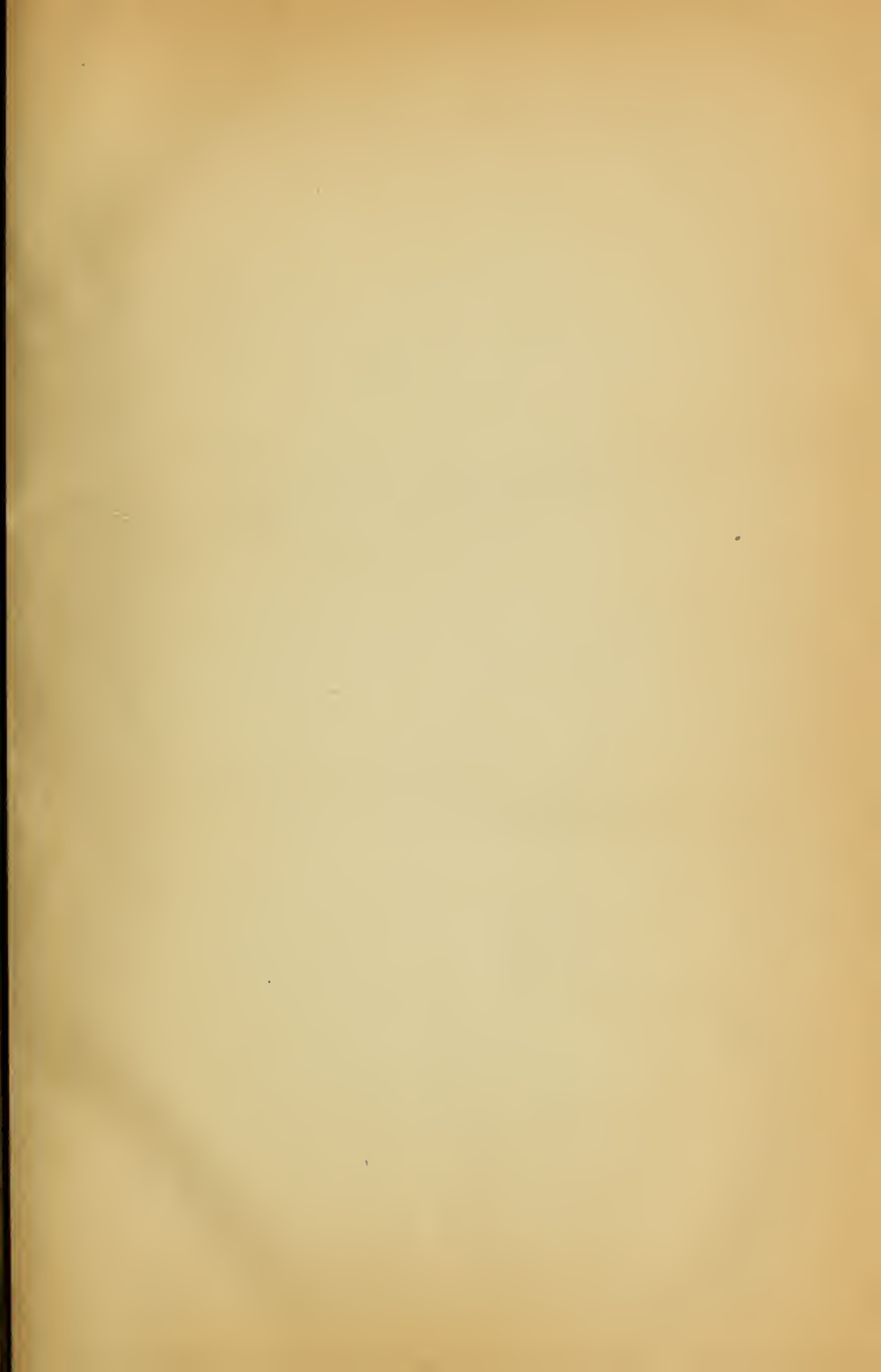


P.
1 F.
8



COLLECTION INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

ORATEURS CHRÉTIENS.

COLLECTION INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

ORATEURS CHRÉTIENS.

DEUXIÈME SÉRIE,

RENFERMANT :

1° Les Œuvres oratoires des Prédicateurs qui ont le plus illustré la Chaire française depuis 1789 jusqu'à nos jours,

SAVOIR :

DE MONTIS, MONMOREL, MAUREL, J. LAMBERT, RIBIER, DESSAURET, BERGIER, DE LIGNY, PERRET DE FONTENAILLES, SALAMON, LENFANT, VILLEDIEU, DE BEAUVAIS, DE NOÉ, COSSART, DE BEAUREGARD, CORMEAUX, DE BOISGELIN, GÉRARD, ANOT, GUÉNARD, L'ABBÉ RICHARD, LEGRIS DUVAL, DE LA LUZERNE, BERTIN, DE BOULOGNE, DE BILLY, FOURNIER, BORDERIES, LONGIN, DOUCET, ROBINOT, LABOUDERIE, FRAYSSINOUS, BOYER, ROY, BONNEVIE, CAFFORT, BOUDOT, GUILLOU, FEUTRIER, OLIVIER, DE MONTEBLANC, TAILLAND, LES FRÈRES LACÔUDRE ;

2° Les plus remarquables Mandements, ou Discours

DE LEURS ÉMINENCES LES CARDINAUX DE RONALD, ARCH. DE LYON; DU PONT, ARCH. DE BOURGES; DONNET, ARCH. DE BORDEAUX; VILLECOURT, ANCIEN ÉV. DE LA ROCHELLE, MAINTENANT CARDINAL; BILLET, ARCH. DE CHAMBÉRY; DE BONNECHOSE, ARCH. DE ROUEN;

DE NOSSEIGNEURS MELLON-JOLLY, ARCH. DE SENS; DEBELAY, ARCH. D'AVIGNON; CHARVAZ, ARCH. DE GÈNES; GUIBERT, ARCHEV. DE TOURS; DE PRILLY, ÉV. DE CHALONS; THIBAUT, ÉV. DE MONTPELLIER; DE MARGUERIE, ÉV. D'AUTUN; DE MAZENOD, ÉV. DE MARSEILLE; LACROIX, ÉV. DE BAYONNE; RIVET, ÉV. DE DIJON; MENJAUD, ÉV. DE NANCY, DEPUIS ARCHEV. DE BOURGES; RÆSS, ÉV. DE STRASBOURG; GIGNOUX, ÉV. DE BEAUVAIS; BARDOU, ÉV. DE CAHORS; ANGEBAULT, ÉV. D'ANGERS; DUFÈTRE, ÉV. DE NEVERS; GROS, ÉV. DE VERSAILLES; BUISSAS, ÉV. DE LIMOGES; DEPÉRY, ÉV. DE GAP; LAURENCE, ÉV. DE TARRES; WICART, ÉV. DE LAVAL; PAVY, ÉV. D'ALGER; DE MORLHON, ÉV. DU PEY; DE GARNIGNES, ÉV. DE SOISSONS; FULQUIER, ÉV. DE MENDE; PIE, ÉV. DE POITIERS; MABILE, ÉV. DE VERSAILLES; DUPANLOUP, ÉV. D'ORLÉANS; DE DREUX-BRÉZÉ, ÉV. DE MOULINS; LYONNET, ÉV. DE VALENCE, MAINTENANT ARCHEV. D'ALBY; REGNAULT, ÉV. DE CHARTRES; DANIEL, ÉV. DE COUTANCES; DE LA BOUILLERIE, ÉV. DE CARCASSONNE; DELALLE, ÉV. DE RODEZ; PLANTIER, ÉV. DE NÎMES; JOURDAIN, ÉV. D'AOSTE; VIBERT, ÉV. DE MAURIENNE; RENDU, ÉV. D'ANNECY; DELEBECQUE, ÉV. DE GAND; MALOU, ÉV. DE BRUGES; DE MONTPELLIER, ÉV. DE LIÈGE; BOURGET, ÉV. DE MONTRÉAL; LECOURTIER, ÉV. DE MONTPELLIER.

3° Les Sermons

DE MGR ROSSI, PRÉLAT DE LA MAISON DU SAINT-PÈRE; MGR COQUEBEAU, CHANOINE-ÉVÊQUE DE SAINT-DENIS; MM. DE GENOÛDE, DU CLERGÉ DE PARIS; ROBITAILLE, VIC. GÉN. D'ARRAS; NOËL, VIC. GÉN. DE RODEZ; LALLIER, VIC. GÉN. DE SENS; FAUDET, CURÉ DE ST-ROCH, A PARIS; CAUDREAU, CURÉ DE ST-EUSTACHE, IBID.; PETIT, VIC. GÉN. A LA ROCHELLE; DECHAMPS, SUPÉRIEUR DES PP. RÉDEMPTEURISTES DE BRUXELLES, MAINTENANT ÉVÊQUE DE NAMUR; GRIVEL, CHANOINE-PRÊTRE DE SAINT-DENIS; DASSANCE, CHANOINE DE BAYONNE; LALANNE, DIRECTEUR DU COLLÈGE STANISLAS; MAUPIED, DU CLERGÉ DE SAINT-BRIEUC; BARTHÉLEMY, DU CLERGÉ DE PARIS; DE CASSAN-FLOYRAC, ID.; SAINT-ARROMAN, ID.; LE NOIR, ID.; CABANÈS, DU CLERGÉ DE TOULOUSE; BARTHE, ID. DE RODEZ; MANNING, MAINTENANT ARCHEVÊQUE DE WESTMINSTER, TRADUITS PAR M. MERMILLOD, CURÉ DE GENÈVE, MAINTENANT ÉVÊQUE D'HÉBRON; MERCIER, DU CLERGÉ DE LYON;

4° Un grand nombre de Cours de Prônes

TIRÉS DES MEILLEURS PRONISTES ANCIENS ET MODERNES, SAVOIR : THOMAS A KEMPIS, DUPERRON, DE RICHELIEU, S. VINCENT DE PAUL, DE CONDREN, FOUCAULT, DE LAMONT, PÉZENNE, GAMBART, BEUVELET, DE RANCÉ, LE VALOIS, CHENARD, MONMOREL, GIRARD, LAMBERT, CHEVASSU, DE FITZ-JAMES, BILLOT, REGU-S, GRISOT, DE BILONDE, CARRELET, DESPLAS, COCHIN, HENRI, REYRE, JAUFFRET, LACOSTE, MÉRAULT.

5° Une série d'ouvrages sur les règles de la bonne prédication ;

6° Un grand nombre de tables, présentant sous toutes leurs faces les innombrables matières de cette immense collection ;

PUBLIÉE PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

55 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA SÉRIE ENTIÈRE; 6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.

TOME QUATRE-VINGT-DOUZIÈME DE LA PUBLICATION ENTIÈRE,
ET TOME VINGT-CINQUIÈME DE LA SECONDE SÉRIE.

MONMOREL, GIRARD.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE THIBAUD (AUPARAVANT D'AMBOISE), 20,
AU PETIT-MONTROUGE, AUTREFOIS BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS, MAINTENANT DANS PARIS.

1866



SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME QUATRE-VINGT-DOUZIÈME
DE LA PUBLICATION ENTIÈRE DES ORATEURS,
ET TOME VINGT-CINQUIÈME DE LA SECONDE SÉRIE.

LE P. CHARLES DE MONMOREL.

ŒUVRES ORATOIRES. (Suite.)

Homélies sur les Evangiles de tous les jours de Carême, où l'on trouve une explication littérale et morale des Evangiles, pour servir de lecture spirituelle, avec une division et une prière à Jésus-Christ. col. 9

N. GIRARD, CURÉ DE SAINT-LOUP.

ŒUVRES ORATOIRES.

Prônes ou Instructions familières principalement à l'usage des peuples de la campagne. 483

BX
1756
A2115
1844
V. 92

ŒUVRES ORATOIRES

DE

CHARLES DE MONMOREL,

AUMONIER DE M^{me} LA DUCHESSE DE BOURGOGNE.

(SCITE.)

HOMELIES

SUR LES ÉVANGILES DE TOUS LES JOURS DE CARÊME,

OU L'ON TROUVE UNE EXPLICATION LITTÉRALE ET MORALE DES ÉVANGILES, POUR SERVIR DE LECTURE SPIRITUELLE, AVEC UNE DIVISION ET UNE PRIÈRE A JÉSUS-CHRIST.

A S. É. MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE NOAILLES,

Archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, Pair de France, Commandeur de l'ordre du Saint-Esprit.

Monseigneur,

Comme il appartient à Votre Eminence de donner la mission à ceux qui annoncent les vérités de l'Évangile, je me fais un devoir et un plaisir de me présenter à vous pour vous supplier d'autoriser la publication de ces Homélies.

Je les ai composées, Monseigneur, non-seulement dans votre Diocèse et sous votre autorité, mais encore, si j'ose le dire, sur votre exemple. En effet, ayant entrepris d'instruire les fidèles d'une manière simple et aisée, et d'aider aux ecclésiastiques et aux pasteurs à s'acquitter de cette obligation essentielle, que pouvais-je mieux faire que de suivre, quoique de loin, l'idée de ces exhortations familières et édifiantes que Votre Eminence a coutume de faire dans ses paroisses et dans tout le cours de ses visites? Car alors, Monseigneur, réservant une éloquence plus relevée pour des occasions plus convenables, vous venez à vos peuples, comme le saint Apôtre, non « dans la sublimité du discours, » mais dans la simplicité de l'Évangile : plus admirable, quand vous préparez le lait aux enfants, que quand vous distribuez le pain aux forts; plus grand devant Dieu et même devant les hommes, lorsque, à l'exemple de cette Parole admirable qui s'est incarnée pour se proportionner à nos faiblesses, vous descendez jusqu'aux plus petits, et annoncez le salut aux pauvres, que lorsqu'à la tête de l'Église de France, dont vous êtes comme le chef et la langue, vous entretenez les princes et les rois, vous traitez les matières de la religion les plus difficiles, et en décidez les questions les plus importantes.

Mais ce serait peu, Monseigneur, de soutenir mes discours par l'exemple des vôtres, si je ne trouvais encore à les appuyer sur un autre exemple plus solide et plus puissant, qui est celui de votre piété. Qu'un Prélat, en qui l'on voit éclater les vertus chrétiennes, est un grand prédicateur dans un Diocèse! Les autres ne prêchent qu'en certains lieux et en certains temps; mais un saint évêque prêche partout; il prêche toujours; sa régularité redit continuellement et efficacement aux yeux ce que la langue des autres n'avait dit qu'en passant et que faiblement aux oreilles. Ce qui paraît incroyable à la raison humaine dans les instructions des autres, sa vie le persuade; ce qu'il y a de rigoureux, elle l'adoucit; ce qui y manque, elle le supplée.

Je n'ai garde, Monseigneur, de faire à Votre Eminence une application particulière de cette maxime, ni d'exposer ici à ses yeux le spectacle de son propre mérite. Je sais combien elle désapprouve un usage si contraire non-seulement à la bienséance, mais même à la religion; et je sais encore que ces éloges en face ne conviennent pas mieux au respect de celui qui les donne qu'à la piété et à la pudeur de celui qui les reçoit. D'ailleurs, les grandes qualités et les belles actions qui brillent dans les personnes du premier rang n'ont pas besoin

d'interprète. Il en est comme de la lumière des astres; elle se manifeste et se fait sentir par elle-même. Qui voudrait porter un flambeau pour l'éclairer, travaillerait à l'obscurcir.

Qu'il me suffise donc, Monseigneur, d'avoir placé votre illustre nom au frontispice de mon ouvrage; le public achèvera le reste. Il ne pourra séparer ce qui est si naturellement et si étroitement uni : à mesure que le pieux Lecteur entrera dans le détail de mes instructions, il entrera dans le détail de vos différentes vertus; et ce qu'il y a de faible dans mes discours, se trouvant soutenu par l'autorité de vos grands exemples, cette Epître même sera la première et la plus forte de mes Homélies. Trop heureux, Monseigneur, si elles peuvent toutes ensemble être d'une vraie utilité et d'une solide édification à tant d'âmes dont le Seigneur a confié le salut à votre conduite, et si, en tâchant de seconder votre zèle, je puis aussi vous faire connaître que personne n'est avec un plus profond respect que je le suis,

Monseigneur,

de Votre Eminence le très-humble et très-obéissant serviteur,

DE MONMOREL.

AVIS AU LECTEUR. (Edit. de 1750.)

Nous sommes enfin arrivé à la conclusion de l'Ouvrage que nous nous étions proposé sur les Evangiles. Si l'on a traité ces dernières homélies d'une manière un peu différente des premières, en voici la raison. Comme on avait distribué les Evangiles de tous les dimanches de l'année pour servir de lecture spirituelle tous les jours de la semaine, il avait paru plus à propos de prendre différents sujets, que de s'arrêter à un seul. Mais comme, pendant tout le cours du Carême, il y a chaque jour un Evangile nouveau, on a estimé, au contraire, qu'il serait plus utile de le diviser en deux ou trois points, et de choisir un dessein qui pût dès le commencement fixer l'esprit du lecteur. En effet, en prenant un sujet unique dans un discours qui doit être lu en différents jours, il y avait lieu d'appréhender qu'on ne retirât pas de sa lecture tout le profit qu'on s'en était proposé. Il est des vérités qui ne font impression sur l'esprit et sur le cœur que par les liaisons qu'elles ont ensemble, et qui n'auraient pas produit le même effet dès qu'elles auraient été séparées. Il y a des morales qui sont des conséquences tirées des principes qu'on a d'abord établis, et qui n'ont de force et de conviction que quand, pour ainsi dire, on envisage les uns et les autres d'un même coup d'œil. Tels furent les motifs qui nous déterminèrent alors d'expliquer les Evangiles verset à verset, et de donner chaque jour de la semaine, une instruction qui n'aurait point de liaison nécessaire avec celle des autres jours. Au contraire, voici l'inconvénient qu'il y avait à traiter dans cet ordre les Evangiles du Carême, et l'avantage qu'on a trouvé à prendre un dessein avec une division. Car il était à craindre que la multitude des sujets qui seraient entrés dans une seule lecture n'eussent surchargé la mémoire, et comme accablé l'esprit, qui, frappé de différentes idées, souvent ne s'arrête à aucune : au lieu que, en se fixant à un seul dessein, on s'est trouvé plus en état d'approfondir les vérités les plus importantes de la religion, de les mettre dans un plus grand

jour, de combattre enfin plus fortement les libertins et les mauvais chrétiens par des preuves plus étendues et plus capables de les convaincre et de les toucher.

Peut-être y en aura-t-il qui trouveront ces homélies trop longues pour en faire la lecture tous les jours. Si des occupations légitimes ne vous en laissent pas le loisir, ou si votre peu de dévotion vous empêche de le prendre, on vous supplie d'en lire une partie avec la prière à Jésus-Christ par où finissent toutes les homélies, et dans lesquelles, autant qu'on a pu, on a ramassé ce qui en fait le fond et la substance. Mais si on veut faire réflexion que dans ce saint temps destiné à se préparer à la solennité de Pâques, on doit se consacrer plus particulièrement à la piété, se renfermer plus chez soi, donner moins au sommeil, à la bonne chère, aux visites, au jeu, il n'est personne qui ne trouve aisément une demi-heure à se recueillir pour s'instruire de ses devoirs, et pour nourrir son âme du pain de la parole de Dieu.

Quoique nous en-sions déjà traité, dans les premiers tomes, les Evangiles des dimanches du Carême, et même ceux du centenaire, et du fils de la veuve de Naïm, nous avons cru qu'il était à propos de les refaire tout de nouveau; tant pour ôter au lecteur l'embarras d'avoir recours à différents volumes, que parce qu'on a estimé que l'ouvrage serait plus complet, si tous les Evangiles étaient traités d'une manière uniforme. Il y en a cependant trois ou quatre que nous n'avons pas suivis exactement, où nous nous sommes contenté de nous attacher au sujet principal; mais nous avons rendu alors la raison qui nous a déterminé d'en user ainsi.

Pour tout le reste, nous nous sommes constamment attaché à notre but principal, ce suivre l'Evangile, et d'en donner l'explication littérale et morale. Avant chaque point nous avons placé les paroles de l'Evangile qui en doivent être la matière, et nous supplions le lecteur de se faire une habitude de les lire, quelque instruit qu'il puisse être de l'Evangile. Ce n'est qu'en ayant toujours devant les yeux, et méditant

souvent cette parole adorable qu'on parvient à en avoir l'intelligence : et comme la fin de ces discours tend à en inspirer le goût à ceux qui ne l'ont point, et à l'augmenter en ceux qui l'ont, on vous exhorte à relire l'Evangile après la lecture de l'homélie, afin de repasser en vous ce que vous avez lu (S. CHRYSOST., hom. 11, in *Matth.*), et vous mettre en état que cette semence que la main de l'homme a jetée, reçoive de Dieu son accroissement. (I *Cor.*, III, 6.) On ose vous assurer que si vous le faites avec piété et attention, une nouvelle lumière se lèvera pour vous (*Matth.*, IV, 26), dont l'éclat qui brillera à vos esprits vous découvrira ce qui vous était caché, et dont la chaleur qui échauffera vos cœurs vous fera pratiquer avec courage ce que votre propre faiblesse vous faisait croire au-dessus de vos forces; car c'est ici que nous pouvons vous dire ce que Jésus-Christ disait à ses disciples : *Si vous savez ces choses, vous êtes heureux, pourvu que vous les mettiez en pratique.* (*Joan.*, XIII, 19.)

MERCREDI DES CENDRES.

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. VI, v. 16-22.

Jésus-Christ y réforme, 1. La mauvaise intention que l'on a dans les bonnes œuvres que l'on fait.
2. Le mauvais usage que l'on fait des biens que l'on a.

La vaine gloire et l'amour des richesses étaient deux passions qui infectaient le cœur des Pharisiens, comme elles corrompent le plus souvent le nôtre. Parce qu'ils étaient vains et superbes, ils ne faisaient leurs bonnes œuvres que dans la vue de s'attirer l'estime des hommes, bien loin que le Seigneur en fût la fin. Et parce qu'ils étaient avarés, ils amassaient des trésors sur la terre, dont ils ne faisaient aucun usage, au lieu de les faire servir comme des moyens destinés par la Providence pour acquérir les biens du ciel. Expliquons notre Evangile, et nous verrons que le Fils de Dieu, qui, par la sainteté de sa vie, et la pureté de sa morale, est venu au monde pour réformer l'homme tout entier, nous y donne deux grandes instructions contre ces deux dangereuses passions. Car 1^o il réforme la mauvaise intention que l'on a dans les bonnes œuvres que l'on fait; 2^o il réforme le mauvais usage que l'on fait des biens que l'on a. C'est tout le partage de notre Evangile, et tout le dessein de cette homélie.

PREMIER POINT.

Lorsque vous jeûnez, ne soyez point tristes comme les hypocrites. Car ils affectent de paraître avec un visage pâle et défiguré, afin que les hommes connaissent qu'ils jeûnent. Je vous dis en vérité qu'ils ont reçu leur récom-

(1) Nam de eleemosyna quidem loquens non simpliciter hoc posuit; sed cum dixisset, *Attendite ne faciatis justitiam vestram coram hominibus*, addidit, *ut videamini ab eis.* (S. CHRYS., hom. 21, in *Matth.*)

pense. Comme le temps était venu, qu'il fallait adorer Dieu en esprit et en vérité (*Joan.* IV, 23), il était nécessaire de détruire d'abord l'hypocrisie des Pharisiens, qui gâtaient toutes leurs bonnes œuvres, parce qu'ils ne les faisaient que pour être vus des hommes, et pour en mériter l'estime. C'est pour cela qu'après que le Fils de Dieu (S. AUG., *Serm. Dom. in mont.*), dans ce discours tout divin, qui contient le fond et l'essentiel de sa morale) eut dit en général : *Prenez bien garde de ne faire pas vos bonnes œuvres devant les hommes, afin d'en être vus*, il donna à ses disciples des règles en particulier sur l'aumône et sur la prière. Il défend que l'aumône se fasse avec éclat. (*Matth.*, VI, 6.) Il veut que la prière se fasse dans le secret. (*Ibid.*, 5.) De même il nous dit dans l'Evangile de ce jour, que quand nous jeûnons, il ne faut pas être comme les hypocrites, qui affectent de paraître avec un visage pâle et défiguré, afin que les autres connaissent que nous jeûnons. Ce n'est pas, dit saint Augustin (*Loc. cit.*), que Jésus-Christ nous défende de faire le bien devant les hommes, puisqu'il nous ordonne de faire luire notre lumière devant eux; mais, s'il veut que notre lumière luise devant nos frères pour les édifier, il ne veut pas que nous cherchions à en être vus, car ce serait chercher à nous détruire nous-mêmes. Remarquons aussi avec saint Chrysostome, que le Sauveur ne dit pas seulement : *Prenez garde de ne faire pas vos bonnes œuvres devant les hommes*, mais qu'il ajoute, *pour en être vus* (1). Ce n'est donc pas un mal d'être vu quand on fait une bonne action, mais c'en est toujours un de faire une bonne action pour être vu. Car, si on ne doit pas éviter les regards des hommes dans le bien que l'on fait, on ne doit rechercher que les yeux de Dieu. Or, si on est assez malheureux de n'avoir pour but que leur approbation, c'est tout le fruit que nous devons en attendre, puisque le Seigneur n'est point obligé de nous tenir compte de ce que nous ne faisons point pour lui. Je vous dis en vérité, nous déclare-t-il dans son Evangile, que ces hypocrites ont reçu leur récompense. Remarquez, dit saint Jérôme, que c'est leur récompense qu'ils ont reçue, et non pas la récompense de Dieu; *Mercedem suam* (2). Ils ont été loués de ceux en vue de qui ils ont pratiqué de bonnes œuvres. Vaine récompense d'une vertu encore plus vaine.

« En quoi, dit saint Chrysostome, il est aisé de remarquer combien est doux ce que Jésus-Christ nous ordonne en cet endroit; car il ne commande pas d'augmenter nos jeûnes, et de les rendre plus austères, mais sa bonté ne peut souffrir qu'en faisant le bien nous n'en retirions aucun avantage, et que nous perdions la couronne qui doit en être la récompense, comme les hypocrites la perdent (3).

(2) Non Dei mercedem, sed suam. Laudati sunt enim ab hominibus quorum causa exercere virtutes. (*In Matth.*)

(3) Sed aliunde quoque eos ab hypocritis prorsus

Ce grand docteur se plaint que de son temps il y avait des chrétiens qui n'imitaient pas seulement, mais qui surpassaient ces mêmes hypocrites dont Jésus-Christ fait le portrait. « Je sais, dit ce Père (*loc. cit.*), qu'il y a aujourd'hui plusieurs personnes qui, par une hypocrisie bien différente de celle des Pharisiens, ne jeûnent pas comme eux afin qu'on les voie, mais qui veulent faire croire qu'ils jeûnent, lorsqu'ils ne jeûnent pas : doublement criminels de s'exempter des travaux de la pénitence, et de prétendre en avoir la réputation et la gloire. » Quelque coupables, cependant, que soient ces hypocrites, au moins peut-on assurer qu'en se revêtant des dehors de la vertu ils lui rendent une espèce d'hommage, et font voir, malgré eux, combien elle est estimable, puisqu'ils s'efforcent de persuader à ceux dont ils briguent l'estime, qu'ils la mettent en pratique. Hélas ! notre siècle a surpassé le crime des Pharisiens. Non-seulement on ne sait presque plus ce que c'est que jeûner, mais bien loin de vouloir croire que l'on jeûne, on ne veut pas même se contraindre, pour cacher son intempérance. Combien voyons-nous de grands de la terre, qui, sans se soucier de garder nulle mesure de bienséance même dans les choses de religion, rompent sans nécessité, et le jeûne, et l'abstinence du Carême dès le premier jour, comme si l'élévation de leur rang était une dispense légitime des obligations du christianisme. Disons plus : bien loin de s'en cacher, il y en a d'assez impies pour s'en faire honneur, de manière que par un étrange renversement, quand nous voyons les scandales que les grands donnent aux petits, et le préjudice que la religion en souffre, nous ne savons si nous ne devrions point leur dire : Affectez dans les jours de jeûnes d'avoir un visage pâle et défiguré, afin que les hommes puissent croire que vous jeûnez. Faut-il donc que les ministres du Seigneur se trouvent réduits à souhaiter qu'il y eût plus d'hypocrisie, après les malédictions que Jésus-Christ a si souvent prononcées contre les hypocrites. (*Matth.*, XXIII, 13 etc.), et est-il possible que la corruption du cœur humain soit telle, qu'il donne dans les vices les plus opposés ; qu'il soit indifféremment hypocrite ou scandaleux, et que, faisant tout servir à son orgueil, on le voie tirer gloire et d'une fausse vertu, et d'un crime véritable. Faisons attention sur nous-mêmes ; pour découvrir si nous ne sommes point coupables d'aucun de ces deux vices, et pour détester de tout notre cœur, ou une hypocrisie secrète, ou un scandale public, à moins que nous ne voulions périr éternellement avec les hypocrites (*Matth.*, XXIV, 51), ou avec les scandaleux. Mais après avoir vu ce qu'il faut éviter en jeûnant, voyons ce qu'il faut faire pour jeûner avec fruit et utilité.

Mais lorsque vous jeûnez, parfumez votre

tête, et lavez votre visage, afin de ne pas faire paraître aux hommes que vous jeûnez, mais seulement à votre Père, qui est présent à ce qu'il y a de plus secret : et votre Père qui voit ce qu'il y a de plus secret, vous rendra la récompense.

C'était une coutume parmi les Orientaux, et dont nous voyons des exemples dans plusieurs endroits de l'Écriture, de se parfumer les jours de fêtes (*Ruth.*, III, 3), et de s'en abstenir les jours de deuil et de tristesse. (*Judith.*, VIII, 6.) Ainsi, quand le Seigneur nous ordonne de nous parfumer la tête, et de nous laver le visage, il fait allusion à ce qui se pratiquait dans la Palestine, et ne veut dire autre chose, sinon que quand nous jeûnons, au lieu de paraître tristes, comme sont les hypocrites quand ils jeûnent, nous devons, au contraire, être dans la joie, comme si un jour de jeûne était pour nous un jour de fête (4). Car, afin que notre jeûne plaise à celui qui ne demande que notre cœur (*Matth.*, IX, 33), et qui préfère la bonne volonté au sacrifice, il faut que la joie l'accompagne, parce que c'est la marque la plus certaine que nous jeûnons de bon cœur ; et c'est ce que le Seigneur demande principalement de nous dans toutes les choses que nous faisons pour lui. Les présents que le peuple offrit avec tant de profusion pour la décoration du temple, lui furent infiniment agréables, et l'Écriture nous en rend la raison, quand elle nous dit que : *Tout le monde témoigna une grande joie en faisant ces offrandes volontaires, parce qu'ils les offraient de tout leur cœur.* (*II Paral.*, XIX, 9.)

Mais ce n'est pas assez que de parfumer notre tête, et de laver notre visage, ou, pour parler sans figure, d'être dans une sainte joie quand nous jeûnons. Pour jeûner comme il faut, nous devons nous purifier de tout péché, et nous exercer à la pratique de toutes les vertus.

Ainsi, il faut mortifier notre corps par des jeûnes qui soient austères et pénibles, à l'exemple de celui de Jésus-Christ qui lui fit endurer la faim. (*Matth.*, IV, 2.) Il faut briser notre cœur par une componction sincère et véritable ; il faut enfin affliger notre âme par les soupirs et par les humiliations volontaires : et c'est ce qu'on nous répète si souvent dans les Offices de ce temps : *Retournez à moi de tout votre cœur*, dit le Seigneur par la bouche du prophète Joel, *dans les jeûnes, dans les pleurs et dans les gémissements.* (*Joel.*, II, 13.)

N'allons pas pourtant nous imaginer que tout jeûne soit capable de nous purifier, le même est aussi ancien que l'Église. Les premiers chrétiens jeûnaient comme nous, mais jeûnons-nous comme eux ? Ils ne mangeaient qu'une fois le jour après le soleil couché, et mangeaient pour empêcher que le corps, abattu d'ailleurs par différentes mor-

Matth.)

abluat, cum videlicet ostendit facile hoc esse præceptum ; neque enim ostendens dierum continuatione jejunium ; longius id fieri jubet, sed admonet ne ipsius jejunii corona deperat. (Hom. 21, in

(4) Præcepit ergo, ut quando jejunamus letos et festivos nos esse monstremus. (S. Hier., in *Matth.*)

ifications, ne succombât entièrement. Quelle différence de notre jeûne au leur! Est-il rien qui se ressemble moins! Souffrez que pour en juger mieux, on fasse ici une petite observation sur la manière dont on jeûne aujourd'hui. Il est vrai, que par une tolérance pour notre faiblesse, l'usage s'est introduit d'avancer le repas, et même d'en retrancher une légère portion pour la manger le soir. Sous ce prétexte, qui pourrait croire, si on ne le voyait trop souvent, que peu à peu on en est venu à faire deux différents repas, plus propres à réveiller et à satisfaire le goût que s'ils étaient uniformes (5). Bien loin de se retrancher quelque chose de sa nourriture, on ne fait que changer d'aliments. Bien loin de châtier le corps (1 Cor., IX, 27) par l'abstinence, les sens sont plus satisfaits par l'abondance et la variété des mets, que dans un autre temps. On mange dans l'un et dans l'autre de ces repas autant que la nature le demande, on plutôt autant que la cupidité le souhaite. On dort plus que de coutume, pour réparer par un plus long repos ce qu'on croit avoir perdu par la qualité des aliments. On joue et on se divertit à l'ordinaire; et au lieu d'humilier l'âme dans ce saint temps, où tout nous porte à nous abaisser, et à nous confondre, il arrive souvent que cette régularité prétendue à pratiquer ce fantôme de jeûne, ne lais-e pas de nous donner une vaine confiance en nous-mêmes, comme si nous étions justes, et un mépris pour ceux qui n'en font pas autant que nous. (Luc., XVIII, 9.) Ne nous y trompons point; ce n'est point ainsi que l'on jeûne, ce n'est point ainsi que l'on se purifie intérieurement par la mortification des sens; mais pour jeûner avec fruit, il faut encore pratiquer toutes sortes de vertus.

Car c'est alors que, suivant le langage de l'Eglise, il faut garder un plus long silence, faire des prières plus longues, veiller plus avant dans la nuit, s'abstenir des plaisirs, même permis, pour immoler le corps et l'âme tout à la fois, et en faire une hostie sainte, agréable au Seigneur. (Rom., XI, 1.) Mais sans doute que l'aumône est la vertu qui nous est la plus recommandée dans ce saint temps. Voilà le jeûne qui n'est agréable, dit le Seigneur: Rompez votre pain à celui qui a faim. (Isa., V, 7.) « Nos jeûnes plaisent à notre Dieu, dit saint Augustin (serm. 64, De temp.), quand ceux qui jeûnent par nécessité trouvent leur réfection dans ce que nous nous ôtons volontairement. » — « Il faut, dit saint Grégoire, que votre jeûne, en vous faisant peine, fasse plaisir à autrui, et que vous donniez aux pauvres ce que vous vous retranchez à vous-mêmes (5*.) »

En vain les gens du siècle, pour s'exem-

pter de faire l'aumône, allèguent que la dépense des jours de jeûne est plus grande que celle des autres jours. Quoi donc! ce qui fait leur crime fera-t-il leur excuse devant le Seigneur? Et croire être dispensé du précepte de l'aumône, parce qu'on viole celui de la tempérance, n'est-ce pas vouloir être innocent à force d'être criminel! Eh! pourquoi, hommes sensuels, vous en coûte-t-il tant, si ce n'est que vous voulez avoir une multiplicité de mets qui réveillent et satisfassent vos goûts? Or est-il rien de plus contraire à l'esprit du jeûne! Et si vous jeûniez comme il faut, si vous retranchiez ce que vous devriez vous retrancher, n'est-il pas vrai que vous auriez de quoi nourrir plusieurs pauvres?

Pour ceux qui ne sauraient user des viandes de Carême sans une incommodité notable, il faut se servir des dispenses de l'Eglise, mais à ces trois conditions: 1° qu'ils se réduisent à une nourriture simple et commune, qui n'ait rien de quoi flatter le goût, et qu'ils s'abstiennent de ces mets composés et inventés par la sensualité, plus contraires à la santé que l'abstinence même; 2° que le soir ils jeûnent autant qu'ils le pourront, sans se croire entièrement dispensés du jeûne, parce qu'il leur est permis d'user des viandes ordinaires; 3° « qu'ils soient persuadés que si ceux qui jeûnent doivent faire des aumônes de ce qu'ils se retranchent, ceux qui ne jeûnent point doivent en faire de plus abondantes, puisqu'ils ne se retranchent rien (6). »

Instruits de ces vérités dès le premier jour, prenons la résolution de jeûner ce Carême plus régulièrement que nous n'avons fait les précédents: mais ne faisons pas seulement consister notre jeûne à nous priver de certaines viandes, l'essentiel est de nous abstenir de toutes sortes de vices. « Car, dit saint Augustin, que servirait-il de retrancher à notre corps des aliments que le Seigneur a créés, si nous remplissons notre âme de péchés qui sont l'ouvrage du démon? que servirait-il de nous abstenir de ce qui n'est pas toujours défendu, si nous faisons ce qu'il n'est jamais permis de faire (7)? » Ce serait, suivant l'expression de Jésus-Christ, nettoyer le dehors de la coupe pendant que le dedans serait plein de rapine et d'impureté. (Matth., XXV, 15.)

Qu'il y ait donc en vous un jeûne général et universel; et pour retirer tout le mérite du jeûne, que tous nos sens extérieurs s'abstiennent dans ce saint temps de tout ce qui peut les satisfaire.

Que si l'austérité de ce jeûne chrétien nous effraye, considérons quels sont les avantages du jeûne. C'est par le jeûne qu'on

(5) Cum enim corpus castigatur, et servituti subijcitur, restringende sunt deliciae, non mutandae. (S. Aug., serm. 72, De divers.)

(5*) Hoc autem quod tibi subtrahis, alteri largire, et unde tua caro affligitur, inde egentis proximi caro reparatur. (Hom. in Evang.)

(6) Quamvis eas debeat largiores habere qui propter aliquam necessitatem corporis sui et consue-

tudinem alimentorum non potest abstinere, ut hoc addat pauperi, quod sibi detrahât, sed ideo plus det pauperi, quod sibi non detrahât. (S. Aug., serm. 75, De divers.)

(7) Quid prodest si abstinemus ab his quæ aliquando liceat, si faciamus illa quæ nunquam licent. (Serm. 64, De temp.)

détruit toutes sortes de vices et qu'on acquiert toutes sortes de vertus; c'est par le jeûne qu'on satisfait à Dieu pour les péchés passés, qu'on se précautionne contre ceux de l'avenir, et qu'on attire sur soi des grâces et des bénédictions présentes. C'est au mérite du jeûne que Dieu ne peut rien refuser. (S. CHRYSOST.) En effet, ce fut par le jeûne qu'Elie ouvrit le ciel, que les iniquités des hommes avaient fermé, et qu'il en fit descendre la pluie, qui rendit la fécondité à la terre. (III Reg., XVIII, 45.)

Ce fut par le jeûne que les Ninivites furent conservés, quoique l'arrêt de leur perte leur eût été prononcé. (Jonas., III, 10.) Ce fut par le jeûne que Daniel fut préservé de la fureur des lions (Dan., III, 95), et les trois enfants de l'activité des flammes (Dan., VI, 22); que Judith sauva la ville de Béthulie (Judith, VIII, 6), et Esther le peuple de Dieu (Esther, IV, 16). En faut-il davantage pour nous engager à jeûner et à obéir au précepte de l'Eglise? Si nous voulons d'ailleurs de nouveaux motifs pour nous encourager à observer le jeûne du Carême, jetons les yeux sur notre Père céleste qui voit tout ce qu'il y a de plus secret, et qui nous en rendra la récompense dans l'autre vie. Contemplons son Fils unique, qui nous a donné l'exemple d'un jeûne de quarante jours, et qui a bien voulu endurer la faim pour souffrir le premier ce qu'il a prétendu que nous souffririons après lui. C'est lui qui nous a appris à réformer la mauvaise intention que l'on a dans les bonnes œuvres que l'on fait. Apprenons encore de lui à réformer le mauvais usage que l'on fait des biens que l'on a.

DEUXIÈME POINT.

Ne vous faites point de trésors dans la terre, où la rouille et les vers les mangent, et où les voleurs les déterrrent et les dérobent. Admirez la bonté de notre Dieu, qui, pour nous porter au mépris des richesses, « semble, dit saint Chrysostome, agir plutôt en ami qui conseille, qu'en souverain qui commande (8). » S'il parlait toujours en maître, il pourrait bien se faire craindre, mais il se ferait moins aimer. Si, pour détourner notre cœur des biens présents, il ne faisait valoir que les biens à venir, peut-être ne serions-nous pas toujours disposés à l'écouter; mais quand nous voyons qu'ayant dessein de nous rendre heureux dans l'autre vie, il veut bien encore nous donner les moyens de l'être dans celle-ci, pouvons-nous n'être pas attentifs à ses divines paroles, et refuser notre amour à celui qui nous donne des marques si sensibles du sien? C'est pour cela qu'en parlant aux pauvres, il leur dit *de ne se pas inquiéter où ils trouveront de quoi manger et de quoi se vêtir* (Matth., VI, 25); et qu'en parlant aux riches, il les avertit *de ne point*

se faire de trésors sur la terre, où la rouille et les vers les mangent, et où les voleurs les déterrrent et les dérobent. Car ce qui fait le malheur des pauvres, c'est une inquiétude de l'avenir qui les ronge et qui les dévore; et ce qui rend les riches malheureux, c'est la douleur de voir leurs trésors dépérir par la rouille, ou les vers qui les mangent, c'est la crainte de s'en voir dépouillés par les voleurs, et par mille accidents où sont assujetties toutes les choses d'ici-bas. Or, les avis que Jésus-Christ donne aux uns et aux autres remédient parfaitement aux différents troubles qui les agitent, puisque les pauvres n'auront point de chagrins ni d'inquiétudes, s'ils se confient à la Providence (Psal. LIV, 23.), et que les riches ne ressentiront ni alarme ni frayeur, s'ils n'ont point d'attachement à leurs richesses.

Quand donc le Fils de Dieu nous dit : *Ne vous faites point de trésors sur la terre*, il veut d'abord nous faire entendre dans quelle misère l'avarice nous engage, lorsque, moins maîtres de nos biens que malheureux esclaves, nous n'osons nous servir des choses mêmes qui ne sont créées que pour notre usage : *Il y a une maladie bien fâcheuse que j'ai vue toujours sous le soleil*, dit le Sage : *des richesses conservées avec soin pour le tourment de celui qui les possède.* (Eccle., VI, 2.) « Il n'est point, dit saint Chrysostome, de plus triste servitude que celle d'un homme qui s'assujettit lui-même au tyran furieux de l'avarice, et qui trahit ce qu'il y a de plus grand en lui, je veux dire la noblesse et la liberté de son âme (9). » Mais, pour rendre cette vérité plus sensible, qu'on est malheureux quand on s'occupe à se faire des trésors sur la terre, écoutons les deux raisons que le Seigneur nous propose dans cet Evangile, et nous les trouverons infiniment capables de nous persuader.

La première, c'est que tous les biens qu'on met en réserve dans la vaine idée de s'en servir en un autre temps, dépérissent par la rouille qui s'y met, ou se détruisent par les vers qui les rongent; car telle est la nature des biens d'ici-bas : rien n'y est fixe, rien ne demeure dans le même état. Ainsi ce qui fait le bonheur apparent de ceux dont les caves et les greniers regorgent de toutes sortes de biens : *Beatum populum dixerunt, cui hæc sunt* (Psal. CXLIII, 15), est justement ce qui fait leur malheur véritable. Non qu'on soit malheureux précisément pour être dans l'opulence, puisque Dieu étant l'auteur des biens terrestres, ils ne peuvent être mauvais en eux-mêmes; mais on l'est toujours quand on les possède avec cupidité, quand l'avarice domine notre cœur, et qu'attachés à la terre, nous nous occupons à y amasser des trésors; parce que nous ne pouvons nous défendre de ressentir une douleur mortelle, lorsque

(8) Sed interim cogitationes cordis examinat consultatoris magis quam latoris legis vicem hoc sermone custodiens. (Hom. 2, in Matth.)

(9) Quo quid tandem queat infeliciter inveniri,

quidque deterius, quam quilibet servus afficitur tyrannidi huic pavissime subjugatus, quæque omnia potiora sunt pariter abjicienda, proprie scilicet libertatis ac nobilitatis insignia. (Hom. 20, in Matth.)

nous voyons que *la rouille et les vers les rongent et les mangent.*

La seconde raison que Jésus-Christ apporte pour nous détourner de l'avarice, c'est que s'il est des biens qui ne sont point endommagés par la rouille et les vers, on peut les perdre également par les voleurs, qui les déterrrent et les dérobent. Ainsi plus on amasse de trésors sur la terre, plus on se suscite d'ennemis, qui ne songent qu'à nous dépourvoir.

Quel est donc le désespoir d'un avare, quand il se voit enlever tout d'un coup des biens que pendant toute sa vie il avait amassés peu à peu; quand il perd en un instant le fruit de tant de veilles, de tant de soins, de tant de peines; quand on lui dérobe ce qu'il s'était dérobé à lui-même, c'est-à-dire ce qu'il avait été, non-seulement à sa commodité, mais même à son nécessaire? Si l'âme est plus où elle aime qu'où elle anime, qui peut donc exprimer le déchirement qu'elle souffre, lorsqu'en lui enlevant son or et son argent, on l'arrache d'un objet où elle tenait par l'amour le plus fort et le plus intime, puisque, *où est notre trésor, là est aussi notre cœur.* (S. AUG., *Confess.*)

Que si un avare cache si bien son trésor, que les voleurs ne puissent le découvrir, ni l'enlever, ne le croyez pas pour cela moins malheureux? L'appréhension d'être volé le fait souffrir continuellement, et le tient dans un trouble perpétuel. Il frémit mille fois le jour pour peu qu'il soit éloigné de son trésor. Il tremble mille fois la nuit au moindre bruit qu'il entend, ou qu'il croit entendre. Il passe sa vie dans des inquiétudes et des frayeurs mortelles, craignant toujours ce qui peut toujours lui arriver. *O folie et affliction d'esprit* (Eccle., I, 14) qu'on ne peut assez déplorer, de voir les hommes amasser avec tant de soin, conserver avec tant de peine, perdre avec un si grand désespoir des biens qui ne sont faits que pour l'usage (Eccle., VI, 3), et dont ils n'ont point la force de se servir!

Mais quand un avare n'a pas entièrement éteint les principes de sa foi, que ne souffre-t-il pas du côté de sa religion, lorsqu'il lui vient en pensée que s'il échappe aux voleurs, il n'échappera pas à celui qui a donné sa *malédiction aux riches de la terre* (Luc., VI, 24), *et qui viendra comme un voleur à l'heure* (II Petr., III, 10) *que nous y penserons le moins?* (Luc., XII, 42.) Ce sera alors que ce trésor qu'il aime avec tant de passion deviendra le plus grand sujet de son trouble, puisque ce sera le motif et la cause de sa condamnation. Insensés que vous êtes, qui, malgré cette défense du Fils de Dieu, de vous faire des trésors sur la terre, ne laissez pas d'entasser biens sur biens, *Ce sera peut-être cette nuit qu'il vous demandera votre âme, et pour qui sera-ce ce que vous avez amassé? Car voilà ce que doit craindre celui qui se fait des trésors pour soi-même et qui n'est point riche de Dieu* (Luc., XII, 20, 21.) Telles sont les raisons qui doivent nous convaincre de la nécessité

de réformer le mauvais usage que l'on fait des biens que l'on a; mais voyons celui que nous devons faire des biens que nous avons.

Mais faites-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille, ni les vers ne les mangent point, et où il n'y a point de voleurs qui les déterrrent et qui les dérobent: car où est votre trésor, là aussi est votre cœur.

Selon les hommes, c'est faire un mauvais usage de son bien, que de posséder de grandes richesses sans en user, que d'amasser toujours et ne dépenser jamais, que de se refuser le nécessaire quand on peut prendre toutes les commodités de la vie. Mais devant Dieu, on n'en fait pas un usage moins criminel, quand on s'en sert à vivre dans le faste, à faire bonne chère, à se procurer tout ce qui peut flatter les sens et satisfaire la cupidité. Ainsi, chrétiens, qui vous applaudissez de n'être point captivés par l'avarice, et qui avez blâmé avec plaisir la folie de ceux qui amassent des trésors sur la terre, *où la rouille et les vers les mangent, et où les voleurs les déterrrent et les dérobent;* ne vous croyez pas innocents, parce que, suivant le langage du siècle, vous usez agréablement de votre fortune, et que vous dépensez votre bien de manière à vous en faire autant de plaisir à vous-mêmes, que d'honneur devant les autres. Il s'agit de vous dire, pour votre condamnation, que vous êtes aussi coupables que le mauvais riche qui *en mourant fut enseveli dans les enfers, parce qu'il se traitait tous les jours splendidement, et était vêtu de pourpre et de fin lin.* (Luc., XVI, 19.) Si on devait vivre toujours, ne mourir jamais, comme l'on n'aspirerait point à d'autre bonheur qu'à celui de cette vie, peut-être que le meilleur usage que l'on pourrait faire de ses biens, ce serait de s'en servir à s'y rendre heureux, et c'est ainsi que raisonnent les impies. Buons, mangeons, ne refusons rien à nos sens de tout ce qu'ils nous demandent, puisqu'après la mort nous ne serons plus en état de goûter aucun plaisir. (Isa., XXII, 13.) Mais comme la seule chose que les chrétiens ont à faire ici-bas, est de travailler pour mériter la félicité éternelle, l'intention du Seigneur, en leur donnant les biens de la terre, est qu'ils s'en servent comme de moyens pour arriver à cette fin dernière: et tel est le sens de ces paroles de Jésus-Christ: *Faites-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne les mangent point, et où il n'y a point de voleurs qui les déterrrent et qui les dérobent.* C'est ainsi que tous les saints en ont usé: en employant leurs biens à assister les malades; à revêtir les nus, à délivrer les prisonniers, à donner à manger à ceux qui avaient faim, et à boire à ceux qui avaient soif (Matth., XXV, 35); en un mot, à exercer toutes les œuvres de la miséricorde corporelle. « C'est ainsi qu'Abraham s'est fait des trésors dans le ciel, par l'hospitalité qu'il a exercée envers les étrangers; Job, par la compassion qu'il a eue des malheureux; Tobie, par la sépulture qu'il a procurée aux morts. » (ORIGEN., *in Evang.*)

Le Seigneur nous instruit encore plus clairement de cette vérité, quand il nous dit : *Employez vos richesses à vous faire des amis, afin que quand vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels.* (Luc., XVI, 9.) Car, disent les Pères, ces amis qui nous reçoivent dans les célestes demeures, sont les pauvres, dont nous gagnons l'amitié en soulageant leur misère par la portion que nous leur donnons de nos biens. « Ne craignez donc pas, dit saint Chrysostome (*Hom. in Matth.*), qu'ils se perdent, si vous les donnez. Non-seulement ils ne se perdront pas, mais ils profiteront beaucoup, puisqu'en leur mettant dans les mains des pauvres, ils y changeront de nature, et que vous recevrez le centuple de ce que vous aurez donné. (*Matth.*, XIX, 29.) En effet, en leur donnant les richesses de la terre, vous recevrez le royaume du ciel. En les délivrant de la misère qui les accable, vous apaiserez le Seigneur irrité contre vous. En leur faisant part des biens caducs et périssables, que la rouille et les vers mangent, que les voleurs déterrent et dérobent, vous aurez en échange des biens solides et éternels, que ni la rouille, ni les vers ne mangent point, que les voleurs ne déterrent et ne dérobent point. » — « Voilà, dit saint Augustin, les seuls biens que l'on peut appeler véritables, ceux qu'on ne peut nous ravir, quand nous les possédons (10). » Tous les autres sont faux, puisqu'ils ne servent qu'à faire le malheur des hommes qui les possèdent, et qui s'y attachent avec cupidité. « Ne cherchons donc point, dit encore saint Chrysostome (*hom. 5 in Matth.*), ni à regarder, ni à placer ici notre argent, mais donnons-le à Dieu, qui nous rendra avec une telle usure, que l'intérêt passera le principal. Donnons-le à celui qui n'a besoin de rien, et qui néanmoins est dans la nécessité à cause de nous. Donnons-le à celui qui nourrit toutes choses, et qui souffre la faim pour empêcher que nous ne mourions de faim. Donnons-le à celui qui s'est fait pauvre pour nous enrichir. Pratiquons cette usure, qui nous donnera, non la mort, mais la vie. L'usure du monde mène en enfer; mais celle-ci ouvre le paradis; l'une est un effet de l'avarice, et l'autre de la vertu; l'une vient de la cruauté, et l'autre de la charité. » Ainsi, pour trouver après notre mort quelque chose dans notre main, il faut, pendant notre vie, mettre nos biens dans celle des pauvres (11), car, toute la sagesse des chrétiens consiste à imiter ces prudents du siècle, qui, étant obligés de changer de pays, ont soin de faire transporter leurs effets dans le lieu où ils ont dessein d'aller demeurer (Luc., XVI, 8), pour les retrouver quand ils y sont arrivés. Nous n'avons point ici de cité permanente; nous sommes comme des voyageurs (*Hebr.*, XIII, 14; *1 Petr.*, II, 11) qui marchent toujours vers la patrie où ils doivent demeurer éternelle-

ment. Si nous voulons donc y trouver des trésors que ni la rouille ni les vers ne mangent point, que les voleurs ne déterrent et ne dérobent point, nous devons, étant encore ici-bas, donner de nos biens à ceux qui peuvent les y transporter. La main du pauvre est le trône de Jésus-Christ, dit saint Pierre Chrysologue (12). Les pauvres sont, pour ainsi dire, les changeurs destinés par la Providence pour y faire tenir tout ce que nous voulons y envoyer. Concluons par ces belles paroles de saint Chrysostome, qu'on ne peut assez éter, sur le fait de l'aumône (*Hom. 5, in Matth.*) « Donnons afin de retrouver, prodiguons afin de ménager; n'amassons point, afin d'amasser; répandons afin de conserver; perdons afin de gagner. » Voilà encore une fois le bon usage que nous devons faire des biens de la terre. Voilà comment nous pouvons les employer pour nous procurer les trésors du ciel.

Seigneur, comme le péché nous a entièrement corrompus, c'est à vous à nous réformer par votre grâce. Au lieu de n'avoir que vous en vue dans les bonnes œuvres que nous faisons, nous ne cherchons que nous-mêmes, par cet orgueil criminel qui nous a fait perdre la simplicité et la droiture de l'esprit. Au lieu de faire servir nos biens comme de moyens qui nous feraient arriver sûrement à vous, nous les enfouissons dans la terre, par cette avarice qui captive tellement notre cœur, qu'il est devenu lui-même tout matériel et tout terrestre : *Seigneur, répandez dans nous un esprit droit; créez en nous un cœur nouveau* (*Psal.* I, 12); faites que dans les jeûnes et dans les œuvres saintes que nous avons dessein de pratiquer ce Carême, nous ne cherchions que vous seul, et détachez notre cœur de l'affection que nous avons pour les biens de la terre, afin que nous les employions uniquement à acquérir les biens du ciel. C'est la grâce, Seigneur, que nous vous demandons en ce monde, qui sera suivie de votre gloire dans l'autre. Ainsi soit-il.

1^r JEUDI DE CAREME.

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. VIII, v. 5-13.

Deux dispositions pour recevoir Jésus-Christ dans le saint Sacrement : 1. Une profonde humilité fondée sur la grandeur de Dieu, et sur notre propre bassesse. 2. Une grande foi fondée sur la puissance de Dieu, et sur la connaissance de nos besoins.

La réponse que le centenier fait à Jésus, qui lui promet de l'aller voir et de guérir son serviteur, a paru si propre à nous inspirer les sentiments où nous devons être, quand nous nous approchons du sacrement des autels, que l'Église l'a consacrée, en nous la faisant répéter trois fois, avant que de recevoir le corps de Jésus-Christ. Ainsi,

(10) Ergo ille sunt vera divitia, quas cum habuerimus, perdere non possumus. (*In Evang.*)

(11) Ut ergo in sua manu homines post mortem quicquam inveniant, ante mortem divitias suas in

pauperum manibus ponant. (S. Greg., *Moral.*)

(12) Manus pauperis est gazophylacium Christi. (SANCT 8.)

comme nous avons déjà expliqué cet Evangile, nous n'en prendrons aujourd'hui que ce qui en fait le sujet principal, et nous ferons de cette réponse tout le fondement de ce discours. *Seigneur*, dit-il, *je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, mais dites seulement une parole; et mon serviteur sera guéri*. Rien n'est plus profond que l'humilité, rien n'est plus élevé que la foi renfermée dans cette réponse; et l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, ou les humbles sentiments que cet homme de guerre a de lui-même, ou la noble et la parfaite idée qu'il a du Fils de Dieu; car, par ces paroles : *Domine non sum dignus ut intres sub tectum meum*, il nous fait voir la profondeur de son humilité, fondée et sur sa propre bassesse, *Je ne suis pas digne*; et sur la grandeur de Dieu, *Seigneur, que vous entriez dans ma maison*; et par celles-ci : *Sed tantum dic verbo et sanabitur puer meus*, il nous découvre l'excellence de sa foi, fondée pareillement et sur la toute-puissance de Dieu, *Mais dites seulement une parole*; et sur le besoin qu'il en a, *et mon serviteur sera guéri*. Ce sont les vertus que nous devons imiter dans ce païen, comme deux dispositions essentielles pour nous approcher de l'Eucharistie; et c'est la matière des deux parties de cette homélie.

PREMIER POINT.

Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison. « L'humilité, dit saint Bernard, est une vertu par laquelle l'homme ayant une connaissance très-vraie de lui-même, devient vil et abject à ses propres yeux (13). » Ainsi, pour être humble, il suffit de se connaître; et plus nous nous connaissons, plus nous nous humilierons. Les plus grands saints ont été les plus humbles, parce qu'ils ont mieux connu qu'ils n'étaient rien par eux-mêmes. Aussi voyons-nous que dans le temps qu'on les élevait au-dessus des autres, ils se méprisaient intérieurement et se rabaisaient au-dessous de tout. Abraham, le père des croyants (Rom., IV, 11), ne se regardait que comme *de la cendre et de la poussière*. (Gen., XVIII, 27.) Job, si puissant parmi les Orientaux (Job, I, 3), que comme *une paille que le vent emporte*. (Job, XIII, 25.) David, qui était *selon le cœur de Dieu* (I Reg., II, 35), que comme *un chien mort*. (I Reg., IX, 8.) Paul, ce vase d'élection, se croyait le *moindre des apôtres* (Act. II, 15; I Cor., XV, 9.) Jean-Baptiste, sanctifié dès le ventre de sa mère pour être le Précurseur de Jésus-Christ, ne s'estimait pas *digne de délier les cordons des souliers* (Luc., II, 16; Joun., I, 27) de son Maître. La sainte Vierge, destinée à être la Mère de Dieu, ne reconnut en elle d'autre qualité, que celle de *la servante du Seigneur*. (Luc., I, 38.) Ne nous étonnons donc pas, si le centenier se trouve indigne de recevoir Jésus dans sa maison; mais reconnaissons que c'est son

humilité qui, lui donnant une parfaite connaissance de lui-même, le convainquit de son indignité, et qui forma en lui cette belle réponse, quand le Seigneur lui promit d'aller chez lui pour guérir son serviteur : *Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison*. Les Juifs superbes sont dans des sentiments bien différents de ceux de l'humble centenier. Au lieu d'avoir recours à l'extrême bonté de Jésus-Christ pour en obtenir le secours qu'ils lui demandent en faveur de cet homme, ils lui disent qu'il le mérite bien. *Dignus est ut hoc illi præstes*. (Luc., VII, 4; S. CHRYS., hom 26, in Matth.) Mais le centenier proteste, au contraire, qu'il est indigne non-seulement de la grâce qu'il demande, mais encore de recevoir Jésus-Christ chez lui : *Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum*.

Or, si nous voulons approfondir pourquoy la connaissance de nous-mêmes nous rend humbles, nous verrons que tout ce que nous sommes, et tout ce que nous avons, peut se réduire, ou à ce qui est en nous, comme notre propre fonds, ou à ce que nous possédons comme un bien étranger. Ce que nous avons de nous-mêmes, c'est le néant, le péché, la faiblesse, la mortalité; car, être homme, c'est tirer son origine du limon de la terre (Gen., II, 7.); c'est avoir ajouté à un péché de nature et involontaire, une infinité de péchés libres et volontaires, dont on s'est rendu coupable; c'est avoir autant de penchant pour commettre le mal, que d'opposition à faire le bien; en un mot, c'est *vivre un peu de temps, rempli de différentes misères*, (Job, XIV, 1), *pour retourner en poussière, et être lapâturé des vers*. (Gen., III, 19.) En vérité, quiconque se regarde de ce côté-là peut-il s'élever, ou plutôt peut-il manquer de s'humilier et de s'abaisser?

Si nous nous considérons ducôté des avantages qui sont en nous, mais que nous possédons comme des biens étrangers, nous ne trouverons encore que des sujets d'humiliation. En effet, quand nous réunirions dans un même homme tous les biens de la nature, de la fortune, de la grâce; quand il posséderait la beauté et la force du corps, toutes les lumières et les connaissances dont l'âme peut être capable; quand il regorgerait de biens, et serait revêtu des plus éminentes dignités; quand le Seigneur même l'aurait rempli de ses dons et de ses grâces : *De quoi se pourrait-il glorifier?* (I Cor., IV, 7.) Comme tous ces biens ne seraient en lui, pour ainsi dire, qu'en dépôt, qu'il pourrait les perdre en un moment, qu'ils ne lui auraient été donnés que pour en rendre un compte terrible à celui dont il les tiendrait, et pour être châtié d'une peine éternelle s'il en faisait un mauvais usage, ne serait-ce pas pour lui autant de sujets de trembler et de s'humilier devant le Seigneur, bien loin que leur possession lui donnât lieu de s'en glorifier? Aussi le Sage nous apprend, que

(15) Humilitas est virtus qua homo verissimam sui cognitionem sibi ipsi vilescit. (S. BERN. tract. De grad. humil. et superb.)

plus on est élevé au-dessus des autres, plus on doit s'abaisser en toutes choses (Eccli., III, 20.)

Mais si, après avoir jeté les yeux sur nous, nous les élevons au-dessus de nous pour y découvrir la grandeur et la puissance de Dieu, nous y trouverons un nouveau motif de nous humilier et de nous confondre en sa présence. C'est pour cela que le grand saint Augustin (*Confess.*) pria le Seigneur de lui faire la grâce de le connaître, et de se connaître soi-même, afin que cette double connaissance fût en lui comme un préservatif assuré contre l'orgueil : *Noverim te, noverim me*. En effet, il suffit de penser à Dieu pour s'abaisser au dessous de tous les hommes : et jamais nous ne connaissons mieux que nous ne sommes rien, qu'en nous occupant de celui qui est tout.

Si nous pouvions avoir une idée de cet Etre si puissant, que le monde est l'ouvrage de ses doigts (*Psal.* VIII, 5) ; si terrible, que les anges sont prosternés devant lui, parce qu'ils n'osent le regarder en face ; si saint, que rien d'impur n'entrera dans son royaume ; si juste, qu'il a préparé un feu dévorant pour punir éternellement ceux qui, à la mort, se trouveront coupables d'un seul péché mortel : « Si nous pouvions, dis-je, avoir une idée de cet Etre éternel, immens, immortel, infini ; qui ne se peut ni voir ni toucher, parce qu'il est au-dessus des sens ; ni concevoir, ni comprendre, parce qu'il est au-dessus de l'entendement (14) ; qui est la cause première de toutes choses ; le lieu et l'espace dans lequel elles sont contenues : le principe, le fondement et la fin de tout ce qui subsiste (15) : » quel respect cette connaissance ne nous inspirerait-elle pas pour lui ! Quelle humilité ne nous procurerait-elle pas à nous-mêmes ! Et vous qui tirez vanité de ce que vous êtes, et qui faites sentir aux autres la supériorité que vous avez au-dessus d'eux, si vous faisiez réflexion sur la distance infinie qui se trouve entre le Créateur et la créature, et le peu de différence qu'il y a de vous au reste des hommes, vous apprendriez à vous anéantir avec tous tant que nous sommes.

Que si notre propre bassesse, et la grandeur de Dieu nous portent également à l'humilité, sans doute que c'est pour nous une nouvelle obligation de nous humilier, quand nous nous disposons à recevoir Jésus-Christ dans le saint Sacrement des autels ; car c'est alors, qu'en considérant que, dans ce mystère auguste, l'Etre souverain s'unit au néant, la grandeur à la bassesse, le tout au rien ; en pensant, dis-je, que Dieu entre dans l'homme pour y faire sa demeure, et même pour être sa nourriture, nous devons nous

écrier, plus de cœur que de bouche : *Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison*. Mais voici deux raisons qui doivent nous engager à l'humilité, comme à une disposition essentielle, pour nous approcher de l'Eucharistie.

La première, c'est que par l'humilité seulement nous deviendrons dignes de nous en approcher. « Le centenier, dit saint Augustin, se rendit digne de recevoir Jésus dans son cœur, en se croyant indigne de le recevoir dans sa maison, car, s'il n'avait déjà eu dans son âme celui que, par respect, il craignait de recevoir dans son logis, il n'aurait pas dit avec tant d'humilité : *Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum* (16). » Le Fils de Dieu entra dans la maison de Simon sans entrer dans son cœur, parce que c'était un homme superbe. Au contraire, il entra dans le cœur du centenier sans entrer dans sa maison, parce qu'il était humble. C'est ainsi que les vallées se remplissent des eaux que les montagnes ne peuvent retenir (17) ; car enfin, plus notre cœur est vide de toutes choses, et comme anéanti par l'humilité, plus il a de capacité à loger l'Etre divin, « Que vous êtes élevé, ô mon Dieu, s'écrie le grand saint Augustin, et, cependant, vous habitez dans ceux qui sont humbles de cœur : vous les relevez à proportion que l'humilité les abat à vos pieds ; et, comme vous êtes vous-même leur soutien aussi bien que leur élévation, ils n'ont garde de tomber » (*Confess.*, lib. XI, cap. 3.) C'est par son humilité que la sainte Vierge a mérité d'attirer le Verbe du sein du Père éternel dans le sien, puisque, selon la pensée de saint Bernard (18), si ç'a été par sa virginité qu'elle a été agréable au Seigneur, ç'a été par son humilité qu'elle l'a conçu. Tâchons donc, quand il s'agit de nous disposer à la sainte communion, de rappeler en nous tous les motifs qui peuvent nous porter à l'humilité ; et comme il n'en est point de plus puissant que l'idée de notre propre bassesse, et de la grandeur de Dieu, mettons, pour ainsi dire, l'une et l'autre dans un même point de vue, pour nous anéantir ; et alors, sentant mieux combien nous sommes indignes d'un si grand bienfait, nous dirons avec l'apôtre saint Pierre, quand le Seigneur lui voulut laver les pieds : *Quoi, Seigneur, vous me laverez les pieds ! Vous, à moi ? « Tu mihi. »* (*Joan.*, XIII, 6.) Quoi ! mon Dieu, vous voulez venir à moi pour y faire votre demeure, vous que *la terre et les cieux ne peuvent contenir* ! (*II Paral.*, VI, 18.) Vous voulez vous abaisser jusqu'à moi qui ne suis rien, vous qui êtes au-dessus de tout : vous voulez loger chez moi qui ne suis que péché, vous qui êtes la pureté et

(14) *Hic nec videri potest, visu clarior, nec comprehendi, tactu purior, nec aestimari, sensu major ; et ideo sic cum digne aestimamus, dum inestimabilem dicimus.* (S. Cyr., *De idol. vanit.*)

(15) *Prima in causa es, locus rerum ac spatium, fundamentum cunctarum quaecumque sint, infinitus, ingentis, immortalis, perpetuus, solus.* (ARNOB., *Advers. gent.*)

(16) *Dicendo se indignum, presertim dignum, non*

in ejus parietes, sed in ejus cor Christus intraret : neque enim hoc diceret cum tanta fide, et humilitate, nisi illum quem timebat intrare in domum suam, corde gestaret. (Serm. 6, *De verb. Dom.*)

(17) *Quanto humilior, tanto capacior, tanto plenior. Colles enim aquam repellunt, vallis implebuntur.* (Serm. 47, *De temp.*)

(18) *Virginitate placuit, humilitate concepit.*

la sainteté même : non, Seigneur, je ne suis pas digne d'une si grande grâce : *Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum.*

La seconde raison qui doit nous porter à nous humilier, c'est que plus nous recevons de grâces du Seigneur, plus nous devons nous abaisser devant lui : « Parce que, dit saint Grégoire, plus une âme s'abaisse et paraît abjecte à ses propres yeux, plus elle devient chère et précieuse aux yeux de Dieu. En effet, si l'ingratitude est le partage de l'orgueil, la reconnaissance sincère et intérieure est la compagne inséparable de l'humilité (19). » Or, comme le Seigneur ne pouvait jamais nous faire une plus grande grâce que celle de se donner à nous dans le sacrement des autels, il s'ensuit que pour lui marquer notre reconnaissance d'un si grand bienfait, nous devons nous humilier devant lui (S. BERN., *in Cant.*, serm. 1), et « lui offrir, sur l'autel de notre cœur une hostie d'un profond anéanti-ement et d'une sincère action de grâces (20). » Repassons dans notre esprit les paroles du centenier, pour nous établir dans les mêmes sentiments ; et, comparant notre bassesse avec la grandeur de Dieu, disons, comme lui, avec une humilité aussi profonde : *Je reconnais, Seigneur, que je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison ;* mais il faut encore qu'une grande foi nous fasse ajouter :

DEUXIÈME POINT.

Mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. Rien ne nous fait mieux connaître l'excellence de la foi du centenier, fondée sur la persuasion où il était de la toute puissance de Jésus-Christ, que ces paroles qu'il ajouta pour prouver que d'une seule parole il pouvait guérir son serviteur, sans se donner la peine de venir jusque chez lui : *Puisque moi qui suis un homme soumis à d'autres, mais qui ai des soldats sous moi, je dis à l'un : Allez là, et il y va ; je dis à l'autre : Venez ici, et il y vient ; et à mon serviteur : Faites cela, et il le fait.* Car, dit saint Chrysostome, cet homme de guerre se représentait que dans le ciel il y avait des troupes d'anges soumis à Jésus-Christ qui en était le chef, et qu'il dominait aussi souverainement sur la maladie, sur la mort, et généralement sur toutes choses, qu'un général d'armée commande à tous ses soldats. « Ainsi, continue ce grand docteur, c'est comme s'il avait dit : Vous êtes Dieu, et je ne suis qu'un homme ; je suis soumis à autrui, et vous ne dépendez de personne ; si je ne laisse donc pas, étant homme, et soumis aux hommes, d'avoir néanmoins tant d'autorité, que ne pouvez-vous pas faire, vous qui êtes Dieu et indépendant de tout (21) ? » *Si je dis à l'un : Allez là, et il y va, et à l'autre : Venez ici, et il y vient, combien plus pouvez-*

vous vous faire obéir en tout ce qu'il vous plaira de commander ? Il n'est donc pas nécessaire que vous vous donniez la peine de venir chez moi ; mais vous pouvez, ou par un seul mouvement de votre volonté, ou par le ministère de vos anges, ordonner ce que vous voudrez, et vous serez aussitôt obéi (S. HIERON., *Comment. in Matth.*) : *Sed tantum dic verbo, et sanabitur puer meus.* Considérons, dit encore saint Chrysostome (*loc. cit.*), de quelle manière le centenier relève la puissance de Jésus-Christ, en reconnaissant que la mort lui est assujettie, et qu'il peut lui commander comme à son esclave ; car, par ces paroles : *Je dis à mon serviteur : Faites ceci, et il le fait,* il semble dire au Fils de Dieu : Si vous défendez à la mort de venir où est mon serviteur, elle n'y viendra point. Si vous lui commandez de s'en aller, elle s'en ira. Mais, sans avoir besoin de recourir à la force du raisonnement et à l'autorité des Pères, pour prouver l'excellence de la foi du centenier, le premier des gentils, selon la remarque de saint Hilaire (*can. 7, in Matth.*), qui devaient croire au Fils de Dieu, il suffit que l'Évangile nous apprenne que Jésus-Christ l'admira : *Audientis Jesus, miratus est ;* qu'il en fit l'éloge : *Amen dico vobis, non inveni tantam fidem in Israel ;* et que ce fut au mérite de sa foi qu'il accorda l'effet de sa demande : *Sicut credidisti, fiat tibi.*

Si la foi du centenier était fondée sur la connaissance qu'il avait de la puissance de Jésus-Christ, on peut dire qu'elle avait pour principe la maladie de son serviteur. Il le voyait dangereusement malade ; il n'attendait plus rien des remèdes humains ; il avait oui parler des prodiges surprenants que le Fils de Dieu opérait en tous lieux ; et touché d'une grâce intérieure, il fut à lui pour lui demander la guérison de son serviteur, qui lui était cher, et qui était près de mourir : *Erat moriturus.* (*Luc.*, VII, 2.) C'est ainsi que dans les desseins de la Providence, tous les maux qui nous arrivent doivent servir à faire naître ou à réveiller notre foi. Tous les malades dont il est parlé dans l'Évangile, n'ont recours à Jésus-Christ que parce qu'ils sentent leurs maladies, et qu'ils souhaitent d'en être délivrés. L'hémorroïsse, après avoir tenté toutes sortes de remèdes, sans en avoir reçu aucun soulagement, mit toute son espérance au Fils de Dieu, et fut persuadée que, *Si elle pouvait seulement toucher le bord de son vêtement, elle serait guérie.* (*Marc.*, V, 26.) Le prince de la Synagogue, pénétré de douleur de la mort de sa fille, fut trouver Jésus, et en l'adorant lui témoigna sans hésiter, que, *S'il venait en son logis, et imposait les mains sur sa fille, elle vivrait.* (*Matth.*, IX, 18.) Le centenier va de même trouver le Sauveur pour lui demander la guérison de son ser-

(19) Tanto unaquaque anima fit pretiosior ante oculos Dei, quanto præ amore veritatis despectior fuerit ante oculos suos. (*Moral.* lib. XVI, cap. 20.)

(20) Et sacrificamus hostiam humilitatis et laudis in ara cordis, igne fervide charitatis. (S. Aug., *De civit. Dei*, lib. 1.)

(21) Tu Deus, ego homo ; ego sub potestate, tu vero sub potestate non es. Si ergo ipse qui homo sum, et sub potestate aliena, tot tantaque facile possum efficere, quid est quod facere ipse non possis, qui et Deus es, et sub aliena potestate non es. (*Hom.* 26, *in Matth.*)

viteur; mais, par une foi bien plus parfaite, il ne demande ni la présence de Jésus-Christ ni l'imposition de ses mains, parce qu'il est convaincu qu'il peut guérir son serviteur de loin comme de près, ou par un acte de volonté, ou par une seule parole de sa bouche : *Sed tantum dic verbo, et sanabitur puer meus.*

Or, c'est avec une foi pareille que nous devons nous approcher de l'Eucharistie, c'est-à-dire qu'il faut que la même foi, qui découvrit au centenaire un Dieu couvert des voiles de l'humanité, nous fasse reconnaître ce même Dieu caché sous les espèces du pain et du vin. « Qui que les sens vous rapportent que dans l'hostie qu'on vous présente il n'y a que du pain, c'est à la foi à démentir vos sens. N'en jugez donc pas par le goût, mais que la foi vous fasse croire avec une entière certitude, et sans qu'il vous reste aucun doute du contraire, que l'on vous a donné le corps et le sang du Sauveur (22). » Servons-nous, donc pour croire la présence réelle du Fils de Dieu dans le saint Sacrement, du même raisonnement que saint Ambroise emploie pour prouver qu'il faut croire par la foi la génération du Verbe, sans pouvoir la comprendre. « Il est vrai, dit ce grand docteur, qu'il ne m'est pas permis de savoir comment le Fils est né du Père; j'avoue que je ne comprends point la manière de cette génération éternelle, mais j'en connais l'Auteur. Nous n'avons pas assisté à cette naissance divine que le Fils a prise dans le sein de son Père; mais nous avons été témoins de cette voix céleste pour laquelle le Père éternel l'a reconnu pour son Fils (23). » De même nous pouvons dire : Je ne comprends point comment il se peut faire qu'un Dieu-Homme soit renfermé dans un morceau de pain, qu'il puisse être en même temps en mille lieux différents, qu'on ne le divisé point en divisant l'hostie, qu'il soit aussi entier dans une petite partie que dans une plus grande. Mais je crois toutes ces choses, parce que j'ai sa parole pour caution, lorsqu'il a dit : *Ceci est inon corps.* (Matth., XXVI, 26.) Sa puissance n'est trop connue pour douter qu'il ne puisse faire ce qu'il voudra. C'est le même qui commanda que le ciel fût fait, et le ciel fut fait : il ordonna que la terre fût faite, et elle le fut aussitôt. « Vous voyez par là, dit encore saint Ambroise, combien la parole de Dieu est efficace et toute-puissante. Si donc elle a eu une si prodigieuse vertu, que de donner l'être aux choses qui n'étaient point, combien en aurait-elle davantage pour changer celles qui étaient déjà (24)? » C'est de quoi le centenaire était bien convaincu, lorsqu'il disait au Seigneur : *Sed tantum dic verbo, et sanabitur puer meus.*

(22) Quamvis tibi sensus hoc suggerit, tamen fides te confirmat, ne ex gustu rem judices, quin potius habeas ex fide pro certissimo, ita ut nulla subeat dubitatio esse tibi donata, corpus et sanguinem. (S. CYRILLE.)

(23) Nam etsi non licet mihi scire quemadmodum natus sit, non licet tamen nescire quod natus sit. Sermon generationis ignoro, sed Auctorem ge-

Mais comme ce fut la maladie de son serviteur qui lui fit avoir recours à Jésus-Christ pour en obtenir la guérison, de même il faut que les maladies de nos âmes nous engagent à nous approcher de lui, comme d'un médecin tout-puissant, qui est le maître de la vie et de la mort. Ne séparons donc point ces deux choses, quand nous nous disposons à recevoir le Fils de Dieu dans le sacrement auguste des autels : la toute-puissance qui est dans lui, et le besoin qui est dans nous. Sa toute-puissance nous en fera approcher avec une grande confiance; et le besoin que nous en avons, avec une grande ferveur. Ainsi, ayons une vraie douleur de nous voir toujours les esclaves de la cupidité; car, quand d'une part nous sentirons nos misères, et que de l'autre nous serons persuadés, que par une bonne communion Jésus-Christ entrera dans nous pour nous en guérir, animés de la même foi qui animait le centenaire, nous dirons avec lui : Mon serviteur, ou plutôt mon âme, est dangereusement malade; mais, Seigneur, d'une seule parole vous pouvez la guérir : *Sed tantum dic verbo, et sanabitur anima mea.*

Comme le Seigneur est le Maître de tout, et qu'il nous a même ordonné de lui demander tous les jours *notre pain de chaque jour* (Luc., XI, 3), on peut dans le temps de la communion, lui représenter toutes les choses dont nous avons besoin, et le prier, ou de nous délivrer de la pauvreté, ou de nous redonner la santé, ou de faire connaître notre innocence injustement attaquée. Toutes ces prières sont bonnes, pourvu qu'on les fasse avec soumission à l'ordre de Dieu, et qu'on y ajoute : *Que votre volonté soit faite.* (Matth., XXVI, 42.) Mais ce qu'on doit principalement demander à Dieu, quand on a le bonheur de le posséder dans sa poitrine, c'est la grâce de se sanctifier dans la pauvreté; c'est la patience dans les maux; c'est de faire un bon usage des persécutions que l'on souffre. Ce qu'on doit lui demander avec un grand zèle, c'est de nous délivrer de telle ou telle passion qui nous domine; c'est de nous donner telle ou telle vertu qui nous est si nécessaire. Ainsi, c'est à chacun de nous à connaître la maladie de son âme, pour en demander la guérison au Seigneur, et pour pouvoir lui dire, avec le centenaire : *Sed tantum dic verbo, et sanabitur anima mea.* Attachons-nous donc à la remarquer en nous, et ne soyons pas si aveugles de n'y point connaître ce que tout le monde y voit. Car rien n'est plus ordinaire que cet aveuglement : l'un ne s'aperçoit pas de l'avarice qui le tyrannise; l'autre de l'orgueil qui l'élève; celui-ci de la colère qui l'enflamme; l'autre de la paresse qui le captive. D'où il arrive que dans ces

nerationis agnosco. Non interfinimus cum ex Patre Dei Filius nasceretur, sed interfinimus cum a Patre Dei Filius diceretur. (In Luc., lib. IV, cap. 5.)

(24) Vides ergo quam operatorius sit sermo Christi. Si ergo tanta vis in sermone Domini Jesu ut esse inciperent que non erant, quam magis operatorius, ut sint que erant, et id aliud commutentur? (De Sacramentis, lib. III, cap. 4.)

moments précieux, où l'on pourrait parler à Dieu cœur à cœur, et comme un ami a coutume de parler à son ami, on se contente de réciter une infinité de prières vocales sans rien demander en particulier, parce qu'on croit n'avoir rien à lui demander : au lieu que si on connaissait la maladie de son âme, et qu'on eût un sincère désir d'en obtenir la guérison, on s'adresserait à ce Dieu, qui veut bien venir loger chez nous, on le prierait d'en éloigner tout ce qui peut déplaire à ses yeux, pour s'y préparer un séjour digne de lui, et chacun lui dirait suivant ses différents besoins :

Grand Dieu, qui, pour l'amour de nous, vous êtes fait *si petit* (Isa., VI, 9); qui pendant votre vie mortelle avez été si humblement *soumis* aux volontés de Marie et de Joseph (Luc., II, 51); qui du sein de votre gloire ne dédaignez pas, en vertu des paroles sacramentelles, d'obéir à la voix du prêtre; arrachez de nos cœurs cet orgueil qui nous soulève si souvent contre vous, et qui presque toujours nous élève intérieurement au-dessus du reste des hommes. O Jésus ! qui par vos saints exemples, et vos divines leçons, nous avez enseigné que l'on ne peut entrer dans votre gloire que par les humiliations, détruisez en nous cette estime superbe que nous avons de nous-mêmes, cette malheureuse inclination, qui nous porte si naturellement à rechercher celle du monde, et donnez-nous le courage de marcher dans les voies que vous nous avez frayées. Médecin de nos âmes (I Petr., II, 21; Matth., IX, 12), guérissez toutes nos maladies intérieures. *Boi des rois et Seigneur des seigneurs* (Apoc., XIX, 11), réglez souverainement dans nos cœurs, assujettissez-vous toutes les passions qui veulent nous dominer; faites, par votre grâce, que nous ne voulions point avoir d'autre Maître que vous, et que le péché n'ait aucun empire sur nous. En un mot, Seigneur, *demeurez en nous, et nous en vous* (Joan., VI, 47) pendant cette vie, afin que nous ayons le bonheur de jouir de vous pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

1^{er} VENDREDI DE CAREME.

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. V, v. 43-48; c. VI, v. 1-16.

Jésus-Christ y règle : 1. Les sentiments intérieurs du cœur. 2. Les actions extérieures de la main.

Pour nous établir dans les dispositions où nous devons être afin de profiter sûrement de la parole de Dieu, remarquons d'abord avec saint Chrysostome (hom. 16, in Matth.), « quelle est la puissance de celui qui prononce ces paroles : Mais moi, je vous dis : *Ego autem dico vobis*. Considérons l'autorité avec laquelle il agit, et comme il parle en législateur; car, qui d'entre les prophètes, qui d'entre les justes, ou les patriarches, a jamais parlé de la sorte ? Ils commençaient

leurs discours par ces mots : *Voici ce que dit le Seigneur* (Deut., II, 2 etc.) Mais le Fils de Dieu parle en son propre nom : *Et moi je vous dis*. Ils parlaient en serviteurs, mais Jésus-Christ parle en Maître. » En un mot, ils parlaient à des hommes qui, comme eux, étaient serviteurs du même Maître; mais, pour lui, il parle à ses propres serviteurs. *Écoutez-le* (Matth., XVII, 5) donc avec tout le respect qui lui est dû, et faisons en sorte de profiter de ses divines instructions. Il nous en donne deux principales, qui embrasent tout notre Évangile, et que nous pouvons réduire en deux mots; car, par ces paroles, *Mais moi je vous dis, aimez vos ennemis*, il règle, 1^o les sentiments intérieurs du cœur; et par celles-ci : *Prenez bien garde de faire vos bonnes œuvres devant les hommes, pour en être vus*, il règle, 2^o les actions extérieures de la main. Ce sont les deux parties de notre Évangile, et celles de cette homélie.

PREMIER POINT.

Vous avez appris qu'il a été dit : Vous aimerez votre prochain, et vous haïrez votre ennemi : Et moi, je vous dis : Aimez vos ennemis : faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient, afin que vous soyez enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous ? Les Publicains ne le font-ils pas eux aussi ? Et si vous ne saluez que vos frères, que ferez-vous en cela de plus que les autres ? Les païens ne le font-ils pas aussi ? Soyez donc, vous autres, parfaits, comme votre Père céleste est parfait.

Quand Jésus-Christ, en parlant aux Juifs, leur dit : *Vous avez appris qu'il a été dit : Vous aimerez votre prochain, et vous haïrez votre ennemi*; il faut remarquer, en passant, qu'il ne leur dit pas qu'ils l'ont lu dans l'Écriture; car plusieurs Pères estiment, que la loi ne leur commandait point de haïr leurs ennemis, puisqu'au contraire elle les oblige à les servir dans le besoin (Exod., XXIII, 4); mais comme elle ordonnait d'*aimer son prochain* (Levit., XIX, 18), et que par le prochain, selon la glose des Pharisiens, ils entendaient seulement ceux de leur nation, ils inféraient de là qu'ils devaient haïr leurs ennemis, c'est-à-dire les étrangers. Demeurons cependant d'accord que saint Augustin a cru que, selon la loi, les Juifs pouvaient haïr leurs ennemis, mais que ce grand docteur a estimé, en même temps, que « c'était plutôt une permission qu'elle accordait à leur faiblesse, qu'un commandement qu'elle fit à ceux d'entre eux qui étaient justes (25). » Quoi qu'il en soit, le Fils de Dieu s'étant fait homme pour perfectionner la loi, est venu régler les sentiments

(25) Nec quod in lege dictum est : *Oderis inimicum tuum*, non jubentis justo accipienda est, sed

permissivis infirmo : (Serm. Dom. in monte, cap. 21.)

de notre cœur, et prétend « que nous lui en rapportions tellement tous les mouvements, que nous aimions notre ami en lui, et notre ennemi pour l'amour de lui (26). » *Vous avez entendu qu'il a été dit : Vous aimerez votre prochain, et vous haïrez votre ennemi. Et moi je vous dis, Aimez vos ennemis.* Rendons-nous attentifs aux leçons de ce divin Maître; et si nous voulons avoir part à la récompense qu'il a attachée à ce précepte, pratiquons-le dans toutes les circonstances qu'il nous prescrit, malgré toutes les difficultés que nous y sentons.

Aimer nos ennemis de la manière dont le Seigneur veut que nous les aimions, c'est les aimer du cœur, de la langue et de la main; et c'est ce qui nous est marqué précisément dans notre Évangile. En effet, quand Jésus-Christ nous dit : *Aimez vos ennemis*, pouvons-nous entendre autre chose, sinon que nous devons avoir de l'amour pour ceux qui nous haïssent, ou que nous n'aimons pas, et pour qui nous nous sentons, ou nous nourrissons dans nos cœurs de la haine et de l'aversion: car la religion du Fils de Dieu n'est pas une religion de politique, qui ne règle que les dehors de la société civile; c'est une religion tout intérieure, qui règle principalement le dedans, et qui est fondée sur la vérité et la charité. Ainsi, pour obéir à ce commandement de Jésus-Christ: *Aimez vos ennemis*, il ne suffit pas de les saluer en public, et de les traiter honnêtement devant les hommes: ce pourrait être l'ouvrage d'une prudence charnelle; mais, de plus, il faut avoir pour eux les sentiments d'une sincère amitié; être disposés à leur rendre service dans les choses qui dépendent de nous, leur désirer un heureux succès dans toutes leurs entreprises, avoir du chagrin des maux qu'ils ressentent, et de la joie de tous les biens qui leur arrivent; c'est ainsi qu'on aime ses ennemis: *Diligite inimicos vestros.*

Mais parce que nous pouvons nous tromper dans les sentiments intérieurs de notre cœur, il faut que la langue parle, il faut que notre bouche s'ouvre, afin de bénir ceux qui nous persécutent. Voilà ce qu'on peut appeler l'essentiel du christianisme, qui est fondé sur la charité et sur l'amour du prochain. Car qu'est-ce qu'*aimer son prochain comme soi-même* (Luc., X, 27), sinon lui souhaiter tous les biens que nous nous souhaitons à nous-mêmes? Or, comme les seuls biens véritablement dignes de nos desirs sont les biens de l'éternité, il s'ensuit que ce sont ceux-là principalement que nous devons souhaiter, et même tâcher de procurer à notre prochain, c'est-à-dire à tout homme, quel qu'il puisse être, voisin ou étranger, ami ou ennemi, ainsi que le Seigneur nous l'a fait connaître (Luc., X, 33 seqq.) par la parabole du Samaritain. (S. Aug., *De doct. Christ.*, lib. I, cap. 30.) Et par conséquent, en vertu

du précepte de l'amour du prochain, comme ceux qui nous maudissent, et qui nous persécutent, sont dans des dispositions qui les éloignent du ciel, nous devons prier pour eux, afin d'obtenir du Seigneur qu'il change leur cœur, et les établisse dans des sentiments de paix et de charité. (Esther, XIV, 13.) C'est l'exemple que Jésus-Christ et tous les saints, après lui, nous ont laissé. *On nous maudit*, dit l'Apôtre, au nom de tous, *et nous bénissons; on nous dit des injures, et nous répondons par des prières.* (I Cor., IV, 12.)

Enfin, il faut faire du bien à ceux qui nous haïssent: *Benefacite his qui oderunt vos.* Car comme il n'est pas aisé de connaître ce qui se passe dans nous-mêmes, et comme il arrive souvent que les paroles de la bouche ne sont pas conformes aux sentiments du cœur, c'est à des efforts solides et réels à nous répondre de l'amour véritable que nous avons pour nos ennemis. *Mes enfants*, dit l'apôtre saint Jean, *n'aimons pas de parole, ni de la langue, mais par œuvres, et en vérité* (I Joan., III, 13); et comme celui-là est un menteur qui dit qu'il aime Dieu, et qui ne garde pas ses commandements (I Joan., II, 4), de même celui-là se trompe, qui assure qu'il aime ses ennemis, et qui ne leur fait pas le bien qu'il pourrait leur faire. La loi ordonnait à celui qui trouvait dans une fosse le bœuf de son ennemi, de le retirer. (Deut., XII, 4.) Apprenons, dit un Père (Chron. Ep. Aquil., serm. I, in sup. Evang.) ce que nous devons aux hommes, dans la loi nouvelle, par ce que l'on était obligé de faire dans l'ancienne: c'est-à-dire, que quand nous voyons notre ennemi dans la pauvreté, ou plongé dans un abîme d'affaires, d'où il ne peut se tirer sans secours, il faut lui prêter une main charitable, quelques mauvais offices que nous en ayons reçus, et lui faire autant de bien qu'il nous a fait de mal (Rom., XII, 21); ou, si les occasions nous manquent, de lui rendre des services effectifs, nous sommes obligés d'être toujours dans la disposition de faire pour lui tout ce qui peut dépendre de nous.

Confessons la vérité: ce précepte est tout à fait difficile, et il n'en est point qui répugne davantage à la nature; car enfin, dirait-on: Comment voulez-vous que j'aie dans mon cœur de la douceur et de la tendresse pour celui qui ne me fait voir dans le sien que de l'amertume et de la haine? Comment faire servir ma langue à prier pour un homme qui ne se sert de la sienne que pour me calomnier, et me perdre de réputation? Comment employer mes mains à faire du bien à un ennemi qui a les siennes toutes levées pour m'opprimer?

Voilà ce que la passion nous présente toujours devant les yeux; et l'on peut dire que c'est cette attention aux outrages que nous avons reçus, et que notre imagination grossit de plus en plus, qui nous fait croire le pardon impossible. Cependant ne soyons

(6) *Ille veraciter charitatem habet, qui et amicum diligit in Deo, et inimicum propter Deum.* (Serm. Dom., etc.)

pas si lâches que de perdre courage : sachons que ce qui paraît au-dessus de nos forces devient aisé avec le secours de la grâce de Dieu (*Marc.*, X, 27), et que pour accomplir des préceptes qui nous paraissent si difficiles, nous devons faire ce que nous pouvons, demander ce que nous ne pouvons pas, et qu'il nous aidera, afin que nous le puissions (27). Il ne nous commande point des choses impossibles, dit saint Jérôme (*in Matth.*), mais des choses parfaites. Il nous commande ce que David a accompli à l'égard du roi Saül, et de son fils Absalon (*II Reg.*, XVIII, 5; XXIV, 11 seqq.); ce que saint Etienne a pratiqué lorsqu'il a prié pour ceux qui le lapidaient (*Act.*, VII, 59); ce que saint Paul a exécuté, lorsqu'il a désiré d'être anathème pour les Juifs, ses persécuteurs (*Rom.*, V, 3); ce que Jésus-Christ nous a enseigné, encore plus par ses actions que par ses paroles, lorsqu'il a demandé grâce pour ceux mêmes qui l'avaient attaché à la croix. (*Luc.*, XXIII, 34.) Ajoutons que s'il faut se faire violence pour aimer ses ennemis, la haine est une passion cruelle qui nous fait bien de la peine; et sans doute que pour tous ceux dont les inclinations sont douces et pacifiques, il y aurait plus de profit à se vaincre tout d'un coup, et à retrouver ainsi la tranquillité qu'on a perdue, qu'à passer sa vie dans un trouble continuel; tantôt dans la maligne joie du mal qu'on vient de faire à son ennemi; tantôt dans le chagrin cuisant de celui qu'on a reçu, et toujours dans une mortelle appréhension de celui qu'on peut en recevoir. Mais, sans nous arrêter à ces raisons humaines, après avoir vu dans notre Évangile la manière dont nous devons aimer nos ennemis, achevons-en l'explication; et nous allons y découvrir trois motifs, qui doivent nous paraître très-puissants pour nous engager à l'observation de ce précepte.

Le premier, c'est que le Seigneur nous l'ordonne : *Mais moi je vous dis, aimez vos ennemis.* Or, dit saint Augustin (28), la loi commande, et ne souffre pas qu'on dispute contre elle; ainsi c'est à nous à nous soumettre, et non à raisonner. Mais, dites-vous, cette loi est pénible; on l'avoue de bonne foi: mais Jésus-Christ ne nous a-t-il pas avertis, que depuis les jours de Jean-Baptiste, le royaume de Dieu souffre violence; et qu'il n'y a que ceux qui s'en font une continuelle, qui le ravissent? (*Matth.*, XI, 12; *Luc.*, XVI, 16.) C'est à ce prix qu'il nous propose le ciel; ce n'est que par les souffrances qu'il est entré dans sa gloire, et personne n'y est encore entré sans souffrir. (*II Tim.*, II, 5.) Elevons-y nos yeux, et nous verrons que ce nombre innombrable de saints, qui ont tous une pal-

me à la main (*Apoc.*, VII, 9), ne l'ont obtenue que par leurs travaux, les uns ayant souffert par leurs propres mains et les autres par des mains étrangères. « Quoï! dit saint Augustin (serm. 61, *De tempore*), tant de martyrs de différents âges, de l'un et de l'autre sexe, ont enduré avec une patience héroïque qu'on leur arrachât la vie par les supplices les plus longs, les plus cruels; qu'on employât contre eux la dureté du fer, l'activité du feu, la cruauté des bêtes féroces, et nous prétendons ne pouvoir souffrir quelques paroles de mépris! Je ne sais, dit ce Père, avec quel front nous osons aspirer à la gloire de ceux que nous ne voulons pas imiter dans les moindres choses. » Voilà donc le premier motif qui nous doit porter à aimer nos ennemis, quelque répugnance que nous y ayons: c'est que nous sommes les disciples d'un Maître qui nous le commande : *Ego autem dico vobis, Diligite inimicos vestros.*

Le second, c'est que comme ce commandement était difficile à accomplir, le Fils de Dieu y a attaché une récompense, qu'il n'a promise à aucune vertu : *Afin que vous soyez les enfants de votre Père, qui est dans le ciel* : « il ne promet pas une terre, comme à ceux qui sont doux; ni la miséricorde, comme à ceux qui sont miséricordieux; ni des consolations, comme à ceux qui pleurent; ni le royaume même du ciel, comme à ceux qui sont pauvres d'esprit, et à ceux qui souffrent persécution pour la justice : mais, dit saint Chrysostome, il nous promet que nous deviendrons les enfants de notre Père qui est dans le ciel, et même semblables à Dieu, autant que des hommes le peuvent être (29). » Et pour nous prouver comment Dieu notre Père aime ses ennemis, et comment nous lui deviendrons semblables en aimant les nôtres, il ajoute : *Qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes, c'est-à-dire, qui fait du bien à ses amis et à ses ennemis.* Car l'injuste et le méchant sont ennemis de Dieu, comme le bon et le juste sont ses amis. Ainsi, être semblable à notre Père qui est dans le ciel, c'est à nous d'éloigner personne de notre cœur, ou plutôt, c'est aimer tout le monde, dans les entrailles de Jésus-Christ, (*Phiipp.*, I, 8.) C'est faire du bien à ceux que nous n'aimons pas. « Avons-nous donc reçu une injure d'un ennemi? Si nous voulons nous mettre en état de lui pardonner aisément, ne regardons pas l'injure que nous avons reçue, mais la gloire qui nous est promise pour récompense. Nous a-t-on fait quelque outrage? n'envisageons pas celui qui nous l'a fait, mais celui qui doit couronner notre patience (30). » — « Ce sera alors, dit saint Chrysostome (hom. 28 *in Matth.*),

(27) Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuyat ut possis. (*Concil. Trident.*)

(28) Lex præcipit, non disputat.

(29) Neque enim terræ hic meminit, sicut militibus, nec consolationis ac miserationis, sicut indigentibus ac miserentibus, neque regnum caelorum memorat, sicut in pauperibus spiritu, perse-

cutioneque patientibus; sed quod his erat sublimius, ut scilicet fierent similes Dei, prout tamen hominibus id esset possibile. (Hom. 18, *in Matth.*)

(30) Vis ergo diligere inimicum tuum, si injuriam patieris, noli injuriam præsentem aspicere, sed considera gloriam quam pro mercede consecutus es : si damnum passus fueris, noli hec dam-

que nous aimerons celui qui nous a fait tort, au lieu de le haïr, puisqu'il nous procurera un si grand bien, et nous élèvera à une si grande gloire. » *Ut sitis filii Patris vestri qui in calis est.* Plus cette récompense est grande, plus il est aisé de voir qu'elle ne sera pas pour des hommes qui n'aiment que ceux qui les aiment, qui ne saluent et n'embrassent que leurs frères : car en cela ils ne font que ce que les païens font eux-mêmes. Concluons donc, avec notre Evangile, qu'au lieu de faire seulement ce que font les gentils qui ne connaissent point Dieu (I Thess., IV, 5), c'est à nous, qui avons l'honneur d'être chrétiens, de nous efforcer de devenir parfaits, comme notre Père céleste est parfait : *Estote ergo vos perfecti, sicut Pater vester celestis perfectus est.* Car c'est à nous qu'il adresse ces dernières paroles : *Soyez donc, vous autres : « Estote ergo vos. »* Or cette perfection qui nous fera arriver au comble de la vertu chrétienne, consiste à suivre les exemples de miséricorde que Jésus-Christ nous a donnés. (S. CHRYS., hom. 18, in Matth.) Nous ne pouvons pas l'imiter dans sa grandeur et son indépendance, mais nous pouvons le copier dans sa douceur et sa charité. Remarquons aussi qu'il n'est pas dit : *Soyez parfaits comme votre Dieu*, parce qu'il ne dépend pas de nous de lui ressembler dans les actions où il agit en Dieu ; mais il est dit : *Soyez parfaits comme votre Père* ; parce que dans celles où il paraît Père, nous pouvons et même nous devons, comme ses enfants, nous le proposer pour modèle, et marcher en tout sur ses pas. (I Petr., II, 21.) C'est pour cela qu'il ne nous dit pas que nous deviendrons semblables à celui qui a créé le soleil, mais à celui qui fait lever son soleil sur les bons et sur des méchants. Saint Augustin nous fait observer que ce soleil est appelé le sien : *Solem suum* (31). Cependant, quoiqu'il soit tellement à lui, qu'il puisse en faire tout ce qu'il lui plaît, il ne laisse pas de le faire servir aux méchants et aux injustes, pour nous faire entendre que nous serons inexcusables devant lui, si nous refusons de faire du bien à ceux que nous n'aimons pas, nous qui n'avons rien que de sa libéralité et que nous puissions dire être véritablement à nous.

Mais si la grandeur de la récompense ne nous touche pas, craignons le malheur dont nous sommes menacés, si nous ne pardonnons pas à nos ennemis ; et c'est le troisième motif qui doit nous porter à leur pardonner. Rien n'est plus marqué dans l'Ecriture, que le pardon que nous demandons à Dieu, est attaché à celui que nous accorderons à ceux qui nous ont offensés. (Matth., XVIII, 35 ; Luc., VI, 63.) Ainsi, si nous conservons notre haine, Dieu nous réservera sa colère ; et si nous ne pardonnons point, nous n'avons point de pardon à espérer. C'est la prière

que nous lui faisons tous les jours. Et, *ce sera par notre bouche qu'il nous jugera* (Luc., XIX, 22), puisque nous-mêmes nous ne lui demandons d'agir avec nous que comme nous agirons avec nos ennemis ; pardon pour pardon, miséricorde pour miséricorde ; mais aussi sévérité pour sévérité, inflexibilité pour inflexibilité. En quoi nous ne pouvons assez admirer la bonté infinie de notre Dieu qui veut bien se régler sur nous en cette occasion, et nous remettre l'injure que nous lui avons faite, pourvu que nous remettions celle que nous avons reçue. Car enfin, quand un homme nous a offensés, c'est un homme comme nous qui nous a fait une offense : mais quand nous avons péché contre Dieu, c'est la créature qui s'est révoltée contre son Créateur ; c'est un ver de terre (Psal. XXI, 7) qui s'est élevé contre une Majesté infinie. Cependant si nous pardonnons à cet homme, Dieu nous pardonnera, c'est-à-dire, que si nous remettons cent deniers qui nous sont dus, il nous remettra dix mille talents (Matth., XVIII, 1 seqq.) que nous lui devons. Est-il rien de plus avantageux pour l'homme, et ne faut-il pas être insensé pour refuser un parti que nous n'aurions jamais osé demander au Seigneur, si le Seigneur ne nous l'avait offert lui-même ? Mais est-il rien où la miséricorde de Dieu paraisse avec plus d'éclat, puisque ce sera par cette indulgence que nous aurons pour nos ennemis, que nous rentrerons en grâce avec le Seigneur, et que nous deviendrons parfaits comme notre Père céleste est parfait. C'est ainsi que Jésus-Christ nous apprend à régler les sentiments intérieurs du cœur. Voyons d'ailleurs comment nous devons régler les actions extérieures de la main.

DEUXIÈME POINT.

Prenez garde de ne pas faire vos bonnes œuvres devant les hommes, pour en être vus ; autrement vous n'en recevrez point la récompense de votre Père qui est dans les cieux. Lors donc que vous donnerez l'aumône, ne faites point sonner la trompette devant vous comme font les hypocrites dans les synagogues, et dans les rues, pour être honorés des hommes. Je vous dis en vérité qu'ils ont reçu leur récompense. Mais lorsque vous ferez l'aumône, que votre main gauche ne sache point ce que fait votre main droite, afin que votre aumône se fasse en secret, et votre Père qui voit ce qui se passe dans le secret, vous en rendra la récompense.

Après que le Fils de Dieu (dans le discours célèbre, d'où sont tirées les paroles de notre Evangile) eut instruit ses disciples de la nécessité des œuvres de justice, il leur parla de la fin qu'on doit s'y proposer, pour leur faire éviter le défaut des Pharisiens, qui gâtaient toutes leurs œuvres, parce qu'ils ne les faisaient que dans des vues tout

num aspicere, sed illud patientiæ lucrum. (Auctor Oper. imp., hom. 13.)

(31) Non solum ait : *Qui facit solem oriri, sed addidit suum, id est, quem ipse fecit, ut hinc ad-*

moneremur quanta liberalitate ex præcepto ejus præstare debemus, quod non creamus, sed ex muneribus ejus accipimus. (S. Aug., lib. I. De serm. Dom.)

humaines. Car ce n'est pas assez de faire de bonnes actions, si on ne les fait bien; et à moins que nous ne veillions avec soin sur nous-mêmes, il arrive souvent que l'amour-propre s'y glisse, et que par le poison subtil qu'il y répand, il en corrompt tout le mérite. C'est pour cela que Jésus-Christ commence par ces paroles: *Attendite*. Comme s'il disait: Mes disciples, vous aurez de grands ennemis à combattre. Quand vous aurez vaincu le démon, qui vous portera à toutes sortes de crimes, et que, fidèles à ma grâce, vous en serez venus à pratiquer toutes sortes de vertus, ne vous croyez pas pour cela en sûreté, mais prenez bien garde à vous: *Attendite*. En effet, c'est alors qu'on a affaire à l'amour-propre, le plus dangereux comme le plus subtil de nos ennemis, qui s'insinue et entre partout, qui se mêle et se confond dans les bonnes œuvres, dont la beauté se flétrit et le mérite se perd, sitôt qu'elles sont atteintes du ver de la vaine gloire (32); de même que le lierre vert et florissant sous lequel se reposait Jonas, devint sec au moment qu'un ver l'eut rongé par le pied. (*Jon.*, IV, 7.)

L'esprit de notre Évangile n'est donc pas de parler aujourd'hui contre ces hypocrites, qui sont des monstres dans la religion, composés d'un dedans tout corrompu et d'un dehors saint et édifiant; mais d'instruire les fidèles qui pratiquent beaucoup d'œuvres de justice, et qui souvent en perdent le fruit, parce que l'amour-propre y a quelque part. C'est à eux que nous adressons ces paroles de Jésus-Christ: *Attendite*. En effet, il ne faut point d'attention pour connaître l'imposture quand nous en sommes coupables, elle frappe assez les yeux par sa difformité; mais rien n'est plus difficile que de bien discerner si notre œil est simple (*Luc.*, XI, 34.), c'est-à-dire si notre intention est pure dans le bien que nous pratiquons; et autant il est dangereux de vouloir pénétrer celle d'autrui dans les bonnes œuvres qu'il fait, autant est-il nécessaire d'approfondir la nôtre, dans celles que nous faisons. Car le Seigneur ne considère pas simplement l'action, mais il discerne la volonté, et c'est elle qu'il punit, ou qu'il récompense (33). Il ne nous est pas défendu de faire l'aumône devant les hommes, mais il nous est défendu de rechercher à en être vus. On ne vous demande point le secret de l'action, mais la droiture de la volonté et la pureté de l'intention. D'où il s'ensuit, selon la pensée de saint Augustin (serm. 60, *De temp.*), que celui qui fait l'aumône en public, mais qui n'y cherche que la gloire de Dieu, sera récompensé comme s'il l'avait faite en secret; et que celui qui l'a faite en secret, et qui n'y cherche que sa propre gloire, sera puni comme s'il l'avait faite en public. Voilà

ce qu'on ne dénie point sans beaucoup d'attention sur soi-même, parce qu'on veut toujours s'aveugler, et que, par un intérêt secret, qui est le motif le plus ordinaire de nos actions, dans les choses mêmes que nous faisons le plus pour nous, nous voulons croire que c'est pour Dieu que nous les faisons, afin de ne perdre rien, ni d'une approbation humaine qui nous flatte, ni d'une récompense divine qui nous est promise. Fait-on l'aumône devant les hommes, on se persuade que c'est pour les édifier; la fait-on en secret, on veut croire que c'est pour éviter le danger de la louange. Et cependant, si le cœur n'est bien vide de l'amour de soi-même, il se peut faire que par l'aumône publique, on cherche à contenter un amour-propre plus grossier, et que par la secrète on veut en satisfaire un plus délicat. Ce qui fait dire à saint Grégoire (p. 8, p. I, cap. 9), « que l'âme se trompe et se séduit souvent elle-même; parce que ce qui nage sur la surface de la pensée est bien différent de ce qui est caché dans le fond du cœur. Tel, dit le Père, ne croit pas aimer l'honneur du monde, qui l'aime véritablement, et se persuade aimer la gloire de Dieu, qu'il n'aime point en effet. Ce n'est donc pas assez de se cacher pour faire l'aumône d'une manière qui plaise sûrement au Seigneur, puisqu'en se cachant, on peut avoir dessein d'en retirer une double gloire: et celle de l'aumône que l'on fait, et celle du secret dans lequel on la fait (34). » « En quoi, dit saint Chrysostome, de pareils chrétiens sont charitables en apparence, mais cruels et inhumains dans le cœur; car ils ne donnent pas l'aumône par une sincère compassion de leur prochain, mais par un désir de s'acquérir de la gloire; et n'est-ce pas une cruauté, lorsque votre frère meurt de faim, de songer à vous procurer de l'estime, et non à le soulager dans ses maux (35)? » Il n'y a que la bonne intention que l'on a, qui puisse rendre nos bonnes œuvres méritoires, et c'est à elle à régler les actions extérieures de la main, pour nous faire agir avec cette droiture que le Seigneur demande de nous, si nous voulons qu'il nous en tienne compte. Ainsi, tout le devoir du chrétien, c'est de travailler sans cesse à purifier son cœur, puisque ceux-là seulement verront Dieu qui ont le cœur pur. (*Matth.*, V, 8.)

Que nous pouvons bien dire, avec saint Jérôme (*in Matth.*), que les vices des Pharisiens sont passés jusqu'à nous! Quand nous lisons dans notre Évangile, qu'ils faisaient sonner la trompette devant eux, soit, selon la pensée de quelques interprètes, qu'ils en usassent ainsi pour assembler les pauvres, à qui ils voulaient donner l'aumône; soit, comme l'estime saint Chrysostome, que le Seigneur

(32) *Invisibilis enim serpens et lubricus quem observare jubemus, et latenter in sensu ingreditur, et seducit.* (*Auctor Oper. imperf.*, hom. 15.)

(33) *Propter quod non omnino indiscrete factum ipsum, sed voluntatem aut coronat, aut punit.* (S. CHRYS., hom. 29, *in Matth.*)

(34) *Sed et qui in loco secreto fecerit, eo tamen proposito, ut laudabilis videatur, primum quia*

facit, secundo quia abscondite. (*Auctor Oper. imperf.*, hom. 15.)

(35) *Non enim ut proximorum misererentur dabant, sed ut ipsi delectatione gloriae pascerentur. Quod certe erat crudelitatis extrema, alio quidem nomine percunte, honorem et gloriam captare, ac non potius consulere ejus miseria.* (Hom. 19, *in Matth.*)

se soit servi de cette expression figurée pour montrer la passion furieuse qu'ils avaient d'être vus des hommes, nous regardons cette vanité avec pitié, et nous croyons en être bien éloignés. Mais si nous voulions un peu rentrer dans notre cœur, peut-être trouverions-nous que souvent la même chose se passe en nous. « Car, dit un Père, qu'est-ce que sonner la trompette devant soi, sinon faire une action, ou dire une parole par laquelle on a dessein d'apprendre le bien que l'on a fait (36). Ainsi, faire une bonne œuvre, que l'on n'aurait pas faite si telle personne n'en avait été témoin, c'est sonner la trompette; donner l'aumône en secret, parce qu'on espère que cette charité sera rapportée et rendue publique, c'est sonner la trompette; raconter les bonnes œuvres que l'on a faites, et s'occuper plus de la louange qui nous en revient, que de celle qu'on doit procurer à Dieu, c'est sonner la trompette. » Ici, que chacun rentre dans soi-même, et il verra qu'en mille occasions, la vue des hommes lui a fait faire de bonnes œuvres qu'il avait cru ne faire que pour Dieu; et que l'amour de la louange, plutôt que l'édification du prochain, lui a fait divulguer celles qui étaient demeurées ensevelies dans le silence. Comme on se cache ce qu'on ne veut point voir, il n'est pas étrange qu'on se trompe si souvent. Mais si l'on voulait être de bonne foi avec soi-même, et connaître sincèrement les différents motifs qui nous font agir, nous n'aurions qu'à porter la lumière de la vérité dans le fond de notre cœur, et dans les replis de notre âme, pour voir que nos lumières ne sont que ténèbres (*Matth.*, IX, 23), et pour craindre avec raison, que quand *Celui qui sonde les reins jugera nos justices* (*Apoc.*, II, 23), il ne trouve que de l'ordure dans les actions que nous avons crues les plus pures (*Psal.* VII, 10), parce que nous les corrompons le plus souvent par l'impureté de nos motifs.

Voulons-nous donc assurer le mérite des bonnes œuvres que par la grâce du Seigneur nous ferons pendant ce Carême, *cherchons Dieu avec simplicité* (*Sap.*, I, 4), « et ne cherchons rien que lui; bien différents des hypocrites, qui, en paraissant chercher Jésus, veulent trouver autre chose que Jésus. » (S. BERN.) Faisons en sorte que *notre main gauche ne sache pas le bien que fait notre main droite*, c'est-à-dire, selon l'explication de saint Augustin, qu'il faut que l'amour de Dieu, signifié par la main droite, soit sans aucun mélange de vaine gloire, marquée par la main gauche, afin que la vanité ne corrompe pas le bien que fait la charité (37). Actuellement, si des vues humaines nous font

agir, nous recevrons ici-bas notre récompense, et nous n'en aurons plus à attendre de notre Père, qui est dans le ciel. En effet, c'est au monde à qui nous nous sommes loués, et pour qui nous avons travaillé, à nous donner notre salaire; et le Seigneur, pour qui nous n'avons rien fait, ne nous doit rien. Nous avons souhaité des louanges, et nous les avons reçues: nous avons recherché l'approbation des hommes, et nous l'avons obtenue; qu'avons-nous à demander davantage? Nous avons eu la récompense que nous avons désirée, et nous serons privés de celle que nous n'avons pas voulu mériter (38). En quoi nous ne pouvons assez blâmer la folie de ceux qui préfèrent la vaine approbation des hommes à la solide estime de Dieu, et une louange passagère à une récompense éternelle. Insensés que vous êtes, que prétendez-vous? s'écrie saint Chrysostome. (*Hom.* 10, *in Matth.*) N'est-ce pas d'avoir quelques témoins de vos bonnes œuvres? Si vous les faites pour Dieu, vous aurez pour témoins, non les anges et les archanges, mais Dieu même. Souhaitez-vous que les hommes en soient spectateurs? Vous ne serez pas privés de cette satisfaction, lorsque le temps en sera venu; et ce que le Seigneur vous donnera passera tous vos souhaits. Si vous vouliez faire paraître ici-bas vos bonnes œuvres, vous le feriez peut-être à l'égard de dix, de vingt, ou de cent personnes; mais si vous avez soin de les cacher, Dieu lui-même les découvrira en présence de toute la terre. C'est pourquoi, si vous avez tant de désir que les hommes connaissent vos bonnes actions, cachez-les un peu de temps, et ils les verront un jour avec plus d'estime, lorsque Dieu les fera paraître lui-même, qu'il les louera, et qu'il les exposera aux yeux de tout le monde. « C'est ce que Jésus-Christ nous ordonne par ces paroles: *Mais lorsque vous ferez l'aumône, que votre main gauche ne sache pas ce que fera votre main droite*. Ainsi, bien que ce ne soit pas l'intention du Seigneur de nous empêcher de faire de bonnes œuvres en public, puisque, au contraire, il est nécessaire que ceux principalement qui doivent l'exemple aux autres en fassent de publiques pour édifier le prochain; si cependant nous connaissons par notre propre expérience que, trop sensibles à l'amour-propre, nous ne pouvons faire le bien devant les hommes sans garder pour nous un grain de cet encens qui ne doit être que pour Dieu, faisons-nous une pratique des aumônes secrètes: *Tâchons que notre main gauche ignore le bien que fait notre main droite*, c'est-à-dire, selon l'expression de saint Chrysostome (39), qu'il faut ignorer nous-mêmes ce que nous

(36) Tuba enim est omnis actio, vel sermo per quem operis iactantia monstratur. (Auct. *Oper. imp. r.*, hom. 13.)

(37) In dextera enim amor Dei: in sinistra vanitas, vel cupiditas mundi. Quod facit amor Dei, non corrumpat aut perdat vanitas aut cupiditas mundi. (S. AUG., serm. 60, *De temp.*)

(38) Justitia enim que se humanis oculis locat, non Patris non potest expectare mercedem;

voluit videri, et visa est, voluit hominibus placere, et placuit, habet mercedem quam voluit, premium quod habere noluit non habebit. (S. CHRYS., serm. 9.)

(39) Si, inquit, possibile est teipsum quoque ignorare quid facis, et tibi hoc proorsus studio; et si fieri queat, nec manus quibus id peragitur, consciæ sint. (Hom. 15, *in Matth.*)

faisons, et que nos propres mains dont nous nous servons pour faire nos aumônes ne le sachent pas, afin que notre charité soit sans mélange de cupidité; et qu'étant plus pure aux yeux de celui qui voit ce qu'il y a de plus secret, il nous en rende lui-même la récompense.

Pour ce sujet entrez dans ces lieux secrets où la misère la plus excessive est retenue par une honte encore plus grande, et vous y trouverez une ample matière à votre charité : tantôt c'est un père chargé d'une nombreuse famille, qui par un revers de fortune est tombé tout d'un coup dans la pauvreté; et, quoique près de se laisser aller au désespoir, s'il est soutenu par une main bienfaisante, il se tournera vers le Seigneur, et y mettra toute sa confiance : tantôt c'est une mère, le soutien de sa famille, qui languit depuis longtemps, plus encore par le besoin qu'elle souffre que par la maladie, et que vous rendrez à ses enfants par le secours secret que vous lui procurerez ; tantôt c'est une jeune fille que des parents pressés par la nécessité vont abandonner au vice, malgré la répugnance qu'ils y ont, et dont vous conserverez la vertu par une aumône imprévue qui relèvera leur espérance ; tantôt c'est un jeune homme qui, craignant de vivre dans la misère où il voit ses parents, s'est abandonné au brigandage, et dont vous le retirerez pour toujours par le soin que vous en prendrez. Ici, c'est un marchand qu'une mauvaise affaire va jeter dans une déroute dont il ne pourra jamais se relever, si elle vient à éclater, mais qui conservera son crédit, et soutiendra sa fortune par un prêt charitable que vous lui ferez. Là, c'est un artisan, ou un ouvrier qu'une longue maladie, ou un procès perdu a contraint de vendre les instruments mêmes qui lui servaient à gagner sa vie et celle de sa famille, et que vous tirerez de l'opprobre et de la pauvreté par une libéralité qui le mettra en état de s'en procurer. Telles sont les aumônes, qui sont d'autant plus agréables au Seigneur, qu'elles ne sont vues que de lui, et qui, au lieu d'entretenir la fainéantise et la paresse, comme font celles que l'on donne aux vagabonds, servent, au contraire, à relever des familles qui auraient été à charge au public et à faire travailler ceux qui ont bonne volonté.

Mais, direz-vous, où trouver les occasions de faire de pareilles charités? Ah! chrétiens qui parlez ainsi, vous ne connaissez guère l'extrême pauvreté qui règne dans le monde. La difficulté n'est pas de trouver des exemples de toutes ces sortes de misères, mais c'est de pouvoir soulager tous les misérables. Ainsi, comme ceux qui ne les connaissent pas, parce qu'ils ne s'en informent point, pourraient donner de grands secours, et que ceux qui les connaissent, ne peuvent pas toujours y remédier, il faut que les uns se joignent aux autres; il faut, grands de la terre, que vous portiez vos libéralités à des pasteurs zélés, qui n'ont que trop d'occasion de faire de bonnes œuvres, mais à qui les fonds manquent le plus souvent. Il faut

que vous vous adressiez à ces assemblées de charité destinées pour secourir les pauvres honteux et que même vous vous fassiez un devoir et un honneur d'y assister; parce que, quand vous verrez de vos yeux la misère telle qu'elle est, votre cœur en deviendra plus tendre, et votre main plus libérale. C'est le moyen que la Providence vous présente pour opérer l'ouvrage de votre salut : *Renfermez donc votre aumône dans le sein du pauvre, et elle priera pour vous (Eccli., XXIX, 15); donnez dans le secret, et votre Père qui voit ce qui se passe dans le secret, vous en rendra lui-même la récompense à la face de l'univers.*

Seigneur, qui tenez dans vos mains les cœurs des hommes, et qui les tournez comme il vous plaît (Prov., XXI, 1), arrachez des nôtres, et cette haine qui s'y enracine contre ceux qui nous ont fait quelque mal, et cet amour-propre qui se mêle dans tout le bien que nous faisons. Guérissez par votre grâce le fond de notre corruption, afin que nous puissions aimer nos ennemis pour l'amour de vous, et faire nos bonnes œuvres dans la vue seule de votre gloire. Alors, Seigneur, suivant votre sainte parole : *Si nous pardonnons, vous nous pardonnerez; si nous donnons, vous nous donnerez. (Luc., VI, 37, 38.)* Alors, par votre divine libéralité, nous recevrons au centuple la récompense de ce que nous aurons fait pour l'amour de vous (Matth., XIX, 29), puisqu'en remettant à notre ennemi une légère offense qu'il nous a faite, vous nous remettez une infinité de péchés que nous aurons commis contre vous; et qu'une aumône passagère que nous ferons aux pauvres sur la terre, sera récompensée dans le ciel d'une gloire éternelle. Ainsi soit-il.

1^{er} SAMEDI DE CAREME.

Sur l'Évangile selon saint Marc., c. VI, v. 47-56.

1. Admirez la bonté de Dieu qui n'expose ses disciples à la tempête que pour les affermir dans la foi. 2. Imiter la fidélité de ses disciples, et des peuples qui l'adorent et mettent en lui leur confiance, dès qu'ils voient que les vents ont cessé.

Comme rien n'arrive que par l'ordre de Dieu, et pour des fins qu'il se propose toujours, tout le devoir des chrétiens dans tous les événements de la vie, consiste à examiner les desseins que le Seigneur a sur eux, pour y entrer et y correspondre. C'est l'importante instruction que nous fournit l'Évangile de ce jour. Car si nous examinons pourquoi le Fils de Dieu permet qu'un vent contraire s'élève sur la mer, et empêche les apôtres d'avancer dans la barque où ils étaient, nous trouverons que c'est pour le bien même de ses apôtres. Ce qui nous donne lieu de faire ces deux réflexions :

La première, quelle est la bonté du Seigneur, qui n'expose ses disciples à la tempête que pour les affermir dans la foi. La seconde, quelle est la fidélité de ses disciples, et des peuples qui l'adorent, et mettent en lui leur confiance, dès qu'ils voient que les vents ont cessé. Admirez l'une, imitez l'autre. C'est tout le dessein de cette homélie.

PREMIER POINT.

Le soir étant venu, la barque était au milieu de la mer, et Jésus était seul sur la terre; et voyant que ses disciples avaient grand-peine à ramer, parce que le vent leur était contraire, vers la quatrième veille de la nuit, il vint à eux marchant sur la mer, et il voulait les devancer. Mais le voyant ainsi marcher sur la mer, ils crurent que c'était un fantôme, et ils jetèrent un grand cri. Car ils l'aperçurent tous, et furent épouvantés. Mais aussitôt il leur parla, et leur dit : Rassurez-vous, c'est moi, ne craignez point. Il monta ensuite avec eux dans la barque, et le vent cessa. Ce qui augmenta encore l'étonnement où ils étaient. Car ils n'avaient pas assez fait d'attention sur le miracle des pains, parce que leur cœur était aveuglé.

Pour bien entrer dans le sens de cet Évangile, il faut d'abord se ressouvenir que le Fils de Dieu, ayant choisi ses apôtres grossiers et ignorants, il a dû les former peu à peu pour les préparer à croire les grands mystères qu'il devait un jour leur révéler. C'est pour cela qu'il leur expliquait en particulier les paraboles dont il s'était servi en public; qu'en les instruisant de quelque vérité, il leur disait qu'il avait beaucoup de choses à leur apprendre, mais qu'ils n'en étaient pas encore capables (Joan., XVI, 13); qu'il ne faisait point de miracles qu'ils n'y fussent présents, et que souvent même il les opérait par sa propre puissance, sans les demander au Père éternel, pour les obliger insensiblement à le croire Dieu comme son Père. Mais attachons-nous, suivant notre manière, à l'Évangile de ce jour; et plus nous en approfondirons toutes les circonstances, plus nous aurons lieu d'admirer sa bonté pour eux.

Pour cet effet, n'examinons pas seulement ce qui s'y passe, voyons ce qui s'était passé auparavant, et qui, suivant les vues du Fils de Dieu, devait servir à réveiller la foi de ses disciples. Déjà, par l'autorité de sa parole, il avait apaisé la mer irritée, et avait fait assez connaître le pouvoir qu'il avait de lui commander. L'évangéliste remarque qu'en cette occasion il dormait : *Ipse vero dormiebat* (Matth., VIII, 24); mais, disent les Pères, c'était d'un sommeil volontaire; et ce fut parce qu'il le voulut, que les flots s'élevèrent tout d'un coup, et mirent la barque dans un si grand danger, que ses apôtres le réveillèrent promptement pour l'avertir qu'ils étaient près de périr. Il leur reprocha leur peu de foi (Ibid., 26), et les reprit, non de s'être adressés à lui, mais de ne l'avoir pas cru assez puissant pour faire, étant endormi, ce qu'il ferait étant éveillé. Dans l'Évangile de ce jour, parce qu'ils devaient être plus parfaits et plus persuadés de sa divinité, depuis un plus long temps qu'ils demeuraient avec lui, il les contraignit d'entrer dans la barque sans lui, et il met leur foi à une épreuve plus difficile; mais comme il connaissait

leur faiblesse naturelle, il avait jugé à propos de faire le matin même un miracle éclatant, par lequel, de cinq pains et de deux poissons, il avait rassasié cinq mille hommes; afin qu'entièrement convaincus de sa puissance (Marc., VI, 41), ils ne manquassent pas, dans le danger, où ils devaient bientôt se trouver, de recourir à lui. (S. CHRYS., hom. 52, in Matth.). Car si en leur reprochant leur peu de foi de l'avoir éveillé, il leur avait fait comprendre qu'il aurait bien pu les délivrer du péril étant endormi, ils ne devaient pas douter ensuite qu'il ne pût de même les secourir étant absent.

Les voilà donc sur la mer de Tibériade, et Jésus, qui était resté seul sur la terre, permit que la barque dans laquelle ils étaient fût battue des flots, et qu'un vent contraire s'élevant, ils ramassent avec grande peine, sans pouvoir avancer. Il les laissa en cet état jusqu'à la quatrième veille, c'est-à-dire presque toute la nuit, pour leur donner le temps de penser, et de s'adresser à lui; mais enfin, voyant qu'ils ne faisaient nulle attention sur le miracle des cinq pains, parce que leur cœur était aveuglé, sa bonté l'obligea d'aller à eux, marchant sur la mer. Ils l'entrevirent, et comme ils ne purent le distinguer à cause de l'obscurité de la nuit, et de la frayeur où ils étaient, ils le prirent pour un fantôme, et jetèrent un grand cri. Mais le Fils de Dieu se fit connaître à eux, et leur parla aussitôt en leur disant : Rassurez-vous; c'est moi, ne craignez point.

Saint Matthieu, rapportant la même histoire, ajoute que saint Pierre dont la foi, selon la remarque de saint Jérôme (40), fut toujours plus ardente que celle des autres apôtres, n'eut pas plutôt entendu la voix du Sauveur, que croyant pouvoir faire par la volonté de son divin Maître ce que son Maître pouvait lui-même par sa nature, il s'écria : Seigneur, si c'est vous, commandez que j'aille à vous sur les eaux. Et aussitôt, sans attendre de réponse, il se jeta dans la mer qui devint solide, et le soutint par la vertu de sa foi; mais le Seigneur qui voulait qu'il fût convaincu par sa propre expérience, que si on est fort avec lui, l'on est bien faible par soi-même, permit que le vent augmentât. Et saint Pierre, dont la foi avait été assez forte pour lui faire entreprendre de marcher sur la mer, et qui devint assez faible pour avoir peur du vent, commença à enfoncer dans l'eau. Il fut abandonné un moment à sa faiblesse, afin, dit saint Jérôme, que sa foi en devint plus forte, et qu'il fût bien persuadé qu'il n'y avait que la puissance de Dieu qui pût le soutenir (41). Aussi, dans le moment, il eut recours à son Maître, et le pria de le sauver : et Jésus lui tendit la main, lui reprocha son peu de foi, le remit dans la barque où il entra lui-même, et aussitôt le vent cessa : ce qui augmenta l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui y étaient.

Ne croyons pas que dans tout ce que Jésus-

(40) In omnibus locis ardentissimæ fidei invenitur Petrus, credit se posse per voluntatem Magistri, quod ille poterat per naturam. (Com. in Matth., XIV, 28.)

(41) Paululum ergo relinquitur tentationi ut augetur fides, et ut intelligat se non facilitate potentiationis, sed potentia Domini conservatum. (Ibid.)

Christ a fait pour ses apôtres, il n'ait eu qu'eux en vue. En les éprouvant, il nous a éprouvés; en les reprenant il nous a repris; et c'est à nous à trouver dans toutes ses paroles et ses actions la matière de notre instruction. Disons donc que la même bonté que le Fils de Dieu a eue pour ses disciples, il l'a pour les chrétiens; et il n'est besoin que d'un peu de réflexion pour être convaincu, que s'il nous expose dans certains dangers, c'est pour nous perfectionner dans la vertu, et nous obliger de nous adresser à lui. C'est ainsi que Dieu permit que l'apôtre ressentit l'aiguillon de la chair, de peur que la grandeur de ses révélations ne lui causât de la vanité. Par trois fois il pria le Seigneur de le délivrer de cet ange de Satan; mais le Seigneur, qui connaissait mieux que lui l'utilité qu'il retirerait de cette épreuve, lui répondit : *Ma grâce vous suffit, car ma puissance se fait plus paraître dans la faiblesse.* (II Cor., XII, 9.) Or, voilà ce qui doit faire, ou notre confiance, ou notre crainte, dans les différents états où nous sommes éprouvés. Car, être persuadés que nous avons toujours besoin de l'aide de Dieu; qu'il nous délivrera des plus grands périls, quand nous aurons recours à lui; que nous succomberons dans les plus légères tentations, quand nous nous reposerons sur nous; c'est-à-dire, qu'on n'a rien à craindre avec lui, et qu'on a tout à appréhender sans lui; ce sont des principes fondamentaux que l'on ne peut assez remettre devant les yeux des chrétiens. Ce que nous avons dit de l'apôtre saint Pierre suffit pour nous convaincre de cette vérité: il ne nous reste qu'à remarquer ce que nous devons faire dans toutes les occasions où il semble que le Seigneur se soit retiré de nous, et où, cependant, nous avons tant besoin de lui. Or, comme les deux principales, où la vertu des chrétiens semble le plus exposée, c'est la tentation et la tribulation, puisque c'est alors que l'on est comme livré aux flots d'une mer agitée, toute prête à nous submerger; nous allons découvrir dans l'Évangile de ce jour plusieurs règles que nous devons observer pour nous tirer sûrement de ces différents dangers.

La première, c'est qu'en ce qui regarde la tentation, il ne faut jamais nous y exposer de nous-mêmes, à moins que nous ne voulions y succomber, suivant cet oracle de l'Écriture : *Celui qui aime le péril, y périra.* (Eccli., III, 27.) Si Jésus-Christ est tenté dans le désert par le démon, c'est que l'Esprit-Saint l'a conduit lui-même dans le désert : *Ductus Jesus a Spiritu.* (Matth., IV, 1.) Si les apôtres se trouvent en péril sur la mer, c'est que le Sauveur les a forcés de s'embarquer sans lui : *Compulsi Jesus discipulos ascendere in naviculam.* (Matth., XIV, 22.) Ainsi il n'avait garde de les abandonner à un danger où il les avait

lui-même exposés. Ne donnons point lieu à la tentation (42), et soyons persuadés que quelque violente qu'elle soit, *le Seigneur ne permettra pas que nous soyons tentés au delà de nos forces* (I Cor., X, 13), et qu'au lieu d'en être vaincus, nous en sortirons victorieux par le secours et la force de sa grâce.

La seconde règle, c'est que quand nous sommes aux prises avec les ennemis de notre salut, soit que nous soyons attaqués au dedans par la tentation, soit que nous le soyons au dehors par l'adversité ou la persécution, soit que le démon se déguise en serpent pour nous séduire, ou se montre en lion pour nous attaquer à force ouverte, nous devons nous représenter que Jésus-Christ nous voit, que nous sommes sur la mer, et qu'il est resté sur la terre : *Jesus autem erat solus in terra*; ou plutôt qu'il est dans le ciel assis à la droite de son Père (Rom., VIII, 34), d'où il est le spectateur de notre combat, *pour nous encourager, et nous couronner après que nous aurons vaillamment combattu.* (II Tim., II, 5.) Si nous sentons donc que notre foi chancelle, et que nous enfonçons dans l'eau, adressons-nous à lui, comme saint Pierre : exposons-lui le péril où nous sommes; et si nous le prions avec autant de foi que d'humilité, il ne manquera pas de nous tendre la main pour nous soutenir, et nous retirer du danger.

La troisième, c'est que si un vent contraire nous empêche d'avancer, nous devons, comme les apôtres, *ramer toujours sans discontinuer* un moment; c'est-à-dire, que si nous nous trouvons dans un péril évident, sans prévoir par où nous en sortirons, tous les efforts que nous faisons étant vains et inutiles, il faut faire toujours ce qui dépend de nous, en attendant que Dieu nous donne le secours que nous ne pouvons avoir que de lui. Car si nous cessons de travailler, et que nous mettions les armes bas, nous serons bientôt vaincus. C'est donc alors qu'il faut redoubler nos prières et nos cris vers le ciel, et ne point discontinuer qu'il ne nous ait exaucés. Le Seigneur, dit un Père (43), ne vint à ses disciples, qu'après que leur cri fut venu à ses oreilles. Il a toujours dessein de nous communiquer ses grâces; et s'il tarde quelquefois à nous les donner, c'est qu'il veut nous obliger à redoubler notre foi, et à les lui demander avec plus de ferveur.

La quatrième, c'est que si le secours est longtemps à venir, il ne faut pas nous impatienter. Le Seigneur laisse ses apôtres dans le danger *jusqu'à la quatrième veille de la nuit*, pour nous apprendre, dit un Père, que nous devons être courageux, et ne pas espérer sa protection dès qu'il commence à nous éprouver (44). Souvent il juge à propos de ne nous secourir que quand nous n'avons plus rien à attendre des moyens humains, pour nous faire mieux sentir que

(42) Ne quis ultra tentationibus se offerre audeat. (S. CHRYS., hom. 15, in Matth.)

(43) Dominus Jesus non prius se discipulis patefecit, quam ipsi clamoris voces ad illum destinant, ejusdemque opem et fidem implorant. (VICI., Ant.,

in Evang.)

(44) Nam propterea non statim illis assistit, sed tota nocte sinit in tempestate esse, ut doceat fortes esse, et non in principio tentationis sperandam requiem. (THOR., In expos. Evang.)

c'est à lui seul que nous devons notre délivrance. Ainsi l'Écriture nous apprend qu'il ne délivra Isaac que quand le glaive fut levé sur sa tête (*Gen.*, XXII, 10); Susanne, que quand on la menait au supplice (*Dan.*, III, 62); Daniel, qu'après qu'il eut été exposé aux lions pendant sept jours (*Dan.*, XIV, 40); les trois enfants, qu'après qu'ils eurent demeuré longtemps dans la fournaise ardente. (*Dan.*, III, 50.) C'est donc alors, qu'au lieu de nous abattre, il faut ranimer notre foi, et dire au Seigneur : *Mon Dieu, je mets en vous ma confiance* (*Psal.* XXIV, 2.), et *je ne serai point confondu*. (*Psal.* XVIII, 8.) *M'abandonneriez-vous pour toujours, vous, mon Dieu qui êtes mon refuge, mon appui et mon soutien?* (*Psal.*, XLV, 2.) Il faut être persuadé que s'il tarde à venir, c'est pour notre avantage, et pour nous donner lieu de mériter une plus grande récompense; mais *qu'il viendra* (*Habac.*, II, 3), quand il en sera temps; et il faut croire fortement que, *quand il nous exposerait au milieu, ou des flots, ou des flammes, ni l'eau de la mer, ni le feu du ciel, ne pourraient jamais nous nuire*. (*Isa.*, IV, 2.)

En effet, peut-on croire que celui qui nous promet si souvent dans l'Écriture qu'il nous donnera tout secours quand nous nous adresserons à lui; que celui *qui nourrit les oiseaux du ciel, et les animaux de la terre* (*Math.*, VI, 26), abandonnât, dans le besoin, ceux qui ont en lui une si parfaite confiance? *Son bras n'est point raccourci* (*Isa.*, LIX, 1), et sans doute qu'il fera pour nous ce qu'il a fait pour ses disciples. Ainsi, dans l'extrémité du péril, il viendra à nous, et il nous dira comme à eux : *Rassurez-vous; c'est moi, ne craignez point*. Car la première chose qu'il fait en faveur de ceux qui sont dans le danger d'une tentation violente, et qui s'adressent à lui, c'est de chasser la crainte de leurs cœurs; et la seconde, c'est d'y entrer, et d'y apaiser le tumulte de leurs passions, comme il calma les flots de la mer en entrant dans la barque où étaient les apôtres (45). Nous en faut-il davantage pour admirer la bonté du Seigneur, qui n'expose ses disciples sur la mer que pour les affermir dans la foi. Voyons comment nous devons imiter leur fidélité à le reconnaître et à l'adorer.

DEUXIÈME POINT.

Ayant passé l'eau, ils vinrent au territoire de Genezareth, et y abordèrent; et ceux de ce lieu-là l'ayant aussitôt reconnu, ils coururent le dire par toute la contrée, et commencèrent à lui apporter de tous côtés les malades dans des lits partout où ils entendaient dire qu'il était; et dans quelques bourgs, villes, ou villages qu'il entrât, on mettait les malades dans les places publiques, et on le priait de permettre qu'ils touchassent seulement le bord de son vêtement; et tous ceux qui le touchaient étaient guéris.

Dans tous les miracles que le Fils de Dieu

a opérés, il a toujours eu en vue quelque utilité qui devait nous en revenir; et s'il a refusé d'en faire, ou à la prière des Juifs qui lui en demandaient un dans le ciel (*Math.*, XVI, 1), ou devant Hérode, qui avait espéré qu'il en ferait plusieurs en sa présence (*Luc.*, XXIII, 8), c'est qu'il savait bien qu'ils seraient inutiles, et n'auraient servi qu'à satisfaire une vaine curiosité. Ainsi, l'évangéliste saint Jean nous apprend que dans son premier miracle, où *il fit connaître sa gloire, ses disciples crurent en lui*. (*Joan.*, II, 17.) Ainsi la santé rendue au fils de cet officier, qui était malade à Capharnaüm (*Joan.*, IV, 53); le paralitique guéri; le fils de la veuve ressuscité (*Math.*, IX, 7); la femme courbée qu'il redressa (*Luc.*, VII, 25), et tant d'autres prodiges dont les Évangiles sont remplis, ont toujours été cause que ceux en faveur de qui ils ont été opérés, ou que le peuple qui en a été le témoin, *ont cru en son nom, et ont rendu gloire à Dieu*. Enfin, si tout d'un coup il rend tranquille une mer agitée par les vents, saint Matthieu nous apprend que les apôtres, et tous ceux qui étaient dans la barque, surpris de ce miracle, *l'adorèrent, et le reconnurent pour le Fils de Dieu*. (*Math.*, XIV, 33 seq.) Mais d'ailleurs, quand il fut abordé au rivage, ceux de Genezareth, charmés de sa réputation, qui était venue jusqu'à eux, avant qu'il vint lui-même, répandirent par tout le pays le bruit de son arrivée; et aussitôt on lui apporta toutes sortes de malades; pour toucher le bord de son vêtement, persuadés qu'ils étaient par la foi qu'ils avaient en lui, qu'il suffisait de l'approcher pour recouvrer une santé parfaite.

Or, voilà ce que nous devons imiter dans les apôtres, et dans ceux en faveur de qui Jésus-Christ apaisa la mer irritée, et même dans les habitants de Genezareth qui le reçurent à la sortie de la barque. Si donc le Seigneur nous a retirés de quelque péril, ou que nous sachions qu'il en a délivré quelqu'un de nos frères, nous devons faire deux choses : 1° Il faut l'adorer avec foi, le reconnaître pour notre Dieu, et nous y attacher par le motif d'une vraie reconnaissance : 2° Il faut publier la grâce que nous avons reçue, ou qui a été faite à d'autres, afin de le faire connaître à ceux qui ne le connaissent point, pour les obliger de s'approcher de lui, et pour leur procurer le moyen d'obtenir la guérison de toutes leurs maladies.

Comment se peut-il faire, demandent les Interprètes, que, selon saint Marc, les apôtres *avaient le cœur aveuglé*, et que saint Matthieu assure qu'ils s'approchèrent de Jésus-Christ, *l'adorèrent, et le reconnurent pour le Fils de Dieu?* On peut fort bien concilier ces deux évangélistes, en disant que jusqu'alors ils avaient été dans une espèce d'aveuglement, puisque le miracle des cinq pains n'avait pas été capable de leur ouvrir les yeux, mais que ce nouveau prodige les fit rentrer tout d'un coup en eux-mêmes, et

(45) *Prima trepidantium et periclitantium subvenio, incussum cordibus expellere timorem. Se-*

cunda, tempestatum furias suæ præsentis virtute compescere. (VEN. BÉD., in id. Evang.)

leur persuada que Jésus était vraiment Fils de Dieu.

N'allons pas plus loin sans songer à notre instruction, et disons que si jusqu'à présent nous avons imité les apôtres dans leurs faiblesses, nous devons tâcher de les suivre dans leur fidélité. En effet, combien de miracles le Seigneur n'a-t-il pas faits en notre faveur, de combien de périls nous a-t-il tirés, sans que peut-être nous y ayons fait attention? Condamnés, en naissant, à la mort éternelle pour le péché de notre premier père, il nous en a délivrés par la vertu des eaux sacrées du baptême. Replongés volontairement dans le fond de l'abîme par nos propres péchés, il nous a présentés le sacrement de pénitence, comme une seconde planche après le naufrage, pour nous remettre une seconde fois au port du salut (*Conc. Trid.*); son sacré corps, qu'il donne à son Eglise pour nourrir tous les fidèles, n'est-il pas un miracle plus grand que celui de la multiplication des pains? Si donc, jusqu'à ce jour, notre cœur a été dans l'aveuglement, et n'a rien senti de tout ce que le Seigneur a fait pour nous, et que nous soyons assez heureux pour qu'il renouvelle, en notre faveur, le miracle d'apaiser une mer agitée; c'est-à-dire, si par sa grâce il arrête en nous les flots de la colère, les vents de l'ambition, les vagues d'une passion impérieuse et emportée; c'est alors, qu'au lieu de nous en attribuer la victoire par orgueil, nous devons, par une véritable reconnaissance, adorer la puissance de celui qui est le maître des cœurs, nous jeter à ses pieds avec foi, et le reconnaître pour notre Seigneur et notre Dieu. Car, il faut que les miracles spirituels produisent en nous les mêmes effets que les miracles corporels produisaient sur ceux qui en étaient les sujets, ou les témoins. Ils servaient à faire connaître la divinité du Sauveur, et à lui acquérir des disciples (46). Ainsi, quand nous voyons qu'il nous a guéris de quelque maladie de l'âme, il faut confesser que c'est l'ouvrage de sa main (*Psal.*, CXIII, 1); que par nous-mêmes nous n'aurions jamais pu trouver de remède à nos maux: et, pénétrés de reconnaissance, nous devons nous faire un devoir de nous attacher à lui. Car comme les apôtres, et ceux qui étaient avec eux dans la barque, nous paraîtraient d'une ingratitude extrême, s'ils avaient oublié celui qui les avait délivrés d'un si grand péril; de même devrions-nous passer pour les plus ingrats de tous les hommes, si nous ne nous souvenions pas éternellement que Dieu a déployé la force de son bras pour nous retirer d'un danger qui nous aurait précipités dans une mort éternelle. Et voilà comme nous devons répondre aux desseins du Seigneur, qui dans tout ce qu'il fait pour nous a toujours ees deux choses en vue, savoir, que nous le reconnaissons pour notre Dieu avec foi, et que nous nous attachions à lui par reconnaissance. Mais ce n'est pas encore

assez, il faut d'ailleurs publier la grâce que nous en avons reçue pour le faire connaître à ceux qui ne le connaissent point, afin qu'ils s'approchent de lui, et puissent en obtenir une pareille. C'est la dernière instruction que nous fournit notre Evangile.

Saint Chrysostome (*in Matth.*) a bien raison d'assurer que dans l'Evangile il n'y a pas un *iota* qui ne puisse servir à nous instruire. Car non-seulement nous trouvons dans les paroles, et dans les actions du Fils de Dieu, un fonds inépuisable d'instructions, mais rien n'y est écrit qui ne tende à régler notre conduite, ou à réformer nos mœurs. Ses apôtres, et ceux qui étaient avec eux dans la barque viennent de nous apprendre avec quelle fidélité nous devons répondre aux grâces que nous avons reçues de notre Dieu; et si nous imitons les habitants de Génézareth, nous apprendrons à publier la gloire du Seigneur, et à procurer l'utilité du prochain. Avons-nous dans le christianisme deux devoirs plus importants à remplir?

Le zèle qu'ont les habitants de Génézareth à publier la gloire de Dieu, et à le faire connaître à ceux qui l'ignorent, a deux qualités qui doivent être l'objet de notre imitation. Car il est prompt, et il est vaste et étendu. Nous en voyons la promptitude par ces paroles: *Et l'ayant aussitôt reconnu au sortir de la barque, ils coururent*; et nous en connaissons l'étendue par celles-ci: *Ils coururent le dire par toute la contrée, et commencèrent à lui apporter de tous côtés les malades partout où ils entendaient dire qu'il était. C'est ainsi que les cieux annoncent la gloire de Dieu.* (*Psal.* XVIII, 2.) Rien n'est égal à la promptitude et à la rapidité avec lesquelles ils roulent sur nos têtes; et il n'est aucun lieu qui ne se ressentent de leur influence. Ministres de Jésus-Christ, c'est à nous principalement à avoir un zèle de cette nature. Si nous étions remplis de la grâce du Saint-Esprit, nous ne connaîtrions aucuns retardements, quand il s'agit de la gloire de Dieu (47); persuadés que nous sommes redevables à tout le monde, il n'y aurait chez nous aucune *acception de personne* (*I Petr.*, I, 17), et nous courrions également aux ignorants et aux savants, aux pauvres et aux riches, aux petits et aux grands. Tel a été le zèle qui a éclaté dans les apôtres. Dès que l'Esprit-Saint fut descendu sur eux, ils sortirent du Cénacle pour prêcher Jésus-Christ crucifié (*Joan.* XX, 22; *Act.*, I, 2 seqq.); mais ils ne se contentèrent pas de l'annoncer à Jérusalem avec autant d'ardeur que de fermeté, ils partagèrent entre eux tout l'univers, et firent retentir leurs voix dans les parties les plus reculées de la terre. (*Psal.* XVIII, 5.) Que l'exemple des apôtres, et celui des habitants de Génézareth confondent aujourd'hui notre tiédeur et notre nonchalance; qu'il nous apprenne à ne perdre pas un instant à annoncer la gloire de Dieu, et à ne mettre aucune borne à notre zèle. Ce sera ainsi que

Math.)

(47) *Nescit tarda molimina Spiritus Sancti gratia.* (S. AMB.)

(46) *Christus propterea miracula fecit, ut cum fide dignus haberetur ad se homines attrahere, et virtuose vivere persuaderet.* (S. CHRYS., hom. 47, in

nous procurerons encore l'avantage et l'utilité de notre prochain.

Suivons toujours notre Evangile pour trouver les preuves de tout ce que nous avançons. *Ces habitants*, dit saint Marc, *coururent toute la contrée pour annoncer la venue de Jésus-Christ*. Et voici le bien qui en arriva : *C'est qu'en mettant les malades dans les places publiques, on le priaient de permettre qu'ils touchassent seulement le bord de son vêtement; et tous ceux qui le touchaient étaient guéris*.

Toutes les maladies corporelles que Jésus-Christ a guéries étaient la figure de toutes les maladies spirituelles qu'il devait guérir. Il en est de l'une et de l'autre sorte, quoiqu'elles ne frappent pas également les yeux. Il y a des boiteux, et ce sont ceux qui *penchent des deux côtés*, selon l'expression de l'Ecriture (III Reg., XVIII, 21), et qui n'ont pas la force d'aller à Dieu avec la droiture du cœur qu'il demande de nous. Il y a des aveugles, et ce sont ceux qui ferment les yeux à la lumière de la vérité. Il y a des sourds, et ce sont ceux qui ont les oreilles bouchées à la voix du Seigneur. (Isa., XXXIII, 25.) Il y en a qui sont tourmentés de la fièvre, et possédés du démon, et ce sont ceux que la colère agite, que l'envie dessèche, que la jalousie consume, que l'ambition brûle; ce sont ceux qui sont tourmentés de la passion de l'avarice, ou les esclaves de l'impureté. Or, pour aider aux uns et aux autres à recouvrer la santé, il faut leur enseigner où ils peuvent trouver Jésus-Christ, et les engager à se laisser conduire aux lieux où il doit passer; c'est-à-dire qu'il faut les envoyer dans nos temples, se jeter aux pieds d'un Dieu caché sous les espèces du pain et du vin, afin qu'ils lui présentent leurs plaies et leurs infirmités avec autant de foi que d'humilité; qu'ils lui disent avec le prophète Jérémie : *Guérissez-moi, Seigneur, et je serai guéri* (Jerem., XVII, 14); que, suivant la différence des maladies, et les dispositions des malades, l'un dise avec l'aveugle : *Seigneur, faites que je voie* (Luc., XVIII, 41); que l'autre, sans rien dire, se tienne debout devant Jésus (Luc., XIV, 2), comme l'hydropique dont il est parlé dans saint Luc (Luc., VIII, 44); que celui-ci, comme l'hémorroïsse, cherche à toucher le bord de son vêtement; que celui-là, comme le centenier, le prie seulement de *proférer une parole* (Matth., VIII, 8) en sa faveur; et ne doutons point que tous ceux qui se présenteront ainsi devant le Seigneur, avec un désir sincère de la guérison, n'en obtiennent une entière de ce Médecin tout-puissant, en présence de qui nulle maladie n'est incurable : *Et tous ceux qui le touchaient étaient guéris*.

Seigneur, éclairez notre foi pour nous faire comprendre, dans toutes les épreuves par lesquelles vous nous faites passer, qu'elles partent de votre main, et que vous ne nous les envoyez que pour notre avantage. Faites que, instruits et pénétrés de la grandeur de votre bonté, nous y répon-

dions par la reconnaissance la plus vive, et l'attachement le plus parfait. Remplissez-nous du zèle de votre gloire, afin que nous fassions connaître votre nom à ceux qui l'ignorent, et que nous portions tous les hommes à s'approcher de vous, et à vous reconnaître pour le souverain Maître de de l'univers. Ce sera alors, Seigneur, que, pleins de confiance en une bonté toute-puissante, de quelques infirmités que nous soyons travaillés, de quelques maux que nous soyons accablés, nous irons à vous pour y trouver un remède assuré; et si nous sommes assez heureux d'être guéris par l'efficacité de votre grâce, nous aurons encore le bonheur de jouir de l'éternité de votre gloire. Ainsi soit-il.

1^{re} DIMANCHE DE CAREME.

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. IV, v. 1-11.

Trois sortes de tentations. Dieu nous tente. Nous tentons Dieu. Nous sommes tentés par le démon. 1. Si Dieu nous tente, nous ne pouvons rendre cette tentation méritoire que par la confiance que nous aurons en Dieu. 2. Si nous sommes prêts à tenter Dieu, nous ne repousserons cette tentation que par la soumission que nous aurons à la Loi de Dieu. 3. Si le démon nous tente, nous ne surmonterons cette tentation que par l'adoration que nous rendrons à Dieu.

On peut distinguer trois sortes de tentations. Tantôt Dieu nous tente, tantôt nous tentons Dieu, et tantôt le démon nous tente par la permission que Dieu lui en donne. Dieu nous tente, quand il éprouve notre fidélité en nous laissant dans le besoin ou la souffrance. Nous tentons Dieu quand nous voulons qu'il se conforme à notre volonté, et qu'il agisse contre l'ordre de sa providence. Le démon nous tente, quand pour nous faire succomber il révolte les passions contre nous par les objets dangereux qu'il nous présente. Suivons l'Evangile de ce jour, et nous trouverons des exemples de ces trois différentes tentations. Car Jésus-Christ qui, *après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits, souffre la faim*, est le modèle de ceux que Dieu tente; le démon, qui veut persuader au Fils de Dieu de se précipiter du haut du temple, nous figure ceux qui tentent Dieu. Le démon enfin, qui montre à Jésus-Christ *tous les royaumes du monde, avec l'éclat qui les accompagne, et qui promet de les lui donner, s'il veut se prosterner devant lui et l'adorer*, nous représente ceux qui sont tentés par cet ennemi de notre salut. Or, si nous voulons savoir ce que nous devons faire dans ces diverses tentations, prenons Jésus-Christ pour modèle, et instruisons-nous par les différentes réponses qu'il fait au démon.

1^o Si Dieu nous tente en nous laissant dans le besoin, ou dans la souffrance, apprenons que nous ne pouvons rendre cette tentation méritoire que par la confiance que nous aurons en Dieu. 2^o Si nous sommes prêts de tenter Dieu par une présomption témé-

naire qui nous fera croire qu'il renversera l'ordre de sa providence en notre faveur, sachons que nous ne pouvons repousser cette tentation que par une humble soumission que nous aurons à la loi de Dieu. 3° Si le démon nous tente par les objets dangereux qu'il nous propose, soyons persuadés que nous ne surmonterons cette tentation que par l'adoration que nous rendrons à Dieu. Ce sont les trois parties de cet Évangile qui feront les trois points de cette homélie.

PREMIER POINT.

Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert pour y être tenté par le démon; et après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim. Et le tentateur s'approchant de lui, lui dit: Si vous êtes le Fils de Dieu, dites que ces pierres deviennent des pains. Mais Jésus lui répondit: Il est écrit: L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

Puisque l'Écriture nous dit que Dieu tenta Abraham (*Gen.*, XXII, 1), il y a donc une tentation qui vient de Dieu: mais puisque la même Écriture nous déclare qu'il ne peut pousser au mal (*Jac.*, I, 13), il est aisé de conclure que quand il nous tente, c'est toujours pour notre bien et notre avantage. « La vertu des chrétiens se fortifie dans les faiblesses, dit un ancien Père, l'affliction leur est une leçon qui les instruit; et les forces de leurs âmes et de leurs corps deviendraient languissantes, si elles n'étaient exercées par le travail (48). » — « La tentation, dit saint Ambroise, sert à conserver, à fortifier, à accroître la vertu de l'âme fidèle, parce que si le juste n'était quelquefois tourmenté et peiné par ces épreuves, il ne serait pas assez soigneux de se maintenir dans la vertu; mais plutôt il serait en danger de se relâcher dans l'affluence des grâces dont il se verrait comblé. (49). » Aussi le Prophète, en disant au Seigneur que ses ennemis l'ont persécuté, ne lui demande pas de le délivrer de la persécution qu'il souffre, mais de le secourir: *Ils m'ont persécuté injustement, assistez-moi. (Psal. LXVIII, 5).* Il ne le prie pas, dit saint Hilaire, de lui ôter la matière du combat, mais seulement de lui donner son assistance pour remporter la victoire (50).

D'où il s'ensuit que c'est une grâce que Dieu nous fait, quand il nous tente, puisqu'en nous mettant dans la fournaise de la tribulation, comme l'or dans le creuset (*Luc.*, III, 6), il a dessein de nous purifier, et de donner plus d'éclat à notre vertu. Ainsi, quand il nous fait passer par les douleurs les plus aiguës, par les afflictions les plus amères, par les besoins les plus pressants (*Deut.*, XIII, 3), nous devons nous considérer entre les mains de sa miséricorde qui veut nous éprouver, pour

savoir si nous l'aimons de tout notre cœur (*Luc.*, X, 27), ou plutôt pour nous faire connaître à nous-mêmes si nous lui sommes fidèles. Car Dieu qui voit le fond de nos cœurs (*Apoc.*, II, 23), sait mieux que nous ce qui s'y passe, au lieu que souvent nous nous trompons, nous croyons avoir l'essentiel et l'intérieur de la dévotion, lorsque nous n'en avons que l'apparence et le dehors. Et c'est en quoi la tentation nous est nécessaire, parce qu'elle est comme la pierre de touche pour éprouver la vertu, et discerner la vraie de la fausse. Tant que tout réussit au gré de nos désirs, tant que nous sommes dans la santé, dans la joie, dans l'abondance, nous ne pouvons savoir si nous sommes aimés de Dieu, ni si nous l'aimons. Quoique la prospérité temporelle ne soit pas mauvaise par elle-même, on peut cependant avancer que dans la loi de grâce, elle n'est pas la marque des élus, ni un signe de l'amour de Dieu pour les hommes; et les heureux du siècle qui en jouissent peuvent se tromper aisément dans les assurances qu'ils donnent à Dieu de leur amour. En croyant l'aimer pour lui-même, il peut arriver qu'ils ne l'aiment que pour les biens qu'ils en reçoivent. Il est donc bon que le Seigneur nous tente et nous éprouve, pour être en quelque façon plus sûrs de notre état. Il est souvent nécessaire qu'il nous ôte les biens sensibles, afin que nous sachions si nous n'y tenions point par cupidité. Il est avantageux qu'il nous frappe par la douleur du corps, ou par l'affliction de l'esprit, afin que nous connaissions si, comme Job (*Job*, II, 10), nous sommes disposés à recevoir de sa main le mal comme le bien; au lieu que quand il nous fait boire dans le calice de sa Passion, comme il nous communique une des grâces les mieux marquées du nouveau Testament, et qu'il nous traite comme son Père l'a traité, c'est alors que nous ne pouvons douter qu'il ne nous aime; et quand nous l'acceptons avec une parfaite résignation à sa volonté, remplis de joie de devenir par nos souffrances conformes au Fils de Dieu (*Rom.*, VIII, 29), la protestation que nous lui faisons de notre amour, est un témoignage qui ne peut être suspect, puis que le vrai caractère du chrétien est la soumission et la patience dans les souffrances.

Mais pour profiter comme il faut de la tentation qui nous vient de la part de Dieu, ce n'est pas assez de savoir quels sont ses desseins quand il nous tente, il faut d'ailleurs être instruit de la manière dont nous devons la souffrir pour la rendre méritoire. Tantôt Dieu nous tente en nous demandant tout ce que nous avons de plus cher au monde: et c'est ainsi qu'il tenta Abraham (*Gen.*, XXII, 1); tantôt en nous faisant passer par les douleurs les plus aiguës, comme les martyrs, qui ont été lapidés, sciés, éprouvés en toute

(48) Fortitudo est in infirmitatibus et calamitas sæpius disciplina virtutis est. Vires denique mentis et corporis sine laboris excitatione torpescunt. (MINUT. FELIX, in Octavio)

(49) Tentatio animæ fidelis custodia, fortitudo, et virtutis augmentum est. Nam animæ justæ nisi

interdum urgeri sentiret, nedum in custodia maneret, quin potius tanquam gratiarum copia fluens relaxaretur.

(50) Ob quod non orat sibi adimi causam certandi, sed tribui auxilium. (in Psal. CXXVIII.)

manière (Hebr., II, 37) ; tantôt en permettant que nous souffrions les besoins de la vie, comme *Jésus-Christ même qui endura la faim* (Matth., IV, 2), et qui, suivant l'expression de l'Apôtre, a été tenté en toutes choses (Hebr., IV, 15) : non qu'il eût besoin d'être éprouvé ni purifié, mais pour nous servir d'exemple dans la tentation, parce qu'en tout il doit être le modèle que nous devons copier.

Dans ces différentes épreuves nous devons espérer contre toute espérance (Rom., IV, 18), mettre notre confiance en Dieu, et le prier ardemment que nous ne succombions pas à la tentation. (Matth., VI, 13.) Quand il nous tente en nous demandant le sacrifice de ce qui nous est le plus cher, il faut comme Abraham lever le bras pour immoler la victime (Gen., XXIV, 4) ; et soit qu'il la prenne, ou qu'il ne la prenne pas, comme c'est le sacrifice du cœur qu'il exige principalement de nous, ce sera toujours pour lui tout ce que nous pouvons lui offrir de plus agréable. Quand il nous tente par les douleurs les plus aiguës, il faut, comme les martyrs, présenter à Jésus-Christ nos souffrances pour l'expiation de nos péchés, et les joindre aux siennes pour communiquer aux nôtres un mérite qu'elles n'ont point par elles-mêmes. Enfin, quand il nous tente par des besoins si pressants, que nous en sommes réduits à souffrir la faim, il faut nous souvenir, comme Jésus-Christ nous l'a appris, que l'homme ne vit pas seulement de pain (Matth., IV, 4), nous confier en ce Dieu qui nous a ordonné de ne nous mettre pas en peine où nous prendrions de quoi manger et de quoi nous vêtir (Matth., VI, 25), et ne pas douter que tant que nous serons fidèles à celui qui nous a donné la vie, il ne nous donne encore ce qui nous est nécessaire pour la conserver.

Dès que l'on est dans cette heureuse situation, qu'on évite de soins, de troubles, d'inquiétudes, de péchés, et qu'on acquiert de vertus, de sainteté, et de mérite ! Persuadés que Dieu ne nous tente que comme un Père plein de bonté (II Cor., I, 3), qui veut nous éprouver pour notre bien, on se trouve heureux de passer par de telles épreuves ; parce qu'on sait qu'après avoir souffert la tentation, on recevra la couronne de vie que le Seigneur mettra sur la tête de ceux qui l'aiment. (Jac., I, 14.) Ainsi, loin de murmurer et de se plaindre, l'on n'a que des actions de grâces à lui rendre, et on se réjouit dans l'espérance (Rom., X, 14) que plus les épreuves par lesquelles il nous fait passer sont longues et sensibles à la nature, plus la récompense qui nous est destinée sera riche et précieuse.

Ce sont ces vérités que la foi avait gravées dans le cœur de tant de fidèles de l'un et de l'autre Testament, qui les ont rendus tranquilles dans les plus grandes adversités, pleins

de courage et de force en présence des tyrans, de sérénité et de joie sur les échafauds : « Car, dit saint Grégoire, comme c'est le propre des faux justes de découvrir leurs faiblesses dans l'adversité, c'est le propre des vrais justes de faire paraître leurs forces dans les afflictions. » (Moral., II, cap. 1.) Mais ne nous y trompons pas ; cette confiance si ferme en Dieu, ces résolutions si chrétiennes ne sont pas l'ouvrage d'un jour ; et celui-là seul en trouve le fondement dans son cœur, qui en a fait provision de longue main par l'étude des Livres saints, et la méditation de la loi de Dieu. Il n'est pas temps de prendre les armes pour se défendre, quand l'ennemi est prêt à fondre sur nous. *La vie de l'homme est une guerre sur terre* (Job, VI, 1), et toute son étude est de se préparer à soutenir les diverses tentations dont il peut être attaqué : « Avant qu'elles surviennent, dit saint Ambroise, pour n'en être pas surpris, préparons-nous-y par de continuelles méditations, et par de fréquents exercices de piété ; et soit que nous soyons tentés par la pauvreté, par la perte des biens, par les maladies du corps, par les afflictions de l'esprit, par la crainte de la mort, par les douleurs et les tourments, nous serons en état de supporter ces maux avec patience, et de dire à Dieu avec David : *Si je n'eusse médité sur votre loi, je serais sans doute péri dans mon humiliation* (51). » Ce sera ainsi que nous rendrons cette première tentation méritoire par le bon usage que nous en ferons, et par la confiance que nous aurons en Dieu.

Mais il est une seconde tentation par laquelle nous tentons Dieu, et qui est toujours mauvaise.

DEUXIÈME POINT.

Le démon alors le transporta dans la ville sainte ; et le mettant sur le haut du temple, il lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas. Car il est écrit : Qu'il a ordonné à ses anges d'avoir soin de vous, et ils vous porteront dans leurs mains, de peur que vous ne vous heurtiez le pied contre quelque pierre. Jésus lui répondit : Il est écrit aussi : Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu.

Comme Dieu est tout-puissant, et est le Maître de la nature et de la grâce, il peut nous communiquer les biens temporels et spirituels quand il lui plaît, et comme il lui plaît. Mais comme il n'est pas seulement tout-puissant, et qu'il est infiniment sage, il opère toutes choses par certains moyens, et dans un certain ordre qui n'est pas moins essentiel à sa providence que la puissance même par laquelle il les produit. Il y a donc en Dieu deux voies, ou deux manières d'agir sur nos corps et sur nos âmes : une voie extraordinaire et miraculeuse, et une voie commune et ordinaire. Il a agi par une voie mi-

(51) *Exerceamur indefesso meditationis usu ; exerceamur aute certamen, ut simus certaminum semper parati ; et cum frequentior adversarii ictus inguerit, nunc inopia, nunc rapina, nunc orbitate, nunc corporis aegritudine, nunc incerto ani-*

mi, nunc terrore mortis, nunc acerbitate poenarum, dicat unusquisque nostrum qui poterit sustinere : Nisi quia lex tua meditatio mea est, tunc forte perissem in humilitate mea. (In Psal. CXVIII, 77.)

raculeuse dans l'ancien Testament, quand il a fait tomber la manne du ciel, pour nourrir les Israélites dans le désert (*Psal. LXXVII, 24*), et quand pour conserver les trois enfants dans la *fournaise* (*Dan., III, 50*), il a ôté au feu son activité. Il a agi par la même voie dans le nouveau, quand le plus grand persécuteur des chrétiens est devenu dans le moment un *vase d'élection* (*Act., IX, 15*), et qu'il a fait passer un larron du lieu de son supplice (*Luc., XXIII, 43*) dans le sein même d'Abraham. (*Luc., XVI, 22*.)

Le Seigneur se sert rarement de cette première voie ; et comme il n'y a point de règle pour pouvoir la connaître, c'est une grande témérité que d'y compter. Quant à la voie commune et ordinaire, elle consiste dans un ordre de la providence de Dieu qui nous fait prendre certains moyens auxquels il a attaché les biens qui nous sont nécessaires pour entretenir la vie du corps, ou celle de l'âme. Ainsi, quand nous sommes pauvres, il faut travailler pour gagner notre vie ; quand nous sommes malades, nous devons prendre les remèdes que l'on juge propres à rétablir notre santé. Mais en faisant ce qui dépend de nous, il faut nous confier à Dieu, et espérer tout de lui, remettre sur lui nos soins et nos inquiétudes, le remercier des biens que nous gagnons par notre travail, de la santé que nous avons recouvrée par l'usage des remèdes, et reconnaître devant lui que ce que nous avons par les voies communes et ordinaires, nous ne le tenons pas moins de sa bonté que si nous l'avions par une voie extraordinaire et miraculeuse. D'où il s'ensuit qu'il faut toujours travailler ; parce qu'en punition de notre premier père, il n'est point d'homme qui n'ait été condamné au travail. (*Gen., III, 19*.) Mais en travaillant, il faut bannir les soins et les inquiétudes de nos cœurs, parce que nous devons les rejeter sur Dieu, et mettre en lui toute notre confiance. (*Psal. LIV, 23*.) Il faut enfin lui rapporter tout, parce que nous sommes redevables de tout ce qui nous arrive de bien, à la bénédiction qu'il répand sur notre travail. Or, c'est ainsi que nous serons toujours laborieux, en faisant tout ce qui dépendra de nous ; tranquilles, soit que notre travail réussisse, ou ne réussisse pas ; humbles et reconnaissants à l'égard de Dieu, dont nous adorons la puissance, et admirons la sagesse.

Il en est de même des biens de la grâce. Quoique le Seigneur nous les donne gratuitement, il a voulu, cependant, les faire dépendre de nos bonnes œuvres (*S. AUGUST.*) ; et les Pères, pour nous les faire obtenir, nous prescrivent, après l'Écriture et Jésus-Christ même, des règles et des pratiques, comme pouvaient faire les philosophes qui prétendaient acquérir la vertu par leurs propres forces. (*S. AUG., De civ. Dei, lib. XIV, 9* ; *S. BERN., serm. 6, in Cant.*) *Convertissez-vous à moi de tout votre cœur dans le jeûne, dans les pleurs, dans les gémissements*, dit le Seigneur par la bouche d'un prophète. (*Joel., II,*

12.) *Faites ce qui est écrit dans la loi, répond Jésus-Christ à ce docteur qui le consultait pour le tenter, et vous vivrez : Hoc fac, et vives.* (*Luc., X, 20*.) « Nous devons agir, dit saint Basile, avec une ardeur infatigable, et travailler à nous avancer de plus en plus dans les voies de la piété (52). » Négliger donc de se servir des moyens auxquels Dieu a attaché ses biens et ses grâces, en nous retirant de son ordre, et en prétendant le faire agir à notre fantaisie, c'est ce qui s'appelle tenter Dieu. Pêché aussi grand qu'il est peu connu, et sur lequel peu de personnes font attention. Mais pour mieux comprendre comment on y tombe en ce qui regarde la vie de l'âme, voyons comme on y peut tomber en ce qui concerne la vie du corps.

Celui-là tente Dieu, qui n'ayant pas de quoi vivre, ne veut pas travailler, parce que le Seigneur nous a dit de *ne nous mettre pas en peine où nous prendrons de quoi nous nourrir, et de quoi nous vêtir* (*Matth., VI, 25*) ; celui-ci, qui refuse de manger étant pressé par la faim, parce que le Seigneur est assez puissant pour le faire vivre sans le secours des aliments ; cet autre tenterait Dieu, qui s'exposerait à marcher sur les eaux (*Matth., XIV, 28*), parce que Dieu peut les affermir sous ses pieds, comme il a fait en plusieurs occasions ; ou qui se jetterait au milieu des flammes, parce qu'il est dit qu'elles ne nuiront point au juste qui s'en trouvera environné ; ou qui se précipiterait de haut en bas, parce qu'il est écrit : *Que les anges vous soutiendront de leurs mains, de peur que vous ne vous heurtiez le pied contre une pierre.* (*Psal. XC, 11*.) Car, dans tous ces cas, c'est vouloir que Dieu emploie une voie extraordinaire pour nous tirer des dangers que nous pouvons éviter par les voies ordinaires, et auxquels nous nous sommes exposés de nous-mêmes, sans aucune nécessité. Il est vrai qu'il y peu a d'hommes qui, par la confiance excessive qu'ils ont en Dieu, s'exposent témérairement au péril, ou qui refusent de se servir des moyens humains pour acquérir les biens temporels. Ce n'est pas là le défaut du siècle. Les enfants de ténèbres ne manquent pas de la *prudence de la chair* (*Rom., VIII, 6*) ; c'est bien plutôt de s'en reposer uniquement sur eux-mêmes, et nullement sur Dieu. D'où il arrive qu'on ne lui rend grâce de rien, parce qu'on croit n'être redevable des bons succès qu'à ses propres soins et à son industrie.

Mais qu'il y a de chrétiens qui tentent Dieu en ce qui regarde les biens de la grâce, parce qu'ils voudraient les avoir par les voies extraordinaires, sans rien faire, et sans être obligés de recourir aux voies communes dont le Seigneur veut que nous nous servions pour les obtenir. Ainsi, c'est tenter Dieu que de vivre dans l'oisiveté et la paresse, sans fournir jamais à notre âme, par la prière et la méditation de la loi de Dieu, la nourriture journalière dont elle a besoin. C'est tenter

(52) *Mandata Dei inexplebili cum desiderio fieri debent, et ulterius semper est festinandum.* (*S. Ba-*

silii, Reg., XVIII, 15.)

Dieu que d'entrer dans une charge, ou dans l'état ecclésiastique, sans vocation, et sans avoir les qualités nécessaires pour y faire notre devoir. C'est tenter Dieu que de nous exposer à l'occasion du péché, soit en voyant toujours cette personne avec laquelle nous sommes tombés plusieurs fois, soit en demeurant toujours dans un emploi, ou criminel par lui-même, ou du moins dangereux, eu égard à notre disposition. Car on prétend en vain que le Seigneur nous donnera, dans la suite, des grâces plus fortes que par le passé. On se flatte en vain que nous ne manquerons pas de celles qui nous sont nécessaires pour opérer notre salut, dans une condition où il ne nous a pas appelés. C'est le tenter que de vouloir qu'il nous donne la grâce de vaincre, quand il nous offre celle de fuir. C'est le tenter que de compter sur les secours puissants dont nous avons besoin pour vivre chrétiennement, dans un état dont il avait voulu nous éloigner, et où nous sommes entrés comme malgré lui. Il nous donnera sa grâce dans les occasions les plus dangereuses, où nous nous trouverons exposés par son ordre; mais qu'il est à craindre qu'il ne nous la donne point pour nous empêcher de périr dans un danger où nous nous serons exposés témérairement! Et l'oracle de l'Esprit-Saint s'accomplira toujours : *Celui qui aime le péril y périra.* (Eccl., III, 27.) Enfin, c'est tenter Dieu que de demeurer dans son péché, sans faire nul effort pour en sortir; que de ne pas profiter des grâces et des bons mouvements que nous ressentons; que de différer notre conversion, et la remettre dans un âge plus avancé, sous prétexte que *la miséricorde de Dieu est plus grande que notre malice*, et qu'il nous a promis dans ses Écritures, qu'en quelque jour que nous retournerions à lui, il nous recevra. (Ezech., XXIII, 14.) Car c'est vouloir assujettir le Seigneur à notre volonté, au lieu de nous régler sur la sienne; c'est entreprendre sur les droits de sa sagesse; c'est faire injure à sa miséricorde; c'est se flatter que, contre l'ordre de sa providence, il fera des miracles, ou pour nous retirer du péril, comme il délivra Daniel de la gueule des lions (Dan., VI, 22); ou pour nous convertir tout d'un coup, comme il convertit saint Paul (Act., IX, 15); et c'est en espérer un prodige en notre faveur, dans le temps même qu'il est en nous, suivant le reproche que le Seigneur nous en fait, *nous le faisons servir à notre péché* (Isa., XLIII, 24), et le rendons complice de notre iniquité. Est-il une disposition plus criminelle, et un pécheur plus coupable? Gardons-nous donc bien d'y tomber; et pour nous en préserver, souvenons-nous de la défense qui nous en est faite, de tenter le Seigneur notre Dieu : *Non tentabis Dominum Deum tuum.* Au contraire, en nous servant de la voie commune et ordinaire que le Seigneur nous a prescrite dans les Livres saints, et en nous soumettant à lui, il n'est point de bonnes œuvres que nous ne puissions mettre en pratique. C'est alors que,

pour obtenir ou pour conserver sa grâce, nous veillons et prions sans cesse (Matth., XXVI, 41); nous craignons la justice de Dieu autant que nous espérons en sa miséricorde; nous pratiquons le bien, et nous faisons tous nos efforts pour éviter le mal; nous mortifions notre chair, et nous humilions notre esprit : toujours actifs pour nous élever à quelque nouveau degré de sainteté; toujours humbles, quand nous y sommes parvenus, nous nous reconnaissons aussi redevables envers Dieu des actions qu'il nous fait faire pour acquérir les vertus, que des vertus même que nous acquérons par ces actions; et nous savons que toute la piété chrétienne consiste à se servir des moyens destinés de Dieu pour obtenir sa grâce, et à croire que c'est Dieu qui fait que nous nous en servons. Vouloir donc qu'il nous l'accorde par une autre voie, c'est, encore un coup, le tenter, et tomber dans le péché que le démon voulait inspirer au Fils de Dieu, en lui conseillant de *se jeter du haut du temple en bas.*

Mais il est une troisième tentation qui nous est suscitée par le démon, et que nous ne pouvons vaincre que par l'adoration que nous rendrons à Dieu.

TROISIÈME POINT.

Le démon le transporta encore sur une fort haute montagne, et lui montra tous les royaumes du monde, et leur pompe, il lui dit : Je vous donnerai toutes ces choses, si en vous prosternant, vous m'adorez. Mais Jésus lui répondit : Retire-toi, Satan; car il est écrit, Vous adorerez le Seigneur, votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. Alors le démon le laissa; et aussitôt les anges s'approchèrent de lui et le servirent.

Comme Dieu et le démon sont en tout opposés, ils ne peuvent nous tenter que pour des fins très-différentes. Dieu nous tente pour notre avantage, et le démon pour notre perte. « Dieu nous tente, dit saint Ambroise, pour nous mettre une couronne sur la tête, après que nous aurons bien combattu (II Tim., II, 5); et le démon, en nous tentant, ne cherche qu'à nous la faire perdre (53). » Il n'est rien que cet ennemi n'emploie pour nous faire succomber : les promesses, les menaces, la ruse, la force, la pauvreté, les richesses, les maladies, la santé, les objets du dehors, les passions du dedans. « Cet ennemi de notre salut, dit saint Cyprien (*De zelo et livore*), tourne autour de nous comme un ennemi qui, ayant assiégé une place, en veut reconnaître le faible pour la prendre plus facilement. (I Petr., V, 8.) Il présente à nos yeux de beaux objets pour nous attirer et pour détruire en nous la chasteté par la vue. Il tente nos oreilles par des musiques délicieuses, afin de relâcher le courage et la vigueur que doit avoir un chrétien. Il excite notre langue à rendre injure pour injure, et anime nos mains pour faire des violences et à commettre des meurtres pour nous venger des maux qu'on nous

(53) Diabolus tentat ut subleat, Deus ut coronet (De Abraham, lib. I, cap. 8.)

fait injustement. Il nous propose des gains injustes pour nous porter à nous rendre maîtres du bien de notre prochain par des fraudes et des tromperies. Il nous ouvre des voies courtes et pernicieuses de nous enrichir pour nous perdre par l'avarice. Il nous promet les honneurs de la terre pour nous ravir ceux du ciel. Il nous vante de faux biens pour nous arracher les véritables; et lorsqu'il voit qu'il ne peut nous surprendre par ses artifices, il a recours aux menaces. Il s'efforce de nous effrayer par la force des persécutions; toujours actif et inquiet pour perdre les serviteurs de Dieu, rusé dans la paix, et violent dans la persécution. »

Nous pouvons donc dire avec saint Augustin, « que le démon tâche de nous faire succomber en deux manières. Tantôt il nous dit : Faites ceci, et vous aurez tel bien : *Fac, et hoc habebis*. Tantôt il nous excite à faire telle chose, de peur que nous ne souffrions tel mal : *Fac, ne hoc patiaris*. La promesse précède le plaisir, et la menace la douleur; et les hommes violent la loi de Dieu, ou pour jouir de l'un, ou pour éviter l'autre (54). » Ainsi cet ennemi du genre humain se présente à nous, et, suivant les différents états où il nous voit, il nous dit tout ce qui est le plus capable de séduire notre cœur et de nous engager dans ses filets. Il suggère à cet avare de se servir d'un tel moyen pour s'approprier l'héritage de son voisin : *Fac, et hoc habebis*; à cet homme sensuel, de contenter le luxe de cette femme, ou de flatter sa vanité pour lui ravir son honneur : *Fac, et hoc habebis*; à cet ecclésiastique, de faire telle démarche ou telle promesse pour obtenir le bénéfice qu'il demande : *Fac, et hoc habebis*; à ce courtisan, de décrier son concurrent pour arriver plus sûrement au poste qu'il ambitionne : *Fac, et hoc habebis*. Pour encourager ceux qu'il tente à se servir des moyens injustes qu'il leur propose, il pare les objets qu'il leur fait désirer de toutes les couleurs qui peuvent les rendre aimables et irriter la cupidité. C'est ainsi qu'il tenta Jésus-Christ, en lui montrant tous les royaumes du monde avec leur pompe, c'est-à-dire tous les biens de la terre revêtus de tous les agréments extérieurs qui flattent les sens, et dépouillés des dégoûts qui les accompagnent ou les suivent toujours. Mais tantôt le démon nous tente en nous faisant craindre les maux qui peuvent nous arriver, et en nous inspirant les moyens que nous devons prendre pour les éviter : *Fac, ne hoc patiaris*. Il représente aux uns les suites d'une fâcheuse pauvreté, et aux autres les risques qu'ils courent s'ils s'obstinent à dire et à soutenir la vérité. Et c'est de là que provient la corruption de ce magistrat, qui, n'ayant pas assez de fortune pour soutenir

la dignité de son rang, succombe à la proposition qu'on lui fait de vendre la justice à prix d'argent : *Fac, ne hoc patiaris*. De là vient encore le dérèglement de cette femme, qui, malgré les principes de religion qu'elle avait dans le cœur, a prostitué son honneur pour se délivrer de la misère où elle était près de tomber : *Fac, ne hoc patiaris*. De là enfin la lâcheté et le crime de ceux qui gardent le silence quand ils devraient parler, ou qui déguisent et trahissent la vérité de peur de s'attirer une disgrâce; comme les apostats, qui, à la vue des tourments renonçaient à Jésus-Christ et sacrifiaient aux idoles : *Fac, ne hoc patiaris*.

Pour repousser ces tentations si délicates et si dangereuses, rappelons dans notre esprit les biens que le Seigneur nous promet si nous accomplissons sa loi, ou les maux dont il nous menace si nous la violons; car le démon ne nous promet que des biens périssables, ou ne nous menace que de peines passagères; mais le Seigneur nous promet le royaume des cieux, et nous menace de supplices éternels (55). *Faites ceci, et vous vivrez* : « *Hoc fac, et vives.* » (Luc., X, 28.) Ne faites pas ceci, nous dit-il comme à nos premiers parents, de peur que vous ne mouriez à l'instant : *In quocumque die comederis, ex eo morte morieris* (Gen., II, 17.) Ainsi, quand le démon ose nous faire quelque proposition contraire à la loi de notre Dieu, gravons profondément dans nos cœurs ces paroles par lesquelles Jésus-Christ le mit en fuite : *Retire-toi, Satan, car il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul.* « Adorer Dieu, c'est l'aimer souverainement, puisqu'il ne peut être honoré ni glorifié que par un amour souverain (56). » Ne servir que lui seul, c'est n'aimer que lui, ou du moins n'aimer rien que par rapport à lui. Si nous adorons Dieu comme nous devons l'adorer, et si nous ne servons que lui seul, c'est en vain que le démon nous tentera et s'efforcera de nous intimider par la crainte, ou de nous amollir par les promesses. Au lieu de l'écouter, nous lui répondrons : *Retire-toi, Satan, car il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul.* Mais parce que nous devons nous défier de notre propre faiblesse, et craindre les violences et les artifices du démon qui, pour nous séduire, se sert principalement des objets qui sont au dehors de nous, et des passions que nous portons au dedans de nous-mêmes; il faut, pour nous mettre en état de résister, faire deux choses qui nous sont marquées dans l'Evangile de ce jour :

1° Pour éviter les objets du dehors, qui, entrant par nos sens comme par les portes

(54) Hoc enim modo suggeritur humane menti ut peccet. Aliquando dicitur : *Fac, et hoc habebis*; aliquando autem, *Fac, ne hoc patiaris*. Voluptatem præcedit promissio, dolorem, comminatio. Ut ergo habeant homines voluptatem, vel non patientur dolorem, peccant. (Serm. 285.)

(55) Ita Deus contra ista duo, quorum est unum

in blanda promissione, et alterum in terribili comminatione et promittere dignatus est, et terrene; promittere regnum cælorum, terrene de supplicis inferorum. (S. Aug., serm. 285.)

(56) Pietas cultus Dei est, nec colitur ille nisi amando. (S. Aug., epist. 120, *Ad Honor.*)

de nos âmes, vont séduire et corrompre notre cœur, il faut fuir et se retirer dans le désert. « Si vous me demandez, dit saint Jérôme, pourquoi je vais au désert, c'est afin d'éviter les tentations et les combats. Mais vous me direz : Ce n'est pas là combattre, c'est plutôt fuir. J'avoue en cela ma faiblesse, dit ce saint Père; je n'ose combattre dans l'espérance de vaincre, de peur de manquer un jour à vaincre. Je ne remporte pas la victoire en ce que je fais; mais je fais de peur d'être vaincu. Il n'y a pas de sûreté à dormir auprès d'un serpent (57). » Que si tout le monde n'est pas en état de fuir dans un désert, au moins il n'est personne qui ne soit obligé de s'éloigner des mauvaises compagnies, de se séparer d'un monde corrompu, d'en éviter les maximes, de fuir du milieu de *Babylone pour sauver son âme* (Jerem., LI, 6), et d'avoir dans soi une solitude paisible, où il puisse adorer son Dieu, et ne servir que lui seul.

2^e Mais parce que nous avons au dedans de nous-mêmes des passions toujours prêtes à se soulever, et dont le démon se sert pour nous tenter et nous faire succomber, il faut les maîtriser par les jeûnes et par les mortifications chrétiennes. Nous souffrons une guerre intestine : *La chair combat contre l'esprit, et l'esprit contre la chair.* (Galat., V, 17.) Il faut donc, pour ôter au démon les armes dont il se sert contre nous, porter toujours dans nous-mêmes la mortification de Jésus-Christ. (II Cor., IV, 10.) Il faut affaiblir le corps pour donner de la force à l'âme. Car, comme dit l'Apôtre, *Quand je suis faible, c'est alors que je suis fort.* (II Cor., XII, 10.) Et parce que rien n'est plus capable de réveiller nos passions que les fantômes qui se forment dans notre imagination, veillons sans cesse sur nos sens extérieurs et intérieurs. « Occupons nos yeux à la lecture des Livres saints, nos mains à l'exercice des bonnes œuvres, notre esprit à penser à Dieu, afin que toutes les fois que notre ennemi s'approchera pour nous surprendre, il trouve fermées toutes les entrées de notre cœur (58). » C'est l'exemple que Jésus-Christ nous donne aujourd'hui dans son Evangile. En se retirant dans le désert par l'impulsion du Saint-Esprit, il nous apprend le besoin que nous avons de la retraite pour nous éloigner des objets dangereux; et en jeûnant quarante jours et quarante nuits, il nous instruit de la nécessité du jeûne et de la mortification, pour repousser et vaincre les tentations. On peut être tenté partout; mais on ne périclite pas partout. Dieu nous aide, quand nous sommes tentés dans le lieu que sa grâce nous a fait choisir pour être plus éloignés des dangers d'un monde séducteur; mais nous ne manquons guère de péril, lorsque nous nous exposons de nous-

mêmes dans les occasions du péril. Un peut être tenté en tout temps; mais la tentation qui nous trouve munis de bonnes œuvres ne sert qu'à augmenter notre mérite devant Dieu, au lieu que celle qui nous surprend dans l'oisiveté et la paresse, dans le plaisir et dans la dissipation d'une joie profane, est presque toujours la cause de notre perte. D'où il s'ensuit que, comme la tentation est inévitable à tout chrétien, il faut toujours s'y préparer par la retraite, par le jeûne, par la pratique des bonnes œuvres; et alors, comme elle ne sera point imprévue, quelque violente qu'elle puisse être, elle ne servira qu'à faire connaître notre fidélité pour Dieu, et à nous attacher de plus en plus à lui; parce que nous serons convaincus que de nous-mêmes nous ne pouvons rien, et que nous pouvons tout en celui qui nous fortifie. (Philipp., IV, 13.)

Enfin il est dit que *le démon laissa Jésus-Christ, et qu'ensuite les anges le servirent*; ce qui nous donne lieu de finir cette homélie par deux réflexions.

La première, c'est que le démon peut bien nous laisser, mais ce n'est que pour un temps, et pour nous attaquer ensuite avec plus de force que jamais; et par conséquent, si nous cessons d'être sur nos gardes, après en avoir été victorieux, il ne manquera pas de nous vaincre. Notre ennemi ne dort jamais. *Veillons donc toujours.* (Luc., XX, 36), *soyons toujours revêtus des armes du salut* (I Thess., V, 8), et croyons que nous ne pouvons les mettre bas un moment, sans courir risque d'être perdus pour une éternité.

La seconde réflexion que nous devons faire, et dont nous pouvons tirer un grand secours pour nous soutenir dans un combat qui doit durer autant que notre vie, c'est l'espérance de la récompense qui nous attend, et c'est ce qui nous est figuré par les anges qui s'approchèrent de Jésus-Christ et vinrent le servir après que le démon se fut retiré. *Point de couronne sans combat* (II Tim., II, 5); mais après le combat la couronne nous est assurée. Le combat ne doit durer qu'un peu de temps, puisque notre vie s'écoule comme une vapeur; mais la gloire dont nous jouirons ne doit jamais finir. *Jetons donc les yeux sur la récompense* (Hebr., II, 26) qui nous est destinée, et nous complèterons pour rien une peine passagère, qui doit opérer en nous le poids d'une gloire éternelle. (II Cor., IV, 27.)

Seigneur, pour obtenir l'effet de la prière que nous vous faisons tous les jours, *de ne point succomber à la tentation* (Matth., VI, 13), faites que, suivant le commandement que vous donnâtes à vos apôtres, étant près d'aller à la mort, *nous veillions et nous*

(57) Cur, inquit, pergis ad eremum? Ut bella non patiar. Respondebis. Hoc non est pugnare, sed fugere. Fateor imbecillitatem meam; nolo spe pugnare victoria, ne perdam aliquando victoriam, et non vinco in eo quod fugio. Ideo fugio, ne vincam. Nulla securitas est vicino serpente dormire. (Épist. 53.)

(58) Sit ante oculos divina lectio, in manibus bona operatio, in sensibus Dominica cogitatio. Oratio non cesset, spiritualibus semper actibus occupetur, ut quotiescunque inimicus accesserit, et clausum adversus se pectus inveniat, et armatum. (S. CYPR., De zelo et livore.)

prions sans cesse. (Matth., XXVI, 41.) Nous avons affaire à un ennemi rusé et puissant, qui nous attaque, tantôt en serpent et tantôt en lion. (S. BERN., in *Psal.* XC.) En veillant, nous serons en garde contre ses ruses, et en priant nous obtiendrons la force dont nous avons besoin pour résister à ses violences. En veillant, nous ferons ce qui dépend de nous; en priant, nous demanderons ce qui n'en dépend pas. Mais, Seigneur, c'est à votre grâce à nous faire veiller et prier. Donnez-nous, afin que, préparés à la tentation, nous n'y succombions jamais, et que nous en triomphions toujours; et afin qu'après avoir été éprouvés ici-bas, nous recevions la couronne de vie que vous avez promise à ceux qui vous aiment. (Jac., I, 12.)

1^{er} LUNDI DE CARÊME.

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. XXV, v. 31-46.

1. Ce qu'il faut faire pour être du nombre de ceux qui sont en droit de désirer le jugement dernier.
2. Ce qu'il faut éviter pour n'être pas du nombre de ceux qui ont raison de l'appréhender.

Comme il n'est point d'Evangile qui puisse nous être plus utile et plus profitable que celui du jugement dernier, il n'en est point aussi dont l'Eglise fasse plus souvent mention dans ses Offices. C'est par cet Evangile que l'année ecclésiastique commence et finit son cours, et aujourd'hui que nous sommes comme dans le milieu, cette Mère pleine de tendresse et d'attention pour ses enfants, nous en propose encore le sujet; afin que, l'ayant toujours devant les yeux, ils apprennent, par ce qui doit leur arriver après la mort, quelle doit être la sainteté de leur vie. En effet, cette séparation des agneaux et des boues, dont les uns seront mis à la droite, et les autres à la gauche; cette gloire infinie préparée aux justes; ce feu éternel destiné aux pécheurs, c'est sans doute tout ce qu'il y a de plus capable de porter les uns à se maintenir dans la vertu, et les autres à se retirer du vice. Vous donc qui serez présents à ce grand jour, hommes de tous les siècles et de toutes les nations, écoutez l'arrêt irrévocable qui y sera prononcé, et vous comprendrez par la récompense et par la punition éternelle qui le suivront, que ce jour, où toute la nature rentrera dans le néant, doit être en même temps et le fondement de l'espérance des fidèles, et le sujet de la crainte des méchants (59).

D'où nous devons tirer cette double instruction qui doit être tout le fruit de ce discours. 1^o Ce qu'il faut faire pour être du nombre de ceux qui sont en droit de désirer le jugement dernier. 2^o Ce qu'il faut éviter pour n'être pas du nombre de ceux qui ont raison de l'appréhender. C'est tout le dessein de cet Evangile et celui de cette homélie.

PREMIER POINT.

Quand le Fils de l'homme viendra dans sa

majesté, accompagné de tous les saints anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire, et toutes les nations de la terre étant assemblées devant lui, il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs; et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche.

Quoique l'Ecriture se serve des expressions les plus fortes, quand elle parle du jugement dernier, qu'elle l'appelle tantôt un jour de colère, d'affliction et de misère (*Soph.*, I, 1); que tantôt elle nous assure qu'en ce jour épouvantable le soleil perdra sa lumière, la lune sera couverte de sang, les hommes sécheront de frayeur et de crainte, les puissances des cieux seront ébranlées (*Luc.*, XXI, 25); il est vrai de dire que le jugement dernier doit faire la consolation des fidèles, et être pour eux le fondement de leurs désirs et de leur espérance. Aussi, après que Jésus-Christ en eut entretenu ses disciples (*Ibid.*, 28) dans les termes les plus capables d'effrayer, il leur dit aussitôt: *Pour vous, lorsque toutes choses commenceront d'arriver, regardez en haut, et levez la tête, parce que votre rédemption est proche*; comme s'il leur eût dit pour les rassurer: Ce jour, qui sera pour les autres un jour de tremblement et de désespoir, sera pour vous un jour de sécurité et de joie. Et quand les pécheurs en seront réduits à prier les montagnes de tomber sur eux (*Luc.* XXXIX, 30), afin de les dérober à la puissance d'un Dieu vengeur, qui viendra dans sa majesté, accompagné de tous les saints anges pour juger toutes les nations de la terre; les fidèles regarderont en haut, et lèveront la tête avec confiance (S. HIERON., in *Matth.*), pour recevoir de leur juste Juge la couronne (*II Tim.*, IV, 8), qui sera la récompense de leurs travaux. Tant que nous vivons sur la terre, nous sommes dans le lieu du désordre et dans le temps de la confusion: le juste et le pécheur, le saint et l'impie s'y trouvent confondus, sans que souvent on puisse distinguer les uns des autres. C'est ainsi, dit un Père (*Auctor Oper. imperf. in Matth.*), qu'il est difficile en hiver de démêler les arbres vivants de ceux qui sont morts. Mais ce qui doit soutenir les fidèles dans les injustices qu'ils souffrent, et être le fondement de leur espérance, c'est qu'au jour du jugement, comme ils y paraîtront chargés des fruits de leurs bonnes œuvres, et les pécheurs dénués des feuilles mêmes, ou des apparences de la vertu, dont ils cherchent à se parer en ce monde, il sera aussi aisé de les reconnaître, et d'en faire la distinction, qu'il est facile dans le printemps de discerner les arbres morts des vivants. Aussi, ce sera alors que le Fils de l'homme, séparant les uns des autres, avec la même facilité qu'un berger sépare les brebis d'avec les boucs, les choses changeront tellement de face, qu'on verra d'un côté les justes s'élever avec une grande hardiesse contre ceux qui les auront accablés

(59) *Nunquid judicium Dei tantum formidandum est? Formidandum malis propter pœnam,*

amandam bonis propter coronam. (S. Aug., In psal. C.)

d'afflictions (*Sap.*, V, 1); et de l'autre, les pécheurs dans le trouble, et saisis d'une horrible frayeur. Un juste donc qui est persuadé par les lumières de la foi, que ce jour ne peut manquer d'arriver, ne doit-il pas en faire le sujet de sa consolation et de son espérance? Mais entrons plus avant dans l'explication de notre Evangile, et nous allons y découvrir ce que nous devons faire pour être du nombre de ceux qui sont en droit de souhaiter ce dernier jour.

Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde ; car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'ai eu besoin de logement, et vous m'avez logé ; j'ai été nu, et vous m'avez revêtu ; j'ai été malade, et vous m'avez assisté ; j'étais en prison, et vous m'avez visité. Alors les justes lui diront : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, et que nous vous avons donné à manger ? ou avoir soif, et que nous vous avons donné à boire ? Quand est-ce que nous vous avons vu sans logement, et que nous vous avons logé ? ou nu, et que nous vous avons revêtu ? Et quand est-ce que nous vous avons vu malade, ou en prison, et que nous sommes venus vous visiter ? Et le Roi leur répondra : Je vous dis en vérité, qu'autant de fois que vous l'avez fait à l'égard de l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait. Après donc que par le son d'une trompette éclatante (*1 Thess.*, IV, 15), que des anges feront retentir aux quatre coins de l'univers, tous les hommes de tous les temps et de toutes les nations, auront été assemblés dans la vallée de Josaphat, suivant les paroles du prophète Joel (chap. X, vers. 2) ; le Fils de Dieu s'assiéra sur le trône de sa gloire ; il séparera les uns d'avec les autres, et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. Avant qu'on ait fait mention de la majesté et de la puissance avec laquelle le Sauveur doit venir, il s'appelle le Fils de l'homme : *Cum venerit Filius hominis* ; maintenant il change de nom, et il s'appelle Roi, parce qu'il n'appartient qu'à un roi de donner un royaume. *Tunc dicet Rex*. Voyons qui sont ceux à qui il en fait part ; et pour nous exciter à imiter leur conduite, et à profiter de leur exemple, faisons en sorte d'être animés par les deux motifs qui les ont fait agir, et qui nous sont marqués dans notre Evangile.

Le premier, c'est le royaume du ciel, qui sera la récompense de la charité que nous aurons exercée envers les pauvres : Venez, les bénis de mon Père ; possédez le royaume

qui vous a été préparé ; car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger. En quoi nous devons remarquer, que si ce fut à Dieu, par un pur effet de sa bonne volonté, à nous préparer le royaume du ciel avant la création du monde : *Venite, benedicti Patris mei, possidete regnum quod vobis paratum est, a constitutione mundi* ; c'est à nous à nous rendre dignes de son royaume par la pratique des vertus auxquelles il en a promis la possession. *Esurivi enim, et dedistis mihi manducare*. Quels biens Jésus-Christ ne nous promet-il point, en nous promettant son royaume ? Ils sont tels qu'ils surpassent nos expressions, et même nos pensées. L'Apôtre qui en avait goûté un essai dans une vision, ne sait comment s'en expliquer ; et ne pouvant dire ce que c'est, il dit que ce n'est : *Ni ce que l'œil a vu, ni l'oreille entendu, ni le cœur de l'homme conçu*. (*1 Cor.*, II, 9). Cependant ce bien si grand ne vaut qu'autant que l'on a pour l'acheter. (*S. GREG.*, in *Evang.*) Il se donne quelquefois pour deux oboles (*Luc.*, XXI, 1), ou pour un verre d'eau froide (*Matth.*, X, 42). Ainsi, quand nous voyons un pauvre avoir faim, avoir soif, être nu, être malade, ou prisonnier, pensons que notre prédication est attachée au secours que nous lui procurerons. Pensons à cette gloire immortelle que nous sommes les maîtres d'acheter pour le prix que nous en pouvons donner. Souvenons-nous, dit un Père, qu'en donnant aux pauvres, nous nous donnons à nous-mêmes. Pour un morceau de pain, nous recevons toutes choses (60). Pour de la terre, nous aurons le ciel. Ce sera alors qu'animés par le motif de la récompense, nous ne manquerons point d'assister les misérables, et de les secourir. Ce n'est pas qu'il n'y ait d'autres moyens d'arriver au ciel, que celui de la charité que nous exerçons envers les pauvres, puisque le Seigneur a aussi promis sa gloire à ceux qui sont humbles, qui ont le cœur pur, et qui souffrent persécution pour la justice (*Matth.*, V, 8-10) ; mais, disent les Pères (61), il n'a parlé que de la charité en cette occasion, pour nous la recommander particulièrement, et pour nous faire connaître combien cette vertu est au-dessus des autres, puisqu'il ne fait mention que d'elle seule ; et d'ailleurs, parce que celui qui accomplit ce précepte, accomplit tous les autres, comme celui qui le viole, ne peut manquer de donner dans toutes sortes de vices. *La religion et la piété pure, et sans tache, aux yeux de Dieu notre Père, dit saint Jacques, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leur affliction, et à se préserver de la corruption du siècle*. (*Jac.*, I, 27.)

Le second motif qui doit nous exciter à la charité, c'est qu'en donnant de nos biens à ceux qui sont dans le besoin, nous les donnons à Jésus-Christ même ; et c'est ce qui nous est exprimé bien clairement par cette

(60) *Da pauperi terram ut accipias cœlum ; da micam ut accipias totum ; da alteri ut accipias tibi*. (*S. PÉTR. CHRYS.*, serm. 6.)

(61) Non ait : Percipite regnum, caste enim vi-

xistis, nulli fraudem fecistis, sed, quia esurivi, et dedistis mihi manducare : tantum hoc excellit, quantum hoc solum Dominus nominavit. (*S. AUG.*, serm. 68, *De verb. Dom.*)

demande que font les justes : *Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, et que nous vous avons donné à manger?* et par cette réponse que le Seigneur leur fait : *Je vous dis en vérité, qu'autant de fois que vous avez fait la charité aux moindres des miens, c'est à moi-même que vous l'avez faite.* Tous les chrétiens sont un corps dont Jésus-Christ est le chef; et il arrive dans son corps mystique, ce qui se passe dans le corps naturel par l'union et la correspondance des parties qui le composent, où la tête est la première à se plaindre du mal que l'on fait à l'un des membres. « Si l'on blesse le pied ou la main, c'est la langue, dit saint Augustin, qui crie : Vous me blessez (62). » C'est pour cela que quand Jésus-Christ apparut à Saul, qui allait à Damas pour persécuter les premiers chrétiens, il ne lui dit pas : Pourquoi persécutez-vous mes serviteurs; mais, *Pourquoi me persécutez-vous* (63)? » Ce sont ces solides réflexions qui portent les âmes fidèles à se priver du commode pour procurer le nécessaire aux indigents; à se dépouiller, pour revêtir ceux qui sont nus; à vaincre leur répugnance naturelle, pour aller dans les hôpitaux assister les malades, et dans les prisons consoler les prisonniers; et qui-conque pensera sérieusement, qu'en donnant aux pauvres une partie de ses biens, c'est à Jésus-Christ même qu'il les donne, ne pourra jamais se résoudre à en refuser, de peur que s'il en refusait quelqu'un, ce ne fût Jésus-Christ même qu'il eût refusé. Ah! si on avait un peu de foi, avec quelle ardeur ne se porterait-on pas à soutenir la vie de celui qui nous l'a donnée; à présenter un habit à celui qui doit nous revêtir un jour de l'immortalité de sa gloire; à rendre une portion de nos biens à celui de qui nous tenons tout ce que nous avons. Car notre foi doit toujours nous représenter Jésus-Christ caché dans les pauvres. « Nous devons, dit saint Cyprien, le regarder dans ceux de nos frères qui sont captifs, et travailler en leurs personnes, à délivrer de captivité celui qui nous a délivrés de la mort. Il faut retirer d'entre les mains des Barbares celui qui habite maintenant en nous, et qui nous a retirés de la tyrannie du démon. Il faut, au prix de notre argent, racheter celui qui nous a rachetés sur la croix au prix de son sang (64) » Appliquons-nous donc à la pratique des œuvres de miséricorde, pour être en droit de faire du jugement dernier, le fondement de notre espérance, et de dire avec confiance cette prière que tant de chrétiens disent tous les jours sans aucune réflexion : *Que votre règne arrive* (Matth., VI, 10). « Car, souhaiter que le règne du Seigneur arrive, c'est, dit saint Augustin (*Serm. Dom. in monte*, cap. 8), désirer ce grand jour où son Fils unique viendra du ciel en terre pour juger les vivants et les morts, et où tous

les hommes lui étant assujettis, il régnera dans ses saints par sa miséricorde, et sur les méchants par sa justice. » C'est souhaiter ce jour auquel toutes les nations étant assemblées, il séparera les uns des autres, comme un berger sépare les agneaux des boucs, pour faire part à ceux-là de sa gloire, et précipiter ceux-ci dans l'abîme d'un feu éternel. Mais si la récompense préparée à ceux qui auront été miséricordieux, n'est pas capable de nous porter à la miséricorde, craignons la punition destinée à ceux qui n'auront eu que de la dureté pour les pauvres. Car si le jugement dernier est le fondement de l'espérance des fidèles, il est un sujet de crainte pour les méchants. Ainsi, après avoir vu ce que nous devons faire pour être du nombre de ceux qui sont en droit de le désirer, voyons ce qu'il faut éviter pour n'être pas du nombre de ceux qui ont tout lieu de l'appréhender.

DEUXIÈME POINT.

Il dira ensuite à ceux qui seront à sa gauche : Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel qui a été préparé pour le démon et pour ses anges.

Dans ces dernières paroles de Jésus-Christ et de notre Evangile; dans cet arrêt qu'il prononcera aux réprouvés, nous pouvons remarquer deux choses : la peine portée par cet arrêt, et le motif de cet arrêt. Voyons quelle est cette peine, et examinons ce qui nous l'attirerait infailliblement, pour faire en sorte de ne pas tomber entre les mains du Dieu vivant. (*Hebr.*, X, 31.)

Comme le péché consiste dans un éloignement de Dieu, et dans un attachement à la créature, suivant cette plainte que fait le Seigneur par la bouche du prophète Jérémie : *Mon peuple a fait deux maux : ils m'ont abandonné, moi qui suis la source d'eau vive, et se sont creusé des citernes entr'ouvertes qui ne peuvent contenir l'eau* (*Jerem.*, II, 13) : la première peine que souffrira le pécheur, ce sera d'être éloigné à jamais de son Dieu; et c'est ce qui nous est marqué par ces paroles que Jésus-Christ dira aux réprouvés : *Retirez-vous de moi, maudits.* Remarquez que quand il a parlé aux justes, il les a appelés les *bénis de son Père* : « *Benedicti Patris mei.* » Mais pour les réprouvés, il les nomme simplement, maudits : *Recedite a me, maledicti.* C'est à sa grâce que nous sommes redevables de notre prédestination; et la réprobation n'est fondée que sur notre péché. Aussi, en parlant du feu éternel auquel il les condamne, il ne dit pas qu'il a été préparé de toute éternité, comme il dit de son royaume. Car, si le ciel a été préparé avant tous les temps par la miséricorde de Dieu, qui veut sauver tous les hommes (*I Tim.*, II, 4), l'enfer ne le fut que dans le temps par

(62) Si pes calcetur, lingua clamat : Calcas me.

(63) Act., IX, 4. — Membris adhuc in terra positus, caput in cælo clamat, et non dicit : Quid persequeris servos meos, sed *Quid me persequeris?* (S. Aug., serm. 270.)

(64) In captivis fratribus nostris contemplandis

est Christus; et redimendus de periculo captivitatis qui nos redemit de periculo mortis; ut qui nos de diaboli faucibus eruit, nunc ipse qui manet et habitat in nobis de Barbarorum manibus eruat, et redimatur nummaria quantitate, qui nos eruit redemit et sanguine. (Epist. 60, ad Episc. Numid.)

sa justice, pour punir l'ange rebelle qui avait péché avant l'homme. Nous ne pouvons comprendre ce que l'on perd en perdant le royaume de Dieu, parce que nous ne pouvons concevoir le bien dont on jouit en le possédant. Notre foi n'est point assez vive; et tant que notre âme sera retenue dans la prison de notre corps, elle n'aura que des idées bien imparfaites d'un bonheur tout spirituel. « Je sais, dit saint Chrysostome (Hom. 15, in *Matth.*), que la plupart du monde ne craint que l'enfer, et n'est pas sensible à la perte du paradis; mais pour moi je crois que cette perte est encore plus horrible que n'est le feu éternel, quoique je confesse que cela ne se peut exprimer par les paroles. »

Or, parce que le péché ne consiste pas seulement dans un éloignement de Dieu, *aversio a Deo*, mais encore dans un attachement déréglé à la créature, *conversio ad creaturam*, le pécheur ne souffrira pas seulement la peine du dam, mais encore la peine du sens; et c'est ce qui nous est marqué par ces autres paroles de l'arrêt qui sera prononcé aux réprouvés : *Allez au feu éternel : « Ite in ignem aeternum. »* Quelle frayeur ces deux paroles ne doivent-elles pas imprimer dans nos cœurs ! *Le feu éternel.* Oui, il y aura dans les enfers un feu allumé par la colère de Dieu, dont tout le corps d'un réprouvé étant environné et pénétré, nulle partie ne sera sans douleur. Ce feu brûlera ces mains et ces pieds coupables de tant d'injustices, et de tant de démarches criminelles. Cette bouche ne respirera que le feu et les flammes pour la punir de ses intempérances et de ses calomnies; et ces yeux, qui ont été si souvent les premiers organes d'une passion impure, deviendront comme deux brasiers ardents que des torrens de larmes qui en couleront éternellement serviront moins à éteindre qu'à allumer de plus en plus. Fasse le Ciel que, frappés de cette terrible idée, nous fassions une sérieuse réflexion sur nous-mêmes, et que nous nous écrivions avec le prophète Isaïe : *Qui de nous pourra subsister dans ce feu dévorant (Isa., XXXIII, 14) ?* afin que nous prenions les mesures nécessaires pour éviter le plus grand de tous les malheurs. Ne nous y trompons pas cependant, ce qu'il y aura de plus insupportable dans le feu de l'enfer, ce ne sera pas la vivacité avec laquelle il s'insinuera dans les parties les plus secrètes, et les déchirera; mais ce sera sa durée, qui n'aura jamais de fin : *In ignem aeternum.* Non, l'enfer ne serait plus enter, si on pouvait espérer d'en sortir, et ce qui fera le désespoir des damnés, ce sera la certitude qu'ils auront, qu'après des milliers d'années ils recommenceront à souffrir tout de nouveau, sans que tout le temps passé abrégé d'un moment l'éternité du supplice auquel ils seront condamnés. Le feu, dit le Fils de Dieu dans son Evangile, y fera la fonction du sel : il pénétrera intimement

les damnés pour les brûler, et pour les conserver tout ensemble, afin qu'ils y soient comme des victimes toujours immolées à la justice divine : *Omnis enim igne salietur, et omnis victima sale salietur.* (*Marc.*, IX, 48.) Qui peut donc exprimer l'état d'une âme qui vit dans des flammes éternelles ? « c'est bien plutôt une mort qu'une vie, dit saint Augustin (65); car il n'est point de plus funeste mort, qu'où la mort ne meurt point. » Est-il possible, demande le Prophète, que Dieu rejettera pour toujours de sa face des âmes qu'il avait créées pour sa gloire ? Oubliera-t-il ses anciennes miséricordes ? (*Psal.* LXXVI, 8.), pour se ressouvenir toujours de ce qu'il doit à sa justice; et sa bonté sera-t-elle éternellement arrêtée par sa colère ? Ce n'est pas ici le lieu de justifier l'éternité des peines dont le Seigneur punira un réprouvé dans l'enfer. Qui sommes-nous, d'ailleurs, pour oser demander compte à notre Dieu de sa conduite ? Il suffit de sa parole pour nous faire craindre ses menaces; et y en a-t-il de plus capable de nous effrayer que celles-ci : *Allez au feu éternel : « Ite in ignem aeternum. »*

Vous donc qui oubliez le Seigneur, écoutez ce terrible arrêt : *Recedite a me, et Ite in ignem aeternum.* Mais pour vous mettre en état d'en éviter la rigueur, apprenez-en le motif, et sachez qui seront ceux que le Seigneur condamnera au feu éternel.

Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; j'ai eu besoin de logement, et vous ne m'avez pas logé; j'ai été sans habits, et vous ne m'avez pas revêtu; j'ai été malade et en prison, vous ne m'avez pas visité. Et les méchants lui diront aussi : Seigneur, quand est-ce que nous vous avons vu avoir faim, ou avoir soif, ou sans logement, ou sans habits, ou malade, ou en prison, et que nous avons manqué de vous assister ? Mais il leur répondra : Je vous le dis en vérité, qu'autant de fois que vous avez manqué à rendre ces assistances au moindre de ces petits, vous avez manqué à me les rendre à moi-même. Et alors ceux-ci iront dans le supplice éternel, et les justes dans la vie éternelle. Que cet arrêt enveloppe de personnes : *Allez, maudits, au feu éternel; car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger.* Plusieurs regardent l'aumône comme une œuvre de surrogation et comme un conseil, et ne semblent pas persuadés que c'est un précepte dont l'omission sera la cause de leur perte éternelle. Cependant, après ces paroles si précises de Jésus-Christ, on ne peut point en douter, puisqu'on ne sera damné que pour avoir violé les préceptes, et non pour avoir manqué d'accomplir les conseils. Si on était bien convaincu de cette vérité, quel empressement n'aurait-on pas à donner à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif, à revêtir les nus, à assister les malades, à visiter les prisonniers ? Et l'indifférence que l'on a à s'acquitter

(65) Nam si anima vivit in penis aeternis, mors potius illa dicenda est, quam vita. Nulla quippe

major et peior mors, quam ubi non moritur mors. (*De civit. Dei*, lib. VI.)

ter de ces œuvres de miséricorde, ne prouve-t-elle pas suffisamment qu'on n'est point persuadé de leur nécessité ?

De là vient que chacun se laissant aller sans scrupule à satisfaire son penchant, on voit les uns amasser des biens, et les autres les prodiguer, sans qu'on soit frappé de ces péchés, comme on l'est des autres, et sans que ceux qui en sont coupables songent le plus souvent à s'en faire une matière de confession. Comprendons donc bien une bonne fois, que quand nous avons pris notre nécessaire sur nos biens, le reste n'est point à nous. Que ce nécessaire, pour un chrétien, n'est autre chose que *la nourriture et le vêtement*. (I *Tim.*, VI, 8.) Que cette nourriture et ce vêtement doivent être simples et modestes, et que, par conséquent, nous sommes des voleurs du bien d'autrui, quand nous employons à des tables exquises, à des habits magnifiques, à de grands équipages, à des maisons inutiles, à des dépenses superflues, la portion des pauvres que le Seigneur nous avait confiée pour la leur distribuer dans leurs besoins. Or, afin que nous ne nous y trompions point, et que nous n'aitons pas rejeter les uns sur les autres cette obligation de faire l'aumône, dont si peu de gens s'acquittent comme ils le doivent, nous avançons hardiment qu'il n'y a personne qui ne doive faire sur soi-même quelque retranchement pour les pauvres. Ce qui se ferait avec facilité, si cet esprit du monde, à qui Jésus-Christ a donné sa malédiction (*Matth.*, XVIII, 5.), n'étouffait pas en nous les principes les plus certains de notre religion. Mais savez-vous ce qui arrive ? c'est que les gens du commun, qui vivent sans faste, mais qui se procurent toutes les aises et les commodités de la vie, s'imaginent qu'ils n'ont point de superflu, et n'en trouvent que dans ceux qui vivent dans la grandeur et dans l'opulence. Au contraire, les grands du monde, qui, pour satisfaire à un luxe criminel que la corruption du siècle augmente de jour en jour, font plus de dépenses qu'ils n'ont de revenus, assurent que bien loin d'avoir du superflu, ils n'ont pas même le nécessaire : de là ils se persuadent que le précepte de l'aumône regarde bien plus ceux qui peuvent vivre inconnus dans le monde, que ceux qui sont obligés d'y soutenir l'élevation de leur naissance, ou la grandeur de leurs emplois ; ou, si l'on en croit les uns et les autres, ils rejeteront de concert le précepte de l'aumône sur certains riches impitoyables qui ne font nul usage de leur bien, et qui, se refusant jusqu'au nécessaire, sont plus en état d'assister les pauvres, et de secourir les misérables. Mais s'il en était ainsi, le nombre des réprouvés serait bien petit ; car il est peu de ces espèces de monstres parmi les hommes. Or, puisqu'il est certain qu'il y aura plus de réprouvés

que de prédestinés, et puisque l'Evangile nous marque que ceux qui seront mis à la gauche, le seront tous pour avoir manqué de faire l'aumône, on ne peut douter que ce précepte ne tombe sur tous les hommes en général. Il tombe sur les grands qui doivent faire des aumônes proportionnées à leurs biens, et qui seront damnés, si, consumant tout ce qu'ils ont, et souvent ce qu'ils n'ont pas, pour satisfaire leur cupidité, ils ne trouvent aucun fond à employer à la charité. Il tombe sur les petits, qui sont toujours en état de donner deux oboles, ou un verre d'eau froide, au soulagement de leurs frères : il tombe sur les ecclésiastiques, qui, étant obligés à vivre dans la modestie et dans la frugalité, doivent faire des aumônes plus abondantes des biens dont ils jouissent, puisque ces biens étant le patrimoine des pauvres, ils n'en peuvent prendre pour leurs besoins, qu'en qualité de premiers pauvres. Il tombe sur les religieux et religieuses, qui doivent donner certaines heures dans la journée à des ouvrages utiles pour nourrir les indigents du travail de leurs mains. Il tombe sur tous ceux qui subsistent de leurs emplois, de leur commerce, de leur travail, parce qu'ils sont obligés de rendre au Seigneur une portion des biens qu'ils gagnent par les soins de sa providence. Il tombe sur les femmes, qui, devant avoir la modestie et l'économie en partage, trouveraient plus de fond pour assister les pauvres, si elles vivaient en femmes vraiment chrétiennes. Il tombe enfin sur tous les hommes, qui, soit qu'on les considère comme hommes, ou comme chrétiens, doivent avoir compassion de ceux qui sont leurs frères selon la nature et selon la grâce, et leur rendre les différentes assistances dont ils ont besoin. s'ils ne veulent éprouver la rigueur de ce terrible arrêt : *Allez, maudits, au feu éternel ; car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'ai été nu, et vous ne m'avez pas revêtu ; j'ai été malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité.*

Ah ! si on est châtié si sévèrement pour avoir employé ses biens à des choses inutiles et superflues, à quoi ne doivent pas s'attendre ceux qui les font servir à satisfaire des passions criminelles ? « Si l'on punit ainsi celui qui n'a rien donné aux pauvres, à quels supplices ne seront pas condamnés ceux qui ont ravi le bien d'autrui ? Si on sera jeté dans le feu éternel pour n'avoir pas revêtu un pauvre qui était nu, que ne doit-on pas craindre quand on a dépouillé celui qui était revêtu (66) ? » — « En un mot, quelle espérance peuvent avoir ceux qui commettent le mal, si ceux-là doivent périr pour avoir omis de faire le bien (67) ? » Pensons à ces terribles vérités, pour tirer de cet Evangile toute l'instruction qu'il renferme. Quand

(66) Si ergo tanta pœna muliatur qui non dedisse convinctur, quia prece ferendus est qui redarguitur abstulisse alteri ? (S. GREG., *Moral.* lib. XV.)

(67) Quam enim spem habere possunt qui mala faciunt, quando illi perituri sunt qui bona non faciunt ? (S. AUG., serm. 58, *De sanct.*)

nous voyons un pauvre, songeons donc que notre prédestination est attachée à l'aumône que nous lui donnerons ; pensons que le Seigneur récompensera d'une gloire infinie le bien que nous lui ferons, ou nous punira d'un supplice éternel, si nous sommes insensibles à sa misère. Considérons que c'est Jésus-Christ qui est caché dans la personne du pauvre, et qu'en refusant ce pauvre, c'est Jésus-Christ lui-même que nous refusons. Qu'à jamais soit gravé dans notre mémoire le motif de cet arrêt, qui mettra les uns en possession du royaume des cieux, et condamnera les autres au feu éternel : *J'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire. Et alors ceux-ci iront dans le supplice éternel, et ceux-là dans la vie éternelle : « Et ibunt hi in supplicium æternum ; justi autem in vitam æternam. »* Enfin, dit saint Chrysostome (Hom. 46, in *Matth.*), que ceux qui jusqu'à présent n'avaient ni cru, ni craint le jugement dernier, commencent à le croire et à le craindre, afin que vivant tous ici-bas d'une manière digne du ciel, nous évitions les supplices de l'enfer, et nous méritions de posséder les biens éternels par la grâce et la miséricorde de Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Seigneur, comme nous n'avons rien que nous ne tenions de votre main libérale, nous vous demandons instamment que, par votre grâce, nous fassions de nos biens l'usage pour lequel vous nous les avez donnés. Ouvrez nos yeux pour voir la misère des pauvres ; attendrissez nos cœurs pour nous y rendre sensibles ; mais surtout ouvrez nos mains pour leur procurer tous les secours qui peuvent dépendre de nous. Faites, Seigneur, que par les lumières de notre foi, nous puissions vous reconnaître dans la personne des malheureux, afin que non-seulement nous donnions de nos biens à ceux qui se présentent à nous, mais qu'ayant pour eux l'amour que nous devons avoir pour vous-même, nous les allions chercher avec empressement pour remédier à tous leurs besoins. Ce sera ainsi, Seigneur, que nous mériterons pour récompense de notre charité, d'être mis à votre droite, et de posséder votre royaume dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

1^{er} MARDI DE CARÊME.

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. XXI, v. 10-17.

1. Le zèle que le Fils de Dieu fait paraître pour la maison de son Père, et comme il la purifie de tout ce qui pouvait la souiller. 2. L'envie dont les Juifs sont animés contre lui, et comme il les confond.

Nous apprenons des évangélistes que le Seigneur chassa, par deux fois différentes, ceux qui achetaient et vendaient dans le temple, comme des gens qui le profanaient avec indignité. La première, ce fut dans le commencement de sa mission, peu après son premier miracle, qu'il fit à Cana (*Joan.*, II,

14) ; et la seconde arriva peu de temps avant sa mort, le même jour, ou selon saint Marc, le lendemain qu'il entra dans Jérusalem. (*Marc*, XI, 12.) Cette entrée solennelle causa un grand trouble dans la ville : *Et cum intrasset Hierosolimam, commota est universa civitas.* Non parmi le peuple, qui en témoigna une si sensible joie, mais parmi les prêtres et les pharisiens, qui furent indignés de ce qu'on rendait un si grand honneur à un homme pour qui ils n'avaient que du mépris. C'est ainsi que le Seigneur a caché ses mystères aux sages du siècle, et les a révélés aux simples, et aux petits. (*Matth.*, XI, 25.) C'est ainsi que, pour récompenser l'humilité de ceux-ci, il leur fait des grâces dont ceux-là se rendent souvent indignes par leur orgueil. En effet, tandis que les ennemis du Sauveur demandaient, d'un air de mépris : *Qui est donc celui-ci ?* comme s'ils eussent dit : *N'est-ce pas là le fils de ce charpentier* (*Matth.*, XXIII, 55) ? et quelle folie de lui donner des noms, et des titres qui lui conviennent si peu : *Quis est hic ?* ceux qui l'accompagnaient, instruits au dedans par les lumières de la foi, et au dehors par les miracles si fréquents qu'il faisait en faveur de tous ceux qui avaient recours à lui, disaient : *C'est Jésus le prophète qui est de Nazareth en Galilée* : ils ne disaient pas seulement que c'était un prophète, mais le prophète par excellence promis par Moïse (*Deut.*, XVIII, 15), prédit par les prophètes, attendu par les patriarches ; en un mot, le Messie, le Désiré des nations (*Agg.*, II, 8), et celui qui devait venir pour délivrer Israël.

Voilà ce que l'évangéliste saint Matthieu nous rapporte avant que d'en venir à ce qui se passa dans le temple. Entrons-y avec le Fils de Dieu : nous y verrons, 1^o le zèle qu'il fait paraître pour la maison de son Père, et comme il la purifie de tout ce qui pouvait la souiller ; 2^o l'envie dont les Juifs sont animés contre Jésus-Christ, et comme il les confond. Ce sont les deux parties de cette homélie, et de notre Évangile.

PREMIER POINT.

Jésus étant entré dans le temple de Dieu, chassa tous ceux qui y vendaient, et qui y achetaient. Il renversa les tables des changeurs, et les chaises de ceux qui vendaient des colombes, et leur dit : Il est écrit : Ma maison sera appelée la maison de la prière, et vous autres vous en avez fait une caverne de voleurs. Alors des aveugles et des boiteux vinrent à lui dans le temple, et il les guérit.

Saint Jérôme demande quel a été le prodige le plus capable de faire reconnaître Jésus pour le Fils de Dieu ? On peut croire que ça été, ou la résurrection de Lazare (*Joan.*, XI, 43), ou la guérison de l'aveuglé (*Joan.*, IX, 7), ou la transfiguration de Jésus-Christ sur le Thabor, dans laquelle il fit voir à ses apôtres un échantillon de sa gloire (*Matth.*, XVII, 2), ou la voix que le Père Éternel fit entendre sur le Jourdain, par laquelle il le reconnut pour son Fils

bien-aimé. (*Matth.*, III, 17.) Chacun, sur ce sujet, peut avoir tel sentiment qu'il lui plaira. Mais pour moi, dit ce grand docteur, de tout ce que Jésus-Christ a opéré au dehors, ou de tout ce qui s'est passé en lui, je ne trouve rien de plus admirable que de voir un seul homme, qui paraissait alors vil et méprisable, attaquer tout un peuple, renverser les tables des changeurs et les chaises de ceux qui vendaient des colombes, prendre un fouet à la main, et chasser du temple une infinité de gens qui vendaient et qui achetaient; faire, en un mot, par son seul bras ce qu'à peine une puissante armée aurait pu exécuter. Que dirons-nous donc si nous faisons réflexion qu'il en usa ainsi à la vue des Pharisiens et des docteurs de la loi, c'est-à-dire en présence de ceux qui le haïssaient le plus, qui avaient et assez d'autorité pour l'arrêter à l'instant, et un très-grand intérêt à empêcher qu'on ne troublât un trafic qu'ils avaient introduit par un esprit d'avarice. Sans doute que nous concluons avec ce Père, qu'un rayon de la Divinité parut alors sur son visage, et qu'un feu étincelant, qui sortit de ses yeux, jeta l'épouvante dans leurs cœurs, et les arrêta tout d'un coup (68).

Si nous voulons savoir ce qui porta le Seigneur à en user ainsi, et à sortir de sa douceur naturelle pour paraître si fort en colère contre ces vendeurs et ces acheteurs, la réponse qu'il leur fait nous instruit assez, que le zèle de la maison de son Père le dévorait (*Psal.* LXVIII, 10), et qu'il ne pouvait souffrir sans indignation qu'on la profanât jusqu'à faire du lieu de la prière une caverne de voleurs. Quand le commerce se ferait avec toute la bonne foi possible, il faut convenir que ce serait toujours une grande irréligion, de traiter des choses purement humaines dans un lieu destiné à adorer Dieu, et à lui demander les grâces dont nous avons besoin pour opérer l'ouvrage de notre salut. Ne faisons pas de la maison de notre Père une maison de trafic; mais comme il est bien rare que l'équité se trouve dans ceux qui vendent, ou qui achètent, dans ceux, dis-je, qui le plus souvent possédés d'avarice, ou remplis d'injustice, voudraient, ou ne donner rien de ce qui vaut beaucoup, ou retirer beaucoup de ce qui vaut peu; Jésus-Christ chassant les vendeurs et les acheteurs, n'a pas fait difficulté de leur dire dans notre Evangile, qu'ils faisaient de la maison de la prière une caverne de voleurs. Or est-il rien de plus criminel que d'être uniquement occupé de ses passions dans un lieu où l'on ne doit entrer que pour travailler à les détruire? Est-il rien de plus punis-

sable que de commettre de nouveaux péchés dans la maison de Dieu destinée à expier ceux que l'on a déjà commis?

On ne fait point de pareils trafics dans nos temples; mais plutôt au Seigneur que l'on n'en fit pas de plus criminels! Deux sortes de personnes étaient coupables de ce commerce profane qui se faisait dans le temple de Jérusalem. Les prêtres, qui non-seulement le permettaient, mais même l'avaient introduit, parce qu'ils retiraient un grand gain des places qu'ils louaient chèrement: et les vendeurs et les acheteurs, qui, sans avoir égard à la sainteté du lieu, ne s'occupaient que des intérêts de la cupidité. (*S. Hieron.*, *loc. cit.*) Mais nous pouvons avancer que la maison du Seigneur est profanée encore aujourd'hui par les prêtres de la nouvelle loi, et par le reste des chrétiens.

Si nous tirions le rideau pour voir ce qui se passe dans le sanctuaire, nous verrions l'abomination de la désolation dans le lieu saint. (*Matth.*, XIII, 14.) « Combien de prêtres y trouverions-nous qui n'ont cherché à entrer dans le sacerdoce que par un esprit de cupidité, que pour posséder, sous un Jésus pauvre, des biens qu'un monde avare leur refusait (*S. Hier. Epit.*), » et qui ne sont parvenus aux bénéfices qu'ils possèdent que par des intrigues honteuses, et souvent par des conditions toutes criminelles? « C'est donc ici que l'on peut dire, avec un Père (69), en parlant à ces impies négociateurs d'une chose sacrée: Ou cessez votre commerce, ou sortez du temple; c'est-à-dire, ou remédiez au mal que vous avez commis, ou préparez-vous à en recevoir la punition. » Si la cupidité les a fait entrer dans le sacerdoce, le même esprit se fera toujours voir en eux dans l'exercice de leurs fonctions. Aussi il en est qui sont possédés de la même avarice que les docteurs de la loi, et qui vendent encore des colombes dans le temple, lorsqu'ils exigent de l'argent pour avoir communiqué l'Esprit-Saint à ceux qui l'ont reçu dans l'usage des sacrements, au lieu de donner gratuitement ce qu'on a reçu gratuitement (70).

Il est vrai que, par la miséricorde du Seigneur, il se trouve de pieux ecclésiastiques et de saints religieux qui se font tout à tous (*I Cor.*, II, 21), par le motif de la charité la plus désintéressée. On en voit qui, n'ayant en vue que la gloire de Dieu, quand ils ont embrassé un état si saint et si relevé, ne respirent aussi que le salut des âmes dans les différentes fonctions de leur ministère. Mais quand, par malheur, il s'en trouve quelqu'un qui en déshonore la sainteté par une cupidité honteuse, c'est aux prélats à imiter le zèle de Jésus-Christ, et à prendre un fouet à la main pour les

(68) *Mili inter omnia quæ fecit, hoc videtur mirabilis esse, quod unus homo, et illo tempore contemptibilis et in tantum vilis ut postea crucifigeretur, Scribis et Pharisæis contra se savientibus, et videntibus Inera destrui, potuerit ad unius flagelli verbera tantam ejicere multitudinem, mensaque subvertere, et alia facere quæ infinitis non cesset exercitus. (In Evang.)*

(69) *Audite hæc, Simoniaci; audite, nefandi negotiatores: aut cessate a negotiis, aut exite de templo. (BRUN. Sign., Epist. in id Evang.)*

(70) *Matth.*, X, 8. — *Columba ergo venditur, quia manus impositio, per quam Spiritus sanctus accipitur, ad prelium præbetur. (S. GREG., hom. 17, in Evang.)*

chasser du temple du Seigneur. Lorsqu'il s'agit de réforme, il faut commencer par la maison de Dieu (I Pet., IV, 17), et par purifier le sanctuaire (Ezech., IX, 6); il faut qu'ils poursuivent les méchants, et qu'ils bannissent de la ville sainte tous ceux qui commettent l'iniquité. (Psal. C, 8.) « Car, dit saint Augustin, quel est celui qui est dévoré du zèle de la maison de Dieu, sinon celui qui s'applique uniquement à en réformer les abus, et qui ne se donne point de repos qu'il n'ait détruit tout ce qu'il y trouve de contraire aux règles de l'Eglise (71)? »

Si, des désordres des ministres du Seigneur nous passons à la profanation du commun des fidèles, nous la trouverons si visible qu'il n'est point besoin de percer la muraille (Ezech., VIII, 8) pour en découvrir les excès. Il ne faut qu'ouvrir les yeux pour y voir une infinité d'hommes le dos tourné à l'autel, bien plus capables d'irriter le Seigneur par leurs irrévérences, que de l'apaiser par quelques prières qu'ils récitent sans attention. (Ibid., 16); une infinité de femmes plus parées que le temple, et qui viennent jusque dans le sanctuaire, plus pour dérober au Dieu du temple des adorations qui ne sont dues qu'à lui, que pour l'adorer elles-mêmes en esprit et en vérité. (Joan., IV, 24.) Quand le patriarche Jacob vit en songe le Seigneur qui lui promit de lui donner, et à sa postérité, la terre où il dormait, il s'écria en s'éveillant : *Le Seigneur est véritablement ici, et je ne le savais point. Que ce lieu est terrible, c'est véritablement la maison de Dieu et la porte du ciel.* (Gen., XXVIII, 16.) Tels sont les sentiments de frayeur et de respect dont nous devrions être saisis dans nos temples. « Cependant, dit saint Bernard (*In Cant. serm.* 2), on voit avec indifférence ce qu'on ne devrait voir qu'avec larmes, lorsqu'on fait attention que ces anciens patriarches ont plus honoré la figure de nos mystères que nous n'honorons les mystères mêmes. » Jacob, n'étant que dans un champ, se considéra comme dans un lieu saint et terrible, dans le lieu même où Jésus-Christ fait sa résidence, nous y sommes avec autant d'irréligion et d'impiété que si nous étions dans un champ. Quelle honte donc pour des chrétiens de voir que la présence d'un Dieu sacrifié pour eux sur l'autel ne soit pas capable de les contenir dans le respect! Quelle confusion qu'il faille qu'un prince religieux les y contraigne par la sagesse et la rigueur de ses ordonnances! Mais, hélas! tant que le cœur n'est point sincèrement à Dieu, toutes les lois des hommes ne peuvent composer que le dehors, et substituer une hypocrisie secrète à un scandale public. Ainsi le temple sera toujours profané, ou plutôt le Dieu du temple, qui ne demande que notre cœur (Prov., XXIII, 26), sera toujours déshonoré par des desirs impurs, par des regards lascifs,

par des paroles qu'on protérera plus bas, et qui souvent seront plus hardies et plus impudentes. Tremblons de voir avec quelle indignité le temple de Dieu est traité; et, en considérant la colère que Jésus-Christ fait paraître contre ceux qui dans le temple de Jérusalem, vendaient et achetaient des victimes pour le sacrifice, c'est-à-dire qui faisaient ce qui aurait été permis dans un autre lieu, jugeons de celle qui l'enflamme contre ceux qui font dans un lieu saint ce qu'on ne peut faire sans crime dans des lieux même profanes. Mais, par la manière dont il châtie aujourd'hui ces profanateurs, craignons pour ceux qui profanent nos églises la punition qui leur est réservée, et dont l'Apôtre nous menace par ces paroles : *Si quelqu'un profane le temple de Dieu, Dieu le perdra; car le temple de Dieu est saint.* (I Cor., III, 17.)

Enfin, comme il est un autre temple plus précieux aux yeux de Dieu que ceux qui sont composés de pierre et de marbre, aussi la profanation qui s'y passe l'irrite encore plus : ce sont nos cœurs, qui sont les temples de l'Esprit-Saint. (Ibid.) Ce sont ces lieux secrets où nous devons nous retirer pour prier Dieu; et c'est de cette maison de la prière que nous faisons une caverne de voleurs, ou une retraite de bêtes féroces, quand nous y laissons entrer toutes sortes de passions, l'impureté, l'avarice, l'envie, la vengeance, l'ambition? Voulons-nous profiter de l'Evangile de ce jour, imitons le zèle que le Seigneur fait paraître pour la maison de son Père; purifions ce temple qu'il doit habiter, non-seulement par la charité (Rom., V, 5.), mais encore par la demeure qu'il y fait, quand nous recevons, dans le sacrement de l'autel, son corps et son âme, son humanité et sa divinité. Purifions-le donc, ce cœur, de toutes ces différentes profanations; éloignons-en toutes ces abominations : *Auferte ista hinc.* (Joan., II, 16.) Prenons le fouet de la mortification pour en chasser l'impureté, dépouillons-nous de nos biens pour en éloigner l'avarice; pratiquons des œuvres humiliantes pour en faire sortir l'orgueil et l'ambition; ayons recours au Seigneur pour lui demander la charité qui en bannira l'envie et la vengeance, et pour en obtenir toutes les différentes grâces dont nous aurons besoin.

Des aveugles et des boiteux vont à lui, et il les guérit aussitôt : *Et accesserunt ad eum cæci, et claudi in templo, et sanavit eos.* Si nous sommes dans un tel aveuglement que nous n'apercevions point en nous des désordres qui frappent les yeux des autres, allons dans le temple trouver Jésus avec humilité (72); disons-lui, avec l'aveugle de l'Evangile : *Seigneur, faites que je voie* (Luc., XVIII), et il ne manquera pas de vous faire voir; car c'est là qu'il répand ses grâces avec plus de

(71) Quis comeditur zelo domus Dei? qui omnia que forte ibi videt perversa satagit emendare, cupit corrigere, non quiescit. (Tract. 10, in Joan.)

(72) Qui igitur cæcus est, et veritatem non in-

telligit; qui claudus est, et recto itinere non incedit, festinet ad templum; ibi inveniet Jesum, ibi illuminabitur, et sanabitur. (BRUN. Sign., in id Evang.)

profusion. Si nous vivons dans une telle inconstance pour le bien, que nous soyons tantôt à Dieu, et tantôt au démon, chancelant, pour ainsi dire, des deux côtés (III Reg., XVII, 21), prions-le avec le Prophète de nous faire marcher droit dans la voie de ses commandements (Psal. CXVIII, 5), et de nous affermir dans la pratique de la vertu ; car c'est ainsi que nous devons profiter de tout ce que Jésus-Christ a fait dans le temple. Voyons d'ailleurs l'instruction que nous pouvons retirer de l'envie que les Juifs font paraître contre lui, et de la manière dont il les confond.

DEUXIÈME POINT.

Mais les princes des prêtres, et les docteurs de la loi, voyant les merveilles qu'il avait faites, et les enfants qui criaient dans le temple, et qui disaient : Hosanna, salut et gloire au Fils de David! en concurrent de l'indignation, et lui dirent : Entendez-vous bien ce qu'ils disent? Oui, répondit Jésus. Mais n'avez-vous pas lu : Vous avez tiré la louange la plus parfaite de la bouche des petits enfants qui sont à la mamelle? Et, les laissant là, il sortit de la ville, et s'en alla à Béthanie où il passa la nuit.

« C'est une étrange corruption d'esprit, dit saint Cyprien, que celle d'envier à autrui, ou son bonheur, ou sa vertu, c'est-à-dire, de haïr en lui son propre mérite, ou les grâces que Dieu lui fait, de faire notre malheur de sa félicité, et notre peine de sa gloire; de nourrir enfin dans notre cœur ces noirs chagrins qui sont comme autant de bourreaux qui le déchirent par des sentiments de mauvaise volonté pour notre prochain (73). » Telle a été la disposition des Juifs contre Jésus-Christ. C'a été l'envie qui a aiguisé leurs langues contre lui pour le décrier, et le calomnier. C'a été l'envie qui l'a attaché à la croix, puisque ce fut cette passion qui les engagea à le livrer entre les mains de Pilate. (Matth., XXVII, 18.) Ce qui doit donc nous en donner une grande horreur, c'est de voir qu'aussi lâche que cruelle, elle ne s'attache qu'aux bonnes qualités des autres; qu'elle s'y attache d'autant plus que la personne qui les possède nous touche de plus près; et qu'enfin, elle ne peut se satisfaire que par l'effusion du sang de celui que l'on ne hait le plus souvent que parce qu'il a tout le mérite nécessaire pour se faire aimer. « Aussitôt, dit Tertullien, que Dieu commença d'être servi, la religion, et la piété attirèrent l'envie et la haine; et Abel, qui était agréable à Dieu, fut tué par son frère même (74). » Ainsi, il y

a cette différence entre la haine et l'envie, que quand l'on hait un ennemi, c'est pour le mal qu'on en a reçu; au contraire, quand on porte envie à quelqu'un, c'est pour le bien qu'il fait aux autres, ou pour les louanges que ce bienfait lui attire. En effet, ce sont les deux motifs auxquels notre Evangile attribue l'envie et l'indignation des Juifs contre Jésus-Christ, les miracles qu'il venait de faire dans le temple, et les honneurs que les enfants lui rendaient en criant : *Hosanna, salut et gloire au Fils de David.* Ils lui demandent avec indignation, *s'il entend ce que disent ces enfants?* Comme s'ils avaient voulu lui faire comprendre qu'il devait leur imposer silence, et ne pas souffrir qu'on lui donnât des noms qui ne lui convenaient en aucune façon. Écoutons comme le Fils de Dieu confond ses ennemis; et apprenons de l'exemple des Juifs, et de celui de Jésus-Christ, ce qui nous doit faire craindre l'envie dans nous, si nous en sommes susceptibles, et comment nous devons la souffrir dans les autres, si nous en sommes l'objet.

Comme il était également dangereux de dire que ces enfants avaient raison, parce que c'était aggraver les princes des prêtres et les docteurs de la loi, ou de répondre qu'ils se trompaient, mais qu'il fallait pardonner à leur âge, parce que c'était parler contre la vérité; le Fils de Dieu, dit saint Jérôme, répond avec une si grande sagesse, qu'il concilie parfaitement ce qu'il doit et à la vérité et à la charité. Il n'approuve et ne blâme donc point les louanges qu'on lui donne, en demeurant cependant d'accord qu'il les entend. Oui, dit-il, je les entends: *Utique.* Mais il renvoie ceux qui l'interrogent au psaume huitième, afin que quand il se tait par charité, de peur d'irriter ses ennemis, le témoignage des Écritures parle pour lui, et vienne confirmer la vérité que ces enfants disent de lui (75). *Oui, je les entends; mais leur répond-il : N'avez-vous pas lu ces paroles du Prophète: Vous avez tiré la louange la plus parfaite de la bouche des petits enfants, et de ceux qui sont à la mamelle.* Comme s'il leur avait répondu, suivant la pensée d'un Père: « Suis-je coupable de ce que disent ces enfants? Est-ce ma faute s'il y a plus de mille ans que le prophète a prédit ce que vous voyez arriver (76)? » Toutes les prophéties doivent avoir leur accomplissement, et vous voyez celui des paroles de David, qui a voulu marquer que les sages et les savants, refusant de rendre gloire à celui à qui toute la gloire était due (I Tim., I, 17), le Seigneur délierait la langue des enfants, et de

(73) Quatis cogitationum labes, zelare in altero vel virtutem ejus, vel felicitatem, id est odisse, vel merita propria, vel beneficia divina; in malum proprium bona aliena convertere, aliorum gloriam suam facere penam, velut quosdam sensibus suis adhibere toriores, qui cordis secreta malevolentia unguis pulsant? (S. Cyr., *De zelo et livore*)

(74) Statim ut coli Deus cœpit, invidiam religio sortita est; qui Deo placere cupit, invidiam religio sortita est; qui Deo placere cupit, invidiam religio sortita est; qui Deo placere cupit, invidiam religio sortita est; qui Deo placere cupit, invidiam religio sortita est. (TERTULL., lib. IV, *Contra Marc.*)

(75) Quam moderate sententiam temperat: non

dixi quod Scribæ audire cupiebant: Bene faciunt pueri, ut mihi testimonium perhibeant; nec rursus: Errant pueri, debetis etati ignoscere; sed præfert exemplum de octavo Psalmo, ut tacente Domino Scripturarum testimonium puerorum dicta firmaret. (S. Hieron., in *id Evang.*)

(76) Esto, istud mea culpa est quia illi clamant? Nunquid mea culpa est, quod ante tot millia annorum hoc futurum Propheta prædixit? (Auctor *Oper. imperf.*, hom. 8.)

ceux qui sont à la mamelle, pour apprendre aux sages et aux savants ce qu'ils auraient dû eux-mêmes enseigner aux enfants. Modération charmante et conduite admirable du Fils de Dieu, qui, pouvant couvrir ses ennemis de confusion, se contente de les renvoyer aux prophètes qui parlaient de lui, afin qu'ils pussent être éclaircis, s'ils voulaient ouvrir les yeux, ou qu'ils fussent sans excuse, s'ils persistaient à les fermer à la lumière la plus éclatante. C'est ainsi que, dans les paraboles dont il s'est servi si souvent, il y a mis assez de clarté pour ceux qui l'écoutaient avec docilité, et assez d'obscurité pour ceux qui, en voyant, ne voyaient point, et qui en écoutant, n'écoutaient point. (Matth., XIII, 14.) Mais enfin, persuadé que ses discours et sa présence ne feraient qu'enflammer leur envie, il prit le parti du silence, et il s'éloigna d'eux, afin d'adoucir par sa retraite ceux qui se seraient irrités de plus en plus par ses réponses (77).

L'envie étant de toutes les passions la plus basse, personne ne veut convenir, même avec soi-même, qu'il en soit susceptible. On demeure volontiers d'accord qu'on a de l'ambition, parce qu'on veut insinuer qu'on a l'à ne grande et élevée; on avoue même qu'on est sensible à l'amour, parce qu'on regarde cette passion comme une suite de la tendresse du cœur : mais pour l'envie, on ne peut pardonner à ceux qui nous en soupçonnent, parce qu'on ne veut point passer pour être capable d'un sentiment si lâche. Cependant cette passion est beaucoup plus générale qu'on ne pense; et si nous voulions un peu réfléchir sur ce qui se passe dans nous-mêmes, il ne serait pas difficile de nous en convaincre. Car, à quoi attribuer cette crainte, que ce concurrent qui nous a toujours été égal ne devienne notre supérieur; ce chagrin de son élévation; ce soin d'affaiblir et de diminuer les louanges qu'on donne à son mérite, ou à sa vertu; ces avis que l'on ne paraît donner que par amitié, mais qu'on ne donne dans le fond que pour chagriner l'amour-propre de celui qui, par son mérite ou par son rang, abaisse et humilie le nôtre : à quoi, dis-je, attribuer tous ces mouvements qui se passent dans nous malgré nous, sinon à la même envie dont les Juifs étaient possédés contre Jésus-Christ et qu'ils font paraître si visiblement dans notre Évangile, indignés qu'ils sont, et des miracles qu'il venait de faire, et des louanges que les enfants lui donnaient? Or, comme cette passion est capable de mener aux plus grands crimes ceux qu'elle maîtrise, puisque dans les Juifs elle a été la cause du déicide qu'ils ont commis; comme elle est ennemie de la charité, qui n'est point envieuse (I Cor., XIII, 5), et par conséquent opposée à l'Évangile du Fils de Dieu : la conclusion que nous devons tirer de ceci, c'est que nous ne pouvons assez l'appréhender, c'est que nous devons nous examiner avec soin pour découvrir si nous n'en sommes point coupables. Si nous trouvons

que nous n'en soyons pas exempts, prions le Seigneur de nous en délivrer, et de répandre dans nos cœurs la charité, cette reine des vertus, cette ennemie de tous les vices, sans laquelle nous ne sommes rien, et avec laquelle nous sommes tout, puisque c'est par la charité que nous demeurons en Dieu, et que Dieu demeure en nous. (I Joan., IV, 12, 13.) Ce sera alors, que bien loin de nous réjouir du mal d'autrui, ou de nous chagriner de son bonheur, nous pleurerons avec ceux qui sont dans les pleurs, et nous nous réjouirons avec ceux qui sont dans la joie (Rom., XII, 15); nous regarderons tous les chrétiens comme différents membres qui composent un seul corps, dont Jésus-Christ est le chef (I Cor., XII, 10), et nous comprendrons que le bien, ou le mal qui arrive à l'un, doit se répandre également sur tous les autres.

C'est ainsi que nous surmonterons l'envie dans nous-mêmes, ou que nous l'empêcherons de s'y établir. Mais pour la modérer dans les autres, imitons la patience, la douceur, la sagesse du Fils de Dieu. Gardons-nous donc bien, si nous avons un ennemi qui nous porte envie, de lui reprocher jamais que c'est cette passion qui le fait agir, puisqu'en l'accusant de cette bassesse, et en lui faisant voir qu'on découvre en lui des sentiments qu'il voudrait se cacher à lui-même, c'est encore l'aigreur, et l'animer de plus en plus contre nous. Tâchons plutôt par notre silence, ou par des paroles pleines de douceur, de briser sa colère (Prov., XV, 1), et d'amollir son cœur; ou, si nous sentons que notre présence ne serve qu'à l'irriter, prenons, comme Jésus-Christ, le parti de la retraite. Car souvenons-nous que ce n'est pas assez de songer à notre salut, mais que nous devons nous occuper de celui de notre frère, et avoir soin de son âme qui nous est confiée comme la nôtre même. (Eccli., XVII, 12.) Ainsi, c'est une obligation, non-seulement de modérer nos passions, mais encore d'éviter avec soin tout ce qui pourrait allumer celles d'autrui; et c'est une suite de ce second commandement, semblable au premier : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. (Marc., XII, 31) Car, quand nous nous aimons d'un amour chrétien; comme nous sommes alors disposés à tout faire, et à tout souffrir pour sauver notre âme, il faut de même que, suivant l'ordre de la charité, (Cant., II, 4), nous souffrions avec patience les aigreurs et les injustices de notre prochain, quand en lui répondant nous mettrons son âme en danger de se perdre. Voilà certainement sur quoi on ne fait pas assez de réflexion, parce qu'on ne sait point ce que c'est que d'aimer son prochain comme soi-même ou parce qu'on ne s'aime point soi-même comme on doit s'aimer; car si on s'aimait, et qu'on aimât ses frères d'un amour chrétien, on serait toujours occupé de son propre salut, et du leur; on travaillerait sans cesse à surmonter ses passions, et à modérer celles des autres, pour ôter tous les obstacles

(77) Ut recedendo compesceret quos respondendo non pouit. (Auctor Oper. imperf., l. c.)

qui peuvent les empêcher, aussi bien que nous, d'arriver aux biens éternels. Ainsi, fussions-nous persécutés comme Jésus-Christ l'a été par les Juifs, nous ne cesserions de vouloir du bien à ceux qui nous voudraient du mal (Rom., XII, 17); et de peur de les irriter, et de donner lieu à de plus grands crimes, qu'ils pourraient commettre, si nous repoussions l'injure par l'injure, nous garderions le silence et, à l'exemple de notre divin Maître, nous nous efforcerions de tempérer les passions de nos ennemis par la retenue, la douceur et la modération.

C'est à votre grâce, Seigneur, à nous mettre dans les dispositions nécessaires pour pouvoir vaincre nos passions, et modérer celles des autres : apprenez-nous à être doux et humbles de cœur (Matth., XI, 29), afin que, possédant nos âmes en paix, et les tenant, pour ainsi dire, dans nos mains (Psal. CXVIII, 109), nous soyons les maîtres d'en arrêter les mouvements. Faites que nous aimions notre prochain comme nous-mêmes (Luc., X, 17), et que nous soyons aussi occupés de son salut que du nôtre. Répandez votre charité dans nos cœurs, afin que nous ne soyons point susceptibles d'envie, et que nous empêchions, autant qu'il est en nous, les mauvais effets de celle qu'on pourrait avoir contre nous. Ce sera ainsi, Seigneur, qu'après avoir été remplis de votre grâce en ce monde, nous serons couronnés de votre gloire en l'autre. Ainsi soit-il.

II. MERCREDI DE CARÈME.

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. XII, v. 38-45.

1. L'injustice des Juifs de demander un miracle à Jésus-Christ. 2 La prédiction que Jésus-Christ fait aux Juifs des malheurs qui doivent leur arriver.

Comme tout ce qui s'est passé chez les Juifs a été la figure de ce qui devait arriver aux chrétiens, il n'y a rien que nous devions tant appréhender que de vivre dans les dispositions où ils ont toujours été, puisque nous éprouverions infailliblement les châtiements dont Jésus-Christ les a si souvent menacés. Expliquons notre Évangile, et nous y trouverons deux choses qui peuvent également servir à notre instruction. La première, c'est que les Juifs, en demandant un miracle au Fils de Dieu, nous font voir quel était le fond de leur injustice à son égard. La seconde, c'est que par la comparaison d'un démon qui rentre dans sa maison avec sept autres démons plus méchants que lui, le Fils de Dieu leur prédit le plus grand et le plus funeste de tous les malheurs. Examinons si nous ne sommes point coupables de la même injustice, de peur que nous ne tombions avec

eux dans le même précipice. C'est tout le sujet de cette homélie.

PREMIER POINT.

Alors quelques-uns des Scribes et des Pharisiens dirent à Jésus : Maître, nous voudrions bien que vous nous fissiez voir quelque prodige; mais il leur répondit : Cette race méchante et infidèle demande un prodige, et on ne lui en donnera point d'autre que celui du prophète Jonas. Car comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'Homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre.

« Peut-on rien trouver de plus déraisonnable et de plus injuste que la demande que les Juifs font à Jésus-Christ? Après avoir été les témoins de tant et de si grands miracles qu'il a faits devant eux, ils lui disent ici, comme s'il n'en avait fait aucun : Maître, nous voudrions bien que vous nous fissiez voir quelque prodige; et ce qui est de plus surprenant, c'est le temps qu'ils prennent pour demander un nouveau miracle, et que l'évangéliste marque avec étonnement par ce terme, alors; c'est-à-dire, répond saint Chrysostome, lorsqu'ils devaient le plus céder à Jésus-Christ, lorsqu'ils devaient l'admirer, lorsqu'ils devaient être convaincus de sa divinité; en un mot, lorsqu'ils devaient se retirer avec confusion (78). »

Il est vrai que saint Marc (chap. VIII, vers. 21) ajoute qu'ils ne demandaient pas simplement un miracle, mais qu'ils demandaient qu'il se fit dans le ciel, comme s'ils avaient voulu dire à Jésus, qu'ils ne disconvenaient pas qu'il n'eût redressé des boiteux, guéri des paralytiques, rendu la vue à des aveugles, l'ouïe à des sourds, chassé les démons du corps des possédés, ressuscité même des morts; mais que, comme il se pouvait faire que dans ces occasions il eût agi de concert avec les hommes et avec les démons, ils le priaient de faire un miracle dans le ciel, afin que par ce prodige d'en haut, ils fussent convaincus que c'était par la vertu de Dieu qu'il agissait; c'est-à-dire, selon saint Jérôme, qu'ils souhaitaient qu'un feu pût descendre d'en haut, ou entendre le bruit du tonnerre dans une saison qu'on n'en entendait point, ou voir briller tout d'un coup les éclairs, et les nuées se fondre en torrents (79).

Appliquons-nous à la réponse que Jésus-Christ fait à la demande des Pharisiens : Cette race méchante et infidèle, leur répond-il, demande un prodige, et on ne lui en donnera point d'autre que celui du prophète Jonas; car comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, aussi le Fils de l'Homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre. Il promet de faire un mi-

(78) Poteritne quidquam, non dico impium magis, sed stolidius istis inveniri? qui etiam post tot, et tanta signa, quasi nullum etiam factum esset, dicere audent : *Votumus a te signum videre*. . . Istud tunc quandonam? quando scilicet flexus iam esse oporteret, quando admirari, atque ob-

stupescere, quando saltem confusi decedere debebant. (Hom. 44, in *Matth.*)

(79) Vel in morem Eliæ, ignem de sublimi venire cupiebant, vel in similitudinem Samuelis, tempore æstivo contra naturam loci mugire tonitrua, coruscare fulgura, imbrēs ruere. (In *id. Evang.*)

racle beaucoup plus grand que celui qu'on exige de lui. Car il fallait qu'il en fit pour prouver sa mission. C'est pour cela qu'il assure, en parlant des Juifs, que *s'il n'avait pas fait parmi eux des œuvres que nul autre n'avait faites, ils n'auraient point de péché.* (Joan., XV, 24.) Mais il refuse de faire un prodige tel que les Juifs lui prescrivent, parce qu'ils ne le demandent que par curiosité, et pour le tenter (Marc., VIII, 11), c'est-à-dire pour trouver un nouveau moyen de le calomnier (80). Il semble donc qu'il leur réponde : Vous me demandez de vous faire voir un prodige dans le ciel ; mais comme vous ne laisseriez pas d'en attribuer l'effet à l'intempérie de l'air, ou au dérangement des saisons, ou à la puissance des démons, puisque vous vous élevez bien contre ceux que vous voyez de vos yeux, que vous touchez de votre main, et dont vous ressentez l'utilité dans vous-mêmes, au lieu d'un prodige dans le ciel tel que les prophètes en ont fait en différentes occasions, jé veux en faire un dans le sein de la terre, que vous ne pourrez contredire, et que personne n'a jamais fait. Il commence à marquer ici sa résurrection, et à la prouver par l'exemple du prophète Jonas, qui en fut la figure, en demeurant trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, d'où il sortit vivant (Jon., I et II), comme le Fils de l'Homme sortit vivant du sein de la terre, après y avoir séjourné trois jours : et il veut leur faire entendre, que s'ils n'ont pas cru à tous les miracles qu'il a faits devant leurs yeux, s'ils ne croient pas à celui de sa résurrection, qui est son grand miracle, la confirmation de tous ceux qu'il a faits, et le sceau de sa mission, en vain il en ferait un selon leur désir, puisqu'ils n'en croiraient pas davantage, et qu'ils ne manqueraient pas encore de le décrier.

Ce qui fait donc le crime et l'injustice des Juifs, c'est d'avoir fermé les yeux à l'éclat de la lumière qui est venue pour les éclairer : *Si je n'étais point venu, et que je ne leur eusse point parlé, ils n'auraient point de péché ; c'est de n'avoir pas vu des yeux du cœur des miracles qu'ils voyaient tous les jours des yeux de leur corps. Et c'est ainsi qu'en voyant, ils ne voyaient point.* C'est, en un mot, au lieu de s'être rendus à la force de la vérité, qui leur était prêchée par le Dieu de la vérité, et aux miracles qu'il faisait à tous moments en leur présence pour prouver sa divinité, de n'avoir voulu s'en rapporter qu'à leur propre esprit, et avoir prétendu, que pour les obliger à croire au Fils de Dieu, il devait s'accommoder à leurs volontés, contenter leur curiosité, et faire des miracles tels qu'ils lui en demandaient : *Maître, nous voudrions*

bien que vous nous fissiez voir quelque prodige. C'est pour cela que le Sauveur voulant réprimer leur insolence, les traite de *race méchante et infidèle*, pour marquer, dit saint Chrysostome, leur infidélité passée, et leur incrédulité présente (81). *Cette race méchante et infidèle demande un miracle, et on ne lui en donnera point d'autre que celui de Jonas. Car comme Jonas demeura trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, le Fils de l'Homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre.*

Or il est visible que c'est être coupable d'une injustice infiniment plus grande, quand, témoin de la vérité dont les Juifs n'ont eu que la figure, on ne peut se résoudre à croire, après que tout le monde a cru ; et quand on est assez téméraire pour souhaiter de nouveaux miracles qu'on voudrait examiner soi-même avec plus de soin, avant que de se soumettre entièrement à la religion de Jésus-Christ. Prétendus esprits forts qui vivez dans cette malheureuse disposition, *race méchante et infidèle*, qui abandonnez votre Dieu pour courir après des objets étrangers, si le miracle de la résurrection ne vous suffit pas, n'en espérez point d'autre qui puisse vous convaincre : attendez-vous à être condamnés par les exemples fameux des Ninivites, et de la reine du Midi, qui parleront plus contre les chrétiens infidèles que contre les Juifs. Ainsi, profitons des reproches que Jésus-Christ fait aux Phariséens, et prenons pour nous ce qu'il ne paraît dire que pour eux.

Les Ninivites s'éleveront au jour du jugement contre cette race, et la condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas, et celui qui est ici est plus grand que Jonas. La reine du Midi s'élèvera au jour du jugement contre cette race, et la condamnera, parce qu'elle est venue des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon, et celui qui est ici est plus grand que Salomon. Quand il est dit que les Ninivites s'éleveront au jour du jugement pour condamner ceux qui n'ont pas cru en Jésus-Christ, il faut, dit saint Jérôme, entendre ces paroles d'une condamnation de comparaison (82) ; et, en effet, pour confondre et pour condamner les chrétiens incrédules, il suffira de comparer les uns aux autres (83). Les Ninivites étaient des barbares sans religion, plongés dans les ténèbres du paganisme, qu'on ne dispose point par aucun miracle à croire à la parole d'un homme qu'ils ne connaissent point, à qui on ne donne aucune assurance de pardon, et qui, cependant, dès qu'ils entendent la menace que Jonas leur fait de la part de Dieu, que *dans quarante jours leur ville sera détruite* (Jon., III, 4.), renoncent aussitôt à

(80) Nam qui calumniaris ea que oculis vides, manu tenes, utilitate sentis, quid facturus es de his que de celo veniunt? Utique responderis et magos in Ægypto multa signa fecisse de celo. (S. BERN., *ibid.*)

(81) Adulteram vero generationem appellavit, tam priorem quam presentem ipsorum deformi-

tatem designans. (Hom. 44, in Matth.)

(82) Non sententiæ potestate, sed comparationis exemplo. (*Ibid.*)

(83) Nesciunt rei finem, nec poenitentiam neglunt; nesciunt divinæ legis consuetudinem, incertoque eventu mutantur. (S. CHRYS., Hom. ad pp.)

leurs péchés. Depuis le roi, jusqu'au moindre de ses sujets, ils embrassent tous une vie austère et pénitente, et se mettent en état d'apaiser le Seigneur par la sincérité de leur conversion. Il y a, au contraire, des chrétiens qui sont environnés des lumières de la foi, qui reconnaissent Jésus pour leur Sauveur, et l'adorent comme leur Dieu, qui sont persuadés par la vérité des Ecritures, et de leur perte éternelle s'ils ne font pénitence (*Luc.*, XIII, 3), et de leur entière réconciliation avec Dieu, s'ils retournent sincèrement à lui (*Jac.*, I, 3), mais qui néanmoins passent leur vie dans les désordres et la dissolution, remettent de jour en jour à se convertir, sans rien faire pour travailler à leur conversion, et meurent enfin dans le péché, après avoir été si souvent avertis, et même convaincus de la nécessité de le quitter. Cette simple comparaison ne porte-t-elle pas avec soi la condamnation de tant de chrétiens infidèles dans la religion de Jésus-Christ? C'est ce que nous devons dire encore de l'exemple de la reine du Midi.

Cette princesse, sur la haute réputation de la sagesse de Salomon, qui s'était répandue jusqu'aux extrémités de l'univers, éprise d'un ardent désir de pouvoir s'instruire de tout ce qui se passe de plus caché dans la nature, entreprit un voyage long et pénible, pour jouir de la présence de ce sage prince, et, ravie d'avoir trouvé encore plus que la renommée ne lui en avait dit, elle admira, en le quittant, le bonheur de ceux qui l'approchant de plus près, étaient en état de l'entendre tous les jours. (*III Reg.*, X, 1 seqq.) Car voilà ce qui fera notre condamnation, si, ayant au milieu de nous la sagesse incarnée qui nous parle dans ses divines Ecritures, nous demeurons néanmoins si indifférents à nous instruire de ce que nous sommes obligés de savoir, et si nous vivons tranquillement dans une profonde ignorance des vérités d'où dépend notre salut éternel. De ceci, tirons trois conséquences, qui doivent être le fruit de tout ce que nous avons dit jusqu'à présent.

La première, que de vouloir encore des miracles pour croire à l'Evangile, après que cet Evangile a été reçu des grands et des petits, des savants et des ignorants, des Grecs et des Barbares (*Rom.*, I, 14); après que les apôtres l'ont prêché dans tout l'univers (*Psal.* XVIII, 5; *Rom.*, X, 18); que les martyrs l'ont scellé de leur sang; que les docteurs en ont établi la vérité par la solidité de leurs écrits, c'est mériter, bien plus que les Juifs, d'être rejetés et traités de nation méchante et infidèle. Défions-nous donc de nos propres lumières, quand elles nous portent à examiner ce que nous ne pouvons comprendre, et soyons convaincus qu'il est bien plus raisonnable d'en croire Dieu, qui est la vérité éternelle (*Joan.*, XIV, 6), que notre propre raison, qui se trompe si souvent. « Lisons l'Ecriture avec l'humilité d'un homme qui la révère, et non avec la prévention d'un ennemi qui cherche à la contredire; et elle sera pour nous une lumière qui dissipera

nos ténèbres (*Psal.* XVII, 29); mais aimons encore mieux une ignorance humble qui éclaire notre entendement, qu'une science présomptueuse qui nous obscurcirait le cœur. » (*S. Aug.*, *Contr. adv. leg. et proph.*, et *Confess.*, lib. I, cap. 6.)

La seconde conséquence que nous devons tirer, c'est que si après les promesses que le Seigneur nous a faites, de nous pardonner dès que nous retournerons à lui (*Ezech.*, XXXII, 11); nous méprisons et ses promesses, et ses menaces, nous devons nous attendre à être condamnés par l'exemple des Ninivites, qui ont fait pénitence sur de moindres menaces, et sans aucune promesse de pardon. Faisons donc de solides réflexions sur la différence infinie qu'il y a de Jésus-Christ à Jonas; et que la docilité que les Ninivites ont eue à se rendre à la voix de ce prophète confonde le peu de soumission que nous avons à obéir à la parole de celui qui est plus que Jonas.

La troisième, c'est qu'il ne faut pas que la crainte des périls qui nous menacent soit la seule cause de nos démarches et de nos actions, puisqu'à l'exemple de la reine du Midi, nous devrions être disposés à parcourir tout l'univers pour voir et pour entendre celui qui est plus que Salomon. Or la cause de cette condamnation sera que cette princesse, sans considérer l'éloignement des lieux, se résolut à ce long voyage, non par la crainte des menaces, mais par le seul amour de la sagesse; au lieu que nous ne daignons pas aller à Jésus-Christ, qui est descendu du ciel en terre pour venir nous chercher, et nous enseigner le mystère du royaume du ciel. (*Marc.* IV, 31) Prêter une oreille favorable au Fils bien-aimé du Père éternel (*Matth.* XVII, 5.), est tout ce qu'il nous demande, non-seulement pour nous instruire de l'unique et véritable sagesse, mais même pour nous en remplir. Allons donc à celui qui est plus que Jonas; écoutons celui qui est plus que Salomon; tenons-nous-en au miracle de sa résurrection, sans lui en demander d'autres. C'est ainsi que tout différents des Juifs dans leur injustice et leur incredulité, nous éviterons le malheur dans lequel ils sont tombés, et dont Jésus-Christ les menace dans cet Evangile.

DEUXIÈME POINT.

Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il s'en va dans des lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point. Alors il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti; et revenant, il la trouve vide et parée. En même temps, il va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui; et entrant dans cette maison, ils y habitent; et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. C'est ce qui arrivera à cette race criminelle.

Juste, mais funeste prédiction de tout ce qui est arrivé aux Juifs en punition de leur incredulité! suivant la liaison que les Pères (*S. Hilar.*, *S. Chrysost.*, *S. Hieron.*, in hanc locum) trouvent de ces paroles aux précédentes.

dentes. Ils ont été délivrés de l'esprit impur, lorsqu'ils ont reçu la loi, et qu'ils sont devenus le peuple de Dieu. Le démon étant chassé de leur pays, fut dans des lieux arides chercher du repos, c'est-à-dire qu'il fut chez les gentils pour y fixer sa demeure. Il s'y fit adorer dans toutes les idoles devant lesquelles ils se prosternèrent. Mais voyant que les gentils commençaient à quitter leurs superstitions pour adorer le vrai Dieu, il fut contraint d'en sortir, parce qu'il ne peut trouver de repos que chez les ennemis de Dieu.

Alors il se détermina à retourner dans son ancienne maison; et pour mieux s'en assurer la possession, il prit avec lui sept autres esprits plus méchants que lui: il la trouva vide, et dépourvue de bonnes œuvres, nettoyée et parée, c'est-à-dire ornée des vaines observations de la loi, et de la tradition des Pharisiens. Il y entra sans peine et se mit en état de n'en pouvoir plus être chassé sans de grands efforts. « D'où il est arrivé que les Juifs sont possédés d'un bien plus grand nombre de démons blasphémant dans leurs synagogues contre Jésus-Christ, qu'ils ne l'étaient dans l'Egypte, avant la connaissance de la loi, parce qu'ils étaient bien moins éloignés du salut, en ne connaissant point celui qui doit venir, qu'ils ne le sont pour n'avoir pas voulu recevoir celui qui est venu (84). » Écoutons comment saint Chrysostome parle de l'état où étaient autrefois les Juifs, et de celui où ils sont aujourd'hui, c'est-à-dire de ce dernier état, où ils semblent entièrement abandonnés de Dieu, qui s'est lassé, pour ainsi dire, de courir après eux, et de les poursuivre par ses bienfaits, et par une infinité de miracles: « Quand ils péchaient, dit ce Père, ils avaient des hommes de Dieu qui les reprénaient. La providence du Seigneur prenait encore soin de leur conduite. La grâce du Saint-Esprit veillait sur eux, et n'oubliait rien pour les faire rentrer dans la voie. Mais Jésus-Christ leur déclare aujourd'hui, que dans la suite ils seront privés de tous ces secours, dépouillés de toutes sortes de vertus, plongés dans les dernières misères, et assujettis plus que jamais à l'esclavage des démons (85). » Et c'est ce que le prophète Ezéchiel leur avait prédit si longtemps auparavant, en parlant de la part de Dieu à la ville de Jérusalem: *Je vous ai trouvée toute souillée de sang, je vous ai lavée, j'ai répandu sur vous mes parfums; on a admiré votre beauté. Et après cela vous vous êtes honteusement abandonnée à tous les peuples voisins de votre pays. C'est pourquoi je me prépare à me venger de vos crimes avec plus de sévérité que jamais.* (Ezech., XVI, 9 seq.) Il ne s'agit que de comparer tout ce qui est arrivé aux Juifs avec ces différentes prédictions, pour com-

prendre avec combien de raison le Fils de Dieu finit cet Évangile par ces paroles: *C'est ce qui arrivera à cette race criminelle.*

Mais pour en venir à une instruction des plus importantes de la morale chrétienne, faisons réflexion que ce qui a attiré tous ces malheurs sur les Juifs, c'a été leur ingratitude d'avoir méconnu le Sauveur après avoir été le peuple choisi de Dieu. (Deut., VII, 6.) Car voilà ce qui a été cause que le démon est rentré dans sa maison avec une si puissante escorte, qu'il ne peut plus en être chassé; voilà pourquoi le royaume de Dieu leur a été ôté pour le donner à un autre peuple qui s'est enrichi de leur perte. (Math., XXI, 43; Rom., XI, 12.) Or, les chrétiens qui ont succédé aux Juifs, ont tout lieu de craindre la même disgrâce, s'ils sont coupables du même crime. Voyons donc ce que le Seigneur a fait pour nous; et nous avouons à notre confusion, qu'il nous a comblés de plus grandes faveurs, et que nous le payons d'une plus grande ingratitude.

Nés esclaves du démon par le péché de notre premier père, nous en avons été délivrés par les eaux sacrées du baptême. A ce péché d'origine nous en avons ajouté d'autres qui ont de nouveau introduit le démon dans nous, et nous l'avons fait sortir par la vertu du sacrement de pénitence. Mais hélas! cet ennemi dangereux conserve toujours le dessein de rentrer dans sa maison: il tourne autour de la place pour en observer le faible. S'il la trouve vide, il y rentrera sans effort; s'il voit qu'elle est gardée, il ne négligera rien pour s'y introduire, ou par la ruse, ou par la force. Ainsi, comme il veille toujours pour notre perte, c'est à nous à veiller sans cesse pour notre salut. Ne quittons point notre Évangile, et nous y allons découvrir trois choses que nous devons faire pour l'empêcher de rentrer dans nos âmes. Comme il a formé le dessein de revenir dans sa maison d'où il a été chassé: *Revertar in domum meam*, nous devons prendre une ferme et constante résolution de lui en fermer l'entrée. Comme il doit se faire accompagner de sept autres esprits plus méchants que lui, pour lui aider dans son entreprise: *Assumit septem alios spiritus nequiores se*, nous devons prier le Seigneur de nous revêtir de la force d'en haut (Act., I, 8), pour nous mettre en état de vaincre et de surmonter tous les efforts de cet ennemi de notre salut. Comme enfin, s'il rentrait en nous, ce nouvel état deviendrait pire que le premier: *Et sunt novissima hominis illius pejora prioribus*, nous devons le craindre comme le plus grand de tous les malheurs, et faire tout ce qui est en nous pour l'éviter: c'est ainsi que nous pouvons profiter de l'Évangile de ce jour.

(84) Multo enim nunc majori demonum numero possidentur blasphemantes in Synagogis Christum Jesum, quam in Aegypto ante legis notitiam: quia alibi est venturum non credere, aliud eum non suscipisse qui venerit. (S. Hieron., in id. Evang.)

(85) Nam quod omnis olim assidue peccarent, ha-

lebant tamen emendantem doctoris disciplinam. Aderat illis ipsa Dei providentia. Non omnino dereliquerat eos Spiritus Dei gratia, cura, castigatio, omni-que remedium juvans; nunc vero penitus a diligentibus cura Spiritus desolatos fore praedicit. (Rom. 11, in Math.)

1° Qui est celui qui se doit croire en sûreté contre un ennemi vigilant, qui a pris une ferme résolution de rentrer dans une place dans laquelle il a toujours conservé des intelligences, et dont il se croit si assuré, qu'il se promet d'y rentrer comme dans une maison qui est à lui : *Revertar in domum meam?* Telle est la disposition du démon quand il a été chassé de nos âmes; et il est sans doute qu'il y rentrera, à moins que de notre côté, nous ne soyons absolument déterminés à lui en fermer l'entrée. Ne cherchons point à nous tromper: voulons-nous connaître la première source de nos rechutes? c'est que les résolutions que nous prenons de résister aux attaques du démon pour ne plus retourner sous son esclavage, sont rarement dans la volonté. Quand on s'approche des sacrements, on fait au Seigneur certaines promesses que l'on récite par habitude, ou que l'on lit telles qu'on les trouve dans un livre; mais quand on veut approfondir ce qui se passe dans soi, on sent bien que ce qu'on promet à Dieu, on ne se le promet pas à soi-même, et qu'on n'en a jamais formé un ferme et sincère dessein. Voulons-nous tout de bon nous précautionner contre un ennemi toujours déterminé à notre perte, commençons par détester tant de vaines promesses que nous avons faites à notre Dieu, et que nous ne lui avons jamais tenues. Allons ensuite au pied des autels, l'assurer de bonne foi que nous sommes résolus de lui être plus fidèles, et de mettre tout en usage pour empêcher que le corbeau sorti de l'arche (*Gen.*, VIII, 7) n'y revienne jamais.

2° Comme de nous-mêmes nous ne sommes que faiblesse, et que le démon doit prendre avec lui une nouvelle escorte de sept autres démons plus méchants que lui, pour nous attaquer plus puissamment, il faut demander à Dieu la force dont nous avons besoin pour faire une défense plus vigoureuse que l'attaque, et pour vaincre et terrasser ce dangereux ennemi. *Si nous avons le Seigneur pour nous, qu'avons-nous à craindre de tout ce qui sera contre nous?* (*Rom.* VIII, 31.) Ne nous a-t-il pas avertis dans ses Ecritures, que quand nous nous trouverions au milieu des flots ou des flammes, ni l'eau, ni le feu ne nous feraient aucun mal? (*Isa.*, III, 2.) Aussi, quand l'ennemi du genre humain aurait le pouvoir de nous dépouiller de nos biens, comme il dépouilla Job des siens (*Job.*, I, 12 seqq.); quand il attaquerait notre réputation par les endroits les plus sensibles, comme Suzanne fut attaquée dans la sienne (*Dan.*, XIII, 36 seqq.); quand il nous exposerait à un péril aussi évident que de nous livrer aux lions (*Dan.*, VI, 16), ou de nous jeter dans une fournaise ardente, comme le furent Daniel et les trois enfants (*Dan.*, III, 23), ne soyons pas assez lâches pour nous rendre jamais à lui, et ne doutons point que si nous avons au Seigneur la même confiance que ses serviteurs y ont eue, il ne fasse pour nous les mêmes miracles qu'il a faits autrefois pour eux. Mais pour nous en rendre

dignes, il faut, comme Job, avoir une grande patience dans nos maux, et une entière résignation à la volonté divine (*Job.*, I, 24); il faut, comme Suzanne, préférer de perdre la vie avec infamie, à la conserver par le crime (*Dan.*, XIII, 23); il faut enfin, comme Daniel, et les trois enfants (*Dan.*, III, 16 seqq.), être incapable de violer la loi de Dieu, et aimer mieux souffrir les plus affreux supplices que de consentir aux choses qu'elle nous défend. Voilà les armes que nous devons opposer au démon. La crainte de Dieu, l'amour de sa loi, la vigilance, la prière. (*Marc.* IX, 28.) Ce n'est que de cette manière qu'on empêche l'esprit impur d'entrer dans notre cœur. Souffrons-nous une tentation si violente que nous soyons prêts d'y succomber, tournons-nous tout d'un coup vers le Seigneur, et disons-lui avec le Prophète: *Mon Dieu, venez à mon aide. (Psal.* LXIX, 2.) *Mon Dieu, vous êtes mon refuge, mon secours et mon appui. (Psal.*, XVII, 3.) Ecrivons-nous avec une grande reine: *Délivrez-nous par la force de votre bras, et aidez-moi, Seigneur, puisque je n'attends de secours que de vous. (Esther.* XIV, 14) Munis de ces armes spirituelles, soyons persuadés que nous mettrons en fuite cet ennemi de notre salut, qui n'est fort que de notre faiblesse, qui est toujours vaincu quand on lui résiste avec courage (*I Petr.*, V, 5), et quand on soutient par le bouclier de la foi (*Ephes.*, VI, 16) tous les traits qu'il décoche contre nous.

3° Mais pour comprendre l'importance de cette victoire, par rapport au malheur extrême dans lequel nous tomberions si nous étions vaincus, jetons les yeux sur le déplorable état d'une âme dans laquelle le démon rentre de nouveau. Si un forçat chargé de chaînes fait pitié à ceux qui le voient, quels sentiments de compassion ne doit-on pas avoir pour un chrétien esclave de sept démons qui lui font souffrir une captivité infiniment plus dure que la première? *Et sunt novissima hominis illius pejora prioribus.* Ils l'obsèdent de tous côtés, et ils le serrent de si près qu'il est difficile, pour ne pas dire moralement impossible, qu'il recouvre la liberté. (*TERTULL.*, *De penit.*, cap. 5.) Et en effet, plus on demeure sous l'esclavage du démon, auquel, au mépris de Dieu que l'on a quitté, on s'est donné une seconde fois, plus la passion se fortifie, plus la volonté de retourner à Dieu s'affaiblit, plus la grâce du Seigneur s'éloigne. Ces vérités sont si constantes, qu'elles ont plus besoin de réflexion pour en profiter que de preuves pour s'en convaincre. Craignons donc la récidive dans le péché, puisque c'est le triomphe du démon, la désolation des anges du ciel, et la perte assurée de notre âme. Mais comme, de toutes les rechutes, il n'en est point de plus dangereuse que celle de l'impureté, parce qu'il n'est point de péché dont on se défasse plus difficilement, quand l'habitude en est formée (ainsi que saint Augustin le décrit si naturellement dans ses *Confessions* [lib. VIII,

cap. 5]), ayons une si grande crainte d'y retomber, que nous prenions toutes les précautions nécessaires pour nous en préserver. Or, soyons assurés que, malgré les plus fermes résolutions, si nous ne fuyons les occasions du péché, si nous n'éloignons de nous les objets qui tant de fois nous ont fait tomber dans le péché; l'esprit impur, qui n'est appelé impur que parce qu'il nous porte principalement à l'impureté; cet esprit, dis-je, rentrera dans nous avec sept autres esprits plus méchants que lui, c'est-à-dire avec toutes sortes de vices (86); et alors ce nouvel état deviendra pire que le premier : *Et fuit novissima hominis illius pejora prioribus*. Craignons donc, mais d'une crainte efficace, le plus grand de tous les malheurs; et pour éviter de tomber dans un précipice, qui souvent n'est convert que de fleurs, craignons ce qui paraît le moins à craindre. Gardons avec soin tous les endroits par où notre ennemi peut nous attaquer; et comme il veille toujours pour nous surprendre, ne doutons pas de notre perte, si nous nous endormons jamais.

Ne nous croyons pas encore en sûreté pour être exempts de péché, à moins que nous n'ayons soin de pratiquer de bonnes œuvres, et de remplir notre âme de toutes les vertus. Car, si l'esprit impur rentre facilement dans sa maison, souvenons-nous que c'est qu'il la trouva vide. Que si nous surmontons l'esprit d'impureté, prenons garde que l'esprit d'orgueil ne nous surmonte, et ne nous fasse succomber : car, tantôt le démon triomphe de nous, en nous faisant tomber dans un péché grossier, et tantôt en nous donnant de la vanité de n'y être pas tombés. Et, cependant, c'est la même chose pour lui et pour nous, que nous nous perdions par la luxure, ou par l'orgueil (87).

En un mot, représentons-nous sans cesse que nous avons affaire à un ennemi puissant et rusé. Il faut de la force pour résister à sa puissance. Le Seigneur nous la donnera, si nous la lui demandons comme il faut; mais, pour ne pas tomber dans ses pièges, il faut une vigilance et une attention continuelle sur nous-mêmes; et c'est ce que le Seigneur nous recommande si souvent, en nous ordonnant de *veiller et de prier sans cesse*. Ainsi faisons de notre côté ce qui dépend de nous; demandons à Dieu tout ce qui n'en dépend pas, c'est-à-dire *veillons et prions* (Matth., XXVI, 41); et soyons assurés que, malgré tous les efforts du démon, nous en serons toujours victorieux, ou que, s'il peut nous tenter, il ne pourra jamais nous faire succomber à la tentation. (Matth., VI, 13.)

Seigneur, faites par votre grâce que nous puissions connaître le malheur d'une âme dans laquelle l'esprit impur rentre avec sept autres esprits plus méchants que lui; et que

le connaissant, nous le craignons comme le plus grand et le plus funeste qui puisse jamais nous arriver. Faites que cette crainte soit si efficace, que nous prenions toutes les précautions nécessaires pour l'éviter; que, d'un côté, nous veillions nuit et jour pour n'être pas surpris par ce serpent artificieux, qui fait tomber les plus sages dans les pièges qu'il leur tend; et que, de l'autre, nous priions sans cesse pour vous demander la force dont nous avons besoin *contre un lion rugissant, qui tourne autour de nous pour nous dévorer*. (I Petr., V, 8.) Ce sera ainsi, Seigneur, qu'en veillant et en priant, comme vous nous l'avez si souvent recommandé, nous triompherons de tous nos ennemis sur la terre, et que nous mériterons de recevoir dans le ciel la couronne que vous avez promise à ceux qui *auront vaillamment combattu*. (II Tim., II, 5.) Ainsi soit-il.

II. JEUDI DE CARÊME.

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. XV, v. 21-28.

1. Trois vertus qui éclatent dans la Chananéenne, et qui doivent animer notre prière. Car à son exemple nous devons prier. 1. Avec foi. 2. Avec humilité. 3. Avec persévérance.

Saint Jérôme admire dans la Chananéenne trois vertus principales qui ont éclaté en elle : sa foi, son humilité, sa patience : sa foi, par laquelle elle a cru que le Sauveur pouvait guérir sa fille; son humilité à se comparer à un petit chien; sa patience à souffrir constamment les rebuts et les injures, sans cesser de prier (88). Voulons-nous obtenir du Seigneur toutes les grâces qui nous sont nécessaires pour opérer notre salut, suivons l'exemple que cette étrangère nous donne, et faisons en sorte que ces trois vertus soutiennent et animent notre prière. Prions avec foi, avec humilité et avec persévérance. Ce sont trois conditions que la prière doit avoir, et que notre Évangile nous fait remarquer dans celle de cette femme, ainsi que nous l'allons voir dans les trois parties de cette homélie.

PREMIER POINT.

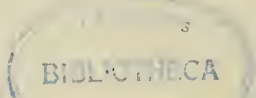
Jésus étant parti de ce lieu-là, se retira du côté de Tyr et de Sidon; et une femme Chananéenne, qui était sortie de ces pays, s'écria, en lui disant : Seigneur, Fils de David, ayez compassion de moi, ma fille est cruellement tourmentée par le démon.

Quand le Seigneur n'aurait pas fait l'éloge de la foi de la Chananéenne, et qu'il ne nous aurait pas appris que c'est au mérite de cette vertu qu'elle doit la guérison de sa fille, nous ne laisserions pas de trouver dans notre Évangile les caractères de la foi la plus parfaite. En effet, plus cette femme avait d'opposition à croire en Jésus-Christ,

(86) Per septem malos spiritus universa vicia designat. (BED., in Luc.)

(87) Nihil apud eum refert, alios luxuria, alios superbia occidere. (TERTUL., Ad uxor., cap. 6.)

(88) Fides, qua credidit sanari posse filiam suam. Patientia, qua toties contempta in precibus perseverat. Humilitas, qua se non canibus, sed canibus comparat. (S. HIERON., in Matth.)



plus sa foi doit paraître merveilleuse. Elle n'était pas seulement païenne et étrangère ; mais quand l'Évangile nous dit qu'elle était Chananéenne, « il semble, dit saint Chrysostome (Hom. 52), que ce soit pour nous faire ressouvenir de ces nations détestables qui avaient effacé toutes les lois de la nature, et avaient été séparées des Juifs, de peur qu'elle ne les corrompissent. » Admirez donc la force et la puissance de la grâce de Jésus-Christ, qui sait, quand il lui plaît, *des pierres mêmes faire naître des enfants d'Abraham* (Matth., III, 9), et qui nous fait voir, dans une femme de ce pays, une foi si parfaite qu'elle ne se rebute ni du silence ni des mépris de celui qui était pour tout le monde si plein de douceur et d'affabilité. Sans avoir vu aucun des miracles du Fils de Dieu ; sans avoir lu les prophéties qui le désignaient si particulièrement ; sans avoir été instruite de la loi de Moïse, elle parle en vraie Israélite, selon l'esprit. « Elle appelle Jésus Fils de David ; elle le nomme son Seigneur ; elle l'adore comme son Dieu (89). » Bien loin d'avoir amené sa fille avec elle, comme ce père qui lui amena son fils possédé d'un démon muet, et de lui dire comme lui : *Si vous y pouvez quelque chose, ayez compassion de nous et nous secourez* (Marc., IX, 16-21), elle laisse sa fille en sa maison, persuadée que celui qui est partout par son immensité peut opérer les plus grandes merveilles, de loin comme de près ; et parce qu'elle est convaincue que tout est soumis à sa puissance, elle lui dit simplement : *Fils de David, ayez pitié de moi*. Remarquons que cet officier, dont il est parlé dans l'Évangile, crut que le Sauveur devait venir dans sa maison pour y voir son fils et le guérir. (Joan., IV, 49.) Jaïre espéra que, bien que sa fille fût morte, *si le Seigneur lui imposait les mains, elle vivrait*. (Matth., IX, 18 ; Marc., V, 22.) Le centenier fut persuadé que, sans donner la peine à Jésus-Christ de venir chez lui, une de ses paroles était suffisante pour rendre la santé à son serviteur. (Matth., VIII, 8.) Mais la Chananéenne, par une foi encore plus parfaite et plus héroïque, est convaincue que, sans qu'il en coûte au Fils de Dieu ni une démarche de ses pieds, ni un mouvement de sa main, ni même une parole de sa bouche, sa fille peut être délivrée par un seul acte de sa volonté. Ainsi nous pouvons bien nous écrier avec notre Évangile : *O femme, que votre foi est grande !*

Comment donc le Fils de Dieu aurait-il pu lui refuser ce qu'elle demandait avec tant de foi, lui qui nous a assuré *que quoi que ce soit que nous lui demandions dans notre prière, si nous croyons, il nous sera accordé* ? (Marc., XI, 14.) Il ne refuse rien à la foi, ou, pour parler avec l'Évangile, *rien n'est impossible à la foi* (Marc., IX, 22), et il n'en faut qu'un

grain pour pouvoir *transporter les montagnes et les jeter dans la mer*. (Marc., XI, 23.) Mais il n'accorde rien sans la foi ; et dans les miracles qu'il a faits, souvent il a exigé, ou que ceux en faveur de qui il devait les opérer (Matth., IX, 28), ou que ceux qui les lui demandaient pour d'autres, fissent auparavant un acte de foi. (Joan., IX, 38.) S'il n'en fait pas faire un à la femme de notre Évangile avant de guérir sa fille, c'est qu'elle donne assez de marques de l'excellence de la sienne, non-seulement à celui qui voit le fond des cœurs (Act., I, 24), mais à ceux qui sont présents. Ainsi il ne faut pas regarder la foi comme la récompense du mérite, mais comme le principe de tout mérite et comme la source de la prière chrétienne (90). « Les aveugles de l'Évangile recouvrèrent la vue, parce qu'ils avaient cru, et ne crurent pas parce qu'ils avaient recouvré la vue, pour nous apprendre, dit saint Hilaire, qu'il faut mériter par la foi d'obtenir ce qu'on demande, et non pas embrasser la foi en considération de ce qu'on a obtenu ; c'est pour cela que le Seigneur leur promet la vue, s'ils croient, et qu'il la leur rend quand ils ont cru (91). »

Ne cherchons point d'autre raison pourquoi nous obtenons si rarement ce que nous demandons à Dieu, que notre peu de foi. Car, au lieu que Jésus dit à la Chananéenne : *O femme, que votre foi est grande !* on pourrait dire, en parlant de la plupart des chrétiens : *O hommes de peu de foi !* (Matth., VIII, 25.) Détestons cette malheureuse disposition, qui met un si grand obstacle à toutes les grâces que le Seigneur nous veut faire ; puisque, proportionnant ses dons à la mesure de notre foi, suivant les paroles de l'Évangile : *Qu'il vous soit fait selon que vous avez cru* (Matth., VIII, 13), nous n'avons rien à attendre si nous manquons de foi. Ainsi, quand il est question de prier, demandons-lui d'abord de nous donner la foi ; disons-lui avec ses apôtres : *Augmentez en nous notre foi* (Luc., XVII, 5), et soyons persuadés que nous en obtiendrons ensuite tout ce que nous lui demanderons, si nous le demandons avec foi et sans aucun doute. (Jac., I, 6.) Eh ! que demanderons-nous, sinon ce que la femme Chananéenne lui demande ? Car nous devons regarder sa prière comme le modèle de la prière la plus parfaite : *Seigneur, pouvons-nous dire avec elle, ayez pitié de moi, car mon âme est misérablement tourmentée par le démon*. (S. HIERON., in Matth.) Quiconque se regarde comme un esclave du démon, peut-il demander autre chose que d'en être délivré ? Et dès que nous vivons sous la loi des passions, ne sommes-nous pas sous le coup de la captivité du démon ? Ainsi, soit que le démon de l'impureté nous possède, soit que celui de l'avarice nous captive, soit que celui de

(89) Primum Filium David, deinde Dominum vocat, et ad extremum adorat ut Deum. (HIERON. in Matth.)

(90) Fides fons orationis. (S. AUG. serm. 56, De verb. Dom.)

(91) Cæci quia crediderant, viderunt, non quia

viderant crediderunt. Ex quo intelligendum est fide merendum esse quod petitur, non ex impetratis fidem esse sumendam. Si credidissent pollicetur, et credentibus præstat. (S. HILAR. in Matth., cap. 5.)

l'ambition nous domine, nous devons dire : *Seigneur, ayez pitié de mon âme, elle est misérablement tourmentée par le démon.* Admirez, encore une fois, la foi de cette femme, et faisons en sorte de l'imiter. Elle ne dit point : Seigneur, guérissez ma fille ; mais, persuadée que Jésus connaît ce qui se passe dans son cœur, et qu'il y voit ce qu'elle souhaite le plus ardemment, elle se contente de lui en exposer le malheureux état, d'avoir recours à sa miséricorde, et de lui dire : *Seigneur, Fils de David, ayez compassion de moi, ma fille est cruellement tourmentée par le démon.* Aussi remarquons que Jésus-Christ ne lui dit pas : Qu'il vous soit fait comme vous l'avez demandé ; mais : *Qu'il vous soit fait selon votre désir.* Ainsi, dans toutes sortes d'état où nous avons le plus besoin de la compassion de Dieu, soit que nous soyons pressés par une misère extrême, ou accablés par une injustice criante, ou tourmentés par une tentation violente, adressons-nous à Dieu, et, remplis de confiance en sa puissance et en sa bonté, disons-lui : *Seigneur, ayez pitié de moi.* Que cette prière, qu'on peut appeler un cri du cœur, lui est agréable ! Sans doute qu'elle est bien plus propre pour en obtenir ce que nous lui demandons, que ces longues oraisons qu'il reprenait dans les Pharisiens (*Matth.*, XXIII, 14), et que le plus souvent on fait avec si peu d'attention. Voulons-nous savoir pourquoi nous sommes si distraits quand nous prions ? C'est que notre prière n'est point animée par la foi ; c'est que nous ne songeons point que nous parlons à Dieu ; c'est que nous ne sentons point quel est le malheur d'une âme tourmentée par le démon ; c'est que nous ne nous soucions pas assez d'en obtenir la délivrance. Bien différents de la Chananée, qui, convaincue de la Divinité de celui à qui elle parle, et pénétrée de douleur de voir sa fille cruellement tourmentée par le démon, va chercher Jésus avec empressement, l'adore avec respect, et lui dit avec une foi vive : *Miserere mei, Domine, filii David, filia mea male a demônio vexatur.* Mais ce n'est pas seulement la loi que nous avons à admirer en cette femme ; son humilité n'est pas moins digne de nos louanges ; et c'est encore cette vertu qui doit accompagner notre prière pour être agréable au Seigneur.

DEUXIÈME POINT.

Mais il ne lui dit pas un seul mot ; et ses disciples s'approchant de lui, le prièrent en lui disant : Accordez-lui ce qu'elle demande, afin qu'elle s'en aille, parce qu'elle crie après nous. Il leur répondit : Je ne suis envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël, Mais elle s'approcha de lui, et l'adora, en disant : Seigneur, assistez-moi. Il lui répondit : Il n'est pas juste de prendre le pain des enfants pour le donner aux chiens.

Quoiqu'il n'y ait point de temps où nous

ne soyons obligés de nous humilier devant le Seigneur, il est certain que nous devons encore plus nous anéantir devant lui, quand nous nous en approchons pour le prier : car comme la prière, pour lui être agréable, doit être fondée, et sur la connaissance de la grandeur de Dieu, et sur celle de notre propre misère (puisque inutilement nous aurions recours à lui si la puissance n'était de son côté, et le besoin du nôtre), ces deux idées ne peuvent manquer de nous procurer un nouvel abaissement ; et c'est cet abaissement qui plaît si fort aux yeux de Dieu, que non-seulement il comble de ses grâces les justes qui les lui demandent avec humilité, mais même qu'il détourne les fléaux dont il était prêt de frapper des impies, dès qu'ils s'abaissent devant lui. N'allons donc pas croire que le Seigneur ait jamais eu dessein de refuser la femme chananéenne qui le pria avec tant d'humilité ; il a voulu par son silence, et par ses mépris affectés, exercer toutes les vertus qui étaient en elle, pour nous en laisser un plus parfait modèle.

Mais pour ne parler ici que de son humilité, jamais personne n'a été plus persuadée qu'elle du besoin qu'elle avait de la puissance de Dieu pour la guérison de sa fille, et de sa propre indignité pour mériter une si grande grâce ; et voici ce qui cause, et l'empressement avec lequel elle la demande, et la patience avec laquelle elle souffre tout ce que le Seigneur lui paraît dire de plus dur ; ou plutôt voilà ce qui a produit cette profonde humilité que nous ne pouvons assez admirer en elle. Elle va trouver le Seigneur dans la maison où il est, elle le prie d'avoir compassion d'elle, et parce qu'elle se reconnaît indigne de la grâce qu'elle demande, elle souffre sans murmurer qu'il ne daigne pas lui répondre un mot. Mais comme elle sait aussi qu'il ne peut rien refuser à un cœur contrit et humilié (*Psal.* L, 19), elle se jette à ses pieds, et après l'avoir adoré, elle lui dit humblement : *Seigneur, assistez-moi.* Le Sauveur, après l'avoir rebutée par son silence, semble la rebuter encore plus par cette réponse si pleine de mépris : *Il n'est pas juste de prendre le pain des enfants pour le donner aux chiens.* « Que cette conduite du Fils de Dieu est nouvelle, s'écrie saint Chrysostome ! qu'elle est surprenante, qu'elle est différente de celle qu'il a gardée envers les Juifs ! Lorsqu'ils sont le plus rebelles, et le plus ingrats, il tâche de les attirer à lui, en les prévenant. Lorsqu'ils le noircissent de calomnies, il leur parle avec douceur. Lorsqu'ils le tentent, il ne dédaigne pas de leur répondre. Et, au contraire, lorsque cette femme vient d'elle-même, et qu'elle court à lui de son propre mouvement ; lorsqu'elle le prie, et qu'elle le conjure avec une foi ardente et une humilité si profonde, sans avoir été instruite, ni par la loi, ni par les prophètes, il ne lui dit pas un mot (92) » ou s'il ouvre la bouche, c'est pour la traiter

(92) Quam novum atque inauditum hoc est, Judæos ingratos rationibus etiam inducit et blasphemans rogat, et tentantes non negligit. Hanc autem quæ sponte venit, quæ deprecatur et supplicat

mantes rogat, et tentantes non negligit. Hanc autem quæ sponte venit, quæ deprecatur et supplicat

durement. Gardons-nous bien, cependant, de nous scandaliser d'une conduite si divine. Si le Seigneur fait passer cette étrangère par des épreuves si difficiles, c'est qu'il connaît toute la fermeté de sa foi; et il n'en use ainsi, que pour découvrir aux autres le trésor précieux qui est caché dans cette femme (93). En effet, bien loin de s'élever contre Jésus-Christ qui la traite avec tant de mépris, ou de murmurer contre les Juifs qu'il préférerait à elle, d'une manière si humiliante pour elle, elle entre parfaitement dans tout ce que le Sauveur lui dit, et elle s'abaisse encore au-dessous d'eux; car il les avait appelés *ses enfants*, et elle les nomme *ses maîtres*). Je sais, lui dit-elle, que je ne mérite point le pain des enfants, ni d'être nourri à la table avec le maître: mais je serais très-contente de manger leurs restes avec les petits chiens de la maison, à qui on n'a pas coutume de les refuser (94). Voulez-vous, dit saint Chrysostome (*loc. cit.*), connaître à fond la profonde humilité de cette femme, comparez-la avec la vaine présomption des Juifs. Ils répondaient insolemment au Sauveur: *Nous sommes de la race d'Abraham, nous n'avons été esclaves de personne, nous avons tous Dieu pour Père.* (Joan., VIII, 33.) Au contraire, elle ne résiste point à Jésus-Christ lorsqu'il semble lui donner un nom injurieux; elle avoue qu'elle le mérite; elle se met sous les pieds du Fils de Dieu; et par ce prodigieux abaissement, elle mérite d'être élevée au rang des enfants: *O femme, que votre humilité est grande!*

Où trouver un plus parfait modèle à proposer aux chrétiens, de l'humilité avec laquelle ils doivent s'approcher de Dieu, quand ils ont quelques grâces à lui demander? Sans cette vertu nous n'en obtiendrions jamais rien; et avec cette vertu, il ne peut rien nous refuser. *Il résiste aux superbes, et il comble les humbles de ses faveurs.* (1 Petr., V, 5.) C'est pour cela que le Pharisien fut rejeté, parce que la prière était pleine d'orgueil, et que le Publicain fut exaucé, parce que la sienne était humble et soumise (*Luc.*, XVIII, 14). Or, si nous voulons savoir pourquoi nos prières sont si rarement exaucées, nous trouverons que nous sommes dans des dispositions toutes différentes de celles de la Chananéenne. Elle connaissait le besoin qu'elle avait de la puissance du Seigneur pour la guérison de sa fille, et elle était persuadée, en même temps, qu'il ne lui devait rien; et que dans elle, il n'y avait aucune chose qui la rendit digne d'obtenir ce qu'elle demandait. Aussi, dit saint Chrysostome, elle ne demande point cette grâce comme la méritant; au lieu de l'exiger comme une dette, elle représente humblement sa misère, et elle demande seulement miséricorde (95). Au contraire, le plus souvent on ne connaît

point le besoin que l'on a de la grâce de Dieu, parce qu'on ne connaît, ni ses propres misères ni ses faiblesses. Comme on ignore ses maladies, on ne court point au médecin, et on ne lui demande point la guérison; ou si quelquefois on sent que l'on a besoin de la miséricorde de Dieu, on est persuadé en même temps qu'il la doit à celui qui la lui demande. D'où il arrive que la demandant plutôt comme une dette, que comme une grâce, on ne le prie point avec cette humilité que le Créateur exige de la créature: et on allume sa colère par une prière superbe, au lieu d'attirer sa clémence par une humilité profonde. Il faut donc, 1° être persuadé de notre misère, pour demander d'en être délivré: il faut la sentir: il faut, suivant la pensée de saint Augustin, quand nous prions, nous considérer comme des mendiants couchés par terre devant la porte du grand Père de famille, et nous regarder comme des pauvres qui n'ont rien, qui manquent de tout, qui n'ont pas la force de se relever, et à qui il n'est resté que *les lèvres autour de leurs dents* (*Job*, XIX, 20), pour parler de leurs misères, et pour demander du secours. Quiconque se regarde de cette manière, peut-il manquer de s'humilier, et de crier avec la femme Chananéenne: *Seigneur, Fils de David, ayez pitié de moi.* Mais 2° il faut être convaincu que nous sommes entièrement indignes de la grâce qui peut seule nous en délivrer, que par nous-mêmes nous ne pouvons la mériter; et que quand le Seigneur nous la donne, c'est par une miséricorde toute gratuite, sans aucun mérite de notre part. Heureux si nous sommes dans ces dispositions, puisqu'il est impossible de les avoir, et de n'être pas infiniment humbles devant Dieu: telles étaient celles de la femme chananéenne. Voilà ce qui a causé en elle, non-seulement une si profonde humilité, mais encore une si grande persévérance à demander au Sauveur la guérison de sa fille, et voilà aussi ce qui nous fera persévérer dans la prière.

TROISIÈME POINT.

Il est vrai, dit-elle, Seigneur, mais les petits chiens mangent bien les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. Alors Jésus lui répondit: O femme, votre foi est grande! Qu'il vous soit fait selon votre désir: et à l'heure même sa fille fut guérie.

Il n'est peut-être rien de mieux marqué dans l'Écriture, que la nécessité de persévérer dans la prière pour obtenir de Dieu ce qu'on lui demande; et si la Chananéenne obtient enfin la guérison de sa fille, c'est à sa persévérance que nous en pouvons donner tout l'honneur. Repassons tout notre Évangile, et nous allons voir que rien ne la rebute; parce qu'elle paraît persuadée que Jésus-

bat, quæ, etsi nulla lege, nullis prophetis fuit communita, tamen tanta cum reverentia accessit, nec responso quidem dimittendam putare videtur. (S. CURYS., hom. 51 in *Matth.*)

(95) Sciebat Dominus nondeditam marga quam latere nos nolebat. (Id., in *Gen.*)

(94) *Utique, Domine, respondebat; filius ipse Judæus vocavit, illa dominos.* (*Ibid.*)

(95) *Nec enim quasi digna, et quasi debitum efflagitans adiit, sed misericordiam petebat.* (S. CURYSOST., hom. 52, in *Matth.*)

Christ ne peut refuser ce qu'on lui demande avec confiance. Et, en effet, pouvait-elle ne pas obtenir l'effet d'une prière qu'elle fait avec tant d'instance, à celui qui, pour faire voir qu'il faut toujours prier, et ne point se laisser dans la prière (*Luc.*, XVIII, 1), n'a pas fait difficulté de se servir de ces paraboles : tantôt d'un homme qui, après avoir répondu à son ami qu'il ne peut lui ouvrir, ni lui donner ce qu'il demande, parce qu'il est couché avec ses enfants, ne laisse pas néanmoins, si celui-ci continue de frapper, de lui aller ouvrir sa porte, et de lui donner toutes les choses dont il a besoin, non parce qu'il est son ami, mais pour se délivrer de son importunité (*Luc.*, XI, 7 seqq.); tantôt d'un mauvais juge, qui ne se soucie ni de Dieu, ni des hommes; mais qui cependant se porte à rendre justice à une veuve qu'il rencontre toujours devant lui, parce qu'il ne trouve point d'autres moyens de s'en défaire? (*Luc.*, XVIII, 2 seqq.)

La Chananéenne convaincue que par sa persévérance, elle ne peut manquer d'obtenir ce qu'elle demande, va donc trouver le Sauveur dans la maison où il est. Et là, elle le prie d'avoir compassion d'elle; mais il la quitte, et ne daigne pas lui dire un seul mot. Sans murmurer de ce silence injurieux, elle le suit, elle redouble ses cris, et s'adresse à ses apôtres qui le prient de la satisfaire, et de la renvoyer. Mais au lieu d'avoir égard à leurs prières, il leur fait une réponse capable de faire perdre toute espérance à cette femme : *Je ne suis envoyé, leur dit-il, qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël.* Car, dire qu'il n'était envoyé qu'à Israël, n'était-ce pas marquer que ce qu'il aurait pu pour un Israélite, il ne le pouvait faire pour une païenne, ou pour une Chananéenne? Que fait cette femme en entendant cette parole? Demeure-t-elle dans le silence? Cesse-t-elle de prier? Se refroidit-elle dans son désir? Point du tout : persuadée qu'étant le Maître, et le Souverain, il peut faire ce qui lui plaît, elle s'approche de lui avec une sainte hardiesse (96); et se prosternant devant lui avec une profonde humilité, elle lui dit : *Seigneur, assistez-moi.* Toute autre que notre Chananéenne se serait rebutée de la réponse méprisante que lui fit le Sauveur : *Il n'est pas juste, lui dit-il, de prendre le pain des enfants pour le donner aux chiens.* Car, c'était lui faire entendre que les grâces n'étaient que pour les Juifs qu'il appelle les enfants : et que les gentils qu'il nomme les chiens pour l'impureté de leurs mœurs, et l'impudence avec laquelle ils se prostituaient à l'idolâtrie, n'avaient rien à y prétendre. Mais, c'est au contraire ce qui releva le courage de cette femme : elle prit droit par les paroles mêmes du Sauveur; et

(96) Quid igitur mulier postea quam hæc audivit, num tacuit, aut destitit, aut atacritatem remisit? Nequaquam, sed magis instat. (S. CHRYSOST., hom. 52, in *Matth.*)

(97) O sapientiam mulieris! ex ipso exemplo conveniens verbum eduxit. Canem me vocas, ut canis alar. Non respuo opprobrium : appellationem non

au lieu de se fâcher de ce terme si dur, elle crut qu'il lui était favorable, et pouvait servir à lui faire obtenir ce qu'elle demandait : *Il est vrai, dit-elle, Seigneur, qu'il n'est pas juste de prendre le pain des enfants pour le donner aux chiens;* mais ce n'est pas aussi ce que j'ose vous demander, vous me mettez au nombre des chiens, je m'y mets moi-même, et je ne vous demande que ce que l'on ne refuse point aux petits chiens, ce sont les miettes qui tombent de la table des maîtres; je ne désire point un autre traitement (97). Pourriez-vous, Seigneur, me refuser la grâce que je vous supplie de m'accorder; elle ne fera tort à personne; et ceux que vous nommez les enfants ne peuvent pas me l'envier, puisque ce n'est que comme une miette de pain en comparaison de celles dont vous les comblez tous les jours. Ce fut alors que le Seigneur, ne pouvant plus tenir contre une prière si persévérante, s'écria : *O femme, que votre foi est grande! qu'il vous soit fait selon votre désir.*

Si nous demandons pour quoi Jésus en usa ainsi à l'égard de cette femme, saint Augustin répond que ce n'était pas qu'il eût dessein de la refuser, mais que c'était pour allumer de plus en plus son désir, et la rendre plus digne de recevoir la grâce qu'elle demandait (98). Telles sont les raisons pour lesquelles le Seigneur ne nous exauce pas sitôt que nous le prions. Ainsi, bien loin de pouvoir nous en plaindre, quand il retarde à nous donner ce que nous lui demandons, et qu'il nous fait, pour ainsi dire, acheter ses grâces par de longues prières, nous ne pouvons assez l'en remercier, puisque ce délai tourne toujours à notre profit. Au contraire, quand nous recevons les biens de la grâce, sans y apporter de notre part toutes les préparations qu'ils méritent, ils ne nous sont jamais si profitables que quand nous avons été longtemps à les désirer, et à les demander. « En effet, dit saint Augustin (*De verb. Dom.*, serm. 4), Dieu ne laisse pas de nous secourir, lorsqu'il diffère de nous secourir. Le retardement de son secours est un secours; et en suspendant son assistance, c'est en cela même qu'il nous assiste. Car, dit ce Père, s'il accomplissait dès le moment les désirs impatients et précipités que nous avons de guérir, nous ne pourrions recevoir de lui qu'une santé faible et imparfaite. »

Concluons que quand le Seigneur ne nous exauce pas aussitôt que nous le voudrions, au lieu de nous refroidir dans notre demande, c'est plutôt ce qui doit enflammer notre désir. Suivons l'exemple que nous donne la Chananéenne, « qui nous apprend, dit un Père, comment nous devons prier. Elle n'avait point lu l'Évangile, et elle prie

renno. Accipiam ergo vel escam canis. (S. CHRYSOST., in *Chanan.*)

(98) Clamabat ergo avida impetrandi beneficii, fortiterque pulsabat, et dissimulabat ab eo, non ut misericordia negaretur, sed ut desiderium accenderetur. (S. AUG., serm. 74, *De tempore.*)

comme l'Évangile l'ordonne (99). » Elle demande, et elle reçoit; elle cherche, et elle trouve, elle frappe à la porte, et on lui ouvre. (Matth., VII, 7.) Prions donc sans cesse, si nous voulons que le Ciel nous accorde notre demande; c'est ce que l'Apôtre nous recommande si souvent (I *Thess.*, VI, 17), et c'est ce que les Pères nous enseignent dans tous leurs écrits. « Le Seigneur nous a-t-il exaucé, dit saint Chrysostome, rendons-lui grâces de ce qu'il nous a exaucés? Ne nous a-t-il pas accordé notre demande, persévérons dans la prière, afin qu'il nous l'accorde? Sommes-nous indignes d'obtenir la grâce dont nous avons besoin, la prière nous en rendra dignes (1). » Le Sauveur, notre divin modèle, a prié en tout temps, en tous lieux, en toutes rencontres. (*Marc.*, I, 55.) Il a passé les jours et les nuits dans la prière. (*Matth.*, XIV, 23.) Il a prié sur terre et sur mer, dans le désert et sur la montagne, dans le Jardin et sur la croix; il a prié avant que d'opérer ses miracles (*Luc.*, XXIII, 46), pour les demander à son Père (*Joan.*, XI, 41); et après les avoir opérés, pour l'en remercier. (*Matth.*, XIV, 19.) En quelques endroits, et en quelque temps que nous soyons, comme nous sommes le temple de Dieu, et qu'il habite en nous (II *Cor.*, VI, 6), nous devons le prier toujours. Dans quelques circonstances de la vie que nous nous trouvions, nous devons nous adresser à lui, et il exaucera sûrement notre prière. Les trois enfants eurent recours au Seigneur dans la fournaise ardente (*Dan.*, III, 24); Jérémie lui adressa sa prière dans la fosse où on le jeta (*Jerem.*, XXXVIII, 6); Daniel l'invoqua dans celle des lions (*Dan.*, VI, 16); Job le pria sur le fumier (*Job*, II, 10); Jonas dans le ventre de la baleine (*Jon.*, II, 2); le bon larron sur la croix (*Luc.*, XXIII, 42); la vertueuse mère de Samuel pria le Seigneur pour en obtenir un fils (I *Reg.*, I, 10); Judith le pria pour la délivrance de Béthulie (*Judith.*, X, 10), et Esther pour celle du peuple de Dieu. (*Esther.*, VIII, 3.) Tous lui adressèrent leurs voix de ces lieux différents, et dans ces dernières occasions, et tous furent exaucés dans leurs vœux. On ne peut se lasser de demander, que parce qu'on ne fait pas assez de cas de ce que l'on demande, ou parce qu'on croit que Dieu n'a pas dessein de nous l'accorder. Connaissions mieux le prix des biens de la grâce, et quand nous serons persuadés qu'ils sont préférables à tout l'or, et à toutes les richesses du monde, nous ne cesserons de soupirer après leur possession. Sachons d'ailleurs que le Seigneur a toujours plus d'envie de nous les donner que nous n'en avons de les recevoir, et qu'il ne diffère à nous exaucer, que pour enflammer notre désir. Ce sera alors que, nous les eût-il refusé une infinité de fois, rien ne pourra nous

rebuter. Plus il paraîtra nous rejeter, plus nous aurons d'ardeur à l'importuner pour lui faire une sainte violence, qui lui est très-agréable (2); et, au lieu de pouvoir jamais nous résoudre de nous éloigner de notre Dieu sans en avoir rien obtenu, dans le temps même qu'il semblera que nous n'avons plus nulle espérance, nous lui dirons avec une nouvelle ferveur ce que Jacob dit à l'ange : *Je ne vous quitterai point que vous ne m'ayez béni.* (*Gen.*, XXXII, 26.) Prions-le de cette manière, et soyons convaincus qu'il nous comblera de ses faveurs pour le temps et pour l'éternité.

Seigneur, faites-nous connaître que notre âme est plus dangereusement tourmentée par le démon, que n'était la fille de la Chananée; et donnez-nous, pour nous en obtenir la délivrance, le même empressement que vous lui avez inspiré pour vous demander sa guérison. Que les vertus qui l'animaient nous animent; que la foi nous élève jusqu'à vous; que l'humilité nous abaisse infiniment au-dessous de vous; que la persévérance nous tienne attachés à vous pour toute notre vie. Ce sera ainsi, Seigneur, que nos prières ne pouvant manquer de vous être agréables, nous serons sûrement exaucés, parce qu'alors indifférents pour tous les biens d'ici-bas, nous ne vous demanderons que d'avoir compassion de nous, et de nous faire miséricorde. C'est le moyen infailible que vous nous avez enseigné de pouvoir obtenir votre grâce en ce monde, pour jouir un jour de votre gloire dans l'autre. Ainsi soit-il.

II. VENDREDI DE CARÊME.

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. V, v. 1-15.

1. Avec quelle confiance les plus grands pécheurs doivent approcher du Sacrement de pénitence. 2. Avec quelles dispositions on doit s'en approcher. 3. Quelles sont les marques que l'on doit donner de sa conversion après s'en être approché.

La piscine dont il est parlé dans notre Évangile, était la figure du sacrement de pénitence. Comme dans l'une on trouvait un remède assuré à toutes les maladies corporelles, on trouve dans l'autre la guérison de toutes les maladies spirituelles. Expliquons notre Évangile, et il nous fournira la matière de trois grandes instructions touchant le sacrement de pénitence. 1^o Tous ces malades différents qui étaient autour de la piscine pour y recevoir leur guérison, et ce paralytique de trente-huit ans, qui est guéri par Jésus-Christ, nous apprendront avec quelle confiance les plus grands pécheurs doivent approcher de ce sacrement. 2^o Cette piscine qui n'avait la vertu de guérir qu'après que l'ange du Seigneur était descendu pour en troubler l'eau, nous donnera lieu d'établir

(99) Docet nos mulier ista qualiter orare debeamus: Evangelium non legerat, et, sicut Evangelium præcepit, orat. (BRUX. Sign., in *Evang.*)

(1) Exauditus es, gratias age quod es exauditus. Non exauditus es, persevera, ut exaudiaris. At

indignus es, orandi assiduitate dignus efficere. (*Loc. cit.*)

(2) Hæc vis Deo grata est. (TERTULL., in *Apolog.*, adv. gent., cap. 39.)

quelles sont les dispositions qui nous rendront dignes d'en approcher. 3° Le Fils de Dieu qui, après avoir guéri le paralytique, lui ordonne de se lever, d'emporter son lit, et de marcher, nous fera connaître les marques que nous devons donner de notre conversion, après que nous nous en sommes approchés. C'est ce que nous allons voir dans les trois parties de cette homélie.

A PREMIER POINT.

Après cela, la fête des Juifs étant arrivée, Jésus s'en alla à Jérusalem. Or il y avait dans Jérusalem la piscine aux brebis qui s'appelait en hébreu, Bethesda. Elle avait cinq galeries dans lesquelles étaient couchés un grand nombre de malades, de boiteux, et de ceux dont les membres étaient retirés, qui attendaient que l'eau eût été remuée. Car l'ange du Seigneur en certain temps descendait dans cette piscine, et troublait l'eau : et celui qui entraît le premier dans l'eau, après qu'elle avait été ainsi troublée, était guéri de quelque maladie qu'il eût. Il y avait là un homme qui était malade depuis trente-huit ans.

Un des plus dangereux artifices du démon, c'est qu'après avoir aveuglé les hommes pour leur faire commettre les plus grands péchés, il leur ouvre ensuite les yeux pour leur en montrer toute l'énormité, et leur en donner une telle horreur, qu'elle les jette dans le désespoir. C'est ainsi que se sont perdus Caïn et Judas. Le premier fut persuadé que son crime était trop grand pour en mériter le pardon (*Gen., IV, 13*); et le second n'attenta sur sa vie, que parce qu'il désespéra de la miséricorde divine. (*Matth., XXVII, 5*.) Comme il n'est point de péché plus énorme que celui-là, parce qu'il donne des bornes à la bonté infinie de Dieu, il semble aussi que le Seigneur ait cherché exprès à remplir les Ecritures de tout ce qui pouvait relever la confiance que nous devons avoir en lui. En effet, quoi de plus fort, que ces expressions des prophètes qui parlent en son nom ! *Une mère peut-elle oublier son enfant, et n'avoir point compassion du fils qu'elle a porté dans ses entrailles ? mais quand même elle l'oublierait, pour moi je ne l'oublierai jamais. (Isa., XLVIII, 15.) Si une femme a violé la foi qu'elle doit à son époux, pour s'abandonner à des étrangers, il est rare qu'il la reprenne, qu'il oublie son crime et qu'il lui redonne la même part qu'elle avait autrefois dans son amitié. Pour vous, ô fille d'Israël, vous vous êtes prostituée à divers corrupteurs. Cependant revenez à moi, et je vous recevrai. (Jerem., III, 1.) Je vis, dit le Seigneur, je ne veux point la mort de l'impie, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. (Ezech., III, 11.)* Mais quoi de plus tendre et de plus engageant ! que quand le Sauveur du monde nous dit de sa bouche sacrée : *Qu'il n'est pas venu pour les justes, mais pour les pécheurs (Luc., V, 32.); et que si ceux qui sont chargés, et comme accablés, viennent à lui, il les soulagera. (Matth., XI, 28.)* Quoi de plus consolant ! que de le voir

converser avec une Samaritaine (*Joan., IV, 7 seqq.*); remettre les péchés d'une femme, qui était le scandale de la ville (*Luc., VII, 48*); ne pas condamner celle qui était coupable d'adultère (*Joan., VIII, 11*); promettre à un larron, que le jour même de son supplice, il sera avec lui dans son paradis ? (*Luc., XXIII, 43*.) Tantôt il se représente sous la figure d'un bon Pasteur (*Joan., X, 14*), qui court après une brebis égarée, et qui la charge sur ses épaules pour la reporter au bercail. (*Luc., XV, 45*.) Et tantôt, sous différentes paraboles, il instruit les pécheurs, qu'en tout temps de la vie il n'est jamais trop tard de retourner à lui (*Ezech., XXXIII, 12*); que l'ouvrier qui n'est venu travailler à la vigne du Père de famille (*Matth., XX, 9*), qu'à la onzième heure, peut espérer la même récompense que celui qui a porté le poids du jour, et de la chaleur (*Matth., XX, 11*); et qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. (*Luc., XV, 7*.)

Mais l'Evangile de ce jour peut encore infiniment servir à fortifier la confiance que nous devons avoir en Dieu. Car quand nous voyons que cette piscine avait le pouvoir de guérir toutes sortes de maladies et que le Seigneur guérit à l'instant un paralytique de trente-huit ans, que devons-nous conclure, sinon que quand nous aurions l'âme toute corrompue par les maladies les plus dangereuses et les plus invétérées, nous devons nous approcher avec confiance d'un sacrement, qui a été établi pour être la seconde planche après notre naufrage (*Conc. Trid.*), persuadés que nous y trouverons un Dieu dont la miséricorde est plus grande que notre malice. (*Joel., II, 13*.) Nous ne pouvons pas dire comme le paralytique : *Je n'ai point d'homme pour me jeter dans la piscine, puis que nous avons un Homme-Dieu tout prêt à nous aider, si nous voulons avoir recours à lui. (S. Aug., tract. 17 in Joan.)* Gardons-nous donc bien de tomber dans le désespoir (*Hebr., III, 15, 16*), quelque criminels que nous puissions être : *Allons avec confiance au trône de sa miséricorde (Hebr., IV, 16)*; jetons-nous entre ses bras : et bien loin de nous laisser tomber, il nous prêtera la main (*Psal. VI, 24*), pour nous soutenir avec bonté. Le péché n'est plus à craindre, dès que nous voulons le quitter; mais il n'est rien que nous ne devions en appréhender, quand nous sommes si malheureux que d'y persévérer; soit que sa douceur nous y attache, soit que son énormité nous empêche de retourner à Dieu. Connaissions mieux l'excès de sa miséricorde : *Sentite de Domino in bonitate. (Sap., I, 1.)* Non-seulement il est bon, mais il est la bonté par essence. Quand nous aurions perdu tous les sentiments et tous les privilèges d'un fils, il n'a rien perdu des sentiments et de la tendresse d'un Père (*S. Chrysost., serm. 2*); et quand nous retournerons à lui, cautions-nous, comme l'enfant pro-

digne, consumé dans la débauche tous les biens que nous avions reçus de lui (*Luc.*, XV, 20), ne doutons point qu'il ne nous donne le baiser de paix, et qu'il ne nous reçoive comme ce tendre père reçut son fils touché de repentir sur sa vie passée.

Mais à Dieu ne plaise que ce que nous disons de la bonté du Seigneur envers les pécheurs, pour les empêcher de tomber dans le désespoir, et les exciter à retourner à lui, serve à les endormir, et à les faire demeurer tranquillement dans leur péché. Qu'ils se souviennent que si Dieu est bon, il est juste; que s'il a promis de les recevoir *en quelque jour qu'ils retourneront à lui* (*Ezech.*, XXXIII, 12), il n'a promis le lendemain à personne; que s'il a donné le paradis à un larron, l'autre a péri à ses côtés (*Luc.*, XXIII, 43); que s'il est le *Père des miséricordes* (*I Cor.*, I, 3); il est le *Dieu des vengeances* (*Psal.* III, 4); et qu'enfin si les pécheurs sont en droit *d'aller avec confiance* se prosterner devant le trône de sa miséricorde (*Hebr.*, IV, 16), quelque criminels qu'ils puissent être, ils ont grand lieu d'appréhender, s'ils ne se hâtent d'y aller, de tomber entre les mains de sa justice. Telles sont les précautions que nous nous sommes crus obligés de prendre. Car enfin pour quelques chrétiens que la grandeur de leurs péchés peut troubler, il en est une infinité, quoique coupables des plus énormes, qui vivent dans une affreuse sécularité, et qui se servent de tout ce qu'ils entendent dire de la bonté de Dieu, pour se rassurer, et pour s'en faire comme un rempart où ils se croient à l'abri de sa colère. Mais revenons à notre sujet.

Il est vrai que souvent les commencements de la conversion sont pénibles, et que le Seigneur diffère quelquefois à répandre les douceurs de sa grâce dans le cœur de ceux qui retournent à lui; et voilà d'ailleurs ce qui peut retenir les pécheurs dans leurs désordres: tantôt on craint que le Seigneur ne soit pas assez bon pour nous recevoir, et tantôt on appréhende d'embrasser une nouvelle vie, dont on se fait une idée rebutante. D'où il arrive, ou qu'on ne peut se résoudre de retourner à Dieu, ou qu'on l'abandonne lâchement au moindre dégoût qui se trouve à son service. Or, si nous avons plus de confiance en la parole de Dieu, nous ne doutons pas, puisqu'il nous le dit lui-même, *que son joug ne fût doux, et sa charge légère* (*Math.*, XIV, 29); et alors, au lieu de l'éviter, nous serions ravis de le porter; nous serions de même persuadés que dans le temps qu'il nous fait passer par quelques épreuves, il ne le fait que pour notre bien; mais *qu'il ne permette pas que nous soyons tentés au delà de nos forces*; et qu'ainsi *s'il diffère à venir* (*I Cor.*, X, 13.), *il faut l'attendre avec patience, parce qu'il viendra assurément, et ne tardera pas.* (*Uabac.*, XII, 3.) Confions-

nous donc en la miséricorde de Dieu, quelque pécheurs que nous puissions être, et que l'énormité de nos crimes ne nous empêche pas de retourner à lui; car le Seigneur est bon, et *la terre est remplie de ses miséricordes.* (*Psal.* XXXII, 5.) N'appréhendons point un changement qui semble affreux à la cupidité; et qui, au sentiment de saint Augustin (*Confess.*), auquel on doit bien en croire, après la douce expérience qu'il en a faite, n'aura rien que d'agréable, dès que l'amour de Dieu aura pris dans nos cœurs la place de l'amour du monde. *Goûtons donc, et voyons combien le Seigneur est doux.* (*Psal.* XXXIII, 9.) Si cependant il ne nous fait pas sentir tout d'un coup la douceur et le plaisir qu'il y a de lui appartenir, ne soyons pas si lâches que de l'abandonner aussitôt. Ayons honie de notre faiblesse, dit saint Chrysostome (3); déplorons notre lâcheté. Le paralytique de notre Evangile passe trente-huit ans à attendre sa guérison, et il ne se lasse point de revenir toujours à la piscine, dans l'espérance de la recouvrer; et après cela nous serions si faibles que de tout abandonner à la première difficulté qui se présenterait. Tout ceci nous fait connaître quelle est la confiance avec laquelle nous devons nous approcher du sacrement de pénitence. Voyons d'ailleurs avec quelle disposition nous devons en approcher.

B. DEUXIÈME POINT.

Jésus l'ayant vu couché par terre, et sachant qu'il était malade depuis longtemps, lui dit: Voulez-vous être guéri? Le malade lui répondit: Seigneur, je n'ai personne pour me jeter dans la piscine après que l'eau a été troublée; et pendant le temps que je mets à y aller, un autre y descend avant moi.

Comme la conversion est l'ouvrage de Dieu et de l'homme, suivant ces paroles de saint Augustin: «Celui qui vous a créés sans vous; ne vous sauvera pas sans vous (4),» il est nécessaire que le Seigneur y contribue quelque chose du sien, et que nous y apportions quelque chose du nôtre. Or, la guérison corporelle du paralytique de notre Evangile, étant la figure de la guérison de nos âmes, voyons ce qui s'y passe pour nous y conformer. Ce malade veut être guéri, et il attend sa guérison avec une humble confiance; voilà ce que nous devons faire. Le Sauveur le regarde, et ensuite il le guérit; voilà ce que nous devons attendre de Dieu. Suivons ces idées qui en nous instruisent des dispositions avec lesquelles il faut nous approcher du sacrement de pénitence, nous fourniront la matière de plusieurs instructions.

Il y a cette différence entre les maladies corporelles et les spirituelles, que les premières peuvent être guéries, quoique celui qui les souffre ne le veuille pas; et que les secondes ne le peuvent être sans la vo-

(3) Pudeat ergo nos, et incredibilem socordiam nostram deploramus. Octo et triginta annis hic expectaverat, expectabatque. Nos, si vel decem die-

bus orationibus invigilantes non exaudimur, jam tepescimus.

(4) Qui te creavit sine te, non te justificabit sine te.

a)
Les Juifs

b)
Les Juifs
1-Le malade

lonté du malade. Qu'on fasse à un phrénétique des remèdes malgré lui, ils opéreront sans sa participation; mais un avare ou un ambitieux seront toujours tourmentés de la maladie de l'avarice ou de l'ambition, s'ils ne veulent pas eux-mêmes travailler à leur guérison. C'est pour cela que Jésus-Christ demande au paralytique, s'il veut être guéri. Car quoique sa maladie fût dans le corps, les Pères remarquent que c'était une suite et une punition de ses péchés, et la regardent comme une maladie spirituelle (5). Aussi le Seigneur l'ayant retrouvé dans le temple, lui dit : *Voilà que vous avez été guéri, ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis*. Or, un des premiers obstacles qui se rencontrent à la guérison des maladies spirituelles, c'est que les malades aiment leurs maladies, et que leur volonté étant toute gâtée et corrompue, ils ne veulent point en guérir. J'étais aveugle, dit saint Augustin (*Confess.*), et j'aimais mon aveuglement. Quelle apparence donc que celui qui aime son aveuglement, souhaite de recouvrer l'usage des yeux ! Ayons horreur de cette disposition, et comme le Seigneur demande au paralytique, *s'il veut être guéri*; non qu'il doutât de sa volonté, mais pour le rendre attentif au miracle qu'il allait faire en sa faveur et pour exciter en lui un plus grand désir de recouvrer sa santé; chacun doit s'interroger, et se dire à soi-même : Est-ce tout de bon que je veux être guéri ? Et cette interrogation, qui nous appliquera à la connaissance de notre maladie, nous fera ouvrir les yeux pour voir le pitoyable état de notre âme, et fera naître en nous l'envie de notre guérison.

Dès que nous aurons une sincère envie de recouvrer la santé de l'âme, nous nous mettrons en état d'attendre le moment de la grâce avec autant de confiance que d'humilité, comme notre paralytique qui, pendant trente-huit ans, ne se rebuta point d'aller au lieu où il pouvait recouvrer la santé. Il y attendait que l'ange descendît du ciel pour troubler l'eau, et faisait ensuite tous les efforts qui dépendaient de lui pour se traîner, et s'y jeter le premier. C'est ainsi que nous devons attendre la grâce en préparant les moyens, en ôtant les obstacles, et en faisant de notre part tout ce qui dépendra de nous pour nous mettre en état de la recevoir.

Mais qu'on dise les libertins, qui ne cherchent que de vains prétextes pour demeurer tranquillement dans leur péché, nous ne pouvons rien sans la grâce; quand elle viendra à nous, nous en suivrons aussitôt les mouvements; mais tant qu'elle ne se fera pas sentir à notre cœur, nous ne pouvons faire autrement que de nous laisser entraîner au torrent de nos passions. Quand elle voudra, ajoutent-ils, cette grâce, qui triompha de Saül dans le temps même qu'il allait à Damas pour y persécuter les premiers chrétiens

(Act., IX, 5), saura triompher de nous dans le plaisir comme dans la retraite; et de là ils concluent que tout ce que l'on fait en l'attendant, est tout à fait inutile.

Il est vrai que nous ne pouvons rien sans la grâce, et que c'est elle qui nous donne le *vouloir* et le *faire*. (*Philipp.*, II, 13.) Il est vrai aussi que quand il plaît au Seigneur, il peut par la force de sa grâce faire tout d'un coup d'un persécuteur de son Eglise un vase d'élection (Act., XI, 25); d'une femme pécheresse, la plus fidèle de ses amantes (*Luc.*, VII, 47); d'un larron, un citoyen du ciel; d'un incrédule, un apôtre fidèle et inébranlable dans sa foi. Mais il n'est pas moins certain que ces chefs-d'œuvre de la grâce sont des miracles sur lesquels il serait téméraire de compter, et que dans la distribution ordinaire de ses grâces, le Seigneur n'en use point ainsi. Voici donc deux vérités que nous osons avancer, et qui peuvent être d'une grande utilité pour l'ouvrage de la conversion.

La première, c'est que, quoique sans la grâce nous ne puissions former une bonne pensée, ce n'est pas à dire que celui qui n'a point la grâce, soit forcé à commettre toutes sortes de péchés. Il y a plusieurs motifs humains qui, par eux-mêmes, ont souvent détourné les plus libertins de l'habitude du péché. Tâchons d'y avoir recours, et de nous en servir, puisque moins nous en commettons les actes, plus nous diminuons notre cupidité, et affaiblissons les obstacles qui empêchent si souvent la grâce d'opérer en nous.

La seconde vérité, c'est que les mouvements de la grâce et de la nature ne pouvant aisément se distinguer, nous devons faire toujours ce qui de soi est bon. Ainsi, quand vous sentez un désir, ou de rompre un certain commerce, ou de vous séparer de telle compagnie, ou de faire quelque aumône, quoique ce désir vous paraisse n'avoir rien que d'humain, gardez-vous bien de n'y pas acquiescer. C'est peut-être la grâce qui agit en vous, et c'est risquer de perdre le moment de votre conversion, que de manquer à y répondre. Si ce paralytique s'était tenu en sa maison, ou s'il s'était rebuté, il n'aurait jamais été guéri; mais, à force de faire ce qui dépendait de lui, il a trouvé l'auteur de sa guérison. Imitons-le dans l'humble confiance avec laquelle il l'a attendu. Allons, comme lui, à la piscine, c'est-à-dire à la maison de miséricorde. Fréquentons souvent les Eglises. Jetons-nous au pied des autels pour demander au Seigneur de nous faire vouloir ce que nous ne voulons pas encore; et si nous faisons de notre côté tout ce qui dépend de nous, si nous avons une sincère volonté d'être guéris, et si nous attendons avec confiance la grâce qui peut seule nous guérir: attendons-nous que le Seigneur fera du sien ce qui dépend uniquement de lui, c'est-à-dire, qu'il jettera sur

(5) In morbis corpus afficientibus nihil Dominus interrogat: at ubi animæ morbum vidisset, statim interrogat cupiens elicere consensum, Nisi autem

consensum acceperit, non præbet sanitatem. (S. CURS., in *Paralyt.*)

nous un regard de miséricorde, et nous accordera une guérison parfaite.

Le plus grand bonheur qui puisse arriver à l'homme, c'est que le Seigneur le regarde; comme son plus grand malheur, c'est de n'en être pas regardé. Si Abel lui fut agréable, c'est qu'il le regarda, et Caïn ne devint le premier des réprouvés, que parce qu'il ne mérita pas que le Seigneur regardât ni lui, ni ses présents. (*Gen.*, IV, 4.) Ainsi, le Prophète ne fait point de prière ordinaire à son Dieu, que de lui demander de jeter sur lui un regard favorable. Tantôt il lui dit: *Regardez-moi, et exaucez-moi* (*Psal.* XI, 4); *Seigneur mon Dieu, jetez vos yeux sur moi* (*Psal.* XXI, 2); tantôt: *Regardez-moi, et ayez pitié de moi.* (*Psal.* XXIV, 16) C'est ce regard qui a commencé la guérison du paralytique, et ce fut un pareil regard qui commença la conversion de saint Pierre. (*Luc.*, XXII, 61.) Mais une belle réflexion que notre Evangile nous fait faire, c'est que le Seigneur regarde le paralytique couché par terre. Ainsi, si nous voulons qu'il nous regarde, il faut nous humilier, et nous abaisser devant lui. Le Seigneur, dit encore le Prophète, *regarde les humbles* (*Psal.* CXII, 6); et il ne les regarde que pour les relever. A peine a-t-il jeté les yeux sur le paralytique couché par terre qu'il lui dit: *Levez-vous et marchez.* — *Si l'œil de Dieu*, dit le Sage, *regarde favorablement un homme dénué de tout, et réduit dans une misère extrême, il le tire aussitôt de son humiliation, et il l'élève en honneur.* (*Eccli.*, XI, 13.)

Voilà donc la première chose que le Seigneur fait en faveur du paralytique, c'est qu'il le regarde; et la seconde, c'est qu'il le guérit. Sur quoi nous pouvons observer, que tantôt le Seigneur agit par sa volonté suprême, et pour ainsi dire, en Créateur; et tantôt il veut bien employer le ministère de la créature pour opérer les plus grandes merveilles. C'est ainsi que dans l'ancien Testament, il fallait pour être guéri se jeter dans l'eau après que l'ange l'avait remuée, et que dans le nouveau, il a voulu que l'eau fût pareillement la matière du premier de nos sacrements. Mais comme on ne doit pas se faire une règle de conduite de ce qui arrive extraordinairement, n'examinons pas tant la manière dont ce paralytique est guéri, que celle dont tous les malades étaient guéris dans la piscine, puisqu'elle est le modèle de la disposition avec laquelle nous devons approcher du sacrement de pénitence. Nous apprenons de notre Evangile que, pour être guéri, il ne suffisait pas de se jeter dans la piscine, mais qu'il fallait qu'un ange fût auparavant descendu du ciel pour en remuer l'eau. Belle figure qui nous apprend, qu'en vain nous nous approchons du sacrement de pénitence, si le Seigneur auparavant n'a remué notre cœur par une contrition qui le trouble, qui le brise, qui fasse en lui un si grand changement, qu'il commence d'aimer ce qu'il avait toujours haï, et de haïr ce qu'il avait toujours aimé. L'engagement solennel que l'on prend avec Dieu de quitter le péché,

c'est-à-dire, de renoncer à tout ce qui plaît davantage, peut bien troubler l'imagination, mais comme ce trouble est naturel, il ne suffit pas pour la conversion: il faut que le cœur soit remué; et il faut que ce soit l'ango de Dieu qui le remue, et voilà pourquoi on voit tant de confessions, et si peu d'amendement, c'est qu'on s'approche du sacrement sans contrition, c'est-à-dire, sans un vrai regret du passé, et sans une sincère résolution de vivre mieux à l'avenir. Ainsi, il n'est rien de plus ordinaire que de voir des chrétiens paraître aux jours des grandes fêtes avec tout l'appareil de la pénitence; et de les retrouver ensuite tels qu'ils étaient auparavant: bien éloignés d'imiter le paralytique de l'Evangile, qui, après avoir été guéri, donna des preuves certaines de sa guérison; et c'est en quoi il doit être l'objet de notre imitation.

C. TROISIÈME POINT.

Jésus lui dit: Levez-vous, emportez votre lit, et marchez. A l'instant cet homme fut guéri; et prenant son lit, il commença à marcher.

C'est une remarque des Pères (S. CHRYS., hom. 36, in Joan.) que comme les miracles de Jésus-Christ devaient servir à prouver sa divinité, et à faire connaître sa gloire, il a pris toutes les mesures nécessaires pour en établir la vérité, et pour empêcher qu'on ne pût les révoquer en doute. Ainsi, quand il changea l'eau en vin aux noces de Cana (*Joan.*, II, 9), il voulut que le maître d'hôtel en fit lui-même l'essai. Quand de sept pains il rassasia quatre mille hommes (*Marc.*, VIII, 6), et cinq mille de cinq pains, il en resta sept corbeilles d'une part, et douze de l'autre. (*Joan.*, VI, 9.) Quand il guérit la belle-mère de saint Pierre, elle vint ensuite servir à table. (*Luc.*, IV, 39.) Quand il purifia le lépreux, il l'envoya au prêtre qui devait juger de la guérison. (*Matth.*, VIII, 6.) Quand il eut ressuscité la fille de Jair, il lui fit apporter à manger. (*Marc.*, V, 43.) En un mot, s'il guérit le paralytique de trente-huit ans, il lui ordonne de se lever, de prendre son lit, et de marcher. Or, ce qui s'est passé dans ce paralytique, est le modèle de ce qui doit se passer en nous; et après que nous nous sommes approchés du sacrement de pénitence, nous devons donner, de notre conversion, les mêmes marques qu'il donne de sa guérison, c'est-à-dire, nous lever, emporter notre lit, et marcher.

Un des premiers effets du péché, c'est de nous jeter par terre, et de nous réduire dans l'impuissance de nous relever. C'est ainsi que notre Evangile nous représente le paralytique. Mais, si nous sommes si heureux que le Seigneur nous réveille d'entre les morts (*Ephes.*, V, 14), la première chose que nous devons faire, c'est de nous lever; c'est de renoncer à ce funeste repos que l'on goûte dans le péché; c'est de répondre aussitôt à la voix de Dieu qui nous crie: *Levez-vous, « Surge: »* c'est, en un mot, de nous mettre en état de faire les actions qui peuvent lui être agréables. Si donc il nous dit, comme

au paralytique : *Levez-vous*; dans le moment même, levons-nous comme lui sans rien répliquer non plus que lui. N'écoutons point notre faiblesse; et sachons que, quand Dieu fait un commandement, il nous donne avec le commandement qu'il fait, les forces qui sont nécessaires pour lui obéir (6).

Mais comme ce n'est pas une preuve d'une guérison parfaite, que de se lever, et que tel le peut faire par un effort de nature et retomber aussitôt, Jésus-Christ commande d'ailleurs au paralytique d'emporter son lit : *Tolle grabatum tuum*; et voilà la seconde marque que nous devons donner de notre conversion, après nous être approchés des sacrements; c'est-à-dire, qu'il faut changer entièrement de conduite, et quitter toutes les occasions du péché. C'était votre lit qui vous portait, il faut le porter, et faire en sorte que ce qui était la marque de votre maladie, devienne la preuve de votre santé (7). Ainsi, il faut, après la conversion, que le travail succède à la mollesse, le jeûne à l'intempérance, la modestie au luxe, la libéralité à l'avarice, la tendresse à la dureté que nous avons eue pour les pauvres. Car le lit, dit saint Thomas, c'est le péché, ou le plaisir que l'on goûte dans le crime; le pécheur s'y repose, mais il le prend sur ses épaules quand il se charge de la pénitence, et que ce qui était son plaisir devient sa peine. Il faut porter celui qui nous portait, c'est-à-dire, selon la pensée de saint Augustin, qu'il faut, pour accomplir la loi de Dieu, supporter les défauts de notre prochain (*Galat.*, VI, 2), qui a supporté les nôtres (8), l'édifier par notre vertu, comme nous l'avons scandalisé par nos vices; en un mot, le porter autant à Dieu par de bons exemples, que nous l'en avons éloigné par une conduite déréglée.

Enfin, le Seigneur commande au paralytique de marcher : *Ambula*; et voilà, non-seulement, ce qui prouvera la vérité de notre conversion, mais encore ce qui la rendra constante, en faisant des actions contraires à celles que nous faisons auparavant. Ne nous contentons pas, après nous être approchés des sacrements, de ne faire plus le mal, nous devons faire le bien, et *aller de vertu en vertu* (*Psal.* LXXXIII, 8), pour nous attacher de plus en plus au Seigneur, que nous devons *aimer de tout notre cœur*. (*Matth.*, XXII, 37.) Car si l'amour du prochain nous est marqué par ces paroles : *Emportez votre lit*, l'amour de Dieu nous est figuré par celle-ci : *Marchez* (9). On peut se lever, et emporter même son lit; mais on n'avancera point, si l'amour n'est le principe de nos démarches. En effet, combien y en a-t-il qui se lèvent, qui portent même leur lit, c'est-à-dire, des croix dont ils sont accablés, et qui n'avancent

point vers Dieu, parce qu'ils les portent avec chagrin et murmure; au lieu que celles que l'on porte avec amour on ne les sent presque point : bien loin même qu'elles nous arrêtent, quelque pesantes qu'elles soient, elles nous aident plutôt à marcher, et nous servent à arriver plus promptement à celui qui doit être la fin et la récompense de toutes nos actions. C'est ainsi que nous devons imiter le paralytique de notre Evangile. Levons-nous comme lui, portons notre lit, et marchons. Levons-nous, dit un Père (10), en faisant de bonnes œuvres : portons notre lit, en aimant notre prochain : et marchons, *en attendant la bienheureuse espérance et l'avènement de la gloire de notre Dieu*. (*Tit.*, II, 13.) Achevons d'expliquer notre Evangile; et au lieu de nous éloigner de notre sujet, il nous instruira des sages précautions que nous pouvons prendre d'ailleurs pour affermir notre conversion de plus en plus et la rendre inébranlable, malgré toutes les contradictions qui peuvent nous arriver.

Mais comme ce jour-là était un jour de Sabbat, les Juifs dirent à celui qui avait été guéri : *Il est aujourd'hui le Sabbat : il ne vous est pas permis d'emporter votre lit. Il leur répondit : Celui qui m'a guéri, m'a dit : Emportez votre lit, et marchez. Ils lui demandèrent : Qui est donc celui qui vous a dit : Emportez votre lit, et marchez? Mais celui qui avait été guéri, ne savait qui il était. Car Jésus s'était retiré de la foule du peuple qui était en ce lieu-là. Depuis, Jésus trouva cet homme dans le temple, et il lui dit : Vous voyez que vous êtes guéri; ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive encore pis. Cet homme s'en alla trouver les Juifs, et leur dit que c'était Jésus qui l'avait guéri.*

Le paralytique, en emportant son lit, trouva les Juifs en son chemin, qui voulaient l'en empêcher, parce qu'ils estimaient que c'était violer le Sabbat; mais lui, sans s'embarrasser de leurs discours, continua de l'emporter, et d'aller à sa maison. Plein de reconnaissance envers le Seigneur qui l'avait guéri, il fut au temple pour lui en rendre grâces; et là il trouva Jésus qu'il ne connaissait point quand il en reçut la guérison, et qui lui dit ces belles paroles : *Voilà que vous êtes guéri, ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis*. Sans doute que ceci nous pourrait fournir la matière de trois grandes instructions; mais nous nous contenterons de les réduire en trois mots.

1° Si nous sommes assez heureux pour quitter le chemin de perdition (*Matth.*, VII, 13), et pour marcher dans celui des commandements de Dieu (*Psal.* CXVIII, 32), il faut nous attendre à différentes contradictions, que nous aurons à essayer de la part des hommes. Les

(6) Non operis imperium fuit, sed operatio sanitatis. (S. AUG., tract. 17, in Joan.)

(7) Porta portatorem, omnes muta vices, ut quod est infirmitatis testimonium, sit probatio sanitatis. (PETR. ALV. S. CHRYS. serm. 50.)

(8) Cum esses languidus, portabat te proximus tuus; sanus factus es, porta proximum tuum. (S. AUG., tract. 17, in Joan.)

(9) Tolle grabatum, id est, dilige proximum tuum : ambula autem : toto corde, tota anima, tota virtute Deum dilige. (BEDA, in id Evang.)

(10) Surge, bona operando; porta grabatum tuum, diligendo proximum, et ambula, expectando beatam spem, et adventum glorie magni Dei. (BEDA, in id Evang.)

uns donneront un mauvais principe à notre changement : les autres blâmeront notre manière d'agir ; mais au lieu de nous en affliger, ce doit être pour nous un sujet de joie, persuadés qu'en commençant à déplaire au monde, c'est une marque que nous commençons à plaire à Dieu : ainsi, bien loin de nous cacher, comme si nous avions honte du parti que nous avons pris, nous devons, au contraire, faire gloire de notre changement, et pratiquer publiquement les œuvres saintes que la grâce de Dieu nous inspire ; comme le paralytique, qui, ayant chargé son lit sur ses épaules, ne tint nul compte de ce qu'on lui disait, l'emporta comme Jésus lui avait commandé de le faire, et qui même ayant reconnu son bienfaiteur dans le temple, quelque certain qu'il fût de la haine que les Juifs lui portaient, eut la fermeté de les aller trouver pour leur apprendre quel était celui à qui il devait sa guérison.

2° Après avoir tant reçu de la miséricorde de Dieu, convaincus que nous avons toujours un grand besoin de sa grâce, nous devons fréquenter les lieux où il la répand avec plus de profusion pour le remercier de celle qu'il nous a faite, et pour lui en demander de nouvelles. Le paralytique, dit un Père, trouve Jésus dans le temple, et non ailleurs. Ce qui nous apprend que pour le rencontrer, il faut se séparer du commerce du monde, et le chercher dans les lieux où il réside particulièrement (11). Si donc après notre conversion, au lieu d'être plus assidus dans nos églises, nous prétendons voir toujours les mêmes personnes, et fréquenter les mêmes lieux, qui ont été les causes funestes de notre péché ; attendons-nous, malgré les vaines résolutions que nous avons faites, et les précautions que nous avons dessein de prendre, que nous perdrons Dieu, que nous ne le trouverons plus, et que nous tomberons dans un nouvel état pire que le premier.

3° Aussi, la plus grande et la plus importante instruction que nous puissions donner aux chrétiens pour les empêcher de retomber dans le péché, c'est de les exhorter à graver dans leurs cœurs les paroles que Jésus-Christ dit au paralytique : *Vous voyez que vous êtes guéri, ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis.*

Que cet avis si sage du Fils de Dieu nous fasse faire deux réflexions : l'une sur le passé : *Vous voyez que vous êtes guéri* : considérons les obligations que nous avons au Seigneur de nous avoir tirés de l'état funeste où nous étions, et cette réflexion fera naître dans nos cœurs la plus parfaite reconnaissance ; la seconde sur l'avenir : *Ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis.*

Jetons les yeux sur les tristes suites de la récidive, et jugeons de l'énormité de ce pé-

ché par les effets qu'il produit. Car c'est alors que le cœur de l'homme s'endurcit comme celui de Pharaon (*Exod.*, VII, 13), que le Seigneur s'en retire avec toutes ses grâces, et que le démon triomphant de Dieu même, rentre dans la maison d'où il avait été chassé, avec sept autres démons plus méchants que lui (*Matth.*, XII, 45), pour s'en assurer à jamais la possession. Or, si nous pensons sérieusement au malheur d'une âme qui était guérie, et qui retombe dans son péché, nous concevons une crainte salutaire capable de nous soutenir dans la grâce, et de nous préserver contre le danger de la reclute. Pour demeurer donc inséparablement attachés à notre Dieu, et par le motif de la reconnaissance pour les bienfaits que nous en avons reçus, et par une juste frayeur pour les malheurs dont nous sommes menacés, si nous l'abandonnons jamais, répétons tous les jours de notre vie ces belles paroles que Jésus-Christ dit au paralytique, et représentons-nous dans toutes les occasions qui pourraient nous engager dans le crime, que c'est à nous-mêmes qu'il dit : *Vous voyez que vous êtes guéri, ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis.*

Seigneur, nous sommes plus dangereusement malades que le paralytique de notre Evangile, en ce que nous ne connaissons point notre maladie, ou si nous la connaissons, nous sommes assez malheureux pour l'aimer, et pour ne vouloir point en guérir. Ouvrez-nous les yeux, pour nous faire voir le pitoyable état où notre âme est réduite par le péché ; et touchez-nous le cœur pour nous faire vouloir ce que nous ne voulons point encore. Jetez sur nous un regard de miséricorde, et nous nous tournerons vers vous. Réveillez-nous du profond assoupissement où nous sommes, et nous nous lèverons aussitôt. Répandez dans nous la force et l'onction de votre grâce, et nous nous chargerons de notre lit avec courage, et le porterons avec joie. En un mot, Seigneur, brisez les liens qui nous attachent à la terre, afin que nous courions dans la voie de vos commandements ; et que nous puissions un jour arriver à vous, qui êtes la voie, la vérité, et la vie (*Joan.*, XIV, 6), pour en jouir dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

II^e SAMEDI DE CARÈME.

(L'Evangile du second samedi de Carême est le même que celui du second dimanche.)

II^e DIMANCHE DE CARÈME.

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. XVII, v. 1-9.

Jésus-Christ nous y enseigne trois choses : 1. Dans la prospérité à nous occuper de la nécessité des

(11) Jesum non in turba adhuc, sed post in templo cognoscit ; mystice nos instruit, ut si vere Conditoris nostri gratiam cognoscere desideramus,

fugiamus sollicitè turbam hominum nequam, confugiamus seduli ad domum orationis. (BEZA, in id Evang.)

souffrances. 2. A ne point prétendre jouir de la gloire sans avoir passé par les souffrances. 3. A pratiquer les préceptes, et à suivre les exemples qu'il nous donne touchant les souffrances.

Il n'est peut-être point d'Évangile dont nous puissions tirer des instructions plus utiles que celui d'aujourd'hui. Le ciel et la terre, Dieu et les hommes, les vivants et les morts, la loi et les prophètes, l'ancien et le nouveau Testament y paraissent, et peuvent nous en fournir des plus importantes. Nous y voyons Jésus-Christ s'entretenir avec Moïse et Elie de ce qu'il doit endurer à Jérusalem; saint Pierre qui propose à Jésus-Christ de rester sur le Thabor, et d'y dresser trois tentes; le Père éternel qui reconnaît Jésus-Christ pour son Fils bien-aimé, et qui nous ordonne de l'écouter. Or, 1^o Jésus-Christ qui dans sa transfiguration s'entretient avec Moïse et Elie du mystère de sa Passion, nous apprend, dans la plus éclatante prospérité, à nous occuper de l'utilité et de la nécessité des souffrances. 2^o Saint Pierre, qui mérite d'être repris, *comme ne sachant ce qu'il disait*, parce qu'il voulait établir sa demeure sur le Thabor, nous enseigne à ne point prétendre jouir de la gloire avant que d'avoir passé par les souffrances. 3^o Le Père éternel, qui nous ordonne *d'écouter son Fils bien-aimé*, que l'Écriture appelle *l'homme de douleurs* (Isa., LIII, 3), nous engage à pratiquer les préceptes, et à suivre les exemples qu'il nous donne touchant ses souffrances. Ces trois faits de notre Évangile feront les trois parties de cette homélie.

PREMIER POINT.

Six jours après, Jésus ayant pris en particulier Pierre, Jacques et Jean, son frère, les mena sur une haute montagne à l'écart, et il fut transfiguré devant eux. Son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements blancs comme la neige. En même temps, ils virent paraître Moïse et Elie qui s'entretenaient avec lui.

Comme Jésus-Christ connaissait la faiblesse de ses apôtres, et que tous les miracles qu'il faisait à tous moments en leur présence n'avaient pas été capables de les bien persuader de sa divinité; pour relever leur foi, et pour les fortifier contre le scandale de la croix (12), où bientôt il devait être attaché, il fit voir un échantillon de sa gloire à Pierre, Jacques et Jean, qui semblaient en avoir plus de besoin que les autres, parce qu'ils devaient être les témoins de ses humiliations dans le jardin des Oliviers. *Il les mena sur une haute montagne à l'écart, et il fut transfiguré devant eux. Son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements blancs comme la neige.* En quoi l'on peut

(12) Ut tam Petrum quam reliquos qui Passionem formidarent consolaretur, et ad sublimius erigeret. (S. CHRYS., hom. 17, in *Matth.*)

(13) Per vestem splendidam assumptionem nostram inducit. (*Ibid.*)

(14) Ut quam magnum sit discrimen inter servos, et Dominum, oculis cererent. (*Ibid.*)

dire, après saint Chrysostome, que si dans ce mystère, le Fils de Dieu par l'éclat de son visage, nous a donné une image de sa gloire, par la blancheur de ses vêtements, il nous a donné aussi une figure de la nôtre (13). *En même temps, ils virent paraître Moïse et Elie qui s'entretenaient avec lui.* Ces deux grands hommes de l'ancienne loi étaient aux deux côtés de Jésus-Christ comme pour rendre un témoignage authentique à sa divinité; et pour faire voir par leur présence, la différence qu'il y a entre le Maître et ses serviteurs (14). Et ils s'entretenaient avec lui de la mort qu'il devait endurer à Jérusalem. Tel fut le mystère de la transfiguration du Sauveur. Soumettons notre esprit à la foi de sa divinité; et croyons-le Homme-Dieu et Dieu-Homme; soit qu'il nous paraisse endurer la faim, comme nous le vîmes dans l'Évangile de dimanche dernier (*Matth.*, IV, 2); soit qu'il nous éblouisse de l'éclat de sa gloire, comme nous le voyons dans l'Évangile de ce jour: « Car, dit un grand Pape, c'est être dans une pareille erreur, ou de lui dénier la vérité de notre chair, ou de lui contester l'égalité de gloire avec son Père (15). » Mais tâchons, pour notre instruction, de profiter de l'entretien que Moïse et Elie ont avec Jésus-Christ dans le moment même de sa Transfiguration.

La faiblesse de l'homme est telle qu'il ne peut se soutenir longtemps, ni dans un excès de grandeur, ni dans un excès de misère. Dans la prospérité, il s'entle et s'élève; dans l'adversité, il s'abat et murmure. S'il est trop élevé, il traite ce qui est au-dessous de lui avec insolence; s'il se croit trop abaissé, il s'emporte par désespoir contre ce qui est au-dessus. C'est la pensée d'un ancien Père, qui dit qu'il y a dans les biens comme dans les maux, une grandeur si excessive, que nous n'en pouvons supporter le poids (16); et c'était cette vérité dont le Sage était convaincu, quand il priait le Seigneur *de ne lui donner ni des richesses, ni la pauvreté, mais de le placer dans une situation médiocre, où il eût seulement ce qui est nécessaire pour vivre.* (*Prov.*, XXX, 8.) Cet état de médiocrité est sans doute le plus sûr, et le plus à désirer; et malheur à celui qui, quand il s'y trouve, au lieu d'en rendre grâces au Seigneur tous les moments de sa vie, et de le prier de l'y laisser, cherche à en sortir sous quelque prétexte que ce puisse être. Mais parce que, suivant l'ordre même de la Providence, il est des rangs élevés, qui doivent être remplis par des hommes destinés pour commander aux autres, et des états de douleur et d'humiliation dans lesquels gémissent une infinité de pauvres, si nous voulons savoir ce que nous devons faire pour nous maintenir dans ces deux extré-

(13) Paris enim periculi matum est, si illi aut nature nostre veritas, aut paternæ gloriæ nequeat æqualitas. (S. LEON. serm. 7, *De Nat. Dom.*)

(16) Est enim sicut bonorum na et malorum quædam intolerabilis magnitudo. (TERTUL., *De Pat.*, lib. I.)

mités, apprenons du Sage, à nous souvenir, au jour heureux, du mal qui peut nous arriver, et à nous souvenir au jour malheureux du bien que nous avons lieu d'espérer. (Eccli., XI, 27.) On doit, dit un Père, être retenu par la crainte durant la prospérité, et se soutenir par l'espérance dans l'adversité. Il faut dans le temps de la bonnace, penser à la tempête; et durant la tempête se confier dans les soins de celui qui tient le gouvernail de notre vaisseau (17). Tel est le contre-poids dont nous devons nous servir, pour ne pas trop nous élever dans la prospérité, ou trop nous abattre dans l'adversité; et c'est l'instruction que Jésus-Christ nous a donnée dans plusieurs endroits de l'Évangile, et particulièrement dans celui d'aujourd'hui. Car, après avoir prédit sa Passion à ses apôtres, pourquoi leur promit-il qu'il y en a parmi eux qui ne mourront point qu'ils n'aient vu arriver le règne de Dieu dans sa gloire et dans sa puissance (Marc., VIII, 31 seqq.), si ce n'est pour relever, par cette promesse, un courage que la prédiction qu'il venait de leur faire, pouvait avoir abattu? Et pourquoi dans l'éclat de sa Transfiguration, s'entretient-il avec Moïse et Elie de sa Passion, si ce n'est pour nous apprendre dans la fortune la plus brillante, à nous occuper de l'utilité et de la nécessité des souffrances? Grands de la terre, vous qui êtes les heureux du siècle, qui jouissez de toutes les douceurs et les consolations de cette vie : voulez-vous vous préserver des suites dangereuses de la prospérité, jetez de fréquents regards, non sur vos biens, mais sur vous-mêmes, et considérez-vous, ou comme hommes, ou comme chrétiens? En vous considérant comme hommes, vous verrez que, suivant l'expression de Job, nous sommes pour vivre un peu de temps, et être remplis d'une infinité de misères (Job, XIV, 1); que de tout ce que nous possédons, il n'y a que la faiblesse, le péché, et le néant qui soient véritablement à nous; que nous venons de la poussière, pour retourner en poussière (Gen., III, 19); que la santé, ce premier bien, sans lequel on ne peut goûter tous les autres, peut nous être ôtée à tous moments; que nous sommes sujets aux plus grandes et aux plus affreuses infirmités; que notre vie enfin ne tient qu'à un fil, qui peut être coupé avec la même vitesse, que la toile d'un tisserand. (Job, VII, 6.) Quelque place que l'on puisse occuper, peut-on s'élever avec des réflexions si humiliantes? Mais si nous nous considérons comme chrétiens, quelque grands que nous puissions être, nous trouverons en nous un préservatif encore plus assuré contre l'orgueil. En effet, la religion nous apprendra alors que nous avons un si grand besoin de la pénitence, que sans elle nous périrons tous (Luc., XIII, 5); que Jésus-Christ lui-même n'est entré dans sa gloire, que par la voie des souffrances (Luc., XXIV, 26); que

les disciples ne doivent pas espérer une meilleure condition, que celle qui a été faite au Maître; qu'il faut que nous souffrions en cette vie ou en l'autre; que nous soyons punis par nos propres mains, ou par celles de Dieu. Si l'on s'occupait de ces pensées salutaires, bien loin de s'élever dans la prospérité, on tremblerait en se voyant dans une situation où l'on n'aurait rien à souffrir; et bien loin de mépriser les conditions les plus abjectes, on aurait un certain respect pour ceux que l'on verrait dans la misère ou dans les douleurs, parce qu'ils nous paraîtraient être dans la voie la plus sûre en marchant dans celle que Jésus-Christ a tenue lui-même. Les grands alors seraient humbles, mortifiés, patients, pleins de tendresse et de charité pour les pauvres: et si on les voit tout différents de ce qu'ils devraient être, c'est que, tout occupés de leur grandeur et de leur félicité, ils ne font jamais la moindre réflexion sur l'utilité et la nécessité des souffrances. Est-on parvenu à un poste séculier, ou ecclésiastique? On ne pense, on ne parle, on ne s'entretient avec soi, et avec les autres que de la beauté, ou de la commodité du lieu qu'on doit occuper; que des biens dont on doit jouir; que des honneurs qu'on va recevoir; que du bonheur d'un état où l'on aura en ce monde tout ce qui en fait le plaisir et l'agrément. Au lieu que pour modérer cette joie profane, il faudrait penser que c'est aux heureux du siècle que le Seigneur a donné sa malédiction (Luc., VI, 24); et que le mauvais riche n'a été damné que pour avoir eu toute sa consolation en cette vie. (Luc., XVI, 25.) Ne nous étonnons donc plus si nous voyons ceux qui sont élevés par leur naissance, ou qui le deviennent par la fortune, si fiers, qu'ils méprisent les autres; si sensuels, qu'ils ne se refusent rien de tout ce qui leur peut faire quelque plaisir; si impatients, que le moindre chagrin, ou la plus légère douleur les abat et les désole; si durs et si impitoyables envers ceux qui sont dans les plus grandes souffrances, qu'ils ne voudraient pas leur donner deux oboles pour les soulager. (Luc., XXI, 2.) La prospérité temporelle dont ils jouissent, les attache à eux, et les détachant de tout le reste, ils ne songent à s'en servir que pour se procurer toutes les aises et les commodités de la vie. Malheureuses victimes, qui s'engraissent pour être sacrifiées un jour à la justice de Dieu. (Jerem., XL, 21.) Pour éviter un si grand malheur, profitons de l'exemple que Jésus-Christ nous donne aujourd'hui dans sa Transfiguration. Tout resplendissant de gloire qu'il est, il s'entretient avec Moïse et Elie de la Passion qu'il doit endurer à Jérusalem. Occupons-nous de même dans le bonheur dont nous pouvons jouir, de la nécessité, et de l'utilité des souffrances. C'est le moyen de nous garantir du danger de la prospérité et de l'élévation.

(17) In omni tempore, in omni rerum eventu neque vel in prosperis timorem, vel in adversis spem abjiciamus. Memores simus tunc tempestatis in tran-

quillitate, tunc gubernatoris in tempestate. (S. Greg. Naz., orat. 17.)

Mais apprenons d'ailleurs à ne pas prétendre jouir de la gloire sans avoir passé par les souffrances.

DEUXIÈME POINT.

Alors Pierre dit à Jésus : Seigneur, nous sommes bien ici; faisons-y, s'il vous plaît, trois tentes : une pour vous, une pour Moïse, et l'autre pour Elie.

L'amour que saint Pierre avait pour Jésus-Christ était un amour tout humain. Comme il aimait tendrement sa personne, il aurait voulu l'excepter de tout mal, et lui procurer toute sorte de biens. C'est pour cela que, quand le Fils de Dieu lui découvrit en présence des autres apôtres, qu'il devait aller à Jérusalem pour y souffrir beaucoup, et pour y être mis à mort, cet ardent disciple *l'ayant tiré à part*, se donna la liberté de lui dire : *Ah ! Seigneur, à Dieu ne plaise ! cela ne vous arrivera point.* (*Matth.*, XVI, 21, 22.) C'est dans le même principe, qu'en le voyant dans l'éclat de sa Transfiguration, Pierre, transporté de joie de voir son cher Maître tout environné de gloire, lui propose de *rester sur le Thabor, et d'y dresser trois tentes, une pour lui, une pour Moïse, et l'autre pour Elie.* Il est surprenant que le chef des apôtres, après avoir été trois ans en la compagnie du Fils de Dieu, fût si peu persuadé des desseins de sa venue ; et que tous les autres aient fait voir de si grandes faiblesses pendant tout le cours de sa vie mortelle. Nous aurions droit de nous en scandaliser, si nous ne savions que, suivant les règles de la sagesse de Dieu, il était à propos qu'ils fussent aussi faibles avant la mort de Jésus-Christ, qu'on nous les dépeint ; et aussi forts et intrépides après la descente du Saint-Esprit. Car c'est ce qui nous fait comprendre que leur faiblesse venait d'eux, et leur force de l'Esprit d'en haut (*Act.*, I, 8), dont ils avaient été revêtus. Les évangélistes ne nous cachent point leurs imperfections ; et la sincérité avec laquelle ils nous les décrivent, est un puissant motif pour nous engager à croire toutes les autres choses qu'ils nous disent. Il est vrai que pour ne nous y pas méprendre, en nous décrivant leurs faiblesses, ils ont eu soin de les en blâmer. Si Pierre veut détourner son Maître d'aller à Jérusalem pour y souffrir, ils nous apprennent que Jésus-Christ *le traita de Satan*, et lui reprocha *qu'il n'avait point de goût pour les choses de Dieu.* (*Matth.*, XVI, 24.) S'il lui propose aujourd'hui de rester sur le Thabor, saint Marc, et saint Luc nous assurent *qu'il ne savait ce qu'il disait.* (*Marc.*, IX, 5 ; *Luc.*, IX, 33.) Mais voyons pour notre instruction en quoi cet apôtre avait tort dans la proposition qu'il faisait à Jésus-Christ, et nous établirons en même temps un des principaux fondements de la morale chrétienne.

Le Fils de Dieu est venu en ce monde pour nous mériter la gloire, et pour nous

enseigner les moyens d'y parvenir. C'est pour cela qu'il nous dit *qu'il est la voie, et la vie.* (*Joan.*, XIV, 6.) Il est la vie, et c'est le terme où nous devons tendre. Il est la voie, et il est venu nous tracer la route dans laquelle nous devons marcher pour parvenir à lui. Voilà la fin de son Incarnation. Or, si nous voulons savoir quelle est la voie qui peut nous conduire au terme pour lequel nous sommes créés, il est aisé de répondre que c'est celle des souffrances ; et la faute de saint Pierre consistait en ce qu'il renversait l'ordre. Il voulait jouir de la fin sans passer par les moyens, et posséder sur la terre un bonheur qu'on ne doit posséder que dans le ciel (16). Chacun de nous trouverait son compte dans ce renversement si conforme à la cupidité qui ne veut rien souffrir. Mais pour arriver sûrement au terme, il faut prendre la voie qu'ont prise et le Maître et les disciples, et que l'Écriture et les Pères nous enseignent également.

Si nous faisons attention à tout ce qui est dit de la gloire de Jésus-Christ, nous verrons qu'elle est toujours attribuée à ses humiliations, ou à ses souffrances qui l'ont précédée : *Il s'est humilié lui-même*, dit l'Apôtre : *c'est pour cela que son Père l'a élevé.* (*Philipp.*, II, 8.) *Pourquoi est-il monté*, dit encore le même Apôtre, *écrivant aux Ephésiens, sinon, parce qu'il était descendu auparavant dans les parties les plus basses de la terre ?* (*Ephes.*, IV, 9.) *Ne fallait-il pas*, conclut le Fils de Dieu lui-même en entretenant les disciples d'Emmaüs de sa mort et de sa résurrection, *que le Christ souffrit toutes ces choses, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire ?* (*Luc.*, XXIV, 26.) Il ne faut pas croire que ses disciples y entrent par une autre voie, que par celle qu'il est venu nous tracer lui-même. Car *il n'y aura que ceux qui auront souffert avec lui qui seront glorifiés avec lui.* (*Rom.*, VIII, 17.) Aussi, si nous considérons tous ceux que l'Église nous propose comme des saints, nous n'en trouverons point qui n'aient souffert, ou comme pénitents, ou comme martyrs, ou dans le corps, ou dans l'esprit. *Les uns ont enduré les moqueries, les fouets, les chaînes, les prisons : ils ont été lapidés, sciés, éprouvés en toute manière.* (*Hebr.*, XI, 36.) Les autres se sont confinés dans les déserts pour y souffrir un long martyre. Plus cruels envers eux-mêmes, que les bourreaux les plus impitoyables ne l'étaient envers les autres, ils traitaient leurs corps comme une hostie qu'ils laissaient consumer peu à peu par la longueur de leurs jeûnes et de leurs veilles, au lieu que les tyrans ôtaient, ou arrachaient tout d'un coup la vie aux victimes qu'ils immolaient.

Tous ceux, enfin, qui ont vécu dans le monde, ou dans un état libre, ou engagés dans l'état du mariage, n'ont opéré leur salut que parce qu'ils ont enduré avec patience et résignation à l'ordre de Dieu, toutes les croix qu'il leur a envoyées, soit maladies

(18) Non est querent la felicitas in terra, sed in cælo; non in exilio, sed in patria. (S. BERN., serm. 6, De Ascens.)

du corps, soit afflictions de l'esprit, soit privation des biens, soit contrariété dans la volonté; et ce n'a été, qu'après que les uns et les autres ont souffert de toutes les manières, qu'ils se sont trouvés élevés au rang des enfants de Dieu (Sap., V, 5), pour être les héritiers de Dieu, et les cohéritiers de Jésus-Christ. (Rom., VIII, 17.) Combien de passages dans l'Écriture nous enseignent cette vérité? Quand la mère des enfants de Zébédée demanda pour eux au Fils de Dieu les deux premières places de son royaume, le Sauveur lui demanda à son tour : *S'ils pouvaient boire le calice qu'il devait boire lui-même* (Matth., XX, 22); pour leur faire entendre que, pour prétendre à sa gloire, il fallait passer par les souffrances. *Ce n'est qu'après avoir beaucoup souffert*, dit saint Luc, *que l'on peut entrer dans le royaume de Dieu.* (Luc., IX, 22.) *Qui sont ceux*, demande saint Jean dans son *Apocalypse*, (chap. VII, v. 14), *qui sont vêtus de robes blanches? Ce sont ceux qui sont venus ici : après avoir passé par de grandes afflictions, et qui ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau.* Mais écoutons ce que les Pères nous disent sur ce sujet. « Ceux, dit saint Athanase, qui établissent leur repos en ce monde, ne doivent pas espérer de l'avoir dans l'éternité. Car, le repos du ciel n'est pas pour ceux qui vivent ici-bas dans l'oisiveté; et ceux-là seulement qui mènent une vie pleine de tribulations, ont lieu d'y prétendre. En effet, c'est un prix qu'on ne reçoit pas pour rien; mais que tous ceux qui l'ont mérité, n'ont obtenu qu'avec de grands travaux et de grandes peines (19). » — « On n'a pas droit, dit saint Ambroise, de prétendre aux récompenses de la vie future, si l'on ne s'est ici exercé à soutenir pour la vertu plusieurs différents combats (20). » — « Parmi les tentations de cette vie, dit saint Léon, nous devons plutôt rechercher et désirer la souffrance, que la gloire. Car, le bonheur de régner ne doit pas précéder le temps où il faut souffrir (21). »

De tout ceci, il est aisé de conclure que le tort qu'avait saint Pierre en proposant à Jésus-Christ de rester sur le Thabor, consistait en ce qu'il voulait jouir de la fin, sans avoir pris les moyens pour y parvenir. Nous ne pouvons nous empêcher de le blâmer; mais songeons-nous qu'il est peu de chrétiens, qui ne soient coupables de la même faute? En effet, est-il rien de plus commun que d'en voir qui ne veulent rien souffrir, et qui ne laissent pas d'aspirer à la félicité éternelle? Ou plutôt est-il rien de plus rare que d'en trouver qui soient ravis

de souffrir, persuadés que c'est la voie qu'il faut prendre pour parvenir à la gloire? « Qu'il y en a peu qui veulent vous suivre, Seigneur Jésus, s'écrie saint Bernard, quoique tout le monde désire arriver à vous, sachant qu'on goûte auprès de vous des délices immortelles. Tous veulent jouir de vous, mais tous ne veulent pas vous imiter. Ils veulent bien régner avec vous, mais ils ne veulent pas souffrir avec vous (22). » Au lieu de nous faire violence pour ravir le royaume de Dieu (Matth., XI, 12), il est des chrétiens si attachés à la terre, si insensibles aux biens futurs, que s'ils se pouvaient faire ici bas une félicité qui ne finit jamais, ils renonceraient à celle que Jésus-Christ nous a méritée par son sang; et si nous lisions dans le cœur de ces heureux du siècle, nous verrions que charmés des biens présents dont ils jouissent, ils disent, sinon de bouche, au moins de désir et de volonté : *Seigneur, nous sommes bien ici.* Faites que nous y restions, et que nous y établissions une demeure permanente. Est-il une disposition moins chrétienne? En est-il une peut-être plus générale? Tout homme qui ne souffre rien, ou qui ne veut rien souffrir, ou qui ne souffre pas comme il faut, est hors de la voie qui mène au salut. Concluons, de là, combien il y en a peu qui soient dans la route que Jésus-Christ est venu nous tracer. Et combien il y en a qui, comme saint Pierre, voudraient recevoir la couronne avant que d'avoir combattu, et jouir de la gloire sans avoir passé par les souffrances. (II Tim., II, 5.) Gardons-nous donc bien d'entrer dans la disposition de cet apôtre, si nous voulons nous mettre en état d'écouter Jésus-Christ, et de profiter des instructions qu'il nous donne touchant les souffrances.

TROISIÈME POINT.

Lorsqu'il parlait encore, une nuée lumineuse les couvrit, et il sortit de cette nuée une voix qui dit : C'est là mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection; écoutez-le.

Comme Jésus-Christ est venu au monde pour y enseigner une loi nouvelle d'autant plus difficile à établir qu'elle contraignait également et l'esprit et les sens, il était nécessaire qu'on ne le crût pas seulement envoyé de Dieu, comme un homme extraordinaire; mais il fallait qu'on fût persuadé qu'il était Dieu lui-même, afin que les hommes, ne pouvant douter de sa divinité, se soumissent parfaitement à lui, et ne pussent s'empêcher de se rendre, non-

(19) Qui habet requiem suam in hoc mundo, ne speret æternam requiem posse consequi. Regnum enim cælorum non eorum est qui orantur, sed qui in multa tribulatione vitam transigunt; non enim id gratis accipiunt, sed cum ingenti labore, et maximis sudoribus illud sunt adepti quotquot eo digni sunt habiti. (S. ATHAN., *De virginitate.*)

(20) Futura præmia sperare non poterit, qui non exercitatus sit diversorum ecclesiarum præliorum. (In Psal. LXXII)

(21) Intelligamus, fratres, inter tentationes hujus vitæ prius nobis tolerantiam postulandam esse quam gloriam; quia tempora puniendi non potest felicitas prævenire regnandi. (Hom. de Transfig.)

(22) Quam pauci post te, Domine Jesu, ire volunt, cum tamen ad te pervenire nemo sit qui noverit, hoc scientibus enucleis, quia delectationes in dextera tua usque ad finem, et propterea volunt omnes te frui, at non ita et imitari; conreguare cupiunt, sed non compati. (S. BERN., serm. 21, in Cant.)

seulement à la force de ses exemples, mais même à l'autorité de sa personne. Or, le mystère qui se passe aujourd'hui sur le Thabor où se trouvent en même temps Moïse et Elie, Pierre, Jacques et Jean, c'est-à-dire, l'Ancien et le Nouveau Testament, est comme une cérémonie auguste où le Père éternel reconnaît publiquement Jésus-Christ pour son Fils, et où il nous ordonne de l'écouter. *Ce Fils bien-aimé dans lequel le Père a mis toute son affection*, nous a parlé en deux manières, par ses actions, et par ses paroles; mais tout ce qu'il nous a dit, se réduit à une même chose, à ce qu'il a souffert, et à ce que nous devons souffrir. *Ecoutez-le.* Heureux si nous profitons de ses exemples, et de ses instructions, puisque tout notre bonheur consiste à l'entendre, à le croire, et à l'imiter.

Si nous jetons les yeux sur toute la vie de Jésus-Christ depuis sa naissance jusqu'à sa mort, nous le verrons dans une souffrance continuelle. Comme il n'y avait pour lui aucune nécessité de souffrir, et qu'il n'a souffert que pour nous donner l'exemple, il semble que le Père éternel, qui nous ordonne de l'écouter, *Ipsium audite*, nous dise en nous mettant ses actions devant les yeux : *Regardez, et faites : « Inspice, et fac. »* (*Exod.*, XXV, 40.) Il naît dans une étable, l'hiver, et au milieu de la nuit. Ses parents étant pauvres, on ne peut douter qu'il n'ait souffert toutes les incommodités de la pauvreté. Mais comme, d'ailleurs, il était venu pour être notre modèle, et nous racheter de la mort, il y a ajouté volontairement les souffrances les plus excessives, et la mort même la plus cruelle. Ainsi, il a enduré le froid dans sa naissance, la lassitude dans ses voyages (*Joan.*, IV, 6), la faim dans ses jeûnes (*Matth.*, IV, 4), la soif dans différentes occasions (*Joan.*, IV, 7), l'ennui, l'accablement, la tristesse (*Joan.*, XIX, 28), l'abandonnement de ses disciples et de son Père (*Marc.*, XIV, 33), et les douleurs les plus aiguës depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête (*Isa.*, II, 6), dans tout le cours de sa Passion.

Mais, après avoir entendu le langage de ses actions, écoutons les paroles qui vont sortir de sa bouche sacrée : *Ipsium audite.* — *Bienheureux les pauvres d'esprit*, nous dit-il. *Bienheureux ceux qui pleurent. Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice.* (*Matth.*, V, 3 seqq.) *Le royaume de Dieu souffre violence, et il n'y aura que ceux qui s'en feront une continuelle qui le raviront.* (*Matth.*, XI, 12.) *La porte large conduit à la perdition : la porte étroite conduit à la vie.* (*Matth.*, VII, 14.) *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il porte sa croix, qu'il renonce à soi-même, et qu'il me suive.* (*Luc.*, IX, 23.) *Celui qui aime son père et sa mère, son fils ou sa fille, plus que moi, n'est pas digne de moi.*

(25) *Quam gravis causa sit hominis Christiani servum pati nolle, cum prior passus sit Dominus, et pro peccatis nostris non pati nolle, cum peccatum proprium suum non habens passus sit ille pro*

(*Matth.*, X, 37.) Telles sont les sentences dont l'Evangile du Seigneur est rempli : *Ecoutez-le.* Faisons en sorte que ses divines paroles passent de nos oreilles dans notre cœur, et qu'elles nous donnent le goût qu'il veut que nous ayons pour les souffrances. « Car, dit saint Cyprien, ce serait une grande honte à un chrétien de ne vouloir pas souffrir, n'étant que le serviteur, ce que le Maître a bien voulu souffrir le premier, et de faire difficilement d'endurer pour ses propres péchés ce que Jésus-Christ a enduré pour ceux d'autrui. Le Fils de Dieu a souffert pour nous rendre enfants de Dieu, et les enfants des hommes refusent de souffrir pour conserver la qualité d'enfants de Dieu (23). »

Cependant, ô endurcissement du cœur humain ! quand le Père éternel nous aurait défendu d'écouter son Fils, ou quand ce Fils bien-aimé nous tiendrait un langage tout opposé à celui qu'il nous tient, pourrions-nous mieux faire que ce que nous faisons pour obéir à l'un et à l'autre ? Si Jésus-Christ était né dans la mollesse ou la grandeur, s'il avait pris toutes les aises et toutes les commodités de la vie, s'il nous avait dit : *Heureux les riches, heureux ceux qui rient, heureux ceux qui ne souffrent point*; s'il nous avait assuré que la porte qui mène au ciel est large et commode : que pour y entrer il ne faut se rien refuser, et se satisfaire en tout; de bonne foi, y aurait-il beaucoup à réformer à notre conduite; et notre espérance ne serait-elle pas des mieux fondées ? Jugeons donc de quelle crainte nous devons être frappés, en comparant les paroles de Jésus-Christ avec nos actions. C'est ce que nous comprendrons mieux par la réflexion que nous ferons sur nous-mêmes, que par tout ce que nous pourrions dire. Aussi peut-on assurer que si la voix que les apôtres entendirent fut capable de les faire tomber par terre, et de les saisir de frayeur; cette même voix produirait le même effet, si elle était entendue de ces chrétiens, qui n'ont nul goût pour les souffrances, et qui mettent tous leurs soins à les éviter. Quel coup de foudre pour eux d'entendre le Père éternel, qui leur ordonne d'écouter son Fils, et de pratiquer ce qu'il leur dit, dans le temps qu'ils ferment leurs oreilles pour ne le point entendre, et qu'ils font tout le contraire de ce qu'il commande. Mais, hélas ! s'ils ne l'entendent pas aujourd'hui, qu'il s'entretient avec Moïse et Elie de sa Passion, pour nous faire comprendre la nécessité qui nous est imposée de souffrir avec lui, ils l'entendront, quand il ne sera plus temps de fléchir sa colère par la pénitence; et que, porté sur une nuée avec une grande puissance, et une grande majesté (*Luc.*, XXI, 27), il dira à ceux qui ont eu toute leur consolation dans cette vie : *Allez, maudits, au feu*

nobis ! Filius Dei passus est, ut nos filios Dei faceret, et filius hominis pati non vult, ut esse filius Dei perseveret. (Épist. 56, *Ad Th.*)

éternel, qui est préparé au démon et à ses anges. (Matth., XXV, 41.) C'est à nous à choisir, ou d'écouter, dans cette vie, Jésus-Christ comme notre docteur, qui nous enseigne ce que nous devons faire; ou d'entendre dans l'autre l'arrêt irrévocable qu'il prononcera comme notre juge. Il ne s'agit pas seulement de perdre la gloire que le Seigneur a destinée à ceux qui souffriront; il faut être, ou éternellement heureux avec Jésus-Christ, ou éternellement malheureux avec les démons; et ceux qui ne souffriront point en cette vie, doivent s'attendre à endurer dans l'autre des tourments qui n'auront jamais de fin. Voilà, sans doute, de quoi alarmer ces chrétiens sensuels, qui ne souffrent rien, et ne veulent rien souffrir. Mais pour ceux qui, comme les trois disciples, sont à la suite de Jésus, qu'ils ne craignent rien. Si la voix du Père les intimide, et est capable de les renverser par terre, la présence du Fils les rassurera, lorsqu'il s'approchera d'eux pour les toucher, et pour leur dire de se lever, et de ne rien craindre. Ce sera alors que Moïse et Elie ayant disparu, ils ne verront plus que le seul Jésus. Est-il un bonheur égal à celui-là? Un homme qui ne voit que Jésus, est un homme qui n'est plus touché de tous les biens de la terre, qui n'a que Dieu en vue, et qui n'agit que pour sa gloire.

Mais comme il ne suffit pas, pour être semblable à Jésus-Christ, ce parfait modèle que nous devons copier toute notre vie, de mortifier le corps, et qu'il faut abaisser l'esprit pour l'empêcher de s'élever; c'est encore ce que le Sauveur nous apprendra, si nous l'écoutons attentivement. Car, en défendant à ses apôtres de parler de la gloire dont il venait d'être environné, il nous instruit à cacher ce que nous avons de plus avantageux, pour éviter la vaine gloire. Rien ne nous est plus recommandé dans l'Écriture, que l'humilité. Rien n'est mieux marqué dans les exemples que le Fils de Dieu nous a donnés; et rien n'est plus commun parmi nous que l'orgueil. Craignons-en les suites funestes; et pour nous en préserver plus sûrement, faisons-nous une pratique ordinaire des œuvres les plus humiliantes, puisque Jésus-Christ nous avertit dans l'Évangile, que celui qui s'élèvera sera abaissé, et que celui qui s'abaissera sera élevé. (Matth., XXI, 12.)

Seigneur, faites que, pour participer au mystère de votre transfiguration, nous soyons tellement changés, que nous devenions tout autres de ce que nous étions auparavant. Faites que nous soyons pour vous ce que nous avons été pour le monde; que nous nous conduisions par vos lois, comme nous nous sommes conduits par ses maximes, que nous ayons autant de penchant et d'inclination pour les souffrances, que nous avons eu d'application à nous procurer toutes les aises et les commodités de la vie; que nous recherchions les humiliations avec la même ardeur que nous en avons fait paraître à rechercher la vaine gloire. En un mot, que nous vous suivions; que nous croyions en

vous; que nous soyons animés de votre esprit: vous, Seigneur, qui êtes la voie, la vérité et la vie (Joan., XIV, 6); afin qu'après avoir été tout à vous ici-bas, nous puissions jouir de vous durant la bienheureuse éternité. Ainsi soit-il.

II^e LUNDI DE CAREME.

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. VIII, v. 21-29.

1. Les menaces que Jésus-Christ fait aux Juifs s'ils persistent à ne pas croire en lui. 2. Les instructions qu'il leur donne pour les engager à y croire.

Jamais, peut-être, la bonté de Jésus-Christ pour les Juifs n'a paru plus grande, que dans l'Évangile de ce jour. Comme leur cœur n'était pas moins endurci, que leur esprit était aveuglé, il leur fait des menaces pour toucher l'un, et leur donne des instructions pour éclairer l'autre; mais menaces les plus capables de les intimider; mais instructions les plus propres à leur ouvrir les yeux. Or, puisque tout ce qui est écrit, est écrit pour notre instruction (Rom., XV, 4.), c'est à nous à profiter des unes et des autres; c'est à nous à prendre pour nous ce qui paraît n'avoir été dit que pour eux, si nous ne voulons tomber avec eux dans le plus grand et le plus funeste des malheurs. Suivons donc notre Évangile pas à pas, et voyons dans les deux parties qui le composent, 1^o quelles sont les menaces que le Fils de Dieu fait aux Juifs, s'ils persistent à ne pas croire en lui; 2^o quelles sont les instructions qu'il leur donne pour les engager à y croire. C'est tout le dessein de cet Évangile, et le partage de cette homélie.

PREMIER POINT.

Jésus leur dit encore: Je m'en vais, et vous me cherchez, et vous mourrez dans votre péché. Vous ne sauriez venir où je m'en vais. Les Juifs disaient donc: Se tuera-t-il lui-même? Est-ce pour cela qu'il dit: Vous ne sauriez venir où je m'en vais? Il leur dit: Pour vous, vous êtes d'ici-bas, mais pour moi, je suis d'en haut: vous êtes de ce monde, et moi je ne suis pas de ce monde. C'est pourquoi je vous ai dit que vous mourrez dans vos péchés, parce qu'en effet, si vous ne croyez pas que je suis, vous mourrez dans votre péché.

Les menaces que Jésus-Christ fait aux Juifs peuvent se réduire à trois. Il leur déclare qu'il s'en va, et qu'ils ne pourront aller où il va: *Ego vado, quo ego vado, vos non potestis venire*; qu'ils le chercheront inutilement sans le trouver: *Quæretis me*; et qu'ils mourront dans leur péché: *Et in peccato vestro moriemini*. Il n'est rien de plus terrible que ces menaces; et ce qui doit infiniment nous effrayer, c'est de faire réflexion qu'il est des chrétiens qui, aussi bien que les Juifs, en doivent craindre les suites funestes. Or, afin que chacun puisse connaître ce qu'il a à appréhender, et se mettre en état d'éviter tous les malheurs qui pourraient tomber sur lui, di-

sous que ceux pour qui le Sauveur s'en va, et qui ne peuvent aller où il va; ce sont ceux qui sont de ce monde dont il n'est point; que ceux qui le chercheront, et qui ne le trouveront point, ce sont ceux qui, l'ayant perdu par leur faute, laissent échapper le temps favorable de le retrouver (II Cor., VI, 1) : en un mot, que ceux qui mourront dans leur péché, ce sont ceux qui vivent tranquillement dans le péché.

Après que le Fils de Dieu eut employé en faveur des Juifs tous les moyens les plus propres à se faire reconnaître d'eux, voyant que ses miracles et ses prédications, au lieu de les toucher, ne servaient qu'à leur endurcir le cœur, et que, plus opiniâtres que jamais, ils persistaient toujours à chercher les occasions de le faire mourir, il en vint aux menaces, et leur déclara qu'il était prêt à s'en aller : *Ego vado*; et pour leur ôter toute espérance de le rejoindre, quand il les aura quittés, il leur protesta en même temps qu'ils ne pourront aller où il va : *Et quo vado, vos non potestis venire*. Pour connaître combien est terrible la menace qu'il leur fait, il suffit d'envisager quelles en ont été les tristes suites. C'est de là que sont venus tous les maux différents qui ont accablé les Juifs. C'est cet abandon de Dieu qui fut cause que de Jérusalem, cette cité sainte, *il ne resta pas pierre sur pierre* (Matth., XXIV, 2) ; que le temple fut renversé de fond en comble; que leur nation fut entièrement détruite, et que, dispersés dans tout l'univers, *sans roi, sans prince, sans autel* (Osée, III, 4), ils devinrent l'opprobre et le rebut de tous les peuples : au lieu qu'ils triomphaient de leurs ennemis, quand le Seigneur leur donnait des marques certaines de sa protection et de sa présence, par une nuée obscure qui les précédait pendant le jour, et par une lumière éclatante qui les conduisait pendant la nuit. (Exod., XIV, 24.)

Mais, sans nous arrêter à déplorer le sort des Juifs, voyons si nous n'avons rien à craindre pour nous-mêmes. Combien y a-t-il de chrétiens qui, ayant lassé la patience de Dieu, l'obligent à se retirer d'eux ? Car, dit le concile de Trente, il ne nous abandonne point que nous ne l'ayons abandonné (24). Mais aussi, quand il nous a une fois abandonnés, il n'est point de malheurs auxquels nous ne devions nous attendre, comme il n'est point de biens dont il ne nous comble, quand il est avec nous. Que si nous examinons la raison pour laquelle il s'en va, et pourquoi on ne peut aller où il va, nous serons saisis de frayeur par les motifs que nous aurons de croire que la menace qu'il fait aux Juifs tombe sur nous comme sur eux. *C'est*, leur dit-il, *que vous êtes d'ici-bas, et que, pour moi, je suis d'en haut; c'est que vous êtes de ce monde et que je n'en suis point*. Être de ce monde, à qui *Jésus-Christ a donné sa malédiction* (Matth.,

XXVIII, 7), c'est en suivre les maximes et en aimer les manières; c'est en rechercher les biens et poursuivre les honneurs; c'est vivre dans le luxe et dans la mollesse; c'est fuir la pauvreté et les humiliations; c'est désirer être plus que ce que l'on est; c'est faire tout ce qui dépend de soi pour avoir tout ce que l'on n'a pas. Ce portrait ne convient-il pas à la plupart des chrétiens ? Au contraire, être d'en haut, c'est être indifférent aux biens et aux maux de ce monde; c'est se regarder, ici-bas, comme des voyageurs qui ne tiennent point à tout ce qu'ils rencontrent dans leur chemin, et qui ne s'occupent que de leur patrie où ils tendent sans cesse (I Petr., II, 11); c'est être riche, sans avoir d'attachement aux biens de la terre (Psal. LXI, 11); pauvre, sans les désirer; dans l'élévation, sans complaisance, sans orgueil; dans l'humiliation, sans murmure, sans impatience. Est-il bien des chrétiens à qui ce tableau ressemble ? Concluons, mais concluons avec douleur, que nous avons tout lieu de craindre cette menace que Jésus-Christ fait aux Juifs, si nous ne commençons à croire à celui qui est d'en haut : *Je m'en vais, et vous ne pouvez venir où je vais : car, pour vous autres, vous êtes de ce monde, mais, pour moi, je n'en suis point*. Voyons sur qui doit tomber cette menace : *Vous me cherchez*.

Comment se peut-il faire que Jésus-Christ nous ait assuré que celui qui le cherchera le trouvera : *Quærite et invenietis* (Matth., VII, 7) ; et qu'il déclare aux Juifs, dans l'Evangile de ce jour, *qu'ils le chercheront et qu'ils ne le trouveront point* ? Pour entendre ceci, il faut bien comprendre qu'il est un temps où Dieu nous cherche le premier, et où il nous met en état de le chercher nous-mêmes, et de retourner à lui, et c'est ce que saint Bernard nous exprime par ces paroles : « Si mon âme n'est cherchée, elle ne cherchera pas ; si elle n'est ramenée, elle ne retournera pas ; si elle n'est prévenue, elle ne reviendra pas. Ceux qui retournent à Jésus-Christ sont conduits par l'amour ; ils ont été aimés et ils ont aimé ; ils ont été cherchés, et ils ont cherché (25). » Mais, quand nous sommes assez malheureux pour laisser échapper ce *temps favorable* (II Cor., VI, 2), où, en cherchant Dieu, nous le trouverons toujours ; il en vient un autre où nous le cherchons en vain, et où nous ne le trouvons jamais. Que l'exemple des Juifs serve de preuve à cette importante vérité. *Qu'est-ce que le Seigneur a pu faire pour eux, qu'il n'ait pas fait ?* (Isa., V, 4.) Combien de temps a-t-il employé à les chercher ? Par combien de manières les a-t-il invités de retourner à lui ? Miracles, instructions, prières, menaces, il a tout employé pour eux. Aussi la cause de tous les malheurs qui leur sont arrivés ; c'est, comme dit le Sauveur, *de ce qu'ils n'ont point connu le temps de sa visite* (Luc., XIX, 44) ; tems précieux, à la vérité, s'ils eussent bien su le

(24) Non deserit quin deseratur.

(25) Nisi queratur, non querit; nisi reducatur, non revertetur; nisi præveniat, non veniet. Qui

ad Christum veniunt, amore ducuntur. Dilecti sunt, et dilexerunt, quæsi sunt, et quæsierunt. (S. BERN., serm. 84, in Cant.)

ménager : mais parce que, dans ce temps, ils ont été sourds à la voix qui les appelait, le Seigneur s'est lassé de les chercher. Voilà au-si comme il s'en explique par la bouche du Sage : *Parce que je vous ai appelés, et que vous n'avez pas voulu m'écouter, que j'ai tendu la main, et qu'il ne s'est trouvé personne qui m'ait regardé; parce que vous avez méprisé tous mes conseils, et que vous avez négligé mes réprimandes, je me rirai de vous à votre mort, et je vous insulteraï, lorsque ce que vous craignez vous arrivera.* (Prov., I, 24-26.)

Trop fidèle peinture de ce qui arrive tous les jours à une infinité de chrétiens, qui, ayant perdu Dieu par leur faute, et manqué de le chercher dans un temps où ils l'auraient infailliblement trouvé, ne le trouveront plus quand ils le chercheront, parce qu'ils ont attendu trop tard à le chercher. Quelque infiaie que soit la miséricorde divine en elle-même, personne ne peut savoir quelle est la mesure de grâce que le Seigneur lui a marquée. Il en donne plus aux uns et moins aux autres, sans que personne soit en droit d'en murmurer. Tel périt sans retour, pour avoir abusé de sa première grâce; tel trouve son Dieu favorable à l'article de la mort, après avoir passé toute sa vie dans le crime. Ces exemples sont rares : mais le Seigneur a jugé à propos de nous en proposer quelques-uns pour retenir les plus justes dans la crainte, et empêcher les plus grands pécheurs de tomber dans le désespoir. Que ceux-ci donc ne désespèrent pas, quelque coupables qu'ils soient. Que ceux-là ne se croient pas dans une entière sûreté, quelque saints qu'ils puissent être. « Que le juste, dit saint Chrysostome, n'ait pas trop de confiance, car la femme de mauvaise vie le peut précéder dans le royaume de Dieu; et que le pécheur ne tombe pas dans la défiance, car il peut arriver qu'il surpassera en vertu ceux qui étaient entrés les premiers dans la voie de la perfection (26). » Mais, ce qui arrive ordinairement, c'est que, ayant abusé un certain nombre de fois de la grâce que le Seigneur nous présente pour retourner à lui, nous nous mettons dans un grand danger de n'en plus recevoir, et de le chercher ensuite sans pouvoir jamais le trouver. Antiochus, les larmes aux yeux et le trouble dans le cœur, demandait un pardon qu'il ne devait pas recevoir. (II Mach., IX, 13.) Ainsi, tant de chrétiens meurent tous les jours avec tous les dehors et les apparences de la pénitence, sans en produire de dignes fruits. (Luc., III, 8.) Si l'on avait un peu de foi, il n'en faudrait pas davantage pour faire trembler tant de pécheurs qui remettent tranquillement leur conversion de jour en jour (Eccli., V, 8), et qui croient leur salut en sûreté, pour peu qu'en mourant ils aient le temps de demander pardon du passé, et de promettre au Seigneur de mieux

vivre à l'avenir. Comme si, sans la grâce, on pouvait produire un vrai acte de contrition, et qu'on pût compter sur elle à l'article de la mort, après l'avoir rejetée mille fois pendant la vie. *Cherchons donc le Seigneur, tandis qu'on le peut trouver* (Isa., LV, 6); et quand nous sentons un bon mouvement; quand une maladie ou une disgrâce, une mort subite ou une perte de biens, nous ouvre les yeux sur le malheur de notre état, et fait naître en nous le dessein de quitter notre péché; mettons-le aussitôt à exécution, de peur que, si nous n'ouvrons pas au Seigneur, quand il frappe à la porte de notre cœur (Apoc., III, 6), il ne nous dise, un jour, quand nous voudrions aller à lui : *Je ne vous connais point* (Matth., XXV, 12); et craignons que, si nous laissons échapper cette grâce qu'il nous offre encore une fois, ce ne soit la dernière qu'il doit nous faire; que nous ne le cherchions en vain, et que nous ne mourions dans notre péché.

Déplorable sort de ceux qui ont entendu ces terribles paroles de la bouche de la Vérité éternelle : *Vous mourrez dans votre péché* (27)! Naître dans le péché, c'est la condition de tous les hommes et la suite funeste de la désobéissance de notre premier père. Vivre dans le péché, c'est l'état d'une infinité de chrétiens qui se laissent entraîner au torrent de leurs passions, et qui espèrent toujours qu'un temps viendra où ils se convertiront au Seigneur, et où ils feront pénitence de tout celui qu'ils ont passé éloignés de lui. Mais mourir dans le péché, c'est le sort de ceux que le Seigneur a enfin abandonnés, et qui ont été précipités dans les enfers en vertu de ce terrible arrêt : *Retirez-vous de moi, maudits, et allez au feu éternel qui a été préparé au démon et à ses anges.* (Matth., XXV, 41.)

Ne croyez pas que cette épouvantable menace : *Vous mourrez dans votre péché*, ne regarde que les Juifs. Il est vrai qu'ils étaient coupables d'un péché qui a été la source de tous les autres péchés, et dont, par la miséricorde de Dieu, nous sommes exempts : c'était le péché d'infidélité, et cette opiniâtreté qu'ils ont toujours eue à ne vouloir point reconnaître Jésus pour le Fils de Dieu; c'est le péché dans lequel ils sont encore aujourd'hui, puisqu'ils vivent toujours dans l'attente du Messie. C'est de ce péché, suivant la pensée de saint Chrysostome (hom. 7, in Joan.) que l'Esprit-Saint devait les convaincre quand il serait venu : *Arguet mundum de peccato.* (Joan., XVI, 8.) En un mot, c'est dans ce péché qu'ils mourront, suivant la prédiction du Sauveur : *Et in peccato vestro moriemini.* Mais que nous importe d'être exempts de ce péché, si nous sommes coupables d'une infinité d'autres dans lesquels nous pouvons mourir; ou, pour parler plus positivement, dans lesquels nous mour-

(26) Nullus ergo constitutorum in peccatis desperet, neque virtuosus dormitet. Ne hic confidat, sæpe enim meretrix precedet eum. Ne ille diffidat, possibile namque est eum etiam primos superare.

(S. CHRYS., hom. 38, in Matth.)

(27) Infelicissima conditio, misera sors illorum Judæorum qui de ore veridico audierant : *In peccato vestro moriemini.* (S. AUG., Tract. 38, in Joan.)

rons infailliblement si nous continuons d'y vivre : *Et in peccato vestro moriemini*. Voilà, sans doute, tout ce qu'il y a de plus à craindre, et toutes les autres menaces ne sont à appréhender que par rapport à celle-ci, qui est la consommation de l'iniquité. Si le Seigneur s'éloigne de nous, il y peut revenir; si nous le perdons par notre faute, nous pouvons le retrouver; mais si nous mourons dans notre péché, c'est sans aucune espérance de retour, puisque nous serons à jamais privés de la vue de Dieu, et précipités pour toute une éternité dans le fond des enfers (28). « Ah ! dit saint Augustin, celui qui ne se réveille pas à ce coup de tonnerre qui gronde sur sa tête, ne doit pas, mais il est mort. » Cependant, ne nous y trompons point, cette menace regarde bien plus de gens que l'on ne pense, puisqu'elle est faite à tous ceux qui vivent dans le péché; car, quoique de temps en temps on en voie quelques-uns qui, profitant de la grâce de Dieu, quittent leurs vices pour embrasser la pénitence, à en parler suivant ce qui arrive le plus souvent, il est vrai de dire que, quiconque vit tranquillement dans le péché, mourra dans le péché, parce que l'impénitence finale est la suite ordinaire d'une vie que l'on a passée dans le désordre (29). Quel est donc notre aveuglement de courir un risque si évident sans trembler, et de marcher sans frayeur sur les bords d'un précipice affreux ! Combien de nos amis et de nos proches, qui vivaient dans l'habitude du péché, ont été enlevés par des morts subites ? Combien en voyons-nous mourir dans le lit, qui ne songent à recevoir les sacrements de l'Eglise que quand ils ne sont plus en état d'agir avec connaissance, et qui, par conséquent, n'en retirent aucun fruit ? Combien y en a-t-il qui en sont privés, parce que souvent, par un juste jugement de Dieu, on ne trouve point le ministre de la pénitence, qu'on n'a appelé que dans l'extrémité; ou que, si on le trouve, il arrive trop tard, et ne peut donner qu'une absolution précipitée, qui peut être de quelque consolation pour les vivants, mais qui, le plus souvent, est entièrement inutile au mourant. En un mot, quoiqu'il soit vrai qu'on voie mourir des pécheurs qui paraissent fort touchés, qui mouillent le crucifix de leurs larmes, et qui semblent promettre, de bonne foi, d'exécuter tout ce que leur pasteur exige d'eux, n'est-il pas vrai que quand ils gémissaient comme Saül (I Reg., XIV, 20), quand ils s'engageraient à orner le temple de dons précieux comme Antiochus (II Mac., IX, 16), quand ils feraient une restitution entière comme Judas (Matth., XXVII, 3), nous aurions encore tout lieu de

craindre pour eux. Après les exemples de ces trois fameux réprouvés, et après que les Pères (30) nous disent qu'il ne faut point compter sur la conversion qui se fait à la mort; que la pénitence d'un malade est aussi malade que lui, et qu'en donnant l'absolution à un mourant, on ne lui donne pas pour cela aucune assurance, c'est donc être bien téméraire, que d'oser assurer, comme font quelquefois des confesseurs faibles ou mal instruits, en parlant des plus insignes pécheurs, qu'on voudrait faire une semblable mort. Un pareil discours ne sert de rien au mort, et peut nuire beaucoup aux vivants, qui en prennent souvent occasion de se rassurer dans leur péché par la facilité qu'ils trouvent à opérer l'ouvrage de leur salut. Ce n'est point à nous à juger personne, mais c'est à nous à profiter de l'exemple des autres, et à nous mieux précautionner pour ne pas courir les mêmes risques; car ce que l'on ne peut graver assez profondément dans le cœur des chrétiens, c'est que personne n'a envie de mourir dans le péché, et que cependant l'enfer est rempli de gens qui avaient dessein de se convertir dans un temps qu'il n'ont point eu, ou dont ils n'ont pas voulu profiter. Ainsi, puisque ceux qui vivent dans le péché meurent ordinairement dans le péché, malgré la résolution où ils sont de n'y pas mourir, il n'y a qu'un moyen assuré pour n'y pas mourir, c'est de cesser d'y vivre. Car la mort est l'écho de la vie; et comme il n'est rien de plus à craindre qu'une mauvaise mort, ni de plus à désirer qu'une bonne, la seule et l'importante étude du chrétien, c'est d'apprendre à bien vivre pour se mettre en état de bien mourir (31). C'est ainsi que nous éviterons les menaces que le Seigneur nous fait dans l'Evangile de ce jour. Voyons, d'ailleurs, comment nous devons profiter des instructions qu'il nous y donne.

DEUXIÈME POINT.

Ils lui dirent : Et qui êtes-vous ? Jésus leur répondit : Je suis dès le commencement ; et c'est ce que je vous dis : j'ai beaucoup de choses à dire de vous et à condamner en vous, mais celui qui m'a envoyé est véritable : et je ne dis dans le monde que ce que j'ai appris de lui. Et ils ne comprirent point que Dieu était son Père. Jésus leur dit : Lorsque vous aurez élevé en haut le Fils de l'homme, vous connaîtrez qui je suis, et que je ne fais rien de moi-même, mais que je dis ce que mon Père m'a enseigné ; et celui qui m'a envoyé est avec moi, et il ne m'a point laissé seul, parce que je fais toujours ce qui lui est agréable.

Il fallait être aussi endurci que les Juifs,

Script.; S. CYPR., *De lapsis.*)

(31) Qui in peccato mori non vult, in peccato non vivat; qui enim in peccato vivit, sapissime antequam agat penitentiam justo Dei judicio in peccato moritur, ut mors sit vite scelerate consentanea; vivite bene, ne moriamini male. (S. AUG., *De Verb. Dom.*)

(28) Non solum in peccatis suis eos morituros ait, sed etiam regni bonis exclusum iri, nec ad coelestia domicilia consensuros valde prædicat. (S. CYRILL., *in id Evang.*)

(29) In peccato suo moritur qui in peccato permanet usque ad mortem. (BEDA.)

(30) In infirmo infirma est penitentia, et in moribundo timeo ne ipsa moriatur. (S. AUG., *serm. de*

pour n'être pas intimidé par les menaces que le Seigneur leur fait dans cet Evangile ; mais il faudrait être aussi aveugle qu'eux pour n'être pas éclairé par les instructions qu'il leur donne, et pour ne pas le reconnaître aux traits dont il se sert pour se peindre lui-même à leurs yeux. Suivons notre Evangile, et nous allons voir qu'il y parle distinctement de sa divinité. Il dit ce qu'il est ; et il prédit ce qui arrivera, *quand on l'aura élevé en haut*. Or, ce qu'il dit de lui ne convient qu'à un Dieu ; et il n'y a qu'un Dieu qui puisse prédire si infailiblement l'avenir.

Quelle insolence aux Juifs, après tant et de si grands miracles qu'ils avaient vu faire au Sauveur, de lui dire d'un air de mépris : *Et qui êtes-vous* (32) ? Le Fils de Dieu venait de leur dire que, *s'ils ne le croyaient pas pour ce qu'il était, ils mourraient dans leur péché* ; comme s'il leur eût dit, selon l'explication de saint Cyrille (*in id Evang.*) : Si vous ne croyez pas que c'est moi dont les prophètes ont parlé (*Isa.*, XXXV, 4), que Moïse, votre législateur, vous a annoncé (*Deut.*, XXVIII, 15), que vous attendez depuis tant de siècles comme le Messie et le Libérateur d'Israël (*Isa.*, XLI, 14), *vous mourrez dans le péché*. Or après que le Sauveur leur eut dit si positivement qu'il était le Christ, ils lui demandent encore *qui il est* ; et sans se fâcher contre eux, il leur déclare plus positivement qu'il est Dieu, en leur répondant : *Je suis dès le commencement, c'est-à-dire, je suis, moi qui vous parle, le principe de toutes choses, ou le Verbe par lequel toutes choses ont été faites, et ensuite, pour leur faire comprendre que, comme Dieu, il voit la méchanceté de leurs cœurs, et que rien ne lui est caché, il ajoute : J'ai beaucoup de choses à dire de vous et à condamner en vous ; comme s'il leur disait : Vous ne me connaissez point, mais moi je vous connais bien ; je sais tout ce qui se passe dans vous, et tout ce que vous traitez contre moi ; mais maintenant je ne juge personne, étant venu au monde pour sauver le monde par ma mort, et non pour le juger.* (*Joan.*, XII, 47.)

Le Fils de Dieu ne se contente pas de donner aux Juifs des marques si visibles de sa divinité ; il leur prédit ce qui arrivera, non-seulement dans le temps qu'il sera élevé en croix, mais encore après sa mort, afin que si la haine implacable qu'ils avaient contre lui les empêchait de se soumettre à celui qu'ils voyaient homme comme eux, ils pussent y croire un jour, quand ils verraient de leurs yeux les événements les plus extraordinaires arriver tels qu'il les avait prédits pendant sa vie : *Lorsque vous aurez élevé en haut le Fils de l'homme, leur dit-il, vous con-*

naîtrez qui je suis : « Cognoscetis quia ego sum ; » c'est-à-dire, vous connaîtrez que c'est moi qui est. Remarquons ce terme : *Ego sum*, qui n'appartient qu'à Dieu seul. Aussi ce fut sous ce nom que le Seigneur se fit connaître à Moïse : *Ego sum qui sum* (*Exod.*, III, 14) ; et en effet, comment les Juifs, avertis de ce qui doit arriver, purent-ils le méconnaître pour le Maître du ciel et de la terre, et le *Seigneur des vivants et des morts* (*Act.*, X, 42), quand ils virent le soleil s'éclipser, la terre trembler, les pierres se fendre, le voile du temple se déchirer, les morts sortir de leurs sépulcres, les païens frapper leur poitrine et confesser que celui que l'on venait de faire mourir était véritablement le Fils de Dieu ? (*Matth.*, XXVII ; *Luc.*, XXIII.)

Mais ce qui arriva après sa mort n'est pas une preuve moins forte de sa divinité. A peine l'Esprit-Saint fut-il descendu sur les apôtres, qu'ils devinrent tout différents de ce qu'ils étaient ; aussi savants qu'ils étaient ignorants auparavant, et aussi fermes et inébranlables qu'ils avaient toujours été faibles et chancelants. (*Act.*, II, 4.) Pierre fait deux discours dans Jérusalem, et huit mille Juifs croient en Jésus-Christ. (*Act.*, II, 41 ; IV, 4.) Les apôtres vont vers les gentils ; ils font retentir *leurs voix dans tout l'univers* (*Psal.* XVIII, 5), et changent la face du monde entier. Ils se rendent les maîtres des esprits et des cœurs ; ils persuadent aux sages du siècle les mystères qui paraissent les plus opposés à la raison humaine, et font pratiquer les vertus les plus pénibles à ceux qui menaient la vie la plus sensuelle. La croix, du centre de l'infamie, est élevée au comble de la gloire ; et cessant d'être l'instrument du supplice des criminels, elle fait le plus glorieux ornement de la couronne des empereurs. C'est donc ainsi que s'accomplit la prédiction du Sauveur : *Lorsque vous aurez élevé en haut le Fils de l'homme, vous connaîtrez qui je suis.*

Qui pourrait donc comprendre le profond aveuglement des Juifs, si on ne le voyait de ses yeux ! « Tous les éléments, dit saint Grégoire, ont reconnu Jésus pour leur auteur. Les cieux l'ont reconnu pour leur Dieu, en lui envoyant une étoile à sa naissance. La mer l'a reconnu pour le sien, en s'affermissant sous ses pas ; la terre, en tremblant à sa mort ; le soleil, en s'éclipsant ; l'enfer, en lui rendant ses morts ; les pierres et les rochers, en se brisant. Cependant les Juifs ne reconnaissent point encore pour leur Dieu celui que les créatures les plus insensibles ont reconnu pour leur souverain ; et leurs cœurs, plus durs que le marbre, ne peuvent se fendre par la pénitence (33). »

(32) O dementiam ! post tantum temporis, tot miracula, et tantam doctrinam, quis sit, interrogant. (S. CHRYSOST., hom. 3, in Joan.)

(33) Omnia quippe elementa Auctorem suum venisse testata sunt. Ut enim de eis quiddam usu humano loquar, Denm hunc cœli esse cognoverunt, quia protinus stellam miserunt. Mare cognovit, quia sub plantis ejus se calcari præbuit. Terra cognovit, quia eo moriente contremuit. Sol cognovit, quia

lucis suæ radios abscondit. Saxa, et parietes cognoverunt, quia tempore mortis ejus scissa sunt. Infernus agnovit, quia hos quos tenebat mortuos reddidit ; et tandem hunc quem Dominum omnia insensibilia elementa senserunt, adhuc infidelium corda Denm esse minime agnoscent, et duriora saxis scindi ad penitentiam nolent. (S. GREG., hom. 10, in Evang.)

Grâce au Seigneur, ce n'est pas l'infidélité qui fait notre péché : nous reconnaissons Jésus-Christ pour être le Fils du Père éternel, éternel comme lui, immuable comme lui, aussi ancien et aussi puissant que lui; et un chrétien qui ne croit pas, après que tout le monde a cru, est un monstre si rare dans la religion, qu'il est presque inutile de le combattre. Mais si l'instruction que Jésus-Christ nous donne sur sa divinité nous est moins nécessaire, nous avons grand besoin de profiter de celle qu'il nous fait sur sa morale; et c'est dans cet Evangile même que nous allons la puiser. Fécondité merveilleuse de la parole de Dieu, dans laquelle il n'est personne qui ne puisse trouver une règle certaine de ce qu'il doit croire ou de ce qu'il doit faire! Car, comme le Sauveur avait plus en vue les chrétiens que les Juifs, c'est à nous qu'il parle le plus souvent. Voyons donc comme il va donner à ses ministres, et même à tous les chrétiens, toutes les instructions dont ils ont besoin pour s'acquitter dignement des fonctions de leur ministère, et pour vivre conformément à la sainteté de sa loi.

Celui qui m'a envoyé est véritable, et je dis dans le monde ce que j'ai appris de lui. Je ne fais rien de moi-même; mais je dis ce que mon Père m'a enseigné. Ce que le Seigneur a fait est le modèle de ce que nous devons faire : 1° C'est son Père qui l'a envoyé; et, par conséquent, nous ne devons point nous ingérer dans le ministère de la parole de Dieu, si nous ne sommes envoyés par celui à qui il appartient de nous donner mission. *Comment prêcheront-ils, s'ils ne sont pas envoyés?* dit l'Apôtre. (Rom., X, 15.) Il faut donc, avant que de nous mêler d'enseigner les autres, attendre que Jésus-Christ nous appelle, et nous dise, comme à ses apôtres : *Allez.* (Matth., XXVIII, 19.) Mais aussi, dès qu'il nous appelle, il faut lui répondre, et lui obéir avec fidélité. (Job., XIV, 15.) 2° Le Fils de Dieu n'a dit dans le monde que ce qu'il a appris de son Père; et, par conséquent, nous ne devons rien dire que ce que nous avons puisé dans la même source. Il faut prendre de lui ce que nous avons à annoncer aux autres. Voilà l'école où il faut nous instruire de ce que nous devons enseigner. C'est le moyen de ne dire que la vérité, quand nous ne dirons que ce que nous avons appris de celui qui est véritable, ou plutôt la vérité même. Si l'on suivait ces règles, au lieu de voir tant de prédicateurs qui n'ont point reçu d'autre mission que d'eux-mêmes, et qui ne débitent que des nouveautés, ou des choses inutiles et superflues, dès qu'elles ne servent point à instruire l'esprit, ou à toucher le cœur; nous n'en verrions que du caractère des apôtres, qui signifient *envoyés*, et qui, n'ayant point étudié à d'autre école qu'à celle de Jésus-Christ, ne citaient que les écrits des prophètes, et les actions, ou les paroles de leur divin Maître, selon que l'Esprit-Saint les leur mettait à la bouche. (Act., II, 4.) Achevons d'expliquer ces dernières

paroles de notre Evangile, qui renferment une si grande instruction pour tous les chrétiens : *Et celui qui m'a envoyé est avec moi, et il ne m'a point laissé seul, parce que je fais toujours ce qui lui est agréable.*

Le Fils de Dieu, en s'incarnant, ne s'est point séparé de son Père, il est toujours *une même chose avec lui* (Joan., X, 30); c'est pour cela qu'il dit : *Et celui qui m'a envoyé est avec moi, et ne m'a point laissé seul.* Mais, comme il lui était inférieur par son humanité, il lui a toujours été parfaitement soumis; et par l'obéissance qu'il a toujours eue pour ses ordres, il n'a jamais rien fait qui ne lui ait été agréable. (S. Aug., tract. 48, in Joan.) Tirons de ceci ces deux instructions qui regardent également tous les chrétiens.

1° De ce parfait original de l'union toute divine du Fils avec son Père, apprenons que nous devons être unis avec Dieu, et avec le prochain, de la même manière que ces augustes personnes sont unies entre elles. Pour y parvenir, attachons-nous à Dieu comme au principe de toutes choses, et rapportons-lui tout comme à notre fin dernière. Soyons toujours dans la charité, afin que *Dieu demeure en nous, et que nous demeurions en lui.* (I Joan., III, 24.) Car si nous ne sommes pas unis avec Dieu, nous serons séparés de Dieu; et comme tout le bonheur des justes dans cette vie, et des saints dans l'autre, consiste à être avec Dieu, ce qui fait le malheur des pécheurs et des damnés, c'est d'en être séparés. Faisons donc en sorte de contracter cette union avec le Seigneur, si nous ne l'avons pas; et quand nous lui serons unis, tenons-nous-y si fortement, que rien au monde ne soit jamais capable de nous séparer de la charité de Jésus-Christ. (Rom., VIII, 35.)

2° Le Fils de Dieu, qui a toujours fait ce qui a été agréable à son Père, nous apprend que tout le devoir du chrétien, est de ne rien faire qui ne plaise à Dieu. Dès que nous l'aimons, et que nous tiendrons à lui par les liens de la charité, nous ne ferons jamais rien qui ne lui soit agréable; et c'est ce que saint Augustin veut exprimer par ces paroles : *Aimez, et faites ce qu'il vous plaît.* Car quand on aime, on ne peut jamais se résoudre à rien faire qui puisse déplaire à l'objet aimé; ou si par faiblesse on fait quelque chose qui déplait, comme le cœur est alors vivement touché de sa faute, il est toujours tout prêt à la détester. Telles devraient être nos dispositions à l'égard de Dieu. Cependant, que nous en sommes éloignés! Car, en vérité, pouvons-nous dire que nous ne craignons rien tant que de lui déplaire, et que nous ne faisons rien qui ne lui soit agréable? Ou plutôt, n'est-il pas vrai que la plupart des chrétiens, ne s'occupant qu'à satisfaire leurs passions, irritent souvent le Seigneur par toutes les pensées qu'ils forment, par toutes les paroles qu'ils profèrent, par toutes les actions qu'ils commettent?

Voulons-nous profiter des instructions que le Sauveur nous a données dans son Evangile, souvenons-nous qu'il est notre modèle,

et que nous sommes obligés de copier ses exemples, et de marcher sur ses pas. (1 Petr., II, 21.) Ainsi, nous devons repasser souvent dans nos esprits, et graver profondément dans nos cœurs ces paroles, pour en faire la règle de notre conduite : *Je fais toujours ce qui est agréable à mon Père.* Prenons-en donc aujourd'hui une si ferme résolution, que nous soyons fidèles à l'exécuter jusqu'au dernier moment de notre vie, afin qu'à l'article de la mort, nous soyons en état de dire hardiment : *J'ai toujours fait ce qui a été agréable à mon Dieu.*

Que votre divine parole, Seigneur, ne soit pas moins efficace parmi les chrétiens, qu'elle l'a été autrefois parmi les Juifs. Votre évangéliste nous apprend que les menaces que vous leur fîtes, et les instructions que vous leur donnâtes, ne furent pas sans effet, et que dans le moment plusieurs crurent en vous : *Hac illo loquente, multi crediderunt in eum.* Faites donc, Seigneur, que ces mêmes menaces jettent la frayeur dans le cœur des plus endurcis, et les forcent de croire en vous. Faites que ces mêmes instructions répandent dans l'esprit des plus aveugles, une divine lumière qui les éclaire, et les oblige de vous reconnaître. Faites, en un mot, que tous tant que nous sommes, nous tenions à vous par les liens d'une charité si étroite, que nous ne fassions qu'une même chose avec vous, que nous ne cherchions qu'à vous plaire, et que nous ne craignons rien tant que de vous déplaire; afin que vous ayant été parfaitement soumis dans cette vie, comme vous l'avez été à votre Père céleste, nous puissions régner dans l'autre avec lui et avec vous pendant l'éternité de votre gloire. Ainsi soit-il.

II^e MARDI DE CARÊME.

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. XXIII, v. 1-12.

1. Jésus-Christ y établit les sentiments que le peuple doit avoir pour ses maîtres. 2. Il apprend aux maîtres les sentiments qu'ils doivent avoir d'eux-mêmes.

Quoique cet Évangile, et même tout le chapitre dont il est tiré, semble ne regarder que les Scribes et les Pharisiens, ce n'est point à eux cependant que Jésus-Christ adresse la parole, mais au peuple, et à ses disciples : *Tunc Jesus locutus est ad turbas, et ad discipulos.* Et c'est une remarque de saint Chrysostome (Hom. 72, in Matth.), qu'après les avoir confondus en une infinité d'occasions, voyant enfin que leur orgueil et leur malice étaient pour eux des obstacles invincibles à profiter de ses instructions, il cessa de leur parler, et se tourna vers le peuple et vers ses disciples, pour leur donner toutes celles dont ils avaient besoin. Le Fils de Dieu fait donc deux choses dans cet Évangile. Comme il était à craindre que le peuple, voyant les vices des Scribes et des Pharisiens, ne se portât à les mépriser, malgré la dignité dont ils étaient revêtus, il l'instruit du respect et

de l'obéissance qu'il faut rendre à ceux qui sont assis sur la chaire de Moïse. Et comme il était nécessaire que ses disciples, destinés à une dignité encore plus sublime, conçussent un vrai mépris de la vaine gloire dont ces orgueilleux étaient possédés, et une sincère estime de l'humilité, qui devait être la base et le fondement de sa sainte religion, il leur apprend quelles sont les qualités qu'ils doivent avoir pour être dignes de commander aux autres. Ainsi, afin de réduire tout cet Évangile en deux mots, disons : 1^o Que le Fils de Dieu y règle les sentiments que le peuple doit avoir pour ses maîtres; 2^o Qu'il y enseigne aux maîtres les sentiments qu'ils doivent avoir d'eux-mêmes. C'est tout le partage de cette homélie.

Premier point.

Alors Jésus parla au peuple et à ses disciples, en leur disant : Les Scribes et les Pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse. Observez donc, et faites tout ce qu'ils vous disent, mais ne faites pas ce qu'ils font; car ils disent ce qu'il faut faire, et ne le font pas : ils lient des fardeaux pesants et insupportables, et les mettent sur les épaules des hommes, et ils ne veulent pas les remuer du bout du doigt. Ils font toutes leurs actions afin d'être vus des hommes; c'est pourquoi ils portent les paroles de la loi écrites dans des bandes de parchemin plus larges que les autres, et ont aussi des franges plus longues : Ils aiment les premières places dans les festins, et les premières chaires dans les synagogues : Ils aiment qu'on les salue dans les places publiques, et que les hommes les appellent maîtres.

Nous devons distinguer, dans les Pharisiens, leur dignité d'avec leurs personnes. Par leur dignité, ils étaient docteurs de la loi, et ils enseignaient ce qu'il fallait pratiquer. Par leurs personnes, ils étaient des hommes remplis de toutes sortes de passions, et ils faisaient ce qu'il ne fallait pas faire. Ainsi, leur rang demandait du respect, et leur déréglément les rendait dignes de mépris. (S. GREG., *Moral.*, lib. XV.) Mais, de peur que le caractère dont ils étaient revêtus n'engageât les uns à imiter une conduite qu'il ne fallait pas suivre, ou que leurs vices ne portassent les autres à mépriser une dignité qu'on devait honorer; le Fils de Dieu, d'un côté, avertit le peuple que les Scribes et les Pharisiens étant assis sur la chaire de Moïse, c'est une obligation de les respecter, et de pratiquer ce qu'ils disent; et, de l'autre, il fait voir leur corruption, et il défend d'imiter leurs actions, et de faire ce qu'ils font.

Quelle charmante douceur, et quelle admirable bonté dans la conduite de Jésus-Christ, s'écrie saint Jérôme ! Il est toujours attaqué par les Pharisiens, et il se voit sans cesse obligé de repousser contre eux-mêmes les flèches dont ils s'efforcent inutilement de le blesser. Cependant, à cause de la dignité du sacerdoce qu'ils possèdent, il exhorte les peuples à se soumettre humblement à

eux (34). Et la raison qu'il en rend lui-même est, qu'ils sont assis sur la chaire de Moïse; c'est-à-dire qu'ils ont, par leur dignité, l'autorité légitime pour enseigner et interpréter la loi. « Ne pouvant les rendre vénérables par eux-mêmes et par la sainteté de leur vie, dit saint Chrysostome, il veut néanmoins qu'on les respecte, et qu'on pratique ce qu'ils disent, à cause de ce siège d'honneur sur lequel ils sont assis, et de cette doctrine sainte qu'ils enseignent (35). » Telle est la règle que le Fils de Dieu a établie pour les Scribes et les Pharisiens, qui ne faisaient pas ce qu'ils disaient. Et telle est celle que nous devons observer à l'égard des pasteurs et des prédicateurs de l'Évangile, quand, par malheur, ils seraient aussi déréglés que par leur saint ministère ils sont obligés d'être saints. Car, dit un Père (36), de même qu'on ne méprise pas l'or à cause de la terre qui le produit, mais que, séparant l'un de l'autre, on a coutume de prendre l'or et de laisser la terre; de même, si un ministre de la parole de Dieu est déréglé, et qu'il ne laisse pas de l'annoncer dans toute sa pureté, il faut, sans rien prendre de la corruption du prédicateur, recueillir cette divine semence, et l'emporter avec soi pour la faire fructifier. Et c'est ce que saint Augustin nous fait entendre, quand il nous dit : « Prenez la grappe de raisin, et laissez la ronce qui l'environne (37). » Il ne nous est donc pas permis de dire : Le maître qui m'instruit est tout corrompu lui-même, et je ne puis me résoudre à l'écouter, ni à obéir à ce qu'il me dit. (S. CHRYS., *loc. cit.*) Car après que le Sauveur a posé pour principe, qu'on est obligé d'observer et de faire ce que disent les Scribes et les Pharisiens, parce qu'ils sont assis sur la chaire de Moïse : *Omnia ergo quæcumque dixerint vobis, servate et facite*; après qu'il nous a parlé si positivement, quelque déréglés que puissent être les pasteurs ou les ministres de l'Évangile, ils en seront plus punis, s'ils corrompent par leurs mauvais exemples ceux qu'ils doivent édifier par une vie irréprochable; mais nous n'en sommes pas moins obligés de les écouter avec respect, et de pratiquer avec fidélité ce qu'ils nous disent; et si nous ne le faisons pas, l'arrêt de notre condamnation est renfermé dans ces paroles si précises : *Les Scribes et les Pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse. Observez donc, et faites tout ce qu'ils vous disent; mais ne faites pas ce qu'ils font.*

Il s'ensuit de là, que le dessein de Jésus-Christ, en établissant sa religion, dont on ne peut assez admirer la sagesse, a été qu'il y eût une parfaite subordination des inférieurs

aux supérieurs; il veut que, dès que quelqu'un est élevé à une dignité, on le respecte, et qu'on lui rende l'honneur qui lui est dû, sans se mêler d'examiner s'il le mérite, ou s'il ne le mérite pas, et sans prétendre, de son autorité privée, censurer sa conduite, ou critiquer ses actions; car on doit rendre le respect et l'obéissance, non-seulement à ceux qui sont assis sur la chaire de Moïse, mais à tous ceux qui, dans quelque rang que ce soit, sont nos maîtres; et il faut leur rendre l'un et l'autre, non-seulement par un motif de crainte, mais par un principe de conscience. (Rou., XIII, 15.) C'est ce que les apôtres saint Pierre et saint Paul recommandent si souvent dans leurs écrits, quand ils nous disent, tantôt : *Soyez soumis, pour l'amour de Dieu, à tout homme qui a du pouvoir sur vous; soit au roi comme au souverain; soit aux gouverneurs comme à ceux qui sont envoyés de sa part pour punir ceux qui font mal, et pour traiter favorablement ceux qui font bien* (I Petr., II, 13-14); tantôt : *Soyez soumis à vos maîtres, avec toute sorte de respect, non-seulement à ceux qui sont bons et doux, mais à ceux qui sont rudes et fâcheux* (Ibid., 18); tantôt : *Enfants, obéissez en tout à vos pères et à vos mères* (Coloss., III, 20); tantôt : *Serviteurs, obéissez en tout à ceux qui sont vos maîtres selon la chair*. (Ibid., 23.) Mais, si c'est un devoir d'obéir à ceux qui ont droit de nous commander, et si l'on est obligé de pratiquer ce qu'ils ordonnent, dès qu'ils ne commandent rien de contraire à la loi de Dieu, il nous est défendu de faire ce qu'ils font, quand leurs œuvres sont mauvaises : *Secundum opera vero eorum nolite facere*; et la raison qu'on peut en rendre, c'est que leurs vices viennent de eux. Mais, pour savoir ce que nous ne devons pas imiter dans ceux qui sont assis sur la chaire de Moïse, parcourons les reproches que Jésus-Christ fait aux Scribes et aux Pharisiens.

Le premier est, de ce qu'ils disent ce qu'il faut faire, et ne le font pas. Que ceux, dit saint Chrysostome (38), qui sont chargés d'annoncer la parole de Dieu, écoutent ceci, et conçoivent une vraie crainte d'imiter les Pharisiens, puisque, dans un seul péché, ils se rendent coupables d'un triple crime. 1° Ils violent la loi. 2° Ayant été mis en autorité pour régler les autres, ils se dérèglent eux-mêmes; ce qui les rend beaucoup plus coupables. 3° Comme leur dignité les rend vénérables, leurs exemples font beaucoup plus d'impression sur les esprits, et le mal qu'ils font se communique bien plus aisément aux autres. Tremblons donc, si nous ne

(34) Quid mansuetius, quid benignius Dominus? Tenua ur a Phariseis; constringuntur insidiae eorum, et secundum Psalmistam: *Sagittæ parvulorum factæ sunt plagæ eorum.* (Psal. LXIII, 8.) Nihilominus propter sacerdotii, et nominis dignitatem, hortatur populos, ut subjiciantur eis. (In id Evang.)

(35) Ita quia moribus eorum fide dignos non potuit ipso esse testari, a quibus licebat, nimirum a se et a ejus doctrina id fieri. (Hom. 72, in Math.)

(36) Ecce vilis terra pretiosum aurum producit.

Numquid propter terram vilem pretiosum aurum contemnitur? Non; sed sicut aurum eligitur, et terra relinquitur, sic et vos doctrinam accipite, et mores relinquitte. (Auctor Oper. imperf., hom. 45.)

(37) Botrum carpe, spinam cave. (Tract. 48, in Joan.)

(38) Primo, quia legem transgreditur. Deinde enim in corrigendis aliis ipse claudicat; propter dignitatem quam gerit, majore dignus supplicio est. Tertio, quia aequitas sua, facile ceteros corrumpit. (Hom. 72, in Math.)

pratiquons pas les premiers ce que nous disons au peuple; et sachons que, si par des mœurs saintes et une doctrine pure, nous apprenons au peuple comment il doit vivre; quand nous prêchons bien, et que nous vivons mal, nous instruisons le Seigneur comment il doit nous juger (39); puisque, pour notre condamnation, il ne sera besoin que de nous mettre devant les yeux la vérité que nous avons annoncée, et l'erreur que nous avons suivie.

Le second reproche est, *qu'ils lient des fardeaux pesants et insupportables, qu'ils mettent sur les épaules des autres, et qu'ils ne voudraient pas remuer du bout du doigt.* Ministres de Jésus-Christ, faisons en sorte d'éviter un défaut aussi opposé au caractère de l'Évangile, dont le joug est doux, et la charge légère (Matth., XI, 30), qu'à celui d'un vrai pasteur, qui doit garder la sévérité pour lui, et n'avoir que de la douceur pour autrui. Tel est l'exemple que le Fils de Dieu nous a donné en nous disant *d'apprendre de lui à être doux et humbles de cœur.* (Ibid., 29.) Les Pharisiens étaient, au contraire, très-durs pour les autres, puisqu'ils les surchargeaient d'une infinité de préceptes dont ils faisaient comme des fardeaux qu'ils leur mettaient sur les épaules, et ils étaient très-indulgents pour eux-mêmes; car ils craignaient si fort ce qui aurait pu leur causer la moindre peine, qu'ils n'auraient pas voulu les remuer du bout du doigt: *Digitum autem suo noluit ea movere.*

Le troisième reproche, qui renferme leur péché principal, c'est l'orgueil: et c'est ce que le Fils de Dieu nous marque par ces paroles: *Ils font toutes leurs actions pour être vus des hommes.* En effet, tout ce que les Pharisiens faisaient de grand et de petit, de bon et d'indifférent, n'avait pour but que l'estime des hommes, qu'ils recherchaient passionnément. Cette vaine gloire dont ils étaient remplis, se répandait jusque sur leurs habits, et dans toutes leurs actions. Elle paraissait sur leurs habits, car ils portaient des bandes de parchemin plus larges que les autres, et des franges plus longues. Pour entendre ceci, il faut remarquer que le Seigneur avait ordonné à son peuple, de lier à la main les préceptes de la loi, et de les tenir continuellement devant les yeux (Deut., VI, 8); c'est-à-dire, selon l'explication de saint Jérôme (*in hunc locum*), de les avoir sans cesse devant les yeux du cœur, pour les méditer, et en faire des règles de conduite. Or les Pharisiens, expliquant grossièrement cette ordonnance, écrivaient le Décalogue sur de grandes bandes de parchemin, se les attachaient sur le front, les liaient autour de leurs bras, et voulaient paraître d'autant plus religieux, qu'ils portaient avec plus d'ostentation ces marques

(39) Nam bene vivendo, et bene docendo populum instruis quomodo debeat vivere; bene autem docendo, et male vivendo, Deum instruis quomodo debeat te condemnare. (Auctor Oper. imperf., tom. 43.)

d'une piété toute extérieure. Moïse avait aussi ordonné aux Israélites d'avoir des franges au bas de leurs manteaux, pour les distinguer des autres peuples. (Num., XV, 38; Deut., XXII, 12.) Et le même Père observe que les Pharisiens, cherchant en tout à se faire remarquer du peuple, affectaient de porter ces franges plus longues que les autres Juifs, et même, pour attirer sur eux les yeux du public, ils y mettaient des épines qui les piquaient en marchant (40); c'est ainsi que leur vaine gloire se répandait jusque sur leurs habits. Elle n'était pas moins marquée dans leurs actions; et c'est ce que Jésus-Christ nous fait entendre par ces paroles: *Ils aiment les premières places dans les festins, et les premières chaires dans les synagogues; ils aiment qu'on les salue dans les places publiques, et que les hommes les appellent maîtres.* Sur quoi nous ne pouvons assez répéter, que faire de bonnes actions devant les hommes, que d'occuper les premières chaires, que d'être salués dans les places publiques, et être appelés maîtres, ne sont pas choses mauvaises en elles-mêmes. Ce que le Seigneur blâme dans les Pharisiens, et ce que nous devons éviter avec tout le soin possible, c'est le désir d'être vus, lorsque l'on fait du bien; c'est l'amour des premiers rangs; c'est l'envie d'être salués, et d'être distingués des autres. Gardons-nous donc bien de blâmer jamais nos supérieurs parce qu'ils font de bonnes actions, ou qu'on leur rend des devoirs en public. Dieu seul pouvait reprendre la mauvaise intention des Pharisiens, parce qu'il n'y a que lui qui voit le fond des cœurs (Rom., VIII, 27); mais pour nous, à qui il n'appartient point de juger, ni de condamner (Matth., VII, 1), évitons les vices que Jésus-Christ blâme dans les Pharisiens, et ne soyons pas si téméraires que d'en soupçonner nos maîtres et nos docteurs. Si par malheur leur dérèglement est si visible, qu'il frappe les yeux de tout le monde, ne laissons pas de pratiquer ce qu'ils disent, et ne faisons pas ce qu'ils font. Car si nous prétendions nous excuser un jour devant le Seigneur, en disant: J'ai imité celui que vous m'aviez donné pour conducteur, et j'ai cru que je ne pouvais suivre un guide plus sûr, il ne manquerait pas de nous répondre: Ne vous avais-je pas dit? *Les Scribes et les Pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse; faites donc, et observez ce qu'ils disent, et ne faites pas ce qu'ils font; parce qu'ils disent ce qu'il faut faire, et qu'ils ne le font pas.* D'où il s'ensuit, que nous devons avoir pour ceux qui nous instruisent tout le respect qui est dû à leur dignité, et pratiquer tout ce qu'ils nous ordonnent, sans néanmoins faire ce qu'ils font, quand ce qu'ils font est contraire à ce qu'ils nous or-

(40) Superstitiosi magistri captantes auram popularem, atque ex mulierculis sectantes lucra, faciebant grandes fimbrias et acutissimas in eis spinas figabant, ut videlicet ambulantes, et sedentes, interdum pungerentur. (Loc. cit.)

donnent. C'est ainsi que le Fils de Dieu nous apprend à régler les sentiments que l'on doit avoir pour ses maîtres. Voyons maintenant les sentiments que les maîtres doivent avoir d'eux-mêmes.

DEUXIÈME POINT.

Mais pour vous, ne désirez point qu'on vous appelle maîtres; parce que vous n'avez qu'un seul Maître, et que vous êtes tous frères. N'appellez aussi personne sur la terre, votre père, parce que vous n'avez qu'un Père, qui est dans les cieux; et qu'on ne vous appelle point docteurs, parce que vous n'avez qu'un seul docteur, et qu'un Maître, qui est le Christ. Celui qui est le plus grand parmi vous, sera votre serviteur. Car quiconque s'élèvera, sera abaissé, et quiconque s'abaissera, sera élevé.

Après que le Fils de Dieu eut instruit le peuple des sentiments qu'il devait avoir pour ses maîtres, et blâmé la vaine ostentation des Scribes et des Pharisiens; il parla à ses apôtres, et leur enseigna les sentiments qu'ils devaient avoir d'eux-mêmes. *Mais pour vous, leur dit-il, ne cherchez point à être appelés maîtres.* Comme rien n'est plus opposé à la religion de Jésus-Christ que l'orgueil; et comme rien n'est plus capable d'en inspirer, que la supériorité que l'on a au-dessus du peuple, le but que le Fils de Dieu se propose dans cette partie de notre évangile est, non de détruire la supériorité, mais de vouloir que les supérieurs, au lieu de se regarder par les endroits qui les distinguent des autres, ne se considèrent, au contraire, que par ceux qui les confondent avec le reste des hommes. Il venait de blâmer l'amour excessif que les Pharisiens avaient pour les premières places, et l'envie extrême d'être honorés publiquement, comme étant les maîtres et les docteurs de la loi; et ici, pour détruire le désir naturel que l'on a de la distinction, il dit à ses disciples, *qu'ils ne doivent point chercher à être appelés maîtres, parce qu'il n'y a qu'un seul Maître, et qu'ils sont tous frères.* C'est dans le même sens, qu'il ne veut pas que personne soit appelé père, parce qu'il n'y a qu'un seul Père dans le ciel. Ce n'est pas à dire qu'on ne puisse appeler maîtres ceux qui nous enseignent; et pères, ceux qui nous ont donné la vie naturelle, ou formés dans la vie spirituelle. Mais, c'est à dire que ceux qui sont maîtres, pères et docteurs, doivent se considérer comme étant eux-mêmes les disciples d'un seul et unique Maître, qui est le Christ, et comme ayant un Père commun dans le ciel, qui, donnant à tous les hommes l'être et le mouvement, leur donne aussi la subsistance, et toutes les choses dont ils ont besoin. Jésus-Christ, dit saint Chrysostome, ne fait pas ce commandement afin qu'on

l'observe à la lettre, et afin qu'on ne donne à personne le nom de Père, mais afin qu'on sache quel est celui qu'on doit, par excellence, appeler père. Car comme il n'y a point d'homme qui soit proprement maître, il n'y en a point aussi qui soit proprement père; Dieu seul est essentiellement le Père et le Maître de tous les hommes, et c'est lui qui forme tous ceux qui sont les pères et les maîtres dans son Eglise (41). » Écoutons la conséquence que Jésus-Christ tire de ceci par la bouche d'un prophète : *Si je suis donc Père, où est l'honneur que l'on me rend? Si je suis Maître, où est la crainte que l'on a pour moi (Malach., I, 6)?* Paul et Apollon n'étaient que des ministres (1 Cor., III, 5), et nous ne devons point chercher à être appelés maîtres, puisqu'il n'y a qu'un seul Maître dont nous sommes tous les disciples. Or, c'est ainsi qu'on se conserve dans l'humilité, en se confondant avec le commun des hommes, au lieu qu'on est coupable d'orgueil, dès qu'on aime à être considéré par ce qui nous en distingue.

Mais ce n'est point encore assez pour les disciples de Jésus-Christ de ne se point élever au-dessus des autres, il faut que le plus grand soit le serviteur des plus petits; et ceux qui sont placés dans les rangs les plus élevés, comme les maîtres, et les docteurs des autres, sont obligés d'avoir d'eux-mêmes, les sentiments les plus humbles. Que les Pharisiens étaient dans des dispositions différentes de celle-ci! Ils portaient des bandes de parchemin plus larges, et des franges plus longues que les autres Juifs, pour se faire mieux remarquer. Ils aimaient à occuper les premières places dans les festins. Ils recherchaient les premières chaires dans les synagogues, comme des honneurs attachés à leur dignité : et voici que le Fils de Dieu, qui ne veut point qu'on connaisse d'autre gloire que celle qui est fondée sur l'humilité, renverse ces fausses idées, et établit, pour un principe fondamental de sa religion, que *Celui qui est le plus grand, doit être le serviteur des autres.* Car, nous dit-il, *le Fils de l'Homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir. (Matth., XX, 28)* Jésus-Christ, dit saint Chrysostome, ne défend pas seulement de ne point désirer les premières places, il nous commande de plus de rechercher la dernière, et il nous assure que c'est le moyen de posséder la première. Parce que *celui qui veut être le premier, doit être le dernier de tous, et que celui qui s'abaissera, sera élevé (42).*

Sur quoi nous devons bien observer que, comme le Fils de Dieu ne demande que les sentiments du cœur, et les dispositions intérieures de l'âme, son dessein n'est pas que ceux qui par leur rang, leur naissance, ou leur dignité, doivent occuper les premières

(41) Non ut neminem Patrem vocent, sed ne ignorent quem principaliter Patrem vocare oporteat. Nam quemadmodum nemo principaliter Magister est, sic nec Pater præter illum, qui tam magistrorum quam Patrum omnium causa est. (Rom. 72, in Matth.)

(42) Non enim a cupiditate primatus prohibet solum, sed ad alterum extremum hortatur. Sic enim desiderio potius, inquit, uno; propterea ordine vobis ista sequenda sunt: Qui enim seipsum humiliaverit, is exaltabitur. (Ibid.)

places, se mettent effectivement aux dernières. Tel pourrait en user ainsi par un raffinement d'orgueil, et pour jouir tout ensemble de la gloire de l'humilité, et de la gloire de l'élévation. Car, que sert devant Dieu de prendre la dernière place, si l'on est dans l'impatience d'occuper la première? Ce n'est donc pas le corps qu'il faut mettre au dernier lieu, quand on doit occuper le premier, c'est le cœur qui doit s'y trouver : mais pour y accoutumer le cœur, il est bon de s'y mettre réellement, lorsqu'on le peut faire sans affectation, et sans prétendre qu'il nous en revienne un nouvel honneur. En un mot, pour établir des principes dont les grands et les petits, les maîtres et les disciples puissent également profiter, disons que, quand la première place est due, on peut la prendre, mais sans l'aimer : qu'on doit se ranger à la dernière par inclination, et y demeurer avec joie ; qu'il faut rendre l'honneur qui est dû aux uns, sans peine ; le recevoir des autres, sans orgueil ; qu'il faut enfin nous humilier dans le cœur, quand on nous élève par des louanges, ou qu'on s'abaisse devant nous par des respects qu'on nous rend, ou plutôt qu'on rend à une dignité dont le Seigneur nous a revêtus, de laquelle nous pouvons être dépouillés, comme d'un vêtement qui nous est étranger, et dont, un jour, nous lui rendrons compte à la face de l'univers. Ce sont les sentiments que Jésus-Christ a toujours cherché à inspirer à ses disciples ; et c'est ainsi, qu'en nous abaissant, nous mériterons que le Seigneur nous élève, et qu'une humilité sincère nous procurera une gloire solide.

Que si la récompense qui accompagne toujours l'humilité, ne fait pas une impression assez vive sur nos cœurs, laissons-nous toucher aux châtimens qui ont toujours été les suites funestes de l'orgueil ; ou plutôt, ne séparons point ces deux motifs si propres à nous humilier, puisqu'il n'est rien dont les exemples soient si fréquents dans l'Écriture, que la punition qui a suivi l'orgueil, et que la gloire qui a été la récompense de l'humilité. *Car quiconque s'élèvera, sera abaissé, et quiconque s'abaissera, sera élevé.* Pourquoi Lucifer a-t-il été précipité dans les enfers, sinon parce qu'il a voulu s'élever au-dessus des cieux (Isa., XIV, 12)? Pourquoi Jésus-Christ a-t-il été élevé au-dessus de toute créature, sinon parce qu'il s'est humilié lui-même. (Philipp., II, 8.) *Celui, dit l'Apôtre, qui est monté au-dessus de tout, est celui-là même qui est descendu dans les parties les plus basses de la terre.* (Ephes., IV, 9.) *Humilions-nous donc sous la main toute-puissante de Dieu* (I Perr., V, 6), ou par la crainte du châtement, ou en vue de la récompense. Sommes-nous dans la bassesse? Jetons les yeux sur ce que nous sommes pour nous conserver dans l'humilité. Sommes-nous dans la grandeur? Apprenons du Sage, que nous devons nous humilier à proportion de notre élévation. (Eccl., III, 20.) Sommes-nous pécheurs? Combien de raisons avons-nous de nous abaisser ; et de quel péché ne

serions-nous pas coupables, si, étant criminels, nous avions l'in-olence de nous élever contre notre Juge? Sommes-nous justes? Pour nous humilier, pensons que nous avons reçu tout ce qui est de bien en nous, et qu'ain-si nous aurions grand tort de nous en glorifier, comme si nous ne l'avions pas reçu. (I Cor., IV, 7.) Mais sachons, d'ailleurs, que nous ne pouvons nous conserver dans la justice et dans la sainteté, que par le secours de l'humilité. Aussi les plus grands saints dont l'Écriture fasse mention n'avaient pour eux-mêmes que des sentiments de mépris. Abraham ne se considérait que comme de la cendre et de la poussière (Gen., XVIII, 27); David, que comme un chien mort (II Reg., IX, 8); Job, que comme la paille, que le moindre vent emporte (Job, XII, 25); Paul, que comme l'ordure que l'on balaye (I Cor., IV, 13); la sainte Vierge, que comme la servante du Seigneur (Luc., I, 38), et ce fut en s'abaissant ainsi qu'Abraham mérita d'être le Père de tous les croyants (Rom., IV, 11); David de monter de la cabane sur le trône (I Reg., I seqq.); Job, de devenir plus puissant qu'il n'avait été auparavant (Job., XLI, 2); Paul, d'être élevé jusqu'au troisième ciel (II Cor., XII, 2); Marie, de parvenir à la dignité de Mère de Dieu. (Luc., I, 31.) Au contraire, le superbe Aman, si outré de ce que Mardochée ne fléchissait pas le genou devant lui qu'il fit élever une potence de cinquante coudées pour l'y faire attacher (Esther., V, 14); l'impie Nabuchodonosor, qui disait avec insolence qu'il s'était fait soi-même, et voulait se faire adorer comme un Dieu (Dan., III, 15); le téméraire Antiochus, qui s'abandonna à un tel excès d'orgueil et s'éleva dans le cœur d'une manière si extravagante, qu'il s'imaginait pouvoir naviguer sur la terre, et faire marcher ses troupes sur la mer (II Mach., I, 21), et tant d'autres dont l'Écriture fait mention, ont été profondément humiliés dans cette vie, et le seront éternellement dans l'autre ; car cette parole a toujours eu, et aura toujours son accomplissement : *Quiconque s'élèvera, sera abaissé ; et quiconque s'abaissera, sera élevé.* Tels sont les sentiments que tout chrétien doit avoir de soi-même, s'il ne veut un jour tomber entre les mains du Dieu vivant. (Hebr., X, 31.) Il faut qu'il s'humilie ; il faut qu'il s'abaisse devant celui qui est tout, et en présence duquel il n'est rien, mais qui, cependant, nous a donné l'exemple de l'humilité la plus profonde. En quoi il nous a appris que si celui qui, par sa nature, était égal à Dieu, a bien voulu s'abaisser jusqu'à prendre la forme de serviteur (Philipp., II, 6); c'est une obligation essentielle à ceux qui se trouvent placés sur la tête des autres, de s'abaisser au-dessous, s'ils veulent que le Père éternel les élève un jour, comme il a élevé son Fils, qui s'était humilié lui-même.

Seigneur, faites-nous aimer cette humilité que vous nous avez enseignée encore plus par vos exemples que par vos paroles : on, si nous ne pouvons nous résoudre à nous humilier volontairement, humiliez-nous vous-

même, et donnez-nous la grâce dont nous avons besoin pour recevoir avec joie cette humiliation, afin que nous nous écrivions avec votre Prophète : *Il est bon que vous m'ayez humilié.* (Psal., CXVIII, 71.) Faites, Seigneur, qu'au lieu d'aimer les premières places dans les festins, et les premières chaires dans les synagogues, le plus grand d'entre nous soit le serviteur des autres; et qu'au lieu de rechercher à être distingués comme des maîtres, des docteurs et des pères, nous nous considérons tous comme vos disciples; vous, Seigneur, qui êtes le Père, le Docteur et le Maître unique de tous les hommes. Ce sera ainsi que nous marcherons dans les voies que vous nous avez tracées (1 *Petr.*, III, 21); et qu'après nous être abaissés nous-mêmes dans ce monde, ou avoir souffert avec patience et résignation les humiliations que vous nous aurez procurées par miséricorde, nous serons élevés dans l'autre, pour y régner avec vous dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

III. MERCREDI DE CARÊME.

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. XX, v. 17-28.

1. Combien l'ambition que font paraître les deux enfants de Zébédée est opposée à l'Evangile, et contraire au bonheur même de cette vie. 2. Que la mortification et l'humilité sont deux vertus essentielles au christianisme, et les seules voies qui peuvent nous conduire à la félicité éternelle.

C'était pour la troisième fois que Jésus-Christ entretenait ses apôtres de ce qui devait lui arriver, de peur qu'un coup si rude ne les accablât entièrement, s'il leur était imprévu. On ne peut parler plus précisément qu'il le fait dans cet Evangile, des ignominies, des douleurs, de la mort même qu'il devait endurer à Jérusalem, puisqu'il leur dit : qu'il y va pour la dernière fois, et qu'il sera livré aux gentils, afin qu'ils le traitent avec moquerie, qu'ils le fouettent et le crucifient. Cependant, il fallait que ces paroles fissent bien peu d'impression sur ses disciples, puisque dans le temps même qu'il leur parle de ses humiliations, de sa croix, de sa mort, deux d'entre eux, poussés par un sentiment d'ambition, osent lui demander les deux premières places de son royaume. Saint Matthieu marque que ce fut leur mère qui vint faire cette demande au Fils de Dieu; et saint Marc (chap. X, vers. 35) dit que les enfants la firent eux-mêmes. Il est probable, dit saint Chrysostome (43), que les enfants employèrent leur mère, afin que ses prières eussent plus de poids auprès du Sauveur, et qu'ils emportassent ainsi ce qu'ils désiraient de lui. Ce qui confirme ce Père dans ce sentiment, que c'était en effet ces deux frères qui faisaient cette prière par la bouche de

leur mère, pour s'épargner la honte de la faire eux-mêmes, c'est que Jésus-Christ, dans sa réponse, s'adresse à eux : *Vous ne savez*, leur dit-il, *ce que vous demandez : pouvez-vous boire le calice que je dois boire ?* Quoi qu'il en soit, la demande que font ces deux apôtres, et la réponse que leur fait le Sauveur, vont nous fournir le sujet de deux grandes instructions. Dans la première, nous verrons combien l'ambition qu'ils font paraître est opposée à l'Evangile, et contraire même au bonheur de cette vie passagère. Et, dans la seconde, nous découvrirons que la mortification et l'humilité dont parle Jésus-Christ, sont deux vertus essentielles au christianisme, et les seules voies qui peuvent nous conduire à la félicité éternelle. C'est tout le partage de cette homélie.

PREMIER POINT.

Comme Jésus s'en allait à Jérusalem, il prit à part ses douze disciples, et leur dit : Nous allons à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux Scribes, qui le condamneront à la mort, et le livreront aux gentils, afin qu'ils le traitent avec moquerie, qu'ils le fouettent et le crucifient; et il ressuscitera le troisième jour. Alors, la mère des enfants de Zébédée s'approcha de lui avec ses deux fils, et l'adora, en témoignant qu'elle voulait lui demander quelque chose. Il lui dit : Que voulez-vous? Ordonnez, lui dit-elle, que mes deux fils, que voici, soient assis dans votre royaume, l'un à votre droite, et l'autre à votre gauche.

Ce qui donna lieu aux enfants de Zébédée de demander à Jésus-Christ qu'ils fussent assis dans son royaume, l'un à sa droite, et l'autre à sa gauche, c'est que quelque temps auparavant, le Fils de Dieu avait promis à ses apôtres, que, quand il serait assis sur le trône de sa gloire, ils seraient aussi assis sur douze trônes pour juger les douze tribus d'Israël. (*Math.*, XIX, 28. — S. CHRYSOST., *Ibid.*) Or, comme en leur parlant de sa mort, il les assurait en même temps qu'il ressusciterait le troisième jour, ils purent penser que le temps de sa gloire approchait, et qu'il allait bientôt entrer en possession de son royaume, qu'ils s'imaginaient devoir être terrestre. Ainsi ils s'empressèrent de demander ce qu'ils désiraient ardemment obtenir, espérant que par l'avantage qu'ils avaient d'être parents de Jésus-Christ, dont ils avaient reçu, en différentes occasions, des marques d'une amitié particulière, ils obtiendraient la préférence sur les autres apôtres. Aveugles qu'ils étaient, de s'imaginer que leur divin Maître, qui est venu du ciel en terre pour détruire l'orgueil, et nous faire pratiquer la vertu de l'humilité, serait capable de favoriser leur ambition! Ce fut donc avec grande raison que le Seigneur leur répondit, *Qu'ils ne savaient*

(43) Utrumque fuisse credendum est, matremque ab eis assumptam, ut auctoritate supplicantis Christiani facilius exorarent. Quod autem id verum sit, quodque ab eis exogitata petito fuerit, sed pudere

victi matris patrocinium assumpserint, animadvertit quomodo Christus ad ipsos verba sua direxerit. (Hom. 66, in *Math.*)

ce qu'ils demandaient, dans le même sens qu'un évangéliste dit de saint Pierre : *Qu'il ne savait ce qu'il disait.* (Luc., IX, 33.) Et, en effet, ils se trompaient, en estimant qu'ils seraient heureux, s'ils obtenaient les deux premières places qu'ils désiraient avoir, puisqu'il est évident, comme nous l'allons faire voir, que l'ambition est aussi opposée à l'Evangile, que contraire au bonheur dont on peut jouir ici-bas.

Il n'est pas besoin de grandes preuves pour démontrer combien l'ambition est opposée à l'Evangile. « Il n'y a pas une page dans l'Ecriture, dit un Père, qui n'établisse la nécessité de l'humilité, et, par conséquent, il n'y a pas un endroit qui ne détruise l'ambition. » Ce qui doit donc nous surprendre infiniment, c'est de voir deux apôtres élevés à l'école du Fils de Dieu, envier les deux premières places, et même tous les autres disputer entre eux du premier rang. « Que personne, dit saint Chrysostome, ne s'étonne de voir tant d'imperfection dans les apôtres : les uns demandent les premières places par ambition, les autres en murmurent par envie. Le mystère de la croix n'avait pas encore été consommé, et la grâce du Saint-Esprit ne s'était pas encore répandue dans leurs cœurs. Si vous désirez savoir quelle a été leur vertu, considérez ce qu'ils ont fait ensuite, et vous les verrez toujours s'abaisser au-dessous des autres, et toujours élevés au-dessus de tous les maux de la vie (44). » Ce n'est donc pas par l'exemple de ce qui s'est passé dans les disciples du Sauveur, tant qu'il a été sur la terre, que nous devons faire voir combien l'ambition est opposée à son Evangile, c'est par les paroles, et par les exemples du Sauveur même. Car, *c'est lui qui est notre seul et notre unique Maître.* (Matth., XXIII, 8.) Or est-il rien de plus précis que ses paroles ? Est-il rien de plus fort que ses exemples ? Sans répéter tout ce qu'il a dit dans tout le cours de sa vie pour établir la nécessité de l'humilité, et pour détruire l'ambition ; il suffit de réfléchir sur l'entretien qu'il a aujourd'hui avec ses disciples. *Voilà, leur dit-il, que nous allons à Jérusalem.* Il y va librement et volontairement, et il y va pour y être traité avec opprobre et avec mépris : *Et tradent eum gentibus ad illudendum.* Dès que les deux apôtres lui eurent fait la proposition des deux premières places qu'ils ambitionnaient, il leur ferma la bouche, en leur disant, *Qu'ils ne savaient ce qu'ils demandaient.* Et enfin, pour réprimer en eux jusqu'aux moindres mouvements de l'ambition, il leur déclare que, *parmi ses disciples, celui qui voudra être le premier doit être le serviteur des autres, et que celui qui voudra être le plus grand doit être leur esclave.* En fait-il davantage pour faire connaître combien cette

passion est opposée à l'esprit de l'Evangile ? Mais il ne s'en est pas tenu aux paroles et aux instructions. Parce qu'il ne pouvait ni souffrir, ni s'humilier en tant que Dieu, il s'est fait homme pour se rendre *obéissant jusqu'à la mort de la croix* (Philip., II, 8), et pour endurer les opprobres les plus humiliants, et les douleurs les plus cruelles de la part des Juifs et des gentils. Pourquoi s'est-il ainsi exposé à toutes ces ignominies, sinon pour nous engager à suivre ses traces, et à marcher sur ses pas ? (I Petr., II, 21.) *Je vous ai donné l'exemple,* dit-il lui-même, *afin que pensant à ce que j'ai fait, vous fassiez aussi la même chose.* (Joan., XIII, 15.) D'où il s'ensuit qu'il n'est rien de plus monstrueux que de porter la qualité de ses disciples, et d'avoir encore des vues d'élévation. Déplorable aveuglement des chrétiens ! Il n'en est point qui ne conviennent de ces principes ; mais, parce que la cupidité les domine, et que le présent les enchante, ils sont persuadés que rien n'est plus opposé au christianisme que l'ambition, et ils n'en sont pas moins ambitieux. Tâchons donc de les prendre par ce présent même qui les touche si fort, et de les convaincre que cette passion n'est pas seulement opposée à l'Evangile, mais qu'elle est d'ailleurs très-contraire au bonheur dont on peut jouir en ce monde.

Il n'est personne qui ne demende d'accord que celui-là n'est point heureux qui, jamais content de ce qu'il a, souhaite toujours ce qu'il n'a pas. (S. Aug.) De ce principe incontestable, il est aisé de conclure combien l'ambition est contraire au vrai bonheur, puisque l'ambitieux désire toujours ce qu'il n'a point, et n'est jamais satisfait de ce qu'il possède. Aussi, qui pourrait pénétrer le fond de son cœur, le verrait déchiré par un ver intérieur qui ne lui donne nul repos. O ambition ! qui es toi-même la croix des ambitieux (45), comment peux-tu plaire à ceux que tu tourmentes si cruellement ? mais pour connaître à fond le malheur de ceux que l'ambition domine, et combien, par conséquent, cette passion est opposée au vrai bonheur dont on peut jouir ici-bas, représentons-nous ce qu'ils endurent dans la poursuite de ce qu'ils désirent, soit qu'ils l'obtiennent, ou qu'ils ne l'obtiennent pas. Outre les peines, les fatigues, les veilles, les mépris qu'il faut essayer pour parvenir, on ne peut dire ce que souffre un homme vain et ambitieux, qui par les sentiments qu'il a de lui-même s'élève dans son cœur au-dessus de tout, et qui se voit forcé de rendre des devoirs à ceux mêmes de qui, selon ses idées, il devrait en recevoir. Cependant, malgré toutes ses répugnances, il s'abaisse, comme s'il avait appris de Jésus-Christ à *devenir humble de cœur.* (Matth., XI, 29.) Et le plus an-

(44) Nec turbetur quisquam, si adeo imperfectos dicimus apostolos fuisse. Nondum enim mysterium crucis erat consummatum; nondum gratia Spiritus in corda ipsorum infusa; quare, si studio virutis discere cupis quales post datam gratiam Spiritus

fuerint, considera, et videbis omnem ab illisurbationem animi fuisse superatam. (S. CHRYS., hom., 66, in Matth.)

(45) O ambitio! crux ambitientium. (S. BERN., De consider., lib. 1.)

bitieux est celui qui s'humilie le plus, parce qu'il est plus piqué du désir de s'élever. « L'ambitieux, dit saint Grégoire, commence par devenir esclave pour dominer un jour. Il se prosterne par des soumissions qu'il rend aux uns, pour parvenir à être honoré des autres (46). » Ainsi voyons-nous que la mère des enfants de Zébédée commence d'abord par adorer le Seigneur, avant de lui faire sa prière : ajoutons que, comme les prétentions d'un ambitieux sont presque toujours au-dessus de ce qu'il devrait demander raisonnablement, il ne sait comment se découvrir, de peur que sa proposition, mal reçue, ne le couvre de confusion; il voudrait qu'on pût deviner ce qu'il pense, et il ne s'explique qu'à demi, comme cette mère qui ne se déclare pas ouvertement sur ce qu'elle souhaite, mais qui dit seulement à Jésus, *qu'elle voudrait bien lui demander quelque chose*. Il n'y a que ceux que cette impérieuse passion domine, qui puissent bien nous faire comprendre quel est l'embarras et le tourment intérieur de celui qui désire ardemment un poste élevé, qui s'en croit plus digne que tout autre, mais qui, cependant, tremble à la première proposition qu'il en fait, et n'ose même s'en déclarer nettement, dans la crainte de voir tout d'un coup ses espérances renversées par cette réponse : *Vous ne savez ce que vous demandez*.

Que si la crainte d'un refus fait une impression si vive dans le cœur, le refus même en fait une tout à fait désolante. C'est alors que le chagrin et le désespoir s'en emparent entièrement. S'il jette les yeux sur soi, il se trouve dans un état qu'il croit indigne de lui, et il se voit sans espérance d'en sortir, après les idées agréables qu'il s'était faites d'une élévation glorieuse. Si l'envisage les autres, il se les représente comme tout prêts à lui insulter ouvertement. « Car, dit saint Chrysostome, il arrive à l'ambitieux tout le contraire de ce qu'il désire; il a de hauts sentiments de lui-même, et il n'a l'estime de personne : il veut être honoré de tous, et tous le méprisent. Sa vanité le rend ridicule aux yeux des autres. Il a tous les hommes pour ennemis, et il n'a personne qui le soutienne : est-il rien de plus malheureux (47) ! » C'est de quoi notre Evangile nous fournit encore un exemple. Deux apôtres demandent les premières places auxquelles tous les autres étaient en droit de prétendre comme eux : aussitôt les dix autres s'en indignent, et cette demande ambitieuse les indispose contre eux. Mais comme les passions ne sont pas moins unies que les vertus le sont entre elles, l'ambitieux n'est pas seulement tourmenté par le mauvais succès de son ambition, il l'est en-

core plus par la crainte qu'un rival qu'il hait, et qu'il n'estime point, ne lui soit préféré. Ainsi, le chagrin, le désespoir, l'envie, le tourmentent tout à la fois. Et dans le temps, dit saint Chrysostome (48), que l'humble n'est ni troublé par la colère, ni possédé par l'orgueil, ni dévoré par la jalousie; le superbe, au contraire, est comme livré en proie à ces différentes passions, qui déchirent son cœur sans lui donner ni trêve, ni repos.

Peut-être croira-t-on qu'au moins ceux qui parviennent selon leurs désirs, jouissent d'un bonheur parfait; mais détrompons-nous encore de cette erreur, et soyons persuadés qu'ils en sont plus éloignés que ceux même qui ne prospèrent jamais. Un ambitieux qui n'a jamais réussi dans aucun de ses projets, peut quelquefois se rebuter; au lieu que le succès est un appât auquel on se laisse prendre agréablement, mais qui nous réduit pour toujours dans l'esclavage. Car un homme qui a goûté avec plaisir la douceur passagère d'une première élévation, peut être comparé à celui qui boit un vin délicieux dans une coupe empoisonnée; le palais peut en ressentir quelque douceur, mais le cœur tombe bientôt dans une langueur, qui ne finit qu'avec la vie. (TERTULL.) Tel est le sort des ambitieux qui prospèrent. Ce qu'ils ont désiré avec le plus d'ardeur leur est indifférent dès qu'ils le possèdent; et ce qu'ils n'ont point encore devient l'objet de leurs plus ardens désirs. A mesure qu'ils s'élèvent, ils découvrent de plus vastes pays, qui irritent leur ambition; et plus ils possèdent de biens, plus ils en souhaitent : comme le feu devient plus ardent, quand on lui fournit plus de matière pour l'entretenir. Or, s'il est vrai que moins on est tranquille, moins on est heureux, il faut conclure que l'ambitieux, qui ne laisse pas d'avoir des succès avantageux, est peut-être plus malheureux que celui qui n'en a jamais, puisqu'il lui manque toujours bien plus de choses qu'il n'en possède, et qu'il est bien plus touché de ce qu'il n'a pas, qu'il ne le peut être de ce qu'il a.

Mais quand même on parviendrait à occuper la première place, but ordinaire de l'ambitieux, qui ne peut rien souffrir au-dessus de soi, comme ces deux frères de notre Evangile, qui ne demandaient pas moins, que *d'être assis dans le royaume de Jésus-Christ, l'un à sa droite, et l'autre à sa gauche*, on ne serait pas encore heureux; car, ou bien la crainte de perdre des biens sujets à la révolution, viendrait troubler notre bonheur; ou bien l'orgueil inséparable de l'ambition nous causerait mille chagrins intérieurs de la part de ceux, qui étant au-dessous de nous, oseraient quelquefois se

posséder? (S. CHRYSOST., *loc. cit.*)

(48) Humilis sursum a nulla aegritudine capitur, non perturbatur ira, nulla cupiditate gloria vexatur, non vincitur livore; at vero arrogans, cum venis in stercore, sic in suis passionibus semper involvitur. (S. CHRYSOST., *ibid.*)

(46) Ambitio ut dominetur alii prius servit, curvatur obsequio, ut honore donetur. (S. GREG., *loc. cit.*)

(47) Quodque mirabile est, contrarium semper quod optat, semper evenit. Nam cum ceteros contemnat, ut majori dignus honore videatur, maxime despicitur. Quare nescio si quid pejus excogitari

soulever contre nous. On doit cependant s'attendre, que, dès qu'on est placé dans un rang élevé, on est, et plus exposé aux traits d'une satire piquante, que l'envie décoche souvent contre les grands, et en même temps plus sensible, non-seulement aux médisances et aux calomnies, mais aux moindres bagatelles, qui choquent tant soit peu notre vanité. Ainsi voyons-nous qu'Aman, le sujet le plus puissant et le plus élevé qui ait jamais été, proteste qu'il ne peut être heureux, et qu'il ne compte pour rien tous les biens et tous les honneurs dont il jouit, tant qu'il verra le Juif Mardochée ne pas fléchir le genou devant lui (*Esther.*, V, 13.) « Car, dit saint Grégoire, dans les places éminentes, on est plus touché des moindres chagrins, que des plus grands honneurs que l'on reçoit (49). »

Ah! si rentrant en nous-mêmes, nous faisons ces solides réflexions que notre propre expérience ou celle des autres ne peut manquer de nous fournir, prêts de poursuivre une place distinguée, nous nous arrêterions tout d'un coup, et nous nous dirions en secret : Je ne sais ce que je demande; mais je sais que, dès que je poursuis ce poste par ambition, je serai malheureux, soit que je l'obtienne, ou que je ne l'obtienne pas. La religion viendrait peut-être confirmer des sentiments que la raison seule peut nous inspirer, puisque les païens en ont été eux-mêmes persuadés; et alors, convaincus que la place la plus élevée, n'est pas la plus sûre pour le salut (*S. BERN. epist. 237, Ad Aug.*), nous serions indifférents pour tous les biens d'ici-bas, et pour toutes les grandeurs de ce monde : nous nous reposerions uniquement sur la Providence du soin de notre établissement; sans chagrin de rester dans un état obscur, sans désir d'en sortir, sans joie de sa propre élévation, sans envie de celle des autres. Or, c'est ainsi qu'on doit travailler à détruire dans soi une passion aussi opposée à l'Évangile que contraire au bonheur qu'on peut goûter dans ce monde. Achéons notre Évangile; et nous allons voir dans la réponse de Jésus-Christ que la mortification et l'humilité sont deux vertus essentielles au christianisme, et les seules voies qui peuvent nous conduire à la félicité de l'autre vie.

DEUXIÈME POINT.

Jésus répondit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je dois boire? Ils lui dirent : Nous le pouvons. Jésus leur répartit : Il est vrai que vous boirez le calice que je boirai. Mais pour ce qui est d'être assis à ma droite, ou à ma gauche, il ne dépend pas de moi de vous le donner; mais il sera donné à ceux à qui mon Père l'a préparé. Les dix autres apôtres ayant entendu ceci, en conçurent de l'indignation contre les deux frères, et Jésus les ayant appelés à lui, leur dit : Vous savez que les princes des nations les dominent,

et que ceux qui sont grands parmi eux, les traitent avec empire : il n'en doit pas être de même de vous autres; mais que celui qui voudra devenir plus grand parmi vous, soit votre serviteur, et que celui qui voudra être le premier soit votre esclave : comme le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie pour la rédemption de plusieurs.

Pour se convaincre, sans sortir de notre Évangile, que la mortification et l'humilité sont deux vertus essentielles au christianisme, il suffit de bien comprendre la réponse que fait Jésus-Christ aux deux enfants de Zébédée. Ils lui demandent les deux premières places de son royaume, et il leur demande à son tour, s'ils peuvent boire le calice qu'il boira lui-même? Par ce calice, tous les Pères entendent sa Passion et ses souffrances; et c'est ce qu'il exprime par cette prière qu'il fit dans le Jardin : *Mon Père, s'il est possible, faites que ce calice s'éloigne de moi. (Matth., XXVI, 39.)* Ainsi, en demandant s'ils pouvaient boire le calice qu'il boira, c'est comme s'il avait dit : Avez-vous assez de résolution pour souffrir qu'on vous rassasie d'opprobres? *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum?* Oui, lui dirent-ils, nous le pouvons, *Possumus*. Il est vrai, leur répartit le Seigneur, que vous boirez le calice que je boirai. Par là il leur prédit ce qu'ils devaient endurer pour lui. En effet, Jacques fut entre les apôtres, le premier qui souffrit le martyre (*Act.*, XII, 2); et Jean, après avoir été jeté dans l'huile bouillante, comme rapporte saint Jérôme, après Tertullien (*S. Hier. Advers. Jovin.*), fut exilé dans l'île de Pathmos (*Apoc.*, I, 9); et si le martyre lui manqua, au moins peut-on assurer que sa volonté ne manqua pas au martyre. (*S. Hier. in Matth.*) Le Seigneur leur promet donc qu'ils auront part à ses souffrances; car, on ne peut être de ses disciples sans souffrir : *Mais, leur dit-il, pour ce qui est d'être assis, l'un à ma droite, et l'autre à ma gauche, il ne dépend pas de moi de vous le donner; ce sera pour ceux à qui mon Père l'a préparé; c'est à-dire, ce n'est pas à moi, que vous ne regardez que comme homme, ou comme votre parent, à vous donner des places que l'ambition vous fait demander, mais c'est à mon Père, et il ne les donnera qu'à ceux qui auront bu le calice que je boirai. (S. Chrys. hom. 31, De petitione fil. Zebed.)* La récompense ne doit pas aller avant le combat, et voilà en quoi vous ne savez ce que vous demandez : *Nescitis quid petatis*. Ainsi, quand nous voyons que Jésus-Christ notre divin modèle, endure le premier une mort honteuse et cruelle; quand nous lisons dans saint Luc (*chap. XXIV, vers. 26*), qu'il était nécessaire qu'il souffrît pour entrer dans sa gloire; quand nous apprenons enfin, qu'il répond à ses apôtres, que s'ils veulent occuper les premières places de son royaume, il faut qu'ils boivent le calice qu'il boira

(49) *Onne quod eminet plus mœroribus afficitur, quam honoribus gaudet. (S. GREG., lib. XXXII, Moral., cap. 17.)*

lui-même, ne sommes-nous pas instruits suffisamment de la nécessité imposée à tout chrétien de souffrir et de s'humilier ?

Ces principes sont si certains, et on ose si peu les contester, qu'il semble inutile de les établir plus au long. Il paraît plus nécessaire d'apprendre aux chrétiens la manière dont ils doivent souffrir; et c'est ce que notre Evangile nous enseigne. Car, quand Jésus-Christ demande à Jacques et à Jean, *s'ils peuvent boire le calice qu'il doit boire*, il nous apprend que ce n'est pas assez de souffrir pour entrer dans son royaume, mais qu'il faut souffrir comme lui, en buvant le calice qu'il a bu. Ainsi, endurer des humiliations malgré soi, souffrir des douleurs violentes en s'impatientant, et en murmurant contre le Ciel, c'est boire un calice bien amer, mais c'est le boire inutilement, parce que ce n'est pas celui du Fils de Dieu. Boire le calice qu'il a bu, et de la manière dont il l'a bu, c'est rechercher soi-même les souffrances, ou du moins recevoir de bon cœur celles que la Providence nous envoie. C'est aller volontairement à Jérusalem, pour y endurer mille souffrances et mille douleurs; c'est les aimer, c'est les offrir au Père éternel. Il n'est personne exempt de souffrance, puisqu'il n'est personne qui ne soit rempli d'une infinité de misères (*Job.*, XIV, 1), mais il en est bien peu qui souffrent de cette manière. Il est vrai qu'il n'appartient qu'aux parfaits de rechercher et de chérir tout ce qui peut faire peine à l'âme, ou au corps; mais apprenons que dans les douleurs, et les humiliations qui nous arrivent malgré nous, nous sommes obligés de les accepter avec une entière résignation à la volonté du Seigneur, de les unir à ses souffrances, et de les lui offrir, en satisfaction des péchés que nous avons commis. C'est ainsi que nous ne laisserons pas de boire le calice que le Seigneur a bu. Car quoique le temps de la persécution soit passé, et que nous n'ayons plus d'occasions de perdre la vie par la main des bourreaux; l'état de la souffrance, ou la disposition à la souffrance, est tellement le partage des chrétiens, qu'il faut nécessairement, ou que nous nous affligions nous-mêmes, ou que nous supportions avec patience ce que les autres nous font souffrir, afin que nous soyons véritablement *une hostie vivante, sainte, agréable à Dieu.* (*Rom.*, XII, 1.) Car c'est de cette manière que nous pouvons mériter dans le ciel les places que le Père éternel a préparées à ceux qui deviendront de fidèles copies de ce Fils aimé qu'il a revêtu d'une chair mortelle, pour être comme un original exposé à la vue de tous les chrétiens.

Jésus-Christ établit encore plus particulièrement la nécessité de l'humilité par ces dernières paroles de notre Evangile : *Vous savez*, dit-il à ses apôtres, *que les princes des nations les dominant, et les traitent avec em-*

pire; c'est-à-dire, que ceux qui sont grands parmi les païens, font sentir leur supériorité à leurs inférieurs, par l'autorité qu'ils exercent sur eux, et par la dureté qu'ils ont pour eux. Mais dans la religion que je viens établir, il n'en doit pas être ainsi : *Celui qui parmi vous voudra être le plus grand, sera le serviteur des autres, et celui qui voudra être le premier, sera leur esclave.* Et afin que vous n'ayez rien à répliquer à un commandement qui répugne si fort à votre ambition, c'est que vous avez l'exemple du *Fils de l'homme, qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie pour la rédemption de plusieurs.*

D'où il s'ensuit, que celui qui se trouve au-dessus des autres par sa dignité, surtout s'il est ministre de Jésus-Christ et successeur de ses apôtres, ou de ses disciples, contracte deux obligations envers ses inférieurs : la première, c'est qu'il doit se regarder comme leur serviteur et leur esclave; et c'est la plus noble qualité du souverain Pontife, qui ne dédaigne pas de s'appeler le serviteur des serviteurs, *servus servorum.* La seconde, c'est qu'il doit sacrifier tout ce qu'il est, et tout ce qu'il a, puisque même il doit être prêt à donner sa vie pour eux, quand l'occasion s'en présente. Car voilà ce qu'a fait Jésus-Christ, notre divin exemplaire : *Il n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie pour la rédemption de plusieurs.* C'est sur cette idée que nous devons juger, si nous commandons en princes des nations, ou en disciples de Jésus-Christ. Ne quittons point les exemples que notre Evangile nous fournit. Deux apôtres lui demandent les deux premières places de son royaume, et les dix autres en conçoivent de l'indignation contre eux. Que fait le Sauveur ? Au lieu de le traiter durement les uns et les autres, et de leur reprocher des défauts si indignes de ceux qui avaient l'honneur, depuis plusieurs années, d'être ses disciples : parce qu'il est *doux et humble de cœur* (*Matth.*, XI, 29), il ne reprend, ni les uns de leur ambition, ni les autres de leur envie; mais, pour guérir en eux ces différentes passions, *il les appelle tous à lui*; et sans paraître s'apercevoir de ce qui se passe dans leurs cœurs, il les instruit de la différence qu'il y a entre le commandement des princes des nations, et celui de ses ministres; et il leur fait comprendre, que la primauté dans son Eglise ne doit être, ni souhaitée par celui qui ne l'a pas, ni enviée à celui qui l'a (50). Car, en leur disant, que *les princes des nations les dominant*, c'est comme s'il leur disait, qu'ils traitent avec dureté ceux qui sont soumis à son empire; qu'ils s'en servent comme des esclaves; qu'ils les dépouillent de ce qu'ils ont pour se l'approprier. Et en leur ajoutant que *celui qui voudra être le plus grand parmi eux, doit être le serviteur des autres*; c'est leur dire, qu'à son exemple,

(50) Volens certe Dominus, et duorum fratrum ambitionem extinguere, et decem discipulorum invidiam, introduxit differentiam inter principes mundiales et ecclesiasticos, ostendens quia prima-

tus in Christo nec ab aliquo appetendus est; nec ab altero est nisi habente invidendus habenti.) Auctor *Oper. imperf. hom.* 55.)

ses ministres doivent s'abaisser au-dessous de tous, se consacrer à leur service, donner tout ce qu'ils ont, et être même disposés à sacrifier leur vie pour le salut de ceux dont ils ont la conduite. En sorte qu'ils puissent dire avec l'Apôtre : *Pour ce qui est de moi, je donnerai très-volontiers tout ce que j'ai, et je me donnerai encore moi-même pour le salut de vos âmes.* (I Cor., I, 6.)

Si l'on réfléchissait un peu sur ces importantes vérités, on ne verrait guère d'ecclésiastiques désirer les premières places de l'Eglise, et on les verrait au contraire, à l'exemple des plus grands saints, s'enfuir quand on voudrait les y élever. Car, dit un Père, qui est celui qui cherche à se soumettre volontairement à la servitude, au travail, à la peine, au chagrin, au risque de donner sa vie pour un autre ; disons plus, au danger de répondre, devant un juste Juge, d'une infinité d'âmes dont il est chargé par sa dignité, si ce n'est celui qui ne craint point le jugement (51) ? Telles sont cependant les obligations des ministres de Jésus-Christ. Ils doivent mener une vie pénitente et mortifiée, afin d'expié, ou leurs propres péchés, ou ceux de leur troupeau, pour lequel il faut qu'ils se consacrent sans cesse au Seigneur, comme une victime capable de réconcilier le pécheur avec son Dieu. Ils doivent être sévères pour eux, doux pour les autres, remplis d'amour et de charité pour tous. Ils doivent être convaincus qu'ils sont pour leurs ouailles, et ne pas s'imaginer que leurs ouailles soient pour eux. Qu'ils se souviennent, dit le concile de Trente, qu'ils n'ont pas été élevés sur la tête des autres pour leur avantage particulier, pour trouver dans leur dignité de quoi contenter leur vanité, ou leur avarice ; mais qu'ils ont été appelés pour souffrir toutes sortes de peines et de travaux ; et pour se sacrifier entièrement à la gloire de Dieu, et à l'utilité du prochain (52). Ainsi, sans vouloir entrer dans un détail qui ne servirait peut-être qu'à faire voir qu'il y a bien peu de bons pasteurs, nous assurerons seulement, que tous ceux qui vivent dans le luxe et dans la mollesse, qui ont soin de leurs brebis, non parce qu'ils les aiment, mais par le profit qu'ils en retirent (S. GREG., hom. 1^{re}, in *Evang.*) ; qui, pour parler avec saint Pierre, *dominent sur le clergé* (I *Petr.*, V, 9) et traitent avec empire ceux qui sont soumis à leur conduite ; nous assurerons, dis-je, que ceux-là sont plutôt des princes des nations, que les ministres du Fils de Dieu. Ah ! si le grand saint Augustin fait consister le bonheur et la véritable gloire des princes chrétiens, « à ne point s'élever au milieu des profondes soumissions de ceux qui les environnent, à tempérer par la douceur de la miséricorde et des bienfaits la sévérité dont ils sont souvent obligés d'user ; à dompter leurs propres passions, plutôt qu'à subjuguier divers peuples ; à s'acquitter enfin de tous

leurs devoirs, non par un mouvement de vaine gloire, mais dans la vue et pour l'amour de la béatitude éternelle (*De civitate Dei*, lib. XXIV, cap. 3) ; » combien nous autres, qui avons l'honneur d'être les ministres d'un Dieu anéanti, sommes-nous obligés de nous abaisser au-dessous des autres, de servir ceux qui sont sous notre conduite, et de mettre tout notre bonheur dans cet abaissement, et ce service que nous rendons à nos inférieurs !

Que chacun donc rentre en soi-même pour examiner si, étant le premier par sa dignité, il est par ses fonctions le serviteur des autres, et s'il boit en quelque manière que ce soit le calice que Jésus-Christ a bu lui-même ; car, voilà les voies qui doivent nous conduire à la félicité de l'autre vie. C'est ainsi que Jésus-Christ est entré dans sa gloire, et personne n'y est encore entré par un autre chemin. Concluons, que nous devons travailler de toutes nos forces à arracher de nos cœurs jusqu'aux moindres racines de l'ambition ; que comme il est plus aisé d'être humble dans une vie privée que dans une plus éclatante, nous devons préférer la dernière place à la première ; mais si la Providence nous élève à la première, nous ne devons l'accepter qu'avec une ferme et sincère résolution d'en remplir toutes les obligations, c'est-à-dire qu'il faut alors nous regarder comme des ministres destinés à servir les autres, et non à être servis ; il faut nous représenter sans cesse que notre temps, nos biens, nos personnes, et nos vies même, sont choses qui ne sont point à nous, pour en faire ce qu'il nous plaît, mais que la qualité de pasteur nous engage à les consacrer uniquement au bien et à l'utilité de nos frères : *Comme le Fils de l'homme, qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie pour la rédemption de plusieurs.*

C'est à votre grâce, Seigneur, à nous établir dans ces saintes dispositions. Malgré vos instructions, et la force même de l'exemple que vous nous avez donné à votre naissance, pendant tout le cours de votre vie, et à votre mort, nous sentons dans nos cœurs, et autant d'ardeur pour les premières places que vos deux apôtres en font voir, et beaucoup plus d'aversion pour les souffrances. Otez-nous cet esprit d'orgueil qui, comme l'ange superbe, nous porte quelquefois à nous soulever contre vous (*Isac.*, XIV, 13 seqq.), et détraîsez en nous cet amour sensuel qui nous rabaisse si souvent jusqu'à la condition des bêtes. Faites enfin, Seigneur, que convaincus de l'obligation essentielle qu'ont tous les chrétiens de vivre dans l'humilité et la mortification, nous cherchions avec empressement les occasions de nous humilier et de souffrir, ou du moins, que nous recevions avec joie celles que vous nous envoyez par miséricorde ; afin qu'ayant marché après

(51) Quis enim sapiens ultra se subicere sustinet servituti, labori, dolori, et quod majus est, periculo tali, ut det rationem pro omni Ecclesia apud justum Judicem? (Auctor *Oper. imperf.*, l. c.)

(52) Non ad propria commoda, non ad divitias aut luxum, sed ad labores et sollicitudines, pro Dei gloria se vocatos esse intelligant. (*Conc. Trident.*, sess. 15, cap. 1.)

vous dans le chemin que vous nous avez frayé, nous puissions arriver à la même gloire, et régner avec vous dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

III^e JEUDI DE CARÊME.

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. XVI,
v. 19-31.

1. Le mauvais usage que le riche a fait de ses biens, et le bon usage que le pauvre a fait de sa misère. 2. La récompense de l'un, et la punition de l'autre.

Après que Jésus-Christ, dans la parabole du méchant économe, nous a représenté la nécessité de l'aumône et le bon usage que nous devons faire de nos biens, afin que les pauvres nous reçoivent un jour dans les célestes demeures (Luc., XVI, 9); pour rendre cette vérité plus sensible, et l'inculquer plus intimement dans nos cœurs, il va la fortifier par l'exemple d'un riche qui, ayant abusé de ses biens, a trouvé sa sépulture dans les enfers; et d'un pauvre qui, ayant supporté sa misère avec patience, a été reçu après sa mort dans le sein d'Abraham. Considérons donc pour notre instruction les différents états de ce riche et de ce pauvre, soit pendant leur vie, soit après leur mort : l'un qui a joui de tout le bonheur de ce monde, et qui, en mourant, tombe dans le plus grand de tous les malheurs; l'autre qui a souffert pendant un temps la pauvreté la plus excessive, et qui est élevé au comble de la félicité pour en jouir éternellement. Ainsi, en expliquant notre Évangile, nous verrons dans les deux parties qui le composent : 1^o le mauvais usage que ce riche a fait de ses biens, et le bon que ce pauvre a fait de sa misère; 2^o la récompense de l'un et la punition de l'autre. Ce sont les deux parties de cette homélie qui, en nous obligeant de parler du danger des richesses et de l'utilité de la pauvreté, nous donnera lieu en même temps d'établir les principes les plus importants de la morale chrétienne.

PREMIER POINT.

Il y avait un homme riche qui était vêtu de pourpre et de lin, et qui se traitait magnifiquement tous les jours. Il y avait aussi un pauvre nommé Lazare qui était couché à sa porte, tout couvert d'ulcères et souhaitant se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche; mais personne ne lui en donnait, et les chiens venaient lui lécher ses plaies.

On ne peut pas dire que les richesses soient mauvaises en elles-mêmes, puisque Dieu en est l'auteur, et qu'il s'en est servi dans l'ancienne loi pour récompenser la fidélité de ses serviteurs; mais on ne peut douter que, par rapport à notre propre corruption, elles ne soient très-dangereuses par la difficulté d'en bien user et de les posséder sans y mettre son cœur. « Abraham était riche (Gen., XIII, 2); mais, dit saint Pierre Chry-

sologue, il l'était moins pour lui que pour les autres. Bien loin de renfermer ses trésors dans ses coffres, il ne s'occupait qu'à les cacher dans le sein des pauvres (53). » — « Job était puissant (Job, I, 3); mais, dit saint Chrysostome (hom. 22, in Matth.), il se servait de l'argent, et il ne servait pas l'argent. Il en était le maître, et non l'idolâtre; il se considérait comme dispensateur, et non point comme propriétaire de tout ce qu'il avait. En un mot, il n'était nullement attaché à ses richesses; c'est pour cela qu'il ne s'affligea point, lorsqu'il les perdit. » L'Écriture nous fournit ainsi quelques exemples de fidèles qui se sont sanctifiés dans la grandeur et l'abondance; mais combien pourrait-elle nous produire de riches qui, comme celui de l'Évangile, n'ont employé leurs biens qu'à se procurer toutes les aises de la vie, et qui se sont fait un sujet de damnation de ce qui devait être pour eux une matière de salut? Or, deux choses sont principalement le danger des richesses : la première, c'est que, de quelque manière légitime qu'on les possède, on est criminel devant Dieu dès qu'on s'en sert pour vivre dans le luxe et dans la mollesse; la seconde, c'est qu'il est bien difficile que celui qui fait un pareil usage de ses biens, ne se laisse pas entraîner à toutes sortes de crimes.

Plusieurs Pères estiment que ce qui est rapporté de ce riche, qui en mourant fut enseveli dans les enfers, est une histoire, et quelques autres pensent que ce n'est qu'une parabole. (S. IREN., lib. IV, cap. 4; TERTUL., *De anima*; S. GREG., hom. 4, *De Evang.*; S. CHRYS., *De Diab. et Salv.*; THEOP.) Quoi qu'il en soit, ce que Jésus-Christ nous en dit, peut également servir à notre instruction, puisqu'il est vrai que celui qui vivra comme lui sera infailliblement damné comme lui. Voilà peut-être sur quoi on ne fait presque point de réflexion. Les grands du monde, que cet Évangile devrait si fort alarmer, ne pensent pas qu'il ait aucun rapport à eux. Le nom de mauvais riche, qu'on donne communément à celui-ci, leur en fait prendre une idée toute différente de celle que le Fils de Dieu nous en donne. Sans vouloir trop approfondir ce qu'il était, on se le représente comme un homme qui avait acquis ses biens par des voies injustes et criminelles; qui en était tellement l'esclave, qu'il n'osait s'en servir pour les besoins les plus pressants; plus pauvre au milieu des plus grands biens que le plus nécessaire dans la plus excessive misère; en un mot, dur pour lui-même et impitoyable pour les autres. Et comme ce portrait ne ressemble qu'à certains infâmes dont le nombre est petit et que tout le monde déteste, on consent volontiers à sa damnation, sans rien appréhender pour soi. Mais, hélas! ce n'est point là comme était fait le riche dont nous parlons. Il vivait comme vivent tous les grands de la terre, ou plutôt,

(53) Abraham non sibi, sed pauperi dives fuit, et in sinu pauperis potius quam in horreis recondere suas studuit facultates. (S. PETR. CHRYSOL., serm. 2.)

tous les grands de la terre vivent comme lui, et ont par conséquent à craindre pour eux le malheur qui est tombé sur lui. Les Pères, au lieu de le regarder comme coupable d'injustice et de rapine, estiment que ses biens étaient légitimement acquis (54). Bien loin d'être avare et d'enfouir ses trésors dans la terre, il était magnifique et les dépensait avec faste; et cependant tant s'en faut que l'usage qu'il en faisait fût innocent: il était coupable de trois péchés, de luxe, de mollesse et d'intempérance. C'est ce que l'Évangile a eu soin de nous marquer dans ce peu de paroles: *Il était vêtu de pourpre*, voilà son luxe; *de fin lin*, voilà sa mollesse; *et il se traitait magnifiquement tous les jours*, voilà son intempérance. Tel était le riche qui a trouvé sa sépulture dans les enfers, et tels sont une infinité de chrétiens riches et non riches dans toutes sortes d'états.

Ah! si le luxe était un si grand péché dans la loi de Moïse, où il n'était fait mention que de la grandeur et de la magnificence du Dieu que l'on adorait; si un prophète donne sa malédiction à ceux qui passent leur vie dans les plaisirs (Amos, VI, 4), de quel crime donc ne sont pas coupables des chrétiens qui dans la loi nouvelle, sous un Jésus pauvre et mortifié, vivent dans le luxe, dans la mollesse et dans l'intempérance? Cependant jusqu'où n'a-t-on pas porté ces excès?

Le luxe est devenu si monstrueux, que ce serait rendre un service des plus importants à la religion et à l'État que de remettre les choses sur le pied qu'elles étaient il y a trente ans. La pourpre, qui était une couleur réservée pour les personnes les plus distinguées, est prise indifféremment par ceux et celles à qui il plaît de la porter. L'or et l'argent sont répandus avec profusion sur les habits, les meubles, les équipages; et, comme si l'on n'avait pour but que de se ruiner au plus tôt, on invente tous les jours des modes extravagantes, qui ne tendent qu'à employer plus d'étoffes, et à les mettre hors d'état d'en pouvoir faire aucun usage. Ce désordre est répandu dans tous les états; or, comme le luxe cause moins de remords que les péchés corporels, on n'a point de scrupule de faire ce que tout le monde fait, au lieu qu'il faut conclure qu'on est dans la voie de perdition dès qu'on marche avec la multitude. (*Matth.*, VII, 13.)

Pour avoir une juste idée de la vie du monde la plus molle et la plus sensuelle, représentons-nous celle que mènent une moitié de chrétiens: passer une partie de la nuit à jouer, et la moitié du jour à dormir; ne s'occuper que de ce qui peut satisfaire les sens; avoir soin que les plaisirs succèdent aux plaisirs; être dans l'inaction, ou lire par délasement les livres, sinon les plus dangereux, au moins les plus inutiles, quand on est seul; n'avoir que des conversations qui réjouissent l'esprit ou qui atten-

drissent le cœur, quand on se trouve en compagnie: en un mot, n'employer jamais utilement un moment de ce temps qui nous a été donné pour acquérir les biens de l'éternité, n'est-ce pas là ce que font une infinité de gens de l'un et de l'autre sexe? Et ce qui est de plus terrible, c'est qu'on ne se fait point de scrupule de vivre de la sorte, dès que, par nonchalance ou par des raisons purement humaines, on ne tombe point dans des vices grossiers. Cependant, dit saint Grégoire, si le luxe et la sensualité n'étaient pas des péchés, le Seigneur n'aurait pas dit si nettement dans l'Évangile que *ce riche, qui en mourant fut enseveli dans les enfers, était vêtu de pourpre et de fin lin* (55); Abraham ne dirait pas que la juste cause de sa damnation est *de ce qu'il a eu toutes ses aises dans ce monde*; Jésus-Christ n'aurait pas donné sa malédiction à ceux qui ont toute leur consolation dans cette vie. L'Apôtre n'assurerait pas qu'une veuve qui vit dans les délices est morte, quoiqu'elle paraisse vivante. (*1 Tim.*, V, 6.)

Enfin ce riche faisait tous les jours bonne chère: *Epulabatur quotidie splendide*. Ce n'est pas à dire qu'il donnât dans la crapule et l'ivrognerie; mais c'est à dire qu'il aimait la délicatesse et la magnificence; que ce qu'il y avait de plus exquis se servait tous les jours sur sa table, et qu'il ne se mettait point en peine de la dépense pour avoir ce qui était de plus rare, soit avant ou après les saisons, soit des pays et des lieux les plus éloignés. Est-il donc possible que des chrétiens osent se faire honneur de ce que Jésus-Christ reproche comme un crime à un Juif? Car est-il rien de plus ordinaire que d'en voir qui font une pareille dépense dès qu'ils le peuvent? Oui, sans doute! Ce qui est encore plus commun, c'est d'en voir qui vivent de cette sorte, et qui ne le peuvent pas. Ainsi la différence qu'on peut mettre entre ce riche et tant de grands qui sont prodigues comme lui, c'est que celui-là ne faisait tort à personne, puisqu'il ne dissipait que ses propres biens, au lieu que ceux-ci ne font grande chère qu'aux dépens d'autrui: c'est que pour vivre dans la grandeur, ils ruinent une infinité de gens pendant leur vie, et leur font banqueroute à la mort. A quoi donc doivent-ils s'attendre, sinon en mourant d'être ensevelis dans les enfers.

Que si l'on dit que la principale cause de la damnation de ce riche a été sa dureté envers Lazare; à cela il est aisé de répondre, que, lorsqu'on donne comme lui dans le faste et les vices du siècle, on est forcé à être dur et impitoyable comme il était, parce qu'on se met dans l'impossibilité d'assister les pauvres, quand, par la dépense excessive que l'on fait, les biens dont on jouit ne peuvent plus suffire pour ce qu'on appelle ses propres besoins. Or voilà ce qui rend les richesses si dangereuses: c'est que

(54) *Erat dives de suo.* (S. Aug., serm. 19, *De verb. apost.*)

(55) *Si cultus pretiosarum vestium culpa non*

esset, sermo non tam evidenter exprimeret quod dives purpura et bysso inermis apud inferos irremediabiliter torqueretur. (Ho. n. 4, in *Evang.*)

rien n'est plus difficile d'en avoir et d'en user suivant les desseins de la Providence. Car, ou les uns les conservent avec attachement, et deviennent des avares maudits de Dieu; ou les autres s'en servent à se faire ici-bas une félicité temporelle, et ressemblent au riche de notre Évangile. Mais si cet état qui consiste à jouir des biens de la terre, au lieu de s'en servir pour acquérir les biens du ciel, est criminel en lui-même; et si par là les richesses sont si fort à appréhender, elles sont encore bien plus à craindre en ce qu'elles nous conduisent à toutes sortes de péchés, quand nous les faisons servir dans le luxe, la mollesse et l'intempérance.

Il ne faut qu'un peu de réflexion jointe à l'expérience qu'on peut avoir, pour se convaincre que le luxe conduit à une infinité de crimes; et quelque corruption qu'il y ait aujourd'hui dans le monde, on peut assurer en gémissant qu'elle ne fera qu'augmenter, si l'on n'emploie toutes sortes de moyens pour le réprimer. Car enfin, dès qu'on se fera une loi de suivre des modes que le plus extravagant, ou la plus folle inventera tous les jours pour augmenter tellement la dépense, qu'elle excédera le revenu chez la plupart des hommes et des femmes, c'est une espèce de nécessité, que ceux-là dans leurs charges ou leurs emplois deviennent injustes, voleurs, concussionnaires, et que celles-ci vendent leurs âmes, et prostituent leur honneur pour soutenir un état qui souvent ne leur convient point. Ainsi, femmes du monde, qui tirez une sotte vanité de ces habits et de ces ameublements au-dessus de votre condition et de vos facultés: pour arrêter, ou du moins pour humilier votre orgueil, on vous déclare hautement que le monde n'est point dupe, qu'irrité de votre faste, il déterre avec malignité qui vous êtes; et qu'après avoir supputé vos revenus, il conclut hardiment que la magnificence qui paraît dans tout votre extérieur, est en même temps, et la marque, et la récompense de votre libertinage.

On n'oserait découvrir les suites d'une vie molle et sensuelle. Mais quand on pense que rien ne nous est plus recommandé dans l'Écriture, que de veiller et de prier sans cesse, pour ne pas succomber à la tentation (*Marc.*, XIV, 38); que la vie de l'homme est un combat perpétuel sur la terre (*Job*, VII, 1); que nous avons des ennemis extérieurs et intérieurs à combattre; que dès qu'on s'endort, ou qu'on met les armes bas, on ne manque point d'être vaincu; que David, ce prince selon le cœur de Dieu, tomba dans le péché, parce qu'il était demeuré oisif dans son palais au temps que les rois ont coutume d'aller à la guerre (*II Reg.*, XI, 1); et que Samson, le plus fort de tous les hommes, devint tout d'un coup le plus faible, parce

qu'il s'endormit entre les bras de Dalila (*Judic.*, XVI, 19): quand on pense, dis-je, à tout ce que les Pères ont écrit de la nécessité de mortifier ses sens, pour réprimer ses passions, on ne peut s'empêcher de croire que ceux qui les irritent par une vie douce, molle et sensuelle, sont coupables d'une infinité de crimes.

Quant à l'intempérance, personne ne doute que ce ne soit la mère de tous les vices, comme la sobriété est la gardienne de toutes les vertus. Ce qui flatte le goût irrite la concupiscence, dit saint Bernard. (*Epist. ad Robert.*) Il est bien difficile, dit saint Grégoire, de conserver son innocence, en faisant bonne chère tous les jours, car la volupté en est presque toujours la suite; et quand le corps prend trop de plaisir à se repaître de mets délicats, le cœur se livre bientôt à une joie dissolue (56). C'est l'intempérance, dit l'Écriture, qui produit la colère et l'emportement: elle ôte la pudeur aux femmes, et inspire l'audace aux hommes, de manière qu'il est presque impossible que les uns et les autres ne se laissent pas entraîner au penchant d'une passion qu'ils irritent sans cesse, quand ils se laissent aller à l'intempérance. Jugeons donc des vices du mauvais riche qui était vêtu de pourpre et de fin lin, et qui se traitait tous les jours magnifiquement. C'a été la pourpre, dit un Père, qui l'a porté à l'orgueil, le fin lin à la mollesse, la bonne chère à l'intempérance, la liberté de tout faire à l'inhumanité, l'excès à l'impiété, les parfums à la sensualité, l'éclat à l'aveuglement, l'élévation au précipice (57). On ne doit donc pas s'étonner si en mourant il fut enseveli dans les enfers. Ce qui est de plus surprenant, c'est qu'ayant devant les yeux un si funeste exemple, au lieu d'appréhender les biens de la terre, on les désire avec empressement; c'est que quand on les possède, on en fait le même usage que lui; c'est qu'on marche tranquillement sur les mêmes traces, et qu'on tombe ainsi les yeux ouverts dans le même abîme: mais, il n'est pas encore temps de parler de son supplice. Et pour consoler les pauvres dans leurs misères, autant que ce que nous avons dit du danger des richesses doit alarmer les grands du monde, disons deux mots du bon usage que Lazare a fait de sa pauvreté.

Supporter la plus grande misère avec la patience la plus grande, c'est ce qui s'appelle faire un bon usage de la pauvreté, et c'est ce qu'a fait Lazare. Couché à la porte du riche, sans avoir le moindre endroit où il pût se retirer, il était comme un autre *Job tout couvert d'ulcères*. (*Job*, II, 7.) Il manquait tellement de tout, que semblable à l'enfant prodigue qui souhaitait se rassasier des écoses que mangeaient les porceaux, il désirait les miettes de pain qui tombaient de la table du riche pour en vivre. Abandonné de tout

(56) *Pene enim semper epulas concomitatur voluptas; nam cum corpus in refectionis delectatione resolvitur, cor ad inane gaudium relaxatur.*

(57) *Divitem sic extolit purpura ad superbiam,*

hyssus ad luxum, ad inhumanitatem copia, abundantia ad impietatem, unguentum ad marcorem, ad cœcitatem splendor, sublimitas ad ruinam. (S. CURYOSOR., serm. 124.)

le monde, personne n'avait pitié de lui ; les chiens seuls, plus humains que les hommes, venaient et lui léchaient ses plaies. Fut-il jamais rien de comparable à cette misère ? Sa patience seule pouvait l'égaliser ; aucun murmure ne sortit jamais de sa bouche, jamais nul désir injuste ne se forma dans son cœur. Bien loin d'envier les biens de ce riche, content de son état, il se met comme la Chananéenne au rang des chiens (*Matth.*, XV, 27), il désire seulement des miettes de pain. Il ne demande pas, comme Salomon, *ni les richesses ni la pauvreté* (*Prov.*, XXX, 8), il ne veut que le pur nécessaire pour entretenir sa vie dans la misère où il est, et où il comprend que Dieu le veut. Pauvres du siècle, souffrez-vous une aussi grande misère ? Et celle que vous souffrez, l'endurez-vous avec une aussi grande patience ? Si cela est, comptez que la pauvreté ainsi soufferte vous fera arriver dans ce monde au comble des vertus, et vous préparera dans l'autre une plénitude de gloire. C'est la pauvreté, dit saint Chrysostome, qui a conduit Lazare à la sagesse, la douleur à la vertu, le mépris à la patience, la faim au jeûne, la soif à la souffrance, la mort à la vie, la peine à la récompense, la terre au ciel, la misère de cette vie à un royaume qui ne finira jamais (58). Il n'y a que la patience qui puisse adoucir la rigueur de votre sort ; mais pour l'établir dans votre cœur, et vous mettre en état de profiter de votre pauvreté, écoutez ces deux réflexions, et gravez-les profondément dans votre cœur.

La première, c'est que Dieu nous voit, et que quand nous souffrons telle adversité ou telle affliction, c'est toujours pour notre bien qu'il le permet. Les Pères remarquent qu'il n'est point dit quel était ce riche qui était vêtu de pourpre et de fin lin, parce que, disent-ils, le Seigneur ne connaît point les superbes. Au contraire, le pauvre est nommé par son propre nom ; il s'appelait Lazare, parce que le Seigneur connaît ceux qui sont à lui. (*II Tim.*, II, 19.) Est-il donc un plus grand sujet de consolation, que de se dire à soi-même dans quelque misère qu'on soit réduit : Le Seigneur me voit, il sait ce que je souffre, il ne me laisse dans les souffrances que pour m'éprouver et me purifier. *Il ne permettra pas que je sois tenté au delà de mes forces.* (*I Cor.*, X, 13.) *Son bras n'est pas raccourci* (*Isa.*, LIX, 1), et celui qui a bien pu délivrer Jonas du sein de la baleine (*Jon.*, II, 11), les trois enfants de la fournaise ardente (*Dan.*, III, 17), Daniel de la gueule des lions (*Dan.*, XIV, 40), me tirera de ma misère, quand il lui plaira.

La seconde réflexion que nous devons faire, c'est que cette vie est très-courte, et qu'une récompense éternelle attend ceux qui n'auront eu dans ce monde que des sujets de tristesse et d'affliction. C'est que la pauvreté soufferte avec patience *opérera en nous le poids d'une gloire immortelle.* (*II Cor.*, IV, 17.) Comparons donc la félicité passagère des

impies avec le malheur éternel qui en sera la suite, les peines apparentes des gens de bien qui sont dans la souffrance, avec la gloire infinie qui les attend, et il ne sera pas difficile de conclure qu'il vaut bien mieux souffrir avec Lazare, et avoir part à sa récompense, que de jouir avec le riche des douceurs de cette vie, et de trouver à la mort sa sépulture dans les enfers.

DEUXIÈME POINT.

Or il arriva que ce pauvre mourut, et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et fut enseveli dans les enfers, et lorsqu'il était dans les tourments, il leva les yeux en haut, et vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein, et s'écriant, il dit ces paroles : Père Abraham, ayez pitié de moi, et envoyez-moi Lazare, afin qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau pour me rafraîchir la langue, parce que je souffre d'extrêmes tourments dans cette flamme. Mais Abraham lui répondit : Mon fils, souvenez-vous que vous avez eu vos biens dans votre vie, et que Lazare n'a eu que des maux : c'est pourquoi il est présentement dans la consolation, et vous êtes dans les tourments. De plus, il y a un grand abîme entre vous et nous, de sorte que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous, ne le peuvent, comme on ne peut passer ici du lieu où vous êtes. Le riche lui dit : Je vous supplie donc, Père Abraham, de l'envoyer dans la maison de mon père, où j'ai encore cinq frères, afin qu'il leur atteste ces choses, et les empêche de venir aussi eux-mêmes dans ce lieu de tourments. Abraham lui répartit : Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent. Non, dit-il, Père Abraham, mais si quelqu'un des morts les va trouver, ils seront pénitence. Abraham lui répondit : S'ils n'écoutent ni Moïse ni les prophètes, ils ne croiront pas non plus, quand quelqu'un des morts ressusciterait.

Il ne faudrait que ces premières paroles méditées avec attention, pour nous rendre indifférents aux biens et aux maux de cette vie. *Or il arriva que le pauvre mourut et le riche mourut aussi.* Voilà la fin de toute créature. Les riches et les pauvres, les grands et les petits, les souverains et les sujets, les saints et les pécheurs meurent également ; et tout ce qui reste, aux uns et aux autres, c'est le bon et le mauvais usage qu'ils ont fait des différents états où ils ont été : *Opera illorum sequuntur illos.* (*Apoc.*, XIV, 13.) Dans ce moment décisif commence la récompense de ceux qui ont été fidèles à la loi de Dieu, et la punition de ceux qui y ont été rebelles ; ou, pour parler avec Abraham, c'est alors que ceux qui n'ont eu que des maux dans cette vie sont remplis de joie et de consolation, et que ceux qui en ont goûté tous les biens se trouvent dans les tourments et dans les supplices. Après donc, dit saint Chrysostome (hom. 1, *De divite et Lazaro*), que nous avons vu le sort

(58) *Pauperem provexit ad philosophiam paupertas, ad virtutem dolor, contemptus ad patientiam, necessitas ad voluntatem, fames ad jejunium, sitis*

ad tolerantiam, ad vitam mors, ad primum pœna, ad cœlum terra, egestas ad regnum. (Serm. 124.)

différent du riche et de Lazare pendant leur vie, voyons maintenant le changement qui est arrivé à tous les deux après leur mort. Lazare a souffert la misère la plus excessive, et cette misère est comme un feu qui le purifie (*Hebr.*, XII, 29) de tout péché, et qui le fait passer, du sein de la pauvreté, dans celui de l'abondance; car, être dans le sein d'Abraham, c'est être dans un lieu où l'on trouve tout ce que l'on peut désirer, où l'on jouit d'une paix inaltérable, où l'on est pour jamais délivré de la douleur, du chagrin, de la moindre inquiétude, et où l'on est pour toujours dans le centre de la joie et de la félicité. Ainsi, celui que nous avons vu si pressé de la faim, qu'il souhaitait seulement des miettes de pain pour se rassasier, et si dénué de tout secours, qu'il n'en recevait que des chiens qui venaient lui lécher ses plaies, est porté par une infinité d'esprits bienheureux qui se font une gloire de l'avoir entre leurs mains, et est assis dans le royaume du ciel avec Abraham, Isaac et Jacob. (*Muth.*, VIII, 11.)

Telle fut la récompense donnée à Lazare dans le moment de sa mort : mais, hélas ! qui peut exprimer la punition du riche dans l'instant de la sienne ? Il mourut, et aussitôt les démons s'en saisirent comme d'une proie qui leur appartenait à tant de titres ; et dans le temps qu'on préparait sur la terre une pompe funèbre pour son corps, son âme, comme une victime engraisée par les délices et la sensualité, fut plongée dans les enfers pour y brûler éternellement. On lui rendait de grands honneurs où il n'était pas, tandis qu'il souffrait d'horribles tourments où il était. Percourons notre Evangile, et, en y découvrant plusieurs circonstances qui aggravent son supplice, fasse le Ciel que nous jetions dans le cœur des grands du siècle une crainte salutaire qui les mette en état d'éviter un si funeste malheur.

Comme il y a différents degrés de gloire dans le ciel (*Joan.*, XIV, 8), il y a aussi dans l'enfer différents degrés de supplices : *Multipliez ses tourments et ses douleurs, à proportion qu'il s'est élevé dans son orgueil, et qu'il s'est plongé dans les délices*, dit l'Écriture. (*Apoc.*, XVIII, 7.) Or, voilà le premier motif sur lequel nous jugeons de l'exces du supplice de ce riche qui ne s'est rien refusé de tout ce qui pouvait contenter son orgueil, ou satisfaire sa sensualité. C'est aussi ce qu'Abraham lui fait entendre par ces paroles : *Souvenez-vous que vous avez reçu vos biens dans cette vie, c'est pour quoi vous êtes dans les tourments*. Saint Augustin (*serm. De Verb. Dom.*) remarque que ce patriarche ne lui dit pas : *Souvenez-vous que vous avez reçu des biens, mais vos biens* : « *bona tua*, » comme s'il lui disait : *Souvenez-vous que vous vous êtes tellement*

servi de vos biens pour faire ici-bas votre félicité, que vous n'avez point cru ni espéré qu'il y en eût d'autres pour vous. *C'est pour quoi vous êtes dans les tourments*. Non dans le tourment, dit un Père, mais dans les tourments, « *in tormentis*, » c'est-à-dire quo rien ne manque à ses souffrances. Aussi, quand l'Evangile nous le représente demandant avec empressement une goutte d'eau pour rafraîchir sa langue toute pénétrée d'un feu dévorant, il fait voir, par cette demande, l'exces de ses peines. Et, par le refus que lui fait Abraham, il nous fait comprendre que, dans l'enfer, il n'y a pas le moindre soulagement à espérer. (S. GREG., *Moral.*, lib. XVIII, cap. 12.) Et, en effet, il était bien juste que celui qui avait refusé une miette de pain à un pauvre, pressé de la faim, n'obtînt pas une goutte d'eau pour rafraîchir sa langue. Car, dit l'apôtre saint Jacques, *Celui qui n'aura point fait miséricorde sera jugé sans miséricorde*. (*Jac.*, II, 13.)

Ce n'est pas assez que les peines que souffre le riche dans l'enfer soient infinies : ce qui le jette dans la rage et le désespoir, c'est qu'on lui ôte toute espérance d'en sortir, et c'est la seconde circonstance de son supplice qui en aggrave infiniment la rigueur. En vain a-t-il recours à Abraham, et le prie-t-il d'avoir pitié de lui : *Il y a un grand abîme entre vous et nous*, lui répond Abraham, *de sorte que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous, ne le peuvent, comme on ne peut passer ici du lieu où vous êtes*. Que ces paroles font bien entendre qu'on se repent trop tard, quand on n'est plus dans le lieu ni dans le temps de la pénitence (59) que de quelque côté que l'arbre tombera, il y restera (*Ecclesi.*, XI, 3), et que celui qui bouche son oreille au cri du pauvre, criera lui-même, et ne sera jamais exaucé ! (*Prov.*, XXI, 13.)

Une troisième circonstance de la punition du mauvais riche, c'est qu'il voit Lazare dans le sein d'Abraham. Ce qui fait estimer à saint Grégoire que les damnés connaissent le bonheur des saints, afin qu'ils soient tourmentés, et par leur propre supplice, et par la félicité des autres (60). Or, en quoi le bonheur de Lazare augmente le malheur du riche, c'est qu'il l'a vu couché à sa porte, qu'il l'a méprisé, sans en avoir jamais eu la moindre compassion ; c'est qu'il est réduit à demander une goutte d'eau à celui-là même auquel il a refusé une miette de pain (61) ; c'est qu'il connaît que, s'il avait exercé envers lui la miséricorde qu'il lui devait, il jouirait de la même félicité. Ainsi, dit un Père, de même que, quand Adam fut chassé du paradis terrestre, on le plaça vis-à-vis, afin que la présence de ce lieu délicieux qu'il avait perdu par sa faute, servît à augmenter son repentir et sa punition (62) : de même le mauvais riche

(59) Frustra agit poenitentiam cum non est poenitentiae locus. (S. CHRYS., *De divite et Lazaro.*)

(60) Credendum est quod injusti quosdam justos conspiciant, ut eos videntes et conspicientes in gaudio, non solum de suo supplicio, sed etiam de illorum bono crucientur. (*In id Evang.*)

(61) Petit guttam qui negaverat micam. (S.

Aug., *serm.* 227, *De temp.*)

(62) Quemadmodum enim Deus Adam e paradiso ejecto ex adverso paradisi sedes assignavit ; ita Lazarum quoque in cruciatum ejus augmentum divitis hujus aspectui objecit. (TITUS BOSTR., *Epist. in id Evang.*)

voit Lazare dans le sein d'Abraham, afin que la vue et la connaissance d'un boulier dont il pouvait jouir comme lui redouble les peines et les tourments qu'il endure.

Mais enfin, afin que ce riche soit tourmenté dans toutes les puissances de son âme, comme il a mérité de l'être dans toutes les parties de son corps, il se ressouvient qu'il a cinq frères qui vivent comme lui, et qui, par le mauvais exemple qu'il leur a donné, ne manqueront pas aussi de tomber dans le même malheur : et ce souvenir l'inquiète et l'alarme. Ne croyons pas que ce soit par un principe de charité, puisque cette vertu ne se trouve point dans un lieu où il n'y a que désordre et que confusion (*Job, X, 22*), mais c'est par un amour naturel pour ses frères, ou par un amour-propre de lui-même qui lui fait appréhender que leur punition ne vienne encore augmenter la sienne. Car, dit saint Grégoire, afin qu'il ne manque rien au supplice des damnés, ils verront la gloire de ceux qu'ils ont méprisés, et ils ressentiront la peine même de ceux qu'ils ont aimés au préjudice de l'amour qu'ils devaient à Dieu (63). Et c'est la dernière circonstance de son tourment. Dans cette crainte, il fait à Abraham une nouvelle prière qui n'est pas mieux reçue que la première : *Je vous supplie*, lui dit-il, *d'envoyer Lazare dans la maison de mon père où j'ai encore cinq frères : afin qu'il leur atteste ces choses, et les empêche de venir aussi eux-mêmes dans ce lieu de tourments.* Mais Abraham lui repartit : *Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent.* En effet, celui qui croit à la loi et aux prophètes n'a pas besoin qu'un mort ressuscite pour le convaincre du châtement réservé à ceux qui violeront la loi de Dieu; et celui qui n'y croit pas, ne croirait pas davantage aux morts qui viendraient l'en assurer. Jésus-Christ a ressuscité un autre Lazare (*Joan, XI, 44*), et s'est ressuscité lui-même pour donner aux Juifs les preuves les plus évidentes de sa mission; et ces preuves si claires, au lieu de les convaincre, n'ont servi qu'à les aveugler davantage. (S. Aug., *Quæst. Evang.* lib. II, quæst. 38.) C'est donc la plus grande de toutes les erreurs de nous imaginer qu'il nous manque encore quelque chose pour croire à l'Evangile, et que nous nous rendrions à tel ou tel miracle. Voilà cependant ce qui endort une infinité de pécheurs, qui, en attendant des preuves plus certaines pour se déterminer à croire, s'imaginent pouvoir, toujours à bon compte, suivre le penchant de leurs passions. Voilà ce qui a perdu le mauvais riche; et quiconque vit comme lui doit s'attendre à tomber un jour dans le même abîme.

Concluons que, pour éviter un malheur

si funeste, nous devons nous préserver de donner dans les vices qui l'y ont conduit, c'est-à-dire dans le luxe, la mollesse et l'intempérance, puisque ces états sont non-seulement criminels en eux-mêmes, mais qu'ils nous mènent à toutes sortes de malchêes. Si, cependant, nous avons été assez malheureux pour nous laisser entraîner au torrent, ayons recours à l'aumône; et, par le saint usage que nous ferons de nos biens, nous réparerons le passé, et nous nous précautionnerons contre les péchés que nous pourrions commettre à l'avenir. Or, voici quelques réflexions que nous devons faire sur la matière que nous traitons, et qui nous appliqueront tout le fruit de cette homélie.

La première, c'est qu'il ne faut pas nous imaginer que l'aumône soit un conseil et une œuvre de surérogation, c'est un précepte dont l'omission mérite la damnation éternelle. Le riche de notre Evangile n'est pas damné pour avoir ravi le bien d'autrui, mais pour n'avoir pas donné le sien à ceux qui en avaient besoin (64). La raison est que nous ne sommes pas les maîtres ou les propriétaires de nos biens, mais les dispensateurs et les économes. Le Seigneur les a mis entre nos mains pour prendre notre nécessaire, et pour ensuite distribuer aux pauvres la portion qu'ils y ont aussi bien que nous. Si l'on veut savoir ce que c'est que ce nécessaire, l'Apôtre le réduit à ce qu'il faut pour se vêtir, et pour se nourrir. (1 *Tim.*, VI, 8.) Non pour se vêtir avec luxe, et pour se nourrir avec sensualité, puisque voilà ce qui a fait le crime du mauvais riche, et le sujet de sa damnation, mais pour se vêtir et pour se nourrir suivant sa condition et son état, de manière, cependant, que ce soit la nécessité et la bienséance qui règlent la nourriture et le vêtement, et jamais la cupidité; car, dès qu'elle s'en mêlera, quelques biens que vous puissiez posséder, bien loin d'avoir du superflu pour les pauvres, vous n'en aurez jamais assez pour vous. Faites donc en sorte de retrancher ce qu'un monde corrompu, ce qu'une mode extravagante, ce qu'une sensualité criminelle vous font dépenser, afin de pouvoir donner aux pauvres le fond que le Seigneur a remis entre vos mains pour eux; et souvenez-vous que l'aumône est un précepte si essentiel que saint Chrysostome n'a pas fait difficulté d'avancer que, si nous ne la faisons pas, nous serons punis comme ceux qui ravissent le bien d'autrui, et que nous méritons le supplice de l'enfer, dès que nous dépensons pour nous plus que la nécessité ne le demande (65).

La seconde réflexion que nous pouvons faire, c'est qu'il ne faut pas nous imaginer que le précepte de l'aumône ne tombe que

(63) Ad pœnam namque suam, et cognitio, et memoria. Ut enim peccatores in supplicio amplius puniantur et eorum vident gloriam quos contempserunt, et de illorum pœna torquentur quos inutiliter amaverunt. (Hom. 40, in *Evang.*)

(64) Dives iste non abstulisse aliena reprehenditur, sed propria non dedisse. (*Ibid.*)

(65) Propter hoc igitur discamus quod quoties elemosynam non prestiterimus, pari cum his qui spoliati supplicio afficiemur; itaque cum in mandatis habeat eas distribuere suis conservis gentibus, si quid amplius quam postulat necessitas in seipsum insumperit, gravissimis illis daturus est pœnis. (Hom. 3, *De divite.*)

sur ceux qui sont pressés par un pauvre réduit dans la dernière extrémité, et prêt à mourir de faim si on ne leur donne un prompt secours. Car, voilà à quoi on voudrait réduire le péché du mauvais riche; dans la dureté qu'il a eue pour Lazare, qui était couché à sa porte, et qui ne demandait que des miettes de pain: mais, en vérité, ces exemples sont trop rares pour un précepte aussi recommandé que celui de l'aumône. Tant qu'il y aura des pauvres, qui, suivant la parole de Jésus-Christ, ne nous manqueront jamais (*Joan.*, XII, 8), il tombera sur tous ceux qui sont en état de la faire. Quand il arriverait même que jamais aucun ne nous la demanderait (*S. BASIL.*, reg. 15), ne savons-nous pas que les hôpitaux et les prisons sont remplis de toutes sortes de misères à soulager, et cela nous doit suffire. Il n'est point dit que Lazare ait demandé l'aumône au mauvais riche, qui cependant a trouvé sa sépulture dans les enfers. Il suffit de les voir, ou de savoir qu'il y en a dans le besoin, pour être obligé de les secourir (66). *Si quelqu'un, dit l'apôtre saint Jean, a des biens de ce monde, et que voyant son frère en nécessité, il lui ferme son cœur et ses entrailles, comment l'amour de Dieu resterait-il en lui?* (*I Joan.*, III, 17.) Ainsi, riches de la terre, il faut que vous ayez non-seulement les oreilles et les mains toujours ouvertes, pour entendre le cri du pauvre, et pour remédier à ses besoins, mais il faut encore que, comme le saint homme Job, vous soyez l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux (*Job*, XXIX, 15), c'est-à-dire, que vous devez vous servir de vos yeux pour découvrir la misère qui est souvent devant vous, mais que la honte fait en sorte de cacher, et de vos pieds pour aller chercher celle qui est éloignée de vous, mais qui ne paraîtra pas moins digne de votre compassion. *Heureux le riche qui s'occupe ainsi du pauvre et de l'indigent, le Seigneur sera son libérateur dans le jour de sa colère.* (*Psal.* XLII, 2.)

Enfin, une troisième réflexion que nous devons faire en voyant ce riche, qui ne peut obtenir une goutte d'eau après sa mort, parce qu'il n'a pas donné une miette de pain à Lazare pendant sa vie; c'est qu'au lieu d'attendre à l'extrémité de ses jours à donner aux pauvres ce que nous ne pouvons plus garder pour nous, ne faisant le plus souvent par des testaments faits au lit de la mort, que redonner à notre vanité ce qui a toujours été la matière de notre avarice, nous devons nous hâter de faire le bien, parce qu'il viendra un temps où ne pourrons plus l'opérer. Convaincus donc de la nécessité de faire l'aumône, que chacun la fasse selon son pouvoir; qu'il en prenne dans le moment la résolution, et qu'il l'exécute aussitôt. Deux oboles, un verre d'eau froide, ne seront pas sans récompense devant Dieu.

(66) Non solum aures præbere debemus audiendis precantium vocibus, sed etiam oculos considerandis necessitatibus. (*S. AMBR.*, lib. II, *Officior.*, cap. 16.)

(67) Terrena omnia quæ servando amittimus, largiendo servamus. (*S. GREG.*, *Moral.*, lib. XII, cap.

(*Matth.*, X, 42.) Le Seigneur, qui n'a pas besoin de nos biens, demande peu à ceux qui ont peu à donner. (*Marc.*, XII, 42.) Mais il prétend que ceux qui ont beaucoup reçu de sa libéralité, donnent beaucoup à la charité; et il faut que les grands du siècle, qui sont magnifiques en tout, le soient aussi dans les aumônes. Ne vous y trompez pas, cependant, riches du siècle, en faisant part de vos biens à ceux qui sont dans le besoin, il y va plus de votre intérêt que de celui des pauvres mêmes. Ce que vous paraissez leur donner, c'est à vous-mêmes que vous le donnez, puisque vous recevez au centuple le bien que vous leur aurez fait, suivant ces paroles du Prophète: *Celui-là donne à usure au Seigneur qui a compassion du pauvre.* (*Prov.*, XIX, 17.) Les biens de la terre que vous perdez, quand l'avarice vous les fait conserver, vous les conservez, quand la charité vous les fait répandre (67). Donnez donc à celui qui vous demande, afin que vous puissiez recevoir vous-mêmes. Ne refusez pas le pauvre dans sa nécessité, si vous ne voulez pas brûler dans les flammes. Donnez à Jésus-Christ sur la terre, afin qu'il vous le rende dans le ciel (68).

Seigneur, pour profiter des exemples que votre Evangile nous met aujourd'hui devant les yeux, d'un riche qui a trouvé sa sépulture dans les enfers, et d'un pauvre que les anges ont porté dans le sein d'Abraham, faites par la vertu de votre grâce que nous concevions autant d'aversion pour les richesses qui forment si souvent des obstacles à notre salut, que d'amour pour la pauvreté qui en est un moyen si sûr. Mais parce que, suivant les desseins de votre providence, vous voulez qu'il y ait ici-bas des riches et des pauvres, afin que les uns se sanctifient par une fidèle administration de leurs biens, et les autres par une grande patience dans leurs maux; faites que les riches soient pauvres de cœur, et que les pauvres le soient encore plus de volonté que d'effet. En un mot, Seigneur, nous vous supplions que les uns et les autres fassent un bon usage des différents états où ils se trouvent placés par votre ordre; que les riches assistent les pauvres dans ce monde, afin que *les pauvres reçoivent un jour les riches dans les demeures éternelles.* Ainsi soit-il.

III^e VENDREDI DE CARÊME.

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. XXI, v. 33-45.

1. L'ingratitude des Juifs envers Dieu, figure de celle des chrétiens. 2. La punition dont Jésus-Christ les menace, et qu'ils se sont attirée, image de celle que nous avons à craindre pour nous-mêmes.

Le Fils de Dieu proposa aux Pharisiens deux paraboles également capables de les

12.)

(68) Da petenti, ut possis ipse accipere, tribne pauperi, si non vis flammis exuri. Da in terra Christum, quod tibi reddat in cælo. (*S. AUG.*, *serm.* 24, *De verb. Dom.*)

faire rentrer en eux-mêmes, si leur esprit n'avait été aussi aveuglé, que leur cœur était endurci. Il conclut de la première, que les publicains et les femmes de mauvaise vie les précéderaient dans le royaume de Dieu (Matth., XXI, 31); et, dans la seconde, il leur fait entendre qu'il leur a été envoyé du ciel par son Père, pour les combler de faveurs; que les Juifs ont poussé l'ingratitude et la malice jusqu'à projeter contre lui des desseins qu'ils mettront un jour à exécution; mais aussi qu'un temps viendra que sa patience étant à bout, il exercera sur eux la plus cruelle des vengeances. Or, c'est à nous à nous examiner avec soin pour découvrir si nous ne sommes point coupables du même péché, de peur que nous ne nous attirions la même punition. Pour ce sujet parcourons notre Evangile, où nous trouverons la matière de deux grandes instructions qui feront les deux parties de cette homélie. Dans la première nous verrons que l'ingratitude des Juifs envers Dieu, après les bienfaits qu'ils en avaient reçus, est la figure de celle des chrétiens, et dans la seconde, que la punition dont Jésus-Christ les menace, et qu'ils se sont attirée par leur endurcissement, est la même que nous devons craindre pour nous.

PREMIER POINT.

Il y avait un père de famille qui, ayant planté une vigne, l'enferma d'une haie, et creusant dans la terre il y fit un pressoir et y bâtit une tour; puis ayant loué sa vigne à des vigneron, il s'en alla en un pays éloigné. Or, le temps des vendanges étant proche, il envoya ses serviteurs pour en recueillir le fruit: mais les vigneron s'étant saisis de ses serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre, et en lapidèrent un autre. Il leur envoya encore d'autres serviteurs en plus grand nombre que les premiers, et ils les traitèrent de même. Enfin il leur envoya son propre fils, disant en lui-même: Ils auront au moins quelque respect pour mon fils: mais les vigneron voyant le fils, dirent entre eux: Voici l'héritier, allons, tuons-le, et nous serons maîtres de son héritage. Ainsi s'étant saisis de lui, ils le jetèrent hors de la vigne, et le tuèrent.

Pour mieux juger de l'ingratitude des Juifs, repassons en peu de mots tout ce que le Seigneur a fait pour eux, et tout ce qu'ils ont fait contre lui.

Cette vigne qu'un père de famille a plantée, c'est ce peuple choisi (Deut., VII, 6), que le Père éternel, sous la conduite duquel toutes les créatures sont gouvernées, a établi dans la terre promise; c'est cette vigne qu'il a transférée de l'Egypte, et qu'il a plantée dans la terre de Chanaan, après en avoir chassé toutes les nations qui en étaient en possession: *Vineam de Ægypto transtulisti, ejecisti gentes, et plantasti eam.* (Psal. LXXIX, 9.) Il ne faut que ces deux paroles, pour nous représenter d'un coup d'œil les faveurs infinies que les Juifs ont reçues du Seigneur: il les a retirés de l'Egypte où ils étaient en captivité, et il a détruit une infinité de nations, pour les introduire dans une terre

d'où découlaient le lait et le miel. (Exod., III, 8.) Que de prodiges, que de miracles se présentent tout d'un coup à notre imagination! soit pour les faire sortir de l'Egypte, où un roi puissant et impie voulait les retenir; soit pour les faire vivre pendant quarante ans dans un désert, où ils recevaient tous les jours des marques visibles d'une protection extraordinaire du Seigneur; soit enfin pour combattre une infinité d'ennemis qu'il fallait vaincre avant que d'arriver à la terre de promesse, et sur lesquels la victoire était assurée, dès que ce peuple, tantôt soumis, et souvent rebelle, mettait en Dieu toute sa confiance.

Le Seigneur ne se contenta pas d'établir son peuple dans la terre de Chanaan, ou, pour parler avec l'Evangile, d'y planter sa vigne: il eut soin encore de l'environner d'une haie, d'y faire un pressoir, d'y bâtir une tour, c'est-à-dire qu'il l'a pourvue de toutes les choses qui étaient nécessaires pour en conserver, ou en recueillir le fruit. C'est donc avec grande raison qu'il demande par la bouche d'un prophète, *s'il a dû faire pour sa vigne autre chose que ce qu'il a fait?* (Isa., V, 4.) Quand il l'eut louée, il s'en alla dans un pays éloigné; ce n'est pas à dire que le Seigneur puisse quitter un lieu pour passer dans un autre, où il ne serait pas encore, puisqu'il n'en est point qu'il ne remplisse par son immensité; mais c'est à dire, qu'il donna à son peuple moins de preuves sensibles de sa présence, que lorsqu'il le conduisait sous le signe visible d'une nuée obscure pendant le jour, et d'une colonne de feu pendant la nuit (Exod., XIII, 21); et que la punition ou la récompense suivait aussitôt leur rébellion ou leur fidélité. Voilà en peu de mots un faible portrait de ce que le Seigneur a fait pour les Juifs. Tout ce qu'il en demandait, c'était qu'après les avoir rendus victorieux de tous leurs ennemis, et les avoir établis en paix et en sûreté dans Jérusalem, ils lui fissent part des fruits de sa vigne, en lui marquant leur reconnaissance par des actions publiques de grâce, et de sainteté.

Qui pourrait croire que l'ingratitude des Juifs a été aussi excessive envers le Seigneur, que sa bonté l'a été envers eux. Sans parler ici de leurs rebelles, et de leurs révoltes continuelles contre Dieu, dans le temps même qu'il les comblait de plus souvent de ses bénédictions et de ses grâces; arrêtons-nous seulement à ce que notre Evangile nous en dit. Le temps de la vendange étant proche, le père de famille envoya ses serviteurs pour recueillir le fruit de sa vigne, et les vigneron les traitèrent outrageusement. « N'ayant rien à donner à leur maître, qui avec tant de justice exigeait d'eux le fruit de sa vigne, ils ne devaient pas au moins se fâcher contre lui, ni s'emporter d'une si étrange manière contre tous ses serviteurs; ils devaient plutôt, pour fléchir leur maître, avoir recours aux prières et aux larmes. Cependant, dit saint Chrysostome, non-seulement ils s'irritent de ce qu'on leur demande ce

en ils doivent, mais ils trempent leurs mains cruelles dans le sang des innocents, et ils font souffrir aux autres les peines qu'on devait leur faire souffrir à eux-mêmes (69). Tous ces serviteurs qu'on leur envoie en différents temps, par deux ou trois diverses fois, ne font qu'irriter leur malice, et ce qui montrait un excès de douceur dans le maître, fit voir un excès de dureté dans les ouvriers. Ils battent un de ses serviteurs; ils tuent l'autre; ils en lapident un autre. On en envoie un plus grand nombre que les premiers, et ils le outragent de même. « N'est-ce pas ainsi, dit saint Jérôme (*In id Evang.*), que les Juifs ont traité les prophètes qui leur ont été envoyés de la part de Dieu, pour leur demander le fruit qu'ils retiraient de la loi qu'il leur avait donnée? Ils se sont saisis d'eux. Ils ont battu Jérémie (*Jerem.*, XX, 2), tué Elie, lapidé Zacharie, qu'ils ont fait mourir entre le temple et l'autel. (*Matth.*, XXII, 35.). Lisons, dit ce Père, l'*Épître* de saint Paul aux *Hébreux*, et nous verrons tout ce que les serviteurs du Seigneur ont souffert de la part de ses ennemis. » Enfin, le père de famille voyant que plus il enverrait de serviteurs à ses vigneron, plus ils deviendraient cruels, se résolut de leur envoyer son propre fils, *disant en lui-même : Ils auront au moins du respect pour mon fils, qu'ils doivent regarder comme leur maître.* Ce n'est pas, dit saint Jérôme, qu'il ignorât ce qui devait arriver; car rien n'est caché aux yeux de Dieu, mais c'était pour marquer ce qu'ils devaient faire; c'était pour faire mieux voir l'excès d'un crime qui était indigne de tout pardon, et pour faire connaître en même temps la liberté avec laquelle nous agissons (69*). Or, c'est ici où nous allons découvrir le comble de la malice et de l'ingratitude des Juifs dans ce déicide, par lequel *ils ont rempli la mesure de leurs pères.* Dès que les vigneron aperçurent le fils, déjà accoutumés aux meurtres, ils conçurent tout d'un coup le dessein de l'attenter le plus horrible qui fût jamais : *Voici l'héritier,* dirent-ils entre eux, *allons, tuons-le, et nous serons maîtres de son héritage.* Et aussitôt s'étant saisis de lui, ils le jetèrent hors de la vigne, et le tuèrent. N'est-ce pas ainsi que les Juifs ont traité le Fils de Dieu que le Père éternel leur avait envoyé dans la plénitude des temps (*Galat.*, IV, 4), pour les porter à la pénitence? Après avoir concerté sa mort, ils l'ont pris, et l'ont tué hors de la vigne; puisque le Calvaire sur lequel ils le firent mourir, était hors les portes de Jérusalem. (*Matth.*, XXVII, 33.)

Sans doute entrez-vous en indignation contre les Juifs, dont l'ingratitude a été si grande envers le Seigneur, malgré les bienfaits qu'ils en avaient reçus. Mais hélas! en les condamnant, craignons de nous condam-

ner nous-mêmes; puisqu'il est aisé de faire voir que nous en avons reçu plus qu'eux, et que nous sommes encore plus ingrats.

En effet, si le Seigneur les a tirés de l'Égypte et de la dure servitude de Pharaon, ne nous a-t-il pas délivrés de l'esclavage du démon? Si par une infinité de prodiges, il les a fait arriver à la terre promise; si, y étant établis, il les a environnés d'une haie pour les défendre contre les insultes de leurs ennemis; s'il leur a bâti un pressoir, c'est-à-dire, cet autel sur lequel coulait le sang des victimes qui étaient offertes au Seigneur; s'il leur a élevé une tour, c'est-à-dire, ce temple auguste où le seul Dieu de l'univers était adoré: n'a-t-il pas fait pour nous de plus grandes choses? Son Église dans laquelle nous sommes entrés par le moyen du sacrement de baptême, qui en brisant les liens dont le démon nous tenait attachés, nous a fait devenir enfants de Dieu: cette Église, dis-je, n'est-elle pas plus estimable que cette terre où coulaient le lait et le miel? La morale qu'il nous a donnée pour nous prescrire une manière de vie différente de tous les peuples de la terre ne vaut-elle pas mieux pour nous en séparer que cette haie dont il les avait environnés? Cette croix sur laquelle il a été vengé, suivant l'expression d'un prophète (*Thren.*, I, 12), et où il a répandu ju-qu'à la dernière goutte de son sang, n'est-elle pas d'un plus grand prix que cet autel sur lequel coulait le sang des boucs et des taureaux? En un mot, ce sanctuaire, où par un sacrifice perpétuel un Dieu est immolé et offert à un Dieu pour rendre hommage à sa majesté, pour obtenir la rémission de nos péchés, pour le remercier des grâces que nous en avons reçues, pour lui en demander de nouvelles; le temple, dis-je, de la loi nouvelle n'est-il pas infiniment préférable à celui que Salomon avait édité; et où par les différentes et impuissantes victimes que l'on immolait au Seigneur, on tâchait de reconnaître sa grandeur, d'apaiser sa justice, de remercier sa bonté du passé, et de se la rendre favorable pour l'avenir?

Telles sont les grâces spéciales que le Seigneur a faites aux chrétiens, car *il n'a pas traité ainsi toutes les nations de la terre* (*Psal.* CXLVII, 10); et ceux-là seulement, qui vivent dans le sein de l'Église, sont en état d'en profiter. Aussi est-il vrai que leur ingratitude surpasse celle des Juifs mêmes. Si les chrétiens ne font pas mourir les prophètes, c'est-à-dire les prédicateurs de l'Évangile et les ministres que le Seigneur leur envoie pour les reprendre de leurs désordres et les convertir à lui, ne voit-on pas tous les jours le peu de cas qu'ils en font? On ferme l'oreille à leurs discours, on méprise

(69) Cumque debuissent ad preces confugere, quia reditère non habebant, non modo id non fecerunt, sed etiam supplicia intulerunt, et cum pœnas ipsis dare deberent, de aliis pœnas sumpserunt, et prophetarum sanguine manus contaminaverunt. (Hom.

69, in *Matth.*)

(69*) Non de ignorantia fecit. Quid enim nesciat paterfamilias qui hoc loco Deus Pater intelligitur, sed semper ambigere dicitur, ut libera voluntas homini reseruetur. (S. Hier.)

leurs personnes, quoiqu'on soit averti qu'en les méprisant, ce soit le Fils de Dieu même que l'on méprise. (Luc., X, 16.) Si nous ne l'avons pas attaché à une croix, comme les Juifs, l'Apôtre nous apprend que nous le crucifions de nouveau (Hebr., VI, 6) par tous les crimes que nous commettons : avec ces différences que si les Juifs l'avaient connu, ils ne l'auraient pas crucifié (I Cor., II, 8), et que pour nous, quoique nous le connaissions et l'adorions comme notre Créateur et Rédempteur, nous ne laissons pas de l'outrager : qu'ils ne l'ont crucifié qu'une fois, et que nous le crucifions toutes les fois que nous tombons dans le péché. Enfin, que tous les miracles qu'il a faits en leur faveur, ne lui avaient coûté qu'une parole de sa bouche, ou un mouvement de sa main ; et que pour nous guérir de tous nos maux, il a fallu qu'il ait pris sur lui nos langueurs (Isa., LIII, 4), et qu'il ait enduré une mort aussi honteuse que cruelle.

Détestons notre ingratitude ; et pour entrer dans les desseins de notre Dieu, apprenons que comme le père de famille espérait des vigneronniers à qui il avait loué sa vigne qu'ils lui en rendraient du fruit, le Fils de Dieu attend de même des chrétiens qu'il a placés dans le champ de son Eglise, qu'ils lui renvoient la gloire de toutes les bonnes actions qu'ils opéreront par sa grâce. Chacun de nous a reçu certains talents qu'il devrait faire fructifier. Quel usage en faisons-nous ? Et pour quelques-uns qui les mettent à profit, combien y en a-t-il qui les perdent entièrement ? Ceux qui, suivant l'expression du Prophète, vont de vertu en vertu (Psal. LXXXIII, 8), qui font un bon usage de la grâce qu'ils ont reçue pour en mériter une autre, qui emploient leurs lumières pour éclairer les aveugles, leur science pour instruire les ignorants, leur crédit pour soutenir les faibles, leur autorité pour défendre les opprimés, leurs biens pour nourrir les pauvres, leurs mains pour secourir les malades, leurs pieds pour aller chercher ceux qui se sont égarés, tout ce qu'ils sont, et tout ce qui est à eux pour le soulagement du prochain : ceux-là, dis-je, rendent au Seigneur un fruit délicieux de la vigne qu'il leur a louée. Mais, hélas ! pour quelques âmes fidèles qui en usent ainsi, la plupart des chrétiens profanent les grâces qu'ils ont reçues de Dieu, emploient contre lui les biens mêmes qu'ils tiennent de lui, et méritent ainsi de tomber dans l'état déplorable des Juifs. Car, après avoir vu que leur ingratitude envers Dieu est la figure de celle des chrétiens, nous allons voir que leur punition est la même que nous avons à craindre pour nous.

DEUXIÈME POINT.

Lors donc que le Seigneur de la vigne sera venu, comment traitera-t-il ces vigneronniers ?

Ils lui répondirent : Il perdra ces méchants comme ils le méritent, et il louera sa vigne à d'autres vigneronniers qui lui en rendront les fruits en leur saison. Jésus ajouta : N'avez-vous pas lu dans les Ecritures : La pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtissaient, est devenue la principale pierre de l'angle ? C'est le Seigneur qui l'a fait, et nos yeux le voient avec admiration. C'est pourquoi je vous déclare que le royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits. Celui qui se laissera tomber sur cette pierre, s'y brisera, et elle écrasera celui sur qui elle tombera. Les princes des prêtres et les Pharisiens, ayant entendu ces paroles de Jésus, connurent bien que c'était d'eux qu'il parlait. Et voulant se saisir de lui, ils appréhendèrent le peuple, parce qu'ils le regardaient comme un prophète.

C'est une remarque de saint Jérôme, que les Juifs qui tendaient si souvent des pièges au Fils de Dieu, et qui cherchaient à tous moments à le surprendre par les demandes captieuses qu'ils lui faisaient, se trouvent eux-mêmes enveloppés dans les comparaisons dont il se sert, sans que d'abord ils s'en aperçoivent, et sans qu'ils puissent se dispenser de prononcer leur propre condamnation (70). En effet, après que le Sauveur les a dépeints si naturellement sous la figure de ces vigneronniers qui maltraitent et tuent même ceux que le père de famille leur envoie pour demander du fruit de sa vigne qu'il leur a louée ; il leur demande, *Comment le Seigneur de la vigne doit traiter ces vigneronniers ?* Et ils répondent sans hésiter, *qu'il doit perdre ces méchants, et louer sa vigne à d'autres qui lui en rendront les fruits en leur saison.*

Nous avons vu quelle a été l'ingratitude des Juifs, voyons maintenant quelle a été leur punition. L'arrêt est sorti de leur bouche, et ils se sont condamnés à deux choses, à quoi on peut réduire la vengeance que le Seigneur a tirée d'eux ; car il leur a ôté sa vigne pour la donner à d'autres vigneronniers ; et ils les a traités comme ils le méritaient en les perdant et les détruisant entièrement.

Il n'est personne qui ne sache que jusqu'à la mort de Jésus-Christ, il n'y avait que deux sortes de peuples sur toute la terre, des Juifs et des païens. Dieu n'était connu qu'en Judée. (Psal. LXXV, 2.) Il avait choisi les descendants d'Abraham pour être son peuple : et tout le reste des hommes vivait sous les épaisses ténèbres du paganisme. Les Juifs étaient donc ces vigneronniers à qui le père de famille avait loué sa vigne : mais parce qu'ils ne lui en rendaient aucun fruit, et qu'ils en vivaient même à cet excès d'inhumanité, que de tuer son Fils unique pour être maîtres de l'héritage, on leur ôta cette vigne pour la donner à d'autres vigneronniers : ou pour changer de comparaison après Jé-

(70) Principes sacerdotum et seniores populi qui interrogaverant Deum, et voluerant in verba capere sapientiam, sua arte superantur, et audiunt in

parabolis quod aperta facie non merebantur audire (S. Hier., in id. Evang.).

sus Christ, ils étaient des architectes destinés à bâtir la sainte Sion : ils ont rejeté le Sauveur qui devait en être la pierre fondamentale : *Et cette pierre rejetée par ceux qui bâtissaient, est devenue la pierre angulaire* : c'est-à-dire que comme la pierre principale de l'angle joint et unit les deux murailles, de même le Fils de Dieu des deux peuples n'en a fait qu'un. Voilà le grand ouvrage de sa mort, voilà ce qu'il a fait en venant au monde, *et ce que nos yeux voient avec admiration*. C'est ce que l'Apôtre exprime si clairement, quand il nous dit que le Sauveur est venu rompre la muraille qui divisait les deux peuples. (Ephes., II, 14.) Mais, hélas ! à mesure que la gentilité est appelée, la Synagogue est réprouvée. Le Seigneur, dit le prophète Isaïe, *après s'être lassé d'avoir tendu ses bras à un peuple incrédule et rebelle à ses paroles, s'est fait voir à ceux qui ne demandaient point à le connaître*. (Isa., LXV, 1, 2.) C'est ainsi que la chute des uns est devenue une occasion de salut pour les autres, et que la perte des Juifs a été la richesse des gentils (Rom., X, 11), suivant cette menace que le Seigneur leur avait faite par ces paroles : *C'est pourquoi je vous déclare que le royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits*.

Mais comme le crime horrible que commirent les Juifs, en faisant mourir le Messie sur une croix, se passa à la face de toute la terre, il fallait une punition éclatante qui pût en quelque manière le réparer ; et c'est ce qui arriva quarante ans après la mort du Sauveur, lorsque Jérusalem fut assiégée par les Romains, que le temple fut tellement détruit, qu'il n'en resta pas pierre sur pierre (Matth., XXIV, 2), et que onze cent mille Juifs y périrent par le glaive, ou par la famine. (JOSEPH., *De bello Jud.*, lib. IV, c. 5.) Depuis ce temps que leur nation fut entièrement dissipée, punis de la même peine que Caïn, parce qu'ils étaient coupables du même crime, c'est-à-dire, du meurtre de l'innocent Abel, ils ont vécu comme lui errants et vagabonds par toute la terre (Gen., IV, 12), l'opprobre et le rebut de tout l'univers, sans prince, sans sacrifice, sans autel (Osee, III, 4) ; toujours dispersés, et toujours subsistants, sans pouvoir jamais, ni se rassembler en un corps, ni être entièrement détruits, comme s'ils avaient sur eux quelque signe pour empêcher qu'on ne les anéantisse (Gen., IV, 15), afin qu'ils soient dans tous les lieux comme dans tous les temps un monument érigé à la colère et à la vengeance du Ciel. Que ces paroles de notre Evangile nous expriment bien cet état de réprobation où nous les voyons encore aujourd'hui ! *Celui qui se laissera tomber sur cette pierre, s'y brisera, mais elle écrasera celui sur qui elle tombera*. Ils sont tombés sur la pierre, et s'y sont brisés, lorsque Jésus-Christ revêtu des infirmités de notre

nature, a été pour eux un sujet de chute et de scandale. (I Cor., I, 25.) Comme ils s'attendaient que le Messie vien trait dans la grandeur et la magnificence, ils l'ont méprisé en le voyant dans la bassesse et l'humilité : mais la pierre est tombée sur eux quand le Fils de Dieu, que l'Ecriture appelle la pierre angulaire (I Cor., X, 14), après s'être dépouillé de notre mortalité pour retourner à son Père, les a écrasés du haut de sa gloire, et les a réduits comme une poussière que le vent emporte et dissipe. (Psal. I, 41.) « Les Juifs l'avaient fait mourir, parce qu'ils craignaient qu'en s'attachant à lui, les Romains ne vissent détruire leur temple, et ruiner leur nation. Et par une juste punition du Ciel, il est arrivé qu'en cherchant seulement à conserver un royaume temporel, sans se mettre en peine de l'éternel, ils ont perdu l'un et l'autre tout ensemble (71). »

Cette double punition que le Seigneur a tirée des Juifs, est la figure de celle que nous avons à craindre pour nous-mêmes. En effet, quand nous faisons réflexion sur la corruption qui règne aujourd'hui dans le monde ; quand nous pensons au peu de foi qui se trouve dans la plupart des chrétiens, n'avons nous pas lieu d'appréhender que le royaume de Dieu ne nous soit ôté pour le donner à un autre peuple, qui en saura mieux connaître et ménager les avantages ? La religion de Jésus-Christ n'a pas toujours subsisté dans les mêmes endroits. Les saints lieux qui en furent le berceau, sont aujourd'hui profanés par des impies, et relèvent de la domination de son plus grand ennemi. Rome, au contraire, en est devenue le centre, après que divers empereurs ont essayé de l'étouffer dès sa naissance en répandant le sang de ses premiers chefs. Un royaume qui n'est séparé de nous que par la mer, et qui a produit tant de grands hommes qu'on honore comme des lumières et des colonnes de l'Eglise, pour avoir éclairci et soutenu la vérité, est aujourd'hui l'asile de toutes sortes d'erreurs. Des peuples, nourris et élevés dans le paganisme, malgré les préventions de l'esprit et la corruption du cœur, se rendent dociles aux instructions que de zélés ministres de Jésus-Christ leur portent aux extrémités de l'univers. Détestant ce qu'ils ont adoré, ils commencent à adorer le Créateur du ciel et de la terre, et à ployer les genoux à la vue d'un homme Dieu mort sur une croix. Grand sujet de consolation et de crainte, en même temps ! Car s'il est infailible que Jésus-Christ subsistera avec son Eglise jusqu'à la consommation des siècles (Matth., XXVIII, 20) ; il est bien à craindre que pour punir l'infidélité qui règne parmi nous, et pour récompenser la foi qui se trouve chez les idolâtres, cette Eglise ne soit transportée dans un autre lieu ; que le Soleil de justice qui se lève pour eux, ne se couche pour nous (Malach., IV, 2), et que le

(71) Venient Romani, et tollent locum nostrum et gentem. Temporalia perdere metuerunt, et vitam

eternam non cogitaverunt, ac sic utrumque amiserunt. (S. AUG., tract. 9, in Jean.)

royaume de Dieu ne nous soit ôté pour le donner à un autre peuple qui en produira les fruits. C'est donc aux vrais chrétiens à gémir sur cette corruption générale, à se prosterner sans cesse devant le Seigneur, pour faire en sorte de détourner de dessus nous le plus grand malheur qui puisse jamais nous arriver. C'est à nous à le prier de ne nous pas traiter selon nos péchés, mais selon ses grandes miséricordes (*Dan.*, III, 42), afin que nous puissions transmettre sa sainte religion à nos descendants aussi pure que nous l'avons reçue de nos pères.

Mais parce qu'il semble que nous sommes moins intimidés d'un malheur qui regarde tous les hommes en général, que nous ne le sommes de celui qui nous touche en particulier; pour jeter dans le cœur de tous les chrétiens une crainte salutaire qui puisse servir à les porter à la pénitence, disons que ce royaume de Dieu qui peut nous être ôté, c'est sa grâce. Ne nous y trompons point, la grâce de Dieu n'est appelée grâce, que parce qu'il ne nous la doit point, et qu'il nous la donne gratuitement. Il ne faut donc pas croire que nous en soyons les maîtres, et qu'en la rejetant, nous ne risquions rien, comme si nous étions sûrs que, quand nous le voudrions, nous aurons toujours celle qui nous est nécessaire pour commencer, et pour opérer l'ouvrage de notre salut. Il est vrai que le Seigneur en donne plus aux uns et moins aux autres, sans que ceux à qui il en fait moins soient en droit de se plaindre de lui; et c'est ce qui nous paraît par la parabole de ces ouvriers qui furent appelés en différents temps de la journée pour travailler à la vigne du père de famille, et qui reçurent tous un payement égal, quoique les uns n'eussent travaillé qu'une heure, et que les autres eussent porté le poids du jour et de la chaleur (*Matth.*, XX, 12.) Mais il est évident qu'il n'est personne à qui le Seigneur n'ait destiné certaine mesure de grâces, sans qu'on puisse savoir si celle qu'on reçoit aujourd'hui sera suivie d'une autre, ou si ce ne sera pas la dernière; d'où il s'ensuit que si dans ce moment Dieu frappe à la porte de notre cœur (*Apoc.*, III, 20), par un bon mouvement qu'il nous inspire, ou par une crainte salutaire dont il nous effraye, nous devons y répondre avec fidélité, et appréhender que si nous laissons échapper cette grâce, ce jour de miséricorde ne soit plus suivi que de jours d'une justice sans retour, et que dans ce moment même; le royaume de Dieu ne nous soit ôté pour le donner à un autre peuple qui en produira les fruits.

Vous donc aussi criminels et aussi endurcis que les Juifs, chrétiens infidèles qui croupissez tranquillement dans votre péché, comme le vin se repose sur la lie (*Soph.*, I, 12), vous qui par les crimes que vous accumulez les uns sur les autres, avez comblé votre mesure (*Matth.*, XXIII, 32), qui n'êtes intimidés ni par les remords intérieurs, ni par les morts subites de vos proches, de vos amis, de vos voisins, attendez-vous à être

punis comme ils l'ont été. Mais si la crainte qu'on ne vous ôte le royaume de Dieu, n'est pas capable de vous intimider, soyez attentifs à une autre punition qui vous est préparée; et si vous n'en êtes pas effrayés, tremblez de ce que vous ne tremblez pas, puisque c'est une preuve évidente que vous êtes tombés dans un entier endurcissement.

Nous avons vu comment la pierre contre laquelle les Juifs se sont brisés est tombée sur eux, et les a tellement écrasés, que leur nation a été entièrement dissipée; mais que la Providence, au lieu de les anéantir, a voulu, pour des desseins utiles à la religion, et afin que leur crime fût toujours puni, qu'ils subsistassent dispersés par tout l'univers, sans espérance de pouvoir se réunir. Triste, mais naturelle figure de la punition que les mauvais chrétiens ont à appréhender pour eux-mêmes. En effet, le Sauveur du monde qui a paru aux impies dans un trop grand abaissement, a été pour eux, comme pour les Juifs, un sujet de chute et de scandale (*1 Petr.*, II, 8), et ils se sont brisés contre celui que l'Écriture appelle la pierre: *Petra autem erat Christus.* (*1 Cor.*, X, 4.) Mais un jour viendra que ce Dieu de majesté paraîtra dans l'élévation de sa gloire (*Luc.*, XXI, 27), et que, tombant sur ces superbes, il les écrasera, suivant ces paroles de notre Évangile: *Celui qui se laissera tomber sur cette pierre, s'y brisera, et elle écrasera celui sur qui elle tombera.* Voilà ce qui arrivera au jour du jugement. Voilà la punition éclatante que le Seigneur tirera de tous les chrétiens qui ne l'auront pas reconnu, ou qui n'auront pas vécu conformément à la connaissance qu'ils en avaient. Ce sera alors que, suivant l'expression du Prophète, *il brisera les rois dans sa colère, et écrasera les têtes de plusieurs.* (*Psal.* CIX, 5, 6.) Qui peut penser à ce jour terrible, sans trembler! *Ce jour de fureur et d'indignation* (*Soph.*, I, 15), où un Dieu irrité paraîtra sur une nuée avec puissance et majesté (*Luc.*, XXI, 22, 27), pour perdre les méchants, *malos male perdet*, et pour les précipiter dans le centre des enfers. Encore si c'était pour rentrer dans le néant d'où la puissance d'un Dieu les a tirés. Mais, non, les damnés vivront toujours pour mourir toujours. *En vain ils chercheront la mort* (*Apoc.*, IX, 6), ils ne la trouveront jamais, et, suivant l'expression de Jésus-Christ, le feu qui les pénétrera, au lieu de les détruire, les conservera, et leur tiendra lieu de sel pour en faire des victimes immortelles toujours sacrifiées à la justice divine. (*Marc.*, IX, 48.) Voilà sans doute tout ce qu'on peut concevoir de plus terrible, et de plus capable de rompre les liens qui nous attachent au péché. Pensons donc au feu de l'enfer pour éteindre les ardeurs de nos passions. Pensons à cette éternité de peines pour renoncer à des plaisirs passagers. En un mot, *pensons aux dernières choses qui doivent nous arriver, et nous ne pécherons jamais.* (*Ecclesi.*, VII, 40.) Heureux celui qui, pour se mettre en état d'éviter une punition si fort à redouter, fait sans

cesse réflexion que le Seigneur l'a mis dans le champ de son Eglise, et lui a confié une vigne choisie qui doit lui apporter du fruit. Ce sera alors qu'appréhendant avec raison que s'il ne rend pas de sa vigne ce qu'il en doit rendre à son Maître, on la lui ôtera, et on le réduira dans la misère; comme un si sage vigneron, il donnera tous ses soins à la cultiver pour en retirer tout le fruit qu'elle peut produire. Notre âme est cette vigne dont le Seigneur attend les fruits. Si elle demeure stérile, ou si elle n'en produit que de mauvais, elle aura le sort de ce figuier, ou de cet arbre dont l'un fut maudit (*Marc.*, XI, 21), et l'autre coupé et jeté dans le feu. (*Matth.*, III, 10.) Mais si nous avons soin d'en retrancher tout ce qui l'appesantit, et la fait pencher vers la terre, de la soutenir par une foi ferme, pour la tenir toujours élevée vers le ciel, de l'arroser des eaux salutaires de la pénitence, de la cultiver par une application continuelle à tout ce qui peut la rendre plus féconde en bonnes œuvres (72); attendons-nous qu'elle produira des fruits de grâce qui nous mériteront une récompense d'une gloire immortelle.

C'est à vous, Seigneur, à nous établir dans ces saintes dispositions. *Percez nos cœurs d'une crainte salutaire* (*Psal.* CXVIII, 120) qui puisse nous préparer à votre amour. Que la punition des Juifs nous effraye, mais que le péché qui en a été la cause nous fasse encore plus d'horreur. Au lieu de les imiter dans leur ingratitude, faites, Seigneur, que nous nous attachions à vous par le motif de la plus parfaite reconnaissance, que nous ayons pour vous un amour aussi ardent, qu'ils ont fait paraître contre vous de haine et d'aversion. En un mot, que nous fassions un bon usage de toutes les grâces que nous recevons de vous en ce monde, afin que nous méritions de jouir de votre gloire dans l'autre. Ainsi soit-il.

III^e SAMEDI DE CARÊME.

*Sur l'Évangile selon saint Luc, c. XV,
v. 11-32.*

Trois instructions que nous donne l'enfant prodigue.

1. Il nous instruit de la misère où nous tombons, en nous éloignant de Dieu.
2. Des dispositions avec lesquelles nous devons retourner à Dieu.
3. De la bonté avec laquelle nous serons reçus de Dieu.

Comme les Pharisiens reprochaient souvent à Jésus-Christ le commerce qu'il avait avec les Publicains, et que même ils s'en faisaient un sujet de scandale; pour les instruire ou pour les confondre, il a bien voulu justifier la bonté qu'il avait pour les pécheurs. C'est ce qu'il fait dans l'Évangile de ce jour par l'exemple d'un père qui, voyant son fils touché de repentir d'avoir dissipé tout son bien dans la débauche la plus honteuse, va au-devant de lui, et lui donne toutes les marques de la réconciliation la plus parfaite. Suivant notre Évangile, et par une

simple exposition des vérités importantes qu'il renferme, fasse le Ciel que les justes ne s'éloignent jamais de Dieu, et que les pécheurs y retournent avec confiance. En effet, cet enfant prodigue qui en fait le sujet nous y donne trois grandes instructions: 1^o Il nous apprend par la misère où il tombe en se séparant de son père, quelle est celle où nous tombons, quand nous nous éloignons de Dieu; 2^o les dispositions avec lesquelles il retourne à son père nous instruisent de celles que nous devons avoir pour retourner à Dieu; 3^o l'amour extrême avec lequel son père le reçoit, nous fait connaître celui avec lequel nous serons reçus de Dieu. Ainsi ce que le juste doit craindre quand il tombe dans le péché; ce que le pécheur doit faire pour sortir de son péché; ce que le pénitent doit espérer s'il renonce à son péché: ce sont les trois parties de cet Évangile, et les trois points de cette homélie.

PREMIER POINT.

Jésus dit aux Pharisiens : Un homme avait deux fils, dont le plus jeune dit à son père : Mon père, donnez-moi ce qui me doit revenir de votre bien; et le père leur fit le partage de son bien. Peu de jours après, le plus jeune de ces deux fils ayant amassé tout ce qu'il avait, s'en alla dans un pays étranger fort éloigné où il dissipa tout son bien en excès et en débauches. Après qu'il eut tout dépensé, une grande famine arriva en ce pays-là, et il commença à tomber en nécessité. Il s'en alla donc, et s'attacha au service d'un des habitants du pays qui l'envoya en sa maison des champs pour y garder des porceaux, et là il eût été bien aise de remplir son ventre des écoses que les porceaux mangeaient; mais personne ne lui en donnait.

Ce Père (72*) qui avait deux enfants, c'est le Seigneur du ciel et de la terre, le Créateur de tous les hommes, le Père des miséricordes, et le Dieu de toute consolation. (*II Cor.*, I, 3.) Ces deux enfants, ce sont les justes et les pécheurs. Les justes nous sont figurés par l'aîné qui demeure toujours attaché à son père, et les pécheurs nous sont représentés par le plus jeune qui s'éloigne de sien. Il s'en éloigne, parce que se laissant aller au penchant d'un âge sans expérience, et regardant l'indépendance comme le plus grand bien, il soupire après la liberté pour se livrer tout entier au libertinage. Suivons les démarches de ce jeune homme, et nous verrons deux choses dignes de nos réflexions. La première, c'est la cause et le principe de la misère dans laquelle il tombe. La seconde, c'est la grandeur et l'excès de cette misère. Or, comme ce jeune homme est la figure des pécheurs, nous découvrirons en même temps, et la cause qui nous fait tomber dans le péché, et le fond de corruption où le péché nous précipite.

Si nous cherchons dans le cœur de ce jeune homme la source de son malheur,

(72) Hæc vineam diligens agricola, fodere, rigare, tonde, et convellit. (S. AMBROSII, in Luc.)
(73) S. CHRYSO., in Parab. de filio prod.

nous la trouverons : 1° Dans ce désir d'indépendance si naturel à ceux de son âge, qui ne conçoivent point d'autre bonheur que de pouvoir faire tout ce qu'il leur plaît ; 2° dans le dessein qu'il exécute de s'éloigner de son père, dès qu'il en eut obtenu la portion qui pouvait lui appartenir dans son bien. Ce fut ainsi que les choses mêmes, qui, selon ses idées, devaient lui procurer une vie agréable, le jetèrent dans la misère la plus excessive. Hé! que nous verrions de jeunes gens se plonger dans le même précipice, s'ils étaient entièrement leurs maîtres dans ce premier âge de la vie où ils sont si fort les esclaves de leurs passions : mais comme l'enfant prodigue est la figure des pécheurs en général, arrêtons-nous à une morale qui puisse regarder tous les hommes, et disons que s'il tomba dans l'indigence pour être devenu son maître, et pour s'être éloigné de son père, c'est par là aussi que nous tombons dans les plus grands désordres.

En effet, le bonheur et la perfection du chrétien consistent à être tellement soumis à Dieu, qu'il fasse toute son étude de connaître sa loi pour l'exécuter avec fidélité. (*Psal. CXVIII, 71.*) Au lieu que ce qui fait notre crime et notre malheur, c'est d'oser nous soulever contre lui pour faire ce qui nous plaît. Ce fut ainsi que l'ange apostat (*Isa., XIV, 14*), et le premier homme (*Gen., III, 5*) tombèrent dans le péché, et voici comme nous y tombons encore tous les jours. *Le joug du Seigneur*, qui nous a paru doux (*Matth., XI, 30*), tant que nous avons vécu dans l'innocence, commence à nous devenir pesant, à mesure que la concupiscence se fortifie par l'âge. Bien loin d'être persuadés que *où est l'Esprit de Dieu là est la liberté* (*1 Cor., III, 17*), nous regardons sa loi comme une espèce d'esclavage, parce qu'elle nous interdit des plaisirs criminels qui nous paraissent pleins de douceur, et qui ne manquent pas de nous remplir d'amertume, dès que nous en avons goûté : au lieu de comprendre, que *notre sort n'est jamais plus en sûreté que dans les mains d'un Dieu* (*Psal. XXX, 16*), dont nous recevons chaque jour toutes les choses qui nous sont nécessaires pour les besoins du corps et de l'âme, impatientés d'être à nous et de jouir de notre liberté, nous disons comme l'enfant prodigue : *Mon père, donnez-moi ce qui doit me revenir de votre bien.* Et si le Seigneur nous accorde dans sa colère l'effet de notre demande indiscrette (73) ; s'il nous fait tout d'un coup toutes les grâces temporelles et spirituelles qu'il avait eu dessein de nous distribuer dans toute la suite de notre vie, il est bien à craindre que nous n'abusions de ses propres biens, que nous ne jouissions de ceux dont il faut nous servir ; que nous ne dissipions bientôt tout ce que nous avons reçu de sa libéralité, et qu'enfin nous n'aban-

donnions notre Père pour aller dans un pays étranger (74). Et voilà la seconde cause de l'abîme dans lequel tombent tous les pécheurs : non-seulement ils veulent être maîtres d'eux-mêmes, mais ils quittent Dieu, et ils s'en éloignent, parce qu'ils ne veulent pas être gênés par sa présence, ni par sa loi.

Telles furent les causes de la perte de l'enfant prodigue. Pour se débarrasser de la présence de ses parents et de ses amis, qui par autorité, ou par de sages conseils, auraient pu empêcher que le torrent de ses passions ne l'entraînât, et pour se livrer sans aucune contrainte à la dépravation de ses sens ; sitôt qu'il eut obtenu ce qu'il demandait, il quitta son père, et s'en alla *dans un pays étranger fort éloigné*. Nous pouvons de même nous assurer que si nous sommes assez malheureux pour nous soustraire de l'obéissance que nous devons à Dieu, et pour nous éloigner de ses yeux, c'est-à-dire, pour l'oublier (75), nous tomberons comme lui dans la plus grande et la plus affreuse des misères.

Il n'est question que de rapporter simplement ce que l'Evangile nous dit, pour comprendre jusqu'à quel excès de pauvreté ce jeune homme fut réduit. Maître de sa personne et de ses biens, sans craindre les avis ni les reproches, parce qu'il était en un pays fort éloigné ; il donna dans toutes sortes d'excès, dans le luxe, le jeu, la débauche, la bonne chère ; prodiguant ainsi ses biens tous les jours sans aucun ordre, il vint à bout en peu de temps de dissiper ceux qu'il avait reçus de son père, et fut réduit dans une extrême misère. Une grande famine arriva en ce pays, et il en ressentit le premier les tristes effets. Pressé des besoins de la vie, il fut contraint de vendre sa liberté pour ne pas périr par la faim. Celui qui s'emuya de vivre en la compagnie du meilleur de tous les pères, s'engagea au service d'un maître si dur, que sans avoir égard à son éducation ni à sa naissance, il l'envoya en sa maison des champs pour y garder des porceaux : et celui-là même, qui n'avait jamais manqué de rien, manqua tellement de tout, qu'il souhaitait se rassasier des écorces que les porceaux mangeaient, mais personne ne lui en donnait.

Figure naturelle de l'état déplorable dans lequel tombe l'âme des pécheurs ! A-t-il dissipé tous les biens qu'il avait reçus du Père éternel ? biens de la nature ou de la grâce, comme l'explique saint Augustin (*Quæst. evang.*, lib. 1, quæst. 33) et saint Jérôme (*Epist. 146, Ad Dam.*) ; il commence à sentir la misère, et à être pressé d'une faim extrême. Car comment ne pas tomber dans la nécessité, quand on abandonne la source de tous les biens, et qu'on s'éloigne de celui en qui sont renfermés tous les trésors les plus

(73) Metuendum est ne quod posset non dare propitius, concedat iratus. (S. Aug., épist. 21, *Ad Prov.*)

(74) Omnis humana perversio quod etiam vitium vocatur, frui utendis velle. (S. Aug.)

(75) Regio longinqua est oblivio Dei. (Ib.)

précieux. (Coloss., II, 3.) C'est cette faim que souffrent tous les pécheurs dans l'abondance même des plus grands biens, parce qu'il leur manque toujours beaucoup plus de choses qu'ils n'en possèdent. Que ce qu'ils ont leur devient insipide dès qu'ils en jouissent; et qu'ils désirent avec cupidité tout ce qu'ils n'ont point. C'est cette faim, ou plutôt cette famine excessive qui les oblige de s'attacher à un Maître dont ils espèrent avoir ce qui leur manque. Ce maître impitoyable n'est autre que le démon, qui promet toujours tout ce qu'on lui demande, et ne donne jamais rien de tout ce qu'il promet. Il fait croire à ses partisans ce qu'il voulait persuader à Jésus-Christ même, que *pourvu qu'on l'adore, il leur donnera tous les royaumes du monde. (Matth., IV, 9.)* Et dès qu'ils se sont engagés à lui, il les charge de chaînes, et les laisse, pour ainsi dire, mourir de faim. Après leur avoir promis des biens, des honneurs, des plaisirs, il leur donne le soin de garder des pourceaux. Il les livre à des passions impures auxquelles les pécheurs se trouvent si fort assujettis, qu'ils ne songent qu'à les repaître (76). Mais ce qui les jette dans une misère qu'on ne peut concevoir, c'est qu'ils souhaitent de remplir leur ventre des écosses que les pourceaux mangent, et que personne ne leur en donne. C'est-à-dire, qu'au milieu de ces plaisirs grossiers, ils sentent un besoin extrême, et une faim excessive, parce que tout ce qui est terrestre n'est point capable de satisfaire le cœur, et que tous les plaisirs des sens sont si imparfaits en eux-mêmes, qu'au lieu de rassasier celui qui s'en repaît, il souffre toujours la faim, et le dégoût.

Déplorons un état aussi funeste que celui-là. Mais comme nous avons vu que ce qui nous y conduit, c'est cet amour d'indépendance auquel nous nous laissons aller, et cet éloignement de Dieu dans lequel nous vivons si souvent; prenons aujourd'hui une ferme résolution de nous soumettre parfaitement à lui, et de nous y attacher si fortement, que rien ne soit capable de nous en séparer. (*Rom. VIII, 55.*) Que si cependant nous avons le malheur d'être tombés dans un abîme aussi profond que celui où tomba l'enfant prodigue, ne perdons pas courage; et suivons-le pour en sortir comme lui.

DEUXIÈME POINT.

Enfin, étant revenu à lui, il dit en lui-même : Combien y a-t-il dans la maison de mon père de serviteurs à gage qui ont plus de pain qu'il ne leur en faut, et moi je suis ici à mourir de faim. Il faut que je me lève, et que j'aille trouver mon père, et que je lui dise : Mon père, j'ai péché contre le Ciel et contre vous, et je ne suis pas digne d'être appelé votre fils; traitez-moi comme un desserviteur qui sont à vos gages. Il se leva donc, et s'en vint trouver son père.

(76) Porcos pascere dicitur, hoc est sordidas et immundas cogitationes in anima sua enutrire. (S. CHRYS., *De filio prodigo.*)

Ce que fait l'enfant prodigue pour se tirer de la misère où il se trouve réduit, est un modèle parfait de ce que nous devons faire pour sortir de notre péché. En effet, il rentre dans lui-même, se repent d'avoir quitté son père: *In se autem reversus.* Il fait de sa faute un aveu sincère: *Peccavi in Cælum et coram te*: et pour la réparer, il demande à son père de le recevoir, non comme l'enfant de la maison, mais comme un des serviteurs qui sont à ses gages: *Fac me sicut unum ex mercenariis tuis.* Voilà les trois parties essentielles qui doivent entrer dans une véritable pénitence, et les votes que nous devons prendre pour retourner sûrement à Dieu. Il faut que la contrition commence notre pénitence, que la confession la continue, que la satisfaction l'achève.

Ce qui forme le regret que l'enfant prodigue conçoit de sa faute, et ce qui lui fait prendre la résolution de retourner à son père, c'est la réflexion qu'il fait sur son état: *Combien y a-t-il dans la maison de mon père de serviteurs à gage qui ont plus de pain qu'il ne leur en faut, et moi je suis ici à mourir de faim?* Heureuse misère, qui l'a porté à un sincère repentir! Avons-nous été assez malheureux pour tomber comme lui, nous devons sentir notre chute pour concevoir le désir de nous relever. Il est vrai que c'est à Dieu à nous donner ce désir; mais c'est lui qui nous le donne par la réflexion qu'il nous fait faire sur le malheur où nous sommes tombés. Ainsi, c'est lui qui verse des amertumes sur les plus doux plaisirs de la vie, ou pour nous empêcher de les rechercher, ou pour faire en sorte de nous en dégoûter, quand nous en jouissons. Et c'est ce que le grand saint Augustin nous fait entendre par ces paroles qu'il adresse à son Dieu: « Vous remplissez mon âme de chagrin et d'amertume, pour l'obliger d'abandonner toutes choses, et de retourner à vous (77). » Quand donc le péché nous a couverts de confusion, ou réduits dans quelque disgrâce que ce soit, comparons cet état présent avec celui que nous goûtions auparavant, et sentant alors notre misère, le désir d'en sortir commencera à se former en nous. Que ni la grandeur de notre chute, ni l'éloignement où nous pouvons être de notre Dieu, ne nous soient pas un obstacle à retourner à lui. *Son bras n'est pas raccourci (Isa., LIX, 1),* sa puissance n'est pas affaiblie, et il peut toujours, quand il lui plaît, faire sortir la lumière des ténèbres et tirer la grâce du fond même du péché. (*II Cor., IV, 6.*) C'est à lui à se tourner vers nous pour commencer notre conversion; mais c'est à nous à nous tourner vers lui par une fidèle correspondance à ses grâces. Il se tourne vers nous, quand il nous fait réfléchir sur le péché qui nous a plongés dans la misère, et sur ce que nous pourrions faire pour en sortir. Mais c'est à nous à nous tourner vers lui en détestant le péché de tout notre cœur, et en nous déterminant dans le

(77) Animam meam pungebas, ut relictis omnibus converteretur ad te. (S. AUG., *Confes.*, lib. VI, cap. 6)

moment à profiter de la grâce du Seigneur pour nous lever, et pour aller à notre Père. *Surgam, et ibo ad patrem.*

Suivons le modèle que notre Evangile nous présente. Nous sommes tombés comme l'enfant prodigue, levons-nous comme lui. Nous avons quitté notre Père, allons le trouver avec la même confiance. Faisons-lui voir un sincère repentir. *Il ne rejettera point un cœur contrit et humilié. (Psal. L, 19.)* Et notre conversion est assurée si la contrition la commence, et que la confession la continue.

L'aveu sincère de son péché est si efficace auprès de Dieu pour en obtenir le pardon, que le prophète Nathan ayant été envoyé à David pour lui reprocher le crime dans lequel il était tombé, à peine ce roi pénitente se fut-il écrié dans l'amertume de son âme : *J'ai péché contre le Seigneur : « Peccavi ; »* que dans le moment même il mérita d'entendre de la bouche de ce prophète, que le Seigneur lui avait remis son péché : *Dominus autem transtulit peccatum tuum. (II Reg., XII, 13.)* C'est ce qu'il nous apprend par ces paroles qu'il adresse à son Dieu, pénétré qu'il était d'amour et de reconnaissance : *J'ai dit : Je déclarerai au Seigneur, et je confesserai contre moi-même mon injustice, et vous m'avez remis aussitôt l'impunité de mon péché. (Psal. XXXI, 5.)* Quoique Dieu connaisse tout ce qui est dans nous de plus secret, qu'il y voie la douleur que nous avons de notre péché, et qu'il y a lui-même formée, il veut cependant, dit saint Ambroise (*in Luc.*), que nous en soyons nous-mêmes les accusateurs, parce que, *si on croit de cœur pour être justifié, on confesse de bouche pour être sauvé. (Rom., X, 10.)* On diminue autant les péchés, lorsqu'on les avoue, dit Tertullien (78), qu'on les augmente, lorsqu'on ne veut pas les reconnaître. Car la confession est un signe qu'on veut satisfaire à Dieu, au lieu que c'est une marque d'opiniâtreté à persévérer dans le péché, que de ne vouloir pas le confesser. (S. CURYS, hom. *De filio prodigo.*)

Voilà donc en quoi nous devons encore imiter l'enfant prodigue. Il ne prend la résolution de retourner à son père, que parce qu'il est déterminé à lui avouer sa faute. *Je lui dirai : J'ai péché contre le Ciel et contre vous ; je prononcerai contre moi-même mon arrêt. Et je ne suis pas digne d'être appelé votre fils ; traitez-moi comme un des serviteurs qui sont à vos gages.* C'est ainsi que nous devons retourner au Seigneur, et nous approcher du ministre qui le représente, pour lui confesser nos péchés avec autant de sincérité que d'humilité. Car c'est à nous à nous accuser si nous voulons que Dieu nous excuse. C'est à nous à nous condamner si nous voulons qu'il nous pardonne. Mais ce n'est pas encore assez, et l'enfant prodigue qui doit être notre modèle dans son retour à son Père, ne s'en tient pas là. Il consent, pour réparer sa faute,

d'être mis au rang des serviteurs qui sont à gage dans la maison de son père : *Fac me sicut unum de mercenariis tuis.* C'est encore ce que nous devons imiter en lui ; car s'il faut que la contrition commence notre pénitence, il faut enfin que la confession la continue, il faut enfin que la satisfaction l'achève, la consume.

Il est certain, dit saint Augustin (*in Epist. ad Rom.*), que Dieu qui nous remet les peines éternelles, ne nous remet pas pour cela les temporelles ; et que les vrais pénitents qui sont entrés en grâce avec lui par une vraie contrition et une sincère confession, sont encore obligés de s'acquitter de ce qu'ils doivent à sa justice par une satisfaction rigoureuse. C'est pour cela que l'enfant prodigue reconnaissant sa faute, ne demande à rentrer dans la maison de son père, que parce qu'il y travaillera comme un des serviteurs qui sont à gage. Aussi voyons-nous que, bien que le Seigneur eût remis à David son péché, il voulut néanmoins que les blessures de son âme fussent guéries par une longue suite de maux. Et ce prince si bien instruit de la loi de Dieu, non content des fléaux dont il fut comme accablé pendant tout le cours de sa vie, et qu'il souffrit avec tant de patience, tâcha encore de son côté à satisfaire à la justice divine par les pénitences volontaires et continuelles qu'il s'imposa lui-même. Voilà, dit le concile de Trente (Sess. IV, c. 8), la partie de la pénitence que, dans tous les siècles, l'Eglise a le plus recommandée, et celle qui est aujourd'hui la plus négligée. On s'imagine que dès qu'on a quitté son péché, et qu'on a pris la résolution de ne plus le commettre, on a retrouvé son innocence baptismale ; et comme on le suppose remis, on ne songe plus à l'expier. Tous les Pères, et tous les saints pénitents, sur les sentiments et les actions desquels nous devons nous régler, si nous voulons agir sûrement, ne l'ont pas estimé ainsi. Ce n'est pas assez, dit saint Chrysostome, d'ôter la flèche du corps de celui qu'on a blessé, il faut d'ailleurs appliquer les remèdes nécessaires pour guérir la plaie que l'on a faite. (79). David et saint Pierre n'ont cessé de pleurer, et de laver leurs péchés dans l'abondance de leurs larmes, quelque persuadés qu'ils fussent que le Seigneur les leur avait remis. (*Psal. VI, 7 ; Matth., XXVI, 75.*) Quelle obligation n'avons-nous donc pas de gémir, de soupirer, de nous condamner à la plus dure pénitence, nous qui savons bien que nous avons péché, et qui ne savons pas si le Seigneur nous a remis notre péché. Ne nous y trompons point, il faut que la justice de Dieu soit satisfaite, ou dans cette vie, ou dans l'autre ; il faut que nous soyons châtiés, ou par nos propres mains, ou par les siennes. *Il n'a pas épargné son propre Fils. (Rom., VIII, 31)* ; parce qu'il était revêtu de l'apparence du péché, dont il s'était rendu la caution, et il ne

(78) Tantum relevat confessio delictum, quantum dissimulatio exagerat. Confessio enim satisfactionis consilium est, dissimulatio contumacie. (TERTULL., *De pœnit.*)

(79) Neque enim vulnerato sufficit ad salutem tantummodo specula de corpore evellere ; sed etiam remedia adhibere vulneribus. (S. CURYS, hom. 19, *in Matth.*)

nous épargnera pas non plus, nous qui en sommes les auteurs et les complices.

Mais il ne faut pas croire que quand on parle de satisfaction, il suffise de réciter quelques prières avec distraction, de faire quelques légères aumônes qui ne nous incommode en rien, de s'obliger même à quelques jeûnes, où les sens sont également satisfaits par la quantité et la délicatesse des mets. Il faut, pour satisfaire à la justice de Dieu, que l'esprit soit humilié, et le corps mortifié : « Il faut, dit saint Grégoire, que ceux qui sont tombés en se laissant aller à des actions illicites, se relèvent en se retranchant les plaisirs même qui sont légitimes : il faut que le cœur, qui s'est répandu dans de fausses joies, soit resserré par une tristesse salutaire, et que la plaie qui est venue de l'événement de l'orgueil, trouve sa guérison dans la bassesse d'une vie humble et abjecte (80). »

Tels sont les pénitents qui donnent de la joie aux anges de Dieu. Avec ces dispositions de tout faire, et de tout souffrir pour rentrer en grâce avec le Seigneur, comme l'enfant prodigue, qui ne veut être reçu dans la maison de son père que comme un des serviteurs qui sont à gage, allons trouver le Père des miséricordes (1^{er} Cor., I, 3) avec confiance, et il nous recevra avec bonté.

TROISIÈME POINT.

Lorsqu'il était encore bien loin, son père l'aperçut, et en fut touché de compassion, et, courant à lui, il se jeta à son cou, et le baisa; et son fils lui dit: Mon père, j'ai péché contre le Ciel et contre vous, et je ne suis pas digne d'être appelé votre fils. Alors le père dit à ses serviteurs: Apportez promptement sa première robe, et l'en revêtez, et mettez-lui un anneau au doigt, et des souliers à ses pieds. Amenez aussi le veau gras, et le tuez. Mangeons, et faisons bonne chère, parce que mon fils, que voici, était mort, et il est ressuscité; il était perdu, et il est retrouvé.

Le bon accueil que l'enfant prodigue reçut de son père consista en trois choses. Son père le regarda, quoiqu'il fût encore fort loin. Il lui donna des marques sensibles d'une réconciliation actuelle: et, enfin, il le rétablit dans tous les droits dont il était déchu. Achéons l'explication de notre Évangile, et nous allons voir que c'est ainsi que le Seigneur reçoit le pécheur qui retourne sincèrement à lui.

Ce père, qui voyant son fils de loin, au lieu de détourner ses yeux, le voit et le regarde, nous représente celui qui étant Dieu par sa nature est Père par sa clémence (81), celui qui, du haut du ciel, jette des regards de miséricorde (*Psal.* CXII, 6.) sur les

(80) Qui per illicita diffuendo cecidimus, etiam a licitis nosmetipsos restringendo surgamus; et eor quod inanis lætitia infuderat, salubris tristitia exurat, et quod vulneraverat elatio superbia, curet abjectio humilis vite. (S. GREG., part. III, post admon. 51.)

(81) Quamvis enim Deus sit natura, clementia tamen et benignitate Pater est. (TIT. BOSTR., epist.

pécheurs, et leur donne ainsi les grâces nécessaires pour retourner à lui. Comme c'est pour eux qu'il est venu (*Matth.*, IX, 13), et s'inquiète, pour ainsi dire, bien plus de leur salut qu'ils ne s'en embarrassent eux-mêmes. *Il les prévient de ses miséricordes* (*Psal.* LVIII, 11) dans le temps qu'ils ne songent point à lui; mais quand ils commencent tout de bon à s'occuper de leur retour vers lui, rien n'égale les faveurs dont il les comble. « Nul n'est si véritablement Père que lui, et ne nous aime si parfaitement, dit Tertullien. Étant donc son fils, quoique vous ayez prodigué les biens que vous avez reçus de lui, et que vous retourniez à lui tout couvert des marques de votre misère, il ne laissera pas de vous recevoir par le plaisir qu'il aura de vous voir revenir: et votre retour lui donnera plus de joie que la sagesse et la fidélité de ceux qui ne se sont point éloignés de lui. Mais, cela s'entend, si vous vous repentez du fond de votre cœur; si vous quittez la compagnie des pourceaux, si vous renouvez à toutes les impuretés dans lesquelles vous êtes plongé, et si vous revenez véritablement à votre Père (82). » Ce n'est qu'à ces sortes de pécheurs, ou plutôt à ces vrais pénitents à qui nous voulons donner toute confiance; ce n'est qu'à ceux qui disent avec autant de regret que l'enfant prodigue: *Mon père, j'ai péché contre le Ciel et contre vous, et je ne suis pas digne d'être appelé votre fils.*

Que de tels pénitents ne craignent rien, quelque pécheurs qu'ils aient été, et qu'ils espèrent du Seigneur l'accueil le plus favorable. Il est vrai qu'ils ont perdu tout ce qui les rendait enfants de Dieu, mais il n'a rien perdu de ce qui le rendait Père: *Il ne veut que la conversion des pécheurs* (*Ezech.*, XVIII, 23); et dès qu'ils reviennent à lui avec sincérité, il leur donne toutes les marques d'une réconciliation actuelle.

Admirons la bonté de ce père dont les entrailles sont émues de compassion. Il n'attend pas que son fils, contre lequel il devait être si irrité, vienne à lui, il le prévient. Entraîné par le poids de son amour, il se laisse tomber sur son cou, et par le baiser qu'il lui donne, en l'embrassant si tendrement, il l'assure dans le moment de la réconciliation la plus parfaite. Belle figure de la tendresse infinie que Dieu a montrée aux hommes, et de la charité que les hommes doivent avoir pour les hommes! C'est-à-dire, de la compassion avec laquelle les ministres du Seigneur doivent recevoir les pécheurs qui viennent les trouver dans le désir sincère de sortir de leur péché. Ce Fils adorable, qui n'est qu'un avec son Père (*Jouan.*, X, 30), nous regarde comme il regarda saint Pierre (*Luc.*, XXII, 61), pour nous donner

in Evang.)

(82) Tam pater nemo, tam pius nemo. Is ergo te filium suum etsi acceptum ab eo prodegeris, etsi nudus rediens, recipiet quia redisti? magis que de regressu tuo quam de alterius sobrietate lætabitur. Sed si pœniteat ex animo, si pœreos, si immundum relinquas pœcus, si patrem repetas. (TERTULL., *De pœnit.*)

le premier désir de notre conversion. Il court à nous par les grâces dont il nous prévient, et il nous exauce avant que nous lui adressions notre prière. (*Isa.*, LXV, 24.) Il se jette à notre cou, quand il nous embrasse par les liens de la charité la plus étroite, et il nous donne le baiser de paix ; je veux dire le signe de son amour et de sa bienveillance.

Enfin, notre Évangile nous apprend que ce père, non-seulement fit apporter à son fils sa première robe pour l'en revêtir, un anneau pour son doigt, et des souliers pour mettre à ses pieds ; mais d'ailleurs il fit tuer le veau gras, pour marquer qu'il rétablissait dans tous les droits dont il était déchu. C'est ainsi que le pénitent est rétabli dans les privilèges d'enfant de Dieu, quand sa conversion est sincère et véritable. Le Seigneur le revêt, sinon de la robe d'innocence, au moins du vêtement de la justice qui lui est restituée, en lui donnant la robe nuptiale nécessaire pour assister au festin de l'Époux. (*Matth.*, XXII, 12.) Il lui met un anneau au doigt par l'alliance spirituelle qu'il contracte de nouveau avec son Dieu ; et, enfin, il lui donne des souliers pour mettre à ses pieds, comme un ornement qu'il fallait avoir pour manger l'agneau pascal figuré par le veau gras. Car c'est alors que ce pénitent est en état de manger l'agneau sans tache, c'est-à-dire le corps de Jésus-Christ, dont son péché l'avait séparé, et dont il devient digne de s'approcher par la sincérité de sa pénitence.

Après tant de preuves de la bonté de Dieu, quelles peuvent donc être les raisons des pécheurs pour les empêcher d'y retourner ! Est-ce le plaisir qu'ils trouvent dans le péché ? Mais n'avons-nous pas vu qu'il n'est point capable de nous satisfaire ; et qu'au lieu de nous rassasier, il nous laisse toujours dans la faim et dans le dégoût ? Est-ce la crainte d'en être mal reçus ? Mais ne devons-nous pas être rassurés par les exemples que l'Écriture nous produit de la bonté infinie avec laquelle il reçoit les pécheurs, et par les assurances qu'elle nous donne, qu'il y a plus de joie dans le ciel sur un seul qui fait pénitence, que sur quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence ? (*Luc.*, XV, 7.) Est-ce que nous appréhendons que le péché ayant défigurée en nous l'image du Créateur qui avait été gravée sur nous (*Gen.*, I, 26), il ne nous reconnaisse plus pour sa créature ? Mais quand nous voyons que le père de l'enfant prodigue reconnut de loin son fils, tout changé, tout nu, tout défigurée qu'il était ; pouvons-nous douter qu'il ne reconnaisse l'ouvrage qui est sorti de ses mains, et qui a été fait à sa ressemblance ? Ait-il donc à lui, quelque criminels que nous puissions être, et ne différons pas d'un moment. Car, si nous voulons savoir ce qui a fait le bonheur de l'enfant prodig-

gue, et en quoi il doit être principalement l'objet de notre attention, le voici : c'est qu'aussitôt qu'il eut fait réflexion sur sa misère, il prit le dessein de retourner à son père. *Il faut*, dit-il, *que je me lève, et que j'aille trouver mon père.* Et il exécuta dans le moment la résolution qu'il venait de prendre ; il se leva donc, et s'en vint trouver son père : *Et surgens venit ad patrem.* S'il avait délibéré sur la longueur du chemin qu'il fallait faire, sur les duretés qu'il pouvait essayer de son père, sur la honte qu'il aurait de paraître devant sa famille et ses amis réduit à la mendicité, peut-être n'aurait-il pas eu la force d'exécuter son dessein, et aurait-il fini sa vie dans la misère et la pauvreté. Vous donc qui vous êtes éloignés de Dieu, et qui formez la résolution d'y retourner, vous, dis-je, qui peut-être dans ce moment réfléchissez sur le malheur de votre état, profitez de cette grâce pour mettre votre salut en sûreté. *Si aujourd'hui vous entendez la voix du Seigneur, n'endurcissez pas vos cœurs.* (*Psal.*, XCIV, 8.) Tout est à craindre pour un chrétien qui diffère sa conversion, comme tout est à espérer pour celui qui répond dans le moment à la grâce que Dieu lui offre. Suivons l'exemple de l'enfant prodigue ; levons-nous comme lui, car nous sommes tombés comme lui, et allons à notre Père. Que rien ne vous arrête, dit saint Ambroise : « Craignez-vous d'entendre de sa bouche quelques paroles de dureté ? Il restitue dans son ancienne dignité l'enfant prodigue qui retourne à lui. Avez-vous peur qu'il ne vous condamne à quelque peine ? Il lui donne un baiser pour gage de son amour. Appréhendez-vous quelque reproche de sa part ? Il lui prépare un festin magnifique (83). » Que si nous voulons savoir ce qui fait le sujet de sa joie quand un pécheur retourne à lui, il nous répondra : *Réjouissons-nous, et faisons bonne chère, parce que mon fils était mort, et il est ressuscité ; il était perdu, et il est retrouvé.*

Seigneur, nous avons fait la même faute à votre égard que fit l'enfant prodigue envers son père ; puisque nous avons été assez insensés pour nous éloigner de vous et vous abandonner. Faites que comme lui nous sentions notre misère, et formez en nous le premier désir de retourner à vous. Que cette résolution soit si efficace, qu'elle nous porte à nous lever dans le moment pour vous aller trouver, et que, véritablement touchés de repentir du péché que nous avons commis, nous vous en fassions un aveu sincère, disposés d'ailleurs à tout faire et à tout souffrir pour le réparer. Ce sera ainsi, Seigneur, que nous mériterons de rentrer en grâce avec vous ; et qu'après nous avoir donné le baiser de paix ; vous nous remettrez au rang de vos enfants, pour nous faire devenir un jour *les cohéritiers* de votre gloire. (*Rom.*, VIII, 17.) Ainsi soit-il.

(83) Tu adhuc injuriam metuis, ille restituit dimittatem; tu supplicium vereris, ille osculum de-

fert; tu convicium times, ille adornat convicium. (S. AMBR., in Luc.)

III^e DIMANCHE DE CARÊME.

*Sur l'Évangile selon saint Luc, c. XI,
v. 14-28.*

1. Le possédé aveugle et muet, figure d'un chrétien qui vit dans le péché d'habitude. 2. Ce même possédé dans lequel le démon rentre avec sept autres démons, image d'un chrétien qui est retombé dans son péché.

Quand nous avons expliqué cet Évangile dans les homélies des dimanches de l'année, nous avons suffisamment réfuté, par les paroles de Jésus-Christ même, le mauvais raisonnement de ceux qui assureraient qu'il chassait les démons par Bêelzebuth, prince des démons : ainsi nous n'en parlerons point aujourd'hui; nous nous arrêterons uniquement à cet homme possédé que le Seigneur délivre, et dans lequel le démon rentre une seconde fois. Que si c'est un état terrible que celui d'un possédé à qui le démon a ôté l'usage de la vue et de la parole, c'en est un sans doute encore plus à appréhender, de voir le même homme, après avoir été délivré par la puissance de Dieu, retourner de nouveau sous l'esclavage de l'esprit impur, qui y rentre avec sept autres esprits plus méchants que lui pour s'en assurer à jamais la possession. Or, comme tout ce qui s'est passé dans le corps, soit maladies naturelles ou possessions par le démon, soit guérisons miraculeuses par Jésus-Christ, est, selon saint Jérôme (*in Matth.*), la figure de ce qui se passe dans nos âmes; on peut dire que le possédé de notre Évangile nous représente les deux états les plus dangereux dans lesquels nous puissions tomber : c'est à savoir, l'habitude dans le péché, et la rechute dans le péché; car 1^o ce possédé qui ne voit point, qui n'entend point, est la figure d'un chrétien qui vit dans le péché d'habitude; 2^o ce même homme dans lequel le démon rentre avec sept autres démons, pour ne pouvoir plus en être chassé, est l'image d'un chrétien retombé de nouveau dans son péché. Rien de plus affreux que le péché d'habitude; rien de plus dangereux que la rechute dans le péché. Craignons de vivre dans l'un; appréhendons de mourir dans l'autre. C'est tout le but de notre Évangile, et tout le dessein de cette homélie.

PREMIER POINT.

Jésus chassait un démon qui était muet; et lorsqu'il eut chassé le démon, le muet parla, et tout le peuple fut ravi en admiration.

Quoiqu'il n'y ait point de péché mortel qui ne nous rende les esclaves du démon, on peut assurer cependant que ce n'est que par le péché d'habitude qu'il exerce sur nous un pouvoir absolu. Pierre pécha en reniant son Maître; ce fut un péché de fragilité. Il reconnut aussitôt sa faute, en obtint le pardon par l'amertume de ses larmes (*Matth.*, XXVI, 70-75), et rompit dans le moment même les chaînes

dont le démon l'avait lié. Judas pécha en vendant le Sauveur, mais ce fut une suite de l'habitude qu'il avait contractée par le vol qu'il faisait de l'argent qu'on lui remettait entre les mains. (*Joan.*, XII, 6.) Aussi quoique, touché de son crime, il restituât les trente deniers qu'il avait reçus, il ne put se retirer de l'esclavage du démon qui le tenait captif depuis longtemps, et qui lui fit ajouter à son premier péché le plus grand de tous, qui est celui du désespoir. (*Matth.*, XXVII, 3-5.) Tel est le pouvoir que le démon exerce sur une âme qu'il domine par un péché d'habitude. Saint Marc, en parlant d'un autre possédé, nous dit que *nul homme ne le pouvait dompter* (*Marc.*, V, 4), parce que le démon, qui le tenait en sa puissance, était plus fort que tous les hommes. Saint Matthieu (c. XII, vers. 21) nous assure que celui-ci était aveugle, et saint Luc nous en parle comme d'un muet. C'est à ces trois caractères que nous nous arrêterons, pour donner une vraie horreur du péché d'habitude dont nous avons avancé que ce possédé était la figure (84).

En effet, un chrétien qui depuis plusieurs années croupit dans son péché, et qui ne le quitte jamais véritablement, quoique de temps en temps il fasse de vains efforts pour s'en défaire, est tellement sous la puissance du démon, que cet ennemi le pousse où il veut et le fait agir comme il lui plaît. S'il était lié de chaînes de fer, il pourrait les rompre, comme ce possédé dont parle saint Marc, rompait les siennes; mais il est lié d'une chaîne invisible, que son ennemi lui a forgée ou plutôt qu'il s'est forgée lui-même, et dont nul effort humain ne peut venir à bout, puisque c'est alors qu'il est soumis à la loi du péché. « Qu'est-ce que cette loi du péché, demande saint Augustin (*Confess.*, lib. XVI, cap. 6, n. 5), sinon la force de l'habitude qui vient enlin au point de nous dominer et de nous emporter malgré nous? Or, dit ce grand docteur, c'est une punition que nous avons bien méritée, puisque c'est volontairement que nous sommes soumis à ce tyran. Nous avons pu cent et cent fois rompre nos liens dans le temps qu'à peine étaient-ils formés. Nous leur avons donné celui de se fortifier; il est juste que quand nous le voulons, nous ne puissions plus les briser. » — « Depuis, dit saint Ambroise, que nous nous sommes une fois livrés et assujettis au péché par le consentement que nous y avons donné, le démon s'est acquis un droit d'empire et de domination sur nous (85). » Ainsi, suivant l'expression de notre Évangile, le pécheur d'habitude est sous l'esclavage de cet homme fort, qui, toujours bien armé, garde l'entrée de la maison, et possède en sûreté tout ce qui est en sa puissance. Cet homme fort n'est autre que le démon, fort de notre faiblesse, armé, non de fer, mais de la ruse et de la finesse; veillant toujours, de peur

(84) *Triā ergo signa simul in uno homine perpetrata sunt, cæcus videt, mutus loquitur, possessus a demone liberatur.* (Bed., *in Luc.*, lib. IV.)

(85) *Quia enim mancipavit se per assensum peccato, jure illius dominatur.* (S. AMBROS., *in Epist. ad Rom.*, cap. 7.)

qu'on ne lui ravisse sa proie. Il n'y a que Jésus-Christ qui, plus fort que le démon, peut le surmonter, *enlever ses armes, et partager ses dépouilles*. Et il ne manquerait pas de le faire, si nous avions recours à lui pour lui demander notre délivrance : car c'est lui qui est le vainqueur de la mort et de l'enfer (*Osee, XIII, 14*) ; c'est lui qui nous exhorte de mettre en lui notre confiance, parce qu'il a vaincu le monde (*Joan., XVI, 33*) ; c'est avec lui que nous pouvons tout, comme sans lui nous ne pouvons rien. (*Philipp., IV, 13.*) Mais, hélas ! quand le démon nous a une fois subjugués, nous ne pouvons plus faire le bien que nous voudrions, parce qu'il nous tient enchaînés : « Et c'est, dit saint Jérôme, une peine du péché, de ne pouvoir accomplir le bien que l'on connaît et que l'on doit faire ; mais c'en est encore une plus grande de ne pouvoir même le connaître, et c'est pour nous en ôter la connaissance que cet ennemi nous aveugle par les ténèbres qu'il répand sur nous (86). »

Telle est donc la différence qu'il y a entre les pécheurs d'habitude et les autres pécheurs. Ceux-ci connaissent le mal qu'ils font et le bien qu'ils devraient faire ; ils gémissent de leur état, ils font ce qu'ils peuvent pour en sortir. S'ils tombent dans le péché, ils y sont, pour ainsi dire, entraînés par une malheureuse faiblesse qu'ils détestent de tout leur cœur ; et ils n'ont point de repos qu'ils ne se soient réconciliés avec le Seigneur. C'est de ces pécheurs de fragilité que parle saint Ambroise, quand il dit « que le péché est notre plus grand ennemi. Il nous trouble dans notre repos, dit ce Père ; il nous afflige dans notre santé ; il nous attriste dans notre joie ; il nous inquiète dans notre tranquillité ; il mêle de l'amertume dans notre douceur ; il nous réveille dans notre sommeil (87). » Bonté admirable de notre Dieu, qui nous poursuit quand nous l'abandonnons, et qui cherche à nous dégoûter du péché pour nous forcer à retourner à lui. Mais pour les pécheurs d'habitude, ils ne connaissent point ces troubles ni ces remords salutaires. Frappés d'aveuglement, ils aiment leur aveuglement (88) ; et les yeux fermés, ils marchent avec une entière sécurité sur les bords d'un précipice affreux. Sans vouloir approfondir aucune vérité, ils se font des principes contraires à la religion qu'ils professent, pour tâcher de se rassurer contre ce qu'ils ont de plus terrible à en craindre. Ainsi l'avare et l'usurier se croient en sûreté, parce que la conscience ne leur reproche rien, comme si l'erreur ou l'endurcissement de la conscience pouvait les justifier devant le Seigneur. Si l'en était ainsi, mon Dieu, au lieu de vous demander *votre lumière et votre vérité* (*Psal. XLII, 3*),

et de vous prier de *percer nos chairs de votre crainte* (*Psal. CXVIII, 120*), nous vous prions d'aveugler notre esprit et d'endurcir notre cœur. Le sensuel, qui ne peut se dissimuler son péché, ne laisse pas de trouver le moyen de se tranquilliser, parce qu'il n'est pas dans le dessein d'y mourir ; il se flatte qu'il aura toujours assez de temps pour demander pardon au Seigneur et pour se réconcilier avec lui. Le prodigue, ou celui qui vit dans le faste, s'applaudit d'une infinité d'ouvriers et de marchands qu'il fait vivre ; loin d'avoir quelque scrupule de l'usage qu'il fait de son bien en l'employant comme le mauvais riche, à se traiter tous les jours magnifiquement, et à se vêtir de pourpre et de fin lin (*Luc., XVI, 19*), il se sait bon gré d'avoir tiré de la misère ce grand nombre de domestiques qu'il a à son service. Il appelle charité l'ouvrage même de la cupidité ; et détestant le procédé de l'avare, il se croit d'autant plus homme de bien qu'il y a entre eux plus d'opposition. Que si ces raisons particulières ne sont pas capables de rendre ces pécheurs tout à fait inébranlables contre les témoignages des conciles, des Pères, de l'Écriture, qui les condamnent, ils ont recours à des raisons générales pour se confirmer dans leur erreur. On se dit que Dieu n'a pas fait les hommes pour les damner ; qu'il ignore là-haut ce qui se passe ici-bas ; ou que s'il le sait, il ne s'en met pas tant en peine qu'on voudrait bien le faire croire. On se fait une fausse idée de la bonté de Dieu, contraire à sa justice et injurieuse à sa sainteté. On doute de l'immortalité de l'âme et de l'éternité des peines. En un mot, on s'étonne sur tout, sans pouvoir se fixer à rien, parce qu'on ne peut gagner sur soi, ni dénier la vérité de la religion qui est trop claire, ni d'en suivre les lois, qui sont trop pénibles à la nature. On consentira volontiers à la réprobation de certains pécheurs abominables, dont le nombre est très-petit ; mais on ne peut croire que ceux qu'on appelle les honnêtes gens du siècle, qui n'ont aucun des vices que le monde condamne, puissent avoir le même sort ; c'est-à-dire que, contre la parole de la Vérité incarnée, qui nous assure que *c'est le chemin étroit qui mène à la vie*, on marche en sûreté avec la foule : chacun se prête la main pour se perdre ; et les uns et les autres tâchent de se persuader que *le chemin large*, où marchent les grands et les riches, les savants et les esprits forts, la cour et la ville, les hommes et les femmes du monde, *ne peut mener à la perdition*. (*Matth., VII, 14, 15.*)

Telle est la suite des ténèbres que le démon répand dans l'esprit des pécheurs d'habitude ; et en vérité, sans un aussi grand aveuglement, on ne verrait point des chrétiens s'ériger en juges de leur Juge, sou-

(86) Ex pœna etenim culpa est videre bonum quod agere debeat, tamen implere non posse, et rursum ex graviore pœna culpa est non agere debeat, nec videre. (S. Hieron., in Lament. Jerem., lib. II.)

(87) Gravior adversarius nobis culpa est nos-ra

que sollicitat otiosos, affligit sanos, contristat letos, inquietat placidos, exagitat mites, excitat dormientes. (S. Ambros., in Psal. XXXV.)

(88) Circus eram et excitatem ananiam. (S. Aug., Confess.)

mettre la religion aux faibles lumières de leur esprit, et agir ensuite selon le penchant ou l'intérêt de la passion contre les principes les plus évidents de la raison et de la foi. Mais, parce que la lumière de la vérité perce quelquefois les plus épaisses ténèbres, le démon, qui ne veut pas perdre sa proie, non-seulement aveugle les pécheurs d'habitude, mais encore les rend muets.

Et tel était le possédé de notre Evangile que le Fils de Dieu délivra : *Erat Jesus ejiciens demonium, et illud erat mutum.* — Le Seigneur du haut du ciel entend les pécheurs qui l'invoquent du plus profond de leurs misères. (*Psal. CXXIX, 1.*) *Quand ils crièrent à moi, je les exauçai, et ils furent entendus.* (chap. XXXIII, vers. 3); mais pour en être entendus, il faut lui parler : *Pour en recevoir la rémission de ses péchés et être purifiés de toute iniquité, il faut les lui confesser* (*1 Joan., I, 9.*) Car, dit l'Apôtre, *s'il faut croire de cœur pour retenir la justice, on doit confesser de bouche pour obtenir le salut.* (*Rom., X, 10.*) Or, comme le démon craint que ceux qu'il tient assujettis ne lui échappent, il leur ferme la bouche pour rompre la communication que par la prière la créature peut avoir avec le Créateur; et après leur avoir ôté la honte pour les engager à tomber plus librement dans le péché, il la leur restitue pour les empêcher de la confesser. C'est une honte bien ridicule, dit Tertullien (89), d'en avoir si peu lorsqu'on pêche, et d'en avoir tant lorsqu'il faut demander à Dieu le pardon de son péché. Ainsi un pécheur d'habitude se trouve sous la tyrannie du démon sans être en état d'agir; aveugle, sans connaître le péril qui le menace; muet, sans pouvoir implorer le secours de celui-là seul qui est capable de le délivrer.

Est-il un état plus déplorable que celui-là? En est-il un plus à appréhender? Nous espérons, par la miséricorde de Dieu, qu'il n'en faut pas davantage pour vous empêcher d'y tomber, et que, frappés de crainte et d'horreur, si vous avez le malheur de vous éloigner de votre Dieu par quelque péché de fragilité, vous retourneriez aussitôt à lui par une vraie et sincère contrition. Mais parce que la bonté du Seigneur n'a point de bornes, et que le devoir de ses ministres est de montrer aux plus grands pécheurs la route qu'il faut tenir pour sortir de leurs égarements, et pour retourner à lui; si, dans le temps que nous avons dépeint le funeste état des pécheurs d'habitude, la grâce de Dieu a ébranlé ceux qui s'y trouvent engagés, voici ce qu'ils doivent faire pour s'en tirer.

Il est dit de ce possédé, qui brisait toutes les chaînes dont on le liait, qu'*ayant vu Jésus, il courut aussitôt à lui, et l'adora.* (*Marc., V, 6.*) Pécheur, qui depuis tant d'années croupissez dans l'abîme de vos désordres, tout possédé que vous êtes par le démon, ne désespérez point. S'il arrive que Jésus se fasse

voir à vous, c'est-à-dire si, dans une grande fête, où vous entendez parler des plus augustes mystères de notre religion, vous sentez quelque désir de vous en instruire; si, dans une maladie, où la passion affaiblie, et ne formant plus les nuages qui ont toujours offusqué votre raison, vous apercevez le malheur de votre état; si la mort d'un ami, ou un chagrin cuisant, vous faisant rentrer dans vous-même, vous commencez à voir les choses tout autrement que vous ne les aviez vues jusqu'à présent; si Jésus, en un mot, se fait voir à vous, courez aussitôt à lui, et l'adorez : prosternez-vous devant lui, et poussez un cri du cœur qui aille jusqu'à ses oreilles. De quelque façon que le démon vous possède, le Seigneur vous en délivrera; quoique vous soyez aveugle et muet, il vous guérira si parfaitement, que, dans le moment même, vous commencerez à voir et à parler. (*Math., XII, 22.*) Ou, si vous n'avez pas assez de résolution pour vous jeter ainsi aux pieds de Jésus, comme le possédé de notre Evangile, laissez-vous-y conduire par ceux qui auront la charité de vouloir bien vous y mener. Ne résistez donc pas à ce pasteur zélé qui vous en prie; à cet ami charitable qui vous en sollicite. Ce sera ainsi que, délivré de Babylone pour mettre votre âme en sûreté, vous glorifierez Dieu, (*Jerem., LI, 6*), vous réjouirez les anges (*Luc., XV, 10*), et vous édifierez les hommes. Mais il vous restera encore un écueil qu'il faudra éviter : car si, rentré en grâce avec le Seigneur, vous retombez sous l'esclavage du démon, sachez, comme nous l'apprenons de la fin de notre Evangile, que *ce nouvel état sera pire que le premier.*

DEUXIÈME POINT.

Quand l'esprit impur est sorti d'un homme, il s'en va par des lieux arides, cherchant du repos; et, comme il n'en trouve point, il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti, et, y venant, il la trouve nettoyée. Alors il s'en va, et prend avec lui sept autres esprits plus méchants que lui; en entrant dans cette maison, ils y font leur demeure, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier.

Croyez-vous, dit le saint homme Job, qu'un homme mort puisse revivre de nouveau? (*Job, XIV, 14.*) Mais, ne pourrions-nous pas demander avec le même étonnement, pensez-vous qu'un homme qui a recouvré la vie de la grâce qu'il avait perdue par un péché d'habitude, puisse la perdre une seconde fois? Oui, l'homme mort peut revivre, et c'est un effet de la toute-puissance de Dieu. Et celui qui a recouvré la vie de la grâce peut la perdre, et c'est un effet de la malice de l'homme. Nous avons vu combien est terrible l'état d'un chrétien qui vit dans le péché d'habitude, voyons maintenant combien est dangereux l'état de celui qui retombe dans le péché; et disons, avec notre Evan-

(89) *Næ in verecundia bonus, ad delinquendum expandens frontem, a deprecandum vero subducens.*

(De pavit., c. 10.)

gile, que ce nouvel état est pire que le premier, et qu'il est plus difficile d'en sortir pour trois raisons :

La première, c'est que le péché en devient plus grand, et le pécheur plus punissable. Ce qui fait dire à l'apôtre saint Pierre, en parlant de ceux qui retombent dans le péché : qu'il leur eût été meilleur de n'avoir pas connu la voie de la piété et de la justice, que de retourner en arrière après l'avoir connue. (II Petr., II, 21.) Mais, pour bien juger de l'énormité de ce péché, il suffit de faire réflexion sur l'indignité avec laquelle le Seigneur y est traité. Écoutons ce que Tertullien nous en dit : « On ne peut pas faire un plus grand outrage à Dieu, dit ce Père, lorsque, après avoir renoncé par la pénitence au démon, qui est comme son rival et son ennemi, et l'avoir ainsi assujéti à son véritable Maître, on le relève de nouveau en retombant dans le péché. On devient ensuite sa joie et sa gloire, en sorte que ce méchant, ayant recouvré sa proie, triomphe, en quelque façon, de son Seigneur même. N'est-il pas vrai, ce qui semble dangereux à dire, et ce qu'il faut dire néanmoins pour l'édification des âmes, qu'un tel homme préfère le démon à Dieu, puisqu'il semble qu'ayant été à l'un et à l'autre, il a fait une comparaison des deux ; et qu'après les avoir bien considérés, il a jugé que celui-là était meilleur, auquel il a mieux aimé se donner encore une fois (90). » Ainsi, après avoir voulu satisfaire à Dieu par la pénitence de ses péchés, il satisfait au démon par une autre sorte de pénitence qui détruit la première, et se rend d'autant plus odieux au Seigneur qu'il est plus agréable à son ennemi ; et, en vérité, il fallait que, suivant l'ancienne discipline de l'Eglise, on crût la rechute dans le péché un crime bien énorme, puisqu'on ne recevait point à la pénitence canonique ceux qui en étaient coupables. Ce n'est pas que les Pères ôtassent l'espérance du pardon à ceux qui, selon l'expression de l'Écriture, retournaient à leur vomissement (II Petr., II, 22) ; mais ils ne jugeaient pas qu'on les dût recevoir une seconde fois au remède ecclésiastique dont ils avaient fait si peu de cas. On leur ordonnait de faire en secret une pénitence autant et plus rigoureuse que la première qui leur avait été inutile, de la continuer toute leur vie, et, en y persévérant jusqu'à la mort, d'espérer que Dieu leur ferait miséricorde : « J'ai peine, dit Tertullien, à parler aux fidèles de la seconde, ou plutôt de la dernière espé-

rance qui leur reste, de peur que, leur disant qu'il y a encore un remède pour les péchés après le baptême, ce ne soit leur enseigner qu'ils ont encore du temps pour pécher. Mais à Dieu ne plaise, s'écrie ce Père, que quelqu'un prenne si mal mes paroles, qu'il s'imagine pouvoir encore offenser Dieu, parce qu'il peut encore faire pénitence ; et qu'ainsi la grandeur immense de la divine miséricorde ne serve qu'à irriter les passions, et la témérité des hommes (91). » Gardons-nous bien, à mesure que Dieu augmente sa bonté, d'augmenter notre malice, en l'offensant autant de fois qu'il est prêt à nous pardonner. Hélas ! l'expérience n'a que trop justifié la crainte et l'appréhension des Pères. La facilité du remède est cause que l'on ne craint point assez le mal. « L'espérance de pouvoir racheter nos péchés contribue à augmenter le nombre des pécheurs ; et l'on y retombe plutôt, quand on croit qu'on en obtiendra facilement l'absolution (92). » Comme c'est l'ignorance et la lâcheté des ministres qui ont fait tout le mal, c'est à ceux qui ont autant de lumière que de fermeté à le réparer. Si l'on se conduisait, je ne dis pas selon les règles des Pères des premiers siècles, mais selon les instructions qu'un saint archevêque et un grand cardinal nous a données dans le dernier siècle, on verrait changer la face de l'Eglise, et la vie de la plupart des chrétiens ne serait pas, comme elle est aujourd'hui, un cercle de véritables péchés et de fausses pénitences, qui, après les avoir égarés et étourdis pendant leur vie, ne manquent guère de les faire tomber, à lamort, dans les abîmes éternels.

La seconde raison pour laquelle la rechute est un péché plus dangereux et plus difficile à quitter, c'est que la passion en devient plus forte. Tout le monde convient qu'il est presque au-dessus des forces humaines de vaincre les inclinations naturelles, et nous n'avons guère d'exemple de gens qui, étant nés vifs, soient devenus lents, ou qui d'indolents soient devenus vifs. Or, à force de commettre la même action, il s'en forme une habitude, qui, selon les Pères, est une seconde nature ; et il est d'autant plus difficile de s'en défaire, que souvent c'est par une inclination naturelle que nous sommes portés à contracter cette habitude qui nous entraîne ensuite malgré nous. Pour la surmonter, il faut livrer de grands combats (93), et saint Basile croit qu'il n'est presque pas possible de la vaincre, quand elle est bien enracinée (94). Ce n'est pas que l'habitude

(90) Non leviter in Dominum peccat, qui cum æmulo ejus diabolo pœnitentia renuntiasset, et hoc nomine illum Domino subjecisset, rursus eundem regressu suo erigit, et exultationem ejus seipsum facit, ut deuno malis recuperata præda sua adversus Dominum gaudeat. Nonne, quod dicere quoque periculosum est, sed ad ædificationem proficiendum est, diabolum Domino præponit? Comparationem enim videtur egisse qui utrumque cognoverit, et judicatio pronuntiasse eum meliorem, cujus se rursus esse maluerit. (De pœnit., c. 5.)

(91) Piget secundæ, imo jam ultimæ spei subterreæ mentionem, ne retractantes de resâdo auxilia pœnitentiæ, spatium adhuc delinquendi demonstrare

videamur. Absit ut aliquis ita interpretetur quasi eo sibi etiam nunc pateat ad delinquendum, quia patet ad pœnitendum, et redundantia clementiæ cœlestis libidinem faciat humane tueritatis. Nemo ideo deterior sit quia Deus melior est, toties delinquendo, quoties ignoscitur. (De pœnit., c. 7.)

(92) Crescit multitudo peccantium cum redimendi peccati spes datur, et facile itur ad culpas, ubi est venalis ignoscendum gratia. (Apost., Advers. gentes, lib. VII.)

(93) Vincere consuetudinem dura pugna. (S. Aug., in Psal. I.)

(94) Permostum et conati vix possibile. (Ibid. 5.)

soit invincible, et qu'on ne puisse plus y résister; mais c'est, dit saint Bernard, qu'à force de commettre le mal, on s'y accoutume; de sorte qu'il devient comme nécessaire. Il n'est pas absolument nécessaire, mais il est presque nécessaire: « Et voilà, dit ce Père, ce qui rend cet état si funeste; car si l'habitude ôtait au pécheur toute liberté, il ne pécherait plus; si elle lui laissait toute sa liberté, il pourrait la vaincre; mais il a assez de liberté pour être criminel devant Dieu, et il n'en a pas assez pour se rendre le maître de sa passion. » Car l'habitude prévient l'usage de la raison, et donne à l'âme un penchant si prompt et si fort, qu'on le suit presque toujours, et même avec plaisir. En quoi nous ne pouvons assez déplorer l'aveuglement de ces pécheurs qui se promettent de quitter le péché, quand, étant plus avancés en âge, la passion, selon eux, sera plus faible; quoique l'expérience nous apprenne tous les jours que l'habitude ne fait que la fortifier. Ce qui nous donne lieu de les comparer à un homme qui, arrêté par un ruisseau qu'il rencontre à son chemin, s'aviserait d'en suivre le cours, dans l'espérance qu'il le trouvera plus facile à passer. Au lieu que, par les eaux continuelles qu'il reçoit à mesure qu'il s'éloigne de la source, il se forme, peu à peu, une rivière qui s'enfle et se grossit de plus en plus.

Enfin, la troisième raison qui rend le péché de la rechute plus dangereux, c'est que le pardon en devient plus difficile à obtenir. En effet, la conversion dit essentiellement deux choses: le retour de l'homme vers Dieu, et le retour de Dieu vers l'homme. *Convertissez-vous à moi, et je me convertirai à vous*, dit le Seigneur par la bouche du prophète. (*Jerem.*, XXXI, 18.) Or, rien n'est plus capable d'endurcir le cœur de l'homme pour Dieu, et le cœur de Dieu pour l'homme, que la rechute dans le péché, qui, obligeant Dieu de se retirer du pécheur, met le démon en état d'y rentrer avec sept autres esprits plus méchants que lui, pour ne pouvoir plus en être chassé.

Que l'exemple de Pharaon serve à nous faire comprendre comment, à force de retomber dans le péché, notre cœur s'endurcit tellement que, dans les plus grandes extrémités où nous nous trouvons, nous n'avons plus recours à Dieu. Ce prince, que le Seigneur frappa de différents fléaux pour l'obliger à laisser sortir son peuple de l'Égypte (*Exod.*, IX, 25 seqq.); après y avoir donné son consentement, parce qu'il ne pouvait plus résister à une puissance toute divine, oublia ce qu'il avait promis et poursuivit les Israélites jusqu'au travers de la mer Rouge; et, au lieu qu'à la vue d'un miracle aussi surprenant que celui de deux montagnes d'eau soutenues par leur propre poids, pour en former deux murailles, il devait s'arrêter, et implorer, encore une fois, la miséricorde de Dieu, qui se déclarait si manifestement pour son peuple; aussi aveuglé qu'endurci, il s'engagea dans la route que le Seigneur avait frayée à Israël, et y fut abîmé, avec tout

son armée, par la chute des eaux qui l'accablèrent de toutes parts. (*Exod.*, XIV, 28.) Mais quoi! n'avons-nous pas vu des hommes mourir comme des bêtes, sans nul sentiment de religion, incapables, non-seulement de former un bon désir, même de préférer une bonne parole, maltraitant un pasteur qui leur parle avec zèle et avec force, et, se détournant même, quand on a voulu appliquer sur leurs lèvres l'image de Jésus-Christ attaché en croix? Est-il une preuve plus évidente d'un cœur endurci, qui n'a plus la volonté de retourner à Dieu?

Il est vrai que pour quelque pécheur, qui dans l'extrémité de la vie ne daigne pas avoir recours en la miséricorde de Dieu, il en est plusieurs qui ne laissent pas de faire extérieurement tout ce qui est en eux pour rentrer en grâce auprès de lui. Ils pleurent, ils gémissent, ils embrassent tendrement le crucifix qu'ils demandent eux-mêmes à tout moment. Ils chargent l'autel de présents, et envoient de grandes libéralités aux pauvres et aux hôpitaux. Ce n'est point à nous à porter aucun jugement de ce qui se passe au dedans des autres. *Dieu seul voit le fond du cœur* (*Act.*, I, 24.), et le principe qui le fait agir. Nous disons seulement que tous ces signes de pénitence sont équivoques, et peuvent naître de la nature comme de la grâce. La proximité de la mort et la crainte de l'enfer sont bien capables de causer tous ces mouvements. Ce qui est certain, c'est qu'il ne suffit pas que l'homme seul retourne à Dieu; car il ne peut aller au Fils que le Père ne l'attire. (*Joan.*, VI, 44.) Et si le Seigneur en a retiré sa grâce, tout ce qu'il peut faire sans elle est bien inutile pour lui. À en juger par nos propres lumières, la conversion d'Antiochus était sincère; et cependant l'Esprit-Saint nous déclare que *le méchant ne devait pas obtenir le pardon qu'il demandait*. (*II Mach.*, IX, 13.) Le Seigneur nous a destiné une certaine mesure de grâces, et il y a un péché qu'il a marqué comme le terme de sa miséricorde. Samson se confiant trop sur sa force qui l'avait retiré des plus grands périls, ne les craignait plus: Il n'y a point de liens, disait-il, que je n'aie brisés, je les briserai encore: *Egrediar sicut ante*. Mais il ne savait pas que le Seigneur s'était retiré de lui, et qu'en se retirant de lui il lui avait ôté le secours qui faisait toute sa force: *Nesciens quod recessisset ab eo Dominus*. (*Judic.*, XVI, 10.)

Voilà comme la rechute dans le péché nous précipite dans un abîme dont nous ne pouvons plus nous relever, parce qu'il oblige le Seigneur à nous abandonner, après que nous l'avons abandonné les premiers. On compte toujours sur la bonne volonté que l'on a de recourir à Dieu, et l'on ne songe pas que quand nous y retournerons, il se sera peut-être retiré de nous. (*Conc. Trident.*) Personne ne peut savoir si le péché qu'il commet aujourd'hui n'est pas celui qui doit mettre le sceau à sa réprobation. Cette seule réflexion doit nous faire trembler quand nous sommes prêts de le com-

mettre, et doit nous alarmer sur ceux que nous avons commis ; car, si nous ne devons pas être sans crainte des péchés même qui nous ont été pardonnés (*Eccli.*, V, 5), dans quelle frayeur devons-nous vivre quand nous savons bien que nous sommes dans l'état du péché, et que nous ne pouvons pas savoir si nous aurons jamais et la volonté et la grâce dont nous avons besoin pour en obtenir la rémission ?

De quelques crimes, cependant, que nous soyons coupables, « Rougissons-en de honte ; mais ne désespérons pas de la bonté de Dieu. Si nous sommes tombés, travaillons à nous relever. Un athlète, après avoir été renversé plusieurs fois, ne laisse pas souvent de remporter le prix du combat : agissons seulement avec courage (*Psal.* XXVI, 14), et disons avec le Prophète : *Je commence maintenant à retourner à Dieu* (*Psal.* LXXVI, 11) (95) ; » car, ce serait peu de faire voir aux pécheurs le danger de leur état, si nous ne leur prêtions la main pour leur aider à en sortir. Or, quelque enfoncés qu'ils puissent être dans l'abîme de leurs désordres, nous leur donnons lieu d'espérer de s'en retirer, s'ils veulent faire deux choses.

La première : il faut, pécheurs, sans différer un moment élever vos yeux vers le ciel, et dire avec les apôtres : *Seigneur, sauvez-nous, nous périssons.* (*Matth.*, VIII, 25.) Il faut s'écrier avec le grand saint Augustin : « Jusqu'à quand, Seigneur, serai-je dominé par ma passion ? » Et si vous sentez que votre lâcheté vous porte à remettre à demain la résolution de rompre vos liens, tournez-vous courageusement vers Dieu, et dites-lui, avec ce grand pénitent : « Pourquoi ne sera-ce pas aujourd'hui ? Pourquoi ne sera-ce pas dès maintenant (96) ? » Si des soupirs entrecoupés se mêlent à vos paroles, si des larmes amères sortent en abondance de vos yeux, ne doutez pas que vous ne remportiez la même victoire qu'il remporta, et que vous ne vous trouviez en état de vous écrier : *Seigneur, vous avez rompu mes liens, que ma bouche chante sans cesse des cantiques de louanges.* (*Psal.* CXV, 16.)

Que si nous avons le bonheur de nous voir rentrés en grâce avec notre Dieu, la seconde chose que nous devons faire, afin de nous y conserver, c'est de prendre toutes les précautions nécessaires pour ne retomber jamais dans la servitude du démon. Or, comme nos sens extérieurs et intérieurs sont les portes par où le démon cherche à s'introduire dans nous, il faut *fermer nos yeux* (*Psal.* LXXIII, 24), *mettre à notre bouche une garde de circonspection* (*Psal.* CXLIII, 3), *boucher nos oreilles d'épines* (*Eccli.*, XXVIII, 28), *garder notre cœur avec tout le soin possible.* (*Prov.*, IV, 23.) Et comme il est dit dans l'Écriture qu'après qu'Adam eut été chassé du paradis terrestre,

le Seigneur mit à la porte un chérubin armé d'un glaive de feu (*Gen.*, III, 24) pour l'empêcher d'y rentrer, de même, après avoir chassé le démon de nos âmes, il faut nous poster à la porte de cette maison que le démon appelle *la sienne* armés du bouclier de la foi (*Ephes.*, VI, 16), et du glaive de l'Évangile, pour lui en interdire l'entrée.

Seigneur, c'est à vous à faire en nous ce changement, qui ne peut être opéré que par vous. Commettre le péché, demeurer dans le péché, après avoir chassé le démon, sont des suites de la faiblesse humaine. Mais le vaincre, le terrasser, et en triompher pour toujours, ne peut être que l'effet de votre grâce toute-puissante. Accordez-nous-la, Seigneur, cette grâce qui nous donnera *le vouloir et le faire.* (*Philipp.*, II, 13.) Ce sera elle qui formera dans nos cœurs un désir sincère de voir nos liens brisés, et de nous voir nous-mêmes délivrés de l'esclavage du démon : ce sera elle qui nous donnera la force d'aller à vous, et de faire tout ce qui dépend de nous pour mériter notre réconciliation avec vous. Nous vous la demandons, Seigneur, et pour les pécheurs qui désirent l'obtenir, et pour ceux même qui ne vous la demandent pas. Faites briller votre lumière aux yeux de ces aveugles, qui, comme celui de l'Évangile, souhaitait voir (*Luc*, XVIII, 41), et faites retentir votre voix aux oreilles de ces impies, qui se les bouchent (*Psal.* XXXIII, 5) pour ne point vous entendre ; afin que tous les hommes de la terre célèbrent la grandeur de votre nom, non seulement pendant cette vie passagère, mais encore dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

III. LUNDI DE CAREME.

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. IV, v. 23-30.

1. Les raisons qui ont empêché Jésus Christ de faire des miracles à Nazareth. 2. L'injustice des Nazaréens de le chasser de leur ville, et de le vouloir précipiter. 3. Le juste châtement dont il les punit, en se retirant d'eux, et en les abandonnant.

Jésus-Christ, dont la réputation était déjà très-étendue par l'excellence de sa doctrine, par la grandeur et la multitude de ses miracles, vint de Capharnaüm à Nazareth pour se faire reconnaître dans le lieu où il avait été élevé. Il entra dans la synagogue, et on lui présenta le livre du prophète Isaïe, selon l'usage que l'on observait parmi les Juifs, d'offrir à ceux qui étaient en réputation d'avoir l'intelligence de la loi, un livre de l'Écriture, pour en faire la lecture, et pour en donner l'explication au peuple. La Providence, qui sait rapporter tout à ses fins, permit qu'à l'ouverture du livre se trouvât l'endroit où Isaïe parle si clairement du Messie (chap. LXI, vers. 1), c'est-à-dire, de sa mission et

(95) Erubescit, o anima ! et ne desperes. Cecidisti, resurge ; nam sæpe licet pugil ceciderit, tandem adhuc coronam refert. Viriliter age, et dic : *Nunc capi.* (S. EPIPHAN.)

(96) Domine, usquequo ? quare non modo, quare non hac hora finis iniquitatis mee ? (S. AUGUSTIN, Confess., lib. VIII, cap. 5.)

de ses fonctions. Jésus l'ayant lu, expliqua ce passage, et ajouta, que *c'était aujourd'hui que ce qu'ils venaient d'entendre était accompli. Tous ses auditeurs avaient les yeux arrêtés sur lui, et admiraient les paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche*; mais parce qu'ils l'avaient connu dans son enfance, et qu'ils voyaient sa famille dans la pauvreté et l'abjection, ils ne parurent pas fort disposés à croire toutes les merveilles qu'on disait de lui. Comme le Fils de Dieu, qui lisait dans le fond de leurs cœurs, comprit le désir qu'ils avaient de lui voir opérer quelque miracle extraordinaire, il les prévint, et leur fit entendre les raisons qui l'empêchaient de faire dans son pays les prodiges qu'il faisait ailleurs. Ils s'en irritèrent contre lui, et en vinrent jusqu'à cet excès de cruauté de le chasser de la ville, et de le mener sur la pointe d'une montagne pour le précipiter; mais, afin de leur ôter l'occasion de commettre un si grand crime, il se déroba à leurs yeux, et se retira. Ainsi cet Evangile va nous fournir la matière de trois grandes instructions. Dans la première, nous verrons quelles sont les raisons que Jésus-Christ apporte pour ne pas faire à Nazareth d'aussi grandes choses qu'il en avait fait à Capharnaüm. Dans la seconde, quelle était l'injustice et l'aveuglement des Nazaréens de le chasser de leur ville, et de vouloir le précipiter. Et dans la troisième, quel fut le châtement dont il les punit, en se retirant d'eux pour n'y jamais revenir. C'est tout le sujet de cet Evangile, et le partage de cette homélie.

PREMIER POINT.

Alors Jésus leur dit : Sans doute que vous m'appliquerez ce proverbe : Médecin, guérissez-vous vous-même; et que vous me direz : Faites ici d'aussi grandes choses que nous avons oui dire que vous en avez fait à Capharnaüm. Mais je vous assure, ajouta-t-il, qu'aucun prophète n'est bien reçu en son pays. Je vous dis en vérité, qu'il y avait plusieurs veuves en Israël du temps d'Elie, lorsque le ciel fut fermé durant trois ans et six mois, et qu'il y eut une si grande famine dans toute la terre; et néanmoins Elie ne fut envoyé chez aucune d'elles, mais chez une femme veuve de Sarepta, dans le pays des Sidoniens. Il y avait de même beaucoup de lépreux en Israël du temps du prophète Elisée : et néanmoins nul d'entre eux ne fut guéri, mais seulement Naaman, qui était de Syrie.

Que Jésus-Christ entraînât bien dans la pensée et le cœur de ceux de Nazareth, quand, en prévenant ce qu'ils avaient dessein de lui dire, il leur adressa ces paroles : *Sans doute que vous m'appliquerez ce proverbe : Médecin, guérissez-vous vous-même; et que vous me direz : Faites ici d'aussi grandes*

choses que nous avons oui dire que vous en avez fait à Capharnaüm. Car ils ne croyaient point tout ce qui se publiait de Jésus de Nazareth. « Ainsi, dit un Père, c'est comme s'ils lui avaient dit par une espèce d'ironie : Si vous êtes un si grand médecin que vous guérissiez les malades, que vous purifiiez les lépreux, que vous rendiez la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, l'usage de la parole aux muets : *Guérissez-vous vous-même.* C'est-à-dire, guérissez vos proches, vos concitoyens, vos voisins, et faites que votre patrie soit témoin des grandes choses qu'on assure que vous avez faites à Capharnaüm (97). » Appliquons-nous à la réponse du Fils de Dieu; et dans les deux parties qu'elle renferme, nous y trouverons la matière de deux grandes instructions.

La première qu'il nous donne (S. CHRYS., hom. 48 in Matth.) dans cet Evangile, c'est que dans les miracles qu'il a faits, *il n'a jamais cherché sa propre gloire* (Joan., VIII, 50), mais le bien et l'avantage qui devait en revenir aux hommes. Et c'est ce qu'il nous fait entendre par ces paroles : *Sans doute m'appliquerez-vous ce proverbe : Médecin, guérissez-vous vous-même : mais je vous assure, ajouta-t-il, qu'aucun prophète n'est bien reçu en son pays.* « En effet, dit un Père, c'est comme s'il leur disait : Je ne fais point de miracles pour mes concitoyens, comme vous semblez le désirer, je ne guéris point ceux de mon pays, parce qu'on y est indisposé contre moi, que je n'y trouve point de foi, et que mes proches ne croient point en moi comme les étrangers y croient (98). » Voilà donc pourquoi le Seigneur ne fit point à Nazareth d'aussi grandes choses qu'il en avait fait à Capharnaüm : c'est que *nul prophète n'étant bien reçu en son pays*, les mêmes prodiges qu'il y aurait opérés n'auraient pas produit les mêmes effets qu'ils ont produits ailleurs; et qu'il n'en a jamais fait que pour l'avantage de ceux qui en ont été, ou les sujets, ou les témoins. Aussi saint Matthieu (ch. XIII, vers. 58), et saint Marc (chap. VI, vers. 5), nous disent qu'il n'y put faire de miracles, à cause de leur incrédulité. Non que la puissance manquât de sa part, mais parce que la disposition pour en profiter manquait entièrement de la leur : *Et non poterat ibi virtutem ullam facere, propter incredulitatem illorum.*

Si cet officier dont il est parlé dans saint Jean, demande au Sauveur la guérison de son fils, il la lui accorde aussitôt, parce que cette guérison miraculeuse devait produire la foi du père, et celle de toute sa maison. (Joan., IV, 49-53.) Si au contraire, les Pharisiens lui demandent *un prodige dans le ciel* (Matth., XII, 38), il le leur refuse, parce qu'ils ne le demandent que pour contenter une vaine curiosité, et

(97) Tale est ac si dicerent : Si medicus es, si infirmos curare, et languores pellere potes, cura prius te ipsum, cura carnem tuam, parentes scilicet, vicinos, propinquos : et ea quæ in Capharnaüm te fecisse audivimus, fac et hic in patria tua, ut nos

videamus. (TIT. Bostr., Ep. in id Evang.)

(98) Ideo, inquit, non curo patriam meam, quia ei acceptus non sum, quia fidem in ea non invenio, et quia mihi, sicut cæteri, non credit patria mea. (Ibid., *ibid.*)

qu'ils n'étaient pas disposés à en croire davantage en lui. De même, s'il ne fait pas pour ceux de Nazareth des miracles tels qu'il en avait fait ailleurs : « C'est, dit saint Chrysostome (hom. 48, in *Matth.*), qu'ils n'auraient servi qu'à les irriter de nouveau contre lui, et à attirer sur eux une plus grande condamnation. »

Jésus-Christ qui n'a fait de miracles que pour l'utilité des autres, et jamais pour sa propre gloire, nous apprend à nous, qui avons l'honneur d'être les ministres de sa parole, ou de ses sacrements, à n'avoir en vue dans les fonctions de notre ministère que le bien et l'avantage du prochain. Voilà le seul esprit qui doit nous animer dans toutes nos actions, de peur qu'un jour nous ne soyons traités, ou comme des mercenaires (*Joan*, X, 12.), si c'est l'intérêt qui nous a fait agir, ou comme des Pharisiens, qui, ayant reçu leur récompense dans ce monde (*Matth.*, VI, 2), n'ont rien à prétendre pour l'autre, si la vaine gloire a été le principe de tout le bien que nous avons fait. Jetons donc les yeux sur celui qui étant proposé à tous les chrétiens pour modèle, doit être copié plus fidèlement par ses ministres, et comprenons bien que les prêtres, les docteurs, les pasteurs, étant ce qu'ils sont, non pour eux, mais pour autrui; ce sont des prévaricateurs de leur ministère, dès qu'ils s'acquittent de leurs fonctions par une autre vue que celle de la gloire de Dieu, et de l'utilité du prochain.

La seconde instruction que Jésus-Christ nous donne dans cet Evangile, c'est qu'étant le maître de ses grâces, il les répand sur ceux qu'il lui plaît, sans agir par aucun des motifs qui déterminent les hommes à faire du bien aux uns plutôt qu'aux autres; et c'est ce qu'il faut entendre par les deux exemples qu'il cite de l'Ancien Testament, pour faire voir que ce n'est pas une conduite nouvelle de ne faire point pour les siens les mêmes choses que l'on fait pour les étrangers, puisqu'en plusieurs occasions les étrangers ont été traités plus favorablement que ceux mêmes du pays. Car quand il leur dit : qu'il y avait beaucoup de veuves en Israël au temps d'Elie, et que cependant ce prophète ne fut envoyé à aucune d'entr'elles, mais seulement à une femme veuve de Sarepta dans le pays des Sidoniens; qu'il y avait plusieurs lépreux en Israël au temps d'Elisée, et que néanmoins nul d'entre eux ne fut guéri, mais seulement Naaman, qui était de Syrie : n'est-ce pas faire entendre à ceux de Nazareth qu'il en usait comme en avaient usé ces prophètes; et que s'il ne faisait pas dans son pays les merveilles qu'il avait opérées ailleurs, « c'est qu'il considérait, non le pays, mais le cœur de l'homme, pour le guérir, et que sa grâce n'est pas comme un droit qui est dû à la nature, mais au présent du Ciel, qui doit être l'objet et le prix de nos désirs (99). »

Or, cet esprit de Dieu, qui souffle où il lui

plaît (*Joan.*, III, 8), sans que nous puissions jamais savoir si nous sommes dignes d'amour ou de haine (*Ecclesi.*, IX, 1), doit engager les plus grands saints à opérer leur salut avec frayeur et tremblement. (*Philipp.*, II, 12.) Car en voyant Jésus-Christ qui ne fait point de miracles dans sa patrie, n'est-ce pas de quoi faire trembler les plus gens de bien, qui doivent comprendre que sa grâce est tellement gratuite, qu'ils ne peuvent se flatter d'en être plus dignes que les plus grands pécheurs, et qu'ils se rendraient indignes de la recevoir dès qu'ils croiraient la mériter par quelque endroit qui serait en eux. Vous donc qui êtes les saints du Seigneur, craignez-le (*Psal.* XXXIII, 19); et, persuadés que tout le bien qui est en vous vient de sa pure libéralité, soyez toujours à son égard dans une dépendance entière et une parfaite reconnaissance. Pour conserver sa grâce, et même pour en recevoir une plus grande plénitude, imitez cette sainte veuve de Sarepta (*III Reg.*, XVII, 9 seqq.), exercez l'hospitalité envers les prophètes, partagez le peu que vous avez des biens de la fortune avec ceux qui en sont entièrement dépourvus; il vous arrivera comme à elle, que l'amour de Dieu, figuré par son huile, ne vous manquera jamais, et que pour la récompense de votre charité, vous recevrez une surabondance des biens temporels et spirituels. Que si nous avons le malheur d'être tombés dans quelque péché, dont la lèpre était la figure, allons comme Naaman (*IV Reg.*, V) nous laver dans le Jourdain; ayons recours aux eaux salutaires de la pénitence; baignons-nous dans nos propres larmes; arrosons-en notre lit (*Psal.* VI, 7); mêlons-les avec le breuvage dont nous usons (*Psal.* CI, 10); et il arrivera que comme ce lépreux, après s'être baigné sept fois dans le Jourdain, en sorti avec une chair aussi saine que celle d'un enfant, nous retrouverons de même cette santé, ou cette innocence de l'âme que le péché nous avait fait perdre : et que d'impurs que nous étions, nous deviendrons plus blancs que la neige la plus blanche (*Psal.* L, 9.) C'est ainsi que tout ce qui est écrit est écrit pour notre instruction (*Rom.*, XV, 4); c'est ainsi qu'en lisant l'Evangile de ce jour, nous pouvons profiter des raisons que le Seigneur a eues de ne pas faire dans Nazareth d'aussi grandes choses qu'il avait faites à Capharnaüm. Mais voyons quelle fut envers lui l'injustice des Nazaréens, de le chasser de leur ville, et de le faire monter sur la pointe de la montagne pour le précipiter.

DEUXIÈME POINT.

Tous ceux de la synagogue l'entendant parler de la sorte, furent remplis de colère, et se levant, ils le chassèrent hors de leur ville, et le menèrent jusque sur la pointe de la montagne, sur laquelle elle était bâtie, pour le précipiter.

« Le nuage le plus épais ne nous cache pas si bien le ciel; la nuit même la plus obscure

(99) Voluntas est medicina, non gentis, et divinum munus votis eligitur, non naturæ jure defertur. (S. ANDROS., in *Luc.*)

ne nous dérobe pas si absolument la lumière du jour, que l'envie obscurcit et aveugle l'esprit (1). » En effet, il falloit que cette passion aveuglât entièrement les Nazaréens pour les faire agir d'une manière si fort opposée au bon sens. Ils admirent les merveilles qui sortent de la bouche de Jésus; ils en sont saisis d'étonnement; ils ont ouï parler de la grandeur de ses prodiges; ils se demandent avec surprise : *D'où lui sont venues cette sagesse, et cette puissance de faire des miracles ?* (*Matth.*, XIII, 54.) Mais, parce qu'ils connaissent son père, sa mère, ses frères, et ses sœurs, c'est-à-dire ses parents, ils en prennent un sujet de scandale, au lieu que cet extérieur même qui les portait à le mépriser, devait contribuer à leur faire découvrir ce qui était caché en lui, puisqu'il était naturel de penser qu'il ne pouvait avoir que d'en haut ce que l'éducation ne lui avait pas donné. Disons d'ailleurs avec saint Chrysostome (hom. 43, *in Matth.*), que comme dans les siècles précédents, ils avaient les exemples d'un David (*I Reg.*, XVII, 15), d'un Amos (*Amos*, I, 1), d'un Moïse (*Exod.*, III, 1), et de tant d'autres, qui étant nés de parents d'une race obscure, s'étaient par eux-mêmes rendus très-célèbres; ils devaient conclure de ce que Jésus faisait de si grandes choses, *n'étant que le fils d'un charpentier* (*Matth.*, XIII, 55), qu'il falloit nécessairement qu'une si grande sagesse, et une puissance si admirable fussent l'effet de l'esprit de Dieu qui agissait en lui. Et par conséquent, bien loin de le traiter avec mépris, ils devaient lui rendre l'honneur et le respect qu'il méritait; à moins qu'ils ne fussent persuadés, ou que Dieu ne fait point part de ses dons extraordinaires à ceux qui sont nés dans l'abjection, ou que s'il les leur communique, ils deviennent méprisables dans eux par la bassesse de leur origine.

Que si l'envie aveugla tellement les Nazaréens sur la personne de Jésus-Christ, « qu'au lieu de juger de lui par sa doctrine et par ses miracles, ils jugèrent plutôt de ses miracles, et de sa doctrine, par ce qu'il avait de commun avec les autres hommes (S. HILAR., *in Matth.*); » ce fut ce qu'il leur dit qui les irrita contre lui, et les transporta de fureur jusqu'à oser attenter à sa vie. Car, comprenant par son discours qu'il ne les jugeait pas dignes d'être les témoins de ses miracles, parce que leur incrédulité les mettait hors d'état d'en profiter, ils entrèrent dans une si grande indignation contre lui, que se levant tout d'un coup, ils le chassèrent hors de leur ville, et le menèrent jusque sur la pointe de la montagne pour le précipiter : en cela plus cruels qu'Hérode qui s'en moqua seulement (*Luc.*, XVIII, 11), et même que le démon, qui l'ayant transporté sur le pinacle du temple, se contenta de lui conseiller de se précipiter du haut en bas. (*Matth.*, IV, 5, 6.) D'où il s'en suit, que si l'envie de voir Jésus de Nazareth dans une si haute réputation pour sa doctrine et ses miracles, aveugla l'esprit des Nazaréens, la

colère ne s'empara de leur cœur, que parce qu'il leur disait une vérité qui les reprenait. (S. AUG. *Confess.*, lib. X, cap. 15.)

Voulons-nous nous précautionner contre une injustice pareille à celle du peuple de Nazareth, demandons à Dieu deux choses. La première, de nous préserver des mouvements de l'envie. Comme cette passion est la plus basse de toutes, personne ne s'en croit coupable, quoique cependant elle soit plus générale qu'on ne pense, et que souvent on l'aperçoive visiblement dans ceux mêmes qui s'en croient les plus exempts. Combien d'exemples pourrions-nous produire pour prouver que dans tous les temps elle a infecté de son venin les cœurs de la plupart des hommes. C'est l'envie, dit saint Chrysostome (hom. 40, *in Matth.*), qui a fait le démon ce qu'il est, et qui lui a donné le nom de calomniateur? C'est l'envie qui a rendu Caïn le meurtrier de son frère (*Gen.*, IV, 8) et Esau le persécuteur du sien (*Gen.*, XXVII, 41); qui a irrité Laban contre Jacob (*Gen.*, XXXI, 23), et les enfants de Jacob contre leur frère Joseph (*Gen.*, XXXVII, 50); qui a soulevé Coré, Dathan et Abiron contre Moïse (*Num.*, XVI, 2), et a fait murmurer contre lui Aaron son frère, et Marie sa sœur (*Num.*, XII, 11). Que faire donc pour nous en préserver? Dès que nous apercevons en nous les premières impressions de l'envie; ce qui se fait sentir par le chagrin que nous avons, ou du bien qui arrive à autrui, ou de l'élevation glorieuse d'un compatriote (car l'envie s'attache beaucoup plus aux proches, et aux amis, qu'à ceux qui sont étrangers) : dès lors, dis-je, que nous nous apercevons que cette passion indigne s'empare de notre cœur; au lieu de faire en sorte de nous la cacher, détestons-la; et pour l'empêcher de faire en nous de plus grands progrès, représentons-nous qu'elle est de toutes les passions la plus lâche et la plus honteuse : celle qui cause un tourment plus sensible et plus cuisant; celle, en un mot, qui est la plus capable de nous mener aux plus grands crimes. Pensons d'ailleurs que c'est notre orgueil qui cause notre envie. Car comme l'orgueil nous représente toujours à nous-mêmes avec des qualités infiniment supérieures à celles des autres, nous ne pouvons voir sans envie que ceux que nous estimons moins que nous soient plus élevés que nous; et par conséquent, pour détruire notre envie, il faut remonter à sa source, reconnaître que notre orgueil est mal fondé, et réformer les sentiments que nous avons, et de nous et d'autrui : mais, parce que nous ne pouvons rien sans la grâce de Dieu, demandons-lui ardemment de répandre son amour dans nos cœurs; puisque si la charité s'en empare une fois, l'orgueil et l'envie en seront chassés pour toujours.

Mais comme ce qui irrita le plus les Nazaréens contre Jésus-Christ, ce fut le discours qu'il leur tint, par lequel il leur fit compren-

(1) Non sic nub s cœlum, nov diem, solem caligo, quomodo mentem excat et tenebrat invidia (S. PETR. CHRYS. C., serm. 148.)

ore que leur incrédulité le rendait indigne de voir ses miracles; la seconde chose que nous devons demander à Dieu, pour nous empêcher de tomber dans une pareille injustice, c'est de nous donner du goût pour la vérité, et de nous la faire aimer, quand même elle nous reprend. Car s'élever contre elle, lorsqu'elle nous représente à nous-mêmes tels que nous sommes, n'est-ce pas être aussi déraisonnables que celui qu'on verrait s'emporter contre un miroir qui lui ferait voir sa difformité? Quelque injuste cependant que paraisse ce procédé, il n'en est pas moins commun; et l'expérience ne nous apprend-elle pas tous les jours qu'il suffit de reprendre quelqu'un pour l'indisposer contre nous? Mais quand c'est Dieu même qui nous reprend, comme il reprit les Nazaréens pour leur ouvrir les yeux sur sa divinité, soit qu'il le fasse de vive voix par le ministère de ses pasteurs, soit qu'il nous envoie des châtiements salutaires pour nous faire revenir à lui; et qu'au lieu de répondre à ses desseins nous nous soulevons, et nous nous irritons contre lui, comprenons bien que rien n'égalé notre péché, et notre injustice. C'est alors que coupables du même crime que ceux de Nazareth, nous devons appréhender la punition, et craindre que le Seigneur, voyant que sa visite et ses grâces ne servent qu'à nous rendre plus méchants, ne s'éloigne de nous, et ne nous abandonne pour toujours.

TROISIÈME POINT.

Mais il passa au milieu d'eux et se retira.

Rien ne prouve mieux la divinité du Fils de Dieu que de voir qu'il donne sa vie quand il le veut; mais que quand il ne le veut pas, ses ennemis tentent inutilement de l'arrêter pour la lui ravir. Car il en faut conclure que quand on le prend, c'est un effet de sa volonté, et que quand il échappe à ceux qui veulent le prendre, c'est un effet de sa puissance absolue (2). Lorsque *son heure sera venue* (Joan., II, 4), il ira lui-même au devant d'eux; mais avant ce temps, en vain emploieront-ils la ruse ou la force pour se saisir de lui; maître absolu de sa vie, comme de celle des autres, il aura toujours le pouvoir de s'échapper de leurs mains. C'est ce qui paraît évident dans l'Evangile de ce jour : ceux de Nazareth, indignés contre lui du reproche qu'il leur faisait en public, *se lèvent tout transportés de colère, le chassent hors de leur ville et le mènent sur la pointe de la montagne pour le précipiter.* Mais il passe au milieu d'eux et se retire sans qu'ils puissent l'arrêter, soit que tout d'un coup il devienne invisible à leurs yeux, soit qu'ils deviennent eux-mêmes immobiles, sans pouvoir se servir de leurs mains pour se saisir de lui. En

quoi sa bonté ne paraît pas moins que sa puissance, puisque par là il les empêche de se rendre coupables du plus grand de tous les crimes : mais en quoi aussi sa justice se fait voir dans tout son jour, puisqu'il ne pouvait punir plus sévèrement *les siens qui ne l'ont pas reçu dans sa patrie, où il était venu* (Joan., I, 2), que d'en sortir pour n'y revenir jamais. Voilà sans doute le plus grand châtiement dont le Seigneur puisse punir ceux qui ne profitent pas de ses grâces. Nous avons fait voir depuis peu de jours ce qu'on doit craindre quand on en abuse, et dans quel abîme on se précipite. Mais comme ce malheur, tout terrible qu'il est, ne laisse pas d'arriver par différentes causes, nous ne manquerons jamais, dès que l'occasion s'en présentera, de les faire remarquer et d'en montrer les suites et les conséquences, pour faire craindre ce qu'on ne peut jamais assez appréhender. Dieu se retire de nous et nous abandonne quand nous étouffons les bons mouvements ou les remords qu'il nous donne; quand nous abusons des biens dont il nous comble dans la prospérité ou que nous ne faisons pas un bon usage des maux qu'il nous envoie dans l'adversité; quand nous sommes sourds à sa voix qui nous appelle, ou insensibles aux remontrances qu'il nous fait; en un mot, quand nous ne profitons point de toutes ses grâces, qui se diversifient en tant de façons. (I Petr., IV, 10.) C'est ainsi que nous forçons Dieu à se retirer de nous et à nous abandonner. Or, qui peut dire, qui peut même concevoir quel est le déplorable état d'un chrétien abandonné de son Dieu? *Malheur à celui dont je me retirerai*, dit le Seigneur par la bouche d'un prophète. (Osee, IX, 12.) Les Nazaréens ont eu ce sort funeste; et fasse le Ciel que nous ne l'ayons pas! puisque être abandonné de Dieu, c'est être dans l'aveuglement et aimer son aveuglement (S. Aug., *Confess.*); c'est être plus endurci que Pharaon sans connaître son endurcissement (Exod., VII, 13); c'est vivre tranquillement dans son péché, *comme le vin se repose sur la lie* (Jerem., XLVIII, 11); « c'est, dit saint Bernard, ne craindre point les menaces et résister aux fléaux qui nous accablent; c'est être sans crainte pour les plus grands dangers, sans honte pour commettre ce qu'il y a de plus honteux, inhumain envers les hommes, téméraire envers Dieu : c'est, en un mot, oublier le passé, négliger le présent, ne point se précautionner contre l'avenir (3). » Peut-on imaginer un état plus à appréhender que celui-là? Mais en vérité si les Nazaréens y sont tombés et se sont rendus indignes du salut, faut-il s'en étonner après que nous voyons qu'ils ont chassé le Sauveur de leur pays (4)? »

C'est ce qui nous arrivera infailliblement,

(2) Quando vult capitur, quando vult elabatur; vides igitur, et hic divinitatis esse quod non captus est, et illic voluntatis esse quod captus est. (S. AMBR., in Luc.)

(3) Minus non cedit, flagellis duratur, inverecundus ad turpia, inhumanus ad humana, temerarius

ad divina, præteritorum obliviscens, præsentia negligens, futura non prævidens. (S. BERN., De consid., cap. 1.)

(4) Nec salutem merentur qui Salvatorem pellunt de finibus suis. (BEDA, in Luc.)

si nous sommes assez malheureux pour le chasser de nos cœurs ; car il ne nous abandonne point que nous ne l'ayons abandonné les premiers (5) ; il ne sort point de nos âmes quand il y habite par sa grâce, que nous ne l'en fassions sortir par le péché ; mais quand il en est une fois sorti, qui peut dire s'il y reviendra jamais et s'il ne nous abandonnera point pour toujours ? Profitons du malheur des Nazaréens ; et si nous sommes si heureux que le Seigneur fasse retentir sa voix dans notre cœur, comme il le fit dans leur synagogue, quoi que ce soit qu'il demande de nous, fût-ce la chose la plus opposée à notre inclination, au lieu de nous emporter contre lui et le forcer ainsi à se retirer de nous, soyons dociles à ce qu'il nous demande et pratiquons avec exactitude ce qu'il nous ordonne de faire ; ce sera ainsi que, bien loin de nous abandonner, il restera avec nous pour nous conduire dans nos voies, pour nous défendre contre nos ennemis, pour nous soutenir dans toutes sortes de dangers et de tentations, pour nous remplir enfin de ses grâces et nous combler de ses bénédictions.

Seigneur, donnez-nous une si grande horreur du crime que les Nazaréens ont commis à votre égard, en vous chassant de leur ville et en vous obligeant de vous retirer d'eux, que nous ne soyons jamais capables de le commettre, et pour nous préserver d'un malheur pareil à celui qu'ils se sont attiré, faites que nous vous disions avec le même zèle et le même empressement que les disciples d'Emmaüs : *Demeurez avec nous, Seigneur, parce qu'il se fait tard et que le jour est déjà sur son déclin.* (Luc., XXIV, 29.) *Demeurez avec nous, dans ce temps de nuage et d'obscurité, dont nous sommes tout environnés, pour nous éclairer dans nos ténèbres et dans l'ombre de la mort, où nous sommes assis.* (Luc., I, 79.) L'ignorance et le péché ont répandu dans nous des nuages si épais que nous ne pouvons manquer de tomber dans l'aveuglement dont vous nous menacez (Joan., XII, 35), si nous sommes assez malheureux pour vous perdre de vue. *Demeurez donc avec nous, Seigneur, vous qui êtes le Soleil de justice* (Malach., IV, 2), afin que nous marchions toujours ici-bas à la faveur de votre divine lumière, jusqu'à ce que nous soyons arrivés au grand jour de la bienheureuse éternité. (II Petr., III, 18.) Ainsi soit-il.

III. MARDI DE CARÊME.

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. XVIII, v. 15-22.

1. Ce que l'on doit faire pour engager ceux à qui l'on fait la correction à rentrer dans leur devoir.
2. Ce que doivent craindre ceux à qui on la fait, s'ils n'y rentrent pas.

Comme Jésus-Christ avait parlé avec force contre ceux qui scandalisent leurs frères, et qu'il les avait épouvantés par de terribles

menaces, il empêche ici, dit saint Chrysostôme (Hom. 61, in *Matth.*), que ceux que l'on scandalise et qui croiraient que toute la faute retomberait sur les auteurs du scandale, ne tombent eux-mêmes dans un autre mal, en prétendant que c'est à leurs frères à réparer l'injure qu'ils en ont reçue. Voilà tout le but de notre évangile et les deux grands biens que doit produire la correction fraternelle qui en fait tout le sujet. « Nous avons perdu notre frère, et notre frère avait perdu son âme ; mais si nous le reprenons avec la charité qui nous est recommandée dans cet évangile, nous gagnerons notre frère, et notre frère se retrouvera. » Ainsi, pour instruire tout à la fois et celui qui fait la correction et celui qui la reçoit, afin que l'un la fasse suivant toutes les règles qui doivent la rendre efficace, et de peur que l'autre ne se rende coupable d'un nouveau crime, en persistant dans son opiniâtreté, voyons deux choses : La première, ce que nous devons faire pour porter ceux à qui nous faisons la correction à rentrer dans leur devoir ; la seconde, ce que doivent craindre ceux à qui on la fait, s'ils n'y rentrent pas. Ce sont les deux parties de cette homélie et tout le sujet de cet évangile.

PREMIER POINT.

Que si votre frère a péché contre vous, allez lui représenter sa faute en particulier entre vous et lui. S'il vous écoute, vous aurez gagné votre frère ; mais s'il ne vous écoute point, prenez encore avec vous une ou deux personnes, afin que tout soit confirmé par l'autorité de deux ou trois témoins. Que s'il ne les écoute pas non plus, dites-le à l'Eglise.

Il n'y a peut-être point d'évangile où l'esprit du christianisme se fasse mieux sentir que dans celui-ci, puisqu'il n'y en a point qui nous fasse mieux connaître l'obligation de ce second précepte, semblable au premier : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même.* (Matth., XXII, 39.) Jésus-Christ, dit saint Chrysostôme, avait bien dit à tous les chrétiens en la personne de ses disciples : *Si, lorsque vous présentez votre don à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque sujet de se plaindre de vous, laissez votre don à l'autel et allez auparavant vous réconcilier avec votre frère.* (Matth., V, 23.) « Mais en ce cas remarquons que c'est celui qui a fait l'offense qu'il envoie à celui qui a été offensé ; ici, au contraire, il veut que celui-là même qui a reçu l'injure aille trouver celui qui la lui a faite (6) : » *Que si votre frère a péché contre vous, allez lui représenter sa faute en particulier entre vous et lui.* Il est vrai qu'il y va pour le corriger. « Mais, dit encore saint Chrysostôme, ce n'est pas pour lui parler avec aigreur ou bien pour lui faire des reproches ; c'est uniquement pour lui représenter sa faute avec charité, et pour l'engager à la reconnaître, afin qu'il en obtienne de Dieu le

(5) Non deserit quin deseratur. (Conc. Trident.)

(6) Tum ipsum qui offendit ad eum qui offensus fuerat mittens ; tum ipsum qui passus est in iuriam

remittere proximo peccata jubens. (S. CHRYS., hom. 62, in *Matth.*)

pardon, que de son côté il lui accorde de tout son cœur (7). » Plus inquiet du salut de son frère qu'ému de l'injure qu'il en a reçue, il va seul le trouver pour lui épargner la honte qu'on lui causerait si on faisait connaître sa faute en compagnie, et il emploie un zèle plein de douceur pour l'engager à s'en repentir (8). Ah! chrétiens, pourrions-nous refuser grâce à un homme qui nous aurait offensés et qui nous la demanderait avec des manières si engageantes? Comment donc la refuserions-nous à celui que nous avons offensé et qui nous fait voir une charité si généreuse? Or, c'est ainsi que nous en usions, si véritablement nous aimions notre prochain comme nous-mêmes. (*Matth.* XIX, 19.) Car, comme les biens spirituels sont d'un ordre plus élevé que les temporels et doivent leur être préférés, pour assurer son salut nous sacrifierions tous les maux que nous en aurions reçus; et dans une sainte inquiétude où nous serions de l'état de son âme, sans songer aux sujets que nous aurions de nous plaindre de lui, nous irions le trouver et nous ferions tout ce qui serait en nous pour l'engager à reconnaître sa faute. Jésus-Christ nous apprend que *s'il nous écoute, nous le gagnerons*; c'est-à-dire que nous gagnerons son âme, qui a été rachetée par le sang du Fils de Dieu; et « en procurant le salut de notre frère, dit saint Jérôme, nous aurons l'avantage d'opérer le nôtre en même temps (9). »

Que si nous sommes obligés de prendre ces sages tempéraments quand il est question de faire connaître sa faute à notre frère qui nous a offensé, nous ne devons pas moins employer toutes les adresses d'une charité industrieuse quand il faut reprendre des pécheurs pour les faire rentrer dans leur devoir. C'est alors que si le silence nous rendait criminels devant Dieu parce que notre fonction ou notre ministère nous oblige à parler, nous devons faire en sorte que la prudence chrétienne nous inspire des paroles propres à toucher les cœurs et nullement capables d'irriter les esprits. Alors, il faut envelopper sous une parabole mystérieuse ce qu'on ne peut dire simplement sans trop de dureté. C'est ainsi que Nathan parla à un roi coupable de deux grands crimes, et l'engagea à porter contre lui-même le même arrêt qu'il avait prononcé contre un autre. (*II Reg.*, XII, 13 seqq.) Il faut prendre son temps, et, au lieu de dire crûment la vérité, on doit la revêtir de tous les ornements qui peuvent contribuer à la faire mieux recevoir

de ceux à qui on l'annonce. Ainsi la sage Esther voulant obtenir d'Assuérus la révocation de l'ordre qu'il avait donné contre le peuple de Dieu, prit le moment le plus favorable à se présenter devant lui, et sut même relever sa beauté naturelle de tout ce qu'elle crut le plus propre à lui faire trouver grâce devant ses yeux. (*Esther*, V, 1 seqq.) C'est ainsi, en un mot, que Dieu même reprit Adam après son péché. Car, dit Tertullien, « il ne faut pas lire ces mots : *Adam, où êtes-vous?* comme si ce n'était qu'une simple interrogation, mais plutôt les entendre comme une correction que Dieu a voulu faire au premier homme, auquel il parlait. Car dire à Adam : *Où êtes-vous?* c'est comme s'il lui disait : Vous êtes dans un état de ruine et de perdition. Ou bien : Vous n'êtes plus ici tel que vous y étiez; ce qui est une manière de correction, et tout ensemble un témoignage de compassion (10). » Tel est le premier degré de la correction fraternelle; il faut aller trouver celui qui nous a offensé et lui représenter sa faute en particulier; mais s'il ne nous écoute pas, nous devons prendre avec nous un ou deux témoins; voici le second degré.

« Plus votre frère témoigne d'opiniâtreté et d'endurcissement dans son mal, plus, dit saint Chrysostome, vous devez travailler à le guérir, et moins vous est-il permis de vous irriter contre lui. Lorsqu'un médecin voit un malade pressé d'un mal intérieur, et très-violent, il ne se décourage, il ne s'impatiente pas; mais il s'applique avec plus de soin à sa guérison. C'est ainsi que Jésus-Christ nous commande de nous conduire; si vous êtes faible étant seul, prenez du secours, appelez une ou deux personnes capables de vous aider (11). » D'où il s'ensuit que les témoins que vous prendrez avec vous soient des gens sages, zélés, pleins de douceur et de charité qui n'aient d'autre dessein que d'appuyer vos remontrances, et qui puissent servir, ou à persuader votre frère de sa faute, ou à rendre témoignage à l'Eglise que de votre côté vous avez fait tout ce qui dépendait de vous. Comme ce second degré de correction est plus sévère que le premier, puisque nous souffrons plus impatiemment, qu'on nous fasse connaître notre faute en présence des témoins, que quand on le fait en particulier, c'est alors qu'au lieu de s'emporter, ou d'en venir à proférer quelques paroles d'aigreur, il faut, pour ainsi dire, user toute l'huile de la charité. « Car, dit saint Ambroise, une correction faite avec douceur est plus utile que

dum est, sed impresso, et incusso, et imputativo : *Adam, ubi es?* id est, in perditione es, id est, jam hic non es, ut increpandi, dolendi vox sit. (TERTULL., *adv. Marc.*, lib. XX, cap. 25.)

(11) Nam quanto impudentiar atque pertinacior fuerit, tanto magis ad emendationem ejus absque ira, et molestia nobis studendum est. Nam et medicus cum graviorem viderit morbum, non desistit, nec molestia oppressus deficit, sed ad ferenda remedia diligentius se accingit; quod nos quoque facere jubet. (*Hom.* 61, in *Matth.*)

(7) Non enim dicit, accusa, increpa, pœnas petito, sed, argue. Nihil enim est arguere quam peccata in ejus memoriam reducere, et ad eum que passus sis exponere. (*Hom.* 62, in *Matth.*)

(8) Ergo corrippe eum inter te et ipsum solum, intendens correctioni, parcens pudori; forte enim præ verecundia incipit defendere peccatum, et quem vis lacere corruptum, facis pejorem. (S. AUG., *serm.* 18, *De verb. Dom.*)

(9) Per salutem alterius nobis quoque acquiritur salus. (*Comm.* in *Matth.*)

(10) Non simplici et interrogatorio sono legen-

celle qui est accompagnée d'emportement. La première inspire la honte, mais l'autre excite l'indignation (12). » L'une persuade qu'on est ami, l'autre ferait douter si on ne serait pas ennemi; et on suit aussi volontiers les conseils de l'un, que l'on se révolte contre la dureté de l'autre. Ce qui a fait dire à l'Apôtre: *Reprenez votre frère afin de lui donner de la honte, mais ne le traitez pas comme un ennemi.* (II *Thess.*, III, 15.) « Nous devons le reprendre par amour, dit saint Augustin, non dans la pensée de lui nuire, mais dans le désir de le corriger (13). Quand donc vous le reprenez, est-ce que vous êtes fâché de ce qu'il a péché contre vous? à Dieu ne plaise! Si vous le faites pour l'amour de vous-même, vous n'opérez rien; au contraire, si vous le faites uniquement pour l'amour de lui, vous le gagnerez et sauvez son âme (14). »

Imitons le Dieu du ciel et de la terre, qui ne cesse point de nous instruire et de nous reprendre, quoique nous soyons si incorrigibles et si peu traitables; réglons-nous sur ce modèle, et disons-nous à nous-mêmes: Hélas! Dieu nous parle continuellement, il ne se lasse point de nous exhorter, il ne se rebute jamais, quoique nous fassions un si mauvais usage de ses avis. (S. CHRYS., hom. 59, in *Matth.*) Que ne l'imitons-nous donc, en nous conduisant envers nos frères comme il se conduit envers nous! Si nous étions véritablement animés de ce zèle qui animait l'Apôtre, tantôt doux, tantôt sévère, tantôt priant, tantôt menaçant, tantôt corrigeant en particulier, tantôt reprenant devant tout le monde pour inspirer de la crainte (I *Tim.*, V, 20), après avoir essayé les deux premiers degrés de la correction fraternelle, nous passerions au troisième; et si notre frère ne nous écoutait ni en particulier, ni en présence de deux ou trois témoins, nous le dirions à l'Eglise, afin de tenter tous les moyens que Jésus-Christ nous a prescrits pour gagner celui qui s'est perdu par son péché.

On demandera peut-être si on est toujours obligé de mettre en pratique toutes ces règles de la correction fraternelle envers celui qui nous a offensés? A quoi on doit répondre, que si on ne le fait pas toujours, parce qu'il peut se trouver certaines circonstances qui rendraient notre correction plus dangereuse qu'utile, il faut être toujours disposé à la faire, quand nous avons lieu d'espérer que, suivant les règles d'une prudence chrétienne, elle sera avantageuse à notre prochain. Ce que d'ailleurs nous devons conclure de cet évangile, c'est que rien ne nous doit être plus cher que le salut de notre frère,

puisque le Seigneur nous ordonne de sacrifier nos propres intérêts pour le mettre en sûreté. Quand donc il est dit que s'il ne vous écoute ni en particulier, ni en présence de témoins, nous devons le dire à l'Eglise, c'est-à-dire à son pasteur; en changeant de manière extérieurement, nous devons toujours être intérieurement dans les mêmes dispositions. « Ainsi quand la rigueur paraît au dehors, il faut que la douceur soit renfermée au dedans, et qu'en dénonçant à l'Eglise l'opiniâtreté de notre frère dans son péché, nous ne cherchions dans cet opprobre public qu'à assurer le salut de celui que nous n'avons pu sauver par une sainte et secrète confusion (15). »

Concluons donc avec saint Chrysostome « qu'en cette occasion tout ce que Jésus-Christ ordonne à celui qui a été offensé, ne tend qu'à sauver et non à punir son frère. C'est pour ce sujet qu'il ne veut pas qu'on mène d'abord personne avec soi, mais seulement après qu'on aura tenté inutilement de le guérir en particulier. Il ne veut pas aussi qu'après qu'on a été rebuté lorsqu'on était seul, on mène tout d'un coup un grand nombre de personnes, mais seulement une ou deux. Que s'il rejette encore leurs remontrances, il ordonne alors qu'on en avertisse l'Eglise. » Voilà tout ce que le Seigneur nous prescrit pour faire rentrer notre frère dans son devoir. Voyons maintenant ce qu'il doit craindre s'il n'y rentre pas, et s'il n'écoute pas l'Eglise.

DEUXIÈME POINT.

Et s'il n'écoute pas l'Eglise même, qu'il soit à votre égard comme un païen et un publicain. Je vous dis en vérité que tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans le ciel. Je vous dis encore, que si deux d'entre vous s'unissent ensemble sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera accordée par mon Père qui est dans les cieux. Car en quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je m'y trouve au milieu d'elles. Alors Pierre s'approchant, lui dit; Seigneur, pardonnerai-je à mon frère toutes les fois qu'il péchera contre moi? Le ferai-je jusqu'à sept fois? Jésus lui répondit: Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois.

Si quelque chose est capable d'intimider les chrétiens qui ne veulent reconnaître ni confesser leur péché, malgré les corrections qu'on leur a faites en particulier et en pu-

(12) Plus proficit amica correctio, quam accusatio turbulenta: illa pudorem incutit, hæc indignationem movet. (In *Luc.*, lib. VIII.)

(13) Debemus amando corrigere, non nocendi aviditate, sed studio corrigendi.

(14) Quare illum corrigis? quia tu doles quod peccaverit in te, absit! Si amore tui id facis, nihil facis. Si amore illius facis, optime facis. (S. AUG., serm. de verb. Dom.)

(15) Porro si nec alios audire voluerit, tunc multis dicendum est ut detestationi eum habeant; et qui

non potuit pudore salvari, salvetur opprobriis. (S. HIER., *Comm. in Matth.*)

(16) Vides non supplicii, sed emendationis gratia id fieri; propterea nullos ei testes initio præbet, sed cum ipse per se nihil effecerit. Neque tunc multitudini committendam rem præcipit, sed unum aut ad summum alterum addidit, quos si propter tuam proterviam despexerit, tum tandem ad Ecclesiam offerendam rem censuit. (Hou. 61, in *Matth.*)

blic, ce sont les châtimens dont Jésus-Christ les menace. Il y en a de deux sortes : les jugemens de l'Eglise et les tourmens de l'enfer. Voilà ce que les pécheurs qui persistent dans leur opiniâtreté, et qui ne se rendent point à toutes les remontrances qu'on leur fait, ont à appréhender. Ils doivent craindre les jugemens de l'Eglise, s'ils sont toujours rebelles à ses corrections ; et ensuite les peines de l'enfer, si, chassés du sein de l'Eglise, ils n'y rentrent pas avant que de mourir.

Après donc que le pasteur a été averti des démarches que nous avons faites pour obliger notre frère, c'est-à-dire notre prochain, à reconnaître sa faute, il doit parler lui-même en père et en maître. Il faut que, comme un père plein de charité, il flatte, il caresse, il prie, il embrasse celui qui s'est perdu et qu'il veut gagner à Jésus-Christ. Est-il un moyen plus sûr de prendre les cœurs, que de voir celui qui a la puissance en main, et qui peut châtier, comme il lui plaît, s'abaisser auprès du coupable et parler en ami qui demande une grâce. Aussi l'expérience nous apprend que quand les pasteurs en usent ainsi, ils amollissent les cœurs les plus durs, et ramènent à Jésus-Christ les âmes qui en étaient les plus éloignées. Cependant, comme il y a des têtes qui résistent toujours au Saint-Esprit (Act., VII, 52), et sur qui la crainte fait plus d'impression que l'amour et la charité; si la voix du Père ne se fait point entendre, il faut parler en maître : *Il faut reprendre avec une pleine autorité*, comme l'Apôtre l'écrivit à son disciple Tite. (Tit., I, 13.) *Il faut menacer fortement*, lever le bras tout prêt à frapper; et si le pécheur demeure toujours opiniâtre, c'est alors que par un principe même de cette charité, *qui veut qu'on châtie celui qu'on aime*, (Apo., III, 19.) on doit avoir recours aux plus grandes peines de l'Eglise. On doit en retrancher ce membre gâté pour essayer de sauver son âme : faisant dans le corps mystique du Fils de Dieu ce qu'on a coutume de faire dans le corps naturel, quand on coupe un bras pour sauver la vie du malade, mais ne le mutilant que le plus tard qu'on peut, et toujours pour son propre bien : la dureté étant dans le fer et la compassion dans le cœur de celui qui se voit forcé de faire cette opération cruelle. Et c'est alors que ce pécheur doit être regardé comme un païen et un publicain, c'est-à-dire comme un pécheur incorrigible, ou pour le dire en un mot, comme un excommunié avec lequel il n'est plus permis d'avoir aucun commerce : *Sit tibi sicut ethnicus et publicanus*.

Pour juger de la grandeur de cette peine, pensons aux avantages qu'il y a d'être enfant de l'Eglise. Comme on y est uni à Jésus-Christ qui en est le chef, on en reçoit tous les jours une infinité de grâces ; comme on ne fait qu'un même corps avec tous les fidèles, on participe à toutes leurs prières, leurs souffrances et leurs bonnes œuvres ; ainsi tous les membres de ce corps étant unis par les liens de la plus parfaite charité, qui peut dire les secours que les uns reçoivent des

autres ? *Si l'un souffre*, dit l'apôtre, *tous les autres souffrent avec lui, et si l'un reçoit de l'honneur, tous les autres s'en réjouissent avec lui*. (I Cor., XII, 26.) Mais hélas ! quand un membre est retranché de ce corps, il est comme une branche séparée de la vigne, dont elle ne tire plus aucun principe de vie. Et tel est le chrétien frappé des foudres de l'Eglise ; il n'a pas voulu la reconnaître pour sa Mère, et elle ne le reconnaît plus pour son enfant ; il a résisté à ses prières et à ses menaces, et elle ne prie plus pour lui. Après avoir offensé son frère, il n'a pas voulu reconnaître sa faute, quoiqu'on la lui ait représentée en particulier et en public ; et chassé de la communion des fidèles, il est devenu étranger à ceux mêmes qui étaient ses frères, et qui ne le regardent plus que comme un païen et un publicain. *Sit tibi sicut ethnicus et publicanus*. Peut-on assez appréhender un châtiment qui réduit un chrétien dans le même état qu'un Juif réprouvé, sans prêtre, sans sacrements, sans sacrifice, abandonné de tout le monde et n'ayant personne avec qui il ait une communion.

Mais parce qu'on pourrait douter si l'Eglise aura le pouvoir de chasser de son sein des enfans qu'elle y aurait reçus par le baptême, voilà que le Seigneur l'établit invinciblement par ces paroles : *Je vous dis, en vérité, que tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel ; et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel*. Or, pour rendre ses apôtres plus certains de la promesse qu'il leur fait, que les sentences qu'ils porteront sur la terre seront confirmées dans le ciel, il ajoute : *Que si deux d'entre vous s'unissent sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera accordée par mon Père qui est dans le ciel* : voulant ainsi prouver par un argument du moindre au plus, que s'il accorde ce que lui demandent deux personnes unies par la charité, il ratifiera encore plus ce que fera toute l'Eglise ; et voici la raison qu'il en rapporte : *C'est qu'en quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en son nom, il s'y trouve au milieu d'elles*. D'où il s'ensuit qu'étant à plus forte raison avec son Eglise, il ne peut manquer de confirmer dans le ciel les sentences qu'elle porte sur la terre, puisqu'il ne se fait rien dans son Eglise qu'il n'ait inspiré à ceux qui sont ses vicaires ici-bas. Jugeons donc de là quelle doit être notre soumission pour toutes les décisions des prélats, des Souverains Pontifes et des conciles.

Que si nous voulons des exemples de cette puissance de lier et de délier, accordée par Jésus-Christ à saint Pierre, et en sa personne à tous les pasteurs de l'Eglise ; Paul a lié l'incestueux de Corinthe, et ensuite l'a délié quand son repentir a été connu. (I Cor., V ; II Cor., II.) Mais ce que nous devons bien remarquer, c'est que cette dernière peine de l'Eglise est encore une correction pour les pécheurs, et qu'on ne doit les en raporter que dans la vue de les faire rentrer dans leur devoir. Ainsi nous voyons que si l'Apôtre livre au démon l'incestueux, dont

nous venons de parler, il en rend cette raison : *C'est, dit-il, pour mortifier sa chair, afin que son âme soit sauvée au nom de notre Seigneur Jésus-Christ.* (I Cor., V, 5.) Mais aussi, quand un chrétien ne se rend pas à ce coup terrible qu'on lui porte pour le réveiller, après avoir méprisé les jugements de l'Eglise, il doit s'attendre aux tourments de l'enfer.

Car enfin, s'il est vrai que ce qu'elle lie sur la terre est lié dans le ciel; si le Seigneur ratifie les sentences qu'elle prononce, il s'ensuit nécessairement, que si celui qu'elle a chassé de son sein meurt séparé de l'Eglise, hors laquelle il n'y a point de salut, il tombe infailliblement dans l'enfer, et est livré au démon pour toute une éternité. Est-il rien qu'on doive plus appréhender? « Le Seigneur, dit saint Chrysostome, veut qu'on fasse craindre à un pécheur incorrigible d'être retranché de la compagnie des fidèles, et d'être lié sur la terre et dans le ciel, afin que la frayeur le fasse rentrer en lui-même; mais s'il s'opiniâtre toujours, il veut enfin qu'on lui représente l'état où il sera, lorsqu'il tombera entre les mains de Dieu même, et le supplice qu'il en doit craindre (17). »

Si donc vous appréhendez de vous attirer la peine dont le Seigneur vous menace, et qui est prête de tomber sur vous, corrigez-vous, rentrez en vous-mêmes, et si vous êtes véritablement touché de repentir, l'Eglise, qui est une bonne Mère, vous recevra dans son sein, et vous remettra au nombre de ses enfants. Quand même vous auriez été assez malheureux pour offenser votre frère, non sept fois, mais septante fois sept fois, n'allez jamais vous imaginer qu'il n'y a plus de grâces à espérer pour vous. Tant que le repentir sera sincère, le pardon vous sera assuré. C'est ainsi que le Seigneur empêche d'un côté qu'aucun pécheur ne tombe dans le désespoir, quelque coupable qu'il puisse être; et que de l'autre, il étend la charité dans le cœur des justes, et leur fait comprendre que l'amour que nous devons avoir pour nos frères, doit être sans bornes, comme celui qu'il a pour nous n'en a point. *Aimez-vous les uns les autres, nous dit-il, comme je vous ai aimés.* Remettez les offenses qu'on vous a faites, comme je vous ai remises celles dont vous étiez coupables envers moi. Voilà le modèle que nous devons suivre, si nous voulons que Dieu nous pardonne; et en cela, comprenons que nous ne pouvons jamais souhaiter de condition plus avantageuse pour nous. « Car, dit saint Chrysostome (hom. 60, in *Matth*), quand nous aurions pardonné à notre frère jusqu'à septante fois sept fois, si néanmoins nous comparions l'indulgence que nous avons pour notre prochain avec la bonté que Dieu doit avoir pour nous, lorsqu'il nous demandera compte de notre vie, nous trouverions que la miséricorde que nous au-

rons faite à l'égard de celle qu'il doit nous faire, ne serait encore que comme une petite goutte d'eau comparée à tout l'océan. Ayons donc toujours les yeux sur ce parfait modèle de la charité. » Et quand nous aurons présent ce qu'il a fait et souffert pour nous : les sommes immenses que nous lui devons, et qu'il nous a remises, nous serons bien plus portés à pardonner à notre frère, et à faire tout ce qui dépendra de nous pour mettre en sûreté son salut que nous verrons en danger.

Seigneur, ce n'est pas assez que vous nous ayez instruits de ce que nous devons faire pour rendre profitable la correction que nous faisons; et de ce que nous devons craindre les pécheurs qui ne s'y rendent point : *Répandez votre charité dans nos cœurs* (Rom., V, 5), pour nous disposer à suivre exactement toutes les règles de la correction fraternelle : *Et percez de votre crainte les chairs* (Psal. CXVIII, 120) de ces chrétiens opiniâtres, pour les obliger à rentrer dans leur devoir. Que votre amour lève toutes les difficultés que nous pourrions former à aller trouver celui dont nous avons lieu de nous plaindre, à lui parler, à l'embrasser, à faire, en un mot, tout ce qui peut dépendre de nous, pour l'engager à reconnaître sa faute. Mais que la crainte d'être chassé dans ce monde du sein de l'Eglise, qui est votre Epouse, et d'être dans l'autre séparé de vous pour jamais, vous soumette des cœurs rebelles que la douceur n'a pu gagner. Ce sera ainsi, que profitant des grâces que vous ferez aux uns et aux autres, nous arriverons tous ensemble à votre gloire, pour en jouir dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

IV^e MERCREDI DE CARÊME

Sur l'Evangile selon saint Matthieu, c. XV, v. 2-20.

1. Quels sont les reproches que Jésus-Christ fait aux Pharisiens. 2. Quelles sont les instructions qu'il donne à ses disciples.

Notre Evangile nous représente Jésus-Christ entre les Pharisiens et ses disciples : les Pharisiens, qui sont remplis d'envie contre lui, et qui ne cherchent qu'une occasion de le calomnier, pour pouvoir un jour le faire mourir; ses disciples, qui ont déjà passé plus de deux ans en sa compagnie, et qui n'en sont pas moins grossiers et ignorants. Cependant il supporte les uns et les autres avec patience et douceur. Il reprend les premiers; il instruit les seconds; ainsi, sans chercher d'autre partage à cette homélie, que celui qui se présente naturellement, voyons, 1^o quels sont les reproches que Jésus-Christ fait aux Pharisiens; 2^o quelles sont les instructions qu'il donne à ses disciples. D'abord nous examinerons si nous ne méritons pas de semblables reproches; et ensuite nous ferons en sorte de profiter des

(17) Hæc minatus est ne hæc accidant, sed ut tum ne ab Ecclesia rejiciatur metuens, tum vincula

terrestria, tum cœlestia reformidans, mitior fiat. (Hom. 61, in *Matth.*)

instructions de ce divin Maître. C'est tout le dessein que nous nous proposons dans l'explication de cet Evangile.

PREMIER POINT.

Alors des Scribes et des Pharisiens, qui étaient venus de Jérusalem, s'approchèrent de Jésus, et lui dirent : Pourquoi vos disciples violent-ils la tradition des anciens ? Car ils ne lavent point leurs mains lorsqu'ils prennent leurs repas. Il leur répondit : Pourquoi vous-mêmes violez-vous le commandement de Dieu pour suivre votre tradition ? Car Dieu a fait ce commandement : Honorez votre père et votre mère ; et cet autre : Que celui qui aura outragé de paroles son père ou sa mère, soit puni de mort. Mais, vous autres, vous dites : Quiconque aura dit à son père, ou à sa mère : Tout don que je fais à Dieu vous est utile, satisfait à la loi, encore qu'après cela il n'honore et il n'assiste point son père, ou sa mère ; et ainsi, vous avez rendu inutile le commandement de Dieu par votre tradition. Hypocrites ! Isaïe a bien prophétisé de vous, quand il a dit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est éloigné de moi ; et c'est en vain qu'ils m'honorent, enseignant des maximes et des ordonnances humaines.

Plus la réputation de Jésus-Christ se répandait, et lui attirait de disciples par la sainteté de sa vie et la grandeur de ses miracles, plus s'augmentait contre lui l'envie des Pharisiens et des docteurs de la loi. C'est ce qui paraît évidemment dans l'Evangile de ce jour. Le Fils de Dieu venait de rassasier cinq mille hommes de cinq pains, et de guérir, par le seul attouchement du bord de son vêtement, tous les malades qui lui avaient été présentés (Matth., XIV, 21, 36) ; et voilà que des Scribes et des Pharisiens, indignés contre lui, s'en approchent, et lui demandent avec insolence : Pourquoi vos disciples violent-ils la tradition des anciens ? Ils ne se plaignent pas que les apôtres violent la loi de Moïse, mais de ce qu'ils violent des traditions humaines, en ne lavant point leurs mains lorsqu'ils prennent leurs repas.

Pour bien entendre ceci, il faut remarquer, avec saint Chrysostome, que malgré la défense que Moïse avait faite, de rien ajouter à la loi, ou d'en rien retrancher (Deut., IV, 2), les Pharisiens néanmoins avaient introduit une infinité de traditions. Ils voulaient, dit ce Père (18), se rendre redoutables aux peuples par cette liberté qu'ils prenaient de faire de nouvelles ordonnances ; et cela allait dans un si grand excès, qu'on n'osait entreindre les lois qu'ils avaient faites, lorsqu'on violait sans crainte celles du Seigneur. Car ils étaient d'autant plus exacts à les faire observer, qu'ils appréhendaient de perdre leur autorité dans le monde, si ce qu'ils avaient une fois établi venait à s'abolir.

Ainsi, religieusement attachés à la tradition des anciens, saint Marc nous apprend (chap. VII, vers. 4), qu'ils ne se mettaient jamais à table au retour de la ville, sans s'être lavés ; qu'ils interrompaient leurs repas par de fréquentes lotions des mains ; qu'ils lavaient souvent les coupes, les pots, les bois même de lit sur lesquels ils prenaient leurs repas. Craignaient-ils d'avoir touché quelque chose, ou quelque personne réputée immonde par la loi ; ils abandonnaient tout ce qu'ils faisaient, pour courir promptement se laver les mains, ou même tout le corps : estimant faussement qu'une souillure légale était un péché qui passait du corps à l'âme, et que les purifications extérieures pénétraient jusqu'à l'âme, et en nettoyaient toutes les taches. Voilà ce qui a causé cette guerre irrconciliable qui a toujours été entre Jésus-Christ, dont la religion ne tend qu'à régler l'intérieur, et les Pharisiens, qui étaient tout extérieurs. Sépulchres blanchis, dont le dehors paraissait beau, et dont le dedans était plein de corruption et de pourriture. Hypocrites qui nettoyaient le dehors de la coupe, pendant que le dedans de leurs cœurs était plein de rapine et d'impureté. (Matth., XXIII, 25.)

Les Pharisiens donc, ayant remarqué que les disciples du Sauveur se mettaient peu en peine de se laver, ou de ne se laver pas, s'approchèrent de Jésus pour lui demander raison de ce que ses apôtres violaient ainsi la tradition des anciens ; mais, sans blâmer ni approuver la tradition des anciens, il réfuta une calomnie mal fondée par une réponse vraie et solide (19) : Pourquoi vous-mêmes, leur dit-il, violez-vous le commandement de Dieu pour suivre votre tradition ? Écoutez la preuve du juste reproche qu'il leur fait. Il était ordonné par la loi du Seigneur d'honorer son père et sa mère. (Exod., XX, 12.) Cet honneur, dit saint Jérôme, ne consiste pas seulement à leur rendre un salut extérieur, mais à leur procurer tous les secours temporels dont ils peuvent avoir besoin (20). Voici comme les Pharisiens violaient ce commandement : Ils persuadaient aux enfants, que comme Dieu est le premier et le véritable Père, qui doit être préféré à toutes les créatures, il fallait lui consacrer leurs biens, plutôt que de les donner à leurs parents, qui auraient d'autant moins sujet de s'en plaindre, qu'ils participeraient eux-mêmes au mérite de cette offrande. « D'où il arrivait que les pères et mères, voyant les biens de leurs enfants consacrés à Dieu, n'osaient y toucher, et mouraient de faim, de peur de se rendre coupables de sacrilège, tandis que, sous un faux prétexte de piété envers le temple, et le Dieu du temple, l'oblation des enfants tournait au profit des prêtres et des

(18) Ita cum timereut ne principatum amitterent, sicut legum latores, ut majores viderentur, plurima innovarunt. Quæ res ad tantam pervenit nequitiam, ut illorum præcepta magis, quam Dei mandata custodirentur. (In Matth.)

(19) Falsam calumniam vera responsione confutat. (In Matth.)

(20) Honor in Scripturis non tantum in salutationibus et officiis deferendis, quantum in elemosinis ac munerum oblatione sentitur. (In Matth.)

lévites, qui presque tous étaient Phariséens (21). »

De la plainte que les Pharisiens font à Jésus-Christ, et du reproche qu'il leur fait, il s'ensuit qu'ils étaient coupables de deux désordres : l'un, de s'attacher trop scrupuleusement aux traditions des anciens ; l'autre, de violer impunément la loi de Dieu dans le temps qu'ils pratiquaient avec exactitude ce qui était le moins important : *Payant la dîme des moindres herbes, et négligeant de s'acquitter des devoirs de la justice et de la miséricorde ; passant avec grand soin ce qu'ils buvaient, de peur d'avaler un moucheron, et ne prenant pas garde s'ils avalaient un chameau.* (*Matth.*, XXIII, 23, 24.) Or, c'est ici que nous pouvons nous écrier avec saint Jérôme : « Que nous sommes malheureux de voir les vices des Pharisiens passer jusqu'à nous (22) ! » Car, voilà les deux abus de la plus grande partie des chrétiens ; et, pour en être convaincu, il ne s'agit que de se représenter ce qui se passe tous les jours devant nos yeux.

En effet, combien en voyons-nous dont toute la dévotion, semblable à celle des Pharisiens, consiste dans des choses purement extérieures, et qu'on peut appeler la tradition des anciens ? Ils s'imposent certaines pratiques de piété, en quoi ils mettent une vaine et fausse confiance, et ils se croient dispensés de l'observation des commandements de Dieu, pourvu qu'ils soient fidèles à accomplir ce qu'ils ont promis aux hommes. Celui-ci, par exemple, est tranquille dans son péché, parce qu'il est d'une association, où, moyennant certaines prières qu'il récite sans y manquer, il est persuadé qu'il ne peut être damné. Celle-là s'est fait une loi de réciter tous les jours une oraison qu'elle a toujours sur soi, et est convaincue que si elle est exacte à la dire, elle ne mourra point de mort subite. L'un compte sur une indulgence qu'il doit gagner à l'article de la mort, pourvu qu'il meure dans un certain habit ; l'autre, sur le temps qu'il lui sera donné de recevoir les sacrements de l'Eglise, pourvu qu'elle porte l'image ou la relique d'un tel saint. A Dieu ne plaise de blâmer ce que l'Eglise approuve ! Ce n'est donc pas notre dessein de censurer ni les oraisons, ni les indulgences, ni les images, ni les reliques, ni les confréries, ni les associations. On vous exhorte même à y entrer, pour vous consacrer plus particulièrement à Dieu : car, tel est le motif de leur institution. Tout ce qui mène à Jésus-Christ est bon, comme tout ce qui nous arrête à autre chose qu'à lui, ne vaut rien. Mais nous ne pouvons nous empêcher de faire voir, que dans toutes ces choses, bonnes par elles-mêmes, il y a souvent, par l'ignorance du peuple, une fausse piété, ou plutôt une véritable su-

perstition ; et quand l'Evangile nous engage de parler de ces matières, on croit être obligé d'instruire les chrétiens du fond et de l'essentiel de leur religion. Ainsi, ils doivent savoir que toute dévotion est fautive et dangereuse, dès qu'elle nous rend moins vigilants sur l'affaire de notre salut ; dès qu'elle peut servir à éloigner de notre conversion, ou nous dispenser de la pénitence ; dès que, par la vaine confiance qu'elle nous donne, elle nous ôte la crainte avec laquelle nous devons opérer notre salut, et peut contribuer à nous tranquilliser dans le péché ; en un mot, dès qu'on a plus de soin d'en observer la pratique que celle des divins commandements, dont le premier est l'amour de Dieu, et le second, semblable au premier, l'amour du prochain. (*Matth.*, XXII, 37-39.) Car, selon la parole de Jésus-Christ : *Voilà les choses qu'il faut faire, sans néanmoins omettre les autres.* Ce n'est pas d'aujourd'hui que les ministres de l'Evangile ont crié contre les abus qui se glissent dans l'Eglise, et qu'il est si difficile de déraciner de l'esprit du peuple ; et l'on en parlerait même plus souvent, si on ne craignait de scandaliser les faibles et les ignorants. Voilà comme saint Augustin (epist. 55, *Ad Joan.*) en parlait de son temps : Quant aux nouvelles pratiques qu'on introduit, et dont on se fait comme de nouveaux sacrements, je ne saurais les approuver, quoique je ne m'en explique pas aussi librement que je ferais, si je ne craignais de donner lieu aux scandales que pourraient faire certains esprits turbulents, et même quelques personnes d'ailleurs pieuses et bonnes. Mais je ne puis voir sans douleur, que pendant qu'on néglige des choses très-salutaires, que l'Eglise prescrit, tout est plein d'institutions humaines qui surchargent notre sainte religion de pratiques serviles, et qui, de la liberté où la miséricorde de Dieu l'a établie, en ne nous préservant qu'un petit nombre de sacrements dont la fin et la vertu nous sont très-clairement connues, la font retomber dans une servitude pire que celle des Juifs. » Ne nous y trompons donc point ; toutes ces dévotions extérieures, dépourvues de la pratique des commandements de Dieu, ne doivent être regardées que comme des traditions humaines. Soyez exacts tant qu'il vous plaira à les observer, en omettant ce qui est de plus essentiel dans la loi, c'est se conduire en Pharisien plutôt qu'en chrétien ; c'est servir Dieu plutôt selon la chair que selon l'esprit, puisque, dans la pensée de saint Augustin, on sert Dieu selon la chair, quand on espère plaire à Dieu par les choses charnelles (23) ; c'est nettoyer le dehors de la coupe ; c'est laver les mains, ou même le corps, mais ce n'est point purifier l'âme ; c'est honorer Dieu extérieurement, mais ce

(21) Vel certe ipsi parentes que Deo consecrata cernebant ne sacrilegii crimen incurrerent declinantes, egestate conficiebantur, atque ita fiebat, ut oblatio liberorum sub occasione templi et Dei in sacerdotum luera cederet. (*In Matth.*)

(22) Væ nobis miseris ad quos Pharisæorum vitia transierunt. (*Ibid.*)

(23) Carne servit Deo qui de rebus carnalibus sperat se placere Deo. (S. Auc., serm. 5, *De verb. Apost.*)

n'est pas l'adorer en esprit et en vérité (Joan., IV, 23); et Jésus-Christ est en droit de dire à ces faux dévots ce qu'il disait aux Phariséens : *Hypocrites, Isaïe a bien prophétisé de vous, quand il a dit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est éloigné de moi ; et c'est en vain qu'ils m'honorent, en pratiquant des maximes et des ordonnances humaines, lorsqu'ils violent impunément la loi.*

Or, voilà en quoi beaucoup de chrétiens sont encore tout à fait semblables à ces Phariséens qui n'osaient entrer dans le palais d'un infidèle, de peur d'être souillés (Joan., XVIII, 18), et qui ne craignaient pas de se souiller en répandant le sang de l'innocence; puisque rien n'est plus ordinaire que d'en voir qui, comme ces Juifs, violent sans aucun scrupule la loi de Dieu, dans le temps qu'ils s'en font un des choses de moindre conséquence. Fasse le Ciel, que dans la preuve palpable que nous allons donner de cet abus, la vérité puisse se faire sentir au cœur de tous ceux qui s'en croient les plus exempts, et qui en sont les plus coupables !

Le luxe, par exemple, est sans doute un grand péché, et nous avons vu que ce fut un des principaux qui a été la cause de la damnation du mauvais riche. (Luc., XVI, 19.) L'avarice en est un condamné par l'Apôtre (I Cor., VI, 10); l'orgueil, la paresse, l'envie, l'usure, le scandale que l'on donne ou que l'on prend, sont des péchés défendus par la loi de Dieu. On ne peut pas même dire que ces péchés ne soient pas très-communs; il n'est pourtant rien de plus vrai que presque personne ne s'en croit coupable. La raison en est, qu'il est plus aisé de se cacher son péché, quand on vit dans un état de péché, que quand on en commet certains actes de temps en temps; parce que les actes du péché réveillent les remords, et qu'un état de péché, quelque criminel qu'il puisse être, les assoupit, et les endort. Ainsi, cette femme ruine sa famille par sa dépense : son luxe éclate aux yeux de tout le monde, les siens seuls n'en voient rien. Elle ne peut croire qu'elle fasse mal en se conformant aux usages du siècle, et en faisant ce que tout le monde fait : c'est-à-dire qu'elle se rassure par ce qui devrait la faire trembler. Au lieu donc de s'accuser de son luxe, et d'en gémir au pied des autels, elle s'accusera seulement que par vivacité, et sans réflexion, elle aura dit quelques paroles indiscreètes. Cet homme est tellement attaché à ses biens, et le désir d'amasser le domine si puissamment, qu'il se refuse le nécessaire pour augmenter plus promptement des richesses dont il est moins le maître que l'esclave. Tout le monde fait des contes de son avarice. Lui seul s'applaudit de ce qu'il fait. Il se compare à la fourmi, qui amasse pendant l'été quelques grains pour vivre pendant l'hiver (Prov., VI, 6); et sans jamais s'examiner sur cet article, il ne s'accusera que de s'être impatienté contre des créanciers qui ne le payent point. Celui-ci passe sa vie à perdre son temps, sans jamais en employer une heure utilement, parce qu'une nonchalance criminelle

le domine; celle-là, idolâtre d'elle-même, et qui voudrait que tout le monde l'idolâtrât, emploie les jours à se parer. Peu contenté de la nature, elle a recours à l'artifice, dans la vaine, mais trompeuse espérance, que par des couleurs empruntées, elle se donnera une beauté qu'elle n'a pas, ou s'ôtera les années qu'elle a. Ce magistrat est entré dans une charge, sans avoir les qualités nécessaires pour s'en acquitter, et il y commet mille fautes par faiblesse, ou par ignorance. Cet ecclésiastique consume tous ses revenus à vivre dans le faste, ou dans la sensualité. Combien de chrétiens violent la loi du Seigneur, non-seulement par tous ces endroits, mais par la haine, l'envie, l'usure, le scandale. Cependant, ô aveuglement du cœur humain ! Tandis que celui qui vit dans le luxe réprouve l'avare, et que l'avare damne le prodigue, chacun est tranquille dans son propre péché; et tous ces différents pécheurs ne s'accusent le plus souvent que de bagatelles, dont ils se font de grands scrupules, qui servent à leur faire croire qu'ils ont la conscience très-délicate, et l'âme très-timorée. Or, ce qui fait qu'on ne s'accuse point, c'est qu'on n'a point de remords, et qu'on se persuade faussement que quand la conscience ne reproche rien, on est innocent. Aussi il n'est rien de plus ordinaire que d'entendre dire aux gens du monde, qu'il est inutile de consulter personne; que chacun sait bien en soi-même ce qu'il doit faire, ou ce qu'il doit éviter; que les directeurs ne servent le plus souvent qu'à jeter dans les esprits une infinité de scrupules, et qu'on ne doit point s'embarasser des choses qui n'en font point. S'il en était ainsi, les Juifs n'auraient point commis de péché en faisant mourir Jésus-Christ, et en persécutant ses disciples, puisqu'ils croient faire un sacrifice à Dieu. (Joan., XVI, 2.) Voilà peut-être de toutes les erreurs la plus pernicieuse, puisqu'il n'en est point qui favorise davantage l'aveuglement de l'esprit et l'endurcissement du cœur. Gardons-nous bien de confondre la tranquillité qui provient du repos de la bonne conscience, de celle qui est une suite de l'abandonnement de Dieu. Le juste est tranquille, et c'est une grâce que Dieu lui fait dès ce monde, pour servir de récompense à sa piété. L'impie est aussi tranquille, et c'est une preuve de l'indignation de Dieu qui s'est entièrement retiré de lui. Craignons cet état, comme la plus grande punition dont le Seigneur puisse nous frapper.

Pour établir donc les vrais principes sur cette matière si importante, sachons que les deux règles infailibles de la morale, et sur lesquelles nous serons jugés, sont la loi de Dieu, et notre conscience. Mais voici comme il faut l'entendre : dès que nous agissons contre la loi de Dieu dans les choses où nous ne pouvons être excusés de péché par une ignorance invincible, nous sommes criminels, quelque persuadés que nous soyons que nous agissons alors selon notre conscience. En vain nous croyons-nous en sû-

reté pour avoir par devers nous l'avis d'un confesseur, ou la consultation de quelque docteur, que le plus souvent nous nous efforçons de tromper après nous être trompés les premiers, ou auxquels nous nous adressons préférablement à d'autres qui ont plus de réputation, parce que nous espérons que par faiblesse ou par ignorance ils se rancoront de notre sentiment. Car, s'ils se trompent, leur erreur ne nous justifiera pas devant Dieu : ce sont ces faux prophètes dont le Seigneur nous avait avertis de nous garder. (*Matth.*, VII, 15.) Au contraire, quand nous agissons contre notre conscience dans une chose qui n'est pas défendue par la loi de Dieu, nous sommes encore coupables de péché par le consentement volontaire que nous donnons à une action que nous croyons défendue. Ainsi notre conscience ne nous excuse point dans les actions mauvaises que nous faisons, et elle nous accuse dans celles qui peuvent être bonnes. D'où il s'ensuit qu'on doit chercher la vérité avec tout le soin possible, et la puiser dans les sources où elle se trouve; c'est-à-dire dans l'Écriture, dans les Pères, chez ces personnes rares, dont parle saint Augustin, qui sont savantes avec piété et pieuses avec science; *Pie scientes, et scienter pii*, puisqu'on est également coupable devant Dieu, quand on agit sans scrupule, parce qu'on est persuadé qu'il n'y a point de péché où il y en a, ou quand on agit avec remords, parce qu'on est convaincu qu'il y a du mal où il n'y en a point.

Tels furent les reproches que Jésus-Christ fit aux Pharisiens. C'est à nous à nous examiner pour connaître si nous ne les méritons pas aussi bien qu'eux. C'est à nous à voir si, sans nous en apercevoir, nous ne préférons pas souvent les traditions des hommes aux commandements de Dieu, ou si nous ne sommes point coupables de leur transgression : voulons-nous sincèrement profiter de tous ces discours, dont tout le dessein est de jeter dans le cœur des pécheurs un trouble salutaire, qui les fasse sortir de cette malheureuse tranquillité où ils vivent le plus souvent; défrions-nous de nos propres lumières; allons trouver un ministre éclairé, et approchons-nous-en pour profiter des sienes. Parlons-lui de bonne foi : découvrons-lui les choses telles qu'elles se passent en nous; et dès que nos yeux seront ouverts, nous verrons en nous une dévotion fautive en qui nous mettions toute notre confiance, et de vrais péchés qui ne nous avaient jamais inquiétés. C'est ainsi que nous devons profiter des reproches que le Fils de Dieu fait aux Pharisiens. Voyons d'ailleurs le profit que nous devons tirer des instructions qu'il donne à ses disciples.

DEUXIÈME POINT.

Puis ayant appelé le peuple, il leur dit : Écoutez et comprenez bien ceci. Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche de l'homme qui souille l'homme, mais c'est ce qui sort de la bouche de l'homme qui le souille. Alors ses disci-

ples s'approchant lui dirent : Savez-vous bien que les Pharisiens ayant entendu ce que vous avez dit, s'en sont scandalisés? Il leur répondit : Toute plante que mon Père céleste n'a point plantée sera arrachée. Laissez-les, ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles. Que si un aveugle en conduit un autre, ils tomberont tous deux dans la fosse. Pierre lui dit : Expliquez-nous cette parabole. Jésus lui répondit : Quoi! vous avez encore vous-même si peu d'intelligence! Ne savez-vous pas que tout ce qui entre dans la bouche descend dans le ventre, et est ensuite jeté dans le lieu secret. Mais ce qui sort de la bouche part du cœur, et c'est ce qui rend l'homme impur. Car c'est du cœur que partent les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les fornications, les larcins, les faux témoignages, les blasphèmes, et les médisances; ce sont là les choses qui rendent l'homme impur; mais un homme ne devient point impur pour manger sans avoir lavé ses mains.

Saint Chrysostome (hom. 71, in *Matth.*) remarque qu'après que Jésus-Christ avait confondu les Juifs, il avait coutume de se tourner vers ses disciples, pour leur donner toutes les instructions dont ils avaient besoin. C'est ce qui nous paraît dans l'Évangile de ce jour. Il venait de faire aux Pharisiens des reproches capables de les confondre, s'ils avaient été moins aveuglés; mais voyant que tout ce qu'il leur disait ne pouvait servir qu'à leur condamnation, il les laissa là pour parler à ses disciples. Écoutons avec attention ce qu'il leur dit, et nous trouverons qu'il leur donne deux instructions qui peuvent nous être d'une grande utilité.

La première regarde les différents motifs qui portent les hommes à se scandaliser, et les différentes manières que nous devons avoir à l'égard de ceux qui se scandalisent par malice, et de ceux qui ne se scandalisent que par faiblesse. Voyons pour ce sujet comment Jésus-Christ en a usé envers ses disciples, pour faire en sorte d'imiter la conduite de celui qui nous est proposé pour modèle.

Notre Évangile nous apprend que les apôtres s'approchèrent de Jésus-Christ, et lui dirent, que les Pharisiens s'en étaient scandalisés. Et saint Chrysostome (hom. 52, in *Matth.*) estime qu'ils furent eux-mêmes un peu troublés de ce que le Sauveur avait dit, que ce n'était pas ce qui entrait dans la bouche qui souillait l'homme; parce que cette parole semblait contraire à la loi de Dieu, qui défendait aux Juifs plusieurs viandes comme impures; mais, dit ce Père, comme ils n'osèrent faire paraître leur propre trouble, ils parlèrent d'abord à Jésus-Christ du scandale des Pharisiens, étant bien aises de se servir de ce prétexte, pour être eux-mêmes éclaircis. Que répond le Sauveur à ce scandale des Pharisiens, qui ne provenait que de leur orgueil, et de l'envie qu'ils avaient contre lui? Il le méprise, sans se mettre en peine de le relever, et prononce contre eux cette terrible sentence: *Toute plante qui n'aura point été plantée par mon Père, sera arrachée; laissez-les là, ce sont*

des aveugles qui conduisent des aveugles, et ils tomberont tous ensemble dans le précipice. C'est ce scandale dont Jésus-Christ entend parler, quand il dit : *Heureux celui qui ne prendra point de moi un sujet de scandale* (Matth., XI, 6), et dont parle l'Apôtre, quand il assure que *la croix a été un scandale aux Juifs, et une folie aux gentils.* (1 Cor., I, 23.) « Car, dit saint Basile, quoiqu'il y en ait quelquefois qui prennent sujet de scandale de nous entendre parler de ce que Dieu demande de nous, nous ne devons pas néanmoins nous relâcher en rien de la liberté avec laquelle nous avons coutume de nous expliquer (24). » Tel est le scandale qu'il faut mépriser (25), puisque ceux qui se scandalisent par malice, ou par orgueil, doivent être traités comme *une plante qui, n'ayant point été plantée par le Père éternel, sera arrachée, et jetée au feu*; et tels sont ces prétendus esprits forts, qui se scandalisent de nos mystères, parce qu'ils ne les trouvent pas convenables à leurs idées. Un seul Dieu en trois personnes, un Dieu incarné les choque également, parce que l'un leur paraît trop élevé, et qu'ils ne peuvent souffrir dans l'autre la bassesse qu'ils s'y figurent. Les Pères raisonnaient bien différemment. Bien loin de ne pas eroire nos mystères parce qu'ils ne les comprenaient point, c'est plutôt cette incompréhensibilité même qui a été le motif de leur soumission. « Jésus-Christ est mort, dit Tertullien, je suis persuadé qu'on le doit croire, parce que cela paraît contre le bon sens. Il est ressuscité, après avoir été enseveli, je le crois vrai, et indubitable, parce que cela paraît impossible (26). » C'est ainsi qu'à l'exemple de Jésus-Christ nous devons mépriser le scandale qui ne provient que d'orgueil ou de libertinage, parce qu'alors ceux qui se scandalisent ne sont pas disposés à profiter de nos instructions. Au contraire, le Sauveur lève dans le moment le scandale que les apôtres avaient pris de ses paroles, parce qu'il ne provenait que de faiblesse, et que, pour les tranquilliser, il n'était question que de leur faire entendre sa pensée. Ce fut dans ce sens qu'il dit à saint Pierre : *Afin que nous ne les scandalisons point, allez jeter vos filets dans la mer, et vous trouverez dans le premier poisson de quoi payer le tribut pour vous et pour moi.* (Matth., XVII, 26.) Or, l'exemple de Jésus-Christ qui instruit les apôtres, aussitôt qu'il s'aperçoit de leur trouble, nous apprend avec quelle prudence et quelle charité nous devons ménager les faibles et les petits, pour ne leur être jamais un sujet de scandale.

« Pour éviter donc de les scandaliser, puisque rien ne peut leur être plus pernicieux, on ne doit faire, dit saint Ambroise,

(24) Licet aliqui in voluntatis Dei scandalizentur, non tamen idcirco nos de solita libertate dicendi quidquam oportet remittere. (Reg., XXXIII, 1, 5.)

(25) Scandalum talium potius est permittendum quam ut veritas relinquatur. (S. GREG., hom. 7, in Ezch.)

(26) Mortuus est Dei Filius, proorsus credibile

que ce qui ne déplaît point à Dieu, et ne scandalise point notre frère. Car, quand même ce serait une chose permise, si elle est un scandale au prochain, elle est désagréable à Dieu, parce que Dieu veut que nous ayons soin du salut de nos frères (27). » Et il nous avertit dans ses Ecritures : *Que si quelqu'un est un sujet de chute et de scandale aux moindres des siens, il vaudrait mieux pour lui qu'on l'eût jeté dans la mer avec une meule à moulin pendue à son cou.* (Matth., XVIII, 6.) Ainsi, ceux qui nous sont soumis ont-ils remarqué quelque parole, où quelque action qui leur ait paru nouvelle, et leur ait causé le moindre trouble? s'ils n'ont besoin que d'être instruits pour se rendre et devenir tranquilles, instruisons-les, comme Jésus-Christ instruisait ses apôtres. Souffrent-ils toujours la même difficulté? quelque raison que nous croyions avoir de faire ce changement, dès qu'il ne s'agit point de la pureté de la foi, ou des mœurs, conformons-nous aux anciens usages : « Puisque donc on doit craindre si fort de scandaliser son frère, en des choses permises, que dirons-nous de ceux qui se scandalisent en des choses défendues? Mais principalement, quand ceux qui scandalisent leur prochain sont élevés au-dessus des autres par leur rang, leur savoir, ou leur dignité. Car, étant exposés à la vue de tous comme des règles qu'on doit suivre, et des modèles qu'on doit imiter, s'il leur arrive de négliger la moindre chose de ce qui est écrit dans la loi de Dieu, soit en faisant ce qui est défendu, soit en omettant ce qui est ordonné, soit en dissimulant ce qu'il faudrait dire; ils doivent terriblement appréhender cette menace de l'Ecriture : *On lui demandera compte du sang de celui qui aura péché.* » (S. BASIL., Reg. brev., inter. 64.)

La seconde instruction que Jésus-Christ donne à ses disciples, regarde les choses qui ne peuvent souiller l'âme, et celles qui la rendent impure. *Ce n'est pas, leur dit-il, ce qui entre dans la bouche de l'homme qui le rend impur.* Les apôtres se persuadaient fausement que dans les viandes réputées immondes, il y avait une qualité qui pouvait souiller l'homme; Jésus-Christ les reprend de cette idée si peu raisonnable, et demande à saint Pierre : *Si lui-même a encore si peu d'intelligence? et s'il ne comprend pas que tout ce qui entre dans la bouche descend dans le ventre, et est jeté dans le lieu secret; voulant bien donner à ses disciples cet exemple naturel pour s'accommoder à leur faiblesse, ou même à leur grossièreté. Rien donc de ce qui entre dans la bouche n'est capable de souiller l'homme. Si le fruit que mangèrent nos premiers parents leur causa la mort de l'âme, suivant la menace que le Seigneur leur*

est, quia ineptum est; et sepultus resurrexit, certum est, quia impossibile est. (De carne Christi, cap. 5.)

(27) Illud fieri debet quod et Deo non displiceat, et fratri scandalum non sit; etsi liceat enim, et fratrem scandalizet, Deo non placet, quia Deus saluti studendum monet. (In Epist. ad Rom., c. 12.)

en avait faite, ce n'était pas qu'il fût mauvais par lui-même, puisque étant l'ouvrage de Dieu il était bon; c'était parce qu'ils violèrent le commandement qui leur avait été fait, de n'en point manger. Et dans l'ancien Testament, toutes les viandes réputées impures d'une impureté légale, ne souillaient celui qui en mangeait, que parce qu'il allait contre la défense de la loi. D'où il s'ensuit que c'est avec une grande injustice que les hérétiques du dernier siècle traitent de superstition l'abstinence que nous faisons de certaines viandes pendant le Carême, comme si nous les croyions mauvaises en ce temps-là. L'Apôtre nous a appris que *l'on ne doit rien rejeter de ce qui se mange avec action de grâces.* (1 Tim., IV, 14.) Et lorsque nous nous abstenons de certains aliments, nous n'en usons ainsi que pour mortifier notre chair, et expier nos péchés par la pénitence. Nous savons que tout ce qui est corporel peut être bon ou nuisible au corps, mais que par soi-même il ne peut faire ni bien ni mal à l'âme. Car, la vérité éternelle nous a appris que *ce n'est point ce qui entre dans la bouche de l'homme qui le rend impur.* Ce n'est point non plus ce que la bouche, ou les mains peuvent toucher qui le sanctifient. Et c'est encore avec une pareille injustice que les hérétiques nous reprochent la vénération que nous avons pour les reliques des saints, ou pour tout ce qui est béni, comme si nous croyions qu'elles eussent quelque vertu par elles-mêmes; puisque si nous adorons la croix même du Sauveur, et si nous l'honorons en la baisant, « ce n'est, dit saint Athanase, que dans la vue du Fils de Dieu, qui y a été attaché, et pour exciter plus vivement en nous le souvenir de celui qui nous a aimés jusqu'à se livrer pour nous à la mort (28). » Il n'est dit que de Jésus-Christ, qu'il *sortait de lui une vertu qui guérissait tous ceux qui le touchaient* (Luc., VI, 29), à cause que sa divinité était jointe à son humanité.

Si ce qui entre dans la bouche ne peut souiller l'homme, parce qu'il ne va pas dans son cœur, c'est, au contraire, ce qui part du cœur, comme d'une source empoisonnée, qui le rend impur. Car, tout péché consiste dans tout ce qui se conçoit, se dit, se fait volontairement contre la loi de Dieu. (S. Aug.) Or, comme c'est dans le cœur, et dans l'âme que réside le principe de la volonté et du libre arbitre, c'est, par conséquent, ce qui sort du cœur, qui rend l'homme impur. Ce qui entre dans la bouche ne reste pas dans l'homme, et ne pourrait même le souiller, quand il y resterait; mais ce qui sort de la bouche, et part du cœur, réside dans l'homme comme dans le lieu de son origine : les mauvaises pensées demeurent dans son âme, et l'infectent par conséquent; les meurtres, les adultères, les fornications, les larcins, les faux témoignages, les

médiances, ont pris leurs sources dans son cœur : tous ces crimes ne se répandent au dehors, qu'après que le dedans les a conçus et formés; et voilà ce qui rend l'homme impur; parce que voilà ce qui le sépare de Dieu, et le rend abominable par le violement qu'il fait de sa loi (29). Mais un homme ne devient point impur pour manger sans avoir lavé ses mains, puisqu'on ne peut contracter aucune souillure sans le consentement de la volonté, et que les viandes mêmes qu'il mange ne peuvent le rendre impur, à moins qu'il n'y ait de l'intempérance, ou de la désobéissance.

Concluons que si les Pharisiens, dont toute la religion n'était qu'extérieure, ne songeaient qu'à se laver les mains, et à purifier le dehors; pour nous, qui sommes persuadés que la vraie dévotion doit être principalement intérieure, nous devons mettre toute notre étude à tenir le dedans dans une grande pureté. Ainsi, sommes-nous assez heureux pour avoir conservé notre innocence, ou pour être rentrés en grâces avec le Seigneur : gardons notre cœur avec tout le soin possible (Prov., IV, 23); avons-nous le malheur de nous être souillés par le péché, prions-le de créer en nous un cœur nouveau. (Psal., L, 12.) Dans les choses qui rendent l'homme impur, Jésus-Christ met d'abord les mauvaises pensées, comme la source et l'origine de presque tous les crimes. Pour empêcher donc ce qui pourrait souiller le dedans, il faut les étouffer dès leur naissance, et aller au-devant des suites funestes qu'elles pourraient avoir. Heureux, dit le Prophète, *celui qui écrasera les petits de Babylone contre la pierre.* (Psal., CXXXVI, 9.) « Ces petits de Babylone, dit saint Jérôme (*in hunc Psal.*), sont les pensées et les premiers mouvements qui portent au péché. Si on les laisse croître, on ne pourra plus les vaincre. » Heureux donc celui qui les écrase contre la pierre sitôt qu'ils sont nés; c'est-à-dire qui les étouffe dès le commencement par la grâce de Jésus-Christ, qui est la pierre : *Petra autem erat Christus.* (I Cor., X, 4.)

Mais comme les objets extérieurs peuvent entrer dans nous par les sens, qui sont comme les portes de l'âme, et la corrompre par les mauvaises impressions qu'ils peuvent lui faire; si nous voulons la conserver dans sa pureté; et empêcher que rien ne la souille, il faut garder nos sens intérieurs, et veiller sur les extérieurs, pour nous préserver de tout ce qui peut souiller l'âme. C'est ainsi que la loi de Dieu toute pure est faite pour nous instruire et nous convertir (Psal., XVIII, 8), si nous en comprenons bien le sens, et si nous sommes assez heureux pour la mettre exactement en pratique.

Seigneur, rien ne peut vous plaire de ce qui est en nous que ce que vous y avez mis vous-même, parce que nous n'avons rien de

(28) Crucem a nobis adorari, et osculando honorari propter Christum, qui in ea pependit, manifestum est. (Quæst. 39.)

(29) De corde enim exeunt, quæ in corde gene-

rantur ibique sedem habent; hæc coinquant hominem, hæc hominem a Deo separant, et abominabilem faciunt. (Brun. Sign., Epist. in id Evang.)

bon que ce que nous avons reçu de vous. Détruisez cette dévotion superstitieuse qui est l'ouvrage des hommes, et remplissez-nous de cette charité si humble, si pure, si désintéressée, que les Pharisiens n'ont point connue, et sans laquelle pourtant il ne peut y avoir de dévotion véritable; faites que nous n'ayons de tranquillité qu'autant que nous observons vos commandements, et que nous soyons convaincus que toute confiance est vaine, quand on la met ailleurs que dans la pratique de votre loi. Ce sera ainsi, Seigneur, que détestant l'hypocrisie des Pharisiens, que vous avez si souvent condamnée, pour nous en préserver, nous vous adorons en esprit et en vérité (Joan., IV, 23); et qu'après avoir fait un bon usage de votre grâce en ce monde, nous mériterons encore de participer à votre gloire dans l'autre. Ainsi soit-il.

IV. JEUDI DE CARÊME.

Sur l'Evangile selon saint Luc, c. IV, v. 38-44.)

1. Prier Dieu pour obtenir notre propre guérison, ou celle des autres. 2. Marquer à Dieu notre reconnaissance quand il nous a guéris. 3. Continuer l'ouvrage que Dieu nous a confié, et y persévérer toute notre vie.

Il y a des faits dans l'Evangile qui ne peuvent exciter en nous que notre admiration, et il y en a qui doivent être l'objet de notre imitation. Si Jésus-Christ nous y est représenté aujourd'hui exerçant sa toute-puissance, non-seulement sur la fièvre de la belle-mère de saint Pierre, mais sur toutes sortes de maladies et de langueurs, ce n'est pas pour nous engager à faire des miracles comme lui, mais c'est pour nous porter à nous élever jusqu'à lui, et nous forcer de croire en lui. Au contraire, c'est dans les paroles les plus simples, et les actions les plus communes de l'Evangile, que nous devons chercher la règle de notre conduite et la réformation de nos mœurs. Ainsi les apôtres qui demandent à Jésus-Christ la guérison d'une femme dangereusement malade; cette femme, qui, dès qu'elle est guérie, sort de son lit pour venir voir son Libérateur; Jésus-Christ, qui se retire dans le désert après cette guérison miraculeuse, nous vont fournir trois différentes instructions dans les trois parties de cette homélie. 1° Les apôtres, qui prient Jésus-Christ pour la belle-mère de saint Pierre malade d'une grosse fièvre, nous apprendront à prier pour obtenir notre propre guérison, ou celle des autres. 2° Cette femme qui vient servir Jésus-Christ, dès qu'il lui a rendu la santé du corps, nous instruira de la reconnaissance que nous devons témoigner à notre Dieu, quand il nous a délivrés des maladies de l'âme. 3° Jésus-Christ, qui se retire dans le désert après avoir opéré une infinité de miracles, et qui ensuite continue à faire l'ouvrage pour lequel son Père l'a envoyé, nous persuadera, et de la nécessité de fuir la vaine gloire, après nous être acquittés de quelque fonction éclatante, et de l'obligation

de travailler toute notre vie à l'ouvrage que le Seigneur nous a confié. Ce sont les vérités que cet Evangile nous donne lieu de développer, et c'est tout le plan de cette homélie.

PREMIER POINT.

Jésus étant sorti de la synagogue, entra dans la maison de Simon, dont la belle-mère avait une grosse fièvre. Ils le prièrent pour elle.

La prière que les apôtres font à Jésus-Christ a deux fondements: elle est appuyée sur la maladie de cette femme qu'ils voient dangereuse, et capable de lui ôter la vie: *Tenebatur magnis febris*; et sur la puissance du Sauveur, dont ils avaient tant de preuves, par le grand nombre de miracles qu'il faisait tous les jours en leur présence. Voilà les deux raisons qui doivent nous porter à demander au Seigneur notre propre guérison, ou celle de nos frères. Il faut, 1° être persuadés de la grandeur de la maladie. 2° Il faut être convaincus que quelque grande que puisse être notre infirmité, rien n'est impossible au Médecin tout-puissant à qui nous devons avoir recours.

Il y a cette différence entre les maladies corporelles et les spirituelles, qu'en ne peut ignorer les premières, et que souvent on ne s'aperçoit pas des secondes. Cependant celles-ci sont si ordinaires, qu'il n'est presque personne qui n'en soit attaqué. En effet, dit saint Ambroise, notre fièvre, c'est la luxure; notre fièvre, c'est l'ambition; notre fièvre, c'est l'avarice; notre fièvre, c'est la colère (30): en un mot, toutes les passions déréglées produisent en nous une fièvre intérieure d'autant plus dangereuse, qu'en nous faisant perdre la vie de l'âme, elle peut nous conduire à la mort éternelle. Voulons-nous donc savoir pourquoi les maladies spirituelles, étant très-communes, il y a si peu de gens qui cherchent à en guérir; c'est que par un aveuglement déplorable on ne les connaît point, ou que souvent on les aime. Quelle vivacité n'a-t-on pas pour chercher des remèdes à tout ce qu'on peut appeler maux sensibles? Avec quel zèle a-t-on recours au saint sacrifice de la Messe, et à tous lessaints et saintes du paradis, pour obtenir la santé, pour gagner un procès, pour retrouver ce qu'on a perdu, pour conserver ce qui nous est cher et précieux? Combien peu, au contraire, prions-nous le Seigneur de nous délivrer d'une tentation, de détacher notre cœur de l'amour des objets de la terre, de nous donner la vertu de l'humilité, ou celle de la douceur, pour vaincre l'ambition qui nous captive, ou la colère qui nous domine? Or, nous n'agissons si différemment, que parce que nous sentons la douleur et la peine que nous fait la privation des biens temporels, et que nous ne sentons point le danger où les passions nous exposent, ni les besoins que nous avons des vertus pour les surmonter. Puisque donc la principale cause qui nous fait négliger les maladies de notre âme, et

(30) *Febris nostra luxuria est, febris nostra ambitio est, febris nostra iracundia est. (Ju 1. 3.)*

nous empêche de travailler à leur guérison, c'est que nous ne les connaissons point; la plus importante prière, et la plus fréquente que nous devons faire à notre Dieu, c'est de lui dire avec l'aveugle de l'Evangile, *Seigneur, faites que je voie.* (Luc., XVIII, 41); *éclairez mes ténèbres* (Psal. XVII, 29); faites que je puisse sentir le pitoyable état où les passions me réduisent; que je gémissie d'être l'esclave de l'avarice, d'être dominé par l'ambition, déchiré par l'envie, tourmenté par la jalousie, livré aux suites funestes de l'impureté.

Car autant il est naturel de ne point s'inquiéter d'une maladie que l'on ne sent point, et que l'on ne croit pas avoir, autant est-il ordinaire de travailler promptement à la guérison de celle qui nous accable, et dont on craint les tristes suites; ainsi, dès que le Seigneur, par sa grâce, nous a fait connaître le danger de cette fièvre intérieure qui nous dévore, et qui peut nous causer la mort éternelle, ayons recours à lui pour le prier de nous en délivrer, et disons-lui avec autant d'humilité, que de confiance: *Guérissez-moi, Seigneur, et je serai guéri.* (Jerem., XVII, 14.)

Que notre propre indignité, ni la grandeur de notre maladie, ne soient pas capables de nous décourager. Le Seigneur ne méprise point les pauvres: nous le voyons entrer aujourd'hui dans la maison d'un pécheur, quoiqu'il se dispense ailleurs d'aller chez un seigneur de distinction. (Joan., IV, 47.) Si cependant nous craignons de nous approcher de lui pour lui faire notre prière, adressons-nous aux anges, qui nous ont été donnés pour nous garder; aux martyrs, en vertu de leurs saintes reliques, qui doivent nous servir comme de gages de leur protection (31); aux saints dont nous portons le nom, pour lesquels nous devons avoir une dévotion spéciale, et dont nous devons attendre de grands et puissants secours. Que pouvons-nous craindre avec de tels intercesseurs? La sainte Vierge veut bien elle-même être la patronne des pécheurs qui ont recours à elle pour la prier d'obtenir de son Fils la guérison de toutes leurs maladies spirituelles. Le Père ne peut rien refuser au Fils, et le Fils ne refusera rien à la Mère. Mais qu'il la bonté du Seigneur ne nous est-elle pas assez connue? Ne s'est-il pas engagé de nous accorder tout ce que nous lui demandons en son nom? (Joan., XIV, 13.) Et s'il arrive que nous ne soyons pas toujours exaucés, n'est-il pas vrai que ce n'est jamais dans les choses qui regardent notre salut? Il peut bien différer à nous les accorder, mais il nous a promis qu'il les donnera toujours à ceux qui les demanderont avec persévérance. Comme sa puissance est infinie, quelque grandes que soient nos misères, rien ne lui est impossible.

La belle-mère de saint Pierre était travail-

lée d'une grosse fièvre; cependant, d'une seule parole il la rétablit dans une santé si parfaite, qu'elle se trouva en état de venir servir à table. Il impose les mains à tous les malades qu'on lui amène, il les guérit aussitôt. Il délivre tous les possédés, en commandant aux démons de sortir de leurs corps. Jamais rien n'a résisté à l'autorité de sa parole, il n'a jamais trouvé aucun obstacle aux miracles qu'il a voulu opérer. Dès qu'il commande, l'aveugle voit, le paralytique marche, le muet parle, le sourd entend, le lunatique est délivré, le mort est ressuscité (32). Que pouvons-nous craindre de quelque maladie dont nous puissions être affligés, quand nous prenons la résolution d'avoir recours à lui? *Allons avec confiance nous prosterner devant le trône de sa miséricorde.* (Hebr., IV, 16.) Montrons-lui nos plaies, prions-le de les guérir. Que notre prière soit un cri du cœur qui provienne du fond de notre misère, et qui aille frapper les oreilles de Dieu; car c'est ainsi qu'il faut prier, si nous voulons être exaucés. Mais comme tous les chrétiens doivent être unis par les liens de la charité, suivant le précepte de l'Evangile, qui leur ordonne *d'aimer leur prochain comme eux-mêmes* (Matth., V, 43), ils sont obligés de faire pour autrui ce qu'ils doivent faire pour eux-mêmes, et de travailler à la guérison de leurs frères, comme ils travailleraient à leur propre guérison. Vous donc qui êtes *les saints du Seigneur* (Psal. XXXIII, 10), et qui avez le bonheur d'être délivrés du joug des passions, imitez les apôtres, et priez pour tant de malades qui sont travaillés d'une fièvre bien plus dangereuse que celle dont était tourmentée la belle-mère de saint Pierre. Souvent, dit saint Chrysostome (hom. 27, in Matth.), Jésus-Christ accorde la guérison des uns à la foi des autres. Nous le voyons dans l'exemple du centenier, qui pria pour son serviteur (Matth., VIII, 8), et dans celui que l'Evangile nous propose aujourd'hui: ainsi, que les saints emploient pour les pécheurs des prières enflammées par la charité, et *qui comme un encens d'agréable odeur, s'élèvent devant le trône de Dieu* (Psal. CXL, 2); et que les pécheurs s'efforcent eux-mêmes de le fléchir par leurs soupirs et leurs gémissements: c'est l'instruction que nous devons tirer des premières paroles de notre Evangile. Voyons maintenant, quand le Seigneur nous a guéris, ce que nous devons faire pour lui témoigner notre reconnaissance, à l'exemple de la belle-mère de saint Pierre, qui vint servir Jésus-Christ dès qu'elle en eut reçu la guérison.

DEUXIÈME POINT.

Et étant debout auprès de la malade, il commanda à la fièvre de la quitter, et la fièvre la quitta; et s'étant levée aussitôt, elle les servit.

Il y a cette différence entre les ouvrages

(31) Obsecrandi sunt angeli pro nobis, qui nobis ad presidium dati sunt; martyres obsecrandi, quoniam videantur nobis quodam corporis pignore participare iudicare. (S. AMBR. in Luc.)

(32) Nescit impedimen um qui sanatur a Christo. Simul enim preceptum dederit, cecus videt, paralyticus ambulat, mutus loquitur, surdus audit, febricitans mispirat, lunaticus liberatur. (Ib., *ibid.*)

de Dieu, et les productions de la nature, que les uns se font en un moment, et que les autres ne se font que peu à peu. Quand on guérit par les remèdes naturels, la faiblesse demeure, et se fait sentir longtemps; mais quand on est redevable de sa santé à la vertu divine, les forces du malade se trouvent dans le moment tellement rétablies, qu'il ne lui reste pas la moindre apparence de langueur (33). « C'est, dit saint Chrysostome, ce qui parut évidemment, lorsque Jésus-Christ apaisa la mer irritée; car non-seulement il arrêta les vents et les flots, mais ce qui est inouï, il fit succéder à l'orage un si grand calme, qu'au lieu qu'en ces rencontres les vagues demeurent encore agitées, il ne resta sur la surface de l'eau aucune trace de la tempête (34). » Et c'est ce que nous devons admirer aujourd'hui dans la guérison de la belle-mère de saint Pierre. Bien que sa fièvre fût très-grande, et que cette femme fût d'ailleurs avancée en âge, à peine le Seigneur eut-il commandé à la fièvre de la quitter, qu'à l'instant même elle fut rétablie dans son état naturel. Ici reconnaissons la toute-puissance de celui-là même qui se fit obéir par le néant, et qui, en disant : *Que la lumière se fasse* (Gen., I, 3), vit dans le moment sortir de ses mains l'ouvrage le plus accompli. Mais pour en venir à l'instruction, apprenons de la belle-mère de saint Pierre, qui sert Jésus-Christ, dès qu'elle est guérie, ce que nous devons faire pour lui marquer notre reconnaissance, quand nous en avons reçu la guérison de nos âmes. Cette femme se lève aussitôt, et elle emploie au service du Seigneur la santé qu'elle en a reçue. Voilà en quoi elle doit être l'objet de notre imitation.

• Comme un malade n'est pas censé être guéri, quand il ne peut encore se lever; de même c'est en vain que nous nous flattons d'avoir recouvré dans le sacrement de pénitence une santé parfaite, si nous gardons toujours le lit, sans avoir la force de nous lever; garder le lit, c'est demeurer dans l'occasion du péché; ne pouvoir se lever, n'est tenir à telle ou telle habitude, sans avoir rompu les liens qui nous attachent au péché. Voilà d'où vient qu'on voit tant de chrétiens, qui s'approchent si souvent des sacrements, et qui demeurent toujours dans les mêmes faiblesses; c'est que leur guérison n'est point parfaite, et que n'ayant pas la force de se lever, ils demeurent toujours dans le lit. Voulons-nous imiter la belle-mère de saint Pierre? Quand nous sommes assez heureux que le Seigneur nous touche de sa grâce, sortons de notre lit dans le moment; éloignons-nous de toutes les occasions qui pourraient nous faire retomber : *Levons-nous d'entre les morts* (Ephes., V, 14,); et convaincus de l'obligation infinie que nous avons à notre Dieu,

d'avoir rompu nos liens (Psal. CXV, 16), prenons une sincère résolution, non-seulement de nous éloigner de toutes les personnes qui pourraient nous engager de nouveau dans le péché, mais encore de nous attacher pour jamais au service de notre divin Libérateur.

C'est l'exemple que nous donne la belle-mère de saint Pierre. Non contente de sortir de son lit, et de se lever, pour marquer à Jésus son zèle et sa reconnaissance, elle emploie à son service la santé qu'elle venait d'en recevoir. Nous avons reçu de Dieu tout ce que nous avons (I Cor., IV, 7.); et nous sommes des ingrats, si nous refusons de sacrifier aux intérêts de sa gloire tout ce que nous tenons de sa main libérale. Ainsi nous devons faire servir notre autorité à protéger l'opprimé, nos lumières à instruire l'ignorant, nos biens à nourrir le pauvre, nos pieds à l'aller chercher, nos mains à le soulager, tout ce qui est à nous, et tout ce que nous sommes à remplir les desseins que le Seigneur a sur nous. *Tous les fleuves retournent au même lieu d'où ils sont sortis, pour couler encore*, dit le Sage. (Eccli., I, 7.) C'est ainsi que les biens qui nous viennent du ciel, doivent y remonter par une continuelle reconnaissance. (S. GREG., in Ezech., hom. 3.) Il faut renvoyer sans cesse à notre Dieu les grâces qu'il répand sur nous, comme une rosée céleste, afin qu'il les fasse retomber avec plus d'abondance sur la terre de notre cœur. Et de même, dit saint Bernard (*Cont. vit. ingrat.*), que rien n'est plus capable de nous attirer de nouvelles faveurs du Seigneur, que la reconnaissance que nous lui témoignons de celles que nous en avons déjà reçues; de même aussi rien n'est plus propre à mettre un obstacle à de nouveaux bienfaits que l'ingratitude que nous avons de ceux dont il nous a comblés. Car, comme il sait que tout le bien qu'il nous pourrait faire encore serait autant de perdu, il n'a garde de nous en faire davantage.

Ne soyons donc pas surpris si le Seigneur semble arrêter tout d'un coup la source des grâces qu'il avait commencé de faire couler sur nous; n'en cherchons la cause que dans notre ingratitude, puisque, si nous étions fidèles à employer selon ses intentions les biens qu'il nous a déjà faits, il ne cesserait de nous en faire: or, si nous avons besoin de motifs pour nous exciter à la reconnaissance, en voici deux des plus puissants.

Le premier, c'est de considérer ce que nous serions présentement, si le Seigneur n'avait jamais rien fait pour nous: car, ou nous serions demeurés dans le néant, s'il ne nous en avait pas tirés par la force de son bras; ou nous aurions été mille fois

(33) Christus sic fugat morbos ut vires pristinas mox redcat. Ubi curat ars, ibi infirmitatis residet passio: ubi sanat virtus, ibi languor vestigium non relinquit. (BEN., in il Evang.)

(34) Nam ibi non ventos solum, ac tempestatem

sedavit; sed quod inauditum omnino erat, fluctus statim un-Jasque composuit; nam etsi vis ventorum cessaverit, permanent tamen diutius commoti undarum fluctus; sed non ita hic: sed simul omnia vincit a sequitur. (Hom. 27, in Matth.)

précipités dans les enfers, s'il ne nous avait empêchés d'y tomber par la vertu de sa grâce. Le second motif, c'est que voilà tout ce qu'il demande de nous, et la seule manière dont nous puissions nous acquitter envers lui. *Mon fils*, nous dit-il par la bouche du Sage, *donnez-moi votre cœur* (*Prov.*, XXIII, 26.) Il suffit, dit saint Paulin (epist. 4), d'avoir un cœur pour payer tout ce que nous devons au Seigneur. On n'exige de nous ni sacrifices, ni présents, ni aucun travail pénible. Nous avons dans nous-mêmes de quoi le satisfaire : car nous sommes maîtres de notre amour : donnons-le au Seigneur, et nous voilà quittes : *Il nous a aimés le premier* (*1 Joan.*, IV, 19), aimons-le donc par reconnaissance; il nous demande de lui donner tout ce que nous avons, et tout ce que nous sommes; ne le refusons pas, puisque, s'il souhaite que nous lui fassions des présents de ses propres dons, ce n'est pas qu'il en ait besoin pour lui, mais c'est qu'il veut que nous le mettions en état de nous enrichir de plus en plus. Ainsi, quand nous avons reçu de notre Dieu quelques bienfaits temporels, allons les lui présenter, pour lui marquer que nous n'y tenons point, et que nous sommes tout prêts à nous en voir privés, lorsqu'il voudra les reprendre. Disons avec la vertueuse mère de Samuel : *Voilà que je remets entre vos mains l'enfant que vous m'avez donné; je l'apporte dans votre temple, afin qu'il y passe toute sa vie.* (*1 Reg.*, I, 28.) Tels sont les exemples que nous devons imiter, pour marquer au Seigneur la reconnaissance que nous avons de ses grâces, comme la belle-mère de saint Pierre employa la santé qu'elle venait de recouvrer, à rendre service à celui dont elle la tenait (35). Voyons enfin ce que nous devons imiter en Jésus-Christ même, qui se retire dans le désert après avoir opéré plusieurs miracles, et qui continue à faire l'ouvrage pour lequel il était envoyé.

TROISIÈME POINT.

Le soleil étant couché, tous ceux qui avaient des malades affligés de diverses maladies les lui amenaient; et imposant les mains sur chacun d'eux, il les guérissait. Les démons sortaient du corps de plusieurs, criant et disant : Vous êtes le Christ, le Fils de Dieu; mais il les menaçait, et les empêchait de parler, parce qu'ils savaient qu'il était le Christ. Lorsqu'il fut jour, il sortit, et s'en alla en un lieu désert, et tout le peuple le vint chercher jusqu'où il était; et comme ils s'efforçaient de le retenir, ne voulant point qu'il les quittât, il leur dit, etc.

Dans les actions que le Fils de Dieu a faites comme homme, il n'a cherché qu'à nous donner l'exemple de ce que nous devons faire, et il les a faites tellement pour nous, qu'il n'avait aucune nécessité de les faire pour lui-même. Ainsi, s'il a prié si

souvent, ce n'est pas qu'il ait eu besoin de prier, mais c'a été pour nous apprendre à *prier sans cesse* (*1 Thess.*, V, 17); s'il a jeûné, ce n'est pas qu'il ait eu des passions à réprimer, c'a été pour nous obliger de mortifier les nôtres. En un mot, si après avoir opéré plusieurs miracles, il s'est retiré dans le désert pour fuir les louanges des hommes; ce n'est pas qu'il eût à craindre aucune impression de l'amour-propre, mais c'a été pour nous avertir, après que nous nous sommes acquittés de quelque fonction éclatante, de ce que nous devons faire pour éviter les attraits et les amorces de la vaine gloire. Suivons notre Evangile pour y découvrir plusieurs instructions sur ce sujet.

Quand Jésus eut guéri tous les malades qu'on lui présentait, comme les démons publiaient qu'il était le Christ (*Marc.*, VIII, 29), il les menaça et les empêcha de parler. Ensuite il se retira dans le désert pour se débarrasser des peuples qui, charmés de ses prodiges, ne pouvaient se lasser d'être avec lui : enfin, sitôt qu'il y fut, il pria pour remercier son Père des miracles qu'il venait d'opérer et pour se préparer à aller répandre ailleurs la connaissance du royaume de Dieu. Est-ce ainsi que nous en usons, ou plutôt ne pouvons-nous pas dire, à notre confusion, que nous faisons tout le contraire ?

En effet, après avoir annoncé la parole de Dieu et nous être acquittés des fonctions de notre ministère, souvent il nous arrive de faire voir autant d'ardeur pour courir après la vaine gloire que nous devrions avoir de soin à l'éviter. Au lieu de fermer la bouche à ceux qui nous disent des choses obligantes, que ne faisons-nous pas pour l'ouvrir plus promptement à celui qui ne nous dit rien ? Tantôt on s'abaisse par hypocrisie, dans l'espérance qu'on nous relèvera par justice, et tantôt on se loue soi-même parce que les autres ne nous louent pas assez à notre gré. En un mot, on sait l'art d'arracher une louange à celui qui ne nous en donne point, et d'obliger les plus outrés flatteurs à renchérir sur celles qu'ils nous ont déjà données. Au lieu de nous retirer dans le désert pour nous dérober à la flatterie des hommes, quel soin n'a-t-on pas de se produire au plus tôt dans le grand monde pour en recevoir publiquement des compliments profanes et pour faire en sorte qu'on puisse parler de nous; car, pourvu que nous soyons sûrs qu'on en parle, l'amour-propre n'a pas de peine à nous persuader que ce sera toujours à notre avantage. Au lieu, enfin, d'avoir recours à la prière pour reconnaître humblement devant Dieu que tout le bien qui est en nous vient de lui (*1 Cor.*, IV, 7), et que, par conséquent, nous aurions grand tort de nous en glorifier; débarrassés d'une action qui nous occupait, on est plus dissipé que jamais, on s'enfle de vanité, on se repaît de chimères, on repasse dans son esprit toutes les louanges qu'on a

(35) Optimum in moribus est, acceptæ gratiæ cooperari, et omne quod a Deo accepimus in dedicationem convertere Creatoris; sicut socrus Petri

in obsequium statuit largitoris. (CASSIAN., lib. V, cap. 9.)

reçues, ou plutôt qu'on a été mendier; et si on ne les trouve pas assez vives on a soin d'y ajouter ce qui y manque et de les assaisonner soi-même, pour en faire part ensuite à des amis zélés, qui sauront bien les faire valoir et les répandre dans le public. Remplis de la bonne opinion de soi-même, on reçoit comme une justice qu'on nous rend des éloges outrés, qui sont l'effet de la flatterie, de l'amitié, ou de la politesse du siècle. Et comme on croit les mériter, on les garde tellement pour soi, qu'on ne songe pas le plus souvent à renvoyer au Seigneur un seul grain d'un encens dont on a été si prodigue envers nous. Peut-on imiter plus mal l'exemple que Jésus-Christ nous a donné de fuir la vaine gloire? Voyons enfin si nous l'imitons mieux dans la constance avec laquelle il s'acquitte de l'œuvre que son Père lui a confiée.

Il faut que je prêche aussi aux autres villes l'Evangile du royaume de Dieu. Car c'est pour cela que j'ai été envoyé. Et il prêchait dans les synagogues de Galilée.

Ce fut le soir, après le coucher du soleil, qu'on amena à Jésus-Christ tous les différents malades qu'il guérit, et ce fut dès que le jour parut qu'il sortit pour recommencer et continuer tout de nouveau son travail. Tout le monde courut après lui pour faire en sorte de le retenir et pour empêcher qu'il ne s'éloignât, mais il leur répondit qu'il n'était pas destiné à demeurer toujours dans un même endroit, qu'il fallait qu'il allât prêcher dans les autres villes l'Evangile du royaume de Dieu, et que c'était pour cela que son Père l'avait envoyé.

Tel est le modèle que doivent suivre les ministres de sa parole. Ils sont envoyés pour l'annoncer à tous les peuples; et s'ils veulent ressembler à ce divin original, ils ne songeront à se reposer qu'après que la mort aura mis fin à leurs travaux. Ne laissons rien passer des exemples de Jésus-Christ sans les faire servir à notre instruction. Ainsi quand nous le voyons, après avoir paru avec tant d'éclat à Capharnaüm, aller prêcher dans les moindres villes de Galilée, concluons qu'il est indigne d'un ministre de l'Evangile de ne vouloir l'annoncer que dans les endroits où il croit trouver des auditeurs dignes de lui: *Nous sommes redevables aux Grecs et aux Barbares, aux savants et aux ignorants (Rom., I, 14)*, et nous sommes même obligés de rompre le pain de la parole (*Isa., LVIII, 7*), encore plus aux petits qu'aux grands, parce que souvent ils en sont plus affamés et en retirent plus de profit. Mais en voyant notre divin Maître, non-seulement travailler tout le jour, mais jusqu'à la fin de sa vie, nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer combien sont blâmables, non-seulement ces prêtres qui passent la leur dans l'oisiveté, mais ceux mêmes qui, après s'être acquis une réputation éclatante et avoir reçu une récompense honorable, mettent fin à leurs travaux pour deux raisons principales tout à fait indignes de leur sacré caractère.

La première, c'est, dit on, qu'on n'est pas

sûr de paraître toujours en public avec le même succès, et qu'il serait bien mortifiant de déchoir de cette haute réputation qu'on a acquise, et qu'ainsi il est prudent de se retirer dans un certain temps et de ne pas attendre que le monde nous abandonne. On n'oserait faire voir combien ces sentiments sont honteux et criminels dans un ministre de Jésus-Christ; mais on ose assurer que celui qui craint si fort de risquer sa réputation et d'en perdre quelque chose n'a jamais songé qu'à travailler pour soi, et ne s'est guère occupé du soin de procurer la gloire de Dieu et le salut du prochain. Ayant donc reçu de son travail une récompense aussi vaine que son travail même (*Matth., VI, 2*), c'est-à-dire les louanges et l'approbation des hommes, il doit être convaincu qu'il n'en a point d'autre à attendre de Dieu.

La seconde, c'est qu'on se persuade que, comme le repos est la fin du travail, il est permis, après avoir beaucoup travaillé, de se reposer, pour jouir un peu du fruit de ses veilles. Que les gens du siècle parlent ainsi et que dans un certain temps de la vie ils renoncent à des emplois que quelquefois ils auraient mieux fait de ne pas prendre, c'est ce qui ne surprend pas, et ce que souvent même on ne peut blâmer. Mais que des prêtres tiennent ce langage, eux qui n'ayant de récompense à recevoir que de celui qui les a envoyés, n'en doivent attendre que dans l'autre vie, c'est ce qui paraît incroyable. *A qui la couronne est-elle promise? sinon à celui qui persévérera jusqu'à la fin dans l'œuvre que le Seigneur lui a confiée? (Matth., XVI, 12.)* Voilà aussi comme parle l'Apôtre: *J'ai achevé ma course, j'ai bien combattu; il ne me reste qu'à attendre la couronne de justice qui m'est réservée, que le Seigneur, comme un juste Juge, me rendra en ce grand jour. (II Tim., IV, 7.)* L'apôtre saint Jean, accablé sous le poids des années, ne se lassa jamais d'instruire son peuple et de lui recommander le précepte de l'amour de Dieu et du prochain comme celui qui renferme en abrégé la loi et les prophètes. (*Matth., VII, 12.*) En un mot, Jésus-Christ travailla pendant toute sa vie; et ce ne fut qu'après le sermon de la Cène, c'est-à-dire comme il allait à la mort, qu'il dit: *Voilà que j'ai fini l'œuvre pour laquelle j'ai été envoyé. (Joan., XVII, 4.)*

Concluons donc que quand nous sommes une fois consacrés au ministère des autels, notre temps, notre personne, notre vie, ne sont plus à nous, mais au public. Nous pouvons bien avoir diverses fonctions, suivant la différence des âges ou des places que nous occupons, mais nous devons toujours en avoir quelqu'une; soit, comme les diacres, que nous distribuions aux pauvres les aumônes des fidèles, ou que nous les servions à table; soit, comme les apôtres, que nous soyons chargés du soin de la parole de Dieu (*Act., X, 2*); soit que nous commandions en chef ou que nous soyons soumis au gouvernement d'autrui; soit quand nous en avons la force et le courage, que nous parcourions les villes et les bourgades pour aller gagner des

Âmes à Jésus-Christ ; soit que, réduits par l'âge ou les infirmités à attendre les pécheurs, nous leur communiquions des lumières, dont nous sommes redevables à une longue expérience, et qu'autant qu'il est en nous nous leur donnions tous les secours spirituels qu'ils doivent attendre de notre zèle. Telle est l'obligation que nous avons d'imiter par notre conduite l'application infatigable de Jésus-Christ à guérir les corps, à convertir les âmes et à prêcher jusqu'à la fin de nos jours l'Évangile du royaume de Dieu.

Seigneur, faites-nous connaître la grandeur de notre état, qui nous associe à vos divines fonctions : il est vrai que nous ne sommes pas revêtus de cette autorité avec laquelle vous guérissez toutes sortes de maladies et de langueurs ; mais nous avons l'honneur d'être chargés d'annoncer votre loi toute pure, qui a la puissance de convertir les âmes. (Psal. XVIII, 8.) Donnez-nous le zèle dont vous avez rempli vos apôtres pour l'enseigner en tous lieux et en tout temps, et détruisez en nous tous les sentiments de l'amour-propre, afin que nous travaillions uniquement pour votre gloire et le salut du prochain. Faites, Seigneur, qu'à votre imitation, nous nous retirions de temps en temps dans le désert pour fuir la vaine gloire et pour vaquer plus particulièrement à la prière. Ce sera ainsi qu'en travaillant à notre sanctification et à celle des autres, qu'en pratiquant les premiers ce que nous leur enseignerons (Matth., V, 17), pour récompense d'un travail qui doit durer jusqu'à la fin de nos jours, nous mériterons d'occuper les premières places dans votre royaume et de jouir avec vous de votre gloire dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

IV. VENDREDI DE CARÊME.

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. IV, v. 5-42.

1. Les ménagements que le Fils de Dieu a eus pour la Samaritaine. 2. La puissance de la grâce qu'il a employée pour vaincre les plus grands obstacles.

Il n'est peut-être point d'Évangile où la bonté de Dieu et la puissance de sa grâce paraissent avec plus d'éclat que dans celui-ci ; et l'on peut dire, que pour triompher du cœur de la Samaritaine, il a fallu que le Seigneur ait déployé toute la force de son bras. En effet, quels obstacles plus difficiles à surmonter que ceux qui se trouvaient dans la conversion de cette femme ? Et quelle conversion fut jamais plus prompte et plus parfaite que la sienne ? Elle vivait dans un engagement criminel avec un homme qui n'était point son mari, après en avoir eu cinq légitimes ; et elle avait par sa religion une opposition naturelle à celle que Jésus-Christ venait établir : c'est-à-dire qu'il fallait gagner tout

à la fois, et son cœur et son esprit. Cependant, docile aux paroles de celui que d'abord, à son habillage, elle ne prit que pour un Juif, elle fut ensuite si convaincue qu'il était le Messie, que dans le moment même elle retourna à la ville y faire la fonction d'apôtre, annoncer sa venue et lui amener des disciples. Sagesse admirable du Sauveur ! qui d'une seule parole étant le maître de convertir cette femme comme il convertit saint Paul (Act., IX, 6), aime mieux y employer et toute la douceur et toute la force de sa grâce, suivant cette expression de l'Écriture : *La sagesse dispose tout avec douceur, et elle atteint avec force depuis une extrémité jusqu'à l'autre.* (Sap., VIII, 1.) D'où nous tirerons cette double instruction : 1^o En voyant les ménagements que Jésus-Christ a eus pour la Samaritaine, nous nous instruirons de ceux que ses ministres doivent avoir pour les pécheurs. 2^o En admirant la puissance de la grâce qui a converti cette femme, malgré de si grands obstacles, nous concluons qu'il n'est personne qui doive jamais désespérer de son retour vers Dieu, s'il veut correspondre à la grâce. C'est tout le dessein de notre Évangile et toute la matière de cette homélie.

PREMIER POINT.

Jésus vint en une ville de Samarie nommée Sichar, près l'héritage que Jacob donna à son fils Joseph. Or il y avait là un puits qu'on appelait la fontaine de Jacob, et Jésus, étant fatigué du chemin, s'assit sur cette fontaine pour se reposer. C'était environ la sixième heure du jour. Il vint alors une femme de Samarie pour tirer de l'eau. Jésus lui dit : Donnez-moi à boire ; car ses disciples s'en étaient allés à la ville pour acheter à manger. Mais cette femme Samaritaine lui dit : Comment vous qui êtes Juif me demandez-vous à boire, à moi qui suis Samaritaine ? Car les Juifs n'ont point de commerce avec les Samaritains. Jésus lui répondit : Si vous connaissiez le don de Dieu et celui qui vous dit : Donnez-moi à boire, vous lui en auriez peut-être demandé vous-même, et il vous aurait donné de l'eau vive.

Saint Chrysostome nous représente le Seigneur assis sur la fontaine, ou plutôt sur le puits de Jacob, « comme un pêcheur qui songeait moins à se reposer, quoiqu'il fût fatigué du chemin, qu'à tendre les filets de sa doctrine pour y prendre quelque proie. Or, dit ce Père, comme les pêcheurs ne parcourent pas indifféremment tous les endroits de la mer, mais ont coutume de s'arrêter à ceux où ils ont lieu de croire que leur pêche ne sera pas infructueuse ; ainsi Jésus-Christ sachant bien que la femme de Samarie devait venir au puits de Jacob, s'y arrêta pour en faire la conquête, et par elle celle d'une infinité de gens (36). » C'est ainsi que Dieu nous

(36) In spiritali venatione versabatur, ejus causa in locum illum se contulerat, unde poterat præterea referre. Non vides quid faciant piscatores ? Neque enim omnia maris loca percurreunt, sed ad

celebrem locum abeunt in quo tætare pisces naverunt. Sic etiam Christus in eum venit locum unde poterat Samaritanam venari, et per ipsam ingentem hominum captivam parare. (In Samaritan.)

prévient par sa grâce, et se laisse trouver par ceux qui ne le cherchent point. (Isa., VI, 5.) Mais ce qui doit nous toucher inliniment, c'est de voir qu'il nous cherche jusqu'à s'en fatiguer. Ce Jésus si fort, par qui toutes choses ont été faites (Joan., I, 3) sans peine et sans travail, est devenu un Jésus faible quand le Verbe a été fait chair.» (Ibid., 14.) « C'est par sa force, dit saint Augustin, que ce qui n'était pas a été ; c'est par la faiblesse dont il s'est revêtu, que ce qui était n'a pas péri. Il nous a créés par sa force, il nous a rachetés par sa faiblesse (37). » En effet, s'il trouve la Samaritaine et s'il la convertit, notre Évangile nous le représente si fatigué, qu'il est obligé de s'asseoir pour se reposer. Comme il s'était assujéti à tous les besoins de la nature humaine en s'en revêtant, il est naturel de croire qu'il avait soif, si on fait attention qu'il avait marché jusqu'à la sixième heure, c'est-à-dire jusqu'à midi. Aussi, dès que la Samaritaine fut arrivée au puits pour y tirer de l'eau, il lui demanda à boire. On peut cependant assurer que sa plus grande soif était celle de la foi de cette femme, et qu'en lui demandant à boire, il cherchait principalement à lier conversation avec elle pour pouvoir l'instruire du royaume de Dieu (38). C'est pour cela qu'il voulut être seul ; car si ses disciples, qui étaient allés chercher à manger, y avaient été, cette femme n'aurait pas eu la même liberté d'approcher et de s'entretenir avec lui, et il n'aurait pas voulu lui-même découvrir en présence de témoins le crime secret dans l'habitude duquel elle vivait : ce qui néanmoins devait beaucoup servir à faire naître la foi de cette femme, en la persuadant que le Sauveur était un prophète. Appliquons-nous à cette conversation mystérieuse, où nous verrons d'un côté comment Jésus-Christ entre peu à peu dans le cœur de cette femme ; et de l'autre, comment la foi de la Samaritaine s'accroît insensiblement jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à la plus haute perfection. (S. CHRYS., in Samaritan.)

Les Juifs avaient une telle aversion pour les Samaritains, qu'ils souffraient plus volontiers les païens. Ils les regardaient comme des hérétiques, qui, par un mélange confus de religion, adoraient les dieux des nations avec le Dieu véritable, et ils ne voulaient avoir aucun commerce avec eux. De là vint la surprise de cette femme de Samarie, quand le Sauveur lui demanda à boire : *Comment se peut-il faire, lui dit-elle, que vous qui êtes Juif me demandiez à boire, à moi qui suis Samaritaine ?* Mais Jésus-Christ, sans perdre le temps à s'entretenir de l'aversion qui était entre ces deux nations, et pour lui faire prendre une idée plus haute que celle qu'elle en avait, lui répartit : *Si vous connaissiez le don de Dieu, et qui est celui qui vous dit : Donnez-moi à boire, vous lui en auriez peut-*

être demandé vous-même, et il vous aurait donné de l'eau vive. Que ces paroles sont divines et propres à remuer le cœur et à élever l'esprit ! *Si vous connaissiez le don de Dieu, et qui est celui qui vous dit : Donnez-moi à boire ?* Qu'elles nous font bien comprendre que celui qui les profère est le Maître de tout, et ne demande pas pour avoir, mais pour donner ! *Vous lui demanderiez vous-même à boire, et il vous aurait donné de l'eau vive.* C'est ainsi, dit saint Chrysostome, que le Père éternel demanda à Abraham de lui sacrifier Isaac pour donner son propre fils en sacrifice. (Gen., XXI, 2.) Donnez-moi votre fils, semble-t-il dire à ce patriarche, afin que je donne le mien ; menez-le sur la montagne pour l'immoler ; non que vous l'immoliez en effet, mais afin que j'immole véritablement mon Fils unique pour le salut de toute la terre (39). Quelque obscures que ces paroles pussent être pour la femme de Samarie, elles ne laissèrent pas de jeter dans son cœur les premiers fondements de la foi. Aussi les Pères remarquent qu'elle changea tout d'un coup de langage ; elle ne traita plus le Sauveur de simple Juif comme elle l'avait fait dans le commencement, elle l'appela Seigneur.

Seigneur, lui dit-elle, vous n'avez point de quoi puiser, et le puits est profond. D'où pourriez-vous donc avoir de l'eau vive ? Etes-vous plus grand que notre père Jacob, qui nous a donné ce puits et en a bu lui-même, aussi bien que ses enfants et ses troupeaux ? Admirez la bonté de celui qui, étant assis dans le ciel sur les chérubins, ne dédaigne pas de s'asseoir sur une pierre pour s'entretenir avec une pécheresse (40) ; mais confondons-nous en voyant la docilité de cette femme, qui cherche à s'instruire de bonne foi, et qui ne se rebute point, quoiqu'elle ne comprenne que très-confusément tout ce que Jésus lui dit. Quelle différence de sa conduite à celle des Juifs, et même à la nôtre, et devons-nous nous étonner si elle a mérité d'avoir un tout autre sort ? Quand le Fils de Dieu leur dit qu'*Abraham avait désiré ardemment de voir son jour et qu'il l'avait vu*, (Joan., VIII, 56), ils le regardèrent comme un insensé ; et sans chercher à approfondir le sens de ses paroles, ils lui dirent d'un air de mépris : *Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham ?* Mais enfin, indignés de ce qu'il prouvait ce qu'il avait avancé, ils prirent des pierres pour le lapider. (Ibid., 57-59.) La Samaritaine en use bien différemment ; car au lieu de douter de la sincérité de celui qui promet de lui donner une eau meilleure que celle du puits de Jacob, voici comme elle raisonne, et la conséquence qu'elle tire de la promesse qu'on lui fait : Ce puits nous a été donné par notre père Jacob, qui l'a trouvé lui-même en creu-

(37) Fortitudo Christi fecit, ut quod non erat esset ; infirmitas Christi fecit, ut quod erat non periret. (Tract. 15, in Joan.)

(38) Ille autem, qui bibere querebat, fidem mulieris sitiebat. (Tract. 15, in Joan.)

(39) Da mihi unigenitum, ut mundo largiar Uni-

genitum ; immola filium, ut non immoles, se. I ut Filium meum Unigenitum immolem pro salute mundi. (S. CHRYS., in Samaritan.)

(40) O insigne humanitatem ! qui super Cherubim sedet, cum muliere meretrice confert sermonem. (Ibid.)

sant la terre. L'eau doit en être bonne, puisque ce patriarche et ses enfants n'en buvaient point d'autre; et elle doit être bien abondante, puisqu'elle suffisait pour lui et pour tous ses troupeaux; cependant cet homme, qui me paraît avoir quelque chose d'extraordinaire, promet de m'en donner de meilleure, puisque ce sera de l'eau vive: si cela est, il faut donc qu'il soit plus grand que notre père Jacob; c'est ce que je veux savoir de lui-même. Or ce fut cette avidité de s'instruire avec tant de soumission, qui lui attira cette belle réponse du Sauveur :

Quiconque boit de cette eau aura encore soif, mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif: et l'eau que je lui donnerai deviendra dans lui une fontaine d'eau qui rejaillira jusque dans la vie éternelle. Peut-on avoir plus de ménagement et une conduite plus circonspecte, que celle que le Seigneur a tenue pour la femme de Samarie? S'il lui avait dit tout d'un coup qu'il était le Dieu de Jacob, elle aurait pu s'en scandaliser et l'abandonner dans le moment (41). Mais comme tout son dessein était de l'instruire peu à peu et de la rendre insensiblement capable des plus grands mystères de la religion; au lieu de lui répondre positivement sur la question qu'elle lui fait, *s'il est plus grand que Jacob*, il tient son esprit en suspens, afin d'irriter la curiosité par cette différence de l'eau vive qu'il promet, à celle dont ce patriarche a bu. *Quiconque boit de cette eau*, lui dit-il, *aura encore soif, mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura jamais soif.*

Sous la figure de ces diverses eaux, dont l'une ne peut éteindre la soif que pour un temps, et dont l'autre l'éteint pour toujours, que le Seigneur faisait bien sentir à cette femme la différente nature des biens temporels et celle des spirituels dont il voulait lui donner le goût! En effet, selon la pensée de saint Augustin, l'eau dans un puits que l'on ne peut tirer qu'avec peine, nous représente la volupté du siècle dans les abîmes de la terre; les hommes sensuels, dit ce Père, la puisent avec la cruche de la cupidité (42); mais, hélas! les efforts que l'on fait pour tirer de l'eau d'un puits si profond, et le peu qu'on en puise, irritent plus la soif qu'elle ne l'éteint; aussi l'expérience nous fait voir tous les jours que ceux qui sont les esclaves de leurs passions ne mettent jamais fin à leurs convoitises, et que plus ils ont de biens (si c'est l'avarice qui les domine), plus s'accroît en eux la soif insatiable d'en avoir. Or, autant que l'eau bourbeuse de la nature corrompue est incapable de désaltérer, autant l'eau vive de la grâce éteint entièrement et pour toujours la soif de celui qui en boit. Car, de même, dit saint Chrysostome,

(41) Si enim dixisset illi: Sic est, ego major sum quam Jacob, non ille quidem a me benedictionem accepit, fortassis illa cum tantam capere revelationem altitudinem minime posset, statim ambigisset. (S. CHRYS., in Samaritan.)

(42) Et enim aqua in puico, voluptas sæculi est in profunditate tenebrosa: hinc cava hauriunt homi-

que si un homme avait une fontaine au milieu de lui, il n'aurait jamais soif; ainsi on n'a garde d'avoir soif quand on possède cette eau vive (43), c'est-à-dire quand on est rempli de l'Esprit-Saint, qui, par la variété de ses dons, sait éteindre entièrement la soif des plaisirs sensuels et amortir toutes les ardeurs de la concupiscence. Ne nous étonnons donc pas de ce que la Samaritaine souhaitte si ardemment avoir de cette eau, et si elle dit aussitôt à Jésus :

Seigneur, donnez-moi de cette eau, afin que je n'aie plus soif et que je ne vienne plus ici pour en tirer. Une promesse aussi avantageuse que celle d'une eau qui éteint la soif pour toujours, ne pouvait manquer de toucher le cœur de cette femme: *Quiconque*, lui dit le Sauveur, *boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura jamais soif; mais l'eau que je lui donnerai deviendra dans lui une fontaine d'eau, qui rejaillira jusque dans la vie éternelle; et c'est ce qu'il promet ailleurs à ceux qui croiront en lui: Si quelqu'un croit en moi, des fleuves d'eau vive sortiront de son cœur.* (Joan., VII, 38.) Aussi, quoique cette femme ne comprit pas bien encore ce que c'était que cette eau vive, ni où Jésus la prendrait pour la lui donner, déjà cependant, se confiant entièrement à sa parole, elle s'écrie: *Seigneur, donnez-moi de cette eau, afin que je n'aie plus soif, et que je ne vienne plus ici pour en tirer.* Car, dit saint Augustin, la nécessité de chercher du soulagement à sa soif l'engageait à un travail pénible, et sa faiblesse lui fait désirer de s'en exempter (44). Mais, quelque naturel que paraisse ce sentiment, c'était la grâce qui commençait à agir et qui l'avait formé en elle; et nous pouvons de même être assurés que c'est elle qui agit en nous, quand, tourmentés par une soif brûlante que nous ne pouvons éteindre, nous commençons à souhaiter cette eau vive qui seule est capable de l'éteindre entièrement. Heureux si alors nous nous tournons vers Dieu, et si nous lui disons avec la même ardeur que la femme de Samarie: *Seigneur, donnez-moi de cette eau, afin que je n'aie plus soif.* Tels furent les ménagements que le Seigneur employa pour gagner la Samaritaine; et tel est l'exemple qu'il a laissé à ses ministres du zèle et de la douceur qu'ils doivent avoir pour instruire et pour convertir les pécheurs.

Ainsi la première chose que nous sommes obligés d'imiter en lui, c'est l'ardeur avec laquelle nous devons les aller chercher. N'attendons pas qu'ils viennent nous trouver: allons à eux, quelque peine qu'il nous en coûte. Jésus-Christ, notre divin modèle, que notre Evangile nous représente aujourd'hui, *fatigué du chemin et assis à l'heure du midi sur une pierre pour se reposer*, nous apprend

nos hydia cupiditatum. (Tract. 15, in Joan.)

(43) Sicut enim si quis fontem intus habeat, nunquam sitiet, ita neque qui hanc aquam habuerit. (Ibid. 32, in Joan.)

(44) Ad laborem indigentia cogebat, et laborem infirmitas recusabat. (Tract. 15, in Joan.)

qu'un ecclésiastique doit s'accoutumer à une vie dure et laborieuse, et que rien n'est plus indigne de notre état que de se faire tous les jours de nouveaux besoins par la trop grande délicatesse à laquelle on s'accoutume (45). Car, dès que l'on craint si fort tout ce qui peut faire la moindre peine à la nature, il est certain qu'on néglige une infinité de devoirs, d'où peut-être dépendait le salut de plusieurs, qui périront, et desquels le Seigneur ne manquera pas de nous demander compte au jour de son jugement.

La seconde, c'est la discrétion avec laquelle nous devons parler aux pécheurs pour les ménager autant qu'il est en nous. Tel s'est rendu avec docilité dans une conversation particulière, qui se serait soulevé en présence de témoins; telle s'indignerait contre vous à n'en revenir jamais, si vous lui parliez d'abord de l'habitude criminelle dans laquelle elle vit, qui d'elle-même vous en fera un aveu sincère, si vous avez l'art de vous attirer sa confiance. Ayons la charité dans le cœur; et comme elle est patiente et douce, qu'elle tolère tout, et souffre tout, (1 Cor., XIII, 4 seqq.), nous aurons en même temps toutes les qualités nécessaires pour ramener les pécheurs à Jésus-Christ.

La troisième, c'est la ferveur avec laquelle nous devons parler du don de Dieu, de l'excellence de sa religion, de la libéralité de celui qui nous demande pour nous donner, et qui ne nous demande presque rien pour nous combler de tout ce que nous pouvons désirer. Car voilà quelles doivent être les conversations d'un ministre de Jésus-Christ. Quand son cœur est plein de ces grandes vérités, on n'entend guère sortir de sa bouche que des paroles propres à éclairer l'esprit et à toucher le cœur. Il ne faut quelquefois, pour détromper un chrétien de la vanité du siècle, et pour faire naître en lui le goût des choses spirituelles, que ces paroles si simples et si touchantes : *Si vous connaissiez le don de Dieu. Celui qui boit de cette eau a encore soif; mais quiconque boira de l'eau que je donnerai, n'aura jamais soif.* Répétons-les souvent à ceux qui ignorent les choses d'en haut (Coloss., III, 1), pour tâcher de leur inspirer l'envie de s'en instruire.

La quatrième chose enfin que nous devons imiter en Jésus-Christ, quand nous nous entretenons avec un pécheur, c'est la sagesse avec laquelle il fait sentir à la Samaritaine la qualité impuissante de l'eau du puits de Jacob, qui n'ôte la soif que pour un temps, et la vertu de cette eau vive, qui l'ôte entièrement et pour toujours. Rien n'est plus aisé que de faire convenir ceux qui mènent une vie criminelle, du peu de satisfaction qu'ils goûtent dans le péché. Ils sont souvent les premiers à avouer qu'ils se sont lassés à marcher dans la voie de l'iniquité. (Sap., V, 7.) Or, c'est à nous, qui avons l'honneur d'être les ministres de Jésus-Christ, à profiter de ces

moments où le Seigneur par sa miséricorde verse des amertumes sur des plaisirs que l'on se figurait pleins de douceur; c'est à nous, dis-je, non-seulement à faire sentir à ces pécheurs le malheur de leur état et les suites funestes qu'il peut avoir; mais nous devons encore leur parler de cette eau vive que le Seigneur promet, qui ôtera pour toujours cette soif ardente dont ils sont tourmentés, et deviendra en eux une fontaine qui rejaillira jusque dans la vie éternelle. Heureux ceux qui goûtent ces vérités, puisque, entièrement dégagés des faux plaisirs de ce monde, ils disent du fond du cœur avec la Samaritaine : *Donnez-moi de cette eau, afin que je n'aie plus soif.* C'est ainsi que la foi de cette femme s'accrut peu à peu par les ménagements que le Seigneur eut pour elle. Voyons, d'ailleurs, comment la force de la grâce la soumit entièrement à la foi.

DEUXIÈME POINT.

Jésus lui dit : Allez, appelez votre mari, et venez ici. Cette femme lui dit : Je n'ai point de mari. Jésus lui dit : Vous avez raison de dire que vous n'avez point de mari, car vous en avez eu cinq, et maintenant celui que vous avez n'est pas votre mari; vous avez dit vrai en cela.

Pour bien connaître quelle a été la puissance de la grâce qui a converti la femme de Samarie, il suffit de faire réflexion sur les obstacles qui se trouvaient à sa conversion, et sur le parfait attachement qu'elle eut pour Jésus-Christ sitôt qu'elle fut convertie.

L'Evangile nous apprend que cette femme avait eu cinq maris, et que, actuellement, elle vivait en adultère avec l'époux d'une autre femme. De tous les biens qui nous attachent au péché, le plus fort et le plus difficile à rompre est sans doute celui de l'impureté. En vain se persuade-t-on qu'on peut donner quelque chose à la jeunesse; et qu'après avoir cédé à la vivacité des passions pendant ce premier temps de la vie, il en viendra un autre, où l'âge les ayant amorties, il sera aisé de les surmonter, et où la passion à son tour cédera à la raison, ou du moins à la religion; c'est mal connaître l'impression que fait sur nous une longue habitude de sensualité. Et saint Augustin était bien persuadé du contraire, quand il disait (Confess., lib. VIII, cap. 5) « qu'une suite de corruption et de désordres, comme autant d'anneaux enlacés les uns dans les autres, avaient formé la chaîne avec laquelle son ennemi le tenait captif dans une cruelle servitude. J'avais bien la volonté de servir Dieu avec un amour tout pur, dit ce grand docteur; mais cette volonté, qui ne faisait que naître, n'était pas capable de vaincre l'autre, qui s'était fortifiée par une longue habitude dans le mal. » Jugeons donc de quel coup de grâce il fallut que le Seigneur touchât la Samaritaine, qui, après avoir eu cinq maris, se trouva encore si peu maîtresse de sa passion, qu'elle se vit

(45) Hinc itaque Christus venit mollem et lascivam vitam expellens, laboriosam autem et difficilem nos erudiens. (S. CHRYS., hom. 30, in Joan.)

contrainte de la satisfaire par un adultère secret. Cependant, malgré ce puissant attachement qu'elle comprit tout d'un coup qu'il fallait rompre; malgré la honte qu'elle dut ressentir quand le Seigneur lui révéla son crime, elle ne se fâcha point contre lui, mais elle le reconnut pour prophète; et, en avouant qu'il était prophète, elle avoua conséquemment son péché, elle admira celui qui lui parlait, elle s'arrêta et se tint auprès de lui (46).

Si le cœur se rendit ainsi, l'esprit ne se rendit pas sitôt. Quand cette femme eut reconnu que le Sauveur était prophète, elle voulut profiter de ses lumières pour lui faire une question sur un différend qui divisait les Juifs des Samaritains; et c'était cette diversité de religion qui formait en elle un second obstacle qu'il fallait vaincre.

Cette femme lui dit : Seigneur, je vois bien que vous êtes un prophète. Nos pères ont adoré sur cette montagne; et vous autres, vous dites que c'est dans Jérusalem qu'est le lieu où il faut adorer. Jésus lui dit : Femme, croyez-moi, le temps va venir que vous n'adorerez plus le Père, ni sur cette montagne, ni dans Jérusalem. Vous adorez ce que vous ne connaissez point. Pour nous, nous adorons ce que nous connaissons; car le salut vient des Juifs. Mais le temps vient, et est déjà venu, que les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité. Ce sont là les adorateurs que le Père cherche. Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité. Après que les Juifs furent transportés en Babylone, on envoya en Samarie une colonie de Babyloniens; mais, comme il y resta un grand nombre de Juifs mêlés avec ces étrangers, la nation se glorifiait toujours d'être descendue d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. C'est pour cela que la Samaritaine, parlant de ces patriarches à Jésus-Christ, les appelle *nos pères*, c'est-à-dire les pères communs des Juifs et des Samaritains. *Nos pères, dit-elle, ont adoré sur cette montagne; et vous autres, vous dites que c'est dans Jérusalem qu'est le lieu où il faut adorer.* Et en effet, Abraham, Jacob et les anciens patriarches avaient adoré Dieu sur la montagne de Garisim, qui était proche du puits de Jacob, et sur laquelle on avait relevé le temple bâti par Manassès; d'où cette femme concluait que les Samaritains avaient au moins l'avantage sur les Juifs, en ce qui regardait le lieu de l'adoration. Jésus-Christ fit deux réponses à cette proposition. 1° Il fit entendre à la Samaritaine, qu'il était inutile d'agiter cette question; que le temps allait venir où le Père ne serait plus adoré, ni dans Jérusalem, ni sur la montagne; c'est-à-dire qu'il n'y aurait plus de lieu déterminé pour l'adoration, mais que tous les lieux de la terre allaient devenir également propres à celle que toutes les créatures doivent rendre à l'Être souverain. 2° Il donna l'avantage aux Juifs sur les Samaritains, en ce que ceux-ci ne connais-

saient point ce qu'ils adoraient, ou adoraient ce qu'ils ne connaissaient point, parce qu'ils se représentaient Dieu comme corporel et occupant localement la montagne de Garisim; au lieu que les Juifs avaient une juste connaissance du vrai Dieu : *Notus in Judæa Deus (Psal. LXXV, 2)*; et en ce que le Messie devait naître des Juifs, en Judée, de la tribu de Juda et de la race de David; car le salut vient des Juifs, et non des Samaritains : *Quia salus ex Judæis est.*

Mais, comme il était bien plus utile pour la Samaritaine de l'instruire du Messie qui était venu, et qui allait se former un nouveau peuple, que de la prééminence des Juifs sur les Samaritains, le Sauveur lui dit une seconde fois : *que le temps vient, ou plutôt est venu, que les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité.* Par cette réponse, il est aisé de voir que Jésus-Christ cherchait à élever l'esprit de la Samaritaine au-dessus de ses propres idées, et à l'instruire d'une religion supérieure à celle des Juifs et des Samaritains. C'est pour cela qu'il commence par lui dire : *Femme, croyez-moi; car la foi est la base et le fondement de toute vérité, et sans la foi on ne peut entrer dans la religion de Jésus-Christ.* Dès qu'il fut assuré de sa foi, il n'eut plus rien de caché pour elle : il lui fit entendre que bientôt la dispute sur le lieu de l'adoration serait entièrement abolie, aussi bien que les cérémonies de ces deux nations, mais qu'une nouvelle religion allait paraître, où l'on adorerait Dieu d'une manière plus parfaite : *que ce serait en esprit et en vérité. En esprit, parce qu'on ne lui sacrifiera plus des animaux privés de raison, et que le seul sacrifice qu'on lui offrira, sera celui d'un cœur contrit, et d'un esprit humilié. (Psal. L, 19.) En vérité, parce que l'adoration nouvelle qu'on rendra à Dieu, sera opposée aux ombres et aux figures qui faisaient l'essentiel de l'ancien Testament. Tels sont les adorateurs que le Père cherche, dit le Sauveur à la Samaritaine : car Dieu est esprit, et il n'est pas corporel, comme vous autres Samaritains le croyez faussement; il faut donc que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit, parce qu'il est spirituel; et en vérité, parce que les figures de la loi vont entièrement être abolies. L'ombre va faire place à la lumière, et la figure à la vérité; une religion nouvelle sera bientôt la seule qui régnera dans tout l'univers; et le Père va être connu, et adoré dans tous les lieux avec un culte nouveau, et des cérémonies nouvelles.*

Un discours si sublime et si extraordinaire ne manqua pas de produire sur l'esprit de la Samaritaine un effet tout divin. Saisie d'un transport de religion, elle répondit au Seigneur : *Je sais que le Messie qui est appelé le Christ doit venir. Lors donc qu'il sera venu, il nous annoncera toutes choses.*

Déjà, dit saint Augustin, cette femme connaît celui qui doit l'instruire, sans connaître

(46) Quid ad hoc tunc? non ergo tulit, non abiit, non in contumeliam accepit, sed magis admiratur, et perstat. (S. Chrys., hom. 51, in Joan.)

encore quel est celui qui l'instruit (47). Peut-être le soupçonnait-elle d'être lui-même le Messie ; mais par le respect qu'elle eut pour lui, elle n'osa lui en faire la demande : et elle se contenta de lui en dire assez, pour lui donner lieu de s'expliquer, s'il le jugeait à propos : plus fidèle que les Juifs, qui disaient au Fils de Dieu : *Pourquoi nous laissez l'esprit en suspens ? si vous êtes le Christ, dites-le nous.* (Joan., X, 24.) Comme alors ils ne l'interrogeaient pas pour être instruits de la vérité, mais pour lui tendre un piège, et avoir occasion de l'accuser, ils ne méritèrent pas aussi d'entendre cette réponse que Jésus fait à la Samaritaine : *C'est moi qui vous parle.*

Conduite admirable de Jésus-Christ, qui ne fit cet aveu à la femme de Samarie, que quand elle ne fut plus en état de douter de la sincérité de ses paroles (S. CHRYSOST., in Samaritan.) Car, si dès le commencement il lui eût dit qu'il était le Christ, peut-être aurait-elle pensé qu'il se donnait ce titre glorieux par vanité ; mais déjà elle l'avait reconnu pour prophète. Elle sentait que ses discours lui avaient ravi le cœur ; elle parle elle-même du Christ. Pouvait-il donc trouver un temps plus favorable de se découvrir pour être ce Messie, dont elle avait parlé la première ? C'est ainsi, pour user encore de la comparaison de saint Chrysostome, qu'un pêcheur ne retire pas sa ligne dès qu'il s'aperçoit qu'un poisson a mordu l'hameçon, puisque, y tenant encore faiblement, il ne manquerait pas de s'échapper au premier effort qu'il ferait ; mais il sait lui donner la liberté de s'agiter quelque temps dans l'eau, et attend à retirer sa ligne que le poisson ait avalé l'appât avec l'hameçon (48).

Voilà comme la grâce a surmonté les obstacles qui se trouvaient à la conversion de la Samaritaine, et l'a jetée dans les filets que le Sauveur lui a tendus. Voyons maintenant l'attachement qu'elle eut pour lui. Pour ce sujet, il suffit de jeter les yeux sur ce qui se passe dans cette femme ; semblable aux apôtres, qui quittèrent leurs filets pour suivre Jésus, dans le moment qu'il leur dit : *Suivez-moi* (Matth., IV, 22) ; elle quitte sa cruche à l'instant pour l'aller annoncer à tout le monde, dès qu'il lui eut dit : *C'est moi qui vous parle.* Sa foi est parfaite tout d'un coup, elle croit à la parole de celui qui lui a dit : *C'est moi* ; mais se sentant embrasée de ce feu que le Fils de Dieu est venu allumer sur la terre (Luc., XII, 49) ; et ne voulant pas enfouir pour elle le trésor qu'elle a trouvé, elle court à la ville pour en faire part à tous les habitants, et pour les enga-

ger à croire avec elle. Remplie de cette eau vive, qui doit lui ôter la soif pour toujours, elle laisse là le vaisseau qu'elle avait apporté pour puiser une eau matérielle, qui ne peut l'éteindre que pour un temps, c'est-à-dire, selon l'explication des Pères, qu'ayant Jésus-Christ dans son cœur, elle renonce à la cupidité pour publier la vérité. Belle leçon qu'elle donne aux ministres de la parole du Seigneur, de laisser au bord du puits toutes les convoitises du siècle, pour se remettre en état d'annoncer son Evangile (49).

Cette femme cependant laissa là sa cruche, et étant venue à la ville, elle dit à tout le monde : Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait. Ne serait-ce point le Christ ? Ils sortirent donc de la ville pour le venir trouver. Si le zèle de la Samaritaine fut si vif pour Jésus-Christ, sa prudence n'en fut pas moins grande, et rien n'est plus sage que la manière dont elle parla aux habitants de la ville de Sichar, pour les préparer à la foi, comme le Fils de Dieu l'avait préparée elle-même ; quoiqu'elle ne doutât nullement qu'il ne fût le Messie, elle ne voulut pas le dire clairement, de peur qu'on ne la crût point, et qu'on ne s'arrêtât pas à ce qu'elle disait ; mais pour leur donner envie de venir eux-mêmes s'instruire de ce qu'elle voulait leur faire croire, elle leur dit : *Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait.* Et pour piquer davantage leur curiosité, en leur donnant de cet homme l'idée d'une personne extraordinaire, elle ajouta : *Ne serait-ce point le Christ ?* Elle ne dit pas : *Venez, et croyez* (S. CHRYSOST., in Samaritan.) ; mais elle dit : *Venez, et voyez* ; ce qui était bien plus capable de les attirer, en ne prévenant point leur jugement, et en leur laissant toute liberté de croire, ou de ne croire pas. Aussi ce zèle si prudent eut tout le succès qu'elle en pouvait attendre. Les habitants de la ville sortirent pour venir voir celui dont elle leur avait parlé, comme d'un prophète ; et par un prodige merveilleux de la grâce de Dieu, sans qu'ils vissent aucun miracle, un grand nombre crut en Jésus-Christ pour l'avoir entendu parler : *De sorte qu'ils disaient à cette femme : Ce n'est plus sur ce que vous nous en avez dit, que nous croyons en lui ; car nous l'avons vu nous-mêmes, et nous savons qu'il est vraiment le Christ, le Sauveur du monde.*

En voyant la Samaritaine parvenue tout d'un coup à un si haut point de perfection, qu'elle fait la fonction d'apôtre malgré les obstacles qui se trouvaient à sa conversion ; apprenons que, quelque pêcheur que nous puissions être, nous ne devons jamais désespérer de la nôtre. Rien ne résiste à la grâce

(47) Sciebat quis eam posset docere ; sed jam docentem nondum agnoscebat. (Tract. 15, in Joan.)

(48) Nam quemadmodum piscium venatores hamum in mare mittunt, cumque senserint captum esse piscem, non statim extrahunt illum, sed paulatim laxant, ut ille plane atque intrepide illecebram devoret ; cumque accommodaverint intimis ejus precordiis hamum ac visceribus infixum esse, tunc ma-

jori cum impetu piscem extrahunt qui prius se illi accommodaverunt, etc. (S. CHRYS., l. c.)

(49) Et recepto in cor Christo Domino, qui faceret nisi jam hydriam dimitteret, et evangelizare curreret, projecit cupiditatem, et prosperavit annunciare veritatem ; discant qui volunt evangelizare, et projiciant hydriam ad puteum. (S. AUG., tract. 15, in Joan.)

quand le temps est venu, auquel elle doit entrer dans un cœur; mais afin qu'elle triomphe sûrement de nous, voyons la conduite que cette femme a tenue, et faisons en sorte de la suivre de point en point. Or, deux choses principales nous paraissent en elle dignes de notre imitation; sa docilité à écouter Jésus-Christ; et le zèle qu'elle eut de s'instruire de la vérité.

Il fallait sans doute que cette femme fût bien docile pour être toujours attentive à un discours qu'elle ne comprenait point, et qui devait la jeter dans un si grand embarras. Un homme, qui ne lui paraît qu'un simple Juif, la prie de lui donner à boire; elle lui marque sa surprise de ce qu'il voulait bien demander quelque chose à une Samaritaine comme elle, et il lui répondit, que *si elle le connaissait, elle lui en aurait peut-être demandé elle-même, et il lui aurait donné de l'eau vive*. Elle l'interroge à son tour pour savoir où il en peut prendre de meilleure que celle du puits, dont Jacob et ses enfants ont bu, et s'il est plus grand que ce patriarche; et sans lui faire de réponse précise, il lui fait entendre que l'eau dont il lui parle, est telle, que celui qui en boit n'a jamais soif. Cette femme, sans comprendre ce que ce peut être que cette eau vive, prie Jésus de lui en donner; et Jésus, pour lui faire un présent de cette conséquence dans toutes les formes, lui dit d'appeler son mari; elle lui répond qu'elle n'en a point. Cette réponse donne lieu à Jésus-Christ de lui découvrir la honte et le secret de sa vie, et elle lui avoue la vérité sans se fâcher. Où trouver une plus grande docilité? Le zèle de s'instruire de la vérité, n'est pas moins grand en elle; car, dès qu'elle connut que celui qui lui parlait était un prophète, elle profita de cette occasion pour être éclaircie sur la question célèbre entre les Juifs et les Samaritains touchant le lieu de l'adoration; et quand le Seigneur lui eut répondu que les choses allaient changer de face, qu'il était inutile de s'embarrasser du lieu où il fallait adorer, mais que *le temps était venu, où les vrais adorateurs adoreraient le Père en esprit et en vérité*; aussitôt elle fit éclater la joie qu'elle ressentait de ce que le Messie était près d'arriver, parce que, dit-elle: *Quand il sera venu, il nous annoncera toutes choses*. Peut-on marquer un plus grand empressement de connaître la vérité?

Quelques obstacles qui puissent se trouver à notre conversion, soit l'habitude dans le péché, soit la diversité de religion; espérons de pouvoir les vaincre, pourvu que nous ayons la même docilité, et le même zèle de nous instruire. Ainsi, ne nous rebutons point, quand on nous parle d'un mystère que notre raison ne peut comprendre, et que nos sens semblent démentir. Ne nous fâchons point, quand un pasteur zélé vient nous parler en secret de la vie scandaleuse que nous menons; écoutons-le avec docilité, lorsqu'il nous assure qu'en changeant de vie, nous aurons des consolations intérieures, qui nous dédommageront abondamment des douceurs

que nous trouvons dans le péché, mais qui sont toujours mêlées d'amertume; cherchons à nous instruire de bonne foi, et sans prévention: prions le Seigneur *d'augmenter notre foi* (Luc., XVII, 5), *et d'éclairer nos ténèbres* (Psal. XVII, 29); souhaitons ardemment de voir cette heure favorable, où la grâce triomphera de nous; et quand nous sentons de bons mouvements, quand des remords cuisants nous inquiètent, quand le chagrin nous abat, quand l'adversité nous accable; levons-nous avec confiance pour nous jeter aux pieds de notre Dieu, et disons-lui: Le temps vient, ou plutôt est venu, que mes liens vont être rompus: *Venit hora et nunc est*. Mais, Seigneur, je ne puis rien que par votre grâce. Je sens qu'elle veut triompher de moi, mais faites que j'y répondé aussi fidèlement que la femme de Samarie, et que je donne de ma conversion des marques aussi certaines qu'elle a données de la sienne.

Car cette femme doit être principalement l'objet de notre imitation, dans ce qu'elle fit sitôt qu'elle eut reconnu le Sauveur pour être le Messie. Elle abandonna sa cruche, et elle courut annoncer à tout le monde qu'elle avait trouvé le Christ. Voilà ce que nous devons faire, si nous voulons nous assurer de la sincérité de notre conversion. Il faut, 1° que nous renoncions à l'amour du siècle, c'est-à-dire, à la cupidité qui nous est figurée par cette cruche; car si nous tenons toujours au monde, et aux choses du monde, quelque dessein que nous ayons d'en user avec sobriété, et de ne nous permettre que ce qui peut être permis, soyons persuadés que nous en redeviendrons les esclaves plus que jamais. Mais ce n'est pas encore assez, il faut, 2° que détachés des objets terrestres, nous ne soyons plus attachés qu'à Dieu; il faut que pleins de reconnaissance pour les bienfaits que nous en avons reçus, nous ne respirions plus que sa gloire, et que nous ne nous occupions qu'à faire part aux autres du trésor que nous avons trouvé. C'est ainsi qu'en usèrent les apôtres. Ils quittèrent tout pour suivre Jésus-Christ; et ensuite ils se répandirent dans tout l'univers pour publier sa gloire. (Psal. XVIII, 5.) Et c'est l'exemple que nous donne aujourd'hui la Samaritaine. Remplie de la grâce de Dieu, elle ne songe plus aux besoins corporels qui l'avaient amenée au puits de Jacob, elle abandonne sa cruche, et elle court annoncer aux habitants de Sichar qu'elle a trouvé le Messie, pour les engager à le venir voir eux-mêmes, et participer à la grâce qu'elle en a reçue. Soyons animés du zèle de la gloire de Dieu, et du salut du prochain; et comme le Prophète, *Nous enseignerons la voie du Seigneur aux méchants, et les impies se convertiront à lui*. (Psal. L, 15.) Telles sont les marques que nous devons donner de notre correspondance à la grâce, et telle est la manière dont nous pouvons profiter de l'Évangile de ce jour. Heureux si nous sommes aussi dociles à écouter Jésus-Christ, quand il nous parle, que le fut la femme de Samarie; et si

convaincus de la vérité de sa religion, nous quittons tout pour nous attacher uniquement à lui, ne respirant plus que sa gloire, n'ayant plus d'occupation que de lui amener des disciples, et sacrifiant tout ce qui est en nous pour le faire connaître, aimer, et adorer de tous les hommes de l'univers!

Seigneur, qui par la vertu de votre parole avez élevé une Samaritaine à la fonction de l'apostolat, faites par la force de votre grâce, que nous profitons de vos divines instructions; et qu'après avoir été si longtemps au nombre de vos ennemis, vous nous rendiez dignes à l'avenir de publier la grandeur de votre nom. Donnez-nous et la même docilité, et le même zèle de nous instruire, que vous aviez donné à cette femme, et remplissez-nous des mêmes dispositions pour correspondre à votre grâce. Faites, Seigneur, que l'esprit et le cœur entièrement soumis à votre loi, nous renoncions à toutes les convoitises du siècle pour ne nous plus occuper que des intérêts de votre gloire, et de la sanctification de nos frères; ce sera ainsi que nous mériterons après notre mort de boire à longs traits de cette eau vive, et de ce torrent de volupté dont vos saints seront enivrés (Psal. XXXV, 9) pendant la bienheureuse éternité. Ainsi soit il.

IV^e SAMEDI DE CARÊME.

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. VIII, v. 1-11.

1. Les Juifs confondus par la sagesse des réponses du Fils de Dieu. 2. La femme adultère délivrée par la bonté de Jésus-Christ.

Jamais, peut-être, les Pharisiens n'ont tendu à Jésus-Christ de piège plus adroit que celui qu'ils lui tendent aujourd'hui: et jamais aucun ne leur a plus mal réussi, et ne les a couverts d'une plus grande confusion. Sa sagesse triomphe de leur envie, et sa bonté délivre de leurs mains une femme qui, selon la loi, était digne de mort. Ainsi les Juifs confondus, une femme adultère délivrée, nous vont fournir la matière de deux réflexions qui peuvent beaucoup servir à la réformation de nos mœurs. 1^o Les Juifs confondus par la sagesse des réponses du Fils de Dieu, nous instruiront à éviter avec soin tout ce qui pourrait nous attirer une semblable confusion. 2^o Cette femme, délivrée par la bonté de Jésus-Christ, nous apprendra quelle est la confiance que nous devons avoir en sa miséricorde. C'est tout le dessein de notre Évangile, et toute la matière de cette homélie.

PREMIER POINT.

Jésus s'en alla sur la montagne des Oliviers; mais, dès la pointe du jour, il retourna dans le temple, où tout le peuple s'amassa autour de lui; et s'étant assis, il commença à les instruire. Alors les Scribes et les Pharisiens lui amenèrent une femme qui avait été surprise en adultère; et, l'ayant mise au milieu de l'assemblée, ils dirent à Jésus: Maître, cette

femme vient d'être surprise en adultère. Mais nous a commandé dans la loi de lapider les adultères. Vous donc, qu'en dites-vous? Ils disaient ceci en le tentant, afin de le pouvoir accuser. Mais Jésus, se baissant, écrivait avec son doigt sur la terre. Comme donc ils continuaient de vouloir le faire parler, il se releva, et leur dit: Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre. Puis, se baissant de nouveau, il continua d'écrire sur la terre. Or, l'ayant entendu parler de la sorte, ils se retirèrent l'un après l'autre, les plus vieux les premiers.

Ce qui excitait davantage l'envie des Pharisiens contre Jésus-Christ, c'était de voir qu'on les abandonnait tous les jours, pour s'attacher de plus en plus à lui. Or, comme ils cherchaient quelque moyen, ou de le faire mourir, ou, du moins, de le décréditer dans l'esprit du peuple, ils se proposent de lui tendre un piège, dont ils espèrent retirer l'un de ces deux avantages. Ayant su qu'il était dans le temple, où il enseignait le peuple, qui s'était assemblé autour de lui pour l'écouter, ils crurent ne devoir pas laisser échapper l'occasion favorable de réussir dans leur dessein. Ils lui amenèrent une femme qui avait été surprise en adultère. Et, la plaçant au milieu de l'assemblée, afin que tout le monde fût témoin de la réponse du Sauveur, ils lui parlèrent ainsi: *Maître*, ils le traitent avec honneur, et cachent sous des paroles de déférence la malice de leur cœur, *cette femme vient d'être surprise en adultère.*

Pour l'obliger de répondre dans le moment, et lui ôter le prétexte de prendre du temps, afin de s'éclaircir de la vérité, ils assurent que le fait est constant; que la femme qu'ils lui présentent a été surprise en présence de témoins irréprochables; qu'elle-même n'ose pas en disconvenir, et que son silence est la conviction de son crime. Le péché ainsi prouvé, ils lui dictent l'arrêt qu'il doit prononcer contre elle, en lui rapportant les paroles mêmes de la loi. *Moïse*, disent-ils, *nous a commandé de lapider les adultères.* Cependant, pour lui faire voir le cas qu'ils font de son jugement, ils ajoutent: *Mais vous, qu'en dites-vous?* Comme s'ils disaient: Vous, qui paraissez plus grand que Moïse, et qui enseignez des choses plus parfaites. Êtes-vous, en ceci, de son sentiment, ou ne croiriez-vous pas qu'on pourrait traiter avec moins de sévérité une femme dont le sexe est si fragile, et qui, en cela, paraît plus digne de compassion? Tels étaient les liens formés des paroles mêmes de la loi dont les Pharisiens espéraient embarrasser Jésus-Christ. « Car, disaient-ils, s'il est d'avis qu'on lapide cette femme, il agira contre cette douceur qui lui concilie tous les cœurs; et, s'il estime qu'il faut la renvoyer sans la punir, il manquera à ce qu'il doit à la justice. Or, pour ne pas perdre cette réputation de douceur, qui le rend aimable à tout le monde, il sera sans doute d'avis qu'il ne faut point la lapider; et alors nous aurons une belle occasion de nous saisir de lui, et de l'accuser comme un homme

coupable de prévarication contre la loi (50). » Tandis que les Pharisiens faisaient cette demande au Fils de Dieu, *pour le tenter*, comme dit l'évangéliste, *et dans le dessein de le pouvoir accuser, Jésus en se baissant écrivait avec son doigt sur la terre*. Soit, comme dit saint Ambroise (epist. 76), qu'il écrivit effectivement la condamnation de ces hypocrites, qui demandaient la mort de cette femme, dans le temps qu'ils étaient eux-mêmes coupables des plus grands crimes; soit, comme l'estime un autre Père, qu'il traçât du bout du doigt des caractères sans dessein, comme ont coutume de faire ceux qui paraissent occupés d'autre chose que de ce qu'on leur demande, parce qu'ils ne veulent pas répondre à des méchants ou à des indiscrets qui les interrogent mal à propos (51). Comme les Juifs, en le voyant ainsi occupé, crurent l'avoir jeté dans un embarras dont il ne pouvait se tirer, ils le pressèrent de parler, et de répondre à la demande qu'ils lui avaient faite. Mais que l'Esprit-Saint a bien dit, que *c'est en vain qu'on jette un filet devant les yeux de celui qui a des ailes pour s'enfuir*. (Prov., I, 17.) Voilà que le Seigneur se relève, et répond d'une manière infiniment digne de sa sagesse. Il ne dit pas qu'on ne lapide point cette femme, de peur d'aller contre la loi; il ne dit pas non plus qu'on la lapide; car il n'est pas venu pour perdre ce qui s'est retrouvé, mais *pour chercher et pour sauver ce qui était perdu*. (Luc., XIX, 10.) Il tempère donc tellement sa réponse, qu'il satisfait à ce qu'il doit et à la justice, et à la douceur (52); en effet, s'il disait, qu'on ne la lapide pas, il ne serait plus juste; s'il disait, qu'on la lapide, il ne serait plus doux; mais il dit ce que doit dire celui qui est doux et juste tout ensemble: *Que celui, dit-il, d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre. Que celui qui est sans péché*: voilà la douceur et la clémence d'un Homme-Dieu, qui cherche à délivrer cette femme des mains de ses accusateurs; *lui jette la première pierre*: voilà la justice du Créateur de l'univers qui veut que le péché soit châtié. Car, dit saint Augustin, c'est comme s'il disait: « Que la pécheresse soit punie, mais non par les pécheurs; que la loi soit accomplie, mais non par les prévaricateurs de la loi (53). » Peut-on trouver une réponse plus équitable? Aussi, *cette parole efficace et plus perçante qu'un glaive à deux tranchants* (Hebr., IV, 12), déconcerta tout d'un coup les Pharisiens. Ils s'entre-regardèrent tout interdits, et chacun se trouvant coupable: *Ils se retirèrent l'un après l'autre, les plus vieux les*

premiers. Et ce fut même, disent les Pères, pour leur faciliter cette retraite honteuse, et leur épargner la confusion dont ils devaient être remplis que Jésus se baissa de nouveau, et écrivit avec son doigt sur la terre, c'est-à-dire sur la poussière du temple, comme il l'avait fait la première fois. (S. HIER., *Contr. Pelag*, lib. II; BEDA, *Expos. huj. Evang.*)

La confusion dont les Pharisiens sont couverts aujourd'hui, n'est pas le plus grand mal que nous ayons à appréhender: mais ce qui est de plus à craindre pour nous, c'est la condamnation qu'ils sont forcés de porter contre eux-mêmes. Or, nous devons savoir que nous nous en attirons une pareille toutes les fois que nous accusons les autres d'un péché dont nous sommes nous-mêmes coupables. Pour ne pas donner dans un défaut si commun et si criminel, avant que de condamner les faiblesses d'autrui avec tant de sévérité, et d'en exiger même la punition, comme nous le faisons si souvent, examinons-nous de bonne foi, pour connaître si nous sommes en état de lui jeter la première pierre: jugeons-nous nous-mêmes avant que de juger les autres; rentrons dans notre cœur, et érigeons-y une espèce de tribunal, pour y faire paraître notre conscience, et l'approfondir avant que de sortir hors de nous, pour condamner notre prochain impitoyablement (54). Car, hélas! qu'il y a de gens qui voient la paille dans l'œil de leur frère, sans apercevoir la poutre qui est dans le leur (Matth., VII, 3); et qui, dans toutes les conversations, n'ouvrent la bouche que pour blâmer les démarches de celui-ci, pour critiquer la conduite de celle-là; et qu'on ferait taire tout d'un coup, si on leur disait: *Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre*. Quand même nous ne serions pas coupables du péché que nous reprenons, il suffit qu'aux yeux de Dieu nous ne soyons pas innocents, pour nous attirer la même condamnation que les Pharisiens; car, ils étaient exempts de l'adultère dont ils accusaient la femme qu'ils présentèrent à Jésus-Christ, mais leur cœur était corrompu par l'envie et la haine qu'ils avaient contre lui.

Ne croyons pas, cependant, qu'il n'y ait que les pécheurs qui donnent dans ce dérèglement: les femmes, qui se piquent le plus de passer pour dévotes, mais qui n'ont que le dehors et l'apparence de la dévotion, sans en avoir l'intérieur ni l'essentiel, sont les moins disposées à faire grâce aux défauts de leur prochain. Si elles ne font point le mal, elles sont au moins curieuses de savoir celui

(50) Si eam jusserit lapidari, mansuetudinem non habebit; si eam dimissi censuerit, justitiam non tenebit. Ut autem mansuetudinem non perdat, in qua jam populo amabilis factus est, sine dubio eam dimitti diciturus est. Ille nos invenimus accusandi occasionem, et eum reum faciemus tanquam legis prævaricatorem. (S. AUG., tract. 35, in Joan.)

(51) Quod frequenter facere solent qui respondere nolunt importuna indignaque rogantibus. Cognita enim illorum machinatione fingebat se in terra scribere, nec iis attendere quæ dicebant. (EURN., in

id Evang.)

(52) Ecce Dominus in respondendo, et justitiam servaturus est, et a mansuetudine non recessurus. (S. AUG., tract. 35, in Joan.)

(53) Puniat peccatrix, sed non a peccatoribus; impleatur lex, sed non a prævaricatoribus legis. (S. AUG., *ibid.*)

(54) Consideret se unusquisque vestrum; intret in semetipsum, ascendat tribunal mentis suæ, constituat se ante conscientiam suam, cogat se confiteri. (S. AUG., *ibid.*)

que les autres font, et fort actives pour le raconter, et pour l'apprendre, en faisant semblant de gémir, à ceux qui ne le savent point. Car, bien loin d'avoir *cette charité qui couvre la multitude des péchés* (I Petr., IV, 8), qui fait en sorte de sauver l'intention, quand on ne peut justifier l'action (S. BERN.), qui, quand une chose souffre deux sens différents, prend toujours le bon, pour ne point condamner autrui : bien loin d'avoir cette humilité qui les porterait à croire qu'elles valent moins que les autres, et qu'elles ont plus besoin que personne que Dieu leur fasse miséricorde ; on les voit toujours disposées à croire le mal, se faire même un devoir et un mérite d'en avertir ceux qui peuvent y donner ordre : en quoi elles pèchent de juger et de condamner malgré la défense que le Seigneur nous en a faite (Matth., VII, 1) ; et en quoi elles ont un zèle qui n'est point selon la science (Rom., X, 2), de se mêler, de leur autorité privée, de ce qui ne les regarde point ; et d'être cause, le plus souvent, par leur indiscretion, d'une infinité de divisions qui régneront dans les familles. Voulez-vous connaître le caractère de ces sortes de femmes, pour comprendre combien elles sont éloignées de la solide piété ? Elles sont toujours emportées contre celles qui ne sont pas faites comme elles ; elles condamnent sans rémission tout ce qui peut avoir la moindre apparence du mal ; elles n'ouvrent la bouche que pour blâmer les autres, ou pour se louer elles-mêmes ; elles se eitent, à tous moments, comme des modèles de perfection, espérant, par un orgueil secret qui les domine, qu'en décriant la conduite d'autrui, elles attireront sur la leur une louange dont elles sont si avides. Or, dit l'apôtre saint Jacques : *Si quelqu'un d'entre vous croit avoir de la piété, et qu'il ne retienne pas sa langue comme avec un frein, mais que lui-même séduise son cœur, sa piété est vaine et inutile.* (Jac., I, 26.)

Si, encore un coup, avant que de condamner les autres, on s'appliquait les paroles de notre Évangile : *Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre*, on aurait pour autrui la même indulgence dont on aurait besoin pour soi-même : d'où il arriverait, qu'au lieu d'avoir cette sévérité que les Juifs font paraître envers cette femme, dont ils demandent la punition, et cet orgueil qui entretient en eux une complaisance secrète, *comme s'ils étaient justes et innocents* (Luc., XVIII, 9) ; nous aurions, au contraire, de la charité pour excuser les péchés de nos frères, et de l'humilité, parce que nous connaîtrions que nous n'en sommes pas exempts, ou que nous pouvons à tous moments en commettre de plus énormes. C'est ainsi que nous devons profiter de la confusion dont les Pharisiens sont aujourd'hui couverts, pour ne jamais nous en attirer une pareille par un semblable procédé. Voyons d'ailleurs dans la femme adultère, délivrée par la bonté de Dieu, quelle est la con-

fiance que nous devons avoir en sa miséricorde.

DEUXIÈME POINT.

Jésus demeura seul avec la femme, qui était debout au milieu de la place. Alors Jésus s'étant relevé, lui dit : Femme, où sont ceux qui vous accusaient ? Personne ne vous a-t-il condamnée ? Elle lui dit : Non, Seigneur. Jésus lui répondit : Je ne vous condamnerai pas non plus. Allez, et ne péchez plus à l'avenir.

Si ces paroles que Jésus-Christ dit aux Pharisiens : *Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre*, les obligèrent de se retirer tout confus ; elles durent beaucoup intimider cette femme coupable d'un si grand péché, quand elle se trouva seule avec celui qui était exempt de tout péché ; car elle avait lieu de craindre qu'il n'exécutât lui-même la sentence qu'il venait de rendre contre elle. (S. AUG., in Joan.) Ce n'est pas à dire cependant que Jésus et cette femme restèrent seuls dans le temple, puisque tout le peuple était autour de lui pour l'écouter ; il faut entendre seulement, que de tous ceux qui l'avaient amenée ou accompagnée, elle resta seule, parce qu'ils se retirèrent tous les uns après les autres. Mais rassurez-vous, ô femme, quelque criminelle que vous puissiez être, si vous détestez sincèrement votre péché, dites à celui en présence duquel vous vous trouvez : *Vous êtes mon protecteur et mon libérateur.* (Psal. XVII, 3) Vous êtes venu, Seigneur, pour détruire le péché, et pour sauver les pécheurs ; ayez pitié de cette pécheresse qui se jette entre les bras de votre miséricorde. Et si vous lui parlez avec un cœur contrit du passé (Psal. L, 19), et une sincère résolution de ne plus pécher à l'avenir, il vous répondra : *C'est en vain que vos ennemis en veulent à votre vie, ils ne vous feront pas de mal, parce que je suis avec vous, pour vous délivrer de leurs mains.* (Jerem., I, 19.) En effet, après que Jésus se fut relevé, voyant que cette femme était demeurée seule, et que, pour parler avec saint Augustin, il n'était resté que la miséricorde, et celle qui en avait besoin (55), il lui adressa ces paroles d'un ton capable de la rassurer : *Où sont ceux qui vous accusent ? Personne ne vous a-t-il condamnée ?* Elle lui répondit avec cette confiance que lui donnaient, et la bonté de celui à qui elle parlait, et la détestation sincère qu'elle avait de son péché : *Non, Seigneur. Jésus lui répartit : Je ne vous condamnerai pas non plus.* Comme s'il lui avait dit : Puisque des hommes ne vous ont pas condamnée, je ne vous condamnerai pas. Je ne serai pas plus sévère envers vous, qu'ils ont été eux-mêmes : *Allez, ajouta-t-il, et ne péchez plus à l'avenir.*

En vain, de cette indulgence que le Seigneur paraît avoir pour une femme adultère, les pécheurs voudraient-ils prendre un prétexte de demeurer dans leur péché, s'imaginant que parce qu'il est bon, ils n'ont rien à craindre de leur malice. Mais autant en différentes occasions nous avons tâché de

(55) Relicti sunt duo, misericordia, et misericordia. (Tract. 55 in Joan.)

relever les miséricordes infinies de notre Dieu, pour empêcher les plus impies de se laisser aller à la fin de leur vie à un désespoir, qui est le comble de l'iniquité; autant sommes-nous obligés de faire voir qu'on se rend digne des plus grands supplices, quand on demeure tranquillement dans son péché, parce qu'on compte sur la bonté de Dieu; et qu'on ne manque guère de tomber entre les mains de sa justice, quand on a une espérance présomptueuse en sa miséricorde. Or, si nous entrons bien dans l'esprit des paroles que Jésus-Christ dit à cette femme, nous comprendrons en même temps quelle est la nature de la confiance que nous devons avoir en lui. Saint Ambroise remarque que cette pécheresse est renvoyée faite d'accusateurs, mais que le Seigneur ne l'absout pas (56). Direz-vous donc qu'il favorise le péché? « Non, sans doute, répond saint Augustin: car écoutez ce qu'il lui dit: *Allez, et ne péchez plus à l'avenir*; et, par conséquent, il condamne le péché, et il épargne la pécheresse. Car, s'il n'avait pas voulu condamner le péché, il aurait seulement dit à cette femme: *Allez, et vivez comme il vous plaira* (57); » ne craignez rien, comptez sur le pardon que je vous ai accordé; quelque grands que soient vos péchés, je vous garantirai de la punition qu'ils auront méritée, et même des tourments de l'enfer. Mais ce n'est point ainsi que parle le Fils de Dieu; et en lui disant: *Ne péchez plus à l'avenir*, il l'avertit de ce qui peut lui arriver si elle retombe dans son péché. Que ceux donc qui aiment en lui sa douceur, écoutent ces paroles: *Je ne vous condamnerai pas non plus, mais que celles-ci: Allez, et ne péchez plus à l'avenir*, leur apprennent à craindre sa justice. Le Seigneur est bon et juste tout ensemble. Vous l'aimez, parce qu'il est bon; craignez-le, parce qu'il est juste. Comme bon, il a dit par la bouche d'un prophète: *J'ai gardé le silence*; mais sa justice lui a fait ajouter incontinent après: *Je ne le garderai pas toujours.* (Psal. XLIX, 21; Isa., XLII, 14) Il est grandement miséricordieux, mais il est plein de justice et de vérité. » (Psal. LXXXIII, 12; 11, 8)

Ne séparons jamais en Dieu ces deux attributs, que dans le cours de cet Évangile nous avons vus toujours réunis. Les Phari-siens espéraient en vain, ou qu'il serait trop doux aux dépens de la justice, ou que pour ne pas manquer à ce qu'il devait à la justice, il oublierait sa douceur. Mais par la réponse pleine de sage-se qu'il leur fit, il trouva le moyen d'accorder si bien ces deux vertus, que, suivant l'expression du Prophète: *La justice et la paix s'entre-donnèrent le baiser.* (Psal.

LXXXIV, 11.) Il fait voir sa douceur en ne condamnant point cette femme; et il fait craindre sa justice en lui ordonnant de *ne plus pécher à l'avenir*. Mais, hélas! bien qu'il n'y ait point de situation plus convenable à un chrétien, que de vivre toujours entre l'espérance et la crainte, que doivent lui inspirer la bonté et la justice de son Dieu; de peur que la bonté, sans aucun mélange de justice, ne lui donne une confiance présomptueuse; ou que la justice, qui ne serait tempérée d'aucune idée de bonté, ne le jette dans le désespoir. Il n'est cependant rien de plus ordinaire que de voir des pécheurs, tantôt vivre tranquillement dans leur péché, parce qu'ils semblent n'avoir rien à craindre d'un Dieu, dont ils se représentent la miséricorde infiniment plus grande que leur malice; tantôt désespérer de leur conversion, et mourir sans oser recourir à lui, parce que la grandeur de sa justice les effraye, et que leurs péchés leur paraissent trop énormes pour en obtenir le pardon. C'est ainsi, dit saint Augustin (58), que les hommes périssent également par l'espérance et par le désespoir. Celui-là est trompé par un faux espoir, qui dit en lui-même: Dieu est bon; je puis faire tout ce qui me plaît; je me laisserai aller à tout ce que me demandent mes sens; je contenterai tous mes désirs. Pourquoi? Parce que Dieu est miséricordieux, parce que Dieu est bon, parce que Dieu est doux. Cet autre est séduit par le désespoir, quand se sentant coupable de péchés griefs, et indignes de pardon, il dit: Il n'y a plus de miséricorde pour moi, je suis condamné aux flammes éternelles; il est inutile d'invoquer un Dieu irrité contre moi. Tel fut le motif du désespoir de Caïn (Gen., IV, 13), et de Judas (Matth., XXVII, 5); et telle est la cause de la perte d'une infinité de pécheurs, qui désespérant de la bonté de Dieu, meurent sans y avoir aucun recours. Or, pour mettre notre salut en sûreté, en évitant de tomber dans l'un de ces deux écueils, vivons entre l'espérance et la crainte (59). Que ceux, qui comptant trop sur la bonté de Dieu, en deviennent plus méchants, craignent que l'espérance de la miséricorde ne leur attire un jugement sans miséricorde. (Jac., II, 13.) Et que ceux que la vue de leurs péchés trouble et alarme, soient rassurés par la confiance d'un Dieu infiniment bon, de peur que le démon ne les précipite dans l'abîme du désespoir. Que les uns se ressouviennent de ces paroles de l'Écriture: *Ne tardez pas de vous convertir au Seigneur, et ne différez pas de jour en jour, car sa colère viendra bientôt, et il vous perdra au jour de sa vengeance.* (Eccli., V, 18.) Et que les autres, pour ani-

(56) Dimititur eni mulier, non absolvitur? quia deerat accusator, non quia innocens approbatur. (De muliere in adult. depreh.)

(57) Quid est, Domine? Favet ergo peccatis? non plane, ita attende quod sequitur: *Vade, deinceps jam noli peccare.* Ergo et Dominus damnabit; sed peccatum, non dominem; nam si peccatorum fructus esset, diceret: *Vade, et vive ut vis.* (Tract. 33, in Joann.)

(58) Ex utroque igitur homines periclitantur, et sperando, et desperando; contrariis rebus, contrariis affectionibus. (Ibid.)

(59) Metuendum est ne te occidat spes, et cum multum speras de misericordia, incidas in judicium. Metuendum est rursus, ne te occidat desperatio, et cum putas jam tibi non ignosci quæ gravia commisisti, non agas poenitentiam, et incurras in judicium. (S. AUG., *ibid.*)

mer leur confiance, écoutent celles-ci : *En quelque jour que le méchant se convertisse, j'oublierai toutes ses iniquités.* (Ezech., XVIII, 27.) « C'est pour ceux qui sont en danger de se perdre par le désespoir, que le Seigneur prépare le port de sa miséricorde ; et pour ceux qui pourraient périr par une espérance téméraire, et qui, sous ce vain appui, diffèrent toujours leur conversion, il a voulu que le jour de la mort fût incertain. » (S. AUG., *loc. cit.*)

Voulons-nous donc profiter de l'Évangile de ce jour ? Quelque pécheurs que nous puissions être, fussions-nous aussi coupables que la femme de notre Évangile, ne perdons pas un moment à aller trouver le Seigneur : *Approchons avec confiance du trône de sa miséricorde* (Hebr., IV, 16) ; et soyons persuadés que, bien loin de nous condamner, il nous pardonnera nos péchés, sans que nous ayons rien à craindre du passé ; pourvu que nous ne péchions plus à l'avenir. Ne nous faisons point une idée rebutante de ce changement. Nous voyons les croix que portent ceux qui suivent Jésus ; mais nous ne voyons pas l'onction qu'il répand dans le cœur de ceux qui les portent. (S. BERN.) Il nous a assuré, que *son joug est doux, et sa charge légère.* (Matth., XI, 30.) Ce n'est pas qu'on puisse être disciple de Jésus-Christ sans souffrir, puisqu'il nous a appris lui-même par ses exemples et par ses divines instructions, qu'on ne peut entrer dans sa gloire que par la voie des souffrances ; mais c'est que celui qui aime, n'a point de peine à ce qu'il souffre pour l'objet de son amour ; ou s'il y a quelque peine, c'est une peine qu'il aime. (S. AUG.) Ne différons donc pas un moment à retourner au Seigneur : car, malheur, et le plus grand des malheurs, à ceux qui remettent toujours leur conversion, et qui retombent toujours dans le péché, parce qu'ils comptent comme sur des grâces communes, et qui ne peuvent leur manquer, ce qui n'a été le privilège que de quelques âmes privilégiées. Qu'ils pensent avec frayeur que le Seigneur, qui nous invite à la pénitence, ne nous promet pas le lendemain pour la faire, et que c'est se rendre indigne de sa miséricorde, que d'abuser de la miséricorde. Nous ne savons point, dit saint Augustin (60), quand notre dernier jour arrivera, mais faut-il que pour cela nous soyons assez ingrats pour n'employer pas celui que Dieu nous donne présentement à nous convertir, et retourner à lui. Finissons par les paroles de ce grand docteur. Le Seigneur dit donc à cette femme : *Je ne vous condamnerai point.* Mais, reprend ce Père, assurée pour le passé, il l'avertit de prendre garde à l'avenir ; car il semble lui dire : J'ai effacé le péché que vous aviez commis, soyez fidèle à observer ce que je vous ai commandé, afin que vous puissiez recevoir ce que je vous ai pro-

mis. Que chacun de nous s'applique ces paroles, quand nous sortons du tribunal de la pénitence. Remercions Dieu de ce qu'il veut bien oublier le passé, et nous le remettre ; mais prenons une ferme résolution d'en faire pénitence, et de nous tenir tellement sur nos gardes, en veillant sur tous nos sens, que nous ne péchions plus à l'avenir, afin de mériter la récompense que le Seigneur a promise à ceux qui lui seront fidèles jusqu'à la fin de leurs jours. (Apoc., II, 26.)

Seigneur, *percez de votre crainte* (Psal. CXVIII, 12) le cœur de ces pécheurs qu'une fausse idée de votre bonté tranquillise dans leur péché ; et faites que, commençant à appréhender la sévérité de votre justice, ils s'attachent sincèrement à vous, et *opèrent leur salut avec frayeur et tremblement.* (Philipp., II, 12.) Relevez la confiance de ceux qui, abattus par la multitude et la gravité de leurs péchés, sont près de tomber dans le désespoir, afin que soutenus par la vue d'une bonté plus grande que leur malice, ils retournent à vous (Luc., XV, 32), et *chantent à jamais vos miséricordes infinies.* (Psal. LXXXVIII, 2.) Ce sera ainsi, Seigneur, que vous retrouverez ce qui était perdu ; et qu'après que, par la force de votre grâce, vous aurez retiré les uns et les autres du profond abîme où ils étaient, vous les mettrez en état de jouir de votre gloire, dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

IV^e DIMANCHE DE CAREME.

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. VI, v. 1-15.

1. Quelle est la confiance que nous devons avoir en Dieu. 2. Quelle est la récompense qu'il donne à ceux qui se confient en lui.

On ne peut assez admirer la foi de tout ce peuple, qui abandonne son pays pour suivre le Fils de Dieu ; et qui, ravi de l'entendre, ne témoigne aucune inquiétude pour sa nourriture, quoiqu'il se trouve sans pain au milieu d'un désert. Cependant, dit saint Chrysostome (hom. 50, *in Matth.*), quelque attache que ces hommes paraissent avoir pour suivre Jésus-Christ, ce qu'il fait pour eux va beaucoup au delà de ce qu'ils font. S'ils lui présentent leurs malades avec beaucoup de foi, il les guérit tous ; s'ils restent auprès de lui avec confiance, et l'écoutent avec une telle attention, qu'ils ne s'aperçoivent pas que tout leur manque, il fait en leur faveur une si grande multiplication de cinq pains, et de deux poissons, qu'après que *cinq mille hommes eurent mangé des uns et des autres autant qu'ils en voulurent, on remplit douze paniers des morceaux de pain qui furent ramassés.* Ainsi, nous voyons comme un combat, et d'un peuple fidèle qui s'abandonne entre les mains de son Dieu, et d'un Dieu magnifique, qui par sa puissance

(60) Quando veniat ultimus dies nescis, ingratus es, quia hodiernum diem in quo corrigaris habes ; sic ergo dicat ad mulierem : *Non ego te condemnabo.* Sed facta scena de preterito, cave futura. Nec ego

te condemnabo, delevi quod commisisti, observa quod præcepi, ut invenias quod promisi. (S. AUG., tract. 33, *in Joan.*)

fournit à ce peuple toutes les choses dont il a besoin : ce qui nous donne lieu de faire deux réflexions, que nous développerons en expliquant notre Évangile. La première, quelle est la confiance que nous devons avoir en Dieu. La seconde, quelle est la récompense que Dieu donne à ceux qui se confient en lui. C'est tout le plan de cette homélie.

PREMIER POINT.

Jésus s'en alla ensuite au delà de la mer de Galilée, qui est le lac de Tibériade; et comme une grande foule de peuple le suivait, parce qu'ils voyaient les miracles qu'il faisait sur les malades, il monta sur une montagne, où il s'assit avec ses disciples. Or, le jour de Pâques, qui est la grande fête des Juifs, était proche. Jésus donc levant les yeux, et voyant qu'une grande foule de peuple venait à lui, dit à Philippe: D'où achèterons-nous assez de pain pour donner à manger à tout ce monde? Mais il disait ceci pour l'éprouver; car il savait bien ce qu'il devait faire. Philippe lui répondit: Quand on aurait pour deux cents deniers de pain, cela ne suffirait pas pour en donner un peu à chacun. Un de ses disciples, qui était André, frère de Simon, lui dit: Il y a ici un jeune garçon qui a cinq pains d'orge, et deux poissons: mais qu'est-ce que cela pour tant de gens?

Pour connaître quelle est la confiance que nous devons avoir en Dieu, voyons quelle était celle que le peuple de notre Évangile avait en Jésus-Christ, et tâchons de nous établir dans les mêmes dispositions. Nous apprenons qu'environ cinq mille hommes quittèrent leurs maisons, pour suivre le Fils de Dieu : et que, ravis d'entendre les divines paroles qui sortaient de sa bouche, ils ne songèrent même pas à lui parler de leurs besoins corporels, ni à lui représenter qu'ils n'avaient point de pain. Telle est la double instruction que ce peuple nous fournit. Comme le Seigneur est le maître des biens spirituels et temporels, c'est lui que nous devons suivre, c'est à lui que nous devons nous attacher, c'est en lui seul que nous devons mettre notre confiance pour les uns et pour les autres; mais afin de les obtenir, il faut demander les premiers avec beaucoup d'instance et d'ardeur, et attendre les seconds sans embarras et sans inquiétude.

Si les peuples de notre Évangile quittent leur pays pour suivre le Fils de Dieu : si, selon saint Marc, en parlant d'un second miracle pareil à celui-ci, *ils restent pendant trois jours à sa suite* (Marc., VIII, 2), c'est pour entendre sa parole, c'est pour être instruits du mystère du royaume de Dieu. (Matth., XIII, II.) Ce qui a fait dire à saint Ambroise, que « ce n'est point aux lâches, ni à ceux qui mènent une vie molle dans les villes, sur qui le Seigneur répand le trésor de sa grâce, mais sur ceux qui cherchent Jésus-Christ

avec ardeur et qui le suivent jusque dans les déserts (61). » Écoutons tout ce que le Fils de Dieu nous a dit lui-même, en nous prescrivant les moyens que nous devons prendre pour obtenir sa grâce, et nous serons persuadés qu'il ne la donne qu'aux fidèles qui la demandent avec beaucoup d'instance et de ferveur. *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice*, nous dit-il (Matth., VI, 33). Ce n'est pas qu'il nous ordonne de chercher autre chose ensuite, mais il nous veut dire : « Qu'il faut chercher premièrement, et n'y a aucun don de tout ce qui regarde cette vie, qui mérite d'être comparé avec les biens à venir (62). » *Le royaume de Dieu souffre violence, nous dit-il ailleurs, et ceux-là seulement le raviront, qui s'en feront une continue.* (Matth., XI, 12.) *Demandez, et on vous donnera : frappez, et on vous ouvrira.* (Matth., VII, 7.) Mais comme il ne veut pas donner à ceux qui demandent faiblement, ni à ceux qui se rebutent tout d'un coup dès qu'ils n'obtiennent pas ce qu'ils demandent, parce qu'ils ne conserveraient pas avec assez de soin des biens dont ils ne font point un assez grand cas; pour animer et encourager les uns et les autres, il nous déclare, tantôt par des exemples, et tantôt par des paraboles, que si nous ne nous lassons point de demander, nous ne manquerons point d'obtenir. C'est ainsi que le Fils de Dieu nous fait voir par l'exemple de la Chananéenne (Matth., XV, 22 seq.), que par les rebuts apparents qu'il témoigne avoir pour cette femme, il n'a d'autre dessein que d'augmenter sa foi, et d'enflammer son désir : en quoi il nous apprend, qu'il est des biens d'un si grand prix qu'on ne peut les demander avec assez d'ardeur, les recevoir avec assez de reconnaissance, ni les conserver avec assez de fidélité. C'est ainsi que par la parabole de cet homme (Luc., XI, 8), qui refuse d'abord de donner à son ami ce qu'il lui demande, parce qu'il est couché avec ses enfants, mais qui enfin, pour se délivrer de son importunité, se lève, et lui donne toutes les choses dont il a besoin, il nous fait connaître qu'à force de le presser, et de persévérer dans la prière, il nous donnera ce qu'il veut, pour ainsi dire, qu'on lui arrache de la main. Soit donc que nous lui demandions de nous rendre victorieux de telle ou telle passion qui nous domine, ou de nous accorder telle ou telle vertu, qui nous est nécessaire pour lui plaire; soyons persuadés que nous l'obtiendrons, pourvu que nous le demandions avec ardeur. (S. CHRYSOST., hom. 23, in Matth.) Il a engagé sa parole, et nous devons nous y confier entièrement. (Joan., XIV, 13.) S'il paraît ne nous pas écouter : s'il tarde longtemps à nous accorder l'effet de notre demande, ne nous rebutons pas dans notre prière; attachons-nous à lui comme le peuple de notre Évan-

(61) Non otiosis, non in civitate, vel in sæculari dignitate residentibus, sed inter deserta quærentibus Christum. (S. AMBROS.)

(62) Ut scilicet discretis eorum que in præsentibus

dantur, nihil esse omnino magni, si futurorum magnitudini comparetur. (S. CHRYSOST., hom. 26, in Matth.)

gile, « et il nous donnera, non-seulement les biens spirituels que nous lui demandons, mais il ajoutera par surcroît les temporels que nous ne demandons pas. »

Quand nous disons que les chrétiens doivent attendre les biens temporels sans embarras, ce n'est pas à dire qu'ils ne doivent, ni les demander à Dieu, puisqu'il nous ordonne de lui demander tous les jours notre pain de chaque jour (*Matth.*, VI, 11), ni travailler pour les avoir, puisque saint Paul déclare que celui qui ne travaille point ne doit point manger (*I Thess.*, III, 10); mais c'est à dire que quand nous en manquons, il faut qu'en travaillant du corps, notre esprit soit toujours tranquille et plein de confiance en la providence du Seigneur, parce que la défiance qui nous troublerait, lui serait tout à fait injurieuse, et témoignerait que nous ne le croirions pas, ou assez bon, ou assez puissant pour nous donner ce dont nous avons besoin. (S. CHRYSOST., hom. 21, in *Matth.*)

Imitons le peuple de notre Evangile : quoi qu'il y ait plusieurs jours qu'il soit à la suite du Sauveur, et qu'il manque de pain dans un désert, où l'on n'en peut trouver une quantité suffisante pour nourrir cinq mille personnes, cependant aucun ne marque d'inquiétude, et tous se reposent sur la puissance de celui qui nourrit les oiseaux du ciel. (*Matth.*, VI, 26.) C'est un pacte que le Seigneur a fait avec les hommes dans l'un et dans l'autre Testament, de leur fournir tous leurs besoins corporels, pourvu qu'en le servant, ils se reposent tranquillement sur lui. Et c'est ce que l'Ecriture nous exprime par ces paroles : *Jetez sur Dieu tous vos soins, et il vous nourrira.* (*Psal.* LIV, 23.) *Jetez dans le sein de Dieu toutes vos inquiétudes, et il aura soin de vous.* (*I Petr.*, V, 7.) Or, ce peuple s'acquittait aussi parfaitement de ce que le Seigneur demande de lui, le Seigneur pouvait-il manquer à s'acquitter des engagements qu'il a pris. Aussi remarquons que ce ne sont, ni les hommes qui sont à la suite du Sauveur, ni les disciples, qui lui font observer que le pain manque absolument; c'est le Sauveur même qui, suivant la promesse qu'il a faite à ses serviteurs, de les exaucer avant qu'ils aient recours à lui (*Isa.*, LXV, 24), s'inquiète, pour ainsi dire, de leurs besoins, et songe à les en tirer sans en être prié par personne. Quand le Fils de Dieu nous ordonne de porter notre croix, de renoncer à nous-mêmes, et de le suivre (*Matth.*, XVI, 24); si nous ne lui obéissons pas, on peut en rejeter la faute sur la rigueur du commandement, et sur la violence qu'il se fait faire pour le mettre en pratique; mais quand il nous en fait un aussi doux, que de nous défendre de nous inquiéter, où nous prendrons de quoi vivre, et de quoi nous vêtir (*Matth.*, VI, 15), quel prétexte pouvons-nous avoir pour ne lui pas obéir? « Car, ce commandement est d'autant plus aisé, que bien loin de nous imposer aucune peine, il nous délivre de la plus grande que nous puissions ressentir, en nous ôtant les soins et les inquiétudes qui nous dévorent intérieure-

ment. » (S. CHRYSOST., hom. 21, in *Matth.*) En quoi nous ne pouvons assez admirer la bonté de notre Dieu, de chercher ainsi à nous exempter d'un travail qui ne peut jamais nous procurer aucun avantage, et qui empêche notre esprit de penser aux biens éternels, dont il veut que nous soyons toujours occupés. Si donc nous manquons des temporels et que nous nous trouvions accablés par les soins et les embarras de cette vie, ce n'est pas à Dieu qu'il s'en faut prendre, c'est à nous. Nous prenons sur nous ce que nous devons rejeter sur lui : et comme nous manquons les premiers à observer une des conditions du pacte que le Seigneur a fait avec nous, il n'est plus tenu de nous donner ce qu'il nous a promis, c'est-à-dire, de nous nourrir, et d'avoir soin de nous. « Concluons avec saint Chrysostome (hom. 22, in *Matth.*), qu'il faut retrancher à l'avenir tous les soins qui ne servent qu'à mettre inutilement notre esprit à la gêne; puisque, soit que nous nous inquiétions, ou que nous ne nous inquiétions pas, ce ne sont pas nos soins particuliers, mais la seule providence de Dieu, qui fait tout dans les choses mêmes où nous paraissions avoir plus de part. C'est Dieu seul qui nous donne tout, qui nous le donne d'autant plus que nous nous inquiétons moins, et que nous avons en lui une plus parfaite confiance. » Travaillons donc, mais travaillons sans défiance; faisons ce qui dépend de nous, mais agissons sans embarras; demandons tous les jours au Seigneur notre pain de chaque jour, et laissons au lendemain le soin du lendemain. (*Matth.*, VI, 11, 34.)

On dira peut-être qu'il est bien aisé d'être tranquille, quand on ne manque que des choses superflues, mais qu'il est bien difficile de ne se pas inquiéter, quand le nécessaire manque entièrement. A quoi saint Chrysostome répond, que : « c'est justement ce qui doit vous ôter votre inquiétude. Car, dit ce Père, si vous demandiez au Seigneur des choses inutiles, il pourrait vous les refuser; mais, dès que celles dont vous manquez vous sont absolument nécessaires, vous ne pouvez douter qu'il ne vous les donne. » Plus donc votre besoin est pressant, et moins vous devez vous inquiéter, parce que vous devez compter sur un secours prompt et assuré. « C'est notre Père, et le meilleur de tous les Pères, qui peut nous donner ce qui nous est absolument nécessaire pour vivre. Or, ayant pour Père un Dieu aussi bon que puissant, pourrait-il nous laisser souffrir, lorsque les pères d'ici-bas ne sont pas capables de cette dureté? » Il nous voit, et il nous donnera ce dont nous avons besoin dans un temps convenable. (*Psal.* CXII, 15.) Ainsi, pour être tranquilles dans la misère la plus extrême, ou la douleur la plus aiguë, considérons que nous avons affaire à un Dieu qui la connaît, puisque ses yeux sont toujours ouverts sur le pauvre (*Psal.* X, 3), qui nous en retirera quand il le vaudra, qui ne nous y laisse que pour notre bien, et que s'il permet que nous y demeurions plus

que la nature ne le demande, c'est par un effet de sa miséricorde : car c'est, ou pour nous faire revenir à lui, si nous sommes pécheurs, ou, si nous sommes justes, pour nous purifier de plus en plus, et nous mettre un jour une plus riche couronne sur la tête. Quand on est bien persuadé de ces vérités, loin de murmurer contre le Seigneur, soutenu que l'on est par la force de sa grâce, semblable au peuple de l'Évangile, on ne sent pas les besoins les plus pressants : et si on fait à Dieu quelque prière, c'est celle de saint Fulgence, qui, de peur de demander ce qui ne serait pas convenable à la sanctification de ceux pour qui il le priait, se reposait uniquement sur le Seigneur, de lui accorder, ou de ne pas lui accorder ce qu'il demandait : « Vous savez, Seigneur, s'écriait ce grand saint, ce qui est utile pour le salut de nos âmes. La nécessité nous oblige d'avoir recours à vous. Accordez-nous ce qui ne retarde point notre avancement spirituel : exaucez, s'il est à propos, nos humbles prières, afin que nous puissions accomplir heureusement votre volonté. » (*Vita S. Fulgentii.*)

Avons-nous en Dieu une confiance telle qu'il la demande de nous, ou plutôt notre propre expérience ne nous convainc-t-elle pas que nous n'en avons point. « Nous renversons l'ordre des choses, dit saint Chrysostome (hom. 21, *in Matth.*) et nous combattons doublement le précepte de Jésus-Christ. Il nous défend de nous mettre en peine des biens terrestres, et c'est uniquement de quoi nous sommes occupés : Il nous ordonne de chercher le royaume de Dieu (*Matth.*, VI, 33), et c'est à quoi nous ne nous appliquons jamais : et autant témoignons-nous d'empressement pour ce monde, autant, et plus encore, avons-nous de froideur pour l'autre. » Que nous répondons mal aux desseins de notre Dieu ! Il veut que par nos soins nous travaillions à mériter sa grâce en ce monde, pour nous donner sa gloire dans l'autre. Il nous ordonne de rejeter sur lui toutes nos inquiétudes (*Psal.*, LIV, 33), pour nous faire jouir d'une tranquillité d'âme, en quoi consiste tout le bonheur que l'on peut goûter en cette vie : et au contraire, ne faisant rien pour obtenir les biens de sa grâce, nous méritons d'être exclus de sa gloire : et faisant tout pour acquérir, ou pour conserver ceux de la terre, nous sommes déchirés de soins et d'inquiétudes, qui nous rendent les plus malheureux de tous les hommes ; c'est-à-dire, que si nous étions fidèles à la loi de Dieu, nous passerions d'un bonheur anticipé à une félicité qui ne finira jamais : et parce que nous y sommes rebelles en tout, nous passons le plus souvent d'un enfer temporel à un enfer éternel : car, au lieu que si *avant toutes choses, nous cherchions le royaume de Dieu, tout le reste nous serait donné par surcroît* (*Matth.*, VI, 33) ; cherchant uniquement les biens de ce monde, sans songer à ceux de l'autre vie, souvent la justice de Dieu permet que nous ne jouissions point des uns, et que nous

soyons privés des autres. (S. Aug., tract. 49, *in Joan.*) Profitons mieux de l'exemple que ces peuples nous donnent de la confiance que nous devons avoir en Dieu ; mais, pour nous animer davantage à les imiter, voyons quelle est la récompense que Dieu donne à ceux qui se confient en lui.

DEUXIÈME POINT.

Jésus leur dit : Faites-les asseoir. Il y avait beaucoup d'herbe dans ce lieu-là, et environ cinq mille hommes s'y assirent. Jésus prit donc les pains, et ayant rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis, et on leur donna de même de ces poissons autant qu'ils en voulaient. Après qu'ils furent rassasiés, il dit à ses disciples : Amassez les morceaux qui sont restés, de peur qu'ils ne se perdent ; et les ayant ramassés, ils remplirent douze paniers de morceaux des cinq pains d'orge, qui étaient restés après que tous en eurent mangé.

C'est avec grande raison que le Prophète nous avertit de ne mettre pas notre confiance dans les princes de la terre (*Psal.* CXV, 2), mais de la placer uniquement en Dieu (*Psal.* X, 2.) En effet, quelque grands et quelque puissants qu'ils soient, ils ne peuvent récompenser tous ceux qui sont à leur service, et les récompenses qu'ils donnent ne sont point de nature à faire le bonheur de ceux sur qui elles tombent ; au lieu que le Seigneur donne les trésors de sa grâce à tous les fidèles, et que les biens dont il les comble, les rendent parfaitement heureux en fixant tous leurs désirs. Ne cherchons les preuves de cette vérité que dans notre Évangile.

Quoique Philippe eût fait entendre au Fils de Dieu, que *deux cents deniers de pain ne suffiraient pas pour en donner un peu à chacun*, et que André lui eût rapporté que *l'on ne pouvait trouver que cinq pains d'orge et deux poissons* ; ce qui ne devait être compté pour rien, eu égard à cette grande multitude de gens ; le Sauveur ne laissa pas d'ordonner à ses disciples de faire asseoir tout ce peuple pour manger. « En quoi, dit saint Chrysostome (hom. 41, *in Joan.*) il agit en souverain Maître de la nature, car, par cet ordre qu'il donne, ne me semble-t-il pas que la table soit servie, et le souper tout prêt ? » *Jésus leur dit : Faites-les asseoir. Cinq mille hommes s'assirent sur l'herbe, et on leur donna des pains et des poissons autant qu'ils en voulaient.* Quelle différence de ce que Dieu fait pour les siens, à ce que les rois de la terre font pour leurs sujets ! Pour quelques-uns sur qui le prince répand ses faveurs, une infinité passent leur vie dans l'attente d'un bien qu'ils espèrent toujours et qui ne vient jamais. En vain a-t-il la volonté de récompenser tous ceux qui le servent, sa puissance ne peut égaler sa bonté : et quelque bienfaisante qu'elle soit, il fera toujours plus de mécontents que d'heureux. Dieu seul, avec une bonté infinie, a des trésors immenses, que les besoins des hommes ne peuvent épuiser (S. Aug., tract. 24, *in*

Joan.); et comme les biens spirituels ne diminuent point par le partage, ils ne causent point d'envie entre ceux qui y prétendent, ni de jalousie parmi ceux qui les possèdent; c'est ainsi que le soleil ne perd rien de sa lumière, en la communiquant à tous les hommes, et en répandant ses rayons dans tout l'univers. *Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués, et qui êtes chargés, et je vous soulagerai*, nous dit le Fils de Dieu dans son Évangile (*Matth.*, XI, 29). Il ne promet pas seulement d'en soulager quelques-uns, il promet de soulager tous ceux qui viendront à lui: *Venite ad me omnes* (63). C'est lui, dit le Prophète, qui donne à manger à toute chair (*Psal.* CXXXV, 25), parce que toute la terre est pleine de sa miséricorde. (*Psal.* XXXII, 5.) Cinq mille hommes étaient à la suite du Sauveur, on les fit tous asséoir, et on leur donna des pains et des poissons autant qu'ils en voulurent. Mais parce que les enfants des hommes (*Psal.* IV, 3) se flattent toujours, que tôt ou tard ils parviendront au but de leurs désirs, et s'imaginent qu'alors ils seront parfaitement heureux: pour les détromper, nous ajouterons, que tous les biens de la terre ne peuvent faire notre bonheur, et que notre cœur ne sera jamais rassasié que par la possession des biens du ciel.

Que ne puis-je vous découvrir ce qui se passe dans le cœur de ceux que les hommes du siècle regardent comme les heureux de la terre! Malgré les biens qu'ils possèdent, les charges dont ils sont revêtus, les dignités où ils sont élevés, je ne laisserais pas de vous faire convenir que ces favoris de la fortune sont des objets plus dignes de pitié que d'envie: car, au travers de ces avantages extérieurs qui frappent et qui éblouissent les yeux, nous verrions au dedans d'eux une ambition qui les déchire, et qui cherche à s'élever encore davantage; une envie qui les dévore, et qui ne peut souffrir l'élévation d'un concurrent; une crainte qui les alarme, et qui leur fait appréhender un revers dont ils ont tant d'exemples devant les yeux; une avarice qui les ronge, et qui les porte à accumuler tous les jours trésors sur trésors. Et, en vérité, à parler humainement, à quoi servent ces grands biens dont ils jouissent, qu'à leur donner un plus grand embarras, si, accablés sous le poids des affaires, ils n'ont jamais un moment à eux pour s'en servir? A quoi servent ces dignités éminentes dont ils sont revêtus, qu'à irriter la malignité du peuple, qui, toujours ennemi des grands, a l'insolence de répandre contre eux des satires, à quoi l'on est souvent plus sensible qu'au plaisir de l'élévation? Si un seul homme, qui ne fléchit point le genou devant Aman (*Esther*, II, 2), suffit pour troubler le bonheur du sujet le plus fortuné qui fut jamais, peut-on espérer de trouver sur la terre une félicité parfaite? Mais que serait-ce, si nous découvrons les craintes et

les troubles que leur causent les sentiments de leur religion, quand un sommeil interrompu ou une maladie, les laissant à eux-mêmes, la pensée leur vient malgré eux, et des crimes qu'ils ont commis pour s'élever ou pour s'enrichir, et des injustices qu'ils ont faites, ou qu'ils auraient pu empêcher; quand ils se représentent le compte effroyable qu'il faudra rendre au Seigneur, et peut-être cette nuit (*Luc.*, XII, 20), d'une vie toute païenne passée au service du démon, sans s'être jamais occupés un moment de l'ouvrage du salut? Ces hommes donc, à qui le passé cause tant de remords, le présent tant de troubles, l'avenir tant de crainte, peuvent-ils être estimés heureux? O monde, à qui Jésus-Christ a donné sa malédiction! (*Matth.*, XVIII, 7.) Si ce sont là les biens que tu donnes à tes partisans, quels peuvent donc être les maux dont ils se plaignent qu'ils sont si souvent accablés?

Il n'en est pas ainsi des biens spirituels. Tout différents des biens de la terre, qui demeurent, pour ainsi dire, à la porte de l'âme, et ne font qu'irriter nos désirs, ils pénètrent au milieu de nous, rassasient notre cœur, et en fixent tous les mouvements. C'est la vérité que le Sauveur voulait faire entendre à la Samaritaine, quand il lui disait, que ceux qui boiraient de l'eau du puits de Jacob auraient encore soif; mais que ceux qui boiraient de l'eau qu'il lui offrait, n'auraient jamais soif. (*Joan.*, IV, 23) Et c'est ce qui nous paraît évidemment dans l'Évangile de ce jour. Cinq mille hommes mangent du pain que Jésus-Christ multiplie par un miracle, et tous sont pleinement rassasiés. Ah! dit le Prophète, les gens du monde croient que ceux-là sont heureux, qui regorgent de biens, qui jouissent de grands honneurs, qui sont élevés à d'éminentes dignités: mais ils se trompent; et celui-là seul est heureux, qui méprise les biens de la terre au lieu de les idolâtrer, et dont l'on peut dire, que le Seigneur est le Dieu. (*Psal.* XXXII, 12.) En effet, en quelque état que nous le considérons, il nous paraît dans un bonheur parfait, parce qu'il est toujours tranquille, ne désirant point ce qu'il n'a pas, et ne craignant point de perdre ce qu'il a. (S. Aug.) Possède-t-il de grands biens? Comme son cœur n'y est point attaché (*Psal.* LXI, 11), il n'appréhende point qu'on les lui enlève; et s'il les perd, on le verra comme Job en bénir Dieu, et se trouver aussi heureux dans la privation que dans la possession. (*Job*, I, 21.) Est-il dans la pauvreté? persuadé que c'est la volonté de Dieu, il y sera tranquille, sans travailler avec inquiétude pour sortir de cet état. Riche de Dieu (*Luc.*, XII, 21), que la malice des hommes ne peut lui faire perdre, il ne désire rien, il ne craint rien. Où trouver une situation plus heureuse; et un plus puissant motif de mettre en Dieu notre confiance? D'où il s'ensuit que les enfants du siècle, qui jouissent

(63) Ille quidem vult dare omnibus, negat nemini: dispensator est enim omnium. (S. ABBÉ, in *Luc.*)

des plus grands biens, sont toujours dans la faim; et que les fidèles privés de tout, sont dans l'abondance et la satiété. Les premiers désirent ce qu'ils n'ont pas, parce qu'ils se sont creusé des citernes entr'ouvertes qui ne peuvent contenir l'eau (*Jerem.*, II, 13); et les seconds sont contents, parce que l'on peut dire d'eux avec l'Apôtre, que n'ayant rien, ils possèdent tout. (*II Cor.*, VI, 10.) Aussi si nous comparions le trouble des uns, avec la tranquillité des autres; si nous rappelions dans notre mémoire les plaintes que les grands de la terre font tous les jours de leur peu de bonheur, et les expressions vives avec lesquelles les serviteurs de Dieu parlent de leur félicité, persuadés alors, que tout ce qui est ici-bas, n'est que vanité, et affliction d'esprit (*Eccli.*, I, 2), nous nous écrierions avec le Prophète, qu'un jour passé dans la maison du Seigneur, vaut mieux que mille dans les palais des rois. (*Psal.* III, 11.)

Pauvres de la terre, vous avez vu que pour prétendre à la récompense que le Seigneur donne au peuple qui le suit, vous devez vous confier en lui, sans vous embarasser où vous trouverez les biens temporels, qui vous manquent? Et vous, riches du siècle, apprenez que pour parvenir à la même récompense, vous devez cacher dans le sein des pauvres (*Eccli.*, XXIX, 15) les biens que le Seigneur vous a remis entre les mains. C'est aux pauvres à imiter le peuple de notre Evangile: mais les riches doivent imiter Dieu même, puisque par les biens qu'ils tiennent de lui, ils sont en état de faire ce qu'il fait aujourd'hui par sa toute-puissance. (*Marc.*, VIII, 2.) Or, comme Jésus-Christ, touché de compassion pour ce peuple, qui manque de tout, tire des trésors de sa providence de quoi le nourrir; il faut que les riches soient sensibles à la misère des pauvres, et répandent sur eux une portion de leurs biens. Mais afin que notre aumône soit agréable au Seigneur, elle doit être prévenante et abondante; et c'est l'instruction que nous tirons de la suite de notre Evangile.

Comme Jésus-Christ n'attend pas que le peuple lui expose ses besoins, et qu'il y remédie avant que d'en être prié par personne: de même nous ne devons pas attendre que les pauvres nous arrachent notre aumône par leur importunité; mais il faut les aller chercher, et soulager leur misère dès qu'elle nous est connue. Ce peuple qui ne parle point de ses besoins, est le modèle de ces pauvres honteux, qui souffrent la pauvreté la plus extrême, et qui n'osent se découvrir à personne. Qui peut douter qu'ils ne doivent être préférés à ces vagabonds qui se font un métier de mendier, pour demeurer dans la fainéantise, et vivre dans le libertinage? Mais, direz-vous, je ne connais point d'autre misère, que celle qui me frappe les yeux; et d'ailleurs mes occupations ne me permettent pas d'aller déterrer celle qui se cache. Ah! chrétiens, apprenez encore de notre Evangile ce que vous devez faire en ce cas. Jésus-Christ ayant béni les cinq pains, et les deux pois-

sons, les donna à ses apôtres pour les distribuer au peuple. Imitiez cette conduite. Donnez votre aumône à vos pasteurs; envoyez-la aux assemblées de charité, qui se tiennent dans vos paroisses, et elle servira à exécuter toutes sortes d'œuvres de miséricorde; à secourir les malades; à revêtir les nus; à délivrer les prisonniers; à donner à manger à ceux qui ont faim, et à boire à ceux qui ont soif. Elle contribuera à assister ce vieillard abandonné; à donner du lait à cet enfant qui vient de naître; à fournir des aliments à la mère qui l'a mis au monde; à retirer cette fille du crime où la misère l'avait engagée; à empêcher cette autre d'y tomber; à relever toute une famille, que tantôt un accident du feu, tantôt un procès perdu, souvent une longue maladie a jetée dans une extrême pauvreté. Telles sont les différentes misères qu'il y a à soulager. Mais il ne suffit pas que nos charités soient prévenantes, il faut encore qu'elles soient abondantes.

Or, pour savoir quelle doit être la mesure de nos aumônes, apprenons que nous devons les proportionner: 1° à nos biens. Car, suivant l'avis que le saint homme Tobie donnait à son fils, *Si nous en avons beaucoup, il faut beaucoup donner; si nous en avons peu, nous ne pouvons donner que peu.* (*Tob.*, IV, 9.) Il nous est permis de prendre sur nos biens notre nécessaire, que l'Apôtre réduit à la nourriture, et au vêtement (*I Tim.*, VI, 8); mais le superflu n'est point à nous. Si l'on demande ce que c'est que ce superflu, on répond, que c'est tout ce que la cupidité fait dépenser, et que le Seigneur a destiné pour être le fond de la charité. 2° A nos péchés. Il est dit dans l'Ecriture, que l'aumône éteint le péché, comme l'eau éteint le feu. (*Eccli.*, III, 33.) Mais comme une goutte d'eau n'éteint pas un grand feu, il ne faut pas s'imaginer qu'une légère aumône puisse laver une vie toute souillée par la multitude et l'énormité de nos péchés. 3° Aux besoins présents des pauvres, car, plus la misère est grande, plus les riches sont obligés de donner. Qui doute même, que dans certaines occasions, il ne faille prendre sur le nécessaire de l'état et de la condition, pour faire de plus grandes largesses? Quand les riches ressentent la difficulté des temps, les pauvres en sont accablés. Bien loin donc que les riches puissent alors faire de moindres aumônes, parce que leurs biens sont diminués, il faut le augmenter, parce que les pauvres sont dans une plus grande nécessité: et pour pouvoir les augmenter, il faut savoir se retrancher. Hé! quels retranchements ne ferions-nous pas, si la charité prenait dans nos cœurs la place de la cupidité? Voyons ce qui se passe dans l'Evangile de ce jour. Cinq mille hommes sont à la suite du Sauveur: ils sont tous dans le besoin. Il les rassasie tous. Tremblons, en faisant réflexion qu'il y en a bien peu qui s'acquittent comme il le faut d'un des devoirs les plus importants et les plus essentiels de notre religion. En voulez-vous

savoir la raison? L'Évangile de ce jour nous la fournit. C'est que tantôt au lieu de donner de nos biens à ceux qui sont dans le besoin, à l'exemple de Jésus-Christ qui multiplie les cinq pains d'orge, pour en nourrir cinq mille hommes; les uns les gardent pour eux, et les resserrent par avarice; et tantôt au lieu de les ménager avec ordre, suivant le commandement que le Fils de Dieu donne à ses disciples, *de ramasser les morceaux de pain qui sont restés, de peur qu'il n'y ait rien de perdu*, les autres les dissipent par prodigalité. Imitons l'exemple que Jésus-Christ nous donne, et de libéralité, et d'économie, et nous serons en état de faire de grandes charités. Que les avarés ouvrent leurs greniers, leurs caves et leurs coffres, pour faire part aux indigents des biens qui y sont réservés, et qui ne leur sont d'aucune utilité; que les prodigues ramassent avec soin tout ce qui se perd chez eux inutilement; et les uns et les autres assisteront une infinité de pauvres. Tel est l'usage que nous devons faire de nos biens, si nous ne voulons, par une juste punition de Dieu, souffrir dès cette vie toutes les incommodités de la pauvreté, comme font le plus souvent, et les avarés, qui s'épargnent jusqu'au nécessaire de la vie, et les prodigues, que l'on voit réduits à emprunter toujours, sans se voir jamais en état de pouvoir rendre. Fuyons ces deux extrémités. Répandons nos biens sur les pauvres, qui sont nos frères, afin que le Seigneur nous remplisse des siens; que la charité nous fasse ramasser ce que le luxe prodigue, et ne perdons pas vainement ce qui peut servir à l'entretien de plusieurs familles. « Ah! dit saint Ambroise, le pain que vous retenez, ou qu'on perd chez vous, est aux pauvres qui meurent de faim; les habillemens superflus que vous gardez, sont à ceux qui n'en ont point; l'argent que vous serrez, et cachez en terre, est aux captifs, qui devraient être délivrés. Sachez, dit le Père, que ce que vous ne voulez pas donner aux nécessiteux, quand vous le pouvez, est un bien que vous usurpez sur eux, et que vous retenez injustement (64). » Mais apprenez en même temps que les richesses que le Seigneur vous a confiées sont le moyen qu'il vous a remis entre les mains, pour opérer votre salut: et que si vous les distribuez avec fidélité, vous ne perdrez pas ce que vous aurez donné, mais vous suivrez ce que vous aurez envoyé devant vous. Vous ne demeurerez pas sans trésor, mais vous jouirez dans le ciel, avec sécurité, de ce que vous possédez sur la terre avec inquiétude (65). En un mot, pour parler avec Jésus-Christ, *vous recevrez le centuple* (Matth., XIX, 29); puisque pour des biens faux et passagers, Dieu vous en donnera de véritables et d'éternels.

(64) *Esurientium panis est quem tu detines, indorum vestimentum quod tu recludis, miserorum redemptio et absolutio pecunia quam tu in terram defodis, tot te ergo scias invadere bona, quot possis præstare, quot nolis.* (S. AMBR., serm. 31.)

(65) *Non perdes, quod dedisti; sed sequeris, quod misisti: non sine thesauro remanebis, sed quod*

Seigneur, donnez-nous pour vous suivre le même courage que vous aviez donné au peuple de notre Évangile, afin que rien ne soit capable de nous retenir, quand il s'agit d'être de vos disciples, *d'apprendre de vous le mystère du royaume de Dieu.* (Matth., XIII, 11.) Faites-nous sentir que tout ce qui est moindre que vous n'est point digne de nous, et que notre cœur étant plus grand que tout ce qui est créé, ne peut être rempli que par un objet immense et infini. Faites, Seigneur, qu'indifférens pour tous les biens de la terre, nous les possédions sans y être attachés, ou que nous en soyons privés sans les regretter. Ce sera alors, que, uniquement occupés à *chercher votre royaume*, nous serons heureux dans ce monde par la possession de votre grâce, qui nous procurera dans l'autre l'éternité de votre gloire. Ainsi soit-il.

IV^e LUNDI DE CARÊME.

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. II, v. 13-25.

1. Ce que nous devons faire pour purifier notre cœur de tout péché. 2. Quels sont les motifs que nous avons de croire à la religion de Jésus-Christ.

Après que Jésus-Christ eut, pour ainsi dire, jeté les premiers fondemens de sa mission, par son premier miracle, qu'il opéra à Cana en Galilée (Joan., II, 2 seqq.), il s'en alla peu de jours après à Jérusalem, où étant entré dans le temple, on peut dire, que par ses actions, et par ses paroles, il s'y déclara pour le Seigneur du temple, et le Maître de l'univers. En effet, est-il rien de plus surprenant, que de voir un seul homme prendre un fouet à la main, et à la vue des prêtres mêmes, qui par avarice autorisaient le trafic que l'on faisait dans le temple, frapper sur les vendeurs, et les acheteurs, et en chasser les hommes et les animaux, sans que personne osât lui résister? « Comment se peut-il faire, demande saint Chrysostome, que ceux mêmes, qui accusaient, et qui persécutaient Jésus-Christ dans le temps qu'ils en recevaient les plus grands bienfaits, soient si dociles, lorsqu'il les châtie si rudement (66)? Aussi cette action surprit si fort les Juifs, et leur parut tenir tellement du prodige, qu'ils lui demandèrent tout étonnés: *Par quel miracle il leur montrerait qu'il était en droit d'en user de cette manière?* Ce fut donc pour répondre à leur demande, et leur donner une preuve constante de sa divinité qu'il leur prédit le mystère de sa Résurrection, et qu'il opéra différents miracles, qui engagèrent plusieurs à croire en son nom. Ainsi, pour suivre notre Évangile, et en tirer de salutaires instructions, voyons tout ce qui y est rap-

habes in terra sollicitus, habebis in cælo securus. (S. AUG., serm. 50, *De temp.*)

(66) *Quæstu dignum est cur Judæi, qui in collatis beneficiis Christum accusabant et persequebantur, cum credibile esset tam acri castigatione gravius excandescere, æquo animo tulerunt.* (S. CHRYSOST., hom. 22, in Joan.)

porté : 1° Il est dit que Jésus chassa du temple les hommes et les animaux, qui le profanaient ; et par là nous apprendrons ce que nous devons faire pour purifier notre cœur, qui, selon l'expression de l'Apôtre, est le temple de Dieu. (I Cor., III, 16.) 2° Il est parlé du mystère de sa Résurrection, des miracles qu'il opéra à Jérusalem, de la connaissance qu'il avait de ce qui était dans l'homme ; et de là, nous connaissons les différents motifs que nous avons de croire à sa religion. Ce sont les deux instructions que nous fournit l'Évangile de ce jour, et qui seront les deux parties de cette homélie.

PREMIER POINT.

La Pâque des Juifs étant proche, Jésus alla à Jérusalem ; et ayant trouvé dans le temple des gens qui vendaient des bœufs, des brebis, et des colombes, comme aussi des changeurs, qui y étaient assis à leurs bureaux ; il fit un fouet avec des cordes et les chassa tous du temple avec les brebis, et les bœufs. Il jeta par terre l'argent des changeurs, et renversa leurs tables ; et dit à ceux qui vendaient des colombes : Otez cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic. Alors ses disciples se souvinrent que l'Écriture disait : Le zèle de votre maison me dévore. Les Juifs donc lui dirent : Par quel miracle nous montrez-vous que vous avez le pouvoir de faire ces choses ?

Comme nous avons déjà traité une fois un sujet pareil à celui que notre Évangile nous propose aujourd'hui ; et qu'alors nous avons parlé des différentes profanations qui se passent dans le temple extérieur, nous avons cru ne pouvoir traiter aujourd'hui de matière plus importante, et plus convenable à cet Évangile, que l'obligation de purifier notre cœur, qui est le temple intérieur, que le Seigneur a choisi pour sa principale demeure.

L'Écriture nous apprend, que l'Esprit-Saint ne réside point dans un corps qui est l'esclave du péché. (Sap., I, 4.) Et l'apôtre saint Jean nous dit, que tous les péchés peuvent se réduire à la concupiscence de la chair, à la concupiscence des yeux, et à l'orgueil de la vie (I Joan., II, 16) ; c'est-à-dire, suivant l'explication des interprètes, à l'impureté, à l'avarice, et à l'orgueil. Ainsi, pour purifier notre cœur de tout péché, et le mettre en état d'y loger le Dieu du ciel et de la terre, il faut en déraciner ces trois vices capitaux : et c'est à quoi nous réussirons parfaitement, si nous faisons contre nous-mêmes ce que fit le Seigneur contre ceux qui profanaient le temple de Jérusalem.

Jésus, dit l'évangéliste, trouva dans le temple des gens qui vendaient des bœufs et des brebis ; mais ayant fait un fouet avec des cordes, il les chassa tous hors du temple avec les brebis et les bœufs. Ces animaux grossiers, qui

paissent dans les champs, qui sont toujours sur la terre, toujours penchés vers la terre, et qui ne vont jamais qu'où le mouvement de la sensualité les porte, nous représentent naturellement ces hommes charnels, qui ne respirent qu'après des plaisirs grossiers et terrestres, qui sont idolâtres de leurs corps, et ne s'occupent qu'à satisfaire leurs sens. (S. Aug., *Confess.*, lib. V, c. 3.) Or, comme Jésus-Christ se sert d'un fouet de cordes pour chasser du temple les bœufs et les brebis qu'on y vendait, et qu'on y achetait, il faut employer les mêmes armes contre nous, si nous voulons chasser de nos cœurs cette concupiscence de la chair qui y règne, et qui y domine. Il n'est rien de plus propre à faire naître, nourrir, et fortifier la passion de l'impureté, que les aises, les commodités, la douceur et la mollesse de la vie : et par conséquent, il n'est rien de plus capable de la réprimer et de la détruire, que la mortification qui, par la douleur qu'elle cause au corps, en éloigne le plaisir sensuel dont les suites sont toujours si dangereuses. Aussi l'Écriture nous recommande, tantôt de porter notre croix (Luc., IX, 23), de châtier nos corps, et de les réduire en servitude (I Cor., IX, 27) ; tantôt, de porter toujours sur nous la mortification de Jésus-Christ (II Cor., IV, 10), et de prendre si peu de part aux plaisirs du siècle, que le monde soit crucifié à notre égard, comme nous devons être crucifiés à l'égard du monde (Galat., VI, 14) ; tantôt, de fermer nos yeux de peur qu'ils ne voient la vanité (Psal. CXVIII, 37), et de boucher nos oreilles, de peur qu'elles n'entendent des paroles de mensonge. (Eccli. XXVIII, 28.) En un mot, de veiller en tout temps sur nos sens extérieurs et intérieurs (Luc., XXI, 36.), et de garder notre cœur avec tout le soin possible (Prov., IV, 23.) « A quoi travaillent ici-bas les vrais chrétiens, dit saint Ambroise, sinon à se dépouiller de la corruption de ce corps mortel, qui nous attache par des liens charnels à la terre ; et c'est pour cela qu'ils renoncent aux voluptés, et qu'ils fuient les flammes de l'impureté (67). » C'est ainsi qu'il faut perdre notre âme pour la retrouver. (Matth., X, 29.) « Nous la perdons, dit saint Bernard, ou par les tourments qui la séparent du corps, comme les martyrs ; ou par la mortification qui afflige le corps, comme les pénitents (68). » Servons-nous donc des moyens que l'esprit de pénitence nous enseigne, pour purifier notre cœur, comme Jésus-Christ se servit d'un fouet de cordes pour châtier les profanateurs du temple. C'est ce qu'ont fait tous les saints confesseurs, et les saintes vierges que l'Église révère, pour se mettre en état de recevoir dans eux cet Epoux céleste, qui se plaît parmi les lis (Cant., II, 16), c'est-à-dire, qui ne peut rien aimer que l'innocence et la pureté.

Mais ce n'est pas assez : il est une autre

(67) Quid in hac vita aliud justī agunt nisi ut exuant se corporis hujus contagionibus, quæ velut vincula nos ligant, etsi his molestiis separare contendant, renuntiant voluptatibus atque luxuriæ,

fugiant flammam libidinum. (*De bono mortis*, c. 3)
(68) Perdet eam vel ponendo, ut martyr ; vel se affligendo, ut pœnitens. (Serm. 30, in Cant.)

passion, qui ne corrompt pas moins notre cœur, et pour nous en défaire, nous devons encore imiter ce que fait Jésus-Christ dans cet Évangile. Après avoir chassé avec un fouet les bœufs et les brebis, *il jeta par terre l'argent des changeurs, et renversa leurs tables.* C'était l'avarice qui faisait faire ce trafic dans le temple, et le Seigneur, en renversant l'argent des changeurs, nous donne une belle figure de la manière dont nous devons déraciner cette passion de nos cœurs. En effet, tout le but des avarés, c'est d'amasser de l'argent; et dans tout ce qu'ils font, et ce qu'ils souffrent, ils ne songent qu'à ce qui peut leur en procurer davantage, non pour en jouir comme des maîtres, mais pour le garder comme des esclaves, à qui on en aurait confié le soin. Ce qui donne lieu à saint Ambroise de remarquer, que l'Écriture appelle *les hommes des richesses*, et non pas, les richesses des hommes : *Viri divitiarum*, pour nous montrer, que les avarés ne sont pas véritablement possesseurs de leurs biens, mais qu'ils en sont plutôt possédés (69). Or, le désir déréglé d'avoir un argent que l'on n'a pas, ou l'attachement démesuré avec lequel on jouit de celui que l'on a, remplit tellement notre cœur, qu'il est impossible que Dieu y réside, tant que nous sommes les esclaves de cette passion : c'est pour cela qu'il nous dit, *que nous ne pouvons servir à deux maîtres, à Dieu, et à l'argent* (Matth., VI, 24), et que l'Apôtre nous assure, que *l'avarice est une idolâtrie*. (Coloss., III, 5.) Voulons-nous donc détruire cette idole de notre cœur, il faut répandre cet argent, auquel nous sommes trop attachés. Il faut renverser les tables qui en sont couvertes, c'est-à-dire, ouvrir nos coffres, où ils sont renfermés depuis tant de temps, et le distribuer aux pauvres. Il faut renoncer à ces emplois dangereux, qui nous donnent lieu d'en acquérir, mais par des voies que les plus habiles jugent illicites : et si nous sommes assez courageux pour faire sur nous ce noble effort : si nous chassons de notre cœur cette passion, qui nous fait tant souffrir, et qui nous rend si misérables : attendons-nous que le Seigneur viendra le remplir par sa grâce, et nous comblera de biens solides et éternels, à la place de quelques biens faux et périssables, que nous lui aurons sacrifiés. « Nous ne devons pas seulement, dit saint Ambroise, avoir du zèle pour ce qui regarde nos temples extérieurs, mais nous devons principalement en avoir pour purifier ce temple intérieur qui est en nous, de peur que la maison de Dieu ne devienne une maison de trafic, et une retraite de voleurs. (Marc., XI, 17.) Si nous cherchons avec avidité, dit ce Père, le profit, le gain, l'émolument, nous en faisons une maison de trafic. Si nous ravissons le bien

(69) Bene viros divitiarum appellavit, non divitias virorum, ut ostenderet eos, non possessores divitiarum esse, sed a suis divitiis possideri. (De Nab., cap. 14.)

(70) Sed non solum locum Ecclesiæ zelare debemus, sed hanc quoque interiorem in nobis domum Dei, ut sit domus negotiationis, aut spelunca latronum.

d'autrui, si nous dépouillons la veuve et l'orphelin, nous en faisons une retraite de voleurs. Que la parole du Seigneur vienne donc se faire entendre aux oreilles de notre cœur; qu'elle chasse de ce temple intérieur l'avarice, et le vol, afin qu'il soit pur, et qu'il puisse devenir un séjour digne de lui (70). »

Enfin, Jésus-Christ s'adressant à ceux qui vendaient des colombes, que l'on avait enfermées dans des cages, leur dit : *Otez cela d'ici, « Auferte ista hinc. »* L'ambition, ou *l'orgueil de la vie* (I Joan., II, 16), qui ne respire qu'après l'élevation, nous est figurée, selon la pensée de saint Augustin (*Confess.*, lib. V, cap. 3), par ces animaux qui volent en l'air et s'élancent jusque dans les nues. Comme Jésus-Christ ordonne de les emporter hors du temple, il faut aussi éloigner du temple de notre cœur cette passion impérieuse, avec laquelle un Dieu humble et qui est descendu du ciel en terre pour nous inspirer l'humilité, ne peut jamais compatir. Car, *Quel accord peut-il y avoir entre Jésus-Christ et Bélial, entre le temple et les idoles ?* (II Cor., VI, 15.) Il n'est point de péché qui souille le cœur comme l'orgueil, parce qu'il s'attaque immédiatement à Dieu. L'impureté abaisse l'âme et l'asservit au corps, elle qui est faite pour lui commander : mais l'orgueil élève l'âme contre Dieu même, elle qui ne peut être heureuse qu'autant qu'elle lui est soumise. C'est donc à nous une obligation essentielle de faire tout ce qui dépend de nous pour chasser de nos cœurs une passion qui les corrompt entièrement; car, pendant que cet ennemi capital y sera, il ne faut pas espérer que le Seigneur vienne jamais y faire sa résidence. Confessons la vérité : il est d'autant plus difficile de s'en défaire, qu'au lieu que les autres vices naissent au milieu du mal, l'orgueil tire souvent son origine du bien et de la vertu même. D'où il s'ensuit qu'il est nécessaire de tout employer pour vaincre ce dangereux ennemi : et, pour en venir à bout, il faut mettre en œuvre ces deux moyens :

Le premier, c'est de faire réflexion que nous n'avons que des sujets de nous humilier, sans en avoir aucun de nous élever. Une naissance criminelle, une vie souvent passée dans le péché, une mort commune à tous, qui nous fera retourner dans la même poussière, d'où nous avons été tirés (Gen., III, 19) : où trouver des principes plus solides d'une profonde humiliation ? Voilà, cependant, ce qui vous confond avec le reste des hommes, quelque grands et quelque élevés que vous puissiez être. Que si nous nous regardons par les endroits qui nous distinguent des autres : avantages du corps et de l'esprit, emplois, dignités, richesses, vertu, mérite, sainteté; c'est-à-dire, biens de la nature, de

Si enim lucra, quæstus, et pecuniæ emolumenta aucupemur, domum negotiationis fecimus. Si invadamus alienas possessiones, fines viduæ, vel miserum, fecimus speluncam latronum. Veniat ergo Verbum Dei, et de hac domo projiciat fures, directores, ut mundum sit cor tuum. neclis tunc (Psal. CXVIII.)

la fortune ou de la grâce : quand même tous ces différents biens seraient réunis en nous, nous trouverons que nous n'avons rien que nous ne l'ayons reçu. *Que si nous avons reçu tout ce que nous avons, pourquoi donc nous en glorifier, comme si nous ne l'avions pas reçu ?* (1 Cor., IV, 7.)

Le second moyen, dont nous devons nous servir pour bannir de nos cœurs cet orgueil si commun et si dangereux que souvent il est la cause de la perte des plus saints : *Auferite ista hinc* ; c'est de la réflexion passer à la pratique des œuvres les plus humiliantes. N'en cherchons point d'autres motifs que dans Jésus-Christ, notre divin modèle. Il ne nous a pas seulement instruits de la nécessité de l'humilité, quand il nous a dit : *Que celui qui, parmi ses disciples, veut être le plus grand, doit être le plus petit* (Matth., XX, 26), *qu'il faut s'abaisser pour être élevé* (Matth., XXIII, 12), *et prendre la dernière place* (Luc., XIV, 10), bien loin qu'il soit permis d'aspirer à la première : mais c'est de quoi il nous a donné l'exemple dans sa naissance et dans tout le cours d'une vie humble et abjecte, qu'il a finie en s'abaissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix. (Philipp., II, 8.)

C'est ainsi que, rempli du même zèle qui dévorait le Seigneur pour la maison de son Père, nous détruirons le corps du péché (Rom., VI, 6), en bannissant de notre cœur l'impureté, l'avarice et l'orgueil : et c'est ainsi qu'après l'avoir purifié de toutes souillures nous deviendrons, par la grâce de notre Dieu, un séjour digne de lui. Mais il ne suffit pas d'imiter ses actions ; écoutons ses paroles, et si nous le faisons avec soumission et docilité, elles ne manqueront pas de nous convaincre des motifs que nous avons de croire à sa religion.

DEUXIÈME POINT.

Jésus leur répondit : Détruisez ce temple, et je le rebâtirai en trois jours. Les Juifs lui répondirent : On a mis quarante-six ans à le bâtir, et vous le rétablirez en trois jours ! Mais il entendait parler du temple de son corps. Après donc qu'il fut ressuscité d'entre les morts, ses disciples se ressouvirent qu'il leur avait dit cela, et ils crurent à l'Écriture et à la parole que Jésus avait dite.

Notre Évangile nous rapporte trois preuves de la divinité de Jésus-Christ, qui doivent être pour nous autant de motifs de croire à sa religion. 1° Il y est parlé de sa résurrection, en disant aux Juifs que *s'ils détruisent le temple de son corps, il le rétablira en trois jours.* 2° Il est fait mention des miracles qu'il opéra à Jérusalem et qui engagèrent plusieurs de croire en lui. 3° Il est dit expressément qu'il n'avait pas besoin qu'on lui rendit témoignage d'aucun homme, parce qu'il connaissait par lui-même ce qui était de plus caché dans

l'homme. Examinons ces différentes preuves en particulier, d'où nous tirerons ensuite des conséquences capables de servir au règlement de nos mœurs.

Les Juifs tout surpris de l'autorité que Jésus-Christ se donnait lui-même, demandèrent par quel miracle il montrait qu'il avait droit de chasser ainsi du temple ceux qui y vendaient et qui y achetaient. Et il répondit, que *s'ils détruisaient le temple de son corps, il le rétablirait en trois jours.* « Sous cette expression figurée, dit saint Chrysostome, il voulait leur faire entendre qu'il n'était pas un pur homme ; qu'un jour il ferait voir que, maître de la mort, il détruirait son empire (71), suivant cette parole d'un prophète : *O mort ! je serai votre mort.* (Osee, XIII, 14.) Les Juifs, entendant du temple de Jérusalem ce que Jésus-Christ disait du temple de son corps, lui témoignèrent qu'ils ne comprenaient pas comment il rétablirait en trois jours un ouvrage qui avait été quarante-six ans à construire. Mais notre Évangile remarque que quand Jésus fut ressuscité d'entre les morts, ses disciples se ressouvirent de ce qu'il leur avait dit alors et crurent en lui. Ce qui a été pour eux une preuve suffisante de la divinité de Jésus-Christ doit nous servir aujourd'hui d'une démonstration évidente. En effet, sa résurrection, prédite sous la figure de Jonas, qui fut trois jours dans le ventre de la baleine (Jon., II, 1), et sous celle d'un temple détruit et rétabli en trois jours ; sa résurrection arrivée avec toutes les circonstances qui sont rapportées dans l'Évangile et qui sont telles qu'on ne peut la révoquer en doute : ce mystère, dis-je, cru depuis tant de siècles, sans aucune altération, et regardé comme le fondement de notre foi et le soutien de notre espérance, doit seul nous suffire pour croire la vérité de la religion du Fils de Dieu. Car, *Si Jésus-Christ n'est point ressuscité, notre foi est vaine* (1 Cor., XV, 17) ; mais, s'il s'est ressuscité lui-même, il est certainement le Fils du Dieu vivant, assis à la droite de son Père. S'il a eu le pouvoir de se ressusciter après sa mort, combien lui aurait-il été plus aisé de ne point mourir (72) ? Il n'est mort que parce qu'il l'a voulu (Isa., LIII, 7) ; mais, libre entre les morts (Psal. LXXXVII, 6), il est ressuscité quand il l'a voulu.

Nous pourrions en demeurer là, car le seul fait de la résurrection du Fils de Dieu doit nous suffire pour preuve de sa divinité. Mais, comme notre Évangile nous en présente deux autres, l'une tirée des miracles de Jésus-Christ, l'autre de la connaissance qu'il avait des cœurs, tâchons de les faire valoir pour notre édification. Faisons en sorte de n'être pas moins dociles que des Juifs, et de nous rendre à ce qui les a convaincus, puisque ce qui pouvait être obscur pour ceux qui étaient dans les ténèbres est maintenant clair et

(71) Hoc vel maxime argumento se non esse purum hominem, et mortem sibi subesse, et ejus viam, et bellum gravissimum mox solutum iri ostendit.

debat. (Hom. 22, in Joan.)

(72) Plus est mortem vincere resurgendo, quam vitare vincendo. (S. Aug., in Psal. CIII.)

évident pour nous qui connaissons celui en qui nous croyons (73).

Pendant que Jésus était dans Jérusalem, à la fête de Pâques, plusieurs crurent en son nom, voyant les miracles qu'il faisait. Il est vrai que, dans l'un et dans l'autre Testament, de grands serviteurs de Dieu ont fait des miracles; mais il est aisé de voir, par plusieurs différences, que si les prodiges qu'ils opéreraient étaient des marques de leur sainteté et de leur crédit auprès de Dieu, ceux que Jésus-Christ a opérés par lui-même sont des preuves certaines de sa divinité.

Car on peut d'abord remarquer, avec saint Chrysostome, que dans plusieurs miracles que le Seigneur a faits, et principalement quand il apaisa la mer irritée (*Luc.*, VIII, 24), il a agi véritablement en Dieu. « Moïse, dit ce Père, a fait une infinité de prodiges, afin de se faire reconnaître pour celui qui devait publier la loi ancienne; mais il les opérât en serviteur, et le Sauveur les opérât en Maître. Il n'étend point sa verge comme Moïse, il n'élève point ses mains au ciel, il n'a point besoin de faire des prières; mais, comme le Créateur doit parler à sa créature, et comme un ouvrier dispose de son ouvrage, il apaise les flots de la mer par l'autorité de sa parole (74). »

Disons d'ailleurs que Jésus-Christ a fait plusieurs miracles pour prouver sa divinité, comme quand il a guéri le paralytique (*Marc.*, II, 10), pour faire connaître qu'il avait le pouvoir de remettre les péchés: pouvoir qui ne peut appartenir qu'à Dieu seul; ou quand il ressuscita Lazare, après qu'il eut demandé à Marthe si elle croyait qu'il était la résurrection et la vie, et qu'elle lui eut répondu en ces termes: *Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, le Fils de Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde.* (*Joan.*, XI, 25 seq.) Or, comme les miracles ne peuvent partir que de Dieu, qui ne peut attester le mensonge, puisqu'il est la vérité (*Joan.*, XIV, 6) par essence, il s'ensuit nécessairement que ceux qui ont été faits pour prouver la divinité de Jésus-Christ, en sont des preuves infaillibles et incontestables.

Enfin, outre que personne n'a jamais fait tant de miracles que le Fils de Dieu, puisque saint Jean nous assure que si on rapportait en détail tout ce qu'il a fait, il ne croit pas que le monde entier fût capable de contenir les livres qu'on en écrirait (*Joan.*, XXI, 25); nous pouvons dire, de plus, qu'il se trouve une grande différence entre les miracles de Jésus-Christ et ceux des plus grands saints. Car, remarquons que si Moïse en a fait une infinité, plusieurs ne tendaient qu'à affliger les Égyptiens; si Pierre a ressuscité la veuve Tabitha (*Act.*, IX, 40), il a puni de mort su-

bite Ananie et Saphire (*Act.*, V, 5); si Paul a guéri un boiteux de naissance (*Act.*, XXIV, 9), il a frappé d'aveuglement le magicien Elymas. (*Act.*, XIII, 11.) Mais, quant aux miracles de Jésus-Christ, ils ont tous été pour le bien et le soulagement des hommes: *Jésus de Nazareth*, dit saint Luc, *en passant de lieu en lieu, faisait du bien à tout le monde.* (*Act.*, X, 38.) Or, ce caractère d'une bonté si générale et si étendue, peut-il convenir à d'autres qu'au Sauveur de l'univers? Mais achevons l'explication de notre Évangile, pour y trouver une troisième preuve de la divinité de Jésus-Christ.

Jésus ne se fait point à eux, parce qu'il les connaissait tous et qu'il n'avait pas besoin que personne lui rendît témoignage d'aucun homme, sachant par lui-même ce qui était dans l'homme. Il y avait deux sortes de gens qui paraissaient croire en Jésus-Christ, à cause des miracles qu'il faisait, mais en qui Jésus-Christ ne se fait point. (S. HÉR., in *Matth.*) Les uns étaient des gens de mauvaise foi, qui semblaient vouloir s'attacher à lui pour lui-même, mais dont les vues n'étaient pas droites: comme ce docteur de la loi, qui, croyant que les miracles du Sauveur étaient un moyen sûr pour faire fortune avec lui, vint lui dire: *Maître, je vous suivrai en quelque lieu que vous alliez*, et auquel le Sauveur dit, répondant plus à sa pensée qu'à ses paroles: *Les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel ont des nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.* (*Matth.*, VIII, 19, 20.) Comme s'il lui eût dit: Vous croyez, en vous attachant à moi, y trouver de quoi satisfaire votre avarice, et je vous assure que je suis d'une si grande pauvreté, que je n'ai pas le moindre logement qui soit à moi, ni de lieu assuré pour me retirer. Les autres étaient de bonne foi, mais gens de peu de fermeté, qui devaient croire pour un peu de temps, et se retirer aussitôt que l'heure de la tentation serait venue (*Luc.*, VIII, 13): gens, par conséquent, à qui le Sauveur ne devait ni confier sa personne, ni révéler ses mystères. Est-il donc une preuve plus certaine de la divinité de Jésus, que la connaissance parfaite qu'il avait de ce qui était dans l'homme: *Ipse enim sciebat quid esset in homine. Nous savons bien*, disent les apôtres à Jésus-Christ, *que vous savez tout, c'est pour cela que nous croyons que vous êtes sorti de Dieu.* (*Joan.*, XVI, 30.) « La connaissance des cœurs n'appartient qu'à Dieu seul, qui les a formés, dit saint Chrysostome (75). » — « Car, ajoute saint Augustin, l'ouvrier connaît mieux ce qui est dans son ouvrage que l'ouvrage ne le connaît lui-même. Le Créateur de l'homme connaît ce qui est dans l'homme, et l'homme lui-même ne le connaît point (76). »

(73) Etsi Judæis clausum esset quia foris stant, nobis tamen apertum est, quia novimus in quem credimus. (S. AUG., traci. 10, in *Joan.*)

(74) Quanquam enim et Moyses tale quid olim fecerat, etiam inde patet excellentia. Ille enim quasi servus, hic quasi Dominus mira operatur. Non enim virgam ut ille tendit, non manus in cælum sustulit, non precibus indignit, verum ut Dominus

ancilla imperans, et Conditor creaturæ suæ; sic fluctus maris depressit. *trenav. que verbo solum atque præcepto.* (*Hom.* 29, in *Matth.*)

(75) Humanorum autem cordium secreta nescit solus Dei est, qui ea formavit. (*Hom.* 23, in *Joan.*)

(76) Plus noverat artifex quid esset in opere suo, quam ipsum opus, quid esset in semetipso; Creator hominis noverat, quid esset in homine, quod ipse

Ainsi, le Sauveur voyait certainement dans saint Pierre, et une vaine présomption qui lui faisait promettre ce qu'il croyait pouvoir tenir par ses propres forces, et une faiblesse si grande qu'il devait le renoncer trois fois à la voix d'une simple servante; et saint Pierre croyait voir dans lui une fermeté au-dessus de celle de ses frères, et capable de lui faire endurer la mort pour son Maître, plutôt que de le renoncer. (*Matth.*, XXVI, 35 seqq.)

Telles sont les preuves que notre Evangile nous fournit de la divinité de Jésus-Christ. Mais parce qu'il ne suffit pas de croire, et que *la foi est morte, quand elle est déstituée des œuvres* (*Jac.*, II, 26), voici trois instructions édifiantes que nous pouvons tirer de ces trois preuves, et qui nous apprendront ce que nous devons faire, afin que nos œuvres s'accordent avec notre foi.

1° Jésus-Christ, qui est ressuscité d'entre les morts, est le chef dont nous avons l'honneur d'être les membres. *Il est devenu les prémices de ceux qui dorment* (*I Cor.*, XV, 20), et nous ressusciterons tous pour lui être réunis. Notre corps, qui a été le temple du Saint-Esprit, après avoir été mangé des vers dans le tombeau, *paraîtra dans sa même chair pour être jugé à la face de l'univers* (*Job*, XIX, 26), et être à jamais dans le ciel avec les élus, ou dans l'enfer avec les réprouvés : *Car*, dit l'Apôtre, *nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas tous changés.* (*I Cor.*, XV, 51.) La justice de Dieu fera des résurrections, comme sa miséricorde; et si les uns ressuscitent pour la gloire, les autres ressusciteront pour les supplices éternels. D'où il s'ensuit que toute l'étude et la sagesse d'un chrétien doivent consister à vivre de telle sorte qu'il puisse ressusciter comme Jésus-Christ pour régner éternellement avec lui. Or, voici la grande instruction que l'apôtre saint Paul nous donne sur ce sujet, et que nous devons tâcher de mettre en pratique : *La nuit est déjà fort avancée et le jour s'approche; quittons donc les œuvres de ténèbres, et revêtons-nous des armes de lumière. Marchons avec bienséance et avec honnêteté, comme marchant durant le jour. Ne vous laissez point aller aux débauches et aux ivrogneries, aux impudicités et aux dissolutions, aux querelles et aux envies; mais revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* (*Rom.*, XIII, 12 seqq.)

2° L'instruction que nous pouvons tirer des miracles que Jésus-Christ a faits, et dont il est parlé dans cet Evangile, c'est que, convaincus de sa puissance, nous devons le prier de renouveler dans nos âmes les mêmes prodiges qu'il a opérés autrefois dans les corps, puisque les maladies spirituelles sont plus communes et plus dangereuses que les corporelles. En effet, combien y a-t-il d'aveugles qui ne voient point *la lumière de la vérité* (*Joan.*, VIII, 12); de sourds qui n'entendent point *les paroles de la vie éternelle*

(*Joan.*, VI, 64); de muets qui ne parlent point des choses d'en haut; de boiteux qui, étant tantôt à Dieu et tantôt au démon, sont chancelants dans la voie du salut? Ainsi les miracles que nous devons sans cesse demander au Seigneur, c'est *d'éclairer les ténèbres* (*Psal.*, LVII, 29), de nous rendre attentifs à sa divine parole, d'ouvrir la bouche pour publier ses louanges, *de faire droits nos sentiers* (*Matth.*, III, 3), afin de *courir dans la voie de ses commandements.* (*Psal.* CXVIII, 32.) Ce sont ces prodiges qui réjouissent les serviteurs de Dieu, et dont nous voyons encore tous les jours des exemples. « Car, dit saint Chrysostome (*hom.*, 32, *in Matth.*), si vous retirez vos yeux de tous les objets dangereux pour n'avoir plus à l'avenir que des regards chastes, le Seigneur a fait voir un aveugle; si vous êtes attentif aux vérités de l'Evangile, et que vous cessiez de l'être à toutes ces histoires labuleuses, dont le mensonge fait le principal ornement, il a guéri un sourd; si vous détestez ces chansons infâmes, pour ne chanter à l'avenir que nos cantiques spirituels, il a fait parler un muet. En un mot, si vous renoncez aux spectacles pour venir dans nos églises, il a guéri un boiteux et l'a fait marcher droit. »

3° De ce que Dieu voit et connaît le fond des cœurs, l'instruction que nous en devons tirer, c'est de ne rien souffrir dans les nôtres qui puisse blesser la pureté de ses regards. Il n'est peut-être point de moyen plus propre à nous conserver dans la piété et à nous empêcher de tomber, que cette pensée : Dieu me voit, Dieu connaît tout ce qui se passe au milieu de mon cœur; car, dit saint Bernard, comment tombera dans la négligence celui qui, sachant que Dieu le regarde toujours, ne cesse point aussi de le regarder (77)?

Concluons donc que nous ne pouvons veiller avec assez de soin sur tout ce qui se passe de plus secret dans nous, pour empêcher, autant qu'il est en nous, que notre imagination ne nous représente des idées criminelles; que notre mémoire ne nous en rappelle de déshonnêtes; que notre esprit ne se plaise à des pensées impures; que notre cœur ne conçoive des désirs déréglés. C'est ainsi que nous préparerons au Seigneur un temple qu'il remplira de toutes les vertus quand il l'habitera par sa grâce, et où il nous comblera de plus en plus de ses dons et de ses saintes bénédictions.

Seigneur, nous sommes le temple que vous devez habiter; mais c'est à vous à le préparer si vous voulez qu'il soit digne de vous. Chassez-en tout ce qui est capable de le souiller : impureté dans le corps, avarice dans le cœur, ambition dans l'esprit. Mais, parce que, suivant les desseins de votre providence, nous devons travailler de notre côté à l'ouvrage de notre sanctification, faites, Seigneur, que pour détruire dans nos corps

creatus homo non noverat. (S. Aug., tract. 11, *in Joan.*)

(77) Quomodo negligens poterit fieri, qui inuen-

tem se Deum nunquam desinit intueri. (*In Psal.* XC.)

l'impureté qui y domine, nous exerçons sur nous les rigueurs d'une pénitence salutaire; que pour déraciner de nos cœurs l'avarice qui les profane, nous nous détachions de nos biens et les répandons avec abondance sur tous ceux qui en ont besoin; que pour éloigner de nos esprits l'orgueil qui y règne si fortement, et pour tenir dans l'abaissement une âme qui cherche toujours à s'élever, nous nous faisons une pratique des œuvres les plus humiliantes. Ce sera alors, Seigneur, que les profanations qui s'étaient passées dans le lieu saint en étant bannies pour toujours, vous viendrez l'habiter par votre grâce, et que vous nous mettez en état de jouir à jamais de votre gloire. Ainsi-soit-il.

IV^e MARDI DE CARÊME.

*Sur l'Évangile selon saint Jean, c. VII,
v. 16-31.*

1. Jésus-Christ y autorise la doctrine qu'il enseigne.
2. Il y justifie le miracle de la Piscine.
3. Il prouve qu'il a les marques que les Juifs donnaient au Messie.

Pour bien entrer dans le sens de notre Évangile, il faut remarquer que les Juifs regardaient le Sauveur comme un prévaricateur de la loi, parce qu'il avait guéri plusieurs personnes le jour du Sabbat (*Joan.*, V, 10), et songeaient à l'arrêter et à trouver les moyens de le faire mourir. Sachant donc qu'il viendrait à la fête des Tabernacles, qui était une des trois grandes solennités, où, selon la loi (*Deut.*, XVI, 16), on était obligé d'aller au temple de Jérusalem; ils crurent qu'ils trouveraient l'occasion d'exécuter leur perfidieux dessein. C'est pour cela que surpris de ne le point voir les premiers jours, ils s'entre-demandaient : *Où est-il ? « Ubi est ille ? »* Quelques-uns, touchés des miracles qu'il faisait par tous les lieux où il passait, disaient que *c'était un homme de bien*; d'autres assuraient que *c'était un méchant qui séduisait le peuple* (*Joan.*, VII, 11-12); mais avec cette différence, que ceux qui l'estimaient n'osaient s'en déclarer ouvertement, par la crainte qu'ils avaient des Juifs; et que ceux, au contraire, qui en voulaient dire du mal étaient en droit de le faire avec toute liberté. Le Fils de Dieu, qui connaissait ce *qui était le plus caché*, n'ignorant pas le péril qu'il courait en allant à Jérusalem, ainsi qu'il s'en était expliqué à ses proches, y fut par un chemin détourné, et n'y arriva que sur le milieu de la fête. (*Ibid.*, 6 seqq.) « En quoi, dit saint Augustin (tract. 28, in *Matth.*), il nous a donné l'exemple de ce que nous devons faire pour éviter la fureur de nos ennemis, et pour n'augmenter pas sans nécessité le sujet de leur envie. » Dès qu'il fut dans le temple, il se mit à enseigner selon sa coutume; et les

Juifs, malgré la rage qu'ils avaient contre lui, furent forcés de l'admirer en entendant la beauté et la sublimité de ses paroles. *Comment se peut-il faire, se demandaient-ils avec étonnement, que celui qui n'a jamais étudié puisse avoir une si parfaite connaissance de l'Écriture ?* Écoutons ce que Jésus-Christ va répondre à la pensée qui les occupe; et si nous pénétrons le sens du discours qu'il fit dans le temple, nous y découvrirons ces trois vérités : 1^o Il y autorise la doctrine qu'il enseigne; 2^o il y justifie le miracle de la piscine; 3^o il prouve qu'il a les marques que les Juifs donnaient au Messie. C'est tout le sujet de cet Évangile, et toute la matière de cette homélie.

PREMIER POINT.

Ma doctrine n'est pas ma doctrine, mais c'est la doctrine de celui qui m'a envoyé.

Comme les Juifs ne pouvaient comprendre d'où provenait que Jésus fût mieux instruit de la loi que ceux mêmes qui l'enseignaient, lui qu'ils n'avaient jamais vu au nombre de leurs disciples; voilà que pour justifier sa doctrine et les engager à s'y soumettre, il va par trois différentes preuves leur en faire voir l'excellence et même la divinité.

1^o Quand le Fils de Dieu commence son discours par ces paroles : *Ma doctrine n'est pas ma doctrine, mais c'est la doctrine de celui qui m'a envoyé*, c'est comme s'il disait aux Juifs : Cessez de vous étonner de me voir si instruit de ce qu'on n'apprend que chez vous, et de ce que néanmoins je n'ai point appris parmi vous. Ma doctrine n'est pas celle d'un pur homme, tel que vous vous imaginez que je suis; et ne croyez pas que je l'aie acquise par les voies naturelles. Ce n'est pas un autre homme qui me l'a enseignée. (*Brun. Sign.*, *Epist. in id. Evang.*) Je la tiens uniquement du Père des lumières (*Jac.*, I, 17); ainsi ce n'est pas ma doctrine, mais c'est la doctrine de celui qui m'a envoyé. « Remarquez, dit saint Augustin, que Jésus-Christ ne dit pas : Cette doctrine n'est pas ma doctrine, mais il dit : *Ma doctrine n'est pas ma doctrine*. Si elle n'est pas votre doctrine, Seigneur, comment est-elle votre doctrine? Et si elle est votre doctrine, comment n'est-elle pas votre doctrine? Car vous dites ces deux choses tout à la fois : *Ma doctrine n'est pas ma doctrine* (78). » Ce grand docteur résout ailleurs cette difficulté : « Elle est la sienne comme Dieu; selon la forme et la nature de Dieu : *Doctrina mea*; c'est sa doctrine; mais selon la forme et la nature de serviteur qu'il a prise, ce n'est pas sa doctrine, *non est mea* (79). » En un mot, comme Jésus-Christ était Dieu et homme, ce qu'il enseignait ne parlait pas de l'humanité dont il s'était revêtu; c'était l'ouvrage du Père éternel qui l'avait envoyé, mais au-

(78) Non enim ait: *Ista doctrina non est mea, sed, Mea doctrina non est mea?* Si non tua, quomodo tua? Si tua, quomodo non tua? Tu enim dicis utrumque, et *mea doctrina*, et *non mea*. (Tract. 29, in *Joan.*)

(79) Secundum aliud suam dixit, secundum aliam non suam; secundum formam Dei suam dixit; secundum formam servi non suam. (*De Trinit.*, lib. I, cap. 12.)

quel il était consubstantiel, puisqu'il est éternel et immortel comme lui. Ainsi, c'était sa doctrine, et ce n'était pas sa doctrine : *Doctrina mea non est mea, sed ejus qui misit me.*

Mais parce que le Fils de Dieu savait bien que les Juifs n'étaient pas disposés à l'en croire sur sa parole, il veut bien s'en rapporter à eux ; et c'est 2^e une autre preuve qu'il leur donne de la vérité de sa doctrine.

Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il reconnaîtra si sa doctrine est de lui, ou si je parle de moi-même. — Il n'est qu'un Dieu capable d'instruire avec tant de charité des gens qui en voulaient à sa vie, et dont la mauvaise disposition lui était parfaitement connue. Car, par ces paroles, Jésus-Christ enseigne aux Juifs le moyen de connaître certainement si sa doctrine est véritable, et si c'est de la part du Père éternel qu'il l'annonce, ou s'il est lui-même un pur homme qui parle de sa propre autorité. *Si quelqu'un, leur dit-il, veut faire la volonté de Dieu, il reconnaîtra si sa doctrine est de lui, ou si je parle de moi-même.* En effet, c'est comme s'il leur eût dit : En vain vous donnez-vous tant de peine à approfondir les Ecritures pour connaître où doit naître le Messie, et s'il est arrivé ; tant que la haine, l'envie, la colère vous animeront contre moi, vous serez toujours enveloppés de ténèbres si épaisses que vous ne le connaîtrez point, quoiqu'il soit au milieu de vous (Joan., I, 26) : « mais arrachez ces passions injustes de vos cœurs, pratiquez la loi de Dieu, faites sa volonté ; alors la lumière de la vérité brillera à vos yeux, et pénétrant le fond de votre cœur, vous reconnaîtrez si ma doctrine est de Dieu, ou si je parle de moi-même (80). » — « L'intelligence, dit saint Augustin, est la récompense de la foi ; gardons-nous donc bien de chercher à comprendre les vérités de l'Évangile, afin de les croire, mais croyons-les afin de les comprendre (81). » Car, dit le prophète Isaïe, *si vous ne croyez, vous ne comprendrez point.* (Isa., VII, 9.) Or, si nous voulons découvrir la source de notre infidélité et de notre corruption, c'est que semblables aux Juifs, au lieu de commencer par faire la volonté de Dieu, nous voulons d'abord lui disputer l'autorité qu'il a de nous commander. L'esprit se révolte, le cœur se corrompt, et alors on préfère des ténèbres commodes à une lumière importune. Au contraire, si nous faisons la volonté du Seigneur, nous reconnaitrions que sa doctrine est de lui, et nous n'aurions plus de peine à croire et à pratiquer les vérités de l'Évangile. Persuadés que c'est un Dieu qui est venu du ciel en terre pour l'annoncer, ce ne serait plus pour nous une difficulté de nous soumettre aux mystères les plus obs-

curs de notre religion ; et convaincus par une sensible expérience qu'une doctrine si pure, si sainte, si conforme à nos besoins, est infiniment propre à détruire nos passions et à établir notre bonheur, en nous *faisant trouver le repos de nos âmes* (Matth., XII, 29), nous reconnaitrions qu'une telle doctrine ne peut provenir que de Dieu, et nous nous y attacherions par des liens si forts, que rien ne serait capable de nous en séparer (Rom., VIII, 35.) *Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il reconnaîtra si sa doctrine est de lui, ou si je parle de moi-même.* C'est ainsi que Jésus-Christ voulut gagner les Juifs en leur persuadant de faire la volonté de Dieu. Mais écoutons la dernière preuve qu'il leur donne de la vérité de sa doctrine.

Celui qui parle de soi-même cherche sa propre gloire : mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé, est véritable, et il n'y a point en lui d'injustice. Le dernier argument dont Jésus-Christ se sert pour autoriser sa doctrine, et pour engager les Juifs à y croire, est tiré de ce qui se passe ordinairement parmi les hommes. *Celui, dit le Fils de Dieu, qui parle de soi-même, cherche sa propre gloire ;* c'est-à-dire, celui qui n'a point d'autre mission que celle qu'il a reçue de la cupidité, et qui pour se faire un nom devant les hommes veut établir une doctrine nouvelle, commode et contraire à la loi de Dieu, celui-là, dis-je, cherche sa propre gloire. Or, on ne doit point mettre sa confiance en celui qui cherche sa propre gloire, puisque, ne songeant qu'à ses propres intérêts, il est toujours disposé à séduire les autres, pourvu que par là il arrive à ses fins. D'où il s'ensuit, par une raison opposée, que celui qui cherche la gloire de Dieu dont il est envoyé, est sincère (82), et qu'on doit écouter ses paroles, comme *les paroles de la vie éternelle.* (Joan., VI, 69.) Car quelle raison pourrait-il avoir d'enseigner une doctrine fautive et erronée, lui qui ne travaille point pour sa propre gloire, et qui ne cherche que la gloire de celui qui l'a envoyé ? *Celui-là, dis-je, est donc véritable, et il n'y a point en lui d'injustice,* c'est-à-dire qu'aucune fausseté ne peut être dans son cœur, puisque rien de faux ni de mauvais ne peut partir de Dieu dont il a reçu sa mission.

Belle instruction que Jésus-Christ donne aujourd'hui à ses ministres de la façon dont il faut annoncer sa parole, et de la fin qu'ils doivent se proposer ; car il détruit par avance deux abus qui ne sont devenus que trop communs.

Le premier, c'est qu'oubliant que la doctrine qu'on enseigne n'est pas notre doctrine, mais qu'elle est la doctrine de celui qui nous a envoyés, on traite la parole de

(80) Hanc movete dubitationem et invidiam et iram, et inane contra me odium, et nihil vos impedit quin cognoscatis Dei vere mea verba esse. (S. CURS., hom., 48, in Joan.)

(81) Intellectus enim merces est fidei ; ergo noli querere intelligere ut credas, sed crede ut intelli-

gas. (Tract. 27, in Joan.)

(82) Quod sibi gloriam docendo non querit, Christus argumentum hoc affert, quia non contraria neque aliena a lege doctrina utitur. (S. CYRILL. in id Evang.)

Dieu comme la parole de l'homme; on s'écarte des préceptes de la loi *pour enseigner des ordonnances humaines* (Matth., XV, 9); on substitue les vaines idées de son imagination aux pensées solides que renferment les moindres paroles de l'Évangile. Aussi quel profit retire-t-on des sermons que l'on entend le plus souvent? Ce n'est qu'un *airain sonnante* (I Cor., XIII, 1) qui frappe les oreilles, mais qui ne peut toucher le cœur. Le prédicateur les débite d'un air de présomption, comme si c'était un discours profane; et l'auditeur n'y voyant rien que d'humain, ou l'écoute avec plaisir, ou s'y distrait selon qu'il lui plaît, ou qu'il l'ennuie. Pour réformer l'abus qui se fait de cette divine parole destinée à convertir nos âmes (Psal. XVIII, 8), méditons avec réflexion ces paroles de Jésus-Christ : *Ma doctrine n'est pas ma doctrine, mais c'est la doctrine de celui qui m'a envoyé* : et alors, si nous sommes destinés à l'annoncer, quelle crainte n'aurons-nous pas de l'altérer? Avec quelle religion tâcherons-nous d'en conserver la pureté, la simplicité, la majesté? Or, quand nous l'annoncerons d'une manière digne d'elle, quelque indignes que nous soyons, avec quel respect et quelle attention ne l'écouterait-on pas?

Le second abus, qui est une suite du premier, c'est de voir des prédicateurs, qui, parlant d'eux-mêmes, sans avoir reçu de mission de ceux dont ils doivent la tenir, cherchent leur propre gloire dans une fonction où ils ne doivent s'occuper que de la gloire de Dieu et du salut du prochain. On en voit qui ne songent qu'à se faire une réputation devant les hommes, qui en reçoivent les louanges avec avidité, qui les recherchent avec empressement, qui, *aimant l'estime des hommes plus que celle de Dieu* (Joan., XII, 43), font un métier profane d'une profession toute ecclésiastique, mais aussi qui, *ayant reçu leur récompense dès ce monde* (Matth., VI, 2), n'en doivent point espérer dans l'autre.

Il est vrai que si nous sommes pénétrés de douleur de trouver des ministres coupables d'une prévarication si criminelle, grâce à Jésus-Christ, nous avons la consolation d'en voir qui ne cherchent que la sanctification des âmes; qui, aimant la vérité et haïssant l'injustice, n'ont garde de retenir pour eux ce qui doit retourner à Dieu, et qui, travaillant sans cesse pour sa gloire, n'ont que de l'indifférence et du mépris pour la leur. « Hélas ! dit saint Augustin, si celui qui est une même chose avec son Père, égal à son Père, Dieu de Dieu, éternel, immortel, immuable comme lui; si parce qu'il est né dans le temps et qu'il a pris la forme de serviteur (Philipp., II, 7), il cherche la gloire de son Père et non la sienne, quelle est donc notre obli-

gation à nous, viles créatures que nous sommes, qui n'avons rien que nous ne l'ayons reçu, de rechercher en tout la gloire de Dieu (83)? » Et de quelle injustice ne sommes-nous pas coupables, quand nous gardons pour nous un grain de cet encre qui doit retourner uniquement à lui? Telles sont les instructions que nous devons retirer des premières paroles de notre Évangile, dont le Seigneur s'est servi pour autoriser sa doctrine. Voyons comme il justifie le miracle de la piscine.

DEUXIÈME POINT.

Moïse ne vous a-t-il pas donné la loi? Et néanmoins nul de vous n'accomplit la loi. Pourquoi cherchez-vous à me faire mourir? Le peuple lui répondit : Vous êtes possédé du démon. Qui est-ce qui cherche à vous faire mourir? Jésus leur répartit : J'ai fait une seule action le jour du sabbat, et vous en êtes tout surpris. Cependant, Moïse vous ayant donné la loi de la circoncision (quoiqu'elle vienne des patriarches, et non de Moïse), vous ne laissez pas de circoncire le jour du sabbat. Si un homme peut recevoir la circoncision le jour du sabbat, sans que la loi de Moïse soit violée, pourquoi vous mettez-vous en colère contre moi, de ce que j'ai guéri un homme dans tout son corps le jour du sabbat.

Les interprètes trouvent différents sens dans ce reproche que Jésus-Christ fait aux Juifs, pour justifier le miracle de la piscine, en leur faisant connaître le tort qu'ils avaient de le reprendre, d'avoir violé la loi du sabbat, eux qui étaient coupables de prévarication contre toute la loi. Car, en leur disant : *Moïse ne vous a-t-il pas donné la loi? Et cependant nul de vous n'accomplit la loi*, c'était leur dire : Comment osez-vous vous élever contre moi, parce que, selon vous, je l'ai transgressée dans ce qui regarde le sabbat, vous qui la violez dans tous ses points, et qui abandonnez la loi de Dieu pour suivre les traditions des hommes?

D'autres estiment que le Seigneur ne leur reprochait pas en cette occasion le violement qu'ils faisaient de toute la loi, mais la prévarication dont ils étaient coupables en particulier contre le cinquième commandement. C'est pour cela qu'après leur avoir dit : *Moïse ne vous a-t-il pas donné la loi? Et cependant nul de vous n'accomplit la loi*, il ajoute : *Pourquoi cherchez-vous à me faire mourir?* « Car, dit saint Chrysostome, c'est comme s'il leur disait : La loi dit : *Vous ne tuerez point* (Exod., XX, 13), et cependant vous cherchez à m'ôter la vie. Si donc j'ai violé la loi en guérissant un homme le jour du sabbat, au moins je ne l'ai violée que pour le bien du prochain; et vous la transgressez pour le mal : ainsi, ce n'est point par vous que je dois être jugé touchant la

(83) Si ergo ille cum Patre natus, æqualis Patri, Deus de Deo, cœternus, immortalis, pariter incommutabilis, pariter sine tempore : tamen quia venit

in tempore, et formam servi accepit et habitum est inventus ut homo, querit gloriam Patris, non suam, quid tu homo facere debes? (Tract. 29, in Joan.)

transgression du sabbat, vous qui êtes des prévaricateurs de la loi (84).

Mais la plus commune opinion, c'est que Jésus-Christ, par un argument tiré de leurs propres personnes, voulait justifier le miracle de la piscine, et faire voir qu'il n'avait point violé la loi, en guérissant un paralytique le jour du sabbat, puisque la loi permettait bien de circoncire en ce jour. Voici donc le sens de ses paroles : Nul n'a accusé Moïse d'avoir fait un précepte qui tendit à violer la loi du sabbat, en établissant celle de la circoncision. Or, c'est Moïse lui-même qui vous convainc d'injustice ; car, la loi vous ordonne de ne rien faire le septième jour de la semaine, et elle vous ordonne de circoncire ce même jour, s'il arrive que ce soit le huitième de la naissance de l'enfant. Elle ordonne de circoncire le jour du sabbat ; parce que, dit saint Augustin (85), la circoncision était une marque de salut, et que tout ce qui regarde le salut de l'homme, lui doit être accordé le jour du sabbat, comme en un autre jour. Et, par conséquent, reprend Jésus-Christ, vous ne devez pas vous irriter contre moi de ce que j'ai fait une seule action le jour du sabbat, vous qui souvent en faites le même jour de plus considérables. Car, si c'est un violement de la loi d'avoir guéri un paralytique dans son corps et dans son âme, sans aucun travail de ma main, et d'une seule parole de ma bouche ; c'en serait un bien plus important de circoncire un enfant le jour du sabbat ; ce qui ne se peut faire sans une opération manuelle, sans répandre du sang, et sans préparer ce qui est nécessaire pour le soulagement et la guérison de la plaie. Pourquoi donc me blâmez-vous de ce que j'ai fait ? Ou pourquoi n'avez-vous pas scrupule de ce que vous faites ? Écoutez les paroles tirées de la loi, que Jésus-Christ applique aux Juifs, et elles nous donneront lieu de découvrir d'où procédait la source de leur injustice.

Ne jugez pas selon l'apparence, mais selon la vérité ? En effet, s'ils blâment dans Jésus-Christ ce qu'ils approuvent dans eux ; si, sous prétexte d'être les défenseurs de la loi, ils l'accusent de la violer dans le temps qu'ils la corrompent, la raison est que, malgré le commandement de la loi, qui ordonnait de ne pas juger selon l'apparence, mais selon la vérité, ils condamnaient tout ce que faisait Jésus-Christ par les mouvements de haine et d'envie qu'ils avaient contre lui. Voilà aussi comme un Père fait parler le Fils

de Dieu aux Juifs, pour les convaincre d'injustice. « Ou reprenez Moïse avec moi, ou justifiez-moi avec Moïse : car, tous deux nous faisons la même chose : tous deux nous opérons le salut le jour du sabbat ; mais vous ne le reprenez point, parce que vous le craignez ; et vous m'accusez, parce que vous me haïssez. Or, c'est ce qui s'appelle, *juger selon l'apparence, et non selon la vérité* (86), » c'est-à-dire se laisser entraîner dans son jugement par les divers sentiments que l'on a pour les personnes.

Mais, pour en venir à l'instruction : quand le Fils de Dieu convainc aujourd'hui les Juifs, il nous instruit de ce que nous devons faire pour ne pas juger selon l'apparence, mais selon la vérité. Écoutez sur ce sujet le beau principe de saint Augustin : Celui-là, dit ce Père (87), juge selon la vérité, qui aime tous les hommes également. Au contraire, dès que nous avons pour les uns et pour les autres des préférences ou des aversions, que les passions forment dans notre cœur, nous ne manquons guère de juger selon l'apparence, c'est-à-dire, selon l'acceptation des personnes. (Rom., II, 11.) Nous faisons bien moins d'attention sur la vérité, qui devrait nous servir de règle que sur la disposition où nous nous trouvons, pour les personnes que nous jugeons. Ainsi, pourquoi condamnons-nous dans l'un ce que nous approuvons dans l'autre ? *Pourquoi voyons-nous la paille dans l'œil de notre prochain, et ne voyons-nous pas la poutre qui est dans le nôtre* (Matth., VII, 3), sinon, parce que nous avons un poids et un poids, une mesure et une mesure ? (Prov., XX, 10.) Poids léger pour l'ami, poids pesant pour l'ennemi ; mesure favorable pour nous, mesure sévère pour les autres. D'où il s'ensuit, que sans nous en apercevoir, nous tombons à tout moment dans l'injustice des Juifs, et nous nous rendons coupables du reproche que Jésus-Christ leur fait aujourd'hui. Pour nous conserver donc dans la droiture, et l'équité, dont nous avons tant de besoin ; quelque place que nous puissions occuper, soit laïque, ou ecclésiastique, faisons en sorte de graver profondément dans nos cœurs ces paroles de l'Écriture : *Ne jugez pas selon l'apparence, mais selon la vérité.* Alors nous craignons de condamner autrui, de peur de nous condamner nous-mêmes. (Matth., VII, 1.) Nous ne nous hâterons point de juger, de peur que la prévention ne nous entraîne. Nous serons en garde contre nos propres passions, dans les jugements que nous aurons

(84) Ego etsi solvi l gem, hominem tamen liberavi, vos ad malum solvitis (Rom. 48, in Joan.)

(85) Convincit vos Moyses : in lege accepistis, ut circumcidatis octavo die ; accepistis in lege, ut vacetis septimo die ; si octavus dies illius qui natus est occurrerit ad septimum diem Sabbati, quid facietis ? Vacabitis, ut servetis Sabbatum, aut circumcedetis, ut impleatis sacramentum die octavo ? Sed novi quid faciatis. Circumciditis hominem. Quare ? quia circumcisio pertinet ad aliquod signaculum salutis, et non debent homines Sabbato vacare a salute. Ego nec mihi nascimur, qui salvum

feci totum hominem Sabbato. (Tract. 58, in Joan.)

(86) Aut simul mecum Moysen reprehendite, aut me quoque simul cum Moysse justificate. Ambo enim idem facimus. Ambo in Sabbato salutem operamur, sed illum non reprehenditis, quia timetis ; hoc enim est, secundum faciem judicare. (Brun. Sign., epist. in id Evang.)

(87) Quis est, qui non judicialiter ? Qui diligit equaliter. Dilectio equalis facit non acceptum personam. (Tract. 50, in Joan.)

à porter. de crainte que l'affection que nous avons pour l'un, ou l'aversion que nous pouvons avoir contre l'autre, ne nous engagent à *juger selon l'apparence, et non selon la vérité*. Heureux, si nous savons ainsi profiter de toutes les paroles du Fils de Dieu, et si plus fidèles que les Juifs, nous le reconnaissons pour le Messie, aux marques qu'il nous en va donner dans les dernières paroles de notre Évangile!

TROISIÈME POINT.

Quelques-uns donc de Jérusalem commencent à dire: N'est-ce pas là celui qu'ils cherchent pour le faire mourir? Et néanmoins le voilà qui parle, sans qu'ils lui disent rien. N'est-ce point que les sénateurs ont reconnu qu'il est véritablement le Christ? Mais nous savons d'où est celui-ci; au lieu que, quand le Christ viendra, personne ne saura d'où il est.

Comme l'iniquité n'est jamais d'accord avec elle-même (*Psal. XXVI, 12*), il n'est pas surprenant de voir que les Juifs aient des sentiments si opposés de Jésus-Christ même. Nous avons vu dans le commencement de notre Évangile, que les uns le traitaient *d'homme de bien*, et les autres *de méchant et de séducteur du peuple*. Ici nous en voyons qui, charmés de l'entendre parler, semblent tout disposés à le reconnaître pour le Christ, et qui changent tout d'un coup de pensée, parce que, disent-ils, *Nous savons bien d'où est celui-ci: au lieu que, quand le Messie viendra, nul ne saura d'où il est*. Saint Augustin (*in Joan.*) demande ce qui avait donné lieu à cette opinion de se répandre parmi les Juifs, que *quand le Christ viendrait, on ne saurait point d'où il serait*. Et ce Père estime qu'elle était fondée sur ces paroles de l'Écriture: *Qui est-ce qui racontera sa naissance? (Isa., LIII, 8.) Sa sortie est dès les jours de son éternité. (Mich., V, 14.)* De là ils concluaient que Jésus ne pouvait être le Christ, parce qu'ils savaient bien d'où il était, et qu'ils connaissaient ses parents et sa famille. Mais si la passion qui les animait contre lui ne les eût pas aveuglés, ils auraient compris que les mêmes Écritures qui parlent de la naissance éternelle de l'Homme-Dieu, prédisent jusqu'aux moindres circonstances de sa naissance temporelle. Ainsi, ce qu'ils savaient du lieu où il était né, de la race et de la tribu d'où il tirait son origine, devait être, au contraire, autant de preuves auxquelles ils devaient le reconnaître pour le Messie. Mais tel a toujours été l'aveuglement des Juifs! Quand Hérode les fit assembler pour savoir où devait naître le Messie, ils l'assurèrent que ce serait en Bethléem (*Matth., II, 4*), suivant les paroles d'un prophète (*Mich., V, 2*); et aujourd'hui, aveuglés par l'éclat de ces mêmes Écritures, qui nous éclairent, ils disent que Jésus ne peut être le Christ, parce qu'ils savent d'où il est, c'est-à-dire le lieu où il a pris naissance. Or, ce fut pour confondre ces murmures secrets que Jésus éleva sa voix, et continua de parler ainsi:

Jésus cependant les enseignant dans le temple, éleva sa voix, et leur dit: Vous me connaissez bien, et vous savez d'où je suis, et je ne suis pas venu de moi-même; mais celui qui m'a envoyé est véritable, et vous ne le connaissez point. Pour moi, je le connais, parce que je suis né de lui, et qu'il m'a envoyé. Ils cherchaient donc les moyens de le prendre, et néanmoins personne ne mit la main sur lui, parce que son heure n'était pas encore venue; mais plusieurs du peuple crurent en lui, et ils disaient: Quand le Christ viendra, fera-t-il plus de miracles que n'en a fait celui-ci?

Parcourons toutes les marques que Jésus-Christ donne aux Juifs de sa divinité, pour tâcher d'en convaincre ceux qui seraient assez malheureux que d'en douter.

1° Il éleva sa voix pour se faire entendre de tout le monde, et il relève tout haut ce qu'ils disaient tout bas; et par là, il leur fait voir qu'il a une connaissance parfaite de ce qui se passe de plus secret dans leurs cœurs: ce qui ne peut appartenir qu'à Dieu seul.

2° Il veut bien convenir avec eux, que quand le Messie sera venu, personne ne saura d'où il est; et de là il conclut qu'il est lui-même le Messie. Car, en leur disant: *Vous me connaissez bien, et vous savez d'où je suis, et je ne suis pas venu de moi-même; mais celui qui m'a envoyé est véritable, et vous ne le connaissez point*, c'était leur dire: Vous me connaissez selon mon humanité; mais selon ma divinité vous ne me connaissez point, et vous ne savez pas d'où je suis. Je suis né de celui qui m'a envoyé, c'est-à-dire, je suis une même chose avec lui, et vous ne le connaissez pas, parce que vous ne me connaissez pas moi-même; car, si vous me connaissiez, vous le connaîtriez, puisque celui qui voit le Fils, voit le Père. (*Joan., XIV, 9*.) D'où il s'ensuit, que l'argument même des Juifs conclut contre eux, puisque Jésus-Christ a cette marque qu'ils donnaient au Messie, que *quand il viendrait, personne ne saurait d'où il serait*.

3° Une autre preuve, que l'Évangile nous donne de la divinité de Jésus-Christ, c'est cette impuissance qu'il nous marque où furent les Juifs de l'arrêter malgré le désir qu'ils en avaient, et la haine qui les animait contre lui. *Ils avaient dessein de le prendre, et néanmoins personne ne mit la main sur lui, parce que son heure n'était pas encore venue*. Or, celui qui liait invisiblement les mains des Juifs, et qui était le Maître du moment de sa mort: *celui qui a quitté la vie quand il l'a voulu, pour la reprendre quand il lui a plu (Joan., X, 17)*; celui-là, dis-je, pouvait-il être autre qu'un Dieu?

4° Enfin, la dernière preuve de la divinité de Jésus-Christ qui nous est encore marquée dans notre Évangile, c'est que plusieurs crurent en lui, parce que, disaient-ils, *quand le Christ sera venu, fera-t-il plus de miracles que n'en a fait celui-ci?* Car, c'est comme s'ils avaient dit: Le prophète Isaïe a prédit, qu'à la venue du Messie, *les yeux des aveugles verront le jour, et les oreilles des sourds*

seront ouvertes, que le boiteux bondira comme le cerf, et que la langue du muet sera déliée. (Isa., XXXV, 5.) Nous voyons de nos yeux l'accomplissement des prophéties, il faut donc nécessairement que celui-ci soit le Messie.

Rendons-nous à des preuves si évidentes : et persuadés que c'est Jésus-Christ lui-même qui nous parle dans son Evangile, croyons ce qu'il nous y dit, et pratiquons ce qu'il nous y commande. Disons-lui, avec saint Pierre : *Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant.* (Matth., XVI, 16.) Ou si notre foi n'est pas aussi ferme que la sienne, prions-le avec les autres apôtres, *de l'augmenter en nous.* (Luc., XVII, 5.) Mais, comme la foi ne sert de rien, quand elle est destituée des œuvres (Jac., II, 17), ce n'est pas assez de croire, il faut agir; il faut, pour être des disciples de Jésus-Christ, *renoncer à soi-même, et porter sa croix* (Luc., IX, 13); *veiller et prier sans cesse* (Matth., XXVI, 41); *aimer Dieu de tout son cœur, et le prochain comme soi-même* (Matth., XXII, 37); *mortifier sa chair, et humilier son esprit; pardonner à ses ennemis, et assister de ses biens les pauvres qui sont dans le besoin; en un mot, il faut être détaché de tous les objets sensibles, et n'être attaché qu'à Jésus-Christ.* Voilà ce que le Fils de Dieu nous commande dans son Evangile : voilà ce que nous devons absolument pratiquer si nous croyons en lui, et si nous voulons jouir de la récompense qu'il a promise à ceux qui garderont ses préceptes jusqu'à la fin de leurs jours.

Seigneur, nous sommes assez persuadés par les lumières de la foi de ce que nous devons faire pour être du nombre de vos disciples; mais notre faiblesse est si grande, que malgré la conviction de l'esprit, le penchant du cœur nous entraîne le plus souvent. C'est à votre grâce, Seigneur, à nous fortifier, puisque nous tomberons toujours, si elle ne daigne nous soutenir. Donnez-nous donc, Seigneur, celle qui nous est nécessaire pour réprimer les fantômes de notre imagination, qui nous induisent si aisément au péché; pour éviter des occasions qui ont été si souvent fatales à notre innocence; pour terrasser des passions qui se relèvent toujours à mesure qu'on les abat, et qui ne manquent guère de nous faire tomber, dès que nous cessons de les combattre. Faites que le corps soumis à l'esprit, l'esprit vous soit entièrement soumis; mettez-nous en état de vous obéir, et ensuite commandez-nous ce qu'il vous plaira. (S. Aug., *Confess.*) Ce sera alors, Seigneur, que faisant la volonté de Dieu votre Père, nous reconnaitrons que votre doctrine est la doctrine de celui qui vous a envoyé; et qu'après l'avoir suivie en ce monde, vous nous ferez part dans l'autre de la gloire dont vous jouissez avec le Père et l'Esprit Saint. Ainsi soit-il.

V^e MERCREDI DE CARÊME.

Sur l'Evangile selon saint Jean, c. IX,
v. 6-38.

1. La toute puissance qui se fait voir en Jésus-Christ.
2. La malice qui est confondue dans les Pharisiens.
3. La foi qui éclate dans l'aveuglé-né.

Jésus-Christ étant sorti du temple, d'où les Juifs l'avaient chassé à coups de pierres (Joan., VIII, 59); rempli pour eux d'une charité aussi grande que pouvait être la haine qu'ils avaient contre lui, après leur avoir prouvé sa divinité par ses paroles, il voulut encore, par une action éclatante, leur en donner une preuve incontestable. Un aveugle, non un aveugle qui le serait devenu par accident, mais un aveugle de naissance, qui ne pouvait, par conséquent, être guéri par des remèdes ordinaires, fut le sujet du miracle que Jésus-Christ voulut opérer pour confondre ses ennemis. (S. Aug., tract. 44, in Joan.) Ses disciples lui demandèrent, *Si ce jeune homme était devenu aveugle ou par son propre péché, ou par celui de son père et de sa mère?* et pour les préparer au prodige qu'il allait faire, il leur répondit que cet aveuglement ne provenait point, ni d'un péché qui lui fût propre, ni de celui de ses parents, mais que la Providence l'avait ainsi permis pour faire éclater la puissance de Dieu; il ajouta, *qu'il devait faire les œuvres de celui qui l'avait envoyé; et que tant qu'il sera dans le monde, il sera la lumière du monde.* Examinons, pour notre instruction, tout ce que l'Evangile rapporte de cet aveuglé-né; et pour éviter la confusion dans une matière si abondante, rédnisons-le à trois chefs : 1^o Jésus-Christ guérit cet aveugle par un remède qui ne paraît avoir nulle convenance avec son infirmité. 2^o Les Juifs sont aveuglés par ce miracle, qui devait les éclairer. 3^o L'aveuglé-né, éclairé au dehors et au dedans tout ensemble, adore Jésus comme Fils de Dieu. Ainsi, la toute-puissance qui se fait voir en Jésus; la malice qui est confondue dans les Pharisiens; la foi qui éclate dans l'aveuglé-né, renferment tout le fond de notre Evangile, et tout le dessein de cette homélie

PREMIER POINT.

Jésus ayant dit ces mots, cracha à terre, et ayant fait de la boue de sa salive, il oignit de cette boue les yeux de l'aveugle, et lui dit : Allez vous laver dans la piscine de Siloé, qui est un mot qui signifie envoyé. Il y alla, il s'y lava, et il revint voyant clair.

Les Pères demandent pourquoi le Seigneur qui, dans le commencement du monde, créa le ciel et la terre du néant (Gen., I, 1), et qui dans la plénitude des temps, d'une seule parole, a rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la santé aux malades, la vie aux morts (Matth., XI, 5), daigne aujourd'hui, de la terre et de sa salive, en composer une boue pour ouvrir les yeux à un aveugle de naissance. Ils répondent qu'il en a usé ainsi pour

faire connaître que celui qui guérit cet aveugle, est le même qui a formé notre premier père du limon de la terre, et qu'il a voulu, pour ouvrir les yeux à cet aveugle-né, employer la même matière dont il s'était servi pour former l'homme tout entier (88) : comme on a coutume de prendre de la même étoffe pour joindre à un vêtement ce qui manque : en quoi la puissance de Dieu paraît d'autant plus grande, que ce qui en la main d'un autre l'aurait aveuglé, s'il avait eu de bons yeux, opère en la sienne un effet tout contraire, parce que la créature ne fait rien que ce que le Créateur veut qu'elle fasse, et qu'elle produit toujours les effets qu'elle lui commande de produire. C'est ainsi que le serpent d'airain guérissait ceux qui le regardaient (*Num.*, XXI, 9); que le bois que Moïse jeta dans l'eau amère, la rendit douce (*Exod.*, XV, 25); qu'Élisée en ôta l'ameurtume en y mettant du sel (*IV Reg.*, II, 20); que ce prophète se servit d'un fer pour faire nager le bois sur l'eau (*IV Reg.*, VI, 6). Ainsi le Seigneur a employé ce qui était de plus commun pour la matière de nos sacrements; et ce qui paraît de plus vil à nos sens, est, par conséquent, ce qui doit nous porter à admirer davantage la grandeur et la puissance de Dieu, quand il s'en sert pour communiquer ce qu'il y a en lui de plus excellent. Ajoutons que pour rendre ce miracle plus public, quand Jésus eut oint avec de la boue les yeux de cet aveugle, il lui ordonna de s'aller laver dans la piscine de Siloé. « Car, dit saint Chrysostome, il était à propos qu'on le vît, ayant de la boue sur les yeux, afin que la foi de cet aveugle éclatât à la face du monde, et que l'impudence des Juifs fût pleinement confondue. Il n'y avait pas à craindre, continue ce Père, qu'on pût attribuer ce prodige à la vertu des eaux de Siloé, puisque plusieurs s'y étant lavés, n'en avaient point reçu de guérison. Il fallait donc conclure que c'était la salive de la bouche d'un Dieu-Homme, qui avait ouvert les yeux de cet aveugle de naissance (89). » Or, voilà ce qui doit être le sujet de notre admiration et de notre consolation tout ensemble, de ce que notre Dieu est assez puissant pour former tout ce qu'il y a de plus parfait, en ne se servant que de ce qui est de plus méprisable; et assez bon pour s'occuper de nos besoins, et pour nous les procurer, avant même que nous l'en priions.

Car, remarquons que cet aveugle-né ne demande point au Seigneur de le guérir, comme celui dont il est parlé dans saint Luc (chap. XVIII, vers. 41); c'est Jésus qui le prévient par une grâce toute gratuite; mais avant que d'être guéri, il fait paraître une grande foi, et il exécute avec une profonde obéissance ce que le Fils de Dieu lui ordonne de faire. Or, si nous voulons recevoir la

même grâce que lui, c'est dans ces deux choses qu'il doit être l'objet de notre imitation.

En effet, Jésus-Christ lui oint les yeux avec de la boue, et lui commande de s'aller laver dans la piscine de Siloé; et sans répliquer un seul mot, sans représenter que la boue est plus propre à aveugler ceux qui voient qu'à éclairer ceux qui ne voient point; sans alléguer que plusieurs fois il s'était lavé dans la même eau, et qu'il n'en avait reçu aucun secours : plus fidèle que Naaman, qui ajoutant peu de foi à l'ordre que lui donna Élisée, de s'aller laver dans le Jourdain pour être guéri de sa lèpre, dit avec chagrin à ce prophète, *qu'il y avait dans la Syrie des eaux beaucoup meilleures que celles du Jourdain* (*IV Reg.*, V, 12); cet aveugle alla à l'instant où Jésus lui dit d'aller; il obéit avec foi, il se lava, et il revint voyant clair.

Cet aveugle de naissance, disent les Pères, est la figure du genre humain, aveuglé par le péché du premier homme; mais il nous représente en même temps chaque homme en particulier frappé d'aveuglement, selon qu'il est dominé par un tel ou tel vice. Car, c'est le propre de la passion de former un usage entre nous et les objets, qui nous empêche de les envisager tels qu'ils sont. On a de bons yeux pour voir la passion d'autrui, mais on est aveugle quand il s'agit de voir la sienne. Or, il faut connaître notre aveuglement comme le plus grand mal que nous puissions souffrir, pour avoir envie d'en guérir, et pour être dans la disposition, comme cet aveugle, de faire tout ce qu'on nous dira, quand par là nous aurons espérance d'être guéris. Mais, hélas! combien y a-t-il de chrétiens, ou qui aiment leur aveuglement, ou qui ne le connaissent point, et à qui l'on pourrait dire ce que disait le Fils de l'homme à l'ange de Laodicée? *Vous dites : Je suis riche, je suis comblé de biens, et je n'ai besoin de rien : et vous ne savez pas que vous êtes malheureux, et misérable, et pauvre, et aveugle, et nu. Je vous conseille donc d'acheter de moi de l'or purifié par le feu, pour vous enrichir, et des vêtements blancs pour vous habiller, et cacher votre nudité honteuse, et un collyre, pour appliquer sur vos yeux, afin que vous voyiez clair.* (*Apoc.*, III, 17, 18.)

La boue et la salive dont le Seigneur se sert aujourd'hui, furent un collyre qui ouvrit les yeux de l'aveugle-né. C'est à lui à appliquer sa main sur les nôtres pour guérir notre aveuglement; mais c'est à nous à nous laver dans la piscine de Siloé, suivant le commandement que le Seigneur nous fait par la bouche des prophètes. C'est à nous, dis-je, d'avoir recours au sacrement de la pénitence, pour nous laver dans ces eaux salutaires, que la douleur de nos péchés fera couler de nos yeux. Et si, comme cet aveu-

(88) Qui autem majores substantias de nihilo ad esse produxit, multo magis oculos sine materia fecisset; sed voluit docere seipsum esse Creatorem, qui in principio usus est luto ad hominis formationem. (S. CHRYS., hom. 55, in Joan.)

(89) Quare igitur illud illico non fecit, sed ad

Siloem misit? Ut cæci fides pateret, et perfidiam Judæorum argueret. Neque illud erat suspicandum, an aquæ illius virtute visum accepit. Multi enim sæpe illic oculos laverant, nullam gratiam consecuti, sed tunc fuit virtus Christi quæ id operata est. (S. CHRYS., hom. 56, in Joan.)

gle, nous avons une foi vive, et une prompte obéissance pour faire exactement ce que Jésus-Christ, qui nous est représenté par son ministre, nous ordonnera, nous retrouverons l'usage de la vue, que nous avions perdue. Est-il un plus grand bonheur? Heureux si, comme l'aveugle-né, nos yeux sont ouverts par la puissance de Dieu : mais, malheur, et le plus grand des malheurs, à ceux qui, comme les Juifs, sont aveuglés par ce qui devait les éclairer!

DEUXIÈME POINT.

Or ses voisins, et ceux qui l'avaient vu auparavant, disaient : N'est-ce pas là cet aveugle qui était assis, et qui demandait l'aumône? Les uns répondaient : C'est lui. D'autres disaient : Non ; mais c'en est un qui lui ressemble. Mais lui leur disait : C'est moi-même. Ils lui demandèrent donc : Comment vos yeux se sont-ils ouverts? Il leur répondit : Cet homme, qu'on appelle Jésus, a fait de la boue, et a oint mes yeux, et il m'a dit : Allez à la fontaine de Siloé, et vous y lavez. J'y ai été, je m'y suis lavé, et je vois. Ils lui dirent : Où est-il? Il leur répondit : Je ne sais. Alors ils amenèrent aux Pharisiens cet homme qui avait été aveugle. C'était le jour du sabbat que Jésus avait fait cette boue, et lui avait ouvert les yeux. Les Pharisiens l'interrogèrent donc aussi eux-mêmes comment il avait recouvré la vue ; et il leur dit : Il m'a mis de la boue sur les yeux, je me suis lavé et je vois. Sur quoi quelques-uns des Pharisiens dirent : Cet homme n'est point de Dieu, puisqu'il ne garde point le sabbat. D'autres disaient : Comment un méchant homme pourrait-il faire de tels prodiges? Et il y avait sur cela de la division entre eux. Ils dirent de nouveau à l'aveugle : Et toi, que dis-tu de cet homme qui t'a ouvert les yeux? Il répondit : C'est un prophète.

« Comme le Seigneur sait tirer le bien du mal même, plus les Pharisiens se sont efforcés d'obscurcir le miracle de l'aveugle, plus ils ont contribué à lui donner de l'éclat ; car, dit saint Chrysostome, telle est la nature de la vérité, qu'elle s'affermirait par les choses mêmes que l'on fait pour la détruire (90). » Mais par une juste punition de Dieu, ils ont été aveuglés par un prodige capable de les éclairer, si l'envie et la haine dont ils étaient possédés contre Jésus-Christ ne les eussent couverts de ténèbres si épaisses que rien ne pouvait les dissiper. Pour être convaincus de ces vérités, il suffit de repasser en peu de mots ce qui est rapporté dans notre Évangile.

Cet aveugle ayant été guéri, ses yeux ouverts firent sur son visage un certain changement qui donna lieu à ses voisins, et à ceux qui l'avaient connu auparavant, de douter si c'était le même que l'on avait toujours vu demander l'aumône. Les uns assuraient que c'était lui, les autres disaient que non, mais que c'était quelqu'un qui lui ressemblait.

Pour lui, il déclarait à tous ceux qui voulaient l'entendre, qu'il était celui-là même qui avait été aveugle, et à qui les yeux avaient été ouverts. Ceux d'entre les Juifs, qui étaient les moins disposés à croire à ce miracle par l'indisposition qu'ils avaient contre Jésus, demandèrent à cet aveugle où était celui qui l'avait guéri, pour lui faire rendre compte d'une action qu'ils regardaient comme une prévarication de la loi, parce qu'elle avait été faite le jour du sabbat ; et comme il leur eut répondu qu'il ne savait où il était, ils le menèrent aux Pharisiens, pour l'interroger eux-mêmes, et prendre ensuite les mesures les plus convenables contre Jésus-Christ. Nous allons voir avec plaisir la torture qu'ils se vont donner pour empêcher que ce miracle ne tourne à la gloire du Fils de Dieu. Et il sera facile d'en conclure que s'ils n'ont pas vu la lumière qu'il est venu apporter au monde, c'est qu'ils se sont bouchés les yeux pour ne la pas apercevoir.

Cet aveugle étant présenté aux Pharisiens, ils lui demandèrent comment il avait recouvré la vue, et il leur fit cette réponse si précise et si digne d'admiration? Cet homme, qu'on appelle Jésus, a fait de la boue et a oint mes yeux, et il m'a dit : Allez à la piscine de Siloé, et vous y lavez. J'y ai été, je m'y suis lavé, et je vois. Malheureux effet de la passion de l'envie qui nous fait juger des œuvres par les personnes, au lieu de juger des personnes par les œuvres! Quelques Pharisiens ayant entendu ce que cet aveugle avait dit de Jésus, conclurent que cet homme ne pouvait être envoyé de Dieu, parce que, disaient-ils, il ne garde point le sabbat. Ils ne disent pas, reprend saint Chrysostome (91), que cet homme guérit les malades le jour du sabbat, mais ils disent hardiment qu'il ne garde point le sabbat. Quelle folie, s'écrie saint Cyrille (*in id Evang.*), d'assurer que celui-là n'est point envoyé de Dieu, lorsque les œuvres qu'il fait ne peuvent partir que de Dieu ; mais d'ailleurs comment pouvaient-ils se persuader que Jésus avait violé la sainteté du sabbat en rendant la vue à un aveugle-né, eux qui, le jour du sabbat, ne faisaient pas difficulté de retirer une bête qui serait tombée dans une fosse? (*Luc.*, XIV, 5.) Au lieu donc de dire que cet homme n'était point envoyé de Dieu, parce qu'il ne gardait pas le sabbat, il fallait conclure, au contraire, de ce qu'il avait fait un miracle si extraordinaire, qu'il en était envoyé. Ce fut aussi le sentiment de quelques-uns. Ce qui mit de la division entre eux, et les obligea de consulter l'aveugle guéri, pour savoir ce qu'il en pensait. Ils lui demandèrent de nouveau : *Et toi que dis-tu de cet homme qui t'a ouvert les yeux?* Mais pour lui dont le cœur n'était point gâté par la jalousie qui les aveuglait, sans hésiter un moment, il leur répondit : *C'est un pro-*

(90) Tu autem considera quot modis miraculum tegere et abolere conatur. Verum hujusmodi est veritatis natura, unde magis oppugnatur, inde magis confirmatur ; et quo magis obtegatur, eo clarior

evadit. (Hom. 50, in Joan.)

(91) Non enim dicunt, in Sabbato curat, sed, Sabbatum non custodit. (S. CHRYS., hom. 36, in Joan.)

phète; c'est-à-dire un homme extraordinaire envoyé de Dieu pour manifester sa puissance aux hommes. Comme ils craignaient, supposé la vérité du miracle, d'être forcés d'en conclure avec l'aveugle, que Jésus devait être envoyé de Dieu; la haine qui les animait tous contre lui les réunit aussitôt, et leur fit prendre le parti de nier le miracle: mais plus ils se vont donner de mouvements pour en détruire la vérité, et plus ils le vont rendre évident. Car, dit saint Chrysostome, s'ils n'avaient pas fait tant de perquisitions, plusieurs auraient pu douter. Ainsi ils ne pouvaient rien faire de mieux, quand ils auraient eu dessein de travailler pour la gloire de Jésus-Christ, puisque l'information qu'ils vont faire servira autant à établir la certitude du miracle de l'aveugle guéri, que les gardes qui furent postés par les Juifs pour être gardiens de son sépulchre, servirent à confirmer la vérité de sa résurrection.

Mais les Juifs ne crurent point que cet homme eût été aveugle, jusqu'à ce qu'ils eussent fait venir son père et sa mère, et ils les interrogèrent en ces termes: Est-ce là votre fils que vous dites né aveugle? Comment donc voit-il maintenant? Le père et la mère leur répondirent: Nous savons que c'est là notre fils, et qu'il est né aveugle; mais nous ne savons comment il voit maintenant, ni qui lui a ouvert les yeux. Il a de l'âge, qu'il réponde pour lui-même. Son père et sa mère parlèrent ainsi, parce qu'ils craignaient les Juifs. Car ils avaient déjà conspiré et résolu ensemble que quiconque reconnaîtrait Jésus pour le Christ, serait chassé de la Synagogue. Et c'est pour cette raison que le père et la mère de cet homme dirent: Il a de l'âge, interrogez-le lui-même. Ils appelèrent donc une seconde fois cet homme qui avait été aveugle, et lui dirent: Rends gloire à Dieu, nous savons que cet homme est pécheur. Il leur répondit: Si c'est un pécheur, je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que j'étais aveugle, et que je vois maintenant. Ils lui dirent encore: Que t'a-t-il fait? et comment t'a-t-il ouvert les yeux? Il leur répondit: Je vous l'ai déjà dit, et vous l'avez entendu. Pourquoi voulez-vous l'entendre encore une fois? Est-ce que vous voulez devenir aussi ses disciples? Ils le maudirent donc en lui disant: Sois toi-même son disciple; mais pour nous, nous sommes les disciples de Moïse. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse, mais pour celui-ci, nous ne savons d'où il est.

Les Pharisiens (92) ayant fait venir devant eux le père et la mère de cet aveugle, leur firent ces trois questions: Si c'était leur fils, s'il était né aveugle, et comment il avait recouvré l'usage de la vue. Le père et la mère répondirent distinctement aux deux premières demandes, que c'était leur fils, et

qu'il était né aveugle; mais quant à la troisième, la crainte qu'ils avaient des Pharisiens les empêcha d'en dire davantage, et leur fit prendre le parti de répondre que leur fils avait de l'âge, qu'il n'était point imbécile, et que personne ne pouvait mieux que lui les instruire de ce qu'ils désiraient savoir. *Ils parlèrent ainsi, dit l'évangéliste, parce que les Juifs avaient déjà conspiré et résolu ensemble que quiconque reconnaîtrait Jésus pour être le Christ, serait chassé de la Synagogue.* En quoi l'on peut observer que si les Juifs tout environnés de lumière qu'ils étaient sont demeurés dans les ténèbres, c'est à eux seuls qu'ils doivent s'en prendre. *Leur perte ne vient que d'eux. (Osee, XIII, 9.)* Car en excommuniant ceux qui reconnaissent Jésus pour le Christ, n'était-ce pas fermer la bouche à la vérité, et empêcher qu'elle ne pût parvenir jusqu'à eux? Et n'est-ce pas ce qui arrive le plus souvent à ces grands de la terre, et même à la plus grande partie des hommes? Au lieu de donner un libre accès à ceux qui auraient la fermeté de leur dire les vérités qu'ils ont tant d'intérêt de savoir, ils les éloignent d'eux par la froideur avec laquelle ils les reçoivent, et ne retiennent auprès d'eux que des flatteurs capables de les perdre, et de les corrompre. Mais ce qui aveugle les Juifs nous éclaire. Et, en effet, dit saint Chrysostome, il était à propos que celui-là seul qui avait été guéri racontât ce qui s'était passé, puisque personne n'était plus propre à rapporter le fait que celui qui en était l'unique témoin.

Comme, sur la déposition du père et de la mère, il n'était plus permis de douter de la vérité du miracle, il n'y avait plus qu'un parti à prendre, c'était de se persuader que Jésus-Christ n'en était point l'auteur. Et ce fut dans cette pensée que les Pharisiens firent venir une seconde fois l'aveugle pour l'interroger de nouveau; mais par la manière dont ils s'y prirent, il est aisé de voir qu'ils ne cherchaient pas à savoir la vérité, et que tout leur dessein était de l'intimider pour l'empêcher de parler davantage du Sauveur. *Rends gloire à Dieu*, lui dirent-ils. Et pour lui inspirer la réponse qu'il avait à faire, ils ajoutèrent aussitôt: *Nous savons que cet homme est un pécheur.* Comme s'ils lui eussent dit: Reconnais avec nous que cet homme étant un méchant, il n'a pu rien faire qui ait contribué à la guérison, et que c'est à Dieu seul que tu en es redevable. Cet aveugle dont les yeux de l'esprit furent ouverts dans le temps qu'il recouvra ceux du corps, pour ne pas irriter les Juifs et pour avoir lieu de justifier Jésus de tout crime, non par ses paroles, mais par la preuve de ce qu'il venait de faire (93), leur répondit: *Si cet homme est un pécheur, je*

(92) De tribus itaque parentes interrogant: an filius eorum esset, si cernis fuisset, et quomodo videret. Duo tantum confidentur, tertium se nescire dicunt, ut magis veritas probaretur, et nemo præter ipsam qui curatus esset et in anime ad id testan-

dum foret idoneus, rem ipsam confiteretur. (S. CHRYS., hom. 37, in Joan.)

(93) Non ita sibi persuadebat, sed volebat rei ipsius testimonio non verbis suis purgare eum a crimine et defensionem credibilem reddere quod

n'en sais rien ; tout ce que je sais, c'est que j'étais aveugle et que je vois maintenant ; leur faisant sentir adroitement l'impossibilité qu'il y avait qu'un pécheur eût pu le guérir de son aveuglement. Les Pharisiens, déconcertés par cette réponse à laquelle ils ne s'attendaient point, voulurent l'engager à raconter une seconde fois ce qui s'était passé, dans l'espérance qu'il ne redirait pas le fait dans les mêmes circonstances, et qu'ils seraient en droit de rejeter sa déposition, et de le faire passer pour un imposteur ; mais lui, qui connut leur mauvais dessein, leur demanda simplement de quelle nécessité il était de leur redire ce qu'ils avaient déjà entendu, et s'ils avaient envie de devenir ses disciples, comme il avait résolu d'en être. Rien ne pouvait être plus injurieux à des gens aussi fiers qu'ils l'étaient ; aussi, sans répondre à cette proposition, ils le chargèrent d'injures, et lui souhaitèrent pour malédiction d'être lui-même le disciple de Jésus, en l'assurant que pour eux, ils ne voulaient être que les disciples de Moïse, parce que, disaient-ils, nous savons que Dieu a parlé à Moïse, mais pour celui-ci nous ne savons d'où il est, ni de qui il tient sa doctrine ; comme si un si grand miracle ne suffisait pas pour les convaincre que celui qui l'avait opéré ne pouvait venir que de Dieu. (S. CHRYSOST., hom. 54, in Joan.) Écoutez la réponse pleine de force que cet aveugle leur va faire, et admirons, dit saint Chrysostome, la sagesse de ce pauvre, qui surpasse en intelligence les plus éclairés des Juifs ; mais tremblons en faisant réflexion qu'on se rend incapable de connaître la vérité, dès qu'on se laisse aller aux mêmes passions qui les ont aveuglés.

Cet homme leur répondit : C'est ce qui est étonnant que vous ne sachiez d'où il est, et qu'il m'ait ouvert les yeux. Or, nous savons que Dieu n'exauce point les pécheurs ; mais si quelqu'un l'honore et fait sa volonté, c'est celui-là qu'il exauce. Depuis que le monde est, on n'a jamais ouï dire que quelqu'un ait ouvert les yeux à un aveugle-né. Si cet homme n'était point envoyé de Dieu, il ne pourrait rien faire de tout ce qu'il fait. Ils lui répondirent : Tu n'es que péché dès le ventre de ta mère, et tu veux nous enseigner : et ils le chassèrent dehors.

Peut-on voir un raisonnement plus pressant que celui que cet aveugle fait aux Pharisiens ? Voilà, leur dit-il, qui est étonnant que vous, qui êtes si éclairés, ne sachiez pas d'où est celui qui m'a ouvert les yeux, et que vous assuriez même qu'il soit un pécheur. Pour nous, tout ignorants que nous sommes, nous savons que Dieu n'exauce point les pécheurs, c'est-à-dire qu'il ne leur accorde point le pouvoir de faire des miracles pour prouver qu'ils en sont envoyés, puisque alors l'œuvre de Dieu servirait à attester le men-

songe ; mais, au contraire, il exauce ceux qui l'honorent et font sa volonté. Or, si d'un côté vous confessez ce que vous ne pouvez nier, que Dieu ne donne point aux pécheurs le pouvoir de faire des miracles, et que ceux à qui il le donne doivent être gens de bien : et si de l'autre, il est constant que celui-ci ait fait un miracle, tel que depuis le commencement du monde on n'en ait point fait de pareil, il faut en conclure nécessairement qu'il agit par une vertu qui surpasse celle de tous les hommes, et que s'il n'était pas envoyé de Dieu, il ne pourrait pas faire tout ce qu'il fait. Ce fut ainsi que la vérité dans la bouche de ce pauvre homme fut plus forte que la calomnie dans celle des docteurs de la loi. Aussi n'ayant rien de solide à répondre, ils le traitèrent avec le dernier mépris, et après lui avoir dit, que c'était bien à lui qui n'était que péché dès le ventre de sa mère, de se mêler de les enseigner, eux qui étaient les docteurs de la loi, ils le chassèrent dehors. De tout ceci tâchons de tirer ces deux instructions.

1° Il faut que la conduite des Pharisiens nous fasse comprendre combien il est dangereux de se laisser prévenir par la passion de l'envie, qui leur a fermé les yeux pour les empêcher de voir les choses les plus claires ; car alors une fausse apparence du mal dans celui que nous haïssons, l'emporte dans notre cœur sur les preuves les plus convaincantes de vertu et de sainteté ; le propre de l'envie étant de renverser la raison, et de jeter ceux qui en ont le cœur possédé dans les plus grandes contrariétés. Repassons donc dans notre esprit toutes les absurdités que nous avons vues dans les Pharisiens, pour avoir horreur de cette passion. Nous avons vu qu'elle les a aveuglés par les choses mêmes qui doivent servir à les éclairer. Priens Dieu de répandre dans nos cœurs la charité, cette vertu ennemie de l'envie (I Cor., XIII, 4 seqq.), afin qu'elle l'y détruise entièrement, et afin que nous soyons en état, non-seulement de connaître et d'aimer la vérité, mais encore de la soutenir contre tous ceux qui l'attaquent et qui s'efforcent de l'obscurcir.

Et c'est, 2° l'instruction que nous donne l'exemple de l'aveugle-né. En vain les Pharisiens avaient déjà ordonné qu'on chasserait de la Synagogue tous ceux qui reconnaîtraient Jésus-Christ. En vain par leurs paroles et par leurs actions tâchent-ils d'intimider cet aveugle : rien n'est capable de l'ébranler. Devenu, suivant l'expression d'un Père, le confesseur et le martyr de la vérité, les Juifs peuvent bien le charger d'injures, et le chasser avec ignominie ; mais ils ne peuvent lui fermer la bouche et l'empêcher de parler à la gloire de Jésus-Christ. Or, tout cela a été écrit pour notre instruction. (Rom., XV, 4.) Car, dit saint Chrysostome (94), si celui qui

beneficii testimonium ipsos condemnaret. (S. CHRYS., hom. 57, in Joan.)

(94) Hæc autem scripta sunt ad imitationem nostram. Nam si is qui mendicus, qui cæcus erat, qui

Christum non viderat ; ante ejus hortationem tantum confirmatus est, ut in conspectu totius populi homicida, furentis, insani et ejus voce Christum damnare cupientis, nec assensus sit, nec acquie-

était pauvre, qui était aveugle, qui n'avait point connu Jésus-Christ avant que d'en être guéri, a été tout d'un coup tellement confirmé dans la foi de sa divinité, qu'il a mieux aimé être chassé de la Synagogue que de rahir la vérité, et a confondu avec force un peuple furieux et homicide qui souhaitait de lui qu'il pût abandonner Jésus : à combien plus forte raison, nous qui avons tant vécu dans la foi, qui par la foi avons vu tant de miracles, qui avons reçu de notre Dieu de bien plus grands bienfaits que cet aveugle, sommes-nous obligés de nous élever contre ceux qui osent attaquer la religion de Jésus-Christ, qui parlent avec peu de respect de ses mystères, qui ruinent la réputation du prochain, qui décrient la vertu des gens de bien? Quelle plus grande obligation n'avons-nous pas de soutenir la vérité, et de faire taire ceux qui prennent le parti du mensonge et de l'iniquité? Or, c'est ainsi que nous devons examiner la conduite des Pharisiens, pour l'avoir en horreur, et profiter de l'exemple de l'aveugle-né pour le suivre. Mais achevons l'explication de notre Evangile, et nous allons découvrir la foi prompte et active qui éclate dans cet aveugle. C'est ce que nous devons principalement imiter en lui.

TROISIÈME POINT.

Jésus apprit qu'ils l'avaient ainsi chassé : et l'ayant rencontré, il lui dit : Croyez-vous au Fils de Dieu? Il lui répondit : Qui est-il, Seigneur, afin que je croie en lui? Jésus lui dit : Vous l'avez vu, et c'est celui-là même qui vous parle. Il lui répondit : Je crois, Seigneur; et se prosternant, il l'adora.

C'est un principe aussi certain que consolant, que Dieu ne manque point de récompenser ceux qui sont persécutés pour lui. Car, outre qu'il a promis le royaume des cieux à ceux qui souffrent persécution pour la justice (Matth., V, 10); dès cette vie il leur donne des marques sensibles de sa protection, ainsi que nous le voyons dans l'aveugle de notre Evangile. En effet, les Pharisiens le chassèrent hont-usement, parce qu'il défendait la vérité avec courage, et le Seigneur va au-devant de lui. Il fut rejeté du temple par les Juifs, et il fut reçu par le Seigneur du temple (95). Jésus-Christ, après lui avoir ouvert les yeux du corps, lui ouvrit encore les yeux de l'esprit, et lui demanda s'il croyait au Fils de Dieu. Quand il fut question de le guérir de son aveuglement, le Sauveur ne lui fit aucune interrogation, parce que dans les miracles corporels il opère seul sans notre participation; mais quand il veut répandre dans son âme la lumière de la vérité, il lui demande s'il croit au Fils de Dieu, parce que celui qui nous a créés sans nous,

ne nous sauvera pas sans nous, et que nous devons être avec lui les coopérateurs de notre salut. (S. AUG.)

Jésus ayant donc rencontré cet aveugle, par un effet de cette Providence qui sait tout disposer à ses fins, lui demanda s'il croyait au Fils de Dieu (car on ne peut être sauvé sans la foi en Jésus-Christ), et cet aveugle guéri lui répondit avec empressement : *Qui est-il, Seigneur, afin que je croie en lui?* Que cette expression marque bien la disposition d'un homme préparé à croire. C'est, dit saint Chrysostome (96), la voix d'une âme qui désire avec ardeur de connaître ce qui est nécessaire à son salut. Voyez comme sa foi s'élève peu à peu, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à sa dernière perfection. D'abord, il ne parle de Jésus, que comme d'un homme ordinaire : *Ille homo qui dicitur Jesus*. Ensuite, il assure que cet homme devait être un prophète; maintenant, il n'hésite point à le nommer Seigneur. Aussi dès que Jésus-Christ eut dit : *Vous l'avez vu, et c'est celui-là même qui vous parle* : sans balancer un moment, il s'écria : *Je crois, Seigneur*, faisant en ceci paraître la même foi que Marthe quand elle dit : *Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant qui est venu en ce monde.* (Joan., XI, 27.) Et pour faire connaître la sincérité de sa foi par ses actions comme par ses paroles, il se prosterna avec autant de respect que d'humilité devant le Fils de Dieu, et il l'adora de l'adoration de latie, qui n'est due qu'à Dieu seul. Voilà en quoi cet aveugle guéri doit être principalement l'objet de notre imitation; c'est à savoir, dans cette disposition à la foi qu'il fait paraître avant que de connaître Jésus-Christ, et dans la foi prompte et active qui éclate en lui sitôt qu'il l'a connu. (S. CYRIL., in Joan.)

Sommes-nous enveloppés dans les ténèbres de l'erreur, il faut être dans la disposition de chercher la vérité, et dans la préparation du cœur de l'embrasser sitôt que nous l'aurons connue. On ne blâme pas ceux qui étant engagés dans l'hérésie, par le malheur de leur naissance, veulent s'instruire avant que de changer de religion, et qui demandent avant que de croire : *Qui est le Fils de Dieu?* Au contraire, rien n'est plus raisonnable qu'un tel procédé ; mais, ce que nous ne pouvons assez recommander, c'est la docilité qu'on doit avoir à se laisser instruire; c'est la bonne foi avec laquelle on doit chercher la vérité; c'est l'envie sincère de la connaître; ce sont les prières qu'on doit faire sans cesse à Dieu pour lui demander de répandre dans nos cœurs sa lumière et sa vérité. (Psal. LII, 3.)

Mais, dès que nous l'avons connue, c'est alors que pour lui marquer notre reconnaissance d'un si grand bienfait, nous devons, comme l'aveugle de l'Evangile, faire éclater

rit; sed perquam fidenter eorum os obstruxerit, et expelli maluerit quam subicere veritatem: quanto magis nos, qui tandiu in fide vivimus, qui per fidem tot miracula intuiti sumus, qui majora quam ille accepimus beneficia, qui interioribus oculis arcana mysteria conspiciamus. (Hom., 57, in Joan.)

(95) Ejectus est a templo a Judæis, et a templi Domino inventus est. (S. CHRYSOST., hom. 52, in Joan.)

(96) Desiderantis et valde inquirentis animæ verbum. (Hom. 58, in Joan.)

notre foi, en disant : *Je crois, Seigneur*, et ensuite nous prosterner devant lui, et l'adorer pour nous y attacher de manière à ne nous en séparer jamais. Car, le moyen de nous attirer de plus en plus les faveurs du Seigneur, c'est de lui témoigner notre reconnaissance de celles que nous avons déjà reçues. Il ôte à des ingrats ce qu'il leur a donné, et il ne cesse de donner à ceux qui, faisant un bon usage de ses bienfaits, se rendent dignes de recevoir toujours de nouvelles et de plus grandes grâces.

Rougissons d'être dans des sentiments si opposés à ceux de l'aveugle de notre Évangile. En effet, si nous sommes dans l'aveuglement, c'est-à-dire dans une erreur quelle qu'elle puisse être, soit qu'elle regarde la doctrine, ou les mœurs, bien loin de chercher la vérité de bonne foi, disposés à l'embrasser dès que nous la connaissons, comme cet aveugle à qui Jésus demande : *S'il croit au Fils de Dieu*, et qui répond aussitôt : *Qui est-il, Seigneur, afin que je croie en lui?* souvent préférant un aveuglement accompagné de tranquillité à une lumière charnante et importune, nous nous emportons contre ceux qui veulent nous dessiller les yeux. Ainsi, craignant de trouver la vérité, parce que nous ne pouvons l'aimer quand elle nous reprend, et nous trouble dans la paisible possession où nous voudrions être de nos passions, il n'est pas surprenant si nous demeurons presque toujours dans nos erreurs. Quand même la grâce de Dieu nous ouvre les yeux, comme malgré nous, il arrive encore souvent, que peu fidèles à un si grand bienfait, au lieu de remercier le Seigneur d'avoir dissipé nos ténèbres ; au lieu de l'adorer, et de nous y attacher pour toujours, nous manquons de reconnaissance, et nous retombons dans notre premier aveuglement. Ce que l'apôtre saint Pierre a regardé comme le plus grand malheur qui puisse nous arriver, puisqu'il n'a pas fait difficulté d'avancer, qu'il *voudrait mieux n'avoir pas connu le chemin de la vérité, que de retourner en arrière après l'avoir connu.* (II Petr., II, 21.) Mais comme ce malheur, tout grand qu'il est, ne laisse pas d'être très-commun, jetons-nous aux pieds du Sauveur notre Dieu pour lui faire cette ardente prière,

Seigneur, *envoyez-nous votre lumière et votre vérité* (Psal. XLII, 3), pour nous éclairer dans nos ténèbres et nous faire connaître le chemin qui peut nous conduire à vous. Disposez notre cœur pour y recevoir votre grâce, puisque nous n'en profiterons jamais, que vous-même ne nous ayez mis en état d'en profiter. Mais si nous sommes assez heureux pour connaître votre vérité, faites, Seigneur, que nous l'aimions, que nous goûtions la douceur d'être à vous ; que charnés d'un bonheur si sensible, nous concevions un vrai mépris pour les vains amusements du siècle ; et que tenant à vous par des liens aussi forts qu'ils sont doux, *ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les choses présentes et futures, ni ce qu'il y a au plus haut des cieux, ou au plus profond des enfers,*

ni toute autre créature, ne puisse jamais nous en séparer (Rom., VIII, 38, 39) ; afin qu'après vous avoir appartenu pendant tout le cours de cette vie, nous vous appartenions encore pendant l'éternité de l'autre. Ainsi soit-il.

V. JEUDI DE CARÊME.

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. VII, v. 11-16.

1. La pensée de la mort éteindra en nous l'ardeur de nos passions. 2. La pensée de la mort nous exercera à la pratique de toutes les vertus.

Comme la vie nous conduit à la mort, et la mort à l'éternité, quiconque s'occupe sérieusement de la pensée de la mort n'a plus d'attache aux choses passagères de la vie, et ne songe plus qu'à se mettre en état d'éviter les maux, ou de mériter les biens qui doivent durer éternellement. Aussi les plus grands saints ont estimé que de toutes les pratiques spirituelles, la plus utile est celle de penser souvent à la mort. Telle est la réflexion qui s'est présentée naturellement à nous, en considérant le fils unique de la veuve de Naim que l'on porte en terre. Et comme nous avons déjà expliqué cet Évangile, nous avons cru ne pouvoir prendre aujourd'hui de sujet plus important que celui de l'utilité de la pensée de la mort. Si nous nous en occupons continuellement, voici les deux grands avantages que nous en retirerons : 1° La pensée de la mort éteindra en nous l'ardeur de nos passions ; 2° la pensée de la mort nous exercera dans la pratique de toutes les vertus. Ainsi la pensée de la mort nous empêchera de tomber dans le péché. La pensée de la mort nous fera vivre et mourir dans la grâce. C'est le sujet des deux parties de cette homélie.

PREMIER POINT.

Il y a trois péchés capitaux qui règnent souverainement dans les hommes, l'impureté, l'avarice, l'orgueil ; et c'est ce que l'apôtre saint Jean nous fait entendre par ces paroles : *Tout ce qui est dans le monde n'est que concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie.* (I Joan., II, 16.) Or, pour réprimer en nous les passions qui nous portent à nous rendre coupables de ces péchés, il n'est point de remède plus efficace que la pensée de la mort, et pourvu que nous y pensions toujours, nous avons tout lieu d'espérer que *nous ne pécherons jamais.* (Eccli., VII, 40.)

En effet, quelque vive que soit la passion qui nous porte à l'impureté, il suffit pour la réprimer de faire réflexion qu'une mort imprévue peut nous enlever tout d'un coup de cette vie ou ravir à nos yeux le cher objet de notre amour ; mais que ce qui arrivera certainement, c'est que ce corps dont on cherche la satisfaction au mépris de la loi de Dieu, deviendra la pâture des vers, et que cette personne qui nous est si précieuse, et qui fait aujourd'hui le charme de nos yeux, fera un jour le supplice des sens. La raison

est que la passion de l'impureté révolte la chair contre l'esprit, et que la pensée de la mort qui nous applique à l'éternité réprime les mouvements de la chair, et fait reprendre à l'âme l'empire qu'elle doit exercer sur le corps. Aussi ceux que nous voyons entièrement abandonnés aux plaisirs de la chair, sont des hommes qui, comme des bêtes (*Psal.* XLVIII, 13.), ne pensent à rien, et ne réfléchissent sur rien. Attachés à leurs sens, ils en suivent toutes les impressions avec ardeur; et comme ils ne s'occupent point de l'avenir, il est aisé de comprendre avec quelle facilité le plaisir présent les entraîne. Au contraire, les fidèles trouvent dans une continuelle méditation de la mort un moyen assuré de se rendre les maîtres d'une passion dont la plupart des hommes qui n'y pensent jamais sont si fort les esclaves. Si nous voulons donc que la pensée de la mort nous soit toujours présente, et puisse nous détourner de commettre le péché, gravons ces paroles efficaces, *Memorare novissima*, dans notre imagination, dans notre mémoire, dans notre volonté; afin que notre imagination ne nous représente jamais aucun fantôme d'impureté, que notre mémoire ne nous rappelle jamais le souvenir d'aucune action déshonnête, que notre volonté ne conçoive jamais aucun désir criminel. Il faut les graver sur nos yeux pour ne point les arrêter sur aucun objet dangereux; sur notre bouche, pour ne point proférer de paroles trop libres; sur nos oreilles, pour n'en point entendre d'indécents; sur nos mains, pour ne rien faire de ce qui est défendu par la loi de Dieu. Ce sera ainsi que ce souvenir de la mort imprimé à la porte de nos sens intérieurs et extérieurs, servira comme de barrière pour empêcher que les objets du dehors n'entrent dans nous, et ne révoltent nos passions contre nous. Ainsi, quand nous nous surprions dans des pensées déshonnêtes qui, après avoir échauffé notre imagination, commencent à exciter dans notre cœur des desirs d'impureté, recourons aussitôt à la pensée de la mort; imprimons-nous-la fortement, et ce souvenir calmera en nous les mouvements de la chair, et redonnera à notre âme toute sa tranquillité. Ainsi, s'il nous arrive de ressentir ces tentations vioentes qui peuvent même nous surprendre dans la plus affreuse solitude; pour en triompher, pratiquons ce conseil que saint Bernard donnait à sa sœur : « Si vous vous trouvez en danger de succomber au péché, songez, lui disait-il, que vous devez mourir. Faites réflexion sur le jugement que vous avez à subir. Rappelez dans votre mémoire les tourments éternels. Mettez-vous devant les yeux les supplices de l'enfer, et que l'idée d'un feu qui doit brûler toujours, éteigne et consume en vous les ardeurs de la concupiscence (97). » De même, il n'y a que la pensée de la mort qui puisse nous empêcher de périr, tantôt dans ces oc-

casions dangereuses, où une entière liberté entre deux personnes de sexe différent rend la raison si faible, la passion si forte, et la religion si impuissante; tantôt dans ces *entretiens qui brûlent comme le feu* (*Eccl.*, IX, 11), où une jeune personne est séduite tout à la fois par la flatterie, par les serments, par le penchant et l'inclination; tantôt dans ces assemblées mondaines, où tous les sens sont ouverts à la joie, où l'on ne respire que le plaisir, et où l'on s'anime les uns les autres par des paroles et par des actions hardies à franchir les bornes de la pudeur. Il n'y a, dis-je, que la pensée de la mort qui puisse alors nous faire rentrer en nous-mêmes et nous retirer du bord du précipice où nous sommes tout près de tomber. Mais n'attendons pas à y penser que nous nous trouvions dans ces occasions dangereuses, de peur que nous n'y pensions trop tard. Pensons-y donc en tous lieux, en tout temps, en toutes rencontres; soit que nous soyons en compagnie, ou que nous nous trouvions dans la solitude, afin que cette pensée, vivement imprimée en nous, nous fasse triompher d'une passion qui peut toujours triompher de nous, si nous ne sommes continuellement sur nos gardes pour la combattre. En nous levant, disons-nous que peut-être nous ne nous coucherons jamais, pour ne rien faire pendant la journée que nous ne voulussions avoir fait à l'article de la mort. En nous couchant, pour éloigner de nos esprits toutes les illusions qui peuvent nous engager dans le péché, représentons-nous dans notre lit comme nous serons un jour dans notre cercueil; pensons même que notre lit peut devenir pendant cette nuit notre premier tombeau, et être le lieu où il sera décidé en dernier ressort de notre éternité bienheureuse ou malheureuse. Voi à le moyen le plus efficace, ou de prévenir les mouvements de la passion de l'impureté, ou du moins d'en réprimer les ardeurs.

C'est ce que nous pouvons dire encore de l'avarice; et sans doute que rien n'est plus capable de vaincre en nous cette passion, et de détacher notre cœur de l'affection aux biens de la terre, que la pensée de la mort. « Voulez-vous, dit saint Chrysostome (hom. 13, in *Matth.*), que je vous apprenne un remède contre les maux que vous cause l'avarice : représentez-vous dans quelle langueur cette passion réduit votre âme, quel aveuglement elle y répand, de quelles ténèbres elle la couvre, dans quelle solitude elle la laisse, dans quelle confusion elle la jette; souvenez-vous par combien de travaux on acquiert les biens terrestres, avec combien d'inquiétudes on en jouit, si l'on peut dire cependant qu'on en jouisse, puis-que, quand on éviterait tous les accidents de la vie qui peuvent nous les ravir, la mort enfin nous en dépouillerait pour en revêtir souvent nos plus cruels ennemis, ou plutôt

(97) Si te libido ad peccandum invitat, objice tibi memoriam mortis tuæ; propone tibi futurum judicium, reduce ad memoriam futura tormenta, pro-

pone tibi æterna supplicia. Memoria ardoris gehennæ extinguat in te ardorem luxuriæ. (S. BERN., *De modo bene viv.*, cap. 67.)

nous les arracherait avec d'autant plus de violence que nous les aurions possédés avec plus de passion. » Aussi peut-on s'imaginer qu'un homme qui penserait toujours qu'il doit mourir, et qu'il n'emportera de tous ses biens qu'un suaire et qu'un cercueil, se donnerait tant de peine pour grossir son revenu, et se refuserait les commodités et quelquefois même le nécessaire de la vie pour amasser un trésor qui lui est inutile dans ce monde, et qui sera le sujet de sa condamnation dans l'autre ! Ou plutôt ne peut-on pas assurer que *la pensée de la mort dont le souvenir est si amer à un homme qui vit en paix au milieu de ses biens* (Eccli., XIV, 3), l'en détacherait peu à peu, lui donnerait un vrai mépris pour toutes les choses d'ici-bas, et lui ferait comprendre que « toute la prudence chrétienne consiste à acquérir ce qui ne pourra nous être ôté, et à nous détacher peu à peu et volontairement de tout ce que la mort nous enlèvera tout d'un coup. » (S. AMBR., in Luc.) D'où il s'ensuit que, pour surmonter la passion de l'avarice qui veut avoir tout, il n'est question que de penser à la mort qui ravit tout. Ajoutons que la pensée de la mort, qui doit égaler tous les hommes, détruit notre orgueil fondé sur la distinction réelle ou imaginaire que nous croyons avoir au-dessus des autres.

En effet, qu'est-ce qui entretient notre orgueil, sinon la grandeur de la naissance, l'élévation du rang, la fortune qui paraît la mieux établie, la beauté accompagnée de jeunesse et de santé ? Pensons à la mort, et nous connaissons notre illusion de tirer vanité de toutes ces choses, puisque la mort égalera ceux qui ont été les plus distingués, abattra les plus élevés, renversera la fortune la plus stable, détruira la beauté la plus charmante. *Nous mourons tous*, dit l'Écriture, *et nous nous écoulons sur la terre comme des eaux qui ne reviennent plus* (II Reg., XIV, 14); c'est-à-dire que, comme il y a des fleuves plus fameux les uns que les autres quand ils coulent dans le canal, mais qui se confondent avec les plus petits ruisseaux dès qu'ils entrent dans la mer, sans y conserver la moindre distinction; de même il est des hommes dans des postes divers et dans des situations différentes plus ou moins connus par des qualités personnelles ou par des biens étrangers. Mais, quand ils sont dans la terre, le terme commun des riches et des pauvres, des grands et des petits, des souverains et des sujets; quand ils sont réduits en poussière, leurs cendres confondues avec la terre même sont toutes de même couleur. Telles sont les réflexions que vous devez faire, *dieux de la terre* (Psal. XLVI, 10); pensez à ce que sont devenus tous ces grands hommes de l'antiquité; et, en songeant que vous aurez le même sort, vous ne pourrez vous empêcher de vous humilier et de vous confondre. *Tous les princes de la terre et tous les rois des nations sont descendus de leur trône*, dit le prophète Isaïe; *leur orgueil a été précipité dans le sépulcre, leur corps mort est tombé par terre, leur couche est la pourriture, et leurs*

vêtements sont les vers. (Isa., XIV, 9 seqq.) *Ah!* disait autrefois le saint homme Job, *moi qui étais si puissant, me voilà tout d'un coup réduit en poudre.* (Job, XVI, 13.) Que chacun se dise intérieurement en lui-même toutes les fois qu'il ressent quelque mouvement d'orgueil : moi qui, par ma naissance, suis élevé au-dessus des autres; je serai par ma mort égal à tous les autres; moi qui, par ma dignité, commande aux hommes, je me trouverai par ma mort confondu avec les hommes; moi qui, revêtu de tous les avantages de la fortune, goûte tous les plaisirs et toutes les douceurs de la vie, je servirai par ma mort de pâture aux vers, et peut-être que je serai livré à des flammes éternelles; moi qui, par les attraits de la jeunesse et les charmes de la beauté, me fais rendre tant de respects et d'adorations, je deviendrai par ma mort un objet d'horreur qu'on ne pourra ni voir ni supporter. Que notre orgueil s'élève tant qu'il lui plaira, il ne peut tenir contre la pensée de la mort qui l'abaisse et le confond. Mais, dit-on, si l'on pensait toujours à la mort, on ne vivrait pas. Il est vrai qu'on ne vivrait pas de la vie des sens, de cette vie profane, dont les joies frivoles ne subsistent que dans l'étourdissement de la raison, et au milieu des ténèbres et du trouble des passions; mais c'est pour cela même qu'il y faut penser sans cesse, pour nous empêcher de commettre le péché, et pour nous faire vivre et mourir dans la grâce.

DEUXIÈME POINT.

Il est arrêté, dit l'Apôtre, *que les hommes meurent une fois, et qu'ensuite ils soient jugés.* (Hebr., IX, 27.) Si nous devons mourir deux fois, nous pourrions dans une seconde mort réparer ce que nous avons manqué de faire dans la première; mais puisque nous ne mourons qu'une fois : *Statutum est hominibus semel mori*, et qu'ensuite nous serons jugés : *post hoc autem judicium*; le seul parti que nous ayons à prendre, c'est de passer toute notre vie à nous préparer à la mort, et à faire même de notre vie un essai et un apprentissage de la mort. Pour y parvenir, pensons qu'il n'est rien de plus certain que la mort, et de plus incertain que son heure. La certitude de la mort servira à nous détacher de nos biens par l'aumône, et de nous-mêmes par la pénitence; l'incertitude de son heure nous fera vivre dans une vigilance et une prière continuelle. Et c'est ainsi que la pensée de la mort, après avoir détruit nos passions, nous exercera dans la pratique de toutes les vertus.

L'apôtre saint Paul nous exhorte à nous considérer comme *des voyageurs* (Ephes., II, 19), qui n'ont point sur la terre *de cité permanente* (Hebr., XIII, 14), et qui s'avancent toujours vers leur patrie. C'est sur ce fondement que les vrais chrétiens sont si détachés des choses d'ici-bas, qu'ils ne s'en servent qu'en passant, *possédant comme ne possédant point* (II Cor., VI, 10), et tenant si peu aux biens de ce monde, que, quand on les en dépouille par violence, ils ne souffrent pas

plus que s'ils se dépouillaient eux-mêmes de leur vêtement. Cette disposition est très-parfaite, et rien ne peut mieux contribuer à nous y entretenir que la pensée de la mort. En effet, la méditation de la certitude de la mort produit en nous ces deux effets par rapport aux richesses de ce monde. 1° Au lieu que ceux qui ne pensent point à la mort s'attachent aux biens de la terre, comme s'ils ne devaient jamais les quitter; ceux, au contraire, qui s'en occupent et qui méditent souvent que les biens ne les suivront pas dans le tombeau, ne s'en servent que comme on se sert des meubles d'une hôtellerie, par pure nécessité, sans se mettre en peine de leur prix ni de leur valeur, et sans que *le cœur y soit aucunement attaché.* (Psal. LXI, 11.) 2° Mais, parce que la certitude de la mort nous fait également considérer, et le lieu que nous devons quitter, et le terme où nous devons aller, elle ne nous détache pas seulement de nos biens, mais elle nous en fait faire un bon usage de notre vivant, afin que nous puissions les retrouver après notre mort. « Car, dit saint Chrysostome, c'est une grande folie de laisser ses biens en un lieu que l'on doit abandonner un jour pour n'y jamais revenir, et de ne les pas envoyer où l'on doit demeurer éternellement (98). » Le Seigneur nous exhorte à cette prudence chrétienne, quand il nous dit *de nous faire des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne les mangent point, et où il n'y a point de voleurs qui les déterreraient et qui les déroberaient* (Matth., VI, 20); ou bien quand il nous avertit *d'employer les richesses d'iniquité à nous faire des amis, afin que, quand nous viendrons à manquer, ils nous reçoivent dans les tabernacles éternels.* (Luc., XVI, 9.) C'est donc alors qu'un fidèle qui pense à ce qui doit lui arriver après sa mort, *pratique des œuvres de justice pendant la vie* (Eccli., XIV, 17), *use de remèdes avant la maladie* (Eccli., XVIII, 20), fait marcher la lumière avant soi, persuadé qu'il n'y aura que les œuvres que l'on aura faites en cette vie, qui nous suivront après la mort (Apoc., XIV, 13) : bien différencé de tant de chrétiens qui attendent à la mort à faire un bon usage de leurs biens; et qui, après les avoir employés pendant toute leur vie à se faire un bonheur temporel, se flattent que par quelques legs pieux, où la charité a souvent moins de part que la justice ou l'orgueil, ils achèteront sûrement la félicité éternelle.

Mais si la pensée de la certitude de la mort est si efficace pour nous détacher de nos biens par l'aumône, elle ne l'est

pas moins pour nous détacher de nous-mêmes par la pénitence. Car, dès qu'on fait réflexion que la mort doit un jour séparer notre âme de notre corps, que notre corps doit être réduit en poussière, et notre âme direr éternellement, peut-on s'empêcher de conclure qu'il vaut bien mieux tenir dans la servitude (I Cor., IX, 27) un corps matériel et corruptible pour assurer le bonheur d'une âme immortelle, que de précipiter notre âme dans des feux éternels en satisfaisant les désirs déréglés de notre corps? D'ailleurs, est-il une meilleure pratique pour s'épargner ce que la mort a de plus affreux, que de se détacher peu à peu de soi-même par une vie austère et pénitente? Ce serait une trop grande affaire que d'avoir à mourir tout à la fois à la vie du corps et à l'affection de toutes les créatures. Ainsi l'âme doit s'accoutumer à *mourir tous les jours* (I Cor., XIII, 31), aujourd'hui à une passion, et demain à une autre. Elle doit renoncer tantôt à un plaisir défendu, et tantôt à un plaisir permis. Mourir peu à peu à toutes les créatures, et cesser de vivre à elle-même, afin qu'à l'heure de la mort elle n'ait plus qu'à consommer son sacrifice en achevant de mourir de la vie du corps. Or, c'est par la pénitence que nous viendrons à bout de nous détacher de nous-mêmes, et de nous disposer à la mort corporelle par une mort spirituelle. « Il faut, dit saint Ambroise, que notre âme soit dans un continuel exercice de mort, et que se séparant tous les jours de plus en plus de toutes les cupidités corporelles, elle apprenne à s'en délivrer (99). » C'est ainsi qu'en usaient les premiers chrétiens. Comme ils devaient être toujours prêts à mourir, on les nourrissait dans une grande fermeté par l'abstinence des plaisirs; « afin, dit Tertullien, qu'ils eussent d'autant plus de facilité à mépriser cette vie, qu'ayant retranché tout ce qui pouvait les y retenir, elle leur parût comme à charge, et fût sans aucun agrément pour eux (1). » Telles sont les vertus que la pensée de la certitude de la mort nous fait pratiquer; mais l'incertitude de son heure nous fera vivre d'ailleurs dans la prière et dans la vigilance.

Car, si le Seigneur a voulu que la mort fût certaine, pour nous empêcher de nous attacher à ce que nous devons quitter un jour, il a voulu que l'heure de la mort fût incertaine, afin que, craignant d'en être surpris, nous fussions toujours tout disposés à mourir. Le devoir d'un chrétien, dit saint Basile (2), c'est de veiller sur soi chaque jour et à toute heure; c'est de tendre sans cesse

(98) Quæ stultitia illic relinquere unde exiturus es, et non illic prætermittere quo iturus es. (Rom. 28, in Luc.)

(99) Sit quidem quotidianus usus in nobis moriendi, ut per illam quam diximus segregationem a corporis cupiditatibus anima nosira se discat extrahere, et tanquam in-sublimi locata quo terrenæ adire libidines, et eam sibi glutinare non possint, suscipiat mortis imaginem, ne penam mortis incurrat. (S. AMBR., De fide resur.)

(1) Christianos, expeditum morti genus, ad hanc obstinationem abdicacione voluptatum erudiri, que facilis vitam contemnunt amputatis retinaculis ejus, ne desiderant quam jam supervacua sibi fecerunt. (TERTULL., De speculaculis, cap. 1.)

(2) Quid proprium Christiani? Quotidie, ac singulis horis vigilare, et assidue paratum esse ad eam perfectionem per quam placeat Deo, illud sciens, venturum esse Dominum hora illa qua non sperat. (Reg. 80.)

à la perfection que Dieu demande de lui, parce qu'il soit que le Seigneur viendra à l'heure qu'il ne s'attend point.

Pour entrer donc dans les desseins de notre Dieu, et faire en sorte que la mort ne nous surprenne point, vivons dans une vigilance et une prière continuelles. *Soyez toujours prêts, parce que le Fils de l'Homme viendra à l'heure que vous ne penserez point.* (Luc., XII, 40.) *Ayez vos reins ceints, et dans vos mains des lampes toujours allumées.* (Ibid., 35.) *Ne vous laissez point entraîner à la débauche, de peur que ce jour fatal ne survienne tout d'un coup, lorsque vous le croirez le plus éloigné.* (Luc., XXI, 34.) Tels sont les avertissements que le Sauveur nous donne par sa grande miséricorde; car, s'il nous commande de veiller et de prier (Matth., XXVI, 41), c'est pour nous engager à nous tenir toujours sur nos gardes. S'il nous déclare qu'il nous surprendra, c'est afin que nous ne soyons pas surpris. S'il nous a caché notre dernier jour, c'est pour nous obliger d'observer tous ceux de notre vie (3). S'il n'a point exprimé dans notre arrêt de quel genre de mort nous devons mourir, c'est pour nous faire craindre toutes sortes de morts; c'est-à-dire que le Seigneur, par ses avertissements, ou par ses menaces, nous montre l'arc tendu (Psal. VII, 13), non qu'il ait dessein de le décocher contre nous, mais pour nous faire craindre, et nous faire prendre les mesures nécessaires pour éviter les funestes suites de sa colère, toute prête à tomber sur nous. Serons-nous toujours aussi indifférents pour l'affaire de l'éternité que les hommes du siècle sont attentifs aux choses passagères de cette vie? *Et les enfants de ténèbres seront-ils plus sages dans leur conduite que les enfants de lumière?* (Luc., XVI, 8.) *Si le père de famille savait l'heure à laquelle le voleur doit venir, il est sans doute qu'il veillerait, et qu'il ne laisserait pas percer sa maison.* (Matth., XXIV, 43.) N'est-il donc pas étrange qu'étant également convaincu de la certitude de la mort, et de l'incertitude de son heure, nous n'y songions jamais, et que nous en soyons si souvent surpris? En vain voyons-nous tous les jours nos amis, nos proches, nos voisins, jeunes et vieux, grands et petits, riches et pauvres, enlevés de ce monde dans la première jeunesse, ou dans la force de l'âge, nous trouvons toujours quelque raison de nous rassurer, et d'effacer promptement en nous l'impression qu'une pareille mort ne laisse pas de nous faire malgré nous. Ainsi, au lieu de penser continuellement à la mort, et de veiller et prier sans cesse pour n'en être pas surpris, nous faisons tout ce qui est en nous pour en écarter l'idée, afin de vivre plus tranquillement dans le péché; d'où il arrive que, suivant l'expression de l'Écriture, *l'homme est surpris de la mort comme les poissons sont pris à l'hameçon et les oiseaux au filet* (Eccli., IX, 12); c'est-à-dire, que lorsque nous y

pensons le moins, et que nous sommes le plus occupés de plaisirs criminels ou d'affaires séculières, la mort souvent nous enlève de cette vie comme l'on prend les poissons et les oiseaux dans le temps que les uns nagent dans l'eau et que les autres voltigent dans l'air. C'est la prédiction que le Sauveur nous a faite dans les termes les plus clairs, lorsqu'il nous a dit : *qu'il arrivera à l'avènement du Fils de l'Homme ce qui arriva au temps de Noé. Car, comme avant le jour du déluge les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs filles jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche; qu'ils ne connurent le déluge que lorsqu'il vint et qu'il les emporta tous, il en sera de même de l'avènement du Fils de l'Homme.* (Matth., XXIV, 37 seqq.)

Pensons donc à la mort, et faisons réflexion qu'elle peut nous surprendre dans ce moment, *ou ce soir, ou à minuit, ou au chant du coq, ou au matin* (Marc., XVI, 35), et que si elle nous surprend en péché, nous sommes perdus pour une éternité. Pensons que quand même nous ne mourrions pas d'une de ces morts subites, qui deviennent aujourd'hui comme une espèce de mort ordinaire, la maladie, qui peut nous attaquer tout d'un coup, nous conduira peut-être à la mort, sans que nous nous y soyons préparés, parce que d'abord on ne la croira point dangereuse, et qu'en remettant de jour en jour à appeler un prêtre, ou bien quand on le cherchera il ne se trouvera point, ou bien quand il sera venu nous ne serons plus en état de recevoir les sacrements de l'Église. Pensons même que quand nous les recevions à l'article de la mort, nous n'aurions pas pour cela d'assurance de notre salut (S. CYPR., *De lapsis*); que le fruit des sacrements ne consiste pas simplement dans leur réception; que la pénitence d'un malade est aussi malade que lui (4), et qu'il est bien rare que celui qui diffère jusqu'à la mort à retourner à Dieu, y retourne avec toutes les dispositions nécessaires pour rentrer en grâce avec lui. Aussi peut-on assurer que ce qui arrive presque toujours, c'est que la mort répond à la vie, et que celui qui a toujours vécu dans le péché meurt dans l'attachement au péché. D'où il arrive que, soit que l'on meure d'une mort subite ou d'une mort ordinaire, dès qu'on ne veille et qu'on ne prie point, on est presque toujours surpris de la mort. Or, si l'on méditait sur les suites d'une mort imprévue, sans doute que l'on veillerait et que l'on prierait sans cesse, puisqu'il n'y a que la vigilance et la prière qui soient de sûrs moyens pour nous garantir du plus grand de tous les malheurs. La mort subite n'est pas ce qu'il y a de plus à craindre, c'est la mort imprévue. Une mort subite séparée du péché peut être une grâce; mais une mort imprévue jointe au péché est tout ce qu'il y a de plus terrible et de plus à appréhender. Veillons donc, et prions sans cesse :

(3) Latet dies ultimus, et observentur omnes. (S. AUGUST.)

(4) In infirmo infirma est pœnitentia. (S. AUG., *Serm. de tempore.*)

N'attendons pas à nous préparer que la mort frappe à la porte, mais *soyons toujours prêts*, afin que si nous avons à mourir d'une mort subite, nous n'ayons pas le malheur de mourir d'une mort imprévue.

Seigneur, tout nous fait souvenir de la mort : elle nous environne de toutes parts. Nous la portons au milieu de nous; et nous ne pouvons nous dissimuler que du moment que nous avons commencé à vivre, chaque pas que nous avons fait ne nous ait conduits à la mort. Tous les êtres qui servent à l'entretien de notre vie nous en parlent, puisque c'est par leur mort qu'ils nous deviennent utiles. Une expérience journalière nous convainc que l'on meurt indifféremment à tout âge, en tous lieux, par une infinité de divers accidents. Et cependant, Seigneur, cette mort si présente à nos yeux, nous trouvons le secret d'en écarter l'idée, et de l'éloigner entièrement de nos esprits (5). Mais comme c'est cet oubli de la mort qui est cause que nous violons sans crainte votre loi, et que nous vivons avec tant de tranquillité dans un état si dangereux, faites, Seigneur, que nous y pensions sans cesse, afin que nous nous préservions de tout péché, ou que si nous avons le malheur d'y tomber, nous travaillions à nous en relever aussitôt. C'est à votre grâce à empêcher que ceux qui sont vivants, n'éprouvent la mort du péché. C'est à votre grâce à rendre la vie à ceux qui sont morts. Dès que vous leur commanderez de sortir de leurs sépulcres, ils en sortiront, comme le jeune homme de notre Evangile sortit de son cercueil au moment que vous protérâtes ces paroles efficaces : *Levez-vous, je vous le commande.* (Luc., VII, 14.) Et ce ne sera qu'à ceux qui auront fait un bon usage de votre grâce en ce monde que vous donnerez votre gloire en l'autre. Ainsi soit-il.

V. VENDREDI DE CAREME.

*Sur l'Evangile selon saint Jean, c. XI,
v. 1-45.*

1. La mort du Lazare, figure d'un pécheur mort à la grâce par un péché d'habitude. 2. La résurrection de Lazare, modèle d'un pénitent qui ressuscite à la vie de la grâce.

Entre tous les miracles que le Sauveur a opérés, il n'en est point de plus grand que celui de la résurrection de Lazare. Là, dit saint Augustin (6), le Christ a paru véritablement Dieu, où le prodige qu'il a fait est tel que Marthe, ou, pour user des termes de ce Père, que la foi même n'avait osé le désirer. Aussi peut-on dire que toutes les circonstances qui s'y trouvent servent à en relever l'éclat, et à assurer la gloire du Fils de Dieu. En effet, celui qui en fut le sujet était considérable par sa naissance, enterré depuis quatre jours, et sentait déjà mauvais. Le lieu où ce prodige se passa était proche de Jérusalem, capitale de la Judée. Le temps où il fut fait fut celui de Pâques, qui y attirait de

toutes parts un concours de peuple infini. Les témoins furent Marthe et Marie, les disciples de Jésus et beaucoup de Juifs. Enfin le Sauveur, pour opérer ce miracle, employa les larmes, les prières et les gémissements. Cet Evangile est trop long pour l'expliquer tout entier, suivant la manière que nous nous sommes prescrite; et si nous parcourions tout ce qui y est rapporté comme le prélude de ce prodige, nous ne pourrions parler que superficiellement de ce qui en fait le fond et la substance. Pour en choisir donc ce qui peut le plus servir à notre instruction, nous nous arrêterons à ces deux faits principaux. à la mort de Lazare, et à sa résurrection, et nous ferons voir : 1° que sa mort est la figure d'un pécheur mort à la grâce par un péché d'habitude; 2° que sa résurrection est le modèle d'un pénitent qui ressuscite à la vie de la grâce. Ainsi, ce que nous devons craindre pour ne pas éprouver une mort si funeste, ce que nous devons faire pour retrouver une vie si précieuse, c'est tout le fond de cet Evangile, et tout le partage de cette homélie.

PREMIER POINT.

L'Evangile nous parle de trois morts différents que le Fils de Dieu a ressuscités et que l'on peut regarder comme autant de figures des différents états où tombe un chrétien qui perd la vie de la grâce par le péché. La fille du prince de la Synagogue, qui était encore dans la maison de son père et qu'il ressuscita en la prenant par la main (Marc., V, 41), nous figure un chrétien tombé dans un péché de fragilité, mais qui peut aisément être relevé de sa chute. Le fils de la veuve de Naïm, qui était déjà hors de la porte de la ville, tout prêt d'être mis dans le tombeau, et dont le Seigneur toucha le cercueil pour le ressusciter (Luc., VII, 14), nous représente un homme qui commence à se plaire dans son péché, qui a besoin d'un secours beaucoup plus puissant pour le quitter. Lazare, enfin, enterré depuis quatre jours, et pour la résurrection duquel Jésus employa toute la force de sa voix, est la figure d'un pécheur d'habitude, qui ne peut sortir de l'abîme de son péché que par un coup extraordinaire de la grâce de Dieu.

Pour bien entrer dans cette pensée, qui est celle de tous les Pères (S. GREG., *Moral.*, lib. IV; S. AUG., tract. 49, *in Joan.*), voyons la peinture que l'évangéliste nous fait de Lazare enterré depuis quatre jours. Il était dans le tombeau, ayant les yeux couverts d'un linge, les pieds et les mains liés de bandes, le corps environné d'un suaire. Il sentait déjà mauvais. Il avait sur lui une pierre qui fermait entièrement son sépulcre. Tel est l'état d'un pécheur mort à la grâce par un péché d'habitude; en est-il un plus affreux? Cependant, pour nous convaincre de la vérité de cette proposition, il ne s'agit que d'en faire une exposition simple et naturelle.

Ne voir rien de ce qu'on nous met devant tantum fecit, quantum ausa non est etiam ipsa fides optare. (Serm. 52, *De verb. Dom.*)

(5) Nihil ita quotidie homines ut mortem vident, nihil ita obliviscuntur. (EUCH., *ad Valer.*)

(6) Ibi vere Christus probatur esse Deus, ubi

les yeux, n'entendre rien de ce qu'on crie à nos oreilles, être immobile quand il faut s'agiter et fuir pour éviter un danger pressant, n'est-ce pas, comme Lazare dans le tombeau, avoir les yeux fermés, les oreilles bouchées, les pieds et les mains liés? Or, l'expérience ne nous convainc-elle pas tous les jours que, quand on expose aux yeux d'un pécheur d'habitude les vérités les plus importantes de la religion, comme un aveugle, il ne voit rien. Quand on lui parle des jugements terribles qu'il a tant lieu d'appréhender, comme un sourd, il n'entend rien. Quand on l'avertit de la nécessité de sortir du malheureux abîme où il est, pour éviter la colère d'un Dieu irrité contre lui, et dont la foudre est toute prête de tomber sur lui, comme un mort il est insensible à tout, et demeure immobile dans son sépulcre. Car, après que le pécheur a détourné ses yeux pour ne point voir le ciel (*Dan.*, XIII, 9); qu'il a bouché ses oreilles (*Isa.*, XXXIII, 15) de ses propres mains et qu'il a permis aux liens du péché de l'environner de toutes parts (*Psal.* CXIV, 3), il devient, suivant l'expression du prophète Jérémie, comme ce peuple insensé qui n'a point de cœur, qui a des yeux, et qui ne voit point; des oreilles, et qui n'entend point (*Jerem.*, V, 21); des pieds dont il ne peut se servir pour marcher. Par une juste punition, le Seigneur exerce sur ce pécheur ce jugement terrible, par lequel ceux qui voient deviennent aveugles. (*Joan.*, IX, 39.) Et c'est alors que s'il a le malheur de mourir dans le péché, il ne peut manquer de devenir la proie des démons, et d'être jeté, pieds et mains liés, dans les ténèbres extérieures. (*Matth.*, XXII, 13.)

Mais ce n'est pas assez : un pécheur d'habitude, comme un mort de quatre jours, sent mauvais : *jam fetet*. Sa bouche, semblable à un sépulcre ouvert (*Psal.* V, 11), exhale une puanteur capable d'infecter tous ceux qui en approchent. Mort à la grâce, non depuis quatre jours, mais depuis des années entières, tout n'est en lui que misère et que pourriture. Tous ses sens étant gâtés et corrompus par une longue habitude de vices, on ne voit sortir de sa bouche, qui est l'organe des sentiments de son cœur, que des paroles sales, des discours dissolus, des entretiens empoisonnés, et, comme le propre de la pourriture est de gâter ce qui est sain, rien aussi n'est plus ordinaire que de voir des pécheurs qui croupissent depuis longtemps dans le péché, corrompre, par le poison de leur mauvais exemple, les âmes les plus innocentes, dès qu'elles s'en approchent. Or, peut-on être plus éloigné de la vie que celui qui n'est pas seulement mort, mais qui est tellement corrompu, qu'il corrompt lui-même les autres; et n'est-ce pas dans cette occasion qu'on peut s'écrire avec le saint homme Job : *Pensez-vous qu'un homme mort puisse vivre de nouveau?* (*Job*, XIV, 14.) « Celui qui pé-

che, dit saint Augustin, et qui se corrige aussitôt, retrouve dans le moment la vie qu'il avait perdue; il n'est pas enseveli, parce qu'il n'est pas lié par les chaînes de l'habitude; mais celui qui s'accoutume dans le péché, est enterré depuis plusieurs jours, et l'on a raison de dire de lui qu'il sent mauvais : *jam fetet* (7). » Ajoutons que le péché d'habitude est d'autant plus à appréhender, que ce qui en est coupable n'aura pas seulement à rendre compte à Dieu pour ses propres péchés, mais encore pour les péchés de ceux à qui il a communiqué sa corruption; et, ce qu'il y a de plus terrible, c'est que, n'étant plus le maître d'arrêter une infinité de désordres à qui il a donné le premier cours, quand même, par un coup de grâce extraordinaire, il ferait tous ses efforts pour sortir de son abîme, il ne sera plus en état d'en retirer ceux qu'il y a précipités.

Disons enfin qu'un pécheur d'habitude, non-seulement a les pieds et les mains liés, et sent déjà mauvais; mais que d'ailleurs, comme Lazare dans le tombeau, il a une pierre sur lui qui l'empêche de sortir de son sépulcre. Quelle est cette pierre, sinon le poids de son péché qui l'accable, et qui s'appesantit de plus en plus, à mesure que l'habitude s'invétère. Lisons ce que le grand saint Augustin nous a laissé par écrit sur ce sujet; et rien n'est plus capable de nous instruire et de nous toucher. C'est de ce poids qui le retenait malgré lui, ou de cette loi du péché auquel il se trouvait asservi, qu'il se plaint, quand il dit (*Confess.*, lib. VIII, cap. 57), « qu'une suite de corruption et de désordres, comme autant d'anneaux enlacés les uns dans les autres, avaient formé cette chaîne avec laquelle le démon le tenait captif dans une cruelle servitude. Il avoue avec humilité que c'était lui qui avait rendu sa mauvaise habitude si forte contre lui-même; que son mal était volontaire dans son principe, et que, malgré le désir qu'il avait de n'être plus dans l'esclavage où il se trouvait, il s'y était cependant réduit par sa propre volonté. « Cette loi du péché, dit ce grand docteur, n'est autre chose que la force de l'habitude, qui vient enfin au point de nous dominer, et de nous emporter malgré nous; et c'est cette punition que nous avons bien méritée, puisque c'est volontairement que nous nous sommes assujettis à ce tyran. »

En faut-il davantage pour nous persuader qu'il n'est point d'état plus terrible et plus à craindre? Cependant, comme il ne laisse pas d'être assez ordinaire, voyons, pour notre instruction, comme on y tombe, pour faire en sorte de nous en garantir. L'évangéliste, avant d'en venir à la mort de Lazare, nous parle de sa maladie en ces termes : *Erat quidam languens Lazarus*. Cette maladie, ou plutôt cette langueur, le conduisit à la mort, et la mort à la corruption. Voilà ce qui arrive à une infinité de chrétiens. On a vu les

(7) Qui peccat et continuo corrigitur, cito reviviscit, quia nondum est implicatus consuetudine, non est sepultus; qui autem peccare consuevit, se-

pultus est, et bene dicitur de illo : *Fetet*. (S. Aug., tract. 49, in Joan.)

plus gens de bien tomber dans un abîme de désordres, dont le commencement n'a été qu'une langueur. Si on s'engage dans le péché dès la jeunesse, ou après avoir mené longtemps une vie sainte et exemplaire, il est certain qu'on n'en vient pas tout d'un coup à se rendre coupable des plus grands crimes. On commence par se relâcher de ses devoirs, et à devenir tiède et languissant dans le service de Dieu. Ensuite, on s'expose plus hardiment aux occasions dangereuses; enfin, on commet le péché, mais d'abord avec des remords qui troublent le plaisir qu'on voudrait y goûter tout pur. Après avoir passé quelque temps à disputer contre la grâce qui nous est offerte pour nous retirer de l'abîme où nous sommes prêts de nous précipiter, on vient à bout de dissiper ses remords, on rappelle les idées du plaisir que l'on a goûté, et on retombe bientôt dans le péché. On y croupit sans scrupule; la pourriture se fait sentir aux autres, sans que nous nous en apercevions nous-mêmes; et l'habitude du péché forme peu à peu sur nous un poids si pesant qu'il devient comme une pierre qui nous arrête malgré nous, quelques efforts que nous fassions pour nous remuer. Telle est la plainte que poussait le grand saint Augustin sur ce sujet : « Je soupirais, disait-il (*Confess.*, lib. VIII, cap. 5), étant encore attaché, non par des fers étrangers, mais par ma propre volonté, qui était plus dure que le fer. Le démon la tenait en sa puissance : il en avait fait une chaîne, et il m'en avait lié; car, en se déréglant dans la volonté, on s'engage dans la passion. En s'abandonnant à la passion, on s'engage dans l'habitude; et, en ne résistant pas à l'habitude, on s'engage à la nécessité de demeurer dans le vice. » Puisque donc le péché d'habitude nous réduit dans un état si affreux, tâchons de voir ce que nous devons faire, ou pour nous empêcher de tomber dans le péché, ou pour faire en sorte de n'y croupir jamais.

Ames innocentes, que la grâce du Seigneur a préservées jusqu'à présent de l'esclavage du péché, conservez-vous dans cet heureux état par une fidélité à répondre aux dons de Dieu, et une application continuelle à veiller sur vous-mêmes. Si quelquefois vous sentez quelque langueur à vous acquitter de vos devoirs, pour ne pas tomber dans cette tiédeur qui cause si aisément la mort de l'âme, tâchez de réchauffer votre piété et d'animer votre courage. Souvenez-vous que le Sage nous avertit que *celui qui méprise les petites fautes tombe peu à peu dans les grandes.* (*Eccli.*, XIX, 1.) *Abstenez-vous donc de tout ce qui peut avoir la moindre apparence du péché* (1 *Thess.*, V, 22); et à quelque degré de sainteté que vous soyez parvenues, ne laissez pas d'opérer votre salut avec crainte et tremblement. (*Philip.*, II, 12.)

Pour ceux qui ont le malheur de tomber quelquefois dans le péché, ils doivent faire tous leurs efforts pour se relever aussitôt, et

ne pas tarder à retourner au Seigneur (*Eccli.*, V, 8), de manière que *le soleil ne se couche jamais sur leur colère* (*Ephes.*, IV, 26), ou plutôt sur celle qu'ils ont provoquée contre eux-mêmes. Car, dès qu'un chrétien est capable de s'accoutumer à passer tranquillement les jours et les nuits dans la haine de Dieu, malgré l'horreur qu'il paraît avoir du péché d'habitude, il est certain, cependant, qu'il n'en est, ni fort différent, ni fort éloigné. En effet, combien y en a-t-il qui, se trouvant coupables d'un premier péché, auquel ils ont résisté pendant un temps, ne comptent plus pour rien d'en commettre un second? Comme ils ne se font pas plus de peine de s'accuser de l'avoir commis plusieurs fois, qu'une seule, ils s'imaginent que Dieu n'est pas moins irrité d'un seul que de plusieurs; et, jusqu'à ce que le temps soit venu de s'approcher des sacrements, suivant la règle qu'une fausse piété leur a prescrite, ils accumulent péchés sur péchés, sans presque en avoir de remords. Est-il rien de plus criminel que cette malheureuse disposition qui exclut entièrement l'amour et la crainte continuelle que l'Eglise nous engage de demander à Dieu? Qui peut donc douter qu'elle ne soit capable de nous mener à cette habitude invétérée, qui est presque toujours suivie de l'impénitence finale? Voilà, cependant, à quoi nous nous exposons, quand, sous quelque prétexte que ce puisse être, nous séjournons dans le péché. Car, qui peut dire si celui qui refuse la grâce que le Seigneur lui offre aujourd'hui pour retourner à lui, sera en état de s'en servir demain? Et saint Augustin ne vous a-t-il pas appris que telle est la juste peine du péché, que chacun perde ce dont il n'a pas voulu se bien servir, et qu'il ne puisse plus en avoir l'usage, quand il le voudra (8). Fasse le Ciel que ces réflexions chrétiennes impriment une crainte salutaire dans le cœur de tous ceux qui se tranquillisent dans leur péché, afin que, dès qu'ils l'ont commis, ils ne perdent pas un instant à le détester; mais, comme nous avons autant de désir de les faire craindre, que d'appréhension de les jeter dans le désespoir, nous ajoutons que, si la mort de Lazare est la figure d'un pécheur mort à la grâce, sa résurrection est le modèle d'un pénitent qui y ressuscite. Nous avons vu ce que nous devons craindre d'une mort si funeste; voyons ce que nous devons faire pour retrouver une vie si précieuse.

DEUXIÈME POINT.

Par les miracles que Jésus-Christ a opérés sur les corps, il a eu principalement en vue ceux qu'il devait opérer dans les âmes; et tout ce qu'il a fait, il ne l'a pas fait pour lui, mais il l'a fait pour nous, afin de nous donner l'exemple de ce que nous devons faire. C'est ainsi qu'en différentes occasions il a souffert la faim, la soif, la lassitude; c'est ainsi qu'il a frémi, qu'il a pleuré (9), qu'il a prié

(8) Illa est poena peccati justissima, ut amittat unusquisque illud quo bene uti noluit.

(9) Quare autem flevit Christus, nisi quia homines flere docuit. (S. Aug., tract., 19, in *Jean.*)

(*Matth.* IV, 2; *Joan.*, IV, 6; XIX, 28); mais, pour nous renfermer entièrement dans notre Évangile, voyons ce qu'il a fait pour ressusciter Lazare; et si nous sommes assez malheureux pour être morts à la vie de la grâce, comme il était mort à la vie de la nature, tâchons d'imiter parfaitement les actions du Fils de Dieu, pour coopérer à notre propre résurrection.

Jésus-Christ, dit saint Chrysostome (hom. 63, in *Joan.*), n'avait pas besoin ni de pleurer ni de gémir pour ressusciter Lazare. Quand il l'a voulu, d'une seule parole il a guéri les paralytiques (*Matth.*, IX, 5), et ressuscité les morts. (*Luc.*, VII, 17.) Pourquoi donc, demande saint Augustin (10), frémit-il en son esprit, et répand-il des larmes? C'est, répond ce Père, pour apprendre aux pécheurs que, quand la grâce leur fait envisager le malheur de leur état, ils doivent frémir de se voir précipités dans un abîme affreux, et tâcher d'exciter en eux un trouble salutaire contre leurs propres péchés. Or, comme c'est alors qu'ils ont besoin, non d'une miséricorde ordinaire, mais de la grande miséricorde de Dieu, il faut que, pour l'obtenir, ils fassent ce qu'ont fait les vrais pénitents dont il est parlé dans les Écritures. (*Psal.* L, 1 seq.) C'est à ce trouble, à ces gémissements, à ces larmes que le Prophète a eu recours (*Psal.* VI, 7) pour rentrer en grâce avec celui qu'il avait offensé par son péché. Pierre et la femme pécheresse ont suivi son exemple (*Matth.*, XXVI, 75; *Luc.*, VII, 38), et il ne faut pas croire que l'on passe du péché à la grâce, c'est-à-dire, qu'on commence de haïr ce qu'on a toujours aimé, et d'aimer ce qu'on a toujours haï, sans qu'il se fasse un renouveau entier dans la nature. *Le royaume de Dieu souffre violence, et l'on doit s'en faire une continuelle pour le ravir.* (*Matth.*, XI, 12.) Mais que le pécheur, ou plutôt que le pénitent ne s'alarme pas. Heureux trouble, qui procurera à son âme une tranquillité durable! heureux frémissement, qui lui causera une joie éternelle! heureuses larmes, qui seront suivies d'un bonheur sans fin! heureuse pénitence, qui fait revivre pour toujours un pécheur mort depuis plusieurs années, et dont l'inféction se répandait déjà de toutes parts!

Après que Jésus-Christ eut demandé où l'on avait mis Lazare, il vint à son tombeau, et il commanda d'en ôter la pierre. Ce n'est pas qu'il l'ignorât, et qu'il ne fût pas le maître d'ordonner à la pierre de se lever elle-même, lui à qui rien n'est caché, qui d'une seule parole a affermi la terre sous nos pieds, et étendu la voûte des cieux sur nos têtes (11); mais il en a usé ainsi pour ces deux raisons: La première, parce qu'il est de l'ordre de la

Providence de ne pas multiplier les miracles sans nécessité. Le Seigneur veut que les hommes fassent ce qui peut être fait par des hommes, et il réserve sa puissance pour ce qui est du ressort d'une vertu divine (12). La seconde veut que les Juifs mêmes qui le mèneraient au sépulchre, et qui lèveraient la pierre dont il était fermé, après avoir vu de leurs propres yeux un cadavre dans le tombeau, touché de leurs mains les bandes dont il était lié, et senti même l'inféction qui sortait de son corps, fussent si fort convaincus de la vérité du miracle qu'ils ne pussent nullement le révoquer en doute, ni dire comme ils firent au sujet de l'aveugle-né: *C'est lui: Non, disaient les autres, mais c'est quelqu'un qui lui ressemble* (13). En quoi nous ne pouvons assez admirer la sagesse et la bonté de Dieu dans la manifestation de ses œuvres.

Mais, pour en venir à l'instruction, cette pierre que nous devons lever, c'est cette occasion du péché qu'il faut quitter. Il n'appartient qu'au Seigneur de nous en donner la volonté; mais nous devons travailler et faire ce qui dépend de nous pour l'obtenir, parce que nous devons coopérer à l'ouvrage de notre sanctification. C'a été l'habitude dans le péché qui a mis sur nous cette pierre que nous ne pouvons remuer; si nous voulons donc qu'elle se lève, il faut cesser d'en commettre les actes, il faut ôter tous les obstacles extérieurs qui servent à entretenir nos mauvaises habitudes. Ainsi il faut que celui-ci éloigne de lui cette personne avec laquelle il vit depuis si longtemps dans un commerce criminel; que cet autre se sépare de cette compagnie où il ne se rencontre point qu'il ne donne dans l'excès de la débauche; que l'un quitte une charge ou un emploi, dont, en égard à sa faiblesse ou à sa corruption, il ne peut s'acquitter sans se rendre coupable d'injustice et de prévarication; que l'autre renonce à des ameublements et à des équipages qui nourrissent et entretiennent sa vanité. Telle est la pierre qu'il faut lever; tels sont les obstacles qu'il faut ôter, si nous voulons sortir du tombeau où l'habitude du péché nous a plongés, et nous mettre en état de ressusciter à la vie de la grâce.

Quand nous aurons fait ce que nous pouvons, c'est-à-dire quand nous aurons éloigné les obstacles qui nous sont figurés par la pierre que Jésus-Christ fait lever, c'est alors que nous devons demander à Dieu ce que nous ne pouvons pas; et c'est ce que nous apprend la prière que le Sauveur adresse à son Père. Nous avons déjà dit que ce n'a point été par aucune nécessité que Jésus-Christ a prié, puisque, étant une même chose avec son Père (*Joan.*, X, 30), il est le maître de nous donner par lui-même ce qu'il paraît lui deman-

(10) Quid est ergo quod turbat seipsum, nisi ut significet tibi quomodo tu turbari debeas, cum tanta mole peccati gravaris et premeris? (Tract. 49, in *Joan.*)

(11) Non locum sepulchri ignorare credi debuerat, sed fidem populi approbare volebat. (S. August., *De verb. Dom.*, serm. 52.)

(12) Quod ab hominibus fieri poterat, homines

facere præcepit; quod autem divinæ virtutis erat, sua potentia demonstravit. (Serm. 104, *De tempore.*)

(13) Ideo interrogat: *Ubi posuistis eum?* ni dicentes: *Veni et vide*, et dicentes ipsum, non possent dicere alium suscitatum, ut et vox et manus testificarentur. (S. Chrys., hom. 52, in *Joan.*)

der. Ce qui nous donne lieu d'admirer la charité infinie de celui qui, s'étant fait homme pour être notre modèle, a eu moins d'égard à sa dignité qu'à notre salut (14). Puisque donc il n'a prié que pour nous en donner l'exemple, prions comme lui, élevons au ciel les yeux de notre cœur, détournons-les de la vue des choses corporelles pour les tenir attachés aux spirituelles (15). Adressons-nous au Père éternel, et si notre prière est pleine d'humilité et de confiance, comme celle de son Fils, soyons persuadés qu'il nous exaucera. Il appelle Lazare à haute voix, pour nous marquer la difficulté qu'il y a de ressusciter un mort *qui sent déjà mauvais*. Ainsi, comme nous sommes dans un abîme profond, et plus morts que Lazare, il faut, pour nous en faire sortir, que notre prière soit un cri du cœur qui puisse parvenir jusqu'aux oreilles de Dieu. (S. Aug.) Et c'est ce qui arrivera si nous sentons notre misère, et le besoin que nous avons de sa grâce. C'est donc alors que nous devons dire avec le Prophète : *Seigneur, je m'écrie vers vous du profond abîme de mes péchés; Seigneur, écoutez ma voix.* (Psal. CXXIX, 1.)

Dès que nous prions de cette manière, le Seigneur, qui est fidèle à sa parole, ne manquera pas de nous accorder tout ce que nous lui demanderons (Joan., XIV, 13); et pour achever l'ouvrage de notre résurrection, il criera pour nous à haute voix, comme il le fit pour Lazare : *Lazare, veni foras*. Cette voix, dit saint Ambroise, n'est pas celle d'un homme qui prie, c'est la voix de Dieu qui commande (16). C'est cette même voix qui, dans le commencement du monde, a fait sortir l'être du néant, et qui, dans la plénitude des temps (Galat., IV, 4), s'est fait obéir par la mer et par les démons. (Marc., I, 34; IV, 39.) Aussi, dès que cette parole fut prononcée : *Lazare, sortez dehors*, admirons, dit saint Basile, un miracle dans un miracle. Sans attendre qu'on lui dévoile le visage et qu'on le débarrasse des bandes qui lui traient les pieds et les mains, ce mort se lève, marche tout garrotté qu'il est, et va se présenter devant le Dieu qui l'appelle. C'est ainsi qu'au jour du jugement dernier, tous les hommes de tous les temps ou de tous les lieux sortiront de leurs tombeaux au son de la trompette (I Thess., IV, 15), dont la voix de Jésus-Christ qui a fait sortir Lazare du sien, est un symbole naturel. Mais sans attendre ce dernier moment qui sera effroyable pour les pécheurs, adressons-leur ces paroles du Fils de Dieu, pour les exciter à

sortir du sépulchre de leurs péchés : *Je vous dis en vérité que l'heure vient, et qu'elle est déjà venue que les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et que ceux qui l'entendent vivront.* (Joan., V, 25.) Si Lazare, mort depuis quatre jours est la figure d'un pécheur d'habitude, mort à la grâce depuis plusieurs années, Lazare, sortant de son tombeau, nous représente un pénitent qui se retire des vices de la chair (18). Jésus-Christ lui ordonne d'en sortir, afin, dit saint Grégoire (19), que celui qui était comme caché dans lui-même et abattu par son péché se relève et sorte hors de lui-même par la confession de ses péchés. Mais, comme Lazare répond à la voix de Dieu aussitôt qu'il l'entend, c'est avec la même promptitude que nous devons lui répondre pour ressusciter sûrement. Vouloir nous savoir quand le Seigneur nous appelle et nous crie à haute voix : *Sortez dehors*; il nous appelle quand nous ressentons de cuisants remords qui troublent notre repos, et quand, par miséricorde, il répand des amertumes sur des plaisirs trompeurs; dont nous ne voudrions goûter que la douceur. Il nous appelle, quand il nous envoie une maladie longue et douloureuse, qui malgré nous nous met hors d'état de contenir nos malheureuses passions. Il nous appelle, quand il renverse une fortune qui paraissait si bien établie, et qu'il nous fait sentir les suites de la disgrâce et de l'adversité. Il nous appelle enfin toutes les fois qu'il rompt les liens qui nous attachaient au péché, et qu'il nous inspire le désir de retourner à lui, comme un seul qui peut remédier aux maux dont nous sommes accablés. C'est dans ces différentes occasions qu'il nous crie à haute voix : *Lazare, sortez dehors. Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés, et je vous soulagerai.* (Matth., XI, 28.) Heureux celui qui sort d'entre les morts (Ephes., V, 14), et qui se lève dans le moment pour se présenter à Jésus-Christ. Mais comme les dehors de la pénitence sont souvent les mêmes, et que rien n'est plus difficile que de discerner celle qui n'a que des feuilles, de celle qui doit porter de bon fruit, les Pères remarquent que Jésus-Christ ne donna Lazare à délier à ses disciples, qu'après qu'il fut ressuscité. Sur quoi ils avertissent les ministres de la pénitence des sages précautions qu'ils doivent prendre avant que de délier un pécheur qui a croupi dans le péché, et les instruisent de ne le faire qu'après qu'ils ont eu tout le temps de s'assurer de la sincérité de sa conversion (20).

Si nous avons un peu de foi, que ne fe-

(14) Quod sæpe numero dixi, id et in præsentia repetam, Deum scilicet non adeo suam spectare dignitatem, ut nostram salutem. (S. Chrys., hom. 63, in Joan.)

(15) Necessè est volentem ad exemplar orationis Christi orare, elevare oculos cordis sursum, ac erigere illos à præsentibus rebus. (ORIGEN., in Joan.)

(16) Imperantis utique vox ista est, non precantis.

(17) Admirare miraculum in miraculo, magis enim hoc fuit, quam si solutis vinculis et patentibus oculis, prodissset.

(18) Quod autem lazarus exiit de monumento, animam significat recedentem a carnalibus vitiis. (S. Aug., lib. LXXXIII Quæst.)

(19) Dixit, Veni foras, ut ab excusatione et occultatione peccati ad accusationem suam ore proprio exire provocetur, ut qui intra conscientiam suam absconsus jacet per nequitiam, a semetipso foras exeat per confessionem. (Moral., lib. XXII.)

(20) Si discipuli mortuum Lazarum solverent, fetorem magis ostenderent, quam virtutem. Ex qua consideratione intuemus nobis est quod nos per pastorem auctoritatem eos debemus solvere quos

riens-nous pas, ou pour nous empêcher de tomber dans l'habitude du péché, ou du moins pour nous en retirer, quand nous y sommes tombés, puisque les suites en sont si dangereuses, et causent à l'âme une mort si funeste? « Cependant, ô aveuglement du cœur humain! l'homme, qui doit certainement mourir, travaille pour se garantir de la mort qu'il ne peut éviter, et ce même homme qui pourrait vivre éternellement, s'il ne péchait point, ne fait rien pour s'en empêcher. Ainsi toute la peine qu'il se donne est inutile. Tous ses soins peuvent bien seulement différer la mort pour quelque temps, mais il est sûr qu'elle viendra ensuite. Au lieu que s'il voulait ne pas pécher, il s'exempterait de ce travail, et il vivrait éternellement (21). » Que nous serions heureux, si nous pouvions réveiller les hommes de l'assoupissement où ils sont là-dessus, et nous exciter nous-mêmes à avoir pour la vie éternelle le même amour que nous avons pour cette vie passagère! Laissons donc *aux païens qui n'ont point d'espérance* (1 *Thess.*, IV, 12) pour l'avenir, à craindre la mort du corps; pour nous, à qui la foi fait connaître qu'il n'est de vrais biens, ni de vrais maux, que dans l'autre vie, ne craignons que la mort de l'âme; *craignons celui qui peut précipiter le corps et l'âme dans les flammes éternelles.* (*Matth.*, X, 28.) Ainsi, puisque nous avons vu dans l'exemple de la mort de Lazare, que de tous les états le plus affreux est celui d'un pécheur mort à la grâce de Dieu par un péché d'habitude, n'appréhendons rien tant que de le devenir; et que cette crainte soit si efficace en nous, qu'elle nous empêche de croupir jamais dans le péché. Si, cependant, nous avons eu le malheur d'y tomber, que sa résurrection nous console, et nous fasse faire tout ce qui peut contribuer à la nôtre. Mais comme c'est à Dieu à opérer cette grande merveille en nous, c'est à lui aussi que nous devons nous adresser pour en obtenir tous les secours dont nous avons besoin, et que nous ne pouvons avoir que de lui.

Seigneur, c'est par votre grâce que les justes ne tombent point, et que les pécheurs se relèvent. C'est par elle que les uns n'éprouvent point la mort, et que les autres retrouvent la vie. C'est par son secours que les premiers se conservent dans l'innocence, et que les seconds recouvrent celle qu'ils ont perdue. Mais, comme il est encore plus rare de la trouver parfaitement que de la conserver, nous vous supplions pour ceux qui sont ensevelis dans l'abîme du péché, de renouveler en leur faveur le miracle de Lazare. (S. AMBR., *De pœnit.*, cap. 10.) Faites donc, Seigneur, qu'effrayés du malheur de leur état, ils aient recours aux pleurs et aux gémissements, pour en sortir; faites qu'ils

anctorem nostrum cognoscimus per suscitantem gratiam vivificare. (S. GRÆG.)

(21) Laborat ne moriatur homo moriturus, et non laborat ne peccet homo in æternum victorus; et cum laborat ne moriatur, sine causa laborat, id enim agit ut multum mors differatur, non ut evadatur; si autem peccare nolit, non laborabit, et

lèvent la pierre, c'est-à-dire, qu'ils éloignent d'eux tous les obstacles qui les arrêtent et les retiennent. Et pour les forcer de sortir du tombeau où ils sont enfermés, comme vous avez forcé Lazare à sortir du sien, appelez-les de cette voix puissante et efficace qui s'est fait entendre des morts, et qui a trouvé de l'obéissance jusque dans le néant. Heureux, s'ils entendent votre voix! plus heureux, s'ils y répondent; et si, profitant de la grâce que vous leur faites dans cette vie, ils se mettent en état de jouir de votre gloire dans l'autre! Ainsi soit-il.

V^e SAMEDI DE CARÊME.

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. VIII, v. 12-20.

1. Jésus-Christ est la voie que nous devons suivre pour ne pas nous égarer. 2. Il est la vérité que nous devons croire pour ne pas tomber dans l'erreur.

Le discours qui fait le sujet de cet Évangile est la suite de celui que Jésus-Christ faisait au peuple, et qui fut interrompu quand on lui amena la femme adultère. Après avoir obligé les Pharisiens de se retirer tout confus, et avoir absous cette femme du crime dont elle était coupable, il continua d'instruire ceux qui étaient avec lui. « Mais de peur que quelques-uns ne doutassent si celui qui ne paraissait qu'un pur homme avait le pouvoir de remettre les péchés, voilà que dans cet Évangile il va parler de lui en termes si clairs, qu'il est aisé de le reconnaître pour le Fils de Dieu, égal et consubstantiel à son Père (22). » En effet, il s'y donne deux qualités qui ne peuvent convenir qu'à Dieu, et qui lui appartiennent essentiellement. 1^o Il dit qu'il est *la lumière du monde*, et que *celui qui le suit, ne marche point dans les ténèbres*. 2^o Il assure que *son témoignage est véritable, parce qu'il est d'où il est venu, et où il va*. Ce qui nous donne lieu de tirer ces deux conséquences, qui peuvent beaucoup servir à notre instruction. Car, si le Sauveur est *la lumière du monde*, et si *celui qui le suit, ne marche point dans les ténèbres*, il est donc la voie que nous devons suivre pour ne pas nous égarer. Et si *son témoignage est véritable, parce qu'il sait d'où il est venu, et où il va*, il est donc la vérité que nous devons croire pour ne pas tomber dans l'erreur. C'est tout le sujet de cet Évangile, et tout le dessein de cette homélie.

PREMIER POINT.

Je suis la lumière du monde : celui qui me suit, ne marche point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie.

vivet in æternum. (S. AUG., tract. 29, in Joan.)

(22) Quia mulierem absolvit a crimine, ne aliqui dubitarent an ille quem videbant verum hominem posse peccata dimittere, dignatur ipse apertius suæ Divinitatis potentiam demonstrare. (S. HIERON., in id Evang.)

Par le péché de notre premier père, nous avons été remplis et environnés de ténèbres si épaisses, que, sortis du droit chemin, il était impossible d'y rentrer de nous-mêmes, ni d'arriver à la fin pour laquelle nous avions été créés. Tout ce que les sages du siècle imaginaient pour nous redresser, ne servait qu'à nous égarer de plus en plus. Ils sentaient bien la faiblesse et l'aveuglement qui étaient en nous, mais ils ne pouvaient nous procurer les remèdes capables de nous guérir, ni de l'un, ni de l'autre. Dans cet état malheureux, on voyait l'homme, et il ne fallait pas le suivre; il fallait suivre Dieu, et on ne le voyait pas. Il a donc été nécessaire que Dieu se fît homme pour sauver l'homme, afin que nous eussions dans cet Homme-Dieu, et une règle que nous puissions voir, et un guide que nous puissions suivre. Tel a été le dessein de l'Incarnation du Verbe. Aussi Jésus-Christ a regardé comme un des points les plus importants de son ministère, de faire entendre aux Juifs qu'il était ce prophète que Moïse avait promis de la part de Dieu (*Deut.*, XVIII, 18), pour les remettre dans la voie, et les conduire au terme. Or, c'est ce qui paraît clairement dans les premières paroles de notre Évangile. Car, quand le Sauveur dit : *Je suis la lumière du monde*, il nous fait comprendre qu'il est la voie que nous devons suivre pour entrer dans le droit chemin; et quand il ajoute : *Celui qui me suit, aura la lumière de la vie*, il cherche à nous animer par l'espérance du terme où arriveront ceux qui auront suivi ses traces.

Comme les Pharisiens avaient avancé qu'il n'était jamais venu de prophète de Galilée (*Joan.*, VII, 52), Jésus-Christ, dit saint Chrysostome (23), pour prouver qu'il n'est pas seulement un prophète, mais qu'il est la lumière de tous les prophètes, commence son discours par ces paroles : *Je suis la lumière du monde*, comme s'il disait qu'il n'est pas venu éclairer seulement la Galilée, la Palestine, ou la Judée, mais pour répandre sa lumière sur tous ceux qui vivent dans les ténèbres et dans les ombres de la mort (*Luc.*, I, 79) : *Ego sum lux mundi*. De ce qu'il est la lumière du monde, la conséquence est infaillible, que celui qui le suit, ne marche point dans les ténèbres. « Ce n'est pas, comme l'ont cru les manichéens, qu'il soit cette lumière visible attachée au firmament pour nous éclairer pendant le jour : il est celui par qui le soleil a été fait, dit saint Augustin, et

il n'est pas le soleil qui a été fait. » Il est la vraie lumière qui éclaire tout homme venant dans le monde. (*Joan.*, I, 9.) Il est « la lumière qui donne l'éclat au soleil, la vue aux yeux, l'intelligence à l'esprit. C'est par cette lumière que tout est éclairé dans le monde, et sans elle, tout y serait dans la confusion et dans l'obscurité (25). » Ce que le soleil visible est donc à nos corps, cette lumière invisible l'est à nos âmes; et comme celui qui marche pendant que le soleil luit, est éclairé de sa lumière, de même : *Celui qui suit Jésus-Christ ne marche point dans les ténèbres*. « Il est vrai que le Fils de Dieu s'est couvert du nuage de notre humanité, mais ce n'a pas été pour obscurcir sa lumière, qu'a été pour la tempérer (26). » Les Juifs n'ont vu que le nuage, et ils sont demeurés dans les ténèbres; mais pour les chrétiens qui suivent Jésus-Christ, ils marchent dans la lumière, et ils auront la lumière de la vie.

Remarquons comme Jésus-Christ joint la récompense au précepte pour adoucir la rigueur du précepte par la grandeur de la récompense. « En effet, dit saint Augustin, quand le Sauveur dit : *Celui qui me suit, ne marche point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie*, il y a dans ces paroles quelque chose qu'il commande, et quelque chose qu'il promet. Ce qu'il commande, c'est de le suivre; ce qu'il promet, c'est la lumière de la vie; c'est-à-dire la vie éternelle à ceux qui l'auront suivi. Faisons donc ce qu'il ordonne, pour jouir de l'effet de ses promesses, et de peur qu'il ne nous dise un jour de son jugement : Pour avoir ce que vous demandez, avez-vous obéi au commandement que je vous avais fait? Pour aspirer à la récompense que je vous avais promise de vous donner la lumière de la vie, n'avez-vous suivi (27)? » Le Seigneur fait tout pour nous attirer à lui (28). Tantôt il nous menace de grands supplices, et tantôt il nous promet de magnifiques récompenses : serons-nous insensibles à tout? Voyez l'avantage que doivent posséder ceux qui croient en lui : *Celui qui me suit, aura la lumière de la vie*. Est-il rien de plus à souhaiter? « Car, dit saint Augustin, quand nous aurons marché dans la voie avec Jésus-Christ, et que nous serons arrivés à la patrie, quel bonheur sera comparable au nôtre! Il n'y aura rien de plus heureux, parce qu'il n'y aura rien de plus tranquille, puisqu'alors nous n'aurons plus ni de combats à soutenir, ni d'ennemis à repousser (29). » Pour nous

(23) Cum multifariam de Galilæa et prophetæ locuti essent, ut hanc alienam tolleret suspensionem quod minus prophetarum, et non mundi Dominus putaretur : Ego, inquit, sum lux mundi, non Galilææ, non Palæstinæ, non Judææ. (Hom. 51, in Joan.)

(24) Non est hoc Dominus Christus sol factus, sed per quem sol factus est. (Tract. 34, in Joan.)

(25) Ego sum illa lux quæ soli splendorem, oculis visum, et menti tribuit intellectum. Ego igitur sum lux vera, per quam illuminantur cuncta, et sine quo tenebrescunt omnia. (Brun. Sign., epist. in id Evang.)

(26) Nube tegitur, non ut obscureretur sol, sed ut

temperetur. (S. Aug., tract. 14, in Joan.)

(27) Quibus verbis aliud est quod jussit, aliud quod promissit; faciamus quod jussit, ne impudenti fronte desideremus quod promissit, ne dicat nobis in judicio suo : Fecistis quod jussi, ut petas quod promissi? (Tract. 34, in Joan.)

(28) Eis porro credentibus quanta sit accessura utilitas ostendit. (S. Cyril.)

(29) Cum autem perambulaverimus viam, et ad ipsam patriam pervenerimus, quid erit nobis lætius? quid erit nobis beatius, quia nihil peccatius? nihil enim adversus hominem rebellabit. (Tract. 34, in Joan.)

exciter par différents motifs à suivre Jésus-Christ, joignons les menaces aux promesses; et faisons réflexion que si *en suivant Jésus-Christ on aura la lumière de la vie*, en ne le suivant point on tombera dans les ténèbres éternelles. Ainsi, ou bien on ira de lumière en lumière, suivant cette expression du prophète : *Et in lumine tuo videbimus lumen* (Isa., XXXV, 10); ou bien, après avoir passé cette vie présente dans les ténèbres du péché, on sera jeté pour l'éternité de l'autre dans *les ténèbres extérieures*. (Matth., VIII, 12.) Cependant, pour comprendre combien il y aura peu de chrétiens qui jouiront de la lumière de la vie, et combien, au contraire, le nombre sera grand de ceux qui seront jetés dans les ténèbres, voyons pour notre instruction quelle est la conduite de la plupart des hommes; et de là il sera aisé de comprendre si nous sommes de ceux qui suivent Jésus-Christ et qui marchent avec lui dans la lumière, ou de ceux qui ne le suivent point, et qui marchent dans les ténèbres de l'erreur et du péché.

Suivre Jésus-Christ, c'est obéir à ses préceptes, c'est imiter ses exemples, c'est faire ce qu'il a fait, et ce qu'il a enseigné (30). Il n'y a que ceux-là qui le suivent, et qui *ne marchent point dans les ténèbres*. Ainsi, cet ecclésiastique le suit, qui, ayant été appelé comme Aaron (Hebr., V, 4) au ministère du sacerdoce, emploie son temps, ses biens, sa vie au service du public et à la gloire du Seigneur. Ce magistrat le suit, qui, n'ayant pour but que de rendre à chacun ce qui lui appartient, n'a nulle acception pour les personnes (I Petr., I, 17), condamne également les grands et les petits, sans être touché ni du crédit des uns, ni d'une fausse compassion pour les autres. Ce courtisan le suit, qui, s'acquittant exactement de ce qu'il doit à son roi en qualité de sujet, sans manquer à l'égard de Dieu à remplir tous les devoirs de chrétien, a des principes de religion gravés si profondément dans le cœur, que si le prince lui demandait ce qui est contraire à sa conscience, il est prêt à renoncer à toutes les dignités du siècle, plutôt que d'abandonner la loi de son Dieu. (I Mach., II, 20.) Ce pénitent le suit, qui, n'ignorant pas les péchés dont il est coupable, mais ignorant si le Seigneur les lui a remis, s'efforce à retourner à lui de tout son cœur par les jeûnes, les larmes et les gémissements (Joel., II, 12), s'absent des plaisirs licites qu'il aurait pu prendre, pour se punir des illicites qu'il a pris (31), fait de dignes fruits de pénitence (Luc., III, 8), et pratique avec joie les mortifications du corps et les humiliations de l'esprit, comme de sûrs moyens de rentrer en grâce avec celui dont il s'est éloigné par son péché. Ce chrétien le suit, qui, malgré la corruption du siècle, est fidèle à Dieu au milieu de Ba-

bylone (Psal. LXI, 11), humble dans la grandeur, mortifié parmi les plaisirs, détaché des biens dont il jouit en abondance; qui, bien loin de rougir de l'Evangile, met toute sa gloire à le professer en public, comme il fait toute son étude de pratiquer ce qu'il commande, et d'éviter ce qu'il défend. Cette femme le suit, qui, persuadée que Jésus-Christ est la vérité et non la coutume, résiste au torrent d'une mode capricieuse; qui, au lieu de donner dans un faste si commun et si outré, quoiqu'il soit aussi criminel en soi que dangereux pour les suites, conserve, dans ses habits et dans ses ameublements, la simplicité et la modestie, comme le plus bel ornement dont puisse se parer une femme chrétienne. (S. Aug.) Tels sont ceux et celles qui, suivant Jésus-Christ, ne marchent point dans les ténèbres, et auront la lumière de la vie. Et, par conséquent, ces ecclésiastiques ne le suivent point, qui, n'ayant aspiré à une si sainte dignité que par des motifs humains, passent leur vie dans l'oisiveté, et font servir à leur avarice, ou à leur luxe, des biens consacrés pour être le patrimoine des pauvres. Ces magistrats ne le suivent point, qui, n'ayant pas la force de résister aux sollicitations des grands ou aux prières des amis (Eccle., VII, 6.), se laissent aller aux uns et aux autres, selon que telle ou telle passion les domine. Ces courtisans ne le suivent point, qui, ne connaissant point d'autre Dieu qu'une fortune imaginaire dont ils se font une divinité, ne se mettent guère en peine d'abandonner la loi du Seigneur, pourvu qu'ils puissent arriver à la fin de leurs désirs ambitieux. Ces pénitents ne le suivent point, qui, se contentant de ne commettre plus de nouveaux péchés, sans s'embarasser d'expier les anciens, mènent une vie si molle et si peu chrétienne, que leurs passions à peine endormies, et jamais réprimées, sont toujours toutes prêtes à revivre plus que jamais. Tous ces chrétiens, en un mot, de l'un et de l'autre sexe, ne suivent point Jésus-Christ dès qu'ils aiment la gloire du monde, les richesses de la terre, les plaisirs de la vie, puisqu'il ne nous a point donné d'autres préceptes à observer et d'autres vertus à pratiquer que l'humilité, la pauvreté et la mortification. C'est là le chemin qu'il est venu nous tracer : et il nous en a laissé l'exemple, afin que nous marchions sur ses pas. (I Petr., II, 21.) Si nous n'y marchons pas, nous marchons dans les ténèbres, et nous n'arriverons jamais à la lumière de vie. Or, c'est à nous à nous examiner de bonne foi, pour connaître si nous sommes de ceux qui suivent Jésus-Christ ou de ceux qui ne le suivent point; si nous marchons dans le chemin étroit qui mène à la vie, ou si nous marchons dans la voie large qui mène à la perdition. (Matth., VII, 14.) Que le nom-

(30) Sequitur Christum qui insistit mandatis ejus, qui per viam doctrinæ ejus ambulat, qui per vestigia, et per vias ejus currit, qui imitatur illa que Christus fecit et docuit. (S. Cyr., De zelo et timore.)

(31) At si quis in fornicationis culpam, vel forlasse quod est gravius in adulterium lapsus est; tanto a se licita debet abscondere, quanto se meminit et illicita perpetrasse. (S. Greg., hom. 20, in Evang.)

bre des uns est grand! que le nombre des autres est petit! Qu'il y en a d'appelés, mais qu'il y aura peu d'élus (*Matth.*, XXII, 24), à moins que nous ne voulions nous persuader qu'il y a deux sortes d'Evangelies, l'un de spéculation, et l'autre de pratique; l'un que les ministres de Jésus-Christ annoncent dans toute sa pureté; l'autre, que les gens du siècle sont maîtres d'interpréter et de corrompre comme il leur plaît. Tremblons donc, si nous marchons avec la multitude, puisqu'infailliblement nous marchons dans les ténèbres, et que plus nous marcherons nous nous égarerons de plus en plus. Soyons au contraire en assurance, si nous sommes du petit troupeau (*Luc.*, XXII, 32), qui suit Jésus-Christ, puisque nous marchons dans la lumière, et qu'il nous communiquera un jour la lumière de la vie. Mais le Sauveur n'est pas seulement la voie que nous devons suivre pour ne pas nous égarer, il est encore la vérité que nous devons croire pour ne pas tomber dans l'erreur.

DEUXIÈME POINT.

Les Pharisiens lui dirent : Vous vous rendez témoignage à vous-même, et ainsi votre témoignage n'est point véritable. Jésus leur répondit : Quoique je me rende témoignage, mon témoignage est véritable, parce que je sais d'où je viens, et où je vais ; mais, pour vous, vous ne savez ni d'où je viens, ni où je vais. Vous jugez selon la chair, mais, pour moi, je ne juge personne ; et, si je juge, mon jugement est véritable, parce que je ne suis pas seul, mais mon Père, qui m'a envoyé, est avec moi. Il est écrit dans votre loi, que le témoignage de deux personnes est véritable. Or, je rends témoignage à moi-même, et mon Père, qui m'a envoyé, me rend aussi témoignage. Ils lui dirent donc : Où est votre Père ? Jésus leur répondit : Vous ne connaissez ni mon Père ni moi. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père. Jésus dit ces choses enseignant dans le temple, au lieu où était le trésor, et personne ne se saisit de lui, parce que son heure n'était pas encore venue.

Nous avons dit, en expliquant l'Evangile de la femme adultère, que les Juifs qui l'amènèrent à Jésus-Christ s'en allèrent les uns après les autres remplis de confusion, et qu'elle demeura seule avec lui (*Joan.*, VIII, 9) ; c'est-à-dire qu'il n'y resta que ceux qui étaient auparavant dans le temple pour entendre le discours qu'il faisait au peuple. Comme il y avait aussi quelques Pharisiens, qui avaient coutume de suivre le Sauveur pour le surprendre dans ses paroles, plutôt que pour en profiter, indignés de ce qu'il s'appelaient la lumière du monde, ils lui dirent : qu'il se rendait témoignage à lui-même, et qu'un pareil témoignage n'était pas digne de foi. Cet argument paraissait d'autant plus fort, que Jésus-Christ avait établi ce principe, lorsqu'en parlant de lui-même, il avait dit,

que s'il rendait témoignage de soi-même, son témoignage n'était pas véritable. Mais il est aisé de répondre, qu'alors il ne parlait de lui que comme d'un pur homme, et suivant les idées que les Juifs en avaient ; au lieu qu'aujourd'hui qu'il a prouvé sa divinité par une infinité de miracles, il parle de lui comme d'un Dieu, et il veut qu'ils le reconnaissent pour Dieu ; or, pour assurer que le témoignage qu'il rend de soi-même est véritable, il va le confirmer par les trois conditions qui y sont nécessaires. D'où il sensuit que comme il est la vérité éternelle, nous devons y croire pour ne pas tomber dans l'erreur.

La première condition que doit avoir un témoignage pour être réputé digne de foi, c'est que celui qui dépose sache ce qu'il dit. Les hommes sont si sujets à se tromper, et l'erreur est si naturelle, qu'il est surprenant combien le plus souvent leurs dépositions sont différentes dans les choses mêmes qu'ils ont vues de leurs propres yeux. Quand ils parlent d'eux, ils doivent encore moins être crus, parce que l'amour-propre qui les séduit, leur fait voir en eux des qualités qui n'y furent jamais. Ainsi les témoignages qu'ils rendent d'eux-mêmes ne doivent pas être reçus comme véritables. Il n'en est pas ainsi de Dieu, qui ne doit point être suspect en sa propre cause, parce qu'il ne peut ni se tromper, ni tromper les autres. Et c'est ce que Jésus-Christ veut faire entendre aux Pharisiens par ces paroles : Quoique je me rende témoignage à moi-même, mon témoignage est véritable, parce que je sais d'où je viens et où je vais ; mais pour vous, vous ne savez ni d'où je viens, ni où je vais. Car, c'est comme s'il leur disait : Si j'étais pur homme comme vous, le témoignage que je rends de moi-même ne serait pas digne de foi ; mais étant Dieu, je ne suis point sujet aux égarements des hommes. Je sais d'où je viens et où je vais. Je connais le lieu de mon origine, et je sais la fin et le terme de ma mission, c'est-à-dire, je suis sorti de mon Père, ainsi qu'il le dira plus nettement la veille de sa passion, et je suis venu dans le monde ; maintenant je quitte le monde pour m'en retourner à mon Père. (*Joan.*, XVI, 28.) Or, s'il est sorti de son Père, et qu'il retourne à son Père, il vient de Dieu, dit saint Chrysostome (32), non comme les autres prophètes que Dieu a envoyés ; mais il est Fils de Dieu, et Dieu même, Dieu de Dieu, lumière de lumière, et, par conséquent, son témoignage est véritable, et nous sommes obligés d'y ajouter foi.

La seconde condition est que le témoin ne dépose que de ce qu'il sait parfaitement. Les Juifs ne jugeaient de Jésus-Christ que selon les apparences extérieures qui étaient en lui. Ils ne le prenaient que pour un homme ordinaire, Fils de Joseph et de Marie. (*Luc.*, IV, 22) « Or, de même que celui qui vit selon la chair vit mal ; de même aussi leurs jugements, qui étaient selon la chair, étaient

(32) Ex Deo sum, inquit, et Deus, et Dei Filius. Deus autem sibi ipsi idoneus testis. (Rom. 9, in Joan.)

faux et mauvais (33). » Et c'est ce que le Sauveur veut leur insinuer par ces paroles : *Pour vous, vous jugez selon la chair*; et il n'est pas juste d'ajouter foi à ce que vous dites, puisque vous ne jugez que suivant des apparences qui sont si souvent trompeuses. Mais, pour moi, il n'en est pas ainsi, je ne juge pas des choses comme les hommes les voient. *Car l'homme ne voit que ce qui paraît au dehors*, mais je regarde *le fond du cœur*. (I Reg., XVI, 7.) Et, par conséquent, autant vos jugements sont faux, autant mon témoignage est digne de foi, parce que tout ce que je dis est toujours fondé sur la vérité.

La troisième condition que doit avoir un témoignage, pour être réputé véritable, c'est qu'il y ait deux témoins qui déposent la même chose, ainsi que l'ordonnait la loi de Moïse, qui voulait qu'on ajoutât foi au rapport de deux personnes. (Deut., XVII, 6.) Jésus-Christ, pour assurer que son témoignage est véritable, et même pour prouver sa divinité, ne pouvait donc rien dire de plus précis que ces paroles : *Je rends témoignage à moi-même, et mon Père, qui m'a envoyé, me rend aussi témoignage*. Car voici son argument : Il est écrit *dans votre loi, que le témoignage de deux personnes est véritable*. Comment donc pourriez-vous rejeter celui que je me rends, et que mon Père me rend aussi. Si Jésus-Christ était un pur homme, son témoignage ne devrait pas être compté, puisqu'un témoin ne peut déposer pour lui-même. Ainsi il n'en resterait qu'un, qui serait le Père éternel. Mais c'est la nature divine qui, dans lui, rend témoignage à la nature humaine, et, par conséquent, il y a en lui deux natures différentes, et une seule personne. C'est le Père qui rend témoignage au Fils, et, en connaissant le Fils, on connaît le Père, parce que *l'un et l'autre sont une même chose* (Joan., X, 30); d'où il s'ensuit que dans le Père et dans le Fils la nature est la même, quoique leurs personnes soient distinctes. Où trouver un témoignage plus authentique et plus digne de foi? « Le Fils de Dieu, dit saint Augustin (tract. 34, in Joan.), parlait comme lumière, il parlait comme vérité; mais *la lumière brillait dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point comprise*. (Joan., I, 5.) » Ainsi, pour ne pas tomber dans le même aveuglement et dans les mêmes erreurs, croyons à cette vérité qui se rend témoignage à elle-même.

Ne nous y trompons donc point : si nous sommes comme remplis et environnés d'erreurs, c'est à notre peu de foi que nous devons nous en prendre. Car, si nous croyons comme il faut à celui qui est la vérité même; si la lumière de cette vérité luisait en nous, nos voies seraient droites, ou du moins nous connaîtrions qu'elles ne le seraient point; nous n'aurions pas *un poids et un poids* (Prov., XX, 10) pour peser différemment ce qui

regarde le prochain, et ce qui nous regarde; pour le condamner, et pour nous justifier dans des faits qui sont tous pareils; pour accommoder la loi de Dieu à notre cupidité, et pour vivre sans remords, quoique coupables des plus grands péchés. Est-il rien, par exemple, de mieux marqué dans l'Écriture, que la nécessité de la mortification chrétienne; que le bon usage qu'on doit faire de ses biens (Tob., IV, 9); que la modestie qui doit régner dans tout notre extérieur (Philipp., IV, 5); que la justice qu'on doit rendre à un chacun? Et est-il rien de plus commun, que de voir des chrétiens n'avoir aucun scrupule, quoiqu'ils vivent dans l'oisiveté et la mollesse; quoiqu'ils consomment pour eux seuls des richesses qui leur ont été confiées pour l'entretien et la nourriture des pauvres; quoiqu'ils fassent de si grandes dépenses pour se conformer au luxe du siècle, que se mettant dans l'impossibilité de payer ni domestiques, ni marchands, ni ouvriers, ils leur feront inmanquablement banqueroute à la mort, après les avoir amusés pendant toute la vie. Rien n'est plus opposé à la loi de Dieu que notre conduite, et néanmoins dès qu'on est exempt de certains péchés corporels qu'on ne peut se dissimuler, on vient à bout de dissiper ses remords, et de se tranquilliser entièrement, bien qu'on soit coupable de tous les vices de l'esprit, ou de tant de diverses erreurs que la religion condamne, et que ce monde maudit de Jésus-Christ (Matth., XVIII, 7), ne laisse pas de permettre. L'Esprit-Saint nous dit, *qu'il y a une voie qui paraît droite à l'homme, mais dont la fin conduit à la mort*. (Prov., XVI, 25.) Ce qui nous fait comprendre que ce n'est pas assez d'être innocent à ses propres yeux, pour s'assurer qu'on l'est aux yeux de Dieu. Car, s'il en était ainsi, les Juifs n'auraient point commis de péché, en faisant mourir Jésus-Christ, puisqu'en le persécutant dans ses disciples, ils croyaient, au contraire, *rendre service à Dieu*. (Joan., XVI, 2.) Mais d'ailleurs comment peut-on prendre pour une voie droite et sûre des chemins mauvais et détournés dans lesquels l'Écriture, les conciles et les Pères nous défendent de marcher? On ne donnerait point dans toutes ces erreurs, si l'on croyait à celui qui est la vérité, car dès qu'on y croit, et qu'on consulte l'Écriture, comme le casuiste le plus sûr, à qui l'on puisse avoir recours, la vérité se fait sentir au cœur, et l'on prend des principes bien différents de ceux que la cupidité a établis. Alors on est persuadé que bien loin que l'exemple des autres doive nous rassurer, c'est, au contraire, ce qui doit nous faire trembler, dès que nous nous y laissons entraîner. On est convaincu qu'il n'y a de sûreté que pour ceux qui suivent Jésus-Christ et qui s'éloignent du chemin battu par la multitude. D'où il s'ensuit que moins nous suivons les maximes du monde, plus nous nous approchons de celles du

(33) Atque adeo quemadmodum secundum carnem vivere, male vivere est, ita et secundum car-

nem judicare injuste judicare est. (S. CHRYS., hom. 51, in Joan.)

Sauveur; plus l'esprit du siècle domine en nous, moins y règne l'esprit de l'Évangile.

Si nous faisons un peu d'attention à ces importantes vérités, il n'en faudrait pas davantage pour nous faire connaître nos erreurs, et pour nous porter à les détester. Nous en avons de toutes les manières que la corruption a introduites, et que l'usage a peu à peu établies. Sans entrer dans un détail qui serait infini, nous dirons seulement qu'il en est de particulières et de générales, d'esprit et de cœur, de spéculation et de pratique, dans toutes les conditions et dans tous les états. Il n'y a presque point d'homme qui ne soit dans quelque erreur qu'il ignore, et il n'y a point d'erreurs qui ne soient connues de quelque homme; mais le malheur est que nous connaissons les erreurs qui regardent autrui, et que nous ignorons celles qui nous touchent. Nous connaissons les erreurs des états dont nous ne sommes point, et nous ne connaissons point celles du nôtre. Aussi aveugles pour nous que clairvoyants pour les autres, nous tremblons pour le salut d'autrui dans le temps que coupables de plus grands péchés, mais que des erreurs commodes nous cachent, nous vivons dans la plus parfaite tranquillité. Ainsi, les ecclésiastiques déplorent l'aveuglement des gens du monde, qui ne s'occupent que des choses d'ici-bas, qui passent toute leur vie, ou dans le mouvement que leur donnent des affaires étrangères, ou dans celui qu'ils se donnent à eux-mêmes pour l'établissement de leur famille, et qui le plus souvent arrivent jusqu'à la vieillesse, sans avoir travaillé un instant à l'affaire de leur salut; et les gens du monde sont indignés de voir des ecclésiastiques entrer dans la bergerie du Seigneur par la brigue et par la cabale, faire sentir par leurs discours et par leurs actions que leur cœur, est rempli de cupidité, entasser sans scrupule bénéfices sur bénéfices, et consumer le patrimoine des pauvres par un luxe scandaleux, ou l'enterrer dans des coffres par une avarice criminelle. Or, ce que nous devons imprimer profondément dans notre cœur c'est que l'erreur ne peut jamais prescrire contre la vérité, et que l'enfer est rempli de chrétiens qui ne se sont jamais fait de scrupule de péchés pour lesquels, cependant, ils sont damnés éternellement. Croyons donc à celui qui est la vérité, et il se fera en nous un nouveau jour qui nous découvrira toutes choses tout d'une autre manière que nous ne les avons vues jusqu'à présent. C'est ce rayon de la vérité qui dans tous les temps a fait des changements si subits, dès qu'il a brillé aux yeux de ceux qui étaient assis à l'ombre de la mort. (Luc., 1, 79.) C'est ce qui opère encore tous les jours les conversions merveilleuses de ces hommes si attachés au monde, si remplis de ses maximes, et que l'on voit se confiner dans les déserts les plus affreux, pour y embrasser la vie la plus pénitente. Prions le Seigneur de nous y envoyer sa lumière et sa vérité (Psal. XLVII, 3), puisque nous ne pouvons la recevoir que

de lui et que nous devons prendre pour erreur et pour mensonge tout ce qui ne vient pas de lui.

Seigneur, c'est à vous à nous donner la grâce de vous suivre comme voie pour ne point marcher dans les ténèbres, et celle de croire en vous comme vérité, pour ne pas tomber dans l'erreur. Sans vous, nous nous égarerions à chaque pas, et toutes nos démarches seraient autant de chutes. Soyez notre lumière et notre vérité pour nous éclairer, et pour nous soutenir dans cette terre étrangère, pleine de ténèbres et de périls. Donnez-nous en cette vie tous les secours qui nous sont nécessaires pour aller à vous, afin que nous puissions jouir de vous dans l'autre pendant l'éternité de votre gloire. Ainsi soit-il.

DIMANCHE DE LA PASSION.

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. VIII, v. 46-59.

1. Quelles sont les qualités nécessaires à un ministre de Jésus-Christ pour être utile au peuple qu'il doit instruire. 2. Quelles sont les dispositions où doivent être les fidèles pour profiter de ses instructions.

En expliquant l'Évangile de ce jour, nous avons fait voir, autant qu'il a été en nous, que dans l'entretien que le Fils de Dieu a aujourd'hui avec les Juifs, il leur donne les marques les plus convaincantes de sa charité et qu'il en reçoit les preuves les plus sensibles de mépris, de haine et d'aversion. En effet, pour tâcher de leur dessiller les yeux, il fait valoir la sainteté de sa vie, et leur dit qu'ils devaient bien croire la vérité qu'il leur annonce, puisque personne ne peut *le convaincre de péché*; et sans daigner lui répondre, ils le traitèrent de Samaritain. Pour les prendre par leurs propres intérêts, il leur promet *que si quelqu'un garde sa parole, il ne mourra point*. Et ils lui répliquent que ce qu'il ose dire, les persuade plus que jamais *qu'il est possédé du démon*. Enfin, pour les forcer à le reconnaître pour le Messie qu'ils attendent, et pour leur ôter toute excuse, s'ils ne le reconnaissent pas, il leur parle clairement de sa divinité, en leur disant *qu'il est avant qu'Abraham fût au monde*; et comme s'il avait proféré un blasphème, *ils prennent des pierres pour le lapider*. Afin donc de ne pas répéter ce que nous avons déjà dit, nous nous arrêterons aux premiers versets de notre Évangile, qui nous donneront lieu de traiter une matière importante, et qu'on peut dire intéresser tout le monde également; car, par ces paroles: *Qui de vous me convaincra de péché? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas?* nous verrons quelles sont les qualités que doit avoir un ministre de Jésus-Christ pour être utile au peuple qu'il doit instruire. Et par celles-ci: *Celui qui est de Dieu, entend les paroles de Dieu; C'est pour cela que vous ne les entendez point, parce que vous n'êtes pas de Dieu*, nous apprendrons quelles sont les dispositions où doivent être les fidèles,

pour profiter de leurs instructions. C'est tout le sujet des deux parties de cette homélie.

PREMIER POINT.

Qui de vous me convaincra de péché? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas?

Les ministres de Jésus-Christ peuvent être considérés sous deux égards différents, ou comme annonçant sa parole, ou comme administrant ses sacrements; mais on peut assurer qu'ils ne s'acquitteront jamais dignement de ces deux importantes fonctions sans ces deux qualités: c'est à savoir, l'innocence dans les mœurs: *Qui de vous me convaincra de péché?* et la vérité dans la doctrine: *Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas?*

Gardons-nous bien de confondre l'accusation du péché avec la conviction du péché. Tant qu'il y aura des hommes sur la terre, l'innocence la plus pure sera en butte à leur malice, et la vertu jette un éclat si brillant, que les yeux des impies ne le pouvant supporter, tâcheront toujours de le ternir par des soupçons désavantageux, quand ils ne pourront pas l'obscurcir par la calomnie la plus noire. Le malheur est que le cœur de l'homme naturellement porté à croire le mal plutôt que le bien, se laisse prévenir par les premières impressions. Alors, soit orgueil qui nous persuade que nous ne pouvons nous tromper, soit paresse qui nous empêche d'approfondir la vérité, nous condamnons un innocent sur des bruits vagues qui se répandent, comme s'il était véritablement convaincu. Et ce défaut si considérable ne laisse pas d'être très-ordinaire chez les grands, qui étant le plus souvent et plus fiers et plus paresseux que les autres, ne peuvent, par orgueil, se persuader qu'ils ont cru trop légèrement, ni par paresse se donner aucune peine pour chercher à se détromper. Voici comme saint Bernard (*De consider.*, lib. XII, cap. 14) s'en explique au pape Eugène: « Il y a, dit-il, un défaut, dont si vous vous préservez, vous êtes peut-être entre tous ceux que j'ai vus assis sur les trônes de l'Eglise, le seul qui vous serez ainsi élevé au-dessus de vous-même. Ce défaut est la trop grande facilité à croire le mal, et à se laisser prévenir. De là vient que les supérieurs conçoivent de grandes colères pour de très-petites choses; qu'ils condamnent les plus innocents; qu'ils se laissent préoccuper et forment des préjugés injustes contre les absents. » Mais consolez-vous, âmes innocentes dont la réputation souffre injustement, puisque Jésus-Christ a éprouvé un sort pareil au vôtre.

Quand donc le Sauveur, adressant la parole aux Juifs, leur dit: *Quis ex vobis arguet me*

de peccato? ce n'est pas à dire: Qui de vous me reprendra de péché? car il savait bien qu'ils l'accusaient *de violer le Sabbat, d'enfreindre la loi, d'aimer la bonne chère, de fréquenter les pécheurs et les gens de mauvaise vie* (*Matth.*, XII, 2, XI, 19; *Luc.*, V, 30); et lorsque Pilate leur demanda de quoi ils l'accusaient, ils lui répondirent, que *si ce n'était pas un méchant, ils ne l'auraient pas remis entre ses mains* (*Joan.*, XVIII, 30): mais c'est à dire: Qui de vous me convaincra de péché par des preuves claires et évidentes, dans le sens qu'il leur dira la veille de sa mort, que *quand l'Esprit-Saint sera venu, il convaincra le monde d'infidélité.* (*Joan.*, XVI, 18.) Jésus-Christ était en droit de leur faire ce défi, lui qui, comme dit l'Apôtre, *ne connaissait point le péché, mais qui a été la victime pour le péché, afin que par lui nous devinssions justes de la justice de Dieu.* (*II Cor.*, V, 21.) Aussi le Sauveur ne pouvait nous laisser un plus fort témoignage de son innocence, que de vouloir bien s'en rapporter au jugement de ses plus grands ennemis; ni les Juifs ne pouvaient nous donner une preuve plus évidente de leur calomnie, que de garder le silence dans cette occasion, sans oser lui faire le moindre reproche contre ses mœurs.

C'est à nous, ministres de Jésus-Christ, à copier plus parfaitement ce divin original, et à lui ressembler autant qu'il est en nous dans la pureté, et l'innocence des mœurs. Nous devrions, suivant le commandement que l'Apôtre fait à son disciple Timothée, avoir toutes les vertus sans aucun vice: *être un modèle de bonnes œuvres en toutes choses, dans la pureté de notre doctrine, dans l'intégrité de notre vie, dans la gravité de notre conduite. Nos paroles doivent être si saines et si irrépréhensibles, que nos adversaires rougissent de n'avoir aucun mal à dire de nous.* (*Tit.*, II, 7, 8.) Et nous sommes obligés plus particulièrement que le reste des chrétiens d'être sans tache au milieu d'une nation dépravée et corrompue, et d'y briller comme des astres dans le monde. (*Philipp.*, II, 15.) « La vie d'un prêtre, dit saint Ambroise, doit être aussi élevée au-dessus de celle du commun des fidèles, que sa grâce et sa dignité excellent par-dessus la leur. Et celui qui lie et oblige les autres par ses préceptes, doit garder lui-même les préceptes que Dieu lui donne (34). » — « Il ne faut pas que le prêtre soit seulement exempt de péché, dit saint Jérôme, mais il doit être rempli de tant de vertus, qu'il soit toujours occupé de choses saintes, et prêt à offrir le sacrifice pour le peuple. Il est comme l'entremetteur entre Dieu et l'homme, et il a le pouvoir de former par sa bouche sacrée la chair de l'agneau divin (35). » Ainsi, chacun de nous devrait avoir une conduite si irrépro-

(34) Debet præponderare vita sacerdotis, sicut præponderat gratia. Nam qui alios præceptis suis ligat, debet in se legitima præcepta custodire. (*Epist.* 82.)

(35) Pontificem oportet esse sine crimine iustaque

rumque virtutum, ut semper moretur in sanctis, et paratus sit offerre pro populo, sequenter Dei et hominum, et carnem Agni sacro ore concilians. (*Epist.* 128)

chable, qu'il fût en état de faire ce défi à tous les hommes : *Qui de vous me convaincra de péché ?*

Si le simple prêtre doit être irréprochable, quelle doit être la sainteté de ceux qui annoncent la parole de Dieu, ou qui administrent les sacrements ! Ce sont eux, qui, placés comme *une ville sur une haute montagne* (Matth., V, 14), doivent être le modèle sur lequel on doit se régler, et les guides qu'on doit suivre. Ainsi, s'ils s'égarèrent, ils ne manqueraient pas de précipiter ceux qui sont sous leur conduite ; et voilà le danger de la corruption des ministres de Jésus-Christ : Comme on est plus porté à suivre un exemple pour lequel on a du penchant, qu'à profiter d'une instruction qui nous engage à nous faire violence : quand ils sont déréglés, on méprise leurs paroles, et on les imite dans leurs actions ; et c'est ce qui doit nous faire trembler, en faisant réflexion que nous sommes peut-être la cause de la perte d'une infinité d'âmes. Mais si nous sommes insensibles au malheur des autres, ne le soyons point à celui qui nous pend sur la tête, et songeons avec frayeur que nous n'aurons rien à répondre à notre Dieu, quand au jour du jugement il nous dira : *Méchant serviteur, c'est par ta propre bouche que je te juge.* (Luc., XIX, 12.) Tu as annoncé mille fois à mon peuple, *que ni les voleurs, ni les avarés, ni les médisants, ne seraient point héritiers du royaume de Dieu* (I Cor., VI, 10), et tu étais coupable de tous ces vices. Tu l'as averti que *celui qui s'humilierait serait exalté, et que celui qui s'exalterait serait humilié* (Matth., XXIII, 12) ; et, cependant, l'orgueil t'a toujours dominé. D'où il s'ensuit que toutes les fois que nous blâmons un péché que nous commettons, ou que nous exhortons le peuple à pratiquer une vertu que nous ne pratiquons point, nous prononçons notre arrêt contre nous-mêmes. Aussi, pour notre condamnation, il suffira de comparer nos péchés à nos instructions, et de prononcer contre nous le jugement que nous avons prononcé si souvent contre ceux qui commettent les mêmes crimes.

Mais ce n'est pas assez que les ministres de Jésus-Christ soient innocents dans les mœurs, il faut encore qu'ils soient véritables dans la doctrine : *Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ?* Et c'est le témoignage que les Phariséens mêmes ont rendu au Fils de Dieu : *Maître, lui dirent-ils, nous savons que vous êtes sincère et véritable, et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité.* (Matth., XXII, 16.) Eh ! comment n'aurait-il pas été véritable, lui en qui tous les trésors de la science sont renfermés

(Coloss., II, 3), et qui est la vérité par essence ? (Joan., XIV, 6.) En effet, ils sont comme des fontaines publiques, où chacun doit puiser les connaissances du salut. Il est donc nécessaire que leurs eaux soient pures, pour ne pas empoisonner ceux qui en doivent boire. Ils sont *le sel de la terre* (Matth., V, 13) ; si ce sel est affadi, avec quoi salera-t-on (36) ? Ils sont *la lumière du monde* (Ibid., 14) ; si cette lumière est ténébreuse, comment marcheront ceux qu'ils doivent éclairer ? On ne peut douter cependant que, comme il en est de déréglés, il y en ait aussi qui altèrent et falsifient la vérité. Car les uns l'affaiblissent par ignorance ou par lâcheté, et les autres l'outrent par singularité, ou par l'effet d'un tempérament dur et austère. Faisons en sorte d'éviter ces deux défauts qui vous paraîtront plus sensibles, en les exposant à vos yeux.

Le premier regarde ces lâches ministres, qui, par un vil intérêt, ou par une complaisance mondaine, trahissent la vérité, quand ils sentent qu'elle paraîtrait trop dure à ceux qui ne veulent entendre que des paroles agréables. (Isa., XXX, 10.) Saint Basile leur applique ces paroles de l'Écriture : *Ceux qui vous vendent le vin, y mêlent de l'eau.* (Isa., I, 22.) Car, dit ce Père, « il en est qui convertissent l'Écriture même comme en eau, en y mêlant ce qui ne vient que de leur propre imagination, au grand préjudice de ceux qu'ils enseignent. Pour gagner leurs bonnes grâces, ils les flattent dans leurs desirs, et les perdent enfin en les nourrissant et les entretenant dans leurs vices par leurs discours complaisants. Ainsi, ils altèrent et affaiblissent toute la sévérité et la vigueur de l'Écriture qui reprend les pécheurs avec tant de force et d'utilité ; et comme s'ils avaient conjuré la perte de ceux qui les écoutent, ils les amusent par des discours pleins d'ignorance sur l'excessive miséricorde de Dieu envers les hommes, et sur la grande facilité qu'il a à pardonner les péchés. Ils les séduisent et les endorment par des histoires qu'ils leur débitent, et qui ne servent qu'à affaiblir les âmes dans les devoirs de la piété (37). » *Ils crient Paix, paix, où il n'y a point de paix.* (Jerem., VI, 14.) « Ils ne promettent que bénédiction aux riches et aux grands du monde, et ils ne font autre chose par cette conduite, qu'amasser sur eux un plus grand fonds de la colère divine, et les préparer à de plus cruels supplices. » (S. HIERON., in Jerem. loc. cit.)

Ah ! dit le Seigneur par la bouche du prophète Isaïe, *mon peuple, ceux qui disent que vous êtes bienheureux, vous trompent, et rompent le chemin par où vous devez mar-*

(36) Itaque si sal infatuatum fuerit, in quo salietur. (S. AUG., De serm. Dom., lib. I.)

(37) Plerique Scripturam ipsam in aquam convertunt, permiscuentes quæ suo intellectu excoquant in extremam perniciem auditorum. Dom enim adnituntur ut indolendo eorum voluptatibus demerentur ipsorum gratiam, per suaves sermones oblectando, aliut illorum vitia in perditione enec-

vantes auctoritatem et vigorem Scripturarum vitiosos utiliter perstringentem ; ad auditorum subversionem enarrantes multimodam erga homines benignitatem plane inviditiam, condonationes item peccatorum nullo sale conditas, et talia quædam quibus magno opere effeminant animas. (S. BASIL., in Isa.)

cher. (Isa., III, 12.) Or, l'importante instruction que nous sommes obligés de donner à ceux qui sont sous la conduite de pareils ministres, conforme à l'avis que Jésus-Christ nous donne de *prendre garde aux faux prophètes* (Matth., VII, 15), c'est que l'ignorance ou la faiblesse d'un confesseur ne les préservera pas du danger qu'il y a de s'égarer. Ainsi, dit saint Jérôme, que le peuple ne s'imaginer pas être exempt de faute, quand il suit les erreurs des mauvais docteurs qui l'enseignent. Dieu dit : *N'écoutez pas les discours des prophètes qui vous prêchent le mensonge, et qui vous trompent.* (Jerem., XXVII, 14.) Car alors il y aura une pareille punition pour le maître et le disciple (38). *C'est un aveugle qui conduit un aveugle, et ils tomberont tous deux dans le précipice.* (Matth., XIII, 14.)

Le second défaut regarde certains ministres toujours prêts au contraire à damner le pécheur : ils ne parlent jamais que de la justice d'un Dieu irrité, et ils le représentent toujours armé de foudres et de carreaux pour l'écraser. La morale de Jésus-Christ, toute sévère qu'elle est, puisqu'elle a pour but de mortifier le corps, d'humilier l'esprit, de détacher le cœur, leur paraît encore trop douce. Ce que l'Eglise, cette Mère sage, tolère et permet; ce que les pasteurs les plus pieux et les plus savants proposent comme une règle qu'on peut suivre, ne leur semble pas assez sûr; et de leur autorité privée, ils auront la témérité de prêcher en public comme vraie une doctrine fautive qui trouble les consciences, et qui cause mille scrupules. Amateurs de la nouveauté, sous prétexte d'aimer, et de savoir l'antiquité, ils voudraient changer et réformer tout, parce qu'ils se croient les seuls sages, bien éloignés des principes de saint Augustin, qui estime qu'à moins qu'il ne s'agisse de la pureté de la foi, ou de celle des mœurs, on ne doit rien innover, « parce que, dit ce grand docteur, un changement de coutume, qui apporte quelque avantage par lui-même, cause toujours quelque trouble par sa nouveauté (39). » Aussi, quoique ces sortes de gens aient de bonnes qualités, et qu'ils soient même remplis de zèle, mais *d'un zèle qui n'est point selon la science* (Rom., X, 2); faute de docilité pour leurs supérieurs, et emportés par un esprit de singularité, qui n'est jamais de l'avis des autres, non-seulement ils se rendent incapables de faire aucun fruit dans l'Eglise, mais ils sont cause de la division qui y règne, et du scandale qu'en prennent les gens du monde. Ce n'est pas ainsi qu'on doit annoncer la vérité, si l'on veut être cru, et pouvoir dire comme Jésus-Christ : *Si veritatem dico vobis, quare non creditis mihi?* Il faut, à l'exemple du Fils de

Dieu, ne rien dire de dur, de suspect, de nouveau. Il faut enseigner une doctrine pure, des maximes saintes, des vérités constantes. On doit par humilité se défier de ses propres lumières, dès qu'elles sont contraires à celles des autres. On doit par justice se soumettre, et déférer à l'ordre de ses supérieurs. On doit par charité ne tenir jamais devant le peuple des discours qui soient au-dessus de sa portée, et qui ne peuvent servir qu'à le troubler. Ainsi apprenons-nous de l'Evangile, que Jésus-Christ remettait à dire à ses disciples ce qu'ils n'étaient pas encore en état d'apprendre. (Joan., XVI, 12.) C'est de cette manière qu'il faut annoncer la vérité, si nous le voulons faire utilement. « Souvenons-nous donc qu'il ne suffit pas de mener une vie innocente et pure, ou seulement d'être capable d'instruire les autres, parce que, dit saint Hilaire, celui qui vit saintement, n'est utile qu'à lui seul, s'il n'est assez éclairé pour enseigner ; et d'ailleurs sa doctrine sera sans autorité, si elle n'est appuyée par la sainteté des mœurs (40). » Aussi, quand l'Apôtre veut former un parfait ministre de Jésus-Christ, il lui inspire les vertus les plus éminentes et les plus parfaites, « afin que sa vie soit ornée d'une doctrine salutaire, et sa doctrine d'une vie sainte et innocente. » (I Tim. III ; Tit., I.) Telles sont les qualités que doit avoir un ministre de Jésus-Christ. Voyons maintenant les dispositions où doivent être les fidèles pour profiter de ses instructions.

DEUXIÈME POINT.

Celui qui est de Dieu, entend les paroles de Dieu; c'est pour cela que vous ne les entendez point, parce que vous n'êtes pas de Dieu.

Etre de Dieu, c'est avoir toutes les dispositions nécessaires pour entendre les paroles de Dieu; et si les Juifs ne les ont pas entendues, c'est qu'ils n'étaient pas de Dieu. Mais pour être de Dieu, ce n'est pas assez de lui appartenir par la création, puisqu'il n'est personne qui n'en soit en cette manière, il il faut encore y tenir par sa grâce. Ce qui a fait dire à saint Augustin (41), qu'il y en a qui sont de Dieu, et qui n'en sont pas en même temps. Ils sont de Dieu par leur être qui vient de lui; et ils n'en sont pas par leurs vices qui viennent d'eux-mêmes. Or, comme les deux parties principales de l'homme sont l'esprit et le cœur, on n'est véritablement à Dieu, et on n'écoute sa parole avec fruit et avantage, que quand on y tient par l'un et par l'autre, c'est-à-dire par la foi et par la charité. Ainsi, il y a deux sortes de gens qui n'entendent point les paroles de Dieu, parce qu'ils ne sont point de Dieu. Les premiers sont les impies, qui,

(38) Par erit pœna et magistro et discipulo. (S. Hieron., in Jerem.)

(39) Ipsa quippe mutatio consuetudinis, etiam quæ adjuvat utilitate, novitate perturbat. (Epist. 148.)

(40) Non statim boni atque utilis sacerdotis es, aut tantummodo innocenter agere, aut tantummodo

scienter prædicare; cum et innocens sis tantum proficere, nisi doctus sis, et doctus sine doctrinæ auctoritate, nisi innocens sis. (De Trinit., lib. VIII.)

(41) Nolite attendere nuntium, sed vitium. Sic sunt isti ex Deo, et non sunt ex Deo; natura ex Deo, vitio non ex Deo. (Tract. 45, in Joan.)

n'ayant point la foi, ne croient point en lui; et les seconds sont les mauvais chrétiens, qui, n'ayant point la charité, ne veulent point entendre parler de Dieu, parce qu'ils ne l'aiment point, et aiment la créature plus que lui.

La première disposition que nous devons avoir pour entendre la parole de Dieu, c'est la foi, cette vertu qui, nous élevant jusqu'à Dieu, nous soumet à lui; et qui nous persuadant, suivant l'expression de saint Augustin, que « la parole de Dieu n'est pas une moindre chose que le corps même de Jésus-Christ (42), » nous engage à l'écouter avec autant d'attention que de respect. *Celui qui est de Dieu, entend les paroles de Dieu.* D'où il s'ensuit qu'on ne peut être dans une disposition plus éloignée pour entendre la parole de Dieu, que de ne point croire en lui, quoiqu'on porte le nom et la qualité de ses enfants. C'est pour cela que vous n'entendez point les paroles de Dieu, parce que vous n'êtes pas de Dieu. Les infidèles qui n'ont jamais ouï parler de la religion, n'en sont pas si éloignés. Aussi avons-nous la consolation d'apprendre tous les jours que quand le divin Soleil de justice (*Malach.*, IV, 2) se fait voir à ceux qui sont assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort (*Luc.*, I, 79), et que par le ministère d'hommes apostoliques, il y répand les rayons de sa grâce, ces barbares deviennent dociles à la parole de Dieu, et renonçant à leurs idoles, embrassent la vérité, et s'y soumettent avec joie. Mais les impies qui manquent de foi, quoique environnés de grâces et de lumières, sont comme une terre maudite, incapable de porter aucun fruit, et sur laquelle toute la rosée du ciel tomberait en vain. Tels ont été les Juifs; c'est parmi eux que sont nés les prophètes qui ont prédit la naissance du Messie. Ils sont les dépositaires de leurs sacrés écrits. Ils l'ont vu naître, selon les prophéties, dans le temps qu'on l'attendait (*Gen.*, XLIX, 10 sqq.), dans le lieu qu'il avait prescrit (*Dan.*, IX, 22 sqq.), de la tribu et de la famille qui étaient marquées dans les Écritures (*Mich.*, V, 2). Il a paru avec toutes les marques qu'il devait avoir. Il a fait tous les miracles qu'il devait faire. Il a expliqué de lui-même ce que les prophéties pouvaient avoir d'obscur; et, à moins de fermer les yeux, et de se boucher les oreilles, il n'était pas possible de ne le point reconnaître à des traits si marqués, à une vie toute sainte, à une doctrine toute céleste, aux prédictions si certaines qu'il faisait de l'avenir, à la connaissance qu'il avait des pensées les plus secrètes, aux prodiges les plus surprenants qu'il opérait sur les vivants et sur les morts, à l'empire absolu qu'il exerçait sur la mer et sur les démons. Cependant les Juifs, assez savants dans les Écritures, pour envoyer les Mages en Beth-

léem, bien qu'il n'y eût qu'un prophète qui parlât du lieu où devait naître le Christ (*Mich.*, V, 2), ne le reconnaissent point au milieu d'eux (*Joan.*, I, 26), quoiqu'il les assure qu'il le soit, et que ses paroles et ses actions soient des preuves incontestables de cette vérité. Mais c'est en vain qu'il leur parle de la part de Dieu, et ils ne l'entendent point, parce qu'ils ne sont point de Dieu.

Tel est le caractère de ces libertins ignorants, qui se piquent d'esprits forts, et quelquefois même de ces savants, qui ne voient point ce que tout le monde voit, qui s'élèvent contre la vérité, bien loin de s'y soumettre, qui la cherchant avec orgueil, ne sont point dignes de la trouver; et qui n'entendent point les paroles de Dieu, parce qu'ils ne sont point de Dieu. Ce que l'on croit dans tout l'univers depuis dix-sept siècles: ce que les apôtres ont prêché par tout le monde: ce que les martyrs ont scellé de leur sang: ce que les docteurs de l'Église ont publié et attesté par leurs écrits: en un mot, ce qui paraît convainquant au reste des hommes, n'est pas capable de les persuader. Et si Jésus-Christ revenait au monde, ils le traiteraient comme les Juifs l'ont traité, et il leur dirait: *Celui qui est de Dieu, entend les paroles de Dieu; c'est pour cela que vous ne les entendez point, parce que vous n'êtes pas de Dieu.*

La seconde disposition que nous devons avoir pour entendre la parole de Dieu, c'est la charité, cet amour de Dieu, qui nous attachant à lui, nous porte avec joie partout où nous pouvons entendre parler de lui, nous donne du goût pour cette divine parole, dont nous faisons les chastes délices de notre âme (*S. Aug. Confess.*): *Celui qui est de Dieu, entend les paroles de Dieu, c'est-à-dire que celui qui tient à Dieu par la charité, entend les paroles de Dieu, comme renfermant des vérités qui sont propres au règlement des mœurs et à la conduite de la vie (43).* Pour en tirer un plus grand profit, il se les applique, comme si elles n'étaient adressées qu'à lui seul. Ainsi, il se reconnaît dans les péchés que la loi défend, dans les conseils qu'elle donne, dans les vertus qu'elle commande de pratiquer. Quand, par exemple, il entend, ou lit cette divine parole qui dit: *Vous ne tuerez point, vous ne commettrez point d'adultère, vous ne déroberez point, vous ne direz point de faux témoignage (Exod.*, XX, 13-16), il se dit à lui-même: C'est moi qui suis un vindicatif, et que la vengeance aurait porté au meurtre, si Dieu ne m'avait retenu. C'est moi qui, m'exposant à l'occasion, puis devenir coupable d'adultère. C'est moi qui ne fais pas difficulté de manquer à la justice, et qui pourrais ravir le bien d'autrui. C'est moi qui m'accoutume à toutes sortes de mensonges, et qui serais assez malheureux pour porter

(42) Hoc utique debetis dicere quam non sit minus verbum Dei, quam corpus Christi. (Hom. 20.)

(43) Qui audiant Christianum concionatorem, non

iam res que admoveant admirationem, quam que mores et vitam instruunt, postulant et expectant. (S. GREG. NYSS., ORAI. 1.)

un faux témoignage, si la grâce de Dieu m'abandonnait. Il s'applique de même tout ce qu'il lit dans les Livres saints, de la nécessité de la prière, de la vigilance chrétienne, de la mortification des sens, de l'abnégation de soi-même : et c'est ainsi qu'il s'excite à la pratique de toutes les vertus et à la fuite de tous les vices. *Celui qui est de Dieu, entend les paroles de Dieu : « Qui ex Deo est, verba Dei audit. »*

Mais, pour quelques chrétiens qui entendent la parole de Dieu de cette manière, il en est une infinité qui ne l'entendent point, parce qu'ils ne sont point de Dieu, et qu'ils n'y tiennent point par la charité. Les uns ne l'entendent que comme un discours profane, pour admirer, ou pour critiquer le prédicateur. « Plusieurs, dit saint Basile, vont l'ouïr, plutôt comme des espions pour en observer les paroles, que comme des disciples pour en pratiquer les leçons, et ils y cherchent plutôt des sujets de calomnier, que des instructions pour édifier (44). » Les autres l'entendent pour reconnaître autrui dans les portraits que l'on fait du vice, et pour appliquer tous les désordres qu'on y condamne à ceux et à celles qu'ils en croient coupables. Mais, comme ils ne s'y reconnaissent pas eux-mêmes, parce que l'orgueil les empêche de voir leurs propres péchés : pourvu qu'ils n'aient point ceux du corps, fissent-ils tout remplis de ceux de l'esprit, ou, pour parler avec saint Jérôme, exempts des vices des hommes, et ayant les vices des démons : semblables aux pharisiens, qui se confiaient en leur propre justice, et n'avaient que du mépris pour les autres, ils remercieront encore le Seigneur de n'être pas comme le reste des hommes, voleurs, injustes, adultères (Luc., XVIII, 11). Or, c'est à ces sortes de chrétiens que nous pouvons bien appliquer ce que Jésus-Christ disait aux Juifs : *C'est pour celui que vous n'entendez point les paroles de Dieu, parce que vous n'êtes pas de Dieu.*

« Il n'est personne qui n'aime la vérité, et elle est si aimable par elle-même, que tous ceux qui aiment autre chose qu'elle, veulent que ce qu'ils aiment soit la vérité (45). » Mais, dit saint Augustin, « cette vérité que l'on aime quand elle brille à nos yeux, devient l'objet de notre aversion dès qu'elle nous reprend (46). » Et voilà pourquoi ceux qui ne sont point de Dieu n'entendent point la parole de Dieu, qui, pour ainsi dire, est la critique des actions des hommes. Tant que le ministre de l'Évangile n'établit que des principes généraux, on l'écoute, on l'applaudit, on paraît être de Dieu ; c'est la vérité qui luit et que l'on aime : mais, s'il nous en fait une application particulière, on murmure intérieurement, on change de visage, on devient interdit ; c'est la vérité qui reprend, et que l'on

hait. C'est parce que l'on aime la vérité que l'avare approuve ce qu'on dit contre l'impureté, et l'impudique ce qui se dit contre l'avarice ; mais c'est parce qu'on hait la vérité quand elle reprend, que l'avare ne peut souffrir qu'on parle contre l'avarice, ni le sensuel contre l'impureté. C'est parce qu'on aime la vérité qu'il n'est rien de plus ordinaire que d'entendre dire à une infinité de gens que, pour eux, ils n'aimeraient point à se tromper, qu'on leur ferait plaisir de les avertir dans l'occasion, et qu'ils recevront toujours bien les avis qu'on leur donnera ; mais c'est parce que la vérité déplaît quand elle reprend que si un pasteur ou un ami leur en donne qui ne soient pas de leur goût, semblables à ce jeune homme de l'Évangile (Matth., XIX, 22) qui paraissait si disposé à faire ce qui serait le plus parfait, la tristesse s'empare du cœur, dès qu'on leur parle ou de pratiquer ce qui est contraire à l'inclination, ou de quitter les objets où le cœur est attaché : c'est-à-dire (pour dévoiler ce qui se passe dans le fond du cœur, mais ce que l'on cherche à se cacher à soi-même) qu'on veut paraître aimer la vérité, et que l'on veut cependant être flatté, afin de jouir tout à la fois et du mérite de la docilité, et de la douceur de la flatterie. Si l'on ne se fâche pas ouvertement contre ceux qui nous avertissent de nos défauts, on leur fait assez sentir que de pareils discours ne plaisent point, et par là on leur ôte la liberté de nous en parler à l'avenir : et, pour nous tranquilliser ensuite contre un avis qui a pu troubler notre fausse paix, nous nous persuadons que celui qui nous l'a donné a peu de lumière, ou trop de préoccupation. Or, c'est ainsi qu'il est aisé de comprendre combien il y a peu de chrétiens qui soient de Dieu par le petit nombre de ceux qui ont un cœur docile pour écouter la parole de Dieu. Car, tout ce qui nous est dit pour l'instruction et l'utilité de nos âmes, nous devons le regarder comme venant de Dieu, qui nous parle par le ministère d'autrui.

De cette crainte de déplaire à ceux à qui l'on dit la vérité, naît la flatterie qui la déguise et l'empoisonne toujours. De là le malheur des grands, aux oreilles desquels la vérité parvient si rarement. De là la lâcheté des amis, qui, pour se rendre agréables, ne disent jamais que ce qu'ils savent devoir plaire. De là le poison que l'on se présente les uns aux autres, que l'on avale et que l'on fait avaler avec tant de douceur quand on s'approuve et qu'on se loue réciproquement dans tout ce qui est conforme à la passion. De là, enfin, cette maxime, généralement reconnue et qu'on peut regarder comme le chef-d'œuvre de la politique, pour se rendre maître des cœurs, et les manier à sa volonté, de se faire une étude de connaître

(44) Plurimi explorantes magis sunt eorum quæ dicuntur, quam discipuli eorum quæ docentur ; et doctrina verbi non requiritur ad ædificationem æstantium, sed ad calumniam insidientium. (Hom. 29, ad Nest.)

(45) Sic amatur veritas, ut quicumque aliud amant velint esse veritatem. (S. Aug., Confess., lib. XX, cap. 25.)

(46) Amant veritatem lucentem, oderunt redarguentem. (Id., *ibid.*)

le faible d'autrui et d'y applaudir toujours. C'est, cependant, sur ces damnables principes qu'est fondé le savoir-faire, et même la politesse des enfants des hommes. Ce sont les premières leçons que l'on donne aux jeunes gens qui entrent dans le monde; et ils s'y avancent d'ordinaire à mesure qu'ils savent mieux revêtir la flatterie de l'air et de l'apparence de la sincérité. Est-il rien de plus opposé à la parole de Dieu? Est-il rien de plus contraire aux maximes de l'Évangile de Jésus-Christ? Pour nous, qui avons l'honneur d'être les ministres du Dieu vivant, détestons une conduite si lâche: imitons la fermeté de ce prophète que rien ne fut capable d'ébranler, et qui protesta toujours qu'il ne dirait jamais que *ce que le Seigneur lui mettrait à la bouche*. (Num., XXII, 38.) « Car, dit saint Basile, si nous taisons quelque chose qui soit nécessaires pour obtenir la grâce de Dieu, nous sommes coupables du sang de ceux qui sont en danger de périr, soit en faisant ce qui est défendu, soit en omettant ce qu'ils étaient obligés de faire (47). » Et pour vous, gens du monde, qui ne vous piquez de rien tant que d'avoir les qualités de bon ami, si vous voulez mériter les louanges que le Sage donne à ce beau nom (Eccli., VI, 17), sachez que ce ne sera qu'autant que vous cesserez d'être faibles et lâches pour vos amis, et que vous aurez un courage ferme et prudent pour dire les vérités qui intéressent l'honneur, la conscience et le salut de ceux que vous aimez véritablement.

Concluons avec saint Grégoire, que « c'est à chacun de nous à s'interroger sur la manière dont il entend la parole de Dieu, pour connaître s'il est véritablement de Dieu. Or, dit ce Père, la parole de Dieu nous commande de désirer le ciel, de fuir la gloire du monde, d'amortir les inclinations de la chair, de ne point désirer le bien d'autrui, mais de donner le sien aux pauvres (48). » Écoutez-nous ces vérités avec plaisir? Passent-elles des oreilles du corps dans celles du cœur? Aimons-nous ceux qui nous les disent? Tâchons-nous de les mettre en pratique? Si cela est ainsi, ne doutons point que nous ne soyons de Dieu. » Mais si nous avons le malheur de n'en être pas, faisons tout ce qui est en nous pour en être, et, parce que nous ne pouvons rien de nous-mêmes, ayons recours au Seigneur, et demandons-lui toutes les grâces qui nous sont nécessaires pour écouter sa parole et pour en profiter, puisque la vraie marque où l'on peut reconnaître ceux qui sont de Dieu, c'est quand ils écoutent la parole de Dieu: *Qui ex Deo est, verba Dei audit*.

Seigneur, donnez à vos ministres toutes les qualités qui leur sont nécessaires pour annoncer dignement votre parole. Que leurs

mœurs soient irrépréhensibles, pour lui donner plus de poids et d'autorité, et que leur doctrine soit celle de votre Eglise, pour l'enseigner dans toute sa pureté et la transmettre à nos descendants, telle que nous l'avons reçue de nos pères. Donnez aussi, Seigneur, à tous ceux qui entendent cette divine parole les dispositions dont ils ont besoin pour en profiter comme il faut. Que la foi abaisse leurs esprits, pour leur faire croire tout ce qu'elle commande de plus élevé et de plus incompréhensible à la raison: et que la charité embrase leurs cœurs, pour leur faire éviter ce qu'elle défend de plus doux à la nature, ou leur faire pratiquer ce qu'elle commande de plus dur et de plus pénible aux sens. Répandez sur les uns et sur les autres *voire lumière et voire vérité, et elles conduiront les pasteurs et les ouailles jusqu'à la sainte montagne* (Psal., XLII, 3), c'est-à-dire jusqu'à la Jérusalem céleste, où, par le mérite de votre grâce, nous jouirons tous ensemble de votre gloire dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

LUNDI DE LA PASSION.

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. VII, v. 32-39.

1. Quel est le malheur de ceux que Dieu abandonne.
2. Quel est le bonheur de ceux qui s'attachent à Dieu.

Ce qui est rapporté dans l'Évangile de ce jour se passa pendant la fête des Tabernacles. Nous avons dit ailleurs que cette fête durait huit jours, et que Jésus-Christ, pour se dérober à la fureur des Juifs, qui cherchaient à l'arrêter, n'y arriva que le quatrième. Quand son heure sera venue (Joan., VII, 30), il se livrera lui-même à eux; mais jusqu'à ce qu'elle soit arrivée, tous les efforts qu'ils feront pour se saisir de lui seront vains et inutiles, parce qu'il est le maître de sa vie, que nul ne peut la lui ravir et que ce sera de lui-même qu'il la quittera. (Joan., X, 17, 18.) Cependant, il ne cessera de les instruire et de les porter à la pénitence, et il semble même qu'à mesure qu'il approche de sa fin, ses exhortations sont plus vives et plus touchantes. C'est ce qui nous paraît dans cet Évangile, que l'on peut diviser en deux parties, qui nous fourniront la matière de deux grandes instructions. Car, 1^o ce que Jésus-Christ dit aux Juifs nous fera appréhender qu'il ne nous quitte; 2^o ce qu'il dit dans le temple nous fera désirer d'aller à lui. Ainsi voyons quel est le malheur de ceux que Dieu abandonne: quel est le bonheur de ceux qui s'attachent à Dieu. C'est tout le dessein de notre Évangile, et toute la matière de cette homélie.

(47) Cui commissa est prædicanda doctrina Domini, si, si quid retulerit eorum quæ ad promerendam Dei gratiam necessaria sunt, reus est sanguinis eorum qui perierunt, sive quod ea faciunt quæ vetita sunt, sive quod ea omittant quæ necessario fieri deberent. (Reg. 79.)

(48) Interrogat se unusquisque si verba Dei in cordis aures percipit, et intelligit unde sit; cœlestem patriam desiderare Veritas jubet, carnis desideria conterere, mundi gloriam declinare, aliena non appetere, propria largiri. (Il. m. 48, in Évang.)

PREMIER POINT.

Les Pharisiens et les princes des prêtres envoyèrent des archers pour prendre Jésus. Mais Jésus leur dit : Je suis encore avec vous un peu de temps, et je vais ensuite vers celui qui m'a envoyé. Vous me chercherez, et vous ne me trouverez point, et vous ne pouvez venir où je suis. Les Juifs dirent donc entre eux : Où est-ce qu'il s'en ira, que nous ne pourrions le trouver? Ira-t-il vers les gentils qui sont dispersés par tout le monde, et instruira-t-il les gentils? Que signifie cette parole qu'il vient de dire : Vous me chercherez, et vous ne me trouverez point, et vous ne pouvez venir où je suis ?

Comme l'envie était la principale passion qui animait les Juifs contre Jésus, ce qui les piqua vivement ce fut de voir que plusieurs croyaient en lui (49) et disaient que *quand le Christ viendrait, il ne pourrait pas faire plus de miracles que celui-ci en fait.* (Joan., VII, 31.) Ce fut donc ce qui déterminait les Pharisiens et les princes des prêtres à envoyer des archers pour se saisir de lui. Ils n'osèrent cependant mettre la main sur lui. Et, parce qu'ils ne pouvaient le prendre quand il ne voulait pas être pris, on peut dire que les Juifs, en pensant lui envoyer des archers pour l'arrêter, lui envoyèrent des disciples pour entendre sa doctrine (50).

Écoutez ce qu'il va leur dire : et, comme ce qui est arrivé aux Juifs est la figure de ce qui arrive à tant de chrétiens, appliquons-nous des paroles si pleines d'instruction, et prenons pour nous ce qui semble n'avoir été dit que pour eux. *Je suis encore avec vous un peu de temps,* dit Jésus-Christ, *et je m'en vais ensuite vers celui qui m'a envoyé.* Comme s'il leur eût dit : « Ce que vous voulez faire présentement, vous le ferez un jour, mais vous ne le ferez pas maintenant, parce que je ne le veux pas (51) » Attendez un peu de temps, je n'ai plus à être avec vous que jusqu'à la première Pâque : *Et quand mon heure sera venue, il ne sera pas besoin que vous tâchiez de me surprendre pour m'arrêter, je me livrerai moi-même entre vos mains : Je m'en vais vers celui qui m'a envoyé, vous me chercherez ensuite, et vous ne me trouverez point.* Quand est ce que les Juifs cherchèrent Jésus-Christ? demande saint Augustin. Ce fut après sa résurrection, lorsque quelques-uns d'entre eux, voyant que tout le monde croyait en lui, s'écrièrent avec une vraie com-

ponction de cœur : *Que ferons-nous? (Act., II, 37.)* Ils virent que le Christ était mort pour leurs crimes, et ils crurent à celui qui leur pardonnait leurs crimes. Remarquez comme le Sauveur tâche d'attirer et de gagner les Juifs par un discours si digne d'un Dieu (52). Pour les hâter de venir à lui, il leur déclare *qu'il n'a plus qu'un peu de temps à être avec eux.* Pour leur faire connaître qu'un jour ils sentiront le besoin qu'ils auront de lui et les malheurs qu'ils se seront attirés pour n'avoir pas profité de sa divine présence, il ajoute, *qu'ils le chercheront, et qu'ils ne le trouveront point.* Mais pour les empêcher de tomber dans le désespoir, il ne leur dit pas qu'ils ne pourront, mais qu'ils ne peuvent venir où il est (53), *Non potestis venire.* Car, tout perfides qu'ils étaient, s'ils avaient voulu croire en lui, ils se seraient mis en état de le suivre dans le ciel. Et alors le Fils de Dieu aurait pu leur dire comme à saint Pierre : *Vous ne pouvez maintenant me suivre où je vais, mais vous me suivrez après.* (Joan., XIII, 36.) En un mot, pour leur faire entendre qu'il est Dieu, et les porter par là à écouter ses paroles avec plus de respect et d'attention, il ne dit pas qu'ils ne peuvent le suivre où il va, mais où il est : *Et ubi ego sum, vos non potestis venire.* Car le Christ est venu à nous sans avoir quitté le lieu où il s'en retourne, et en s'en retournant vers celui qui l'a envoyé, il ne nous abandonne pas. Pourquoy nous en étonner? dit saint Augustin (54), c'est un Dieu qui opère ces merveilles, et il n'y a qu'un Dieu qui, remplissant tous les lieux par son immensité, vienne du ciel en terre, et retourne de la terre au ciel sans cesser d'être au lieu d'où il vient, et sans commencer à être au lieu où il va.

Disons donc avec saint Chrysostome (55), que le Seigneur prédit aux Juifs deux choses qui ont consommé leur réprobation, parce qu'ils ont méprisé les menaces qu'elles renferment. La première, c'est qu'il n'avait plus qu'un peu de temps à être avec eux, et que quand il serait parti ils le chercheraient et ne le trouveraient point ; la seconde, c'est qu'ils ne pouvaient aller où il allait. Or, pour nous empêcher de tomber dans le plus grand des malheurs, qu'est sans doute celui d'être abandonnés de Dieu sans pouvoir le retrouver, voyons qui sont ceux que ces menaces regardent, et ce qu'ils doivent faire pour en éviter les funestes effets.

Les chrétiens qui peuvent s'appliquer avec fruit ces paroles que Jésus-Christ dit aux

(49) Quod maxime enim eos mordebat, hoc erat, quod turbas scilicet Deum glorificabant. (S. CHRYS., hom. 49, in Joan.)

(50) Quia enim non poterant apprehendere notentem, missi sunt ut audirent docentem. (S. AUG., tract. 31, in Joan.)

(51) Quod modo vultis facere facturi estis, sed non modo, quia nolo. (Id., *ibid.*)

(52) Hæc autem omnia induxit volens eos attrahere : etenim modicum tempus quod relinquatur, et post recessum ipsum desiderabunt esse, et eum non posse de cætero inveniri, sufficientia erant ad

snadendum, ut ad eum accederent. (S. CHRYSOST., hom. 50, in Joan.)

(53) Tales enim tunc erant qui non possunt. Sed ut scilicet non hæc ad desperationem dictum, et discipulis suis dixit tale. (S. AUG., tract. 31, in Joan.)

(54) Sic venit ut inde non abscederet, sic rediit ut nos non relinqueret; quid miramini? Deus hoc facit. (Id., *ibid.*)

(55) Duo ergo prædixit, et se paulo post aliturnum, et illos ad ipsam non venturos. (Hom. 48, in Joan.)

Juifs : *Je suis encore un peu de temps avec vous ;* ce sont ces pécheurs invétérés qui, se faisant un rempart de la miséricorde de Dieu contre sa justice, croupissent tranquillement dans leur péché, parce que, disent-ils, quand ils seraient à l'article de la mort, pourvu qu'ils aient un moment pour demander pardon au Seigneur, ils sont sûrs de l'obtenir. A Dieu ne plaise de vouloir donner des bornes à la miséricorde de Dieu, qui n'en a point. De tous les péchés dont on puisse être coupable envers lui, nous avons dit en plusieurs occasions qu'il n'en est point de plus grand que celui de douter de sa bonté, et que Judas fut moins criminel en vendant le Fils de Dieu qu'en se déiant de sa miséricorde. Ses bourreaux même ne doivent pas désespérer de leur salut, puisque, pendant en croix, il n'a songé à eux que pour prier pour eux (56). Mais, si d'un côté nous disons que les plus impies ne doivent pas désespérer de la bonté de Dieu, même à l'article de la mort, parce que le Seigneur peut faire pour eux le même miracle qu'il fit pour un larron, nous assurerons de l'autre que de compter pendant la vie sur un miracle qui se fera à la mort, c'est mettre son salut dans le risque le plus évident. Tremblez donc si vous êtes de ces pécheurs qui attendent à travailler à la onzième heure, et qui se flattent d'avoir la même récompense que ceux qui ont porté le poids du jour et de la chaleur. (Matth., XX, 12.) Car, vous vous trompez, si vous croyez que la grâce de Dieu est au pouvoir de l'homme, et que quand nous l'appelons, après l'avoir mille fois rejetée, elle ne peut manquer de venir aussitôt. Le seul exemple d'Antiochus, qu'on ne peut remettre trop souvent devant les yeux de ces chrétiens mal instruits qui diffèrent à la mort leur conversion, et qui ne doutent point de leur salut, pourvu qu'ils aient un moment à penser à eux, devrait bien les faire trembler. Ce prince eut le temps de demander pardon à Dieu. Qui est-ce qui nous répondra que nous ne serons pas enlevés par une mort subite, ou frappés d'une maladie qui nous ôtera tout d'un coup la connaissance ? Il en eut la volonté. Qui est-ce qui nous dira que nous l'aurons alors ? Il s'engagea à orner de dons précieux le temple qu'il avait pillé auparavant, à y augmenter le nombre des vases sacrés, à fournir de ses revenus les dépenses nécessaires pour les sacrifices. (II Mach., IX, 14-16.) Qui est-ce qui ne croirait pas son salut en sûreté, si avant que de mourir il avait donné d'aussi grandes marques de sa pénitence ? Cependant, quand vous auriez et le temps et la volonté de retourner à Dieu, que vous tâcheriez même d'apaiser sa colère en lui offrant tous vos biens, vous pourriez encore être jetés dans les ténèbres extérieures (Matth., VIII, 12), puisque l'Écriture nous apprend que ce méchant demandait pardon à celui dont il ne devait par recevoir miséricorde (II Mach., IX, 13), et que, malgré tout l'ap-

pareil de sa pénitence, il fut réprouvé du Seigneur. La raison est que quand le péché nous a séparés de Dieu et nous a fait encourir sa haine, nous ne pouvons retourner à lui que par son amour. Or, il est le Maître de ses dons, et il nous a dit que *l'esprit souffle où il veut.* (Joan., III, 8.) Ainsi, tout ce que nous faisons sans sa grâce n'est d'autre mérite devant Dieu, comme tout ce que nous faisons avec elle ne peut manquer de plaire à ses yeux. Ce qui a fait dire à saint Augustin (Epist. 259 ad Cornel.) que nul homme ne pouvant s'assurer d'un seul jour de sa vie, rien n'est plus monstrueux que de différer de jour en jour à se convertir.

Puisque donc il est si dangereux de remettre sa conversion, parce que nous ne savons pas si le temps sur lequel nous comptons sera à nous ; si notre volonté ne s'endurcira pas tellement dans le mal, qu'elle ne sera susceptible d'aucun bon mouvement ; si la grâce de Dieu que nous avons méprisée tant de fois nous sera donnée dans ce dernier moment : rien sans doute n'est plus capable de produire en nous une crainte salutaire qui nous fasse retourner à lui, que ces paroles de Jésus-Christ : *Je suis encore avec vous un peu de temps, et je vais ensuite vers celui qui m'a envoyé ; vous me chercherez et vous ne me trouverez point.* Car si un pécheur y faisait une sérieuse réflexion, et qu'il dit en lui-même : Peut-être que la grâce de Dieu qui me poursuit depuis longtemps est prête à me quitter ; et si jamais elle m'abandonne, qui peut m'assurer que je la retrouverai jamais ? Peut-être que ce péché que je vais commettre mettra le comble à mon iniquité, et remplira la mesure des grâces que Dieu m'avait destinées de toute éternité : si un pécheur, dis-je, prêt de se livrer au crime, repassait ces paroles en lui-même : *Je suis encore avec vous un peu de temps,* ne seraient-elles pas capables de le retenir tout d'un coup, et de l'engager à retourner à Dieu.

Enfin ces autres paroles de Jésus-Christ : *Vous ne pouvez venir où je suis,* nous apprennent ce que nous devons faire pour nous mettre à l'abri des menaces qu'il fait aux Juifs. Car c'est à nous à voir ce qui nous empêche de pouvoir aller où est Jésus, c'est-à-dire dans le ciel. L'Apôtre nous apprend, que *ni les impudiques, ni les voleurs, ni les avarés, ni les ivrognes, ni les médisans, ne seront point héritiers du royaume de Dieu.* (I Cor., VI, 10.) Ainsi, sommes-nous coupables de quelqu'un de ces péchés, tremblons, puisque c'est à nous comme aux Juifs que Jésus-Christ adresse ces paroles : *Vous ne pouvez venir où je suis.* Gardons-nous bien cependant de donner dans le désespoir, quand nous aurions commis tous ces péchés ensemble. Le Seigneur, en nous disant que nous ne pouvons aller où il est, ne dit pas que nous n'y pourrions aller. Voulons-nous donc nous mettre en état de le suivre ; voici ce

(56) Sed non debent desperare pro quibus in cruce pendens Dominus est dignatus orare. (S. Aug., tract. 51, in Joan.)

que nous devons faire : Si nous sommes des impudiques, renonçons à l'impureté, et *châtions notre corps pour le réduire en servitude.* (I Cor., IX, 27.) Si nous sommes des voleurs, restituons ce que nous avons pris à autrui, et rendons-lui le quadruple (Luc., XIX, 8), pour le dédommager du tort que nous lui avons fait. Si nous sommes des avares, dépouillons-nous de nos biens pour en revêtir les pauvres de Jésus-Christ. Si nous sommes adonnés au vin, jeûnons pour nous punir des excès que nous avons commis. Si nous sommes des médisants ou des calomnieux, réparons, aux dépens même de notre honneur, la réputation de ceux à qui nous l'avons ôtée. Et pour assurer notre salut, ayons le courage de faire connaître la malignité de notre cœur ou l'insouciance de notre langue. *Voilà le temps favorable, voilà le temps qui nous est offert pour travailler à l'ouvrage de notre salut* (II Cor., VI, 2.) *La nuit est déjà fort avancée, et le jour s'approche. Quittons donc les œuvres de ténèbres, et revêtons-nous des armes de lumière. Marchons avec bienséance comme marchant durant le jour. Ne nous laissons point aller aux débauches et aux ivrogneries, aux impudicités et aux dissolutions, aux querelles et aux envies. Mais revêtons-nous de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* (Rom., XIII, 12-14.) C'est ainsi que nous nous mettrons en état d'éviter les terribles effets des menaces du Sauveur. Car est-il rien de plus à appréhender que de perdre Dieu sans pouvoir jamais le retrouver ? Est-il un malheur comparable à celui-là ? C'est ce qui est arrivé aux Juifs. Depuis dix-sept siècles, ce peuple qui se glorifiait d'être le *peuple de Dieu*, (Exod., III, 10) est devenu le rebut de l'univers, maudit de Dieu et des hommes. Le Seigneur s'est éloigné d'eux après le déicide qu'ils ont commis. Ils ont demandé que le sang du Sauveur tombât sur eux, et sur leurs enfants. (Matth., XXVII, 25.) Ils ont été exaucés, et le sang d'un Dieu qu'ils ont répandu ne cesse de les poursuivre dans la diversité de tous les lieux, comme dans la succession de tous les temps. En vain le cherchent-ils dans l'espérance de le trouver. En vain attendent-ils celui qui est déjà venu. Leur réprobation est consommée, et ils ne peuvent le suivre où il est allé. Ils ont prophétisé eux-mêmes qu'il irait vers les gentils (Joan., VI, 35.) *La chute des uns a fait la richesse des autres.* (Rom., XI, 12.) La gentilité a été adoptée quand la Synagogue a été réprouvée. Craignons qu'à notre tour des étrangers ne succèdent au patrimoine des enfants, et que par l'abus que nous faisons des grâces du Sauveur, le royaume de Dieu ne nous soit ôté pour le donner à un peuple qui en produira les fruits. (Matth., XXI, 43.)

C'est le malheur qui arrive à ceux que Dieu abandonne. Mais, pour demeurer plus fermes dans la religion de Jésus-Christ, après avoir vu combien nous devons craindre que Dieu ne nous quitte, voyons combien nous

devons désirer d'aller à lui, et les avantages qu'il y a de nous y attacher.

DEUXIÈME POINT.

Le dernier jour de la fête qui était le plus solennel, Jésus se tenant debout, disait à haute voix : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive : si quelqu'un croit en moi, il sortira des fleuves d'eau vive de son cœur, comme dit l'Écriture ; ce qu'il entendait de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui.

La fête des Tabernacles était une des trois solennelles où les Juifs, selon la loi, étaient obligés d'aller au temple, et de se présenter devant le Seigneur. (Deut., XVI, 16.) Elle s'appelait la *fête des Tabernacles*, parce qu'on était sous des tentes tant qu'elle durait : et elle avait été établie en mémoire de la protection que le Seigneur leur avait donnée pendant les quarante années qu'ils campèrent dans le désert. (Levit., XXIII, 33 sqq.) Ils passaient le premier jour de cette semaine avec beaucoup de solennité, et ils immolaient au Seigneur un grand nombre de victimes, ainsi qu'il était porté par la loi. Les jours suivants, ils avaient coutume de donner plus au plaisir qu'à la piété ; mais le dernier était d'autant plus cétébre que tout le monde se rassemblait dans le temple avant que de se séparer. Le Fils de Dieu, dit saint Chrysostome, ne voulut pas faire aux Juifs le discours dont il est parlé dans l'Évangile, le premier, le second, ou le troisième jour, de peur que le plaisir auquel ils devaient se livrer ne leur fit bientôt oublier ce qu'ils auraient entendu. Il aimait mieux le réserver au dernier, afin que l'instruction qu'il donnerait au peuple pût lui servir comme de viatique, et le nourrir dans le chemin (57). Quand il instruisait ses apôtres, il avait coutume de s'asseoir. (Luc., V, 17.) Mais quand il parle aux Juifs, il se tient debout. Pourquoi cette diversité de posture ? C'est, dit un interprète, que la docilité avec laquelle ses disciples l'écoutaient demandait un discours tranquille, et qu'il en fallait un plus pathétique pour le faire écouter de ceux qui ne croyaient point en lui. C'est pour cela qu'il éleva sa voix, afin de les rendre attentifs, et que personne ne perdit rien des importantes paroles qu'il devait leur dire. Pour en profiter comme il faut, apportons-y les oreilles de notre cœur, et si nous l'écoutons attentivement, il fera naître en nous un désir sincère d'aller à lui par les deux grand-avantages qui doivent nous en revenir.

Le premier, c'est qu'il nous ôtera, ou qu'il remplira le désir ardent qui est en nous, et qui est exprimé par le terme de soif : *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive.* Les interprètes donnent deux explications différentes à cette soif : *Si quis sitit.* Les uns prétendent qu'on peut l'entendre du désir des biens, des honneurs, des plaisirs, dont les hommes paraissent si fort altérés

(57) Cum recessuri erant domum, celebrata festivitate, Dominus dat eis viatica ad salutem. (Ibid. 30, in Joan.)

sans que la possession même de ces faux biens puisse étancher en eux cette soif qui les dévore. Car, quand le Seigneur dit : *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive, c'est comme s'il disait : En vain espérez-vous rencontrer dans la jouissance de la créature une satiété que vous ne trouverez jamais qu'en moi. Tous les biens de la terre ne peuvent qu'irriter vos désirs, et ne les rempliront jamais. Mais, si vous voulez éteindre la soif qui vous tourmente, venez à moi, et buvez, puisque hors de moi vous ressentirez toujours le même désir et le même besoin. C'est la plainte qu'il faisait à son peuple par la bouche du prophète Jérémie : Mon peuple a fait deux maux : ils m'ont abandonné, moi qui, étant une source d'eau vive, puis rassasier tous leurs désirs, et ils se sont creusé des citernes entr'ouvertes qui ne peuvent contenir l'eau (Jerem., II, 13) : c'est-à-dire qu'ils ont couru après des biens si imparfaits, qu'ils sont incapables de faire le bonheur de ceux qu'ils possèdent ; et si fragiles, qu'on ne peut les fixer ni les arrêter. Et c'est dans ce sens que Jésus-Christ nous dit : Venez à moi vous tous qui êtes travaillés, et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. (Matth., XI, 28.) Un peu de réflexion sur nous-mêmes pour nous convaincre de cette vérité : et en repassant dans notre esprit les peines, les chagrins, les inquiétudes que causent les biens temporels, soit qu'il faille soutenir des procès ruineux pour les conserver, ou faire des dépenses continuelles pour les entretenir, soit qu'on les voie diminuer, ou par les tributs que l'on paye, ou par les banqueroutes que l'on souffre ; nous ne pourrions nous empêcher de conclure avec le Prophète, que ceux-là ne sont pas heureux pour en regorger, si leur cœur y est attaché ; mais que celui-là seul jouit d'un bonheur parfait, dont le Seigneur est le Dieu. (Psal., CXLIII, 15.) Aussi l'expérience nous fait voir tous les jours des gens qui n'ont d'autres biens que ceux qu'ils gagnent par les soins de la Providence, aussi tranquilles et contents que le sont peu ceux dont les greniers sont toujours pleins de grains, et les caves remplies de vin. Malheur donc aux riches s'ils ne sont pauvres d'esprit, et malheur aux pauvres s'ils sont riches de volonté !*

Les autres pensent que par cette soif il faut entendre le désir ardent du souverain bien. Comme si le Sauveur se comparait à une fontaine publique, où sans être empêché de personne, on puise les eaux vives de la grâce, qui sont les seules capables d'étancher notre soif. Aussi les Pères estiment-ils que Jésus-Christ en disant : *Si quelqu'un a soif qu'il vienne à moi, et qu'il boive*, faisait allusion à ces paroles du prophète Isaïe : *Vous tous qui avez soif venez aux eaux. (Isa., LV, 1.)* C'est cette eau (S. AMBR. de Spiritu sancto, lib. II, cap. 19) dont David avait soif, quand il s'écriait : *Comme le cerf altéré sou-*

pire après les eaux de la fontaine ; de même mon âme soupire vers vous, ô mon Dieu. (Psal., XLI, 2.) C'est le désir de cette eau, que le Seigneur vouloit inspirer à la Samaritaine, quand il lui disait : *Si vous connaissez le don de Dieu, et qui est celui qui vous dit : Donnez-moi à boire, vous lui en auriez demandé vous-même, et il vous aurait donné de l'eau vive. (Joan., IV, 10.)* C'est pour boire de cette eau qu'il nous invite à aller à lui. Car en disant : *Si quis sitit, veniat ad me, et bibat*, n'est-ce pas comme s'il disait : *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive* le breuvage du salut que je lui présente. On va à Dieu en croyant en lui. Ainsi, dit saint Augustin, nous allons à Dieu, non avec les pieds, mais avec les affections ; non en marchant, mais en aimant (58). Heureux, si nous avons soif quand nous allons entendre sa parole, ou que nous approchons de son sacré corps, puisqu'au lieu d'en revenir avec cette sécheresse qui nous est si ordinaire, nous serons si emplis de l'onction et de l'abondance de sa grâce, qu'il sortira de notre cœur des fleuves d'eau vive, qui, après nous avoir désaltérés, seront capables d'étancher la soif des autres.

Et c'est le second avantage qui nous revient de nous approcher de Dieu. *Si quelqu'un a soif qu'il vienne à moi.* Comme dans la religion de Jésus-Christ il nous est commandé d'aimer notre prochain comme nous-mêmes (Marc., XII, 30), ce n'est pas assez de songer à nous ; chacun de nous doit avoir soin de l'âme de notre frère qui nous est confiée (Eccli., XVII, 12) ; et nous devons, par conséquent, regarder comme un grand bonheur, quand nous sommes en état de travailler à son salut. Or, c'est ce qui nous arrivera, si nous étant approchés de Dieu, et si ayant bu des eaux de sa grâce, nous en sommes tellement remplis, qu'il sorte de notre cœur des fleuves d'eau vive capables d'inonder les autres. C'est ainsi que le Seigneur figurait les effets merveilleux que l'on admirerait dans les apôtres, et dans ceux qui croiraient en lui, après qu'ils auraient reçu le Saint-Esprit. Et c'est ainsi même que les prophètes (Joel., II, 28 ; Isa., XLI, 18) avaient prédit ce qui devait arriver dans la formation de l'Eglise du Fils de Dieu. Remarquons la force de cette expression : *Si quelqu'un croit en moi, des fleuves d'eau vive sortiront de son cœur.* Quand la grâce de l'Esprit-Saint est répandue dans une âme, dit saint Chrysostome, quand elle l'a arrosée de son onction, elle s'élève avec plus de force qu'une fontaine jaillissante. Elle ne tarit jamais, jamais elle ne s'arrête : son abondance est infinie et son opération continuelle (59). Aussi, dit ce Père, il n'est pas dit qu'un fleuve, mais il est dit que des fleuves d'eau vive sortiront du cœur du fidèle. C'est ce qui a paru évidemment dans cette sagesse toute divine, dont saint

(58) Si sitimus veniamus, et non pedibus sed affectibus, nec migrando, sed amando veniamus. (Tract. 52, in Joan.)

(59) Spiritus enim gratia cum menti illapsa est

eamque irrigavit, omni fonte uberius scaturit, nunquam deficit, nunquam vacuat, nunquam sistit. (Hom. 50, in Joan.)

Etienne était rempli; dans cet esprit de charité qui a éclaté en saint Pierre; dans cette force incomparable dont saint Paul a paru revêtu. Rien ne les a élevés, rien ne les a abattus, ni la fureur du peuple, ni les persécutions des tyrans, ni les artifices des démons, ni les différentes morts auxquelles ils étaient tous les jours exposés. Rien, en un mot, ne pouvait arrêter la sainte impétuosité de ces divins fleuves qui coulaient du cœur de ces grands hommes (60). Grâce à Jésus-Christ, cette source n'est pas tarie, elle coule encore dans le cœur de certains chrétiens. En effet, quand nous voyons le zèle apostolique de ces ministres du Seigneur qui *se font tout à tous* (1 Cor., IX, 22.), et qui donnent leur temps, leurs biens, leur vie, tout ce qu'ils ont, tout ce qui est en eux, pour faire connaître Dieu à ceux qui l'ignorent, ou le faire aimer de ceux qui ne l'aiment point; quand nous apprenons qu'il y a des grands de la terre qui, bien loin de faire servir leurs richesses à vivre dans le luxe, ou à se procurer toutes les commodités de la vie, les répandent avec profusion sur les pauvres; quand nous trouvons des dames chrétiennes fréquenter les hôpitaux, consoler les malades, les instruire de leur religion, les assister de leurs propres mains, exercer envers eux une miséricorde spirituelle et corporelle tout ensemble, n'avons-nous pas lieu d'assurer qu'il y a encore des fidèles qui croient en Dieu, *et du cœur desquels il sort des fleuves d'eau vive*. Que les exemples de ceux qui y croient confondent ceux qui n'y croient point. Et pour connaître si nous y croyons nous-mêmes, et si, par conséquent, nous sommes à lui, examinons-nous sur ces deux choses :

1° Si nous ne ressentons nulle soif pour les biens d'ici-bas; et si c'est à Dieu que nous allons pour étancher celle que nous ressentons. 2° Si nous avons un grand désir du salut de nos frères, et si nous cherchons à répandre sur les autres les biens spirituels ou temporels que nous tenons de la libéralité du Seigneur. Car, voilà l'usage que nous devons faire des uns et des autres; et c'est par où nous connaissons si véritablement nous sommes à Dieu. Le Sauveur ne dit pas que celui qui croit en lui aura une source d'eau vive dans son cœur, mais il dit, que *si quelqu'un croit en lui, il sortira de son cœur des fleuves d'eau vive*. — *Buvez de l'eau de votre citerne*, dit le Sage, *et des ruisseaux de votre fontaine. Que les ruisseaux de votre fontaine, continue-t-il, coulent dehors; répandez vos eaux dans les rues*. (Prov., V, 15, 16.) Or, ces

fleuves ne sortent pas du cœur pour être perdus, mais pour être communiqués aux autres, et nous sommes obligés de répandre sur eux les lumières dont il nous a éclairés, le zèle dont il nous a remplis, la puissance dont il nous a revêtus, les biens dont il nous a comblés. C'est ainsi que nous rendrons compte au Seigneur des talents que nous en avons reçus. Car, dit saint Grégoire, il n'est personne qui n'en ait reçu quelqu'un. L'un a reçu l'intelligence des choses d'en haut, et son talent l'engage à annoncer la parole de Dieu. L'autre les biens d'ici-bas, et il est dans l'obligation d'en faire part à ceux qui n'en ont point. Celui-là n'a ni science, ni richesses; mais il a appris une profession qui lui fournit de quoi vivre; l'art qu'il sait est son talent, et il doit en faire part à son prochain. Celui-ci paraît n'avoir reçu aucun talent; mais il approche aisément des grands, ou d'un homme riche qui a confiance en lui : cette familiarité est son talent, et s'il ne l'emploie pas en faveur des pauvres, il sera damné pour ne l'avoir pas fait valoir; comme nous aurions le malheur de l'être, si nous ne faisons nul usage de ceux que nous avons reçus. Afin donc, conclut ce grand Pape, que nous soyons toujours en état de rendre compte au Seigneur des talents que nous tenons de sa libéralité, pensons tous les jours de notre vie à celui que nous avons (61). Ne l'enfouissons pas en terre, ne le gardons pas pour nous seuls; mais selon les intentions de notre Dieu, faisons-en part aux autres. Ce sera de cette manière que nous témoignerons au Seigneur que nous croyons en lui, que nous avons reçu son esprit, que nous en sommes remplis, et, suivant l'expression de notre Évangile, ce sera alors que *des fleuves d'eau vive sortiront de notre cœur*.

Seigneur, comme il n'est point de plus grand malheur que celui d'être abandonné de vous, il n'est point aussi de bonheur plus grand que d'être à vous et de vous appartenir. Faites-nous craindre l'un, faites-nous désirer l'autre. Pour nous faire appréhender que vous ne nous quittiez, rendez-nous attentifs à la menace que vous nous faites de *n'être plus qu'un peu de temps avec nous, et que quand vous nous aurez quittés, nous vous chercherons sans vous trouver*. Et pour nous inspirer l'envie d'aller à vous, daignez, Seigneur, dans les moments que nous ressentons une soif ardente qui nous brûle, vous présenter à nous comme une fontaine d'eau vive capable de nous désaltérer. Ce sera le moyen, Seigneur, que bien loin de nous mettre au ha-

(60) Quod facile quivis deprehendere poterit, si Stephani sapientiam, Petri linguam, Pauli vim consideraverit. Quo pacto nihil eos extulit, nihil eos deiecit, non populorum furor, non tyrannorum persecutiones, non dæmonum insidiæ, non quotidiana mortes, sed more fluminis vehementis lapsu delati, omnia trahentes invaserunt. (Hom. 50, in Joann.)

(61) Nullus est qui veraciter dicat: Talentum mihi accepit. Alius nempe accepit intelligentiam; predicationis ministerium debet ex talento. Alius terrenam substantiam accepit, erogationem talenti

debet ex rebus. Alius nec internorum intelligentiam, nec rerum affluentiam accepit, sed tamen dicitur artem qua pascitur; ipsa ars-ei in talenti acceptione reputatur. Alius nihil horum assecutus est, sed tamen fortasse familiaritatis locum apud divitem meruit; talentum profecto familiaritatis accepit: si ergo nihil ei pro intelligentibus loquitur, pro talenti retentione damnatur. ut ego de talenti sui rationibus redeunte Domino, quisque securus sit, cum tremore penset quotidie quid accepit. (Hom. 9, in Evang.)

sard de vous perdre, nous irons à vous pour nous y attacher pendant toute cette vie, et pour régner avec vous dans l'éternité de l'autre. Ainsi soit-il.

MARDI DE LA PASSION.

Sur l'Evangile selon saint Jean, c. VII, v. 1-13.

1. L'ambition des parents de Jésus-Christ confondue par son humilité. 2. La lâcheté du peuple Juif détruite par sa fermeté.

Admirons avec saint Chrysostome (62) la sincérité avec laquelle les évangélistes rapportent ce qui paraît de moins favorable au Fils de Dieu, et concluons de là combien ils méritent qu'on ajoute foi à leurs paroles, puisque rien ne prouve plus évidemment l'exacte vérité qu'ils ont gardée, en décrivant son histoire. Ils n'ont rien caché de toutes les faiblesses de ses apôtres, qui, malgré une infinité de miracles dont ils avaient été les témoins, tantôt croyaient en lui, et tantôt n'y croyaient pas. Ce sont eux qui nous ont appris que Judas a vendu son Maître trente deniers (*Matth.*, XXVI, 15), que Pierre l'a renié avec serment (*Ibid.*, 72), que Thomas a déclaré qu'il ne le croirait point ressuscité, à moins qu'il n'eût vu dans ses mains les marques des clous, et qu'il n'eût mis sa main dans la plaie de son côté (*Joan.*, XX, 25); que tous enfin s'enfuirent et l'abandonnèrent quand il fut pris (*Matth.*, XXVI, 56.) Mais, sans sortir de notre Evangile, il semble, à en juger suivant nos idées, qu'ils ne pouvaient rien dire de plus capable de lui faire tort, qu'en nous apprenant que ses frères, c'est-à-dire, selon le langage de l'Écriture (*Gen.*, XIV, 16), les parents de la sainte Vierge, ne croyaient point en lui, et ne doutaient pas qu'il ne fût susceptible des passions des autres hommes. Que les pensées de Dieu sont différentes des nôtres! Quand on avertit le Sauveur que sa mère et ses frères étaient dehors et le demandaient, nous apprenons qu'étendant la main sur ses disciples, il dit : *Voici ma mère et mes frères; car, ajouta-t-il, quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans le Ciel, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère.* (*Matth.*, XII, 47 seqq.) Et lorsqu'une femme élevant sa voix du milieu du peuple lui dit : *Heureuses sont les entrailles qui vous ont porté, et les mamelles qui vous ont nourri! il lui répondit : Mais plutôt heureux ceux qui entendent la parole de Dieu et la pratiquent.* (*Luc.*, XI, 27, 28.) C'est ainsi qu'il nous fait comprendre que ses grâces ne sont pas par préférence pour ceux qui l'approchent de plus près selon la chair, mais pour ceux qui lui appartiennent selon l'esprit. Aussi saint Augustin nous assure que la sainte Vierge fut plus heureuse d'avoir conçu Jésus-Christ

dans son cœur que de l'avoir porté dans son sein (63). Cessons donc de nous étonner de l'incrédulité de ses parents. Et bien loin de croire que leurs défauts retombent sur lui, comprenons seulement que chez lui il n'y a nulle acception de personne. (*Rom.*, II, 11.) Mais comme tout ce qui est écrit, est écrit pour notre instruction (*I Cor.*, X, 11), voyons celle que nous devons tirer de notre Evangile. Deux choses nous y paraissent dignes de nos réflexions : 1° Les parents de Jésus-Christ qui le pressent d'aller à Jérusalem par des vues de vaine gloire; 2° Le peuple juif qui n'ose dire du bien de Jésus-Christ par la crainte de déplaire aux Pharisiens. Ainsi, l'ambition des parents du Sauveur confondue par son humilité; la lâcheté des Juifs détruite par sa fermeté, comprennent tout le fond de notre Evangile, et feront tout le partage de cette homélie.

PREMIER POINT.

Depuis cela Jésus demeurait en Galilée, ne voulant pas rester en Judée, parce que les Juifs cherchaient à le faire mourir. Mais la fête des Juifs, appelée des Tabernacles, étant proche, ses frères lui dirent : Quittez ce lieu et vous en allez en Judée, afin que vos disciples voient aussi les œuvres que vous faites; car, personne n'agit en secret lorsqu'il veut être connu dans le public. Puisque vous faites ces choses, que ne vous faites-vous connaître au monde? car ses frères ne croyaient point en lui. Jésus leur dit donc : Mon temps n'est pas encore venu, mais pour le vôtre il est toujours prêt. Le monde ne saurait vous haïr, mais pour moi il me hait, parce que je rends témoignage contre lui que ses œuvres sont mauvaises. Allez, vous autres, à cette fête; pour moi, je ne vais pas à celle-ci, parce que mon temps n'est pas encore accompli. Ayant dit ces choses, il demeura en Galilée; mais lorsque ses frères furent partis, il alla aussi lui-même à la fête, non pas publiquement, mais comme s'il eût voulu se cacher.

Si le Seigneur n'avait pas fait connaître sa toute-puissance dans le jardin des Oliviers, en renversant d'une seule parole tous ceux qui y étaient venus pour se saisir de lui (*Joan.*, XVIII, 6), on pourrait peut-être imputer à faiblesse sa retraite en Galilée, sans vouloir aller à Jérusalem, parce qu'il savait que les Juifs le cherchaient pour le faire mourir. Mais, comme il était Dieu et homme tout ensemble, il fallait que tantôt sa puissance éclatât pour assurer sa divinité, et que tantôt il parût homme, pour être le modèle sur lequel nous puissions régler nos actions. C'est ainsi qu'il faut considérer toutes celles du Fils de Dieu, quand il agit en homme; car, il n'a rien dit, rien fait, rien souffert, que pour être l'exemple sur lequel nous devons régler nos paroles, nos actions, nos souffrances. Il a marché le premier pour

(62) Dignam autem mirari evangelistarum morem veritatis amicum, quælibet non verecundantur dicere ea quæ Magistro videntur inferre injuriam, sed hoc maxime studium euntes. (*Hom.* 47,

in Joau)

(63) Materna propinquitas nihil Morie profuisset, nisi felicias Christum corde, quam carae gestisset. (*S. Aug.*, I, III, *De Virgin.*)

nous frayer le chemin, et nous engager à suivre ses traces. (I *Petr.*, II, 21.) Lisons l'Évangile dans ces principes et nous y trouverons une source inépuisable d'instructions. Si donc dans celui d'aujourd'hui Jésus-Christ se cache pour éviter la fureur des Juifs, saint Augustin nous apprend que c'est par un effet de sa charité, et non par un défaut de sa puissance; car, on ne l'a pris que quand il a voulu, et il n'est mort que quand il a voulu: mais parce qu'il savait que dans la suite ses serviteurs devaient se cacher, afin d'éviter la rage de leurs persécuteurs, pour empêcher qu'on ne leur reprochât de s'être cachés, il s'est caché lui-même, et il a voulu que l'on vit dans le chef ce que l'on devait voir dans les membres (64).

Telles étaient les vues du Fils de Dieu, en se tenant en Galilée, sans vouloir aller en Judée. Voyons maintenant quelles sont les idées de ses parents en tâchant de lui persuader d'aller à Jérusalem. *Quittez ce lieu*, lui disent-ils, *et vous en allez en Judée, afin que vos disciples voient aussi les œuvres que vous faites*. S'ils s'en étaient tenus là on pourrait croire que leur motif était bon et qu'ils exhortaient le Sauveur d'aller à Jérusalem pour y confirmer par ses miracles les disciples qu'il y avait, et qui ne le suivaient pas partout où il était. Mais il n'est pas difficile de voir que l'intérêt des disciples du Sauveur n'était que le prétexte de l'ambition de ses parents, et que ceux-ci ne cherchaient qu'à lui persuader d'aller dans la capitale de la Judée qu'afin qu'il fût connu d'un plus grand monde, et que ses œuvres miraculeuses lui procurassent une gloire humaine qui rejallirait jusque sur eux. Et c'est ce qui paraît évidemment par les paroles suivantes: *Personne*, ajoutent ils, *n'agit en secret lorsqu'il veut être connu dans le public; puisque donc vous opérez des miracles si surprenants, que ne vous faites-vous connaître au monde?* Car, n'est-ce pas comme s'ils lui avaient dit: Vous faites des prodiges qui n'ont jamais été faits par personne; ne vous cachez donc pas, et ne demeurez point dans un lieu obscur où ils ne sont vus que du peuple, mais produisez-vous en public, faites-les dans Jérusalem, afin qu'étant connu de tous les hommes, tous les hommes vous estiment, vous louent et vous approuvent (65). Tel était donc, dit saint Cyrille, l'aveuglement des parents de Jésus-Christ.

(64) Quando ergo latuit, ut homo, non potentiam perdidisse putandus est, sed exemplum infirmitati præbuisse. Ille enim, quando voluit, detentus est, quando voluit, occisus est; sed quoniam futura erant membra ejus, id est fideles ejus qui non haberent illam potentiam quam habebat, ille Deus noster quod latebat, quod se tanquam ne occideretur occultabat, hoc indicabat factura esse membra sua, in quibus utique membris suis ipse erat. (Tract. 28, in Joan.)

(65) Facis miracula: innotescere; id est, appare omnibus, ut laudari possis ab omnibus. (S. Aug., ibid.)

(66) Quasi nullam aliam ob causam qualibet miracula patraret, quam ut apud spectatores famam sibi conciliaret; et humanis laudibus, ambrosorum

Ils ne comprenaient point qu'il pût opérer des miracles pour une autre fin, que pour se faire une grande réputation; et ils croyaient que, semblable aux ambitieux du siècle, il cherchait par ses actions éclatantes à se procurer des louanges humaines (66). *Personne n'agit en secret lorsqu'il veut être connu dans le public. Puisque donc vous faites ces choses, que ne vous faites-vous connaître au monde?*

Appliquons-nous à la réponse que Jésus-Christ fait à ses proches: elle nous fera concevoir combien il était éloigné des sentiments qu'ils voulaient lui inspirer, et combien il les b'âme dans eux: *Mon temps n'est pas encore venu*, leur dit-il, *mais le vôtre est toujours prêt*. Il semble, dit saint Chrysostome (67), que par ces paroles: *Mon temps n'est pas encore venu*, il leur dise obscurément: Je ne dois aller à Jérusalem que pour y mourir. Or, le temps de ma mort et de ma passion n'est pas encore arrivé; c'est donc mal à propos que vous me pressez d'y aller, puisque je ne dois pas prévenir les ordres de mon Père, et que d'ailleurs je ne ferais qu'irriter les Juifs par les miracles que vous me conseillez d'y faire. C'est de ce temps que Jésus-Christ voulait parler aux noces de Cana, lorsque sa sainte Mère lui demandant un miracle, il lui dit: *Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi? mon heure n'est pas encore venue* (Joan., II, 4.) Car, dit saint Augustin, il parlait alors par avance de cette heure à laquelle, étant sur le point de mourir, il devait reconnaître pour sa Mère celle de qui il avait reçu la vie mortelle qu'il allait sacrifier (68). *Mais votre temps*, dit-il à ses parents, *est toujours prêt*; pour vous, vous n'avez rien à craindre des Juifs, puisque vous êtes dans leurs mêmes sentiments. C'est pour cela qu'il ajoute, *Le monde ne saurait vous haïr* (69), c'est-à-dire, *comme vous êtes de ce monde*, que vous aimez ce qu'il aime, que vous approuvez ce qu'il fait, que vous voulez ce qu'il veut, bien loin de vous haïr il vous aime, *parce qu'il aime ce qui est à lui* (Joan., XV, 19); mais pour moi, il me haït, parce que *je ne suis point de ce monde* (Joan., VIII, 23), et que *je rends témoignage contre lui que ses œuvres sont mauvaises*. Ainsi, tant s'en faut que par mes actions je cherche à me procurer les louanges des hommes, je ne cesse de les reprendre, quoique je sache que par là j'attire contre moi leur haine qui sera un jour la cause de ma mort (70). *Allez donc, vous*

more, efferetur. (Hm. 47.)

(67) *Tempus meum nondum advenit*. Hoc est, erucis et mortis. Quid ante tempus ut moriar propetaris? (Hm. 47, in Joan.)

(68) Hanc igitur horam prædixerat, que tunc nondum venerat, in qua deberet agnoscere Matrem moriturus, de qua fuerat mortaliter natus. (Tract. 419, in Joan.)

(69) *Non potest mundus odisse vos*, quid est hoc? Il est, non potest mundus odisse amatores suos, testes suos. (S. Aug., tract. 28, in Joan.)

(70) *Tantum enim abest ut ab hominibus gloriam queram*, ut non desistem eos reprehendere, et eum sciam et milium et mortem comparari. (S. Cyr., hom. 47, in Joan.)

autres, à cette fête, dit Jésus-Christ à ses parents; comme s'il leur disait : Puisque vous ne cherchez qu'une gloire mondaine, votre temps est toujours prêt; mais pour moi, je ne dois jouir de celle que mon Père m'a préparée, qu'après les humiliations de ma mort. *Mon temps n'est pas encore accompli, je ne vais pas à cette fête, c'est-à-dire je n'y vais pas encore, et je laisserai passer les premiers jours sans y aller. Et en effet, lorsque ses parents furent partis, il y alla, non pas publiquement, mais comme s'il eût voulu se cacher, et il arriva à Jérusalem sur le milieu de la fête qui durait huit jours.*

Il n'est peut-être point de vice plus commun que celui dont sont coupables les parents de Jésus. Tout commun qu'il est, il n'en est pas moins grand aux yeux de Dieu; et il n'en est guère que le Seigneur ait plus confondu par ses maximes, et par ses préceptes. Heureux! si nous faisons réflexion sur ces importantes vérités, puisque, avec la grâce de Dieu, elles seront capables de nous tromper, et de nous faire connaître des péchés sur lesquels le plus souvent on ne fait pas la moindre attention.

Pour prouver qu'il n'est rien de plus ordinaire que de voir des chrétiens dans les mêmes principes où étaient les parents de Jésus-Christ, il suffit de jeter les yeux sur ceux qui agissent eux-mêmes, ou qui persuadent les autres d'agir par des vues d'ambition et de vaine gloire. Si nous approfondissons le cœur de tous les hommes, en trouverions-nous beaucoup dont les intentions fussent si pures, que Dieu seul fût le but de toutes leurs actions? Ou plutôt n'en verrions-nous pas une infinité qui ne font le bien, et qui n'évitent le mal, que pour des fins tout humaines? Encore que la vue et la considération des hommes nous empêchent de faire le mal, à la bonne heure; comme il n'est jamais permis de le faire, il est bon et louable de se saisir de tous les motifs qui sont capables de nous en détourner. Mais que l'espérance d'être loués et approuvés des hommes, soit la cause du bien que nous faisons, c'est, comme les Pharisiens, *recevoir sa récompense en ce monde* (*Matth.*, VI, 5), et renoncer à celle qui dans l'autre est préparée aux bonnes œuvres. Cependant, la corruption de notre cœur est telle, que, parmi ceux mêmes dont on estime la vertu, il s'en trouve qui sont coupables de ce défaut. Il n'est pas rare de voir un ecclésiastique conseiller à un ecclésiastique de ne se tenir pas si caché, de se faire voir au monde, de produire le talent qu'il a d'annoncer la parole de Dieu dans des assemblées où il puisse être connu, le presser de faire telle ou telle action pieuse et édifiante, et l'animer de ce principe si commun et si odieux : *Cela vous fera honneur*. Or, agir, ou conseiller d'agir par ces motifs, n'est-ce pas agir uniquement pour soi et nulle-

ment pour la gloire de Dieu, ni pour l'avantage du prochain? Disons d'ailleurs que la foi est tellement éteinte dans nos cœurs, qu'on ne s'aperçoit point le plus souvent des conseils empoisonnés qu'on se donne les uns aux autres, et qu'on ne s'en fait pas le moindre scrupule, parce qu'on agit soi-même, comme on conseille à autrui d'agir. Tel, par exemple, se croit très-exempt des vices des Pharisiens, qui n'a fait cette bonne œuvre que pour l'honneur qu'il espère qu'elle lui fera dans le monde; et il est si aveugle, qu'il ne voit pas le pharisaïsme dans le motif qui l'a fait agir. Voilà ce qui s'appelle le scandale de ce monde, à qui Jésus-Christ a donné sa malédiction (*Matth.*, XVIII, 7.) Voilà à quoi plusieurs de ceux qui sont de ce monde ne songent même pas, parce qu'ils ne croient pas en être. Ils s'imaginent que n'en ayant pas les dérèglements grossiers, ils en sont fort éloignés, quoiqu'ils en aient et les maximes dans l'esprit, et l'amour dans le cœur. Car, il est presque impossible d'être dans le monde, et de n'être pas du monde, et dès qu'on est de ce monde, on regarde comme bons une infinité de principes qui y sont reçus, quoiqu'ils soient des plus condamnés dans l'école de Jésus-Christ. Que ceux-là donc rendent de continuels grâces au Seigneur, quand il leur a donné un esprit de retraite et de solitude, et quand il les a convaincus du néant des choses de la terre, qui ne peuvent faire notre bonheur dans cette vie, et qui le plus souvent sont cause de notre malheur dans l'autre.

Quoiqu'il soit assez ordinaire de voir des hommes agir par des motifs humains, ils n'en sont pas pour cela moins coupables. En effet, on met la créature à la place du Créateur, et par un renversement monstrueux, Dieu qui doit être la fin de tout, comme il en est le principe, ne devient plus qu'un moyen dont on se sert pour arriver à une autre fin. Or, telle était la disposition des parents de Jésus-Christ, qui, au lieu de considérer les prodiges qu'il opérât, comme des moyens pour attirer les hommes à Dieu, eussent voulu au contraire que les prodiges n'eussent servi qu'à leur attirer l'estime et la considération des hommes. Est-il rien de plus criminel? Aussi l'évangéliste nous apprend *qu'ils ne croyaient pas au Sauveur*. Hélas! qui de nous a jamais fait réflexion que le péché des parents de Jésus, qui est celui de tant de chrétiens, fût un péché d'infidélité. Cependant saint Augustin nous dit que la raison pour laquelle ils ne croyaient point, c'est qu'ils ne respiraient pour lui et pour eux qu'une gloire mondaine (71). Et saint Grégoire assure (72) que c'est être infidèle, que de rechercher les honneurs de la terre préférablement aux honneurs du ciel, selon ces paroles de Notre-Seigneur : *Comment pouvez-vous croire, vous qui cherchez à être honorés les uns des autres, et qui ne cherchez*

(71) Quare in eum non credebant? quia gloriam humanam requirebant. (Tract. 28, in Joan.)

(72) Infidelis est qui humanos præ cœlestibus

honores venatur, quemadmodum Dominus dicit, etc. (S. GREG. Nyss. De pers. Christ.)

pas l'honneur qui ne vient que de Dieu seul ? (Joan., V, 44.)

Aussi il n'est guère de péchés que Jésus-Christ ait plus cherché à détruire par ses maximes et par ses exemples. Si nous parcourions l'Évangile, nous trouverions semées, en mille endroits, des instructions qu'il nous donne pour nous préserver de la vaine gloire dans le bien que nous faisons : mais il suffira de nous arrêter à ce qu'il nous en dit dans ce discours célèbre qui contient toute la pureté de sa morale : *Prenez bien garde, nous dit-il, de ne pas faire vos bonnes œuvres devant les hommes pour en être vus, autrement vous n'en aurez point la récompense de votre Père qui est dans le ciel.* Après avoir établi cette maxime générale, il entre dans le détail : il nous défend, *quand nous jeûnons, de paraître tristes comme les hypocrites, mais il veut, que nous parfumions notre tête, et que nous lavions notre visage, afin de ne pas faire paraître aux hommes que nous jeûnons, mais seulement à notre Père qui voit ce qu'il y a de plus secret.* Il nous avertit *de ne faire pas sonner la trompette devant nous, quand nous faisons l'aumône, mais de faire en sorte que notre main gauche ne sache pas ce que fait notre main droite.* Il nous ordonne *quand nous prions, de fermer notre porte, et de nous retirer dans un lieu séparé, afin que notre Père qui voit ce qui se passe dans le secret, nous en rende la récompense.* (Matth., VI, 1-18.) Ses exemples ont suivi ses instructions. Bien loin d'avoir eu des vues humaines, et d'avoir jamais cherché sa propre gloire, il n'a cherché que la gloire de son Père (Joan., VIII, 50), et il a eu soin, dans les plus grands miracles qu'il a opérés, de lui rendre grâces, pour faire entendre que nous ne devons jamais agir pour nous ; et que dans les actions les plus éclatantes, c'est à Dieu qu'il faut rapporter tout, et renvoyer les louanges et la gloire qui peuvent nous en revenir. Ce sont ces maximes et ces exemples qui nous confondent, si nous sommes coupables de la même ambition que les parents de Jésus-Christ. Voyons d'ailleurs comment il détruit la lâcheté des Juifs par la fermeté qu'il fait paraître.

DEUXIÈME POINT.

Les Juifs donc le cherchaient pendant cette fête, et ils disaient : Où est-il ? Et on faisait plusieurs murmures de lui en secret parmi le peuple. Car les uns disaient : C'est un homme de bien. Les autres disaient : Non, mais il séduit le peuple : sans que personne néanmoins en osât parler avec liberté, par la crainte qu'on avait des Juifs.

Les Juifs, que notre Évangile nous représente partagés sur les sentiments qu'ils ont du Fils de Dieu, dont les principaux le croient

un séducteur, et les peuples un homme de bien, mais qui n'osent le dire en public, sont la figure de ce qui se passe ordinairement dans le monde sur le fait de la religion. Car, dit saint Chrysostome, le jugement des grands est souvent corrompu, et celui du peuple est sain et véritable ; mais la faiblesse le rend, et la crainte l'empêche de parler (73). Or, c'est cette faiblesse dans les Juifs que le Fils de Dieu détruit par sa fermeté, non-seulement comme une lâcheté indigne des chrétiens, mais même comme un péché qui sera cause qu'il nous reniera devant son Père, *parce que nous ne l'aurons pas confessé devant les hommes.* (Matth., X, 33.) Cependant nous voyons encore tous les jours revivre parmi les chrétiens ce qui se passe aujourd'hui parmi les Juifs. On voit assez de libertins parler hautement contre la religion. *Les uns disaient : Il séduit le peuple ;* et il se trouve des chrétiens qui pratiquent en secret ce qu'elle ordonne, mais qui n'oseraient se déclarer pour elle en public. *Les autres disaient : Non, c'est un homme de bien : sans que personne néanmoins en osât parler avec liberté, par la crainte qu'ils avaient des Juifs.* Est-ce donc que l'erreur est si aimable, et la vérité si difforme pour trouver toujours des partisans déclarés pour l'une, et n'en trouver que de cachés pour l'autre : non, sans doute ; mais c'est que nous avons dans le cœur une si grande faiblesse, et un si grand amour pour le monde, que nous n'oserions prendre parti contre lui, de peur de nous attirer ses mépris, ou de nous voir privés des biens qu'il nous promet. Ce sont ces deux motifs qui nous empêchent, tantôt de faire le bien ouvertement, et tantôt de prendre les intérêts de ceux qu'on persécute injustement, quoique nous soyons sûrs de leur innocence.

En effet, dit saint Augustin, dès que quelqu'un se déclare hautement pour la vertu, et pratique avec éclat les actes de sa religion, il doit s'attendre que les sentiments seront partagés sur son sujet (74). Les uns diront que c'est un homme de bien ; et d'autres assureront que c'est un hypocrite qui, par sa dévotion apparente, cherche à séduire le public pour arriver à ses fins. Car, celui qui n'imité pas les méchants les offense (75), et le monde, croyant être en droit de mépriser ceux qui le méprisent, il n'est pas surprenant s'il s'élève contre un chrétien qui abandonne ses maximes pour en suivre de tout opposées. *Tous ceux, dit l'Apôtre, qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ seront persécutés.* (I Tim., III, 12.) Ainsi, reprend saint Léon, la persécution ne manquera jamais, si la piété se trouve toujours (76). Or, cette crainte que l'on a d'essayer le mépris et la haine du monde, est cause que Jésus-Christ a beaucoup de disciples secrets qui, semblables à

(73) Vides ubique optimates quidem corrupto, turbam vero sano fuisse judicio ; non tamen fortes, ut decebat quod maxime multitudinis est. (S. Cyprian., hom. 48, in Joan.)

(74) Cum Christianus bene vivere, ac bonis operibus servire, mundumque contemnere cœperit, in ipsa statim novitate operum suorum reprehensores

patitur, et contradictores. (S. Acc., serm. 18, De verb. Dom.)

(75) Males quippe qui non imitatur, offendit.

(76) Et ideo nunquam deest tribulatio persecutio-nis, si nunquam desit observantia pietatis. (Serm. 9, De Quadrag.)

Nico-lème (*Joan.*, III, 2), n'oseraient l'aller trouver que la nuit, parce qu'ils n'ont point la force de prendre ouvertement son parti. Ils voudraient accorder ensemble deux ennemis irréconciliables, Jésus-Christ et Bélial (*I Cor.*, VI, 15), quoique le Fils de Dieu nous ait déclaré qu'il ne veut point de partage, et que *celui qui n'est pas pour lui est contre lui*. (*Luc.*, XI, 23.) Bannissons cette crainte de nos cœurs : ne rougissons point de l'Evangile : notre fermeté intimidera les méchants, et attendons-nous, dit saint Augustin, que ceux même qui, dans le commencement, étaient les premiers à nous blâmer et à nous contredire, se joindront à nous, nous loueront, et approuveront le parti que nous avons pris (77).

Mais il y a un autre motif qui nous empêche de soutenir le juste opprimé, et dont nous connaissons l'innocence ; c'est que nous n'osons déplaire au monde : et parce que nous aimons ses biens, et ses honneurs, nous craignons de nous en attirer la haine. De là vient que nous trahissons, ou que nous ne défendons point la vérité, dès qu'en prenant son parti, nous courons risque de quelque disgrâce. De là ce changement dans le langage et la manière d'agir, selon les lieux où l'on est, les temps où l'on vit, les personnes devant qui l'on parle. Ici l'on approuve ce que l'on blâme ailleurs. L'on condamne aujourd'hui comme erreur ce qu'on soutenait hier comme vérité. Jamais d'accord avec soi-même, les peuples suivent si peu les expressions de la pensée, que, souvent dans un même jour, que dis-je, dans une même conversation, on voit les enfants du siècle se contredire plusieurs fois : au lieu que ceux qui ne sont pas les esclaves du monde paraissent toujours les mêmes en tous lieux, en tout temps, en toutes rencontres. Ils tiennent toujours la même langue, et font connaître visiblement que c'est toujours la vérité qui parle en eux, et qui sort de leur bouche telle qu'elle est dans leur cœur.

Il est vrai que cette force vraiment chrétienne de reprendre le vice, de soutenir l'innocence opprimée, de dire la vérité sans déguisement, nous attire souvent la haine du monde ; mais pourquoi vouloir que les disciples soient mieux traités que le Maître ? (*Matth.*, X, 24.) Et si le monde a haï Jésus-Christ, n'est-ce pas parce qu'il rendait témoignage contre lui que ses œuvres étaient mauvaises ? Voilà sur quoi est fondée l'obligation de soutenir la vérité ; c'est que le Fils de Dieu nous en a donné l'exemple, jusqu'à s'attirer la haine et la persécution du monde. Ainsi, bien loin que la crainte d'en être haïs soit une raison qui nous dispense d'être fermes comme il l'a été à le reprendre ; c'est plutôt ce qui doit nous y engager, puisque c'est dans la haine du monde et dans la persécution que nous souffrirons pour la justice (*Matth.*, V, 10), qu'en qualité de disci-

ples de Jésus-Christ nous devons établir notre bonheur.

Ministres de Jésus-Christ, qui n'aimez point le monde, et que le monde n'aime point, consolez-vous de sa haine, si elle a pour principe la fermeté que vous avez à le reprendre, et le courage inflexible avec lequel vous vous acquittez des devoirs de votre ministère. Semblables à Jésus-Christ dans la liberté avec laquelle vous reprenez le vice, et dans la haine que cette liberté attire, rien ne peut manquer à votre gloire. C'était cette fermeté que saint Bernard voulait inspirer au pape Eugène, quand il lui disait (*de Cons.*, lib. IV) qu'un pasteur doit être aux adultères un saint Jean-Baptiste, aux fornicateurs un Phinée ; aux idolâtres un Elie ; aux avares un Elisée ; aux menteurs un Pierre ; aux blasphémateurs un Paul ; aux profanateurs du temple un Jésus-Christ même. Tels sont les exemples que nous devons nous remettre devant les yeux pour nous exciter à être fermes et courageux. Et vous, qui vous glorifiez d'avoir les talents nécessaires pour vous concilier tous les cœurs, et ne vous faire jamais d'affaire avec personne, vous, dis-je, qui êtes aimés du monde, craignez que cet amour que le monde a pour vous ne vienne que de celui que vous avez pour lui. Malheur à vous, si vous n'en êtes aimés que parce que vous n'êtes pas assez vigilants pour découvrir ses désordres, ou parce que vous êtes assez lâches pour les tolérer. Sachez que vous ne sauriez vous acquitter de votre devoir sans reprendre le monde, et que vous ne pouvez le reprendre sans vous en attirer la haine. Car, dit saint Cyrille, un homme livré à ses passions ne souffre rien avec plus d'impatience que les avis qu'on lui donne, et les réprimandes qu'on lui fait (78). C'est un tempérament que Jésus-Christ n'a point trouvé, et ses disciples n'en peuvent point chercher sans risque de s'éloigner des exemples qu'il est venu nous tracer.

A Dieu ne plaise, cependant, sous le nom de fermeté, d'applaudir à ces hommes durs qui, se laissant toujours entraîner à un tempérament chagrin, ne sont jamais satisfaits de personne ; en veulent principalement aux grands qu'ils cherchent à abaisser, parce qu'ils ne se sauraient souffrir au-dessous d'eux ; et sont toujours tout prêts à leur dire, non ce qui est le plus capable de les corriger, mais ce qui est le plus propre à les révolter. La fermeté dont nous parlons doit être accompagnée de prudence et de douceur. Tout notre but est de *gagner des âmes à Jésus-Christ* (*I Cor.*, IX, 19), et comment les gagnerons-nous, si, au lieu d'avoir des ménagements pour les grands, de la tolérance pour les faibles, de la patience pour les emportés, de la charité pour tous, nous voulons faire toujours valoir notre autorité, et ramener par la force ceux que nous ne pouvons gagner que par la douceur ? Ce sont

(77) Si autem perseverarit eosque perseverando superaverit, in id ipsum jam illi obsequantur quod antea prohibebant. (Serm. 18, *De verb. Dom.*)

(78) Animus quippe vitiosus voluptatibus deditus, castigationem prorsus ferre nequit. (*In id Evang.*)

les divers exemples que Jésus-Christ nous a donnés. Car si, d'un côté, il a repris le monde avec une fermeté qui lui en a attiré la haine, et s'il a paru sortir de sa douceur naturelle, quand il a reproché aux Pharisiens leur hypocrisie : ne voyons-nous pas qu'aujourd'hui il ne veut pas aller à Jérusalem en la compagnie de ses parents, et qu'en plusieurs occasions, il s'est échappé des mains des Juifs, ou pour ne pas irriter vainement leur fureur, ou pour l'éviter avec prudence. Suivons ce divin modèle, et nous apprendrons la manière d'accorder la force avec la douceur, c'est-à-dire d'avoir une grande douceur pour ceux que trop de sévérité rebutterait, et beaucoup de force pour dire la vérité, quand surtout nous occupons certaines places où nous sommes obligés de parler, si nous ne voulons trahir notre ministère. Ne séparons pas ce que nous devons réunir ; car il est à craindre qu'en se laissant trop aller à son tempérament on n'en suive uniquement le penchant sans travailler jamais à le corriger, parce qu'on se persuade qu'en le suivant, on suit l'impulsion de la grâce. Ainsi, il est des esprits durs et altiers qui, quand on leur parle de l'obligation d'être fermes, s'applaudissent de leur humeur, et s'imaginent être des modèles de fermeté sur lesquels on doit se former ; et il en est de mous et de faibles qui, quand on traite devant eux du mérite de la patience et de la douceur, croient que c'est d'eux qu'on fait le portrait. Que les premiers, cependant, soient convaincus qu'ils ne réussiront jamais, s'ils n'ont plus d'humanité lorsqu'il faut corriger des inférieurs. Et que les seconds se délient de cette douceur naturelle, de peur qu'elle ne soit en eux la source d'une lâcheté honteuse, lorsqu'il est question de reprendre les grands, et de leur résister. Dans ces différentes manières d'agir suivant la différence des personnes et des occasions, souvenons-nous, dit un grand évêque, qu'il nous faut toujours conserver une sainte liberté d'enfants de Dieu, qui nous empêche d'être effrayés des menaces des grands de la terre, de céder à la volonté des méchants, de déférer, par une lâche complaisance, aux choses injustes que les princes veulent quelquefois exiger de nous, et de flatter les vices des autres par une faiblesse qui intéresse notre conscience (79). Telle est la fermeté que nous devons avoir dans le cœur. Telle est celle que Jésus-Christ a fait paraître, et qui lui a attiré la haine du monde qu'il n'a cessé de reprendre. Sondons-nous pour connaître si, bien loin de l'imiter en ce point, nous ne sommes point semblables à ce peuple de notre Evangile qui n'osait prendre son parti, par la crainte qu'il avait des Juifs. Que si nous nous sentons destitués de ce courage que la grâce de Jésus-Christ doit réformer dans le chrétien, et qui doit faire son caracté-

rière, adressons-nous à lui pour le lui demander. Car toute la force qui ne vient pas de lui n'est que faiblesse : et ce qui paraît dans lui *une faiblesse est plus fort que la force de tous les hommes.* (1 Cor., 1, 25.)

Seigneur, qui, de simples pêcheurs et des plus faibles de tous les hommes, avez fait des hommes intrépides et des colonnes inébranlables de votre Eglise, donnez-nous la fermeté dont nous avons besoin pour professer en public la sainteté de votre Evangile, et pour prendre ouvertement le parti de vos serviteurs, quand on les calomnie avec injustice ; mais, comme la source de notre lâcheté provient de l'amour que nous avons pour le monde, jamais nous ne serons remplis de cette force avec laquelle vos disciples ont affronté les supplices, même les plus affreux, que vous n'arrachiez cette cupidité qui règne en nous, pour y planter la charité. (S. Aug.) Faites, Seigneur, que nous vous aimions par-dessus toutes choses, et que nous soyons incapables d'avoir une lâche complaisance pour ce monde dont nous devons nous faire un bonheur d'être haïs, bien loin d'en appréhender la haine : faites que, sans nous mettre en peine d'irriter contre nous des hommes qui ne peuvent perdre que le corps, nous disions hautement la vérité, quand il y va des intérêts de votre gloire ; et que nous craignons uniquement de vous déplaire, à vous, Seigneur, qui pouvez perdre l'âme et le corps tout ensemble. (Matth., X, 28.) Ce sera ainsi que, vous ayant confessé devant les hommes, nous mériterons que, suivant votre divine parole, vous nous confessiez devant votre Père ; et qu'après avoir fait un bon usage de votre grâce en ce monde, vous nous fassiez part de votre gloire dans l'autre. Ainsi soit-il.

MERCREDI DE LA PASSION.

Sur l'Evangile selon saint Jean, c. X, v. 22-38.

1° A quels caractères on reconnaît ceux qui croient en Jésus-Christ. 2° De quel aveuglement sont punis ceux qui n'y croient pas.

Nous avons dit que parmi les Juifs il y avait trois fêtes principales, où par la loi ils étaient obligés d'aller au temple de Jérusalem, et de se présenter au Seigneur : Pâques, la Pentecôte et la fête des Tabernacles. (Deut., XVI, 16.) Il y en avait d'ailleurs plusieurs autres qu'ils avaient instituées, entre lesquelles celle dont il est parlé dans notre Evangile était des plus solennelles ; elle s'appelait la fête de la Dédicace du temple. Les uns croient que c'était celle du temple qui fut bâti par Salomon (III Reg., VIII) ; et les autres estiment que c'était celle du temple qui fut réédifié par Zorobabel après la captivité de Babylone. (1 Esdr., VII.)

(79) Libertas Dei a nobis, inquam, omnibus virtute retinenda est, ne ad potentium impetus terreamur, ne ad malevolentium arbitraría cedamus; interdum enim etiam regibus aliqua poscentibus

turpi adulatione famulamur; et vitiiis alienis conscientie nostrae infirmitate blandimur. (S. ILLAR., in Psal.)

Mais il est plus vraisemblable que c'était la Dédicace que Judas Machabée ordonna, après qu'il eut rétabli l'autel des holocaustes, qui avait été profané par Antiochus, surnommé l'Illustre (I *March.*, IV, 59); car cette dédicace devait se faire dans un mois qui répondait au mois de décembre, et saint Jean nous dit que c'était l'hiver qu'on célébrait celle dont il est parlé dans notre Evangile : *Jam hiems erat.* Jésus-Christ, qui en toutes choses nous a donné l'exemple de l'exactitude que nous devons avoir à remplir tous les devoirs de la piété, se trouva à cette fête. Comme il se promenait dans la galerie de Salomon, que l'on nommait ainsi parce qu'elle était dans le même endroit où'était celle que ce prince avait autrefois bâtie, les Pharisiens s'assemblèrent autour de lui pour lui tendre un nouveau piège.

Examinons ce que le Seigneur leur dit, et l'emportement dans lequel ils entrent contre lui, pour en tirer ces deux instructions. 1° Ce que Jésus-Christ dit aux Pharisiens nous apprendra à quel caractère on reconnaît ceux qui croient en lui. 2° Ce que les Pharisiens font contre Jésus-Christ nous instruira de quel aveuglement sont frappés ceux qui n'y croient pas. C'est tout le dessein des deux parties de cette homélie.

PREMIER POINT.

On faisait à Jérusalem la fête de la Dédicace, et c'était l'hiver; et Jésus se promenant dans le temple, dans la galerie de Salomon, les Juifs s'assemblèrent autour de lui, et lui dirent : Jusqu'à quand nous tiendrez-vous l'esprit en suspens? Si vous êtes le Christ, dites-le-nous clairement. Jésus leur répondit : Je vous parle, et vous ne me croyez pas. Les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi; mais pour vous, vous ne croyez pas, parce que vous n'êtes pas de mes brebis.

En voyant les Pharisiens aborder Jésus-Christ, et lui dire d'un air de bonne foi : *Jusqu'à quand nous tiendrez-vous l'esprit en suspens? Si vous êtes le Christ, dites-le-nous clairement :* qui ne penserait qu'ils lui parlaient ainsi par un désir sincère de connaître la vérité? En effet, ne semblerait-il pas qu'ils sont prêts à croire en lui, et que le doute qu'ils ont s'il est le Christ, ou s'il ne l'est pas, fait tout leur embarras, craignant avec raison de se tromper, soit qu'ils le prennent pour ce qu'il n'est point, soit qu'ils refusent de le reconnaître pour ce qu'il est? Car c'est comme s'ils lui disaient : Ne nous parlez plus ni en figures ni en paraboles. Dites-nous clairement si vous êtes le Christ, et nous avons une si haute opinion de votre probité, que nous vous en croirons sur votre parole. En quoi ils commettent deux mensonges : l'un, quand ils veulent paraître disposés à reconnaître Jésus pour le Christ,

quoiqu'ils soient déterminés à le prendre pour un imposteur qui ne fait rien que de concert avec Bézélzébuth, prince des démons (*Matth.*, XII, 24); l'autre, quand ils attribuent au Fils de Dieu la cause de leur doute et de leur incrédulité, comme s'ils ne s'étaient pas assez expliqué sur sa qualité de Messie, quoiqu'il l'ait suffisamment prouvée par ses paroles et par ses œuvres, ainsi qu'il le leur dit encore dans cet Evangile.

C'est donc la même passion dont ils ont toujours été animés contre lui qui les en fait approcher avec la douceur apparente des brebis, quoiqu'ils soient au dedans des loups ravissants. (*Matth.*, VII, 15.) Aussi saint Augustin nous assure que dans le discours qu'ils lui tiennent, au lieu de chercher à découvrir la vérité, ils ne cherchent qu'une occasion de le calomnier et de le perdre (80). Et voici quel était leur dessein : Comme s'appeler le Christ, c'était se déclarer Roi des Juifs; les Pharisiens ne demandent à Jésus s'il est le Christ, que pour en tirer un aveu de sa bouche, et pour ensuite se saisir de lui et le remettre comme criminel de lèse-majesté entre les mains du gouverneur, qui commandait dans la province pour l'empereur, parce qu'on ne pouvait se dire roi sans s'opposer à César. (*Joan.*, XIX, 12.) Déplorable aveuglement des Juifs! Quand Jésus-Christ s'en faisait admirer par les discours qu'il leur tenait, ils voulaient que par des miracles il prouvât l'autorité qu'il avait de les instruire et de les reprendre; et quand il opère les plus surprenants, ils le pressent de leur dire de vive voix s'il est le Christ. Ainsi, quand les paroles leur font entendre ce qu'il est, ils demandent des miracles; et quand il prouve sa divinité par des miracles, ils demandent des paroles (81). Mais, quelque parti que prenne le Fils de Dieu, rien n'est capable de les éclairer ni de les toucher. Ce n'est pas qu'il n'y ait assez de clarté dans ses paroles; mais c'est que le nuage qui était devant leurs yeux était trop épais. Lorsque le grand-prêtre lui fera la même demande que les Pharisiens lui font aujourd'hui, et qu'il lui *commandera au nom du Dieu vivant de déclarer s'il est le Christ*, le Sauveur répondra positivement qu'il est, parce qu'il devait nous donner l'exemple de l'obligation que nous avons de dire hardiment la vérité, quand nous en sommes requis par ceux qui sont en droit de nous la demander. Mais, bien loin que cet aveu engage les Juifs à croire en lui, il ne servira qu'à les rendre plus furieux, et à leur faire assurer qu'il a proféré un blasphème qui le rend digne de mort. (*Matth.*, XXVI, 63-65.) C'est donc avec grande raison que le Fils de Dieu, pour confondre la malignité qu'il voyait dans leur cœur, sans répondre précisément à la question qu'ils lui font, leur dit : *Je vous parle assez, mais vous ne me croyez pas; les œuvres*

(80) Non veritatem desiderabant, sed calumniant præparabant. (S. Aug., tract. 48, in *Joan.*)

(81) Considera eorum pravitatem! cum verbis erudiuntur, dicunt: Quod signum ostendis? Cui

autem operibus virtus ejus demonstratur, dicunt: Si tu es Christus, dic nobis palam. Sic operibus clamantibus ad verba, verbis autem erudientibus ad opera confugiunt. (S. Chrys., hom. 60 in *Joan.*)

que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi, mais vous ne me croyez pas. Comme s'il leur disait : Je vous assurerais en vain que je suis le Christ, Fils de David ; vous n'auriez garde d'en croire mes paroles, puisque vous n'en croyez pas mes œuvres, qui disent bien plus que vous ne m'en demandez, puisqu'elles prouvent que je suis Fils de Dieu (82). *Mais pour vous, vous ne me croyez pas, parce que vous n'êtes pas de mes brebis.* Or, puisque la cause que Jésus-Christ lui-même apporte de leur incrédulité, c'est qu'ils ne sont point de ses brebis ; examinons pour notre instruction les caractères qu'il donne à ses brebis, pour juger de là si nous y croyons ou si nous n'y croyons pas.

Mes brebis entendent ma voix ; je les connais, et elles me suivent. Je leur donne la vie éternelle ; et elles ne périront jamais, et nul ne les ravira d'entre mes mains. Ce que mon Père m'a donné est plus grand que toutes choses, et personne ne les saurait ravir de la main de mon Père. Mon Père et moi sommes une même chose. Jésus-Christ, pour faire entendre aux Juifs le tort qu'ils ont de rejeter sur son silence ou sur l'obscurité de ses paroles la cause de leur incrédulité qu'ils ne doivent attribuer qu'à leur malice, leur dit qu'ils ne sont point ses brebis, quoiqu'il soit venu du ciel en terre pour être le pasteur de tous les hommes, et pour ne faire des deux peuples qu'un seul troupeau. Par les qualités qu'il donne à ses brebis, il est aisé de voir que les Juifs n'en étaient point. Nous verrons en même temps si nous en sommes, et combien nous devons trembler si nous avons le malheur de n'en être pas.

Mes brebis entendent ma voix. Voilà le premier caractère du fidèle, c'est d'entendre la voix de Dieu, c'est d'être docile à sa parole, comme la brebis l'est à la voix du berger. Abraham a mérité d'être le Père des croyants. (Rom., IV, 11.) Aussi, toutes les fois que le Seigneur l'appelle, il entend sa voix et il lui répond : *Me voici.* (Gen., XX, 1.) Moïse a eu la même fidélité à entendre la parole de Dieu et à exécuter ses ordres. (Exod., II, 4.) David reconnut la voix de Dieu dans celle du prophète Nathan, et s'y soumit dans le moment qu'il lui parla. (II Reg., VII, 17.) Pierre, André, Jean et Jacques méritèrent d'être des premières brebis du Sauveur, en quittant tout pour s'attacher à lui, dès qu'il leur eut dit que désormais leur emploi serait de prendre des hommes. (Luc., V, 10.) Matthieu, assis au bureau des impôts, entendit la voix de Dieu et y obéit aussitôt. (Ibid., 27.) Zachée, chef des Publicains, descendit du sycamore où il était monté, dès que Jésus le lui eut ordonné. (Luc., XIX, 6.) Paul, d'un loup ravissant est devenu du troupeau de Jésus, dans le moment que, fidèle à la voix du Ciel qui lui dit : *Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?* il s'écria : *Seigneur, que voulez-*

vous que je fasse ? (Act., IX, 5, 6.) Tel est donc le premier caractère des brebis du Fils de Dieu, c'est d'entendre sa voix ; *Oves meæ vocem meam audiunt* ; le second, c'est d'en être connu : *Et ego cognosco eas.*

Pour être connu de Dieu, il faut être à lui, suivant ces paroles de l'Apôtre : *Novit Dominus qui sunt ejus* (II Tim., II, 19), c'est-à-dire qu'il faut être sous sa conduite ; et alors cette connaissance n'est pas une connaissance stérile, c'est une connaissance qui part autant du cœur que de l'esprit, et qui est mêlée de soin et de tendresse. Il connaît toutes ses brebis en particulier, et par leur propre nom. Il est tout occupé d'elles ; il ne s'en éloigne jamais, comme elles ne s'éloignent jamais de lui. Il pourvoit à tous leurs besoins ; et comme un pasteur qui est plein de tendresse pour ses brebis, il fortifie celles qui sont faibles, visite celles qui sont abandonnées, recherche celles qui sont dispersées, guérit celles qui sont malades. (Ezech., XXXIV, 4.) Au contraire, quoique le Seigneur aime les pécheurs, puisqu'il ne cesse de leur donner des grâces, ils doivent s'attendre, s'ils n'en profitent, qu'un jour il leur dira ce que l'Époux dit aux vierges folles : Je ne vous connais point ; *Nescio vos.* (Matth., XXV, 12.)

Enfin, le troisième caractère des brebis du Sauveur, c'est qu'elles le suivent, et *sequuntur me.* Car ce n'est pas assez d'entendre sa voix, il faut lui obéir ; ce n'est pas assez d'avoir la foi, il faut faire exactement ce qu'il nous commande ; il faut imiter ses actions, suivre ses traces, copier ses exemples. Ainsi c'est avoir les marques les plus certaines de prédestination, que d'entendre la voix de Dieu, et de lui répondre quand il nous appelle, que d'aimer la justice, que de pratiquer ses commandements, que de suivre le pasteur en portant après lui sa croix, comme il l'a portée avant nous, selon ces paroles de l'Évangile : *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidie, et sequatur me.* (Luc., IX, 23.) Il faut donc, dit saint Augustin, pour être des brebis de Jésus-Christ, croire en lui, le suivre comme notre Pasteur, le respecter comme notre Rédempteur, entrer par lui dans la bergerie, puisqu'il en est la porte, sortir sous sa conduite pour y trouver les pâturages qui nous sont nécessaires dans cette terre étrangère, et pour les avoir avec plus d'abondance dans la vie éternelle (83) ; car c'est là ce que font les brebis de Jésus-Christ. Sur ces principes, il est évident que les Juifs n'en étaient point. Au lieu d'entendre sa voix, il leur reproche qu'ils ont bouché leurs oreilles pour ne pas entendre. Il ne les connaissait point. Car, au lieu d'être à lui, ils étaient contre lui ; au lieu enfin de le suivre, ils marchaient dans des chemins tout opposés au sien ; ou, s'ils le suivaient, c'était pour lui tendre des pièges, et pour trouver des moyens

(82) Plus est quod eis respondit : illi de filio David volebant calumniari ; ille Filium Dei se esse respondit. (S. Aug., tract. 48, in Joan.)

(83) Oves credendo sunt, oves pasterem sequendo

sunt, oves Redemptorem non contemnendo sunt, oves per ostium intrando sunt, oves eximendo et pascua inveniendo sunt, oves vita æterna perfruendo sunt. (Id., ibid.)

de le faire mourir. Cependant, ô charité merveilleuse du Fils de Dieu, remarquez, dit saint Chrysostome (84), que dans le temps qu'il semble les rejeter, parce qu'ils ne le suivent pas, il les exhorte à le suivre. *Vous ne croyez pas*, leur dit-il, *parce que vous n'êtes pas de mes brebis; ceux qui me suivent sont de mon troupeau.* Or, dit ce Père, il leur parlait ainsi pour les exciter à en être. C'est pour cela qu'il va leur représenter, et les biens dont seront comblés ceux qui croient en lui, et les maux que doivent craindre ceux qui n'y croient pas, pour faire naître en eux le désir et l'envie d'y croire.

Je leur donne la vie éternelle, leur dit-il, c'est-à-dire je les associe à mon bonheur; et en me communiquant intimement à mes brebis, je leur donne une félicité qui ne finira jamais. Mais de peur qu'il n'y eût des hommes assez lâches pour dire: Je ne suis point de son troupeau, je n'aurai point la vie éternelle; et il ne m'arrivera aucun mal de n'en être pas; il ajoute: *Et elles ne périront jamais d'entre mes mains*; pour leur faire entendre que ceux qui n'auront point la vie éternelle, seront punis d'une mort sans retour, afin de ramener par la crainte des supplices ceux qui ne seraient pas suffisamment excités par l'espérance des récompenses. Mais, pour confirmer l'infailibilité de ses promesses, voilà qu'il dit: *Mon Père qui me les a données est plus grand que toutes choses, et nul ne peut les ravir de la main de mon Père.* C'est-à-dire, quoique mes brebis paraissent faibles et impuissantes, qu'elles doivent être attaquées par tout ce qu'il y a de plus terrible, et de plus fort; cependant, ni le loup, ni le voleur, ni le démon, ni le monde, ni la chair, ne peuvent rien contre elles (85), parce que *mon Père est plus grand que toutes choses, et que nul ne peut lui ravir ce qu'il tient dans sa main*, ou ce qui est sous sa puissance. C'est dans ce sens que l'Apôtre dit, que *Ceux que Dieu a connus dans sa prescience, il les a aussi prédestinés, et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés: et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés.* Après cela que devons-nous dire; si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? (Rom., VIII, 29-31.) Mais enfin, pour répondre aux Juifs aussi clairement, qu'ils paraissent le désirer, il les assure qu'il est Dieu comme son Père: *Mon Père et moi*, leur dit-il, *ne sommes qu'une même chose.* En quoi il détruit par avance les hérésies de Sabellius et d'Arius; car, par ces paroles, mon Père et moi sommes, *sumus*, il marque, dit saint Jérôme (86), la pluralité et la distinction des personnes; et par celles-ci, une même chose, *unum*, il désigne l'unité de la nature.

C'est maintenant à chacun de nous à nous

(84) Animadvertite quomodo eos rejiciendo, ut se sequantur hortatur. Vos me, inquit, non audistis, neque enim estis oves; qui sequantur, hi sunt ex ovib. Hæc autem dicebat, ut oves fieri admitterentur. Inde cum dicit quæ sunt consecuturi, eos tangit et excitat, et insequendi cupiditatem injicit. (Hom. 60, in Joan.)

examiner, pour connaître si nous sommes des brebis du Sauveur, ou si nous n'en sommes pas. Entendons-nous sa voix, et lui obéissons-nous? Nous connaît-il, et sommes-nous sous sa conduite? Le suivons-nous, et marchons-nous sur ses pas? Si cela est, réjouissons-nous, puisque nous avons le bonheur de l'avoir pour Pasteur, et qu'il nous donnera la vie éternelle. Mais hélas! pour quelques chrétiens qui sont en droit de se rendre ce témoignage, qu'il y en a qui ne peuvent se dissimuler qu'ils n'entendent point la voix de Dieu, ou qui, s'ils l'entendent, la méprisent; qu'ils n'en sont point connus, parce qu'ils ne sont point de son troupeau; en un mot, que bien loin de le suivre, et de *marcher sur ses traces* (I Petr., II, 21), ils ne pratiquent rien de ce qu'il commande, et font tout ce qui est défendu par sa loi. Tremblons, si nous avons le malheur d'être de ce grand nombre, et de n'être pas des brebis du Seigneur, qui sont du petit, puisque nous courons un grand risque de périr pour toujours. Que celui, dit saint Augustin, qui est assez avancé pour comprendre ces grandes vérités, en nourrisse son âme, et que celui qui ne peut encore y atteindre, les croie avec humilité, afin que se nourrissant de la foi, il devienne capable de les entendre (87). Ce sera ainsi qu'il sera du troupeau de Jésus-Christ et qu'il aura les marques auxquelles on peut distinguer ceux qui croient en lui. Voyons maintenant de quel aveuglement sont frappés ceux qui ne croient pas.

DEUXIÈME POINT.

Les Juifs donc prirent des pierres pour le lapider, et Jésus leur dit: J'ai fait devant vous plusieurs bonnes œuvres par la puissance de mon Père: pour laquelle de ces œuvres me lapidez-vous? Les Juifs lui répondirent: Ce n'est pas pour aucune bonne œuvre que nous vous lapidons; mais à cause de votre blasphème, et parce qu'étant homme, vous vous faites Dieu. Jésus leur répondit: *N'est-il pas écrit dans votre loi: J'ai dit que vous êtes des dieux. Si donc elle appelle dieux ceux à qui la parole de Dieu était adressée, et que l'Écriture ne puisse être détruite, pourquoi dites-vous que je blasphème, moi que mon Père a sanctifié, et a envoyé dans le monde, parce que j'ai dit que je suis le Fils de Dieu. Si je ne fais les œuvres de mon Père, ne me croyez pas; mais si je les fais, quand vous ne voudriez pas me croire, croyez à mes œuvres, afin que vous connaissiez que mon Père est en moi, et moi dans mon Père.*

Une des suites les plus dangereuses des passions, c'est qu'elles obscurcissent toutes les lumières de l'esprit, qui, se trouvant séduit, et comme entraîné par le penchant du

(85) De ovibus istis nec lupus rapit, nec fur tollit, nec latro interfecit. (S. Aug., tract. 48, in Joan.)

(86) *Unum ad naturam, sumus ad diversitatem personarum referunt.* (In Psal., cap. 6.)

(87) Qui sapit, capiat; qui non capiat, credat: nutrietur, et capiet. (Tract. 49, in Joan.)

cœur, n'a plus assez de liberté pour juger sainement de toutes choses, et pour résister à l'impression qu'il a reçue. C'est de là que proviennent les divers jugements que nous portons dans les mêmes faits, suivant la différence des sentiments que nous avons pour les personnes. C'est de là que nous approuvons dans nous-mêmes ce que nous blâmons dans les autres, parce que nous nous servons de différents poids et de différentes mesures : ce qui est abominable devant Dieu. (Prov., XX, 10.) C'est de là que naissent tous les principes d'une conscience erronée, qui nous aveugle dans tous les cas où nous avons intérêt, quoique nous soyons si clairvoyants dans tous ceux où nous n'en avons point; c'est de là enfin que les Juifs ont cru faire un sacrifice à Dieu, en persécutant Jésus-Christ, et en chassant de la Synagogue tous ceux qui croyaient en lui. (Joan., XVI, 2.) Jamais passion n'a été plus outrée que celle qui les animait contre sa personne. Aussi rien n'est comparable à l'aveuglement dont ils étaient frappés. Nous en voyons un bel exemple dans notre Evangile; car ils ne comprennent point ce qui est de plus intelligible, et ils s'emportent jusqu'à la fureur contre celui qui leur parle avec une douceur charmante. C'est ce que nous allons examiner dans la suite de notre Evangile; et c'est ce qui, par la grâce de Dieu, nous fera craindre les préventions de la passion.

Si les Juifs n'avaient pas été aussi aveuglés qu'ils l'étaient par les différentes passions qui les animaient contre Jésus-Christ, quand il leur eut dit que son Père et lui n'étaient qu'une même chose; au lieu de s'emporter contre lui, ils auraient dit en eux-mêmes : Nous ne pouvons examiner avec assez de soin les paroles d'un homme dont les œuvres sont si merveilleuses. Nous attendons le Messie, et voici le temps, où, selon les prophéties, il doit être arrivé. (Gen., XLIX, 10; Dan., IX, 14.) Recherchons donc ce que les Ecritures en disent, et ce qui peut avoir plus de rapport avec les miracles qu'il opère. Ils auraient lu dans Isaïe, qu'à sa venue les yeux des aveugles verront le jour, et les oreilles des sourds seront ouvertes; que le boiteux bondira comme le cerf, et que la langue des muets sera déliée; qu'on prêchera la grâce aux captifs, et la liberté à ceux qui sont dans les chaînes. (Isa., XXXV, 5, seq. ; LXI, 1.) Et ensuite s'ils avaient comparé les actions de Jésus-Christ avec les paroles de ce prophète, ils auraient trouvé que les unes étaient l'accomplissement des autres, et peut-être se seraient-ils écriés avec la femme de Samarie : Ne serait-ce point le Christ ? (Joan., IV, 29.) Il semble même que c'est à quoi le Sauveur veut les faire penser quand il leur dit : Je vous parle, et vous ne me croyez pas. Si vous ne croyez pas à mes paroles, croyez à mes œuvres; car c'est comme s'il leur eût dit : Ouvrez vos livres, et examinez mes actions, il ne vous en faudra pas davantage pour savoir qui je suis, ou du moins pour vous faire connaître avec combien d'injustice vous voulez me faire mourir; car, j'ai guéri

vos malades, purifié vos lépreux, redressé vos boiteux, rendu la vue à vos aveugles, l'ouïe à vos sourds, la vie à ceux qui étaient morts; j'ai employé toute la puissance que mon Père m'a donnée à vous faire ressentir les effets de ma bonté. Voilà ce qui a été prédit par les prophètes; et au lieu que ces bienfaits dussent vous porter à croire en moi, ils semblent vous animer contre moi, et vous exciter à me lapider. Mais souffrez que je vous demande pour laquelle de mes œuvres j'ai mérité que vous me lapidiez? Nous ne vous lapidons pas, répondirent les Juifs, pour aucune bonne œuvre, mais pour votre blasphème, et parce qu'étant homme vous vous faites Dieu. Ecoutons la réponse du Sauveur; et par la douceur avec laquelle il leur parle, et le témoignage évident qu'il rend de sa divinité, nous concluons que les Juifs étaient frappés d'un horrible aveuglement pour ne le comprendre point, et pour se saisir de pierres, afin de le lapider, et le traiter comme un blasphémateur, qui, selon la loi, méritait ce genre de mort.

N'est-il pas vrai, leur dit-il, que l'Ecriture donne le nom de dieux (Psol., LXXXI, 6) à ceux qui ont reçu d'en haut ou l'autorité pour gouverner les hommes, ou la puissance pour leur rendre la justice, ou l'intelligence des choses saintes, pour leur en faire part, parce que les rois, les magistrats, les prophètes participent à quelqu'un des attributs de Dieu, qui leur sont communiqués comme une émanation de la divinité. Si donc elle appelle dieux ceux à qui la parole de Dieu est adressée, et qui l'ont reçue pour l'annoncer aux autres, comment dites-vous que je blasphème de me dire Fils de Dieu, moi qui suis la parole même de Dieu, moi que mon Père a sanctifié, afin que tous les hommes fussent sanctifiés par le Fils; et qu'il a envoyé au monde, quoique je sois avant le monde, et que le monde ait été fait par moi. (Joan., I, 10.) Ce n'est donc pas un blasphème que je prononce en me disant Fils de Dieu : vous avez tort de vouloir me lapider pour ce sujet, puisque l'Ecriture, qui ne peut être détruite, donne bien cette qualité à ceux qui sont les ministres de Dieu, et qu'il n'est personne qui puisse me la contester.

Mais le Sauveur ne s'en tient pas là, et bien loin de vouloir faire entendre aux Juifs qu'il ne se dit Fils de Dieu que dans le sens que l'Ecriture appelle les hommes dieux, il va leur dire en termes précis qu'il est Dieu effectivement. C'est ainsi que les Juifs l'ont entendu, et ils ont compris ce que les Ariens n'ont jamais voulu comprendre. Car, s'ils n'avaient pas entendu que Jésus-Christ se disait Fils de Dieu consubstantiel à son Père, pourquoi vouloir le lapider comme un blasphémateur? Et si le Fils de Dieu ne l'avait pas été véritablement, en voyant que les Juifs le comprenaient ainsi, aurait-il manqué de leur dire, comme saint Jean : Vous vous trompez; Ce n'est pas moi qui suis le Christ (Joan., I, 24) : je suis envoyé de Dieu; mais je ne suis pas son Fils consubstantiel? N'aurait-

il pas fait comme Paul et Barnabé, qui déchirèrent leurs vêtements, en voyant qu'on les prenait pour des dieux? (*Act.*, XIV, 13.) Celui qui nous a donné tant d'exemples d'humilité, et qui nous a dit si souvent qu'il ne cherche point sa propre gloire (*Joan.*, VIII, 8), aurait-il voulu passer pour ce qu'il n'était pas? S'il est donc certain qu'il se soit dit le Fils de Dieu, égal et consubstantiel à son Père; et si toutes les œuvres merveilleuses qu'il a faites ont été pour autoriser ses paroles, c'est être frappé du plus affreux aveuglement qu'il fut jamais, de vouloir douter encore qu'il ne le soit. Or, pouvait-il s'expliquer plus clairement pour prouver sa divinité que par ces paroles : *Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas; mais si je les fais, quand vous ne voudriez pas me croire, croyez à mes œuvres*; puisque c'était leur dire : Vous ne pouvez disconvenir que les œuvres que je fais ne partent d'une puissance divine. Si donc mon Père, qui est dans le ciel, me donne le pouvoir de les faire, comme il ne peut attester le mensonge, il faut nécessairement regarder mes œuvres comme de sûrs garants de mes paroles. Ainsi, *quand vous ne voudriez pas me croire, croyez à mes œuvres, et vous connaîtrez alors que je suis dans mon Père, et que mon Père est dans moi; et que l'un et l'autre nous ne sommes qu'une même chose.* Concluons avec saint Athanase (*Apolog. pro Conc. Nic.*), que les Juifs, au lieu d'accuser Jésus-Christ de blasphème de ce qu'étant homme, il se disait Dieu, devaient plutôt lui demander comment il se pouvait faire qu'étant Dieu, il s'était fait homme? Car, après qu'il leur eut parlé ainsi, ils ne devaient plus douter de sa divinité. Cependant, des paroles si claires ne furent point comprises; et la douceur avec laquelle elles furent prononcées, ne servit qu'à irriter des furieux, qui coururent de nouveau aux pierres pour lapider cet Homme-Dieu. Aveuglement funeste! qui tout déplorable qu'il est dans les Juifs, ne laisse pas de se renouveler dans tant de chrétiens que les passions préviennent, et qui séduisent l'esprit après s'être emparées du cœur.

Si nous entrons dans le détail, nous serions effrayés de voir combien il y a d'erreurs de pratique, qui aveuglent la plupart des hommes, et qui, étant fondées sur la passion, subsistent dans une infinité de gens avec la conscience la plus tranquille. Ainsi, par exemple, cet ecclésiastique croit qu'il lui est permis de garder plusieurs bénéfices, et d'en employer le revenu à vivre dans la grandeur, quoiqu'il en ait un, qui seul peut lui suffire suivant son état et sa condition. Cet homme d'affaires est persuadé qu'il est licite de retirer un intérêt, et même le plus gros qu'il le peut, d'un fonds qui n'est point aliéné. Cette jeune femme, que l'âge porte au plaisir et à la dépense, ne peut s'imaginer que les spectacles et le luxe soient défendus. Ce vieillard ne peut comprendre qu'il y ait du mal à faire tous les jours de nouvelles acquisitions, et à s'en ôter la jouissance, sous prétexte de laisser des richesses plus considérables à ses

enfants; mais dans la vérité, parce qu'il est dominé par une avarice qui le rend l'esclave de ses biens. En vain cite-t-on aux uns et aux autres la loi de Dieu, les Pères, les canons, comme contraires à ce qu'ils pensent, et à ce qu'ils font; chacun a soin de se rassurer sur ce qui le regarde, et se contente de trembler pour autrui; car, dès qu'il s'agit d'un cas qui ne nous touche point, la vérité ne manque pas de se faire sentir à nous. Et, en effet, l'ecclésiastique est convaincu que l'usure est défendue par tous les Pères, et il condamne tous les usuriers comme la peste du genre humain. L'homme d'affaires est persuadé que la pluralité des bénéfices ne peut être permise, dès que les canons la défendent; et il est suffisamment instruit, pour savoir que les biens d'Eglise sont le patrimoine des pauvres. La jeune femme abhorre l'avarice comme un grand péché, et le vieillard déteste le luxe et les spectacles comme des crimes. Or, ce que nous devons bien savoir c'est que le Seigneur nous jugera, non selon les erreurs de notre conscience, mais selon la vérité de sa loi, et selon même les lumières que nous aurons eues à juger de toutes les choses où les passions ne nous faisaient prendre nul intérêt. Car, puisque nous savons bien par expérience qu'on est toujours assez éclairé dans tout ce qui ne nous regarde point, et toujours aveugle dans tout ce qui touche nos passions; c'était à nous à nous défier des nôtres, et à croire plutôt aux lumières d'autrui, qu'à nos propres lumières. Mais, si nous voulons savoir pourquoi les hommes aiment mieux les ténèbres que la lumière, Jésus-Christ nous en apprend la raison lui-même : *C'est, dit-il, parce que leurs œuvres sont mauvaises : « Erant enim eorum mala opera. » Car quiconque fait le mal, hait la lumière, de peur qu'elle ne le convainque du mal qu'il fait.* (*Joan.*, III, 19, 20.) Voilà la source de toutes nos erreurs, et ce qui fera le sujet de la condamnation de tous les libertins. En effet, si nous approfondissons d'où vient leur irrégion, nous trouverions que c'est que leurs œuvres sont mauvaises. Comme ils sentent, malgré eux, que si la religion est vraie, c'est une nécessité, ou de quitter leurs vices ou d'être éternellement damnés; ne pouvant se résoudre, ni à renoncer à la douceur du péché, ni à avoir à craindre la rigueur des peines éternelles; il ne leur reste point d'autre parti à prendre, que de douter de la vérité de la religion. La foi est ferme, tant que les mœurs sont bonnes; mais à mesure que les mœurs deviennent mauvaises, la foi commence à s'ébranler, de manière qu'on ne préfère les ténèbres à la lumière, que parce que les œuvres sont mauvaises : *Erant enim eorum mala opera.* C'est donc ainsi que les chrétiens, trop semblables aux Juifs, loin d'avoir les caractères de ceux qui croient en Jésus-Christ, sont frappés du même aveuglement de ceux qui n'y croyaient pas. Ils ne voient point la vérité, qui est si clairement marquée dans les Ecritures et dans les Pères; et les ministres du Seigneur, destinés à la leur faire connaître, ne sont

que trop souvent exposés à en essayer des mépris et des duretés.

Mais, dira-t-on, pourquoi l'Écriture n'est-elle pas plus claire? Et pourquoi tout le monde n'est-il pas d'un même sentiment sur ce qui regarde la morale de Jésus-Christ? Car, les uns comprennent ce que les autres n'entendent point; les uns permettent ce que les autres défendent.

A cette double objection il est aisé de répondre : 1° Que dans les desseins de Dieu nous devons retirer de grands avantages du mélange de lumière et d'obscurité qui se trouve dans les Écritures. Si tout y était obscur, nous marcherions à tâtons, sans jamais avoir aucune certitude; et si tout y était clair, nous ne connaîtrions pas le besoin que nous avons d'être instruits au dedans par l'Esprit-Saint, et guidés au dehors par l'Église. D'ailleurs, dit saint Augustin, le Seigneur a voulu que la lumière qui se trouve dans les écrits des prophètes pût rassasier notre intelligence, et que leur obscurité pût éprouver notre foi. En un mot, il y a toujours assez de lumières pour éclairer les humbles, et assez d'obscurité pour aveugler les superbes. Et c'est ainsi que le Sauveur nous dit *qu'il est venu dans ce monde pour exercer un jugement, afin que ceux qui ne voient point, voient; et que ceux qui voient, deviennent aveugles.* (Joan., IX, 37.) Voulons-nous donc que les ténèbres, qui nous rebutent, se dissipent, lisons ces divins écrits avec foi et humilité; et alors nous trouverons toujours assez de lumière pour nous convaincre : ou, s'il nous reste encore quelque doute, au lieu de nous plaindre des lieux obscurs que nous ne pouvons pénétrer, nous serons aussi contents d'ignorer ce que Dieu nous cache, que de comprendre ce qu'il nous découvre.

Nous répondons : 2° Que quoiqu'il ne soit pas rare de voir des ministres de Jésus-Christ répondre diversement sur les mêmes sujets, il est certain, cependant, qu'il n'y a qu'une vérité; mais il arrive que ceux qui la cherchent avec un cœur double et intéressé ne méritent pas de la trouver. (Eccli., II, 14.) Or, l'expérience nous fait voir tous les jours, qu'au lieu de chercher à connaître ce qui est ordonné par la loi de Dieu, pour nous y conformer, tout notre but c'est de trouver des casuistes qui ajustent la loi de Dieu à nos passions. Le Seigneur nous a avertis de *prendre garde aux faux prophètes.* (Matth., VII, 15.) Nous ne pouvons donc douter qu'il n'y en ait. Ainsi, nous devrions mettre toute notre étude à les connaître pour les éviter; et, au contraire, nous les cherchons avec empressement, quand nous les savons dans la pratique de permettre ce que nous voulons être permis. Nous leur disons, comme ces peuples, dont il est parlé dans l'Écriture : *Ne regardez point pour nous ce qui est droit et juste; dites-nous des choses qui nous agréent, que votre œil voie des erreurs pour nous.* (Isa., XXX, 10.) Après cela, est-il surprenant que nous trouvions des lâches, ou des ignorants, qui nous parlent autrement

que ne feraient des docteurs fermes et éclairés? Faut-il s'étonner qu'en suivant leurs avis, nous nous égarions dans la voie du salut, et que nous tombions avec eux dans le précipice? Et voilà comment les passions s'étant emparées de l'esprit, l'aveuglent, et ne le font plus agir que selon l'inclination du cœur qui l'entraîne. Mais, si l'on voulait être de bonne foi, il serait toujours aisé de démêler la vérité. Car, comme ce qui nous induit à erreur, ce sont nos passions, qui nous faisant souhaiter que tout ce que nous voulons soit juste et permis, disposent ainsi l'esprit à juger en leur faveur, nous devrions toujours nous en défier, et ne nous en croire jamais nous-mêmes dans les faits où elles ont quelque intérêt. Tout autre même, qui sera moins éclairé que nous, mais qui n'aura pas la même prévention, sera plus en état de nous montrer la vérité. Voulons-nous donc éviter le danger d'être frappés d'un aussi funeste aveuglement que celui des Juifs? Cherchons la vérité avec droiture et simplicité de cœur. Embrassons-la, quand nous l'aurons trouvée, et faisons-en les chastes délices de notre âme. Aimons mieux une lumière importune, qui nous fasse voir nos péchés, que des ténèbres commodes, qui nous les cachent. En un mot, prions le Seigneur de nous envoyer *sa lumière et sa vérité* (Psal. XLII, 3), pour conduire nos pas, et pour nous faire arriver sûrement à celui qui est *la voie, la vérité et la vie.* (Joan., XIV, 6)

Seigneur, puisque ceux qui ne croient point en vous, sont frappés d'un si funeste aveuglement, qu'ils ne comprennent plus vos paroles, et sont toujours tout prêts à se soulever contre vous, donnez-nous la foi pour croire tout ce que vous avez révélé à votre Église; et tout le courage et la fidélité dont nous avons besoin pour prouver notre foi par nos œuvres. Faites, Seigneur, que nous ayons toute la docilité de vos brebis; que nous entendions votre voix, et que nous y répondions aussitôt. Faites que nous soyons connus de vous; que nous vivions toujours sous votre conduite, et que nous vous suivions dans toutes les routes que vous nous avez frayées. Divin Pasteur de nos âmes, conduisez-nous dans *le chemin étroit* (Matth., VII, 14), dans la voie des tribulations, des souffrances, des croix; en un mot, dans tous les lieux où vous avez marché le premier, et où vous nous avez ordonné de marcher après vous, pour arriver à votre gloire. Ainsi soit-il.

JEUDI DE LA PASSION.

Sur l'Évangile selon saint Luc, c. VII, v. 37-50.

1. Les moyens que la pécheresse a employés pour obtenir la rémission de ses péchés. 2. Les marques qu'elle reçoit de sa parfaite réconciliation avec Jésus-Christ.

C'est une question célèbre entre les auteurs, de savoir si la pécheresse, dont il est parlé dans notre Évangile, est la même que Marie, sœur de Lazare et de Marthe, et Marie, surnommée Madeleine, dont Jésus chassa sept démons. (Luc., VIII, 2.) Les uns

estiment que c'est la même personne sous trois noms différents. D'autres en font deux, et pensent que la femme pécheresse est la même que Marie surnommée Madeleine, mais la distinguent de Marie sœur de Marthe. Et plusieurs enfin croient que la femme de notre Evangile n'est ni Marie, sœur de Lazare, ni Madeleine qui fut délivrée de sept démons par la puissance du Fils de Dieu, et que ce sont trois personnes différentes. Quoi qu'il en soit, sans entrer dans des dissertations qui peuvent avoir leur utilité, mais qui ne peuvent contribuer à nourrir la piété, et à réformer les mœurs (ce qui est l'unique but de ces homélies), nous ne donnerons point à cette femme d'autre nom que celui de la pécheresse, puisque l'évangéliste ne lui en donne point d'autre. Suivons ses démarches dans sa conversion, pour parvenir à la nôtre. Faisons ce qu'elle a fait pour mériter le pardon qu'elle a obtenu. Voilà à quoi nous devons uniquement nous attacher. Ainsi, en expliquant notre Evangile, nous considérerons deux choses qui peuvent beaucoup servir à notre instruction. 1° Les moyens qu'elle a employés pour obtenir de Jésus-Christ la rémission de ses péchés. 2° Les assurances qu'elle reçoit de sa parfaite réconciliation avec Jésus-Christ. C'est tout le dessein de cette homélie.

PREMIER POINT.

Un Pharisien ayant prié Jésus de manger chez lui, il entra en son logis, et se mit à table. En même temps une femme de la ville, qui était de mauvaise vie, ayant su qu'il était à table chez ce Pharisien, y apporta un vase d'albâtre, plein d'huile de parfum; et se tenant derrière lui à ses pieds, elle commença à le arroser de ses larmes, et elle les essuyait avec ses cheveux, elle les baisait, et y répandait ce parfum.

Il n'est peut-être personne qui ait mieux accompli ce commandement de l'Apôtre que la femme pécheresse : *Comme vous avez fait servir les membres de votre corps à l'impureté et à l'injustice, pour commettre de mauvaises actions, faites-les servir maintenant à la piété et à la justice pour mener une vie sainte.* (Rom., VI, 19.) En effet, elle a consacré à la vertu tout ce qui avait été la matière de son vice : « Et autant qu'elle a goûté de faux plaisirs, ce sont autant de vrais sacrifices qu'elle fait à Dieu (88). » Pour mieux développer cette pensée, tâchons de nous la représenter telle qu'elle était dans son erime; et après que nous aurons vu tout ce qui a servi à le commettre, nous verrons qu'elle a employé les mêmes choses pour en obtenir la rémission.

Il y avait dans la ville une pécheresse, dit saint Luc. Il semble qu'il n'ait pas été besoin de la nommer, et que cette femme était plus connue par ses désordres que par son nom. « Elle s'en était fait un par sa mauvaise réputation; et l'on peut dire, après saint Pierre

Chrysologue, qu'elle n'était pas seulement la pécheresse, mais qu'elle était devenue le péché même de la ville (89). » Une femme de ce caractère, que la religion, ni la pudeur ne retiennent plus, n'est occupée que de deux choses : de s'aimer, et de se faire des amants qui l'adorent. Comme elle est la première idolâtre d'elle-même, et qu'elle se regarde comme une espèce de divinité, à laquelle elle rapporte tout, elle n'est attentive qu'à se procurer tout ce qui peut flatter ses sens et son orgueil. Ainsi, elle se sert de parfums qu'elle respire avec sensualité, qui réveillent et irritent la passion, et qui l'entretiennent dans l'oisiveté et la mollesse; mais comme elle ne juge de ses charmes que par le nombre de ses adorateurs, elle met tout en œuvre pour se faire aimer de tous ceux qui l'approchent, et pour en faire autant de conquêtes qu'elle sacrifie à sa vanité. De là ces œillades enflammées qu'elle jette à celui-là même qui lui paraît le plus indifférent, et auquel elle s'efforce de plaire, afin qu'aucun ne lui échappe. De là le soin qu'elle a de ses cheveux, pour en relever la beauté par les différents arrangements qu'elle leur donne, et pour en faire comme autant de filets capables de prendre et d'arrêter tous les cœurs. De là ces paroles plus douces que le miel, mais plus dangereuses que le poison, qui ne manquent guères de toucher et de plaire, soit qu'elle les dise tout bas pour en séduire un seul par une confiance étudiée, soit qu'elle les profère tout haut pour en réjouir plusieurs, ou par une satire maligne, ou par une équivoque ingénieuse. Disons, enfin, que comme c'est du cœur que partent les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les fornications, les faux témoignages, les médisances (Matth., XV, 19); et que c'est dans le cœur que toutes les passions se réunissent comme dans leur centre; c'est aussi de son cœur, comme d'une source empoisonnée, que tous les péchés qu'elle commet, et qu'elle fait commettre, tirent leur origine : ce cœur vain, ambitieux, sensuel, impur, qui ne s'étudie qu'à enflammer les autres du même feu dont il brûle lui-même. Telle était la fameuse pécheresse de notre Evangile, *mulier erat in civitate peccatrix*. Mais, au lieu de parler davantage de son péché, examinons plutôt les moyens dont elle s'est servie pour en obtenir le pardon; et voyons comme elle a fait autant d'instruments de la vertu, de tout ce qui avait été en elle les instruments du péché.

« Sitôt, dit saint Chrysostome (hom. 6, in Matth.), que cette femme sentit ce feu divin que la grâce avait allumé dans son cœur, elle commença, pour le dire ainsi, d'être agitée de fureur par la violence de l'amour dont elle brûlait pour Jésus-Christ. » Cette lumière céleste l'éclaira sur la grandeur de sa maladie; et dans le moment qu'elle considéra la profondeur de ses plaies, ayant su que son Médecin était à table chez le Phari-

(88) Quot ergo in se habuit oblectamenta, tot de se invenit holocausta. (S. Greg., hom. 35, in Joan.)

(89) Fama sua famam tetigerat totius civitatis, sicque jam non peccatrix solum, sed ipsius civitatis facta fuerat ipsa peccatum. (In id Evan., serm. 1.)

sien, elle y courut pour chercher sa guérison. Elle entra dans la maison avec une pieuse impudence (90), sans qu'aucune considération humaine pût la retenir; et sans avoir égard que c'était chez un homme qui ne l'avait point invitée, et chez un Pharisien qui ne voudrait pas souffrir qu'elle l'approchât, de peur de devenir impur. (*Isa.*, LXV, 5.) « C'est ainsi, dit saint Augustin, que cette femme, qui avait été effrontée pour sa perte, le fut encore plus pour son salut (91). » — « Elle ne rougit point de paraître en cet état devant tous ceux qui étaient à table; car, comme au dedans elle avait une extrême honte d'elle-même, elle ne voyait rien au dehors dont elle pût avoir honte (92). » O merveille de la grâce que nous ne pouvons assez admirer! Que cette femme est bien plus courageuse que Nicodème, qui était disciple de Jésus-Christ, mais qui n'osait l'aller chercher que la nuit. (*Joan.*, III, 2.) Voici la femme forte que le sage croyait si difficile à trouver (*Prov.*, XXXI, 10); voici la femme célèbre qui, par son intrépidité, a mis la confusion dans la maison du roi Nabuchodonosor (*Judith.*, XIV, 16), c'est-à-dire qui a vaincu le prince des ténèbres dont elle était l'esclave. Que sa foi est bien plus parfaite que celle de tous ces malades qui cherchaient le Fils de Dieu avec empressement! car ils n'allaient tous à lui que pour lui demander la santé du corps: et c'est la première qui le vient trouver pour en obtenir la guérison de l'âme.

Mais quoi! ne semble-t-il pas que son courage l'abandonne tout d'un coup? Elle entre dans la salle du festin, et, au lieu de paraître devant Jésus-Christ, de lui déclarer ses péchés et d'implorer sa miséricorde, elle se tient derrière lui sans oser dire un seul mot. Il est vrai qu'elle garde le silence; mais que sa posture et son action sont bien plus éloquentes que tout ce qu'elle pourrait dire! Pour punir son orgueil d'avoir vu avec complaisance tant d'amants à ses genoux, elle se tient avec humilité derrière Jésus-Christ, prosternée à ses pieds. Pour éteindre de ses yeux le feu criminel qui a allumé tant de flammes impures, il en sort deux ruisseaux de larmes (*Thren.*, II, 18), qui, pour effacer les taches de son péché, ont, comme celles de l'apôtre saint Pierre, la vertu des eaux sacrées du baptême (93). Pour réparer la vaine attache qu'elle a eue à ses cheveux, qui lui ont fait perdre tant de temps à les arranger tous les jours, elle les prend en désordre, et elle s'en sert pour essuyer les pieds de Jésus mouillés de ses larmes. Pour méri-

ter le pardon de tant de baisers impudiques, et de tant de sales paroles dont sa bouche est souillée, elle baise, d'un amour chaste et tout pur, les pieds de son Rédempteur. Pour expier son péché d'avoir consumé sur elle tant d'odeurs dont son corps était toujours parfumé, elle apporte avec elle un vase d'albâtre plein d'huile de parfum, et elle le répand sur les pieds du Fils de Dieu (94). En un mot, pour purifier son cœur corrompu par tant d'amours étrangers, elle ne brûle plus que de l'amour de Dieu, qui est l'unique principe de toutes ses actions.

Où pouvoir trouver un plus parfait modèle de retour à Dieu, que celui de cette pécheresse! Il ne fut pas retardé d'un instant; et dès qu'elle sut où elle pouvait trouver son Sauveur, elle courut le chercher, *ut cognovit*; il ne put être empêché par aucun obstacle, et quoique Jésus fût à table dans la maison d'un Pharisien, elle ne laissa pas d'y aller, *in domo Pharisæi*; il ne fut jamais interrompu, et du moment qu'elle eut le bonheur d'être aux pieds du Fils de Dieu, elle ne cessa de les baiser, *non cessavit*. Sa pénitence ne fut pas de ces fausses pénitences, qui n'ont que le dehors, et l'appareil de la véritable, elle procédait du cœur, et l'amour en était le principe. *Dilexit multum. Sa contrition est grande comme la mer.* (*Thren.*, II, 13.) « Et pour juger de l'excès de sa douleur, il suffit de jeter les yeux sur celle qui n'a pas de honte de pleurer au milieu de la joie et de la solennité d'un festin (95). » Sa confession est entière et publique; et, par ce qu'elle fait pour obtenir la rémission de ses péchés, elle déclare que ceux dont elle est coupable sont énormes et sans nombre. Sa satisfaction est entière et abondante: elle répare par une amende honorable le scandale qu'elle a donné. Persuadée qu'il ne suffit pas de ne commettre plus de nouveaux péchés, elle fait tout ce qui est en elle pour effacer les anciens qu'elle a commis, et emploie aux usages de la piété tout ce qu'un amour sensuel avait profané. Ainsi tous les défauts qui se trouvent dans la plupart des pénitences, sont exclus de celle-ci; et toutes les qualités nécessaires pour en faire une parfaite s'y rencontrent.

« Ah! dit saint Grégoire, peut-il y avoir un cœur assez dur pour n'être pas amolli par les larmes de cette pécheresse, et pour n'être pas excité à la pénitence par son exemple (96)? » Aussi l'Eglise l'a toujours regardée comme un des plus parfaits modèles de conversion que l'on puisse présenter aux chrétiens. « Si nous l'avons suivie dans son

(90) Vidistis etiam in civitate mulierem famosam mala utique fama, quæ erat in civitate peccatrix, non invitata irrisse convivio ubi sans medicus recumbat, et quæ sisse pia impudentia sanitatem. (S. AUG., serm. 55.)

(91) Quæ solebat in sua fornicatione fortasse esse frontosa, frontosior facta est ad salutem. (*In Psal.* CXXXVIII.)

(92) Conviventes non erubuit; nam quia semetipsam graviter erubescerat intus, nihil esse credidit quod verecundabatur foris. (Hom. 55, in

Evang.)

(95) Felices lacrymæ, quæ ad diluendam culpam virtutem sacri habuere baptismatis. (S. LEO., serm. 9, *De pass.*)

(94) Quod ergo sibi turpiter exhiberetur, hoc jam Deo laudabiliter offerretur. (S. GREG.)

(95) Discite quod dolore ardet quæ flere et inter epulas non erubescit. (S. GREG., hom. 55, in *Evang.*)

(96) Cujus enim vel saxum pectus illæ hujus peccatricis lacrymæ ad exemplum penitendi non emolliant. (Hom. 55, in *Evang.*)

péché, suivons-la donc dans sa pénitence (97), » et nous trouverons qu'en trois choses principales, elle prescrit la conduite que nous devons tenir ; soit pour commencer la nôtre, en nous donnant l'exemple du peu de cas que nous devons faire des jugements des hommes ; soit pour la faire comme il faut, en nous instruisant de la proportion qu'elle doit avoir avec nos péchés ; soit, enfin, pour la rendre efficace, en nous apprenant le motif qui seul peut la rendre méritoire.

1° Un des plus grands obstacles qui arrête une infinité de chrétiens dès le premier pas de leur conversion, c'est la crainte de ce que le monde dira de leur changement. Après avoir été effronté dans le crime, l'on est honteux quand il faut se déclarer pour la vertu. Ainsi, pour ne point paraître changé, on veut toujours conserver les mêmes apparences ; d'où il arrive que ce même extérieur liant toujours ces nouveaux pénitents avec d'anciens pécheurs, ils ne manquent guère de retomber dans leurs premiers péchés. Or, nous pouvons assurer que pour relever notre courage, il n'est point d'exemple plus efficace que celui de la pécheresse de notre Evangile. Chrétiens lâches, qui n'osez montrer au dehors la religion que vous professez au dedans, soyez confondus par la fermeté qui éclate dans cette femme. Vous craignez de vous revêtir d'un extérieur modeste, de peur de paraître un disciple de Jésus-Christ ; et elle ne craint point de l'aller chercher, les cheveux épars, dès qu'elle sait où elle peut le trouver. Vous vous cachez dans nos temples, de peur qu'on ne vous voie demander miséricorde à notre Dieu ; et elle est prosternée à ses pieds dans la maison d'un Pharisien. Vous faites vos aumônes en secret, de peur qu'on ne vous croie trop religieux ; et, en présence de tous ceux qui sont à table, elle répand un vase d'huile de parfum sur les pieds de Jésus-Christ. Elle les arrose de ses larmes, et les essuie avec ses cheveux. « Elle considéra ce qu'elle avait fait, dit saint Grégoire, et elle ne mit point de bornes à ce qu'elle avait à faire (98). » Dès qu'elle voulut plaire à Dieu, elle ne compta plus pour rien les jugements des hommes. Voilà ce que nous devons imiter en elle pour surmonter ce vain obstacle. Il faut nous représenter tous les crimes que nous avons commis, réfléchir sur les suppliques qui leur sont préparés, désirer ardemment d'en obtenir la rémission ; et alors ne songeant plus qu'à contenter et apaiser notre Dieu, nous dirons avec l'apôtre saint Paul : *Pour moi je me mets peu en peine d'être jugé par vous, ou par quelque homme que ce soit.* (1 Cor., IV, 3.)

2° Si l'on a assez de force pour s'élever au-dessus de la critique des hommes, souvent on n'en a pas assez pour faire une pénitence convenable. On voit quelquefois des chrétiens qui quittent le péché ; mais il est rare

d'en voir qui travaillent comme il faut à l'expier. Les plus grands pécheurs croient être innocents, dès qu'ils cessent de le commettre, ou dès qu'ils ont fait la moindre démarche pour rentrer en grâce avec le Seigneur ; comme si la pénitence, qui fait ici-bas la fonction de la justice divine, ne devait pas avoir quelque proportion avec les tourments dont elle les délivre. Ce n'est pas ainsi que les Pères l'ont entendu. « Pour faire une vraie pénitence, dit saint Chrysostome (hom. 10. in Matth.), il faut mener une vie toute différente de celle que vous avez menée auparavant. Avez-vous du bien d'autrui ? Non-seulement restituez-le, mais donnez du vôtre. Avez-vous pris des plaisirs défendus ? Abstenez-vous de ceux qui pourraient vous être permis. Avez-vous donné dans l'excès du vin et de la bonne chère ? Compensez-les par un jeûne rigoureux, et par l'eau dont vous ferez votre unique breuvage. Avez-vous fait quelque tort à votre prochain par vos paroles et par vos actions ? Réparez-le par des bienfaits et par de bons offices. Car, dit ce Père, ce n'est pas assez que d'ôter la flèche du corps de celui que l'on a blessé, il faut d'ailleurs appliquer les remèdes nécessaires pour guérir la plaie que l'on a faite. »

C'est ainsi qu'en a usé notre illustre pénitente. Elle s'est représenté le nombre et la grièveté de ses péchés, et elle a compris la nécessité de les effacer par une pénitence qui y eût quelque rapport. Elle a mis par avance en pratique ces saintes règles, que saint Ambroise (*Ad virg. laps.*, cap. 8) a depuis données dans une occasion pareille : « Coupez ces cheveux qui ont été l'entretien de votre vanité et l'occasion de votre chute, écrit ce grand évêque à une vierge tombée dans le péché. Que ces yeux qui ont jeté des regards impurs soient changés en deux sources de larmes. Que ce visage, dont un mauvais amour vous a tant fait chérir le teint et l'éclat, devienne pâle et défait. En un mot, affligez de peines et de jeûnes tout ce corps en la beauté duquel vous avez eu une criminelle complaisance. Couvrez-le de cendre et de cilice, en sorte qu'il ne fasse plus que de l'horreur. » Si nous n'avons pas le courage de faire une pénitence aussi austère, tâchons au moins d'imiter la femme de notre Evangile en quelque chose, et d'essuyer, comme elle, les pieds de Jésus avec nos cheveux. Les cheveux, qui ne sont pas une partie nécessaire du corps, nous figurent le superflu des biens temporels. Les pieds de Jésus nous représentent les pauvres. Nous essuierons donc ses pieds avec nos cheveux, si nous employons de nos biens à soulager les indigents, si nous revêtons les nus, si nous assistons les malades, si nous secourons les prisonniers, si nous donnons enfin à manger à ceux qui ont faim, et à boire à ceux qui ont soif.

3°. Mais ce n'est pas encore assez de faire une pénitence sévère et proportionnée à

(97) Qui seclusus es errantem, sequere pœnitentem. (S. AMBROS.)

(98) Consideravit banique quid fecit, et noluit moderari quid faceret. (Hom. 33, in Evang.)

nos péchés, il faut qu'elle procède de la charité, comme du principe qui doit l'animer. S'il n'était question que de souffrir pour être un véritable pénitent, il y aurait autant de pénitents qu'il y a d'hommes sur la terre. Mais tout ce que l'on souffre est perdu, si on ne l'endure par amour. « Car telle est, dit saint Augustin, la grandeur et l'excellence de la charité. C'est elle qui distingue, et qui discerne toutes les actions des hommes (99). Ayez la charité, toutes vos œuvres sont d'un grand mérite devant Dieu. Mais si la charité vous manque, quand vous auriez toutes les vertus, elles vous seraient inutiles (1). Vous distribueriez en vain tous vos biens aux pauvres, et inutilement vous donneriez votre corps pour être livré aux flammes. (1 Cor., XIII, 3.)

Ne nous étonnons donc pas si la femme de notre Evangile obtint dans le moment la rémission de ses péchés, puisque le principe de sa conversion a été si parfait, et que le Fils de Dieu lui a rendu lui-même ce témoignage, qu'elle a beaucoup aimé. Son cœur a été le premier coupable, et c'est par lui que commence sa pénitence. Qui peut exprimer de quels feux il brûle, et quel amour l'anime ? Ce cœur si tendre ne perd rien de sa tendresse, mais il change d'objet. Le Créateur y tient la place de la créature, et il sent pour Dieu plus qu'il n'a senti pour le monde. C'est ainsi qu'un amour chasse un autre amour, et que ce cœur souillé par un amour terrestre est purifié par les feux d'un amour divin. « Car, dit saint Grégoire, la rouille du péché se consume d'autant plus que le cœur du pécheur est enflammé d'un plus grand feu de la charité (2). » Aussi, c'est à son seul amour que cette femme doit la rémission de ses péchés ; et remarquez que Jésus-Christ ne lui dit pas : Parce que vous avez pleuré, parce que vous avez baisé mes pieds, parce que vous les avez essuyés avec vos cheveux, parce que vous les avez embaumés d'un parfum précieux, vos péchés vous sont remis ; mais il lui dit : Vos péchés vous sont remis, parce que vous avez beaucoup aimé. Le torrent de larmes qu'elle a répandues ne lui aurait servi de rien, si ses yeux seuls les eussent versées, et qu'elles n'eussent pas coulé du cœur (3). Tout ce qu'elle fit d'ailleurs lui aurait été inutile, si l'amour n'en avait été le principe, et si elle n'avait offert au Seigneur un cœur contrit et humilié (Psal., L, 19.) Car, toute conversion est fautive, tant que le cœur n'est pas changé : et nous ne pouvons rentrer en grâce avec Dieu, d'où nous avons été séparés par le péché, que par l'amour qui nous fait retourner à lui. « C'est alors seulement, dit saint Augustin, qu'il faut croire que nous avons vaincu le péché, lorsque nous l'avons vaincu par

l'amour ; puisqu'on ne se convertit véritablement et sincèrement à Dieu, que lorsqu'on goûte un plaisir intérieur, et un amour de la justice (4). » Tel est l'exemple que nous a donné la femme pécheresse. Nous avons vu les moyens dont elle s'est servie pour obtenir de Jésus-Christ la rémission de ses péchés : voyons maintenant les marques qu'il lui donne de sa bonté et de sa parfaite réconciliation avec lui.

DEUXIÈME POINT.

Ce que le Pharisien, qui l'avait invité, considérant, il dit en lui-même : Si cet homme était prophète, il saurait qui est celle qui le touche, et que c'est une femme de mauvaise vie. Alors Jésus prenant la parole, lui dit : Simon, j'ai une chose à vous dire. Il répondit : Maître, dites. Un créancier avait deux débiteurs ; l'un lui devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante. Mais comme ils n'avaient pas de quoi lui rendre, il leur remit à tous deux leur dette. Lequel des deux l'aimera le plus ? Simon répondit : Je crois que ce sera celui auquel il a plus remis. Jésus lui dit : Vous avez fort bien jugé ; et se tournant vers la femme, il dit à Simon : Voyez-vous cette femme ? Je suis entré dans votre maison, vous ne m'avez point donné d'eau pour laver mes pieds, et elle, au contraire, les a arrosés de ses larmes, et les a essuyés avec ses cheveux. Vous ne m'avez point donné de baiser ; mais elle, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de baiser mes pieds. Vous n'avez point répandu d'huile sur ma tête, et elle a répandu ses parfums sur mes pieds. C'est pourquoi je vous déclare que beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a aimé beaucoup ; mais celui à qui on remet moins, aime moins. Alors il dit à cette femme : Vos péchés vous sont remis. Et ceux qui étaient à table avec lui commencèrent à dire en eux-mêmes : Qui est celui qui prétend même remettre les péchés ? Et Jésus dit encore à cette femme : Votre foi vous a sauvée : allez en paix.

Une conversion aussi parfaite que celle de notre illustre pénitente ne pouvait manquer de plaire au Seigneur, et d'être agréable à ses yeux. Aussi en reçoit-elle dans le moment trois preuves signalées de sa bienveillance. Car, 1° il prend sa protection contre le Pharisien ; 2° il lui déclare que ses péchés lui sont remis ; 3° il la renvoie en paix. C'est ce que nous allons développer dans la suite de notre Evangile, et ce qui nous fournira différentes instructions, qui pourront beaucoup servir à la réformation de nos mœurs.

C'est avec une grande injustice que le Pharisien dit en lui-même en parlant de Jésus-Christ : Si cet homme était prophète, il saurait que celle qui le touche est une femme de mauvaise vie. Aussi le Fils de Dieu,

(99) Tantum valet charitas, sola discernit freta hominum, sola distinguit. (Tract. 7, in Joan.)

(1) Adde charitatem, prostant omnia ; detrahe charitatem, nihil prosunt cetera. (Ibid.)

(2) Tanto ergo amplius peccati rubigo consumitur, quanto peccatoris cor magno charitatis igne

concrematur. (Hom. 3, in Evang.)

(3) Eudit lacrymas cordis. (S. Aug., hom. 23.)

(4) Tunc ilaque vieta vitia reputanda sunt, cum Dei amore vincuntur, neque id fit veraciter atque sinceriter nisi vera delectatione justitia. (De Spir et litt., cap. 161.)

pour le convaincre qu'il est prophète, lui fait entendre qu'il sait bien ce qui se passe dans son cœur. Et pour le déromper des sentiments injustes qu'il a de cette femme, il lui déclare par une ingénieuse parabole, qu'elle est plus juste que lui : et que si elle a commis de plus grands péchés, elle a mérité, par les marques d'amour qu'elle lui a données, d'en recevoir une entière rémission. C'est pour cela qu'il reproche au Pharisien de ne lui avoir point donné d'eau pour laver ses pieds ; ni de baiser, en entrant chez lui ; ni d'huile pour oindre sa tête, (suivant ce qui était alors en usage). Et il lui fait remarquer que cette femme a cet avantage au-dessus de lui, que depuis qu'elle était entrée, elle n'avait cessé d'arroser ses pieds de ses larmes, de les baiser, de les essuyer avec ses cheveux, et d'y répandre une huile de parfum. Or, voilà comme le Fils de Dieu prend le parti de cette femme contre le Pharisien, et lui fait comprendre le tort qu'il a de traiter de pécheresse celle qui n'a plus de péché.

Ne laissons rien passer de notre Evangile, sans le faire servir à notre instruction. « Le Pharisien, qui blâme également, et la hardiesse de cette femme d'entrer dans une maison où elle n'est point invitée, et l'inconsidération de Jésus de se laisser toucher par une femme dont il ignore le péché, nous apprend combien il est dangereux de juger suivant les apparences (5). » Peut-on se tromper plus qu'il le fait dans le jugement qu'il porte ? Semblable à cet autre Pharisien de l'Evangile (*Luc.*, XVIII, 11), il pense de cette femme ce que celui-là pensait du Publicain. Il croit que c'est une pécheresse, parce qu'elle l'a été ; et c'est une des plus fidèles amantes de Jésus en qui la grâce surabonde après que le péché y avait abondé. (*Rom.*, V, 15.) Il croit que celui dont elle baise les pieds n'est pas prophète : et c'est ce Prophète par excellence promis par Moïse pour être le Rédempteur d'Israël. (*Deut.*, XVIII, 15.) Craignons donc de juger selon les apparences (*Deut.*, I, 16,) puisque c'est nous exposer à nous rendre coupables d'une infinité de jugements téméraires ; et pour nous en garantir, gravons dans nos cœurs ces paroles de notre divin Sauveur : *Ne jugez point, si vous ne voulez pas être jugés.* (*Matth.*, VII, 1.)

Mais Jésus-Christ, qui prend le parti de la pécheresse contre le Pharisien, qui la reçoit avec tant de bonté, qui la souffre baiser ses pieds sans lui faire le moindre reproche de sa vie passée, nous instruit de la charité et de la douceur que nous devons avoir pour les pécheurs. Ne traitons pas avec dureté ceux qui viennent à nous pour nous montrer la

plaie de leurs âmes et en rechercher la guérison ; et quand, par l'abondance de leurs larmes, et par les dispositions où nous les voyons, nous avons lieu de croire leur conversion sincère : *Ne brisons pas le roseau cassé, et n'éteignons pas la mèche qui fume encore.* (*Isa.*, XLII, 3 ; *Matth.*, XII, 20.) Ayons une conduite tout opposée à celle de ces Pharisiens, qui, n'ayant qu'une justice extérieure, méprisent et dédaignent les pécheurs, ne les veulent pas écouter quand ils viennent à eux, et rejettent loin d'eux une femme pécheresse, bien loin de lui permettre de les approcher.

La seconde preuve que la pécheresse reçoit de la bonté du Fils de Dieu, c'est qu'il lui remet ses péchés : *Remittuntur tibi peccata.* Il ne lui dit pas : *Je vous remets votre péché ; mais je vous remets vos péchés*, c'est-à-dire ceux que vous avez commis, et que vous avez fait commettre, et qui sont les vôtres, parce que vous en avez été la cause. *Je vous remets vos péchés* : ceux des yeux, dont vous êtes coupable par tant de regards lascifs ; ceux de la bouche, que vous avez commis par tant de paroles dissolues ; ceux des mains, que vous avez souillées par tant d'actions criminelles ; ceux du cœur, que vous avez corrompu par le séjour de toutes les passions. Voyez le pouvoir des larmes, s'écrie un Père, voyez ce qu'opèrent la foi et la charité : « Il n'y a pas le moindre intervalle entre les larmes que répand la pécheresse et le pardon que lui accorde le Sauveur. Il lui remet tous ses péchés, dit saint Bernard, et il la renvoie en paix, afin qu'elle ne soit point inquiète pour le passé, et qu'elle soit assurée pour l'avenir (6). »

Après un si grand exemple de la bonté excessive de notre Dieu, gardons-nous bien de lui faire un tel outrage que d'en désespérer jamais, quand même nous serions coupables des crimes les plus énormes. « O homme, qui êtes prêt à vous laisser aller au désespoir, parce que vous envisagez le nombre infini de vos péchés, que ne faites-vous attention à la toute-puissance du céleste Médecin qui peut vous guérir de vos maladies les plus mortelles. Car, dit saint Augustin, comme Dieu veut nous pardonner, parce qu'il est bon ; et qu'il le peut, parce qu'il est tout-puissant ; c'est se fermer à soi-même la porte de la divine miséricorde, de croire, ou qu'il ne le veut, ou qu'il ne le peut pas, et se défier ainsi de sa bonté, ou de sa toute-puissance (7). » Mais, comme il serait également fatal aux pécheurs, en leur ôtant la crainte du désespoir, de leur donner une confiance téméraire ; pour les empêcher de tomber dans un précipice en les retirant d'un autre, recourons à notre pécheresse, et

(5) Sed hoc Pharisæus intuens despicit, et non solum venientem mulierem peccatricem, sed etiam suscipientem Dominum reprehendit. (S. Græc., hom. 13, in *Evang.*)

(6) Sine intervallo junguntur et lacrymæ peccatricis, et indulgentia Salvatoris ; remittuntur peccata, et in pace dimittitur, ut et de præterito non sit sollicita, et secunda de futuro.

(7) O homo, quicunque illum peccatorum multitudinem attendis ; cur et omnipotentiam cælestis medici non attendis ? Cum enim Deus velit misereri quia bonus est, et possit quia omnipotens est, ipse contra se divinæ pietatis jannam claudit, qui Deum sibi misereri, aut non velle, aut non posse credit, cumque aut bonum aut omnipotentem esse diligit. (Serm. 58, *De tempore*)

embrassons comme elle les pieds de Jésus. Ses deux pieds, dit saint Bernard, nous représentent la justice et la miséricorde; il est dangereux d'embrasser l'un sans l'autre (8). Celui qui n'embrasse que le pied de la miséricorde, qui n'envisage que le pardon qu'ont obtenu les plus grands pécheurs, qui ne songe qu'au serment que le Seigneur a fait *de ne vouloir la mort d'aucun*, et à l'assurance qu'il nous a donnée, *qu'en quelque jour que nous retournerais à lui, il nous recevra* (Ezech., XXXIII, 11); celui-là vit dans la langueur, et s'endort dans une confiance présomptueuse. Celui, au contraire, qui embrasse le pied de la justice, qui ne pense qu'au petit nombre des prédestinés, qu'à la multitude des réprouvés, qu'à la mesure des grâces que Dieu a donnée aux hommes, qu'aux péchés infinis qu'il a commis, qu'au danger terrible qu'il y a de *tomber entre les mains du Dieu vivant* (Hebr., X, 31); celui-là, dis-je, ne peut manquer de tomber dans l'abîme du désespoir. Pour nous tenir donc en sûreté entre ces deux dangers, nous devons embrasser en même temps les deux pieds de Jésus, afin d'avoir toujours une confiance mêlée de crainte, et une crainte contenue par la confiance. Telle doit être la situation du chrétien. Aussi la même Ecriture qui nous dit *d'avoir de Dieu des sentiments conformes à sa bonté* (Sap., I, 1), nous avertit *d'opérer notre salut avec frayeur et tremblement*. (Philipp., I, 12.) En baisant, comme la pécheresse, les deux pieds du Sauveur (soyons justes, ou pécheurs), voici l'avantage que nous en retirerons: *Si nous sommes debout* (I Cor., X, 12), sa justice nous intimidera, en nous remettant devant les yeux l'exactitude avec laquelle il *sondera nos cœurs* (Psal. VII, 10), pour découvrir et pour punir en nous les moindres fautes; et alors nous nous *tiendrons sur nos gardes de peur de tomber*. (I Cor., X, 12.) Si nous sommes tombés, sa miséricorde nous soutiendra par la confiance qu'elle nous fera prendre en un Dieu-Homme, *qui est mort pour nous racheter de la mort* (Luc., V, 31); *qui est venu, non pour les justes, mais pour les pécheurs; qui veut que tous soient sauvés, et qu'aucun ne périsse* (I Tim., II, 4); et alors nous prendrons courage, et nous travaillerons pour nous relever. En un mot, en tenant les deux pieds de Jésus embrassés, quelque innocents que nous soyons, nous tremblerons; et quelque criminels que nous puissions être, nous espérons. Ce sera ainsi que placés entre la justice et la miséricorde, comme dans le point fixe du chrétien, la crainte que nous aurons de la justice de Dieu nous garantira de la présomption, et la confiance que nous donnera sa miséricorde nous empêchera de tomber dans le désespoir.

Enfin, la troisième preuve que la pécheresse reçoit de la bienveillance du Fils de Dieu, c'est qu'il la renvoie en paix:

Vade in pace. Pour bien comprendre la grandeur de ce bienfait, il faudrait, s'il était possible, entrer dans le cœur du pécheur pour y voir le trouble dont il est sans cesse agité, et pénétrer ensuite dans celui du juste pour y admirer la joie et la tranquillité qui y régneront toujours. Si vous voyiez ce qui se passe dans le cœur du plus fortuné de tous les hommes, vous verriez que le passé l'inquiète, que le présent l'embarrasse, que l'avenir le trouble: c'est pour cela qu'il ne peut se souffrir seul, et qu'il a besoin, ou d'un spectacle qui l'étourdisse, ou d'une compagnie qui le dissipe et l'empêche d'être à lui. Tantôt c'est une bagatelle qui empoisonne sa joie, et trouble son bonheur, parce qu'à force de la considérer attentivement, elle se grossit peu à peu, et paraît enfin un monstre aux yeux de son imagination: ainsi Aman, outré de douleur de ce que Mardochée le laissait passer sans le saluer, est plus sensible à cet affront imaginaire, qu'à la plus grande élévation où soit jamais parvenu le sujet d'un grand roi. (Esther., V, 9.) Tantôt c'est le désespoir, qui suit presque toujours le plaisir criminel que l'on a pris à satisfaire une malheureuse passion, et qui renverse tellement l'esprit, que ce qui faisait le charme des sens, devient un objet d'horreur et d'exécration. Ainsi Amnon ne fut pas plutôt venu à bout de son abominable dessein, que son amour se changea en haine, et qu'il traita Thamar avec autant de mépris que d'indignité. (II Reg, XIII, 13.) Tantôt c'est une douleur amère, qui saisit le cœur et qui le jette dans la langueur et l'abattement; et c'est ce qui arrive, quand une disgrâce ou une maladie nous appliquant malgré nous aux crimes que nous avons commis, et nous en faisant craindre les suites, nous tombons dans un ennui qui nous dévore. Ainsi Antiochus fut frappé d'une tristesse qu'il avoua lui-même ne pouvoir exprimer, mais qui était si accablante, que le sommeil était entièrement banni de ses yeux. (I Mach., VI, 13.) Au contraire, le juste placé entre Dieu et le monde, au-dessous de Dieu par sa fidélité, au-dessus de tout le reste par le généreux mépris qu'il en fait, habite une région supérieure à celle des passions; comme ces montagnes, qui étant plus élevées que les lieux où se forment les nuages et les tempêtes, jouissent d'une sérénité toujours égale. Rien ne le trouble, rien ne l'agite, rien ne l'émeut; la prospérité ne l'élève point, l'adversité ne l'abat point, les louanges ne le touchent point, les mépris ne le chagrinent point; il tient si intimement à son Dieu, qu'il participe, pour ainsi dire, à son immutabilité, et il jouit d'une paix profonde au dedans, malgré toutes les guerres qu'on peut lui susciter au dehors.

Jugeons donc de la grâce singulière que le Sauveur fait à la pécheresse en lui donnant la paix. *Ce n'est pas une paix telle que*

(8) Pedes illi sunt misericordia et iudicium, quoniam alterum sine altero osculari vel temeraria se-

curitas est, vel desperatio fugienda. (In fest. B. Mariæ Magdal)

le monde la donne (Joan., XIV, 27), qui consiste à jouir tranquillement de ses faux biens (Eccli., XLI, 1), et que le moindre revers détruit. C'est une paix fixe et assurée, que ni la malice, ni l'injustice des hommes ne peuvent altérer. « C'est une paix, dit saint Augustin, qui est la sérénité de l'esprit, la tranquillité de l'âme, la simplicité du cœur, le lien de l'amour, la compagne de la charité (9). » Le Sauveur ne veut pas attendre à récompenser dans l'autre vie une si parfaite pénitence; il veut dans le moment lui faire sentir un avant-gout du bonheur de l'éternité, et lui donner le plus grand bien que l'homme puisse jamais recevoir de Dieu.

Voulons-nous jouir du même bonheur, et faire en sorte de ne pas recevoir en vain la grâce (II Cor., VI, 1), qui peut-être nous touche dans ce moment; imitons la promptitude de la pécheresse à retourner à lui. Dès qu'elle connut qu'il était chez le Pharisien, elle y courut : *Ut cognovit.* « Elle n'attendit pas que le monde l'eût abandonnée pour le quitter; elle y renonça quand elle pouvait encore lui plaire, et elle fut à Dieu dans le moment même que la grâce l'appela (10). » Voilà principalement en quoi nous devons l'imiter, si nous voulons mettre notre salut en sûreté. Malheur à ceux qui se persuadent qu'il y a un temps où l'on se peut donner au monde, après lequel il en viendra un autre auquel on se consacrera au service de Dieu. Sur ce vain prétexte, ils diffèrent toujours leur conversion, et meurent souvent sans avoir eu le temps, ou sans avoir profité de celui qu'ils avaient réservé à la pénitence. Il n'y a que le moment présent qui soit à nous; ce moment est un moment de miséricorde, qui sera peut-être suivi d'un moment de justice, si nous le laissons échapper sans en faire un bon usage. Et par conséquent, si dans ce moment le Seigneur nous parle par une inspiration secrète, au lieu d'endurcir nos cœurs (Psal. XCIV, 8) pour ne le pas entendre, répondons-lui. Allons le chercher dans nos temples, dans les prisons, dans les hôpitaux, dans tous les lieux où nous le pouvons trouver; jetons-nous à ses pieds, embrassons-les, arrosions-les de nos larmes, essuyons-les avec nos cheveux; et par une vraie et sincère douleur de nos péchés, méritons qu'il nous dise, comme à la pécheresse de l'Evangile : *Vos péchés vous sont remis, allez en paix.*

« Seigneur, vous n'avez rejeté, ni le larron qui a confessé, ni la pécheresse qui a pleuré, ni la Chananéenne qui a prié, ni la femme surprise en adultère, ni le persécuteur de vos disciples, ni vos propres bourreaux (11). » Nous vous supplions de nous remettre devant les yeux ces grands exemples de votre bonté toute divine, pour nous engager à re-

tourner à vous avec une entière confiance. Il est vrai que nos péchés surpassent en nombre le sable de la mer. (Jerem., XV, 8.) Mais, quelque excessive que soit leur multitude, elle a des bornes, et votre miséricorde n'en a point. Faites donc, Seigneur, que soutenus par cette solide espérance, nous éloignons de notre esprit toutes les idées de désespoir que nos crimes peuvent nous donner. Faites que, persuadés que nous éprouverons en vous la même bonté que la pécheresse y trouva, nous ayons dans ce moment le courage de vous aller chercher partout où nous pourrons vous trouver pour nous accuser de nos péchés, et pour vous demander miséricorde, afin qu'après avoir profité de votre grâce en ce monde, nous participions à votre gloire dans l'autre. Ainsi soit-il.

VENDREDI DE LA PASSION.

*Sur l'Evangile selon saint Jean, c. XI.
v. 47-56.*

1. Quel a été l'aveuglement et le crime des Juifs de condamner Jésus-Christ à la mort. 2. Quels sont les fruits qu'a produits la mort de Jésus-Christ.

De tous les miracles que le Fils de Dieu a opérés, il n'en est point qui ait plus déconcerté ses ennemis que celui de la résurrection de Lazare. Il fut fait en présence d'un si grand nombre de témoins, qu'il n'y avait pas apparence d'en nier la vérité; et les circonstances d'un homme ressuscité quatre jours après avoir été enterré (Joan., X, 39), étaient de nature à ne pouvoir dire, ou que l'imagination des spectateurs avait été surprise, ou que celui qui, de concert avec Jésus-Christ, avait paru ressuscité, n'était pas véritablement mort. Aussi les Juifs confessent-ils la vérité du miracle : *Hic homo multa signa facit.* Mais ce qui est inconcevable, c'est qu'au lieu de dire comme Nicodème : *Nous savons que vous venez de Dieu; car personne ne peut faire de si grands prodiges, si Dieu n'est avec lui* (Joan., III, 2); au lieu, après un tel miracle, de conclure qu'il est indigne de résister à Dieu, et qu'il faut croire à celui qui en est l'auteur; par l'aveuglement le plus déplorable qui fut jamais, ils s'assemblent pour trouver les moyens de le faire mourir. (S. Aug., tract. 49, in Joan.) Telle fut la résolution que l'on prit dans le sanhédrin, ou le conseil souverain, composé de soixante et douze, qui ne s'assemblait que dans les affaires importantes de la guerre ou de la religion. Ce n'est donc pas ici un peuple tumultueux, qui demande la mort de Jésus; c'est un arrêt prononcé par les plus sages et les plus religieux d'entre les Juifs, qui l'estiment absolument nécessaire pour assurer le bien, et pour éviter la ruine de la nation. Ce fut ainsi que les différentes pas-

(9) Est pax serenitas mentis, tranquillitas animi, simplicitas cordis, amoris vinculum, consortium charitatis. (S. Aug., serm. 57, De Verb. Dom.)

(10) Dum poterat peccare, voluit peccata deserere. (Cæsar. Arch., hom. 5.)

(11) Non horroisti confidentem latronem, non lacrymantem peccatricem, non Chananæam supplicentem, non deprehensam in adultério, non persecutorem discipulorum, non ipsos erudixeres tuos. (S. Bern., serm. 22, in Cant.)

sions dont les Pharisiens étaient animés contre le Sauveur, servirent *dans la plénitude des temps* (Galat., IV, 4), à exécuter un dessein, qui de toute éternité avait été arrêté dans le conseil de Dieu; et que ce qu'ils firent pour empêcher leur destruction, fut la cause de cette perte, et la source du salut de tout le monde. (Rom., X, 11.) D'où il suit que cette même mort, qui de la part des juges et des bourreaux fut un sacrifice abominable, est en même temps, pour tous ceux à qui le mérite en est appliqué, un sacrifice d'un mérite infini. Or, pour mettre ces deux vérités dans tout leur jour, il n'est besoin que de suivre et d'expliquer notre Evangile. Nous y verrons deux choses qui peuvent beaucoup servir à notre instruction : la première, quel a été l'aveuglement et le crime des Juifs de condamner Jésus-Christ à la mort; la seconde, quels sont les fruits qu'a produits la mort de Jésus-Christ. Ayons horreur de l'aveuglement des premiers; recueillons les fruits de la mort du second. C'est tout le dessein de cette homélie.

PREMIER POINT.

Les princes des prêtres et les Pharisiens s'assembleront donc, et diront entre eux : Que faisons-nous? Cet homme fait plusieurs miracles; si nous le laissons faire, tous croiront en lui, et les Romains viendront et ruineront notre ville et notre nation.

En voyant les princes des prêtres, et les Pharisiens tenir conseil, après qu'on leur eut rapporté que Jésus venait de faire un aussi grand miracle que celui de ressusciter un mort de quatre jours; qui ne croirait que la délibération qu'ils vont prendre lui sera avantageuse, et qu'ils concluront qu'on doit croire en lui, et le reconnaître pour le Messie. En effet, s'ils avaient été moins aveuglés, ils auraient vu que ses miracles étaient conformes à ce que les prophètes avaient prédit : et, faisant d'ailleurs réflexion que le temps était arrivé, où, suivant toutes les prophéties (Gen., XLIX, 10; Isa., XXXV, 6; Dan., IX, 24), le Messie devait être venu, ils auraient dit : Ce Jésus fait des miracles qui n'ont jamais été faits par personne, et il en fait en si grand nombre, que toute la Judée et la Galilée retentissent du bruit de ses prodiges. Ses instructions sont toutes divines; sa vie est exemplaire et irréprochable : il nous assure que Dieu l'a envoyé. Allons donc à lui, et reconnaissons-le pour celui que nous attendons depuis si longtemps. Alors, bien loin de craindre que les Romains ne vissent ruiner leur ville, et détruire leur nation, ils auraient été persuadés que l'ayant pour Messie, ils n'avaient rien à appréhender de la part des Romains; et que celui qui commandait si absolument à la mer et aux démons, pouvait bien les délivrer de tous leurs ennemis. Ces docteurs de la loi, si éclairés et si timides, avaient-ils oublié, et la protection éclatante que le Dieu d'Abra-

ham, d'Isaac et de Jacob (Exod., IV, 5), avait toujours donnée à son peuple, quand il lui avait été fidèle, et les châtimens dont il l'avait puni, dès qu'il s'était soustrait à l'obéissance qu'il lui devait (12). Les païens mêmes étaient persuadés qu'on ne pouvait vaincre les Juifs, tant que leur Dieu se déclarait pour eux (Judith., III 4), et que pour en être victorieux, il fallait les combattre quand ils avaient commis quelque péché contre leur loi. (II Mach., VIII, 19.) Et c'est ainsi qu'Achior, chef de tous les enfans d'Ammon, s'en expliqua à Holopherne, qui voulait savoir quel était ce peuple assez téméraire pour oser résister au roi Nabuchodonosor. (Judith., V, 5 seqq.) Les Juifs ont donc craint ce qui n'était point à craindre (Psal., XIII, 5), et ils n'ont point craint ce qui était le plus à appréhender. *Ils s'assemblent, et tiennent conseil contre Dieu et contre son Christ.* (Psal., II, 2.) Ils sont assez aveugles de vouloir se précautionner contre le Seigneur et contre ses desseins, comme si l'Écriture ne leur avait pas appris qu'il n'y a ni conseil, ni prudence, ni sagesse contre Dieu (Prov., II, 30); et ils disent : *Que faisons-nous?* Ils se blâment de la paresse et de la langueur qu'ils ont dans une affaire si importante, et ils cherchent à s'animer les uns les autres. *Quid facimus? Cet homme fait plusieurs miracles, c'est-à-dire il fait tous les jours de nouveaux progrès par ses œuvres, qui lui concilient le cœur des peuples; et nous ne faisons rien pour les arrêter, multa signa facit. Si nous le laissons agir de la sorte, tous croiront en lui.* N'y croyons donc point pour ne pas grossir nous-mêmes son parti; et gardons-nous bien de nous laisser emporter au torrent : *omnes credent in eo. Et les Romains viendront et ruineront notre ville et notre nation.* Ainsi, pour prévenir ce malheur, *faisons tomber le juste dans nos pièges, parce qu'il nous incommode, qu'il est contraire à notre manière de vie, qu'il nous reproche les violemens de la loi, et qu'il nous déshonore en décrivant les fautes de notre conduite.* « *Et venient Romani, et tollent locum nostrum et gentem.* » Ils ont eu ces pensées, dit le Sage, et ils se sont égarés, parce que leur propre malice les a aveuglés. (Sap., II, 12, 21.)

Insensés que vous êtes, vous avez raisonné tout autrement que vous ne deviez. S'il continue, dites-vous, de faire des miracles, *tous croiront en lui, et les Romains viendront et ruineront notre ville et notre nation.* Et de là vous concluez que, pour conserver l'une et l'autre, il faut le faire mourir. Vous deviez dire au contraire : Si tous croient en lui à cause de ses miracles, c'est certainement le Messie, auquel nous devons croire; et si les Romains viennent, ce ne sera pas pour nous détruire, ce sera pour y croire eux-mêmes. Car les prophètes, qui ont prédit ses miracles, ont prédit aussi que toutes les nations viendront à lui

(12) Nec isti cæci consideraverunt nunquam Deum eo punisse, quando venim cultum, et mandata

ejus servaverunt, sed quando ea neglexerunt. (S. CHRYS., hom. 94, in Joan.)

(*Isa.*, I, 2), et que *les rois marcheront à la lueur de sa lumière* (*Isa.*, LX, 3), mais que *si on fait mourir le Christ, la ville et le temple seront détruits* (*Dan.*, IX, 26). Bien loin donc de le faire mourir, de peur que votre nation ne périsse, vous deviez, au contraire, souhaiter qu'il vécût, afin qu'elle ne pérît pas. Tel fut l'aveuglement des Juifs. « Dans le temps, dit saint Chrysostome, qu'ils doivent être saisis d'étonnement et d'admiration, ils estiment qu'on doit songer à se défaire de Jésus, parce qu'il a ressuscité Lazare (13); » c'est-à-dire qu'ils font contre lui ce qu'ils auraient dû faire s'il eût commis un homicide. Quelle conclusion ! Il fait des miracles, donc il faut le faire mourir. Quelle disposition de confesser la vérité du miracle, et de chercher les moyens de perdre celui qui l'a fait ! « O folie ! Ils veulent donner la mort à celui qui s'est montré le Maître de la mort. *Que faisons-nous, disent-ils ? Cet homme fait plusieurs miracles.* Par mépris ils ne daignent pas le nommer, quand ils devraient l'adorer, le respecter, croire en lui, et ils l'appellent *cet homme*, après une preuve si éclatante de sa divinité (14). »

Déplorons l'aveuglement des Juifs, qui, contre les lumières de la raison, et les principes de leur religion, concluent à la mort de Jésus. Ne pouvant empêcher ce divin Soleil de briller, ils sont assez extravagants pour vouloir l'éteindre; et ils se sont attiré le plus grand des malheurs par tout ce qu'ils ont fait pour éviter un danger imaginaire. Mais, pour en venir à l'instruction, voyons quel a été le principe qui les a fait agir, et qui a causé leur perte, pour appréhender d'être punis comme eux, si nous sommes aussi coupables.

Ce qui a engagé les Juifs dans un aussi grand crime que celui de faire mourir un Dieu-Homme, et ce qui ensuite les a fait tomber dans l'état funeste où nous les voyons, c'est le peu de cas qu'ils faisaient des biens éternels que cet Homme-Dieu leur promettait; c'est la grande estime qu'ils avaient des biens temporels dont ils étaient en possession. Frappés du présent, peu inquiets de l'avenir, craignant plus les Romains qu'ils voyaient que Dieu qu'ils ne voyaient point, ils ont étouffé en eux les principes de l'équité et de la religion, et n'ont écouté que la voix d'une prudence charnelle, que saint Jacques appelle *animale et diabolique* (*Jac.*, III, 15). Or, c'est ainsi, dit saint Augustin, que ces hommes corrompus, craignant de perdre les biens temporels, sans penser aux éternels, ont mérité de perdre les uns et les autres (15). Ils ont craint la ruine de leur nation; et ce que craint l'impie arrivera, dit

le Sage (*Prov.*, X, 24). Ils ont fait mourir Jésus, de peur qu'on ne crût en lui, et que les Romains ne vinssent les traiter de rebelles, si on le reconnaissait pour le Messie, parce qu'à cette qualité celle de roi était attachée : « Et, dit ce grand docteur, s'ils y avaient cru, et qu'ils ne l'eussent pas fait mourir, les Romains ne seraient point venus, et leur nation aurait subsisté (16). » Mais, c'est parce qu'ils ont fait mourir le Christ, que, suivant ce qu'il leur avait prédit lui-même, Jérusalem fut prise par les Romains quarante ans après sa mort, le temple détruit, sans qu'il en demeurât pierre sur pierre, et la nation tellement dispersée, que depuis ce temps elle n'a jamais pu se rassembler. (JOSEPH., *De Bello Jud.*)

Que nous avons à craindre la même punition, puisque le plus souvent nous agissons par les mêmes principes ! Est-il rien de plus ordinaire que de voir des chrétiens ne s'occuper que des biens temporels, ne songer jamais aux éternels; aimer avec passion ce qu'ils voient; être indifférents pour ce qu'ils ne voient point; n'agir que par les vues d'une prudence humaine, et ne compter pour rien la transgression de la loi de Dieu, quand ils croient que c'est un moyen assuré, ou d'éviter quelque mal, ou de se procurer quelque bien ? C'est de là que partent tous les crimes qui désolent la maison du Seigneur, les fraudes, les injustices, les larcins, les concussions; les impuretés, les adultères, les usures, les simonies. Pour s'enrichir, pour s'élever, pour satisfaire sa passion, on sacrifie honneur, probité, conscience, religion. Le grand accable le petit, le riche ruine le pauvre, le plus fort écrase le plus faible; mais hélas ! il arrive qu'on trouve toujours son malheur où l'on espère rencontrer sa félicité, parce que le *Seigneur dissipe les desseins des peuples, rend vaines les pensées des hommes, et renverse les conseils des princes.* (*Psal.* XXXII, 10.)

Combien d'exemples l'Écriture et notre expérience pourraient nous fournir de souverains et de sujets, de grands et de petits, de nations et de familles, dont les desseins, quoique concertés avec toute la prudence humaine, ont échoué ? Leur puissance établie sur les fondements qui paraissent les plus stables, a disparu comme l'ombre, sans en pouvoir trouver d'autre cause que les secrets jugements de Dieu, qui, quand il lui plaît, renverse en un moment ce qui est élevé, et relève ce qui est abaissé. En vain des peuples superbes disent-ils avec insolence : *Qui me fera tomber en terre ?* Ah ! leur répond le Seigneur : *Quand vous prendriez votre vol aussi haut que l'aigle, et que vous mettriez votre nid*

(13) Quid igitur Pharisei, cum admirari et obstupescere eos oporteret, ipsum qui suscitaverat interficere voluerunt. (S. CHRYS., hom. 64, in Joan.)

(14) O amentiam ! qui in aliis corporibus mortem vicerat, ei mortem inferre arbitrabantur, et dicebant : *Quid facimus*, etc. Adhuc hominem appellanti, cum tale divinitatis ejus testimonium acceperint :

credere oportuit et colere et adorare, neque amplius hominem existimare. (S. CHRYS., hom. 4, in Joan.)

(15) Temporalia perdere timuerunt, et vitam æternam non cogitaverunt, ac sic utrumque amiserrunt. (Tract. 49, in Joan.)

(16) Si Judæi Christum non occidissent, in suo regno permansissent. (*De civit. Dei*, lib. IV, cap. 34.)

parmi les astres, je vous en arracherais (Abd., 1, 3, 4.) Que sont devenus ces Romains qui paraissaient si formidables, et qui étaient les maîtres de l'univers? Il ne nous en reste que quelques monuments que l'antiquité a respectés, pour nous faire connaître qu'ils ont été. Qu'ont devenues ces grandes maisons que des hommes d'un génie supérieur, profitant d'une fortune favorable, ont fondées et élevées avec tant de soin, et qui, par des titres pompeux, par des alliances illustres, et par des richesses immenses étaient si bien appuyées, qu'elles semblaient devoir durer éternellement? Nous avons été éblouis de leur éclat; mais il s'est évanoui presque aussitôt qu'il nous a frappé les yeux. Or, c'est ainsi que les chrétiens, trop semblables aux Juifs en voulant, par le crime, conserver ou acquérir les biens temporels, sans se mettre en peine des éternels, perdent sûrement les éternels, et souvent même les temporels; au lieu que, si avant toutes choses, ils cherchaient le royaume de Dieu, ils le trouveraient, et les biens d'ici-bas seraient donnés comme par surcroît, suivant ces paroles de Jésus-Christ: *Quærite primum regnum Dei, et omnia adjicientur vobis.* (Luc., XII, 31.) Nous en avons un exemple célèbre dans la personne de Salomon, qui, ne demandant à Dieu que la sagesse dont il avait besoin pour gouverner ses peuples, obtint non-seulement ce qu'il avait demandé, mais encore tant de richesses et tant de gloire, qu'aucun roi ne l'a jamais égalé en ce point. (III Reg., III, 11.)

De ceci concluons pour notre instruction que, sous quelque prétexte que ce soit, il n'est jamais permis de faire le mal, afin qu'il en arrive un plus grand bien (Rom., III, 8); que nous devons nous détacher des biens présents et temporels, puisqu'ils peuvent nous engager dans les plus grands crimes, quand nous y tenons par cupidité; que nous ne devons jamais nous conduire par les vues d'une prudence humaine, dès qu'elle se trouve contraire aux maximes de la religion. En un mot, que par la confiance que tout chrétien doit mettre en Dieu, il faut faire en sorte que la crainte des maux qui peuvent nous arriver ne nous ébranle point: être persuadés que, pourvu que nous soyons fidèles à Dieu, Dieu nous protégera; et qu'alors nous n'aurons rien à appréhender de la malice ou de l'injustice des hommes, parce que, dit l'Apôtre, si Dieu est pour nous, qui peut être contre nous (Rom., VIII, 31)? C'est ainsi que nous nous préserverons de tomber dans l'aveuglement, et que nous éviterons la punition des Juifs. Voyons d'ailleurs quels sont les fruits que la mort de Jésus a produits, et tâchons de les recueillir.

DEUXIÈME POINT.

Mais Caïphe, qui était l'un d'entre eux, et le grand prêtre de cette année-là, leur dit: Vous n'y entendez rien, et vous ne considérez

pas qu'il vous est avantageux qu'un seul homme meure pour le peuple, et que toute la nation ne périsse point. Or, il ne disait pas ceci de lui-même; mais étant grand prêtre de cette année-là, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation des Juifs, et non-seulement pour cette nation, mais aussi pour rassembler et réunir les enfants de Dieu, qui étaient dispersés. Ils ne songèrent donc plus depuis ce jour-là qu'à trouver le moyen de le faire mourir. C'est pourquoi Jésus n'allait plus librement parmi les Juifs, et il se retira même dans une contrée près du désert, en une ville nommée Ephrem, où il demeurait avec ses disciples.

Il est à croire que, dans le conseil que tinrent les Pharisiens, il y en eut quelques-uns qui par principe d'équité, ou par affection pour Jésus, prirent son parti. Ils purent lui représenter le danger de faire mourir un innocent, et le peu d'apparence de craindre que les Romains prissent ombrage de celui qui vivait dans la pauvreté (S. CHRYS. hom. 64 in Joan.), et dont la doctrine paraissait si avantageuse aux souverains, par l'obligation qu'elle impose aux sujets de leur payer les tributs (Marc., XII, 17), de les honorer, de prier pour eux, et de leur garder la fidélité qu'ils leur ont jurée. (I Petr., II, 13.) Mais Caïphe, qui présidait à ce conseil, faisant peu de cas des raisons qu'ils purent alléguer, prit brusquement la parole, et leur dit: *Vous n'y entendez rien, et vous ne considérez pas qu'il vous est avantageux qu'un seul homme meure pour le peuple, et que la nation ne périsse point. Ce qu'il ne disait pas de lui-même*, ajoute l'évangéliste, *mais parce qu'il était grand prêtre de cette année-là.* Cette proposition peut avoir deux sens. L'un, qu'on doit procurer le salut de la république par un moyen aussi injuste que celui du meurtre de l'innocent: c'était celui de Caïphe; l'autre, qu'il nous est avantageux qu'un homme meure, afin que le genre humain ne périsse pas éternellement; et c'est le sens de la prophétie qui lui fut inspirée d'en haut (17). « Ce qui nous apprend, dit saint Augustin (Tract. 49 in Joan.) que les méchants même peuvent quelquefois prédire les choses à venir par un esprit de prophétie; quoiqu'en cette occasion saint Jean n'attribue pas la prédiction de Caïphe à sa personne, mais à son sacerdoce. » Or, il ne disait pas cela de lui-même; mais étant grand-prêtre cette année-là, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation des Juifs.

L'avis de Caïphe eut tout le succès qu'il pouvait souhaiter, tout le monde y applaudit. Ce fut aussi de ce jour-là que la mort de Jésus fut arrêtée, et que les Juifs délibérèrent comment ils le feraient mourir. C'est à nous à profiter de sa mort, et à en recueillir les fruits. Notre Evangile, en nous disant que Jésus devait mourir pour la nation des Juifs, et non-seulement pour cette nation, mais pour réunir et rassembler les enfants de Dieu qui étaient dispersés, nous en marque deux principaux, dont nous devons tirer deux conse-

(17) Abud Caiphias intellexit, aliud Spiritus sanctus significare voluit. (S. AMBR., in Psal. CXVIII.)

quences très-instructives. 1° Si Jésus-Christ meurt pour la nation des Juifs, cette mort que le Fils de Dieu souffre pour ses plus grands ennemis, doit relever et animer notre confiance, de quelque manière que nous l'ayons offensé. 2° Si Jésus-Christ meurt, *non-seulement pour la nation des Juifs, mais pour rassembler et réunir les enfants de Dieu qui étaient dispersés*; cette mort nous impose une obligation essentielle de tenir à Dieu et au prochain par les liens de la plus étroite charité.

Sans entrer dans le détail des preuves que nous avons données en plusieurs occasions de la charité de Dieu pour les Juifs et de leur haine pour lui, ce qui nous ferait connaître que l'une et l'autre ont été extrêmes, nous avouerons de bonne foi, et à notre confusion, que, quelque coupables qu'ils puissent être, nous le sommes encore plus qu'eux. « Car, dit saint Augustin, quoiqu'il semble que le comble de tous les crimes soit, d'avoir crucifié Jésus-Christ, on ne peut douter que ceux-là n'en commettent un plus grand, qui non-seulement ne veulent pas mener une vie chrétienne, mais qui haïssent encore les préceptes de la vérité, pour lesquels le Fils de Dieu a été crucifié (18). » Cependant, quand nous serions coupables de toutes les abominations qu'on peut imaginer, pour relever notre confiance, et nous empêcher de tomber dans le désespoir, il suffit de penser à la Passion de Jésus-Christ; car en voyant le Sauveur mourir pour ceux qui l'ont toujours haï, quoiqu'il ne leur ait jamais fait que du bien; pourvu que nous ayons recours à ce divin Sauveur, que pouvons-nous craindre du nombre, ou de la grièveté, de nos crimes? Si le serpent d'airain (*Num.*, XXI, 9), qui était la figure de la croix du Sauveur, avait la vertu de guérir tous ceux qui le regardaient, de quelles maladies ne pouvons-nous pas espérer la guérison, quand nous considérons avec autant de foi que de confiance Jésus-Christ pendant en croix? Ainsi l'avis le plus utile que nous puissions donner aux pécheurs, c'est de s'occuper sans cesse de la Passion du Fils de Dieu; c'est d'avoir toujours devant les yeux tout ce qui peut en rappeler le souvenir. Il n'est point de moyens plus efficaces pour nous détourner du péché, que de penser aux souffrances qu'un Homme-Dieu a endurées pour l'expier; il n'en est point de plus propre à nous empêcher de nous défier de la miséricorde de Dieu, que de faire réflexion que, malgré la persécution qu'il a soufferte de la part des Juifs, c'est pour leur nation qu'il endure la mort; c'est-à-dire qu'il souffre une mort honteuse et cruelle pour être le Sauveur de ceux mêmes qui l'ont attaché à la croix; et que cette mort a été si efficace, qu'elle a eu la vertu de convertir des Juifs (*Luc.*, XXII, 48) qui,

(18) Videtur consummata nequitia hominum qui crucifixerunt Filium Dei, sed eorum major est qui nolunt recte vivere, et odernnt præcepta veritatis pro quibus crucifixus est Filius Dei. (*In Psal. VII.*)

(19) Moriturus ergo erat Jesus pro gente quidem ne periret, pro Dei autem filijs qui erant dispersi,

pendant toute sa vie, n'ont pu reconnaître pour Fils de Dieu celui qui faisait des miracles qu'on ne pouvait attribuer qu'à un Dieu. Si donc la fragilité nous a fait tomber dans quelque péché dont nous ayons horreur, ou si notre endurcissement nous y fait croupir pendant des années entières, et que le démon nous suscite quelque pensée de désespoir; pour la repousser avec succès, représentons-nous Jésus-Christ mourant pour les Juifs; et alors, pleins de confiance qu'il ne fera pas moins pour ses amis que pour des esclaves, embrassons ce bois sacré avec foi, mettons-y toute notre espérance, et soyons persuadés que cette tentation se dissipera, et que le Seigneur nous en rendra victorieux.

Mais il est un second fruit de la mort de Jésus-Christ auquel nous devons prendre un intérêt particulier. Car, dit l'évangéliste, *il ne meurt pas seulement pour la nation des Juifs, mais pour réunir et rassembler les enfants de Dieu qui étaient dispersés*.

Nous étions ces peuples répandus par toute la terre, nous vivions dans les ténèbres de l'erreur, et c'est pour nous rassembler et nous faire devenir les enfants de Dieu, que le Sauveur a souffert la mort; c'est par sa mort que la muraille qui séparait les deux peuples a été rompue (*Ephes.*, II, 14); c'est par sa mort que les Juifs et les gentils étant réunis, *il n'y a plus qu'un seul berceau et un seul Pasteur*. (*Joan.*, X, 16.) Ceux qui étaient éloignés, et ceux qui étaient proches: ceux qui sont à Rome, et ceux qui sont aux Indes, ne forment plus qu'un même corps, dit saint Chrysostome (19). En un mot, c'est maintenant que cette prière que le Fils de Dieu fit à son Père, est accomplie: *Je ne prie pas seulement pour eux, mais pour tous ceux qui doivent croire en moi, afin qu'ils soient un tous ensemble; comme vous, mon Père, êtes en moi, et moi en vous, qu'ils soient de même un en nous*. (*Joan.*, XVII, 21.) Telle est donc la double féi que la mort de Jésus-Christ doit former: elle doit nous unir avec Dieu; et avec les hommes.

Comme *la cupidité est la racine de tous les maux* (*I Tim.*, VI, 10), c'est elle qui nous sépare de Dieu et du prochain. Elle nous sépare de Dieu, elle nous attache avec dérèglement aux objets qui nous sont défendus par sa loi; et elle nous sépare du prochain, quand, en nous attachant trop à nous-mêmes, elle nous empêche d'avoir pour lui les sentiments d'amour et de tendresse que nous lui devons. Or, un des fruits de la mort de Jésus-Christ, c'est d'extirper en nous la cupidité, et d'y faire naître la charité. Il est mort pour nous réconcilier avec son Père, et pour, de ses ennemis que nous étions auparavant, nous mettre au nombre de ses enfants; et par conséquent cette mort nous impose l'obligation de tenir au Seigneur par la plus par-

ut eos ad namm verbum colligeret, ut sit unum ovile et unus Pastor. Tuncque mihi videtur impleri illa Salvatoris oratio: Sicut ego et tu unum sumus, ut et ipsi in nobis unum sint. (*Orig.*, in *Joan.*; *S. Cyrils.*, hom. 64, in *Joan.*)

faite reconnaissance, et de ne rien faire à l'avenir qui soit capable de rompre l'union qu'elle nous a procurée avec lui. C'est ainsi que si nous pensions toujours à la mort du Fils de Dieu, *nous ne pécherions jamais.* (*Eccli.* VII, 40.) Car, en faisant réflexion que sa charité pour nous a été si grande, que de mourir pour nous unir aux personnes divines, nous ne ferions jamais rien qui pût nous en séparer. Mais comme le précepte de l'amour du prochain est renfermé dans celui de l'amour de Dieu, et que ces deux commandements n'en font qu'un (*Matth.*, XXII, 39), les mêmes liens qui nous attachent au Seigneur, doivent nous attacher à nos frères, que nous sommes obligés d'aimer comme nous-mêmes. (*Matth.*, XIX, 19.) Ainsi, pour entrer dans les desseins du Fils de Dieu, qui est mort pour réunir et rassembler ce qui était dispersé, considérons-nous, suivant la pensée de l'Apôtre (*I Cor.*, XII, 12), comme les membres d'un même corps, afin de nous donner de l'horreur de tout ce qui pourrait mettre entre nous l'inimitié ou la division. Qui peut exprimer le bien que cause l'union, quand elle est dans le corps mystique de Jésus-Christ telle qu'elle est dans le corps naturel ? C'est-à-dire, quand le savant éclaire l'ignorant ; que le riche fait subsister le pauvre ; que le plus fort défend le plus faible ; que le plus robuste soutient le fardeau le plus pesant ; que tous les biens et les maux étant communs ensemble, l'un se plaint du mal que l'on fait à l'autre, et que tous se réjouissent du bien qui arrive à l'un d'eux ; de même que l'œil voit, non-seulement pour lui, mais pour tout le corps ; que la main porte à manger à la bouche pour le nourrir ; que le bras s'expose pour le défendre ; que les pieds le soutiennent ; que la langue crie et avertit de la douleur que l'on fait aux pieds ; que tous les membres s'entraident les uns les autres selon leur situation et leurs usages, et s'exposent tous pour la conservation du chef. (S. AUG.) Telle est l'union que Jésus-Christ mourant a eu dessein de former en nous. Gardons-nous bien de la rompre, et de diviser ce qu'il est venu rassembler. C'est par l'amour que nous aurons les uns pour les autres qu'il nous reconnaîtra pour être de ses disciples ; car il veut que nous ne soyons qu'un entre nous, comme son Père et lui ne sont qu'une même chose. (*Joan.*, X, 30.)

Malheur donc à ces langues de serpent qui soufflent partout l'esprit de discorde, et qui par des discours empoisonnés ont si souvent rompu les unions les plus parfaites ! Il est vrai que s'il y en a qui agissent par malice, plusieurs ne sont coupables que d'imprudence et d'indiscrétion ; mais sont-ils moins à redouter dès qu'ils causent les mêmes effets ? L'évangéliste nous apprend que ce qui fit assembler les Juifs pour déterminer la mort de Jésus-Christ, ce fut quelques-uns d'entre eux qui coururent avertir les Pharisiens du miracle extraordinaire qu'il venait de faire en la personne de Lazare. (*Joan.*, XI, 46.) Les interprètes sont partagés sur le prin-

cipe qui les fit agir. Les uns croient qu'il était bon, et d'autres estiment que leur intention était mauvaise. Mais ce fut certainement ce qu'ils rapportèrent qui anima ses ennemis contre lui, et qui les détermina à le faire mourir. Quels maux n'ont pas causés les rapports, et de quel péché ne sont pas coupables ceux qui les font ? *Ne voyez-vous pas*, dit l'apôtre saint Jacques, *combien un petit feu est capable d'allumer du bois ? La langue est aussi un feu. C'est un monde d'iniquité, et n'étant qu'un de nos membres, elle infecte tout le corps, elle enflamme tout le cours de la vie, et elle est elle-même enflammée par le feu de l'enfer.* (*Jac.*, III, 5, 6.) Mettez, Seigneur, un frein à leur bouche, et une garde de circonspection à leurs lèvres. (*Psal.*, CXI, 3.) Et pour leur donner l'horreur d'eux-mêmes, représentez-leur que coupables envers Dieu et envers les hommes, ils sont haïs de l'un et des autres, et qu'après avoir été icibas l'objet du mépris et de l'aversion de tout le monde, ils auront un compte terrible à rendre dans l'autre d'une infinité de péchés dont ils ont été la cause ; et vous qui écoutez avec trop de facilité les rapports qu'on vous fait, imposez silence à ces façons d'amis qui ne font que troubler votre bonheur, et sachez que dans ceux mêmes qui ne paraissent rapporter que par l'attachement qu'ils ont pour vous, l'exacte vérité ne s'y rencontre presque jamais. Comme leur but est de s'insinuer dans votre esprit, ils cherchent les occasions de vous faire de fréquents rapports, pour vous donner plus de marques de leur zèle et de leur affection. Or, dès qu'on cherche à avoir de quoi rapporter, c'est parce qu'on a envie de le faire pour arriver à son but. Il est rare qu'on n'y ajoute rien du sien, et il arrive même quelquefois qu'on se trompe le premier sans s'en apercevoir. Voilà cependant comme on rompt l'union et qu'on foment la division encore plus aisément entre proches qu'entre étrangers, parce que plus les personnes nous sont chères, plus nous sommes sensibles à tout ce qui nous vient de leur part ; au lieu qu'on devrait nourrir la charité dans tous les cœurs, en supprimant tout ce qui peut aigrir les esprits, et en ne rapportant que ce qui est capable de les adoucir ; à l'exemple de Jésus-Christ qui est mort pour réunir et pour rassembler les enfants de Dieu dispersés dans le monde.

Seigneur, pour conserver en nous cette union, que par votre mort vous avez établie parmi les hommes, répandez dans nos cœurs cet esprit de charité qui vous a fait mourir pour nous. Comme cette vertu est bienfaisante, discrète, désintéressée (*I Cor.*, XIII, 4), quand nous la posséderons, jamais la malice, l'imprudence, nos propres intérêts ne nous feront rien dire ou rien faire de capable de ruiner la paix, ou de causer la division entre nos frères. Faites donc, Seigneur, que semblables aux premiers chrétiens, nous n'ayons tous qu'un cœur et qu'une âme (*Act.*, IV, 32) ; que les autres ressentent notre perte comme la leur ; que nous soyons sensibles à leurs avantages comme aux nôtres ; que

nous pleurons avec ceux qui pleurent ; que nous nous réjouissons avec ceux qui sont dans la joie. (Rom., XII, 15.) En un mot, faites que nous considérions tous comme les membres d'un même corps dont vous êtes le Chef, nous vous aimions par-dessus toutes choses, et nous chérissions notre prochain comme nous-mêmes. (Matth., V, 43.) Ce sera ainsi qu'animés de la même charité qui vous a fait mourir pour nous, nous marcherons sur vos traces dans cette vie, pour arriver dans l'autre à la gloire dont vous jouissez avec le Père et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

SAMEDI DE LA PASSION.

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. XII, v. 10-36.

1. Détester l'aveugle dessein que prennent les Juifs de tuer Lazare. 2. Imiter le louable empressement que témoignent les Gentils de voir Jésus-Christ. 3. Profiter des divines instructions que Jésus-Christ donne à ses disciples.

Comme le sujet de l'Évangile de demain est l'entrée de Jésus-Christ en Jérusalem, nous ne parlerons point de ce qui est dit dans celui d'aujourd'hui. Nous ne dirons rien non plus de ce qui est rapporté du trouble de Jésus, de la voix qui fut entendue dans le ciel, de la puissance de la croix, du commandement qui nous est fait de marcher sans larmière, parce qu'il est difficile de lier ces différentes matières dans un même discours. Ainsi, nous nous arrêterons à ces trois choses principales : Au dessein que prennent les Juifs de tuer Lazare ; à l'empressement que témoignent les Gentils de voir Jésus : aux instructions que le Sauveur donne à ses disciples. Détestons le fol aveuglement des Juifs. Imitons le louable empressement des Gentils. Profitons des divines instructions de Jésus. C'est le sujet des trois parties de cette homélie.

PREMIER POINT.

Les princes des prêtres délibérèrent de faire mourir aussi Lazare, parce que beaucoup de Juifs se retiraient d'avec eux à cause de lui, et croyaient en Jésus.

C'est avec grande raison que le Prophète nous assure qu'un abîme attire un autre abîme : *Abyssus abyssum invocat.* (Psal. XLI, 8.) Plus nous considérons les Juifs, et plus nous voyons qu'un abîme de malice les a fait tomber dans un abîme d'aveuglement, et qu'un abîme d'aveuglement les a précipités dans l'affreux abîme d'incrédulité où ils sont réduits. Nous avons vu dans l'Évangile d'hier et l'extravagante résolution qu'ils prirent dans le conseil de faire mourir Jésus, après

qu'il eut ressuscité Lazare, espérant d'étouffer un si grand miracle dans le sang de celui qu'il avait opéré. Aujourd'hui ils s'assemblent de nouveau, et concluent qu'il faut aussi tuer Lazare, de peur que, comme on croyait en Jésus-Christ vivant à cause qu'il l'avait fait sortir du tombeau où il était depuis quatre jours, on ne laissât pas de croire en Jésus mort, tant qu'on verrait vivant celui à qui il avait redonné la vie. « Y eut-il jamais une pensée plus folle, et une cruauté plus aveugle ! s'écrie saint Augustin. Est-ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui venait de ressusciter Lazare mort de maladie, n'aurait pu lui rendre la vie quand ils l'auraient tué ? En faisant mourir une seconde fois Lazare, auraient-ils ôté au Seigneur le pouvoir de la ressusciter ? Que s'il paraît de la différence entre ressusciter un homme qui a perdu la vie par une mort naturelle, ou un homme à qui on l'a ôtée par une mort violente, Jésus-Christ a fait l'un et l'autre, puisqu'il a ressuscité Lazare qui était mort de maladie, et qu'il s'est ressuscité lui-même après avoir perdu la vie par le supplice de la croix (20). » — « Encore, dit saint Chrysostome, quand les Pharisiens ont arrêté la mort de Jésus-Christ, ils avaient quelque prétexte. Ils le croyaient un prévaricateur de la loi qui ne gardait pas le sabbat ; un impie qui se disait égal au Père éternel ; un homme dangereux qui se faisait suivre du peuple, et qui pourrait un jour leur attirer de la part des Romains la ruine de leur ville et la perte de leur nation. Mais de quoi peuvent-ils accuser Lazare pour le faire mourir ? Peut-on lui faire un crime d'avoir reçu un bienfait (21) ? » *Il est cause que sieurs se retirent d'eux et croient en Jésus.* Il ne leur en faut pas davantage pour le condamner à mort. Déplorons le fol aveuglement des Juifs, qui par un double meurtre ont cru s'opposer à la puissance de Dieu, et ensevelir dans l'oubli un miracle qui n'a été fait que pour manifester sa gloire. Mais quel est l'homme qui ose résister à Dieu ? C'est en vain que ses ennemis ont tenu tant de conseils contre le Christ. Le Seigneur qui est dans le ciel s'est moqué de leurs desseins (Psal. II, 2, 4), et il a permis qu'il soit arrivé tout le contraire de ce qu'ils avaient projeté. Ils croyaient en faisant mourir Jésus et en tuant Lazare qui était cause qu'on les quittait pour s'attacher à lui, qu'ils en triompheraient pour toujours : « Et au contraire, dit saint Chrysostome, celui qu'ils ont mis à mort règne dans le ciel, et les auteurs de sa mort sont plongés dans l'enfer (22). »

Qui pourrait croire que les Juifs ont des imitateurs dans le procédé plein d'injustice et d'aveuglement qu'ils tiennent aujourd'hui ? C'est l'envie dont ils sont possédés contre

(20) *O stulta cogitatio, et cæca sevitia ! Dominus Christus qui suscitare potuit mortuum, non posse occisum ? Quando Lazaro inferebatis necem, nunquid auferetis Domino potestatem ? Si aliud vobis videtur mortuus, aliud occisus ; ecce Dominus utrumque fecit, et Lazarum mortuum, et seipsum suscitavit occisum.* (S. AUG., tract. 50, in Joan.)

(21) *Esto Christum quod sabbatum solverit, quod*

æqualem se Patri fecerit, et propter Romanos, ut dicitis, velius interficere ; quid Lazarum potestis accusare ut de ejus cogitetis interitum ? Nunquid beneficium accipere crimini dandum est ? (S. CHRYS., hom. 65, in Joan.)

(22) *Sed qui interemptus est ab illis cælum habitabat ; qui interemerunt, infernum.* (HOM. 61, in Joan.)

Jésus-Christ de ce qu'il a fait un si grand miracle pour que tout le monde les abandonne pour aller à lui, qui leur fait prendre la résolution de tuer Lazare avec lui. Or c'est ce qui nous arrive, quand, par une jalousie secrète, nous nous sentons indignés contre ceux dont Dieu se sert pour faire des œuvres éclatantes, qui tournent à son honneur et à sa gloire. Si nous ne cherchons pas à les faire mourir, nous tâchons de les décrier, et souvent, sous différents prétextes, nous nous opposons à leurs bons desseins, ou plutôt aux desseins du Seigneur. En effet, jamais on n'a entrepris une bonne œuvre qu'on n'y ait rencontré de l'opposition : et les plus grands serviteurs de Dieu qui ont été les plus enflammés du zèle de sa gloire, ne sont-ce pas ceux qui ont trouvé plus d'obstacles à leurs entreprises? En cela semblables à leur divin Maître qui suivant la prédiction du saint homme Siméon, a été pendant toute sa vie en butte à la contradiction de tous les hommes. (Luc., II, 34.) Pourvu que l'on se contente de pratiquer la vertu en secret, on n'a rien à craindre de la part du monde; mais, dès qu'on osera travailler hautement à la gloire de Dieu, le monde s'élèvera; et tel qui passait pour un saint, tant qu'il a été caché sous le boisseau, sera traité de faux dévot quand il brillera sur le chandelier. Ce qui est même de plus fâcheux, et ce qu'on doit regarder comme un scandale qui n'arrive que trop souvent, c'est que ce ne sont pas seulement des méchants, ce sont des gens de bien qui combattent les desseins des gens de bien. Il est vrai que quelquefois ils agissent de bonne foi, et qu'ils croient devoir faire ce qu'ils font, parce qu'ils se trompent sans s'en apercevoir. Il est même de l'équité naturelle de le penser ainsi. Hé! plutôt à Dieu qu'on l'eût pour les autres et que les autres l'eussent pour nous dans les affaires que l'on peut avoir à démêler ensemble! Car, comme Jésus-Christ fit valoir auprès de son Père l'ignorance des Juifs pour diminuer leur crime (Luc., XXIII, 34), on trouverait de même les moyens d'excuser ses frères dans les choses où ils auraient le plus de tort, et l'on n'aurait pas l'injustice de s'attribuer les uns aux autres les principes les plus mauvais, et des fins encore plus mauvaises. Et en effet peut-on croire qu'il y ait quelqu'un qui dans son intention cherche à détruire ce qui peut contribuer à la gloire de Dieu, quoiqu'il y en ait plusieurs qui, par ce qu'ils font, s'opposent véritablement aux œuvres du Seigneur. Les Pharisiens même, en persécutant Jésus-Christ jusqu'à la mort, croyaient faire un sacrifice à Dieu (Joan., XVI, 2); mais l'erreur où ils étaient ne les justifiait pas, et ce qui les rendait criminels c'est que leur propre malice les avait aveuglés. (Sap., II, 21.) Ainsi, il ne suffit pas que nous nous rendions témoignage à nous-mêmes, que nous agissions par un bon dessein, il faut en pareille occasion sonder notre cœur pour connaître s'il n'y a nulle secrète envie qui nous fasse agir :

il faut le développer à des gens désintéressés, qui verront mieux que nous ce qui peut y être caché; il faut en un mot prier le Seigneur de nous éclairer, et craindre que semblables aux Juifs, si une fois nous sommes aveuglés dans le principe, nous ne tombions de plus en plus dans d'épaisses ténèbres, qui nous précipiteront dans le dernier des malheurs. C'est ainsi que nous devons déplorer l'aveugle folie qui les a portés à prendre la résolution de faire mourir Lazare. Voyons d'ailleurs comment nous devons imiter le louable empressement qu'ont les gentils de voir Jésus-Christ.

DEUXIÈME POINT.

Or quelques gentils de ceux qui étaient venus pour adorer au jour de la fête, s'adressèrent à Philippe qui était de Bethsaïde en Galilée, et lui firent cette prière : Seigneur, nous voudrions bien voir Jésus. Philippe le vint dire à André, et André et Philippe le dirent ensemble à Jésus.

Le saint homme Siméon, en tenant Jésus entre ses bras, avait eu raison de dire que cet enfant serait pour la ruine, et la résurrection de plusieurs. (Luc., II, 34.) En effet, après que le Fils de Dieu nous a donné une figure de la réprobation des Juifs en les classant du temple, voilà que notre Evangile nous en donne une de l'élection des gentils en la personne de ceux qui témoignent un sincère désir de voir Jésus. Ainsi les uns se ferment la porte du salut, et les autres commencent à y frapper. Les uns, dit saint Augustin, cherchent l'occasion de faire mourir le Sauveur, et les autres cherchent celle de le voir (23).

Quand Salomon bâtit le temple célèbre de Jérusalem, il y destina une place pour les gentils, afin que les étrangers y pussent adorer le Seigneur : et quand il en fit la dédicace, il lui fit cette prière pour eux : *Lorsqu'un étranger, qui ne sera point de votre peuple d'Israël, viendra d'un pays fort éloigné, étant attiré par votre nom, parce que la grandeur de votre nom, la force de votre main, et la puissance de votre bras se feront connaître de tous, vous les exaucerez du firmament où vous demeurez, et vous ferez tout ce que l'étranger vous aura prié de faire, afin que tous les peuples de la terre apprennent à craindre votre nom, comme fait votre peuple d'Israël; et qu'ils éprouvent eux-mêmes que votre nom a été invoqué sur cette maison que j'ai bâtie.* (III Reg., VIII, 41 seqq.) Ce temple devint si fameux, que des pays les plus éloignés, les étrangers venaient pour y adorer le Seigneur, et même pour lui offrir des sacrifices, comme nous l'apprenons par les exemples d'Héliodore (II Mach., III, 1 seqq.), et de l'eunuque de la reine de Candace (Act., VIII, 27). Tel était le premier motif qui attira à Jérusalem les gentils dont il est parlé dans l'Evangile : *Ils y vinrent pour adorer le Seigneur au jour de la fête* : mais ils n'en demeurèrent pas là; la haute réputation où

(23) Ecce volum eum Judæi occidere, gentiles videre. (Tract. 51, in Joan.)

était Jésus par la sainteté de sa vie et la grandeur de ses miracles, leur donna un grand désir de le voir. Comme il était toujours environné d'une multitude de peuple, et qu'ils souhaitaient de l'entretenir quelque temps, le respect qu'ils eurent pour lui les empêcha de se présenter eux-mêmes à lui. Ils s'adressèrent à Philippe, soit qu'ils le connussent, soit que ce fût le premier des apôtres qu'ils rencontrassent, et ils lui firent leur prière. Mais Philippe, embarrassé sur ce qu'il avait à faire, parce que le Sauveur, en envoyant ses apôtres annoncer le royaume de Dieu aux Juifs, leur avait défendu d'aller vers les gentils (Matth., X, 5), jugea à propos d'en parler à André, comme à son ancien dans l'apostolat. André et Philippe s'approchèrent de Jésus, et conjointement lui firent la prière que ces gentils leur avait faite. Voyons ce que nous devons imiter, et dans les gentils, et dans les apôtres, et ne laissons rien passer de notre Evangile, sans le faire servir à notre instruction. Ce désir qu'ont les gentils de voir Jésus, qui, selon la prédiction des prophètes, devait être le *Désiré des nations* (Agg., II, 8), nous instruit de celui que nous devons avoir de tout ce qui peut nous approcher de Jésus-Christ quelque éloignés que nous en puissions être par nos péchés, ou par la diversité de religion : dès qu'il nous vient une pensée, ou bien de le chercher, soit dans nos temples, où il réside particulièrement ; soit dans les hôpitaux, où il est caché en la personne des pauvres ; ou bien d'aller écouter sa parole, ou de lire un livre de piété, mettons-la aussitôt en exécution. Quand même nous croirions alors n'agir que par un sentiment humain, ne laissons pas de le faire. Il n'est pas aisé de démêler les mouvements de la nature et de la grâce, et quelquefois l'on croit n'être poussé que par celle-là, que c'est celle-ci qui nous anime. Ainsi, pourvu que l'action soit bonne en elle-même, faisons-la toujours, parce que notre salut peut être attaché à telle ou telle œuvre que le Seigneur connaît, et que nous ignorons. Ne négligeons jamais de pratiquer toutes celles qui peuvent nous conduire à Dieu, parce que, quelque éloignés que nous en soyons, il ne faut qu'un moment favorable pour nous en faire approcher. Zachée monta sur un arbre pour voir Jésus, et tout publicain qu'il était, il mérita que dans le moment le Seigneur lui ordonnât d'en descendre pour le recevoir chez lui. (Luc., XIX, 5.)

Que si le nombre et la grièveté de nos crimes nous rendent indignes de nous présenter devant Dieu, imitons encore les gentils de notre Evangile, pour avoir le bonheur de nous en approcher. Ils avaient un grand désir de voir Jésus. Car c'est de Jésus-Christ dont il est dit véritablement, et non en figure, que toute la terre désirait de voir le visage de Salomon pour entendre les oracles de sa sagesse. (III Reg., X, 24.) Mais, par

respect pour celui dont ils avaient oui dire de si grandes merveilles, ils n'osèrent se présenter devant lui, et ils s'adressèrent à Philippe pour le prier d'engager son Maître de leur accorder ce qu'ils désiraient de lui. Ainsi, animés du même désir de voir Jésus dans sa gloire, pratiquons tous les moyens qui peuvent nous procurer un si grand bonheur. Adressons-nous à la sainte Vierge, aux apôtres, à tous les saints et saintes du paradis ; prions-les d'être nos intercesseurs ; et pour nous les rendre favorables, imitons les vertus qu'ils ont pratiquées sur la terre. Hé! quels secours ne devons-nous pas attendre de la sainte Vierge, qui est la Mère de Dieu, et de celui de tous les saints qui sont ses amis, pourvu que nous les prions comme il faut ; et qu'en cherchant différents intercesseurs auprès de Dieu, nous nous en tenions à un unique médiateur qui est Notre-Seigneur Jésus-Christ comme au seul par lequel nous pouvons obtenir tout ce que nous demandons, ainsi que finissent toutes les prières de l'Eglise.

Voici, d'ailleurs, deux choses que nous devons imiter dans les apôtres. Car, 1^o en voyant Philippe, qui, trouvant de la difficulté à présenter des gentils à Jésus-Christ, en consulte André son ancien dans l'apostolat, nous apprenons que rien n'est plus utile aux ministres des autels de ne s'en pas rapporter à leur propre jugement dans les faits difficiles qu'ils ont tous les jours à décider ; et qu'ils ne peuvent mieux faire que de suivre l'exemple de Philippe, c'est-à-dire, de consulter leurs supérieurs, ou ceux qui sont plus avancés en âge : ne doutons point que Dieu ne communique aux uns des lumières particulières que l'expérience donne aux autres ; et, d'ailleurs, comme cette disposition de défiance de soi-même, qui nous porte à consulter autrui, part d'un esprit d'humilité et de subordination, il est sans difficulté qu'elle est infiniment propre à nous attirer pour nous, et pour les autres, les grâces et les bénédictions du Ciel. Mais, 2^o André et Philippe, qui conjointement vont parler à Jésus en faveur des gentils, nous apprennent que, pour réussir dans les emplois de notre ministère, il faut travailler dans un esprit d'union ; et c'est ce qui arrivera, si fidèles imitateurs de Jésus-Christ, indifférents à notre propre gloire comme il était à la sienne, nous ne cherchons que la gloire de Dieu. « Celui-là, dit saint Augustin, sert Jésus-Christ qui ne cherche pas ses propres intérêts ; au lieu que ceux qui les cherchent, et qui agissent par quelque passion humaine, ne servent pas Jésus-Christ, mais se servent eux-mêmes (24). » Avec quel succès ne travaillerons-nous pas à l'œuvre de Dieu, lorsque l'inférieur se trouvera subordonné au supérieur, et que le supérieur ne dédaignera pas d'agir de concert avec l'inférieur, et de l'associer à ses fonctions ? Ainsi voyons-nous que Philippe se soumet à André, et

(24) Is qui ministrat Christo, non querit quæ sua sunt ; qui autem quæ sua sunt querunt, sibi ministrant non Christo. (In Psal. C.)

qu'André prend Philippe avec lui pour parler ensemble à Jésus-Christ. Imitons les exemples, et des gentils, et des apôtres, puisque nous pouvons tirer de grands avantages des uns et des autres; soit que nous soyons éloignés de Dieu, et que nous cherchions à nous en approcher comme les gentils; soit que nous ayons l'honneur d'être les ministres de Jésus-Christ, et que nous voulions contribuer à en faire approcher des pécheurs, comme font aujourd'hui les apôtres. Mais voyons enfin comment nous devons profiter de ses divines instructions.

TROISIÈME POINT.

Jésus leur répondit : L'heure est venue que le Fils de l'Homme doit être glorifié. En vérité, en vérité je vous le dis : si le grain de froment ne meurt après qu'on l'a jeté en terre, il demeure seul; mais quand il est mort, il porte beaucoup de fruit. Celui qui aime sa vie la perdra; mais celui qui hait sa vie en ce monde la conservera pour la vie éternelle. Si quelqu'un me sert, qu'il me suive, et où je serai, là sera aussi mon serviteur. Si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera.

« On penserait peut-être, dit saint Augustin, que Jésus-Christ, en disant à ses apôtres, que l'heure est venue que le Fils de l'Homme doit être glorifié, parlait de la sorte sur ce que les gentils venaient à lui, et témoignaient de l'empressement de le voir; mais ce n'est point en ce que faisaient pour lors les gentils qu'il faisait consister sa gloire : c'est qu'il prévoyait ce qu'ils devaient faire dans la suite, lorsqu'après sa mort et sa Résurrection toute la terre croirait en lui (25). » Il avait en vue cette plénitude de peuple, dont il est dit qu'une partie des Juifs est tombée jusqu'à ce que la multitude des nations entrât dans l'Eglise. (Rom., XI, 25.) Telle est donc l'instruction que Jésus-Christ donne à ses disciples : pour les précautionner contre le scandale de sa mort, il les avertit des grands avantages qu'elle doit produire, et il leur fait entendre que, bien loin que ce soit pour lui un sujet de confusion, ce sera le fondement de sa gloire. C'est ce que le Prophète avait prédit par ces paroles : *Mon Dieu, élevez-vous au-dessus des cieux, faites éclater votre gloire dans toute la terre.* (Psal. CVII, 6.) Or, pour leur donner une idée naturelle de ce qui devait arriver après sa mort, il se sert de la comparaison du grain de froment, qui ne produit rien, s'il ne meurt dans la terre; mais qui ensuite rapporte beaucoup de fruit. « C'est de lui-même, dit encore saint Augustin, que Jésus-Christ parlait en cet endroit; car il était le grain de froment qui devait mourir et se multiplier : mourir par l'infidélité des Juifs, et se multiplier par la

foi des nations (26). » *J'ai passé le Jourdain n'ayant qu'un bâton, dit le patriarche Jacob, et je retourne maintenant avec deux troupes.* (Gen., XXXII, 10.) Nous pouvons dire la même chose de Jésus-Christ. Il a passé seul le torrent de sa Passion avec le bois de sa croix; et après sa Résurrection il est retourné au ciel, non-seulement avec deux troupes, mais avec des milliers de troupes d'hommes qu'il s'est acquis par le mérite de sa mort. *Je vis une grande multitude que personne ne pouvait compter de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue, dit saint Jean dans son Apocalypse* (chap. VII, vers. 9); *ils étaient debout devant le trône et devant l'Agneau vêtus de robes blanches, et tenant des palmes dans leurs mains.*

Mais, après que le Fils de Dieu a fait voir l'utilité de sa mort par la comparaison du grain de froment, qui rapporte beaucoup de fruit, quand il est mort dans la terre, suivant ces paroles : *Celui qui aime sa vie la perdra, mais celui qui la hait en ce monde la conservera pour la vie éternelle*; voilà qu'il fait voir que la mort des justes leur apportera un grand avantage, puisqu'elle leur procurera la vie éternelle, et nous insinue que nous devons mourir avec lui pour être glorifiés comme lui. « N'aimez pas votre vie si vous ne voulez la perdre, dit saint Augustin; car si vous l'aimez trop dans le temps, vous la perdrez pour l'éternité. C'est donc, continue ce Père, une grande et admirable vérité, mais qui est assez étonnante, qu'il y ait un amour que nous avons pour notre vie qui la fait périr, et une haine que nous avons pour elle qui l'empêche de périr. Aimer sa vie autrement qu'il ne faut l'aimer, c'est la haïr; et la haïr comme il faut la haïr, c'est l'aimer. Ainsi, heureux sont ceux qui savent la haïr comme il faut, pour la conserver; et qui ne l'aiment pas comme il faut l'aimer, pour la perdre (27). » Demeurons d'accord que rien n'est plus opposé aux sentiments de la nature, que de haïr sa vie de la manière dont on doit la haïr pour la conserver. Car il faut pour ce sujet résister à tous ses désirs, réprimer toutes ses volontés, s'opposer à toutes ses inclinations, renoncer à soi-même, mortifier le corps, humilier l'esprit détacher le cœur. (S. CHRYS., hom. 66, in Joan.) Aussi le Seigneur, en nous faisant un commandement si difficile, a jugé à propos de nous y engager par ces deux motifs.

Le premier, c'est l'obligation que nous avons de l'imiter et de lui obéir, et c'est ce qu'il nous fait entendre par ces paroles : *Si quelqu'un me sert, qu'il me suive.* Il ne vous commande pas, dit un Père, de le suivre dans les œuvres de sa toute-puissance, de

(25) *Nic forsitan quisquam putat ideo se dixisse glorificatum, quia gentiles eum volebant videre; non ita est, sed videbat ipsos gentiles post Passionem et Resurrectionem suam in omnibus gentibus credituros.* (Hom. 52, in Joan.)

(26) *Se autem ipsum Jesus dicebat; ipse erat grannum mortificandum et multiplicandum: mortificandum in infidelitate Judaeorum, multiplicandum in fide*

omnium populorum. (Hom. 51, in Joan.)

(27) *Noli amare, ne perdas; noli amare in hac vita, ne perdas in aeterna vita. Magna et mira sententia, quemadmodum sit hominis in vitam suam amor ut pereat, odium ne pereat. Si malè amaveris, tunc odisti; si bene oderis, tunc amasti: felices qui oderunt custodiendo, ne pereant amando.* (Hom. 52, in Joan.)

guérir les malades, de délivrer les possédés, d'apaiser la mer irritée, de ressusciter les morts. Mais il veut que celui qui se déclare son disciple le suive dans ses humiliations et ses souffrances. Car, dit l'apôtre saint Pierre, *Jésus-Christ a souffert pour nous, nous laissant un exemple, afin que nous marchions sur ses pas.* (I Petr., II, 21.) Or est-il un motif plus propre à nous engager au mépris des choses d'ici-bas, que l'exemple que Jésus-Christ nous en a donné? Quel est celui qui, étant à la suite de son roi, hésiterait à passer après lui par les périls les plus évidents, et d'essuyer avec lui les fatigues les plus dures et les plus longues? S'il nous restait tant soit peu de foi, balancerions-nous à faire pour Dieu ce que l'on fait tous les jours pour les princes de la terre, surtout si nous considérons que quand le Sauveur nous a frayé un chemin si pénible, il l'a fait sans aucune nécessité pour lui, et qu'en suivant l'exemple qu'il nous a donné, nous travaillons uniquement pour nous, puisqu'il doit nous en revenir un bonheur éternel, qui ne le rendra pas plus heureux.

Et voilà le second et l'important motif que notre Evangile nous propose pour nous engager à nous haïr et à perdre notre vie, afin de la conserver pour la vie éternelle; car le Seigneur, qui connaît notre faiblesse, a voulu nous porter à la pratique du commandement qu'il nous fait de le suivre, par la solide espérance d'une aussi grande récompense que celle d'être éternellement avec lui : *Et où je serai, là sera aussi mon serviteur.* C'est maintenant qu'il le faut suivre : *Si quelqu'un me sert, qu'il me suive.* Et c'est dans l'autre vie qu'il promet de nous récompenser : *Et où je serai, là sera aussi mon serviteur.* Ce qu'il nous demande passera, c'est de haïr notre vie en ce monde, et ce qu'il nous promet ne passera jamais; car, *Celui qui la haït la conservera pour la vie éternelle.*

Que pourrions-nous espérer de plus avantageux que cette promesse de Jésus-Christ : *Où je serai, là sera aussi mon serviteur?* « Où peut-on être bien sans Jésus-Christ et où peut-on être mal avec lui? » Enfin le Sauveur ajoute : *Si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera.* Comment l'honorera-t-il, demande saint Augustin? « C'est, répond-il, en le mettant avec son Fils. Et, en effet, quel plus grand bonheur peut recevoir un enfant adoptif que celui d'être où est le Fils unique, et d'avoir part, sinon à sa divinité, du moins à son éternité (28) ! » *Celui qui haït sa vie en ce monde, la conservera pour la vie éternelle.* C'est donc à nous à prendre notre parti, et à voir s'il nous est plus expédient d'aimer notre vie en ce monde, en préférant la satis-

faction des sens à l'accomplissement des commandements de Dieu, et la perte éternellement : ou bien de *la haïr en ce monde*, en réprimant des désirs criminels pour accomplir les préceptes de l'Evangile, *et la conserver pour la vie éternelle.* *Que si vous vivez selon la chair, vous mourrez, dit l'Apôtre, mais si vous faites mourir par l'esprit les passions de la chair, vous vivrez.* (Rom., VIII, 13.) Il s'agit d'une éternité de bonheur ou de malheur. Si nous aimons notre vie en ce monde, nous la perdrons pour toujours; et si nous la haïssons, nous la conserverons pour la vie éternelle. « Il est vrai que la vie présente a ses charmes et ses douceurs pour ceux qui jouissent de tous les biens que l'on peut désirer en ce monde. Or, comme ceux qui ne les possèdent pas, mais qui les espèrent ou qui les désirent, s'en font une idée beaucoup plus touchante, il n'est pas surprenant de voir que le monde ait tant de partisans. Cependant, dit saint Chrysostome, si l'on regarde le ciel et les biens infinis qui y sont préparés, on méprisera aussitôt cette félicité mondaine, et l'on n'en fera plus aucun état (29). » Jetons-y donc les yeux de la foi. *Regardons cette récompense qui nous attend* (Hebr., XI, 26), et il ne nous en faudra pas davantage pour nous dégoûter des plaisirs passagers que l'on peut prendre ici-bas, et pour faire naître en nous un désir ardent des biens éternels. Ainsi, comme cette disposition est la plus parfaite où nous puissions être, faisons tout ce qui est en nous pour nous y établir, et ne cessons de la demander à Dieu afin de l'obtenir plus sûrement.

Seigneur, pour nous empêcher d'aimer notre vie, et de la perdre en l'aimant, faites-nous la grâce de nous remettre souvent devant les yeux le peu de cas que nous devons faire de tous les biens de la terre, et de nous convaincre qu'il n'y a en eux que *vanité et affliction d'esprit.* (Eccle., I, 14.) Mais, comme il ne suffit pas de ne point aimer notre vie, et qu'il faut *la haïr en ce monde*, faites, Seigneur, pour nous porter à cette haine de nous-mêmes, que nous pensions sans cesse aux biens éternels, et que nous soyons persuadés qu'ils peuvent seuls nous rendre heureux, parce qu'ils sont les seuls biens solides et véritables, capables de remplir et de fixer notre cœur. Tout ce qui est moindre que vous, Seigneur, est indigne de nous, et ne peut qu'irriter nos désirs sans pouvoir jamais les remplir : il n'y a que vous qui puissiez faire notre bonheur sur la terre par votre grâce, et le continuer dans le ciel par votre gloire, que vous communiquerez à ceux qui auront *haï leur vie en ce monde, afin de la conserver pour la vie éternelle.* Ainsi soit-il.

(28) Ubi enim bene erit sine illo, aut quando esse male poterit cum illo? Nam quem majorem honorem accipere poterit adoptatus, quam ut sit ubi est unicus, non æqualis factus divinitati, sed consociatus æternitati. (Hom. 51, in Joan.)

(29) Dulcis est præsens vita et multæ plena voluptatis. Quod si quis eælum suspiciat, et quæ illic dona sunt contempletur, statim ipsam contemnet et nullam ejus habebit rationem. (Hom. 66, in Joan.)

DIMANCHE DES RAMEAUX.

Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. XVI,
v. 1 seqq.

1. Il faut qu'une bonne confession délie notre âme et la délivre de l'esclavage du démon. 2. Il faut la revêtir de toutes les vertus pour la mettre en état de faire une sainte communion.

L'entrée du Fils de Dieu dans Jérusalem est une figure naturelle de celle qu'il fait dans nos âmes par la sainte communion. Ainsi, nous avons cru ne pouvoir traiter aujourd'hui une matière plus utile et plus convenable que celle des dispositions nécessaires pour faire de bonnes Pâques. Tâchons de les découvrir dans notre Évangile, où l'on peut remarquer deux choses. La première, c'est l'ordre que Jésus-Christ donne à ses disciples d'aller délier une ânesse qu'ils trouveront dans un village prochain, et de la lui amener. La seconde, c'est le soin qu'ils se donnent de la couvrir de leurs vêtements pour le faire monter dessus. Tel est le modèle sur lequel nous devons nous régler : 1° il faut qu'une bonne confession délie notre âme, et la délivre de l'esclavage du démon ; 2° il faut l'orner et la revêtir de toutes les vertus, pour la mettre en état de faire une sainte communion. C'est tout le sujet des deux parties de cette homélie.

PREMIER POINT.

Lorsqu'ils approchèrent de Jérusalem, étant déjà arrivés à Bethphagé, près de la montagne des Oliviers, Jésus envoya deux de ses disciples, et leur dit : Allez à ce village qui est devant vous, et vous y trouverez une ânesse liée, et son ânon avec elle, déliez-la et me l'amenez : si quelqu'un vous dit quelque chose, dites-lui que le Seigneur en a besoin, et aussitôt il les laissera aller. Or, tout cela se fit, afin que cette parole du prophète fût accomplie : Dites à la fille de Sion : Voici votre Roi qui vient à vous plein de douceur, monté sur une ânesse, et sur l'ânon de celle qui est sous le joug.

Comme le péché nous soumet au démon, selon cette expression de l'apôtre saint Pierre : *Quiconque est vaincu, est l'esclave de celui qui lui a vaincu* (II Petr., II, 19), nous ne pouvons mieux nous représenter le pécheur que comme un homme lié, qui n'est plus le maître de faire ce qu'il lui plaît. *Le méchant, dit le Sage, se trouve pris dans son iniquité, et il est lié par les chaînes de ses péchés.* (Prov., V, 22.) Aussi, lorsque le Prophète parle de lui-même, après son crime, il dit que les liens du pécheur l'ont environné. (Psal. CXVIII, 61.) Et lorsque saint Augustin veut exprimer les efforts qu'il faisait pour se convertir, il assure « qu'il soupirait étant encore attaché, non par des fers étrangers,

mais par sa propre volonté, qui était devenue plus dure et moins flexible que le fer (30) » Ce qui a fait dire à saint Ambroise que « la chair a ses charmes, dont elle nous lie et nous enchaîne ; que l'avarice, la concupiscentence, l'orgueil sont autant de liens dont le démon se sert pour nous captiver et nous arrêter à son service (31). » C'est pour cela que, quand le Seigneur a donné à ses apôtres, et en leurs personnes à tous ses ministres, le pouvoir de remettre les péchés, il a usé de cette expression : *Tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel.* (Matth., XVI, 19.) Ainsi, malgré la noblesse de notre âme, nous ne ferons pas difficulté de la comparer à l'ânesse que Jésus-Christ fait aujourd'hui délier par ses apôtres (32), puisque le prophète nous assure que celui qui a perdu la grâce de son Dieu devient semblable à la bête (Psal. XLVIII, 13), au-dessous même de la bête, en ce que la bête n'est soumise qu'à l'homme, et que le pécheur est l'esclave du démon. Heureux s'il était aussi facile à délier que l'ânesse de notre Évangile, et si nous pouvions rompre aussi aisément les chaînes qui lient nos âmes que celles qui chargent nos corps ! mais, quelque pouvoir que le Seigneur ait donné à ses ministres, en leur promettant de ratifier tous leurs arrêts, il ne faut pas croire cependant que nos péchés nous soient remis toutes les fois que nous recevons l'absolution. L'effet ne dépend pas d'eux seulement, il dépend beaucoup plus de nous, et, de quelque autorité que le prêtre soit revêtu, si nous manquons des dispositions nécessaires, au lieu de nous délier, il se liera avec nous, et s'embarassera dans nos propres chaînes (33). Quoiqu'il soit donc vrai que le sacrement de pénitence ait été institué du Fils de Dieu pour nous délier, ce n'est cependant qu'à ces trois conditions. Il faut que le cœur soit contrit, que la bouche confesse tous les péchés, que le corps en porte la peine et satisfasse à la justice de Dieu ; sans quoi nous ne ferons que profaner les sacrements, et nous rendre coupables du corps et du sang de Jésus-Christ en le recevant indignement dans la solennité de Pâques.

La contrition est une douleur sincère d'avoir offensé Dieu, accompagnée d'une ferme résolution de ne plus retomber dans le péché. Ainsi la contrition comprend le passé et l'avenir. Car, être véritablement contrit, c'est pleurer les péchés que l'on a commis, et n'en commettre plus qui méritent d'être pleurés. Or, cette douleur doit être surnaturelle, intérieure, générale. Surnaturelle, puisqu'elle doit venir de Dieu, et renfermer au moins un commencement d'amour de Dieu. Intérieure, puisqu'elle doit briser le cœur. Générale, puisqu'elle doit comprendre tous les péchés et les détester également.

Quand le péché nous a une fois séparés

(30) *Suspirabam ligatus non ferro alieno sed mea ferrea voluntate.* (Conf., lib. VII, cap. 5.)

(31) *Ligat nos vinculis carnis illecebra. Vinculum nostrum avaritia est, vinculum nostrum concupiscentia est, vinculum nostrum superbia est. Sunt et diaboli vincula.* (In Psal. CXXVIII.)

(32) *Asina est anima illigata multis vinculis peccato.* (S. IHERON, hom. in Matth., lib. III.)

(33) *Hi non tam se solvere cupiunt quam sacerdotem ligare; suam enim conscientiam non exiunt, sacerdotis induunt.* (S. AMBROS., De penit., lib. II, cap. 9.)

de Dieu, nous ne pouvons retourner à lui que par sa grâce. C'est à lui-même à nous en donner un repantir sincère, et toute douleur qui n'est fondée que sur des motifs humains, et dans laquelle il n'y entre ni foi, ni amour, ne peut servir à nous réconcilier avec lui. Saül (I Reg., XV, 24), Antiochus (I Mach., VI, 11, 12), Judas (Matth., XXVII, 4), Simon le Magicien (Act., VIII, 24), paraissent fort touchés de leurs péchés, mais leur contrition est vaine, parce que les maux qu'ils ressentent, ou ceux qu'ils appréhendent, et dont on les menace, sont l'unique cause de leur douleur : au contraire, les larmes amères que répand saint Pierre le font aussitôt rentrer en grâces avec son Dieu, parce qu'elles ont pour principe le regard que Jésus-Christ jette sur lui. (Luc., XXII, 61.) D'où il s'ensuit que, pour nous préparer au sacrement de pénitence, il faut d'abord nous adresser au Seigneur, lui montrer nos plaies, comme à un médecin tout-puissant, le prier par nos gémissements et nos larmes de les guérir, puisque c'est le désir sincère de leur guérison qui peut en être le remède. Car, quoique la contrition soit un don de Dieu, nous ne devons pas tellement l'attendre de lui que nous ne fassions de notre côté tout ce qui dépend de nous pour l'obtenir.

Si c'est Dieu qui forme dans nos cœurs cette contrition, notre douleur sera intérieure, et elle les brisera. C'est ce que signifie le terme de contrition. L'Écriture se sert du mot de déchirer, pour nous marquer le sentiment vif qui se doit passer en nous. *Déchirez vos cœurs, et non vos vêtements*, dit le prophète Joel (chap. II, v. 13). En effet, un pénitent éclairé d'une lumière céleste, qui lui fait voir la grièveté de son péché par rapport à sa propre bassesse et à la grandeur de Dieu, ne peut manquer d'avoir le cœur brisé, et même déchiré. La bonté de ce Dieu son Créateur et son Rédempteur, qui l'attend pour lui pardonner le péché qu'il a commis contre lui, le confond et l'anéantit. Sa justice, qui a préparé des feux éternels aux prévaricateurs de sa loi, *perce ses chairs de crainte* (Psal. CXVIII, 120), et le fait trembler. Alors, dans cet état d'anéantissement et de frayeur, il frappe sa poitrine, comme le Publicain (Luc., XVIII, 13), et témoigne par ce signe extérieur de sa douleur qu'il voudrait briser ce cœur pour le punir d'un péché dont il est le premier coupable et la principale cause.

Enfin, la contrition doit nous causer une douleur générale ; c'est-à-dire que nous devons être fâchés de tous les péchés que nous avons commis, ou que nous pourrions commettre, et les détester tous : et il est aisé de comprendre que, dès que nous avons de la douleur d'avoir commis le péché, parce qu'il déplaît à Dieu, le même motif, qui nous en fait haïr un, doit nous les faire haïr tous, puisqu'il n'en est aucun qui ne lui déplaît : et, par conséquent, notre contrition est fautive dès que nous n'avons point de dou-

leur pour un seul péché que nous ne pouvons haïr, quoiqu'il nous haïssions tous les autres ; ou dès que nous ne sommes pas dans une ferme et sincère résolution de souffrir plutôt les humiliations les plus grandes, les douleurs les plus aiguës, la pauvreté la plus extrême, la mort même la plus honteuse et la plus cruelle, que de commettre jamais un seul péché mortel.

C'est donc par le cœur, comme le premier coupable, que doit commencer notre conversion. Mais c'est à la bouche à en continuer l'ouvrage ; car, *s'il faut croire de cœur pour être justifié, on doit confesser de bouche pour être sauvé.* (Rom., X, 10.) *J'ai dit*, s'écrie le Prophète, *Je confesserai contre moi-même mon iniquité au Seigneur, et il m'a remis aussitôt l'iniquité de mon péché.* (Psal. XXXI, 5.) Le commencement des bonnes œuvres, dit saint Augustin, c'est la confession des mauvaises (34). Or, afin que la confession soit agréable aux yeux du Seigneur, elle doit être humble, entière, exacte.

Humble. Car autant nous sommes élevés contre Dieu en l'offensant, autant devons-nous nous humilier devant lui, quand nous revenons à lui, et que nous lui confessons notre péché. Saül se confessa coupable ; mais parce que sa confession ne fut pas accompagnée d'humilité, et qu'en avouant son péché il voulait que le prophète ne laissât pas de *l'honorer devant le peuple* (III Reg., II, 15), il fut rejeté de Dieu. David, au contraire, se réconcilia avec lui, parce qu'en confessant le sien, *son cœur était contrit et humilié* tout ensemble. (Psal. L, 19.)

Entière. Car, comme il n'est point de péché que nous ne devons détester, il n'en est point aussi dont nous ne devons nous accuser, quand la conscience nous les reproche. Ainsi, il faut nous confesser des péchés d'omission comme de ceux de commission ; des péchés qui sont restés dans la pensée, comme de ceux qui se sont produits au dehors ; des spirituels et des corporels, des plus secrets et des plus connus, des plus lâches et des plus honteux.

Exacte. Car ce n'est pas assez de dire les péchés que l'on a commis ; mais il faut découvrir le principe qui nous les a fait commettre, et les suites qu'ils ont entraînées après eux. Ainsi il ne suffit pas de nous accuser d'avoir fait une raillerie innocente, si nous ne disons que c'a été par un principe de haine, ou d'aversion pour une personne dont nous ne pouvons parler qu'en mal. Ainsi ce n'est pas assez pour ceux principalement qui sont élevés au-dessus des autres par leur rang, leur naissance, leur dignité, de s'accuser de tel ou tel péché, il faut encore qu'ils s'accusent du scandale qu'ils ont donné, et des péchés de tous ceux que leur mauvais exemple a entraînés dans le dérèglement.

Mais, comme le péché passe du cœur qui le conçoit aux mains qui le produisent au dehors, et qui commettent l'iniquité, il faut

(34) *Intimam operum bonorum confessio est operum malorum.* (Tract. 2, in Joan.)

que tout le corps en porte la peine ; et c'est ce qu'on appelle satisfaction. Pour vous donner une juste idée de cette troisième partie de la pénitence, il suffit de dire après Tertullien (35), que la satisfaction doit faire la fonction de la justice divine, dont elle tient la place ici-bas. Or, puisque la justice de Dieu a réservé à nos péchés des tourments infinis dans leur nature, et éternels dans leur durée, il est donc juste que la satisfaction nous condamne à des peines qui soient sévères, et qui durent un long espace de temps. Si vous faites difficulté de vous livrer à la pénitence, et de vous y consacrer le reste de vos jours, considérez en vous-mêmes le feu de l'enfer qui doit être éteint par cette pénitence, dit ce Père (36), et représentez-vous bien la grandeur des supplices qui vous menacent, afin de ne pas craindre d'embrasser tous les remèdes qui peuvent vous en préserver. Sans vous citer les exemples des premiers chrétiens, sans vous rapporter les passages des Pères sur la rigueur que doit avoir la pénitence, de peur que trop éloignés de vous, ils ne fassent pas sur vous assez d'impression : écoutez seulement comme parle le concile de Trente tenu dans le dernier siècle, pour vous empêcher de croire que cette sévérité ne soit plus d'obligation, et que les chrétiens d'aujourd'hui en peuvent être dispensés. « Après avoir perdu cet être nouveau, et cette intégrité que nous avons reçue dans le baptême, dit ce saint concile (sess. XIV, chap. 1), nous ne pouvons en aucune manière y revenir par le sacrement de la pénitence, si de notre part nous n'y contribuons par une grande douleur, beaucoup de larmes, et de grands travaux, la justice divine l'ayant ainsi ordonné ; de sorte que les saints Pères ont eu grande raison d'appeler ce sacrement un baptême laborieux. » Le concile apporte plusieurs raisons pour jus tifier la rigueur de la pénitence, et pour prouver que celle que l'on donne aux pénitents doit être proportionnée aux péchés : c'est, dit-il, pour retenir les pécheurs par la crainte des châtimens ; c'est pour ruiner les habitudes des vices ; c'est pour apaiser la colère de Dieu. Or, à en parler de bonne foi, peut-on se flatter que quelques prières vocales qu'on récite au sortir du confessionnal puissent produire en nous ces effets. Quand nous vous parlons ainsi, ne croyez pas que ce soit pour paraître plus vigoureux qu'il ne fant ; nous voudrions de tout notre cœur qu'il fût permis de nous accommoder à votre faiblesse ; mais nous ne le pouvons sans trahir notre ministère. C'est la loi qui est sévère et ce ne sont pas les ministres qui vous l'expliquent dans toute sa pureté. Ce que nous vous disons, nous nous le disons à nous-mêmes : vos obligations sont les nôtres, et nous serons doublement punis, si

nous ne pratiquons pas les premiers ce que nous prescrivons aux autres. Parler autrement ce serait vous endormir, ce serait *mettre un oreiller sous votre tête, et des coussins sous vos coudes.* (Ezech., XIII, 18.) Une seule raison suffit pour vous engager à faire une pénitence austère, c'est que tout pécheur doit satisfaire à la justice de Dieu, ou en cette vie ou en l'autre. Ainsi, plus un confesseur vous sera doux, plus le Seigneur vous sera sévère ; moins vous lui payerez en ce monde, et plus vous lui devrez en l'autre.

Après avoir vu ce qu'il faut faire pour délier son âme, et pour la délivrer de l'esclavage du démon, il suffira de représenter en deux mots la manière dont on s'acquitte des trois parties de la pénitence, pour comprendre que le plus souvent on ne la délie point, et qu'on fait tout le contraire de ce qu'on devrait faire.

En effet, la contrition de la plupart des chrétiens est toute naturelle, et ils croient se la pouvoir donner sans la demander à Dieu. Bien loin d'être intérieure et de briser le cœur, elle est sans douleur, et elle ne passe pas la superficie de l'âme. Elle n'est point générale ; et elle épargne le péché favori sur lequel elle ne tombe presque jamais. On déteste assez sincèrement tous ceux où le cœur n'est point attaché : mais il en est un qu'on peut appeler l'enfant du cœur, qu'on trouve toujours le moyen de sauver du naufrage dans lequel on consent de noyer tous les autres. Semblables à Saül, qui, contre l'ordre qu'il avait reçu du Seigneur de faire mourir tous les Amalécites, fit grâce au roi, et par cette réserve attira sur lui la colère de Dieu. (I Reg., XV, 23.)

Dans la confession on s'accuse avec une humilité apparente, et l'on s'excuse en même temps avec un orgueil véritable. On ne parle point d'une infinité de péchés, de ceux d'omission, de la paresse, du scandale actif et passif : on n'y dit rien des péchés spirituels, parce qu'ils ne frappent pas les sens et qu'on vient aisément à bout de se justifier ; et pour les corporels qu'on ne peut se dissimuler, si c'est un péché d'habitude invétéré, on s'en accuse comme d'un péché passager, d'occasion, de fragilité. Et voilà pourquoi on change si souvent de confesseur, c'est qu'on ne veut pas quitter son crime. Enfin on ne sait ce que c'est que de parler des motifs de son péché, ni des suites qu'il a eues, des circonstances qui l'aggravent, ou qui en changent l'espèce.

Quant à la satisfaction, on n'en a retenu que le nom. La pénitence n'est plus un baptême laborieux, il n'y entre ni peine, ni travail (Concil. Trid., sess. XIV, cap. 2) ; bien loin d'être sévère, elle ne consiste presque plus qu'à réciter quelques prières vocales ;

(35) Pro Dei indignatione fungatur, et temporali afflictione æterna supplicia non dicam frustratur, sed expungat. (De penit.)

(36) Si de exomologesi retractas, gehennam in

corde considera, quam tibi exomologesis extinguit, et pœnæ prius magnitudinem imaginare, ac de remediis adeptione non dubites. (De penit.)

et bien loin de durer toute la vie, le même jour qui la voit commencer, la voit finir.

Qui croirait, cependant, qu'un sacrement si mal reçu suffise pour nous tranquilliser, quoique coupables des plus grands péchés? comme si l'on venait d'arrêter avec le Seigneur un compte général qui nous pesait sur les épaules, on se sent tout déchargé, et l'on recommence avec d'autant moins de peine à contracter de nouvelles dettes, que l'on sait par expérience qu'il en coûte peu pour les payer. En vérité, si le péché était aussi aisé à effacer, il ne paraîtrait pas fort à appréhender. Car, dit saint Augustin, on ne craint guère le mal quand le remède est sûr et facile à prendre. De là vient aussi que dans le temps que les justes *ne sont pas sans frayer pour les péchés qui leur ont été pardonnés* (Eccli., V, 5), les plus impies ont coutume de dire que pour eux, ils ne demandent qu'un moment pour se reconnaître, parce que faisant consister l'essentiel de la pénitence dans l'aveu de leur péché, et dans l'absolution du prêtre, ils s'imaginent que pourvu qu'ils aient le temps d'en appeler un, ils seront toujours les maîtres de s'ouvrir les portes du paradis. Telle est la source de la corruption, et de la damnation de tant de chrétiens, qui, ayant abusé des sacrements pendant toute leur vie, continuent jusqu'à la mort à les profaner. Car, si alors on les reçoit avec plus d'appareil, et de démonstration, c'est presque toujours avec aussi peu de fruit. Et le peu que nous voyons se convertir, quand Dieu les rappelle à la vie, nous fait assez connaître que la pénitence de la plupart des mourants est fautive, et ne sert que d'une vaine consolation pour les vivants mal éclairés des vrais principes de la religion.

Mais, comme nous nous sommes fait une loi de présenter le remède aux maux que nous découvrons pour tâcher de les guérir; et comme il est aisé de voir que s'il y a tant de confessions et si peu d'amendement, c'est, d'une part, que les pénitents sont mal disposés; et de l'autre, que les confesseurs sont trop faciles à donner l'absolution: nous ne craignons pas de dire que le seul moyen de remédier à tant de sacrilèges et de profanations qui se passent dans la fête de Pâques, c'est de remettre l'absolution à tous ceux qui ne s'approchent des sacrements qu'une fois l'année, et qu'on voit ne s'en approcher que pour obéir extérieurement au précepte; afin que le glaive de la colère de Dieu qu'ils verront dans ce temps de délai, comme suspendu sur leur tête, puisse les frapper de frayeur, et les préparer à une véritable contrition, sans laquelle toutes les confessions du monde ne peuvent servir de rien. Car, dit Tertullien, c'est avant la grâce et le pardon que le pécheur doit

se pleurer soi-même, parce que le temps de la pénitence est un temps de péril et de crainte (37).

Or, pour ne pas nécessiter un confesseur à exercer envers nous une sévérité qui ne lui fait pas moins de peine qu'à nous; et pour lui donner la consolation de pouvoir croire que nous sommes dans le dessein d'avoir recours à tous les moyens qui peuvent plus sûrement nous réconcilier avec Dieu, prenons aujourd'hui la résolution de nous approcher à l'avenir du sacrement de pénitence dès le commencement du Carême, et de passer ce saint temps dans le recueillement de l'esprit, et la mortification du corps, afin d'en faire, suivant l'intention de l'Eglise, une préparation à la Pâque. Ce sera de cette manière que non-seulement nous délierons notre âme pour l'amener au Seigneur, mais que nous travaillerons encore à l'orner de toutes les vertus pour la disposer à le recevoir dignement.

DEUXIÈME POINT.

Les disciples donc s'en allèrent, et firent ce que Jésus leur avait commandé, et ayant amené l'ânesse et l'ânon, ils les couvrirent de leurs vêtements, et le firent monter dessus.

Si pour être sauvé il ne suffit pas de ne faire point le mal, mais qu'il soit encore nécessaire de faire le bien, on peut dire aussi que quand il s'agit de recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ, ce n'est pas assez que notre âme soit exempte de péché, mais qu'elle doit être ornée de toutes les vertus. C'est avec une profonde humilité qu'il faut s'approcher d'un Dieu que l'amour de cette vertu a fait descendre du ciel en terre pour cacher la divinité, et son humanité sous les voiles du sacrement de l'Eucharistie. «Aussi, si le centenier devint digne de recevoir le Seigneur dans son cœur, c'est qu'il se jugea indigne de le recevoir dans sa maison (38).» Il faut avoir une grande pureté pour loger ce Dieu qui, voulant se faire homme, a choisi les chastes entrailles d'une Vierge. Ce qui a fait dire à saint Bernard que, si un Dieu ne devait naître que d'une Vierge, il ne convenait qu'à une Vierge de devenir la Mère d'un Dieu (39). Mais, pour ne pas nous éloigner de notre Evangile, disons que le Sauveur entre aujourd'hui dans Jérusalem comme Dieu, comme Messie, comme Rédempteur; et pour le recevoir dignement dans nos âmes, il faut les parer des trois vertus qui répondent à ces trois grandes qualités. Ainsi, il faut recevoir ce Dieu avec une foi qui nous soumette à sa divinité; ce Messie, avec l'espérance de jouir des biens futurs qu'il vient nous communiquer; ce Rédempteur, avec la charité que mérite celle qu'il nous témoigne dans cet auguste sacrement.

(37) Sed cum pendente venia pœna prospicitur, cum adhuc liberari non mereamur ut possimus mereri; cum Deus comminatur, non cum ignoscit... Peccator ante veniam desicere se debet, quia tempus pœnitentiæ, id est, quod periculi et timoris. (*De pœnit.*)

(38) Dicendo se indignum præstitit dignum, non in ejus parietes, sed in ejus cor Christus intraret. (S. Aug., serm. 5, *De verb. Dom.*)

(39) Deum decebat, ut non nisi de Virgine nasceretur. Virginitati congruebat, ut non pareret nisi Deum. (*Super Missus est, hom. 2.*)

Telles sont les vertus dont nous devons orner nos âmes, et qui nous sont figurées par les vêtements dont les apôtres couvrent l'ânesse qu'ils ont déliée.

Jamais peut-être le Sauveur n'a paru plus Dieu que dans son entrée en Jérusalem. (S. Cyprien, hom. 71, in *Matth.*) Il prédit à ses apôtres qu'ils trouveront en un certain endroit une ânesse liée avec son ânon, et il se déclare le Maître souverain de toutes choses, en leur disant que, si on leur demande pourquoi ils amènent cette ânesse, on la laissera emmener dès qu'ils diront que le Seigneur en a besoin. Les choses se passèrent comme il le leur avait dit. Or, à moins que d'être Dieu, pouvait-il prédire si exactement ce qui devait arriver, et tourner ainsi les cœurs comme il le voulait? Il faut d'abord descendre au temple, comme en la maison de son Père, afin de se faire reconnaître pour le Dieu qu'on adorait dans le temple. Aussi, s'en déclara-t-il le Maître, en chassant ceux qui le profanaient, sans que personne osât lui résister. Il guérit tous les malades qui se présentèrent à lui, et il délia la langue des enfants pour en recevoir des louanges sincères et véritables. Enfin, il confondit ses ennemis, indignés d'être les témoins de tant de merveilles, en leur donnant une preuve évidente de sa divinité. Car, comme ils lui disaient de faire taire ceux qui disaient de lui ce qui ne lui convenait point, il leur demanda s'ils avaient lu ces paroles dans le Prophète : *Vous avez tiré la louange la plus parfaite des petits enfants, et de ceux qui sont à la mamelle* (*Psal. VIII, 3*) ; et leur fit entendre que c'était de lui qu'elles avaient été prédites.

Quoique le Seigneur n'entre pas dans nos âmes par la sainte communion avec des traits aussi marqués de la divinité, puisque, pour parler avec la théologie, il est dans ce sacrement d'une manière morte, *modo mortuo* ; cependant, nous serions bien plus criminels que les Juifs, si, après l'autorité de sa parole, nous n'étions pas persuadés qu'en communiant, nous recevons le corps et l'âme de Jésus-Christ, son humanité et sa divinité. D'où il s'ensuit que la première vertu, dont nous devons parer nos âmes pour nous disposer à ce sacrement auguste, c'est la foi, cette vertu qui impose silence à la raison et aux sens, et qui, soumettant notre esprit à Dieu, nous fait croire ce que nous ne voyons point, comme si nous le voyions de nos propres yeux. (*Hebr., XI, 27.*) C'est donc ainsi que, pour rendre hommage à ce Dieu-Homme, méprisé par les Juifs, couvert des voiles de notre humanité, et méconnu par les hérétiques, caché sous les espèces du pain et du vin, nous devons lui dire avec une foi vive : Oui, Seigneur, je reconnais que vous êtes véritablement un Dieu caché. (*Isa., VIII, 17.*) Je crois fermement que, sous ces apparences du pain et du vin, votre corps et votre sang y sont contenus, et qu'en mangeant votre chair, et en buvant votre sang dignement, vous serez tellement transformé en moi, et moi en vous, que je demeurerai en vous, et vous en moi.

(*Joan., VI, 57.*) La foi nous représente vivement que le même Dieu qui s'est incarné dans le sein d'une Vierge, qui a fait trembler la terre, et a obscurci le soleil à sa mort, qui enfin est ressuscité et monté aux cieux, est celui-là même qui est caché dans l'Eucharistie pour demeurer avec nous jusqu'à la consommation des siècles (*Matth., XXVIII, 20*), et de cette foi qui nous fait croire la présence réelle de Jésus-Christ dans le saint sacrement des autels, naît le respect le plus profond. C'est alors que, saisis de la même frayeur que les vieillards de l'*Apocalypse*, nous nous prosternons devant le trône de l'Agneau. (*Apoc., IV, 4.*) C'est alors que toute grandeur humaine disparaît en présence de celui à qui seul appartient l'honneur, la gloire et la divinité. (*Apoc., V, 13.*) Si l'on désire ardemment de recevoir ce Dieu-Homme, parce que la foi apprend les grands avantages qu'il communique à ceux qui s'en approchent, on craint de s'en approcher indignement, parce qu'on sait que ce sacrement, qui donne la vie aux justes, donne la mort aux pécheurs. Convaincus de ces importantes vérités, pour ne pas se priver d'un si grand bien, en ne s'en approchant point ; et pour ne se pas attirer un si grand mal, en s'en approchant indignement, on fait tout ce qui est en soi pour se bien disposer et se bien préparer. Ainsi, après avoir paré son âme de la foi, on la pare de la vertu de l'espérance pour recevoir Jésus-Christ qui y entre encore comme Messie.

Et c'est en cette qualité que les Juifs le reçoivent dans Jérusalem. Ce qui faisait qu'on attendait le Messie avec tant d'impatience : ce qui excitait les patriarches à pousser des vœux si ardents vers le Ciel pour demander sa venue, c'était l'espérance où l'on était qu'il devait venir pour racheter Israël. (*Luc., XXIV, 21.*) Les Juifs charnels s'attendaient à une délivrance temporelle. Ils se figuraient que le Messie serait plus vaillant que David, et plus magnifique que Salomon. Que, sous son règne, il abattrait tous leurs ennemis, subjuguerait ceux sous la domination desquels ils vivaient, et rendrait les enfants d'Abraham plus puissants et plus glorieux que jamais. Et c'est cette idée qu'ils s'étaient faite d'une domination temporelle, qui, malgré la clarté des prophéties, les a empêchés de reconnaître le Sauveur dans la bassesse et l'humilité ; mais les Juifs spirituels espéraient un Sauveur qui les délivrerait de l'esclavage du péché, et de la tyrannie du démon. Ainsi, il ne faut pas s'étonner si Jésus-Christ est reçu dans Jérusalem avec de si grandes démonstrations de joie. Il avait toutes les marques auxquelles on devait le reconnaître pour le Messie ; on savait qu'il avait guéri toutes sortes de maladies, et ressuscité plusieurs morts ; aussi, ceux qui vont au-devant de lui, et ceux qui le suivent, éclairés d'ailleurs par une grâce intérieure, l'appellent *Fils de David*, qui était la même chose que le nommer le Messie. C'est pour cela qu'ils parent les rues de leurs vêtements, et coupent des branches d'arbres pour les porter

devant lui, et lui rendre ainsi tout le respect que l'on rendait à ceux qu'on voulait honorer publiquement.

Pour nous préparer à recevoir Jésus-Christ dans le saint sacrement, faisons réflexion qu'il doit entrer dans nos âmes en qualité de Messie, puisqu'il y vient pour nous délivrer de la mort, et nous procurer la vie éternelle. *Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement, et le pain que je donnerai est ma chair, pour la vie du monde.* (Joan., VI, 52.) Ainsi, une des vertus dont nous devons parer notre âme, c'est l'espérance, cette vertu qui nous soutient dans cette vallée de larmes (Psal. LXXXIII, 7) par la confiance qu'elle nous donne de jouir un jour du bonheur des saints. Rien ne peut mieux servir à nous détacher des biens présents par le désir qui se formera en nous des biens à venir, que le corps de Jésus-Christ qui est un germe d'immortalité. C'est donc une disposition admirable pour le recevoir dignement, que d'être remplis d'une solide espérance qu'il réduira nos passions, diminuera le fond de notre concupiscence, et nous mettra en état de jouir de l'éternité bienheureuse qu'il nous a procurée par sa venue. *Si Dieu est pour nous*, dit l'Apôtre, plein d'espérance en celui qui le fortifie (Philipp., IV, 13), *qui peut être contre nous?* (Rom., VIII, 31.) Mais, animés de la même espérance, nous pouvons dire, en nous disposant à la sainte communion : Si Dieu est dans moi ; si Dieu ne fait plus qu'une même chose avec moi, qu'ai-je à craindre, et que ne dois-je pas espérer ? Si je suis malade, c'est le médecin qui me guérira. Si je brûle des ardeurs de la concupiscence, c'est la fontaine qui me rafraîchira. Si je suis accablé par mon péché, c'est la justice qui me soutiendra. Si j'ai besoin de secours, c'est la force qui m'en donnera. Si je crains la mort, c'est la vie qui m'en délivrera. Si je désire le ciel, c'est la voie qui m'y conduira. Si je suis les ténèbres, c'est la lumière qui les dissipera. Si je cherche de la nourriture, c'est l'aliment qui me fortifiera (40). Tels sont les sentiments que nous devons avoir, quand nous nous disposons à recevoir la sainte Eucharistie. Mais ce n'est pas encore assez que notre âme soit parée de la vertu de l'espérance ; il faut encore qu'elle le soit de celle de la charité.

Nous avons dit que c'est comme Rédempteur que le Sauveur entre aujourd'hui dans Jérusalem. Quand son heure fut venue, il alla lui-même au-devant de la mort qu'il devait souffrir, après en avoir prêté toutes les circonstances, et s'y être volontairement offert. « Ainsi, dit un Père, le Fils de Dieu, entre aujourd'hui avec grande pompe dans

cette ville, pour animer contre lui l'envie des Juifs, parce que le temps de sa passion approchait. Il les a excités par les honneurs qu'il recevait du peuple, non à faire ce qu'ils n'avaient pas voulu, mais à exécuter ce qu'ils voulaient auparavant. Il leur a donné le pouvoir d'accomplir leur dessein, et n'a pas changé leur volonté (41). » D'où il s'ensuit qu'en entrant dans Jérusalem comme la victime, qui, par son sang, doit racheter Israël, et qui se livre elle-même entre les mains de ses bourreaux ; il y entre en qualité de Rédempteur. Or, c'est en cette même qualité qu'il entre encore dans nos âmes par la sainte communion. Le même Homme-Dieu, qui a été offert sur la croix, est le même que nous recevons dans l'Eucharistie. La même fin, qu'il a eue dans son sacrifice sanglant, il se la propose dans son sacrifice non sanglant, c'est-à-dire notre salut et notre sanctification ; le même principe, qui l'a fait agir dans l'un, l'a fait agir dans l'autre, puisque le même amour qui l'a livré au supplice, l'a réduit sous les espèces du pain et du vin : *Cum dilexisset suos, in finem dilexit eos.* (Joan., XIII, 1.) Et, comme nous ne pouvons avoir assez de charité pour celui qui est mort pour nous, nous ne pouvons en avoir une assez grande pour mériter de recevoir dans nos âmes celui qui y vient avec toutes les grâces dont nous avons besoin. Nous ne saurions lui donner vie pour vie, mais nous pouvons lui rendre amour pour amour. C'est donc alors qu'il faut repasser dans notre mémoire tout ce que le Seigneur a fait pour nous ; et, pleins alors de la plus juste reconnaissance, les expressions nous manqueront pour lui témoigner les sentiments que nous en avons. Mais, comme tout ce qu'il exige de nous, c'est *notre cœur* (Prov., XV, 13) ; pourvu qu'il soit entièrement à lui, assurons-nous que nous avons les dispositions qu'il demande de nous pour le recevoir. Tâchons de nous exciter à l'amour d'un Dieu qui a tout fait pour mériter le nôtre ; et quand nous aurons paré notre âme de toutes ces vertus, non-seulement communions dans cette fête, mais communions souvent. Car, dit saint Ambroise : « Si le pain de l'Eucharistie est un pain de tous les jours, pourquoi ne le prenez-vous qu'une fois l'année ? Prenez-le donc tous les jours, et vivez de sorte que vous méritiez de le recevoir tous les jours. Et, en effet, celui qui n'est pas digne de le recevoir tous les jours, ne mérite pas de le recevoir une fois l'année (42). » Mais, sans les dispositions convenables, ne le recevons pas même à la fête de Pâques, de peur d'imiter l'inconstance et la légèreté des Juifs, qui lui rendent aujourd'hui de si grands honneurs, et qui,

(40) Si vulnus curare desideras, medicus est ; si febris æstus, sors est ; si gravaris iniquitate, justitia est ; si auxilio indiges, virtus est ; si mortem times, vita est ; si cœlum desideras, via est ; si tenebras fugis, lux est ; si cibum queris, alimentum est. (S. AMBR., *De Virg.*, lib. XXXII.)

(41) Ideo ergo cum tanta gloria est ingressus, ut eorum adversus se excitaret iuriam, quia tempus Passionis ejus instabat. Excitavit eos, non ut face-

rent quod ante noluerant, sed ut possint facere quod volebant ; facultas eis data est, non mutata voluntas. (Auctor *Oper. imperf.*, hom. 57, in *Matth.*)

(42) Si quotidianus est panis, cur post annum illum sumis ? Accipe quotidie quod quotidie tibi prosit ; sic vive, ut quotidie merearis accipere. Qui non meretur quotidie accipere, non meretur post annum accipere. (*De pœnit.*, lib. V, cap. 4.)

vendredi, l'attacheront à la croix. (S. CHRYSOST., in *Matth.*) De si grands biens sont attachés à une bonne communion; de si grands maux sont la suite d'une mauvaise; que, si l'on avait un peu de foi, au lieu de ne se préparer, comme l'on fait le plus souvent, que le jour même qu'on doit recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ, on s'y préparerait tous les instants de sa vie, et les communions que l'on ferait seraient comme autant de préparations aux communions que l'on devrait faire. Car, si *celui qui communie indignement mange et boit sa propre condamnation* (I *Cor.*, XI, 29); *celui qui ne communie point, n'aura point la vie éternelle.* (*Joan.*, VI, 52.) Employons donc tous nos efforts pour faire de bonnes Pâques. Retirons notre âme de la servitude du démon, et ornonsla de toutes les vertus, de la foi, de l'espérance et de la charité. Et, parce que c'est au Seigneur à nous donner ce que nous ne pouvons avoir de nous-mêmes, prions-le de nous remplir de toutes les grâces dont nous avons besoin pour faire de bonnes et de saintes Pâques.

Seigneur, nous sommes des malheureux esclaves accablés sous le poids de nos fers, qui s'appesantissent de plus en plus; et nous ne pouvons manquer d'y succomber, si vous ne les brisez par la force de votre grâce. Bien loin de travailler nous-mêmes à sortir de notre esclavage, nous aimons nos liens, quelque persuadés que nous soyons de la nécessité de les rompre, pour ne pas périr éternellement. C'est à vous, Seigneur, à nous donner le vouloir et le faire. (*Philipp.*, II, 13.) Faites donc que nous voulions efficacement quitter le péché, pour retourner à vous; et répandez dans nos cœurs ces secours puissants à qui rien ne résiste. Mais, parce que vous donnez toujours le pouvoir avec le commandement que vous faites; et que l'Eglise, qui est votre Epouse, nous en fait un de recevoir dans cette grande fête votre corps et votre sang, donnez-nous, Seigneur, toutes les grâces qui nous sont nécessaires pour vous recevoir dignement. Préparez dans nous un temple digne de vous; ornez nos âmes de toutes les vertus. Que la foi vous les soumette; que l'espérance les élève jusqu'à vous; que la charité les embrase d'un feu qui ne puisse plus s'éteindre, afin qu'après vous avoir reçu ici-bas dans nos cœurs, vous nous receviez dans les célestes demeures pour vous communiquer à nous dans l'éternité de votre gloire. Ainsi soit-il.

LUNDI SAINT.

Sur l'Evangile selon saint Jean, c. XII,
v. 1-9.

1. Ce que nous devons imiter dans l'action de Marie.
2. Ce que nous devons éviter dans le murmure de Judas.
3. Ce que nous devons apprendre dans les paroles de Jésus-Christ.

Comme le temps s'approchait auquel Jésus-

(43) Ne putarent homines phantasma esse factum, quia mortuus resurrexit Lazarus, unus erat ex recumbentibus, vivebat, loquebatur, epulabatur, ve-

Christ avait résolu de mourir, il vint à Jérusalem, où six jours après, comme un innocent agneau, il devait être immolé pour les péchés de tout le monde. Mais en y allant, il jugea à propos de passer par Béthanie, afin que le souvenir de la résurrection de Lazare, s'imprimant de nouveau dans l'esprit de ses disciples, servit à les fortifier contre le scandale de sa croix, et qu'on ne pût révoquer en doute la vérité d'un si grand prodige, quand on verrait cet homme ressuscité assis à table avec lui, et mangeant comme les autres. De sorte, dit saint Augustin, que la certitude de ce miracle se faisait voir avec tant d'évidence qu'elle rassurait la foi des fidèles, et confondait l'opiniâtreté des incrédules (43). Trois faits principaux se passent à Béthanie, et font tout le sujet de notre Evangile. Marie répand un parfum précieux sur les pieds de Jésus. Judas, possédé d'une véritable avarice, se couvre du faux prétexte de l'intérêt des pauvres pour la blâmer de cette profusion. Jésus-Christ prend l'intérêt de Marie, sans faire connaître la mauvaise disposition de Judas. Ainsi voyons pour notre instruction : 1° ce que nous devons imiter dans l'action de Marie; 2° ce que nous devons éviter dans le murmure de Judas; 3° ce que nous devons apprendre dans les paroles de Jésus-Christ. C'est tout le dessein de cette homélie.

PREMIER POINT.

Six jours avant la Pâque, Jésus vint à Béthanie, où était Lazare qu'il avait ressuscité d'entre les morts. On lui apprêta là à souper; Marthe servait, et Lazare était un de ceux qui étaient à table avec lui. Mais Marie ayant pris une livre d'huile de parfum de vrai nard qui était de grand prix, le répandit sur les pieds de Jésus, et les essuya avec ses cheveux; et la maison fut remplie de l'odeur de ce parfum.

Nous n'entrerons point dans la question controversée chez les anciens Pères de l'Eglise (ORIG., tract. 35, in *Matth.*; S. CHRYS., hom. 64, in *Joan.*; S. AUG., de *cons. Evang.*, cap. 48), savoir, si l'onction dont il est parlé dans cet Evangile est la même qui est rapportée dans saint Matthieu (chap. XXVI, v. 7) et dans saint Marc (chap. XIV, vers. 3), ou si elle est différente et faite par la même ou par diverses personnes. Car, comme nous l'avons dit en parlant de la femme pécheresse, ces discours ne tendent qu'à l'instruction, et ne sont point faits pour des dissertations qui peuvent ailleurs avoir leur utilité. Voyons donc ce qui porte Marie à répandre sur les pieds de Jésus un parfum précieux, et en quoi elle peut être l'objet de notre imitation.

C'était une coutume parmi les Juifs, de parfumer dans les grands repas les plus considérables de ceux qui étaient conviés. Ne croyons pas cependant que Marie, en répandant sur les pieds de Jésus une livre d'huile de par-

ritas ostendebatur, infidelitas confundebatur. (Hom. 50, in *Joan.*)

fum, ne cherche qu'à suivre ce qui était alors en usage; persuadée aussi bien que Marthe, que *Jésus était le Fils du Dieu vivant* (Joan., XI, 27), tandis que sa sœur le sert à table, elle est à ses pieds comme sa disciple pour se repaître des célestes mets de sa doctrine. Elle ne songe qu'à lui, elle ne s'occupe que de lui; et l'honneur qu'elle lui rend, elle ne le lui rend pas comme à un homme ordinaire, mais comme à celui qu'elle reconnaît pour son Dieu. C'est pour cela, dit saint Chrysostome (44), que prosternée à ses pieds, elle les essuie avec ses cheveux. Marque certaine qu'elle avait de Jésus une autre opinion qu'en avaient ceux qui étaient à table avec lui; et que par le parfum qu'elle répand sur lui, elle ne veut pas lui procurer un plaisir qui le touche si peu: elle ne cherche qu'à lui témoigner la foi qu'elle a en lui, et l'amour dont elle brûle pour lui.

Comme Jésus-Christ a rendu à Marie ce témoignage célèbre, *qu'elle avait choisi la meilleure part qui ne lui sera point ôtée* (Luc., X, 43), nous ne pouvons mieux faire que de la prendre pour notre modèle, et de l'imiter dans les devoirs qu'elle rend aujourd'hui au Sauveur du monde. Sa foi est parfaite, puisqu'elle le reconnaît pour le *Fils de Dieu vivant*. Sa charité est très-grande, puisque, pour lui témoigner son amour, elle répand sur lui une livre d'un parfum de grand prix. Son humilité est profonde, puisqu'elle est derrière lui prosternée à ses pieds. «Voilà, dit saint Augustin (45), ce qui se passa à Béthanie; tâchons d'en pénétrer le mystère. O âme, qui que vous soyez, qui voulez être fidèle à votre Dieu, répandez sur les pieds de Jésus-Christ le parfum d'une bonne vie, marchez sur les pas du Seigneur, essuyez ses pieds avec vos cheveux. Si vous avez du superflu, donnez-le aux pauvres; c'est ainsi que vous essuiez les pieds du Sauveur; car, comme les cheveux ne sont pas une partie nécessaire au corps, ils représentent très-bien le superflu. — Ne vous imaginez donc pas, dit ce grand docteur, que votre superflu doive demeurer inutile entre vos mains; ce qui s'appelle votre superflu est le nécessaire des pieds du Seigneur, et ses pieds qui sont sur la terre, c'est-à-dire les pauvres, sont dans le besoin. Si les pauvres n'étaient pas les membres de Jésus-Christ, il ne dirait pas comme il le dira à la fin du monde: *Tout ce que vous avez fait au moindre des miens, c'est à moi-même que vous l'avez fait.* (Matth., XXV, 40.) Vous n'avez donné que ce qui vous était superflu; mais en le donnant à mes pieds, vous les avez bien soulagés.» Notre Evangile ajoute

que toute la maison fut remplie de l'odeur de ce parfum. C'est, dit saint Augustin, ce qui marque la bonne odeur d'une action de charité, quand le bruit s'en répand par tout le monde. Car la bonne réputation est une bonne odeur (46); et si nous sommes véritablement chrétiens, *Nous sommes tous*, suivant l'expression de l'Apôtre, *la bonne odeur de Jésus-Christ en tout lieu.* (II Cor., II, 15.)

Que nous imitions mal la sainte femme de notre Evangile dans l'action qu'elle fait aujourd'hui d'essuyer les pieds du Sauveur avec ses cheveux. Au lieu de donner aux pauvres le superflu de nos biens par un devoir de charité, combien en voyons-nous qui manquent aux obligations les plus essentielles de la justice en retenant le salaire des ouvriers, les gages des domestiques, et en contraignant les marchands de faire banqueroute, parce qu'ils leur empruntent toujours et ne les payent jamais. Mais, dit-on, comment pouvoir donner aux pauvres le superflu de ses biens, lorsqu'on manque du nécessaire, et que, par la difficulté des temps, on ne peut vivre de ses revenus? Abus, chrétiens, et le plus grand de tous les abus, de rejeter sur ses propres besoins ce qu'il faut plutôt attribuer à un luxe criminel qui s'augmente tous les jours, et qui, dans l'un et l'autre sexe, est la source d'une infinité de désordres. Si vous viviez comme on vivait il y a cinquante ans; tel dont le revenu ne peut suffire à sa dépense, s'en trouverait de reste. Et en effet, que chacun repasse dans sa mémoire comme son aïeul était logé, les meubles qu'il avait, les domestiques qui le servaient, et l'on verra qu'avec le même bien, et souvent avec un moindre, on fait aujourd'hui trois fois plus de dépense qu'on ne faisait en ce temps-là. D'où il arrive que chacun se plaint de manquer du nécessaire, bien loin d'avoir du superflu à donner aux pauvres. Mais, en vérité, n'est-ce pas l'aveuglement du monde le plus déplorable de s'imaginer qu'on soit dispensé devant Dieu du précepte de la charité, parce qu'on donne tout à la cupidité? On n'entre point dans des détails qui feraient toucher cette vérité au doigt; mais vous devez y entrer vous-mêmes. Il faut que chacun en particulier examine ce qu'il peut retrancher des dépenses inutiles, et souvent criminelles qu'il fait dans les meubles, dans les habits, dans les équipages, dans le jeu, dans la bonne chère; car un jour viendra qu'il faudra rendre un compte exact au Père de famille de l'administration des biens qu'il nous avait confiés (Luc., XVI, 2); et alors, au lieu de nous allouer ce qu'un luxe profane nous a fait dissiper, il nous fera voir, suivant les prin-

bene vivendo. Dominica sectare vestigia, capillis terge. Si habes superfluum, da pauperibus, et Domini pedes tersisti; capilli enim superflua corporis videntur, habes quod agas de superfluis tuis, tibi superflua sunt, sed Domini pedibus necessaria. (Tract. 50, in Joan.)

(46) *Domus autem impleta est odore: mundus impletus est fama bona; non odor bonus fama, est.* (Ibid.)

(44) Maria autem non ministrabat, sed discipula hic etiam erat, et spiritualibus affliciebatur, neque enim hic ministrabat, neque communi vacabat ministerio, sed soli Jesu honorem impendit, neque ad eum tanquam ad hominem, sed tanquam ad Deum adit. (Hom. 64, in Joan.)

(45) *Factum audivimus, mysterium requiramus. Quæcumque anima fidelis vis esse, cum Maria unge pedes Domini pretioso unguento. Unge pedes Jesu*

cipes de notre religion dont nous avons dû être instruits, que ce superflu était le nécessaire des pauvres, et que la Providence nous l'avait remis entre les mains, non pour le dépenser, mais pour le distribuer avec fidélité. Ainsi convaincus de vol et souvent même d'homicide par la dureté que nous avons eue envers les pauvres dans des temps difficiles où nous devions leur donner plus abondamment, et où nous ne leur avons rien donné; attendons-nous qu'il prononcera contre nous cet arrêt terrible : *Allez, maudits, au feu éternel qui a été préparé pour le démon et pour ses anges. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; j'ai eu besoin de logement, et vous ne m'avez pas logé; j'ai été sans habits, et vous ne m'avez pas revêtu; j'ai été malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité.* (Matth., XXV, 41 seqq.)

En vain cherche-t-on à s'excuser sur les exemples des autres, ou sur des usages qu'on croit pouvoir suivre, quand les temps ou l'autorité des personnes les ont établis; c'est oublier que Jésus-Christ a donné sa malédiction au monde et à ceux qui sont du monde (Matth., XVIII, 7); c'est prétendre qu'on peut prescrire contre l'Évangile, et ne se pas ressouvenir que Notre-Seigneur s'est appelé vérité (47), et non pas coutume. Mais d'ailleurs, malgré la corruption du siècle, la Providence permet que dans toutes sortes d'états et de conditions, il y en ait toujours quelques-uns qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal (III Reg., XIX, 28), et qui sont comme la règle visible de ce que les autres doivent faire. Or, quand il n'y aurait que deux ou trois gens de bien, nous devons les regarder comme ce peu d'élus qui nous sont figurés dans Isaïe (chap. XVII, vers. 6), par ces deux ou trois olives demeurées au haut d'un olivier, après qu'il a été dépouillé de tous ses fruits, et comme ceux par conséquent qui nous marquent la route qu'il faut suivre. Au lieu que des milliers d'hommes qui vivent dans la corruption, ou si vous voulez de la manière du siècle, nous représentent le grand nombre des réprouvés qui nous montrent la voie dont il faut nous écarter. Car il est évident que ceux-là obéissent à la parole de Dieu, *en marchant dans le chemin étroit qui mène à la vie*, et que tous les autres y contredisent, *et suivent le chemin large et spacieux qui mène à la perdition.* (Matth., VII, 13.) D'où il s'ensuit que, bien loin de trouver notre justification dans l'autorité de la multitude que nous avons suivie, ce sera au contraire le motif de notre condamnation. Car le Seigneur ne nous a pas dit : Suivez le monde; mais il a dit à tous les fidèles en la personne de ses apôtres : *Suivez-moi.* (Luc., V, 27.) En un mot, en nous avertissant qu'il y avait beaucoup d'appelés et peu d'élus (Matth., XXII, 14), il nous fait entendre que c'est avec la multitude qu'on se

perd, et qu'on ne sauve son âme qu'en fuyant Babylone (Jerem., LI, 6), et en vivant comme le petit troupeau à qui il a plu au Père céleste de donner son royaume. (Luc., XII, 32)

Il est vrai que ces vérités sont capables de faire trembler tous ceux qui feront réflexion, que quand il n'y aurait que le seul péché du luxe et de la mauvaise administration des biens, il faut nécessairement que le nombre des prédestinés soit très-petit, et celui des réprouvés très-grand, puisqu'à la cour et à la ville, les hommes et les femmes, les ecclésiastiques et les séculiers en sont également coupables; mais c'est pour cela que nous vous les disons, afin de jeter dans vos cœurs un trouble salutaire, qui bien loin d'abattre votre courage, l'anime et le relève pour ravir par la force un héritage qui ne doit appartenir qu'à si peu de personnes, et à ceux seulement qui se feront violence. (Matth., XI, 12.) En effet, si la royauté se donnait au hasard et nous regardait tous également, chacun de nous y renoncerait-il, parce qu'elle ne pourrait tomber que sur un seul; ou plutôt ne serait-ce pas ce qui redoublerait le courage de tous? De même si nous nous trouvions exposés au danger d'être submergés dans les eaux, et qu'une voix du Ciel fit entendre qu'un seul se tirerait du naufrage, demeurerions-nous tous sans action ni mouvement comme abattus par le désespoir? Ou plutôt chacun de nous ne ferait-il pas des efforts extraordinaires dans l'espérance d'être celui qui se sauverait du péril? Au contraire, si on nous disait qu'il y aura beaucoup de sauvés et très-peu de damnés; pourvu que nous nous trouvassions comme le commun des chrétiens, tranquilles sur notre état, nous pourrions tomber dans la langueur. Bien loin de travailler avec frayeur et tremblement à l'ouvrage de notre salut (Philipp., II, 12), nous nous croirions en sûreté, n'estimant pas avoir lieu de craindre d'être du petit nombre des réprouvés, que nous jugerions devoir être tirés d'entre les plus impies et les plus scélérats. C'est donc ainsi que les vérités les plus terribles de l'Évangile peuvent bien alarmer les chrétiens, mais sont plus propres à redoubler leur ferveur, qu'à leur donner des idées de découragement. Si, cependant, ce que nous avons dit les attriste et les effraye, pourvu qu'ils en soient touchés, notre joie sera égale à celle de l'Apôtre, qui, sachant que son Epître avait attristé les Corinthiens, se réjouissait non de les avoir attristés, mais de ce que leur tristesse les avait portés à la pénitence. (II Cor., VII, 9.) Nous ne pouvons donc pas vous dissimuler ces importantes vérités sans trahir notre ministère, et nous osons bien dire avec saint Paul que *quand un ange du ciel nous annoncerait un autre Évangile différent de celui-ci, qu'il soit anathème.* (Galat., I, 8.) Plaise au Seigneur d'achever de se rendre maître des cœurs que cette lecture

(47) Joan., XIV, 6. Veritati nemo prescribere potest, non spatium temporum, non patrocinia personarum, non privilegium regionum, sed Dominus

noster Christus veritatem, sed non consuetudinem cognovit. (TICHELL., De virg. reland., cap. 41.)

peut avoir ébranlés, afin de les mettre en état d'imiter l'action de Marie, de les porter à essuyer comme elle les pieds du Sauveur, et à répandre une huile de parfum qui remplisse toute l'Eglise de Dieu d'une bonne odeur capable d'édifier tout le monde ! Voyons, d'ailleurs, ce que nous devons éviter dans le murmure de Judas.

DEUXIÈME POINT.

Alors l'un de ses disciples, savoir Judas Iscariote qui devait le trahir, dit : Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers qu'on aurait donnés aux pauvres ? Il disait ceci, non qu'il se souciait des pauvres, mais parce qu'il était larron, et que gardant la bourse, il portait l'argent qu'on y mettait.

Qui ne croirait, à entendre ce disciple avare, que l'intérêt des pauvres le fait parler : Pourquoi, dit-il, n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers qu'on aurait donnés aux pauvres ? Saint Matthieu, en parlant de la même action ou d'une pareille, nous dit que les apôtres blâmèrent aussi cette profusion et estimèrent qu'au lieu de perdre un parfum si précieux, il aurait mieux valu le vendre et en donner l'argent aux indigents. (*Matth.*, XXVI, 8.) « Ce qui les fit entrer dans cette pensée, dit saint Jean Chrysostome, c'est qu'ils avaient ouï dire à leur Maître qu'il préférait la miséricorde au sacrifice. (*Matth.*, IX, 13.) Ils savaient qu'il reprenait souvent les Juifs de ce qu'ils négligeaient les choses les plus importantes, comme la justice, la miséricorde, la foi, tandis qu'ils payaient scrupuleusement la dime des moindres herbes. (*Matth.*, XXIII, 23.) Ils se ressouvenaient de tout ce qu'il leur avait enseigné de la charité qu'on doit exercer envers les pauvres ; d'où ils concluaient que celui qui ne voulait encore moins un parfum qu'on lui répandait sur les pieds (48). » Ainsi on ne peut douter que leur intention ne fût bonne ; mais nous ne pouvons pas justifier de même celle de Judas, puisque saint Jean nous assure que ce traître ne se souciait point des pauvres, et qu'il ne parlait ainsi que parce qu'il était larron, qu'il gardait la bourse, et portait l'argent qu'on y mettait. « Il ne le portait pas seulement, reprend saint Augustin, mais il l'emportait ; il le portait, parce qu'il était économe ; et il l'emportait, parce qu'il était un voleur (49). » Il ne put donc voir sans un chagrin extrême que Marie fit pour son Maître une si grande dépense dont il ne lui revenait rien ; au lieu que si on avait vendu ce parfum, et qu'on lui en eût donné l'ar-

gent pour le distribuer aux pauvres, il en eût gardé une partie pour lui, comme il faisait de tout ce qu'on lui remettait entre les mains. C'est pour cela que son avarice lui fait dire : Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers qu'on aurait donnés aux pauvres ? « O malheureux apostat ! tu estimes trois cents deniers ce parfum, et tu as vendu ton Maître pour trente (50) ! » Vous voyez par là, dit saint Augustin, que « Judas n'a pas commencé à se corrompre le cœur lorsqu'il a trahi Jésus-Christ, et qu'il l'a livré aux Juifs. Comme il était déjà voleur, c'était un homme perdu, et qui ne le suivait que de corps, sans que le cœur y eût aucune passion (51). » L'avarice, qui était sa passion dominante, s'accrut peu à peu sans que d'abord il s'en aperçût, et le porta ensuite à commettre la plus noire perfidie qui fût jamais. Et voilà en quoi cette passion est dangereuse, c'est que dans les commencements on ne la connaît point, et que, quand on lui donne le temps de se fortifier en nous, elle peut nous conduire aux plus grands crimes.

Il y a cette différence entre les passions corporelles et les spirituelles, qu'on ne peut être coupable d'ivrognerie ou d'impureté sans le savoir ; au lieu qu'il est ordinaire de voir des chrétiens qui nourrissent l'avarice, ou portent l'envie dans le fond du cœur, et qui veulent encore persuader aux autres, et se persuader à eux-mêmes qu'ils sont entièrement exempts de l'un et de l'autre. « Disons plus, on fait en sorte de s'applaudir de pareils vices, et de les regarder comme des vertus. Ainsi l'avare se croit économe, le prodigue libéral, la cruauté passe pour zèle de justice, et la faiblesse pour compassion (52). » Judas, par exemple, était un voleur, et un voleur de ce qu'il y avait de plus sacré, puisqu'il gardait pour lui un argent destiné à faire subsister les disciples de Jésus-Christ et à le distribuer aux pauvres. (S. Aug., hom. 50, in Joan.) Peut-être se croyait-il innocent, et estimait que pour se récompenser de ses peines et de ses travaux, il était en droit de se faire un fonds pour vivre, quand son Maître les aurait quittés. On ne manque point de prétextes pour se justifier soi-même et pour apaiser ses remords. Celui qui serre son argent dans son coffre, ou qui l'enfouit en terre, croit que le seul péché d'avarice consiste dans l'usure, et se sait bon gré de n'en être point coupable. Celui, au contraire, qui n'en garde jamais chez soi, parce qu'il ne peut se résoudre à le laisser oisif, se persuade qu'il n'y est point attaché, et pense qu'il n'est point

(48) Audierant dicentem Magistrum, Misericordiam volo et non sacrificium, Judæosque increpantem, qui graviora, judicium scilicet et misericordiam et fidem, negligebant, multa etiam de elemosyna in monte ab ipso disputata meminerant : ex quibus omnibus inferebant, quod si holocausta et priscum cultum non suscipit, multo minus hujus unguenti effusionem gratam habebit. (S. CHRYS., hom. 82, in Joan.)

(49) Portabat an exportabat, sed ministerio portabat ; furto exportabat. (Hom. 50, in Joan.)

(50) O Juda proditor ! unguentum passionis ejus trecentis denariis aestimas, et passionem ejus triginta denariis ; dives in aestimatione, vilis in scelere. (S. AMBR., lib. III, desp. 5, cap. 18.)

(51) Non tunc perit. Jam fur erat, et Dominum perditus sequebatur, quia non corde, sed corpore Deum sequebatur. (Hom. 50, in Joan.)

(52) Sape vitia virtutes se esse continentur, ut tenacitas parcimonia, effusio largitas, crudelitas zelus justitie, remissio pietas velut videri. (S. GREG., lib. X, epist. 24.)

d'autres avares que ceux qui le gardent avec cupidité sans jamais oser s'en servir. Et tandis que l'avarice de tous les deux frappe les yeux de tout le monde, l'un ne voit que l'aveuglement de l'autre, et chacun d'eux ne trouve en soi qu'un homme prudent et économique, qui, comme la fourmi, amasse pendant l'été de quoi vivre pendant l'hiver. (*Prov.*, VI, 6.) D'où il arrive que comme on ne se croit point coupable d'aucun péché, on ne songe point à le détester, et que l'avarice qui nous domine s'accroît peu à peu, et s'enracine tellement en nous, qu'elle est capable de nous porter aux plus grands désordres. Car, dès que cette maudite passion nous a poussés jusqu'à un certain degré, nous ne sommes plus maîtres de nous arrêter, et elle nous fait franchir le pas dans toutes les occasions où il s'agit de la satisfaire. C'est alors que l'homme d'affaire avare devient usurier, que le marchand avare est un voleur, que le juge avare vend la justice, que la femme avare prostitue son honneur. Il est donc nécessaire pour nous porter à craindre l'avarice, de nous en faire apercevoir, quand nous en sommes coupables; et c'est ce qui sera aisé si nous voulons bien examiner de bonne foi les mouvements qui se passent en nous, quand nous acquérons, ou que nous perdons quelque bien. Car, conserver le sien avec trop d'attaché; l'acquérir avec une joie démesurée; craindre avec excès qu'on nous le ravisse; le perdre avec désespoir, sont des marques certaines qu'on y tient par cupidité, et qu'on le possède avec un amour déréglé. L'apôtre saint Paul appelle l'avarice du nom d'*idolâtrie* (*Coloss.*, III, 5.) Pourquoi la nomme-t-il ainsi, demande saint Chrysostome? C'est, répond ce Père (53), qu'il y a des avares qui ont des richesses dont ils n'osent se servir, et qui les regardent comme des dons consacrés à Dieu auxquels il n'est pas permis de toucher. Que si, cependant, ils sont contraints de le faire, ils s'en approchent avec timidité, comme s'ils allaient commettre un vol. Disons, d'ailleurs, que de même que celui qui adore une idole a soin de l'environner d'une barrière, afin de la mettre en sûreté; ainsi l'avare enferme son coffre dans le lieu le plus inaccessible, comme dans un temple où réside sa divinité. L'un adore son or comme l'autre son idole; et l'un et l'autre donneront plutôt ses yeux et sa vie, que d'abandonner ce cher objet de son culte et de son amour.

Chrétiens qui, malgré vous, vous reconnaissez à ce portrait, tremblez de frayeur et de crainte. Après l'exemple de Judas, il n'est rien que nous ne devions appréhender de l'avarice. Mais, comme cette passion est encore plus dangereuse dans les ecclésiastiques, puisque quelquefois elle peut les porter à vendre les choses saintes, comme

elle engagea Judas à vendre le Saint des saints, sondons notre cœur pour l'y aller chercher dans les coins les plus secrets, et pour l'en arracher si nous trouvons qu'elle s'y soit insinuée. Ministres de Jésus-Christ, qui n'avez cherché à entrer dans le sacerdoce que par des vues de cupidité, qui dominés par l'intérêt, avez autant d'activité à courir aux offices dont il doit vous revenir quelque émolument, que de nonchalance à vous trouver à ceux dont nul salaire n'est attaché; qui, sous prétexte qu'un ecclésiastique doit vivre de l'autel, quand il travaille pour l'autel, ne vous occupez que de la récompense, et vous acquittez de vos fonctions toutes spirituelles qu'elles sont, non comme d'une fin, mais comme d'un moyen qui doit vous procurer un avantage temporel; si vous vouliez rentrer dans vous-mêmes, pour examiner ce qui s'y passe, peut-être reconnaitriez-vous à ces traits que l'avarice vous possède plus que vous ne pensez. Or, comme ce soupçon est capable de faire un tort infini à notre réputation, pour empêcher les impressions que le peuple prend aisément à notre désavantage, et ne pas nous exposer à la tentation où succomba Judas; voici quelques règles que nous devons nous imposer à nous-mêmes.

Ne nous chargeons jamais des charités d'autrui pour les distribuer aux pauvres et en faire de bonnes œuvres, à moins que ce ne soit de concert avec des personnes de probité qui soient les garants de notre conduite. N'ordonnons jamais de pénitence, où l'on puisse croire qu'il y entre pour nous quelque utilité que ce puisse être. Ne recevons jamais de présents, puisque, selon l'Écriture (*Deut.*, XVI, 19.), ils aveuglent les plus sages, séduisent l'esprit en corrompant le cœur, nous disposent sans que nous nous en apercevions, à être favorables à ceux de qui nous les tenons, et nous mettent hors d'état de faire peine à celui dont on a reçu un plaisir. C'est ainsi que l'exemple de l'avarice de Judas doit nous apprendre à nous précautionner contre cette passion. Voyons enfin l'instruction que nous devons tirer des paroles de Jésus-Christ.

TROISIÈME POINT.

Mais Jésus lui dit : Laissez-la faire, elle a gardé ce parfum pour le jour de ma sépulture. Car vous aurez toujours des pauvres avec vous, mais vous ne m'aurez pas toujours.

Comme le murmure de Judas était connu, Jésus l'en reprit en justifiant l'action de Marie que ce traître condamnait; mais, comme son motif était caché, le Sauveur ne le découvrit point, de peur de lui faire de la confusion. Voyons donc pour notre instruction les raisons que le Fils de Dieu apporte

(53) Habent nannulli pecunias, et his ni non audent, sed nepotibus servant, et intactas ad alios transmittunt, tunc et tanquam dona Deo dicata tangere minime audent. Quod si quando coguntur, tanquam adversus aliquid timide veniunt. Præterea tanquam qui idolum, lapidem, aurum claustris et

vectibus colibent, pro templo arcam præparantes, et argenteis vasis recondentes. Nonne ita aurum adoras et ille idolum; ille et oculos et animam potius quam idolum. Non aliter affecti sunt auri amatores. (Rom. 54, in Joan.)

pour justifier cette sainte femme qui répand un parfum précieux sur ses pieds, et nous verrons ensuite celles qu'il a eues pour ne pas faire connaître l'avarice de son indigne disciple.

Laissez-la faire, dit Jésus à Judas. Vous regardez comme une perte ce que je regarde comme une action de piété. Vous ne trouveriez pas mauvais, si j'étais mort, qu'elle embaumât mon corps suivant l'usage de la nation : ne la blâmez donc pas de répandre sur mes pieds un parfum qu'elle a réservé pour le jour de ma sépulture. Et comme elle ne pourra point alors me rendre les devoirs qu'on rend aux morts, ne vous opposez pas aujourd'hui à son zèle, et ne l'empêchez pas de me témoigner son respect et son amour. C'est ainsi que Jésus-Christ faisait connaître que sa mort n'était pas éloignée ; mais, pour en parler encore plus positivement, et pour répondre en même temps à l'objection de Judas, il ajoute : *Vous aurez toujours des pauvres avec vous ; mais pour moi vous ne m'aurez pas toujours*, et je vous serai bientôt enlevé par ma mort. Quoi donc ! Seigneur, ne nous avez-vous pas promis que *vous serez avec nous jusqu'à la consommation des siècles* (Matth., XXVIII, 20) ; comment donc dites-vous que nous ne vous aurons pas toujours ? « Le Seigneur, dit saint Augustin, nous est toujours présent, quoique d'une manière invisible, par sa majesté, par sa providence et par sa grâce ineffable ; et c'est de cette sorte que s'accomplit ce qu'il promit à tous les fidèles en la personne de ses disciples : *Assurez-vous que je serai toujours avec vous jusqu'à la fin du monde*. Mais, quant à la chair dont le Verbe s'est revêtu lorsqu'il est né d'une Vierge, cette chair qui a été persécutée par les Juifs, attachée sur une croix, ensevelie et mise dans le tombeau, nous ne l'aurons pas toujours avec nous d'une manière visible, puisque l'Écriture nous apprend (Act., I, 3 seqq.) qu'après sa résurrection, il conversa seulement pendant quarante jours avec ses apôtres, et qu'il monta ensuite au ciel, où il est assis à la droite du Père (54). »

Ici on peut demander si véritablement ce n'aurait pas été une meilleure œuvre de vendre ce parfum de grand prix pour en assister les pauvres, que de le répandre comme fit Marie, sœur de Marthe ; ou pour entrer dans une morale plus instructive, s'il ne faut pas préférer l'assistance des pauvres à l'embellissement de nos églises ? Nous nous en tenons à la solide réponse de saint Chrysostome, qui se fait la même objection : « Si vous voyez

quelqu'un qui ait acheté des vases sacrés de grand prix, ou de quoi couvrir les murailles du temple, ou qui travaille à le faire paver magnifiquement, n'allez pas, dit ce Père, le blâmer, lui ordonner de vendre ce qu'il a acheté, ou de détruire ce qu'il a fait, de peur de le contrister : *laissez-le faire*, puisque son œuvre est bonne. Mais s'il vous demande avis avant qu'il ait rien commencé, conseillez-lui de répandre ses charités sur les pauvres (55). » Qui peut douter qu'en certaines occasions il ne faille même dépouiller les temples matériels pour revêtir les temples vivants de Jésus-Christ. Eh ! que nous avons été édifiés quand, dans des temps difficiles, nous avons vu de saintes communautés qui se sont fait un mérite de se défaire généreusement de ce qu'elles avaient de plus précieux pour nourrir des pauvres dans lesquels la foi leur faisait voir que Jésus-Christ était caché.

Enfin « le Fils de Dieu, qui a souffert un larron parmi ses apôtres, et qui, sachant ce qui se passait dans son cœur, n'a pas voulu le faire connaître aux autres, nous apprend, dit saint Augustin, qu'il y a des occasions où il faut souffrir les méchants mêlés avec les bons, de peur de diviser le corps de Jésus-Christ (56). » C'est ce que le Seigneur nous a enseigné dans la parabole de la zizanie, qu'un ennemi sema dans le champ ; car les serviteurs demandant au père de famille *s'il voulait qu'ils allassent l'arracher*, il leur répondit que *non, de peur*, leur dit-il, *qu'en cueillant l'ivraie vous n'arrachiez aussi le bon grain*. (Matth., XIII, 28, 29.) « Par la patience, dit saint Jérôme, avec laquelle notre Dieu souffre les pécheurs, il veut donner lieu à leur pénitence, afin qu'ils aient le temps de se convertir, ou qu'ils soient inexcusables s'ils ne se convertissent pas (57). » Tel est l'exemple de douceur et de charité que les supérieurs doivent sans cesse avoir devant les yeux. Au lieu de se préoccuper tout d'un coup et de s'enflammer contre un inférieur sur les premiers mémoires qu'on leur aura donnés, et qui peuvent être l'ouvrage de la calomnie, ou de quelque passion secrète, ils doivent les examiner avec tranquillité, et souhaiter dans le cœur de trouver un innocent plutôt qu'un coupable. Que si le crime est certain, mais secret, qu'ils ne se hâtent pas de le divulguer, de peur de faire un éclat scandaleux ; qu'ils le couvrent du voile de la charité, et qu'ils tâchent par la douceur de ramener celui que trop de sévérité ne ferait qu'aigrir. Quelle consolation de pouvoir se dire à soi-même : Dans ce que je fais, je suis

(54) Loquebatur de præsentia corporis sui. Nam secundum majestatem suam, secundum providentiam, secundum ineffabilem et invisibilem gratiam impletur quod ab eo dictum est : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi* ; secundum carnem vero quam Verbum assumpsit, secundum id quod de Virgine natus est, secundum id quod a Judæis comprehensus est ; *nou semper habebitis vobiscum*. (Hom. 50, in Joan.)

(55) Ita et tu si præparas quædam vasa videris sacra, aut ornatum quemdam circa parietes ecclesiarum et pavimenta consecisse, noli reprehendere

aut vendidari jubere, aut destrui quod factum est, ne animus ejus qui fecit perturbes. Sin vero antequam fecerit te consulerit, pauperibus offerre jubeto. (Hom. 51, in Matth.)

(56) Quid ergo voluit Dominus noster Jesus Christus admonere Ecclesiam suam quando nunt perditum inter duodecim habere voluit, nisi ut malos toleremus, nec corpus Christi dividamus. (Hom. 50, in Joan.)

(57) Datur locus penitentiæ, non cito amputandus est frater, potest enim resipiscere. (In Matth.)

l'exemple que Jésus-Christ m'a donné! Je souffre ce pécheur avec patience, comme il a souffert Judas au nombre de ses disciples. Il lui a donné toutes les marques de bienveillance capables de lui gagner le cœur. Je dois donc ne rien omettre de ce qui est en moi pour le faire revenir à résipiscence. Il lui a lavé les pieds (*Joan.*, XIII, 5), il faut que je m'abaisse auprès de lui; il l'a admis à sa table (*Matth.*, XXVI, 26), il faut que je l'admetsse à la mienne; il lui a donné son corps à manger et son sang à boire, il faut que je le comble de toutes les grâces qui peuvent l'attendrir et le toucher. C'est ainsi qu'en useront tous les supérieurs s'ils sont bien convaincus qu'ils ne sont pas au-dessus des autres pour être servis, mais pour servir (*Matth.*, XX, 28); et qu'ils ne sont les chefs du peuple que pour se faire tout à tous, afin de les gagner tous à Jésus-Christ. (*I Cor.*, IX, 22.) Ce sera de cette manière qu'en travaillant avec autant de zèle que de charité au salut de leurs frères, ils opéreront sûrement le leur, et seront en droit de dire un jour avec la même confiance que l'Apôtre : *J'ai bien combattu, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi; il ne me reste qu'à attendre la couronne de justice qui m'est réservée, que le Seigneur comme un juste Juge me rendra un jour.* (*II Tim.*, IV, 7, 8.)

Seigneur, ce qui fait notre dureté envers les pauvres, et ce qui est la cause des mépris que nous avons pour eux, c'est que nous n'avons pas la foi qui nous découvrirait que vous êtes caché dans leurs personnes, comme Marie vous reconut, couvert que vous étiez des voiles de notre humanité. Augmentez en nous ce don précieux (*Luc.*, XVII, 5), et répandez dans nos cœurs cette charité qui l'enflammait pour vous. Faites, Seigneur, que persuadés que le bien que nous leur faisons, c'est à vous-mêmes que nous le faisons (*Matth.*, XXV, 40), nous essayions comme elle vos pieds avec nos cheveux. Faites que nous ayons de vos membres tout le soin qui dépend de nous, et que nous ne souffrions jamais qu'ils manquent du nécessaire tant que nous aurons de quoi les assister. Faites enfin, Seigneur, que nous puissions répandre partout la bonne odeur de nos actions, qu'elles s'élèvent en votre présence comme un encens qui vous est agréable (*Psal.*, CXL, 2), et qu'elles fassent descendre sur nous votre grâce en ce monde, pour nous rendre dignes de jouir de l'éternité de votre gloire dans l'autre. Ainsi soit-il.

JEUDI SAINT.

Sur l'Évangile selon saint Jean, c. XIII, v. 1-15.

1. La charité qui a porté le Fils de Dieu à instituer le sacrement de l'Eucharistie. 2. Les dispositions qui sont nécessaires pour en approcher.

Jésus-Christ, se voyant à la veille de sa passion, voulut en la personne de ses apô-

(58) Nihil omisit quod vehementer amantem deceret; sed cur a principio hoc non fecit? Majora posterius reservat, ut eorum in se charitatem au-

tres donner à tous les hommes le plus grand et le dernier effort de son amour. Pour ce sujet, il leur donna son corps à manger, et son sang à boire, et il institua le Sacrement auguste des autels. Comme l'Eglise fait aujourd'hui mention de ce mystère dans ses offices, elle a choisi cet Évangile, qu'on peut regarder comme une préparation à l'institution de l'Eucharistie. Entrons dans l'esprit de notre Mère; et en examinant notre Évangile, ou par rapport à celui qui institue ce divin Sacrement, ou par rapport à ceux qui doivent le recevoir, nous pouvons considérer deux choses : 1° Quelle a été la charité qui a porté le Sauveur à instituer le sacrement de l'Eucharistie. 2° Quelles sont les dispositions qui sont nécessaires pour nous en approcher dignement. C'est tout le sujet de cette homélie.

PREMIER POINT.

Avant la fête de Pâques, Jésus sachant que son heure était venue pour passer de ce monde à son Père, comme il avait aimés siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin. Et après le souper, le démon ayant déjà mis dans le cœur de Judas, fils de Simon Iscariote, le dessein de le trahir, Jésus qui savait que son Père lui avait remis toutes choses entre les mains, qu'il était sorti de Dieu, et qu'il allait à Dieu, etc.

La charité que Jésus-Christ a eue pour nous en instituant le sacrement de l'Eucharistie, afin de demeurer avec nous, quoique éloigné de nous, a trois qualités qui nous sont marquées dans cet Évangile : c'est un amour constant, qui va toujours en augmentant; c'est un amour généreux, qui s'étend jusque sur un traître; c'est un amour puissant, qui surmonte les plus grands obstacles. Examinons en peu de mots ces trois caractères de l'amour d'un Homme-Dieu; et cette considération sera très-propre à faire naître en nous les sentiments de reconnaissance que nous devons avoir pour celui qui nous a aimés le premier (*I Joan.*, III, 16), et qui nous a donné les témoignages de la charité la plus parfaite et la plus héroïque qu'on puisse imaginer.

Le Seigneur, dit saint Chrysostome, n'a rien omis dans tout le cours de sa vie mortelle de ce qui pouvait convaincre ses disciples de la tendresse et de la constance de sa charité; mais il a réservé à leur en donner les plus grandes preuves sur la fin de ses jours, afin d'augmenter en eux leur amour pour lui, et de les mettre en état de souffrir avec plus de courage les maux qui devaient leur arriver (58). C'est ce que l'évangéliste nous exprime par ces paroles : *Comme Jésus avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin.* Car ce n'est pas à dire seulement qu'il ne cessa point de les aimer jusqu'à la mort, et pendant tout le cours de sa vie; ou, comme l'explique saint Augustin, qu'il les aima jusqu'à mourir pour

geret animaretque, ut futura mala forti animo subiret. (Hom. 69, in Joan.)

eux (59) ; mais c'est à dire que son amour pour les hommes fut toujours en augmentant, et que près de terminer sa course, il sembla prendre de nouvelles forces ; comme une lumière, qui, avant de s'éteindre, a coutume de jeter un éclat plus vif et plus brillant. Aussi remarquons que saint Jean dit d'abord que l'heure était venue, où le Fils de Dieu devait passer de ce monde à son Père : *Sciens Jesus quia venit hora ejus ut transeat ex hoc mundo ad Patrem* ; et qu'il ajoute immédiatement après, que son amour pour les siens, c'est-à-dire pour tous ceux qui doivent être héritiers du royaume de Dieu (*Act.*, XIII, 48), prit de cette connaissance que son heure était proche comme un nouvel accroissement : *Cum dilexisset suos, in finem dilexit eos*. Or, cette plus grande marque d'amour que le Seigneur nous a donnée tout proche de sa mort, c'est d'avoir institué le sacrement de l'Eucharistie, où il nous donne sa divinité, son humanité, son corps, son âme ; où il se fait viande pour nous nourrir, breuvage pour nous désaltérer (*Joan.*, VI, 56) ; où il se transforme en nous, et nous en lui, pour nous communiquer sa grâce en ce monde, et la semence de la vie éternelle pour l'autre. C'est donc avec raison que l'évangéliste nous dit, que *Jésus sachant que son heure était venue de passer de ce monde à son Père, comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aimait particulièrement dans la fin de ses jours* : « *Cum dilexisset suos qui erant in mundo, in finem dilexit eos.* »

Mais ce qui relève l'amour de Jésus-Christ au-dessus de tous les amours dont la créature peut être capable, c'est qu'il est généreux, et qu'il s'étend jusque sur un traître, dont le démon se'était déjà emparé en lui inspirant le dessein de trahir son Maître : *Cum diabolus jam misisset in cor, ut traderet eum Judas*. Il est des cœurs tendres qui font beaucoup pour leurs amis ; mais il n'en est point d'assez généreux pour combler de grâces des ennemis que l'on sait être disposés à la plus noire trahison. *Le plus grand effort de la charité, c'est de donner sa vie pour ceux qu'on aime* (*Joan.*, XV, 13) ; mais celle de Jésus-Christ ne s'en tient pas là : il la donnera pour ceux qui le haïssent, quoiqu'il les ait comblés des plus grands biens. Il a choisi Judas pour le mettre au nombre de ses apôtres ; et lui a donné mille témoignages de son amour. Comme rien ne lui est caché, il sait que cet apostat a conçu le dessein de le trahir, et de le livrer aux Juifs ; cependant il lui lavera les pieds comme aux autres, et lui donnera son corps à manger, et son sang à boire, pour tâcher de le faire rentrer en lui-même. Fut-il jamais un amour plus généreux ?

Ce n'est pas encore assez ; le Fils de Dieu s'est servi de la toute-puissance que son

Père lui avait remise entre les mains, pour vaincre tous les obstacles qui s'opposaient au témoignage qu'il voulait, avant sa mort, nous laisser de son amour : *Sciens quia omnia dedit ei Pater in manus*. Ils étaient tels que sans la foi, il ne paraît pas possible qu'ils aient pu être surmontés. En effet, pour se donner à nous de la manière dont il s'y donne dans le sacrement de l'Eucharistie, il fallait trouver le moyen de demeurer avec nous, quoique éloigné de nous ; de rester dans le monde en quittant le monde ; d'être en même temps, et dans le ciel, et sur la terre ; de renfermer un Homme-Dieu sous les espèces du pain et du vin, et de le faire dépendre de la puissance du prêtre, qui le rend présent dans une infinité de lieux différents, par la vertu et l'efficacité des paroles sacramentelles. On avoue que la raison humaine ne peut comprendre ce mystère ; mais, pour le croire sans le concevoir, il suffit de faire réflexion que c'est l'ouvrage d'un Dieu, qui a employé sa toute-puissance pour laisser en mourant un chef-d'œuvre subsistant de sa charité éternelle pour les hommes. Vouloir donc nier ce mystère, parce qu'il paraît s'opposer à nos sens et à notre raison, c'est oser donner des bornes à la puissance de Dieu, et ne faire pas attention que l'amour qui l'a porté à l'instituer, est un amour tout-puissant, capable de surmonter les plus grands obstacles : *Sciens quia omnia dedit ei Pater in manus*.

Tel est le principe qui a engagé le Fils de Dieu à instituer le saint Sacrement de l'autel ; c'est à nous à répondre à l'excès de sa charité, puisque, selon la pensée de saint Bernard, « quand Dieu nous aime, il ne veut autre chose que d'être aimé. Il n'a point d'autre but en aimant, que de s'attirer notre amour, connaissant que c'est cet amour même qui nous rendra bienheureux (60). » Correspondre à l'amour de Dieu, est le devoir le plus essentiel du christianisme, dont tous les préceptes sont renfermés dans celui-ci : *Vous aimerez* (*Math.*, XXII, 37) ; et c'est cette vérité qui nous est enseignée dans un autre endroit de l'Écriture, où il est dit : *Si vous êtes assis à la table d'un grand, prenez bien garde aux choses qu'on vous y sert, et aux mets où vous mettez la main, parce qu'il vous faudra en préparer de semblables.* (*Prov.*, XXIII, 1.) « Vous savez, reprend saint Augustin, ce que c'est que cette table d'un grand, c'est celle où l'on vous donne le corps et le sang de Jésus-Christ. Il faut donc que celui qui y est invité prépare un semblable mets ; c'est-à-dire, que comme Jésus-Christ nous y donne la plus grande marque de son amour, nous devons aussi, autant qu'il est en nous, en avoir un pour lui qui ait les mêmes qualités que celui qu'il nous fait paraître dans l'institution du sacrement de l'Eucharistie (61). »

(59) *Usque ad mortem dilexit eos*, quia tantum dilexit eos ut moreretur pro eis. (Tract. 53, in Joan.)

(60) *Cum amat Deus, non aliud vult quam amari* ;

quippe non ad aliud amat quam ut ametur, sciens ipso amore beatos qui se amaverint. (Serm. 83, in Cant.)

(61) *Mensa potentis quæ sit nostis, ibi est corpus*

Il faut : 1° que ce soit un amour constant comme le sien. Si nous avons commencé tard à l'aimer, au moins aimons-le jusqu'à la fin de nos jours, mais d'un amour qui aille toujours en augmentant, qui nous attache à lui de plus en plus, et qui prenne de nouvelles forces à mesure que nous nous avançons vers notre fin. Ce qui fait notre inconstance, quand nous nous attachons à la créature, c'est que plus nous la connaissons, plus nous nous trouvons en elle de défauts et d'imperfections qui nous en dégoûtent : un éclat extérieur peut surprendre nos yeux ; mais tout ce qui est créé n'est point capable de fixer notre cœur ; il n'y a que Dieu qui *étant plus grand que ce cœur* (I Joan., III, 20), tout infini qu'il est dans ses désirs, puisse le remplir, lui ôter ses inquiétudes, et faire son bonheur. Ainsi, quand on s'attache véritablement à Dieu, comme on y découvre, au contraire, toujours de nouvelles perfections à adorer et à admirer, l'amour que nous avons pour lui, bien loin de s'affaiblir, se fortifie de plus en plus ; et c'est cet amour qui fait toute la félicité des bienheureux dans le ciel, et toute la perfection des fidèles qui sont encore sur la terre.

Il faut : 2° que pour répondre à l'amour de notre Dieu, le nôtre soit généreux comme le sien, et s'étende jusque sur nos ennemis. En vertu du grand précepte qui renferme *la loi et les prophètes* (Matth., XXII, 40), le Seigneur nous a ordonné de l'aimer par-dessus toutes choses, et notre prochain comme nous-mêmes. Or, par le prochain nous devons entendre tout homme quel qu'il puisse être, Juif ou gentil, voisin ou étranger, ami ou ennemi. Mais il ne s'en est pas tenu là, il nous a fait un commandement exprès de l'amour des ennemis (Matth., V, 44) ; il nous en a donné l'exemple quand il a prié pour eux, et aujourd'hui il nous en donne un puissant, en donnant à Judas son corps à manger et son sang à boire, quoiqu'il sût que cet apostat avait déjà fait pacte avec ses ennemis pour le trahir et le livrer aux Juifs. *Si vous êtes à la table d'un grand, prenez bien garde aux choses que l'on y sert, et aux mets où vous mettez la main, parce qu'il vous faudra en préparer de semblables.* Ce mets que Jésus-Christ nous a préparé, c'est un amour généreux ; nous devons donc lui en préparer un semblable ; nous devons non-seulement pardonner à nos ennemis, mais leur faire du bien, et leur donner toutes les marques de l'amour le plus tendre et le plus solide pour amollir et gagner leur cœur.

Enfin, il faut : 3° que nous ayons pour notre Dieu un amour puissant qui surmonte les plus grands obstacles, un amour ferme que rien n'alarme, que rien n'intimide, que rien ne décourage. C'était un amour de cette nature qui enflammait le grand Apôtre,

quand il disait : *Qu'est donc nous séparera de l'amour de Jésus-Christ ? Sera-ce l'affliction, ou les déplaisirs, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou les périls, ou le fer et la violence ? Non, car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les futures, ni tout ce qu'il y a au plus haut des cieux, ou au plus profond des enfers, ni toute autre créature ne pourra jamais nous séparer de Dieu en Jésus-Christ Notre-Seigneur.* (Rom., VIII, 38-39.)

Est-ce ainsi que nous aimons notre Dieu ? ou plutôt l'expérience ne nous fait-elle pas voir que l'amour que nous avons pour lui est un amour léger et inconstant ? S'il arrive une grande fête, où, suivant les règles que de tout temps nous avons prescrites à notre piété, nous nous approchons de la table du Seigneur, nous tâchons alors de lui témoigner que nous l'aimons, et nous faisons pendant l'espace d'un jour, comme si nous avions dessein de l'aimer toute notre vie. Mais, dès que la fête est passée, n'est-il pas vrai que nous retournons à nos anciennes habitudes ? Or, peut-on croire que l'on ait jamais aimé, quand l'amour a si peu de durée ? De semblables chrétiens n'ont jamais eu une étincelle de charité, s'il est vrai que l'amour qui finit n'a jamais été un véritable amour. Le nôtre pour le Seigneur n'est pas seulement inconstant, c'est un amour lâche qui se laisse maîtriser par d'autres passions. Ni les exemples, ni les préceptes d'un Homme-Dieu ne sont point capables de détruire en nous la haine que nous avons conçue contre ceux dont nous avons reçu quelque déplaisir. En vain Jésus-Christ nous dit dans son Evangile que l'amour de Dieu et l'amour du prochain sont inséparables (Matth., XXII, 37-39) ; en vain l'apôtre saint Jean nous déclare que *celui-là est un menteur, qui assure qu'il aime Dieu, et qui n'aime pas son frère* (I Joan., II, 4, 9) ; tout ce que nous pouvons obtenir de nous, c'est de ne vouloir point de mal à nos ennemis ; mais de les voir, de leur faire du bien, de les prévenir, et de tâcher de les gagner par de bons offices, c'est ce qui nous paraît au-dessus de nos forces. En un mot, bien loin que notre amour, comme celui de Jésus-Christ, soit un amour puissant et courageux, c'est un amour faible, qui se rebute de la moindre difficulté. Il n'est point d'obstacles que le Seigneur n'ait surmontés pour nous laisser en mourant une preuve subsistante de son amour : tout nous arrête, tout nous décourage, quand il s'agit de lui donner des marques du nôtre. Un faux respect humain, une vaine délicatesse, une crainte imaginaire suffisent pour nous empêcher de faire le bien, et de témoigner à notre Dieu qu'il règne souverainement sur nous. Que la grandeur du bienfait fasse naître en nous les sentiments de la plus parfaite reconnaissance. (S. BERN.) Donnons-nous sans réserve à ce Dieu qui

et sanguis Christi : qui accedit ad talem mensam præparet talia ; et quid est præparet talia ? (Tract. 47, in J. n.)

s'est consacré tout entier à nos usages. Rendons-lui amour pour amour, puisque l'occasion nous manque de lui rendre vie pour vie. C'est ainsi que nous répondrons à la charité excessive qui l'a porté à instituer le sacrement de l'Eucharistie. Mais avec quelles dispositions faut-il nous en approcher? C'est ce que nous allons voir dans la suite de cet Evangile.

DEUXIÈME POINT.

Jésus, qui savait que son Père lui avait mis toutes choses entre les mains, qu'il était sorti de Dieu, et qu'il s'en allait à Dieu, se leva de table, quitta ses vêtements, et ayant pris un linge, il le mit autour de lui. Puis ayant versé de l'eau dans un bassin, il commença à laver les pieds de ses disciples, et à les essuyer avec le linge dont il était ceint.

Comme Jésus lava les pieds à ses apôtres avant que d'instituer le sacrement de l'Eucharistie, on a toujours regardé cette auguste cérémonie comme une préparation à ce mystère ineffable. Or, nous trouvons dans notre Evangile deux dispositions nécessaires pour nous approcher de ce sacrement. Car l'abaissement où Jésus-Christ nous paraît dans cette action, nous instruit de la profonde humilité où nous devons être, et la menace qu'il fait à Pierre de n'avoir point de part avec lui dans son royaume, s'il ne lui lave les pieds, nous apprend quelle est la pureté que nous devons avoir pour recevoir son sacré corps.

« Celui, dit saint Augustin, qui savait que son Père lui avait confié sa toute-puissance, comme s'il ne se fût pas assez humilié de laver les mains à ses apôtres, s'est abaissé jusqu'à leur laver les pieds; et celui qui savait qu'il était sorti de Dieu, et qu'il retournait à Dieu, n'a pas jugé indigne de lui de se rabaisser jusqu'aux fonctions, non d'un Dieu, ou d'un maître, mais d'un homme et d'un serviteur (62) » dont il avait pris la forme. (Philipp., II, 7.) C'est aussi pour faire voir jusqu'où a été l'humilité de Jésus-Christ que l'Evangile marque en détail, qu'il quitta ses vêtements, qu'il prit un linge, qu'il le mit autour de lui, qu'il versa lui-même de l'eau dans le bassin, qu'il en lava les pieds de ses disciples, et les essuya avec le linge dont il était ceint; en un mot, qu'il ne laissa rien à faire à personne, et qu'il fit lui-même tout ce qu'il y avait de plus bas et de plus abject (63). « Mais pourquoi s'étonner, s'écrie le grand Augustin, de voir que celui-là même qui répandra son sang en terre pour laver les péchés de tous les hommes, verse de l'eau dans un bassin pour en laver les pieds de ses disciples (64)? »

De cette action si pleine d'humilité, nous

devons conclure combien cette vertu est nécessaire à l'homme, puisque Dieu même a abaissé sa grandeur jusqu'aux choses les plus humiliantes, pour nous en laisser un exemple parfait. Notre orgueil nous avait perdus sans ressource, si Dieu ne se fût humilié pour nous retirer de l'abîme où nous étions précipités. C'est pour cela que le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu. Mais comme l'homme s'était perdu en imitant l'orgueil de son séducteur, c'est pour lui une nécessité, présentement qu'il est retrouvé, d'imiter l'humilité de son Rédempteur. Car, dit ce Père, après avoir reçu une si grande marque d'humilité de celui qui est si grand et si fort élevé au-dessus de nous, nous devons du moins, nous qui sommes si peu de chose en comparaison de Jésus-Christ, faire les uns aux autres ce qu'il a fait pour nous avec tant d'humilité (65).

Si l'incarnation du Verbe nous impose une si grande obligation de nous humilier, que, suivant la pensée d'un Père, ce soit un monstre de voir un ver de terre s'élever quand un Dieu-Homme s'abaisse, quels sont donc les sentiments que nous devons avoir pour cet Homme-Dieu qui pousse ses humiliations beaucoup plus loin dans le sacrement de l'Eucharistie? En effet, dans le premier mystère, quoiqu'il ne paraisse qu'un homme à l'extérieur, il ne laisse pas de faire éclater des traits de sa divinité, par les oracles qui sortent de sa bouche, et par les miracles que ses mains opèrent. Mais, dans le second, sa divinité et son humanité sont également obscurcies. Il est caché sous les espèces du pain et du vin; il n'y fait aucunes fonctions, et il y est, dit la théologie, d'une manière morte, *modo mortuo*. Dans son incarnation, il s'était rabaisé un peu au-dessous des anges (Psal. VIII, 5, Hebr., II, 7); mais dans l'Eucharistie, il s'est réduit beaucoup au-dessous des hommes, puisqu'il y est pour leur servir d'aliment et de nourriture.

Telles sont les réflexions que nous devons faire quand nous songeons à nous approcher du saint Sacrement des autels. Occupons-nous de la grandeur de Dieu, et de notre bassesse; de ce Dieu qui, tout grand qu'il est, s'anéantit sous les espèces du pain et du vin, pour entrer et se transformer en nous, en devenant notre nourriture; pensons ensuite au peu de chose que nous sommes, quelque grands que nous puissions être; à la terre d'où nous avons été tirés, à la terre où nous retournerons. (Gen., III, 19.) Songeons que nous n'avons rien que nous ne l'ayons reçu (I Cor., IV, 7); que le bien qui est en nous vient de Dieu, et que le mal dont

(62) Cum illi ergo omnia Pater dedisset in manus, ille discipulorum non manus, sed pedes lavit; et cum se sciret a Deo exiisse, et ad Deum pergere, non Dei Domini, sed hominis servi implevit officium. (S. Aug., tract. 55, in Joan.)

(63) Nullas servi ac ministri partes omisit; non jussit ut alii quidem aquam infunderent, ipse autem lavaret; nec lavit quidem ipse, exterserunt vero

alii. (S. Cyrus., hom. 69, in Joan.)

(64) Quil mirum, si misit aquam in pelvim unde lavaret pedes discipulorum, qui in terram sanguinem fudit quo immunditiam dilueret peccatorum. (Tract. 55, in Joan.)

(65) Didicimus humilitatem ab excelsa, faciamus invicem humiles quod humiliter fecit excelsus. (Tract. 55, in Joan.)

nous sommes remplis est notre propre ouvrage ; et alors comparant l'être de Dieu avec notre propre néant, sa grandeur avec notre bassesse, sa sainteté avec notre péché, nous nous abîmerons devant lui, et nous nous reconnaitrons indignes de le recevoir dans nous. Or, ce sera cette indignité même que nous reconnaitrons en nous, qui nous rendra dignes de nous en approcher. Mais, pour faire naître en nous les sentiments d'une véritable humilité, pratiquons, à l'exemple de Jésus-Christ, les œuvres les plus humiliantes ; et quand principalement nous nous préparons à le recevoir, songeons au commandement qu'il nous fait par ces paroles : *Je vous ai donné l'exemple, afin que, pensant à ce que je vous ai fait, vous fassiez aussi de même.* Ainsi, dans ces jours consacrés à la piété, il faut pratiquer de bonnes œuvres, et nous exercer à humilier l'esprit par l'abaissement même du corps. « Quand nous l'abaïssons, dit saint Augustin, cette situation contribue à faire naître ou à fortifier dans nos cœurs les sentiments d'une sincère humilité (66). » Il faut donc le prosterner par terre, l'abaïsser dans les hôpitaux, pour y laver les pieds des pauvres, et les secourir dans leurs besoins. Car, dit un Père, Jésus-Christ nous a donné l'exemple d'une profonde humilité, afin que ce que le Seigneur a fait à ses serviteurs, des serviteurs n'eussent pas de peine à le faire à d'autres serviteurs ; et que la poussière ne dédaignât pas de rendre à la poussière ce qu'une si grande majesté n'a pas jugé indigne d'elle (67). C'est ainsi que nous devons nous humilier, quand nous nous disposons à nous approcher de la sainte table. Voyons d'ailleurs l'instruction que nous pouvons tirer des paroles de Jésus-Christ sur la nécessité qu'il nous y donne d'une grande pureté.

Il vint donc à Simon Pierre, qui lui dit : Quoi ! Seigneur, vous me laverez les pieds ? Jésus lui répondit : Vous ne savez maintenant ce que je fais ; mais vous le saurez ensuite. Pierre lui dit : Vous ne me laverez jamais les pieds. Jésus lui répondit : Si je ne vous lave, vous n'aurez point de part avec moi. Alors Simon Pierre lui dit : Seigneur, non-seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête. Jésus lui dit : Celui qui a été déjà lavé n'a plus besoin que de se laver les pieds, et il est pur dans tout le reste ; et pour vous, vous êtes purs, mais non pas tous ; car il connaissait bien celui qui le devait trahir. C'est pourquoi il leur dit : Vous n'êtes pas tous purs.

On ne peut douter que ce ne fût par le principe d'une vraie et sincère humilité fondée sur la grande estime que Pierre faisait

de Jésus-Christ, qu'il avait déjà reconnu pour le Fils de Dieu (*Matth.*, XVI, 16), et sur le peu de cas qu'il faisait de lui-même, que cet apôtre ne voulut pas souffrir que son Maître lui lavât les pieds. *Quoi !* lui dit-il, *Seigneur, vous me laverez les pieds ?* Vous à moi : *Tu mihi.* Pensez-vous bien qui vous êtes, et qui je suis. Vous, mon Seigneur, à moi, votre serviteur : Vous, mon Maître, à moi, votre disciple : Vous, Roi du ciel et de la terre, à moi, vil esclave ; Vous, Fils du Dieu vivant, à moi, misérable pécheur. *Tu mihi.* De ces mains, dont vous avez ouvert les yeux des aveugles et les oreilles des sourds, dont vous avez délié la langue des muets et purifié les lépreux ; de ces mêmes mains, dont vous avez ressuscité les morts en les touchant seulement, vous me laverez les pieds, ce qu'il y a en moi de plus bas et de plus méprisable. (S. CURYS, hom. 69, in Joan.) Ah ! Seigneur, s'écrie cet apôtre avec cet amour si vif qu'il avait pour son Maître, *vous ne me les laverez point*, je ne puis m'y résoudre, et je n'y consentirai jamais. Quand donc Pierre parle ainsi, et veut s'opposer à la volonté de Jésus-Christ, c'est dans les mêmes sentiments que saint Jean avait, lorsqu'il disait au Fils de Dieu : *C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par vous, et vous venez à moi* (*Matth.*, III, 24) ; que le centurier fit paraître, lorsqu'il s'écria : *Seigneur, je ne suis pas digne que vous veniez chez moi* (*Matth.*, VIII, 8) ; ou que le même apôtre saint Pierre témoigna, lorsqu'il pria le Seigneur de s'éloigner de lui, parce qu'il se reconnaissait pour un pécheur. (*Luc.*, V, 8.) Mais il changea bientôt de langage dès que le Sauveur lui eut répondu : *Si je ne vous lave les pieds, vous n'aurez point de part avec moi.* « Alors, dit saint Augustin, Pierre, à cette menace, fut partagé entre la crainte et l'amour ; car, d'un côté, il était effrayé de voir ainsi Jésus-Christ s'abaïsser jusqu'à lui laver les pieds ; mais, de l'autre côté, comme il craignait encore plus de le perdre, il s'écria tout d'un coup : *Seigneur, non-seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête.* Après une menace si terrible, je ne vous refuse pas les membres de mon corps les plus bas, qui sont mes pieds, pour les laver ; mais j'abaïsse, sous votre main, le plus élevé de tous, qui est ma tête ; il n'y a point de partie en moi que je ne vous laisse laver, plutôt que de m'exposer à n'avoir point de part avec vous (68). » Ce n'est pas à dire que les petites fautes, représentées par les pieds qui ont besoin d'être lavés, puissent nous exclure du royaume de Dieu ; mais c'est que Pierre en aurait commis une considérable, si, par opiniâtreté, il avait ré-

(66) Cum enim ad pedes fratris inclinatur corpus, etiam in corde ipso vel excitatur, vel si jam inerat, confirmatur ipsius humilitatis affectus. (Tract. 33, in Joan.)

(67) Veræ nobis humilitatis exemplum proponit, ut quod impendit Dominus famulis, servi non debeat exhibere servis, et pulvis non denegat pulveri quod sibi congruere tantæ visum est majestati. (PEIR. DAM., Serm. in Cæna Dom.)

(68) At ille amore et timore perturbatus, et plus expavescens Christum sibi negari quam usque ad pedes suos humiliari : Domine, ait, non tantum pedes, sed manus et caput. Quando quidem sic minaris lavanda membra mea, non solum tibi ima non subtraham, verum etiam prima substerno. Ne mihi neget capiendam tecum partem, nullam tibi nego alluendam mei corporis partem. (Tract. 56, in Joan.)

sisté à ce que le Seigneur exigeait de son obéissance.

Pour exciter en nous un grand désir de la pureté qui nous porte à nous purifier de plus en plus, afin de nous rendre dignes de nous approcher du Sacrement des autels, représentons-nous que Jésus-Christ adresse à chacun de nous ces paroles qu'il adressa à saint Pierre : *Si je ne vous lave, vous n'aurez point de part avec moi.* Saint Pierre était pur, et le Seigneur lui rendit ce témoignage, qu'il n'était pas nécessaire de lui laver les mains ni la tête, et que *celui qui a été lavé, n'a plus besoin de se laver les pieds, parce qu'il est pur dans tout le reste.* « Celui-là a été lavé, dit saint Bernard, qui est exempt des grands péchés, dont l'intention représentée par la tête, et les œuvres figurées par les mains, sont pures (69); » mais il est nécessaire de lui laver les pieds, parce que, dit saint Augustin, encore que l'homme ait été lavé tout entier dans les eaux du baptême; comme ensuite il est obligé de vivre dans le commerce du monde, ses affections, qui sont comme les pieds avec lesquels son âme marche sur la terre pendant qu'il y vit avec les hommes, contractent une espèce d'impureté qui le met dans la nécessité de dire tous les jours à Dieu : *Pardonnez-nous nos offenses* (70), afin que les pieds de son âme soient purifiés par celui qui lava les pieds à ses disciples, et qui *intercède sans cesse auprès du Père pour nous.* (Rom., VIII, 34.) Car, dit l'apôtre saint Jean : *Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous.* (1 Joan., I, 8.)

Que si c'est une nécessité de nous purifier des moindres fautes, quand il s'agit d'approcher de la sainte Table, quel est donc le crime d'un chrétien qui s'en approche l'impureté dans le cœur? Cependant, dans le nombre infini de ceux qui recevront à Pâques le corps et le sang de Jésus-Christ, qu'il est à craindre que tous ne soient pas purs, et qu'il n'y en ait qui, semblables à Judas, feront des communions sacrilèges, et *mangeront leur jugement.* (1 Cor., XI, 29.) Pour éviter ce malheur, le plus grand qui puisse jamais nous arriver, pensons souvent à ces paroles que Jésus-Christ dit en présence de cet apostat, afin de le toucher, et de l'obliger à rentrer en lui-même : *Vous êtes purs, mais non pas tous.* Examinons-nous pour connaître si nous avons lieu de croire que nous soyons véritablement purs; et si nous nous trouvons coupables d'envie, de jalousie, d'avarice, d'impureté, d'un état criminel où nous soyons, d'un péché d'habitude dans lequel nous retombons souvent, gardons-

nous bien d'approcher de la sainte Table, que les eaux de la pénitence ne nous aient lavés et purifiés : ce qui n'est point l'ouvrage d'un jour, beaucoup moins d'un quart d'heure, que les plus grands pécheurs, qui ne s'approchent des sacrements qu'une fois l'année, ont coutume de donner pour toute préparation. Cependant ils croient être purs, pourvu qu'ils aient rappelé dans leur mémoire le nombre des péchés les plus considérables qu'ils ont commis depuis la dernière Pâque; qu'ils les aient dits avec assez de sincérité, et qu'ils aient récité dans le moment quelques prières vocales qu'on leur a imposées, ou fait quelque légère aumône qui ne les incommode en rien. Chrétiens, qui vous reconnaissez à ce portrait, hé! n'est-ce pas celui de tous ceux qui ne s'approchent des sacrements qu'une fois l'année? Voulez-vous mettre votre salut en sûreté, ne comptez pour rien toutes les confessions que vous avez faites jusqu'à ce jour; ayez recours à un ministre éclairé capable de vous en faire faire une qui répare le défaut de toutes les autres; et apprenez à pleurer si amèrement les péchés que vous avez commis, que vous n'en commettiez plus à l'avenir qui méritent d'être pleurés (71). Si, au contraire, nous pouvons nous rendre ce témoignage, que, par la miséricorde de Dieu, nous ne sommes point coupables de grands péchés, et que nous sommes purs, *ne laissons pas de nous purifier encore.* (Apoc., XXII, 11.) Disons, avec le grand Augustin (*Confess.*, lib. 1, cap. 5) : Mon âme, Seigneur, est une maison bien étroite pour vous recevoir; mais c'est à vous à la dilater; elle est toute en ruine, mais c'est à vous à la réparer. Vous y trouverez bien des choses capables de blesser vos yeux : je le sais, je le confesse; mais qui peut la purifier que vous? Et n'est ce pas à vous que je dois dire : *Purifiez-moi de mes péchés secrets, et ne m'imputez pas ceux d'autrui.* (Psal. XLVII, 13.) Disons-lui encore, avec le Prophète : *Lavez-moi davantage de mon iniquité, et rendez-moi plus blanc que la neige* (Psal. L, 9.) Disons-lui enfin avec l'apôtre saint Pierre : *Seigneur, ne me lavez pas seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête.* En un mot, lavons-nous les pieds les uns aux autres, suivant ce commandement du Fils de Dieu : *Je vous ai donné l'exemple, afin que, pensant à ce que je vous ai fait, vous fassiez aussi de même.* Or, c'est ce que nous ferons, dit saint Augustin, si nous nous pardonnons les fautes que nous commettons les uns contre les autres, et si nous prions les uns pour les autres, que Dieu nous pardonne celles que nous commettons contre lui (72). C'est ainsi que, sans sortir de notre Évangile,

(69) Lotus est qui gravia peccata non habet. cujus caput, id est intentio, et manus, id est operatio et conversatio munda est. (In Cena Dom.)

(70) Ubi visum est intelligendum quod baptismo quidem homo totus ablutur; sed dum isto postea vivit in sæculo, humanis affectibus terram velut pedibus calcans ipsa scilicet et conversatio vite huius, contrahit unde dicat : *Dimitte nobis debita*

nostra. (S. Aug., tract. 57, in Joan.)

(71) Vera est poenitentia jugiter fletibus commissam ducere, et abluta non iterare. (S. Hieron., in Psal. CLVIII.)

(72) Invicem itaque nobis delicta donemus et pro nostris delictis invicem oremus, atque ita quodam modo invicem pedes nostros lavemus. (S. Aug., tract. 58, in Joan.)

nous trouvons les plus saintes dispositions que nous devons apporter pour recevoir comme il faut le corps de Jésus-Christ. Faisons-en donc notre lecture continuelle. Puisse-y les règles de notre conduite et les principes de nos mœurs, puisque, comme nous l'apprenons de la suite même de cet Evangile : *Si nous savons ce qui y est contenu, nous sommes heureux, pourvu que nous le mettions en pratique.*

Seigneur, nous ne pouvons être dignes d'approcher de vos sacrements, si vous-même ne nous en rendez pas dignes ; c'est à vous à nous donner l'humilité, et la pureté qui nous sont nécessaires pour vous recevoir saintement. Vos Ecritures nous apprennent que les superbes seront exclus de votre royaume, et que rien d'impur n'y entrera (*Apoc.*, XXI, 27). Faites donc, Seigneur, qu'à votre exemple nous nous abaissions au-dessous des autres, et que nous nous purifiions des moindres taches, pour être en état de participer à vos divins mystères, et pour en retirer les avantages que vous nous avez mérités par votre mort ; c'est votre grâce en ce monde, et votre gloire en l'autre. Ainsi soit-il.

SAMEDI SAINT.

*Sur l'Evangile selon saint Matthieu,
c. XXVIII, v. 1-7.*

1. Ce que le pécheur doit faire de son côté pour travailler à sa conversion. 2. Ce que Dieu doit faire du sien pour achever la conversion du pécheur.

La conversion du pécheur dépend essentiellement de Dieu et de l'homme. C'est à Dieu à nous appeler, et c'est à nous à lui répondre. Car, dit saint Augustin, « celui qui nous a créés sans nous, ne nous sauvera pas sans nous. » Si Dieu était le seul auteur dans notre conversion, nous ne ferions nul usage de notre libre arbitre ; et le concile de Trente nous apprend (sess. VI, *De just. fic.*, cap. 3) que quand le Seigneur nous dit : *Convertissez-vous à moi, et je me convertirai à vous* (*Zach.*, I, 3), c'est pour nous avertir de notre liberté. Si l'homme seul pouvait l'opérer, nous pourrions nous passer de la grâce de Dieu, et nous ferions un ouvrage plus parfait que le sien, puisque si nous lui sommes redevables de nous avoir faits hommes, nous nous devrions à nous-mêmes de nous avoir faits justes ; et le même concile nous avertit que quand nous disons : *Seigneur, convertissez-nous à vous, et nous serons convertis* (*Jerem.*, XXXI, 18), nous reconnaissons que c'est à la grâce de Dieu à nous prévenir ; on avoue que rien n'est plus difficile à concilier que la grâce avec la liberté ; mais, dit saint Augustin, ce n'est pas une raison de nier qu'une chose soit, parce que nous ne pouvons concevoir comment elle peut être. Or, pour éviter l'un des deux écueils contre lesquels tant de grands hommes ont fait naufrage en

donnant trop à l'une ou à l'autre ; soit en concluant que si la conversion dépend de Dieu, il ne faut point se servir de sa liberté pour travailler ; soit en estimant que s'il faut travailler, elle ne dépend point de la grâce ; nous nous attacherons à notre Evangile, comme à un guide assuré qui nous fera comprendre qu'il faut faire tout ce qui dépend de nous, comme si notre salut ne dépendait que de nous, et attendre tout de Dieu, comme s'il dépendait uniquement de Dieu. Il nous fournira deux instructions très convenables pour ce saint temps, où il n'est point de pécheur qui ne fasse quelques efforts pour retourner à Dieu, et très-capables de nous porter à une sincère conversion, et même à nous précautionner contre les malheurs de la rechute. Pour ce sujet, voyons 1° ce que le pécheur doit faire de son côté pour travailler à sa conversion ; 2° ce que Dieu doit faire du sien pour achever la conversion du pécheur. C'est le sujet des deux parties de cette homélie.

PREMIER POINT.

Cette semaine étant passée, le premier jour de la suivante commençait à luire, que Marie Madeleine et une autre Marie vinrent pour voir le sépulcre.

En parlant de la conversion du pécheur, si nous établissons d'abord ce qu'il doit faire de son côté pour y travailler, à Dieu ne plaise que nous fassions entendre que c'est à l'homme à la commencer ! Nous reconnaissons la nécessité d'être prévenus par la grâce de Dieu ; et le concile de Trente nous a appris que notre justification est appelée gratuite, parce que rien de ce qui la précède, soit la foi, soit les œuvres, ne mérite la grâce même de la justification. *C'est Dieu qui rompt les liens des captifs, et qui ouvre les yeux des aveugles.* (*Psal.* CXLV, 8.) *C'est Dieu qui donne aux pécheurs un esprit nouveau, qui leur ôte le cœur de pierre qu'ils ont, et leur donne un cœur de chair.* (*Ezech.*, XI, 19.) *C'est Dieu, qui donne le vouloir et le faire.* (*Philipp.*, II, 13.) Mais, comme l'homme peut résister à la grâce de Dieu, qui le presse de retourner à lui, nous voulons l'instruire de ce qu'il doit faire pour ne la pas recevoir en vain (*II Cor.*, VI, 1,) et lui apprendre, à l'exemple de Marie Madeleine, et de l'autre Marie, comment il doit chercher Dieu qu'il a perdu par son péché, pour mériter de le trouver *dans ce temps de miséricorde et de salut.* (*I Cor.*, VI, 2.)

Les saintes femmes qui vont voir Jésus au sépulcre, font trois choses en quoi elles doivent être l'objet de notre imitation. Elles y vont de grand matin ; elles ne sont point détournées de leur dessein, ni par la pierre qui était devant le tombeau, ni par les gardes qui l'environnaient ; et elles y portent un parfum précieux pour l'embaumer. C'est ainsi que nous devons chercher Jésus, si nous avons dessein de le trouver. Il faut le

(13) *Gratia autem justificari ideo dicatur, quia nihil eorum quæ justificationem præcedunt fides, sive opus ipsam justificationem gratiam præcedit.* (*Conc. Trid.* sess. 6, cap. 8.)

chercher de grand matin, dès que la lumière de sa grâce commence à luire pour nous; il faut le chercher avec une fermeté que rien n'intimide, que rien ne décourage; et il faut le chercher par l'aumône et les bonnes œuvres. Voilà ce que le pécheur doit faire de son côté pour parvenir à sa parfaite conversion.

Saint Matthieu nous apprend que le sabbat fut passé, le premier jour de la semaine commençait à peine à luire, que Marie Madeleine et une autre Marie vinrent pour voir le sépulcre. Elles avaient perdu le cher objet de leur amour, et impatientes de lui rendre les derniers devoirs de la sépulture, dès qu'il leur fut permis de se mettre en chemin, elles ne perdirent pas un instant, et furent le chercher au lieu où elles espéraient de le trouver. Chrétiens, qui avez perdu votre Dieu, non pas depuis quelques jours, mais peut-être depuis plusieurs années, voulez-vous sûrement le retrouver, cherchez-le dès que vous apercevrez la lumière de ce divin Soleil de justice (*Malach.*, IV, 2); c'est-à-dire, quand vous sentez un remords intérieur qui vous trouble dans vos plaisirs; quand, lassés de marcher dans la voie de l'iniquité (*Sap.*, V, 7), vous ne trouvez plus dans votre péché ces charmes qui vous entraînaient malgré vous; quand la mort de cet ami, le compagnon de votre débauche, vous jette dans un chagrin qui vous ôte entièrement le repos; quand ces temps consacrés à la piété vous font faire sur le danger de votre état des réflexions qui vous troublent, et que vous ne pouvez éloigner de vous, quelques efforts que vous fassiez pour vous étourdir; quand l'âge ou la maladie vous permettant moins de vous répandre au dehors, vous vous trouvez livrés à vous-mêmes, et rongés d'un ver qui vous dévore nuit et jour; quand une disgrâce vous jette dans la misère, et qu'abandonnés de vos meilleurs amis, une voix secrète se fait entendre au fond de votre cœur, et vous erie de vous tourner vers celui qui est le Dieu de toute consolation, et le seul qui peut vous soulager dans votre malheur. (*II Cor.*, I, 3, 4.) Dans tous ces événements, c'est la grâce qui frappe à la porte de votre cœur. C'est Dieu qui par sa miséricorde répand de salutaires amertumes sur les douceurs d'une vie criminelle pour vous en dégoûter. Ainsi, si vous voulez faire sincèrement ce qui est en vous pour vous mettre en état de retourner à lui, profitez de ces heureux moments qui peuvent ne pas revenir, et écoutez-vous aussitôt, comme saint Paul, Seigneur, que voulez-vous que je fasse? (*Act.*, IX, 6.) Jetez-vous aux pieds de votre Crucifix; invoquez Celle que l'Eglise appelle le Refuge des pécheurs; allez au temple vous prosterner devant le Verbe fait chair pour le salut des hommes; et d'un cœur contrit et humilié (*Psal.*, L, 19), dites-lui ou avec le prophète Jérémie: Seigneur, guérissez-moi, et je serai guéri (*Jerem.*, XVII, 14); ou avec le Roi-Prophète: Seigneur, ayez pitié de moi selon votre grande miséricorde (*Psal.*, L, 1); ou avec l'aveugle de

l'Evangile: Seigneur, faites que je voie. (*Luc.*, XVIII, 41.) C'est à cette promptitude à répondre à la grâce que Matthieu, que la femme pécheresse, que Pierre, que Paul, que tant de saints doivent leur salut; et si, comme eux, nous allons à Dieu dès qu'il se fait sentir à nous, dès que la lumière de sa grâce commence à luire pour nous, nous ne manquerons pas de le trouver. Mais hélas! pour un chrétien qui répond à la voix de Dieu dans le moment qu'elle l'appelle, il en est une infinité qui se bouchent les oreilles (*Isa.*, XXXIII, 15), pour ne la point entendre. En vain même un pasteur plein de zèle, profitant de ces occasions favorables, les presse et les conjure de penser à leur conversion, ils conviennent bien de la nécessité d'y travailler avant que de mourir, mais ils ont toujours quelques prétextes pour la différer. Tantôt, ils ne peuvent y penser que la santé du corps ne soit rétablie, ou l'âme remise dans sa tranquillité, parce que, disent-ils, quand le corps est atténué par la maladie, ou l'âme abattue par le chagrin, on ne peut penser à rien; tantôt, ils promettent de s'en occuper quand le temps des passions sera passé, et celui de la vieillesse arrivé, parce qu'ils croient qu'il est une saison de la vie où il est comme permis de se livrer au monde, et une autre où l'on ne peut se refuser à Dieu. Mais voulez-vous savoir ce qui arrive le plus souvent? C'est que ceux qui n'auront pas cherché le Seigneur quand ils auraient pu le trouver, ne le trouveront point quand ils le chercheront (*Joan.*, VIII, 34), et ils éprouveront le malheureux sort de tous ceux qui, ayant remis leur conversion, sont morts dans leur péché sans avoir eu, ou le temps, ou la volonté d'y travailler. Or, voilà ce que nous devons craindre comme le plus grand de tous les malheurs, et ce qui doit en même temps nous engager à chercher Dieu de grand matin, dès que sa grâce commence à luire pour nous. Mais il faut d'ailleurs le chercher avec courage sans que nuls obstacles nous arrêtent.

Autant l'homme fait paraître de fermeté quand il s'agit de réussir dans ses passions, autant montre-t-il de lâcheté et de faiblesse dans ce qui concerne l'ouvrage de son salut. L'ambition lui fait passer toute sa vie dans la gêne, et la contrainte à se ménager les petits par affabilité, et à se concilier les grands par esclavage, pour tâcher de s'avancer et de s'élever. L'avarice le fait renoncer à sa patrie, et aux personnes qui lui sont les plus chères pour aller traverser les mers, et chercher dans un pays étranger une fortune qu'il désespère de trouver dans le sien. La gloire l'expose aux périls les plus évidents, et ne lui fait compter pour rien la perte de sa vie, pourvu qu'en mourant il se fasse un nom que l'histoire transmette à la postérité. Au contraire, quelque persuadé qu'il soit de la nécessité de se sauver, il ne peut se résoudre à marcher dans la voie étroite (*Matth.*, VII, 14); ou, s'il y entre, les premiers obstacles qu'il y rencontre sont

capables de l'arrêter tout d'un coup. Avons-nous un dessein sincère de chercher Dieu, et de faire ce qu'il faut pour le trouver dans cette grande fête; jetons les yeux sur le courage des saintes femmes de notre Evangile, et tâchons de l'imiter. Ni la pierre qu'on avait roulée devant le sépulcre, ni les soldats qui le gardaient, ne peuvent les intimider, ni les empêcher d'aller voir Jésus à son tombeau: elles brûlent d'amour pour lui, et la parfaite charité éloigne toute crainte. (I Joan., IV, 18.) Il est vrai qu'elles ne songèrent qu'en chemin à cette pierre qui fermait son sépulcre, et qui était si pesante qu'elles ne se crurent pas assez fortes pour la remuer; mais elles continuèrent toujours à marcher sans que cette réflexion fût capable de les arrêter, ne doutant pas que Dieu ne fit par autrui ce qu'elles ne pouvaient faire par elles-mêmes. Telles sont les réflexions que nous devons faire pour relever notre courage, quand nous balançons à retourner à Dieu, parce que nous craignons, ou d'essayer la critique des hommes, ou de renoncer à des plaisirs qui ont pour nous tant de charmes, ou d'embrasser une nouvelle vie, dont on se fait une idée rebutante: que les mêmes réflexions nous occupent quand nous sommes prêts de retourner en arrière, parce que nous commençons à succomber à notre propre faiblesse, et que nous trouvons la pratique de la vertu au-dessus de nos forces. C'est alors que pour nous animer et dissiper ces vaines illusions que le démon nous suscite, nous devons nous représenter que les jugemens de Dieu, qui doivent décider de notre éternité bienheureuse ou malheureuse, sont bien plus à craindre que ceux des hommes, qui ne nous feront ni bien, ni mal; que les plaisirs d'ici-bas ne sont que de faux biens, plus propres à contribuer à notre malheur qu'à faire notre félicité; que si la vie chrétienne a ses peines et ses croix (S. BERN. serm. 1, de Dedic.), elle a des consolations qui ne se peuvent comprendre que par ceux qui les goûtent; en un mot, que ce qui est impossible à l'homme ne l'est point à Dieu (Matth., XIX, 26); que s'il permet que nous soyons tentés, c'est pour notre bien; mais que si nous lui sommes fidèles, il ne souffrira pas que nous le soyons au delà de nos forces. (I Cor., X, 13.) Ce sont ces saintes et solides réflexions qui ont donné à tant de chrétiens la fermeté nécessaire pour vaincre les ennemis de leur salut, et pour se consacrer courageusement à Dieu. Faisons-les comme eux; et si nous sommes animés de la même foi, nous le chercherons sans que nul obstacle puisse nous en détourner, ou nous arrêter en chemin. Mais, pour imiter parfaitement les saintes femmes de notre Evangile, cherchons-le enfin par les aumônes, et les bonnes œuvres.

Et c'est ce qui nous est figuré par le parfum que les saintes femmes portent au

sépulcre pour embaumer Jésus; car les prières, les aumônes, les bonnes œuvres, sont comme un parfum qui, étant enflammé par le feu de la charité, rend une bonne odeur. Ainsi le Prophète nous exhorte (Psal. CXL, 2) à faire des prières si ardentes, qu'elles puissent, comme un encens agréable, s'élever devant le trône de Dieu. Ainsi l'Écriture nous apprend que les prières et les aumônes de Corneille montèrent jusqu'à Dieu. (Act., X, 4.) Ainsi l'apôtre saint Paul appelle des sacrifices les œuvres de charité envers le prochain. Ainsi, selon saint Cyprien, avoir pitié des pauvres, c'est donner à Dieu même, c'est lui offrir un sacrifice spirituel de bonne odeur, et qui lui est agréable (74). Comme ce sont nos mauvaises œuvres qui nous ont fait perdre Dieu, nous devons en faire de bonnes pour le retrouver. Car il faut aller à lui par des voies tout opposées à celles que nous avons tenues pour nous en éloigner. Mais l'aumône est la voie générale dont tout le monde peut se servir pour retourner au Seigneur. *Rachetez vos péchés par l'aumône, peut-être que Dieu vous pardonnera*, disait un saint prophète à un grand roi. (Dan., IV, 24.) *Donnez l'aumône de ce que vous avez, et toutes choses vous sont pures*, dit le Seigneur au Pharisien. (Luc., XI, 41.) *L'aumône, dit le Sage, est aussi puissante pour effacer les péchés, que l'eau est propre pour éteindre le feu.* (Éccli., III, 33.) Si nous pensons donc sincèrement à chercher Dieu, achetons des parfums pour embaumer Jésus, répandons nos aumônes sur les pauvres; envoyons-en aux hôpitaux et aux prisonniers qui soient proportionnées à nos biens et à nos péchés. Faisons des aumônes publiques et des aumônes secrètes; faisons-en de publiques pour édifier le prochain, et faisons-en de secrètes pour secourir des pauvres honteux qui sont dans le besoin, et auxquels on fait souvent une miséricorde corporelle et spirituelle tout à la fois. Engageons les uns et les autres à prier pour nous, et ne doutons point qu'en cherchant Dieu de cette manière, nous n'ayons le bonheur de le trouver. Car, si nous faisons tout ce qui dépend de nous pour travailler à notre conversion, attendons-nous que Dieu fera tout ce qui dépend de lui pour l'achever.

DEUXIÈME POINT.

Et tout d'un coup il se fit un tremblement de terre. Car un ange du Seigneur descendit du ciel, et vint renverser la pierre qui était devant le sépulcre, et s'assit dessus. Son visage était brillant comme une éclair, et ses vêtements blancs comme la neige. Les gardes en furent tellement saisis de frayeur, qu'ils devinrent comme morts. Mais l'ange, s'adressant aux femmes, leur dit: Pour vous, ne craignez point: car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié.

Trois événements se passent au tombeau de Jésus-Christ par la puissance et l'ordre de

(74) *Beatus apostolus Paulus bona sacrificia Dei dixi esse... nam quando quis miseretur pauperis*

Deo donat spiritualiter, Deo suavitalis odorem sanctificat. (De Orat. Domin.)

Dieu : un grand tremblement de terre ; l'ange du Seigneur qui renverse la pierre ; ce même ange qui rassure les saintes femmes, et dissipe la frayeur dont elles furent saisies. Pour achever l'ouvrage de notre conversion, le Seigneur doit opérer en nous les mêmes choses. Il faut : 1° qu'il nous fasse trembler ; 2° qu'il nous envoie un ange pour lever la pierre d'achoppement ; 3° qu'il chasse la crainte pour répandre la charité dans nos cœurs.

Il y a deux sortes de craintes qui se passent dans l'homme : une crainte naturelle, et une crainte surnaturelle. « La crainte naturelle, dit saint Hilaire, est un sentiment de terreur qui vient de l'infirmité de notre nature. On craint, parce que plusieurs ont été écrasés par la foudre, que les uns ont péri dans un tremblement de terre, et que les autres ont été ensevelis dans les abîmes des eaux. La foi, dit ce Père, n'a nulle part dans une crainte que mille accidents peuvent exciter en nous (75). » Cependant, on ne laisse pas, quand les occasions se présentent, quand on se trouve dans un péril évident, ou dans une maladie dangereuse, de donner quelques marques extérieures de religion : on lève les mains au ciel, on invoque le nom de Dieu, on a recours à lui ; mais c'est souvent plutôt comme à l'Auteur de la nature, qu'à l'Auteur de la grâce ; et ce sont moins les preuves d'un homme qui croit, que les signes d'un homme qui craint. Aussi arrive-t-il le plus souvent, que dès que le péril est passé, on ne se souvient plus de tout ce qu'on a dit, et de tout ce qu'on a promis : quelquefois même, quand il s'agit d'approcher des sacrements, il se passe en nous quelque chose de pareil ; on s'agite, on s'émeut, on craint, on tremble, on verse quelques larmes. Il se peut faire que la nature soit seule ébranlée, quoique l'on tâche de se persuader que ce soit la grâce qui agisse en nous. L'imagination vivement frappée de l'engagement qu'on va prendre au pied des autels, de quitter un péché qui plaît, et de renoncer à une personne qui nous tient lieu de tout, peut produire ces effets. Mais la marque certaine où l'on peut reconnaître que ce n'est point la grâce qui les produit en nous, c'est quand ils ne durent qu'un moment, et qu'on se retrouve quelque temps après tel que l'on était auparavant ; car les œuvres de Dieu ont plus de constance et de stabilité. Ce n'est pas de cette crainte que nous entendons parler, quand nous disons que pour l'ouvrage de notre conversion, il faut que le Seigneur nous fasse trembler. C'est une crainte, animée par la foi, qui nous appliquant à considérer et le nombre et la gravité de nos péchés, et la justice d'un Dieu redoutable et le feu

éternel qu'il a préparé pour punir le pécheur : c'est une crainte, dis-je, qui nous abat devant Dieu, nous fait avoir recours à sa miséricorde, obéir à sa volonté, et marcher dans ses voies. C'est cette crainte que le prophète demandait au Seigneur, quand il le pria de *percer ses chairs de sa crainte* (Psal. CXVIII, 120) ; c'est cette crainte que l'Esprit-Saint appelle *le commencement de la sagesse*. (Eccli., I, 16.) « Or, dit saint Basile, puisque la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse, il faut que ceux qui n'ont de la sagesse que pour les choses de la terre, soient instruits par la crainte pour arriver à la véritable sagesse. Car la crainte est comme une introduction nécessaire à la piété ; et après avoir été instruits et exercés par cette crainte, la charité vient ensuite pour nous perfectionner (76). » Mais, comme cette crainte ne peut venir que de Dieu, nous devons la lui demander sans cesse, en disant avec l'Eglise : Faites, Seigneur, que nous ayons toujours votre crainte et votre amour, afin d'opérer l'ouvrage de notre salut avec frayeur et tremblement. (Ephes., VI, 5.)

Si la crainte du Seigneur nous est nécessaire, nous n'avons pas moins besoin de son ange pour ôter la pierre. Car il y a quelquefois des obstacles à notre conversion qui nous paraissent si difficiles à surmonter, que nous la croyons absolument impossible. Ainsi, par exemple, un homme d'affaire a passé toute sa vie à amasser des millions de bien par usure, par fraude et par injustice ; il n'y a pour lui d'autre moyen de mettre son salut en sûreté, que de se défaire de tous ses biens, et de les restituer à qui ils appartiennent ; mais comment se résoudre à se déclarer publiquement usurier, et à faire descendre une famille qu'on aime de la situation éclatante où on l'a élevée, pour la replonger dans le néant d'où on l'a tirée : *Qui est-ce qui lèvera cette pierre ?* Un ecclésiastique jouit d'un bénéfice par la voie de la simonie, ou de la confidence ; il ne peut espérer de part au royaume de Dieu, qu'en s'en défaisant ; mais comment avoir la force de renoncer à un titre d'honneur, et à un bien dont on a besoin pour subsister ? *Qui est-ce qui lèvera cette pierre ?* L'un a répandu une calomnie qui a ruiné cet homme ou cette femme de réputation ; il ne peut la rétablir qu'aux dépens de la sienne, en publiant qu'il est un calomniateur, et en faisant retomber sur lui le mal dont il avait accablé un innocent. *Qui est-ce qui lèvera cette pierre ?* L'autre est attaché à une idole de chair et de sang, dont il s'est fait une divinité ; il y tient par les liens les plus doux et les plus forts, et rien ne paraît capable de les rompre. Cependant, pour assurer son salut, il faut s'arracher de

(75) Timor est humana imbecillitatis trepidatio... nam si idcirco Deus timendus est, quia plura futuris arserint, terra nunc motu considerint, nunc hiata recepta sint, nullum fidei meritum in timore est qui ex terrore accidentium commovetur. (H. LAB., in Psal. CXXXVII.)

(76) Quando timor Domini initium sapientiae est,

qui terrena sapunt, per timorem erudiantur. Timor quasi quidam introductorius necessarius ad pietatem condiscendum assumitur. Charitas vero a timore instructivo exercitatus suscipiens perficere solet. (In Psal. XXIIX, Dom. infr. oct. Corp. Christi.)

cette personne, et s'en éloigner, lui fût-elle aussi précieuse que l'œil, et aussi nécessaire que le pied. (*Matth.*, XVIII, 9.) *Qui est-ce qui lèvera cette pierre ? « Quis revolvat lapidem ? »* Pécheurs, qui êtes retenus par de pareils obstacles, ou par d'autres encore plus difficiles à vaincre, ne désespérez jamais de votre conversion; ce que vous ne pouvez faire par vous-mêmes, Dieu le fera par un ange; pourvu que vous soyez fidèles à sa grâce, il vous fera vouloir ce que vous croyez le plus éloigné de votre volonté. « C'est lui, dit saint Augustin, qui fait que ceux qui ne voulaient pas, veulent; que ceux qui résistaient, consentent; que ceux qui avaient de l'aversion, ont de l'amour (77). » Il est le Maître des cœurs, et il les tourne comme il lui plaît (*Prov.*, XXI, 1); il conquerra cet usurier *qu'il ne lui sert de rien d'avoir amassé de si grands biens*, s'il est assez malheureux *que de perdre son âme* (*Matth.*, XVI, 26); et alors cet homme, devenu tout autre, se défera de ses biens avec plaisir pour mettre son âme en sûreté. Il touchera cet ecclésiastique qui était entré dans la bergerie du Seigneur par la fenêtre; et on le verra ensuite, dépouillé de ses bénéfices, édifier autant l'Eglise par sa régularité, qu'il avait scandalisé les fidèles par une vie toute séculière. Il persuadera ce calomniateur que les médisants seront exclus du royaume de Dieu; et, touché de repentir, il saura *rendre gloire à Dieu* (*Joan.*, IX, 24), en publiant la vérité; prendre sur lui le péché dont il est coupable, et restituer l'innocence à qui il l'avait ôtée. Il fera sentir au cœur de cet impudique *qu'il vaut mieux entrer dans le ciel n'ayant qu'un œil et qu'un pied, que d'être jeté avec deux yeux et deux pieds dans les ténèbres extérieures* (*Matth.*, XVIII, 8, 9), et alors les liens qui le serraient si fortement tomberont d'eux-mêmes, et il abandonnera avec courage cette créature qui lui était si chère, pour s'attacher uniquement au Créateur. En un mot, il fait connaître, quand il le veut, aux uns et aux autres, que *la seule chose nécessaire est de sauver son âme*. (*Luc.*, X, 41.) Et dans le moment on les voit quitter *le chemin large qui mène à la perdition pour entrer dans le chemin étroit qui mène à la vie*. (*Matth.*, VII, 14.) C'est ainsi que l'ange du Seigneur lève la pierre en ôtant les obstacles qui s'opposent à notre conversion. C'est ainsi, qu'à la louange de la grâce, s'est opérée celle de tant de chrétiens qui ont rompu tout d'un coup les liens les plus forts, pour obéir à la voix de Dieu, et pour se confiner dans les déserts. *Le bras de Dieu n'est pas raccourci* (*Isa.*, LIX, 1), et il peut faire pour nous ce qu'il a fait pour tant d'autres; assurons-nous même qu'il le fera; pourvu que, nous confiant en lui, nous marchions toujours dans la voie qu'il nous a préparée, sans nous étonner des difficultés qui nous paraissent insurmontables, et qui

s'évanouiront tout d'un coup, quand il aura chassé la crainte de nos cœurs pour y introduire l'amour.

Et c'est le dernier effet que le Seigneur doit produire en nous pour assurer notre conversion. Quelle consolation pour un pénitent qui se trouble et s'inquiète, parce qu'il ne sait si les efforts qu'il fait pour retourner à Dieu lui sont agréables; quand pour le rassurer l'ange du Seigneur lui fait entendre dans le fond de son cœur ce qu'il dit aux saintes femmes: *Pour vous, ne craignez point; car je sais que vous cherchez Jésus, qui a été crucifié*. C'est-à-dire, que ceux-là soient saisis de frayeur qui l'ont mis à mort, et qui persistent dans leur péché; que ceux-là qui le persécutent craignent; mais que ceux qui le cherchent pour s'attacher à lui ne craignent point. Alors, à la crainte succède la charité, et Dieu se répand lui-même dans le cœur de ce chrétien, et le remplit d'une paix et d'une tranquillité que l'on ne peut exprimer. Ainsi, pour assurer la conversion d'un pénitent, l'amour de Dieu est nécessaire pour deux raisons: la première, parce que tout chrétien qui a été séparé de Dieu par le péché, ne peut retourner à lui que par l'amour; la seconde, parce que l'amour détruisant en nous la cupidité, et adoucissant toutes les peines qu'on peut trouver au service de Dieu, il fait qu'on le préfère à tous les plaisirs terrestres, et qu'on s'y attache avec autant de joie que de douceur. Servons-nous de ces réflexions pour détruire en nous toutes les idées rebutantes que nous nous faisons de la conversion. Car, tantôt on craint de retourner à Dieu, parce qu'on appréhende de quitter des plaisirs que l'on aime: ainsi, dans les mouvements de la grâce qu'Augustin ressentait en lui, il nous déclare (*Confess.*) que les passions semblaient le tirer par la robe de sa chair, et lui demander pourquoi il voulait les abandonner. Tantôt on appréhende les peines et les mortifications inséparables de la pénitence, et l'on ne peut se résoudre à passer sa vie dans un ennui et un chagrin tel qu'on se le figure. Détrompons-nous de ces fausses idées, et comprenons que dès que le Seigneur répand son amour dans notre cœur, à mesure qu'il se vide des faux plaisirs du siècle, Dieu y entre à leur place, plus doux et plus agréable que toutes les voluptés du monde. Avec cet amour, on ne trouve nulle peine dans tout ce qu'on souffre pour Dieu; ou s'il y a quelque peine, c'est une peine qu'on aime. Prions-le donc de répandre dans nos cœurs son amour avec abondance, afin que si nous ne l'aimons pas assez, il fasse lui-même que nous l'aimions davantage.

Mais, pour ne laisser rien passer de notre Evangile que nous n'en tirions quelque instruction, sans nous éloigner de la manière que nous traitons, appliquons aux

(77) Ex nolentibus volentes facit, ex repugnantibus consentientes, ex oppugnantibus amantes. (Lib. IV, Ad Rom., cap. 9.)

chrétiens convertis les dernières paroles que l'ange dit aux saintes femmes, et elles seront infiniment propres à rendre stable leur conversion, et à les précautionner contre le malheur de la rechute. *Il n'est point ici*, leur dit-il, *il est ressuscité comme il l'avait dit; venez et voyez le lieu où le Seigneur avait été mis.* Ce n'est pas assez d'être ressuscité, il faut quitter le tombeau du péché, et paraître ressuscité. Il est des chrétiens qui sont persuadés de la nécessité de renoncer au péché, mais qu'on ne peut résoudre à arborer l'étendard de la vertu. Ils veulent toujours paraître dans le monde tels qu'ils y ont paru auparavant; et comme ils conservent toujours les mêmes liaisons et les mêmes attachements, il n'est pas surprenant s'ils se retrouvent chargés des mêmes liens qu'ils croyaient avoir rompus; il faut donc, à l'exemple de Jésus-Christ, quitter le tombeau du péché pour n'y plus rentrer; il faut qu'on puisse dire d'un chrétien véritablement converti : *Il est ressuscité, et il n'est plus ici.* Il faut ne voir plus cet homme avec cette femme qui était l'occasion ordinaire de sa chute; il faut voir cette femme aussi souvent dans les temples qu'on la voyait autrefois dans les spectacles; il faut la voir, après avoir renoncé aux ajustements du monde, et à la pompe du siècle, ne se parer plus que des dehors de la modestie et de l'éclat de la vertu. En un mot, il faut que les uns et les autres édifient par la régularité de leur vie ceux qu'ils avaient scandalisés par le dérèglement de leurs mœurs; et qu'autant qu'ils ont été partisans déclarés du démon, ils le soient maintenant

de Jésus-Christ. C'est ainsi qu'en témoignant au Seigneur la reconnaissance que nous lui devons pour la grâce qu'il nous a faite de nous convertir à lui, nous prendrons de sûres précautions pour ne nous en séparer jamais, et pour lui procurer, par une vie chrétienne et exemplaire, autant de vrais adorateurs que nous lui en avons dérobé par une vie scandaleuse et criminelle.

Seigneur, c'est à votre grâce à nous appeler, et c'est à elle à nous faire entendre votre voix. Si vous ne nous appelez, nous ne songerons jamais à sortir de l'abîme de notre péché; et quand vous nous appellerez, jamais nous ne vous entendrons, si vous n'ouvrez vous-même les oreilles de notre cœur. Sans votre grâce nous ne pouvons former une bonne volonté, sans votre grâce nous ne pouvons rien faire de bon. Quand nous sentons un bon désir, c'est votre grâce qui nous l'a inspiré; quand nous le mettons en pratique, c'est votre grâce qui nous le fait exécuter : donnez-nous-la, cette grâce, sans laquelle nous ne pouvons rien, et avec laquelle nous pouvons tout; sans laquelle nous serons toujours au nombre de vos ennemis, et avec laquelle nous mériterons d'être mis au rang de vos enfants. Mais, comme nous ne pouvons la demander que vous ne nous la fassiez désirer, faites, Seigneur, pour opérer l'ouvrage de notre conversion, que nous la désirions ardemment, que nous vous la demandions instamment, et que nous l'obtenions efficacement, afin que, dans cette solennité pascalle, nous passions du péché à la grâce, pour passer un jour de la grâce à la gloire. Ainsi soit-il.

NOTICE SUR N. GIRARD.

GIRARD (N.), ancien curé de Saint-Loup, au XVIII^e siècle, s'est fait connaître par un livre intitulé : *Les petits Prônes, ou Instructions familières, principalement pour les peuples de la campagne*, Lyon, 1766, 8 vol. in-12, qui se relient en 4, estimés et recherchés,

quoiqu'il ait paru depuis un grand nombre d'ouvrages dans le même genre. Ils ont été traduits en latin sous ce titre : *Conciones in dominicas et festa, usui parochorum*, Augsburg, 1766, 4 vol. in-8.

ŒUVRES ORATOIRES DE N. GIRARD,

ANCIEN CURÉ DE SAINT-LOUP.

PRONES

OU

INSTRUCTIONS FAMILIÈRES,

PRINCIPALEMENT A L'USAGE DES PEUPLES DE LA CAMPAGNE.

PRÉFACE.

C'est pour le soulagement des nouveaux curés et vicaires qu'on a composé ces Prônes ou Instructions familières. Comme ces messieurs, au commencement de leur carrière, sont occupés à s'instruire sur un grand nombre de devoirs que leur charge leur impose, et ne peuvent pas s'appliquer à la composition des discours dont ils ont besoin pour instruire les peuples : on a cru leur rendre service et leur faire plaisir de les aider sur cet article. Il est vrai que le nombre des sermons imprimés est presque infini, mais on peut dire qu'il en est peu qui conviennent pour la campagne. Il faut beaucoup de travail pour les réduire au point qu'il est nécessaire pour pouvoir les débiter avec fruit dans les villages ; et en y faisant des changements considérables, on les affaiblit extrêmement. L'auteur s'est appliqué à mettre ces Prônes à la portée de tout le monde, et comme aussi à entrer dans le détail de tout ce qui paraît le plus nécessaire,

soit pour la correction des mœurs, soit pour l'instruction sur les vérités de la religion, et sur les devoirs des différents états, au sujet des abus qui règnent dans les paroisses de la campagne. S'il s'y trouve des traits qui paraissent ne convenir qu'à des personnes du grand monde, on les a crus nécessaires, parce qu'il se trouve souvent dans ces lieux des gens au-dessus du commun. On n'a point mis les passages de la sainte Ecriture et des Pères de l'Eglise en latin, on a seulement indiqué les endroits d'où l'on a tiré les passages qu'on a employés en français.

Que le Seigneur, par sa miséricorde, daigne répandre sa bénédiction sur ce petit ouvrage, afin que sa gloire en soit augmentée, et le salut du prochain procuré. Ce sont les vœux et les justes désirs de l'auteur, qui supplie instamment ceux qui se serviront de son travail, de ne pas l'oublier dans leurs prières.

PRONES.

1^{er} DIMANCHE DE L'AVEÏT.

SUR LE JUGEMENT UNIVERSEL.

L'action du jugement.

Et tunc videbunt Filium hominis, venientem in nibe cum potestate magna et majestate. (Luc., XXI, 27.)

Et alors ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur une nuée, avec une grande puissance et une grande majesté.

On a vu un Lucifer s'élever contre son Créateur, et être précipité au même instant dans les abîmes, avant la troisième partie des anges qui avaient suivi son exemple et imité sa rébellion. On a vu le déluge universel ensevelir tous les hommes qui étaient alors sur la terre, dans le gouffre de ses eaux vengeresses, à l'exception de huit personnes seulement. On a vu le feu du ciel embraser des villes criminelles, et en consumer jusqu'aux fondements. On a vu des tremblements de terre si violents, que des provinces entières en ont été englouties; des guerres si horribles, que des ruisseaux de sang découlaient de toutes parts; des famines si extrêmes, que les mères mangeaient leurs propres enfants, des maladies si contagieuses, que l'on mourait au moment que l'on en était attaqué. Mais ce n'étaient là que comme de petits essais, des crayons ébauchés dont le jugement dernier sera la pièce achevée. Alors tous les réprouvés seront ensevelis dans les cachots éternels. Alors un déluge de feu inondera l'univers. Alors, non pas seulement quelques villes, mais tous les édifices du monde, tous les hommes, tous les animaux, toutes les plantes, et tout ce qu'il y aura sur la terre sera réduit en cendres. Alors tous les fléaux de Dieu, s'unissant et agissant comme de concert, réduiront la terre en une affreuse solitude.

Je vais aujourd'hui vous dire quelque chose de la manière dont se fera le jugement. Je remarque quatre circonstances principales qui le rendent bien redoutable. Le Juge qui doit prononcer. L'examen qui doit s'y faire. Les sentences qui doivent y être prononcées, et l'exécution de ces sentences. Voilà tout le sujet de cet entretien.

PREMIER POINT.

Ce ne sera pas le Père éternel qui nous jugera. Nous pourrions employer la médiation du Fils qui a bien voulu prendre la qualité de médiateur à notre égard, en se revêtant de notre chair. Mais ce sera Jésus-Christ lui-même qui nous jugera. Oui, ce sera celui qui a répandu son sang, et qui est mort sur la croix pour notre salut, et qui par conséquent est notre Sauveur et le Rédempteur de nos âmes; celui qui aura été

jusqu'alors notre avocat, notre protecteur, notre père, notre frère, notre ami. Tous ces titres, toutes ces qualités changeront. D'avocat, il deviendra juge; d'ami, il deviendra accusateur. A qui nous adresserons-nous? la sainte Vierge ne sera plus le refuge des pécheurs, cette belle lune sera entièrement éclipsée pour eux, et ne leur fera plus éprouver sa tendresse; elle ne répandra plus sur eux ses douces influences. Les anges seront les exécuteurs du Juge suprême. Les saints du premier ordre seront assis sur des trônes pour servir d'assesseurs à ce Juge redoutable. Les saints du second ordre seront jugés eux-mêmes, et quoique leur bienheureux sort soit arrêté, Jésus-Christ paraîtra dans une si grande colère qu'ils seront saisis de frayeur et d'étonnement. Alors les larmes seront inutiles: les prières et les supplications ne seront plus écoutées. Nous serons entièrement dépourvus de tous les biens et de tous les avantages temporels. Les rois seront sans pouvoir, les riches sans richesses, les grands du monde sans aucune distinction. Il n'y aura point de différence entre le maître et le domestique, entre le noble et le roturier, entre la princesse et la bergère. Il n'y en aura qu'entre les élus et les réprouvés: entre les enfants du royaume et les impies. Nous ne porterons que nos œuvres, bonnes ou mauvaises, selon lesquelles nous serons jugés sans considération ni respect humain.

Saint Jean, dans son *Apocalypse*, nous fait voir le portrait du Juge terrible devant lequel nous devons paraître. Il dit que ses yeux seront étincelants comme le feu, et son visage éclatant comme le soleil; que ses paroles seront plus terribles que le tonnerre; qu'il sortira de sa bouche une épée tranchante des deux côtés, et qu'il aura ces mots écrits sur son corps adorable: *Le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs.* (Apoc., XIX, 16.) Terrible appareil, mes frères: aussi l'Apôtre bien-aimé qui nous apprend ces vérités effrayantes, ajoute qu'en ayant vu une légère représentation, il tomba comme mort, et resta sans mouvement.

Si le disciple favori du Sauveur du monde ne peut soutenir un moment l'éclat de la majesté de Celui qui vient lui révéler ses secrets; si le même Apôtre, avec deux autres de ses condisciples, demeurèrent comme pâmés à la vue d'un seul échantillon de la gloire de leur Maître, lorsqu'il se transfigura sur le Thabor; si Jésus de Nazareth, qui doit être jugé et mis à mort, renverse par deux paroles, dans le jardin des Oliviers, les soldats qui avaient été envoyés pour le prendre, qui pourra soutenir tout le poids

de sa majesté, lorsqu'il viendra, non pas pour instruire son Eglise, mais pour la juger; non pas pour subir l'arrêt injuste de Pilate, mais pour prononcer la sentence définitive de salut et de réprobation pour tous les hommes. Si les justes alors, suivant l'expression du texte sacré (*I Petr.*, IV, 18), seront à peine en sûreté, que deviendront les pécheurs, les ennemis du Tout-Puissant?

Lorsqu'un roi de la terre est assis sur son trône, la couronne sur sa tête, le sceptre en main, revêtu de ses habits et de ses ornements royaux, environné de ses courtisans et de ses gardes, on n'en peut presque pas soutenir la présence, et les plus effrontés sont obligés de baisser les yeux. On a vu même plus d'une fois des personnes de considération tellement frappées d'étonnement au premier abord de leur prince, qu'elles ne pouvaient pas dire un seul mot. Et ne lisons-nous pas dans le *Livre d'Esther* (chap. XV), que cette princesse, entrant dans la salle du roi Assuérus pour lui demander une grâce, fut si fort effrayée lorsqu'elle le vit sur son trône avec ses ornements royaux et toute la pompe de sa dignité, qu'elle tomba pâmée en sa présence, quoiqu'elle eût l'honneur d'être son épouse. Quelle sera donc notre crainte, lorsque nous paraîtrons, pour être jugés sans retour, devant Celui en présence duquel les grands du monde, les princes, les rois et les empereurs les plus puissants de l'univers, ne sont que cendre et que poussière?

Le Juge souverain commandera d'abord à ses anges de séparer l'ivraie d'avec le bon grain, les brebis d'avec les boucs, les justes d'avec les pécheurs, les élus d'avec les réprouvés. Il fera placer les uns à sa droite, et les autres à sa gauche.

Quelle triste séparation! Un père sera mis d'un côté, et un fils de l'autre; une mère sera placée parmi les enfants du royaume, et une fille parmi les étrangers; le mari et la femme qui auront demeuré ensemble pendant des quarante ou cinquante ans, seront séparés pour ne jamais plus se voir; l'un sera réservé pour la gloire, l'autre destiné pour les supplices; de deux amis intimes qui ne se sont jamais quittés, qui se seront gardé une fidélité inviolable, celui-ci sera mis au rang des saints, et celui-là laissé parmi les scélérats. O cruelle séparation! ô séparation éternelle!

Cette séparation étant faite, on examinera la vie des uns et des autres. On commencera par les justes, et leur jugement consistera en trois actions qui tourneront toutes à leur gloire. Dans la première, on découvrira devant tout le monde toutes les bonnes œuvres qu'ils auront faites, leurs prières, leurs jeûnes, leurs mortifications, leurs aumônes, leurs humiliations, leurs combats, leur détachement, leur charité. On manifestera toutes leurs saintes intentions, toutes leurs bonnes pensées, tous leurs désirs pieux, tous les bons exemples qu'ils auront donnés, tout ce qu'ils auront fait et souffert pour la

gloire du Seigneur. Combien de saintes actions, de vertus héroïques inconnues au monde! Avec combien de soin les gens de bien ne s'efforcent-ils pas de cacher aux yeux des hommes le bien qu'ils font, dans la crainte que la vanité ne leur en fasse perdre le mérite: mais à ce jour de gloire pour les élus, tout ce qui pourra contribuer à leur honneur sera manifesté. Dans la seconde action, Jésus-Christ fera faire à ses saints une réparation publique de tous les mauvais traitements qu'ils auront reçus des réprouvés: réparation de toutes les calomnies dont on les aura noircis; réparation de toutes les insultes, de toutes les railleries, de tous les affronts qu'ils auront essayés. Amis de Dieu, serviteurs de Jésus-Christ, on vous méprise en cette vie, on vous regarde comme le rebut du monde; et peu s'en faut qu'on ne vous foule aux pieds. On vous appelle hypocrites; on vous traite de ridicules et d'insensés; on vous trompe; on vous enlève vos biens; on se joue de votre simplicité. Pauvres du Seigneur, les mauvais riches vous oppriment, ils s'engraissent de votre substance; mais viendra un jour que vous aurez une satisfaction entière, vous verrez la vengeance du Ciel sur vos ennemis; et vous vous en réjouirez; vous laverez vos mains dans le sang des pécheurs, suivant l'expression des Livres saints. (*Psal.* LVII, 11.) Terribles paroles, chrétiens auditeurs, mais qui marquent toute l'étendue d'une vengeance entière. Quelle satisfaction voulez-vous qu'on vous fasse, élus du Seigneur? Voulez-vous que les réprouvés vous demandent pardon; qu'il confessent à la face du ciel et de la terre, qu'ils vous ont traités injustement? Voulez-vous qu'ils soient humiliés et qu'ils soient mis sous vos pieds, pour être foulés comme la boue et la poussière? C'est ce qui arrivera; c'est à quoi ces malheureux seront réduits. Pauvres mendiants, petites bergères, journalières, vous qui êtes regardés comme des gens de néant, si vous vivez saintement, si vous prenez patience dans vos peines, si vous portez bien votre croix, si vous souffrez vos humiliations avec résignation et amour; au jour du jugement vous verrez à vos pieds les grands du monde, les têtes superbes qui auront abusé de leur grandeur, de leurs richesses et de leurs dignités.

Enfin, dans la troisième action du jugement des saints, Jésus-Christ prononcera en leur faveur la sentence du bonheur éternel. Venez, leur dira-t-il, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. (*Matth.*, XXV, 34.) Venez, mes amis, mes serviteurs, mes frères, mes chers enfants, mes disciples bien-aimés, entrez dans mon repos éternel. Vous avez été pauvres d'esprit pour l'amour de moi, et je vous comblerai de richesses; vous vous êtes humiliés, et je vous élèverai; vous vous êtes mortifiés, et je vous ferai nager dans un torrent de délices ineffables. Lorsque je vous ai fait participants de ma croix, ce n'était que pour votre avantage, et

Pour vous procurer un bonheur inestimable. Alors les élus connaîtront les desseins admirables de la divine Providence sur eux, et la conduite pleine d'amour que ce Dieu des miséricordes aura tenue à leur égard. Ce pauvre, qui a vécu et qui est mort dans la privation de presque tous les secours temporels, verra que s'il avait été dans l'abondance, il se serait perdu. Cet infirme, qui a été accablé de maladies et de douleurs, verra que s'il avait été en santé, il s'en serait servi pour sa damnation. Cet homme de basse condition verra que les grandeurs du monde et l'élévation l'auraient précipité dans l'abîme du dernier malheur. Ces personnes qui ont été réduites à une honnête médiocrité, verront qu'un état plus élevé aurait été pour elles la source d'une misère éternelle. Ici les bienheureux éclateront en mille cris de joie et d'action de grâce. Ils se prosterneront aux pieds de leur Sauveur, pour le remercier de leur avoir fait part de son calice et de ses souffrances. Ils béniront sa mort, son sang et ses mérites, sources précieuses de leur gloire. Les paroles me manquent, et je ne puis m'exprimer sur un sujet si consolant et si ineffable. Mais quel effroyable changement ! Je vois le Juge souverain qui va commencer l'examen des réprouvés pour prononcer ensuite l'arrêt irrévocable de leur dernier malheur. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

L'Écriture sainte nous apprend qu'on ouvrira d'abord un livre (*Apoc.*, XX, 15) ; ce livre, suivant la remarque des interprètes, qui renfermera toute la loi de Dieu, le saint Évangile, la vie de Jésus-Christ. On y verra tout ce que cet aimable Sauveur a fait et souffert pour le salut des hommes. On y verra tous les articles de sa doctrine, et toutes les maximes qu'il a enseignées. Ensuite on ouvrira, continue le sacré texte, d'autres livres en grand nombre. Ces livres ne seront autre chose que les consciences qui seront manifestées. Chaque réprouvé portera sa vie écrite si clairement et d'une manière si distincte qu'on en verra jusqu'aux moindres circonstances. On lira dans ces livres des consciences toutes les pensées mauvaises et tous les désirs criminels. Combien de monstres ne se forment-ils pas dans l'imagination ? Il vient quelquefois dans l'esprit des représentations si infâmes, qu'on ne peut y penser sans frémir, si l'on y a donné un consentement suffisant pour faire la matière d'un péché, et qu'on ne l'ait pas effacé, par la pénitence : ces horribles pensées seront manifestées aux yeux de tout l'univers. On verra, dans ces livres des consciences toutes les mauvaises paroles qui auront été proférées, les calomnies, les médisances, les blasphèmes, les jurements, les imprécations, les discours lascifs et obscènes, les chansons impures. On y verra toutes les actions mauvaises qui auront été commises contre la loi de Dieu. Malheur à moi, s'écriait autrefois saint Bernard, dans un trans-

port de frayeur et d'étonnement. (*Med.* cap. 2.) Malheur à moi, lorsqu'on dira : voilà l'homme et ses œuvres. Voilà, dira le souverain Juge, cet impudique avec ses ahominations ; voilà cette femme ou cette fille mondaine avec ses lubricités et ses infamies ; voilà cet ivrogne avec ses crapules et ses débauches ; voilà le fripon avec ses voleries ; voilà le marchand avec ses tromperies ; voilà cette fausse dévote avec ses hypocrisies. Combien de crimes affreux et énormes ? Combien d'actions noires et détestables ? Ces parricides, ces assassinats, ces empoisonnements, ces incendies, ces sacrilèges et profanations des choses saintes, ces impuretés monstrueuses, ces trahisons, ces calomnies atroces. Quelle horreur ! Et qui peut y penser sans être effrayé ! Quel abîme d'iniquités ! Il y aura des réprouvés qui se trouveront chargés d'autant de péchés mortels, et même de crimes énormes, qu'ils auront vécu de jours. On verra aussi les péchés d'omission. Les œuvres de miséricorde négligées ; la parole de Dieu méprisée, les Offices divins, les devoirs de l'état, la fréquentation des sacrements, les jeûnes et les autres bonnes œuvres d'obligation omises. Chefs de famille, pères et mères, maîtres et maîtresses, pasteurs, supérieurs, que votre compte sera terrible ! Je tremble pour vous et pour moi. On verra tous les scandales, toutes les sollicitations au mal. Que deviendront ceux qui se seront servis de leur autorité pour perdre les personnes qui leur étaient confiées ? ces parents et ces maîtres qui auront commandé à leurs enfants et à leurs domestiques de faire le mal, et qui les y auront engagés par leurs menaces et par leurs sollicitations ? On verra toutes les bonnes œuvres mal faites, et sur lesquelles on sera examiné avec la dernière rigueur. On examinera toutes les circonstances de chaque action, soit bonne, soit mauvaise, les motifs, l'intention, la fin. Tel qui pense avoir fait un grand nombre de bonnes œuvres, ne se trouvera rien, parce qu'elles n'auront pas été accompagnées des conditions qui seules pouvaient les rendre méritoires de la vie éternelle. Et, bien loin d'en être récompensé, elles ne serviront qu'à augmenter les sujets de sa condamnation. Plusieurs ne se trouveront pas une seule action bien faite et qui soit de poids dans la balance de la justice divine. L'un n'aura jeûné que par hypocrisie ou par avarice. L'autre n'aura donné l'aumône que par ostentation. Celui-ci aura assisté aux divins Offices par respect humain, celui-là aura fréquenté les sacrements par coutume. On dira à ces infortunés ce que l'on dit autrefois à l'impie Balthazar : *On a mis dans la balance le bien que vous avez prétendu faire, et il ne se trouve pas de poids.* (*Dan.*, V, 27.) Mais que dirai-je des confessions et des communions sacrilèges ? Combien s'y en trouvera-t-il qui auront profané les sacrements toute leur vie, et qui auront foulé aux pieds le corps adorable de Jésus-Christ, toutes les fois qu'ils s'en seront approchés ?

ici le sang de ce Dieu fait homme demandera vengeance contre ceux qui l'auront profané et rendu inutile. Il fera entendre une voix effroyable qui jettera les réprouvés dans la dernière consternation.

On verra en même temps les péchés cachés dans le sacré tribunal de la pénitence, qui sont la source la plus ordinaire de la profanation de nos sacrés mystères. Où irez-vous, chrétiens fourbes et trompeurs, pour vous dérober à la confusion qu'il vous faudra essayer? ces crimes honteux, ces abominations horribles que vous tenez si secrets, et que vous ne voulez pas découvrir à un ministre du Seigneur, seront manifestés à la face du ciel et de la terre. *Vous l'avez fait en secret*, dit Dieu par son prophète, *et je le rendrai public et le mettrai dans un grand jour.* (II Reg., XII, 12.) Vous avez commis les impuretés dans un lieu caché, sous le voile des ténèbres de la nuit; vous avez pris de grandes précautions pour ne pas être découverts; mais je montrerai à tout l'univers vos infamies et vos excès les plus honteux. Vous avez caché avec un grand soin, dira le souverain Juge, à ce jeune homme, à cette jeune fille, ces fréquentations, ces libertés criminelles; vous avez éludé la vigilance d'un père et d'une mère; vous avez conduit avec adresse à leur but tous les mystères d'iniquité; mais je les ferai paraître devant toutes vos connaissances, devant vos parents, vos amis et vos voisins. Vous avez employé toutes sortes d'artifices, dira-t-on à ce marchand, à ce débauché, à ce libertin, pour couvrir vos friponneries, pour ôter aux hommes la connaissance de vos excès, de vos débauches et de votre vie criminelle; mais tout cela sera mis dans un grand jour. Si, à ce moment, un ange descendu du ciel écrivait sur les murailles de cette église un crime honteux et secret de quelqu'un de cet auditoire, et le manifestait à toute l'assemblée, quelle serait la confusion de cet infortuné? ne choisirait-il pas plutôt d'être renfermé dans un cachot pour le reste de ses jours, que souffrir une telle honte? Ah! quelle sera donc celle des réprouvés au jour des vengeances, lorsque les secrets de leur conscience seront manifestés devant tous les anges et tous les saints, devant tous les démons et les réprouvés. Aussi lisons-nous dans le saint Evangile que ces malheureux diront aux montagnes et aux collines : *Tombez sur nous et cachez-nous.* (Luc., XXIII, 30.)

La conscience des impies leur fera connaître et leur reprochera tous les moyens de salut dont ils n'auront pas voulu profiter. Ils verront qu'il n'aurait tenu qu'à eux de se sauver et de mériter la place qui leur était destinée dans la gloire. Ils se souviendront de tant de grâces reçues, de tant d'inspirations rejetées, de tant de bonnes pensées étouffées, de tant de saints désirs inutiles, de ces lectures spirituelles, de ces instructions répétées, des bons avis, des exemples de vertus, des corrections, des

remords, de tant de secours et de moyens qu'ils auront reçus pendant tout le temps de leur vie. Ici Jésus-Christ leur montrera sa croix, les plaies qu'il a reçues pour eux, et la mort qu'il a soufferte pour les délivrer de l'enfer, et pour leur procurer un bonheur éternel, ses travaux et ses instructions, ses mérites, son sang, et tout ce qu'il a fait et souffert pour leur salut, les sacrements qu'il a institués pour leur sanctification. Voilà l'homme que vous avez crucifié, leur dira-t-il, au rapport de saint Augustin (*De Sym. ad Eutech.*, lib. II, c. 8), en leur reprochant leurs crimes et leurs abominations. Voyez les plaies que vous n'avez faites; voyez le côté que vous avez ouvert, c'est pour vous et par vous-mêmes qu'il a été ouvert, et cependant vous n'avez pas voulu entrer. Qu'ai-je pu faire pour vous, ajoutera-t-il, que je n'aie fait? j'ai employé les sollicitations, les invitations, les promesses, les menaces, les charmes de ma miséricorde et les rigueurs de ma justice, pour vous ramener de vos égarements, et tout cela a été inutile. Vous avez abusé de la prospérité. L'adversité, les souffrances, les maladies et la pauvreté n'ont pas pu vous corriger; et vous vous êtes obstinés à vouloir vous damner, malgré tous mes soins et mes empressements. Je vous ai attendu pendant plusieurs années, et je vous ai donné le temps de faire pénitence, et vous l'avez employé à multiplier vos crimes. Alors tous les prétextes seront levés, toutes les excuses paraîtront frivoles, et seront rendues inutiles; les réprouvés s'accuseront et se condamneront eux-mêmes; ils seront tellement convaincus qu'ils ne pourront pas dire un seul mot pour leur défense.

Alors le souverain et terrible Juge, élevant sa voix comme un tonnerre, prononcera contre les réprouvés la sentence définitive et l'arrêt irrévocable de leur malheur éternel, en ces termes, rapportés dans le saint Evangile : *Eloignez-vous de moi, maudits, et allez au feu éternel.* (Matth., XXV, 41.) Allez, pour toujours, dans l'abîme de ma colère. Allez, infâmes ennemis de mon nom, retirez-vous de ma présence, vous ne me verrez jamais plus. Je vous avais créés pour ma gloire; je vous avais préparé une place dans mon royaume; je vous avais destiné un trône et une couronne, et vous avez méprisé toutes mes faveurs pour vous livrer à mes ennemis et pour me faire la guerre; éloignez-vous de moi, je ne suis plus votre Père ni votre Pasteur. Allez, ingrats et dénaturés, objets de ma haine, victimes de ma colère, je vous livre, pour toute l'éternité, aux exécuteurs de mes vengeances.

Considérez avec frayeur, mes très-chers frères, et examinez les termes de cet arrêt effroyable. Eloignez-vous de moi, voilà la peine du dam; la séparation éternelle de Dieu, et en même temps la privation entière et absolue de tout bien, de tout plaisir et de toute consolation. Maudits, voilà l'état affreux des damnés. Malédiction du Tout-Puissant, malédiction universelle, malédic-

tion dans leurs âmes, ténèbres horribles du péché, aveuglement affreux dans l'entendement, malice inconcevable dans la volonté. Malédiction dans leur corps, qui sera hideux, infect, abominable et sujet à toutes sortes de misères. Allez au feu éternel; voilà la peine du sens qui renferme toutes sortes de supplices et de tourments, et surtout l'ardeur inconcevable du feu de l'enfer.

A ce coup de foudre il s'élèvera parmi cette foule innombrable de damnés, des cris affreux, des plaintes et des gémisséments si tristes, qu'on ne saurait le concevoir. Représentez-vous, si vous le pouvez, chrétiens auditeurs, quelle sera la consternation de ces malheureux, lorsqu'ils se verront rejetés de Dieu, proscrits, abandonnés, condamnés et perdus pour toujours, et sans aucune ressource ni espérance. Quoi donc ! s'écrieront-ils dans le transport d'un désespoir inconcevable, nous voilà donc privés pour toujours de toutes sortes de biens temporels et éternels, et livrés pour jamais à toutes sortes de maux, et de maux sans fin ! Nous n'avons donc que l'enfer pour partage ! L'enfer sera donc éternellement notre demeure ? Ah ! beaux cieux, aimable paradis, séjour d'un bonheur inestimable, nous ne vous verrons jamais. Nous avons été créés pour vous posséder, on nous avait destiné une place dans vos sacrés tabernacles, il n'a tenu qu'à nous de la mériter, mais nous l'avons perdue par notre faute, par notre détestable conduite, et nous l'avons perdue sans retour. Malheur à nous, parce que nous avons péché. Adieu, séjour délicieux. Adieu, charmante compagnie des anges et des saints. Adieu, parents, amis et connaissances ; adieu, joie, plaisirs et consolations. Tout est perdu pour nous.

Ensuite ils se feront des reproches terribles les uns aux autres. Maudits pères, maudites mères, diront les enfants damnés, c'est vous qui nous avez creusé le précipice qui va nous engloutir, par vos mauvais exemples, par vos flatteries, pour ne pas nous avoir corrigés et châtiés comme vous deviez le faire. Détestables enfants, s'écrieront les parents à leur tour, c'est votre désobéissance, votre malice et votre libertinage qui sont la cause de votre malheur et du nôtre. Maris débauchés, diront les femmes réprouvées, c'est vous qui nous avez jetés dans l'abîme du dernier malheur, par vos ivrogneries, par vos emportements et par votre cruauté. C'est vous, s'écrieront les maris damnés, d'un autre côté, qui, par votre mauvaise conduite, avez occasionné les crimes qui nous ont perdus. Maudits confesseurs, s'écrieront tant de faux pénitents, c'est votre facilité et votre lâche complaisance qui nous ont fait péir. Mauvais pénitents, hypocrites, fourbes et trompeurs, diront les confesseurs, c'est la dureté de votre cœur, c'est votre résistance, c'est votre misérable délicatesse qui nous ont fait trahir notre ministère. Détestables compagnons et complices de nos impuretés, de

nos débauches, de nos abominations et de tous nos excès et de nos crimes, se diront-ils les uns aux autres, et aux pécheurs qui auront contribué à leur damnation, c'est vous qui nous avez engagés dans le malheur où nous sommes tombés. Tous ces malheureux damnés vomiront contre eux-mêmes des exécérations horribles. Maudit soit, diront-ils, chacun en particulier, dans un transport effroyable de fureur, maudit soit le jour que je suis né ! maudits soient les biens, les honneurs et les plaisirs qui m'ont séduit ! Infortuné que je suis, je me suis damné avec beaucoup de peine, de chagrins et d'inquiétudes ; je me suis damné pour des bagatelles, pour des riens, pour un peu de terre, pour des biens imaginaires, pour des plaisirs d'un moment. Maudit soit mon corps, qui m'a fait commettre tant de crimes, dira une âme damnée. Corps abominable, instrument fatal de mes iniquités, tu seras à jamais le compagnon de mes supplices. Ah ! si je pouvais au moins me détruire et m'annéantir ! Mais, hélas ! je ne puis cesser d'être, et d'être souverainement malheureux. O rage ! ô fureur ! ô désespoir ! vous êtes mon unique partage.

Enfin Jésus-Christ montera au ciel avec ses élus ; et la terre s'ouvrant sous les pieds des réprouvés, les engloutira dans les abîmes avec un bruit et un fracas si épouvantable, qu'on ne peut y penser sans trembler. Ils seront enfermés pour toujours dans les enfers, la justice de Dieu les y accompagnera sans jamais les quitter ; et la porte de ces abîmes sera fermée sans retour. Pouvez-vous entendre, chrétiens auditeurs, ces étranges vérités sans être saisis de la plus grande frayeur ? comment est-ce que notre sang ne se glace pas dans nos veines en pensant à une éternité de malheurs si extrême ? Hélas ! quel personnage jouera chacun de nous à ce terrible jour. De quel côté serons-nous ? interrogeons notre conscience. Il est encore temps de nous assurer le bon parti, mais ne différions pas davantage. Que le commencement de cette année ecclésiastique soit pour nous celui d'une vie chrétienne et pénitente qui puisse nous assurer au jour de la colère du souverain juge. C'est le bonheur que je vous souhaite. Au nom de Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

II^e POUR LE I^{er} DIMANCHE DE L'AVEU.

SUR L'HABITUDE DU PÉCHÉ MORTEL.

Hora est jam nos de somno surgere. (Rom., XII, 11.)

L'heure est venue de nous réveiller de notre assoupissement.

Quel est cet assoupissement, dont l'Apôtre nous commande, de la part de Dieu, de sortir incessamment, sinon le funeste état du péché, et surtout de celui de l'habitude, si nous avons le malheur d'y être engagés ? état déplorable qui, comme un profond sommeil, prive le pécheur presque de toute lumière et de

tout bon sentiment, et qui rend par là sa conversion extrêmement difficile. C'est ce que l'expérience ne nous montre que trop tous les jours. Car combien n'est-il pas rare de voir des pécheurs d'habitude; des pécheurs qui ont croupi dans leurs crimes, et qui les ont multipliés depuis plusieurs années, revenir de bonne foi, se convertir sincèrement et changer totalement de vie? Ce sont des miracles de la grâce du Tout-Puissant, et qui ne sont pas ordinaires. Cependant comme nous ne devons désespérer du salut de personne, et que nous devons employer tous les moyens possibles pour retirer les hommes de l'abîme de leurs crimes, quelque profond qu'il puisse être devenu, après l'avoir creusé pendant un long espace de temps; quand ce serait depuis le premier usage de la raison, nous allons aujourd'hui parler du péché d'habitude, non-seulement pour tâcher d'en retirer ceux qui ont le malheur d'y être engagés, mais encore pour en préserver ceux qui n'y sont pas. Nous verrons d'abord combien l'habitude du péché mortel est dangereuse, et combien il est facile de la contracter. Ce sera le sujet de la première partie de ce discours. Ensuite nous traiterons de la difficulté qu'il y a d'en sortir, et des moyens qu'il faut employer pour cela; ce sera le sujet de la seconde, et toute la matière que je me propose.

PREMIER POINT.

Saint Augustin, dans ses *Confessions* (lib. VIII, cap. 5), nous fait une description très-naturelle et très-véritable en même temps de l'état de l'habitude du péché mortel; et il en pouvait parler avec d'autant plus de connaissance, qu'il en avait éprouvé les dangers et les tristes effets. Il appelle l'habitude du péché une chaîne de fer qui tenait sa volonté dans une étrange captivité. Il nous apprend de quelle manière s'était formée en lui cette chaîne si dure et si forte, lorsqu'il dit que sa mauvaise volonté avait d'abord produit le plaisir qu'il trouvait à mal faire; que le plaisir l'ayant gagné un grand nombre de fois lui avait fait contracter une misérable coutume et une extrême facilité de transgresser la loi de son Dieu, et qu'enfin cette coutume ou habitude de pécher avait passé comme en nature, et l'avait mis dans une espèce d'impuissance morale, ou extrême difficulté de changer de vie, de sorte qu'il combattit très-longtemps sans pouvoir vaincre, et que ce ne fut qu'un coup extraordinaire de la grâce de Jésus-Christ qui le convertit.

L'habitude du péché mortel est donc l'état d'un homme qui, ayant offensé Dieu plusieurs fois, ayant multiplié ses chutes, demeure dans son triste état, et ne se met point en peine d'en sortir. De là, il contracte une telle facilité de pécher, qu'il tombe presque à chaque pas. Toutes les occasions un peu pressantes; toutes les tentations un peu fortes le font succomber: souvent même il commet le péché sans le savoir, sans y faire réflexion, sans y trouver aucun

plaisir; mais toutes les fautes ne laissent pas de lui être imputées, tant qu'il ne rétracte pas sa mauvaise disposition; parce que son ignorance, son défaut d'attention deviennent par là criminels. En un mot, il avale l'iniquité comme l'eau, pour me servir des expressions de la sainte Ecriture (*Job*, XV, 16); et comme l'observe encore saint Augustin (*Euchirid.*, cap. 80), il regarde les plus grands crimes, non-seulement comme des péchés légers, mais comme des bagatelles et des minuties, qui ne méritent pas même qu'on y fasse attention. Que s'il ne tombe pas toujours si souvent, c'est qu'il ne se trouve pas dans l'occasion. D'où il faut conclure qu'il n'est pas nécessaire pour être dans l'habitude du péché, d'offenser Dieu tous les jours et à toute heure, mais qu'il suffit, pour faire voir qu'on y est véritablement engagé, de se laisser aller à sa passion dominante, à son vice ordinaire, lorsque l'occasion s'en présente; que l'on succombe toujours ou presque toujours à la tentation, et que l'ennemi est victorieux autant de fois, ou presque autant de fois qu'il attaque. Par exemple un homme ne trouvera l'occasion de s'enivrer que quatre ou cinq fois dans l'année: ce sera dans un festin, à des noces, ou dans le cabaret où il va rarement; mais toutes les fois qu'il se trouve dans ces occasions il ne manque pas de s'abandonner à l'excès du vin. Cet homme doit-il être regardé comme un pécheur d'habitude? et qui en peut douter? Une fille n'aura l'occasion de danser dans les places publiques que des jours de patron, qui n'arriveront que trois ou quatre fois dans le cours de l'année dans sa paroisse et dans le voisinage, mais elle ne manque point de se trouver à ces fêtes baladoires toutes les fois qu'il y en a, et d'y danser et d'y tomber dans des fautes contre la pureté. Un confesseur doit-il la traiter comme une danseuse publique d'habitude? Oui sans doute, et dans tous les cas semblables on doit refuser l'absolution, jusqu'à ce que les pécheurs aient donné des marques suffisantes d'amendement, et ne succombent point aux occasions et aux tentations, et cela, quand il s'agirait d'un retardement considérable, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen pour éprouver les pécheurs d'habitude; mais comme ceci regarde principalement le sacré tribunal de la pénitence, où les ministres du sacrement doivent examiner avec toute l'exactitude possible, les marques des habitudes du péché mortel, pour les faire cesser par un sage retardement de l'absolution, pour ne pas se rendre coupables et complices de l'impénitence des pécheurs et se précipiter avec eux dans l'abîme du dernier malheur, je ne m'y arrêterai pas davantage.

Cependant il est nécessaire d'engager à faire de sérieuses réflexions, les pécheurs d'habitude qui trouvent mauvais qu'on leur refuse, ou qu'on leur diffère l'absolution. Ne faut-il pas être arrivé au comble de l'aveuglement, et donner dans un excès de folie, que de vouloir recevoir une absolu-

tion en mauvais état, et sans être disposé, et par là se rendre coupable d'un horrible sacrilège, en profanant le sang adorable de Jésus-Christ! ces malheureux ne devraient-ils pas ouvrir les yeux, et considérer qu'une absolution donnée de cette manière, et qu'ils demandent avec tant d'instance serait un poison mortel pour leur âme, et le véritable chemin de l'endurcissement? Quoi! voudriez-vous, vous qui avez des sentiments si peu raisonnables, avaler un morceau fatal, que vous sauriez devoir vous causer infailliblement la mort corporelle? Et vous voulez qu'on vous donne l'absolution, et qu'on vous envoie à la table du Seigneur pour faire deux sacrilèges, qui seront peut-être le sceau de votre réprobation! Vous vous fâchez lorsqu'on agit à votre égard avec charité et prudence; vous regardez les confesseurs comme sévères; et vous voulez qu'oubliant leurs devoirs, ils vous perdent, et qu'ils se perdent avec vous! c'est ce qui ne se peut presque pas concevoir, et qui néanmoins n'est que trop ordinaire. Plusieurs de vous, mes chers auditeurs, n'ont-ils pas donné dans une telle extravagance? et peuvent-ils y faire réflexion, sans être saisis du plus profond étonnement?

Nous en serons encore plus frappés, si nous examinons de près le terrible état d'un pécheur qui est dans l'habitude du péché mortel. Le prophète Jérémie (*Thren.*, I, 1 seqq.) nous en donne une idée sous la figure de la désolation de la ville de Jérusalem et de la captivité du peuple Juif. Il nous représente une ville belle, charmante, composée de superbes édifices, remplie de trésors, comblée de toutes sortes de richesses, habitée par des citoyens illustres, des vieillards vénérables, une jeunesse florissante. Et ensuite, il nous la fait voir toute désolée, démolie jusqu'aux fondements, pillée, brûlée, saccagée, dépouillée de tous ses ornements et réduite en un affreux désert: il nous montre son peuple devenu pauvre et misérable, enchaîné et réduit à un cruel et honteux esclavage, éloigné de sa patrie et conduit dans un pays étranger, parmi une nation barbare, où il n'est occupé jour et nuit qu'à pleurer son malheur. Tel est à proportion, chrétiens auditeurs, l'état pitoyable d'une âme dans l'état de l'habitude du péché mortel. Cette âme, ayant la grâce sanctifiante, était autrefois toute belle et tout aimable; elle était le temple du Saint-Esprit; elle jouissait de la liberté des enfants de Dieu; elle était pleine de richesses et de trésors inestimables; les vertus et les mérites en faisaient un objet digne des complaisances et de l'amour de l'Époux céleste; et maintenant elle est affreuse et horrible; elle est devenue par le péché et par l'habitude du péché une vile esclave, liée et enchaînée par ses passions; elle est le repaire des esprits immondes, et comme un cloaque d'abominations et d'immondices: tous ses trésors lui ont été enlevés; elle a perdu ses mérites, et l'on ne voit plus en elle que désolations et que misère. Autrefois cette per-

sonne menait une vie douce et tranquille, sa conscience lui rendait un témoignage consolant, c'est ce que l'Écriture sainte appelle un banquet spirituel (*Prov.*, XV, 15) qui ne cesse point; mais à présent, elle n'a de repos ni jour ni nuit; elle est continuellement agitée par les remords de sa conscience; la syndérèse la ronge; la pensée de la mort la fait trembler; le souvenir du jugement et de l'enfer l'épouvante, et elle commence dès cette vie à éprouver quelque chose des supplices destinés aux pécheurs dans l'éternité.

Le prophète Isaïe (chap. V) nous représente encore parfaitement l'effroyable état d'une âme dans l'habitude du péché mortel, sous la figure d'une vigne abandonnée de son maître. La comparaison n'est pas moins juste qu'elle est familière. C'est Dieu lui-même qui parle ici, et qui dit qu'il a planté une vigne de plants choisis, qu'il l'a environnée d'une haie forte; qu'il a fait au milieu une tour, et bâti un beau cuvage et un pressoir; qu'il l'a fait cultiver avec grand soin; qu'il a fait tomber sur elle la pluie et la rosée du ciel, quand il a été nécessaire; mais que le temps de la vendange étant arrivé, au lieu d'y recueillir de bons raisins, il n'y a trouvé que de mauvaises grappes. *Que ferai-je de cette vigne? ajoute-t-il. Voici ce que j'en ferai: Je détruirai la clôture qui la renfermait, et elle sera en proie à tous les passants et aux animaux de la terre. Je démolirai la tour et le pressoir que j'y avais fait construire. Je ne la ferai point tailler ni cultiver. Je commanderai aux nuées de ne point l'arroser: par ce moyen elle deviendra inculte et déserte, et l'on n'y verra de toutes parts que des ronces et des épines.* (Cette vigne, suivant l'explication que le Seigneur lui-même en donne, représentait premièrement le peuple Juif, qui avait reçu tant de faveurs du Ciel, et qui était devenu si méchant; mais elle représentait aussi, selon la remarque des saints Pères, une âme qui, après avoir été arrosée souvent des eaux de la grâce; après avoir été cultivée avec soin, par la parole sainte et par tous les autres moyens de salut qu'elle a eus avec abondance; après avoir été un arbre vivant dans le jardin de l'Église, et un cep chargé de raisins dans cette vigne mystérieuse, est ensuite devenue par le péché, une plante morte, un tronc desséché, et une vigne abandonnée. Mais ce qu'il y a de plus terrible, c'est que cette âme non-seulement est tombée dans un état si déplorable, mais elle s'y est arrêtée; elle y demeure, elle s'y plaît, et elle ne se met point en peine d'en sortir. Voilà ce que fait l'habitude du péché.

Le Sauveur du monde nous apprend aussi dans son saint Évangile (*Luc.*, XI) combien l'état de l'habitude du péché mortel est terrible et dangereux. Il dit que le démon ayant été chassé d'une âme par la pénitence, ne trouve point de repos ailleurs; et que prenant la résolution d'y revenir, il se sert de tous les moyens possibles pour réussir dans son entreprise. Il s'associe d'abord pour être plus fort avec sept autres démons, et ils

terrible
à dire
fameux
à dire

✓

l'âme
est

viennent tous comme une armée formidable attaquer cette pauvre âme et lui livrer l'assaut. Ils font si bien, qu'ils se rendent maîtres de la place, et ils y fixent leur demeure. Remarquez bien que Jésus-Christ ne dit pas qu'ils ne font qu'entrer et sortir, mais il assure qu'ils y établissent leur habitation. Voilà bien clairement le péché d'habitude. Mais quelle est l'effroyable situation de cette âme infortunée ? d'être devenue le séjour permanent de tant d'esprits malins ! comment peut-elle se souffrir en cet état ? comment n'a-t-elle pas horreur d'elle-même ? ah ! mes frères, c'est qu'elle ne fait pas attention à son affreux état. Elle n'est occupée que des biens et des plaisirs du monde ; ses passions l'aveuglent, et c'est ce qui rend l'habitude du péché si dangereuse ; car c'est le propre de l'habitude d'aveugler le pécheur, de l'endormir dans ses crimes, et de le rendre comme insensible à son propre malheur, en lui faisant oublier l'affaire de son salut éternel.

Cependant quelque dangereux et terrible que soit l'état de l'habitude du péché mortel, il ne laisse pas d'être très-commun ; et c'est ce qui nous doit faire craindre et nous frapper du plus profond étonnement. Pour vous convaincre du grand nombre des pécheurs d'habitude, nous n'avons qu'à considérer ce qui se passe tous les jours à nos yeux. Combien, en effet, dans chaque paroisse, d'hommes et de garçons qui tombent très-souvent dans l'excès du vin ! Combien de jennes personnes de l'un et de l'autre sexe, qui s'abandonnent à des crimes d'impureté ! il n'est pas question seulement, pour être dans l'habitude de ce vice détestable, de se livrer à ces actions honteuses, à ces péchés horribles et criants, auxquels on n'ose pas penser. Mais il s'agit aussi des pensées impures, des désirs et des regards criminels, des chansons et des paroles obscènes, des fréquentations scandaleuses, des moindres attouchements déshonnêtes. Tout cela est péché mortel, lorsqu'il y a une pleine et entière délibération de la volonté ; tout cela, par conséquent, étant réitéré et ayant passé en coutume, forme l'habitude du péché. Je parle aussi des incontinenances secrètes, et généralement de tout ce qui regarde le vice dangereux de la luxure, et qui doit être mis au même rang. Combien de gens de tous les âges, de tous les états et de toutes les conditions, qui tombent fréquemment dans différentes espèces de péchés qui sont tous mortels, lorsque la matière est considérable et le consentement entier ! combien en est-il qui profèrent des juréments, des imprecations et des blasphèmes plusieurs fois le jour ! combien d'autres qui ne passent pas une journée sans se mettre violemment en colère ! combien de médisants et de rapporteurs de profession ! combien qui ne savent pas ouvrir la bouche sans parler mal du prochain ! combien de vilains et d'insolents qui vomissent sans cesse des ordures ! quoi de plus commun dans le monde, que l'orgueil, l'avarice, la vengeance, l'envie et les friponneries de différentes espèces ? Ah ! mes frères,

combien de pécheurs d'habitude ! combien de chrétiens indignes de l'absolution, et qui ne laissent pas de la recevoir pour leur damnation, et qui ajoutent encore à tout cela autant de sacrilèges qu'ils font de communions !

Quoi ! me direz-vous, tous les pécheurs d'habitude font des confessions et des communions sacrilèges ? cela serait épouvantable ! Il n'en faut pas douter un moment. Remarquez-le bien, chrétiens auditeurs, ne l'oubliez jamais ; rien de plus terrible. Il est incontestable que tous les pécheurs qui sont dans l'habitude du péché mortel, s'ils ont le malheur de s'approcher des sacrements de pénitence et d'Eucharistie, sans avoir rompu leur habitude, sans l'avoir quittée véritablement et sincèrement ; autant de fois qu'ils se confessent et qu'ils communient en cet état, font autant de sacrilèges. La raison en est bien évidente. C'est que celui qui est actuellement dans le péché mortel, qui ne l'a ni quitté, ni rétracté, n'a point la contrition de ses péchés. Or, il est absolument impossible d'être pardonné de ses crimes, sans en avoir une douleur surnaturelle, comme nous l'avons observé ailleurs. De là, quel juste sujet de frayeur pour ceux qui ont persévéré dans leurs habitudes criminelles depuis trente ou quarante ans, peut-être pendant tout le cours d'une longue vie ! et quel remède à un si grand mal ? Comment réparer tant de sacrilèges qu'ils ont commis en cet état ? Il n'y a qu'un seul moyen, c'est après s'être véritablement converti, de faire une confession générale, c'est-à-dire de se confesser comme si jamais on ne s'était approché du sacrement de la pénitence. Ce que je vous dis ici, mes très-chers frères, n'est point outré, il est très-véritable, et vous n'en pouvez aucunement douter.

Mais d'où vient ce grand nombre d'habitudes criminelles ? Quelle en peut être la cause ? C'est la facilité avec laquelle on s'engage dans l'habitude du péché, facilité qui vient de plusieurs causes. Elle vient de notre faiblesse, du mandat penchant que nous avons pour le mal. Elle vient des occasions, des tentations, des passions, des mauvais exemples, des sollicitations. Depuis que l'homme s'est éloigné de Dieu par le péché, il est devenu tellement terrestre et charnel, qu'il semble n'avoir de cœur, de désirs et d'empressements, que pour les faux plaisirs et les biens périssables de ce monde. Les trois concupiscences dont parle saint Jean (chap. II), le dominent si absolument, qu'on dirait qu'il n'est fait que pour en être l'esclave infortuné. Nos passions se jouent continuellement de nous, et les ennemis de notre salut nous font servir à toutes leurs détestables volontés. On tombe donc facilement dans le péché, on y retombe. Ces chutes et ces rechutes forment les habitudes. Les habitudes augmentent toujours par la triste facilité de mal faire. Un péché en attire un autre, et d'un abîme on tombe dans un autre abîme, suivant l'expression des Livres saints (*Ps. XXI, 8*) ; et enfin l'habitude devient

comme une seconde nature. De là l'extrême difficulté de quitter les mauvaises que l'on a contractées. C'est ce qui me reste à vous faire voir dans ma seconde partie.

B - DEUXIÈME POINT.

Quatre choses rendent difficile la guérison d'une maladie. La première, c'est lorsque la maladie est une rechute. La seconde, lorsque cette maladie est longue et invétérée. La troisième, est lorsque le malade a déjà pris plusieurs fois les mêmes remèdes. La quatrième enfin, lorsque le malade ne veut pas prendre les remèdes convenables. On voit par expérience, que quand ces choses se rencontrent toutes ensemble, la maladie est presque toujours incurable, et l'on n'en peut ordinairement attendre que la mort. Or, tout cela se trouve dans le péché d'habitude. L'habitude se forme par des rechutes répétées ; elle est un mal spirituel ordinairement invétéré. Le pécheur d'habitude a pris pour l'ordinaire plusieurs fois les mêmes remèdes qu'on emploie pour sa conversion. Le pécheur d'habitude refuse souvent les remèdes qu'on lui présente, ou il les reçoit mal, c'est-à-dire, avec les mauvaises dispositions. De sorte qu'il est très-véritable, et nous ne le voyons que trop tous les jours, qu'il est très-difficile de quitter entièrement et parfaitement le péché d'habitude. Mais donnons un plus grand jour à tout ceci.

Je dis donc, en premier lieu, que tout de même que la rechute dans une maladie corporelle est beaucoup plus difficile à guérir, parce que la première attaque ayant épuisé les forces et ruiné le tempérament d'une personne, elle n'est ordinairement plus en état de résister à une seconde maladie ; de même le péché d'habitude, qui est l'effet, non pas seulement d'une rechute, mais de plusieurs, ne se quitte que très-rarement et très-difficilement, parce qu'une âme ayant été extrêmement affaiblie par les premiers péchés qu'elle a commis, dont elle s'était relevée par la pénitence, est ensuite comme accablée sous le poids des péchés subséquents qui ont formé les habitudes dans lesquelles elle languit ; de sorte qu'elle se sent un engourdissement si grand, lorsqu'il s'agit de faire quelques démarches pour son salut, qu'elle n'a pas le courage de faire un pas. Vous le savez, mes très-chers frères, quelles langueurs on sent après le péché, quoiqu'on ait eu le bonheur de le quitter ; quelle violence ne se faut-il pas faire dans les difficultés qui se présentent. Quelles doivent donc être ces langueurs dans le pécheur d'habitude, qui, après être tombé et s'être relevé plusieurs fois, s'est enfin fixé dans l'état du crime ? quel éloignement pour Dieu ! quelle indifférence pour le salut ! quelle opposition à tous les moyens de conversion !

La seconde cause qui rend la guérison d'une maladie du corps difficile, c'est lorsqu'elle est invétérée et longue. Au commencement le mal n'attaque, pour ainsi dire, que la superficie ; il ne pénètre pas fort avant ; mais quand il a séjourné longtemps, il cor-

rompt la masse du sang, il attaque les parties nobles, il pénètre jusqu'à la moelle des os ; il change toutes les humeurs en pourriture, et il se rend tellement maître d'un corps, qu'il est presque impossible de l'en chasser. Voyez une plaie nouvelle, elle est supportable ; mais si on n'y apporte pas du remède, elle produit une pourriture étrange, elle exhale une odeur intolérable ; la gangrène s'y met et elle devient incurable. Cette observation est de saint Augustin. (*Vel quis alius inter Op. ejus, serm., 314, Append.*) Considérez un peu le malade qui a une maladie invétérée, et qui a supporté pendant plusieurs années une fièvre lente, une phthisie, une paralysie et autres semblables. Dans quel état n'est-il pas réduit ? Les médecins les plus habiles n'osent pas entreprendre sa guérison ; et quand ils l'entreprennent, rarement réussissent-ils. Nous avons encore un exemple qui vient à ce sujet. Lorsqu'un homme a avalé du poison, si on lui donne du secours sur-le-champ, il en revient ; mais si le poison séjourne un temps considérable dans son corps, il n'y a plus de remède. Telle est l'habitude du péché : dès qu'on a eu le malheur d'y tomber, si on a recours aux remèdes spirituels, au sacrement de la réconciliation ; si on ne tarde pas à prendre le contre-poison pour faire vomir le venin du péché, on guérit facilement ; mais si l'on diffère des mois et des années entières ; si l'on croupit dans le vice ; si l'on attend qu'il ait passé en habitude ; si l'on garde le poison fatal dans son âme, le mal devient comme incurable, et les plus excellents remèdes n'opèrent que bien difficilement. Qu'est-ce qu'un vase, où une liqueur empestée a séjourné longtemps ; un abcès qu'on n'a pas ouvert dans le temps qu'il fallait ; un lieu où il est demeuré longtemps des ordures renfermées ? Quel travail pour purifier ce vase ! Comment guérir cet abcès devenu un horrible ulcère ? Comment pouvoir habiter ce lieu infecté ? Ah ! comment entreprendre de purifier, de guérir une âme infortunée, qui a croupi dans les ordures du péché les trente à quarante ans ? Comment convertir un impie qui a multiplié ses iniquités au-dessus du nombre des cheveux de sa tête ? Comment éclairer un aveugle, qui a demeuré toute sa vie dans l'ombre de la mort ?

La troisième cause qui rend la guérison des malades difficile, c'est lorsqu'ils ont déjà pris les mêmes remèdes. Il est certain que la nature s'accoutume à bien des choses. On a vu des personnes n'être point incommodées de certains poisons, parce qu'elles s'étaient accoutumées à en prendre. On voit aussi que les remèdes, à force de les répéter, ne font plus le même effet, parce que le tempérament s'y habitue. Il en est de même des remèdes spirituels. Un pécheur d'habitude est accoutumé à tous les remèdes salutaires qui ont été établis pour guérir les âmes. Il s'en est servi un grand nombre de fois. Toute sa vie il a ouï prêcher. Toute sa vie il s'est approché des sacrements de pe-

ritence et d'Eucharistie. Toute sa vie il a senti des remords de conscience. Toute sa vie il a eu des grâces, des inspirations et un grand nombre d'autres moyens de salut. Combien de fois a-t-il été frappé de la main de Dieu ! Combien de fois s'est-il senti comme accablé sous les fléaux de sa vengeance ! Combien de fois les vérités effrayantes de la mort, du jugement et de l'enfer, l'ont-elles fait trembler ! et tout cela a été inutile.

Enfin, la quatrième cause qui rend la guérison des malades difficile, c'est lorsqu'ils refusent de prendre les remèdes. Nous voyons des personnes qui aiment mieux languir des mois entiers, que de se déterminer à une saignée, à prendre une médecine, à une petite opération ; c'est là sans doute une grande folie et un entêtement ridicule. Tel est le caractère des pécheurs d'habitude ; ils refusent les remèdes qu'on leur présente pour leur guérison spirituelle. Il est encore des malades qui ne veulent entendre parler ni des remèdes, ni des médecines, et qui aiment mieux, disent-ils, mourir que de se résoudre à avaler une potion un peu amère : figure naturelle de ces pécheurs qui ne peuvent souffrir qu'on leur parle de pénitence, de confession et de changement de vie. Il semble qu'ils se plaisent dans leur déplorable état, et ils se fâchent quand on veut les en tirer : semblables à des malades qui sont dans le délire, qui croient n'avoir point de mal, et dont l'état est néanmoins comme désespéré. Ces infortunés pécheurs se croient dans la voie du salut, tandis qu'ils sont morts spirituellement et sur le point de mourir éternellement. Ils portent même la folie jusqu'à regarder comme leurs ennemis, les personnes charitables qui travaillent à leur conversion. Donnez des avis salutaires à un libertin qui est enseveli dans l'habitude du péché ; faites-lui la correction, différez-lui l'absolution dans le sacré tribunal de la pénitence, pour l'engager à changer de vie, menacez-le, caressez-le, faites tous les personnages qu'un saint zèle vous inspirera : comment regardera-t-il toutes ces démarches ? Ne s'élèvera-t-il pas contre vous comme frénétique ? Ne vous déchirera-t-il pas par des coups de langue ? Et ne vous traitera-t-il pas comme son grand ennemi.

La sainte Ecriture nous montre cette grande et presque insurmontable difficulté de sortir du péché d'habitude, lorsqu'une fois on y est engagé. Elle est remplie de passages et d'exemples à ce sujet. J'en rapporterai quelques-uns des principaux. On amena aux apôtres un jeune homme possédé du démon ; ils invoquèrent, selon leur coutume, le nom et la puissance de leur Maître ; mais l'esprit des ténèbres se moqua d'eux et ne voulut pas sortir. Jésus-Christ étant arrivé, on lui raconta tout ce qui s'était passé. Il se fit amener le possédé et lui demanda à son père combien il y avait de temps que son fils était en cet état ; il lui répondit que c'était depuis son enfance, et que cet esprit malin

l'avait jeté plusieurs fois dans le feu et dans l'eau. Le Sauveur du monde commanda au démon de sortir de ce corps ; et alors il tourmenta si fort le patient qu'on crut qu'il était mort ; cependant il se remit et fut entièrement délivré. Pourquoi tant de difficultés dans cette guérison ? Pourquoi les apôtres qui avaient opéré tant de merveilles, ne purent-ils pas faire ce miracle ? (*Marc.*, IX, 16 seqq.) C'est que ce possédé était depuis longtemps en la puissance du diable, et le Seigneur voulait montrer combien il est difficile d'être délivré de son esclavage, lorsqu'on y a demeuré, ou qu'on y est actuellement par le péché d'habitude. Nous avons une pareille instruction dans la résurrection de Lazare. Entre plusieurs morts, à qui le Rédempteur des hommes a rendu la vie, nous en voyons trois particulières dans le saint Evangile. Le premier a été la fille de Jaïre, prince d'une synagogue. Le second a été le fils de la veuve de Naïm. Le troisième a été Lazare, frère de Marthe et de Madeleine. La fille d'un chef de la Synagogue ne venait que d'expirer, lorsque Jésus-Christ la ressuscita ; aussi se contenta-t-il de lui toucher la main, et aussitôt elle fut pleine de vie. (*Marc.*, V, 35 seqq.) Le jeune homme de Naïm était mort depuis quelques heures, et on le portait seulement au tombeau ; et Notre Seigneur fit arrêter ceux qui le portaient ; il toucha le cercueil, il commanda au mort de se lever. (*Luc.*, VII, 11 seqq.) Lazare était mort depuis plusieurs jours, il était lié et cousu dans un suaire, enseveli au fond d'un tombeau, couvert d'une grosse pierre ; il sentait déjà mauvais, et la corruption s'était emparée de son corps, aussi Jésus-Christ en le ressuscitant gémit, versa des larmes, parut se troubler, cria à haute voix, employa l'aide de ses disciples pour le retirer du tombeau, et pour le délier. (*Joan.*, XI, 1 seqq.) Pourquoi ces différentes cérémonies dans ces différentes résurrections ? C'a été pour nous instruire, mes chers auditeurs. Les deux premières résurrections ont été opérées facilement, parce que ceux qui furent ressuscités n'avaient pas demeuré longtemps dans l'état de la mort, et représentent les pécheurs qui sont tombés depuis peu, et qui ont d'abord recours aux remèdes de leur âme. Mais Lazare est la figure du pécheur d'habitude ; et le souverain Médecin de nos âmes nous a voulu apprendre combien il est difficile de convertir un pécheur qui est dans ce dangereux état, et de le retirer de ce tombeau fatal où il est déjà comme à moitié pourri. En effet, le pécheur est dans l'habitude du crime comme dans un sépulcre : il est lié, garrotté et enchaîné ; il est tout infecté de la corruption de ses crimes ; il est dans un précipice profond, d'où il ne peut sortir que par un miracle de la grâce ; il est assis à l'ombre de la mort éternelle ; entre lui et l'enfer, il n'y a qu'un point, un degré, un instant que la miséricorde de Dieu prolonge pour l'empêcher de périr.

A l'égard des passages, il y en a de terri-

bles sur ce sujet. *Un jeune homme qui se sera habitué à certaines choses dans sa jeunesse, nous dit le Saint-Esprit, par la bouche du Sage, ne s'en corrigera pas, lorsqu'il sera arrivé à la vieillesse.* (Prov. XXII, 6.) Voyez, dit le Seigneur, par son prophète, voyez un Ethiopien avec la couleur noire de son corps, et un léopard avec les variétés et les bigarrures de sa peau. Et bien, je vous le dis (il parle au peuple Juif), je vous dis, qu'on blanchira plutôt ce maure, et que l'on changera plutôt les taches de la peau de cette bête farouche, que vous ne ferez le bien après vous être accoutumés à faire le mal. (Jerem., XXI, 23.) Il est écrit dans le *Livre de Job* (chap. XX), que les ossements de l'impie seront remplis des vices de sa jeunesse, et qu'ils descendront avec lui dans la poussière du tombeau, pour ne jamais le quitter; voilà de terribles expressions. Et l'apôtre saint Paul, inspiré par le même esprit de Dieu (*Epist. ad Hebr.*), nous apprend que ceux qui, après s'être convertis et avoir participé aux divins mystères, ont le malheur de se replonger dans le crime, et ceux qui y demeurent ensuite par l'habitude, sont dans un état comme désespéré, et qu'il est moralement impossible, c'est-à-dire très-difficile qu'ils en reviennent jamais. Tout cela est effrayant, chrétiens auditeurs; mais il n'est en même temps que trop véritable. Nous avons dans les choses naturelles des comparaisons qui établissent cette vérité. Lorsqu'un arbre est encore petit, on peut le plier, ou l'arracher facilement; mais devenu gros, on ne peut le plier sans le rompre, ni l'arracher qu'avec beaucoup de travail. On rompt facilement des filets, ou de petites cordes lorsqu'elles sont séparées; mais si on en joint plusieurs ensemble, elles résistent aux plus grandes forces. On passe sans risque plusieurs ruisseaux séparés, mais si, par leur jonction, ils forment une grande rivière, il faut un bateau pour la traverser. Il n'est pas nécessaire de faire l'explication de ces figures, et de cent autres que vous avez tous les jours sous vos yeux, vous les sentez assez.

Pécheurs d'habitude, avouez-le de bonne foi : quelles difficultés ne sentez-vous pas, lorsqu'il s'agit de sortir de vos habitudes criminelles ? Que de combats, que d'obstacles à surmonter ! que de tentations à soutenir ! que d'ennemis à vaincre ! je me représente un misérable qui est tombé dans un précipice; il fait mille efforts pour en sortir; il grimpe un peu plus haut et il retombe; il recommence son travail; il s'attache à tout ce qu'il rencontre; mais après bien de la peine, il est entraîné en bas par son propre poids. Voilà justement l'image de plusieurs pécheurs d'habitude, qui font de temps en temps des efforts pour sortir de leur déplorable état; mais qui sont toujours arrêtés par la violence de leurs passions, et par la force de leurs habitudes. Cependant il ne tient qu'à eux de se délivrer, en prenant les moyens nécessaires pour cela; s'ils le veulent tout de bon; s'ils se font la vio-

lence nécessaire; s'ils se soumettent à tout ce qu'un sage directeur leur ordonnera; s'ils recourent sincèrement à Dieu, ils peuvent rompre leurs liens, briser leurs chaînes, et se mettre en liberté. Courage donc, pécheurs d'habitude ! sortez de ce rude esclavage, où vous languissez, revenez à votre bon maître, à votre aimable Père ! goûtez combien le Seigneur est doux; embrassez la pénitence, afin que vous puissiez enfin dire avec le Prophète-Roi (*Psal. CXV*) : Vous avez rompu mes liens, ô mon Dieu, et je vous sacrifierai une hostie de louange, pendant tous les siècles des siècles. C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

II^e DIMANCHE DE L'AVENT.

SUR L'ENFER,

Discedit a me, maledicti, in ignem æternum. (*Math., XXV, 41.*)

Eloignez-vous de moi, maudits, et allez au feu éternel.

Après vous avoir parlé du jugement dernier, j'ai cru qu'il serait convenable de vous dire quelque chose des peines éternelles qui doivent suivre l'arrêt irrévocable de la condamnation des réprouvés. Mais comment oser entreprendre de traiter un tel sujet. Il s'agirait de vous faire la description de l'état des damnés, et de vous tracer l'image du lieu épouvantable qui renferme ces victimes infortunées de la vengeance du Ciel. Et c'est ce qui est infiniment au-dessus de l'esprit humain : car de quelque côté que l'on regarde ce triste sujet, l'on n'y découvre rien que d'inconcevable. C'est un abîme sans fond, où l'imagination se perd. En effet, si l'on considère le nombre des tourments de l'enfer, il est inexplicable. Si l'on regarde la manière dont on souffre ces tourments, elle est incompréhensible. Et si l'on fait attention à leur durée, elle est infinie, puisqu'elle est éternelle. Voilà trois propositions que j'entreprends néanmoins de traiter en quelque manière; non pas pour vous le faire comprendre, puisque cela est impossible; mais pour vous en donner quelque idée et pour vous engager par là à faire tous vos efforts pour éviter des maux si extrêmes. Aujourd'hui je me fixe à la première proposition, qui est que les peines que l'on souffre en enfer sont innombrables et universelles. Dimanche prochain je dirai quelque chose de la seconde; et dans une autre occasion je parlerai de la troisième. Je dis donc que les peines des damnés sont universelles, Universelles par rapport à leur corps, et ce sera ma première partie; universelles par rapport à leur âme, ce sera la seconde et tout le partage de ce discours.

PREMIER POINT.

Le Seigneur nous dit dans le *Deutéronome*, (chap. XXXII), qu'il assemblera sur les réprouvés toutes sortes de maux et qu'il décochera toutes ses flèches sur eux.

La justice divine déchargera sur le corps

d'un damné toutes les douleurs les plus cuisantes. Chaque partie de ce corps abominable aura son tourment particulier. Les yeux d'un damné seront tourmentés par les ténèbres, la fumée et la vue des spectres et des monstres les plus affreux. Il y a en enfer trois sortes de ténèbres : des ténèbres intérieures, c'est-à-dire la privation de toutes les grâces et l'état horrible du péché ; des ténèbres éternelles, c'est-à-dire la privation de Dieu pour toujours ; des ténèbres extérieures, c'est-à-dire la privation de la lumière corporelle. Ces dernières, qui seules peuvent affliger les yeux du corps, seront si épaisses, qu'elles seront comme palpables, et que l'on peut appeler celles des nuits les plus obscures et des cachots les plus sombres, une lumière en comparaison de celles de l'enfer. (*Exod.*, X.) Si les ténèbres, dont les Egyptiens furent affligés pendant trois jours, furent si grandes et si horribles, que personne, pendant tout ce temps-là, n'osa sortir de la place où il était, quelle idée se peut-on former de celles de l'enfer, qui sont une privation de toute lumière et pour toujours, et où les damnés seront comme scellés et enchâssés, selon l'expression de saint Cyprien. (*Serm. de Ascensione.*) Mais ces ténèbres, quoique si terribles, n'empêcheront pas que ces malheureux ne voient les spectres les plus effrayants, qui leur seront toujours présents, pour leur causer des frayeurs et une crainte qui ne se peuvent exprimer. Quels horribles objets ! d'un côté, un abîme de feu ; de l'autre, une nuit éternelle : ici, un nombre presque infini de démons sous la figure de toutes sortes de monstres ; là, les instruments de tous les supplices les plus cruels ; d'une autre part, les compagnons de leurs tourments, déchirés, grillés, les yeux étincelants et le visage affreux. Représentez-vous, chrétiens auditeurs, tout ce qui est capable d'inspirer de la terreur : des incendies, des inondations, des tas de cadavres à moitié pourris ; les dragons des déserts, des bêtes farouches de toutes les espèces ; des serpents d'une grosseur prodigieuse, tous les monstres de la terre et de la mer. Tout cela n'est qu'un léger crayon des objets affreux que les damnés auront sans cesse devant les yeux : ajoutons à tout ceci une fumée noire et brûlante, qui les affligera sans aucun relâche.

Les oreilles d'un damné seront incessamment battues par un bruit effroyable. Ce seront des cris si affreux et des hurlements si épouvantables ; ce seront des plaintes si tristes et des gémissements si lamentables, qu'un cœur de pierre en serait brisé. Les malédictions, les exécérations et les blasphèmes retentiront de toutes parts. D'un autre côté, ce seront les menaces des esprits infernaux ; ce seront les sanglants reproches qu'ils se feront les uns aux autres. Rappelez-vous votre imagination, chrétiens auditeurs, le bruit des eaux et du tonnerre, les rugissements des lions, les sifflements des serpents, les cris des animaux des différentes espèces. Ah ! tout cela n'est pas capable de

nous faire concevoir le bruit confus et perpétuel qu'on entendra dans les enfers. Nous ne pouvons pas souffrir la voix d'une bête qui trouble notre sommeil : les plaintes d'un malade nous inquiètent, l'éclat de la foudre nous met hors de nous-mêmes. Eh ! que deviendrons-nous, si nous avons le malheur d'aller dans ce lieu d'horreur ?

L'odorat d'un damné sera tourmenté par une puanteur intolérable. Assemblez par un effort d'imagination ce qu'il y a sur la terre de plus infect et de plus dégoûtant ; rappelez dans votre mémoire, ce que vous avez sans doute ouï dire de ces cruels tyrans, qui faisaient attacher un homme vivant à un cadavre, pour le faire ainsi mourir à petit feu ; et dites hardiment qu'il n'y a rien là qui approche de la puanteur extrême qui tourmentera les damnés. En effet, que sera-ce d'être enseveli parmi tant de millions de cadavres vivants, dont un seul serait capable d'infecter une province entière ? Que sera-ce de nager dans un gouffre d'ordures et d'immondices ? Que sera-ce d'être rempli continuellement de vapeurs empestées, qui s'élèveront pendant tous les siècles des siècles de ce lac de la colère de Dieu ? O vous ! qui ne pouvez pas supporter la moindre puanteur, vous qui vous plaisez si fort aux odeurs agréables ; vous, dont la délicatesse se révolte au nom même de certaines choses que vous n'osez pas rappeler à votre souvenir ; pouvez-vous penser sans horreur à ces terribles vérités.

Le goût des damnés sera tourmenté par une faim cruelle, par une soif brûlante et par des dégoûts extrêmes. La sainte Ecriture nous assure que les infortunés endureront une faim si étrange, qu'ils dévorèrent leur propre chair. (*Isa.*, IX.) A quelles extrémités une faim violente n'est-elle pas capable de porter ceux qui en sont tourmentés ? Josèphe, dans son livre *De la guerre des Juifs* (lib. VI, cap. 20, 21), nous apprend qu'au siège de Jérusalem, qui arriva après la mort de Jésus-Christ, les hommes se mangeaient les uns les autres ; que les mères n'épargnaient pas leurs propres enfants ; qu'on amassait dans les rues les ordures, le fumier et les plus petits brins de paille. Le prophète Ezéchiel (chap. V), l'avait prédit longtemps auparavant. Et Jérémie nous assure qu'au siège de cette malheureuse ville (*Thren.*, V, 5), ses citoyens furent contraints de se jeter sur les excréments et sur tout ce qu'il y avait de plus vilain et de plus dégoûtant pour essayer de modérer la faim qui les dévorait. A Samarie, au rapport du même texte sacré (*IV Reg.*, VI), la disette fut si extrême que les mères mangeaient leurs enfants ; qu'une tête d'âne fut vendue quatre-vingts pièces d'argent, et une petite mesure de fiente de pigeons, cinq pièces d'argent. Mais pourquoi chercher si loin des exemples de ce que peut faire une violente famine ? Que n'a-t-on pas vu en France sur ce sujet. (*Hist. de Fr.*) N'a-t-on pas été obligé de garder les cimetières pour empêcher de déterrer les cada-

vres? N'a-t-on pas vu des misérables paitre l'herbe comme des bœufs, descendre dans les lieux les plus infects, se jeter sur les charognes qu'on avait traînées dans les voies? cependant quelle proportion y a-t-il entre la faim que l'on peut souffrir en cette vie et celle qu'on endure en enfer? La faim d'un homme mortel ne peut pas durer longtemps, et sa rigueur diminue d'abord, parce que la chaleur naturelle ayant consumé l'humide radical, les forces manquent et la douleur cesse. Mais la faim des damnés ne cessera, ni ne diminuera jamais, parce que le sujet sur lequel elle agit est immortel.

La soif que les damnés souffriront, ne sera pas moins terrible. Il semble même, à entendre parler le mauvais riche, qu'elle est le plus cuisant et le plus insupportable de tous les supplices de l'enfer qui affligent le corps : *Père Abraham, s'écrie-t-il d'une voix plaintive et lamentable, envoyez, s'il vous plaît, le Lazare tremper le bout de son doigt dans l'eau, pour en apporter une goutte sur ma langue, car je suis cruellement tourmenté dans cette flamme.* (Luc., XVI, 24.) Il ne parle point de la faim; il n'accuse pas la rage des démons; il ne dit presque rien de l'ardeur du feu; et l'on dirait qu'il semble oublier tout le reste, pour chercher le moyen de soulager la soif qui le brûle. Et en cette vie, les malades les plus tourmentés ne regardent-ils pas en quelque façon comme légères les douleurs les plus vives, lorsqu'ils sont travaillés d'une soif ardente! quelqu'un de vous, mes très-chers frères, n'en a-t-il pas fait l'expérience? S'il avait été contraint de supporter un tel supplice seulement un jour entier, sans pouvoir se soulager, où en aurait-il été? Combien a-t-on vu de personnes dans la violence de la soif, se résoudre à avaler de l'eau pleine de vers, de la fange des bourbiers, du sang des animaux et quelque chose encore de bien plus dégoûtant? Et que ne ferait on pas dans de pareilles extrémités? Gourmands et ivrognes, qui cherchez à présent avec tant d'avidité les vins exquis et les morceaux friands; qui n'oubliez rien pour vous satisfaire; qui ne pouvez vous résoudre à tremper votre vin; qui regardez comme insupportable les jeûnes et les abstinences que l'Eglise ordonne; qui vous mettez si facilement en colère, lorsque les viandes ne sont pas apprêtées selon votre goût; vous, qui voudriez que l'on inventât de nouveaux ragoûts, pour contenter votre sensualité; vous délicats qui ne pouvez souffrir la moindre chose qui offense votre goût, ne tremblez-vous pas au récit qu'on vient de vous faire? viendra bien le temps, si vous ne faites pénitence, auquel vous désirerez ardemment d'avoir pour soulager la faim et la soif qui vous tourmenteront, des choses que je n'oserais nommer ici, et dont la seule idée fait soulever le cœur. Enfin l'amertume et les dégoûts dont les réprouvés seront tourmentés surpasseront ceux que causent l'absinthe et les médecines les plus rebutantes. Ils seront contraints de boire à longs

traits ces liqueurs empoisonnées et brûlantes que les démons leur présenteront pour les affliger; c'est la sainte Ecriture qui nous l'apprend en termes formels.

Mais que dirai-je des peines qui affligeront le sens de l'atouchement? comme ce sens est répandu dans tout l'intérieur et dans tout l'extérieur du corps, les supplices qui le tourmenteront, l'occuperont tout entier. La première et la plus sensible sera causée par le feu de l'enfer; ce feu allumé par le souffle de la colère de Dieu; ce feu appelé éternel dans les Livres saints, non-seulement à cause de sa durée, mais encore par rapport à son activité; ce feu miraculeux est, pour ainsi dire, le chef-d'œuvre de la justice du Tout-Puissant; ce feu destiné à punir le péché mortel qui renferme une malice infinie; ce feu exécuteur des vengeances du Dieu des armées; ce feu en comparaison duquel le feu de ce monde n'est qu'un feu en peinture; une ombre de feu. Les damnés seront ensevelis dans ce feu; ils en seront environnés et pénétrés. Ils seront plongés dans un abîme de feu, dans un océan de feu. L'enfer, au rapport de saint Jean, le prophète de la nouvelle alliance (*Apoc.*, XXI), est comme un étang de feu, mais un étang d'une profondeur et d'une étendue immenses. Les damnés ne verront que du feu; ils ne respireront que du feu; ils en auront de toutes parts un espace prodigieux. Le feu sera leur élément; il les nourrira (*Marc.*, IX); il les conservera toujours pour les tourmenter toujours. Il s'insinuera jusque dans la moelle de leurs os; il embrasera toutes les parties de leurs corps et il les pénétrera entièrement. Leur langue sera comme une barre de fer rouge; leurs lèvres comme des plaques de cuivre brûlantes; le palais de leur bouche comme une fournaise embrasée; leurs dents comme des carreaux d'acier brûlant; leurs poumons comme des soufflets de feu; leur estomac et leur ventre comme un creuset où l'on raffine les métaux les plus durs. Représentez-vous une masse de fer dans un fourneau; ne dirait-on pas qu'elle a été changée en feu et qu'elle est véritablement du feu? elle est de la même couleur que le feu; elle a la même activité que le feu, et personne n'en saurait faire la différence d'avec ce terrible élément. Le corps d'un damné sera comme une statue de bronze embrasée; il sera de la couleur du feu de l'enfer; il brûlera comme ce feu, et l'on dirait qu'il a été changé en sa substance. Mais au milieu d'une ardeur si inconcevable, les réprouvés ne laisseront pas de sentir un froid extrême; un froid qui surpassera incomparablement celui de la glace ou de la neige; ou plutôt ils passeront sans cesse d'une extrême chaleur à un extrême froid, selon l'expression du sacré texte. (*Job*, XXIV, 19) Les autres supplices qui tourmenteront les damnés dans leurs corps, seront si grands et en si grand nombre, qu'il n'est pas possible d'en faire la description, ni de s'en former une juste idée; ils souffriront tous les maux les

plus terribles, toutes les douleurs les plus cuisantes, les plus insupportables, tous les tourments les plus horribles, sans consolation, sans diminution et sans relâche.

Je ne vous parlerai pas ici du fiel des dragons, du venin et de la morsure des serpents, des lits de feu, des chaînes embrasées, des chaudières d'huile bouillante et autres pareilles choses, dont la sainte Ecriture et les Pères de l'Eglise font mention. Et si vous me demandez ce qu'on en doit penser ; j'ai trois choses à vous répondre avec saint Augustin. (lib. XXI, *De civ. Dei.*) La première est que la divine Justice peut se servir de tous ces instruments de supplice, comme elle se sert du feu pour punir ses ennemis ; l'un ne lui est pas plus difficile que l'autre. La seconde, que les démons ne manqueront pas d'employer tout ce qu'ils pourront inventer de plus affreux, et de se faire voir et sentir sous toutes les figures les plus horribles, pour tourmenter les réprouvés. La troisième est que le feu de l'enfer est plus terrible que tout ce qu'on peut se représenter. Passons maintenant aux supplices de l'âme. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Autant il y a de différence entre l'âme et le corps, entre l'esprit et la matière, autant il y en aura entre les supplices qui affligeront l'une et l'autre. Le corps étant terrestre et matériel ne peut être tourmenté que par des supplices qui lui sont proportionnés. Mais l'âme qui est une puissance spirituelle, est sujette à des peines spirituelles. Et ainsi il n'y aura aucune comparaison entre la gravité de la violence des tourments que les réprouvés endureront dans leurs corps, et ceux dont ils seront accablés dans leur âme. Notre âme a trois puissances ou trois principes de toutes ses actions, que nous appelons l'entendement, la volonté et la mémoire. C'est par ces puissances que l'homme agit, qu'il mérite la récompense ou le châtiement, qu'il se rend digne de la béatitude éternelle, ou qu'il se précipite dans l'abîme de la réprobation. Chacune des puissances de l'âme ayant contribué aux crimes que les damnés auront commis, chacune aussi participera aux supplices.

La mémoire des damnés sera affligée par le souvenir des biens spirituels et corporels, dont ils auront abusé. Ils penseront incessamment et avec une douleur extrême à toutes les grâces qu'ils auront méprisées, à toutes les inspirations qu'ils auront rejetées et à tous les moyens de salut dont ils n'auront pas voulu profiter. Combien de secours extraordinaires, de missions, de prédications, d'instructions familières, de lectures, de bons exemples et de corrections charitables ! Le souvenir de tout cela les accablera ; la conscience les déchirera sans aucun relâche : Malheureux, dira-t-elle à celui-ci, à quoi as-tu employé cinquante, soixante ans que Dieu t'avait donnés pour travailler à ta sanctification ? Où sont tant de

jours et de moments précieux ? Combien de fois t'ai-je sollicité, dira-t-elle à un autre ! Je t'ai fait entendre ma voix à chaque instant ; je t'ai pressé et sollicité sans relâche ; je t'ai porté continuellement à te convertir ; je t'ai dit qu'il fallait profiter des occasions favorables et ne pas différer au lendemain, et tu n'en as jamais rien voulu faire. Infortuné que je suis, dira un autre, tourmenté par cette même conscience : j'ai en la clef du ciel entre les mains tout le temps de ma vie ; j'ai été plusieurs fois sur le point de changer de conduite ; j'ai formé cent projets de conversion, j'ai fait une infinité de résolutions ; j'ai été plusieurs fois touché jusqu'aux larmes, en entendant prêcher ; j'ai poussé des soupirs et des gémissements dans les sacrés tribunaux de la pénitence ; j'ai même fait quelques démarches pour mon amendement ; j'ai pratiqué plusieurs œuvres de piété ; j'ai beaucoup souffert, et j'ai porté des croix bien pesantes ; cependant tout cela est inutile et je suis perdu sans ressource. Voilà ce ver rongeur qui ne meurt point, dont l'Evangile fait mention. (*Marc., IX, 43.*) On mettra sans cesse devant les yeux à ces malheureux pécheurs toutes les circonstances de leur vie criminelle ; tous les biens temporels dont ils auront joui sur la terre ; tous les biens éternels qu'ils auront perdus par leur faute. On leur dira comme Abraham disait au Riche dont il est parlé dans l'Evangile : *Souvenez-vous que vous avez reçu votre récompense sur la terre* (*Luc., XVI, 23*), souvenez-vous de cette fumée des faux honneurs du monde qui vous ont enivrés : vous avez été estimés et honorés, tandis que tant d'autres ont été dans le mépris et dans l'abjection ; ils sont maintenant dans la gloire, et vous êtes dans l'humiliation ; souvenez-vous des plaisirs que vous avez recherchés avec tant d'empressement et désirés avec tant d'avidité ; de cette bonne chère, de ces vins délicieux, de ces beaux habits, de tous ces amusements, de ces délices brutales et passagères. Vous ne vous refusiez rien, vous navigiez dans le contentement, tandis que tant de pauvres et d'infirmes souffraient : à présent ils sont dans la joie et vous êtes dans les supplices ; souvenez-vous de cet or et de cet argent, dont vous faisiez votre idole, de ces amples possessions, auxquelles vous étiez si attachés, de ces fonds, de ces domaines, pour lesquels vous avez sacrifié votre âme, de cette cendre, de cette boue que vous avez préférées à Dieu et qui vous ont fait perdre une éternité de bonheur. O triste souvenir ! ô pensées désolantes !

L'entendement des damnés sera incessamment appliqué à faire des raisonnements et des réflexions, qui leur causeront une peine incroyable. Ils considéreront les voies de la sagesse éternelle à leur égard, ses desseins de miséricorde, ses bienfaits admirables et sans nombre, leur création et leur élévation sur toutes les autres créatures inférieures, la rédemption, la destination à un bonheur éternel ; ils pénétreront avec une

subtilité étonnante dans tous les secrets, dans cet enchaînement de grâces, dont le Seigneur les aura favorisés depuis le moment de leur naissance, jus qu'à celui de leur mort. Ils verront que tous les événements de leur vie n'ont été qu'un tissu de différents ressorts, que la divine Providence aura fait jouer pour procurer leur salut ; ces maladies, ces contre-temps, ces pertes de bien, ces humiliations, ces heureuses rencontres, qu'on regardait comme un effet du hasard, mais qui étaient concertées dans le ciel ; tout cela leur causera des regrets mortels. Ils comprendront parfaitement, d'un côté l'admirable alliance de leur volonté avec la grâce, et de l'autre leur résistance opiniâtre et persévérante. Ils connaîtront à fond le nombre, la multitude, la gravité et toutes les circonstances de leurs crimes, et en même temps la grandeur, la majesté, la bonté et les autres perfections de Dieu, autant qu'il sera possible à des êtres créés, et autant qu'il sera nécessaire pour les confondre. Ils seront dans un étonnement prodigieux, d'avoir fait une si cruelle guerre à celui qui les aura comblés de tant de biens ; d'avoir attaqué leur souverain Maître, et de s'être révoltés contre l'Être suprême avec tant d'insolence. Ils chercheront quelques excuses pour pouvoir un peu diminuer l'horreur de leurs crimes ; mais voyant qu'ils n'en peuvent trouver aucune, ils entreront dans une rage effroyable contre eux-mêmes. Ils compareront sans cesse l'état affreux où ils se verront, avec celui où ils auront été pendant leur vie et encore bien plus avec celui où ils auraient pu être dans le séjour de la gloire éternelle, de laquelle Dieu donnera une connaissance particulière pour leur servir d'un supplice encore plus grand. Et plus ils s'efforceront de détourner leur esprit de toutes ces tristes considérations, plus ils seront contrainsts de s'y appliquer. Représentez-vous, si vous pouvez, chrétiens auditeurs, quel sera l'étonnement, l'horreur et le désespoir d'un grand et d'un riche du monde, d'un roi, d'un magistrat, d'une femme délicate et nourrie dans les délices, d'une personne qui aura eu tous ses contentements pendant cette vie, de se voir dans les enfers, au milieu des brasiers ardents, dépillée de tous les biens, livrée à tant de maux si affreux. Ah ! qui pourrait s'en former une juste idée ! la volonté des damnés sera agitée par toutes les passions les plus violentes. Elle se tourmentera elle-même ; elle sera opposée à elle-même. Les damnés seront forcés d'aimer ce qu'ils voudraient haïr, et de haïr ce qu'ils voudraient aimer ; ils n'auront jamais ce qu'ils souhaiteront avec la plus grande ardeur, et ils auront toujours ce qu'ils ne voudront jamais avoir : ils seront continuellement avec ce qu'ils auront infiniment en horreur, avec les démons, avec les complices de leurs désordres, et ils ne seront jamais avec ce qu'ils désireront le plus fortement, avec Dieu et les saints. Le combat qui ne cessera point entre leurs passions ne peut s'exprimer. La haine

qu'ils auront pour Dieu, qu'ils regarderont comme l'auteur de leurs supplices, peut être appelée une fureur et une rage ; et malgré cette haine, ils ne pourront s'empêcher de le regarder comme le souverain bien, et par conséquent de l'aimer ; mais cet amour sera pour eux un tourment d'autant plus grand, qu'il sera forcé et plein de violence.

C'est ici où j'aurais à vous parler de la plus effroyable peine de l'enfer, qui est celle que les théologiens appellent peine du dam, ou la privation de Dieu ; mais je me sens arrêté par l'impossibilité de vous la faire connaître. Pour comprendre ce que c'est que la perte de Dieu, il faudrait savoir ce qu'il est, ou le posséder, ou l'avoir perdu ; et ainsi il n'y a que les bienheureux dans le ciel et les damnés dans l'enfer, qui connaissent cette perte. Avoir perdu Dieu, c'est avoir perdu le souverain bien, le bien par excellence, la source et le principe de tous les biens. Être séparé de Dieu, c'est être séparé et privé de tout plaisir, de toute joie et de toute consolation. Être éloigné de son Dieu, c'est être éloigné de tout ce qui peut consoler, et être appliqué à tout ce qui peut affliger. Avoir perdu son Dieu, c'est avoir perdu le meilleur de tous les Pères, le plus tendre de tous les époux, le plus fidèle de tous les amis, le plus grand, le plus puissant, le plus juste et le plus libéral de tous les rois, le plus doux et le plus aimable de tous les maîtres. Les damnés ne seront plus le peuple de Dieu ; et Dieu n'est plus leur père et leur protecteur. Les damnés ne sont plus les enfants, les disciples, les frères, et les membres de Jésus-Christ ; ils ne sont plus ses brebis, et cet aimable Sauveur n'est plus leur chef, ni leur Pasteur. Les damnés n'appartiennent plus à l'Église. Nous ne pouvons pas prier pour eux ; nous ne les reconnaissons en rien ; ils sont à notre égard comme s'ils n'étaient pas ; ils sont proscrits, et comme perdus et anéantis par rapport à nous. Si mon père ou ma mère, si quelqu'un de mes proches et de mes amis les plus chers, a le malheur d'être du nombre des réprouvés, je l'abandonne, je le désavoue, je ne veux plus le voir, ni entendre parler de lui ; je le regarde comme mon plus cruel ennemi, parce qu'il est celui de mon Dieu, qu'il a perdu par sa faute. Les damnés se reprocheront éternellement cette perte, et les démons ne cesseront jamais de leur en rappeler le souvenir. Malheureux, leur diront-ils, où est votre Dieu ? Ce Dieu, qui vous a créés à son image, ne vous connaît donc plus que comme des objets de sa vengeance ; il vous a abandonnés, comme si jamais vous ne lui aviez appartenu. Ce Sauveur, qui vous a rachetés par son sang, qui est mort pour vous sur une croix, a été obligé de vous chasser de sa présence ; ce père si doux et si tendre n'a plus que de la haine pour vous ; c'en est fait, son amour s'est changé en fureur, et vous ne trouverez jamais en lui qu'un juge terrible et un Dieu irrité.

Ces malheureux, considérant la perte infi-

nie qu'ils auront faite de la vision et de la possession du souverain bien, de la gloire éternelle, du charmant séjour du paradis, perte irréparable, perte accompagnée de toutes sortes de maux, frémiront de rage; et pour comble de désespoir, on présentera sans cesse à leur esprit la place qui leur avait été marquée dans le ciel, la couronne qui leur était destinée, et le trône qu'ils auraient pu remplir s'ils avaient voulu. On leur fera voir plusieurs personnes de leur parenté et de leur connaissance, jouissant de la vision béatifique, et plus brillants que des soleils. Les riches du siècle verront dans le sein d'Abraham, comme celui dont parle l'Évangile, les pauvres à qui ils auront refusé l'aumône, ces mendiants qu'ils ne daignaient pas regarder, les veuves et les orphelins qu'ils auront opprimés. Les grands du monde, les prétendus esprits forts, verront les humbles et les petits, qu'ils auront traités avec tant de mépris, comblés de gloire et d'honneur. Les ambitieux verront leurs rivaux qu'ils auront trouvé le moyen de supplanter pendant leur vie; ils les verront honorés et glorieux, tandis qu'ils seront abîmés dans le centre des humiliations. En un mot, les réprouvés verront les élus, dont ils se seront raillés avec tant d'insolence, qu'ils auront regardés comme la balayure du monde, qu'ils auront maltraités, dépouillés de leurs biens, ruinés et traités avec toutes sortes d'indignités; ils les verront comblés de richesses, de grandeurs, de gloire, de bonheur, et de toutes sortes de délices; tandis qu'ils se verront eux-mêmes misérables, abandonnés, destitués de tous biens, et livrés pour une éternité à un déluge de maux.

Ajoutons ici la gêne insupportable à laquelle les damnés seront réduits. Il n'est rien au monde dont une âme soit si jalouse que de sa liberté. C'est l'amour de cette liberté qui lui a fait transgresser la loi de son Dieu. C'est aussi au sujet de cette liberté, qu'elle sera punie d'une manière inconcevable. Le Prophète-Roi exprime ce genre de supplice (*Psal. X, 10*) par un mot qui est bien remarquable: il dit que le Seigneur fera pleuvoir des lacets, des liens et des chaînes sur les damnés: lacets innombrables, chaînes de feu qui ne leur laisseront jamais le pouvoir de se soustraire un seul moment à la main vengeresse qui les accablera sous ses coups redoublés. Je veux qu'un homme jouisse d'une santé parfaite, et, par conséquent, qu'il ne sente pas la moindre douleur: si on l'obligeait à demeurer dans la même place, sans pouvoir aucunement se remuer, seulement l'espace d'un jour, ce supplice lui serait insupportable. Les damnés seront pressés et entassés les uns sur les autres, comme des pierres dans une muraille, sans pouvoir ni se remuer, ni respirer, ni chercher du soulagement. Le texte sacré nous apprend qu'ils seront liés ensemble comme des faisceaux. Un enfant libertain sera lié avec son mauvais père. Une fille mondaine, avec sa mère trop indul-

gente; un scandaleux avec ceux qu'il aura perdus; un mauvais pasteur avec ses paroissiens impies; un confesseur lâche avec ses faux pénitents. Les gourmands, les ivrognes, les voleurs, les impudiques seront enchaînés ensemble, et liés en faisceaux; ils seront les bourreaux les uns des autres; ils se déchireront comme des bêtes féroces.

O région de mort! s'écrie saint Bernard (*Serm. de diversis*), région cruelle, région affreuse, région de larmes et de misères! les dieux me dressent à la tête; mon sang se glace dans mes veines; tout mon corps frémit, tous mes ossements sont agités; toute la substance de mon âme est ébranlée, lorsque je pense à cette région ténébreuse et épouvantable de l'enfer. Ah! mes frères, avec combien plus de raison devons-nous plus trembler que ce grand saint, lorsque nous pensons à l'enfer, et que nous faisons réflexion que nous l'avons mérité tant de fois! Qui de nous aura le malheur de faire l'épreuve des étranges vérités que nous venons d'entendre? Interrogeons-nous nous-mêmes là-dessus; sondons notre conscience. Quelles sont nos œuvres? Quelle est notre conduite? Telle vie, telle mort; et tels que nous serons trouvés au moment que notre âme sera séparée de notre corps, tels nous demeurerons éternellement: là où l'arbre tombera, il y restera toujours. Entrons ici tous ensemble dans les sentiments d'une crainte salutaire qui nous engage à entrer dès aujourd'hui, et sans attendre, dans la voie d'une sincère pénitence. Nous le pouvons, il ne tient qu'à nous; nous en avons tous les moyens; le feu et l'eau, la vie et la mort, le paradis et l'enfer sont devant nous. Choisissons le bon parti. C'est ce que je vous souhaite, mes très-chers frères. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

II^e POUR LE II^e DIM. DE L'AVENT.

SUR L'ENDURCISSEMENT DES PÉCHEURS.

Cæci vident, claudi ambulat, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt. (Matth., XI, 5.)

Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent.

S'il n'appartient qu'à la puissance de Dieu de retirer les morts du tombeau, il n'appartient aussi qu'à sa grâce toute-puissante de tirer les pécheurs, et surtout les pécheurs endurcis, de leur terrible et déplorable état; état que nous ne saurions jamais assez craindre, puisqu'il est comme l'avant-coureur de la damnation éternelle. Nous ne pouvons mieux comparer les pécheurs qu'à l'ivraie dont il est parlé dans l'Évangile. (*Matth., XIII.*) En effet, l'ivraie mêlée parmi le bon grain nous représente les pécheurs mêlés parmi les justes dans le champ de l'Église. Or, l'on peut considérer l'ivraie dans trois états différents: ce n'est qu'une herbe fort courte; ensuite elle devient une plante, enfin elle arrive à sa maturité, elle se sèche, et n'est propre qu'à être mise en faisceaux pour être jetée dans le feu. C'est ce qui nous

donne l'idée des trois états du pécheur. L'ivraie en gerbe nous représente le pécheur qui a quitté depuis peu la voie de la justice. L'ivraie devenue une plante, nous montre le pécheur d'habitude qui croupit depuis longtemps dans ses crimes. L'ivraie parvenue à sa maturité, desséchée et prête à être brûlée, nous fait voir le pécheur à l'état de l'endurcissement, et sur le point d'être jeté dans le feu de l'enfer. Après vous avoir parlé du péché mortel et de l'habitude de ce péché, il est convenable de vous mettre devant les yeux l'effet le plus terrible que le péché passé en habitude puisse produire en cette vie, qui est l'endurcissement. Cette matière est terrible, et mérite vos plus sérieuses attentions. Quelles sont les marques de l'endurcissement? ce sera le sujet de ma première partie. Combien l'état de l'endurcissement est terrible et redoutable; ce sera le sujet de la seconde.

PREMIER POINT.

Nous avons déjà observé que le péché a trois degrés différents, que le Roi-Prophète (*Psal. I*) nous représente d'une manière fort expressive. Le premier degré consiste, à entrer et à commencer à marcher dans le chemin de l'iniquité. Le second est de s'y arrêter; et le troisième, de s'y asseoir ou de s'y fixer. Le premier état est celui du péché mortel: le second est l'habitude, et le troisième est ce que nous appelons l'état de l'endurcissement, et dont je me suis proposé de vous parler dans ce discours. Voilà, chrétiens auditeurs, les différentes démarches que font les impies pour arriver au comble de tous les malheurs, c'est-à-dire à l'impénitence finale, à une mort funeste et à la damnation éternelle. Ils commencent d'abord à entrer dans la voie de la perdition, par le premier péché mortel qu'ils commettent; ils y continuent par des offenses graves, répétées et multipliées; ils s'y arrêtent par l'habitude, et enfin ils s'y asseyent et y fixent leur demeure pour toujours, parce que mourant dans leurs crimes, ces crimes subsisteront pendant toute l'éternité.

Commençons par examiner les marques de cet état terrible de l'endurcissement, non pas pour nous laisser aller au désespoir, si nous avions le malheur de reconnaître en nous ces marques funestes, mais pour faire un dernier effort, afin de trouver grâce auprès de celui dont la miséricorde est sans borne; car il est certain que tant que le pécheur est en cette vie, et avec le libre usage de la raison, il peut toujours revenir à Dieu et faire une sincère pénitence. Témoin le larron qui fut pardonné au moment qu'il allait expirer. Or, entre les marques de l'endurcissement, je me fixe aux quatre principales. La première, est lorsque le pécheur rend inutiles les moyens de salut, dont Dieu se sert pour sa conversion. La seconde, est lorsque le même pécheur n'a point honte de ses crimes; qu'au contraire, il est assez insensé pour s'en glorifier et s'en vanter devant le monde. La troisième, est lors-

que le pécheur décrie la piété, la religion et la dévotion, et qu'il travaille à séduire les autres et à les détourner du bien. La quatrième, est lorsqu'il ne se fait aucun scrupule de profaner les sacrements, et qu'il se précipite dans les plus grands excès, sans frayeurs et sans remords de conscience.

Je dis d'abord que la première marque de l'endurcissement, c'est de rendre inutiles, de négliger et même de mépriser les moyens de salut que la divine Providence a coutume d'employer pour la conversion des pécheurs.

Le Saint-Esprit nous l'apprend en termes formels (*Prov. XVIII, 1* seqq.), lorsqu'il dit que le pécheur, étant arrivé au fond de l'abîme, qui n'est autre chose que l'état de l'endurcissement, méprise tout et abuse de tout; il rend inutiles tous les moyens de salut, et toutes les démarches que l'on peut faire pour sa conversion. Entrons dans le détail. Les moyens principaux que le Seigneur emploie pour la conversion et le salut des pécheurs, sont la parole sainte, les sacrements, les grâces intérieures et les saintes inspirations, la méditation des grandes vérités de la religion, la grâce de la prière et enfin les châtimens de cette vie. Et ce sont tous ces moyens que le pécheur enduret négligé, méprise et rend inutiles et sans effet à son égard.

Le premier de ces moyens est la divine parole, ce soleil éclatant, ce flambeau lumineux, ce glaive tranchant, ce marteau qui brise les pierres, ce feu ardent, cette pluie de l'héritage du Seigneur, cette semence du père de famille. C'est le sacré texte qui lui attribue toutes ces grandes qualités. (*Dans plusieurs endroits de la sainte Ecriture.*) Or, cette parole si efficace en elle-même est ordinairement inutile au pécheur aveuglé et enduret. Car si elle est un soleil, le cœur du pécheur enduret est comme de la boue, dont la dureté augmente à ses rayons; si elle est une épée tranchante, le cœur de l'impie est un rocher qu'on ne peut fendre; si elle est un marteau, le cœur de l'endurci est comme une enclume qui devient encore plus dure sous ses coups redoublés; si elle est un feu ardent, le cœur du pécheur est comme un diamant qui se calcine plutôt que de s'amollir et de se fondre; si elle est une semence sacrée, le cœur de l'impie est un champ rempli d'épines et de ronces; enfin, si elle est une pluie et une rosée salutaire, le cœur de l'endurci est comme un chemin battu, ou un rocher où elle n'entre point, ou comme une montagne où elle ne s'arrête pas. Pouvons-nous goûter de ces vérités, chrétiens auditeurs, si nous faisons attention à ce qui se passe tous les jours sous nos yeux? Combien de sermons, de prêches, d'instructions, de lectures spirituelles, d'avis charitables, de corrections, de menaces? C'est là la sainte parole de Dieu, distribuée en différentes manières; mais toujours la même parole. Et quels effets lui voyons-nous produire dans les libertins, dans les impies, dans les endurets, dont le nombre est plus grand qu'on ne pense? Mais ce qui est

encore bien plus déplorable, c'est qu'au lieu d'en profiter, ils s'en moquent, ils en font des railleries; ils tournent en ridicule ceux qui l'annoncent; d'autres fois ils demeurent hors de l'église lorsqu'on prêche, ou ils se tiennent à la porte, ou ils dorment, ou ils pensent à toute autre chose.

Le second moyen que Dieu emploie pour le salut et la conversion des pécheurs, ce sont les sacrements et surtout ceux de la pénitence et de l'Eucharistie. Mais le dirons-nous? et pourquoi le dissimulerions-nous, puisqu'il n'est rien de plus véritable: ces deux sacrements, qui ont été institués comme le plus grand refuge des pécheurs, sont devenus par leur malice et par défaut des dispositions pour les bien recevoir, la source fatale et la plus ordinaire de leur endurcissement. Ah! qui ne serait effrayé à la vue de tant de profanations, de tant d'horribles sacrilèges qui se commettent dans le sacré tribunal de la pénitence et à la table de la communion! Mais faut-il être surpris si des malheureux qui reçoivent des absolutions en mauvais état, le sachant et le voulant bien; qui vont communier avec le crime dans la conscience, après avoir caché leurs péchés, ou étant dans l'habitude, ou dans l'occasion prochaine du péché mortel, ou refusant de restituer ou de se réconcilier avec leurs ennemis, et qui, par conséquent, foulent aux pieds le sang adorable de Jésus-Christ, et avalent leur propre condamnation, faut-il être surpris, dis-je, si ces infortunés tombent par là dans le terrible état de l'endurcissement? Oui, chrétiens, je le répète et ne saurais assez le dire: rien au monde ne produit tant d'impies, de scélérats, d'endurcis et de répréhensibles que l'abus et la profanation de nos divins mystères; mais ne nous arrêtons pas plus longtemps à un sujet si terrible.

Passons au troisième moyen de salut, dont le Seigneur dans sa miséricorde se sert pour retirer les méchants de l'état du péché: ce sont les grâces intérieures et les saintes inspirations. Or, je dis que l'abus de ces grâces, la résistance opiniâtre et continuelle à ces inspirations, est une marque de réprobation. Et pourquoi? le voici. C'est que, comme un malade qui met des obstacles invincibles à ce qui peut seul lui procurer la guérison, c'est-à-dire qui refuse les remèdes et les aliments convenables, qui ne veut point observer de régime et qui fait tout le contraire de ce qu'il faudrait faire pour guérir, ne peut point espérer de guérison, et tombe par là dans un état désespéré; de même aussi le pécheur qui abuse des deux principaux moyens qui peuvent procurer sa guérison spirituelle; disons mieux, des deux seuls moyens qui, dans l'état où il se trouve, peuvent le convertir; qui rend ces moyens inutiles, qui leur résiste avec une obstination étonnante, moyens qui ne sont autres que la grâce du Tout-Puissant et les bonnes inspirations; ce pécheur doit se regarder comme incapable d'amendement, et, par conséquent, arrivé à

l'état de l'endurcissement. O mon Dieu! qui pourrait sonder cet abîme d'ingratitude et de malice dans la résistance qu'on apporte à tant de grâces et à tant de bonnes inspirations? Attention, s'il vous plaît, mes très-chers frères: Il est certain que nous sommes obligés, sous peine de la damnation éternelle, de remplir tous nos devoirs et d'accomplir la loi de Dieu.

Dieu nous donne des grâces et des moyens pour remplir tous nos devoirs et pour satisfaire à nos obligations; nous recevons de ces secours et de ces grâces presque à chaque moment, puisque nous avons presque à chaque moment quelque devoir à remplir. Combien y aura-t-il donc de ces grâces reçues, de ces secours, de ces inspirations, de ces moyens de salut pendant la durée de cinquante ou de soixante ans? Et quel trésor de colère et de vengeance ne se sera pas amassé un impie, qui, pendant tout ce temps-là, aura résisté continuellement à la grâce? Qui peut douter après cela que cet horrible abus ne soit une marque visible d'endurcissement et de réprobation!

Le quatrième moyen de conversion, c'est la méditation et la pensée des vérités de la religion, et la prière: mais les impies, bien loin de s'occuper de la pensée des grandes vérités du salut, l'éloignent autant qu'ils peuvent: ils ne veulent pas qu'on leur en parle, et ils tachent de les oublier entièrement, parce que le souvenir de ces vérités excite des remords enivants dans leur conscience, et les trouble dans leurs plaisirs. C'est là cependant la grande et presque unique ressource qui reste aux grands pécheurs pour leur conversion. C'est presque toujours par ce moyen que le Saint-Esprit commence à toucher une âme pécheresse, pour la faire revenir de ses égarements. *Le commencement de la sagesse est la crainte du Seigneur.* (Psal. CX, 10.) *Souvenez-vous de vos dernières fins, et vous cesserez de mal faire.* (Eccl., VII, 40) La pensée de la mort, des redoutables jugements de Dieu et de l'éternité des peines de l'enfer, étant le grand instrument de la conversion des libertins, il n'est pas surprenant si ceux qui ne veulent aucunement se servir de ce moyen, s'endurcissent de plus en plus par le mépris qu'ils font de cette grande ressource de conversion et d'amendement que le Seigneur leur présente par un effet de sa miséricorde.

Un autre grand moyen de salut, sont les croix, les souffrances et l'adversité, que le Seigneur envoie aux pécheurs, pour les faire rentrer en eux-mêmes; mais on voit tous les jours que les fléaux de Dieu et les châtimens dont il punit les grands pécheurs en cette vie pour les ramener, ne servent qu'à les rendre plus mauvais. Rappelons-nous, chrétiens auditeurs, ce que nous avons vu de notre temps à ce sujet. Combien de calamités! combien de fois la gelée, la grêle, la sécheresse, les inondations, ont-elles désolé nos campagnes? A quelles fâcheuses extrémités la guerre et la disette, ne nous

ont-elles pas réduits ? et, pour descendre du général au particulier, combien avous-nous vu de libertins frappés rudement par la main du Tout-Puissant, accablés par des maladies, des pertes de biens, des revers de fortune et tant d'autres accidents ? En sont-ils devenus meilleurs ? ont-ils changé de conduite ? se sont-ils convertis ? ces coups redoublés de la justice divine ont-ils changé ces impies ? Ne voyons-nous pas, au contraire, que les hommes n'ont jamais été si mauvais, que depuis qu'ils ont été affligés extraordinairement pour leurs crimes ? Que peut-on voir de plus étrange et de plus bizarre que la conduite des mortels, je dis de ceux qui s'écartent de la bonne voie. S'ils sont dans la prospérité, ils deviennent insolents et insupportables, et ils se livrent à toutes sortes d'excès ; s'ils sont accablés sous le poids de la colère de Dieu, ils tombent dans l'impatience, ils s'emportent, ils jurent, ils murmurent contre l'adorable Providence, et souvent ils se portent jusqu'à l'horrible excès de blasphémer le saint nom de Dieu.

Je ne puis pas m'arrêter aux autres trois marques les plus considérables de l'endurcissement du pécheur, qui sont lorsqu'il n'a pas honte de ses crimes, qu'au contraire, il s'en vante et s'en fait gloire ; lorsqu'il décrie la piété, la religion et la dévotion, et qu'il travaille à séduire les autres et à les porter au mal ; lorsqu'il ne se fait aucun scrupule de profaner les sacrements, et qu'il se livre aux plus grands excès, sans frayeur et sans remords de conscience. Tout cela est si affreux, qu'on ne peut douter un instant que ceux qui en sont venus jusque-là, ne soient dans le déplorable état dont nous parlons. Et remarquez que toutes ces marques d'endurcissement en sont en même temps la véritable cause, comme nous l'avons déjà observé. Car la résistance aux grâces et aux inspirations du Seigneur, l'abus et le mépris de sa sainte parole, la profanation des sacrements, l'insensibilité aux fléaux et aux châtimens de la divine justice, le refus opiniâtre de réfléchir sur les vérités de la religion, qui peuvent toucher le cœur et faire cesser le péché, la négligence de prier et les mauvaises dispositions avec lesquelles on s'acquiesce de ce devoir ; en un mot, la malice avec laquelle on affecte de rendre inutiles tous les moyens de salut et de conversion : tout cela fait au Seigneur un sanglant affront, l'outrage et l'offense d'une manière terrible, pousse à bout sa patience et sa bonté et l'oblige à s'éloigner de plus en plus du pécheur et à lui refuser ses grâces, et par conséquent produit cet état affreux d'aveuglement et d'endurcissement dont nous parlons. Voyez maintenant, mes très-chers frères, si vous ne connaissez point en vous quelques-unes de ces marques et de ces causes funestes de l'endurcissement. Etat terrible comme vous l'avez déjà entendu ; mais nous l'allons montrer encore plus par-

ticulièrement dans la seconde partie de ce discours.

DEUXIÈME POINT.

Le salut et la damnation sont deux édifices qui se commencent, qui s'élèvent, qui se consomment et qui se finissent à proportion l'un comme l'autre, mais qui sont si essentiellement opposés, qu'ils ne peuvent jamais subsister ensemble. L'édifice du salut est un assemblage de tout ce qui fait un ami de Dieu, un élu et un saint : assemblage de toutes les vertus qui conduisent l'homme au sommet de la perfection. Au contraire, l'édifice de la réprobation, de la damnation éternelle, est un amas affreux, un composé de divers degrés de malice, par lesquels le pécheur arrive au comble de l'iniquité, et à l'endurcissement consommé, que nous appelons l'impénitence finale, car c'est la même chose. Nous distinguons donc deux sortes, ou plutôt deux degrés d'endurcissement. Le premier degré est l'endurcissement commencé, dont nous parlons dans ce discours ; le second degré est l'endurcissement consommé, qui est l'état d'un malheureux arrivé à ce fatal moment, qui le met dans l'impossibilité absolue de faire pénitence. Ainsi tous ceux qui, étant en péché mortel, ont perdu la connaissance, la raison et le jugement, à n'en jamais revenir, sont dans l'endurcissement consommé, de même que ceux qui sont dans une agonie qui les prive de la connaissance et qui n'en reviennent pas.

Voici les divers degrés par lesquels on arrive à ce fatal état de l'endurcissement consommé. On commence par de légères résistances à la grâce. On tombe fréquemment dans le péché véniel de propos délibéré ; de là vient l'état de tiédeur, qui conduit enfin au péché mortel. On se relève et l'on retombe ordinairement plusieurs fois. Les rechutes produisent les habitudes. Les habitudes vont toujours croissant et se fortifient de plus en plus. On arrive à l'aveuglement et à un endurcissement consommé, dans lequel on ne craint plus le crime, et l'on avale l'iniquité comme l'eau, pour parler le langage de la sainte Ecriture. (*Job, XV, 16.*) Enfin on tombe dans une maladie mortelle accompagnée d'un délire, ou bien dans un état de frénésie ou de folie, qui prive entièrement de l'usage de la raison, et l'on meurt dans ses abominations et dans ses crimes, pour descendre sur-le-champ dans l'abîme de l'enfer.

Mais revenons à l'endurcissement commencé, qui n'est pas sans remède et sans espérance comme l'autre, mais d'où l'on ne sort que très-difficilement, comme nous allons le faire voir, et c'est en quoi consiste principalement le danger de l'endurcissement et qui le rend si terrible et si redoutable. Vous savez, chrétiens auditeurs, que le dernier des malheurs, le malheur essentiel, ou plutôt le seul véritable malheur, les autres n'étant comme rien, c'est la damnation éternelle, et ainsi plus un état nous dispose à cette

damnation, plus il nous en approche, plus il est terrible et dangereux ; or, l'endureissement étant un obstacle presque invincible à notre conversion, il nous expose d'une manière tout à fait prochaine à cette effroyable damnation.

La sainte Ecriture nous montre très-évidemment que l'endureissement est un obstacle presque invincible à la conversion des pécheurs. Les sentences et les exemples que le rapporte à ce sujet sont effrayants. Écoutez la avec un respect mêlé de crainte : *Quand vous broieriez un insensé, c'est-à-dire un impie, dans un mortier comme l'on broie les herbes dont on veut tirer le jus, on ne lui ôtera jamais sa folie. (Prov., XXVII, 22.)* C'est le Saint-Esprit qui parle ainsi dans les livres de la Sagesse. Quelle manière de s'énoncer, quelles étranges expressions ! le Prophète-Roi assure (*Psal. CVIII, 18*) que l'impie a revêtu la malédiction de Dieu comme on habit ; qu'elle est entrée dans ses entrailles comme de l'eau, et qu'elle a pénétré ses os comme de l'huile. Je pardonnerai à Judas et à Israël jusqu'à trois fois ; mais je ne pardonnerai pas une quatrième fois, dit le Seigneur ; il répète la même chose jusqu'à huit fois, par rapport à plusieurs peuples différents. (*Amos, I et II.*) C'est ce qui fait voir qu'il y a une mesure de péchés, après laquelle la porte de la miséricorde est fermée. Ailleurs, il dit que les plaies et les blessures du pécheur sont non-seulement très-mauvaises et très-dangereuses, mais qu'elles sont incurables. (*Jerem., XX.*) Il fait allusion à certaines maladies corporelles, à des ulcères malins, à la gangrène, qui sont des maux presque toujours sans remède. Or, quel est le pécheur, qui a mis le comble à ses iniquités, qui a rempli la mesure ? quel est ce malade, dont les maux ne sont presque plus susceptibles de guérison ? C'est celui sans doute qui est arrivé à l'état de l'endureissement. De combien de moyens le souverain Médecin ne s'est-il pas servi pour guérir ce malade spirituel ? Quels remèdes n'a-t-il pas employés ? Comme les médecins des corps, il a commencé par des remèdes doux, par les grâces ordinaires, les inspirations, les avis charitables, les sollicitations amoureuses, les invitations tendres. Il a proposé des récompenses ; il a déployé tous les charmes de sa miséricorde. Ensuite il est venu aux remèdes les plus forts ; il a procuré des corrections vives, des refus d'absolution. Il a envoyé des maladies, des pertes de biens, des croix et des afflictions, et tout cela a été inutile. Que fait-il enfin ? Comme un médecin prudent, qui, après avoir donné à un malade des purgatifs et d'autres remèdes ordinaires, voyant qu'ils n'opèrent pas, a employé le fer et le feu, mais toujours en vain, de sorte qu'il se voit obligé d'abandonner son malade ; le Seigneur de même, le grand médecin des âmes, après avoir employé tous les moyens les plus efficaces pour la guérison spirituelle de ce pécheur, est enfin obligé de l'abandonner. Je n'ai rien oublié, dit-il, pour gué-

rir Babelone (*Jerem., LI, 9*, c'est-à-dire cette âme ulcérée et gangrenée par ses crimes ; elle n'a point été guérie, c'est sa faute. Je vais me retirer d'elle et la laisser à son sort. Le médecin qui a abandonné un malade, ne lui défend rien ; il ne lui prescrit aucun régime de vie ; il lui permet de manger de tout ce qu'il désire et de faire tout ce qu'il veut. Dieu, après l'épouvantable abandon qu'il a fait du pécheur endurci, lui laisse faire tout ce qu'il lui plaît ; le laisse vivre tranquillement dans ses plaisirs et marcher au gré de ses passions. Il lui donne même des biens temporels ; il lui envoie la prospérité ; il lui accorde la graisse de la terre, pour le récompenser de quelques bonnes œuvres qu'il fait pendant sa vie ; et à l'heure de la mort, il ne restera plus à ce malheureux que le châtiement de ses crimes, sans aucun mélange de bien. Cet état, mes très-chers frères, n'est-il pas terrible et effrayant ? et que peut-on concevoir de plus dangereux, et de plus capable de faire trembler ?

Les exemples de la sainte Ecriture, qui font voir combien l'état de l'endureissement dans le péché est terrible, ne sont pas moins frappants que les passages que nous avons allégués. Nous en avons un grand nombre, arrêtons nous-aux principaux. Pharaon avait vu les effets les plus surprenants de la puissance de Dieu. Il avait vu les eaux changées en sang ; il avait vu la poussière de la terre devenue des mouches ; il avait vu une grêle horrible désoler les campagnes ; il avait vu des grenouilles, des sauterelles et des mouches infecter toute l'Égypte ; il avait vu des ténèbres comme palpables, ensevelir son peuple dans une affreuse nuit ; il avait vu tous les aînés des familles morts dans une nuit ; il avait avoué que tous ces prodiges étaient l'ouvrage de la main du Tout-Puissant ; malgré tout cela, il résiste aux ordres de Dieu, il refuse avec une opiniâtreté invincible, de donner la liberté aux Israélites ; il les poursuit avec fureur jusqu'au bord de la mer, et voyant qu'elle était à sec par un nouveau miracle encore plus prodigieux que les premiers, il a la témérité d'entrer dans ses abîmes, où il périt misérablement avec une armée innombrable. Quel prodigieux aveuglement ! C'est qu'un rapport du sacré texte, il était endurci. Sur quoi un Père de l'Église s'écrie : « O terrible état de l'endureissement, la main du Seigneur change les eaux en sang, et elle ne peut changer le cœur de ce roi impie et endureci. »

Joram, roi de Juda, est un second exemple des extrémités horribles où l'endureissement peut porter le pécheur. Ce malheureux prince fut égorgé ses six frères et plusieurs grands seigneurs de ses Etats. Il offrit de l'encens aux idoles, et il n'est point de crimes auxquels il ne s'abandonna. Personne n'osait s'opposer à ce torrent d'iniquité. Dieu, par un trait admirable de sa bonté, commanda à son prophète Elie, qui n'était plus en ce monde, mais qui avait été enlevé sur un char de feu, de lui écrire une lettre forte et pleine de menaces, et il la lui fit

porter par un ange. Le prophète, dans cette lettre, lui reprochait d'abord ses crimes et ses excès; ensuite il lui annonce, de la part du Seigneur, qu'il sera puni d'une manière terrible, s'il ne change de vie; qu'il sera frappé d'un grande plaie avec sa femme, ses enfants et son peuple, qui étaient complices de ses iniquités; que lui en particulier sera attaqué d'un cruel mal de ventre, qui lui fera rendre les intestins peu à peu. Croiriez-vous, mes frères, qu'il ne fut point touché de ces effroyables menaces, qu'il continua toujours ses crimes jusqu'à la mort, qui arriva conformément à tout ce qui lui avait été prédit? Voilà un prédicateur extraordinaire, un prédicateur qui n'est plus parmi les hommes, qui annonce d'étranges vérités à un pécheur, et cela inutilement, parce qu'il était dans l'endurcissement. C'est ce qui a fait dire à quelques auteurs, que quand un damné sortirait de l'enfer environné des flammes éternelles qui le dévoreraient, et avec l'attirail le plus épouvantable des supplices qu'il endure pour toucher un pécheur endurci, il l'effrayerait et il le ferait trembler, mais il ne le convertirait pas. L'Évangile confirme cette pensée dans l'histoire du mauvais riche. Car cet infortuné ayant demandé au père Abraham une grâce qui lui fut refusée, il en demanda une seconde, qui était qu'on envoyât quelqu'un des morts sur la terre, pour avertir ses frères, afin qu'ils ne vinssent pas en enfer comme lui, mais il n'obtint pas plus cette grâce que la première. On lui répondit que ses frères avaient la loi et les prophètes, et que s'ils ne se rendaient pas à ces moyens ordinaires de salut, quand un mort ressuscité se présenterait à eux, ils n'ajouteraient pas foi à ses paroles.

Les Juifs sont encore un exemple bien touchant des effets de l'endurcissement. Ils avaient été témoins des miracles du Sauveur du monde; ils avaient avoué plusieurs fois que jamais homme n'avait parlé comme lui, ni opéré tant de merveilles. Ils avaient vu les aveugles éclairés, les boiteux redressés, les sourds recouvrir l'ouïe, tout essortes de malades guéris, un nombre infini de possédés délivrés, des morts ressuscités, plusieurs milliers de personnes rassasiées avec quelques petits pains; cependant ils ne laissent pas de demander sa mort et de le faire attacher à une croix. Au temps de cette mort, ils voient d'autres prodiges étonnants: le soleil qui s'éclipse, la terre qui tremble, les ténebres qui se répandent en plein midi, les rochers qui se fendent, le voile du temple qui se déchire, les tombeaux qui s'ouvrent, les morts qui ressuscitent, le bruit public qui se répand de toute part, que Jésus-Christ est sorti du sépulchre et qu'il a été vu d'un grand nombre de témoins irréprochables; les miracles et les prodiges que les apôtres opèrent pour établir et confirmer la vérité de la résurrection du Rédempteur des hommes. Et cependant ces malheureux ferment les yeux à une si grande lumière; ils persévèrent dans leur opiniâtreté; il n'y en a

qu'un petit nombre en comparaison du reste, qui se rend enfin et qui se reconnaît. Quel étrange effet de l'endurcissement dans ce peuple maudit!

Judas, ce détestable traître et apostat, n'est pas une preuve moins terrible des extrémités inconcevables où l'endurcissement est capable de porter le pécheur; ce disciple infidèle avait été appelé à l'apostolat par Jésus-Christ même. Il avait vu les œuvres admirables et les prodiges de cet Homme-Dieu; il avait été lui-même honoré du don des miracles. Le Sauveur l'avait choisi pour être l'économiste du sacré Collège. Il tombe dans le crime; un crime en attire un autre; il arrive à l'endurcissement, et dans cet affreux état il s'abandonne aux derniers excès: il fait une communion sacrilège; il vend son Maître pour trente pièces d'argent, il le livre aux bourreaux, il le trahit par un baiser; rien n'est capable de le toucher. Jésus-Christ l'avertit plusieurs fois; il lui fait connaître qu'il sait le mauvais dessein qu'il a conçu: il dit qu'un de ses apôtres est un démon, et qu'il vaudrait mieux que ce malheureux ne fût jamais né que de faire l'action qu'il se proposait; il le caresse, il l'appelle son ami; il l'embrasse, il le baise, il tâche de l'effrayer en le renversant avec les soldats dans le jardin des Oliviers. Et tout cela n'est pas capable de toucher ce cœur de bronze; ce malheureux est endurci, il court à sa perte, il consomme son horrible attentat; ensuite il se désespère, il se pend lui-même, et il descend dans le profond des enfers.

Et que n'avons-nous pas vu et ouï dire nous-mêmes des effets de l'endurcissement parmi les hommes de nos jours? Combien d'actions exécrables! combien d'horribles excès en sont la suite funeste! les parricides, les assassinats, les incendies, les empoisonnements, les trahisons les plus noires, les sacrilèges les plus énormes, les injustices les plus criantes, souvent un affreux désespoir; ce sont là les fruits de l'endurcissement. Un pécheur arrivé à ce point, ne craint plus ni Dieu ni les hommes; il n'a plus de frayeur de la justice du Tout-puissant, ni des supplices de l'éternité; il donne tête baissée dans les derniers excès; il se fait un front d'airain; il commet le crime sans remords de conscience, ou s'il en a encore, il les étouffe d'abord; enfin il court à grands pas à son dernier malheur.

Vous voyez, mes très-chers frères, combien est épouvantable l'état de l'endurcissement; combien il est dangereux, combien ses suites et ses effets sont funestes. Mais n'y a-t-il point de remède à un si grand mal? oui, il y en a, mais il n'y en a qu'un, qui est la grâce du Tout-puissant; non pas une grâce commune et ordinaire, avec laquelle un endurci ne se connaîtra jamais; mais une grâce forte et puissante, qu'il faut demander avec larmes et gémissements. Mais comme les pécheurs endurcis ne sont point touchés de leur triste état, et qu'ils n'ont point pitié d'eux mêmes, suivant la remarque de saint Augustin (*Conf.*, lib. I, cap.

13), parce qu'ils ne sentent pas le poids de leurs iniquités, ni le danger où ils sont de leur perte éternelle; ils ne daignent pas prier, ou s'ils prient, c'est comme nous l'avons observé, avec de mauvaises dispositions. De là vient que Dieu leur refuse très-justement les grâces privilégiées et extraordinaires qu'il n'accorde ordinairement qu'à ceux qui les lui demandent comme il faut : de là vient aussi qu'il est si rare de voir des pécheurs endurcis se convertir sincèrement.

Seigneur, Dieu de bonté, quoique vous ayez défendu à vos Prophètes de prier pour les Juifs endurcis, nous osons cependant encore frapper à la porte de votre miséricorde, en faveur des pécheurs qui sont dans le terrible état de l'endurcissement commencé. Ayez pitié d'eux, s'il vous plaît : ils sont votre ouvrage, à la vérité bien défiguré, mais vous pouvez le réparer. Ils sont le prix du sang de Jésus-Christ : faites donc que ce sang adorable n'ait pas été répandu inutilement pour eux. Ils méritent, il est vrai, que vous les abandonniez sans ressource, après vous avoir fait une guerre si cruelle, après avoir abusé si longtemps de vos dons et de vos grâces, et poussé à bout votre patience; mais c'est en cela même que votre miséricorde éclatera davantage. Père plein de tendresse, jetez donc sur eux un regard de compassion; changez ces vases d'ignominie et de colère en des vaisseaux d'honneur et de gloire, par la grâce d'une véritable pénitence. Nous vous demandons aussi avec toutes les instances dont nous sommes capables, de préserver de l'endurcissement ceux qui n'ont pas le malheur d'y être, afin que nous puissions un jour chanter vos miséricordes et bénir à jamais votre saint nom dans le séjour de vos élus. Je vous le souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

III. DIMANCHE DE L'AVENT.

SUR L'ENFER.

Discedite a me, maledicti, in ignem æternum. (Math., XXV, 41.)

Eloignez-vous de moi, maudits, et allez au feu éternel.

La réprobation étant une privation de la béatitude, l'une consistant dans la possession de Dieu, qui est un bien infini, et l'autre dans la privation de ce bien, il faut conclure qu'elles sont également incompréhensibles, et que si l'œil n'a jamais vu, comme dit le grand Apôtre, ni l'oreille entendu, ni le cœur de l'homme compris les biens immenses et les délices ineffables que le Seigneur a préparés à ceux qui l'aiment; de même l'œil n'a jamais vu, ni l'oreille entendu, ni l'esprit de l'homme compris, les châtimens et les peines que ce même Dieu a destinés à ceux qui le haïssent, et qui foulent aux pieds ses saintes ordonnances. Il agit toujours en Dieu, et s'il récompense en Dieu, il punit aussi en Dieu. On peut considérer la damnation éternelle, ou l'état des réprouvés par rapport à trois choses : pre-

mièrement, au lieu dans lequel ils souffrent; secondement, aux tourmens qu'ils endurent; troisièmement, à la manière dont ils les endurent. Or ces trois choses sont également incompréhensibles et inexprimables. D'où je conclus la seconde proposition que j'ai avancée dans mon premier discours sur cette matière, qui est que les damnés souffrent des peines non-seulement universelles, mais encore inconcevables. Le lieu où les damnés souffrent est si affreux, qu'on ne peut en faire le portrait, et les peines qu'on y endure sont si extrêmes, qu'on ne saurait s'en former une idée; ce sera le sujet de ma première partie. La manière dont les damnés souffrent ces peines, est au-dessus de la portée de tout esprit créé, ce sera le sujet de la seconde et toute la matière de cet entretien.

PREMIER POINT.

Quelle idée vous donnerai-je de l'enfer? de quelles comparaisons pourrai-je me servir pour vous en faire une légère peinture? vous représenterai-je le déluge universel qui ensevelit dans la même ruine tous les hommes qui étaient alors sur la terre, à l'exception de huit personnes seulement; mais ce n'était qu'un déluge d'eau, et qui ne dura qu'un an, et celui-ci est un déluge de feu qui ne finira jamais, et qui engloutit tous les réprouvés. Rappellerai-je à votre esprit ce que la sainte Ecriture dit de l'incendie effroyable de Sodome; de ce feu vengeur qui réduisit en cendres quatre villes criminelles, qui consuma jusqu'aux édifices et aux pierres, et qui creusa, dans le lieu où elles étaient bâties, un lac plein d'une eau noire et puante, suivant le rapport des historiens, où aucun animal ne peut vivre, et dont les environs sont affreux et stériles? mais c'est ici un incendie qui occupe un espace immense, un feu qui brûle toujours et qui ne consume rien, un abîme d'une étendue et d'une profondeur démesurées. Vous citerai-je ce que le sacré texte nous apprend de la fournaise de Babylone (*Dan., III*), dont les flammes s'élevaient à une hauteur prodigieuse, et dont un empereur puissant avait fait un effort et une dernière épreuve de sa cruauté? Mais c'est ici une fournaise dont le feu et la fumée monteront pendant tous les siècles des siècles, et dont le Roi des rois et le Seigneur tout-puissant a fait un prodige de sa vengeance. Alléguerai-je les différentes prophéties qui ont été faites au sujet de l'incendie universel qui doit réduire la terre en une affreuse solitude, avant le grand jour du jugement; mais il ne durera que quelques heures, et celui de l'enfer ne finira jamais. Rassemblerai-je toutes les guerres les plus cruelles, les sanglantes batailles, les famines, les maladies contagieuses, les inondations, les tremblemens de terre, les grêles et les orages, les tempêtes de la mer, tous les fléaux de Dieu, qui ont affligé le monde depuis le commencement, et qui l'affligeront jusqu'à la fin des temps; mais

ce ne sont là, au rapport du prophète Daniel (*Dan.*, IX) que quelques gouttes de la colère du Seigneur; et l'enfer, selon l'expression de Jérémie (*Thren.*, II), est l'océan et l'abîme de sa vengeance. Les pécheurs en cette vie ne boivent que le dessus du calice de la fureur du Dieu des armées; mais en enfer ils seront contraints d'avalier le fond de la coupe, et la lie la plus épaisse; on les forcera même de dévorer jusqu'aux fragments de cette coupe funeste; ce sont les expressions du sacré texte. (*Ezech.*, XXIII, 32, 34.)

Donnez à votre imagination toute la liberté qu'elle peut avoir pour composer un lieu horrible. Représentez-vous un abîme d'une étendue et d'une profondeur immense. Assemblez-y toutes les matières les plus capables d'animer l'ardeur du feu, lorsqu'elles sont une fois embrasées, telles que sont le bronze, l'acier, le fer, le plomb, à toutes celles qui sont les plus susceptibles de cet élément si redoutable, comme le charbon, le soufre, l'huile, la poix. Joignez à cela les foudres et les carreaux, toutes les ordures et les immondices de la terre, toutes les bêtes venimeuses et les monstres des déserts. Ajoutez-y les ténèbres, la fumée, les tourbillons, les tempêtes, le bruit effrayant du tonnerre, une chaleur excessive, un froid insupportable. Voilà un assemblage terrible; voilà quelque chose d'affreux. Néanmoins, dites hardiment que tout cela n'est qu'une ombre en comparaison de l'enfer. Figurez-vous encore la mer agitée par la plus furieuse tempête; voyez ses flots écumeux qui roulent les uns sur les autres, et qui viennent se briser sur les bords avec un fracas épouvantable; des tourbillons d'eau et de sable mêlés, qui s'élèvent jusqu'aux nues; la grêle, les éclairs et les foudres qui ne discontinuent point, avec des ténèbres et une obscurité affreuse. L'enfer est un océan de feu, qui roulera éternellement les damnés parmi ses flots et ses vagues de flammes, qui les agitera sans relâche, qui les élèvera et qui les précipitera sans cesse. Quel étrange spectacle!

L'enfer est la prison où Dieu renferme ses ennemis, où il punit ceux qui ont attenté à sa majesté suprême, et qui se sont révoltés contre lui. Il est le trésor épouvantable de la colère de ce Dieu terrible et le théâtre de toutes ses vengeances. Si un roi de la terre peut faire souffrir à un criminel des supplices très-rigoureux; si l'on a vu des tyrans qui ont pu inventer des genres de tourments dont la seule vue a fait pâmer les hommes les plus intrépides; si des hommes si faibles se sont rendus néanmoins si redoutables, que doit-on juger de la fureur d'un Dieu irrité, de ce Dieu tout-puissant et intini, de ce Dieu insulté par des vers et des néants; de ce Dieu, dont la patience a été poussée à bout par la malice, par les actions les plus noires et les crimes les plus atroces des impies! A quel état réduira-t-il ces infortunés, dont il a une horreur extrême? L'enfer est un lieu où il n'y a plus de miséricorde, où le péché est sans pardon, où les

grâces et les faveurs du Ciel sont changées en anathèmes; un lieu, où il y a une nuit sans jour, une obscurité sans lumière, un travail sans repos, des larmes sans consolations et des tourments sans relâche; un lieu, où l'on a pour maison un gouffre de feu, pour lit des brasiers ardents, pour nourriture et pour boisson le fiel des dragons et le venin des aspics: ce sont les termes de la sainte Ecriture. (*Deut.*, XXXII, 33.) L'enfer est le cloaque de l'univers; la sentine de toutes les immondices du monde. C'est dans l'enfer que sont assemblées toutes les misères, toutes les douleurs, tous les maux spirituels et corporels. O séjour abominable! ô terre de malédiction! ô lieu de confusion, de ténèbres et d'horreur!

Mais si le lieu où les damnés souffrent est terrible, les peines qu'on y endure ne sont pas moins effroyables; et tout ce que nous pouvons nous représenter à ce sujet, n'est pas capable de nous en donner une idée qui en approche. Job fut réduit à un état bien déplorable. Il perdit dans un jour les biens immenses qu'il possédait; tous ses troupeaux lui furent enlevés, ses domestiques massacrés, ses maisons renversées et ses enfants accablés sous leur ruine. Cet homme, regardé comme un des plus heureux du monde, estimé des rois et des princes, honoré de ses voisins, servi par un grand nombre de domestiques; en un mot, un des plus grands et des plus riches seigneurs de l'Orient, se vit réduit sur un fumier, abandonné de tout le monde, injurié par sa femme, insulté par ses amis, couvert d'ulcères depuis la tête jusqu'aux pieds, rongé tout vivant par les vers, voyant distiller de toutes les parties de son corps un pus si infect et si horrible, qu'il ne pouvait pas se souffrir lui-même; contraint de racler avec un fragment de pot cassé, la saignée qui sortait de ses plaies. Aussi le Saint-Esprit assure qu'il avait été livré quant au corps à toute la rage et à la fureur du démon. Effroyable extrémité, chrétiens mes frères, et qui réduisit cet homme, le plus patient qui ait jamais été, à souhaiter de n'être jamais né et d'être mort dans le sein de sa mère. Cependant il ne souffrait que dans son corps. Il était consolé par le témoignage de sa bonne conscience. Il était soutenu par la grâce du Tout-puissant, et il avoue que la main du Seigneur n'a fait que le toucher. Quelle sera donc la situation affreuse d'un damné qui sera accablé sous les coups de cette main vengeresse, de cette main qui lancera contre lui les traits les plus enflammés de sa colère et qui enfoncera toujours de plus en plus, selon l'expression du Roi-Prophète (*Psal.* XXXVII, 3), les flèches aiguës de sa vengeance, sans secours, sans consolation et sans soulagement?

La Passion de Jésus-Christ a été un raccourci et un abrégé de toutes les plus violentes douleurs qu'on puisse éprouver sur la terre. Il a souffert en son âme et en son corps tout ce qu'a pu soutenir la force et la constance de son humanité saï te, aidée

d'une grâce singulière. Les prophètes ont appelé cet aimable Sauveur, un homme de douleur, un homme frappé par la main de Dieu. (*Isa.*, LIII, 3, 4.) Ils ont comparé la grandeur et l'étendue de ses souffrances à une mer. (*Thren.*, II, 13.) Pilate, le montrant aux Juifs après sa flagellation, fut obligé de leur dire que c'était celui qu'ils lui avaient livré; car il était si défiguré qu'ils n'auraient pas pu le reconnaître. Dans le jardin des Oliviers, il se trouva dans un tel accablement, qu'il avoua à ses disciples que son âme était triste jusqu'à la mort, et qu'il tombait dans une agonie; il fut tellement pressé par la violence de ses peines, qu'il en sua du sang, et que son Père éternel fut obligé de lui envoyer un ange pour le consoler. Sur la croix, il tomba dans un si grand excès de douleur et d'abattement, qu'il s'écria de toutes ses forces : mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? Tout cela est prodigieux, chrétiens auditeurs; cependant c'était un Dieu-homme qui souffrait, c'était le Fils du Tout-Puissant; et quoique ce ne fût que son humanité sainte qui sentit la douleur, elle était soutenue par une force extraordinaire; elle souffrait d'ailleurs pour une cause magnifique, qui était le salut du genre humain. Ah! quel sera donc l'état épouvantable d'un réprouvé, abandonné de Dieu pour toujours, souffrant sans mérite, rongé par les remords d'une mauvaise conscience, et accablé par tous les fléaux de la vengeance du Ciel, sans relâche et sans aucune ressource?

Représentez-vous un homme enseveli dans un cachot puant et obscur, accablé de toutes les douleurs les plus vives qu'on puisse éprouver en ce monde, lié et garrotté si étroitement, qu'il n'a pas la liberté de changer de place; couché dans la fange, rongé par la vermine, insulté encore dans son malheur et traité avec la dernière indignité. Figurez-vous-en un autre livré entre les mains de plusieurs bourreaux animés par autant de démons, Je veux que les esprits malins épuisent toute leur subtilité pour inventer des supplices nouveaux, et qu'ils donnent aux instruments de leur rage toute la force et l'adresse nécessaire pour les faire souffrir à ce patient. Qu'ils emploient le fer et le feu, l'huile bouillante et le plomb fondu, les rasoirs, les harpies, les tenailles, les roues armées de pointes tranchantes; en un mot, qu'ils se servent de tous les affreux supplices qu'on a employés autrefois pour faire souffrir les martyrs. Quand il se pourrait faire que tous ces tourments fussent prolongés à plusieurs années, et que ce malheureux y fût toujours aussi sensible que les premiers moments, toutes les peines et toutes celles qu'on peut s'imaginer, ne seraient jamais qu'une légère peinture de celles de l'enfer. C'est ce qui a fait dire à un saint Père de l'Eglise, que tout ce qu'on peut souffrir de plus terrible en cette vie n'est pas seulement une ombre, mais doit être regardé comme rien, en comparaison du feu éternel; et que tout ce qu'il y a de

plus léger en enfer, si l'on peut dire qu'il y ait quelque chose de léger, surpasse incomparablement tout ce qu'il y a de plus dur et de plus cruel en ce monde. (S. AUG., serm. 161, *De verb. Apost.*) Si un homme tremble et pâlit lorsqu'il voit préparer les instruments d'une opération qu'on est sur le point de lui faire, comme la taille de la pierre, l'amputation d'une jambe, le trépan; s'il est effrayé lorsqu'il est seulement question de se faire arracher une dent, que sera-ce d'être accablé dans toutes les parties de son corps et dans toutes les facultés de son âme, de tant de maux et de douleurs inconcevables?

Saint Jean, le prophète de la nouvelle alliance, après avoir employé plusieurs comparaisons pour donner une idée de l'état des réprouvés, en appelant l'enfer tantôt le lac de la colère de Dieu, tantôt un étang ardent et plein de soufre enflammé, tantôt un océan de douleurs, un abîme d'où la fumée montera pendant tous les siècles des siècles, il semble n'en avoir point trouvé de plus expressive que celle d'un pressoir : il assure donc que l'enfer est le pressoir du vin de la fureur et de la vengeance du Dieu tout-puissant. (*Apoc.* IV.) Arrêtons ici pour quelques moments, chrétiens auditeurs, nos pensées, et considérons toutes ces comparaisons. Descendons en esprit dans ce lieu affreux. Voyons par les yeux de la foi ce lac, cet étang, cet océan de feu; voyons cet horrible pressoir, où les damnés sont moulus et brisés comme les raisins dans nos pressoirs. Regardons en tremblant cet effroyable vin de la colère d'un Dieu irrité, c'est-à-dire le sang des damnés qui brûle à gros bouillons, et qui ne sert qu'à allumer davantage le feu qui les dévore. O étrange spectacle, et qui peut y penser sans être saisi de la plus grande frayeur? Mais si le seul souvenir d'une chose si terrible est capable de remplir d'effroi, que sera-ce d'en être les témoins? que sera-ce d'être les acteurs d'une si épouvantable tragédie? Les supplices des damnés sont incompréhensibles en eux-mêmes, vous venez de le voir. Ajoutons, qu'ils ne le sont pas moins dans la manière dont on les endure. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Saint Augustin (*De civit. Dei*, lib. XXI, cap. 10), considérant la manière dont Dieu punit les réprouvés, saisi d'un profond étonnement, l'appelle merveilleuse et ineffable. En effet ces infortunés sont appliqués à tous leurs supplices d'une manière tout à fait miraculeuse et au-dessus de la portée de tout esprit humain. Quoi de plus incompréhensible que les qualités du feu de l'enfer? Quoi de plus prodigieux que la nature de ce feu redoutable : il brûle les damnés sans les détruire; il les tourmente sans les consumer. Il est comme un sel, au rapport des Livres saints, qui les conserve toujours, pour les tourmenter toujours. (*Matth.*, IX, 47-49.) Il est ténébreux, et

néanmoins il leur fait voir des objets affreux qui les remplissent d'une terreur inconcevable. Il se nourrit, s'entretient de leur substance, et il la laisse toujours entière; il excite en eux une ardeur extrême, et en même temps il ne laisse pas de leur laisser éprouver la rigueur d'un froid excessif. Il les fait souffrir à proportion de leurs crimes, de sorte qu'il produit un degré de chaleur cent fois plus haut, dans un réprouvé qui s'est rendu coupable de cent péchés mortels, que dans un autre qui n'en a commis qu'un. Il agit à proportion de la gravité des crimes, et quoiqu'il soit le même feu, ses effets se multiplient presque jusqu'à l'infini, et la durée est véritablement infinie, puisqu'elle est éternelle. Enfin étant purement matériel, il a prise sur les âmes et les substances spirituelles, pour les tourmenter d'une manière que nous ne pouvons concevoir.

Quoi de plus prodigieux, que de ne pas mourir au milieu de tant de supplices, et de vivre toujours parmi tant de genres de morts? de subsister dans un feu si actif et si dévorant? Si le feu que Dieu nous a donné en ce monde pour notre usage journalier, est néanmoins si ardent, qu'il dissout les métaux, qu'il calcine les pierres; qu'il réduit en cendres les choses les plus dures et les plus solides, quels doivent être les effets et la violence de celui de l'enfer, en comparaison duquel l'autre n'est qu'une ombre de feu? Si toutes les montagnes du monde étaient de bronze et de diamants, et qu'elles fussent jetées dans les gouffres éternels, ne peut-on pas assurer qu'elles seraient fondues et liquéfiées en un moment. Et les corps des réprouvés, des corps de terre et de chair, des corps délicats et si susceptibles de la corruption par leur nature, se conserveront dans ce feu, lui résisteront, et n'en seront jamais consumés. O merveille de la puissance et de la justice de Dieu!

Quoi de plus étonnant que des corps pétris de la même matière que les nôtres, sujets aux mêmes misères que nous sentons en ce monde, puissent vivre sans manger, sans boire, sans dormir, et sans avoir jamais un moment de repos! Tel sera l'état des damnés: ils souffriront toujours une faim extrême, et ils ne pourront jamais la soulager; ils auront une soif brûlante et continuelle, et jamais ils n'auront aucun rafraîchissement; ils seront accablés de sommeil et de lassitude, et l'on ne leur donnera jamais aucun relâche; ils seront toujours dans les supplices les plus cruels, et ils ne recevront jamais le moindre adoucissement, ni la plus légère consolation.

Quoi de plus incompréhensible que de fuir Dieu et de le chercher; en même temps de le haïr et de l'aimer; de le regarder comme un Père plein de tendresse et comme un ennemi irréconciliable; comme la source de tous les biens et comme la cause de tous les maux? C'est à quoi les damnés seront réduits. Ils connaîtront parfaitement toutes

les grâces que Dieu leur aura faites, et les moyens de salut qu'il leur aura procurés. Ils seront entièrement convaincus que ce grand Dieu est infini dans toutes ses perfections, que sa bonté et sa miséricorde sont égales à sa justice. De quelque côté qu'ils se tournent, ils trouveront toujours cet Etre suprême comme un Juge irrité et comme un ennemi redoutable, qui ne cessera de les poursuivre et de leur faire sentir le poids de sa vengeance; et en même temps comme un Créateur, un sanctificateur et un rémunérateur de bonnes œuvres. Ils n'oublieront jamais que Jésus-Christ est mort pour leur salut sur une croix, qu'il a désiré ardemment leur salut et leur bonheur éternel; qu'en conséquence de cette sincère volonté qu'il a eue de leur procurer la gloire des élus, il leur a ménagé tous les secours suffisants pour y arriver. Et ainsi considérant avec attention toutes les preuves, toutes les marques d'amour et de bonté qu'ils ont reçues de leur Créateur et de leur Rédempteur, ils seront portés à l'aimer; mais lorsque de l'autre part, ils sentiront la pesanteur de sa main qui les tourmentera, et les rigueurs de sa juste vengeance, ils frémissent d'horreur et de rage contre lui.

Mais qui peut comprendre la manière dont les démons tourmenteront ces misérables? Si un seul de ces esprits infernaux peut faire des choses dont tous les hommes mortels ne seraient pas capables; si son génie et par conséquent sa malice surpasse incomparablement ceux des personnes les plus subtiles, et des tyrans les plus cruels, que pouvons-nous penser de ce que tant de millions de ces esprits malins et aussi avérés les uns que les autres contre les damnés, leur feront souffrir pendant toute l'éternité de ce monde; ils sont liés et enchaînés; Dieu ne leur permet pas de faire ce qu'ils souhaiteraient; mais alors ils auront un plein pouvoir de tourmenter les impies à proportion de leurs iniquités. Une troupe de ces exécuteurs de la vengeance divine s'attachera à un sensuel, à un ivrogne; une autre troupe tourmentera un impudique; une autre, un voleur, un scandaleux, un blasphémateur. Hommes vains et superbes, c'est alors qu'après avoir voulu vous élever au-dessus des autres, vous serez abaissés jusqu'au centre des humiliations, et foulés aux pieds des damnés et des démons. Avarés, c'est alors que cet or, cet argent, dont vous avez fait votre dieu en ce monde, ces possessions, ces fonds, ces biens, ces richesses, qui vous faisaient tant de plaisir, et auxquels vous avez sacrifié votre salut, seront entièrement fondus et détruits à votre égard, et qu'il ne vous restera qu'une indigence extrême. Impudiques, jeunes libertins, femmes et filles mondaines (*De init. Chr.*, lib. I, cap. 24), c'est alors qu'après vous être livrés à vos brutales passions, vous serez enivrés de douleur, et plongés dans des gouffres pleins de feu et de puanteur. C'est là que vous payerez bien cher les plaisirs passagers et d'un moment, que vous rechercherez vainement

avec tant d'empressement. Envieux, c'est alors que vous grincerez les dents de rage et de désespoir, en voyant ceux que vous aarez voulu perdre et humilier, élevés dans la gloire, tandis que vous serez ensevelis dans un abîme de tourment. Gourmands et vrognes, débanchés, gens de bonne chère, c'est alors qu'une faim cruelle et une soif brûlante seront une juste punition de vos excès honteux et de vos crapules. Violents, emportés et vindicatifs, c'est alors qu'on exercera sur vous une violence terrible, et que vous serez livrés entre les mains de vos plus cruels ennemis. Jureurs, blasphémateurs du saint nom de Dieu, c'est alors que votre langue, après avoir proféré tant d'imprécations, de faux serments et des paroles exécrables, sera desséchée et brûlée par l'ardeur d'un feu dévorant. Paresseux, indolents, hommes efféminés, qui languissez dans une molle oisiveté, et qui ne pensez qu'à vous donner du bon temps, c'est alors que vous serez piqués par des pointes de feu, et que vous serez condamnés à un travail sans repos et sans relâche. Pécheurs, qui que vous soyez, c'est alors que vous recevrez le juste châtement de ce libertinage qui vous aura fait transgresser la loi de votre souverain Maître, et qui vous aura engagés à ne suivre que votre volonté, vos passions, vos mauvaises inclinations et votre amour-propre; mais souvenez-vous que les tourments que vous endurez et la manière dont vous les souffrirez, sont au-dessus de toutes vos pensées.

La sainte Ecriture emploie les termes les plus forts et les plus expressifs pour donner quelque idée de la manière dont les ennemis du Seigneur sont tourmentés dans les prisons de l'enfer. Elle dit (*Psal. CVIII*) que la malédiction de Dieu les a entièrement pénétrés; qu'elle est entrée dans leurs entrailles comme de l'eau, qu'elle s'est insinuée dans leurs os comme de l'huile; qu'elle a rempli toute la substance de leur âme. Quelles expressions, chrétiens auditeurs! Elle ajoute que cette même malédiction est comme un habit affreux qui les couvre et qui les environne de toutes parts. Que peut-on dire de plus terrible? Elle se sert de tout ce qu'il y a de plus horrible et de plus effrayant sur la terre, pour nous rapprocher un peu de la connaissance de ces tourments effroyables, et de la manière dont on les endure. Elle ne parle à ce sujet que de pleurs, de hurlements, de ténèbres, de grincements de dents, d'abîmes, de feu, de désespoir, de fureur, de fiel, d'absynthe, de foudres et d'anathèmes. Elle appelle l'enfer une géhenne de feu: expression tout à fait singulière; mais pour en pénétrer le sens, il faut savoir que des impies et des scélérats avaient autrefois érigé dans la Judée une idole dans un lieu qu'on appelait la vallée de Hehennon. Je n'oserais pas vous faire le récit des abominations que l'on commettait dans les sacrifices destinés à honorer cette infâme divinité; mais entre les autres, on en vint jusqu'à cette extré-

mité et à cet excès de cruauté, que de faire brûler de petits enfants tout vivants en son honneur; et voici comme cette affreuse cérémonie se pratiquait. La statue de ce dieu était de bronze, et on l'avait fait creuser au dedans; on la faisait chauffer, jusqu'à la faire devenir presque rouge; et après avoir dépouillé les victimes infortunées qui étaient préparées pour ces détestables sacrifices, on les attachait à l'idole embrasée, et afin que les parents ne fussent pas touchés par les cris de ces innocents qu'on faisait ainsi brûler à petit feu, on excitait un bruit horrible de la voix, et par le moyen de plusieurs sortes d'instruments. Ce spectacle n'était-il pas affreux, chrétiens auditeurs? Aussi le Sauveur du monde se sert de cet exemple pour donner une idée, quoique très-légère de l'enfer et des tourments terribles qu'on y endure. (*Matth., X.*) Mais cette comparaison et tout ce qu'on trouve à ce sujet dans les Livres saints, est très-éloignée de la grandeur de ces peines, qui sont un mystère impénétrable de la divine justice; et nous serons toujours obligés de nous écrier avec l'Apôtre: *O profondeur des jugements de Dieu! O trésor inépuisable de sa puissance!* (*Rom., XI, 33.*)

Triste et épouvantable état des damnés! Représentez-vous, mes très-chers frères, ces malheureux ensevelis dans un abîme de feu, environnés et pénétrés de la malédiction du Tout-Puissant; accablés sous le poids de sa vengeance; engloutis par un océan de misères; affligés par tous les maux dont nous avons fait une légère peinture, mais que nous ne pourrons jamais comprendre, ne voyant de toutes parts que des sujets de désespoir; d'un côté, un Dieu inflexible; de l'autre, des démons infatigables à les tourmenter: ici un paradis perdu, là des peines éternelles; à droite, des compagnons de supplices pour lesquels ils ont une haine inconcevable; à gauche, des bourreaux impitoyables; dans le passé, des biens et des plaisirs qui ne reviendront jamais; dans l'avenir, des tourments qui recommenceront toujours. A quelles extrémités ne se porteront-ils pas? Tantôt ils attaqueront Dieu comme des Lucifers; ils le traiteront de cruel; ils vomiront contre lui des blasphèmes exécrables. Tantôt ils désireront ardemment, et ils chercheront de toutes manières la destruction de leur être, comme le seul moyen de voir finir leurs maux. Tantôt ils déchargeront leur rage les uns contre les autres; ils se feront des reproches sanglants, ils se déchireront, ils se chargeront de malédiction. Tantôt ils entreront dans une horrible fureur contre eux-mêmes; ils s'efforceront de se détruire et ils invoqueront les esprits malins et ils les prieront instamment de leur ôter la vie; ils grinceront les dents; ils hurleront comme des bêtes féroces; ils chercheront la mort, suivant le témoignage de saint Jean dans son *Apocalypse* (chap. IX), et ils ne pourront pas la trouver; ils regarderont leur anéantissement comme l'unique bien qui puisse leur arriver, et jamais ils ne

pouiront y atteindre. O mort, s'écrie saint Bernardin de Sienne (*Super*, cap. XIV *Apoc.*), que tu serais agréable à ceux qui avaient autrefois tant d'horreur de toi; ils ne craignaient que toi sur la terre, et alors ils ne chercheront que toi, mais ils te chercheront inutilement. Tantôt ils se livreront à des plaintes et à des gémissements si tristes et si lamentables, qu'ils seraient capables de fendre un cœur de rocher. Insensés que nous sommes, diront-ils, où a passé notre vie? que sont devenus tant de jours, d'années et de moments dans lesquels il n'a tenu qu'à nous d'opérer notre salut? Où sont ces honneurs imaginaires, ces richesses de boue et de terre, ces plaisirs honteux et passagers? Le souvenir de ce que nous avons été ne sert maintenant qu'à nous tourmenter. Les gens de bien que nous avons méprisés, que nous avons traités si indignement, et dont nous regardions la conduite comme une folie, sont à présent dans la gloire et dans les délices du paradis, tandis que nous sommes accablés de malheurs. Nous nous sommes donc trompés; nous avons marché dans les ténèbres; nous nous sommes écartés des sentiers de la justice, pour suivre les voies détournées d'une vie criminelle; nous nous sommes fatigués dans le chemin de la perdition, et il nous en a plus coûté de peines, de chagrins, d'inquiétudes pour nous perdre et pour nous damner, qu'il n'en a coûté aux saints pour se sauver. Ils diront comme autrefois Jonathas (I *Reg*, XIV, 43): qu'il pour quelques gouttes de miel, c'est-à-dire pour quelques instants de plaisirs trompeurs, pour quelques bons morceaux, pour quelques verres de vin pour des bagatelles, pour une poignée de terre, pour de la boue, nous sommes livrés à des supplices qui n'auront point de fin! *Malheur à nous, parce que nous avons péché.* (*Thren*, V, 16.) C'en est fait, il n'y a plus de remède. Nous avons perdu la couronne qui nous était destinée; il n'y a plus pour nous de temps, de pardon, ni de miséricorde. O supplice! ô éternité! ô vengeance de Dieu! Tel est le langage qu'on tient en enfer, au rapport des Livres saints. (*Sap.*, V, 1 seqq.)

Qui de nous, chrétiens qui m'entendez, qui de nous au a méjourné le malheur de déplorer un pareil sort? qui de nous sera contrainct de verser des larmes inutiles dans ces affreuses prisons? Serions-nous assez cruels pour ne pas avoir pitié de notre âme? Se pourrait-il faire que la pensée de ce feu terrible ne fût pas capable d'éteindre celui de nos passions? Voulons-nous acheter à un prix si modique des peines éternelles? Voulons-nous, pour des plaisirs de quelques moments, nous condamner à des supplices si effroyables? Ah! si l'on faisait aux damnés la même faveur qu'on nous offre aujourd'hui: si on leur reposait le pardon de leurs crimes, et la délivrance de leurs maux, à quelque condition que ce pût être, quels cris de joie parmi eux! quel cantique d'actions de grâce! Tous ces cachots pleins d'horreur seraient changés en autant de

cellules de saints pénitents. Mais pourquoi n'ont-ils pas voulu profiter de la miséricorde de Dieu quand elle leur était offerte? Leur sort est arrêté, et il n'y a plus de retour. Quoi! ne deviendrons-nous pas sages à leurs dépens? Endureirons-nous encore notre cœur à des vérités si effrayantes? Non, il n'est pas possible que si nous y réfléchissons sérieusement, nous ne prenions dès à présent le parti salutaire de travailler avec un courage invincible à éviter des malheurs si redoutables. Si au moment que je vous parle, chrétiens auditeurs, un de ces malheureux damnés se présentait ici environné des flammes qui le dévorent, et accompagné de ces monstres infernaux qui le tourmentent, où en seriez-vous? et qui pourrait en soutenir la vue? Prenez donc aujourd'hui la résolution de descendre souvent en esprit dans ces cachots éternels pendant la vie, afin de n'y pas descendre après la mort. Au contraire, efforcez-vous de vous procurer les biens ineffables que notre Dieu, plein de bonté et de tendresse, nous a préparés dans sa miséricorde. Je vous les souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

II^e POUR LE III^e DIM. DE L'AVENT,

SUR LA MORT DES PÉCHEURS.

Mors peccatorum pessima. (Psal. XXXIII, 22.)

La mort des pécheurs est très-mauvaise.

Après vous avoir parlé du péché mortel, de l'habitude du péché et de l'enlucissement, qui en est une suite, l'ordre demande que je vous mette devant les yeux la triste fin et le déplorable sort où tout cela conduit l'homme criminel. C'est une mauvaise mort: une mort suivie de la damnation éternelle. Qui de nous, mes très-chers frères, peut entendre sans trembler les paroles de mon texte, sorties de la bouche même du Saint-Esprit: la mort des pécheurs est très-mauvaise? Toutes les circonstances en sont affreuses: il faudrait être arrivé au comble de l'endurcissement, pour ne pas en être effrayé. Trois principales de ces circonstances me fourniront la matière de deux instructions, où je vous ferai voir dans tout son jour la vérité de mon texte; le regret du passé, les frayeurs du présent et la crainte de l'avenir. Aujourd'hui, je me borne à la première de ces circonstances, qui est le souvenir du passé; et je dis que le pécheur mourant sera dépouillé de tout ce qu'il possédait en ce monde: ce sera le sujet de mon premier point. Je dis qu'il ne lui restera que l'horrible fardeau de ses crimes; ce sera le sujet du second. Aucun sujet ne mérite mieux vos attentions, chrétiens auditeurs; car qui de nous peut se flatter de n'être pas pécheur, et qui de nous ne doit pas craindre d'être enveloppé dans cette malédiction? Qui de nous peut s'assurer que cette terrible sentence n'a pas été prononcée contre lui? La mort des pécheurs est très-mauvaise.

PREMIER POINT.

Oui, la mort des pécheurs est très-mauvaise. Elle est mauvaise, dit saint Bernard (epist. 405), parce qu'elle enlève à l'homme pécheur tous les biens de la fortune; elle est encore plus mauvaise, parce qu'elle le prive de tous les biens de la nature; mais elle est très-mauvaise, parce qu'elle lui ouvre les portes de l'enfer et de l'éternité malheureuse. Quant à la privation des premiers biens, il est vrai que la mort est un bannissement perpétuel de ce monde, et une séparation de tout ce qu'on y possédait, pour tous les hommes, aussi bien pour tous les justes que pour les pécheurs: l'arrêt de la mort emporte nécessairement avec lui une confiscation totale et absolue de tout ce qu'on a eu cette vie: l'un est inséparable de l'autre. Mais il est vrai aussi que cette séparation n'est pas la même chose à l'égard des justes et des pécheurs. Elle est pour les justes un sujet de joie plutôt que de tristesse, parce qu'ils attendent des biens infiniment plus grands que ceux dont ils jouissent ici-bas; mais elle est pour les pécheurs la source d'un effroyable désespoir, parce qu'ils ne doivent attendre, après cette vie, qu'une éternité de misères; et quoiqu'ils fassent semblant de ne le pas croire, leur conscience ne peut leur en laisser aucun doute.

Car enfin, chrétiens auditeurs, rappelons-nous ici, pour un moment, ce que l'Evangile dit à ce sujet: *Bienheureux sont ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés* (Matth., V, 5); *donc malheur à ceux qui rient présentement, parce qu'ils pleureront* dans l'éternité. (Luc, VI, 25.) Bienheureux les pauvres d'esprit: donc malheur aux riches qui mettent leur confiance dans les biens de ce monde. Qui est-ce qui a dit cela? C'est Jésus-Christ lui-même. *Malheur à vous, riches du siècle, ajoute-t-il, parce que vous avez votre consolation en cette vie.* (Ibid., 26.) Malheur à vous qui êtes maintenant rassasiés et remplis de biens et de plaisirs, parce qu'un temps viendra que vous souffrirez une faim cruelle. Mais ne nous arrêtons pas ici à entasser des passages pour prouver une vérité incontestable, et dont on ne peut douter, sans s'aveugler soi-même; et concluons que les pécheurs, à l'heure de la mort, sont persuadés malgré eux, qu'après avoir cherché uniquement leurs plaisirs et leurs contentements en ce monde; après avoir mis leur félicité dans les biens de la terre, ils n'ont pas lieu d'aspirer au bonheur éternel, ni de s'en flatter aucunement. Cela étant, quelle doit être la situation d'un malheureux qui se voit séparé de ce qui lui donnait tant de satisfaction, et après quoi il ne doit attendre rien que d'horrible, rien que de désolant. Cette séparation du pécheur d'avec ce qu'il possédait sur la terre, lui est entièrement insupportable: premièrement, parce qu'elle est subite; secondement, parce quelle est universelle; troisièmement, parce qu'elle est violente.

La séparation du pécheur mourant d'avec ce qu'il possède en cette vie, sera subite et

imprévue. L'arrivée de la mort, ce qui doit s'entendre par rapport aux impies, est semblable à celle d'un voleur, selon la remarque de saint Paul. (I *Thess.*, V, 2.) Examinez bien cette comparaison. Lorsqu'un voleur veut piller une maison, il y vient sans faire du bruit, il y entre pendant qu'on dort; dans le temps qu'on repose tranquillement et qu'on ne pense nullement à lui, il profite du temps des ténèbres les plus épaisses. Telle est la conduite de la mort, lorsqu'elle veut déposséder un homme de tout ce qu'il possède. Elle vient à petit bruit; elle se glisse imperceptiblement. C'est dans le temps qu'on dort, c'est-à-dire qu'on vit dans la négligence de son salut. Il arrive bien quelquefois, qu'à l'entrée des voleurs dans une maison on entend quelque bruit; mais la négligence de se lever, fait qu'on s'imagine que ce n'est rien; on se rendort, et c'est alors que les voleurs font leur coup. La mort fait bien connaître ordinairement qu'elle n'est pas éloignée; on a des attaques, on sent une douleur de tête, un mal de poitrine, on est attaqué d'une fièvre, ou d'une autre maladie; mais on regarde ces maux comme légers, on les néglige, on s'endort là-dessus, c'est-à-dire qu'on ne soupçonne pas que la mort soit si proche. Cependant c'est alors qu'elle fait son terrible coup. Ce malade a négligé de faire appeler un confesseur au commencement de sa maladie; il croyait que cette attaque était peu de chose, et il est tombé tout à coup dans la léthargie ou dans le délire. Alors on court, on crie, on se désole. Eh! quoi, dit-on, cet homme mourra donc sans sacrements? Qu'on appelle promptement un prêtre. Il est bien temps lorsque le malade ne parle plus et n'a plus de connaissance! Le prêtre vient en diligence; il crie de toutes ses forces aux oreilles du malade; il tâche de tirer de lui quelque signe de contrition, ou d'arracher quelques paroles: il emploie tout son zèle dans cette fâcheuse extrémité; mais il travaille en vain. Ce malheureux qui a négligé ou profané les sacrements pendant sa vie, mourra sans obtenir la grâce de la réconciliation.

Il est écrit dans le *Livre de l'Exode* (chap. XII), que Pharaon ayant longtemps résisté aux pressantes sollicitations qu'on lui faisait de la part de Dieu, de laisser sortir les Israélites de son royaume, fut enfin puni, avec tout son peuple, d'une manière bien étrange; car il arriva qu'une nuit, pendant que le roi impie dormait dans son palais, et que tous les Egyptiens reposaient tranquillement dans leurs lits, Dieu fit mourir tous les premiers nés de ce royaume. Alors chacun se leva en désordre, et comme il y avait des morts dans toutes les maisons, il se fit un bruit effroyable: l'air retentissait de toutes parts de cris affreux, de soupirs et de gémissements: figure naturelle de ce qui arrive à la mort du pécheur. Cet impie, endurci comme un autre Pharaon, a été averti, repris, corrigé; on l'a sollicité mille fois de se convertir. Que n'a-t-on pas fait pour le retirer de son mauvais état? Il a toujours résisté à

la voix du Seigneur qui l'appelait, et aux reproches de sa conscience, qu'il le tourmentaient sans relâche. Qu'arrivera-t-il? La mort le surprendra. Et quand? au milieu de la nuit; au milieu des ténèbres de sa conscience; au milieu de ses habitudes criminelles; dans le temps que son âme sera noircie par mille crimes; dans le temps qu'il ne se sera pas confessé, peut-être depuis un an; après avoir profané les sacrements peut-être toute sa vie; voilà une horrible nuit, voilà d'étranges ténèbres. Au milieu de la nuit; dans le temps que ses affaires temporelles seront dans le désordre, aussi bien que les spirituelles; dans le temps que tout sera dans le renversement; qu'il aura des procès à soutenir, des dettes à payer, des comptes à rendre; dans la plus grande jeunesse de ses enfants, qu'il va laisser orphelins et sans aucun secours, et qui seront peut-être un jour réduits à mendier. Il n'aura pas même le temps de faire son testament, et ses biens se dissiperont entièrement. Il arrivera dans la maison de cet infortuné pécheur, comme il arriva chez les Egyptiens: il s'y élèvera de grands cris. Lorsqu'on verra cet homme réduit à l'extrémité contre l'attente de tout le monde, sans qu'il puisse mettre ordre à ses affaires spirituelles, ni temporelles; quand on fera réflexion que ce malheureux, après la vie qu'il a menée, ne peut attendre que l'enfer, et que son bien va être au pillage, on poussera des cris et des gémissements, on pleurera amèrement. La femme viendra toute désolée auprès du lit de son mari, qu'elle va perdre pour toujours: elle se désolera, elle élèvera sa voix, elle fera entendre des cris lamentables. Les enfants se jetant sur le corps déjà froid de leur père qu'ils ne verront plus, feront retentir la chambre de leurs tristes gémissements, qui ne serviront qu'à exciter les larmes inutiles des assistants qui s'en retourneront tout effrayés.

Je ne fais jamais attention à l'aveuglement de ceux qui ne pensent pas au danger terrible d'être surpris par la mort, que je ne sois saisi d'étonnement. Car enfin, quand il n'y aurait qu'une personne qui mourût subitement dans une province, en l'espace de plusieurs années, chacun ne devrait-il pas craindre et se tenir prêt? Or, je vous demande combien en meurt-il tous les ans d'une manière subite, imprévue et même tragique? Si l'on comptait ceux qui sont morts de cette manière dans cette paroisse et dans le voisinage, seulement depuis trente ans, combien s'en trouverait-il? Je ne parle pas de ceux qui meurent après quelques jours de maladie, et néanmoins sans sacrements, presque toujours par leur faute, et toujours par un juste jugement de Dieu: le nombre en est bien grand. Ne faut-il pas que les pécheurs aient un horrible bandeau devant les yeux? Quoi! mes frères, savoir que la vie de l'homme ne tient qu'à un fillet plus fragile qu'une toile d'araignée, qu'il ne faut que le dérangement d'une goutte de sang ou des autres humeurs, pour mettre

les plus robustes dans le tombeau; que chaque instant de la vie en peut être la fin, et dormir tranquillement, demeurer des années entières dans l'état déplorable du péché mortel; être continuellement sur le bord de l'abîme, et n'avoir point de frayeur! ô cœur de Pharaon! ô insensibilité étrange! ô funeste aveuglement!

La séparation du pécheur mourant, d'avec ce qu'il possédait en ce monde, ne sera pas seulement subite, mais elle sera encore violente. Je frémis d'horreur lorsque j'en vois la preuve dans le texte sacré. Le pécheur vomira, dit le Saint-Esprit, les biens et les plaisirs qu'il a dévorés, et Dieu les lui arrachera du ventre. Ces expressions ne vous remplissent-elles pas d'effroi, chrétiens auditeurs? Avec quels efforts ne vomit-on pas? Mais quelles douleurs lorsqu'on vomit jusqu'au sang, et jusqu'à rejeter des grumeaux de chair? Si l'on arrachait à un malheureux le cœur, le foie et les entrailles, quel effroyable supplice ne serait-ce pas? Si l'on tirait par lambeaux un enfant du sein de sa mère, qui pourrait en soutenir la vue? Ah! ce n'est là cependant qu'une légère peinture de ce que le pécheur souffrira lorsqu'on lui arrachera, avec une violence extrême, tout ce qu'il possédait en cette vie. Rendez, dira-t-on à cet avare, rendez cet or, cet argent, ces fonds, ces richesses dont vous avez fait votre Dieu. (*Luc.*, XIX.) Cédez, dira-t-on à un autre, cette place, ce poste, cette charge que vous avez si mal remplis: il est temps de mettre fin à vos injustices. Quittez, dira-t-on à un ivrogne, à un gourmand, à un impudique, quittez ces cabarets, ces lieux de débauches où vous avez commis tant de crimes. Videz promptement cette maison, dira-t-on à celui-ci, il y a assez longtemps que vous l'occupez, il faut la céder à un autre. Laissez, dira-t-on à celui-là, ces meubles, ces denrées, ces bestiaux, ce négoce: il est temps de déloger de ce monde, où vous n'avez jamais fait que du mal.

Enfin la séparation du pécheur d'avec ce qu'il possédait en cette vie, sera universelle. Tout meurt avec le pécheur. Biens, plaisirs, honneurs, réputation, nom, titres, qualités, puissances. C'est bien alors qu'il pourra dire comme le profane Esau lorsqu'il vendit son droit d'aînesse à son frère Jacob. *De quoi me servira ce droit, puisque jemeurs?* (*Gen.*, XXV, 32.) De quoi me servent maintenant, dira cet impie mourant, ces richesses, ces biens, tout ce que je possède, puisqu'il faut mourir? Il sera dépouillé généralement de toutes sortes de biens: (biens de la grâce, biens de la nature, biens de la fortune. Il sera privé des biens de la grâce. Il n'y aura plus pour lui de temps pour travailler à son salut; plus de sacrements, plus d'instructions, plus de grâces, plus de saintes inspirations, plus de moyens de sanctification. Il sera privé des biens de la nature. Que deviendra son corps? Affreux sépulcre, horrible tombeau, vous êtes l'unique refuge de ce corps abominable, parce qu'après vous il ne doit attendre que le feu éternel. C'est

là qu'il n'aura pour compagnie que les vers ; c'est là que la pourriture et la saie seront son lit, sa couverture et son matelas, pour me servir des termes de la sainte Ecriture (*Job*, XVII, 13.) Quel sujet d'humiliation pour un grand du monde, pour un homme de plaisirs, pour une femme et une fille idolâtres de leur beauté, lorsqu'ils sont obligés de faire réflexion à ce que deviendra enfin ce corps que l'on flatte tant, que l'on nourrit si délicatement, que l'on habille, que l'on orne avec tant de luxe et de vanité ? C'est à un cercueil, à un tombeau, aux serpents, à la vermine et à la pourriture, que se termineront, comme dit le Sage (*Eccli.*, X), la jeunesse la plus florissante, la santé la plus robuste, la beauté la plus parfaite, l'adresse, la force et toutes les autres qualités naturelles. Il sera dépouillé, ce pécheur, de tous les biens de la fortune. Plus de plaisirs, plus de richesses, plus d'estime et d'honneur, plus de divertissements, de joie, de festin et de bonne chère, de jeux, de compagnie et de passe-temps : tout cela sera fini sans retour. O hommes insensés ! où sera le fruit de vos espérances ? A quoi aboutiront tant de vains projets, tant de travaux, de soins et d'inquiétudes ? Où se termineront vos sueurs et vos fatigues, si vous manquez l'affaire de votre salut ? La maison que vous avez fait bâtir, mon cher auditeur, va devenir le logement peut-être de votre plus cruel ennemi. Vos terres, vos domaines, votre argent seront le butin de quel que débauché, qui s'en divertira, pendant que vous souffrirez. Vos parents même, et vos plus intimes amis, ceux à qui vous aurez fait le plus de bien, vous auront bientôt oublié, et quand ils se souviendront de vous, de quoi cela vous servira-t-il si vous êtes perdu sans ressource ? Alors vous vous écrierez, dans un profond étonnement : insensé que je suis, j'ai travaillé toute ma vie, et je n'ai rien fait qui puisse me servir maintenant. Je me suis fatigué ; je me suis tourmenté sans relâche ; et à présent je ne me trouve qu'un horrible fardeau d'iniquités, et un enfer qui m'attend. Les autres profiteront de mes peines, et je n'aurai éternellement pour partage que les tourments des damnés. Voilà donc le pécheur à l'heure de la mort dépouillé de tout. Voyons-le maintenant au milieu de ses crimes. C'est ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Il est écrit dans le *Livre de Job* (chap. XXVII), que l'homme ouvrira les yeux lorsqu'il sera endormi. Quel est cet homme sinon le pécheur ? mais quelle manière de parler ? Peut-on ouvrir les yeux lorsqu'on s'est endormi ? Voilà justement, chrétiens auditeurs, ce qui arrivera aux pécheurs mourants. Pendant leur vie ils ne connaissent pas leurs crimes, ou ils tâchent de les oublier, ou ils leur paraissent beaucoup plus légers qu'ils ne le sont en effet ; et il n'en faut pas être surpris, parce que non-seulement ils se plaisent à s'aveugler eux-mêmes, mais encore ils trouvent partout des choses

qui servent à les aveugler. Que les pécheurs s'y aveuglent eux-mêmes, rien de plus évident, et, pour vous en convaincre parfaitement, je n'ai qu'à vous rappeler ce qui se passe tous les jours sous vos yeux. N'est-il pas véritable que le nombre de ceux qui font tort à leur prochain est très-grand. On n'entend de toutes parts que plaintes redoublées des injustices qui se font ; et cependant on ne voit point de restitution. Combien de calomnieurs et de médisants ? Or, il est sûr que pour entrer dans le ciel, il faut également réparer la réputation du prochain, et lui restituer le bien qu'on lui a enlevé ; et où sont ces réparations et ces restitutions ? On convient que pour être sauvé, il faut observer tous les préceptes du Seigneur : presque personne ne les observe, et tout le monde vit tranquillement. On est convaincu que si l'on ne se découvre pas tel qu'on est dans le sacré tribunal de la pénitence, bien loin de recevoir le pardon de ses péchés, on se rend coupable d'un sacrilège : néanmoins il n'est point d'endroit où l'on connaisse ordinairement moins un pécheur, que dans la confession. Ceci vous paraîtra peut-être un paradoxe, cependant rien de plus réel ; car combien est-il de pénitents, à qui l'on permet de s'approcher de la sainte Table, et à qui l'on refuserait l'absolution, si on les connaissait ? Ils en sont bien persuadés eux-mêmes, lorsqu'ils vont chercher des confesseurs qui ne les connaissent pas. Combien d'impies et de libertins qui mènent une vie de païens, et qui vont à grands pas à la damnation éternelle ? On les avertisse ; on les sollicite, on les presse de se convertir, et ils n'y font aucune attention. D'où vient un tel endurcissement ? Je le sais, mes frères, d'où il vient ; c'est que ces malheureux ferment les yeux et se bouchent les oreilles pour ne rien voir et pour ne rien entendre. Il n'y sera pas de même à l'heure de la mort. Alors le pécheur verra clairement l'état de sa conscience, et tout servira à lui donner des larmes. Il ne pourra plus se tromper ni être trompé. Il y aura dans son âme un flambeau allumé qui lui découvrira jusqu'aux moindres circonstances de sa vie criminelle ; qui lui fera voir dans un grand jour toutes ses iniquités, et qui lui en développera toute la malice. Il n'y aura plus lieu à l'artifice ni au déguisement ; il n'y aura plus de confesseurs trop faciles ; il n'y aura auprès de lui que des juges, des accusateurs et des témoins. Terrible et affreux état de cet infortuné pécheur ! Ses crimes, ses abominations l'environneront et l'oppresseront de toutes parts. Voici le langage affreux qu'ils lui tiendront, au rapport de saint Bernard : Nous sommes votre ouvrage, c'est vous qui nous avez produits, nous ne vous quitterons point ; nous descendrons avec vous dans le tombeau ; nous irons avec vous au jugement ; nous serons éternellement avec vous dans les enfers. De quelque côté que cet impie se tourne, il ne verra qu'ennemis déclarés. Oui, mes frères, ses péchés au lit de la mort seront ses bourreaux : ils seront les exécuteurs

de la vengeance divine. Alors, alors le pécheur sera contraint de s'écrier au milieu de ses frayeurs : *Les douleurs de la mort m'ont environné; les horreurs de l'enfer m'épouvantent; les torrents de mes iniquités m'ont englouti* (Psal. XVII, 5, 6.) Je suis assiégé de toutes parts par d'horribles monstres, et je suis réduit à un affreux désespoir.

Nous lisons dans le IV^e Livre des rois, chap. XIX, que Sennachérib, un des princes les plus mauvais qui aient jamais été, ayant blasphémé le saint nom de Dieu, un ange tailla en pièces dans une nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes de son armée, ce qui le jeta dans une telle consternation, qu'il fut contraint de prendre honteusement la fuite. Mais au lieu de trouver un asile dans sa maison, ses propres enfants le massacrèrent cruellement. C'est là, chrétiens auditeurs, ce qui arrivera au pécheur mourant. Il a mis au monde des enfants, et quels enfants? des crimes énormes, des péchés abominables. Car, comme nous l'apprend l'apôtre saint Jacques (Jac., I, 15), la concupiscence, après avoir conçu, enfanta le péché. Ces enfants infâmes assassineront un jour leur père; ce sera à la dernière heure; ce sera dans sa propre maison, dans son lit, dans le même lieu où il aura enfanté, dans ce lieu où la justice de Dieu l'a réduit. C'est là qu'ils lui donneront le coup de la mort, et d'une mort éternelle. Combien en avez-vous mis au monde, chrétiens qui m'entendez, de ces enfants d'iniquité? Vous les aimez; vous ne vous en détiez nullement. Mais ils vous trahiront, et ils vous perdront sans ressource. Oni, ces enfants de votre tête, ces vanités, ces projets de vengeance, ces enfants de votre bouche, ces gourmandises, ces crapules, ces sensualités, ces enfants de vos mains, ces injustices, toutes ces mauvaises actions, vous porteront un jour le poignard dans le sein; ils vous donneront la mort sans retour, ils vous précipiteront dans l'abîme de la damnation. Horrible fardeau, poids insupportable, que vous augmentez tous les jours : vous ne le sentez pas maintenant, parce qu'il est dans votre cœur comme dans son centre, mais viendra un temps que vous en serez accablés.

Alors l'impie, comme le détestable Antiochus, fera des réflexions qu'il n'avait jamais faites. Il avouera qu'il a eu grand tort de n'avoir pas connu et servi son souverain Maître comme il le devait; et d'avoir méprisé sa loi et ses saints commandements, en commettant un si grand nombre de crimes. Ah! je me souviens à présent, s'écriera-t-il tout effrayé, je me souviens des maux que j'ai faits. Je me souviens, dira le débauché, de ces crapules, de ces excès, où j'ai consommé ma santé et mon bien, tandis que ma femme et mes enfants gémissaient, tandis que mes créanciers en souffraient. Je me souviens, dira cet avare, cet homme injuste, de tant de tours de friponnerie que j'ai employés pour gagner du bien. Je me souviens, dira un détracteur, de tant de calomnies si noires, de tant de médisances si atroces dont

je suis l'auteur, et je ne vois aucun moyen pour les réparer. Je me souviens, dira un impudique, de tant de pensées honteuses, de tant d'actions infâmes, de tant de désirs criminels, de paroles, de démarches, de sollicitations, qui me font maintenant horreur. Je me souviens, dira cette femme, cette fille peu chaste, de tant d'occasions de péchés que j'ai données par mes immodesties et par mes matières trop libres. Combien, hélas! ai-je perdu d'âmes! Je leur ai ouvert le précipice, et maintenant il m'est impossible de les en retirer! Que vais-je devenir? Qu'est-ce que Dieu me dira? Je me souviens, dira cet hypocrite, cet impie, de l'abus que j'ai fait des sacrements. Combien de confessions nulles? Combien de communions sacrilèges? Le sang de Jésus-Christ demande vengeance contre moi; que deviendrai-je? Je me souviens, dira cette jeune personne, de ces chansons lascives, de ces discours impurs, de ces incontinences secrètes, de ces cajoleries, de cet air montain, de cet enjurement dont j'ai fait profession toute ma vie. J'ai commis et j'ai fait commettre autant de péchés déshonnêtes que j'ai de cheveux à la tête : où en suis-je? quel sera mon sort?

Il faut l'avouer, mes frères, il n'est point de pécheur dans le lit de la mort; je parle de ces pécheurs qui ont persévéré dans leurs crimes jusqu'à leur dernière maladie : il n'en est point qu'on ne fit tomber dans le désespoir, si on leur représentait les choses comme elles sont. On se garde bien d'en user de la sorte; au contraire, on tâche de leur inspirer la confiance en la miséricorde de Dieu; mais dans le fond que peut-on en penser? Tout cela n'empêche pas qu'on ne voie des insignes libertins qui sortent de ce monde avec plus de tranquillité que les plus grands saints; ils s'imaginaient que l'absolution qu'on leur a donnée est un passe-port infailible pour arriver à l'éternité bienheureuse. Mais c'est ce qui doit encore plus faire craindre pour leur salut. Dieu se joue, si l'on peut parler ainsi, de ces infortunés à l'heure de la mort, comme ils se sont joués de lui pendant leur vie. Ils ont fait semblant de lui demander pardon, et il fait semblant de leur pardonner. S'il en est quelques-uns qui sont effrayés, qui gémissent et qui pleurent, ce sont des grimaces, ou tout au plus les effets d'une crainte naturelle qu'ils ont de se trouver mal en l'autre monde, et d'être punis comme ils le méritent. Ils sont comme des criminels qu'on va exécuter. Avant de faire mourir les criminels coupables de certains crimes énormes, comme lèse-majesté, on les oblige à faire amende honorable. Telle est la conduite de Dieu envers les impies à l'heure de la mort. Le pécheur mourant est un criminel coupable du crime de lèse-majesté divine. Il va être exécuté dans les enfers : mais avant cette exécution, il faut qu'il fasse amende honorable à son souverain Seigneur qu'il a si insolument outragé. Il s'avoue coupable, il gémit, il pleure, il confesse ses crimes, et il ne peut s'empêcher de dire qu'il ne mérite

point de miséricorde. Mais tout cela n'est que pour faire amende honorable à la majesté infinie d'un Dieu outragé, et pour servir d'exemples aux autres pécheurs s'ils en voulaient profiter.

Hommes impies et libertins qui êtes sortis de ce monde, et dont les corps sont ensevelis dans nos cimetières, qu'êtes-vous devenus ? Où êtes-vous à présent ? pères et mères infortunés qui avez laissé des enfants mal élevés, qui dissipent les biens que vous leur avez amassés au préjudice de votre conscience ; qui les employiez en débauches et à offenser le Seigneur ; des scélérats qui ne paraissent être au monde que pour rendre votre mémoire exécration, et pour continuer la mauvaise vie dont vous leur avez donné l'exemple. Quel est le lieu de votre demeure ? maris et femmes qui avez laissé des veufs ou des veuves qui n'ont plus pensé à vous depuis que vous leur avez dit le dernier adieu, et qui payent à présent votre amitié et vos bienfaits d'ingratitude. Comment vous trouvez-vous ? ivrognes, impudiques, scandaleux, vous qu'on trouvait à toute heure dans les cabarets ; vous qui faisiez des railleries de tout ce qu'on pouvait vous dire de plus pressant pour votre conversion, qu'êtes-vous devenus ? Que pensez vous maintenant de la terrible vérité de l'enfer, dont vous ne faisiez autrefois aucun cas ? Vous tous enfin, qui que vous soyez, qui avez eu le malheur de mourir dans l'état déplorable du péché mortel, quels sont vos tourments ? Sortez, quelqu'un de vous de ces cachots ténébreux où vous êtes renfermés ; paraissez ici environnés des feux et des flammes qui vous dévorent ; laites-nous entendre votre affreuse voix, vos lamentations et vos gémissements ; présentez-vous à cet auditoire avec tout l'épouvantable attirail de vos supplices, à compagné de ces monstres horribles qui ne vous quittent point, venez nous instruire à vos dépens ; venez effrayer et toucher les pécheurs. Qui pourrait sans mourir supporter un tel spectacle ? Contentons-nous, chrétiens auditeurs, des lumières de la foi, et soyons encore plus assurés de ces frappantes vérités, que si nous les voyions de nos propres yeux, puisque la certitude de la foi est incomparablement au-dessus de celle des sens. D'ailleurs, ces infortunés victimes de la colère du Tout-Puissant ne peuvent pas sortir de leur prison ; il ne leur est pas permis de nous parler ; leur sort est arrêté : il n'y a plus pour elles de retour, de temps, ni de miséricorde.

Pour nous, mes très-chers frères, nous pouvons encore choisir le bon parti. Mais n'attendons pas à l'heure de la mort, parce que dans ce triste moment, une sincère et véritable confession est d'une difficulté extrême. Commençons dès aujourd'hui l'ouvrage de notre salut, si par malheur nous l'avons négligé par le passé. Cherchons Dieu pendant que nous pouvons le trouver. Recourons à l'asile de la pénitence. Détruisons nos péchés, afin qu'à notre dernier jour ils ne soient pas nos bourreaux. Déta-

chons-nous des faux biens de la terre, puisqu'enfin il faudra tout quitter ; et travaillons efficacement et avec ferveur à nous procurer une heureuse fin, une sainte mort qui nous ouvrira l'éternité bienheureuse. Je vous la souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

IV.° DIMANCHE DE L'AVENT.

SUR LA PÉNITENCE.

Et venit in omnem regionem Jordanis, prædicans baptismum penitentiam. (Luc., III, 5.)

Et saint Jean parcourut tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant le baptême de la Pénitence.

Voici un second baptême que je viens vous annoncer comme le grand saint Jean-Baptiste, mais c'est un baptême de larmes, un baptême pénible et laborieux. Je viens vous l'annoncer de la part de Dieu. Je viens l'annoncer à tous, aux grands et aux petits, aux riches et aux pauvres, aux gens de distinction et aux roturiers, aux malades et à ceux qui jouissent de la santé ; aux justes et aux pécheurs. C'est à tous les hommes, de quel âge, de quel sexe, de quelle condition, et de quelle profession qu'ils soient, que sont adressées ces paroles de Jésus-Christ, notre souverain Maître : *Si vous ne faites point pénitence, vous périrez tous.* (Luc., XIII.) C'est le péché qui nous a fermé la porte du ciel, et il n'y a que la pénitence qui puisse l'ouvrir ; mais c'est la véritable et la sincère pénitence qui seule a ce pouvoir. Le sujet dont j'ai à vous parler aujourd'hui est un peu triste : il est opposé à la nature corrompue, mais il en faut bien passer par là, c'est une loi générale aussi bien que celle de la mort : une loi sans dispense, une règle sans exception. Il faut nécessairement se résoudre à faire pénitence, ou à être damné. Mais que ce mot de pénitence est mal entendu dans le monde ! Qu'on s'y trompe grossièrement. On se forme de la pénitence une idée à sa mode, et à force de vouloir l'adoucir on la détruit entièrement. Tâchons de nous désabuser sur cet article ; et après avoir établi que la pénitence est absolument nécessaire pour être sauvé, examinons en quoi consiste cette pénitence. Vous voyez mon dessein. La nécessité de la pénitence, et les convictions de la pénitence vont faire tout le partage de cet entretien.

PREMIER POINT.

C'est un décret immuable de Dieu, en conséquence du péché originel, de ne conduire les hommes au bonheur éternel que par la voie de la pénitence. De là toute la religion tend à rendre l'homme pénitent. De là toute la sainte Écriture est une leçon continuelle de la pénitence. Dès que notre premier père eut abandonné la justice originelle, le sacré texte remarque exactement que Dieu le classa du paradis terrestre, qui était un lieu de délices, et qui, par conséquent, n'était pas un séjour propre pour faire pénitence ; qu'il le confina au milieu d'une terre pleine d'épines et de ronces ; qu'il le

condamna à manger son pain à la sueur de son visage, c'est-à-dire à travailler sans relâche, et qu'il lui donna pour son vêtement, non pas un habit magnifique, mais une peau de bête. Et pourquoi tout cela, si non pour lui apprendre qu'il ne devait plus, après sa prévarication, chercher de plaisir en ce monde, mais que sa vie devait être un tissu de croix et de souffrances, de travaux et de misères?

Nous sommes, chrétiens auditeurs, les infortunés héritiers de son péché, et il faut que nous le soyons de même de sa pénitence. Tout nous prêche la pénitence, tout nous avertit que nous ne sommes nés que pour souffrir. Notre demeure est un lieu d'exil et une vallée de larmes. Nos maisons ne sont que de boae et de terre. Notre corps est la proie de toutes sortes d'infirmités. Nous sommes contraints de travailler sans cesse, pour nous procurer les besoins de la vie. Nous sommes occupés continuellement à défricher et à cultiver une terre ingrate, qui semble ne nous donner que par force le secours que nous en tirons. Nous sommes réduits à couvrir notre honteuse nudité avec la dépouille des animaux. Notre vie est un combat perpétuel contre la faim et la soif, le froid et le chaud, les infirmités et toutes sortes de misères. Jusqu'aux plus vils insectes nous font une guerre cruelle, et à peine pouvons-nous nous en défendre. Il semble que toute la nature a conspiré notre mort, et reconnaît en nous l'offense de son Maître, qu'elle veut venger. Nous sommes environnés de toutes parts des marques et des livrées de la pénitence. Tout ce que nous voyons et tout ce qui nous environne, nous apprend que nous sommes criminels, et que, par conséquent, nous devons faire pénitence.

C'est pour cela que tous les saints de l'ancienne et de la nouvelle loi ont fait toute leur étude de cette vertu. C'est par là qu'on a toujours reconnu les serviteurs de Dieu. C'est de là aussi que tous les patriarches et les prophètes, tous les apôtres et les docteurs, n'ont point eu d'autre vue ni d'autre dessein dans leurs discours et dans leurs pressantes exhortations, que d'établir la nécessité de faire pénitence, et d'y engager tous ceux qui les entendaient. Noé fut un des plus fameux prédicateurs de la pénitence. Il ne se contenta pas d'en parler, mais il l'annonça à tout le genre humain, pendant cent ans, en bâtissant cette arche fameuse où il fut sauvé avec toute sa famille du déluge universel. Après lui, tous les prophètes de la nation judaïque ont employé continuellement leur éloquence et toute la force de leur esprit pour porter leurs frères à faire une sincère pénitence, et toute l'histoire de ce peuple n'est qu'une narration continuelle des combats du péché et de la pénitence.

Mais pourquoi chercher ailleurs que dans Jésus-Christ, ce grand pénitent, ce modèle parfait de la pénitence des preuves de sa nécessité? Sa vie et sa doctrine ne sont-elles pas une prédication continuelle de

cette vertu? Le séjour qu'il a fait pendant neuf mois dans le sein de sa mère, a été un exercice continu et un état parfait d'abnégation et de pénitence. Sa naissance est arrivée dans la saison la plus fâcheuse, dans une étable, et dans toutes les circonstances qui pouvaient la rendre rude, pénible et pénitente. Huit jours après cette naissance accompagnée de tant de souffrances et d'humiliations, il fait une profession publique de la pénitence, dans sa circoncision sanglante. Pendant sa vie cachée, il s'est appliqué sans cesse à crayonner, si je puis parler ainsi, le tableau parfait de la pénitence, qu'il a montré à l'univers dans sa vie publique, et dans sa mort et sa Passion. Il commença par se faire annoncer par le ministère d'un des plus grands pénitents qui aient jamais été, je veux dire saint Jean-Baptiste, son illustre précurseur. Ensuite il employa les trois dernières années de sa vie à nous apprendre en quoi consiste la véritable pénitence. Quel détachement du monde! Quel mépris des choses de la terre! Quelle pauvreté dans ses habits, dans sa nourriture et dans tout son extérieur! Le jeûne, la prière continuelle, la prédication de son Evangile, étaient ses uniques occupations. Enfin il meurt dans le suprême degré de la pénitence. Ah! ne nous y trompons pas, sans la pénitence, il n'y a point de salut à espérer; sans la pénitence, notre perte est assurée et infaillible. Vous me direz peut-être que je vous propose ici un exemple qui est au-dessus de votre portée. Non, mes frères, Jésus-Christ n'a rien fait que nous ne puissions faire, aidés du secours de sa grâce, qu'il ne refuse jamais, lorsqu'on la lui demande comme il faut.

Il aurait pu sans injustice nous condamner à une vie très-dure, et à la pénitence la plus sévère; il ne tenait qu'à lui de mettre à tel prix qu'il aurait voulu, et le pardon de nos offenses, et la gloire éternelle. Mais sa bonté paternelle, sa miséricorde infinie, l'ont engagé à rendre doux et léger le fardeau qu'il nous a imposé. Mais aussi ce sera là le sujet de notre confusion et de notre juste condamnation, si nous ne le portons pas comme il faut. Car enfin quelle proportion y a-t-il entre la pénitence la plus sévère, et un seul péché mortel? Quelle comparaison entre une faute qui renferme une malice infinie, un crime qui attaque Dieu même, le souverain Seigneur de toutes choses, la majesté adorable de l'Être suprême, et quelques légères mortifications? Quelle proportion entre la pénitence qui nous est commandée, et celle des damnés? Quand vous feriez, mon cher auditeur, autant de pénitences qu'en ont fait tous les saints, si cela était possible, votre pénitence serait encore infiniment éloignée de la gravité d'une seule offense mortelle. Quand vous souffririez pendant dix mille ans tous les maux qu'un homme peut souffrir en cette vie, vos tourments n'égaleraient pas ceux qu'un réprouvé souffre en enfer; mais si, au lieu d'un péché mortel, vous en avez

commis un grand nombre, peut-être cent, peut-être mille, quelle pénitence faudra-t-il pour détruire cet effroyable édifice d'iniquités? Ah! mes frères, permettez-moi de vous témoigner ici ma frayeur à la vue du grand nombre de nos péchés, et du peu de pénitence que nous faisons. Nous sommes pécheurs, et qui peut le nier? Pour être pardonné, il faut faire une pénitence en quelque façon proportionnée aux crimes dont on est coupable. Que pensez-vous, et que dites-vous à présent de la folie et de l'aveuglement des mondains? Que jugez-vous de votre propre état présent et de votre éternité future? Il est de foi que sans la pénitence il n'y a ni miséricorde ni salut à espérer; il est certain que la pénitence, pour être suffisante, doit avoir un certain degré de proportion avec les péchés qu'on a commis, et l'on se voit chargé d'un nombre prodigieux de péchés, et point de pénitence. Non-seulement on n'en a pas fait par le passé, mais on n'en veut point faire à l'avenir; on ne veut pas même en entendre parler. Un ivrogne veut toujours continuer son même train de vie; un impudique veut toujours s'abandonner à sa passion; ils ne peuvent se résoudre au jeûne, à la mortification, ni à aucune autre pénitence. Il en est de même des autres pécheurs. Que deviendront-ils donc ces malheureux, et quel sera leur sort dans l'éternité?

Quand il serait vrai qu'un homme aurait le bonheur de conserver l'innocence qu'il a reçue dans son baptême, il ne serait pas pour cela dispensé de faire pénitence: s'il n'en a pas besoin pour la satisfaction des péchés qu'il n'a pas commis, elle lui est absolument nécessaire pour persévérer dans l'état de la justice. Car enfin qu'est-ce que la vie de l'homme sur la terre, du juste et du pécheur? N'est-elle pas un combat perpétuel, une guerre qui ne finit point (*Job*, VII, 1), suivant l'expression des livres saints? Combien de tentations à vaincre! Combien d'ennemis à surmonter! Combien de difficultés se présentent tous les jours dans la voie du salut! Combien de terribles combats à soutenir! Le démon d'un côté ne cesse de nous solliciter, la chair de l'autre nous flatte en mille manières; le monde travaille sans relâche à nous séduire; les passions nous agitent; les mauvais exemples nous entraînent; nous sommes environnés de dangers et d'écueils; le chemin par lequel nous marchons, est rempli de pièges et de filets; d'épaisses ténèbres couvrent la surface de la terre. Il ne faut qu'un seul faux pas pour tomber; il n'y a que la grâce du Seigneur qui puisse nous soutenir. Or cette grâce est attachée à l'esprit de pénitence, à l'éloignement des plaisirs défendus, au crucifiement intérieur, et à l'exercice d'une mortification continuelle.

Permettez-moi, mes chers auditeurs, de vous rappeler ici à votre propre expérience. Lorsque vous avez pratiqué les œuvres de la pénitence, lorsque vous avez eu le bonheur de marcher dans la voie étroite, dans

ces jours de grâce et de salut, dans les temps favorables d'un jubilé, d'une mission, de la semaine sainte, de quelque solennité; dans ces conjonctures précieuses, que la divine Providence nous a ménagées, je veux dire cette affliction, cette maladie, cet accident fâcheux, cette perte de biens, ce revers de fortune, cette mort triste d'un parent, d'un ami, d'un protecteur, qui étaient pour vous des temps de pénitence, ne vous êtes-vous pas senti intérieurement dégoûtés du monde et de tous ses faux biens? Ne vous êtes-vous pas tournés du côté de Dieu? N'avez-vous pas reconçu à sa protection et à sa miséricorde? N'aviez-vous pas un éloignement extrême pour le péché et pour tout ce qui y conduit? C'est l'état de pénitence où vous vous trouviez alors qui vous mettait dans ces saintes dispositions, qui vous inspirait ces pieux sentiments, et qui vous engageait à faire le bien. Au contraire, quand est-ce que vous vous êtes éloignés de Dieu? Quand est-ce que vous vous êtes abandonnés au dérèglement? N'est-ce pas lorsque vous avez quitté la pénitence? N'est-ce pas dans ces jours de plaisirs, de débauches, de festins et de dissolution? N'est-ce pas dans ces temps malheureux où vous vous êtes livrés à vos passions et aux maximes corrompues du monde? Considérez, je vous prie, la prodigieuse différence qu'il y a entre les gens de bien et les libertins. Examinez bien la conduite des uns et des autres: voyez d'un côté quelle douceur, quelle patience, quelle humilité, quelle charité, quelle retenue, quelle édification; et regardez de l'autre quelle licence, quel désordre, quelle confusion, quels dérèglements. D'où vient une si grande opposition dans des personnes qui professent la même religion? C'est que les uns mènent une vie pénitente, et les autres marchent dans la voie large et commode, et ne savent ce que c'est que la pénitence et la mortification. O pénitence, vertu aimable! avec vous l'homme devient un prodige de sainteté, et sans vous il risque de devenir un monstre d'impiété.

La pénitence est donc absolument nécessaire à tous: aux pécheurs, pour sortir de leurs crimes; à ceux qui ont quitté leurs péchés, pour en faire satisfaction à la justice divine, et aux justes pour persévérer dans le bien. Point de salut sans la pénitence; car pour entrer dans la céleste patrie, il faut être exempt de toute souillure, et il n'y a que la pénitence qui puisse nous purifier des horribles taches du péché. Pour être sauvé, il faut mourir saintement; la bonne mort, la persévérance finale, sont une suite de la sainte vie; il est impossible de vivre saintement sans faire pénitence; par conséquent, sans cette vertu, point de miséricorde à espérer: la damnation est inévitable. C'est ce qui a engagé tous les saints à embrasser une vie pénitente et austère. Nous espérons le même bonheur dont ils jouissent, et auquel la pénitence les a conduits; pourquoi ne prenons-nous donc pas le même chemin qu'eux pour y arriver?

O insensés que nous sommes ! nous savons que nous ne pouvons pas trouver la béatitude en cette vie ; que ceux qui se réjouissent maintenant avec le monde, pleureront avec lui dans l'éternité ; et au contraire que ceux qui versent à présent des larmes de pénitence, se réjouiront un jour, et que jamais leur joie ne leur sera ôtée, suivant la promesse infaillible de Jésus-Christ (*Joan.*, XVI, 22) ; et cependant nous démentons par notre conduite ce que nous faisons profession de croire. O prodigieux aveuglement ! et qui pourrait assez le déplorer ? Prenons donc aujourd'hui la résolution ferme et constante de faire une véritable pénitence jusqu'au dernier soupir de notre vie, puisque nous n'avons pas d'autre ressource. Mais en quoi consiste cette pénitence ? C'est ce que nous allons voir dans la seconde partie de ce discours.

DEUXIÈME POINT.

Il est certain que la pénitence, pour être véritable, doit être selon les règles que Dieu a établies ; et ainsi pour découvrir sûrement en quoi consiste la vraie pénitence, il faut voir le portrait que la sainte Ecriture et les Pères de l'Eglise en ont fait. Or je remarque dans le texte sacré et dans les saints docteurs qui en sont les fidèles interprètes, que la pénitence, pour être légitime et sincère, doit avoir quatre principales qualités qui la distinguent de la fausse, et qui en font toute l'essence. Premièrement elle doit être proportionnée aux péchés qu'on a commis et aux besoins qu'on en a dans l'état où l'on se trouve. Secondement, elle doit être universelle. Troisièmement, elle doit être perpétuelle. Quatrièmement, elle doit être prudente et discrète.

Je dis en premier lieu, que la pénitence, pour être suffisante, doit être en quelque façon proportionnée au nombre et à la gravité des offenses dont on s'est rendu coupable, et aux besoins de chaque état ou aux dispositions où les hommes se trouvent ; par conséquent elle doit être accompagnée d'une juste sévérité. Qui dit pénitence, dit peine et travail. La pénitence est destinée à purifier notre âme des taches et des souillures du péché. Une âme dans l'état du péché mortel est si affreuse, que nous ne pouvons rien nous représenter de semblable. La sainte Ecriture compare sa laideur à ce qu'il y a de plus horrible dans la nature, et aux couleurs les plus difficiles à effacer. Quelle peine, quel travail ne faut-il pas pour lui rendre sa première beauté, et pour effacer ces taches affreuses qui la rendent si difforme et si abominable aux yeux de Dieu ! La pénitence est le fourneau où l'homme est éprouvé et purifié comme l'or dans le creuset. Pour affiner les métaux, il faut un feu très-violent ; il faut un temps considérable. Il faut que le feu de la pénitence soit bien vif, pour purifier parfaitement notre conscience, pour fondre la glace de nos cœurs et pour nous rendre des vases d'honneur et de gloire ; pour être placés dans la

maison du Seigneur, après avoir été des vases de colère et d'ignominie, chargés des ordures du péché. La pénitence fait à proportion dans nos âmes ce que la lessive fait dans le linge, et ce que font les instruments de l'agriculture dans la terre pour la rendre féconde. Remarquez bien, chrétiens auditeurs, ces comparaisons, qui, quoique simples et familières, doivent vous frapper d'autant plus vivement, qu'elles sont tous les jours sous vos yeux. Quel travail pour blanchir le linge ! il faut employer la cendre, le savon, le feu, l'eau et une attention particulière, accompagnée de beaucoup de peine. Quelles fatigues pour défricher un champ plein de ronces et d'épines, pour arracher jusqu'aux plus profondes racines des mauvaises herbes qui s'y sont multipliées depuis longtemps ! Il faut que la pénitence rende à notre âme sa première beauté, la blancheur de la précieuse innocence qu'elle avait reçue dans le saint baptême ; il faut qu'elle détruise nos mauvaises habitudes les plus invétérées et les plus fortes ; il faut qu'elle rende féconde la terre ingrate de nos cœurs, terre qui est toute remplie de chardons et des épines de l'iniquité. La pénitence a été substituée, selon la remarque d'un docteur de l'Eglise, aux tourments de l'enfer que le pécheur avait mérités par ses crimes : elle est comme l'abrégé de ces flammes dévorantes et éternelles, qui sont le partage des réprouvés. Faites ici, mes très-chers frères, un moment d'attention à la pénitence terrible de ces malheureuses victimes de la colère de Dieu, qui n'ont jamais aucun repos ni aucune consolation. Autant de fois que vous avez offensé Dieu mortellement, autant de fois vous avez mérité les mêmes supplices. C'est une vérité de foi. Quel terrible sujet de frayeur pour vous et pour moi ! et qui peut y penser sans trembler ? Cependant le Seigneur par sa miséricorde a bien voulu nous donner un moyen pour changer cette peine éternelle en une peine temporelle que nous pouvons souffrir en cette vie : c'est la contrition et le sacrement de pénitence qui opèrent ce changement ; mais il faut nécessairement subir cette peine temporelle ; il faut faire pénitence, et une pénitence qui ait un rapport avec la multitude et la gravité de nos offenses : et telle a été la pénitence de tous les pécheurs véritablement convertis, et qui y ont trouvé leur salut après le naufrage. Mais comment oserait-on proposer aux chrétiens de nos jours l'exemple de la pénitence que les saints ont faite, et qu'on fait encore aujourd'hui dans plusieurs maisons religieuses ? N'y aurait-il pas de quoi les jeter dans le désespoir ? Les grands serviteurs de Dieu, je ne dis pas seulement ceux qui avaient été pécheurs, mais encore un très-grand nombre de ceux qui avaient toujours mené une vie irréprochable : les grands serviteurs de Dieu n'ont point mis de bornes à leur pénitence : ils se sont consumés peu à peu par les rigueurs de leur pénitence, comme des victimes sacrées ; ils se sont réduits, la plupart jusqu'à

n'avoit plus que la peau collée sur les os, et à ressembler plutôt à des squelettes qu'à des hommes vivants. Comme le saint roi David, ce grand et illustre pénitent (*Psalm. CI, 10*), ils mangeaient la cendre comme le pain, et ils mêlaient leurs larmes avec leurs boissons; ils couchaient sur la dure, ils ne dormaient presque point : leurs soupirs et leurs gémissements étaient continuels. Enfin, nous lisons dans leur vie des choses si prodigieuses et si extraordinaires à ce sujet, qu'on en est effrayé. Ce n'étaient pas les solitaires seuls qui faisaient de si rigoureuses pénitences, les saints évêques et autres ecclésiastiques, le commun même des fidèles en faisaient de volontaires qui passeraient maintenant pour insupportables. Pendant tout le saint temps de Carême, on ne mangeait alors qu'une fois le jour sur le soir, et fort sobrement, et l'on ne savait ce que c'était que collation; on n'usait ni d'œufs, ni de beurre, ni de fromage; et les aliments, qui ne consistaient qu'en fruits, en légumes et en racines avec le pain et l'eau, étaient apprêtés fort grossièrement. (*Histoire de l'Eglise.*) Mais que dirai-je de ces pénitences des premiers siècles de l'Eglise (*Canons pénitentiaux*)? de ces pénitences, qui, pour un seul péché considérable, étaient prolongées jusqu'à cinq, jusqu'à sept, jusqu'à dix ans, et dont chaque année était composée de plusieurs quarantaines de jeûnes au pain et à l'eau, et accompagnées de circonstances si humiliantes et si opposées à l'amour-propre, qu'on ne peut les lire sans étonnement. Nous avons encore aujourd'hui devant les yeux et dans notre patrie, un exemple de pénitence qui est bien capable de nous confondre et de nous effrayer en même temps. Je parle de la Trappe et de Sept-fonts dont vous avez ouï parler si souvent. (*Hist. de la Réf. de N.-D. de la Trappe.*) Les austérités qu'on y pratique sont extraordinaires: c'est un jeûne continu; un silence perpétuel; sept à huit heures de psalmodie par jour; le travail des mains; une solitude parfaite; la privation la plus entière de tous les plaisirs et de tous les divertissements, même les plus permis; une abstinence qui n'admet que des herbages, des racines et des fruits, et qui rejette jusqu'aux poissons. C'est là sans doute une pénitence bien austère, et qui est-ce qui observe tout cela? Ce sont des hommes aussi faibles que nous, des hommes de notre pays, de notre âge, d'une complexion peut-être plus délicate que la nôtre; des hommes dont la plupart ont été élevés parmi les douceurs de la vie, et qui ont passé plusieurs années dans les plaisirs du monde. Que dites-vous de tout cela, chrétiens auditeurs? Où trouverions-nous maintenant des prétextes pour nous dispenser de faire pénitence et une pénitence proportionnée à nos péchés, autant que nos forces peuvent le permettre?

Venons à la seconde condition de la pénitence, qui est d'être universelle; c'est-à-dire que la pénitence doit crucifier l'homme tout entier, suivant la remarque du grand Apôtre.

(*Galat. V, 24.*) Remarquez, mes chers auditeurs, cette comparaison de l'exercice de la pénitence avec le supplice du crucifiement; car comme le supplice de la croix fait souffrir le patient dans tous les membres de son corps, la pénitence doit faire souffrir l'homme pénitent dans toutes les facultés de son âme et dans tous les membres de son corps. Il faut qu'elle occupe son esprit, pour lui faire penser souvent aux moyens de fléchir la colère de Dieu; il faut qu'elle occupe sa volonté, pour l'attacher entièrement à Dieu, pour lui faire aimer les choses spirituelles, et pour détruire en lui l'affection déréglée des créatures; il faut qu'elle occupe sa mémoire pour le faire souvenir continuellement de ses prévarications, afin qu'il les déteste souverainement, et qu'il veille avec soin sur lui-même, pour ne pas retomber; de même pour ce qui regarde le corps, la pénitence en doit faire une victime de la mortification. Le vrai pénitent ne doit plus se servir de ses yeux que pour jeter des regards pleins de pudeur et de modestie, et jamais plus pour regarder les vanités du monde. Il ne doit plus se servir de ses oreilles que pour entendre la sainte parole de Dieu, et des discours de piété et d'édification, ou du moins qui n'aient rien de mauvais, d'obscène, et de dangereux; et non plus pour écouter des médisances, des jurements, des discours libres et autres paroles criminelles. Il ne doit se servir de ses mains et de ses pieds que pour agir et travailler avec ferveur à l'affaire de son salut. Sa langue ne doit être employée qu'à louer le Seigneur, et à prolérer des discours d'édification. Son goût doit être mortifié. Enfin, toutes ses passions et ses concupiscences doivent être parfaitement soumises à la loi du Seigneur; il doit être tout à Dieu, et chercher uniquement à lui plaire. Il doit se refuser non-seulement les plaisirs illicites et défendus, mais il doit encore retrancher la plus grande partie de ceux qui sont permis, et ne prendre qu'à regret les plaisirs nécessaires.

La troisième condition de la pénitence est la durée. C'est-à-dire, que la pénitence ne doit finir qu'avec la vie, et la raison en est bien évidente; car nous devons faire pénitence autant de temps que les motifs qui nous engagent à la faire, dureront. Or, ces motifs ne finiront qu'à la mort. Nous devons faire pénitence, parce que nous avons péché, et que nous ne savons pas si nos péchés nous ont été pardonnés. Or, il sera toujours vrai de dire que nous avons péché, et nous ne saurons jamais qu'à l'heure de la mort si nos péchés nous ont été pardonnés. Ah! que cette incertitude est terrible! Je sais que j'ai offensé Dieu mortellement; je sais que par là j'ai mérité l'enfer; et je ne sais point, et je ne pourrai jamais savoir qu'au jour de mon jugement, si mes offenses m'ont été remises. C'est cette incertitude qui a donné tant d'effroi aux saints. C'est cette crainte d'un mauvais sort futur, qui faisait dire à David: *Seigneur, n'entrez*

Psalm. CXLIH, 2), et à Job, qu'il craignait pour toutes ses œuvres. (*Job, IX.*) C'est dans la même frayeur que saint Paul disait que, quoique sa conscience ne lui reprochât rien pour le présent, il ne savait pas s'il était justifié devant Dieu. (*I Cor., IV, 4.*) En effet, le Seigneur n'est point obligé de pardonner au pécheur après qu'il s'est éloigné de lui par ses infidélités; il peut laisser dans le précipice celui qui s'y est jeté volontairement. Le péché ne peut être remis sans la contrition; or la contrition est un don surnaturel, et qui vient du Saint-Esprit. Comment, après cela, mes chers auditeurs, pouvons-nous rire et nous divertir? Comment ne pas pleurer et gémir continuellement, et faire pénitence jusqu'à la mort? Mais quand il serait vrai que nous serions assurés du pardon de nos péchés, comme un David, un saint Pierre, et une Madeleine, nous ne laisserions pas d'être obligés de faire pénitence jusqu'à la mort, à l'exemple de ces illustres pénitents, parce que jusqu'à la fin de nos jours nous sommes en danger de retomber dans le péché, et de nous perdre; et il n'y a que la pénitence qui puisse nous garantir de ce malheur. Demeurons sur la croix comme Jésus-Christ, notre bon Maître, jusqu'au dernier soupir de notre vie: persévérons avec courage dans la pratique d'une véritable et sincère pénitence.

Enfin la quatrième condition de la pénitence, c'est la discrétion. La pénitence doit être prudente et conforme à l'âge, à l'état, aux emplois, aux dispositions, et aux forces de chaque particulier. Il est des pénitences qui conviennent à tout le monde; il en est d'autres qui ne sont propres qu'à quelques-uns. Entrons sur ce sujet dans un petit détail: il est d'abord des pénitences qui sont imposées par Dieu même, et ce sont les plus excellentes, et les plus assurées de toutes, parce qu'elles sont selon l'ordre de la Providence, et que l'amour-propre n'y a point de part. Telles sont les croix, les afflictions, les maladies, les longues infirmités, les pertes de biens, la pauvreté, les humiliations, les revers de fortune, les travaux et les peines attachées à chaque condition, et généralement toutes les misères et les nécessités de la vie présente. Comme le nombre en est presque infini, et qu'elles sont continuelles, on a par là occasion de souffrir, et par conséquent de faire pénitence sans relâche. Mais il faut une parfaite résignation, une soumission entière à la volonté de Dieu; point de murmures, point d'impatience, sans quoi on souffre inutilement et sans mérite. Dans le second rang nous mettons les pénitences qui sont imposées par l'Eglise, comme le jeûne du Carême et de certains autres jours; les autres pratiques de piété qu'elle ordonne, et les pénitences qui sont conjointes par les confesseurs dans le sacré tribunal de la confession: ce sont là des pénitences très-méritoires lorsqu'on s'en acquitte comme l'on y est obligé.

Dans le troisième rang, nous réduisons les pénitences de l'état et de la condition, les travaux, les peines, les sueurs, les fatigues, les inquiétudes que chacun éprouve dans sa profession. Quelle terrible vie la plupart ne mènent-ils pas dans le monde! Pauvres du Seigneur, que de souffrances! Journaliers, domestiques, gens de métiers, laboureurs, vigneron, quelle peine, quelles fatigues! Pères et mères, maîtres et maîtresses, chefs de famille, combien de soins et de sollicitudes! Si vous souffriez tout cela avec de saintes dispositions, quel trésor de mérites pour l'éternité! Mais qu'arrive-t-il ordinairement? Ou souffre comme les animaux, sans réflexion, sans attention, sans aucune bonne intention, sans aucun désir de plaire à Dieu; ou bien par force, par nécessité, parce qu'on ne peut pas mieux faire, et tout cela est perdu; ou, ce qui est encore pire, on souffre en jurant, en s'impatientant, en murmurant; et bien loin d'avoir lieu d'attendre une récompense dans l'éternité, de tant de peines et de souffrances, on sera puni des mauvaises dispositions avec lesquelles on les aura endurées. Quel étrange aveuglement! En souffrant avec patience, vos peines seraient beaucoup adoucies; vous seriez consolés par le témoignage de votre conscience, et soutenus par l'espérance de voir bientôt succéder un bonheur éternel à quelques peines passagères; et en souffrant comme l'on fait presque toujours avec de mauvaises dispositions, on a le cœur rempli d'amertume, la conscience bourelée; et l'on ne doit s'attendre qu'à changer une vie misérable contre une autre, dont les peines et les maux sont infinis, parce qu'ils sont éternels. Enfin il y a des pénitences de choix que des particuliers s'imposent à eux-mêmes, et où souvent l'orgueil, l'hypocrisie et l'amour-propre ont beaucoup de part. Pour ne pas donner sur cet article dans des illusions quelquefois très-dangereuses, n'entreprenez jamais des pénitences extraordinaires sans consulter votre pasteur, ou votre confesseur.

Voilà, chrétiens mes frères, les conditions principales de la véritable pénitence. Vous voyez combien il vous est facile de la faire avec le secours de la grâce; vous voyez combien vous en avez de moyens. Quelle confusion pour vous! lorsqu'au jour du jugement on vous mettra devant les yeux ce que les mondains, les libertins, les débauchés auront fait pour plaire au monde, pour satisfaire leurs passions, pour suivre leurs mauvaises inclinations ou pour les biens périssables, les plaisirs trompeurs, et les honneurs imaginaires de cette vie; tandis que vous n'aurez rien voulu faire ni souffrir pour vous procurer une éternité de bonheur, des biens immenses, la possession de Dieu même; lorsqu'on vous reprochera de vous être donné tant de mouvements, et d'avoir pris tant de peine pour des bagatelles, pour des choses de néant qui n'auront fait que passer, et qui ne seront jamais plus, tandis que vous aurez négligé ou en-

tièrement abandonné l'affaire de votre salut. Rentrez donc dans vous-mêmes, mes chers auditeurs, et commencez aujourd'hui à faire une véritable pénitence, sans laquelle votre perte est assurée. Pour faire cette pénitence, il ne s'agit pas, comme quelques-uns s'imaginent mal à propos, de faire des choses extraordinaires, d'aller dans un désert, de se confiner dans un cloître, de jeûner au pain et à l'eau. Il est question de souffrir avec patience les peines de votre état, de bien remplir vos devoirs, d'observer fidèlement la loi du Seigneur, de fréquenter les sacrements avec piété, de mener une vie chrétienne et édifiante, d'éviter avec grand soin toutes les occasions du péché, et de vous refuser tous les plaisirs défendus. Par ce moyen vous aurez le bonheur de goûter un jour les fruits de la pénitence. Ah ! qu'ils vous paraîtront doux dans le lit de la mort ! que vous les trouverez alors délicieux ! et que vous serez bien dédommagés d'un peu d'amertume que vous aurez ressentie en faisant pénitence. Mais ce sera bien autre chose lorsque vous serez pleinement rassasiés, et comme inondés par les torrents de délices, que le Seigneur tout-puissant a préparés dans sa miséricorde aux véritables pénitents. C'est la grâce que je vous souhaite.

II^e POUR LE IV^e DIM. DE L'AVEÏT.

SUR LA MORT DES PÉCHEURS.

Mors peccatorum pessima. (Psal. XXIII, 22.)

La mort des pécheurs est très-mauvaise.

Nous avons vu dimanche dernier le pécheur mourant, dépouillé de tout ce qu'il possédait dans sa vie ; privé de la santé, des plaisirs, des richesses et de tous les agréments dont il jouissait sur la terre. Nous l'avons vu dans le lit de la mort, assiégré par ses crimes, comme par autant d'ennemis cruels prêts à lui donner le coup fatal de son malheur éternel. Nous l'avons vu déjà abandonné de Dieu et des saints, destitué de toutes les consolations et de tous les secours spirituels. Il nous reste à voir la fin de cette épouvantable tragédie. Pour donner quelque ordre à ce discours, nous considérerons d'abord le pécheur dans les circonstances de sa dernière maladie, et ce sera le sujet de la dernière partie. Ensuite nous verrons de quelle manière son âme se sépare de son corps : ce sera le sujet de la seconde. Seigneur, j'ai besoin d'une onction particulière pour traiter cette matière, quoique fort triste et touchante par elle-même. Tout ce que je pourrais dire, sans un secours spécial de votre miséricorde, ne serait capable, tout au plus, que d'exciter dans mes auditeurs une crainte infructueuse. C'est vous seul qui pouvez toucher les cœurs et les changer. Je vous demande très-instamment cette faveur. Demandez-la tous ensemble avec moi, mes très-chers frères, votre intérêt particulier vous y engage.

PREMIER POINT.

Représentez-vous, chrétiens auditeurs, un pécheur mourant, accablé par les douleurs qu'il souffrira dans toutes les parties de son corps et dans toutes les facultés de son âme. Il souffrira dans son corps des douleurs extrêmes ; il lui semblera à chaque moment qu'on lui ouvre le crâne. Ses yeux seront étincelants par l'ardeur de la fièvre. Ses oreilles lui feront entendre un bruit effrayant. Sa langue sera toute desséchée. Sa bouche sera brûlante comme une fournaise. Il aura un tel dégoût que les viandes et les bouillons lui sembleront du poison. Quel changement pour un ivrogne, pour un sensuel ? Au lieu de bons vins et de viandes délicieuses, ce ne seront que des potions amères, des tisanes et des médecines dégoûtantes, qui néanmoins seront inutiles, et qui ne serviront qu'à le tourmenter davantage. Ce moribond aura une difficulté de respirer, qui ne lui laissera pas un seul moment de repos. Il sentira des tranchées, des dévolements d'estomac, des battements de cœur, des syncopes et des évanouissements. La douleur pénétrera jusque dans la moelle de ses os. Il lui semblera d'être dans le feu, et qu'on lui déchire tous les membres ; en un mot, il souffrira, pour me servir des termes de la sainte Ecriture, comme une femme qui est dans le travail de l'enfantement. (Joan., XVI.)

Il faut avouer, mes frères, que les maladies et les douleurs du corps sont les plus grands maux que l'homme puisse éprouver en cette vie, de même que la santé est le plus grand bien dont on puisse jouir, j'entends dans l'ordre de la nature. L'expérience n'en laisse aucun doute. Donnez à une personne toutes les richesses de la terre ; offrez-lui les plaisirs les plus agréables ; présentez-lui tous les honneurs les plus capables de flatter son amour-propre ; si elle n'a pas la santé, elle regardera tout cela comme une vraie affliction d'esprit. Aussi le saint homme Job, qui n'avait ouvert la bouche que pour bénir Dieu, lorsqu'on lui annonça la perte de tout son bien, se voyant couvert d'un horrible ulcère qui le dévorait dans toutes les parties de son corps, ne peut s'empêcher de maudire le jour qui l'avait vu naître. *Que le jour malheureux auquel on a dit que j'étais venu au monde, périsse à jamais, et qu'il ne soit pas compté parmi les autres jours de l'année, s'écrie cet homme si patient, dans la violence de sa douleur (Job, III, 3). Paroles terribles, et qui sembleraient être l'effet d'un véritable désespoir, si le Saint-Esprit ne nous assurait le contraire. Si les douleurs d'un mal aigu ont été capables de réduire à une telle extrémité un saint consolé intérieurement par son Dieu, et par le témoignage de sa conscience, qui ne lui reprochait rien, et qui, au contraire, ne lui faisait voir que de bonnes œuvres ; quelle sera l'affreuse situation d'un pécheur mourant, accablé tout à la fois par des douleurs intérieures et extérieures,*

mais des douleurs inconcevables; car il souffrira, non-seulement dans toutes les parties de son corps, mais il souffrira encore plus dans toutes les puissances de son âme. Sa mémoire sera remplie, comme nous l'avons déjà observé dans un autre discours, du triste souvenir de ses crimes, des grâces méprisées, des inspirations rejetées, des sacrements profanés, des plaisirs et des biens passés, et qui ne reviendront jamais, du temps perdu, des occasions de sanctification et de salut manquées sans retour. Combien les années, les jours et les moments de toute sa vie ne le tourmenteront-ils pas, lorsqu'il pensera au mauvais emploi qu'il en aura fait? Dieu se servira particulièrement du souvenir de cette perte du temps pour mettre le comble au désespoir de l'impie. C'est le Saint-Esprit qui nous l'apprend par son prophète Jérémie. L'entendement du pécheur mourant sera tout occupé de l'horrible état où il se verra réduit. Sa volonté sera dans une agitation violente et opposée à elle-même par ses mouvements déréglés. Mais les frayeurs qui accompagnent le pécheur mourant seront encore au-dessus de tout ce qu'il souffrira d'ailleurs. De quelque côté qu'il jette les yeux, il ne voit que des sujets de désespoir. S'il regarde en haut, il voit un Dieu irrité et prêt à lancer contre lui tous les traits de sa vengeance; il voit la sainte Vierge, Mère du Sauveur, qui lui refuse son secours, parce qu'il n'a pas voulu en profiter dans le temps qu'il fallait: cette belle Lune est entièrement éclipsée à son égard. Il voit les anges et les saints qui le regardent comme l'ennemi de leur Maître, et qui n'attendent que le moment destiné à arracher cet arbre infructueux pour le jeter au feu éternel. Pourquoi, disent-ils, laisser encore vivre cet impie? Combien y a-t-il d'années, Seigneur, qu'il occupe inutilement une place dans votre Eglise! qu'il a été cultivé par les ouvriers évangéliques de votre vigne! arrosé de vos grâces, nourri de votre sainte parole et de votre corps adorable! Vous avez attendu jusqu'à présent pour voir s'il deviendrait meilleur, et s'il porterait enfin quelque bon fruit; mais après être devenu toujours plus mauvais, après être toujours descendu d'abîme en abîme, il est arrivé au comble de l'endurcissement; il est donc temps qu'il soit coupé et exterminé. Ce malheureux voit, au pied du trône de son Juge, un grand nombre d'accusateurs et de témoins qui déposent contre lui; il voit ceux qu'il a maltraités et persécutés, à qui il a fait tort, et qui demandent vengeance; il voit les pauvres à qui il a refusé l'aumône; il voit les veuves et les orphelins qu'il a opprimés, les gens de bien qu'il a méprisés, et dont il a fait des railleries piquantes. S'il regarde en bas, il voit l'enfer ouvert, prêt à l'engloutir. Il lui semble que tous les démons montent de l'abîme, pour exécuter l'effroyable arrêt qui va être prononcé contre lui. Quel chaos dans son imagination! La pensée de son éternité malheureuse l'oc-

cupe entièrement. Il a continuellement dans l'esprit l'idée des effroyables supplices qui lui sont préparés, et qu'il a mérités par tant de crimes. Il croit ne voir que des feux, des brasiers ardents, des réprouvés, des monstres affreux; il lui semble déjà par avance entendre les blasphèmes, les cris et les hurlements des damnés. S'il jette les yeux derrière lui, il voit le monde qu'il est contraint de quitter, il voit ces biens, ces fonds, cette maison, cet or, cet argent, ces héritages qu'il va perdre pour toujours: tout va être enseveli dans le tombeau avec son cadavre; richesses, plaisirs, honneurs, nom, crédit, réputation, tout est anéanti sans retour; s'il regarde autour de son lit, il voit une femme qui pleure, des enfants qui se désolent, des parents qui lui disent le dernier adieu, des amis et des voisins qui se retirent tout effrayés. Le médecin, en qui il avait mis jusqu'alors toute sa confiance, ne peut s'empêcher de lui dire qu'il n'y a plus rien à espérer; qu'il faut mourir; qu'il est temps de mettre ordre à ses affaires. Quelle étrange nouvelle pour ce mondain, pour ce libertin, pour ce misérable pécheur, que celle d'une mort qui doit arriver dans quelques heures. On le presse de profiter des derniers moments de sa vie. Des personnes charitables tâchent de l'engager à faire appeler un confesseur. La femme et les enfants demandent un testament. Que dirai-je ici de ceux qui ne veulent pas entendre parler de confession? de ceux qui disent toujours qu'ils ne sont pas assez malades pour faire venir leur pasteur? de ces infortunés à qui on ne peut parler de sacrements et de préparation à la mort, qu'avec des précautions infinies. Mais je veux que notre moribond ait un peu plus d'apparence de religion; il fait appeler un prêtre, à la vérité, mais ce n'est que par force, ce n'est qu'à la dernière extrémité, ce n'est pas la crainte des supplices éternels, peut-être même par hypocrisie. Le prêtre entre dans la chambre de ce malade, il me semble ici que j'entends le colloque de Saül avec Samuel. Lorsque le roi impie se vit abandonné de Dieu, et sur le point de périr, il eut un grand désir de voir le prophète, quoiqu'il fût mort. Comme il ne savait aucun moyen légitime pour venir à bout de son dessein, il eut recours à l'art magique; jet Dieu, pour des raisons qui nous sont inconnues, permit que Samuel se présentât à lui. Saül fut d'abord extrêmement effrayé, mais s'étant un peu remis de sa crainte, il lui adressa ces paroles: Homme de Dieu, je suis dans des angoisses terribles, je me vois obligé de combattre avec mes ennemis, et je sens que les forces et le courage me manquent. J'ai consulté le Seigneur en plusieurs manières, pour obtenir son secours et ses lumières, mais je vois bien qu'il ne veut pas m'exaucer. Je vous ai fait appeler, mon cher Père, pour savoir de vous ce que je dois faire dans des conjonctures si fâcheuses. Alors le prophète lui fit des reproches terribles: Pourquoi, lui

dit-il, avez-vous troublé mon repos, et comment avez-vous eu la témérité de vous servir d'un moyen si détestable pour me parler? Était-il nécessaire de vous donner tant de mouvements, puisque Dieu vous a abandonné? Mais voici ce que je vous annonce de sa part. Tout ce que je vous ai dit, lorsque j'étais encore sur la terre, vous arrivera. Vous allez être dépouillé de vos Etats et de la vie en même temps. Demain, vous et vos enfants serez avec moi, c'est-à-dire au nombre des morts; votre rival va entrer en possession de votre couronne, parce que vous vous êtes moqué du Seigneur votre Dieu, et vous avez refusé d'obéir à ses commandements. (I Reg., XXVIII, 7 seqq.)

Lorsque le confesseur est arrivé chez le pécheur mourant, ce malheureux lui découvre l'horrible état de sa conscience. Ah! mon Père, lui dit-il, je suis bien en peine; je ne sais que devenir; je me sens saisi d'une mortelle frayeur; je vous ai fait appeler, pour apprendre de vous de quelle manière je dois me comporter dans cette dernière extrémité où je me trouve réduit. Mais le pasteur n'aurait-il pas lieu de faire à cet impie la même réponse que Samuel fit à Saül : Pourquoi m'avez-vous fait appeler? Qu'était-il besoin que je vinsse ici maintenant, et que puis-je faire pour vous, puisque Dieu vous a abandonné? Il vous arrivera comme je vous l'ai dit tant de fois. Je vous ai averti dans mes prêches, et en particulier, je vous ai dit que si vous ne changiez pas de vie, vous péririez; je vous ai pressé vivement pour vous engager à quitter vos habitudes criminelles, ces occasions de péché, ces cabarets, ces mauvais commerces; j'ai fait tout ce que j'ai pu pour vous déterminer à restituer, à vous réconcilier avec vos ennemis, à mettre ordre aux affaires de votre conscience, et vous vous en êtes toujours moqué, vous n'en avez rien voulu faire; mais vous allez éprouver les tristes suites de votre résistance et de vos retardements. Cependant le prêtre, parce que Dieu ne lui a pas révélé la réprobation de ce pécheur, l'encourage et l'exhorte à recourir à la miséricorde infinie de son Dieu; et après l'avoir déterminé à se confesser, il l'entend. Mais c'est une confession semblable à celles qu'il a faites pendant sa vie. Il se confesse en peu de mots; il déguise; il diminue; il s'excuse sur la violence du mal, qui ne lui permet pas de s'excuser plus au long. Il ne touche rien sur la restitution, ni sur la réconciliation avec ses ennemis; il ne parle ni des occasions prochaines, ni des habitudes; il passe sur la passion dominante, et sur les péchés auxquels il est le plus attaché. Il compte sur les confessions passées, et qui sont néanmoins autant de sacrilèges. Le confesseur n'insiste pas beaucoup, parce qu'il craint de trop fatiguer le malade; il lui donne l'absolution, il lui apporte le saint Viatique; et c'est par ces deux derniers sacrilèges que cet infortuné met le sceau à sa réprobation.

On a fait venir un notaire pour recevoir la disposition de ce mourant; mais on ne laisse aborder que des gens qui ne sont point suspects aux héritiers. Les personnes intéressées ferment la porte à ceux qui demandent : Allez, disent-ils, il n'est pas en état de vous parler, ne craignez rien, il y a de bons mémoires et des livres de compte; nous ne sommes pas des gens à vous faire perdre ce qui vous est dû. Mais après la mort, les mémoires ne se trouvent pas; les créanciers sont frustrés, les ouvriers et les domestiques perdent leur salaire, les héritiers en sont plus riches; et ce malheureux, après avoir laissé ses biens à ses parents, et son corps à la terre, a donné son âme au diable.

Le pasteur, voyant qu'il approche de sa fin, lui donne le sacrement de l'extrême-onction. Autre sacrilège. Grand Dieu! combien de crimes et de malédictions sur cet impie! Le prêtre lui présente le crucifix; il anime son zèle pour le toucher : Voyez, lui dit-il, mon cher frère, l'image de votre Sauveur attaché à la croix pour vous présenter le baiser de la réconciliation; voyez ces sacrées plaies, d'où est sorti le sang adorable qui a été répandu pour vous mériter la vie éternelle; considérez ce côté ouvert prêt à vous recevoir. Mais le ministre du Seigneur se fatigue inutilement; et celui qui n'a point en d'oreilles pendant sa vie, pour écouter la sainte parole de Dieu, n'en aura point à la mort. Enfin le prêtre fait la recommandation de l'âme : *Sortez de ce monde, âme chrétienne*, dit-il, *au nom du Père tout-puissant qui vous a créée, au nom du Fils, qui vous a rachetée, au nom du Saint-Esprit qui a habité en vous.* (Prière de la recom. de l'âme.) Quoi! âme chrétienne! où est donc son christianisme? Où est sa religion? Qu'est-ce qu'elle a fait pour Dieu? Vous dites que cette âme est l'ouvrage de Dieu, le prix du sang de Jésus-Christ, la demeure du Saint-Esprit; mais elle est devenue par ses crimes un objet d'horreur : c'est un ouvrage défiguré, et qui n'est plus connaissable; c'est un cloaque d'immondices, et la proie des esprits infernaux. Il est vrai qu'elle a été rachetée par le sang de Jésus-Christ, mais cela ne sert qu'à sa condamnation; elle a été le temple du Saint-Esprit, mais il en a été chassé, et il n'y habitera jamais. Le prêtre invite les anges à venir au-devant de cette âme, pour la conduire au séjour des élus, tandis que les démons se disposent à la porter dans les abîmes de l'enfer. Sors, sors, s'écrient ces esprits de ténèbres d'une voix affreuse; sors, âme de terre, âme épicurienne, sors de ce corps dont tu as abusé si longtemps; quitte ce monde, où tu as commis tant de crimes. Ils sont auprès du lit de ce mourant, qui attendent avec empressement la sortie de cette âme maudite; c'est une proie pour laquelle ils se sont donné beaucoup de mouvements. Ils ont laissé faire aux héritiers tout ce qu'ils ont voulu au sujet des biens de la terre; et ils ont dit, comme autrefois le roi de Sodome dit au patriarche Abraham (Gen., XIV, 21) : Donnez-nous l'âme et prenez le

reste ; emportez tout ; prenez l'argent et les papiers, saisissez-vous des meubles et des fonds, mais pour l'âme nous la réservons, elle nous appartient. Je me représente ces esprits malins attendant que cet impie vomisse son âme infortunée comme le dragon, dont parle saint Jean dans son *Apocalypse* (chap. XII) attendait l'accouchement de la femme mystérieuse, pour dévorer son fruit. Il va bientôt se faire, l'horrible accouchement de cette âme. Nous l'allons voir dans la seconde partie. Renouvelez vos attentions.

DEUXIÈME POINT.

Tandis qu'on prie pour cet agonisant, tandis qu'on s'efforce de lui procurer une bonne mort, à quoi pense-t-il ? Le croiriez-vous, mes frères, il pense encore à se tirer d'affaires : témoin ceux qui demandent des médecins et des remèdes, jusqu'à ce qu'ils ne peuvent plus parler, et à qui l'on ne peut pas persuader qu'ils soient arrivés à leur dernière heure. Il pense à ses affaires temporelles : témoin ceux qui n'entretiennent les personnes qui les visitent, et même les prêtres qui les exhortent, que de biens, de terres, d'héritages, de créances, d'obligations, de ce que deviendront leur femme et leurs enfants après leur mort. Il pense aux plaisirs dont il jouissait pendant la santé. Si c'est un ivrogne, il pense encore à la débauche ; et combien a-t-on vu d'exemples terribles à ce sujet ? Si c'est un impudique, il pense à ce que je n'oserais dire, témoin ceux qu'on a vus mourir en regardant des portraits lascifs, et en montrant évidemment qu'ils mouraient sur leur fumier, et dans les ordures de leurs passions brutales. Si c'est un avare, il pense à son or et à son argent : témoin ceux qui se sont fait apporter leur trésor dans le lit de la mort, pour contenter encore une fois, avant que d'expirer, leur insatiable cupidité. Si c'est un vindicatif, il pense à la vengeance, témoin ce misérable empereur Théophile, qui étant sur le point de rendre l'âme (*Hist. de l'Eglise* : voyez MORERI, au mot *Théophile*), envoya un bourreau à la prison pour couper la tête à un grand seigneur qu'il haïssait extrêmement, et ayant commandé qu'on lui apportât cette tête, il la prit entre ses mains toute sanglante qu'elle était, et proféra ces paroles pleines d'une fureur diabolique : Homme détestable et le plus grand ennemi que j'aie au monde, si je ne suis plus sur la terre à l'avenir, tu n'y seras pas aussi ; si je suis contraint de déloger, tu as passé le premier, et c'est là le plus grand plaisir que je puisse avoir. Si c'est un superbe et un ambitieux, il pense à la vanité et aux honneurs imaginaires du monde : témoin le tyran Abimelec, qui ayant été blessé à mort par une femme (*Judith*, XIX), se fit achever par son écuyer, afin qu'il ne fût pas dit que c'était une femme qui l'avait tué. Malheureux, s'écrie un Père de l'Eglise, à quoi pensais-tu ? à quoi employais-tu tes derniers moments ? l'orgueil

l'avait accompagné pendant toute la vie, et tu ne voulais pas le quitter à la mort.

Quand même le pêcheur mourant voudrait faire quelques démarches pour son salut, cette affaire lui paraît si difficile et si désespérée, qu'il ne sait pas par quel endroit s'y prendre. Je me représente ici un navigateur surpris par le tempête ; les vents et les flots ont rompu les mâts et les voiles de son vaisseau ; il n'y a plus de gouvernail ; il ne sait où donner de la tête ; il commande la manœuvre d'une manière, et on la fait de l'autre, parce qu'on ne s'entend pas ; enfin après avoir résisté quelque temps, il va échouer sur un banc de sable, ou contre un rocher. Tel est le pêcheur surpris par une mort inopinée. La présence de cette mort le frappe tellement, qu'il ne sait plus où il en est.

Il arrive encore à cet impie, comme il arriva aux capitaines qui commandaient sous le général Holopherne, après que la vaillante Judith lui eut coupé la tête : ils furent entièrement déconcertés ; et au lieu de choisir un autre chef, ils prirent bonteusement la fuite : ils ne savaient plus où ils allaient, et ils se laissaient assommer comme des bêtes de charge. Mais un exemple qui n'est pas moins tragique, qui convient parfaitement à notre sujet, c'est la mort funeste de l'impie Baltassar. Il était un des plus puissants rois qui fut jamais. Sa ville capitale était à la vérité assiégée par ses ennemis, mais ils commençaient à désespérer du succès de leur entreprise. Un soir, ce malheureux prince, pour faire voir qu'il se moquait de ses ennemis, fit un grand festin aux premiers de sa cour, et aux principaux officiers de son empire, mais ayant joint l'impie à l'orgueil, il fit apporter les vases sacrés que son père avait enlevés du temple de Jérusalem, et ne se contentant pas de les profaner lui-même, il y fit boire toute la compagnie, et même ses concubines. Il sentit bientôt les effets de la justice divine ; car au milieu du repas il vit contre la muraille de la salle, où il mangeait, comme une main qui écrivait certains mots qu'il ne lui fut jamais possible de lire. Alors il fut saisi d'une frayeur horrible ; il devint pâle comme un mort ; tout son corps tremblait ; ses genoux se heurtaient l'un contre l'autre, et à peine pouvait-il se soutenir. Ses favoris tâchent de le rassurer ; tout le monde s'empresse de le secourir ; la reine vient tout éperdue. On crie de tous côtés : Hé ! seigneur, qu'est-ce que cela ? Qu'avez-vous vu ? Que craignez-vous ? voici les plus vaillants de vos capitaines prêts à répandre leur sang pour vous défendre. Ah ! dit-il, j'ai vu une main. Et qu'est-ce que cette main ? Est-elle armée d'un poignard pour vous ôter la vie ? Non, elle n'a qu'une plume, mais je ne sais pas ce qu'elle a écrit ; la terreur m'a saisi, et je suis hors de moi-même. Qu'on cherche promptement quelqu'un pour lire ces mots que je vois, et pour m'en donner l'explication. Après bien des recherches, on trouve enfin Daniel, prophète du vrai Dieu, qui lut cette écriture, et qui en donna l'interpréta-

tion. Prince, dit-il au roi, voici quelque chose de terrible; mais comme vous me commandez de ne rien vous cacher, j'obéirai à vos ordres. L'arrêt de votre condamnation est prononcé. En voici la teneur : *Mane, Thecel, Pharès* : en voici l'explication : *Mane*, c'est-à-dire que votre règne est arrivé à sa fin; vos jours sont abrégés, et vous allez perdre la vie. *Thecel* : vous avez été mis dans la balance de la justice du Tout-Puissant, et vous n'avez pas été trouvé de poids. *Pharès* : votre royaume sera divisé et donné en proie à vos ennemis; et tout ceci sera exécuté cette nuit. Ce prince infortuné fut tellement effrayé de cette triste nouvelle, qu'il ne pensa ni à se défendre, ni à demander pardon à Dieu. Il devint comme stupide, et fut livré entre les mains des assiégeants, qui le firent cruellement mourir. (*Dan.*, V, 1 seqq.)

Que pensez-vous que sera la terreur du pécheur mourant lorsqu'il verra l'arrêt de sa condamnation écrit, non pas sur une muraille, mais dans sa propre conscience. Cette crainte le rendra comme hébété; car si la pensée des vérités terribles de l'enfer, et d'une éternité malheureuse, méditées un peu sérieusement, jettent l'effroi dans l'esprit des plus insensibles, quoiqu'ils ne les regardent que comme des choses fort éloignées, que sera-ce de les fixer de près, et de s'y voir toucher dans quelques heures? Lorsque ce malheureux pécheur fera sérieusement attention qu'il faut mourir, qu'il faut aller rendre compte de toute sa vie à un Juge redoutable, qui le traitera selon ses mérites; qu'il va tomber entre les mains d'un Dieu qu'il a outragé de la manière la plus insolente, et dont il a poussé à bout la patience; quand il pensera que dans quelques moments son âme va être ensevelie dans les enfers, et son corps jeté au fond d'un affreux sépulchre. lorsqu'il se représentera le triste état où il est, et celui où seront bientôt son âme et son corps, non pas superficiellement et en passant, comme pendant la vie; mais de la manière la plus vive et la plus accablante; à quel horrible désespoir ne se verra-t-il pas réduit. D'un côté toutes les horreurs de la mort l'environneront, et de l'autre toutes les terreurs de l'enfer l'accabléront. Il aura l'esprit et l'imagination remplis des cruels supplices qui l'attendent dans l'éternité; et il lui semblera voir par avance toutes les affreuses circonstances de sa mort : ses yeux éteints, son visage pâle, son corps étendu sans mouvement; ce cadavre hideux destiné à la pourriture, le suaire où il va être enveloppé et le tombeau où il va être renfermé avec le lugubre appareil de ses funérailles. Quel sort, quelle humiliation, quelle étrange extrémité, pour un grand du monde, pour un homme de plaisir, pour une femme et une fille mondaines, qui font une idole de leur corps, qui se regardent comme les dieux de la terre, qui sont servis si exactement, logés et menblés si superbement, habillés si magnifiquement, couchés si mollement, nourris

si délicatement. Avec quelle surprise, quel étonnement, pleins de désespoir, comparéront-ils dans le lit de la mort, l'état où ils se seront vus dans le monde, et celui où ils vont être après leur décès, quant au corps et quant à l'âme. O mondains ! ô amateurs des plaisirs, des richesses et des autres prétendus avantages de cette vie passagère, ouvrez ici les yeux; faites de sérieuses réflexions et de profondes méditations sur ces vérités si frappantes; n'attendez pas à la fin de vos jours, lorsqu'il ne sera plus temps.

Enfin, après beaucoup d'agitation, de crainte et d'effroi, le pécheur mourant arrive au dernier moment de sa vie. Le voilà abandonné de Dieu et des hommes. Le voilà sans espérance et sans consolation. Le voilà dans les sueurs et dans les crises de la mort. On emploie tous les moyens que l'Eglise a établis pour le secours des agonisants, on jette de l'eau bénite sur son lit, on allume un cierge, on lui présente le crucifix pour la dernière fois; on crie à ses oreilles pour lui suggérer quelque bonne pensée, et surtout pour l'exciter à demander pardon à Dieu. Cependant la nature fait ses derniers efforts, ce mourant est agité par des mouvements violents; on en voit qui poussent des cris affreux; d'autres qui s'efforcent de sortir de leur lit. Les cheveux se hérissent, les dents grincent en se serrant, la langue devient noire, la poitrine se souève, les nerfs se retirent, la mort reste victorieuse; voilà des yeux qui s'éteignent, des lèvres qui deviennent livides, le visage terreux, les membres froids et immobiles. Voilà enfin un cadavre qui reste dans le lit, et qui commence à jeter une odeur insupportable. Les plus proches parents, les amis les plus chers ne peuvent pas souffrir de le regarder un seul moment; et quoi en effet de plus dégoûtant et de plus affreux qu'un cadavre? Quoi de plus horrible qu'un mort? On jette un drap dessus; tout le monde prend la fuite, on ferme la porte de la chambre, et l'on va travailler aux préparatifs de l'enterrement, tandis que l'âme infortunée qui a animé ce corps, a été ensevelie dans les feux de l'enfer comme celle du mauvais riche dont parle l'Évangile. Voilà la fin de la tragédie. Quel étrange spectacle, chrétiens auditeurs, et qui peut en entendre le récit sans être frappé d'une crainte salutaire? Combien en est-il ici peut-être, qui auront un aussi triste sort!

Il est mort, s'écrie-t-on de toutes parts. Il est mort, c'en est fait. Et qui est-ce qui est mort? C'est cet impie, ce jureur, cet ivrogne, cet usurier, ce scandaleux. Il est mort! Mais il se portait bien il n'y a que quelques jours; on le vit encore dans une telle compagnie; jamais il n'avait paru plus agréable, ni plus enjoué; c'était un homme à la fleur de son âge; il était robuste, il jouissait d'une parfaite santé, et il regardait la mort comme bien éloignée. Cependant il est mort. Mais on a encore dit ce matin qu'il se portait mieux, et que le médecin n'en désespérait pas. Oui, mais il est mort, il n'y a plus

de remède. Au moins, dit-on, s'est-il confessé? a-t-il reçu les derniers sacrements? O folie et aveuglement des hommes! Comme s'il ne s'agissait que de faire quelques grimaces de dévotion pour être mis au rang des saints, comme s'il suffisait dans le lit de la mort, de donner quelques marques équivoques de pénitence pour avoir le sort des élus, des amis de Dieu, de ceux qui se sont fait violence pendant leur vie, pour mériter la couronne qui est destinée à ceux qui ont bien combattu. Oui, il s'est confessé, il a reçu le saint Viatique et le sacrement de l'extrême-onction, il a baisé le crucifix, il a même versé des larmes : et qu'en concluez-vous? Qu'il est dans le ciel; et moi j'ose assurer qu'il a été enseveli dans les enfers, parce qu'ayant vécu en impie, il est mort en impie. Telle vie, telle mort. J'avoue néanmoins qu'il s'en peut trouver qui obtiennent miséricorde dans le lit de la mort : à Dieu ne plaise que je veuille mettre des bornes à sa miséricorde qui est infinie! mais le nombre en est si petit, que cela ne doit point tirer à conséquence; et que nous ne pourrions pas nous en servir comme d'un prétexte pour différer notre conversion jusqu'à la fin de notre vie, à moins d'être arrivés au comble de l'aveuglement. Après la mort de l'impie, on entend tout le monde se plaindre de lui, et raconter l'histoire de sa mauvaise vie. L'un découvre ses injustices, l'autre parle de ses débauches. Ses mauvaises actions qui paraissent les plus inconnues se manifestent de plus en plus. Plusieurs invoquent la vengeance de Dieu contre lui. Au lieu de bénédictions, on le charge de malédictions, et bien loin de prier pour le repos de son âme, on déteste et on abhorre sa mémoire. Il s'agit enfin de faire ses obsèques. Les héritiers, suivant la coutume du monde, portent le faste et la vanité jusque dans les cendres de ce mort. On fait des assemblées de parents et des repas, on appelle des prêtres pour chanter l'Office et pour célébrer les saints mystères, tandis que ce malheureux est dans les supplices éternels. On met son corps en terre sainte et les démons de leur côté font les horribles funérailles de cette âme infortunée. O épouvantable mort!

Pécheurs, que vous êtes dignes de compassion! pendant la vie vous n'avez point de repos. Le ver de la conscience vous dévore, la syndérèse vous ronge. A la mort vous souffrez les tranchées de l'enfantement, mais c'est de l'enfantement de votre damnation éternelle. Ne soyez donc pas surpris, si Jésus-Christ lui-même est touché de votre déplorable état, et de l'endurcissement prodigieux où vous êtes plongés. Quoi donc! résisterez-vous toujours à sa tendresse et à sa miséricorde? N'avez-vous pas pitié de votre âme? voulez-vous vous jeter dans le précipice malgré l'empressement que votre Souverain a de votre salut? Les vérités et les exemples qu'on vous met devant les yeux, ne seront-ils jamais capables de vous toucher? Revenez à moi, revenez, mon pen-

ple, dit le Seigneur; je ne veux pas la mort de l'impie, puisque j'ai répandu mon sang pour lui donner la vie, mais je ne veux que sa conversion et son retour à moi qui suis son Pasteur. Tendres et aimables paroles de mon Sauveur, vous êtes capables d'attendrir les cœurs les plus endurcis, et de briser les rochers même; fondez donc la glace de nos âmes, afin que, faisant à bonne heure une sincère pénitence, nous méritions le pardon de nos offenses, et que par une sainte mort nous nous ouvriions le chemin à la gloire éternelle. Je vous la souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. Ainsi soit-il.

LE JOUR DE NOËL.

SUR LE MYSTÈRE DE LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST.

Ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum quod erit omni populo. (Luc. II, 10.)

Car voici que je vous annonce le sujet d'une grande joie qui sera commune à tout le peuple.

C'est ainsi que parla l'ange du Seigneur, lorsqu'il annonça aux pasteurs de Bethléem l'heureuse naissance du Messie, qui était attendu depuis si longtemps, qui avait été promis aux patriarches, prédit par les prophètes, représenté par tant de figures, et désiré de toutes les nations avec un empressement si juste. Quelle fut la joie de ces hommes fortunés, lorsqu'ils eurent le bonheur d'apprendre les premiers par la voix du ciel, que le Libérateur du genre humain était arrivé; et que la gloire éternelle, qui avait été jusqu'alors inaccessible, devenait le partage de tous ceux qui voudraient s'en rendre dignes? Mais quelle doit être notre reconnaissance, mes très-chers frères, en ce jour, où l'Eglise nous rappelle le souvenir de cet auguste mystère, qui est le fondement de notre salut? Et quel malheur pour nous, si nous étions insensibles à des faveurs si inconcevables! mais pour rendre utile la joie qui doit accompagner cette solennité, remettons-nous devant les yeux les desseins admirables du Sauveur dans sa naissance, et dans le grand ouvrage de la rédemption du genre humain. Il est venu pour instruire les hommes et pour leur servir de guide dans le chemin du salut, et ainsi il est leur maître et leur chef. Ce sera le sujet de la première partie de ce discours. Il est venu pour les tirer de l'esclavage, et pour les guérir de leurs infirmités, et ain i il est leur Rédempteur et leur médecin. Ce sera ce que je traiterai dans la seconde.

PREMIER POINT.

La première qualité que je considère dans Jésus-Christ naissant, est celle de Maître et de Docteur. Maître de la piété et de la sagesse, Docteur de la vérité, Docteur admirable et qui est la sainteté par essence; Docteur qui n'enseigne rien que de saint et de parfait, et qui pratique lui-même ce qu'il enseigne d'une manière infiniment parfaite. Le maître du mensonge a deux qualités qui

le font connaître partout. Son caractère est premièrement d'enseigner une doctrine dangereuse et souvent évidemment mauvaise et condamnable; secondement, de ne point pratiquer ce qu'il enseigne, lorsqu'il fait tant que d'annoncer la vérité. Tels sont les hérétiques qui corrompent les dogmes de la bonne religion. Tels étaient les Pharisiens, qui, au rapport de l'Évangile (*Matth.*, XXIII, 13 seqq.), enseignaient des choses excellentes, mais qui faisaient tout le contraire de ce qu'ils prêchaient aux autres. Mais sans aller si loin, combien n'y a-t-il pas parmi nous, chrétiens auditeurs, de scandaleux, qui portent au mal ceux qui sont les témoins de leur mauvaise vie, mais bien plus efficacement que s'ils prêchaient ouvertement une mauvaise doctrine. Combien de parents et de maîtres qui, bien loin d'être pour leurs inférieurs des ministres de salut, deviennent à leur égard, par une vie criminelle, des pierres d'achoppement, et un triste sujet de chute? Combien de débauchés de profession, de détestables ivrognes d'habitude, qui ne se contentent pas d'être eux-mêmes les ennemis jurés de la croix du Sauveur, selon le langage du grand Apôtre (*Philipp.*, III, 18), travaillent sans cesse à attirer dans leur parti les disciples les plus fidèles de la sobriété? Combien d'impudiques de l'un et de l'autre sexe, qui font jouer tous les ressorts d'une passion d'autant plus dangereuse, qu'elle s'insinue agréablement pour surprendre les personnes les plus innocentes? Combien d'emportés et de vindicatifs, qui exercent continuellement la patience de leurs frères, et qui semblent ne s'étudier tous les jours qu'à fournir à ceux qui les fréquentent, de nouveaux sujets de tentation et de péché? Combien en est-il aussi qui rendent témoignage à la vérité et aux bonnes mœurs par leurs discours, et qui démentent ce qu'ils disent par leurs actions criminelles et par leur mauvaise conduite, détruisent d'un côté ce qu'ils édifient de l'autre? Combien en un mot de malheureux qui ne cessent de semer l'ivraie dans le champ de l'Église, et par leurs mauvais discours, et par leurs exemples pernicieux?

Jésus-Christ, au contraire, le Maître et le Docteur de la piété et de la sagesse, a non-seulement annoncé la bonne doctrine, mais il a commencé par les exemples, avant que d'en venir aux paroles. Jetons les yeux de notre esprit et de notre foi sur la crèche où il est né, et regardons-la comme une chaire sacrée, où il nous annonce sa doctrine adorable. Il ne nous fait point encore entendre de paroles, mais toutes les circonstances de l'état où il est réduit sont autant de traits enflammés capables de pénétrer des cœurs de pierre et de fondre la glace des plus endurcis. Que signifient ses tendres soupirs et les larmes qu'il répand, sinon que nous ne sommes sur la terre que pour y gémir sans relâche, au milieu des dangers qui nous environnent, et des ennemis qui nous attaquent de toutes parts? Pourquoi choisit-il

une étable pour son palais, et une crèche pour son berceau, si ce n'est pour nous apprendre que la pauvreté et l'abjection doivent faire ici-bas notre partage. Examinons ce qu'il a enseigné pendant sa vie, et la manière dont il a vécu jusqu'au moment de sa mort. Que ne prêche-t-il pas et que ne fait-il pas au sujet du mépris des richesses et de l'abondance, des plaisirs et des contentements de la vie, des honneurs et des grandeurs du monde? Quelle pauvreté! quelle mortification! quelle humiliation! Il ne jouit pas d'un seul pouce de terre; il n'a ni maison, ni chambre, ni appartement; il dit lui-même (*Luc.*, IX, 58), avec bien de vérité, que les oiseaux du ciel et les plus vils animaux avaient des lieux destinés à leur retraite, mais que pour lui il n'avait pas où reposer sa tête. Il ne subsiste que d'aumônes qu'on lui donne, sans qu'il les demande; il déclame continuellement contre le faste et la vanité du siècle; il charge de malédictions le monde avec ses modes et ses pernicieuses maximes; enfin il expire sur une croix en prêchant la même pénitence et la même pauvreté dont il avait donné de si admirables leçons, pendant tout le cours de sa vie mortelle, et depuis le moment qu'il sortit du sein virginal de sa Mère.

Êtes-vous, mes très-chers frères, les disciples de ce grand Maître? Il est vrai que vous en avez quelques marques extérieures; vous vous êtes enrôlés sous son étendard, lorsque vous avez été régénérés par les eaux de son baptême; vous participez à ses sacrés mystères, vous écoutez les bons avis qu'il vous donne par le ministère de ses prêtres; mais où est votre docilité pour sa doctrine, et votre fidélité et votre exactitude à suivre les exemples qu'il vous a donnés? On vous dit de sa part qu'il faut aimer vos frères; qu'il faut oublier les injures que vous recevez; qu'il faut rendre le bien pour le mal: on vous défend de vous venger, et néanmoins combien en est-il qui gardent sur leur cœur, les mois entiers, le venin de la malice, et qui le font éclater lorsque l'occasion s'en présente, tantôt par des paroles injurieuses et piquantes, tantôt par des médisances, des calomnies, de mauvais rapports, tantôt par de mauvais services. On vous exhorte de travailler avec ferveur à la victoire de vos passions; et qui est-ce parmi vous, qui n'en soit pas l'esclave? Quel ravage ne fait pas dans le cœur de plusieurs l'insatiable cupidité? Que de démarches honteuses, pour quelques pieds de terre, pour un intérêt de rien? Quelles altercations! quelles froideurs! quelles disputes! souvent même, après avoir examiné un peu de près le sujet d'un différend entre des voisins, qui se font depuis longtemps une guerre ouverte et cruelle, qui plaident, qui cherchent à se ruiner les uns les autres, on ne saurait presque comprendre ce qui les divise, et ce qui les anime ainsi d'une manière si étrange. Quelquefois c'est une pure envie, une infâme jalousie, qui leur fait

jouer un personnage si indigne. Quels incendies n'allume pas dans les paroisses le feu détestable de l'impureté? ce feu infernal, qui n'épargne ni âge, ni condition; qui renverse les sacrées barrières de l'honneur, de la pudeur et de la religion; qui réduit les hommes au rang des animaux les plus immondes. Combien en avez-vous vu de tristes effets, chrétiens mes frères! ces déshonneurs dans les familles; ces scandales publics; la perte de tant de jeunes gens; le malheur de tant de filles infortunées. Quelles suites effroyables de la crapule et de la débauche du vin! Combien de libertins qui, après avoir consumé peu à peu dans les cabarets l'héritage de leurs pères, et dissipé un bien qu'ils n'avaient pas en la peine d'acquérir, se trouvent enfin réduits à la dernière misère? combien d'insensés, qui aiment mieux sacrifier leur santé et leur vie, mais disons leur âme et leur bonheur éternel, que de s'abstenir d'un plaisir brutal et d'un moment? Est-ce là se conduire selon les lumières du Ciel? Est-ce là avoir Jésus-Christ pour Maître. N'est-ce pas au contraire montrer évidemment qu'on ne connaît point d'autres maximes, ni d'autres lois que le libertinage et l'impiété?

Pécheurs, sortez d'une si mauvaise école, et allez à celle du Sauveur naissant, prosternez-vous aux pieds de sa crèche, et écoutez avec attention ce qu'il dira à votre cœur. L'état où il est vous donnera d'admirables leçons et vous fera des reproches très-sensibles et très-justes en même temps de votre délicatesse et du peu de courage que vous avez pour avancer dans la voie de la perfection. Quoi! vous dira-t-il, vous vous plaignez de quelques peines que vous éprouvez en travaillant à votre salut, et vous ne voyez pas que je commence ma vie par des souffrances extrêmes. Vous vous laissez abattre par les plus petites difficultés, tandis que je combats les plus puissants et les plus forts de vos ennemis, et que je vous mérite la force de les fouler aux pieds et de les vaincre sans presque aucune peine. Vous perdez courage après une légère résistance, et je me sacrifie tout entier pour vous. N'aurez-vous pas honte, mes très-chers frères, de voir votre Dieu devenu enfant, exposé aux rigueurs des saisons, destitué de tous secours, tremblant sur un peu de paille, livré à toutes les misères, tandis que vous vous impatientez dans les moindres afflictions, que vous avez méritées mille fois par vos infidélités. Considérez à quelles extrémités Jésus-Christ s'est réduit pour votre amour, et souvenez-vous qu'il s'est rendu semblable à vous, pour vous apprendre à porter la croix et à renoncer entièrement à tous vos désirs criminels. C'est là la seule voie pour arriver à la gloire et au royaume qu'il est venu nous acquérir par ses humiliations et par ses souffrances; il faut nécessairement ou y renoncer, ou souffrir à son exemple. Ce sont là les leçons que notre aimable Sauveur nous donne dans l'étable de Bethléem, dont il a fait l'académie sacrée de sa céleste

doctrine et de ses divins enseignements.

La qualité de guide dont le Père éternel l'a revêtu à notre égard, nous oblige encore bien étroitement à nous attacher à lui sans réserve, et à le suivre fidèlement, si nous ne voulons périr sans ressource. Nous sommes dans un pays dangereux : nous marchons dans des chemins difficiles, environnés d'écueils et de précipices, nous sommes aveugles et au milieu des ténèbres les plus épaisses : de nous-mêmes nous ne pouvons pas faire un pas sans tomber; quel besoin n'avons-nous donc pas d'un bon guide. C'est Jésus-Christ qui se charge de nous conduire à l'heureux terme du bonheur éternel; il a dans la plus haute perfection toutes les qualités d'un bon guide. Il est fidèle; il est habile; il est puissant; il connaît parfaitement, et le pays et les chemins par où il faut passer et les périls qu'il faut éviter; il est constant, il nous aime tendrement. Que pouvons-nous désirer de plus avantageux? Sa fidélité est inviolable et il ne peut nous trahir; sa sagesse est incomparable; sa puissance est infinie : il n'a qu'à commander et tout plie sous son autorité; il calme les flots de la mer et les tempêtes les plus violentes; il terrasse les puissances des ténèbres; il enchaîne les esprits infernaux; il abaisse, il humilie, et nous sommes nos plus redoutables ennemis : il a une persévérance invincible; il ne les rebute jamais; il emploie tous les moyens les plus forts et les plus convenables, et il les emploie sans relâche pour le bien de ses élus. Mais ce qui est encore plus consolant pour nous, c'est qu'il nous aime avec une tendresse que nous ne pouvons comprendre. Il nous l'a bien montré, chrétiens mes frères, qu'il nous aime : car que pouvait-il faire de plus fort, et de plus extraordinaire, pour nous donner des preuves de cet amour? Pouvait-il porter plus loin l'excès de sa bonté, de sa miséricorde à notre égard. Quelles marques sensibles n'en recevons-nous pas à ce jour? il voile sa majesté sous la forme d'un petit enfant. Au lieu des foudres de sa vengeance, que nous avons méritées, ce ne sont que de tendres soupirs, des gémissements et des larmes, une voix plaintive, des caresses, des douceurs et des regards pleins de charmes.

C'est pour nous attirer à lui avec plus d'attraits, c'est pour s'insinuer plus avant dans nos affections, c'est pour se familiariser avec nous, c'est pour nous revêtir de sa force et nous faire surmonter nos faiblesses, c'est pour nous engager à le suivre avec persévérance aux dépens de tout ce que nous avons de plus cher au monde, et parmi toutes les difficultés qui se présenteront à son service, qu'il s'est, pour ainsi dire, anéanti, et qu'il a fait des démarches si étonnantes. Ah! qui est-ce qui pourra refuser de se mettre sous la conduite d'un si bon maître et d'un guide si assuré et si fidèle? avec lui, le salut est en assurance; sans lui la perte est inévitable. Qui pourra voir marcher devant lui son roi, chargé par avance d'une

pesante croix, rassasié de mépris et d'opprobres, déchiré de coups de fouets, une couronne d'épines en tête, et baigné de son sang, sans avoir horreur de sa lâcheté et de son indolence. Qui pourrasse résouler à reculer dans le combat, tandis que le chef s'expose si courageusement aux traits de l'ennemi. L'enfant que vous voyez des yeux de la foi, chrétiens auditeurs, a déjà les armes en main, il commence une guerre qu'il ne doit finir qu'en rendant le dernier soupir; il vous montre le chemin que vous devez tenir pour être couronnés après une glorieuse victoire; il vous invite à prendre parti avec lui, il vous offre sa livrée et une place parmi ses soldats; refuserez-vous un si grand avantage et tournerez-vous le dos à une fortune éternelle? Il s'agit d'être roi, et de posséder un royaume qui n'aura pas de fin. Mais si Jésus-Christ est né pour être notre maître et notre guide, il est venu aussi pour être notre Rédempteur et notre médecin spirituel. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Il paraît d'abord surprenant que le Père éternel ait envoyé son Fils sur la terre pour racheter les hommes. Celui qui avait créé le monde par une seule parole, ne pouvait-il pas le réparer avec la même facilité? Pour décider cette question, il faut distinguer entre la rémission et le pardon que Dieu pouvait accorder de l'injure qu'il avait reçue par le péché de notre premier père, et la satisfaction rigoureuse qu'il était en droit d'en exiger. Il y a une grande différence entre ces deux choses. Expliquons-nous bien. Si Dieu avait voulu remettre purement et gratuitement l'offense qu'il avait reçue par la prévarication de nos premiers parents, il l'aurait pu faire sans difficulté, puisqu'il était bien maître de son droit, et alors il n'aurait pas été nécessaire d'envoyer un Rédempteur. Mais Dieu ayant voulu, comme il l'a fait, exiger une satisfaction entière et rigoureuse de l'injure qu'on lui avait faite par le péché; l'incarnation, ou l'union hypostatique d'une des personnes de la très-sainte Trinité avec une nature créée, a été absolument nécessaire.

Pour comprendre cette vérité qui est importante, il faut savoir, premièrement, qu'un péché mortel ou une offense considérable de la majesté suprême, renferme une malice infinie. Secondement, que la satisfaction due à ce péché, pour être proportionnée et rigoureuse, doit être pareillement infinie. Que le péché mortel renferme une malice infinie, par rapport à l'objet, cela est incontestable, puisqu'il attaque un être infiniment grand, infiniment saint, infiniment digne d'amour, d'honneur, de gloire et de respect, en un mot l'Être suprême, le Créateur, le Dieu tout-puissant. Que la satisfaction due à un péché mortel doive être pareillement infinie? cela est évident, puisqu'il faut qu'elle lui soit égale. Un peu d'attention, mes chers auditeurs, à une vérité

si terrible. Le péché mortel renfermant une malice infinie, que s'ensuit-il de là? Il s'ensuit que toutes les créatures ensemble ne pourront jamais satisfaire pleinement et à la rigueur, pour une seule offense mortelle. Assemblez tout le sang des martyrs, toutes les austérités et les pénitences des confesseurs, toutes les sueurs et les travaux des hommes apostoliques; les maux et les douleurs qu'ont soufferts depuis le commencement du monde, et que souffriront, jusqu'à la fin des siècles, tous les malades et infirmes, tous les criminels et prisonniers, en un mot, tous les enfants d'Adam; joignez-y les tourments des âmes du purgatoire, et même les supplices épouvantables des damnés, si vous en séparez l'éternité; ajoutez-y tous les mérites de la sainte Vierge, Mère de Dieu, des anges et des saints qui sont dans la gloire; tout cela est infiniment au dessous de la malice d'un seul péché mortel. De sorte qu'il est vrai de dire qu'un homme qui a commis une offense mortelle, je dis une seule, a fait un mal, qui en qualité de mal, surpasse infiniment tous les biens créés. Qui peut faire réflexion à semblable chose sans frémir d'horreur! Cependant tout cela est véritable, quelque incompréhensible qu'il soit. Il n'y avait donc que les mérites d'un Dieu fait homme, qui fussent suffisants pour acquitter la dette immense que notre premier père Adam contracta dans le paradis terrestre, en avalant le morceau fatal, qui a été la cause de notre perte; il n'y avait que l'abaissement du Tout-Puissant au-dessous de lui-même, par son union avec une créature créée, qui pût lui procurer la juste satisfaction qui lui était due, et dédommager sa justice du tort infligé et de l'injure atroce qu'elle avait reçue d'un mépris aussi injurieux à sa grandeur infinie. Dites à présent, chrétiens impies, que le péché est peu de chose; qu'il vous sera facile d'en réparer les suites; que vous n'aurez qu'à en faire une déclaration dans le sacré tribunal de la pénitence, et là que vous en serez quittes pour quelques légères satisfactions.

Mais était-il nécessaire que le Fils de Dieu, après s'être revêtu d'une nature passible, fît un si grand nombre d'actions pénibles, et se livrât à des tourments si extrêmes pour nous tirer de l'esclavage? Non, sans doute, mon cher auditeur: un soupir, un acte de sa volonté, une larme, une simple soumission à son Père céleste, auraient été suffisants, puisque la plus petite œuvre de ce Dieu fait homme, est d'une valeur infinie. Mais s'il ne s'est pas borné là, c'a été pour notre plus grand avantage. Il a voulu nous montrer combien notre âme est précieuse, et combien le salut éternel est digne de nos attentions. Il a voulu aussi nous donner un exemple touchant de ce que nous devons faire pour nous-mêmes. C'est donc pour notre salut, qu'il a fait des choses si prodigieuses et si étonnantes; c'est pour notre salut qu'il est descendu de son trône de gloire pour s'abaisser jusqu'au centre des humiliations. C'est pour notre salut

qu'il s'est incarné dans le sein d'une Vierge, et qu'il s'est réduit à la condition d'un enfant à la mamelle. C'est pour notre salut qu'il n'a cessé d'agir, de travailler, de se fatiguer tous les jours de sa vie mortelle, et qu'il a enfin consommé son sacrifice sur une croix, par la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse. Qui pourrait le croire, si la parole divine ne l'établissait invinciblement? Qui pourrait se persuader que le Créateur du ciel et de la terre, le Seigneur de l'univers, le Dieu tout-puissant, celui devant qui les puissances célestes tremblent, et sont dans un très-profond respect, se soit abaissé jusqu'à s'assujettir à toutes les misères de notre nature, jusqu'aux faiblesses d'un petit enfant! L'esprit humain se révolte, la raison se prévient, lorsqu'on y pense et qu'on y réfléchit selon les fausses lumières de la sagesse du siècle; mais la foi ne nous permet de douter d'aucune des circonstances de cet adorable mystère, suivant le détail que nous en a fait le saint Evangile. Jésus-Christ est donc notre Sauveur, notre Rédempteur et notre Libérateur, par conséquent nous sommes ses esclaves. Il a entièrement payé ce que nous devons à la justice de Dieu; il a acquitté cette immense et ancienne dette; il a attaché à sa croix, comme dit saint Paul (*Coloss.*, II, 14), la cellule de notre condamnation: il a déchiré cette obligation fatale par laquelle nous étions engagés au démon, et devenus les infortunées victimes de l'enfer; mais il ne l'a fait qu'à grands frais; il lui en a coûté jusqu'à la dernière goutte de son sang. Nous sommes donc à lui, et nous ne pouvons nous soustraire à la domination de son amour ou de sa colère.

Il est non-seulement notre Rédempteur, mais il est encore le médecin de nos âmes. Les saints Pères, considérant l'état déplorable où le péché avait réduit le genre humain, pour le spirituel encore plus que pour ce qui regarde le corps, le comparent à celui d'un homme tout couvert d'ulcères, et dont il n'y a pas la moindre partie qui ne soit gangrenée et pourrie. Ils représentent en même temps le Sauveur du monde comme un médecin habile qui entreprend la guérison de ce malade. Ceci n'est pas une fiction, mes chers auditeurs, car qui pourrait comprendre l'état où le péché nous a réduits, et les plaies profondes qu'il a faites dans nos âmes? Combien de différentes passions nous agitent! Quel terrible penchant pour le mal, et quel dégoût pour le vert! Quelles faiblesses, et quelle répugnance, lorsqu'il s'agit de se vaincre soi-même! Supplétez, si vous pouvez, de combien de sortes de maladies intérieures et spirituelles nous sommes atteints, et descendez dans le détail des effets différents et prodigieux qu'elles produisent dans nos âmes. Considérez quels sont les efforts de cette concupiscence effrénée, qui est une source intarissable de crimes, et qui comme une gangrène pestilentielle, a corrompu toute notre substance. De là cette pierre brûlante de l'avarice, dit saint Ambroise. (*in Luc.*, cap. IV.) De là cette

frénésie de la colère et de la vengeance. De là ce fiel et ce venin de l'envie. De là ce feu dévorant de la luxure, cet engourdissement de la paresse. De là tous ces détours de l'amour-propre et de l'ambition. De là cet attrait si dangereux pour la bonne chère et pour tous les plaisirs de la vie. Il n'y avait plus dans l'homme, selon l'expression du prophète Jérémie (chap. XXX, vers. 12), aucun vestige de santé: ses blessures étaient si horribles, et ses plaies si profondes, qu'il fallait nécessairement une main divine et toute-puissante pour les guérir.

Jésus-Christ, le souverain médecin, a employé les véritables remèdes qu'il fallait pour guérir de si grands maux; il est allé à la source et il les a attaqués dans leur principe. Toutes les infirmités spirituelles de l'homme, au rapport du disciple bien-aimé (*1 Joan.*, II, 16), ont trois causes principales, qui sont le désir déréglé des richesses, qu'il appelle concupiscence des yeux; un amour aveugle des plaisirs du corps, auquel il donne le nom de concupiscence de la chair; et un trop grand empressement pour les honneurs vains et passagers de cette vie, qu'il fait connaître sous le nom de superbe de la vie, et ce sont ces trois causes ou principes que le Sauveur de nos âmes a attaqués directement pour faire cesser les ruisseaux, en tarissant leur source. Il nous l'a montré particulièrement en sa naissance, et quoique nous en ayons touché quelque chose dans la première partie de cet entretien, nous ne laisserons pas de nous y arrêter encore, parce que le point est trop important. Il a opposé l'humilité à l'orgueil: il a choisi pour son père nourricier un artisan; pour lieu de sa naissance, une étable; pour son berceau, une crèche: pour ses courtisans, des pasteurs. Il a opposé la pauvreté à l'amour déréglé des richesses; il est né dans le plus haut degré de l'indigence; il n'a pas seulement une cabane couverte; il n'a ni feu, ni lit, ni autre secours; il n'a point d'autre retraite que celle des animaux, et il se refuse ce qui est accordé aux personnes les plus misérables et les plus abandonnées. En effet, si une mendiant est sur le point de se délivrer de son fruit, ou lui procure tous les soulagements qu'on peut, et il faudrait être barbare pour en agir autrement; les besoins pressants d'une mère et d'un enfant dans ces extrémités, inspirent de la compassion aux cœurs les plus durs et les plus insensibles. Mais Jésus et Marie, l'un dans sa naissance, l'autre dans ses couches, ne trouvent ni douceur, ni soulagement; et ils sentent le poids d'une vengeance que nous avons méritée. Il a opposé enfin les souffrances et la mortification à la volupté; il a choisi la rigueur de l'hiver pour le temps de sa naissance; il a éprouvé en même temps les inclemences de l'air et les misères de la vie; tous les membres de son petit corps souffrent, et il semble qu'il veut faire par avance une croix de sa crèche.

Mais pour nous pénétrer plus vivement

de ces vérités, écoutons la description que nous fait saint Luc dans l'Évangile de ce jour (chap. II) de l'accomplissement du grand mystère qui nous assemble ici. Il dit que César Auguste fit publier un édit, par lequel il ordonnait qu'on ferait le dénombrement de tous ses sujets. Comme la Judée lui était tributaire, elle fut comprise dans cette ordonnance. Les commissaires de l'empereur s'étant rendus aux lieux assignés, chaque particulier était obligé de se trouver dans la ville, ou autre endroit d'où il était originaire. Comme Marie et Joseph étaient de la tribu de Juda, et que les chefs de leur famille se trouvaient à Bethléem, il fallut s'y rendre pour se faire enregistrer. Admirez la conduite adorable de la divine Providence, qui fait remuer tout l'univers, pour l'accomplissement de ses desseins. Voilà donc Marie obligée d'entreprendre un long et pénible voyage, quoiqu'elle fût sur le point de ses couches. Le temps était mauvais, les chemins difficiles; néanmoins elle obéit exactement aux commandements d'un homme mortel, quoiqu'elle fût la Reine du ciel et de la terre. Elle part accompagnée de son cher époux; ils arrivèrent à Bethléem après bien des fatigues; mais comme toutes les hôtelleries se trouvèrent remplies, à cause du grand concours de peuple, ils ne trouvèrent point de logement. Quelle extrémité, pour de pauvres voyageurs, accablés de lassitude, mouillés de sueur, à l'entrée de la nuit, dans un temps très-fâcheux et très-rude, et surtout pour une jeune femme délicate, arrivée au terme de son accouchement.

Que faites-vous, habitants de Bethléem? Vous rejetez le Messie que vous attendez! Celui que cette femme porte dans son sein, est le Sauveur d'Israël; c'est votre Roi, votre Maître et votre Libérateur. Ils furent donc obligés de sortir de la ville, et ayant aperçu une vieille mesure où les bergers se retiraient quelquefois la nuit, ils y entrèrent. C'était un ancien édifice ruiné et inhabitable: c'était le séjour des hiboux et des bêtes de charge; et il devint le logement du souverain Seigneur de l'univers, et le palais où la Reine des anges devait faire ses couches. L'heureux moment attendu depuis tant de siècles arriva: Marie entre dans une haute contemplation du mystère qui devait s'accomplir par son moyen; elle se sent tout embrasée du feu de l'amour de Dieu, et tout à coup elle voit le Verbe divin incarné, son cher et adorable Fils, qui était sorti de son sein, sans lui causer aucune douleur ni corruption. De quels transports son âme ne fut-elle pas saisie à la vue de ce charmant objet! Quels mouvements dans son âme, mêlés de tendresse, de reconnaissance et de joie! elle l'embrasse tendrement; elle le met sur son sein virginal pour échauffer ses petits membres pénétrés par la rigueur du froid; elle l'enveloppe des pauvres langes qu'elle avait apportés; et n'ayant point d'autre endroit où le reposer, elle se voit obligée de le placer dans une crèche, sur quel-

quo chanme qui était resté là par hasard. Venez, anges du ciel, venez, enfants des hommes, s'écrie le Roi-Prophète, dans un profond étonnement, venez voir les merveilles que le Seigneur a opérées sur la terre. (*Psal. LV, 9.*) Venez voir un Dieu Enfant, l'Éternel qui vient de naître, le Fils de Dieu devenu Fils de l'homme. Venez voir le Maître du monde dans l'indigence, le riche dans la pauvreté, l'immortel dans la misère, l'impassible souffrant, et le Créateur devenu plus petit que la créature. Venez voir l'homme élevé jusqu'à Dieu, un Enfant tout-puissant, immense, infini, la source de toutes les grâces, et le principe de tous les biens. A l'instant de cette précieuse et admirable naissance, un esprit céleste se présente aux pasteurs qui veillaient sur leurs troupeaux, selon la coutume du pays; leur annonce l'heureuse nouvelle de la naissance du Messie, et aussitôt un grand nombre d'anges s'étant joints au premier, ils formèrent tous ensemble un agréable concert, et firent retentir de toutes parts les louanges du Très-Haut, en disant ces magnifiques paroles, que l'Église chante à la Messe: *Gloria in excelsis Deo.* Gloire à Dieu au haut de son séjour éternel, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Les pasteurs, après être revenus de la crainte que leur avait causée l'apparition des esprits célestes, se rendirent auprès du saint Enfant pour lui offrir leurs hommages.

Toutes ces circonstances excitent en vous, chrétiens auditeurs, des sentiments d'amour, d'admiration et de reconnaissance, et avec bien de raison: mais soyez dans l'étonnement de l'amour sans bornes, et de la libéralité infuie de Dieu envers les hommes. O enfants d'Adam, reconnaissez à présent la dignité et l'excellence de votre condition, vous dit le grand saint Léon (serm. 2, *De Nativit. Domini.*); voilà le gage de votre alliance avec la Divinité. Le Verbe éternel, en s'unissant à votre nature, a bien voulu devenir votre frère, et vous faire participants de ses grandeurs et de sa gloire. Vous n'êtes, pour ainsi dire, qu'une même chair avec lui. Vous êtes les membres de ses membres, selon le langage du sacré texte (*I Cor., XII, 27.*), et il n'a pas honte de se déclarer votre chef. Quoi donc! étant monté si haut par la miséricorde et la bonté infinie de votre Créateur, vous réduirez-vous encore au rang des bêtes, en suivant vos appétits déréglés? Vous plongerez-vous encore dans la fange de vos passions brutales? Prendrez-vous les membres de Jésus-Christ, pour en faire des membres de prostitution, selon l'expression de l'Apôtre. (*I Cor., VI, 15.*) Rendez-vous inutile tout ce que le Sauveur de vos âmes a fait pour vous? Après une si glorieuse délivrance, rentrerez-vous dans l'esclavage honteux duquel il vous a tirés à si grands frais? Ses humiliations, ses souffrances, ses mérites, son sang et sa mort, ne serviront-ils qu'à vous combler d'un désespoir éternel?

Saint Enfant Jésus, préservez-nous de ces

malheurs : nous nous prosternons de cœur et d'esprit aux pieds de votre crèche, pour vous demander cette faveur. Vous êtes notre maître et notre guide ; enseignez-nous la véritable voie qui conduit à la vie : retirez-nous de l'égarément où nous avons été jusqu'ici. Vous êtes notre Libérateur : délivrez-nous du péché et de la mort éternelle. Vous êtes notre médecin : guérissez les plaies de notre âme. Faites que nous profitions des exemples que vous nous avez donnés ; que nous imitions la douceur et la simplicité que vous nous avez montrées dans la forme d'enfant où vous avez bien voulu paraître. Faites que nous répondions à vos tendresses et à votre amour pour nous. Faites enfin que nous ayons le bonheur de contempler un jour vos beautés infinies dans la céleste Jérusalem, dont vous nous avez ouvert l'entrée par votre naissance adorable. C'est la grâce que je vous souhaite, mes très-chers frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il

LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE NOËL.

SUR LA PAROLE DE DIEU.

Semen est verbum Dei. (Luc., VIII, 11.)

La semence est la parole de Dieu.

Nous pouvons bien appliquer avec vérité à la sainte parole de Dieu, ce que le vieillard Siméon dit autrefois de Jésus-Christ, lorsqu'il fut présenté au Père éternel, dans le temple de Jérusalem : *Celui-ci a été établi pour être la résurrection et la ruine de plusieurs en Israël, et comme un signe de contradiction.* (Luc., II, 34.) En effet, la parole de Dieu est en même temps la cause du salut d'un grand nombre de chrétiens, et de la perte d'un nombre encore plus grand. Elle est aussi le but de la contradiction du monde, puisque les impies ne cessent de lancer contre elle les traits les plus envenimés de leurs satires piquantes ; mais ils en portent bien la peine, même dès cette vie, car elle leur fait une guerre continuelle : elle les trouble au milieu de leurs plaisirs : elle excite dans leur conscience de cuisants remords qui les déchirent sans relâche ; et en leur mettant devant les yeux des vérités qu'ils ne peuvent entendre sans trembler, elle les fait sécher de frayeur. Et c'est pour se venger de cette divine parole, que ces malheureux se déchainent contre elle, et font tout leur possible pour la décrier, pour l'affaiblir, et pour en empêcher les effets. C'est ce que je prétends vous faire voir dans ce discours. Je vous montrerai d'abord les différents effets que la parole du Seigneur opère dans les bons et les mauvais chrétiens : ce sera le sujet de ma première partie. Je vous ferai voir ensuite comment elle est le but de la contradiction du monde, et ce sera le sujet de la seconde.

PREMIER POINT.

Rien de plus puissant, et rien de plus

faible ; rien de plus fécond, et rien de plus stérile ; rien qui opère des effets plus opposés que la parole de Dieu. Rien de plus puissant que cette sainte parole : c'est elle qui a tiré toutes les créatures du néant ; qui a formé ce grand univers ; qui a réglé si infailliblement le mouvement des cieux et le cours des astres ; qui a donné la fécondité à la terre et à la mer, pour produire cette diversité étonnante d'animaux et de plantes que nous y voyons. C'est la parole de Dieu, qui a foudroyé les anges apostats dans l'abîme, qui a détruit l'idolâtrie et confondu l'hérésie ; c'est elle qui opère des changements si prodigieux dans le cœur de l'homme : elle change les loups en agneaux, les infidèles en chrétiens, et les pécheurs en saints. Elle ouvre les prisons de la mort ; elle brise les chaînes du péché ; elle a la clef du ciel et de l'enfer ; elle rend la santé aux malades, l'ouïe aux sourds, et la vie aux morts. Elle fait marcher les boiteux, et parler les muets ; elle est la terreur des démons, le fléau des impies, et la consolation des justes. Elle est, comme dit saint Paul (*Hebr., IV, 12*), plus active et plus pénétrante que le glaive le plus tranchant ; elle s'insinue jusque dans la moëlle des os, et dans l'intérieur le plus secret des âmes : elle discerne les pensées et les intentions. Rien aussi de plus fécond que cette divine parole, lorsqu'elle enfante des millions de fidèles à Jésus-Christ, lorsqu'elle peuple les déserts et les solitudes, qu'elle remplit les monastères, et qu'elle fait naître des enfants à l'Eglise et des saints à la gloire. Mais si on l'écoute sans avoir les dispositions nécessaires ; si on ne la regarde pas comme la parole de Dieu ; si on la reçoit dans la terre ingrate d'un mauvais cœur, rien de plus faible et rien de plus stérile.

Pour connaître la cause de la diversité d'opérations que l'on remarque dans la parole sainte, il faut examiner les dispositions avec lesquelles on doit l'entendre ; et pour cela il faut faire attention aux diverses qualités qu'elle a par rapport à nous. Le sacré texte nous l'apprend clairement, lorsqu'il assure qu'elle est le pain de nos âmes, une pluie, une rosée céleste, un soleil, un feu et un flambeau, une semence spirituelle et un marteau destiné à briser les duretés du cœur humain.

La parole de Dieu est le pain de nos âmes, non moins que la sainte Eucharistie. D'où je conclus, qu'elle demande de nous en quelque sorte les mêmes dispositions que la sainte communion. Vous les savez, sans doute, chrétiens auditeurs, les différentes dispositions qu'il faut apporter à la table du Seigneur : cette épreuve de soi-même, le cœur vide de l'amour du monde : cette conscience nette, cette affection pour Dieu, cette dévotion. Faites-en maintenant l'application à la parole sainte ; mais pour mettre cette matière dans un plus grand jour, servons-nous de la comparaison du pain matériel qui nourrit nos corps. Afin que le pain dont nous nous servons pour soutenir

notre vie temporelle, opère en nous les effets que nous en attendons, il faut le manger avec appétit, il faut le mâcher exactement, il faut le digérer, et par conséquent il faut avoir un estomac sain et vide de mauvaises humeurs; et si cela n'est pas, bien loin de conserver la santé, il cause des maladies, qui peuvent conduire à la mort. Si l'on est dégoûté, c'est une marque que le tempérament est dérangé; si on ne mâche pas bien la nourriture qu'on prend, on jette dans son corps une semence de maladie, et si l'on ne digère pas ce qu'on a mangé, il ne se forme que de mauvaises humeurs. Afin que la parole de Dieu soit utile à vos âmes, il faut l'écouter avec attention, la recevoir avec empressement, la mâcher, la ruminer, la garder dans sa mémoire, la méditer, la réduire en pratique, sans quoi on n'en reçoit aucun fruit pour la conservation de la vie spirituelle.

La parole de Dieu est une pluie et une rosée céleste : comparaison très-naturelle, et dont on peut tirer un grand nombre d'instructions très-utiles. La pluie ne s'arrête point sur le sommet des montagnes : la parole sainte ne produit aucun bon effet dans les superbes, qui ne l'écoulent que pour la critiquer. La pluie ne fait que couler sur les rochers et sur les chemins; la parole de Dieu ne fait que passer dans l'esprit des hommes dissipés, qui laissent entrer dans leur imagination tous les objets qui se présentent; elle ne pénètre point les cœurs endurcis et accoutumés à lui résister. La pluie rend les bonnes terres fécondes; elle y conduit même la graisse des lieux élevés : la parole sainte opère dans les bons chrétiens des effets admirables : elle communique aux humbles les grâces que les superbes impies refusent, et elle accomplit ce que le Sauveur a prédit dans son Evangile, qu'on donnera à celui qui a déjà et qu'il sera comblé de biens, tandis qu'on ôtera à l'indigent ce qu'il paraissait avoir. La pluie fait germer l'ivraie avec le bon grain; elle fait croître les ronces et les chardons, ainsi que le froment et le raisin : la parole sacrée multiplie les bonnes œuvres dans les justes et dans les pénitents, et elle est en même temps la cause, quoique innocente, que les libertins augmentent le nombre de leurs crimes.

La parole de Dieu est un soleil, un feu et un flambeau (*Psal.*, CXVIII; *Jerem.*, XXIII), un soleil qui échauffe, un feu qui éprouve, un flambeau qui éclaire. Le soleil amollit la cire et endurecit la boue; le feu consume la paille et purifie l'or. Un flambeau éclaire les yeux bien disposés, et éblouit ceux qui sont faibles : figures véritables des effets de la sainte parole, qui échauffe de plus en plus les fervents et refroidit davantage les tièdes; qui ramollit les cœurs des uns, et endurecit ceux des autres; qui éclaire dans les ténèbres de ce monde les yeux de l'âme bien disposée, et aveugle ceux des âmes endurecies et livrées à leurs sens réprouvés.

Enfin la parole de Dieu est un marteau

(*Jer.*, XXIII) qui frappe, qui ébranle, qui brise, qui excite un bruit aux oreilles des pécheurs, qu'ils ne peuvent supporter. Ils sont dans l'état de l'iniquité comme dans un lit de repos; ils ne cherchent qu'à y vivre tranquillement. Mais la sainte parole, comme un terrible marteau, fait un bruit continu dans leur conscience, et aux oreilles de leur cœur. C'est en vain qu'ils crient comme les possédés de l'Evangile (*Matth.*, VIII, 29), et qu'ils se plaignent hautement, qu'on vient les tourmenter avant le temps, et qu'on leur fait souffrir l'enfer par avance, en ne cessant de leur en parler; c'est en vain que semblables à un roi impie d'Israël (*III Reg.*, XIII, 1 seqq.) ils sont animés contre les ministres de cette sainte parole, qui leur annoncent des vérités effrayantes; en vain demandent-ils comme ces malheureux dont parle le sacré texte (*Isa.*, XXX, 10), qu'on leur dise des choses agréables, qu'on leur débite des erreurs : il se trouvera toujours des prophètes de la nouvelle loi, qui ne cesseront jamais de crier à haute voix, qu'il faut faire pénitence ou périr, qu'il faut se convertir sincèrement, ou se résoudre à aller dans les flammes éternelles; qu'il faut se mortifier, jeûner, porter sa croix, ou renoncer à la gloire des saints. Ils voudraient bien trouver des pasteurs infidèles, qui n'eussent ni force, ni courage pour reprendre le vice; mais Dieu en suscitera toujours dans son Eglise de zélés et d'intrépides, qui crieront contre les voleurs, contre les ivrognes, contre les impudiques et contre tous les pécheurs et les ennemis du Créateur. Terrible marteau, chrétiens mes frères, que le saint Evangile : chaque sentence porte un coup effrayant jusqu'au cœur des mondains. Vous savez ce qu'il dit; vous savez comment il menace, comment il tonne, comment il foudroie, comment il anathématise; et pour comble d'étonnement, il ajoute qu'il n'y a pas un seul point dans la loi, qui ne doive s'accomplir à la lettre : et que le ciel et la terre seront plutôt anéantis, que le Seigneur ne se relâchera d'une seule de ses saintes maximes (*Matth.*, V, 18.)

Le prophète Ezéchiel (chap. II, vers. 13 seqq.) confirme ce que nous avons avancé jusqu'ici, d'une manière bien forte et bien pressante; et il nous donne en même temps une idée très-parfaite de la sainte parole, et de ses différentes opérations dans ceux qui l'écoulent. Il dit qu'un jour étant dans de grandes perplexités, à cause des persécutions qu'on lui suscitait, il vit en l'air une main qui tenait un livre, et il entendit en même temps une voix qui lui commanda de manger ce livre : il remarqua qu'il était écrit dedans et dehors, et qu'il était rempli de lamentations, de malédictions et de cantiques. Il obéit à l'ordre qu'on lui avait donné : il mangea le livre et il le trouva doux comme du miel. Les effets de cette nourriture furent admirables; car dès lors il devint hardi comme un lion, il ne craignit

plus ses adversaires, et il s'opposa à leurs désordres avec un front d'airain.

Les saints Pères ont considéré ce livre comme un symbole de la parole sacrée, et les effets qu'il opéra dans le prophète, comme une figure de ceux que cette parole divine produit dans les personnes qui l'écoutent avec de bonnes dispositions. Mais aussi il y a de quoi effrayer les méchants qui en abusent. Qu'est-ce donc que ce livre mystérieux qu'on présenta à Ezéchiel pour lui servir de nourriture, sinon la parole du Seigneur, qui est la nourriture des âmes? Pourquoi est-il dit que ce livre était écrit dedans et dehors, si ce n'est pour nous apprendre que tout est instructif et agissant dans cette adorable parole; qu'elle n'a point d'obscurités, lorsqu'on la regarde avec les yeux d'une foi pure, et qu'elle se manifeste en tout temps et en tout lieu? La douceur que ressentit le prophète en mangeant le livre dont nous parlons, n'est-elle pas une vive représentation de la joie et du plaisir que les gens de bien ressentent en entendant la parole de Dieu? Quoi de plus consolant? N'a-t-elle pas toujours été, sur la terre, les délices des enfants du royaume éternel? Le prophète, après avoir mangé le volume qu'on lui présentait, fut rempli de force et de courage: il n'eut plus ni crainte, ni respect humain. Qu'est-ce que la parole sainte a opéré dans tous les serviteurs de Jésus-Christ? Où est-ce que les martyrs ont puisé le courage invincible, cette force étonnante qui leur a fait mépriser la cruauté des tyrans les plus cruels, et souffrir non-seulement avec patience et sans se plaindre, mais avec joie et empressement, les supplices les plus affreux? Qu'est-ce qui a soutenu tous les saints dans les croix, les souffrances, les mortifications, la pauvreté et les travaux? Qu'est-ce qui leur a fait mépriser et fouler aux pieds les richesses, les honneurs et les plaisirs du monde, pour mener une vie crucifiée et pénitente? N'est-ce pas la sainte parole qui a opéré tous ces prodiges? Mais que signifient ces divers écrits qui remplissent le livre du prophète, ces lamentations, ces cantiques de joie et ces malheurs? N'est-ce pas nous montrer les effets différents que cette divine parole, quoique toujours la même, opère selon les dispositions de ceux qui l'écoutent? Elle est un cantique perpétuel d'allégresse pour les âmes saintes; elle est une lamentation, c'est-à-dire une instruction de larmes et de pénitence, de soupirs et de gémissements pour les pécheurs qui rentrent en eux-mêmes et qui embrassent un changement de vie; mais elle n'est que malédiction pour les impies et pour les pécheurs endurcis.

Le Sauveur du monde nous donne une autre belle idée de sa parole adorable dans son Evangile, lorsqu'il la compare à une semence. C'est cette parabole pleine de mystères, qu'il rapporte fort au long, et dont vous avez ouï parler tant de fois. Il dit qu'un père de famille alla jeter la semence qu'il avait préparée, dans ses fonds, et lors-

qu'il la répandit, une partie tomba sur le chemin, et fut foulée aux pieds par les passants et enlevée par les oiseaux; une autre partie tomba dans une terre pierreuse: elle germa à la vérité et sortit; mais bientôt après toutes les plantes se séchèrent, parce qu'elles manquèrent de substance pour se nourrir; la troisième partie tomba parmi les épines et les mauvaises herbes, et après avoir pris quelque accroissement, elle fut étouffée avant de parvenir à la maturité; enfin, la quatrième partie tomba dans la bonne terre et produisit avec abondance. Ceux qui étaient présents, lorsque Jésus-Christ disait tout ceci, ne comprirent rien dans ses paroles: ses disciples s'adressèrent à lui, en particulier, pour lui demander ce que signifiait cette parabole, et il voulut bien leur en donner lui-même l'explication. Le père de famille, leur dit-il, n'est autre que Dieu, et la semence est sa sainte parole. Il la répand abondamment de toutes parts par le ministère de ses prédicateurs; mais elle tombe dans des lieux bien différents. La semence, qui tombe sur les chemins, est la figure de la parole qui va frapper des cœurs endurcis; elle y est aussitôt foulée aux pieds, et les démons l'enlèvent sur-le-champ. Celle qui tombe dans une terre pierreuse, donne l'idée de la parole sainte qui est reçue dans l'âme d'une personne qui l'écoute avec plaisir; mais à la première occasion, elle succombe à la tentation, et ne se souvient plus de ce qu'elle a entendu. Le grain, qui tombe parmi les épines, représente la parole divine qui entre dans un cœur plein de sollicitudes et d'empressements pour les richesses de la terre, et elle y est étouffée dans la suite. Enfin, la semence qui tombe dans une bonne terre, qui produit beaucoup de fruits, est le symbole de la sacrée parole qui est reçue dans un cœur bien disposé, et qui y opère des effets admirables. Ne voyons-nous pas là, chrétiens auditeurs, une image bien naturelle de ce qui nous est arrivé jusqu'à présent, au sujet de la parole de Dieu? Plusieurs de nous ne sont-ils pas un grand chemin où cette adorable parole est tombée tant de fois, sans s'y arrêter un seul moment? Combien en est-il dont le cœur est un lieu pierreux où cette divine semence n'a fait que germer? Combien d'autres qui l'ont étouffée dans les embarras de cette misérable vie? Et où en trouvera-t-on en qui elle ait rapporté le fruit que le Seigneur en attend avec tant de justice?

De tout ce que nous venons de dire, il faut conclure que, pour entendre la parole de Dieu avec fruit, il est absolument nécessaire de s'y préparer avec beaucoup de soin; d'avoir une conscience nette, ou au moins un véritable regret de ses fautes; de porter au sermon un cœur vide des affections du monde, parce que l'homme animal ne comprend pas les choses divines, selon l'expression de l'Apôtre (1 Cor., XII, 14); d'avoir un cœur docile et humble, et non pas un esprit envieux et critique; de la conserver soigneusement, et de la faire germer

pour produire des œuvres de salut : autrement elle devient un sujet de malédiction et de ruine. Il ne reste à vous faire voir que cette sainte parole est aussi le but de la contradiction des mauvais chrétiens. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Plusieurs personnes font injure à la parole de Dieu, ou lui déclarent une guerre ouverte. Les uns ne veulent pas l'entendre ; les autres l'entendent mal ; les troisièmes n'en profitent pas ; les derniers, encore pires, la critiquent et la méprisent formellement. Les premiers, qui font injure à la parole sainte, sont ceux qui refusent de l'entendre. Je ne parle pas ici des infidèles et des hérétiques, qui ne veulent pas écouter les instructions qui pourraient les désabuser de leurs erreurs, et les faire entrer dans la voie du salut : il n'y en a point, grâce au ciel, dans cet auditoire. Mais je me plains de plusieurs chrétiens qui ont une négligence intolérable à entendre la parole de Dieu, et qui portent quelquefois les choses jusqu'au mépris. Tels sont ceux qui aiment mieux rester dans leurs maisons pour se reposer, ou dans un cabaret pour se divertir, pour jouer et pour boire, peut-être pour s'enivrer, que d'aller écouter une instruction, un prône ou un catéchisme ; qui seraient fâchés d'avoir fait un quart de lieue pour profiter d'un sermon, et qui préfèrent la compagnie de quelques libertins à l'école de Jésus-Christ. Combien en voit-on dans les paroisses qui demeurent dans les places publiques ou à la porte de l'église pendant qu'on prêche, et qui ne daignent pas faire un pas pour entendre la sainte parole ; qui au contraire sont ravis de trouver le prétexte de la chaleur ou de la foule, pour s'éloigner d'un auditoire ! Plût à Dieu qu'ils ne détournassent pas les autres ! Quoi donc, parce qu'on annonce souvent la parole de Dieu, vous la méprisez ! vous faites bien voir que vous n'êtes pas du bercail de Jésus-Christ, puisque vous refusez d'entendre sa voix : c'est lui-même qui l'a dit, que celui qui n'écoute pas volontiers la sainte parole, n'appartient point à Dieu (*Joan.*, VIII, 47) : terrible sentence, mes frères, et qui doit nous faire trembler. Que répondrez-vous au grand jour du jugement, lorsqu'on vous reprochera le mépris horrible que vous aurez fait de la parole de Dieu ; lorsqu'on vous montrera que votre conversion, et par conséquent votre salut dépendait d'un sermon ou d'une autre exhortation, à laquelle vous n'avez pas voulu assister ; lorsqu'on vous confrontera à des personnes qui se seront donné tant de peine pour avoir le bonheur de se trouver à un entretien de piété qu'on faisait dans un lieu très-éloigné de leur domicile ? Combien d'Américains, d'Indiens, et d'autres peuples, qui vont chercher un discours à vingt ou trente lieues, et qui bénissent le Créateur de leur avoir procuré cet avantage deux ou trois fois en leur vie ! Quelle plus grande

marque de réprobation que cette indolence à entendre les vérités du salut ? Et comment peut-on juger que vous aimez Dieu, tandis qu'on ne saurait vous inquiéter davantage que de vous en parler ?

Les seconds ennemis de la parole sainte sont ceux qui l'entendent mal. C'est ordinairement par coutume, ou par respect humain, quelquefois par hypocrisie, qu'ils assistent aux instructions, et lorsqu'ils y sont, comment se comportent-ils ? quelles postures indécentes ! quelles manières scandaleuses ! On y dort, on s'y repose tranquillement ; on y fait des compliments et on salue ses connaissances. Mais ce qui est tout à fait intolérable, on s'y entretient comme dans un cercle ; et bien souvent on ne pourrait faire aucune différence entre un auditoire chrétien, avant ou après le sermon, et un lieu profane, ou une place publique. Ne pourrait-on pas ici faire ce même reproche que le grand Apôtre faisait aux Corinthiens ? N'avez-vous pas, leur disait-il, des maisons pour y satisfaire aux devoirs de la société, au repos ou à la récréation, ainsi qu'aux autres besoins de la nature ? Pourquoi méprisez-vous la maison du Seigneur ? (*1 Cor.*, XI, 22.) Il en est d'autres qui ne vont entendre la parole divine que par curiosité, et qui y assistent comme à une pièce de théâtre. C'est ce que les prophètes reprochaient aux Juifs, et ils s'en plaignaient amèrement. Malheur à vous, prédicateurs qui vous étudiez seulement à flatter les oreilles criminelles de ces auditeurs mondains et profanes ! Malheur à vous, auditeurs qui traitez si indignement une chose si respectable ! (*Isa.*, XXX, *Ezech.*, XXXIII.)

Quelques-uns entendent volontiers la parole de Dieu ; ils sont très-empressés d'assister à tous les entretiens qui se font dans leur paroisse, et ils seraient fâchés d'en avoir manqué un seul ; mais ils ne tirent aucun profit des instructions qu'ils entendent. Les maîtres de la vie spirituelle les comparent très-judicieusement aux animaux qui étaient renfermés dans l'arche de Noé : ils en sortirent tout comme ils y étaient entrés : le loup n'y devint pas plus sobre, ni le lion moins cruel ; le corbeau ayant été envoyé pour découvrir si la terre était sèche, s'arrêta sur des cadavres selon sa coutume. Voilà le caractère des personnes dont nous parlons : elles reviennent de l'entretien sacré comme elles y sont allées, avec les mêmes vices, les mêmes passions, les mêmes habitudes, également avares, également ivrognes, également impudiques. Cette femme est-elle plus patiente et plus traitable, moins emportée et moins médisante à son retour de la prédication, qu'avant d'y être allée ? Cet homme de négoce est-il moins attaché à un intérêt criminel ? Ce vindicatif n'a-t-il pas toujours le ressentiment dans le cœur ? Et ainsi des autres pécheurs.

Mais les plus criminels de tous ceux qui font la guerre à la sainte parole, sont ceux qui la critiquent. Ce n'est pas d'aujourd'hui

que la parole de Dieu a été contredite. Le démon l'a attaquée le premier dans le ciel et ensuite sur la terre. Il s'y est continuellement opposé; il a cherché tous les moyens de la rendre inutile, et il ne cessera jamais de la combattre. Tous les impies en ont agi de même dans tous les temps. Adam, devenu prévaricateur, lui préféra les sollicitations de l'esprit des ténèbres. Dès que la terre est peuplée, on ne connaît plus ni loi, ni commandement. Il ne se trouve qu'un homme qui ose annoncer cette parole adorable : il prédit la punition exemplaire que le Seigneur devait faire de tant de crimes, par le déluge universel; mais on se moque de lui; on le traite de ridicule et d'insensé. Tous les prédicateurs de la parole sainte, qui sont venus ensuite, les patriarches, les prophètes, les apôtres, tous les autres ministres de cette divine parole ont éprouvé le même sort. Combien de mauvais traitements n'ont-ils pas essuyés! Quelle persécution n'ont-ils pas soufferte de la part des partisans du monde et des libertins! Les uns ont été lapidés, les autres sciés par le milieu du corps, comme des troncs de bois; les autres jetés au fond des cachots; les autres bannis, et tous méprisés, bafoués, dépouillés de leurs biens et rassisés d'opprobres, parce qu'ils prêchaient la vérité.

Jésus-Christ, dans les derniers temps, est venu lui-même pour annoncer sa parole, il n'a cessé de la faire pendant trente-trois ans et demi de sa vie publique; il a prêché infatigablement dans toute la Judée, dans les déserts, sur la mer, dans les villages, dans les synagogues, dans le temple de Jérusalem; il a fait entendre cette parole du salut à tout le monde, aux grands et aux petits, aux riches et aux pauvres, aux justes et aux pécheurs; il n'a pas dédaigné de faire un discours très-profond et admirable à une seule femme débauchée et pécheresse. Et comment a-t-il été reçu avec sa doctrine et sa morale? Les uns disaient que ses paroles étaient outrées; les autres le chargeaient d'injures les plus atroces, en l'appelant le possédé et Samaritain; plusieurs l'allaient écouter pour le surprendre. Enfin, ce sont ses prédications qui lui ont attiré une envie mortelle de la part des prêtres de la loi, et des princes du peuple juif, et qui lui ont causé une mort cruelle sur la croix. Et quel a été le fruit des sermons de ce grand, de ce divin, de cet adorable Prédicateur? Parmi tant de milliers d'auditeurs, après tant de prédications accompagnées des prodiges les plus étonnants, l'Évangile ne fait mention que d'un petit nombre de disciples.

Mais combien parmi nous, chrétiens auditeurs, de censeurs indiscrets et ridicules de la parole du Seigneur! Combien en voit-on qui, après avoir ouï prêcher la morale toute pure et toute sainte de l'Évangile, après un sermon du jugement, de l'enfer, du petit nombre des élus, s'écrient que tout cela est outré et exagéré? Combien en est-il qui ne vont à la prédication que pour observer celui qui prêche, pour critiquer et

censurer ce qu'il dit! On examine toutes ses paroles avec la dernière sévérité. On s'attache aux imperfections de son discours et aux défauts de sa personne; on va chercher jusqu'à ses fautes les plus légères; on attaque ses mœurs, sa vie et sa conduite; et lorsqu'on a trouvé quelque sujet de le reprendre, on chante victoire; et pourquoi cela? pour rendre inutile ce qu'il dit, pour affaiblir la sainte parole et pour empêcher le fruit qu'elle pourrait produire, en décriant celui qui la prêche! Oh! que cela est criminel! que cela est digne de la vengeance du ciel! que cela dénote un abandon prochain de Dieu, si l'on n'y est pas encore arrivé! Hommes insensés, que prétendez-vous faire? A-t-on jamais vu une personne pressée par une soif brûlante, refuser de boire de la bonne eau, parce qu'elle n'est pas dans un vase doré? A-t-on vu un malade décrier le médecin qui veut le guérir? un voyageur égaré, insulter celui qui veut le mettre dans le bon chemin? Quand un prédicateur ne serait pas des plus habiles et des plus éloquents, la parole qu'il annonce en est-elle moins précieuse et estimable? N'est-ce pas la parole de Dieu? Et pourquoi en voulez-vous aux mœurs et à la vie de ceux qui prêchent cette divine parole? Quand ils ne seraient pas aussi saints et parfaits qu'ils devraient l'être, ce qu'ils prêchent en est-il moins vrai et moins terrible? Au contraire, n'est-ce pas ce qui devrait vous toucher davantage, de voir que des hommes, quoique pécheurs, ne peuvent pas s'empêcher de dire la vérité dans la chaire évangélique? Oui, chrétiens, c'est là une des merveilles de la puissance de Dieu, qu'un prêtre déréglé dans sa conduite, soit comme obligé malgré lui de censurer ses propres vices, et de se faire à lui-même son procès publiquement. Enfin, presque tout le monde se croit en droit de juger la parole de Dieu : on en parle avec beaucoup de liberté et de témérité; il n'est pas jusqu'à un petit artisan, à une pauvre femme qui ne prononcent sur l'entretien où ils ont assisté; plusieurs même, qui par une ignorance populaire ne comprennent pas les termes, croient avoir droit de dire tout ce qu'ils veulent, et soutiennent quelquefois que le prédicateur a avancé ce qu'il n'a pas même pensé. Quant aux entretiens familiers, c'est ce qu'on doit chercher : c'est là qu'on trouve la grâce et la sainte onction. C'est de cette manière que Jésus-Christ et les apôtres, et tous les véritables prédicateurs évangéliques, ont toujours annoncé la sainte parole; et ceux qui ne suivent pas ce chemin, en s'attachant à une éloquence toute mondaine et profane, se prêchent eux-mêmes, amusent des curieux, profanent le ministère, ne convertissent personne, s'attirent la malédiction de Dieu, et deviennent des adultères de sa divine parole, selon le langage de saint Paul (II Cor., II, 17).

Vous demanderez peut-être, chrétiens auditeurs, pourquoi la parole du Seigneur a été ainsi critiquée et maltraitée; pourquoi

les impies et les libertins lui ont fait dans tous les temps, et lui feront jusqu'à la fin une guerre si ouverte? La raison en est claire, c'est qu'elle attaque leurs passions : elle les pique jusqu'au vif ; elle les trouble au milieu de leurs plaisirs, comme nous l'avons déjà observé. N'avez-vous pas remarqué que quand on parle des mystères, que l'on prononce des panégyriques, on écoute ces discours avec plaisir ; mais si un prédicateur zélé entre dans un détail de morale ; s'il poursuit les pécheurs jusque dans leurs retranchements ; s'il combat leurs excuses ; s'il sonde la profondeur de leurs plaies ; alors se sentant attaqués, et se voyant découverts, ils se défendent, ils résistent, et il n'est rien qu'ils n'entreprennent pour se conserver dans leur fatal repos. Combien de points de conscience sur lesquels on ne veut pas être éclairci ! Cet intérêt usuraire, ce commerce honteux, cette habitude, cette passion favorite. Que les prédicateurs crient tant qu'ils voudront sur le reste, on ne s'en met pas beaucoup en peine ; mais s'ils touchent cette corde, on se révolte ouvertement contre eux et contre la parole qu'ils prêchent : c'est ce qui rebute tant de prédicateurs et qui en fait paraître un si grand nombre qui se contentent de flatter l'oreille sans toucher le cœur ; c'est ce qui par une suite nécessaire rend les bons prédicateurs si rares. O misérable temps que saint Paul a prédit autrefois ; temps d'erreurs et de mensonge, où il semble qu'on ne s'étudie qu'à se tromper soi-même, et où l'on payerait volontiers pour être trompé !

Que faudra-t-il donc faire ? Faudra-t-il se laisser emporter par le torrent ? Faudra-t-il annoncer une doctrine commode et faire entrer nos auditeurs dans la voie large, pour les conduire en enfer ? Faudra-t-il couvrir des oreillers sous les coudes, selon le langage d'un prophète (*Ezech.*, XIII), et endormir les pécheurs dans l'état funeste de leurs habitudes criminelles ? Ou bien faudra-t-il prendre la parti de se taire et de laisser périr les âmes rachetées du sang de Jésus-Christ ? A Dieu ne plaise ! Nous trahirions notre ministère, et nous serions nous-mêmes réprouvés. Il faudra au contraire, selon le commandement exprès que Dieu nous en fait (*Isa.*, LVIII, 1), élever notre voix comme une troupelette, crier sans cesse contre l'iniquité ; attaquer ouvertement le vice ; prêcher la pure morale de l'Evangile ; et comme nous en charge le grand Apôtre, en la personne de son cher Timothée, reprendre, avertir, corriger, solliciter, prier, menacer et faire tous nos efforts pour la conversion des pécheurs. (*II Tim.*, IV, 2.) Ce qui doit nous y engager encore davantage, c'est la terrible menace que Dieu nous fait dans la prophétie d'Ezéchiel : Si vous annoncez, dit-il au prophète et à tous les ministres de sa parole, si vous avertissez l'impie, et qu'il ne profite pas de vos avis, il mourra dans son impiété ; mais vous avez déshydraté votre âme, vous n'êtes pas respon-

sable de sa perte ; mais si vous manquez à lui annoncer mes vérités, et qu'en conséquence il persévère dans ses crimes, il mourra dans l'impénitence comme il a vécu ; mais je vous ferai rendre compte de son âme et de son sang. (*Ezech.*, III, 18-20.) Quel sujet de frayeur pour nous et pour vous, mes très-chers frères ? Pour nous, si nous manquons de vous instruire des volontés du Seigneur ; pour vous, si vous négligez ou si vous méprisez la parole sainte, ou si vous n'en profitez pas.

O parole adorable, qui avez opéré tant de merveilles ; qui avez retiré tant d'impies de l'abîme de leurs crimes ; qui avez rempli les déserts de saints solitaires ; qui avez changé la face de l'univers ! pourquoi ne produisez-vous pas maintenant les mêmes effets ? Etes-vous moins puissante qu'autrefois ? Ah ! mes frères, c'est que nous mettons des obstacles à ses divines opérations. Je tremble lorsque je pense au compte terrible qu'il nous faudra rendre au redoutable jugement de Dieu, de tant d'instructions dont nous avons abusé, et dont nous tirons encore si peu de profit. En effet, quel fruit voit-on à présent de cette sainte parole ; après tant de sermons, de prêches et d'autres instructions, après les missions, après les discours les plus forts, les plus frappants et les plus pathétiques, qu'a-t-on avancé pour la correction des mœurs ? Où est le changement de vie ? Où sont les restitutions du bien d'autrui, les réparations de l'honneur et de la réputation du prochain, les réconciliations et les véritables conversions ? Combien a-t-on vu parmi nous d'ivrognes quitter la débauche, d'impudiques sortir de leurs abominations ; d'autres pécheurs rompre leurs habitudes criminelles, s'éloigner des occasions prochaines du péché ! N'est-il pas étrange que toutes les créatures obéissent et se rendent dociles à la voix et à la parole du Créateur, excepté l'homme pécheur qui lui résiste avec une opiniâtreté étonnante ? Ah ! mes frères, craignons qu'après avoir si longtemps abusé de cette divine parole, elle ne nous soit entièrement ôtée : c'est la juste, mais terrible menace que le Seigneur faisait autrefois aux Juifs. *J'enverrai*, dit-il, par son prophète Amos, *la faim sur la terre, non pas la faim du pain et la soif de l'eau ; mais la faim et la soif de ma parole* qu'on ne vous annoncera plus. (*Amos*, VIII, 11.) Craignons de même le malheur de ceux qui entendent souvent la sainte parole sans en profiter, et souvenons-nous de ce que dit saint Paul : qu'une terre qui reçoit souvent la pluie et la rosée du ciel, et qui, bien loin de porter de bons fruits, ne produit que des chardons et des épines, est une terre réprouvée et sur le point d'être maudite et consumée par le feu ; c'est-à-dire qu'une âme qui est rassasiée de la sainte parole de Dieu, et qui, au lieu de faire de bonnes œuvres, n'est féconde qu'en vices et en iniquités, est rejetée et maudite de Dieu, et sur le point d'être précipitée dans l'abîme de la damnation éternelle. (*Hebr.*, VI, 7-9.) Craignez

enfin la négligence d'entendre la parole du solut, et n'oublions jamais cette mémorable sentence de saint Augustin (serm. 300) : que celui-là n'est pas moins coupable, qui néglige d'entendre la parole de Dieu, que celui qui laisserait tomber à terre, par sa faute, le corps adorable de Jésus-Christ. Écoutons donc la sainte parole avec joie, empressement et respect, ne négligeons jamais de l'entendre : faisons-la germer dans nos cœurs ; faisons-lui produire le fruit de notre sanctification, et elle nous conduira comme un guide fidèle et assuré au terme de l'éternité bienheureuse. Je vous la souhaite, mes très-chers frères. Ainsi soit-il.

PREMIER JOUR DE L'AN.

SUR LE BON EMPLOI DU TEMPS.

Ut abnegantes impietatem, et sæcularia desideria, sobria, et iusta, et pie vivamus in hoc sæculo. (Tit., II, 12.)

Afin que renonçant à l'impiété et aux désirs du monde, nous vivions avec tempérance, avec justice et avec piété.

Je ne crois pas, mes très-chers frères, pouvoir mieux commencer cette année, qu'en vous exhortant à la bien employer. Écoutons le temps qui nous parle lui-même, d'un langage muet à la vérité, mais qui ne laisse pas de se faire entendre au fond de notre âme, pour nous engager à en faire un saint emploi. Je m'en vais, nous dit-il : vous me cherchez un jour et vous ne me trouverez pas. Je passe comme un éclair ; je commence, et je finis à chaque moment, et l'on ne saurait me fixer. Écoutons donc un langage si salutaire et une instruction si importante, et commençons aujourd'hui à en profiter. Nous sommes obligés, sous peine de la damnation éternelle, de faire un bon emploi du temps. C'est ce que je vous ferai voir dans la première partie de ce discours. Comment faut-il l'employer, et comment est-ce qu'on le perd ? c'est ce que je vous dirai dans la seconde. Ce sujet, comme vous le sentez bien, est de la dernière conséquence. Donnez-y, s'il vous plaît, toute votre attention.

PREMIER POINT.

Je trouve quatre motifs principaux qui nous engagent à bien employer le temps. Le premier est la volonté de Dieu. Le second est la valeur et le prix du temps. Le troisième est la rapidité avec laquelle il passe. Le quatrième est la difficulté de le réparer lorsqu'on l'a perdu. La première raison qui doit nous engager à faire un saint emploi du temps, est le commandement exprès que le Seigneur nous en fait. Il veut que toutes les créatures agissent selon la fin pour laquelle il les a créées. Considérez, mes chers frères, tous les ouvrages du Tout-Puissant, et vous verrez qu'ils ne sont faits que pour servir à quelque chose. La plupart sont dans une action et dans un mouvement continu : le ciel ne cesse de rouler sur nos têtes ; le soleil et les autres

astres vont continuellement du levant au couchant, et ils ne quittent notre horizon que pour éclairer successivement les autres qui nous sont cachés. L'air est continuellement agité, et quoique nous ne le voyions pas, il ne laisse pas de circuler sans cesse d'un lieu à un autre. Le feu est dans un mouvement perpétuel ; les fleuves se précipitent à grandes ondes pour arriver à la mer. Celle-ci n'est presque jamais dans une parfaite tranquillité. La terre, quoiqu'immobile par elle-même, est néanmoins le théâtre de la génération et de la corruption de tous les animaux et de toutes les plantes. Toute la nature est dans une action continue. Les bienheureux dans le ciel, qui est le lieu du repos éternel, n'y demeurent pas oisifs : ils sont perpétuellement occupés à louer et à glorifier l'auteur de leur sainteté.

Si donc toutes les créatures, même les plus insensibles et irraisonnables, sont destinées à agir, ou à servir à quelque fin, combien plus l'homme doit-il travailler suivant sa destination ? C'est pour cela qu'au premier moment que Dieu eut créé Adam, il lui assigna des occupations aussi bien pour le corps que pour l'esprit. Il lui commanda de cultiver le jardin de délices où il le plaça ; et il lui fit connaître qu'il ne lui avait donné une âme raisonnable que pour s'occuper à l'aimer et à le servir. Or l'homme dans l'état d'innocence ne pouvait, sans trahir son devoir, vivre dans une molle oisiveté ; que do t-on juger de ce qu'il est obligé de faire après le péché ? Aussi le Seigneur Dieu, après que notre premier père se fut rendu prévaricateur, lui ordonna encore plus étroitement de travailler. Il lui fit un précepte formel, et en sa personne, et à tous ses descendants, de mener une vie laborieuse, de manger son pain à la sueur de son visage, de cultiver la terre quelque ingrate qu'elle dût se montrer à son égard ; et d'appliquer continuellement son esprit et son corps à des emplois honnêtes, pour mériter par là le pardon de son infidélité. Cette conduite de Dieu a fait conclure aux saints docteurs que l'occupation et le travail sont inséparables du salut, et que prétendre aller au ciel, en menant une vie oisive et commode, c'était vouloir renverser les desseins de Dieu, et se proposer d'arriver à la fin, sans en prendre les moyens.

Nous sommes donc obligés d'employer au travail, avec vigilance et avec un soin infatigable, tous les jours de notre vie, suivant le double précepte que nous en avons reçu en la personne de notre premier père, dont l'un nous regarde comme hommes, et l'autre comme pécheurs. En qualité d'hommes nous avons une âme raisonnable, nous avons un esprit capable de réfléchir et de penser ; nous avons un corps entièrement disposé pour le travail. À quoi bon ces yeux, ces oreilles, ces mains et ces pieds dont nous sommes composés, si ce n'est pour être employés à l'action ? En qualité d'hommes, nous avons besoin d'aliments

pour nous soutenir, de vêtements pour nous couvrir, d'habitations pour nous défendre des injures des saisons, et d'un grand nombre de secours, que le Créateur a voulu, par une providence adorable et très-sage, faire presque entièrement dépendre de notre travail et de notre industrie. Et quelle plus grande preuve pour établir qu'il ne nous a mis au monde que pour agir et pour travailler? En qualité de pécheurs, nous sommes obligés encore plus étroitement de nous occuper, puisque le travail est la pénitence que Dieu nous a imposée pour la satisfaction que nous devons faire de nos offenses. Ainsi, de quelque côté que l'homme se regarde, il se voit engagé à travailler, et il doit comprendre que selon le langage des Livres saints (*Job., V. 7*), il a été fait pour travailler, comme l'oiseau pour voler.

Mais une seconde raison bien pressante, qui nous doit engager à bien employer le temps, c'est son prix et sa valeur. Nous en serons bien persuadés, si nous faisons attention que c'est par le moyen du temps que nous nous rendons dignes de jouir de l'éternité bienheureuse; et ainsi il est vrai de dire, suivant la remarque d'un saint docteur de l'Eglise, que le temps dans un sens est comparable pour son prix, à l'éternité même. Le temps est comme une monnaie, que le grand Père de famille nous a mise entre les mains pour trafiquer pendant cette vie pour l'avenir, et pour acquérir les biens éternels. Le temps par conséquent est un trésor dont la moindre partie vaut plus que toutes les richesses de la terre. Le temps nous est représenté par ces talents, dont il est parlé dans l'Evangile (*Matth., XXV, 14*), et que chacun doit faire valoir. Oui, mes chers auditeurs, vous devez regarder tous les moments de votre vie comme autant de portions de la légitime que votre Père céleste vous a confiée, et vous les devez plus estimer que tout l'or et tout l'argent du monde. En effet, que sont toutes les richesses de la terre, qu'on travaille à amasser avec tant d'empressement? Que sont ces maisons que l'on bâtit avec tant de peine? Que sont ces fortunes, que l'on élève à si grands frais? Tout cela n'est rien en comparaison du temps que Dieu nous donne pour mériter le ciel. Tout ce qui vous amuse en cette vie passera, et sera un jour comme s'il n'avait jamais été; mais les mérites que vous pouvez acquérir par le moyen du temps, ne finiront point et demeureront éternellement.

Le troisième motif, qui doit nous engager à bien employer le temps, est la rapidité avec laquelle il s'écoule. Vous la sentez tous, chrétiens auditeurs, cette étrange rapidité, vous en êtes effrayés, vous vous en plaignez souvent. Combien de fois ne vous a-t-on pas entendu dire, que vous ne saviez pas où le temps passait, et qu'un jour n'était pas plutôt commencé qu'il était fini! En effet, à peine est-on sorti de l'enfance, qu'on se trouve dans l'âge avancé. Alors le

tracas des affaires temporelles occupe tellement l'esprit qu'on n'a presque pas un instant pour réfléchir sur la grande affaire du salut; et la dernière heure arrive, lorsqu'on pense à toute autre chose. Mais examinons un peu ce que c'est que le temps en lui-même; c'est un enchaînement de moments qui se passent sans cesse, et succèdent continuellement les uns aux autres. Ils paraissent et disparaissent comme des éclairs, et il n'est pas possible d'en fixer un seul: celui dans lequel j'ai l'honneur de vous parler présentement, se dérobe plutôt que je n'ai fini le mot que j'avais commencé; et il s'éloigne tellement qu'il ne reviendra jamais. C'est ce qui a donné occasion aux saints Pères de l'Eglise de dire que les siècles entiers ne sont que comme des instants, ou plutôt comme rien, en comparaison de l'éternité; et ils ont pris cette pensée dans l'Apôtre des nations (*II Cor., IV, 17*), qui assure que la vie la plus longue sur la terre ne doit être regardée comme un moment. Mais ce sera particulièrement à l'heure de la mort, comme le remarque saint Augustin (tract. 101, *in Joan.*) que nous sentirons l'incroyable rapidité du temps. Alors nous serons dans un étonnement prodigieux, de voir avec quelle vitesse se seront écoulés les trente ou quarante, ou soixante ans de notre vie. Alors nous connaîtrons parfaitement le prix du temps, et nous en pleurerons amèrement la perte. Alors nous chercherons et nous demanderons quelques moments pour réparer ceux que nous aurons perdus ou mal employés; mais en trouverons-nous? pourrons-nous en obtenir? Ne nous dira-t-on pas dans ces terribles conjonctures, qu'il n'y a plus de temps pour nous, et que nous devons profiter de celui qui nous a été donné. Alors nous nous dirons à nous-mêmes: Que sont devenus tant d'années, de jours et de moments que j'ai été sur la terre? Où a passé cette jeunesse florissante, que je pouvais employer à faire tant de bonnes œuvres, que je n'ai remplie que de crimes et d'inlidélités? Quel usage ai-je fait de cette santé, de cette force dont j'ai joui si longtemps? Hélas! je les ai employées au service du monde, à satisfaire mes passions et à me damner. Infortuné que je suis, j'ai eu entre les mains la clef du ciel pendant toute ma vie; il m'a tenu qu'à moi de l'ouvrir, et, au contraire, je l'ai fermé par ma mauvaise conduite. Je me suis lassé dans la voie de l'iniquité, et il m'en aurait moins coûté pour acquérir la gloire éternelle, qu'il m'en a coûté pour mériter les supplices de l'enfer; il ne faut qu'avoir d'autres motifs et d'autres intentions. J'ai travaillé sans relâche et je n'ai rien fait; je me trouve vide de bonnes œuvres et chargé de péchés, malheur à moi! Tel sera le langage du pécheur à l'heure de la mort, lorsqu'il considérera la perte qu'il aura faite du temps que Dieu lui avait donné pour se sauver.

Enfin le quatrième motif, qui doit nous engager à bien employer le temps, c'est la

difficulté de le réparer, lorsqu'on a eu le malheur de le perdre. Il n'est pas question de faire revenir le temps passé, c'est une chose impossible. Mais il s'agit de faire à Dieu une véritable satisfaction des offenses qu'on a commises contre lui en employant mal le temps et de remplir les vides de notre vie. C'est ce qui s'appelle racheter en quelque façon le temps perdu. Car on peut, par une vie pénitente et pleine de ferveur, non-seulement détruire et effacer ses iniquités; mais amasser un trésor de mérites. Cette vérité n'est pas moins certaine que consolante. L'apôtre saint Paul nous l'enseigne en termes formels (*Ephes.*, V, 15, 16): *Ne soyons pas, dit-il, comme des insensés; mais imitons la conduite des personnes sages, qui travaillent à racheter le temps.* Jésus-Christ, dans son Evangile, nous enseigne la même chose, sous la figure d'une parabole (*Matth.*, XX, 1 seq.): Le royaume des cieux, nous assure-t-il, est semblable à un père de famille, qui, s'étant levé de grand matin, alla à la place publique pour louer des ouvriers, et étant convenu du prix avec eux, il les envoya à sa vigne: il fit la même chose dans plusieurs autres heures du jour; enfin sur le tard, il en trouva qui étaient restés oisifs toute la journée, et il les envoya de même à sa vigne. Les derniers venus ne travaillèrent que très-peu de temps; mais ce fut avec tant de zèle et de ferveur, qu'ils réparèrent la perte du temps qu'ils avaient faite, et reçurent le même salaire que ceux qui étaient venus au travail de grand matin. Vous concevez bien, mes frères, ce que cela veut dire: c'est que quand on ne commencerait que tard à travailler à son salut, pourvu qu'on le fasse avec un grand courage et une grande ferveur, on ne laisse pas de mériter la gloire éternelle et même un très-haut degré de gloire. Il est donc certain que l'on peut réparer le temps perdu de la manière que nous venons de l'expliquer, mais cela est extrêmement difficile; et il est rare de trouver des chrétiens qui aient le bonheur de le faire. Car pour l'ordinaire on finit sa vie comme on l'a commencée, et lorsqu'on a mal employé ses premières années, on fait également un mauvais usage des dernières. Ce qui rend difficile cette sainte entreprise de réparer le temps perdu, c'est qu'il faut pour cela changer entièrement de conduite; il faut déraciner les mauvaises habitudes que l'on a contractées; il faut vaincre une infinité d'obstacles; il faut se faire un esprit et un cœur tout nouveaux; il faut embrasser une vie pénitente, mortifiée et pleine de ferveur: en un mot, il faut beaucoup faire en peu de temps, et avancer en quelques années autant qu'on aurait fait dans le cours d'une longue vie. Il faut imiter un voyageur qui, ayant perdu le temps et s'étant amusé pendant une partie de la journée, double le pas pour arriver au gîte avant que la nuit le surprenne, et fait autant de chemin en une heure, qu'il en aurait fait en deux ou trois, en marchant doucement.

Et pour cela il faut suer et beaucoup se fatiguer.

Le mot de *racheter* dont se sert saint Paul, nous exprime clairement la peine et la difficulté qu'il y a à réparer le temps perdu. Pour racheter une chose, il faut rendre le prix qu'on en a reçu. Vous avez vendu, mon cher auditeur, votre temps, votre jeunesse, les belles années de votre vie au démon et à vos passions; vous avez vendu votre âme, votre conscience, votre Dieu, votre éternité bienheureuse, et vous avez donné tout cela pour les plaisirs, les honneurs et les richesses du monde. Il faut donc maintenant que vous fassiez restitution de tout ce que vous avez reçu, c'est-à-dire qu'il faut, au lieu des plaisirs, embrasser une sincère pénitence; au lieu des honneurs, entrer dans les sentiments d'une profonde humilité; au lieu des faux biens du monde, pratiquer la pauvreté chrétienne en vivant frugalement et en faisant des aumônes. Cela vous paraît-il bien facile? Non, cela ne l'est pas sans doute. Il faut, pour en venir à ce point, se faire beaucoup de violence, et se renoncer soi-même; ce qui est le plus grand sacrifice que l'homme puisse faire à son Dieu. Puis donc que le temps est si précieux, qu'il s'écoule si rapidement, qu'il ne revient plus lorsqu'il est passé, et qu'il est si difficile d'en réparer la perte, quel est l'aveuglement de ceux qui le perdent si facilement et qui l'emploient si mal? Vous avez vu, mes chers frères, l'obligation indispensable de faire un saint emploi du temps et les motifs qui nous y engagent. Il me reste à vous montrer comment on le perd, combien est grand le nombre de ceux qui en font un mauvais usage, et comment il faut l'employer. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Trois sortes de personnes perdent misérablement le temps. Les premiers sont ceux qui ne font rien, vivant dans une molle et criminelle oisiveté; les seconds sont ceux qui travaillent, à la vérité, mais qui ne font pas ce qu'ils doivent faire, ou qui ne le font pas de la manière qu'il faut; les troisièmes, encore plus coupables, emploient le temps à mal faire, et remplissent leur vie de crimes et d'iniquités.

Les premiers qui perdent le temps sont ceux qui ne font rien, qui passent leur vie dans l'oisiveté. Leur vie consiste à manger, à boire, à dormir, à des conversations inutiles, à des promenades, au jeu, à apprendre et à débiter des nouvelles, et d'autres semblables choses. Ils ont un dégoût effroyable pour toutes sortes d'occupations; ils ne veulent pas se donner la moindre peine, ni se gêner en aucune manière: tout ce qui regarde le service de Dieu et le salut de leur âme leur est insupportable; ils sont tout terrestres et charnels, et ils ne comprennent rien dans les choses spirituelles, suivant la remarque de l'apôtre (*1 Cor.*, II, 14, 15.) Et voilà ce qu'on appelle le vice de la paresse, un des sept péchés capitaux, et

peut-être le plus dangereux de tous. Ah ! combien en voit-on dans le monde, de ces malheureux qui semblent n'être nés que pour dévorer le travail d'autrui ? Après avoir dissipé l'héritage de leurs pères, ils cherchent de toutes parts de quoi se rassasier ; mais semblables aux sept vaches maigres d'Égypte (*Gen.*, XLI), ils sont toujours également affamés. Ils commencent par emprunter ; ensuite, ils se hasardent peu à peu à dérober ; enfin plusieurs deviennent des voleurs de profession. Car enfin comment s'y prendre autrement, en menant une telle vie ? On ne veut point travailler, on n'a aucun revenu, et cependant on veut vivre à son aise, faire bonne chère, être bien habillé et ne manquer de rien. C'est ce qui a conduit tant d'infortunés à une fin tragique et funeste. Il est vrai qu'on ne va pas toujours à cette extrémité ; mais on devient tout au moins à charge au public, et l'on se voit souvent contraint de finir ses jours dans un coin d'étable, ou dans un hôpital. Car enfin l'oracle du Saint-Esprit ne peut pas être faux : il nous assure que la pauvreté viendra fondre sur le fainéant comme un coursier, c'est-à-dire avec une vitesse surprenante, et qu'elle l'attaquera comme un ennemi furieux et armé de toutes pièces. Au contraire, il nous apprend que l'homme laborieux et diligent aura d'abondantes moissons et que l'indigence s'éloignera de lui. (*Prov.*, XXIV, 33 ; VI, 11.)

Mais si la paresse et l'oisiveté se trouvent jointes à l'abondance, à quelles extrémités ne conduisent-elles pas ? Voyez la plupart des riches du siècle, ils ne pensent qu'à jouir des plaisirs du monde. Quelle est leur vie ? Du lit à la table ; de la table au jeu ; du jeu à la promenade. Bonne chère, festins, danses, débauches, parties de divertissement et de galanterie : voilà le cercle continu où ils marchent. Ils ne sont point, dit le Roi-*Prophète*, dans les travaux des autres hommes ; ils ne savent ce que c'est que les croix, les souffrances et les misères. Les fatigues, les peines et les épreuves ne sont pas pour eux. Toute leur occupation est de raffiner sur la volupté ; et l'iniquité, au rapport du même prophète, sort comme de la moëlle de leur fainéantise. (*Psal.*, V, 7.) O misérable état ! o situation déplorable de ces infortunés ! Leur conscience est comme un marais plein d'une eau bourbeuse et croûissante : comparaison qui n'est pas moins naturelle que familière ; car tout de même qu'une eau dormante, une eau remplie de lie et de fange, ne peut produire que des vers et d'autres vilains insectes, la conscience d'un fainéant et d'un voluptueux, n'est remplie que des ordures du péché. Son cœur ne produit que des impuretés, des crapules, des vengeances, des impiétés, l'indévoction, la curiosité, la médisance, en un mot, toutes sortes de vices et d'abominations.

Il est d'autres personnes qui, à la vérité, s'occupent ; mais elles ne laissent pas de perdre le temps, soit parce que leurs occupations sont inutiles, soit parce qu'elles n'ont

pas soin de s'occuper selon les règles de la piété et de leurs devoirs. Commençons par les premiers. Vous avez sans doute ouï parler plusieurs fois, chrétiens auditeurs, de deux fameux philosophes de l'antiquité. (Démocrite et Héraclite), dont l'un riait continuellement, et l'autre ne cessait de pleurer. On s'adressa un jour à celui qui s'affligeait continuellement, pour savoir quel était le sujet de sa tristesse : il répondit qu'il ne lui était pas possible de voir l'aveuglement des hommes et leur empressement déraisonnable pour les bagatelles de la terre, sans être saisi d'une profonde tristesse. L'autre étant pressé par ses amis de dire ce qui le faisait rire, il leur répliqua que ce n'était autre chose que les folies des mondains et leurs occupations ridicules. Les sentiments de ces sages païens pouvaient-ils être plus raisonnables ? Car enfin qui pourrait considérer ce qui se passe parmi la plupart des hommes, sans être saisi d'étonnement ? Quel est l'emploi d'un grand nombre ? Considérez, s'il vous plaît, les débauchés, qui passent les journées entières et une partie des nuits à boire dans un cabaret, à prendre du tabac et à dire des riens. Voyez la déplorabile conduite de tant d'autres occupés à des miseries et à des bagatelles, à la chasse, au jeu, à débiter des nouvelles, à la promenade. O hommes insensés, s'écrie le Sage dans le *Livre des Proverbes* (chap. I, vers. 22), jusqu'à quand serez-vous dans l'enfance ? Si vous aviez un peu de raison et de jugement, passeriez-vous les plus beaux jours de votre vie à de pareils amusements, et les regarderiez-vous comme des occupations capables de vous attacher, elles qui le plus souvent excitent en vous les passions les plus violentes ?

Mais quand même on s'occuperait à des ouvrages utiles, honnêtes et nécessaires, on perd encore son temps, et l'on ne mérite rien pour l'éternité, si l'on n'agit pas selon les règles de la prudence chrétienne. C'est pour cela que la plus grande partie des hommes, après avoir passé leur vie dans des travaux continuels et très-pénibles, se trouvent à l'heure de la mort entièrement vides de bonnes œuvres et de mérites. Quelle vie plus rude et plus laborieuse que celle de tous ceux qui s'efforcent de s'établir sur la terre et d'y faire fortune ! Ils ne se donnent aucun repos ; ils sont dans une agitation continuelle ; et à peine ont-ils quelques heures pour un sommeil nécessaire et pour prendre quelques aliments. Ils ne gardent pour l'ordinaire ni dimanches ni fêtes. La fréquentation des sacrements, la prière, la pratique des vertus, l'exercice des œuvres de miséricorde ne trouvent point de place chez eux. Ils ne se contentent pas de se tourmenter eux-mêmes, ils ne donnent point de relâche à ceux qui leur sont soumis. Voyez ce père de famille : quel empressement à occuper ses enfants et ses domestiques ! Considérez cet homme qui travaille à faire réussir un mariage, ou à solliciter un procès, ou à faire valoir son commerce ou à

placer ses enfants, combien d'ennemis, de sollicitudes! Quel mouvement continuell et à quoi se termine tout cela? Le prophète Isaïe (*Isa.*, LIX, 5) nous l'apprend, lorsqu'il nous dit que les mondains ourdissent des toiles d'araignées. Un avaro s'épuise pour amasser quelques grains de poussière, que le vent dissipera bientôt. Un ambitieux se met à la torture pour venir à bout de ses desseins, pour acquérir une charge et un emploi; et lorsqu'il les aura obtenus, la mort l'obligera de les céder à un autre. Cet homme qui est si empressé à avancer ses affaires et à pousser sa fortune, après plusieurs années de peines et de fatigues, aura le chagrin de voir tout son ouvrage réduit en fumée.

Mais que dirai-je de ces infortunés qui ne remplissent leur vie que de crimes et d'abominations? Quel emploi du temps! O mon Dieu! Quelle étrange occupation d'offenser continuellement la majesté suprême, de s'amasser un trésor de colère pour le jour des vengeances; de forger sans relâche les chaînes de sa captivité éternelle; de creuser toujours un précipice plus profond, et d'augmenter à chaque moment un fardeau étrange qui entraînera l'impie au fond de l'abîme du malheur éternel. Supputez, si vous pouvez, chrétiens auditeurs, le nombre prodigieux de crimes dont un libertin se rend coupable pendant sa vie déréglée de cinquante ou soixante ans; combien de pensées, de désirs, de regards, de paroles et d'omissions contre la loi du Seigneur! Combien d'abus des grâces, des sacrements et des autres moyens de salut! Qui peut y penser sans frémir? Il est des scélérats qui commettent dix, peut-être vingt péchés mortels chaque jour. A combien de mille cela montera-t-il après un long espace de temps? Et comme il ne faut qu'une offense mortelle pour mériter l'enfer, plusieurs impies à l'heure de la mort, au lieu d'un enfer, s'en trouveront un grand nombre, c'est-à-dire autant de fois les peines de l'enfer redoublées et multipliées, qu'ils auront commis de crimes. Que faites-vous donc, mon cher auditeur, lorsque vous accumulez ainsi péché sur péché? Vous produisez des dragons et des serpents, qui vous déchireront les entrailles pendant toute l'éternité; vous donnez la vie à des vipères qui vous rongeront le cœur à jamais: vous semez dans la corruption comme dit le grand Apôtre, pour recueillir de la corruption (*Galat.*, VI, 8); et, après avoir élevé l'épouvantable édifice de votre réprobation, vous en irez bientôt prendre possession pour une éternité.

Enfin il est des chrétiens qui, non contents de perdre le temps ou de le mal employer, le méprisent insolemment, et semblent affecter de faire paraître ce mépris dans toutes les occasions. Combien de fois a-t-on ouï dire à plusieurs de ces insensés: Allons perdre le temps allons passer le temps. Combien d'autres, qui se plaignent de la durée du temps! Ah! disent-ils folle-

ment, que le temps me paraît long; il me semble que les jours durent six semaines. Quoi, malheureux, s'écrie saint Bernard (*serm.* 18, *De diversis*), le temps vous est donc bien à charge! ce temps si précieux, que Dieu vous accorde par sa bonté, pour faire pénitence, pour acquérir la grâce, pour mériter la gloire; ce temps, qui est le prix du sang de Jésus-Christ; ce temps, dont vous ne pouvez pas avoir un instant pour vous-mêmes; ce temps d'où dépend votre bonheur ou votre malheur éternel; ce temps, qui s'écoule si rapidement, et que l'on ne peut pas arrêter, ni faire revenir lorsqu'il est passé. Ah! viendra un jour que vous le regretterez, ce temps que vous méprisez à présent; vous le chercherez, vous le pleureriez; vous en demanderez quelques moments, et l'on vous dira qu'il n'y en a plus pour vous, et que la mesure qui vous était destinée, est absolument remplie.

Rentrons dans nous-mêmes, chrétiens auditeurs, et examinons-nous sérieusement sur l'emploi que nous avons fait du temps que Dieu nous a donné jusqu'à présent. Combien y a-t-il d'années que nous sommes sur la terre, et qu'y avons-nous fait? Où sont nos mérites et nos bonnes œuvres? mais comment pourrions-nous supporter nos infidélités? Quel chaos affreux que celui de notre vie, qui n'a peut-être été qu'un tissu de prévarications de toutes les espèces? Ces sacrements profanés, ces grâces méprisées, ces inspirations rejetées; tant de moyens de salut rendus inutiles; ces scandales, ces débauches, ces péchés secrets et honteux; tous ces désordres, dont le souvenir nous remplit d'horreur, ne sont-ce pas autant d'affreuses taches dont nous avons souillé les moments de notre vie? Mais n'avons-nous pas ajouté à tant de fautes une horrible présomption, qui nous a peut-être presque entièrement fermé la porte de la miséricorde divine? N'avons-nous pas dit dans notre jeunesse, qu'il fallait nous divertir, et que nous aurions assez de temps pour faire pénitence? Que donnerons-nous maintenant à notre souverain Maître? nous avons épuisé nos forces au service du monde, nous n'avons plus que les tristes restes d'un corps usé ou par la volupté ou par des travaux inutiles. Pauvres vieillards! qu'avez-vous fait de cette longue suite d'années? Vous dites que vous êtes fort âgés; et le prophète Isaïe (*chap.* LXV, vers. 20) vous assure que vous n'êtes que des enfants. Beaucoup d'années, un grand âge, une longue vie; et peu ou point du tout de bonnes œuvres et de mérites devant Dieu; que cela est épouvantable!

Cependant il y a encore du remède. La miséricorde de notre Dieu est si grande, que quand il ne nous resterait que peu de temps à vivre, nous pouvons dans ce peu de temps revenir à lui, et réparer entièrement les pertes que nous avons faites. Mais que faut-il faire pour cela? Deux choses essentielles. La première, c'est de nous repentir sincèrement du mauvais emploi que nous avons

fait du temps, et remédier à nos désordres passés par une bonne confession générale, s'il est nécessaire. La seconde, c'est de travailler de tout notre pouvoir à faire un saint usage du temps qui nous reste. Et voici de quelle manière nous devons nous y prendre. Il faut offrir à Dieu, en esprit de pénitence, tout ce que nous aurons à souffrir, nos travaux, nos maladies et infirmités, toutes nos peines d'esprit et de corps. Il faut toujours nous tenir dans l'état de la grâce; car toutes nos bonnes œuvres, toutes nos souffrances seront perdues sans ressource, si nous avons le malheur d'être dans l'état du péché mortel. Il faut accompagner nos travaux et nos souffrances de la pratique des vertus qui conviennent à notre condition. Quel étrange aveuglement des hommes! On travaille, on souffre, et en même temps on s'abandonne à l'impatience, aux murmures, ou à dire des paroles obscènes, à des juréments, à des imprécations, peut-être à des blasphèmes, à des médisances, à des emportements et à d'autres semblables excès; et bien loin de mériter dans ses peines et dans ses afflictions, on s'acquiert un trésor de malédictions, pour le jour des vengeances. Pauvres insensés, que de peines et de souffrances perdues par votre faute! Vous descendez en enfer par un chemin qui devrait vous conduire au ciel. Ne le voyez-vous pas tous les jours, mes très-chers frères? Pendant les travaux les plus accablants, pendant la moisson, dans le temps des œuvres les plus pénibles, que voit-on et qu'entend-on parmi les ouvriers? Paroles impures, chansons impures, discours libres et impertinents, familiarités entre personnes de différent sexe, juréments, médisances et calomnies. D'une autre part, on travaille sans aucune bonne intention, ou même avec de mauvaises intentions: les uns par un principe d'avarice, les autres pour avoir de quoi satisfaire leurs passions, quelques-uns par vanité, presque tous sans perdre la terre de vue, c'est-à-dire sans jamais s'élever jusqu'à Dieu. Ah! mes frères, prenons une autre route; ne vivons pas dans la fainéantise: elle est, comme le remarque saint Bernard (*Epist. ad patr. de monte*, cap. 8), la source des tentations et des pensées les plus dangereuses, la mère féconde de tous les crimes, l'école de la malice, la sentine de toutes les abominations. Mais en même temps ayons soin de nous occuper saintement et utilement, afin que comme des serviteurs fidèles, après avoir rempli nos devoirs, nous recevions la récompense de nos travaux, qui est la gloire éternelle. Je vous la souhaite. Au nom du Père, et du Fils, etc.

JOUR DES ROIS.

SUR LA FIDÉLITÉ AUX INSPIRATIONS DE DIEU.

Vidimus enim stellam ejus in oriente, et venimus adorare eum. (*Matth.*, II, 2.)

Car nous avons vu son étoile dans l'orient, et nous sommes venus l'adorer.

La solennité de ce jour n'est pas moins

grande qu'elle est inconnue. Elle est grande, et même elle doit être comparée aux plus grandes et aux plus solennelles que l'Eglise célèbre dans le cours de l'année. C'est à ce jour qu'une étoile miraculeuse a conduit à la crèche du Sauveur les prémices de la gentilité. C'est aujourd'hui que nous avons reçu dans nos ancêtres le gage de notre union dans la même foi avec le peuple juif, et que Dieu a montré qu'il ne mettait point de distinction pour le salut, entre le Grec et le Juif, entre le Scythe et le Barbare, mais qu'il envoyait un libérateur pour les hommes. C'est à ce jour que Jésus-Christ a fait son premier miracle en changeant l'eau en vin dans les noces de Cana. C'est aujourd'hui enfin, qu'il nous a donné un exemple admirable d'humilité, en s'abaissant jusqu'à vouloir passer publiquement pour pécheur, et à recevoir le baptême de la pénitence des mains de son précurseur. O jour de merveilles, de grâces et de consolations! Mais ô jour traité trop indignement par les mondains; en effet, ne dirait-on pas que ce jour est destiné à faire une profession publique du crime, de la débauche et du libertinage. Les assemblées nocturnes, le jeu, les festins et la licence, dont presque personne ne s'exempte, et où chacun croit avoir droit de se livrer à l'occasion de la fête des Rois, ne font-ils pas voir qu'on prend cette solennité si considérable pour un jour de carnaval, pour une fête profane, et pour une occasion favorable de s'abandonner à toutes les passions? J'avais d'abord formé le dessein de traiter cette matière; mais faisant réflexion qu'il n'y a pas, grâce au ciel, dans cet auditoire un grand nombre des insensés dont nous parlons, je me suis déterminé à un autre sujet qui convient parfaitement au mystère que nous célébrons, et qui sera utile à tout le monde. C'est la fidélité aux inspirations de Dieu. Je vous ferai voir dans ma première partie comment nous devons obéir aux saintes inspirations; et dans la seconde, je vous ferai remarquer les funestes effets et les suites dangereuses de la résistance qu'on y apporte.

PREMIER POINT.

De quelque côté que nous considérons les saintes inspirations, et tous les autres moyens dont Dieu se sert pour nous manifester ses volontés adorables, nous n'y voyons que des moyens très-pressants qui nous engagent à les suivre avec fidélité et à leur obéir non-seulement sans résistance, mais avec une vraie joie. Or les principaux de ces motifs sont: premièrement, celui de qui viennent les saintes inspirations et les autres moyens du salut qui nous sont donnés; secondement, la manière dont ils nous sont donnés; troisièmement, la fin pour laquelle ils nous sont donnés.

Qui est celui qui nous invite par ses inspirations à bien faire, qui nous presse si vivement, qui emploie pour nous sauver sa sagesse et sa miséricorde? N'est-ce pas notre Créateur, notre Rédempteur, notre Seigneur

souverain, notre très-bon Maître, notre Roi, notre ami, notre père plein de tendresse, et l'objet de toutes nos espérances. Quels engagements du côté de tous ces titres si consolants et si glorieux pour nous ! Et comment pouvons-nous nous défendre contre tant d'attraits et résister à des motifs si pressants ? Un peu d'attention, mes très-chers frères : celui qui nous appelle, qui nous sollicite, qui nous commande, est notre Créateur ; il nous a tirés du néant ; il nous a donné un être que nous ne pouvions ni mériter ni nous procurer. Il nous l'a donné gratuitement de toute part ; il n'avait pas besoin de nous, et nous ne pouvions lui être d'aucune utilité pour sa gloire essentielle. Il ne s'est pas borné à cette première démarche : après que nous avons abusé de l'être qu'il nous avait donné si libéralement, et nous être dégradés de notre rang, il nous y a remis par un excès incompréhensible de sa miséricorde. Il a même voulu, pour nous faire voir jusqu'où allait son amour pour nous, opérer notre rédemption à grands frais. Nous sommes donc à double titre ses esclaves ; il a sur nous droit de vie et de mort, et il peut sans injustice non-seulement nous rejeter, mais encore nous laisser tomber dans le néant, d'où il nous a tirés. Il est non-seulement notre Créateur, notre Rédempteur, notre souverain Maître et Seigneur, mais encore notre Père, notre dernière fin et l'unique objet de nos espérances : hors de lui nous ne sommes rien, et nous n'avons rien à espérer. Quelle doit donc être notre soumission pour ses ordres, et notre exactitude à accomplir toutes ses volontés.

Considérez, je vous prie, mes chers auditeurs, avec quelle ponctualité on obéit aux édits des rois, et de quelles peines on punit ceux qui résistent à leurs commandements. Dès qu'on nous a fait connaître une ordonnance du prince, qui est-ce qui ose en différer l'exécution ? On se la fait expliquer plusieurs fois, on tâche d'en bien prendre le sens, afin d'en remplir jusqu'aux moindres circonstances : si donc vous n'omettez pas une syllabe de ce qui vous est prescrit par votre souverain, ô hommes du monde ; si ses moindres officiers vous font trembler, dès que vous vous sentez coupables de la plus légère résistance, de quels châtimens ne vous rendez-vous pas dignes en méprisant les ordres, les commandements, et les sacrées inspirations du Roi des rois, et du souverain Seigneur de l'univers ! Vous êtes si jaloux, mon cher auditeur, de l'autorité que Dieu vous a mise entre les mains, vous châtiez avec rigueur vos enfants lorsqu'ils vous désobéissent, et souvent la colère vous porte à de fâcheuses extrémités ; vous ne pouvez pas souffrir des domestiques rebelles, et vous les congédiez dès qu'ils ne veulent pas se rendre à vos volontés. Vous voulez, pères de famille, qu'on ne vous résiste jamais dans vos maisons ; que tout plie sous vos ordres, et que l'on vous regarde comme des souverains, tandis que vous ne vous faites aucun

scrupule de résister vous-mêmes à la volonté du Tout-Puissant, d'étonner en vous les inspirations salutaires et les mouvements de son Saint-Esprit, qui sont comme autant de voix secrètes qui vous signifient et qui vous annoncent ses volontés. N'êtes-vous pas bien injustes ? Et ne vous condamnez-vous pas par votre propre conduite ?

La manière dont le Ciel nous avertit, nous doit encore bien engager à écouter avec attention, et à suivre fidèlement sa voix. De combien de moyens le Seigneur ne se sert-il pas pour nous appeler ? Il emploie la douceur et la rigueur, les charmes de sa bonté et les coups de sa justice. Tantôt c'est un événement tragique qui nous remplit d'effroi ; c'est la mort funeste d'un parent, d'un ami, d'un voisin ; c'est une maladie qui nous conduit presque jusqu'aux portes de l'éternité ; c'est une perte de biens ; c'est un revers de fortune ; c'est une frayeur et une crainte salutaire des jugemens de Dieu et des supplices de l'enfer ; c'est le ver rongeur de la conscience, cette syndérèse qui se fait sentir très-vivement au milieu des plaisirs les plus enchanteurs et dans les plus grandes saillies des passions. Tantôt, c'est un trait enflammé de l'amour divin ; c'est une invitation tendre, soit par des mouvements intérieurs qui nous touchent quelquefois jusqu'aux larmes, soit par des sermons, des lectures, des instructions familières ; les exhortations des confesseurs, la correction et les avertissements des pasteurs, des parents et des personnes qui nous sont les plus chères. Tantôt, c'est un ressort particulier de la Providence qu'elle emploie avec des précautions infinies ; c'est une lieueuse rencontre, une conjoncture favorable, une mission, un jubilé, une solennité. Mais avec quelle force et quelle persévérance Dieu n'emploie-t-il pas tous ces moyens ? Combien y a-t-il de temps, mon cher frère, que la voix dont nous parlons se fait entendre aux oreilles de votre esprit, et qu'elle frappe à la porte de votre cœur ? Peut-être depuis quarante ans elle n'a pas cessé de vous solliciter : elle vous a attaqué par tous les endroits les plus sensibles. Ah ! comment avez-vous toujours pu lui résister avec tant d'obstination ? Êtes-vous de pierre ou de bronze pour être insensible à tant de marques de bonté et d'affection de la part de celui qui vous cherche si amoureux-ment ?

Il s'agit cependant de votre seul intérêt, et c'est le troisième motif qui doit vous engager à écouter et à suivre la voix de Dieu. Car pourquoi pensez-vous qu'il se donne tant de mouvements ? Ne savez-vous pas que c'est pour vous retirer de l'abîme de vos iniquités, et pour vous faire entrer dans le chemin de la vertu, pour vous rendre un véritable disciple de l'Évangile, pour vous faire remporter une glorieuse victoire sur les ennemis de votre salut ; et enfin pour vous conduire à la gloire des élus ? Il ne peut pas avoir d'autres intentions sur vous. Tout ce qu'il a fait et tout ce qu'il a souffert en qualité de rédempteur, ne peut tendre à

une autre fin ; et ainsi, c'est pour vous qu'il travaille ; et lorsque vous lui résistez, vous devenez insensés et cruels, puisque vous fuyez votre propre avantage, et que vous vous efforcez de vous procurer un mal sans remède, malgré les soins et la bonne volonté de votre Créateur. L'obligation d'écouter la voix du Ciel et de la suivre, est donc incontestable, étant fondée sur le droit naturel, sur la qualité de chrétien et de serviteur de Dieu ; sur le titre d'enfant, de sujet, d'esclave et d'ouvrage du Tout-Puissant, sur les premiers principes de la religion et sur les lumières de la raison même.

Mais il faut vous montrer maintenant de quelle manière vous devez obéir à cette voix, et quelles sont les conditions qui doivent accompagner la soumission avec laquelle vous êtes obligés de recevoir et de suivre les ordres du Ciel. Les mages, dont nous admirons aujourd'hui la conduite avec bien de justice, nous découvrent parfaitement ce que je prétends vous dire. Examinons ce que le saint Evangile nous en rapporte. Dès que le Sauveur du monde fut né dans l'étable de Bethléem, une étoile extraordinaire parut dans l'Orient. Les mages furent d'abord surpris à la vue de ce nouvel astre ; mais après une sérieuse attention, ils comprirent qu'il annonçait quelque chose de grand. L'Écriture sainte ne nous dit pas par quelle voie ils connurent que cette étoile était la messagère de la naissance du Messie, si ce fut par la prophétie de Balaam (*Num.*, XXIV, 17 seqq.) comme quelques interprètes l'ont assuré, ou par inspiration particulière, comme il a paru plus probable à d'autres. Mais nous savons qu'ils se déterminèrent aussitôt à suivre le chemin que cette lumière céleste leur montrait : elle les conduisit en Judée, enfin elle leur découvrit le lieu où était le trésor qu'ils cherchaient avec tant d'empressement, je veux dire, le libérateur du genre humain. Or je remarque dans la conduite de ces illustres mages quatre circonstances qui nous donnent des instructions bien importantes, et qui nous font voir de quelle manière nous devons nous comporter lorsqu'il s'agit d'écouter et de suivre la voix de Dieu, et ses saintes inspirations, qui sont comme autant d'étoiles mystiques qui nous éclairent dans le cours de notre vie mortelle. Premièrement, les mages examinèrent d'abord avec grand soin ce que signifiait l'astre qui leur apparut. Secondement, après avoir connu qu'il les invitait à quitter leur pays pour aller chercher le Sauveur, ils se mirent aussitôt en chemin. Troisièmement, ayant entrepris ce voyage, ils ne se rebutèrent point ; mais ils suivirent leur guide fidèle parmi toutes les difficultés qui se présentèrent. Quatrièmement, ils accomplirent exactement tout ce qui leur était ordonné. Les mages examinèrent soigneusement ce que signifiait l'étoile qui se présentait à eux ; avant de faire aucune démarche, ils s'adressèrent à Dieu avec ferveur, et le prièrent instamment de leur découvrir ce mystère. Ils prirent toutes les précautions de prudence pour ne pas se

tromper dans une affaire d'une telle conséquence. C'est ainsi que nous devons agir, chrétiens auditeurs, lorsque nous apercevons quelque lumière extraordinaire, c'est-à-dire lorsque nous sentons une inspiration qui nous presse, ou que nous entendons la parole du Seigneur qui nous invite à quelque entreprise qui paraît nécessaire ou avantageuse pour notre salut. Il ne faut pas d'abord adhérer à tout ce qui paraît bon et louable, ni suivre indifféremment toutes les pensées qui viennent, quelque excellentes qu'elles paraissent. C'est l'avis que nous donne le disciple bien-aimé (*I Joan.*, IV, 1) : *Ne croyez pas, dit-il, à tout esprit, mais éprouvez les esprits pour connaître s'ils sont bons ou mauvais ; car plusieurs ont été trompés par l'apparence du bien, c'est-à-dire, ne suivez pas d'abord toutes les idées qui vous viendront ; ne pensez pas que tous les mouvements intérieurs que vous sentez soient excités par l'amour de Dieu. Souvenez-vous que le prince des ténèbres se transforme souvent en ange de lumière pour tromper les hommes trop crédules et imprudents, suivant l'avis de saint Paul. (II Cor., XI, 14.)* Usez de précaution pour ne pas vous abuser et vous jeter dans le précipice en suivant une fausse lueur qui paraît au commencement une véritable clarté.

Mais lorsque nous avons connu que c'est la voix du ciel qui nous appelle, nous devons, à l'exemple des mages, la suivre sans aucun retardement. Ils n'alléguèrent aucune raison pour s'excuser, mais ils entreprirent sur-le-champ le voyage, quoique long et pénible, que le Ciel leur ordonnait de faire. De quelle confusion cet exemple ne nous couvrent-il pas, chrétiens mes frères ? Qu'est-ce que Dieu nous commande qui approche de ce que firent ces saints personnages pour obéir à la voix qui les invitait. Ils quittèrent leurs femmes, leurs enfants et leurs amis, leurs états, leurs trésors. Ils s'exposèrent avec un courage invincible à des dangers qui nous arrêteraient d'abord ; ils se mirent au-dessus de toute crainte et de tout respect humain ; ils exposèrent librement leur santé et leur vie ; la saison était mauvaise et les chemins difficiles et longs. Ils n'ignoraient pas qu'ils s'attireraient la disgrâce d'un roi cruel et puissant, et ils eurent assez de fermeté pour s'adresser à lui-même, et pour lui demander où était le roi des Juifs nouvellement né. Et après l'avoir trouvé, ils ne se scandalisèrent pas de ne voir en apparence qu'un petit enfant entre les bras d'une pauvre femme, dans une chaumière, et au milieu de l'abjection et du mépris qui accompagnent l'indigence : ils se prosternèrent à ses pieds ; ils le reconnurent pour leur Dieu, leur libérateur et leur souverain Seigneur ; ils lui offrirent de riches présents, mais le plus considérable et le plus précieux fut celui de leur cœur et de leur volonté, et ils lui jurèrent une fidélité éternelle ; et ils lui tinrent parole, puisqu'ils marchèrent ensuite toujours dans la voie de la sainteté, et devinrent de véritables disciples de l'Evangile.

Voilà, chrétiens auditeurs, ce que nous devrions faire. Mais que nous en sommes éloignés ! Nous entendons la voix du Ciel ; nous voyons clairement la volonté de Dieu ; nous sommes instruits et avertis de nos devoirs ; les commandements de la loi sont comme gravés dans nos âmes, et nous ne pouvons jamais nous déterminer à faire un véritable sacrifice de notre liberté à la majesté suprême. La passion, l'intérêt, le respect humain, la crainte du monde et mille autres prétextes nous tiennent toujours dans un honteux esclavage, et nous empêchent d'exécuter ces bons desseins que nous formons assez souvent. Mais que devons-nous attendre du mépris que nous faisons de tant de grâces et de saintes inspirations ? Où nous conduira cette opiniâtre résistance à la voix du Ciel ? Quelle sera la fin de cet aveuglement fatal qui nous fait fermer les yeux à un si grand nombre d'étoiles mystérieuses qui nous invitent continuellement à chercher le salut éternel. C'est ce que je dois vous montrer dans ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

On peut se rendre coupable dans la résistance à la voix de Dieu en trois manières : premièrement, en ne l'écoutant pas ; secondement, en ne lui obéissant pas ; troisièmement, si on lui obéit, en ne persévérant pas dans cette obéissance. Le premier degré, la désobéissance à la voix du Ciel, et qui est le plus criminel, c'est lorsqu'on refuse de l'écouter. N'est-il pas étrange, chrétiens mes frères, qu'il se trouve des personnes assez aveuglées et endurcies pour ne pas vouloir de propos délibéré écouter la voix de Dieu ? Oui, il s'en trouve ; le nombre n'en est pas petit, et peut-être s'en trouvera-t-il peu parmi vous à qui le malheur ne soit arrivé plus d'une fois. Examinez-vous exactement sur cet article, et vous conviendrez sans peine de ce que j'avance. Lorsque votre conscience vous a reproché quelque crime secret, mon cher auditeur, pour vous porter à le déclarer en confession, ou qu'elle vous a fait sentir ses aiguillons salutaires, à l'occasion de ce vice auquel vous êtes si fortement attaché, de cette personne que vous ne voulez pas quitter, de cette occasion dangereuse où vous êtes engagé depuis longtemps, de ces habitudes criminelles, où vous voulez toujours demeurer, de ces passions favorites qui vous tyrannisent si cruellement, et que néanmoins vous ne laissez pas d'aimer ; de ce bien mal acquis, dont vous différez la restitution de jour en jour ; de ce projet de vengeance que vous voulez exécuter à quelque prix que ce soit ; n'avez-vous pas fait tous vos efforts pour étouffer cette voix intérieure, et n'avez-vous pas pris divers moyens pour vous délivrer des sollicitations pressantes de votre conscience alarmée ; tantôt en vous dissipant par de vains divertissements, tantôt en vous livrant tout entier aux sollicitudes de cette vie et aux affaires temporelles ? Lorsque votre confession vous a pressé sur certains chefs qui ne vous plaisaient pas,

tels que sont l'humilité et la mortification qu'il faut pratiquer ; l'amour des ennemis, dont un chrétien ne peut se dispenser ; la réputation du prochain qu'il faut réparer lorsqu'on l'a flétrie ; les croix et les peines qu'il faut porter avec soumission ; ces vanités du monde auxquelles il faut renoncer ; ces maximes, ces coutumes et modes pernicieuses qu'il n'est pas permis de suivre, et tant d'autres choses sur lesquelles vous vous êtes fait une conscience à votre gré ; ne l'avez-vous pas regardé de mauvais œil et comme un homme indiscret, qui ne cherchait qu'à troubler votre fausse paix ? N'avez-vous pas bouché les oreilles de votre âme pour ne pas entendre ses salutaires avertissements ? Lorsque le prédicateur zélé est allé toucher les ulcères secrets et les plaies cachées de votre conscience, et lorsqu'il a porté la sonde jusqu'au plus profond de vos blessures spirituelles, n'avez-vous pas détourné votre esprit de ce qu'il disait pour ne pas sentir les justes reproches qui s'adressaient à vous ; ou bien, au lieu de prendre pour vous ce qui vous convenait si parfaitement, n'en avez-vous pas fait l'application aux autres ?

Mais que dirai-je de ces impies qui font, pour étouffer la syndérée qui les rongé, des démarches que je n'oserais pas dire ? de ceux qui méprisent formellement les inspirations de Dieu, et sa sainte parole ; de ceux qui ne veulent pas entendre les inspirations de ceux qui, au lieu d'assister au prône de leur paroisse et aux sermons, se renferment dans un cabaret ou dans quelque autre endroit, pour y passer un temps si précieux à jouer, à se divertir et s'enivrer ; de ceux qui ne veulent pas qu'on leur parle de leur salut, et qui s'emportent lorsqu'on leur donne des avis charitables. Je veux croire qu'il n'y en a pas dans mon auditoire. Cette conduite est trop abominable et trop criminelle pour en juger capable quelqu'un de cette assemblée, et je croirais leur faire une injure atroce de l'en soupçonner ; néanmoins, si par malheur il s'en trouvait seulement un, que pourrais-je lui dire, sinon qu'il est bien proche de son dernier malheur, et qu'il ne saurait jamais donner une marque plus visible de sa réprobation ? Venons maintenant à ceux qui à la vérité écoutent la voix du Seigneur, qui sont même bien aises d'entendre ses sacrés oracles, et de méditer sa sainte loi, mais qui ne vont pas plus loin, ne se mettant point en peine d'accomplir ce qui leur est inspiré ou commandé de la part de leur souverain maître. Le nombre en est bien grand. Je conviens que leur conduite n'est pas si criante ni si criminelle que celle des premiers ; mais ils ne laissent pas d'être très-coupables et de se perdre misérablement. Qu'ils écoutent ce que leur dit le Saint-Esprit par la bouche de l'apôtre saint Jacques. Ce n'est pas celui qui se contente d'entendre la parole divine et les saints préceptes de la loi, qui sera réputé juste, nous dit ce disciple de l'Évangile ; mais ce sera celui qui, après les avoir écoutés, les

mettra en pratique. Il se sert d'une comparaison familière, et en même temps très-naturelle pour faire voir la folie de ceux qui ne font qu'entendre la voix du Ciel, sans se mettre en peine de conformer leur vie aux vérités qui leur sont manifestées, soit par les divines inspirations, soit par la parole sainte. Il dit qu'ils sont semblables à un homme, qui, après s'être regardé dans un miroir, oublie aussitôt les traits de son visage, et les taches ou défauts qu'il y a remarqués : il s'en va à son commerce ; il recommence ses occupations, et il se comporte comme s'il ne s'était point considéré. (*Jac., 1, 22-24.*) C'est ainsi qu'en agissent presque tous les chrétiens au sujet de leur état spirituel. Lorsqu'on leur présente des miroirs pour y découvrir les taches de leur âme, ils y font quelque attention sur-le-champ, mais un moment après ils n'y pensent plus. Un ivrogne apprend que son compagnon de débauche est mort subitement, on a été assassiné étant dans le vin : voilà sans doute un miroir bien fidèle, où il découvre l'effroyable état de sa conscience ; il est alors frappé de terreur ; il forme le dessein de quitter son habitude et de se convertir sincèrement ; mais dans peu de jours, il n'y fait plus attention, et il se plonge dans la crapule plus avant que jamais. Un impudique ayant appris un événement funeste, au sujet de la passion infâme qui le possède ; et le récit qu'on lui en a fait l'ayant fait frémir d'horreur, une crainte salutaire l'a ébranlé ; mais à peine une semaine s'est-elle écoulée, qu'il a oublié toutes les réflexions sérieuses qu'il avait d'abord faites, et s'est enseveli avec une nouvelle fureur dans le tombeau de ses ordures. Un scandaleux, un libertin a formé les plus beaux projets du monde, au sujet de son amendement lorsqu'il a été témoin de la mort d'un parent ou d'un voisin ; mais peu de temps après toutes ces saintes impressions ont été entièrement effacées de son esprit, et l'on dirait que l'amendement commencé qu'il a fait paraître n'a servi qu'à le rendre plus méchant et plus impie. Une fille mondaine a été étrangement frappée de l'accident arrivé à une de ses compagnes ; elle a gémi sur la perte de son honneur, et sur les bruits scandaleux qui se sont répandus à son occasion ; elle avait même déjà quitté les entrevues secrètes, les familiarités criminelles ; mais ces beaux commencements n'ont été suivis que d'une vie plus licencieuse, et elle a bientôt repris le train de ses anciennes folies. Combien de fois, mon cher auditeur, avez-vous été touché par un discours, par une réprimande charitable, par un bon exemple, ou par quelque autre moyen dont Dieu s'est servi pour arrêter le cours de votre mauvaise vie ; et quelques heures après, vous avez oublié tout cela et vous vous êtes comporté comme si jamais vous n'aviez eu ces bons mouvements et ces saintes inspirations.

Enfin, il en est qui obéissent à la voix du ciel pendant un assez long espace de temps ;

ils persèverent même une partie considérable de leur vie ; mais dans la suite ils se relâchent et retombent dans leur première misère. Qui de nous, mes chers frères, n'en a pas fait une triste épreuve ? Dans les premières années de votre vie, mon cher auditeur, vous étiez très-assidu dans votre paroisse ; vous assistiez avec plaisir aux instructions qu'on y faisait ; vos commencements ont été bons, et l'on avait lieu d'espérer que vous seriez l'honneur et la consolation de votre famille, et la bonne odeur de Jésus-Christ. Dans le temps de votre première communion, vous avez été touché jusqu'aux larmes : vous avez pleuré, dans une confession générale, les égarements de votre jeunesse ; vous avez ensuite marché pendant quelques années dans les sentiers de la justice ; mais par un malheur déplorable, vous avez enfin cédé à la tentation : les occasions, les mauvaises compagnies vous ont perverti, et l'on ne vous connaît plus que sous le nom de libertin et d'ennemi de Dieu. Où sont, mon cher ami, les résolutions que vous fîtes dans le temps de cette mission, de ce jubilé, de ces jours de salut ? Que sont devenus tous ces projets d'une vie sainte et chrétienne, que vous formâtes aux pieds de votre confesseur ? A peine avez-vous soutenu durant quelques mois ce que vous commençâtes alors si heureusement ; et le temps que Dieu vous a accordé depuis, n'a servi qu'à faire voir que vous n'aviez mis la main à la charrue que pour regarder bientôt après derrière vous (*Luc., IX, 62*), et pour donner par là des marques trop sensibles d'un endurcissement prochain. Où est, ma chère sœur, cette sainte pudeur qui paraissait autrefois dans votre personne ; cette charmante modestie qu'on voyait peinte sur votre visage, lorsque vous étiez parmi les chastes colombes de l'Église, dans ces jours si aimables et si consolants pour vous ? Ah ! qu'êtes-vous devenue, et pouvez-vous y penser sans rougir ? Vous n'avez maintenant aucune honte de ce qui vous faisait frémir il n'y a que peu de temps ; et si l'on vous avait prédit ce qui vous est arrivé, vous n'auriez pas pu le croire. Combien de personnes qui étaient autrefois très-sages et très-réservées, et qui sont à présent livrées à la fureur des passions les plus violentes ? Combien d'impies et de libertins déclarés, qui faisaient, il n'y a que quelques années, une profession ouverte de la dévotion et des maximes de l'Évangile ? C'est ainsi qu'on se dérobe peu à peu à la lumière de la grâce, qu'on fait écarter les astres salutaires qui nous éclairent dans les ténèbres de ce monde et qu'on se livre à son sens réprouvé.

Combien d'exemples funestes et terribles de la résistance à la voix du Ciel ? Ne voyons-nous pas dans les histoires, qu'elle a été le principe et la semence de tous les maux qui nous accablent ici-bas ? N'est-ce pas de la rébellion de nos premiers parents à cette voix sainte, qu'est sorti le déluge de malheurs qui a inondé toute la terre depuis sa création ? Suivez ensuite tous les âges, et

vous verrez combien de châtimeuts effroyables ont été une juste punition de l'opposition aux ordres du Ciel. Mais il me semble que rien n'est plus capable de nous remplir à ce sujet d'une frayeur salutaire, que ce qui arriva au détestable Hérode, dont il est parlé dans l'Évangile de ce jour. Nous y voyons jusqu'à quel point d'aveuglement peut conduire cette résistance aux inspirations divines; et en même temps combien nous devons la craindre. Ce roi impie ne pouvait pas révoquer en doute la naissance du Messie; il n'avait pas seulement vu une étoile comme les mages, mais le soleil brillant des saintes Écritures était tous les jours devant ses yeux. Les prophéties qui annonçaient l'arrivée du rédempteur des hommes étaient accomplies, les septante-deux semaines de Daniel arrivées à leur fin. Le sceptre de Juda avait passé en des mains étrangères, et Hérode lui-même en était une preuve incontestable. Des princes venus de l'Orient lui découvrent les merveilles dont ils étaient témoins; et ils lui demandent où était le Messie, que le ciel manifestait d'une manière si visible. Il assemble les savants de Jérusalem; il les consulte, et tout se trouve conforme à ce qu'on lui disait de cette nouvelle naissance. Cependant, il s'aveugle tellement que, bien loin de reconnaître la vérité, il s'abandonne à une jalousie diabolique, et qui eut des suites qui seraient incroyables, si l'autorité des Livres saints ne les établissait invinciblement. L'une des principales et sans doute la plus cruelle, fut le massacre des enfants dont nous honorions la mémoire il y a quelques jours. Cet homme agité par une passion furieuse, s'imaginant que le nouveau roi qu'on disait être né, lui enlèverait une couronne qu'il avait acquise injustement, envoya en Bethléem et aux environs une légion de soldats et de bourreaux, pour exécuter ses ordres sanglants et barbares. Ils firent main basse sur tous les enfants de cette contrée, depuis l'âge de deux ans et au-dessous. Quel étrange spectacle, s'écrie un Père de l'Église (S. AUG., serm. 1, *De SS. Innocentibus*), et qui pourrait en rappeler la mémoire sans frémir d'horreur, et sans verser un torrent de larmes? Représentez-vous, mes chers auditeurs, une troupe de gens armés, et ne respirant que le carnage, se jeter comme des loups en furie sur ces petites victimes et les égorger sans miséricorde. Ils écrasent les uns contre les murailles, ils étouffent les autres dans leurs langes; les chevaux foulent ceux-ci aux pieds, et leur font sortir les entrailles; on fend la tête à ceux-là, leur cervelle se répand sur le pavé; on en poignarde plusieurs dans leurs berceaux; on en coupe un grand nombre par le milieu; on les écartelle, et leurs membres sanglants et déchirés sont épars de tous côtés. Tandis que les uns expirent, les autres se découvrent eux-mêmes par leurs cris. Les mères hurlent plutôt qu'elles ne pleurent. La voix mourante et pitoyable des enfants se mêle avec les lamentations des mères désolées. O spectacle infernal! ô étrange

effet d'une ambition effrénée! Après une action, dont il n'y a peut-être jamais eu d'exemple, l'infortuné Hérode ne fit que se précipiter d'abîme en abîme; il devint l'objet de la haine publique, et enfin il rendit son âme au démon dans un affreux désespoir (JOSEPH., *Hist. des Juifs*, liv. XVII, chap. 8), après avoir éprouvé dans son corps des douleurs extrêmes; car les auteurs de sa vie ont écrit que sa chair était pleine de pus et d'ordures, que ses membres étaient tout pourris et gangrenés, qu'il s'y forma une quantité prodigieuse de vers, et qu'il sortait de ses plaies une puanteur si intolérable, qu'on ne pouvait pas s'approcher de lui, et qu'il ne pouvait pas se souffrir lui-même.

A quoi devez-vous vous attendre, libertins qui résistez comme cet impie aux inspirations du Seigneur, et qui ne voulez pas entendre sa voix? Si vous n'aviez que des châtimeuts temporels et passagers à craindre, vous pourriez encore vous consoler, et vous rassurer en quelque façon; mais espérez-vous un autre sort que celui de tant de malheureux qui ont été enfin abandonnés de leur Créateur, après une longue résistance à ses grâces et à ses miséricordes, et qui sont maintenant dans les supplices d'une éternité malheureuse? Car ne vous y trompez pas, il est dit formellement dans les saintes Écritures (*Prov.*, I, 24-32) qu'il n'écouterait point à l'heure de la mort ceux qui auront refusé pendant leur vie de se rendre aux invitations et aux sollicitations pressantes qu'il leur aura faites.

Ne nous plongeons pas, chrétiens auditeurs, dans cet abîme de malheurs. Suivons au contraire l'exemple des mages. Regardons l'étoile du Sauveur, qui luit sur nos têtes, et qui nous montre le chemin pour aller à la gloire. Ne nous effrayons pas à la vue des difficultés qui se présentent dans notre voyage. N'écoutons point les cris de l'amour-propre, les sollicitations du monde, les oppositions de la nature corrompue; mettons-nous au-dessus de toute considération humaine; allons à Jésus-Christ, quoi qu'il nous en coûte; cherchons-le sincèrement, et après l'avoir trouvé ne nous séjurons jamais de lui. Nous le trouverons infailliblement, si nous suivons avec fidélité et prudence les guides qui nous montrent le chemin: c'est principalement l'obéissance à ses saintes inspirations et à sa voix qui nous appelle. Donnons-nous à lui sans réserve; à ce grand jour, offrons-lui les présents qui sont signifiés par ceux que lui présentèrent les mages, c'est-à-dire l'or d'une pure et ardente charité, l'encens de nos prières et de nos vœux, et le sacrifice de notre esprit, la myrrhe d'une parfaite mortification, en un mot consacrons-nous tout entiers à son service, c'est là l'unique moyen de marcher avec assurance parmi les périls et les tentations de cette vie, et pour arriver heureusement au terme de la sainte éternité, qui doit être la fin de toutes nos

entreprises. Je vous la souhaite, mes très-chers frères, au nom du Père, et du Fils, etc.

LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'EPIPHANIE.

SUR L'IMPORTANCE DU SALUT.

Quid est quod me quærebatis? Nesciebatis, quia in his que Patris mei sunt, oportet me esse? (*Luc.*, II, 49.)

Pourquoi me cherchez-vous? Ne savez-vous pas qu'il faut que je sois occupé à ce qui regarde le service de mon Père.

Quelle est cette science sur laquelle Jésus-Christ interroge aujourd'hui les docteurs de la loi? est-ce la science des politiques, qui ne consiste qu'à savoir déguiser pour venir plus facilement à bout des desseins qu'on a conçus. Mais cet aimable Sauveur nous assure que si nous ne devenons simples comme de petits enfants, nous n'entrerons jamais dans le royaume des cieux. (*Matth.*, XVIII, 3.) Est-ce l'art de s'enrichir et de faire fortune dans le monde? Mais le même Dieu-Homme ne reconnaît point d'autres richesses véritables, que la grâce et la gloire éternelle. Est-ce la manière de s'élever aux charges et aux dignités, et de satisfaire par là son ambition? Mais le partage des disciples de ce divin Maître n'est autre que l'humilité. Quelle est donc cette science? C'est la science des saints; c'est l'art de plaire à Dieu; c'est le moyen de s'élever dans le ciel et de faire la fortune des élus. C'est cette science que les ministres de l'Eglise sont obligés d'enseigner aux fidèles pour satisfaire au commandement exprès qu'ils en ont reçu de Jésus-Christ. C'est cette grande affaire, dont il a eu l'esprit rempli dès ses premières années, comme il paraît par la réponse qu'il fit à sa sainte Mère, et qui sert de texte à ce discours. Sa vie et sa mort n'ont été qu'un tissu et un assemblage de toutes sortes de moyens pour opérer le salut des hommes. C'est de cette même affaire que je me propose de vous parler aujourd'hui. Je vous dirai d'abord que le salut éternel est la plus importante de toutes les affaires: ce sera le sujet de ma première partie. Je vous ferai voir ensuite qu'il n'est cependant point d'affaire ordinairement plus négligée, et j'ajouterai quelques moyens pour réussir dans cette grande entreprise du salut: ce sera le sujet de la seconde partie.

PREMIER POINT.

Deux choses font juger de l'importance d'une affaire: sa nécessité et son excellence, et c'est ce qui convient absolument au salut éternel. Il est non-seulement l'affaire la plus nécessaire que l'homme puisse avoir, mais il est l'unique nécessaire. Jésus-Christ nous apprend cette vérité d'une manière bien touchante. Il était allé chez Marthe et Madeleine; cette dernière ne pensait qu'à s'entretenir avec son divin Maître, et à entendre sa sainte parole, tandis que sa sœur était tout occupée à bien traiter

celui qui l'honorait de sa présence. L'une, dit saint Augustin (*serm.* 27, *De verbis Domini*), ne cherchait qu'à se nourrir du pain céleste que le prédicateur descendu du ciel distribuait libéralement, et l'autre n'était attentive qu'à nourrir corporellement celui qui nourrit toutes les créatures. Marthe se trouvant dans les embarras ordinaires à ceux qui donnent des repas, se plaignait à son hôte de ce que sa sœur ne se donnait aucun mouvement, et lui laissait toute la peine; mais bien loin de prendre son parti il lui dit ces paroles admirables, que nous ne devrions jamais oublier: *Marthe, Marthe, vous vous troublez, et vous vous empressez au sujet de plusieurs choses, mais sachez qu'il n'y en a qu'une qui soit nécessaire. Votre sœur que vous blâmez a choisi le meilleur parti qui ne lui sera point ôté.* (*Luc.*, X, 41-43.) Que pensez-vous, mes frères, de cette sentence du Sauveur? Qu'auriez-vous jugé dans une pareille occasion? La manière d'agir de Marie ne vous aurait-elle pas paru tout à fait incivile? Marthe était, ce semble, occupée à tout ce qu'on pouvait faire de plus grand sur la terre, en faisant son possible pour bien recevoir le Sauveur du monde dans sa maison; cependant il en juge bien autrement, et il regarde comme une bagatelle toutes les actions extérieures en comparaison d'un moment employé à l'affaire du salut.

Ce que notre divin Maître disait alors n'était qu'une suite de ses démarches et de ses sentiments par rapport au salut des hommes. Dans les différentes occasions qui se présentent, il montre toujours qu'il regarde cette affaire comme l'unique nécessaire. Si le démon le sollicite à changer les pierres en pain, pour se soulager dans sa faim; il lui répond que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de la sainte parole de Dieu. (*Matth.*, IV, 3, 4.) Si ses disciples veulent l'engager à prendre de la nourriture après de longues fatigues, il leur dit qu'il a une autre viande bien différente de celles qu'ils lui présentent, et qu'elle n'est autre chose que le désir d'accomplir la volonté de son Père, en travaillant à l'ouvrage de la rédemption des hommes. (*Joan.*, IV, 32-34.) Tous ses travaux n'ont été que pour cette fin. Il ne descend du ciel, il ne se revêt de notre chair mortelle dans le sein d'une Vierge que pour cela. S'il prêche, s'il fait des miracles, s'il jeûne, s'il prie, s'il entreprend une longue et pénible mission, c'est toujours pour le même sujet. Toutes les souffrances de sa passion, toutes les horreurs de sa mort ont été destinées à l'exécution du même dessein. Sa doctrine est conforme à ses actions. Tantôt il dit qu'il ne sert de rien à l'homme de gagner tout le monde s'il vient à perdre son âme. (*Matth.*, XVI, 26); tantôt il exhorte ses disciples et tous les fidèles en leurs personnes, à se faire violence pour entrer dans le royaume des cieux. (*Matth.*, XI, 12.) Il les presse, il les sollicite, il n'oublie rien pour les engager à tout sacrifier, richesses, plai-

sirs, santé, honneurs, et la vie même pour cette grande affaire. C'est ce que signifient toutes les paraboles dont l'Évangile est rempli (*Matth.*, XIII, XXV, etc.) : ce trésor caché, qu'il faut acheter au prix de tout ce qu'on a de plus cher au monde ; cette perle évangélique pour laquelle il faut tout sacrifier ; ces talents qu'on est obligé de faire valoir, et tant d'autres semblables, qui ne tendent tous qu'à nous montrer de quelle conséquence est le salut éternel.

Les saints sont entrés parfaitement dans les sentiments de leur Chef et de leur souverain Maître. Que n'ont-ils pas fait pour mériter le bonheur qu'ils possèdent maintenant. Il faudrait, pour vous en donner une juste idée, pouvoir vous mettre devant les yeux toutes leurs actions admirables, leurs combats, leurs tentations, leur pénitence, leurs austérités, leur détachement du monde, ce renoncement entier et parfait à tout ce qui peut flatter l'amour-propre et les passions en cette vie ; honneurs, plaisirs, richesses, et ce qui est incomparablement plus difficile, ce crucifiement intérieur, cette abnégation de soi-même, cette victoire entière et parfaite de tous les mouvements déréglés de la nature corrompue. Les uns se sont rendus comme sauvages, et se sont condamnés à demeurer des soixante ans dans des déserts parmi les bêtes féroces pour jouir un jour de la présence du Créateur. Ceux-ci ont abandonné de grandes fortunes, de riches possessions, des trésors, des palais magnifiques ; ils ont refusé les tiaras et les couronnes ; ils ont renoncé aux charges les plus honorables et aux emplois les plus éclatants, et généralement à tout ce que l'ambition et la cupidité peuvent présenter de plus doux et de plus flatteur. Ceux-là ont livré leurs corps aux tourments les plus affreux ; ils ont souffert, sans se plaindre, le fer et le feu, les tenailles, les tortures, les roues et tous les efforts de la cruauté la plus barbare pour obtenir la couronne de l'immortalité. Pourquoi un saint Laurent s'est-il laissé griller à petit feu ? Pourquoi un saint Barthélémy a-t-il enduré d'être écorché tout vif. (*In Vitis*, 10 et 24 Aug.) N'a-ce pas été pour s'assurer le salut éternel ? Ils ont regardé, à l'exemple du grand Apôtre (*Epist. ad Philip.*, III), tous les biens et tous les maux de cette vie comme un néant, en comparaison des biens et des maux de l'éternité. Et encore à présent, quelles sont les austérités de tant de saintes âmes, de tant de religieux de l'un et de l'autre sexe ? Quelle est la vie, par exemple, des religieux de la Trappe et de Sept-Fonts et des dames de Sainte-Claire ? Ils observent un silence perpétuel ; ils jeûnent presque toujours, ils travaillent sans relâche, ils sont occupés une partie de la journée et de la nuit à chanter le divin Office ; enfin ils meurent dans le sac et sur la cendre. O hommes délicats ! comment prétendez-vous à la même béatitude que ces grands serviteurs et servantes du Seigneur qui sont à leurs

corps une guerre si cruelle, tandis que vous ne cherchez qu'à flatter les vôtres, et à vous procurer toutes sortes de contentements ? tandis que vous fuyez avec tant de soin les plus petites mortifications et les plus légères incommodités ?

Mais nous n'avons besoin que de nos propres lumières et de l'expérience pour nous convaincre de la nécessité du salut éternel ; ne savons-nous pas, et ne voyons-nous pas tous les jours que toutes les autres affaires ne sont rien en comparaison de celle-là ? Qu'un homme soit arrivé au comble de la fortune, de l'élevation et de toutes les grandeurs du monde ; qu'il jouisse de la dignité de Pape, d'empereur ou de roi ; qu'il soit révééré de tout l'univers et regardé comme un dieu sur terre ; qu'avec tout cela il jouisse de la santé la plus parfaite : à quoi se terminera tout cela, sinon à un tombeau ? La même tête qui porte la couronne deviendra le séjour des insectes ; et ce corps nourri si délicatement deviendra la proie d'une horrible vermine. Combien avons-nous vu de personnes riches et opulentes, et à qui il ne manquait rien pour passer la vie agréablement ! elles sont mortes, et leurs richesses ont passé en d'autres mains. Ils sont entrés dans le sein de la terre, ces voluptueux, ces puissants du siècle ; ils y ont été mis avec un drap et quelques ais cloués ensemble. Allez fouiller dans leur sépulture : qu'y trouverez-vous que de la vermine, de la pourriture et de la boue ? Il est des gens dont la vie est un enchaînement de plaisirs et de divertissements ; mais à quoi se terminera-t-elle ? La maladie succédera à la santé ; la vieillesse à l'âge florissant ; les larmes et les soupirs à la joie, et les tourments aux délices. Plusieurs de ceux qui m'entendent ont passé agréablement certains jours de fêtes, de noces, de festins ; et le lendemain que leur en est-il resté ? Et que restera-t-il, à l'heure de la mort, de tous les plaisirs criminels auxquels on se sera livré, sinon un regret extrême, de cuisants remords de conscience, et peut-être un horrible désespoir ? Ah ! disons-le, encore une fois, avec Jésus-Christ, notre divin Maître : Que servirait-il à un homme de posséder toute la terre et de satisfaire pendant quelques années toutes ses passions et tous ses désirs déréglés, s'il perd son âme, et s'il se voit enfin condamné à souffrir les tourments de l'enfer ? Que sert-il au mauvais riche d'avoir été traité si splendidement pendant quelques jours d'une vie mortelle, puisqu'il souffrira à jamais la faim et la soif des damnés ? Que sert-il à tant de personnes d'avoir travaillé avec tant d'assiduité, d'avoir fait fortune aux dépens de leur conscience, d'avoir laissé des héritiers opulents et à leur aise, puisqu'elles sont perdues sans ressource, et qu'elles n'ont pour partage que les misères et l'indigence affreuse qui accompagnent l'état de la réprobation ? Que sert-il maintenant à tant de débauchés, à tant de libertins, à tant d'impudiques, d'avoir bu à longs traits et avec plaisir dans

la coupe de la prostituée Babylone, puisqu'ils sont devenus des victimes de la justice du Tout-Puissant, et ensevelis dans les brasiers épouvantables de l'éternité malheureuse? A quoi se termineront tant de mouvements que nous nous donnons, tant de soins, de travaux et de fatigues, puisque dans peu de jours il faudra tout laisser pour aller dans la maison de notre éternité? Que l'on soit riche ou pauvre, mendiant ou grand seigneur, malade ou en santé, savant ou illettré, pendant le cours de notre pèlerinage, qu'importe, puisqu'il faut enfin changer d'état, et demeurer à jamais tel qu'on se trouvera au dernier moment de la vie, c'est-à-dire élu ou réprouvé. Qu'un homme ait vécu jusqu'à une extrême vieillesse, qu'il ait été dans une prospérité continuelle, qu'il ait une famille florissante, qu'il voie tous ses enfants bien logés, riches et honorés des premières charges de l'Etat, de quel œil regardera-t-il tous ces avantages quand il sera dans le lit de la mort, et sur le point de rendre l'esprit? Tout n'est donc en ce monde que vanité et affliction d'esprit, selon le langage de l'Esprit-Saint; et il n'y a qu'une chose nécessaire, et qui mérite nos attentions, qui est l'affaire du salut: le salut est non-seulement l'affaire uniquement nécessaire; mais elle est aussi incomparablement la plus excellente de toutes. On connaît la valeur d'une chose par deux endroits: par l'estime qu'en font les connaisseurs et par le prix qu'ils en donnent. Il faut pour connaître la valeur d'une marchandise consulter ceux qui la connaissent. Mêlez un diamant fin avec plusieurs fragments de cristal qui soient façonnés de la même manière et qui aient à peu près la même couleur, et donnez ensuite à choisir à un homme qui n'aura jamais vu ni appris à connaître les pierres: il se déterminera à l'aveugle, et il prendra aussitôt un bout de verre de la valeur d'un sou pour un diamant, qui sera estimé mille écus; il choisira même la pièce qui lui paraîtra la plus brillante sans savoir ce qu'il fait. Tel est le monde par rapport au salut, qui est cette perle de l'Evangile, dont le prix est infini, et aux avantages de cette vie, qui ne sont que quelques morceaux de verre et d'argile. La perle évangélique est obscure en apparence; elle est comme dans les ténèbres et couverte de poussière; et la raison humaine n'en saurait pénétrer la beauté et le prix. Elle est environnée des épines des mortifications et des croix; elle ne fait paraître son éclat que sous les ombres de la foi; tandis que les plaisirs du monde, les biens et les avantages de la vie présente se montrent avec un éclat éblouissant, et semblent être quelque chose de grand; et c'est ce qui trompe presque tous les hommes, et surtout les sensuels et les ignorants qui prélèrent des bagatelles aux véritables richesses. Ne doit-on pas les comparer à des enfants, qui, voyant d'un côté des pièces d'or, et de l'autre des coquillages de mer, des noix ou d'autres fruits, méprisent les

premières, et se jettent avec empressement sur les dernières? Cette comparaison est fondée sur ce que le Saint-Esprit dit dans le *Livre des Proverbes* (chap. 1^{er}, vers. 22), où il se moque des mondains, qui ne s'attachent qu'à des niaiseries, et il les traite d'enfants, et dans un autre endroit (*Psal. LXI*, 10) il dit qu'ils ont des balances trompeuses, et qu'ils estiment les choses, non pas selon leur valeur, mais suivant leurs sentiments pleins d'erreur et de folie, et conformément à leurs passions et à leurs inclinations brutales. Il n'en est pas ainsi des hommes prudents et avisés, des serviteurs de Dieu. Ils ne se laissent pas éblouir par le faux éclat des biens périssables de la terre, parce qu'ils en connaissent le néant. Au contraire, ils s'attachent aux richesses du ciel, quelque viles et méprisables qu'elles paraissent aux yeux des mondains; et comme ils sont les véritables marchands de ces précieux trésors, ils en connaissent le prix et la valeur. Consultons donc Jésus-Christ et les saints au sujet de l'excellence du salut éternel. Examinons ce qu'ils en ont dit. Lisons l'Evangile et les écrits des Pères de l'Eglise, et voyons ensuite à quel prix ils ont acheté la gloire qu'ils possèdent et ce qu'ils ont donné pour l'acquérir. Le Chef s'est livré à la mort, et il a répandu jusqu'à la dernière goutte de son sang pour le salut des hommes; et comme ce sang est d'un prix infini, il a regardé par conséquent le salut comme un bien, en quelque manière, d'une valeur infinie; et ses membres ont donné tout ce qu'ils avaient; et ils se sont sacrifiés eux-mêmes pour obtenir ce bien ineffable.

Si donc Dieu lui-même n'a pas jugé notre salut indigne de ses attentions, que ne devons-nous pas faire pour nos propres intérêts? Mais nous nous y porterons avec bien plus d'ardeur, si nous le comparons aux autres affaires de la vie présente. Qu'est-ce que font les hommes sur la terre? Le prophète Isaïe (*LIX*, 5) nous l'apprend, lorsqu'il dit qu'ils ourdissent des toiles d'araignées. A quoi aboutissent les navigations les plus longues; le commerce des marchands; les sueurs des artisans; les fatigues des journaliers? à ourdir des toiles d'araignées. Quelle est la fin des fortunes les plus opulentes, des mariages les plus fortunés, des emplois les plus éclatants? Ce n'est que pour ourdir des toiles d'araignées. Attachons-nous donc, mes chers auditeurs, à ce qui ne passe point. Amassons des trésors pour l'éternité, selon le conseil de Jésus-Christ. (*Matth.*, VI, 19, 20.) Ce sont les trésors que la rouille ne gâte point, et que les voleurs ne peuvent pas enlever. Méprisons l'inconstance et le peu de durée des choses d'ici-bas; considérons combien elles sont viles et abjectes. N'imitons pas la conduite de ces malheureux, qui regardent l'affaire de leur salut comme la dernière. C'est ce que j'ai à traiter dans ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Pour vous convaincre parfaitement de ce que j'ai avancé, c'est-à-dire, que l'affaire du salut est la plus négligée, ou plutôt l'unique qui soit négligée, vous n'avez, mes chers frères, qu'à considérer ce qui se passe parmi les hommes ; suivez tous les âges, tous les sexes et toutes les conditions ; et en comparant ce qu'on y fait pour le salut éternel, avec l'ardeur qui accompagne les autres occupations, vous serez saisis d'un profond étonnement. En effet, est-il quelqu'un de vous qui puisse dire avec vérité, qu'il a fait pour son âme, pour l'héritage céleste, la centième partie de ce qu'il a fait pour son corps, pour son état temporel et pour sa petite fortune passagère ? Au contraire, combien s'en trouverait-il qui ont porté les soins et les sollicitudes pour les choses de ce monde aussi loin et peut-être plus loin que les plus grands saints ne les ont portés pour s'assurer les biens de l'éternité. Voilà deux choses que je prétends établir invinciblement ; et je n'aurais besoin, pour ne vous en laisser aucun doute, que d'en appeler à votre cœur, à vos sentiments, et à votre expérience.

Examinons d'abord ce que vous avez fait, et ce que l'on fait chaque jour dans le monde pour les affaires temporelles. Descendons dans le détail de ce temps employé à un travail accablant ; de ces nuits laborieuses, de ces soins si cuisants et continuels, de ces démarches si pénibles pour le gain d'un procès, pour l'avancement de la fortune, pour réussir dans une entreprise ; de ces intrigues si fâcheuses, pour se tirer d'un mauvais pas ; de ces frayeurs dans les différents dangers de cette vie ; de ces précautions presque infinies pour conclure un mariage, pour négocier une affaire, ou pour parer des coups imprévus portés par l'envie et par la jalousie d'un rival, d'un voisin, d'un ennemi ; de cette violence qu'il faut se faire continuellement, tantôt pour prendre des remèdes dans les maladies ; tantôt pour dissimuler un affront ou un autre mauvais traitement ; pour ne point s'attirer des railleries ou des persécutions ouvertes de la part du monde. Ah ! qui pourrait comprendre ce que l'on fait et ce que l'on souffre pour un vil intérêt, pour une poignée de poussière, pour une fumée d'honneur, et pour les autres avantages apparents de cette misérable vie ? Considérez maintenant ce que vous avez fait, et ce qu'on fait parmi les hommes pour la grande affaire de l'éternité. N'y a-t-il pas de quoi être couvert de confusion ? Vous me direz peut-être qu'on prie Dieu matin et soir, qu'on entend la sainte Messe, qu'on assiste aux Offices et aux instructions les dimanches et fêtes, que l'on jeûne quelques jours, que l'on fréquente les sacrements, que l'on fait des aumônes et d'autres œuvres de piété. Je veux que cela soit ainsi, quoiqu'il y ait un grand nombre de chrétiens qui ne font rien ou presque rien de tout cela ; mais supposons qu'une

autre partie des fidèles s'acquittent de ces devoirs ; il s'agit de savoir comment on s'en acquitte. La plupart des prières ne sont-elles pas un tissu de distractions ? Ne profane-t-on pas les sacrements et les sources de la grâce du Seigneur ; n'en fait-on pas des sujets de malédictions ? les œuvres les plus saintes en elles-mêmes, ne deviennent-elles pas inutiles ou même criminelles, par la mauvaise intention, et par d'autres circonstances vicieuses, qui les accompagnent ; et si on les examinait à la rigueur ; si on les pesait au poids du sanctuaire, combien s'en trouverait-il qui fussent dignes de la vie éternelle ! Mais, direz-vous encore, n'est-ce pas faire la volonté de Dieu, et par conséquent travailler à son salut, que de vaquer aux affaires temporelles, et s'acquitter des devoirs de sa condition ? Il est vrai, et l'apôtre saint Paul nous l'apprend en termes formels : Soit que vous mangiez, dit-il, soit que vous vous occupiez à quelque autre action, vous le devez regarder comme la volonté du Seigneur, et vous méritez en le faisant. Mais il ajoute une condition essentielle, sans laquelle toutes les actions de cette vie ne sont comptées pour rien. Quelle est donc cette condition ? C'est, ajoute-t-il, de faire tout pour la gloire de Dieu et pour lui plaire. (I Cor., X, 31.) Voyez maintenant, chrétiens auditeurs, si vous vous êtes proposé ce motif. Si vous ne l'avez pas fait, vous avez travaillé en vain. Mais jetez un peu les yeux sur les fautes de votre vie passée. Combien de transgressions de la loi de Dieu ! Combien d'omissions des obligations les plus essentielles ! Combien de pensées, de paroles et d'actions criminelles ? Combien d'heures et de jours mal employés et comptés par l'enfer ! Enfin supputez, si vous pouvez, tous les moments de votre vie, et voyez ce que vous avez employé pour votre éternité. Le sommeil inutile en a emporté une partie. Les divertissements profanes, disons-le, les actions criminelles en ont consumé une autre ; et les affaires temporelles mal faites, c'est-à-dire sans une droite intention et les autres dispositions nécessaires pour les rendre méritoires de la gloire éternelle, ont occupé presque tout le reste. De sorte que vous ne pouvez plus vous retrancher que sur quelques instants employés à des œuvres qui ont été bonnes en apparence, mais qui dans le fond n'ont peut-être pas été revêtues de toutes les qualités qui peuvent les rendre méritoires de la récompense destinée à ceux qui travaillent purement pour la gloire de Dieu. Avouez donc sincèrement que vous n'avez presque rien fait jusqu'à présent pour la grande affaire de votre salut éternel, et que plusieurs même n'ont pas encore commencé à y travailler.

Il me reste maintenant à vous faire voir qu'on porte dans ce monde les soins et la sollicitude pour les choses de la terre aussi loin, et même plus loin que les plus grands saints ne les ont portés pour la grande affaire du salut. On a vu, il est vrai, des ser-

viteurs de Dieu qui ont quitté leur patrie, qui se sont séparés de leurs parents et de leurs amis, et qui ont renoncé à tous les avantages du siècle pour suivre Jésus-Christ. Mais les marchands, poussés par le désir du gain, ne s'éloignent-ils pas de leur pays, ne quittent-ils pas leurs femmes et leurs enfants ; ne bravent-ils pas les périls de la mer, s'exposant à une navigation longue et dangereuse, pour se porter jusqu'aux extrémités de la terre ; ne sacrifient-ils pas leur santé, leur repos et tout ce qu'ils ont de plus cher dans la vie, et la vie même, pour acquérir des richesses qu'ils ne sont pas assurés de posséder un seul jour, et qu'il faudra nécessairement quitter à l'heure de la mort ? N'est-ce pas cette envie de s'enrichir, qui nous a procuré la connaissance d'un nouveau monde et qui a prévenu le zèle le plus enflammé des missionnaires et des hommes apostoliques ? On a vu de saints pénitents accabler leurs corps par des austérités extraordinaires. Mais n'en fait-on pas autant ; peut-être davantage, pour plaire au monde, ou pour un petit intérêt ? Combien de femmes et de filles qui mettent leurs corps à la torture pour plaire à des libertins qui se rient d'elles ! Combien de gens de travail qui s'épuisent pour quelque légère récompense ! Les rudes occupations de tant de gens de métier, ne sont-elles pas au-dessus des travaux de la plus rude pénitence ? Les martyrs ont donné leur vie pour la foi. Mais les gens de guerre n'en font-ils pas autant pour un point d'honneur ? Ceux-là ne sont morts qu'une fois ; mais ne peut-on pas dire que ceux-ci souffrent la mort autant de fois qu'ils exposent leur vie ? Les premiers étaient assurés d'une récompense infinie. Quel mérite les gens de guerre n'auraient-ils pas s'ils offraient à Dieu leurs peines et leurs travaux ? Les martyrs, pour la plupart, n'ont souffert que quelques heures, ou tout au plus quelques jours ; mais demandez à un soldat qui a fait vingt ou trente campagnes ce qu'il a souffert, et vous ne pourrez pas l'entendre sans être effrayés. On parle des austérités de certains religieux ; mais les laboureurs et plusieurs sortes d'artisans, ne mènent-ils pas une vie incomparablement plus dure ? Dans les maisons les plus sévères, on a du moins le nécessaire, les heures du repas et du sommeil y sont réglées ; mais les gens de travail dont nous parlons, ne sont-ils pas sur pied presque jour et nuit, chargés de famille, accablés de misères ; mal nourris, mal couchés et exposés à toutes les rigueurs des saisons ? Mais, ce qui est effroyable, quelle peine ne se donne-t-on pas pour contenter ses passions, pour prendre ses plaisirs, pour se venger ; disons mieux, pour se jeter dans l'abîme de l'enfer ? Voyez un homme qui aime la chasse, quelle pénible occupation ! traverser les bois et les marais, souffrir le froid, le chaud ; demeurer des journées entières sans prendre de nourriture. Considérez un joueur de profession, ne demeurera-t-il pas des huit, des dix heures, appliqué, attaché et dans

une attention très-fatigante ? Que ne fait pas un vindicatif pour avoir raison d'une injure ; un impudique pour venir à bout de ses dessein ; un ivrogne pour se satisfaire ? et après s'être rempli de vin, quelle douleur, quelle peine ! Après avoir commis le crime, quelles frayeurs ! quels remords de conscience ! quels ennuis ! Infortunés pécheurs, vous pouvez bien dire avec vérité, que vous vous fatiguez extrêmement dans la voie de l'iniquité (*Sap.*, V, 7), et qu'il vous en coûte plus pour vous damner, qu'il n'en coûte aux saints pour acquérir la gloire immortelle.

Les saints Pères, considérant cette conduite déplorable des mondains, disent qu'ils se jouent de leur salut. En effet, n'est-ce pas se jouer d'une chose si précieuse, que de la compter pour rien, tandis qu'on sacrifie tout pour des passions brutales et des objets indignes d'une créature raisonnable ? Combien de fois, mon cher auditeur, avez-vous fait ce commerce honteux ? et n'avez-vous pas montré évidemment le peu d'estime que vous aviez de cette grande affaire du salut, lorsque vous lui avez préféré des choses si viles et si méprisables ? N'avez-vous pas joué cent fois, et que dis-je, peut-être mille fois, votre salut contre des bagatelles ? Vous avez joué votre âme ; vous avez joué la portion de l'héritage que vous prétendiez dans le ciel, le trône et la couronne qui vous y étaient préparés. C'est le démon qui a fait pacte avec vous. Il a mis de son côté quelques grains de poussière, un peu de boue et de terre, un plaisir infâme et d'un instant, une légère satisfaction, une vengeance, une fumée d'honneur, et vous avez mis du vôtre les trésors immenses de l'éternité. Il a joué, cet esprit de ténèbres, avec ce débauché ; et pour quelques verres de vin, il lui a enlevé les délices de la patrie céleste et des noces éternelles. Il a joué avec cette fille mondaine ; et pour une brutalité, il lui a ravi le joyau inestimable de sa pureté et de son honneur. Il a joué avec ce marchand, et pour un intérêt sordide, il a trouvé le secret de le priver du royaume des cieux. Il a joué avec cet artisan, et pour une détestable envie contre ses voisins, il lui a fait perdre tout le fruit de ses sueurs et de ses travaux. Combien est-il de personnes dans cet auditoire qui ne soient entrées dans ce commerce diabolique, dans cette académie infernale, et qui n'y aient été dépouillées de toutes leurs richesses spirituelles ? Maudit jeu, divertissement détestable, où l'on perd tout et où l'on ne gagne que des supplices qui n'auront point de fin.

C'est ce qu'un roi de ces derniers siècles connut parfaitement au lit de la mort, mais trop tard. (*In Vita ejus. Voy. MORERI, au mot Henri.*) C'est Henri huitième, roi d'Angleterre. Ce prince ivripie, étant sur le point d'expirer, et se souvenant des crimes qu'il avait commis et de l'affreux personnage qu'il avait joué, considérant les scandales qu'il avait donnés à ses sujets, et les maux irréparables qu'il avait causés à l'Eglise en lui enlevant un royaume entier, se voyant

environné de ses courtisanes qui avaient été les instruments de ses désordres, jeta sur eux un triste regard, et leur dit : Mes amis, nous avons tout perdu ; nous avons joué notre âme, notre conscience et notre salut ; nous avons joué les peuples, l'Etat et la religion, et nous avons perdu la foi et le royaume des cieux ; nous avons perdu des millions d'âmes qui étaient innocentes ; nous avons perdu la grâce de Dieu et l'éternité bienheureuse. Ce fut parmi ces regrets inutiles, qu'il rendit son âme infortunée à celui avec qui il l'avait jouée si indignement.

Vous me demandez maintenant, sans doute, chers auditeurs, ce qu'il faut faire pour venir à bout de la grande et unique affaire du salut éternel ; et je vous répondrai ce que Jésus-Christ lui-même répondit à ce sujet : *Si vous voulez entrer dans la vie éternelle, observez fidèlement la loi de Dieu.* (Matth., XIX, 17.) Et pour entrer dans un petit détail : voici trois moyens qui vous conduiront infailliblement au terme du bonheur éternel, si vous vous en servez comme il faut. Le premier est la méditation fréquente des vérités de la religion. Le second est la résistance généreuse à toutes les sollicitations et à tous les attraits des passions. Le troisième est la persévérance à remplir avec exactitude les obligations de votre état. La méditation fréquente des vérités éternelles, premier moyen pour se sauver. Quelle est la source des crimes qui inondent la terre ? Le Saint-Esprit vous le dit par son prophète (*Jerem., V, 1 seqq. ; VII, 28 seqq.*) : C'est qu'on ne réfléchit point sur les vérités de la foi. On ne pense qu'aux besoins de la vie et aux affaires temporelles, et on oublie le salut et l'éternité. La résistance aux passions et au mauvais penchant, second moyen pour arriver au bonheur éternel : il faut combattre sans relâche ; il faut porter sa croix ; il faut se vaincre. L'exactitude à remplir les devoirs de sa condition, troisième moyen : il ne faut pas prendre le change, et s'imaginer que, pour faire son salut, il faut des actions extraordinaires et éclatantes : c'est à l'observation de vos devoirs qu'est attaché votre salut. Le temps ne me permet pas de pousser plus loin cette morale.

Travaillons donc, mes très-chers frères, à la grande et unique affaire de notre salut. Travaillons-y promptement, fervemment et persévéramment. Commençons aujourd'hui, à ce moment ; et quand nous aurons une fois mis la main à l'œuvre, continuons avec un courage invincible. Si nous en venons à bout, tout est gagné : si nous avons le malheur de la manquer, tout est perdu. Quoi ! mes chers frères, est-il quelqu'un parmi vous qui puisse se résoudre à perdre la place qui lui a été marquée dans le ciel au moment de son baptême ? Est-il quelqu'un qui puisse se déterminer à se perdre, et à souffrir les tourments de l'enfer ? Il n'y a point de milieu, ou le salut, ou la damnation ; ou être éternellement heureux, ou éternellement malheureux. Gravez bien pro-

fondément ces pensées dans votre esprit, et dites-vous tous les jours à vous-mêmes : si je ne suis pas dans le ciel pour une éternité, je serai dans l'enfer pour une éternité. C'est la bienheureuse que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

II^e DIMANCHE APRES LES ROIS.

SUR LE SACREMENT DE MARIAGE.

Noptiæ factæ sunt in Cana Galiliæ, vocatus est autem Jesus. (*Joan., II, 1, 2.*)

Il se fit des noces à Cana en Galilée, et Jésus y fut invité.

Quel spectacle, mes frères, de voir Jésus-Christ dans un festin de noces, prendre place parmi les conviés, entrer dans un lieu de plaisirs et de divertissements. Quoi ! n'était-il pas indigne de la majesté et de la sainteté du Messie, de se trouver dans une assemblée de mondains, surtout dans une solennité de mariage, où pour l'ordinaire les vices se déchaînent, les passions s'enflamment, l'impureté triomphe, le libertinage est loué, la retenue blâmée, la pudeur foulée aux pieds, et la raison sacrifiée à l'intempérance. Cela serait vrai de la plupart des noces de ce temps, où l'on a honte de n'être pas déréglé ; mais il n'en était pas ainsi de celles de notre Evangile que Jésus-Christ sanctifie par sa présence, et autorise par ses miracles. O époux mille fois heureux, d'avoir appelé un tel hôte à vos noces ! que ne deviez-vous pas attendre de sa bonté et de sa puissance ? Si les chrétiens avaient soin d'imiter la conduite des époux dont nous parlons, nous ne serions pas obligés de crier contre les abus qui règnent dans presque toutes les solennités du mariage ; nous ne nous trouverions pas engagés à entrer dans un fâcheux détail, dont néanmoins nous ne pouvons pas nous dispenser sans trahir notre ministère. Voici tout mon dessein. Qu'est-ce que le mariage ? quelles dispositions faut-il y apporter ? ce sera le sujet de la première partie de ce prône. Quels sont les abus qui règnent dans les mariages ? quelles sont les suites des bons et des mauvais mariages ? quels sont les devoirs de cet état ? ce sera le sujet de la seconde.

PREMIER POINT.

Le mariage, qui est le seul moyen légitime que Dieu a établi pour la multiplication du genre humain, peut être regardé ou comme un contrat purement civil, ou comme un contrat élevé à la dignité de sacrement. Le mariage regardé comme un contrat civil, et tel qu'il a été en usage depuis le commencement du monde jusqu'à la loi évangélique, et qu'il l'est encore parmi les peuples et les nations qui sont hors de l'Eglise, n'est autre chose qu'une convention par laquelle un homme et une femme s'unissent pour la procréation légitime des enfants. Le mariage regardé comme un contrat élevé à la dignité de sacrement, tel qu'il a été ins-

titué par Notre-Seigneur, et tel qu'il l'est parmi les chrétiens, est un véritable sacrement de la nouvelle loi, qui produit une sainte et inséparable alliance entre l'homme et la femme, et qui leur donne les grâces nécessaires pour supporter les charges de leur état, pour remplir leurs obligations, et surtout pour élever leurs enfants dans la crainte du Seigneur.

J'ai dit une alliance inséparable; car quoique Dieu eût permis aux Juifs, à cause de la dureté de leurs cœurs, pour me servir des termes du sacré texte, de se séparer de leurs femmes, lorsqu'il y en avait un sujet considérable; il n'en était pas de même au commencement, Dieu ayant établi le mariage indissoluble. Et Jésus-Christ dans la loi nouvelle qu'il est venu établir, a remis les choses dans leur premier état; et a arrêté que le mariage serait absolument indissoluble. De sorte que, quand une fois le mariage est consommé, il ne peut cesser que par la mort d'une des parties. Il est vrai qu'après la consommation même du mariage, les mariés peuvent, d'un commun consentement, se séparer pour entrer en religion, et faire une profession solennelle; mais le mariage ne laisse pas de subsister, quoiqu'il ne leur soit plus permis de se remettre ensemble. Que si le mariage n'est pas consommé, il est permis à l'une des parties, même sans le consentement de l'autre, de faire les grands vœux de la religion, et alors le mariage est dissous, et celui qui reste dans le siècle peut se marier de nouveau. A l'égard des séparations de corps et de biens qui sont en usage dans l'Eglise, elles ne se doivent faire que pour de bonnes et justes causes, et par l'autorité publique; mais le mariage ne cesse pas pour cela. Remarquez que la principale cause de la séparation que le Sauveur a autorisée, est l'adultère (*Matth., V*); tellement le crime est opposé à la sainteté du mariage.

J'ai observé que la mort est seule capable de rompre les liens d'un légitime mariage, lorsqu'il est consommé. Mais alors il est permis, suivant la doctrine de saint Paul (*Rom., VII, 1 seqq.*), de passer à de secondes noces. L'Eglise n'a pas déterminé combien de fois on pouvait se remarier lorsqu'on était libre. Elle ne refuse point ceux qui se présentent, pourvu qu'il n'y ait pas d'autres obstacles; et ainsi les secondes noces ne sont pas un mal. Cependant on y voit ordinairement de si grands abus, que l'on peut dire avec vérité, que Dieu les maudit plus souvent qu'il ne les bénit. En effet, chrétiens auditeurs, que peut-on dire de plusieurs de ces mariages où l'intérêt et la passion ont souvent la première, et peut-être l'unique part? de ces mariages, qu'on peut appeler monstrueux: des vieillards avec de jeunes filles, et de vieilles femmes avec de jeunes garçons, dont les uns pourraient passer pour les pères, et même pour les aïeux des autres? de ces mariages entre des personnes qui ne devraient songer qu'au tombeau; et non pas à faire des démarches

qui les font passer pour des insensés dans l'esprit des honnêtes gens? de ces alliances si mal concertées et si disproportionnées, qu'elles sont le sujet de la risée publique, et qu'on ne peut regarder que comme des traits d'une folle vieillesse, qui ne pronostiquent rien moins qu'une mort prochaine qui en est presque toujours la suite? de ces mariages injustes, où l'on sacrifie la fortune, et le plus souvent le salut des enfants du premier lit? N'est-il pas étonnant de voir des personnes qui ont éprouvé, pendant une longue suite d'années, tout ce qu'il y a de plus dur et de plus dégoûtant dans cet état; des mariés qui ont essuyé des humeurs bizarres d'une femme; des femmes qui ont été traitées de la manière la plus indigne, et néanmoins oublier tout cela et le regarder comme un songe; abandonner leurs enfants; renoncer à leur repos, à leur tranquillité, et risquer leur salut pour se livrer aux dangers, aux embarras d'un second mariage. N'est-ce pas là une folie bien grande, néanmoins très-commune?

Venons maintenant aux dispositions qu'il faut apporter au sacrement de mariage, et aux fautes dont on se rend coupable à ce sujet. Je remarque trois grandes dispositions pour le saint mariage, qui sont la vocation de Dieu, la droite intention, et l'état de grâce. La première disposition, pour se bien marier, est la vocation de Dieu, non-seulement pour s'engager dans l'état du mariage, mais encore pour le contracter avec une telle personne. Or, pour connaître la volonté de Dieu, il faut prier souvent, longtemps et avec ferveur; il faut jeûner et faire des aumônes; se confesser et communier plusieurs fois dans cette intention; il faut consulter un sage directeur, et prendre l'avis de ses parents et amis; il faut avoir le consentement de son père et de sa mère; il faut surtout passer sa jeunesse dans la piété, dans la chasteté et dans la pratique des vertus chrétiennes convenables à son état; il faut implorer le secours et l'assistance de la très-sainte Vierge, de son ange gardien, de son saint patron.

Que de fautes sur cet article, de la part des pères et mères, et de la part des jeunes gens! Les parents veulent se rendre les maîtres et les arbitres de la vocation de leurs enfants, et décider de leur sort, selon leur intérêt, leur caprice et leur fantaisie, ce qui s'appelle usurper un droit qui n'appartient qu'au Seigneur souverain, et lui faire par là une injure atroce. Les uns refusent par avarice ou par fantaisie de se prêter aux occasions qui se présentent de placer leurs enfants, et leur font manquer des établissements avantageux. Les autres veulent engager dans le monde, contre leur inclination, ceux de leurs enfants qui se sentent portés à l'état ecclésiastique ou à la religion; au contraire, ils poussent comme par force dans le sacerdoce ou dans le cloître, ceux qui n'y ont aucun attrait, ni aucune disposition. Plusieurs contraignent par toutes les voies les plus violentes leurs enfants à

épouser des partis contre leur gré, ce qui est une cruauté étrange. Malheureux parents, il vaudrait mieux, en quelque façon, leur donner le coup de la mort, que de les jeter dans le précipice d'un mariage funeste; savez-vous ce que vous faites? C'est comme si vous attachiez une personne vivante avec un cadavre pour la faire mourir ainsi à petit feu. Vos enfants vous maudiront toute leur vie; et pendant l'éternité entière, ils demanderont vengeance contre vous: peut-être se porteront-ils à des extrémités horribles; peut-être à l'adultère et au parricide; peut-être au glaive et au poison, comme on n'en a que trop vu d'exemples. Ils seront peut-être le scandale de toute une contrée; ils seront la honte et la désolation de votre famille, et peut-être finiront-ils leur vie par un affreux désespoir, pour être enchaînés avec vous dans les supplices éternels. Vous ne manquerez pas de me dire, qu'il faut donc que les pères et mères souffrent que leurs enfants, sous prétexte de liberté, fassent de mauvais coups, et contractent des alliances désavantageuses. Ce n'est pas ce que je prétends dire; au contraire, lorsqu'un père et une mère voient que leurs enfants veulent faire une mauvaise démarche, au sujet du mariage, ils doivent employer tous les moyens légitimes pour les en empêcher; leur faire parler par un pasteur et par des personnes d'autorité; leur remontrer fortement leur devoir, les menacer même de leur indignation, et de les déshériter.

Les jeunes gens, d'un autre côté, font de grandes fautes au sujet de leur vocation. Plusieurs ne la demandent jamais à Dieu: ils ne font pour cela ni prières ni bonnes œuvres, ils n'y pensent pas même; ils ne consultent ni parents ni amis, ni confesseurs, ni raison, ni religion; ils se jettent dans l'état du mariage sans attention et sans réflexion, ils ne regardent que la passion et l'intérêt; ils ne se conduisent, selon le langage du Roi-Prophète (*Psalm. XXXI, 9*), que comme des animaux qui n'ont point de jugement. D'autres, par leur vie libertine, impure et débauchée, s'attirent la malédiction de Dieu, qui, par un juste jugement, mais terrible, permet que ces infortunés entrent dans l'état du mariage pour leur malheur temporel et éternel. Il en est qui se marient malgré leurs parents, et sans avoir leur consentement, ce qui est une faute très-considérable, à moins qu'un père et une mère ne s'opposent injustement et sans raison, ce qu'il ne faut pas facilement présumer; mais dans ce cas, il faut leur faire parler par des personnes qui soient en état de les faire revenir de leurs préjugés: il faut leur faire des représentations, et surtout recourir à Dieu pour faire lever les difficultés.

Déplorons ici, mes très-chers frères, l'aveuglement de tant de gens qui entrent dans l'état du mariage sans vocation et sans aucune préparation. En effet, n'est-il pas étonnant qu'on s'y engage de la manière que l'on voit tous les jours? Quoi! lorsqu'il est

question d'entrer en religion, ou d'embrasser l'état ecclésiastique, il faut tant d'épreuves, il faut des années entières de séminaire ou de noviciat, quoique ces états procurent de grands secours et une grande facilité pour le salut; et quand il s'agit de s'engager dans le mariage, cet état si dangereux, si rempli de soins et de peines, si exposé aux tentations les plus dangereuses, on y procède sans attention, sans réflexion, sans préparation. On voit quelquefois un mariage, proposé, conclu, contracté et consommé en quelques jours de temps. C'est là un prodige que je n'ai jamais pu comprendre, parce que les difficultés, les embarras terribles, les sollicitudes et les charges qui accompagnent cet état, ne sont pas cachés, mais exposés aux yeux de tout le monde. Mais voici ce qu'il y a de plus terrible: c'est que ceux qui se marient sans vocation, se privent par là des secours particuliers que le Seigneur donne à ceux qui entrent dans cet état suivant l'ordre de sa providence: secours sans lesquels il est très-difficile de se sauver. Si cela est, me direz-vous, ceux qui se sont mariés sans vocation seraient dans une espèce d'impossibilité de faire leur salut, et leur damnation serait comme assurée. Je ne dis pas que leur damnation soit certaine; je parlerais contre la sainte Ecriture (*II Petr., I, 5* seqq.), qui dit qu'on peut réformer et rendre bonne une mauvaise vocation, et qui exhorte à le faire par une sincère pénitence. Mais j'ose avancer qu'il faut pour cela des grâces fortes et extraordinaires que Dieu donne très-rarement à ceux qui sont entrés dans cet état contre ses adorables desseins. Je sais bien qu'avec les secours ordinaires on peut absolument se convertir et réformer un défaut de vocation; mais on ne le fait pas. Craignez donc, vous qui êtes encore libres de vous ingérer de vous-mêmes dans un état aussi dangereux que l'est celui du mariage. Considérez combien il y a de dangers, d'écueils et de tentations. N'oubliez rien pour vous assurer de votre vocation autant qu'il vous sera possible. A l'égard de ceux qui ont fait cette triste et périlleuse démarche de se marier sans vocation, bien loin de se désespérer, ils doivent s'efforcer de réparer leur faute par une vie sainte et pénitente.

La seconde disposition qu'il faut apporter au sacrement de mariage, est la droite intention. L'on ne doit s'y proposer d'autres fins que celles pour lesquelles il a été établi. Or, le mariage, soit comme contrat civil, soit comme sacrement, a été institué, premièrement et principalement pour la procréation légitime et pour la bonne éducation des enfants; et ensuite pour procurer aux hommes un remède salutaire contre les tentations d'impureté; et enfin pour les secours mutuels des contractants, qui consistent à s'entr'aider, tant dans l'affaire du salut, comme la principale, que dans les besoins, les nécessités et les peines de la vie. Si l'on a d'autres intentions, si l'on se

propose d'autres fins en se mariant, on abuse de ce sacrement et l'on s'attire la malédiction de Dieu. C'est ce qui arriva aux sept maris de Sara, fille de Raguel, qui, ne se proposant dans le mariage que la volupté, furent étranglés par le démon la première nuit de leurs noces. C'est ce qui arrive aussi à un grand nombre de jeunes gens qui, cherchant dans le saint mariage toute autre chose que ce qu'ils doivent, n'y trouvent que du fiel et de l'amertume. Que si les parents et les enfants se proposent quelquefois dans les mariages, des avantages temporels, comme les alliances, les richesses, les charges et les honneurs, cela ne doit être regardé que comme l'accessoire, et nullement comme le principal.

La troisième disposition, pour bien contracter le mariage, c'est d'être en état de grâce, c'est-à-dire n'avoir aucun péché mortel sur sa conscience. Car en contractant le sacrement de mariage, l'on doit être dans le même état qu'on exige de ceux qui s'approchent de la sainte communion et qui reçoivent le corps adorable de Jésus-Christ. De sorte que celui qui se marierait avec un seul péché mortel dans l'âme, se rendrait coupable d'un sacrilège, tout de même que celui qui communierait avec cette détestable disposition. Avec cette différence néanmoins, que celui qui a communiqué en mauvais état, peut réparer sa communion indigne par une autre, qui soit faite avec de saintes dispositions; tandis que celui qui a reçu en mauvais état la bénédiction nuptiale a manqué la grâce sacramentelle, qui ne se donne que dans le moment que l'on contracte ce sacrement et que l'on ne peut réparer par une seconde bénédiction, puisqu'on ne peut se marier qu'une seule fois avec la même personne. Il est vrai que Dieu peut pardonner cette faute, et suppléer par d'autres secours à cette grâce sacramentelle, mais cela n'est pas ordinaire. Voilà, mes frères, les dispositions où l'on doit être pour se marier chrétiennement. Voyons maintenant quels sont les abus les plus fréquents où l'on tombe dans la célébration des mariages, les effets et les suites des bons et des mauvais mariages et les devoirs des gens mariés. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Supposons d'abord comme une chose qui n'est que trop certaine, que le nombre des mauvais mariages est très-grand, et par une suite nécessaire, que celui des bons est petit. Pour en être convaincus, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur ce qui se passe dans le monde, et avant la célébration des mariages, et dans le temps qu'on fait la solennité, et après qu'ils sont contractés. Combien de crimes! Combien d'abus! Combien de suites funestes!

Avant la célébration des mariages, que voit-on parmi les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe? Comment passent-ils les premières années de leur vie? ce temps si précieux, qui devrait être entièrement consacré

au service du Seigneur. Désobéissance et rébellion aux pères et mères, mépris marqué pour leurs personnes; orgueil, vanité, luxe dans les habits, débauches, danses, libertinage. Mais que dirai-je de ces fréquentations qui précèdent ordinairement les mariages, et qui durent des années entières, malgré les corrections publiques et particulières des pasteurs; malgré le refus d'absolution, malgré les menaces des parents; malgré les avertissements des amis et des voisins; malgré les scandales et la perte de la réputation, qui en sont inséparables; malgré la conscience et l'intérêt du salut éternel. Pendant ces assiduités d'un garçon auprès d'une fille, combien de pensées impures, de désirs criminels, de regards lascifs, de paroles obscènes, peut-être d'actions honteuses et de crimes énormes!

Les mariages étant conclus dans des vues toutes mondaines, toutes terrestres, toutes charnelles, tout intéressées, quelquefois pour réparer l'honneur perdu, ou fait les fiançailles. Et qu'est-ce que ces fiançailles? sinon une soirée, une nuit employée à toute sorte de désordres? le son profane des instruments, les chansons impures, les baisers lascifs, la danse, la débauche; on y étale toutes les vanités du monde et toutes les pompes de Satan. On se présente ensuite au pasteur, pour faire en face de l'Eglise, des promesses solennelles qui précèdent la bénédiction nuptiale; mais bien loin de profiter des avis salutaires qu'il donne, on est tout occupé de mille bagatelles, et à peine daigne-t-on écouter ce qu'il dit. Dans l'intervalle des fiançailles aux noces, à quoi s'occupe-t-on? A acheter des habits et des joyaux, à faire les préparatifs de la noce, à inviter la parenté. Mais que se passe-t-il parmi les fiancés? on leur a recommandé de ne point se familiariser ensemble; on leur a défendu de se fréquenter; on leur a remontré que les fautes contre la pureté étaient capables de leur attirer la malédiction de Dieu; on les a exhortés à employer ce temps précieux en prières et autres bonnes œuvres, et principalement à faire une bonne confession et même une générale, si cela est nécessaire; mais que trop souvent on fait précéder le mariage d'une mauvaise confession et d'une communion indigne, c'est-à-dire de deux sacrilèges.

Le jour arrêté pour la célébration du mariage étant arrivé, on va au pied des autels comme à la comédie, habillé mondainement, sans modestie et sans dévotion. Que sais-je? peut-être l'imagination et l'esprit remplis d'objets dangereux, peut-être le cœur plein de corruption et la conscience chargée de crimes; peut-être après avoir caché au déguisé en confession des libertés criminelles. La cérémonie étant finie, on va comme en triomphe chez les mariés; et les conviés, au lieu de prier le Seigneur et d'apaiser sa colère déjà que trop irritée, remplissent la journée d'exès et de dissolution. Exagéré-je, chrétiens mes frères? avancé-je quelque chose que plusieurs de vous n'aient

vu et peut-être fait? Que ne pourrais-je pas encore dire des dépenses excessives qu'on fait dans la plupart des mariages et qui incommovent notablement les familles? Ne voit-on pas des personnes d'une très-basse condition, et dont les moyens sont très-petits, sacrifier en habits, en linge, en bijoux et en festins, des sommes considérables; qui régalent de mets exquis l'assemblée de leurs proches, qui manquent de pain peu de temps après la fête; qui sont obligées dans la suite de vendre à vil prix des nippes qu'ils ont achetées bien chèrement? Mais ne s'en trouverait-il pas qui auraient été assez malheureux pour se marier, le sachant bien, avec quelque empêchement dirimant; ou qui, sous prétexte qu'ils ont été comme forcés par les menaces de leurs parents, n'auraient donné qu'un consentement simulé et purement extérieur, et auraient ensuite persévéré dans cet épouvantable état, vivant dans le concubinage continué? Si quelqu'un de cet auditoire se trouvait par malheur embarrassé sur ces articles, qu'il ne manque pas de s'aller jeter incessamment aux pieds d'un confesseur sage et éclairé, pour prendre avec lui des mesures pour remédier à un si grand mal. Ici je dois encore vous dire, que quand vous entendez proclamer les bans d'un mariage, ou que vous êtes informés qu'on en doit contracter quelqu'un, vous êtes obligés de déclarer au pasteur les empêchements que vous connaissez, sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques, et de répondre devant Dieu de tout ce qui en arrivera.

C'est ainsi, chrétiens auditeurs, que se contractent tant de mariages infortunés, dont les suites funestes et les effets terribles sont une malédiction générale du Seigneur. Malédiction sur les biens : rien ne profite, tout périt. On a beau travailler, se fatiguer et s'épuiser : on devient pauvre de plus en plus, et l'on tombe dans la nécessité. Malédiction sur le corps : on est accablé d'infirmités et de maladies; on n'a pas une heure de santé. Malédiction sur les enfants : il en meurt sans avoir le bonheur de recevoir le saint baptême : ceux qui deviennent grands, sont des rebelles et des désobéissants, on les élève mal; point ou trop peu d'instruction; point de corrections ni de châtimens comme il faut, mauvais exemples continuels. Par ce moyen, le monde se remplit de fainéants, de débauchés, de libertins, de fripons et de mauvais sujets. Malédiction encore bien plus terrible sur les âmes : on vit en réprochés dans un aveuglement et dans un endurcissement étrange; on se querelle, on se bat, on jure, on blasphème, on est le scandale d'une paroisse entière; quelquefois on se porte aux dernières extrémités. Qu'avons-nous vu? qu'avons-nous ouï dire à ce sujet? Que voyons-nous tous les jours? peut-on y penser sans frémir? Pauvres malheureux qui avez contracté de mauvaises alliances, qui êtes mariés sans vocation de Dieu, avec de mauvaises intentions, dans l'état déplorable du péché mortel, et

qui éprouvez maintenant les terribles effets de votre mauvaise conduite; que vous êtes à plaindre! Votre vie n'est-elle pas un enfer anticipé! Les brutts, les querelles, la confusion, les crimes, les désordres qui règnent dans votre famille, ne sont-ils pas une image de ce lieu terrible, où il y a une confusion et un désordre éternels; surtout lorsqu'un mari et une femme ont pris l'un pour l'autre une aversion qui va jusqu'à ne pouvoir se souffrir, ni même se voir sans horreur? Peut-on se figurer quelque chose de plus terrible après l'enfer?

Il en est bien autrement des bons mariages; des mariages contractés avec de saintes dispositions, avec la vocation du Seigneur; dans des vues toutes saintes et toutes pures, dans l'état de la grâce sanctifiante. Mariages qui sont comme une représentation de l'union du Verbe éternel avec la nature humaine, et de Jésus-Christ avec son Eglise, suivant l'observation de saint Paul. (*Ephes.*, V, 23 seqq.) Mariages qui sont l'édification des paroisses, l'honneur des familles, la consolation des pasteurs, la pépinière des élus et des saints, un gage du salut et une image du paradis. Mariages comblés de toute sorte de bénédictions : bénédictions sur les biens : tout prospère, tout profite, et si quelquefois la divine Providence en dispose autrement, ce n'est que pour un grand bien, et pour assurer davantage, et pour augmenter les récompenses éternelles. Bien loin de murmurer dans les maladies et dans la pauvreté, on bénit le Seigneur à l'exemple de Job (*Job.*, I, 21) et de Tobie (*Tob.*, I, 2 seqq.); on se console, on s'aide mutuellement, et l'on se met sans réserve entre les mains de Dieu. Bénédiction dans les enfants; ils sont sages et dociles, on les élève chrétiennement, et ils répondent aux soins qu'on se donne pour les former. Bénédiction encore plus grande sur les âmes : que de grâces, que de faveurs, que de consolations de la part du Seigneur! On s'anime réciproquement à la pratique de la vertu; on marche à l'envi pour arriver à la perfection; et après quelques années d'une vie douce et tranquille, on va jouir ensemble des biens éternels pour ne jamais plus se séparer. Il ne tient qu'à vous, gens mariés, qu'il m'entendez, de vous procurer ce bonheur. Quand vous auriez eu le malheur de vous marier avec de mauvaises dispositions, vous en pouvez revenir, en vous repentant sincèrement et en embrassant une vie sainte et chrétienne.

Il me reste à vous parler des devoirs des personnes engagées dans l'état du mariage, que les saints Pères et les théologiens réduisent à trois principaux, qui sont l'amour, le respect et la fidélité. Le premier est l'amour; mais un amour accompagné de toutes les qualités qui le rendent légitime et véritablement chrétien. Les conditions de cet amour nous sont parfaitement bien représentées par la bague qu'on donne à l'épouse. Cette bague est de figure ronde; elle est ordinairement d'or ou d'argent, on la met

au quatrième doigt de la main gauche. La rondeur est le symbole de l'éternité, ou de la durée, c'est-à-dire que l'amour des gens mariés doit être perpétuel : il ne doit point éprouver de vicissitude ; il doit durer jusqu'à la mort, et même après la mort, parce qu'il ne doit point avoir d'autre terme que l'éternité. La matière dont la bague est composée est un métal dur, solide et précieux, c'est-à-dire que l'amour des mariés doit être ferme et constant, toujours égal, toujours le même ; dans la maladie, comme dans la santé ; dans la pauvreté et la mauvaise fortune, comme dans les richesses et l'abondance ; dans la laideur, comme dans la beauté. La bague est d'un métal pur et précieux, marque de la pureté que doit avoir l'amour des personnes unies par les liens du mariage : amour qui doit être fondé, non point sur la passion ou sur l'intérêt, ce qui serait un amour brutal, mais sur la piété et sur la religion, qui est un amour saint et chaste. On met la bague au quatrième doigt de la main gauche, qui est celui qui répond parfaitement au cœur, selon la remarque des médecins, pour montrer que l'amour des mariés doit être tendre et cordial. Mais l'Apôtre (*Ephes.*, V, 23) nous donne encore une idée plus parfaite du véritable amour que les époux doivent avoir l'un pour l'autre, lorsqu'il dit qu'il doit être semblable à celui de Jésus-Christ et de son Eglise : comparaison magnifique, et qui fait voir combien le mariage est un grand sacrement. Un mari doit donc aimer sa femme comme Jésus-Christ aime son Eglise ; or cet aimable Sauveur a aimé son Eglise jusqu'à répandre son sang pour elle ; une femme, de son côté, doit aimer son époux comme l'Eglise aime Jésus-Christ. Or, l'Eglise aime son divin Epoux jusqu'à tout sacrifier pour lui. Un mari et une femme doivent, au salut près, tout donner, tout engager, tout sacrifier l'un pour l'autre, les biens, la santé et la vie même, lorsque cela est nécessaire.

Le second devoir des gens mariés est le respect mutuel, respect qui consiste à se parler toujours honnêtement, à avoir une grande déférence l'un pour l'autre dans toutes les occasions ; à ne point penser, ni croire, ni dire, ni écouter du mal l'un de l'autre. Ils doivent éloigner avec grand soin de leurs maisons les faiseurs de rapports ; ces hommes ennemis, comme parle l'Evangile (*Matth.*, XIII, 23), qui vont semant la zizanie de famille en famille, qui portent la dissension et la désolation partout, et qui sont de véritables pestes publiques. Ils doivent cacher avec soin leurs défauts ; et une partie se déshonore elle-même, lorsqu'elle déshonore l'autre. Ils doivent respecter leurs corps, et les regarder comme les temples vivants du Saint-Esprit (*I Cor.*, III, 16) ; ils doivent se souvenir de cette terrible menace adressée à ceux qui les violent par des actions indignes, que le Seigneur les perdra, et les précipitera dans l'abîme de ses vengeances.

Le troisième devoir des gens mariés est

la fidélité ; fidélité dans les biens ; ne point se faire tort, suivre exactement les clauses du contrat de mariage ; travailler et épargner au profit de la communauté ; ne point faire de dépenses inutiles en habits, en repas, en débauches, en luxe, en jeux, en vanité ; ne point disposer des biens communs sans nécessité, et sans un consentement mutuel. Fidélité dans les services, ne jamais s'abandonner. Fidélité dans le devoir conjugal, sur quoi je ne puis pas m'expliquer ici clairement ; mais dans les moindres doutes que vous aurez sur cette matière, consultez incessamment vos confesseurs. Il est beaucoup de gens embarrassés sur cet article ; il en est qui n'ont jamais reçu aucune instruction à ce sujet, c'est leur faute ; car, en se mariant, plusieurs se sont confessés, sans avertir le prêtre que cette confession était pour se disposer au mariage. Combien peut-être de crimes énormes ont été une suite de leur ignorance ? Maudit péché d'adultère, que de maux tu causes dans le christianisme. Quel est ce crime, en effet, qui viole les lois les plus sacrées ; ce crime, qui a été toujours si sévèrement puni, tantôt du feu, comme dans la loi de nature ; tantôt de la lapidation, comme dans la loi de Moïse ; tantôt de la suffocation, comme dans plusieurs royaumes, même infidèles et barbares.

Voilà, chrétiens auditeurs, les principaux devoirs des gens mariés : mais qu'ils sont mal observés ! que de fautes, que de manquements, contre l'amour, contre le respect et contre la fidélité ! combien de dissensions, de querelles, de mauvais traitements, de scandales ? Combien de péchés abominables contre la chasteté conjugale ! Combien de mariés seront condamnés aux flammes éternelles, pour les péchés honteux et impurs qu'ils auront commis contre la sainteté du mariage ! je vous l'ai déjà dit, et je ne saurais assez vous le répéter, si vous avez à ce sujet quelque difficulté, ou même quelque doute, consultez sans délai vos confesseurs. Combien d'infidélités, de friponneries, d'injustices, les mariés se font les uns aux autres, et qui deviennent par là de véritables voleurs, et qui sont obligés à restitution ! Combien de maris ivrognes, débauchés, prodigues, fainéants ! Combien de femmes paresseuses, dépensières, vaines, causeuses et médisantes ? Le Saint-Esprit nous en fait un portrait bien fidèle dans le *Livre des Proverbes* (chap. VII et XIII), et je n'oserais vous rapporter ici tout ce qu'il en dit. Combien peu de ces femmes fortes, dont il fait dans le même livre (c. XXXI) un éloge si magnifique !

Gens mariés, qui avez eu le bonheur de contracter ce sacrement avec de saintes dispositions, bénissez-en le Seigneur, et remerciez-le d'une faveur si singulière ; mais vous qui vous êtes engagés dans cet état avec de mauvaises dispositions, pleurez, gémissiez et faites tous vos efforts pour réparer cette faute. Quant à vous, qui n'êtes pas encore engagés, n'oubliez rien pour connaître quelle est votre vocation et

quels sont les desseins de Dieu sur vous. Souvenez-vous, au sujet du mariage, que les parents peuvent à la vérité vous laisser des biens, s'ils en ont, comme nous l'apprend le texte sacré (*Prov.*, XIX, 14); mais que pour un bon mari et une femme sage et prudente, il n'y a que le Tout-Puissant qui puisse les donner. Enfin, mes très-chers frères, adressons-nous à Dieu, autour du saint mariage, pour le prier de bénir les alliances chrétiennes. Tout l'univers y est intéressé, parce que ce sont les bons mariages qui procurent les saints et les élus. L'Eglise y est intéressée, parce que c'est des mariages bien assortis que viennent les enfants sages et dociles qui font sa consolation. L'Etat y est intéressé, parce que les mariages bien contractés lui fournissent de bons sujets pour toutes les conditions, tandis que les mauvais mariages y remplissent le monde de libertins, d'impies, de fripons et de débauchés. Nous y sommes tous intéressés, puisqu'il s'agit de notre salut éternel. Je vous le souhaite, mes frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

III^e DIMANCHE APRÈS LES ROIS.

SUR LE SACREMENT DE BAPTEME.

Et extendens Jesus manum, tetigit eum dicens : Volo, mundare. (*Matth.*, VIII, 5.)

Et Jésus étendant la main sur ce lépreux, le toucha en disant : Je le veux, soyez purifié.

C'est un article de foi, que le péché originel, dont la cause a été la désobéissance de notre premier père, Adam, a infecté toute la nature humaine, comme une lèpre spirituelle et horrible. C'est-à-dire que tous les hommes, au moment que leur âme est unie à leur corps, deviennent enfants de colère, comme parle saint Paul. (*Ephes.*, II, 3.) Il est vrai que le Sauveur du monde a pleinement satisfait à la justice divine pour le péché originel, ainsi que pour tous les autres; mais il faut faire l'application de ses mérites aux sujets que l'on veut purifier de la tache originelle, cette effroyable lèpre qui défigure entièrement une âme. Or cette application se fait par le moyen du sacrement de baptême que Jésus-Christ a établi dans la loi évangélique, pour remédier aux désordres du péché originel. C'est de ce grand sacrement, de ce premier des sacrements, de ce sacrement le plus nécessaire de tous, et qui, selon le langage des théologiens, est la porte des autres, que je me suis proposé de vous entretenir aujourd'hui à l'occasion du lépreux de notre Évangile, que le Sauveur purifia en le touchant de sa main. C'est cette même main, c'est-à-dire la puissance de ce Dieu fait homme, qui, par le moyen de quelques gouttes d'eau, avec quelques paroles, purifie les âmes de la lèpre du péché. Je vous ferai voir dans ma première partie ce que nous devons savoir du sacrement de baptême, sa nécessité, son excellence, ses effets. Et dans la seconde, nous parlerons des promesses, des vœux et des engage-

ments qu'on y fait et qu'on y contracte. Point de matière plus importante.

PREMIER POINT.

Le baptême est un sacrement de la nouvelle loi, qui efface le péché originel, et les péchés actuels lorsqu'on en est coupable; et cela quant à la coulpe et quant à la peine. La matière de ce sacrement est l'eau naturelle, et la forme sont les paroles qu'on doit prononcer en versant l'eau, suivant l'institution de Jésus-Christ. Pour baptiser valablement, il faut verser de l'eau pure et naturelle sur la personne qu'on veut baptiser; de sorte que cette eau touche la chair, et dire en même temps : *Je vous baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*, avec l'intention de baptiser, et de faire en cela ce que l'Eglise veut que l'on fasse. Toute personne ayant l'usage de la raison peut baptiser, hérétique, infidèle, pécheur, et généralement qui que ce puisse être; mais, hors le cas de nécessité, il n'est permis qu'aux prêtres d'administrer ce sacrement. L'Eglise reconnaît trois sortes de baptêmes, qu'elle appelle baptême d'eau, baptême de désir, et baptême de sang. Le baptême d'eau est celui dont nous parlons. Le baptême de désir est une volonté sincère de recevoir le baptême d'eau, lorsqu'il y a une impossibilité de le recevoir en effet. Il y a ici de quoi calmer les frayeurs de ceux qui ont des doutes sur la validité de leur baptême, et qui néanmoins n'ont pas des preuves suffisantes pour engager les ministres de l'Eglise à les baptiser sous condition. Comme ils sont par là dans une impossibilité morale d'être baptisés, supposant qu'ils ne le sont pas en effet, il suffit qu'ils forment un sincère désir, et qu'ils aient une volonté déterminée de recevoir ce sacrement, avec une véritable contrition de tous leurs péchés, et ce désir et cette volonté suppléeront entièrement et sans difficulté au défaut du baptême d'eau. Quoiqu'il y ait peu de personnes qui aient des doutes un peu fondés à ce sujet, il est cependant de la prudence pour tous, en général, de prendre la précaution dont nous parlons. Qu'y a-t-il au monde de plus facile? Le baptême de sang, enfin, est lorsqu'on donne sa vie pour la foi, et c'est ce que nous appelons le martyre.

Si le temps me le permettait, je m'étendrais sur plusieurs difficultés qui peuvent arriver au sujet du saint baptême. Je ne fais qu'en toucher quelques-unes en passant. La matière du baptême est la seule eau naturelle, et il n'est pas nécessaire qu'elle soit bénite pour baptiser dans les cas particuliers. Il faut que ce soit la même personne qui verse l'eau et qui prononce les paroles de la forme du sacrement. Il faut avoir une intention au moins virtuelle, de faire ce que l'Eglise veut que l'on fasse en baptisant. Nous appelons intention virtuelle, celle qui fait agir en conséquence de l'intention actuelle qu'on a eue peu de temps auparavant. Un père et une mère peuvent baptiser leurs propres en-

fants dans la nécessité, et ne contractent par là aucune affinité spirituelle. Mais s'ils le faisaient sans une nécessité urgente, ou qu'il y eût d'autres personnes capables de conférer ce sacrement, ils contracteraient une affinité qui leur rendrait criminel l'usage du mariage. Tout chrétien est obligé de savoir la manière de conférer le baptême, parce qu'il n'est personne qui ne puisse se trouver dans la nécessité de le donner. On ne peut jamais réitérer le baptême, parce qu'il imprime caractère, et l'on ne doit pas même l'administrer sous condition sans avoir des raisons suffisantes pour juger qu'il n'a pas été valablement conféré : en faisant autrement, on se rendrait coupable d'un crime.

Passons à la nécessité du baptême. C'est un article de notre foi clairement établi dans le saint Evangile, que quiconque ne sera pas né une seconde fois par l'eau et par le Saint-Esprit, n'entrera jamais dans le royaume des cieux. Et ainsi, tous les hommes généralement, et sans aucune exception, qui meurent sans avoir reçu un des trois baptêmes dont nous avons parlé, sont privés pour toujours de la vie éternelle. Combien de reproches n'aurais-je pas ici à faire aux pères et mères qui laissent mourir par leur faute leurs enfants sans baptême ! Combien de misérables qui ne gardent aucune mesure ; qui sont les meurtriers de ceux à qui ils ont donné la vie, et qui leur enfoncent le poignard dans le sein autant de fois qu'ils s'abandonnent à certains excès qui peuvent leur causer la mort ! Combien de maris brutaux qui maltraitent leurs femmes enceintes, qui les obligent à vaguer à des occupations dangereuses pour l'état où elles sont, et qui sont capables de procurer un avortement ! Combien d'autres qui n'usent d'aucun ménagement dans le devoir conjugal ! Combien de femmes qui s'abandonnent à leurs passions, à des colères violentes, ou qui voyagent à cheval, et qui non-seulement s'exposent aux dangers les plus évidents ; mais qui semblent même les affronter avec audace et de propos délibéré ; qui ne cherchent qu'à contenter leur gourmandise et leurs appétits déréglés, ce qui leur cause des fièvres et autres maladies qui font périr leur fruit, qui se mettent dans l'occasion de se faire maltraiter, et qui poussent à bout leurs maris sous prétexte qu'ils n'oseront pas les frapper ! Infortunés parents ! que répondrez-vous à Dieu lorsqu'il vous demandera compte de ces précieux trésors qu'il vous avait donnés en dépôt et que vous avez laissés périr d'une manière si fatale ! Ces petites créatures étaient formées à l'image de Dieu ; elles étaient le prix du sang de Jésus-Christ, elles étaient destinées à posséder éternellement le souverain bien, et vous les avez perdues par votre faute, pour vous contenter, pour satisfaire vos passions. O cruauté barbare ! ô mal sans remède ! ô sujet d'un regret éternel ! Ces infortunés enfants demanderont vengeance contre vous pendant tous les siècles des siècles. Leur voix s'élèvera jusqu'au trône de la justice

du Tout-Puissant, et que devez-vous en attendre ? Je ne parle pas de ceux qui sont assez abandonnés, assez impies et scélérats pour procurer l'avortement de quelque manière que ce puisse être, et de faire périr des enfants par malice et de propos délibéré avant qu'ils aient été baptisés. Ce crime est si énorme que je n'en crois capable aucun de cette assemblée : à Dieu ne plaise qu'il y en ait qui en aient eu seulement la pensée. Mais je suis obligé de m'élever fortement contre un abus qui n'est que trop ordinaire : c'est de garder un temps considérable les enfants après qu'ils sont venus au monde, sans leur procurer la grâce du baptême ; et les exposer par là à mourir sans avoir reçu ce sacrement, et cela sous prétexte d'attendre la commodité d'un parrain ou d'une marraine. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que dans plusieurs diocèses il y a excommunication contre ceux qui gardent plus de deux jours entiers les enfants sans les faire baptiser. Mais il ne faut pas même attendre si longtemps ; il faut incessamment les porter à l'église, et pendant le peu de temps qu'on les garde on doit les veiller avec beaucoup de soin, afin qu'il n'arrive point d'accident. La chose est de trop grande conséquence pour ne pas mériter toutes les attentions possibles.

Considérons maintenant l'excellence et les effets admirables du sacrement de baptême. Il efface le péché originel et les péchés actuels, quant à la culpabilité et quant à la peine, et il ouvre sur-le-champ la porte du ciel à celui qui le reçoit ; de sorte que s'il venait à mourir dans ce moment, il entrerait dans la gloire éternelle sans passer par le feu du purgatoire, quelque crimes qu'il eût commis, et quelque grands que fussent le nombre et la gravité des iniquités dont il était chargé. Ce sacrement donne la qualité d'enfant de Dieu et de l'Eglise, de frère, de membre et de disciple de Jésus-Christ ; de temple et de sanctuaire du Saint-Esprit, d'héritier du royaume céleste. Il fait d'un ennemi du Créateur, d'un enfant de colère, d'un pécheur, d'un esclave du démon, d'un malheureux, un ami de Dieu, un vaisseau d'élection, un saint. Il efface l'horrible laideur d'une âme, et il en fait un objet digne d'admiration. Le nouveau baptisé est écrit dans le livre de vie, il n'a plus de place marquée en enfer ; mais il a un trône préparé dans le ciel. Il est devenu un domestique du Roi tout-puissant, et un citoyen de la sainte Sion, selon le langage du grand Apôtre. (*Ephes.*, II, 19.) Comment se peut-il faire après cela qu'on fasse, dans le monde, si peu de cas du saint baptême, et des grands avantages qu'il procure, tandis qu'on fait tant valoir les titres, les prééminences, les charges, les dignités du siècle, qui ne sont que de vains fantômes qui amusent les aveugles mondains ?

Un autre effet du baptême, c'est de produire un caractère qui est une marque spirituelle et toute divine, imprimée dans l'âme, et qui ne s'effacera jamais. Cette

marque est comme le sceau de Dieu, qui distingue ceux qui lui appartiennent d'avec ceux qu'il regarde comme étrangers : c'est là le signe par lequel le souverain Pasteur connaît toutes les brebis de son bercail, parmi les boucs qui y sont mêlés, et les loups qui l'environnent. Comme les rois de la terre ont des marques par lesquelles on distingue leurs officiers et les soldats qu'ils ont à leur service; le grand Roi a aussi sa marque, qui fait connaître ses soldats et ses serviteurs, parmi tous les autres hommes. Marque qui subsistera pendant toute l'éternité dans tous les chrétiens, soit élus, soit réprouvés; dans ceux-là, pour leur gloire, leur joie, leur honneur et leur consolation; et dans ceux-ci, pour leur confusion et leur désespoir. Un chrétien en enfer sera le jouet de tous les démons et de tous les réprouvés. Le caractère de son baptême sera pour lui le sujet d'une honte insupportable; mais il ne pourra jamais l'effacer, c'est ce qui augmentera ses tourments d'une manière qui ne peut se concevoir, et qui les mettra incomparablement au-dessus de ceux des autres damnés qui n'auront pas été baptisés. Quoi de plus horrible et de plus monstrueux! un chrétien damné, un serviteur de Dieu devenu esclave éternel de Satan, un membre de Jésus-Christ changé en tison d'enfer; un vase de gloire et d'honneur employé à servir aux usages les plus abominables, un citoyen de la Jérusalem céleste réduit à habiter à jamais les abîmes de la colère de Dieu.

J'ai encore observé que le sacrement de baptême produit la grâce sacramentelle, c'est-à-dire une grâce qui lui est particulière. Cette grâce donne aux nouveaux baptisés un droit d'obtenir du Seigneur tous les secours, toutes les grâces actuelles, tous les moyens pour vivre saintement dans l'état où ils ont été établis. Par le baptême ils sont établis serviteurs et domestiques de Dieu; il faut donc qu'ils le servent fidèlement, qu'ils accomplissent ses volontés, ses commandements; il faut qu'ils prennent son parti dans toutes les occasions, il faut qu'ils n'oublient rien pour procurer sa gloire et son honneur. Par le baptême, l'homme est devenu disciple et soldat de Jésus-Christ; par conséquent, il doit combattre ses ennemis avec courage; il doit marcher sur les traces de son divin Maître, porter sa croix, vivre selon les maximes de son Evangile, crucifier sa chair avec toutes ses concupiscences, surmonter ses passions. Par le baptême, il a acquis un droit au royaume des cieux; mais il faut le mériter, et ainsi il doit vaincre tous les ennemis du salut, le monde et tous ses attraits, le démon et toutes ses tentations, lui-même et tous ses mauvais penchants.

Voilà, chrétiens auditeurs, quels sont les admirables effets du sacrement de baptême. Il les a opérés en vous, vous n'en pouvez pas douter. Qu'avez-vous fait en conséquence de tant de faveurs? quelle estime avez-vous pour les qualités magnifiques que

le saint baptême vous a procurées? Peut-être n'avez-vous jamais pensé à en remercier le Seigneur. Si un monarque choisissait un jeune homme de cette assemblée pour être l'héritier de ses Etats, quelle serait sa surprise? Cependant y a-t-il la moindre proportion entre les biens et les honneurs fragiles et inconstants de ce monde et ceux que le baptême vous a procurés, à vous tous qui m'entendez, ces biens spirituels et éternels, ces qualités d'enfants du Très-Haut, et d'héritiers du royaume des cieux. Et cependant vous ne faites aucun cas de tout cela, vous n'y faites pas même attention. O dureté du cœur humain! ô étrange insensibilité! où est notre foi? Les saints ont bien eu d'autres sentiments. Saint Louis, roi de France, disait souvent à ses courtisans (*in Vita ejus*, 23 Aug.), avec les sentiments de la reconnaissance la plus parfaite, qu'il préférerait infiniment la qualité d'enfant de Dieu et de l'Eglise qu'il avait reçue par le baptême, à tout l'éclat de sa couronne, ou plutôt qu'il regardait celle-ci comme un néant en comparaison de l'autre. Reconnaissez, ô chrétiens, s'écrie le grand saint Léon, votre grandeur; et ayant eu le bonheur d'être devenu par votre baptême, en quelque manière participants de la nature divine, ne retombez pas par votre mauvaise conduite dans l'état d'abjection et de bassesse, et dans le cruel et honteux esclavage d'où vous avez été tirés (S. Leo., serm. 1, *De Nativ. Domini*). Mais permettez que je vous demande, mes très-chers frères, ce que vous avez fait de tous ces grands biens, de toutes ces excellentes qualités qui vous ont été données dans le saint baptême? Où est cette robe d'innocence dont vous avez été si glorieusement revêtus? En quel état l'avez-vous réduite? N'est-elle pas entièrement souillée et déchirée? Comment osez-vous la présenter au redoutable tribunal de la justice divine? Que sont devenus tous les autres biens dont votre âme avait été enrichie dans votre baptême? Ah! mes frères, quels sujets de frayeur, d'étonnement et pour vous et pour moi! Que pouvons-nous faire sinon gémir et pleurer sur les pertes que nous avons faites, et travailler à les réparer incessamment par une sincère pénitence. Nous serons encore plus convaincus de la grandeur de nos malheurs, si nous considérons nos vœux et nos promesses, et les engagements de notre baptême. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

S'il n'est rien de plus grand, de plus glorieux, de plus avantageux que les dons et les faveurs, les grâces, les qualités et prérogatives que nous recevons dans le saint baptême, il n'est rien aussi de plus fort, de plus pressant, de plus irrévocable, que les promesses et les engagements que nous y faisons : engagements et promesses que les saints Pères appellent des vœux, et les plus solennels de tous. Il est question de la loi

de Dieu, de l'Évangile de Jésus-Christ, et des maximes que cet aimable Sauveur a établies pour le salut des hommes, et qui sont l'unique voie pour arriver au bonheur éternel. Or pour vous donner quelque idée de ces grands engagements que nous avons contractés au baptême, commençons par dire quelque chose des augustes cérémonies avec lesquelles on administre ce grand sacrement.

On apporte d'abord à l'église l'enfant qui doit être baptisé; mais on ne l'introduit point dedans, parce qu'il en est indigne à cause du péché originel qui le rend ennemi de Dieu, et qui l'exclut de la société des fidèles. Le prêtre, ministre du sacrement, souffle au visage du catéchumène (*Rituel Rom., De adm. baptis.*) pour montrer le mépris qu'il fait de l'esprit de ténèbres qui possède l'âme de cet enfant. Ensuite il forme sur son front et sur sa poitrine le signe de la croix, pour faire voir que c'est par la vertu de la croix que l'esprit immonde va être chassé : pendant le cours de la cérémonie, il y a plusieurs autres signes de croix pour nous apprendre que le nouveau baptisé ne doit point rougir de la croix du Sauveur; mais qu'il doit s'en faire gloire et la porter avec courage. Le prêtre donne au catéchumène le nom d'un saint ou d'une sainte pour lui apprendre qu'il doit devenir saint, et pour lui procurer en même temps un protecteur et un modèle. Il l'avertit que s'il veut être agrégé au nombre des enfants de Dieu, il doit se résoudre à porter son joug, et à observer fidèlement sa loi. Le prêtre met du sel dans la bouche de l'enfant pour signifier qu'il doit prendre goût pour les choses spirituelles, et se comporter avec sagesse. Il l'introduit dans l'église; il le conduit aux sacrés fonts de baptême, il récite avec le parrain et la marraine l'Oraison dominicale et le Symbole des apôtres, pour montrer que le baptisé doit avoir une grande foi et aimer la prière. Il met de la salive sur ses oreilles et sur ses narines, pour faire voir, à l'exemple de Jésus-Christ, dans la guérison du sourd et muet de l'Évangile (*Marc., VII*), que par la puissance du Seigneur, les oreilles de cet enfant sont ouvertes pour entendre la sainte parole, et qu'il sera un jour la bonne odeur de Jésus-Christ.

C'est ici où le ministre du baptême, avant que de le conférer, fait diverses interrogations au catéchumène, et oblige le parrain et la marraine de répondre pour lui. Il lui demande s'il renonce véritablement et de cœur à Satan, à ses œuvres et à ses pompes; s'il croit en général tous les mystères et toutes les vérités que l'Église catholique, apostolique, romaine, enseigne, et en particulier les principaux, qui sont la très-sainte Trinité, l'Incarnation et la Rédemption. S'il désire sincèrement le baptême, et après une réponse positive et affirmative du catéchumène, ou du parrain et de la marraine, si c'est un enfant qui n'ait pas encore l'usage de raison, le prêtre donne le saint baptême aux conditions des promesses qui ont été

faites. Ensuite il met sur la tête du nouveau baptisé un linge blanc, pour marquer son innocence, et la beauté de son âme. Il lui fait des onctions pour le fortifier contre les ennemis du salut. Il lui met un cierge allumé à la main, comme un symbole de la lumière intérieure qui lui a été communiquée; il le conduit à l'autel, pour l'offrir au Seigneur; enfin il écrit son nom dans les registres de l'Église, tandis que Dieu l'écrit dans le livre de vie. Ah! chrétiens, que tout cela est touchant, et si l'on y faisait un peu d'attention, quel respect n'aurait-on pas lorsqu'on assiste aux solennités du baptême? Y rirait-on? y parlerait-on? S'y comporterait-on avec autant d'immodestie, disons-le, avec autant d'insolence que l'on fait? mais la plupart des hommes n'ont aucun sentiment pour les choses spirituelles.

Entre les différentes circonstances que nous venons d'observer dans l'administration du saint baptême, arrêtons-nous principalement aux promesses que le nouveau baptisé fait et contracte dans ce sacrement. Remarquez bien ici, mes chers frères, rien de plus digne de vos attentions. Il y a entre Dieu lui-même, et celui qui reçoit le baptême, un engagement réciproque, un contrat des plus solennels qui puisse jamais se faire. Ce contrat est signé avec le sang de Jésus-Christ: il est passé en présence des anges du Seigneur, devant le très-saint Sacrement de l'autel, à la face du ciel et de la terre: le ministre de l'Église, ou plutôt l'Église même, le parrain et la marraine, les assistants, sont autant de témoins. Le prêtre qui administre le sacrement agit au nom de Dieu et représente l'Église. Par ce contrat, le Seigneur souverain s'engage à donner au nouveau baptisé son royaume céleste. Le baptisé s'engage à trois choses principales, comme nous l'avons déjà observé; la première est de croire fermement et fidèlement tout ce que Dieu a révélé, et ce que la sainte Église propose de sa part comme tel; de soutenir toutes les vérités qui regardent la foi, aux dépens de ses biens, de son honneur, de ses plaisirs; de les signer même de son sang, s'il est nécessaire, par une généreuse mort. Secondement, de renoncer entièrement et pour toujours, au démon, à ses œuvres, qui sont les péchés, et à ses pompes, qui sont les vanités du monde. En troisième lieu, de vivre chrétiennement et saintement, c'est-à-dire selon les maximes du saint Évangile, et de faire honneur à son baptême, par ses bonnes œuvres. Voilà ce que nous appelons avec les saints docteurs et les Pères de l'Église, les vœux, les engagements et les promesses du baptême, et qui obligent, lorsqu'il s'agit d'une matière considérable, sous peine de péché mortel, par conséquent, de la damnation éternelle. Car, ne vous y trompez pas, mes chers auditeurs, un contrat est réciproque, et si nous manquons de notre part à ce que nous avons promis, Dieu retirera sa parole, et n'exécutera point ses promesses, qui ne sont que conditionnelles.

Le contrat dont nous parlons étant si authentique, les vœux et les promesses qu'on y fait étant si solennels, les engagements si forts, et tout cela dans les circonstances que nous avons observées, et qui sont toutes frappantes, il ne faut pas douter, et nous devons nécessairement croire, que ceux qui manquent à ces engagements, qui transgressent ces vœux, ne soient étrangement coupables devant Dieu. On ne peut rien voir de plus terrible que ce que les saints Pères ont dit à ce sujet. Ils comparent un chrétien infidèle à un enfant dénaturé qui, après avoir dissipé les biens de son Père, lui porte le poignard dans le sein; à un domestique infidèle, qui se sert de la confiance que son maître a en lui, pour le voler, et pour lui faire tort; à un faux ami, qui trahit celui qui lui avait confié ses secrets; à une épouse abandonnée, qui déshonore son mari; à un mauvais citoyen, qui trahit sa patrie; à un soldat qui prend les armes contre son prince légitime. Tous ces personnages sont affreux, et néanmoins ils ne sont pas comparables à celui que joue un mauvais chrétien, qui abuse de son baptême.

Quel sujet de confusion et en même temps de frayeur, pour vous et pour moi, chrétiens mes frères? Combien de fois avons-nous transgressé les vœux, les promesses et les engagements de notre baptême? premièrement, au sujet de l'obligation que nous avons contractée de croire, et de croire comme il faut tout ce que la sainte Eglise nous enseigne; comment nous sommes-nous comportés? nous faisons semblant de croire; mais quelle foi avons-nous? une foi purement spéculative, et peut-être imaginaire, une foi morte et sans œuvres. Nous croyons d'une manière, dit saint Augustin (*De Symb. ad catech.*, lib. IV, cap. 1), et nous agissons d'une autre; c'est-à-dire que notre conduite est entièrement opposée à notre créance. Nous croyons que les biens célestes sont ceux que nous devons principalement désirer et chercher, et auxquels nous devons nous attacher sincèrement; cependant nous les négligeons entièrement et nous ne daignons pas faire la moindre démarche pour les acquérir. Nous croyons au contraire que les biens, les plaisirs et les honneurs du monde, ne sont que de la fumée, et cependant nous nous y attachons avec ardeur, et nous sacrifions tout pour les avoir. Nous croyons que le vrai bonheur de l'homme sur la terre consiste à porter sa croix, à souffrir, à être conforme à Jésus-Christ, et néanmoins nous fuyons les croix et les souffrances avec grand soin, nous ne pouvons pas les supporter, et nous les regardons comme le plus grand mal qui puisse nous arriver. Quelle contradiction! Il en est de même de tous les autres articles qui regardent ce sujet.

Pour ce qui est du renoncement solennel au démon, à ses œuvres et à ses pompes, que nous avons fait sur les fonts du baptême, comment en agissons-nous? Bien loin de faire une guerre ouverte à l'esprit de té-

nèbres, comme nous y sommes obligés, nous nous rendons ses esclaves, nous l'écoutons, nous le suivons, nous nous attachons à lui pour quelques poignées de poussière, pour quelques vains honneurs, pour quelques plaisirs brutaux et d'un instant, qu'il nous fait espérer. Et que pensons-nous, et comment parlons-nous de ces ridicules pompes, de ces modes bizarres, de ces divertissements profanes, de ces jeux dangereux, de ces danses, de ce luxe et de cette vanité dans les habits et dans les ameublements; de ces maximes du monde, de tout cet attirail d'honneurs, de plaisirs et de richesses, qui enivre, qui charme les mondains? Voilà les pompes de Satan. Les fuyons-nous? En avons-nous une horreur extrême? Au contraire, n'en parlons-nous pas avec éloge? Ne les estimons-nous pas; et ne les approuvons-nous pas partout où nous nous trouvons, au grand scandale de ceux qui nous entendent, et qui sont les témoins de notre conduite? N'allons-nous pas encore plus loin? Les œuvres du démon ne sont-elles pas les nôtres? Quelle crainte avons-nous du péché? Avec quelle étrange facilité ne le commettons-nous pas? De combien d'iniquités ne nous sommes-nous pas chargés depuis que nous avons l'usage de la raison?

Où est donc cette vie sainte, chrétienne et édifiante, cette vie conforme aux maximes de l'Évangile, à laquelle nous nous sommes engagés lorsque nous avons reçu le baptême? Il y a quatre sortes de vies. Examinons un peu quelle est la nôtre. Il y a une vie végétative, qui est celle des plantes. Il y a une vie sensitive, qui est celle des bêtes. Il y a une vie raisonnable, qui est celle des philosophes et des païens. Il y a une vie chrétienne, qui est celle des vrais serviteurs de Dieu. Notre vie n'est-elle pas purement végétative ou animale? Et ne dirait-on pas que vous n'êtes dans le monde que pour prendre racine comme les arbres, ou pour y chercher quelques plaisirs passagers comme les animaux? Peut-être est-elle raisonnable; vous passez dans le monde pour honnêtes gens; mais cela ne suffit pas, il faut vivre d'une vie chrétienne et conforme à ce que Dieu commande. Mais qu'elle est rare, cette vie sainte, crucifiée, pénitente et semblable à celle de Jésus-Christ et de ses véritables disciples!

Ah! mes frères, quelle sera notre frayeur au jour terrible du jugement, lorsque le Juge souverain nous reprochera nos prévarications. Permettez que je vous rapporte ici un trait de l'histoire ecclésiastique qui est frappant. C'est le célèbre Victor Euticens, qui nous l'apprend (Cf. Baron. ann. 1016). Un jeune homme ayant apostasié, son parrain, qui était un grand serviteur de Dieu, en fut extrêmement touché; il employa tous les moyens possibles pour le ramener, mais inutilement. Ce saint homme fut condamné à mourir pour la foi. En allant au supplice, il prit la robe blanche qui avait servi au baptême de son misérable fil-

leul. Etant sur l'échafaud, il l'aperçut dans la foule, et élevant sa voix comme un tonnerre, il lui adressa ces paroles foudroyantes : Voilà, malheureux apostat, lui dit-il, en lui montrant cette robe, voilà ce qui l'accusera et qui te condamnera au redoutable tribunal de la justice divine. A ces mots, cet apostat fut saisi d'une horrible frayeur, sans pouvoir dire un mot. Que sera-ce donc, lorsque le Sauveur lui-même en personne, confondra les profanateurs de son saint baptême ? Il leur montrera tout ce qui aura servi à la cérémonie de leur engagement ; le ministre de l'Eglise, les parrains, la cédule de leur contrat, la robe blanche, le cierge, les fonts sacrés, le saint chrême. Qui pourra soutenir ces justes, mais terribles reproches ? Rendez compte, dira-t-il à ces mauvais chrétiens, rendez compte de tous ces biens que je vous ai donnés avec tant de profusion à votre baptême, de ces dons précieux dont vous avez abusé, de ces grâces que vous avez rendues inutiles, de cette robe d'innocence et de gloire que vous avez souillée et déchirée. Pouvais-je vous faire monter plus haut ? Pouvais-je vous élever à une plus grande dignité que celle d'enfants de Dieu, et d'héritiers de son royaume ? et vous avez renoncé à tous ces avantages, pour vous rendre les infortunés esclaves de mon ennemi. *Allez, maudits, éloignez-vous de moi. (Matth., XXV, 41.)*

Pour prévenir ce malheur, chrétiens mes frères, travaillons dès aujourd'hui à recouvrer notre innocence baptismale, si nous avons eu le malheur de la perdre. Renouvelons ici tous ensemble les vœux et les promesses de notre baptême, résolus de plutôt mourir que de jamais plus les transgresser. Oui, Seigneur, nous renonçons de tout notre cœur au démon, à ses œuvres, à ses pompes, au monde, à ses faux biens, à ses honneurs, à ses plaisirs et à ses maximes. Nous vous donnons de nouveau notre foi ; nous promettons d'observer fidèlement vos saints commandements. Nous nous repentons très-sincèrement d'avoir méprisé votre sainte alliance, nous en avons un regret extrême. Recevez, s'il vous plaît, notre pénitence. Nous revenons à vous, comme des enfants prodiges ; commandez que notre première robe nous soit rendue, et faites que par une vie nouvelle, nous méritions la récompense que vous destinez à vos bons serviteurs. Je vous la souhaite, mes frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

IV. DIMANCHE APRÈS LES ROIS.

SUR DIFFÉRENTS LARCINS PARTICULIERS.

Nemini quidquam debeatis. (Rom., XIII, 8.)

Ne soyez redevables à personne.

Quoique le christianisme soit extrêmement éloigné du monde dans ses sentiments et dans toutes ses maximes, ils paraissent encore plus opposés au sujet des biens périssables de la terre. Lisons d'un côté l'E-

vangile ; jetons les yeux sur la conduite de Jésus-Christ et de ses saints, examinons ce qu'ils ont dit et ce qu'ils ont fait au sujet des richesses ; et nous concluons que, selon eux, elles sont si viles et si méprisables, mais en même temps si dangereuses pour le salut, que la plus grande grâce que Dieu puisse faire à une personne, c'est de la réduire à l'état d'une honnête médiocrité. Voyons d'une autre part ce que les mondains disent de leurs trésors, les démarches qu'ils font pour les acquérir et pour les conserver ; et nous serons obligés d'avouer, que les biens de la terre sont presque l'unique ressort qui fait jouer cette grande machine qu'on appelle le monde. En effet, que ne fait-on pas pour avoir du bien ? Ne sacrifie-t-on pas la santé, le repos, la vie et le salut même à l'idole infâme de la cupidité ? Ne va-t-on pas jusqu'à employer toutes sortes de moyens les plus iniques, pour satisfaire cette dangereuse passion ? On se livre à mille sortes d'injustices ; et l'on ne fait pas difficulté de s'approprier le bien d'autrui, lorsque l'occasion s'en présente. Nous parlerons dans ce discours de quelques-unes de ces injustices qui sont les plus ordinaires. Dans la première partie nous dirons quelque chose de celles qui se pratiquent dans le commerce et parmi les gens de négoce, et en particulier de l'usure. Et dans la seconde, nous suivrons celles de quelques autres états ; et nous finirons par celles qui se rencontrent très-souvent dans la distribution des tailles.

PREMIER POINT.

Commençons par les marchands. Il faut d'abord remarquer que la vente et l'achat sont un contrat, par lequel une personne remet à une autre une marchandise moyennant un certain prix dont ils conviennent ; que cette sorte de contrat oblige en conscience, soit qu'il ait été passé par écrit, soit qu'il ait été seulement fait par paroles, ou par signes ; qu'enfin lorsqu'il se rencontre une injustice dans ce contrat, la partie qui est en tort est obligée à restitution. On peut faire des injustices dans les contrats d'achat et de vente, en quatre manières. Dans la substance de la marchandise, dans sa quantité, dans sa qualité et dans son prix. On peut faire tort dans la substance de la marchandise, lorsqu'on vend une chose pour une autre ; par exemple, si un cabaretier mêlait de l'eau dans son vin, si une femme faisait humecter son filet pour le rendre plus pesant, si l'on mêlait un grain étranger pour le véritable, c'est-à-dire de différente espèce. On se rend coupable dans la quantité, lorsqu'on fait faux poids, et fausse mesure (*Prov., XX, 23*), ce qui est abominable devant Dieu et devant les hommes, et l'Eglise déclare excommuniés ceux qui s'abandonnent à cet excès. (*Form. du préne.*) On fait tort dans la qualité lorsqu'on vend une mauvaise marchandise pour une bonne, du drap brûlé pour du bon drap, des denrées gâtées, des bestiaux tarés comme s'ils n'avaient

point de défauts. On fait injustice dans le prix lorsqu'on vend trop cher, ou que l'on achète à trop bon marché. Sur quoi il faut remarquer qu'il y a le prix taxé et le prix arbitraire. Quant au prix taxé, il n'y a aucune difficulté ; et tous ceux qui vendent au-dessus, sont obligés à restitution ; mais il n'en est pas ainsi du prix arbitraire, car il n'est pas facile de le déterminer. Les théologiens le divisent en trois : ils appellent le premier, prix haut ; le second, prix moyen ; et le troisième, prix bas : par exemple, le prix haut d'une marchandise qui vaut environ cent livres, sera de cent et cinq livres ; le moyen, de cent livres, et le bas, de quatre-vingt-quinze livres. Ils conviennent communément qu'il n'est pas permis de vendre au-dessus du haut prix, ni d'acheter au-dessous du bas prix. Mais comme le prix d'une marchandise, lorsqu'il est arbitraire, dépend du petit ou du grand nombre des acheteurs ou des vendeurs, de l'abondance ou de la rareté de la marchandise, quelquefois même de la fantaisie des particuliers, il faut avouer qu'on ne peut en ce cas le fixer absolument, et qu'il ne peut que beaucoup varier.

Mais combien de marchands de mauvaise foi ! Ils ont à la vérité des poids et des mesures conformes aux réglemens de la police des lieux où ils trafiquent, parce que plusieurs n'osent pas faire autrement, et ils seraient sévèrement punis ; mais combien de tours de friponneries en mesurant et en pesant ! Un petit coup de main est bientôt donné ; la manière de remplir la mesure y fait beaucoup. Il en est qui surfont la marchandise la moitié au-dessus de son juste prix, et lorsqu'ils rencontrent des gens qui ne savent pas le prix de ce qu'ils achètent, ils ne se font aucun scrupule de vendre à un prix exorbitant : ce qui est une volerie manifeste. Plusieurs vendent une marchandise pour l'autre, ou mêlent des choses étrangères à ce qu'ils vendent ; d'autres vendent de la mauvaise marchandise pour de la bonne ; des animaux qui ont des défauts essentiels, comme s'ils n'en avaient point. Dans tous les cas il y a obligation de restituer, et de réparer le dommage qui a été une suite de l'injustice qu'on a faite au prochain. Vous avez vendu de mauvaises semences à un homme, de quelque grain que ce soit, n'importe, vous avez été la cause que sa récolte a manqué : il ne suffit pas de lui restituer la valeur de la mauvaise semence, il faut entièrement réparer le préjudice que vous lui avez causé. Vous avez vendu à un homme un cheval ombrageux, ou qui frappait, vous le saviez bien : vous n'avez point averti l'acheteur, le cheval l'a estropié, vous êtes obligé de le dédommager autant que cela se peut faire. Il en est de même de tous les autres cas semblables.

Vous me direz peut-être que c'est la coutume d'exposer en vente le bétail, sans rien dire de ses défauts, et de laisser à ceux qui achètent le soin de les découvrir. Voici ce que j'ai à vous répondre avec les théolo-

giens ; remarquez-le bien, s'il vous plaît : les défauts des animaux qu'on expose en vente sont de plusieurs sortes. Il est de ces défauts qui font seulement que la marchandise vaut moins, et qui au reste ne peuvent point porter de préjudice à l'acheteur ; par exemple, la vieillesse, certaines maladies qui ne sont pas beaucoup dangereuses. Il est d'autres défauts, qui font non-seulement que les animaux sont de moindre prix ; mais qu'ils sont dangereux pour ceux qui les achètent : par exemple, si un cheval est ombrageux, si un bœuf donne de la corne. S'il s'agit des défauts qui font seulement que l'animal exposé en vente vaut moins, et qui d'ailleurs sont sans conséquence, on est seulement obligé de diminuer le prix à proportion du défaut, c'est-à-dire, de ne vendre cette bête que ce qu'elle vaut actuellement, dans l'état où elle se trouve ; cela est évident, car on ne doit pas vendre une marchandise plus qu'elle ne vaut. Que si le défaut dont il est question est préjudiciable à l'acheteur, on peut lui causer du dommage, soit pour sa vie, soit pour ses biens, comme si un cheval était ombrageux, ou si un bœuf frappait, alors il ne suffit pas de diminuer le prix ; mais il faut avertir l'acheteur, et si l'on y manque, on est responsable de tous les accidents qui en arriveront. Il est des marchands qui prétendent qu'ils ne sont pas obligés de découvrir les défauts de leur marchandise, lorsqu'ils sont visibles ; mais seulement lorsqu'ils sont cachés. Ils sont certainement dans l'erreur ; et il est vrai de dire que le défaut d'une marchandise, quelque visible qu'il soit, ne peut pas être le fondement légitime d'une injustice, et que quand un vendeur connaît que celui qui achète ne voit pas le défaut de sa marchandise, il ne peut, en conscience, se prévaloir de son ignorance, et il doit diminuer le prix de ce qu'il vend à proportion du défaut qui s'y rencontre.

Venons maintenant à l'usure. L'usure est un profit que l'on reçoit en vertu du prêt d'une chose qui ne peut servir que par l'aliénation ou la consommation qu'on en fait ; par exemple, de l'argent, du grain, ou d'autres denrées. L'usure est ou seulement mentale, lorsqu'on n'a que la volonté de la commettre, ou conventionnelle, lorsqu'on fait un traité usuraire, ou réelle, lorsqu'on prête et que l'on reçoit véritablement l'intérêt usuraire.

L'usure est un grand mal, puisqu'elle est défendue par toutes les lois divines et humaines ; et que les usuriers ont été regardés comme infâmes dans tous les temps et parmi toutes les nations ; et que la sainte Eglise les dénonce tous les dimanches (*Form. du prône*), comme des excommuniés. Jésus-Christ, dans son Evangile, en fait un point essentiel de la morale chrétienne. Je vous ordonne, dit-il, de prêter à votre frère dans son besoin, mais je vous défends en même temps d'en rien attendre. (*Luc., VI, 35.*) Voilà, selon la remarque des saints docteurs, deux préceptes. Le premier est de prêter ;

car si on est obligé de faire l'aumône aux pauvres, l'on est aussi obligé de leur prêter dans leurs pressants besoins. Le second précepte est encore plus étroit, c'est non-seulement de ne rien recevoir en vertu du prêt ; mais encore de ne rien attendre, de ne rien désirer, de ne rien espérer au delà de ce que l'on prête, soit que l'on prête aux riches, soit que l'on prête aux pauvres : la loi est égale, elle est d'ailleurs très-claire, elle est sans restriction.

Il est vrai que l'Eglise a donné une explication à ce commandement. Comme Dieu est infiniment bon, juste et équitable, il n'a pas prétendu, par le précepte dont nous parlons, dépouiller les uns de leur bien pour le donner aux autres, il a fait connaître qu'il ne défendait pas absolument dans tous les cas, de retirer l'intérêt en vertu du prêt, et qu'il le permettait en deux occasions, c'est-à-dire, comme parlent les théologiens, lorsqu'il y a lucre cessant, et dommage naissant. Mais comme la cupidité est très-subtile, et qu'elle n'aurait pas manqué de faire paraître le lucre cessant ou le dommage naissant, dans presque tous les prêts, les mêmes docteurs établissent pour l'un et pour l'autre trois conditions, sans lesquelles ils ne sont point légitimes, et ne peuvent aucunement autoriser l'intérêt en vertu du prêt. Pour pouvoir retirer l'intérêt en prêtant, à cause du lucre cessant, qui se trouve lorsque celui qui prête aurait pu faire valoir son argent et en retirer du profit ; il en est de même des denrées ; il faut qu'il n'ait pas d'autre argent oisif ou d'autres denrées semblables à celles qu'il prête et qu'il pourrait faire valoir à leur place. Il faut encore que lorsqu'il prête, il soit dans le dessein et qu'il ait une volonté déterminée de faire valoir cet argent ou ces denrées ; il faut enfin que le grain qu'il espère du commerce qu'il a intention de faire, ne soit pas seulement possible ; mais qu'il soit comme assuré, ou au moins très-probable, toutes les circonstances examinées. Quant au dommage naissant, qui se rencontre, lorsque la personne qui a prêté, en souffre de la perte et du dommage, il faut que ce dommage soit réel, et non pas imaginaire, ou supposé ; il faut que ce dommage égale l'intérêt, et qu'il soit véritablement occasionné par le prêt. J'ajoute ici deux observations que les casuistes enseignent : la première est que quand le besoin de la personne à qui l'on prête est incomparablement plus grand que celui de la personne qui prête, le lucre cessant et le dommage naissant n'ont point de lieu. La seconde est que celui qui prête doit avertir auparavant celui à qui il prête du lucre cessant qu'il prétend, ou du dommage naissant qu'il doit souffrir, ou qu'il craint ; autrement il lui ferait tort en ce qu'il peut trouver ailleurs à emprunter sans intérêt.

Il me resterait à parler des principales occasions où l'on commet le péché de l'usure surtout à la campagne, et à entrer dans le détail des cas les plus ordinaires où elle se rencontre. Mais comment oser se jeter dans

un tel labyrinthe ! En effet, on trouve tant de détours pour cacher la passion de l'avarice, et des moyens si spécieux pour pallier l'usure, que les plus éclairés y sont souvent trompés. Tantôt on se sert du prétexte des ordonnances royales, comme font les créanciers et les débiteurs qu' s'accordent pour faire rendre une sentence au sujet d'une obligation, et pour la rendre exécutoire, et l'on croit par là rendre les intérêts légitimes, et tout cela n'est qu'une confusion. Tantôt on prend le parti de faire des sociétés de bestiaux ou d'autres choses ; mais ces sociétés n'ayant pas les conditions nécessaires pour les rendre légitimes, deviennent entièrement usuraires. Une société, pour être légitime, doit être autorisée par la loi, ou par une coutume qui ne soit point abusive. Il ne faut jamais assurer le principal, ni les intérêts ; mais il faut que celui qui tire du profit, ait aussi part au risque. Il faut que la justice soit observée dans l'égalité de la dépense, des avances et des soins, c'est-à-dire que le profit doit être proportionné, ainsi que la perte, à la valeur et au montant de ce que chacun fournit pour remplir la société. Tantôt on se figure que l'on ne se rend coupable d'usure, que quand on exige de l'argent, et sur ce principe, on ne se fait aucun scrupule de recevoir et d'exiger des denrées, des services, des repas, de se faire régaler dans le cabaret, et autres semblables choses, ce qui est une véritable usure. Tantôt on a recours à diverses pratiques, comme de prêter du seigle, à condition qu'on rendra du froment ; d'avancer quatre boisseaux de grain pour en recevoir cinq l'année suivante ; de vendre plus cher à crédit qu'argent comptant. Or, il est visible que dans tous ces cas, et autres semblables, il y a une usure ou palliée, ou manifestée, à moins qu'il ne se rencontre du lucre cessant ou du dommage naissant. Quelquefois en prêtant on n'exige pas à la rigueur un intérêt, mais on fait sentir que si l'on n'espérait pas quelque retour on ne prêterait pas. Cela sent fort l'usure. Cependant si la personne à qui l'on a prêté, veut bien, de son bon gré, et sans y être aucunement forcée, ou adroitement engagée, comme il arrive souvent, faire quelque gratification, on peut bien en conscience la recevoir ; ce qui néanmoins est toujours un peu suspect, parce qu'il est bien difficile dans la pratique, que ceux qui en agissent de la sorte, n'aient en vue ou de faciliter le prêt pour une autre fois, ou de faire prolonger celui qu'on a reçu. Je vous avoue, chrétiens auditeurs, qu'il n'est rien de plus difficile, ni de plus embarrassant dans la morale chrétienne, que cette matière, et ce qui fait cette difficulté, ce sont les détours subtils de la cupidité et de l'avarice, qui sont des vices dominants parmi les hommes de tous pays et de toutes conditions. Un conseil salutaire que je dois vous donner, c'est que si vous avez la moindre difficulté à ce sujet, vous devez consulter au plus tôt quelque habile docteur, pour ne pas vous jeter, comme dit le grand Apôtre, dans

les filets du démon, et vous perdre sans ressource. (I *Tim.*, VI, 9.) Vous savez sans doute qu'il y a obligation de restituer les intérêts usurairens comme si on les avait volés. Passons maintenant aux injustices qui se commettent dans différents états, et surtout dans le partage ou distribution de la taille. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Les gens de métier, quel qu'il soit, sont obligés de se conformer aux réglemens de leur corps ; de ne jamais agir contre le serment qu'ils ont fait ; de ne point vendre au delà de la taxe qui a été faite par les officiers de la police ; de servir fidèlement et en conscience ; de ne point s'approprier, sous quelque prétexte que ce puisse être, ce qui ne leur appartient pas, comme les restes des marchandises qu'ils ont employées, ou ce qu'ils auraient trouvé en démolissant, en creusant la terre, ou en travaillant de quelqu'autre manière dans les fonds d'autrui ; de faire l'ouvrage comme pour eux-mêmes, et du mieux qu'il leur est possible. Tout cela est établi sur le droit naturel ; et les nations les plus barbares ont les mêmes principes. Mais que ces lois sont mal observées ! combien d'ouvriers dans toutes les professions, et dans tous les métiers, qui franchissent les saintes barrières de la fidélité ! Combien de tours de friponneries, et par rapport aux marchandises qu'on emploie, et par rapport aux ouvrages que l'on fait, ou autrement ! Combien d'apothicaires et de chirurgiens qui débilitent de mauvaises drogues pour des bonnes, et qui par là sont la cause que les malades languissent longtems, et meurent enfin faute d'être secourus comme il faut ! Combien de boulangers qui mêlent des grains d'une autre espèce parmi le froment, et qui vendent ainsi une marchandise pour l'autre ! Combien de cordonniers qui emploient de mauvais cuir, ou qui travaillent mal ; de tailleurs qui s'accommodent des pièces d'étoffes qui restent des habits qu'ils font ; de meuniers qui retiennent de la farine ; de tisserands qui ne font pas difficulté de garder du fillet ; de cabaretiers qui mêlent de l'eau dans le vin, ou qui en vendent de mauvais, étant souvent cause par là ou que les gens s'enivrent, ou qu'ils deviennent malades ; de grangers qui ne se tiennent pas à un partage égal, mais qui s'approprient une partie de la portion des propriétaires ; de journaliers qui ne s'acquittent pas de leur devoir, qui perdent le temps, ou qui ne font l'ouvrage qu'à moitié ! Combien d'ouvriers qui, faute de savoir leur métier, ou pour ne vouloir se donner la peine, ou pour gagner davantage, gâtent l'ouvrage, ou le font d'une manière imparfaite ! Combien en est-il qui agissent contre les engagements de leur réception, contre les règles et les statuts de leur profession, et qui, par conséquent, se parjurent autant de fois qu'ils se rendent infidèles ! Combien d'autres différentes manières de

faire tort au prochain dans les divers états de la vie, et dont le détail serait infini !

Disons quelque chose de la restitution qu'on est tenu de faire, en conséquence des mauvais traitemens qu'on a faits au prochain dans son corps, par la violence et les coups, et par rapport au péché d'impureté. Les théologiens conviennent que celui qui a tué une personne injustement, est obligé de réparer, autant qu'il est en lui, toutes les suites de cette action détestable. Il ne peut pas rendre la vie au mort ; mais il doit dédommager ses créanciers, s'ils souffrent quelque perte à l'occasion de ce meurtre. Il est obligé de réparer le préjudice qu'il a occasionné, par son crime, à la veuve du défunt, à ses enfants, à ses héritiers, et aux autres personnes à qui il devait de droit la subsistance et les secours. Il en est de même de la mutilation. Si l'on a blessé ou estropié quelqu'un, on est obligé de le faire traiter, de le nourrir, de lui tenir compte de ce qu'il aurait gagné par son travail, en un mot, de le dédommager entièrement, suivant l'estimation d'un homme éclairé et prudent. Mais comme il y a ordinairement dans ces cas des difficultés presque insurmontables, il en faut venir, autant qu'il est possible, à des accommodemens, et transiger avec les personnes intéressées. A l'égard des injustices qui sont une suite des péchés d'impureté, je n'oserais pas entrer dans cette matière de peur de blesser les oreilles chastes, et de scandaliser les faibles. Il y a là dedans des mystères affreux d'injustices aussi bien que d'iniquités, et surtout lorsqu'il s'agit des infidélités dans le mariage. Si quelqu'un se sent coupable sur cet article, qu'il ne manque pas de s'aller jeter incessamment aux pieds d'un confesseur, pour se retirer de cet abîme.

Passons aux injustices qui se font au sujet de la dîme. Il faut d'abord supposer que le droit de la dîme est légitimement établi, ou par la loi, ou par la coutume, et ainsi, qu'il est dû en rigueur de justice ; de sorte que ceux qui la fraudent, commettent un larcin, et sont très-certainement obligés à restitution. La fin pour laquelle la dîme a été établie, est un nouveau motif qui doit engager à la payer fidèlement. C'est pour l'entretien des ministres du Seigneur ; c'est pour la décoration des églises et des autels ; c'est pour le soulagement des pauvres. De là il faut conclure que, frauder la dîme, c'est en quelque manière vouloir empêcher le service du Seigneur ; c'est détourner à un usage profane ce qui doit servir à l'ornement des autels et des sacrés temples du Dieu vivant ; c'est enlever aux pauvres leur dernière ressource ; et ainsi il y a tout à la fois, dans cette injustice, une impiété, une cruauté et une espèce de sacrilège. Et il ne faut pas alléguer qu'on ne fait pas toujours un aussi saint usage de la dîme que celui dont nous venons de parler, et que bien souvent on l'emploie très-mal ; car ceux qui en sont chargés sont très-étroitement obligés d'en faire un saint emploi ; et s'ils

et manquent, ils en répondront au redoutable jugement de Dieu; et ceux qui la fraudent n'en sont pas moins coupables. Or, l'on peut frauder la dîme en deux manières, en ne la payant pas, et en la payant mal. On la paye mal, lorsqu'on ne donne pas ce qui est déterminé par les différents usages des lieux où l'on est; et c'est cet usage qui règle la qualité de la dîme que l'on doit. On paye encore mal la dîme, lorsqu'on donne du plus mauvais de la récolte, les plus petites herbes, du plus mauvais endroit de sa vigne; et c'est ce qui s'appelle faire le sacrifice du détestable Caïn, qui mérita d'être réprouvé de Dieu. O hommes ingrats, de qui recevez-vous ce que vous recueillez dans vos champs? Qui est-ce qui fait germer le grain dans les entrailles de la terre, et qui le conduit à sa maturité? N'est-ce pas Celui à qui vous devez tout? Et vous lui refusez une petite portion, dont il veut bien se contenter; ou bien vous tâchez de lui donner tout ce que vous avez de plus mauvais, car ce n'est pas aux hommes que vous devez la dîme, c'est à Dieu lui-même, de qui ses ministres tiennent la place. Ne méritez-vous pas qu'il resserre ses mains libérales, et qu'il rende vos terres stériles, par une juste punition de votre avarice.

Je ne puis toucher qu'en passant quelques autres injustices : celles des métayers, qui n'ont pas le soin qu'ils doivent avoir des biens de leurs maîtres, qui ne cultivent pas les terres comme il faut, qui laissent dépérir une partie de la récolte, qui n'ont pas soin du bétail dont ils sont chargés, qui laissent détériorer bien des choses par leur négligence, qui s'approprient ce qui ne leur appartient pas, et qui ne rendent pas un compte fidèle de ce qu'ils ont entre les mains : celles de ces malheureux qui enlèvent, ou qui transportent les bornes des champs, ce qui est un crime énorme, et dont les suites sont presque toujours irréparables : celles des marguilliers ou fabriciens qui ne sont pas fidèles ou exacts dans l'administration de leur charge; qui laissent perdre des pensions, ou redevances, ou d'autres biens de l'Eglise, par la prescription, c'est-à-dire, faute de faire leurs diligences dans le temps nécessaire; qui font un mauvais emploi des deniers de la fabrique, qui les mêlent parmi leur argent, sans prendre les précautions convenables, afin qu'en cas de mort, ils ne demeurent pas parmi leur bien; ou qui les font valoir à leur profit, et au préjudice de l'Eglise; ou qui manquent par leur faute, de quelque manière que ce soit, de procurer le bien et l'avantage de la fabrique : celles des gens de justice, dont je n'oserais entreprendre l'énumération, et qui sont d'autant plus criminelles, que c'est d'eux qu'on doit attendre la justice, et qu'ils sont déposés pour la faire rendre à un chacun. Quelle infidélité, quels monstres d'iniquités, lorsqu'ils se rendent prévaricateurs de leur ministère!

Finiſſons par un article dont l'importance m'engage à m'étendre un peu davantage

sur son sujet. C'est celui du partage de la taille, qui cause la damnation d'un grand nombre de consuls; qui fait commettre des injustices criantes, et qui occasionne une infinité d'autres crimes : comme des murmures, des plaintes amères, des rédissances, des haines implacables, des vengeances, des jurements, des malédictions et autres semblables. Combien de personnes engagées dans un enchaînement d'injustices, et d'autres péchés à ce sujet! Combien en est-il qui sont assez aveuglés et endurcis, pour trouver mauvais que les prédicateurs en parlent, ou que les confesseurs touchent cette corde dans le sacré tribunal de la pénitence! Combien, peut-être, qui depuis vingt ou trente ans se confessent et participent aux divins mystères, quoique leur conscience soit comme accablée sous le poids des injustices qu'ils ont commises sur cette matière, et qui, à force de s'être aveuglés, n'y voient plus rien! Combien peut-être aussi de pasteurs et de ministres du sacrement de la confession, qui, effrayés à la vue de ce chaos, comme impénétrable, d'injustices qui ont continué dans leur paroisse, de temps immémorial, et qui se multiplient toutes les années, n'osent pas entamer cette matière, ni s'exposer à des discussions qui leur paraissent en quelque manière impossibles! Mais l'iniquité et l'injustice peuvent-elles devenir permises, parce qu'elles sont communes; et les prêtres du Seigneur sont-ils déchargés des obligations les plus essentielles de leur ministère, parce qu'elles sont difficiles à remplir? Ne soyons pas de ces chiens muets, dont parle le sacré texte (*Isa.*, LVI, 10) : crions à l'injustice; ne trahissons pas la justice et la vérité, puisqu'il faudra rendre au souverain Juge des vivants et des morts un compte si exact et si terrible de notre administration.

Et pour entrer en matière, je dis d'abord que le partage ou la distribution de la taille et de toutes les charges publiques, regardent la justice commutative; et que, par conséquent, ceux qui font cette distribution sont obligés de la faire le plus équitablement qu'il leur est possible, et avec une exacte justice, et s'ils y manquent, qu'ils sont tenus en conscience et solidairement, de faire restitution à ceux à qui ils ont fait tort par un partage injuste. Je dis en second lieu que les consuls, qui font le partage de la distribution des impôts et de la taille, doivent réparer, autant qu'il leur est possible, les abus qui se sont faits les années précédentes, dans cette distribution, en quoi qu'ils puissent consister; et cela également, sous peine d'être obligés à restitution, et toujours solidairement, c'est-à-dire un seul des consuls pour tous les autres, sauf son recours contre eux. Ce n'est donc pas faire son devoir dans le partage de la taille de suivre ce qu'on appelle l'ancien contrôle, en distribuant la charge ou la décharge de l'année courante; mais il faut augmenter ou diminuer les cotes qui doivent être augmentées ou diminuées. Je dis en troisième lieu que les con-

suls qui, par respect humain, par crainte ou par complaisance, pour faire plaisir à des parents, à des amis, ou à des voisins; qui, par des sollicitations, promesses, présents, menaces, repas, ou autrement, ont été assez lâches et injustes pour trahir leur devoir, en ne faisant pas un partage équitable, autant qu'ils ont pu le connaître après un sérieux examen, sont solidairement obligés à restitution; car ce ne sont pas seulement ceux qui agissent par passion, par haine, vengeance, ou malice; mais généralement tous les autres qui contribuent, de quelque manière que ce soit, le sachant et le voulant bien, à un injuste partage, sont obligés très-étroitement à une réparation des injustices qu'ils ont causées au prochain. Je dis, quatrième, que les consuls qui se déchargent eux-mêmes, et qui ne prennent pas la portion des charges publiques qui leur revient, sous quelque prétexte que ce puisse être, sont pareillement obligés à restitution. Je dis, en cinquième lieu, qu'un consul qui a consenti aux injustices que les autres consuls ont faites, ou qui ne les a pas empêchées, le pouvant faire, est aussi tenu à restitution. Lorsqu'un consul voit évidemment qu'il se fait des injustices dans la confection des rôles, il doit s'y opposer, faire ses représentations, et si l'on veut passer outre, il est obligé de protester de nullité et de se retirer. Je dis, en sixième lieu, que tous ceux qui ont coopéré à un injuste partage de la taille, par prières importunes, sollicitations pressantes, par menaces, par promesses, par présents, ou autrement, de quelque manière que ce soit, sont obligés à restituer. Il en est de même de ceux qui savent bien et qui sont persuadés qu'on les a déchargés injustement, ou qu'on ne leur a pas imposé ce qu'ils doivent avoir, et cela à raison d'une décharge injuste, dont ils jouissent au préjudice des autres; ils sont dans le cas de ceux qui ont entre les mains le bien d'autrui, quoique ce ne soit pas eux qui l'ont pris. Sur quoi ils doivent prendre conseil d'un sage directeur, pour savoir ce qu'ils doivent faire en pareil cas. Je suppose que la chose soit si évidente, qu'on ne puisse pas la révoquer en doute, et qu'il s'agisse d'un objet considérable. Je dis, enfin, que les héritiers des consuls qui ont fait des partages injustes de la taille, de même que ceux des autres personnes coupables sur cette matière, sont obligés à restitution, lorsqu'ils connaissent les injustices qui ont été faites par leurs pères ou bien-faiteurs. Tout ce que je viens de dire, mes chers auditeurs, est fondé sur le droit naturel, sur les édits des rois, sur les décisions des plus habiles casuistes.

Consuls qui m'écoutez, voici les avis salutaires que je vous donne de la part du Seigneur; profitez-en. Pour le passé, examinez avec la dernière exactitude si vous n'avez rien à vous reprocher sur les partages des subsides que vous avez faits, ou aidé à faire. Si vous avez quelques difficultés à ce sujet, quand ce ne serait que des

doutes un peu fondés, adressez-vous à un bon confesseur, à un casuiste habile, pour prendre avec lui les mesures nécessaires, pour vous tirer de ces embarras et pour mettre votre conscience en repos. Pour l'avenir, voici la méthode que je vous conjure de suivre, et vous vous en trouverez bien. Aussitôt que vous aurez reçu la commission pour le partage de la taille et des autres charges publiques, assemblez-vous pour la lire, et pour l'examiner avec exactitude, afin de bien comprendre ce qu'elle contient. Examinez bien aussi le contr'ôle de l'année précédente, prenez le temps nécessaire, pour découvrir ce qu'il y a à réformer et à changer. Enfin, ayant pris jour pour faire votre partage, faites dire une Messe du Saint-Esprit, à laquelle vous assisterez si vous pouvez; évitez toute dépense inutile, et surtout ne vous remplissez pas de vin, pour vaquer à une affaire aussi importante. Dépouillez-vous de toute considération humaine. Oubliez vos propres intérêts et ceux de vos parents et de vos amis; et représentez-vous bien vivement, que peut-être le lendemain du partage, vous paraîtrez au redoutable jugement de Dieu, pour rendre compte de votre administration; et acquittez-vous-en comme si cela était assuré.

Que conclurons-nous de tout ce que nous venons de dire, chrétiens auditeurs? sinon qu'il y a un grand nombre de personnes engagées dans l'obligation de restituer; mais je crains bien qu'il ne leur arrive comme à tant d'autres, qui sont morts avec le bien d'autrui. Je crains que la cupidité ne leur bouche encore les oreilles, pour ne pas entendre la voix du Ciel et la sainte parole qui les presse et qui les sollicite, pour les engager à restituer incessamment. Biens périssables de la terre, que vos chaînes sont fortes! que vos liens sont difficiles à rompre! combien d'infortunés ne perdez-vous pas! combien d'âmes ne précipitez-vous pas dans l'abîme de la damnation éternelle! Prions le Seigneur qu'il nous préserve d'un mal si dangereux, et si difficile à guérir; qu'il vide entièrement notre cœur de l'amour et de l'attachement des richesses méprisables du monde, et qu'il nous donne une sainte affection pour la pauvreté évangélique, afin que nous puissions être du nombre de ceux de qui Jésus-Christ a dit: *Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient.* (Matth., V, 3.) C'est la grâce et le bonheur que je vous souhaite, mes très-chers frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

V^e DIMANCHE APRÈS LES ROIS.

SUR LES CONVERSATIONS.

Veni inimicus ejus, et superseminavit zizania in medio tritici. (Matth., XIII, 25.)

L'ennemi de cet homme qui avait ensemencé son champ, vint, et sema de l'ivraie parmi le bon grain.

Cette ivraie dont il est parlé dans notre Évangile, nous représente très-naturelle-

ment les mauvaises paroles que l'on mêle dans les conversations avec les bonnes, qui opèrent presque toujours le même effet dans l'ordre spirituel, que les mauvaises herbes opèrent dans l'ordre naturel; je veux dire que tout de même que les mauvaises herbes étouffent la bonne semence et l'empêchent de produire, de même aussi les paroles mal placées et scandaleuses ne manquent pas d'étouffer dans un cœur tous les bons sentiments qu'il avait conçus, en entendant des discours édifiants. Comme il n'est rien de plus fréquent dans le monde que les conversations, il n'est point aussi d'occasions plus dangereuses pour offenser Dieu, pour perdre le prochain, et pour se damner soi-même. C'est ce qui m'engage, chrétiens auditeurs, à vous parler aujourd'hui des conversations, pour vous faire observer les défauts qui y sont les plus ordinaires, et les péchés qu'on y commet en grand nombre, et cela sans crainte et sans scrupule. Car si les bonnes conversations sont une source de bien, puisqu'on y glorifie le Seigneur, qu'on y édifie le prochain, et qu'on y acquiert un trésor de mérites; les mauvaises conversations au contraire sont la source d'une infinité de maux, puisqu'on y offense Dieu très-grièvement, qu'on y scandalise ses frères, et qu'on s'y charge de crimes et de malédictions. Que je serais heureux, et que vous le seriez vous-mêmes, mes très-chers frères, si je pouvais, sinon entièrement détruire, au moins modérer cette étrange démanaison de parler, qui augmente tous les jours le grand fardeau que vous porterez au jugement redoutable de Dieu; car je crois que vous êtes persuadés, à n'en point douter, que les péchés de votre langue seront l'article le plus terrible de votre dernier examen. Voici mon dessein en deux mots. Les fruits des bonnes conversations seront le sujet de la première partie de cet entretien. Les maux qui arrivent des mauvaises conversations seront la matière de la seconde.

PREMIER POINT.

Le même jour que le Sauveur du monde ressuscita, deux de ses disciples allèrent à Emmaüs, qui était un village peu éloigné de la ville de Jérusalem. Etant en chemin, ils s'entretenaient de ce que leur Maître avait souffert dans sa Passion et à sa mort; et au même moment, il se joignit à eux sans qu'ils le connussent; et il leur demanda de quoi ils parlaient. Ils lui racontèrent le sujet de leurs discours. Alors il leur expliqua plusieurs endroits de la sainte Ecriture, où il était parlé de la mort et de la résurrection du Messie. Il leur ouvrit l'esprit pour les faire comprendre, et il embrasa leurs cœurs de son saint amour. Ces deux heureux disciples, par leurs saints entretiens, attirèrent Jésus-Christ dans leur compagnie; ils furent remplis de lumières célestes, par ses instructions divines, et ils furent en même temps animés d'un très-ardent amour de Dieu. (*Luc.*, XXIV, 13 seqq.) Voilà, chrétiens

auditeurs, ce qui vous arrivera dans vos conversations, si elles sont pieuses et véritablement chrétiennes; vous mériterez que Jésus-Christ se trouve au milieu de vous: il éclairera votre esprit, et il échauffera votre cœur, par les bonnes paroles que vous direz et que vous entendrez. Trois grands avantages des saintes conversations, et qui doivent nous les rendre bien chères.

Je dis premièrement que Dieu se trouve toujours dans les bonnes conversations. C'est lui-même qu'il l'a dit: *Dès qu'il y aura deux ou trois personnes assemblées en mon nom, nous dit-il dans le saint Evangile, je serai au milieu d'elles.* (*Matth.*, XVIII, 20.) Les disciples d'Emmaüs ne savaient pas que leur divin Maître fût avec eux, parce que leurs yeux étaient retenus, afin qu'ils ne le connussent pas; cependant ils avaient le bonheur de jouir de sa compagnie. Quoique vous ne voyiez pas Jésus-Christ dans vos pieuses conversations, il ne laisse pas d'être au milieu de vous. Quel bonheur! quelle faveur! Que ne feriez-vous pas, mes très-chers frères, pour voir Jésus-Christ conversant parmi les hommes, comme il a fait autrefois pendant les jours de sa vie mortelle? Fallût-il sacrifier vos biens, votre santé et votre repos, fallût-il entreprendre un long voyage; vous n'hésiteriez pas un moment: vous ne plaindriez ni votre argent ni vos peines. Eh bien! vous pouvez avoir l'avantage d'être avec Jésus votre aimable Sauveur, sans qu'il vous en coûte rien, sans vous donner la moindre peine: vous n'avez qu'à vous entretenir les uns les autres de paroles saintes, de discours édifiants, et vous êtes assurés que Jésus sera au milieu de vous. Il l'a dit, il l'a promis, et vous n'en pouvez pas douter. Combien ne vous croiriez-vous pas honorés de la visite du roi, de pouvoir converser familièrement avec lui, d'avoir la liberté de lui demander les plus grandes grâces! Vous pouvez avoir la compagnie du Roi des rois, du souverain Seigneur de l'univers, de celui devant qui les plus puissants monarques ne sont que cendre et poussière, vous pouvez converser avec lui, comme un ami converse avec son ami; vous pouvez lui demander hardiment tous vos besoins; il ne vous les refusera pas. Vous seriez donc imprudents et insensibles à vos propres intérêts, si vous refusiez de vous servir d'un moyen si facile pour vous procurer de si grands avantages.

Mais par les saintes conversations, non-seulement vous jouirez de la présence de Jésus-Christ d'une manière toute particulière, mais il éclairera encore votre esprit comme il éclaira celui des disciples qui allaient à Emmaüs. Il vous fera comprendre les saintes vérités de la religion; il se servira de vous pour éclairer ceux qui converseront saintement avec vous, et des autres pareillement, pour vous instruire de vos obligations. Oui, mes frères, j'ose l'assurer, il n'est point d'occasion, où l'on puisse s'instruire et se corriger mutuellement, avec tant de facilité et plus de fruit, que dans les

conversations pieuses et familières. Dans les sermons, dans les instructions publiques, souvent on n'entend pas bien, ou l'on ne comprend pas, on a peine à suivre le prédicateur. Il est des personnes d'un esprit moins pénétrant, qui sortent ordinairement d'un entretien public comme elles y sont entrées, c'est-à-dire sans savoir presque rien de ce que l'on y a dit. D'ailleurs, il n'arrive que trop souvent qu'on attribue et qu'on applique aux autres plutôt qu'à soi-même, les traits de correction que les ministres du Seigneur emploient pour la conversion des pécheurs; et par là on ne tire aucun profit de la sainte parole. Quelquefois on est prévenu contre celui qui prêche, ce qui est un grand mal, et empêche entièrement que la divine semence n'opère et ne fructifie dans l'esprit et dans le cœur des auditeurs mal disposés. Mais dans les conversations particulières, ce sont des parents, des amis, des voisins, qui se parlent à cœur ouvert, qui s'entre-communiquent leurs pensées et leurs sentiments, qui se donnent réciproquement des avis; qui se font des corrections charitables, et qui pénètrent jusqu'au fond du cœur : dans ces occasions, si l'on ne comprend pas d'abord ce que les autres disent; si on ne l'entend pas bien, on le fait répéter, on propose ses doutes et ses difficultés, et l'on s'instruit ainsi très-utilement. Pères et mères, maîtres, maîtresses, chefs de famille, c'est ici où vous pouvez vous acquitter sans beaucoup de peine envers vos enfants et vos domestiques, envers ceux dont vous êtes chargés, d'un de vos principaux devoirs, et dont l'omission est terrible pour vous, je veux dire l'obligation indispensable de les instruire. Quoi de plus facile que de les assembler les jours de dimanches et de fêtes, et surtout en hiver pendant les longues veillées, et de leur faire quelque pieuse lecture d'un Catéchisme, de la Vie des Saints, ou de quelque autre livre de dévotion qui soit à leur portée; ou de leur faire répéter les articles les plus essentiels de ce qui regarde la doctrine chrétienne et les obligations de leur état, et en même temps de leur donner des avis, de leur faire des corrections salutaires, lorsque cela est nécessaire, et d'ajouter les instructions, de vive voix, que vous croyez leur devoir faire, selon les talents que Dieu vous a donnés. Il ne s'agit pas ici d'un simple conseil; c'est un précepte très-étroit, et si vous y manquez, saint Paul vous déclare, de la part de Dieu, que vous avez renié la foi, et que vous êtes presque des infidèles. (1 Tim., V, 8.) Vous éviteriez par ce moyen un autre grand inconvénient, qui est de laisser aller vos jeunes gens à des veillées, à des assemblées nocturnes, où il se passe beaucoup de désordres, et où l'innocence et la pureté ne font que trop souvent un triste naufrage. Peut-être même souffrez-vous qu'en votre présence, au lieu des bons entretiens dont nous parlons, ils disent des paroles dangereuses, ils chantent des chansons libres, et

tiennent des discours obscènes et impurs ou de médisance et de calomnie. Peut-être êtes-vous assez malheureux pour leur en donner un fatal exemple; vous vous plaignez ensuite que vos enfants et vos domestiques sont libertins, rebelles et désobéissants, et que trop souvent débauchés et scandaleux. N'en soyez pas surpris; attribuez-vous-en la faute. Vous les avez toujours laissés vivre à leur gré, vous ne les avez ni corrigés ni châtiés; vous avez entièrement négligé leur salut, vous les avez scandalisés, bien loin de les édifier; maintenant ils sont devenus comme incorrigibles, ils vous font sécher d'ennui et de chagrin; c'est une juste punition de votre négligence. Priez le Seigneur que cela n'aille pas plus loin, et ne soit pas la cause de votre damnation éternelle, aussi bien que de la leur; ce qui arrivera infailliblement, si vous n'y mettez ordre.

Le troisième avantage des bonnes conversations, c'est d'y être touché du Seigneur. Les bienheureux disciples dont nous avons parlé, connurent à la fin leur divin Maître; mais il disparut aussitôt, pour exercer leur foi. Alors il se dirent l'un à l'autre : *Notre cœur n'était-il pas tout embrasé de l'amour de Dieu, lorsqu'il nous parlait, et qu'il nous expliquait la sainte Ecriture?* Il vous en arrivera de même, chrétiens auditeurs, dans les saintes conversations que vous aurez ensemble : Jésus-Christ vous touchera, par le moyen de quelque bon mot que vous entendrez ou que vous direz; il permettra que quelques paroles dites à propos, par un parent, par un ami, par une personne que vous estimez et que vous chérissez, pénétrera jusqu'au fond de votre âme; et il n'en faut pas davantage, pour procurer votre conversion, pour vous tirer de l'abîme du péché, si vous avez le malheur d'y être; si vous êtes juste, pour vous animer à persévérer dans la piété. Combien de fois a-t-on vu de grands pécheurs convertis dans ces occasions. Les sermons réitérés ne les avaient pas touchés; les refus d'absolution n'avaient fait que les rebuter; les vérités les plus effrayantes, qu'ils avaient lues ou entendues, n'avaient pu entamer leur cœur. Un entretien pieux et familier a tout fait en un instant; ou plutôt la grâce de la conversion et du salut : cette grâce forte, puissante et spéciale, était cachée dans une parole si peu considérable en apparence. C'est ce que le grand saint Augustin éprouva lui-même, dans une conversation qu'il eut avec un officier de l'empereur, qui lui raconta comment était arrivée la conversion de deux courtisans, lesquels, après avoir lu la Vie de saint Antoine, quittèrent le monde sur-le-champ. Il en fut si touché, que cela le déterminait entièrement à se donner à Dieu, après avoir résisté longtemps à tous les moyens qu'on avait employés pour le retirer de sa vie libertine. (*In Vita S. Aug. ; Conf. lib. VIII, cap. 13.*) Non, mes frères, rien de plus capable de toucher que les saintes conver-

sations. Et comme les personnes les plus sages sont enfin perverties, lorsqu'elles entendent longtemps et à diverses reprises des discours séduisants ; aussi il n'est point de pécheur, quand il aurait un cœur de rocher, qui ne se laisse gagner par de bons discours réitérés, surtout quand ils viennent des personnes pour lesquelles on a de l'affection. Les paroles édifiantes sont comme une divine semence, qui porte son fruit tôt ou tard ; et quand même on n'y ferait pas beaucoup d'attention sur-le-champ, dans la suite, elles ne manqueront pas de produire quelque effet salutaire. Combien avons-nous vu d'exemples de personnes, qui ont entendu indifféremment des entretiens touchants, qui n'avaient aucun dessein d'en profiter ; qui se sentaient même des dispositions tout opposées, et qui, au moment qu'elles y pensaient le moins, ont été frappées au souvenir des paroles qu'on leur avait dites, après les avoir méditées et approfondies. Tel fut cet homme sensuel, dont parle un auteur, à qui un ami pieux, qui l'était venu visiter, après avoir touché son lit, qui était fort mollet, dit : Mon ami, souvenez-vous de cette sentence du prophète Isaïe : *Bientôt les vers seront votre couverture et la pourriture votre matelas.* (Isa., XXIV, 11.) La nuit suivante, ces paroles lui vinrent dans l'esprit, et le touchèrent si vivement, qu'il ne lui fut pas possible de fermer l'œil. Le lendemain, après plusieurs sérieuses réflexions, il prit la résolution de quitter le monde et d'embrasser une vie pénitente. Heureuses paroles, qui furent la source et le principe de son bonheur éternel.

Par les saintes conversations, on s'acquitte les uns envers les autres de plusieurs devoirs essentiels. On s'instruit ; on s'édifie, on se console, on s'anime au bien, on se détourne du mal ; on se fait de salutaires corrections ; on se donne des avis charitables. C'est ainsi qu'en ont usé dans tous les temps les serviteurs de Dieu ; tous ceux qui ont eu quelque empressement pour leur salut, et pour celui de leurs frères, et surtout les premiers fidèles, de qui les conversations étaient si saintes. Ils ne s'assemblaient que pour louer le Seigneur ; pour s'entretenir de saints discours ; ils bannissaient avec grand soin de leurs conversations, non-seulement les paroles dangereuses, peu édifiantes, et capables de scandaliser les faibles ; mais encore les discours inutiles, les paroles oiseuses, et toutes celles qui leur paraissaient capables de donner quelque atteinte aux vertus chrétiennes.

Vous direz peut-être que vous n'avez pas étudié ; que vous ne vous sentez pas capable de parler de la piété et de la dévotion ; et d'instruire les autres. Je vous réponds que, quand il s'agit des affaires temporelles, des intérêts de la vie présente, vous savez bien parler, et même que vous êtes éloquent et habile à trouver des expressions fortes, et qu'il ne tient qu'à vous de faire de même

pour le spirituel. Je vous réponds encore, qu'il ne faut pas être bien savant pour dire de bonnes choses. De quoi s'agit-il, en effet ? Il s'agit de vous rappeler ce que vous avez ouï prêcher tant de fois, ce que vous avez lu ou entendu lire, ce que vous avez appris dans les catéchismes et les instructions familières ; il s'agit des principales vérités de la religion, que vous ne pouvez ignorer sans crime, et sans exposer votre salut. Est-il bien difficile, par exemple, de parler de la mort et de la Passion de Notre-Seigneur, des quatre fins dernières, des sacrements, de la beauté de la vertu, des horreurs du péché ; de vous entretenir sur les commandements de Dieu et de l'Eglise, et sur les devoirs de votre état, et autres choses semblables, que vous ne devez pas ignorer ? et si vous aviez le malheur de les ignorer, il faut vous en instruire, et vous ne pouvez le faire plus efficacement que dans les bonnes conversations.

Vous me direz encore, qu'on ne peut pas toujours parler des choses sérieuses : j'en conviens, je sais que l'esprit a besoin de délassement, et qu'il n'est pas toujours temps d'être sérieux ; que l'on peut quelquefois s'entretenir des choses récréatives et divertissantes. Mais il faut que ce soit toujours à condition qu'il n'y aura jamais, dans ces sortes de discours, ni paroles contre la piété, ni propos obscènes et dangereux, qui attaquent la sainte vertu de pureté, ni calomnies ou médisances, ni aucune autre chose, qui soit opposée à la charité et aux bonnes mœurs. Si cela est, ajouterez-vous, de quoi faut-il donc s'entretenir dans les conversations joyeuses ? Quoi ! vous ne savez pas parler sans offenser Dieu, et sans attaquer le prochain, sans blesser la modestie et les autres vertus chrétiennes ? Vous êtes donc bien malheureux ; il vaudrait bien mieux pour vous que vous n'eussiez jamais eu l'usage de la parole, que de vous en servir pour votre damnation. Mais de combien de sujets différents ne pouvez-vous pas remplir ces sortes de conversations ? parlez de vos affaires temporelles, de votre négoce, de votre travail. Vous avez devant les yeux les ouvrages du Tout-Puissant, qui sont un vaste champ pour vous entretenir : le ciel, les astres, les animaux, les plantes. Rappelez les événements dont vous avez été témoins, ou que vous avez ouï raconter à vos pères, et tant d'autres choses semblables, qui ne peuvent porter préjudice à personne, ni blesser la conscience. Servez-vous fidèlement de cette règle que je vais vous donner : lorsqu'il s'agit de dire quelque parole, pensez un peu si vous voudriez l'avoir dite à l'heure de la mort. Il n'est point de frein plus fort pour arrêter les mouvements impétueux de la langue que cette pensée salutaire. Vous venez de voir les avantages des bonnes conversations ; voyons à présent les maux que causent les mauvaises. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Comme il n'est rien de plus commun dans le monde que les mauvaises conversations, il n'est rien aussi qui fasse plus de mal. Il n'en faut point d'autre preuve que la triste expérience que nous en avons. Qu'est-ce qui a perdu et qui perd tous les jours tant d'âmes ? Qu'est-ce qui pervertit tant de jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe, et de toutes les conditions et de tous les états ? Qu'est-ce qui leur enlève leur chère innocence, en leur enseignant le mal qu'elles ignoraient ? Ne sont-ce pas ces discours enchanteurs qu'elles entendent ? Il ne faut qu'une mauvaise parole pour perdre une âme ; pour la mettre dans les lacets du démon, pour la précipiter dans le dernier malheur. S'il nous était permis d'ouvrir les abîmes de l'enfer, nous verrions qu'un grand nombre de ceux qui ont le malheur d'y être, y sont tombés en conséquence de quelques mauvais discours, qui ont été le principe et la cause fatale de leur damnation éternelle. Et pour entrer dans un détail, qui sera une preuve évidente de ce que j'ai avancé, je dis qu'il est principalement de trois sortes de paroles, qui gâtent et qui corrompent presque toutes les conversations : paroles contre la piété, paroles contre la charité, paroles contre la pureté. Renouvelez votre attention.

La première espèce de paroles qui rendent les conversations mauvaises, et qui, selon la remarque de l'Apôtre (I *Cor.*, XV, 33), corrompent les bonnes mœurs, ce sont les paroles que l'on profère contre la piété et la religion. Je ne parle pas de ces discours affreux et pleins de blasphèmes, qui attaquent directement le Créateur, et le culte qu'on lui doit ; il est peu de gens assez abandonnés pour en venir à un tel excès : il faut être ou athée, ou absolument endurci. Mais je parle de ces mots imprudents et téméraires, de ces termes peu mesurés, de ces paroles libertines qui attaquent ou directement, ou indirectement la piété et la religion, et qui sont aujourd'hui si communes parmi les chrétiens ; surtout celles qui attaquent au moins indirectement les vertus dont nous parlions. Par exemple, on n'attaquera pas directement la parole de Dieu, mais on décrira le prédicateur qui l'a débitée ; on en fera des railleries insolentes ; on le tournera en ridicule, et par ce moyen on empêchera tout le fruit que la prédication aurait pu faire. On ne s'en prend pas absolument à la dévotion, mais on déclame contre ceux qui en font profession ; on les traite d'hypocrites et de bigots ; on fait observer avec soin leurs moindres défauts ; on les exagère ; on dit qu'ils sont plus superbes, plus attachés aux biens de la terre, plus entiers dans leurs sentiments, plus vindicatifs, plus emportés que les autres ; et par là, on décrie la dévotion, et l'on en détourne ceux qui avaient le dessein de s'y engager. On fait semblant de respecter les commandements de Dieu et les lois de la

sainte Eglise, les maximes et les préceptes que l'Evangile enseigne, et en même temps on loue et on approuve les maximes du monde qui leur sont entièrement opposées. Rien de plus commun que d'entendre dire, que bienheureux sont les riches et tous ceux qui ont le moyen de passer la vie agréablement ; que la pauvreté, au contraire, est le plus grand mal qui puisse arriver, et que les pauvres sont extrêmement malheureux ; qu'il n'y a pas de mal de se divertir, de prendre ses plaisirs et de se satisfaire, quand on le peut, pourvu qu'on ne fasse tort à personne ; que les croix, les souffrances et les maladies sont terribles, et qu'il faut les éviter tant qu'on peut ; que les honneurs, les charges, les dignités et les grandeurs du siècle, sont ce qui rend une personne recommandable, et que les humiliations ne servent qu'à rendre méprisable et à faire ramper dans la poussière. Tous ces discours combattent le saint Evangile et la parole du Seigneur, qui dit : Malheur aux riches (*Luc.*, VI, 24) ; et qui assure que les richesses sont des épines qui déchirent le cœur et la conscience ; qui condamne les plaisirs de la vie et qui commande de porter sa croix (*Matth.*, XVI, 24, 26) ; qui regarde comme un néant toutes les grandeurs du monde, et canonise l'humilité et la pauvreté ; en un mot, qui fait consister tout le bonheur d'un homme en cette vie, à être pauvre, affligé, souffrant, méprisé et humilié, tandis qu'il maudit le monde et les mondains, avec tous leurs plaisirs, leurs richesses et leur prétendue grandeur ; et que par là, il montre évidemment, qu'il n'est rien de plus pernicieux et de plus dangereux pour un chrétien, que d'être dans cet état, que les insensés appellent heureux.

On va encore plus loin : on ose dire qu'il suffit d'avoir un bon fond, d'éviter les vices grossiers, criants et scandaleux ; de ne pas prendre le bien d'autrui ; de ne pas donner dans certains excès indignes de l'honnête homme ; mais qu'au reste, il ne faut pas être si scrupuleux ; qu'il n'est pas nécessaire de se faire tant de violence ; de pratiquer tant de choses difficiles ; de se charger de tant de sortes de dévotions ; de se gêner continuellement ; qu'il faut bien pardonner quelque chose à la jeunesse et à la faiblesse humaine ; que si tout ce que les prédicateurs disent devait être pris à la rigueur, il n'y aurait personne de sauvé ; que Dieu ne nous a pas créés pour nous perdre ; que Jésus-Christ est mort et a répandu son sang pour les hommes ; que sa miséricorde n'a point de bornes ; qu'il ne refusera pas le pardon à l'heure de la mort à ceux qui le lui demanderont. Rien de plus ordinaire que d'entendre de pareils discours : cependant ils sont très-dangereux, capables d'introduire et d'autoriser le relâchement, contraires à la piété et à la sainte Ecriture même, qui nous apprend qu'il faut opérer notre salut avec crainte et tremblement (*Philipp.*, II, 12) ; que la voie qui conduit au ciel est

étroite ; que peu de gens se mettent en peine d'y entrer ; que le chemin de la perdition est large et facile, et que le grand nombre y passe (*Matth.*, VII, 13, 15) ; que par conséquent il y a peu d'élus et beaucoup de réprouvés (*Matth.*, XX, 16) ; que la justice de Dieu n'est pas moins infinie que sa miséricorde. O hommes aveugles et insensés, à qui faut-il croire ? Est-ce à vous, pauvres ignorants, ou à Dieu la vérité suprême ? Ah ! qu'un jour vous serez bien étonnés de voir que vous vous êtes trompés si grossièrement ! Si le temps me le permettait, j'entrerais dans un plus grand détail. Je vous ferais voir des gens qui blasphèment sans le savoir ; mais leur ignorance ne les excuse pas. Ils critiquent la conduite du Tout-Puissant : ils blâment sa providence ; ils disent que les uns ont tout, tandis que les autres n'ont rien, et que les biens sont très-mal partagés. Je vous en montrerais d'autres qui louent et approuvent le vice, sans y prendre garde ; mais leur défaut d'attention est criminel. Ils approuvent la vengeance, et ils applaudissent à ceux qui se sont vengés : ils louent la vanité, le luxe, le libertinage, la galanterie, l'effronterie ; tandis qu'ils blâment les vertus opposées, l'humilité, la modestie, la simplicité, la vie sobre et retirée, la frugalité, la retenue. C'est ainsi que, suivant le langage d'un prophète (*Isa.*, V, 20), ils disent que ce qui est mal est bien ; et au contraire, que ce qui est bien est mal.

La seconde espèce de paroles qui rendent les conversations mauvaises, ce sont les paroles contraires à la charité. J'entends les mauvais rapports, les conseils pernicieux, les calomnies, les médisances, les discours scandaleux, les mensonges, et généralement tout ce qu'on peut dire de désavantageux au prochain, soit pour le spirituel, soit pour le temporel. Que de fautes, que de péchés sur cette matière ! c'est un abîme sans fond ; et l'on peut dire avec saint Jacques que pour ne pas pécher par la langue, surtout contre la charité que l'on doit au prochain, il faut être arrivé à la perfection. (*Jac.*, III, 2.) Mais, en même temps, demandons avec le Sage (*Eccli.*, XXXI, 9), où est-ce que l'on trouvera cette personne ? En effet, chrétiens auditeurs, qui peut se flatter d'être exempt de ces sortes de fautes ? Qui peut dire qu'il n'y est pas tombé tous les jours de sa vie, peut-être plusieurs fois chaque jour ; et pour nous en bien convaincre, supposons comme un principe incontestable, qu'il n'est jamais permis de parler des défauts du prochain, et de relever ses fautes, que quand il y a nécessité, ou utilité. Je dis nécessité, lorsqu'on y est obligé. Par exemple, il est des cas où il faut avertir un curé des désordres de sa paroisse ; un chef de famille, de ceux de sa maison ; un supérieur, de ceux de ses inférieurs ; et encore il ne le faut faire qu'avec beaucoup de prudence, et après avoir pris conseil d'un confesseur. Je dis utilité, lorsque l'on voit que ceux à qui on parle des défauts du prochain, peuvent y apporter du remède, et que l'on juge pro-

bablement qu'ils le feront, ce qu'il ne faut faire aussi qu'avec grande circonspection, et avec une pure et droite intention. Concluons de là combien de péchés de la langue contre la charité. Est-il une assemblée, une compagnie, une conversation, un repas, une veillée, où l'on ne débire impitoyablement le prochain ? Combien de gens qui du matin au soir ne font que médire ? Femmes et filles, permettez-moi de vous le dire, c'est là votre péché le plus ordinaire. Etrangère : corruption de l'homme ! on médit partout, on médit jusque dans les églises et au pied des autels, jusque dans le sacré tribunal de la pénitence, où les faux pénitents, pour s'excuser, accusent les autres. La confession d'un mari est celle d'une femme, et la confession de la femme est celle de son mari. Les pères et mères, maîtres et maîtresses, les enfants et les domestiques, les voisins et les parents s'accusent les uns les autres : à peine de quatre paroles que l'on profère en conversation, y en a-t-il une qui ne soit de médisance ; on ne sait pas ouvrir la bouche sans parler mal de quelqu'un ; et dès que deux personnes se trouvent ensemble on tombe tout de suite sur le chapitre de quelqu'un. On n'épargne, on ne respecte personne. Tout passe en revue, et les princes temporels et les supérieurs ecclésiastiques, et les prêtres et les religieux, et les riches et les pauvres, les gens de tout âge, de tout état et de toute profession. Joignons à cela les discours scandaleux, les mauvais conseils, les sollicitations au péché, les flatteries, et tant d'autres discours séduisants et dangereux, qui blessent extrêmement la charité.

Enfin la troisième espèce de discours qui corrompent les conversations, sont les paroles contraires à la pureté. C'est ici, chrétiens mes frères, ce qui est encore plus terrible et plus à craindre dans les conversations. Comme l'impureté est la plus violente et la plus dangereuse de toutes les passions, et l'ennemi le plus redoutable que l'homme ait à combattre dans cette misérable vie, tout ce qui peut le favoriser est d'une extrême conséquence. Représentez-vous la matière la plus susceptible du feu, que vous puissiez vous imaginer : le bois le plus sec, l'huile, le soufre, la poudre, il ne faut qu'une étincelle pour embraser tout cela ; cependant le cœur de l'homme est encore plus susceptible du feu abominable de la luxure. Il ne faut qu'un mot couvert, une parole libre, pour l'enflammer entièrement. Ah ! mes frères, qui peut être témoin sans frémir de la licence qu'on se donne à ce sujet. Que d'obscénités dans la plupart des discours ! que de paroles scandaleuses ! que de chansons impures ! que de propos déshonnêtes ! que d'entretiens corrompus ! Que de mots à double sens et qui sont les plus dangereux. Voyez ce qui se passe tous les jours à vos yeux. Dans le temps de la moisson, pendant les vendanges et les autres œuvres, dans les veillées et les assemblées, dans les fréquentations des personnes de

différents sexes, dans les entrevues pour le mariage, dans les festins de fiançailles et de noces, dans les danses et fêtes baladoires, combien de discours contraires à la pudeur et à la sainte vertu de chasteté ! Je n'oserais pas entrer dans un plus grand détail. Je ne dois pas souiller ce lieu de sainteté par le récit de tant d'infamies. Et si saint Paul (*Ephes.*, V, 3) ne veut pas même qu'on uoime dans les conversations familières ce qui peut blesser tant soit peu les oreilles chastes, comment oserais-je dans la chaire évangélique, mêler à la parole de Dieu des termes capables de scandaliser mon auditoire ? Mais mon ministère m'oblige de vous avertir et de vous dire que rien au monde n'est plus capable de vous attirer la malédiction de Dieu, de vous endurcir, et de vous précipiter dans l'abîme de l'enfer, que ces paroles déshonnêtes, que ces discours diaboliques, dont la plupart se font si peu de scrupule. Vous ne pouvez pas donner une marque plus visible de réprobation.

Vous dites que c'est par jeu, que ce n'est que pour rire et pour divertir la compagnie, que vous dites ces paroles. Mais quel effroyable jeu ! quel affreux divertissement, où l'on joue, où l'on perd, où l'on livre au démon son âme, celles de ceux qui écoutent avec plaisir ces abominables discours, et celles de tous ceux qui offensent Dieu mortellement, en conséquence de ces mauvaises paroles. Vous dites que vous n'y entendez pas malice ; mais vous mentez impudemment ; pardonnez-moi ce terme un peu dur : vous savez bien que vous faites mal, on vous en a avertis plusieurs fois ; peut-être vous a-t-on refusé l'absolution à cause de ces mauvais entretiens ; votre conscience vous le reproche continuellement, quoique vous tâchiez d'étouffer ses remords. Avouez-le de bonne foi, vous ne parlez que de ce que vous aimez, votre cœur est impur et corrompu. Le feu de la luxure est allumé dans votre âme ; elle en est tout embrasée, et les mauvaises paroles que vous proférez, en sont la fumée qui le manifeste. Dites tout ce qu'il vous plaira, la bouche parle de l'abondance du cœur, suivant la parole de Jésus-Christ lui-même. (*Luc.*, VI, 45.) Si vous aviez un peu de pudeur et de religion, vous ne parleriez pas de la sorte. Vous êtes semblables à ces sépulcres blanchis, et beaux en dehors, et qui sont remplis de pourriture, exhalant une odeur insupportable dès qu'on y fait la moindre ouverture ; vous faites les agréables en conversation, vous divertissez les compagnies où vous vous trouvez, vous voulez passer pour gens d'esprit ; mais on connaît d'abord par vos discours, que vous êtes pleins de la corruption de l'impureté ; et ceux qui ont un peu de crainte de Dieu et d'amour pour la chasteté, sentent bien la mauvaise odeur de vos paroles obscènes. Il est vrai que pour l'ordinaire vous faites semblant de vouloir cacher les sottises que vous débitez ; vous les dites avec art et avec esprit, vous les couvrez de mots agréables, mais elles n'en

sont que plus dangereuses : vous faites comme ceux qui donnent du poison dans des aliments ou dans des liqueurs qui flattent le goût ; et il en est bien plus mauvais parce qu'on le prend avec plaisir, et qu'on ne se défie de rien. Il est des empoisonneurs qui cachent le venin qu'ils donnent sous des fleurs. C'est ainsi que vous en agissez, vous cachez le venin de l'impureté dans les fleurs de vos belles paroles ; mais il n'en donne pas moins la mort : mort bien plus terrible que celle qui est causée par le poison, puisqu'elle attaque l'âme, et que souvent elle est sans retour. Ce qu'il y a ici de plus effroyable pour vous, c'est que quand même le venin que vous présentez n'aurait aucun effet, quand vos mauvais discours ne feraient aucune impression sur ceux qui les entendent, parce qu'heureusement ils se trouvent établis assez fortement dans la piété pour en avoir horreur, vous n'en êtes pas moins coupables devant Dieu, que s'ils avaient eu leur effet ; et vous en serez également punis, parce qu'il n'a pas tenu à vous que le mal ne soit arrivé.

Tout cela est terrible, chrétiens auditeurs, cependant on regarde tous ces discours, toutes ces paroles, et contre la piété, et contre la charité, et contre la pureté, comme des bagatelles, on en rit, on s'en divertit, on ne daigne pas s'en confesser, on y applaudit, on loue, et on admire ceux qui les profèrent avec plus d'esprit et de bonne grâce, on les recherche comme des gens d'une agréable conversation. Mais quelle étrange surprise à l'heure de la mort et au jour du redoutable jugement de Dieu, lorsqu'on se trouvera chargé sur ce sujet, d'un nombre innombrable de crimes ; lorsqu'on verra que ces discours empoisonnés et enchanteurs auront causé la damnation de plusieurs personnes, et en feront périr un bien plus grand nombre dans le temps à venir, sans qu'on puisse y mettre ordre, et arrêter le cours d'un si grand mal ; lorsqu'on se verra condamné aux peines éternelles pour ces abominables paroles, qu'on avait toujours comptées pour peu de chose, ou tout à fait pour rien ; mais, que dis-je, lorsqu'on sera condamné à souffrir les supplices de l'enfer avec autant de degrés de rigueur qu'on aura commis et fait commettre de péchés mortels, par les mauvais discours qu'on aura proférés. Il y aura des misérables qui se trouveront chargés sur cet article d'autant de crimes qu'ils auront vécu de jours et peut-être d'heures. O affreux état ! ô étrange extrémité !

Ne vous y trompez pas, mes chers frères, Dieu est juste et il rendra à chacun ce qu'il aura mérité. Mais être damné pour des paroles, être précipité dans les enfers pour une éternité, pour avoir proféré quelques mots, cela est bien étrange ! Quoi ! ne saviez-vous pas que le Seigneur tout-puissant vous défendait de dire ces mauvaises paroles, sous peine d'encourir son indignation et d'être puni du feu éternel ! Oui, vous le saviez et vous ne pouviez l'ignorer, et vous avez pré-

féré votre passion, votre folie, votre déman-
gaison de parler, à la loi de votre Dieu. Ne
méritez-vous pas bien un châtement que
vous avez choisi de propos délibéré. Crai-
gnez donc, mes chers auditeurs, les mauvais
discours ; fuyez avec grand soin la compa-
gnie de ces mauvais chrétiens, dont la bouche
est, selon l'expression du Roi- Prophète
(*Psal.*, V, 11), comme un sépulcre ouvert ;
n'ayez avec eux aucune communication,
suivant l'avis du disciple bien-aimé (*II Joan.*,
10), fussent-ils vos plus proches parents et
vos plus intimes amis. Soyez saints dans
toutes vos conversations, comme vous l'or-
donne le prince des apôtres, de la part du
Seigneur. (*I Petr.*, I, 15.) Priez instamment
ce Dieu de bonté qu'il mette un frein à votre
langue, afin qu'elle ne profère aucune parole
dangereuse : consacrez-la entièrement selon
les intentions du Créateur à bénir son saint
nom, et à édifier vos frères. Ce sera le moyen
après avoir commencé en cette vie à louer
et glorifier Dieu, de continuer dans l'éternité
bienheureuse que je vous souhaite, au nom
du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi
soit-il.

VI. DIMANCHE APRÈS LES ROIS.

SUR LE RESPECT HUMAIN.

Simile est regnum cœlorum grano sinapis. (*Matth.*,
XIII, 24.)

Le royaume des cieux est semblable au grain de sénévé.

Le grain de sénévé dont parle notre Evan-
gile, qui est une des plus petites graines qui
soit parmi les semences, et qui néanmoins
étant mis en terre, prend un accroissement
si considérable, qu'il devient comme un
petit arbre, représente, selon la remarque
des saints docteurs, la foi, ou l'Eglise de
Jésus-Christ, qui étant très-peu étendue
au commencement, s'est tellement accrue
dans la suite des temps, qu'elle a rempli
tout l'univers. Mais qu'il me soit permis
aujourd'hui de donner un sens tout opposé
à cette parabole, et de dire que le grain de
sénévé si petit en lui-même, et qui produit
cependant une plante si considérable, nous
peut très-bien représenter le respect humain,
qui semble n'être rien en lui-même, et qui
néanmoins produit des effets prodigieux ;
et que ce maudit respect humain est, dans
le royaume du démon, ce que la foi est
dans le royaume de Jésus-Christ. C'est ce
monstre que je viens combattre aujourd'hui ;
cet ennemi redoutable de la piété, de la reli-
gion, de la dévotion, et par conséquent du
salut éternel. Je vous ferai voir dans la
première partie de ce discours, combien le
respect humain est une chose honteuse et
indigne d'un chrétien ; et dans la seconde,
je vous montrerai combien le respect hu-
main est dangereux et pernicieux à un
chrétien : c'est à dire quels sont ses effets et
quels maux il cause. Ce sujet mérite votre
attention, autant qu'aucun autre dont on
puisse vous parler.

PREMIER POINT.

Je dis d'abord qu'il n'est rien de plus
honteux pour un chrétien, et qui soit plus
indigne de sa profession, que le respect hu-
main ; parce qu'il lui ôte sa liberté et qu'il
en fait un vil et infâme esclave, parce que
cet esclavage où le respect humain réduit
l'homme, est un esclavage de choix et pure-
ment volontaire, et non pas une servitude
forcée ; et enfin, parce que cet esclavage est
une servitude entière, totale et absolue.
Reprenons.

La liberté est ce que l'homme a de plus
cher au monde, après les biens de la grâce.
Elle lui est naturelle. Il a été créé dans cet
état. Il est destiné à jouir d'une liberté par-
faite dans le séjour de la gloire. Aussi, il
n'est rien dont il soit si jaloux que de cette
liberté. Que ne fait-il pas pour la conserver,
quand il l'a ; et pour la recouvrer, lorsqu'il
l'a perdue ? A quoi ne s'expose-t-il pas ? Les
histoires sacrées et profanes nous fournissent
une infinité d'exemples de ce que cet amour
de la liberté a fait faire dans tous les temps
et dans tous les pays. Que n'a-t-on pas vu
à ce sujet ? Combien de guerres cruelles !
combien de combats ? combien de sang ré-
pandu ! Aussi que peut-on se représenter
de plus triste que l'état de l'esclavage ? Être
absolument sous la puissance d'autrui,
n'être point maître de soi-même ; ne pouvoir
pas faire ce qu'on désire le plus ; être con-
traint de se soumettre entièrement à la vo-
lonté des autres ; dépendre des caprices et
de l'humeur d'un maître souvent impérieux
et cruel : ou bien être enfermé dans une
prison ; être attaché à un banc de galère ;
être chargé de chaînes : en un mot, avoir
perdu la liberté, de quelque manière que ce
soit, c'est quelque chose de bien insup-
portable. Est-il un homme dans le monde
qui ne donnât tout ce qu'il a, et qui ne
sacrifiât tous ses biens pour se mettre en
liberté ? Mais on fait bien plus, car on ne
fait pas difficulté de s'exposer à la damnation
éternelle, pour ne pas vouloir se gêner. Je
sais bien qu'en cela on a grand tort, et que
l'on se trompe grossièrement, puisque la
véritable liberté ne peut se trouver que dans
la conformité avec la volonté du Seigneur :
mais on voit par là combien l'homme est
ennemi de tout ce qui peut le contraindre
et combien sa liberté lui paraît esti-
mable.

Cependant, par le respect humain, il
devient esclave jusqu'à ne plus disposer
de sa personne, ni de ses paroles, ni de ses
actions ; jusqu'à ne pouvoir ni faire, ni
dire ce qu'il souhaite. Jusqu'à quel point
ne se captive-t-il pas ? Quelle gêne ! quelles
inquiétudes ! il n'ose pas dire ce qu'il pense ;
il se tait ; il dissimule ; il approuve ; il loue
extérieurement ce qu'il blâme dans son
cœur ; il fait semblant d'aimer et d'estimer
ce qu'il a en horreur au fond de son âme.
Il craint toujours de déplaire ; il observe
toutes ses démarches avec un soin infini ; il
étudie sans cesse avec inquiétude, les hu-

meurs, les inclinations, les désirs de ceux à qui il veut plaire, et à qui il craint de déplaire. Peut-on se figurer rien de plus fâcheux et de plus incommode ? Telle est néanmoins la situation de ceux qui agissent par respect humain. On dirait qu'ils n'ont plus l'usage de leurs sens; qu'ils ne voient que par les yeux d'autrui; qu'ils n'entendent que par les oreilles d'autrui; qu'ils n'agissent que par leurs mains, et qu'ils sont plutôt des instruments inanimés, que des hommes libres et raisonnables. O déplorable situation ! O aveuglement prodigieux !

Il est des esclaves du respect humain d'une autre espèce, mais qui sont bien plus insensés et bien plus criminels que les premiers. Lorsqu'il s'agit de leurs plaisirs, de leur intérêt, de satisfaire leurs passions, ils ne reconnaissent point de respect humain. Les railleries publiques, les corrections même les plus fortes, le déshonneur, l'infamie, rien ne les arrête. Voyez un ivrogne de profession, bien loin d'avoir honte de ses débauches et de ses crapules, il s'en fait gloire. Considérez une personne livrée à la passion brutale de l'impureté; qu'on la montre au doigt, qu'elle soit la fable d'une paroisse entière, ou de tout le voisinage; que sa conduite soit le sujet de la risée publique, elle ne s'en met point en peine, et elle va toujours son train. Un usurier public, un jureur, un blasphémateur, un scandaleux, n'ont point de honte de leurs excès et de leurs crimes. Mais s'agit-il de se convertir, de changer de vie, de réparer les mauvais exemples qu'on a donnés, d'édifier par un changement d'état, et de faire une profession ouverte de la pénitence; on craint, on tremble, on n'ose pas faire la moindre démarche qui paraisse; on dit que l'on ne veut pas passer pour bigot et pour hypocrite. La censure du monde paraît si redoutable que les meilleurs desseins s'en vont en fumée. Il en est d'autres qui ne rougissent pas de proférer en compagnie des paroles à double sens, ou tout à fait obscènes; de chanter des chansons libres; de railler et de médire; mais qui n'oseraient parler de Dieu et de la religion; qui n'oseraient pas, dans l'occasion, dire un bon mot pour empêcher le crime, pour l'honneur et la gloire du Tout-Puissant, et pour l'utilité spirituelle du prochain. O insensés ! qui vous a ainsi fascinés ? Quelle est la cause d'un si prodigieux aveuglement ? Nous voyons tous les jours, surtout parmi le sexe, les modes les plus bizarres, des manières de se mettre, de s'habiller et de s'ajuster, qui sont tout à fait ridicules, et en même temps gênantes pour la santé et quelquefois pour la vie; que trop souvent contraires à la sainte pudeur, telles que sont les nudités scandaleuses, qu'on doit appeler avec raison la honte du sexe, et pour lesquelles les femmes et les filles mondaines ont un attrait et un penchant extraordinaire et qui ne peut être que l'ouvrage de l'esprit de ténèbres. Combien n'en badine-t-on pas ! Que de railleries et de satires à ce sujet ! Cependant elles n'en rabattent rien, et elles se font un front d'ai-

rain. Mais si l'on proposait à ces mêmes personnes quelques œuvres de piété, comme la visite des pauvres et des malades, le respect humain les retiendrait et les empêcherait. Elles ne manqueraient pas d'alléguer pour excuse, qu'elles ne veulent pas se faire moquer d'elles en passant dans le monde pour de fausses dévotes. Peut-on rien se figurer de plus déplacé et de plus indigne ?

En second lieu, ceux qui agissent par respect humain, deviennent esclaves par leur propre choix. Ce n'est point ici une servitude forcée. On n'est pas né dans une condition servile; on n'est point tombé entre les mains de ses ennemis; on n'a pas été pris sur mer par des pirates, et mis dans les chaînes. Mais on se forge ses propres chaînes, et l'on se rend volontairement esclave. On ne vend pas sa liberté; mais on la donne pour rien; on la prodigue, on n'en fait aucun cas. Cela ne tient-il pas du prodige ! S'agit-il de se soumettre à Dieu; de porter son joug qui est plein de douceur; de se charger du fardeau qu'il nous impose, qui est très-léger (*Matth.*, XI, 29); de lui engager sa liberté, ce qui est l'unique moyen de jouir de la véritable liberté qui est celle des enfants de Dieu, comme dit saint Paul (*Rom.*, VIII, 1 seqq.), d'entrer au service honorable d'un si grand et d'un si bon Maître; de se faire violence pour lui obéir, et pour accomplir sa sainte loi; on n'en veut rien faire: on se révolte; on méprise ses promesses et ses récompenses, quoique inestimables et infinies; on ne craint point ses menaces et ses châtimens, quoique terribles et éternels. Est-il, au contraire, question de se rendre les esclaves infâmes du monde, par le respect humain; de se mettre à la torture, et de se gêner extrêmement pour lui plaire, pour se conformer à ses usages ridicules, pour suivre ses modes et ses maximes bizarres; de se rendre entièrement dépendant des caprices des mondains; de n'agir que pour leur plaire; de prendre des précautions infinies pour ne les point choquer; de se livrer à des inquiétudes continuelles, pour ne rien dire et pour ne rien faire, qui puisse attirer leurs mépris, leurs censures et leurs railleries; on se sacrifie tout entier; on dévore toutes les peines qui se rencontrent dans ce pénible état, rien ne coûte; et quelque honteuse, quelque rude et quelque rebutante que soit cette servitude, on s'y abandonne sans réserve. En vérité connaît-on ici l'homme ? et qui peut voir sans étonnement un tel excès de folie ?

Mais ce n'est pas tout : l'homme, par le respect humain, devient non-seulement un esclave volontaire et par son propre choix; mais il devient encore l'esclave de toutes sortes de personnes. La servitude, par elle-même, a quelque chose de bien bas et de bien humiliant; mais lorsqu'on a le malheur d'être esclave de certaines gens, c'est le comble de la misère. Être assujéti à un homme de considération, à un maître pieux, et dont la conduite est raisonnable, cela est supportable; mais être l'esclave d'un homme

de néant, d'un impie, d'un scélérat, d'un homme sans probité et sans honneur, d'un maître impérieux, cruel et barbare; c'est tout ce qu'on peut se figurer de plus affreux. Or ceux qui se conduisent par le respect humain sont esclaves de toutes sortes de personnes : des libertins, des impies, des scélérats, de tout ce qu'il y a de vicieux, de vil, d'abject et de méprisable dans le monde. O insensés, de qui craignez-vous la censure, vous demande le prophète (*Isa.*, LI, 7 seqq.) ? d'un homme mortel, dont la vie n'est qu'une vapeur et un souffle, et qui se séchera bientôt comme l'herbe des champs, d'un vermisseau, d'un pécheur, d'un libertin ! Eh ! quel mal vous peut-il faire ? Mais que craignez-vous ? Est-ce la mort ? Sont-ce des tourments semblables à ceux que les saints martyrs ont endurés pour la foi ? Est-ce la perte de vos biens et de votre honneur ? non sans doute. Et que craignez-vous donc ? Une parole de mépris, une raillerie, un reproche impertinent, un jugement ridicule. Et de qui ? d'un ignorant, d'un homme passionné, d'un je ne sais qui. N'y a-t-il pas bien là de quoi vous faire trembler et vous engager à dire, ou à faire ce que Dieu vous défend, ou à omettre vos devoirs les plus essentiels ? Ne sont-ce pas là de pressants motifs, pour vous obliger à transgresser les commandements du Seigneur, et les ordonnances de la sainte Eglise ? à sacrifier votre conscience, votre salut et votre éternité ? O lâche et infidèle serviteur ! est-ce ainsi que vous répondez à la grâce que le Tout-Puissant vous a faite, de vous appeler à son service ; de vous recevoir au nombre de ses enfants, et de vous enrôler parmi les disciples et les soldats de Jésus-Christ ? C'est lui que vous devez craindre, puisque votre bonheur ou votre malheur éternel dépend de son pouvoir. Ce sont les terribles reproches qu'il vous fera un jour, que vous devez redouter. Ce sont les effroyables châtimens qu'il réserve à ceux qui auront préféré l'esclavage du monde, les jugemens des hommes, le respect humain à leurs obligations, à leurs devoirs, à l'honneur et à l'obéissance qu'ils doivent à leur Créateur.

Ce maudit respect humain n'attaque pas seulement les petits, les faibles et les timides ; mais il exerce aussi son empire sur les forts, sur les grands, et sur les puissans du monde, et plutôt à Dieu que ceux qui paraissent les plus sages, les plus pieux et les plus réglés, en fussent entièrement exempts. C'est un ennemi formidable, qui attaque toutes sortes de personnes. Les supérieurs veulent ménager leurs inférieurs, souvent aux dépens de leurs devoirs les plus essentiels : on craint de passer pour sévère, on veut être flatté et loué : l'amour-propre, l'intérêt, l'orgueil se mettent de la partie. On garde une infinité de ménagemens. Le roi Darius estimait beaucoup le prophète Daniel, il le regardait comme un homme extraordinaire, et un saint ; il reconnaissait par conséquent son innocence. Cependant

ce prince lâche et complaisant, pour ne pas déplaire à ses courtisans, consentit que ce grand homme fût jeté dans une fosse où l'on nourrissait des lions, pour être cruellement dévoré par ces bêtes carnassières. Baltassar tomba dans la même faiblesse, et souffrit que le prophète fût donné en proie aux bêtes farouches, pour avoir fait mourir un horrible dragon, que les Babyloniens adoraient comme un dieu, par un aveuglement prodigieux. Ces rois n'étaient-ils pas absolus dans leurs Etats ? Que craignaient-ils des particuliers ? Cependant le respect humain les surmonta et les engagea à la cruauté et à l'injustice les plus criantes. Rien de plus honteux que le respect humain, vous venez de le voir ; rien en même temps de plus dangereux, de plus pernicieux, et qui produise de plus mauvais effets. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Je remarque trois effets principaux du respect humain. Il empêche de faire le bien, il corrompt, il gâte, il rend inutiles et même mauvaises, les bonnes actions ; il produit une infinité de crimes. Cela est terrible, sans doute, mes très-chers frères, cependant rien de plus véritable. Un petit détail nous en convaincra parfaitement.

Premièrement, le respect humain empêche de faire le bien. De combien d'omissions ne se rend-on pas coupables par respect humain ! Combien de gens dans tous les états et dans toutes les conditions, manquent à leurs devoirs, à cause du respect humain ! Un pasteur, un confesseur, un directeur, n'osent pas crier contre les vices, et contre les désordres les plus considérables et les plus scandaleux ; corriger fortement ; s'opposer vivement ; refuser l'absolution dans le sacré tribunal, comme ils y sont très-étroitement obligés, et cela par des considérations humaines ; pour ne pas passer pour trop sévères ; pour ménager l'estime et la faveur de certaines personnes. Un officier de justice ne fera point exécuter les ordonnances royales, pour empêcher les abus ; il souffrira que les cabarettiers donnent du vin pendant les Offices de la paroisse les dimanches et fêtes ou à d'autres heures indues ; que l'on blasphémara, et que l'on jurera le saint nom de Dieu, et que l'on tiendra les danses publiques les jours de patrons ; que l'on se querellera ; que l'on se battra, et que l'on commettra d'autres désordres, parce qu'il ne veut pas se faire des ennemis, ou par quelque autre considération d'intérêt, ou de complaisance. Un supérieur ne corrigera pas ses inférieurs, ou il ne le fera que très-faiblement ; il souffrira que l'on transgresse les règles les plus saintes et les plus respectables ; il laissera introduire le relâchement, sous prétexte que l'on gagne plus par la douceur que par la rigueur ; mais dans le fond, parce qu'il veut se rendre agréable et ne fâcher personne. Un chef de famille ferme les yeux sur les désordres qui se passent dans sa

maison ; sur des débauches, sur des fréquentations de personnes de différent sexe, sur de mauvais discours, parce qu'il veut ménager ses gens. Un père et une mère laissent vivre leurs enfants comme ils veulent, ils leur souffrent tout ; ils ne les corrigent, ni ne les châtent, parce qu'ils ne veulent pas les fâcher et les contrister. Un maître et une maîtresse souffrent chez eux des domestiques insolents, des impies, des libertins, des scandaleux, qui perdent leurs enfants et les autres domestiques, parce qu'ils sont laborieux et adroits, et qu'il y va de leur intérêt temporel. Un mari et une femme, par une complaisance mutuelle, se flattent et s'entretiennent dans leurs désordres. Un ami n'osera pas faire à son ami une correction charitable, et lui donner des avis de salut, dont il a un besoin extrême. On n'ose pas fréquenter les sacrements, se confesser et communier souvent, visiter les malades, faire d'autres bonnes œuvres, mener une vie retirée et pénitente, pour ne pas s'attirer des railleries et s'exposer à la censure des mondains. On entend médire, proférer des paroles peu honnêtes, chanter des chansons lascives, tenir des discours qui attaquent la piété, la religion, la pudeur ; et, par une maudite honte, non-seulement on n'ose pas reprendre le mal et s'y opposer, mais on fait semblant de l'approuver et d'y prendre plaisir. Peut-être même pousse-t-on la folie jusqu'à vouloir paraître plus mauvais qu'on ne l'est en effet : méchant avec les méchants, libertin avec les libertins, pour leur plaire et pour gagner leur affection ; et avoir ainsi honte de n'être pas impie et scélérat, ou du moins de passer pour tel.

Mais combien pensez-vous que le respect humain empêche de conversions, et retient de pécheurs dans le crime et dans leur mauvais état ? A combien d'hérétiques et d'infidèles il ferme l'entrée de l'Eglise ! Pour se convertir, il faudrait certaines démarches d'éclat ; il faudrait quitter certaines compagnies, certaines fréquentations ; il faudrait renoncer au jeu, au cabaret, à la débauche ; se séparer de ses compagnons de libertinage ; il faudrait se réformer et changer entièrement de vie ; on craint les railleries des mondains et la censure du monde ; et malgré les remords de la conscience, on diffère toujours sa conversion, et l'on n'a pas le courage de se déterminer. Un infidèle, un hérétique se sent touché ; il comprend bien qu'il n'est pas dans la bonne voie ; il voudrait bien prendre le bon parti, mais il faudrait pour cela se brouiller et rompre avec ses parents, ses amis et ses connaissances, et c'est à quoi l'on ne saurait se résoudre. Une jeune personne se sent portée à se séparer du siècle et à prendre le parti de l'Eglise ou de la religion ; mais son père et sa mère, ou ses autres parents, s'y opposent ; elle ne veut pas leur déplaire, et elle aime mieux manquer sa vocation et exposer son salut, que de renoncer au respect humain.

Le respect humain non-seulement empêche de faire le bien, mais il corrompt et gâte entièrement les bonnes œuvres. C'est quelque chose de bien triste, chrétiens auditeurs, que les meilleures actions étant faites par respect humain, et pour plaire au monde, non-seulement sont perdues et inutiles, mais encore, elles deviennent mauvaises et pernicieuses ; et bien loin d'en être récompensé, on en sera puni. Vous donnez l'aumône, vous jeûnez, vous visitez les malades, vous faites quelque autre œuvre de piété, voilà qui est bon en lui-même ; mais si vous faites cela pour le monde, par respect humain, dans des vues terrestres et charnelles, pour vous attirer des applaudissements, pour contenter votre orgueil, pour satisfaire votre amour-propre : toutes ces œuvres, quelque excellentes qu'elles soient en elles-mêmes, deviennent criminelles à cause de votre mauvaise disposition, et peuvent aller jusqu'au péché mortel, et mériter par conséquent la damnation éternelle.

Tels étaient les Pharisiens, contre lesquels Jésus-Christ déclama si fortement. Ils jeûnaient souvent ; mais ils affectaient de paraître pâles et exténués, pour faire connaître leurs mortifications à tout le monde. Ils faisaient de longues prières, mais c'était dans les places publiques pour être vus. Ils donnaient des aumônes abondantes, mais ils les distribuait dans les rues au son de la trompette. En un mot, le Sauveur du monde assure qu'ils faisaient toutes leurs bonnes œuvres par vanité, pour s'attirer l'estime et les applaudissements des hommes, et qu'ils ne devaient point attendre d'autre récompense. Combien est-il parmi nous de Pharisiens et d'hypocrites, qui font des bonnes œuvres pour plaire au monde, pour s'attirer des louanges, pour se faire un nom, par orgueil et par amour-propre ? On s'approche des sacrements ; on fréquente les églises ; on est assidu aux instructions et aux Offices ; on fait des aumônes ; on a un extérieur modeste et réglé ; mais le cœur est plein de corruption ; on n'a que des intentions perverses, et l'on s'attire la malédiction de Dieu par des œuvres qui mériteraient ses bénédictions les plus abondantes, si elles étaient faites avec de saintes dispositions. C'est ce respect humain qui opère ce fatal changement, et qui, comme un venin subtil, se glisse partout ; et ayant corrompu les causes et les principes des bonnes œuvres, qui sont la volonté et l'intention, il les rend abominables aux yeux du Seigneur ; et ce qu'il y a encore de plus, c'est qu'ordinairement les infortunés hypocrites, non-seulement perdent le mérite de leurs bonnes œuvres, et changent le bien en mal par la perversité de leur cœur ; mais ils sont encore frustrés de leurs folles espérances ; car au lieu de s'attirer, comme ils le prétendaient, l'estime et l'applaudissement du monde, ils ne s'attirent que ses mépris et ses railleries. On se rit d'eux ; on se moque de leurs manières d'agir ; on les

tourne en ridicule; ou si, extérieurement et en leur présence, on fait semblant de les honorer et de les louer, intérieurement et dans le cœur on les méprise; et en leur absence on les décrie et on les déchire cruellement. Voilà la récompense que l'on reçoit des lâches complaisances qu'on a pour le monde, et des démarches indignes que le respect humain fait faire.

Le troisième effet qu'il produit, c'est de multiplier les crimes presque jusqu'à l'infini. En effet, que ne fait pas faire le respect humain? Quels personnages ne fait-il pas jouer? A quelles extrémités ne porte-t-il pas? Eve présenta à Adam du fruit défendu; elle le flatta; elle le sollicita à en manger; elle lui dit que c'était un fruit délicieux, il se laissa gagner, et par une lâche complaisance, il se rendit coupable de cette désobéissance funeste qui a causé tant de malheurs. Aaron, sollicité par les Israélites de leur procurer un objet de culte et d'adoration, se rendit misérablement à leurs empressements, et leur fit un veau d'or, instrument fatal de leur idolâtrie, qui les mit à deux doigts de leur perte. Salomon, ce roi si sage, si spirituel, pour ne pas déplaire à ses femmes, adora des idoles et tomba dans la dernière infamie. Pilate connut l'innocence de Jésus-Christ; il la déclara hautement; il s'aperçut bien que ce n'était que l'envie et la jalousie qui faisaient agir ses ennemis, et néanmoins, emporté par le respect humain, et effrayé par les menaces qu'on lui fit de l'indignation de l'empereur, son maître, il trahit honteusement son devoir, et prononça l'injuste sentence par laquelle il condamna Jésus-Christ à être crucifié. Plusieurs d'entre les Juifs reconnaissaient cet aimable Sauveur pour le Messie, ils avaient été comblés de ses bienfaits, ils avaient admiré sa doctrine et ses miracles; cependant, gagnés et séduits par les sollicitations des Pharisiens, ils demandèrent sa mort, et lui préférèrent un scélérat et un meurtrier. Hérode estimait et considérait beaucoup saint Jean-Baptiste; il faisait plusieurs bonnes œuvres à sa sollicitation; et pour ne pas contrister une femme impudique, il fit trancher la tête au plus grand de tous les hommes. Et dans l'histoire profane, ne lisons-nous pas qu'Alexandre le Grand, à l'instigation d'une misérable concubine, fit brûler Persépolis, une des plus magnifiques villes de l'univers et la capitale de l'empire des Perses. (Quint., lib. V.)

Mais qu'est-il besoin de chercher, dans les temps éloignés, des exemples des crimes que le respect humain fait commettre, puisque nous en avons tous les jours un si grand nombre devant les yeux? Le respect humain n'engage-t-il pas des ministres du Seigneur à trahir leur ministère? Ne fait-il pas prononcer des sentences et des arrêts injustes à des juges qui se sont laissés corrompre par des sollicitations, ou par la recommandation de personnes puissantes. Un enfant, pour complaire à ses parents, entrera dans leurs passions et dans leurs vues cri-

minelles; il exercera la vengeance, il déroblera, il médiera, il calomnier. Un domestique, pour avoir les bonnes grâces de son maître, se rendra complice de ses crimes, l'aidera dans l'exécution d'un mauvais dessein; il transgressera, pour lui faire plaisir, le précepte de la sanctification des dimanches et des fêtes; un ami, pour complaire à son ami, le favorisera dans sa mauvaise conduite, le flattera dans ses crimes, lui applaudira dans ses actions les plus indignes. Combien de misérables qui s'enivrent, qui font la débauche, pour ne pas déplaire à leurs compagnons de libertinage! On en voit même qui savent bien que le vin et les excès leur font un mal extraordinaire, et néanmoins plutôt que de manquer de complaisance, ils se déterminent à avaler du vin qui doit leur servir comme de poison, et les tourmenter étrangement; peut-on se figurer quelque chose de plus inouï? Risquer sa vie, sacrifier sa santé, sa conscience et son salut éternel, pour plaire à des libertins et à des débauchés! Combien voit-on de personnes qui disent des paroles obscènes, qui raillent, qui médisent, qui mentent, pour divertir les compagnies! Combien de lâches et d'indignes chrétiens, qui se trouvent dans les assemblées où l'on profère les discours les plus dangereux et les plus téméraires, contre la pudeur et la chasteté, contre la piété et la religion, contre la charité et les bonnes mœurs, et qui, par respect humain, applaudissent à ce qu'on dit, et se mettent de la partie!

Entrons ici tous ensemble, mes très-chers frères, dans une salutaire confusion, d'avoir été assez aveugles et insensés, pour devenir les esclaves du respect humain. Dans combien de péchés ne nous a-t-il pas fait tomber! Combien d'omissions de nos devoirs! Combien de paroles et d'actions contre la loi de Dieu et contre notre conscience! Combien de bonnes œuvres perdues, et rendues mauvaises par de mauvaises intentions! Nous avons été faits enfants de Dieu par le baptême: nous avons renoncé au démon, à ses œuvres et à ses pompes, au monde et à ses maximes; nous avons été enrôlés dans la milice de Jésus-Christ; et nous nous sommes engagés à combattre ses ennemis. Mais, séduits par le respect humain, nous avons abandonné le service de notre légitime Maître, pour nous réduire à l'infâme servitude du péché. A quels reproches ne devons-nous pas nous attendre au jour terrible du Seigneur? Car il a dit dans son Evangile, qu'il avouera pour ses disciples devant son Père éternel, ceux qui auront confessé son nom sur la terre, et pris son parti contre ses ennemis; et il a aussi assuré qu'il désavouera en présence de son Père céleste, ceux qui auront rougi de ses maximes, de ses préceptes et de sa sainte loi devant les mondains. Ah! mes frères, changeons de conduite. Détestons le respect humain. Que rien ne soit capable de nous faire trahir les intérêts de Dieu, nos devoirs et notre conscience. Souvenons-nous tou-

jours de cette sentence de saint Paul (*Galat.*, VI, 12), que si nous voulons plaire au monde, nous ne pouvons être serviteurs de Jésus-Christ. Mettons-nous au-dessus de toute considération humaine, et soyons inséparablement attachés à notre Dieu, à notre Créateur et souverain Maître, fallût-il souffrir des persécutions, des railleries, et des calomnies de la part des libertins, fallût-il nous brouiller avec nos parents et nos amis, fallût-il sacrifier tout ce que nous avons de plus cher au monde, la vie même. C'est par ce moyen que nous serons glorifiés dans le ciel. Je vous le souhaite, mes très-chers frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DIMANCHE DE LA SEPTUAGÉSIME.

SUR L'ENVIE.

Et accipientes murmurabant adversus patremfamilias. (*Math.*, XX, 11.)

Et en recevant leur salaire, ils murmuraient contre le père de famille.

Ce n'était autre chose que l'envie qui faisait murmurer les ouvriers mécontents : ils ne pouvaient souffrir qu'on leur égalât ceux qu'ils croyaient avoir moins travaillé qu'eux. A l'occasion de cette parabole, je me suis déterminé à vous parler aujourd'hui du vice infernal de l'envie ; car les maîtres de la vie spirituelle, après avoir examiné quelle espèce de péché pouvait être l'envie, quel était son objet, et quels motifs pouvaient engager l'homme à être envieux, ont été obligés d'avouer qu'ils ne le comprenaient pas ; et que ce vice détestable n'était pas un vice de ce monde ; mais qu'il ne pouvait venir que de l'enfer. En effet, chrétiens auditeurs, tous les vices de ce monde ont leur origine dans une des trois concupiscences dont parle saint Jean (I *Joan.*, II, 16), c'est-à-dire, ou dans la concupiscence de la chair ou dans la concupiscence des yeux ou dans la superbe de la vie. Or l'envie ne vient ni de l'une ni de l'autre de ces concupiscences ; car l'envieux n'attend de sa passion ni honneur, ni plaisir, ni profit ; il sait même qu'elle lui produit tout le contraire. Et ainsi il faut dire que ce péché est un péché diabolique, un venin subtil et malin, un poison fabriqué et pétri dans les prisons infernales ; en un mot, le véritable vice des démons et des damnés. De là la difficulté de le bien connaître, et par conséquent d'y apporter les remèdes convenables. Il se glisse si imperceptiblement, il se cache si subtilement ; il s'attache si opiniâtrément, que souvent il est presque impossible de le découvrir, et de le chasser parfaitement. Cependant j'entreprendrai d'en parler, aidé des lumières de l'Esprit-Saint, et je tâcherai de faire connaître quelque chose de sa nature et de ses effets ; et ensuite je donnerai quelques moyens pour s'en garantir, ou pour s'en délivrer, si on avait le malheur d'y être engagé. Voilà la matière des deux parties de ce discours.

PREMIER POINT.

Un ancien peintre, prié par ses amis de représenter l'envie dans un tableau, s'appliqua longtemps à chercher une idée qui pût répondre à son dessein. Enfin il mit la main à l'œuvre, et il peignit une personne extrêmement vieille et difforme, toute ridée, les joues enfoncées, les yeux affreux, la couleur noire, avec une maigreur horrible et ressemblant à un squelette ; il représenta en même temps un gros ver comme un serpent, qui lui rongait les entrailles. Il me semble, chrétiens auditeurs, que ce peintre ne réussit pas mal dans son entreprise, et je trouve plusieurs choses dans cet emblème, qui représentent assez au naturel le vice de l'envie. La vieillesse de ce personnage affreux nous fait voir que l'envie est un péché fort ancien, puisqu'il a commencé avec le monde. *C'est par l'envie du démon*, selon la remarque du Sage, *que la mort est entrée dans le monde* (*Sap.*, II, 24) ; c'est ce vice détestable qui nous a perdus. La maigreur extraordinaire de ce spectre montre que l'envie ronge ceux qui en sont atteints ; elle les dévore et ne leur laisse que la peau collée sur les os ; les chagrins et les ennuis les accablent, et leur vie est si remplie d'amertume qu'ils n'ont aucun repos. Le ver qui ronge le cœur et les entrailles de ce monstre d'horreur, nous met devant les yeux l'état des damnés. L'envieux est le damné de la terre : sa situation est un enfer ; aussi ce vice est comme une réprobation commencée, et un feu dévorant, qui ne laisse vivre ceux qu'il tourmente, que pour prolonger leurs supplices.

L'envie est une tristesse du bonheur et de la prospérité d'autrui, et une joie infâme de ses malheurs. Telle est la définition que les théologiens donnent de ce vice exécrable. Examinons-en bien les termes. C'est une tristesse, un chagrin, une haine, une aversion affreuse et diabolique. L'envieux est un ennemi irréconciliable, il médite continuellement la malice et la vengeance ; mais la différence qu'il y a entre les autres ennemis et celui-ci, c'est que les autres personnes, qui ont l'inimitié et la vengeance dans le cœur, ne désirent de se venger qu'autant qu'elles sont persuadées qu'on les a méprisées, ou qu'on leur a fait quelque tort, et ainsi, dès qu'on s'efforce de réparer ce tort, dès qu'on s'humilie et qu'on leur fait des soumissions, elles s'apaisent, elles oublient le passé, elles mettent les injures sous les pieds. Combien de fois a-t-on vu des gens irrités jusqu'à l'excès, tellement changés en un instant, par quelques paroles d'excuses et de supplications qu'ils se seraient volontiers sacrifiés pour ceux qui étaient l'objet de leur colère ? Il n'en est pas ainsi des envieux ; ils n'ont reçu aucun mauvais traitement de leur prochain ; on ne leur a fait aucun tort ; on ne leur a dit aucune injure ; ils avouent eux-mêmes qu'on ne les a pas offensés, et souvent on ne pense pas même à eux, et néanmoins ils ont contre leurs frères,

quoiqu'ils ne leur en aient donné aucun sujet, une haine diabolique: ils ne peuvent pas les souffrir; ils voudraient les confondre et les anéantir, s'ils pouvaient; ils grincent les dents contre eux, et leur plaisir serait de les voir perdus sans ressource. Et pourquoi une si grande fureur contre des personnes qui ne leur ont fait aucun mal? Ceci est terrible, chrétiens mes frères, et cependant il n'est que trop véritable, c'est ordinairement parce qu'elles sont vertueuses et sans reproche. Et ainsi l'envie est une haine inexplicable, une tristesse enragée, non pas des vices et des désordres du prochain; non pas de ce qu'ils offensent Dieu et de ce qu'ils s'éloignent de la bonne voie, l'envieux ne demanderait pas mieux; mais c'est du bonheur et de la prospérité de ses frères; de leur bonheur temporel et spirituel; de leur piété et de leur vertu. De sorte que l'envieux désire avec une ardeur infernale que son prochain soit malheureux en ce monde, par la pauvreté, les souffrances, les maladies et les misères; mais ce qui est tout à fait épouvantable, il souhaite qu'il soit impie et scélérat; qu'il tombe dans l'endurcissement; qu'il se perde et qu'il aille brûler à jamais dans les abîmes.

C'est ce qui montre que l'envieux est en quelque manière pire que les démons et les damnés. Les démons sont envieux contre les hommes, il est vrai; ils font tout ce qu'ils peuvent pour les attirer dans le précipice, ils font jouer sans relâche tous les ressorts de leur malice, pour les faire tomber dans le crime; mais ce n'est que pour avoir des esclaves: ils veulent augmenter le nombre de leurs sujets; d'ailleurs les hommes ont une haine implacable contre eux: il n'est rien au monde, dont ils aient tant d'horreur; leur état, leur devoir, leur religion les y engage; il n'est donc pas étonnant que les esprits de ténèbres leur soient si opposés. Les damnés se voyant perdus sans ressource, ils désirent d'avoir des compagnons de leurs peines; ils pensent, quoique follement, que le grand nombre des coupables semble en quelque façon les excuser et les soulager, s'il est vrai cependant qu'ils soient ainsi disposés envers les autres hommes; car la sainte Ecriture paraît établir le contraire, lorsqu'elle rapporte l'histoire du mauvais riche (*Luc.*, XVI): ce scélérat étant dans les flammes, pria avec instance le père Abraham d'envoyer quelqu'un pour avertir ses frères de leur mauvaise vie, et pour leur prêcher la pénitence, afin, dit-il, qu'ils ne viennent pas dans ce lieu de tourments. Mais les envieux plus enragés que les démons, et plus méchants que les damnés, désirent que tous les autres soient malheureux, tandis que rien ne les porte à cet excès, que leur pure malice.

Les bêtes farouches, les lions, les tigres, les ours, quoique nés pour la cruauté, quoique dépourvus de la raison, ne portent pas la rage et la fureur si loin. Je sais bien qu'ils dévorent les autres animaux; mais ce n'est que pour s'en nourrir, et s'ils se

déchirent quelquefois les uns les autres, ce n'est jamais sans quelque sujet, et l'on n'a point vu que les monstres les plus horribles et les plus cruels aient attaqué personne, sans qu'on ait remarqué une cause de leur colère. C'est parce qu'on a excité leur fureur, c'est parce qu'on a enlevé leur proie ou leurs petits. On voit même que le serpent, qui est le symbole de l'envie, ne mord pas, et ne répand pas son venin, s'il n'est blessé, ou foulé aux pieds. Il n'y a donc que les envieux qui, sans cause, sans aucun sujet, sans être attaqués, mordent, déchirent, dévorent les autres hommes. Il n'y a que ces affreux monstres de la nature, qui en renversent tout l'ordre et toutes les lois.

Combien d'exemples n'avons-nous pas dans les histoires sacrées et profanes, de ce que j'avance ici? Cain avait un frère des plus aimables. Bien loin d'en avoir reçu quelque offense, ou quelque mécontentement, il n'avait trouvé en lui que de l'amour, de l'honnêteté, et toutes sortes de marques de l'amitié la plus tendre et la plus cordiale. Ils n'étaient que deux frères dans tout l'univers, et toute la terre devait bien être suffisante pour satisfaire l'ambition de l'impie Cain; mais voyant que Dieu agréait les sacrifices d'Abel, parce qu'il les offrait avec de saintes dispositions, et qu'il donnait ce qu'il avait de plus précieux, tandis que les siens étaient rejetés, il frémissait de rage, et quoiqu'il connût bien la raison pour laquelle Dieu avait ses offrandes en abomination, au lieu de se corriger, il prit la résolution la plus barbare qui pût venir dans l'esprit d'un homme, il attira son frère aux champs, sous quelque prétexte spécieux, et il l'assassina cruellement, trempant ainsi ses mains dans son propre sang, et ôtant la vie à celui à qui il devait la conserver au péril de la sienne.

Joseph, ce modèle de chasteté et d'innocence, eut presque le même sort, par l'envie détestable de ses frères. Jacob, son père, l'aimait plus que tous ses autres enfants, à cause de sa sagesse et de ses bonnes qualités, il ne pouvait pas s'empêcher de témoigner cette préférence, et elle fut très-dangereuse pour sa famille. Les frères de Joseph animés par la passion furieuse de l'envie jurèrent sa perte, et ils cherchaient tous les jours les moyens d'exécuter leurs mauvais desseins. Une fâcheuse rencontre ne leur fut que trop favorable. Comme ils étaient occupés à garder les troupeaux de leur père, il commanda à son cher Joseph d'aller voir si toutes choses étaient en bon état, et s'il n'était point arrivé d'accident à ses frères; aussitôt il se met en chemin: il s'engagea bien avant dans le désert, les bêtes farouches semblaient respecter sa vertu; mais ses frères, pires que des tigres et des lions, le jetèrent dans une vieille citerne, pour le faire mourir de la plus cruelle mort, et s'ils le retirèrent ensuite de cet affreux cachot, ce ne fut que pour le vendre comme une bête de charge, croyant de s'en

défaire entièrement par cette voie si inique et si barbare.

Saül n'avait jamais reçu de David que des marques d'une parfaite soumission. Ce saint jeune homme lui avait rendu des services considérables. Il avait vaincu et terrassé Goliath, ce fameux géant, qui faisait trembler les armées entières; il avait par ce moyen abattu l'orgueil des Philistins et rendu la paix à sa patrie; il était devenu le gendre du roi par sa valeur et par ses mérites, et ainsi il devait être de toutes manières très-cher à ce prince; mais étant possédé par le démon de l'envie, il prit la résolution de le perdre sans ressource, et de le faire cruellement mourir. Il employa pour cela la ruse et la violence. Il mit des armées entières sur pied, pour le poursuivre. En vain David s'humilie et rend le bien pour le mal à son ennemi. En vain Jonathas, le fils du roi et aussi pieux et aimable que son père était mauvais et cruel, lui représente-t-il que celui qu'il veut faire périr, n'a mérité que des honneurs et des récompenses; si l'innocent n'avait pas été soutenu et protégé d'une manière toute singulière par la main du Tout-Puissant, il n'aurait jamais évité les périls qui le menaçaient de toutes parts.

Vous avez sans doute ouï parler plusieurs fois du premier événement qui mit Salomon dans une si grande réputation de sagesse et de discernement. Deux femmes avaient accouché dans la même maison, l'une étouffa son enfant en dormant, et s'étant éveillée, elle vit l'accident qui lui était arrivé, elle fut saisie de la passion d'envie contre sa voisine, de qui l'enfant était plein de vie et de santé, tandis que le sien était mort; elle prend son enfant mort, et elle le met doucement auprès de l'autre femme, pendant qu'elle dormait, et lui enlève le sien. Cette autre femme s'étant éveillée, fut bien surprise de trouver un enfant mort à son côté: elle considère attentivement, et voyant que ce n'était point son enfant, elle va se plaindre au roi; le roi fit appeler l'autre femme, et après avoir ouï leurs contestations, il commanda qu'on apportât une épée. Toute l'assemblée était fort attentive à ce que le roi voulait faire. Alors il dit: Celle-ci soutient que son enfant est vivant, et que celui de l'autre est mort, et celle-là au contraire assure que c'est le sien qui vit, et que celui de sa compagne est mort: qu'on divise l'enfant vivant par le milieu, et qu'on en donne à chacune une moitié. La femme envieuse et qui était l'auteur de la fraude, consentit d'abord à cette proposition et s'écria: Mon prince, vous avez bien jugé, qu'il ne soit ni à elle ni à moi, mais qu'il soit partagé. O cruauté barbare de l'enviel! Que t'avait fait cet enfant, pour demander ainsi sa mort et une mort si cruelle! Mais l'autre femme sentant ses entrailles émues de compassion pour son enfant, se jeta aux pieds du roi, et le pria de le donner tout entier et vivant à sa voisine. Le roi comprit aisément par là quelle était sa mère, et lui fit

donner sur-le-champ l'enfant qui était en vie, tandis que l'autre se retira pleine de confusion.

Daniel était à la cour de Darius un exemple de sagesse, toutes les vertus reluisaient en lui, et il s'attira une telle estime de la part de ce prince, qu'il résolut d'en faire la seconde personne de son empire. C'en fut assez pour exciter la jalousie des grands. Les voilà occupés à chercher un moyen pour perdre celui qui leur donnait tous les jours des marques d'une parfaite amitié. Ils firent jouer tant de ressorts, qu'il fut enfin condamné à être jeté dans une fosse pleine de bêtes farouches. Mais il fut délivré de ce danger par un miracle de la toute-puissance du Dieu d'Israël, de qui il n'avait pas voulu transgresser les commandements, pour plaire à un roi de la terre.

Qu'est-ce qui détermina l'impie et détestable Hérode, à faire cette cruelle boucherie des enfants de Bethléem, qui l'a couvert d'un opprobre éternel? Ne fut-ce pas une envie infâme, une lâche jalousie contre le Sauveur du monde? Il avait ravi de la manière la plus injuste la couronne à la famille royale, il l'avait conservée contre toutes les lois. Il apprend qu'un nouveau Roi vient de naître, il frémit de rage; poussé par une envie diabolique, il se détermine à un excès de fureur et de barbarie dont on n'a peut-être jamais vu d'exemple. Il envoie des satellites avec un ordre exprès de massacrer tous les enfants des environs de la ville de Bethléem, et de Bethléem même, depuis l'âge de deux ans et au-dessous. Ce commandement si cruel fut exécuté sans miséricorde, et l'on vit couler de toutes parts des ruisseaux de sang, pour assouvir la fureur de ce malheureux prince. Qui pourrait penser à cette funeste journée sans verser des larmes? Qui pourrait, sans être saisi d'effroi et de douleur, se représenter les circonstances affreuses de cette sanglante et barbare exécution? Quels cris pitoyables des enfants! Quelles lamentations des mères? Les uns sont écrasés sous les pieds des chevaux, les autres sont coupés par le milieu, ceux-ci sont noyés dans leur sang, ceux-là étonnés dans leur berceau, d'autres déchirés et écartelés, tous cruellement égorgés. Quel spectacle! Voilà l'ouvrage de l'envie.

La mort de Jésus-Christ, le Sauveur et le Rédempteur des hommes. Après avoir annoncé l'heureuse nouvelle du salut à toute la Judée; après avoir comblé de ses bienfaits cette nation ingrate; après avoir opéré des miracles et des prodiges étonnants, les Scribes et les Pharisiens, les prêtres et les princes du peuple, jaloux des honneurs qu'on lui rendait, tramèrent contre lui la mort honteuse qu'ils lui firent ensuite souffrir. C'est l'envie qui a inventé tous les supplices de la douloureuse Passion qui précéda cette mort; c'est l'envie, en un mot, qui a fait commettre ce déicide, ce crime affreux et épouvantable, à la vue duquel le soleil s'est éclipsé, la terre a tremblé, les

rochers se sont fendus, et l'univers entier a été dans la consternation.

L'envie est un poison qui prive l'homme de tout sentiment d'humanité, et qui lui inspire une rage et une fureur, qui ne peut s'exprimer. Elle est une gangrène spirituelle, qui corrompt la substance de son âme, et le Saint-Esprit assure qu'elle porte la pourriture jusque dans ses os. (*Prov.*, XIV, 30.) Au lieu des humeurs qui composent le tempérament de l'homme, elle le remplit d'un venin si malin et si dangereux que celui des vipères et des aspies ne peut pas lui être comparé; de sorte qu'un envieux est un composé de malice et un assemblage de vices et de corruption. Sa langue ne porte jamais que des coups mortels à la réputation du prochain. Il fait passer les meilleures actions pour des crimes, et lorsqu'il ne peut pas y réussir, il s'en prend à l'intention qu'il prétend être mauvaise et perverse. Ses yeux ne se fixent que sur tout ce qui paraît déréglé dans la conduite de ses frères, et ils sont toujours fermés sur les bonnes qualités qui se trouvent dans leur personne. Ses mains, ses pieds, son esprit, sa mémoire, son cœur sont autant d'instruments de sa malice. C'est ce qui a fait dire à saint Pierre Chrysologue (serm. 48), « que l'envie était dans un sens le plus grand de tous les maux; » et saint Bernard (cap. 18) s'écrie tout effrayé : « Quel est donc cet excès effroyable des envieux de faire leur tourment, leur croix, leur chagrin, le sujet de leur tristesse et leur malheur, du bien, de la prospérité et du bonheur des autres hommes? » Mais c'est en vain que j'entreprendrais de faire le portrait des envieux, et tout ce que je pourrais en dire serait toujours incomparablement au-dessous de ce qui en est. Votre patience doit être lassée, mes chers auditeurs, et il est temps de vous donner quelques moyens, pour vous délivrer, ou pour vous préserver de ce vice infâme. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Je conviens que toutes les passions sont difficiles à corriger, à modérer et à vaincre, parce que ceux qui en sont esclaves s'y plaisent, et par conséquent ils ne cherchent pas les moyens de leur résister. Mais on peut dire avec vérité, que celle de l'envie n'est presque susceptible d'aucun remède. C'est de que nous assure le célèbre Cassien (collat. 18, c. 17) : « Lorsqu'une fois, dit-il, le venin de l'envie s'est emparé d'une personne, et que cette peste spirituelle a infecté et corrompu son cœur, j'ose avancer que ce mal est presque sans remède. » Pour nous en convaincre, remarquons que la conversion du pécheur s'opère par degrés, entre lesquels il y en a quatre principaux. Le premier est la connaissance de son mal, de ses crimes et de son état; le second est la douleur d'avoir offensé Dieu; le troisième est la confession et l'aveu qu'il doit faire de ses péchés; le quatrième enfin est le changement de vie et de conduite. Or l'envieux est presque inca-

pable de toutes ces démarches. Il ne connaît point l'état de sa conscience : et comment le connaîtrait-il, puisqu'il ne veut pas même qu'on le soupçonne d'être atteint du vice honteux de l'envie. Ce qui porte le pécheur à rentrer en lui-même sont les grâces et les saintes inspirations, les corrections, les avertissements et les remords de la conscience, les châtimens du Ciel et les afflictions : l'envieux est très-peu susceptible de tous ces moyens de salut, ou, pour mieux dire, il y est comme insensible, ainsi que l'expérience ne le montre que trop. Ne se connaissant pas lui-même, comment accuserait-il son péché? comment s'en repentirait-il? et comment ferait-il de dignes fruits de pénitence en menant une vie toute nouvelle? Ainsi, mes frères, quand avez-vous vu des envieux changer, et véritablement convertis? Au contraire, leur passion augmente avec l'âge; et à mesure que le corps s'affaiblit, elle se fortifie, et l'on voit que les infirmes et les vieillards y sont extrêmement sujets. On la porte jusqu'au dernier jour, et elle descend très-souvent dans les enfers avec les pécheurs, pour les ronger éternellement.

Quoique je sois persuadé de tout ce que je viens d'avancer, et que, par une conséquence nécessaire, je regarde la conversion des personnes sujettes à l'envie, comme une chose extrêmement difficile, je ne laisserai pas d'indiquer des remèdes contre ce vice, parce que je ne dois désespérer du salut de personne, et que d'ailleurs je dois travailler à détourner de ce malheur ceux qui n'y sont pas engagés. Le premier de ces remèdes est de considérer combien l'envie se glisse imperceptiblement, et combien, par conséquent, elle se rend commune. Il est surprenant que cette passion étant si honteuse et si indigne d'une créature raisonnable, que les hommes les moins vertueux l'ont en horreur; il est surprenant, dis-je, qu'elle soit si commune dans le monde. Elle se trouve dans toutes les conditions; aucun âge ni aucun sexe n'en est exempt; et c'est avec bien de raison qu'on peut dire que c'est un mal contagieux qui a infecté presque tout l'univers. Les grands du monde, les riches du siècle, tous ceux que la fortune a élevés au-dessus des autres, ne devraient pas, ce me semble, être sujets à cet excès, puisqu'ils ont de quoi se satisfaire, et les moyens de passer leur vie agréablement; mais ce sont ceux-là qu'elle domine dans un plus haut degré. Mais sans parler ici des personnes qui ne composent pas notre auditoire, que voyons-nous parmi celles qui n'ont qu'une fortune médiocre, dans les paroisses des villes et des campagnes, parmi vous, chrétiens, qui m'entendez? Si l'un voit que son voisin est mieux accommodé que lui, qu'il prospère en tout ce qu'il fait, que ses troupeaux sont plus féconds, que ses fonds rendent davantage; qu'il est mieux placé pour les terres et pour les bâtiments, quelle envie, quelle jalousie n'en conçoit-il pas? Si celui-ci a fait une plus abondante récolte, si ses arbres

ont été plus chargés de fruits, si sa vigne a été plus fertile, les autres en sont fâchés. S'il y a unè personne dans un quartier, ou dans un hameau, qui, par son travail et par ses épargnes, tâche de s'agrandir et d'augmenter son bien par de nouvelles acquisitions, voilà l'envie qui crie, qui fait des jugemens dangereux, et qui prend aussitôt le parti de penser et de dire que cela ne vient pas par la bonne voie. Parmi les arts et les métiers, combien voit-on d'envieux? Si l'un voit que l'autre est mieux employé, qu'il a plus de travail et de pratiques, qu'il est plus estimé et recherché, les autres se laissent ronger par la passion infâme de l'envie. Un marchand peut-il vendre une aune d'étoffe, sans que les autres en soient fâchés? Le cordonnier, le tailleur, le charpentier, sont envieux à leur tour les uns contre les autres. Toutes les professions sont pleines d'envieux. Chacun voudrait avoir l'emploi, ou le travail qui se présentent; et comme cela ne se peut pas faire, on se laisse dévorer par la cruelle passion de l'envie. Les locataires, les journaliers, les domestiques, jusqu'aux pauvres même, qui mendient et qui ne subsistent que par la charité d'autrui, s'abandonnent à cet horrible excès. Si un manœuvre trouve une journée préférablement à un autre; si le domestique est mieux placé, ou s'il a un salaire plus considérable que son compagnon; si le pauvre reçoit des aumônes plus abondantes que les autres de son état, l'envie les saisit et les transporte, elle les fait murmurer, et les porte quelquefois à de grandes extrémités. Mais que faut-il pour exciter l'envie et la jalousie, surtout parmi les petites gens. Faut-il de grandes sommes, des lingots d'or, de riches possessions? Non, mes frères, il ne faut qu'un pouce de terre, un intérêt de rien, la valeur d'un sou, une poignée de poussière. L'envie pénètre jusque dans les cloîtres et les solitudes: elle n'épargne pas les ministres des autels: elle s'attache aux têtes couronnées et aux princes des peuples; et plutôt à Dieu que les personnes qui paraissent les plus sages et les plus réglées en fussent entièrement exemptes!

L'envie ne s'arrête pas au temporel, elle attaque le spirituel. La vertu, la dévotion, la sainteté deviennent l'objet de sa fureur. O personnes dévotes! ô prédicateurs! que le venin est subtil! Combien de fois, chrétiens auditeurs, avons-nous senti une secrète jalousie, lorsque nous avons vu nos frères fréquenter les sacrements plus souvent que nous, demeurer plus longtemps à l'église, être plus vertueux, et par conséquent plus estimés. Combien de fois avons-nous été rongés par ce serpent infernal, lorsqu'un autre a mieux réussi que nous dans une occasion! Combien de fois voyant nos compagnons loués et honorés plus que nous, en avons-nous ressenti un chagrin mortel! Et si nous avions pu, n'aurions-nous pas détruit, ou du moins beaucoup diminué les témoignages d'estime et d'affection qu'on tenait à leur mérite? Combien de fois, ne

pouvant pas faire autre chose, avons-nous détourné, par nos discours, les justes louanges qu'on leur donnait, en ajoutant un *si*, un *mais*, une réflexion maligne, une parole envenimée au bien qu'on disait d'eux! Que tout cela est bas et honteux! et combien en devrions-nous avoir de l'horreur! Personnes du sexe, permettez-moi de vous faire observer combien vous êtes portées au vice de l'envie, et combien vous devez vous tenir sur vos gardes à ce sujet.

Le second motif qui nous engage à détester l'envie, sont les maux effroyables que ce vice a apportés dans le monde, et qu'il cause tous les jours. Personne n'ignore qu'il a été, comme nous l'avons déjà observé, l'origine de la mort spirituelle, et, en conséquence, de la mort temporelle de tous les hommes. Nos premiers parents ne devinrent transgresseurs, qu'à cause de la tentation, et le diable ne les tenta que parce qu'il était envieux de leur bonheur. De ce premier péché, comme d'une source funeste, sont venus tous les autres. De là tous les fléaux de la justice de Dieu, tant d'événements terribles, tous les maux qui inondent la terre, la damnation de tous les réprouvés, les supplices inconcevables qu'ils endureront pendant l'éternité, les blasphèmes horribles qu'ils proféreront contre l'Être suprême. C'est l'envie qui a enfanté tous ces malheurs, et qui a produit ce chaos prodigieux de maux et de misères. Quelle haine ne devrions-nous donc pas avoir pour notre ennemi capital, pour ce monstre d'horreur?

Le troisième remède contre l'envie, est de faire réflexion à l'état déplorable où elle réduit ceux qu'elle possède. Rappelez dans votre mémoire ce que nous avons dit jusqu'ici: pensez à ce que vous avez vu faire aux envieux, et à ce que cette passion furieuse et presque indomptable vous a peut-être fait faire à vous-même. Qu'est-ce qu'un envieux? N'est-ce pas la plus cruelle de toutes les bêtes féroces, et le plus épouvantable de tous les monstres! examinez un peu sa figure: voyez ces yeux égarés, ces Jones livides, ce visage défait, ces mains tremblantes, cet esprit inquiet et agité: est-il un excès auquel il ne soit capable de se porter? Les crimes les plus énormes lui paraissent des bagatelles, et il n'est point d'action, quelque noire qu'elle soit, qui lui fasse horreur. Je parle de ceux en qui l'envie est montée jusqu'à un certain degré.

Le quatrième remède contre l'envie est la pensée des châtimens terribles dont Dieu punit ceux qui se sont livrés à cette passion. Dès que Caïn eut trempé ses mains dans le sang de son frère, il devint comme furieux (*Gen.*, IV); il commença à courir les champs comme un insensé, et le Seigneur défendit expressément de le tuer, afin de prolonger sa vie et de faire durer plus longtemps son supplice, pour servir d'exemple à l'univers entier. Ceux qui avaient accusé Daniel furent condamnés à subir la

peine qu'ils avaient voulu lui faire souffrir ; et la sainte Ecriture remarque (*Dan.*, VI, 24), que les lions ne les laissaient pas tomber à terre, mais que les arrêtant dans leurs chutes, ils les mettaient en pièces dans un instant. Aman, qui par une envie détestable avait voulu perdre la nation des Juifs tout entière, fut pendu à la même potence qu'il avait fait préparer pour Mardochée. Saül perdit dans un même jour la vie et le royaume. Hérode fut rongé tout vivant par la vermine, et rendit l'âme parmi des douleurs si excessives, qu'elles le réduisirent à un affreux désespoir. Mais quelle effroyable vengeance tirée de l'envie des Juifs. Elle est trop connue pour m'y arrêter, et l'on ne saurait en lire l'histoire sans frémir d'horreur. Leurs villes saccagées et brûlées, leur pays entièrement désolé, le siège de Jérusalem si affreux, que les mères mangeaient leurs enfants, toute leur nation égorgée, ou vendue ou dispersée. (*JOSEPH.*, *Hist. Jud.*, lib. XVII, cap. 8 et 10.) Les envieux sont toujours la victime de la colère de Dieu ; il se sert d'eux-mêmes pour les tourmenter, et ils sont leurs propres bourreaux. Leur conscience les déchire cruellement ; les autres hommes leur font la guerre, ils sont l'horreur de toute la nature, ils ne se plaisent qu'au mal, et il ne peut pas leur arriver du bien, et après les supplices de ce monde, après avoir été rongés et brûlés à petit feu par leur malice, ils vont continuer leur enfer dans l'éternité malheureuse.

Enfin le cinquième remède contre le péché de l'envie, est de faire attention que cette passion détestable n'apporte à celui qui s'y abandonne, que des peines et des tourments, et n'est accompagnée d'aucune douceur ni satisfaction. Les envieux n'ont jamais ni joie, ni plaisir, ni repos ; ils reçoivent autant de coups de poignard, qu'ils voient de différents degrés de prospérité dans leur prochain, et comme la libéralité de Dieu est inépuisable, et qu'elle répand à pleines mains ses bienfaits sur les hommes, les infortunés envieux sont toujours dans les supplices. Le feu qui les dévore ne s'éteint point, le ver qui les ronge ne meurt jamais. O misérable condition ! ô triste état ! ô enfer anticipé !

Maudit vice, passion enragée, fureur diabolique, je te déteste, je t'abhore, je te regarde comme une vraie boucherie des âmes, et l'avant-courrière des supplices éternels ! Seigneur, délivrez-moi de ce poison, de ce venin fatal qui corrompt et qui détruit tout ce qu'il y a de bon dans l'homme. Donnez-moi l'or pur de votre charité, qui est le préservatif de cette peste si funeste ! faites que bien loin de me chagriner des dons et des faveurs que vous accordez à mes frères, je m'en réjouisse comme si je les recevais moi-même. Faites que je ne sois pas méchant pour me tourmenter du bien des autres, parce que vous êtes bon pour le leur faire : au contraire, que j'imité vos saints dans la gloire, qui regardent les grandeurs et l'élévation de leurs concitoyens comme si

elles leur appartenaient, et qui, bien loin d'être envieux lorsqu'ils voient des couronnes plus brillantes et des trônes plus élevés que les leurs, en font le sujet de leur joie et de leurs actions de grâce. Que je me réjouisse donc, ô mon Dieu, de tous les avantages, de tous les biens, de tous les talents, de la prospérité, de la santé, et généralement de toutes les faveurs, que votre main bienfaisante répandra sur les hommes ; et qu'après leur avoir été unis sur la terre, par les liens d'une parfaite charité, je puisse louer et glorifier votre nom avec eux pendant tous les siècles des siècles. C'est ce que je vous souhaite, mes frères. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

II^e POUR LE DIM. DE LA SEPTUAGESIME SUR LES LARCINS DOMESTIQUES.

Cum sero autem factum esset, dicit dominus vineæ procuratori suo : Voca operarios, et redde illis mercedem. (*Matth.*, XX, 8.)

Or le soir étant venu, le maître de la vigne dit à son intendant : Appelez les ouvriers, et payez-les.

L'exactitude du père de famille, dont parle l'Evangile, à payer le salaire des ouvriers qui avaient travaillé pour lui, m'engage à vous entretenir aujourd'hui, chrétiens mes frères, sur un sujet important, et auquel on fait peu d'attention. Ce sont les larcins domestiques. Rien de plus commun dans le monde. Rien dont on se fasse moins de scrupule. Rien qu'on se mette moins en peine de réparer. Rien, par conséquent, qui cause la damnation de plus de malheureux. Plusieurs ne sont pas instruits sur ce sujet, et néanmoins ils ne sont pas excusables, parce que leur ignorance est criminelle. D'autres connaissent le mal, et ils ne laissent pas de le faire. Pour confondre ceux-ci, et pour instruire ceux-là, tâchons de mettre cette matière dans le plus grand jour qu'il nous sera possible. Il s'agit donc des injustices qui se commettent entre les pères et les enfants, entre les tuteurs et les pupilles, entre les maris et les femmes ; entre les maîtres et les domestiques ; parmi les ouvriers ou manœuvres, et enfin parmi les bergers ou pasteurs des bestiaux. Dans la première partie de ce discours, nous traiterons les trois premiers articles ; et dans la seconde, nous parlerons des trois autres.

PREMIER POINT.

Les pères et les mères, pour la plupart, s'imaginent qu'ils ne doivent rien à leurs enfants, et les enfants au contraire se persuadent que leurs parents leur doivent tout. Les uns et les autres sont dans l'erreur. Car il n'est pas vrai que les pères et les mères ne doivent rien à leurs enfants. Ils leur doivent la nourriture et l'éducation, ils doivent les mettre en état de gagner leur vie, ils leur doivent un établissement honnête, suivant leurs moyens et leurs facultés. Il n'est pas véritable aussi que les parents doivent tout à leurs enfants. Après ce que nous venons de dire, ils ne leur doivent

autre chose pour le temporel. De là il faut conclure, à l'égard des pères et mères, qu'ils font tort à leurs enfants, lorsqu'ils ne leur font pas apprendre un métier, ou qu'ils ne leur procurent pas un moyen convenable selon leur condition, et autant qu'il leur est possible, pour gagner leur vie et être utiles à leur pays; lorsqu'en leur refusant les secours nécessaires, ils sont cause qu'ils contractent une mauvaise santé, qu'ils deviennent estropiés, ou qu'ils perdent leur fortune, ou qu'ils manquent un établissement avantageux; lorsqu'ils refusent, sans une raison légitime et suffisante, de leur donner une dot proportionnée à leurs biens. On voit des pères et des mères avarés, qui aiment mieux exposer l'honneur de leurs enfants, et attirer sur leur famille une infamie et un opprobre éternel, que de se résoudre à se dessaisir d'une somme modique pour les placer. Quant aux enfants, ils se rendent coupables d'injustice envers leurs père et mère, lorsqu'ils enlèvent de l'argent ou des denrées, pour acheter des habits ou des linges superflus, ou pour se divertir, ou pour jouer, ou pour faire la débauche et régaler leurs amis, et même quand ce serait pour faire des aumônes et d'autres œuvres de piété. Ecoutez bien ceci, vous qui prétendez que les biens de vos pères et mères vous appartiennent et que vous pouvez en disposer comme il vous plaît; écoutez ce que dit la sainte Ecriture à ce sujet. *Celui, dit-elle (Prov., XXVIII, 24), qui prend le bien de son père et de sa mère sous prétexte qu'il n'y a point de mal, parce que le bien leur appartient, commet un crime semblable à celui d'un malheureux qui assassine un homme.* Cela n'est-il pas terrible? l'auriez-vous jamais pu croire, si ce n'était pas Dieu lui-même qui a parlé de la sorte? Que répondrez-vous à présent? et tant de jeunes gens peuvent-ils piller leur maison paternelle, pendant une longue suite d'années, tantôt pour satisfaire leurs passions, tantôt pour donner à des étrangers, tantôt pour faire bourse, et pour prendre, comme ils disent ordinairement, des précautions pour l'avenir?

Il arrive aussi beaucoup de friponneries, après que les aînés de familles sont mariés, tant de la part des parents et des autres enfants, que du côté des beaux-frères et des gendres. On n'observe point ce qui est porté dans les contrats de mariage : chacun tire de son côté. Les pères et mères ne pensent plus qu'aux cadets et aux filles, les beaux-pères et les belles-mères remplissent leurs coffres, les gendres et les brus mettent en sûreté tout ce qu'ils peuvent, les frères et les sœurs font chacun leur butin; de sorte que la plupart des maisons deviennent un lieu de pillage et de larcin. Cependant il faut que les héritiers portent les charges, qu'ils entretiennent la famille, et qu'ils demeurent responsables de toutes les dettes? Tout leur tombe dessus. Il y a dans tous ces cas obligation de restituer. Les pères et les mères doivent s'en tenir à leurs réserves,

et les frères et sœurs à leur légitime et leur dot. Un autre inconvénient, qui n'arrive que trop souvent, c'est qu'à la mort des pères et des mères, les enfants, sans avoir égard à celui qui a été nommé héritier, se saisissent de tout ce qu'ils peuvent attraper, et c'est une volerie manifeste. Il y a un grand nombre d'autres injustices, parmi les personnes dont nous parlons, desquelles le détail nous conduirait trop loin.

Disons maintenant quelque chose des héritiers, qui n'accomplissent pas la volonté des testateurs, soit en ne faisant pas les restitutions dont ils sont chargés, soit en refusant ou en différant, sans une juste cause, d'acquitter les œuvres pies, et de distribuer les aumônes qui leur ont été ordonnées. Rien n'est plus important que cette matière: rien de plus négligé. Dès qu'un testateur est mort, on ne se met plus en peine de réparer les injustices qu'il a faites, encore moins de les découvrir; on est ravi au contraire de les ignorer, et l'on n'oublie rien pour étouffer les remords de la conscience, qui se font sentir à ce sujet. L'empressement de recueillir une hoirie, et le plaisir de se voir plus au large, font qu'on n'a ni la pensée, ni le loisir de réfléchir au reste. L'on se contente de faire les démarches qu'on n'ose pas omettre, pour ne pas se décrier dans le monde. Mais venons encore plus particulièrement au fait. Ceux qui sont chargés par testament, ou de quelque autre manière que ce soit, de donner des aumônes, de faire dire des Messes, de faire acquitter des fondations et autres œuvres pies, de payer des pensions et des legs faits aux églises, aux hôpitaux, aux monastères, et qui ne s'en acquittent pas, ou qui diffèrent d'y satisfaire sans une cause juste et raisonnable, doivent être regardés comme de véritables voleurs, et même en quelque manière comme des voleurs sacrilèges, puisqu'il s'agit d'un bien consacré à Dieu. Quelles malédictions n'attirent-ils pas sur leurs personnes et sur leurs biens. L'Eglise les regarde comme des excommuniés, leurs bien-faiteurs invoquent continuellement la vengeance du Ciel contre eux, et l'on peut dire avec vérité, qu'il n'est rien de plus capable de jeter dans l'endurcissement, et de conduire au malheur éternel, que des injustices si criantes.

A l'égard des restitutions que les héritiers sont tenus de faire, voici ce qu'ils doivent observer. Ou un héritier sait qu'il y a du bien mal acquis dans l'héritage qu'on lui a laissé, ou il en doute, ou il n'a pas des raisons suffisantes pour s'en convaincre. S'il ignore absolument qu'on lui ait laissé du bien mal acquis, il n'est obligé à rien comme il est évident, et à moins qu'on ne produise des preuves, pour établir les injustices dont on se plaint, il peut rester sans difficulté tranquille et en repos. Je dis des preuves, ou par des témoins irréprochables, ou par des livres de compte, ou par d'autres titres. Et ainsi, l'on n'est pas obligé d'en croire sur leur parole, ceux qui de-

mandent sans pouvoir établir le réalité de leurs prétentions. Si l'héritier a des doutes que celui dont il possède les biens ait fait des injustices, il doit prendre toutes les mesures de prudence, pour découvrir la vérité, et lorsqu'il connaît qu'il y en a eu, il est obligé en conscience de restituer jusqu'à la concurrence de ce que l'hoirie vaut, en se retenant néanmoins les frais qu'il a été obligé de faire, et les dommages qu'il a soufferts, j'entends les frais nécessaires seulement et les dommages réels et véritables. Remarquons ici en passant, qu'il est des enfants assez impies et injustes, pour empêcher leurs pères et mères, lorsqu'ils sont dans le lit de la mort, de restituer ou d'assurer la restitution, ou de tester selon leurs volontés. Ils ne veulent laisser entrer personne, ils persuadent à ces mourants, qu'ils ne doivent se mettre en peine de rien, qu'ils auront soin de payer et de restituer, et qu'ils peuvent entièrement compter sur leur bonne foi, et sur leur exactitude; ne vous y fiez pas, pères et mères, et autres testateurs qui que vous soyez. Les héritiers affamés ne cherchent qu'à dévorer vos biens, et lorsque vous serez décédés, ils ne feront rien de tout ce qu'ils vous auront promis. Suivez au contraire l'exemple des sages; faites votre testament, mettez ordre à vos affaires, tandis que vous êtes en santé. On voit des personnes qui sont tellement frappées au sujet des testaments, qu'il n'est pas possible de les faire revenir de leurs préjugés: elles s'imaginent que si elles faisaient leur testament, ce serait un avant-coureur d'une mort prochaine: n'est-ce pas là un trait de folie bien marqué? on se flatte toujours d'une longue vie et l'on est surpris au moment qu'on s'y attend le moins. Les affaires de famille se trouvent dans un dérangement étrange. De là des disputes entre frères, des inimitiés mortelles, et dont souvent les suites sont très-funestes; de là des procès qui les ruinent et qui les réduisent à la mendicité, et tout cela, faute d'une petite précaution.

Venons aux injustices que se font mutuellement les tuteurs et les pupilles. Elles sont si ordinaires que l'on dit communément, que le tuteur ruine son mineur, ou que le mineur ruine son tuteur. Cela néanmoins ne peut être véritable que parmi les fripons et les mauvaises gens, et nullement parmi les personnes de probité et d'honneur. Un tuteur en effet ne ruinera pas son pupille, s'il a soin de son bien comme s'il lui appartenait en propre, et comme il y est très-étroitement obligé, s'il ne laisse rien périr par sa faute, s'il se contente des droits et des dédommagements légitimes qui lui sont alloués par les lois. Au contraire, il se rend coupable d'injustice, et il est obligé à restitution, s'il fait des inventaires frauduleux, s'il donne les mains à des étrousses de fruits pleines de friponneries, s'il se fait décerner les provisions alimentaires, lorsque que les mineurs gagnent leur vie, s'il fait paraître des emplois et des quittances injustes. Le pupille de son côté ne

causera aucun dommage à son tuteur, s'il a égard, comme il le doit, à sa bonne foi. Au contraire il lui fera tort, et sera obligé à lui restituer, s'il lui fait rendre compte de ce qui est péri et de ce qui est perdu sans sa faute; s'il en use suivant la rigueur des lois, quoiqu'il sache bien qu'il n'y a eu de la part de son tuteur, ni mauvaise foi, ni négligence. Car il faut observer que les lois n'ont établi des règles si rigoureuses, que parce qu'elles ont présumé en faveur des pupilles, et pour arrêter la cupidité des tuteurs; et il est certain que si un tuteur a fait bonnement ce qu'il a pu pour faire valoir le bien de son pupille, et pour empêcher sa perte, celui-ci ne peut pas en conscience se prévaloir de cette rigueur des lois, et en le faisant il pécherait contre la justice.

Les maris et les femmes se font souvent de grandes injustices. Et pour découvrir quelque chose de ces mystères d'iniquité, il faut supposer qu'il y a entre eux une véritable société pour les biens temporels. Société légitimement établie et autorisée par toutes les lois divines et humaines, que les conditions de cette société sont différentes selon les pays, et qu'on ne peut, dans les contrats de mariage, les stipuler, que selon les lois et les coutumes légitimement établies. Cela supposé, il est certain qu'un mari et une femme sont obligés en conscience, de s'en tenir aux conditions de leur société, suivant qu'elles sont exprimées par leur contrat de mariage; et s'ils en agissent autrement, ils sont tenus réciproquement de restituer le tort qu'une partie a causé à l'autre. Mais pour mettre cette matière dans un plus grand jour, je me servirai de deux exemples, qui renferment les deux espèces de société entre les gens mariés, qui sont en usage dans ce pays.

Voici la première: Antoine et Marie se sont épousés, et ont stipulé par leur contrat de mariage, que tous les acquêts et conquêts qu'ils feraient seraient par moitié. Alors si l'un ou l'autre agit en fraude de cette convention, s'il écarte au préjudice de sa partie le bien de la communauté, s'il fait des acquisitions, ou des ventes à son profit, s'il fait des dépenses superflues et inutiles, il est obligé de réparer par ses biens particuliers, s'il en a, les injustices qu'il lui a faites, ou de lui en tenir compte sur sa portion.

La seconde société se pratique de cette manière: un garçon et une fille se marient, celle-ci a une dot qu'elle apporte à son époux, qui doit en passer quittance, pour la rendre un jour si le cas le demande. Cependant il a le droit de jouir du revenu de cette dot, parce qu'il doit supporter les charges du mariage. La femme de son côté est obligée de travailler au profit de son mari; elle ne doit rien prodiguer, ni dépenser mal à propos; elle ne peut disposer de rien de considérable, sans l'agrément de son époux, pas même pour faire des aumônes, pour faire dire des Messes, ou pour d'autres œuvres pies; elle n'est point en droit

de faire des réserves sous quelque prétexte que ce soit. Si elle se rend coupable sur quelqu'un de ces articles, elle est obligée de restituer de ses biens parapher-naux, si elle en possède, ou sur sa dot. Elle n'a droit d'exiger que sa nourriture et son entretien suivant sa condition. Cependant il faut observer que la coutume permet aux femmes de disposer de certaines petites choses, qui sont dans le ménage, pour de bonnes œuvres ou autrement, pourvu que cela ne soit point préjudiciable au bien de la famille, et ne dérange point les affaires du mari; car il ne faut pas croire que les femmes soient des servantes ou des esclaves; Dieu a créé la femme pour être la compagne de l'homme. Il est des maris si brutaux et si peu raisonnables, qu'ils traitent leurs femmes avec la dernière rigueur et avec un mépris qui n'est pas supportable: d'autres qui les font souffrir, et qui, bien loin de fournir ce qui est nécessaire pour l'entretien de la famille, dépensent leur travail au cabaret; il faut que la femme emprunte où elle peut trouver, ou qu'elle use d'adresse pour prendre quelque chose, parce qu'on lui tient les portes exactement fermées. Que la conduite de ces mauvais maris est indigne! fallait-il se mettre en ménage pour en user si mal? Et ces malheureux ne doivent-ils pas s'attendre à être sévèrement punis de leur cruauté en cette vie et en l'autre?

C'est ici que j'aurais de grands reproches à faire à ceux qui par de seconds mariages, sacrifient leurs enfants du premier lit. Que cela est commun! et combien d'injustices et de cruautés ne voit-on pas à ce sujet! Combien d'enfants mal élevés à cause de ces secondes noces, et abandonnés comme si on ne les connaissait pas! O parents insensibles, cruels et dénaturés! faut-il pour satisfaire une inclination, ou pour suivre votre caprice, ou pour quelques vues d'intérêt, renoncer à la qualité de bon père et de bonne mère, et devenir l'objet de l'indignation publique! Voyez les animaux les plus sauvages, ils doivent vous couvrir de confusion; les a-t-on jamais vus abandonner leurs petits avant qu'ils soient en état de chercher leur nourriture?

Je finis cette matière par une observation au sujet des gens mariés qui font séparation de biens. Il y a souvent en cela bien des abus et des injustices manifestes. Car si cette séparation se fait pour frauder les créanciers, comme il n'arrive que trop souvent, c'est une volerie des plus grandes. Si cela se fait en secret, c'est un larcin pour attraper le bien d'autrui. Lorsque les affaires d'un mari sont en mauvais état, qu'il a contracté des dettes considérables, et qu'il est réduit à l'insolvabilité; ou la femme est cause en tout ou en partie de ce dérangement, soit pour avoir été mauvaise ménagère, soit pour avoir fait des dépenses folles et inutiles; ou bien elle n'en est point la cause et n'y a point contribué en rien, le mari ayant lui-même fait tout le mal, ou par ses débauches ou par sa mauvaise conduite. Si

la femme a été cause du dérangement des affaires, ou que les emprunts se soient faits de son consentement, elle ne doit point alors faire de séparation de biens, sans entrer dans le payement des dettes, à proportion de ce qu'elle y a participé. Si, au contraire, elle n'y a point eu de part, elle peut faire cette séparation et conserver sa dot et sa portion des biens; mais la séparation ne doit pas être secrète, pour ne pas induire les gens dans l'erreur. Il est des maris qui font obliger leurs femmes par menaces ou par violences, et c'est une injustice criante et une espèce de rapine; d'autres qui les empêchent de disposer de leurs biens suivant leur volonté: dans ce cas il y a obligation de restituer aux héritiers légitimes. Voilà, chrétiens auditeurs, les principales injustices qui règnent entre les parents et les enfants, entre les tuteurs et les pupilles, et entre les maris et les femmes. Il nous reste à dire quelque chose de celles qui se trouvent parmi les maîtres et les domestiques, parmi les ouvriers ou manœuvres, et ceux qui les emploient; enfin parmi les bergers ou pasteurs des bestiaux. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Il faut observer qu'il y a un véritable contrat entre les maîtres et les domestiques: ce contrat est appelé dans le droit, louage d'œuvres. Un maître s'engage à garder un domestique pendant un certain temps, à le nourrir et à lui payer le salaire dont ils sont convenus. Un domestique de son côté s'oblige de demeurer chez son maître jusqu'au terme arrêté; de lui être fidèle, de travailler de tout son pouvoir, de prendre soin de son bien comme du sien propre, de veiller avec exactitude sur ses intérêts; de l'avertir, quand cela est nécessaire, au sujet de ce qui peut tourner à son profit ou à son désavantage; en un mot, de procurer en tout son bien, autant qu'il dépendra de lui. Cela supposé, il est évident que si l'un ou l'autre manque aux conditions du traité, et qu'il en arrive du dommage, celui qui est en tort est obligé de le réparer. Et ainsi, si le maître congédie son domestique, avant le terme convenu, et sans une juste cause, et que le domestique en souffre, ne trouvant pas à se placer aussi avantagusement, s'il ne lui donne pas la nourriture nécessaire, et que par là il contracte quelque infirmité, s'il ne le paye pas dans le temps convenu, ou s'il lui retranche une partie de son gage, il est obligé de le satisfaire entièrement, et de réparer tous les dommages qui sont arrivés à ce domestique, en conséquence des manquements du maître. Il arrive quelquefois qu'on fait coucher des domestiques dans des lieux extrêmement humides et malsains, et qu'on les oblige à faire certaines choses très-dangereuses pour la santé; s'il en arrive que le domestique tombe malade, ou devienne estropié; si c'est par la faute du maître qui aurait pu éviter ces inconveniens, il est obligé de faire traiter son do-

mestique et de lui procurer la subsistance. D'un autre côté, si un domestique quitte son maître avant le temps fixé et sans en avoir une cause suffisante, et que par là le maître soit en perte, ne trouvant pas un autre domestique; s'il lui fait tort d'ailleurs, soit en laissant périr son bien, soit en n'empêchant pas le mal qu'on lui fait, lorsqu'il peut le faire, soit en ne l'avertissant pas des injustices qu'il sait qu'on lui fait, soit en prenant son bien, ou en dépendant en nourriture ou autrement, au delà de ce qu'il lui faut pour son entretien honnête et suffisant suivant sa condition; il est obligé de dédommager son maître et de réparer entièrement le tort qu'il lui a fait, ou qu'il lui a laissé faire par sa faute. Cependant il faut observer que quand il s'agit de donner des avis à un maître, au sujet des injustices que lui font ses enfants, sa femme, les autres domestiques ou les voisins, il faut qu'un domestique se conduise avec prudence, afin d'éviter les inconvénients qui arrivent souvent en conséquence de ces sortes d'avertissements. Et ainsi, je ne puis donner un meilleur conseil dans cette occasion, que celui de s'adresser à un confesseur sage et éclairé, pour apprendre de lui de quelle manière on doit se comporter, après lui avoir expliqué fidèlement la chose dont il est question.

Combien de personnes embarrassées sur la matière dont je parle! Combien de maîtres injustes! Combien de domestiques infidèles! Combien de maîtres qui retiennent le salaire de leurs serviteurs, qui leur diminuent leurs gages, qui désavouent ce qu'ils leur ont promis, qui les font attendre plusieurs années, et qui les payent enfin de prescription! Ecoutez, maîtres injustes, ce que vous dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage : *Celui qui fraude ou qui retient le salaire de son serviteur, est frère de celui qui répand le sang humain (Eccli., XXXIV, 27)*, c'est-à-dire qu'il est également coupable. Cela est terrible, sans doute; ce péché est un de ceux que le sacré texte regarde en quelque façon comme irrémissibles, et très-difficilement en obtient-on le pardon, et jamais si l'on ne restitue. Dans l'ancienne loi, Dieu ordonne de ne point garder jusqu'au lendemain le salaire du serviteur et du journalier. Cela veut dire qu'il ne faut point différer de le payer. Combien, d'une autre part, de domestiques infidèles! Les uns ne travaillent que le moins qu'ils peuvent, et à mesure qu'on les presse et qu'on les harcèle. Ils ne font l'ouvrage qu'à demi, ils ne font rien dès qu'on ne les voit pas, selon la remarque de saint Paul (*Ephes., VI, 5 seqq.*); ils ne cherchent qu'à passer le temps; ils ne regardent que la fin de la journée, ou du temps de leur service. Ils font encore pis; ils sont cause, par leur négligence et par leur fainéantise, qu'il arrive des dommages considérables à leurs maîtres : par exemple, qu'une vigne tombe en friche, pour avoir été mal cultivée; qu'une récolte manque; que des bois soient dété-

riorés, pour avoir été mal coupés. Et ce que je dis ici des domestiques doit aussi s'entendre des ouvriers de journée et de prix fait : et dans tous ces cas, il y a obligation de restituer et de dédommager entièrement le maître, et c'est ce qu'on ne fait jamais. D'autres domestiques, bien loin de prendre soin du bien de leurs maîtres, aident à les voler; ils s'accommodent de tout ce qu'ils peuvent prendre, et ils ne s'en font aucun scrupule; argent, denrées, linge, filet, œuvres, étoffe, tout leur est bon, et tout cela sous prétexte que leur gage n'est pas suffisant; d'autres qui sont des gourmands, qui dérobent du vin ou d'autres aliments qu'ils n'ont pas droit de prendre; des servantes qui ne font pas difficulté de disposer de ce qu'il y a dans le ménage; qui donnent à leurs parents; qui régalent ceux qu'il leur plaît, peut-être des valets avec qui elles ont des fréquentations criminelles, ou qui font des aumônes sans permission : dans tous ces cas il y a obligation de restituer.

On voit des maîtres et des maîtresses qui, par une faiblesse qui n'est pas pardonna-ble, se laissent gouverner par leurs domestiques, et dès lors qu'un valet ou une servante se sont mis sur le pied de commander plutôt que d'obéir, ils deviennent insupportables et orgueilleux : il faut que tout plie sous leur empire; ils se moquent de leurs maîtres; ils gourmandent les enfants de la maison; ils traitent les autres domestiques avec la dernière insolence, et, par-dessus tout, se regardant alors, en quelque façon, comme les maîtres absolus, ils disposent du bien de la famille comme il leur plaît, et ils se chargent d'une infinité d'injustices. Le sacré texte nous fait voir combien une telle conduite est odieuse et intolérable, lorsqu'il assure qu'on ne peut porter le désordre plus loin dans une maison, que d'y souffrir un pareil renversement. *Trois choses, dit-il, fatiguent la terre par leur poids insupportable, et il y en a une quatrième, qu'elle ne peut soutenir. La première est un domestique qui s'est rendu le maître dans une maison, ... et la dernière est une servante, lorsqu'elle domine sur sa maîtresse. (Prov., XXX, 21, 22.)* Quoi de plus véritable! et qu'est-ce que l'expérience ne nous apprend pas sur ce sujet.

Passons aux injustices que commettent les ouvriers et les journaliers : il y a entre eux, et ceux qui les font travailler, un traité à peu près semblable à celui qui se trouve entre les maîtres et les domestiques; d'où il suit que les obligations des uns et des autres sont presque entièrement les mêmes; et ainsi les injustices qui se rencontrent parmi ces personnes, ne sont pas bien différentes. Ceux qui ont des ouvriers doivent donc leur donner la nourriture et le salaire dont ils sont convenus; ils ne doivent pas les surcharger de travail, ni passer les termes de leurs conventions. Les ouvriers sont obligés, de leur côté, de s'acquiescer de leur devoir, de bien remplir leur journée, de travailler comme pour eux-mêmes.

mes, et de faire l'ouvrage comme il faut : ils doivent être fidèles en tout : fidèles de la bouche, en se contentant d'une nourriture suffisante; fidèles de la langue, en ne divulguant point les secrets des maisons où ils travaillent; fidèles des mains, en ne prenant rien injustement. Et tout ceci regarde de même les domestiques. Les journaliers sont aussi obligés d'empêcher, autant qu'ils le peuvent, qu'on ne fasse tort à ceux pour qui ils travaillent, et de les avertir des injustices qu'on leur fait, lorsque cela est expédient. S'ils manquent à ce devoir, ou si, pour avoir mal fait l'ouvrage : par exemple, s'il arrive que pour avoir mal cultivé une vigne ou une terre, ils sont cause que la récolte manque, ils sont tenus, en conscience, de dédommager entièrement le maître. Car alors, non-seulement ils volent la nourriture et le salaire qu'on leur donne, mais ils se rendent encore responsables de tous les dommages qui arrivent en conséquence de leur négligence. Ceux qui prennent ce qu'on appelle des prix faits doivent bien faire attention à tout ceci.

Finissons par l'article des bergers ou pasteurs des troupeaux. Les dommages qu'ils causent sont fréquents, et souvent très-considérables ; et ils sont obligés de restituer, non-seulement le dommage qu'ils ont laissé faire, mais encore de réparer toutes les suites de ce dommage. Par exemple, si un berger a laissé gâter un bois taillis, une vigne ou les arbres d'un verger, il ne suffit pas de restituer précisément la valeur présente de tout cela, mais il faut entièrement dédommager les maîtres. Ceci devrait bien faire trembler les mauvais bergers ; car, comment réparer ces sortes de maux ? Ce bois taillis, qui a été mangé étant jeune par le bétail, ne produira presque rien, jusqu'à ce qu'il aura été coupé de nouveau, voilà un tort considérable, et qui va à plusieurs années. La récolte de cette vigne est non-seulement gâtée pour l'année présente, mais elle s'en sentira encore dans la suite. Ces arbres, dont l'écorce a été enlevée, languissent longtemps, et mourront enfin. Il faudra les remplacer. Quel temps ne faudra-t-il pas ? quelle perte ? De sorte que ceux qui sont les auteurs de ces injustices se trouvent dans une espèce d'impossibilité de les réparer, ils se jettent dans des embarras étranges pour toute leur vie, et encore pour l'heure de la mort. Un confesseur ne trouve rien de plus inquiétant et de plus difficile dans le saint tribunal de la pénitence que ces sortes de cas. Il nésait à quoi se déterminer, et après bien des examens, et une longue application, il reste toujours dans le doute et dans l'incertitude. Et ce que nous disons des bergers doit s'appliquer aux chefs de familles, qui confient la garde de leurs troupeaux à des enfants, qu'ils savent bien n'être pas capables de les conduire. Il ne faut pas douter qu'ils ne répondent devant Dieu de tout ce qui en arrive. Il est aussi fort ordinaire que, tandis que le bétail fait du dommage d'un côté, les bergers en font de l'autre.

Ils prennent tout ce qui les accomode dans les vergers, dans les vignes, dans les champs où il y a des raves et des racines, et dans les jardins ; ils détruisent les haies et coupent les bois pour faire le feu, et l'on a vu plus d'une fois des arbres entiers, et une étendue considérable de bois taillis consumés par des incendies, que la négligence de ces misérables avait allumés. D'autres fois ils s'amuse à jouer, à danser ; à la cajolerie, à dire des paroles et des chansons obscènes, à déchirer par les médisances la réputation de leurs maîtres et des voisins.

Voilà, chrétiens mes frères, les principaux larcins domestiques qui règnent dans le monde. Examinez-vous sérieusement là-dessus. Ne vous flattez pas. Priez le Seigneur avec toutes les instances dont vous êtes capables, de vous faire connaître si vous avez quelque chose à vous reprocher sur cette matière, comme vous le connaîtrez à l'heure de la mort, et au jour du redoutable jugement. Sur les moindres doutes, ne manquez pas de consulter un directeur sage et habile, et prenez avec lui les mesures de prudence, ou pour restituer incessamment, si vous le pouvez, ou pour assurer la restitution, soit par billet, promesse ou testament, soit en déclarant devant des témoins fidèles et discrets que vous êtes redevables, ayant cependant égard à votre réputation. Et, pour l'avenir, prenez garde de ne jamais vous laisser tenter par le bien d'autrui. Souvenez-vous que si une fois il entre en votre maison, très-probablement il n'en sortira point. Résistez aux premières atteintes de la cupidité. Regardez l'exemple de notre premier père Adam : il jeta des yeux de cupidité sur le fruit qui lui avait été défendu, il en prit envie, il en mangea, et il se perdit misérablement, et nous avec lui. Si le désir du bien d'autrui s'empare de votre cœur, vous êtes convaincus. Ayez, au contraire, un véritable amour pour la pauvreté évangélique, qui vous procurera les trésors éternels. Je vous les souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DIMANCHE DE LA SEXAGESIME.

SUR LA VERTU DE PATIENCE.

Fructum afferunt in patientia. (Luc., VIII, 13.)

Ils portent du fruit par la patience.

Voici, chrétiens auditeurs, un remède universel et admirable, que je viens vous annoncer et vous offrir. Les autres remèdes, chacun en particulier, ne conviennent qu'à certains maux. Il est des remèdes pour les maladies de l'âme ; il en est pour les maladies du corps ; il en est de différents, pour les diverses maladies qui nous attaquent. Mais le remède que je vous présente aujourd'hui, est un remède général : il est pour les maladies de l'âme et pour celles du corps tout à la fois ; il n'en est aucune qu'il ne puisse soulager. Les autres remèdes doivent être employés avec discrétion et prudence ; il faut prendre le temps et les occa-

sions favorables; il faut avoir égard aux tempéraments, aux dispositions et à l'état des malades : il n'appartient qu'à des médecins habiles de les bien appliquer. Mais celui-ci peut être employé en tout temps, en toute occasion et par toute sorte de personnes. Les autres remèdes pour la plupart, malgré toutes les précautions qu'on peut prendre, produisent souvent de fâcheux effets; ils aigrissent quelquefois le mal, bien loin de le guérir; et même ils peuvent causer la mort. Celui-ci n'opère que de bons effets, et ses suites ne sont jamais dangereuses. Ce remède si excellent est la vertu de patience, dont je me suis proposé de vous entretenir aujourd'hui; remède tout divin; remède d'ailleurs qui ne coûte point d'argent; remède qui, bien loin de donner de la peine et de fatiguer ceux qui s'en servent, les soulage, les fortifie, les soutient et les console. Je vous ferai voir d'abord la nécessité de la patience. Je vous montrerai ensuite les motifs qui nous engagent à exercer la patience. Voilà tout mon dessein et le sujet de votre attention.

PREMIER POINT.

Le Saint-Esprit nous apprend par l'organe du grand Apôtre (*Hebr.*, X, 36), que la patience nous est absolument nécessaire, pour mériter les récompenses éternelles que Dieu nous a promises; et pour s'en bien convaincre, il ne faut que considérer ce que nous sommes obligés de faire pour arriver à la gloire des élus. Pour obtenir la couronne de l'immortalité, il faut observer tous les commandements du Seigneur, et les préceptes de son Eglise; il faut vaincre tous les ennemis du salut; il faut combattre sans cesse les passions et les mauvaises inclinations, qui nous tourmentent et qui nous portent au mal; il faut remplir tous les devoirs de notre état; il faut souffrir sans murmurer et sans se plaindre, toutes les peines, les croix et les afflictions de cette rude et pénible travail. Or, sans la patience, et sans une patience véritablement chrétienne, il est impossible de venir à bout d'une entreprise si difficile.

Premièrement, il faut, pour mériter le ciel, observer toute la loi de Dieu et tous les commandements de son Eglise. La foi nous l'apprend clairement, et personne ne peut le révoquer en doute. Il n'y a que ceux qui font la volonté du Père céleste, qui seront mis au rang de ses élus, et placés dans son royaume. (*Matth.*, VII, 22.) Il faut observer cette loi dans tout son entier; et celui qui la transgresse dans un seul article, devient coupable de tous les autres c'est le sacré texte qui l'assure (*Jac.*, II, 10; c'est-à-dire qu'il devient ennemi de Dieu et mérite l'enfer. Or, mes frères, combien de différents préceptes renfermés dans la loi du Seigneur! Combien en est-il qui paraissent extrêmement difficiles, et qui révoltent la nature : comme d'aimer ses ennemis, de pardonner les injures les plus atroces, de faire

du bien à ceux qui nous font du mal, de prier pour ceux qui nous persécutent et qui nous calomnient, de se détacher de tout ce qui fait le plus de plaisir, de se renoncer soi-même, de crucifier sa chair par la pénitence, et de suivre Jésus-Christ sur le Calvaire! Quelle force! quel courage! quelle patience ne faut-il pas avoir! Je sais bien qu'il y a de grands secours, beaucoup de grâces et de consolations attachées au service de Dieu. Mais il ne faut pas le dissimuler, il y a de grands travaux à supporter, et des peines considérables à souffrir. Le Sauveur du monde ne l'a pas caché, il a dit que la voie qui conduit au ciel, est une voie étroite, et que le royaume de Dieu souffre violence. (*Matth.*, VII, 14; XI, 12.)

En second lieu, pour arriver à la gloire, il faut vaincre tous les ennemis du salut. Combien d'assauts et de combats à soutenir! Du côté du démon, qui emploie toutes ses ruses, qui fait les plus grands efforts pour nous perdre; qui rôde sans cesse autour de nous comme un lion rugissant pour nous dévorer, suivant la remarque de saint Pierre (*I Petr.*, V, 8, 9), que de tentations violentes! que de malignes suggestions! que d'importunes sollicitations! que de fantômes dangereux dans l'imagination! que de pensées horribles dans l'esprit! que de mauvais desirs dans le cœur! Combien de tempêtes n'excite-t-il pas! Et qui peut y penser sans frémir? Du côté du monde, qui se sert de tant de moyens dangereux pour nous séduire; de ses biens et de ses richesses, pour nous attacher à lui; et de ses honneurs et de ses grandeurs imaginaires, pour gâter notre esprit; de ses maximes, de ses plaisirs, de ses divertissements, pour corrompre notre cœur; de ses promesses et de ses flatteries, pour nous tromper; de ses railleries, de ses menaces et de ses persécutions, pour nous intimider? Du côté de nous-mêmes, quel éloignement pour le bien! quel penchant pour le mal!

C'est la résistance à ces mauvais penchants; c'est la difficulté de vaincre nos passions, de les dompter entièrement et de les rendre soumises à la raison et à la religion, qui forme la troisième espérance des combats que nous devons soutenir, pour arriver au port du salut : combats qui sont certainement les plus dangereux que nous ayons eu cette misérable vie. Car il est vrai de dire avec saint Grégoire le Grand (*hom.* 32, *in Evang.*), qu'il n'y a aucune comparaison entre la peine qu'on éprouve à surmonter les ennemis étrangers, qui nous font la guerre, et celle qu'on trouve lorsqu'il s'agit de remporter sur soi-même une victoire entière et parfaite. Ne l'éprouvez-vous pas tous les jours, mes chers auditeurs? Quelle violence ne se faut-il pas faire pour surmonter son orgueil, son amour-propre, son ambition; pour étouffer les mouvements violents de la colère, de la vengeance, de l'envie; pour résister aux traits redoutables de la gourmandise, de l'impureté et des autres différents plai-

sirs que notre misérable corps demande avec tant d'empressement et d'importunité; pour dompter la cupidité, l'avarice et les désirs déréglés d'avoir du bien? Combien peu de personnes, qui ne succombent à quelques-unes de ces tentations! Combien de gens esclaves d'eux-mêmes, et qui n'ont pas le courage de se vaincre!

Quatrièmement, pour remporter la couronne de l'immortalité, il faut souffrir sans murmurer et sans se plaindre, tous les travaux et toutes les peines de la vie. Quelle triste situation que celle de l'homme sur la terre! Du côté de l'esprit, combien de chagrins, d'inquiétudes, de craintes et d'agitations! Du côté du corps, que de misères, que de maladies, que de souffrances, que de fatigues! Les intempéries de l'air, le froid et la chaleur nous tourmentent sans relâche; les occupations, le travail, les emplois de notre état ne nous laissent aucun repos. Les maladies et les infirmités nous accablent: il en est de si violentes qu'elles jetteraient dans le désespoir, si l'on n'était pas soutenu par la main toute-puissante du Seigneur. Quelles étranges douleurs que celles de la goutte, de la pierre, de la colique. O mon Dieu! quel déluge de maux! et qui peut y faire réflexion sans être effrayé?

Enfin, pour être couronné dans la gloire, il faut persévérer dans les combats, dans les travaux et dans les souffrances, dont nous venons de faire une légère peinture, jusqu'à la mort. Il n'y a que ceux qui persévéreront jusqu'à la fin, qui seront sauvés, suivant la parole de Jésus-Christ. (*Matth.*, X, 22.) C'est là le point le plus difficile. Car s'il n'était question que de souffrir et de combattre pendant quelques heures, ou tout au plus pendant quelques jours, cela ne serait pas extrêmement difficile. Mais quand il s'agit de continuer pendant plusieurs années, et jusqu'à la fin de la vie, quelque longue qu'elle soit, sans jamais se relâcher de sa première ferveur, sans regarder derrière soi, comme le dit le saint Evangile (*Luc.*, IX, 62), il faut bien de la vertu, du courage et de la patience. Aussi, combien voyons-nous peu de chrétiens qui persévèrent ainsi dans la pratique du bien! Combien, au contraire, qui, ayant bien commencé, finissent mal, et se perdent misérablement! C'est qu'ils ont manqué de patience. Ils se sont lassés et rebutés dans la voie difficile où ils étaient entrés, et après avoir commencé par l'esprit, ils ont fini par la chair. C'est ce que l'Apôtre reprochait autrefois aux Galates (*Galat.*, III, 3), et ce que l'on pourrait encore reprocher aujourd'hui à un grand nombre de chrétiens, avec la même justice.

Vous voyez donc, mes très-chers frères, comment la patience est nécessaire pour remplir les devoirs du christianisme, pour se sanctifier et pour se sauver. Mais elle est encore absolument nécessaire pour remplir les obligations de la société civile. Sans la patience, l'on ne peut ni bien commander, ni bien obéir. On ne peut être ni bon supé-

rieur, ni bon inférieur, ni bon citoyen, ni bon voisin, ni bon chef de famille, ni bon ami, ni bon père, ni bon maître, ni bon domestique. Un homme patient gagne le cœur; il se fait aimer de tout le monde; en quelque état qu'il se trouve, il tâche de contenter un chacun autant qu'il se peut, et l'on n'a pas lieu de se plaindre de lui. Au contraire, un homme impatient et emporté, est insupportable à tous ceux qui sont auprès de lui, et encore plus insupportable à lui-même. Voyez d'un côté la conduite de celui qui est patient et modéré. S'il est au-dessus des autres, il commande avec prudence et douceur; il corrige avec bonté et affection; il punit avec modération; il supporte les défauts de ceux qui sont sous sa charge, et il dissimule, autant qu'on le peut faire en conscience, certaines fautes moins considérables, pour pouvoir arrêter les désordres qui sont dangereux avec plus de succès. Ce n'est qu'à regret qu'il use de rigueur en certaines conjonctures entièrement indispensables. S'il est inférieur, et obligé de se soumettre à autrui, il obéit exactement, promptement et avec joie; il ne se laisse point aller aux plaintes et aux murmures; il n'allègue pas des excuses pour se dispenser de l'obéissance. Considérez de l'autre part de quelle manière se comporte l'homme impatient. Dans quelque situation que vous le mettiez, il est capable de porter partout la confusion et le désordre. Est-il à la tête des autres pour commander et pour conduire, il ne le fait qu'avec emportement et fureur; il n'a jamais dans la bouche que des paroles aigres et outrageantes; il crie sans cesse; il profère des imprécations, et l'on dirait qu'il est toujours en colère. Comme on ne lui obéit qu'à regret et en détestant ses mauvaises manières, on lui fournit continuellement de nouveaux sujets de plaintes, de menaces et d'emportements. Qu'il est dur, qu'il est triste d'être sous l'empire de telles gens! Quelle vertu ne faut-il pas, pour ne pas s'y perdre et s'y damner? Est-il question d'un inférieur, il n'obéit que par force; il ne fait les choses qu'à demi, et très-imparfaitement; il gronde, il murmure, continuellement il se plaint de tout, et il agit avec tant de mauvaise grâce, que ses services sont plutôt à charge qu'à agréables et utiles. Les supérieurs et les chefs de famille, qui ont le malheur de rencontrer des sujets de ce caractère, sont certainement bien à plaindre, et ils ont bien à exercer la patience.

Faites encore, chrétiens auditeurs, le parallèle d'un homme patient et d'un impatient; non plus par rapport à autrui, mais par rapport à eux-mêmes. Un homme patient est toujours tranquille et en repos; il possède parfaitement son âme dans la patience, suivant la promesse que Jésus-Christ en a faite dans son Evangile. (*Luc.*, XXI, 20.) Les événements les plus fâcheux, les pertes de biens, les revers de fortune, ne sont pas capables de l'ébranler le moins du monde, ni de troubler son repos. Il reçoit

teut comme venant de la main de Dieu : il est parmi les tempêtes de la vie, comme un rocher au milieu de la mer, contre lequel les vagues viennent se briser, tandis qu'il reste toujours immobile. Son vaisseau est arrêté, soutenu par la patience, comme par une ancre ferme; et il ne craint point le naufrage. Mais un impatient est toujours dans le trouble et dans l'agitation; il n'a ni repos ni tranquillité, point de paix au dedans de lui-même, non plus qu'au dehors; il s'inquiète, il se tourmente, il se plaint de tout le monde, il s'en prend à tout; quelquefois il porte l'impiété jusqu'à accuser la divine Providence, et à lui imputer les sujets d'ennui et de chagrin dont il est accablé; il se procure continuellement de nouvelles peines, et l'on dirait qu'il cherche tous les moyens possibles de se tourmenter. Lorsqu'il lui arrive quelque occasion un peu considérable de souffrir, dans les maladies, dans les pertes de biens, dans les mauvaises affaires, dans les injures et les affronts qu'il reçoit; dans les injustices ou vraies ou prétendues qu'on lui fait, que d'amertumes n'a-t-il pas dans le cœur, quelle tristesse accablante! que de désirs de vengeance! que de malédictions et d'imprécations proférées! quels affreux discours! et que trop souvent, quelles noires actions! N'en a-t-on pas vu qui ont porté les choses à un horrible désespoir : jusqu'à se détruire eux-mêmes, et à se précipiter par une mort violente dans les abîmes de l'enfer! Telles sont les extrémités où l'impatience peut conduire. Vous voyez donc, mes chers frères, combien la patience nous est nécessaire, en quelque état que nous soyons, et de quel côté que nous regardions les choses. Quels intérêts n'avons-nous donc pas d'acquiescer cette aimable vertu? Je veux vous en proposer les motifs et les moyens dans ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

La nécessité de la patience, que nous venons de voir, est un motif plus que suffisant, pour nous engager à pratiquer cette vertu. Néanmoins, pour vous y animer encore davantage je vous en proposerai encore trois autres, qui ne sont pas moins pressants. C'est le commandement que Dieu nous fait d'exercer la patience; ce sont les exemples de Jésus-Christ et des saints, et encore celui des mondains; ce sont les fruits admirables que cette vertu produit.

Dieu nous commande expressément d'exercer la patience, de travailler et de souffrir avec résignation, et sans se plaindre, ni murmurer aucunement. Il veut notre salut et notre sanctification; il désire que nous acquérions un trésor de mérites, et que nous nous rendions dignes des récompenses éternelles. Il nous ordonne, en conséquence, de pratiquer la vertu, et de faire tout ce qu'il a prescrit, pour obtenir la couronne de l'immortalité. Or, l'on ne peut pas remplir tant d'obligations sans avoir la patience. C'est pourquoi la sainte Écriture est remplie de passages et d'exemples, qui nous in-

vitent à la patience, et qui nous exhortent fortement à la pratiquer. Dieu lui-même nous fait voir, par sa conduite adorable, que nous devons être patients. Avec quelle bonté ne nous souffre-t-il pas? Avec quelle patience n'attend-il pas les plus grands pécheurs à la pénitence, pendant des trente à quarante ans, et souvent pendant tout le cours de la vie la plus longue. Il faut qu'elle soit infinie, comme elle l'est en effet, cette patience du Dieu des miséricordes pour supporter les crimes et les abominations des impies et des libertins. Que de désordres sur la terre! que d'actions noires et affreuses! parricides, meurtres, vols, incendies, empoisonnements, faux serments, blasphèmes horribles, impuretés monstrueuses, injustices criantes. Qui pent y penser sans être effrayé? Il y a plus de six mille ans que le souverain Seigneur voit l'univers inondé de toutes sortes d'excès. Il y a encore une grande partie du monde qui adore les démons et les autres fausses divinités. L'impie secte de Mahomet en occupe une autre partie, et néanmoins ce grand Dieu, qui se voit ainsi déshonoré, le souffre avec une patience toujours invincible, et sa justice est sans cesse arrêtée par sa miséricorde. C'est pour nous apprendre à supporter patiemment tout ce qui est contraire à nos inclinations, et à nous armer d'une patience chrétienne et héroïque.

Le second motif qui se présente, pour nous engager à exercer la patience, c'est l'exemple de Jésus-Christ et des saints. Quelle admirable patience dans le Sauveur de nos âmes! Il s'est assujéti à toutes les misères de la vie humaine, excepté le péché et l'ignorance. Que de travaux, de peines, de sueurs et de fatigues n'a-t-il pas endurés? Il a souffert les injures, les mépris, les reproches, les blasphèmes et les persécutions les plus violentes, sans se plaindre. Il a supporté les grossièretés, les mauvaises manières, les indiscretions et l'ignorance du peuple Juif pendant plusieurs années, avec une bonté admirable. Il a enduré la Passion la plus cruelle et la mort la plus ignominieuse qui furent jamais, sans donner la moindre marque d'inquiétude. Il s'est laissé conduire au supplice; il s'est laissé crucifier comme un agneau qu'on égorge sans qu'il fit entendre aucune voix, selon la remarque d'un prophète (*Isa., LIII, 7.*) Il a toujours agi avec les pécheurs avec une charité surprenante. Il nous commande d'imiter cette patience, et d'apprendre de lui qu'il est doux et humble de cœur. (*Matth., XI, 29.*)

Venons maintenant à l'exemple des saints. Le sacré texte nous en propose plusieurs. Arrêtons-nous aux principaux. Le premier est du patriarche Jacob. Que n'eut-il pas à souffrir de la part de son beau-père, pendant vingt ans qu'il demeura avec lui? Joseph, son illustre fils, ne donnait pas un moindre exemple de patience, en souffrant, sans se venger, la trahison et la cruauté de ses frères. Moïse supporta avec une patience invincible, pendant plus de quarante ans, la

dureté, l'ingratitude, les murmures, et tout ce qu'on peut s'imaginer de plus rebutant de la part des Israélites. Mais que dirons-nous de Job, ce prodige de patience? Le démon épuisa sa malice pour le faire souffrir. Il lui enleva dans un seul jour tous ses biens, qui étaient immenses; il fit mourir tous ses enfants, il renversa ses maisons, il fit périr tous ses troupeaux, il le frappa d'un ulcère horrible, qui couvrait tout son corps, avec des douleurs inconcevables, et une puanteur que personne ne pouvait supporter. De sorte que ce saint homme fut réduit à se retirer sur un fumier, où il ôtait de son corps à moitié pourri, avec des pièces de pot cassé, la sanie qui en sortait. Sa femme et ses amis se mirent de la partie, pour le fatiguer, en lui faisant les reproches les plus aigres et les plus indiscrets. Mais il fut toujours invincible; et il eut toujours dans la bouche ces mémorables paroles: Le Seigneur m'avait donné des biens et de la santé, et il me les a ôtés; que son saint nom soit béni. Tobie ne fut guère moins éprouvé, ni moins illustre dans la patience. En exerçant les œuvres de miséricorde, il fut frappé d'aveuglement; mais il reçut cette grande affliction avec la résignation la plus parfaite. David fut mis à des épreuves bien rudes: il fut persécuté par Saül, son beau-père, pendant plusieurs années, de la manière la plus étrange; il vit son propre fils s'élever contre lui et faire tous ses efforts pour lui enlever le royaume et la vie tout à la fois. Mais ce grand roi n'opposa jamais à tant de disgrâces, qu'une patience toujours constante et invincible. Il pleura amèrement la perte de son fils, quelque scélérat et dénaturé qu'il fût, et il souhaita même de mourir pour son salut.

Considérons maintenant quelle a été la patience des saints du nouveau Testament. Quelle a été la patience des apôtres, dans les travaux immenses qu'ils ont entrepris, pour l'établissement de la religion chrétienne! Quels combats n'ont-ils pas soutenus! Quelles persécutions n'ont-ils pas endurées! Quelle a été la patience des saints martyrs, dont les uns ont été grillés à petit feu, les autres écorchés tout vifs; ceux-ci déchirés depuis la tête jusqu'aux pieds, de sorte que leurs entrailles et leurs os étaient découverts; ceux-là tenaillés et éprouvés par des tortures horribles; les autres renfermés dans des cachots puants et obscurs, où ils ne pouvaient reposer leurs corps tout couverts de plaies, que sur des fragmens de verre et de pots cassés. Plusieurs ont souffert un martyre, qui a duré un grand nombre d'années. Quelle a été la patience des saints solitaires et pénitents qui ont passé leur vie dans les déserts, exposés à toutes les rigueurs des saisons, et aux plus rudes inclemences de l'air, manquant de tout, réduits à vivre de racines sauvages, ou tout au plus de pain et d'eau; priant, travaillant, gémissant continuellement, couchant sur la dure, et pratiquant des austérités presque incroyables! Quelle est la patience de tant

de religieux de l'un et de l'autre sexe, qui mènent une vie si austère et si pénitente; qui se refusent tous les plaisirs et toutes les consolations de la vie; qui sont si austères et si mortifiés! Quelle est la patience de tant de serviteurs de Dieu, qui ne s'épargnent rien pour remplir les devoirs du christianisme! Quelle est la patience de tant de malades et d'infirmes, qui souffrent avec une parfaite résignation les douleurs les plus vives et les maux les plus cuisants! Quelle est la patience de tant de pauvres et de nécessiteux, qui sont accablés de misères, mal nourris, mal habillés, mal couchés, privés de tout soulagement dans leurs maladies, et souffrant sans relâche tout ce que la pauvreté a de plus rigoureux! Quelle est la patience de tant de pauvres gens, d'ouvriers, d'artisans, qui gagnent leur vie et celle de leur famille à la sueur de leur visage, qui sont accablés de travail, qui n'ont de repos ni jour ni nuit, et dont la vie est comme un martyre continu!

Ajoutons ici l'exemple de la patience, qu'exercent les mondains, pour venir à bout de leurs affaires: patience qui n'a pour principe que l'intérêt, la cupidité ou quelque autre passion, et qui, par conséquent, leur est inutile pour le salut. Voyez un marchand qui veut faire fortune: quelle attention à son commerce! quels soins! quelle patience à souffrir tous les contre-temps qui lui arrivent, et à supporter les mauvaises manières de la plupart de ceux qui achètent! quelle assiduité dans une boutique! Considérez un plaideur qui poursuit un procès pendant des années entières, qui demeurera les heures et les journées à attendre la commodité d'un avocat, ou d'un procureur; que de peines! que de voyages! que d'inquiétudes! que de sollicitations! Admirez avec quelle patience le laboureur et le vigneron, suivant la remarque du sacré texte (*Jac.*, V, 12), attendent, toute l'année, la récolte qui doit être le fruit de leurs travaux; et souvent lorsqu'ils sont presque arrivés au terme qu'ils attendaient, une gelée, une grêle, une inondation emportent tout dans un moment. Mais ce qui doit encore plus nous étonner et nous couvrir de confusion, à la vue de nos impatiences, c'est de voir que les impies et les libertins pratiquent la patience, pour se contenter, pour satisfaire leurs passions, pour offenser Dieu, et pour se damner. Patience diabolique, et qui fait bien voir combien l'homme est porté au mal. Une personne passionnée pour le jeu demeurera une grande partie des jours et des nuits comme collée sur une chaise, appliquée avec une attention assommante, et sans témoigner le moindre ennui. Une femme et une fille mondaine seront tous les jours plusieurs heures occupées à se parer et à s'ajuster avec une application extraordinaire; elles souffriront le froid, et elles s'exposeront à contracter des maladies dangereuses, pour suivre la détestable coutume de s'habiller immodestement. Les débauchés passeront plusieurs heures de suite

à tablesans s'ennuyer. Un impudique, un vindicatif, un ambitieux, souffriront de très-grandes peines pour arriver à ce qu'ils désirent.

Enfin, le troisième motif qui doit nous engager à pratiquer la vertu de patience, sont ses effets et ses fruits admirables. Il faut entendre sur ce sujet saint Cyprien (*De dono patientiæ*). On ne peut rien dire de plus grand ni de plus magnifique que ce qu'il dit de cette vertu charmante. Il assure qu'entre tous les moyens de salut, il n'en est point de plus efficace, de plus utile et de plus important. Il ajoute qu'elle nous rend en quelque façon semblables à Dieu, qu'elle nous met au nombre de ceux qu'il aime le plus tendrement. Il descend ensuite dans un détail de ses effets. La patience, dit-il, arrête les mouvements effrénés de la colère et de la vengeance; elle met un frein à la langue; elle gouverne et conduit l'esprit; elle conserve la paix; elle prodit la tranquillité; elle soumet l'homme au joug de la discipline, c'est-à-dire à l'obéissance et à l'exacte observation des lois; elle rompt l'impétuosité de la luxure et des autres passions les plus dangereuses; elle réprime la violence de l'orgueil; elle éteint les incendies que les désirs déréglés allument dans l'âme et dans le cœur; elle réprime la hauteur des riches; elle soutient la faiblesse des pauvres; elle conserve la chasteté dans les vierges, et la bonne union dans les mariés; elle rend humble dans la prospérité; fort dans l'adversité, doux dans les mauvais traitements; elle apprend à pardonner les injures; elle fait vaincre les tentations, elle dispose au martyre, et elle fortifie les fondements de notre foi. Que peut-on ajouter, mes chers frères, à la beauté de ces portraits, qui sont en même temps très-naturels et très-véritables?

La patience nous rend aimables et chers à Dieu; et, suivant la remarque d'un docteur de l'Église, c'est un spectacle digne du Tout-Puissant, de voir un homme aux prises avec la douleur, et la surmonter par sa patience. De quelles consolations et de quelles grâces ne comble-t-elle pas cette vie pendant ses combats, et quelle gloire ne lui prépare-t-elle pas pour l'éternité? Elle rend aussi aimables aux hommes, ceux qui ont le bonheur de la posséder. Avec quelle complaisance ne regarde-t-on pas une personne patiente, et qui a un grand soin de ne faire éprouver à qui que ce soit la moindre mauvaise humeur? Dans tous les temps et parmi toutes les nations, on a toujours regardé la patience dans l'adversité, comme la marque d'une grande âme et d'un bon esprit: l'homme patient gagne tous les cœurs, il se fait aimer, considérer et rechercher partout.

Mais un des fruits les plus excellents de la patience, un de ses effets les plus désirables, est la paix. Vous le savez, mes chers auditeurs, que tout le monde cherche, désire et demande la paix, quoi qu'il y en ait peu qui se mettent en peine de trouver la véritable paix. On s'empresse, on travaille

pour avoir la paix et le repos; on ne fait même la guerre que pour avoir la paix, on se propose dans toutes ses démarches, dans ses fatigues, dans ses mouvements, la paix comme une fin désirable et un heureux terme où l'on prétend terminer toutes les fatigues qu'on essuie. Or, il n'y a qu'une véritable paix, la paix chrétienne, qui consiste en la conformité à la volonté du Créateur, et c'est la patience qui procure cette véritable paix que le Sauveur du monde a apportée aux hommes de bonne volonté; paix dont il a fait tant de cas, qu'après sa résurrection, son salut ordinaire en se présentant à ces disciples n'était autre que ces paroles aimables: *La paix soit avec vous.* (*Joan.*, XX, 21, 26.) Paix qu'il leur a léguée comme un des plus grands dons qu'il pût leur faire: *Je vous donne ma paix*, leur dit-il, *je vous laisse ma paix.* (*Joan.*, XIV, 27.) Paix dont il a recommandé à tous les chrétiens en leur personne, la pratique et l'exercice avec tant de soin (*Marc.*, IX, 49); paix qui est le caractère, la marque distinctive, le privilège des élus, des saints, des amis, des vrais disciples de Jésus-Christ; paix qui n'est point et qui ne peut point être pour les mondains, pour les libertins et pour les impies, suivant les oracles sacrés. (*Isa.*, XLVIII, 22; *Jerem.*, VI, 14; VIII, 11.)

La patience procure la paix intérieure, la tranquillité de l'âme, le repos de conscience, qui est le plus grand bien que nous puissions posséder en ce monde, après la grâce: elle adoucit tous les maux et toutes les peines de la vie. Lorsque vous avez, chers auditeurs, quelques plaies, quelques blessures, vous vous gardez bien de les aggraver, vous y appliquez au contraire de l'onguent pour les adoucir. La patience est un onguent spirituel qui rend les plus grandes douleurs douces, ou au moins supportables. Quelle est donc la folie de ceux qui, dans les travaux, les peines et les souffrances qu'ils endurent, dans les pertes, les maladies et autres affaires fâcheuses, qui leur arrivent, au lieu de bénir le Seigneur, au lieu de prendre patience, s'emportent, jurent, s'abandonnent à leur mauvaise humeur, s'en prennent à tout, et semblent des désespérés. Que gagnent-ils, ces malheureux? non-seulement leurs souffrances leur deviennent inutiles, mais ils se rendent dignes, par leur impatience, des supplices éternels. Enfin la patience nous donne une confiance parfaite que nous ne serons pas frustrés du fruit des peines, des travaux, des misères et de toutes les épreuves auxquelles il plaît à la divine Providence de nous mettre. C'est le Saint-Esprit lui-même qui nous l'assure, par l'apôtre saint Paul: *La patience, dit-il, produit l'espérance, et cette espérance ne sera pas vaine.* (*Rom.*, V, 4.) La patience est donc comme un gage assuré de la vie bienheureuse. Quoi de plus capable de nous la faire pratiquer? Comme elle est, suivant la remarque de saint Grégoire le Grand (hom. 25, in *Evang.*), la racine, la source et en même temps la gar-

dienne fidèle de toutes les vertus, il ne faut pas être surpris, si elle en procure le fruit et la récompense, qui est la gloire des élus ; au-si, continue ce même Père (lib. I. hom. 7), c'est par la patience que tous les saints sont arrivés à cet heureux terme où ils ont été couronnés de l'immortalité. Mais comme cette vertu est un don de Dieu, le plus grand et même l'unique moyen pour l'obtenir, c'est de la lui demander avec toutes les instances dont nous sommes capables, en faisant néanmoins de notre part tout ce que nous pourrions pour la pratiquer avec fidélité, afin qu'après avoir porté avec joie et soumission le joug du Seigneur, nous recevions la couronne destinée aux véritables patients. Je vous la souhaite, mes très-chers frères. Au nom du Père, etc.

DIMANCHE DE LA QUINQUAGESIME.

SUR LA GOURMANDISE ET L'IVROGNERIE.

Tradetur enim gentibus, et illudetur, et flagellabitur et conspuetur. (Luc., XVIII, 32.)

Car il sera livré aux gentils; on se moquera de lui, on le flagellera, et on lui crachera au visage.

Si jamais le Sauveur du monde est traité par les mauvais chrétiens, c'est dans ces jours de dissolution, de crimes et de débauches. Quel prodige de folie et d'aveuglement ! Tandis que la sainte Eglise commence son deuil et sa tristesse, pour se disposer au Carême, et qu'elle pleure par avance la Passion et la mort de son Epoux, ses enfants libertins se livrent à toutes sortes de joies dissolues, de divertissements profanes et d'excès honteux. Vit-on jamais rien de plus déplacé et de plus ridicule. Se préparer au jeûne et à l'abstinence, par l'ivrognerie et par la gourmandise ; faire précéder un temps de larmes et de gémissements, de mortifications et de pénitences, par toutes sortes de dissolutions ; et entrer dans la sainte quarantaine, par ce qu'on appelle le carnaval, ou ce qui est la même chose, par de véritables bacchanales. Car que ne fait-on pas dans ces jours de malédiction, qu'il ne faudrait pas compter parmi les autres jours de l'année ? Ne dirait-on pas qu'il est permis de tout faire ? Et ne semble-t-on pas affecter de suivre le torrent de libertinage qui entraîne presque tout le monde ! Qui de nous, mes très-chers frères, n'a pas donné quelquefois en sa vie, dans ces extravagances ? et quelle confusion n'en devons-nous pas avoir ! C'est à cette occasion que je me propose aujourd'hui de vous parler du vice qui est le plus ordinaire dans ce temps malheureux, je veux dire la gourmandise ; vice honteux, vice très-commun, vice dangereux. Je vous montrerai d'abord en quoi consiste le péché de la gourmandise, et quelles sont ses différentes espèces. Je vous ferai voir ensuite combien ce vice est dangereux et quelles sont ses suites funestes. J'ajouterai quelques remèdes à ce mal. Voilà la matière de ce discours.

PREMIER POINT.

La gourmandise est un appétit ou un désir déréglé du boire et du manger, ou bien un excès dans l'un ou dans l'autre ; et ainsi l'on peut pécher par gourmandise, en désirant des aliments contre l'ordre que le Seigneur a établi sur ce sujet ; ou lorsque effectivement on prend ces aliments d'une manière déréglée. Or, il peut y avoir du dérèglement dans le boire et dans le manger, suivant la remarque de saint Grégoire (*Moral.*, lib. XXX, cap. 18), ou dans le désir qu'on en a, en quatre manières différentes : par rapport à la quantité des aliments, par rapport à leur qualité, par rapport au temps, et par rapport à la manière. Entrons dans le détail, et vous verrez, chrétiens auditeurs, qu'il est bien peu de personnes que l'on puisse dire entièrement exemptes du vice de la gourmandise, et parfaitement sobres.

Je dis, premièrement, que l'on pèche par la gourmandise, par rapport à la quantité des aliments, lorsqu'on désire de se remplir d'une quantité de viandes qui excède, et cela pour avoir le plaisir de manger ; ou qu'en effet on en vient à l'action, et que l'on mange au delà du nécessaire. Si l'excès est considérable, et que l'on en soit notablement incommodé, cela peut aller jusqu'au péché mortel : c'est ce que doivent bien observer ceux qui s'imaginent qu'on ne peut offenser Dieu grièvement en cette matière, que par l'ivresse ou la débauche du vin, ce qui est très-faux ; car l'on peut également se rendre coupable d'une offense mortelle, en mangeant avec excès, si l'excès est considérable, comme nous venons de le dire. Que ce soit des viandes grossières ou délicates, n'importe, dès que la quantité y est.

En second lieu, on pèche par gourmandise, par rapport à la qualité des aliments ; c'est-à-dire, lorsqu'on désire ou que l'on prend une nourriture trop délicate, et qui ne convient point à la condition et à l'état : lorsqu'on cherche avec trop d'empressement les vins délicieux et les bons morceaux, ce qui est d'autant plus blâmable qu'on se jette par là dans des dépenses inutiles, qui incommovent les familles, qui dérangent les affaires, qui exposent à contracter des dettes qu'on ne peut pas ensuite payer, et souvent même à faire des friponneries pour avoir de quoi se satisfaire.

Troisièmement, on pèche par gourmandise par rapport au temps, c'est-à-dire lorsqu'on mange à toute heure et sans aucune règle ; lorsque l'on prévient le temps ordinaire des repas, pour se contenter : d'où il arrive presque toujours, que l'on nuit par là beaucoup à sa santé, et que l'on se procure des infirmités et des maladies. Car il n'est rien de plus mauvais, rien de plus capable d'altérer et de détruire le tempérament le plus robuste, que de boire et de manger à toute heure ; parce que les aliments que l'on met dans son estomac avant que ceux qu'on a pris précédemment soient

digérés, se corrompent entièrement et causent une abondance extraordinaire de mauvaises humeurs.

Enfin, on pèche par gourmandise dans la manière, lorsqu'on boit et qu'on mange avec de mauvaises intentions, et que l'on se propose une fin déréglée, ou que l'on n'agit pas selon les lois de la religion. Le Saint-Esprit nous apprend, par son apôtre saint Paul, que nous ne devons boire et manger que pour la gloire de Dieu, et pour nous procurer les forces nécessaires pour le bien servir, pour remplir les devoirs de notre état, et pour travailler à notre salut. (I Cor., X, 31.) De sorte que si nous prenons des aliments uniquement pour nous satisfaire et pour contenter notre plaisir, ou bien pour quelque autre mauvaise fin, nous offensoons le Seigneur, et même mortellement dans ces trois dernières circonstances, comme dans la première, lorsque l'excès et le dérangement sont considérables. On pèche aussi par gourmandise dans la manière, lorsqu'on mange avec trop d'avidité.

De là que pouvons-nous conclure, sinon que le nombre de ceux qui succombent aux tentations de la gourmandise, est très-grand. Reprenons les différentes manières dont on se rend coupable de ce vice honteux, et faisons-en l'application. Combien en est-il qui pêchent dans la quantité des viandes, ou du vin; qui se remplissent jusqu'à en venir à des extrémités que je n'ose pas dire, et auxquelles on ne peut penser sans horreur! et en cela, ils sont pires que les animaux les plus immondes, qui ne prennent que la nourriture qui leur est nécessaire. Quelle honte pour des créatures raisonnables destinées à se nourrir du corps et du sang de Jésus-Christ, à être associées aux anges dans le ciel! Outre le crime qu'on commet, à quoi ne s'expose-t-on pas par ces excès? Que de misères, que de maladies cruelles en sont les suites! Combien d'autres qui pêchent dans la qualité des aliments? N'est-ce pas une chose étonnante, et qui mérite l'indignation du Seigneur, de voir jusqu'à quel excès de raffinement et de sensualité les hommes ont porté les choses à ce sujet? Qui pourrait considérer jusqu'où va leur ridicule, disons plutôt leur folie sur cet article, sans être saisis d'étonnement? Il faut employer plusieurs personnes, et des journées entières, pour préparer un repas! il faut suer, se fatiguer; il faut tourner les viandes en mille manières différentes, il faut inventer tous les jours de nouveaux ragoûts; il faut que les cuisiniers, par leur adresse, trouvent les moyens de donner de l'appétit à ceux qui sont déjà remplis d'aliments. Que sont tous ces mets délicats, ces liqueurs, tout cet attirail de sensualité, sinon des inventions pour rendre les hommes idolâtres de leurs corps. Mais ce qu'il y a de pire en tout cela, c'est que ces abus ont passé en coutume, et que le monde en a fait une loi si généralement suivie, qu'on n'ose pas faire autrement. De là, les familles incoûmodées: de là, les maisons ruinées en

folles dépenses; de là, les aumônes changées en superfluités, et les pauvres par conséquent abandonnés; de là, les injustices les plus criantes, l'héritage de la veuve et de l'orphelin sacrifié au luxe et à la gourmandise. On veut faire comme les autres, on veut avoir une table splendide, on veut régaler, et être régalaé à son tour, on ne veut céder à personne; on n'a pas de quoi fournir à cette dépense, il faut emprunter et voler le tiers et le quart. Ce ne sont pas seulement les gens d'un certain rang, qui donnent dans l'excès sur cette matière. Les personnes d'une petite fortune, veulent aussi s'en mêler. Quelle dépense dans les festins de mariage? combien en a-t-on vu qui ont dépensé presque autant que se moultait la dot de l'épouse? et dans les repas qu'on donne les jours de patrons, dans ceux des baptêmes, des enterrements et des services, n'y a-t-il pas, pour l'ordinaire, une superfluité très-condamnabile? Les débauchés, de leur côté, dans les cabarets ne disent jamais, c'est assez; il leur faut des ragoûts extraordinaires pour les exciter à boire. O hommes sensuels! viendra bientôt le temps que vous payerez bien cher vos gourmandises. Souvenez-vous de la faim cruelle et de la soif brûlante des damnés, et tremblez; souvenez-vous de ce riche sensuel dont parle l'Evangile (Luc., XVI, 19-31); il faisait tous les jours grande chère, et à présent il demande une goutte d'eau, sans la pouvoir obtenir. Combien est-il aussi de personnes qui pêchent dans la qualité des aliments, en apprenant qu'ils sont contraires à leur santé? Vous savez, mon cher auditeur, que ces fruits, ces ragoûts, ces autres aliments vous font du mal, et vous mettent en danger de tomber dans quelque accident fâcheux, dans des infirmités et des maladies; vous en avez déjà fait l'expérience, et cependant, vous ne laissez pas de les prendre, pour vous contenter; vous offensez Dieu, et vous êtes en quelque façon homicide de vous-même. Les infirmes, les convalescents, les femmes grosses sont fort sujets à ces excès; qu'ils y prennent garde: cela peut aller au péché mortel. Combien en est-il aussi qui pêchent par gourmandise, dans le temps et dans la manière? qui mangent à toute heure, sans règle et sans discrétion, de tout ce qui se présente; qui mangent avec une avidité extrême; qui semblent devoir dévorer et englotir tout d'un coup, toutes les viandes qu'on sert; qui ont toujours la bouche pleine, et qui ne prennent pas le loisir de mâcher les aliments: ils jettent par ce moyen dans leurs corps une semence de maladie, et il faudra ensuite rejeter avec douleur ce qu'on a pris avec plaisir.

Mais l'espèce la plus dangereuse de gourmandise, est sans difficulté l'ivresse, qui est un excès de vin, ou de quelque autre liqueur qui enivre. Il faut distinguer l'ivresse de l'ivrognerie. L'ivresse est l'état d'un homme actuellement ivre. L'ivrognerie est l'habitude de s'enivrer, et ainsi un ivrogne est

un homme qui a la routine de s'enivrer, et un homme ivre est celui qui est actuellement dans le vin. On peut s'enivrer en plusieurs manières, dans diverses circonstances, et pour des fins différentes. Premièrement, on peut tomber dans l'ivresse en buvant du vin, ou quelqu'autre liqueur, dont on ne connaît pas la force : c'est ce qui arriva au patriarche Noé, et alors il n'y a point de péché. Mais à présent, on ne peut pas alléguer cette excuse, à l'égard du vin, parce que tout le monde sait que le vin enivre. En second lieu, on peut s'enivrer en buvant, sans le savoir, du vin qui, par sa mauvaise qualité, ou par les ingrédients qu'on y a mis, enivre quoique pris en petite quantité; dans ce cas, il n'y a point encore de péché pour celui qui s'est enivré; mais il y en a pour ceux qui ont donné le vin frelaté, on qui y ont mis de mauvaises drogues, et c'est à quoi les cabaretiers doivent bien faire attention. Troisièmement, on peut s'enivrer lorsqu'on boit beaucoup, sans faire attention que l'on boit trop, ou sans avoir intention de s'enivrer, et quoique le péché ne soit pas si grief, on ne laisse pas d'offenser Dieu, parce qu'on doit prendre garde à ce qu'on fait, et qu'il n'est pas nécessaire d'avoir intention de s'enivrer, pour se rendre coupable sur cet article. En quatrième lieu, on peut tomber dans l'ivresse, lorsqu'on sent bien que l'on boit trop, et que cependant on aime mieux s'exposer à s'enivrer, que de cesser de boire, soit par complaisance, soit par respect humain, soit par la crainte d'être raillé, soit à cause du plaisir qu'on trouve à boire. Alors si l'excès est considérable, il ne faut pas douter qu'il ne soit un péché mortel. Cinquièmement, on s'enivre quelquefois dans le dessein de se guérir de la fièvre, ou de quelqu'autre mal, et en cette occasion on offense Dieu, car il n'est jamais permis de se priver volontairement de la raison; et si l'excès où l'on tombe est considérable, c'est une offense mortelle. Enfin, il en est qui s'enivrent exprès, et le voulant bien faire; et c'est le péché d'ivresse le plus grief de tous.

À l'égard de ceux qui ne s'enivrent pas, quoiqu'ils boivent beaucoup, parce qu'ils sont d'un tempérament robuste, voici ce que j'ai à leur dire de la part de Dieu : *Malheur à vous*, c'est le Saint-Esprit lui-même qui parle par la bouche d'un prophète, *malheur à vous qui êtes puissants à boire le vin.* (Isa., V, 22.) Or, remarquez que toutes les fois que la sainte Ecriture se sert de ce mot *malheur*, c'est une marque évidente, selon les Pères de l'Eglise et les interprètes du texte sacré, qu'il s'agit d'un péché mortel. D'où il faut conclure que tous les buveurs de profession, qui ne font toute la journée qu'aller de cabaret en cabaret, et boire continuellement du matin au soir; qui boivent des quatre ou cinq bouteilles de vin dans quelques heures, quoiqu'ils ne se gâtent point et qu'ils ne perdent point la raison, se rendent néanmoins cou-

pables, sans contredit, d'une offense grave, parce qu'ils font un véritable excès qui est considérable, et qu'ils tombent dans une intempérance qu'on ne peut pas appeler légère.

Il reste encore ici à examiner deux points importants sur cette matière. Le premier est de savoir jusqu'à quel degré doit être poussée l'ivresse, pour être censée péché mortel. Le second est de connaître quand on doit juger que l'habitude de l'ivrognerie est formée: deux difficultés qui ne sont pas petites. Quant à la première, ceux qui sont sujets au vin, pour trouver un prétexte pour se satisfaire avec moins de scrupule et excuser leur intempérance, disent que pour être ivre, et, par conséquent, pour offenser Dieu mortellement par un excès de vin, il faut entièrement avoir perdu la raison, ne savoir plus ce qu'on fait, et être comme une bête; ou bien être obligé de rejeter le vin. Voilà une morale qui serait bien commode pour les débauchés; mais elle est bien éloignée de celle que l'Eglise enseigne par ses docteurs et ses casuistes. Ils disent que pour pécher mortellement en fait d'ivrognerie, remarquez-le bien, chrétiens auditeurs, il suffit qu'en conséquence d'un excès de vin, qui peut passer pour considérable parmi les personnes sages et prudentes, on soit dans un état qui fait juger qu'il y a une altération et un changement notable dans une personne; par exemple, lorsqu'elle balbutie, lorsqu'elle a les yeux troubles et qu'elle chancelle, quoiqu'elle ne tombe pas; lorsqu'elle parle beaucoup plus qu'à l'ordinaire, lorsqu'elle rit et qu'elle chante contre sa coutume; en un mot, lorsqu'elle est toute différente de ce qu'elle était avant d'avoir bu. Le sacré texte confirme ce que j'avance ici après les docteurs. *A qui dira-t-on malheur? Contre qui prononcera-t-on des malédictions? Pour qui seront les querelles et les dissensions? à qui arrivera l'aveuglement? pour qui seront tous ces maux, sinon pour ceux qui passent le temps à boire, qui mettent leur plaisir à vider les bouteilles.* (Prov., XXIII, 31.) Et ailleurs : *Malheur à vous, qui vous levez dès le matin pour boire jusqu'au soir; vous regardez avec complaisance le vin, lorsqu'il brille dans le verre; vous vous divertissez, vous chantez, vous faites jouer des instruments, c'est pour cela que l'enfer a ouvert ses abîmes pour vous engloutir.* (Isa., V, 11-14.) Il ne dit pas qu'ils perdent la raison, mais seulement, que le vin les fait rire et chanter. Que peut-on dire de plus précis, de plus clair et de plus terrible en même temps? Oseriez-vous assurer maintenant, ô hommes débauchés, que pour mériter l'enfer, en fait d'ivrognerie, il faut entièrement se priver de la raison à force d'avalier du vin? À l'égard de l'habitude du vin que nous appelons ivrognerie, il faut en juger par diverses circonstances, dont l'examen regarde le tribunal de la confession, et auxquelles je ne m'arrêterai pas. Je dirai seulement en passant, que des casuistes, qui ne passent point pour trop sé-

vères, soutiennent que ceux qui se laissent prendre par le vin, cinq ou six fois dans le cours de l'année, doivent être traités comme des ivrognes d'habitude, et qu'il leur faut différer l'absolution jusqu'à ce qu'ils se soient entièrement corrigés. Voilà, chrétiens auditeurs, les différentes espèces du vice de la gourmandise, et les diverses manières, dont on y tombe. Voyons à présent combien ce vice est dangereux, combien ses suites sont funestes, et quels remèdes on peut apporter à ce mal. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

La gourmandise aveugle l'esprit et endurecît le cœur : elle conduit aux derniers excès ; elle fait commettre les crimes les plus énormes, elle se termine à l'impénitence finale et à la damnation éternelle ; elle ruine en même temps la santé du corps ; elle cause les maladies les plus dangereuses ; elle procure ordinairement une mort prématurée ; elle dissipe les biens, et conduit à la dernière misère et indigence ; de sorte qu'elle s'en prend tout à la fois au corps et à l'âme, et qu'elle détruit et dissipe tous les avantages spirituels, temporels et éternels ; et qu'elle dépouille l'homme des biens de la grâce et de la gloire, des biens de la nature, et des biens de la fortune.

Je dis premièrement que la gourmandise aveugle l'esprit, endurecît le cœur, conduit aux derniers excès, fait commettre les crimes les plus énormes, et se termine ordinairement à l'impénitence finale. Nous en avons des preuves et des exemples sans nombre. Vous savez tous que c'est par la gourmandise que le péché et la mort sont entrés dans le monde, puisque Adam et Eve nos premiers parents se sont perdus, et nous ont perdus avec eux en mangeant d'un fruit dont Dieu leur avait défendu l'usage. Ce fut aussi la gourmandise qui jeta Sodome et trois autres villes abominables dans des excès, qui leur attirèrent le feu vengeur qui les consuma entièrement. Le même vice fut commettre à Lot et à ses deux filles, un crime auquel on ne peut penser sans une horreur extrême. Les Israélites dans le désert, par leur gourmandise, devinrent idolâtres, et s'attirèrent les fléaux les plus terribles de la vengeance du ciel. Le sacré texte remarque qu'ils avaient encore le morceau dans la bouche, lorsque la colère du Tout-Puissant, dont ils avaient poussé la patience à bout, vint fondre sur eux de la manière la plus étrange. (*Psal. LXXVII, 30.*) Ne fut-ce pas dans un festin qu'Absalon fit cruellement assassiner son frère, et que le détestable Hérode sacrifia saint Jean-Baptiste à son infâme passion ? Et le malheureux Holopherne s'étant rempli de vin, ne fut-il pas noyé dans son sang, par le coup mortel que lui porta l'incomparable Judith ? Tous ces exemples funestes nous montrent bien évidemment combien les suites de la gourmandise sont terribles, et à quel point d'aveuglement et d'endur-

cissement elle conduit. L'apôtre saint Paul (*Philipp., III, 18, 19*) nous en fournit une nouvelle preuve, qui est encore au-dessus de toutes les autres, lorsqu'il assure que les gourmands et les ivrognes sont les ennemis jurés de la croix de Jésus-Christ, et qu'ils n'ont point d'autre Dieu que leur ventre, dont ils sont de véritables esclaves. Quelles expressions, mes très-chers frères ! dans quel abîme d'impiété et d'endurcissement ne faut-il pas être plongé, pour déclarer la guerre au Sauveur du monde, à cet aimable Rédempteur, qui a donné sa vie et répanda son sang pour le salut des hommes ! pour se déchaîner contre sa croix adorable, l'instrument de cette rédemption et l'unique espérance des pécheurs ; pour renoncer au Créateur, à l'Être suprême, au souverain bien ; pour se faire une divinité d'une chose aussi abominable que l'est le ventre, ce cloaque du corps humain. Aussi le prophète Isaïe (*chap. V, vers. 21*) ajoute que les malheureux sensuels et ivrognes ont abandonné le Seigneur, et foulé aux pieds ses saints commandements, pour se livrer à leur crapule. Et le prophète Osée (*chap. IV, vers. 11*) ne fait pas difficulté d'avancer que le vin et l'ivrognerie changent le cœur humain en un cœur de bête. En effet, la gourmandise rend l'homme semblable aux animaux, et l'ivrognerie les met encore au-dessus.

Mais qu'est-ce que l'expérience ne nous apprend pas à ce sujet ? De quoi sont capables les gourmands et les ivrognes ? N'en voit-on pas qui se jurent, qui servent de faux témoins, qui trahissent un ami et qui font tout ce qu'on veut pour un bon repas, ou pour quelques bouteilles de vin ? La gourmandise et l'ivrognerie n'enfantent-elles pas les monstres, les crimes les plus énormes, les impuretés, les larcins, les querelles, les meurtres, l'irréligion, l'impiété et tant d'autres ? L'infortuné Balthazar en est un exemple bien touchant et bien capable d'effrayer. Dans un grand repas qu'il donna à ses courtisans, lorsque le vin lui eut échauffé la tête, il se fit apporter les vases sacrés que son père avait fait enlever du temple de Jérusalem, et il eut la témérité de boire dedans avec ses femmes et ses concubines ; mais au même instant on vit une main qui écrivait sur la muraille de la salle du festin l'arrêt de sa condamnation. Dans les repas, dans les assemblées de débauche, parmi les bouteilles et les verres ; lorsque le vin est monté à la tête, combien de discours blasphématoires ! combien de railleries impies ! combien de paroles licencieuses contre la pudeur, contre la charité et contre la religion ! On n'épargne pas les choses les plus sacrées et les plus respectables.

Examinons, mes chers auditeurs, vous qui avez eu le malheur de vous abandonner au vice dont nous parlons, ce que la débauche, ce que le vin vous ont fait dire et faire. Combien dans les cabarets, on ailleurs, de chansons obscènes, de discours

impurs, de pensées et de désirs criminels, de familiarités avec le sexe, peut-être d'actions honteuses et abominables ! combien de bruits, de querelles, de jurements et d'imprécations ! combien d'entretiens libertins et impies sur la dévotion et sur la religion ! combien de scandales donnés dans vos familles ! combien de fois avez-vous été un spectacle d'horreur à tous ceux qui ont été les témoins des extravagances et des folies que le vin vous a fait faire ? Qu'est-ce qu'un homme ivre ? quelle horrible figure ! quelles ridicules grimaces ! quelles manières insupportables ! il faut entendre là-dessus saint Ambroise. (*De Elia et jejun.*, cap. 12.) Voyez, dit ce Père, quel personnage jouent les personnes ivres : ils crient, ils hurlent, ils rient et ils pleurent presque tout à la fois ; tantôt ils méconnaissent leurs parents et leurs amis, tantôt ils se familiarisent avec les étrangers comme s'ils les connaissaient, tantôt ils sont lâches et timides, tantôt hardis et téméraires ; ils donnent, ils prennent, ils s'imaginent d'être riches et que tout l'univers est à eux, ils jugent de tout, ils prononcent sur tout d'un ton décisif ; à la fin ils tombent, ils se vantent dans la fange comme des pourceaux ; d'autres fois ils en viennent aux coups et aux batteries ; on en vient aux armes, continue le saint docteur ; après avoir répandu le vin, on répand le sang ; les plus faibles se croient les plus forts ; les plus sots s'imaginent être les plus sages. Voyez leurs yeux égarés, leurs regards farouches, y a-t-il au monde des monstres plus horribles ?

Quelle infamie ce vice honteux ne traîne-t-il pas après lui ? comment regarde-t-on un ivrogne ? quel cas en fait-on ? qui peut le souffrir en sa compagnie ? Femmes infortunées, enfants et domestiques, qui êtes obligés de demeurer dans une maison dont le chef est adonné au vin, que vous êtes à plaindre ! que votre sort est digne de compassion ! quelle frayeur ne vous saisit pas, lorsque vous le voyez venir plein de vin ; souvent, furieux comme un lion, qui profère des paroles qui font dresser les cheveux ! Combien de fois avez-vous été obligés de quitter le logis et de fuir devant lui, comme devant une bête farouche. Pour moi, je vous avoue, mes frères, que j'aimerais mieux demeurer au milieu des bois, parmi les loups et les ours, que d'habiter avec un ivrogne, et je crois qu'il n'est point d'honnêtes gens qui n'aient les mêmes sentiments. Aussi a-t-on toujours vu que les ivrognes ont été regardés avec beaucoup d'indignation. Un historien rapporte que dans un certain pays, quoique idolâtre, on faisait enivrer des esclaves pour les faire paraître dans cet affreux état en présence des enfants, afin de leur donner l'horreur de l'ivrognerie ; et nous avons un royaume dans notre voisinage, où un homme n'est jamais admis à aucune charge publique, s'il a eu le malheur de s'enivrer une seule fois ; conduite qui me paraît très-judicieuse, car que peut-on compter sur un homme s'il

au vin ? Mais que dis-je ? ce n'est plus un homme ; ce n'est pas seulement une bête, mais quelque chose de moins qu'une bête. Car enfin a-t-on jamais vu un animal boire et manger jusqu'à perdre l'instinct que l'auteur de la nature lui a donné ? et l'homme se réduit à se priver de la raison, à ne plus savoir ce qu'il est, ni ce qu'il fait, ni ce qu'il dit, ni où il va. Et combien de fois a-t-on vu des gens ivres qui auraient péri, si leurs chevaux ne les avaient pas écartés des précipices où les malheureux s'allaient jeter ? Quoi donc ! une créature raisonnable, qui porte l'image de l'Être suprême, qui a été rachetée par le sang de Jésus-Christ, qui est destinée à habiter les palais éternels avec les anges, peut-elle se dégrader jusqu'à ce point, que de devenir pire que les animaux les plus stupides ? N'est-ce pas se rendre l'opprobre de la nature, et l'exécration du genre humain ?

En second lieu, la gourmandise ruine la santé, cause des maladies sans nombre et conduit au tombeau. C'est ce que nous apprend le Saint-Esprit par la bouche du Sage : *Ne vous laissez pas tenter par le vin, nous dit-il, lorsqu'il brille dans le verre ; il vous fera plaisir quand vous le boirez, mais il vous mordra comme un serpent et il répandra son venin dans vos entrailles.* (*Prov.* XXIII, 31.) Qu'y a-t-il de plus véritable que cela ? Combien de maladies cruelles ? combien d'infirmités longues et incurables, ne produit pas l'excès du boire et du manger et surtout la crapule de l'ivrognerie ? combien de jeunes gens sont emportés par une mort funeste à la fleur de leur âge, à cause de leurs débauches ? C'est ce qui a donné occasion au commun proverbe, que la gourmandise fait mourir plus de personnes que le glaive ; et cela est bien facile à comprendre ; car par cette quantité d'aliments, et principalement par l'excès du vin, on accable la nature ; on détruit cette chaleur salutaire, qui entretient la vie ; et l'on se remplit de mauvaises humeurs, qui, venant à se déborder, causent de violentes maladies qui conduisent au tombeau. Ah ! que l'on paye cher la légère satisfaction que l'on trouve à boire et à manger, et à contenter cette vilaine et honteuse passion de la gourmandise ! que de douleurs pour un plaisir si court et si brutal ! Ici quels reproches n'aurais-je pas à faire à ceux qui pressent les autres à boire et qui font leur possible pour engager leurs amis et leurs compagnons à se remplir de vin ? Quoi donc ! malheureux, s'écrie saint Ambroise (*Ibid.*, cap. 14), vous appelez vos amis sous prétexte de se divertir, et vous vous efforcez de les conduire à la mort : vous les invitez à un festin et vous les poussez dans le sépulchre ; vous leur promettez des aliments et vous leur préparez des supplices ; vous leur offrez du vin, et vous leur donnez du poison.

Enfin, la gourmandise dissipe les biens. Combien de familles ruinées ! combien de fortunes renversées par cette infâme pas-

sion ! Ce père avait laissé ses enfants fort à leur aise. Tout abondait dans cette maison, meubles, argent, denrées ; et dans peu de temps, tout cela a été dissipé. Que sont devenus tous ces biens ? il faut le demander aux traiteurs et aux cabaretiers : les festins, la débauche, la bonne chère ont tout fondu. Combien d'artisans qui travaillent jour et nuit et qui sont toujours misérables ! s'il leur arrive une maladie, s'ils cessent de travailler, les voilà réduits à la dernière extrémité. Et d'où vient cela ? c'est qu'ils veulent manger de bons morceaux ; ils dépensent, ils boivent, comme dit saint Ambroise (*Ibid.*, cap. 12), dans quelques heures, le travail et le gain de plusieurs jours. Ivrognes, débauchés, il faut que je vous envoie encore ici à l'école des bêtes les plus cruelles et les plus farouches : les lions et les tigres ont un soin extraordinaire de leurs petits ; ils se privent d'une partie de leur nourriture pour la leur donner ; et vous, inhumains et dénaturés, vous vous remplissez de vin dans les cabarets, vous faites bonne chère, tandis que votre femme et vos enfants sont dans la plus pressante nécessité. O cœurs de pierre ! ô âmes de bronze ! ne méritez-vous pas de mourir de faim et de misère sur un fumier ? Mais la gourmandise n'est-elle pas la pépinière des mendiants, des vagabonds, des fainéants, des voleurs et de tout ce qu'il y a de plus mauvais sur la terre ? Entrez dans les hôpitaux, ouvrez les prisons, voyez cette foule de mendiants et de misérables qui inondent les villes et les campagnes ; informez-vous de ce qui les a réduits à cet état ; interrogez-les, et s'ils veulent dire la vérité, ils avoueront que c'est la gourmandise et la paresse qui les ont mis, pour la plupart, dans une situation si triste ; et l'on peut assurer qu'il en est très-peu qui ne soient jetés dans l'indigence, pour n'avoir pas travaillé, ou pour avoir mal employé le fruit de leurs travaux.

Débauchés, gourmands, ivrognes, que vous êtes à plaindre ! que votre sort est déplorable ! que la passion qui vous domine est terrible ! que ses chaînes sont pesantes ! Pour remplir votre ventre, ce vilain sac, source inépuisable de corruption ; pour avaler quelques bons morceaux et quelques verres de vin, plaisir brutal, plaisir d'un instant, vous vous procurez toutes sortes de maux, et pour cette vie et pour l'éternité ; et vous vous privez en même temps des biens et des plaisirs incompréhensibles qui sont la récompense d'une vie sobre. Vous sacrifiez votre travail, votre repos, vos biens, votre honneur, votre santé et votre vie ; mais, ce qui est tout à fait inconcevable, vous sacrifiez votre âme, votre conscience, votre Dieu, votre bonheur éternel, pour un peu de nourriture qui n'est que la corruption et dont l'excès vous fait souffrir dès cette vie des douleurs très-énervantes. Combien en est-il qui, pour avoir trop bu et trop mangé, sont malades à l'extrémité ! Quel affreux état d'un homme qui cuve son

vin ! Mais que sont les peines et les souffrances des débauchés et des gourmands en ce monde, en comparaison des supplices épouvantables qui les attendent dans les enfers ? Témoin ce riche sensuel et gourmand dont parle l'Évangile, et que nous avons déjà cité, qui demande depuis près de dix-huit siècles une goutte d'eau pour rafraîchir sa langue toute grillée, et qui ne l'obtiendra jamais. O faim enragée ! ô soif brûlante ! ô amertumes intolérables ! ô affreux dégoûts ; vous serez à jamais le partage des hommes esclaves de leur gourmandise. Que de tourments pour quelques légères satisfactions ? et qui peut y penser sans trembler ? Alors que seront devenus les morceaux friands, les vins délicieux, la bonne chère ? Il ne restera plus à ces infortunés que misères, que douleurs, qu'une disette extrême, que rage et que désespoir.

J'aurais, maintenant, à vous donner des remèdes contre le vice de la gourmandise ; mais ce mal est presque incurable, au moins il est extrêmement difficile à guérir. Il faut, pour en venir à bout, surmonter de grands obstacles, dont voici les principaux. Premièrement, ceux qui sont sujets à ce vice, n'en veulent pas convenir ; et lorsque la chose est si visible, qu'ils ne peuvent pas la cacher, ils cherchent toutes sortes de moyens pour l'excuser et pour en diminuer l'horreur. Ils se couvrent du prétexte de la nécessité ou de la coutume ; ils allèguent la complaisance, la faiblesse, les sollicitations, ou le défaut d'attention. Surtout l'ivrognerie se cache et se déguise avec tant d'adresse, que presque aucun de ceux qui y sont adonnés, ne l'avoue ingénument et de bonne foi ; plusieurs même ne se connaissent point là-dessus, et s'imaginent être bien éloignés de ce vice, quoiqu'ils en soient les infâmes esclaves. Il est vrai qu'il en est qui ont assez d'effronterie et qui ont perdu la honte jusqu'à ce point que de se vanter, et de se faire gloire de leurs débauches et de leur turpitude ; mais ce sont gens sans honneur et sans conscience, dont le nombre n'est pas grand, grâce au Ciel. A l'égard des autres, qui sont très-communs, les uns regardent les excès ordinaires du vin comme une bagatelle, et à moins, d'en être tout à fait assommés, il n'y a pas même, selon eux, matière de confession ; de sorte qu'à leur avis, tous les excès que l'on peut commettre à ce sujet, si l'on n'a pas entièrement perdu la raison, ne sont pas des péchés. Les autres disent qu'il faut bien boire et manger ; qu'ils ne peuvent pas faire de commerce sans boire avec les marchands. D'autres allèguent la nécessité, et disent qu'ils ne peuvent pas se passer de vin, et que si on les en privait, on leur ôterait la vie. Plusieurs se retranchent sur ce que l'on ne fait pas autrement dans le monde ; qu'il faut bien répondre aux honnêtetés d'un parent, ou d'un ami qui vous invitent à un repas ; d'un voisin ou d'un compagne, qui vous offrent une bouteille de vin. On n'a pas, disent-ils, dessein de se gâter : on boit à petits coups, et l'on se ménage tant que

l'on peut; si l'on presse les autres à boire, ce n'est que par politesse; ou si l'on boit soi-même, c'est pour répondre aux autres. Cependant il arrive que l'on demeure presque les jours entiers dans les cabarets, et souvent une partie des nuits; il arrive qu'on s'enivre, et que d'autres en font de même. Cela recommence souvent, et l'on se trouve dans l'habitude de l'ivrognerie sans y faire attention. On ne daigne pas s'en accuser dans le sacré tribunal de la pénitence, ou si on le fait, ce n'est qu'en passant, très-superficiellement, et toujours en s'excusant. De là la grande difficulté de convertir les ivrognes. Ou ils ne se croient pas tels, ou ils refusent de se servir des moyens qu'on leur donne pour leur amendement; ou ils les regardent comme impossibles; ou ils ne persévèrent pas dans la pratique de ces moyens, et ils reviennent toujours à leur train ordinaire. Quand est-ce qu'on a vu, mes très-chers frères, des ivrognes de profession véritablement changés? Le monde en est rempli; mais ils continuent toujours dans la vie qu'ils ont commencée, jusqu'à ce que la pauvreté, la maladie ou la mort les aient mis dans l'impuissance de s'enivrer.

Cependant, comme nous ne devons désespérer du salut de personne, il faut indiquer ici quelques remèdes pour la guérison spirituelle de ces malades, quelque désespéré que paraisse leur état. Les plus ordinaires et en même temps les plus efficaces sont les refus et les retardements de l'absolution de la part des confesseurs, et, de la part des pénitents, le jeûne, la prière fervente, la fuite des occasions, l'éloignement des cabarets, des festins et des compagnons de débauche, mettre de l'eau dans le vin, méditer profondément les vérités les plus frappantes de la religion, telles que sont la mort, les jugements de Dieu, l'enfer, l'horreur du tombeau, les suites funestes et les terribles effets de la crapule et de l'ivrognerie, le déshonneur et l'infamie qui les accompagnent. Mais si tout cela n'était pas suffisant pour opérer la conversion d'un débauché, il n'y a plus qu'un moyen, qui est de se résoudre et se condamner à ne plus boire du vin; y a-t-il un seul moment à hésiter? choisir de boire de l'eau pendant quelques années, plutôt que d'endurer une soif éternelle dans les enfers. Ne demeurez donc plus dans votre crapule, ivrognes et débauchés, faites une sincère pénitence de vos excès passés; et pour l'avenir, menez une vie sobre et mortifiée: vous y trouverez mille consolations, vous y trouverez une abondance de grâces et de bénédictions; vous y trouverez votre intérêt temporel, la santé, le repos, la tranquillité, l'abondance; vous y trouverez le pardon de vos péchés; vous y trouverez enfin une sainte mort, qui sera suivie de la gloire éternelle. Je vous la souhaite, mes très-chers frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit il.

II^e POUR LE DIMANCHE DE LA QUINQUAGESIME.

SUR L'IGNORANCE ET LA FAUSSE CONSCIENCE.

Et ipsi nihil horum intellexerunt, et erat verbum istud absconditum ab eis; et non intelligebant quæ dicebantur. (*Luc.*, XVIII, 54.)

Et les apôtres ne comprirent rien de ce que Jésus-Christ leur disait : ces vérités leur étoient cachées, et ils ne savoient pas ce qu'il leur voulait dire.

Voici, chrétiens auditeurs, un mal bien dangereux, et en même temps bien commun. Je parle de l'ignorance et de la fausse conscience, dont je me suis proposé de vous entretenir aujourd'hui à l'occasion de l'ignorance que firent paraître les apôtres, en entendant les instructions de Jésus-Christ, leur Maître, et en particulier celle dont il est parlé dans notre Evangile. Je mets ensemble ces deux choses, parce qu'elles sont comme inséparables; car on ne peut guère être dans l'ignorance, sans se former une mauvaise conscience, et la fausse conscience est toujours accompagnée de quelque ignorance. J'avoue que les passions contribuent beaucoup à produire la fausse conscience; mais l'ignorance y a ordinairement la plus grande part, comme il est facile de le comprendre. Point de sujet plus intéressant que celui-ci; car on peut dire avec vérité que l'ignorance et la fausse conscience sont deux des ennemis les plus grands et les plus dangereux du salut, et que rien ne fait tant de libertins et de réprouvés. Je ne puis donc rien faire de mieux que de combattre ces monstres, de travailler à tirer du funeste état dont nous parlons, ceux qui ont le malheur d'y être engagés, et à en préserver, en même temps, ceux qui sont en danger d'y tomber. Je vous ferai voir d'abord combien l'ignorance et la fausse conscience sont communes dans le monde; ce sera le sujet de ma première partie. Je vous montrerai ensuite qu'il n'est rien de plus dangereux et de plus pernicieux que l'état de l'ignorance et de la fausse conscience: ce sera le sujet de ma seconde partie.

PREMIER POINT.

J'entends ici par l'ignorance, le défaut de connaissance de ce qui regarde la grande affaire du salut éternel; et je dis qu'elle est très-commune parmi les chrétiens. Pour en être convaincu, il ne faut qu'un peu faire d'attention à ce qu'on est obligé de savoir pour se sauver, et en même temps à ce que l'on voit dans le monde à ce sujet. Le temps ne me permet pas d'entrer dans un détail exact de ce qu'un chrétien est obligé de savoir pour remplir ses obligations et pour faire son salut. Je me bornerai à ce qui est le plus essentiel: je ne mettrai point de différence entre les vérités qu'il est nécessaire de connaître, de nécessité de moyen, pour parler le langage des théologiens, et celles qu'on ne doit savoir que de nécessité de précepte, parce que la connaissance des uns et des autres oblige sous peine de damnation éternelle. Entre les choses que tout

chrétien, qui a l'usage de la raison, est obligé de savoir pour être sauvé, il en est qui regardent la religion ; et les autres, les devoirs de la condition. A l'égard de la religion, on doit savoir et croire les principaux mystères et les vérités les plus essentielles que la foi nous apprend : j'entends qu'on les doit savoir et croire explicitement et chacune en particulier ; car on est obligé de croire explicitement et en général, tout ce que la même foi enseigne. Il faut donc savoir en particulier et distinctement les vérités qui sont contenues dans le Symbole des apôtres, les mystères de la très-sainte Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption ; les sacrements, et spécialement le baptême, la pénitence et l'Eucharistie ; les quatre fins dernières ; les trois vertus théologiques et ce qui regarde l'article de la sainte Eglise catholique. Il faut aussi savoir les Commandements de Dieu et de l'Eglise, les sept péchés capitaux ; il faut savoir enfin, l'Oraison dominicale, et lorsque je dis savoir, j'entends que l'on comprenne au moins l'essentiel de ces choses, et que l'on soit en état d'en rendre raison au moins en quelque manière. A l'égard des devoirs de la condition et de l'état, chacun doit les savoir suffisamment pour s'en pouvoir acquitter. Car puisqu'on est étroitement obligé de les remplir, il faut pour cela les connaître : rien de plus évident.

Cela supposé, chrétiens auditeurs, il ne vous sera pas difficile de comprendre qu'il y a beaucoup d'ignorants, si vous faites attention à ce qui se passe dans le monde à ce sujet. Dans la première jeunesse, on reçoit quelques instructions d'une mère ; car pour les pères, ils ne se mettent, pour l'ordinaire, nullement en peine d'instruire leurs enfants. Ensuite, il est question de faire sa première communion ; et comme les pasteurs ont soin de n'y admettre que ceux qui sont suffisamment instruits, on se rend assez assidus pendant quelque temps aux instructions familières qui se font dans les paroisses. Mais la première communion étant faite, qu'arrive-t-il ? on ne pense plus à ce qu'on a appris ; on oublie tout, et l'on tombe dans une profonde ignorance. Il est vrai que l'on assiste quelquefois à des sermons et à des prêches ; mais qu'y fait-on ? qu'y comprend-on ? D'ailleurs, ce n'est pas là qu'on entre dans le détail des vérités chrétiennes, d'une manière qui puisse instruire les personnes grossières et ignorantes. Les confesseurs, d'un autre côté, supposent que les pénitents sont instruits, et ils ne passent pas outre ; de sorte qu'un grand nombre de chrétiens demeurent toute la vie dans ce terrible état d'ignorance, et y meurent misérablement. Il en est qui savent lire et qui néanmoins sont dans l'ignorance ; c'est qu'ils se contentent d'avoir des Heures où il y a quelques formules de prières, des psaumes et des hymnes, et rien de tout ce qui regarde le catéchisme. Ils s'en tiennent là, et ils sont aussi ignorants sur les mystères de

la religion et sur les devoirs de leur état, que s'ils ne savaient pas lire.

Si je m'adressais maintenant à plusieurs de ceux qui composent cet auditoire, si je leur demandais raison de leur créance, si je les obligeais à réciter l'Oraison dominicale, le Symbole des apôtres, les Commandements de Dieu et de l'Eglise, les sacrements, les péchés capitaux, les vertus théologiques, les quatre fins dernières ; si je leur demandais compte des obligations de leur état ; s'il leur fallait distinguer chaque article essentiel de toutes ces choses, et faire voir qu'ils en ont une connaissance, sinon parfaite, au moins suffisante, où en seraient-ils ? que me répondraient-ils ? Cependant, il est vrai, et vous ne pouvez pas en douter, que tous ceux qui sont dans l'ignorance des vérités principales et essentielles de la religion et des devoirs de leur condition, sont dans un danger évident de la damnation éternelle ; ils sont indignes de recevoir l'absolution ; et les confesseurs sont obligés, suivant les règles que leur prescrit la sainte Eglise, de la leur différer jusqu'à ce qu'ils soient instruits ; par conséquent, ils sont hors d'état de participer aux divins mystères. Aussi le Saint-Esprit nous dit, en propres termes, que celui qui est dans l'ignorance, sera ignoré de Dieu (1 Cor., XIV, 38), ce qui est certainement terrible et bien capable de faire trembler ceux qui sont dans ce déplorable état de l'ignorance.

Venons maintenant à la fausse conscience. Comme l'ignorance ne peut manquer de produire la fausse conscience, il s'ensuit que l'ignorance étant fort commune, la fausse conscience l'est aussi. Je dis que l'ignorance produit la fausse conscience, car la conscience n'est autre chose que l'application que chaque particulier fait à soi-même de la loi de Dieu, et de ce qu'il doit faire et éviter à chaque moment de sa vie ; elle est un flambeau allumé dans notre âme, qui nous éclaire sans cesse au milieu des ténèbres de ce monde ; et ainsi quelle application se pourra faire de la loi du Seigneur celui qui ignore ? Comment se fera-t-il cette application ? Il est dans les ténèbres, parce que son ignorance lui cache et lui dérobe la lumière du divin flambeau que l'Auteur de la nature et de la grâce lui a donnée pour se conduire. Il ne sait où il va, ni ce qu'il fait, parce que toutes ses démarches sont fausses, et autant de pas qu'il avance, sont presque autant de chutes. Il ne voit pas les écueils et les précipices qui l'environnent ; il ne les craint pas, il s'y jette, il y donne tête baissée. Il prend le mal pour le bien, et le bien pour le mal, les ténèbres pour la lumière, et la lumière pour les ténèbres ; le doux pour l'amer, et l'amer pour le doux, suivant la remarque d'un prophète. (Isa., V, 20.) Il croit défendre ce qui est permis ; il ne laisse pas de le faire contre sa conscience, et cette conscience, quoique fautive et erronée, est cause qu'il pèche, parce qu'il n'est jamais permis d'agir contre sa conscience. Il croit, au contraire, permis

ce qui est défendu ; et quoiqu'alors il agisse selon les lumières de sa conscience, il pèche aussi, parce qu'il transgresse la loi qu'il ignore, et qu'il est obligé de savoir. De sorte que ce malheureux ignorant est dans une espèce de nécessité de faire le mal ; triste et funesté état, qui fait qu'on avale l'iniquité comme l'eau, pour parler le langage du sacré texte (*Job*, XV, 16), et qu'on donne sans scrupule dans les derniers excès.

Mais ce qui rend la fausse conscience encore plus commune, c'est qu'elle est aussi produite par plusieurs autres causes, par le mauvais exemple. Les passions produisent la mauvaise conscience. C'est ce que nous apprend le Saint-Esprit par le prophète Osée (chap. IV, vers. 1, 2) : *Le mensonge, l'homicide, le larcin, les mauvais discours, l'adultère ont inondé la terre : c'est pour cela qu'il n'y a point de vérité et de justice parmi les hommes, c'est-à-dire point de droiture ni de bonne conscience ; c'est ainsi que s'explique le sacré texte. On veut se satisfaire, on veut suivre ses inclinations et son mauvais penchant, cependant on craint encore la damnation éternelle ; il faut donc trouver le moyen de s'étourdir et de s'aveugler, en alliant ses désirs à la loi de Dieu. Pour cela, on prend d'abord le parti de douter s'il y a du mal à faire ou à dire telle chose, ensuite on se persuade qu'il n'y a aucun mal, ou que le mal n'est pas grand, qu'il ne s'agit que d'un péché léger, et nullement mortel, et l'on se livre à son plaisir ou à son intérêt. Après qu'on s'est contenté, il vient ordinairement des doutes, et même des remords de conscience très-cuisants, mais on a grand soin de les étouffer, et l'on se fait un front d'airain. Un avare, par exemple, veut s'enrichir à quelque prix que ce soit, il ne voudrait pourtant pas s'abandonner tout à fait à des larcins et à des injustices criantes, mais il s'avise de se persuader qu'il peut se servir de certains autres moyens. Telles sont les usures palliées qu'il pratique sans aucun scrupule ; telles sont les épargnes sordides qu'il fait ; la cruauté envers les pauvres ; le retranchement d'une partie du salaire des domestiques et des ouvriers. Un impudique veut se satisfaire : les crimes grossiers l'effrayent ; mais il se persuade facilement que certaines autres choses ne sont pas absolument criminelles ; sur ce principe, il ne fait pas difficulté de dire des paroles libres, de chanter des chansons obscènes, de lire des livres dangereux, de badiner et de se familiariser avec le sexe ; peut-être de se livrer à des incontinences secrètes, qui sont des crimes énormes. Une femme et une fille auront horreur des derniers excès, mais elles croiront que la galanterie et certains amusements ne sont pas un mal, ou du moins un grand mal, et elles ne s'en feront aucune peine ; elles croiront de même que les ajustements dangereux et une certaine manière de se mettre, un air enjoué, sont des choses indifférentes, et néanmoins, ce sont autant de moyens dont l'esprit impur se*

sert pour perdre les âmes. Un homme aime le vin, il a en même temps horreur de ses débauches outrées ; mais il se fait un jeu des excès qu'il appelle légers, de ces buvettes continuelles, de cette assiduité au cabaret ; pourvu qu'il ne se mette pas dans un état de bête, qu'il ne perde pas entièrement la raison, et qu'il puisse se conduire, il compte tout le reste pour rien. Un vindicatif ne se détermine pas à donner le coup de la mort à son ennemi : cette extrémité l'épouvante ; mais il parle de lui dans toutes les occasions ; il le déchire, par la calomnie et par la médisance ; il lui porte préjudice partout où il peut ; il le décrie, il est bien aise quand on en dit du mal ; il ne le salue point, et il porte dans son cœur le venin de la haine, et avec tout cela il est tranquille et il ne se croit pas en mauvais état. Il en est de même des autres passions. Voilà comme elles occasionnent des erreurs dans la conscience. Quoi de plus commun ? quoi de plus universellement répandu ? La vanité, le luxe, l'amour du monde, le plaisir, l'ambition, la cupidité, ce sont là autant de voiles épais qui aveuglent les mondains, qui les empêchent de voir leurs obligations, et qui forment en eux cette mauvaise conscience qui les égare et qui les perd.

Une autre excuse très-ordinaire de la fausse conscience, c'est la coutume. Quelle licence ne se donne-t-on pas à cause de cette misérable coutume ? Et ne fait-elle pas paraître permis et innocent ce que l'on croirait défendu et criminel sans elle ? Par exemple, dans les mariages, quels abus ! On fait des dépenses excessives ; on contracte des dettes, qu'on est ensuite hors d'état d'acquitter ; on se livre à la dissolution, à la débauche, à la danse, à dire et à faire bien des choses contraires à la pudeur et à la modestie. C'est, dit-on, la mode. On en fait de même partout. Ce sont des noces ; il faut se divertir. Aux fêtes de patrons, quels désordres dans les paroisses ! quels scandales ! Ces danses publiques ; ces fréquentations entre personnes de différents sexes, ces débauches, ces festins peu chrétiens ! C'est l'usage, dit-on encore ; cela s'est pratiqué de tout temps ; ce n'est pas nous qui avons commencé. Les abus de la Saint-Martin, de la fête des Rois, et surtout de ce misérable temps de carnaval, ne sont-ils pas tellement autorisés, qu'ils passent maintenant pour des divertissements permis, et qu'on porte la folie jusqu'à s'en faire une espèce de devoir. C'est la coutume, c'est l'usage qui les a mis sur ce pied. Dans les autres temps de l'année, on n'o-serait pas faire de semblables choses ; on aurait honte de telles folies ; mais parce que, dans ces jours de débauches et de libertinage, on est en possession depuis longtemps de se livrer à la dissolution, on ne s'en fait aucun scrupule. Aujourd'hui les états et les conditions sont presque entièrement confondus au sujet des habillements ; je parle surtout des personnes du sexe, qui se laissent facilement emporter par cette ambitieuse et sottise

vanité des habits et du linge : c'est la mode qui le veut ainsi : il en faut passer par là. Qu'on suive des modes ridicules ; qu'on s'épuise en folles dépenses : n'importe, la coutume le commande. O hommes insensés ! pensez-vous donc pouvoir, par vos coutumes bizarres, changer ou anéantir la loi du souverain Maître. Cette coutume, ces usages, ou plutôt ces abus qui règnent dans le monde, ces maximes du siècle sont la voie large qui conduit à la perdition ; c'est le grand chemin de l'enfer qui est si battu et si fréquenté : malheur à ceux qui le suivent.

Enfin, une autre source funeste de la fausse conscience est le mauvais exemple : les autres font bien cela, disent les mauvais chrétiens, pourquoi ne le ferions-nous pas aussi ? on voit des gens de probité, des prêtres même et des religieux qui ne se font point de scrupules de pareille chose ; s'il y avait du mal, ils ne le feraient pas. Voilà, chrétiens auditeurs, un écueil bien dangereux, et un piège où on est facilement pris. Combien de choses sur lesquelles on prétend s'autoriser par les exemples que l'on voit ! et l'on forme là dessus sa conscience pour agir et pour se conduire ; mais c'est une fausse conscience. S'il est question de ce qui est contre la loi de Dieu, allégués tant d'exemples qu'il vous plaira ; que les exemples soient de telles personnes que vous voudrez : si les commandements de Dieu ou de l'Eglise sont contraires et opposés à ces exemples, vous ne pouvez pas les suivre en conscience, et vous devez d'autant plus vous en défier, qu'ils sont multipliés ; parce que, comme nous venons de l'observer, la voie par laquelle la multitude passe, est une voie suspecte. Ne vous laissez donc point entraîner par la foule, mais examinez si le chemin par lequel vous passez est un chemin droit et assuré, et qui puisse vous conduire à l'heureux terme du salut éternel. Voilà, mes très-chers frères, les causes les plus ordinaires de l'ignorance et de la fausse conscience. Voyons maintenant combien elles sont dangereuses : c'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Pour comprendre combien l'ignorance et la fausse conscience sont dangereuses et pernicieuses, il ne faut que considérer quelle est leur origine, et quels sont leurs effets. Quelle est la source de l'ignorance et de la fausse conscience ? C'est le péché ; c'est l'omission de plusieurs devoirs essentiels ; c'est la négligence ou le refus d'assister aux prônes, aux catéchismes et aux autres instructions qui se font dans les paroisses ; c'est la mauvaise foi qui fait que, dans les doutes que l'on a, on ne veut consulter ni pasteur, ni confesseur ; c'est une sorte de présomption que l'on a d'en savoir assez, et de n'avoir pas besoin d'être instruit ; c'est l'attachement pour les plaisirs, pour les débauches, pour les intérêts, pour

les objets de ses passions, qui fait que l'on a craint d'en trop apprendre, et d'être troublé dans la recherche de ce qu'on aime, de ce que l'on désire, et de ce que l'on recherche avec tant d'empressement ; c'est un aveuglement volontaire et prodigieux, qui engage à chercher tous les moyens d'étouffer la voix de la conscience, et de pouvoir, sans scrupule, suivre son penchant et ses inclinations, et faire tout ce qu'on veut avec liberté. Voilà, mes frères, les grandes sources, les causes et l'origine de l'ignorance et de la fausse conscience, dans lesquelles on est engagé. Voyons quels en sont les effets ; ils sont terribles et certainement capables de faire craindre un tel état.

J'en remarque deux principaux, qui en renferment plusieurs autres. Le premier est la facilité extrême de s'abandonner à toutes sortes d'excesses, et de commettre des péchés sans nombre : nous en avons déjà touché quelque chose, mais cette matière est trop intéressante pour ne pas la traiter avec plus d'étendue. Le second effet de la mauvaise et fausse conscience et de l'ignorance, c'est la grande et presque insurmontable difficulté de sortir de ce déplorable état.

Je dis, premièrement, que l'ignorance et la fausse conscience sont la cause d'une infinité de crimes. Représentez-vous, chrétiens auditeurs, un homme dans un pays étranger, dans un désert affreux, au milieu des bois, environné de précipices, parmi des brouillards épais et sans guide. Il ne sait où il va, ni par où il doit passer ; il est dans un danger continuel d'être dévoré par des bêtes féroces, ou de se jeter dans quelque abîme. Figurez-vous-en un autre dans les ténèbres les plus épaisses et sans aucune lumière ; il ne peut pas faire un pas sans se heurter, ou sans faire des chutes. Voilà l'image naturelle, mais une représentation encore bien faible, de l'état de ceux qui sont dans les ténèbres de l'ignorance ou de la fausse conscience. Ils ne savent où ils vont, ni ce qu'ils sont ; ils sont exposés à faire à chaque moment des chutes funestes, et à se précipiter dans l'abîme du péché ; aussi cela ne manque pas de leur arriver.

Mais pour comprendre encore mieux combien est grand le danger de ceux qui sont dans cet état de l'ignorance et de la fausse conscience, il faut faire attention à la triste situation où est l'homme sur la terre, après les ravages du péché originel. Combien d'ennemis à combattre dans la voie du salut ? combien de tentations à vaincre ? combien de périls de toutes parts ? le démon avec toutes ses suggestions ; le monde avec ses biens, ses honneurs, ses sollicitations, ses persécutions ; la chair avec ses plaisirs et ses attraites. Le chemin du ciel, au rapport de Jésus-Christ même (*Matth.*, VII, 13, 14), est étroit et difficile à suivre ; il est environné d'écueils et de précipices. D'ailleurs la loi du Seigneur renferme un grand nombre de préceptes. Il faut de bons guides pour ne pas s'égarer. Or, les ignorants et ceux qui se sont fait une fausse

conscience, n'ont ni guides ni lumières, ou plutôt disons qu'ils ont des guides infidèles, une lumière fausse et dangereuse qui les conduisent dans des précipices. Leur entendement est plein de ténèbres; ils ne savent rien, comme dit le Prophète-Roi (*Psal. LXXXI, 5*), ils ne comprennent rien dans l'affaire du salut: ils sont dans une sombre nuit. *La voie des impies*, ajoute le Sage dans le *Livre des Proverbes* (chap. 1, vers, 19), *est toute ténébreuse: et ils ne voient pas les malheurs où ils se précipitent*. Leur volonté est entièrement dépravée; ils ne cherchent point la vérité, ou ils ne la cherchent pas de bonne foi; ils n'ont garde de la trouver; aussi n'ont-ils que l'erreur et le mensonge pour partage. Que peuvent-ils donc devenir, ces infortunés, sinon se perdre misérablement, et se jeter dans l'abîme du malheur éternel.

Nous avons une infinité d'exemples qui nous montrent la vérité de ce que je dis ici. Tous les idolâtres de l'antiquité, il en est de même de ceux qui sont encore répandus en divers endroits de la terre, ces infortunés aveugles et ignorants, faisaient des choses surprenantes pour témoigner leurs respects, et pour rendre leurs adorations à des statues inanimées ou à de vils animaux. Ils jeûnaient, ils priaient, ils distribuaient des aumônes, ils offraient des sacrifices, ils faisaient bâtir des temples superbes. On en a vu se condamner à souffrir des douleurs extrêmes, à se déchirer le corps impitoyablement. Ce n'est pas tout, ils persécutaient à outrance ceux qui adoraient le vrai Dieu; ils leur faisaient souffrir les supplices les plus cruels; ils les faisaient mourir de la manière la plus étrange. Que ne voyons-nous pas à ce sujet dans la légende de nos martyrs? Et ces malheureux infidèles, trompés par leur ignorance, séduits par leurs préjugés, conduits par une fausse conscience, croyaient faire les meilleures choses du monde. C'est ce que Jésus-Christ avait prédit à ses apôtres, que ceux qui les maltraiteraient et les feraient mourir, croiraient rendre service à Dieu, et faire une œuvre qui lui serait agréable. (*Joan., XVI, 2.*) Les Juifs, les Scribes et les Pharisiens, les prêtres et les docteurs de la loi n'ont-ils pas, par une affreuse ignorance et par les principes d'une fausse conscience, persécuté le Sauveur du monde, pendant tout le cours de sa vie publique? Que n'ont-ils pas fait pour le perdre? que de calomnies! que de blasphèmes! Enfin ne lui ont-ils pas fait souffrir la mort la plus cruelle qui fut jamais? n'ont-ils pas ensuite fait tous leurs efforts, et employé toute sorte de moyens les plus iniques pour étouffer l'Eglise naissante dès son berceau? Avec quel zèle Saul et plusieurs autres, ne travaillèrent-ils pas à exterminer les apôtres et les premiers disciples de Jésus-Christ; croyant par ce moyen se rendre recommandables et faire des démarches infiniment agréables au souverain Maître, et travailler à procurer sa gloire,

tandis que dans la vérité ils persécutaient ses plus fidèles serviteurs.

Venons aux hérétiques. Fondés sur leur ignorance, sur les préjugés de leur fausse conscience, que n'ont-ils pas fait contre l'Eglise de Jésus-Christ? A quelles étranges extrémités ne se sont-ils pas portés? Nos contrées en ont fourni des exemples, dont on ne peut rappeler la mémoire sans en être effrayé. Les sacrés temples démolis, les autels renversés, les vases sacrés profanés, les ornements destinés au saint sacrifice de la Messe, déchirés et convertis en des usages qu'on n'oserait nommer, le très-saint Sacrement de l'autel foulé aux pieds et jeté dans des cloaques, les reliques des saints brûlées et dispersées dans les places publiques, les ministres du Seigneur égorgés, les fidèles sacrifiés à la plus horrible fureur: quels épouvantables effets d'un faux zèle et d'une religion mal entendue! quel prodigieux entêtement dans ces pauvres aveugles! quelles suites funestes de l'ignorance et de la fausse conscience! Encore à présent, on les presse de se rendre, on les sollicite, on leur montre évidemment leur égarement, on les convainc jusqu'à n'avoir rien de raisonnable à répliquer; et on leur montre la bonne voie, avec une clarté et une évidence, à laquelle il paraît moralement impossible de résister; et néanmoins ils persistent avec une opiniâtreté invincible dans leurs erreurs. De quoi ne sont pas capables la mauvaise éducation, l'ignorance et les préjugés d'une fausse conscience? qui est-ce qui se trouve dans ce déplorable état? Des régions entières, de vastes et florissants royaumes, des hommes savants et éclairés pour tout le reste, et entièrement aveugles sur l'article de la religion.

Mais, parmi les catholiques, combien en est-il qui s'égarent à cause de l'ignorance et de la fausse conscience? S'ils ne vont pas jusqu'à perdre la foi, et à combattre les vérités de l'Evangile, combien de dérèglements dans les mœurs? Jetons les yeux sur ce qui se passe tous les jours parmi nous. Combien de confessions et de communions sacrilèges, et de profanations des autres sacrements! combien d'irrévérrences dans nos églises! Quoi de plus pitoyable que l'éducation de la plupart des enfants? Combien de crimes honteux, soit parmi la jeunesse, soit dans l'état du mariage! Quoi de plus commun que la calomnie, la médisance, les querelles, l'ivrognerie, les friponneries, les juréments, les blasphèmes, les imprécations et tant d'autres crimes? on les commet sans frayer, et presque sans scrupule. Au moins il est une infinité de choses qu'on ne peut faire sans offenser Dieu, et qu'on ne regarde néanmoins pas comme des péchés: l'on ne s'en confesse pas, et l'on n'a garde de penser à s'en corriger; on blâme même ceux qui les condamnent, et on les traite de scrupuleux, d'indiscrets, et de gens incommodes. Tels sont le luxe, la perte du temps, le mauvais emploi des biens, les folles dépenses, la galanterie, les immodesties et tant

d'autres. On porte la témérité jusqu'à se persuader qu'on n'a rien à craindre et qu'on est dans une parfaite sûreté de conscience. Bien loin de se reprocher quelque chose, on s'applaudit et l'on méprise les autres. Comme cet évêque insensé, dont il est parlé dans le *Livre de l'Apocalypse* (chap. III), on se croit riche en biens spirituels, éclairés, honnêtes gens, bons chrétiens, et en état de grâce, tandis qu'on est aveugle, pauvre, nu, misérable, ennemi de Dieu et à la porte de l'enfer. Voilà les terribles effets de l'ignorance et de la fausse conscience : aveuglement dans l'esprit, endurcissement du cœur et disposition prochaine à l'impénitence finale.

Car un autre effet de l'ignorance et de la fausse conscience, et qui paraît le plus terrible de tous, est la difficulté extrême de sortir de ce déplorable état. Un malade qui ne sent pas son mal, et encore plus celui qui croit n'être pas malade, et qui se persuade follement qu'il se porte bien, tandis qu'il est en danger de mort, sont bien difficiles à guérir, parce qu'ils refusent de prendre les remèdes. Les ignorants, ceux qui se sont fait une fausse conscience, sont des malades spirituels qui ne sentent pas leur mal, et qui bien loin de croire qu'ils sont malades, se persuadent, au contraire, qu'ils jouissent d'une parfaite santé : ils refusent les remèdes qu'on leur présente pour leur guérison, ils se moquent même des médecins des âmes, qui veulent entreprendre de les guérir, ils ne veulent pas qu'on travaille à les tirer de leur état : c'est ce que l'expérience nous apprend tous les jours.

En effet, si l'on donne des avis charitables à ces gens-là ; si on leur fait des corrections, que l'on juge absolument indispensables, ils s'en offensent ; et ils s'élèvent avec arrogance contre ceux qui veulent procurer leur amendement ; ils disent qu'on a été mal informé ; que l'on prend les choses du mauvais côté, et que l'on interprète en mauvaise part leurs intentions et leur conduite. Si un confesseur zélé les interroge dans le sacré tribunal de la pénitence, et que ne les trouvant pas suffisamment instruits, ou les voyant dans la mauvaise foi et engagés dans les ténèbres d'une fausse conscience, ou d'une ignorance crasse, d'où ils ne se mettent point en peine de sortir, il se voit obligé de leur refuser l'absolution, ils perdent le respect, et ils osent bien faire des reproches, et quelquefois des menaces à leurs confesseurs. On ne nous a jamais fait, lui disent-ils, un semblable affront ; nous n'avons point trouvé de confesseurs qui nous aient fait de telles difficultés. De quels crimes sommes-nous donc coupables, pour nous traiter ainsi ? Avons-nous tué, ou volé ?

Si l'on veut les engager à se faire instruire, ils trouvent mille prétextes pour s'en défendre : ils disent qu'ils ne sont pas dans un âge à aller se mêler parmi les enfants au catéchisme. Si on leur propose de se faire instruire en particulier, ils disent qu'il ne

convient pas que des gens plus jeunes qu'eux leur fassent des leçons ; qu'ils en savent assez ; qu'ils n'ont pas besoin d'être si savants ; que d'ailleurs ils n'ont pas de mémoire, et qu'ils apprennent difficilement ; ils ajoutent qu'ils ont su autrefois ce qu'on leur demande, mais que les embarras des affaires le leur ont fait oublier. Voilà sans doute des excuses bien frivoles. Vous dites, mes très-chers frères, que vous êtes trop vieux pour aller au catéchisme, et pour recevoir des instructions de vos inférieurs. C'est là un orgueil insupportable, et qui est seul capable de vous perdre. Y a-t-il du déshonneur à vous faire instruire ; n'y en a-t-il pas au contraire infiniment à vivre comme vous faites dans l'ignorance. D'ailleurs, on ne vous commande pas de vous aller mettre parmi les enfants au catéchisme ; mais ne pouvez-vous pas vous placer dans un lieu séparé, d'où vous entendrez ce qu'on dira. Vous alléguiez que vous avez de la difficulté à apprendre : c'est une illusion de votre part. Quoi ! vous avez tant de facilité pour les choses de la terre ! Vous savez parfaitement compter, acheter, vendre, trafiquer, travailler, vaquer à vos affaires temporelles ; mais que dis-je ? vous avez la mémoire la plus heureuse pour retenir des bagatelles, peut-être des sottises et des infamies ; et vous êtes tout stupide, quand il s'agit de votre salut éternel ! n'est-ce pas là un prodige d'aveuglement ? Vous dites encore que vous avez su autrefois votre religion, mais que vous l'avez oubliée : n'est-il pas honteux pour vous d'avoir oublié ce que vous devez savoir pour vous sauver ? A-t-on jamais vu un ouvrier oublier son métier en le pratiquant ? c'est que vous ne vous mettez point en peine de votre âme. Mais que deviendrez-vous avec une si effroyable indifférence pour votre éternité ? A l'égard de ceux qui se sont fait une fausse conscience, ils sont pour les choses spirituelles, comme les fausses divinités dont parle le Roi-Prophète (*Psal. CXIII, 4 seqq.*), ils ont des yeux, et ils ne voient point ; ils ont des oreilles, et ils n'entendent point ; ils ont des mains, et ils ne s'en servent pas ; ils ont des pieds, et ils ne marchent pas. C'est en vain qu'on les presse, qu'on les sollicite, qu'on les menace, qu'on les invite à consulter et à s'éclaircir ; ils sont comme morts aux vérités du salut, et au lieu de chercher la voie droite qui conduit à la vie, ils la craignent et la fuient.

Redoutons extrêmement, mes très-chers frères, un état si terrible. Si nous avons le malheur d'y être engagés, faisons tous les efforts possibles pour en sortir incessamment. Adressons-nous au Père des lumières, pour le prier de dissiper nos ténèbres ; souvenons-nous de ce que dit le Saint-Esprit dans le *Livre des Proverbes* (chap. XXIX), que c'est le propre des impies et des répréhensibles, de se plaire dans l'ignorance des vérités du salut ; et que l'ignorance de la religion et des devoirs de l'état rend l'homme semblable aux bêtes, suivant la remarque du Prophète-

Roï. (*Psal.* XLVIII, 13.) Consultons nos pasteurs et nos directeurs. Cherchons sincèrement la vérité, et nous la trouverons. Ne perdons aucune occasion de nous instruire. Mettons-nous, au sujet de la conscience, au-dessus de tous nos préjugés; renouçons à nos fausses lumières, et combattons nos passions avec courage et fidélité; que rien absolument ne soit capable de nous empêcher de faire toutes les démarches nécessaires pour sortir de notre aveuglement. Point d'orgueil, point de respect humain. Que si nous avons eu le bonheur jusqu'à présent d'avoir évité cet écueil, rendons-en grâces au Seigneur, et prenons garde pour l'avenir, afin que marchant dans la voie droite, nous arrivions au terme de l'éternité bienheureuse. Je vous la souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

1^{er} DIMANCHE DE CARÊME.

SUR LE JEUNE ET L'ABSTINENCE.

Non in solo pane vivit homo. (*Matth.* IV, 4.)

Ce n'est pas dans le pain seul que consiste la nourriture de l'homme.

Entre les nécessités les plus humiliantes, qui sont le partage de l'homme exilé du ciel, et confiné dans cette vallée de larmes, celle du boire et du manger tient sans difficulté un des premiers rangs. En effet, quoi de plus vil et de plus abject? quoi de plus triste et de plus inquiétant que d'être obligé de chercher une nourriture terrestre et corruptible, tantôt dans les entrailles de la terre, tantôt au fond des eaux, tantôt aux dépens de la vie des animaux de différentes espèces? Ce qui est étonnant, c'est que cette dure nécessité qui nous abaisse si fort, et qui nous met, pour ainsi dire, au rang des bêtes, est devenue parmi les hommes sensuels, et même que trop souvent parmi ceux qui font profession d'une vie plus spirituelle, l'objet de leurs plaisirs et de leurs plus grands empressements. Quoi donc! faut-il que ce qui devrait engager les chrétiens à s'humilier et à gémir, leur serve d'amorce au péché, les occupe presque tout entiers, et les livre à des inquiétudes perpétuelles? O triste état! ô condition déplorable! il a fallu que Dieu ait mis des bornes à cet appétit déréglé: il a fallu que l'Eglise ait employé toute son autorité pour arrêter les désordres de la gourmandise, et pour empêcher l'homme de se rendre esclave de son ventre. L'abstinence et le jeûne sont le frein qu'il faut employer, pour réprimer cette brutale passion; c'est là la véritable digue pour arrêter ce torrent impétueux. Je ne suis proposé de vous en parler aujourd'hui; et je vous ferai voir d'abord ce qui regarde le précepte de l'abstinence et du jeûne. Ensuite je vous découvrirai les motifs différents qui nous doivent engager à observer le jeûne et l'abstinence. Voilà tout mon dessein.

PREMIER POINT.

L'abstinence et le jeûne sont une privation des aliments. Par l'abstinence en particulier, nous entendons la privation de l'usage de la chair et de tout ce qui y a du rapport. Le jeûne est de deux sortes: l'un s'appelle le jeûne naturel, il consiste à ne rien prendre du tout, ni par manière d'aliment, ni par manière de remède, ni autrement. Ce jeûne est requis pour recevoir la sainte Eucharistie, excepté certains cas d'une nécessité pressante. Le jeûne ecclésiastique consiste à ne faire qu'un seul repas par jour de viandes permises, environ à l'heure de midi, et une collation sur le soir.

Je dis donc d'abord, que l'abstinence, de la manière que nous l'entendons ici, est une privation de la chair, et de tout ce qui y a du rapport; comme le bouillon gras, le sang et la graisse des animaux terrestres et des oiseaux; en un mot, de tout ce qui est regardé comme aliments gras. Or, il y a une loi de l'Eglise, et c'est un de ses commandements, qui oblige les fidèles à observer cette abstinence certains jours de l'année; c'est-à-dire tout le Carême, les Vigilles, les Quatre-temps, les trois jours des Rogations, et les vendredis et samedis; et cela sous peine de péché mortel, toutes les fois qu'on transgresse la loi, à moins qu'on ait des raisons qui en dispensent, telles que sont la nécessité et la maladie. Je dis la nécessité, qui est lorsqu'on n'a pas d'autres choses à manger, et que l'on est dans le besoin pressant de prendre de la nourriture. Je dis encore le cas de maladie et d'infirmité, suivant l'avis d'un sage médecin, au témoignage de sa propre conscience, pourvu qu'elle ne soit pas erronée; à quoi il faut ajouter la permission des supérieurs lorsqu'on peut avoir recours à eux.

Tâchons de désabuser à ce sujet deux sortes de personnes, qui tombent dans deux extrémités opposées. Les uns sont gras, sans en avoir des raisons suffisantes; les autres, fondés sur une délicatesse de conscience outrée et mal entendue, aiment mieux exposer leur santé et leur vie, que de prendre les soulagemens nécessaires. Les premiers doivent penser à ce qui arriva aux Israélites dans le désert. La manne les ennuyait si fort, qu'à leur dire elle leur faisait soulever le cœur. Leur sensualité les porta jusqu'au point de ne pouvoir plus souffrir cette viande céleste, formée par la main des anges. (*Psal.* CIV, 40.) Ils ne pensaient qu'aux marmites pleines de chair, que les Egyptiens leur donnaient; ils eurent la témérité de demander de la viande (*Psal.* LXXVII, 27-31); Dieu leur en accorda. Leur camp fut en un moment couvert de cailloux; mais à peine en eurent-ils goûté, que la vengeance du Seigneur tomba sur leurs têtes criminelles. Ils furent attaqués par des serpents horribles, dont la morsure leur causait des douleurs insupportables. Il en mourut un grand nombre; les autres se repentirent, obtinrent le pardon de leur gourmandise, et

la guérison de leurs plaies à la vue du serpent d'airain, que Moïse éleva par l'ordre de Dieu. Gourmands et sensuels, à peine êtes-vous arrivés au quatrième jour du Carême, que vous ne pouvez plus souffrir les viandes maigres. Vous soupirez après ces ragoûts et la bonne chère du carnaval ; vous demandez de la chair, et on en accorde à la dureté de votre cœur. Les médecins se rendent à vos pressantes sollicitations. Vous feignez d'être incommodés, tandis que vous vous portez bien. L'Eglise s'en rapporte à votre conscience ; elle vous accorde une permission, qui est en même temps votre condamnation. Vous vous contentez sans scrupule ; peut-être, pour satisfaire votre insatiable sensualité, vous mêlez avec artifice, le gras avec le maigre ; mais ne devez-vous pas craindre qu'après avoir satisfait votre passion, la colère du Tout-Puissant ne vous tombe dessus comme un coup de foudre ? A combien de malheureux cela n'est-il pas arrivé ? et si la vengeance n'a pas été si prompte, elle n'a été différée que pour être plus terrible. Ne devez-vous pas appréhender le sort de ce riche gourmand et sensuel dont parle l'Evangile (*Luc.*, XVI, 19 seqq.), qui, après avoir fait si bonne chère pendant sa vie, fut enseveli dans l'enfer après sa mort où il souffre maintenant, et où il souffrira à jamais une faim enragée et une soif brûlante, sans pouvoir espérer le moindre soulagement. Ah ! que quelques bons morceaux vous coûteront cher, si vous avez la même destinée, comme vous devez vous y attendre, si vous ne changez de conduite.

Il est des personnes qui donnent dans l'autre extrémité ; elles se font des lois et une conscience, selon leur caprice ; elles aiment mieux languir des mois entiers, et s'exposer à mourir que de faire gras. Quoi ! disent-elles, faire gras, lorsque cela est défendu ! je m'en garderai bien, je ne l'ai jamais fait, je ne veux pas commencer. Dieu n'est-il pas assez puissant, pour me guérir sans cela. C'est ce qui s'appelle être entêté jusqu'à l'excès. En vous soumettant à ce que le médecin vous ordonne, vous méritez ; et en suivant votre propre jugement, vous offensez Dieu ; cela peut aller même jusqu'au péché mortel, en certains cas. C'est un véritable orgueil ; c'est un effet de l'amour-propre, ou tout au moins une dévotion déréglée et mal entendue. Mais ce qu'il y a de singulier dans ces gens-là, c'est qu'ils se font un point de conscience de prendre un bouillon gras, lorsque cela leur est permis et même commandé, tandis qu'ils ne se font aucun scrupule de médire et de juger mal du prochain. Il est encore d'autres cas où l'on doit faire gras les jours défendus : par exemple, une femme grosse qui a envie de manger de la viande, est obligée de le faire pour éviter les mauvais effets que peut produire son désir, si elle ne le satisfaisait pas.

Venons maintenant au jeûne ecclésiastique. Il y a pareillement une loi et un com-

mandement de l'Eglise, qui oblige ses enfants, sous peine de péché mortel, d'observer le jeûne en certains jours ; qui sont le Carême, les Quatre-temps, et les Vigiles qui portent jeûne. Je dis sous peine de péché mortel pour chaque transgression ; c'est-à-dire pour chaque jour que l'on y manque, à moins qu'on ait des raisons légitimes pour s'en dispenser : cela est sans contredit. La loi est claire. L'Eglise l'a fait avec un pouvoir et une autorité émanées de Dieu même : aucun catholique ne peut le révoquer en doute. Il s'agit maintenant de savoir de quelle manière il faut remplir cette obligation, et qui sont ceux qui en sont exempts. Nous avons déjà observé, que le jeûne ecclésiastique consiste à ne faire qu'un seul repas par jour, de viandes permises, environ à l'heure de midi : ce repas doit être modéré ; car si l'on mangeait avec excès, l'on se rendrait coupable d'un péché de gourmandise : ce repas doit être fait de viandes maigres ; cependant il est des cas où l'on peut le faire en gras : par exemple, lorsque l'Eglise permet de manger de la chair en Carême, pour des raisons à elle connues. De même, si une personne qui a besoin de faire gras pouvait jeûner en le faisant, je ne la croirais pas dispensée de la loi du jeûne, quoiqu'ordinairement parlant celui qui n'est pas en état de faire maigre, ne l'est pas non plus d'observer le jeûne. Le repas qui est permis doit se faire à l'heure de midi ou environ, et si l'on anticipait notablement cette heure, on ne satisferait pas au précepte. Outre ce repas, l'Eglise tolère une collation sur le soir, pour laquelle il faut avoir égard à la quantité et à la qualité des aliments. Pour la quantité on ne peut pas donner une règle fixe. Il faut faire attention à l'âge, au tempérament, aux occupations. Quant à la qualité, l'on ne doit user pour l'ordinaire que des fruits. Il faut en ceci se conformer à l'usage des temps et des lieux, et à la conduite qu'observent les personnes sages et qui ont la conscience timorée. Un conseil salutaire que j'ai à vous donner sur ce sujet, c'est en cela comme en tout le reste, de consulter dans vos doutes et dans vos difficultés, vos pasteurs et vos directeurs ; vous observerez qu'il n'est pas permis, sans une juste cause, de faire la collation à midi, et différer le repas au soir.

Examinons à présent les excuses qu'on allègue pour se dispenser du jeûne ; et tâchons de discerner celles qui sont bonnes et légitimes, d'avec celles qui sont fausses et inutiles. J'en remarque quatre principales, qui sont l'âge, l'infirmité, la pauvreté et le travail. La première excuse qu'on apporte pour se dispenser de la loi du jeûne, c'est l'âge, ou trop jeune, ou trop avancé. Quant aux jeunes gens, les docteurs conviennent communément, qu'avant l'âge de vingt-un ans accomplis, on n'est pas ordinairement obligé à jeûner. Je dis ordinairement, car ces mêmes docteurs enseignent que les jeunes gens doivent s'exercer au

jeûne, plus ou moins, selon leurs forces ; par exemple, un ou deux jours par semaine pendant le Carême, pour s'accoutûmer peu à peu à le pratiquer, sans vouloir néanmoins leur en faire une obligation étroite, c'est-à-dire sous peine de péché mortel : ils ajoutent cependant, que si une jeûne personne était sujette à la gourmandise, ou à l'impureté, et que le jeûne lui fût absolument nécessaire pour se corriger, alors elle y serait obligée étroitement, parce que l'on doit employer tous les moyens les plus efficaces pour sa conversion, le salut étant au-dessus de tout le reste. A l'égard des personnes avancées en âge, les casuistes n'ont rien décidé de positif ; de sorte qu'on doit établir pour maxime, qu'elles sont obligées à l'observation du jeûne, tant que leurs forces leur permettent de le pratiquer.

La seconde excuse qu'on allègue pour se dispenser du jeûne, c'est l'infirmité : excuse très-légitime, lorsque la maladie ou l'infirmité sont telles, qu'on ne peut en cet état observer la loi du jeûne, sans s'exposer à augmenter notablement son mal, ou à épuiser ses forces. Un malade ou un infirme, qui jeûnerait par entêtement, et qui se mettrait par là en danger de languir longtemps, ou de mourir, bien loin de faire une œuvre agréable à Dieu, se rendrait coupable envers Dieu d'une faute considérable. Mais on voit des malades imaginaires, qui font tout le contraire des Pharisiens, dont il est parlé dans l'Évangile (*Matth., VI, 16*). Ceux-ci jeûnaient pour paraître pâles et défaits ; et ceux-là sont bien aises de paraître exténués, afin que l'on juge qu'ils ne sont pas obligés à jeûner, et qu'on les en dispense : ils font semblant d'être malades, quoiqu'ils se portent bien ; ils se plaignent d'avoir des maux de tête et d'estomac ; ils disent que les médecins leur ont défendu de jeûner, et de faire maigre ; mais il faudrait bien plutôt leur défendre la débauche et les excès. Quand il faut jeûner, ou faire quelque autre bonne œuvre, ils sont malades ; mais ils ne le sont pas, lorsqu'il est question de s'enivrer, et de satisfaire leurs passions. Il en est qui ont à la vérité quelques incommodités, mais elles sont si légères, qu'elles ne peuvent aucunement dispenser du jeûne ; quelquefois elles sont d'une nature à être plutôt soulagées ou entièrement guéries par le jeûne, qu'à en être augmentées ou aigries. Ah ! mes très-chers frères, combien de gens seront condamnés au tribunal de la justice divine, pour s'être joués des lois du Seigneur et des ordonnances de son Eglise. Ils peuvent bien s'abuser eux-mêmes et tromper les hommes, mais ils ne tromperont pas celui qui voit le fond des cœurs et les secrets des consciences. Nous joignons aux infirmes les femmes enceintes et les nourrices, qui certainement ne sont pas tenues de jeûner, et qui feraient très-mal de s'exposer par là à nuire aux enfants qu'elles portent ou qu'elles nourrissent.

La troisième excuse, qu'on allègue contre la loi du jeûne, est la pauvreté. Si un pau-

vre n'a pas de quoi faire un repas suffisant à l'heure prescrite pour l'observation du jeûne, ni des aliments capables de le soutenir en jeûnant, il n'y est point obligé. Mais s'il a de quoi se procurer une réfection suffisante à l'heure ordinaire, et des aliments capables de le soutenir, de sorte que le jeûne ne l'incommode pas notablement ; quand il serait un mendiant de profession, et que les aliments qu'il a seraient très-communs ; pourvu qu'ils soient suffisants pour sa subsistance, il n'est pas exempt de l'obligation de jeûner, à moins qu'il n'ait d'autres raisons qui l'en dispensent.

Enfin, la quatrième raison, par laquelle on se défend de la loi du jeûne, est le travail. Sur quoi il faut remarquer que l'on doit distinguer deux sortes de travaux, et deux sortes de tempérament dans les hommes qui y sont occupés. Un travail sera incompatible avec le jeûne dans un homme faible ; et il ne le sera pas dans un robuste. Il est des travaux violents, et il en est d'autres qui ne le sont pas. Cela supposé, je dis avec les casuistes, que la règle générale est que quand le travail est incompatible avec le jeûne dans une personne, soit parce qu'il est fort pénible, soit parce que la personne n'est pas robuste, alors il est une excuse légitime pour ne pas jeûner. Mais si, au contraire, le travail n'est pas incompatible avec le jeûne dans sa personne, soit parce que ce travail n'est pas rude, soit parce que la personne est forte et robuste ; alors il n'exempt nullement de l'obligation de jeûner. Et ainsi chacun doit se rendre justice ; agir néanmoins avec prudence et discrétion, ne pas se flatter par délicatesse, ni s'épuiser par un vain scrupule.

Nous mettons dans le rang du travail les voyages ; et il en faut raisonner de même. De sorte que si les journées que fait un voyageur à pied ou à cheval, sont incompatibles avec le jeûne, ayant égard à son tempérament et à ses forces, il n'est pas obligé à l'observer. Mais si, au contraire, il peut jeûner en faisant son voyage, sans détériorer notablement sa santé, il est obligé de le faire. De là il faut conclure que ceux qui vont aux foires et aux marchés de leur voisinage, ne sont pas exempts de l'obligation du jeûne. Ils avouent eux-mêmes que ce n'est pas la fatigue qui les empêche de jeûner ; mais qu'ayant des affaires avec diverses personnes, ils ne peuvent se dispenser de boire avec elles, ce qui est une très-mauvaise excuse, pour se dispenser de l'obligation du jeûne. Il en est qui vont plus loin, et qui prétendent que le vin ne rompt pas le jeûne ; et sur ce principe, ils boivent sans scrupule tout le long de la journée. Il s'ensuivrait, selon eux, qu'on pourrait s'enivrer, sans donner atteinte au jeûne, ce qui est tout à fait ridicule. A l'égard des autres, ils pourraient alléguer une excuse plus spécieuse que celle de la nécessité de boire avec diverses personnes, pour faire leur foire ou leur marché ; c'est qu'ordinairement ils ne trouvent pas dans les lieux où

se tiennent ces foires, le moyen et l'occasion de faire des repas à midi. A cela il y a un remède, qui est de faire collation dans ces endroits, et de venir dîner le soir chez soi, cela est très-facile, et permis en ce cas. Ceux qui ont quelque bonne volonté, trouvent bien le moyen de remplir leur devoir sur l'obligation du jeûne, aussi bien que sur tout le reste. Mais pour vous engager, chrétiens auditeurs, à pratiquer avec fidélité le jeûne, autant que vous le pourrez, je vais vous proposer des motifs très-pressants pour cela. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Les grands avantages, qui sont une récompense, une suite et un effet de l'abstinence et du jeûne, sont de très-puissants motifs, pour nous engager à les observer avec comage et fidélité. Avantages temporels et corporels, avantages spirituels, avantages éternels. Je dis d'abord que le jeûne et l'abstinence procurent à l'homme des avantages temporels, qui ne sont pas peu considérables. Comme il n'est rien qui cause plus de maladies et d'infirmités, et qui fasse mourir plus de gens, que la gourmandise, la crapule, l'ivrognerie; rien aussi ne contribue tant à la santé, et n'est plus capable de prolonger la vie jusqu'à une extrême vieillesse, que la tempérance et la sobriété. L'expérience ne peut nous en laisser aucun doute; et la raison en est bien évidente. Car si la trop grande quantité d'aliments ne fait que produire une abondance extraordinaire de mauvaises humeurs, qui sont l'origine des maladies, et qui causent souvent la mort; une vie réglée, sobre et modérée, entretient dans le tempérament cet équilibre, qui fait la santé et la force du corps. Aussi voyous-nous que tous ceux qui vivent sobriement, se portent bien et vivent longtemps; tandis que les débauchés et les sensuels meurent presque tous à la fleur de leur âge. Et où est-ce qu'on a vu autant de personnes de l'un et de l'autre sexe, âgées et parvenues à une grande vieillesse, dans tous les temps et dans tous les pays, que dans les maisons religieuses? Et pourquoi? c'est qu'on y vit sobriement. Témoins encore les anciens solitaires qui habitaient les déserts, qui allaient souvent jusqu'à quatre-vingts, et à cent ans, quoiqu'ils ne mangeassent que du pain et des racines. Les médecins n'ont point de moyen plus efficace, pour guérir les maladies les plus désespérées et les plus opiniâtres, que la diète. Il n'est donc pas vrai, comme on le débitte dans le monde, que le jeûne et l'abstinence nuisent à la santé, puisque rien n'y contribue tant. Mais ils sont encore une grande ressource dans la pauvreté et dans la médiocrité. Combien n'épargne-t-on pas en vivant avec frugalité; tandis que la gourmandise et la débauche dissipent les plus grandes richesses, et réduisent les familles entières à la mendicité? Ce n'est pas qu'il faille dans le jeûne se proposer cette

épargne pour fin principale; il pourrait même s'y trouver une sordide avarice; mais la première intention dans l'observation du jeûne et de l'abstinence doit être la gloire de Dieu et notre sanctification. Cependant les pauvres peuvent se prévaloir des épargnes que leur procure l'abstinence, pour leurs besoins futurs; et les riches doivent les employer en aumônes, suivant la remarque de saint Léon. (Sermon. 2, *De jejun. x mensis.*)

Nous avons dans la sainte Ecriture un exemple bien remarquable au sujet de ce que je viens de dire, que l'abstinence procure la santé du corps. Nabuchodonosor ayant pris la ville de Jérusalem et s'étant rendu maître de la Judée, ordonna que l'on choisît parmi les esclaves qu'il avait faits, quatre jeunes hommes pour son service particulier; il en confia le soin à un de ses officiers, et le chargea expressément de les bien nourrir. Ces jeunes hommes qui étaient fort pieux, et qui ne voulaient pas manger de viandes offertes aux idoles, ou défendues par leur loi, prièrent l'officier de leur faire donner des légumes. Au bout de quelque temps, ils parurent en beaucoup meilleur état que les autres qui mangeaient des viandes exquis-es. Sur quoi saint Athanase s'écrie (*De virgin.*, lib. II, *post initium*): «Voyez ce que fait le jeûne, il rend le corps sain et robuste, et il guérit et éloigne les maladies et toutes sortes d'infirmités; il dessèche les superfluités des mauvaises humeurs, et donne une santé parfaite.»

Mais un avantage encore bien plus grand, dont le même saint docteur fait mention au même lieu, est celui qui regarde l'état spirituel. » Le jeûne, continue-t-il, chasse les démons; il délivre des mauvaises pensées, il rend l'esprit susceptible des lumières du Ciel; il purifie le cœur, et sanctifie l'homme tout entier. » Il n'y a là rien d'exagéré, chrétiens mes frères, tout est véritable. Car comme la gourmandise éloigne l'homme de son Dieu, l'attache à la terre, allume toutes ses passions, le rend tout charnel et tout animal, et le précipite, par conséquent, dans toutes sortes de vices; le jeûne, au contraire, la sobriété et l'abstinence l'approchent de son Créateur, le détachent des choses terrestres et charnelles, le rendent tout spirituel, ralentissent l'ardeur des passions, et le portent à la pratique de toutes sortes de vertus. Rien, par une suite nécessaire, n'est plus capable de faire rentrer les plus grands pécheurs en eux-mêmes, et de leur obtenir des grâces puissantes et spéciales pour assurer leur conversion; rien en même temps de plus propre pour soutenir les justes dans le chemin de la vertu, et les faire persévérer dans la pratique des bonnes œuvres. C'est ce qui a fait dire à saint Ambroise (*De Elia et jejun.*, cap. 3), que « le jeûne est la nourriture de l'âme, la vie des esprits célestes, le tombeau de la luxure, la mort de tous les vices, le remède du salut, la source de la grâce, et le plus ferme

appui de la chasteté. « Que peut-on voir de plus magnifique que cet éloge ?

Quels prodiges le jeûne n'a-t-il pas opérés dans l'état spirituel ! qu'est-ce qui a sanctifié tous ces serviteurs de Dieu, qui sont arrivés au port du salut, et dont nous admirons la vie ? Qu'est-ce qui a conduit au plus haut degré de perfection tant de héros de la religion, tant d'illustres personnages qui ont été des prodiges de sainteté ? Y en a-t-il un seul qui ne se soit servi du jeûne, de l'abstinence et de la mortification, pour se rendre victorieux des ennemis du salut ? Quels exemples ne lisons-nous pas dans la sainte Ecriture, des effets admirables du jeûne ? Moïse après avoir jeûné quarante jours, mérita de recevoir sur la montagne de Sinaï les tables de la loi, écrites de la main de Dieu même. Elie par un semblable jeûne eut le bonheur de voir le Tout-Puissant, autant qu'un homme mortel en peut être capable. Judith se disposa par un jeûne long et rigoureux, à cette grande action, qui l'a rendue si illustre, je veux dire ce coup si hardi qu'elle fit en coupant la tête d'Holopherne. Esther, par ses mortifications et ses jeûnes, obtint la conservation de son peuple. Les Ninivites, ayant été menacés des effets les plus terribles de la vengeance du Ciel, par le prophète Jonas, apaisèrent le Seigneur par un jeûne rigoureux. Les Juifs ont évité plusieurs fois les plus grands châtements, qui étaient prêts à les accabler, par le moyen du jeûne. Le fameux Samson fut redevable au jeûne de cette force étonnante, qui le rendit si redoutable aux Philistins. Ce fut, dit saint Basile (hom. 1, *De jejun.*), le jeûne qui le conçut, qui l'enfant et qui le nourrit. David, par son jeûne, mérita non-seulement le pardon de son adultère et de son homicide ; mais il entra, par le jeûne, plus avant que jamais dans l'amitié de son Dieu. Mais son jeûne fut bien rigoureux ; car il dit lui-même qu'il mangeait la cendre comme le pain, qu'il mêlait ses larmes avec sa boisson, et qu'il s'était tellement affaibli par ses grandes mortifications, qu'il ne lui était resté, pour ainsi dire, que la peau collée sur les os. Jésus-Christ, le Sauveur du monde, a voulu aussi commencer sa mission et sa vie publique, et se préparer au grand ouvrage de la rédemption du genre humain, par un jeûne très-rigoureux de quarante jours : jeûne dont nous honorons la mémoire par la sainte quarantaine que nous commençons ; c'était pour donner l'exemple à son Eglise, et c'est pour cela qu'elle a établi le Carême, voulant par là en quelque façon imiter son divin Epoux. Il a aussi ordonné dans son Evangile (*Matth.*, VI, 16-18), ce pieux exercice, il en a prescrit la méthode et les conditions. L'apôtre saint Paul nous exhorte à nous rendre recommandables devant Dieu par des jeûnes fréquents ; et s'il l'a enseigné, il l'a aussi pratiqué très-parfaitement, ainsi que tous les autres apôtres, dont la vie a été une suite continuelle de jeûnes, d'abstinences et de mortifications. En

un mot, tous les fidèles disciples de Jésus-Christ, tous les véritables serviteurs de Dieu, ont été sobres et tempérants ; ils ont tous pratiqué le jeûne et la mortification suivant leurs forces. La gourmandise et la crapule sont incompatibles avec la loi de l'Evangile, et il est impossible de devenir saint, sans pratiquer la vertu de la tempérance.

Voyez donc, mes très-chers frères, avec quel empressement et quelle ardeur vous devez observer les jeûnes et les abstinences commandés par l'Eglise, et même vous en prescrire de volontaires. Tout doit vous y engager, l'exemple de Notre-Seigneur et de tous les saints de l'ancien et du nouveau Testament ; le commandement de Dieu et les lois de l'Eglise, et en même temps vos propres intérêts. Vous êtes redevables à la justice de Dieu pour tant de péchés que vous avez commis ; et rien n'est plus efficace, pour lui satisfaire, que le jeûne et l'abstinence ; vous avez besoin ou de la grâce de conversion, pour sortir de vos crimes, si vous êtes pécheurs ; pour rompre les chaînes de vos mauvaises habitudes, si vous êtes engagés dans quelque une ; ou de la grâce de la persévérance, si vous êtes justes : et par quel moyen les obtiendrez-vous plus sûrement et plus abondamment, que par le jeûne et la mortification de votre corps ? Il est surtout certains vices que l'on ne peut ordinairement surmonter que par cette voie ; par exemple, la gourmandise, la sensualité, l'ivrognerie, l'impureté. C'est ce que Jésus-Christ dit à ses apôtres, lorsqu'ils lui demandèrent pourquoi il n'avait pas pu chasser le démon du corps d'un certain possédé : *Il y a une espèce de démons, qui ne peuvent être chassés que par le jeûne et par la prière.* (*Matth.*, XVII, 20.) Ces démons ne sont autre chose que le vice dont je viens de vous parler, et dont vous ne vous corrigerez jamais, qu'en pratiquant le jeûne avec fidélité.

Ce qui doit encore vous engager bien fortement à ce saint exercice, c'est la facilité des jeûnes d'à présent, et les adoucissements considérables que la sainte Eglise y tolère. Quelle différence, entre les jeûnes d'aujourd'hui et ceux des premiers temps de l'Eglise ! Faites-en la comparaison, chrétiens auditeurs, et vous conviendrez qu'il n'y a aucune proportion entre la rigueur de ceux-là, et la douceur de ceux-ci. Dans les premiers siècles du christianisme, pendant le Carême, on ne mangeait qu'une fois le jour sur le soir ; on n'usait que de fruits, d'herbages et de racines ; on n'accordait l'usage de quelques petits poissons, qu'aux personnes d'un tempérament faible ; pour les gros poissons, il était défendu d'en manger. On ne buvait point de vin. Ceux qui ne pouvaient pas jeûner n'osaient pas sortir de leurs maisons, pour ne pas scandaliser leurs frères, qui auraient pu juger qu'ils avaient assez de forces pour vaquer à leurs affaires temporelles, tandis qu'ils prétendaient n'en avoir pas assez pour observer la loi du jeûne.

Tout ceci est rapporté par saint Ambroise (*Serm. De quad.*), par saint Augustin (*serm. 55, De tempore*), et par saint Jean Chrysostome (*hom. 3, Ad pop.*). On appelait alors le saint temps du Carême, le repos des cuisiniers, parce qu'ils n'avaient rien à faire. Mais aujourd'hui, quoi de plus facile que l'observation du jeûne? Il est permis de prendre sa réfection environ l'heure de midi, et de manger de toutes sortes de viandes maigres, comme aussi de boire du vin. L'Eglise tolère une collation le soir, plus ou moins forte, suivant le besoin des particuliers. On permet encore à ceux qui en ont un véritable besoin, de prendre quelque chose le matin. Avec de tels adoucissements, peut-on encore refuser de se soumettre à une loi si mitigée; et les chrétiens qui la transgressent, sans de grandes raisons, ne sont-ils pas extrêmement coupables?

Enfin le troisième motif qui doit nous engager à pratiquer le jeûne, est un troisième avantage qui en revient, et qui est infiniment au-dessus de tous les autres. Il s'agit des biens éternels que le jeûne et l'abstinence nous procurent: c'est par le jeûne que la porte du ciel nous sera ouverte, de même que c'est par la gourmandise qu'elle nous a été fermée: c'est le jeûne qui nous méritera la faveur d'être assis dans le royaume céleste, à la table de Dieu même, et d'être servis par lui, suivant la magnifique promesse que Jésus-Christ en a faite dans son Evangile. (*Luc., XXII, 29, 30.*) C'est pour récompense de leurs jeûnes, de leurs abstinences, et de leurs mortifications, que les élus seront rassasiés, et comme inondés par des torrents de volupté, pour parler le langage du texte sacré (*Psal., XXXV, 9*); mais d'une volupté inconcevable et en même temps très-pure et très-sainte. Ah! mes frères, qui est-ce qui ne se déterminera pas à pratiquer quelques légères mortifications, en cette vie, qui est si courte, pour boire à long trait les délices du paradis pendant toute l'éternité, sans éprouver jamais le moindre dégoût? Qui pourra, au contraire, se résoudre à contenter pendant quelques moments la passion brutale de sa gourmandise, et de sa sensualité, pour souffrir toujours et sans relâche dans les enfers une faim enragée et une soif brûlante? Oui, je prends la résolution dès à présent de ne pas être l'esclave de mon ventre, de ne plus me laisser dominer par une passion si honteuse; mais de vivre avec tempérance et frugalité, de mortifier ma chair, de dompter mon corps par le jeûne et par l'abstinence. Bien loin de transgresser à ce sujet les saintes lois de l'Eglise, je m'imposerai des mortifications volontaires, autant que mes forces et ma santé pourront me le permettre.

Nous voici arrivés, mes très-chers frères, au commencement de la sainte quarantaine. *Voici un temps précieux, voici des jours de salut*; ce sont les paroles du grand Apôtre. (*II Cor., VI, 2.*) Entrons dans les intentions de l'Eglise notre bonne Mère; elle a établi

le Carême pour plusieurs motifs, et ce sont les mêmes que nous devons nous proposer. C'est premièrement, pour honorer le jeûne de quarante jours, auquel Jésus-Christ notre divin Maître a bien voulu s'assujettir pour l'amour de nous; et ainsi pratiquons le jeûne corporel, chacun en particulier, selon notre pouvoir; ne nous flattons pas; ne faisons pas naître des difficultés imaginaires, et s'il nous paraît que nous avons des excuses légitimes, pour nous en dispenser, soumettons-les au jugement d'un sage médecin, pour ce qui regarde les infirmités corporelles; et pour le reste, à la décision de notre pasteur ou de notre directeur. En second lieu, l'Eglise a institué le Carême pour disposer ses enfants à la grande solennité de Pâques, à la communion annuelle, qu'elle a ordonnée en ce temps-là. Or cette préparation consiste en deux choses principales, qui sont de purifier notre conscience par une pénitence sincère, et d'orner notre âme des vertus chrétiennes. Plusieurs saints docteurs ont appelé pour cela le Carême, le printemps de l'Eglise, un printemps spirituel. Car tout de même qu'il arrive au printemps un renouvellement dans la nature, et que c'est le temps le plus propre pour guérir les maladies du corps, aussi le saint Carême doit produire un renouvellement entier dans les fidèles, par rapport à la piété et aux bonnes mœurs. C'est aussi dans ce temps favorable, qu'il faut principalement entreprendre la guérison spirituelle des pécheurs et le changement de leur vie; eux-mêmes doivent s'y porter avec un grand empressement. Il faut donc travailler incessamment à faire une bonne confession; il faut s'y préparer par un sérieux examen de conscience; il faut surtout quitter le péché, rompre les habitudes criminelles, sortir des occasions prochaines, se réconcilier avec ses ennemis, restituer le bien d'autrui, réparer son honneur et sa réputation, si on les lui a enlevés; s'instruire des vérités de la religion et de ses devoirs, si on les ignore; pratiquer les vertus convenables à son état, et les œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles.

C'est là ce qui s'appelle observer le jeûne spirituel, sans lequel le jeûne corporel ne peut servir de rien pour la vie éternelle. «*Voulez-vous*, dit saint Bernard (*serm. 3*) que votre jeûne soit agréable au Seigneur, il faut qu'il soit universel, c'est-à-dire qu'il s'étende sur l'âme comme sur le corps, sur toutes les passions, sur tous les sens intérieurs et extérieurs. Vous faites jeûner votre bouche et votre estomac: faites jeûner de même vos yeux, en ne regardant aucun objet dangereux; faites jeûner votre langue, en ne proférant point de mauvaises paroles; faites jeûner vos oreilles, en n'écoutant point la médisance, les discours obscènes, et les autres entretiens dangereux; faites jeûner vos mains, en ne faisant point d'œuvres d'iniquité; faites jeûner votre imagination, votre esprit, votre cœur, en leur retranchant toute pensée, tout désir, tout

objet mauvais, et en ne les remplissant que de bonnes choses. Car si vous jeûnez en continuant à vous abandonner au péché, vous faites le jeûne du démon, qui ne mange jamais, et qui n'en est pas moins mauvais pour cela. » Quelle joie, quelle consolation pour vous, mes chers auditeurs, si, à la fête de la résurrection de Notre-Seigneur, vous avez le bonheur de vous trouver dans l'état d'une parfaite résurrection spirituelle, et si vous pouvez alors, en signe de la victoire que vous aurez remportée sur vos passions, porter avec confiance la palme que l'Église vous mettra entre les mains le dimanche des Rameaux. Autrement, comment oseriez-vous la recevoir ? Et ne serait-ce pas vous exposer aux railleries et aux insultes des ennemis de votre salut ? Puissiez-vous donc si bien participer aux souffrances de Jésus-Christ, par une sincère pénitence, que vous soyez enfin glorifiés avec lui dans la sainte éternité, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ! Ainsi soit-il.

II^e POUR LE 1^{er} DIM. DE CAREME.

SUR LES TENTATIONS ET LES SOUFFRANCES.

Tunc Jesus ductus est in desertum a Spiritu, ut tentaretur a diabolo. (Matth., IV, 1.)

Alors Jésus fut conduit dans le désert par l'Esprit, pour y être tenté par le démon.

C'est l'ordinaire de notre nature corrompue, de haïr et de rejeter tout ce qui lui est utile, et au contraire de désirer et de rechercher avec empressement tout ce qui lui est nuisible. De là vient cette grande antipathie que nous avons pour les croix, pour les souffrances, pour les tentations, pour les épreuves, et pour les humiliations, quoiqu'elles nous soient si utiles, si avantageuses, et même si nécessaires. En vain la foi vient-elle au secours de votre esprit, pour lui faire connaître en quoi consiste son véritable bonheur ; en vain porte-t-elle notre volonté à désirer et à aimer ce qui peut seul lui procurer une véritable et solide félicité : les préjugés du monde, les faux raisonnements de l'amour-propre, la résistance continuelle de la partie inférieure, le penchant et les inclinations de l'homme animal, l'imagination frappée d'une terreur panique, l'emportent presque toujours, et nous rendent opposés à nous-mêmes ; lorsque d'un côté nous avouons que la croix, les afflictions et les peines sont pour nous un véritable bien, tandis que nous les fuons comme un très-grand mal. Nous voudrions bien en avoir le mérite ; mais nous ne pouvons nous résoudre à en supporter le travail et la peine. Lâcheté indigne d'un chrétien et d'un soldat de Jésus-Christ, maudite pusillanimité, qui enlève la couronne à tant de malheureux qui refusent de combattre et de vaincre, ou qui se rendent aux premières attaques de leurs ennemis. Pour vous animer, mes très-chers frères, à combattre avec courage les ennemis de votre salut, à vaincre les tentations, et à suppor-

ter en chrétiens les croix, les souffrances et les épreuves qu'il plaira à la divine Providence de vous envoyer et de vous donner, comme un moyen qui vous est nécessaire pour vous sanctifier, je me suis proposé de vous parler aujourd'hui sur ce sujet. Nous verrons d'abord combien les croix et les épreuves sont nécessaires à l'homme, pour mériter le ciel. Ce sera le sujet de ma première partie. Nous considérerons ensuite quel est le malheur de ceux qui ne les reçoivent pas comme ils doivent, et qui succombent aux tentations. Ce sera la matière de la seconde, et tout le partage de ce discours.

PREMIER POINT.

Si l'homme avait persévéré dans l'état de son innocence originelle, où Dieu l'avait établi par la création, il n'aurait point été question de croix, de misères et de tentations ; il n'aurait su ce que c'était. Sa vie aurait été en ce monde le commencement de la béatitude qui lui était destinée dans la sainte éternité. Mais ayant perdu cette chère et précieuse innocence, par sa prévarication, tout le système a été changé : au lieu d'aller à la gloire par un chemin de roses, il a fallu nécessairement entrer dans une voie pleine d'épines et de difficultés, qui est celle de la croix, des souffrances et des tentations. Il est donc vrai, chrétiens auditeurs, qu'après le péché, la route qui conduit au ciel est une route difficile, pénible et laborieuse, et que jamais nous n'y arriverons que par cette voie. Dieu en a fait un décret immuable, une loi générale et sans aucune exception.

Voilà donc tous les hommes, dès le moment de leur naissance, condamnés à souffrir, et environnés d'afflictions, de croix et de tentations. Il y en a pour tous les états, pour tous les âges, et pour toutes les conditions ; quelques-unes plus grandes, d'autres plus légères, mais toutes proportionnées aux forces et aux besoins de ceux à qui elles sont destinées. C'est la justice et la sagesse suprême qui en font le choix et la distribution et ce partage ne peut être que très-équitable, et infiniment digne de nos respects et de notre soumission. Les secours accompagnent les difficultés, et à mesure qu'une personne a des ennemis à combattre, à mesure que les difficultés se présentent dans la pratique du bien, à mesure que les tentations sont fortes et dangereuses, les grâces du Seigneur sont plus abondantes, et son secours plus puissant. De sorte qu'il y a un véritable équilibre, une juste proportion entre les tentations et les moyens que le Seigneur donne pour les vaincre. Cela ne peut être autrement, et la bonté, la justice et la miséricorde du Tout-Puissant ne permettent pas d'en douter. Et ainsi les divers effets que les épreuves et les tentations opèrent dans les hommes, ne sont pas une suite de la disproportion qu'il y a entre elles et les secours du Ciel, qui

les font surmonter, mais ils sont une preuve de la lâcheté des uns et de la fidélité des autres. Si donc, dans le même siècle, Luther a fait la guerre à l'Eglise et s'est perdu misérablement, tandis que saint Charles Borromée (*in Vita ejus, 4 Novembris*) a travaillé si glorieusement pour cette même Eglise, et est devenu un prodige de sainteté; cela ne vient pas précisément de ce que l'un a eu de plus grandes tentations que l'autre, mais de ce que celui-ci a résisté généreusement aux tentations, et a fait valoir au centuple le talent de la grâce, tandis que l'autre a succombé à la tentation, et s'est livré aux plus grands excès. Il en est de même à l'égard de tous les hommes, dont les uns résistent aux tentations, tandis que les autres y succombent. Il est vrai qu'il y a des grâces et des secours extraordinaires, que Dieu donne à qui il lui plaît, et de la manière qu'il lui plaît; mais il est de foi que personne n'est tenté au-dessus de ses forces; que chaque particulier a des secours suffisants, pour résister à la tentation; qu'il ne tient qu'à lui de les demander et de les obtenir; et que s'il se laisse vaincre par les ennemis qui l'attaquent, c'est sa faute.

L'Écriture sainte nous fournit un grand nombre d'exemples des avantages que produisent les afflictions et les épreuves de ceux qui en font un bon usage. Je m'arrêterai aux principaux. Le premier qui se présente, est celui du saint homme Job. La tentation qui l'attaqua fut bien violente, mais sa victoire n'en fut que plus illustre. Le Saint-Esprit en fait une description admirable : Ce grand homme jouissait d'une prospérité entière : les richesses, la santé, les honneurs, une nombreuse et aimable famille, de belles maisons, des jardins délicieux, tout paraissait agir de concert pour rendre sa vie douce et agréable; mais ce qui était infiniment plus estimable, c'est qu'il était juste et ami de Dieu. Sa bonne conscience lui faisait goûter les charmes d'une béatitude anticipée, jusque-là que l'esprit de ténèbres se plaignit de ce qu'il était tellement favorisé des secours spirituels, que personne n'osait l'attaquer. Le tentateur demande permission de lui faire la guerre, et il se flatte par avance d'une victoire assurée : cette permission lui est accordée par le Tout-Puissant. Alors il part comme un lion rugissant, et il emploie toute sa force et sa malice pour accabler son ennemi. Il lui enlève dans un jour tous ses biens, qui étaient immenses; il renverse ses maisons; il fait mourir ses enfants; il excite sa femme et ses amis à l'insulter dans sa misère; il lui ravit la santé, et il le couvre d'un ulcère horrible, qui se répandit dans tout son corps. Ce saint homme se voit réduit à se retirer sur un fumier, où avec un fragment de pot cassé, il faisait sortir de ses plaies le pus horrible qui s'y formait continuellement. Ses douleurs étaient si cuisantes, qu'il soupirait sans cesse après la mort, et qu'il se plaignait amoureusement à Dieu, de ce qu'il le traitait avec tant de rigueur.

Quel triste état ! quelle effroyable tentation ! Tomber tout à coup dans un abîme de malheurs ; passer, dans un jour, de l'état d'une prospérité la plus parfaite, dans celui de la misère la plus affreuse. Aussi le démon crut avoir trouvé un moyen infaillible pour l'abatre et pour le jeter dans le désespoir ; mais il en arriva bien autrement, car cette épreuve, peut-être la plus grande qui fut jamais, ne servit qu'à faire briller la patience et les autres vertus de Job : il ne cessa de bénir le saint nom de Dieu, et de baiser la main qui le frappait ; il persévéra jusqu'à la fin dans la soumission qu'il devait à son souverain Maître, et il mérita d'entendre une voix du ciel qui l'assurait de la victoire qu'il avait remportée. Peut-être que, sans cette attention, la grande prospérité dont il jouissait l'aurait enfin perdu. Il est vrai qu'il revint à un état encore plus florissant que le premier ; mais ses maux passés étaient un frein bien suffisant pour le retenir dans le devoir.

Le second exemple illustre que le texte sacré nous donne de l'homme élevé par la tentation, est celui de Tobie. C'était encore un homme tout de Dieu, et ses œuvres étaient admirables. Il s'était entièrement consacré au service du prochain ; il s'était fait une victime vivante de la charité ; il se réduisit à la nécessité pour soulager les misérables ; il rendait aux morts les derniers devoirs, aux dépens de son repos, et même avec danger de sa vie. Au milieu de tant de bonnes œuvres, la main du Seigneur le frappe : il devient aveugle, et avec cela on l'insulte, et on se moque de sa piété et de sa confiance en Dieu. C'était là, sans doute, une tentation bien dangereuse ; mais, comme un rocher au milieu de la mer, il n'en devient que plus ferme et plus solide dans la vertu. Parmi les différentes circonstances de cette histoire, il y en a une encore plus remarquable : c'est que l'archange Raphaël, qui lui rendit la vue, lui dit que, parce qu'il était selon le cœur de Dieu, il fallait que la tentation l'éprouvât ; d'où nous devons conclure que nous ne pouvons point avoir de plus grande marque de l'amour de notre souverain Maître, que quand il permet que nous soyons éprouvés et tentés ; c'est pour nous affermir davantage dans son service, et pour nous attacher plus fortement à lui.

Un autre exemple bien considérable est celui du grand Eléazar, des sept frères Machabées et de leur incomparable mère. Ils éprouvèrent tout ce que la rage et les ruses d'un tyran impie et puissant peut fournir de plus capable de flatter et d'intimider. Le détestable Antiochus n'oublia rien pour les séduire ; il leur promit des trésors et des dignités, s'ils voulaient lui obéir. Des promesses il vint aux menaces, et ensuite il leur fit souffrir les supplices les plus cruels ; mais en vain employa-t-il tout ce que sa fureur infernale put inventer de plus horrible : ces Israélites se moquèrent de lui et triomphèrent du tyran, par une mort glo-

rieuse, qui a rendu leur mémoire précieuse et admirable à toute la postérité.

Mais quels exemples plus magnifiques de l'homme élevé par les épreuves, les souffrances et les tentations, que le triomphe des saints de la nouvelle alliance? qu'est-ce que l'enfer peut trouver de plus épouvantable que les tourments dont on s'est servi pour les vaincre? Qu'est-ce que les esprits de ténèbres peuvent inventer de plus dangereux et de plus insinuant que ce qu'on a fait pour les affaiblir et pour amollir leur courage? On leur a offert des grandeurs, des établissements et les dignités les plus éclatantes; on leur a présenté les charges les plus éminentes des empires et des royaumes; on leur a montré des trésors et des palais; on leur a proposé les alliances les plus illustres; on leur a fait voir, du côté le plus beau et le plus sensible, les charmes de la volupté, les attraits des plaisirs sensuels; on leur a mis devant les yeux tout ce qui est capable d'enchanter les hommes ici-bas. De cette extrémité on a passé à l'autre: on a employé le fer et le feu; on a inventé des machines inconnues à toute l'antiquité pour les tourmenter d'une manière d'autant plus atroce qu'elle était nouvelle. Tels ont été les casques embrasés, les roues armées de rasoirs, les harpons et les peignes de fer, les chaussures semées de pointes de clous. On a fait brûler les uns à petit feu; on a scié les autres par le milieu; on a fait mourir ceux-ci de faim et de soif; on a exposé ceux-là aux bêtes farouches; on a coupé ou arraché les membres l'un après l'autre à plusieurs; on en a crucifié la tête en bas; on en a écorché tout vifs; on en a renfermé dans des machines d'airain embrasées; on en a fait rouler du haut des montagnes dans des tonneaux garnis de pointes de fer; on en a jeté dans la mer cousus dans des sacs ou attachés à de grosses pierres. On ne peut lire les relations des combats des martyrs sans être effrayé, et sans que les cheveux en dressent d'horreur. Et qu'en est-il arrivé? le triomphe et l'élévation dans les cieux de plus de quatorze millions de ces généreux soldats de Jésus-Christ.

Les saints confesseurs et pénitents, d'un autre côté, et de l'un et de l'autre sexe, n'ont pas combattu avec moins de force et de courage, quoique d'une manière différente. Leur vie a été une autre espèce de martyre guère moins rude, mais beaucoup plus long. Le jeûne, la solitude, la prière et le travail continuel; les macérations et les austérités les plus étranges, ont fait de leurs vies des prodiges de pénitence, que nous ne pouvons envisager sans un extrême étonnement. Leurs combats ont été continuel; leurs tentations, violentes, leur détachement de toutes choses, entier et parfait; le crucifiement de leur chair et de toutes leurs passions, admirable; leur pauvreté et leur humilité, prodigieuses: en un mot, toutes leurs vertus, héroïques. Ils ont sacrifié leurs biens, leur fortune, leur santé et leur vie. Quelle violence ne se sont-ils pas faite! combien leur

en a-t-il coûté pour faire de si grands sacrifices! combien a-t-on vu de grands seigneurs quitter leurs amples possessions, les charges et les dignités les plus éclatantes, pour s'aller ensevelir tout vivants dans les déserts ou dans les monastères? combien de femmes et de filles de condition, jeunes et d'une complexion faible et délicate, sont passées tout d'un coup d'une vie douce et agréable, aux austérités du cloître!

C'est Jésus-Christ qui leur a appris à vaincre ainsi les ennemis de leur salut, et à se vaincre eux-mêmes. Vous le savez, mes frères, comment cet aimable Sauveur fut conduit dans le désert après son baptême, pour y être tenté par le démon. C'est par là qu'il commença le cours de sa vie publique: il voulait nous apprendre de quelle manière nous devons nous défendre, lorsque l'esprit de ténèbres nous attaque, au commencement de notre conversion et pendant le cours de notre vie. Il éprouva tout ce que peuvent la malice et les ruses de ce redoutable ennemi des hommes. Satan proposa d'abord à notre divin Maître de faire un miracle, en changeant les pierres en pain, pour se soulager dans la faim qu'il souffrait, après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits sans rien prendre, se soutenant ainsi sans aliments, par sa toute-puissance. Ensuite le démon l'ayant porté sur le haut du temple de Jérusalem, il le sollicita à se jeter en bas, lui disant que les anges le soutiendraient et empêcheraient qu'il ne se fit du mal, et que par là il s'attirerait une grande réputation. Enfin il le transporta sur une haute montagne, et il porta la hardiesse jusqu'à lui proposer de l'adorer, lui promettant de lui donner tous les vastes pays qu'on découvrait de ce lieu élevé. Voilà les trois tentations ordinaires, et les plus dangereuses, dont le démon se sert pour renverser les hommes les plus forts; c'est-à-dire, la gourmandise et les plaisirs de la chair; l'ambition ou l'amour des honneurs et de la gloire mondaine; la convoitise ou le désir déréglé des richesses de la terre. Mais il faut, à l'exemple du Sauveur, se servir de armes spirituelles pour repousser les efforts de l'ennemi; il faut opposer la mortification à la tentation du plaisir; l'humilité à celle de l'orgueil, et l'amour de la pauvreté à celle de la cupidité ou du désir des richesses; et le tentateur sera obligé de se retirer tout confus, comme il lui arriva à l'égard de Jésus-Christ.

C'est ainsi que les tentations, les souffrances et les croix ont élevé les saints à la perfection, et ensuite au comble de la gloire. Les épreuves et les tentations sont donc infiniment avantageuses à ceux qui savent s'en prévaloir; elles sont, selon la remarque des saints docteurs, la plus grande marque que nous puissions avoir de l'amour de Dieu, et par conséquent de notre prédestination; elles sont aux élus ce que le feu est aux métaux, ce que le van et le crible sont au grain, ce que le pressoir est au raisin, ce que la lancette est aux abcès, ce que les mé-

decines les plus amères sont aux maladies ; comparaisons toutes familières , mais très-naturelles et véritables. Un homme attaqué d'apoplexie ne sent pas son mal, quoiqu'il soit aux portes de la mort ; mais si on le remue fortement, si on lui donne des remèdes violents, il commence à se sentir et à se plaindre. Les pécheurs sont dans une léthargie spirituelle : ils sont ensevelis dans le tombeau de leurs habitudes criminelles ; leurs passions les ont comme privés de l'usage de leurs sens spirituels ; ils ne voient ni n'entendent, et cependant ils sont aux portes d'une mort éternelle ; il faut des remèdes forts et puissants pour les tirer de cet assoupissement fatal ; il n'y a que les croix, les souffrances et les afflictions qui puissent ordinairement opérer cette merveille, en leur faisant ouvrir les yeux de leur âme, pour voir le péril extrême où ils sont ; mais, par un aveuglement prodigieux, ils fuient et ont en horreur les grands moyens de salut ; et ils désirent la continuation de la prospérité qui les enchante et qui les perd. Ah ! malheureux, changez de sentiments, et priez le Seigneur qu'il vous visite et qu'il vous châtie en ce monde et non pas dans l'éternité, afin qu'un jour vous puissiez le bénir et le remercier de vous avoir traités en Père, comme font à présent tous les saints, que les croix et les souffrances ont conduits au souverain bonheur.

Combien, en effet, de pécheurs, de libertins et d'impies que l'adversité et les misères ont convertis et ont conduits à une heureuse fin ? Où seraient-ils maintenant si le Dieu des miséricordes n'avait pas interrompu le cours de leurs plaisirs et de leur vie criminelle, en leur envoyant des afflictions ? Combien de pauvres, de malades et d'infirmes qui ont langué pendant longues années ; d'autres qui sont morts de faim et de nécessité dans ce temps de disette, et qui se seraient perdus s'ils avaient été dans une autre situation ! Ils le connaissent à présent, ils remercient et louent le Seigneur de ce qu'il ne les a pas exaucés lorsqu'ils lui ont demandé la délivrance de leurs maux, et des moyens pour mener une vie moins dure et plus commode ; ils adorent les secrets de sa providence, qui conduit ainsi, par des voies singulières et où la prudence de la chair ne voit rien, les hommes au terme d'une heureuse éternité ; ils déplorent leur aveuglement, de s'être plaints tant de fois d'une conduite qui leur paraissait si opposée à leur empressement ; ils ne voudraient pas que leurs haillons, leurs ulcères, leurs souffrances et leurs humiliations du temps passé eussent été changés contre tous les empires du monde ; ils chantent sans cesse ces paroles charmantes et aimables, que l'Eglise nous met dans la bouche, pour nous animer à combattre et à souffrir : Notre âme s'est échappée des dangers du monde, de ses faux biens, de ses plaisirs trompeurs, comme l'oiseau des filets qu'on lui avait tendus ; les filets se sont rompus, et nous avons été délivrés. Vous venez de

voir, chrétiens auditeurs, les avantages des croix, des épreuves et des tentations, ou l'homme élevé par la tentation. Voyons maintenant les dangers de la tentation, ou l'homme abattu par la tentation. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

S'il n'est rien de plus grand, de plus admirable, de plus consolant, et même, suivant la remarque d'un docteur de l'Eglise, de plus digne des complaisances du Tout-Puissant, que l'homme vainqueur de la tentation, et élevé par les croix, les souffrances et les épreuves, au sommet de la perfection, et au suprême degré d'une félicité éternelle ; il n'est rien aussi de plus triste, de plus désolant, de plus humiliant, que de voir l'homme vaincu, abattu, dégradé, réduit à l'état déplorable du péché, et enfin précipité dans l'abîme du malheur éternel, par la tentation et les épreuves que la divine Providence lui avait destinées, pour le faire triompher en cette vie des ennemis du salut, et pour lui faire mériter en l'autre un trône de gloire et la couronne de l'immortalité. Quelle prodigieuse différence entre les hommes élevés par la tentation et les hommes abattus par la tentation ? Les uns, comme l'or dans le creuset, y sont purifiés et nettoyés de toutes leurs taches et deviennent des vases précieux dignes d'être placés dans la maison du Seigneur ; les autres, comme de la paille et de l'ordure, y sont consumés et comme anéantis. Qui peut, en effet, considérer les effets effroyables que la tentation a opérés dans ceux qui n'ont pas eu le courage de lui résister et qui y ont misérablement succombé, sans être saisi du plus profond étonnement ?

L'histoire de ce qui s'est passé depuis le commencement du monde, ce que nous voyons tous les jours, et ce que nous n'avons que trop éprouvé en nous-mêmes, ne nous laissent aucun doute de ce que je dis. Mais ce qui est tout à fait surprenant et ce qui montre jusqu'à quel point va la faiblesse de l'homme, c'est qu'il faut très-peu de chose pour faire succomber à la tentation, non-seulement les faibles, mais encore les plus forts et les plus courageux. Un petit vent renverse les cèdres du Liban ; une bagatelle arrête les plus grands guerriers au milieu de leurs victoires, et les rend le jouet de leurs ennemis. Saint Jean, le prophète de la nouvelle alliance, nous découvre cette terrible vérité d'une manière très-touchante et par une figure toute singulière. Il dit (*Apoc.*, XII, 1 seqq.) qu'il avait vu un dragon, qui entraînait avec sa queue et qui arrachait du ciel une grande partie des étoiles ; il ne se servait pas de sa queue et de ses griffes pour cela, mais il n'employait que sa queue qui était le plus faible moyen dont il pût se servir. C'est-à-dire, chrétiens auditeurs, que le démon représenté par le dragon n'emploie souvent que des moyens très-faibles pour faire tomber les plus grands hommes, qui sont figurés par les étoiles du

fermement. Il sait, par sa propre expérience, combien la créature est faible, puisqu'une tentation de vanité l'a précipité dans les enfers. Ainsi souvent il ne daigne pas employer des moyens forts et puissants pour vaincre, ni se servir des voies extraordinaires; tandis qu'il sait que les plus petites et les plus légères tentations sont capables de terrasser les plus vaillants, quelque bien établis qu'ils paraissent dans la piété et dans la vertu. Il n'ignore pas aussi que les tentations légères sont souvent les plus dangereuses et les plus propres à le faire réussir dans ses détestables entreprises, parce qu'on ne s'en défie point, et que l'on a même la témérité de les mépriser.

Adam, le plus parfait et le plus savant de tous les hommes, créé dans l'état d'innocence, placé dans un lieu de délices, où rien ne lui manquait pour être parfaitement heureux, est attaqué par la tentation; mais quelle tentation? c'est une simple invitation que sa femme lui fait de manger, à son exemple, d'un fruit auquel Dieu lui avait défendu de toucher. Ce n'est qu'une légère complaisance qui le sollicite à transgresser la loi de son souverain Seigneur, et à faire une si terrible démarche; et cependant il succombe lâchement, malgré la menace de mort que son créateur lui avait faite, malgré la connaissance qu'il ne manquait pas d'avoir de toutes les suites épouvantables de sa prévarication. Pourrions-nous le croire si la foi ne nous l'apprenait?

Samson, ce prodige de force, qui tua deux mille hommes bien armés avec une mâchoire d'âne; qui arrachait de leurs gonds les portes des villes et qui les portait sur les montagnes; qui rompait les câbles neufs comme des filets d'étoupes, se laissa vaincre, non par une armée d'ennemis, ni par un homme de sa force, mais par les faibles attraits d'une femelle. Ce n'est plus un lion furieux, qui renverse tout et qui tient lui seul en échec une nation belliqueuse tout entière; mais c'est un misérable privé de la lumière, condamné à faire tourner une meule comme un vil animal; et, ce qui est bien plus terrible, abandonné de Dieu.

Ce furent de même des tentations, bien faibles en apparence, qui réduisirent David, et Salomon son fils, ces deux hommes si admirables, à un état bien triste et bien terrible. Que leur manquait-il? Ils étaient rois, et ils avaient par conséquent tous les moyens de se satisfaire par des plaisirs légitimes; néanmoins, pour suivre les dérèglements d'une passion brutale, ils sacrifièrent leur réputation et leur conscience: l'un, de prophète, de saint et d'ami de Dieu, devient un adultère infâme, un meurtrier et un traître; l'autre, du plus sage des hommes, est changé en objet d'horreur et d'exécration, par ses impuretés criantes et par sa détestable idolâtrie.

Judas était au nombre des apôtres et des princes de l'Eglise. Il avait déjà passé un temps considérable dans l'exercice d'un si grand ministère; Jésus-Christ l'avait même

étoisi préféablement à tous les autres pour être le trésorier des épargnes du sacré collège de ses disciples et de son Eglise naissante. Une tentation d'avarice l'attaque; il s'y laisse prendre, et il commet la plus lâche et la plus indigne action dont un homme puisse être capable. Mais quel fut l'objet qui le porta à une démarche si désespérée? lui offrit-on le gouvernement d'une province, ou bien des trésors, des lingots d'or et de riches possessions? L'épreuve aurait été considérable; mais il ne s'agissait que de trente pièces d'argent, et qui ne montaient qu'à une somme très-modique. Qui est-ce qui fit tomber Pierre, le plus courageux, le plus fervent et le premier des apôtres? la voix d'une petite servante. O faiblesse! ô fragilité de l'homme, que tu es grande! que tu es déplorable!

Qu'est-ce qui a vaincu et terrassé tant de grands hommes, dont nous lisons dans l'Histoire ecclésiastique et dans la profane, la chute funeste? des rois, des conquérants, de grands capitaines qui paraissaient invincibles; des saints, d'illustres confesseurs, jusqu'à des martyrs vivants de Jésus-Christ, des évêques, des missionnaires pleins de science et de piété, chargés de mérites, comblés de gloire; des docteurs de l'Eglise, des solitaires qui faisaient des miracles? qu'est-ce qui leur a enlevé tant de trésors spirituels? Qu'est-ce qui a abattu les Origène, les Tertullien, les Osien, et tant d'autres? Et qu'est-ce qui fait tomber misérablement tous les jours des personnes dont la vie avait été longtemps irréprochable? et qui a précipité dans l'abîme du malheur éternel tant de chrétiens de tout âge et de toute condition? C'est une tentation d'impureté, un attachement aux biens de la terre, une vengeance, une vanité, un mépris de la grâce, une présomption, une résistance aux inspirations du Saint-Esprit, l'amour-propre, le respect humain, la négligence, la tiédeur. On méprise les petites fautes, et insensiblement on tombe dans des fautes considérables, qui conduisent au malheur.

Si nous entrons dans nous-mêmes, chrétiens auditeurs; si nous considérons les chutes que nous avons faites dans le cours de notre vie, ne conviendras-nous pas avec confusion, que ce sont des choses d'une très-petite conséquence, et pour ainsi dire des riens, qui nous ont fait tomber dans le crime? Combien de fois, pour un point d'honneur imaginaire, pour une parole échappée inconsidérément, nous sommes-nous laissé emporter par la fougue de notre colère à dire et à faire des choses honteuses, et à jouer le personnage des insensés? Combien de fois un intérêt de néant, une poignée de poussière, un pouce de terre, nous ont-ils brouillés avec nos parents et nos meilleurs amis, et ont-ils allumé la dissension entre nous et nos voisins? Ne voit-on pas des malheureux tous les jours qui se donnent au diable, qui jurent, qui blasphèment, qui se parjurent; qui commettent cent péchés mortels pour la valeur d'un sou? Combien de fois une petite solh-

citation, une invitation ou une raillerie nous ont-elles engagés dans des débauches, dans des crapules et des excès? Un regard, un geste, une parole libre, une seule pensée, sont capables de faire commettre des impuretés monstrueuses. Qu'est-ce qui porte tant de scélérats aux derniers excès? qu'est-ce qui a été la première cause de ces crimes énormes qui font horreur à la nature? ces meurtres, ces assassinats, ces parricides, ces incendies, ces empoisonnements et tant d'autres semblables? c'a été pour l'ordinaire une très-légère tentation qu'on n'a pas eu soin de combattre; une dispute, un chagrin, un mot. Que cela est terrible, chrétiens mes frères, et quel sujet d'humiliation pour l'homme, plus faible qu'un roseau agité par tous les vents.

Mais quels remèdes! quels moyens pour ne pas tomber dans de semblables malheurs; pour ne pas devenir le jouet des ennemis du salut, en succombant à leurs suggestions et à leurs attaques? Il y en a un grand nombre. Je ne ferai que vous indiquer les principaux et les plus efficaces. Le premier qui se présente d'abord est la présence de Dieu. Un soldat qui combat en la présence de son roi, n'oserait pas commettre une lâcheté: de même si nous faisons attention que nous sommes devant Dieu, notre souverain Maître, est toujours présent; qu'il a la couronne en main pour nous récompenser si nous combattons bien; et qu'il est armé de toutes les foudres de sa vengeance, pour nous perdre si nous avons le malheur de succomber: comment pourrions-nous nous résoudre à suivre les traits de la tentation: quel courage, au contraire, n'aurons-nous pas dans nos combats et dans nos travaux? Souvenons-nous en même temps des desseins que le Seigneur a en permettant que nous soyons tentés et éprouvés, qui ne sont autres que notre véritable bien; et ne renversons pas ses projets adorables, en faisant de la tentation le sujet de notre perte.

Le second moyen pour vaincre la tentation, c'est la défiance de nous-mêmes et une parfaite confiance en Dieu. On présume de ses forces et de ses bonnes dispositions; on ne craint pas: c'est ce qui fait qu'on s'expose aux occasions où l'on tombe misérablement. Il faut imiter les apôtres qui, se voyant surpris par une dangereuse tempête, eurent recours à leur bon Maître, et lui adressèrent ces paroles pleines d'amour et de confiance: *Seigneur, sauvez-nous, car nous sommes sur le point de faire naufrage.* (Matth., VIII, 25.) C'est ainsi que dans le temps de la tribulation, dans les attaques de la tentation, nous devons prier avec ferveur, et nous adresser au Tout-Puissant, pour lui demander la grâce de n'être pas surmontés et vaincus honteusement; et nous ne manquerons pas de l'obtenir, si nous le demandons comme il faut.

Le troisième moyen, c'est de résister avec fidélité aux premières attaques de la tentation, de se faire violence, de détourner sur-le-champ son esprit et son imagination

de la pensée mauvaise, de l'objet séduisant et dangereux qui se présente, et de s'appliquer à quelque sainte pensée, qui soit capable de nous détourner du mal. Où est le chrétien qui, étant attaqué par la tentation la plus violente et la plus forte, puisse se résoudre à y consentir, et à s'abandonner au crime, s'il se met bien avant dans l'esprit la pensée de la mort et de tout ce qui l'accompagne; la brièveté et les misères de la vie de ce monde; le souvenir des redoutables jugements de Dieu, d'une éternité de bonheur qu'il va perdre, s'il consent au péché, et d'un enfer ouvert sous ses pieds et prêt à l'engloutir? Non, mes frères, et le Saint-Esprit, qui ne peut mentir, nous l'a assuré, que celui qui pensera sérieusement à ses dernières fins, ne péchera jamais. (Eccli., VII, 40.)

Un quatrième remède est la fuite des occasions et des tentations, lorsque cela se peut faire. Il est surtout certaines tentations qu'on ne peut vaincre ordinairement que par la fuite, et en s'éloignant des objets qui les causent. Telles sont celles de la colère, de la vengeance, de l'impureté. Ajoutons ici un cinquième moyen très-efficace pour ne pas succomber à la tentation: c'est la considération de la folie de ceux qui sacrifient ce qu'ils ont de plus cher au monde, leur repos, leur âme, leur éternité bienheureuse, leur souverain bien, pour des bagatelles et des riens, faute de faire une légère résistance à l'ennemi qui les attaque. Combattons donc, mes très-chers frères, avec un courage invincible, nous souvenant de cette parole du grand Apôtre (II Tim., II, 5), qu'il n'y aura que celui qui aura bien combattu et qui sera resté victorieux, qui sera couronné. Souffrons en patience les maux et les épreuves qu'il plaît à la divine Providence de nous envoyer pour notre avancement spirituel. Que gagnerons-nous à nous impatienter; nous en souffrirons davantage, et nos souffrances seront inutiles, et peut-être même criminelles. Portons la croix en bons chrétiens et en véritables disciples de Jésus-Christ. Faisons attention que, comme il y avait sur le Calvaire trois patients différents qui souffraient le dernier supplice; un innocent, qui était le Sauveur du monde; un pénitent, c'était le bon larron, et un scélérat, je veux dire le mauvais larron, il y a de même parmi nous trois sortes de personnes qui souffrent, mais avec des dispositions bien différentes; car les uns participent à la croix de Jésus-Christ en souffrant dans l'heureux état de l'innocence; les autres souffrent, à l'exemple du bon larron, dans l'état de la pénitence; mais il y en a un grand nombre qui portent la croix du mauvais larron, qui souffrent en furieuses, en impies, et en désespérées; qui murmurent, qui se plaignent, qui s'emportent, qui s'impatientent, et qui peut-être se portent jusqu'à l'horrible extrémité de blasphémer le saint nom de Dieu, comme le réprouvé qui expira aux côtés du Sauveur, dans la rage et dans un affreux désespoir.

Que le Seigneur, par sa miséricorde, nous accorde un autre sort, que je vous souhaite, mes très-chers frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

II^e DIMANCHE DE CAREME.

SUR LE PARDON DES INJURES ET L'AMOUR DES ENNEMIS.

Scitis enim quæ præcepta dederim vobis per Dominum Jesum. (1^{re} Thess., IV, 2.)

Car vous savez quels commandements je vous ai donnés de la part du Seigneur Jésus.

L'apôtre saint Paul fait connaître dans la suite de la même Épître, que nous venons de citer, qu'un des principaux préceptes qu'il a faits aux Thessaloniens, et en leur personne à tous les chrétiens, de la part de Jésus-Christ son maître, est de s'aimer les uns les autres. Or il faut remarquer qu'il ne met aucune différence entre les amis et les ennemis; c'est-à-dire qu'il faut généralement aimer tous les hommes, quand même ils seraient nos plus cruels ennemis. C'est ce grand et difficile commandement de l'amour des ennemis et du pardon des injures, que je viens vous intimer aujourd'hui de la part de Dieu, votre Maître et votre souverain Seigneur. Je dis difficile; car aujourd'hui, comme du temps de saint Jérôme (lib. I *Comment. in cap. V et VI Matth.*), il se trouve des chrétiens qui osent dire que le Seigneur commande une chose impossible, lorsqu'il oblige non-seulement de ne point se venger, de ne point faire du mal à ses ennemis, mais encore de leur faire du bien et de les aimer; et c'est avec bien de raison que ce grand docteur se plaint amèrement de l'impiété et de la témérité de ces murmureurs; car c'est un véritable blasphème, que d'avancer pareille chose, puisque c'est attribuer à Dieu une injustice, qui est de commander des choses impossibles. Nous allons confondre ces impies et ces téméraires, en faisant voir non-seulement que le pardon des injures et l'amour des ennemis ne sont pas impossibles; ce qui sera la matière de la première partie de ce discours, mais encore qu'ils sont justes, raisonnables, utiles et nécessaires; et ce sera le sujet de la seconde.

PREMIER POINT.

Pour vous donner d'abord une preuve infailible de la possibilité du pardon et de l'amour des ennemis, je n'ai qu'à alléguer le commandement exprès du Seigneur sur cet article; car étant infiniment juste, il ne peut rien ordonner que de très-équitable. Or il n'est point de précepte plus clair, ni mieux expliqué; il n'en est point aussi de plus universellement répandu dans les Livres saints, que celui dont nous parlons; et Dieu ne pouvait montrer plus évidemment qu'il ne voulait, à ce sujet, ni interprétations, ni explications. *Si vous rencontrez, dit-il dans l'Exode (cap. XXIII, vers. 4, 5), le bœuf de votre ennemi, éloigné du reste du troupeau, vous le lui ramènerez. Si vous trouvez la bête de somme de celui qui*

vous a offensé, continue-t-il, arrêtée et tombée sous sa charge, vous aiderez à la lever. Et dans le *Livre des Proverbes* (chap. XXV, vers. 21), il ajoute : *Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger; s'il a soif, donnez-lui à boire.* Mais écoutons le langage de l'Evangile : *Vous avez ouï dire dans le monde, c'est Jésus-Christ qui parle, vous avez ouï dire dans le monde qu'on doit aimer ses amis, mais qu'il n'est pas défendu de haïr ses ennemis; et moi je vous commande d'aimer vos ennemis, de faire du bien à ceux qui vous font du mal, et de prier pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient; car si vous n'aimez, ajoute-t-il, que ceux qui vous aiment, quelle récompense avez-vous à espérer. Les publicains et les pécheurs n'en font-ils pas autant? Et si vous saluez seulement vos frères et vos amis, que faites-vous de considérable? Les païens et les infidèles ne le font-ils pas? (Matth., V, 43-47.)* Il ne se borne pas à dire qu'il faut faire du bien à ses ennemis, il veut encore qu'on les aime, et que l'on bannisse de son cœur toute haine et toute froideur, pour le remplir d'un amour sincère et véritable : voilà le point de la difficulté. Aussi le Sauveur du monde donne cet amour des ennemis, comme une des marques principales, qui doit distinguer ses véritables disciples du reste des hommes, et les porter à cette perfection, qui les rend en quelque façon semblables à Dieu même, et les dignes enfants du Père céleste : et pour exciter les fidèles à atteindre à ce haut degré de vertu, il ajoute des promesses et des menaces considérables : promesses de pardonner à ceux qui pardonneront véritablement, de leur faire la même grâce qu'ils feront à leur prochain : menaces de condamner, sans miséricorde, ceux qui ne feront pas miséricorde à leurs frères. (Matth., XVIII, 1 seqq.)

C'est ce que nous voyons invinciblement établi dans tout le Nouveau Testament. Dans cette prière magnifique, qui est l'abrégé de tout ce que nous devons demander, nous ne demandons le pardon de nos offenses qu'à condition de pardonner nous-mêmes les injures que nous avons reçues des autres. Dans la parabole que nous lisons dans un autre endroit du saint Evangile (Matth., XVII, 21-35), sur le sujet dont nous parlons, et qui est tout à fait touchant, la même vérité est constamment établie. Saint Pierre ayant demandé à son Maître combien de fois il fallait pardonner à son ennemi, si c'était jusqu'à sept fois, le Sauveur lui répondit qu'il ne commandait pas seulement de pardonner jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois, c'est-à-dire qu'il fallait toujours pardonner. Il prit occasion de là de rapporter la parabole dont il s'agit. Il y avait, dit-il, un roi qui voulait faire rendre compte à ses fermiers : on lui en présenta un qui lui devait dix mille talents, qui étaient une somme immense, et qu'il n'était pas en état de payer. Dès qu'on eut dit au roi que ce malheureux n'était pas en état de le satisfaire, il commanda qu'on le

vendit avec sa femme et ses enfants : alors le débiteur se jeta aux pieds de son maître, et lui demanda grâce avec beaucoup d'instance. Le roi touché de compassion, non-seulement lui donna du temps, mais il lui remit entièrement sa dette : le fermier se retira bien joyeux ; mais ayant trouvé en son chemin un sous-fermier qui lui devait cent deniers, ce qui était une somme très-modique, il le saisit au collet, et peu s'en fallut qu'il ne l'étouffât ; en vain le débiteur le pria-t-il de lui donner quelque terme pour trouver la somme qu'il lui devait, il ne voulut point l'écouter, et le fit renfermer dans une étroite prison. Le roi fut averti de ce qui s'était passé, et entra dans une grande colère ; il fit appeler son fermier, et après lui avoir reproché sa cruauté, il commanda à ses satellites de le lier et de le garrotter étroitement, et de le jeter au fond d'une basse-fosse. *C'est ainsi, ajoute Jésus-Christ, pour conclusion, que mon Père céleste vous traitera, si vous ne pardonnez de bon cœur les injures que vous aurez reçues de vos frères.* Ajoutons ici une autre sentence prononcée par le même Dieu-Homme, sur cette matière. *Lorsque vous allez offrir votre don, ou votre sacrifice au Seigneur, dit-il, si vous vous souvenez que votre frère a quelque chose sur le cœur contre vous, laissez là votre sacrifice et votre présent, et allez vous réconcilier avec lui, et ensuite vous viendrez faire votre offrande.* (Matth., V, 23, 24.) C'est ainsi que s'expliquait le Sauveur du monde, au sujet du pardon des ennemis, pour nous apprendre que toutes les bonnes œuvres que nous pourrions faire, quelque grandes et admirables qu'elles parussent, nous deviendraient inutiles, si nous conservions dans notre cœur le moindre levain de rancune et de malice contre notre prochain.

Venons à présent aux exemples. Le premier et le plus touchant est sans doute celui de Jésus-Christ, notre Rédempteur et notre Maître. Sa vie a été une leçon perpétuelle de l'amour et du pardon des ennemis. Combien d'injures n'a-t-il pas reçues de la part des hommes, pendant le cours de sa vie publique ! combien de blasphèmes proférés contre son adorable personne ! combien de calomnies les plus noires, et de mauvais discours contre sa conduite ! combien d'inventions diaboliques pour ternir sa réputation ? combien de fois a-t-on attenté à sa vie ! quelles machines les Scribes et les Pharisiens n'ont-ils pas remuées pour le perdre ? Et comment s'est-il vengé de tant d'ennemis si cruels ? Le voici, mes chers frères : en faisant du bien à tout le monde ; en guérissant les malades, en ressuscitant les morts ; en remplissant la Judée, cette terre ingrate, des prodiges de sa puissance et de sa miséricorde. Mais lorsque je considère ce qui s'est passé dans le cours de sa Passion et à sa mort ; lorsque je vois ce Seigneur souverain, ce grand Dieu, ce Maître du ciel et de la terre, cet être suprême et infini, embrasser Judas son disciple, traître, cruel et infâme, le baiser, l'appeler son ami ;

lorsque je considère ce Roi tout-puissant sur le Calvaire, attaché à une croix, bafoyé, moqué, et traité plus indignement que ne le fut jamais le plus grand scélérat du monde ; et que je vois le Sauveur mourant rappeler le reste de ses forces, pour demander à son Père le pardon de ces impiétés qui ont procuré ses tourments et sa mort ; de ces bourreaux qui viennent de le clouer à l'instrument de son supplice ; lever au ciel ses yeux presque éteints ; élever sa voix mourante et presque accompagnée de son dernier soupir, pour obtenir son pardon ; forcer, pour ainsi dire, la justice divine à oublier un crime aussi affreux que celui d'un déicide, et engager la miséricorde du Père éternel à accorder une grâce si extraordinaire ; lorsque je fais une sérieuse attention à cette conduite si surprenante de mon Maître, je suis tout comme hors de moi-même : mais en même temps, je me sens tout attendri, et mon cœur se dispose, comme malgré moi et malgré toute la répugnance de la chair et du sang, et de la nature corrompue, à aimer mes ennemis les plus cruels ; à les embrasser avec tendresse, et à pardonner sans réserve tout ce qu'on pourra jamais me faire de plus fâcheux et de plus humiliant. En effet, il faudrait avoir un cœur de fer, et une âme de bronze ; il faudrait être plus insensible que les rochers et le marbre, pour résister à un tel exemple. Que pensez-vous donc, ô hommes vindicatifs ! lorsqu'on vous met devant les yeux ce qu'un Dieu mourant a fait pour ceux qui le crucifiaient ? De quels prétextes pouvez-vous couvrir les refus opiniâtres que vous faites de pardonner, et de vous réconcilier avec vos frères ? Alléguerez-vous la grièveté des offenses qu'on vous a faites ? mais avez-vous été attaché à la croix comme votre Sauveur ? Où est la couronne d'épines qu'on vous a enfoncée dans la tête ? où sont les clous qui vous ont percé les mains et les pieds ? où sont les crachats qui ont couvert votre visage ? Direz-vous que Jésus-Christ étant Dieu, il lui a été facile de faire ce qu'il a voulu, et qu'il n'a pas trouvé à pardonner à ses ennemis la même résistance que vous y trouvez. Mais toute la théologie vous condamne, et la foi vous enseigne que le Sauveur du monde n'a pu souffrir que comme homme, c'est-à-dire que c'est la seule humanité, aidée cependant de la grâce, qui a soutenu tant de combats ; quoiqu'on attribue le mérite de ses œuvres, de ses souffrances et de sa mort, à sa personne divine ; et que c'est une vérité de la même foi, que c'est véritablement un Dieu qui a souffert et qui est mort. Et ainsi il est certain que tout homme, aidé du secours d'en haut, peut pardonner toutes sortes d'injures, et remplir parfaitement le grand précepte de l'amour des ennemis.

Mais pour ne vous laisser aucun prétexte sur ce sujet, je vous alléguerai, si vous voulez, chrétiens auditeurs, des exemples à centaines, des hommes comme vous qui ont pardonné les injures les plus atroces, et qui

ont donné les marques les plus sensibles d'un véritable et parfait amour pour leurs ennemis. En voici quelques-uns de bien remarquables et de bien touchants. Quels mauvais traitements David n'avait-il pas reçus de Saül, son beau-père? combien de fois ce roi impie et cruel n'avait-il pas attenté à la vie de son gendre, sans en avoir jamais en le moindre sujet! il avait mis des armées entières sur pied, pour sacrifier ce grand homme à sa vengeance: mais Dieu, qui veille toujours sur les élus, tourna les choses toujours si avantageusement pour l'innocent, que bien loin de tomber dans les embûches qu'on lui dressait, il vit plusieurs fois son ennemi entre ses mains; il trouva l'occasion la plus favorable du monde pour s'en défaire; mais au lieu d'en user ainsi, il le traita comme son ami, til fit mourir celui qui se vantait de l'avoir tué, et il eut après sa mort toujours un soin particulier de ses enfants. Le grand saint Etienne, sur le point d'expirer, accablé d'une grêle de cailloux, employa tout ce qui lui restait de force et de vie pour se mettre à genoux, afin d'obtenir le pardon de ceux qui le traitaient si cruellement. *Seigneur*, criait-il à haute voix, *ne leur imputez pas ce péché.* (Act., VII, 59.) O âme généreuse! ô digne disciple de Jésus crucifié! les paroles toutes embrasées du feu divin qui brûlait votre cœur, ne sont-elles pas capables de fondre la glace des âmes les plus endurcies. Les apôtres, les martyrs, tous les serviteurs du souverain Maître, n'ont-ils pas fait toute leur vie de pareilles démarches? Où sont ceux qui ont demandé vengeance? où sont ceux qui n'ont pas désiré avec ardeur le salut et la conversion de leurs persécuteurs et de leurs bourreaux? Et dans ces derniers temps, n'avons-nous pas des exemples, qui ne sont pas moins illustres que les anciens? Saint Jean Hualbert ayant rencontré le meurtrier de son frère dans un lieu où il ne pouvait pas lui échapper, et se mettant en état de lui ôter la vie, cet infortuné se jeta à ses pieds, et étendant ses bras en forme de croix, il lui demanda miséricorde au nom de Jésus crucifié, dont il représentait l'image. Hualbert aussitôt laisse tomber les armes de ses mains, il oublie la vengeance; il embrasse son ennemi et le traite comme son frère. Il n'était pas alors saint, c'était un homme du grand monde, attaché comme bien d'autres à ses plaisirs; mais pouvait-il faire une action si héroïque, sans en recevoir une ample récompense? Elle suivit de bien près, car ayant remporté sur soi-même cette grande victoire, il entra dans une église pour y faire sa prière, et comme il jeta les yeux sur le crucifix, il vit avec un profond étonnement, que cette image du Sauveur attaché à la croix, lui fit une inclination de tête, pour lui témoigner combien l'action qu'il venait de faire était agréable à Dieu. Ce miracle le toucha si vivement, qu'il quitta le monde, et se fit religieux. Il devint ensuite un prodige de sainteté. (*In Vita ejus, 12 Julii.*)

Je pourrais encore vous mettre devant les yeux ce qu'ont fait plusieurs païens infidèles, au sujet du pardon des injures. Les histoires profanes sont remplies d'événements remarquables et d'exemples illustres sur cette matière. Vous direz peut-être que ces gens-là n'agissaient pas par un principe de religion, et que c'était la vanité, la crainte, l'humeur ou l'ostentation, qui étaient le mobile de leurs démarches. Je le veux; mais c'est justement, ô hommes vindicatifs, ce qui vous condamne plus hautement. Car si ces hommes charnels et tout de terre, ces hommes sans foi et sans espérance, ont pu pardonner et s'abstenir de la vengeance, en vue d'un intérêt temporel, pour un peu de gloire passagère, ou par crainte; s'ils ont pu, par des motifs si vils, faire une chose que vous regardez comme si difficile; comment ne pourrez-vous pas en faire autant dans la vue de l'éternité, pour plaire à Dieu, pour mériter l'immensité de sa gloire? Mais il faut que je vous oblige ici à vous condamner vous-mêmes encore plus fortement. Combien de fois avez-vous dissimulé les affronts les plus sanglants; fermé les yeux sur les traitements les plus indignes; fait semblant de ne pas entendre les paroles les plus piquantes: combien de fois, en un mot, vous êtes-vous abstenus de la vengeance, dans les occasions les plus délicates! Et pourquoi en avez-vous agi de la sorte? n'a-ce pas été pour un petit intérêt temporel, ou par la crainte de quelque mal? C'est que la personne qui vous maltraitait était puissante, et que vous n'osiez pas vous en prendre à elle; c'est que vous espériez quelque avantage de ceux qui vous méprisaient, et vous vouliez les ménager. Si donc des motifs si faibles vous ont comme forcés à oublier ou à dissimuler les injures et les affronts, osez-vous dire que cela est impossible, lorsqu'il s'agit de le faire par des motifs aussi puissants et aussi pressants que le sont ceux que la religion vous propose. Que si vous alléguez que dans ces occasions, vous faites à la vérité semblant de pardonner; mais que ce n'est pas sincèrement ni de cœur; et que vous n'aimez point ceux qui vous ont outragés, je vous répondrai que si celui qui vous a insultés vous demande pardon, s'il vous fait du bien, s'il fait des démarches pour rentrer dans votre amitié, vous vous rendez; et quelque mauvais naturel que vous ayez, vous cédez enfin. Ce ne sont là cependant que des motifs temporels et d'une petite conséquence, qui vous font agir dans ces occasions. Comment est-ce donc que vous ne vous rendez pas aux commandements de Dieu, à ses promesses, à ses menaces, à ses récompenses et à ses châtiements. Le pardon des ennemis n'est donc pas impossible, comme vous venez de le voir; mais j'ose encore avancer qu'il est utile, avantageux et nécessaire: c'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Si Dieu ne s'était pas réservé le droit de

la vengeance, et le pouvoir de rendre à chacun la justice qui lui est due; s'il n'avait pas rendu en ce monde les juges de la terre seuls dépositaires de ce droit; s'il avait, au contraire, permis aux particuliers de se faire raison à eux-mêmes et de se venger, que serait cette vie, sinon un brigandage public? Le poison, le glaive, le feu et le fer ne seraient-ils pas continuellement entre les mains de la plupart des hommes? la vie de quelqu'un serait-elle en sûreté? oserait-on même en plein jour sortir de sa maison? Car enfin, où est l'homme qui n'ait ou qui n'ait eu quelquefois des ennemis? où est celui qui peut se flatter de n'avoir jamais fâché ou indisposé personne? Il ne faut qu'une parole mal placée, un mot échappé quoique sans mauvais dessein, un geste de mépris, une petite raillerie qu'on regarde comme un jeu. Et vous, vindicatifs, n'avez-vous jamais offensé votre prochain, ou plutôt n'êtes-vous pas aussi faciles à faire de la peine aux autres, qu'à vous irriter contre eux? Si donc on vous accordait, comme vous le voulez, ce pouvoir de vous venger, il faudrait pareillement le donner aux autres, autrement la justice ne serait pas observée; et si l'on avait accordé ce pouvoir dangereux à tout le monde, où en seriez-vous? il y a longtemps que vous auriez été la victime d'une cruelle vengeance, et que l'on vous aurait envoyé en l'autre monde, par une mort funeste. Remerciez donc le Seigneur d'avoir ainsi donné des bornes à la passion et à la fureur des hommes vindicatifs, et de prendre tant de soins de votre vie et de vos intérêts; et soumettez-vous avec joie à une loi si juste et si raisonnable.

Votre intérêt spirituel l'exige encore plus étroitement, c'est une vérité de foi que vous n'obtiendrez jamais miséricorde, si vous ne l'accordez vous-mêmes à ceux qui vous ont offensés; et ainsi, ô hommes de sang et de vengeance, ou vous voulez enfin vous résoudre à pardonner un jour, ou vous êtes déterminés à ne le jamais faire. Si vous voulez pardonner une fois, pourquoi attendre? A la mort sera-t-il temps de vous réconcilier avec vos ennemis? Les démarches que vous ferez dans ces derniers moments seront forcées; ce ne sera que la crainte des jugements de Dieu et de l'effroyable éternité qui vous y obligera; et ce ne seront que des grimaces et des semblants de pardonner que vous ferez. Il faudra vous solliciter fortement et vous disposer avec des précautions infinies à voir vos ennemis; il faudra employer la médiation de vos parents et amis et des personnes d'autorité; il faudra vous menacer du refus des sacrements; après tout, votre réconciliation ne sera qu'en apparence, et vous mourrez avec le venin de la vengeance dans le cœur. En effet, mes très-chers frères, ne voit-on pas que ceux qui ont paru se réconcilier avec leur ennemis dans une maladie dangereuse, étant revenus en santé, ont été indisposés envers eux, comme ils l'étaient avant leur maladie. Que si vous ne voulez jamais pardonner, l'arrêt de votre

condamnation est déjà prononcé; et vous êtes aussi assurés d'être un jour en enfer, que si vous aviez pris possession de la place qu'on vous prépare. Etat déplorable d'un homme qui a la vengeance dans le cœur: il est continuellement l'ennemi de son Dieu; il est engagé dans une des plus dangereuses habitudes qui puissent tenir le pécheur enchaîné; il ne peut recevoir aucun sacrement sans se rendre coupable d'un sacrilège; toutes ses confessions et ses communions sont autant d'horribles profanations du corps et du sang de Jésus-Christ; il ne peut faire ni Pâques, ni missions, ni jubilé; toutes les bonnes œuvres qu'il s'efforce de faire, tout ce qu'il souffre: ses travaux, ses maladies, ses jeûnes, ses aumônes, ses mortifications, tout est perdu. Quand il distribuerait tout son bien aux pauvres; quand il ferait la pénitence la plus rigoureuse, quand il prêcherait et qu'il convertirait des âmes à centaines; quand il transporterait les montagnes, et ferait les miracles les plus éclatants, quand il livrerait même son corps aux tourments les plus horribles, pour la confession de la foi, tout cela ne lui servirait de rien pour la vie éternelle; parce que son cœur est vide de charité, et que le fiel de la vengeance empoisonne et corrompt tout ce qu'il fait de bon. C'est le Saint-Esprit qui nous apprend toutes ces vérités par la bouche de l'Apôtre. (I Cor., XIII, 1 seqq.) Mais il ne se peut pas faire qu'avec de si mauvaises dispositions il persévère dans la pratique des bonnes œuvres: nous en avons un exemple terrible, rapporté dans l'Histoire ecclésiastique (*Surius et alii in Vita sancti Nicéphori, die 9 Febr.*): Il y avait dans la ville d'Antioche, au temps de la primitive Eglise, un prêtre nommé Saprice, et un laïque appelé Nicéphore, qui étaient grands amis; ils se brouillèrent si fort, qu'ils ne pouvaient pas se voir. A quelque temps de là, Saprice fut emprisonné pour la foi, et ensuite conduit au supplice: Nicéphore l'ayant appris, l'alla attendre sur le chemin, se jeta à ses pieds, lui demanda pardon, et fit tout ce qu'on pouvait faire pour se réconcilier avec lui. Martyr de Jésus-Christ, lui disait-il, les larmes aux yeux, ayez pitié de ce pécheur, c'est moi qui ai tort, c'est moi qui vous ai offensé, demandez-moi la satisfaction qu'il vous plaira; quoi! sera-t-il dit que je sois l'ennemi d'un saint, d'un confesseur de Jésus-Christ? En prononçant ces paroles, il lui serrait tendrement les genoux: mais il n'avança rien, l'autre ne voulut jamais lui pardonner. Il ne se rebuta point de ce refus; il alla l'attendre dans un autre détour de rue, il fit deux ou trois pareilles tentatives, mais toujours inutilement. O entrailles de bronze! ô disciple de Satan, et non pas de Jésus-Christ! ô martyr de l'enfer et non du ciel! quoi! tu penses donc aller recevoir la couronne de l'immortalité sans pardonner à ton frère? il n'en sera rien. En effet, étant arrivé au lieu du supplice, il demanda au bourreau pour quelle raison on voulait le faire mourir: il lui ré-

pondit que c'était parce qu'il faisait profession de la religion chrétienne. Eh bien ! dit-il, que demande-t-on de moi ? On demande, lui répliqua-t-on, que vous renonciez à cette foi ; et non-seulement on ne vous fera pas mourir, mais on vous comblera d'honneurs et de richesses. S'il est question de cela, ajouta-t-il, j'y renonce de bon cœur, déliez-moi et donnez-moi la liberté. Alors Nicéphore cria à haute voix qu'il était chrétien ; on se saisit de lui, et après une mort soufferte avec constance, il alla prendre possession de la couronne et du trône que le détestable Saprice venait de perdre. C'est donc avec bien de raison que saint Cyprien (*De Orat. Dominica*) s'écrie avec étonnement : « Quel est donc le crime de ne pas vouloir pardonner, qui ne peut pas être effacé par le martyre même ? car l'infortuné prêtre apostat avait déjà beaucoup souffert pour la foi. »

En effet, les vindicatifs sont endurcis comme des démons, et il n'est point d'excès auxquels ils ne se portent. Lorsqu'ils peuvent agir à force ouverte, ils mettent tout à feu et à sang ; lorsqu'ils n'osent pas éclater, ils dissimulent ; mais ce n'est que pour mordre dans la suite avec plus de rage. Quels épouvantables effets de la vengeance ne lisons-nous pas dans les histoires anciennes et les nouvelles ? N'a-t-on pas vu des furieux arracher le foie du corps de leur ennemi, et le déchirer avec leurs dents, plus cruels en cela que les lions et les tigres ? N'en a-t-on pas vu mettre en lambeaux les objets de leur colère, après les avoir fait languir plusieurs jours ? d'autres, traîner leurs ennemis du feu dans l'eau glacée, et de la glace dans une fournaise, comme l'on fait en enfer ; d'autres les renfermer vivants dans des machines en cuivre rougies par le feu ; les pendre par les pieds en haut, et les étouffer par une fumée puante. On ne peut y penser qu'avec effroi, et les cheveux se hérissent d'horreur.

La vengeance fait donc de l'homme un monstre horrible, qui foule aux pieds toutes les croix, et qui se dépouille de tout sentiment d'humanité ; elle le rend l'exécration du genre humain ; elle lui enlève l'honneur et la réputation ; elle l'expose à chaque moment à une mort funeste ; elle en fait une bête féroce, qui fait la guerre à tout le monde, et à qui tout le monde fait la guerre à son tour. Les amis et les parents d'un vindicatif n'osent pas le fréquenter, ils craignent toujours de devenir l'objet de sa fureur. Il n'est personne qui ose se familiariser avec un tel personnage, parce qu'il n'y a jamais que des affronts à endurer, et des dangers à risquer en sa compagnie. Au contraire, le pardon des injures, l'oubli des mauvais traitements, l'amour des ennemis rendant un homme l'objet de l'estime et de la vénération de tous ceux qui le fréquentent, il change ses plus cruels ennemis en de véritables amis ; tel qui était aigri contre lui, est tellement charmé de sa douceur et de sa bonté, que bientôt après il est prêt à se sacrifier pour

lui rendre service. Ce pardon, cet amour, ce qui est bien plus considérable, lui attirent et lui procurent les bénédictions du Ciel les plus abondantes, le comblent d'honneur et de louange, lui procurent une vie douce, heureuse et tranquille, et une mort sainte, suivie de la glorieuse éternité. L'amour et le pardon des ennemis est donc utile, avantageux et nécessaire ; mais en quoi consiste-t-il ?

C'est ici, chrétiens auditeurs, où bien des gens se trompent en faisant consister l'amour et le pardon de leurs ennemis en des choses qui ne sont rien moins que suffisantes, et qui s'abusent eux-mêmes d'une manière bien déplorable. Tâchons de donner quelque jour à cette matière, et de développer les mystères de l'amour-propre. Les uns pensent qu'il suffit, pour remplir son devoir sur cet article, de saluer ses ennemis, et même quelques-uns avec cette restriction, au cas qu'ils saluent les premiers, à moins qu'ils ne soient dans un état plus élevé ; et ainsi sur ce principe on n'est obligé de saluer ses ennemis qui sont inférieurs ou égaux, que quand ils ont satisfait les premiers à ce devoir. Les autres veulent qu'on soit seulement disposé à faire du bien à ceux qui ont fait du mal, et voilà à quoi ils réduisent tout ce qu'on doit à ses ennemis ; d'autres se bornent à n'en point médire ; et ils prétendent qu'il n'est pas défendu d'en écouter mal parler ; on en voit qui sont d'avis que pourvu qu'on prie pour ses ennemis, cela suffit ; plusieurs soutiennent qu'il est permis de ne pas être fâché du mal qui leur est arrivé, pourvu qu'on n'en soit pas la cause ; quelques-uns avancent que, quoi qu'on dise et qu'on fasse contre ses ennemis, pourvu qu'on ne se venge pas sur leurs personnes, en les frappant ou en les assassinant, on ne contrevient point au précepte de l'amour des ennemis ; ceux-ci croient qu'il est permis de souhaiter la vengeance de Dieu sur leurs ennemis, et de s'en réjouir lorsqu'elle est arrivée. Enfin tous les vindicatifs, cherchant partout des prétextes pour ne point pardonner, se retranchent dans une extrémité, disant que pour aimer quelqu'un, il faut avoir pour lui une tendresse et une affection sensible, comme on l'a pour ses proches et ses amis les plus chers, ce qui étant impossible, on ne peut par conséquent aimer ses ennemis, parce qu'on ne peut pas avoir pour eux cette tendresse et cette affection cordiale. Voilà, chrétiens auditeurs, les beaux raisonnements du monde, voilà ses maximes pernicieuses.

Mais appelons à notre secours la parole de Dieu, pour les détruire et pour les anéantir. *Et moi je vous dis* : c'est Jésus-Christ qui parle : moi qui suis votre Créateur, votre souverain Seigneur, votre Dieu, votre Roi, votre Père, votre Juge, votre récompense et votre fin dernière ; en toutes ces qualités, je vous ordonne, je vous commande très-expressément *d'aimer vos ennemis*. Or qu'est-ce qu'aimer ? que signifie ce mot ? a-t-il divers sens opposés ? Non, mes frères, il

signifie partout la même chose. Aimez vos ennemis, c'est-à-dire, souhaitez-leur du bien, ayez une estime intérieure pour eux, remplissez votre cœur d'une affection véritablement chrétienne pour leurs personnes, regardez-les comme vos frères et vos amis. Ce n'est pas assez, il faut que votre amour se manifeste par des actions extérieures : ne vous contentez pas de désirer du bien à ceux qui vous haïssent ? Ne soyez pas seulement disposés à leur en faire ; mais mettez la main à l'œuvre et rendez-leur service lorsque vous le pourrez ; saluez-les, priez pour eux, et comportez-vous en tout à leur égard, comme s'ils ne vous avaient point offensés. Remarquez les expressions du Sauveur : il ne commande pas d'aimer, de faire du bien, de prier, seulement à l'égard de ceux qui ont cessé de nous faire du mal ou de nous outrager, qui se sont humiliés et qui nous ont demandé pardon, mais il commande d'exercer toutes les bonnes œuvres envers ceux qui ont actuellement les armes en main pour nous nuire ; et pour nous engager à une chose si parfaite, il nous met devant les yeux l'exemple de son Père céleste qui fait lever le soleil sur les méchants comme sur les bons, et qui fait tomber la pluie et la rosée sur les terres des impies et des pécheurs, de même que sur celles des justes et des amis ; et qui comble de biens, non-seulement ceux qui ont cessé de l'offenser, mais même ceux qui l'outragent actuellement, qui lui enfoncent le poignard dans le sein par les crimes les plus énormes, et qui se servent de ses libéralités contre lui-même.

Que concluons-nous de tout cela, mes très-chers frères, sinon que nous devons aimer nos ennemis en tout temps et en toute occasion ; que nous devons nous comporter avec eux, intérieurement et extérieurement, de la même manière que nous en agissons avec les personnes avec lesquelles nous n'avons point eu de différend, et comme nous en agissons avec eux avant le commencement de la froideur ; que nous sommes obligés de les saluer, de leur parler, de ne les point fuir, de ne point éviter leur rencontre, de prier pour eux, de n'en pas dire de mal, de ne pas écouter la médisance sur leur compte, de reprendre ceux qui en parlent mal, de leur désirer du bien, d'être fâchés des maux qui leur arrivent, de leur rendre service, et, en un mot, de les regarder comme nos frères. De sorte que celui qui ne s'acquittera pas de tous ces devoirs envers ceux qui l'ont offensé, doit être regardé comme leur véritable ennemi, et n'accomplit point le précepte de l'amour des ennemis, et, par conséquent, est dans un état évident de damnation. Alléguiez tant de raisons qu'il vous plaira, ô hommes vindicatifs, il faut que le commandement du Très-Haut s'accomplisse ; vous ne changerez jamais ses décrets, et le ciel et la terre seront plutôt anéantis qu'un seul point de la loi divine ne sera effacé ou changé. Il faut ici néanmoins faire attention que le Seigneur ne commande pas de fréquenter ses

ennemis, lorsqu'ils sont des scandaleux, ou que l'on a un juste sujet de craindre de leur part de mauvais traitements, ou quelque fâcheuse affaire ; alors il est permis de les éviter tant qu'on peut, on y est même obligé : de même aussi qu'il ne défend pas de demander justice à ceux qui peuvent la faire rendre ; il n'ordonne pas aussi de confier notre secret à une personne qui nous a trahis, la prudence y est contraire, ni encore de nous attirer par certaines démarches de nouveaux mauvais traitements ; mais il veut que dans toutes sortes de rencontres, ce ne soit point la haine et la froideur qui nous fassent agir, mais l'amour de la vertu et de la justice. Mais comme l'amour-propre a des détours sans nombre, je dois vous donner sur cette matière un conseil très-important, qui est de prendre avis d'un directeur sage et habile, sur ce que vous aurez à faire dans certaines occasions délicates. Enfin, Dieu ne commande pas un amour tendre et sensible pour nos ennemis, comme celui d'un ami pour son ami, d'un père pour son enfant, d'une épouse pour son époux ; mais il veut cependant que cet amour soit réel, véritable et chrétien.

Y a-t-il ici quelqu'un, mes très-chers frères, qui ne veuille pas pardonner ? Y a-t-il de ces cœurs de bronze et de ces âmes de fer qui puissent résister au commandement de Dieu, aux exemples de Jésus-Christ et des saints ? Ah ! si j'en connaissais un seul, j'irais me mettre à ses pieds, le crucifix à la main, je lui présenterais les plaies de mon Sauveur ; je lui montrerais en même temps le bras d'un Dieu armé, et prêt à lancer les foudres et les carreaux de sa vengeance sur sa tête criminelle ; je lui ferais voir l'enfer ouvert sous ses pieds, et sur le point de l'engloutir ; je le conjurerais par les entrailles de la miséricorde du Seigneur, d'oublier les injures qu'il a reçues, et je lui offrirais, de sa part, le pardon des offenses qu'il a commises contre la majesté divine. Je lui demanderais, pour son propre salut, de ne plus résister aux sacrés mouvements de la grâce qui le presse, de bannir de son âme le fiel de la vengeance, pour y laisser entrer la charité et la tendresse pour ses frères. Mais s'il résistait à tant de pressants motifs, s'il s'endurcissait jusqu'à ce point que de refuser le pardon que je lui demanderais ; dès lors je le regarderais comme un démon incarné, et comme une victime éternelle de la colère du Tout-Puissant. Car enfin un malheureux de cette espèce doit être regardé et traité comme un homicide, un assassin, et un ennemi juré de Dieu et des hommes, selon la doctrine de l'apôtre bien-aimé. (1 *Jouan.*, III, 1 seqq.)

Mon Dieu, nous vous demandons l'amour pour nos ennemis ; nous vous demandons cette douceur qui oublie les injures, et qui rend le bien pour le mal. Vous nous commandez le pardon des offenses, c'est une chose difficile, mais vous nous avez promis en même temps votre secours, pour accomplir ce grand précepte. Accordez-nous le donc

par votre infinie miséricorde. C'est la prière que vous faisiez autrefois le grand saint Augustin (*Confess.*, lib. X, cap. 29), et que nous renouvelons aujourd'hui de tout notre cœur. Souvenez-vous en même temps, ô Dieu de bonté, de la promesse magnifique que vous nous avez faite d'oublier toutes nos offenses, dès que nous aurons oublié nous-mêmes celles de nos frères envers nous. Faites enfin qu'après vous avoir aimé par-dessus toutes choses, et notre prochain comme nous-mêmes, en vous, et pour l'amour de vous, nous ayons le bonheur de vous posséder et d'être unis à vous et à eux, par les liens de la charité éternelle. C'est ce que je vous souhaite, mes frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

II. POUR LE II^e DIMANCHE DE CAREME.

SUR LA CONTRITION.

Quorum remisit peccata, remittuntur eis; et quorum reliqueritis, retenta sunt. (*Jom.*, XV, 23.)

Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez; et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

Admirons, chrétiens mes frères, la bonté de Dieu, infiniment riche en miséricorde, qui ne veut pas la mort du pécheur, mais qui ne demande que son retour à lui, sa conversion et son salut éternel. Aussitôt que notre premier père se fut rendu prévaricateur, le Seigneur destina un Rédempteur au monde, et c'est par le mérite de ce Rédempteur que le péché originel a été remis et sera remis jusqu'à la fin des siècles. Mais comme la faiblesse de l'homme est si grande, en suite de ce péché d'origine, il a été nécessaire de lui procurer un second remède pour effacer les péchés actuels dont il aurait le malheur de se rendre coupable, après sa régénération spirituelle; c'est le sacrement de la pénitence, dans la nouvelle loi, qui opère cet effet; mais d'une manière incomparablement plus parfaite que tous les moyens qui avaient été destinés pour cela, dans la loi de nature et dans la loi de Moïse. Comme la grande fête de Pâques approche, j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous expliquer ce qui regarde la manière de recevoir ce sacrement, si nécessaire pour vous aider à faire une bonne confession; c'est ce que je tâcherai de remplir dans quatre prédications, qui renfermeront les quatre parties essentielles du sacrement de pénitence, qui sont la contrition, la confession, l'absolution et la satisfaction. Nous commencerons par la contrition, et je vous ferai voir combien elle est nécessaire, et quelles doivent être ses conditions pour être suffisante. Point de sujet qui mérite plus votre attention.

PREMIER POINT.

Le saint concile de Trente (sess. XIV, cap. 4) nous apprend que la contrition est une douleur et une détestation des péchés qu'on a commis avec une résolution sincère de ne plus pécher. Il ajoute que cette douleur et ce bon propos ont toujours été ab-

solument nécessaires pour obtenir le pardon et la rémission du péché. Sur quoi il faut observer que, dans l'affaire du salut éternel, il est des choses qui ne sont que de nécessité de précepte, pour parler le langage des théologiens; mais qu'il en est d'autres qui sont nécessaires de nécessité de moyen. Nous appelons un secours pour le salut nécessaire de nécessité de précepte, celui dont on peut être dispensé et auquel on peut suppléer. Par exemple, la confession sacramentelle est nécessaire de nécessité de précepte, à ceux qui ont péché mortellement après leur baptême; mais elle n'est pas nécessaire de nécessité de moyen; car quoiqu'il soit ordonné, par la loi que Jésus-Christ en a faite, de déclarer à un prêtre tous les péchés mortels qu'on a commis après le sacrement de la régénération, si l'on est dans l'impossibilité physique ou morale de faire cette déclaration, par exemple, si l'on n'a point de prêtre à qui on se puisse confesser, ou si l'on a perdu l'usage de la parole, on est dispensé de se confesser; et quand même, dans ce cas, on mourrait sans confession, on ne laisserait pas d'être sauvé, pourvu qu'on eût une véritable douleur des péchés dont on est coupable, et un ferme propos de ne plus offenser Dieu, joint au désir sincère de se confesser, si on le pouvait. Nous appelons un secours pour le salut nécessaire de nécessité de moyen, celui qui est absolument indispensable, et auquel on ne peut point suppléer. Or la contrition est nécessaire de cette nécessité de moyen, pour être sauvé, et rien absolument n'en peut dispenser; rien n'y peut suppléer: et ainsi, supposant qu'un homme soit coupable d'un seul péché mortel, s'il n'a pas cette contrition, quand il donnerait aux pauvres tout ce qu'il a au monde, quand il ferait les mortifications les plus extraordinaires, quand il répandrait même son sang pour la foi, s'il meurt sans contrition avec ce seul péché mortel, il sera éternellement damné. Cette nécessité de la contrition est une vérité de foi, établie dans les Livres saints, et décidée clairement par le concile de Trente, que nous avons cité. Il y a bien plus, c'est que Dieu ne peut pas pardonner le péché, si celui qui l'a commis n'en a pas la contrition et la douleur, avec le ferme propos de ne plus pécher, parce qu'il a fait un décret immuable de ne point le remettre autrement, et que par là il autoriserait le crime, qui ne peut être détruit et chassé du cœur de l'homme que par la contrition. Déplorons ici, chrétiens auditeurs, l'aveuglement des pécheurs sur ce sujet. En effet, une triste expérience ne nous apprend-elle pas tous les jours que la contrition, la douleur d'avoir offensé Dieu, et la résolution ferme et sincère de se corriger, sont les choses auxquelles on fait le moins d'attention? Combien même est-il de chrétiens qui ne savent pas ce que c'est que la douleur des péchés, contrition et bon propos! Lorsqu'on va au sacré tribunal de la pénitence, on est assez exact à s'examiner. La plupart s'ac-

cusent sincèrement, et il en est peu qui puissent se résoudre à cacher malicieusement leurs iniquités. Quelques-uns poussent les choses là-dessus à l'excès, et vont jusqu'à un scrupule qui est certainement digne de blâme ; ils ne cessent de fatiguer les confesseurs ; ils reviennent à la charge jusqu'à deux ou trois fois ; c'est toujours à recommencer. C'est là sans doute un défaut, et d'autant plus grand, qu'il est fondé sur l'amour-propre, qui se déclare ouvertement par l'opiniâtreté invincible de ces scrupuleux. Car inutilement les confesseurs leur défendent-ils ces répétitions, ces troubles et ces agitations déréglées, et qui ont souvent des suites très-dangereuses, parce que c'est là le véritable moyen de rendre la confession difficile, onéreuse, et, par conséquent, de s'en dégoûter et de la regarder comme un fardeau insupportable ; ce qui est bien éloigné des intentions que le Sauveur du monde a eues en l'établissant, l'ayant destinée pour être une source de joie, de douceur et de tranquillité, et pour procurer la véritable paix de la conscience. Mais pour la contrition et le bon propos, il n'en est pas de même, on n'y pense presque pas, ou bien l'on se contente d'en prononcer de bouche quelques formules, sans que le cœur y ait aucune part. Combien de fois arrive-t-il que, tandis que le confesseur exhorte un pénitent à s'exciter à la douleur de ses péchés, celui-ci pense à s'examiner et à voir s'il n'oublie rien, et au moment qu'on lui donne l'absolution, il interrompt encore le prêtre pour s'accuser ! Qu'est-ce qui a introduit un tel abus ? qu'est-ce qui a ainsi fasciné à ce sujet l'esprit de presque tout le monde ? Est-ce faute d'être instruit sur cette matière ? Mais les prédicateurs et les confesseurs ne cessent de dire que, sans la contrition et le bon propos, le péché ne peut être remis. Il est vrai qu'il faut de l'exactitude pour l'examen de conscience, et pour la déclaration des péchés, mais après un examen que l'on juge moralement suffisant, après une déclaration des péchés faite bonnement et avec sincérité, il ne faut plus penser qu'à s'exciter au regret d'avoir offensé Dieu, et à la ferme résolution de ne plus l'offenser et de changer entièrement de vie, parce que si cette contrition et le bon propos manquent, je le redis, et je ne saurais assez le répéter, tout est inutile : examen, accusation, satisfaction, tout est perdu, et l'on se retire du tribunal de la pénitence, comme on y est venu ; mais que dis-je ? on n'en sort que trop souvent chargé d'un horrible sacrilège.

Mais, me direz-vous, ce que vous nous annoncez là est terrible : quoil je me suis examiné avec grand soin, j'ai accusé tous mes péchés avec toute l'exactitude qui m'a été possible, je n'ai rien caché ni rien déguisé ; j'ai fait une confession générale qui m'a donné une peine infinie, et j'y ai employé un temps considérable ; j'ai fait, ce me semble, tout ce que j'ai pu pour m'exciter à la contrition et pour avoir le propos sin-

cère de me corriger ; et si par malheur je n'ai pas en cette contrition et ce bon propos, ma confession est inutile ? Il y a là de quoi se désespérer. Il est vrai, mon cher auditeur, que si vous avez manqué de contrition et de bon propos, toutes les confessions que vous avez faites en cet état sont nulles ; vous n'en pouvez pas douter, puisque c'est une vérité de foi, qu'on ne peut obtenir la rémission de ses péchés sans la contrition, ainsi que nous vous l'avons dit plusieurs fois ; cependant il faut bien vous garder de porter là-dessus les choses à l'extrémité, en vous exposant à tomber dans le désespoir, par une crainte mal entendue.

Les saints docteurs et les maîtres de la vie spirituelle nous apprennent qu'on peut connaître, non pas à la vérité infailliblement, mais très-probablement, et d'une manière qui est suffisante pour procurer la tranquillité de la conscience, si l'on a eu, en se confessant, la contrition et le bon propos nécessaires pour avoir obtenu le pardon de ses péchés, à ces trois marques principales : premièrement, si l'on a bien confessé ses péchés, c'est-à-dire si, après un examen sérieux et suffisant, on les a déclarés avec toute la sincérité possible, sans rien cacher, ni déguiser, ni diminuer, en second lieu, si l'on s'est corrigé, si l'on a quitté l'habitude et l'occasion prochaine du péché ; troisièmement, si l'on a fait ce qu'on a pu pour réparer les suites de ses péchés, comme les scandales qu'on a donnés, et pour satisfaire à Dieu par des œuvres de pénitence, et au prochain en se réconciliant avec lui, et en lui rendant son bien et sa réputation, si on les lui a enlevés. Appliquez-vous maintenant ces marques, et voyez si vous avez rempli tous ces devoirs ; si vous l'avez fait, vous pouvez juger que vous avez eu la contrition de vos péchés, non pas avec une certitude absolue, comme je l'ai déjà observé, puisque le Saint-Esprit nous avertit d'opérer notre salut avec crainte et tremblement (*Philipp.*, II, 12) ; qu'il nous apprend que personne, pendant cette vie mortelle, ne sait s'il est digne d'amour ou de haine (*Eccle.*, IX, 1), et que nous ne devons pas être sans quelque frayeur, pour les péchés que nous avons lieu de croire nous avoir été remis (*Eccli.*, V, 5), mais avec une assurance morale, et telle que nous pouvons l'avoir ici-bas, et qui doit nous donner une entière et parfaite confiance en la miséricorde de Dieu. Mais si vous ne trouvez pas en vous ces marques de contrition et de bon propos, prenez les mêmes mesures que vous prendriez, si vous étiez sûr de ne les avoir pas eues ; c'est-à-dire convertissez-vous véritablement à Dieu ; quittez vos péchés, les occasions, les habitudes criminelles ; réconciliez-vous avec vos ennemis, restituez le bien mal acquis, réparez la réputation du prochain, si vous êtes coupable là-dessus, et faites une confession accompagnée de toutes les circonstances, et de toutes les conditions capables de vous faire juger qu'elle est bonne et suffisante, pour mettre

entièrement votre conscience en repos. Il n'y a point d'autre moyen pour calmer vos inquiétudes, et pour vous procurer la paix intérieure; pour faire cesser les remords qui vous agitent et vous tourmentent, et pour donner à votre âme la tranquillité, qui est le seul véritable bonheur dont vous puissiez jouir en cette vie. Cependant comme Dieu nous assure lui-même en termes formels (*Ezech.*, III, 18 seqq.; XVIII, 21 seqq.), que si nous retournons à lui de tout notre cœur, il nous recevra; que si nous nous repentons sincèrement de nos iniquités, il les oubliera; et qu'il ne veut point la mort du pécheur, mais sa vie, sa conversion et son salut; qu'enfin il a donné aux chrétiens le sacrement de pénitence, pour se relever des chutes qu'ils feraient après le baptême, et pour effacer les crimes dont ils auraient le malheur de se rendre coupables; nous devons espérer, mais d'une manière à pouvoir être tranquilles et véritablement en paix, qu'en faisant notre possible, et en demandant sincèrement au Seigneur la contrition et le bon propos nécessaires pour obtenir le pardon de nos offenses, il ne nous les refusera pas.

Ce qui nous doit engager encore plus à demander à Dieu cette contrition si nécessaire, et à ne rien oublier pour l'obtenir, ce sont les effets prodigieux et admirables qu'elle opère : elle change en un moment un loup en un agneau, un impie et un scélérat en un saint. C'est elle qui a fait tout d'un coup un grand apôtre d'un blasphémateur et d'un persécuteur; un évangeliste d'un publicain; un ébri d'un voleur mourant sur un gibet; une amante fidèle d'une pécheresse publique; un prophète d'un roi adultère et homicide; un illustre martyr d'un magicien. (S. Cyr., *in Vita ejus*, 27 Septembris.) Quand vous auriez commis, mon cher auditeur, autant de crimes énormes que vous avez de cheveux à la tête, quand vous seriez un parricide, un empoisonneur, un incendiaire, un abominable, un sacrilège, un renégat, et le plus méchant de tous les hommes; si vous avez une véritable contrition, tous ces excès, toutes ces abominations vous seront pardonnées sans retour. Quand vos crimes, nous dit le Seigneur par un prophète (*Isa.*, I, 18), seraient aussi rouges que l'écarlate, ajoutons aussi noirs que le charbon, si nous nous convertissons sincèrement, si nous revenons à Dieu de tout notre cœur, ces mêmes péchés deviendront blancs comme la neige; c'est-à-dire qu'ils seront effacés, anéantis et oubliés de même que s'ils n'avaient jamais été commis. Ce n'est pas tout, la contrition non-seulement efface les péchés, elle rend encore au pécheur tous les trésors de grâces et de mérites, dont ses iniquités l'avaient dépouillé. C'est ce que le Seigneur nous apprend par un autre prophète (*Joel.*, II, 25), lorsqu'il dit, qu'il nous rendra si nous nous convertissons, les années que la teigne et la romille avaient dévorées : ce qu'il faut néanmoins entendre seulement des bonnes œuvres qui avaient

été faites avant le péché et dans l'état de la grâce, et non pas de celles qu'on a faites dans l'état déplorable du péché mortel, qui sont par conséquent mortes et perdues pour la vie éternelle, et qui ne peuvent jamais revivre ni revenir. O effets admirables de la contrition ! ô bonté infinie de notre Dieu ! de nous avoir donné un moyen si efficace, pour détruire un monstre si horrible que le péché mortel; un moyen par lequel nous pouvons entrer en grâce avec le grand Dieu, quelque grièvement que nous l'ayons offensé. Il n'en est pas ainsi des offenses que l'on commet contre les rois de la terre : si l'on a eu le malheur d'attenter à la personne d'un souverain, en vain demande-t-on miséricorde, en vain offre-t-on toute la satisfaction dont un sujet est capable envers son prince; il n'y a point de pardon, et il faut subir toute la rigueur des lois. Béni soit donc à jamais notre souverain Maître, qui nous traite avec tant de bonté; mais malheur à ceux qui ne profitent pas de sa miséricorde, parce que, dans l'éternité, sa justice égalera cette miséricorde par des supplices qui n'auront point de fin. Vous venez de voir la nécessité de la contrition et de ses effets admirables; il nous reste à examiner les conditions et les qualités qu'elle doit avoir pour être véritable : c'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Les saints docteurs et les théologiens, fondés sur le texte sacré, s'accordent tous à dire que la contrition, pour être véritable et suffisante, doit avoir quatre conditions. Premièrement, elle doit être surnaturelle; secondement, elle doit être intérieure; troisièmement, elle doit être souveraine; quatrièmement, elle doit être universelle. Reprenons.

Je dis premièrement que la contrition pour être bonne, véritable et suffisante, pour procurer au pécheur le pardon de ses iniquités, doit être surnaturelle; c'est-à-dire qu'il faut qu'elle soit fondée sur des motifs surnaturels, et relevés par la foi. Il faut avoir la douleur d'avoir offensé Dieu, pour l'amour de lui-même, parce qu'il est infiniment bon, et que le péché lui déplaît; et l'amour qui produit cette douleur, s'appelle un pur amour, un amour de charité, et il justifie le pécheur même hors du sacrement de la pénitence; pourvu qu'il soit joint à la volonté de se confesser, ce qui n'empêche pas qu'on ne soit obligé de déclarer ses péchés dans le sacré tribunal; et c'est ce que nous appelons la contrition parfaite : ou du moins il faut être fâché d'avoir offensé Dieu, parce que le péché nous attire son indignation, nous fait perdre le paradis, nous fait mériter l'enfer, et c'est ce que nous appelons la contrition imparfaite ou l'attrition, laquelle justifie dans le sacrement de la pénitence, pourvu qu'elle exclue la volonté de pécher, et qu'elle ne soit pas fondée sur une crainte purement servile : car si le pécheur n'avait qu'une crainte pure-

ment servile, et qu'il fût disposé de manière qu'il n'y avait point de paradis à espérer, ni d'enfer à craindre, il ne serait pas fâché d'avoir péché, et ne serait point dans la volonté de ne plus pécher à l'avenir; sa contrition serait absolument nulle et insuffisante pour le justifier, même dans le sacrement de la pénitence. C'est la doctrine du saint concile de Trente (sess. XIV, cap. 4.)

De là il faut conclure qu'il y a un grand nombre de chrétiens qui n'ont pas une véritable douleur de leurs crimes, parce qu'elle ne vient purement que de la crainte des châtimens éternels, et que, sans cette crainte, ils ne se mettraient nullement en peine de faire pénitence et d'observer la loi de Dieu. On connaît ces malheureuses dispositions à des marques qui sont assez évidentes. Servons-nous ici d'une comparaison familière et très-naturelle, pour les mettre au jour. Il faut comparer ces gens-là à un marchand sur mer, qui est surpris par une violente tempête : le patron de son vaisseau lui dit : Monsieur, il faut vous résoudre à jeter dans l'eau vos marchandises, autrement nous sommes perdus sans ressource. Que fait ce marchand ? il dispute tant qu'il peut ; il tempore ; enfin, pour éviter la mort, il se résout à faire le sacrifice qu'on lui demande. Mais quelle est sa conduite dans cette occasion ? D'abord il ne laisse jeter dans la mer que les marchandises les plus viles, et il veut conserver les plus précieuses ; il n'en laisse jeter que le moins qu'il peut ; et ce n'est qu'après avoir cherché toutes sortes de moyens pour s'en dispenser. Voilà la représentation véritable de ce que font les pécheurs, qui n'ont qu'une contrition fondée sur la crainte purement servile. On leur dit qu'il faut se résoudre à être damné, ou bien à se convertir, à restituer le bien d'autrui, à se réconcilier, à quitter l'occasion du péché, à sortir des habitudes criminelles, et ainsi du reste. Que font-ils ? d'abord ils disputent avec un confesseur, ils cherchent toutes sortes de moyens et d'excuses pour se dispenser de leurs devoirs : enfin ils se déterminent à faire quelques démarches ; mais ils n'en font que le moins qu'ils peuvent ; s'ils se réconcilient avec leurs ennemis, ce n'est que par force, ou seulement en apparence ; s'ils restituent le bien d'autrui, ce n'est qu'à moitié, et le plus tard qu'il leur est possible : s'ils font quelque autre bonne œuvre, ce n'est qu'à demi, et avec une contrainte qui montre bien que ce n'est pas une véritable volonté qui agit. Combien d'autres pénitents qui n'ont qu'une douleur purement naturelle ? Un faux témoin, un fripon, un faussaire, par exemple, paraissent fort touchés en se confessant ; mais ce n'est pas des crimes qu'ils ont commis : c'est de ce qu'ils ont été découverts et déshonorés, ou mis entre les mains de la justice. Une femme pleure en s'accusant de ses emportemens et de ses colères ; mais c'est à cause des mauvais traitemens qu'elle s'est attirés de la part de son mari, et non pas d'avoir offensé Dieu. Une fille, qui a perdu son honneur

par un crime qui est devenu public, pousse des soupirs, verse un torrent de larmes en se confessant ; mais ce n'est que sa réputation dont elle déplore la perte, et nullement l'injure qu'elle a faite à Dieu par son péché. Il en est de même de presque tous les libertins dans le lit de la mort ; ils gémissent ; ils tremblent ; ils embrassent le crucifix ; ils se confessent avec des larmes ; ils demandent pardon à Dieu publiquement ; ils promettent tout ce qu'on veut ; mais ce n'est que la frayeur terrible qu'ils ont de la mort, des jugemens de Dieu et de l'enfer, qui les fait agir. O larmes trompeuses ! s'écrie un docteur de l'Eglise à pénitence d'Esau qui pleure son héritage ! ô promesses d'Antiochus, qui ne sont que l'effet des maux temporels dont il est accablé. Voyez maintenant, mes très-chers frères, si votre contrition n'est pas de cette espèce. Examinez bien si ce n'est pas la seule crainte d'être éternellement malheureux qui vous a fait agir jusqu'à présent ? Sondez bien votre cœur. S'il n'y avait ni paradis ni enfer, que feriez-vous ? Que ce point est délicat, et qu'il mérite bien nos plus sérieuses réflexions !

Ici je dois vous mettre devant les yeux les principaux motifs qui doivent vous engager à détester souverainement vos péchés. Il s'agit d'un Dieu infini dans toutes ses perfections, de l'Être suprême, du Créateur du ciel et de la terre, du souverain Maître et du Seigneur de toutes choses, d'un Roi tout-puissant outragé et méprisé avec la dernière insolence ; d'un Père plein de tendresse abandonné, d'un ami et d'un époux trahi, d'un bienfaiteur traité avec la plus noire ingratitude, puisque nous nous sommes servis de ses propres bienfaits pour l'offenser et pour lui faire la guerre. Il s'agit d'un Sauveur et d'un Rédempteur aimable, qui a donné sa vie et son sang pour nous, et dont nous avons renouvelé la passion et la mort par nos crimes. Oui, toutes les fois que nous avons commis un péché mortel, nous l'avons de nouveau flagellé, déchiré, couronné d'épines et crucifié. C'est le texte sacré qui nous l'apprend (*Hebr.*, VI, 6), et nous n'en pouvons pas douter. Quel affreux excès ! quelle étrange extrémité de malice. Ah ! mon divin Sauveur, si j'avais une foi vive, pourrais-je penser à cela, sans mourir de regret et de douleur ? Il s'agit d'un paradis perdu, de tous les trésors de grâces et de mérites dont notre âme avait été enrichie, entièrement sacrifiés. Quel triste état pour cette pauvre âme ! Par le péché elle est dépouillée de toutes ses richesses et de toute sa beauté, et elle est devenue un monstre d'horreur : de fille du Très-Haut, d'héritière du ciel, de temple du Saint-Esprit, elle a été changée en un objet d'abomination : elle est devenue l'ennemie de son Dieu, la retraite des démons, et l'exécration des anges et des saints. Il s'agit d'un enfer mérité, de ces supplices épouvantables et éternels, dont la seule pensée fait frémir. Et pourquoi tant de biens perdus, et tant de maux accumulés sur nos têtes criminelles ?

pour un plaisir brutal et d'un moment, pour un vil intérêt, pour une fumée d'honneur, pour un peu de terre et de boue; pour une bagatelle, pour un rien. En vérité, mes frères, comment pouvons-nous nous souffrir nous-mêmes, après de telles démarches? Si nous étions bien pénétrés de l'excès de notre folie et de notre aveuglement, de nous être ainsi abandonnés à des extrémités si étranges, ne serions-nous pas inconsolables, et pourrions-nous survivre à notre malheur?

Brisons donc nos cœurs de douleur, chrétiens mes frères, et c'est la seconde condition de la contrition, qui doit être intérieure. *Convertissez-vous à moi*, dit le Seigneur; *mais que ce soit de tout votre cœur. Déchirez vos cœurs par la douleur, et ne vous contentez pas de déchirer vos vêtements* (Joel, II, 12, 13); c'est-à-dire qu'il ne suffit pas de prononcer des formules d'actes de contrition de bouche seulement; mais il faut que la douleur d'avoir péché soit dans l'âme; il faut qu'elle en pénètre toute la substance. O mon Dieu! combien de grimaces et de faux semblans au sujet de la contrition! combien d'hypocrisie et de mensonges manifestes! On s'humilie; en apparence on proteste qu'on est sincèrement fâché d'avoir offensé Dieu, et que l'on aimerait mieux mourir mille fois que de l'offenser à l'avenir; rien de plus commun que ce langage, et rien en même temps de plus faux: ce n'est très-souvent qu'un jeu et qu'une comédie que l'on joue. On vient en sacré tribunal de la pénitence avec la peau des brebis, et l'on est au dedans de véritables loups ravisseurs. (Math., VII, 15.) Mais viendra le jour que le jugement du Seigneur, comme dit le grand Apôtre (I Cor., IV, 5), découvrira les secrets des consciences, et manifestera ce qui est maintenant caché.

En troisième lieu, la contrition doit être souveraine, c'est-à-dire qu'il faut qu'elle soit au-dessus de toute autre douleur. Il faut que la douleur d'avoir offensé Dieu soit plus grande que celle d'avoir perdu tout ce qu'on a de plus cher au monde, ses parents, ses amis, son honneur, ses biens, sa santé; il faut être même dans la disposition de perdre plutôt la vie, par les tourments les plus rigoureux, que de s'abandonner au péché. La contrition est destinée à satisfaire à la justice de Dieu, et à réparer l'outrage qu'il a reçu par le péché mortel. Or comme le péché mortel renferme une malice infinie, par rapport à la majesté suprême qu'il outrage, et en ce qu'il attaque l'Être infini en grandeur, et qui mérite par conséquent un respect infini; il s'ensuit que la contrition doit être quelque chose de bien précieux et de bien considérable, pour être mise dans la balance de la justice divine, contre le péché mortel. La contrition doit tenir la place des tourments de l'enfer, que le pécheur a mérités par ses crimes, suivant la remarque d'un Père de l'Église. La contrition est le remède qui doit guérir nos âmes des blessures que le péché leur a faites; combien

doit-elle donc être forte et puissante pour opérer un si grand effet! La contrition doit faire dans un pécheur, à proportion, ce qu'elle a fait dans tous les autres à qui elle a procuré la rémission de leurs iniquités, et dans lesquels elle a opéré la conversion et le salut. Or, quels prodiges n'a-t-elle pas faits dans un grand nombre d'illustres pénitents? Qu'a-t-elle opéré dans les Augustin, dans les Guillaume, dans les Paul, dans les Madeleine, dans les Thaïs? Elle les a réduits à la pénitence et aux austérités les plus rigoureuses; elle a confiné un grand nombre de ces saints pénitents dans les déserts les plus affreux; elle en a enseveli d'autres tout vivants dans des cellules qui ressemblaient à des tombeaux; elle en a remplis les monastères; elle les a dépouillés, pour la plupart, de tous leurs biens; elle les a séparés de leurs parents, de leurs amis, de leur patrie, de tous les plaisirs, de tous les avantages, de toutes les satisfactions du monde; elle a desséché leur chair; elle n'a laissé à plusieurs que la peau collée sur les os, elle en a fait comme des squelettes vivants. Témoins le Prophète-Roi, qui assure (Psal. CI, 10-12) qu'à force d'avoir mangé de la cendre avec son pain, et mêlé ses larmes avec sa boisson, il ne lui était presque plus resté de chair, et son corps était tout desséché. Elle a été si vive dans quelques-uns, qu'elle les a fait mourir sur-le-champ: on en voit plusieurs exemples, cités par des auteurs dignes de foi. Remarquez cependant qu'il ne s'agit pas ici d'une douleur sensible, et qui fasse verser des larmes: car il est des personnes qui pleurent, et qui néanmoins n'ont pas la contrition; et d'autres qui ne pleurent point, et qui ne laissent pas d'avoir un véritable regret d'avoir offensé Dieu; mais il est question d'une douleur qui opère dans le cœur de l'homme la détestation du péché par-dessus toutes choses, et qui leur fasse préférer l'amour de Dieu à leur vie même. Entre tous les pécheurs qui doivent craindre le plus de ne pas avoir cette contrition souveraine, il faut distinguer ceux à qui leurs crimes ont procuré quelque avantage temporel, et qui jouissent du fruit de leurs iniquités. Je parle, par exemple, d'un parjure qui a gagné son procès par le moyen d'un faux serment; d'un vindicatif qui a tiré raison d'une injure; d'une personne du sexe, à qui son péché a occasionné un établissement avantageux: car il est bien difficile que ces gens-là soient disposés de manière que si la chose était à faire, ils aimeraient mieux souffrir la mort la plus cruelle que de se livrer aux crimes qu'ils ont commis: et c'est néanmoins la disposition dans laquelle ils doivent être, sans quoi leur contrition est fautive, et par conséquent inutile. Que ceux qui sont dans ces cas, ou autres semblables, y fassent de sérieuses réflexions.

Enfin, la contrition, pour être bonne et suffisante, doit être universelle, c'est-à-dire qu'il faut qu'elle s'étende sur tous les péchés qu'on a commis par le passé, sans en excepter un seul, et qu'elle mette le péni-

tent dans la disposition sincère pour l'avenir, de plutôt mourir que d'en commettre aucun. Cette condition de la contrition n'est pas aussi commune qu'on le pense. Plusieurs pénitents imitent la conduite de Saül. Dieu lui avait commandé d'exterminer tous les Amalécites, sans en excepter un seul ; mais ce prince infortuné écoutant plutôt ses inclinations que l'ordre du Seigneur, réserva le roi de cette nation nommé Agag, et se rendit par là coupable d'une prévarication qui le conduisit à sa perte. C'est ainsi qu'en agissent plusieurs pécheurs : Dieu leur ordonne d'exterminer et de détester tous les péchés, généralement sans exception ; mais la plupart réservent un Agag ; je veux dire, un vice particulier, une passion favorite. Un avare, par exemple, a une grande horreur pour la débauche, pour l'impureté, pour la vengeance ; mais pour l'attachement aux biens du monde, à son or, à son argent, à ses trésors, il ne veut point y renoncer, et il le fait bien voir par sa conduite, puisqu'il ne veut point cesser de se servir de mauvais moyens pour acquérir des richesses, ni restituer entièrement le bien mal acquis, ni faire l'aumône, comme il y est obligé.

Un impudique, au contraire, regarde l'avarice comme un vice odieux et abominable : il donne volontiers, il est même plutôt prodigue qu'attaché au bien ; mais pour sa passion dominante, il ne peut se résoudre à en faire un parfait sacrifice. Un ivrogne ne se fait aucune peine de pardonner les injures ; il hait extrêmement la médisance et le larcin ; mais pour ce qui regarde son inclination et son penchant pour le vin, il en est toujours l'esclave : il en est de même de tous les autres vices. Examinons-nous là-dessus sérieusement, mes très-chers frères, et nous trouverons que chacun a son penchant, sa passion favorite, son péché dominant, dont on n'a d'ordinaire aucun véritable repentir, dont on ne se corrige presque jamais ; et que l'on porte par conséquent jusqu'au tombeau. Cependant si l'on ne déteste pas ce vice dominant aussi bien que les autres, si l'on ne travaille pas tout de bon à le détruire, il n'y a point de véritable contrition, point de pardon, point de salut à espérer, parce qu'il ne faut qu'un seul péché mortel pour nous perdre ; et qu'un crime ne peut être pardonné que tous les autres ne le soient de même.

Seigneur, puisque la contrition est un don de votre miséricorde, ne me la refusez pas, s'il vous plaît : brisez mon cœur de douleur. Ah ! comment puis-je penser sans mourir de regret, que j'ai outragé le Créateur du ciel et de la terre, ce Dieu tout-puissant ; que j'ai insulté mon souverain Maître ; que j'ai enfoncé le poignard dans le sein de mon Père ; que j'ai crucifié mon Sauveur et mon Rédempteur, et que je me suis rendu coupable du crime de lèse-majesté divine. Ah ! mon Dieu ! je repasserai sans relâche devant vous, dans l'aveuglement de mon âme, tous les égarements de ma vie ; je les pleurerai tous les jours ; je les

détesterais jusqu'à la mort ; et je me condamnerai dès ce moment à en faire une sévère pénitence, afin de désarmer votre juste colère, et de trouver grâce au trône de votre miséricorde. C'est ce que je vous souhaite, mes très-chers frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

III^e DIMANCHE DE CAREMÈ.

SUR L'ENFER.

Mortuus est autem dives, et sepultus est in inferno. (Luc., XVI, 22.)

Or le riche mourut aussi, et il fut enseveli dans l'enfer.

Le prophète Michée (chap. I^{er}) voulant annoncer aux Juifs les châtimens qu'ils avaient mérités par leur vie déréglée, et leur prédire les effroyables calamités que la justice de Dieu était sur le point de décharger sur leurs têtes criminelles, se dépouilla presque entièrement, et ne garda que les vêtements absolument nécessaires pour cacher de son corps ce que la pudeur ne permet pas de découvrir. Il parcourut en cet état plusieurs villes de la Judée, poussant des cris qui effrayaient tous ceux qui les entendaient, et s'efforçant, comme il le dit lui-même, d'imiter les hurlements des dragons, manière étrange de prêcher. Cependant il ne leur annonçait que des maux temporels et passagers. Comment devrais-je donc paraître ici aujourd'hui, mes chers auditeurs, pour vous annoncer l'effroyable éternité qui nous menace tous ? Au lieu de m'être revêtu d'un habit destiné aux fonctions ecclésiastiques, ne devrais-je pas m'être couvert du sac et de la cendre ; et au lieu de paroles, ne devrais-je pas pousser des gémissements et verser des larmes au souvenir d'une vérité si terrible, et à la vue des traits épouvantables qu'un Dieu justement irrité est prêt à lancer sur nous, à cause de nos abominations et de nos dérèglements ? C'est de l'éternité que je dois vous parler dans ce discours, mais c'est de l'éternité malheureuse ; c'est de cette vérité que plusieurs n'osent pas même rappeler à leur souvenir, et que personne n'a jamais pu envisager sans frémir d'horreur, mais néanmoins dont tous les impies seront obligés de porter tout le poids, après avoir rendu leurs comptes au souverain Juge. On vous a fait voir dans deux autres instructions, l'universalité et l'incompréhensibilité des peines de l'enfer ; il reste à vous parler de leur éternité, ou de leur durée infinie. L'éternité est ce qu'il y a en enfer de plus impénétrable ; ce sera le sujet de la première partie de cet entretien. L'éternité est ce qu'il y a en enfer de plus désespérant ; ce sera le sujet de la seconde. Seigneur, pénétrez nos cœurs d'une crainte salutaire, afin qu'elle opère en nous une sincère conversion.

PREMIER POINT.

Tout est épouvantable dans l'enfer, chrétiens auditeurs ; tous les biens en sont ban-

nis, et tous les maux y sont accumulés. C'est un assemblage de toutes les douleurs, de tous les supplices, de tous les tourments et de toutes les peines de corps et d'esprit, de tous les excès et de toutes les extrémités de rage, de fureur et de désespoir. C'est une abominable république composée de gens sans foi, sans loi, sans espérance et sans conscience; de malheureux, d'impies et de scélérats, qui se haïssent mortellement; qui sont continuellement occupés à se charger d'injures, et à se faire souffrir les uns les autres, à se déchirer mutuellement; qui ne cessent pas un moment de se faire la guerre la plus cruelle; qui ont toujours les yeux étincelants de colère, et les mains armées des instruments de leur fureur; toujours dans une affreuse agitation, sans avoir jamais aucun repos; toujours grinçant des dents, et écumant de rage; toujours blasphémant le saint nom de Dieu et proférant les exécérations les plus horribles, avec un visage et des figures si hideuses, qu'ils ne peuvent se regarder sans un extrême effroi. Mais il faut avouer que tout cela, quelque terrible qu'il soit, n'a rien de comparable à l'éternité, ou à la durée infinie, qui rend pareillement infinis tous les maux de l'enfer. Dans les supplices des damnés, que la foi nous propose, il y a quelque chose qui peut frapper nos sens, et entrer dans notre imagination; nous nous formons quelque idée du feu, de la faim, de la soif et de plusieurs autres supplices; mais à l'égard de l'éternité, on n'y voit absolument rien: ce sont les ténèbres dont il est parlé dans le texte sacré (*Gen.*, I, 2), qui couvrent la face de l'abîme, et dont la lumière du Tout-Puissant peut seule pénétrer l'obscurité; c'est un mystère inaccessible de la justice de l'Être suprême; c'est ce chaos que le patriarche Abraham appelle inaccessible, en parlant au mauvais riche (*Luc.*, XVI, 26), et qui est comme un mur d'une épaisseur immense, entre les élus et les réprouvés; c'est cette mer dont parle le Prophète-Roi (*Psal.* CIII, 26), et de laquelle aucune créature ne peut mesurer la profondeur et l'étendue; c'est un obstacle invincible qui éloigne infiniment les damnés de leur Dieu; et qui empêche qu'ils ne puissent toucher sa miséricorde par leurs cris et par leurs gémissements, fermant sans ressource le passage et la communication de toutes les grâces et de toutes les consolations célestes; c'est un labyrinthe où toutes les pensées se perdent; et plus on s'efforce d'y atteindre et plus on s'en voit éloigné. En effet, mes très-chers frères, lorsque vous avez voulu quelquefois y appliquer votre esprit, lorsque vous vous êtes efforcés par un coup d'imagination, de sonder quelque chose dans cet abîme sans fond, ne vous êtes-vous pas perdus tout à coup, et n'avez-vous pas été obligés de vous en détourner aussitôt, de peur que cette vérité trop approfondie ne vous jetât dans quelque extrémité dangereuse?

Les auteurs qui ont dit quelque chose de cette vérité effrayante, ne sachant par quel

moyen en donner une idée, ont été obligés de recourir à des comparaisons et à des suppositions qu'ils n'ont pu tirer que des choses naturelles et visibles, et qui sont à la portée de l'esprit humain, lesquelles, par conséquent, sont aussi éloignées de la réalité que l'Être de Dieu l'est de celui de sa créature. Les uns se sont servis de l'exemple d'un cercle, dont on ne peut jamais trouver le bout; les autres ont supposé autant de siècles qu'il y a de gouttes d'eau dans la mer, de grains de sable et de poussière dans toute l'étendue de la terre, de feuilles sur les arbres, et d'atomes dans l'air; d'autres ont supposé un livre d'une grosseur prodigieuse, rempli de chiffres et de tous les caractères de l'algèbre. Mais les deux qui paraissent avoir porté l'imagination le plus loin sur cette matière, se sont servis de deux suppositions toutes à fait singulières. Le premier a inventé un globe de terre, un million de fois plus gros que celui où nous habitons, et il fait paraître un petit oiseau qui vient tous les cent mille ans prendre un grain de cette masse monstrueuse: l'autre suppose un globe de la même grosseur; mais il le fait de bronze, et il place dessus un fourmi qui, en marchant sur cette machine, travaille sans cesse à l'user. Cependant quelque immense que paraisse le temps qu'il faudrait à l'oiseau pour épuiser entièrement le globe de terre, et à la fourmi pour user celui de bronze, qu'on a supposé, ce temps néanmoins serait toujours infiniment éloigné de l'éternité, parce que du fini à l'infini, il n'y a aucune proportion.

Voilà, chrétiens auditeurs, à quoi se sont réduits les plus grands génies, lorsqu'ils ont voulu parler de l'éternité. Voilà tout ce que leur esprit a pu leur fournir de plus fort sur ce sujet. Que nous sommes bornés! que nos pensées sont basses et rampantes! qui osera se jeter dans cet abîme, s'il ne veut y être englouti? Il est donc inutile et même très-dangereux de vouloir approfondir ce que nous ne comprendrons jamais; et en vain nous représenterons-nous par rapport à l'éternité toutes les durées que notre imagination pourra nous fournir, nous ne verrons jamais rien dans ce mystère. Il ne s'agit pas ici d'heures, d'années, de siècles, de millions de siècles, il ne s'agit pas d'espace de temps ni de distinction de passé, de présent, et d'avenir. L'éternité n'a ni distinction, ni division, elle n'a d'autre espace, ni d'autre mesure que toujours et jamais. Elle est toujours présente et jamais passée; elle commence toujours et jamais elle n'est commencée; après des durées immenses, elle est toujours la même, et toujours entière, elle n'avance ni ne diminue; et sa fin ne peut pas approcher parce qu'elle n'en a point.

En effet, il n'y a point de vérité plus clairement décidée, ni plus invinciblement établie dans le texte sacré, que l'éternité des peines de l'enfer; il semble que Jésus-Christ ne pouvait assez la répéter dans son Evangile, ni se servir de termes assez clairs pour n'en laisser aucun doute. Dans le seul

chapitre IX^e de saint Marc, il la rappelle jusqu'à trois fois. *Si votre œil, dit-il, vous est un sujet de scandale, arrachez-le, et jetez-le loin de vous, parce qu'il vaut bien mieux aller au ciel avec un œil, que d'être jeté dans l'enfer avec deux : c'est là que le feu qui dévore les damnés ne s'éteint point, et que le ver qui les ronge ne meurt point. Si votre main vous est un sujet de chute, continue-t-il, coupez-la et jetez-la loin de vous, parce qu'il vaut bien mieux entrer dans la gloire avec une main, que d'être précipité dans les flammes éternelles avec deux;* et il ajoute pour la seconde fois : *c'est là que le feu qui brûle les damnés ne s'éteint point, et que le ver qui les ronge ne meurt point. Et si votre pied vous scandalise, dit-il enfin, coupez-le et jetez-le loin de vous; car il vaut bien mieux être sauvé avec un pied, que d'être jeté dans l'abîme avec deux;* et il ajoute pour la troisième fois : *c'est là que le feu de l'enfer qui tourmente les réprobés, ne s'éteint point, et que le ver rongeur qui les dévore ne mourra jamais.* Que cette répétition est touchante, chrétiens auditeurs! que pouvait faire notre aimable Sauveur de plus particulier; que pouvait-il dire de plus pressant et de plus décisif pour nous convaincre sans réplique de la terrible et malheureuse éternité?

Ajoutons ici une raison théologique établie sur deux principes incontestables. Le premier est que le péché doit être puni autant qu'il le mérite; le second est que le péché doit être puni tant qu'il existe, et tant qu'il n'est pas détruit et effacé. Que le péché doit être puni autant qu'il le mérite, cela est évident, autrement la justice ne serait pas observée. Or il est incontestable que le péché mortel renferme une malice infinie, en ce qu'il attaque et outrage un Dieu d'une grandeur et d'une majesté infinie : par conséquent, il doit être puni d'une peine infinie. Or les damnés étant des créatures et des êtres bornés et finis, ils ne peuvent pas être capables de souffrir une peine infinie en elle-même, donc il faut qu'elle soit infinie par rapport à sa durée; voilà l'éternité. Le péché doit être puni autant qu'il existe, parce que Dieu ne peut pas cesser de combattre et de poursuivre son ennemi, sans perdre sa qualité de juste et de saint; il doit punir le péché tant qu'il persévère : or est-il que le péché durera éternellement dans ceux qui sont morts en cet affreux état, et qu'il existera toujours, parce qu'il n'y a point en enfer de pardon et de miséricorde, comme la foi nous l'apprend. (*Eccli.*, IV, 1.) Donc il faut que le péché soit toujours puni. Voilà l'éternité.

Saint Grégoire le Grand (*Dialog.*, cap. 44) se sert d'une autre raison très-forte et très-convaincante pour établir l'éternité. Les damnés; dit ce docteur, auraient voulu toujours pécher, parce qu'ils auraient toujours voulu vivre pour jouir de leurs plaisirs; et si la mort ne les en avait pas séparés, ils y auraient été éternellement attachés. Il est donc bien juste que la vengeance divine

punisse éternellement ceux qui n'auraient jamais voulu cesser de l'offenser s'ils avaient pu; et il ne faut pas alléguer qu'ils ont enfin cessé de pécher; car ce n'est pas faute de volonté, et c'est principalement la volonté que Dieu regarde. De là vient que les juges de ce monde, fondés sur le même principe, et instruits par la loi civile et la loi naturelle, qui sont des émanations de la loi naturelle, qui sont des émanations de la loi naturelle, ne font pas difficulté de condamner à la mort des criminels pour avoir commis une seule faute passagère. Un malheureux, par exemple, s'est rendu coupable d'un assassinat, cette action mauvaise n'a duré qu'un moment: néanmoins on le prive pour toujours de la vie temporelle. Et pourquoi un châtement si rigoureux? c'est que ce malfaiteur, en commettant un tel crime, s'est mis volontairement au rang des meurtriers: il savait bien que par là il méritait la mort, et il a voulu par conséquent s'y soumettre. On a lieu aussi de présumer qu'il voulait continuer sa mauvaise vie. Il en est de même, à proportion, à l'égard de tous les pécheurs, au sujet des supplices éternels: par une seule faute mortelle, ils ont déclaré la guerre à Dieu; ils se sont mis au nombre de ses ennemis, ils ont donné une preuve certaine de leur mauvaise intention à persévérer dans ce maudit état. Et ils ont bien voulu se soumettre à toutes les suites du choix injuste qu'ils ont fait, en préférant à leur souverain Seigneur, à leur légitime Maître, à un Dieu rémunérateur, un plaisir d'un moment, une fumée d'honneur, un bien passager, une bagatelle, un rien. Si un sujet est surpris une seule fois les armes à la main contre son roi, il n'y a point de miséricorde pour lui, et il est traité suivant toute la rigueur des lois, comme un criminel de lèse-majesté. De même le pécheur étant surpris par la mort, les armes à la main contre son Créateur, c'est-à-dire avec une offense mortelle, il n'y a point de retour, il sera éternellement traité comme l'ennemi déclaré de son légitime Roi, et de l'Être suprême, qu'il a eu la témérité, ou plutôt la fureur d'attaquer et d'insulter de la manière la plus insolente.

Déplorons ici l'aveuglement prodigieux et étonnant des hommes, et le nôtre en particulier. Nous savons qu'il y a une éternité malheureuse, et qu'il ne faut qu'un seul péché mortel pour y être précipité, si l'on a le malheur de mourir avec ce péché. Nous faisons profession de croire ces vérités, nous savons d'ailleurs que notre vie n'est qu'un souffle, et qu'il n'est point de moment qui ne puisse nous la ravir, et néanmoins nous ne craignons point le péché, nous le commettons avec une facilité étonnante; nous ne prenons aucune mesure pour en sortir, et nous y demeurons tranquillement les mois et les années entières. Je parle d'un grand nombre de mauvais chrétiens et de libertins, qui vivent et se comportent comme s'il n'y avait pas d'enfer. N'est-ce pas là un prodige, et qui pourrait le croire si on ne le voyait tous les jours? N'est-ce pas porter

contre soi-même la cruauté jusqu'au dernier excès, que de s'opposer ainsi si visiblement et volontairement à un malheur aussi extrême que celui d'une éternité de supplices inconcevables. Mais si l'éternité est ce qu'il y a en enfer de plus incompréhensible, elle est aussi ce qu'il y a de plus désespérant. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Quelle plus grande consolation peut-il y avoir, pour un prisonnier, que de voir son cachot ouvert; pour un banni, que d'espérer le retour dans sa patrie; pour un malade et pour un misérable, que de voir finir ses misères et ses maux? Les damnés sont renfermés dans une affreuse prison; ils sont exilés de la céleste patrie; ils sont accablés de toutes sortes de maux; ils ne verront jamais leur prison ouverte; jamais il n'y aura pour eux d'accès au séjour du bonheur éternel, auquel ils étaient destinés, et qu'ils ont perdu par leur faute : l'ange du Seigneur, au rapport du texte sacré (*Apoc.*, XX, 3), a fermé la porte de l'abîme où ils sont enlevés, et il en a scellé l'entrée avec le sceau de la colère du Dieu des vengeances. En vain lèveront-ils leurs mains vers la Jérusalem céleste, en vain s'efforceront-ils de s'en approcher et de s'y élever, en vain soupireront-ils sans cesse après leur souverain bien; mais, que dis-je? il n'y en a plus pour eux à espérer : un malheur éternel est leur unique partage; il leur est même impossible de pouvoir se former la moindre lueur d'espérance; il y aura toujours entre eux et les élus un chaos impénétrable. Le mur de division qu'ils ont construit par leurs iniquités, subsistera à jamais. Horrible éternité, source funeste de désespoir!

C'est cette éternité affreuse qui augmente infiniment leurs supplices. Car l'éternité entre dans tous leurs tourments; ils la souffrent, pour ainsi dire, tout entière dans chacun de ces tourments; car, comme l'éternité est infinie, elle rend toutes les peines de l'enfer infinies. Et ainsi il est vrai de dire que les damnés souffrent une faim éternelle, une soif éternelle, un feu éternel, ou, ce qui est la même chose, une faim infinie, une soif infinie, une ardeur de feu infinie et de même des autres supplices, dont la durée sera également infinie, parce qu'elle sera éternelle. L'éternité les possède tout entiers; ils y sont comme abîmés et engloutis, elle les occupe entièrement et absolument : leur mémoire en est remplie, leur esprit y est incessamment appliqué, leur volonté en est d'autant plus tourmentée, qu'elle en a d'horreur et qu'elle ne peut aucunement s'en éloigner. Et ce qui est, je plus effroyable, ils endurent en quelque façon l'éternité tout entière à chaque moment, parce qu'elle entre dans tous leurs supplices, comme nous l'avons déjà observé, et qu'elle imprime, à chaque instant de ces supplices, le caractère épouvantable d'une

durée éternelle et infinie. Quelques auteurs, pour approcher un peu de l'esprit humain une vérité si étrange, se sont servis de la comparaison d'un globe parfaitement rond, placé sur une table bien polie : ce globe ne porte que sur un point, cependant il fait sentir tout son poids sur ce seul point, parce que ses parties ne composant qu'un même tout, et répondant toutes à ce point sur lequel ce tout porte, il faut nécessairement qu'elles agissent toutes sur lui. Il en est en quelque manière de même de l'éternité : les supplices des damnés sont comme un corps et un assemblage, dont toutes les parties sont réunies dans l'éternité, et chaque moment de cette durée infinie est comme un point sur lequel tout son poids immense porte, et se fait sentir en quelque façon tout entier; de sorte que l'on peut dire, en un sens, qu'un réprouvé, à chaque instant de ses tourments, sent toute la pesanteur de son éternité malheureuse.

Mais une autre circonstance bien terrible, c'est que les damnés seront convaincus non-seulement que leurs peines dureront toujours, mais encore qu'elles ne pourront jamais finir. Ils auront continuellement dans la pensée cet effroyable serment dont il est parlé dans le livre de l'*Apocalypse* (chap. X), Saint Jean, le prophète de la nouvelle loi, nous apprend qu'à la fin du monde, un ange, comme tenant la place de Dieu, paraîtra dans une forme terrible; qu'il mettra son pied droit sur la terre, et son pied gauche sur la mer, et que levant la main vers le ciel, il jurera par Dieu même, par Celui qui vit dans tous les siècles des siècles, par Celui qui a créé le ciel, et tout ce qu'il renferme, la terre et tout ce qu'elle contient, la mer et tout ce qui y est renfermé, il jurera qu'il n'y aura jamais plus de temps. Effroyable serment! Et quelles cérémonies! quelles circonstances pour le rendre plus solennel, plus authentique et par conséquent plus redoutable! Oui, c'est Dieu lui-même qui a juré par son ambassadeur; Dieu qui est immuable, et qui ne peut pas changer sans cesser d'être Dieu. Ce Dieu tout-puissant, cet Être suprême et infini en toutes ses perfections, ce Dieu terrible à ses ennemis, pour leur faire voir qu'après que le temps de sa miséricorde sera passé, il n'y en aura plus à espérer, ne s'est pas contenté de dire et d'assurer, mais il en a fait un serment; il a juré, il a juré par son nom. Quelles expressions, chrétiens auditeurs! il a fait un serment solennel qu'il n'y aura plus de temps pour les damnés, plus de retour, plus de pardon, plus de miséricorde.

Peut-être ces infortunés auraient-ils eu quelque sorte d'espérance; peut-être auraient-ils pu se figurer que le Seigneur, touché enfin de leurs horribles tourments, aurait changé son décret, et que la miséricorde aurait pris la place de la justice, ou que les prières et les supplications de leurs parents et de leurs amis sauvés, les auraient retirés de cet abîme. Mais lorsqu'ils pensent au serment effroyable que le Tout-

Puissant a fait ; lorsqu'ils font attention que Dieu ne peut plus les retirer de l'enfer, parce qu'il a juré qu'il ne le ferait pas ; ils s'abandonnent à un désespoir qui ne peut se concevoir. Au moins s'ils espéraient de pouvoir être détruits et anéantis, et que la violence du feu les réduisît en cendres ; ce serait pour eux une consolation, parce que par ce moyen ils pourraient attendre la fin de leurs supplices ; mais ils savent, et ils ne pourront jamais en douter, qu'après la résurrection il n'y a plus de mort ni de changement d'état à espérer, et ainsi il leur est évident qu'ils ne manqueront jamais aux tourments, et que les tourments ne leur manqueront jamais. Non, chrétiens auditeurs, Dieu, tout puissant qu'il est, ne peut plus anéantir les damnés, ni faire cesser leurs supplices ; autrement il serait opposé à lui-même, il se contredirait lui-même : ce qui est absolument impossible.

Mais, me direz-vous, pourquoi le Seigneur, ce Dieu de miséricorde, ce Père si plein de tendresse, s'est-il mis dans cette terrible et fatale nécessité pour les réprouvés, de ne jamais leur accorder de pardon, ni adoucir ou diminuer leurs peines, ni faire cesser leur malheur ? Pourquoi a-t-il ainsi lié les bras à sa bonté infinie ? Pourquoi il l'a fait ? eh ! qui êtes-vous, vers de terre, hommes de néant, pour vouloir approfondir les desseins du Tout-Puissant et de l'Être suprême, et sonder les abîmes de sa justice ? O insensés enfants d'Adam ! ne faites pas une question si ridicule et si téméraire ; mais demandez plutôt pourquoi les pécheurs, croyant cette vérité, ne tremblent pas ? pourquoi ils se précipitent volontairement dans l'enfer, étant infailliblement assurés qu'on n'en revient jamais ? pourquoi ils ne font pas leurs derniers efforts pour éviter des peines infinies en durée ? pourquoi la pensée d'un mal aussi épouvantable ne les retient pas dans le respect qu'ils doivent à leur Créateur et à leur souverain Maître ? pourquoi, malgré ses menaces et ses châtimens, ils ne laissent pas de se moquer de lui, de l'insulter, de l'outrager et de se livrer à leurs passions ? C'est ce qui doit nous surprendre et faire le sujet de notre étonnement. En effet, comment se peut-il faire qu'il y ait des chrétiens damnés ? des chrétiens qui sont persuadés qu'il y a une éternité malheureuse ; qui en sont parfaitement instruits, qui en sont avertis si souvent, qui font profession de la croire comme un article de foi ? Et les païens n'avaient-ils pas raison de dire autrefois, que ceux qui faisaient profession de la religion chrétienne et qui ne vivaient pas saintement, étaient ou des menteurs, ou des insensés : des menteurs, en disant qu'il y avait une éternité de tourments à craindre, quoiqu'ils fussent persuadés du contraire, comme ils le montraient évidemment par leur conduite ; ou des insensés, s'ils croyaient véritablement un enfer, en vivant comme s'il n'y en avait point.

Pécheurs, qui oubliez l'éternité malheu-

reuse, pouvez-vous vous résoudre à en faire un jour une cruelle épreuve ? Quoi ! mon cher auditeur, vous voulez, pour quelques verres de vin, pour satisfaire votre gourmandise, vous déterminer à souffrir une faim et une soif éternelles ! vous voulez pour un plaisir brutal et d'un moment, vous condamner à être enseveli à jamais dans les brasiers de l'enfer ! vous voulez pour les biens périssables de la terre, pour quelques poignées de poussière, pour un peu de boue, être réduit à un dépouillement entier de toutes sortes de biens ! vous voulez pour une fumée d'honneur, être foulé aux pieds des démons et des damnés, et devenir comme l'ordure des prisons infernales, pendant tous les siècles des siècles ! vous voulez pour tirer vengeance d'une injure, être exposé pour toujours à la cruauté de tant d'ennemis redoutables ! vous voulez pour contenter un misérable corps, qui doit bientôt être réduit en pourriture, porter le poids de la colère de Dieu pendant l'éternité, et sans aucune espérance de soulagement ! Qui vous a fasciné ? Avez-vous perdu l'esprit et le jugement ? Pensez-vous bien à ce que vous faites ? *Considérez si vous pourrez demeurer à jamais dans ces feux dévorants, et soutenir leurs ardeurs éternelles*, vous dit le prophète Isaïe. (*Isa.*, XXXIII, 14.) Descendez en esprit dans ces affreux cachots, et comparez les tourments qu'on y endure, avec ceux de ce monde. Rappelez-vous ce que la foi vous apprend des supplices de l'enfer, et ce que l'expérience vous a fait connaître des peines de cette vie, et répondez-moi. Avez-vous éprouvé quelquefois l'activité du feu que la divine Providence vous a accordé pour vos besoins ? en avez-vous senti les effets ? Pourriez-vous souffrir le bout du doigt dans la flamme d'une chandelle, seulement pendant un quart d'heure ; mais disons une minute ? Si vous aviez la main dans un brasier ardent, mais si tout votre corps était enseveli dans une fournaise, mais si vous étiez obligé d'y demeurer plusieurs années, sans pouvoir mourir, où en seriez-vous ? Cependant le feu élémentaire est-il comparable à celui de l'enfer ? Ah ! quelle différence ! Représentez-vous le plus haut degré de chaleur qu'on puisse donner à un fourneau ; je veux qu'il surpasse incomparablement celui des verreries et des creusets où l'on affine les métaux ; et dites hardiment qu'il n'y a aucune proportion et comparaison entre ce feu et celui de la fournaise éternelle, où les damnés sont dévorés sans aucun relâche. Mais quand même les supplices de l'enfer seraient moins rigoureux, leur durée infinie ne les rendrait-ils pas épouvantables ? Supposez, en effet, un mal très-léger : s'il dure longtemps, il devient très-fâcheux et presque insupportable. Que sera-ce donc de souffrir des maux si cruels, et de les souffrir éternellement.

Dites donc, mes chers frères, avec le saint homme Job (*Job*, VI, 12, 13) : Je n'ai pas l'insensibilité des pierres, ni la dureté

des métaux : j'ai un corps faible et délicat ; ma chair n'est pas de bronze ; je suis extrêmement sensible à toutes les douleurs ; plusieurs maux de cette vie me sont insupportables ; la colique, la pierre, la goutte, un mal de dents, la faim, la soif, le froid et le chaud, sont des tourments capables de désespérer les plus robustes, lorsqu'ils sont arrivés à un certain degré de rigueur. Il ne faut donc pas m'exposer à souffrir dans l'éternité des supplices, dont les peines et les douleurs de ce monde ne sont qu'une ombre et une figure. O éternité ! venez à mon secours, pour me détacher de tous les plaisirs de la terre, pour me faire renoncer à toutes mes mauvaises inclinations, pour me faire vaincre mes passions brutales, et pour me faire embrasser la pénitence, et la mortification. Pensée de l'éternité, pensée salutaire, soyez ma compagne inséparable ; ne me quittez jamais ; conduisez-moi dans tous mes pas ; présentez-vous à mon esprit au temps de la tentation ; et gravez-vous si profondément dans ma mémoire, que jamais je ne puisse vous oublier.

Voilà donc, mes très-chers frères, l'éternité malheureuse qui doit être le partage des impies, après qu'ils auront fini leur vie de péché et de libertinage ; mais que dis-je ? voilà plusieurs éternités renfermées en une, puisqu'en enfer tout est éternel. Faim et soif éternelle, nuit et ténèbres éternelles ; ardeur du feu et rigueur du froid éternelles, rage et fureur éternelles, désespoir éternel, gêne et esclavage éternels, prisonniers éternels, bourreaux éternels, ennemis éternels. *O terre de misères et de ténèbres*, pour parler le langage du saint homme Job (*Job*, X, 22), *terre couverte des ombres de la mort, où il règne une horreur et un désordre éternel !* O région infernale, s'écrie saint Bernard (*Serm. de sancto Nicolao episc.*) ! ô pays affreux et redoutable ! ô terre d'affliction et de malheur ; terre de trouble et de ténèbres ; terre de malédiction et de mort ; terre où l'on souffre une faim enragée et une soif brûlante ; terre où la chaleur et le froid sont extrêmes ; je tremble de tout mon corps, et les cheveux me dressent à la tête, lorsque je pense à toi, tous mes os et la substance de mon âme en sont ébranlés. C'est là qu'il y a un feu qui ne s'éteint point, et un ver rongeur qui ne mourra jamais, un froid horrible, une puanteur intolérable ; c'est là qu'on entend sans relâche le bruit affreux de toutes sortes d'instruments de supplices, et que l'on éprouve toute la fureur des démons ; c'est là que les hurlements et les gémissements ne cessent point, et que les malheureuses victimes de la vengeance de Dieu sont tourmentées sans miséricorde, et immolées à sa terrible justice.

Mais, mes chers frères, ces étranges vérités, que nous savons, que nous croyons, qu'on nous a annoncées tant de fois n'ont pas été capables jusqu'à présent d'arrêter le cours de nos iniquités. Que faudra-t-il donc

pour nous convertir ? Sortez de l'abîme, quelques-uns de vous qui êtes dévorés par les flammes éternelles, et montrez-vous à nous, pour nous toucher et pour nous faire changer de vie. Faites-nous voir ce visage affreux et ces yeux étincelants ; faites tomber sur nous une goutte de cette liqueur brûlante, dans laquelle vous êtes plongés ; faites-nous sentir quelque chose de l'ardeur des brasiers sur lesquels vous êtes étendus ; regardez-nous avec ces yeux qui ne se fermeront jamais, ces yeux sanglants et d'où sortent des flammes avec des larmes brûlantes ; faites retentir un de ces cris et de ces hurlements épouvantables que forme le désespoir qui vous accable ; ouvrez cette bouche qui est comme l'ouverture d'une fournaise allumée, et prononcez quelques paroles de celles qui vous sont ordinaires et avec ce ton lugubre qui les accompagne. Mais que dis-je ? que demandé-je ? un tel spectacle nous ferait mourir sur-le-champ, et notre faible nature ne serait pas capable de le supporter.

Ah ! mes très-chers frères, y a-t-il quelqu'un dans cette assemblée qui aura un jour le malheur d'éprouver ces supplices éternels de l'enfer ? Quel est-il, cet infortuné ? malheur, malheur à lui, il vaudrait mieux qu'il ne fût jamais né (*Math.*, XXVI, 24.) Puisse-t-il dès ce moment être anéanti. Ennemi de Dieu, vase de colère, objet de la vengeance du Ciel, tu es donc destiné à brûler éternellement : ta tête sera un jour comme une fournaise ardente, tes yeux étincelants, ta langue comme une plaque de bronze enflammée, ton corps comme une masse de fer rouge et toute pénétrée de feu, ton estomac et ton ventre remplis d'une liqueur brûlante, tes mains et tes pieds enchaînés dans ces cachots affreux. Mais, hélas ! n'y en a-t-il pas peut-être plusieurs dans cet auditoire, qui auront cet épouvantable sort ? Ils n'y pensent pas, ils ne le croient pas, ils n'en savent rien. Au sortir de ce discours, ils iront rire, se divertir et continuer leur même train de vie ; et dans peu de temps, peut-être dans quelques mois, peut-être dans quelques jours, la mesure de leurs iniquités sera pleine, et ils seront précipités dans l'abîme de leur dernier malheur.

Seigneur, délivrez-nous de la mort éternelle ; délivrez-nous de votre colère justement allumée. Ne détournez pas de nous votre face adorable ; ne nous privez pas pour toujours de votre aimable présence. Vous nous avez créés pour votre gloire, et vous n'avez préparé l'abîme de votre vengeance que pour les anges apostats : ne permettez donc pas que nous occupions dans ce triste lieu, la place due à nos infidélités : châtiez-nous plutôt en cette vie : coupez, tranchez, brûlez faites-nous porter la juste peine de nos offenses (*S. Aug., De civit. Dei*, lib. XIX, cap. 18), par des maladies, par la pauvreté, par des humiliations et par tous les autres moyens qu'il plaira à votre providence ; mais pardonnez-nous, s'il vous

plait, pour l'éternité. C'est la grâce que je vous souhaite, mes frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

III^e DIMANCHE DE CAREME.

SUR LA CONFESION.

Quorum remisieritis peccata, remittuntur eis, et quorum retinueritis, retenta sunt. (Joan., XX, 23.)

Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

S'il paraissait en ce lieu, chrétiens auditeurs, un homme qui promît le secret de guérir des maladies les plus dangereuses et les plus invétérées, non-seulement à peu de frais, mais même sans aucune dépense, et qui s'engageât encore à enrichir ceux à qui il aurait procuré la santé; s'il donnait des preuves certaines de ce qu'il avancerait; comment regarderait-on un médecin si extraordinaire? avec quel empressement n'irait-on pas à lui de toutes parts? de quelles louanges et de quelles bénédictions ne le comblerait-on pas? Je viens aujourd'hui vous enseigner un remède qui guérit infailliblement les plaies les plus profondes, les ulcères les plus envenimés, et les maladies les plus dangereuses des âmes, et cela sans aucune dépense. Il n'en coûte que quelques larmes et quelques soupirs: ce n'est pas tout, il comble de biens spirituels, enrichit pour une éternité ceux qui le reçoivent. Ce grand remède, c'est la confession sacramentelle: mais pour en éprouver les effets admirables, il est question de la bien faire, et c'est ce que je tâcherai de vous apprendre dans deux instructions que je vous donnerai sur cette matière. Dans la première, nous parlerons de la préparation à la confession, ou de l'examen de conscience et de l'intégrité que doit avoir la confession; et dans la seconde, nous ferons voir l'aveuglement de ceux qui cachent leurs péchés, ou qui les déguisent dans le sacré tribunal de la pénitence, et nous traiterons aussi de l'absolution. Nous commencerons donc par l'examen de conscience, et par l'intégrité de la confession; et c'est ce qui va remplir les deux parties de ce discours.

PREMIER POINT.

Le saint concile de Trente nous apprend (sess. XIV, cap. 2), que le sacrement de la pénitence est de la même nécessité à l'égard de ceux qui ont péché mortellement après le baptême, que le baptême même l'est à l'égard de ceux qui n'ont pas été régénérés. Or ce sacrement a été établi par Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme un tribunal sacré, un tribunal de justice et de miséricorde tout à la fois: de miséricorde pour pardonner et remettre les péchés aux pénitents qui s'en approcheraient avec de saintes dispositions: de justice, pour retenir les péchés des faux pénitents, qui refusent de faire ce qui leur est ordonné, pour en obtenir la rémission. Le prêtre dans ce

tribunal fait l'office de juge; et le pénitent est tout à la fois l'accusateur, le criminel et le témoin. Afin que le juge puisse prononcer une sentence équitable, il est évident qu'il faut qu'il soit parfaitement instruit de l'état de la cause. Or il n'y a que le pénitent qui puisse lui donner cette connaissance, puisqu'il s'agit non-seulement des actions extérieures, mais encore des pensées les plus secrètes du cœur. De là l'étroite et indispensable obligation qui est imposée à tous ceux qui ont recours au tribunal de la pénitence, de s'accuser de tous les péchés mortels qu'ils ont commis; de les accuser entièrement, sans artifice et sans déguisement, avec la plus grande sincérité et de la manière qu'ils les connaissent et qu'ils s'en sentent coupables. C'est ce que nous appelons l'intégrité de la confession: intégrité sans laquelle, excepté le cas de l'impuissance, la confession est nulle et presque toujours sacrilège; et au lieu d'un remède salutaire, elle devient un poison mortel pour le pécheur, ajoutant un crime énorme à ses autres péchés. Remarquez que la confession n'est nulle et sacrilège que lorsque le pénitent manque, par sa malice ou par sa négligence, à procurer l'intégrité dont nous parlons; car si cette intégrité ne manque pas par la faute de celui qui se confesse; par exemple, si c'est par un oubli qui n'est pas criminel, le pénitent s'étant préparé suffisamment, alors la confession est bonne, et tous les péchés, tant ceux qui ont été oubliés, que ceux qu'on a accusés, sont pardonnés, à condition néanmoins que l'on se soumettra aux vœux de l'Eglise, c'est-à-dire que l'on déclarera ceux qu'on a oubliés à mesure qu'on s'en souviendra. Cette doctrine est certaine et indubitable.

Afin donc que le pénitent se mette en état de faire une confession entière, il faut qu'il s'y prépare par un examen exact et suffisant. Cet examen de conscience est si nécessaire que si un pénitent, faute de s'être suffisamment examiné, venait à oublier un seul péché mortel dans sa confession, il se rendrait coupable d'un sacrilège. Cet examen doit être en quelque façon semblable à celui qui se fera au redoutable jugement de Dieu, c'est-à-dire sans duplicité, sans flatterie, sans s'épargner en aucune manière. Il faut y apporter pour le moins autant de soin et d'exactitude que l'on ferait s'il s'agissait d'éviter un mal ou une perte considérable, et même s'il était question de la vie. Car il s'agit ici d'une affaire qui regarde le salut éternel, et si l'on prend tant de précautions dans le monde, pour mettre en état un compte qu'on doit rendre, et surtout lorsque cela regarde le souverain; que ne doit-on pas faire pour obéir au commandement exprès du Seigneur suprême, qui demande une confession exacte des péchés pour en accorder le pardon! Si un criminel qui a mérité la mort, pouvait obtenir sa grâce, à condition qu'il ferait une déclaration entière et parfaite de ses crimes, sans en

omettre volontairement une seule circonstance, avec quel travail et quelle exactitude ne s'y préparerait-il pas ?

Or l'examen qui doit précéder la confession consiste en deux choses principales : premièrement, à implorer les lumières du Saint-Esprit ; secondement, à entrer dans une exacte discussion de soi-même. Il faut en premier lieu invoquer le secours et l'assistance de l'Esprit-Saint, pour bien connaître ses péchés ; parce que de nous-mêmes nous ne sommes pas capables d'avoir cette connaissance. Nous sommes aveugles sur les affaires de notre salut ; nous nous flatons, nous nous trompons, nos passions nous fascinent l'esprit, et nos péchés sont comme un bandeau fatal qui couvre les yeux de notre âme, et qui nous remplit d'épaisses ténèbres. Combien de preuves n'avons-nous pas tous les jours de ce triste état d'aveuglement, où le crime réduit les pécheurs ! Combien de personnes engagées dans une vie tout à fait criminelle et scandaleuse, et qui n'y font aucune réflexion ! Tout le monde le voit, on en parle dans toutes les compagnies : on dit partout qu'un tel est un usurier : que cet autre a un mauvais commerce, que celui-ci est un jureur, un blasphémateur ; que cette femme et cette fille sont des mondaines ; que cet autre est un ivrogne de profession. On crie en chaire contre les pécheurs publics, et peu s'en faut qu'on ne les nomme ; cependant ces malheureux se croient encore fort honnêtes gens, et bien loin de prendre pour eux ce qu'on dit au sermon sur leur compte, ils trouvent toujours sur qui le faire tomber. C'est que le péché bouche les yeux de leur âme, il est comme un bandeau, ainsi que nous l'avons déjà observé ; et tout de même que celui qui a un bandeau sur les yeux du corps, non-seulement ne voit point les autres objets, mais ne voit pas même le bandeau qui lui ôte l'usage de ses yeux, le pécheur ne voit point la cause de son aveuglement, qui sont ses iniquités. Il faut donc prier le Saint-Esprit avec ferveur et persévérance, afin d'obtenir les lumières nécessaires pour connaître l'état de sa conscience.

Ensuite, il faut entrer dans une exacte discussion des fautes qu'on a commises. Le pécheur doit examiner sa conscience avec beaucoup de soin et de vigilance, il doit y employer un temps plus ou moins considérable, suivant l'espace qui s'est écoulé depuis sa dernière confession, et eu égard aux affaires où il est engagé, aux emplois de sa condition et au nombre de ses péchés. Il faut considérer la loi de Dieu dans son abrégé, qui sont le Décalogue et les commandements de l'Eglise. Par conséquent, il faut les savoir, les comprendre : il faut être bien instruit de tout ce qu'ils ordonnent, de tout ce qu'ils défendent. Il faut aussi s'examiner sur les péchés capitaux et sur les devoirs de son état, et ainsi il faut en avoir une parfaite connaissance. Ceux qui sont dans l'ignorance, ne peuvent pas se bien

examiner, et ils sont incapables de faire une bonne confession, et par une suite nécessaire ils sont indignes de l'absolution. Aussi l'Eglise défend-elle expressément aux confesseurs d'absoudre les pénitents qui ne sont pas suffisamment instruits des mystères de la religion, de ce qu'ils doivent croire, savoir et faire pour être sauvés. Combien pensez-vous, mes chers frères, qu'il y a de chrétiens dans cet état d'ignorance ? n'en trouverait-on pas plusieurs dans cet auditoire ? On sait confusément certaines choses : mais on en ignore beaucoup d'essentielles. On récite par mémoire la profession de foi, qui est renfermée dans le Symbole des apôtres, les commandements de Dieu et de l'Eglise ; mais sans comprendre ce que l'on dit ; et si l'on en interrogeait plusieurs sur cette matière, ils seraient bien embarrassés. Cependant, sans cette science suffisante, il n'y a point de salut à espérer. Dieu l'a dit (I Cor., XIV, 38), *Celui qui ignore, sera ignoré*. Cela est terrible, et l'on n'y pense pas.

Ah ! combien le défaut d'un examen suffisant rend-il de confessions nulles ou sacrilèges ! Cet examen n'est pas aussi facile qu'on le pense. Il s'agit de toutes les pensées mauvaises auxquelles on s'est arrêté, de tous les désirs déréglés qu'on a eus, de toutes les actions criminelles qu'on a commises contre la loi de Dieu, les préceptes de l'Eglise et sa propre conscience ; de toutes les paroles mal placées et scandaleuses qu'on a proferées, des chansons injurieuses qu'on a chantées, des lectures dangereuses qu'on a faites, des regards criminels qu'on a jetés. Il s'agit des omissions de ses devoirs ; il s'agit des grâces méprisées, des inspirations rejetées, des sacrements profanés, de tant de moyens de salut rendus inutiles : il s'agit des bonnes œuvres que l'on était obligé de faire et qu'on a laissées, de celles qu'on a mal faites, de celles qu'on a empêchées, de celles qu'on n'a pas procurées, le pouvant et le devant faire. Il s'agit des mauvais exemples qu'on a donnés ou qu'on a pris mal à propos, des mauvais conseils, des mauvais commandements ; des péchés que l'on n'a pas empêchés lorsqu'on était obligé de le faire. Il s'agit du temps perdu et mal employé ; de tant de jours, d'heures et de moments dont on a fait un mauvais usage. Il s'agit des biens mal administrés, employés à mal faire, sacrifiés au luxe, à la vanité, au jeu, aux festins et à satisfaire ses passions déréglées. Il s'agit du bien d'autrui, de la réputation du prochain, des inimitiés et des vengeances. Il s'agit de connaître le fond de son cœur, de pénétrer dans tous les replis de sa conscience, et dans toutes les obscurités de son amour-propre. Il s'agit de découvrir ses passions dominantes, ses mauvaises habitudes, les occasions du péché, la source de ses dérèglements, et les obstacles à sa perfection et à son avancement dans la vertu. Tout cela est-il bien facile, chrétiens auditeurs ? Croira-t-on qu'un quart d'heure suffit pour cet exa-

men, après une vie criminelle de plusieurs mois, ou peut-être d'une année entière? Le Prophète-Roi (*Psal.* XVIII, 13) avait bien d'autres sentiments, lorsqu'après s'être examiné très longtemps, et avec une exactitude extraordinaire, il demande à Dieu avec tant d'instance de lui pardonner ses péchés, dont il n'a pas connaissance.

Quelle est donc la présomption de tant de pécheurs qui vont au sacré tribunal de la pénitence, sans presque aucune préparation! combien en est-il qui, voyant un prêtre dans le confessionnal, croient qu'il est expédient de profiter de l'occasion, et se vont confesser sans examen! Combien d'autres, au lieu de s'examiner, s'occupent à dire leur chapelet, à réciter des prières, ou à faire des lectures qui n'ont aucun rapport à cet examen qui doit précéder la confession! combien peut-être d'autres qui, par une conduite encore bien plus criminelle, au lieu de penser à leurs péchés, sont assez malheureux pour se tenir dans des postures indécentes; qui paraissent auprès des tribunaux sacrés avec des yeux égarés, un air mondain, un extérieur tout à fait immodeste; qui rient, qui parlent, qui se poussent pour avoir la première place, et qui font bien voir qu'ils n'ont aucun sentiment de douleur et d'humilité! N'est-ce pas là insulter à la Majesté suprême? Quoi! sont-ce là des criminels qui viennent implorer la miséricorde divine, des pécheurs qui s'humilient, qui pleurent, qui gémissent, qui s'anéantissent devant leur Juge souverain, pour fléchir sa colère, et pour obtenir le pardon de leurs offenses? Ne sont-ce pas, au contraire, des comédiens qui jouent la religion, et des impies qui profanent les mystères sacrés?

Après un examen sérieux, il faut s'exciter à la douleur d'avoir offensé Dieu et détester souverainement tous les péchés dont on est coupable. Car en vain se serait-on bien examiné, en vain ferait-on une confession exacte et entière de ses fautes, si la douleur, si la contrition et le bon propos manquaient, tout le reste est inutile. Ainsi, s'il arrivait qu'un pécheur ne vît pas en lui quelques marques de cette contrition et de ce bon propos, et qu'il ne sentît pas dans son cœur des sentiments par lesquels il pût probablement juger qu'il est bien disposé, il devrait bien se garder de recevoir l'absolution en cet état; il faudrait attendre et prendre du temps pour demander au Seigneur le changement de son cœur, et les dispositions nécessaires pour recevoir dignement le sacrement de la réconciliation. Mais, me direz-vous, à quelles marques connaît-on qu'on a la contrition de ses péchés? En voici quelques-unes, qui ne sont pas à la vérité infaillibles, mais qui sont suffisantes pour procurer la tranquillité à un pénitent. Nous en avons parlé dans un autre prône, mais le sujet est si important, qu'on ne saurait trop s'y arrêter. Premièrement, ceux qui paraissent auprès du tribunal sacré avec un extérieur modeste, des

habits simples et dans des postures humiliantes; qui gémissent, qui sentent une salutaire confusion de leurs égarements, font juger qu'ils sont touchés et contrits. Au contraire, ceux qui viennent à confesse avec un air et des habits mondains, qui rient, qui parlent, qui se poussent les uns les autres, qui paraissent dissipés, comme nous l'avons déjà observé, montrent qu'ils sont hors d'état de s'approcher du sacrement de la pénitence. Secondement, ceux qui ont fait moralement ce qu'ils ont pu pour obtenir du Seigneur la douleur de leurs péchés, qu'ils ont demandée avec ferveur; qui ont imploré les lumières du Saint-Esprit pour bien connaître leurs fautes, et qui se sont examinés avec exactitude, peuvent juger avec confiance qu'ils ont la contrition; mais ceux qui n'ont pas fait toutes ces démarches n'ont pas lieu de se flatter d'avoir les dispositions nécessaires pour faire une bonne confession. Troisièmement, ceux qui se sentent touchés intérieurement, qui sont disposés au fond de leurs cœurs, de manière qu'ils aimeraient mieux mourir que de s'abandonner au crime à l'avenir; qui détestent leurs péchés, et qui en ont véritablement horreur, doivent s'adresser au tribunal sacré avec confiance. Mais, au contraire, ces prétendus pénitents qui sont durs comme des rochers, qui ne se sentent aucun regret, ni aucune confusion de leurs crimes; qui sont même portés à en avoir de la complaisance, à cause des avantages qu'ils prétendent en avoir tirés, et qui ont sujet, par conséquent, de présumer que, si l'occasion s'en présentait, ils feraient à l'avenir comme ils ont fait par le passé; tous ceux-là, dis-je, ne peuvent pas compter sur leurs dispositions, qui paraissent extrêmement éloignées de celles qu'il faut avoir pour être véritablement pénitent. Tels sont ceux qui ont gagné un procès par un faux serment; ceux qui se sont vengés; ceux qui ont satisfait une passion violente, quelle qu'elle soit; ceux qui sont arrivés par le crime au but de leur fortune. En quatrième lieu, les pénitents qui sont dociles, et prêts à exécuter fidèlement tout ce qu'un confesseur leur ordonne, soit pour la restitution du bien et de l'honneur du prochain; soit pour la réconciliation avec leurs ennemis; soit à l'occasion des habitudes et des occasions prochaines du péché; soit pour se servir de tous les autres moyens nécessaires pour leur amendement; soit pour l'acceptation des pénitences et œuvres satisfactoires; tous ceux-là paraissent bien disposés. Mais, au contraire, lorsqu'on dispute avec un confesseur; que l'on ne veut pas prendre les moyens convenables pour sa conversion; qu'on veut différer sans raison la restitution, la réconciliation; que l'on refuse d'accepter des pénitences justes et convenables; alors on montre évidemment que l'on est mal disposé. Vous voyez, par là, mes très-chers frères, combien de chrétiens ont lieu de se défier de leurs dispositions, en s'approchant du tribunal sacré de la pénitence; et com-

bien ils doivent craindre de profaner le sacrement de la réconciliation. Mais après s'être préparé, il s'agit de faire une confession entière. Nous allons voir dans la seconde partie de ce discours en quoi consiste l'intégrité de la confession.

DEUXIÈME POINT.

Par une confession entière et parfaite, j'entends une confession revêtue de toutes les conditions qu'elle doit avoir et que je réduis à quatre principales, qui sont : la douleur, l'humilité, la sincérité et l'intégrité. Nous avons parlé de la douleur, et il nous reste à traiter des trois autres. La confession doit être humble, c'est-à-dire que le pénitent doit s'accuser lui-même, et ne point accuser son prochain, ni s'excuser en aucune manière. Tout engage le pécheur à apporter au tribunal sacré de la pénitence une profonde humilité. Il est pauvre, nu et misérable, et il vient demander du secours; il est malade, couvert d'ulcères et rempli de plaies, et il vient chercher sa guérison; il est criminel, mais coupable du crime de lèse-majesté divine : il a mérité une éternité de supplices, et il vient solliciter son pardon et sa grâce. Dans quel état d'anéantissement ne doit-il pas paraître ?

L'humilité est si nécessaire et si essentielle à la confession, que si elle manque, il n'y a aucune miséricorde à espérer. Nous en avons un exemple bien convaincant en la personne du Pharisien, dont il est parlé dans l'Évangile (*Luc.*, XVIII, 10-14), qui bien loin de s'humilier et de s'avouer pécheur, comme il l'était en effet, porta l'orgueil jusqu'au pied du sanctuaire, en se louant lui-même, et en s'applaudissant de ses prétendues bonnes œuvres; aussi fut-il condamné sur-le-champ, tandis que le Publicain, qui s'accusait humblement de ses péchés, fut justifié. Combien de chrétiens qui, en se confessant, imitent la conduite de ce superbe Pharisien. Au lieu de s'accuser avec humilité, ils s'excusent, ils cherchent toutes sortes de moyens pour diminuer leurs fautes et pour les faire voir du côté le plus favorable : tantôt ils se retranchent sur la violence de la passion, ou de la tentation; sur les sollicitations de leurs amis, de leurs compagnons, de leurs complices, sur l'occasion, sur l'ignorance, sur la bonne foi; tantôt ils rejettent leurs péchés sur les autres. Un mari dit que c'est sa femme qui l'a poussé à bout, et qui l'a fait mettre en colère; une femme, de son côté, dit que ce sont les débauches et la mauvaise conduite de son mari qui l'ont portée à offenser Dieu par ses emportements et par ses impatiences. C'est ainsi que notre premier père Adam rejeta son péché sur sa femme, et la femme sur le serpent; et ils furent tous condamnés. Il en est qui, au lieu de se confesser, confessent les autres. Un père et une mère confessent les péchés de leurs enfants; un maître et une maîtresse ceux de leurs domestiques; un voisin ceux de son voisin; un mari et une femme accusent les vécés l'un de

l'autre; une dévote prétendue confesse toute une paroisse; mais on en voit aussi qui portent l'insolence jusqu'à se louer dans le confessionnal, et exalter les bonnes œuvres qu'ils prétendent avoir faites; d'autres qui parlent avec arrogance à leur confesseur, qui disputent avec lui, qui ne veulent point se soumettre à ce qu'il leur commande de la part de Dieu, et qui semblent avoir de la complaisance pour leurs péchés, qui les racontent comme une histoire agréable et divertissante. Il en est encore qui ne veulent pas qu'on les interroge, et qu'on entre trop avant dans leur intérieur. Tous ces orgueilleux sont de faux pénitents, et qui dans le tribunal de la pénitence ne trouvent que leur condamnation, bien loin d'y trouver le pardon de leurs offenses.

Une autre condition de la bonne confession est la sincérité, qui consiste à déclarer ses péchés comme ils sont, sans aucun artifice, ni déguisement. Que cette disposition est rare, chrétiens auditeurs, et combien peu de pénitents font leur possible pour se découvrir à un confesseur tels qu'ils sont? Disons-le hardiment, il n'est point d'endroit où l'on connaisse moins la plupart des hommes que dans le tribunal de la pénitence. Cela est étonnant; mais il n'est rien de plus véritable. N'est-il pas incontestable que le monde est rempli de pécheurs d'habitude, de personnes engagées dans des occasions prochaines du péché, ou qui sont dans un état et dans une profession où ils se damnent misérablement? N'est-il pas visible que la terre est inondée, selon le langage d'un prophète (*Jerem.*, XII, 4), de crimes et d'abominations? Combien d'ivrognes, d'impudiques, de jureurs, de blasphémateurs, de médisants, de voleurs, de scandaleux, de femmes et de filles mondaines, de libertins et d'impies; en un mot, de mauvais chrétiens! Suivant les règles de l'Église, tous ces gens-là sont indignes de l'absolution, à moins qu'ils ne changent de vie. Cependant on voit toujours continuer les mêmes désordres; et l'on voit en même temps tous ces pécheurs invétérés et incorrigibles depuis longues années, se confesser et communier, faire la Pâque, le jubilé et la mission. Quelle conséquence en faut-il tirer? Il faut nécessairement conclure, ou que ces pécheurs se déguisent dans la confession, ou que les confesseurs ne font pas leur devoir, et passent sur les règles qui leur sont prescrites : il n'y a point de milieu. J'avoue qu'il n'est que trop de confesseurs relâchés; mais il faut convenir que le mal vient plus ordinairement des faux pénitents, qui ne cherchent qu'à tromper les confesseurs, et dont le nombre est très-grand. Car enfin, mes très-chers frères, comment se peut-il comprendre qu'un ministre de l'Église, sachant qu'il doit répondre au redoutable jugement de Dieu, âme pour âme, de ceux qui s'adressent à lui, qu'on lui demandera un compte terrible du sang de Jésus-Christ, et que toutes les absolutions qu'il aura données seront pesées au poids du sanctuaire : comment,

dis-je, peut-on concevoir que ce prêtre, sans aucun avantage temporel ni spirituel, sans en espérer aucun profit, ni plaisir, ni honneur, ni autre avantage, se veuille jeter de propos délibéré dans l'abîme de l'enfer, et se perdre sans ressource, en donnant des absolutions, par sa fante et de propos délibéré, qu'il sait bien ne pouvoir servir qu'à la damnation de ceux à qui il les donne.

Il faut donc dire que la faute vient presque toujours de ceux qui se confessent mal, et qui se confessent en se déguisant dans le tribunal sacré. Nous en avons d'ailleurs assez de preuves. Pourquoi va-t-on chercher des confesseurs étrangers et inconnus? pourquoi change-t-on si souvent de directeur? pourquoi use-t-on de tant de ruses et de détours, pour ne pas se faire connaître? Ah! combien de mauvaise foi! combien peu de sincérité dans le tribunal de la confession! combien de chrétiens à qui l'on donne l'absolution et à qui on la refuserait, si on les connaissait! Ministres du sacrement de pénitence, que vous êtes à plaindre d'être obligés de prendre tant de précautions pour ne pas vous laisser surprendre par les artifices des mauvais pénitents! Je me représente un confesseur dans le tribunal sacré, comme le patriarche Isaac dans son lit (*Gen.*, XXVII, 1 seqq.), lorsqu'il voulut donner sa bénédiction paternelle à ses enfants. Il aimait Esau, et il en voulait faire son héritier. La mère avait beaucoup de tendresse et d'inclination pour Jacob; et voici comment elle s'y prit pour surprendre en sa faveur la bénédiction dont il s'agissait, et qui tenait lieu de testament irrévocable: Comme Esau était couvert de poil, et que Jacob ne l'était pas, elle couvrit ce dernier avec des peaux de chevreau; Isaac touchant ce poil, dit que c'était bien à la vérité la voix de Jacob, mais que, pour les mains, c'étaient celles d'Esau; et ainsi il fut trompé, parce qu'étant aveugle, il ne pouvait juger que par l'attouchement. Il donna donc sa bénédiction à son cadet, croyant la donner à son aîné. Il en arrive à peu près de même à un confesseur au sujet des pénitents de mauvaise foi, qui viennent pour surprendre une absolution qui ne leur est pas due, et qu'ils prennent pour une bénédiction, tandis qu'elle est pour eux une véritable malédiction. A les entendre, on les prend pour des pénitents bien disposés; on ne trouve rien dans leur confession qui mérite un refus d'absolution: c'est la voix de Jacob, mais ce n'est que tromperie; et dans le fond ce sont les mains d'Esau, c'est-à-dire que si le confesseur les connaissait, il se garderait bien de les absoudre. Ces malheureux trompent leurs confesseurs, mais ils se trompent encore bien plus eux-mêmes.

Car enfin à quoi pensent-ils de se déguiser ainsi et de se donner tant de peine pour se procurer leur malheur et leur condamnation? Peuvent-ils tromper Dieu? Ne vaudrait-il pas mille fois mieux qu'ils demeurassent comme ils sont, que de venir ajouter un sacrilège à leurs autres crimes! Dites-moi, ô faux pénitents! infortunés hypo-

crites! quel personnage venez-vous jouer en vous confessant? prenez-vous donc pour un théâtre le tribunal sacré de la pénitence? N'êtes-vous pas en effet de véritables comédiens, comme le reprochait autrefois un saint docteur aux mauvais pénitents de son temps, lorsque vous faites semblant de vous repentir, de vouloir vous réconcilier avec votre souverain Maître, tandis que vous n'agissez que par feinte et avec duplicité; et qu'il n'y a rien moins dans votre intérieur, que ce qui paraît au dehors? C'est là un prodige d'aveuglement: et l'on ne pourrait pas le croire, si l'on n'en avait des preuves aussi convaincantes que celles qu'on voit tous les jours. Les Pères de l'Eglise déclament d'une manière étrange contre ces pénitents fourbes et imposteurs; saint Jean Chrysostome (*hom. 4, in II ad Cor.*) appelle cette fausse pénitence un masque et une ombre de pénitence. Saint Isidore (*dist. 3, De penit.*), cité dans les canons, dit que les misérables faux pénitents sont des moqueurs et non pas des pénitents; saint Grégoire le Grand (*hom. 24, in Evang.*) et Tertullien (*De penit.*, cap. 2) disent la même chose.

Enfin la dernière condition que doit avoir la confession pour être légitime, est l'intégrité, c'est-à-dire qu'il faut que le pécheur accuse tous les péchés mortels dont il est coupable et dont il a connaissance, sans en excepter un seul. Il doit les accuser avec les circonstances essentielles, c'est-à-dire celles qui changent l'espèce du péché et celles qui rendent le péché plus grief; il doit accuser le nombre de ses péchés; il doit accuser les péchés douteux. Expliquons tout ceci un peu plus particulièrement. Le pénitent doit accuser tous ses péchés mortels, toutes les espèces différentes des péchés qu'il a commis, toutes les transgressions de la loi de Dieu et des commandements de l'Eglise, dont il s'est rendu coupable; il doit déclarer le nombre de ces transgressions, c'est-à-dire combien de fois il a commis chaque péché selon son espèce: par exemple, combien de fois il a juré, combien de fois il s'est enivré, combien de fois il s'est mis en colère, et ainsi des autres; combien de personnes il a scandalisées, de combien de personnes il a médit: il doit déclarer les circonstances de ces crimes, circonstances qui changent l'espèce du péché; un larcin commis dans un lieu saint est un sacrilège; une impureté entre parents est un inceste; entre gens mariés est un adultère; entre gens consacrés à Dieu est un sacrilège, circonstances qui aggravent le péché. Dérober une somme considérable est un crime bien plus grief que de dérober une somme médiocre; battre quelqu'un violemment est un plus grand péché que de ne le maltraiter que légèrement. Il doit confesser les péchés douteux, ceux qu'il doute avoir commis, ceux qu'il doute être mortels; ceux qu'il doute n'avoir pas confessés. Il doit faire connaître au confesseur s'il a commis des crimes qui renferment chacun plusieurs ma-

lices qui répondent à plusieurs péchés ; comme s'il avait médité de plusieurs personnes tout à la fois ; s'il avait fait tort à plusieurs par une même action ; s'il avait blessé plusieurs personnes par un même coup, et ainsi des autres. En un mot, il doit faire tout son possible pour manifester à son confesseur le fond de son âme et tous les replis de sa conscience ; et en agir comme s'il était au jugement de Dieu. A l'égard des péchés véniels, on peut les confesser avec utilité, mais on n'y est pas obligé à la rigueur. Cependant comme il est difficile, selon la remarque de saint Augustin (*Enchyr.*, cap. 23), de démêler le péché véniel d'avec le mortel, surtout en plusieurs cas, il ne faut pas s'exposer à rendre sa confession nulle ; mais il faut déclarer toutes les fautes dont on se sent coupable ; car sans cette intégrité dont nous parlons, la confession devient nécessairement un sacrilège, lorsque cette intégrité manque par la faute du pénitent. Il est néanmoins des occasions où l'intégrité matérielle n'est pas nécessaire, mais où l'intégrité que les théologiens appellent formelle suffit, ainsi que nous l'avons déjà observé. Par exemple, lorsque le pénitent oublie quelque péché sans qu'il y ait de sa part une faute considérable ; lorsqu'on est dans l'impuissance physique ou morale de dire ses péchés, ou tous, ou en partie ; alors, pourvu qu'on ait la contrition et le bon propos, et que l'on soit disposé à les déclarer tous si on le pouvait, ou si l'on en avait la connaissance, ils sont tous pardonnés sans aucune exception. Mais combien de pénitents manquent par leur faute à l'intégrité de la confession, et rendent par là leurs confessions sacrilèges ? les uns faute d'une préparation suffisante, les autres par honte, par crainte ou par négligence, quelques-uns par une conscience erronée, ne se croyant pas obligés à dire certaines choses, qu'ils sont néanmoins tenus de déclarer ; peut-être s'en trouve-t-il qui manquent à l'intégrité de la confession par une pure malice, ce qui est tout à fait affreux. Plusieurs imitent les Pharisiens, qui avaient peur d'avaler un moucheron, tandis qu'ils engloutissaient un chameau. (*Matth.*, XXIII, 24.) Ils s'attachaient avec un scrupule ridicule à des riens, et ils négligeaient leurs devoirs les plus essentiels. Les faux pénitents dont nous parlons, s'accusent avec une grande exactitude de plusieurs fautes très-légères, et ils passent sur des articles essentiels. Cet homme s'accusera d'avoir dit quelques mensonges qui n'ont point tiré à conséquence ; d'avoir eu des distractions à la Messe, qu'il a néanmoins combattues ; d'avoir proféré quelques légères imprécations ; de s'être un peu impatienté et de s'être laissé aller à de petites promptitudes ; mais il ne dit pas que toute sa maison est dans le désordre ; qu'il n'a aucun soin du salut de ses enfants et de ses domestiques ; qu'il y a parmi eux des débauchés et des impudiques, des scandaleux et des libertins qu'il ne corrige point et à qui il souffre tout ; qu'il n'observe pas le pré-

cepte de la sanctification du dimanche et des fêtes, qu'il a des inimitiés, qu'il est un jureur et un emporté. Cette mère de famille s'accuse d'avoir manqué quelquefois de prier Dieu le matin et le soir, qu'elle s'est impatientée quelquefois dans son ménage, qu'elle a menti en matière peu considérable ; mais elle ne dit pas qu'elle néglige entièrement le soin de sa maison, qu'elle ne corrige, ni ne châtie, ni n'instruit ses enfants, ni les autres personnes qui sont sous sa charge, qu'elle est une médisante et une querelleuse. Cette prétendue dévote se confesse de n'avoir pas eu assez d'amour de Dieu ; de n'avoir pas apporté aux sacrements de la pénitence et de l'Eucharistie toute la préparation qu'elle devait, mais elle ne s'accuse pas de déchirer sans cesse par la médisance la réputation de son prochain ; d'être remplie d'orgueil et d'amour-propre, de ne vouloir rien souffrir et d'être une véritable hypocrite. Un ivrogne de profession s'accuse d'avoir pris quelques verres de vin plus qu'il ne fallait ; un impudique dit qu'il a eu quelques pensées contraires à la pureté ; un emporté s'accuse d'être tombé dans de légères impatiences ; un avaro, un usurier, un fripon, s'accusent de toute autre chose que de leurs péchés les plus griefs et les plus dangereux.

Ah ! mes frères, combien de confessions nulles et sacrilèges ! combien par conséquent de communions indignes ! combien de profanations de nos mystères sacrés ! Qui peut y penser sans trembler ! Où en serons-nous lorsque nous paraîtrons au tribunal de la justice de Dieu, où les secrets des consciences seront manifestés (*1 Cor.*, XIV, 25), et où l'on mettra dans un grand jour tous nos crimes et toutes nos abominations ? Il est encore temps de réparer les fautes dont nous sommes coupables à ce sujet ; prenons dès aujourd'hui des mesures pour cela ; n'y épargnons rien, puisqu'il s'agit ou d'être condamnés à une éternité de supplices, ou d'être mis au nombre des saints pénitents, qui à la faveur de la seconde table après le naufrage, c'est-à-dire du sacrement de la réconciliation, aborderont heureusement au port de la céleste patrie. C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

II^e POUR LE IV^e DIMANCHE DE CAREME.

SUR LES MAUVAIS RAPPORTS.

Alii dicebant : Quia hic est; alii autem : Nequaquam, sed similis est ei. (*Joan.*, IX, 8, 9.)

Les uns disaient, C'est bien lui-même; les autres disaient : Non, ce n'est pas lui; mais c'est un autre qui lui ressemble.

Il est surprenant d'entendre une si grande diversité de rapports faits au sujet de l'aveugle de naissance, que Jésus-Christ guérit à Jérusalem. Cet aveugle était tous les jours à la porte du temple ; il y avait plusieurs années qu'il s'y tenait continuellement pour demander l'aumône ; tout le monde le voyait et il ne pouvait pas être

inconnu. Cependant, lorsqu'il s'agit après sa guérison de rendre un témoignage assuré si c'est le même ou un autre, il ne se trouve personne sur qui l'on puisse compter. Les uns disaient que c'était bien cet aveugle qui se tenait à la porte du temple; mais les autres soutenaient que ce n'était point le même; mais que c'était un autre qui lui ressemblait. Voilà, chrétiens auditeurs, qui nous fait voir combien nous devons faire peu de fond, et combien nous devons peu compter sur les rapports des hommes. Je ne dis pas seulement lorsqu'il s'agit des choses cachées, obscures et peu connues; mais encore lorsqu'il est question de celles qui paraissent claires, certaines et évidentes. Cependant, quelque incertains et mal fondés que soient la plupart des rapports, ils trouvent toujours des gens qui les écoutent, et s'y laissent prendre; et l'on ne saurait croire combien cela cause de désordres dans la société humaine; c'est pour tâcher, s'il était possible, de couper la racine à un si grand mal, que je viens aujourd'hui attaquer les mauvais rapports. Dans la première partie de ce discours, je m'adresserai à ceux qui font les mauvais rapports; et dans la seconde, je parlerai à ceux qui les écoutent. Vous êtes tous intéressés à ce sujet, mes très-chers frères, car, quand vous ne seriez point portés à faire de mauvais rapports, vous êtes exposés aux mauvais effets de ceux qu'on peut faire contre vous.

PREMIER POINT.

Le Saint-Esprit nous fait, par la bouche de l'apôtre saint Jacques (*Jac.*, III, 5-8), une terrible description des maux que cause la langue. La langue, dit-il, n'est que comme une étincelle, mais elle allume de grands feux, et elle cause des incendies effroyables. Elle n'est qu'un des plus petits membres de notre corps, mais elle corrompt l'homme tout entier; elle enflamme tout le cercle et tout le cours de sa vie, et elle est elle-même enflammée par le feu de l'enfer; enfin elle est un abîme d'iniquité. Que peut-on dire de plus affreux et de plus véritable en même temps? On vient à bout, ajoute-t-il, de dompter et d'appriivoiser toutes sortes d'animaux, mais personne n'est capable de dompter la langue: c'est un mal inquiet; elle est intraitable et pleine d'un venin qui donne la mort. A-t-on jamais vu, dit-il encore, une fontaine qui jette par la même ouverture de l'eau douce et de l'eau amère? et c'est cependant ce que fait la langue. Par elle nous bénissons Dieu, notre Père; et par elle nous maudissons les hommes qui sont créés à l'image de Dieu. La bénédiction et la malédiction partent de la même bouche.

Saint Bernard (*De inter. Dom.*, cap. 28) nous donne un autre portrait de la langue, qui est bien remarquable. « La langue, dit ce docteur, paraît fort douce lorsqu'elle flatte; mais elle mord cruellement, lorsqu'elle détracte. Elle tue en mentant; elle lie et l'on ne peut la lier; elle est glissante et l'on ne

peut la tenir; elle s'échappe et elle trompe; elle glisse comme une anguille; elle s'insinue imperceptiblement et elle pénètre comme une flèche. Elle fait perdre les amis; elle multiplie les ennemis; elle excite les querelles; elle forme les discordes; elle frappe et elle fait mourir plusieurs personnes par un même coup. Elle est flatteuse et subtile; elle est toujours prête à détruire le bien et à faire le mal. Celui qui garde sa langue, garde son âme, parce que la vie et la mort sont au pouvoir de la langue. » Voilà, mes frères, ce que c'est que notre langue et combien elle est dangereuse; et qui est-ce qui n'en a pas fait une triste expérience?

Mais un des fruits les plus amers de la langue, sont les mauvais rapports, dont j'ai à vous parler dans cet entretien. Il faut d'abord supposer qu'il est des cas où non-seulement il est permis, mais il est nécessaire de faire des rapports; mais ils doivent être faits par un esprit de charité, par un pur zèle de la justice, de la vérité et de la religion; ils doivent être faits sans passion et sans prévention; ils doivent être faits avec grande connaissance de cause; ils doivent être faits avec beaucoup de prudence et de circonspection. On ne doit les faire que quand on n'a point d'autre moyen pour procurer l'amendement du prochain, et pour arrêter le cours de l'iniquité; de sorte qu'il est assez difficile de trouver des occasions où les rapports soient utiles et nécessaires. Cependant, il y en a: par exemple, vous voyez un voisin qui s'écarte considérablement de son devoir, qui est un scandaleux, qui profère des paroles obscènes, des juréments, des blasphèmes; vous savez qu'il y a un cabaret dans la paroisse, où il se passe de grands désordres; où l'on donne du vin à des gens ivres, où l'on en donne pendant le temps des Offices et à d'autres heures indues; vous savez que ce misérable endroit est la retraite de tous les libertins du voisinage, qu'on y attire les jeunes gens, et qu'il s'y commet une infinité de crimes; vous êtes informés qu'il y a des veillées, des assemblées nocturnes, des fréquentations entre personnes de différent sexe, des divisions dans les familles, et autres semblables désordres; vous connaissez des enfants qui volent leurs parents, et des domestiques qui font tort à leurs maîtres; vous êtes persuadés que vos avis et vos corrections seraient mal reçus: vous êtes obligés en conscience d'avertir un curé, ou d'autres personnes qui peuvent apporter quelque remède à ces maux, en leur demandant le secret, qu'ils doivent vous garder inviolablement. Mais comme il pourrait arriver bien des inconvénients de vos rapports, parce qu'il est des gens qui sont incapables du secret, qui n'ont aucune prudence ni retenue, et qui se laissent aller à des emportements et à des excès; en ce cas, il vaut mieux se taire, et gémir en particulier du mal que l'on ne peut pas empêcher. Voici un avis salutaire que j'ai à vous donner à ce sujet: c'est de vous adresser à un

confesseur sage et discret, pour apprendre de lui comment vous devez vous comporter dans les rencontres difficiles. Ne précipitez rien, délibérez à loisir, et surtout, implorez les lumières du Saint-Esprit.

Venons maintenant à la matière dont il s'agit ici principalement, je veux dire les mauvais rapports. Adressons-nous d'abord à ceux qui font les mauvais rapports; dit-on leur en premier lieu, qu'ils transgressent grièvement le grand précepte de la charité chrétienne; secondement qu'ils se rendent responsables de toutes les suites de leurs mauvais rapports. J'appelle mauvais rapports, ceux qui se font par un mauvais principe, par haine, par vengeance, par envie, par jalousie, par intérêt, ou par quelque autre passion. J'appelle mauvais rapports, ceux qui se font sans utilité ou sans nécessité. J'appelle mauvais rapports, ceux qui se font contre la vérité, et qui doivent être mis au rang de la calomnie. Or ceux qui font ces sortes de rapports, blessent, transgressent, affaiblissent et même détruisent entièrement la charité chrétienne. Car la charité nous ordonne d'abord d'aimer notre prochain comme nous-mêmes; or est-ce aimer le prochain comme soi-même, que de divulguer ses fautes, de les découvrir, et de s'exposer à les rendre publiques? La charité veut que l'on ne nuise point au prochain; or n'est-ce pas lui nuire dans une matière grave, que de le mettre mal dans l'esprit des autres, et de lui susciter des ennemis? La charité défend de juger son prochain; et ceux qui font de mauvais rapports, ne se contentent pas de juger leurs frères, mais ils sont encore la cause que ceux à qui ils font ces rapports en jugent à leur tour. La charité demande que l'on souhaite que l'on fasse à son prochain tout le bien qu'on peut. Or est-ce lui faire du bien, ou plutôt n'est-ce pas lui faire de grands maux, que de lui ôter par de mauvais rapports son crédit et sa réputation, et de le mettre hors d'état de trouver des amis et des protecteurs, et de le rendre méprisable et l'objet de la haine de ceux à qui on en parle mal. Il est donc visible que ceux qui font de mauvais rapports, n'ont point de charité; qu'au contraire, ils sont des ennemis d'autant plus dangereux qu'ils sont secrets, et que les coups qu'ils portent, font des plaies presque toujours incurables, parce qu'on ne les connaît ordinairement, que quand il n'y a plus de remède.

Ces malheureux faiseurs de rapports ne sont-ils pas des perturbateurs du repos public, des semeurs de zizanie et de discordes, des ennemis de la république? Ne sont-ils pas pires que les incendiaires? car ceux-ci n'allument qu'un feu matériel, qui ne consume que quelques biens de fortune; tandis que ceux-là allument un feu infernal, qui dévore les biens spirituels, qui sont inestimables. Ne faudrait-il donc pas les punir encore plus grièvement que les incendiaires; puisqu'ils sont incomparablement plus coupables? aussi les malédictions que le

sacré texte prononce contre eux, sont terribles. Il n'y a pour les faiseurs de rapports, dit le Saint-Esprit dans le *Livre de la sagesse*, que haine, horreur et confusion: ils seront pris par la langue comme un avec lacet, ils seront déshonorés et infâmes. (*Eccli.*, V, 16, 17.) Quoi de plus véritable! mais, meschers auditeurs, qu'y a-t-il de plus haï que les rapporteurs, qui mettent la division partout? ne les regarde-t-on pas comme des pestes publiques? Ils ont eux-mêmes honte de leur procédé, ils se cachent tant qu'ils peuvent: lorsqu'ils sont découverts, et qu'ils passent pour ce qu'ils sont, ils sont extrêmement mortifiés et chargés de confusion. Ceux qui les écoutent ne peuvent pas s'empêcher de se défier d'eux et de les regarder de mauvais œil. Dans les mêmes livres de la Sagesse, ce est dit que les faiseurs de rapports seront maudits, parce qu'ils troublent la paix du prochain. (*Eccli.*, XXVIII, 15.) Ils sont maudits de Dieu, qui les punit sévèrement même dès cette vie; ils sont maudits des hommes qui ne peuvent les souffrir, et qui les regardent avec raison comme des ennemis très-dangereux, et qu'ils voudraient exterminer. Il est encore marqué dans les mêmes livres, que les faiseurs de mauvais rapports souillent leur âme (*Eccli.*, XXI, 31), c'est-à-dire qu'ils se rendent coupables d'un grand péché; qu'ils sont en aversion à tout le monde, et que cette haine publique s'étend jusqu'à ceux qui les fréquentent. Et l'Apôtre saint Paul met entre les crimes abominables, auxquels les idolâtres étaient sujets, les mauvais rapports. (*Rom.*, I, 29.)

Ces malheureux tombent ordinairement dans la fosse qu'ils ont creusée, pour perdre les autres, et ils sont pris dans leurs propres filets; ce qui est un effet d'un juste jugement de Dieu sur eux. En voici deux exemples bien remarquables. Le premier est tiré de la sainte Ecriture (*Dan.*, VI, 1 seqq.), où il est dit que quelques courtisans de Darius, jaloux de l'autorité que Daniel avait dans l'état, firent au roi de mauvais rapports contre le saint prophète, et engagèrent le prince trop crédule à le faire jeter dans une fosse, où l'on nourrissait des lions; mais Dieu, qui n'abandonne pas ses serviteurs, préserva Daniel de la fureur de ces animaux. Le roi voyant ce miracle entra dans une grande colère contre ceux qui lui avaient fait ces rapports, et les fit précipiter dans la même fosse, où il furent mis en pièces sur-le-champ. Le second exemple est rapporté dans la Vie de sainte Elisabeth, reine de Portugal. (*Vita sanctæ Elisabeth.*, 4^e vol. 8^e Julii.) Cette pieuse princesse considérait singulièrement un de ses pages, parce qu'il était fort dévot. Un autre page, envieux de cela, fit au roi des rapports très-désavantageux à la reine et à son page; le roi ajoutant foi à ce qu'on lui avait dit, donna ordre à un ouvrier qui avait soin d'un four à chaux, d'y jeter le premier page qu'il lui enverrait: il lui envoya le page, dont on lui avait fait de mauvais rapports; ce page, par une pro-

vidence admirable du Seigneur, entra dans une église, qu'il rencontra en son chemin; et comme l'on y commençait une Messe, il l'entendit; il s'en dit une seconde qu'il entendit de même. Le roi, impatient de savoir si l'on avait exécuté ses ordres, envoya le page qui lui avait fait les rapports, pour s'en informer, il arriva avant l'autre page, et il fut jeté sur-le-champ dans le fourneau. Le page qui avait ouï les deux Messes vint ensuite demander si on avait fait ce que le roi avait commandé, et on lui répondit que oui; il en alla rendre compte au prince, qui fut extrêmement surpris du change qu'on avait pris. Il approfondit les choses, et il connut qu'on l'avait mal informé et que Dieu avait sauvé l'innocent : il l'en remercia et prit la résolution de bien examiner à l'avenir les rapports qu'on lui ferait. Si les faiseurs de mauvais rapports ne sont pas exposés aux bêtes farouches, ou jetés dans des fournaies ardentes, comme ils le mériteraient, ils doivent s'attendre à souffrir des peines bien plus étranges dans les flammes éternelles.

Leur punition sera d'autant plus terrible, qu'ils se chargent par leurs mauvais rapports d'une infinité de crimes qui en sont une suite et un effet nécessaire, et qui leur sont imputés avec justice, puisqu'ils en sont la véritable cause. Nous voyons dans la sainte Ecriture quelques-uns de ces effets. *La langue des faiseurs de rapports, dit l'auteur sacré inspiré par le Saint-Esprit, renverse les fortunes des hommes, les réduit à la dernière misère, et les oblige de quitter un pays où ils se voient décriés et perdus de réputation, pour passer dans un autre où ils ne sont pas connus. Elle sape les fondements des villes les plus fortes, et elle démolit les maisons les plus solidement bâties; elle anéantit la force des peuples entiers, et elle réduit à rien la valeur des nations les plus belliqueuses; elle chasse de leurs maisons les femmes fortes, et elle rend tous leurs travaux inutiles. Celui qui écoute les mauvais rapports n'aura point de repos, et il ne trouvera point d'amis sur qui il puisse compter. Ces mauvaises langues font des plaies profondes et brisent jusqu'aux ossements. Plusieurs sont morts par le glaive; mais il en périt beaucoup plus par la langue. Bienheureux celui qui en est à couvert, et qui n'est pas engagé dans ses liens. Son joug est un joug de fer, et ses liens sont des chaînes d'airain; la mort qu'elle cause, est une mort cruelle, et elle est en quelque façon pire que l'enfer.* (Eccli., XXVIII, 15-25.) Voilà, chrétiens auditeurs, quelque chose de bien épouvantable; cependant il n'y a rien là d'exagéré, et qui ne soit très-véritable. C'est la parole de Dieu : et ainsi nous ne pouvons pas en douter; mais l'expérience d'ailleurs n'en donne-t-elle pas des preuves incontestables. Si nous consultons les histoires, nous verrons que les mauvais rapports ont produit des guerres sanglantes, et par conséquent causé la destruction des villes, la désolation des provinces entières, et le renversement des

monarchies, nous verrons qu'ils ont enfanté ces montres affreux de toutes sortes de crimes, des vengeances, des inimitiés, des duels, des parricides, des assassinats, des empoisonnements. Et combien de désordres parmi nous, ne causent pas tous les jours les mauvais rapports! Les divisions dans les familles, les haines mortelles, les divorces, les querelles, les procès, les brouilleries entre les amis et les voisins, les dissensions et la mauvaise intelligence entre les parents, les maris et les femmes, les pères et les enfants, les maîtres et les domestiques, les curés et leurs paroissiens, les seigneurs et leurs emphytéotes, ne sont-ils pas le détestable fruit des mauvais rapports?

Gémissons donc, mes très-chers frères, si pour le passé nous avons eu le malheur de faire de mauvais rapports; et travaillons sérieusement à réparer les maux qu'ils ont causés, si cela est possible. Si nous ne pouvons pas mieux faire, au moins pleurons, humiliions-nous devant Dieu, embrassons la pénitence, et pour l'avenir condamnons-nous au silence. Adressons au Seigneur la prière du Prophète-Roi (*Psal. CXL, 3, 4*), en lui disant : Mon Dieu, mettez un frein à ma bouche, et arrêtez, s'il vous plaît, les mouvements déréglés de ma langue, afin que je ne rapporte jamais rien mal à propos au sujet de mon prochain, et que je ne m'entretienne que de ce qu'il y a de bon en lui. Venons maintenant à ceux qui écoutent les mauvais rapports. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Ceux qui écoutent les mauvais rapports sont, à l'égard de ceux qui les font, ce que les recéleurs sont à l'égard des voleurs. Et ainsi l'on peut dire que, tout de même que, s'il n'y avait point de recéleurs, il n'y aurait point de voleurs, ou du moins il y en aurait très-peu; de même aussi, il n'y aurait point de faiseur de rapports, si personne ne les écoutait. Ceux qui écoutent les mauvais rapports font donc un grand mal, puisqu'ils les autorisent et les multiplient. Mais s'ils font le mal, ils en portent bien la peine, même dès cette vie; car, premièrement, ils sont presque toujours sottement trompés, et, en second lieu, les rapports auxquels ils ajoutent foi trop facilement leur font faire des démarches fâcheuses, dont ils ont lieu de se repentir dans la suite, mais trop tard.

Je dis, premièrement, que tous ceux qui écoutent les mauvais rapports, sont presque toujours trompés. Il ne faut, pour en être convaincu, qu'avoir recours à l'expérience journalière. J'ose assurer que de cent rapports, à peine en est-il un qui soit exactement véritable. Et en voici la raison. Pour faire un rapport entièrement fidèle, il faut trois choses qui ne se rencontrent presque jamais ensemble. Il faut avoir un bon esprit; il faut être exempt de toute passion; il faut être informé à fond de la chose dont il s'agit. Or je dis que tout cela ne se trouve presque

jamais, ou presque jamais réuni, pour former un bon jugement, et, par conséquent, pour faire un rapport bien fidèle.

Pour juger sainement, et pour faire un rapport fidèle, il faut d'abord avoir un bon esprit, un esprit droit, un esprit plein de lumières; un esprit capable de bien saisir, de bien pénétrer, de bien discerner les choses. Or, je vous le demande, ces sortes d'esprit sont-ils bien communs. Pour en savoir quelque chose, entrons dans un petit détail des différents esprits qu'on voit dans le monde. Il est des esprits pesants et grossiers, qui ne voient les choses qu'à demi; il est des esprits superficiels qui, s'arrêtent d'abord aux apparences et qui n'approfondissent rien; il est des esprits sombres et mélancoliques, qui sont sujets à être fort abstraits; il est des esprits bouffons et badins, qui tombent tout en raillerie; il est des esprits faibles et scrupuleux, qui grossissent beaucoup les objets, qui prennent des minuties pour des choses de conséquence, et qui font un crime de tout; il est des esprits précipités, qui sont incapables de réflexion; il est des esprits mauvais, qui interprètent tout en mal. Or, il est évident que tous ces esprits sont peu capables de porter un jugement sain, par conséquent de faire des rapports justes, et sur lesquels on puisse sûrement compter. Il ne reste donc que les bons esprits capables de bien juger, et de faire des rapports exacts et fidèles; mais ces bons esprits s'amusent-ils à faire des jugements et des rapports désavantageux au prochain? Des gens de probité et d'un esprit droit et solide, se garderont bien de donner dans ces travers; et ainsi tous les mauvais rapports ne viendront que par le canal des esprits incapables de bien juger et de faire des rapports fidèles. Par conséquent, quel fond peut-on faire sur ces rapports; et les écouter, n'est-ce pas vouloir être grossièrement trompé?

Mais ce sera bien autre chose si nous ajoutons la seconde condition nécessaire pour bien juger et pour rapporter juste, qui est de ne point agir par passion. Examinons un peu ce qui porte presque tous les hommes à faire du prochain des rapports désavantageux. Les uns agissent par un principe d'orgueil; ils cherchent toutes sortes de moyens pour humilier les autres, afin de s'élever eux-mêmes. Une dévote, par exemple, en voit une autre qui passe pour très-sage; on en dit beaucoup de bien; c'est une concurrente qui semble l'abaisser, et c'est ce que la vanité ne peut pas souffrir; elle tâche donc de la décrier, en faisant contre elle des rapports désavantageux, qui sont souvent, ou presque toujours faux en tout ou en partie. Les autres agissent par envie et par jalousie. Un artisan, un journalier, un domestique, un chef de famille en voit un autre qui fait mieux ses affaires que lui; qui est plus estimé, qui a plus de réputation: une envie mortelle le saisit; il attaque son prétendu concurrent secrètement, et sans bruit, il fait de mauvais rapports contre

lui, pour le décrier dans l'esprit des honnêtes gens. Plusieurs agissent par vengeance; on a de la froideur, ou même une véritable haine contre une personne: si elle donne la moindre occasion de parler sur son compte, on s'en saisit, on grossit les objets, et l'on rapporte non pas seulement ce que l'on sait, ni de la manière qu'on le sait; mais on ajoute, on amplifie extrêmement, on brode, on compose de longues histoires, on donne un ton malin à sa conduite, et l'on fait tant, que, quand elle serait blanche comme la neige, on la rend noire comme un charbon. Quelques-uns agissent pour se faire valoir, pour trouver accès auprès d'un homme, de qui on espère être protégé ou favorisé; on veut lui faire sa cour et s'insinuer adroitement dans son esprit; on commence par lui dire qu'on a des choses importantes à lui communiquer; mais qu'en ne voudrait pas, pour tous les biens du monde, que cela se sût, qu'on ne le dirait pas à tout autre; on porte l'hypocrisie jusqu'à vouloir faire croire qu'on agit par un principe de conscience, et l'on témoigne, en soupirant, que ce n'est qu'avec peine qu'on découvre ainsi les actions et la conduite d'autrui, et l'on porte adroitement le coup qui détruit sa réputation. D'autres agissent par intérêt: on espère quelque service ou quelques bienfaits de ceux à qui l'on fait ces rapports; on prétend, en leur faisant ces sortes de confidences, gagner leur estime et se les attacher; on jette l'hameçon, et les imprudents y sont pris. On se fie à ces faiseurs de rapports, ils sont reçus et écoutés favorablement; on ajoute foi à ce qu'ils disent; on les croit sincèrement, et l'on agit en conséquence; on se remplit l'esprit de ce que l'on a entendu; les passions en sont animées, et quand une fois on est imbu de ces mauvaises choses, on n'en revient que très-difficilement, parce que l'on est extrêmement porté à croire plutôt le mal que le bien du prochain.

En troisième lieu, pour bien juger des actions et de la conduite d'autrui, et pour faire des rapports qui soient entièrement fidèles, il ne suffit pas d'avoir un bon esprit, et d'être exempt de passion, il faut encore être informé à fond des faits dont il est question, et en connaître toutes les circonstances. Or l'expérience nous apprend que cela est fort rare. Je ne parle pas des événements secrets et obscurs, de ces événements qui sont accompagnés de circonstances, qui en rendent la connaissance très-difficile; comme la distance des lieux, le temps de la nuit, les endroits cachés où l'affaire s'est passée, et tant d'autres semblables. Je ne parle pas aussi de ce qu'on ne sait que par ouï-dire. Tout le monde connaît combien les ouï-dire sont incertains, et qu'il faudrait avoir perdu le bon sens pour y compter et pour agir en conséquence; mais je parle même de ces événements publics, arrivés en plein jour, au milieu d'une place, dans une rue, dans une ville, dans une maison remplie de monde, à la vue de

plusieurs témoins; et je dis qu'il est encore difficile, malgré une telle notoriété, d'être parfaitement informé d'un événement. J'en tire une preuve suffisante de ce qui est arrivé un grand nombre de fois de nos jours. On s'est battu dans une telle paroisse le jour du patron; il y a eu un homme tué. Il est arrivé une grande querelle dans un autre endroit. Plusieurs ivrognes ayant pris dispute dans un cabaret, l'un d'eux a donné un coup de couteau à l'autre. Voilà trois événements que je suppose avoir eu dix, vingt témoins ou davantage. Que l'on entende chacun d'eux en particulier, il n'y aura pas deux dépositions qui s'accordent parfaitement en tout, et l'on y trouve toujours quelque différence. Vous le savez par vous-mêmes, chrétiens auditeurs; vous avez éprouvé plusieurs fois combien différemment on vous a rapporté les événements qu'on vous a racontés. Voilà donc ceux qui écoutent les rapports, visiblement exposés à être trompés.

Ce n'est pas tout, ils sont encore exposés à faire, en conséquence de ces rapports, des démarches très-fâcheuses, dont ils ont lieu de se repentir dans la suite. Les histoires sacrées et profanes nous fournissent, à ce sujet, une infinité d'exemples. Je me borne à deux; le premier est rapporté dans la sainte Ecriture. (*Gen.*, XXXIX, 1 seq.) Joseph, ayant été vendu par ses frères, lui conduit en Égypte, et acheté par un grand seigneur nommé Putiphar; ce seigneur, voyant la sagesse et la bonne conduite de son esclave, lui confia ses affaires les plus importantes. Comme il était fort beau, sa maîtresse conçut pour lui une affection déréglée, et un jour qu'elle l'attaqua fort vivement, il prit la fuite, et lui laissa son manteau entre les mains. Cette femme impudique se voyant ainsi méprisée, à son avis, alla sur-le-champ rapporter à son mari que Joseph avait voulu la forcer, et que, pour marque de sa résistance et de sa fidélité, elle avait retenu son manteau, qu'elle lui montra. Putiphar, sans approfondir cette affaire, ajouta d'abord foi à ce que sa femme lui dit, et fit jeter son esclave au fond d'un cachot. S'il avait eu affaire à un homme porté à la vengeance, il aurait eu bien lieu de se repentir dans la suite de sa crédulité; car Joseph devint si puissant dans l'Égypte, qu'il partageait avec le roi l'autorité souveraine; mais celui qui pardonna à ses frères l'injure atroce qu'il avait reçue d'eux, oublia de même le mauvais traitement injuste qu'il avait reçu de son maître. Cependant il se priva, par ce moyen, d'un serviteur fidèle, et dont les services lui étaient d'une extrême conséquence. Le second exemple est tiré de la Vie de Constantin le Grand. Cet empereur avait eu de sa première femme un fils qui était un prince accompli et qui joignait à la bonté de l'esprit une beauté extraordinaire de corps. L'impératrice, seconde femme de Constantin, et par conséquent belle-mère de ce jeune prince, perdant tout respect et toute crainte de Dieu, se laissa emporter

pour lui à une passion honteuse et violente, et eut l'effronterie de le solliciter plusieurs fois à commettre un abominable crime; ce jeune homme, qui était fort chaste et pieux, eut horreur d'un crime si énorme, et résista courageusement à la tentation. Cette misérable impudique, transportée de fureur par des refus qui étaient si raisonnables, prit l'affreuse résolution, pour s'en venger, de perdre cet aimable prince; elle va donc trouver son mari tout éplorée en apparence, et lui rapporte que son fils la sollicitait depuis longtemps pour lui enlever son honneur; qu'après lui avoir fait des réprimandes sévères, elle se voyait obligée de recourir à sa majesté, ne pouvant dissimuler plus longtemps un tel outrage. L'empereur, trop crédule, porta les choses à l'extrémité, et condamna son fils innocent à une cruelle mort, ce qui fut exécuté sur-le-champ. Dans la suite, la divine Providence peruit que la vérité fût connue, et qu'il découvrit que sa femme avait composé une effroyable calomnie contre son fils qui était mort, et qui avait été la victime de sa chasteté. Vous pouvez juger quelle fut sa surprise: il fut tellement frappé d'un événement si inouï, que peu s'en fallut qu'il n'en mourût de douleur; et, pour en faire un exemple éclatant, il fit mourir à son tour celle qui avait été l'auteur d'une si étrange calomnie.

Mais qu'avons-nous besoin de chercher si loin des exemples des différents et odieux personnages que les mauvais rapports font jouer à ceux qui ont la faiblesse de les écouter? combien en a-t-il paru sous nos yeux! Que chacun fasse un petit retour sur lui-même, et il sera obligé d'avouer qu'il lui est arrivé plusieurs fois de faire de fausses démarches, en conséquence des rapports qu'il a écoutés. Ce mari a entendu et cru un mauvais rapport qu'on lui a fait de sa femme, et il a conçu une haine mortelle contre elle; depuis ce temps-là point de repos, il n'est question que de querelles et de dissensions. Cette femme a écouté de même un mauvais rapport qu'on lui a fait sur le compte de son mari; et depuis ce temps-là, elle ne peut le souffrir, elle le regarde avec une horreur extrême. Un père et une mère ont écouté un mauvais rapport qu'on leur a fait contre leur enfant; dès lors ils n'ont eu pour lui que de la dureté, et peut-être que des traitements si rigoureux, qu'il a été obligé de s'éloigner de la maison paternelle, avec un danger évident de se perdre. Ce maître a écouté de mauvais rapports qu'on lui a faits de son domestique, et il s'est déterminé à le congédier, se privant ainsi fort mal à propos d'un bon serviteur. Ce voisin, ce parent, cet ami ont écouté les mauvais rapports qu'on leur a faits contre un voisin, un parent et un ami; depuis ce temps-là, il n'y a entre eux que froideur et qu'indifférence, peut-être une haine ouverte, peut-être des désirs de vengeance ou des vengeances même. Mais à quelles extrémités n'a-t-on pas vu des gens se porter en suite d'un mauvais rapport? il

n'est point d'excès, point de crime, point d'action, pour noire, horrible et exécrable qu'elle puisse être, où la passion allumée par un mauvais rapport ne puisse porter une personne.

O maudits rapports! soyez à jamais bannis de la société des hommes; rentrez dans les enfers d'où vous êtes sortis, et ne venez plus troubler le repos du genre humain. N'allumez plus ce flambeau de la discorde, entre les plus intimes amis, entre les parents les plus proches, entre les personnes les plus unies. Qu'à l'avenir, mes très-chers frères, aucun de vous ne soit assez malheureux pour faire de mauvais rapports, qu'aucun de vous ne les écoute; mais que, remplis de charité les uns pour les autres, vous vous excusiez, vous vous supportiez mutuellement, suivant le commandement que vous en a fait le Saint-Esprit par la bouche du grand Apôtre, lorsqu'il vous dit: *Portez les fardeaux les uns les autres, supportez-vous charitablement, et par ce moyen vous accomplirez la loi de Jésus-Christ, (Galat., VI, 2),* cette loi d'amour qui fait le caractère particulier de ses disciples et des élus de Dieu. Ce sera le moyen, après avoir été unis sur la terre par les liens de la charité chrétienne, de jouir ensemble des fruits de cette même charité dans la gloire éternelle, que je vous souhaite, mes très-chers frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

II^e POUR LE IV^e DIM. DE CAREME.

SUR LA CONFESION.

Quorum remiseritis peccata remittuntur eis; et quorum retinueritis retenta sunt. (Joan., XX, 25.)

Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

C'est une vérité incontestable, que les meilleurs remèdes, si on les prend mal, sont très dangereux, et jettent souvent les malades dans un état désespéré. Le sacrement de la pénitence est le grand remède de nos âmes; mais si on a le malheur de le recevoir avec de mauvaises dispositions, ou n'ayant pas celles qui sont requises, bien loin de guérir le pécheur de ses plaies spirituelles, il les augmente; bien loin de le retirer de l'abîme où il est enseveli, il l'y enfonce davantage, et il ne le jette que trop souvent dans un état presque entièrement désespéré. Il n'est rien de plus commun dans l'Eglise de Dieu, que la fréquentation du sacrement de la confession; et néanmoins on n'en voit presque pas de fruit, il faut donc qu'on se confesse mal. Mais je vais plus loin et j'ose avancer qu'il n'est rien qui fasse plus d'endurcis et de damnés que le mauvais usage qu'on fait de la confession. Cela est effroyable, chrétiens auditeurs, et il n'est personne qui ne doive trembler à ce sujet; car enfin, qui peut se flatter d'avoir toujours apporté au sacré tribunal toutes les dispositions nécessaires, pour y trouver le pardon et la miséricorde qu'on y cherche? C'est pour vous engager à faire tous vos

efforts à l'avenir, pour vous approcher du sacrement de pénitence avec les dispositions que Dieu demande de vous; et en même temps, à ne rien oublier pour réparer vos manquements passés à ce sujet, que je continuerai aujourd'hui à vous parler de la confession. Je vous ferai voir dans la première partie de ce discours le malheur de ceux qui cachent ou qui déguisent leurs péchés en se confessant; et dans la seconde je vous parlerai de l'absolution.

PREMIER POINT

L'avenglement des pécheurs qui cachent ou qui déguisent leurs péchés dans le tribunal de la pénitence, est prodigieux, et en quelque façon inconcevable. Quoi, en effet, de plus étonnant que de voir des personnes raisonnables se priver de plusieurs biens inestimables, et se procurer des maux affreux par leur pure faute, et sans savoir presque pourquoi? Et c'est ce que font les faux pénitents qui cachent leurs péchés en confession; ils se privent de tous les avantages du sacrement de la réconciliation, qui sont admirables; ils se privent de la grâce sanctifiante, du pardon, de l'abolition et de la destruction entière de leurs péchés, de l'amitié de Dieu, des dons et de la présence du Saint-Esprit, de la restitution de toutes leurs bonnes œuvres passées, dont le mérite avait été suspendu par leurs péchés; et en même temps ils se jettent dans un état épouvantable. Ils profanent le sang de Jésus-Christ, en recevant une absolution sacrilège; ils foulent aux pieds son corps adorable, en communiant indignement: ils se condamnent à de cruels remords de conscience pendant leur vie, et à un affreux désespoir dans le lit de la mort, et enfin à souffrir à jamais les supplices de l'enfer: et tout cela pourquoi? pour éviter une légère confusion, pour satisfaire leur orgueil et leur amour propre, par une crainte vaine, frivole et imaginaire, par une terreur panique, qui dans le fond n'est qu'une chimère. O insensés, s'écrie saint Augustin (serm. 56), pourquoi avez-vous honte de découvrir à un homme, ce que vous n'avez pas en honte de faire en la présence de Dieu? car enfin, ce n'est pas autre chose qui ferme la bouche à tant de misérables qui cachent leurs péchés dans la confession. Tâchons de faire voir le ridicule des obstacles qui les arrêtent dans la déclaration de leurs péchés: cela n'est pas difficile. La première chose qui empêche les pénitents de faire une confession entière de leurs péchés, c'est la honte. Comment oserais-je, dit cette personne intimidée par une confusion de ses péchés honteux, comment oserais-je découvrir un crime si vilain et si abominable? et le découvrir à un prêtre qui me connaît, à mon curé, qui a bonne opinion de moi, et qui me regarde comme incapable d'avoir commis une telle infamie? que pensera-t-il, que jugera-t-il de moi? il me regardera toute la vie de mauvais œil. Voilà donc, à votre avis, une grande raison et un motif

bien pressant, pour vous engager à cacher vos péchés ; mais vous ne faites pas attention que toutes les qualités dont le confesseur est revêtu à votre égard, doivent vous inspirer une parfaite confiance en lui, et vous ôter toute la honte que vous vous procurez à vous-même sans sujet. Le prêtre, en effet, dans le sacré tribunal de la confession, est tout à la fois votre père, votre frère, votre ami, votre médecin, votre avocat et votre juge, mais un juge de miséricorde, votre maître et votre pasteur.

Le prêtre, dans le sacré tribunal de la pénitence, est le père de ceux qui s'adressent à lui ; mais un père plein de tendresse et d'amour. Représentez-vous une fille qui s'est laissé malheureusement séduire, et qui porte le fruit de son crime : elle a un père qui la chérit tendrement. Se trouvant dans une telle extrémité, fera-t-elle difficulté de s'aller jeter aux pieds de ce bon père, pour implorer son secours, son assistance et sa consolation ? ne serait-elle pas tout à fait insensée d'en agir autrement ? et son père voyant sa fille pour ainsi dire sur le bord d'un précipice, et d'un affreux désespoir, ne chercherait-il pas toutes sortes de moyens pour la soulager ? Le confesseur en agira de même à votre égard, si vous lui faites un aveu sincère de votre péché honteux ; bien loin de vous traiter avec sévérité, il vous consolera, il vous témoignera de la bonté, de la douceur et de la compassion, et il n'oubliera rien pour vous procurer du soulagement.

Il est encore votre frère et votre ami ; il est un homme comme vous, sujet aux misères, aux mêmes faiblesses, exposé aux mêmes tentations ; il sait par conséquent ce que c'est que la fragilité humaine ; combien les misères de l'homme mortel sont grandes, et qu'il peut tomber dans les mêmes excès qu'il entend dans le confessionnal ; il en a ouï plusieurs aussi griefs et aussi honteux que ceux que vous avez commis, et peut-être encore de plus griefs et de plus honteux ; il a lu dans les casuistes tout ce que les passions les plus violentes peuvent faire commettre de plus horrible et de plus infâme, et ainsi vous ne devez pas penser qu'il soit surpris et étourdi de tout ce que vous pourriez lui dire. En qualité de bon père et d'ami sincère, ne devez-vous pas avoir en lui une entière confiance, et déposer toutes vos peines dans son sein ?

Il est votre médecin il est préposé de Dieu, pour travailler à la guérison de votre âme, comme un charitable samaritain (*Luc.*, X, 30 seqq.) ; il est obligé d'employer l'huile d'une véritable douceur, pour votre soulagement, et plus vos plaies sont profondes, plus aussi doit-il prendre de précautions pour les traiter avec succès. Que diriez-vous d'un malade qui aimerait mieux languir toute sa vie, et enfin mourir dans la violence de ses douleurs, que de découvrir son mal, quelque honteux qu'il puisse être, à un sage et habile médecin, et qui refuserait de prendre un remède qu'il saurait cer-

tainement lui devoir procurer la guérison, un remède très-doux, un remède facile à prendre, et dont le prix serait très-modique ? Ne faudrait-il pas être arrivé au suprême degré de la folie pour en agir ainsi ? Vous avez des médecins de toutes parts ; des médecins qui sont très-habiles, pleins de douceur et de charité ; il n'est question que de découvrir votre mal avec les dispositions que vous devez avoir, et vous êtes sûr de votre guérison, vous savez d'ailleurs que le remède qu'on vous présente est très-doux et très-facile à prendre, et qu'il ne doit vous coûter qu'un peu d'humiliation ; et vous refuseriez de prendre ce remède salutaire, et vous aimeriez mieux languir dans votre infirmité spirituelle, et demeurer dans un état qui vous conduira infailliblement, si vous y persistez, à la mort, mais à une mort éternelle, que d'avouer votre maladie ? Ne serait-ce pas là un aveuglement inconcevable, et la plus grande de toutes les folies ; disons-le, une cruauté et une fureur inouïe contre vous-même ? Ah ! ce n'est pas ainsi qu'on en agit, lorsqu'il est question de maladies du corps ; lorsqu'on se voit attaqué d'un mal dangereux et qui menace d'une mort prochaine : il n'est rien qu'on ne fasse pour se procurer la guérison ; on ne fait aucune difficulté de découvrir aux médecins les maux les plus secrets et les plus honteux ; on se résout à souffrir les opérations les plus rudes, les boutons de feu, le trépan, l'amputation d'un membre ; on prend les médecines les plus dégoûtantes ; on se réduit à une diète sévère ; on se prive des compagnies, des plaisirs, et de toutes les consolations mondaines. Et pour guérir les maladies de l'âme, l'on ne veut rien faire, l'on ne veut rien souffrir, ou ne veut pas même découvrir les maux aux médecins spirituels. Que peut-on s'imaginer de plus bizarre ?

Si vous aviez du poison dans le corps, mon cher auditeur, qui dût vous causer une mort cruelle dans quelques heures, que ne feriez-vous pas pour vous en délivrer ? Quand un vomitif devrait coûter tout ce que vous avez au monde, et qu'il serait extrêmement violent, pourvu que vous en puissiez attendre la guérison, hésiteriez-vous un moment à tout sacrifier pour l'avoir, et à le prendre sur-le-champ ? Ce crime honteux que vous avez dans votre conscience, n'est-il pas un poison pire mille fois que tous ceux qui ne peuvent donner que la mort corporelle ? il s'attache à la substance de votre âme ; il corrompt entièrement votre cœur, et vous pouvez vous résoudre à le garder, et vous refusez de le rejeter et de vous en délivrer, le pouvant faire si facilement ! Vous dites que ce péché est trop honteux et trop abominable pour le déclarer ; c'est pour cela même, c'est parce qu'il est honteux et horrible que vous devez vous en décharger incessamment. Voyez un peu ce que font ceux qui ont un ossement déplacé ou rompu, ou qui ont un fer ou quelque autre corps étranger dans le corps, ou qui ont un

abcès dans quelque membre, avec quelle diligence n'ont-ils pas recours à ceux qui peuvent leur procurer du soulagement? Ce péché horrible est dans votre âme comme une flèche aiguë, qui la perce et qui la tourmente étrangement, comme une pointe cruelle qui vous perce le cœur, et qui vous déchire la conscience, comme un horrible abcès qui corrompt votre intérieur : et comment pouvez-vous supporter une peine si rude et une douleur si cuisante? comment pouvez-vous vous résoudre à refuser avec tant d'opiniâtreté le seul remède qui peut vous soulager et vous guérir entièrement?

Le prêtre, dans le sacré tribunal, est encore votre avocat et votre juge. Si vous aviez un procès de grande conséquence, et surtout s'il s'agissait de tous vos biens, ou même de votre vie, cacheriez-vous à votre avocat la moindre circonstance de vos affaires? ne lui découvririez-vous pas tout ce qu'il y a de plus secret? A-t-on jamais vu personne qui en ait agi autrement, à moins d'avoir perdu l'esprit? Vous avez un procès spirituel, qui est d'une conséquence infinie, puisqu'il ne s'agit pas seulement de vos biens temporels, ni d'une vie qui doit bientôt finir, mais des biens éternels, de votre salut ou de votre damnation : vous êtes assuré de perdre ce procès et d'être condamné, si vous ne découvrez à fond au prêtre, qui est établi de Dieu pour vous servir d'avocat et d'intercesseur auprès de sa Divine majesté, et pour vous juger à sa place ; il a expressément ordre de vous absoudre et de vous pardonner tous vos péchés, si vous les lui avouez avec sincérité ; et au contraire, si vous les lui cachez ou déguisez, il doit vous condamner, et la sentence qu'il prononcera sera pour vous une sentence de mort : vous le savez, vous ne pouvez en douter ; et malgré cette connaissance, par un aveuglement qui ne peut se comprendre, vous aimez mieux vous jeter dans le précipice et vous perdre, que de confesser votre péché.

Enfin le confesseur est votre maître et le pasteur de votre âme. Vous vous souvenez sans doute de ce pasteur dont il est parlé dans le saint Evangile (*Matth.*, XVIII, 12, 13), qui, ayant perdu une brebis, s'en va sur les montagnes, parcourt les bois et les campagnes pour la chercher, et l'ayant trouvée, il la met sur ses épaules, il l'emporte avec joie, et il invite ses amis et ses voisins à se réjouir avec lui. Quelle joie ne donnerez-vous pas à votre confesseur, lorsqu'il vous verra revenir à Dieu de bonne foi, et que la Divine providence se servira de son ministère pour vous ramener au bercail d'où vous vous étiez écarté ; il en bénira le Seigneur ; il vous regardera avec une sainte complaisance, comme une précieuse conquête qu'il aura faite sur l'enfer, et qui doit augmenter la couronne que Dieu lui destine pour ses travaux. Ce n'est pas lui seul qui aura du plaisir de votre retour, car par votre conversion véritable et sincère, vous donnerez de la joie à tout le ciel ; c'est

Jésus-Christ lui-même qui l'a assuré. (*Luc.*, XV, 7.) Quoi, refuseriez-vous donc, faute d'ouvrir la bouche et de déclarer votre péché, de donner tant de satisfaction à votre confesseur, au cher pasteur de votre âme, et d'occasionner une réjouissance particulière parmi les anges et les saints. Mais, que dis-je, de donner à Dieu même un sujet de complaisance?

Le second obstacle à l'intégrité de la confession est la crainte. Que craignez-vous donc, mon cher auditeur? craignez-vous pour votre réputation? pensez vous que vous perdrez l'estime que votre confesseur avait de vous? vous vous trompez. Jusqu'à il aurait pu craindre que vous ne fussiez un hypocrite, parce qu'il n'ignore pas qu'il n'est que trop ordinaire de trouver des personnes qui cachent leurs péchés en confession ; mais quand il verra que vous déclarez avec sincérité vos péchés les plus griefs et les plus honteux, il jugera que vous êtes dans de bonnes dispositions, et il vous en estimera davantage. Craignez-vous que vos péchés ne viennent à la connaissance publique ; que votre confesseur n'en découvre quelque chose, et que par là vous soyez déshonoré dans le monde? mais ne savez-vous pas que le confesseur est obligé à un secret si inviolable, qu'il ne peut jamais faire connaître, ni directement, ni indirectement ce qu'il sait par la confession ; qu'il ne peut pas même vous en parler hors du sacré tribunal? que s'il était interrogé là-dessus, soit en justice, soit ailleurs, il est obligé d'assurer et même avec serment, qu'il n'en sait absolument rien ; parce qu'en effet il ne le sait pas comme homme, mais comme tenant la place de Dieu. Mais il y a bien plus, c'est qu'il ne peut pas se servir des connaissances qu'il n'a que par la confession, lorsque cela pourrait seulement causer des soupçons, quand il s'agrait de conserver sa propre vie : et ce secret si inviolable lui est ordonné par toutes les lois divines et humaines, et sous des peines très-grandes en ce monde, et la damnation éternelle en l'autre. Mais n'est-ce pas un fantôme que je combats ici? avez-vous jamais vu, ou oui dire, mes chers auditeurs, que quelqu'un ait été déshonoré par la voie de la confession? Il y a là-dessus une providence de Dieu tout admirable et toute singulière. Combien de fois est-il arrivé que des prêtres qui avaient entendu les confessions sont tombés dans le délire ou dans la démence! combien de discours extravagants n'ont-ils pas tenus dans cet état! Mais il n'est point arrivé qu'ils aient dit des choses qui intéressaient le secret de la confession. Bien plus, il est des pénitents qui parlent si haut, que ceux qui sont proche entendent malgré eux ce qu'ils disent, et en est-il jamais arrivé rien de fâcheux? C'est que le Seigneur ne permet pas que le sacrement qu'il a institué pour le salut des hommes, devienne pour eux une source et une cause de malheurs, à moins qu'ils ne

se les procurent à eux-mêmes par leur faute.

Direz-vous encore que vous craignez que votre confesseur ne vous fasse quelque sévère réprimande, et ne vous accable de pénitences, ou qu'il ne vous refuse l'absolution? Mais soyez bien persuadés du contraire : il se gardera bien de vous quereller; au lieu d'user de paroles aigres et rudes, il vous traitera avec toute la douceur possible, il compatira à vos peines, il vous aidera à bien déclarer vos péchés, il se servira de toute son expérience, il emploiera tout son savoir et toute son industrie, pour arracher de votre conscience ce serpent tortu dont parle la sainte Ecriture (*Job, XXVI, 13*); c'est-à-dire le péché honteux que vous avez tant de peine à déclarer, pourvu que vous fassiez de votre part les avances nécessaires pour lui donner lieu de vous aider dans cette heureuse délivrance de vos peines; et lorsque vous aurez vomi ce venin fatal qui vous empoisonnait et qui vous tourmentait si cruellement, quelle joie n'en aurez-vous pas; vous serez bien dédommagés d'un peu de honte que vous aurez ressentie en vous confessant, il vous semblera que vous n'êtes plus la même personne; vous vous verrez déchargés d'un fardeau insupportable, et vous bénirez mille fois le Seigneur de vous avoir donné la force et le courage d'en venir à ce point qui vous paraissait si difficile : vous serez surpris de votre faiblesse, en voyant que votre frayeur n'était que dans l'imagination. Quant à la rigueur de la pénitence, que vous alléguez : désabusez-vous; on vous ménagera avec prudence, et l'on ne vous ordonnera que des satisfactions proportionnées à votre pouvoir et aux besoins de votre conscience; enfin, à l'égard du refus de l'absolution, on agira uniquement pour le bien de votre âme. Eh! quoi, voudriez-vous qu'on vous fît faire un sacrilège, en vous donnant une absolution précipitée? Si donc on juge à propos de vous la différer pour un temps, ce sera afin que vous vous y disposiez avec plus de soin, et que vous trouviez dans le sacrement la réconciliation, la vie, et non pas la mort de votre âme. Vous voyez donc, mes chers auditeurs, combien est grande la folie de ceux qui cachent leurs péchés dans le sacré tribunal de pénitence, et combien sont frivoles et ridicules les excuses qu'ils apportent pour diminuer l'horreur d'une conduite si déraisonnable.

Mais ne dois-je pas ici dire à ceux qui cachent leurs péchés en confession, ce que les serviteurs de Naaman (*IV Reg., V, 1 seqq.*) dirent à leur maître? Il était lépreux, et le prophète Elisée lui dit de s'aller baigner sept fois dans le Jourdain, et qu'il serait guéri : il refusait de le faire, mais ses gens le déterminèrent enfin, en lui disant : Seigneur, si le prophète vous avait ordonné une chose difficile, ne devriez-vous pas la faire pour être guéri; à plus forte raison, devez-vous employer un moyen si facile, pour recouvrer la santé que vous êtes venu cher-

cher de si loin. Si Dieu vous commandait, mon cher auditeur, d'aller publier partout le royaume les péchés les plus secrets et les plus honteux de votre conscience, sous peine de perdre le paradis, et d'être damné à jamais, devriez-vous hésiter un moment à le faire? et il se contente d'exiger de vous que vous déclariez ces péchés en secret à un seul homme, à un homme qui est obligé à un secret inviolable, à un homme sujet aux mêmes misères, et pécheur comme vous; il vous permet, quand vous craignez un confesseur, de vous adresser à un autre, de l'aller chercher aussi loin qu'il vous plaira, d'en choisir un qui ne vous connaisse aucunement; il ne vous oblige à confesser ces péchés qu'une seule fois dans la vie, et sans être tenu d'y jamais revenir. Vous connaissez les avantages qui doivent vous revenir de cette accusation, et les maux terribles qui accompagnent votre silence criminel; vous êtes très-persuadé qu'il n'y a point d'autre moyen pour obtenir le pardon de vos péchés, et que sans cela votre perte éternelle est assurée. Car, ne vous y trompez pas, quand vous donneriez tout votre bien aux pauvres; quand vous pratiqueriez autant d'austérités que saint Jean-Baptiste; quand vous convertiriez autant d'âmes qu'un apôtre saint Paul; quand vous livreriez même votre corps aux tourments les plus affreux pour la loi, si vous cachez un seul péché mortel, il n'y a point de miséricorde à espérer pour vous, et vous êtes aussi assuré d'aller en enfer, que si vous y étiez déjà descendu, parce que Dieu veut qu'on lui obéisse; et sans cela, il compte tout le reste pour rien. Ce qu'il y a encore de bien terrible dans ce maudit silence, c'est que toutes les absolutions que l'on reçoit en cet état, et toutes les communions que l'on fait, sont autant de sacrilèges. Quel sujet d'étonnement et de frayeur, pour ceux qui ont croupi pendant plusieurs années dans une situation si funeste! peut-être en est-il qui y sont depuis la première confession qu'ils ont faite. Et quel remède à un si grand mal? il n'y en a point d'autre que de faire une confession générale, et de s'accuser de tous les péchés qu'on a commis depuis la première confession, où l'on a caché ses péchés. Il ne faut pas manquer aussi de déclarer toutes les communions et toutes les communions qu'on a faites dans ce déplorable état, étant autant de crimes énormes.

O vous qui êtes dans ces peines, mettez-y ordre incessamment, afin que la mort ne vous y surprenne pas! Tout vous y invite; tout vous y engage; la loi du Seigneur, votre intérêt; sans cela vous n'aurez jamais aucun repos, vous serez déchiré jour et nuit par la syndérèse; les cuisants remords de votre conscience vous dévoreroient sans relâche. Eh! n'en faites-vous pas actuellement une cruelle épreuve? comment pouvez-vous vous souffrir dans cet enfer anticipé; mais à l'heure de la mort, ce sera bien autre chose : un effroyable désespoir vous accablera, et vous mourrez dans une rage et

une fureur inconcevables. Souvenez-vous de cette parole du Saint-Esprit (*Prov.*, XXVIII, 13), que celui qui cache ses péchés fera une mauvaise fin, et que celui qui les déclarera humblement, trouvera miséricorde. Souvenez-vous que si vous confessez bien vos péchés, Dieu les cachera, il les oubliera entièrement; il les jettera, comme il le dit lui-même (*Mich.*, VII, 19), dans le fond de la mer; c'est-à-dire qu'ils ne paraîtront jamais, et qu'ils seront comme s'ils n'avaient aucunement été. Au contraire, si vous les cachez, il les révélera, il les manifestera au grand jour de son jugement, à la face du ciel et de la terre; il les fera connaître à vos parents, à vos amis, à vos voisins, à tous les anges et à tous les hommes. Quelle effroyable confusion pour vous, et pouvez-vous y penser sans frémir? Ce n'est pas tout, ces péchés cachés descendront avec vous dans les abîmes de la mort éternelle; ils ne vous quitteront jamais, ils vous dévoreront; ils vous déchireront sans relâche; vous les aurez toujours présents, et vous ne pourrez jamais les oublier: ce seront comme autant de monstres affreux, qui seront continuellement devant vos yeux, et qui vous causeront une frayeur et une horreur insupportable. Comme une gangrène, comme autant d'horribles ulcères, ils s'attacheront à la substance de votre âme, et ils vous feront éprouver des douleurs que vous ne sauriez concevoir. Allez donc vous jeter aux pieds d'un confesseur sage et zélé; ouvrez-lui entièrement votre cœur, vomissez ce poison qui vous étouffe; arrachez cette pointe qui vous perce et qui vous déchire les entrailles, et vous goûterez combien le Seigneur est doux, et vous trouverez la paix extérieure, qui surpasse incomparablement tous les trésors et toutes les satisfactions du monde. Ce sera par le moyen d'une absolution reçue avec toutes les dispositions nécessaires: nous allons en parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

L'absolution sacramentelle est de l'essence du sacrement de pénitence, puisqu'elle en est la forme. Cette absolution consiste en ces paroles, que le confesseur prononce sur le pénitent: Je vous absous de vos péchés. Elles sont comme une sentence de miséricorde, d'un côté, pour les pénitents bien disposés; car, au moment qu'elles sont prononcées, tous leurs péchés leur seront remis, et cette sentence de rémission, de pardon et d'abolition, est ratifiée dans le ciel, suivant la parole que Jésus-Christ nous en a donnée dans son Évangile (*Joan.*, XX, 23); mais, d'une autre part, ces paroles de l'absolution sont une sentence de justice, de colère et de malédiction, pour les faux pénitents; car, au même moment que le prêtre leur dit: Je vous absous; Dieu dit: Je vous condamne. Toute cette doctrine est certaine et indubitable; elle est de foi, puisqu'elle est clairement établie dans le texte sacré:

Cependant le monde ne fait point d'attention à cela, et l'on s'imagine, premièrement, que les confesseurs sont les maîtres de donner l'absolution quand il leur plaît, et à qui il leur plaît; en second lieu, que toute absolution est bonne et valable, et que, pourvu que l'on soit absous, c'est-à-dire, pourvu que le confesseur ait prononcé les paroles de l'absolution, on est pardonné et tous les péchés sont remis. Voilà deux erreurs également grossières et ridicules. J'avoue qu'il n'y a que les ignorants qui en soient capables; mais le nombre en est bien grand: désabusons-les, et disons qu'il n'est point véritable que les confesseurs peuvent donner l'absolution à qui, et comme il leur plaît; et quand ils la donnent mal à propos, ils se rendent coupables de la profanation du sang de Jésus-Christ, et, en même temps, ils jettent leurs pénitents dans un malheur extrême, puisqu'ils sont cause qu'ils font un horrible sacrilège, bien loin que cette absolution leur soit utile.

Premièrement, les confesseurs sont très-étroitement obligés de refuser l'absolution à certains pénitents, et de la différer à d'autres. Ils la doivent refuser absolument à ceux qui, non-seulement ne sont pas disposés pour la recevoir, mais qui refusent de prendre les moyens nécessaires pour s'en rendre dignes. Tels sont ceux qui se trouvent dans quelqu'un des cas que nous allons déduire. Les confesseurs doivent différer l'absolution à ceux qui ne sont pas suffisamment disposés, mais qui ont la volonté de se disposer, et qui sont résolus d'en prendre les moyens. Les confesseurs doivent être de fidèles dispensateurs, selon la parole de saint Paul (*1 Cor.*, IV, 1), et non pas de cruels dissipateurs. Cette obligation, de ne pas donner l'absolution en certains cas, est fondée sur les règles que la sainte Église a sagement établies sur cela, et qui ne sont qu'une explication de ce que Jésus-Christ a prescrit lui-même, pour l'administration du sacrement de la pénitence, en l'instituant; car ce divin Sauveur a dit positivement, non-seulement que les péchés seraient remis à ceux à qui ses ministres les remettraient, mais encore qu'ils seraient retenus à ceux à qui ils les retiendraient; et par là il a fait connaître évidemment qu'il y aurait des occasions où il faudrait retenir les péchés; et il a donné à son Église un plein et entier pouvoir d'expliquer plus amplement ses volontés sur cet article, ainsi que sur les autres, qui regardent l'économie de la sanctification et du salut des âmes.

Or, voici les cas principaux dans lesquels les confesseurs doivent refuser ou suspendre l'absolution sacramentelle. Ils sont rapportés dans les conciles, dans les Pères, dans les écrits des docteurs et des casuistes, et on les voit clairement détaillés dans les Rituels; de sorte qu'il faut être de très-mauvaise foi, ou extrêmement ignorant, pour ne pas les savoir, ou pour n'y point avoir d'égard. Le premier cas du refus ou

du retardement de l'absolution, est l'ignorance des principaux mystères de la religion, qu'un chrétien est absolument obligé de savoir, de connaître et de croire pour être sauvé, et des devoirs de son état. Le temps ne me permet pas de vous expliquer quels sont ces mystères et quels sont les devoirs : le détail en serait trop long ; je parle seulement de ceux qu'on ne peut ignorer sans crime. On vous en a parlé ailleurs, et presque toutes les instructions familières roulent sur cette matière. Mais remarquez que ceci ne regarde pas seulement ceux qui sont dans l'ignorance dont nous parlons, mais encore ceux qui sont obligés d'instruire, ou de proenir l'instruction des personnes dont ils sont chargés ; comme les pasteurs et les supérieurs, les pères et les mères, les maîtres et les maîtresses, tous les chefs de famille, et l'on ne doit pas moins leur différer ou leur refuser l'absolution, lorsqu'ils manquent là-dessus à leurs obligations, qu'à ceux qui sont dans l'ignorance.

Le second cas du refus de l'absolution est l'habitude du péché mortel, et quelquefois même du péché véniel. C'est une des plus grandes difficultés de la morale chrétienne, de discerner parfaitement un péché d'habitude d'avec un qui ne l'est pas, et surtout en certains cas qui ne sont pas rares. Je laisse cet examen et ce jugement aux confesseurs, qui ont grand besoin des lumières du Saint-Esprit, du secours d'en haut, et d'user de beaucoup de précautions pour ne pas se tromper. A l'égard des péchés véniels d'habitude, ils méritent un refus d'absolution, lorsqu'ils mettent celui qui y est sujet, dans un danger prochain de pécher mortellement. Le troisième cas du refus, ou du retardement de l'absolution, est l'occasion prochaine du péché, qui est celle qui fait toujours, ou presque toujours tomber celui qui y est exposé. Il faut mettre au même rang les professions et les états dangereux, où l'on ne peut être sans un danger évident de se perdre ; parmi lesquels il y en a qui sont absolument mauvais, et d'autres qui ne le sont que respectivement, c'est-à-dire par rapport à certaines personnes. Or, quand l'occasion est véritablement prochaine, ou que la profession et le métier sont absolument mauvais, il faut donc constamment refuser l'absolution, jusqu'à ce que le pénitent soit sorti de cette occasion, ou ait quitté cette profession, et il ne faut pas se rendre aux raisons de nécessité ou d'intérêt, que les pénitents ont coutume d'alléguer, non plus qu'à celles que le respect humain leur suggère. Il ne faut pas les écouter, quand ils disent, par exemple, qu'ils ne peuvent pas quitter la maison de ce maître, renoncer à ce métier, se séparer de cette personne, cesser de boire du vin pur, et le tout sous divers prétextes dont on ne manque jamais ; car Jésus-Christ a répondu à toutes les objections les plus fortes et les plus spécieuses, qu'on peut faire là-dessus, lorsqu'il a commandé (*Marc.*, IX, 41-46) expressément d'arracher l'œil, de

couper la main et le pied qui seraient un sujet de scandale et de chute, c'est-à-dire que, quand une personne ou une profession, une charge, ou quelque autre chose, nous seraient aussi précieux, aussi chers et aussi nécessaires que nos yeux, nos mains et nos pieds, s'ils nous sont une cause et une occasion prochaine de péché, et par conséquent de nous perdre et de nous damner, il faut nécessairement nous en séparer.

Le quatrième cas du refus ou du retardement de l'absolution, regarde la restitution du bien du prochain, et la réparation de son honneur et de sa réputation. Tous ceux qui ont causé du dommage au prochain injustement, ou qui retiennent son bien mal à propos ; ceux qui ont ôté à autrui son honneur et sa réputation par la médisance ou par la calomnie, sont dans ce cas, et doivent être renvoyés, jusqu'à ce qu'ils aient satisfait par les moyens les plus efficaces qu'il se pourra. Enfin, le cinquième cas est au sujet des inimitiés ; et il faut une réconciliation avant d'être admis à la participation des sacrements.

Voilà, chrétiens auditeurs, les cinq cas, les plus ordinaires dans lesquels les ministres du sacrement de la pénitence sont obligés de refuser, ou de différer l'absolution à leurs pénitents. Je dis une seconde fois, la refuser absolument à ceux qui ne veulent pas prendre les moyens convenables pour lever les difficultés ; et la différer à ceux qui ont bonne volonté, jusqu'à ce qu'ils aient exécuté ce qu'ils promettent, au moins pour l'ordinaire ; car il peut y avoir des cas où un confesseur pourrait se contenter des promesses et protestations de son pénitent ; mais il ne le doit faire qu'avec beaucoup de prudence et de précautions. Il y a plusieurs autres cas du refus ou du retardement de l'absolution ; mais on peut les réduire aux cinq que nous avons expliqués. Cette conduite du refus ou du retardement de l'absolution est sage, nécessaire et indispensable, tant pour le confesseur que pour le pénitent : pour le confesseur, puisque l'Eglise lui commande d'en user ainsi, sous peine de se rendre coupable de la profanation des sacrements ; pour le pénitent, puisque c'est pour l'empêcher de se rendre coupable d'un sacrilège, et pour procurer son amendement et sa conversion. D'ailleurs cette conduite est très-conforme à la droite raison. Car n'est-il pas évident qu'on ne doit pas donner les sacrements à ceux qu'on a lieu d'en juger indignes ? Or, afin que le confesseur puisse juger que son pénitent mérite d'être absous de ses péchés, il faut qu'il voie en lui des marques d'un sincère repentir de ses crimes et d'une ferme résolution de ne les plus commettre ; et c'est ce qu'on ne voit pas dans ceux qui se trouvent dans les cas que nous venons de proposer ; par conséquent, les confesseurs ne peuvent ni ne doivent les absoudre, jusqu'à ce qu'ils se soient mis dans les dispositions qui peuvent faire juger qu'ils sont en état d'être absous. Écoutons avec crainte ce que disent là-

dessus les saints Pères. Celui, dit saint Isidore (*Can. Irrisor. dist. 2, De pœnit.*), cité dans les canons, qui continue à commettre les péchés dont il fait semblant de se repentir, n'est pas un pénitent, mais un moqueur. Faire une véritable pénitence, dit saint Grégoire le Grand (hom. 4, in *Evang.*), c'est pleurer ses péchés passés, et cesser d'en commettre de nouveaux pour lesquels il faille encore pleurer. Tertullien ajoute, que là où il n'y a point d'amendement, la pénitence est nécessairement fautive, nulle et inutile; et saint Jean Chrysostome appelle cette pénitence, où il ne paraît aucun changement, un masque et une ombre de pénitence. Jugez à présent, mes frères, si les ministres de ce sacrement ont tort de prendre des précautions et d'exiger de leurs pénitents, pour les absoudre, des marques de changement et de conversion.

Il s'agit maintenant de répondre aux objections que les pénitents ont coutume de faire aux confesseurs contre le refus et le délai de l'absolution. Les uns disent qu'ils ont la volonté et le désir de quitter l'occasion ou l'habitude du péché, de restituer et de se réconcilier; et cette volonté suffit pour recevoir l'absolution. J'avoue qu'il est des occasions, mais qui sont très-râres, où l'on peut se contenter de la promesse des pénitents : par exemple, lorsqu'ils n'ont pas été avertis; que c'est une première, on tout au plus une seconde fois; que d'ailleurs ils paraissent sincères et de bonne foi. Mais lorsqu'un pénitent a promis plusieurs fois sans rien exécuter, on ne doit point se fier à lui, et il faut constamment lui différer l'absolution, jusqu'à ce qu'il ait satisfait à son devoir. Quoîl mon cher auditeur, il y a déjà plusieurs années que vous promettez toujours, et que vous dites que vous avez le désir et la volonté de restituer, de vous réconcilier, de quitter cette occasion, cette habitude : Vous n'en avez jamais rien fait, et vous voulez que l'on compte sur votre parole? Ne voyez-vous pas que le démon vous amuse et se joue de vous, et que sous le prétexte de vos bons desirs, il vous tient toujours dans ses liens; il vous fait toujours commettre des sacrilèges, et si vous ne trouvez pas un confesseur ferme, vous demeurerez dans votre mauvais état jusqu'à la fin de votre vie, et vous y mourrez! Les autres disent qu'on ne leur a jamais fait semblables difficultés, et qu'on leur a toujours donné l'absolution. C'est là justement le plus grand malheur qui ait pu leur arriver; c'est ce qui les a entretenus dans leurs iniquités; c'est ce qui leur a fait profaner les sacrements, et multiplier les crimes et les sacrilèges. Car s'ils avaient eu le bonheur de trouver des confesseurs exacts et fermes, qui leur eussent différé l'absolution, ils auraient ouvert les yeux, et ils se seraient corrigés. Car, mes très-chers frères, on ne peut pas douter que la trop grande facilité des ministres du sacrement de la pénitence, ne rendent les pénitents incorrigibles, et ne soit une des plus grandes causes de cette

vie si peu chrétienne, ou plutôt toute païenne d'un grand nombre de pécheurs. Il en est qui allèguent qu'ils veulent faire la Pâque, la mission ou le jubilé; et ils ne font pas attention que, pour une mauvaise confession et une mauvaise communion, bien loin de faire la Pâque, la mission, ou le jubilé, ils se rendent coupables de deux crimes énormes, et ne satisfont aucunement au devoir pascal. Les confesseurs ont le pouvoir, dans ces occasions, de remettre ces devoirs à un temps auquel les pénitents seront disposés pour s'en bien acquitter. Plusieurs allèguent que s'ils venaient à mourir en cet état, ils seraient damnés, et ainsi que leur différer l'absolution, c'est visiblement exposer leur salut éternel. Je leur réponds que c'est une effroyable préparation à la mort qu'une absolution mal reçue; que cette crainte d'être damnés doit les engager à mettre ordre incessamment aux affaires de leur conscience, et à travailler sans relâche à lever les obstacles qui obligent les confesseurs à leur différer l'absolution; et en attendant, à demander à Dieu une véritable contrition de leurs péchés, qui en cas d'accident suppléerait à l'absolution sacramentelle. Quelques-uns disent que si on ne les voit pas communier, on les soupçonnera coupables de quelque grand crime, et que par là ils perdront leur réputation. Je réponds à cela que, quand il est évident qu'un pénitent, quel qu'il soit, et en quelque cas qu'il se trouve, n'est pas suffisamment disposé pour recevoir l'absolution, on ne doit la lui accorder pour aucune considération que ce puisse être : parce qu'il n'est jamais permis de s'exposer visiblement à la profanation des sacrements; mais quand on peut trouver quelque moyen pour mettre un pénitent dans un état où l'on puisse juger avec probabilité qu'il est suffisamment disposé, on peut l'absoudre. Ici pères et mères, chefs de familles, je dois vous donner un avis, qui est que vous ne devez pas trop examiner si vos inférieurs vont à la sainte table, au sortir du sacré tribunal de la pénitence, pour ne pas les induire à faire des communions indignes; mais seulement s'ils se présentent à la confession. Enfin, le croiriez-vous, chrétiens auditeurs, on en voit qui portent la témérité, nous devrions dire l'insolence, jusqu'à menacer les confesseurs qui leur refusent l'absolution; on qui leur disent que s'ils ne veulent pas les absoudre, ils en iront chercher d'autres. Malheureux et faux pénitents, que cherchez-vous dans la confession? est-ce votre conversion, votre amendement et votre salut, ou bien est-ce votre damnation? Ayons d'autres sentiments, mes très-chers frères; ne nous proposons point d'autre vue dans le sacrement de la confession, que celles que Jésus-Christ a eues en l'instituant, qui sont d'obtenir la rémission de nos péchés, la grâce de notre réconciliation avec Dieu, un changement sincère de vie, un véritable amendement, et une parfaite conversion; et de nous procurer par ce moyen les fruits précieux de la pénitence.

C'est la gloire éternelle que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

LE DIMANCHE DE LA PASSION.

SUR LA MÉDISANCE.

Nonne bene dicimus nos quia samaritanus es tu, et dominum habes? (*Jom.*, VIII, 48.)

N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un samaritain, et que le démon vous possède?

Jusqu'où peut aller, chrétiens auditeurs, la fureur de la calomnie et de la médisance? Le Sauveur du monde conversant sur la terre, bien loin de donner lieu de parler mal de sa conduite, ne pouvait qu'exciter l'admiration de tous ceux qui avaient le bonheur de le voir, et être pour eux une occasion continuelle de louanges et d'actions de grâce. Etant la vérité et la sainteté par essence, il ne pouvait dire que des paroles de vérité, de sobriété et d'édification, et faire des actions infiniment saintes; sa vie était un tissu de merveilles et de prodiges les plus éclatants, et des plus dignes d'étonnement. On ne pouvait rien observer en lui que de très-parfait, que de très-saint, et infiniment éloigné de toute apparence de mal. Néanmoins le monde, et quel monde? ce ne sont pas des gens grossiers et ignorants, ce sont des docteurs de la loi, des prêtres, des scribes et des pharisiens qui prennent occasion de la conduite de Jésus-Christ, tout irréprochable qu'elle est, de le calomnier d'une manière effroyable, de l'injurier, et de le blasphémer avec une malice prodigieuse. C'est ce vice détestable de la médisance et de la calomnie, que je viens combattre aujourd'hui: c'est cet ennemi de la société humaine; c'est ce monstre d'horreur qui cause tant de maux. Je vous ferai voir, dans la première partie de ce discours, combien la médisance est commune, en vous apprenant en quoi elle consiste; et dans la seconde, je parlerai de ses suites et de ses effets.

PREMIER POINT.

Supposons d'abord pour principe, qu'il n'est jamais permis de dire le mal que l'on sait de son prochain, à moins qu'il n'y ait nécessité ou utilité. Vous connaissez les désordres qui se passent dans une paroisse; vous savez qu'il y a des assemblées nocturnes et dangereuses; des assemblées où la pureté fait un triste naufrage, et où la réputation du prochain est cruellement déchirée; des fréquentations entre personnes de différent sexe, des inimitiés, des divisions et autres semblables. Non-seulement vous pouvez, mais vous êtes obligés d'en donner avis à un pasteur, afin qu'il puisse prendre des précautions pour y remédier. Vous êtes informés qu'il se passe dans des maisons des choses qui sont opposées au bon ordre et à la piété; qu'il y a des enfants qui se comportent mal, des domestiques infidèles, impudiques et débauchés; vous devez et devez avertir les parents, les maîtres et les chefs de famille, afin qu'ils y apportent quelque re-

mède. Vous savez qu'il y a des cabarets où il se commet une infinité de crimes, où les libertins s'assemblent pour s'enivrer, qu'on y donne du vin à toute heure du jour et de la nuit, pendant les Offices, à des ivrognes de profession, et qu'on y retire de jeunes gens qui volent leurs pères et mères, pour avoir le moyen de satisfaire leurs mauvais désirs; vous devez en informer ceux qui sont préposés pour faire observer les règlements de la police. J'entends que vous fassiez ces démarches avec prudence, et en prenant les précautions nécessaires pour ne pas faire un mal au lieu d'un bien, en donnant ces avis; et pour cela, le meilleur conseil que je puisse vous donner, c'est de consulter là-dessus votre confesseur. Un parent, un ami, ou un voisin, qui veut se marier, ou qui est dans le dessein de prendre un domestique, vous demande votre avis: si vous connaissez des défauts essentiels dans les personnes dont il s'agit autrement que sous le secret naturel, vous pouvez et vous devez le détourner de l'exécution de son dessein, et même lui donner connaissance de ces défauts, s'il est absolument nécessaire pour empêcher son mal, en le chargeant très-expressément de garder le secret. Cependant comme ceci est très-dangereux, il ne faut rien faire sans consulter un sage directeur.

Mais ces cas, et autres semblables exceptés, il est toujours défendu par la loi de Dieu de parler mal du prochain: l'on ne peut jamais le faire sans pécher, ou contre la charité et la justice tout à la fois ou au moins contre la charité. On pèche par la médisance contre la charité et la justice tout à la fois lorsque l'on découvre les fautes secrètes du prochain, et qu'on lui ôte par là une réputation qu'il avait; et c'est une injustice qu'on est obligé de réparer, injurie d'autant plus grande, que le bien qu'on lui enlève est considérable. Or, la bonne renommée étant un bien plus grand que tous les biens de la fortune, et, suivant ce témoignage du Saint-Esprit même (*Prov.*, XXII), étant un trésor qui est incomparablement au-dessus de tout l'or du monde, il s'ensuit que priver un homme de sa réputation, en relevant ses fautes secrètes, c'est commettre un larcin plus grief que si on lui enlevait toutes ses richesses, quelque abondantes qu'elles pussent être. Que si le mal que l'on dit de son prochain est public ou connu de ceux à qui on en parle, alors on ne pèche pas contre la justice; il n'y a point de restitution à faire; mais on pèche contre la charité, qui ne permet pas de s'entretenir du mal d'autrui, ni d'en parler, à moins qu'il n'y ait nécessité ou utilité, comme nous l'avons déjà observé.

Voilà maintenant les différentes manières par lesquelles on se rend coupable du péché de la médisance. Les théologiens enseignent qu'on peut se rendre coupable de la médisance en huit manières différentes: nous les allons expliquer en détail, pour donner lieu à un chacun de s'examiner sérieusement, et de voir en quoi il a péché sur

ce sujet. La première manière de médire, c'est lorsqu'on impose à quelqu'un un mal qu'il n'a pas fait, et qu'on l'accuse faussement d'un crime qu'il n'a pas commis : par exemple, si l'on disait qu'un tel s'était enivré, qu'une fille a perdu son honneur, qu'un domestique a volé son maître, tandis que tout cela est faux ; c'est là sans doute la plus noire et la plus criminelle de toutes les médisances, et qui oblige ceux qui sont tombés dans un pareil excès, à se rétracter devant toutes les personnes à qui ils ont débité de pareilles faussetés, et à leur dire ouvertement qu'ils ont été mal informés, qu'ils ont parlé contre la vérité, et même qu'ils ont imposé des crimes faux ; si cela est nécessaire, pour réparer le mal qu'ils ont causé, il est même des cas où ils seraient obligés d'assurer, avec serment, qu'ils ont calomnié, s'ils ne pouvaient pas, sans cela, effacer la mauvaise impression qu'ils ont donnée sur le compte du prochain. Cette espèce de médisance, que nous appelons calomnie, mérite de grandes peines non-seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes : elle rend infâmes et abominables ceux qui s'y abandonnent : aussi, pour en venir à une telle extrémité, il faut être entièrement perdu d'honneur et de conscience.

La seconde manière de médire, et qui tient encore de la calomnie, c'est lorsque l'on augmente et que l'on exagère le mal que le prochain a fait. On a vu un homme un peu pris de vin, et l'on a dit qu'il était entièrement ivre et privé de la raison. On a vu une femme un peu émue de colère, et l'on a rapporté qu'elle s'est mise dans une fureur étrange. On a entendu quelqu'un proférer des imprécations, et l'on n'a pas fait difficulté d'avancer qu'il a renié le saint nom de Dieu, ou blasphémé, ce qui serait tout à fait une vraie calomnie, puisqu'il y a une différence essentielle entre les imprécations et le blasphème. Il n'est rien de plus commun dans le monde que ces sortes d'exagérations ; on ne dit presque jamais les choses comme on les a vues ou entendues, on augmente toujours. Au commencement ce n'était qu'une mouche, et cela est devenu un éléphant. Les plus petites fautes, en passant par différentes bouches, deviennent des crimes énormes. Dans tous ces cas, il y a obligation de se rétracter, comme nous l'avons observé au sujet de la calomnie, de tout ce qu'on avance de faux, et de l'augmentation qu'on a faite en disant le mal que le prochain a fait.

La troisième manière de médire, c'est lorsqu'on découvre les fautes secrètes du prochain, que l'on divulgue et que l'on manifeste ce qui était caché, et c'est ce qu'on appelle précisément médisance. C'est une injustice que l'on fait au prochain, et que l'on est obligé de réparer autant qu'il est possible de le faire. Tant que le péché d'une personne n'est pas connu, elle a droit à sa réputation, et par conséquent, celui qui le découvre et qui le fait connaître, enlève à son frère un bien qui lui appartient, et ainsi

il est obligé de restituer ce bien injustement enlevé : c'est-à-dire de réparer, par tous les moyens les plus convenables, l'honneur et la réputation dont il l'a dépouillé. Il s'en suit aussi de là, que ceux qui détractent publiquement le prochain, c'est-à-dire qui font connaître ses fautes à un certain nombre de personnes, ou qui les disent à quelques-uns, qui les vont ensuite découvrir à d'autres, de sorte qu'elles deviennent publiques, de quelle manière que ce soit, sont obligés de rendre, autant qu'il se peut, la satisfaction publique. Il est des malheureux qui ne gardent aucune mesure, qui disent tout ce qu'ils savent de mal d'autrui dans les places publiques, dans les rues, et à tous ceux qui veulent les écouter : ils sont semblables aux voleurs de grands chemins, qui font une profession ouverte de voler et de détrousser les passants, tandis que ceux qui ne médisent qu'en secret, sont comme les larrons nocturnes, qui dérobent sans faire bruit : les uns et les autres sont sans doute bien coupables ; mais ceux qui médisent publiquement le sont incomparablement plus, et se mettent dans une impossibilité morale de réparer le mal qu'ils font au prochain. Considérez un peu, mes très-chers frères, comment on regarde les voleurs et les fripons, comment on les recherche et poursuit pour les punir ; comment on les traîne sur les roues et sur les échafauds, et faites-en l'application à ces misérables qui déchirent, qui détruisent et qui anéantissent la réputation du prochain, qui est un bien incomparablement au-dessus de toutes les richesses de la terre. Ne mériteraient-ils pas d'être traités de la même manière, et encore plus rigoureusement ?

La quatrième manière de nuire à la réputation du prochain, c'est lorsqu'on interprète en mauvaise part ses actions et ses intentions. Il n'est rien de plus malin, ni en même temps de plus commun parmi les hommes. La jalousie, la haine, l'envie, font faire une infinité de mauvais jugements : des jugements on en vient aux paroles, et l'on donne ses imaginations et ses réflexions malignes pour des choses assurées. Comme l'on est prévenu, et que l'on cherche tous les moyens pour s'autoriser dans le désir qu'on a de décrier ceux qu'on regarde comme l'objet de sa haine, de son envie et de sa jalousie ; on est ravi de trouver, dans sa conduite, quelque chose qui puisse donner lieu à l'exécution des mauvais desseins que l'on a conçus : dès là on regarde, on examine tout avec un œil mauvais, et à la moindre apparence de mal qu'on aperçoit ou que l'on croit apercevoir, on se détermine sur-le-champ à juger et à interpréter en mauvaise part, et en conséquence à mal parler sur des apparences qui n'ont que très-peu de fondement, et qui souvent n'en ont que dans une imagination mauvaise et bizarre. On ne fera pas difficulté de dire et de juger qu'une personne ne fréquente les sacrements que par hypocrisie, pour se faire estimer et pour arriver à ses fins ; qu'une

autre ne fait l'aumône que par ostentation et pour se faire valoir; que celui-ci jeûne et fait jeûner ses gens par avarice et pour épargner; que celui-là n'est retiré du monde que par humeur; qu'un prédicateur ne prêche que pour attirer des applaudissements; qu'un pasteur n'est zélé que par intérêt; qu'un homme n'est sobre que parce que sa santé ne lui permet pas de faire autrement; qu'une femme ou une fille ne fréquente plus les compagnies, parce qu'elle est hors d'état de plaire. Il n'est rien qu'on n'empoisonne, point de bonne action que l'on ne fasse passer pour une œuvre de ténèbres: on critique tout, on censure tout; si l'on ne trouve pas à mordre dans les actions, on attaque les intentions. C'est ainsi que les Pharisiens disaient que Jésus-Christ fréquentait les Publicains et les pécheurs, pour avoir occasion de faire bonne chère. (*Matth.*, XI, 19.) Voilà, chrétiens auditeurs, les quatre manières de nuire à la réputation d'autrui, que les théologiens appellent positives.

Ils donnent le nom de négatives aux autres quatre, et, pour abrégé, je ne m'y arrêterai pas beaucoup. C'est lorsque l'on nie et désavoue le bien que l'on sait du prochain; lorsque l'on diminue malicieusement ce bien; lorsqu'on affecte un silence malin quand il faudrait parler; et enfin, lorsque l'on ne loue que faiblement et à demi. Je dis lorsqu'on nie ou désavoue, ou que l'on diminue le bien que l'on sait de son prochain, et outre le mensonge pernicieux dont on se rend coupable, on est injuste envers autrui, en lui refusant le témoignage qui est justement dû à sa piété et à ses bonnes œuvres. On prive aussi, par là, le Seigneur de la gloire qui lui reviendrait, si les saintes actions du prochain étaient connues; on prive en même temps ses frères de l'édification et du bon exemple qu'ils en recevraient. Je dis encore, lorsqu'on se tait et qu'on affecte un silence malin, ou qu'on ne loue que faiblement et à demi, et cette manière de médire est très-dangereuse. On parle de quelqu'un en toute part en votre présence: on loue sa conduite, et vous gardez un profond silence; on voit même sur votre visage que vous n'entendez qu'avec peine ce qu'on dit, et que vous le désapprouvez; n'est-ce pas là vouloir comme détruire et anéantir le bien que l'on dit du prochain, et faire croire adroitement qu'il n'en est rien? Ou bien si l'on donne quelques louanges à une personne, c'est d'une manière si faible et si misérable, qu'il vaudrait mieux, en quelque façon, la blâmer tout à fait. Quelquefois on commence par dire quelque bien d'une personne, et, dans la suite du discours, on conclut que cela est si peu de chose, que le mal, qui est en elle, l'emporte de beaucoup sur le peu de bien qu'on voit en elle. Que peut-on imaginer de plus mauvais qu'une telle conduite, et une médiancé toute pure ne serait-elle pas moins dangereuse?

Que concluons-nous de tout ce que nous

venons de dire, chrétiens auditeurs, sinon que la médiancé est un vice bien commun dans le monde, et qui est-ce qui peut s'en dire parfaitement exempt? Quoi de plus ordinaire que d'entendre médire? y a-t-il une compagnie, y a-t-il une assemblée où la médiancé ne tiennne le haut bout? A peine s'est-on salué en s'abordant, qu'on met sur le tapis quelque histoire médiancé, ou quelque événement mauvais, qui devrait être enseveli dans un oubli éternel.

On voit des personnes qui se font une occupation continuelle de parler mal du tiers et du quart; on en voit qui vont de maison en maison pour raconter tout ce qu'ils savent de mauvais de l'un et de l'autre. Il en est qui ont une si grande démangeaison de mal parler, qu'au moment qu'ils ont appris quelque nouvelle médiancé, ils n'ont point de repos qu'ils ne l'aient divulgué dans tout le quartier. De combien de manières ne s'y prend-on pas pour médire? tantôt on fait un grand mystère de ce qu'on veut dire; on se cache, on demande le secret, et l'on fait son coup subtilement. C'est ce que le Roi-Prophète appelle des traits lancés dans les ténèbres (*Psal.* XC, 6), tandis que les médiances ouvertes et publiques sont des flèches qui volent en plein jour. Tantôt on commence par louer ceux qu'on veut dénigrer, et ensuite on leur porte le coup mortel. Cet homme, dit-on, est un bon voisin, mais c'est un ivrogne. Cette femme est bonne ménagère, mais elle est méchante comme un démon. Ce garçon a de bonnes qualités, mais les mauvaises gâtent tout. Cette fille est laborieuse, mais c'est une coquette. Cet artisan est bon ouvrier, mais il faut prendre garde à ses mains. Tantôt on tourne la médiancé en railleries: ce sont des pointes d'esprit et des traits piquants: on tourne les gens en ridicule, on en fait des histoires, dont on divertit les compagnies. Il n'est point de manière de médire plus mauvaise et plus cruelle que celle-là, ni qui offense le prochain plus vivement et plus sensiblement. D'autres fois on médit pieusement, si l'on peut parler ainsi; on déchire le prochain dévotement: on veut faire croire que c'est le zèle de la justice et de la religion qui fait parler; mais ce n'est qu'un orgueil insupportable qui anime, et une horrible hypocrisie qui fait agir. C'est là le caractère des faux dévots, de qui les médiances sont d'autant plus dangereuses, qu'on y ajoute plus de foi, et qu'elles font des impressions plus profondes. Voilà, chrétiens auditeurs, les principales manières dont on se rend coupable de médiancé. Il me reste à vous faire voir combien ce vice est dangereux et combien ses suites sont funestes et difficiles à réparer: c'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Dieu a donné la langue aux hommes pour bénir son saint nom, pour annoncer ses louanges, pour se communiquer leurs pensées, pour s'entraider mutuellement, sur-

tout dans la grande affaire du salut éternel, pour s'y édifier par des discours pieux, pour s'y instruire et se donner des avis charitables, en un mot, pour se procurer des secours dans l'état spirituel et corporel. Mais ils ont renversé par leur malice, tous les grands desseins de la Providence, et ils ont fait de leur langue, un instrument de péché et de damnation. Or entre les maux que cause la langue, il n'en est point de plus dangereux et de plus pernicieux que la médisance : premièrement, parce qu'on y tombe facilement ; secondement, parce que ses effets et ses suites sont funestes ; troisièmement, parce qu'il est très-difficile, et souvent moralement impossible, de réparer les maux qu'elle cause.

Je dis, premièrement, que l'on tombe très-facilement dans le vice et dans la médisance, et que presque tous les hommes y ont un penchant extraordinaire : il n'en faut pas d'autre preuve, que l'expérience journalière. Plusieurs choses contribuent à cette facilité de parler mal du prochain. La volubilité de la langue : combien n'est-il pas aisé de parler, et de multiplier les paroles ? la démangeaison de dire ce qu'on sait, et la difficulté de se taire et de garder le secret, le respect humain et une lâche complaisance que l'on a d'entretenir les compagnies de ce que l'on sait qu'elles écoutent avec plaisir ; le désir de plaire en écoutant les autres médire ; les différentes passions qui animent et qui font parler ; l'orgueil qui est charmé de trouver l'occasion d'abaisser les autres, pour s'élever sur leur ruine ; l'envie et la jalousie, qui font regarder de mauvais œil les bonnes qualités et les perfections d'autrui ; la haine, la vengeance, l'antipathie, qui engagent à parler mal de certains de ceux pour qui l'on a de l'aversion, de la froideur ou du moins de l'indifférence ; un vil intérêt, qui fait qu'on veut élever sa fortune sur les débris de celle des autres ; un certain désir de se faire valoir. Ce sont là autant de causes et de sources de la médisance.

De là aussi des médisances presque continuelles, des médisances multipliées, des médisances habituelles, des médisances venues à la mode, et dont on se fait dans le monde un mérite et un honneur, bien loin d'en avoir honte, et de s'en faire un point de conscience. On ne se les reproche nullement, et on les regarde comme un jeu et un divertissement. Et comment s'en confesserait-on ? comment en aurait-on le repentir ? comment prendrait-on des mesures pour s'en corriger ? On n'épargne personne dans ses discours et dans ses satires : on ne considère ni le rang, ni la dignité, ni le mérite, ni le caractère, ni les liens de la parenté et de l'amitié, ni le respect dû aux supérieurs, ni les obligations que l'on a à certaines gens ; et pour avoir le plaisir de dire ce qu'on appelle un bon mot, on sacrifie tout. Les pères et les enfants, les maîtres et les domestiques, les maris et les femmes, les voisins, tous se déchirent mutuellement.

Les inférieurs parlent mal de leurs supérieurs, les supérieurs à leur tour croient qu'il leur est permis de ne garder aucun ménagement à l'égard de leurs inférieurs. On ne respecte pas même les personnes les plus élevées en dignité ; on attaque jusqu'aux princes, aux souverains, aux évêques et au Pape ; on déclame contre le gouvernement spirituel et temporel. Les magistrats, les officiers de la justice, les personnes publiques passent en revue les uns après les autres, les prêtres, les religieux, ceux qui font une profession particulière de la dévotion, semblent être en butte à la médisance, encore plus que les autres ; on attaque des communautés, des compagnies, des maisons et des paroisses entières ; on va jusqu'à fouiller dans les tombeaux, et à remuer les cendres des morts.

Tout cela est-il vrai, mes très-chers frères ? que n'avez-vous pas entendu, et que n'avez-vous pas dit peut-être vous-mêmes à ce sujet ? Il est donc véritable que la médisance inonde toute la terre, et qu'il n'est point de vice dans lequel on tombe plus facilement et avec moins de scrupule. Pour commettre certains autres péchés, il faut prendre des précautions et garder des mesures : il en est qui sont honteux, et qui décrient ceux qui s'y abandonnent ; il en est qui sont sévèrement punis ; mais celui-ci se commet sans mesure ni précautions ; on ne craint point d'en être puni, et bien loin d'en rougir, on s'en fait gloire.

Mais que dirons-nous des suites et des effets de la médisance ? elle attaque tout à la fois, tous les biens du prochain, et que trop souvent elle vient à bout de les détruire et de les anéantir : biens spirituels, biens temporels, biens de la grâce, de la nature et de la fortune. Elle attaque les biens spirituels ; elle prive de la grâce sanctifiante, celui qui médit et celui qui écoute médire avec complaisance, et souvent aussi ceux de qui on parle mal, lorsqu'ils viennent à l'apprendre. Elle les porte à des haines, à des vengeances et à médire à leur tour ; elle sème la discorde et la division dans les familles, dans les communautés, dans les paroisses entières ; entre les parents et les enfants ; entre les maîtres et les domestiques ; entre les maris et les femmes ; entre les supérieurs et les inférieurs ; entre les parents, les amis et les voisins. En décriant un prêtre, un religieux, un missionnaire, un curé, un évêque, elle leur ôte toute la confiance qu'on avait en eux, et elle empêche par ce moyen tout le bien qu'ils auraient pu faire. Elle cause des querelles, des inimitiés mortelles, de cruelles vengeances ; elle conduit jusqu'aux meurtres, aux parricides, aux empoisonnements, et aux crimes les plus affreux et les plus énormes : combien en a-t-on vu de funestes exemples ? Elle s'en prend aussi aux biens de la nature et de la fortune : elle prive le prochain de l'honneur et de l'estime qui lui sont dus ; elle lui enlève sa réputation, qui

est plus précieuse que toutes les richesses du monde ; elle lui ôte souvent les moyens de pouvoir se procurer sa subsistance et celle de sa famille ; elle l'empêche de venir à bout de ses affaires, elle détruit le commerce d'un marchand ; elle est cause qu'un artisan, un ouvrier ne peut pas gagner sa vie ; elle est cause pareillement qu'un jeune homme, une fille manquent un établissement avantageux ; qu'un maître ne trouve point de domestiques, qu'un domestique ne peut pas se placer, qu'un fermier et un granger perdent leurs postes. Je ne finirais pas si je voulais entrer dans un détail exact des maux que cause le vice détestable de la médisance.

Et comment les réparer, ces maux ? c'est cette difficulté qui fait encore bien voir combien la médisance est dangereuse. Car enfin il faut réparer le mal et le tort qu'on a fait au prochain par la médisance, autant qu'il est possible, autrement il n'y a point de salut et de pardon à espérer. Et comment s'y prendra-t-on ? S'il s'agit de la calomnie, c'est-à-dire, si l'on a imputé un crime faux à quelqu'un, il faut nécessairement se rétracter : et qui est-ce qui a assez de force et de courage pour en venir à ce point ? Un savant évêque d'Espagne (LANUZA, tom. II, *Hom.* pag. 453) rapporte à ce sujet un exemple mémorable. Il dit qu'un jeune gentilhomme s'étant vanté en bonne compagnie d'avoir enlevé l'honneur à une demoiselle, ce qui était très-faux, il en eut ensuite de grands remords de conscience, et alla trouver un religieux, habile homme, pour le consulter là-dessus. Ce père l'ayant oui, lui dit : « Mon fils, vous avez là commis un crime qui sera la cause de votre damnation, » et le renvoya. Ce jeune homme extrêmement érrayé s'adressa à un autre casuiste, et lui raconta ce qui s'était passé avec le premier. Ce dernier l'encouragea, et lui dit que son mal n'était pas sans remède. Et quel remède y a-t-il donc, mon Père, lui répondit le gentilhomme ? « C'est, lui répliqua le docteur, de vous rétracter devant les personnes à qui vous avez débité une si noire calomnie, et d'assurer que vous avez accusé faussement cette fille, en lui imputant un péché qu'elle n'a pas commis et qui la déshonore entièrement : il en faut passer par là, et il n'y a point d'autre moyen. — Quoi, mon Père, répondit alors le calomniateur, vous voulez que je me déshonore moi-même, et que je passe pour un imposteur et pour un calomniateur ; je n'en ferai rien. — Allez, lui dit alors le casuiste, je vois bien maintenant que le premier que vous avez consulté est plus habile que moi et connaît mieux le cœur humain que je ne fais. » N'en doutez pas, mes très-chers frères, à peine peut-il se trouver une personne de mille, qui ait assez de vertu pour se résoudre à faire une pareille demarche, ce qui est cependant indispensable en plusieurs cas ; car il peut se faire, comme s'il s'agissait de la vie d'un calomniateur, qu'il ne serait pas obligé à une rétractation absolue ; et, en ce cas, il faut

prendre, avec un sage directeur, toutes les mesures possibles, pour suppléer, autant qu'il se peut, à ce défaut de rétractation.

Que si l'on a médit, c'est-à-dire, si l'on a découvert des fautes cachées du prochain, et qui sont véritables dans toutes leurs circonstances, que fera-t-on pour réparer sa réputation qu'on lui a ôtée injustement ? On ne peut pas dire qu'on lui a imposé et que l'on a avancé des choses fausses, parce qu'il n'est jamais permis de mentir. Louera-t-on celui dont on a mal parlé, ou s'efforcera-t-on de donner un tour favorable à ce qu'on a dit ? Excusera-t-on l'intention ; et tâchera-t-on de diminuer la faute qu'on a divulguée ! Mais tout cela n'ôtera pas la mauvaise impression que la médisance a faite dans l'esprit de ceux qui l'ont entendue. Les priera-t-on de ne point ajouter foi à ce qu'on leur a dit, mais, par une faiblesse qui est ordinaire à l'homme, ils seront encore plus portés à le croire. Leur demandera-t-on le secret ? mais ce sera le moyen de les engager à le dire plus tôt, comme l'expérience ne le montre que trop. Que faudra-t-il donc faire ? je vous avoue, mes chers auditeurs, que cela est terrible ; mais encore bien plus quand on a détracté publiquement ; lorsqu'on a mal parlé d'une famille, d'une communauté, d'une paroisse entière ; lorsqu'on a noirci des personnes en charge et constituées en dignité ; lorsque les calomnies et médisances ont passé de bouche en bouche, de maison en maison, de quartier en quartier, et sont devenues entièrement publiques. Il est des médisances qui porteront coup cinquante ans, un siècle entier après avoir été déhuitées. Quel abîme d'iniquité, et qui pourrait le sonder ?

À l'égard des autres préjugés qu'on a portés au prochain par la médisance, on est également obligé de les réparer autant qu'on le peut, et il n'y a pas ordinairement moins de difficulté. Vous avez, mon cher auditeur, par vos calomnies et vos médisances, empêché la fortune et l'établissement de ce garçon, de cette fille ; vous êtes obligé de réparer le tort que vous leur avez fait. Vous avez décrié ce marchand, cet artisan, ce granger, ce domestique, vous leur avez causé des pertes considérables, il faut leur faire restitution. De quelque manière que vous ayez nuï au prochain, en détractant de lui, il faut lui satisfaire. Mais, me direz-vous, lorsqu'il est impossible de réparer les suites et les effets de la médisance, il faut donc que les médisants se désespèrent ? Non, mes frères, il ne faut jamais désespérer de la miséricorde de Dieu ; il ne demande pas l'impossible, mais seulement ce que vous pouvez faire. Adressez-vous, vous tous qui êtes dans des embarras sur cette matière, à un confesseur sage, savant et zélé, et prenez avec lui toutes les mesures les plus justes pour réparer, autant qu'il vous sera possible, les effets de vos calomnies et de vos médisances ; mais il faut, en même temps, que cette difficulté de réparer les suites de la médisance, vous tienne toujours pour le

passé dans la crainte et dans l'humilité ; et pour l'avenir qu'elle vous engage à vous tenir sur vos gardes avec une entière vigilance, pour ne pas vous jeter, par vos médisances, dans des labyrinthes d'iniquités et d'injustices, d'où il vous sera ensuite presque impossible de vous retirer.

Il ne faut donc pas être surpris si la sainte Ecriture (*Eccli.*, XXVIII, 1 seqq.) et les Pères de l'Eglise déclament avec beaucoup de force contre un vice si dangereux. Le Saint-Esprit nous apprend que les détracteurs sont l'objet de l'exécration du ciel et de la terre : que leur bouche est comme un sépulcre affreux où la réputation du prochain est ensevelie ; que non-seulement ceux qui médient, mais encore ceux qui écoutent la médisance, méritent la mort. (*Psal.* V, 7, 8 ; *Rom.*, I, 18-32.) Les saints docteurs en parlent en des termes qui sont surprenants. Saint Cyprien (epist. 23) l'appelle l'œuvre du diable. Saint Jérôme (*in Psal.* C) assure que celui qui médit se jette dans l'enfer avec celui qui l'écoute. Saint Bernard appelle la langue du détracteur une cruelle vipère, qui par son souffle empoisonné et par sa morsure, tue tout à la fois celui qui médit, celui qui l'éconte, et la réputation de celui de qui il médit ; il ajoute que c'est une flèche aiguë qui pénètre jusqu'au cœur. Saint Jean Chrysostome assure que c'est quelque chose de plus affreux de médire, que de dévorer la chair humaine.

Ayons donc, mes très-chers frères, une grande horreur de la calomnie et de la médisance. Pour le passé, faisons tous nos efforts pour réparer les tristes effets et les mauvaises suites de nos médisances ; pour l'avenir, veillons avec grand soin sur notre langue. Demandons à Dieu avec le Roi-Propète, qu'il mette une garde à notre bouche, et un frein à notre langue ; ne nous jetons pas, pour satisfaire une misérable démancheaison de parler, dans des embarras dont nous ne pourrions peut-être jamais sortir ; qui nous feraient sentir les plus cuisants remords de conscience pendant notre vie, et qui nous jetteraient peut-être au lit de la mort dans un affreux désespoir. N'ayons que du bien à dire de nos frères ; que la charité nous fasse cacher leurs fautes avec soin ; et par là nous méritons la gloire éternelle, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

II^e POUR LE DIM. DE LA PASSION.

SUR LA SATISFACTION.

Quorum remisertis peccata remittuntur eis ; et quorum retinueritis retenta sunt. (*Joan.*, XX, 23.)

Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

Quelle fut la joie du patriarche Noé (*Gen.*, VI, 1 seqq.), lorsqu'il se vit, avec sa famille, délivré des eaux du déluge universel, par le moyen de cette arche tant renommée, seul asile contre les plus horribles et les plus inouïs des fléaux de la colère de Dieu ;

mais quelle fut en même-temps la désolation de tous les autres hommes destinés à la cruelle, mais inévitable nécessité d'être ensevelis dans les abîmes de ce vaste océan, sans aucun secours ni espérance ? Quelle sera la consolation des pécheurs pénitents, à leur dernier jour, lorsqu'à la faveur de l'arche mystérieuse de la pénitence, ils auront échappé, non pas à un déluge d'eau, mais à un déluge de feu, et d'un feu éternel ? Mais aussi, quel sera le désespoir des réprouvés, qui, pour avoir négligé ou méprisé un moyen si facile, ou pour en avoir abusé par leur faute, se verront condamnés à être plongés dans l'enfer, cet abîme épouvantable de feu, sans espérance d'en jamais sortir ? Le vaisseau de la pénitence, comme celui de Noé, ne se bâtit pas dans un jour ; il demande un travail de plusieurs années, au moins pour l'ordinaire. On vous a tracé le plan ; on vous a montré comment il en fallait jeter le fondement, qui est la contrition ; on vous a parlé du corps de l'édifice, qui est la confession ; il s'agit maintenant de vous dire comment il faut y mettre la dernière main, par le moyen de la satisfaction. Nous verrons d'abord dans la première partie de cet entretien, la nécessité de la satisfaction ; et dans la seconde, nous examinerons les conditions qu'elle doit avoir.

PREMIER POINT.

Dieu, infiniment riche en miséricorde, pour parler le langage du sacré texte (*Ephes.*, II, 4), après le naufrage universel du genre humain, par le péché du premier homme, établit des moyens pour le sauver. Il y en a eu dans tous les temps. La loi de la nature en a eu un, que l'on croit communément avoir été la foi en Jésus-Christ, le Rédempteur, qui devait un jour être donné au monde : la loi de Moïse a eu la circoncision ; et la loi de grâce, dans les derniers siècles, a le sacrement de baptême. Mais ce Dieu de bonté sachant que la fragilité de l'homme était si grande, plusieurs de ceux qui auraient été délivrés du premier naufrage, disons sans hésiter, le plus grand nombre aurait le malheur de se précipiter dans un autre encore pire, en perdant l'innocence par le péché actuel ; il a bien voulu, pour éviter la perte éternelle de tant d'âmes, établir un second moyen pour les en délivrer. Ce moyen, dans la loi de l'Evangile, est le sacrement de la pénitence (*Conc. Trid.*, § 14, can. 2), que le saint concile de Trente appelle pour cette raison la seconde table après le naufrage : sacrement si nécessaire à ceux qui ont perdu leur innocence baptismale, quand ce ne serait que par un seul péché mortel, que sans lui il n'y a aucun salut, ni aucune miséricorde à espérer pour eux. Il est vrai que par la contrition parfaite, on peut être justifié, quand même on ne pourrait pas avoir recours au sacrement de la réconciliation ; mais il faut toujours que le désir et la volonté de se confesser, si on le pouvait, accompagne cette contrition.

La quatrième partie du sacrement de la

pénitence, est ce que nous appelons la satisfaction. On vous a parlé des trois autres, qui sont : la contrition, la confession et l'absolution ; car ce sacrement est composé de ces quatre parties. Aujourd'hui nous avons à traiter de la quatrième. On peut regarder la satisfaction, ou comme partie essentielle, ou seulement comme partie intégrante du sacrement de la pénitence. La satisfaction, regardée comme partie essentielle du sacrement de la réconciliation, est le désir et la volonté sincère que tout pénitent doit avoir de satisfaire à Dieu et au prochain ; et, en ce sens, elle est tellement essentielle au sacrement, que si elle manque, l'absolution est absolument nulle. La satisfaction, regardée comme partie seulement intégrante de la confession, consiste dans l'exécution du désir, de la volonté et de la résolution, dont nous venons de parler, et cette satisfaction actuelle effective oblige, sous peine de péché mortel, lorsque la matière est considérable.

Il est donc certain, premièrement, que le désir, la volonté et la résolution de satisfaire à Dieu et au prochain, lorsqu'on va se confesser, sont absolument nécessaires pour obtenir le pardon de ses péchés ; et que ce désir et cette volonté, qui doivent être sincères et véritables, sont une partie essentielle de la pénitence. De sorte, mes frères, que si quelqu'un de vous s'est approché du sacré tribunal, sans avoir ce désir et cette volonté ; ou si la disposition où il a été dans ce cas, n'a été qu'une velléité et non pas une véritable volonté, il est sans contredit, qu'il a fait autant de sacrilèges qu'il a reçu d'absolutions avec cette disposition mauvaise. Examinez-vous bien là-dessus, mes chers auditeurs, et ne vous flatiez pas. Il ne s'agit pas seulement ici d'être résolu d'accomplir la pénitence que le confesseur ordonne ; pour l'ordinaire, les pénitents y sont résolus. Je dis pour l'ordinaire, car il en est qui sont déterminés à ne faire de ce qu'on leur commande, que ce qui leur plaît, et même à refuser les pénitences qui ne leur conviennent pas ; mais il est encore question d'être fermement résolu de réparer, autant qu'on le peut, les suites et les effets du péché ; de rendre à Dieu l'honneur qu'on lui a enlevé par ses offenses ; de réparer entièrement le tort qu'on a fait au prochain ; de lui rendre son bien ; de réparer sa réputation ; de se réconcilier avec lui ; de remédier aux mauvais exemples qu'on lui a donnés ; en un mot, de mettre les choses, autant qu'il est possible, dans le même état où elles étaient avant le péché. Quel sujet de frayeur pour vous et pour moi, mes très-chers frères ! Qui peut se flatter d'avoir toujours été dans ces saintes dispositions dont nous parlons ? Que doivent juger de leurs confessions ceux qui diffèrent toujours de restituer le bien mal acquis ; de réparer leurs scandales ; de rendre au prochain l'honneur et la réputation qu'ils lui ont ôtés ; de s'acquitter des jeûnes, des aumônes et des prières qui leur ont été ordonnés

dans le sacré tribunal de la pénitence ; qui ne se font aucun scrupule de les omettre, en tout ou en partie ; qui ne cherchent point l'occasion de se réconcilier avec leurs ennemis ; qui semblent, au contraire, les éviter et les fuir avec soin ? Peut-on juger que ces gens-là ont eu, en se confessant, un désir sincère et une volonté délibérée de satisfaire à tous ces devoirs ? Ils disent qu'ils les ont eus ; peut-être le croient-ils, mais ils se trompent grossièrement, et par conséquent ils doivent regarder ces confessions comme nulles, et les réparer au plus tôt, après avoir satisfait à leurs devoirs, par une bonne confession générale. Au moins est-ce une précaution que doivent prendre tous ceux qui veulent mettre leur salut en assurance, autant qu'ils le doivent prudemment faire.

En second lieu, il est certain que l'exécution du désir de la volonté et du propos sincère de satisfaire à Dieu et au prochain, quoiqu'elle ne soit qu'une partie intégrante du sacrement, oblige sous peine de péché mortel, lorsque c'est en matière considérable. Je ne dis pas que quand on manque d'exécuter ce qu'on a promis et eu la volonté de faire en se confessant, pour satisfaire, on fasse revenir les péchés pardonnés. Non, mes frères, les dons du Seigneur, dont le pardon des péchés tient un des premiers rangs, sont sans repentir, selon que nous l'enseigne l'Apôtre, c'est-à-dire, que les péchés une fois pardonnés ne paraissent jamais plus : ils sont ensevelis dans un oubli éternel ; mais je dis que celui qui manque à s'exécuter et à accomplir ce qu'il a promis et eu la volonté de faire pour la satisfaction de ses offenses, se rend coupable d'un péché mortel ; d'un crime qui renferme, et une ingratitude monstrueuse envers Dieu, et souvent une injustice criante envers le prochain. Ce n'est pas tout : cette omission d'un devoir si essentiel, tarit en quelque façon la source des grâces ; ou au moins elle les diminue beaucoup, et expose par là le pécheur à retomber dans les péchés qu'il a confessés, et dans d'autres peut-être encore bien plus griefs.

La satisfaction actuelle consiste donc d'abord à venger le Seigneur de l'injure que nous avons faite à sa majesté infinie, par nos offenses ; et cette réparation se peut faire par toutes sortes de bonnes œuvres, et surtout par la prière, le jeûne et l'aumône. La prière renferme le saint sacrifice de la Messe, les adorations, les louanges, l'oraison mentale, et autres semblables pratiques de dévotion. Par le jeûne, nous entendons toutes les mortifications du corps. L'aumône s'exerce par les œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles. Cette obligation de satisfaire à la justice de Dieu vient de la peine que nous méritons par le péché. Sur quoi il faut remarquer que le péché contient non-seulement ce que nous appelons la coulpe, qui est cette tâche, cette laideur horrible, qui rend l'âme pécheresse si difforme et si hideuse ; mais encore la peine, qui est une peine éternelle lorsqu'il s'agit du péché

mortel, parce que le péché mortel étant une offense infinie par rapport à Dieu, qui est un Etre infiniment grand, infiniment saint, et dont les mépris et l'outrage sont par conséquent infinis, il mérite une peine et un châtiment sans bornes. Or, ce châtiment ne peut être tel, que par le moyen de l'éternité; de sorte, chrétiens auditeurs, qu'une personne qui a commis un seul péché mortel, une seule offense mortelle, mérite par là une éternité de supplices. Or, dans le sacrement de la pénitence, cette peine éternelle est changée en une peine temporelle, qu'il faut nécessairement subir, ou en cette vie par des œuvres satisfactoires, ou en l'autre par le feu terrible du purgatoire.

Telle est, mes chers auditeurs, la disposition de la divine Providence; tels sont les décrets du Tout-Puissant : décrets immuables, qu'il faut que le péché soit puni autant qu'il le mérite. C'est pour cela qu'il a fallu que le Verbe éternel se fit homme, et se rendit par là inférieur à la divinité, pour lui donner une satisfaction pleine et entière pour les péchés des hommes; et sans cela, la justice divine voulant être satisfaite à la rigueur, tout le genre humain se voyait condamné sans ressource à subir la privation éternelle du souverain bonheur pour le péché originel, et les supplices de l'enfer, pour le péché actuel et mortel; parce que tous les hommes ensemble étant des êtres créés, infinis et bornés, ne pouvaient point, par conséquent, faire cette satisfaction rigoureuse et infinie. Cependant, quoique le Sauveur du monde ait payé pour nous, et fait à Dieu une satisfaction surabondante pour tous les péchés qui ont été commis depuis le commencement du monde, et qui le seront jusqu'à la fin des siècles; nous ne laissons pas d'être tenus à subir une peine temporelle, suivant le degré et la mesure déterminés par la justice divine, en vue du nombre et de la grièveté de nos crimes. Car quoique le péché nous soit remis dans le sacrement de pénitence quant à la culpé, et quant à la peine éternelle, en vertu des mérites de Jésus-Christ, et par le prix de son sang adorable; il reste une peine temporelle à subir, et c'est la satisfaction que nous devons faire au Seigneur.

Mais quelle est la mesure des peines temporelles qui reste pour chaque péché mortel? c'est ce que nous ne savons pas. Cependant nous pouvons conjecturer et même juger qu'elle est bien grande, puisque nous avons des exemples qui en sont une preuve. David obtint le pardon de son adultère et de son homicide; il n'en pouvait pas douter, puisque le prophète Nathan l'en assura de la part de Dieu. Ce roi pénitent et converti fit des satisfactions extraordinaires à la Majesté suprême qu'il avait offensée: il se revêtit d'un rude cilice; il coucha sur la dure; il mêlait des cendres avec son pain, et des larmes avec sa boisson; il arrosait toutes les nuits son lit de ses larmes; cependant la justice de Dieu ne se contenta pas de cela: elle permit qu'il arrivât à cet illus-

tre pénitent des choses très-fâcheuses, et qu'il sentît des traits fort rudes de ses rigueurs. Le fruit de son adultère mourut; il vit toute sa maison dans un affreux désordre; une de ses filles fut déshonorée par son propre frère; un de ses fils assassina l'autre, et entreprit ensuite de lui ôter le royaume et la vie, et peu s'en fallut qu'il n'en vint à bout.

La sainte Eglise, conduite par l'Esprit de Dieu, nous montre bien quels sont ses sentiments sur ce sujet: elle juge que les peines temporelles dues au péché mortel doivent être bien grandes, lorsque dans ses canons pénitentiaux, elle prescrit pour un seul crime des satisfactions si longues et si pénibles: on ne peut les lire sans frayeur et sans étonnement. Permettez, mes très-chers frères, que je vous en rapporte ici quelques traits, et vous jugerez combien les pénitences qu'on impose à présent dans le sacré tribunal, sont légères et éloignées de cette première et salutaire rigueur. Pour avoir consenti à une pensée impure, il est ordonné par les canons de jeûner trois jours au pain et à l'eau. Pour s'être enivré une fois, il y a quinze jours de jeûne de la même manière, c'est-à-dire au pain et à l'eau. Pour chaque jour de jeûne du Carême manqué, il y a sept jours de jeûne avec la même rigueur. Pour avoir parlé dans l'église pendant le service divin, il est commandé de jeûner dix jours aussi au pain et à l'eau. Pour les crimes publics et accompagnés de scandale, et pour certains excès énormes, ce sont des pénitences de trois ans, de sept ans, de dix ans, et même de toute la vie; et pendant tout ce temps-là les pénitents demeuraient à la porte du saint temple, où ils pleuraient pendant l'Office divin. On entendait de fort loin leurs soupirs et leurs gémissements, ils étaient revêtus d'un sac, et couverts de cendre; ils ne portaient ni armes, ni linge; il ne leur était pas permis de paraître avec les marques de leur dignité; ils ne mangeaient ni chair, ni poisson, excepté les fêtes solennelles; tous les divertissements leur étaient défendus, ils jeûnaient presque toujours, et très-souvent au pain et à l'eau. Cet usage a duré longtemps; et il serait à souhaiter que la lâcheté des chrétiens ne l'eût pas fait cesser; on ne verrait pas tant de désordres dans le monde. Quoi donc, mes frères, l'Eglise se trompait-elle alors? était-elle trop sévère? Le péché n'est-il pas à présent une offense de la divine majesté, comme il l'était dans ce temps-là? Ah! quel sujet de crainte pour nous qui faisons si peu de pénitence! Les saints ont bien d'autres sentiments, et ils sont toujours entrés dans les vues de l'Eglise. Que n'ont pas fait dans tous les temps les véritables pénitents? quelles austérités? Quelle a été la pénitence d'un Pierre, d'un Paul, d'une Madeleine et de tant d'autres? Que ne font pas encore aujourd'hui tant de pécheurs convertis, qui se sont confinés dans des monastères, où l'on pratique de grandes austérités; où le jeûne, le travail, le silence, la psalmodie occupent tout le temps, sans qu'il

en reste la moindre partie, même pour d'honnêtes récréations? Combien d'autres font dans le monde une sévère pénitence! Que deviendrons-nous, mes frères, quel sera notre sort, si nous n'avons pas le bonheur de mourir avec le pardon de nos péchés, quant à la coulpe et quant à la peine éternelle; combien de temps demeurerons-nous dans les cuisantes peines du purgatoire; et quels terribles tourments n'y souffrirons-nous pas!

Quelqu'un dira peut-être: si Jésus-Christ a pleinement satisfait pour les péchés de tous les hommes, nous ne sommes pas obligés de faire une si sévère pénitence: voilà le raisonnement de plusieurs libertins; raisonnement faux et contraire à l'autorité des Livres saints. Servons-nous ici à ce sujet d'une comparaison familière. Pour guérir une maladie, ou une plaie, suffit-il d'avoir des remèdes et des onguents; ne faut-il pas en faire l'application? Il est vrai que le sang du Sauveur est un remède admirable, et qui a une vertu infinie; mais ce remède, tout excellent qu'il est, ne peut nous servir pour la guérison de nos âmes, et de nos plaies spirituelles, qu'autant que nous nous en faisons l'application. Or, cette application ne se peut faire que par la réception des sacrements, et par l'exercice de la pénitence et des bonnes œuvres. C'est ce que saint Paul nous apprend lorsqu'il accomplissait en sa personne, ce qui manquait par rapport à lui-même à la Passion et aux mérites de la mort et du sang du Rédempteur. (*Coloss.*, I, 24.) Est-ce qu'il manque de quelque chose à notre rédemption? Non, sans doute, par rapport à elle-même; mais il lui manque une application suffisante par rapport à nous: application, qui ne se fait que par notre coopération.

Mais la pénitence que le confesseur impose dans le sacré tribunal n'est-elle pas suffisante pour payer à la justice divine tout ce qu'on lui reste devoir après l'absolution? Il est vrai que cette pénitence a une vertu singulière pour satisfaire, pourvu qu'on l'accepte avec joie et soumission; remarquez bien tout ceci, mes très-chers frères, et pourvu qu'on l'accomplisse avec exactitude, et dans toutes les dispositions que l'on doit avoir; car autrement elle serait inutile. Mais il s'en faut bien qu'elle soit suffisante, au moins pour l'ordinaire, pour payer ce que l'on doit à la justice de Dieu pour la peine temporelle qui succède après le pardon des péchés, à la peine éternelle qu'on avait méritée; et l'on peut assurer que souvent elle n'en fait qu'une très-petite partie. Car enfin, qui serait assez déraisonnable pour se figurer que quelques prières, quelques chapelets, quelques jeûnes, quelques légères aumônes, et autres semblables pénitences que les confesseurs ont coutume de donner, fussent suffisantes pour la peine due à plusieurs péchés mortels? cela n'est-il pas contre le bon sens?

A l'égard de la satisfaction actuelle que nous devons au prochain, elle oblige de même, sous peine de péché mortel, lorsque la matière est considérable. Il s'agit, comme

nous l'avons déjà observé, de lui restituer son bien et sa réputation, si on les lui a enlevés; de se réconcilier avec lui, de réparer les scandales qu'on lui a donnés; mais il s'agit de faire tout cela, autant qu'il se peut, parfaitement, entièrement, et le plus tôt possible. Combien de gens embarrassés sur cette matière! Combien de ces obligations étroites et indispensables différées depuis plusieurs années, peut-être depuis vingt, depuis trente ans! combien de confessions et de communions rendues sacrilèges par le criminel retardement! Vous avez beau dire que vous avez toujours eu bonne volonté; si vous ne l'avez pas exécutée le pouvant faire, vous êtes coupables, et hors d'état d'être absous. Pensez-y donc sérieusement, vous qui avez des embarras de conscience à ce sujet. Voilà, mes frères, l'obligation de satisfaire; voilà la nécessité de la satisfaction. Voyons maintenant quelles conditions elle doit avoir pour être suffisante: c'est la matière de la seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

La satisfaction, tant celle qui est imposée par le confesseur, que celle que l'on fait d'ailleurs pour suppléer à l'autre, doit avoir cinq conditions: elle doit être faite en état de grâce; elle doit être satisfactoive, médicinale, proportionnée et exacte. Reprenons. Je dis premièrement, que la pénitence ou satisfaction doit être faite en état de grâce. Ce n'est pas que je prétende ici enseigner qu'une pénitence qui a été imposée dans le sacré tribunal de la confession, ne soit suffisamment accomplie, quand même on l'aurait faite en état de péché mortel; mais je dis que la pénitence ainsi faite ne produit aucun mérite pour la vie éternelle; parce que toute œuvre faite dans l'état du péché mortel, est une œuvre morte et perdue pour le ciel. Quoique je ne disconviene pas que ces sortes d'œuvres ne puissent mériter des récompenses temporelles, ou même la grâce de la conversion, cependant il faut observer que si un confesseur a donné pour pénitence quelques-unes de ces bonnes œuvres, qui sont nulles, si elles ne sont pas faites en état de grâce, alors si on ne s'en acquitte pas dans cet état, on ne satisfait point. Par exemple, un ministre du sacrement de la pénitence a ordonné pour pénitence à une personne de se confesser et de communier; il est certain qu'elle ne satisfait point par une confession et une communion sacrilège; tout de même qu'on ne satisfait pas au devoir de la confession annuelle, et de la communion pascale, par une mauvaise confession et par une communion indigne. Déplorons l'aveuglement de tant de chrétiens qui font des mortifications et des pénitences, qui jeûnent, qui prient, qui assistent au saint sacrifice de la Messe, qui font des aumônes et d'autres bonnes œuvres, dans l'état déplorable du péché mortel, et qui par là perdent leur peine et leur travail pour l'éternité, s'ils mouraient en cet état. Combien en est-il qui passent presque toute leur vie dans

cette misérable situation, et qui pourront bien dire à l'heure de la mort : nous avons travaillé tout le cours de notre vie, et nous n'avons rien fait, parce que nous avons travaillé dans la nuit du péché!

En second lieu, la pénitence doit être satisfactoire; c'est-à-dire, qu'elle doit venger contre le pécheur la majesté suprême outragée par le crime, et rendre au prochain les biens dont on l'a privé injustement. Chaque espèce de péché fait une injure particulière à Dieu et au prochain, et par la pénitence il faut travailler à réparer ces injures. Un orgueilleux a enlevé à son souverain Seigneur, l'honneur qui lui est dû, pour se l'attribuer à lui-même; il a en même temps méprisé son prochain, s'élevant au-dessus de lui : il doit par la pénitence restituer à Dieu cet honneur en s'humiliant profondément, et s'abaisser devant ses frères autant qu'il s'est élevé. Un avare a fait injure à Dieu et au prochain; à Dieu en l'abandonnant, pour s'attacher aux richesses périssables de la terre; au prochain, en lui prenant son bien, ou en lui refusant les secours qu'il lui devait; il a fait souffrir sa femme, ses enfants et ses domestiques; il a tourmenté plusieurs particuliers par ses usures et ses injustices, il a eu un cœur de pierre pour les pauvres; il faut qu'il renverse cette infâme idole de la cupidité, dont il a fait son Dieu, et qu'il sacrifie son or et son argent à la justice, en restituant le bien mal acquis; et à la charité, en assistant les membres de Jésus-Christ. Un impudique a fait un sanglant outrage au Saint-Esprit, en profanant son corps, qui est le temple de cet Esprit divin; il a aussi offensé le prochain, en lui donnant mauvais exemple, peut-être en lui ôtant l'honneur, et en le rendant complice de ses infamies et de ses actions honteuses : il doit travailler de tout son pouvoir à réparer ces maux par la mortification, le jeûne, les austérités, le bon exemple, les saintes conversations. Un scandaleux a fait une guerre ouverte à son Dieu, en lui débauchant ses sujets et ses fidèles serviteurs, en lui arrachant des âmes rachetées par le sang du Sauveur; il a aussi causé à son prochain le plus grand mal qu'il pût lui faire, en lui ouvrant l'abîme de l'enfer; il faut qu'il n'épargne rien pour obvier aux suites de ces exemples pernicious, pour remédier à ses scandales, et pour sauver autant d'âmes qu'il en a perdues. En un mot, tous les pécheurs doivent réparer, autant qu'il leur est possible, l'injure qu'ils ont faite au Seigneur, et le mal qu'ils ont causé au prochain par leurs péchés. A l'égard de Dieu, par une vie sainte et pénitente, par une profonde humilité, par une exacte obéissance à sa sainte loi, par un renoncement entier au monde, à ses faux honneurs, à ses infâmes plaisirs, à ses richesses périssables, à ses modes, à ses maximes, à ses divertissements profanes, par un crucifiement intérieur, et par une résistance continuelle aux passions et aux mauvaises inclinations; à l'égard du prochain, par la restitution des biens qu'on

lui a enlevés, par la réparation de la réputation et de l'honneur qu'on lui a ôtés, par la réconciliation, par les bons exemples, et par l'assiduité à remplir tous les devoirs dont on est tenu envers lui. Voilà ce qui s'appelle satisfaire véritablement. La troisième condition de la pénitence ou satisfaction, c'est d'être médicinale : cela veut dire qu'il ne suffit pas que la satisfaction répare les maux et les désordres que les péchés passés ont causés, il faut encore qu'elle garantisse les pénitents d'une fatale rechute. De quoi servirait-il à un malade d'avoir été guéri d'une infirmité dangereuse, s'il y retombe peu de jours après? Le médecin qui l'aurait traité, aurait bien perdu son temps et ses peines, et le malade serait d'autant plus à plaindre que sa rechute serait bien plus dangereuse que la première attaque? De quoi servirait de même à un pénitent, d'avoir obtenu le pardon de ses offenses, et de s'être réconcilié avec Dieu, s'il venait à retomber dans ses crimes? Son dernier état, suivant la parole sacrée (*Matth.*, XII, 43), serait incomparablement pire que le premier. Il est donc essentiel pour ceux qui sont rentrés en grâce par le sacrement de réconciliation, de faire des pénitences qui les préservent de la rechute. Les confesseurs sont obligés d'en imposer de telles, et les pénitents en doivent en faire d'autres, qui aient la même qualité. Comme les maux spirituels, ainsi que les corporels, se guérissent par des remèdes contraires, on s'en préserve par la même voie. Un pécheur converti doit donc, pour se garantir de la rechute, faire des pénitences qui attaquent ses passions dominantes, et qui résistent à ses mauvais penchants. Celui qui a été sujet à l'ivrognerie, doit tremper son vin, et modifier son goût; celui qui a été dans les lieux de l'avarice, doit être maintenant libéral; celui qui est sorti du précipice de la luxure, doit jeûner et mortifier sa chair criminelle par différentes austérités, et surtout beaucoup prier et travailler, et fuir avec soin les occasions; celui qui s'est abandonné à l'orgueil ou à l'envie, doit s'humilier sans cesse, et pratiquer la charité envers le prochain. Chaque pénitent en particulier doit examiner quelles sont les bonnes œuvres, les pénitences et les mortifications qu'il a éprouvées, et qu'il juge être les plus efficaces, pour le garantir du péché, et il est obligé de s'y attacher, et de les pratiquer avec exactitude.

Troisièmement, les satisfactions et les pénitences doivent être proportionnées et équivalentes; elles doivent répondre à la gravité et au nombre des crimes qu'on a commis, comme il est évident : et ainsi ceux qui sont coupables de grands péchés, ou qui en ont commis un grand nombre, doivent faire des pénitences et des satisfactions incomparablement plus considérables que ceux qui ne sont pas à beaucoup près si criminels! Ah! mes chers frères, quel sujet de frayeur et d'étonnement pour les grands pécheurs, et pour nous en particulier, qui avons commis tant de fautes pendant tout

le cours de notre vie! Il est des personnes qui sont coupables, ou qui ont commis autant de péchés mortels, qu'elles ont de cheveux à la tête. Il ne faut qu'une pensée ou un désir volontaire, pour une offense mortelle, le consentement d'un instant suffit pour cela. O mon Dieu! combien de mauvaises pensées! combien de désirs criminels! combien de paroles scandaleuses! combien d'actions contraires à la loi du Seigneur, et aux mouvements de la conscience! combien d'omissions des devoirs essentiels dans l'espace de cinquante, de soixante ans! Et quelle pénitence ne faudrait-il pas faire pour réparer tant de désordres? N'y aurait-il pas de quoi se désespérer, si l'on ne comptait pas sur la miséricorde infinie de notre Dieu?

Pendant, pécheurs, ne vous y trompez pas, il faudra payer jusqu'à une obole, en ce monde ou en l'autre, selon la parole de Jésus-Christ même. (*Matth.*, V, 26.) Combien est donc étrange la fureur de ceux qui multiplient leurs péchés presque jusqu'à l'infini; qui avalent l'iniquité comme l'eau, pour parler le langage des Livres saints (*Job*, XV, 16); qui ne font pas plus de cas de cent péchés mortels que d'un seul! O prodigieux aveuglement! ô sentiments diaboliques! Si un seul péché grief mérite une grande peine temporelle, car je suppose qu'il ait été remis dans le sacrement de la pénitence quant à la coulpe, et quant à la peine éternelle; si néanmoins cette peine temporelle due à un seul crime, suivant le jugement de l'Eglise, est si considérable, que sera-ce de tant de péchés, de ce nombre prodigieux de crimes, dont tant de pécheurs se trouvent chargés? Je vous ai déjà fait voir ce que l'Eglise juge à ce sujet; mais voici un trait qui doit vous toucher vivement. Dans le ix^e siècle, un grand seigneur ayant commis un crime, à la vérité énorme, mais qui pouvait être en quelque façon un peu excusé, s'adressa au Souverain Pontife pour en obtenir l'absolution. C'était Étienne, V^e du nom, qui était assis pour lors sur la chaire de saint Pierre. Ce Pape fit réponse au seigneur dont nous parlons, en ces termes : Mon fils, je vous accorde l'absolution de votre péché; mais c'est à condition, ou que vous entrez dans un monastère pour y demeurer le reste de vos jours; ou que si vous demeurez dans le monde, vous ne mangerez jamais de la chair, excepté les fêtes solennelles, et vous vous priverez de boire du vin toute votre vie, comme aussi que vous vous absteniez de vos divertissements ordinaires. Je pourrais, ajoute ce saint Père, vous donner une pénitence plus rigoureuse; mais si vous faites bien celle-ci, Dieu vous accordera le pardon de votre péché; que si vous ne l'accomplissez pas, vous vous condamnez vous-même. Mais qu'avait-il donc fait, me demanderez-vous, pour mériter une telle pénitence? il avait fait mourir sa femme sur un soupçon d'adultère, et il l'avait fait dans la violence de la colère. Qu'en pensez-vous,

mes chers auditeurs, cela ne vous étonne-t-il pas? Cependant cette conduite du Pape était conforme aux canons pénitentiels, reçus et pratiqués pendant plus de trois cents ans dans l'Eglise universelle.

La cinquième condition enfin que doit avoir la satisfaction, c'est l'exactitude, c'est-à-dire que les pénitences qui sont imposées par les confesseurs, et celles que l'on fait d'ailleurs, doivent être faites avec toutes les circonstances nécessaires, dans le temps, dans le lieu et de la manière qui sont convenables, surtout celles qui sont absolument essentielles, comme la restitution, la réconciliation, la réparation des scandales, et autres semblables; et à plus forte raison celles qui regardent immédiatement l'honneur et la gloire de Dieu; et celles qui ont été ordonnées dans le sacré tribunal, doivent être accomplies en entier, et autant qu'il se peut, sans retardement. Que s'il arrivait qu'un confesseur imposât des pénitences qu'on ne pût accomplir qu'avec une extrême difficulté, il lui faut représenter ces difficultés avec respect, et le prier d'en vouloir donner d'autres; et si une pénitence qu'on a acceptée devenait en quelque façon impossible, ou extrêmement difficile, eu égard aux circonstances et à la disposition des personnes, il faut s'adresser au même confesseur, s'il se peut, pour la faire changer, ou à un autre, pour apprendre de lui ce que l'on doit faire.

Ce sont là, chrétiens auditeurs, les qualités et conditions que les satisfactions et pénitences doivent avoir pour être suffisantes, et pour être acceptées du souverain maître, qui les pèse toutes à la balance de sa justice, et qui rejette celles qui ne sont pas de mise. Les vôtres sont-elles de ce caractère : celles que vous avez faites par le passé, vous inspirent-elles une véritable confiance? Examinez-vous sérieusement sur une matière aussi importante. De combien de fautes grièves ne se rendent pas coupables plusieurs pénitents à ce sujet? Les uns, bien loin d'accepter les pénitences que les confesseurs leur imposent avec joie et soumission, avec une persuasion entière qu'ils en méritent bien de plus grandes, ne les reçoivent qu'en se plaignant, avec chagrin et dégoût; les autres disputent et cherchent toutes sortes de moyens et d'excuses, pour ne pas accepter des pénitences que les confesseurs ne peuvent pas se dispenser de leur donner, sans trahir leur ministère. Plusieurs diminuent, déguisent ou cachent tout à fait leurs péchés dans la crainte qu'on ne leur impose une pénitence trop sévère à leur avis; on en voit qui ne veulent pas que les confesseurs entrent trop avant dans le secret de leur intérieur, afin que ne connaissant pas à fond toute la malice de leurs péchés, ils n'aient pas sujet de leur imposer des pénitences proportionnées. Semblable à un homme qui a une plaie profonde, qu'on le touche ailleurs tant qu'on voudra, il ne se plaint pas; mais dès qu'on veut sonder sa plaie, dès qu'on la touche, il crie, il se

tourmente d'une manière étrange, parce que la douleur le presse. Les pénitents dont nous parlons, ne trouvent pas mauvais qu'on les examine sur certains articles, mais dès qu'on veut toucher la passion dominante, ils se plaignent, ils se fâchent. Mais c'est là où est le grand mal, c'est là principalement où il faut appliquer le remède. Il en est enfin qui acceptent toutes les pénitences qu'on leur donne; mais, ou ils diffèrent longtemps, ou ils ne les accomplissent qu'en partie, ou ils s'en acquittent avec de mauvaises dispositions, ou ils les laissent entièrement. Ne s'en trouverait-il pas parmi vous, mes chers frères, de ceux qui se sont rendus coupables en quelques-unes de ces manières, et peut-être en toutes? N'y en aurait-il pas de ceux qui ont omis plusieurs fois, ou en tout, ou en partie, les pénitences qui leur ont été imposées, et qui n'y pensent pas depuis plusieurs années. Cependant les omissions peuvent être en plusieurs cas des péchés mortels, et jeter ceux qui en sont coupables dans le malheur d'une confession et d'une communion sacrilège, mais disons d'autant de profanations horribles, qu'ils se sont approchés de fois de nos redoutables mystères, depuis qu'ils sont en cet état.

Travaillons sérieusement, mes chers auditeurs, à faire une véritable pénitence, à satisfaire à Dieu et au prochain, autant que nous le devons, et de la manière que nous y sommes obligés. N'attendons pas de payer en l'autre vie, ce que nous devons à la justice divine, puisque les satisfactions y sont sans mérites, et que l'on y paye à la dernière rigueur; mais efforçons-nous de satisfaire en ce monde, où les peines et les pénitences sont en même temps méritoires et satisfactoires, et où l'on peut faire beaucoup de peu, et en peu de temps. C'est par là que nous nous procurerons le bonheur destiné aux parfaits pénitents. Je vous le souhaite, mes très-chers frères, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DIMANCHE DES RAMEAUX.

SUR LA COMMUNION.

Dicite Filiæ Sion : Ecce Rex venit tibi mansuetus. (*Math.*, XXI, 5.)

Dites à la Fille de Sion : Voici votre Roi, qui vient à vous plein de douceur.

Je remarque deux sortes de personnes dans l'entrée triomphante de Jésus-Christ, dans la ville de Jérusalem. Les uns lui vont au-devant, couvrent les chemins de branches d'arbres, étendent leurs habits sur son passage, et font retentir l'air de mille acclamations pour lui témoigner leurs empressements, leurs respects et leur joie; les autres, par une envie détestable, cherchent tous les moyens de diminuer sa gloire, tâchent de détourner ceux qui l'accompagnent, font des plaintes à cet aimable Sauveur de ce qu'il souffre semblable nouveauté, et forment l'horrible dessein de le perdre. Vraie

figure de deux sortes de chrétiens, qui vont recevoir Jésus-Christ à la sainte communion, à la grande solennité de Pâques : les uns lui iront au-devant pour l'inviter à venir loger dans leur cœur, et à y régner en qualité de roi; ils lui prépareront avec soin le logement de leur âme, par une sincère conversion, par une contrition amère de leurs fautes, par une confession revêtue de toutes les conditions qu'elle doit avoir : voilà la bonne communion; les autres ne le recevront que par contrainte, parce que l'Eglise le commande sous peine d'excommunication; ils feront quelques grimaces de dévotion, pour faire croire qu'ils se sont bien préparés à cette grande action, et pour ne pas passer pour des impies et pour des scélérats; mais, dans le fond, ils ne recevront leur Sauveur que pour le crucifier de nouveau; voilà la mauvaise communion. C'est de ces deux sortes de communions si différentes que je me suis proposé de vous parler aujourd'hui. Il n'est point de sujet plus intéressant. Attention, s'il vous plaît.

PREMIER POINT.

Lorsqu'on veut recevoir dans un logis une personne distinguée, on tâche de le rendre le plus propre qu'il se puisse; on en ôte toutes les ordures et les immondices; après quoi on le tapisse, on l'orne, on le meuble richement; en un mot, on n'oublie rien pour le rendre digne de celui qu'on y veut loger. Ames chrétiennes, Jésus-Christ, que vous prétendez loger chez vous à ces saintes fêtes, est plus grand que tous les rois du monde; son trône est au-dessus des séraphins; sa gloire, sa puissance et sa majesté sont infinies. Quel soin ne devez-vous donc pas prendre pour préparer le logis où vous voulez le recevoir! Ce logis n'est autre que votre cœur; il en faut donc éloigner toutes les ordures et les immondices; je veux dire tous les péchés, toutes les habitudes criminelles, toutes les affections terrestres et charnelles, par une bonne confession, par la mortification et par la pénitence. Ce n'est pas assez, il faut orner ce logis, et quels sont les ornements qu'il faut y mettre? Ce sont les vertus chrétiennes, une foi vive, une espérance ferme, une charité ardente, une grande pureté, une humilité profonde. Ce sont là les divins ornements que l'Époux céleste désire d'une âme pour s'unir à elle, pour y venir établir sa demeure, et pour en faire son Épouse bien-aimée.

Il est rapporté dans l'Évangile de ce jour, que Jésus-Christ faisant son entrée solennelle dans la ville de Jérusalem, était monté sur une ânesse, qu'il marchait sur les habits de plusieurs personnes qui les avaient étendus le long de son chemin, et sur des rameaux d'arbres verdoyants. Si l'entrée du Sauveur dans Jérusalem est la figure de son entrée dans une âme par la sainte communion, les cérémonies de la première doivent être des instructions pour nous apprendre ce que nous devons faire pour nous préparer à la seconde. Les animaux, selon

la remarque des saints docteurs, sont le symbole de la brutalité et de la passion. Les vêtements nous représentent les affections terrestres et charnelles, et les rameaux d'arbres nous donnent une idée des grands du monde, qui paraissent moins solides que les feuilles des arbres agitées par tous les vents. Pour faire l'application de cette pensée, il faut dire que Jésus-Christ venant dans une âme par la communion, veut fouler aux pieds, c'est-à-dire détruire toutes les affections déréglées; il veut être préféré aux plaisirs, aux honneurs et à la vanité du monde; il veut qu'on lui sacrifie la passion, l'intérêt, et tout ce qui est contraire à son esprit et à son Evangile.

Ce n'est pas sans mystère et sans dessein, que le sacré texte remarque si exactement, que l'animal sur lequel Jésus-Christ monta, pour faire son entrée dans Jérusalem, était attaché, et que les apôtres le détachèrent pour l'amener à leur maître. Le pécheur n'est-il pas plus déraisonnable que les animaux les plus stupides: il est lié par ses crimes et par ses mauvaises habitudes, il faut que les ministres du Seigneur le délient par une bonne absolution, pour le rendre capable d'être uni à Jésus-Christ dans la communion. Vous ne l'ignorez pas, mes très-chers frères, que celui qui a commis le péché, est esclave du péché et du démon: afin donc qu'il puisse être associé à Jésus-Christ, participer à l'aimable liberté de ses enfants et de ses disciples, ce qui se fait dans une digne communion, il faut sortir de cet esclavage honteux par une bonne confession et par une conversion sincère; il faut rompre les chaînes fatales qui tiennent le pécheur garrotté, et qui l'empêchent d'agir pour le Ciel.

L'Agneau pascal, qui a toujours été regardé comme la figure de Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie, ne doit être mangé qu'avec de certaines cérémonies. J'en remarque plusieurs, et j'en fais en même temps l'application à la sainte communion, où l'on mange le véritable Agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde. Il fallait manger l'agneau pascal la nuit et non pas le jour. La nuit est un temps d'obscurité, symbole de la foi, qui est obscure; c'est-à-dire qu'il faut communier avec une grande foi, et c'est la première et la plus essentielle disposition pour s'approcher avec fruit de la sainte table du Seigneur. Il fallait que l'agneau pascal fût rôti, et non pas bouilli; il fallait que le feu l'eût entièrement cuit et pénétré: le feu est le symbole de l'amour de Dieu; il faut, pour bien communier, avoir une charité ardente, un véritable amour de Dieu et du prochain. Point d'inimitié ni de froideur contre personne; il faut être réconcilié de cœur avec ses ennemis. Il était ordonné de manger l'agneau pascal avec des laitues amères: l'amertume signifie la mortification. Si vous voulez, mes très-chers frères, vous approcher de nos sacrés mystères, comme vous le devez, il faut mortifier vos sens, votre

orgueil, votre amour-propre. Avez-vous mortifié votre corps pendant le saint carême? avez-vous observé les jeûnes commandés par l'Eglise, autant que vous l'avez pu? Il fallait, en mangeant l'agneau pascal, avoir une ceinture sur les reins; c'est-à-dire, que pour communier dignement, il faut être chaste; il faut avoir lavé parfaitement toutes les souillures de l'impureté: Jésus-Christ ne peut souffrir les impudiques, les vilains et boucs. Enfin il était enjoint de manger l'agneau pascal promptement et avec diligence, et l'Ecriture sainte en donne la raison: c'est que cet agneau était la Pâque. Or, le mot de Pâque signifie passage: la Pâque doit être un véritable passage du péché à la grâce, d'une vie libertine et déréglée à une vie sainte et chrétienne; le passage doit se faire promptement, sans hésiter et sans retarder.

Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie est la nourriture des âmes. Sa chair est une véritable viande, et son sang un véritable breuvage: c'est lui-même qui nous en assure. (*Joan.*, VI, 36.) D'où il faut conclure que cette viande toute céleste et divine, toute spirituelle, demande les mêmes dispositions, et opère les mêmes effets à proportion dans l'ordre de la grâce, que le pain matériel dans l'ordre de la nature. Or, afin que le pain matériel soit utile à nos corps, il faut nécessairement deux conditions: La première, qu'il trouve un estomac vivant et qui ait la force de le digérer; la seconde, que cet estomac soit sain, et vide de mauvaises humeurs. Si la première condition manque, il ne se fera aucune digestion, et par conséquent le pain ne donnera aucune nourriture. Donnez des aliments à un mort: faites-lui descendre de la nourriture dans l'estomac, vous perdrez votre temps. Si la seconde condition manque, il se fera à la vérité une digestion, mais ce sera une mauvaise digestion, qui changera les aliments en mauvaises humeurs, et bien loin que le malade en soit soulagé, il en sera au contraire accablé; et peut-être la mort s'en suivra. De même, afin que l'Eucharistie, qui est notre pain spirituel, soit utile à nos âmes, il faut deux conditions: la première, que notre âme soit vivante par la grâce sanctifiante; la seconde, qu'elle soit exempte des affections terrestres et charnelles, qui sont des maladies spirituelles très-dangereuses. Si notre âme est dans un état de mort, quand ce ne serait que par un seul péché mortel, la sainte communion, non-seulement lui sera inutile, mais elle rendra sa résurrection, c'est-à-dire sa conversion plus difficile qu'auparavant, suivant la doctrine de saint Paul. (*Hebr.*, VI, 4.) Si notre âme est malade et languissante par la tiédeur et les mauvaises affections qui la dominent, la communion ne lui servira de rien.

Le même Apôtre écrivant aux Corinthiens (*I Cor.*, XI, 28, 29), demande comme une disposition nécessaire pour bien communier dignement, l'épreuve de soi-même, disposition qu'il regarde comme si essentielle.

qu'il assure que ceux qui ne l'ont pas, se rendent coupables de la profanation du corps et du sang de Jésus-Christ, en mangeant et buvant leur propre jugement; mais il faut savoir ce qu'il entend par cette épreuve. Il est d'abord de foi, et le saint concile de Trente l'a ainsi décidé (sess. XIII, cap. 7), qu'une bonne confession est une épreuve absolument nécessaire lorsqu'on est dans l'état du péché mortel, pour ne pas faire une communion sacrilège. Mais cela est-il toujours suffisant? Serait-ce là la seule épreuve que le grand Apôtre demande de toutes sortes de pécheurs? Non, mes frères, il est des cas où il faut encore autre chose. Car, comment est-ce qu'un insigne libertin, un scélérat, après une longue vie de crimes et d'abominations, oserait passer tout d'un coup du sacré tribunal à la table du Seigneur? Qu'est-ce donc que s'être véritablement éprouvé? C'est avoir commencé à mener une nouvelle vie, après une longue suite d'iniquités; c'est avoir renoncé entièrement à ses habitudes criminelles, après y avoir croupi longtemps; c'est, après avoir quitté sans réserve les occasions prochaines du péché, c'est avoir donné des marques d'une véritable résurrection spirituelle, et montrer par des œuvres saintes, qu'on est sorti du tombeau de ses abominations, et qu'on est sincèrement converti; c'est avoir réparé autant qu'on l'a pu, les scandales qu'on a donnés, s'être réconcilié avec ses ennemis, et pour l'ordinaire avoir satisfait aux restitutions du bien et de l'honneur du prochain qu'on est obligé de faire; en un mot, c'est être devenu une créature nouvelle par la pénitence, après s'être dépouillé du vieil homme.

De tout cela, mes très-chers frères, il faut conclure que pour faire une digne communion, pour s'approcher avec fruit de la sainte table, et pour ne pas se rendre coupable en participant aux divins mystères d'un horrible sacrilège, il faut être purifié et orné; remarquez bien ces deux mots, qui disent beaucoup. Je m'explique : je dis premièrement qu'il faut être purifié, c'est-à-dire qu'il faut absolument être exempt de tout péché mortel, et de toute affection au péché mortel, ce qui s'appelle l'état de la grâce sanctifiante, ou l'état de l'innocence réparée par une sincère pénitence. Il faut avoir réparé, je le dis encore, et je ne saurais assez le dire, il faut avoir réparé autant qu'il a été possible, les suites de sa mauvaise vie, je veux dire avoir restitué le bien mal acquis, avoir réparé l'honneur et la réputation du prochain, si on les lui a ôtés par la calomnie et par la médisance; il faut s'être réconcilié avec ses ennemis, non pas seulement à l'extérieur et en apparence, mais de tout son cœur, et sincèrement. Que si l'on n'a pas encore été dans le pouvoir de satisfaire à tous ses devoirs, il faut au moins être dans la ferme résolution d'y satisfaire incessamment, et sans qu'il y ait de retardement par sa faute. J'ajoute qu'il faut être suffisamment instruit des princi-

pales vérités de la religion, et des devoirs de son état, et cela sous peine de faire une mauvaise communion. Faites-y bien attention, mon cher auditeur, si vous êtes dans un état d'ignorance coupable; autant de confessions et de communions que vous faites, autant de sacrilèges; et vous êtes obligé, après vous être fait instruire suffisamment, de faire une confession générale depuis tout le temps que vous avez été dans cette ignorance criminelle, sans quoi il n'y a point de salut à espérer pour vous. Je me sens obligé d'insister sur ce point, parce que je sais qu'il y a beaucoup de personnes dans le cas de cette ignorance, et qui sont évidemment dans le chemin de l'enfer. En second lieu, pour bien communier, il faut être orné, c'est-à-dire qu'il faut avoir les vertus chrétiennes, la foi, l'espérance, la charité, l'humilité, la tempérance, la chasteté, et les autres, qui, toutes ensemble, forment cet heureux état de la grâce sanctifiante. A l'égard des dispositions du corps, tout le monde sait qu'il faut être à jeun, c'est-à-dire n'avoir rien pris depuis minuit, ni par manière d'aliment, ni par manière de remède, ni autrement; qu'on doit être proprement et modestement habillé suivant sa condition et son état. Personne n'ignore aussi qu'il faut s'approcher de la sainte table avec modestie, avec un profond respect, avec une crainte mêlée de confiance, et avec un grand désir d'être uni à Jésus-Christ.

Voilà, chrétiens mes frères, un précis des dispositions qu'on doit apporter en allant à la table du Seigneur. Examinez-vous maintenant là-dessus : sondez vos cœurs; voyez si par le passé vous avez été dans ces saintes dispositions, et si vous êtes dans le dessein de ne rien épargner pour les avoir à l'avenir, lorsque vous aurez le bonheur de communier. Il est vrai que pour en venir là il faut de la peine, il faut se faire de la violence; mais aussi les avantages que vous retirerez de la communion si vous en approchez dignement, sont inconcevables. La bonne communion est le plus grand bien qui puisse vous arriver en cette vie : elle est un gage de la vie éternelle, et l'heureuse semence de l'immortalité; elle nous comble de grâces et de bénédictions; elle nous remplit de force et de courage pour accomplir nos devoirs, pour résister aux tentations, et pour vaincre tous les ennemis de notre salut; elle nous dégoûte du monde, de ses faux biens, de ses honneurs imaginaires et de ses plaisirs trompeurs; elle nous fait désirer et chercher avec ardeur les biens éternels; elle nous fortifie dans nos faiblesses; elle nous console dans nos afflictions; elle nous soutient dans nos peines et dans nos travaux, dans nos infirmités et nos maladies; elle nous éclaire dans nos ténèbres et dans nos doutes; mais, ce qui est au-dessus de tout, elle nous unit intimement à Jésus-Christ, de sorte que nous ne sommes en quelque manière qu'une même personne avec lui. C'est ce divin Sauveur qui nous

apprend cette consolante vérité dans son Évangile : *Celui, dit-il, qui mange ma chair, et qui boit mon sang, demeure en moi, et je demeure en lui.* (Joan., VI, 57.) O bonté admirable d'un Dieu ! ô libéralité sans bornes ! ô charité infinie ! Sur ce principe, il est facile de connaître les chrétiens qui ont fait une bonne communion. Car s'il est vrai, comme nous n'en pouvons pas douter, que par une bonne communion ils sont devenus comme d'autres Jésus-Christ, et que ce divin Sauveur est venu établir en eux sa demeure, ils n'auront point d'autres pensées, d'autres maximes que celles de Jésus-Christ ; ils parleront, ils agiront comme Jésus-Christ. Voyez, mes frères, si cela est ainsi à votre égard, et tirez-en la conséquence, elle est toute naturelle. Mais après vous avoir parlé de la bonne communion, il est temps de vous dire quelque chose de la mauvaise, pour vous en donner toute l'horreur qu'elle mérite : c'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

De quelque côté que je regarde la communion indigne, je n'y vois rien que d'affreux et d'épouvantable : et pour vous en donner quelque idée, il faut vous rapporter, ce que le Saint-Esprit en dit lui-même dans les Livres sacrés. Il nous apprend que celui qui communie en mauvais état, premièrement boit et mange son propre jugement ; secondement, qu'il se rend coupable de la profanation du corps et du sang de Jésus-Christ ; troisièmement, qu'il crucifie de nouveau cet aimable Sauveur, qui est son Dieu et son Rédempteur. Cela n'est-il pas effrayant, chrétiens mes frères ? N'y a-t-il pas de quoi nous faire trembler, et nous engager à faire tous nos efforts pour ne pas tomber dans un si grand malheur ?

Premierement, le pécheur qui communie indignement mange et boit son jugement. Comprenez-vous bien la force de ces paroles ? Qu'est-ce que manger et boire une chose ? c'est en faire sa nourriture, c'est la changer en sa propre substance. Les aliments que nous prenons deviennent notre chair, notre sang, et composent toutes les parties de notre corps. Et ainsi manger et boire son jugement, c'est le changer en sa propre substance ; c'est le rendre comme un autre soi-même ; c'est en faire une partie essentielle de sa personne. Or comme il est impossible, quand la digestion est une fois faite, et que la nourriture a été distribuée dans le corps, de la rejeter et de s'en défaire ; aussi quand on a eu le malheur de manger son jugement par une communion indigne et sacrilège, il est moralement impossible, c'est-à-dire extrêmement difficile d'en revenir : il faut pour cela un miracle de la grâce du Tout-Puissant. Témoins tant de malheureux, qui ayant une fois franchi le pas, et étant allés à la table du Seigneur avec de mauvaises dispositions, sont ensuite tombés dans un état terrible d'aveuglement et d'endurcissement.

Secondement, le pécheur qui communie

indignement, se rend coupable de la profanation du corps et du sang de Jésus-Christ. C'est sans doute un grand crime de profaner les choses saintes et consacrées au culte de Dieu, quelles qu'elles soient. La violation des sacrés temples, le viol et l'enlèvement des vases sacrés, et autres semblables excès, sont punis par le feu ; mais si l'on portait l'impiété jusqu'à fouler aux pieds le Très-Saint Sacrement de l'autel, jusqu'à jeter dans la boue et dans la fange des hosties consacrées, et qui renferment par conséquent le corps adorable d'un Dieu fait homme, quel supplice pourrait-on trouver pour punir un crime si énorme ? Cependant il est vrai, et vous n'en pouvez pas douter un instant, que celui qui communie en mauvais état, fait à Jésus-Christ une injure encore plus grande que tout ce que nous venons de dire ; puisque ce divin Sauveur a incomparablement plus d'horreur d'un cœur, d'une âme, d'une conscience souillée de crimes, que de tout ce qu'il y a de plus infect et de plus dégoûtant dans les choses matérielles. Quelle horreur en effet, pour ce Dieu de sainteté, pour ce Dieu si pur, de se voir obligé d'entrer dans une bouche souillée par des paroles obscènes, par des juréments, des imprécations, et peut-être par des blasphèmes, d'être placé sur une langue qui a proféré tant de médisances, de calomnies et de discours profanes, de descendre dans un estomac qui est un réservoir de crapules et d'ivrogneries ; d'être comme enseveli dans un cœur, qui est un vrai cloaque rempli des immondices de l'impureté, de l'avarice, de la vengeance, et de toutes sortes de vices, qui lui est plus insupportable qu'un sépulcre plein de pourriture et de sanie ? Ce n'est pas tout : comme le pécheur, dans l'état actuel du péché mortel, est le repaire des démons, et qu'ils habitent dans son âme comme dans leur propre domicile, il s'ensuit qu'un misérable qui communie indignement, livre, pour ainsi dire, le Sauveur du monde aux démons, et l'oblige de se trouver avec eux dans un même lieu. O abomination, ô crime affreux ! Pouvez-vous entendre pareille chose, chrétiens mes frères, sans être saisis d'un profond étonnement ? Cependant tout cela est véritable.

En troisième lieu, le pécheur qui communie en mauvais état crucifie Jésus-Christ de nouveau (*Hebr., VI, 6*), c'est-à-dire qu'il lui fait la même injure, et qu'il se rend également coupable, comme si en effet il attachait une seconde fois cet aimable Sauveur à la croix. Qui pourrait le croire, si la sainte Écriture ne l'assurait positivement ? D'où il faut conclure, que par la communion sacrilège, on renouvelle tous les tourments de la passion du Fils de Dieu. De sorte qu'un misérable profanateur de la sainte Eucharistie trahit Jésus-Christ comme Judas ; il lui donne des soufflets ; il lui crache au visage, il le flagelle, il le couronne d'épines, il lui fait porter la croix, et il l'attache de nouveau à cette croix ; il est lui-même le bourreau qui fait cette af-

freuse exécution. Disons-le hardiment après les saints docteurs, que celui qui communie en mauvais état, est encore plus coupable que les Juifs auteurs de la mort du Messie; car les Juifs ont crucifié Notre-Seigneur sans le connaître: c'est saint Paul qui nous l'apprend; et il assure (I *Cor.*, II, 8) que s'ils l'avaient connu, s'ils avaient su qu'il était le Roi de gloire, ce sont ses propres termes, ils ne l'auraient jamais crucifié. Et le mauvais chrétien reconnaît que Jésus-Christ est son Dieu, son souverain Maître, et son Juge; il croit qu'il est véritablement présent dans la sainte Eucharistie; il l'adore dans le sacrement; et par un aveuglement qui n'est pas concevable, il attente à sa sacrée personne, de la manière la plus affreuse. Les Juifs n'ont crucifié le Sauveur qu'une fois; et les mauvais chrétiens le crucifient autant de fois qu'ils le reçoivent en mauvais état. Les Juifs ont crucifié ce Dieu homme dans son état passible, dans le temps qu'il avait résolu de mourir pour le salut du genre humain, et les chrétiens sacrilèges le crucifient dans son état de gloire, et lorsqu'il n'a lieu d'attendre d'eux que des hommages et des adorations.

On ne peut penser au crime de Judas, ce traître et perfide apôtre, l'exécration du genre humain, le plus indigne de tous les hommes, sans frémir d'horreur. Mais un chrétien qui communie indignement, n'est-il pas aussi coupable que cet impie; disons-le sans hésiter, n'est-il pas encore plus coupable; car enfin, Judas, selon le sentiment de plusieurs interprètes, ne croyait pas certainement que Jésus-Christ fût le Fils de Dieu, et le Messie attendu, ou, s'il le croyait, il pensait qu'il s'échapperait facilement des mains de ses ennemis; tandis qu'un chrétien profanateur de nos mystères, trahit celui qu'il adore comme son Dieu, et qu'il reconnaît pour son Créateur et pour son souverain Seigneur? Ne devrait-il pas craindre le même châtement que ce malheureux apostat? Vous savez, mes frères, ce qui lui arriva: il tomba dans un affreux désespoir; il s'alla pendre de rage, son ventre creva, ses entrailles se répandirent, et son âme descendit au fond des abîmes de l'enfer. (*Act.*, I, 18.) Quelle fin pour un disciple du Sauveur! Dieu punit souvent dès cette vie les profanateurs du corps et du sang de Jésus-Christ par des châtements temporels, par des pertes de biens, par le déshonneur, par des maladies et des infirmités, et par des morts subites et tragiques. C'est ce que saint Paul disait aux Corinthiens (I *Cor.*, XI, 30), et ce qui arrive souvent parmi nous, quoique nous n'y fassions pas attention. Mais le châtement terrible qui est destiné à la communion indigne, c'est l'endurcissement et l'impénitence finale, c'est la damnation éternelle. La communion indigne renferme la malice de plusieurs grands crimes, et même des plus énormes: elle est une ingratitude consommée, et qui va jusqu'au suprême degré, puisqu'on se sert du plus grand bien que Dieu puisse nous faire

en cette vie, pour lui rendre le plus grand mal dont un homme soit capable. Elle est une cruauté inouïe, puisque par elle on porte le poignard dans le sein d'un ami, d'un époux, d'un frère, d'un protecteur; elle est un parricide, puisqu'elle donne la mort à un Père, et à un Père plein de tendresse et de bonté: elle est un crime de lèse majesté divine au premier chef, puisqu'elle attaque personnellement le Roi des rois, le souverain Seigneur de toutes choses: elle est la plus grande de toutes les impiétés, puisqu'elle s'en prend à l'auteur de la sainteté même: elle est le plus horrible des sacrilèges, puisqu'elle profane ce qu'il y a de plus sacré dans la religion: elle est un déicide, puisqu'elle donne la mort à Jésus-Christ, qui est véritablement Dieu, en le crucifiant de nouveau, comme nous l'avons déjà observé. Ah! quel horrible crime! quel attentat! quel prodige de malice! quelle doit être votre frayeur, quel doit être votre étonnement, vous qui avez eu le malheur de vous rendre coupable d'un excès si énorme? mais n'imitiez pas le malheureux Judas, ne vous désespérez pas. La miséricorde du Seigneur n'a point de bornes; elle est infinie, et quelque grand et affreux que soit votre crime, vous devez encore en espérer le pardon, en faisant pour cela tout ce qui dépendra de vous. Mais ne différez pas de prendre les moyens nécessaires pour arrêter la vengeance du Tout-Puissant, qui est sur le point d'éclater et de tomber sur vos têtes criminelles.

Les effets de la mauvaise communion ne sont pas moins terribles que tout ce que nous venons de dire de sa grièveté: elle produit trois sortes de mort: souvent la mort temporelle, une mort prématurée, subite et imprévue; la mort spirituelle, la soustraction des grâces, l'aveuglement, un durcissement prodigieux, un affreux dégoût des choses spirituelles, une pente, une inclination terribles pour toutes sortes de désordres, pour les crimes les plus énormes, et enfin la mort éternelle: elle ferme la porte à la divine miséricorde; elle rend la conversion et le retour à Dieu, comme le remarquent les saints docteurs, presque impossible, au moins extrêmement difficile; mais son effet principal et plus particulier, c'est d'unir au prince des ténèbres celui qui a le malheur de s'en rendre coupable. C'est Jésus-Christ lui-même qui l'a dit en parlant de Judas (*Joan.*, VI, 71), ce qui doit de même s'entendre de tous ceux qui le suivent dans l'horrible excès qu'il a commis. Il y en a un parmi vous, dit cet aimable Sauveur à ses apôtres, qui est un démon; de sorte qu'il est vrai de dire que celui qui a fait une communion indigne, est par là associé aux esprits infernaux; par conséquent il participe à leur malice, à leur durcissement, à la haine qu'ils ont pour Dieu, et à toutes les détestables qualités, qui les ont changés d'anges en démons. De là on peut connaître ceux qui ont communiqué indignement; car étant comme d'autres démons, ils ne peuvent que

faire des œuvres semblables à celles de ces esprits malins, ou plutôt c'est le démon qui agit en eux et avec eux, qui parle par leur bouche, qui agit par leurs mains, qui se sert de leur esprit et de leurs sens pour produire des œuvres de mort. De là ces malheureux n'ont ordinairement à la bouche que des paroles obscènes, des juréments, des imprécations, des mensonges, des médisances. Leur cœur est rempli des abominations du péché; leur imagination est salie par une infinité d'objets infâmes; en un mot, toute leur conduite est dans un dérangement étrange. Examinez-vous là-dessus, mes très-chers frères, voyez quelle est votre vie; écoutez ce que vous dit votre conscience.

Vous me direz peut-être, que je combats ici un monstre inconnu; ou du moins qui est bien rare: plutôt à Dieu qu'il fût rare! Mais il n'en est pas ainsi, il est au contraire très-commun, et la preuve n'en est que trop évidente. Et pour vous en convaincre, remarquez avec moi qu'il y a deux sortes de communions sacrilèges: les unes sont des sacrilèges de malice; les autres sont des sacrilèges d'illusion. Les chrétiens qui s'approchent de la sainte Eucharistie, sachant bien qu'ils sont en mauvais état, font des sacrilèges de malice, comme il est bien évident. Tels sont ceux qui, se sentant en état de péché mortel, vont communier sans se confesser, cela est affreux sans doute; cependant on l'a vu plus d'une fois. Tels sont ceux encore à qui on a refusé l'absolution, et qui ne laissent pas d'aller à la sainte table du Seigneur avec une hardiesse diabolique; et cela n'est pas aussi rare qu'on le pense. Tels sont ceux enfin qui se confessent et qui reçoivent l'absolution avant que de communier, qui cachent leurs péchés en confession, ou qui les diminuent et les déguisent, ou qui taisent des circonstances qui changent l'espèce du péché, ou qui l'aggravent notablement; en un mot, qui ne se confessent pas sincèrement; et le nombre de ceux-là n'est pas petit. Combien de personnes dans cet auditoire qui en rendraient témoignage, s'ils voulaient dire la vérité! Mais le plus grand nombre de ceux qui se rendent coupables des sacrilèges de malice, sont les faux pénitents, qui se confessent entièrement, il est vrai, mais qui savent bien qu'ils ne sont ni changés, ni convertis; qu'ils ne veulent quitter ni l'habitude, ni l'occasion prochaine du péché; qu'ils ne sont point dans la disposition et dans la volonté de restituer le bien d'autrui; de réparer la réputation du prochain, de se réconcilier avec leurs ennemis. Or, tous ces chrétiens qui vont communier en cet état, sachant bien, et ne pouvant ignorer qu'ils ne sont pas en état de le faire, font des sacrilèges de malice. Cela est très-certain, et l'on ne peut en douter. Outre cela il y a des sacrilèges d'illusion, lorsqu'on va à la sainte table, croyant que l'on est en bon état, quoique cependant on n'y soit pas. Or, mes frères, le nombre de ces communions sacrilèges d'illusion va presque jusqu'à l'infini,

et il n'est rien qui doive nous faire plus trembler. Le temps ne me permet pas d'entrer dans le détail sur cette matière. Je me contente de vous dire en général, que tous les mauvais chrétiens, tous les faux pénitents, tous ceux qui sont dans le cas du refus de l'absolution, quoiqu'on la leur ait accordée, et qu'ils jugent par une conscience erronée qu'ils ne sont pas dans ces cas, tous ceux qui ne sont point convertis et changés, tous ceux dont la vie et la conduite sont conformes aux maximes du monde, et par conséquent opposées à celles de l'Évangile, tous ceux qui gardent l'affection pour le péché mortel, et pour ce qui y conduit immédiatement, font, en se confessant et en communiant, des sacrilèges d'illusion. Jugez par là combien le nombre en est grand.

Seigneur Jésus, nous vous faisons ici amende honorable pour toutes les détestables profanations, qu'on a faites de votre corps et de votre sang adorable, depuis l'institution de ce sacrement d'amour. Préservez-nous de tomber jamais dans un si grand malheur, plutôt la mort mille fois. Faites, ô mon Sauveur, que nous ne nous approchions pas de votre table sacrée sans nous être éprouvés de la manière que vous nous le commandez. Faites que nous y allions avec de saintes dispositions, avec une conscience parfaitement purifiée, avec une âme ornée de toutes les vertus, avec un ardent désir d'être uni à vous; afin que nous n'y trouvions pas la mort, et une mort éternelle, mais qu'au contraire nous y trouvions la vie, et la vie éternelle, suivant la promesse magnifique que vous nous avez faite. C'est la grâce que je vous souhaite, mes très-chers frères. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DISCOURS

POUR LE JOUR DE LA COMMUNION DES ENFANTS.

Sinite parvulos venire ad me; talium est enim regnum colorum. (Math., XIX, 14.)

Laissez venir à moi les enfants; car le royaume des cieux leur appartient.

Qu'il était consolant de voir Jésus-Christ caresser les enfants, mettre ses mains sacrées sur leurs têtes, les embrasser avec une tendresse vraiment paternelle! Mais qu'il sera admirable de voir aujourd'hui dans cette église cet aimable Sauveur se donner lui-même aux enfants qu'on a destinés pour faire leur première communion, les combler de ses grâces, et s'unir à eux par les liens de l'amour le plus tendre et le plus pressant.

Approchez-vous donc, mes chers enfants, approchez-vous de l'aimable Jésus, approchez-vous de celui qui s'est fait enfant pour l'amour de vous, et qui vous a aimés jusqu'à donner sa vie pour votre salut. Mais son amour ne se borne pas là, il veut vous donner son corps, son sang, son âme et sa divinité sous les espèces du pain et dans le très-saint sacrement de l'Eucharistie.

Seigneur, ces enfants soupirent après vous, comme le cerf altéré soupire après la source des eaux vives; ils vous désirent avec ardeur; leur cœur est embrasé, d'amonr pour vous; ils ne souhaitent que vous; donnez-vous donc à eux, et ne vous en séparez jamais.

Mais, mes chers enfants, savez-vous bien ce que vous allez faire? Y avez-vous fait une sérieuse attention? Quelles dispositions apportez-vous à une action si sainte? quel est celui que vous allez recevoir? qui êtes-vous, vous qui l'allez recevoir? en quel état allez-vous le recevoir?

Vous allez manger le pain des anges; vous allez participer au plus grand, au plus auguste, au plus redoutable de nos mystères; vous allez être unis avec Dieu même. Celui qui est assis à la droite du Père éternel viendra se reposer en vous. Celui devant lequel les puissances célestes tremblent, viendra demeurer en vous. Quelle merveille! Le Créateur descend vers la créature; le Seigneur souverain s'abaisse jusqu'à son esclave; le Tout-Puissant se réduit en quelque manière jusqu'au néant; un Dieu infini en toutes perfections s'humilie jusqu'à se donner à l'homme et aux enfants mêmes; et l'homme monte jusqu'à Dieu. Dieu devient la nourriture spirituelle de l'homme, et l'homme est comme transformé en Dieu. O Sacrement d'amour! ô mystère impénétrable! ô bonté infinie! ô miracle sans pareil!

Vous allez donc, mes chers enfants, recevoir Jésus-Christ; mais qui êtes-vous? N'y en a-t-il pas parmi vous qui sont des enfants rebelles et désobéissants à leurs parents et à leurs maîtres; qui n'ont aucun amour, ni aucun respect pour eux, aucune docilité envers ceux qui les instruisent, aucune soumission pour ceux qui les corrigent? N'y a-t-il pas peut-être quelques impies, quelques libertins, de ces enfants sans religion et sans crainte de Dieu qui ne font point de prières le matin et le soir, ou qui ne prient que par force et sans attention; qui n'ont aucune modestie dans la maison du Seigneur; qui s'y tiennent dans des postures indécentes; qui y parlent, qui y rient, qui y badinent, qui s'y comportent comme s'ils étaient sur une place publique, et comme s'ils ne croyaient pas que Jésus-Christ y est véritablement présent? N'y en a-t-il pas qui mentent avec une effronterie prodigieuse; qui jurent, qui se battent avec une malice qui est au-dessus de leur âge, et qui portent le libertinage jusqu'à dire et faire des choses que je n'oserais pas nommer?

Ah! mes chers enfants, en quel état allez-vous communier? On vous a appris que, pour ne pas communier indignement, il faut être dans l'état de l'innocence, ou dans celui d'une sincère pénitence! Y êtes-vous? Votre conscience peut-elle vous en rendre témoignage? Pensez-y bien. Oh que vous êtes heureux! vous qui avez conservé votre innocence baptismale, qui n'avez pas déchiré cette robe d'honneur et de gloire

que vous avez reçue sur les fonts sacrés de la régénération, et qui avez l'avantage de l'apporter à la noce de l'Agneau. Que votre sort est charmant, ô vous qui ne vous êtes point plongés dans les désordres du siècle, et qui ignorez les voies trompeuses de l'iniquité. Réjouissez-vous, parce que vous êtes l'objet des complaisances du ciel; parce que Jésus-Christ est dans votre cœur comme dans le trône de son amour, parce que vous êtes les temples vivants de l'Esprit-Saint. Je m'en réjouis avec vous, je vous en félicite, et je vous conjure de persévérer avec courage, et de marcher toujours dans la même voie, sans jamais vous démentir. Si vous conservez cette chère innocence jusqu'à la mort, il vous sera donné d'être placés un jour auprès du trône de l'Agneau, et de chanter cet admirable cantique dont il est parlé dans le livre de l'*Apocalypse* (chap. XIV), et que personne ne pourra chanter, que ceux qui, comme vous, ne se seront point souillés dans le commerce du monde.

Mais vous, qui avez eu le malheur de perdre cette aimable innocence, et de déchirer cette robe précieuse, gémissiez et pleurez, parce que vous ne réparerez jamais entièrement une si grande perte. Si vous voulez participer avec fruit aux divins mystères, il faut avoir embrassé une sincère pénitence; il faut avoir quitté vos péchés et vos mauvaises habitudes; il faut être véritablement convertis; il faut avoir fait une bonne confession; il faut être dans une ferme résolution de plutôt mourir que de retomber dans vos péchés. Etes-vous dans ces saintes dispositions? Si vous y êtes, vous aurez aujourd'hui le plus grand bonheur qui puisse arriver à un chrétien en cette vie: vous serez unis à Jésus-Christ; vous serez comblés de grâces, vous recevrez le gage de la vie éternelle: le Seigneur Jésus demeurera en vous, et vous demeurerez en lui. Mais si vous n'avez pas les saintes dispositions dont nous venons de parler, vous ferez, en communiant, l'action la plus indigne, et la plus horrible qui se puisse commettre: vous serez attachés au démon par les liens du plus exécration de tous les crimes, qui est le sacrilège, vous mangerez votre jugement, vous crucifierez Jésus-Christ comme les Juifs, vous le trahirez comme Judas, vous lui donnerez des soufflets, vous lui cracherez au visage, vous lui mettrez une couronne d'épines sur la tête, vous le flagellerez; en un mot, vous renouvellerez tous les tourments de sa Passion, et vous mettrez peut-être le sceau à votre réprobation. O crime énorme! ô horreur! ô abomination!

Y a-t-il quelqu'un de vous, mes chers enfants, qui soit un démon et un Judas; qui soit assez abandonné pour venir dévorer Jésus-Christ sur cette sainte table, pour venir communier avec une conscience chargée de crimes, ou après avoir caché ses péchés dans la confession? Y a-t-il quelqu'un de vous à qui le divin Sauveur puisse faire

aujourd'hui, dans ce saint lieu, les mêmes reproches qu'il fit autrefois à son perfide apôtre dans le jardin des Oliviers, à qui il soit obligé de dire au fond du cœur : Mon ami, mon enfant, que venez-vous faire ici ? Quoi ! la première fois que vous vous approchez de la sainte communion, vous venez me trahir, me livrer au démon, profaner et fouler aux pieds mon corps adorable et mon sang précieux ! Que vous ai-je fait pour me traiter de la sorte ? je vous ai choisi pour être une plante de mon jardin céleste, et le premier fruit que vous portez est un fruit de mort ; je vous ai fait cultiver comme un cep de ma vigne mystique, c'est-à-dire de mon Eglise, et vous me donnez de l'absinthe et du fiel ; je vous arrose de mes grâces et de ma sainte parole, et vous ne produisez que des ronces et des épines ! Ah ! que dois-je attendre de la suite, puisque les commencements sont si mauvais ? S'il y avait quelqu'un de vous, mes chers enfants, qui se sentit en mauvais état, qu'il ne soit pas assez téméraire pour s'approcher de la sacrée table du Seigneur, mais qu'il se retire pour pleurer ses péchés, qu'il craigne l'ange exterminateur et la juste punition d'un si horrible attentat. Qu'il se souvienne de ce qui arriva autrefois à ces enfants libertins (IV Reg., II, 23, 24) qui furent dévorés par des ours pour s'être moqués d'un prophète ; et la fin tragique de ce petit scélérat et blasphémateur, qui, au rapport de saint Grégoire le Grand (*Dialog.*, lib. IV, cap. 18), vit à l'heure de la mort des démons, sous la figure de plusieurs Ethiopiens, pour l'emporter dans l'abîme de la damnation éternelle. Il ne s'agit pas seulement ici de maltraiter de paroles un prophète, ou le Dieu du ciel et de la terre, mais de profaner le corps et le sang de Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, et de fouler aux pieds sa divine personne. Craignez, mes chers enfants : si vous avez le malheur de faire pour la première fois une communion sacrilège, elle vous conduira très-probablement dans l'endurcissement, et je ne sais pas si jamais vous en reviendrez.

Qu'il me soit permis de vous féliciter, pères et mères ici présents, et de vous appeler mille fois heureux, de ce que vos enfants sont invités à la noce du grand Roi, de ce qu'ils sont destinés, non pas à être officiers dans le palais d'un prince de la terre, mais à en être les serviteurs, mais que dis-je, à être les amis et les enfants du Seigneur de l'univers, et jouir de sa gloire éternelle dans le ciel ; de ce qu'ils sont choisis, non pas pour être les domestiques d'un souverain et pour servir à sa table ; mais pour être servis eux-mêmes d'une viande toute céleste et divine à la table d'un Dieu. Qu'il me soit permis de vous féliciter, pères chrétiens, mères sages et prudentes, vous qui avez travaillé avec un soin infatigable à confectionner, ou à préparer dans vos chers enfants cette robe nuptiale, dont ils paraissent maintenant revêtus aux yeux du Seigneur, dans cette salle de sa noce. Vous les avez formés par

vos instructions ; vous les avez redressés par vos corrections, vous les avez soutenus par vos exemples, et vous en faites aujourd'hui au grand Dieu un sacrifice d'amour et de reconnaissance. Ce n'est pas assez, vous tâchez dans la suite de conserver en eux, par une sollicitude continuelle, la grâce qu'ils recevront abondamment en faisant leur première communion ; et après les avoir eus pour imitateurs de vos vertus sur la terre, vous les aurez pour compagnons de votre gloire dans le ciel.

Mais malheur à ces pères et mères cruels et impies, s'il y en avait ici quelques-uns, et qu'à Dieu ne plaise ! qui, après avoir donné à leurs enfants une vie naturelle, leur ont ôté la vie de la grâce par leurs flatteries, par leur négligence et par leurs mauvais exemples ! Malheur à ces pères et mères, qui feront perdre par leur brutalité et par leur mauvaise conduite, à leurs pauvres enfants, la grâce qu'ils vont recevoir en communiant, et qui les entraîneront avec eux dans le précipice de la damnation éternelle !

Prions tous ensemble, mes très-chers frères, pour ces enfants, l'objet de votre tendresse et de la mienne. Prosternons-nous de cœur et d'esprit au pied du trône de la miséricorde du Seigneur, pour l'implorer en leur faveur. Adressons-nous à Jésus-Christ avec toute la confiance et la ferveur dont nous sommes capables, et disons-lui ; Seigneur, jetez les yeux de votre bonté paternelle sur ces enfants prosternés devant votre saint autel, et sur le point de vous recevoir dans le grand sacrement de votre amour ; pardonnez-leur les péchés dont ils sont coupables ; lavez dans votre précieux sang toutes leurs souillures. Ils vous demandent miséricorde, les larmes aux yeux et les soupirs dans le cœur ; ils ont un extrême regret de vous avoir offensé ; ils sont résolus avec le secours de votre grâce, de plutôt souffrir la mort, que de vous offenser jamais. O Jésus ! aimable Sauveur ! ne permettez pas que ces enfants s'approchent de vous en mauvais état : s'il y en avait qui eussent eu le malheur de cacher ou de déguiser leurs péchés dans le sacré tribunal de la pénitence, ou qui fussent dans d'autres mauvaises dispositions, touchez leurs cœurs de votre grâce, afin qu'ils pleurent amèrement la faute qu'ils ont faite, et le mauvais état où ils sont. Faites enfin que tous soient à vous sans réserve, qu'ils ne s'en séparent jamais, qu'ils n'entrent point dans la voie de la perdition, et qu'ils ne soient pas des libertins, des impies, des scandaleux et des réprouvés. Pères et mères, vos enfants vous demandent aussi pardon de leurs désobéissances et de tous les sujets de mécontentement qu'ils vous ont donnés ; ils vous promettent sincèrement, qu'à l'avenir vous serez contents de leur conduite, et qu'ils n'oublieront rien pour répondre à vos soins et à votre tendresse.

Il faut ici prononcer distinctement les Actes qu'on doit faire avant la communion, comme on les a appris aux enfants.

APRÈS LA COMMUNION.

Dites à présent avec saint Pierre, mes chers enfants, *Seigneur, il fait bon ici.* (Matth., XVII, 4.) O mon doux Jésus, quel bonheur d'être avec vous et de vous posséder; ne permettez pas que nous en soyons jamais séparés. *Que vos tabernacles sont aimables!* (Psal. LXXXIII, 2), que votre maison est sainte et pleine de délices! Ah! que nous serions heureux, si nous pouvions y demeurer toujours et n'avoir point d'autre occupation, que de vous louer et chanter vos miséricordes!

Il faut ici prononcer distinctement les Actes après la communion, comme on les a appris aux enfants.

Prenez avec moi, mes chers enfants, et dites de tout votre cœur: Mon Sauveur Jésus-Christ, nous vous demandons la grâce d'être toujours unis à vous, et de ne jamais nous en séparer par aucun péché; la grâce de commencer dès à présent une vie toute nouvelle, une vie véritablement sainte et chrétienne. Nous vous prions pour notre saint Père le Pape, pour toute l'Eglise, pour notre prélat, pour notre pasteur et pour ceux qui nous ont instruits. Nous vous prions pour le roi et pour le royaume, et en particulier pour cette paroisse; nous vous prions pour nos pères et mères, et pour tous nos parents, amis et bienfaiteurs; nous vous prions pour la persévérance des bons et pour la conversion des pécheurs. Nous vous faisons amende honorable pour toutes les irrévérences, pour toutes les profanations et pour tous les sacrilèges qui ont été commis contre votre adorable personne dans le très-saint Sacrement de l'autel. Nous renouvelons les vœux de notre baptême; nous croyons fermement toutes les vérités que l'Eglise enseigne, et nous sommes prêts à répandre jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour les soutenir; nous renonçons sincèrement au démon, à ses œuvres et à ses pompes; nous détestons le monde avec toutes ses maximes, et nous ne voulons avoir de part qu'avec vous.

Fasse le Ciel, mes chers enfants, que cette communion, que vous venez de faire, soit pour vous le gage de la gloire éternelle! Ainsi soit-il.

PASSION DE N.-S. JESUS-CHRIST.

Nos autem prædicamus Christum crucifixum. (1 Cor., I, 23.)

Quant à nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié.

Voici, chrétiens auditeurs, l'ouvrage de Dieu par excellence; voici l'abrégé de l'Evangile, des maximes du salut éternel et de toute la loi divine; voici l'union admirable et incompréhensible de la puissance, de la grandeur et de la majesté suprême, avec la bassesse, l'humiliation et l'anéantissement le plus profond; voici tout à la fois le triomphe de la justice et de la miséricorde du Seigneur. Voici par conséquent de quoi animer notre foi, exciter notre espérance, et remplir

nos cœurs des sentiments les plus tendres de l'amour et de la reconnaissance, à moins que nous ne soyons arrivés au comble de l'insensibilité et de l'endurcissement. Mais lorsque je considère l'étendue et la profondeur de ce sujet; lorsque je jette les yeux sur cet abîme sacré et impénétrable à l'esprit humain; lorsque je pense à ce que vous attendez de moi en cette occasion; je suis effrayé et confus, et je souhaiterais, s'il m'était permis de demeurer dans le silence, occupé à gémir et à pleurer au pied de la croix de mon Maître, avec Marie sa très-sainte Mère et le disciple bien-aimé. Mais puisque mon ministère m'engage à parler, je le ferai dans l'espérance d'une protection particulière de l'Esprit-Saint; je le ferai avec toute la simplicité que demande une telle matière. Je suivrai pas à pas ce que les saints évangélistes en ont écrit, et si j'ajoute quelques réflexions, elles seront courtes, et toujours, autant qu'il me sera possible, propres à vous instruire et à vous toucher. Je vous proposerai d'abord ce qui s'est passé dans le sacré cénacle, et au jardin des Oliviers; ensuite nous suivrons Jésus-Christ dans les différentes circonstances de sa Passion, depuis sa prise jusqu'à son crucifiement; enfin nous le verrons expirer sur la croix, et nous recueillerons ses dernières paroles. Adressons-nous auparavant à sa croix adorable, glorieux instrument de notre rédemption et de notre salut: *O Crux, ave, spes unica*, etc.

PREMIER POINT.

Jésus-Christ voulant, avant sa mort, célébrer la Pâque judaïque, c'est-à-dire faire succéder la réalité à la figure, commanda à deux de ses disciples de disposer un endroit propre pour cette grande action. Ils préparèrent en effet une salle, où rien ne fut épargné, par un ornement modeste et conforme à la religion. C'est que le sacrement auguste de nos autels devait y être institué, et la Sagesse éternelle voulait nous apprendre par là quel soin et quel zèle nous devons avoir pour la décoration des sacrés temples où il repose. Le Sauveur du monde se rendit en ce lieu respectable avec ses douze apôtres; il y mangea avec eux pour la dernière fois l'Agneau pascal; ensuite il prit le souper ordinaire, à la fin duquel il se disposa à l'institution du grand mystère de son amour.

Mais que vois-je ici, mes très-chers frères? quel objet se présente aux yeux de ma foi? Je vois le Maître du monde se réduire au rang des esclaves: je vois le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, s'abaisser jusqu'à des actions qui ne pouvaient convenir qu'aux plus petits serviteurs et aux derniers d'entre les hommes: Jésus-Christ se lève de table; il prend un linge, et il s'en ceint; il met de l'eau dans un bassin (l'historien sacré n'omet aucune de ces circonstances), et il se met en devoir de laver les pieds à ses disciples. Anges du ciel, accourez, voyez le profond et le prodigieux abaissement de

de votre Maître ; il descendra encore bien plus bas, lorsqu'il expirera sur la croix. Grandeurs humaines, paraissez ici et anéantissez-vous, en rendant hommage à la véritable grandeur humiliée et comme anéantie. Nous sommes extrêmement surpris, lorsque nous lisons que plusieurs rois et princes de la terre, touchés de la grâce, se sont humiliés jusqu'à servir les pauvres ; mais que faisaient-ils autre chose, que servir des hommes comme eux et qu'ils regardaient même en quelque manière comme au-dessus d'eux, parce qu'ils considéraient Jésus-Christ leur personne. Mais ici c'est le Dieu, c'est le Créateur des hommes qui s'abaisse jusqu'aux pieds des pauvres pécheurs ; mais que dis-je ? jusqu'aux pieds du traître Judas, d'un impie, d'un scélérat, d'un réprouvé. Ah ! mon Sauveur, que pouvons-nous faire, après ce grand exemple, qui puisse nous humilier ? Vous nous l'avez donné cet exemple si touchant, pour nous apprendre à mépriser et à fouler aux pieds toutes les grandeurs imaginaires du siècle, et à ne rien estimer de grand que l'exercice de l'humilité chrétienne et évangélique. Vous nous l'avez encore donné, pour nous faire voir combien vous demandez de pureté, pour participer au grand sacrement que vous instituâtes alors, et auquel vous disposiez vos disciples par une cérémonie si humiliante pour vous.

Après le lavement des pieds, Jésus-Christ changea le pain en son corps et le vin en son sang ; il se donna lui-même pour nourriture à ses apôtres ; et, ce qui est surprenant, il ne refusa point cette faveur incompréhensible au traître Judas, après avoir pris tous les moyens possibles pour toucher son cœur, après lui avoir fait connaître qu'il savait parfaitement tout ce qui se passait dans le plus secret de sa conscience, et lui avoir donné par là une preuve indubitable qu'il était plus qu'homme ; après l'avoir menacé de l'effroyable vengeance du Ciel, après lui avoir découvert son crime, jusqu'à lui dire qu'il était un démon. Mais pourquoi lui donner la sainte communion ? Pourquoi l'ordonner prêtre, connaissant son mauvais état ? C'est qu'il ne voulait pas le déshonorer ; c'est qu'il voulait apprendre à ses ministres de quelle manière ils doivent se conduire à l'égard des pécheurs secrets, lorsqu'il s'agit d'administrer les sacrements. Admirez ici, mes très-chers frères, l'excès de l'amour d'un Dieu qui, connaissant les profanations horribles que l'on commettrait dans la suite des siècles contre le sacrement adorable de son corps, et qui en ayant devant les yeux un exemple si triste dans la personne de son malheureux disciple, à qui il ne refusa pas la sainte communion dans des dispositions si mauvaises, ne laissa pas d'enrichir son Eglise de ce gage précieux de sa charité et de sa tendresse ; et déplorez en même temps le malheur de ceux qui deviennent de nouveaux Judas, par la participation indigne de ce redoutable mystère.

Jésus-Christ, après avoir donné à ses apôtres des instructions admirables pour leur propre conduite et pour celle de son Eglise, qu'il leur confiait ; après leur avoir prédit plusieurs choses importantes, leur donnant par là une preuve incontestable de sa divinité, après avoir rendu grâces à son Père céleste, sortit du cénacle, accompagné de ses onze disciples, car le traître était sorti brusquement pour aller exécuter son mauvais dessein. Le Sauveur du monde se rendit donc avec sa sainte troupe dans le jardin des Oliviers ; c'est ici le premier théâtre de ses souffrances et de sa cruelle Passion. Il laissa huit de ses chers disciples à l'entrée de ce jardin de douleur ; il leur recommanda de veiller et de prier avec ferveur ; il alla plus avant avec ses trois grands favoris, Pierre, Jacques et Jean, et il leur fit voir un spectacle bien différent de celui du Thabor ; il s'éloigna cependant encore d'eux de la distance d'un jet de pierre, et s'étant prosterné le visage contre terre par trois différentes fois, il fit à son Père éternel cette prière si mystérieuse et si touchante : *Mon Père, mon cher Père, s'il est possible que le calice de cette Passion, qui m'est destiné, s'éloigne de moi ; cependant que votre volonté s'accomplisse.*

Ne nous arrêtons pas à examiner avec curiosité les motifs, les circonstances et la fin de cette prière ; cela est au-dessus de nous ; mais considérons le triste et le pitoyable état où le Sauveur fut réduit à ce redoutable moment. Il redouble la ferveur de sa prière ; il se prosterne, il gémit ; il demande avec instance, il presse ses apôtres de prendre part à ses peines ; il leur avoue que son âme est triste jusqu'à la mort. Ce n'est là que le commencement : il frissonne, il pâlit, il tremble, il tombe par terre, il perd ses forces, enfin il est saisi des horreurs d'une effroyable agonie. Alors les pores de son corps s'ouvrent de toutes parts ; son sang mêlé avec sa sueur sort à gros bouillons, ses habits en sont teints et ses cheveux collés ensemble, la terre en est arrosée ; le voilà sur le point d'expirer, et son Père est obligé de lui envoyer un ange pour le consoler et pour le fortifier. Il me semble que je vois ce bienheureux esprit frappé d'une religieuse terreur, en voyant son Maître dans cet affreux état, le soutenir, le soulager, s'empresser de le faire revenir de cet excès de frayeur, de cette agonie où il était tombé ; il me semble que je l'entends lui tenir ce langage de compassion, et cependant capable de l'exciter et de l'animer : Homme-Dieu, souvenez-vous que vous êtes la force et la vertu du Tout-Puissant ; que tout a été créé par vous ; que vous portiez l'univers sans vous lasser ; quoi, une peine passagère sera-t-elle capable de vous abattre ? cette Passion que vous allez endurer, passera en un moment, et elle procurera des biens infinis. C'est par votre mort que vous allez, pour ainsi dire, renouveler le ciel et la terre ; que vous allez acquérir des

millions de serviteurs fidèles; que vous allez entafer une Eglise si florissante; que vous allez donner tant de gloire au Père céleste.

Mais, chrétiens auditeurs, quelle pouvait être la cause d'une telle extrémité de douleurs, en la personne de Jésus-Christ, pendant cette terrible agonie? Était-ce la crainte de la mort? mais il avait témoigné en plusieurs rencontres qu'il la désirait ardemment. *Je dois être baptisé d'un baptême* (Luc., XII, 50); il parlait de l'effusion de son sang sur la croix; ehl quel empressement n'avait-il pas de le voir accompli! Était-ce les circonstances de sa mort? mais elles n'étaient pas plus terribles que la mort même. Était-ce l'absence et la séparation de sa Mère bien-aimée et de ses chers disciples? mais il savait bien qu'il les reverrait bientôt. Qu'est-ce donc, mon Sauveur, qui vous tourmente si cruellement, et qui vous a réduit à un tel état? Souffrez que je vous demande, avec le prophète Isaïe (chap. LXIII, vers. 2-4), *pourquoi vos vêtements sont ainsi ensanglantés?* Il nous répond qu'il est dans le pressoir de la colère de Dieu, et qu'il est obligé d'en soutenir seul toute la violence. Expressions terribles, mais véritables. Oui, chers auditeurs, Jésus est dans le pressoir de la vengeance divine; il se voit chargé de tous les péchés des hommes, de tous les crimes qui ont été commis depuis la chute d'Adam, et qui devaient l'être jusqu'à la fin des siècles. Représentez-vous ici, si vous le pouvez, ce nombre incalculable d'abominations, ces excès si honteux, qu'on n'oserait pas même nommer; ces assassinats, ces parricides, ces empoisonnements, ces sacrilèges, ces actions si noires et si indignes, si lâches et si détestables, qu'on ne peut y penser sans frémir. Or Jésus-Christ était chargé de toutes ces infamies; il se voyait chargé de toute cette affreuse lèpre d'iniquités, de tant de crimes énormes aux yeux de son Père éternel et de toute la cour céleste; il se voyait plongé dans cet abîme épouvantable d'horreur et d'abomination. Mais ce n'était pas tout: la justice divine le traitait comme si en effet il avait été coupable de tous ces excès, parce qu'il avait bien voulu s'en charger, et faisait sentir à l'humanité sainte du Sauveur les coups les plus redoutables de ses vengeances. Voilà, voilà, mes chers frères, la véritable cause de l'agonie de Jésus dans le jardin des Oliviers, et de cette sueur de sang qui n'a peut-être jamais eu d'exemple.

Après ce grand combat, Jésus-Christ se leva plein de courage, alla au-devant des soldats qui avaient été envoyés pour le prendre. Il trouva à leur tête son disciple apostat, qui eut encore l'effronterie de s'approcher de lui pour lui donner le baiser, qui était le signal de sa trahison. Ce Sauveur aimable lui présenta ses joues sacrées, et l'embrassa tendrement: il fit un dernier effort pour le gagner, il lui reprocha son crime avec douceur; il lui parla d'une manière capable de faire fendre les rochers, et d'amollir un cœur de pierre: mon ami, lui

dit-il, mon cher disciple, que vous ai-je fait, pour me traiter de la sorte? pourquoi me livrez-vous à mes ennemis? *que venez-vous faire ici?* mais il parlait à un endurci. Cet infortuné, peu de temps après, s'abandonnant à un affreux désespoir, s'alla pendre; et le sacré texte remarque (Act. I, 18) que ses entrailles sortirent de son corps, tandis que son âme descendit dans les enfers. Voilà la fin du premier profanateur de nos sacrés mystères, de ce disciple avare et sacrilège.

Jésus s'adressa aux ministres de la justice, pour leur demander qui ils cherchaient; ils lui répondirent qu'ils cherchaient Jésus de Nazareth. *C'est moi*, lui répliqua-t-il, et cette parole, comme si elle avait été un coup de foudre, ils tombèrent tous à la renverse, sans pouvoir dire un seul mot. Ah! si Jésus-Christ qui doit être jugé et attaché à une croix terrasse tant de soldats armés, par une seule parole, que fera-t-il au grand jour de ses vengeances, quand il viendra juger les vivants et les morts? Cependant ces malheureux, insensibles à un tel miracle, se relevèrent, et acharnés comme des lions, ils se jetèrent sur mon Sauveur, ils le lièrent étroitement, et l'emmenèrent avec violence, comme s'il avait été un voleur, ou quelque insigne malfaiteur, tandis que ses apôtres prirent honteusement la fuite. Suivons-le des yeux de la foi, et accompagnons-le au Calvaire. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Le Sauveur du monde fut d'abord conduit chez le grand prêtre, ou souverain pontife des Juifs, qui l'interrogea sur sa doctrine et sur ses disciples. Jésus-Christ lui répondit modestement que le public pouvait rendre là-dessus un témoignage non suspect, parce qu'il avait toujours enseigné dans le temple et au milieu des synagogues, et qu'il ne s'était point caché pour annoncer sa doctrine. A peine eut-il parlé, qu'un ministre du pontife déchargea sur sa figure un terrible soufflet, comme s'il eût perdu le respect en répondant ainsi. Après avoir subi cet interrogatoire, Jésus fut mis entre les mains des soldats, et d'une troupe de valets et de laquais insolents, qui en firent leur jouet pendant toute la nuit. Mais les injures qu'il reçut de cette assemblée de libertins lui furent beaucoup moins sensibles que le reniement de Pierre, le premier et le plus fervent de ses apôtres, qui, à la voix d'une servante, le désavoua hautement, protestant avec serment qu'il ne le connaissait pas, triste exemple de la faiblesse et de l'inconstance humaine. Mais ce disciple si lâche, au premier regard de son Maître, pleura amèrement son péché. Par là il a laissé à l'Eglise le modèle d'une parfaite pénitence. Heureux, si nous avons l'avantage de l'imiter dans son repentir, comme nous ne l'avons que trop imité dans sa chute!

Dès le grand matin, le souverain pontife assembla le grand conseil pour juger le Sauveur. Cette assemblée était un vrai brigandage, où l'on ne suivit aucune loi, où il ne

fut question d'aucune formalité de justice, mais où l'envie, la haine et toutes les passions les plus violentes dominèrent entièrement. En effet, on ne se mit pas en peine de savoir si l'accusé était coupable ou innocent; mais il ne s'agissait que de le perdre, coupable ou non. Cependant il fallait sauver les apparences, et donner quelque couleur d'équité à un procédé si injuste et si criant. C'est pour cela qu'ils apostèrent de faux témoins; mais, comme leurs témoignages étaient évidemment contradictoires, ils n'en pouvaient rien conclure. Alors le souverain pontife se leva, et s'adressant à Jésus, il lui dit : *Je vous commande, par l'autorité dont je suis revêtu, de confesser ici, devant cette assemblée, si vous êtes le Christ, Fils du Dieu Tout-Puissant?* Jésus rendit témoignage à la vérité, et confessa qu'il était le Messie attendu depuis si longtemps. Quel épouvantable aveuglement de l'esprit humain, lorsqu'il est obsédé par une passion violente! Tous les juges qui composaient cette nombreuse assemblée étaient des docteurs de la loi, des prêtres, des savants; ils avaient entre les mains les saintes Ecritures, où ils voyaient clairement que toutes les prophéties faites sur la venue du Rédempteur, étaient accomplies; que les septante semaines de Daniel étaient finies (*Dan.*, X, 24 seqq.); que le sceptre de Juda avait passé à un étranger (*Gen.*, XLIX, 10), et un grand nombre d'autres. Suivant ce qu'ils avaient ouï dire tant de fois, et ce qu'ils avaient vu eux-mêmes, ils ne pouvaient pas méconnaître le Messie en la personne de celui qu'ils avaient devant les yeux, sans un aveuglement prodigieux. Tant de miracles éclatants, des malades désespérés guéris, des aveugles de naissance éclairés, et surtout des morts ressuscités; cette vie admirable, cette doctrine toute céleste de Jésus-Christ, ses pensées les plus secrètes qu'il avait manifestées plusieurs fois, et en différentes rencontres; le bruit qui s'était répandu à ce sujet dans toute la Judée; l'éclat des événements de sa naissance, de l'adoration des Mages, du massacre des saints Innocents, de sa présentation au temple, de cette fameuse conjoncture, où, à l'âge de douze ans, il fit paraître une science qui ne pouvait être regardée comme naturelle; le témoignage que ce divin Sauveur avait rendu en tant d'occasions, et qu'il venait de rendre d'une manière si authentique en leur présence, qu'il était le Christ, Fils du Dieu vivant; et ce témoignage appuyé et prouvé invinciblement véritable par de vrais miracles; tout cela ne forme-t-il pas une certitude et une évidence, à laquelle on ne pouvait pas se refuser? Cependant ces infortunés ferment les yeux à une si grande lumière, pour n'écouter que leurs préjugés. Craignons, mes frères, les passions tumultueuses de notre cœur; si une fois elles nous ont étourdis, nous n'entendrons plus aucune voix, ni de la conscience, ni de la grâce, ni de la parole de Dieu. Et quand la vengeance du Ciel tonnerait à nos oreilles,

nous serons toujours sourds et insensibles comme les juges infortunés du Sauveur, qui, entendant de sa bouche sacrée le témoignage qu'il rendit de ce qu'il était, et précédé par tant de preuves incontestables, bien loin de le reconnaître pour leur Libérateur, et de se jeter à ses pieds pour l'adorer, en prirent occasion de le traiter de blasphémateur, et de le condamner à la mort.

Toute la difficulté pour eux était d'obtenir le consentement du président; car, quoiqu'il leur fût permis de punir ceux qui étaient coupables contre la loi, lorsqu'il s'agissait d'un crime d'Etat, les Romains en prenaient connaissance. Ils conduisirent donc Jésus-Christ à Pilate, qui était le président de ce temps-là, et l'accusèrent en même temps de trois grands crimes. Nous vous présentons, lui dirent-ils, ce criminel, que nous avons surpris dans plusieurs excès considérables, et qui méritent le dernier supplice. Nous pourrions bien nous dispenser d'entrer dans le détail, parce que vous ne devez pas nous croire capables de faire périr un innocent : néanmoins, nous voulons bien en venir à une explication, et vous dire qu'il a excité le peuple à la révolte, commençant dans la Galilée, et continuant jusqu'ici; ce n'est pas tout, il a empêché de payer le tribut à l'empereur, et il veut lui-même se faire passer pour Roi. C'étaient là, sans doute, de terribles accusations, mais il n'y avait point de preuves; de sorte que Pilate se trouva bien embarrassé faute de témoins suffisants. Il prit donc le parti de vouloir découvrir la vérité par la confession du prétendu coupable. Il entra dans la salle d'audience avec Jésus : il lui fit plusieurs interrogations, mais il découvrit tant de sagesse dans ses réponses, tant de modération dans ses manières; il aperçut une si grande majesté sur son visage, qu'il fut saisi en même temps de crainte et d'admiration; et étant sorti, il dit aux accusateurs qu'il ne trouvait rien dans cet homme qui fût digne de mort, et que n'y ayant pas de preuves de leurs accusations, il ne pouvait pas le condamner à la mort. Ces malheureux, encore plus obstinés qu'auparavant, lui répliquèrent qu'ils avaient une loi, et que, selon cette loi, il devait être puni de mort, parce qu'il s'était voulu faire passer pour le Fils de Dieu. C'est ce qui donna encore plus de frayeur au président, qui savait très-bien que ce n'était que par un principe d'envie et de haine qu'on avait fait arrêter cet accusé; et dès lors il chercha plusieurs moyens pour le délivrer. Ayant ouï nommer la Galilée, il crut avoir trouvé un bon expédient pour se tirer d'affaire, en renvoyant Jésus à Hérode, qui était roi de la Galilée. Voilà cet aimable Sauveur conduit au palais d'Hérode, qui se trouvait alors dans la ville de Jérusalem. Ce prince fut bien aise de le voir; il y avait longtemps qu'il désirait d'en trouver l'occasion. Il lui fit mille questions curieuses, auxquelles Jésus ne répondit que par un profond silence; c'est ce qui fit que le roi le regarda comme un in-

sensé, et lo renvoia après s'être moqué de lui avec toute sa cour, et l'avoir fait revêtir d'une robe blanche, telle qu'on avait coutume de la donner en ce temps-là à ceux qui étaient aliénés d'esprit. Pilate fut bien surpris de se voir dans son premier embarras. Il tenta une autre voie. Comme les présidents avaient coutume, à la fête de Pâque, de délivrer un criminel à la prière du peuple, il leur proposa de mettre Jésus en liberté, et pour les engager à accepter cette offre plus volontiers, il le mit en parallèle avec Barabbas, qui était un insigne scélérat, coupable d'homicide et de sédition; ne pouvant se figurer que l'on demandât préférablement la délivrance de ce dernier. Mais il fut bien trompé dans son attente; car il n'en eut pas plutôt fait la proposition, qu'il entendit de toutes parts des cris affreux et confus, et ensuite des voix articulées, qui demandaient que Barabbas fût délivré. *Mais que ferai-je donc de Jésus, leur répliqua-t-il? Qu'il meure, qu'il soit crucifié, s'écrièrent-ils tous d'une voix.* En vain s'efforça-t-il de leur faire entendre qu'il n'avait point fait de mal; le tumulte augmentait toujours, et il comprit qu'il se fatiguait inutilement. Enfin, il s'avisa d'un stratagème à la vérité bien cruel et bien indigne d'un homme de son rang; mais il s'y détermina, à son avis, par nécessité, et pour éviter un plus grand mal. Il commanda que Jésus fût flagellé, afin de toucher le peuple par ce moyen, et d'apaiser sa fureur.

Voilà le Sauveur du monde livré à une troupe de bourreaux avec ordre de le mettre dans un état qui fût capable d'adoucir ses ennemis et d'exciter leur compassion. On l'attache à une colonne; on lui arrache ses habits; on décharge sur son sacré corps une grêle de coups, mais si rudes et si violents, mais redoublés si longtemps et tant de fois, que son sang ruisselle de toutes parts, et que plusieurs lambeaux de sa chair demeurent attachés aux instruments de son supplice. Ses épaules sont sillonnées; ses os sont découverts en plusieurs endroits; tellement, qu'on pouvait les compter, suivant l'expression du Roi-*Prophète (Psal. XXI, 18)*, qui avait prédit plusieurs siècles auparavant cette sanglante tragédie. Enfin, dans la crainte de lui arracher un reste de vie, et pour le réserver à d'autres tourments, plutôt que par un mouvement de pitié, on est obligé de le laisser. Il ramasse ses habits comme il peut, pour couvrir sa nudité. Ce n'est pas assez, ces tigres et inhumains apportent une couronne d'épines très-dures et très-piquantes, ils la lui enfoncent dans la tête; et pour joindre la dernière des insultes à ses supplices, ils le font asseoir, et lui mettant à la main un roseau pour lui servir comme de sceptre, ils le traitent comme un roi de théâtre; ils mettent devant lui un genou en terre, et lui disent en bouffonnant: *Nous te salvons, Roi des Juifs.* Quelques-uns lui mirent un bandeau devant les yeux et le frappèrent cruellement, en ajoutant cette insolente raillerie: *Christ, Prophète,*

devine qui l'a frappé. D'autres lui couvrirent le visage de crachats; en un mot, il n'est point d'insultes qu'on ne lui fit. Après l'avoir réduit à cet affreux état, on le conduisit au président.

Pilate en le voyant en fut frappé, et crut qu'en le montrant aux Juifs, il excitait leur compassion; il monta donc sur un balcon, ayant Jésus à ses côtés, et le fit voir à tout le peuple qui remplissait la place, en disant: *Voilà celui que vous m'avez remis entre les mains; voilà votre prétendu ennemi; voyez le pitoyable état où il est réduit; n'êtes-vous pas satisfaits? Qui aurait pu penser qu'un si étrange spectacle n'eût pas tiré des larmes des yeux de tous les assistants? Qui aurait cru de ne pas entendre de toutes parts des gémissements et des sanglots? Rien moins que cela, mes très-chers frères; on n'entendit au contraire que des cris affreux et des malédictions. Les rues et les édifices ne retentissaient de toutes parts que de ces mots exécrables, mille fois répétés: *Otez-le, ôtez-le de devant nos yeux, crucifiez-le. Mais quel mal a-t-il fait,* répondit le président? *Que son sang soit sur nous et sur nos enfants,* répliquèrent-ils en fureur. Ah! malheureux infortunés que vous êtes, vous avez prononcé votre arrêt. Oui, ce sang adorable tombera sur vous et sur votre postérité; ce sang destiné pour le salut du genre humain, sera la cause funeste de votre perte; il demandera vengeance contre vous; il vous poursuivra partout; il s'appesantira sur vous, et il vous rendra les plus malheureux de tous les hommes. Enfin Pilate leur dit: *Quoi, voulez-vous que je crucifie votre Roi? — Nous n'avons point de roi, s'écrièrent-ils, que César; et si vous ne faites pas mourir ce criminel, sachez que vous n'êtes point ami de l'empereur;* car quiconque veut usurper la qualité de roi, devient rebelle à l'empereur. Pilate alors se sentit battu par des raisons d'Etat, n'osa plus résister, et craignant de se faire des affaires auprès de son souverain, il ferma les yeux à la justice, et, par une lâcheté insigne, il abandonna l'innocence, et consentit à la mort de Jésus.*

Mon aimable Sauveur, vous voilà donc abandonné de tout le monde. Aveugles éclairés, sourds, muets, lépreux, malades guéris, boiteux redressés, morts ressuscités, où êtes-vous? Paraissez ici, témoignez votre juste reconnaissance: parlez pour votre bienfaiteur. Il n'y a donc point de prince de la Synagogue, point de centurion, point de Lazare, point de Marthe, point de Zachée pour prendre votre défense, ô mon divin Maître, il n'y a donc point d'ange pour vous consoler, point d'apôtres pour vous accompagner. C'en est fait, répond-il d'une voix mourante, je suis livré sans réserve à la fureur de mes ennemis.

Sur-le-champ on apporte une pesante croix, horrible instrument de son supplice, on le charge de ce fardeau, et on l'oblige de le porter. Il marche en tremblant; il tombe presque à chaque pas, on le relève à coups de pieds; on n'entend de tous côtés que des

eris, des huées, des blasphèmes, des satires et des moqueries. Cependant comme le chemin était long, il se trouva si affaibli qu'on eut qu'il expirerait avant que d'arriver au Calvaire : c'est pour quoi on obligea un passant à l'aider à porter sa croix. Nous voici arrivés au lieu où l'on devait faire cette cruelle exécution : assistons avec une foi vive au grand sacrifice qui s'y va consommer. C'est la matière de ma troisième partie.

TROISIÈME POINT.

A peine Jésus est-il arrivé au mont du Calvaire, qu'on lui arrache ses habits, qui étaient collés sur sa chair ; de sorte que son corps adorable n'était plus qu'une horrible plaie. On l'étend sur une croix ; on l'attache avec des clous ; on élève cette croix, et on la laisse tomber avec violence dans le creux qui lui était préparé, ce qui lui causa des douleurs inconcevables. Depuis le moment que notre divin Sauveur fut mis en croix jusqu'à celui de sa mort, il y eut un intervalle de trois heures, au rapport des saints évangélistes : temps le plus précieux qui fut jamais, temps infiniment heureux et rempli de merveilles. Arrêtons ici nos pensées, chrétiens auditeurs ; prosternons-nous au pied de la croix du Sauveur ; soyons attentifs à toutes les paroles de l'aimable Jésus ; considérons toutes les démarches, toutes les actions, tous les mouvements de ce Dieu-Homme mourant : n'en laissons pas échapper la moindre circonstance.

Je vois d'abord les Juifs impies, les prêtres et le peuple, les Scribes et les Phariséens, les soldats et les bourreaux, jusqu'aux deux larrons, qui sont crucifiés à ses côtés, le charger d'injures et de malédictions, préférer contre lui mille imprécations, mille blasphèmes, et ajoutant les insultes aux traitements les plus cruels, employer les railleries et les satires les plus piquantes pour l'accabler. *Va !* disent les uns, imposteur et impie, *qui te vantais de détruire le temple de Dieu et de le rebâtir en trois jours, sauve-toi maintenant si tu peux. Il prétendait se faire passer pour le Fils de Dieu,* disaient les autres, *qu'il se délivre à présent de nos mains. Il voulait sauver tout le monde,* ajoutaient ceux-ci, *et il ne peut pas se sauver lui-même : s'il est le Roi et le Rédempteur d'Israël, qu'il descende de la croix, et nous croirons en lui.* Pendant ce temps-là qu'est-ce que fait Jésus ? Ah ! chrétiens, laissez attendrir vos cœurs ; il ramasse tout ce qu'il a de forces, et il s'adresse à son Père éternel, pour lui demander le pardon de ses ennemis. Mon Père, lui dit-il, je ne puis plus lever mes mains vers vous, elles sont clouées ; je ne puis pas fléchir mes genoux, ni remuer mes pieds, ils sont attachés ; mais j'élève les restes de ma voix languissante ; je vous adresse mes vœux les plus ardents ; mon Père, mon cher Père, je vous en conjure par toute la tendresse que vous avez pour moi, par ce lien sacré et éternel qui nous unit, accordez le pardon à ces pau-

vres aveugles, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font. C'est ainsi qu'il ne se contenta pas de demander miséricorde pour eux, mais il les excusa encore, et il attribua leur crime énorme à leur ignorance. Y a-t-il quelqu'un parmi vous, mes chers auditeurs, qui puisse tenir contre un tel exemple ? Y a-t-il quelque cœur de bronze, quelque âme de fer, qui ne prenne la résolution efficace de pardonner à ses ennemis ?

Cependant un des voleurs, attaché à la croix auprès de Jésus, après avoir blasphémé quelque temps avec les autres, fut touché d'un sincère repentir, et, jetant les yeux sur son Sauveur, il lui adressa sa prière avec confiance. Il lui demanda pardon ; il confessa sa divinité, il reprit même avec zèle son compagnon, qui continuait à parler mal et à blasphémer ; enfin, il ajouta ces paroles : *Seigneur, mon Dieu et mon Maître, souvenez-vous de moi, s'il vous plaît, lorsque vous serez arrivé à votre royaume.* Jésus ne demandant qu'à faire miséricorde, jeta un œil de compassion sur ce pécheur contrit, et, lui faisant sentir en un instant tout l'effet de sa Passion et des mérites de son sang, lui remit tous ses crimes et quant à la culpabilité et quant à la peine, et lui fit entendre ces mots si consolants : *Je vous dis en vérité que vous serez aujourd'hui avec moi en paradis.* O heureux larron ! ô pécheur fortuné qui finit une vie de péché par une mort si précieuse. Mais que dis-je ? ce n'est plus un voleur, ce n'est plus un criminel, c'est un illustre confesseur de Jésus-Christ qui prend hautement son parti, et qui, plus généreux que les apôtres mêmes, se joint à lui, tandis que ceux-ci l'ont abandonné. Mais, ô profondeur des jugements de Dieu, de deux pécheurs qui meurent aux côtés de Notre-Seigneur, l'un est pour le ciel et l'autre descend dans les enfers. Voilà un pécheur converti au moment de la mort ; mais la sainte Ecriture ne fait mention que de celui-là. Il est fait mention d'un, disent les Pères de l'Eglise, afin que nous ne désespérions pas ; mais il n'est parlé que d'un seul, afin que nous ne présunions pas, et que nous ne soyons pas assez insensés pour différer notre conversion jusqu'à la mort.

Marie, Mère de Jésus, ne quittait point son cher Fils, l'objet de sa tendresse ; elle était accompagnée du disciple bien-aimé et de quelques femmes pieuses. Jésus, jetant sur elle un œil de compassion, et lui montrant le disciple, lui dit : *Femme, voilà votre Fils ;* ensuite, s'adressant à Jean : *Voilà votre Mère.* Où est le cœur de pierre, dit saint Bernard, qui ne se fendra pas à ce récit ? Où sont les yeux qui ne verseraient pas un torrent de larmes ? Quoi donc, mon Sauveur, vous n'appellez plus Mère celle que vous avez toujours honorée de ce glorieux titre, et qui l'a mérité par tant d'endroits ? la céleste saluez-vous donc maintenant qu'elle vous donne des marques de l'amour le plus ardent et de l'attachement le plus parfait, en s'exposant aux outrages d'un peuple cruel, pour ne point se séparer de vous ? ne crai-

gnez-vous point de l'accabler d'une douleur mortelle? Ah! chrétiens auditeurs, ce n'est que pour ne pas l'exposer aux insultes de ses ennemis en la faisant connaître pour sa Mère, qu'il s'énonce de la sorte. Mais vous, Vierge sacrée, Mère de douleur, de quelle amerume votre âme ne fut-elle pas inondée dans ces rudes moments? Ce fut bien alors que la prophétie du saint vieillard Siméon s'accomplit en vous, et que le glaive d'une douleur inconcevable pénétra votre cœur et ébranla toute la substance de votre âme. Mais consolez-vous, ô sacrée Vierge! vous ne perdez ce Fils qu'en apparence, et vous le retrouvez bientôt d'une manière infiniment avantageuse : sa mort va vous donner autant d'enfants qu'il aura de disciples et de frères.

Jésus, approchant toujours de sa fin, témoigna qu'il avait soif; mais on ne lui présenta que du fiel mêlé avec du vinaigre. Quelques moments après il tomba dans l'agonie, et il se vit réduit à un état si terrible qu'il commença à crier de toutes ses forces : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?* Rappelez ici, chrétiens auditeurs, ce que nous avons dit de la première agonie qui arriva dans le jardin des Oliviers; ne doutez pas un moment que celle-ci ne fut encore bien plus terrible. En effet, on peut dire avec vérité que, jusqu'alors, Jésus n'avait été abreuvé que de quelques gouttes de la colère de Dieu; mais, à ce redoutable moment, il fut plongé dans l'océan de la vengeance. Tâchons de découvrir, s'il est possible, quelque chose dans cet abîme de douleurs. Examinons en d'abord la cause et le principe, et ensuite nous considérerons sa vaste étendue.

C'est une vérité incontestable qu'un seul péché mortel renferme une malice infinie, et mérite, par conséquent, une peine infinie; et ainsi autant de péchés mortels, autant d'offenses qui sont dignes d'un châtement infini, parce qu'elles contiennent toutes une malice infinie. Représentez-vous maintenant, si vous le pouvez, cet abîme immense de crimes commis depuis le commencement du monde jusqu'à la fin, cette dette du genre humain, composée d'autant de sommes infinies qu'elle a de parties. Quoi de plus incompréhensible! Or, Jésus-Christ était chargé de ce terrible fardeau, il s'était rendu la caution de tous les hommes; et la justice divine voulant être satisfaite en entier et dans la dernière rigueur, et trouvant en même temps, en la personne adorable du Sauveur, un sujet capable de porter ses coups les plus terribles, elle le réduisit à l'affreuse extrémité où nous le voyons. Je sais bien que les souffrances de Jésus se terminaient à son humanité, et ne pouvaient pas, par conséquent, être infinies, quoique le mérite de ces mêmes souffrances fût véritablement infini, parce que c'était la personne divine qui leur donnait du prix; mais je sais aussi que ces souffrances ont été à un prix que l'esprit de l'homme ne comprendra jamais. Cepen-

pour découvrir quelque chose de leur étendue prodigieuse.

Rassemblons tout ce qu'il y a eu de plus amer dans le cours de cette Passion, qui a duré près de vingt-quatre heures; les douleurs du corps, cette sueur de sang, cette cruelle flagellation, ce couronnement d'épines, ces soufflets, ces crachats, ces langueurs en portant sa croix, ces coups de pieds redoublés, ce crucifiement affreux, ces pieds et ces mains percés de clous, ce corps suspendu si longtemps et par des plaies si douloureuses. Considérons ensuite les peines de l'âme, les désolations intérieures, les horreurs de la mort, le dernier combat de la nature défaillante, mais principalement la vue de tant de millions de réprouvés qui ne profiteraient point de sa mort et des mérites de son sang, et qui se précipiteraient malheureusement dans l'abîme de l'enfer, malgré tout ce qu'il faisait pour leur procurer la gloire éternelle. Joignons à tout cela la honte de se voir exposé tout nu aux yeux d'un peuple presque infini, réduit au plus profond abîme du mépris, du déshonneur, de l'humiliation et de l'anéantissement qui fut jamais; attaché à un bois infâme, en la compagnie de deux voleurs, mis en spectacle à la première ville de l'univers, au milieu de son pays, de ses parents et de ses connaissances, dans un lieu où il avait opéré tant de miracles, où il avait été regardé comme un prophète et même comme le Fils de Dieu et le Messie attendu depuis tant de siècles, ayant lui-même assuré en tant d'occasions différentes qu'il l'était; condamné comme un impie, un imposteur, un magicien, un blasphémateur, un séditieux et un rebelle aux puissances légitimes. Ajoutons encore les injures atroces, les railleries piquantes, les blasphèmes horribles qu'on vomissait contre lui. Ah! chrétiens, tout cela nous paraît affreux, mais il nous est impossible d'en comprendre la rigueur. Ne soyons donc plus surpris si le Sauveur se plaint d'avoir été abandonné de son Père; mais faisons à ce sujet une réflexion qui ne devrait jamais sortir de notre esprit : si Jésus-Christ, pour s'être chargé des péchés des hommes, péchés dont il ne pouvait être l'auteur et qui n'avaient aucun pouvoir sur son âme; si néanmoins portant seulement la figure de pécheur, il a été réduit à un état si étrange, qu'il se plaint d'un abandon de Dieu son Père, que deviendra un pécheur mourant dans ses crimes, un pécheur englouti dans l'abîme de ses iniquités qui pénétreront jusqu'à la moelle de ses os, et dans la substance de son âme? Mais que sera-ce de ce même pécheur enseveli dans les flammes éternelles, dévoré par le ver rongeur, réduit à un affreux désespoir, accablé par une multitude innombrable de maux, sans remède et sans espérance? Avec quelle horreur, s'écriera-t-il, mais bien différemment du Sauveur : *Mon Dieu! pourquoi m'avez-vous abandonné?* mais de quoi me plains-je, se dira-t-il à

lui-même, puisque je vous ai abandonné le premier ?

Voilà donc le Sauveur du monde arrivé au suprême degré de l'anéantissement. Mais que dis-je ? jamais sa gloire, ses grandeurs et sa puissance n'ont paru avec plus d'éclat que dans tout le cours de sa Passion, où tous ses plus profonds abaissements ont été accompagnés, ou précédés, ou suivis de prodiges étonnants. S'il fait son entrée dans la ville de Jérusalem, il n'est monté que sur un vil animal ; mais en même temps on lui fait des honneurs que nul autre n'avait jamais reçus, en le reconnaissant pour le Messie, pour le Sauveur du monde, et par conséquent pour Dieu. Si Judas le trahit, il lui fait voir qu'il connaît cette trahison, qu'il pénètre les pensées les plus secrètes des cœurs. S'il lave les pieds à ses apôtres, il est reconnu en cette action d'une humilité si héroïque, pour le Fils de Dieu, adoré et respecté par ses chers disciples, malgré son abaissement prodigieux, comme le Rédempteur et le Maître du monde. S'il est pris, saisi et garrotté dans le jardin des Oliviers par les soldats et les ministres envoyés par les Juifs, ce n'est qu'après les avoir terrassés par une seule parole, et opéré une guérison miraculeuse. S'il tombe dans l'agonie au jardin des Oliviers, un ange vient du ciel au nom de tous les esprits bienheureux pour l'adorer avec un profond respect, et pour le reconnaître pour le Maître souverain de l'univers. S'il paraît devant les rois, les présidents, le grand prêtre et les juges qui composaient le sanhédrin, il les déconcerte tous, il les fait trembler : la majesté de son visage, son assurance, sa fermeté, les jette dans l'étonnement ; et tout lié qu'il est comme un criminel, il déclare publiquement qu'il est le Fils de Dieu, le Roi des Juifs et le Juge souverain des vivants et des morts. S'il est attaché à une croix, couvert de sang, et dans un état affreux, il est reconnu de tout l'univers pour le Sauveur du monde et pour le Réparateur du genre humain. C'est le plus grand conquérant qui fut jamais, qui meurt à la vérité ; mais ce n'est qu'après avoir vaincu ses ennemis, et après avoir acquis un royaume éternel. Sur sa croix, il commence à exercer l'office du Juge suprême, et il prononce des arrêts irrévocables de vie et de mort. Le voilà sur cette croix devenu le Roi du ciel et de la terre, des anges et des hommes, et l'arbitre souverain du sort de tous les mortels. S'il expire sur la croix, c'est parmi une infinité de prodiges étonnants ; c'est après avoir terrassé et vaincu la mort, l'enfer, le péché et tous les démons ; c'est en ouvrant le ciel, qui avait été fermé jusqu'alors ; c'est en arrachant au prince des ténèbres la cédule de notre condamnation ; c'est en rendant à son Père éternel tout l'honneur et toute l'adoration qui lui son dus ; c'est en satisfaisant pleinement et surabondamment à la justice divine. Tout l'univers, toute la nature rendent un témoignage authentique à sa divinité ; le ciel se couvre de deuil, le soleil s'obscurcit, la terre tremble,

les rochers se fendent, les tombeaux s'ouvrent, les morts ressuscitent, ses ennemis mêmes, frappés de terreur, s'en vont en frappant leur poitrine, et en confessant qu'il est le Fils de Dieu. Si son corps est mis dans un sépulcre, son âme triomphante et victorieuse descend dans les limbes, et délivre un nombre incalculable d'âmes saintes de la captivité où elles étaient détenues. Voilà donc le comble des grandeurs et de la gloire de Jésus-Christ, au milieu de son anéantissement.

Le moment approche, chers auditeurs : Jésus va expirer. Il dit lui-même que son dernier moment est arrivé, et que tout est accompli. Jetez les yeux de votre foi sur ce spectacle si prodigieux, et en même temps si touchant ; voyez cette tête adorable percée d'épines ; ces yeux livides pleins de sang, et qui commencent à se fermer ; ce visage couvert de crachats ; cette langue et ces lèvres pâles et tremblantes ; ces mains et ces pieds cloués et sans mouvement ; ce corps tout écorché et chargé de plaies profondes ; tous ces sacrés membres si purs et si chastes, et qui ont été employés à tant d'œuvres admirables, à guérir les malades, à ressusciter les morts, à annoncer une doctrine céleste, à travailler sans relâche à notre salut, maintenant déchirés, et dans un état dont à peine on peut soutenir la vue. Voilà cet homme de douleur, cet homme frappé de la main vengeresse de Dieu, cet homme devenu comme l'opprobre du genre humain, suivant la prédiction de ses prophètes. (*Isa.*, LIII, 3.) Regardez cette croix précieuse, instrument de notre salut : elle est le lit nuptial, sur lequel Jésus nous a donné la vie ; elle est une chaire d'où il nous enseigne la pauvreté, les souffrances et l'humilité ; mais elle est en même temps un tribunal, où il condamne nos passions, notre mollesse et notre conduite si opposée à la sienne, tribunal redoutable, où il nous juge par avance. Considérez, nous dit-il, les étranges extrémités où mon amour m'a réduit, méditez bien ce que j'ai fait pour votre salut, et souvenez-vous qu'il faut porter la croix après moi, ou n'avoir point de part à mon royaume.

Enfin, mon Sauveur n'a plus qu'un souffle de vie : la pâleur de la mort couvre son sacré visage, son corps commence à devenir froid ; le dernier moment est arrivé, ce moment précieux, attendu depuis tant de siècles, désiré de toutes les nations, prédit et annoncé par les prophètes, demandé avec tant d'instance par les patriarches, ce moment qui devait vaincre la mort, désarmer le démon, fermer l'enfer à tant d'âmes, ouvrir le ciel fermé depuis quatre mille ans. A ce moment source de tout bien, et d'une éternité bienheureuse, Jésus trouva encore de la force dans sa faiblesse ; ou plutôt, par un miracle de sa puissance, il éleva sa voix, comme s'il avait été plein de santé, et, s'adressant à son Père éternel, il lui dit amoureusement : *Mon Père, je vous recommande mon âme ; recevez mon esprit ; recevez ce cher Fils, qui est l'objet de vos complai-*

sances, et quo vous ne faites mourir que parce qu'il l'a bien voulu; recevez celui qui a entièrement accompli toutes vos volontés.

L'ouvrage que vous m'avez donné est fini: j'ai racheté les hommes, j'ai pleinement satisfait votre justice, et tout est accompli. Enfin il poussa un grand cri, et versa des larmes, selon la remarque de saint Paul (*Hebr.*, V, 7), et baissant sa tête adorable, il rendit l'esprit. Adorons, prosternés de corps et d'esprit, un Dieu-Homme mourant pour nous, et méditons profondément le mystère de notre Rédemption. *Il faut se mettre à genoux, et méditer quelque temps en silence.*

JOUR DE PAQUES.

SUR LA RÉSURRECTION SPIRITUELLE.

Surrexit, non est hic: Ecce locus ubi posuerunt eum. (*Marc.*, XVI, 6.)

Il est ressuscité, il n'est pas ici: Voici le lieu où ils l'ont mis.

Lorsque Jésus eut expiré sur la croix, les princes des prêtres et les Pharisiens allèrent trouver Pilate, et lui dirent: *Seigneur, nous nous sommes souvenus que cet imposteur a dit qu'il ressusciterait le troisième jour. Ses disciples viendront enlever son corps, ils diront au peuple qu'il est ressuscité, et la dernière erreur sera pire que la première: commandez donc, s'il vous plaît, que son sépulcre soit gardé.* Pilate leur répondit: *Vous avez des soldats, faites-le garder comme vous le verrez bon être.* (*Matth.*, XXVI, 63-65.) Le troisième jour, de grand matin, il se fit un grand tremblement de terre; la pierre du tombeau qui avait été exactement cachetée, fut détre, et le Sauveur du monde ressuscité plein de gloire. Les gardes entendant un bruit terrible, sentant la terre trembler sous leurs pieds, et ayant vu un ange sous une figure pleine de majesté, car son visage était brillant comme un soleil, et son aspect comme le feu du ciel, furent saisis d'une telle épouvante, qu'ils tombèrent comme morts, et dès qu'ils purent se relever, ils prirent la fuite, et allèrent raconter à leurs maîtres ce qu'ils avaient vu; ceux-ci les corrompirent, et leur fermèrent la bouche à force d'argent. Voilà, chrétiens auditeurs, le grand mystère qui nous assemble aujourd'hui, et dont je dois vous entretenir. Mais pour vous rendre ce discours plus utile, je prendrai occasion de la résurrection de Jésus-Christ, pour vous parler de la résurrection spirituelle, c'est-à-dire de la conversion des pécheurs. Dans mon premier point, je ferai un parallèle de la résurrection corporelle du Sauveur avec la résurrection spirituelle du pécheur; et dans le second, nous traiterons de la fausse résurrection spirituelle. Honorez-moi de vos attentions.

PREMIER POINT.

La résurrection de Jésus-Christ fut accompagnée de trois marques évidentes et incontestables, qui ne peuvent laisser aucun doute que cette résurrection ne fût véri-

table. Car premièrement cet aimable Sauveur sortit entièrement de l'état d'une vie mortelle et passible, et il ne fut plus sujet aux infirmités de cette vie; en second lieu, il fit toutes les actions d'un homme véritablement vivant, et il entra dans un état impassible et immortel; en troisième lieu, il a toujours persévéré dans cet état heureux et il y sera éternellement. Le pécheur, pour faire voir que sa conversion est véritable, doit, en premier lieu, sortir absolument de ses crimes et de ses habitudes; il ne doit plus être l'esclave de ses passions, ni sujet à ses mêmes faiblesses; secondement, il doit faire les œuvres et observer la conduite d'un homme véritablement changé et converti. Troisièmement, il doit persévérer dans cet heureux et aimable état. Reprenons.

Je dis premièrement que Jésus-Christ par sa résurrection sortit entièrement et absolument de l'état de la vie mortelle et passible, et qu'il ne fut plus sujet aux misères qu'il avait éprouvées. Vous savez, chrétiens auditeurs, que le Sauveur du monde, en se revêtant de notre nature, s'était assujéti à à toutes nos infirmités, excepté le péché et l'ignorance; par conséquent il éprouva dans son âme la tristesse, la crainte et les effets des autres passions, qui étaient, à la vérité, parfaitement soumises à sa raison, mais qu'il ne laissait pas de sentir très-vivement; son corps était sujet aux mêmes douleurs que nous éprouvons, à tous les besoins qui sont inséparables de la nature: à la faim, à la soif, à la lassitude, au sommeil. L'Evangile nous apprend qu'il a plusieurs fois versé des larmes; qu'il a été souvent accablé de travail et de lassitude; mais que dirons-nous de sa cruelle Passion, de cette agonie, de cette sueur de sang qu'il eut dans le jardin des Oliviers, de ces tourments terribles qu'il endura dans sa flagellation, dans son couronnement d'épines, dans son crucifiement? Enfin, il est mort dans la violence de ces tourments. Mais par sa résurrection, il sortit absolument de cet état de misère et de mort, et il entra dans un état de gloire, d'impassibilité et d'immortalité. Son âme n'a plus été exposée à la tristesse et à la crainte; son corps a été revêtu des quatre grandes et admirables qualités qui sont réservées à tous les bienheureux, mais qu'il possède dans un degré incomparablement plus éminent.

Le pécheur, avant sa conversion, était sujet à toutes les misères et à toutes les faiblesses d'une vie mondaine, libertine et criminelle. Il était le jouet de ses passions; il n'avait d'inclination que pour le mal. Tous ses désirs, tous ses empressements n'étaient que pour les biens périssables de cette vie, pour les vains plaisirs et pour les faux honneurs du monde. Il n'avait que de l'indifférence et du mépris pour les biens célestes; mais, après son changement, s'il a été sincère et véritable, il est entré dans un état bien différent; il méprise tout ce qu'il recherchait avec tant d'empressement, et il cherche avec ardeur ce qu'il méprisait au-

paravant; ce n'est plus un mauvais chrétien, un ennemi de Dieu, un esclave du démon: c'est un vrai disciple de Jésus-Christ et un parfait pénitent.

Lorsque les saintes femmes, dont parle l'Évangile, allèrent au tombeau de Jésus-Christ pour embaumer son corps, un ange se présenta à elles, et ne crut pas pouvoir leur donner une preuve plus certaine de sa résurrection, qu'en leur disant qu'il n'était plus dans le sépulcre; mais qu'il en était sorti. Le pécheur, pour faire voir qu'il est ressuscité spirituellement, doit être sorti de son tombeau, c'est-à-dire de toutes ses mauvaises habitudes, des occasions du péché, de l'état de crime où il était enseveli comme dans un affreux sépulcre. Il faut qu'on puisse dire de lui, comme l'ange dit du Sauveur, il n'est plus ici, il n'est plus dans le tombeau. Cet ivrogne, avant les fêtes, était presque continuellement dans le cabaret; c'était là le tombeau où il était enseveli, et où il ensevelissait son argent et son travail, sa santé et son âme; mais à présent ce n'est plus là où il faut l'aller chercher, il n'y est plus. Cet impudique, avant la Pâque, était enseveli dans les ordures et dans les abominations de ses impudicités, il sentait mauvais depuis longtemps: la puanteur de ses crimes se répandait dans tout le voisinage; mais aujourd'hui il a quitté toutes ses infamies, il n'est plus dans ce vilain tombeau. Cette femme, cette fille, avant leur confession et communion de la Pâque, étaient toutes remplies de vanité et de curiosité; on les voyait aller de maison en maison, apprendre et débiter des nouvelles, dire des médisances, semer la zizanie par leurs mauvais rapports; elles étaient d'ailleurs toutes mondaines, ou peut-être sujettes à des vices honteux, souffrant des libertés criminelles, ne se plaisant qu'à la sauterie; mais maintenant il y a bien du changement, elles sont devenues modestes, retirées et pleines de pudeur.

Les Israélites, avant la Pâques qu'ils célébrèrent en Egypte, n'étaient occupés que d'actions fort basses et méprisables, ils faisaient de la briquerie; mais après cette Pâque ils furent changés en des hommes nouveaux; tel qui ne savait manier que la truelle, devint un guerrier; ceux qui ne portaient auparavant que la hotte, endossèrent la cuirasse; et plusieurs des plus grossiers de ce peuple devinrent de grands hommes. Le pécheur, avant sa résurrection spirituelle, n'était occupé qu'à la terre et à la boue; ses désirs, ses pensées, ses inclinations ne tendaient qu'à la terre, qu'à des biens et des plaisirs brutaux; on ne voyait rien en lui que de terrestre et de charnel; la gourmandise, l'avarice, l'impureté, l'avaient mis au rang des animaux les plus immondes; mais après la Pâque, il n'est occupé que d'actions saintes et nobles; il s'est revêtu des armes spirituelles, comme dit saint Paul. (*Ephes.* III, 13-17.) Il a pris le bœufier de la foi, le glaive de la sainte parole et le casque du

salut, pour combattre avec un courage invincible les puissances des ténèbres.

En second lieu Jésus-Christ, pour prouver que sa résurrection était véritable, fit toutes les actions d'un homme véritablement vivant. Il but et mangea; il fit toucher ses plaies, il montra un corps palpable et réel. Il se fit voir à un grand nombre de personnes; il conversa avec ses disciples l'espace de quarante jours avant de monter au séjour de sa gloire. Il connaissait trop la nécessité d'établir invinciblement la vérité de sa résurrection, comme le dogme capital de la religion qu'il était venu établir, pour ne pas prendre toutes les précautions possibles, pour ne laisser aucun doute sur ce sujet. Aussi voyons-nous qu'il n'oublia rien pour cela, et qu'il porta là-dessus les choses jusqu'à la dernière exactitude.

Le pécheur, pour faire voir que sa résurrection spirituelle est sincère et véritable, doit faire les œuvres d'un homme véritablement converti, d'un serviteur de Dieu, d'un généreux soldat de Jésus-Christ. Or, quelles sont les œuvres d'un parfait chrétien? Vous ne l'ignorez pas, mes frères, c'est la pratique de toutes les vertus; c'est l'exercice des œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle; c'est la pénitence et la mortification; c'est le renoncement à soi-même et le crucifiement des passions; c'est, en un mot, la conformité entière aux maximes de l'Évangile et une entière opposition aux maximes du monde corrompu. Et c'est saint Paul qui nous apprend tout ce que nous venons de dire de la vie toute nouvelle que le pécheur converti doit mener, lorsqu'il dit que celui qui est véritablement ressuscité avec Jésus-Christ cherche et goûte les choses célestes, et qu'il n'a plus que du mépris et du dégoût des choses d'ici-bas, que tout ce qu'il y a sur la terre lui déplaît. (*Coloss.* III, 1-5.) Il est des signes équivoques de la résurrection corporelle; mais il en est encore plus de la résurrection spirituelle. Lorsque le prophète Elisée ressuscita le fils de la veuve de Sarepta, ce petit mort donna au commencement certains signes de vie: son corps devint chaud, il ouvrit un peu les yeux, on lui vit remuer les lèvres; mais le prophète ne s'en tint pas là, il continua à faire ce que le Saint-Esprit lui avait inspiré pour opérer cette résurrection jusqu'à ce que l'enfant parut plein de vie, se leva, marcha, prit de la nourriture et fit toutes les actions d'une personne vivante. (*IV Reg.*, IV, 8-37.) Il est des pécheurs et en grand nombre, qui donnent quelques signes de résurrection spirituelle, la semaine sainte, à la fête de Pâques. Ils se confessent; ils communient, ils assistent aux Offices avec un peu plus d'assiduité, ils font quelques autres bonnes œuvres; mais cela ne suffit pas, ce ne sont que des signes équivoques de la conversion. Mais si l'on voit le pécheur, après la Pâque, ne plus fréquenter les cabarets, éviter ses compagnons de débauche, restituer, se réconcilier avec ses ennemis, s'il ne l'a déjà fait; si on le

voit retiré, appliqué à son devoir, modéré, humble, patient, n'ayant en bouche que des paroles d'édification, alors on peut dire que cet homme est véritablement changé et converti.

Il est écrit dans le saint Evangile que le Sauveur du monde, après sa résurrection, parlait à ses disciples, comme s'il n'avait pas été avec eux, et dans les termes dont on se sert pour faire voir qu'on est absent et nullement présent. *Lorsque j'étais avec vous*, leur disait-il. (*Luc.*, XXIV, 44.) Quoi, Seigneur, n'êtes-vous pas avec eux, puisque vous leur parlez? Cela n'était pas sans mystère, il voulait faire voir son changement d'état. Figure naturelle et véritable de ce que le pécheur converti doit faire et dire après son changement de vie. Il faut qu'il puisse dire aux mondains, aux libertins, à ses compagnons et aux complices de ses désordres : lorsque j'étais avec vous, je pensais, je parlais comme vous ; j'étais sujet aux mêmes vices et esclave des mêmes passions, je m'enivrais, je proférais des paroles obscènes et des jurements comme vous faites ; j'étais un médisant, un emporté, un avare, un impie, un ennemi de Dieu ; mais par la grâce du Seigneur, j'ai reconnu mes égarements, je suis rentré dans moi-même, et j'ai changé de conduite.

En troisième lieu, Jésus-Christ est ressuscité pour ne plus mourir, il a toujours été depuis sa résurrection et il sera à jamais dans cet heureux état de gloire et d'immortalité qu'il possède. La résurrection spirituelle du pécheur doit être de même persévérante et perpétuelle. Car enfin de quoi servirait-il à un chrétien d'être sorti de l'état déplorable du péché, s'il avait ensuite le malheur de s'y abandonner de nouveau ; ne vaudrait-il pas mieux qu'il fût demeuré dans son premier état, que d'y revenir après l'avoir quitté? Oui, sans doute, mes chers auditeurs, il vaudrait beaucoup mieux, puisque la rechute est quelque chose de si injurieux à Dieu et de si funeste au pécheur qu'on ne peut y penser sans frémir. Quoi donc, mon cher frère, ma chère sœur, pourrez-vous vous résoudre, après les démarches que vous avez faites, à retourner sur vos pas, à regarder derrière vous, et à recommencer votre vie criminelle? Pourrez-vous vous résoudre à sacrifier tout d'un coup ce que vous avez acquis avec tant de peine? Combien ne vous en a-t-il pas coûté pour votre conversion? combien de larmes, de gémissements, de travail et de peine? Cette déclaration de vos péchés qui vous a causé tant de honte ; ces satisfactions qu'il a fallu faire ; tant de démarches salutaires, mais laborieuses. Et dans un instant, et par une seule rechute vous vous déterminerez à tout perdre ; et semblables à ces vilains animaux dont parle le Saint-Esprit par la bouche de saint Pierre (*II Petr.*, II, 22), qui retournent à leur vomissement, et qui se vont vautrer dans la fange après s'être lavés, vous vendriez, après avoir purifié votre âme dans le sang de Jésus-Christ, la replonger de nou-

veau dans l'ordure du péché ; après avoir rejeté le poison de vos iniquités, l'avalé une seconde fois. Ah ! quelle horreur, et qui est-ce qui peut y faire attention sans être saisi de frayeur?

Il est vrai, chrétiens auditeurs, qu'il y a de la peine à persévérer dans l'état d'une nouvelle vie, comme il y en a aussi pour y entrer ; qu'il se faut faire violence. Il y a de la peine à une véritable conversion ; lorsqu'on veut y travailler tout de bon, il se présente de grands obstacles : le monde crie d'un côté ; les mauvaises habitudes attirent, le démon joue de son reste. Le monde fait à l'égard des pécheurs qui veulent se convertir, ce que Pharaon faisait à l'égard des Israélites qui voulaient sortir de l'Egypte pour suivre Dieu dans le désert ; ce méchant roi leur disait : Qu'est-il nécessaire que vous alliez sacrifier dans le désert? n'y a-t-il pas ici des autels et des victimes? (*Exod.*, VIII, 27, 28.) Mais le peuple de Dieu savait bien qu'il faudrait sacrifier les dieux de l'Egypte, c'est-à-dire des bœufs et des moutons. Le monde ne vous dira pas de renoncer à la religion, d'abandonner la foi ; mais il vous dira et il voudra vous persuader, que vous pouvez être honnête homme sans tant de pratiques de piété et de dévotion ; mais moquez-vous de lui, et souvenez-vous que vous devez sacrifier les dieux du monde, le point d'honneur, les plaisirs, les richesses, ses modes et ses maximes, et qu'il ne manquera pas de vous persécuter ouvertement ; mais imitez les Israélites, obéissez à votre Dieu ; quittez l'Egypte, c'est-à-dire le péché, et le Seigneur viendra à votre secours. S'il en coûte pour se convertir tout de bon, il en coûte encore plus pour persévérer dans cet heureux état ; il faut être continuellement en guerre ouverte avec soi-même ; il faut porter la croix, combattre sans relâche un grand nombre d'ennemis dangereux ; résister avec un courage invincible à toutes les sollicitations des faux amis, aux attraites de la chair, à la violence des passions ; mais il n'y a pas à délibérer : ou persévérer dans la vertu, ou périr misérablement. Voyons maintenant les caractères de la fausse résurrection spirituelle : c'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

La fausse résurrection spirituelle du pécheur nous est représentée par la résurrection apparente du prophète Samuel (*I Reg.*, XXVIII, 14 seqq.) La résurrection apparente de Samuel n'ent rien de réel et de véritable : ce ne fut qu'un fantôme de résurrection ; elle fut forcée, elle fut suivie de plusieurs malheurs, tous caractères de la fausse conversion du pécheur. Je dis, premièrement, que la résurrection spirituelle du pécheur impénitent est seulement en apparence. Il a fait, à la vérité, quelques démarches, qui ont fait d'abord croire qu'il y avait en lui quelque changement : il a jeûné quelques jours du Carême, il a versé quelques larmes le vendredi saint, il est allé à confesse,

Il a communiqué, il a promis à son confesseur tout ce qu'il lui a demandé, il a même cessé ses désordres pour quelque temps, il a paru avoir quitté l'occasion et l'habitude du crime; mais ce ne sont que des grimaces, son cœur n'est point changé; il s'est revêtu de la peau de brebis, mais il est toujours un véritable loup ravissant; il a pris place parmi les enfants de Dieu, mais c'est toujours un esclave du démon: en un mot, il n'est rien moins que ce qu'il a voulu paraître.

Nous ne pouvons pas mieux le comparer qu'à Pharaon, et il en joue parfaitement le personnage. Moïse le presse de la part de Dieu de donner la liberté à son peuple; après de longues résistances, il paraît se rendre, mais bientôt après il se rétracte. Les miracles étonnants qu'il voit et les fléaux dont il est frappé, l'étonnent; mais dès qu'ils cessent, il change d'avis et se joue insolument de Dieu. On a pressé ce libertin de se corriger, il a paru se rendre à son devoir; mais il est retourné à diverses reprises à ses mêmes vices. On l'a menacé de la justice du Seigneur; on lui a mis devant les yeux ses redoutables jugements, l'éternité malheureuse qui lui était destinée s'il ne changeait de vie: il a été effrayé, et il a donné des marques de repentir; mais on l'a vu bientôt recommencer son même train de vie. Enfin la main de Dieu l'a frappé: un déshonneur, une perte de biens, une maladie dangereuse l'a jeté dans la consternation, et alors il a fait des démarches de conversion qui ont paru sincères; mais lorsqu'il a eu échappé le danger; lorsque les châtimens ont cessé, il a recommencé sa vie d'iniquités. A quoi doit-il s'attendre, sinon à être précipité comme l'impie Pharaon dans l'abîme du dernier malheur?

Si vous avez vu quelquefois des malades accablés de léthargie, vous avez vu l'image du pécheur assoupi dans ses crimes. Lorsqu'un malade est dans sa léthargie, on le remue, on le tourne, on lui donne des remèdes violents, pour tâcher de le retirer de ce triste état; mais à peine a-t-il ouvert les yeux, qu'il les ferme aussitôt, et retombe dans son profond sommeil. Que ne fait-on pas pour tâcher d'éveiller les pécheurs endormis à l'ombre de la mort du péché? combien d'instructions, d'exhortations, de corrections, de menaces! Dieu n'employa-t-il pas pour cela toutes les rigueurs de sa justice et tous les charmes de sa miséricorde? La sainte Eglise, voyant ses misérables enfans sur le point de périr, fait les derniers efforts pour leur salut; elle fait tonner ses ministres dans la chaire de vérité; elle leur commande, sous peine d'excommunication, de s'approcher à la Pâque de Jésus-Christ, le souverain médecin. Ces infortunés ouvrent les yeux, ils font quelques mouvemens; mais bientôt après ils retombent dans le sommeil fatal, qui ne peut que les conduire à la mort éternelle.

Vous avez ouï sans doute dire ce que font les comédiens sur le théâtre. Ils jouent dif-

férens personnages: l'un paraît être un général d'armée, l'autre un gouverneur de province, celui-ci un roi à qui l'on rend des honneurs extraordinaires; mais ce n'est là qu'apparence et que grimace, ce prétendu monarque n'est qu'un misérable bouffon. Combien de personnages ne jouent pas les pécheurs à la Pâque, dans le temps du jubilé, ou d'une mission! Ils pleurent, ils gémissent, ils se traînent auprès des sacrés tribunaux de la pénitence, ils promettent, ils supplient; mais ce sont des comédiens spirituels, qu'on prendrait pour de véritables pénitents, pour des pécheurs parfaitement convertis, pour des fidèles disciples de Jésus-Christ; mais dans la réalité ce sont de misérables impénitents, des hypocrites qui en imposent par un faux dehors, et qui sont toujours des ennemis déclarés de Dieu et de sa sainte loi. Voyez, mes chers frères, ce qui se passe dans les paroisses, dans ces occasions d'une mission et d'un jubilé, ou pendant la sainte quinzaine de Pâques; ne dirait-on pas qu'il y a un changement parfait et universel: les cabarets sont vides, les querelles cessent, les procès s'accroissent, les fréquentations entre les personnes de différent sexe ne continuent plus; les ennemis paraissent se réconcilier, il se fait même des restitutions et des réparations de l'honneur et de la réputation du prochain; on est assidu aux offices et aux sermons, les églises sont remplies, on paraît touché et entièrement changé, mais attendez un peu, considérez après les fêtes, après cette mission et ce jubilé, ce qui va arriver, et vous serez dans l'étonnement. Tous les mêmes crimes vont reprendre leur cours: les cabarets vont être plus fréquentés que jamais, les inimitiés, les médisances, les juremens, les discordes, les dissensions, vont recommencer, le libertinage va reprendre le dessus, et l'on sera pire que l'on n'était auparavant. Cela est-il vrai, mes très-chers frères? n'en avez-vous pas été témoins toute votre vie, et pouvez-vous en disconvenir?

Secondement, la résurrection de Samuel fut forcée. Il dit à Saül: *Pourquoi m'avez-vous troublé dans mon repos?* C'est là le langage des pécheurs, lorsqu'on les presse de se convertir: Pourquoi nous tourmentez-vous tant? vous ne parlez, ô confesseurs et prédicateurs, que des jugemens de Dieu et de l'éternité malheureuse; vous nous effrayez, vous nous demandez des choses qui nous paraissent comme impossibles dans la situation où nous sommes; vous voulez que nous quittions tous nos plaisirs, et que nous renoncions à tous les contentemens de la vie: il n'est question, selon vous, que de pénitence, de croix et de mortifications; et comment voulez-vous que nous accommodions tout cela avec nos emplois, nos travaux, nos affaires, et la fréquentation du monde où nous sommes si fort engagés? ou s'ils ne parlent pas de la sorte, ils pensent très-certainement de cette façon; et pour en être convaincu, il n'y a qu'à considérer leur

conduite. Ils ne font de leur devoir que le moins qu'ils peuvent, ils cherchent toutes sortes de moyens pour s'en dispenser ; ils cherchent des confesseurs faciles et des casnistes commodes ; ils allègent mille excuses, mille raisons, pour éloigner une restitution, une réconciliation, la séparation de l'occasion prochaine du péché, un renoncement à leurs habitudes criminelles : si jamais la Pâque ne venait, jamais ils ne penseraient à se confesser et à s'approcher de la sainte communion : il ne faut pas moins que les censures de l'Eglise pour les y obliger ! Ah ! si ces pécheurs impénitents voulaient s'expliquer, ils nous feraient connaître combien la Pâque leur est à charge ; qu'ils ne regardent qu'avec frayeur ce saint temps ; et que s'ils pouvaient, ils le retrancheraient du reste de l'année. Le joug du Seigneur leur est insupportable, tandis qu'ils trouvent légères les chaînes de leurs passions. Quel aveuglement !

Entroisième lieu, la conversion apparente de Samuel fut accompagnée de plusieurs malheurs. Le malheureux roi Saül qui l'avait occasionnée, perdit la bataille ; il fut tué avec son fils Jonathas, et par là il fut privé tout à la fois de son royaume, de la vie et de l'honneur ; mais ce qui fut bien plus terrible, il mourut en réprouvé. Combien de malheurs n'attire pas sur les pécheurs impénitents, leur fausse résurrection spirituelle, leur conversion simulée. Ils se rendent coupables de deux horribles sacrilèges, c'est-à-dire d'une confession mal faite et d'une communion indigne ; ils donnent le spectacle de la plus criminelle de toutes les hypocrisies ; ils se jouent de Dieu et de son Eglise ; ils tombent par là dans un aveuglement déplorable, et dans un endurcissement prodigieux ; enfin, ils arrivent à l'impénitence finale, au désespoir, et à la damnation éternelle. Telle est ordinairement la fin de tous ces libertins, de tous ces pécheurs impénitents, de tous ces mauvais chrétiens qui profanent les sacrements toutes les fois qu'ils s'en approchent ; et c'est ce qui doit nous faire trembler, mes très-chers frères, avec d'autant plus de raison que nous avons lieu de craindre que nous ne soyons de ce nombre. Car enfin, il n'est rien de plus commun que les fausses conversions, ni, par conséquent, rien de plus rare que les conversions, sincères et véritables, et la preuve en est très-facile. Pour en être pleinement convaincus, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur les règles de l'Eglise au sujet du sacrement de la pénitence, et ensuite considérer ce qui se passe tous les jours parmi nous. On vous l'a dit plusieurs fois, et l'on ne saurait assez vous le dire, que, pour faire une confession valide, il faut avoir une douleur de ses péchés plus grande que celle d'avoir perdu son honneur, son bien, un père, une mère, un mari, une femme, un enfant, et tout ce qu'on a de plus cher au monde ; il faut avoir une résolution si ferme de ne plus offenser Dieu, que si l'on voyait la mort d'un côté et le pé-

ché de l'autre, on choisirait plutôt mille fois de perdre la vie, que s'abandonner au péché ; il faut être dans une entière et parfaite détermination de renoncer à tout ce qui peut nous conduire au péché, c'est-à-dire à toutes les habitudes criminelles, de restituer le bien mal acquis, et de réparer la réputation du prochain, de se réconcilier avec ses ennemis, et de les aimer ; il faut être instruit suffisamment des principes de la religion, et de ses devoirs. Or, je vous demande, mes chers frères, que pourrez-vous conclure de tout cela, lorsque vous voyez la conduite des chrétiens, après leurs confessions et leurs communions ? Que pouvez-vous juger de vous-mêmes ?

Disons-le donc hardiment, que la résurrection spirituelle, une sincère et parfaite conversion, est un ouvrage, ou plutôt un miracle incomparablement plus grand dans l'ordre de la grâce, que la résurrection corporelle dans l'ordre de la nature. Pour ressusciter un mort, il ne faut que réunir une âme au corps duquel elle avait été séparée, ce qui ne peut être que l'œuvre du Créateur, et sa puissance ne trouve là aucune résistance ; mais pour ressusciter un pécheur enseveli dans le tombeau de ses crimes, il faut en quelque manière forcer sa volonté ; il faut lui faire aimer ce qu'il a le plus en horreur, et lui faire haïr ce qu'il aime passionnément ; il faut changer ses inclinations, ses vues, ses desseins, son cœur ; il faut lui faire vouloir ce qu'il ne veut pas, et cela sans donner atteinte à sa liberté. Ah ! c'est là une merveille de la toute-puissance de Dieu ; il l'opère quand il lui plaît ; mais il ne l'opère jamais sans qu'il y ait une correspondance de la part du pécheur. Celui qui nous a créés sans nous, dit un Père de l'Eglise, ne nous sauvera pas sans nous.

Véritables pénitents, qui avez eu le bonheur de ressusciter spirituellement à ces Pâques, et vous justes et serviteurs de Dieu, réjouissez-vous à cette grande solennité, à ce jour que le Seigneur a fait. Réjouissez-vous avec Marie (*Paroles que l'Eglise chante à ce jour*), Mère de Jésus, avec ses apôtres et ses disciples : réjouissez-vous avec toute l'Eglise, qui regarde cette fête comme la première, la plus grande et la plus importante de ses solennités : réjouissons-nous tous de ce que Jésus-Christ a accompli l'ouvrage de notre rédemption, et de ce qu'après tant de travaux et de souffrances, il est entré dans l'état d'une gloire immortelle. Il a vaincu la mort, il a ouvert le ciel, et il nous y a mérité une place. O jour de grâce, de joie, de consolation et de salut ! ô jour qui nous est un gage de notre résurrection, et qui nous annonce le grand jour de l'éternité bienheureuse ! mais vous, pécheurs impénitents ; vous, mondains et libertins, qui avez fait de mauvaises Pâques, il n'y a point de joie pour vous, et ce jour n'est pour vous qu'un jour de deuil et de tristesse. Vous avez crucifié Jésus-Christ avec les Juifs : il est bien juste que ce jour soit pour vous un jour d'horreur, de con-

fusion et de désespoir, comme il a été pour ces misérables. Mais cependant ne vous désespérez pas à l'exemple du détestable Judas; vous pouvez encore trouver miséricorde comme saint Pierre et le larron sur la croix, pourvu que vous ne différiez pas de revenir à votre Dieu par la pénitence, afin de vous unir aux autres fidèles, et qu'ainsi nous puissions tous participer à la résurrection de Jésus-Christ. C'est la grâce que je vous souhaite au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DIMANCHE DE QUASIMODO.

SUR LA RECHUTE.

Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis, et quorum retinueritis, retenta sunt. (Joan., XX, 25.)

Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

Il est donc de foi que les péchés sont entièrement remis et pardonnés à tous les chrétiens, qui reçoivent une absolution valide; mais malheur à ceux qui, après avoir reçu un tel bienfait, retombent misérablement dans leurs crimes: c'est ce que nous appelons la rechute, dont j'ai le dessein de vous parler aujourd'hui. C'est ici, chrétiens auditeurs, la dernière ressource de l'ennemi de notre salut, et la véritable pierre de touche de la conversion sincère et parfaite. Que l'on pleure, que l'on gémissé, que l'on fasse une bonne confession, le démon ne s'en met pas beaucoup en peine, pourvu qu'il puisse venir à bout de précipiter le pécheur pénitent dans ses premiers désordres. Toutes les autres marques de la sincère conversion peuvent être équivoques; mais lorsqu'après la confession on persévère dans la nouvelle vie qu'on a embrassée, on ne peut plus douter que la conversion ne soit entière et parfaite. Pour vous engager donc à faire tous les efforts possibles pour ne pas retomber dans vos iniquités après les avoir effacées par une bonne pénitence, je vous ferai voir combien la rechute est terrible, et ensuite je vous donnerai quelques moyens pour vous en préserver, voilà le sujet des deux parties de cet entretien: sujet peut-être le plus intéressant que vous puissiez entendre, puisque, si vous persévérez dans l'état de la grâce, votre salut est assuré, et si, au contraire, vous avez le malheur de retomber dans vos crimes, votre salut est dans un danger évident. Attention, s'il vous plaît.

PREMIER POINT.

Deux choses nous prouvent évidemment la malice de la rechute: premièrement, l'injure qu'elle fait à Dieu; secondement les grands maux qu'elle produit et qu'elle cause au pécheur qui a le malheur de retomber. Le pécheur de rechute, en premier lieu, devient coupable envers son Dieu du plus grand des mépris et de la plus noire des ingratitude. Si un sujet, après avoir grièvement offensé son roi, avait eu le bonheur, à force de sollicitations, de prières et de sou-

missions, de fléchir sa colère, d'obtenir sa grâce, et même d'entrer dans son amitié et d'être reçu au nombre de ses officiers et de ses serviteurs; et qu'ensuite oubliant toutes ces faveurs, il vint jusqu'à ce point d'infidélité, de fureur et de malice, que de trahir son souverain et de se jeter parmi ses ennemis, ne serait-ce pas là un monstre d'horreur, et un prodige de trahison? C'est là cependant le personnage que joue le pécheur qui retombe dans ses crimes: il avait cruellement outragé Dieu par ses crimes; il avait attaqué le souverain Seigneur du ciel et de la terre, celui devant lequel les plus grands rois ne sont que néant. Ce Dieu de miséricorde lui avait pardonné, et par une bonté qui ne peut convenir qu'à cet Être suprême, il l'avait reçu au nombre de ses enfants et des héritiers de son royaume; et cet infortuné pécheur, pour un rien, pour une bagatelle, pour un verre de vin, pour une poignée de poussière, pour une funée d'honneur, ou même par une bizarrerie et un caprice de ses passions honteuses, abandonne son Maître et son Père, il lui tourne le dos, il lui déclare la guerre, il prend part parmi ses plus cruels ennemis, il se moque de sa justice et de ses menaces, il foule aux pieds ses bienfaits, il lui préfère l'esclavage du démon, et il estime plus un peu de honte et d'ordure, que toutes les grâces de son Sauveur, plus que sa mort et son sang, plus que ses couronnes et ses récompenses, plus que le paradis et la gloire éternelle, en un mot plus que lui-même. Quel affreux mépris, quel sanglant affront! et pourrait-on croire une créature raisonnable capable d'un tel excès, si on ne le voyait tous les jours!

L'ingratitude du pécheur de rechute envers son Dieu n'est pas moins horrible que son mépris, et cette ingratitude est un vent brûlant qui dessèche, suivant l'expression de saint Bernard. (serm. 51, in Cant.) Or, nous distinguons quatre degrés d'ingratitude: le premier, est de ne pas être reconnaissant des bienfaits qu'on a reçus; le second, est de ne pas rendre le bien pour le bien; le troisième, est de rendre le mal pour le bien; le quatrième, est de se servir du bien qu'on a reçu pour faire du mal à son bienfaiteur. Or, le pécheur de rechute est coupable envers son Dieu de tous ces différents degrés d'ingratitude. Car premièrement il n'a aucune reconnaissance des grâces et des bienfaits dont il a été comblé par son souverain Seigneur, et il les a entièrement oubliés; secondement, il ne rend point bien pour bien, amour pour amour, affection pour affection; en troisième lieu, il rend le mal pour le bien. Par sa rechute, il porte le poignard dans le sein de son Père, il trahit Jésus-Christ son bon Maître, il le traite de la manière la plus ignominieuse et la plus insolente; il le crucifie dans lui-même, il est son bourreau et son cruel ennemi; enfin, ce qui est tout à fait épouvantable, il emploie contre Dieu les biens qu'il en a reçus: ses dons, ses grâces, ses miséricordes,

sa patience, la santé, la vie, le temps, les richesses, toutes les facultés de son âme, tous les membres de son corps. Quel monstre de malice ! Représentez-vous, chrétiens auditeurs, un homme entraîné par le courant d'une rivière rapide et profonde, qui se trouve dans l'impossibilité de se sauver, et qui ne peut attendre qu'une funeste mort, lorsqu'un passant arrive fort à propos, et se jetant à la nage sauve cet homme, au moment qu'il va être étouffé dans les eaux. Si ce malheureux, après être revenu à lui-même, insultait son libérateur, lui disait des injures, et se jetait une seconde fois dans ce torrent, ne dirait-on pas avec raison que c'est un fou, et un désespéré ? C'est là cependant la conduite d'un pénitent qui retombe dans ses crimes : Dieu l'avait tiré des portes de l'enfer ; il avait fait un effort de bonté et de miséricorde pour le remettre dans la voie du salut ; il avait rompu les liens qui le tenaient si fortement attaché, et cet ingrat, après avoir insulté son bienfaiteur, se précipite une seconde fois dans ses ordures et dans ses abominations.

Abuser de la patience du Seigneur, être mauvais, parce qu'il est bon ; commettre facilement le péché, parce qu'il le pardonne, multiplier ses iniquités, retomber d'abord après s'être relevé, parce qu'il est patient et qu'il attend longtemps le pécheur ; n'est-ce pas là se servir de ses bienfaits pour l'outrager, et employer contre lui-même ses grâces et ses miséricordes ? Grand Dieu ! ne pourrait-on pas dire que votre facilité à pardonner, est en quelque manière la cause des crimes que les hommes multiplient jusqu'à l'infini ! Si vous aviez abîmé cet impie dans les enfers après le second ou le troisième crime, dont il s'était rendu coupable contre votre infinie Majesté, il n'en aurait pas commis mille, peut-être dix mille, comme il a fait depuis. Disons-le à notre confusion, si le Seigneur était moins patient, s'il ne différât pas si longtemps le châtement, nous y penserions sérieusement. Si l'on était assuré d'être puni après le second péché mortel, qui oserait le commettre ? Si l'on voyait l'enfer ouvert, et que l'on ne pût pas douter qu'à la première rechute on y sera précipité, qui pourrait se résoudre à franchir le pas ? Mais ne nous y trompons pas, si notre Dieu attend longtemps le pécheur, il lui fera enfin éprouver tout le poids de sa justice. (*Eccli.*, V, 1 seqq.) Mais, ô ingratitude des hommes, que tu es digne d'étonnement ! qui oserait faire à un bon-nête homme ce qu'on fait tous les jours à Dieu ? qui oserait traiter si indignement une personne de la moindre considération ? Aussi le Prophète-Roi en était tellement indigné, qu'il s'écriait dans le transport de son zèle : Que la mort anéantisse les impies et qu'ils descendent tout vivants dans l'enfer. (*Psal.* XXIV.) Le Seigneur Dieu en témoigne aussi son juste ressentiment, et en fait de grandes plaintes par le prophète Jérémie (c. II, v. 12, 13) : O cieus, s'écrie-t-il, soyez dans

l'étonnement, de ce que mon peuple m'a abandonné après tant de bienfaits.

Venons maintenant aux effets terribles de la rechute, et aux grands maux qu'elle cause au pécheur. Elle le dépouille d'abord de tous les biens, de tous les avantages, de toutes les richesses spirituelles, qu'il avait acquis par sa conversion, et elle anéantit tous les fruits de sa pénitence ; elle le rend par conséquent pauvre, misérable, nu et horrible aux yeux de Dieu. Pour comprendre cette vérité effrayante, il faut supposer avec les théologiens, que les œuvres des chrétiens sont de quatre sortes : les unes sont appelées vivantes, et ce sont celles que l'on fait en état de grâce ; les autres sont mortes, parce qu'elles ont été faites en état de péché mortel ; les troisièmes sont mortifères ou mauvaises, et ce sont les péchés dont on se rend coupable ; les dernières enfin sont appelées œuvres mortifiées ou rendues mortes par le péché qui les a suivies ; j'entends une offense mortelle, et c'est l'effet du péché de rechute. Qu'un homme ait passé cinquante ans dans l'exercice de la pénitence la plus austère ; qu'il égale en mérite un saint Paul, un saint Antoine ; s'il a le malheur de tomber dans un seul péché mortel, toutes ses bonnes œuvres, tous ses mérites, toutes ses souffrances sont rendus inutiles, tant qu'il persévérera dans son péché ; et s'il vient à mourir dans ce déplorable état, tout cela est entièrement perdu, tout cela est comme s'il n'avait jamais été. Si le juste quitte le droit chemin, nous dit le Saint-Esprit par le prophète Ezéchiel (c. XVIII, v. 24), et qu'il soit assez malheureux pour s'abandonner au crime, toutes ses bonnes œuvres seront oubliées et perdues pour lui ; et s'il ne fait pénitence, il mourra dans sa prévarication. Infortunés pécheurs qui, après vous être convertis, retournez à vos premiers désordres, que votre sort est triste : vous vous êtes donné tant de peine pour votre conversion ; combien de gémissements, de soupirs et de larmes ! combien vous en a-t-il coûté pour faire une bonne confession, peut être une confession générale ! cet examen rigoureux, cette recherche exacte de vos iniquités, ces accusations des péchés honteux, que vous avez faites avec tant de confusion et de répugnance, toutes ces démarches de salut, ces restitutions, ces réconciliations, cette séparation de ce que vous aimiez tant, ces combats contre vos passions et vos mauvaises inclinations, cette violence qu'il a fallu vous faire pour rompre les chaînes de vos habitudes criminelles ; tout cela est perdu par votre rechute. On vous avait rendu, comme à l'enfant prodigue, votre première robe d'honneur et de gloire ; on vous avait mis un anneau à la main ; c'est-à-dire, que vous étiez rentrés dans l'amitié de Dieu ; vous aviez recouvré votre droit à l'héritage céleste ; vous aviez été ornés et enrichis de la grâce sanctifiante, et des dons du Saint-Esprit ; votre âme avait cessé d'être le séjour des démons, et elle était devenue le temple du Saint-Esprit ; et

par votre rechute vous avez perdu tous ces avantages, vous avez été dépouillés entièrement de tous les trésors spirituels, et vous êtes tombés dans une affreuse indigence.

Mais ce qui paraît encore plus terrible, c'est la difficulté extrême de sortir de cet état où la rechute réduit le pécheur, et c'est son second effet. Saint Paul nous l'apprend d'une manière très-évidente. Voici ses paroles, qui sont certainement terribles : Il est impossible, dit ce grand Apôtre (*Hebr.*, VI, 4-6), que ceux qui ont été éclairés de la lumière de la grâce, qui sont devenus le temple du Saint-Esprit, qui ont goûté le don de Dieu, c'est-à-dire qui ont participé aux sacrés mystères du corps et du sang de Jésus-Christ, et qui ensuite sont misérablement retombés dans le crime; il est impossible, voilà un terrible mot, il est impossible qu'ils reviennent de cet état par une sincère pénitence. Je sais bien que cette impossibilité n'est pas absolue; mais il est certain qu'il s'agit d'une difficulté très-grande et presque insurmontable. Le prophète Jérémie l'explique d'une manière bien particulière, et qui n'est pas moins effrayante, lorsqu'il dit (*c. XXX*, v. 12), que la rechute est une plaie très-mauvaise; une fracture incurable, car tout de même qu'une plaie invétérée, une rechute dans la maladie, une fracture renouvelée plusieurs fois dans la même partie du corps, ne se guérissent que difficilement, rarement et presque jamais; de même la conscience ulcérée d'un pécheur de rechute ne reçoit presque plus de remède.

De là le troisième effet de la rechute, qui est de conduire le pécheur dans l'aveuglement, dans l'endurcissement, et dans l'impénitence finale, qui est le comble de tous les malheurs. Pour descendre dans l'abîme de la perdition, aussi bien que pour monter à la gloire éternelle, il y a différents degrés. Pour arriver au ciel, il y a diverses démarches à faire, et ce n'est que peu à peu que s'élève l'édifice sacré du salut. C'est d'abord une sainte inspiration, on y obéit; il vient une nouvelle grâce, on pratique de bonnes œuvres; les grâces augmentent et se multiplient, on y répond fidèlement; on monte de vertu en vertu, on arrive à la perfection, la persévérance finale en est le couronnement : enfin on meurt dans le baiser du Seigneur, et l'on a le bonheur d'entrer dans le séjour des bienheureux. L'édifice de la réprobation se bâtit de même peu à peu; on résiste aux inspirations et aux grâces, on tombe dans le péché, on se relève et on retombe; on arrive ensuite à un aveuglement prodigieux, et à un durcissement de cœur, dans lequel on multiplie les crimes et l'on avale l'iniquité comme l'eau, selon les termes de la sainte Ecriture (*Job*, XV, 16); enfin on est abandonné de Dieu par l'impénitence finale, qui est suivie de la damnation éternelle. Ah! combien en est-il qui sont sur le point d'entrer dans ce terrible état! combien en est-il, qui craignaient autrefois les plus petits péchés, et qui à présent se font gloire des plus énormes! Combien de

débauchés qui n'osaient pas paraître la première fois qu'ils s'enivrèrent, et qui maintenant ne font que rire et badiner de leurs excès; qui s'en applaudissent et qui en font le sujet d'une détestable vanité! Combien de jeunes filles qui rongissaient il n'y a pas longtemps de la plus légère immoestie, qui n'auraient pas osé demeurer un moment dans la compagnie des garçons, et qui à présent sont devenues des effrontées et des libertines! Examinons, chrétiens auditeurs, si nous ne sommes pas de ce nombre.

S'il en est ici quelques-uns, qu'il me soit permis de leur adresser les paroles que l'apôtre saint Paul adressait aux Galates à l'occasion de leurs rechutes : O insensés, leur disait-il, vous avez donc tant souffert inutilement : qui est-ce qui vous a ainsi fascinés pour vous engager à revenir sur vos pas, et à quitter le droit chemin après y être entrés? (*Galat.*, III, 1-14.) Qui vous a ainsi aveuglés, mon cher auditeur, pour vous déterminer à faire une si triste démarche, en abandonnant la voie du salut, après votre conversion. C'est donc en vain que Jésus-Christ vous a tiré du tombeau de vos crimes, et qu'il vous a procuré tant de secours pour vous relever; c'est donc en vain que l'Eglise a prié pour vous; c'est donc en vain que les prédicateurs et les confesseurs se sont donnés tant de peine pour contribuer à votre résurrection spirituelle; c'est donc en vain que vous avez vous-mêmes tant travaillé pour venir à bout de ce grand ouvrage de votre retour à Dieu. Dans un moment, oui, dans le moment que vous êtes retombés dans vos crimes, tout cela a été perdu. O quelle perte! quelle étrange situation! Mais voyons les moyens pour éviter un si grand malheur; c'est le sujet de mon second point.

DEUXIÈME POINT.

Jésus-Christ, dans son saint Evangile (*Matth.*, XII, 43-45), nous apprend que le démon, ayant été chassé d'une âme par la pénitence, se retire dans des lieux déserts, et que n'y trouvant point de repos, il dit : je retournerai dans la maison d'où je suis sorti. Il prend sept autres démons plus méchants que lui, et ils viennent attaquer cette âme avec tant de ruses et d'efforts, qu'il n'arrive que trop souvent qu'ils viennent à bout de leur dessein; alors ils entrent en triomphe dans cette âme, et ils y établissent leur demeure. Ces sept mauvais esprits, selon la remarque judicieuse de quelques interprètes, nous représentent les sept moyens que le démon emploie pour précipiter un pécheur converti dans l'abîme de la rechute. Le premier de ces moyens, c'est la tentation ou les sollicitations dont il se sert; le second, sont les passions; le troisième, c'est la présomption; le quatrième, c'est l'occasion; le cinquième, c'est le respect humain; le sixième, c'est le mauvais exemple; le septième, c'est l'habitude, l'ancienne coutume et le mauvais penchant. Pour résister à tant de batteries et d'atta-

ques si dangereuses, il faut opposer autant d'autres moyens, que nous allons indiquer par un petit détail. Suivez-moi, et rendez-vous bien attentifs.

Le premier moyen que le diable emploie pour faire retomber un pécheur pénitent, c'est la tentation, la suggestion et les sollicitations pressantes dont il se sert. Que ne fait-il pas dans ces conjonctures? combien de ruses et de finesses! combien de ressorts ne fait-il pas jouer! Il limite la conduite d'un général d'armée qui veut prendre une ville: cet homme de guerre qui veut se rendre maître d'une place, l'attaque par les endroits les plus faibles, il use de toutes sortes de stratagèmes; tantôt il tâche de la surprendre; tantôt il l'attaque à force ouverte. Le démon attaque ce nouveau converti par les endroits les plus convenables à ses vues, il connaît son faible; il lui représente ses plaisirs passés; il lui remplit l'imagination de mille pensées dangereuses: tantôt il use de ruse et de finesse, en lui faisant paraître les biens, les honneurs et les plaisirs du monde très-aimables et très-dignes de ses empressements, en diminuant l'horreur du péché; tantôt il l'attaque avec violence, en agissant fortement sur ses inclinations, et ses attaques sont si rudes et si multipliées, que si on ne veille pas exactement sur soi-même, si l'on donne la moindre entrée à cet esprit tentateur, on succombe infailliblement à ses efforts; mais il faut lui opposer la loi de Dieu, sa sainte parole, comme Jésus-Christ fit dans le désert. Il faut lui dire constamment: Retire-toi, Satan; je dois obéir à mon Dieu et lui être soumis, puisqu'il est mon Maître; il a des récompenses infinies à me donner, et je ne puis rien attendre de toi que la rage et le désespoir de l'enfer. Va, maudit, je ne veux avoir aucune part avec toi.

Le second moyen sont les passions que le démon renoue avec une adresse inconcevable; il fait agir surtout la passion dominante. Dans celui-ci, c'est la colère ou la vengeance; dans cet autre, c'est la gourmandise ou l'impureté; dans un autre ce sera l'avarice et l'amour des richesses. Ah! qu'elles sont terribles ces misérables passions, et surtout celles qui sont comme naturalisées avec nous! combien de fois en avons-nous fait une triste expérience! Le remède qu'il faut employer pour nous guérir de leurs blessures, ou plutôt pour nous en préserver, c'est la méditation sérieuse et continuelle de nos quatre fins dernières: de la mort qui est proche, des redoutables jugements de Dieu, d'une éternité de bonheur ou de malheur. C'est là le plus puissant moyen que nous puissions employer, et qui, au rapport du Saint-Esprit même (*Eccli.*, VII, 40), aura inmanquablement son effet, si nous nous en servons comme il faut.

Le troisième moyen dont l'esprit de ténèbres se sert pour faire retomber dans ses crimes un pécheur converti, c'est la présomption: on présume de ses forces et de son courage, on s'expose à l'occasion d'of-

fenser Dieu, et on tombe misérablement. Qu'est-ce qui a perdu tant de grands hommes? qu'est-ce qui a fait tomber le prince des apôtres, un David, un Salomon? qu'est-ce qui précipite tous les jours tant de chrétiens dans une fatale rechute? c'est qu'ils se confient trop à eux-mêmes. Lorsque vous serez sur vos gardes, et que vous ne compterez point sur vous-mêmes, mais que vous vous appuierez sur la protection du Seigneur, il vous soutiendra: si vous faites autrement, il vous abandonnera à votre orgueil. Celui qui aime, c'est-à-dire qui ne craint pas le péril y périra, c'est l'avis que nous donne le Saint-Esprit. (*Eccli.*, III, 27.) On présume encore de la prétendue facilité qu'il y a à se relever; on dit comme Samson: *Je ferai comme j'ai déjà fait, je me débarrasserai des liens qui m'attachent.* (*Judic.*, XVI, 21.) Mais comme cet infortuné héros ne savait pas que le Seigneur l'avait abandonné, aussi on ne fait pas attention qu'il se lasse enfin, et qu'il laisse le pécheur ingrat dans ses iniquités. Enfin, on présume d'une conversion à l'heure de la mort, et c'est là la grande ressource de l'esprit malin: il se sert de cette fausse espérance pour endormir les pécheurs dans leurs crimes, et l'on se trouve ensuite bien trompé dans son attente: on meurt sans pénitence, ou avec une fausse pénitence. A cette tentation si délicate, il faut opposer l'incertitude du temps et de la manière dont on mourra, et la rigueur des jugements de Dieu.

Le quatrième moyen dont se sert le démon pour faire retomber un pénitent, c'est l'occasion. Ce débauché a quitté le cabaret; ces jeunes gens de l'un et de l'autre sexe ne se fréquentent plus depuis leur conversion; mais qu'arrivera-t-il? l'ennemi du salut fera en sorte que l'occasion se présentera au moment qu'on s'y attendra le moins: un ami, un parent, un ancien camarade offrira un déjeuner, un goûter, une bouteille de vin à ce nouveau converti, il lui dira qu'ils ne s'arrêteront pas; celui-ci fera d'abord quelque résistance, enfin il succombera; et comme son inclination pour le vin est encore la même, il ne manquera pas de se laisser aller à l'exès, et le premier pas étant fait, le voilà devenu ivrogne comme auparavant. Il en sera de même de ce garçon et de cette fille qui ne se voient plus; ils se rencontreront, par l'artifice du démon, dans une conjoncture dangereuse, ils voudront parler ensemble, et voilà la chaîne ressoudée, et les libertés criminelles qui recommencent. Ah! qu'il faut peu de chose pour renouer ces liens d'iniquité! Combien de fois en avez-vous fait l'épreuve, chrétiens qui m'entendez! avec quelle facilité le feu de la passion, éteint depuis peu, ne se rallume-t-il pas! il en est comme d'une chandelle qu'on vient d'éteindre, pour peu qu'on l'approche d'une autre qui est allumée, la voilà qui reprend le feu sur-le-champ. Que faut-il faire pour se garantir? il n'y a qu'un moyen, c'est de fuir l'occasion, et ne jamais s'y exposer sous quelque prétexte que ce puisse

être ; autrement il est comme infailible que l'on tombera.

Le cinquième moyen que le démon emploie pour la rechute, c'est le respect humain. Oh ! que ce moyen est dangereux, et combien d'âmes ne précipite-t-il pas dans les abîmes ! On craint le monde, on ne veut pas s'exposer à sa critique et à ses railleries ; on n'ose pas, dit-on, se singulariser, il faut suivre la coutume et la mode ; en faisant autrement, on passe pour des ridicules, on s'attire même des persécutions. On veut complaire à un protecteur dont on a besoin, on veut ménager un ami ou un parent, dont on espère des services ou du bien, et on se laisse aller aux sollicitations. Chrétiens lâches et indignes, quoi donc ! vous ne craignez point d'offenser votre Dieu, de transgresser sa sainte loi, de vous déclarer ses ennemis, pour complaire à un homme mortel, à une vile créature, à un ver de terre, à un libertin ? vous devriez souffrir la mort la plus cruelle, plutôt que d'abandonner le service de votre souverain Maître, qui vous comble de biens, et qui vous promet un royaume éternel ; et pour un vil intérêt, pour une vaine espérance, pour un mot, pour un rien, vous renoncez à votre souverain bonheur, et vous vous précipitez dans un malheur infini ! quel affreux aveuglement, quelle extrême folie ! dites, au contraire, comme saint Pierre : *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.* (Act., V, 29.) Et avec le grand Mathathias : Quand tous mes compagnons, mes voisins et mes compatriotes obéiraient aux lois du monde, et suivraient ses maximes pernicieuses, pour moi j'obéirai aux commandements de Dieu. (I Mach., II, 19, 20.)

La sixième cause de la rechute est le mauvais exemple : on croit pouvoir faire comme les autres, on prétend s'autoriser par le grand nombre, et l'on ne fait pas attention que la voie de la perdition est une voie large et que plusieurs la suivent ; qu'au contraire, le chemin qui conduit à la vie est étroit, et que peu de gens se mettent en peine de le suivre (Matth., VII, 18, 14) ; que Jésus-Christ a dit positivement que le nombre des élus est petit (Matth., XX, 16), et qu'il faut se faire violence pour entrer par la porte du ciel. (Matth., XI, 12.) A ce torrent de mauvais exemples, il faut opposer les bons exemples qu'on a devant les yeux. Pourquoi ne feriez-vous pas comme tant de fidèles serviteurs de Dieu, qui persévèrent constamment dans la nouvelle vie qu'ils ont embrassée, et qui aimeraient mieux mourir que de se démentir honteusement ?

Enfin, le septième et dernier moyen dont l'esprit de ténèbres se sert pour faire retomber un pécheur converti, c'est l'habitude, l'ancienne coutume, fortifiée par une suite de crimes de plusieurs années, et qui a comme passé en nature. Moyen si dangereux et si fort, que le Saint-Esprit assure (Jerem., XIII, 23) qu'il est aussi facile de blanchir un Ethiopien, ou de faire changer de couleur à la peau d'un léopard, que d'engager un

homme à bien faire, lorsqu'une fois il s'est accoutumé à suivre ses mauvaises inclinations ; ou plutôt que, comme il est impossible, sans un miracle dans l'ordre de la nature, de faire les premiers changements, il est aussi impossible, sans un miracle de la grâce, d'opérer le second. Mais nous n'avons pas besoin de l'autorité pour nous en convaincre, notre propre expérience nous suffit ; car, quels combats n'avons-nous pas à soutenir lorsqu'il faut rompre les liens de nos mauvaises habitudes, et cesser de faire ce que nous avons coutume de faire depuis longtemps ? et combien peu en voit-on qui viennent à bout de se corriger parfaitement de leurs mauvaises habitudes ? Il faut, pour ne pas succomber à un ennemi si redoutable, recourir à la prière fervente et continue, et à la fréquentation des sacrements de la pénitence et de l'Eucharistie.

Pour éviter la rechute spirituelle, imitons la conduite que les personnes qui aiment leur santé, observent pour éviter la rechute dans les maladies dont elles sont échappées. Un convalescent, pour ne pas retomber dans la maladie dont il est relevé, observe un grand régime de vie ; il se prive de ce qui lui ferait le plus de plaisir ; il évite le serain, le mauvais temps et tout ce qui pourrait contribuer à une rechute ; il se garde bien de faire aucun excès, et surtout de revenir à ce qui a occasionné son mal ; il prend de la bonne nourriture autant qu'il le peut, et de temps en temps quelque remède pour diminuer les mauvais humeurs, et fortifier la nature encore faible. C'est ainsi qu'en doit agir un convalescent spirituel, un pécheur nouvellement converti : il doit éviter avec un grand soin tout ce qui pourrait le faire retomber dans ses premiers péchés, et principalement les endroits, les personnes, les occasions, et toutes les choses qui l'ont engagé dans le crime. Il doit recourir souvent à la sainte communion, qui est la nourriture de son âme, à la prière et à la méditation des vérités les plus touchantes de la religion, qui sont les grands remèdes contre les tentations, les passions et les faiblesses que le péché a laissées. Sans cela il retombera infailliblement, et son dernier état deviendra incomparablement pire que le premier, suivant la parole de Jésus-Christ. (Matth., XII, 45.)

Craignons donc la rechute, chrétiens mes frères, puisqu'elle est un si grand mal, et faisons tous nos efforts pour ne pas tomber dans un pareil malheur. N'oublions jamais que c'est la rechute qui est la principale et la plus ordinaire cause de l'impénitence finale et de la damnation éternelle. Dieu attend le pécheur pendant un certain temps ; mais enfin sa vengeance éclate, souvent même dès cette vie. Les Ninivites se convertirent à la prédication du prophète Jonas ; mais étant retombés dans leurs désordres avec plus de fureur que jamais, ils furent punis d'une manière bien étrange. Leur ville fut prise, saccagée et brûlée, tout fut mis à feu et à sang, tous les concitoyens égorgés,

et la monarchie détruite. (ATHÆN., lib. XII, cap. 12; voy. TIRIN. Chron. Sam., exp. 33.) Mais ce châtimeut, quoique terrible, n'est rien en comparaison de ceux que le Seigneur destine aux pécheurs de rechute dans les enfers, et il est bien juste qu'après avoir abusé de sa patience et de sa bonté, après lui avoir fait une si grande injure, après en avoir agi à son égard avec tant d'ingratitude, ils éprouvent les effets de sa justice. Persévérons dans le bien et dans l'exercice de la vertu, et après avoir mis la main à la charrue, ne regardons plus derrière nous; ce sera le moyen d'arriver à l'heureux terme qui doit finir tous nos travaux et nos combats. C'est la gloire éternelle que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

II^e DIMANCHE APRES PAQUES.

SUR LA PRESENCE DE DIEU.

Venit Jesus, jamaïs clausis, et stetit in medio. (Joan., XX, 6.)

Jésus vint, les portes étant fermées, et il se trouva au milieu de ses disciples.

Un des plus puissants moyens que le Saint-Esprit nous donne pour ne point pécher, c'est de nous souvenir de nos dernières fins. Il assure même que celui qui y réfléchira sérieusement, ne péchera jamais. En effet, chrétiens auditeurs, qui peut penser à cette mort si proche pour chacun de nous, à cette mort si certaine, et néanmoins si incertaine pour le temps auquel elle arrivera; cette mort dont les suites sont sans retour, sans se détacher de toutes les choses de la terre, dont l'affection nous fait transgresser la loi de Dieu. Qui peut considérer la rigueur des jugements du Seigneur, où il faudra rendre compte des plus légères fautes, sans être saisi d'une salutaire frayeur? Qui peut regarder le ciel, et considérer les biens immenses qu'il renferme, sans faire tous les efforts possibles pour se procurer un si grand bonheur? Qui peut enfin rappeler dans son esprit ce que la foi nous apprend de l'enfer, cette prison épouvantable de la justice du Tout-Puissant, sans trembler: et qui pourrait, en y pensant, se résoudre à commettre le péché? Voici un autre moyen, pour nous retenir dans notre devoir, qui n'est pas moins efficace; c'est la présence de Dieu, dont je me suis proposé de vous parler aujourd'hui. Je vous ferai voir, dans la première partie de ce discours, les grands avantages que procure le souvenir de la présence de Dieu. Je vous montrerai, dans la seconde, les malheurs qui accompagnent l'oubli de cette présence.

PREMIER POINT.

Dieu est infini en toutes ses perfections, et par conséquent il est immense. Il est partout, comme l'enseigne la théologie, par essence, par puissance et par présence: par essence, c'est-à-dire que son Etre suprême renferme tous les êtres; par puissance, c'est-à-dire qu'il a tout fait, qu'il gouverne

tout, qu'il conserve tout, qu'il donne le mouvement et la vie à tout; par présence, c'est-à-dire qu'il voit tout, qu'il connaît tout, que rien ne peut lui être caché, qu'il pénètre le fond des cœurs, qu'il en découvre tous les plis et replis, qu'il sait parfaitement tout ce qui se passe dans l'intérieur des créatures raisonnables, que toutes leurs pensées, leurs désirs, leurs desseins paraissent à découvert devant lui; en un mot, que le présent, le passé et l'avenir lui sont connus, et qu'il n'est aucune circonstance de temps ou de lieu, qui puisse lui être cachée. Ce sont autant de vérités incontestables, que la sainte Ecriture nous apprend dans un grand nombre d'endroits, et qu'il serait inutile de rapporter. Mais le grand Apôtre renferme tout ce qu'on peut dire de plus énergique et de plus expressif, à ce sujet, dans ce fameux passage (Act., XVII, 28), où il dit que nous vivons, que nous sommes en Dieu, et que nous ne pouvons pas faire le moindre mouvement qui ne soit de lui et en lui.

Cependant, mes frères, quoique nous soyons toujours présents à Dieu d'une manière si intime, Dieu ne nous est pas toujours présent. C'est de cette présence que je dois vous parler, et qui consiste à croire, à penser et à être entièrement persuadés que Dieu nous voit, que nous sommes en sa présence, qu'il sait tout ce que nous faisons, qu'il entend tout ce que nous disons, qu'il découvre clairement toutes nos pensées, toutes nos intentions, et que rien de tout ce qui se passe dans notre âme, ne lui est caché. Et pour en venir à mon dessein, je dis que le souvenir de la présence de Dieu nous procure quatre grands avantages: le premier, est de nous détourner du mal; le second, est de nous animer à la pratique du bien; le troisième, est de nous soutenir dans les travaux et les combats de cette vie; le quatrième, est de nous consoler dans nos afflictions et dans nos souffrances.

Le premier avantage que nous tirons du souvenir de la présence de Dieu, c'est de nous empêcher de mal faire. Si la présence d'un homme mortel est capable de nous arrêter en plusieurs occasions, et de nous détourner d'une mauvaise action, que serait-ce de la présence de Dieu, si on y pensait? Où trouverait-on un sujet qui osât transgresser les ordonnances de son souverain, en sa présence, et devant ses yeux? de son souverain qui peut le faire punir sur-le-champ, et le perdre. Qui pourrait se résoudre à passer par-dessus une loi qui oblige sous peine de la vie: devant un juge qui est en droit de condamner les coupables, et de leur faire souffrir la peine qu'ils méritent? Est-il quelqu'un, pour passionné qu'il puisse être, qui eût l'effronterie de s'abandonner à un crime honteux et abominable, à une impureté criante en la présence, je ne dis pas seulement d'une personne de considération, d'un évêque, d'un prêtre, d'un prince; mais d'un enfant qui aurait l'usage de la raison, du dernier des hommes? Que ne

fait-on pas, au contraire, pour se cacher et pour dérober la connaissance de ses actions infâmes aux yeux du monde? On se renferme avec soin; on cherche les lieux écartés, on se prévaut des ténèbres les plus épaisses de la nuit. Or, je vous le demande, mes très-chers frères, si l'on pensait sérieusement, lorsqu'on est sur le point de faire une mauvaise action, de dire une mauvaise parole, de proférer un jurement, un blasphème, un discours obscène; de commettre une injustice, une impureté, de se venger, de s'enivrer, en un mot, de transgresser la loi de Dieu, si l'on pensait bien, et si l'on était persuadé qu'on est devant son souverain Maître, son Créateur, son Juge, son Père, son Roi; que c'est sous ses yeux et en sa présence qu'on l'outrage, qu'on l'insulte, qu'on se moque de lui, qu'il a le pouvoir de punir sur-le-champ les criminels, non pas comme les hommes, qui ne peuvent que faire mourir le corps; mais qu'il peut jeter le corps et l'âme dans l'abîme de l'enfer; pourrait-on se déterminer à franchir le pas? Et est-il quelqu'un assez éperdu et assez insensé, pour pousser les choses jusqu'à ce point? Non, mes frères, il n'est personne au monde qui ne fût arrêté par cette pensée, s'il en était entièrement et parfaitement pénétré. Et ainsi il est vrai de dire que le souvenir de la présence de Dieu, nous empêcherait infailliblement de faire le mal, si notre esprit en était bien rempli, et que nous ne nous abandonnions au crime que parce que nous oublions cette adorable présence.

Vous le sentez bien, chrétiens auditeurs, et votre propre expérience ne vous en laisse aucun doute. N'est-il pas vrai que toutes les fois que vous avez eu le malheur de vous livrer à vos passions, et de vous rendre coupables de quelque iniquité, vous avez commencé par perdre le souvenir du Seigneur? Vous avez dit, au moins vous avez témoigné par votre misérable conduite que vous étiez dans ce sentiment; vous avez dit comme ces impies dont parle la sainte Ecriture: Le Seigneur ne verra pas ce que je vais faire; le Dieu de Jacob n'aura pas la connaissance de mes désordres; mais ne deviez-vous pas alors vous répondre à vous-mêmes, ce que l'on répondit à ces malheureux: Quoi donc, insensé que tu es, penses-tu sérieusement que celui qui a fait l'œil, ne verra pas; que celui qui a placé l'oreille, n'entendra pas; que celui qui est la source et le principe de toute lumière et de toute connaissance, ne saura pas ce que tu vas faire? (*Psal. XCIII, 7-10.*) Ah! si vous aviez eu ces pensées; si vous aviez fait ces salutaires réflexions, vous vous seriez arrêtés au bord du précipice, et vous n'auriez pas passé outre, comme vous avez fait tant de fois pour votre malheur.

Le second avantage que nous procure le souvenir de la présence de Dieu, c'est de nous animer à la piété et à la vertu. Qu'y a-t-il au monde de plus capable de nous engager à pratiquer le bien, que de penser

sérieusement que le Seigneur nous considère et examine tout ce que nous faisons? Un fils qui est sous les yeux de son père, de qui il attend une riche succession; mais qui n'est promise qu'à son travail et à ses services, ne s'efforce-t-il pas de remplir son devoir et de contenter celui de qui il attend sa fortune: un serviteur, qui est observé par son maître, n'a garde de demeurer les bras croisés, il en serait mal récompensé: un journalier, qui est tenu de près par celui qui le fait travailler, n'ose pas perdre de temps, parce qu'il sait qu'on ne lui payera son salaire qu'autant qu'il aura rempli la journée. Nous sommes les enfants du Père céleste; il nous a promis un héritage éternel, et par conséquent d'un prix inestimable; mais ce n'est qu'à condition que nous nous acquitterons fidèlement de ce qu'il nous commande; que nous observerons sa sainte loi, et que nous ferons sa volonté. Comment oserions-nous, si nous y faisons attention comme nous le devons, demeurer dans l'inaction et dans une molle oisiveté? Nous sommes les serviteurs du souverain Maître; nous sommes des ouvriers que le grand Père de famille a envoyés dans sa vigne. La récompense ne consiste pas en quelques pièces d'argent, en quelques biens passagers et périssables, mais ce sont des trésors immenses, c'est un royaume qui n'aura point de fin: mais nous ne l'aurons qu'à condition que nous aurons bien employé le temps de notre vie. Nous sommes observés sans cesse, nous sommes continuellement suivis; celui qui nous a appelés à son service, regarde toutes nos démarches. Avec quelle ardeur ne travaillerions-nous pas si nous y faisons attention?

Mais considérez un peu, mes très-chers frères, ce que le respect humain, ce que le désir d'être regardé et estimé fait faire à la plupart des hommes. Que de peines et de mouvements ne se donnent pas les hypocrites, pour plaire au monde et pour acquérir une vaine réputation! Lorsqu'on les regarde, avec quelle ferveur ne travaillent-ils pas! Avec quel empressement n'agissent-ils pas! Les œuvres les plus difficiles ne leur coûtent rien. Nous en avons un exemple singulier dans les Pharisiens dont il est parlé dans l'Evangile, (*Matth., XXIII, 13* seq.) Les jeûnes les plus rigoureux, le sacrifice de leurs biens pour faire l'aumône, la violence qu'il fallait se faire pour demeurer longtemps en prière, tout cela ne les rebutait point, pourvu qu'ils s'attirassent les regards des hommes et qu'ils eussent leurs applaudissements. Et combien y a-t-il encore de Pharisiens parmi nous, qui se reposent d'une vaine fumée d'honneur? Quoi donc! pour plaire à de misérables mortels, on fera les plus grands efforts; on ne craindra point de se gêner; les regards d'une chétive créature engageront à faire les actions les plus pénibles et les plus difficiles: et le souvenir de la présence du souverain Seigneur, du Créateur, de l'Etre suprême, ne sera pas capable d'exciter

notre langueur? Ah! c'est que nous n'y faisons pas attention: nous nous comportons comme si Dieu ne nous voyait pas; et nous l'oublions entièrement.

Un troisième bien que nous procure la présence de Dieu, c'est de nous soutenir dans les travaux et dans les combats de cette vie. Avec quel courage un soldat ne combat-il pas en la présence de son roi, surtout lorsqu'il est persuadé que sa victoire sera libéralement récompensée; le Seigneur nous regarde combattre les ennemis de son nom et de notre propre salut; il nous voit aux prises avec le démon, le monde et nos passions; il a entre les mains la couronne toute prête pour nous récompenser, si nous sortons victorieux du combat. Comment pourrions-nous nous résoudre à commettre des lâchetés, et à reculer honteusement, si nous pensions bien à tout cela? Quelle force cette pensée ne nous donnerait-elle pas? N'est-ce pas cette pensée de la présence d'un Dieu rémunérateur, qui a soutenu tant de saints solitaires au milieu des déserts les plus affreux, dans les pénitences prodigieuses, dans les mortifications et les austérités étonnantes qu'ils ont pratiquées pendant une longue vie? N'est-ce pas cette salutaire pensée, qui a rendu tant de saintes vierges victorieuses du monde et de la volupté, et qui leur a fait mépriser les alliances les plus éclatantes et les fortunes les plus élevées? N'est-ce pas cette divine pensée qui a donné tant de force aux martyrs, pour surmonter les affreux supplices qu'on leur a fait souffrir? Cette pensée ne les abandonnait jamais; elle les accompagnait dans les cachots et sur les échafauds, elle leur a donné une victoire entière et parfaite: quel illustre exemple n'en avons-nous pas en la personne de saint Etienne, le premier de ces grands héros du christianisme! accablé par une grêle de cailloux, il leva les yeux au ciel, et il vit Jésus-Christ son Maître debout; quelle nouvelle force cette vue ne lui donna-t-elle pas, de quelle nouvelle ferveur ne se sentit-il pas animé? Aussi, à ce moment il se déterminina à cette démarche admirable qui l'a comblé d'honneur et de gloire pour toujours. Il se mit à genoux, il pria pour ses ennemis; il demanda avec instance que sa mort ne leur fût point imputée; et dans ces sentiments si généreux, il rendit son esprit au Seigneur. (*Act.*, VII, 55-59.)

Enfin le quatrième avantage que nous retirons de la pensée de la présence de Dieu, c'est la consolation dans nos misères, dans nos afflictions et dans nos souffrances. Lorsqu'un malade voit son médecin auprès de lui, il lui semble qu'il est beaucoup soulagé: surtout si c'est un habile médecin, et eu qui il ait beaucoup de confiance. Si dans nos maladies et nos infirmités, si dans la pauvreté, dans les pertes de bien, dans les désolations intérieures, et dans tous les accidens fâcheux qui nous arrivent, nous faisons attention que notre Dieu, le souverain médecin de nos âmes et de nos corps,

qui peut en un instant nous guérir et nous délivrer de tous nos maux, et qui ne permet que nous soyons affligés et éprouvés que pour notre bien; si nous pensions qu'il est auprès de nous, qu'il nous soutient, qu'il nous console, qu'il essuie nos larmes; qu'il est prêt à couronner notre patience, et de nous donner des torrents de délices pendant l'éternité, pour quelques gouttes d'amertume que nous avons ici-bas, nous souffririons avec joie: nos plaintes et nos murmures se changeraient en actions de grâces, et nous désirerions de souffrir encore davantage pour augmenter notre gloire future. Ce grand Dieu nous assure lui-même, par son Prophète-Roi (*Psal.* XC, 15), qu'il est avec nous dans la tribulation, pour nous délivrer et pour nous glorifier. Voilà, mes chers frères, les grands avantages que procure le souvenir de la présence de Dieu. Voyons les malheurs qui accompagnent l'oubli de cette présence, c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Lorsqu'on oublie la présence du Seigneur, on néglige, premièrement, son salut. Secondement, on s'abandonne à toutes sortes de désordres, et, en troisième lieu, lorsque l'on est en mauvais état, on ne se met point en peine d'en sortir. Voilà les trois principaux malheurs qui sont une suite de l'oubli de Dieu. Je dis, premièrement, que quand on ne fait point attention à la présence de Dieu, on néglige l'affaire du salut. Lorsque des enfants, des serviteurs, des ouvriers, ne voient presque jamais le chef de famille, leur père, leur maître, ils se négligent, et ils ne travaillent qu'à demi, ils se donnent du bon temps, et, à moins qu'ils n'aient un fond de religion, ils ne manquent pas de négliger leur devoir. C'est ce qui arrive à ceux qui ne pensent pas que Dieu les voit. Ils tombent dans une affreuse négligence pour tout ce qui regarde l'affaire de leur salut éternel. Ils ne pensent qu'aux choses de la terre; ils sont entièrement occupés des soins de la vie présente, du désir de faire fortune et d'amasser du bien, ou de satisfaire leurs passions et de se procurer des plaisirs et des amusements; mais pour les obligations du christianisme, ils n'en font presque aucun cas, ou ils s'en acquittent très-mal, et d'une manière capable de leur attirer la malédiction du Ciel. Ils méprisent les instructions et la parole de Dieu, et ils tombent dans l'ignorance. Ils ne fréquentent point les sacrements, ou s'ils s'en approchent, ce n'est que pour les profaner. Ils omettent les devoirs les plus essentiels de leur état, et ce qu'ils en font, c'est sans aucune bonne intention, c'est avec des dispositions qui rendent leurs bonnes œuvres inutiles, et souvent même criminelles. Comme l'affaire du salut est difficile, qu'il faut se faire violence, se vaincre soi-même, dompter ses passions; combattre des ennemis dangereux et puissants; si l'on n'a pas quelque chose qui excite et qui anime dans ce rude travail,

on se rebute et on abandonne tout. Et ainsi, il ne faut pas être surpris si ceux qui ne se servent pas de ce moyen, qui est un des plus puissants pour nous engager à faire les efforts nécessaires pour vaincre les difficultés qui se trouvent dans la pratique de la vertu, reculent, au lieu d'avancer, et se laissent entraîner par le torrent de leurs mauvaises inclinations.

Non-seulement on néglige de faire de bonnes œuvres lorsqu'on oublie la présence de Dieu ; mais, ce qui est encore bien plus fatal, on se livre au crime et à toutes sortes de désordres. Et c'est le second effet de ce pernicieux oubli. C'est ce que le Saint-Esprit apprend par le prophète Osée (chap. VIII). Il dit que le peuple Juif, après avoir oublié le Seigneur, bâtit des temples aux fausses divinités des nations voisines, et s'abandonna à une infâme idolâtrie, ce qui n'a pas manqué de lui arriver toutes les fois qu'il a eu le malheur de perdre de vue la présence du souverain Seigneur : il n'est point d'excess, point d'abomination où cet oubli ne l'ait précipité ; le récit que l'Écriture en fait, en plusieurs endroits, est tout à fait horrible.

C'est ce même oubli qui fut la cause que notre premier père Adam porta ses mains sur le fruit que Dieu lui avait défendu, et se rendit coupable de ce funeste péché qui a causé tant de maux. Tant qu'il se tint en la présence de son Créateur, il s'observa soigneusement ; il se conserva dans la justice originelle, dans laquelle il avait été créé ; mais dès qu'il ne fit plus attention à cette salutaire présence, dès qu'il regarda son Maître comme absent et éloigné de lui, il se perdit misérablement et toute sa postérité avec lui. C'est le même oubli qui remplit la terre des crimes énormes et des abominations étranges qui occasionnèrent le déluge universel. *Toute chair avait corrompu sa voie*, dit le sacré texte. (*Gen.*, VI, 12.) Et pourquoi ? c'est qu'on avait entièrement oublié le Seigneur. Il n'y eut que Noé qui demeura fidèle, parce qu'il marcha toujours en sa présence. C'est cet oubli qui précipita les Israélites dans ce triste état où la sainte Écriture nous le représente. Peu de temps auparavant, la présence de Dieu, qui se manifestait sur la montagne de Sinaï, d'une manière si éclatante, les avait tellement remplis de frayeur, qu'ils en étaient comme hors d'eux-mêmes : ils se prosternaient devant la Majesté suprême, ils lui promettaient une obéissance parfaite ; ils paraissaient pleins de ferveur et de bonne volonté. Mais ensuite, n'entendant plus les tonnerres et le son perçant de la trompette ; ne voyant plus le nuage, les éclairs, et les autres signes visibles de cette adorable présence, ils oublièrent entièrement Dieu, et ils se mirent à boire, à manger, à chanter et à danser, et ils portèrent l'impunité jusqu'à se faire un veau d'or, pour l'adorer comme leur Dieu. Quelle étrange différence entre ce peuple pénétré de la présence du Seigneur et ce même peuple qui a oublié cette présence ?

Ce fut cet oubli qui porta David à commettre deux crimes énormes, et qui, d'un saint prophète en fit un infâme adultère et un misérable meurtrier.

Mais, qu'est-il besoin de chercher des exemples dans les siècles reculés, puisque nous en avons continuellement devant les yeux. Que ne voyons-nous pas tous les jours à ce sujet ? N'est-ce pas l'oubli de Dieu et de sa divine présence, qui engagent tant de malheureux dans le libertinage le plus affreux, dans l'irréligion, dans l'hérésie et dans une espèce d'athéisme ? n'est-ce pas cet oubli qui cause tant d'impuretés monstrueuses, tant d'actions noires et abominables ? n'est-ce pas cet oubli qui fait proférer tant de blasphèmes atroces, d'horribles serments, tant de paroles impures, de médisances et de calomnies ? en un mot, n'est-ce pas cet oubli qui produit les vengeances, les parricides, les empoisonnements, les coups de désespoir, les impiétés et presque tous ces excès qui font horreur ? Oui, mes frères, c'est l'oubli de la présence de Dieu qui enfante ce nombre prodigieux d'iniquités qui inondent la terre, et qui la désolent, suivant l'expression de Jérémie (c. XII, v. 11) ; il assure que ce malheur n'a point d'autre source que l'oubli des vérités saintes, et surtout de la présence de Dieu. N'est-ce pas cet oubli qui vous a fait faire tant de mauvaises démarches, qui vous a fait commettre tant de péchés dont vous vous êtes chargés jusqu'à présent ? et si vous aviez réellement pensé que la Majesté suprême était témoin de vos mauvaises actions, vous les auriez évitées avec grand soin : vous auriez été effrayés, vous auriez tremblé, et vous n'auriez pas osé franchir le pas, à la vue de celui qui pouvait vous abîmer au moment que vous l'offensiez avec tant d'insolence.

N'est-ce pas aussi ce fatal oubli de Dieu qui engage tant de malheureux à déguiser, ou à cacher leurs péchés en confession ? S'ils pensaient que Dieu les connaît à fond ; qu'il voit à découvert leurs pensées les plus secrètes, et tout ce qu'il y a de plus caché dans leur conscience ; que c'est en sa présence qu'ils ont commis ces crimes, et qu'il les manifestera aux yeux de tout l'univers, au grand jour de son jugement, de la même manière qu'il les connaît, craindraient-ils de se découvrir à un homme mortel, et qui est obligé à un secret inviolable. Que faites-vous, insensés ? bien loin de cacher vos abominations, vous prenez les moyens de les manifester à la face du ciel et de la terre. Souvenez-vous donc de la présence du Seigneur, et elle vous ouvrira la bouche pour faire une confession salutaire qui anéantira tous ces péchés honteux, et qui fera qu'ils seront regardés comme si jamais ils n'avaient été commis, suivant la promesse consolante que le Dieu des miséricordes

en a faite solennellement. (*Isa.*, I, 16-18; *Ezech.*, XVIII, 21-23.)

Enfin, le troisième et le plus grand malheur, qui est un triste effet de l'oubli de la présence de Dieu, c'est que, quand les pécheurs, ayant oublié Dieu, se sont une fois précipités dans l'abîme du crime, ils ne se mettent point en peine d'en sortir, parce qu'ils persévèrent dans ce fatal oubli. Adam en fit une déplorable épreuve, après avoir transgressé le commandement de son Créateur : il n'en parut ni touché ni effrayé, il n'en demanda point pardon; il ne se mit pas en devoir de réparer sa faute; et lorsqu'il s'aperçut de la présence de son Maître, qui venait lui faire de justes reproches de sa prévarication, il s'alla cacher, et ensuite, bien loin de s'humilier et de se repentir, il rejette son péché sur sa femme, et indirectement sur Dieu lui-même. David, s'étant abandonné aux excès énormes de l'adultère et de l'homicide, demeure tranquille dans cet affreux état un temps considérable, et il ne pensa point à s'en relever, jusqu'à ce que le Seigneur, ayant compassion de ce roi infortuné, lui envoya le prophète Nathan, qui lui fit ouvrir les yeux, en lui rappelant le souvenir de son Dieu, dont il avait entièrement oublié la présence. Mais, hélas ! combien est-il de chrétiens qui n'ont pas le même bonheur de sortir de leurs iniquités; et qui, oubliant le Seigneur de plus en plus, augmentent toujours les fardeaux de leurs crimes, et tombent enfin dans l'aveuglement de l'esprit et dans l'endurcissement du cœur ! Ils y persévèrent; ils y passent leur vie, ils y meurent : voilà l'impénitence finale, qui est la porte de l'enfer. Considérez, mes très-chers frères, la prodigieuse insensibilité des impies; ils savent bien qu'ils sont en mauvais état : ils ne peuvent ignorer que la voie dans laquelle ils marchent, les conduira au dernier des malheurs; ils doivent être persuadés, et sans doute ils le sont, que leur vie n'est qu'un souffle, et qu'il n'est point de moment auquel ils ne puissent mourir; qu'il n'y a, pour ainsi dire, qu'un point entre eux et l'éternité malheureuse; et néanmoins ils rient, ils se divertissent, ils ne craignent point, ils ne tremblent point. Ah ! c'est qu'ils ont oublié Dieu; ils ne pensent point à lui, et en même temps ils ne font aucune attention aux malheurs qui sont sur le point de venir fondre sur leurs têtes criminelles. Que peut-on se figurer de plus étrange !

Tels sont, mes très-chers auditeurs, les grands malheurs qui sont inséparables de l'oubli de Dieu. Quel intérêt n'avez-vous donc pas de pratiquer avec fidélité le saint exercice de la présence de Dieu ! n'en doutez pas, si vous y étiez exacts, il est moralement impossible que vous pussiez jamais vous déterminer à commettre un péché mortel, vous n'avez qu'à en faire l'épreuve. Et pour vous en bien convaincre, supposons que votre ange gardien, ce prince de la cour céleste, que le Père des miséricordes vous a donné pour avoir soin de votre personne,

parût continuellement à vos yeux sous la figure d'un personnage vénérable, qui a en main un livre où il écrit tout ce que vous dites et tout ce que vous faites. Je vous le demande, quels seraient votre respect, votre attention et votre crainte ? oseriez-vous dire une parole mal placée ? oseriez-vous faire une mauvaise action ? C'est saint Bernard (*serm. in Ps. Qui habitat*) qui me fournit cette pensée. Que serait-ce, si vous étiez bien convaincu que ce n'est pas seulement un ange, mais le Créateur des anges, l'Être suprême, Jésus-Christ lui-même, qui est à votre côté en forme humaine, comme il a paru sur la terre au temps de sa vie mortelle ? auriez-vous l'effronterie de vous moquer de lui, et de l'offenser en sa présence et sous ses regards ? Cependant, quoique vous ne le voyiez pas, il est véritable que vous avez un esprit céleste qui vous suit partout, qui ne vous quitte ni jour ni nuit. Il est de foi que vous êtes, que vous agissez et que vous vivez en Dieu; que son essence vous environne et vous pénètre entièrement quant au corps et quant à l'âme, qu'il marque et qu'il écrit dans le grand livre de sa mémoire tout ce que vous dites et tout ce que vous faites; que vos pensées les plus secrètes lui sont connues, et que rien ne lui échappe. Mettez-vous bien tout cela dans l'esprit. Représentez-vous ce grand Dieu toujours auprès de vous, tantôt comme un Roi plein de majesté, assis sur un trône de gloire, et environné d'un nombre innombrable d'esprits célestes; tantôt comme un Juge armé de tous les fleaux de sa justice, pour punir vos mauvaises actions; tantôt comme un bon Père, comme un aimable Seigneur qui vous invite à bien faire, et qui est prêt à vous récompenser; tantôt comme un ami qui vous console dans vos peines. Ce sera là le moyen de travailler avec ferveur, de vous éloigner de tout péché, de remplir votre vie de bonnes œuvres, et de mériter le bonheur de voir cette souveraine Majesté, non plus cachée sous les voiles de la foi, mais face à face, et tel qu'il est en lui-même, dans la gloire éternelle que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

III^e DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR LE MONDE.

Amen, amen dico vobis : quia plorabit et flebitis vos, mundus autem gaudet. (*Joan.*, XVI, 20.)

En vérité, en vérité je vous le dis, que vous pleurerez et que vous serez dans la tristesse, tandis que le monde se réjouira.

Comme mon dessein est de parler aujourd'hui du monde, j'ai cru nécessaire de vous exposer les différentes significations de ce mot. On le prend en premier lieu pour l'univers, ou l'assemblage de toutes les créatures que Dieu a tirées du néant par sa puissance infinie; et alors il se divise en monde céleste et en monde terrestre : l'un et l'autre se divise encore en supérieur et en inférieur; de sorte qu'il y a en ce sens quatre

mondes différents : le monde bienheureux, c'est-à-dire le ciel empyrée, qui est le séjour des anges et des saints, les autres cieux avec les astres et l'air, la terre et la mer avec tout ce qui y est contenu, et les lieux souterrains et ceux qui y sont renfermés. Secondement, on prend le monde pour l'assemblée de tous les fidèles qui composent l'Eglise militante, saints ou pécheurs; et Jésus-Christ lui-même en parle en ce sens en divers endroits de son Evangile. Troisièmement, on entend par le monde un certain nombre de personnes de condition, comme quand on appelle la cour, ou le corps de la noblesse d'une ville, le beau monde; j'entends ici par le monde le corps ou l'assemblage de tous les impies et de tous les réprouvés qui sont ou qui seront un jour renfermés dans les prisons de la justice divine, et je lui oppose le corps ou l'assemblage des justes, qui sont à présent, ou qui seront dans la suite dans la gloire éternelle. Le premier de ces corps a Lucifer pour son chef, et le second a Dieu pour son Maître. Le premier se réjouit pendant un certain temps, et ensuite il tombe dans une tristesse sans fin. Le second pleure et gémit pendant la vie présente; mais sa tristesse a pour récompense une joie éternelle. La joie du monde impie faisant la guerre au monde saint, sera le sujet de ma première partie. La tristesse du monde saint, changée en joie par sa victoire sur le monde impie, sera le sujet de la seconde.

PREMIER POINT.

Pour faire une description exacte de l'effroyable guerre que le corps des impies, conjointement avec son chef, a fait à Dieu et à ses élus, il faudrait vous rapporter toutes les histoires qui en font mention; il faudrait suivre tout ce qui s'est passé à ce sujet depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours; il faudrait pénétrer dans le sens caché des prophéties, qui annonçaient les événements futurs; il faudrait descendre dans les enfers, et concevoir ce qui s'y passe et ce qui s'y passera pendant l'éternité; et c'est ce qui est au-dessus de toutes nos pensées.

Dès que le souverain Seigneur eut donné l'être aux anges et aux hommes, il éprouva qu'il s'était procuré des ennemis. Lucifer leva l'étendard et se mit à la tête de tous les scélérats, qui alors et dans tous les temps à venir devaient se déclarer contre leur souverain et leur bienfaiteur. L'Ecriture sainte dit (*Apoc.*, XII, 7 seqq.) qu'il se fit un grand combat dans le ciel; le dragon, c'est ainsi qu'elle appelle l'ange de ténèbres, combattait avec tous ses adhérents. Triste commencement de cette guerre funeste: et contre qui combattait-il? contre son Dieu; contre celui qui venait de le tirer du néant, et qui voulait le rendre participant d'un bonheur infini. Terrible ingratitude, malice inconcevable, et qu'il ne pouvait pas porter à un plus haut point. Il ne se contenta pas de se déclarer contre son Roi et son Sei-

gneur; mais il débauche, il entraîne dans son parti, un nombre presque infini d'esprits célestes: il les fait participants de sa conspiration, il les arrache de la maison de leur légitime Maître, pour en faire autant d'ennemis de la Divinité qu'ils devaient adorer, et dont il devait procurer la gloire au péril de l'être qu'il venait de recevoir. Depuis ce moment, en effet, ces maudits esprits, ces anges rebelles, n'ont jamais cessé d'agir contre Dieu: ils ont employé tout leur pouvoir et toutes leurs forces pour détruire son royaume; combien de machines n'ont-ils pas remuées! combien d'efforts, combien de conseils pris et concertés entre eux, pour anéantir son empire, pour abattre sa puissance, pour renverser son trône, et faire désertier tous ses fidèles sujets!

N'était-ce pas assez, Seigneur plein de bonté, que ces esprits rebelles vous eussent déclaré la guerre? fallait-il encore que l'homme se mit de la partie? Qui aurait pu penser qu'un misérable, formé de terre et pétri de limon, eût la hardiesse de s'en prendre à son Créateur, et de se vouloir soustraire à une domination si légitime et si douce en même temps? C'est néanmoins ce que fit Adam. A peine fut-il tiré du néant, qu'il se rendit infidèle par sa désobéissance, et, comme par un secret impénétrable des jugements de Dieu, tous ses descendants ne devaient faire, en quelque manière, avec leur père, qu'une même personne, c'est-à-dire que leur sort dépendait du sien, leur salut ou leur malédiction de sa persévérance dans le bien, ou de sa chute dans le mal; il est arrivé que le chef étant tombé, a entraîné par avance dans le précipice tous ceux qui devaient naître de lui. Et ainsi, chrétiens mes frères, la rébellion de notre premier père a passé à nous comme un maudit héritage; son péché est devenu le nôtre. La concupiscence, qui en est une suite nécessaire, a empoisonné toute la substance de notre âme; et étant conçus dans l'iniquité, notre nature ne peut être pétrie que de misères et de péchés. De là cette misérable pente au mal; de là cet éloignement si prodigieux du bien; de là ces difficultés presque insurmontables pour la vertu; de là ces inclinations si fortes pour tout ce qui est déréglé.

C'est ce qui a engagé la plus grande partie des hommes à se liguier avec les démons pour faire la guerre à Dieu. Le ciel avait été le champ de bataille des premières attaques formées contre sa majesté: la terre est devenue le théâtre des suites de cette cruelle guerre. Quels tristes effets n'a-t-elle pas produits depuis le commencement du monde jusqu'à la naissance du Messie? Quoi de plus abominable que la vie des hommes au temps du déluge? temps malheureux, dans lesquels, pour parler le langage du sacré texte, toute chair avait corrompu sa voie (*Gen.*, VI, 12); corruption si grande, que l'Esprit-Saint, ne pouvant plus trouver de place sur la terre, fut obligé de se retirer dans le sein dont il était émané;

corruption si universelle, que le Seigneur, quoique infiniment miséricordieux, fut forcé de se repentir d'avoir fait des ouvrages qui étaient devenus si abominables. Quoi de plus monstrueux que la conduite des habitants de Sodome? Leurs actions étaient si honteuses, et leurs crimes si noirs, que l'Écriture sainte n'ose pas même les nommer, de peur de souiller les oreilles chastes. Quoi de plus insolent que l'opiniâtreté des Egyptiens avec leur roi Pharaon? en vain sont-ils témoins des prodiges les plus étonnants qui eussent jamais paru; en vain la puissante main du Très-Haut les force-t-elle à reconnaître son doigt divin; en vain se voient-ils environnés et presque accablés par les fléaux du Dieu des vengeances; ils ne se rendent point, et ils aiment mieux périr que de céder. Quoi de plus affreux que les impuretés, les meurtres, les blasphèmes, l'idolâtrie et les autres crimes exécrables de tant de nations qui ont habité l'univers dans les premiers siècles, et dont le Seigneur nous a voulu dérober la connaissance, pour ne pas nous scandaliser. Ce que nous en savons est si affreux, qu'il n'est personne, pour effronté qu'il puisse être, qui le lise ou qui l'entende sans rougir et sans frémir d'horreur.

Mais lorsqu'on considère les injures et les mauvais traitements que Dieu a soufferts de la part des Israélites, on ne peut qu'être saisi d'un profond étonnement. Quoi! ce peuple choisi, ce peuple bien-aimé, ce peuple dépositaire des grâces, des secrets, des mystères de son Seigneur, ce peuple destiné à donner au monde un Réparateur, ce peuple nourri et élevé parmi les miracles, ce peuple appelé par excellence le peuple de Dieu, est cependant devenu un peuple infidèle, traître, ingrat, cruel et dénaturé, un peuple maudit, qui a servi au démon pour faire l'action la plus détestable qui se puisse jamais faire. Il a crucifié Jésus-Christ, qui est descendu en terre pour y apporter la paix, il a fait mourir l'Auteur de la vie! Non, mes frères, tout l'enfer ensemble et tous les impies du monde ne pourront jamais atteindre à un excès qui approche de celui dont nous parlons, et tous les autres crimes paraissent peu de chose en comparaison du déicide, dont la nation judaïque se rendit coupable le vendredi saint sur le Calvaire.

Ne faut-il pas, chrétiens auditeurs, que la malice des hommes soit bien grande? Le Sauveur que Dieu avait envoyé, n'était que pour procurer une véritable paix entre lui et les pécheurs, et le médiateur est traité de la manière la plus indigne. Les nations les plus barbares n'oseraient faire le moindre mauvais traitement à un ambassadeur d'un prince, quoique ennemi, lorsqu'il propose de la part de son maître, des moyens d'accommodement : ce serait violer le droit des gens, et s'attirer la haine publique; et le Fils de Dieu envoyé de la part de son Père éternel, pour travailler à une sainte union, à une réconciliation parfaite et à la paix la

plus avantageuse qui fut jamais; bien loin d'être honoré, d'être reçu avec empressement; bien loin d'être à l'abri des insultes à cause du sacré caractère de Messie et de Sauveur, dont il était revêtu; bien loin d'avoir une audience favorable sur les propositions magnifiques qu'il était venu faire, il est bafoué, méprisé et rejeté; on attente à sa vie même, et on ne cesse de le persécuter jusqu'à ce qu'il ait rendu l'esprit sur un infâme gibet. La mort n'a pas été capable de ralentir son zèle et de diminuer l'amour qu'il avait pour les ennemis de son Père: il a laissé à sa place des plénipotentiaires, pour traiter de cette paix qu'il désire tant; mais tout le monde n'a pas plus eu d'égard pour les disciples que pour le Maître; et ne pouvant plus le faire souffrir dans sa personne, il lui a fait la guerre dans ses membres. Quelles persécutions l'enfer n'a-t-il pas allumées contre l'Église! quels massacres! quels supplices! combien de genres de morts! combien de martyrs égorgés! combien de confesseurs persécutés! combien de saints maltraités!

Persécutions qui seront renouvelées à la fin des siècles, et qui deviendront plus horribles qu'elles n'auront jamais été, lorsque l'Antechrist, cet enfant de perdition, comme parle le texte sacré, s'armera de tout le pouvoir des enfers, pour attaquer l'assemblée des fidèles. Que ne verra-t-on pas dans ces tristes temps? ne semblera-t-il pas alors que Dieu, dans ses serviteurs, sera devenu le jouet de ses ennemis, et qu'il n'aura plus de forces pour se défendre? Ne dirait-on pas que les ténèbres vont prendre la place de la lumière, et que le ciel va être renversé; l'hérésie répandue dans tout le monde, et la vérité devenue captive, le libertinage récompensé, et la sagesse dans les fers: la religion bannie et l'impiété élevée; tous les scélérats et les méchants comblés de biens, de richesses et de plaisirs, et les saints ensevelis au fond des cavernes et des tombeaux: les églises démolies, les croix renversées, les choses saintes profanées, les livres divins brûlés, toutes les lois violées, toutes les barrières de la pudeur rompues, les crimes les plus honteux applaudis, et les actions de vertu héroïques punies. Telle sera la fin de la guerre que le démon fera à Dieu et à ses saints avant le grand jugement: tels seront les derniers efforts des impies ligués contre leur Maître et leur Souverain.

Il est donc vrai, mes frères, que le monde est l'ennemi implacable de Dieu et de ses amis: il lui est opposé en tout, il a des sentiments et des maximes toutes différentes. Si Dieu commande une chose, c'en est assez pour que le monde ne la fasse pas; et au contraire, s'il en défend une autre, le monde en fait son occupation favorite. Considérez les maximes de Dieu dans son Évangile, ses commandements dans les Livres sacrés, sa conduite dans la vie de ses disciples, qui sont ses images vivantes; et comparez ensuite tout cela avec les actions, les maxi-

mes et la conduite du monde, vous verrez s'il y a plus d'opposition entre le chaud et le froid, qu'il y en a entre Dieu et le monde. Entrons, si vous voulez, dans le détail : Dieu commande d'aimer la pauvreté ; il appelle les pauvres bienheureux, il veut qu'on les traite comme ses membres bien-aimés, et comment est-ce que le monde regarde cette vertu ? que ne fait-il pas pour les richesses ? de quelle manière en agit-il envers les nécessiteux ? Dieu a fait de l'humilité la grande vertu de son Eglise et le foudement de l'édifice spirituel de ses élus ; il veut non-seulement qu'on pardonne à ses ennemis, mais il commande qu'on les aime. Le monde ne respire que la vengeance ; et le point d'honneur lui paraît si considérable, qu'il met tout en désordre pour le conserver. La vanité et l'ambition lui sont tellement propres, qu'il n'a d'empressement que pour s'élever et s'agrandir. Dieu veut qu'on souffre ici-bas, il a fait de la croix le chemin de la gloire. Le Chef de l'Eglise est couronné d'épines, et ses membres sont affligés ; le monde fait toute son étude des moyens de se satisfaire, et il n'a point d'autres désirs que les divertissements et la joie. Dieu ordonne la frugalité dans les repas, la simplicité dans les habits, la sincérité dans les paroles, la modestie dans tout l'intérieur, en un mot, tout ce qui peut porter ses serviteurs à la perfection et à une entière victoire d'eux-mêmes. Le monde ne prêche que la magnificence dans les festins ; le luxe dans les habits, la duplicité dans les discours, et l'affectation dans toute la conduite.

Examinons d'un côté la vie des saints, et de l'autre les manières du siècle. Les saints pleurent, et le monde se réjouit ; les saints souffrent, et le monde est dans les délices ; les saints jeûnent et se mortifient, et le monde fait bonne chère ; les racines, les viandes maigres et mal apprêtées, le vin trempé, le pain de cendre, et l'eau de larmes, sont le partage des disciples de Jésus-Christ ; les vins exquis et les mets délicats sont celui des mondains. Les saints sont couverts de haïres et de cilices ; les mondains sont superbement habillés : tout ce que la nature produit de plus riche, et tout ce que l'art a inventé de plus rare, sert à orner l'idole de leurs corps. Les saints se mortifient et font pénitence ; les mondains s'engraissent dans une oisiveté perpétuelle, du lit à la table, de la table au jeu, du jeu à la promenade : maudit cercle, qui les conduit insensiblement dans ce lieu où le mauvais riche fait une pénitence inutile de sa vie sensuelle. Mais quoi de plus ridicule que ce maudit monde, dans toutes ses manières d'agir : cette politique incommode, ces modes toujours changeantes, ces nudités scandaleuses, ces bienséances, ce luxe monstrueux, ces équipages ruineux ? quand aurais-je fini, si je voulais étaler à vos yeux, mes chers auditeurs, tant d'extravagances ? mais vous le voyez assez, vous en êtes témoins tous les jours, peut-être les observateurs infortunés, peut-être allez-vous au veau

d'or comme les autres, peut-être êtes-vous du nombre de ceux qui font la guerre à Dieu ? Connaissez-vous ici quelque chose qui vous appartienne ? s'il est ainsi, malheur à vous, malheur au monde : il sera abattu, et la victoire que Dieu et ses saints en remporteront sera complète. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

La victoire de Dieu et de ses saints a toujours été une suite nécessaire des combats qui leur ont été livrés par le monde ; en effet, comment ne pas succomber sous la puissance de tels ennemis ? Les malheureux qui ont eu la hardiesse de se déclarer contre leur souverain, ne savaient-ils pas qu'il est le Seigneur des armées et le Dieu des vengeances ? Ignoraient-ils qu'il pouvait les réduire au néant, avec la même facilité qu'il les en avait tirés ? A qui s'en prenaient-ils ? N'est-il pas le Tout-Puissant, l'immense, l'Eternel et l'Infini, ce Dieu terrible devant lequel toutes les grandeurs humaines et la puissance de l'enfer ne sont rien. Reprenons la suite des combats dont nous avons parlé, pour admirer les glorieuses victoires du corps des élus contre celui des réprouvés.

Au moment que Lucifer avec ses compagnons s'éleva contre la Divinité, saint Michel, aidé des anges fidèles, l'attaqua vigoureusement : il le combattit, il le vainquit, il le combattit, et, armé du pouvoir de son maître, il le précipita avec toute sa troupe dans le centre de la terre, où la justice divine forme au même instant ce lieu terrible plein de feu et de toutes sortes de supplices que nous appelons l'enfer. Le premier homme renouvelle la guerre au milieu du jardin des délices où il avait été placé, et aussitôt il en est honteusement chassé, il est réduit à couvrir sa nudité avec des peaux de bêtes, il est condamné à une vie pleine de misères, et à subir une horrible mort : d'héritier de la gloire, il devient enfant de cotère et la victime des peines préparées aux démons. Ses descendants, bien loin d'être touchés de son malheur, attaquent encore le Ciel, comme d'autres Lucifers, et le déluge universel les ensevelit tout vivants. Les Sodomites font monter leurs abominations jusqu'au trône de la divinité, et ils en font descendre un feu épouvantable qui les réduit en poussière, avec leurs villes, et qui creuse des abîmes dans le lieu où elles étaient bâties. Les Egyptiens avec leur roi, poursuivent Dieu dans son peuple jusqu'au fond de la mer, et ils y sont engloutis, sans qu'il en reste un seul pour annoncer un événement si effroyable. Les Juifs font mourir le Messie et ils sont livrés à la rage de leurs ennemis ; ils deviennent un peuple maudit, un peuple odieux à tout le reste des hommes. Les tyrans aiguissent des épées et des rasoirs pour ôter la vie aux chrétiens, et ils périssent misérablement, ils sont dépouillés de leur puissance imaginaire, pour devenir de justes victimes de la colère de Dieu. L'Antéchrist régnera pen-

dant quelques années, et il sera ensuite sacrifié au glaive vengeur de celui à qui il aura fait une guerre si cruelle. Mais qui pourrait penser sans frémir, à la justice que le Seigneur exerce et exercera éternellement contre ses ennemis dans les prisons infernales? Il aurait anéanti dans un instant tous ces infortunés; mais il lui est infiniment plus glorieux de les laisser vivre, pour avoir en eux autant de trophées de ses victoires; toutes les vengeances qu'il a exercées contre les impies sur la terre, ne sont, selon les expressions d'un Père de l'Église, que quelques gouttes de sa fureur, mais l'enfer en est comme l'océan. O mon Dieu, si nous faisons un peu d'attention au châtement terrible que vous destinez à ceux qui vous haïssent et qui vous outragent, oserions-nous attenter à votre majesté suprême? Ne tremblerions-nous pas à la vue d'une punition si juste et en même temps si extrême? Quoi! mes frères, pour un seul péché mortel, être condamnés à brûler éternellement, être ensevelis pour toujours dans ces affreux cachots, n'avoir jamais aucune espérance d'en être délivrés! Impies, libertins, pécheurs, qui vous en prenez à votre Dieu, n'êtes-vous pas insensés, n'êtes-vous pas animés de fureur contre vous-mêmes, n'êtes-vous pas de véritables désespérés?

Mais arrêtons-nous ici principalement à considérer de quelle manière Dieu s'y prend pour vaincre le monde, et de quelles armes il se sert pour abattre sa puissance, pour lui montrer combien il le craint peu: il emploie toutes les choses les plus faibles et les plus viles, pour le terrasser et l'abattre entièrement. Nabuchodonosor se fait adorer comme une divinité, il se fait ériger des statues et il oblige ses sujets à leur offrir de l'encens, et à se prosterner devant elles; il se met en tête de devenir le monarque universel, et pour cela il assemble une armée formidable, il en donne la conduite au vaillant Holopherne, avec un ordre exprès d'anéantir le culte de tous les dieux du monde; et le Seigneur l'arrête devant la petite ville de Béthulie où, par les mains d'une femme, il termina le progrès de ses victoires et réduisit en fumée tous ses vains projets. Les habitants de la Palestine s'opposent à l'entrée des Israélites dans leur pays; ils fortifient la ville de Jéricho d'une manière surprenante, et ses murailles étaient si fortes qu'elles paraissaient imprenables: Dieu commande à Josué de s'approcher: il lui dit qu'il n'était pas nécessaire d'avoir des béliers ni d'autres machines de guerre, qu'il verrait bientôt des choses admirables; il lui ordonna de faire sept fois le tour de cette place, en faisant sonner de la trompette. Josué obéit exactement, et observe de point en point tout ce qui lui avait été commandé, et à peine le septième tour est-il achevé que toutes les murailles de cette ville, quoique d'une force et d'une épaisseur prodigieuse, furent renversées dans un instant. Combien de pareils exemples du pouvoir de Dieu dans les plus peti-

tes choses? N'a-t-il pas mis plusieurs fois en déroute les légions entières par le moyen des guêpes ou des moucheron, ou par un brouillard, ou par un peu de cendres excitées par le vent; tantôt en répandant une terreur panique dans l'esprit de ses ennemis qui s'entre tuaient les uns et les autres, ou qui prenaient la fuite, sans que personne les poursuivît; d'autrefois par une bruit imaginaire, ou par un petit tourbillon excité en l'air? Ne s'est-il pas servi d'un seul homme pour dompter une nation entière? N'a-t-il pas rendu Gédéon victorieux d'un peuple aguerri, à la faveur de trois cents soldats, armés de bouteilles et de lanternes? équipage plutôt capable d'exciter la risée que la frayeur! Que ferait-il donc s'il voulait employer les escadrons célestes, puisqu'un seul de ces esprits égorgea dans une nuit cent quatre-vingt mille hommes, et serait capable de remuer le globe terrestre? Que serait-ce s'il lançait les foudres du ciel, s'il ordonnait aux orages et aux tempêtes de se déchaîner; et s'il faisait sortir les feux souterrains de leurs gouffres?

Combien d'efforts le monde n'a-t-il pas faits pendant quatre mille ans pour établir son empire! Il a suscité de faux sages, qui ont grossi des volumes entiers de ses lois et de ses maximes; il a employé toute sa puissance pour les faire observer; il a mis en campagne ses capitaines, ses conquérants et ses empereurs à la tête des millions d'hommes: il a arboré l'étendard de l'impiété dans tous les lieux de sa prétendue domination; il a donné liberté à ses sectateurs, pour en grossir le nombre, de suivre toutes leurs inclinations; il a étalé à leurs yeux l'éclat des richesses, la pompe des honneurs et le charme des plaisirs; il leur a non-seulement permis, mais même commandé de n'avoir ni religion ni constance; il les a portés à l'athéisme, à l'infidélité, à l'idolâtrie et à toutes sortes d'abominations: les actions les plus noires, les crimes les plus détestables, les impuretés les plus monstrueuses ont été l'objet de ses complaisances; en un mot, il a tant fait qu'il s'est attiré un nombre presque infini d'esclaves, et que sa puissance a d'abord paru très-redoutable: mais le Seigneur, pour rendre inutile le travail de tant de siècles, se contente du ministère de douze pêcheurs, hommes ignorants, sans forces, sans éloquence, sans moyens: il ne leur donne ni armes ni argent; il leur défend même de résister à la violence, et il veut qu'ils souffrent tous les mauvais traitements sans se plaindre. Et avec des instruments si faibles il vient à bout de ses desseins, il détruit l'impiété, il renverse les idoles, il change la face de l'univers, il y introduit une doctrine toute nouvelle, des maximes et une morale qui choquent tous les préjugés des hommes: il persuade aux savants du siècle qu'ils sont dans l'erreur, et que leurs lumières ne sont que ténèbres; il leur fait croire, contre tous les raisonnements, que pour être heureux, il faut se crucifier soi-même, renoncer

à toutes les satisfactions de la chair, embrasser une pauvreté volontaire, se réduire à une vie austère et pénitente. Le Sauveur du monde a agi selon les mêmes principes, lorsqu'il n'a employé que sa chair souffrante et mortelle, pour abattre la puissance redoutable de l'enfer : il a combattu en agneau : point de résistance : il s'est laissé attacher à une croix, et il y a expiré dans le comble des humiliations et de l'abaissement. S'il fait des œuvres éclatantes pour prouver sa mission et pour autoriser la doctrine qu'il annonce : s'il chasse les démons, s'il guérit les malades les plus désespérés ; s'il rappelle même les morts de l'autre monde, il ne se sert que d'un peu de salive ou de boue, ou de l'imposition de ses mains, ou du simple son de sa voix. S'il veut abattre les tyrans, il les fait vaincre par des enfants, des filles d'un âge tendre, des femmes délicates, des personnes du dernier rang. C'est ainsi, comme dit le grand Apôtre (1 Cor., I, 27-29), que Dieu choisit la faiblesse pour arrêter la force ; qu'il emploie la bassesse pour détruire la grandeur ; qu'il se plaît à faire de grandes choses par les petites ; qu'il élève ce qui est bas, et qu'il fait descendre ce qui est élevé ; et ses victoires sont d'autant plus admirables, que les moyens qu'il emploie pour les remporter, sont disproportionnés.

Sa sagesse, ses maximes, sa parole, sa morale ne sont pas moins victorieuses du monde, ni d'une manière moins prodigieuse, que sa puissance. Qu'est-ce que l'Evangile de Jésus-Christ, sinon un divin arsenal, qui fournit à ses disciples des armes à l'épreuve, pour foudroyer toutes les vanités du siècle et les œuvres de Satan ? La parole sainte n'est-elle pas une épée tranchante qui pénètre les mondains jusque dans la substance de leur âme, et qui s'insinue dans les replis les plus cachés de leur conscience, pour ouvrir les abcès de leurs crimes les plus horribles et pour leur en faire sentir la puanteur ? N'est-elle pas cette voix forte, qui les trouble au milieu de leurs plaisirs ; et qui, en leur faisant entendre, malgré eux, les vérités les plus terribles de la religion, et les menaces justes et effrayantes d'un Dieu irrité, assaisonne leurs délices de mille dégoûts, et leur fait souvent souhaiter la mort lorsqu'ils paraissent devoir désirer une plus longue vie ? Pécheurs, qui avez encore un reste de religion, que la passion n'a pas encore entièrement abrutis, de quelle crainte n'êtes-vous pas saisis, lorsque vous entendez prêcher l'éternité malheureuse, les redoutables jugements de Dieu, et la nécessité indispensable d'être séparés de tous les objets qui vous tiennent si étroitement liés ? Lorsqu'on crie sans interruption à vos oreilles, que vous avez une âme immortelle, que la vie que vous menez vous conduit à l'enfer ; qu'après un peu de joie et de contentement, après quelques divertissements passagers, vous êtes réservés à brûler et à souffrir des supplices dont la seule pensée devrait vous faire sécher de

crainte, combien de fois avez-vous détesté le monde et toutes ses folies ! combien de fois avez-vous porté envie aux gens de bien ! combien de fois avez-vous soupiré après la liberté des enfants de Dieu, et fait des efforts quoique inutiles pour rompre vos chaînes ! Vous faites la guerre à un Père plein de tendresse, et vous l'obligez à prendre les armes contre vous : il est donc bien juste que vous portiez la peine d'une telle cruauté. Que vous êtes à plaindre, puisque vous vous servez à vous-mêmes de bourreaux pour vous tourmenter : vos pensées, vos désirs, vos inclinations s'élèvent les uns contre les autres ; votre entendement combat votre volonté, et votre volonté résiste à votre esprit ; et c'est en cela qu'on peut dire avec vérité, que vous êtes déjà en enfer. Enfin, la vie des saints, les maximes du salut, la morale de l'Evangile, sont une condamnation perpétuelle et authentique de la conduite des mondains : condamnation qui leur est si sensible et si insupportable, qu'il n'est rien au monde qui les inquiète tant. En effet, quels sujets de honte et de douleur, de voir continuellement des personnes sages et désintéressées, vivre d'une manière toute différente, faire des actions absolument opposées ; de voir des pasteurs et des missionnaires crier sans relâche, menacer, enflammer leur zèle, contraints de fuir la lumière et de chercher les ténèbres ; d'avoir toujours devant les yeux de justes censeurs de sa vie ? Telle est la situation des mondains ; ils ne peuvent se regarder eux-mêmes qu'avec confusion, et ils voudraient bien que tous les autres fussent semblables à eux ; mais leurs désirs seront toujours inutiles : il ne manquera jamais de fidèles serviteurs de Dieu, qui ne fléchiront point le genou devant l'idole du monde. En vain les persécutent-ils par toutes sortes de voies pour les attirer à leur parti, ils les auront pour juges de leur conduite, et c'est pour cela qu'ils les craignent et qu'ils ne peuvent les souffrir.

Vous voyez donc, chrétiens auditeurs, Dieu et ses saints élevés, victorieux, couronnés, et le monde humilié et abattu à leurs pieds ; vous voyez Dieu devenu plus glorieux par la vengeance qu'il a tirée du monde, et le monde réservé aux triomphes de sa grandeur : vous voyez les serviteurs de ce Dieu honorés et arrivés au sommet de la gloire, et ses ennemis abîmés au centre des misères. Quel parti voulez-vous prendre ? Dites-vous avec saint Michel, qui est-ce qui est semblable à Dieu ? ou bien voulez-vous entreprendre de le détrôner comme Lucifer ? Voulez-vous vous élever pour descendre ? ou bien voulez-vous vous humilier pour être élevés ? Etes-vous les ennemis du monde, ou êtes-vous engagés à son service ? le craignez-vous, l'aimez-vous, le reconnaissez-vous pour votre Maître ? Si vous êtes du monde, malheur à vous, puisque vous êtes les ennemis irréconciliables de Dieu.

Monde infortuné, monde maudit, pour qui Jésus-Christ n'a pas prié (Joan., XVII, 9),

je t'abhorre, je te déteste, je te renonce, et je ne veux jamais avoir de part avec toi : je te déclare aujourd'hui une guerre ouverte, et il n'y aura jamais de paix ni de trêve entre nous ; persécute-moi, fais-moi souffrir, décoche contre moi tous les traits de ta malice, c'est mon plus grand plaisir ; je ne serai jamais content que tu ne me donnes des preuves de ta haine ; alors je saurai véritablement que je ne t'aime pas, et, au contraire, que j'aime Dieu : mon désir le plus ardent est que tu me regardes comme ta croix et que je te regarde comme la mienne. Heureux sentiments de l'Apôtre (*Galat., VI, 14*), que je vous demande, ô mon Seigneur ! pour mon auditoire et pour moi. Après avoir tourné le dos au monde, nous venons nous jeter aux pieds de votre Majesté, pour nous enroler au nombre des soldats que vous employez : nous venons vous jurer une fidélité inviolable, recevez-nous pour vos serviteurs, et aidez-nous à combattre, afin que nous méritions la couronne que vous destinez aux victorieux. Je vous la souhaite, mes frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. Ainsi soit-il.

IV. DIMANCHE APRÈS PAQUES.

SUR LA FOI.

Et cum venerit ille, arguet mundum de peccato, et de justitia et de judicio; de peccato quidem, quia non crediderunt in me. (*Joan., XVI, 8.*)

Et lorsque le Saint-Esprit sera venu, il convaincra le monde, touchant le péché, touchant la Justice, et touchant le Jugement; touchant le péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi.

Les trois vertus que nous appelons théologiques, et qui ont Dieu pour leur objet immédiat, sont le fondement de la religion et du salut, suivant la remarque des saints Pères. (S. AMBR., in *Psal.*, XL; S. AUG., *Serm. de fide, spe et charit.*) La foi regarde Dieu comme la vérité suprême, qui ne peut être trompée ni tromper personne ; l'espérance le regarde comme infiniment fidèle dans ses promesses, étant impossible qu'il manque jamais à les exécuter ; la charité s'attache à lui comme à leur bonté souveraine, qui seule est capable de faire le véritable bonheur de la créature. Je m'arrête aujourd'hui à la foi, qui est la première et sur laquelle tout le reste est appuyé comme sur un fondement inébranlable ; car sans la foi il n'y a ni espérance, ni charité : point de religion, point de culte véritable : tout est dans la confusion, tout est rempli de ténèbres, on ne sait plus d'où l'on vient, ce que l'on est, ni où l'on va. Mais qu'on est peu instruit dans le monde sur cette matière si essentielle ! combien en est-il, qui ne savent ce qu'ils croient, ni ce qu'ils doivent croire ! combien d'autres, qui n'ont jamais pensé à remercier Dieu de ce grand et inestimable don de la foi, et qui n'en font presque aucun cas ! combien enfin qui s'imaginent qu'il suffit de croire, et qui ne se mettent point en peine d'accompagner leur foi des œuvres qui doivent y répondre ! Tâchons

d'instruire et de désabuser les uns et les autres. Pour cela, je vous montrerai dans la première partie de ce discours, ce que c'est que la foi, ses excellences, ses effets admirables, et ce que nous devons croire ; et dans la seconde, je vous ferai voir quelles doivent être les qualités de la foi.

PREMIER POINT.

La foi est un don de Dieu purement gratuit, et que nous ne pouvons pas mériter dignement ; une grâce particulière, qui n'est pas accordée à tous, quoiqu'elle soit offerte à tous ; mais s'ils ne l'obtiennent pas, c'est leur propre faute ; une lumière surnaturelle, une sainte habitude, une vertu infuse par laquelle nous croyons tout ce que Dieu a révélé, soit que cela soit contenu dans les Livres saints, soit qu'il soit renfermé dans les traditions divines. Or, voici comme nous procédons dans notre foi. Il y a un Dieu, c'est une proposition évidente ; personne de nous n'en a le moindre doute : tout ce que nous voyons, tout ce que nous entendons, tout ce qui nous environne nous-mêmes, notre esprit, notre âme, notre corps, notre raison, la faculté de penser, l'univers entier, tout cela établit invinciblement qu'il y a un Être suprême et infiniment puissant, qui est l'Auteur de tous les ouvrages et de toutes les merveilles que nous admirons. Cet Être suprême, que nous appelons Dieu, étant infini dans toutes ses perfections, es, par conséquent la vérité par essence, qui ne peut être trompé ni tromper personne. Il a parlé aux hommes ; il leur a révélé des vérités ; il leur a donné des commandements et une religion ; il veut être cru et obéi, sous peine de la damnation éternelle. Nous sommes donc obligés de nous soumettre et de croire tout ce que le Seigneur a dit.

Mais comment savons-nous que Dieu a parlé ? Qui nous a appris que telles choses ont été révélées par l'Être suprême ? Nous le savons par le moyen de l'Eglise qui nous l'assure, qui l'a décidé clairement ; par le moyen de l'Eglise qui est infaillible comme Dieu même, qui ne peut nous induire dans l'erreur. Mais comment sais-je que l'Eglise est infaillible et qu'elle ne peut nous tromper ? je le sais et j'en suis convaincu sans réplique, par les miracles et les prodiges, par les prophéties que Dieu a employées dans tous les temps et dans tous les lieux pour établir l'infaillibilité de son Eglise. Miracles de toutes les espèces : aveugles éclairés, boiteux redressés, sourds et muets de naissance guéris, morts ressuscités, miracles multipliés, merveilles opérées à la face de tout l'univers, attestées par des témoins sans nombre et d'une fidélité à l'épreuve, prophéties accomplies exactement et dans toutes leurs circonstances. Jésus-Christ dans son Evangile nous démontre cette autorité infaillible de son Eglise. Il dit au premier de ses apôtres : *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle.* (*Matth., XVI, 18*) Voilà ce qui

est positif et incontestable. Or, l'autorité de l'Évangile, qui établit l'infailibilité de l'Église, est invinciblement démontrée par un grand nombre de miracles et par des prophéties parfaitement accomplies; et comme il n'y a que Dieu qui puisse être l'Auteur des vrais miracles et qui puisse prédire l'avenir, il s'ensuit que l'Évangile étant autorisé par de vrais miracles et par des prophéties divines, ne peut être que l'ouvrage de Dieu. Or, Dieu étant la vérité par essence, il est impossible qu'il puisse autoriser le mensonge et la fausseté par des miracles et des prophéties. Reprenons en deux mots. Je crois ce que Dieu a dit, parce qu'il est la vérité par essence. Je crois que c'est ce Dieu qui a révélé les vérités que la religion m'enseigne, parce que l'Église qui est infailible me l'assure. Je crois que l'Église est infailible, et par conséquent ne peut se tromper ni me tromper, parce que son infailibilité est établie par des miracles et des prophéties qu'on ne peut raisonnablement contester.

Mais comment connaîtrai-je cette Église, qui m'apprend la révélation? je la connaîtrai à des marques très-visibles et très-évidentes, marques qui ne peuvent convenir qu'à elle. Les voici : la véritable Église est une, elle est sainte, elle est catholique, elle est apostolique. La véritable Église est une, et il ne peut y en avoir plusieurs. Elle n'a qu'un Chef invisible qui est Jésus-Christ, et un chef visible qui est le Souverain-Pontife romain, son vicaire sur la terre. Elle est partout la même : même foi, même culte, même doctrine, mêmes maximes, même sacrifice, mêmes sacrements. Elle est sainte : tout ce qu'elle enseigne, tout ce qu'elle commande, tout ce qu'elle pratique est saint. Ses mystères, ses sacrements, ses cérémonies, son sacrifice sont saints. Plusieurs de ses sujets sont saints, et il ne tient pas à elle qu'ils ne le soient tous. Elle est catholique et apostolique. Elle est universelle pour le temps et pour les lieux; elle subsiste toujours depuis que le Sauveur du monde l'a établie par le ministère de ses apôtres, et la succession des pasteurs légitimes n'y a jamais été interrompue. Elle est répandue dans tous les pays du monde. Voilà les marques qui caractérisent la véritable Église, parce qu'elles établissent évidemment sa sainteté, sa pureté, sa perfection, et font voir par là qu'elle est véritablement divine. Il s'agit seulement de faire l'application de ces marques aux différentes religions, aux différentes sectes, qui sont répandues sur la terre, et nous verrons d'abord qu'elles ne peuvent convenir qu'à l'Église romaine, dans laquelle nous avons le bonheur d'être : cela est si évident qu'il serait inutile de s'y arrêter.

Voilà, chrétiens auditeurs, les fondements inébranlables sur lesquels notre foi est établie, et nous pouvons bien dire avec l'Apôtre des nations (II *Tim.*, I, 12), que nous savons parfaitement ce que nous croyons et à qui nous nous confions. Mais

quel est l'objet matériel de notre foi? c'est-à-dire, qu'est-ce que nous devons croire? Nous devons croire, implicitement et en général, toutes les vérités que l'Église nous propose, comme ayant été révélées. Nous devons croire explicitement et en particulier, certains articles, certaines vérités principales, les unes de nécessité de moyen, les autres de nécessité seulement de précepte. Nous devons croire et savoir de nécessité de moyen et d'une manière distincte et explicite, les mystères de la très-sainte Trinité, ou d'un seul Dieu en trois personnes, de l'Incarnation et de la Rédemption; c'est-à-dire que, sans la connaissance et la foi de ces mystères, il n'y a point de salut. C'est ce que nous apprend le Saint-Esprit.

La vie éternelle dépend, nous assure-t-il, de la connaissance d'un seul Dieu, et de Jésus-Christ, son Fils, qu'il a envoyé pour la rédemption des hommes. (*Joan.*, XVII, 3.) Nous devons aussi croire explicitement et de nécessité de précepte, plusieurs autres articles de la religion dont les principaux sont renfermés dans le Symbole des apôtres, que tout chrétien est très-étroitement obligé de savoir, et plusieurs autres qui n'y sont pas contenus, comme la présence de Jésus-Christ dans le saint Sacrement de l'autel, et tout ce qui regarde les devoirs essentiels de la vie chrétienne.

Cette nécessité de la foi est si absolue que, sans elle, il n'y a point de salut à espérer, puisque *sans la foi*, comme nous l'apprend le grand Apôtre, *il est impossible d'être agréable à Dieu* (*Hebr.*, XI, 6); Jésus-Christ nous apprend en termes exprès, que celui qui ne croit pas est déjà jugé, c'est-à-dire que le défaut de la foi porte avec lui la condamnation de l'infidèle. Déplorons ici, mes chers auditeurs, le malheur de tant de misérables, qui n'ont pas le don de la foi, et qui sont assis, pour parler le langage du sacré texte (*Luc.*, I, 79), dans les ténèbres et à l'ombre de la mort. Combien d'idolâtres, d'infidèles, de Juifs, de mahométans, d'hérétiques? A peine de cinquante personnes y en a-t-il une qui soit dans la véritable religion, hors de laquelle il n'y a point de salut. La moitié de la terre est encore ensevelie dans l'idolâtrie; le mahométisme en occupe une grande partie, l'hérésie et le schisme en infectent une autre; des régions immenses sont habitées par des sauvages, qui n'ont que la figure humaine; tout cela est perdu pour l'éternité. O profondeur des jugements de Dieu, que vous êtes adorable; mais que vous êtes terrible! (*Rom.*, XI, 33.) Ce n'est pas la faute du Seigneur, il veut le salut de tous les hommes, il offre à tous la grâce de la foi et tous les autres moyens pour arriver au souverain bonheur; mais c'est la malice, c'est la perversité du cœur humain, qui rejette ces moyens de salut, qui lui sont présentés par le Père des miséricordes. Ces infortunés, qui sont hors de la voie qui conduit à la vie, ferment les yeux à la lumière qui les éclaire, et qui les conduirait infailiblement à la connais-

sance de la vérité, s'ils voulaient la suivre; ils résistent opiniâtrément aux mouvements intérieurs que la loi naturelle produit en eux, et ils demeurent plongés dans une ignorance volontaire et dans un fatal aveuglement.

Quant à nous, mes frères, qui avons le bonheur inestimable d'avoir été appelés à la foi, et d'être enfants de l'Église, quelle reconnaissance n'en devons-nous pas avoir? Quels efforts ne devons-nous pas faire pour être dignes d'une telle faveur? et à quel terrible jugement ne devons-nous pas nous attendre, si nous démentions notre foi par nos œuvres? Une des plus grandes punitions qui puisse nous arriver, c'est d'être privés de ce don précieux: le Sauveur nous en menace dans son Évangile (*Matth.*, XXI, 43), et nous avertit que, si nous en abusons, il nous sera ôté pour être donné à un peuple, qui en fera un meilleur usage que nous. Ce malheur est arrivé à des royaumes et à des pays entiers. Autrefois l'Orient était presque tout catholique; on y comptait les évêques à milliers. Les déserts étaient remplis de saints solitaires; rien de plus florissant que ces heureuses régions! La foi les a quittés pour passer en Occident; et ensuite elle a quitté une partie de l'Occident, pour aller enrichir les extrémités du monde, où elle produit des fruits admirables. Craignons, mes frères, d'être privés par nos péchés et par notre mauvaise conduite de ce trésor incomparable, sans lequel tout le reste n'est rien.

Les excellences et les effets prodigieux de la foi doivent nous la rendre bien chère. C'est la foi qui a changé la face de l'univers, qui a brisé les idoles et détruit l'idolâtrie dans tant de vastes régions. C'est la foi qui a humilié les superbes de la terre; subjugué les rois et les puissances du monde; convaincu les sages du siècle, de folie et d'aveuglement. C'est la foi qui a persuadé aux hommes les plus charnels, les plus abrutis, les plus passionnés, les plus prévenus que les biens, les honneurs, les richesses et tous les avantages de cette vie n'étaient rien, et que le véritable bonheur consistait dans les humiliations, les souffrances et la pauvreté. C'est la foi qui a peuplé les déserts et les solitudes, rempli les cloîtres, produit tant de héros chrétiens, tant d'hommes admirables, dont la vie et les actions ont étonné toute la terre. C'est la foi qui a sanctifié les patriarches, éclairé les prophètes, soutenu les apôtres, fortifié les confesseurs et les pénitents, consacré les vierges et sanctifié tous les saints et élus de Dieu. C'est la foi qui a enfanté au Ciel, par une mort glorieuse, tant de millions de martyrs. C'est la foi qui a opéré ce grand nombre de prodiges et de miracles, qui ont rendu l'Église si illustre. Elle a la clef de la mort et de la vie, du ciel et de l'enfer; elle ouvre les tombeaux pour en retirer les morts; elle rend la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds et la parole aux muets; elle fait marcher les boiteux, elle guérit les malades

les plus désespérés. Elle change les loups en agneaux, les impies en dévots, et les pécheurs en saints. Elle est une lumière qui nous éclaire dans les ténèbres de ce monde; elle est un flambeau qui aveugle la raison pour éclairer l'esprit. Elle est un astre divin qui par sa chaleur dissipe les froideurs de notre âme, et qui par ses douces influences rend fertile la terre de nos cœurs. Elle est une sainte habitude qui facilite la pratique de la vertu et qui en aplanit les difficultés. Elle est un guide assuré, qui ne laisse jamais égarer ceux qui la suivent fidèlement. Elle est le fondement de la vie chrétienne et la base sur laquelle est appuyé l'édifice du salut. C'est la foi qui fait agir et qui donne le mérite aux bonnes œuvres. Elle convertit le pécheur: elle fait persévérer le juste; elle fortifie le faible; elle encourage le lâche; elle console l'affligé; elle est plus puissante que les tourments, plus forte que la mort, plus charmante que les délices. Elle dépouille l'homme de lui-même; elle l'élève en l'abaissant; elle l'enrichit en l'appauvrissant, et elle lui procure une admirable et douce liberté, en réduisant son entendement en servitude.

C'est par là que nous voyons combien est déplorable l'état de ceux qui ne sont point éclairés des lumières de la foi. Qu'est-ce que l'homme destitué de la foi et livré aux ténèbres de son ignorance et aux extravagances de son imagination? Que n'a-t-on pas vu à ce sujet dans tous les temps et dans tous les lieux? et que ne voit-on pas encore aujourd'hui en plusieurs endroits de l'univers? A quel excès de folie et d'aveuglement ne s'est pas portée toute l'antiquité païenne, et par rapport au culte et par rapport aux mœurs: reconnaître pour des divinités des hommes et des femmes qui s'étaient abandonnés aux crimes les plus honteux; adorer des statues d'or, d'argent, de pierre et de bois; rendre un honneur religieux à des plantes, à des animaux, à des serpents, à des insectes; regarder comme un acte de vertu et de religion, et un sacrifice agréable à ce qu'ils appellent leurs dieux, les impuretés les plus criantes, la crapule, la vengeance, le désespoir; consulter pour connaître l'avenir, le chant des oiseaux, les entrailles des animaux, et so déterminer là-dessus aux entreprises les plus importantes: faire brûler vifs des enfants pour servir de sacrifice. Et ne lisons-nous pas, dans les Relations, qu'encore à présent, on égorge des hommes pour les sacrifier aux démons, dans plusieurs endroits de l'Amérique? Ne sont-ce pas là autant de monstres horribles enfantés par l'esprit humain destitué de la foi? et de quelles absurdités ne sont pas remplis l'Alcoran de Mahomet et les livres impies des hérésiarques? Le récit que je pourrais vous en faire, vous étonnerait. Mais il est temps de vous montrer quelles qualités doit avoir la foi, pour être véritable: c'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

La foi, pour être véritable, doit être universelle et entière; elle doit être ferme et constante, elle doit être vivante et active. Premièrement, la foi doit être universelle et entière. Je veux dire qu'il faut croire généralement toutes les vérités révélées, et que, si l'on manque de croire une seule de ces vérités, on n'a point de foi, parce que la foi est indivisible. Et c'est en cela principalement que se vérifie ce que l'apôtre saint Jacques a dit, que celui qui pèche en un seul article, est coupable au sujet de tous les autres. (*Jac.*, II, 10.) Il en est de la foi, à proportion, comme de la charité: il ne faut qu'un seul péché mortel pour la perdre; aussi il ne faut que l'incrédulité dans un seul article, dans une seule vérité révélée, pour perdre la foi. Et ainsi les hérétiques, qui prétendent croire certains articles, tandis qu'ils rejettent les autres, n'ont absolument point de foi.

En second lieu, la foi doit être ferme et constante. Elle doit entièrement captiver l'entendement: point de doutes, point de raisonnement, point de recherches curieuses et inutiles: tout cela l'affaiblirait, ou la détruirait absolument. Il faut se soumettre sans réserve; il ne faut pas penser à dire: comment cela se peut-il faire? cela n'est-il pas impossible? cela révolte les sens et la raison; mais il faut dire: Dieu a parlé, il ne peut mentir. Je crois ce que je ne comprends pas; j'adore la Vérité suprême; je reconnais la toute-puissance de Dieu. Ma raison, mon jugement, mes sens ne sont plus rien lorsqu'il s'agit de la révélation, j'en fais un sacrifice entier et parfait à l'autorité du souverain Maître. C'est cette fermeté de la foi, qui a engagé tant de milliers de martyrs à répandre leur sang et à souffrir les tourments les plus horribles; et, si elle ne nous détermine pas à des actions si héroïques, au moins qu'elle nous dispose à perdre nos biens et tout ce que nous avons de plus cher, et la vie même plutôt que de la perdre. Car si notre foi est faible et chancelante, elle ne peut être agréable à Dieu, et elle rendra nos prières et nos bonnes œuvres inutiles, comme nous l'apprend l'apôtre saint Jacques (*Jac.*, I, 5, 6), elle nous fera perdre le mérite de nos travaux et de nos souffrances; et, après avoir langui quelque temps, elle mourra tout à fait.

Ah! mes frères, notre foi n'est-elle pas de ce caractère, si tant est que nous en ayons encore? S'il paraissait des tyrans et des persécuteurs, comme dans les premiers temps de l'Eglise; si l'on mettait notre foi aux mêmes épreuves que celle des anciens fidèles: si l'on nous montrait d'un côté des richesses, des honneurs, des plaisirs, des établissements, des fortunes; et de l'autre, des échafauds, des rocs, des épées, des tortures, le feu, la glace et le fer, et tous les effroyables supplices que les martyrs ont endurés, où en serions-nous? Peut-être nous flattons-nous intérieurement d'un courage et d'une

force dont nous sommes bien éloignés. Comment sacrifierions-nous notre vie? Comment souffririons-nous les peines les plus cruelles pour le soutien de notre foi, puisque nous ne pouvons pas nous résoudre à souffrir la moindre chose, à renoncer à des bagatelles, à sacrifier un petit intérêt, un point d'honneur, une passion, une légère satisfaction, pour obéir à la loi du Seigneur? Si les Néron et les Domitien revenaient sur la terre, que nous verrions d'apostats! Animons donc notre foi; prions Jésus-Christ, comme les apôtres, de l'augmenter, et de la rendre ferme et inébranlable; persuadons-nous bien que la vie d'un chrétien doit être une préparation continue au martyre; et que celui qui n'a pas le courage de tout perdre, de tout quitter, de tout sacrifier, de se séparer de ses parents, de ses amis, de ses biens, de se renoncer et de se crucifier soi-même, n'est chrétien que de nom; que sa foi n'est point ferme et parfaite; et que, s'il fallait la confesser dans les supplices, selon toutes les apparences, il deviendrait un infâme apostat. Mais combien de fois avez-vous eu occasion de la confesser, cette foi, chrétiens qui entendez, c'est-à-dire de paraître de véritables disciples de Jésus-Christ; de prendre le parti de la piété et de la religion, de vous déclarer hautement pour la vertu et pour la dévotion, dans ces assemblées mondaines, devant les libertins, qui proféraient de si mauvais discours, et qui attaquaient l'honneur de Dieu avec tant de témérité et d'insolence! Alors, bien loin de faire ce que vous deviez, n'avez-vous pas, par une lâche complaisance, par un maudit respect humain, approuvé ou fait semblant d'approuver ce que l'on disait? Jugez par là de ce que vous feriez si vous étiez présentés au tribunal d'un persécuteur de l'Eglise pour rendre compte de votre foi, et pour la soutenir au péril de votre vie.

Enfin, la foi doit être vivante et active; c'est-à-dire qu'il faut qu'elle soit accompagnée de bonnes œuvres; sans quoi, bien loin d'être avantageuse et méritoire, elle nous rend des serviteurs inutiles, et, par conséquent, dignes des châtimens éternels. La foi, nous dit l'apôtre saint Jacques, est morte, si elle n'est pas accompagnée de bonnes œuvres; et il ajoute: *Vous dites que vous croyez, vous faites bien: les démons croient bien aussi; et ils sont saisis de frayeur à la vue des vérités éternelles; mais montrez donc votre foi par vos œuvres* (*Jac.*, II, 17-20); d'où il faut conclure, que ceux qui s'accompagnent pas leur foi d'une vie sainte et véritablement chrétienne, n'ont que la foi des démons; car tout de même que les démons avec leur foi n'en sont pas moins mauvais, et ne cessent pas pour cela de mal faire, les mauvais chrétiens, en faisant semblant de croire les vérités de la religion, les combattent en même temps par leur détestable conduite.

Quel affreux contraste entre ce que les chrétiens font profession de croire et ce que la plupart pratiquent. Considérons d'un côté ce que la religion nous enseigne, et de

l'autre la conduite de presque tous les hommes : et nous serons obligés d'avouer que ce que l'on a toujours dit à ce sujet est très-véritable, qui est que les mauvais chrétiens sont des imposteurs et des fourbes ou des insensés. S'ils ne croient pas ce qu'ils font semblant de croire, ils sont des menteurs, des fourbes et les plus grands hypocrites du monde ; s'ils le croient, en vivant comme ils font, ils ne peuvent passer que pour des insensés. En effet, croire, selon que Jésus-Christ l'enseigne dans le saint Evangile, que la pauvreté, les souffrances, les humiliations, la pénitence et la mortification, sont l'unique voie pour arriver à la gloire, et le seul moyen pour se procurer le bonheur éternel ; et néanmoins fuir tout cela avec grand soin, en avoir une horreur extrême et ne rien oublier pour s'en délivrer. Croire au contraire, que les richesses sont des épines qui déchirent la conscience ; que les plaisirs, les honneurs, les grandeurs, la fortune et tous les avantages du monde, sont les plus grands obstacles au salut ; qu'il est plus facile, comme nous l'assure le Sauveur, de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille que de faire entrer un riche dans le ciel ; qu'il n'y a que des malédictions et des anathèmes pour le monde et pour tout ce qui appartient au monde ; et cependant chercher toutes ces choses avec un empressement incroyable : ne penser qu'à cela, agir continuellement pour cela, ne désirer que cela, sacrifier tout ce qu'on a de plus cher pour se procurer tous ces prétendus avantages : croire et savoir qu'il y a une mort à subir dans peu de temps, ensuite un jugement redoutable, et une éternité de tourments horribles, destinés à ceux qui transgressent la loi de Dieu, et qu'il ne faut qu'un péché mortel pour se perdre sans ressource ; et néanmoins avaler l'iniquité comme l'eau, pour parler le langage du sacré texte (*Job, XV, 16*), multiplier tous les jours ses crimes : croire, à n'en pouvoir douter un moment, que l'heure de la mort est si incertaine, qu'on ne peut pas compter un seul moment de vie, et que du moment de cette mort dépend un bonheur ou un malheur éternel, et demeurer tranquille dans l'état du péché, y croupir les mois et les années entières, s'attacher à la terre, comme si l'on ne devait point la quitter, se comporter comme si l'on ne devait jamais mourir : croire qu'il y a un paradis rempli de biens immenses et où l'on jouit d'un bonheur inconcevable, et tel que l'œil n'a jamais vu, ni l'oreille entendu, ni l'esprit de l'homme compris rien qui en approche ; et être aussi indifférent pour cet heureux état, que si tout ce qu'on en apprend par la foi était des fables ou des fictions ; ne point vouloir se faire de violence pour s'en rendre digne, n'est-ce pas là un prodige d'aveuglement et de folie ? Et qui pourrait se le persuader si l'on ne le voyait tous les jours ! ô hommes mal avisés : misérables enfants d'Adam, qui est-ce qui vous a ainsi fascinés ? Où est votre raison ? où est votre foi ? Ouvrez enfi-

les yeux, et voyez dans quelles extravagances vous donnez ? Ne semble-t-il pas que vous prenez plaisir à vous abuser vous-mêmes ?

Vous dites, mon cher auditeur, que vous avez la foi, mais à quoi voulez-vous qu'on en puisse juger ? Vous dites que vous êtes chrétien et disciple de Jésus-Christ, montrez-le donc par vos œuvres. Un vrai disciple du Sauveur fait la guerre au monde, et le monde le persécute : et vous aimez le monde, vous suivez ses maximes, ses abus et ses exemples pernicieux ; le monde à son tour vous flatte et vous entretient dans votre mauvaise vie. Un bon chrétien crucifie sa chair avec ses passions ; il porte sa croix, il se mortifie ; et vous flattez votre corps à l'excès, vous en faites une idole, vous ne cherchez qu'à le satisfaire. Un véritable disciple de Jésus-Christ est humble, et vous êtes rempli d'orgueil ; il est doux et patient, et vous êtes emporté ; il est sobre, et vous aimez la bonne chère ; il est détaché de tout, et vous ne pensez qu'aux biens de ce monde ; il pardonne facilement, et vous ne respirez que la vengeance. On le connaît partout à son extérieur modeste, à la simplicité de ses habits, de ses ameublements, de son logement, de ses aliments, à ses discours pleins d'édification ; et vous vous faites connaître partout comme un mondain, par votre luxe, par vos excès, par votre amour-propre, par vos discours libertins. N'est-ce pas se moquer de Jésus-Christ et l'insulter, que de vouloir à ce prix-là passer pour son disciple, son serviteur et un membre de son corps mystique. Non, non, ce ne sont pas des gens faits comme cela qu'il faut regarder comme de vrais chrétiens, disaient autrefois les martyrs : ils ne seront jamais des confesseurs de la foi ; ils sont propres à faire des apostats et non pas des martyrs.

Repentons-nous sincèrement, mes très-chers frères, de toutes les fautes que nous avons commises contre la foi, et surtout de l'avoir déshonorée tant de fois par notre mauvaise vie. Remercions le Seigneur de nous avoir accordé ce grand don préférablement à tant d'autres ; et supplions-le de ne pas nous priver de ce trésor inestimable, sans lequel tout est perdu. Demandons-lui une foi entière et parfaite, une foi ferme et constante, une foi vivante et accompagnée d'une vie véritablement chrétienne ; afin, qu'après avoir été fidèles à croire et à faire, nous obtenions la récompense préparée à ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru, suivant la parole de Jésus-Christ, qui est la gloire éternelle, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

V^e DIMANCHE APRES PAQUES.

SUR LA PRIERE.

Amen, amen dico vobis : si quis petierit Patrem in nomine meo, dabit vobis. (Joan., XVI, 25.)

Je vous dis en vérité, que si vous demandez quelque chose à mon Père en mon nom, il vous le donnera.

La religion est une vertu qui nous fait rendre à Dieu le culte qui lui est dû. Ce culte renferme plusieurs choses : l'adoration, par laquelle nous le reconnaissons pour le Créateur et le souverain Seigneur de toutes choses ; le sacrifice, par lequel nous révèrons son suprême et souverain domaine sur toutes les créatures ; les louanges, par lesquelles nous célébrons ses grandeurs ; la reconnaissance, par laquelle nous lui témoignons, autant qu'il est en nous, combien nous sommes sensibles à ses bienfaits ; la prière, par laquelle nous confessons que nous attendons tout de lui, et nous reconnaissons en même temps que nous n'avons rien de nous-mêmes. C'est de cette dernière que je me suis proposé de vous parler aujourd'hui. C'est de la prière, ce grand moyen que Dieu nous a donné pour obtenir de lui ses grâces et ses bienfaits, et généralement tous les secours spirituels dont nous avons besoin. Je vous montrerai d'abord ce que c'est que la prière, sa nécessité et son excellence : ce sera le sujet de ma première partie. Mais comme la prière est inutile et souvent même mauvaise et nuisible, si on ne la fait comme il faut, je vous ferai voir quelles sont les conditions que doit avoir la prière pour être bonne : et ce sera le sujet de ma seconde partie. Cette matière est une des plus intéressantes qu'on puisse traiter dans la chaire de vérité, puisqu'il s'agit d'un des principaux, et l'on peut même dire du premier moyen de salut que nous ayons. Appliquez-vous donc, mes très-chers frères, avec une attention sérieuse.

PREMIER POINT.

La prière est un acte de religion par lequel nous reconnaissons Dieu comme l'Auteur de tous les biens, et nous avouons en même temps notre indigence et nos besoins, en lui demandant les secours qui nous sont nécessaires, soit dans notre état spirituel, soit dans notre état corporel. Dans l'état spirituel, les grâces et les moyens de salut, et dans l'état corporel la nourriture, les vêtements et tout ce qui est nécessaire à la vie. Il y a deux sortes de prières : la première s'appelle prière mentale, ou simplement oraison, et c'est celle qui se fait d'esprit seulement, sans prononcer aucune parole ; la seconde s'appelle prière vocale, qui consiste dans la récitation de certaines formules de prières, jointes à l'attention de l'esprit.

La prière mentale, ou l'oraison, est la plus parfaite ; je crois être obligé ici d'en parler un peu particulièrement, parce qu'elle est très-négligée et presque entièrement inconnue dans le monde, quoiqu'elle soit la plus utile, et disons même la plus néces-

saire. La prière mentale consiste uniquement à penser, à réfléchir sur quelques vérités de la religion, pour s'en convaincre parfaitement et pour régler sa vie en conséquence des bons sentiments qu'on y aura conçus ; par exemple, faire la méditation sur la mort, ce n'est autre chose que penser sérieusement qu'il faut mourir : de cette simple pensée naissent plusieurs réflexions touchantes, que la mort est certaine, que son heure est incertaine, qu'elle doit dépouiller l'homme de tout ce qu'il a en cette vie, qu'elle doit décider d'une éternité bienheureuse ou malheureuse, qu'elle est sans retour, et autres semblables réflexions qui se suivent naturellement. Il en est tout de même de tous les autres points de la religion, qui doivent être le sujet de nos méditations. Or, qu'y a-t-il de plus facile que de faire de telles réflexions ? est-il nécessaire d'être savant pour cela, faut-il mettre son esprit à la torture ? Peut-il se trouver une personne, quelque grossière et peu spirituelle qu'elle puisse être, qui ne soit capable de penser et de réfléchir à sa manière ? Mais pour vous convaincre entièrement de la facilité de faire la méditation, dites-moi, je vous prie, ne la faites-vous pas tous les jours de la manière la plus sérieuse ? Je m'explique : ne pensez-vous pas d'une manière toute particulière à vos affaires, chacun selon son état ? Ne roulez-vous pas dans votre esprit mille pensées différentes, mille projets, mille moyens, pour réussir dans une entreprise, pour un procès, pour un mariage, pour une acquisition, pour votre commerce, pour votre travail ? Pouvez-vous faire la moindre chose sans vous appliquer et réfléchir à ce que vous faites. Vous n'avez qu'à changer d'objet, et au lieu de tant de soins cuisants, au lieu de tant de pensées frivoles, qui vous tourmentent, qui vous occupent, au sujet des affaires de la terre, tournez votre esprit, au moins de temps en temps, du côté de votre unique affaire essentielle, qui est le salut éternel. Pensez et réfléchissez comment vous vous y prendrez pour vous convertir, pour faire une bonne confession, pour quitter vos mauvaises habitudes, pour mettre ordre à votre conscience ; en un mot, pour mériter le ciel et pour éviter l'enfer. Voilà ce qui s'appelle la méditation, il n'y a point d'autre mystère. Vous pouvez la faire en tout temps et en tous lieux : la nuit dans votre lit, quand vous ne dormez pas ; en marchant, en travaillant, à toute heure et sans peine.

Il est vrai qu'il y a une méthode pour l'oraison mentale, qui consiste en trois points : la préparation, le corps de l'oraison et la conclusion : que ces termes ne vous effrayent pas, rien n'est plus simple. La préparation n'est autre chose que de se mettre en la présence de Dieu, c'est-à-dire penser à Dieu et se représenter qu'on le voit, ou qu'on est auprès de lui ; ensuite, lui demander pardon en faisant un acte de contrition, et enfin, implorer les lumières du Saint-Esprit. Le corps de l'oraison consiste à

penser et à réfléchir sur un sujet qu'on se propose, à s'exercer à de saintes affections, et à prendre des résolutions convenables. Dans la conclusion, on remercie Dieu; on lui offre les bonnes résolutions qu'on a prises, et on lui demande la grâce de les mettre en pratique. Mais si cette méthode, toute facile qu'elle est, vous embarrasse, contentez-vous de réfléchir et de méditer; et écoutez la voix de Dieu qui ne manquera pas de se faire entendre au fond de votre cœur, si vous avez un peu de bonne volonté. Ah! mes frères, si l'on pratiquait le saint exercice de la méditation, on verrait bientôt toute la face du christianisme changée. Car, que pensez-vous qui soit la principale cause des crimes qui inondent le monde? Le Saint-Esprit nous l'apprend par son prophète Jérémie, lorsqu'il dit que la terre est dans la dernière désolation, parce qu'il n'y a personne qui réfléchisse et qui rentre en lui-même. (*Jerem.*, XII, 11.) Et nous n'aurons pas de la peine à nous le persuader, si nous faisons attention que personne ne peut se résoudre à être éternellement malheureux, et que néanmoins presque tous les hommes prennent le chemin qui conduit au dernier des malheurs. D'où peut venir un si prodigieux aveuglement, sinon du défaut d'attention et de réflexion? C'est ce qui a donné lieu à notre maître de la vie spirituelle, d'avancer qu'il est impossible qu'un pécheur, quelque abandonné qu'il soit, puisse faire l'oraison et persévérer en même temps dans son crime. Accoutumez-vous donc, mes très-chers frères, à la méditation; rien ne peut vous en excuser; il y va de votre salut et d'un bonheur éternel: point d'exercice de piété plus facile, comme vous venez de le voir, et ainsi vous seriez bien malheureux de ne pas vous servir d'un moyen si efficace pour votre sanctification, et qui vous coûtera si peu de peine. A l'égard de la prière vocale, je ne m'y arrêterai pas, parce que tout le monde sait en quoi elle consiste.

Venons maintenant à la nécessité de la prière, en général. Cette nécessité se prend et du côté de Dieu, qui en a fait une loi indispensable, et du côté de nos besoins, que nous ne pouvons obtenir que par ce moyen. Le commandement de la prière est établi dans un grand nombre d'endroits de la sainte Ecriture. Il suffit d'en rapporter un des plus considérables, qui est dans le saint Evangile. *Il faut prier*, dit Jésus-Christ, *mais il faut prier toujours et ne jamais cesser de la faire.* (*Luc.*, XVIII, 1.) Cela est positif. C'est sur ce principe que le Roi-Prophète (*Psal.* CXVIII, 131) appelle la prière, la respiration de l'âme. Car tout de même que l'homme ne peut absolument vivre sans respirer, notre âme ne peut avoir ni conserver la grâce qui est sa vie surnaturelle, sans le secours d'une prière continuelle. Comme nos besoins sont continuels, que nous avons des tentations à vaincre sans relâche, des ennemis à combattre, des passions à dompter, des nécessités spirituelles et corporelles sans nombre, et que le Sei-

gneur n'accorde ordinairement ses grâces et ses secours qu'à ceux qui les lui demandent, il est évident que nous sommes dans la nécessité de prier continuellement. Telle a été et telle est la pratique de tous les saints, de tous les serviteurs de Dieu. La prière et l'union à Dieu est leur grand et principal exercice, et sans cela il est impossible non-seulement de devenir parfait, mais d'être ce qui s'appelle médiocrement chrétien.

Quoiqu'il faille prier le plus souvent qu'il est possible, il est néanmoins des temps où le précepte de la prière oblige plus étroitement. Le matin, on ne doit pas manquer d'adorer Dieu, de s'humilier devant lui et de lui demander la grâce de bien passer la journée; il faut faire aussi plusieurs actes de vertus, comme de foi, d'espérance, d'amour, d'offrande, de soumission; il faut réciter l'Oraison Dominicale, la Salutation Angélique, le Symbole des apôtres, la confession des péchés, les commémorations de Dieu et de l'Eglise, quelques prières pour les défunts, et l'*Angelus*, le tout en français lorsque l'on n'entend pas le latin. Pendant la journée, il faut de temps en temps élever son cœur et son esprit à Dieu, lui offrir son travail et ses peines. Le soir, il faut faire les mêmes actes et les mêmes prières que le matin, et y ajouter l'examen de conscience et l'acte de contrition; il n'est point de famille où l'on ne puisse et où l'on ne doive, surtout le soir, faire la prière en commun. Que de reproches n'aurait-on pas ici à faire à tant de chrétiens qui ne font point de prière ni matin ni soir, à tant de chefs de famille qui négligent absolument la prière en commun; qui ne se mettent nullement en peine si leurs enfants et leurs domestiques s'acquittent de leurs devoirs à cet égard; à tant d'impies qui ne daignent pas se mettre à genoux pour adorer Dieu, et qui se lèvent et se couchent comme des animaux? Combien de maisons où l'on ne reconnaît point d'autre divinité que l'intérêt auquel on sacrifie tout son temps, sans en réserver la moindre partie pour le service du Créateur et pour le salut de l'âme? Il faut encore prier particulièrement les saints jours des dimanches et fêtes, qui sont destinés pour cela; de même aussi quand on veut s'approcher des sacrements, quand on doit entreprendre quelque affaire, au commencement du travail, dans les tentations, les croix, les accidents, les maladies. On peut prier en tous lieux; mais le sanctuaire de la religion, les églises sont spécialement destinées à ce saint exercice, et l'on y est plus facilement exaucé que partout ailleurs. Les prières publiques sont préférables à celles qu'on fait en particulier, et ainsi il faut avoir grand soin d'assister à la Messe de paroisse et aux offices publics. Un autre motif bien pressant, qui nous engage à prier avec ferveur et persévérance, sont les excellences, les fruits et les effets de la prière. Rien de plus prodigieux et de plus admirable que les effets de la prière: la

sainte Écriture nous en donne un grand nombre d'exemples que sa seule autorité peut rendre croyables. Par la prière, Moïse ouvre, dans les abîmes de la mer, un passage aux Israélites : ses eaux s'élevaient comme un mur de part et d'autre, et laissaient un chemin sec et commode. Le même législateur du peuple choisit arrêta le bras vengeur du Seigneur, qui était prêt à écraser ce peuple rebelle; et sa prière fut si forte et si efficace, que le Seigneur le pria à son tour de le laisser faire, et de ne point s'opposer à sa juste vengeance. Quelles expressions, mes frères, et que peut-on voir de plus étonnant! Par la prière, Josué mit à sec le Jourdain pour donner passage au peuple qu'il conduisait. Il fit aussi arrêter le soleil au milieu de sa course, pour remporter une entière victoire sur ses ennemis. Le roi Ezéchias, par la prière, fit rétrograder le même astre de quinze heures. Par la prière, Elie empêcha qu'il ne tombât sur la terre ni pluie ni rosée pendant trois ans et six mois, et obtint ensuite une pluie abondante et salutaire. La prière a la clef du ciel pour l'ouvrir et celle de l'enfer pour le fermer. Elle ouvre le ciel par les grâces, les inspirations, les moyens de salut, la conversion, la persévérance qu'elle procure, et elle ferme l'enfer par la pénitence, la satisfaction, le pardon et l'oubli des péchés de la part de Dieu, qu'elle produit. C'est la prière, jointe à la foi, qui opère des prodiges si surprenants : elle rend la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, et l'usage de la parole aux muets; elle fait marcher les boiteux, guérit les malades; elle ressuscite les morts; elle transporte les montagnes; et le Sauveur du monde nous assure lui-même (*Matth.*, XXI, 22), qu'il n'est rien que nous n'obtenions par la prière, si nous le demandons avec foi et confiance, ce qui se doit entendre de ce qui est conforme à la volonté de Dieu et expédient pour notre salut. Quelle magnifique promesse! quel sujet de consolation et d'espérance! Par la notre salut n'est-il pas entièrement en notre pouvoir? Nous n'avons qu'à le demander sincèrement, et faire en même temps de notre côté ce qui dépend de nous. Vous désirez, mes très-chers frères, d'aller au ciel, et qui est-ce qui ne désirerait pas d'être éternellement heureux? pourquoi donc ne demandez-vous pas à Dieu qu'il vous accorde cette grâce? Pourquoi ne le priez-vous pas sans cesse de vous mettre au nombre de ses élus? Il a promis solennellement d'exaucer ceux qui lui demanderont de tout leur cœur tout ce qui regarde le salut éternel; il ne tient donc qu'à vous de vous assurer la bienheureuse éternité. Permettez que je vous fasse ici le même reproche que Jésus-Christ faisait à ses apôtres peu de temps avant sa mort (*Joan.*, XVI, 24) : Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé au Seigneur, ou si vous avez demandé quelque chose, ce n'est peut-être que la graisse de la terre, des biens frivoles, des misères et des bagatelles; peut-être en est-il parmi vous qui n'ont

jamais prié pour leur salut, pour leur conversion et pour leur sanctification. O hommes insensés! à quoi pensez-vous? à quoi vous attachez-vous? Demandez donc à l'avenir les biens solides. Priez souvent, priez sans relâche, puis-que la prière est si efficace : mais priez avec de saintes dispositions, priez avec les conditions que la prière doit avoir pour être reçue de Dieu. Ce sont les conditions que nous allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Il est si essentiel à la prière d'être faite avec les conditions nécessaires, que sans cela non-seulement elle est inutile, mais même elle devient mauvaise et pernicieuse. C'est ce que nous apprend le Prophète-Roi (*Psal.* CVIII, 7), lorsqu'il assure que la prière de l'impie, c'est-à-dire une prière mal faite devient un péché; et son fils Salomon ajoute (*Prov.*, XXVIII, 9) qu'elle est exécration aux yeux du Seigneur, expression terrible, et qui doit faire trembler ceux qui ne se mettent pas en peine d'apporter à la prière de saintes dispositions. Or, voici les conditions que doit avoir la prière : les uns regardent celui qui prie; les autres regardent la prière même; les troisième regardent ce qui est l'objet de la prière, c'est-à-dire ce qu'on demande. Rendez-vous attentifs, ceci est important.

Les premières conditions de la prière regardent celui qui prie. Il faut que celui qui prie soit en état de grâce, afin que sa prière soit méritoire pour la vie éternelle, puisque toute bonne œuvre, faite dans l'état de péché mortel, est une œuvre morte, et qui ne peut être comptée pour le ciel : cela est sans contredit. Mais la prière d'un pécheur est-elle un nouveau péché? Il faut distinguer si un pécheur prie dans des sentiments de contrition, avec un véritable désir de se convertir : alors sa prière est bonne, quoiqu'elle ne soit pas digne d'une récompense éternelle, à moins qu'il n'ait une contrition parfaite qui le justifie. Mais si un pécheur prie avec le dessein formé de continuer dans sa mauvaise vie, sa prière est non-seulement inutile, mais elle est abominable devant Dieu : c'est le Saint-Esprit même qui le dit, comme nous l'avons déjà observé. Représentez-vous, mes chers frères, un sujet qui aurait l'effronterie, ou plutôt la fureur, de s'aller présenter à son souverain pour lui demander une grâce, non-seulement après s'être rendu coupable d'un crime de lèse-majesté, mais ayant actuellement les armes à la main. Que pourrait-on imaginer de plus insensé? C'est là cependant ce que fait le pécheur qui prie étant dans la disgrâce de Dieu par ses crimes, et qui est dans le dessein déterminé de continuer sa mauvaise vie; ou qui ne rétracte pas autant qu'il est en lui sa volonté perverse. Aussi Dieu se plaint amèrement, par son Prophète (*Psal.* XL, 4 seqq.), de l'injure que lui font les malheureux pécheurs qui ont la témérité de s'adresser à lui avec de si mauvaises

dispositions. Et ailleurs (*Isa.*, I, 15) il dit que c'est en vain qu'ils le prieront, et qu'il ne les exaucera pas, parce que leurs mains sont pleines de sang, c'est-à-dire d'iniquités. Combien de chrétiens sont dans un pareil aveuglement! Combien de misérables libertins et impies assistent à la sainte messe, font leurs prières dans l'état le plus terrible, dans l'habitude du crime, étant engagés dans des occasions prochaines qu'ils ne veulent pas quitter, ayant le bien d'autrui qu'ils ne se mettent point en peine de restituer; avec la vengeance dans le cœur, qu'ils entretiennent depuis longtemps; avec des impuretés criantes, avec une conscience remplie d'abominations! Cela ne s'appelle-t-il pas insulter à Dieu et mépriser insolument sa suprême majesté? Et quels peuvent être les effets de leurs prières, sinon un plus grand endurcissement et la malédiction du Ciel?

Les secondes conditions de la prière regardent la prière en elle-même. La Chanaanéenne, dont il est parlé dans l'Évangile (*Matth.*, chap. XV), nous les apprend parfaitement, toutes ces conditions. Elle ne s'adressa à Jésus-Christ qu'avec de grandes précautions; elle fit venir son discours de loin : voilà la préparation, première condition de la prière. Elle s'humilia profondément devant ce divin Sauveur; elle avoua qu'elle était indigne de la faveur qu'elle demandait, et qu'elle ne l'attendait que de sa miséricorde : voilà l'humilité, seconde condition de la prière. Elle montra une grande foi et une confiance parfaite, de sorte que le Sauveur du monde en témoigna de l'admiration : voilà la confiance, troisième condition de la prière. Elle pria avec une grande application et une attention parfaite à écouter Notre-Seigneur et à lui répondre : voilà l'attention, quatrième condition de la prière. Elle persévéra à prier jusqu'à ce qu'elle eût obtenu ce qu'elle demandait : voilà la persévérance, cinquième condition de la prière. Reprenons.

La première condition de la prière, c'est la préparation. La sainte Écriture en établit la nécessité en termes formels : *Ne soyez point*, nous dit le Saint-Esprit, *comme ceux qui tentent Dieu, mais préparez votre âme avant que de prier.* (*Eccli.*, XVIII, 23.) Cette préparation consiste à se mettre en la présence de Dieu par un acte de foi; à se mettre bien avec lui par un acte de contrition, et un ferme propos d'un changement de vie prompt et sincère, si l'on avait le malheur d'être en état de péché mortel; à implorer avec ferveur les lumières d'en haut, ainsi que nous l'avons observé en parlant de la prière mentale. Faut-il être surpris si nous ne ressentons aucun effet de nos prières? Qui est-ce qui a soin d'apporter à la prière une sainte préparation? On commence souvent ses prières sans penser à ce qu'on va faire. On n'agit que par routine et sans presque aucun sentiment de piété.

La seconde condition de la prière est l'humilité : sans cela point de bonne prière,

point d'espérance d'être exaucé : au contraire, on est assuré d'être rejeté. *Dieu résiste aux superbes*, c'est le sacré texte qui nous en assure, *et il accorde ses grâces et ses faveurs aux humbles.* (*Jac.*, IV, 6.) Nous avons un exemple bien frappant de cette vérité dans la personne du Pharisien et du Publicain dont il est parlé dans le saint Évangile. (*Luc.*, XVIII, 10 seqq.) Le premier était un homme savant et qui paraissait très-réglé dans sa conduite; il observait jusqu'au scrupule, non-seulement les préceptes essentiels de la loi, mais les moindres traditions des anciens; l'autre était un pécheur public, et dont la conduite avait été jusqu'alors très-scandaleuse. Néanmoins, le Pharisien avec toutes ses belles paroles, bien loin de faire une prière agréable à Dieu, fut rejeté et condamné comme un hypocrite, parce qu'il était plein d'orgueil; le Publicain fut exaucé, parce qu'il était humble et que sa prière fut accompagnée d'une profonde humilité. La sainte Écriture est remplie de pareils exemples, qui nous montrent évidemment qu'on n'obtient jamais ce qu'on demande, si l'on ne prie avec humilité; et qu'au contraire, l'humilité obtient infailliblement les dons du Père des lumières. Mais venons à un exemple familier : si un pauvre venait vous demander l'aumône avec orgueil et insolence, et en vous insultant en quelque façon, comment le recevriez-vous? Quoi de plus insupportable qu'un pauvre superbe? Combien de fois sommes-nous tombés dans cet excès de folie? Comment venons-nous à l'Église? Dans quelles postures nous y tenons-nous? N'y paraissions-nous pas tête levée, bien parés, bien ajustés et avec toutes les marques de la plus sotte vanité? Et comment obtiendrions-nous avec de telles dispositions ce que nous demandons au Seigneur? Les mendiants qui viennent à nos portes pour solliciter notre charité, ne se contentent-ils pas de confusion? A quels abaissements ne se réduisent-ils pas? Quelles postures humiliantes! quelles supplications! quelle voix lamentable! quel extérieur vil, abject et méprisable! Et à quoi se terminent des démarches si pénibles, sinon à obtenir quelques liards ou quelques morceaux de pain? Et nous, insensés, orgueilleux, pauvres, nus, misérables, nous osons nous adresser au souverain Seigneur avec fierté et arrogance, pour lui demander les faveurs les plus singulières.

La troisième condition de la prière est la confiance. L'apôtre saint Jacques nous l'apprend lorsqu'il dit que celui qui prie doit être ferme dans son espérance, et qu'il ne doit laisser dans son esprit aucune défiance; que celui qui manque de cette confiance, est semblable aux flots de la mer, quand elle est agitée par le vent, et que quand on prie de cette manière, l'on ne doit point s'attendre à être exaucé. (*Jac.*, I, 5, 6.) Mais la véritable confiance ne peut être fondée que sur la promesse du Seigneur. Or, le Seigneur n'a promis d'accorder ses

dons et ses grâces qu'à ses amis, qu'à ceux qui observeront ses saints commandements, qu'à ceux qui seront dociles à sa loi et à ses adorables volontés ; et ainsi, pour avoir la confiance nécessaire dans la prière, il faut ou être juste, ou travailler efficacement à le devenir : autrement toute l'espérance qu'on aurait ne serait qu'une pré-omission.

La quatrième condition de la prière est l'attention de l'esprit et la dévotion du cœur, accompagnées du respect extérieur. Attention de l'esprit, c'est-à-dire être sérieusement appliqué à ce que l'on demande ; dévotion de cœur, c'est-à-dire avoir de grands sentiments d'amour et de tendresse pour Dieu ; respect extérieur, c'est-à-dire se tenir dans des postures saintes et pleines de religion. Déplorons ici, chrétiens auditeurs, notre fragilité étonnante, qui ne nous permet pas de demeurer un moment en la présence de Dieu, sans être troublés par les fantômes de notre imagination. Combien de distractions ! combien de pensées ridicules, et trop souvent infâmes et horribles, remplissent notre esprit, toutes les fois que nous nous efforçons de nous appliquer à l'exercice de la prière ! Qui peut se flatter d'avoir fait, en sa vie, un quart d'heure de prière sans distractions ? Mais il faut avouer aussi que, quoiqu'il arrive quelquefois que les distractions qui nous viennent en priant ne dépendent pas de nous, il est cependant bien plus ordinaire que nous en soyons véritablement la cause. On ne s'accoutume point à combattre les pensées inutiles : on donne, au contraire, une entière liberté à son esprit, et pour ne servir de la pensée d'un saint personnage, on fait de son imagination comme un chemin public où tout passe. Imitons la conduite du patriarche Abraham, lorsqu'il alla pour sacrifier son fils, par le commandement de Dieu, sur une montagne qui lui fut indiquée : il dit à ses gens : *Attendez moi au bas de la montagne.* (Gen., XXII, 5.) En entrant dans l'Eglise ou en quelque autre endroit pour prier, en commençant nos prières, il faudrait dire de même aux embarras du siècle, aux affaires du monde, aux pensées étrangères : attendez-moi ici, et laissez-moi libre pour quelque temps. Ne soyons pas surpris, mes chers auditeurs, si nos prières ne sont pas exaucées. Saint Jacques nous en apprend la raison, et nous la sentons assez nous-mêmes. *Vous demandez, dit cet apôtre (Jac IV, 3) et vous n'obtenez rien : pourquoi ? c'est que vous demandez mal : vous n'apportez pas à la prière l'attention et les autres dispositions nécessaires. Nous prions sans intention et par une pure habitude ; nous prions sans dévotion. Notre cœur est comme une terre sèche, et stérile ; nous prions sans respect, et comment serions-nous écoutés ?*

La cinquième condition de la prière, c'est la persévérance. Jésus-Christ nous l'enseigne, cette condition, dans son Évangile. *Demandez, nous dit-il (Matth., VII, 7), et vous recevrez ; ce n'est pas tout : cherchez et vous trouverez, c'est-à-dire, demandez*

avec instance, demandez longtemps. Il y a encore plus, heurtez à la porte et l'on vous ouvrira ; c'est-à-dire, continuez à demander jusqu'à ce que vous ayez obtenu ; ne craignez pas de vous rendre importuns : cette espèce d'importunité est agréable à Dieu et fait violence, pour ainsi dire, à sa miséricorde. Cet aimable Sauveur se sert (Luc., XI, 5-8) de la comparaison d'un homme qui étant allé demander des pains à emprunter de son ami, fut d'abord refusé, mais qui ayant continué à importuner cet ami, obtint tout ce qu'il demandait. De même, ajoute-t-il, si vous persévérez à demander, vous obtiendrez votre demande.

Les dernières conditions de la prière regardent les choses que l'on demande. Nous devons demander premièrement et absolument tout ce qui regarde notre salut éternel. Nous devons demander en second lieu tous nos besoins corporels, mais seulement en tant qu'ils nous sont utiles et nécessaires pour le même salut, et toujours à condition que cela soit selon le bon plaisir de Dieu. Peut-on trop déplorer la folie des hommes à ce sujet ? On demande à Dieu avec instance ; on demande longtemps, on fait dire des Messes ; on emploie les secours des prières des gens de bien ; on demande avec un empressement extraordinaire, et quoi ? souvent des choses non-seulement inutiles, mais très-pernicieuses : on demande des richesses, des établissements, des honneurs, le gain d'un procès, la réussite d'un mariage, la santé, la prospérité dans les affaires, et l'on demande tout cela sans avoir aucun égard au salut ; et il arrive plusieurs fois que l'on fait comme un enfant qui demande un couteau, ne prévoyant pas qu'il s'en servira probablement pour se blesser, ou comme un malade qui demande des aliments dont l'usage ne manquerait pas de le faire retomber plus dangereusement. Que sont les biens, les plaisirs, les avantages du monde dans la plupart des hommes, sinon une vipère entre les mains d'un enfant ? Vous demandez, mon cher auditeur, la santé et la force du corps, et vous ne prévoyez pas que, si vous l'aviez, vous vous en serviriez pour offenser Dieu, et pour vous perdre. Vous demandez des biens et l'avancement de votre fortune temporelle, et vous ne faites pas attention que ce seraient là autant de moyens pour satisfaire vos passions et pour mener une vie libertine. Vous demandez la réussite d'un mariage, et vous ne savez pas que ce serait le sujet de votre damnation. Vous demandez des enfants, et si vous en aviez, ils seraient la cause de votre malheur pour ce monde et pour l'autre. Dieu ne vous exauce pas, c'est un effet de sa miséricorde, comme le remarque saint Augustin (serm. 354) ; et s'il vous accordait vos demandes, ce serait un trait épouvantable de sa justice sur vous : ne lui demandez donc jamais rien que conformément à ses desseins sur vous. Mais que dirai-je de ceux qui sont assez insensés

assez impies pour vouloir rendre le Seigneur complice de leurs mauvaises volontés, en lui demandant des choses absolument mauvaises, la vengeance contre un ennemi, l'exécution d'un mauvais dessein, et d'autres semblables excès qui font horreur?

Voilà, mes très-chers frères, ce que vous devez savoir et ce que vous devez pratiquer au sujet de la prière. Elle est absolument nécessaire : sans elle point de salut. Elle est commandée très-étroitement, elle est établie comme le canal de toutes les grâces ; elle est si efficace que Dieu ne lui refuse rien de tout ce qui est expédient pour le bien de ses serviteurs et de ses enfants. Pratiquez donc ce saint exercice avec assiduité ; priez souvent, priez avec toutes les dispositions que le Seigneur demande de vous, avec humilité, avec foi et confiance, avec attention, respect et dévotion, avec persévérance, avec une parfaite soumission aux ordres de la divine Providence sur vous. Ce sera le moyen d'être exaucé, et d'obtenir en cette vie tous les secours, toutes les grâces et tous les moyens nécessaires pour votre sanctification ; et, en l'autre, la gloire éternelle que je vous souhaite. Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit. Ainsi soit-il.

JOUR DE L'ASCENSION.

Assumptus est in cælum; et sedet a dextris Dei. (Marc., XVI, 19.)

Il est monté au ciel et il est assis à la droite de Dieu.

Voici l'accomplissement et la consommation de tous les mystères. Voici en même temps le plus consolant de tous les mystères et le plus capable de nous animer à remplir nos devoirs. Voici la fin et le terme de tout ce que le Sauveur du monde a fait et souffert pour l'accomplissement du grand ouvrage de la rédemption des hommes. Son incarnation, sa naissance, sa vie cachée et ses sueurs, ses miracles et tous les prodiges qu'il a opérés, sa cruelle Passion et tout ce qu'il a enduré, sa mort sur une croix, en un mot, toutes ses démarches se terminent à son Ascension comme à leur but et à leur terme. Mais ce n'est pas seulement pour lui qu'il est monté au séjour de sa gloire, comme il nous l'apprend lui-même ; mais c'est encore pour nous, chrétiens auditeurs, Il y est monté pour nous envoyer son Saint-Esprit, pour nous y préparer une place, et pour être notre avocat et notre protecteur auprès de son Père. Si tout ce que Jésus-Christ a fait et souffert sur la terre, n'a été que pour nous procurer la gloire éternelle ; et s'il ne monte aujourd'hui à ce sacré séjour que pour nous en procurer la jouissance, toutes nos pensées, tous nos desirs, toutes nos œuvres, tous nos travaux, toutes nos souffrances, doivent aboutir au même point. Nous ne sommes faits que pour le Ciel, et nous ne devons agir que pour le Ciel. Nous désirons tous d'aller en paradis, et qui est-ce qui ne le désirerait pas ?

mais pour y aller il en faut prendre le chemin. Nous devons travailler uniquement pour arriver au bonheur éternel ; ce sera le sujet de la première partie de ce discours. En quoi consiste ce travail ? ce sera le sujet de la seconde. Honorez-moi de vos attentions, aucun sujet n'est plus intéressant.

PREMIER POINT.

Le désir de la béatitude est essentiel à l'homme ; il est inséparable de sa raison. Il ne soupire, il n'agit, il ne travaille que pour éviter quelque mal, quelque douleur, et pour se procurer quelque bien, quelques plaisirs. Les rois comme leurs sujets, les grands comme les petits, les personnes de tout pays, de tout âge et de toute condition, ne tendent généralement qu'à se rendre heureuses autant qu'elles peuvent. Tout ce qu'on entreprend, toutes les peines qu'on se donne, tous les soins de la vie, tous les mouvements n'aboutissent qu'au même but. Mais presque tous les hommes se trompent dans l'idée qu'ils se forment de la béatitude, au moins dans la pratique. Les voluptueux la cherchent dans les vains plaisirs de ce monde ; les avares croient la trouver dans les richesses de la terre ; les ambitieux la font consister dans les grandeurs, les charges, les honneurs et les dignités du siècle ; tous les mondains, tous les amateurs de la vie présente s'imaginent qu'elle est dans les avantages temporels ; et tous se trompent grossièrement, parce que la vraie béatitude ne consiste point en tout cela. Le cœur de l'homme n'a pas été fait pour des biens terrestres et passagers, et il ne peut être rempli que par le souverain bien qui est Dieu. Ne le sentez-vous pas, chrétiens auditeurs, que rien ne peut vous satisfaire ici-bas, et que vous n'êtes jamais contents ? et ne dites pas que si vous étiez dans une certaine situation et que vous pussiez vous faire un état à votre fantaisie, vous seriez satisfaits, car cela est impossible : quand vous auriez un royaume entier, que vous y posséderiez tous les trésors de l'univers, votre cœur ne serait pas rempli, et il désirerait toujours quelque autre chose. Dieu vous a faits de cette manière et vous ne pouvez pas changer votre nature. C'est ce qui faisait dire à saint Augustin (*Medit., et conf., lib. I, cap. 1*) : « Seigneur, mon cœur est toujours dans l'agitation, jusqu'à ce qu'il aura le bonheur de se reposer en vous. » Ne croyez donc pas que les libertins disent la vérité lorsqu'ils veulent vous faire croire qu'ils sont contents et satisfaits dans la jouissance de leurs biens prétendus, car rien n'est plus faux. En vain oseront-ils avancer que bienheureux sont ceux qui ont de riches possessions, des greniers pleins de blé et des caves pleines de vin, des troupeaux nombreux, une famille florissante, des ameublements précieux, des habits magnifiques, des trésors ; qui font bonne chère, qui jouent et se divertissent, qui ont bonne compagnie et qui ont lieu de ne se refuser

aucun contentement de la vie (*Psal.* CXLIII, 11-14) ; le Saint-Esprit leur donne le démenti, lorsqu'il nous apprend que ces gens-là qu'on appelle bienheureux dans ce monde, sont au contraire très-malheureux, et qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse satisfaire l'homme. Nous ne connaissons donc qu'une véritable béatitude, qui commence en ce monde, et dont le terme et la consommation est dans la sainte éternité. En ce monde, c'est la grâce, la joie du Saint-Esprit, le repos et la paix d'une bonne conscience, l'amour de Dieu, la possession des biens spirituels ; et dans l'autre, ce sera la jouissance de l'Être suprême dans la gloire des saints.

Mais il ne suffit pas de connaître et de désirer la vraie béatitude, il faut travailler pour l'obtenir. L'apôtre saint Jean, dans son *Apocalypse* (c. XXI, v. 8), en exclut non-seulement les scélérats et les impies, mais encore les lâches, les timides, les indolents, qui n'ont pas le courage d'embrasser le travail qui est ordonné pour acquérir ce bien ineffable. *Le paresseux*, dit le sacré texte, *veut et ne veut pas* (*Prov.*, XIII, 4) ; il voudrait bien avoir le Ciel, mais il ne veut pas se donner le moindre mouvement pour cela. L'enfer est rempli de telles gens, qui ont désiré la gloire éternelle, qui ont soupiré après elle, qui l'ont demandée plusieurs fois pendant leur vie ; qui ont même formé de grands projets de conversion et de pénitence, mais qui n'ont rien mis en exécution. Aussi ils se sont perdus, et leur partage est le lieu terrible où l'on travaillera et où l'on souffrira à jamais sans aucun mérite. Si les biens de la terre coûtent des peines, des travaux et des soins pour les avoir, pensons-nous que les biens éternels nous seront donnés pour rien ! Considérez, mes chers frères, un marchand qui veut faire fortune et amasser des richesses. Il ne se contente pas de désirer ; il met la main à l'œuvre, il se lève matin et se couche tard : il est d'une assiduité extraordinaire dans son commerce ; il ne laisse perdre aucune occasion de gagner. Faut-il faire des voyages par terre et par mer, il est toujours prêt à partir ; la crainte des voleurs et les dangers d'une navigation longue et périlleuse ne l'arrêtent pas. Voyez un laboureur, un vigneron : se borne-t-il à considérer ses terres et ses vignes, et à en faire le tour plusieurs fois la semaine, ou à former le désir d'une abondante récolte ? ne passerait-il pas pour un insensé ? Il travaille, il cultive, il défriche, il plante, il sème, et il n'oublie rien de ce qui dépend de ses soins. Que de sueurs, que de peines ! mais il savoure tout cela, parce qu'il le faut nécessairement, pour recueillir quelque chose. Un voyageur avancerait-il son chemin, s'il s'amuserait dans les cabarets à faire la débauche, ou à dormir à l'ombre de quelque arbre ? non sans doute ; aussi il en agit bien autrement : il marche à grandes journées ; il porte le poids de la chaleur et du jour ; et il ne considère qu'en passant les différents objets qui se

présentent sur sa route. N'en devons nous pas faire autant tout au moins pour la fortune du Ciel ; pour recueillir les fruits de la vie éternelle, et pour arriver à la céleste patrie ?

Sous quelque point de vue que le paradis se présente à nos yeux, il nous engage à travailler pour le mériter. Il est un royaume, par conséquent, il faut combattre pour en faire la conquête. Que de guerres, que de combats, que de sang répandu pour faire la conquête des royaumes du monde ? combien de vies exposées et sacrifiées ; et cependant de quoi s'agit-il ? d'un règne de quelques jours, tout au plus de quelques années ; d'un royaume rempli de soins, de sollicitudes, d'inquiétudes, de craintes ; mais ici il est question d'un royaume éternel, d'un royaume rempli de toutes sortes de biens, de trésors, d'honneur et de gloire ; sans aucune crainte de le perdre, sans aucun mélange d'amertume et de peines. Le ciel est un héritage, par conséquent il faut nous en rendre dignes, par notre respect, par nos services, par notre obéissance envers le Père céleste, qui nous l'a promis à cette seule condition. Voyez ce que fait un enfant pour engager son père à lui laisser ses biens. Il faut qu'il lui soit parfaitement soumis pendant toute sa jeunesse ; qu'il le serve avec exactitude ; qu'il lui obéisse ; qu'il supporte ses défauts ; qu'il souffre ses rebuts, ses réprimandes et des châtimens et quelques fois bien rigoureux ; et si un enfant est un rebelle et un désobéissant, son père est en droit de le déshériter. N'avons-nous pas lieu de craindre, mes chers frères, que le grand Père de famille ne nous rejette et ne nous prive de l'héritage céleste, puisque nous le servons si mal, et que nous perdons le respect que nous lui devons, en l'outrageant par nos péchés, comme il s'en plaint si amèrement par un de ses prophètes, en disant : *Si je suis le Seigneur, où est la crainte qu'on a pour moi ? si je suis le Père par excellence, où est l'amour qu'on me témoigne ?* (*Malach.*, 1, 6.) Le paradis est un salaire, par conséquent il faut travailler pour le mériter. Considérez ce que les domestiques et les journaliers sont obligés de faire, pour avoir le salaire qu'on leur a promis : il faut suer, travailler, se faire violence. Vous le savez, vous qui êtes au service d'autrui, vous, pauvres manœuvres, combien vous avez de peine, combien il faut essayer de mauvais temps pour une récompense bien légère. Avec quel courage ne devrions-nous pas agir pour acquérir les biens immenses de l'éternité, le salaire que Dieu nous destine dans le séjour bienheureux ? Enfin le Ciel est une fortune, un établissement. Examinez un peu ce qu'on fait dans le monde, pour une fortune de quatre jours, pour un établissement passager et qui est souvent la source d'une infinité de peines et de misères. Que de précautions, que de démarches, que de soins pour faire réussir un mariage, pour obtenir un héritage, pour se mettre un peu à son aise ? Ah ! quels devraient être nos

empressements et nos démarches pour nous procurer le Ciel, qui est une fortune infinie, un établissement éternel et qui renferme toutes sortes de biens sans mélange d'aucun mal.

Nous voyons dans l'Évangile la même vérité établie, c'est-à-dire qu'il faut travailler pour mériter la gloire éternelle. C'est ce que nous représentent les différentes paraboles qui y sont rapportées en grand nombre. Tantôt c'est une vigne que le maître a louée à des fermiers qui en doivent payer la rente (*Matth.*, XXI, 34-41); tantôt ce sont des ouvriers que le père de famille fait travailler moyennant un denier par jour (*Matth.*, XXI, 1-12); tantôt ce sont des talents qui sont confiés à des serviteurs : ceux qui les ont fait valoir sont largement récompensés; mais celui qui a enfoui le sien est jeté pieds et mains liés dans les ténèbres extérieures. (*Matth.*, XXV, 14-29.) Là, ce sont des vierges folles qui sont exclues de la noce pour n'avoir pas d'huile dans leurs lampes, c'est-à-dire pour avoir omis de faire des bonnes œuvres, tandis que celles qui avaient mis leurs lampes en état, c'est-à-dire qui avaient travaillé avec ferveur, et qui pour cela sont appelées sages, furent reçues dans la salle du festin. (*Ibid.*, 1-12.) Ailleurs, c'est un trésor caché qu'on ne peut trouver qu'en creusant dans la terre avec beaucoup de peine. (*Matth.*, XIII, 44.) C'est dans la même vue que Jésus-Christ nous dit que le royaume des Cieux souffre violence, et qu'il n'y a que ceux qui sont remplis de courage qui l'emporteront; que la voie qui conduit à la vie est difficile, et que la porte du Ciel est étroite. (*Matth.*, V, 13, 14.)

Que si nous venons aux exemples de Jésus-Christ et des saints, ne serons-nous pas entièrement convaincus qu'on n'entre dans le royaume éternel qu'après l'avoir mérité? Que n'a pas fait et souffert notre aimable Sauveur, pour acquérir pour lui et pour nous la gloire éternelle dont il jouit, et qu'il nous prépare dans le ciel? quel anéantissement! quelles humiliations dans son incarnation et dans sa naissance! que de travaux, de peines et de sueurs pendant toute sa vie! quelle pauvreté! quel détachement de toutes choses! quelles souffrances pendant le cours de sa Passion! quelle étrange mort sur une croix! *Il a fallu*, dit-il lui-même, *que Jésus-Christ souffrit et qu'il entrât ainsi dans sa gloire.* (*Luc.*, XXIV, 26.) Si l'héritier né du royaume l'a néanmoins acquis à si grands frais, pensons-nous l'avoir pour rien, nous qui en sommes indignes par tant d'endroits; nous qui en avons été exclus par la prévarication de notre premier père; nous qui nous en sommes exclus nous-mêmes par tant d'infidélités? Aussi, que n'ont pas fait tous les saints pour obtenir ce bonheur? L'apôtre saint Paul nous fait une courte, mais vive description de leurs travaux et de leurs combats. *Les saints*, dit-il, *ont vaincu le monde par leur foi, ils ont rempli leur*

vie d'œuvres simples...; ils ont souffert de grands tourments : les uns ont eu le corps tout déchiré et l'on a vu leurs membres disloqués et séparés ; les autres ont été dans les chaînes et dans les cachots ; tous ont enduré toutes sortes d'épreuves, d'injures et de mauvais traitements ; ceux-ci ont été lapidés, ceux-là ont été sciés par le milieu ; d'autres sont morts par le glaive, après avoir été tentés, affligés et éprouvés de toute manière. On en a vu qui, étant persécutés partout, étaient obligés d'errer d'un lieu à l'autre, couverts de haillons ou de peaux de bêtes, souffrant la faim et la soif, les rigueurs du froid et de la chaleur ; ou de se cacher dans les solitudes, dans des montagnes presque inaccessibleles et dans des cavernes profondes. (*Hebr.*, XI, 33-38.) Mais si nous ouvrons les livres où sont décrits les combats, les souffrances, les tourments, les travaux et les œuvres admirables de tant de martyrs, de confesseurs, de vierges et d'illustres pénitents, nous serons effrayés. Et ce ne sont pas seulement des pécheurs qui ont fait une pénitence extraordinaire, et qui ont passé leur vie dans des austérités prodigieuses : il y en a un grand nombre, parmi eux, qui sont entrés dès leurs premières années et avec leur innocence baptismale, dans cette pénible carrière. N'y a-t-il pas là, mes très-chers frères, de quoi nous épouvanter, en considérant ce que nous faisons? Et n'aurions-nous pas lieu de nous désespérer, si nous ne comptions sur la miséricorde infinie de Dieu, et en même temps sur un changement de vie? car, ne nous y trompons pas, nous ne serons jamais couronnés si nous n'avons légitimement combattu, suivant l'oracle du Saint-Esprit (*II Tim.*, II, 5); nous ne pourrions jamais être glorifiés avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, si nous n'avons pas participé à sa croix et à ses souffrances; et quand même nous aurions bien commencé, si nous ne persévérons pas jusqu'à la fin, nous ne serons pas sauvés. Voilà la nécessité absolue de travailler et de souffrir pour avoir l'héritage céleste, invinciblement établie, et par l'autorité infailible des divines Écritures, et par l'exemple de Jésus-Christ et des saints, et par la raison. Il me reste à vous faire voir en quoi consiste ce travail, et ce qu'il faut absolument faire pour ne pas être exclu du royaume des cieux : c'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Je conviens que Dieu ne demande pas de nous tout ce que les saints ont fait pour entrer dans le ciel; si cela était, nous pourrions bien dire ce que les apôtres dirent à Notre-Seigneur, lorsqu'il leur fit connaître que les riches entreraient difficilement dans le séjour de la gloire, et qu'il était plus facile de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille, que de faire entrer un homme riche dans le ciel. *Qui est-ce donc, Seigneur*, lui répondirent-ils, *qui sera sauvé?* (*Matth.*, XIX, 25.) Cependant, il est certain qu'il faut nécessairement faire certaines choses et

avoir une mesure suffisante de bonnes œuvres pour être admis dans le sacré séjour. Jésus-Christ nous apprend, à la vérité (*Joan*, XIV, 2), qu'il y a, dans son royaume, des places différentes; les unes plus élevées pour les grands saints et les héros de la religion; les autres, moins considérables, pour les autres élus; mais il faut toujours mériter ces mêmes places: et les dernières, à proportion, comme les premières, ne seront données qu'à ceux qui auront travaillé à s'en rendre dignes.

Or, il est question de savoir en quoi consistent les œuvres saintes qu'il faut nécessairement faire pour avoir part à l'héritage céleste, et quelle est cette mesure de biens et de mérites si essentiellement requise, que sans cela on en sera exclu pour toujours. Pour nous instruire sûrement à ce sujet, et pour ne pas nous tromper sur une matière si importante et si délicate en même temps, il faut consulter Jésus-Christ, qui est, comme il le dit lui-même (*Ibid.*, 6), la voie, la vérité et la vie. Il faut écouter comment il s'explique sur ce sujet. Ouvrons le livre sacré de son Evangile, nous y trouverons tout ce qu'il faut pour nous apprendre ce que nous devons faire pour être sauvés. Lorsqu'un homme lui demanda ce qu'il devait faire pour avoir la vie éternelle, le Sauveur lui répondit: *Qu'est-ce qui est écrit dans la loi? qu'y lisez-vous? Le voici, Seigneur*, lui répliqua-t-il: *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, et de toute votre âme, et de toutes vos forces et de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-même.* Eh bien, dit le Sauveur, faites cela et vous aurez la vie éternelle. (*Luc.*, X, 26-28.) Il ajoute ailleurs (*Matth.*, XXII, 40), que toute la loi et tout ce que les prophètes ont enseigné, est renfermé dans ces deux grands commandements, c'est-à-dire qu'il ne faut pas autre chose, pour avoir la vie éternelle, que l'observation de ces deux préceptes de la loi. Voilà, mes très-chers frères, qui est clair et précis: il n'y a pas besoin d'explication; et ce ne sont que nos passions, notre cupidité et nos mauvaises inclinations, qui font naître toutes les difficultés qui se sont multipliées, à ce sujet, presque jusqu'à l'infini.

Il s'agit donc seulement de bien comprendre les termes de ces deux grands commandements, qui sont l'abrégé de toutes les lois et la seule voie pour aller au ciel. Or, cela est très-facile, écoutons les saints docteurs de l'Eglise: Aimer Dieu de tout son cœur, c'est lui donner toutes ses affections de préférence; avoir pour lui une tendresse filiale, comme il en a une paternelle pour nous; c'est aimer tout le reste en lui et pour lui: aimer Dieu de toute son âme, c'est se consacrer entièrement à lui, n'avoir de vie, d'action, de mouvements et de desirs que pour lui; l'aimer de tout son esprit, c'est penser souvent à lui, marcher en sa présence, s'entretenir de ses divines perfections, le faire connaître, servir et aimer autant qu'il est en votre pouvoir; aimer Dieu de toutes nos

forces, c'est lui rapporter tout ce que nous faisons; aimer son prochain comme soi-même, c'est lui souhaiter et lui faire tout le bien que nous pouvons, et cela conformément au grand précepte du droit naturel, dont celui-ci n'est qu'une suite et une explication, ou plutôt qui ne dit que la même chose en termes différents; qui ordonne de faire à autrui tout ce que nous voudrions qu'on nous fit à nous-mêmes. Tout ce que la sainte Ecriture enseigne est une explication de ces grands commandements; toutes les maximes de l'Evangile se rapportent là; tout ce que l'Eglise a décidé sur les mœurs, tout ce que les saints Pères, les docteurs et les maîtres de la vie spirituelle ont laissé par écrit, tend à la même fin.

Les devoirs de tous les états sont contenus dans les mêmes commandements; et, pour ne vous en laisser aucun doute, descendez dans un petit détail. A l'égard de Dieu, vous sentez d'abord tout ce que vous lui devez: votre conscience, votre esprit, votre cœur, toutes les créatures, tous les objets qui vous environnent, vous annoncent que vous devez le connaître, l'aimer, le servir, le respecter et le craindre; que vous devez procurer son honneur et sa gloire en toute occasion; que vous devez lui être entièrement soumis. A l'égard du prochain, vous ne pouvez ignorer à quoi se terminent vos obligations envers lui. Chefs de famille, pères et mères, maîtres et maîtresses, supérieurs, pour voir d'un coup-d'œil ce que vous devez à vos inférieurs, à vos enfants, à vos domestiques, vous n'avez qu'à consulter l'amour qui doit vous attacher à eux, et il vous apprendra le reste. Faites-leur tout ce que vous voudriez qu'on vous fit si vous étiez à leur place, et voilà tous vos devoirs remplis envers eux. De même vous, inférieurs, enfants, domestiques, consultez l'amour que vous devez à ceux que la Providence divine a placés au-dessus de vous; faites, à leur égard, tout ce que vous voudriez qu'on vous fit si vous étiez dans leur état, et vous avez rempli, à ce sujet, tout ce que Dieu demande de vous. Riches du siècle, examinez ce que vous voudriez qu'on vous fit, si vous étiez pauvres; et vous, pauvres, voyez à votre tour comment vous voudriez, si vous étiez riches, que les pauvres en agissent envers vous; comportez-vous, les uns et les autres, selon ces principes, et vous avez accompli toute la loi.

Il n'est donc pas question d'aller se confiner dans les déserts et dans les solitudes; de s'ensevelir tout vivants dans les cloîtres; de faire des pénitences extraordinaires, comme tant de saints ont fait. Dieu ne demande pas de vous des choses si difficiles: il suffit, pour être sauvés, de remplir les devoirs de votre état, qui sont contenus dans les préceptes dont nous venons de parler. On ne vous commande pas, comme dit saint Jérôme (*Hom. in cap. V Matth.*), de vous transporter aux extrémités de l'univers pour y chercher le royaume de Dieu; il est au dedans de vous-mêmes; il est

au milieu de vous : vous le trouverez dans votre paroisse, dans vos maisons, dans votre esprit, dans votre cœur. Mais, remarquez-le bien, il faut accomplir toute la loi, tous les devoirs que le Seigneur vous impose; et si vous en transgressez un seul point essentiel, vous devenez coupable de tous; c'est-à-dire que, pour avoir transgressé un seul précepte en matière considérable, vous serez également exclus du royaume des cieux comme si vous les aviez tous transgressés. Et ne dites pas qu'il est impossible de remplir tant de devoirs, tant d'obligations si différentes; car non-seulement cela vous est possible, mais même très-facile, avec la grâce du Seigneur, qu'il ne vous refusera jamais si vous la lui demandez comme il faut; et la grâce de la prière ne peut jamais vous manquer. Ce ne sont que vos passions et vos mauvaises inclinations qui vous font paraître les commandements de Dieu difficiles; car, par eux-mêmes, ils n'ont rien que d'aimable et de facile; le joug du Seigneur est doux, et le fardeau qu'il nous impose est léger; c'est lui-même qui l'a dit (Matth., XI, 30), et vous ne pouvez ni dire, ni penser le contraire, sans accuser votre Dieu d'injustice et de cruauté, de vous ordonner des choses impossibles à exécuter, sans vous rendre coupables d'un horrible blasphème. Mais vous sentez bien que vous pouvez accomplir la loi et remplir vos devoirs; et, quand vous voudriez vous persuader le contraire, votre conscience vous condamnerait hautement. Faites-vous donc un peu de violence; combattez courageusement les ennemis de votre salut; résistez à votre mauvais penchant, et tout vous deviendra facile; vous y trouverez même du plaisir, mais un plaisir solide.

Il est vrai que Jésus-Christ, dans plusieurs endroits de son saint Evangile, nous dit des choses qui paraissent capables de nous effrayer. Voici comment il s'explique : Si quelqu'un veut venir après moi et me suivre dans la voie qui conduit au ciel, il faut qu'il renonce à soi-même et qu'il porte sa croix. Le royaume des cieux n'est emporté que par ceux qui ont un grand courage et qui se font beaucoup de violence; le chemin qui y conduit est rude, et plusieurs autres choses semblables. Mais tout cela ne signifie autre chose, sinon qu'il faut que chacun travaille à remplir les devoirs de sa condition, qui lui sont indiqués par les préceptes de la loi, comme nous l'avons déjà observé; de même que le Sauveur du monde a parfaitement rempli l'emploi de sa mission, et et a exécuté tout ce qui était nécessaire pour la rédemption du genre humain; cependant il est vrai, et il ne faut pas le dissimuler, qu'il y a de la peine à remplir toutes ses obligations et à vivre selon l'Evangile, dont les maximes sont entièrement opposées à celles du monde et aux dérèglements de notre nature corrompue. Mais qu'est-ce que cette peine, en comparaison de la récompense immense qui en sera le fruit, et qui nous est destinée dans la gloire? toutes les

souffrances et tous les travaux de cette vie n'ont aucune proportion, nous dit l'apôtre saint Paul, avec la récompense future qui nous attend.

Mais qu'aurons-nous à répondre, si l'on nous met devant les yeux les travaux, les peines, les chagrins, les inquiétudes et les souffrances qu'on endure au service du monde, pour acquérir les faux biens de la terre, pour se procurer quelque fumée d'honneur, pour contenter ses passions, et pour jouir de quelques plaisirs trompeurs. Disons-le à notre confusion, que ne faisons-nous pas tous les jours pour des bagatelles? Marchands, artisans, laboureurs, vigneron, domestiques, journaliers, dites-nous ce que vous souffrez au bout d'un mois, au bout d'un an, dans tout le cours de votre vie, pour un petit intérêt temporel? mais suivons un peu les mondains dans leurs différentes démarches. Voyez, mes très-chers frères, ces gens passionnés, les uns pour le jeu, les autres pour la chasse ou pour la pêche; ceux-ci pour la danse et pour la débauche; ceux là pour la gloire, la vanité et l'ambition. Que de peines n'ont-ils pas? que d'inquiétudes et de chagrins ne dévorent-ils pas? quel travail plus rude et plus accablant! Considérez un homme de condition qui est appelé au service du roi : il se sépare de tout ce qu'il a de plus cher; il quitte sa femme, ses enfants, ses amis, sa maison, toutes les commodités, tous les agréments qu'il goûte chez lui, pour aller souffrir toutes les incommodités d'une campagne très-fâcheuse; pour aller exposer sa vie tous les jours et à chaque moment; quel sacrifice! et a-t-on vu les plus grands saints et les martyrs mêmes en faire davantage? au moins il s'agit ici d'un honneur légitime et d'une gloire qui n'a rien que de bon par elle-même; il s'agit du service du roi et de la patrie. Mais dans combien d'occasions expose-t-on ses biens, sa réputation, sa santé et sa vie, pour satisfaire une passion brutale, pour se venger et pour se perdre sans ressource? Voilà le joug du monde, qu'on peut bien appeler un joug de fer; voilà le terrible esclavage du démon, où tant de misérables sont engagés; où ils demeurent toute leur vie, et d'où ils ne sortent que pour entrer dans un autre qui ne finira jamais. Qu'en pensez-vous, mes chers auditeurs, n'y a-t-il pas là du prodige, mais du prodige diabolique? N'est-il pas inconcevable; et le pourrait-on croire si on ne le voyait, je veux dire ce que les mondains, ce que les libertins font et souffrent tous les jours pour se damner, tandis qu'ils ne veulent pas se donner la moindre peine pour leur salut éternel? Et comment oserons-nous nous plaindre du peu que Dieu demande de nous, si nous le comparons avec les choses terribles que le démon et le monde exigent de leurs infortunés esclaves?

Examinons maintenant si nous sommes dans la voie du salut. Nous désirons d'être heureux pour une éternité; nous soupçons, dans cette vallée de larmes, au milieu de

tant de misères qui nous accablent; mais que faisons-nous pour arriver à ce bonheur souverain auquel nous sommes destinés, si nous voulons travailler à l'acquiescer? Nous venons d'entendre ce que Dieu demande de nous pour être sauvés; l'avons-nous accompli par le passé? le faisons-nous maintenant? Il n'y a que deux chemins pour arriver à la céleste patrie, qui sont l'innocence et la pénitence : qui peut se flatter d'avoir conservé son innocence baptismale? Ah! que le nombre de ceux qui ont cet avantage est petit? et combien y en a-t-il dans cet auditoire qui puissent dire qu'ils n'ont jamais offensé le Seigneur mortellement? Il ne nous reste donc, si nous avons péché, qu'une seule ressource pour être sauvés, qui est de faire une sincère pénitence. Or, cette pénitence consiste à remplir les devoirs que la loi nous impose, et à les remplir tous, et de la manière qu'il faut. O mon Dieu! quel sujet de frayeur et d'étonnement se présente ici à notre esprit! Si l'on entrât dans un examen rigoureux, se trouverait-il une seule personne qui accomplisse parfaitement tous les préceptes du Seigneur? Cependant, sans cette observation, au moins dans tout ce qui est essentiel, point de salut à espérer. Qui est-ce qui montera avec le Prophète-Roi (*Psal. XIV, 1, 3*) à la montagne du Seigneur, c'est-à-dire au séjour de la gloire? qui est ce qui habitera dans sa sainte maison? Ce sera, répond-il, celui qui a le cœur pur de toute mauvaise pensée et de tout désir déréglé, la conscience exempte de tout péché mortel, des mains qui ne soient souillées d'aucune injustice; ce sera celui qui marche dans la simplicité et qui opère la justice, qui dit la vérité et qui n'est point un fourbe et un trompeur, qui ne fait point du mal à son prochain, qui ne trompe pas, qui ne ravit point son bien par les usures. Il en faut exclure, dit l'apôtre saint Paul (*I Cor., VI, 9*), tous les impies et tous les scélérats, les voleurs, les impudiques, les avarés, les ivrognes, les médisants; jusqu'aux lâches, et aux négligents, ajoute saint Jean dans son *Apocalypse* (c. XXI, v. 8), n'y auront point de part. En un mot, il est de foi qu'avec un seul péché mortel on n'entrera jamais dans le ciel : c'est à nous à y penser sérieusement. Il faut nous résoudre à l'enfer; et qui pourrait s'y résoudre? ou à vivre chrétiennement et saintement pour mériter le ciel; et c'est le parti qu'il faut prendre dès aujourd'hui.

O Jésus, notre Rédempteur! l'objet de notre amour et de nos désirs, Créateur de toutes choses, et devenu semblable à nous par votre incarnation, ayez pitié de nous! C'est votre bonté infinie qui vous a engagé à vous charger de nos péchés et à mourir sur une croix pour les expier. C'est cette même miséricorde qui vous a fait descendre dans les limbes pour en retirer tant d'âmes saintes, que vous avez menées en triomphe avec vous dans la gloire; jetez sur nous un regard de compassion du haut de votre trône; ne permettez pas que nous ayons le

malheur de tomber dans l'enfer, duquel vous nous avez rachetés au prix de votre sang; mais faites que nous marchions sur vos traces, que nous participions à vos souffrances et à votre croix; que nous vous suivions sur le Calvaire, pour monter enfin au séjour de votre gloire, et pour y jouir de votre présence pendant tous les siècles des siècles. C'est la grâce que je vous supplie, mes très-chers frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DIM. DANS L'OCT. DE L'ASCENSION.

SUR LE SCANDALE.

Hæc locutus sum vobis, ut non scandalizemini. (*Joan., XVI, 1.*)

Je vous ai dit ces choses, afin que vous ne soyez point scandalisés.

Les hommes étant tous enfants d'un même Père, créés à l'image d'un même Dieu, faits pour vivre ensemble comme frères destinés à la même fin, devraient être, ce me semble, naturellement portés à s'aimer mutuellement, à s'excuser et à se supporter les uns les autres, à s'entraider dans leur état corporel et encore plus dans le spirituel. Cependant, le pourrait-on croire si on ne le voyait tous les jours, les hommes se déchirent par la médisance et par la calomnie; ils s'injurient, ils se maltraitent, ils se tuent, ils s'empoisonnent, ils s'enlèvent leurs biens, et ils se traitent les uns les autres avec une fureur et une cruauté inouïes. Quelle étrange bizarrerie! quel excès de malice! quelle effroyable conduite! Mais entre tous les maux que les hommes se font et se procurent en cette misérable vie, il n'en est point qui approche de celui qu'ils se procurent en contribuant, comme plusieurs font, à la damnation éternelle les uns des autres; c'est ce qui se fait par le moyen du scandale, qui précipite tant d'âmes dans l'abîme du dernier malheur. Je me suis proposé aujourd'hui de combattre ce monstre d'horreur, et je ne puis rien faire qui soit plus digne de mon ministère, plus utile et plus nécessaire pour votre intérêt spirituel; car, disons-le avec douleur, quoiqu'il ne soit rien de plus affreux, de plus mauvais et de plus dangereux que le scandale, il n'est cependant rien de plus commun. Je vous montrerai, dans la première partie de cet entretien, en quoi consiste le scandale, et vous verrez par là combien il est commun dans le monde; et dans la seconde, je vous ferai voir combien le scandale est dangereux et ses suites funestes. Attention, s'il vous plaît.

PREMIER POINT.

Il faut distinguer, avec les théologiens, entre le scandale actif et le scandale passif : le scandale actif est celui que l'on donne, le scandale passif est celui que l'on reçoit. Le scandale actif peut être criminel, lorsqu'on scandalise le prochain par sa faute; il n'est pas criminel, lorsqu'on ne le scan-

dalise que par accident, c'est-à-dire à cause de la mauvaise disposition de ceux qui sont scandalisés. Le scandale passif peut être également criminel ou sans péché : il est criminel lorsqu'on se scandalise sans sujet ; il n'est pas criminel, lorsque l'on ne peut s'empêcher d'être scandalisé. Tout cela supposé, nous ne pouvons que conclure que le scandale est très-ordinaire dans le monde et qu'il a comme inondé toute la surface de la terre. Ce dernier ne peut être appelé proprement scandale actif ; il est uniquement passif. Jésus Christ a bien dit : *Heureux qui ne se scandalisera pas de moi ou à mon occasion* (Luc., VII, 28), mais on ne peut pas dire que Jésus-Christ ait scandalisé quelqu'un.

Le scandale que nous appelons scandale actif criminel est une parole, ou une action, ou une omission, qui de soi porte le prochain au péché ; une pensée, un désir, une intention, ne peuvent pas être un sujet de scandale, parce que tout cela est caché dans la conscience ; mais une parole mal placée, une action mauvaise, une omission criminelle peuvent scandaliser ceux qui en sont les témoins ; quelquefois même les actions indifférentes ou bonnes peuvent être une cause de scandale, et alors voici comme l'on doit se comporter : si l'on est obligé par son devoir d'agir et de parler, il faut le faire, quoique l'on prévienne que quelqu'un s'en scandalisera ; parce que, comme dit l'apôtre saint Pierre : *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes* (Act., V, 29) ; et telle a été la conduite du Sauveur du monde. Car ayant avancé, dans un de ses discours, certaines choses qui paraissaient un peu fortes, mais qu'il était nécessaire de dire, ses apôtres lui dirent en particulier que plusieurs s'étaient scandalisés de son sermon. Que leur répondit-il ? Le voici : *Tout arbre qui n'aura pas été planté par la main de mon Père, sera arraché.* (Matth., XV, 13.) Que si on peut s'abstenir sans péché de parler ou d'agir, il faut le faire pour ne pas scandaliser les faibles. C'est la doctrine de saint Paul. Je sais bien, dit-il, qu'il m'est permis de manger de la chair ; mais si je suis convaincu qu'en en mangeant je scandaliserai mon frère, j'aime mieux n'en jamais manger que de causer la perte de mon prochain. (I Cor., VIII, 10, 13.) Vous avez quelque chose à faire ou à dire, qui de soi est indifférent ou même bonne ; vous sentez bien, et vous n'en doutez pas, que si vous dites cette parole, ou si vous faites cette action, il y a des gens dans la compagnie qui en seront scandalisés ; vous pouvez vous abstenir de parler ou d'agir sans conséquence ; cependant vous aimez mieux suivre votre inclination : alors, quelque bonne intention que vous puissiez avoir, vous vous rendez coupable de scandale, et vous induisez votre prochain dans la tentation par votre faute. Et il ne faut pas alléguer que ce ne sont que de petits esprits qui se scandalisent : ces petits esprits prétendus sont de grandes âmes devant Dieu, créées à son image, ra-

chetées par le sang de Jésus-Christ et destinées à une gloire éternelle. Quoi ! Vouddriez-vous exposer vos biens ou votre vie pour un bon mot ! Et vous exposez le salut de votre prochain pour une parole qui vous fait plaisir ; avec votre prétendue force de génie, vous frappez la conscience faible de votre frère, et vous causez sa ruine spirituelle. Si vous aviez une étincelle d'amour de Dieu et du prochain ; si vous consultiez la foi et la religion, en agiriez-vous de la sorte ?

Cependant, mes frères, combien le scandale n'est-il pas commun, non-seulement dans les choses qui paraissent indifférentes par elles-mêmes, mais encore dans les paroles et dans les actions les plus mauvaises ! Le scandale est le péché de tous les états, de toutes les conditions, de tous les pays, de tous les temps : scandales dans les villes, à la campagne, dans les places publiques, dans les maisons, et, ce qui est encore plus terrible, scandales dans les cloîtres, dans les communautés, jusque dans les temples du Seigneur, et presque plus là que partout ailleurs : scandales dans les habits, dans les ajustements, dans les meubles, dans les repas, dans toute la conduite : scandales dans le commerce, parmi les artisans, parmi les pauvres comme parmi les riches, parmi les personnes même dévotes : scandales de la part des prêtres et des religieux. Je parle sur mon compte. Malheur à moi, malheur à tous ceux qui sont consacrés à Dieu, lorsque, bien loin d'édifier le prochain par une vie conforme à notre état, nous avons le malheur de lui donner mauvais exemple par une conduite déréglée ou peu régulière. Je suis effrayé lorsque j'y pense : lorsque ce sont des libertins, des gens du monde qui s'écartent, on n'en est pas beaucoup surpris, et le scandale n'est pas si dangereux ; mais lorsque le crime paraît jusque dans le sanctuaire ; lorsqu'on voit ceux qui ont été choisis spécialement pour donner bon exemple, pour corriger le vice, pour instruire les peuples, s'oublier jusqu'à abandonner leurs devoirs les plus essentiels, et à donner dans des excès criants, c'est l'abomination de la désolation ; et rien au monde n'est capable de causer tant de ravages dans l'Eglise de Dieu. Priez, mes très-chers frères, avec toute l'ardeur possible, le Seigneur des miséricordes qu'il ne permette pas que sa maison soit souillée, que son Eglise soit décriée, que son sanctuaire soit déshonoré par la mauvaise vie de ses ministres ; et lorsque vous en verrez quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, qui s'écartera de ses obligations, bien loin d'en faire des railleries et de vous en divertir, comme il n'arrive que trop souvent, gémissiez, pleurez, soyez effrayés, et que votre cœur soit saisi de douleur ; vous y avez grand intérêt. La chute des ministres du Seigneur ne doit pas vous être indifférente : ils sont vos pères, vos maîtres, vos guides, vos médecins spirituels. Ne regarderait-on pas comme un dénaturé un enfant qui se

régouirait du malheur de son père ? Ne dirait-on pas qu'un homme serait insensé s'il était bien aise de voir que son guide s'égaré ? Un disciple pourrait-il voir de sang-froid son maître dans l'erreur, et un malade serait-il insensible à la mort de son médecin ?

Scandales de la part des personnes qui font une profession particulière de piété et de dévotion. Que l'on voie des gens du monde se livrer à diverses passions, on n'en est pas surpris ; mais lorsqu'on voit un dévot ou une dévote, qui se confessent et qui communient tous les mois ou plus souvent, et qui néanmoins sont orgueilleux, médians, impatients, emportés, délicats ; on en est étrangement scandalisé. Les libertins en prennent occasion de décrier la dévotion ; et rien n'est plus capable de détourner de leurs bons desseins ceux qui seraient dans la disposition d'embrasser une vie plus chrétienne.

Scandales de la part de tous ceux qui sont au-dessus des autres par leur âge, par leur naissance, par leurs charges et leurs emplois. Ils sont destinés par la divine Providence à conduire les autres et à leur montrer le chemin qu'ils doivent tenir pour arriver à une heureuse fin ; ils sont obligés par leur état à empêcher le mal, à le punir, à faire régner la piété, la religion et la justice ; ils sont placés sur le chandelier pour éclairer : leur vie est comme un miroir où chacun se regarde, et leur conduite sert comme de règle générale. Quel étrange malheur, lorsqu'ils viennent à s'égarer, et quelles suites funestes de leur chute ! Que de plaintes ! que de murmures ! que de jugements ! que de mauvais discours de la part des inférieurs ! quel enchaînement de péchés !

Scandales de la part des chefs de famille. Pères et mères, maîtres et maîtresses, que ne puis-je vous faire sentir toute l'étendue de vos devoirs au sujet de l'éducation et du bon exemple que vous êtes si étroitement obligés de donner à vos enfants et à vos domestiques ; et en même temps la rigueur des jugements de Dieu à votre égard si vous les scandalisez. C'est ici, c'est dans les familles, que se trouvent les plus communs et les plus pernicieux de tous les scandales ; les plus communs, pères et mères, maîtres et maîtresses, autant de paroles mauvaises, autant d'actions déréglées : autant de manquements à vos devoirs, autant de mauvais exemples, autant de scandales vous donnez à vos enfants et à vos domestiques. Ils ont toujours les yeux ouverts sur vous, ils vous suivent pas à pas ; ils observent continuellement votre conduite, et ils ne perdent rien de tout ce qu'ils vous voient faire ou de ce qu'ils vous entendent dire. Quel sera donc le sort de tant de parents et de maîtres dont la vie est un tissu continuel de crimes, qui ne cessent de jurer, de proférer des imprécations, peut-être d'horribles blasphèmes en présence de leurs enfants et de leurs domestiques ; qui les rendent témoins de leur ivrognerie, de leur

colère, de leurs dissensions, peut-être de leurs discours obscènes ou impies, peut-être de plusieurs actions infâmes ou au moins dangereuses ? Mais que dirai-je de ceux qui commandent ou qui conseillent de mal faire à leurs inférieurs, qui les font travailler les fêtes et dimanches sans nécessité et sans permission ; qui les engagent à dérober, à se venger ou à faire quelque autre crime ; qui leur inspirent tous les vices et toutes les passions ; qui les exposent à se perdre en les faisant coucher ensemble, quoique de différent sexe, et dans un âge qui ne le permet pas, ou trop près les uns des autres ; qui leur souffrent tout ; qui leur permettent tout, et qui ne les corrigent ni châtent jamais ; qui ne veillent point sur leur conduite ; de ces mères folles qui ne se contentent pas d'enseigner à leurs filles, par leurs exemples, la vanité, la coquetterie, mais qui les y portent ouvertement. Je ne finirais point si je voulais approfondir cette matière. Chefs de famille, examinez-vous, et mettez ordre à vos dérèglements ; sinon, attendez vous aux plus terribles châtimens, à cause de vos scandales.

Scandales de la part des personnes du sexe. Ah ! qu'il est dangereux, qu'il est funeste ! Femmes et filles mondaines, qui par vos immodesties, par vos parures affectées, par vos manières libres, peut-être par d'autres moyens que je n'oserais dire, tendez des lacets pour prendre les âmes, et pour les précipiter dans l'abîme du détestable péché de l'impureté ; à quoi devez-vous vous attendre après avoir causé tant de crimes ? Combien de regards lascifs ? combien de désirs criminels ? combien de discours dissolus ? combien d'actions abominables sur votre compte ? Et ne dites pas que vous n'avez aucune mauvaise intention ; quand même il n'en serait rien arrivé, il suffit que vous ayez fait de votre côté des démarches capables d'inspirer le mal, pour vous rendre coupables devant Dieu, comme s'il était arrivé effectivement, puisqu'il n'a pas tenu à vous. Souvenez-vous que vous serez bientôt foulées aux pieds comme la boue des chemins, suivant la parole du Seigneur (*Eccli.*, IX, 10), et que ce corps dont vous êtes idolâtres va être, dans peu de jours, un objet affreux, un tas de pourriture, le réceptacle des vers, et enfin un squelette hideux qui effrayera ceux qui le verront.

Il est donc vrai, et nous n'en avons que trop de preuves, que le scandale est répandu partout ; que l'on voit de toute part des écoles d'iniquité, où l'on enseigne publiquement le mal ; et que nous n'avons pas moins lieu que le Prophète-Roi (*Psal.* CXIV, 3), de dire que les lacets de la mort et du péché nous environnent de tous côtés, et que le monde est rempli de pièges funestes pour perdre nos âmes. En effet, ne dirait-on pas qu'on affecte de se perdre les uns les autres par les mauvais exemples et par toutes sortes de moyens iniques ? N'est-il pas inconcevable que, bien loin de nous aider mutuellement à pratiquer la vertu, et à as-

surer notre salut, il semble qu'on se fait un plaisir et une étude particulière de se faire tomber dans le précipice du péché et de la damnation éternelle? On se sollicite à boire, à s'enivrer, à se venger, à se parjurer, à commettre des impuretés, et à toutes sortes de crimes; on ne se contente pas de simples sollicitations, on y emploie la ruse et la finesse; on va même jusqu'aux railleries piquantes, à la force et à la violence. Voyez ce que font les débauchés pour gagner des compagnons, les impudiques, pour séduire l'objet de leur passion; les libertins et les mondains, pour augmenter le nombre de leurs complices, décrier la vertu, la piété et la religion. Combien de promesses et de menaces; combien de railleries et de persécutions; combien de démarches de toutes les espèces; et pourquoi cela? pour perdre, pour damner ses prétendus amis, ses parents, ses voisins, son frère chrétien. Et lorsqu'on est venu à bout de son dessein, lorsqu'on a fait tomber quelqu'un dans la fosse qu'on lui avait creusée, on en rit, on s'en divertit, on en fait une grande fête. Quelle joie infernale! quel plaisir diabolique! Où en sommes-nous, mes chers frères? N'avons-nous pas arraché de notre cœur jusqu'aux premiers fondements de la foi et de la religion; et cela ne s'appelle-t-il pas s'être associé avec les esprits des ténèbres, pour faire à Dieu une guerre ouverte, en lui enlevant ses serviteurs et ses fidèles? Y a-t-il rien au monde qui mérite plus tous les foudres de la vengeance du Ciel?

Mais quoique le scandale soit si commun dans le monde, il ne laisse pas d'être presque inconnu : peu de personnes y font attention, peu, par conséquent, le craignent; très-peu en ont horreur et travaillent à s'en corriger; encore un plus petit nombre s'en accuse en confession, et se met en peine d'en arrêter les suites et de le réparer; cela fait trembler sans doute, chrétiens auditeurs; cependant, rien de plus véritable. Jugez-en par vous-mêmes. Combien en est-il qui sont chargés d'une infinité de scandales, et qui n'y ont jamais pensé, bien loin de s'en être confessés? combien d'autres qui continuent à scandaliser sans scrupule? combien, peut-être, qui font gloire de montrer aux autres le chemin de la perdition et de les y engager, ce qui est le dernier excès de la malice, et qui avec cela se croient fort honnêtes gens? Qui est-ce qui se met en peine de découvrir ses scandales dans le sacré tribunal? On s'accuse, par exemple, de s'être enivré; mais on ne dit pas qu'on s'est donné en spectacle à sa famille et à un grand nombre d'autres personnes qu'on a scandalisées. On s'accuse d'avoir dit des paroles impures, mais on ne dit pas qu'on les a dites en présence de plusieurs personnes, peut-être de jeunes gens, peut-être de femmes et filles, et que l'on a été par-là l'occasion de plusieurs péchés mortels : il en est de même des autres crimes qui peuvent scandaliser. Voyons maintenant quels sont les suites et les effets funestes du péché de

scandale, et combien, par conséquent, il est dangereux : c'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

De quelque côté que nous considérons le scandale; nous n'y voyons rien que d'affreux : et toutes ces circonstances nous apprennent qu'il n'est point de péché plus dangereux et plus grief; si nous le regardons par rapport à Dieu, il n'est point de vice qui lui soit plus injurieux : si nous le regardons par rapport au prochain, il n'est point de vice qui lui soit plus pernicieux; et si nous l'envisageons par rapport au scandaleux, à celui qui en est l'auteur, il n'est point de péché qui lui soit plus fatal. Reprenons.

Rien de plus injurieux à Dieu; point de crime qui l'outrage plus que le scandale. Quelle punition ne mériterait pas un sujet qui, non content de se révolter contre son roi, emploierait toutes sortes de moyens pour engager les autres dans sa rébellion, et pour débaucher ses plus fidèles serviteurs? ou bien un malheureux qui solliciterait des enfants à outrager leur père, à lui refuser l'obéissance qu'ils lui doivent, à le déshonorer, à lui enlever son bien; ou des domestiques à être infidèles à leur maître, à ne point travailler, à lui faire tort dans ses biens et dans sa réputation; ou qui travaillerait à ravir l'honneur à un homme, en débauchant son épouse; ou enfin qui tâcherait d'enlever les plus intimes amis à un homme de considération? C'est ce que fait un scandaleux à l'égard de Dieu. Il lui débauche, il lui enlève, par ses mauvais exemples, ses enfants, ses serviteurs, ses sujets, ses épouses, qui sont les âmes, pour les rendre esclaves de son ennemi, qui est le démon. Il rend inutile le sang de Jésus-Christ; il anéantit, pour ainsi dire, les mérites de sa Passion et de sa mort. Considérez, mes frères, ce que le Sauveur du monde a fait et souffert pour le salut des hommes : jetez les yeux sur les humiliations de sa conception, de sa naissance, de son enfance; voyez les travaux immenses de sa vie publique. Combien de sueurs et de fatigues; combien de souffrances et de peines? Méditez surtout sa douloureuse Passion et sa cruelle mort sur une croix; regardez ces épines, ces fouets, ces clous, tous les instruments de son supplice; rappelez-vous ses miracles, les sacrements qu'il a institués, tous les moyens de salut qu'il a établis. Le pécheur scandaleux détruit, dissipe, profane tous ces trésors de grâces, par rapport à ceux qu'il entraîne dans le péché par ses mauvais exemples. Que peut-on imaginer de plus terrible? Semblable à ce dragon dont il est parlé dans l'*Apocalypse* (chap. XII), il arrache les étoiles du ciel, c'est-à-dire les âmes de la place qui leur était marquée dans la sainte Sion, dans la céleste Jérusalem. Aussi le Seigneur en fait une terrible vengeance, et les livres saints nous en fournissent une infinité d'exemples. Quelle a été

terrible la fin d'un Balthazar, d'un Achab, d'un Antiochus, d'un Hérode, et de tant d'autres? Ceux-là même qui ont fait pénitence des mauvais exemples qu'ils avaient donnés, n'ont pas laissé de sentir, en cette vie, la pesanteur du bras de Dieu. Témoin le roi David, entre plusieurs autres : c'était un homme selon le cœur du Seigneur; mais il eut le malheur de s'oublier, il tomba dans l'égarément, et il scandalisa terriblement ses sujets par son adultère; il fit une sévère pénitence de son péché, et le prophète Nathan l'assura du pardon de la part de Dieu : néanmoins, à cause du mauvais exemple qu'il avait donné, il sentit vivement sa colère; il vit un désordre affreux dans sa famille; l'inceste, le fratricide, la révolte, et tout ce qu'on peut imaginer de plus affreux. Mais les châtiements que la justice divine fait éprouver aux scandaleux en cette vie, ne sont rien en comparaison de ces supplices éternels et épouvantables qu'elle leur prépare en l'autre; et quoi de plus juste, puisque ces malheureux ont fait et font tous les jours une guerre si cruelle à leur souverain Maître, en rendant inutiles les desseins de salut qu'il a sur les hommes, et en renversant, pour ainsi dire, les édifices de sa miséricorde? Quelle injure ne ferait-on pas à un habile ouvrier, si l'on détruisait en sa présence un ouvrage précieux, qui lui aurait donné beaucoup de peine, et qu'il regarderait comme son chef-d'œuvre? Quelle vengeance n'en tirerait-il pas s'il lui était permis, et s'il le pouvait? Les hommes ne sont-ils pas l'ouvrage de Dieu, créés à son image, destinés à le posséder éternellement? ne sont-ils pas un chef-d'œuvre de sa puissance? Que n'a-t-il pas fait? que ne fait-il pas continuellement pour leur salut, et pour la sanctification de leur âme? combien de grâces, d'inspirations, de secours? Le scandaleux détruit ces ouvrages admirables, et il anéantit tout ce que le Seigneur fait, pour procurer à ces mêmes ouvrages la perfection qu'il avait résolu de leur donner. Pourrait-on trouver un supplice assez grand pour punir un sujet qui mutilerait, qui romprait, qui déchirerait l'image de son roi partout où il la trouverait? Le scandaleux ne s'en prend pas seulement à des figures inanimées de son Créateur; mais il déchire ses images vivantes avec une insolence inconcevable. O crime énorme! et qui ne saurait être assez puni.

De là il est évident, que si le scandaleux ne peut pas faire à Dieu une plus grande injure que celle qu'il lui fait par ses mauvais exemples, il ne peut faire un plus grand mal à son prochain; de sorte qu'il est vrai de dire que le plus grand de tous les crimes qui peuvent se commettre contre le prochain, est le scandale, et la raison en est bien claire : c'est que le scandaleux attaque et détruit le plus grand bien du prochain, ou plutôt son unique bien, son bien par excellence, qui est le salut éternel. Le Sauveur du monde nous dit que nous ne devons pas craindre ceux qui ne peuvent

faire mourir que le corps, mais que nous devons craindre celui qui peut perdre l'âme et le corps en même temps, en les jetant dans l'abîme de l'enfer. Nous pouvons bien le dire des scandaleux, quoique dans un sens bien différent; car il est véritable que, par leurs mauvais exemples, ils précipitent les âmes dans le dernier des malheurs. Et ainsi les scandaleux sont plus à redouter que les meurtriers, les assassins, les empoisonneurs et les incendiaires. Le croyez-vous, mes frères; mais pouvez-vous en douter le moins du monde? Cependant, voyez un peu la folie des hommes, leur bizarrerie à ce sujet. Comment regarde-t-on dans le monde les calomniateurs et les médisants? quelle crainte n'a-t-on pas des voleurs, des meurtriers, des empoisonneurs et des incendiaires? quelle plus grande injure peut-on faire à une personne que de l'accuser, ou même de la soupçonner d'être du nombre de ces cruels ennemis du genre humain? Mais est-on disposé de même à l'égard des scandaleux? Quelle différence! Non-seulement on les souffre, mais on les aime, on les cherche, on les écoute, on les suit, on s'attache à eux. Que cela est étrange! Où est donc la foi et la religion? où est le bon sens? où est la raison? Quoi! je redouterai, je craindrai jusqu'à frémir à la vue ou en la compagnie de ceux qui peuvent seulement me nuire dans des choses de néant, puisqu'elles sont passagères; et je me plairai avec des malheureux qui travaillent à me perdre pour toujours! Cela peut-il se concevoir, et le croirait-on si on ne le voyait pas? Que peut-on penser, sinon que la foi est presque éteinte, ou peut-être tout à fait anéantie dans ceux qui agissent de la sorte?

Non-seulement les scandaleux font tomber les justes dans le déplorable état du péché; mais ils empêchent encore les pécheurs de se convertir. Ils sont cause que les hérétiques persévèrent dans leurs erreurs; ils détournent les infidèles de l'entrée de l'Eglise, et les schismatiques du retour à l'unité dont ils sont séparés; ils décrivent la religion, la dévotion et la piété, et ils autorisent le libertinage et l'impiété. On ne saurait se figurer combien la mauvaise vie et les dérèglements des mauvais catholiques font du mal, combien de jugements affreux, combien de discours blasphématoires ils occasionnent. Quoi donc, disent les ennemis de Dieu et de son Eglise, est-il possible de se persuader que des gens si mauvais, si fourbes, si libertins, si impudiques, si impies, soient dans la bonne religion? Ils raisonnent mal, j'en conviens; mais les scandaleux qui en sont la cause, n'en sont pas coupables devant Dieu. Ces malheureux font donc l'office des esprits de ténèbres; toute leur occupation, comme eux, c'est de travailler sans cesse à tenter les hommes, et à les porter au péché. On peut bien les regarder comme les missionnaires du diable; mais, ô malheur digne d'être pleuré avec des larmes de sang! tan-

dis que les ouvriers évangéliques les plus zélés, après plusieurs sermons les plus touchants, après tant d'exhortations, tant de prières ferventes, tant de moyens différents qu'ils emploient, à peine convertissent un petit nombre de pécheurs au bout de plusieurs mois; les scandaleux, sans presque aucune peine, perdent les âmes à centaines et à milliers. Et d'où vient cela? Hélas! cela vient du maudit penchant que nous avons pour le mal, et de ce fatal éloignement pour le bien, que nous éprouvons tous. Oui, mes frères, un seul scandaleux dans une ville, dans une paroisse, dans un voisinage, fera plus de mal que plusieurs ministres du Seigneur des plus sages et des plus fervents ne pourraient faire de bien; n'en cherchons pas d'autres preuves que l'expérience journalière. Et ce qu'il y a de plus terrible, c'est que les scandales se multiplient presque jusqu'à l'infini. Un scandaleux en a d'abord produit plusieurs autres; ceux-ci à leur tour font la même chose, et les scandales vont toujours en augmentant. Un scandaleux est dans un endroit ce qu'est le levain à la pâte: un peu de levain communique son aigreur à une très-grosse masse de pâte; un scandaleux corrompra en peu de temps toute une paroisse. Il est encore semblable à la gangrène, qui, commençant dans une partie du corps, a bientôt gagné tous les membres et infecté toute la masse du sang; ou comme une goutte de venin insinuée dans le sang par la morsure d'une vipère, qui dans très-peu de temps se communique aux dernières extrémités du corps; ou comme une maladie contagieuse, qui en peu de jours se communique d'une maison à des provinces entières. Ces comparaisons sont très-naturelles, et nous montrent clairement de quelle manière les scandales se multiplient et s'étendent de toute part. C'est ce qui oblige saint Augustin à s'écrier: Malheur à toi, détestable scandale, fleuve rapide qui entraînes tout! ne te sécheras-tu jamais? ne cesseras-tu point de rouler avec tes ondes les enfants d'Adam dans cette affreuse mer de la vengeance de Dieu? (*Conf.*, lib. I, cap. 26.)

Enfin, les scandaleux se font un grand mal à eux-mêmes, et ils ne peuvent pas s'en faire un plus grand. Jésus-Christ nous le fait bien comprendre lorsqu'il dit: *Malheur à celui par qui le scandale est donné: il vaudrait mieux pour lui être jeté au fond de la mer avec une meule de moulin au cou, que d'avoir scandalisé un seul petit enfant.* Et il ajoute: *Malheur au monde, à cause des scandales; et malheur à celui par qui le scandale arrive.* (*Matth.*, XVIII, 7.) Ce mot *malheur* signifie quelque chose de bien terrible. Et, en effet, chrétiens auditeurs, le scandaleux se charge devant Dieu de tous les crimes dont il est la cause par ses mauvais exemples; ceci est terrible, tous ces crimes lui sont attribués et imputés; et il en sera puni, comme s'il les avait commis lui-même. D'où il faut conclure que le scandaleux répond et demeure chargé de toutes les suites de ses

mauvais exemples; de sorte que s'il n'a pas fait ce qu'il a dû faire pour en arrêter le progrès, malgré le laps de temps, tout ce qui arrivera lui sera imputé. Comprenez cela, si vous pouvez, chrétiens mes frères. Tâchons de vous le rendre intelligible. Voilà un homme qui a donné un mauvais exemple: je suppose qu'il meurt sans en avoir fait pénitence, et par conséquent sans l'avoir révoqué, sans l'avoir réparé, sans en avoir arrêté les suites, autant qu'il a été en lui. Le scandale donné a perdu vingt personnes; ces vingt personnes en ont perdu cent autres; en vertu de ce scandale, on a péché et on pèche encore cent ans, deux cents ans après la mort de celui qui l'a donné; on a commis peut-être un million de péchés mortels, on en commettra encore autant dans la suite, à cause de ce premier scandale; tout cela est sur le compte de cet infortuné; tout cela, par conséquent, augmente son supplice dans l'enfer. Sur ce principe, que faut-il juger de tant de grands scandales qui sont dans l'enfer, d'un Luther, d'un Calvin, qui ont perdu des royaumes entiers? Quel épouvantable degré de damnation!

Craignez donc, mes très-chers frères, un mal aussi grand, aussi terrible et aussi funeste qu'est le scandale. Peut-être y en a-t-il plusieurs parmi vous sur le compte de qui on commet tous les jours de nouveaux péchés: ils n'y pensent pas, ils ne le croient pas: cela n'en est pas moins véritable; peut-être depuis trente ans, depuis quarante ans, on ne cesse d'accumuler sur leur tête péché sur péché, iniquité sur iniquité; ne leur arrivera-t-il pas comme à tant d'autres, qui ne s'attendaient à rien moins qu'à trouver, comme ils ont fait, à l'heure de la mort, un trésor de colère, un abîme de crimes, qui ont été une suite de leurs scandales non réparés ni révoqués, et dont le poids les a précipités au fond des abîmes? Pour ne pas avoir le même sort, que faut-il faire? Il faut adresser au Seigneur la prière que le Prophète-Roi lui faisait autrefois: *Mon Dieu, lui disait-il avec frayeur, purifiez-moi des péchés dont je n'ai pas la connaissance; et pardonnez-moi ceux dont je suis la cause.* (*Psal.* XVIII, 13.) Mais cela ne suffit pas, il faut encore rétracter, révoquer et réparer, autant qu'il est en vous, tous les mauvais exemples que vous avez donnés; il faut leur opposer une vie sainte et édifiante: autant vous avez contribué à perdre des âmes, autant et plus vous devez travailler à en gagner à Dieu. Pour vous, qui êtes exposés au scandale, ne vous y laissez pas prendre; rejetez, repoussez, éloignez, retranchez tout ce qui peut vous être un sujet de chute; quand cela vous serait aussi nécessaire que vos yeux, que vos mains ou que vos pieds, c'est le commandement de Jésus-Christ: qu'il n'y ait ni amitié, ni parenté, ni amour-propre, ni intérêt, qui vous empêche de faire là-dessus le sacrifice que Dieu demande de vous. Par ce moyen, vous aurez le bonheur de vous écrier un jour

avec tous les élus du Seigneur : *Mon âme a échappé au scandale comme un oiseau a échappé aux filets qu'on lui a tendus ; les filets, les lacets avec lesquels on voulait me prendre se sont rompus, et j'ai été délivré de tant de périls par la miséricorde de mon Dieu.* (Psal. CXXIII, 6, 7.) C'est la grâce que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

LA PENTECOTE.

SUR LE MYSTÈRE DU JOUR.

Paracletus autem Spiritus sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille docebit vos omnia. (Joua., XIV, 26.)

Or, le consolateur, qui est le Saint-Esprit, que mon Père vous enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses.

O bonté infinie de Dieu, qui a fait éclater en faveur de l'homme tous les trésors de sa puissance et tous les charmes de sa miséricorde ! La puissance du Père a paru dans la création de l'univers : c'est elle qui a tiré tous les êtres du néant ; qui a produit ce nombre prodigieux d'ouvrages que nous voyons avec autant d'étonnement que de plaisir. Mais ce qui est le plus consolant pour nous, c'est qu'il a créé tous les êtres pour l'homme, et il a fait l'homme pour lui. La sagesse du Fils s'est manifestée dans la rédemption du genre humain. Quel prodige que celui de l'union de la personne du Verbe avec la nature humaine ; de la toute-puissance divine avec la faiblesse humaine ; de la grandeur, de la majesté et de tous les autres attributs de la Divinité, avec la bassesse, le néant et les misères de l'homme ! Qui peut penser à l'incarnation, à la naissance, à l'enfance, à la vie mortelle et à la mort du Sauveur, sans être saisi d'un profond étonnement ! Enfin la bonté du Saint-Esprit se découvre aujourd'hui de la manière la plus surprenante, en descendant visiblement et personnellement sur les fidèles qui composent l'Eglise naissante. C'est le mystère qui nous assemble ici, et qui est honoré par une des plus grandes solennités de l'année. Mais ce qui doit encore plus animer notre reconnaissance et notre amour envers notre Dieu, c'est que son divin Esprit se communique encore tous les jours à ceux qui se mettent en état de le recevoir. C'est pour vous engager, mes frères, à conserver soigneusement le Saint-Esprit, si vous avez le bonheur de le recevoir ; ou à faire tous vos efforts pour l'attirer en vous, si vous ne l'avez pas, que je me suis proposé, dans ce discours, de vous dire combien vous avez intérêt de recevoir le Saint-Esprit, et combien c'est un grand malheur de le perdre : ce sera le sujet de mon premier point. Ensuite quels sont les moyens de recevoir le Saint-Esprit, et comment on le perd : ce sera le sujet du second.

PREMIER POINT.

Pour comprendre le besoin que nous avons de recevoir le Saint-Esprit, il faut savoir ce que nous sommes et ce que nous

pouvons avec le Saint-Esprit, et en même temps ce que nous sommes et ce que nous pouvons sans le Saint-Esprit. Que sommes-nous sans le Saint-Esprit ? Nous sommes réduits à l'état le plus déplorable qui puisse se concevoir. Conçus dans le péché originel, nous voilà enfants de colère, enfants de vengeance, comme dit saint Paul. (Ephes., II, 1-3.) Nous voilà avec d'horribles ténèbres dans l'entendement, une pente terrible pour le mal, et un éloignement extrême pour le bien ; dans la volonté, nous voilà avec des passions violentes, qui nous entraînent et nous précipitent dans toutes sortes d'excès : de là les chutes fréquentes et funestes dans le péché mortel, qui augmentent de plus en plus nos misères spirituelles ; de là cette nudité honteuse devant Dieu, cette pauvreté extrême, cette indigence entière dont saint Jean nous donne une idée dans son *Apocalypse* (chap. III, vers. 17), lorsqu'il dit au pécheur : Vous pensez, par une présomption étonnante, que vous êtes riche, et cependant vous ne savez pas que vous êtes pauvre et nu, aveugle et misérable. De là cet état déplorable de notre âme, lorsqu'elle est dans la disgrâce de Dieu, cette laideur inconcevable qui la rend un objet d'horreur et d'exécration, et semblable à l'esprit des ténèbres. Ah ! mes frères, si Dieu ouvrait les yeux de notre esprit, et que nous puissions voir une âme souillée du péché mortel, quelle serait notre frayeur et l'horreur dont un tel spectacle nous remplirait ne serait-elle pas capable de nous causer la mort ? Cependant voilà notre état ; voilà notre affreuse situation, si nous n'avons pas le Saint-Esprit, si nous ne sommes pas dans la grâce du Seigneur. Libertins, mondains, gens délicats et sensuels, qui aimez tant la beauté et la propreté de votre corps ; qui cherchez avec tant d'empressement tous les moyens de plaire, par de vains ajustements, par des habits bien faits, par tout cet attirail de luxe et de vanité ; plutôt à Dieu que vous puissiez voir l'état de votre âme ! quelle horreur n'auriez-vous pas de vous-mêmes ? Etant en péché mortel, vous portez un monstre dans vous, et votre âme est plus difforme et plus affreuse que tout ce qu'il y a de plus horrible sur la terre. Toutes les comparaisons qu'on pourrait vous apporter à ce sujet ne sont pas capables de vous en donner une juste idée : soyez après cela superbes et glorieux ; estimez-vous quelque chose de grand, regardez-vous avec complaisance, soyez idolâtres de votre corps ; mais souvenez-vous que vous êtes infiniment plus horribles aux yeux de Dieu que ne le serait un cadavre à moitié pourri, à la personne la plus délicate. Vous ne le croyez pas, mon cher auditeur, parce que vous ne le voyez pas ; cependant cela est véritable, et la foi nous apprend que la tache du péché mortel est incompréhensible à l'esprit humain. Si vous étiez dans un cloaque, enseveli dans les immondices les plus dégoûtantes, que ne feriez-vous pas pour en sortir ; et comment pouvez-vous donc vous

donc vous souffrir avec une conscience chargée de crimes?

Mais si nous sommes, étant séparés du Saint-Esprit, des objets si dégoûtants aux yeux de Dieu, notre faiblesse et notre impuissance, sans cet esprit de force, ne sont pas moins déplorables. L'apôtre saint Paul nous l'apprend en termes formels, lorsqu'il nous dit (1 *Cor.*, XII, 3) que nous ne pouvons pas même prononcer le saint nom de Jésus comme il faut sans l'assistance du Saint-Esprit. Et Jésus-Christ nous assure la même chose, quand il dit (*Joan.*, XV, 5) que sans lui nous ne pouvons rien faire de tout. Représentez-vous, chrétiens auditeurs, un petit enfant qui ne peut ni marcher ni se relever quand il est tombé, ni se procurer aucun secours dans ses besoins; ou un misérable qu'on a jeté dans une fosse pieds et mains liés; ce n'est là qu'une légère idée de la faiblesse et de l'impuissance de l'homme pour le bien, lorsqu'il est livré à lui-même et abandonné du Saint-Esprit. Cependant il faut observer que l'impuissance dont il s'agit ici ne regarde que les œuvres méritoires de la vie éternelle; c'est-à-dire qu'un chrétien qui n'a pas le Saint-Esprit dans son cœur, ou, ce qui est la même chose, qui n'est pas dans l'état de la grâce sanctifiante, ne peut faire aucune bonne œuvre, pas même avoir un bon désir ni une sainte pensée qui soit digne de la gloire des saints, et qui lui soit comptée pour le ciel: car avec la grâce actuelle l'homme peut observer la loi et par conséquent faire des œuvres surnaturelles; mais elles sont mortes, à cause de l'état du péché mortel où nous supposons qu'il se trouve. Telle est donc, mes très-chers frères, notre misère; telle est notre faiblesse, lorsque nous sommes privés du Saint-Esprit.

Si, au contraire, nous avons le bonheur de le posséder, nous sommes beaucoup et nous pouvons beaucoup, parce qu'il habite en nous comme dans son temple, et qu'il agit en nous et avec nous d'une manière ineffable. Je dis donc d'abord qu'une âme qui est unie au Saint-Esprit par la grâce sanctifiante, est quelque chose de grand et d'admirable; elle est l'héritière du royaume éternel, elle est destinée à être une princesse de la cour céleste et à y régner à jamais. Elle est la fille bien-aimée du Père éternel; elle est l'épouse de Jésus-Christ, et le sanctuaire de l'Esprit-Saint. Sa beauté est si ravissante, et ses richesses si immenses, que tout ce qu'il y a de plus éclatant, de plus riche et de plus précieux parmi les astres et sur la terre, n'est rien en comparaison; elle est l'objet des complaisances de Dieu, et il se fait un plaisir d'habiter en elle. *Mes délices sont*, dit cet aimable Seigneur, *de faire ma demeure avec les enfants des hommes* (*Prov.*, VIII, 31), ce qui s'entend lorsqu'ils sont en état de grâce.

Non-seulement nous sommes grands devant Dieu, étant unis au Saint-Esprit, mais nous pouvons beaucoup en lui et avec lui. Pour vous faire comprendre ce que peut

une âme avec l'assistance du Saint-Esprit, il faudrait vous rappeler ici tout ce que cet esprit tout-puissant a opéré dans ceux qu'il a animés et soutenus. Voyons d'abord ce qu'il a fait dans les apôtres et dans les autres disciples sur qui il descendit visiblement le jour de la Pentecôte. Quel prodigieux changement! Ce ne sont plus les mêmes hommes; ce ne sont plus ces hommes incoustants, timides et imparfaits, mais ils ont été transformés en autant de prodiges de grâce, de zèle, de courage et de toutes les vertus. Anparavant ils n'osaient pas paraître; la passion et la mort de leur maître leur fit prendre la fuite; mais après avoir reçu le Saint-Esprit, ils prêchent maintenant hautement l'Évangile; ils annoncent un Dieu crucifié, et ils le présentent avec un courage intrépide aux rois de la terre, aux grands du siècle, aux puissants du monde, pour les instruire, pour les corriger, pour leur faire connaître le triste état où ils sont; ils ne craignent plus ni les persécutions, ni les souffrances, ni la mort, ni les tourments. Pierre n'est plus cet apôtre si faible qui renie son maître à la voix d'une servante; mais c'est un héros de la religion, qui va, avec une hardiesse surprenante, reprocher aux princes de la Synagogue qu'ils ont fait mourir le Messie, qu'ils ont attaché à une croix le Sauveur et le libérateur d'Israël, attendu depuis si longtemps; et en même temps il rend un témoignage authentique de sa résurrection, et il les exhorte à faire pénitence du crime énorme qu'ils ont commis. En vain le menace-t-on, en vain le maltraite-t-on; il dit toujours qu'il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes. (*Act.*, V, 29.) Quel étonnant spectacle de voir douze pauvres pêcheurs sans naissance, sans science, sans pouvoir et sans aucun moyen humain, entreprendre de changer la face de l'univers et en venir heureusement à bout! Il s'agissait de faire croire à tous les hommes, que jusqu'alors ils avaient été dans l'erreur, et que toutes leurs religions étaient fausses. Il s'agissait de confondre ces superbes philosophes qui se regardaient comme les maîtres du monde, et de leur faire voir qu'ils étaient des ignorants et des aveugles. Il s'agissait de détruire et de dissiper des préjugés presque aussi anciens que le monde; d'abolir des usages et des coutumes qu'on regardait comme des lois inviolables; il s'agissait de désabuser des hommes la plupart grossiers et sans science ni lumière; d'autres entêtés et prévenus à l'excès; d'autres extrêmement passionnés et attachés aux objets qui les occupaient tout entiers. Il s'agissait de renverser des religions commodes, qui non-seulement toléraient, mais qui permettaient même ouvertement les vices les plus honteux, et tout ce qui flatte la nature corrompue, et d'établir à la place une religion sévère, qui condamne jusqu'aux pensées et aux désirs déréglés, qui commande de mener une vie pénitente, de crucifier les passions, de mépriser les honneurs, de se détacher de tout,

de souffrir les injures, d'aimer ses ennemis, et cent autres semblables choses, qui sont extrêmement opposées aux inclinations des hommes. Cependant ces hommes, si petits et si faibles par eux-mêmes, soutenus par le Saint-Esprit, ont opéré tous ces prodiges. Ils ont arboré l'étendard de la croix aux quatre coins du monde; ils ont brisé les idoles, renversé les temples profanes; en un mot, ils ont opéré des merveilles qui ne peuvent être que l'ouvrage de la toute-puissance de Dieu, et qu'on peut appeler le chef-d'œuvre du Saint-Esprit.

C'est le même Esprit divin, qui a opéré tant d'œuvres admirables, que nous lisons dans l'Histoire de l'Eglise et dans la Vie des saints de tous les âges, de tous les sexes et de toutes les conditions. C'est lui qui a soutenu sur les échafauds, non-seulement des hommes robustes, mais des enfants, des filles délicates, qui ont été exposés à des tourments dont la seule pensée fait frémir. C'est lui qui a animé le zèle de tant d'hommes apostoliques, de tant de saints pontifes, de tant de missionnaires qui ont fait une si abondante moisson, et qui ont enrichi l'Eglise de leurs travaux; plusieurs d'entre eux ont poussé leurs conquêtes jusqu'aux extrémités de la terre, et ils ont surpassé de beaucoup les efforts des hommes les plus ambitieux. C'est cet Esprit-Saint qui a conduit dans les déserts un si grand nombre de solitaires, et qui a rempli une infinité de monastères de saints religieux, dont la vie est un prodige de pénitence et de toutes sortes de vertus; c'est lui qui, au milieu du monde et dans la plus grande corruption du siècle, fait marcher courageusement un si grand nombre de fervents chrétiens de tous les pays et de tous les états dans la voie des commandements de Dieu, et qui les fait heureusement arriver au sommet de la perfection et à la montagne sainte, qui est le séjour des élus.

Les opérations admirables du Saint-Esprit dans les âmes nous sont parfaitement bien représentées par les symboles qui accompagnent sa descente sur les premiers fidèles. On entendit d'abord un grand bruit comme d'un vent impétueux: ce bruit fut accompagné d'un mouvement considérable dans l'air; ensuite parurent des langues de feu. Tirons l'explication de ces figures des saints Pères de l'Eglise, et disons que le Saint-Esprit, venant dans une âme, y excite d'abord un grand bruit, et un mouvement impétueux, c'est-à-dire une grande crainte, une salutaire frayeur de la mort, des jugements de Dieu et de l'éternité malheureuse. C'est par là qu'il commence ordinairement l'ouvrage de la conversion d'un pécheur. Ensuite il s'insinue dans son cœur comme un feu divin, et il l'embrase de son amour: il lui inspire le goût des choses spirituelles, et un grand dégoût pour toutes les choses de la terre. Enfin, il lui délie la langue pour bien confesser ses péchés, pour publier partout les miséricordes de son Dieu.

Mais si c'est un grand avantage et le plus

grand bien qu'on puisse recevoir en ce monde, de recevoir le Saint-Esprit; c'est un malheur bien déplorable, et même le plus grand des malheurs de cette vie, de perdre le Saint-Esprit; parce qu'en le perdant, on perd tous les trésors et tous les biens qu'il avait apportés en venant dans une âme, et cette âme infortunée tombe dans la même indigence et dans le même état de misère où elle était auparavant. Représentez-vous une belle maison, richement meublée, remplie de toutes sortes de biens; voilà un affreux incendie qui s'y allume, et qui consume tout à la fois et la maison et tout ce qu'elle renfermait, ne laissant à la place qu'un monceau affreux de cendres et de matériaux à demi brûlés; ou bien un vaisseau chargé de précieuses marchandises et voguant à pleines voiles, qui est assailli par une furieuse tempête, laquelle, après avoir mis en pièces les mâts et les voiles, le jette contre un rocher, où il se met en mille pièces. Ce ne sont-là, chrétiens auditeurs, que des figures bien faibles de ce qui arrive à une pauvre âme qui a le malheur de perdre le Saint-Esprit.

Ce qu'il y a de plus terrible dans cette perte, c'est que le Saint-Esprit étant, comme pour ainsi dire, l'âme de notre âme; étant sa vie surnaturelle, au moment qu'elle s'en retire, il arrive à proportion à cette âme ce qui arrive à notre corps, lorsque l'âme qui l'animait le quitte. Voyez une belle personne avec une santé parfaite, une jeunesse florissante, un teint vif, un embonpoint convenable; l'âme vient-elle à se séparer de ce corps par le coup de la mort, ce corps si beau auparavant n'est plus qu'un affreux cadavre, un objet d'horreur que personne ne peut souffrir. Une âme unie au Saint-Esprit jouit d'une vie toute divine; elle possède une beauté parfaite; elle a une force et une vigueur extraordinaire pour vaincre les tentations, pour pratiquer le bien. Mais lui arrive-t-il d'être séparée de cet esprit de vie, elle n'est plus aux yeux du Seigneur qu'un horrible cadavre, et un objet insupportable et digne d'exécration. Vous avez vu, mes très-chers frères, combien est grand le malheur d'une âme qui perd le Saint-Esprit, après avoir eu l'avantage de le recevoir, avantage qui est au-dessus de tout ce que nous pouvons concevoir. Il nous reste à voir comment et par quels moyens nous pouvons attirer en nous le Saint-Esprit, et aussi comment on le perd: c'est le sujet de mon second point.

DEUXIÈME POINT.

La très-sainte Mère de Dieu, les apôtres et les autres disciples qui composaient l'Eglise naissante, nous apprennent quelles sont les dispositions que nous devons apporter pour recevoir le Saint-Esprit. Ils se retirèrent d'abord du monde pour s'assembler dans un lieu secret, où ils s'appliquèrent à la prière avec beaucoup de fervent, dans un profond silence, et un détachement parfait et entier de toutes les choses de la

terre. Nous voyons dans cette sage conduite quatre principales dispositions, pour attirer en nous l'Esprit divin, qui sont la retraite, le détachement des créatures, le silence et la prière.

Il faut commencer par s'éloigner du monde, et entrer dans une sainte retraite. Ce n'est que dans la solitude que l'Esprit-Saint (*Osee.*, II, 14) parle à une âme et se communique à elle. Je ne veux pas dire par là, chrétiens auditeurs, qu'il faut quitter vos maisons, votre commerce et votre travail, vous séparer de votre famille, et vous aller confiner au milieu des bois ou dans un monastère. Non, ce n'est pas ce que Dieu demande de vous : la retraite corporelle et extérieure n'est point ici nécessaire ; aussi ne convient-elle pas à votre état. Mais il s'agit d'une retraite toute spirituelle et intérieure : c'est-à-dire qu'il faut que vous soyez dans le monde comme si vous n'y étiez pas ; que vous destiniez, dans votre cœur et au fond de votre âme, un lieu particulier où vous vous retirerez pour méditer les vérités saintes. Rien ne vous est plus facile ; car qu'est-ce qui vous empêche de rentrer de temps en temps dans vous-mêmes ; de vous entretenir de quelque sainte pensée ; de vous adresser à Dieu avec confiance et amour, et de vous tenir en sa présence ? Plusieurs d'entre vous ont des occupations qui peuvent beaucoup favoriser ce dessein. Un laboureur, par exemple, ou un autre artisan dans son travail ; une femme dans son ménage ; un berger dans les champs, ne peuvent-ils pas trouver des moments favorables dans la journée pour pratiquer cette sainte retraite ? Vous le pouvez tous sans doute, mes très-chers frères ; et si vous ne le faites pas, c'est que vous ne le voulez pas ; c'est que vous vous plaisez dans le bruit et dans le fracas du monde, des affaires et de vos passions. Mais si vous demeurez au milieu de cette confusion des embarras du siècle ; si vous ne vous retirez pas dans vous-mêmes, par une sainte récollection ; ne pensez pas que vous puissiez recevoir le Saint-Esprit. Comme le remarque le sacré texte (*III Reg.*, XIX, 11), Dieu ne se trouve pas dans le trouble et l'agitation.

La seconde disposition nécessaire pour recevoir le Saint-Esprit, c'est le détachement des plaisirs, des honneurs, des richesses, de tous les faux biens de la terre, on un mot, de toutes les créatures. Le Saint-Esprit veut un cœur vide de toutes les affections terrestres et charnelles, un cœur qui ne soit point souillé par l'amour profane. Car, comment cet esprit de sainteté pourrait-il habiter avec le péché ? Il est un esprit de pureté, par conséquent il n'entrera jamais dans l'âme d'un libertin, d'un impudique. Il est un esprit de paix et de douceur, et ainsi il ne se communiquera pas à un emporté, à un vindicatif. Il est un esprit de sobriété, et comment pourrait-on se persuader qu'il voudût habiter dans un ivrogne, dans un dissolu et un gourmand. Il est un esprit d'humilité ; par conséquent, il a une hor-

reur infinie pour les superbes et les ambitieux. Il n'inspire que la pauvreté chrétienne, et ainsi il ne fera pas sa demeure dans les avares, dans ces malheureux qui se font une idole de leur argent. Il est un esprit de mortification et de pénitence ; par conséquent, il ne viendra pas dans les délicats et les sensuels, qui ne cherchent que les douceurs de la vie et la satisfaction de leurs sens, qui ne se refusent rien de tout ce qui peut leur faire plaisir. Enfin, cet Esprit divin est entièrement opposé au monde, à ses modes, à ses maximes, à son luxe ; et par là il abhorre tous ceux qui y sont engagés et qui les suivent. Ne vous y trompez pas, chrétiens auditeurs, si vous êtes du nombre de ceux dont je viens de parler, vous ne recevrez point cet Esprit-Saint ; car il ne fera jamais sa demeure, suivant l'oracle des divines Écritures (*Sap.*, I, 4), dans un corps qui est esclave du péché.

La troisième disposition requise pour recevoir l'Esprit de Dieu, c'est le silence. Nous avons observé qu'il y a deux sortes de retraites ; il y a aussi plusieurs sortes de silences. Il y a un silence entier et absolu ; c'est-à-dire lorsqu'on ne parle point du tout, et que l'on ne s'explique que par signes, comme il se pratique dans quelques maisons religieuses ; il y a un silence de malice et de colère ; il y a un silence de médisance, et un autre qui approuve le mal. Ce ne sont pas ces silences que Dieu demande de vous, pour vous communiquer son Esprit : les trois derniers sont des silences diaboliques et criminels. Quant au premier, il est incompatible avec votre état ; mais le silence dont il s'agit ici consiste à ne parler que quand il faut, et à parler comme il faut. De là non-seulement ceux qui profèrent des paroles obscènes et mauvaises, tous les jureurs et les blasphémateurs, tous les menteurs et les médisants, tous ceux qui disent des paroles scandaleuses, ne recevront pas le Saint-Esprit, comme il est bien évident ; mais encore les grands parleurs, ces gens qui ne savent ce que c'est que de se taire ; qui ne donnent pas le temps aux autres de s'expliquer, seront aussi exclus du bonheur de recevoir le Saint-Esprit ; parce que cet Esprit divin ne vient pas dans les âmes dissipées, dans les cœurs remplis de bagatelles. Or, il n'est rien qui dénote plus visiblement cette dissipation, que quand on parle trop. Une liqueur perd sa vertu, lorsqu'elle est dans un vase débouché : un cœur reste vide de Dieu, lorsqu'il s'évapore continuellement par des discours superflus.

La quatrième disposition pour recevoir le Saint-Esprit, c'est la prière ; mais il faut que ce soit une prière faite avec toutes les conditions nécessaires, c'est-à-dire avec foi et confiance, avec ferveur et humiliation, avec attention, respect et dévotion ; avec une sincère contrition de ses péchés et un ferme propos de ne plus pécher, si l'on avait le malheur d'être en mauvais état ; avec persévérance et soumission ; sans quoi vous aurez beau demander, vous dit l'apôtre

saint Jacques, vous n'obtiendrez pas, parce que vous demanderez mal. (*Jac.*, IV, 3.) Je ne doute pas, mes chers frères, que vous n'ayez tous demandé plusieurs fois le Saint-Esprit, surtout dans cette grande solennité de la Pentecôte; mais combien peut-être en est-il parmi vous qui ne l'ont pas reçu? Ne s'en trouverait-il pas même qui, semblables à ces disciples dont il est parlé dans les *Actes des apôtres* (c. XIX), ne savent pas ce que c'est que le Saint-Esprit? Leur conduite n'en est-elle pas une preuve convaincante? car s'ils avaient reçu le Saint-Esprit, auraient-ils continué dans leur vie de péché? et s'ils savaient bien ce que c'est que le Saint-Esprit, et quel bonheur c'est que de le recevoir, quels efforts n'auraient-ils pas faits pour se procurer un si grand bien? Mais j'espère qu'ils changeront de disposition, et que, connaissant aujourd'hui le besoin qu'ils ont de cet esprit vivifiant, ils n'oublieront rien pour se rendre dignes de le recevoir.

Le prophète Elie nous confirme la nécessité d'apporter, pour recevoir le Saint-Esprit, les dispositions dont nous venons de parler, par les démarches qu'il fit pour attirer le feu du ciel sur son sacrifice. Il commença d'abord par dresser un autel; il égorga ensuite la victime et la mit en pièces; il fit verser une grande quantité d'eau sur cette victime et autour de l'autel; il se mit en prières, et invoqua le Seigneur avec une ferveur extraordinaire. Alors on vit descendre un feu très-ardent, qui consuma la victime, l'eau, le bois et jusqu'aux pierres: ce qui remplit d'admiration et d'un profond étonnement tous ceux qui étaient présents à ce prodigieux spectacle. Faisons l'application de ces figures. L'autel représente le cœur de l'homme. Les victimes qu'il doit immoler sont ses vices, ses passions, et surtout celle qui est dominante. Cette eau, répandue avec abondance, nous représente les larmes de douleur et de componction que le pécheur doit verser pour obtenir le feu de l'Esprit divin. Avec de telles dispositions, il ne manquera pas de l'obtenir; et le feu sacré dévorera et consumera tous ses crimes, toutes ses imperfections, et le rendra très-pur et très-agréable aux yeux de la divine Majesté.

Mais, ô aveuglement déplorable des hommes, non-seulement on ne fait aucune démarche pour recevoir le Saint-Esprit, tandis qu'on est si empressé pour les bagatelles de la terre; mais encore, lorsqu'on a eu le bonheur de recevoir cet Esprit-Saint, soit par une bonne confession et une digne communion; soit dans le sacrement du baptême, ou de la confirmation; on le perd avec une facilité étrange, on sacrifie son innocence baptismale, la grâce sanctifiante, tous les trésors spirituels qu'on possédait, les dons du Saint-Esprit, et le Saint-Esprit lui-même; on sacrifie tout cela à un plaisir brutal, à une indigne passion, à un sordide intérêt, à une fumée d'honneur; après une légère résistance, souvent même sans aucune ré-

sistance, on se rend à son ennemi; on s'abandonne au péché, et l'on perd tout; et ce qui est encore plus inconcevable, on est insensible à cette perte; on n'en fait aucun cas, on la compte pour rien, tandis qu'on pleure, qu'on gémit et qu'on est inconsolable pour la perte d'une modique somme d'argent, d'un misérable bien temporel, d'un rien. Le concevez-vous, mes très-chers frères? l'expérience vous permet-elle d'en douter? n'en avez-vous pas honte?

Ce serait ici l'occasion, si le temps me le permettait, de vous parler du principal moyen de recevoir le Saint-Esprit, qui est le sacrement de la confirmation. Je me contenterai de toucher les articles les plus essentiels qui regardent ce grand sacrement. On vous a enseigné, dans les instructions familières, que la confirmation est un sacrement de la nouvelle loi, dans lequel l'homme baptisé reçoit personnellement le Saint-Esprit, pour devenir parfait chrétien, pour obtenir la force de confesser la foi, même devant les tyrans et au péril de sa vie, si l'occasion s'en présentait; pour combattre courageusement les ennemis de la religion, de l'Eglise et des bonnes mœurs, pour ne point rougir des maximes de l'Evangile et de la croix de Jésus-Christ, mais, au contraire, pour se déclarer hautement dans toutes les occasions contre les libertins et les impies. Vous voyez par là, chrétiens auditeurs, combien ce sacrement vous est nécessaire pour vous fortifier contre tant de tentations qui vous attaquent tous les jours, et surtout pour affermir votre courage dans les différents combats qu'il faut livrer sans cesse au monde, à l'esprit de ténèbres et aux ennemis de la religion. Il n'est plus question, il est vrai, de ces ennemis déclarés qui faisaient autrefois cruellement mourir les fidèles; mais il y a encore à présent parmi nous des persécuteurs, des ennemis de la vertu, qui ne sont pas moins dangereux, ou plutôt qui le sont beaucoup davantage, puisque ceux-là faisaient des martyrs de la foi, tandis que ceux-ci ne font que des apostats des bonnes mœurs. Je parle de ces esprits dangereux qui tournent en raillerie et en ridicule les choses saintes, qui se moquent de la dévotion; qui autorisent le vice et par leurs discours et par leurs exemples; qui travaillent sans cesse, comme de vrais émissaires de Satan, à pervertir les personnes pieuses, tantôt en les flattant, tantôt en les persécutant.

Combien donc sont blâmables ceux qui négligent de se faire confirmer; ce nombre en est fort grand, et la négligence des chrétiens sur ce point est tout à fait étonnante; on ne daigne pas se donner le moindre mouvement pour recevoir ce sacrement, sous prétexte qu'on en a rarement l'occasion présente. Eh! quoi, êtes-vous bien éloignés de votre ville épiscopale! combien de voyages plus longs n'avez-vous pas faits dans votre vie pour un petit intérêt temporel! Mais s'il s'agissait de gagner une somme un peu considérable, plaindriez-vous vos pas? Et

quand il faudra faire pour cela trente lieues de chemin, cela serait-il capable de vous rebuter? Vous faites assez souvent des pèlerinages dans les lieux éloignés; et pourquoi n'en feriez-vous pas autant pour vous procurer le bonheur de recevoir le sacrement de la confirmation? Vous me direz peut-être qu'il n'est pas absolument nécessaire pour être sauvé; j'en conviens, mais il est certain qu'il donne de grands secours pour se sanctifier; qu'on ne peut le mépriser sans crime, et qu'il est très-dangereux de le négliger. Personne n'ignore, sans doute, qu'il faut être en état de grâce pour le recevoir, parce qu'il est un sacrement qu'on appelle des vivants, comme la sainte Eucharistie; et que si on le recevait en état de péché mortel, on se rendrait coupable d'un sacrilège. Il faut en-ore être instruit et modeste dans son extérieur. On sait aussi qu'il n'est permis de le recevoir qu'une seule fois dans la vie, parce qu'il imprime caractère.

Finissons ce discours en adressant au Saint-Esprit cette magnifique prière, que l'Eglise lui adresse tous les jours pendant cette octave. (*Prose de la Messe.*) Venez, Esprit-Saint, remplissez les cœurs de vos fidèles, et y allumez le feu de votre amour; venez, Esprit divin, et faites descendre dans nos âmes un rayon de votre lumière, de cette lumière ineffable qui ne laisse point d'obscurité. Venez, Père des pauvres, nous sommes dans une disette extrême de tous les biens spirituels: enrichissez-nous de vos dons; comblez-nous de vos grâces; venez, Esprit consolateur, nous sommes dans la tristesse et dans l'abattement: nos péchés nous accablent, nous gémissons sous le poids de nos mauvaises habitudes; venez nous consoler, venez nous soulager, venez nous délivrer; venez, Esprit de pureté et de sainteté; lavez toutes nos souillures, purifiez nos consciences par le feu sacré qui vous accompagne, guérissez nos blessures; rendez féconde la terre de notre âme, et réparez tous les désordres que le péché a causés en nous: ôtez-nous ce cœur indocile, ce cœur de pierre qui est insensible à vos sacrées inspirations, et donnez-nous un cœur tendre, un cœur susceptible de votre amour: fondez cette glace qui nous rend si froids pour les choses célestes, tandis que nous sommes si empressés pour la terre. Communiquez-nous, s'il vous plaît, ô lumière ineffable, ô Esprit vivifiant, les sept dons de votre amour: la sagesse pour discerner le bien d'avec le mal; l'entendement pour comprendre les vérités saintes; le conseil pour nous bien conduire dans la voie du salut et pour aider nos frères de nos lumières; la science pour connaître nos devoirs; la force pour les accomplir; la piété pour rendre à Dieu le culte que nous lui devons, et au prochain les assistances dont il a besoin; la crainte du péché et de toutes ses suites, qui sont la mort temporelle et éternelle, et la rigueur des jugements du Seigneur. Donnez-nous enfin, ô Esprit sanctifi-

cateur, la persévérance dans la vertu, et la grâce finale, afin que nous puissions vous louer, vous adorer et vous aimer à jamais dans la bienheureuse éternité. C'est ce que je vous souhaite, mes très-chers frères. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

1^{er} DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

Fête de la Très-Sainte Trinité.

SUR LES JUGEMENTS TÊMÉRAIRES.

Nolite judicare et non judicabimini; nolite condemnare et non condemnabimini. (Luc., VI, 37.)

Ne jugez point et vous ne serez pas jugés; ne condamnez point et vous ne serez pas condamnés.

Il faut que les jugements téméraires soient bien pernicieux et bien criminels, puisque le Seigneur a fait des promesses si magnifiques à ceux qui s'en abstiendront, et des menaces si terribles à ceux qui s'y laisseront aller. Il a promis aux premiers de ne les point juger; il a annoncé aux seconds qu'il les jugera sans miséricorde. La raison de la conduite du Sauveur du monde en cette occasion paraît fondée sur ce que les jugements téméraires attaquent directement le grand précepte de l'amour et de la charité que les chrétiens se doivent les uns aux autres, et qui obligent généralement tous les hommes sans aucune exception. Comme ce précepte, après celui de l'amour de Dieu, est le plus essentiel de la religion chrétienne, il ne faut pas être surpris si, renversant les fondements de ce précepte, les jugements téméraires sont si expressément défendus. Pour entrer dans les vues de notre divin Maître, je me suis proposé de combattre aujourd'hui ces maudits jugements si communs dans le monde. Je vous ferai voir d'abord la malice, l'injustice et la bizarrerie de ces jugements: ce sera le sujet de la première partie de cet entretien. Je vous proposerai ensuite divers motifs pour vous en détourner: ce sera le sujet de la seconde. Cette matière vous intéresse extrêmement, mes chers auditeurs; car il vous importe beaucoup de ne pas être jugés mal à propos, et il vous importe encore davantage de ne juger personne. Attention, s'il vous plaît.

PREMIER POINT.

Trois principales circonstances des jugements téméraires en découvrent toute la malice, la folie et le ridicule. On juge sans autorité; on juge sans connaissance de cause; on juge sans formalités. Je dis, premièrement, que les particuliers qui ont la témérité de juger leur prochain, jugent sans autorité et sans pouvoir. Il est de la foi que Jésus-Christ a été seul établi juge souverain de tous les hommes, des vivants et des morts. Le Père éternel et le Saint-Esprit ne jugent personne: ils ont donné tout leur pouvoir à ce sujet et cédé tous leurs droits à la seconde personne de la très-sainte Trinité, à cause de son incarnation et de la

mort qu'il a soufferte pour le genre humain. Il n'y a donc que le Sauveur du monde qui ait le droit de juger les hommes; et par conséquent tous ceux qui sont assez téméraires pour entreprendre de juger les autres, les jugent sans avoir aucune autorité ni aucun pouvoir; ils font bien plus, car ils usurpent insolemment le pouvoir et l'autorité de Jésus-Christ, et prétendent se l'approprier. Il est vrai que les juges de la terre exercent ce pouvoir de juger les hommes, mais ce n'est que parce que le Seigneur le leur a communiqué. Mais vous, particuliers, avez-vous reçu ce même droit du souverain Maître? Êtes-vous rois ou magistrats? Montrez-nous vos titres, et alors nous conviendrons que vous avez le droit de juger; mais jusque-là permettez-nous de vous dire que vous êtes des usurpateurs du pouvoir d'autrui, et que vous portez les choses jusqu'à la folie, de vouloir entreprendre ce qui ne vous convient aucunement. Vous êtes aussi insensés que le serait un simple marchand, ou un artisan, qui, sans être revêtu de l'autorité du prince, sans être muni de son pouvoir, irait s'asseoir sur les fleurs de lis, et prononcerait des sentences et des arrêts. Ne dirait-on pas, avec raison, que cet homme aurait perdu la tête? Vous n'êtes pas plus sages, n'en doutez pas, lorsque vous vous ingérez à juger votre prochain sans aucune autorité; et si vous y faites un peu d'attention, vous aurez honte de votre procédé. Quelle injure ne faites-vous donc pas à Jésus-Christ en usurpant son autorité, et en lui enlevant ce grand privilège qu'il a acquis par sa mort et par l'effusion de son sang adorable?

Mais ceux qui jugent témérairement leur prochain, non-seulement le jugent sans droit, sans pouvoir et sans autorité, mais ils jugent encore avant le temps, contre la défense expresse que Dieu leur en a faite par son apôtre saint Paul. (I Cor., IV, 5.) Le temps du jugement de chaque particulier est différé jusqu'à la mort; et le temps du jugement de tous les hommes ne sera qu'à la fin du monde, après la résurrection générale; et vous voulez faire ce jugement présentement! Le souverain Juge attend les pécheurs, pour leur donner l'occasion de se reconnaître et de faire pénitence pour se procurer un jugement favorable, et vous ne donnez pas un moment à votre frère! Vous voulez qu'il soit pris en flagrant délit, sans avoir le temps de se reconnaître, et vous le condamnez sur-le-champ. Si Dieu vous traitait ainsi, où en seriez-vous? s'il vous avait jugé comme vous le méritiez après le premier péché mortel que vous avez commis, ne seriez-vous pas maintenant dans les enfers? Voilà donc une autre injure sanglante que vous faites au Sauveur du monde en prévenant son jugement. Mais vous lui en faites une troisième, qui ne lui est pas moins sensible; c'est que vous vous mêlez de juger ses sujets, ses enfants, ses disciples. Pourquoi jugez-vous le serviteur d'autrui, vous dit l'Apôtre? (Rom., XIV, 4) s'il

demeure debout ou s'il tombe, cela regarde uniquement son maître et nullement vous, et vous ne pouvez pas pousser plus loin la témérité, que d'en venir jusqu'à ce point.

En second lieu, ceux qui jugent témérairement leur prochain, le jugent sans connaissance de cause, au moins presque toujours. Ce n'est pas ainsi qu'en agit le souverain Juge, lorsqu'à l'heure de la mort il prononce l'arrêt d'un chacun, car non-seulement il connaît le fond des consciences, il pénètre les replis les plus cachés des cœurs, mais il met devant les yeux de ceux qu'il juge, toutes leurs pensées, leurs paroles, leurs actions et leurs omissions criminelles; il les leur fait voir si clairement et si évidemment qu'ils avouent avec une entière et pleine conviction qu'ils ont bien mérité l'arrêt de condamnation qui est prononcé contre eux. Les juges de la terre, qui sont revêtus de l'autorité du Très-Haut pour juger les autres hommes, quoiqu'il ne s'agisse que des biens temporels, n'oublent rien pour s'assurer de la vérité, avant que de prononcer un arrêt ou une sentence. Dans un procès criminel, où il s'agit de la mort ou de quelque autre peine afflictive, on fait comparaître le coupable; on lui donne tout le temps d'employer tous les moyens qu'il peut trouver pour se justifier: on fait ouïr des témoins: il faut qu'ils soient irréprochables; le criminel peut les récuser, s'il y a lieu; c'est pourquoi on les lui confronte; il faut que les preuves soient aussi claires que le jour. Lorsqu'il y a des doutes et des difficultés, on tâche d'engager le criminel à confesser la vérité; enfin, l'on ne prononce qu'en tremblant la sentence, ou l'arrêt, surtout s'il s'agit de la vie: ce n'est qu'à jeun, et après avoir assisté à une Messe, qu'on fait célébrer pour implorer les lumières du Saint-Esprit; dans les causes civiles, quand il ne s'agirait que d'une somme médiocre d'argent, on examine avec la dernière exactitude les titres et les papiers qui établissent le droit des parties. Chacun des intéressés a son procureur et son avocat: on produit, on réplique, et les écritures ne se multiplient quelquefois que trop. On prend tout le temps nécessaire pour examiner l'affaire à fond, c'est ce qui fait durer une cause souvent des années entières. On peut encore se rendre appelant d'une cour subalterne à une cour souveraine; et enfin, quand il y a eu quelque surprise, on se pourvoit par requête civile. Que de précautions pour un intérêt temporel! et vous, particuliers, vous jugez votre prochain, non pas seulement dans ses biens, mais dans son honneur, dans sa réputation, dans sa conscience; vous jugez sa propre personne; et vous le jugez avec une précipitation effroyable, sans examen, sans connaissance, au moins presque toujours. Vous prononcez son arrêt sur-le-champ, et vous voulez que cet arrêt soit infallible et sans appel. Je dis que vous prononcez presque toujours sans connaissance de cause; car enfin, sur quoi fondez-vous vos jugements?

Ce n'est pas sur la connaissance que vous avez de son intérieur, de son cœur, de sa conscience, de ses intentions; tout cela vous est impénétrable. Vous n'avez donc que l'extérieur et quelques apparences sur lesquelles vous placez votre jugement. Or, je vous le demande, combien ces apparences ne sont-elles pas trompeuses? Le Pharisien de l'Évangile (*Luc.*, XVIII, 10 seqq.) jugeait, suivant les apparences, que le Publicain était un scélérat; et cependant il était justifié, il était pénitent et en état de grâce. Tel que vous jugez être ennemi de Dieu par le péché, parce que vous avez vu en lui les apparences du péché ou que vous avez cru les voir, est entièrement innocent du crime que vous lui avez imputé, ou il s'en est repenti avant votre jugement; et ainsi ce jugement est injuste, puisqu'il condamne celui que Dieu a absous. Combien de fois les apparences vous ont-elles trompé! combien de fois avez-vous cru voir ou entendre ce qui n'était pas, ou ce qui était tout autre chose que ce que vous pensiez! Vos erreurs passées ne devraient-elles pas vous rendre sages pour l'avenir?

Mais il est encore question de savoir si vous êtes en état de bien voir les choses extérieurement telles qu'elles sont. Ne vous arrive-t-il pas, comme à ceux qui regardent au travers des verres colorés, et qui n'ont garde de voir les objets avec leur couleur naturelle, mais qui les voient de la même couleur que sont les verres au travers desquels ils les regardent? Si le verre est rouge, les objets leur paraissent rouges; s'il est vert, ils leur paraissent verts, quoiqu'ils soient d'une couleur bien différente. Lorsque vous examinez la conduite de votre prochain, vous voyez ses œuvres, non pas comme elles sont, mais comme vos passions vous les représentent. Vous avez de la haine, de la jalousie, de l'envie contre une personne: la moindre chose qu'elle fait, qui ne vous revient pas, est un monstre; un regard, un geste, une parole, sont des crimes; une petite entrevue entre personnes de différent sexe est une assiduité et annonce les derniers désordres; quelques verres de vin pris au delà du nécessaire, sont une habitude formée de crapule et d'ivrognerie. Les affections déréglées de votre cœur opèrent le même effet, par rapport à la vie de votre prochain, que les microscopes par rapport aux choses qu'on voit par leur moyen. Ils grossissent extrêmement les objets: on dirait qu'un grain de sable est un caillou, et une aiguille une grosse barre de fer. C'est ainsi que, par le moyen de vos passions désordonnées, une bagatelle dans votre prochain devient quelque chose d'affreux et d'insupportable.

Mais quand vous n'auriez aucune mauvaise volonté et que vos passions ne vous aveugleraient pas, avez-vous assez d'esprit et de lumières pour pouvoir bien juger? et quand il serait vrai que vous auriez assez d'esprit et de lumières; quand il serait vrai que vous connaîtriez parfaitement l'état de

vos intentions, ses vues, ses actions; vous devriez encore vous abstenir de juger, parce que Dieu vous le défend et que vous n'avez aucun droit ni pouvoir de juger. Cependant, me direz-vous, lorsque les choses sont évidemment mauvaises, comment s'empêcher de juger? Si les actions ou les paroles que vous avez vues ou entendues sont si évidemment mauvaises qu'on ne puisse pas les excuser, voici ce que vous devez faire: Après avoir pris toutes les précautions possibles pour justifier la conduite de votre prochain, soit en tâchant de trouver quelque côté favorable et susceptible d'une bonne interprétation, dans ce qu'il a dit ou fait; soit en excusant les actions et les paroles par le moyen des intentions: il faut se comporter en cela comme l'on est obligé de faire pour les mauvaises pensées. Lorsque vous êtes attaqués de quelques pensées d'orgueil, de vengeance, d'impureté, d'infidélité ou autres semblables, vous devez faire tous vos efforts pour les éloigner de votre esprit: de même, lorsqu'il vous vient une tentation de juger votre frère, rejetez-la aussitôt comme une très-mauvaise pensée. Mais, me direz-vous, le moyen d'ôter ces choses de son esprit? Elles reviennent toujours. Alors il suffit de faire ce qu'on peut pour les oublier, de les combattre avec fidélité et persévérance, et d'être résolu de n'y point donner de consentement. Vous ne pouvez rien répliquer à cela, mes chers auditeurs; car tout de même que vous ne pouvez pas dire qu'il vous est impossible de ne pas consentir à une pensée d'impureté ou contre la foi, aussi vous ne pouvez pas alléguer qu'il vous est impossible de ne pas juger; vous êtes toujours les maîtres de votre volonté; autrement Dieu vous commanderait des choses impossibles, ce que l'on ne peut ni penser, ni dire sans blasphème.

Au lieu de juger votre prochain, lorsque vous le voyez tomber dans quelque faute, vous devez lui porter compassion; vous devez l'aider à se relever par vos prières, par vos bons avis, par des corrections faites avec prudence, et par tous les autres moyens que la divine Providence vous procurera. Vous devez vous humilier en voyant tomber les autres; et vous souvenir que, si le Seigneur ne vous soutenait pas, vous tomberiez dans des fautes encore bien plus grièves; car, comme le remarque saint Augustin, il n'est point de crime qu'un homme ne soit capable de faire, si Dieu par sa grâce ne l'empêchait de tomber. *Que celui donc*, dit l'apôtre saint Paul, *qui croit être debout, prenne garde de tomber.* (1 Cor., X, 12.)

Enfin, pour vous guérir de la démangeaison que vous avez de juger le prochain, surtout lorsque vous croyez que sa conduite est évidemment mauvaise, considérez la conduite admirable du Sauveur du monde au sujet de la femme adultère, dont il est parlé dans l'Évangile. Les Scribes et les Pharisiens lui amenèrent une femme qu'on venait de surprendre dans le crime détesta-

ble de l'adultère, et lui dirent : *Maître, on a surpris cette misérable dans l'adultère; la loi commande de lapider ceux qui s'abandonnent à cet excès: qu'en jugez-vous?* Le fait était indubitable, puisqu'on avait pris en flagrant délit cette pécheresse; le cas était grave, la loi précise; que fera Jésus-Christ, ce Sauveur débonnaire, dans une telle occasion? Pourra-t-il s'empêcher de juger et de condamner la coupable? Vous l'allez voir. Il se baissa et commença à tracer sur la terre avec son doigt certaines lettres; et ensuite se relevant, il dit à ceux qui avaient amené cette femme : *Que celui d'entre vous qui est exempt de péché lui jette la première pierre*, et il se baissa une seconde fois, et continua d'écrire. Alors ces hommes tout confus se retirèrent l'un après l'autre, et laissèrent la pécheresse seule avec Jésus, qui, s'étant relevé et ne voyant plus les accusateurs de la femme, lui dit : *Femme, où sont ceux qui vous accusaient; personne ne vous a-t-il condamnée? Non, Seigneur, dit-elle, personne ne m'a condamnée; et moi, lui répliqua Jésus-Christ, je ne vous condamnerai pas non plus; allez et ne péchez point à l'avenir.* (Joan., VIII, 3-11.) Faites-en de même, mes chers frères, lorsqu'il s'agit de juger votre prochain. Quelque coupable qu'il vous paraisse, dites : si j'étais sans péché, je pourrais avoir quelque droit de juger les pécheurs; mais je suis aussi coupable, et peut-être plus coupable que cet homme que je suis tenté de juger; ainsi, en le jugeant et en le condamnant, je me jugerais et me condamnerais moi-même.

En troisième lieu, ceux qui jugent le prochain témérairement, le jugent sans formalité. Lorsque Jésus-Christ, le Juge souverain, prononce l'arrêt de quelqu'un à l'heure de la mort, il le fait comparaître devant lui, il l'examine, il le convainc. Les juges de la terre observent un grand nombre de formalités pour juger une cause; et, s'il en manquait une seule essentielle, le jugement serait nul. On cite les parties; on les fait comparaître, on leur donne un certain délai pour se défendre et pour produire leurs titres et leurs raisons; et vous, vous jugez votre prochain sans observer aucune formalité : vous le jugez en son absence; vous le condamnez sans l'entendre dans ses justifications, ce qui ne se pratique pas même chez les Turcs et les nations les plus barbares : vous le condamnez sur-le-champ, sans examen, sans réflexions, et sans aucune forme ni figure de procès; et vous prétendez encore que les arrêts et les sentences que vous prononcez soient irrévocables et sans appel. Mais vous serez bien trompés; vous serez un jour dans un terrible étonnement, lorsque vous verrez tous vos jugements mis dans la balance du Seigneur, et que vous vous verrez jugés sans miséricorde, parce que vous avez jugé les autres de même. Et ne le mériterez-vous pas bien; car, qu'y a-t-il de plus injuste, de plus irrégulier et de plus criant que tous ces jugements prononcés sans droit ni autorité, sans

connaissance de cause et sans formalité? Cela est-il vrai, mes chers frères; n'est-ce pas de cette manière que se font tous les jours tant de jugements privés au désavantage du prochain? Détestez-les donc ces mauvais jugements, puisqu'ils sont si opposés à la charité et défendus sous de si grandes peines. Mais, pour vous les rendre encore plus odieux, et pour vous en préserver entièrement à l'avenir, voyons les motifs qui nous engagent spécialement à ne pas nous rendre coupables sur ce sujet : c'est ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Tout ce que nous venons de dire doit bien être capable de nous détourner des jugements téméraires. Ce sont des motifs assez pressants pour nous les faire détester. Cependant, en voici encore d'autres qui ne sont pas moins considérables. Je me fixe aux trois principaux qui sont : la défense expresse que la loi fait de juger le prochain; l'intérêt que nous avons de ne pas juger, et les suites funestes de ces jugements d'iniquité. Suivez-moi, je vous prie, ceci est d'autant plus intéressant qu'il n'est rien au monde de plus commun que les jugements téméraires; et je ne crois pas qu'il y ait une seule personne dans cet auditoire qui puisse s'en dire parfaitement exempt. Que chacun s'examine là-dessus, et l'un verra si je n'accuse pas juste.

Je dis donc d'abord que le premier motif qui nous engage à ne point juger témérairement notre prochain est la défense expresse que la loi du Seigneur nous en fait. *Ne jugez point*, nous dit Jésus-Christ dans son Évangile, *et vous ne serez point jugés; ne condamnez point, et vous ne serez pas condamnés.* Ce sont les paroles de mon texte, et que nous ne saurions assez méditer. Voilà qui est positif : il ne dit pas, ne jugez point en telles et telles circonstances, en telles et telles occasions; mais ne jugez point du tout. L'apôtre saint Paul nous intime le même commandement, lorsqu'il nous dit, de la part de Dieu, de ne point juger avant le temps, comme je l'ai observé dans la première partie, mais d'attendre que le souverain Juge paraisse pour manifester les secrets des consciences, et pour rendre à chacun selon ses œuvres. Saint Jacques, inspiré de même par le Saint-Esprit, assure que celui qui juge son prochain, juge la loi. (Jac., IV, 11.) Dans les autres crimes, les pécheurs, pour l'ordinaire, respectent la loi, quoiqu'ils la transgressent : entraînés par leurs passions, ils se cachent, ils craignent, ils tremblent; mais celui qui juge le prochain, méprise insolemment la loi, dit le sacré texte; il a même la témérité de s'ériger en censeur de cette loi. C'est comme s'il disait : Dieu me défend de juger; et moi, je prétends qu'il a tort de me le défendre; que sa défense est injuste et déraisonnable, et que j'ai le droit et le pouvoir de juger. La loi naturelle nous dit qu'il ne faut point faire à autrui ce que nous ne voulons pas qu'on

nous fasse. Nous ne voulons pas qu'on nous juge et qu'on nous condamne : et nous voulons juger et condamner les autres. Nous ne voulons pas qu'on observe notre conduite ; qu'on nous suive, qu'on épie nos actions ; et nous voulons faire tout cela à l'égard des autres. Nous voulons qu'on nous excuse, qu'on interprète en bien tout ce que nous faisons, et nous ne voulons pas en faire de même à l'égard de nos frères. Quoi de plus injuste et de plus déraisonnable ? Respectons donc la loi qui nous défend de juger. Craignons la justice d'un Dieu vengeur, qui fera retomber sur nous tous nos jugements injustes ; et gardons-nous bien d'entreprendre sur un droit qui ne nous appartient en aucune manière.

Le second motif qui nous engage à éviter les mauvais jugements, que nous sommes tentés de faire sur le compte du prochain, c'est l'intérêt que nous y avons. Ne jugez pas, nous dit le Sauveur du monde, et vous ne serez pas jugés. *Ne condamnez pas les autres, et vous ne serez pas condamnés vous-mêmes* ; car on vous mesurera à la même mesure, dont vous vous serez servi à l'égard de vos frères (*Jacobi*, 2) ; et si vous n'avez pas eu assez de miséricorde pour les épargner, vous serez jugés sans miséricorde. Voilà, chrétiens auditeurs, des paroles bien consolantes d'un côté : en voilà de bien terribles de l'autre. Quoil le souverain Juge me propose un moyen facile pour éviter la rigueur de ses jugements, qui est de ne juger personne, et je serai assez malheureux que de ne pas m'en servir ! Je puis adoucir mon juge et le fléchir, je puis me le rendre favorable par ce moyen ; et je ne profiterai pas de l'offre qu'il me fait d'exercer à mon égard la même bonté, la même miséricorde dont j'aurai usé envers mon prochain : de l'autre côté, il me menace de toutes les rigueurs de sa justice, et de me juger sans miséricorde et sans compassion, si je juge les autres de même ; et, pour contenter cette misérable passion, ce maudit penchant que j'ai de juger et de condamner mon prochain, je m'exposerai visiblement à être condamné et réprouvé ! Ah ! ne faudrait-il pas que j'eusse perdu tout sentiment de religion, ou plutôt que je fusse un désespéré, qui n'a aucune crainte de la vengeance du Ciel et des supplices éternels ?

Nous lisons, à ce sujet, une histoire fort remarquable dans les Vies des Pères du désert. Un solitaire, après avoir passé sa vie avec tiédeur et indolence, tomba dangereusement malade, et il paraissait dans une joie extraordinaire. Ses confrères en étant fort surpris, lui dirent : Mon Père, d'où vient cette joie excessive que vous faites paraître ? Nous avons été témoins de votre conduite ; et, quoique vous ne nous ayez pas donné des exemples absolument mauvais, cependant nous n'avons pas vu en vous assez de ferveur et de sainteté pour vous inspirer de tels sentiments. Les religieux les plus parfaits tremblent à ce passage, et vous vous réjouissez : comment cela se peut-il faire ?

Il est vrai, mes Pères, leur répondit-il, quo je n'ai pas mené une vie telle que je devais ; je m'en accuse. Aussi, dans le commencement de ma maladie, j'avais de grandes frayeurs ; et quoique je me sois confessé le plus exactement que j'ai pu, ma conscience n'était pas calmée ; je vous dirai donc qu'un esprit céleste m'est apparu avec un grand livre où tous mes péchés étaient écrits, et m'a fait de terribles reproches sur ma tiédeur. Je lui ai avoué que j'étais un grand pécheur, et que je ne méritais point de miséricorde ; mais que je priais mon Sauveur Jésus-Christ de se souvenir de la parole qu'il avait donnée de ne point juger ceux qui n'auraient point jugé leur prochain ; que, par la grâce de Dieu, je ne croyais pas avoir jugé personne. Alors cet ange m'assura du pardon de mes offenses, et déchira le livre où elles étaient écrites. Depuis ce temps-là, je me tiens assuré sur la parole et sur la miséricorde de mon Sauveur, et je ne puis m'empêcher de témoigner ma joie. Alors tous les solitaires bénirent le Seigneur, et prirent une forte résolution de ne jamais juger personne. Cette histoire n'est pas de foi divine ; mais il est de foi que Jésus-Christ a fait cette promesse, de ne pas juger ceux qui ne jugeront pas leur prochain.

Le troisième motif qui nous engage à ne pas juger témérairement notre prochain, sont les effets et les mauvaises suites de ces jugements. Le nombre en est très-grand, et le temps ne me permettant pas d'entrer là-dessus dans un détail exact, je me contenterai de toucher quelques-uns des principaux : je dis d'abord que les jugements nous gâtent l'esprit, et nous accoutument à être soupçonneux, et à juger de tout ; à épilucher les actions de notre prochain, et à observer toutes ses démarches ; et cela nous procure des distractions continuelles, des inquiétudes, des dissipations ; cela nous remplit d'amertume contre nos frères ; nous perdons l'estime que nous avions d'eux ; nous les regardons de mauvais œil ; nous fuyons leur compagnie ; nous perdons le respect à leur égard ; notre charité se refroidit ou elle s'éteint tout à fait, ce qui est un des plus grands malheurs qui puissent nous arriver en cette vie. Des soupçons et des jugements nous passons facilement à la médisance, et même à la calomnie, aux rapports mauvais et indiscrets et à toutes sortes de discours injurieux contre nos frères. Dès qu'on a jugé que quelqu'un est coupable, on le regarde comme tel, et l'on ne peut pas garder ce que l'on a sur le cœur : on le découvre à des confidants ; si ces gens-là, aussi peu discrets que nous, le disent à d'autres, la chose devient publique ; voilà des personnes décriées, voilà la réputation détruite, et souvent sans pouvoir la réparer. Que de peines de conscience dans la suite ; que de remords, de chagrins et d'inquiétudes de se voir dans de tels embarras, sans en pouvoir sortir ! Encore est-on bienheureux de sentir son malheur, ou de tomber entre les

mains d'un sage directeur qui nous fasse connaître le danger ; car souvent on passe toute sa vie, et on meurt dans cette triste situation. Des paroles on vient aux effets : après avoir jugé une personne, non-seulement on la méprise, on la décrie, mais on lui refuse les services, les secours, la protection et les autres biens que la charité chrétienne oblige de faire. Un autre effet de ces jugements d'iniquité, ce sont les querelles, les dissensions, et même les derniers excès de cruauté et de vengeance qu'ils produisent assez souvent. S'ils demeuraient cachés, ils n'opéreraient pas ces effets ; mais on vient à les manifester comme nous l'avons observé : cela est rapporté à ceux qui sont attaqués ; ils prennent feu, et ils n'oublient rien pour en avoir raison. Un autre effet de ces jugements criminels, c'est de faire perdre le respect qu'on doit avoir pour les personnes que la divine Providence a placées sur nous. Car ces jugements n'épargnent personne : tous les hommes sans distinction d'âge, de sexe, de condition, de rang, de dignité, sont condamnés à ce tribunal d'iniquité. Les enfants jugent leurs pères ; les domestiques leurs maîtres, les inférieurs leurs supérieurs, les sujets jugent leurs souverains, sans respecter la puissance dont ils sont revêtus ; les laïques n'épargnent pas les ecclésiastiques, et leur caractère ne les met pas à couvert. Les religieux, les prêtres, les évêques, le Pape même, tous passent en revue, et sont jugés sans miséricorde, et sans avoir égard au suprême rang où le Seigneur les a mis. Les pauvres, les mendiants, les derniers du peuple, comme les autres, exercent ici une autorité souveraine sur les premiers hommes de l'Eglise et de l'Etat. Quel prodigieux renversement ! quel désordre ! quelle confusion !

Un autre effet des jugements téméraires, c'est de nous exposer à juger que le bien est mal ; à condamner ce que Dieu approuve ; à regarder les œuvres de piété et de charité comme de mauvaises actions. C'est dans cet affreux excès que tombèrent les Scribes et les Pharisiens à l'égard du Sauveur du monde. Il fréquentait les pécheurs, et il mangeait avec eux pour les convertir ; et ces malheureux jugeaient que c'était pour avoir occasion de faire bonne chère. Il opérait des prodiges surprenants ; il guérissait les malades, faisait marcher les boiteux, rendait la vue aux aveugles, et l'ouïe aux sourds ; chassait les démons des corps des possédés, et ressuscitait les morts ; et ces blasphémateurs jugeaient que c'était par la puissance du diable qu'il faisait ces miracles. Ils jugeaient encore que Jésus-Christ était un hypocrite, un impie qui voulait détruire la loi de Moïse et le temple ; un séditieux qui voulait empêcher de payer le tribut à l'empereur. Quelles effroyables calomnies ! et sur quel fondement faisaient-ils des jugements si détestables ? Sur le fondement de leur orgueil, de leur envie, de leur jalousie, de la haine diabolique qu'ils avaient

contre le Sauveur, parce qu'il les démasquait, et qu'il faisait connaître leur mauvaise vie. Combien de fois est-il arrivé parmi vous, mes chers frères, d'avoir jugé en mauvaise part les meilleures actions ! combien de fois a-t-on jugé que celui-ci jeûnait par ostentation, et cependant c'était par un véritable esprit de pénitence ; que celle-là fréquentait les sacrements par hypocrisie, et c'était par un vrai esprit de religion ; que cet autre donnait l'aumône pour se faire estimer, et néanmoins il le faisait par un esprit de charité ; qu'un autre menait une vie retirée par singularité et par humeur, tandis qu'il le faisait par un véritable esprit de retraite ; que cette femme allait visiter les malades pour avoir occasion de se promener et d'aller de maison en maison ; pour parler, pour débiter et pour apprendre des nouvelles ; et néanmoins elle agissait par un principe de charité ! Combien de fois a-t-on jugé des gens criminels et pécheurs, et qui étaient justifiés devant Dieu, et devenus de saints pénitents ! Le superbe Pharisien jugeait que le Publicain était un scélérat, un ennemi de Dieu, et cependant dans le même moment il avait obtenu miséricorde, et s'en retourna avec le pardon de ses péchés, et dans l'état de la grâce, tandis que le Pharisien fut condamné et rejeté de Dieu. Quel mauvais jugement n'aurait-on pas fait, si l'on avait jugé que le bon larron sur la croix était un misérable et un pécheur, puisqu'il eut le bonheur de recevoir, de la bouche même de Jésus-Christ, l'assurance de son salut éternel. Vous jugez une personne mauvaise et criminelle, tandis que Dieu l'absout et la comble de ses grâces, à cause de son humilité et de sa contrition ; et vous-même qui jugez et qui condamnez les autres, vous devenez l'ennemi du Seigneur, et un objet d'horreur à ses yeux, à cause de votre orgueil et des mauvais jugements que vous faites.

Détестons donc, chrétiens auditeurs, les jugements téméraires ; n'usurpons pas un droit qui ne nous appartient point ; laissons à Dieu tout jugement ; c'est à lui à juger tous les hommes. Nous ne pouvons d'ailleurs juger avec connaissance de cause, puisque nous ne pouvons pas sonder les cœurs. Que les motifs pressants que nous venons d'entendre nous détournent pour toujours de ces jugements : la loi qui nous les défend sous de graves peines ; notre propre intérêt qui se trouve à ne juger personne, puisque c'est le grand moyen d'être jugé avec miséricorde ; les suites funestes et les mauvais effets de ces jugements. Regardons-les comme les plus grands ennemis de la charité chrétienne, et souvenons-nous qu'on nous traitera comme nous aurons traité les autres. Soyons bien persuadés que ce n'est que l'orgueil, l'envie, la jalousie, la haine qui enfantent de tels monstres ; et nous en aurons une horreur extrême. Aimons, respectons, honorons nos frères, comme les serviteurs de Dieu, et les membres de Jé-

sus-Christ, et nous n'aurons garde de les juger; au contraire nous leur porterons compassion dans leurs chutes, et nous les aiderons à se relever. Ce sera le moyen d'obtenir la récompense destinée à la charité. Je vous la souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

JOUR DE LA FETE-DIEU.

SUR LE SACREMENT DE L'EUCARISTIE.

Hi est panis qui de celo descendit. (*Joan.*, VI, 50.)

Voici le pain qui est descendu du ciel.

Personne de vous n'ignore, chrétiens mes frères, que ce pain descendu du ciel n'est autre chose que Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai Homme, le Verbe éternel, le Fils unique du Père, qui s'est incarné, c'est-à-dire qui s'est uni à notre nature, pour souffrir et pour mourir sur une croix, et pour sauver les hommes par sa mort. Mais son amour ne s'est pas borné là : il a voulu, par un excès de cet amour, demeurer corporellement parmi nous dans le très-saint et très-adorable Sacrement de l'autel, et servir en même temps d'aliment et de nourriture spirituelle à notre âme. C'est particulièrement en ce jour, qui est un des plus solennels de l'année, et pendant toute l'octave, que l'Eglise honore ce grand mystère, qui peut être appelé le chef-d'œuvre de la puissance et de l'amour de Dieu. Elle n'oublie rien pour donner à son Epoux des marques de sa plus vive reconnaissance. Elle emploie pour cela tout ce qu'elle a de plus grand et de plus auguste. Processions solennelles, bénédiction fréquentes, décorations magnifiques, offices et chants divins, louanges et actions de grâces ; elle invite, elle exhorte, elle presse ses enfants de joindre leur zèle au sien, d'entrer dans des sentiments si justes, et de ne rien épargner pour reconnaître, autant qu'il est en eux, une faveur si singulière. Mais tout cet extérieur de religion ne saurait plaire à Jésus-Christ, si notre cœur est éloigné de lui; il veut que nous le fassions triompher dans ce cœur, par la foi la plus vive, par la pureté de notre vie, par de dignes communions, par le sacrifice entier et parfait de toutes nos passions, et par la pratique de toutes les vertus chrétiennes. C'est dans cette vue que je me suis proposé de vous montrer dans ce discours, premièrement, ce que vous devez croire touchant le très-saint Sacrement de l'autel; secondement, ce que vous devez faire au sujet de ce grand Sacrement. Voilà tout mon dessein et le sujet de vos attentions.

PREMIER POINT.

Comment oser, chrétiens auditeurs, je ne dis pas vouloir approfondir, pénétrer et comprendre le grand mystère de Jésus-Christ dans le très-saint et très-auguste Sacrement de nos autels; mais comment oser jeter les yeux sur cette arche de la nouvelle alliance? Si cinquante mille Bethsamites furent frappés de mort pour avoir regardé avec curiosité l'arche de l'ancien Testament,

qui n'était qu'une simple figure de celle-ci, à quel châtement ne s'exposerait pas un chrétien qui par une témérité extrême voudrait entrer dans ce sanctuaire fermé à l'esprit humain? Contentons-nous de croire, d'admirer et d'adorer les prodiges du Seigneur; et si nous entreprenons d'en dire quelque chose pour notre instruction et pour notre édification, que ce ne soit qu'à la faveur des lumières de la révélation et des décisions de l'Eglise.

L'Eucharistie est un sacrement qui contient véritablement, réellement et substantiellement, le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les apparences du pain et du vin. Les saints Pères et les docteurs de l'Eglise lui donnent différents noms, suivant les divers rapports sous lesquels on peut le considérer. Ils l'appellent sacrement, parce qu'il est véritablement un signe sacré et sensible de la grâce; ils l'appellent le très-saint, le très-adorable et le très-auguste Sacrement, parce qu'il ne contient pas seulement la grâce comme les autres sacrements, mais il renferme l'auteur de toutes les grâces : ils l'appellent le très-saint Sacrement de l'autel, parce que c'est sur les autels que s'accomplit ce grand mystère, et que Jésus-Christ y réside personnellement, comme dans le séjour de sa gloire : ils l'appellent le saint sacrifice de la Messe, parce qu'il est véritablement sacrifice et sacrement tout à la fois. Ils lui donnent le nom de communion et de viatique; de communion, parce qu'étant distribué aux fidèles, il a la vertu de les unir à Jésus-Christ d'une manière ineffable, et de les unir entre eux par les liens d'une parfaite charité; viatique, parce qu'étant donné aux mourants, il les fait passer heureusement de cette vie à la sainte éternité. Enfin ils le nomment le pain céleste, le pain des anges, le pain des enfants, la manne cachée, la table du Seigneur, un sacré banquet : noms qui lui conviennent parfaitement, ainsi que plusieurs autres, dont l'explication nous conduirait trop loin.

Venons maintenant aux merveilles, aux prodiges et aux miracles qui s'opèrent dans ce grand sacrement et qui sont l'objet de notre foi. Premier miracle : le prêtre, honoré du caractère sacerdotal, qui est ineffaçable, député de l'Eglise, et revêtu des ornements sacrés, célèbre le saint sacrifice de la Messe; il fait d'abord un grand nombre de prières et de cérémonies toutes saintes, et étant arrivé au moment de la consécration, il prend le pain, et ce n'est plus en sa personne qu'il parle et qu'il agit, mais en la personne de Jésus-Christ; car il ne dit pas : ceci est le corps de Jésus-Christ, mais, ceci est mon corps; de même, dans la consécration du calice, il ne dit pas : ceci est le sang de Jésus-Christ; mais, ceci est le calice de mon sang, qui sera répandu pour le salut des hommes. Au même instant que ces paroles sont prononcées, toute la substance du pain est changée en la substance du corps de Notre Seigneur, et toute la sub-

stance du vin est changée en la substance du sang de Notre-Seigneur, et c'est ce que la sainte Eglise appelle transsubstantiation, c'est-à-dire changement d'une substance en une autre substance. Second miracle : les accidents ou apparences subsistent dans l'Eucharistie sans leur sujet, et ils ne laissent pas d'opérer les mêmes effets que s'ils lui étaient unis ; même couleur, même figure, même goût ; ils nourrissent et se corrompent tout de même. Troisième merveille : Jésus-Christ est dans la sainte Eucharistie à la manière des esprits, c'est-à-dire qu'il n'y occupe point une étendue sensible, et qu'il est tout entier dans chaque espèce et dans chaque partie de l'espèce sacramentelle : autrement il n'y aurait point de sacrement, étant de son essence d'être visible et de tomber sous les sens. Quatrième prodige : le Sauveur du monde n'est qu'une fois dans une espèce, par exemple dans une hostie ; et si on vient à la diviser en un grand nombre de parties, il se trouve dans chacune tout entier, pourvu que cette partie soit sensible. Cinquième miracle : Jésus-Christ, à la sainte Messe, est véritablement offert en sacrifice à Dieu son Père, quoique d'une manière non sanglante : il y est immolé, c'est-à-dire que, par la force des paroles sacramentelles, comme par un glaive mystique, son corps est mis d'un côté et son sang de l'autre, ce qui est une espèce d'état de mort, quoique purement mystérieux et sacramentel ; de même aussi, par la communion du prêtre, il est détruit sacramentellement. Or, cette mort mystique du Sauveur, ce sacrifice non sanglant, a le même mérite devant Dieu que si tout cela se faisait d'une manière sanglante comme sur le Calvaire. Sixième prodige : le Sauveur du monde, dans son Sacrement adorable, est pris, porté, distribué, mangé, profané, sans qu'il en souffre aucunement dans sa personne. Il n'y a que les espèces qui sont déchirées, coupées, brisées. Cependant il est vrai que le corps du Sauveur du monde est véritablement profané par des communions ou autres traitements indignes, et que ceux qui en sont les auteurs sont également coupables du corps et du sang de Jésus-Christ, comme si ces profanations étaient extérieures, et que ce Sauveur adorable en souffrit dans sa personne, comme il souffrit autrefois dans son état mortel et passible. Septième merveille : quoique par la force des paroles de la consécration il n'y ait que le corps de Notre-Seigneur dans la sainte hostie, et son sang dans le calice, néanmoins son corps, son sang, son âme et sa divinité sont dans toutes les espèces sacramentelles par concomitance ou accompagnement, parce que Notre-Seigneur ne peut plus être dans un état de mort physique et corporelle, et que, par conséquent, son corps, son sang, son âme et sa divinité ne peuvent être séparés. Huitième miracle : le Père Eternel et le Saint-Esprit étant toujours unis à Jésus-Christ, ils sont, par conséquent, dans la sainte Eucharistie d'une manière particulière ; ce-

pendant on ne peut pas dire qu'on les reçoit en communiant, parce qu'ils n'y sont pas sacramentellement. Neuvième merveille : Jésus-Christ est présent en corps et en âme partout où il y a des espèces consacrées, c'est-à-dire en une infinité de lieux, sans qu'on puisse dire pour cela qu'il y a plusieurs Jésus-Christ, étant toujours le même, reproduit en divers endroits, et qui cesse d'y être au moment que les espèces sont détruites ou corrompues. Je ne finirais pas, si je voulais entrer dans un détail exact des prodiges que la Toute-Puissance divine opère dans le sacrement de l'Eucharistie.

Mais sur quoi sommes-nous fondés pour rendre notre foi ferme et inébranlable sur la réalité de la présence du Sauveur en corps et en âme dans l'anguste sacrement de nos autels ? Nous sommes fondés sur tout ce qui peut nous mettre au-dessus de tout soupçon et de toute incertitude, sur tout ce qui peut éloigner de notre esprit jusqu'aux moindres apparences de doute. Ce sont les sacrés oracles, ce sont les décisions de l'Eglise. Quant à la sainte Ecriture, l'on ne peut rien voir de plus fort, de plus clair et de plus précis que les paroles de Jésus-Christ à ce sujet ; et de quelque manière qu'il eût voulu s'y prendre pour persuader cette vérité, il n'aurait pas pu s'expliquer plus clairement ; écoutons avec respect ce divin Sauveur : *Je suis, dit-il, le pain vivant, qui suis descendu du Ciel : Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et ce pain que je donnerai n'est autre chose que ma propre chair. Les juifs qui étaient présents, entendant ces paroles, se disaient les uns les autres : comment est-ce qu'il pourra nous donner sa chair à manger ?* Il leur répondit : *Je vous dis en vérité, que si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez pas son sang, vous n'aurez point la vie en vous ; car celui qui mange ma chair et boit mon sang, aura la vie éternelle. Ma chair est véritablement une viande, et mon sang est véritablement un breuvage.* (Joan., VI, 51-56.) Et dans l'institution de ce sacrement, voici comme il s'explique, parlant à ses apôtres : Ayant pris du pain il le bénit et le rompit, et le leur distribua, en disant : *Prenez et mangez, ceci est mon corps* ; ayant aussi pris un vase plein, il le bénit et le donna à chacun d'eux, en leur disant : *Prenez et buvez : ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour la rémission des péchés.* (Matth., XXVI, 26-28.) Que peut-on entendre de plus clair et de plus positif ? et comment s'est-il pu trouver des esprits assez bizarres pour prendre ces paroles dans un sens figuré ?

A l'égard des décisions de l'Eglise, elles sont évidentes et sans réplique. La tradition de tous les siècles ; le consentement unanime des saints Pères, des docteurs et des fidèles catholiques de tous les lieux et de tous les temps ; depuis l'établissement de la religion de Jésus-Christ ; la suite non interrompue de la croyance de ce dogme depuis les apôtres

jusqu'à nous; le témoignage de tous les saints personnages et des martyrs; les miracles arrivés en diverses occasions, et que l'on ne peut contester: tout cela forme une preuve si forte et si convaincante qu'il n'est pas possible de s'y refuser; quoique d'ailleurs la parole du Seigneur, qui nous est proposée par l'Eglise, soit plus que suffisante pour ne nous laisser aucun doute sur cette grande vérité.

Aussi les incrédules n'ont jamais pu alléguer aucunes raisons, je ne dis pas solides, mais même apparentes, pour combattre la réalité. Et en effet, que pourraient-ils alléguer pour détruire cet article de notre foi? Diront-ils que ce mystère est impossible, et que Dieu ne peut pas changer la substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ? Ils n'oseraient pas avancer une proposition si absurde. Qu'il celui qui a tiré du néant le ciel et la terre, et toutes les créatures visibles et invisibles, ne pourra pas changer une substance en une autre? ce changement de substance ne se fait-il pas tous les jours, même naturellement, dans les hommes et dans les animaux, lorsque par la digestion ils convertissent les aliments qu'ils prennent, en sang, en chair, en ossements, en un mot, en leur propre corps? Diront-ils que ce mystère n'est pas assez clairement et évidemment établi dans les divines Ecritures? Il est impossible qu'ils le pensent sérieusement; et s'ils le disent, on peut avancer hardiment qu'ils parlent contre leurs sentiments. Je suppose qu'ils lisent les Livres saints de bonne foi et sans prévention. Oseront-ils avancer que l'Eglise ne s'est pas expliquée nettement? Ils n'ont garde de le faire. Qu'est-ce donc qui les empêche de se soumettre à une vérité si évidente, et qu'ils ne peuvent méconnaître? qu'est-ce qui les aveugle au milieu d'une si grande lumière? Ce sont les préjugés de l'éducation dans les uns; c'est la prévention dans les autres; ce sont des intérêts temporels, des ménagements humains dans ceux-ci; c'est l'orgueil, l'ambition, l'esprit de cabale dans ceux-là. Ils n'en peuvent pas disconvenir.

¶ Gémissons, mes chers auditeurs, sur le malheur de nos frères errants. Prions le Seigneur qu'il veuille bien avoir compassion de ces infortunés, en levant le voile qui les empêche de voir la vérité, afin qu'ils aient le bonheur d'entrer dans le sein de l'Eglise, et qu'ils adorent avec nous le grand mystère de l'amour divin. Remercions Dieu de nous avoir fait naître dans la sainte Eglise catholique, et de nous avoir procuré une pieuse éducation. Si nous avions été élevés à Genève ou en Hollande, où en serions-nous? nous serions sans doute, comme tant d'autres, assis à l'ombre de la mort. Mais en même temps craignons l'abus des bienfaits du Seigneur, et surtout du don inestimable de la foi. Autrefois, les pays que l'hérésie a infectés, étaient remplis de chrétiens fervents. L'Angleterre, qui est le centre de toutes les erreurs, a été appelée l'île des saints. Si

nous méprisons le royaume de Dieu, c'est-à-dire notre religion, il nous sera ôté, suivant la menace que nous en fait le Sauveur du monde (*Matth., XXI, 43*), et il sera donné à une nation qui en fera un bon usage. Aimable Jésus, préservez-nous d'un tel malheur. Nous détestons l'incrédulité de vos ennemis: nous croyons fermement que vous êtes dans le très-saint Sacrement de l'autel, aussi réellement que vous l'êtes dans le ciel, et que vous l'avez été sur le Calvaire. Nous sommes prêts à répandre jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour soutenir cette vérité; augmentez notre foi, mais rendez-en la pratique agissante. Car ce n'est pas tout de croire, chrétiens auditeurs, ce que Dieu nous a révélé du sacrement de l'Eucharistie; il faut encore remplir nos devoirs envers Jésus-Christ présent sur nos autels: c'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Les qualités et les titres différents sous lesquels nous devons regarder Jésus-Christ dans le très-saint Sacrement, nous montrent clairement nos devoirs envers lui. Il est notre Dieu, notre Créateur, notre souverain Seigneur et notre juge, et par conséquent nous lui devons, dans la sainte Eucharistie, un très-profond respect. Il est notre Sauveur, notre Libérateur et notre Rédempteur, et ainsi nous lui devons une parfaite reconnaissance. Il est notre Père, notre Ami et notre Frère, et par là nous lui devons un amour plein de tendresse. Il est notre Médiateur, notre Protecteur, notre Victime; par conséquent nous lui devons une entière confiance. Il est enfin notre aliment spirituel, la nourriture de notre âme, et notre viatique, et ainsi nous devons nous approcher souvent de lui, et le recevoir par la sainte communion. Reprenons.

Je dis, en premier lieu, que Jésus-Christ dans le très-saint Sacrement de l'autel est notre Dieu, notre créateur, notre souverain Seigneur et notre juge, et que, par conséquent nous lui devons un très-profond respect. En effet, jusqu'à quel point ne devons-nous pas nous humilier et nous anéantir devant cette majesté suprême, devant en être justifiés, ce juge terrible des vivants et des morts, ce Dieu des armées, nous qui ne sommes que cendre et poussière, des vermisseaux, de pauvres criminels, de misérables pécheurs? Mais hélas! qui pourrait le croire, si une triste expérience ne nous le faisait voir tous les jours? Tandis que les puissances du ciel tremblent devant leur souverain Seigneur, aux pieds de ses autels; tandis que les esprits célestes sont saisis d'une sainte frayeur à la vue de ce Dieu tout-puissant, quoique humilié dans l'Eucharistie; des hommes mortels, des néants animés, se moquent de lui, et le vont insulter avec une insolence prodigieuse jusque dans son sanctuaire, jusque sur le trône de sa gloire, qui est la même que celle qui l'environne dans son séjour éter-

nel, quoiqu'il soit caché sous les voiles du sacrement. On ne se borne pas là ; on porte l'excès bien plus loin ; on attaque sa personne adorable ; on foule aux pieds son corps et son sang ; on le baffone, on le maltraite, on lui fait toutes sortes d'insultes, et on le crucifie de nouveau par des sacrilèges horribles. Que se passe-t-il dans son église, et qui peut y penser sans frémir d'horreur ? Combien de scandales et d'irrévérrences ! Combien d'immodesties et de postures indécentes ! Combien de regards, de pensées, de paroles, de désirs criminels ! Combien de profanations et de communions indignes ! Cela ne fait-il pas trembler, chrétiens auditeurs, et quels châtimens ne doivent pas attendre ceux qui se rendent coupables de ces excès, qui méritent tous les foudres de la vengeance divine ! Repentons-nous, pleurons, gémissons et faisons amende honorable à notre souverain Seigneur, de toutes les fautes et de tous les crimes dont nous nous sentons chargés à ce sujet ; et pour l'avenir, prenons la résolution de nous comporter tout autrement ; de ne paraître dans nos saints temples, et de ne nous approcher de nos saints mystères, qu'avec frayeur et tremblement.

En second lieu, Jésus-Christ, dans la sainte Eucharistie, est notre Sauveur, notre Libérateur et notre Rédempteur, et ainsi nous lui devons une parfaite reconnaissance pour tous ces bienfaits. Oui, mes frères, la sainte Eucharistie nous rappelle tous les mystères de notre rédemption. Le Sauveur du monde s'incarne tous les jours, et en une infinité de lieux, entre les mains des ministres qui célèbrent les sacrés mystères. Il renaît sur nos autels comme dans la crèche de Bethléem ; il y demeure dans un état d'obéissance et d'humiliation, ignoré et inconnu, comme il demeura dans la boutique de saint Joseph, pendant tout le temps de sa vie particulière ; il y travaille par ses grâces, ses inspirations et ses intercessions auprès de son Père, à l'ouvrage de notre salut, comme il travailla, pendant les trois années de sa vie publique, au salut et à la conversion des hommes ; il y est méprisé, injurié, maltraité et insulté par les mauvais chrétiens, comme il le fut, dans sa Passion, par les soldats et par les bourreaux. Il meurt enfin au saint sacrifice de la Messe, d'une manière mystique, mais infiniment méritoire ; et il ne tient pas à lui qu'il ne renouvelle, pour notre amour, la mort cruelle et sanglante qu'il a endurée sur le Calvaire pour le salut du genre humain. Que ne devons-nous donc pas faire pour lui témoigner quelque retour pour tant de bonté ? De quelle vive reconnaissance notre cœur ne doit-il pas être rempli, et que nous demande-t-il ? Rien autre chose que de travailler conjointement avec lui à notre propre sanctification ; de répondre aux vues de miséricorde qu'il a sur nous ; de nous rendre semblables à lui autant qu'il nous sera possible, c'est-à-dire d'être à proportion humbles, pauvres de cœur, mortifiés comme lui ; de porter une partie de sa croix, et de boire quelques gouttes de son calice, c'est-à-dire

de souffrir pour l'amour de lui, avec patience et résignation, nos peines, nos souffrances et nos infirmités. Mais, hélas ! le faisons-nous ? Quelle opposition au contraire entre notre conduite, notre vie, nos actions et l'état de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie ? Nous n'avons en tête que la vanité, l'ambition, le plaisir, les biens de la terre, et nous ne cherchons en tout qu'à contenter nos passions, et à nous satisfaire.

Troisièmement, Jésus-Christ, dans le très-saint Sacrement de l'autel, est notre Père, notre ami, notre frère, et par là nous devons avoir pour lui un grand amour. Quelle plus grande marque de son amour pouvait-il nous donner, que celle dont il nous favorise dans ce sacrement, qui est un excès et un prodige d'amour ? C'est cet amour qui l'a engagé à demeurer parmi nous, quoiqu'il prévît bien tous les outrages qu'on lui ferait dans la sainte Eucharistie, toutes les horribles profanations dont les mauvais chrétiens se rendraient coupables contre sa divine personne. C'est cet amour qui lui a fait trouver le secret de se donner pour aliment à ses fidèles. A-t-on jamais vu un père nourrir ses enfants de sa propre substance ? A-t-on vu un frère ou un ami faire pour son frère ou pour son ami, ce que Jésus-Christ fait tous les jours pour ses serviteurs et ses disciples ? mais, que dis-je ? ce qu'il fait pour ses plus cruels ennemis. Quel cœur de fer ! quelle âme de bronze pourrait refuser sa reconnaissance et son amour à tant de bienfaits, à un amour si tendre et si pressant ? Et c'est cependant ce que nous faisons tous les jours. A quel excès d'ingratitude les hommes ne se portent-ils pas envers Notre-Seigneur ? Pouvons-nous en être témoins sans frémir ? Et quelle indignation ne devons-nous pas concevoir contre nous-mêmes, lorsque nous considérons ce que nous avons fait jusqu'à présent à ce sujet ?

Quatrièmement, Jésus-Christ, dans le très-saint Sacrement de l'autel, est notre Médiateur, notre Avocat, notre Médecin, notre Maître et notre guide ; par conséquent nous devons avoir en lui une entière confiance, et recourir dans nos besoins à son secours et à sa charité. Oui, chrétiens mes frères, Jésus-Christ dans le saint sacrement est notre médiateur et notre avocat auprès de son Père ; il ne cesse d'intercéder pour nous ; il demande sans cesse miséricorde pour les pécheurs ; il arrête le bras vengeur de la justice divine. Où en serions-nous sans cela ? Combien y a-t-il de temps que le monde, rempli de crimes et d'iniquités comme il est, aurait été abîmé ! Et comment le Seigneur pourrait-il supporter tant d'abominations, s'il n'était apaisé par le saint sacrifice de la Messe ? Jésus-Christ dans l'Eucharistie est encore notre médecin : il retire notre âme de l'état de la mort où le péché l'avait réduite, il guérit ses plaies, il la fortifie dans ses faiblesses ; il est aussi notre guide et notre maître. Il est dans le saint Sacrement comme dans une chaire, où il nous enseigne ses vérités saintes ; c'est de là qu'il nous

prêche par son exemple : allons donc à lui pour être guéris de nos infirmités, pour être éclairés dans nos ténèbres, pour être instruits de nos devoirs, pour être victorieux de nos passions. Sommes-nous attaqués par l'orgueil, jetons les yeux sur ce Dieu fait homme et comme anéanti sous les apparences d'un peu de pain, et de quelques gouttes de vin ; écoutons sa voix, qui nous invite à apprendre de lui qu'il est doux et humble de cœur. (*Matth.*, XI, 29.) L'avarice nous tourmente-t-elle, considérons l'extrême pauvreté de notre Sauveur dans son sacrement : n'y est-il pas dans le suprême degré de l'indigence ? Quoi de plus pauvre que les accidents eucharistiques sous lesquels il est voilé ! Le feu de l'impureté nous brûle-t-il, le Sauveur du monde est l'Agneau sans tache, et la pureté même : son corps et son sang sont la semence de la virginité et de la chasteté. L'envie nous ronge-t-elle le cœur, recourons à ce Dieu de charité, pour obtenir la guérison d'une passion si cruelle et si abominable. Sommes-nous sujets à la gourmandise, ou à l'ivrognerie, nous trouverons dans Jésus réduit à un état si mortifié et si pénitent, le remède à cette infâme passion, qui nous rend semblables aux bêtes. La colère nous domine-t-elle, allons chercher la douceur et la patience auprès de Jésus. La tiédeur, la paresse, la négligence de notre salut, nous tient-elle dans une criminelle inaction, nous trouverons la ferveur dans ce brasier ardent de l'amour divin. En un mot, nous trouverons dans le trésor des grâces et des miséricordes de Dieu, tous les secours et tous les remèdes dont nous avons besoin.

Combien est donc déplorable l'aveuglement des hommes qui ne profitent pas de tous ces avantages ou qui ne trouvent dans la sainte Eucharistie, à cause de leurs mauvaises dispositions, qu'une source de malheurs, et que trop souvent la cause de leur damnation éternelle. Que ne fait-on pas dans le monde pour un intérêt temporel, pour le gain d'un procès, pour un établissement, pour recouvrer la santé ? On court au médecin ; on n'épargne ni peine, ni dépense ; on fait des démarches extraordinaires ; mais pour la grande affaire du salut éternel, pour se guérir des maladies spirituelles, on ne daigne pas se donner le moindre mouvement. Nous avons au milieu de nous le souverain arbitre de notre sort, celui de qui dépend notre bonheur ou notre malheur éternel ; celui qui doit prononcer un jour l'arrêt irrévocable qui doit décider de tout ; il fait maintenant la fonction d'avocat et de médiateur, il nous offre ses grâces et son secours ; il est toujours disposé à nous écouter et à nous recevoir ; nous pouvons lui parler à toutes les heures et à tous les moments de la journée : son accès n'est pas comme celui des grands du monde, il est facile à tous ceux qui l'abordent ; et nous sommes assez malheureux pour négliger et peut-être pour mépriser des occasions si favorables ! Qui peut voir sans indignation et sans étonnement, que nos sacrés temples sont presque

toujours déserts et abandonnés, excepté les jours de Dimanches et de fêtes pendant les offices ? Jésus-Christ n'a presque jamais personne auprès du trône de son amour, tandis que de chétives créatures se voient environnées de gens qui leur font la cour. Direz-vous, mes frères, que vous n'avez pas le loisir d'aller rendre des visites au très-saint Sacrement ; mais votre conscience vous condamnera sur-le-champ : vous trouvez bien du temps pour des bagatelles, pour de vains divertissements, pour des conversations inutiles, que vous prolongez souvent plusieurs heures, peut-être pour offenser Dieu, pour satisfaire vos inclinations. Combien de fois voit-on les cabarets, les places publiques regorger de monde, tandis qu'il n'y a pas une âme devant le très-saint Sacrement ! Soyons donc plus exacts à aller rendre nos devoirs à notre aimable Seigneur ; profitons avec empressement de toutes les occasions qui se présenteront pour avoir ce bonheur. Il ne faut pour cela qu'avoir un peu de foi et un peu de bonne volonté.

Enfin, Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie est notre nourriture spirituelle, le pain de nos âmes. Quel doit donc être notre empressement de le recevoir par la sainte communion ? Quels reproches n'aurais-je pas ici à faire à tant de chrétiens qui ne vont à la sainte Table que par contrainte, et le plus rarement qu'ils peuvent, et qui peut-être ne s'en approcheraient jamais s'ils n'étaient menacés des censures de l'Eglise ? O dureté du cœur humain ! ô insensibilité étrange ! Est-ce ainsi qu'ils agissent pour la nourriture de leur misérable corps ? Quelle avidité pour les aliments corruptibles ! pour nourrir une chair qui est la source d'une infinité de misères, et qui doit bientôt être réduite en poussière, tandis qu'on n'a que du dégoût pour un aliment tout céleste, incorruptible, et qui est la semence de l'immortalité ! Quelles excuses pouvez-vous alléguer, mes très-chers frères, pour vous éloigner ainsi de la table du Seigneur ? Ah ! je les sais, ces excuses frivoles et honteuses ; elles sont les mêmes qu'apportèrent ceux qui refusèrent de venir à ce grand festin dont il est parlé dans l'Evangile. (*Luc.*, XIV, 15-24.) L'un dit qu'il avait acheté un domaine, et qu'il voulait l'aller voir ; l'autre alléguait qu'il avait fait acquisition de cinq paires de bœufs et qu'il voulait les éprouver ; le troisième prit pour prétexte qu'il avait épousé une femme. Voilà justement la figure des excuses qu'on apporte pour ne pas approcher de la sainte communion qui est représentée par ce festin. Ce sont les embarras du siècle ; c'est le tracassé des affaires ; c'est l'amour du plaisir qui en détournent. On n'ose pas tout à fait recevoir Jésus-Christ sans quelque préparation et sans quelques amendements ; et comme l'on ne veut rien sacrifier, on laisse tout à fait la communion ; mais sachez, mes chers frères, qu'il est impossible de faire son salut, comme notre divin Maître nous en assure lui-même, si l'on n'a recours à ce grand trésor de grâces et de moyens de sanctification.

Travaillons avec ardeur, chrétiens mes frères, dans cette grande solennité et pendant l'octave, à réparer les manquements dont nous nous sommes rendus coupables envers Jésus-Christ dans le très-saint Sacrement de l'autel. Faisons de fréquents actes de foi sur sa présence réelle sur nos autels, et protestons d'être prêts à répandre notre sang pour soutenir cette vérité. Faisons-lui amende honorable pour tous les manquements de respect, pour toutes les irrévérences et profanations, et surtout pour toutes les communions indignes et sacrilèges dont les mauvais chrétiens se rendent coupables contre ce redoutable mystère. Prenons pour l'avenir une résolution ferme de nous acquitter de nos devoirs envers ce sacrement d'amour; d'être toujours dans nos églises avec un très-profond respect; d'y venir adorer Jésus-Christ le plus souvent qu'il nous sera possible, et de le recevoir souvent avec de saintes dispositions dans la communion. Ayons aussi un grand zèle pour la décoration des temples et des autels. Ce sera le moyen de nous rendre propice ce Juge terrible devant lequel nous devons enfin paraître, et d'entendre de sa bouche une sentence favorable. Je vous la souhaite, mes frères. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DIMANCHE DANS L'OCT. DU TRÈS-SAINTE SACREMENT.

SUR LE SAINT-SACRIFICE DE LA MESSE.

Homo quidam fecit cenam magnam, et vocavit multos. (Luc., XIV, 16.)

Un certain homme prépara un grand repas, et il y invita plusieurs personnes.

Ce grand repas dont il est parlé aujourd'hui dans notre Evangile, nous représente le très-saint et très-adorable Sacrement de nos autels, qui est en même temps un sacrifice et un banquet sacré, auquel tous les hommes sont invités : un sacrifice dans lequel on offre à Dieu la plus sainte et la plus noble victime qui fut jamais, une victime d'un prix infini, puisque c'est Jésus-Christ lui-même, le Verbe fait chair, le Fils unique du Père, revêtu de la nature humaine, notre souverain Maître et Seigneur, le Prêtre Eternel selon l'ordre de Melchisédech, un repas tout divin, dans lequel le corps et le sang adorables de l'Homme-Dieu sont donnés aux fidèles comme un aliment spirituel pour la nourriture de leur âme. Après vous avoir parlé de ce grand mystère, en tant qu'il est un sacrement de la nouvelle loi, qui contient non-seulement la grâce, mais l'auteur de toutes les grâces, je dois vous en parler dans ce discours en tant qu'il est un sacrifice, l'unique sacrifice de la nouvelle alliance, le sacrifice par excellence et le plus parfait de tous. Je vous montrerai d'abord ce que nous devons savoir et croire du saint sacrifice de la Messe, et en même temps l'obligation d'y assister. Ensuite je vous ferai voir avec quelles dispositions nous devons entendre la sainte Messe, et je vous donnerai une méthode

concrète et facile pour cela. Voilà tout mon dessein et le sujet de votre attention.

PREMIER POINT.

Le Sacrifice est si essentiel à la religion qu'elle ne peut subsister sans lui. Dans la loi de la nature il y a eu des sacrifices, et le sacré texte fait mention de plusieurs ; tels que sont ceux d'Abel, de Caïn, de Noé, d'Abraham et de Melchisédech. C'étaient, suivant la remarque de saints docteurs et des interprètes de l'Écriture, les aînés des familles, qui étaient en même temps prêtres, et qui offraient ces sacrifices. Dans la loi de Moïse il y a eu plusieurs espèces de sacrifices. On en distinguait principalement de quatre sortes, savoir : les holocaustes, les pacifiques, les sacrifices de propitiation, c'est-à-dire pour obtenir le pardon des péchés, et ceux qui étaient destinés à remercier Dieu de ses bienfaits ; un plus grand détail sur cette matière serait inutile, puisque ces sacrifices sont abrogés par la loi de grâce.

C'est cette loi d'amour qui est honorée du grand sacrifice qui contient éminemment tous les autres, et qui est infiniment plus précieux. Je parle du sacrifice de la Messe, dont les anciens n'ont été qu'une figure. Or, la sainte Messe est le sacrifice non sanglant du corps et du sang de Jésus-Christ, offerts sous les apparences du pain et du vin. C'est le même sacrifice qui a été consommé sur le Calvaire, quoique offert d'une manière différente, le premier ayant été accompli avec effusion de sang, et celui-ci l'étant sans aucune effusion de sang. De sorte que la sainte Messe n'est pas une simple représentation du grand sacrifice que le Sauveur a offert une fois sur l'arbre de la croix pour le salut du genre humain, mais c'est absolument le même sacrifice, renouvelé autant de fois et en autant de lieux que l'on célèbre nos divins mystères, puisque notre adorable maître y est immolé véritablement et réellement, quoique d'une manière mystique et eucharistique; par conséquent, le sacrifice de la Messe est d'une même valeur et d'un même mérite que celui de la croix. Que Jésus-Christ soit immolé réellement à la Messe, cela est de foi; et c'est par la force des paroles de la consécration, que son corps est mis d'un côté et son sang de l'autre, ce qui est une véritable mort et destruction mystique et sacramentelle, ce qui suffit pour l'essence du sacrifice. O merveilles de Dieu ! ô charité immense de Jésus-Christ ! ô bonté infinie ! et quels seraient notre amour, notre respect et notre reconnaissance si nous avions un peu de foi ? Ce grand sacrifice avait été prédit et annoncé, longtemps avant son institution, par le prophète Malachie, en ces termes qui sont magnifiques et touchants : *Je ne me plais point avec vous, dit le Seigneur des armées parlant aux Juifs; je ne veux plus de vos sacrifices. Depuis l'orient jusqu'à l'occident, mon nom est grand parmi les nations; il viendra un temps auquel on m'offrira un sacrifice qui me sera agréable.* (Malach., I, 10, 11.) Or, ce sacrifice qui de-

vait être offert par tout le monde, est visiblement celui de la Messe, puisqu'il n'y en a jamais eu d'autre auquel on puisse attribuer cet avantage d'être offert dans tous les lieux de la terre, et qui soit infiniment agréable à la majesté suprême.

Venons maintenant à l'obligation d'assister à la Messe, et disons que tout fidèle arrivé à l'âge de raison, est obligé, sous peine de péché mortel, d'entendre la Messe tous les dimanches et toutes les fêtes commandées, à moins qu'il n'y ait des raisons légitimes et suffisantes pour s'en dispenser; l'Eglise l'a décidé : elle en a fait un commandement exprès, il n'y a rien à répliquer. Ce devoir est aussi, quoique indirectement, de droit divin, et renfermé d'une manière implicite dans le troisième précepte du Décalogue, par lequel il est ordonné de sanctifier le jour du Seigneur, qui est à présent le saint dimanche; parce qu'il n'est rien de plus propre et de plus convenable pour cette sanctification, que d'assister au sacrifice de la Messe. Or, pour satisfaire à ce commandement d'entendre la messe, il faut l'entendre entière et avec les dispositions requises. Il faut l'entendre entière, et celui qui en manquerait une partie considérable, ne satisferait point au précepte, et pécherait par conséquent mortellement. Il faut l'entendre avec de saintes dispositions. Il y en a plusieurs, dont nous parlerons dans la seconde partie de ce discours; mais il y en a qui sont si essentielles, que si elles manquent, on n'entend point la Messe, et l'on ne satisfait pas au précepte. Telles sont l'intention, la présence et l'attention. J'entends par l'intention la volonté d'entendre la Messe; J'entends par la présence, que l'on soit assez proche du lieu où le sacrifice se célèbre, pour pouvoir connaître en quelque façon ce qui se fait, et c'est ce qu'on appelle moralement présent. J'entends par l'attention une certaine application d'esprit au moins suffisante pour pouvoir dire qu'on a véritablement entendu la Messe et assisté au saint sacrifice.

A l'égard de la Messe de paroisse, il y a obligation d'y assister au moins de temps en temps, et autant qu'on le peut, et qu'il est nécessaire pour satisfaire aux devoirs d'un bon paroissien. Pour bien comprendre sur quoi est fondée cette obligation, il faut faire attention que chaque paroisse est comme une famille. On s'y instruit; on y reçoit les ordres de ce qu'on doit faire; on y reçoit la nourriture de son âme; on y trouve les remèdes spirituels : c'est une sainte bergerie où le pasteur donne à ses brebis les aliments nécessaires. Que diriez-vous, mes frères, d'un enfant ou d'un domestique qui ne paraîtrait presque jamais dans la maison de son père ou de son maître, ou d'une brebis qui se tiendrait toujours éloignée du troupeau, et ferait bande à part? Tels sont les mauvais paroissiens : enfants prodiges, mauvais serviteurs, brebis égarées, qu'on ne voit presque jamais dans le bercail, ou dans la maison paternelle, c'est-à-dire dans

leur église. On va à une première Messe, et comment l'entend-on? de là plusieurs vont au cabaret, où ils sont une grande partie de la journée; toujours errants çà et là, comme gens sans aveu. Mais entrons dans le détail de ce qui se passe à la Messe paroissiale; et nous verrons si l'on peut s'en absenter presque toujours sans devenir libertin et scandaleux, et sans manquer à plusieurs points essentiels de son devoir. C'est à la Messe de paroisse qu'on s'unit pour prier et pour demander à Dieu ses besoins spirituels et corporels. Toutes les prières et les cérémonies qui la précèdent; celles qui l'accompagnent et qui la suivent, n'ont été instituées que pour cela. La Passion qu'on lit en plusieurs endroits, l'eau bénite et l'aspersion, la procession et les suffrages pour les morts, tout cela est fort pieux et édifiant. C'est à la Messe de paroisse qu'on fait des prônes, des instructions familières; on y annonce les fêtes, les jours d'abstinence et de jeûne; on y proclame les bans des mariages; on y publie les monitoires, les mandements des évêques qui sont les premiers pasteurs. On y distribue le pain bénit, qui est le symbole de l'union qui doit régner entre les paroissiens. On y administre la sainte communion; on y reçoit les avis charitables, les exhortations touchantes, les pressantes sollicitations de son pasteur, les corrections salutaires qu'il est obligé de faire. Ainsi ne point assister à la Messe de paroisse, c'est vouloir ignorer plusieurs devoirs essentiels, et se priver volontairement des plus grands secours du salut; c'est s'exposer en même temps à des omissions considérables. Par exemple, on a annoncé à la Messe de paroisse un jour d'abstinence ou de jeûne qui se trouvait dans la semaine, vous ne vous y êtes pas trouvé par votre faute, vous avez manqué à cette abstinence ou à ce jeûne par ignorance; mais ça été une ignorance coupable, et vous avez péché mortellement. On a publié un monitoire, on a proclamé un ban de mariage, vous n'en avez rien su, faute de vous être trouvé à la Messe de paroisse; cependant vous aviez connaissance de quelque chose d'important qui regardait ce monitoire, ou ce mariage. Vous n'êtes pas venu à révélation, et par là vous êtes responsable de tout le mal qui en est arrivé, et vous en rendez, au jugement de Dieu, un compte très-rigoureux.

Cependant, quelque grande que soit l'obligation d'assister au saint sacrifice de la Messe, il y a des raisons qui en peuvent dispenser. Mais comme il en est de mauvaises mêlées parmi les bonnes, tâchons de discerner les véritables d'avec celles qui ne le sont pas. La première qui se présente est la maladie ou l'infirmité, excuse légitime lorsqu'on est véritablement incommodé, de manière qu'on ne peut assister au saint sacrifice sans s'exposer à un danger probable d'augmenter son mal; mais il faut bien prendre garde si l'on n'est pas un malade imaginaire, ou si l'infirmité n'est pas tellement légère qu'on puisse satisfaire au

devoir dont nous parlons sans beaucoup s'incommoder ; car alors on n'en est pas dispensé. La seconde excuse, sont les différentes affaires qu'on pourrait avoir. Si ces affaires sont pressantes et qu'on ne puisse les laisser ou les différer sans un dommage qui peut passer pour considérable, alors on est dispensé d'assister à la Messe. Par exemple, une mère qui a des petits enfants, qu'elle ne peut laisser seuls sans danger, et qui n'a personne pour en prendre soin en son absence, ne doit point les quitter ; et bien loin de faire une bonne œuvre en allant à la Messe, elle ferait très-mal.

Ceux qui sont auprès des malades sont dispensés d'aller à la Messe ; ceux qui sont nécessaires pour demeurer dans la maison, ou pour mener le bétail aux champs, lorsqu'il y a une véritable nécessité de le faire. Mais si les affaires qu'on a sont d'une petite conséquence, et qu'on puisse les laisser ou les différer sans en souffrir considérablement. l'on n'est point exempt de l'obligation d'entendre la sainte Messe. Dans les paroisses où il y a deux Messes, on doit s'arranger de manière que les uns puissent assister à la première, et les autres à la dernière, à condition aussi que chacun ira à son tour à la Messe du prône. Sur quoi je vois deux abus : Le premier, est que plusieurs domestiques, et disons presque tous, vont toujours à la première Messe, et ne se trouvent jamais, ou presque jamais à celle du prône, et par conséquent n'entendent point la parole de Dieu. Ils ne sont point instruits, et ils sont privés des plus grands secours du salut. Chefs de famille, maîtres et maîtresses, vous en rendez compte au redoutable jugement de Dieu ; souvenez-vous de cette terrible sentence de l'Écriture sainte : *Si quelqu'un n'a pas soin des siens et particulièrement de ses domestiques, il a renié la foi, il est un apostat, et pire qu'un infidèle.* (1 Tim., V, 8.) Le second abus, c'est que plusieurs, et surtout les chefs de famille, vont à la première Messe, et ensuite au cabaret, où ils demeurent une partie de la journée ; ils ne vont point envoyer les autres à la Messe, et ils sont cause qu'ils ne l'entendent pas ; par conséquent, le péché qui se trouve dans ce manquement est sur leur compte, comme s'ils avaient eux-mêmes omis d'entendre la Messe. Etes-vous donc si grands seigneurs, que vous ne puissiez pas faire ce que font vos domestiques, pour les envoyer au service divin ? Quand vous le faites, c'est vous-mêmes que vous servez, et non pas les autres. Après tout, ne savez-vous pas jusqu'à quel point les saints et Jésus-Christ lui-même se sont abaissés ? N'a-t-on pas vu des personnes les plus distinguées servir dans une cuisine, et se réduire aux offices les plus bas et les plus abjects d'une maison ? On peut encore alléguer plusieurs raisons pour se dispenser d'assister au saint sacrifice, comme les mauvais chemins, l'éloignement, les temps fâcheux, lorsqu'on n'a pas des habits selon sa condition. Dans ce cas-là il ne faut pas se

flatter ; car il arrive souvent que ces difficultés ne sont grandes que dans l'imagination. Cependant il peut se faire qu'elles soient réelles et suffisantes ; on doit interroger sa conscience, et se déterminer à ce qu'on voudrait avoir fait, s'il fallait paraître devant Dieu le même jour. Voilà, chrétiens auditeurs, ce que nous devons savoir et croire touchant le saint sacrifice de la Messe ; voilà l'obligation d'y assister, et les excuses qu'on allègue pour s'en dispenser ; voyons maintenant avec quelles dispositions on doit l'entendre. C'est ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Les saints docteurs remarquent cinq principales dispositions pour bien entendre la Messe, qui sont l'état de grâce, l'intention, l'attention, le respect et la dévotion. La première disposition, pour assister avec fruit au saint sacrifice de la Messe, c'est d'être en état de grâce. Je ne prétends pas dire que ceux qui y assistent en état de péché mortel, ne satisfont pas au précepte, encore moins qu'ils se rendent coupables d'un nouveau péché mortel. N'outrons point les choses : mais il est certain que celui qui entend la Messe dans ce triste état, ne mérite rien pour la vie éternelle ; parce que toutes les bonnes œuvres que l'on fait hors de la grâce sanctifiante, sont mortes et inutiles pour le ciel. Mais ce n'est pas tout ce que je veux dire, car j'ose avancer qu'un chrétien qui assiste à la Messe, étant en péché mortel, le sachant bien et ne faisant aucun effort pour en sortir, et voulant de propos délibéré y demeurer, j'ose dire qu'il insulte Jésus-Christ, qu'il s'attire sa malédiction et qu'il travaille à son endurecissement. Car enfin, mes frères, n'avouerez-vous pas que c'est être bien téméraire, que d'aller jusqu'au pied des autels ; être présents au redoutable sacrifice du corps et du sang de Notre-Seigneur, étant ennemis de Dieu, et ayant actuellement les armes en main contre lui ? Si le malheureux dont il est parlé dans l'Évangile (*Matth., XXII, 1 seqq.*) fut jeté pieds et mains liés dans les ténèbres extérieures, pour être seulement entré dans la salle de la noce sans avoir la robe nuptiale ; un chrétien qui ne se contente pas d'aller à l'église en mauvais état, mais qui a l'effronterie d'assister aux grands et respectables mystères de la religion avec l'affection au péché mortel, ne sera-t-il pas condamné aux plus horribles châtimens ? Craignons, mes frères, d'attirer par nos profanations les derniers coups de la vengeance divine sur nos têtes criminelles.

La seconde disposition pour bien entendre la sainte Messe est la droite intention. Il faut assister au saint sacrifice dans les mêmes vues et pour les mêmes fins pour lesquelles il a été institué, et que l'Église l'offre par les mains de ses ministres. Or, le saint sacrifice de la Messe a été institué et il est offert pour quatre fins principales : premièrement, pour rendre à Dieu l'honneur

souverain et le culte de latric qui lui est dû ; secondement, pour lui faire satisfaction des offenses qu'on commet contre sa majesté suprême ; troisièmement, pour le remercier de ses bienfaits et de ses grâces ; en quatrième lieu, pour lui demander et pour obtenir de sa miséricorde les secours spirituels et corporels dont nous avons besoin. Ce sont ces mêmes fins et ces mêmes intentions qu'on doit se proposer en assistant à la Messe ; et celui qui l'entendrait sans se proposer aucune intention ne satisferait point au précepte ; que s'il avait de mauvaises intentions, comme de vanité ou autres semblables, il ajouterait un péché grief à celui de la transgression du précepte. Il faut donc avoir un grand soin, au commencement du sacrifice, de diriger son intention, et se proposer d'y assister dans le dessein que l'Eglise demande. Il faut s'unir à Jésus-Christ qui est tout à la fois le premier sacrificateur et la victime qui est offerte ; il faut aussi s'unir au prêtre qui célèbre, et aux fidèles qui sont présents.

La troisième disposition est l'attention : c'est-à-dire qu'il ne suffit pas d'être présent de corps à la sainte Messe, mais qu'il faut y appliquer son esprit. Ne confondons pas l'attention avec l'intention, ce sont deux choses bien différentes, puisque, comme nous l'avons observé, l'intention est la fin qu'on se propose en assistant au sacrifice, et l'attention est l'application d'esprit qu'on doit y avoir. Pour favoriser cette attention si nécessaire, que si on ne l'a pas on ne satisfait pas plus au commandement d'entendre la Messe que si on n'y était pas, il faut se proposer une méthode. Les maîtres de la vie spirituelle nous en proposent trois principales : les deux premières sont pour tout le monde ; la troisième ne peut être pratiquée que par ceux qui savent lire. La première méthode, qui est la plus facile, consiste, après avoir dressé son intention, à faire quelques saintes prières ; comme de faire les actes de la prière du matin, qui sont des actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition, d'offrande, de remerciement, de demande ; de réciter l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, le Symbole des apôtres, le *Confiteor*, les commandements de Dieu et de l'Eglise ; de dire le chapelet, et le tout en français, parce qu'en disant ces prières en latin, vous n'y avez aucun goût ni aucune affection, parce que vous ne savez pas ce que vous dites. On peut aussi très-utilement (et il n'est rien de plus profitable et de plus avantageux pour le salut), méditer, c'est-à-dire s'entretenir au fond de son cœur de la mort et Passion de Notre-Seigneur ; des quatre fins de l'homme, qui sont la mort, le jugement, le paradis et l'enfer ; des grandeurs de Dieu, de la beauté de la vertu, de la laideur du vice et autres semblables ; et tout cela toujours dans le dessein et l'intention de satisfaire à l'obligation d'entendre la Messe ; et ne dites pas que ne sachant pas lire et n'étant pas fort spirituel, vous ne pouvez pas méditer les

vérités du salut ; car il n'est rien de si facile : il ne s'agit que de penser et de réfléchir. Quoi ! ne savez-vous pas penser à vos affaires temporelles ? Vous le savez sans doute, et vous vous y appliquez avec une très-grande attention : quelquefois votre application est si forte qu'elle vous empêche de reposer, et vous ne savez pas vous appliquer quelques moments à la grande affaire de votre éternité !

La seconde méthode est de s'appliquer spécialement aux quatre fins du Sacrifice : par exemple, depuis le commencement de la Messe jusqu'à l'Offertoire, il faut demander pardon à Dieu des péchés qu'on a commis et s'humilier devant lui ; depuis l'Offertoire jusqu'à l'Élévation, il faut le remercier de ses dons et de ses grâces ; depuis l'Élévation jusqu'à la Communion, il faut l'adorer ; et depuis la Communion jusqu'à la fin de la Messe, il faut s'occuper à lui demander ses besoins et spirituels et corporels. Ce serait encore, mieux de suivre le célébrant dans toutes les principales parties de la Messe. Le commencement est composé de prières excellentes, qui excitent le prêtre et les assistants à se purifier de leurs péchés ; ensuite il y a des oraisons où l'Eglise demande à Dieu par son ministre diverses grâces et faveurs ; après quoi le prêtre lit l'Épître et l'Évangile, qui renferment des instructions admirables. Il dit le Symbole de Nicée pour faire une profession publique de la foi ; il offre le pain et le vin pour être changés au corps et au sang adorable de Jésus-Christ ; il lave les extrémités de ses doigts, pour faire voir dans quelle pureté il faut être pour participer aux divins mystères ; il invite le peuple à prier pour lui ; il l'avertit d'élever son cœur au Seigneur ; il prie pour l'Eglise et pour son Chef visible, qui est notre saint Père le Pape, pour le prélat, pour le roi et pour divers particuliers, et en même temps pour tous ceux qui sont présents au Sacrifice ; il invoque l'assistance de plusieurs saints. Alors il prend la place de Jésus-Christ : il ne prie plus ; il commande et il est obéi ; il dit, en prenant le pain et le vin entre ses mains : Ceci est mon corps, ceci est mon sang, et au même instant, le pain et le vin sont changés au corps et au sang de Notre-Seigneur. Il reprend sa qualité de ministre de l'Eglise ; il s'humilie devant son souverain Maître, il l'adore avec un profond respect ; il élève la sainte hostie et le calice, pour les faire adorer par les assistants ; il demande ensuite plusieurs grâces ; il prie pour les défunts ; il récite l'Oraison Dominicale ; il se reconnaît indigne de recevoir ce divin sacrement ; cependant il le reçoit avec confiance ; il remercie le Seigneur, et il finit par la bénédiction qu'il donne aux fidèles de la part de Jésus-Christ. Il ne serait pas difficile à ceux qui voudraient un peu s'appliquer, de suivre ainsi les différents points de la Messe ; on se serait bientôt rendu cette méthode familière. A l'égard de la troisième, elle se trouve dans les livres et il n'y a qu'à lire.

Ne vous en prenez qu'à vous-mêmes, chrétiens auditeurs, du défaut d'attention que vous apportez au saint sacrifice. Vous y venez la tête remplie des affaires et des tracasseries du monde ; vous ne voulez vous donner aucune peine, ni vous faire aucune violence. Votre cœur est tout occupé de l'amour du monde, et de l'attachement à vos intérêts, à vos plaisirs, à vos passions, et aux créatures. Vous êtes présents de corps dans l'église, mais vos désirs, vos pensées et vos affections ne sont pas là. Bien loin de vous recueillir pour vous procurer l'attention, vous semblez prendre tous les moyens pour vous dissiper : vous regardez sans cesse de tous côtés ; vous vous tenez immodestement, plusieurs affectent de demeurer à la porte, ou dehors ; les autres portent l'insolence jusqu'à rire et parler, et l'on ne voit en la plupart aucune marque de religion. Faut-il être surpris ensuite de cette foule de distractions qui vous accablent et qui vous occupent entièrement ! L'autel de l'holocauste de l'ancienne loi, selon la remarque des interprètes, était creux ; Dieu avait commandé de le faire ainsi, pour nous apprendre que notre cœur, qui est un autel sur lequel nous devons sacrifier au Seigneur, doit être vide de toutes les affections terrestres et charnelles. Imités donc, mes chers auditeurs, la conduite d'Abraham, lorsqu'il alla sacrifier sur une montagne ; il dit à ses gens : *Attendez-moi ici au bas de cette montagne, et je viendrai vous rejoindre après le sacrifice.* (Gen., XXI, 5.) Dites à toutes vos affaires en entrant dans l'église : Attendez-moi à la porte, et en revenant, je vous reprendrai.

Enfin la quatrième et cinquième disposition pour bien entendre la Messe, sont le respect et la dévotion. La dévotion, je veux dire une certaine tendresse, une sensibilité de cœur qui fait qu'on goûte les saints mystères, qu'on se fait un grand plaisir d'y assister, et qu'on y trouve cette manne céleste et cachée qui ne se donne qu'à ceux qui la désirent, et qui la cherchent avec empressement. Le respect, c'est-à-dire une sainte frayeur qui saisit l'esprit et le cœur, et qui se communique à tout l'extérieur. C'est ici, chrétiens auditeurs, que je suis obligé de vous témoigner mon étonnement, lorsque je considère la conduite des fidèles dans nos églises, et surtout pendant le saint sacrifice de la Messe ; et je crois que vous en êtes frappés comme moi. En effet, qui pourrait voir sans frémir ce qui se passe à ce sujet ? et s'il est vrai qu'on renouvelle à la sainte Messe le sacrifice du Calvaire, il n'est pas moins vrai aussi qu'on y renouvelle les mauvais traitements que le Sauveur du monde reçut sur cette montagne au temps de sa mort, et dans la ville de Jérusalem, pendant sa Passion. Il y avait sur le Calvaire quatre sortes de personnes : les uns l'attachaient à la croix, les autres le blasphémaient, plusieurs se moquaient de lui, d'autres ne faisaient que passer. Figure trop naturelle de ce qui se passe dans nos

temples pendant le redoutable sacrifice de nos autels. Parmi cette foule de chrétiens qui y assistent, combien en est-il qui ne font que passer, et qui ne s'arrêtent pas, c'est-à-dire qui n'y ont aucune attention, qui sont tout dissipés, et qui s'entretiennent de toute autre chose ; qui n'y viennent que quand il est commencé, qui n'y sont présents que de corps, et qui attendent avec peine et ennui qu'il soit fini pour prendre la fuite, comme si l'église leur allait tomber dessus ? Il en est d'autres qui semblent n'assister à la Messe que pour se moquer de Dieu ; qui imitent les laquais et les soldats insolents, qui se mettent à genoux devant le Sauveur par bouffonnerie et par dérision. N'est-ce pas en faire de même que faire semblant de prier Dieu, tandis qu'on a l'esprit rempli de mille bagatelles, tandis qu'on regarde de toute part, qu'on se laisse aller au sommeil, ce qui est très-commun, et tout à fait insupportable ; tandis qu'on commet des immodesties criantes, (et qu'on se tient dans des postures scandaleuses. N'en est-il pas qui blasphèment Jésus-Christ, sinon par leurs paroles, au moins par leurs actions ; qui viennent l'insulter de la manière la plus outrageante ? je parle de ces libertins en qui on ne voit aucune marque de religion, et que l'on prendrait pour de véritables athées, c'est-à-dire pour des gens qui ne reconnaissent point de Dieu ; je parle de ces femmes et filles mondaines qui paraissent jusqu'au pied des autels avec des habits et ornements tout mondains, peut-être avec des immodesties criantes, et avec un air d'orgueil et d'effronterie qui fait gémir ceux qui en sont témoins. Il y en a enfin qui crucifient Jésus-Christ comme les bourreaux, en commettant dans ce lieu saint, et pendant le sacrifice adorable de la Messe, des crimes énormes, qui, selon le langage du Saint-Esprit (*Hebr.*, VI, 6) attachent de nouveau le Rédempteur à la croix : crimes de pensées et de désirs volontaires et abominables ; crimes de regards lascifs, et peut-être de paroles obscènes ; crimes d'actions horribles dont on n'a que trop vu d'exemples ; crimes de la profanation du corps et du sang de Notre-Seigneur, par des communions indignes et sacrilèges. Il est vrai qu'il y avait sur le Calvaire quelques personnes pieuses qui versaient des larmes, et qui frappaient leur poitrine, mais le nombre en était bien petit ; aussi il y a quelques bons serviteurs de Dieu, qui entendent la Messe dévotement, mais on peut dire qu'ils ne sont pas communs.

Examinez-vous, maintenant, mes très-chers frères, et voyez de quelle manière vous avez assisté jusqu'à présent au saint sacrifice de la Messe. N'avez-vous pas joué quelques-uns de ces odieux et détestables personnages dont nous venons de parler ? Si cela est, gémissiez, pleurez, faites une sévère pénitence, parce que vous avez mérité les plus terribles coups de la vengeance du Ciel. N'en doutez pas, les crimes qu'on commet dans ces occasions sont encore plus

griefs et énormes que je ne saurais vous le dire ; c'est par là qu'on s'attire ces fléaux de la colère divine qui ne cessent de nous accabler, et qui néanmoins ne nous corrigent pas, tellement nous sommes endurcis. Les disettes de vivres, les guerres, les maladies, les inondations, les sécheresses, les désolations des familles ; mais ce qui est bien plus terrible, les morts tragiques, l'endurcissement et la damnation éternelle, n'ont pas pour l'ordinaire d'autre cause. Changeons de conduite, mes chers auditeurs ; et si la présence, la grandeur, la majesté et la sainteté de Dieu ne sont pas capables de nous frapper, que la crainte de sa justice, et les horribles châtimens dont il punit l'impunité et l'irréligion des mauvais chrétiens, nous fassent trembler, surtout dans notre misérable siècle, où l'on a tout à fait et presque entièrement perdu le respect pour les lieux saints et pour les mystères de la religion : efforçons-nous de réparer l'honneur qu'on a ôté à Jésus-Christ ; par ce moyen nous obtiendrons le pardon de nos irrévérences passées, et nous nous attirerons les bénédictions les plus abondantes du Seigneur. Je vous le souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

III^e DIM. APRES LA PENTECOTE.

SUR L'ESPÉRANCE ET LA CONFIANCE EN DIEU.

El murmurabant Pharisei et Scribæ, dicentes : Quia hic peccatores recipit et manducat cum eis. (*Luc.*, XV, 2.)

Et les Pharisiens et les Scribes murmuraient en disant : Cet homme reçoit les pécheurs et il mange avec eux.

Qui pourrait le croire, si Jésus-Christ lui-même ne nous l'avait appris, que la conversion des pécheurs procure à tout le ciel une joie particulière ? Quelle est donc la cause de cette joie si surprenante ? Dieu a-t-il besoin des hommes ? leur sanctification et leur salut peuvent-ils contribuer en quelque chose à son bonheur, et à celui de ses anges et de ses saints ? Ah ! mes frères, c'est que ce Dieu de bonté et de miséricorde aime ceux qu'il a créés à son image, et qui ont été rachetés par le sang adorable et infiniment précieux du Sauveur. Il les aime, et par conséquent il veut leur bonheur ; il leur donne tous les moyens nécessaires pour y arriver ; il regarde leur perte comme un grand mal, et leur conversion comme un si grand bien, qu'il veut que tout le ciel s'en réjouisse. Quel sujet d'espérance et de confiance pour nous, mes chers auditeurs ! C'est de cette espérance que nous devons avoir en la bonté et en la miséricorde de notre Dieu, de cette confiance en son admirable providence que je me suis proposé de vous parler aujourd'hui : espérance qui est notre soutien parmi les peines, les afflictions et les tempêtes de la vie présente ; confiance qui doit nous remplir de joie, de consolation, de force et de reconnaissance envers un père si plein de tendresse à notre égard ; espérance néanmoins dont on abuse étrangement dans le monde ; confiance qui,

étant mal entendue, peut conduire à de grands dérèglements. Nous verrons d'abord les motifs qui nous doivent donner une parfaite confiance et une espérance ferme en la bonté infinie de notre souverain Seigneur ; ce sera ma première partie. Nous ferons voir ensuite quel est le malheur de ceux qui n'ont pas en Dieu l'espérance et la confiance qu'ils doivent avoir, ou qui en abusent : ce sera la seconde. Attention, s'il vous plaît.

PREMIER POINT.

L'espérance est un don de Dieu, une habitude surnaturelle, une vertu théologale, par laquelle nous attendons, avec une confiance parfaite, de sa miséricorde infinie, le salut éternel et tous les moyens nécessaires pour y parvenir. Cette espérance est fondée sur la puissance de Dieu qui est sans bornes ; sur sa bonté qui est infinie ; sur ses promesses qui sont immuables, et sur l'exécution d'une partie de ces mêmes promesses, qui nous prouvent invinciblement qu'il accomplira les autres avec la même fidélité, pourvu que nous n'y apportions point d'obstacle. Et voilà les motifs de notre espérance et de notre confiance en Dieu : motifs si pressants et si forts, qu'ils ne souffrent aucun doute, aucune incertitude, et qu'ils doivent bannir toute crainte déraisonnable. C'est ce qui a fait dire à saint Paul que l'espérance est l'ancre de notre âme (*Hebr.*, VI, 19) ; car tout de même que les ancres tiennent un vaisseau ferme et empêchent que les vagues de la mer ne l'emportent ou ne le fassent échouer contre quelque écueil, l'espérance fait que notre âme est inébranlable parmi les tentations et les dangers de la vie présente.

Le premier motif de notre espérance, c'est la puissance infinie de Dieu. Lorsque nous mettons notre confiance au Seigneur, à qui nous confions-nous ? C'est au Tout-Puissant, c'est à celui qui, par sa seule volonté, a tiré tous les êtres du néant ; qui peut, avec la même facilité, créer un grand nombre d'autres mondes incomparablement plus vastes et plus beaux que celui qu'il a fait ; qui peut les détruire en un instant : en un mot, à celui de qui le pouvoir est sans bornes. Il n'en est pas ainsi des hommes : quelque bonne volonté qu'ils aient de nous faire du bien, souvent le pouvoir leur manque, ils ont besoin eux-mêmes d'appui ; leur fortune est chancelante : tel qui se trouve aujourd'hui en crédit, sera dans peu de temps réduit à la nécessité ; et enfin la mort rend inutiles toutes les protections des hommes. Quels exemples de renversements de fortune n'avons-nous pas de ceux qui paraissaient les plus puissants dans le monde, et sur lesquels il semblait qu'on devait le plus compter ? Combien de riches du siècle tombés dans l'extrême nécessité et qui sont morts destitués de tout secours, et abandonnés de tout le monde, comme les derniers des mendiants ? D'ailleurs, le pouvoir des hommes est borné aux seuls biens

de la fortune, qui sont si peu de chose qu'ils ne méritent pas notre attention. Pour les biens de la nature et de la grâce, ils sont au-dessus de leur pouvoir. Aussi, le Saint-Esprit (*Jerem.*, XVII, 5) prononce une horrible malédiction contre ceux qui s'appuient sur un bras de chair, et qui mettent leur confiance dans les mortels.

Mais le pouvoir du Seigneur est infini. Il s'étend généralement sur tout, sur les biens de l'éternité, comme sur ceux du temps; sur les moyens spirituels, tout de même que sur les corporels. Lui seul peut nous procurer toutes sortes de biens, et nous préserver ou nous délivrer de toutes sortes de maux. Cette puissance de Dieu se fait voir principalement en ce qu'il se sert des plus petites choses, des plus faibles instruments, pour opérer les effets les plus prodigieux et les plus surprenants. Veut-il délivrer les Israélites de la cruelle servitude de l'Egypte; il n'emploie, pour cela, qu'un berger, et, par le moyen de quelques insectes, il met la désolation dans ce puissant royaume. Veut-il dissiper l'armée formidable de Nabuchodonosor qui faisait trembler tout l'Orient, et qui menaçait de saccager la Palestine; il ne se sert que d'une femme qui coupe la tête à Holopherne, le général de cette armée. Veut-il changer la face de l'univers, établir une religion qui est opposée à tous les préjugés des hommes, à toutes leurs passions, à toutes leurs inclinations, à toutes les fausses religions, à tous les usages et à toutes les maximes établies dans le monde depuis un temps immémorial; il ne destine, pour l'accomplissement d'un ouvrage si grand et si difficile, que douze pauvres pêcheurs sans richesses, sans science, sans crédit et sans aucun secours humain. Et quels prodigieux effets de la puissance de Dieu ne voyons-nous pas tous les jours produits par les plus petites causes? Quelques vapeurs qui nous sont invisibles, élevées en l'air par la chaleur du soleil, ou concentrées dans les entrailles de la terre, ne sont-elles pas l'instrument dont cette redoutable puissance se sert pour produire les tremblements de terre, le tonnerre, la foudre, la grêle et tous ces différents météores qui ont des effets si surprenants, et qui portent la frayeur partout.

Dieu est donc tout-puissant pour nous faire du bien; mais il est encore infiniment bon pour employer sa puissance en notre faveur; et c'est le second motif de notre espérance. Quand les hommes pourraient nous rendre service, souvent ils ne le veulent pas; combien de soins et de démarches pour se procurer leur prétendue protection? et si l'on fait la moindre chose qui leur déplaît, on les a aussitôt pour ennemis. Combien chèrement ne vendent-ils pas les petits plaisirs qu'ils font, et à quels prix ne vendent-ils pas leurs faveurs? Le Seigneur Dieu n'en agit pas ainsi, il ne demande qu'à faire du bien et à répandre ses grâces à pleines mains. Les services qu'il demande sont très-médiocres: il se contente même de la

bonne volonté lorsqu'on ne peut pas mieux faire. Cette bonté ineffable de Dieu s'étend sur tous les temps, sur tous les lieux et sur toutes sortes de personnes; et, ce qui est tout à fait surprenant, sur les pécheurs, qui sont ses ennemis déclarés, et dans le moment même qu'ils l'offensent avec le plus d'insolence. Il fait lever son soleil sur les impies aussi bien que sur les justes; il fait tomber la pluie et la rosée du ciel sur les champs des plus grands scélérats comme sur ceux de ses plus fidèles serviteurs; il conserve, il protège, il nourrit, il soutient les uns comme les autres; il attend les mauvais pendant une longue suite d'années, et il les souffre avec une patience admirable; il les invite sans cesse à la pénitence, et il n'oublie rien pour les ramener à leur devoir. Quel prodige de bonté! et quoi de plus capable d'animer notre confiance?

Jésus-Christ, dans son saint Evangile, ne pouvait pas donner une plus grande preuve de la bonté et de la miséricorde de Dieu à notre égard, que ce qu'il apprend par la parabole de l'enfant prodigue. Vous l'avez entendue plusieurs fois, chrétiens auditeurs, elle est fort touchante. Le Sauveur nous dit qu'un père avait deux fils, et que le plus jeune, après avoir extorqué, à force de sollicitations, sa légitime, sortit de la maison paternelle et s'en alla dans un pays éloigné, où il dissipa, en peu de temps, son bien en débauches, après quoi il fut réduit à la dernière misère. Se voyant dans cet état déplorable et obligé de vivre de glands avec les pourceaux, il se détermina à venir demander pardon à son père, et la grâce d'être reçu au nombre des esclaves qui étaient dans sa maison. Dès que ce tendre père vit revenir son enfant qu'il croyait perdu, il courut à lui, l'embrassa; il le baisa, il commanda qu'on lui donnât un bel habit, qu'on lui mît un anneau au doigt et qu'on tuât le veau gras pour faire un festin. Voilà une représentation naturelle de ce que fait le Père des miséricordes lorsque le pécheur revient à lui par la pénitence. Il le reçoit avec amour et empressement, il oublie toutes ses fautes, et il le met dans le même état où il était avant son péché!

Cependant nous avons un troisième motif, qui ne paraît pas moins engageant: ce sont les promesses expresses et magnifiques qu'il nous a faites, de nous faire ressentir les effets de sa puissance et de sa bonté; c'est l'accomplissement d'une partie de ses promesses: accomplissement qui est un gage assuré que toutes les autres auront infailliblement leur effet, si nous n'y mettons pas quelque obstacle. Écoutez avec joie et reconnaissance ces grandes promesses: *Voyez*, nous dit le Seigneur par son prophète, *si une mère tendre peut abandonner son petit enfant qui est à la mamelle. Mais quand elle serait assez cruelle pour l'abandonner, et pour ne point se laisser toucher par ses larmes et ses cris, je n'en agirais pas ainsi, car jamais je ne vous abandonnerai*, et ma providence veillera toujours sur vous. (*Isa.*,

XLV, 13.) *Considérez, nous dit Jésus-Christ, les oiseaux du ciel : ils ne sèment point, ils ne moissonnent point; ils n'ont point de grenier pour y mettre des provisions, et cependant ils ne manquent de rien. Jetez les yeux sur les lis des champs : ils ne travaillent pas, ils ne filent pas pour faire des étoffes et pour s'habiller, et néanmoins ils sont bien couverts, et je vous dis que Salomon, dans sa plus grande gloire, n'a jamais été aussi superbement habillé que l'un d'eux. Si donc la divine Providence, ajoute-t-il, a un soin si particulier des plus petits animaux; si elle habille si magnifiquement des herbes qui sont aujourd'hui, et qui demain seront jetées dans le feu, comment se pourrait-il faire qu'il vous abandonne, vous qui êtes créés à son image, et à qui il destine un bonheur éternel? (Matth., VI, 26-30.) Confiez-vous en moi, nous dit-il ailleurs, et ne craignez pas que je vous manque dans le besoin. (Josue, I, 5; Hebr., XIII, 5.) La sainte Ecriture est remplie de pareilles promesses exprimées par les termes les plus forts : promesses pour le temporel; promesses pour le spirituel; promesses au sujet de la grâce et de la sanctification; promesses de la gloire et de la béatitude éternelle; promesses confirmées plusieurs fois et même avec serment; promesses par conséquent sur lesquelles nous ne pouvons pas former le moindre doute.*

Mais nous n'avons pas seulement des promesses, nous avons des effets. Qu'est-ce que notre bon Père n'a pas fait pour nous jusqu'à présent? Combien de grâces, d'inspirations, de bons exemples, d'instructions! les sacrements qu'il a institués et qui sont tous les jours entre nos mains; les pasteurs et les confesseurs qu'il nous donne pour nous conduire; nos pères et nos mères, dont il s'est servi pour nous donner une éducation chrétienne. N'est-ce pas pour nous que sont tous ces grands moyens de salut qui composent le trésor de l'Eglise, le mérite de Jésus-Christ et des saints, les indulgences, les prières publiques et tant d'autres choses? Et pour le temporel, le Seigneur n'emploie-t-il pas tous les jours son bras tout-puissant pour nous procurer tous nos besoins? Les astres nous éclairent et nous échauffent; la terre nous fournit toutes sortes d'aliments; les animaux, les plantes, l'air, le feu, l'eau, tout contribue à ne nous laisser manquer de rien. Ouvrons les yeux; regardons de toute part, et nous verrons partout des effets de la libéralité de Dieu envers nous : que si du général nous descendons au particulier, et si nous considérons les soins que la divine Providence prend de chacun de nous, et les marques sensibles que nous en avons chaque jour, nous serons dans l'étonnement de notre stupidité et de notre ingratitude sur ce sujet. Est-il quelqu'un de nous, mes chers auditeurs, qui n'ait éprouvé, en une infinité de rencontres, une protection particulière et toute visible?

Après tant de bontés de la part de notre Dieu, pouvons-nous encore nous laisser aller à la défiance? pouvons-nous ne pas

nous jeter sans réserve entre les bras d'une providence si amoureuse, pouvons-nous lui faire une plus grande injure que celle de ne pas nous appuyer entièrement et sans réserve sur ses soins? Quoi! je sais que j'ai un Dieu pour Père; je sais qu'il est tout-puissant et rempli de bonté pour moi; je sais qu'il a pour moi un amour inconcevable, si j'ai le bonheur d'être en état de grâce; je sais et je crois les promesses qu'il m'a faites de ne jamais m'abandonner; il m'a donné et il me donne tous les jours des marques de sa protection; et je manquerai encore de confiance, et je n'espérerai pas en lui! mon espérance peut-elle être chancelante! Ah! il faudrait que je fusse arrivé au comble de la folie et de l'avenglement; et je mériterais toutes les punitions qui sont le partage de ceux qui n'espèrent pas en Dieu, et qui ne mettent point leur confiance en lui, ou dont l'espérance est déréglée et criminelle. C'est de ces justes châtimens que j'ai à vous parler dans ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Afin que notre espérance et notre confiance en Dieu soient légitimes, chrétiennes et bien fondées, il faut faire tout ce qui dépend de nous et pour le spirituel et pour le temporel, pour répondre aux desseins de la divine Providence. Agir autrement, c'est se moquer de Dieu, et l'on doit s'attendre à en être moqué à son tour. De là, il faut conclure qu'on peut pécher contre l'espérance et la confiance que l'on doit avoir au Seigneur, en deux manières, par défaut et par excès : par défaut, lorsqu'on n'espère point, ou que l'on n'espère pas assez, ou qu'on met sa confiance en toute autre chose qu'en Dieu; par excès, lorsqu'on espère trop ou que l'on espère mal.

L'on pèche contre l'espérance lorsqu'on n'espère point en Dieu, que l'on manque de confiance en sa providence; que l'on ne compte pas sur sa bonté et sur sa miséricorde : rien de plus commun dans le monde que ce défaut de confiance. On agit, on se comporte comme si on ne croyait pas qu'il y a un Être suprême qui gouverne tout et de qui tout dépend. On ne s'adresse pas à lui dans le besoin; on ne le prie pas; on n'implore point son secours; on ne pense pas même à lui. Combien de malheureux qui vivent dans un entier oubli de Dieu, et qui se comportent comme des animaux; sans réflexion, sans se proposer une fin louable, sans penser à l'avenir! Ils travaillent, ils agissent, ils boivent, ils mangent; mais c'est d'une manière toute animale et toute charnelle. Ils n'ont des yeux, comme dit le Roi-Prophète (*Psal., XVI, 11*), que pour regarder la terre, et peut-être, dans l'espace d'une année, ils ne tourneront pas une seule fois leurs regards vers le ciel d'une manière chrétienne et raisonnable.

On pèche encore par défaut contre l'espérance lorsqu'on n'espère pas assez : on a bien une certaine confiance en Dieu; mais elle n'est pas ferme, elle est faible et lan-

guissante; on n'espère qu'à demi. Avec une telle disposition on ne doit pas s'attendre, comme l'observe l'apôtre saint Jacques (*Jac.*, IV, 3, 4) à recevoir du Seigneur, des grâces particulières et des faveurs; et rien ne l'outrage plus vivement que cette confiance chancelante. N'est-ce pas, en effet, se comporter comme si l'on ne croyait pas qu'il a le pouvoir et la volonté de nous faire du bien? N'est-ce pas le regarder comme un père sans tendresse et comme un ami indifférent? n'est-ce pas lui attribuer des défauts et des imperfections que nous ne pouvons pas souffrir dans les hommes; et que peut-on faire de plus injurieux à ce souverain Seigneur, qui ne cesse de donner des preuves les plus éclatantes de l'empressement qu'il a de faire du bien à ses serviteurs?

En troisième lieu, on se rend extrêmement coupable contre la confiance et l'espérance qu'on doit avoir en Dieu, en comptant trop sur les créatures au préjudice du Créateur; en s'appuyant uniquement sur des moyens humains; en se confiant à toute autre chose qu'à Dieu. Tels sont ceux qui ne comptent que sur leur esprit, leurs talents, leur industrie, leur savoir-faire, en un mot, sur eux-mêmes; tels sont ceux qui s'appuient uniquement sur leurs parents, leurs amis, sur la protection des personnes riches et puissantes; tels sont ceux qui mettent toute leur confiance dans l'or et l'argent, dans les charges, les dignités et la fortune. Voilà les dieux qu'on se fait, et en qui on met toute son espérance. Quelles extravagances ne voit-on pas dans le monde à ce sujet? Ce puissant du siècle ne se regarde-t-il pas en quelque manière comme indépendant du Créateur? ne croit-il pas qu'on doit le craindre, le respecter, et mettre sa confiance en son pouvoir? Cet avare ne pense-t-il pas qu'avec ses trésors, il n'a besoin ni de Dieu, ni des hommes, et qu'avec son or et son argent, il viendra à bout de tout ce qu'il lui plaira? Combien d'insensés qui ne se fondent que sur les amis et les protecteurs qu'ils croient avoir dans le monde, et qui en deviennent superbes et insupportables! A voir la conduite de tous ces aveugles et téméraires, ne dirait-on pas qu'ils n'ont aucun égard à l'Être suprême, et qu'ils peuvent, indépendamment de lui, trouver sur la terre tout ce qui les peut satisfaire? Ne pourrait-on pas leur appliquer avec justice les sentiments et les discours de ces impies dont il est parlé dans la sainte Écriture (*Ezech.*, VIII, 12), qui disaient que Dieu ne se mettait pas en peine de ce que les hommes faisaient sur la terre? Si ceux-ci ne faisaient pas tout à fait tenir des discours si mauvais, ils montrent bien par leur conduite qu'ils ont les mêmes sentiments.

Ce n'est pas seulement par défaut qu'on se rend coupable contre l'espérance; c'est encore par excès, c'est-à-dire lorsqu'on espère sans fondement; qu'on espère mal et contre les règles de la prudence chrétienne;

et c'est ce qui s'appelle présomption. Vous vous flattez, mon cher auditeur, que Dieu vous donnera une place dans son royaume éternel; et vous ne voulez rien faire pour la mériter. Vous savez et vous croyez que pour arriver à ce suprême bonheur, il faut observer la loi divine, il faut être un fidèle serviteur du souverain Maître; vous savez que pour entrer dans ce charmant séjour, il faut être saint, et que rien de souillé n'y sera reçu; qu'il faut pour cela aimer Dieu de tout son cœur, et accomplir exactement ses divines volontés; qu'il faut persévérer jusqu'à la fin dans la pratique de la vertu et de la pénitence; et vous ne faites rien de tout cela. Au contraire, vous transgressez sans scrupule les divins commandements, vous vous chargez d'iniquités; vous vous jouez des promesses et des menaces du Créateur; en un mot, vous êtes un libertin et un mauvais chrétien, et avec de telles dispositions, vous comptez d'être associé aux élus de Dieu, et par conséquent d'aller au ciel par le chemin de l'enfer. N'est-ce pas là une horrible présomption et le comble de l'aveuglement? A l'égard du temporel, vous attendez que la Providence ne vous laissera manquer de rien; que vous serez bien nourri, bien habillé, bien logé; que vous aurez tous vos plaisirs et toutes vos satisfactions; et vous ne voulez point travailler, vous voulez vivre dans la mollesse et dans la fainéantise. N'avez-vous pas bonne grâce? Vous dépensez, vous prodiguez, vous n'épargnez rien; dans votre jeunesse, vous avez dissipé, comme un autre enfant prodigue, et le fruit de vos travaux, et l'héritage de vos pères; et étant ensuite tombé dans l'indigence, vous en accusez la Providence divine; quelle injustice! Ne faut-il pas être arrivé au comble de la folie, pour s'imaginer que Dieu doit fournir abondamment aux libertins et aux débauchés tous les moyens de satisfaire leurs passions, et leur donner par là des armes pour lui faire la guerre? Peut-on rien se représenter de plus ridicule?

Soyez, au contraire, bien persuadés, mes très-chers frères, que ceux qui espèrent mal à propos, qui présument, tout de même que ceux qui manquent d'espérance et de confiance en Dieu, en porteront la juste peine, même dès cette vie. Voici quelques-uns de ces châtimens, dont la justice de Dieu punit ces malheureux qui répondent si mal à ses bontés, à ses miséricordes, et aux soins paternels qu'il n'a jamais cessé de prendre de ces ingrats. Cet homme comptait uniquement sur un ami, et cet ami lui a été enlevé tout d'un coup, ou est devenu son plus cruel ennemi. Cet autre s'appuyait sur un parent, et ce parent lui a tourné le dos, et ne veut plus le voir. Celui-ci mettait sa confiance en un puissant protecteur, et ce protecteur a été disgracié, ou mort. Celui-là se confiait à sa force, à sa santé, à son adresse, et une longue maladie a tout détruit. Cet autre regardait son or et son argent, ses domaines, ses richesses, sa fortune comme son dieu,

en qui il mettait toute son espérance, et tout cela lui a manqué : un procès, un incendie, un autre accident l'ont dépouillé entièrement, et ont renversé cette fortune sur laquelle il s'appuyait. Souvenez-vous, mes chers frères, de cet homme dont il est parlé dans l'Évangile (*Luc.*, XII, 16-20), qui s'applaudissait à lui-même d'une abondance de biens dont il était rempli, et qui se proposait de vivre à son aise, et de jouir tranquillement de sa fortune pendant de longues années, lorsqu'il entendit tout d'un coup une voix fatale qui lui dit : ô insensé que tu es ! cette nuit on va te demander ton âme ; cette nuit tu mourras, et que va devenir tout ce que tu as amassé avec tant de peine ? C'est ce qui arrive à plusieurs après avoir acquis du bien avec de grands soins, après avoir élevé leur fortune à grands frais ; lorsqu'on se croit tranquille et en repos, et qu'on se propose de jouir du fruit de ses travaux, la mort vient qui déconcerte tous les projets, qui dissipe tous les desseins, qui détruit et qui renverse tout. Pensez un peu combien de fois, mes chers auditeurs, chacun de vous a été trompé dans ses folles espérances. On comptait sur une récolte, gelée ou la grêle l'ont ravagée ; on se réjouissait d'avoir acquis un fonds, les inondations l'ont ruiné ; on regardait avec complaisance un petit trésor qu'on avait mis en réserve, les voleurs l'ont enlevé ; on se promettait de faire de l'argent de ce bétail, il a misérablement péri.

Considérons avec étonnement, de quelle manière le Tout-Puissant se joue de ceux qui mettent leur confiance dans les créatures, et comment il renverse tous leurs projets quand il lui plaît. Combien de précautions n'avait pas pris cette famille pour faire réussir un mariage ? On avait employé tous les moyens qui paraissaient les plus propres, et l'affaire semblait immanquable ; cependant il a échoué, lorsqu'on l'a cru sur le point d'être conclu. Un homme de considération avait un procès, où il s'agissait de presque tout son bien ; il a pris des précautions infinies ; il a employé le crédit de plusieurs puissants protecteurs ; il a sollicité longtemps ; il n'a pas épargné les présents, et il comptait d'avoir un arrêt favorable au moment qu'il a été condamné par un jugement tout opposé, et qui le ruine de fond en comble. Mais que dirons-nous de ces grandes fortunes renversées ; de ces puissantes maisons détruites et tombées sans ressource ; de ces affaires d'Etat conduites avec tant de politique, et où la prudence humaine avait épuisé toutes ses ressources, et qui ont eu une fin différente de celle qu'on attendait ; de ces entreprises, de ces projets qui s'en sont allés en fumée malgré toutes les mesures qu'on avait prises pour les faire réussir ? Cela ne nous fait-il pas bien voir que, comme nous l'apprend le Saint-Esprit par la bouche du Roi Prophète (*Psal.* CXXVI, 1), c'est inutilement que l'on bâtit, que l'on édifie, que l'on travaille,

que l'on se fatigue, si le Seigneur tout puissant n'y met la main.

Il est vrai que, quand on voit ses affaires désespérées, et que tous les moyens sur lesquels on comptait si fort, ont manqué, on se tourne du côté de Dieu ; mais après l'avoir méprisé, il méprise à son tour. Et c'est principalement à l'heure de la mort qu'il fait sentir combien l'homme a été mal avisé de ne pas mettre sa confiance en lui, et de lui préférer des créatures viles et impuissantes : allez, dit-il alors à ces misérables qui lui ont tourné le dos pendant leur vie, allez maintenant à ceux en qui vous avez mis votre espérance ; qu'ils vous secourent, qu'ils vous soulagent, qu'ils vous délivrent et vous sauvent s'ils le peuvent. D'un autre côté, les anges et les saints les combleront de malédictions : voici, diront-ils, ces superbes, ces insensés, qui n'ont point mis leur confiance au Seigneur, mais qui ont cru pouvoir se suffire à eux-mêmes. J'avoue qu'il peut y en avoir quelques-uns qui ont le bonheur de trouver miséricorde ; mais combien d'autres qui meurent dans le désespoir ! et c'est là le dernier et le plus épouvantable châtement dont la justice divine punit ceux qui ont mis, pendant leur vie, leur confiance aux créatures. Je ne parle pas seulement de ceux qui par un excès de désespoir s'étranglent, se précipitent dans l'eau ou dans le feu, se poignent, en un mot, se donnent la mort de leurs propres mains ; mais je parle de ceux qui ne portent pas à la vérité la fureur jusqu'à ce point, mais qui ne laissent pas de mourir sans espérance.

Jetons-nous donc, mes très-chers frères, sans aucune réserve entre les bras de l'amoureuse Providence qui veille sur nous avec tant de bonté. Ne nous appuyons pas sur de faibles créatures qui sont si peu de chose. Soyons bien assurés que, si nous espérons comme il faut, si nous avons une ferme confiance en notre Père céleste, nous ne devons rien craindre ni pour le spirituel ni pour le temporel ; et, quoiqu'il puisse arriver, ne doutons jamais un moment que tout ne tourne à notre avantage. Fussions-nous réduits sur un fumier comme Job ; eussions-nous le sort d'être abandonnés de tout secours humain, par la violence même d'une faim cruelle ; persuadons-nous sans hésiter que ce sera pour augmenter notre bonheur dans le ciel. C'est ce que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

IV^e DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

SUR L'HUMILITÉ.

Exi a me, quia homo peccator sum, Domine. (*Luc.*, V, 8.)

Seigneur, éloignez-vous de moi, parce que je suis un homme pécheur.

Tel est le langage d'un homme véritablement humble : il connaît son néant ; il s'abaisse, il confesse qu'il est pécheur : aussi

mérite-t-il par là d'être élevé. Et c'est ce qui est arrivé à saint Pierre, le prince des apôtres, de qui nous avons emprunté les paroles de notre texte. Il s'est véritablement humilié, et Jésus-Christ l'a élevé à la sublime dignité du premier Prince de son Eglise. C'est de cette grande vertu de l'humilité que je me suis proposé de vous parler aujourd'hui : vertu fort estimée, mais vertu mal pratiquée. Vertu beaucoup estimée ; ce n'est pas le sacré texte seul et les saints docteurs qui en font des éloges magnifiques : les sages du siècle, les philosophes païens en ont laissé dans leur écrits une idée charmante. En un mot, dans tous les temps et dans tous les lieux, on a eu beaucoup d'estime et de vénération pour cette vertu admirable et toute divine. Mais, d'une autre part, il n'est rien de plus rare qu'une personne véritablement humble, parce qu'il faut, pour en venir à ce point, surmonter de grands obstacles ; il faut abattre son orgueil et dompter une des passions les plus dangereuses et les plus difficiles à vaincre. Je ne parle que de la vraie humilité, de l'humilité chrétienne, qui seule mérite ce glorieux nom. Cependant quelque difficile que paraisse cette vertu, elle est d'une nécessité indispensable, et sans elle il n'y a point d'accès au royaume des cieux. C'est ce qui doit nous déterminer à l'acquérir à quelque prix que ce soit : c'est pour vous y exhorter fortement que j'entreprends ce discours. Je vous ferai d'abord voir en quoi consiste la véritable humilité ; ensuite je vous montrerai les grands avantages de cette vertu. Voilà tout mon dessein, et le sujet de votre attention.

PREMIER POINT.

Les saints docteurs et les maîtres de la vie spirituelle nous apprennent que la véritable humilité a quatre degrés (*De Imit. J. C., in multis locis*) qui la caractérisent parfaitement, et qui la distinguent de la fausse humilité. Etre véritablement humble, disent-ils, c'est mépriser le monde, ne mépriser personne, se mépriser soi-même, et aimer à être méprisé. Le premier degré de l'humilité chrétienne consiste à mépriser le monde. Examinons là-dessus la conduite de Jésus-Christ, qui doit être le modèle de la nôtre. Le Sauveur du monde n'a jamais cessé de combattre le monde, et par ses actions, et par sa doctrine. Il s'est toujours opposé à ses discours et à ses maximes ; bien loin de chercher les honneurs et les applaudissements du monde, il les a fuis avec soin ; il a méprisé ses richesses et ses plaisirs, jusqu'au point de se réduire à une pauvreté extrême, et à une vie pénitente et mortifiée. Il ne s'est pas contenté de blâmer la conduite du monde en toute occasion, mais il a prononcé contre lui des malédictions effroyables. Voilà, chrétiens auditeurs, l'exemple que nous devons suivre dans le mépris du monde. Nous ne devons ni l'aimer, ni l'estimer, ni travailler à acquérir ses faveurs et sa bienveillance. Nous devons au con-

traire le haïr, le blâmer, et être bien aises d'en être méprisés et maltraités. Bien loin de nous conformer à ses modes et à ses maximes, nous sommes obligés de les détester et de les combattre continuellement. Nous ne devons jamais désirer ses grandeurs, ses richesses, ses divertissements ; mais nous sommes très-étroitement obligés de renoncer à ses pompes, à ses folies, et à toutes ses vanités. Nous ne devons pas craindre ses jugemens et sa censure, ni agir par respect humain ; mais nous sommes obligés de nous mettre au-dessus de toutes ses railleries et de toutes ses persécutions.

Néanmoins, quoique nous devons mépriser le monde, nous ne devons mépriser personne en particulier, parce que les raisons que nous avons de mépriser le monde, en général, ne se trouvent pas dans les particuliers. Le monde est un enchanteur, un fourbe, l'ennemi déclaré de Dieu, un abîme de corruption et de malice ; mais chaque homme en particulier est l'ouvrage du Seigneur, notre frère, l'héritier du royaume céleste, racheté par le sang de Jésus-Christ et destiné à posséder la gloire éternelle. Qu'est-ce, en effet, qui pourrait nous engager à mépriser notre prochain ; serait-ce la pauvreté ? mais n'est-ce pas le même Dieu, qui a fait le pauvre et le riche ? Sont-ce les richesses qui rendent l'homme recommandable ? ne sont-elles pas au contraire très-dangereuses pour le salut, tandis que la pauvreté est un chemin assuré pour arriver à la vie éternelle ; serait-ce son ignorance, sa grossièreté, ses autres défauts ? mais ne savons-nous pas que nous en sommes remplis nous-mêmes, et que si nous sommes obligés de souffrir quelque chose de la part des autres, il faut que les autres en souffrent encore plus de nous ; et ainsi nul sujet de mépriser le prochain.

Mais nous avons beaucoup de sujet de nous mépriser nous-mêmes ; et c'est le troisième degré de la vraie humilité. Le mépris dont je parle ne consiste pas à s'avilir et s'abaisser au-dessus de son état, ni à concevoir de soi-même de si bas sentiments, qu'on vienne à tomber dans la pusillanimité, qui nous fasse regarder comme impossibles les grandes actions que la religion nous commande ; puisque les saints Pères, et en particulier saint Léon (*serm. 1, De Nativ.*), nous avertissent de penser à la dignité de notre vocation, et de nous élever par là jusqu'à concevoir et à exécuter de grands desseins de vertu et de perfection. Mais il s'agit de reconnaître que de nous-mêmes nous n'avons que le néant et la faiblesse ; de ne point nous attribuer le bien qui est en nous, et d'en rapporter à Dieu tout l'honneur et toute la gloire. C'est là, dit le dévot saint Bernard (*De gradib. humil.*), le vrai fondement de l'humilité. Mais pour vous donner une idée encore plus particulière du degré d'humilité dont nous parlons ; je vous rappellerai les fautes les plus ordinaires qu'on fait à ce sujet, afin que vous preniez le contre-

pieu, et que vous fassiez tout le contraire : les uns ont de grands sentiments d'eux-mêmes et s'estiment beaucoup, quoiqu'ils ne ne le fassent pas paraître au dehors, et cette retenue est une vanité très-subtile et très-dangereuse ; les autres n'ont pas tant de précautions ; ils s'abandonnent à des discours pleins de vanité : il en est d'assez ridicules pour tirer gloire d'un habit, ou de quelqu'autre semblable bagatelle. D'autres qui ne sont pas si grossiers et qui savent bien mieux jouer leur rôle, et qui, pour s'attirer des louanges, font semblant de se mépriser : quelquefois ils font venir le discours de loin, et, par différents détours, ils le font tomber sur ce qui flatte leur amour-propre ; d'autrefois ils se blâment eux-mêmes pour être loués des autres ; ils découvrent le faible d'une portion de leurs actions, pour faire briller davantage le reste, ou bien on se loue indirectement en louant ses parents, sa famille ou autre chose qui nous appartient. Enfin il n'est point de moyens dont l'orgueil ne se serve pour arriver à ses fins, et pour se satisfaire en se repaissant d'une vaine fumée d'honneur. Mais l'homme véritablement humble ne se loue jamais, ni directement ni indirectement ; il fuit, au contraire, avec grand soin les louanges et les applaudissements, et, se connaissant lui-même, il se renferme dans son néant, rapportant à Dieu seul tout le bien qui est en lui.

Ce n'est pas tout, il va jusqu'au quatrième degré de l'humilité, qui est d'aimer à être inconnu, et c'est ce qu'il y a de plus parfait dans l'humilité. Cela paraît, à la vérité, difficile ; mais il ne l'est pas à celui qui considère sérieusement ce qu'il est, et qui est bien convaincu qu'il n'est que misère, ignorance et péché ; à celui qui pense que quand il n'aurait commis qu'un seul péché mortel en toute sa vie, il a mérité l'enfer, et par conséquent qui est persuadé qu'on lui rendrait justice, quand on le regarderait comme la la boue et qu'on le foulerait aux pieds. Et ainsi quelques mépris qu'on ait pour lui ; quelque mauvais traitement qu'on puisse lui faire, il croit toujours qu'il en a mérité infiniment plus. Voilà, chrétiens, le tombeau de la vanité ; voilà le véritable écueil contre lequel tout l'orgueil de l'homme vient heureusement échouer. Je sais que j'ai péché, que par là je suis devenu l'ennemi de Dieu ; que je me suis révolté contre la Majesté suprême, que je suis vraiment criminel de lèse-majesté divine, que je me suis rendu digne par là d'être abandonné de mon souverain Seigneur, et condamné à des supplices éternels ; que je suis un malheureux qui ne subsiste que par une grâce singulière, et que si je ne suis pas dans le fond de l'abîme, ce n'est que par un effet de la miséricorde infinie du Créateur : et avec tout cela je m'élèverais et je trouverais mauvais qu'on me méprise ! Ah ! il faudrait qu'il ne me restât pas une étincelle de raison et de foi.

De tout ce que nous venons de dire, il est

facile de distinguer la vraie humilité d'avec la fausse, qui n'est qu'une détestable hypocrisie, et contre laquelle Jésus-Christ a déclamé d'une manière terrible. Il est vrai que les faux humbles n'oublient rien pour cacher leur orgueil sous le voile de l'humilité, et qu'ils se revêtent, pour parler le langage des livres saints, de la peau de brebis, quoiqu'ils soient des loups ravissants ; néanmoins, comme l'arbre se manifeste par son fruit, ainsi que l'assure l'Évangile, ils ne sauraient si bien se déguiser, qu'on ne découvre ce qu'ils sont. Voici les principales marques auxquelles on peut les connaître. Premièrement, lorsqu'une personne affecte une certaine singularité dans ses habits, dans ses discours, dans sa conduite, dans sa dévotion, elle est très-suspecte de n'avoir qu'une fausse humilité. En second lieu, ceux qui se blâment beaucoup eux-mêmes ; qui exagèrent leurs défauts et leurs imperfections, font soupçonner qu'ils ne se blâment qu'afin qu'on les loue, ou au moins, afin qu'on les regarde comme des gens humbles, ce qui est un orgueil des plus raffinés. Troisièmement, ceux qui flattent et qui louent excessivement les autres, font juger qu'ils en agissent ainsi afin qu'on leur rende la pareille. En quatrième lieu, ceux qui, voyant qu'on ne les loue pas sur certaines actions, commencent à en parler avec mépris, font connaître qu'ils désirent qu'on leur donne des louanges. Cinquièmement, ceux qui font certaines grimaces de dévotion, qui ne sont point pratiquées par des personnes véritablement pieuses, sont beaucoup suspects d'hypocrisie. Examinons-nous sur tous ces articles, et voyons si nous n'aurions pas pris la fausse humilité pour la véritable.

Il s'agit maintenant d'établir la nécessité de la vraie humilité chrétienne ; et nous n'avons pour cela qu'à rapporter ce que Jésus-Christ et les saints docteurs disent sur ce sujet. Remarquons d'abord que l'humilité a été établie par le décret immuable du Tout-Puissant, pour être le fondement solide de toutes les vertus de la religion, et par conséquent du salut de toutes les créatures raisonnables. Dès que les esprits célestes eurent été créés, leur souverain Seigneur exigea d'eux un acte d'obéissance, de soumission et d'humilité, pour les élever à l'état de la béatitude ; ceux qui se rendirent à ce commandement furent glorifiés, et ceux qui furent rebelles furent précipités à l'instant dans les abîmes. L'homme à peine est-il sorti des mains de celui qui lui a donné l'être, qu'il reçoit un ordre exprès de s'humilier en se soumettant à la défense de toucher au fruit de la science du bien et du mal ; il se révolte et il est condamné. Dieu veut-il réparer la perte de l'homme, c'est toujours par l'humilité. Tout l'ouvrage de la rédemption du genre humain est établi sur l'humilité : le Sauveur naît, il vit et il meurt dans l'exercice de la plus profonde humilité. La loi, son Évangile, ses maximes roulent sur l'humilité, et elle en est le fondement inébranlable. De là ce commande-

ment si positif qu'il fait à ses disciples et à tous chrétiens de s'humilier; de là cette manière de s'expliquer si extraordinaire, qu'il emploie pour faire connaître la nécessité indispensable de cette vertu pour arriver au royaume des cieux; nécessité qu'il égale à celle du baptême; car tout de même qu'il assure avec serment, que celui qui ne sera pas régénéré par l'eau et le Saint-Esprit, ne pourra point entrer dans le royaume de Dieu (*Joan.*, III, 5), il proteste aussi avec le même serment, que celui qui ne deviendra pas comme un petit enfant, c'est-à-dire petit à ses propres yeux et véritablement humble, n'aura jamais d'accès au royaume des cieux. (*Matth.*, XVIII, 3.) On ne peut rien voir de plus décisif, et il est inutile après cela d'alléguer d'autres passages, entre lesquels le plus fameux est celui où il est dit que celui qui s'élève sera humilié, et que celui qui s'humilie sera élevé. (*Matth.*, XXIII, 12.)

De là les saints Pères de l'Eglise disent que l'humilité est au chrétien, pour être sauvé, ce que le fondement est à l'édifice, et ce que la racine est à l'arbre: comparaisons familières, mais très-naturelles et véritables. Il est impossible qu'un bâtiment se soutienne sans fondement; et plus il est élevé, et plus le fondement doit être profond, suivant la pensée de saint Augustin. (*Serm.* 50.) En vain unirait-on les pierres avec le ciment le plus fort: si la maison n'est pas établie sur de solides fondements, elle tombera infailliblement. Faites de bonnes œuvres tant qu'il vous plaira, bâtissez pour le salut, donnez des aumônes abondantes, jeûnez rigoureusement, visitez les malades, exercez toutes les œuvres de miséricorde, faites même des miracles, convertissez des provinces entières, glorifiez-vous d'avoir la puissance sur les démons, comme les apôtres; si cet édifice spirituel n'est pas fondé sur une profonde humilité, il s'en ira en ruine, et vous n'aurez que le regret d'avoir travaillé inutilement! Tel a été le sort des Pharisiens dont il est parlé si souvent dans l'Evangile. Combien d'œuvres saintes et louables ne faisaient-ils pas? Cependant Jésus-Christ les condamne hautement; il leur reproche qu'ils n'étaient que des hypocrites; il invective contre eux d'une manière terrible, et il les comble de malédictions, parce qu'avec toutes leurs prétendues bonnes œuvres, ils n'avaient point d'humilité. Pour leur montrer bien clairement la folie de leur conduite, il leur proposa une parabole: Il y eut deux hommes, leur dit-il, qui bâtirent une maison: le premier éleva son édifice sur le sable, les vents soufflèrent, la pluie fit grossir un torrent voisin qui vint fondre sur cette maison et qui la renversa de fond en comble. Mais l'autre, plus prudent, bâtit sur le roc: les vents soufflèrent avec violence; il survint une grande pluie, les rivières se débordèrent, mais sa maison ne fut point endommagée, parce qu'elle avait un fondement solide. (*Matth.*, VII, 24-27.) O étrange folie des hommes, d'être si

avisés dans les affaires temporelles, et d'avoir si peu de précautions dans la grande affaire du salut! Où se trouverait-il, chrétiens auditeurs, un homme assez fou pour bâtir une maison sur le sable et sur la terre mouvante? Combien de mesures ne prend-on pas pour bâtir solidement? Et néanmoins combien s'en trouve-t-il qui bâtissent pour le spirituel, non-seulement sur le sable, mais même, comme l'on dit ordinairement, qui bâtissent en l'air, en n'établissant pas ce qu'ils font sur le fondement d'une vraie humilité? C'est pour cela qu'on voit tous les jours des chutes si funestes, si surprenantes. Combien de personnes qui paraissent très-pieuses, qui font de grandes actions de vertu, et qui sont tombées dans l'abîme du crime, de l'erreur, et de la damnation? c'est qu'elles n'étaient pas fondées sur l'humilité.

L'humilité est encore à la vie chrétienne ce que la racine est à l'arbre: un arbre ne peut pas vivre sans racines; un chrétien est comme un arbre planté dans le jardin de l'Eglise: ses bonnes œuvres sont comme les feuilles, les fleurs et les fruits de cet arbre; mais si cette plante du jardin de l'Epoux n'est pas affermie par la racine de l'humilité, elle ne subsistera pas, elle se séchera, et elle tombera en poussière et en pourriture. C'est ce qui arriva à la semence du père de famille, qui était tombée dans des lieux pierreux. Elle sortit parfaitement; elle prit même quelque accroissement; elle promit d'abord une abondante moisson; mais comme elle manqua de racines, elle ne vint pas à maturité (*Matth.*, XIII, 5); figure bien naturelle de ce qui arrive à plusieurs chrétiens. A les considérer d'abord, on dirait qu'ils ont poussé de profondes racines dans la vertu: ils paraissent chargés de feuilles et de fleurs; mais au premier vent de la tribulation; à la première attaque d'une tentation un peu violente; dès que l'ardeur d'une passion les pénètre un peu vivement, ils tombent misérablement: c'est que les racines de l'humilité leur ont manqué. Ce que je dis n'est-il pas arrivé à plusieurs d'entre vous, mes chers frères? N'êtes-vous pas pour la plupart des arbres sans racines, et qui étant devenus secs, sont sur le point d'être coupés et jetés dans le feu de la vengeance divine, après avoir paru autrefois verts et chargés de fruits? Ah! c'est que vous n'avez pas l'humilité, qui seule peut vous soutenir dans un état de vie et de santé spirituelle. Vous savez, chrétiens auditeurs, en quoi consiste la véritable humilité, et combien elle est nécessaire. Il nous reste à dire quelque chose des avantages de cette vertu et des moyens de l'acquérir: c'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Je remarque dans l'humilité quatre grands avantages, qui doivent nous rendre cette vertu bien chère, et nous engager à faire tous nos efforts pour l'acquérir. Le premier est d'approcher l'homme de son Dieu, et de

le lui rendre agréable ; le second est de le rendre aimable aux autres hommes ; le troisième est de lui procurer une grande paix de conscience ; le quatrième est de lui assurer la jouissance du bonheur éternel.

Le premier avantage de l'humilité est d'approcher l'homme de son Dieu et de le lui rendre agréable. Voulez-vous, dit saint Augustin (Serm. 2. *De Ascens.* ; qui est 175, *De tempore*), que je vous fasse voir une merveille ? La voici : le Sauveur est fort élevé, sa grandeur, sa majesté et sa puissance sont infiniment au-dessus de votre bassesse et de votre néant ; cependant je vous donnerai le secret de vous approcher de lui ; humiliez-vous, et ce grand Dieu viendra à vous ; au contraire, si vous vous élevez, il s'éloigera si fort de vous, que vous ne pourrez pas l'aborder. Ce grand docteur a tiré cette pensée du Roi-Propète, qui dit que le Seigneur regarde les choses basses et humbles, et qu'il connaît de loin (*Psal.* CXXXVII, 5), c'est-à-dire qu'il méprise les choses élevées par l'orgueil. Or, je remarque, avec les saints Pères, qu'on peut s'approcher de Dieu en deux manières : la première, en obtenant de lui le pardon des offenses qu'on a commises contre sa majesté suprême ; la seconde, en participant à ses grâces et à ses faveurs ; et c'est ce que l'humilité fait d'une manière très-parfaite. En premier lieu, elle nous procure la réconciliation avec Dieu, lorsque nous avons le malheur d'être ses ennemis par le péché. Le sacré texte est rempli d'exemples qui établissent cette vérité. Arrêtons-nous aux deux principaux, l'un de l'Ancien et l'autre du Nouveau Testament. Il est écrit dans le *Livre des Rois*, que l'impie Achab ayant fait cruellement mourir Nabot pour posséder sa vigne, Elie lui fut envoyé de la part de Dieu pour lui reprocher son crime et pour lui annoncer des punitions étranges. Ce prince fut frappé d'une terreur salutaire ; il déchira ses vêtements, il se revêtit d'un cilice, il se couvrit de cendre, il jeûna, il pleura amèrement ; en un mot, il s'abaissa jusqu'à se réduire à l'état d'un pénitent public. Le Seigneur fut si charmé d'une si profonde humilité, et d'une pénitence si éclatante, qu'il dit au prophète avec une espèce d'étonnement : N'avez-vous pas vu comme le roi Achab s'est humilié ? eh ! bien, puisqu'il s'est ainsi humilié devant moi, je rétracte l'arrêt que j'ai prononcé contre lui. (*III Reg.*, XXI, 29.) Quelle admirable force de l'humilité, de changer ainsi les décrets de Dieu ! Le second exemple est rapporté dans le saint Evangile : Un publicain étant venu au temple pour faire sa prière, se sentit si vivement touché de ses désordres, qu'il n'osait pas lever les yeux au ciel ; il frappait sa poitrine, il se tenait prosterné contre terre : il se regardait comme le plus grand de tous les criminels, tandis que le Pharisien l'insultait. Dieu fut si touché de ce profond abaissement, qu'il lui accorda sur-le-champ le pardon de tous ses péchés. (*Luc.*, XVIII, 10-14.) Après la

conversion opérée, l'humilité nous fait participants des plus grandes faveurs du Ciel : témoin tant d'illustres pénitents, qui ont surpassé dans le don des miracles, dans la contemplation, dans la perfection et dans les autres marques de l'amitié du Tout-Puisant, plusieurs de ceux qui avaient toujours vécu dans la piété et dans l'innocence, parce qu'ils les ont surpassés en humilité.

En second lieu, l'humilité rend aimables ceux qui ont le bonheur de la posséder, et c'est un second avantage. Elle les fait admirer de tout le monde ; elle les rend maîtres des cœurs. Comment regardez-vous, mes chers auditeurs, ces personnes pleines de douceur et d'humilité, ces personnes affables, qui ne s'étudient qu'à faire plaisir à tous ceux qui les fréquentent ; ces personnes qui semblent vouloir se mettre sous les pieds de tout le monde ; ces personnes remplies de complaisance, de charité, de compassion, d'une sainte condescendance, vertus qui n'ont leur source que dans une véritable humilité ; ces personnes qui ne savent ce que c'est que de disputer, que de résister aux autres, mais qui se font toujours un devoir de céder, lorsque la conscience le permet ; qui sont aveugles et muettes sur leurs avantages, leur vertu et leur perfection, et qui sont toujours prêtes à louer le prochain ; en un mot, ces véritables humbles de cœur ? Qui pourrait ne pas les aimer ? qui pourrait résister à des attraits si pressants ? Aussi nous voyons dans le monde, que ceux qui veulent se faire solidement estimer se servent de l'humilité, ou fausse ou véritable, et qu'on ne peut y parvenir que par ce moyen. Ce n'est que sur l'humilité que tout ce qu'il y a de gens sensés fondent le vrai mérite ; c'est par là qu'on distingue l'homme de naissance d'avec celui qui n'a pas cet avantage ; celui qui a de l'éducation d'avec celui qui n'en a point ; le sage d'avec l'insensé ; l'homme d'esprit d'avec le petit génie. Dès qu'une personne fait paraître de l'orgueil, on n'en fait plus de cas.

Le troisième avantage de l'humilité, c'est de procurer la paix et la tranquillité de la conscience : paix avec tout le monde, paix avec soi-même, tandis que les superbes sont toujours en guerre avec les autres, et deviennent insupportables à eux-mêmes. Aussi Jésus-Christ a promis à ses disciples, que par l'humilité ils posséderaient leur âme dans la patience, qu'on les connaîtrait à cette marque. (*Luc.*, XXI, 19.) La religion chrétienne porte essentiellement avec elle un caractère de paix, de joie, de douceur, d'union, de charité, parce qu'elle apprend à se mépriser soi-même, et à céder aux autres. Or, comme les altercations, les disputes et les dissensions ne viennent que de l'orgueil ; par une suite nécessaire, là où se trouve l'humilité, se trouvent aussi la paix et la tranquillité.

Le quatrième avantage de l'humilité, c'est de donner une grande confiance qu'on aura le bonheur de posséder les biens éternels ;

et c'est là le comble des avantages de cette vertu. Ce que je dis ici, mes frères, est fondé sur la promesse de Dieu même. Les saintes Ecritures sont remplies de passages, d'autorités et d'exemples qui établissent invinciblement cette consolante vérité. Et certainement il est bien juste que celui qui s'est abaissé volontairement pour l'amour de l'Evangile; qui a résisté avec persévérance aux attaques de l'orgueil; qui s'est fait une violence continuelle pour vaincre un ennemi si redoutable; il est bien juste que ce disciple fidèle d'un Dieu crucifié et anéanti soit élevé à proportion de ce qu'il s'est abaissé à l'exemple de son Maître.

Voilà sans doute, chrétiens auditeurs, des motifs bien pressants pour nous engager à pratiquer l'humilité, cette vertu toute divine. Elle est comme la base et le fondement de tout l'édifice spirituel. Elle est le soutien de toutes les vertus, et la gardienne fidèle des mérites. Elle est enfin le couronnement et la perfection de la vie chrétienne. Par conséquent, sans humilité il n'y a plus de religion, de foi, ni de charité véritables; il n'y plus de dévotion, de chasteté, ni d'œuvres agréables au Tout-Puissant. Tout n'est qu'extérieur, que grimaces, qu'hypocrisie : non-seulement les meilleures actions deviennent inutiles sans l'humilité; mais étant accompagnées de l'orgueil, elles sont mauvaises et criminelles. Vous donnez l'aumône, vous jeûnez : tout cela est bon; mais si vous le faites par vanité, bien loin d'en être récompensés vous en serez punis.

Mais comment faut-il s'y prendre pour acquérir un si grand trésor? Voici les principaux moyens que nous donnent pour cela les maîtres de la vie spirituelle. Il faut, nous disent-ils, méditer souvent et attentivement la grandeur de Dieu, notre néant et les grands exemples d'humilité que Jésus-Christ et les saints nous ont donnés. Il faut premièrement considérer la grandeur de notre Dieu. En effet, comment ne pas s'humilier, lorsqu'on voit d'un côté un Dieu si grand, si puissant, si parfait; et de l'autre, l'homme si petit, si faible et si misérable? d'un côté un Etre suprême qui a tiré du néant, par une seule parole, tous les êtres visibles et invisibles; et de l'autre une vile créature, qui d'elle-même n'est capable de rien. Joignez ensemble tout ce qu'il y a jamais eu de grands génies, d'hommes puissants, adroits et forts, tous les conquérants, tous les philosophes et savants du siècle, tous les rois avec leurs armées les plus nombreuses : pourront-ils jamais produire un seul insecte, une feuille d'arbre, un grain de poussière? D'un côté un esprit infini, immense, éternel; de l'autre, un ver de terre, un atome; car quelle place occupe un homme dans ce vaste univers, et qu'est-il en comparaison de celui qui renferme tous les temps et tous les lieux, et qui pourrait créer un million de mondes sans épuiser son pouvoir incompréhensible!

C'est la considération de notre néant qui est le second moyen que nous devons en-

ployer pour devenir humbles. Où étions-nous avant notre conception? Mais qu'est-ce que cette conception? ne devons-nous pas nous écrier à ce sujet avec le Roi-Propète : Mon origine n'est que péché et abomination; je suis tout pétri d'iniquité. (*Psal. L, 7.*) Comment après cela oser se glorifier de son extraction? n'y a-t-il pas plutôt de quoi rougir et se confondre? Quelles ont été ensuite les faiblesses et les misères de notre naissance, et des premières années de notre vie; étant arrivé à un âge plus avancé, en avons-nous été moins misérables? De quoi pouvons-nous nous glorifier? Est-ce de notre esprit, de notre science, de notre adresse, de nos talents? Mais que savons-nous, et que pouvons-nous? Nous ne pouvons de nous-mêmes que le mal; nous ne comprenons rien dans les choses qui paraissent les plus faciles; et toute la science de ceux qui passent pour les plus habiles, se termine à des mots, à connaître le simple extérieur de certaines choses; mais pour le fond et l'essence des êtres, nous n'y voyons rien. Mais quand il y aurait en nous quelque chose de bon, et si nous avons la connaissance des vérités de la religion, au moins de quelques-unes, d'où nous vient tout cela? N'est-ce pas de celui qui nous a tirés du néant, et de qui nous dépendons entièrement? *Qu'avez-vous*, dit le grand Apôtre, *que vous n'ayez reçu; et, si vous l'avez reçu, pour quoi vous en glorifiez-vous?* (*I Cor., IV, 7.*) Que si nous jetons les yeux sur l'avenir, quel effroyable sujet de nous humilier, puisque nous ne savons pas quel sera notre sort pour l'éternité! Serons-nous éternellement heureux dans le ciel, ou aurons-nous le malheur d'être à jamais ensevelis dans l'abîme de la damnation? Ce qui nous est inconnu, et qui ne nous sera manifesté qu'au moment de notre mort. Ah! quand il n'y aurait que cette affreuse incertitude, qui pourrait entrer dans des sentiments d'orgueil, si l'on y faisait attention? C'est ce qui a fait dire à quelques docteurs que l'homme superbe était un monstre et une chose inconcevable.

Il nous reste un troisième moyen, qui est l'exemple de Jésus-Christ et des saints. Nous avons déjà vu jusqu'à quel point notre souverain Maître s'est anéanti; considérons maintenant comment tous les saints se sont conformés à ce divin modèle. Nous n'avons pour nous en instruire qu'à consulter leur vie, et nous verrons qu'ils se sont humiliés jusqu'à l'excès. Les uns se sont réduits à mendier, pour se rendre l'objet de la raillerie et du mépris d'une ville entière; les autres se sont convertis de haillons, pour se rendre ridicules. On en a vu qui ont fait semblant d'être insensés, pour se faire maltraiter, ce qui à la vérité n'est pas inutile, mais qui fait voir quels ont été les sentiments des saints sur l'humilité. En un mot, ils ont tous cherché les occasions de s'abaisser et de s'avilir aux yeux des hommes, pour devenir agréables à Dieu. Que n'ont-ils pas fait pour éviter les honneurs, les charges et les

dignités, et y a-t-il un ambitieux qui les cherche avec plus d'empressément qu'ils les ont fuies ? En un mot, qui dit un saint, dit une personne humble, parce que la sainteté ne peut se trouver sans humilité.

Nous nous comporterions comme les saints au sujet de cette vertu, si nous étions pénétrés comme eux de son excellence et de sa nécessité, et si en même-temps nous étions persuadés, comme nous devrions l'être, de la grandeur de Dieu et de notre bassesse. Adressons donc aujourd'hui au Seigneur la prière que saint Augustin (*Medit.*) lui faisait autrefois : mon Dieu, lui disait ce véritable humble, faites que je vous connaisse et que je me connaisse : que je vous connaisse pour admirer vos grandeurs ; que je me connaisse pour m'humilier dans ma bassesse et dans mon néant. Donnez-moi, s'il vous plaît, cette véritable humilité sans laquelle je ne puis vous être agréable ; sans laquelle je suis à vos yeux un objet d'exécration ; sans cette vertu on ne peut s'approcher de vous ; avec elle on obtient votre miséricorde. Puissions-nous, mes très-chers frères, après nous être véritablement humiliés sur la terre, voir accomplir en nous cet oracle sacré qui nous annonce que celui qui s'humilie sera élevé ! C'est ce que je vous souhaite, Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

V. DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

SUR LA COLERE.

Ego autem dico vobis : omnis qui irascitur fratri suo, reus erit judicio. (Math., V, 22.)

Et moi je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère, sera puni par le jugement.

Ce n'est pas sans raison que Jésus-Christ a défendu si expressément à des chrétiens de se laisser aller aux mouvements déréglés de la colère ; qu'il les menacé d'un rigoureux jugement, s'ils s'abandonnent à cette passion ; qu'il a recommandé à ses apôtres, et en leur personne, à tous les enfants de son Eglise, la vertu de douceur ; qu'il a voulu que cette vertu fût la principale marque distinctive de ses disciples ; qu'il s'est même donné comme le modèle de la douceur et de l'humilité, qui sont inséparables. Puisque la colère est un vice si dangereux, si commun, et dont les effets et les suites sont si terribles ; comme rien au monde ne fait mieux connaître une bonne conscience, un fonds de piété, un heureux naturel, que la douceur et la tranquillité de l'âme ; rien aussi ne montre plus évidemment un intérieur dérangé, un cœur corrompu, une conscience mauvaise, un naturel dangereux, que la colère et les emportements. Ce n'est pas la religion seule qui s'oppose à cet excès ; la raison, la philosophie le condamnent hautement. C'est le monstre, ennemi capital de la société humaine, que je viens combattre aujourd'hui ; heureux, si je puis vous inspirer toute l'horreur qu'il mérite. Je vous ferai voir d'abord en quoi consiste la colère, combien elle est commune, et ses

remèdes. Ensuite, je vous montrerai ses tristes effets, et ses suites funestes. Voilà tout mon dessein, et le sujet de votre attention.

PREMIER POINT.

Les passions ne sont pas mauvaises par elles-mêmes ; elles ne deviennent telles que par le mauvais usage qu'on en fait : si on les retient dans de justes bornes, elles sont bonnes ; elles sont mêmes nécessaires, puisqu'elles nous animent au travail, et qu'elles donnent le mouvement à toutes les facultés de notre âme ; sans elles l'homme serait comme une statue inanimée. De là il faut conclure que la colère, qui est une passion de l'appétit irascible, un mouvement de l'âme qui s'élève contre ce qui lui paraît mal placé et déraisonnable, peut être bonne ou mauvaise. La colère est bonne lorsqu'elle nous porte à résister au mal, à nous opposer à ce qui est injuste et déréglé ; à désirer une vengeance juste et équitable ; à punir ce qui le mérite : cette colère est ce qu'on appelle zèle. Ainsi Dieu lui-même se met en colère contre les pécheurs. Jésus-Christ se mit en colère et s'arma d'un fouet pour chasser du temple de Jérusalem ceux qui le profanaient. Les saints se sont élevés dans tous les temps contre l'impiété et le libertinage. Un père et une mère sont obligés de châtier avec une sévérité raisonnable leurs enfants rebelles. Un maître et une maîtresse doivent s'élever fortement contre les désordres de leurs domestiques, et les éloigner de leur maison, lorsque cela est nécessaire. Tout chrétien est tenu de s'animer de zèle et d'entrer dans une sainte colère, lorsqu'il voit Dieu offensé ; lorsqu'il entend jurer, médire, dire des paroles obscènes ; lorsqu'il voit la religion attaquée, la dévotion décriée, la justice altérée. C'est ce que nous veut dire le Saint-Esprit par son Prophète Royal (*Psal. IV, 5*), lorsqu'il nous commande de nous mettre en colère, et que cependant il nous défend en même temps de pécher.

Mais si dans la colère on ne consulte que sa passion, et nullement la raison et la religion ; si l'on n'a point d'égard à la gloire de Dieu ni au salut des âmes ; si l'on ne fait attention qu'à ses propres intérêts ; si l'on ne règle pas le désir que l'on a de la vengeance selon l'ordre de Dieu ; si l'on se laisse emporter à des extrémités et à des mouvements qui altèrent la raison, qui troublent les sens, qui font dire et faire des choses déplacées : alors la colère est plus ou moins mauvaise eu égard aux excès où elle se porte ; mais dans ces cas-là elle est toujours mauvaise. Or, cette mauvaise colère a trois degrés différents, suivant la doctrine de Notre-Seigneur, rapportée dans notre Evangile. Le premier degré est lorsqu'on se fâche simplement contre le prochain, sans lui dire des injures, sans lui souhaiter ni faire aucun mal ; et néanmoins cette colère, quelque légère qu'elle paraisse, mérite un châtiment. Le second degré de

la colère, est lorsqu'on se laisse emporter jusqu'à dire des injures au prochain, et cette colère est bien plus griève que l'autre, et mérite une punition bien plus considérable. Le troisième degré de la colère est lorsqu'on tombe dans ces violences qui altèrent la raison, qui font vomir des injures atroces, qui portent à maltraiter le prochain, et qui font voir qu'une personne n'agit plus par raison, mais par passion.

De là concluez, mes frères, combien le vice de la colère est commun; combien de vivacités, de promptitudes, d'emportements dans presque tous les hommes. On compte tout cela pour rien, on ne daigne presque pas s'en confesser; au moins on ne fait aucun effort pour s'en corriger; cependant, au jugement de Jésus-Christ même, ce sont des péchés dont on rendra compte à son redoutable tribunal; péchés qui souvent paraissent légers et seulement véniels aux yeux des hommes, mais qui sont véritablement mortels devant Dieu, soit à cause de la grande habitude qu'on en a contractée; soit à cause du rang et de la place qu'on occupe, et qui fait que ces péchés sont fort scandaleux dans certaines gens; soit parce qu'on les commet de propos délibéré, sans scrupule et avec malice; péchés dont on sera puni ou en cette vie ou en l'autre. Combien de colères bien plus considérables, et dont les suites sont très-dangereuses! De tous côtés on ne voit que malice, que vengeances, qu'animosités. On se met en colère pour un intérêt de rien, pour quelques sous, mais que dis-je? pour une parole, pour un geste. Quoi de plus fréquent à la campagne parmi les laboureurs, parmi les bergers, que les emportements contre les bêtes, contre le travail, contre tout ce qui leur fait de la peine? dans les maisons, parmi les chefs de famille, les pères et les mères, les maîtres et maîtresses, qui sont continuellement en colère, ou contre les uns ou contre les autres, ou contre leurs enfants et leurs domestiques; qui les chargent d'injures et de malédictions, qui ne leur disent jamais un bon mot, et qui paraissent toujours en fureur? dans les villes, parmi les marchands et parmi les artisans de toutes sortes: que de bruits, que de querelles, que de dissensions, que de haines, que de vengeances, que de mauvais traitements, que d'autres tristes effets de la colère! Cette passion dangereuse naît avec nous; elle se manifeste d'abord dans les petits enfants dès que la raison commence à les éclairer; elle se fortifie avec l'âge; elle passe en habitude par des actes réitérés un nombre infini de fois; elle devient comme une seconde nature; bien loin d'en avoir honte, on s'en glorifie; on ne se met nullement en peine de s'en corriger, et on la porte jusqu'au tombeau. Elle est le vice de tous les états, de toutes les conditions, de tous les âges et de tous les pays. Combien de fois, mes frères, plusieurs de vous ont-ils gémi sous le poids de cette passion impérieuse et presque indomptable? combien de fois leur

a-t-elle fait jouer le personnage des fous? Combien de déboires, de chagrins, de mauvaises affaires ne leur a-t-elle pas attirés? Mais, au lieu de dire que c'est le vice de plusieurs, ne devrais-je pas plutôt dire que la colère est le vice de tout le monde? Qui, en effet, s'en peut dire parfaitement exempt?

Cherchons donc, mes très-chers frères, quelques remèdes à un mal si universel et si dangereux. Pour guérir un mal il faut en connaître la cause et l'ôter. Or, la cause de toutes nos colères se trouve dans les trois concupiscences dont parle l'apôtre saint Jean, qui sont la superbe de la vie, la concupiscence de la chair et la concupiscence des yeux, ou l'amour des plaisirs, des honneurs et des richesses. (I *Joan.*, II, 16.) En effet, pourquoi nous mettons-nous en colère, si ce n'est ou parce que nous souffrons quelque mal, ou parce que nous sommes privés de quelque bien? Nous nous en prenons à ceux que nous croyons être les auteurs des maux que nous endurons, ou de la privation des biens que nous désirons; ou de ce que nous croyons qu'on nous méprise; nous nous fâchons contre eux, nous cherchons à nous venger; et voilà la source de nos colères, de nos animosités et de nos vengeances. Il faut donc combattre ces trois maudites concupiscences, il faut pratiquer l'humilité: car si nous sommes véritablement humbles, nous nous mettrons fort peu en peine si l'on nous méprise, si l'on se rit et si l'on se moque de nous; si l'on nous résiste, si l'on nous abaisse, si l'on parle mal de nous; bien loin de nous en fâcher, accoutumons-nous aux souffrances, et les malheurs différents qui nous arriveront, les maladies, les mauvais traitements ne seront pas capables de troubler notre tranquillité. Détachons nos cœurs des biens de la terre, et lorsqu'on nous fera quelque tort, qu'on nous enlèvera nos facultés, nous en serons bientôt consolés; ou si nous faisons quelques démarches pour nous faire rendre justice, ce sera toujours avec cette modération si digne d'un chrétien.

Un autre remède contre la colère, c'est de considérer combien la douceur est charmante. Cette vertu qu'on appelle douceur, et qui est essentiellement opposée à la passion de colère, est cet état heureux d'un homme qui possède parfaitement son âme dans la patience, et qui est entièrement maître de lui-même. Il ne dit, il ne fait jamais rien par passion; il agit toujours par raison et par religion; il ne profère point de paroles d'aigreur; il ne se laisse emporter à aucun sentiment de froideur, de haine ou de vengeance; il ne se plaît pas à écouter les discours désavantageux au prochain; bien loin d'en dire du mal, il n'en approuve que le bien qu'il en sait; il excuse, il pardonne facilement, et il craint extrêmement de fâcher ou d'indisposer qui que ce soit. Il ne se plaint pas, il souffre les injures, il supporte les affronts, et il rend le bien pour le mal. S'il fait des pertes, s'il

lui arrive des accidents, des maladies, s'il est pauvre et affligé; si on attaque son honneur et sa réputation, il dit toujours comme le saint homme Job: *Le Seigneur m'avait donné ces biens, il me les a ôtés: que son saint nom soit béni.* (Job, I, 21.) En un mot, dans l'adversité comme dans la prospérité, dans l'infirmité comme dans la santé, dans la disette comme dans l'abondance, il est toujours le même; toujours constant, ferme et inébranlable comme un rocher au milieu des flots les plus violents. Voilà l'état d'un homme doux et pacifique; d'un homme qui est maître de ses passions, et qui est comme incapable de s'abandonner à la fougue de sa colère.

Quoi de plus aimable! quoi de plus charmant que cet état! état agréable à Dieu, qui a promis le royaume des cieux aux doux et aux débonnaires; qui les comble en cette vie de douceur, de joie, de grâces et de consolations, suivant la promesse de Jésus-Christ; état désiré et admiré de tous les hommes. Comment, en effet, regarde-t-on dans le monde une personne du caractère que nous venons de dépeindre? n'est-elle pas maîtresse de tous les cœurs? Chacun se plaît en sa compagnie; on l'honore, on l'estime, on la recherche, on en dit toute sorte de bien. État infiniment avantageux à celui qui a le bonheur d'y être. Il jonit d'une tranquillité charmante; d'une paix profonde et au dedans et au dehors. Au dedans, tous les mouvements de son âme étant réglés, et la possédant parfaitement par la patience; sa conscience lui rendant un continuel témoignage de sa conformité avec la loi du Seigneur; tandis qu'un emporté n'a aucun repos, et que la syndérèse le ronger cruellement. Tranquillité au dehors pour celui qui est débonnaire: il se fait des amis de toute part, et il n'a garde de se faire des ennemis; quand il en aurait, il les a bientôt désarmés par sa douceur et par ses bonnes manières.

Vous direz peut-être, mes chers auditeurs, qu'il est bien difficile d'en venir à ce point là, et qu'il faudrait être saint. Je vous répons que Jésus-Christ l'a ordonné expressément, et qu'il veut que tous les chrétiens soient dans cet état; qu'il s'est donné lui-même pour modèle en cela, afin que nous l'imitions; et que par conséquent il a jugé que la vertu de la douceur, qui établit l'homme dans la situation que nous avons décrite, est non-seulement possible, mais encore facile avec sa grâce. C'est une obligation, un joug qu'il nous impose; or, il nous assure en même temps, et nous n'en devons pas douter, que son joug est doux, et le fardeau qu'il nous impose est léger. (Matth., XI, 30.) Je vous répons que ce n'est pas Jésus-Christ seul qui a pratiqué la douceur dans un grand degré de perfection, mais que tous les saints, sans en excepter un seul, l'ont pratiquée chacun selon la mesure de la grâce qu'il avait reçue. Je vous répons enfin qu'il faut passer par cette voie pour aller au ciel, et que sans la douceur et l'humilité, qui sont inséparables, il n'y

a point de salut à espérer. Mais faut-il vous rappeler ici l'exemple d'un grand nombre de païens, d'infidèles et d'idolâtres, qui, avec les seules lumières de la raison, ont fait des actions héroïques de douceur? On en a vu qui ont souffert sans se mettre en colère, et même sans se plaindre, les traitements les plus cruels et les plus injustes; ils ont souffert qu'on leur ait donné des soufflets; qu'on leur ait craché au visage; qu'on leur ait enlevé leurs biens; qu'on les ait déchirés par la calomnie et par la médisance; qu'on leur ait fait les affronts les plus sanglants. Et nous, disciples d'un Dieu crucifié, nous dirons que nous ne pouvons pas souffrir et nous humilier! Voyez un peu comme les politiques, dans ce siècle, savent dissimuler leur colère lorsqu'il le faut, et que leur intérêt le demande; ils se font violence jusqu'à témoigner de l'amitié, faire des compliments, offrir des services à leurs ennemis, qu'ils voudraient détruire s'ils pouvaient, mais qu'ils n'osent attaquer à cause de leur pouvoir. Et n'en avez-vous pas agi de même en plusieurs occasions? Quoi donc, vous ne ferez pas pour la gloire de Dieu, pour le salut de votre âme, pour le paradis, pour vous procurer ces grands avantages de la douceur, ce que vous faites pour le monde et par un respect humain? Ah! ne dites donc plus que vous ne pouvez pas modérer votre colère, mais que vous ne le voulez pas.

Il y a plusieurs autres remèdes contre la colère, comme s'adresser souvent à Dieu pour lui demander la victoire de cette passion; se faire une violence continuelle, lorsqu'on sent que ce feu infernal s'allume; se dissiper par quelque honnête occupation, sortir de l'endroit où l'on est, et s'éloigner autant que faire se peut des objets qui animent la passion; ne rien dire et ne rien faire tant que ce mouvement déréglé subsiste, mais attendre que le calme soit revenu. Ce n'est pas dans la passion qu'il faut corriger ou châtier; ce n'est pas alors qu'il faut s'expliquer et dire ses raisons: mais il faut s'imposer un silence entier; et après que la colère sera passée, on pourra agir et faire ce qui est convenable. Mais la plupart font tout le contraire: si un enfant, un domestique font une faute, le père et la mère, le maître et la maîtresse, le chef de famille se mettent en colère; ils corrigent, ils punissent, ils font la réprimande dans cet état; et ils ne savent pour l'ordinaire, ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils disent; et si ceux qui ont fait la faute, peuvent échapper le moment de la colère, on n'y pense plus; il n'y a plus de châtement ni de correction; c'est-à-dire qu'on n'agit que par passion et par fureur. Quelle déplorable conduite! On dit: je veux m'expliquer et dire mes raisons quand on m'attaque; je me modérerai, je ne dirai rien que de raisonnable. Vous vous trompez; vous ne serez pas le maître de votre passion; elle vous emportera plus loin que vous ne croyez; d'une parole modérée vous viendrez à une piquante, et insensé-

blement vous tomberez dans une violente colère. Vous n'avez donc point d'autre parti à prendre que de vous taire et de vous retirer, et dans la suite vous aurez les explications nécessaires. A l'égard de ceux qui sont exposés à la colère d'autrui, il n'y a qu'un seul moyen, qui est de se dérober à leur fureur le plus tôt qu'il est possible, et de prendre la fuite; quand ils ne vous auront plus devant les yeux, ils s'apaiseront, ils auront même honte de leur conduite, et la querelle finira; au lieu que si vous demeurez là, si vous répondez, voilà un bruit étrange, voilà des paroles outrageantes: peut-être vous porterez-vous les uns et les autres aux dernières extrémités. Représentez-vous qu'un homme en colère est un fou; lorsque vous rencontrez un fou qui vous attaque, qui vous dit des sottises, qui veut vous maltraiter, que faites-vous? Vous prenez le parti de vous cacher et d'éviter ainsi sa fureur: faites-en de même à l'égard d'un emporté. Un autre remède contre la colère, c'est de pratiquer souvent la vertu qui lui est contraire, qui est la douceur; d'en faire souvent des actes, de l'aimer, de la regarder comme l'unique moyen de vivre en paix. Enfin, un dernier remède à la colère, c'est de méditer sérieusement et attentivement combien ses effets sont dangereux; combien ses suites sont funestes. C'est ce qui me reste à vous faire voir dans ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Je remarque quatre effets principaux de la colère, qui doivent nous en inspirer certainement une grande horreur, s'il nous reste encore quelque amour et quelque empreusement pour nos véritables intérêts. Premièrement, elle diminue et affaiblit, et même elle détruit la raison; secondement, elle endurecit extrêmement le cœur; troisièmement, elle altère considérablement la santé et abrège la vie. Quatrièmement, elle attire d'une manière particulière l'indignation de Dieu, et l'inimitié et la haine des hommes. Reprenons.

Je dis, premièrement, que la passion de la colère diminue, affaiblit, et que trop souvent elle détruit entièrement l'usage de la raison; c'est ce qui a donné lieu aux anciens philosophes de l'appeler une courte fureur: de sorte qu'ils n'ont point mis de différence entre la colère et la folie ou fureur, si ce n'est dans la durée, c'est-à-dire qu'un fou est celui qui est privé de la raison pour toujours, ou au moins pour longtemps; et un emporté, est celui qui est privé de la raison autant de temps que sa colère dure. Nous ne pouvons pas douter un moment de la justesse de cette comparaison, si nous faisons le parallèle d'un insensé avec un homme en colère. Un insensé ne sait ni ce qu'il dit, ni ce qu'il fait; il parle et il agit sans réflexion; il ne connaît ni parent, ni ami, ni ennemi, et il attaque tout le monde; il ne respecte ni autorité ni puissance; il n'a aucun égard à ses propres intérêts, et

il ne fait point attention à ce qui peut lui être utile ou préjudiciable. Il rit et pleure sans sujet; il frappe, il déchire, il crie, il fait toutes sortes de figures et d'extravagances; il n'a ni crainte, ni honte, ni compassion; il est capable de tuer, de mutiler, de mettre le feu, et de se porter à toutes sortes d'excès. Voilà, chrétiens mes frères, un affreux portrait; cependant rien de plus véritable. Il n'est point de bête farouche plus redoutable qu'une personne furieuse, parce que les animaux ont toujours un instinct qui leur tient lieu de la raison; et l'homme ayant perdu la raison, n'a plus rien qui l'arrête dans les mouvements étranges de ses passions. Or, une personne dans un certain point de colère, arrivée jusqu'à la fureur, est capable de donner dans tous ces excès. Combien en a-t-on vu d'exemples! Voyez un misérable dans le transport d'une furieuse colère; ses yeux sont étincelants et affreux, son regard farouche, son front ridé, ses cheveux hérissés, son visage tantôt enflammé, tantôt pâle, tantôt noir; il balbutie, il grince des dents, il vomit les paroles les plus exécrables, des jurements, des imprécations, des blasphèmes; ses mains tremblent, ses pieds chancellent, tout son corps est dans une horrible agitation. Il crie, il attaque tout le monde, il est prêt à faire les plus terribles coups et quels monstres la colère n'a-t-elle pas enfantés dans tous les siècles? les parricides, les assassinats, les duels, les empoisonnements, les incendies, les plus terribles vengeances, les haines les plus mortelles et les plus invétérées, les querelles, les dissensions les plus scandaleuses; tout cela n'est-il pas le fruit de la colère? Le furieux emporté va encore bien plus loin; non-seulement il est prêt à sacrifier à sa passion tout ce qu'il a de plus cher, ses amis les plus intimes, ses parents les plus proches, un père, une mère, une femme, des enfants, ses biens, sa réputation; mais il s'en prend à sa propre vie, et il porte sa fureur jusqu'à se précipiter, à s'étrangler, à se donner une mort cruelle, et à se jeter dans les abîmes de la damnation éternelle: et c'est en quoi il est pire que les lions et les tigres, qui ne se détruisent jamais eux-mêmes; pire que les insensés, qui n'en viennent point à un tel excès. N'avons-nous donc pas raison de dire que la colère est capable, non-seulement de troubler, de diminuer, mais encore d'anéantir et de détruire l'usage de la raison? Vous me direz peut-être qu'il arrive rarement qu'on porte la colère jusqu'à ces extrémités. Je l'avoue, et il en faut bénir le Seigneur; mais il n'est point de personne sujette à la colère, qui ne doive craindre de porter sa malice jusqu'aux derniers excès, comme il est arrivé à tant d'autres. N'en avons-nous pas des exemples de nos jours? Combien de fois avez-vous ouï dire tantôt qu'un homme avait tué dans une querelle; tantôt qu'une femme avait empoisonné son mari, ou qu'un mari maltraita sa femme jusqu'à la faire mourir; tantôt qu'un désespéré s'étant pendu

ou noyé ? Et de combien de terribles querelles, de violences, de mauvais traitements n'avez-vous pas été témoins ? Et si nous venons à examiner la conduite journalière des emportés, combien de traits de folie n'y trouverons-nous pas ? Les uns s'en prennent aux choses inanimées ; et ils se frappent contre une pierre, ils lui donnent un coup de pied : si la pluie, le vent, ou autre mauvais temps les fatiguent, ils prononcent contre eux des malédictions. Les autres sacrifient leurs propres intérêts à leurs passions, pourvu qu'ils se contentent ; ils ne se mettent pas en peine s'ils se portent préjudice à eux-mêmes ; dans la colère ils maltraiteront un enfant jusqu'à le rendre malade, ou à l'estropier ; ils donneront des coups à une bête jusqu'à la mettre hors de service, ou à l'assommer. D'autres s'attirent de mauvais traitements, ou des procès qui les ruinent ; ils injurient tout le monde ; ils insultent les premiers qui se trouvent exposés à leur fureur ; ils cherchent querelle sans cesse, et ils se font des affaires très-fâcheuses ; plusieurs se rendent insupportables par leurs vivacités, et ils ne peuvent trouver personne pour les servir ; quelques-uns se mettent en colère contre eux-mêmes, se frappent et se déchirent. Toutes ces démarches ne sont-elles pas autant de marques d'une vraie folie ? Je pourrais ici ajouter des exemples des derniers excès d'extravagance ou de fureur où la colère a conduit un grand nombre de malheureux, qui ont été la victime de cette passion brutale ; mais le temps ne me le permet pas. Passons aux seconds effets de la colère.

C'est un aveuglement d'esprit terrible, et un endurcissement de cœur prodigieux qu'elle produit, et c'est ce qui rend ces sortes de pécheurs presque incorrigibles. En vain les avertit-on, et leur représente-t-on le danger de leur état, le tort qu'ils se font par leurs violences ; en vain leur refuse-t-on l'absolution par une charitable conduite ; en vain font-ils eux-mêmes des réflexions sur les excès et les folies où la passion les a portés plusieurs fois ; en vain en gémissent-ils, et en ont-ils honte et confusion ; ils continuent toujours, et à la moindre occasion qui se présente, le feu de leur colère se rallume et cause toujours des ravages ; et ils portent pour l'ordinaire jusqu'au tombeau cette impérieuse passion qui les domine, et qui les tient si fortement liés. Quand est-ce que vous avez vu, mes chers frères, des emportés, des gens sujets à la colère, changer de vie, et devenir doux, patients et modérés ? L'âge avancé, qui diminue les autres passions, semble augmenter celle-ci ; et en effet, ne voyons-nous pas les vieillards d'une inquiétude, d'un chagrin, d'une mauvaise humeur continuelle ? Ils grondent toujours, ils se fâchent de rien, et ils sont insupportables à tout le monde, et à eux-mêmes. L'infirmité et la maladie, qui diminuent, ou qui détruisent entièrement les autres vices, ne servent qu'à rendre celui-ci plus enraciné et plus dange-

reux. Quoi de plus fâcheux que la plupart des malades ? ils s'en prennent à tout : ils ne sont jamais satisfaits des services qu'on leur rend ; ils font sans cesse éprouver leur mauvaise humeur à ceux qui sont autour d'eux, et l'on ne sait comment les prendre.

Le troisième effet de la colère est d'altérer la santé, et d'abrégier la vie. La sainte Ecriture nous l'apprend lorsqu'elle assure que les hommes de sang, c'est-à-dire les emportés, les vindicatifs n'iront pas à la moitié de leurs années, et qu'ils périront à la fleur de leur âge (*Psal. LIV, 24*) ; mais nous n'avons besoin, pour nous en convaincre entièrement, que de l'expérience. L'on voit ordinairement des gens violents et sujets à la colère, attaqués de longues et dangereuses infirmités, mourir dans la jeunesse, sans parler de ceux qui finissent misérablement leurs jours par le fer, et dont le nombre n'est pas petit ; car combien de duels parmi la noblesse ou les gens de guerre ? combien de personnes assassinées par leurs ennemis ? combien de coups dangereux reçus dans des attaques et des querelles, et qui ont conduit au tombeau ? Mais ne peut-on pas dire que la colère et la vengeance sont une des principales causes de ces guerres sanglantes, qui font tant périr de monde ? Mais pour revenir à la colère des particuliers, disons qu'elle abrège leurs jours : premièrement, parce qu'en faisant un si mauvais usage de leur santé et de leur vie, Dieu par un juste jugement permet qu'ils soient privés de l'une et de l'autre ; en second lieu, parce que cette passion furieuse trouble, dérange, corrompt les humeurs et cause par là une infinité de maladies, et la mort quelquefois subite, en étouffant sur-le-champ des misérables, dans un effroyable excès de fureur. Cette passion ôte aussi la réputation, et dissipe les biens temporels : la réputation ; comment regarde-t-on un emporté, un furieux ? on le regarde tout au moins comme un fou ; les biens de la fortune : la colère cause des querelles ; elle fait dire des injures atroces, elle fait faire des coups désespérés ; de là les procès, les mauvaises affaires qui ruinent les familles, et qui renversent les fortunes qui paraissent les mieux établies ; de là quelquefois la dernière infamie, la prison, les galères, la mort sur un échafaud.

Enfin le quatrième effet de la colère, c'est d'attirer l'indignation de Dieu, et la haine des hommes. Comme il n'est point de vertu plus agréable au Seigneur que la douceur, puisqu'il l'a recommandée si exactement, qu'il en a fait une des marques particulières de la prédestination ; qu'il la récompense en cette vie, par la paix et la tranquillité qui sont les plus grands biens dont nous puissions jouir sur la terre après la grâce ; et qu'il la destine pour une des récompenses de ses élus dans le ciel. Il n'est rien, au contraire, qu'il ait plus en horreur que les fureurs et la brutalité de la colère : son esprit ne se trouve jamais dans le trouble et l'agitation, et il s'éloigne entièrement d'un

cœur sujet aux flots et aux tempêtes de l'emportement. La colère est donc le partage des impies sur la terre ; et elle se changera en rage et en fureur dans les enfers, ce lieu terrible où il n'y aura jamais de paix, mais où tout est plein d'horreur et de confusion. Ce qui attire si fortement l'indignation de Dieu sur les emportés et les vindicatifs, c'est que non-seulement ils méprisent insolemment sa loi qui leur commande la douceur, et qui leur défend la malice, ils s'opposent avec une opiniâtreté invincible à ses adorables volontés sur cet article, et ils renversent l'ordre qu'il a établi dans la société de l'homme, portant le désordre et la confusion partout ; mais ils veulent le dépouiller d'un des principaux droits qu'il s'est réservé, et ils se l'attribuent à eux mêmes, par une injustice criante, et par un attentat qui ne saurait être assez puni, je veux dire le droit d'exercer la justice et la vengeance contre les coupables. C'est à moi, dit le Seigneur, à faire justice, et à ceux à qui j'en ai donné le pouvoir ; c'est à moi à rendre à chacun ce qui lui appartient, et je défends aux particuliers d'usurper ce droit. Cependant les emportés et les vindicatifs, sans avoir égard à cette défense, sans craindre les menaces que Dieu leur fait, se vengent avec fureur, et se portent souvent aux plus terribles excès, pour satisfaire cette cruelle passion qui les anime : à quoi doivent-ils donc s'attendre, sinon à être traités sans miséricorde, comme ils auront traité les autres, et à porter tout le poids de la vengeance divine en cette vie et dans l'éternité.

La colère rend aussi ceux qui y sont sujets, l'objet de la haine des hommes. On craint terriblement ces gens-là ; on les fuit, et on les évite avec un grand soin ; on ne veut rien avoir à faire avec eux, et l'on a bien raison, car il sont capables de tout : malheur donc à ceux qui sont obligés de demeurer en leur compagnie, et d'avoir quelque commerce avec eux. Infortunés maris qui avez des femmes emportées ; pauvres femmes, qui êtes engagées avec des maris furieux ; enfants et domestiques qui êtes obligés de demeurer avec des parents ou des maîtres qui n'ont point de raison, que vous êtes à plaindre ; vous avez grand besoin que Dieu vous soutienne par des grâces extraordinaires. Votre salut est en grand danger et vous devez beaucoup craindre de vous perdre pour une éternité. Pour moi, je vous assure, mes très-chers frères, que j'aimerais mieux demeurer au milieu des forêts, parmi les bêtes sauvages, que dans la compagnie d'une personne adonnée à la colère ; je ne risquerais-là que la vie temporelle, tandis qu'ici mon salut éternel serait en grand danger. Mais en parlant des bêtes farouches, n'est-il pas étrange de voir des malheureux qui font tout le contraire de ces animaux cruels ? Les lions et les tigres, qui sont furieux à la campagne, quittent toute leur férocité quand ils entrent dans leurs cavernes, et qu'ils sont avec leurs petits ; et ces hommes barbares et emportés,

qui semblent être modérés dans les compagnies, et hors de leurs maisons, ne paraissent pas les mêmes hommes quand ils sont dans leurs familles : ils crient, ils jurent, ils frappent, et ils ressemblent à des furieux. Quoi donc, n'avez-vous pas honte d'être pires que les animaux les plus dangereux et les plus indomptables ? Ah ! malheureux, pensez un peu quel sera votre état dans l'éternité, si vous ne changez de conduite ; vous serez liés et enchaînés au milieu des brasiers de l'enfer ; on vous foulera aux pieds, on vous écrasera ; on vous fera souffrir les plus horribles tourments, sans que vous puissiez jamais vous venger contre vos ennemis. Vous grinçerez des dents contre eux, vous serez dans une rage et dans une fureur inconcevables, et vous serez contraints de tout endurer, sans pouvoir vous procurer le moindre soulagement.

Chrétiens, mes frères, concevez une horreur extrême pour le vice de la colère ; méditez bien ce que l'on vient de vous en dire ; gravez-le profondément dans votre mémoire ; ayez-y recours lorsque cette brutale passion vous attaquera ; considérez combien ses effets sont affreux et ses suites funestes, puisqu'elle attaque et détruit les biens, l'honneur, la santé, la vie et le salut éternel, et qu'il n'est point d'extrémité où elle ne soit capable de porter. Vous avez vu plusieurs fois, sans doute, des gens en colère, n'oubliez jamais l'état horrible où ils étaient. Si vous avez eu le malheur d'y tomber vous-mêmes, gémissiez-en devant Dieu et faites-en une sévère pénitence : entrez dans une salutaire confusion de vous être abandonnés à de tels excès, de vous être dégradés de l'état d'honneur et de gloire où le Créateur vous a placés, pour descendre au-dessous des bêtes. Prenez une forte résolution pour l'avenir, de ne jamais perdre la tranquillité de votre âme : d'être soumis en tout à la sainte volonté de Dieu ; d'être constamment déterminés à tout souffrir et à tout perdre, si la divine Providence le permet ; jetez les yeux sur Jésus-Christ votre divin modèle, et ayez continuellement dans la pensée, le commandement qu'il vous a fait d'être doux et humbles de cœur à son exemple. Par là vous serez mis au nombre de ceux de qui il a été dit : Bienheureux les doux, les débonnaires et les pacifiques, car le royaume du ciel leur appartient. Je vous le souhaite, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

VI^e DIM. APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE PÉCHÉ VÉNIEL ET L'ÉTAT DE TRÉDEUR.

Ita et vos existimate, vos mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo, in Christo Jesu Domino nostro. (Rom., 11.)

Ainsi vous devez vous considérer comme étant morts au péché, et ne vivant plus que pour Dieu en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Telle doit être la disposition de tous les chrétiens. Ils doivent être morts au péché, c'est-à-dire avoir une extrême horreur, non-

seulement pour le péché mortel, qui donne la mort à l'âme, mais encore pour le péché véniel, qui la rend languissante, et qui la dispose au péché mortel. C'est du péché véniel que je me suis proposé de vous entretenir aujourd'hui pour plusieurs raisons. La première, parce qu'on ne fait pas ordinairement grand cas de cette espèce de péché, et qu'on y tombe très-facilement et sans scrupule; la seconde, parce que si l'on donne de l'horreur pour le péché véniel, on éloignera du péché mortel; la troisième, parce que le péché véniel forme ce que nous appelons l'état de tiédeur, qui est très-souvent la cause et la source de la réprobation éternelle. Je vous dirai donc d'abord que le péché véniel et l'état de tiédeur sont tout à fait injurieux à Dieu. Ce sera le sujet de ma première partie. Je vous ferai voir ensuite combien le péché véniel et l'état de tiédeur sont pernicieux à l'homme. Ce sera le sujet de la seconde. Attention, s'il vous plaît.

PREMIÈRE PARTIE.

Le péché est un défaut de droiture dans la conduite de l'homme : c'est une pensée, une parole, une action, ou une omission contraire à la loi de Dieu. Lorsque les manquements dont nous nous rendons coupables contre les divins préceptes ou contre notre conscience, sont en matière considérable et pleinement volontaires, c'est ce qu'on appelle une offense mortelle, qui mérite l'enfer. Lorsque ces manquements ne sont pas en matière considérable, ou que le consentement de la volonté n'est pas entier et parfait, le péché n'est que véniel, et ne mérite pas une peine éternelle. Le péché mortel réitéré forme l'habitude, et le péché véniel multiplié forme l'état de la tiédeur.

Comme le péché mortel est à notre âme ce que la mort est à l'égard de notre corps, il faut dire, par une juste conséquence, que le péché véniel opère dans nos âmes, à proportion, les mêmes effets que la maladie opère dans nos corps. Un homme infirme et malade ne prend la nourriture qu'avec dégoût; il s'abstient de manger tant qu'il peut, le cœur lui soulève à la vue des aliments. L'homme dans l'état de la tiédeur ne reçoit la nourriture de son âme qu'avec peine; il s'éloigne de la sainte communion autant qu'il peut; et si l'Eglise l'oblige par ses anathèmes à satisfaire à ce juste devoir, ce n'est qu'à regret qu'il lui obéit. S'il commande, il le fait sans dévotion et sans goût. S'il entend la parole de Dieu, c'est avec tant d'indolence et si peu de désir d'en profiter, qu'elle ne lui fait aucune impression : son cœur est un grand chemin d'où cette semence céleste est enlevée à l'instant. Un homme infirme ne travaille qu'avec de grandes violences; et le peu qu'il fait est un ouvrage imparfait et presque inutile. Un tiède, un malade spirituel agit avec tant de négligence, que toutes ses œuvres sont comme mourantes. On n'a qu'à le considérer dans les différentes circonstances de sa

vie, dans les emplois de son état : s'il prie, c'est avec des distractions continuelles; s'il est dans l'église, s'il assiste aux saints Offices, on le voit dans les postures d'un homme qui ne sait où donner de la tête; tantôt il sommeille, tantôt ses yeux sont égarés : il remplit son esprit de mille bagatelles, il ne peut se souffrir en la présence de Dieu; s'il va à confesse, c'est sans aucun désir de devenir meilleur, il croit même qu'il n'a pas besoin de se confesser; et s'il fait de telles démarches, ce n'est que la coutume de s'approcher des sacrements à certains jours, qui le conduit. S'il travaille dans les emplois de son état, c'est sans penser à Dieu, sans aucune bonne intention et aucune vue surnaturelle. Un malade voudrait toujours demeurer dans l'inaction : il ne se remue que par violence; tout l'inquiète, tout le chagrine, il n'a aucune joie, aucun plaisir dans le monde; s'il marche, c'est si lentement qu'il semble devoir tomber à chaque pas. Figure naturelle d'un tiède, d'un homme qui est infirme dans son âme; tout le chagrine dans le spirituel, rien ne lui fait plaisir; il ne marche pas dans la voie des divins commandements, il ne fait que se traîner; il rampe au lieu de voler, et on dirait qu'il va expirer à chaque mouvement qu'il se donne dans le chemin du salut. La maladie du corps change entièrement celui qui en est travaillé; elle affaiblit son esprit aussi bien que son corps, il perd la mémoire, il ne raisonne presque plus, tout lui est à charge, il ne se met plus en peine de rien, il néglige ses affaires les plus importantes, il ne peut souffrir ni parents ni amis; il est tellement devenu différent de lui-même, qu'il n'est presque plus reconnaissable : son visage est pâle, ses yeux mourants, ses mains tremblantes, sa langue embarrassée, et tout son corps maigre et exténué. C'est ce qui arrive à ceux qui sont dans l'état de tiédeur, maladie spirituelle, mais bien plus terrible que celle des corps; toutes les puissances de leur âme sont affaiblies, et ils sont tellement changés et devenus différents d'eux-mêmes, qu'on ne les connaît plus. Autrefois ce malade avait le teint frais, les joues vermeilles, le corps plein, les yeux brillants, les membres robustes; autrefois il agissait, il travaillait sans peine; maintenant il semble un cadavre déterré, et il est si difforme qu'on ne peut le regarder qu'avec horreur. Autrefois l'âme de ce chrétien, de ce fidèle, était charmante aux yeux de Dieu et des saints; elle était brillante comme un soleil, elle volait sous les auspices de la grâce, rien ne lui faisait de la peine dans le service de Dieu; et maintenant elle est toute laide et difforme, couverte d'ulcères et de plaies; elle ressemble à un corps plein de lèpre, ou de vérole, et on dirait qu'elle n'est plus la même; enfin il semble qu'elle n'attend plus que le coup d'une funeste mort par un péché mortel.

Tel est l'état de la tiédeur, qui est tellement désagréable à Dieu, qu'il semble le comparer et même le mettre au-dessous de

l'état de froidur, qui est celui du péché mortel. Le III^e chapitre du livre de l'*Apocalypse* (vers. 15, 16) nous en fournit une preuve sans réplique. Voici ce qui en est rapporté en propres termes : *Ecrivez, dit Jésus-Christ, parlant à son serviteur Jean l'évangéliste, écrivez à l'ange, c'est-à-dire à l'évêque de l'Eglise de Laodicée : Voici ce que dit le témoin véritable et fidèle : je connais vos œures ; je sais que vous n'êtes ni froid ni chaud ; que ne fussiez-vous tout à fait chaud ou entièrement froid ! mais comme vous n'êtes ni l'un ni l'autre, qu'au contraire vous êtes tiède, je ne puis plus vous souffrir sur mon cœur, et je vais commencer à vous vomir de ma bouche.* Qui aurait jamais pu se persuader que l'état de la tiédeur fût si dangereux, si injurieux à la majesté suprême, si le Sauveur lui-même ne l'avait assuré en termes exprès ? Je sais, mes frères, que cet endroit souffre des explications ; qu'absolument parlant, le péché mortel, donnant la mort à l'âme, est infiniment supérieur en malice au péché véniel, qui la rend seulement malade ; mais je sais aussi que l'état du péché mortel est ordinairement moins éloigné de l'amendement, et, par conséquent, du salut, que celui de la tiédeur. L'homme dans le péché mortel craint la justice de Dieu, il tremble à la seule pensée de la mort, du jugement et de l'enfer ; le plus petit danger l'épouvante ; la syndérèse le rouge, sa conscience ne lui laisse aucun repos ; c'est ce qui fait qu'il rentre dans lui-même, qu'il conçoit une vive douleur de ses fautes, qu'il se confesse et qu'il revient à Dieu par une sévère pénitence : au contraire, l'homme tiède se regarde comme parfait ; il pense qu'il n'a besoin ni d'amendement ni de conversion, il méprise ou du moins il néglige tous les remèdes de son âme. Ecoutez, s'il vous plaît, les reproches que Notre-Seigneur fait à cet évêque dont nous venons de parler, et en sa personne à tous les tièdes : *Vous dites que vous êtes riche, que vous êtes plein de biens spirituels, et que vous n'avez besoin de personne ; mais vous ne savez pas que vous êtes misérable, pauvre, aveugle et dépouillé de tout.* (*Ibid.*, 17.) Voilà le véritable caractère des tièdes : ils sont pleins de présomption, ils ne veulent écouter aucun avis ; la correction les soulève, ils croient qu'ils sont au-dessus de tout le reste des hommes ; et ainsi, ne voulant point recevoir les remèdes, ils languissent dans leur infirmité et vont à grands pas à la mort. N'avez-vous pas vu plusieurs fois, chrétiens auditeurs, des malades atteints d'une certaine langueur qu'on appelle la fièvre lente, ou l'étisie : ordinairement ces sortes de personnes sont incurables ; en vain cherche-t-on de tous côtés les médecins les plus habiles ; en vain leur donne-t-on les remèdes les plus excellents : ils demeurent toujours dans le même état, tandis qu'on guérit les maladies les plus violentes. De même, dans l'état spirituel, on voit de grands pécheurs se convertir, devenir de parfaits pénitents, entrer avec un courage

admirable dans la carrière d'une vie mortifiée, et y persévérer invinciblement. Mais quand avez-vous vu des lâches et des tièdes au service de Dieu devenir meilleurs ? Ne vont-ils pas toujours, au contraire, de mal en pis ? et après avoir cloché longtemps dans la voie du Seigneur, ne font-ils pas des chutes funestes ? Voilà donc en quel sens Jésus-Christ préfère en quelque sorte l'état du péché mortel à celui de la tiédeur ; voilà la première raison qui lui rend cet état si odieux : c'est qu'il lui enlève presque plus d'âmes que celui de la froidure.

Une seconde cause de cette haine implacable de Dieu contre la tiédeur se tire du côté de l'insolence avec laquelle les personnes qui sont dans cet état offensent sa redoutable majesté, et sa sensibilité à de telles injures. Si mon ennemi, dit-il à un prophète (*Psal.* LIV, 13-15), m'avait outragé, je l'aurais souffert sans me plaindre ; mais vous, qui faites semblant d'être mon disciple et mon ami, vous m'offensez à tout moment, vous vous moquez de moi, et ensuite vous regardez ces mauvais traitements comme des riens et comme des bagatelles, et vous voulez que je le souffre sans me plaindre et sans me venger ? En effet, chrétiens, si un sujet perdait le respect envers son roi, quoiqu'en choses légères, ne serait-il pas punissable ? Pères et mères, chefs de familles, si vos enfants et vos domestiques vous disaient des paroles mal placées et vous offensaient, quoique légèrement, le souffririez-vous ? diriez-vous qu'ils n'en veulent pas à votre vie, et que tous les autres mauvais traitements qu'ils peuvent vous faire ne méritent aucune attention ? Les Juifs ne sont-ils blâmables que pour avoir crucifié le Sauveur ? Quoi donc, tous les mauvais traitements qu'ils lui ont fait souffrir durant le cours de sa Passion doivent-ils être comptés pour rien ? Eh quoi ! parce que le péché véniel n'attaque pas Dieu comme le mortel, sera-t-il regardé comme une chose d'une si petite conséquence, qu'elle ne mérite pas qu'on y fasse la moindre attention ? Lorsqu'un homme dans le monde est attaqué dans son honneur, quoiqu'il ne s'agisse que de paroles, que ne fait-il pas pour en avoir raison ? mais si on en est venu aux coups, quand ce ne serait que des soufflets, et qu'il n'y aurait eu aucun danger pour sa vie, il exige des satisfactions considérables, et bien souvent cela se termine par des vengeances horribles. Comment est-ce donc que Dieu souffrira d'être méprisé, d'être offensé par des vers de terre ; et, ce qui lui est incomparablement plus sensible, par ses propres enfants, par ses sujets, et par ceux qui prétendent être ses amis et ses familiers ? Ne sentez-vous pas à présent, mes chers frères, combien le péché véniel, tel que le commet un homme qui est dans la tiédeur, est injurieux au Seigneur ? Il contriste le Saint-Esprit, il l'oblige à se retirer peu à peu d'une âme, il porte un chrétien à résister à la grâce et aux bonnes inspirations. Quel affront ne ferait-on pas à qui que ce

soit de cet auditoire, si, après avoir pris beaucoup de peine pour nettoyer sa maison, après avoir travaillé longtemps à l'orner, pour y recevoir une personne de distinction, on y apportait des immondices. Ce que fait le péché véniel, et particulièrement celui qu'on commet dans l'état de tiédeur: il remplit d'ordures et de saletés l'âme chrétienne, qui est le temple du Saint-Esprit.

Le péché véniel est donc une offense de la majesté infinie de Dieu, un mépris de sa grandeur et de sa puissance; le péché véniel est un mal plus grand que tous les autres maux qui peuvent être, et il n'y a que le péché mortel qui soit au-dessus de lui; le péché véniel, comme mal, surpasse le bien que toutes les créatures peuvent faire; de là, il n'est jamais permis d'en commettre un seul, et quand il s'agirait d'empêcher la ruine des villes entières et la désolation des provinces, de procurer la conversion de tous les pécheurs et de tous les fidèles, d'ouvrir le purgatoire pour envoyer au ciel les âmes qui y souffrent, et même de tirer de l'enfer tous les damnés, il ne serait jamais permis de se rendre coupable d'une offense vénielle, de dire un seul petit mensonge, ou de faire une autre faute, quelque légère qu'elle soit; parce que le péché quoique véniel attaquant Dieu même, renferme, par conséquent, un mal incompréhensible, un mal qui est au-dessus de tous les biens et de tous les maux créés. Avenglement prodigieux des hommes, qui avalent l'iniquité comme l'eau, qui comptent pour rien ce nombre affreux de péchés véniels dont leur vie est un tissu, qui en remplissent toutes leurs heures et leurs moments, qui s'en font une habitude, et qui semblent s'y plaire, bien loin de s'en faire scrupule. Ô ingratitude trop criminelle! après avoir reçu tant de grâces du Ciel, après être rentré en amitié avec Dieu, après avoir obtenu le pardon de tant de crimes par un effet de sa miséricorde, après avoir goûté ses dons précieux, le mépriser, l'offenser sans relâche; et pourvu qu'on ne lui donne pas le coup mortel par des crimes énormes, regarder tout le reste comme un jeu et un passe-temps. Telle a été ma conduite jusqu'à présent, Ô mon Dieu! j'ai compté pour rien ce nombre prodigieux d'offenses que j'ai commises dans le cours de ma vie; combien de pensées inutiles! combien de paroles oiseuses! combien de fautes et de manquements! combien de péchés d'ignorance et de négligence! combien de mépris de vos grâces, et de résistance à vos saintes inspirations! Et c'est par là que je me suis réduit à cet état de tiédeur où j'ai été jusqu'ici, et où je suis peut-être encore à présent: état non-seulement injurieux à Dieu; mais très-pernicieux à l'homme. C'est ce qui me reste à vous dire dans ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Entre les différents maux que l'habitude du péché véniel, ou l'état de tiédeur apporte à celui qui y est engagé, j'en remarque

cinq principaux. Le premier, est l'éloignement des grâces de Dieu; le second, est la difficulté d'accomplir les devoirs du christianisme; le troisième, la diminution des mérites, et la destruction presque entière des bonnes œuvres; le quatrième, un danger évident de tomber dans le péché mortel, et même dans l'endurcissement; le cinquième, diverses punitions en cette vie et en l'autre. Remarquez bien, mes chers frères, tous ces maudits effets, toutes les suites funestes du péché véniel d'habitude, de l'état dangereux de la tiédeur: considérez-les attentivement, je crois que vous en serez effrayés, et que vous ferez tous vos efforts pour ne pas tomber dans ces malheurs.

Le premier effet de la tiédeur est l'éloignement des grâces et des faveurs du Ciel, et c'est ce que représente la nudité, dont on fait un reproche sanglant à l'évêque de Laodicée. Dans les jours de ferveur, Dieu fait ses délices d'habiter dans une âme; il la comble de joie, il l'enrichit de ses dons: cette âme nage dans les consolations intérieures; mais dans le temps de la tiédeur, le Seigneur se retire en quelque manière de cette âme, ou il n'y demeure qu'avec peine. Que feriez-vous, mon cher auditeur, si, étant chez un de vos amis, il vous faisait triste mine, s'il affectait de s'éloigner de vous, et de ne point vous entretenir? Ne diriez-vous pas qu'il veut vous montrer que vous lui êtes à charge? ne prendriez-vous pas bientôt le parti de vous retirer? C'est ainsi que l'homme tiède en agit envers son Dieu; il ne lui parle point, il ne peut aucunement s'entretenir avec lui; il ne songe qu'aux folies et aux amusements du monde; il tourne le dos à Dieu, et Dieu se voyant ainsi rebuté et méprisé, se retire de cette âme ingrate; et eu se retirant, il emporte avec lui les trésors de ses bénédictions: (je ne parle néanmoins pas ici d'un éloignement absolu, tel qu'il est au sujet d'une personne qui tombe dans une faute mortelle), c'est de là que vient la difficulté d'accomplir les devoirs de son état, qui est le second effet de la tiédeur, et dont nous avons suffisamment parlé dans la première partie de ce discours; c'est de là que viennent les sécheresses, ces dégoûts extraordinaires pour le bien: on n'a aucun attrait pour l'oraison, on ne peut demeurer un moment en la présence de Dieu; on n'ose pas rentrer dans soi-même, parce qu'on n'y trouve que désolation; c'est ce qui porte le tiède à se répandre au dehors, à dissiper son chagrin dans le monde et à chercher quelque consolation et quelque joie dans les plaisirs et dans les divertissements du siècle.

Voilà la perte des mérites et un anéantissement presque entier des bonnes œuvres, troisième effet de la tiédeur. Le prophète Joël (c. II, v. 25) compare le péché, ce qui se peut entendre à proportion des péchés véniels qui font l'état de la tiédeur, il les compare aux sauterelles, aux hannetons, aux limaçons, aux chenilles et à toutes les autres espèces d'insectes qui gâtent la récolte.

Quel horrible ravage ces animaux ne font-ils pas dans un champ ou dans un jardin, lorsqu'ils y sont entrés? Vous voyez une semaille charmante qui promet une abondante moisson; vous voyez un jardin délicieux, plein de fleurs, d'herbages, de petits arbres chargés de fruits naissants; si les chenilles et les limaçons s'y mettent, à quel état réduisent-ils ces herbages et ces plantes? Ne semble-t-il pas que le feu y a passé? Ne dirait-on pas que le printemps y a été changé en un affreux hiver? L'Épouse des Cantiques se sert d'une comparaison qui n'est pas moins naturelle; elle appelle l'âme fidèle une vigne agréable et fertile; et elle fait connaître les péchés véniels, sous le nom des renardeaux qui la désolent et qui la dépouillent. (*Cant.*, II, 13, 15.) Il n'est point d'animal qui fasse de plus grands dégâts dans les vignes que les renardeaux. Ils en mangent beaucoup, ils en font tomber; d'ailleurs ils s'y introduisent si subtilement qu'on ne les découvre qu'avec beaucoup de peine. Lorsqu'une âme est dans l'état de sa ferveur, elle est semblable à un champ semé, rempli d'une abondante récolte, ou à un jardin accompli, ou à une vigne féconde; mais si une fois les renardeaux y entrent, si les chenilles et les hannetons s'en rendent les maîtres; si cette âme tombe dans l'état de la tiédeur, si elle contracte l'habitude du péché véniel, sa beauté se ternit, les fleurs de ses bonnes pensées se fanent, les fruits de ses bonnes œuvres se dissipent; elle devient l'objet du dégoût et du chagrin de son maître, comme une terre tombée en friche, et elle doit attendre d'en être bientôt abandonnée. C'est le quatrième effet de l'état de tiédeur.

Comme l'on n'arrive pas tout d'un coup au sommet de la perfection, on ne descend pas aussi tout d'un coup dans l'abîme de l'endurcissement, et il y a pour l'un et pour l'autre divers degrés à monter ou à descendre, comme nous l'avons remarqué ailleurs. Quant à la perfection, on commence par la fidélité à une sainte inspiration, à une bonne pensée; de celle-là on vient à une autre; on s'accoutume peu à peu à entendre la voix du Ciel, et à exécuter ses ordres; on contracte l'habitude de faire le bien: l'horreur qu'on a pour le péché devient toujours plus grande; on monte de vertu en vertu; on se rend la pénitence et la mortification familières, on s'aguerrit contre les ennemis du salut; et enfin l'abondance de la grâce se joignant à la répétition des bonnes œuvres, et à la bonne coutume, on se trouve dans l'état consommé de la sainteté, telle qu'on peut l'avoir en ce monde. Pour descendre à l'endurcissement et à l'abandon de Dieu, on prend un chemin tout opposé; on avance peu à peu et comme par degrés dans la voie de la perdition; on commence par de petites infidélités à la grâce et aux inspirations; on écoute la tentation et on y succombe; le démon ne sollicite pas d'abord à de grands crimes et à des actions exécrables, mais il engage celui qu'il veut vaincre, à se relâcher de sa première ferveur; il lui fait

croire qu'il n'est pas nécessaire, pour être sauvé, de se faire tant de violence; ensuite il lui persuade que le péché véniel n'est rien et que le mortel n'est que véniel; ainsi l'homme infortuné, devenu le jouet de son ennemi, fait tout ce qu'il lui suggère. Cetenchaînement de péchés véniels le conduit aux mortels; les mortels réitérés produisent l'habitude; de là vient l'aveuglement et la perte irréparable d'une âme; c'est ainsi que d'un petit commencement on vient aux dernières extrémités.

Nous en avons un grand nombre d'exemples dans les choses naturelles. Un petit ver, sans scie ni marteau, entreprend de faire tomber un édifice, et il en peut venir à bout: il se loge dans le pilier qui soutient tout le bâtiment, il commence par un petit trou, où à peine pourrait-on faire entrer un grain de sable; il poursuit son ouvrage, il travaille sans relâche, et enfin il réduit une grosse colonne presque toute en poussière; elle tombe et entraîne avec soi la ruine de tout l'édifice. D'où viennent les grands fleuves qui ravagent les provinces entières? Ce sont au commencement plusieurs gouttes d'eau qui étant unies, forment un petit ruisseau; plusieurs de ces ruisseaux joints ensemble composent une rivière, et enfin un grand nombre de rivières s'étant assemblées, font les fleuves rapides et profonds qu'on prendrait pour des bras de mer. Mettez une étincelle dans un lieu où il y ait beaucoup de foin ou de paille, cette étincelle paraît d'abord un rien; cependant elle commence à s'étendre, elle gagne peu à peu la matière combustible, elle cause un incendie effroyable. Y a-t-il dans un grand vaisseau une petite ouverture; si on n'y remédie bientôt il n'en faudra pas davantage pour le faire périr: au commencement il n'entrera que quelques gouttes d'eau; mais peu à peu ce bâtiment, quoique monstrueux, se remplira et sera submergé. N'avez-vous pas remarqué des personnes à qui il est venu dans une jambe un petit bouton rouge? Elles regardaient d'abord cela comme une bagatelle; cependant ce bouton est devenu plus gros, il a rongé peu à peu la chair voisine; ensuite il s'y est formé un petit ulcère, cet ulcère a augmenté considérablement, il a gagné toute la jambe, la gangrène s'y est mise et la mort s'en est suivie. Combien a-t-on vu de personnes conduites au tombeau par une piqûre, par une égratignure, par une blessure si légère, qu'on ne daignait pas y apporter le moindre remède? C'est ainsi que des petits maux spirituels viennent les grands; c'est ainsi que les mauvais commencements conduisent à une fin tragique; c'est ainsi que les péchés véniels, les plus petites infidélités, peuvent être la source de la réprobation.

Quels terribles exemples sur cette matière! Adam ne fait qu'écouter la voix de sa femme, il jette un regard de curiosité sur le fruit défendu; ce n'était là encore qu'une légère faute, mais cette première infidélité le conduit au consentement entier, et cet infortuné avale le morceau fatal qui a mis la désolation

dans l'univers. David jeta les yeux par hasard sur Bethsabée, il lui vint une pensée lascive : jusque là ce n'était pas un crime, mais faute de se retirer, faute de résister à la tentation dans ses commencements, il accomploit son mauvais dessein, il joignit le meurtre à l'adultère ; il y persista, et ce grand homme fut tellement aveuglé par son crime, qu'il fallut lui envoyer un prophète pour lui mettre devant les yeux l'état affreux de son âme. Salomon n'eut d'abord qu'un peu trop de complaisance pour ses femmes, et dans la suite à quoi se termina cette complaisance ? qui l'aurait jamais pu croire du plus sage de tous les hommes ? Elle se termina à abandonner le culte du vrai Dieu, et à offrir de l'encens aux idoles. Judas n'eut dans le commencement qu'un peu trop d'attache pour l'argent dont il était le dépositaire : cette petite attache dégénéra en une véritable avarice, et cette avarice le porta à trahir son Maître, et enfin à s'aller pendre lui-même par un affreux désespoir. Mais comment sont tombées les étoiles du firmament ? Comment se sont éclipsés ces beaux soleils qui éclairaient l'Eglise par leur doctrine et leurs exemples ; ces grands docteurs, ces illustres personnages dont nous déplorons la perte avec tant de justice ? Qui les a conduits au comble de l'aveuglement, sinon des infidélités légères, des entêtements, trop de bonne opinion d'eux-mêmes, l'orgueil, la présomption ; de là ils sont allés jusqu'à faire une guerre ouverte à Dieu, ils ont altéré sa foi, et ils se sont abandonnés aux excès les plus honteux. Si nous descendions en enfer ; si nous pouvions pénétrer jusqu'à ces affreux cachots où sont les prisonniers d'Etat du souverain Seigneur, le plus grand nombre nous dirait en hurlant et en faisant retentir leurs prisons de lamentations et de sanglots, qu'ils ont été autrefois dans la grâce de Jésus-Christ ; qu'ils se sont vus à la porte du ciel, mais qu'ensuite s'étant laissé aller à la tiédeur, elle les a conduits à une vie criminelle, et de là au triste état où ils sont, sans espérance d'en jamais sortir.

Faut-il donc être surpris, si Dieu a une si grande horreur pour l'état de la tiédeur, s'il a tant de soin d'en détourner les fidèles ? Il dit que celui qui méprise les petites choses, tombera peu à peu, et que les petites chutes seront bientôt suivies des grandes (*Eccli.*, XIX, 1) ; que celui qui est fidèle dans les occasions peu considérables, le sera pareillement dans celles qui sont importantes ; et au contraire, que celui qui est infidèle dans les moindres rencontres, le sera de même dans les plus considérables (*Luc.*, XVI, 10) ; et enfin il assure qu'il a moins de dégoût d'un grand pécheur, de celui qui est entièrement froid, que d'un homme qui est dans l'état de la tiédeur, comme nous l'avons déjà remarqué. Mais quelles preuves plus convaincantes de sa disposition pour cet état, que les châtimens sévères dont il punit ceux qui s'y sont engagés ? c'est le cinquième effet de la tiédeur : il ne faudrait pas d'autres motifs

pour nous exciter à la ferveur, et pour nous détourner des plus légères fautes. La femme de Lot tourne la tête du côté de Sodome, contre la défense du Seigneur, pour voir les effets horribles du feu du ciel, qui y tombait avec un bruit épouvantable ; et au même instant elle expire, et son corps est changé en une statue de sel. Moïse, ce grand prophète et ami de Dieu, qui avait le bonheur de converser avec lui familièrement, tombe dans une faute qui paraît très-légère, ayant frappé deux fois le rocher d'où il fit sortir de l'eau, tandis que Dieu lui avait ordonné seulement de parler à ce rocher, et il est condamné pour une faute qui paraît si peu de chose, à mourir dans le désert, et à ne jamais entrer dans la terre de promesse, pour laquelle il avait tant travaillé. Marie sa sœur est couverte tout d'un coup d'une lèpre horrible, et est honteusement chassée du camp pour quelques paroles de murmure. Osa porte sa main sur l'Arche d'alliance pour l'empêcher de tomber ; et parce qu'il n'était pas dans toute la pureté que demandait cette fonction, il tombe mort sur la place : sa bonne intention, la nécessité pressante, l'inadvertance ne le délivrèrent pas de la main d'un Dieu vengeur. Les Bethsamites ayant regardé cette sainte Arche avec un peu trop de curiosité, payèrent leur faute bien chèrement, puisqu'il en mourut subitement cinquante mille. Quelle effroyable punition ! Un prophète, pour s'être laissé surprendre par les discours trompeurs d'un autre prophète qui le sollicitait à s'éloigner un peu des ordres précis que Dieu lui avait donnés, expia son péché à l'heure même, ayant été étouffé par un lion. David se laissa aller à une petite vanité, en faisant compter ses sujets, et la peste lui en enleva soixante et dix mille en trois jours. Ananie et Saphire dirent un mensonge qui semblait ne porter préjudice à personne, et ils tombèrent morts aux pieds de saint Pierre. Tous ces châtimens paraissent bien rigoureux ; néanmoins, plusieurs Saints Pères et interprètes croient probablement que toutes ces personnes n'avaient péché que véniellement ; mais la punition réservée en l'autre monde pour l'expiation du péché véniel est bien plus terrible. Il faudrait, pour le comprendre, savoir quelle est l'activité du feu qui brûle les âmes qui y sont condamnées ; saint Augustin (*Enarrat. in Psal. XXXVII*) nous assure qu'il surpasse tout ce qu'on peut souffrir en ce monde : que sera-ce d'y demeurer plusieurs années, et peut-être plusieurs siècles ? Et quand il ne faudrait, pour expier un seul péché véniel, éprouver les ardeurs de ce feu que pendant un seul jour, à quel espace de temps se monterait tant de milliers de péché véniels que nous nous trouverons avoir commis dans le cours de notre vie, et dont nous n'aurons pas fait pénitence ! Quo si nous sommes assez infortunés pour descendre dans les enfers, nos péchés véniels y seront punis éternellement ; c'est une vérité incontestable, quoique bien terrible. La raison en est bien évidente ;

c'est qu'il faut que tout péché soit puni autant qu'il existe ; or, comme le péché véniel est véritablement un péché, et que dans l'enfer il ne peut point être effacé, il faut par une conséquence nécessaire qu'il soit puni éternellement, puisqu'il existera éternellement.

Qui donc, mes très-chers frères, osera s'exposer à tant de dangers pour ce monde, et à tant de peines pour l'autre, en s'abandonnant à l'état de tiédeur, et en ne se faisant aucun scrupule de l'habitude du péché véniel ? Qui de nous ne tremblera pas à la vue des terribles effets qui sont une suite de ce dangereux état ? Qui de nous ne s'excitera pas de tout son pouvoir à la ferveur dans le service de Dieu, et sera assez aveuglé pour s'exposer par ses négligences à tomber dans l'endurcissement, et à brûler éternellement dans les enfers pour des milliers de péchés véniels accompagnés des péchés mortels, qui seront tous également irrémédiables, si l'on meurt dans l'impénitence finale ? Quand il ne s'agirait que du purgatoire, qui pourra se résoudre à souffrir l'ardeur inconcevable du feu terrible qui y est allumé ?

Mais, hélas ! chrétiens, qui m'entendez, combien en est-il parmi vous qui sont peut-être dans cet état de tiédeur, et qui n'ont qu'un pas à faire pour tomber dans le précipice du péché mortel ? Ne vous reconnaissez-vous pas plusieurs d'entre vous, au portrait qu'on a fait d'une personne tiède ? N'est-ce pas vous qui étiez autrefois tout brûlants de l'amour de Dieu, pleins de ferveur dans la pratique de la vertu ; qui vous confessiez et qui communiez si souvent, et avec tant de dévotion ; qui aimiez la sainte parole et les lectures spirituelles ; qui ne vous plaisiez qu'à bien faire ; qui visitiez les malades ; qui aviez des entrailles de miséricorde pour les misérables ; à qui le monde avec ses maximes était insupportable, et qui fuyiez avec tant de soin tous ses plaisirs et toutes ses vanités, pour vous cacher dans la solitude de votre maison, ou des lieux saints ? Et n'est-ce pas vous-mêmes à présent qui n'avez plus de dévotion, qui ne fréquentez les sacrements que par coutume ; qui aimez le monde, et qui cherchez toutes vos commodités ! Ah ! vous êtes entièrement changés, et l'on ne vous connaît plus. Je tremble pour vous, parce que le mépris des grâces de Dieu et des remèdes de votre âme vous a mis dans une grande difficulté de revenir de l'état où vous êtes. Cependant vous le pouvez encore, avec le secours du Ciel ; et pour cela, il faut profiter du conseil que Jésus-Christ donne à l'évêque de Laodicée : *Ecoulez, lui dit-il, ce que vous avez à faire ; achetez de moi l'or brûlant et éprouvé de la charité pour vous enrichir, et pour sortir de l'état déplorable de votre indigence ; revêtez-vous d'un habit blanc, afin de couvrir votre nudité ; oignez vos yeux de quelque bon onguent pour recouvrer la vue.* (Apoc., III, 18.) Paroles admirables, chrétiens auditeurs, qui nous rappellent les effets de la tiédeur, et qui nous en indiquent les véritables remè-

des. La ferveur et l'amour de Dieu rendront à notre âme les biens que la tiédeur lui a enlevés : la pratique exacte de nos devoirs rétablira sa première beauté, et la méditation des vérités éternelles la tirera de son aveuglement. *Voici que je serai bientôt à votre porte,* continue Jésus-Christ parlant au même évêque : la dernière heure va sonner, et j'entrerai chez celui qui se trouvera prêt ; je souperai avec lui, et je le ferai asseoir sur mon trône. (Ibid., 20.) C'est la grâce que je vous souhaite, mes très-chers frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

VII^e DIM. APRES LA PENTECOTE.

SUR LA CONVERSION DIFFÉRÉE A LA MORT.

Omnis arbor que non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur. (Math., VII, 19.)

Tout arbre qui ne porte pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu.

Le chrétien pécheur est un arbre planté dans le champ de l'Eglise, arrosé des grâces, des saintes inspirations, de la parole de Dieu et des sacrements ; cultivé par les ministres du Seigneur, les pasteurs, les prédicateurs et les confesseurs, et qui, bien loin de porter de bon fruit, n'en donne que de mauvais. Il produit à la vérité des feuilles et des fleurs, et il donne par là quelque espérance ; mais tout cela n'aboutit jamais à rien. C'est à cette occasion, chrétiens auditeurs, que j'ai entrepris de combattre aujourd'hui le plus grand, le plus dangereux et le plus ridicule préjugé des pécheurs : le plus grand, parce qu'il est le plus universel, et celui auquel on est le plus opiniâtrement attaché ; le plus dangereux, parce qu'il fait lui seul plus de mal que tous les autres ensemble ; le plus ridicule, parce qu'il n'en est point de plus opposé à la foi et à la raison. C'est la fausse espérance d'une véritable conversion à la fin de sa vie, et d'une bonne mort après avoir mal vécu, que je viens attaquer dans ce discours ; et faire voir que le pécheur représenté par cet arbre qui ne porte pas de bon fruit, sera arraché de la place qu'il occupe inutilement, et jeté dans le feu éternel. Si l'on pouvait venir à bout de détruire ce maudit préjugé, presque tous les pécheurs se convertiraient, parce qu'il en est peu qui veillent absolument se damner. Il n'y a que les désespérés qui s'abandonnent à un tel excès de fureur ; et ainsi si l'on ôtait aux pécheurs l'horrible présomption qu'ils ont de pouvoir éviter l'enfer par une conversion différée à la mort, ils rentreraient en eux-mêmes et ils quitteraient leurs crimes. Pour réussir dans une entreprise aussi difficile, il faut nécessairement faire deux choses : premièrement, il faut établir qu'il n'est point d'espérance plus mal fondée, que celle de faire pénitence à l'heure de la mort, après l'avoir différée pendant toute la vie ; secondement, il faut détruire les raisons que les libertins allèguent pour s'appuyer sur cette fausse espérance. Voilà toute la matière de cet entretien.

PREMIER POINT.

Pour vous faire voir la vérité de la première proposition que j'ai avancée : qu'il n'est point d'espérance plus mal fondée que celle de bien mourir après avoir mal vécu, je me servirai des moyens ordinaires, je veux dire de l'Écriture sainte, de l'autorité des Pères de l'Église et de la raison. Pour l'Écriture sainte, il n'est point de vérité qui y soit mieux établie, ni plus évidemment prouvée, et par les paroles et par les exemples. Entre les sentences, j'en choisis cinq principales. La première est tirée du chapitre 1^{er} des *Proverbes* (vers. 24-28), où Dieu parle en cette sorte aux pécheurs : je vous ai appelés et vous n'avez pas voulu m'écouter ; je vous ai pressés, je vous ai sollicités, je vous ai fait parler par mes ministres, et vous vous êtes moqués de tout cela ; mais à l'heure de votre mort, je me rirai, et je me moquerai de vous à mon tour. Oui, continue le Seigneur au même endroit : ces malheureux alors m'invoqueront et je ne les écouterai pas, je me boucherai les oreilles pour ne les pas entendre. Que peut-on voir de plus clair, que peut-on entendre de plus effroyable ? Qui est celui qui parle ? n'est-ce pas le Seigneur Dieu ? n'est-ce pas la vérité souveraine ; mais, pécheurs qui m'entendez, n'êtes-vous pas de ceux qu'il a appelés ? Combien de fois vous a-t-il fait entendre sa voix, et par vos pasteurs, et par des missionnaires ? Combien de fois a-t-on crié à vos oreilles, et vous avez fait les sourds ? Ah ! vous êtes donc du nombre de ceux dont il se moquera un jour.

Le second passage est tiré du chapitre VIII^e (vers. 21) de l'Évangile selon saint Jean : *Vous me cherchez*, dit Jésus-Christ, *et vous mourrez dans votre péché*. Que signifie cela ? Vous ne me trouverez pas. Ames pécheresses, pauvres brebis égarées ; je vous ai cherchés avec soin, dit le Seigneur ; j'ai traversé les déserts et les bois pour vous ramener au bercail ; je suis descendu jusqu'au fond de l'abîme de vos habitudes criminelles pour vous en tirer ; j'ai fait servir pour votre amendement et pour votre salut, mon sang, mes mérites et ma mort ; j'ai employé les pasteurs d'Israël, des prêtres zélés, des hommes apostoliques, pour travailler à votre conversion, et vous avez toujours résisté ; vous vous êtes toujours attachées aux objets de vos passions ; vous avez préféré une poignée de terre, quelque fumée d'honneur, et les plaisirs trompeurs et passagers du monde, à moi qui suis votre maître et votre pasteur. Mais viendra bientôt le temps que vous me cherchiez et que vous ne me trouverez pas ; et vous mourrez dans votre égarement et au milieu de vos iniquités. Ça, mes frères, de bonne foi, croyez-vous à l'Évangile ? ajoutez-vous foi aux paroles de Jésus-Christ ? est-ce lui qui a parlé en ces termes ? Oui, oui, mon cher auditeur, c'est lui-même ; c'est le Fils du Dieu vivant. Cet aimable Pasteur ne vous a-t-il pas cherché mille fois dans vos égarements ? ne vous a-t-il

pas pressé et sollicité sans cesse de revenir à lui ? Vous n'en avez rien voulu faire ; mais vous serez du nombre de ceux qui le chercheront inutilement au lit de la mort.

Le troisième passage est encore dans l'Évangile en saint Luc chapitre XXI^e (vers. 41, 44) où il est rapporté que Jésus-Christ voyant la ville de Jérusalem, versa sur elle des larmes de compassion ; et ensuite élevant sa voix, comme remarque un autre évangéliste, (*Matth.*, XXI, 37-38), il dit ces paroles terribles contre cette ville infortunée : *Jérusalem, cruelle Jérusalem, qui faites mourir les prophètes qui vous sont envoyés pour votre sanctification ; combien de fois ai-je voulu assembler vos enfants comme la poule assemble ses petits sous ses ailes ; et vous m'avez toujours résisté ; vous vous êtes toujours opposée à mes desseins de miséricorde ; mais voici bientôt le temps que vos ennemis vous environneront de toute part ; ils vous presseront, ils vous réduiront à la dernière désolation, et ils arracheront jusqu'aux pierres de vos fondements*, parce que vous avez méprisé les précieux moments de salut et de conversion que je vous ai offerts tant de fois. Pécheurs rebelles, c'est ainsi que Jésus-Christ vous parle ; âmes infidèles à votre Dieu, qui méprisez tous ses avertissements, et qui foulez aux pieds les grâces qu'il répand abondamment sur vous. Jérusalem, Jérusalem, combien de fois ai-je voulu vous retirer de vos abominations, et vous l'avez refusé ! Mais viendra le temps que vos ennemis, les esprits de ténèbres vous environneront dans le lit de la mort ; ils vous presseront horriblement, et ils vous réduiront à un affreux désespoir. A qui s'adressent ces paroles ? N'est-ce pas à quelqu'un de cet auditoire ? n'y a-t-il point ici de pécheur menacé d'un terrible abandon de Dieu ? n'y a-t-il point ici d'infortuné qui doit être bientôt livré à ses ennemis ?

Le quatrième passage est pris dans le *Livre de Job*, chapitre XX^e (vers. 11), où il dit que les ossements de l'impie à l'heure de la mort seront remplis des crimes de sa jeunesse, et que ses crimes descendront avec lui dans le tombeau. Voilà d'étranges expressions. Oui, tous les crimes, toutes les abominations que le pécheur aura commises pendant sa vie le suivront jusqu'à la fin ; il en augmentera toujours le nombre, il remplira la mesure de plus en plus, il rendra toujours son fardeau plus pesant ; il fortifiera continuellement ses chaînes ; et après avoir différé toute sa vie d'attaquer cette armée prodigieuse d'ennemis, il verra à l'heure de la mort qu'il n'est plus en état de les vaincre, il succombera sous leurs efforts. Ses iniquités l'ont accompagné depuis sa jeunesse ; elles ne le quitteront point à la mort, et elles descendront avec lui dans les enfers, pour le tourmenter éternellement.

Le cinquième endroit est du prophète Ézéchiel. Il dit que les impies mourront au milieu de leurs idoles. Voilà une manière bien particulière de parler. Ivrognes,

vous faites un Dieu de votre ventre; le vin est votre idole, vous mourez avec cette passion honteuse, peut-être dans l'ivresse même. Impudiques, vous vous plongez dans la fange d'une sale volupté; vous êtes esclaves de votre corps, vous sacrifiez à une brutale passion votre repos, votre santé, vos biens, votre honneur et votre conscience; vous mourrez dans l'habitude de ce péché honteux, ce feu infernal rongera jusqu'à la moelle de vos os. Avides, vous prenez de toutes mains, vous tâchez de vous enrichir par toutes sortes de voies; le bien vous aveugle; la cupidité vous remplit les yeux de poussière: vous ne restituerez point; vous ne vous occuperez dans les derniers moments de votre vie que du regret de quitter vos trésors, et vous mourrez au milieu de vos rapines et dans la fureur de votre avarice. Vindictifs, vous êtes continuellement animés de l'esprit de malice, mais Dieu se servira de cette passion pour vous faire périr. Vous serez un jour assassinés par un ennemi, et vous mourrez avec le venin de la vengeance dans le cœur. C'est ainsi que le Seigneur se sert ordinairement des choses par lesquelles on a péché, pour exercer sa justice sur le pécheur. C'est ainsi qu'Absalon mourut pendu par ses cheveux dont il avait été idolâtre toute sa vie. C'est ainsi que tant d'impudiques périssent par des maladies horribles, que leur ont causées leurs débauches. C'est ainsi qu'on voit mourir tant d'ivrognes dans la crapule.

Venons aux exemples de la sainte Ecriture. N'est-il pas étonnant, que de tous les impies dont elle rapporte la mort et qui sont en très-grand nombre, elle ne fait mention que d'un seul qui se soit converti dans les derniers moments de sa vie? C'est le bon larron. Il n'y a que celui-là, et encore ce ne fut que dans le temps où les grâces étaient répandues plus abondamment; dans le temps même que le Sauveur des hommes expirait sur la croix pour leur rédemption; et, ce qui est encore plus étrange, c'est que de deux pécheurs qui meurent dans ces heureux moments, qui meurent aux côtés de Jésus Christ, il y en a un qui est réprouvé et qui descend de la croix dans l'abîme de l'enfer. De tous les autres impies dont le texte sacré parle, et qui ont continué leur mauvaise vie jusqu'à la mort, les uns n'ont point fait de pénitence, les autres n'en ont fait qu'une fautive. Quelle conversion plus belle en apparence que celle d'Antiochus? Ce seul exemple doit être capable de faire trembler les plus endurcis. Dès qu'il est attaqué par la maladie, il se tourne du côté de Dieu; il confesse hautement ses crimes; il avoue qu'il est un grand pécheur; qu'il a eu tort de faire la guerre au Tout-puissant, de l'outrager en tant de manières, et qu'il est très-juste qu'un homme mortel se soumette à son Créateur. Il convient qu'il a bien mérité ce qu'il souffre, il pleure, il gémit, il soupire; il promet non-seulement de restituer ce qu'il a injustement enlevé, mais

encore de faire de grandes aumônes, d'orner le temple de Jérusalem et de fournir abondamment de ses revenus pour le service divin. Il proteste que, s'il revient de cette maladie, il embrassera la religion des Juifs et qu'il ira par toute la terre publier les grandeurs et les miséricordes de Dieu. Il ne garde aucune mesure, il oublie sa dignité royale, il fait un aveu public de ses crimes, et il rend tout son royaume et même l'Asie entière témoins de ses protestations. Que pouvait-il faire de plus, et qui aurait pu croire que sa pénitence ne fût pas suffisante pour obtenir le pardon qu'il demandait avec tant d'empressement? Cependant la sainte Ecriture assure que ce scélérat priait le Seigneur de qui il ne devait point obtenir de miséricorde. Et pourquoi, sinon parce que sa pénitence n'était pas sincère et qu'elle avait été trop différée. Ajoutons ici quelques paraboles, de celles dont le texte sacré est rempli à ce sujet. Tantôt ce sont des vierges folles qui, s'y étant prises trop tard, sont repoussées de la salle des noces. Tantôt c'est un mauvais serviteur qui, ayant été surpris à mal faire par son maître, est jeté dans les ténèbres. Tantôt c'est un infortuné qui, étant entré dans la salle du festin sans avoir la robe nuptiale, est lié, garrotté et renfermé dans un cachot obscur, sans qu'on lui accorde le temps de réparer sa faute. Tantôt c'est un fermier à qui on fait rendre compte sur-le-champ, sans lui donner un seul moment pour s'y préparer. Tantôt c'est un domestique de qui on exige le profit du talent qu'on lui a confié. On ne lui dit pas : allez trafiquer, réparez votre négligence; faites valoir ce que vous avez enfoui; mais le terme qu'on lui avait accordé étant fini, on le dépouille de tout et on le livre au supplice.

S'il fallait ici vous produire les autorités des saints Pères, je pourrais en remplir plusieurs discours; mais je me contente de vous assigner celle du grand saint Jérôme, parce qu'elle me paraît la plus touchante. (EUSEB., *Epist. ad Damas.*) Ce serviteur de Dieu étant dans le lit de la mort, ses disciples s'approchèrent de lui les larmes aux yeux, et le prièrent de vouloir bien, avant de les quitter leur dire quelques paroles d'édification. Alors se tournant de leur côté, la frayeur sur le visage, il leur parla en ces termes : Mes chers enfants, faites pénitence pendant votre vie, et n'attendez pas à l'heure de la mort de vous convertir. Car je suis persuadé et j'ai appris par une longue expérience, que de dix mille personnes, dont la vie a toujours été mauvaise, à peine y en a-t-il une seule qui ait le bonheur d'obtenir le pardon de ses fautes dans son dernier jour. Voilà le sentiment de ce grand docteur de l'Eglise, de ce fameux Père des déserts, de cet incomparable interprète de la sainte Ecriture; mais voilà le sentiment d'un saint mourant, d'un saint qui va paraître devant Dieu. Qu'en pensez-vous, mes frères? n'en êtes-vous pas effrayés!

Mais ayons encore recours à la raison. La

raison ne nous apprend-elle pas, ainsi que l'expérience, qu'un arbre doit naturellement tomber du côté qu'il penche; qu'il n'est pas possible qu'un homme qui descend pendant toute une journée, se trouve le soir au haut d'une montagne; que celui qui n'est jamais dans un endroit n'a garde d'y mourir; que ce serait être déraisonnable et parler contre le bon sens, de dire qu'un habitant de cette paroisse, qui ne va jamais à Paris, mourra cependant en cette ville, et qu'il est plus probable qu'il y mourra que dans le lieu de sa résidence. Or, les pécheurs ont toujours penché du côté du péché: ils sont descendus toute leur vie dans le précipice de la damnation; ils ne sont jamais dans l'état de grâce; leur demeure est toujours dans l'arçon de la mort. Tirez vous-mêmes, chrétiens auditeurs, les conclusions de ces principes. On en est si convaincu dans le monde, que l'on dit communément: telle vie, telle mort; et cette manière de parler a passé en proverbe: jusqu'aux libertins ne peuvent s'empêcher de le dire, encore moins de le penser. Mais ils se laissent aveugler par leurs folles raisons, que nous allons combattre dans la seconde partie de ce discours.

DEUXIÈME POINT.

La première raison que les pécheurs allèguent pour justifier leur fausse espérance d'une véritable conversion à l'heure de la mort, après une vie de crimes; conversion qu'ils appellent le bon *peccavi*, se tire du prophète Ezéchiel, chapitre XVIII, où il est dit que si le pécheur fait pénitence de ses iniquités, le Seigneur lui pardonnera, et toutes ses offenses seront oubliées. Il est vrai que Dieu a dit cela. Et qu'en concluez-vous? Nous en concluons, disent les libertins, que le Seigneur n'a point fixé de temps pour pardonner; qu'il n'a pas dit qu'il pardonnera seulement pendant la santé, mais qu'il oubliera toutes les iniquités des pécheurs, toutes les fois qu'ils reviendront à lui. Je vous prends par votre propre raisonnement, mon cher auditeur. Vous convenez qu'afin d'être pardonné, il faut revenir véritablement et sincèrement à Dieu: vous n'oseriez ni penser, ni parler autrement. Or, je vous soutiens et je prétends vous prouver clairement, qu'il est moralement impossible, c'est-à-dire très-difficile de faire une véritable pénitence à l'heure de la mort, après avoir passé toute sa vie dans le crime. Et voilà justement la question dont il s'agit. Pour faire une véritable conversion, il faut nécessairement trois choses: premièrement, il faut en avoir le temps; secondement, il faut en avoir la grâce; en troisième lieu, il faut coopérer à cette grâce. Or le pécheur, à la mort, n'aura rien de tout cela, et quand même il l'aurait, il n'en profitera pas. Je dis premièrement que le pécheur à l'heure de la mort, n'aura pas le temps qui lui sera nécessaire pour ce grand ouvrage de sa conversion. Je ne parlerai pas ici de ceux qui meurent subitement; de ceux qui sont étouffés dans les eaux, assassinés par les vo-

leurs ou par leurs ennemis, écrasés par le tonnerre, ou qui périssent tout d'un coup par quelque autre accident; cependant le nombre en est très-grand. Je parlerai particulièrement de ceux qui paraissent avoir du temps, et cependant n'en ont pas, parce qu'ils n'en savent pas profiter. Tels sont ceux qui, étant attaqués par la maladie qui doit les conduire au tombeau, croient d'abord que cela n'est rien et la mort les enlève dans un instant. Tels sont ceux qui, au lieu de penser à leur salut dans leur dernière heure, ne pensent qu'aux affaires temporelles, à faire un testament, à rendre des comptes, à dicter des mémoires, à recevoir des remèdes. Tels sont ceux qui éloignent toujours la confession jusqu'à ce qu'enfin ils ne soient plus en état de la faire.

Mais je veux qu'un pécheur ait tout le temps nécessaire: il n'aura pas la grâce; je parle de ces grâces puissantes et victorieuses. Je sais bien que le pécheur aura toujours des grâces ordinaires; mais comme il en abuse toute sa vie, elles resteront inutiles à l'heure de la mort, et ne serviront qu'à augmenter sa condamnation. Quant aux grâces fortes et puissantes, comment Dieu les lui donnerait-il, puisqu'il n'a rien oublié pour s'en rendre indigne? Mais ce qui me fait trembler pour les pécheurs, c'est cette dernière grâce, cette persévérance finale, sans laquelle on ne peut être absolument sauvé, et qui est tellement gratuite, que personne ne la peut mériter. Or, comment Dieu accordera-t-il le grand don de la grâce finale, qui est le comble des grâces, qui est la grâce des grâces, la grâce des saints et des élus; comment l'accordera-t-il à celui qui a été son ennemi pendant toute sa vie, et qui lui a fait une guerre continuelle? Si un roi de la terre donnait la même récompense à un déserteur qu'à un vaillant soldat, ne dirait-on pas que ce roi serait un imprudent, ou qu'il ne se conduirait que par son caprice? En vérité, ne faut-il pas que les pécheurs soient entièrement aveuglés; ne faut-il pas aller jusqu'à la folie pour raisonner comme ils font, au sujet de la conversion, et agir en conséquence de leurs principes faux et ridicules?

Enfin les pécheurs, à l'heure de la mort, ne coopéreront pas aux grâces qu'ils auront pour leur conversion. Car, mes frères, savez-vous ce que c'est que l'ouvrage de la conversion? Il est le plus grand et le plus difficile qui soit au monde. Il s'agit de vaincre tous les ennemis du salut: le monde, le démon, la chair, le respect humain, la cupidité, l'ambition. Il s'agit de surmonter des obstacles presque invincibles; de briser des chaînes qu'on a formées pendant toute la vie, de détruire des habitudes enracinées jusqu'au fond du cœur, fortifiées par des rechutes continuelles. Il faut pour cela toute la prudence, tout le courage, toute la force d'esprit, toute la vigueur d'un homme plein de santé. Et comment voulez vous qu'un pauvre malheureux affaibli par la maladie, tourmenté par de cuisantes douleurs, occupé

de mille soins, effrayé par la crainte de la mort, entreprenne une telle affaire? Il n'a pu se déterminer, pendant la santé, à vaincre tant de difficultés; comment le fera-t-il à l'heure de la mort, lorsqu'à peine il lui restera quelque lueur de raison? En effet, chrétiens auditeurs, l'expérience ne nous apprend-elle pas qu'un homme à l'heure de la mort est tellement consterné, qu'il ne sait presque pas ce qu'il dit ni ce qu'il fait? les personnes même les plus sages et les mieux sensées sont troublées dans ces derniers moments. D'où je conclus que le passage cité ne sert de rien pour justifier la conduite des pécheurs qui diffèrent leur conversion à l'heure de la mort; puisque, pour être reçu à pénitence, il faut en faire une véritable; et c'est ce qui est très-difficile et presque moralement impossible au pécheur mourant. Mais combien avez-vous vu de gens convertis par la maladie? combien avez-vous vu de pécheurs devenus meilleurs et changés dans les occasions? Après avoir échappé le péril de la mort, ont-ils été autres qu'ils étaient auparavant? où sont les marques d'amendement qu'ils ont données? les restitutions faites? les réparations de l'honneur et de la réputation du prochain? N'ont-ils pas continué le même train de vie, fréquenté les mêmes cabarets, commis les mêmes crimes? Peut-être ont-ils été plus mauvais qu'auparavant. S'ils étaient morts, ces malheureux, où seraient-ils à présent?

Mais Dieu n'est-il pas infiniment miséricordieux, disent encore les libertins? Nous a-t-il créés pour nous perdre? n'a-t-il pas souffert la mort sur la croix pour tout le genre humain? Beau raisonnement! Que concluez-vous de tout cela? que tout le monde sera sauvé? Cela suit nécessairement de votre principe, et cette conséquence est absolument opposée à la foi. Jésus-Christ a dit en termes formels, que la porte du ciel est étroite, que le chemin qui y conduit est difficile, et qu'il en est peu qui le trouvent; accommodez tout cela si vous pouvez. Que si vous convenez qu'il y aura peu de pécheurs qui obtiennent le pardon de leurs crimes à l'heure de la mort après avoir mal vécu, comme vous ne pouvez vous dispenser de faire; vous n'avez plus qu'un subterfuge, qui est de vous imaginer que vous serez du petit nombre de ceux qui auront le bonheur de trouver miséricorde à la mort, quoiqu'ils aient mal passé leur vie. Mais n'auriez-vous pas perdu le bon sens, de vous appuyer sur une supposition si bizarre? Car pourquoi voulez-vous être choisis plutôt que tant d'autres pécheurs comme vous? Revenons à cette miséricorde dont vous parlez tant. Dieu est miséricordieux, il ne veut pas la mort du pécheur; cela est de foi; donc il n'est pas juste. Conséquence blasphématoire. Or il faut, pour établir la miséricorde dans le sens que vous la prenez, il faut nécessairement que vous détruisiez sa justice; ou ce qui est la même chose, il faut que vous fassiez une miséricorde aveugle; une miséricorde sans discrétion et sans dis-

cernement, une miséricorde ridicule. Il faut que vous donniez atteinte à la foi; car si vous ne fondez le pardon des pécheurs à l'heure de la mort précisément que sur la miséricorde de Dieu, sans avoir égard à sa justice, il faut nécessairement convenir que tous les pécheurs seront sauvés; et c'est une erreur manifeste. O insensé raisonnement! ô aveuglement de l'esprit humain, que tu es déplorable! Plusieurs qui m'entendez, songez-vous que cette présomption que vous avez de la miséricorde de Dieu, vous la rendra inutile. Quoi! malheureux, parce que Dieu est miséricordieux, vous vous abandonnez à vos passions, vous foulez aux pieds sa sainte loi! vous voulez différer votre conversion à l'heure de la mort: voilà la principale source de votre endurcissement et de votre impénitence finale.

Enfin, disent les impies, si ce que les prédicateurs avancent sur la conversion différée à la mort était véritable, il n'y aurait presque personne de sauvé, puisque le nombre des pécheurs qui attendent et qui espèrent de se convertir à la fin de leur vie, est très-grand. C'est Jésus-Christ, mes très-chers frères, qui a répondu lui-même par avance à cette objection, lorsqu'il a assuré positivement que le nombre des élus est petit. Je serais téméraire, si je voulais ajouter quelque chose à une réponse si précise et si décisive. Mais, me direz-vous encore, est-il possible que de tous les pécheurs qui ont continué leur vie de péché jusqu'à la mort, il n'y en a point qui obtienne miséricorde à ce dernier moment? Je ne dis pas cela. Je pense, au contraire, qu'il peut y en avoir quelques-uns: on en a même des exemples, quoique rares; mais je dis qu'on n'a aucune raison ni aucune preuve qui puisse, non pas en donner une certitude, mais même produire là-dessus une espérance bien fondée; mais ce qui est bien plus terrible, c'est que les raisons et les preuves qui établissent le contraire, sont convaincantes et presque sans réplique. Car enfin, mes chers auditeurs, qui pourrait se persuader qu'un homme, après avoir méprisé pendant toute sa vie tous les moyens de salut que Dieu lui a donnés, après avoir résisté si longtemps et si opiniâtrément à tant de saintes inspirations, foulé aux pieds les grâces de Jésus-Christ, profané les sacrements, fait une guerre ouverte à son Souverain et méprisé sa puissance, sa bonté et sa miséricorde, avec une insolence prodigieuse, après n'avoir fait aucun cas de sa loi, de ses commandements, de ses promesses et de ses menaces; après avoir toujours préféré des bagatelles, des riens, une fumée d'honneur, un peu de terre, quelques plaisirs brutaux et passagers à son souverain bien, à son Créateur, à une éternité bienheureuse; après avoir été averti tant de fois, instruit, corrigé, menacé de l'enfer, fessé si vivement, sollicité si puissamment; qui pourrait se persuader que ce malheureux puisse encore attendre le pardon à l'heure de la mort, et avoir le sort des enfants, des

amis et des élus du Seigneur, quoiqu'il ait été surpris par la dernière maladie les armes à la main contre son souverain Seigneur. Pécheurs qui m'entendez, pouvez-vous de bonne foi croire une chose si peu raisonnable? Pour moi je pense que quand vous voudriez vous le persuader, vous ne le pourriez pas, parce que votre propre conscience vous condamnerait.

C'est à présent, mes très-chers frères, qu'il faut chercher la miséricorde pour la trouver. C'est pendant la vie et la santé qu'il faut travailler efficacement à son salut et faire de dignes fruits de pénitence. C'est à présent qu'il faut semer des bonnes œuvres, pour recueillir un jour la gloire éternelle. Mettez donc tout de bon la main à l'œuvre, sans plus attendre. Vous entendez aujourd'hui par ma bouche la voix du Seigneur qui vous appelle, ne soyez pas assez malheureux pour fermer vos oreilles et pour endurcir vos cœurs. Le temps est court, la dernière heure arrivera bientôt et il faudra partir sans aucun délai. Il n'y a peut-être plus qu'un an, peut-être qu'un mois, peut-être qu'un jour. Si vous cherchez Dieu sincèrement et de tout votre cœur, je vous promets de sa part que vous le trouverez. Ne vous exposez donc pas à déplorer un jour inutilement votre malheur, comme tant d'autres qui se sont abusés par une fausse espérance de conversion au lit de la mort, et qui se désespèrent dans les feux éternels. Profitez d'un tel exemple et devenez sages à leurs dépens. Souvenez-vous de ce que dit l'Évangile des vierges folles : pour avoir manqué un instant, elles furent rejetées. En vain crièrent-elles : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous : on leur répondit qu'on ne les connaissait point. Tenez donc vos lampes allumées pour entrer, lorsqu'on vous appellera dans la salle de la noce éternelle. C'est la grâce que je vous souhaite, au nom du Père et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

VIII^e DIM. APRES LA PENTECOTE.

SUR LE JUGEMENT.

Redde rationem villicationis tuæ. (Luc., XVI, 2.)

Rendez compte de votre administration.

Quelle peut être l'intention de Jésus-Christ, notre bon Maître, en mettant si souvent devant les yeux son terrible jugement, sinon de nous engager à méditer cette vérité effrayante, et à en faire notre étude continuelle? Cet aimable Sauveur nous en parle ouvertement en plusieurs endroits de son Évangile; mais aujourd'hui il nous la propose dans une parabole, c'est-à-dire sous la figure d'un fermier à qui on demande compte de son administration. Passons de la figure à la réalité, et considérons que nous sommes les fermiers du grand Père de famille, à qui il a confié des fonds pour les faire valoir, je veux dire des grâces, des talents et des moyens de salut, et qu'un temps viendra qu'on nous demandera un compte exact de ces biens. Ce temps sera le grand jour du jugement, dont je ne

propose de vous parler aujourd'hui. Je vous ferai voir d'abord les raisons pour lesquelles il y aura un jugement général, ensuite je vous dirai quelque chose de ce que la foi nous enseigne sur ce sujet si important. Voilà tout mon dessein.

PREMIER POINT.

C'est un des articles de notre religion qu'au même instant qu'une âme est séparée de son corps, elle est présentée au tribunal de Jésus-Christ pour être examinée sur toutes ses actions, et pour recevoir la sentence irrévocable de son bonheur ou de son malheur éternel. Alors elle connaît véritablement son Créateur, et elle se connaît parfaitement elle-même. Tous les voiles sont levés, il n'y a plus d'obscurité ni de ténèbres; elle n'est plus fascinée par les sens, obsédée par les objets extérieurs, enchantée par les plaisirs trompeurs et les faux biens de la terre, mais elle voit, dans un clin-d'œil, tous ses mérites et toutes ses fautes, et il n'est point de circonstances de sa vie dont elle ne découvre entièrement toute la bonté ou toute la malice; sa conscience est comme une glace très-unie et très-claire, qui lui découvre les moindres défauts de ses actions et les plus petites taches qu'elle a contractées pendant le cours de son pèlerinage. Le Juge souverain, après un examen très-rigoureux, prononce un arrêt irrévocable, et cette âme est portée sur-le-champ au lieu où elle doit recevoir la récompense de ses vertus, ou le châtimement de ses iniquités. Si elle est sortie de ce monde en état de grâce, les anges du Seigneur la conduisent à la gloire, ou dans le purgatoire lorsqu'elle n'a pas entièrement satisfait à la justice divine; mais si elle a fini sa carrière avec un seul péché mortel, elle est précipitée pour toujours dans les cachots de l'enfer. Voilà ce que nous appelons le jugement particulier. Or, comme tous les hommes meurent avant le jugement dernier, il s'ensuit nécessairement que leur sort sera arrêté avant ce terrible jour; et ainsi le second jugement paraîtrait inutile si l'on raisonnait selon les faibles lumières de l'esprit humain.

Mais la foi nous découvre qu'il y aura un jugement universel, et quoique Dieu ne nous en ait pas révélé clairement les raisons, les saints docteurs nous en découvrent plusieurs. Je m'arrête aux quatre principales: La première est pour montrer à tout l'univers avec combien de justice chaque particulier aura été récompensé ou condamné aux supplices; la seconde, pour manifester les moyens de salut que le Seigneur aura donnés à chacun; la troisième pour procurer une satisfaction publique à ceux qui auront été maltraités injustement; la quatrième, pour faire essayer aux réprouvés la honte qu'ils auront méritée par une mauvaise vie.

Il doit donc y avoir un jugement universel: premièrement, pour faire voir avec quelle équité Jésus-Christ aura récompensé

les bons et puni les méchants. Ce n'est pas qu'il ait besoin de justifier sa conduite auprès de ses sujets. Il est le Seigneur souverain et maître absolu, et nous sommes entre ses mains, selon le langage de l'apôtre (*Rom. IX, 20-22*), comme l'argile est entre les mains du potier; mais, par une aimable condescendance, il veut bien montrer publiquement les raisons qu'il aura eues de couronner les uns et de condamner les autres à des supplices éternels. C'est cette conduite toute divine et pleine de bonté, que les rois et les juges de la terre imitent, lorsqu'après avoir condamné des criminels à perdre la vie, ils font lire au pied de l'échafaud, et en présence de tous les assistants, la sentence qui a été prononcée avec les causes qui y sont contenues. Le Juge souverain, au grand jour de ses justices, fera voir à la face de l'univers tous les arrêts qu'il aura rendus; il en découvrira les motifs d'une manière si évidente, que les coupables seront contraints de se condamner eux-mêmes, et d'approuver leur jugement. Il comparera leurs crimes avec leurs supplices, et l'égalité y sera trouvée d'une manière si parfaite qu'ils n'auront pas un seul mot à alléguer pour leur justification. D'une autre part, il mettra en parallèle les bonnes œuvres de ses élus avec les degrés de leur gloire; et il établira invinciblement que, comme il n'a point excédé les bornes de la justice, en exerçant sa vengeance contre les impies, il n'aura point aussi passé les termes d'une juste libéralité en rendant aux saints ce qui leur était dû.

La seconde cause du jugement général sera la manifestation des moyens de salut qui auront été donnés à chaque particulier, et du bon ou mauvais usage qu'on en aura fait. Parcourez, mes chers frères, toutes les grâces, et tous les dons que vous avez reçus du ciel. Les uns sont communs à tous les hommes, les autres regardent les paroisses en particulier; d'autres sont accordés à chaque personne. Mais sans vous arrêter aux bienfaits généraux, descendez pour un moment dans le détail des faveurs qui sont singulières à votre paroisse et à vous-mêmes, ces missions, où l'on fait de si grands efforts pour vous ramener dans la bonne voie dans ces jours de salut. Dieu n'a-t-il pas en quelque manière porté jusqu'à l'excès sa miséricorde pour l'ouvrage de votre conversion? Les hommes apostoliques qui vous ont été envoyés de sa part, n'ont-ils pas fait jouer tous les ressorts de la sagesse et de la prudence chrétienne pour vous tirer du précipice? Que n'ont pas fait aus-i pour la même fin vos pasteurs et vos confesseurs; tantôt en vous faisant des corrections salutaires, tantôt en vous mettant devant les yeux les vérités les plus frappantes de la religion, tantôt en vous prenant par le point d'honneur et par vos intérêts même temporels? Vos parents et amis se sont joints à ces charitables personnes pour vous engager à sortir de vos désordres; votre conscience a été de la partie, elle vous a fait sentir les

remords les plus enisants; elle vous a fait trembler cent fois en vous représentant la mort qui est si proche, le jugement redoutable que je vous prêche aujourd'hui, une éternité malheureuse, destinée aux pécheurs impénitents. Vous avez été touchés quelquefois jusqu'aux larmes: vous vous êtes dit à vous-mêmes dans ces moments: voici les jours de mon salut; il est temps de revenir à mon Dieu, il faut sortir de cette habitude criminelle; il faut quitter cette misérable créature; il faut m'éloigner de cette maudite occasion; il faut restituer ce bien mal acquis, prendre une route différente de celle que j'ai tenue jusqu'ici; si je ne profite pas de ces moments favorables, quand me convertirai-je? Et néanmoins vous êtes encore au premier pas. Considérez ensuite tant d'heureuses rencontres que vous avez peut-être regardées comme des effets du hasard, et qui sont néanmoins autant de traits enflammés, partis du cœur de votre Père céleste, plein de tendresse pour votre âme. Tels sont cette mort funeste de votre compagnon de débauches; cette perte de bien, qui vous a si sensiblement touché; ce procès qui vous a ruiné; cette maladie qui vous a conduit sur le bord du tombeau; cette affliction qui devrait vous avoir entièrement détaché des faux biens et des plaisirs trompeurs du monde. Enfin qu'est-ce que le Seigneur peut faire de plus pour notre sanctification? Lorsque la prospérité nous enfle, il emploie l'adversité pour nous humilier; lorsque celle-ci nous a abattus, il nous relève par ses consolations; il nous caresse, il nous menace, il nous invite, il nous presse, il nous sollicite, il nous châtie, et il a bien raison de dire que sa sollicitude à notre égard est au-dessus de toute pensée, et que l'affection de la mère la plus tendre pour son enfant, n'approchera jamais de l'empressement qu'il a pour notre bonheur éternel.

En troisième lieu, le jugement dernier est destiné à procurer une satisfaction publique à ceux qui auront été traités injustement, et à découvrir les bonnes œuvres des saints, pour leur procurer la gloire et les applaudissements. Sur la terre, les bons sont mêlés avec les mauvais, et leurs actions sont tellement pleines d'obscurité, qu'il est presque impossible d'en bien discerner la bonté ou la malice. Cela vient des divers motifs, des intentions et de la fin qu'on se propose en agissant, et c'est pour cette raison que la loi nous défend de juger avant le temps: d'ailleurs les bons ne s'étudient qu'à dérober aux yeux des hommes les bonnes œuvres qu'ils font, afin de n'être pas exposés à en perdre le fruit par la vanité, tandis que les pécheurs font tous leurs efforts pour cacher leurs vices et pour dénigrer leur mauvaise conduite. Enfin, ceux-ci ne cessent point de tourmenter les autres, et parce qu'ils souffrent avec patience, ils en deviennent plus insolents et ils les persécutent jusqu'à l'extrémité: et ce qui paraît tout à fait surprenant, c'est que le Sei-

gneur semble autoriser un tel désordre, en permettant que les méchants soient comblés de prospérités et aient en main la puissance, tandis que les gens de bien pour la plupart sont opprimés et misérables. Mais viendra le jour que les secrets de la divine Providence seront manifestés et que l'on fera une satisfaction parfaite à ceux qui auront souffert une persécution injuste : alors les justes paraîtront avec une grande fermeté pour accuser leurs ennemis, ce sont les termes du texte sacré (*Sap.*, V, 1 seq.); ils demanderont vengeance contre eux, et elle leur sera accordée dans toute son étendue : le riche cruel sera foulé aux pieds du pauvre mendiant; l'homme simple et débonnaire insultera à la misère et au désespoir de l'orgueilleux et du railleur qui se sera moqué de lui; la fille sage et persécutée autrefois à cause de sa dévotion, se rira des pleurs et des gémissements du jeune libertin qui l'aura traitée de bigote et d'hypocrite : alors toutes les bonnes œuvres seront découvertes : ces pénitences secrètes, ces austérités cachées aux yeux des hommes, ces aumônes, ces prières, toutes ces démarches de piété, ces saints désirs, ces bonnes intentions seront publiés hautement. Alors les justes, après s'être humiliés et comme anéantis, seront exaltés d'une manière admirable : on les louera hautement et ils paraîtront dans cette grande action environnés de gloire et couverts de palmes et de couronnes.

Enfin la quatrième raison pour laquelle il y aura un jugement universel, sera la honte que les réprouvés doivent subir pour leurs crimes et leurs abominations. Quelle sera en effet leur confusion, lorsqu'ils verront qu'il n'a tenu qu'à eux de mériter la gloire éternelle, et qu'il ne leur a manqué aucun moyen pour cela! On comparera leurs actions avec les grâces qu'ils auront reçues, et l'on verra le fond de leur malice avec toutes les circonstances de leurs crimes. Toutes les consciences seront dévoilées, et l'on y découvrira tous les mystères d'iniquité qui y auront été cachés jusqu'alors. Que se présente-t-il ici à mon esprit : quelle étrange confusion d'abominations et de désordres! combien d'hypocrites démasqués et de fausses dévotes découvertes! En cette vie tout est presque dans l'obscurité, surtout le cœur de l'homme; mais au dernier jour, on développera tous ses replis, et il paraîtra tel qu'il est. Comment pourrez-vous soutenir, mes chers frères, les reproches que l'on vous fera de l'abus d'un si grand nombre de grâces, et de tant d'exécès si énormes dont vous vous trouverez chargés? que répondrez-vous à votre Juge, lorsqu'il vous convaincra d'avoir opprimé la veuve et l'orphelin; d'avoir tramé la ruine de ce voisin; d'avoir souillé le lit de votre prochain; d'avoir sollicité cette fille innocente; d'avoir attenté à l'honneur de cette personne, dont vous deviez être le gardien inviolable; d'avoir rempli votre vie d'ordures, de mollesses, d'ivrogneries, de ven-

geances et de larcins; d'avoir inventé les calomnies les plus noires pour noircir les objets de votre colère et pour contenter votre passion furieuse? lorsqu'il découvrira vos fourberies, vos duplicités, votre mauvaise foi, et tous les tours de friponnerie qui vous sont si ordinaires? Que deviendrez-vous, ma chère sœur, lorsqu'on tirera le rideau qui couvre vos impuretés, et les actions les plus honteuses de votre jeunesse, ces pensées déshonnêtes, ces désirs impurs, ces cajoleries, ces paroles et ces chansons lascives, ces libertés criminelles, ces attentements honteux, ces fréquentations, où il s'est passé des choses qui vous font rougir, lorsque vous y faites attention? Tout cela paraîtra à la face du ciel et de la terre, devant tous les anges et tous les saints, devant tous les démons et tous les réprouvés; en présence de vos parents, de vos voisins et de vos connaissances, devant ceux qui vous auront regardée comme une sainte : quoi! dira-t-on, est-ce là cette prétendue dévote, qui se confessait et qui communiait si souvent? cette femme, cette fille, qui paraissait si sage et si réservée, qu'on croyait si pieuse et si pleine de pudeur? Oui, dit le Seigneur (*Nahum*, III, 5), je découvrirai vos turpitudes à toutes les nations, et il n'est point de circonstance de vos saletés, quelque honteuses qu'elles soient, que je ne manifeste aux yeux de tout l'univers. Voilà, chrétiens auditeurs, les principales raisons pour lesquelles il y aura un jugement général : voyons maintenant de quelle manière il se fera. C'est ma seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Tout est effroyable dans le jugement dernier, par rapport aux réprouvés, et l'on n'y découvre point de circonstances qui ne remplissent l'esprit de terreur : les signes qui le précéderont, l'examen qui s'y fera, le Juge qui prononcera la sentence du malheur éternel, et l'exécution de cette sentence. Les signes qui précéderont le jugement, seront épouvantables; et comme j'en dois faire un discours entier, je ne m'y arrêterai pas; quant à présent, je dirai seulement en passant, que la sainte Écriture nous représente l'univers à ce grand et terrible jour comme une femme qui est dans les tranchées de l'enfantement; ou comme un moribond en qui la nature fait les derniers efforts, avant sa dissolution; elle nous montre le ciel et la terre, les éléments et toutes les créatures dans une confusion horrible et dans un renversement si prodigieux, qu'on n'y remarque plus aucun ordre ni arrangement : le soleil devenu noir et ténébreux, la lune comme du sang, les tonnerres, les foudres, la grêle, les orages, les tourbillons mêlés avec les flots de la mer, excitent un bruit si terrible, que les hommes en sécheront de crainte, et demeureront immobiles comme des statues de pierre. Une pluie de feu, qui réduira tout en cendres, des tremblements de terre qui en

ébranleront jusqu'aux fondements ; des trompettes, dont le son éclatant rétentira au fond des tombeaux ; les cendres des morts, qui se ramasseront et qui formeront des squelettes affreux ; tous les démons et les damnés, qui monteront de l'abîme ; le ciel empyrée qui s'ouvrira et qui fera paraître tous les anges et tous les saints qui l'habitent ; le souverain Juge qui descendra de son trône avec une majesté et une gloire inconcevables, et précédé de sa croix plus brillante que mille soleils. Tous les hommes bons et mauvais : les bons conduits par les anges et revêtus de la robe de l'immortalité, les mauvais traînés par les démons, et si hideux et épouvantables qu'on ne pourra les voir sans effroi.

Que cet appareil est terrible, chrétiens auditeurs, et qui peut y penser sans trembler ! Si à ce moment que je vous parle, vous voyiez paraître une nue enflammée et venir fondre sur votre paroisse, avec un orage qui arrachât les arbres, qui renversât les édifices, une grêle monstrueuse qui accablât tout ce qu'elle rencontrerait ; des tonnerres et des foudres continuels, et des ondées de feu qui vous environnassent de toute part ; quels seraient vos cris et vos lamentations ! quels efforts de larmes et de gémissements ne feriez-vous pas pour obtenir le pardon de vos péchés ? en quel état ne voudriez-vous pas être, et quelle rigoureuse pénitence chacun de vous ne voudrait-il pas avoir faite ? Mais n'êtes-vous pas assurés de vous trouver au grand jour du jugement ? pouvez-vous éviter d'être témoins de l'étrange tragédie qui s'y jouera ? quel est le personnage que vous y ferez ?

Le terrible examen qu'il faudra subir vous le découvrira parfaitement, ce personnage. Au même instant que toutes les nations seront assemblées devant leur Juge, on commencera cet examen rigoureux où l'on découvrira toutes les pensées des cœurs et toutes les obscurités des consciences. On n'aura aucun égard pour personne. La balance de la justice divine ne penchera pas plus d'un côté que de l'autre : et l'on pèsera avec la dernière exactitude les mérites et les péchés d'un chacun. Plus de prétextes de prétendue bonne foi, de droite intention, d'ignorance, de crainte. Car si les réprouvés allèguent leur ignorance, les pasteurs, les confesseurs, les missionnaires leur fermeront la bouche et leur feront voir qu'il n'a tenu qu'à eux de s'instruire. S'ils se retranchent sur leur faiblesse et sur la violence des tentations, Jésus-Christ leur montrera les grâces et les secours qu'il leur a donnés, pour rendre non-seulement possibles, mais même très-faciles les devoirs qu'ils ont omis : les saints qui auront été dans le même état, leur feront voir qu'ils ont eu les mêmes difficultés, et quo néanmoins ils ont vaincu et mérité la gloire. Diront-ils que la mort les a surpris ; mais la raison et l'expérience les clameront, puisqu'ils ne pouvaient pas ignorer la brièveté et l'inconstance de la vie.

Y pensez-vous bien, mon cher auditeur, et ne vous trompez-vous pas grossièrement au sujet de cet examen ? vous ne vous attendez peut-être qu'à la discussion de certains faits, et à répondre des crimes grossiers et évidents, dont vous vous sentez coupables. Vous comptez aussi sans doute, que tous les péchés que vous avez confessés, ne paraîtront jamais, et qu'ils ont été entièrement effacés. Mais combien serez-vous surpris, lorsque vous verrez les choses bien différemment de ce que votre présomption et votre aveuglement volontaire vous les ont montrées pendant votre vie ? Quelles ont été les confessions sur lesquelles vous vous appuyez ? N'avez-vous pas ajouté de sacrilèges à vos autres abominations ? quelle pénitence avez-vous faite ? quelles marques de douleur et d'ameusement avez-vous données ? Si donc les absolutions que vous avez reçues se trouvent nulles, comme vous avez grand sujet de le craindre, où en serez-vous ? Mais que dirons-nous de tant de fautes que votre ignorance affectée et votre aveuglement volontaire vous dérobent depuis si longtemps ? Ce seront cependant pour vous autant de chefs et d'articles différents et terribles de votre examen. Vous rendrez compte de ces grâces, dont vous avez abusé, de ces saintes inspirations, de ces bons mouvements qui vous pressent sans relâche. Vous rendrez compte des avertissements charitables de votre pasteur, de votre confesseur, de vos parents et de vos amis. Vous rendrez compte de tous les bons exemples que vous avez tous les jours devant les yeux, des instructions, des lectures et de tant d'autres secours spirituels qui vous sont donnés. Vous rendrez compte du temps que vous employez si mal : on supputera non-seulement les années de votre vie, mais même toutes les heures et tous les moments. A quoi ont servi tant de semaines et de mois, sinon à multiplier vos iniquités et à grossir le poids énorme dont vous vous trouverez chargé ! Comment avez-vous passé les premiers temps de votre jeunesse ? Ne les avez-vous pas sacrifiés à vos plaisirs, à vos débauches, à satisfaire vos passions ? Vous avez peut-être été assez insensé pour regarder comme perdu ce que vous en avez consacré à la prière, aux saints Offices, et aux autres bonnes œuvres ; et vous avez regardé comme vos plus beaux jours, ces jours de fêtes, de festins, de divertissements. Vous rendrez compte des biens que Dieu vous a confiés, non pas pour en être le cruel dissipateur, mais pour en faire un saint usage. Combien en avez-vous prodigué en habits superflus, en repas, en folles dépenses, et peut-être à des usages honteux ! Quelle part y ont eu les pauvres et la décoration des lieux saints ? Vous rendrez compte de tous les moyens indignes dont vous vous serez servi en secret pour venir à bout de vos mauvais desseins, de divers tours de friponnerie que vous avez employés. Maintenant, vous vous aveuglez vous-même ; vous jetez de la poussière dans les yeux de vos directeurs, afin

qu'ils ne découvrent pas l'état de votre conscience; vous déguisez votre intérieur, vous diminuez vos fautes; vous faites paraître votre conduite excusable; mais vous serez intérieurement démasqué. Vous rendrez compte, chefs de famille, de ces enfants que vous ne corrigez pas, de ces domestiques dont vous négligez entièrement le salut, de ces assemblées nocturnes que vous souffrez, de ces médisances et de ces rapports que vous n'empêchez pas, de ces excès qu'on commet à votre table. Vous rendrez compte, mes chers frères, de tous les mauvais exemples et de tous les mauvais conseils que vous aurez donnés, de tous les péchés dont vous aurez été la cause, et de ceux que vous n'aurez pas empêchés le pouvant faire, de tout le bien que vous aurez omis par votre faute et y étant obligés. Je n'aurais jamais fini, si je voulais entrer dans un détail un peu exact, je ne dis pas de tous les articles, mais des principaux, qui feront la matière du terrible examen que vous serez contraints de subir au grand jour du Seigneur, ce jour de colère et de malédiction pour les impies. Il faudrait pour cela parcourir toute la loi, et descendre dans l'explication des devoirs de chaque état. Après cela, comment pouvons-nous être tranquilles, penser à rire et à nous divertir parmi tant de justes sujets de frayeur? Les plus grands saints ont tremblé à la vue de cette redoutable discussion, et les pécheurs s'endorment dans une déplorable sécurité.

Représentez-vous, si vous le pouvez, chrétiens auditeurs, quelle sera alors la consternation des impies et des reprovés. Ils verront, dit saint Anselme (hom. 2, in *Matth. De judicio*), d'un côté leurs crimes, qui les couvriront d'une confusion inexplicable; de l'autre leur conscience, qui les déchirera par les plus cruels remords: ici, les démons qui les accuseront; là, la justice terrible de Dieu qui les condamnera: ils verront au-dessus d'eux un Juge tout-puissant et inflexible, et au-dessous le chaos affreux de l'enfer où ils vont être précipités. Ils auront au dedans d'eux un cruel désespoir qui les désolera, et ils verront au dehors le monde entier armé pour les perdre. Comment pourront-ils supporter les effroyables reproches que Jésus-Christ leur fera, selon la remarque de saint Augustin. (Serm. 249.) Je vous ai créés pour la gloire, leur dira-t-il; je vous ai rachetés par ma mort et par l'effusion de tout mon sang, je vous ai comblés de mes grâces et de mes faveurs: et qu'ai-je pu faire pour vous que je n'aie fait? Voyez les plaies que j'ai reçues pour votre salut; voyez ma tête couronnée d'épines, mes mains et mes pieds percés, mon côté ouvert, la croix sur laquelle j'ai expiré avec des douleurs incompréhensibles; et vous avez rendu inutiles tous les moyens de sanctification que je vous ai donnés. Rendez-moi compte de tant d'années que vous avez eues pour acquérir le ciel; rendez-moi compte de tous les talents que je vous ai

confiés; rendez-moi compte de ma parole que vous avez entendue tant de fois, de mes grâces et de mes inspirations, de mes sacrements que vous avez profanés, et de tant de biens dont vous avez abusé, et dont vous vous êtes servis pour vous perdre et pour vous damner.

L'examen étant fini, Jésus-Christ le souverain Juge des vivants et des morts, Juge infiniment éclairé, Juge inflexible et inexorable, Juge tout-puissant pour faire exécuter ses volontés, prononcera l'arrêt définitif, qui doit déterminer sans retour le sort du genre humain. Au même instant il disparaîtra aux yeux des réprouvés, et montera au séjour de la gloire, accompagné de tous les bienheureux; tandis que la terre, s'ouvrant sous les pieds de cette foule innombrable de pécheurs condamnés, les engloutira avec les démons, pour être renfermés pour toujours dans les cachots de l'enfer.

Ces étranges vérités ne seront-elles pas capables d'exciter en vous, mes chers auditeurs, une sainte frayeur? Avez-vous pu les entendre sans être saisis de la crainte la plus vive? Les pourrez-vous méditer sans qu'elles opèrent en vous une véritable et sincère conversion? Pourriez-vous vous résoudre, pour quelques plaisirs passagers, pour un vil intérêt, pour satisfaire une passion brutale, à augmenter le nombre des réprouvés, et à entendre un jour de la bouche de votre Juge ces effroyables paroles: *Eloignez-vous de moi, maudits, et allez au feu éternel?* (*Matth.*, XXV, 41.) Ne ferez-vous pas au contraire votre possible pour être du nombre des élus, et pour entendre ces charmantes invitations, qui leur seront adressées par leur Rédempteur et leur Père: *Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume que je vous ai préparé.* (*Ibid.*, 34.) Pensez-y sérieusement, mes très-chers frères; travaillez, tandis que vous en avez les moyens et le temps, à vous assurer un bien qui vous rendra éternellement heureux, et dont la privation vous rendrait souverainement malheureux. Il ne tient qu'à vous de participer à ce bonheur. Je vous le souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

IX. DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR L'IMPURETÉ.

Videns civitatem flevit super illam. (*Luc.*, XIX, 41.)

Jésus-Christ, voyant la ville de Jérusalem, versa sur elle des larmes de compassion.

L'infortunée ville de Jérusalem, sur laquelle Jésus-Christ pleure aujourd'hui, nous représente, selon la remarque des saints Pères, l'âme pécheresse, qui continue ses crimes. Or, entre tous les pécheurs, il n'en est point de plus digne de compassion que ceux qui sont ensevelis dans les ordures de l'impureté, ce vice honteux dont on devrait ignorer jusqu'au nom dans le christianisme, et qui est néanmoins si commun dans le monde. C'est ce monstre d'horreur que je viens combattre dans ce

discours ; mais je trouve une grande difficulté à remplir mon ministère sur ce sujet, Je me trouve entre deux extrémités également dangereuses ; car si j'entre trop avant dans une matière si périlleuse, je m'exposerai à scandaliser mon auditoire, et je profanerai le lieu de la pureté ; et, si, d'un autre côté, je n'en dis pas assez, je rendrai mon ministère inutile. Que ferai-je donc pour marcher entre ces deux écueils ? Je m'adresserai à vous, ô Dieu de sainteté, pour vous supplier de mettre dans ma bouche des paroles de sobriété, qui instruisent suffisamment ce peuple sur un sujet aussi nécessaire ; qui lui inspirent une horreur extrême du vice que je viens combattre, et qui néanmoins ne blessent point son esprit et son cœur, par des expressions indiscreètes. Joignez-vous à moi, mes très-chers frères, pour obtenir une grâce si importante. Voici le plan de cet entretien. L'impureté est un vice très-dangereux, ce sera le sujet de mon premier point : les suites funestes, les châtimens et les remèdes de l'impureté, ce sera le sujet du second. Attention, s'il vous plaît.

PREMIER POINT.

Le vice détestable de l'impureté nous est très-nettement représenté par cette femme dont il est parlé dans le livre de l'*Apocalypse*. (Chap. VII.) Saint Jean, le prophète de la nouvelle alliance, étant dans l'île de Patmos, vit en esprit une courtisane, vêtue d'écarlate, chargée de pierreries, parée à l'avantage, et ornée de tout ce que le luxe peut inventer de plus atrayant. Elle était assise sur une bête à sept têtes et dix cornes, et elle avait entre ses mains un vase d'or plein d'une liqueur abominable, dont elle se servait pour enivrer les habitans de la terre. Voilà, chrétiens auditeurs, une description exacte, un emblème bien naturel du péché de luxure et de tout ce qui y conduit. Cette femme nous apprend que tous les impudiques sont des efféminés, et que l'impureté vient le plus ordinairement par les attraits des personnes du sexe. Elle était ornée de diamans et de toutes sortes de pierreries, pour nous montrer que rien ne porte au vice de l'impureté avec plus de succès que le luxe, la vanité, les beaux habits et les parures. Elle était assise, c'est-à-dire que le vice dont nous parlons passe facilement en habitude, qu'il conduit à l'oisiveté, de même que l'oisiveté en est le principe. Elle était assise sur une bête, ce qui nous fait voir que l'impureté est la plus brutale et la plus infâme de toutes les passions. Les sept têtes de cette affreuse bête marquent, selon l'observation des interprètes, les sept espèces d'impureté, et les dix cornes montrent que ce vice attaque les dix commandemens de Dieu, et renverse toutes les lois. La femme impudique avait en main une coupe d'or pleine de toutes sortes d'ordures et du vin de sa prostitution, vin abominable, qui fait perdre le jugement à tant d'infortunés et qui les précipite dans l'ab-

me de leur malheur éternel. De tout cela je tire pour conclusion trois circonstances particulières à l'impureté : la première est la facilité avec laquelle on s'engage dans ce vice ; la seconde est la tyrannie qu'il exerce dans le cœur de l'homme ; et la troisième, la difficulté presque insurmontable d'en sortir.

Commençons par la facilité avec laquelle on s'engage dans le vice de l'impureté, facilité qui vient du grand nombre des occasions et de la violence de la tentation. Combien d'occasions de ce maudit péché ! Occasions du côté des sens extérieurs, les regards lascifs, les paroles et les chansons obscènes, les mauvaises lectures, les attentions dangereuses. C'est ce qui a fait dire au prophète Jérémie (chap. IX) que la mort entre par les fenêtres. Qu'est-ce que cette mort, sinon la tentation qui s'insinue dans notre âme par le moyen des sens de notre corps, comme par autant de fenêtres, pour lui aller donner le coup fatal de sa perte. Occasions du côté des personnes avec lesquelles nous vivons, et particulièrement celles qui sont d'un différent sexe, de quelque état et vertu qu'elles puissent être. Mais que pourrons-nous dire de ces misérables qui semblent ne s'étudier qu'à répandre partout un poison mortel, et qui font leur principale occupation de tendre des filets, selon le langage du texte sacré, pour perdre les âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ ? Et pour quelle autre fin serait ce soin si exact de se parer et de s'ajuster avec tant d'attraits ? Pourquoi ces modesties affectées, ces manières si libres, cet air si enjoué, cet empressement de plaire, qui ne saurait se dissimuler ; et tant d'autres moyens diaboliques, qui sont presque toujours un écueil pour la chasteté ? Occasions dans les assemblées, dans les repas, dans les visites, dans les entrevues secrètes, dans ces rendez-vous si dangereux, dans ces tête-à-tête, où la pureté fait un naufrage presque assuré ; dans ces divertissemens profanes, et surtout à la danse. C'est là que naissent les mauvaises pensées, les sales imaginations, les idées les plus abominables : l'esprit en est d'abord tout rempli, elles s'insinuent toujours de plus en plus ; elles entrent imperceptiblement dans le cœur ; les mauvais desirs suivent, la passion s'allume, le démon ne cesse de souffler le feu infernal déjà assez brûlant par lui-même ; il se forme un incendie effroyable, qui dévore tout et qui consume toutes les richesses spirituelles d'une âme.

En second lieu, ce qui rend le vice de l'impureté si commun, c'est la violence de la tentation. Quoi de plus terrible que cette passion brutale, et qui n'en a pas fait une triste épreuve ? Ennemi domestique et irréconciliable, concupiscence effrénée, aiguillon piquant et mortel ; ange de Satan, dont saint Paul se plaignait si amèrement (II Cor., XII, 7-9), et qui attaque les plus grands serviteurs de Dieu. C'est ce qui a fait dire au grand saint Augustin (serm. 293), qui en

avait fait une triste épreuve, que tous les autres combats des chrétiens n'étaient pas comparables à celui-ci, où les assauts sont continuels, et où les victoires parfaites sont rares. Parcourez, chrétiens auditeurs, tous les âges et toutes les conditions; combien n'y verrez-vous pas d'horribles effets de cette redoutable passion! Elle commence d'abord à attaquer les enfants, lorsqu'à peine ils sont capables de se connaître. Pères et mères, vous tous qui êtes chargés de l'éducation des jeunes gens et qui ne veillez pas sur eux, qui laissez ensemble seul à seul, sans précaution, ceux de différents sexes, qui les exposez peut-être même évidemment au danger; à quoi devez-vous vous attendre, au jugement de Dieu, après avoir laissé perdre les âmes dont vous devez répondre, et dont l'innocence aura fait un triste naufrage par votre négligence? Ce que j'avance ici n'est pas une imagination, et je n'ai qu'à en appeler à la funeste expérience de plusieurs de ceux qui composent cet auditoire. Mais lorsqu'on est arrivé à un âge plus avancé, cette passion furieuse fait bien d'autres ravages. Quels scandales dans les paroisses! Quels désordres dans les familles! témoin ces jeunes garçons devenus comme insensés, sans respect pour leurs parents, sans déférence pour leurs pasteurs, sans considération pour personne, sans crainte des jugements de Dieu et de l'éternité, sans piété et sans religion. Plus, dans leurs bouches que des paroles obscènes; dans toute leur conduite qu'un dérèglement affreux. Témoin ces filles sans pudeur, qui courent à grands pas au précipice du déshonneur, quoi qu'un père et une mère puissent faire; malgré les précautions des confesseurs, malgré les avertissements charitables qu'on leur donne de toute part. Est-on ensuite devenu plus avancé en âge, par conséquent plus mûr, les brasiers allumés depuis longtemps ne s'éteignent pas; et le sacrement du mariage, qui est un grand remède à ce mal, ne sert bien souvent qu'à le rendre plus désespéré; et il n'est point de digne capable d'arrêter dans plusieurs ce torrent impétueux. Enfin, les habitudes impures formées dans le temps de la jeunesse accompagnent les impudiques jusqu'à la vieillesse, et, pour l'ordinaire, ne les quittent qu'au dernier moment de la vie. Combien n'avons-nous pas d'exemples de cet excès de folie! Combien de personnes cachent, sous des cheveux blancs, le feu noir et détestable de la luxure! Vous vous souvenez sans doute, mes très-chers frères, de ce qui arriva à la chaste Susanne, et qui est une preuve bien authentique de ce que j'avance. Deux hommes vénérables par leur âge et par leur dignité, deux hommes en qui une ville entière avait mis toute sa confiance pour les affaires les plus considérables, et néanmoins, ces deux scélérats, oubliant ce qu'ils devaient à Dieu, dont ils tenaient la place en qualité de juges, et sacrifiant leur salut et leur réputation, se laissèrent tellement aveugler par leur passion infâme,

qu'ils employèrent toutes les voies les plus violentes et les plus iniques pour séduire une personne dont ils devaient défendre la pureté au péril de leur vie; et, se voyant frustrés de leur détestable espérance, ils l'accusèrent comme adultère, et prononcèrent contre elle une sentence qui fut bientôt exécutée sur eux-mêmes par un juste jugement de Dieu. Combien de vieillards insensés comme ceux dont nous parlons, qui, ne considérant ni les mauvais exemples qu'ils donnent à une paroisse entière, ni le déshonneur de leur parenté, ni le renversement de leur famille, ni la fin de leur misérable vie qui est proche, s'abandonnent avec la dernière fureur aux plus grands excès de l'impureté, et se précipitent aveuglément dans l'abîme d'un malheur sans remède! C'est là l'effet de la cruelle tyrannie que cette passion effrénée exerce dans le cœur de l'homme. Saint Grégoire le Grand (*Moral.*, lib. XXXI, cap. 45) nous en donne une idée très-naturelle dans l'énumération qu'il fait des différents degrés de malice par lesquels le vice de l'impureté conduit le pécheur au fond de l'abîme de sa perdition. La luxure, dit ce docteur, produit l'aveuglement d'esprit: de cet aveuglement naît l'inconsidération, de là vient l'inconstance; celle-ci fait naître la précipitation: de la précipitation sort l'amour de soi-même; l'amour de soi-même produit la haine de Dieu; de là un attachement extraordinaire au siècle présent, et, par une conséquence nécessaire, une horreur terrible de l'éternité, qui a pour terme le désespoir. Reprenons: l'impureté produit d'abord l'aveuglement d'esprit; un impudique est tellement aveuglé par sa passion, qu'il n'est capable d'aucun raisonnement: il entreprend tout, il se jette dans les dangers les plus évidents, il donne tête baissée dans les extrémités les plus affreuses. En vain lui donne-t-on des avis charitables; en vain lui fait-on des corrections; en vain un pasteur, un confesseur tâche-t-il de le ramener, en lui mettant devant les yeux les vérités les plus effrayantes de la religion, et la perte de son honneur et de sa réputation; en vain la justice de Dieu le menace-t-elle de toute part, et lui fait même sentir ses coups salutaires, il n'est touché de rien; cet aveuglement le conduit à l'inconstance, il ne sait ce qu'il fait, ni ce qu'il veut faire: aujourd'hui il a une horreur extrême de ce qu'il cherchera demain avec un empressement incroyable; il a honte dans un instant de ce qu'il fera un autre instant après; il se fâche contre lui-même, et aussitôt il se repent de s'être fâché; il rongé ses chaînes et néanmoins il les aime. Mais quelles tempêtes n'excitent pas dans son âme les divers mouvements de sa passion qui allume toutes les autres! La crainte, l'espérance, la joie, la tristesse, la frayeur, la haine, l'amour, la jalousie, le désir, le désespoir. De là quelle précipitation dans sa conduite? Il ne consulte que sa folie; point de réflexions; point de conseils, il ne garde aucunes mesures; ensuite il arrive à un

amour insensé de lui-même, amour impie et détestable, qui détruit celui du Créateur : car, comme l'on ne peut servir deux maîtres, ainsi que le remarque le saint Evangile (*Matth.*, VI, 24), dès qu'on s'est livré aux plaisirs infâmes de son corps, on ne peut plus avoir que de l'aversion pour un Maître qui commande de porter sa croix et de mortifier sa chair par la pénitence. Un impudique n'a point d'autre divinité que l'idole de sa passion ; il lui sacrifie ce qu'il a de plus cher au monde, ses biens, son repos, sa santé, son cœur et son éternité. Il aime mieux se condamner à mener une vie misérable et pleine de tristesse ; mais que dis-je ? il aime mieux se priver pour toujours du bonheur des saints, et s'abandonner aux supplices de l'enfer, que de manquer de complaisance pour ce qui entretient le feu qui le dévore. De là cette horreur de la mort et de la vie future. Mais lorsqu'il voit enfin qu'il ne peut pas se satisfaire ; que ses désirs sont frustrés ; que son corps s'affaiblit ; qu'il ne trouve que du dégoût où il ne se promettait que des délices ; et qu'après avoir été abandonné de Dieu, il est encore rebuté du monde ; saisi d'une tristesse mortelle, il ne peut plus avoir pour partage qu'un affreux désespoir, qui est la fin ordinaire des impudiques.

C'est pour cela que les saints Pères, considérant cet état déplorable, disent qu'il est en quelque façon semblable à celui des damnés. Cinq choses nous forment une idée de l'état d'un damné : les ténèbres et l'obscurité, un feu dévorant, la servitude et l'esclavage, le désordre et la confusion, et enfin le ver rongeur. Or, tout cela se trouve dans un impudique : le feu de la luxure le dévore et le remplit en même temps de ténèbres et d'obscurité ; son esclavage est si terrible, qu'il n'est presque plus maître de ses sens intérieurs et extérieurs ; ses yeux ne sont attachés qu'à l'objet de sa passion ; ses oreilles ne se plaisent qu'à entendre parler de ce qu'il aime ; ses mains n'agissent, ses pieds ne marchent, sa langue ne parle que pour seconder ses désirs déréglés ; son esprit, sa mémoire et sa volonté en sont entièrement remplis. Les chaînes qui le lient sont si fortes, qu'il lui est comme impossible de les rompre ; il ne laisse pas d'en sentir le poids et de soupirer souvent après sa liberté, et néanmoins il se plaît encore dans son esclavage. La confusion et le trouble qui règnent dans son âme sont extrêmes. Enfin la syndérèse le ronge ; les remords de sa conscience le déchirent ; la pensée de l'éternité le fait pâlir ; les jugements de Dieu l'épouvantent ; le souvenir de la mort se présente à son imagination et le fait sécher de frayeur. C'est ainsi, dit saint Ambroise (*De Cain et Abel*, lib. I, cap. 5), que ce malheureux est agité sans relâche ; c'est ainsi que sa passion va toujours le précipitant de malheur en malheur, d'abîme en abîme ; et que, devenant un cruel bourreau, elle fait à son égard ce que les démons font en enfer

aux victimes infortunées de leur rage et de leur fureur.

Cependant ce tyran, tout cruel qu'il est, ne laisse pas d'avoir tant d'attraits pour les lubriques, que quand une fois il les tient dans ses filets, ils n'en sortent presque jamais. C'est ce que le prophète Joel (chap. I, vers. 17) dit d'une manière singulière : il assure que les animaux pourrissent dans leur ordure ; ces animaux sont les impudiques, qui vivent et qui meurent dans l'ordure de leurs impuretés. Mais d'où vient cette difficulté de rompre l'habitude de l'impureté ? Les maîtres de la vie spirituelle nous en donnent deux raisons principales : la première, est parce que nous portons en nous-mêmes le principe de cette brutale passion, et ainsi l'occasion est toujours présente ; la seconde, c'est que l'habitude de ce vice encore plus que celle de tous les autres, augmente tous les jours par les désirs et les actions qui l'entretiennent. C'est pour cela que le prophète Osée (chap. V, vers. 4) ne se contente pas de dire que les impudiques ne se convertiront point ; mais il assure qu'ils n'auront pas seulement la pensée ni le désir de se convertir. Ce que nous voyons tous les jours nous confirme ce que dit ce prophète. Où sont en effet les vilains, qui se mettent en peine de sortir de leurs ordures, et qui en prennent véritablement les moyens ? les uns, bien loin d'en avoir horreur, s'y plaisent, et cherchent continuellement les occasions de se plonger toujours plus avant dans cet infâme bourbier : ils cherchent avec soin de nouvelles proies pour les dévorer ; et ils attendent dans toutes les occasions à l'honneur et à la publicité des personnes les plus réservées. On en voit qui ont l'effronterie de se vanter et de se glorifier de leur turpitude. D'autres à la vérité ne sont pas si perdus en apparence ; mais ils n'en sont pas moins dangereux, ils gardent plus de mesures, ils se font connaître avec plus de réserve ; mais le venin qu'ils répandent ne laisse pas qu'être mortel. Tantôt c'est une sottise cachée sous un bon mot ; tantôt c'est un signe ou un geste ; tantôt c'est une bouffonnerie, des manières engageantes, un air enjoué, des chansons tendres, des discours enchanteurs. Plusieurs n'étant plus dans le pouvoir d'exécuter leurs desseins brutaux, nourrissent et entretiennent mille désirs criminels, et souillent continuellement leur âme par des actes intérieurs. Il en est qui, ayant trouvé en eux-mêmes l'objet de leur turpitude, se chargent d'une infinité de crimes énormes. D'autres, se trouvant engagés dans cet affreux état, n'osent pas en sortir, et cachant en confession leurs désordres honteux, ils ajoutent à leurs autres crimes autant de sacrilèges qu'ils font de confessions et de communions ; mais ce qui est étrange et presque inconcevable, c'est de voir des malades et même des moribonds, qui souillent encore leur imagination des pensées les plus honteuses, et mettent ainsi le sceau à leur réprobation par un dernier effort de

malice. Pour vous détourner d'un si grand malheur, chrétiens qui m'entendez, voyons les suites et les effets terribles du vice de l'impureté, qui en sont en même temps une juste punition. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Le saint homme Job nous assure (chap. XXI, vers. 12) que l'impureté est un feu qui dévore, qui détruit et qui dissipe tout. En effet, le feu de la luxure premièrement dissipe les biens de la fortune; secondement, il dévore les biens de la nature; en troisième lieu, il détruit les biens de la grâce, c'est-à-dire qu'il en prive, et qu'il empêche de les avoir. Je dis d'abord que le feu de l'impureté dissipe les biens de la fortune, je veux dire les richesses, la réputation et l'honneur. L'enfant prodigue nous en est un exemple bien touchant. Rien ne lui manquait dans la maison de son père; il la quitte pour se livrer au libertinage, et après avoir consommé tout ce qu'il avait avec des femmes débauchées, il se vit réduit à garder les porceaux, et à se nourrir de glands avec ces vilains animaux. N'est-ce pas là ce qui arrive à la plupart des impudiques? Cet homme était autrefois plein de biens; ses affaires étaient en très-bon état: à présent il est réduit à la dernière extrémité; il est chargé de dettes, et il ne sait où donner de la tête. Qu'est-ce qui l'a dépouillé ainsi? qu'est-ce qui l'a réduit à cet état d'indigence? c'est le feu de la luxure qui a dévoré sa subsistance et qui l'a réduit à la mendicité. Ah! combien de fortunes renversées! combien de familles ruinées! combien de maisons opulentes détruites! combien d'enfants réduits à mendier à cause des débauches de leurs pères! combien de parents ruinés par le libertinage de leurs enfants! combien de femmes désolées par les mauvais commerces de leurs maris! combien de personnes de tout âge et de toutes conditions dépouillées de tout, et réduites à traîner les restes d'une vie languissante, à cause de cette détestable passion d'impureté!

Mais que dirai-je de l'infamie que ce vice honteux traîne après lui? Est-il rien au monde qui rende une personne plus méprisable? Comment regarde-t-on un vilain, un abandonné? Autrefois cet homme, ce garçon étaient estimés et honorés; mais depuis le commerce honteux qu'ils entretenaient, on ne les voit qu'avec horreur; on fuit leur compagnie et on tient à déshonneur de les fréquenter. Autrefois cette fille, avant sa chute, était la gloire de sa parenté; elle était sur le point d'être placée avantageusement; mais depuis qu'elle a eu le malheur de s'oublier, elle n'ose pas paraître, ses compagnes ne peuvent pas la souffrir, parce que véritablement il n'y a pas de l'honneur à la fréquenter. Mais remarquez ici, chrétiens auditeurs, une chose bien singulière; c'est qu'il n'est point de vice qui se manifeste plus facilement et plus promptement que

l'impureté, quoiqu'il n'en soit point que l'on cache avec plus de soin. C'est là l'effet d'un juste jugement de Dieu, et en même temps un trait bien aimable de sa miséricorde, qui permet que les impies soient découverts et chargés de confusion, afin qu'ils rentrent en eux-mêmes. Il arrive à ces malheureux esclaves de leur passion infâme, ce qui arriva au roi David. Il n'est point de précaution que ce prince n'employât pour cacher son adultère; il fit venir le mari de la femme dont il avait abusé; mais que peut la prudence humaine contre la sagesse divine? En vain vous êtes-vous tourmenté, dit ensuite le Seigneur à ce roi prévaricateur, par la bouche du prophète Nathan (II *Reg.*, XII, 12), pour ensevelir votre crime dans un oubli éternel; car je le rendrai public, et je le manifesterai à la face du ciel et de la terre. Ces mêmes paroles s'adressent à vous, qui êtes engagés dans le vice de la luxure. Écoutez la voix du Ciel qui vous dit: Vous vous êtes cachés avec grand soin pour commettre ce crime honteux; ce mauvais commerce a été couvert des voiles les plus épais en apparence; cette intrigue a été conduite à sa fin et exécutée avec des précautions infinies. Vous vous êtes prévalus de l'obscurité de la nuit, d'un lieu écarté, d'une chambre bien fermée; mais tout cela n'empêchera pas que vos abominations les plus honteuses, ces excès énormes, ces monstrueuses impuretés auxquelles vous vous êtes livrés, ne viennent à la connaissance des personnes mêmes que vous craignez le plus. Vous aurez la confusion entière, et toutes vos turpitudes les plus secrètes seront manifestées. Le feu de la passion infâme dont nous parlons, est si infect; sa fumée est si noire, et la mauvaise odeur qu'il répand est si insupportable, qu'il ne saurait demeurer caché; et c'est en cela que les luxurieux sont semblables au bouc, selon la remarque des saints Pères, animal le plus sale de tous, et qui est la figure des réprouvés. Mais ce sera au grand jour du jugement général, que se fera l'entière manifestation de toutes les impuretés les plus criantes et les plus secrètes. Quelle sera alors la confusion de tous les malheureux impudiques, lorsqu'ils seront présentés avec toutes leurs infamies aux yeux de tout l'univers! Jugez-en, mes frères, par un petit échantillon. Si à ce moment un crime honteux et énorme de quelqu'un de cette compagnie était écrit en gros caractères sur la muraille de cette Eglise, cet infortuné n'aimerait-il pas mieux être renfermé dans un cachot pour le reste de ses jours, que de souffrir une telle honte?

Le second effet de l'impureté et le second châtement de ce vice regarde les biens de la nature. Elle ruine la santé, elle use les forces, elle gâte le tempérament, elle corrompt les humeurs, elle cause des maladies horribles et une mort prématurée. Combien a-t-on vu de ces infâmes être obligés de s'aller cacher dans les lieux les plus secrets pour y pourrir comme des fumiers, et qui, après avoir vu tomber par lambeaux une partie de

leur chair, ont enfin expiré dans un affreux désespoir? Combien en a-t-on vu dans les hôpitaux, que personne ne pouvait presque aborder à cause de la puanteur intolérable qui s'exhalait de leurs ulcères! O jugements de Dieu, que vous êtes équitables! ces misérables ont profané leur corps, et c'est dans ce même corps, ô juste Juge, que vous leur faites sentir dès cette vie un échantillon des affreux supplices que vous leur préparez pour les siècles à venir. C'est dans les prisons infernales que votre vengeance punira éternellement les actions honteuses auxquelles ils se sont abandonnés. C'est là, ô hommes lubriques, que vous trouverez des bains de feu et de soufre, où l'on vous plongera sans relâche; des serpents qui vous rongeront les entrailles; des dragons et des aspics qui vomiront leur venin dans votre bouche impure: c'est le texte sacré qui vous l'assure (*Deut.*, XXXII, 24, 25), des liqueurs embrasées qui pénétreront toute votre substance, des tenailles qui donneront la torture à tous vos membres, des peignes de fer qui déchireront votre chair criminelle, des rones qui briseront tous vos os. Ah! souvenez-vous de ces affreux tourments où vous allez à grands pas, et dont vous ferez l'épreuve peut-être dans quelques jours. O infortuné! vous voulez donc pour des plaisirs brutaux, pour contenter votre misérable corps, ce sac de corruption, cette chair qui sera bientôt changée en pourriture, renoncer à une éternité bienheureuse et vous livrer à des supplices qui ne finiront jamais.

Mais l'impureté a cela de particulier qu'elle produit un aveuglement et un endurcissement étrange, et c'est là le troisième effet, et en même temps le troisième châtiement le plus terrible de tous en cette vie, de ce vice si dangereux. Qui pourrait penser sans frémir d'horreur aux excès monstrueux, sans effroyables extrémités où elle porte ceux qui en sont obsédés? Il n'y a plus de lois pour eux, plus de barrières, plus de considération pour personne. Le père porte le glaive dans le sein de son enfant; le fils franchit toutes les dignes sacrées de la religion et de la nature, pour déshonorer ceux qui lui ont donné la vie; le mari étouffe sa femme avec le fruit qu'elle porte; la femme emploie le poison pour rompre les liens sur lesquels Dieu s'est réservé un droit absolu; l'ami présente à son ami la pointe d'un fer fatal pour envoyer son âme dans les abîmes; le voisin se sert d'une confiance fondée sur le droit naturel, pour remplir de confusion la maison de son voisin. On ne considère ni droit, ni justice, ni équité. Le saint et le profane, le spirituel et le temporel sont également sacrifiés. La religion, la foi, les sacrements, le salut, l'éternité, Dieu même, tout cela est regardé comme un néant. Il n'y a plus de conscience; on ferme les yeux à tout ce qui serait capable d'inspirer encore quelque modération. Le caractère, la dignité, le rang, l'honneur, la réputation, le sexe, la condition, l'âge, on oublie tout: le juge foule aux pieds la justice; l'ecclésiastique profane

les choses les plus sacrées, et n'épargne pas même le sang de Jésus-Christ; le religieux apostasie; la femme mariée se fait un front de prostituée; la fille n'a plus de pudeur. O état déplorable! ô aveuglement funeste! ô prodigieux endurcissement!

Si le temps me le permettait, je vous ferais voir une infinité d'exemples, que les histoires sacrées et profanes nous fournissent, des ravages étranges que l'impureté a faits dans tout l'univers. Je vous montrerais des hommes illustres devenus le jouet de cette infâme passion, après avoir été regardés comme des miracles de leur siècle; un Samson vaincu par une femmelette, après avoir résisté lui seul à une nation entière; un David saint et prophète devenu adultère et homicide; un Salomon, le plus sage de tous les mortels, réduit jusqu'à adorer les idoles. Vous verriez des villes détruites, des provinces ravagées, des royaumes et des empires entiers renversés, à l'occasion de ce vice détestable. Mais n'est-ce pas lui qui a abîmé par le feu du ciel quatre villes criminelles, et qui a été la principale cause du déluge universel? Et sans aller si loin, que n'avons-nous pas vu de nos jours à ce sujet, et combien de fois en avons-nous gémi?

Ce serait ici le lieu d'entrer dans le détail des différentes espèces du vice de la luxure. Mais je n'ose pas toucher cette matière, je la laisse aux confesseurs, qui doivent interroger prudemment là-dessus leurs pénitents, lorsqu'ils le jugent nécessaire. Ce que j'ai à faire quant à présent, c'est de vous exhorter, c'est de vous presser, de vous supplier, de vous conjurer par tout ce que vous avez de plus cher au monde, qui est votre âme et votre éternité; c'est de vous commander de la part de Dieu, à vous tous qui vous sentez coupables sur cet article, de vous aller jeter incessamment aux pieds d'un directeur sage, zélé, savant, pour lui découvrir tout ce qui vous a fait de la peine là-dessus, jusqu'aux moindres doutes: ne laissez rien, et expliquez avec toute l'exactitude possible, et ce qui vous a été une occasion à ces péchés, et tous ces péchés avec leurs circonstances; tout ce qui vous a conduits à ce péché, je veux dire les fréquentations, les veillées, les danses, les assemblées, les rendez-vous, les tête-à-tête, les lectures mauvaises, les tableaux et les représentations obscènes, les ajustements mondains, les immodesties et les nudités, les gestes lascifs, les signes, les manières affectées et autres choses semblables: tout ce qui regarde ce crime abominable, tels que sont les regards, les pensées volontaires, les désirs qui sont différents selon les espèces différentes de ce vice; les chansons et les paroles déshonnêtes dites ou entendues, les sollicitations, les attonchements honteux, les actions criminelles, commises sur soi-même ou avec différentes personnes de même ou de différent sexe, avec des personnes ou consacrées à Dieu, ou parentes, ou mariées, ou vierges, ou avec d'autres choses que je n'oserais nommer: ô mon Dieu! quel abîme d'honneur!

Mais ne passons pas outre, et finissons par les remèdes à ce mal funeste et si contagieux, remèdes qui doivent servir de préservatifs à ceux qui ne sont pas engagés dans ce vice, remèdes qui sont destinés à retirer de cet abîme ceux qui ont le malheur d'y être plongés. Voici les principaux : le premier est la pensée de la présence de Dieu et celle de votre ange gardien. Quoi ! oseriez-vous faire, mon cher auditeur, devant Dieu, devant un prince de sa cour céleste, ce que vous n'oseriez pas faire en présence d'un enfant ? Ah ! si on avait un peu de foi, pourrait-on se déterminer à s'oublier de la sorte ? Qui est ce qui voudrait avoir pour témoin de ses turpitudes un magistrat, un évêque, un prince, un roi ? Et que sont tous les hommes ensemble, en comparaison du Monarque suprême, du souverain Seigneur et du Créateur de l'univers ? Le second remède est la fréquentation des sacrements : le corps et le sang de Jésus-Christ sont la véritable source de la pureté. Le troisième remède est une vie laborieuse et la fuite de l'oisiveté : il n'est personne qui n'en soit parfaitement convaincu. La vie molle et oisive, la fainéantise sont l'origine de toutes sortes de vices, mais surtout de l'impureté. Le quatrième est la vie frugale et mortifiée. Si vous êtes ivrogne ou gourmand, vous ne manquerez pas d'être aussi impudique, l'un est presque inséparable de l'autre. Au contraire, si vous crucifiez votre chair par le jeûne, l'abstinence, et une vie pénitente, vous en serez facilement le maître. Le cinquième remède est la retraite et la fuite des occasions ; sans cette fuite, vous ne serez pas chaste : la fuite est le moyen le plus assuré pour vaincre cet ennemi redoutable, qu'il ne faut jamais attaquer à force ouverte que quand il y a une nécessité inévitable de le faire. Enfin le sixième remède et moyen pour vaincre le vice de la luxure, est la pensée et la méditation sérieuse et fréquente des vérités de la religion, et surtout des quatre fins dernières, et la considération des effroyables châtimens destinés à ce péché abominable. Ah ! mes frères, y aurait-il des impudiques sur la terre, s'ils pensaient à l'état horrible où leur corps sera bientôt réduit dans le tombeau, à ces vers, à cette pourriture, à cette puanteur ; s'ils pensaient au redoutable jugement de Dieu, où toutes leurs abominations seront dévoilées et manifestées à la vue de tous les anges, de tous les saints, des démons et des réprouvés ; s'ils pensaient à ce beau paradis qui est le séjour des âmes pures ; s'ils pensaient à cette éternité malheureuse, à ces gouffres et à ces étangs de feu et de soufre, où seront à jamais plongés et abîmés les impudiques. Car si Dieu menace de perdre sans ressource ceux qui profanent ses temples matériels, quel châtiment y aura-t-il pour ceux qui violent ses temples spirituels ! Oui, chrétiens, vos corps sont consacrés au Seigneur d'une manière plus sainte et plus spéciale que nos églises, que nos tabernacles, que nos calices. Votre corps est le temple du

Saint-Esprit ; vos membres sont les membres de Jésus-Christ. Si vous en faites des membres de prostitution, où en serez-vous ? quelle effroyable punition ne devez-vous pas attendre ? Prenons donc aujourd'hui la résolution d'éviter le vice de l'impureté, et de faire tous nos efforts pour en sortir, si nous avons le malheur d'y être engagés. Faisons donc une sévère pénitence de nos impuretés passées, et menons à l'avenir une vie pure et chaste pour avoir le bonheur d'être reçus dans le séjour de la pureté. C'est la gloire que je vous souhaite ; au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

X^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ORGUEIL.

Omnis qui se exaltat, humiliabitur. (Luc., XVIII, 13.)
Quiconque s'élève, sera abaissé.

L'orgueil, que je me suis proposé de combattre aujourd'hui, est le vice le plus ancien du monde, et l'on peut le regarder en quelque manière comme la cause, le principe et l'origine de tous les autres. Il est le plus ancien, puisque c'est lui qui a précipité la troisième partie des anges dans les abîmes de l'enfer, et qu'il a fait de ces esprits célestes, si beaux, si parfaits et si accomplis par leur création, des objets d'horreur et des monstres de malice. C'est lui aussi qui a perdu le premier homme dans le paradis terrestre : car ce fut le désir insensé que conçut Adam d'avoir la science du bien et du mal et de devenir comme un Dieu, qui l'engagea à manger du fruit auquel il lui était défendu de toucher. L'orgueil est comme le principe, la cause et la source de tous les autres vices, parce que tout pécheur, en transgressant la loi du souverain Seigneur, se révolte contre lui, refuse de se soumettre à ses divins commandemens, et veut par là se rendre indépendant de celui de qui il a reçu l'être ; ce qui est véritablement l'effet de l'orgueil. Et ainsi, en détruisant ce monstre détestable, on saperait tous les autres par le fondement. De quelle importance est-il donc, chrétiens auditeurs, de travailler efficacement à détruire et à arracher de notre cœur un mal si dangereux, et dont les effets sont si funestes ? mal d'ailleurs et vice si universel, qu'il n'épargne presque personne, et qu'il a en quelque façon inondé tout le genre humain, et corrompu toutes ses voies. Voici en deux mots tout le plan de ce discours : Qu'est-ce que l'orgueil ? en quoi consiste-t-il ? Ce sera le sujet de ma première partie. Quels sont les remèdes pour se guérir et pour se garantir d'une maladie spirituelle si dangereuse ? Ce sera la matière de la seconde.

PREMIER POINT.

L'orgueil est, selon la remarque d'un prophète (*Habac.*, II, 5), une ivresse spirituelle : car comme l'ivresse du vin change entièrement l'homme, lui donne des pensées, des

idées et des désirs extravagants; lui fait dire, lui fait faire des choses ridicules, et le met dans un état qui le rend entièrement méconnaissable; de même l'orgueil, s'étant emparé d'une personne, la dérange absolument, lui inspire des sentiments déraisonnables, des pensées et des désirs insensés, et lui fait faire le personnage d'un homme qui a perdu l'esprit. Pour en être convaincus, nous n'avons qu'à examiner les différentes démarches des superbes, leur conduite pleine de folie, leurs discours, leur manière d'agir. Distinguons d'abord avec les théologiens et les maîtres de la vie spirituelle, cinq espèces différentes du vice de l'orgueil, ou plutôt cinq manières différentes par lesquelles on se rend coupable de ce péché: la première s'appelle la présomption; la seconde est l'ambition; la troisième est la vaine gloire; la quatrième est la jactance ou la vanterie; la cinquième est l'hypocrisie.

Le superbe commence d'abord à avoir une grande estime de lui-même, et c'est ce que nous appelons présomption. Il a une enflure du cœur, qui lui grossit extrêmement tout ce qui peut tourner à son avantage. Il découvre en lui des perfections, un savoir-faire, un esprit, des qualités et autres avantages que les autres ne voient pas; il se prévaut de ses talents, de ses bonnes dispositions; il compte beaucoup sur ses propres forces, et il fait dépendre de son adresse le succès de toutes ses entreprises. De là il tombe dans plusieurs extrémités. Il ne daigne pas recourir à Dieu pour implorer son secours dans les tentations, dans les dangers, dans les diverses conjonctures de la vie. Comme il ne se croit pas pécheur ou du moins grand pécheur, il n'a garde de s'humilier pour demander à Dieu miséricorde. Il méprise tout le monde et il se préfère aux autres en toute occasion: il ne voit en eux que bassesse, que sujet d'humiliation, tandis qu'il ne découvre en lui que des objets d'une folle et aveugle complaisance. Jetons les yeux sur le portrait que le saint Evangile nous fait d'un présomptueux en la personne du Pharisien: il se trouva au temple avec un pauvre Publicain qui n'osait pas seulement lever les yeux, et s'étant placé dans un lieu où il pouvait être vu de tous ceux qui venaient en cette maison de prières, il commença à faire paraître la folle estime qu'il avait de sa prétendue probité. *Je vous rends grâces, ô mon Dieu!* disait-il avec une arrogance insupportable, *de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont des voleurs, des injustes, des adultères, et même comme ce Publicain: je jeûne deux fois la semaine, je paye la dîme de tout ce que je possède.* (Luc., XVIII, 11, 12) Peut-on rien entendre de plus insensé? C'est là le caractère des présomptueux; mais non-seulement ils se croient saints et parfaits, et ils méprisent tous les autres qu'ils regardent comme des scélérats et des impies, mais ils se croient capables de tout entreprendre et de venir à bout de tout: ils s'exposent témérairement aux dangers les plus évidents d'offenser Dieu, parce qu'ils

se regardent presque comme impeccables; et s'ils font des chutes funestes, comme il ne peut manquer d'arriver, ils en accusent le défaut de la grâce et des secours de la Providence, sans vouloir jamais s'en attribuer la faute.

De cette présomption de lui-même, le superbe vient à l'ambition, qui est un désir immodéré de paraître, de se faire louer et estimer, de s'élever au-dessus des autres. De là cet empressement pour les charges, les prééminences, les dignités, et pour tout ce qui peut le distinguer. S'il y a dans une paroisse quelque emploi qui puisse le mettre au-dessus de ses voisins, il ne se met pas en peine s'il est en état de le remplir, si son salut n'y sera point exposé; il n'a en vue que de se faire valoir. A quelles extrémités n'a-t-on pas vu dans tous les temps l'ambition porter les hommes vains et superbes? Que de crimes, que d'iniquités, que de moyens iniques pour arriver à son but et pour monter à des places dont il n'était pas capable, et où l'on a donné au public un spectacle bien affligeant! On en a vu plusieurs monter bien haut, mais la tête leur a tourné, et ils ont fait des chutes déplorables. Vous me direz, peut-être, que l'ambition ne se trouve que parmi les grands du monde, dont cet auditoire n'est pas composé, et ainsi qu'il est inutile de déclamer contre ce vice. Mais il n'en est pas ainsi: l'ambition règne partout; dans les villages, à la campagne comme dans les villes, il y a des ambitieux; le monde en est rempli, et il n'est presque personne qui ne s'en sente un peu. Chacun a son ambition: le pauvre soupire après les richesses; tel qui est réduit à un état d'abaissement, a souvent un cœur plein d'ambition, et forme mille projets ridicules pour s'élever; le domestique voudrait être égal à son maître; ceux qui ont quelque bien, en désirent davantage, et l'on n'oublie rien pour se pousser et s'avancer dans son état; on aspire toujours même à quelque chose de plus que ce qu'on est: on est envieux et jaloux de la prospérité de son prochain, et l'on souffre avec une peine extrême de se voir au-dessous des autres. Cela est-il vrai, mes frères? ne le voyez-vous pas tous les jours; ne sentez-vous pas en vous-mêmes ces mouvements déréglés de l'ambition?

Mais venons à la troisième espèce d'orgueil, qui est la vaine gloire. Cette vaine gloire consiste à se plaire dans les louanges et l'estime des hommes, à les désirer et à les rechercher avec empressement. On n'oublie rien pour cela, on emploie toutes sortes de moyens pour y parvenir. Ceux qui ont du bien tâchent de s'attirer des louanges par leurs libéralités, par leurs festins, par leurs beaux ameublements, par leurs habits riches et propres; ceux qui ont des talents et de l'esprit, se font beaucoup valoir, et prétendent qu'on doit les estimer plus que tous les autres, et ne pas leur épargner les louanges qu'ils croient mériter. Si l'on a fait quelque action qui ait de l'éclat, ou que

l'on juge digne d'être applaudie, on est indigné contre ceux qui n'en parlent pas. Si l'on n'ose pas tout à fait entamer le discours ouvertement sur ce sujet, on use d'adresse en demandant à ceux qui en ont été témoins ce qu'ils en pensent : on fait semblant de n'en être pas content, pour engager les autres à s'expliquer. O hommes insensés de vous repaître ainsi de fumée ! de quoi vous servent les louanges et l'estime du monde, qu'à vous faire perdre tout le fruit et tout le mérite de vos bonnes œuvres ? Je vous le dis en vérité, c'est l'oracle de la Sagesse éternelle (*Matth.*, VI, 5), je vous le dis en vérité, que tous les aveugles, qui cherchent les louanges et les applaudissements des hommes, ont déjà reçu leur récompense, et qu'ils n'en doivent point attendre d'autre. Quand vous feriez les actions les plus saintes ; quand vous donneriez de grandes sommes aux pauvres ; quand vous livreriez votre corps à la mortification la plus austère, et même aux tourments les plus horribles ; quand vous convertiriez des âmes à milliers ; si vous recherchez en cela les louanges des hommes, tout est perdu pour vous ; et bien loin d'être récompensés dans ces œuvres de piété, vous serez punis de votre vaine gloire. C'est là le grand vice des Pharisiens, contre lequel le Sauveur du monde s'élevait avec tant de force et de zèle. Les Scribes et les Pharisiens, disait-il à ses disciples et à tous ceux qui l'écoutaient, se sont assis sur la chaire de Moïse ; faites ce qu'ils vous enseignent, mais n'imitiez pas leurs exemples, car ils font toutes leurs œuvres pour être vus des hommes ; ils cherchent les premières places et ils se plaisent à être appelés maîtres. Pour vous, cachez vos bonnes œuvres tant que vous pourrez, afin que votre Père céleste qui voit les choses les plus secrètes, et qui veut que vous ne travaillez que pour lui plaire, vous en donne la récompense. (*Matth.*, XXIII, 2-7 ; VI, 18.) Quelle folie de rechercher l'estime et les applaudissements des hommes, et de les préférer à une récompense éternelle ! Quand il serait vrai, mon cher auditeur, qu'on vous estime entièrement, que les louanges qu'on vous donne ne sont pas simulées ; que vous en reviendrait-il ? quel avantage en retire-t-on ? qu'est ce que cette vaine complaisance qui flatte votre amour-propre ? Est-il rien au monde de plus frivole et de plus puéril ? Mais si vous croyez que ces louanges et ces marques d'estime que vous recevez des mondains soient bien sincères, vous êtes bien loin de votre compte, car pour l'ordinaire il n'est rien de plus dissimulé que tout cela. Tel qui vous témoigne au dehors du respect et de l'estime, vous méprise dans son cœur ; tel qui vous loue en votre présence, vous blâme et se moque de vous en votre absence. Mais n'est-ce pas se moquer de vous que de vous louer en votre présence ? car celui qui vous loue ainsi prétend que vous serez sensible à ses louanges, et que vous vous y laisserez prendre ; par conséquent il juge

que vous êtes vain et orgueilleux. Quelle plus grande injure peut-il vous faire ? Quoi de plus méprisable et de plus méprisé qu'un superbe ?

La quatrième espèce d'orgueil, c'est la jactance, c'est-à-dire lorsqu'on se loue soi-même. Il faut avouer qu'il n'est rien de plus sot ni de plus ridicule, et que pour en venir là, il faut être, comme le remarque un Père de l'Eglise, arrivé au suprême degré de la folie. Cependant cela est très-commun ; et l'on entend à tout moment des gens qui se font valoir autant qu'ils peuvent. Si on n'ose pas tout à fait se louer directement, au moins on le fait d'une manière indirecte. Quelquefois par un orgueil plus raffiné on se blâme soi-même pour se louer, en faisant connaître qu'on est humble et par conséquent digne de louanges. Mais ce qu'il y a de plus affreux sur ce sujet, c'est de se vanter de ses crimes, de ses mauvaises actions et de sa turpitude. Les ivrognes ne se vantent-ils pas tous les jours de leurs débauches ; les vindicatifs de leurs vengeances ; plusieurs impudiques des crimes les plus infâmes ? Allez, malheureux, vous faites bien voir que vous êtes arrivés à l'endurcissement, puisque, bien loin de rougir de vos désordres, vous en faites trophée, et vous osez en tirer une vanité qu'on peut appeler diabolique.

Enfin, la cinquième espèce d'orgueil est l'hypocrisie. Disons qu'elle est la plus criminelle et la plus dangereuse, puisqu'elle profane ce qu'il y a de plus saint dans la religion, en le faisant servir à sa vanité. L'hypocrisie est une dévotion fausse, simulée, apparente, qui couvre sous le voile de la piété les désordres les plus criants. Jésus-Christ, dans son Evangile (*Matth.*, XXIII, 1 seqq.), nous fait un portrait naturel des hypocrites dans la personne des Scribes et des Pharisiens, et il les comble en même temps de malédictions. Il dit que quand ils faisaient l'aumône, ils faisaient sonner de la trompette pour assembler le monde et pour avoir des spectateurs de leurs charités ; que quand ils priaient, c'était au milieu des synagogues, ou dans les places publiques, pour se faire voir, et pour être regardés comme de grands dévots. Il ajoute qu'ils se faisaient comme un grand scrupule de manquer à payer la dîme des plus petites herbes, tandis qu'ils dévoraient la substance de la veuve et de l'orphelin. Il leur reproche d'avoir peur d'avaler un moucheron, tandis qu'ils engloutissaient un chameau, c'est-à-dire de paraître extrêmement exacts dans les plus petites choses, tandis qu'ils transgressaient impunément les préceptes les plus essentiels de la loi. Il dit qu'ils avaient grand soin de nettoyer les dehors de la coupe, tandis que le dedans était sale et malpropre, c'est-à-dire qu'ils n'oubliaient rien pour paraître fort réglés dans leur extérieur, mais que leur conscience était chargée de crimes et d'iniquités. Il les appelle des sépulcres blanchis ; car tout de même que les tombeaux, quel-

que beaux qu'ils soient au dehors, ne sont remplis que de pourritures ; aussi ces malheureux, qui paraissent des saints aux yeux des hommes, étaient tout corrompus dans leur âme et étaient abominables aux yeux de Dieu. Mais les chrétiens hypocrites sont encore bien plus mauvais que ceux dont nous venons de voir les désordres, puisqu'ils s'en prennent au corps et au sang adorables de Jésus-Christ, en les foulant aux pieds par des confessions et des communions indignes et sacrilèges. On les voit auprès des tribunaux sacrés avec toutes les marques des véritables pénitents, et cependant ils ne sont rien moins que ce qu'ils paraissent : ils font semblant d'être bien contrits, ils soupirent, ils gémissent, ils versent même des larmes ; mais en même temps ils foulent aux pieds le sang de la nouvelle alliance, en cachant leurs péchés, ou en se confessant avec d'autres mauvaises dispositions ; ils vont ensuite à la sainte table avec un extérieur modeste, avec de grands sentiments, en apparence, de foi, de religion et de piété, et ils dévorent Jésus-Christ comme des Judas, le recevant avec une conscience chargée de crimes.

Voilà, chrétiens mes frères, les différentes espèces d'orgueil, les différentes manières dont on se rend coupable de ce vice détestable. Ne vous reconnaissez-vous point à ces portraits qu'on vient de vous tracer ? n'êtes-vous pas entêtés et infatués de vous-mêmes, de votre propre mérite ? ne présumez-vous pas de vos forces, de votre savoir-faire, de vos bonnes qualités ? L'ambition ne vous domine-t-elle point ? ne faites-vous point paraître de vaine gloire dans vos habits, dans vos nippes, dans vos manières d'agir ? N'avez-vous pas porté la folie plusieurs fois jusqu'à vous louer, à vous vanter, et peut-être de ce qui devait vous faire rougir ? L'hypocrisie n'a-t-elle point de part dans vos prétendues bonnes œuvres, et surtout ne vous êtes-vous pas servis du voile de la piété et de la religion pour dérober aux hommes la connaissance de vos désordres ? Examinez-vous bien sur tous ces articles, et si vous vous sentez atteints de cette dangereuse maladie, recourez incessamment aux remèdes, pour vous en guérir, ou bien pour vous en préserver, si jusqu'à présent vous avez le bonheur d'en être exempts. Nous allons voir quels en sont les remèdes dans la seconde partie de ce discours. Renouvelez votre attention.

DEUXIÈME POINT.

Entré les différents remèdes du vice de l'orgueil, je m'attache aux principaux qui sont : premièrement, la considération de la grandeur de Dieu, que le superbe attaque avec tant d'insolence ; secondement, la connaissance de notre bassesse et de notre néant ; troisièmement, l'infamie et le déshonneur qui accompagnent ce vice ; quatrième, ses châtimens et ses suites funestes. Le premier motif qui se présente pour nous engager à détester le vice de l'orgueil,

c'est la grandeur de Dieu. Lorsque Lucifer avec les autres anges rebelles s'éleva contre son souverain Seigneur et lui refusa l'obéissance, voulant se rendre indépendant, saint Michel se mit à la tête de tous les anges fidèles, dans la posture la plus humble, et combattit vaillamment contre les rebelles, en s'écriant : *Qu'y a-t-il de semblable à Dieu !* C'est ce que nous devons nous dire à nous-mêmes, lorsque nous sommes tentés de superbe. *Qu'est-ce qui est semblable à Dieu ?* Quoi ! par mon orgueil j'aurai la témérité ou plutôt la fureur d'attaquer le Tout-Puissant, de vouloir lui résister ! Ah ! malheureux que je suis ! ne sais-je pas qu'il peut m'écraser, m'anéantir, et ce qui est encore pire, me précipiter comme les anges superbes au fond des abîmes de l'enfer ? La présence de ce Dieu terrible dans sa colère, de cet Être infiniment grand, infiniment parfait, infiniment puissant, ne sera-t-elle pas capable de me tenir dans cette crainte et ce religieux tremblement où je dois être continuellement devant lui ? Un petit sujet n'ose presque pas paraître devant son roi ; ou s'il y paraît, ce n'est qu'avec frayeur ; et je serai assez insensé pour braver la grandeur et la majesté du Roi des rois, du souverain Seigneur de toutes choses, de celui devant qui les plus grands monarques de l'univers ne sont que cendre et poussière ! Ne faudrait-il pas que je fusse arrivé au suprême degré de la folie ?

Après avoir considéré la grandeur de Dieu, descendons maintenant dans notre néant et dans notre bassesse. Qu'est-ce que l'homme ? Comment peut-il s'élever avec tant de sujets de s'humilier ? De quelque côté qu'il se regarde, que trouvera-t-il en lui qui puisse lui inspirer de la vanité ? Le passé, le présent et l'avenir lui fournissent également des sujets d'humiliation. Dans le passé il voit son néant : il y a très-peu de temps qu'il était quelque chose de moins qu'un grain de poussière, puisqu'il n'était absolument rien. Il ne peut penser à ce qu'il a été depuis le moment de sa conception jusqu'à l'âge de dix ans, sans étonnement. Dans quel état était-il dans le sein de sa mère ? Quelles misères, quelles faiblesses dans sa naissance et dans les deux ou trois premières années de sa vie ! Quels soins n'a-t-il pas fallu pour son éducation ! était-il en état de se procurer le moindre secours ? Devenu un peu plus fort, il ne s'est servi de ces petites lueurs de raison dont il a commencé à jouir que pour s'exposer continuellement à perdre la vie. Il ne craignait ni le fer, ni le feu, ni l'eau, parce qu'il n'en connaissait pas les dangers. Le présent ne lui offre de toute part que des peines, des afflictions, des travaux, des périls. Son esprit est plein d'inconstance ; son entendement n'est que ténèbres ; sa volonté ne se porte qu'au mal ; son imagination n'est féconde qu'en bizarreries et en extravagances ; sa conscience ne lui laisse point de repos ; son corps est un sac de corruption et un amas d'ordures et de fumier, et à peine peut-il s'empêcher de pourrir tout vivant. A combien de maladies et d'infirmi-

tés n'est-il pas sujet ! Les besoins de la nature sont presque sans nombre ; il faut continuellement fouiller dans la terre, pour trouver quelques aliments et arracher aux animaux leurs peaux et leurs poisons, pour se faire des vêtements. L'avenir a encore quelque chose de plus triste et de plus effrayant : le souvenir de la mort et de tout ce qui l'accompagne, ce tombeau, ces vers, cette pourriture, cette séparation éternelle de tout ce qu'on possédait en ce monde, ne sont-ce pas des sujets d'une grande humiliation ? Mais la rigueur des jugements de Dieu, la pensée de l'éternité, le danger d'être condamné à l'enfer pour toujours, à cet enfer auquel on n'ose presque pas penser ; l'effroyable incertitude de ce qu'on deviendra, incertitude qui ne nous quitte jamais et qui nous accompagnera jusqu'au dernier soupir de la vie ; tout cela peut-il nous permettre les moindres retours de complaisance sur nous-mêmes ? et comment se peut-il faire, qu'étant dans une situation si déplorable, nous ne gémissions pas sans cesse, et ne versions pas des larmes continuelles, bien loin de vouloir nous en faire accroître ? ô insensés orgueilleux, que vous vous trompez lourdement et que vous vous séduisez misérablement, lorsque vous croyez que vous êtes quelque chose, puisque vous n'êtes rien de vous-mêmes, comme dit le grand Apôtre (*Galat.*, VI, 3), et que vous ne pouvez rien sans le secours du Tout-Puissant. S'il ne vous soutenait pas, s'il ne vous conservait pas, vous retomberiez aussitôt dans le néant d'où il vous a tirés ! Vous prétendez, comme cet évêque dont il est parlé dans l'*Apocalypse* (chap. III), être riches, grands, forts et considérables, et vous ne savez pas que vous êtes pauvres, nus, faibles, avenglés et misérables ! Quittez donc cette fierté, connaissez-vous vous-mêmes, et entrez dans les sentiments d'une profonde humilité.

Le troisième remède contre la superbe est la considération du déshonneur que ce vice traîne après lui. Il n'est rien de plus haï et de plus méprisé qu'un orgueilleux, et l'on ne peut pas faire à un honnête homme une plus grande injure que de le croire et de l'appeler orgueilleux. Il n'est personne qui ne s'en tienne extrêmement offensé : les plus grands superbes font tous leurs efforts pour cacher leurs passions, et rien ne les mortifie plus que quand on les connaît tels qu'ils sont. Ce qui fait qu'on ne peut souffrir les orgueilleux, et qu'on leur fait une guerre ouverte partout, c'est qu'ils méprisent tout le monde : ils veulent avoir le dessus en toute occasion ; ils ne cherchent qu'à abaisser et humilier les autres, pour s'élever sur eux et les fouler aux pieds, s'ils pouvaient. Ils croient toujours qu'on ne les estime et qu'on ne les honore pas autant qu'ils le méritent. La moindre parole, le moindre geste qui ne leur conviennent pas, leur paraissent des mépris et des affronts sanglants, et il n'est rien qu'ils n'entreprennent pour s'en venger. Dans les compagnies ils se rendent

insupportables. C'est toujours à eux à parler, et leurs discours ne roulent ordinairement que sur ce qui les regarde ou directement ou d'une manière plus cachée. Dans tous les endroits où ils se trouvent, ils ne manquent jamais de faire naître des disputes, des divisions et des dissensions, suivant la remarque du Sage (*Prov.*, XIII, 10), parce que, voulant être les maîtres et tenir le haut bout, ils trouvent des gens qui ne sont pas d'humeur à se soumettre à leur domination et qui leur résistent en face. Ne faut-il donc pas être bien insensé de s'attirer ainsi l'indignation de tout le monde, de se faire des ennemis de toute part, de se faire moquer et mépriser, de passer publiquement pour des sots et pour des ridicules, et cela pour se repaître d'un peu de fumée ?

Enfin, le quatrième et le plus pressant motif pour nous engager à détester souverainement le péché de la superbe, sont ses suites funestes et les épouvantables châtiements dont Dieu le punit en cette vie et en l'autre. Comme l'orgueilleux attaque Dieu avec la dernière insolence, en méprisant sa puissance, en voulant se soustraire à sa domination, en tâchant d'anéantir ses lois et ses commandements ; aussi Dieu lui déclare une guerre ouverte, il le poursuit partout, et il ne cesse d'appesantir sur lui son bras vengeur et tout-puissant, jusqu'à ce qu'il l'ait réduit à un état qui doit être capable de l'humilier. Les histoires sacrées et profanes nous fournissent une infinité d'exemples de ce que j'avance, et nous en avons tous les jours devant les yeux. Quel châtiement plus effroyable que celui de Lucifer et des anges rebelles ? Il semble que tout devait engager le Seigneur à les épargner. Leur nombre était prodigieux ; il les avait créés avec une beauté et des perfections admirables ; il les avait destinés pour être des princes de sa cour céleste : mais ce sont des esprits devenus superbes et qui lui refusent la soumission et l'obéissance, et qui veulent lui dérober la gloire dont il est infiniment jaloux. Mais il ne s'agit que d'un seul péché, d'une pensée ; n'importe, c'est un péché de superbe. Si ce Dieu des miséricordes n'a pas pardonné, comme dit saint Pierre (*II Petr.*, II, 4), à un si grand nombre d'esprits célestes, à ses favoris, à ses courtisans, parce qu'ils étaient superbes, comment traitera-t-il les hommes orgueilleux ? Il l'a bien fait voir en tout temps. L'impie Sennachérib avait eu la témérité d'insulter le Dieu d'Israël de la manière la plus insolente, en demandant quel était ce Dieu qui pourrait délivrer son peuple de ses mains ; un ange fit mourir cent quatre-vingt-cinq mille de ses soldats dans une nuit, et ce malheureux prince s'enfuit tout honteux ; et ses propres enfants l'assassinèrent dans le temple de ses fausses divinités. Nicanor, autre prince superbe et scélérat, ayant répondu aux Juifs qui lui alléguèrent que le Tout-Puissant qui était dans le ciel commandait d'observer le jour du Sabbat, que s'il y avait un puissant dans le ciel qui ordonnait

de célébrer le Sabbat, lui, qui était puissant sur la terre, commandait qu'on n'eût aucun égard pour ce Sabbat, fut tué dans le combat : on lui coupa la tête, la langue et la main droite, et l'on suspendit contre les murs du temple la main sacrilège qu'il avait levée contre le Seigneur. Nabuchodonosor poussa la folie de son orgueil jusqu'à se faire adorer comme un dieu : il commanda à Holopherne, le général de ses armées, de détruire tous les dieux des nations, afin qu'on ne reconnût plus que lui seul pour le maître souverain de toute la terre. Il demanda aux trois jeunes Hébreux qu'il avait fait condamner à être brûlés, s'il y avait un Dieu qui fût capable de les délivrer de ses mains, et cet infortuné roi fut changé en bête : on le chassa de la compagnie des hommes ; il fut confiné comme un ours dans les bois, où, pendant sept ans, il brouta l'herbe comme un bœuf. Antiochus, qui prétendait commander au ciel et à la terre, et mettre les montagnes dans une balance, se vit réduit, dans le lit de la mort, de la manière la plus épouvantable. Il fut frappé d'un horrible ulcère, qui lui rongeaient tout le corps ; et la puanteur qui s'en exhalait était si insupportable, que personne ne pouvait demeurer auprès de lui. Il se reconnut, il est vrai, mais ce fut trop tard, et quoiqu'il demandât miséricorde avec toutes les instances possibles, il n'y en eut point pour lui, et il mourut comme un réprouvé et un désespéré. Le prophète Isaïe nous fait une description de l'orgueil et de la punition du dernier roi de Babylone, qui fait trembler : Prince infortuné, dit ce prophète (chap. XIV, vers. 13-15), tu disais dans ton cœur : Je monterai au ciel, je placerai mon trône au-dessus des astres, je m'élèverai plus haut que les nuées ; et tu ne faisais pas attention que le Tout-Puissant combattrait ton orgueil, qu'il te renverserait de ton trône, qu'il te précipiterait au fond des abîmes de l'enfer, que ton corps même serait privé de la sépulture, et foulé aux pieds comme la boue et le fumier. En effet, ce malheureux périt de la manière la plus tragique. Hérode le Jeune, dont l'histoire est rapportée par saint Luc dans les *Actes des apôtres* (chap. XII, v. 21-23), ayant un jour harangué le peuple avec beaucoup d'éloquence, assis sur un trône magnifique, couvert d'un habit tout chargé de diamants, entendit qu'on disait que c'était là le discours d'un dieu et non pas d'un homme : il prit plaisir à cette lâche flatterie, et se persuada follement qu'on disait vrai. Sur-le-champ il fut frappé par la main du Seigneur et mourut comme enragé, ayant été rongé tout vivant par une multitude innombrable de vers dont on ne put jamais le garantir. Combien d'empereurs, de conquérants, de grands du monde qui s'étaient trop élevés, ont été anéantis et précipités dans le centre des humiliations : les uns enfermés dans des cages de fer, pour être conduits à la suite de leurs vainqueurs ; les autres contraints de servir de marche-pied à leurs ennemis, lorsqu'ils montaient

à cheval, les autres chargés de chaînes et jetés au fond des cachots les plus puants. Et combien avons-nous vu de nos jours de superbes humiliés ! combien en avons-nous vu qui, étant riches et à leur aise, se rendaient insupportables par leur vanité, et méprisaient tout le monde, et qui ont été réduits à mendier, et sont morts dans un hôpital ou dans une étable ! Combien de filles mondaines et de jeunes libertins, qui étaient tout remplis d'eux-mêmes ; qu'un peu de beauté, de santé et de forces rendaient insolents, qui ne trouvaient jamais d'habits et de linges assez beaux pour contenter leur vanité, qui sont ensuite tombés dans un état déplorable, dans la plus extrême pauvreté, dans des maladies et des langueurs, dans le mépris et le rebut de tout le monde ! Mais le châtiement des superbes sera cette épouvantable humiliation où ils seront réduits dans les enfers. O esprits orgueilleux ! comment pourrez-vous souffrir d'être foulés aux pieds des démons et des autres damnés, et d'être leur jouet pendant l'éternité ? Comment pourrez-vous supporter de voir dans la gloire et dans l'élévation ceux que vous méprisiez autrefois, que vous ne daigniez pas regarder, et avec lesquels vous ne pouviez pas vous souffrir un moment ? Ces pauvres, ces petits, ces humbles de cœur, seront dans le ciel, assis sur des trônes, élevés parmi les anges et les saints, tandis que vous serez abîmés dans le centre de l'abjection et de l'horreur, et Dieu, pour vous confondre, vous les fera voir en esprit : vous en frémisserez de rage, et ce sera pour vous un tourment insupportable.

Vous voyez, mes très-chers frères, combien cette guerre que Dieu fait aux superbes, est terrible, et qu'ayant commencé avec le monde elle continuera dans l'enfer où elle ne finira point. Soyons donc frappés d'une crainte salutaire, en voyant la main du Tout-Puissant appesantie d'une manière si terrible sur les orgueilleux ; concevons une horreur extrême pour ce vice. Combien de fois par le passé nous sommes-nous laissés dominer par cette folle passion ! Gémissons devant le Seigneur, et remercions-le de nous avoir épargnés jusqu'à présent, et de ne pas nous avoir traités comme tant d'autres superbes. C'est un effet de sa miséricorde infinie, qui nous a attendus afin que nous devenions véritablement humbles. C'est à quoi il faut travailler tout de bon ; et lorsque l'esprit de superbe nous attaquera, il faut nous défendre courageusement avec les armes que nous avons en main pour cela : ce sont les motifs que nous venons d'entendre. Représentons-nous d'abord cette majesté infinie de notre Dieu qui est présent partout, et qui nous voit en tout lieu. De quelle crainte et de quel tremblement ne serons-nous pas saisis, si nous avons une vive foi de cette présence ! Jetons ensuite les yeux sur notre bassesse, sur nos misères, sur notre néant, et disons-nous à nous-mêmes : Qui es-tu ? d'où viens-tu ? où vas-tu ? et avec l'apôtre saint Paul (I Cor., IV,

7. : *Quel bien y a-t-il en toi que tu n'aies reçu de Dieu? et si tu l'as reçu, pourquoi l'en glorifies-tu, puisqu'il ne t'appartient pas?* Considérons aussi combien l'orgueil, cet amour déréglé d'un mérite et d'une excellence que nous n'avons pas, est odieux à Dieu et aux hommes, et avec quel mépris et quelle indignation on regarde les superbes. Arrêtons-nous surtout à examiner les différents châtimens dont le Tout-Puissant punit les orgueilleux, leur fin funeste et les suites de ce maudit vice, que nous devons regarder dans l'homme comme quelque chose de monstrueux, puisqu'il n'est pas naturel de s'élever au-dessus de ce qu'on est. Nous entrerons dans les sentiments d'une profonde humilité, et nous mériterons, non pas d'être humiliés pour avoir voulu nous élever, mais d'être élevés dans la gloire éternelle, après nous être humiliés ici-bas. C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

XI^e DIM. APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE BLASPHEME, LES JUREMENTS, LE MENSONGE ET LES IMPRÉCATIONS.

Et solum est vinculum linguæ ejus, et laudevatur recte. (Marc., VII, 35.)

Et sa langue fut déliée, et il parlait bien.

L'Evangile que nous venons de lire à la Messe, nous apprend une circonstance bien remarquable dans le miracle que Jésus-Christ opéra pour la guérison d'un muet. Il dit qu'il gémit, et qu'il poussa des soupirs avant de faire cette merveille; sur quoi les interprètes disent que c'était pour nous faire voir combien il était dangereux de rendre à un homme l'usage de la parole, dont il pouvait si facilement abuser et se servir pour son malheur. En effet, mes frères, peut-on sans frayeur considérer le nombre prodigieux de crimes et d'excès que la langue mal ménagée produit. Combien de monstres n'enfante-t-elle pas! les paroles obscènes et abominables, les calomnies et les médisances, les jurements, les faux sermens et les mensonges; les mauvais rapports, les blasphèmes, les injures et les imprécations; de sorte que l'apôtre saint Jacques l'appelle un monde d'iniquités (Jac., III, 6), et avec beaucoup de raison, puisqu'on ne saurait comprendre combien de maux elle cause. Aujourd'hui, je me suis proposé de vous parler de quelques-uns de ces maux qui sont si communs dans le monde, et en même temps si dangereux. Je traiterai dans la première partie de ce discours, du jurement, des faux sermens et du mensonge. Et dans la seconde, je vous dirai quelque chose du blasphème et des imprécations.

PREMIER POINT.

Jurer, c'est assurer ou nier une chose, par le témoignage de Dieu, ou des créatures en tant qu'elles appartiennent à Dieu: et ainsi l'on jure non-seulement quand on

prend Dieu à témoin de ce que l'on assure, ou de ce que l'on nie, mais encore lorsqu'on emploie les créatures pour la même fin, en tant que Dieu est leur auteur, et qu'elles lui appartiennent spécialement: par exemple, lorsqu'on dit, cela est, ou cela n'est pas, comme le soleil de Dieu nous éclaire; et autres semblables manières de parler. C'est ce que Jésus-Christ nous apprend, lorsqu'il nous dit qu'il ne faut jurer ni par le ciel, parce qu'il est le trône du Tout-Puissant; ni par la terre, parce qu'elle est son marchepied; ni par notre tête, parce qu'il n'est pas en notre pouvoir de faire changer de couleur à un seul de nos cheveux: il ajoute qu'il faut se contenter de dire oui et non, et que tout ce qu'on ajoute de plus est mauvais. (Matth., V, 33-37.) Voilà une décision claire et nette, et qui retranche tous les prétextes. Cependant cette règle, quelque positive qu'elle paraisse, n'est pas sans exception, car il est des cas où il est non-seulement permis de jurer, mais où il est ordonné de se servir du serment comme d'un moyen légitime et nécessaire pour découvrir la vérité, le serment étant un acte de religion par lequel on interpose l'autorité de Dieu comme la vérité suprême.

Mais afin que le serment soit légitime, il doit être revêtu de trois conditions, que le Saint-Esprit lui-même a établies et annoncées par un de ses prophètes. *Lorsque vous ferez quelque serment, nous dit-il, il faut que ce soit dans la vérité, dans la justice et en jugement.* (Jerem., IV, 2.) Expliquons ces trois qualités que doit avoir le serment. Premièrement, il doit être fait dans la vérité; c'est-à-dire qu'il n'est jamais permis de jurer faussement, pour quelque cause que ce soit; quand il s'agirait de sauver la vie, je ne dis pas à un seul homme, mais à tous les habitants d'une province; et quelque légère que soit la matière, toutes les fois qu'on jure faussement, on se rend coupable d'un péché mortel, parce qu'on prend Dieu à témoin d'une fausseté, ce qui est lui faire une injure atroce, étant la vérité suprême. Or, on peut se rendre coupable de faux serment en plusieurs manières, savoir: lorsqu'on assure une chose fausse et que l'on connaît telle; lorsqu'on affirme une chose douteuse; lorsqu'on affirme une chose que l'on croit fausse, quoiqu'elle soit véritable; lorsqu'on affirme une chose fausse que l'on croit véritable, si l'on n'a pas fait ce qu'on devait pour découvrir la vérité; lorsqu'on s'habitue à jurer indifféremment pour le vrai et pour le faux; lorsqu'on n'accomplit pas son serment, le pouvant et le devant faire. Déplorons ici l'aveuglement de ceux qui jurent fausement et même pour des bagatelles; de ces malheureux qui, pour un intérêt de néant, pour une petite somme d'argent, pour une poignée de terre, invoquant fausement le saint nom de Dieu, se donnent au diable et se dévouent à l'enfer. Grand Dieu! cela ne fait-il pas trembler? Comment les abîmes ne s'ouvrent-ils pas pour engloutir ces scélérats? Infortunés ju-

reurs, écoutez ce que le Saint-Esprit vous dit par son prophète Zacharie : *La malédiction de Dieu viendra dans la maison de celui qui jure fausseté; elle s'y attachera, elle la consumera; elle la dévorera jusqu'aux fondements.* (Zachar., V, 4.) Terribles expressions, mais qui ne sauraient jamais donner une juste idée des malheurs que les faux serments attirent sur les pécheurs. A l'égard de ceux qui jurent fausseté en justice, ils commettent un crime très-énorme, et qui est réservé en plusieurs diocèses; et s'ils ont causé par leur serment, comme il arrive ordinairement, quelque dommage au prochain, ils sont obligés sous peine de damnation, d'en faire une réparation entière et exacte. Combien de personnes embarrassées sur cet article! Combien en est-il, qui, ayant été appelés en justice, ont donné leur âme au diable pour favoriser un parent, pour faire plaisir à un ami, peut-être pour un bon repas ou pour quelques bouteilles de vin! combien d'autres qui, ayant été contraints de paraître devant les juges, pour déclarer s'ils ne devaient pas une somme qu'on leur demandait, ont franchi le pas, et ont ajouté le faux serment à la mauvaise foi et à la friponnerie! Mais hélas! combien s'en trouverait-il qui fassent à l'épreuve d'une somme un peu considérable, et qui ne fussent pas disposés, si l'occasion s'en présentait, à témoigner fausseté pour éviter une perte, ou pour faire un gain d'une certaine conséquence? Examinez-vous sérieusement, mes très-chers frères, et voyez si vous n'avez rien à vous reprocher sur cette matière. Que si vous vous trouvez à ce sujet dans quelque embarras, adressez-vous à quelque libale confesseur, pour prendre auprès de lui des mesures pour sortir de ces labyrinthes d'iniquités.

La seconde condition, qui rend le jurement permis, c'est la justice, c'est-à-dire qu'il n'est jamais permis de jurer pour des choses injustes; et si le serment qu'on a prononcé a occasionné quelque tort ou quelque perte au prochain, on a contracté par là, comme il est évident, une obligation étroite de réparer le dommage dans son entier. Par exemple, on a été la cause par un faux serment en justice, qu'un homme a perdu son procès, et qu'il a été condamné aux dépens et aux frais : non-seulement on doit lui restituer la somme ou la valeur des fonds qu'il a perdus, mais encore tous les frais, dommages et intérêts auxquels il a succombé envers sa partie adverse, et ceux qu'il a faits de son côté pour soutenir son droit. Tout cela est sans doute terrible, mon cher auditeur; cependant rien de plus certain. A quelles étranges extrémités se réduisent donc ces malheureux qui font de faux serments, soit en justice, soit ailleurs, au désavantage du prochain; engagements presque toujours irréparables, et qui sont la source funeste de la damnation éternelle, faite d'une réparation qu'on ne fait jamais.

La troisième condition du jurement est le jugement, c'est-à-dire que l'on ne doit

jurer soi-même, ni obliger les autres à prêter serment, que dans une pressante et inévitable nécessité. Et pour vous donner là-dessus une règle certaine, il faut vous dire que vous ne devez jurer que quand vous y êtes obligés par l'autorité d'un juge légitime. Que s'il arrivait quelques cas extraordinaires, où le serment parût indispensable pour la conservation de votre bien ou de votre honneur, vous pourriez vous servir du serment, même hors du barreau, et en particulier; mais ne le faites pas sans consulter un casuiste. Il est des personnes qui s'imaginent qu'il est non-seulement permis, mais qu'on est même obligé de jurer, lorsque ceux à qui nous parlons ne veulent pas nous croire, si nous n'ajoutons pas un serment. C'est faux et évidemment contraire à la parole de Jésus-Christ, qui a établi pour maxime de s'en tenir au oui ou au non, excepté les cas dont nous avons parlé, et que l'Eglise a décidé n'être pas contraires à ce que le Sauveur a enseigné sur ce sujet. D'ailleurs, c'est un très-mauvais moyen, lorsqu'il s'agit de persuader en particulier, que ce qu'on dit est véritable, que celui d'ajouter un serment; car un homme qui est capable de jurer dans les cas défendus par la loi du Seigneur, est encore bien plus capable de mentir; et cela est si vrai, qu'on n'ajoute pas plus de foi à un homme accoutumé à jurer qu'à un menteur de profession. Rien de plus suspect que ces sortes de gens.

Venons maintenant au mensonge, qui est, selon les théologiens, une fausse signification de quelque chose avec dessein de tromper. Je dis premièrement une fausse signification de quelque chose. Car on peut mentir en parlant, en faisant signe, par écrit, en faisant certains mouvements qui sont équivalents à la parole. Je dis, en second lieu, avec dessein de tromper. Car, quoiqu'on dise une chose fausse, si on la croit véritable; ou si on la dit sans avoir dessein d'induire dans l'erreur ceux qui l'entendent; ou si on parle d'une façon à faire comprendre qu'on ne parle pas sérieusement, alors il n'y aura pas de mensonge. C'est de là que les paraboles, les exagérations et les fables ne sont pas regardées comme des mensonges. On divise le mensonge en matériel et formel, en évident et caché; en joyeux, officieux et pernicieux; le mensonge matériel est lorsque l'on dit une chose fausse que l'on croit véritable; et si on le fait par intempérance de langue, ou pour ne pas assez examiner ce qu'on dit, pour en découvrir le vrai ou le faux, on n'est pas exempt de faute. Le mensonge formel consiste à parler contre sa pensée et avec dessein de tromper. Le mensonge évident est celui qui n'est pallié d'aucune circonstance qui en dérobe la connaissance. Le mensonge caché se couvre de divers prétextes et de plusieurs raisons qui semblent l'autoriser ou l'excuser; c'est ce qu'on appelle équivoque ou restriction mentale. Le mensonge pernicieux est celui qui porte préjudice au prochain et qui a de mauvaises

suites. Le mensonge officieux se dit pour rendre service à quelqu'un, ou pour empêcher quelque mal. Le mensonge joyeux est pour divertir la compagnie.

Or, le mensonge, quel qu'il soit, n'est jamais permis, ni pour quelque cause que ce puisse être : c'est une vérité incontestable établie par la sainte Ecriture, décidée par l'Eglise, et soutenue par les saints docteurs. Dieu même ne peut pas permettre le mensonge, parce qu'il est essentiellement et intrinsèquement mauvais, pour parler le langage des théologiens. Le texte sacré dit que les lèvres du menteur sont abominables devant le Seigneur (*Prov.*, XII, 22); que la bouche, en mentant, donne la mort à son âme (*Sap.*, I, 11); qu'entre plusieurs choses, dont le Créateur a une horreur particulière, la langue du menteur tient un des premiers rangs. (*Prov.*, VI, 16, 17.) Et Jésus-Christ, dans son saint Evangile, nous apprend que le mensonge a le diable pour père (*Joan.*, VIII, 44); et en effet, c'est cet esprit de ténèbres qui l'a introduit dans le monde, et qui s'en est servi le premier, en disant à Adam et à Eve qu'ils ne mourraient pas, quoiqu'ils mangeassent du fruit que Dieu leur avait défendu sous peine de la vie. Quelle horreur ne devrions-nous pas avoir pour un vice qui a été la cause et l'instrument de nos malheurs?

Mais au moins, me direz vous, ne peut-on pas cacher la vérité par des équivoques et des restrictions mentales? Votre demande, mon cher auditeur, renferme deux questions, qu'il ne faut pas confondre. La première, est de savoir si l'on peut cacher la vérité; la seconde, si l'on peut la cacher en se servant de ce qu'on appelle équivoques et restrictions mentales. Je dis d'abord que non-seulement il est permis, mais même que l'on est obligé de cacher la vérité en plusieurs occasions. S'il s'agit, par exemple, de procurer le bien de votre prochain, ou d'empêcher son mal, vous pouvez le faire sans blesser la vérité ni la justice; vous y êtes étroitement obligés. Vous savez le secret de quelqu'un, vous connaissez ses défauts et ses péchés qui ne sont point publics : vous devez employer toutes sortes de moyens légitimes pour cacher la vérité.

Mais, pour cacher la vérité, est-il permis de se servir de ce qu'on appelle des équivoques et des restrictions mentales? Non, il n'est jamais permis de le faire. Tâchons de mettre ceci dans un grand jour. On appelle équivoque une parole qui a deux sens : l'un, qui se présente d'abord; et l'autre, qui ne peut communément être entendu que par celui qui parle. Par exemple, un homme demande à un autre : êtes-vous le frère d'un tel? Il répond que oui. Celui qui écoute la réponse prend le mot de frère dans sa signification ordinaire, qui est celle de frère naturel, c'est-à-dire né d'un même père ou d'une même mère : au contraire, celui qui parle entend par le mot de frère en Jésus-Christ, ou frère chrétien, voilà une équivoque. La restriction mentale consiste à dire

des paroles qui, étant prises séparément, signifient une chose, et qui étant jointes à d'autres paroles que l'on sous-entend et que l'on ajoute tout bas, ont une signification toute différente. Par exemple, on demande à une servante, votre maître est-il là? Elle répond tout haut, non; et elle dit tout bas : il n'est pas dans ma manche, ou bien il n'y est pas pour vous; ou elle met la main dans sa poche en disant : non il n'est pas là. Il s'agit de savoir si ces équivoques et ces restrictions mentales sont de véritables mensonges ou non. Or, je dis, avec saint Augustin (*De mendacio*) et les autres docteurs, qu'elles sont de vrais mensonges, et qu'ainsi il n'est point permis de s'en servir. Telle est leur décision, et qui est entièrement fondée sur la raison et sur le bon sens. Car, qu'est-ce que mentir? C'est parler contre sa pensée pour tromper celui à qui l'on parle : or, se servir d'équivoques ou de restrictions mentales, c'est véritablement parler contre sa pensée et à dessein de tromper ceux qui écoutent. Rien de plus évident, et personne ne peut le désavouer. C'est parler contre sa pensée, puisque c'est dire une chose et penser l'autre; c'est à dessein de tromper celui qui écoute, et l'on ne se propose pas autre chose dans ses paroles; et ainsi de quelque côté que l'on regarde les équivoques et les restrictions mentales, elles sont de véritables mensonges. C'est le raisonnement de saint Augustin.

Peut-être quelqu'un dira encore que l'on voit, dans la sainte Ecriture, des exemples d'équivoques et de restrictions mentales; que Jésus-Christ lui-même paraît s'en être servi en quelques occasions, et que plusieurs saints personnages, dans l'Ancien Testament, les ont employées dans leurs discours. Voici ce que j'ai à répondre là-dessus. C'est que Dieu ne peut jamais autoriser le mensonge; qu'il ne se peut pas faire que Jésus-Christ ait menti, ni qu'il ait usé d'équivoques et de restrictions mentales; et que s'il paraît dans ses paroles quelque chose d'obscur à ce sujet, ce sont des mystères que nous devons adorer et nullement approfondir. A l'égard des saints, ils peuvent pécher tant qu'ils sont sur la terre, et par conséquent ils peuvent mentir, et en cela ils ne sont pas imitables. Déplorons ici l'aveuglement de tant de chrétiens, qui ne se font aucun scrupule de mentir; qui semblent même disputer entre eux à qui mentira le plus impudemment; qui regardent les équivoques, les restrictions mentales et les mensonges les plus grossiers, comme un jeu et un divertissement. Quoi donc! hommes mal avisés, vous traitez de bagatelles des paroles qui offensent la Majesté suprême? Vous pensez vous divertir aux dépens de la vérité sans en être punis? Il n'en sera pas ainsi : cette vérité outragée se vengera de vous; elle vous jugera un jour sans miséricorde. D'ailleurs, à quelle infamie ne vous condamnez-vous pas, faisant profession d'être menteurs? comment êtes-vous regardés parmi les honnêtes gens? et quelle foi voulez-vous

qu'on ajoute à vos discours? Dès qu'il se débite une nouvelle, on demande qui a dit cela; et si c'est une personne accoutumée à mentir, on conclut que cela est faux, et l'on agit prudemment. Voilà, chrétiens auditeurs, ce que j'avais à vous dire du jurement et du mensonge.

Il me reste à vous parler des imprécations et des blasphèmes. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Par les imprécations, on entend ces paroles injurieuses si communes dans le monde, que l'on profère contre le prochain, contre soi-même, ou contre les créatures insensibles, irraisonnables. Par exemple, ces mots de *diable*, de *peste*, et autres semblables. Il y a un si grand nombre de ces vilains mots, et il y en a de si affreux, qu'on ne saurait jamais comprendre d'où ils sont sortis, si l'on n'était persuadé qu'ils ont été inventés dans les enfers, et répandus parmi les hommes par l'instigation de l'esprit de ténèbres. Comment pourrait-on se persuader, je ne dis pas qu'un chrétien, mais qu'un homme tant soit peu raisonnable fût capable de s'abandonner jusqu'à proférer des paroles si exécrables, si une triste expérience ne nous le montrait tous les jours? En effet, ne faut-il pas être insensé pour vomir des exécérations qui font horreur; pour s'en faire une habitude, bien loin d'en avoir honte; pour en tirer, au contraire, une vanité diabolique? Ne faut-il pas être entièrement abruti pour s'en prendre à des animaux, à des créatures insensibles; pour se mettre en colère et dire des injures horribles contre le temps, contre la terre, contre une pierre, contre son travail? Ne faut-il pas avoir perdu tout sentiment de raison et de religion pour se dévouer soi-même à la vengeance divine, pour se donner à l'esprit malin, pour se souhaiter les malheurs les plus affreux, et pour invoquer la mort, le démon, la malédiction du Tout-Puissant, et contre soi-même, et contre ses enfants, et contre ses domestiques, et contre sa femme, et contre ses biens? Hommes malins et pervers, où en seriez-vous, si le Seigneur vous écoutait dans sa colère? Ne mériteriez-vous pas qu'il fit tomber sur votre tête criminelle cette malédiction que vous invoquez avec tant de fureur? Ne craignez-vous pas qu'enfin sa patience lassée ne vous livre à celui à qui vous vous êtes donnés peut-être cent fois? Et s'il vous arrive des accidents terribles, des pertes, des mortalités de bestiaux, des incendies et autres fléaux de la vengeance du Ciel, à qui devez-vous vous en prendre, qu'à vous-mêmes? Mais, malheureux, pourquoi proférez-vous ces détestables paroles? quel profit en tirez-vous? où est le plaisir que vous y trouvez? quelle satisfaction trouvez-vous à proférer des malédictions? Il faut donc, pour se résoudre à un tel excès, être damnés par avance, et égal en malice les scélérats qui souffrent dans les feux éternels.

Cependant le blasphème est encore quelque chose de plus affreux. Le blasphème est une parole injurieuse prononcée contre Dieu ou contre ses saints. On peut blasphémer en quatre manières : premièrement, en attribuant à Dieu ce qu'il n'a pas et ce qu'il ne peut avoir : comme si l'on disait qu'il a quelque défaut, qu'il ignore quelque chose, qu'il est l'auteur du péché; secondement, en lui déniaut quelque perfection, comme si l'on assurait qu'il n'est pas juste, tout-puissant, miséricordieux et infini dans toutes ses perfections; troisièmement, en te reniant, en le maudissant, et en ajoutant, lorsqu'on prononce son nom adorable, certains mots injurieux, comme tête, sang, sacré, et autres semblables; quatrièmement, en disant ces paroles injurieuses contre la sainte humanité de Jésus-Christ, la sainte Vierge, les anges et les saints.

Il me reste à vous donner quelques motifs pour vous détourner, mes très-chers frères, de tous ces excès, ou pour vous engager à ne les plus commettre si vous avez le malheur d'y être sujets. J'en choisis trois principaux : la gravité de ces crimes, les horribles châtimens qui les accompagnent, l'infamie qu'ils entraînent après eux. Le premier motif qui nous engage à éviter les juremens, les imprécations et les blasphèmes, est la gravité de ces excès. Lorsque la sainte Ecriture parle du blasphème, ce n'est qu'en termes figurés; et elle n'ose pas proférer le détestable mot de maudire et blasphémer le Dieu tout-puissant. Saint Jérôme (*in Isa.*, cap. XVIII) ne fait pas difficulté d'avancer que tous les autres crimes, en comparaison du blasphème, peuvent être regardés comme légers. Saint Chrysostome assure qu'il ne peut pas y en avoir de plus grand que celui-là, ni même qui l'égalé. Saint Bernardin de Sienna ajoute que la langue du blasphémateur est comme une épée tranchante qui perce le cœur de Dieu, et qui lui fait de profondes blessures. Saint Augustin (*in Matth.*, cap. XVI) nous apprend que ceux qui blasphèment Dieu, régnaient dans le ciel, se rendent coupables d'un crime beaucoup plus grand que ceux qui l'ont crucifié lorsqu'il était sur la terre dans un état passible. Le Prophète-Roi (*Psal.* XIII; 2 seqq.) met ceux qui profèrent des malédictions au nombre des athées, et il dit que leur bouche est comme un sépulcre plein de pourriture et d'infection, et leur langue empestée par un venin bien plus dangereux que celui des aspics.

Nous comprendrons encore mieux la gravité des juremens, des imprécations et des blasphèmes, par les châtimens terribles qui en sont la suite funeste, et c'est le second motif qui doit nous engager à les détester. Les histoires sacrées et profanes sont remplies d'exemples terribles à ce sujet. Je n'en toucherai que quelques-uns. Le texte sacré nous rapporte que Sédécias, ayant violé le serment de fidélité qu'il avait fait au roi de Babylone, fut dépouillé de ses États, chargé de chaînes après avoir eu les yeux

crevés, et jeté au fond d'un cachot ; on égorgea tous ses enfants en sa présence. Sennachérib, après avoir blasphémé le saint nom de Dieu, et levé ses mains sacrilèges contre le temple, vit son armée taillée en pièces par un ange : il fut contraint de prendre la fuite, et bien loin de trouver quelque consolation dans sa famille, ses propres enfants l'assassinèrent cruellement. Nicanor, autre fameux impie, ayant proféré des paroles exécrables contre le Tout-Puissant, eut la tête coupée ; on lui arracha la langue, et après l'avoir bchée, on la donna à manger aux oiseaux. Antiochus, après avoir proféré des imprécations horribles, fut frappé de la main de Dieu, et quoiqu'il parût demander sincèrement pardon de ses crimes, il fut néanmoins rejeté, et mourut en réprouvé.

Les lois ont toujours puni sévèrement les faux serments et le blasphème. Les canons pénitentiaux ordonnent que celui qui a blasphémé le saint nom de Dieu, demeurera pendant sept dimanches à la porte de l'église pendant le service divin, et que le septième il y sera pieds nus et la corde au cou ; qu'il jeûnera sept vendredis au pain et à l'eau, et que chacun de ces vendredis il nourrira deux ou trois pauvres, suivant ses facultés ; et s'il ne veut pas se soumettre à cette pénitence, on le chassera de l'église, et après sa mort on jettera son cadavre à la voirie. Les édits de nos rois sont très-sévères sur ce sujet ; les païens mêmes ont puni fort sévèrement les blasphémateurs de leurs divinités, et ceux qui juraient fausement. Nabuchodonosor ordonna, par un édit solennel, que si quelqu'un de son empire blasphémait le Dieu d'Israël, il serait mis à mort sur-le-champ, tous ses biens seraient confisqués et sa maison rasée : belles leçons pour les princes et les magistrats chrétiens, qui négligent étrangement la punition de ces crimes affreux, et qui, par leur peu de zèle, sont cause que tant de scélérats profèrent en public ces paroles si exécrables, que les damnés n'en peuvent pas vomir de plus affreuses. Ministres de justice, chefs de famille, pères et mères, maîtres et maîtresses, vengez l'honneur de Dieu outragé ; ne souffrez pas, parmi ceux qui vous sont soumis, ces crimes énormes, qui attireraient sur vous la malédiction du Ciel.

Enfin, le troisième motif qui nous engage à éviter les juréments, les imprécations et les blasphèmes, est l'infamie dont ce vice couvre ceux qui y sont sujets. En effet, comment regarde-t-on un jureur et un blasphémateur ? Qui est-ce qui peut demeurer en leur compagnie ? Qui est-ce qui peut entendre sans frémir et sans trembler leurs effroyables paroles ? Etre avec un renieur du saint nom de Dieu, avec un scélérat qui profère des exécérations qui font dresser les cheveux, n'est-ce pas être un démon incarné, et un damné par avance ? Le langage de ce malheureux n'est-il pas celui de ces infortunés qui habitent dans les ténèbres

de la mort éternelle ? Aussi, point de marque plus visible de réprobation que d'être abandonné à l'effroyable habitude de tenir de tels discours. Une comparaison familière vous en convaincra parfaitement. N'est-il pas vrai que l'accent et le langage d'une personne font connaître sûrement de quel pays elle est originaire : on distingue facilement par là un Provençal d'avec un Parisien. Or, les juréments et les blasphèmes étant le langage de l'enfer, n'est-il pas évident que les jureurs et les blasphémateurs sont destinés pour l'enfer, et que ce lieu épouvantable est leur patrie ?

Détestez donc souverainement, mes très-chers frères, l'horrible coutume de proférer de telles paroles, et prenez tous les moyens possibles pour vous en corriger incessamment, si vous avez le malheur d'y être engagés. Ne dites pas que l'habitude que vous avez contractée vous excuse ; et quelque grande et invétérée qu'elle puisse être, si vous ne l'avez rétractée, et si vous ne faites pas tous les efforts possibles pour la faire cesser, vous n'en êtes que plus coupables. Considérez donc sérieusement combien ces crimes sont énormes, combien ils outragent la majesté de Dieu, combien grands sont les supplices qui leur sont destinés ; et méditez souvent tous les autres motifs qui vous engagent à les éviter. Lorsqu'il vous arrivera d'y tomber par surprise, humiliez-vous sur-le-champ devant le Seigneur ; imposez-vous quelque pénitence, et dites-vous à vous-mêmes : Malheureux ! tu veux donc te précipiter dans l'abîme de l'enfer, puisque tu commences dès cette vie à en parler le langage. Priez quelque ami de vous avertir, lorsqu'il vous entendra proférer quelque parole mal placée ; observez un religieux silence, et ne parlez jamais sans bien réfléchir à ce que vous dites.

Grand Dieu ! que votre bonté est admirable ! que votre miséricorde est infinie ! jusqu'où va votre patience ! Vous voyez des vers de terre s'élever contre vous, et vous attaquer jusqu'au trône de votre gloire, vous entendez blasphémer votre saint nom ; des scélérats se servent de votre autorité pour prouver les faussetés les plus manifestes, et pour appuyer leurs injustices les plus criantes ; ils vous prennent pour témoin de leurs crimes, de leurs vengeances, de leurs abominations, et vous souffrez tout cela sans vous plaindre et sans dire un seul mot ! Avez-vous donc oublié votre grandeur et votre majesté ? Voulez-vous devenir le jouet de vos ennemis ? Il n'est pas encore temps, dit le Seigneur, je veux attendre le moment arrêté par ma justice ; mais il viendra bientôt, ce moment auquel je ferai éclater les foudres de ma vengeance sur les impies qui auront blasphémé mon saint nom, et je commanderai à la terre de s'ouvrir et de les engloutir dans ses abîmes.

Et vous, jureurs et blasphémateurs, jusqu'à quand voulez-vous faire la guerre à Dieu ? jusqu'à quand vous élèverez-vous contre le Ciel comme Lucifer ? jusqu'à quand

serez-vous ligés avec les damnés, pour parler leur détestable langage? jusqu'à quand crucifierez-vous Jésus-Christ et renouvellerez-vous ses plaies avec le glaive de votre langue? jusqu'à quand lui percerez-vous le cœur avec les traits de vos paroles exécrables? Ah! rentrez dans vous-mêmes; faites une sévère pénitence; consacrez à l'avenir votre langue criminelle à bénir le saint nom de Dieu, pour réparer les injures que vous lui avez faites par le passé; afin que vous puissiez trouver miséricorde et être admis au nombre de ceux qui le loueront et le glorifieront pendant tous les siècles des siècles. Je vous le souhaite, mes frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

XII^e DIM. APRES LA PENTECOTE.

SUR LE DANGER DES RICHESSES ET SUR L'AUMONE.

Et alera die protulit duos denarios, et dedit stabulario et ait: Curam illius habe. (Luc., X, 55.)

Et le lendemain il donna deux pièces d'argent au maître du logis, et lui dit: Ayez soin de cet homme.

La conduite admirable du charitable Samaritain, dont il est parlé dans l'Evangile, m'engage aujourd'hui à m'acquitter d'une des plus importantes fonctions de mon ministère, qui est celle d'avocat des pauvres. Car si les prêtres du Seigneur, si les prédicateurs de la loi ne plaident pas leur cause, qui est-ce qui parlera pour eux? Je sais bien qu'ils ne manquent pas d'exposer eux-mêmes leurs besoins; je n'ignore pas que leurs pressantes nécessités parlent éloquemment en leur faveur; mais je sais aussi que ces voix, quoiqu'elles soient fortes et pitoyables, ne sont pas ordinairement écoutées. Vous ne permettez donc aujourd'hui, mes très-chers frères, de m'acquitter de ce grand devoir. Et ne me taxez pas d'importunité, en disant que je ne parle qu'à l'avantage des pauvres; car j'espère vous faire voir que je parlerai encore plus pour le profit des riches, que pour l'utilité des indigents, puisqu'il ne s'agit d'un côté que d'un intérêt temporel, tandis que de l'autre il est question d'un intérêt spirituel et inestimable. Pour engager plus efficacement les riches à faire l'aumône, je leur montrerai dans la première partie de ce discours, le danger des richesses; et dans la seconde, je traiterai du grand moyen qu'ils ont d'éviter ce grand danger en faisant l'aumône.

PREMIER POINT.

Pour établir invinciblement le danger des riches, je vous alléguerai les décrets et la conduite de Dieu sur les hommes, l'autorité sacrée de sa parole, l'exemple de Jésus-Christ et des saints, et enfin ce que la raison et l'expérience nous apprennent sur ce sujet.

Lorsque Dieu créa l'homme, il le réduisit à un état de médiocrité. Il lui donna un jardin pour sa demeure; il lui commanda de le cultiver; il lui assigna de simples fruits

pour ses aliments; il retrancha jusqu'au moindre superflu; il ne lui accorda pas même l'usage des habits et des édifices. Si Adam et Eve avaient conservé la grâce de leur origine, ils auraient toujours été dans cette sainte médiocrité, dans cet état de simplicité: leurs descendants auraient été de même; ils se seraient contentés de peu, et jamais il ne leur aurait rien manqué; on ne se serait point avisé dans le monde d'inventer le luxe et le faste qu'on y voit: ces superbes palais, ces grandes villes, ces maisons magnifiques, ces repas somptueux, ces riches ameublements, ces habits précieux auraient été inconnus. On n'y aurait pas parlé de noble-se et de roture, de charges et de dignités. La fortune n'aurait pas décerné du sort des hommes, et l'on n'aurait point vu parmi eux d'autre supériorité que celle qui était établie par le droit naturel.

Si donc l'homme, quoique fidèle à son Dieu, était destiné à passer la vie sur la terre dans une telle médiocrité, que doit-on dire de l'homme pécheur, et qui ne doit plus vivre que pour faire pénitence? Aussi dès que notre père se fut rendu rebelle à son Créateur, il fut condamné à mener une vie extrêmement pauvre et misérable; il fut chassé du paradis terrestre; il fut revêtu de peaux de bêtes; il fut réduit à travailler continuellement, à cultiver une terre ingrate, et à chercher, parmi les ronces et les épines, une mauvaise nourriture pour s'empêcher de mourir de faim. Tous les saints patriarches des premiers temps, et dans la suite de plusieurs siècles, tous les hommes sages, ont vécu dans le même état où Dieu avait mis leur père après son péché. Ils s'estimaient pécheurs comme lui, et ils se croyaient tous condamnés à la même pénitence. Leur boisson était l'eau pure, leur nourriture du pain cuit sous la cendre avec des fruits et des herbes, leurs vêtements des peaux de bêtes, leurs logements des tentes, leurs lits des nattes de jonc. Tous les saints et élus de Dieu qui les ont suivis, ont imité autant qu'ils ont pu ce premier genre de vie; ils ont retranché tout le superflu, et ils étaient tellement convaincus que la vie pauvre était la seule route assurée qui conduit à la gloire, qu'ils ont toujours regardé les richesses et l'abondance comme la voie large qui conduit à la perte. De là, ils ont fui cet état avec grand soin. Les uns, dès les premiers jours de leur conversion, ont tout quitté; les autres sont sortis de leur solitude pour aller vendre l'héritage de leurs pères et pour le donner aux pauvres. Tous enfin se sont rendus pauvres, ou réellement, ou au moins d'esprit et d'affection, pour devenir riches dans l'éternité.

C'est aussi sur ce fondement de la pauvreté, que Jésus-Christ a établi sa religion et son Eglise. Il a commencé par l'exemple. Il est né d'une Mère pauvre; il a eu une crèche pour son berceau; il a passé sa vie dans la pauvreté: il assure lui-même que les oiseaux et les renards avaient des nids

et des tanières, tandis qu'il n'avait pas où reposer sa tête. Il a choisi des apôtres et des disciples pauvres. Il a continué par ses discours. Que dit-il de la pauvreté, et que ne dit-il pas des richesses ? Ecoutez ses paroles admirables : Ne vous amassez point de trésors sur la terre, où la rouille les dévore et où les voleurs les enlèvent, mais faites-vous des trésors pour l'éternité. Ne vous mettez point en peine de votre nourriture et de vos vêtements. Voyez les oiseaux du ciel, considérez les lis des champs ; votre Père céleste ne nourrit-il pas abondamment les uns, et n'habille-t-il pas magnifiquement les autres, quoiqu'ils soient tous destinés à être bientôt détruits ? Comment pourrait-il vous oublier, vous qui êtes ses enfants et à qui il prépare une vie éternelle ! Enfin, il se déclare d'une manière effrayante au sujet des richesses, lorsqu'il assure qu'il est plus facile de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille, que de faire entrer un riche dans le ciel.

La sainte Ecriture est remplie de sentences terribles contre les richesses et contre ceux qui y mettent leur affection. Tantôt elle compare les richesses de la terre aux épines qui étouffent la semence du Père de famille ; tantôt elle exhorte ceux qui les possèdent, à pleurer et à gémir sur les dangers qui les environnent ; tantôt elle les menace de la colère de Dieu ; enfin, elle témoigne tant d'horreur des biens périssables du monde, qu'elle semble ne mettre aucune différence entre un riche et un impie. Et dans la narration qu'elle fait au sujet d'un riche infortuné, qui fut enseveli dans les enfers ; tandis que le pauvre Lazare fut porté dans le sein d'Abraham, elle ne lui donne point d'autre nom, ni d'autre qualité que de riche. Elle ne le traite point de jureur, de voleur, de concussionnaire, d'impudique, ni d'ivrogne ; mais elle dit seulement que c'était un homme opulent, qui portait des habits superbes, et qui faisait tous les jours bonne chère.

Il serait inutile d'alléguer un plus grand nombre d'autorités, tandis que nous avons des raisons très-fortes pour établir sans réplique le danger des richesses, par rapport au salut. J'en choisis deux principales, et je dis que les richesses de ce monde sont très-dangereuses : premièrement, parce qu'elles empêchent de faire le bien ; secondement, parce qu'elles fournissent les moyens de faire le mal. Les richesses empêchent l'homme de faire le bien : *Personne ne peut servir deux maîtres* ; c'est la parole de Jésus-Christ. (*Matth.*, VI, 24.) Un mauvais riche est esclave de son bien ; il n'a point d'autre Dieu que sa fortune, et ainsi il faut qu'il s'occupe tout entier à servir ce Dieu infâme. Il ne pense qu'à cela ; il ne parle que de cet objet de sa complaisance : toutes ses démarches, tous ses soins, tous ses travaux n'ont point d'autre but. Voyez un riche du monde ; examinez bien sa conduite, et vous découvrirez facilement que toutes ses paroles et toutes ses actions ne tendent qu'à conserver

ou à augmenter son trésor. La cupidité le possède tellement qu'elle ne lui donne aucun repos. S'il est dans le lit, son sommeil est interrompu par des frayeurs continuelles de perdre ce qu'il aime : il ne jouit jamais d'aucune paix, et il semble être jaloux de la tranquillité des autres. Comment voulez-vous ensuite que cet homme tout rempli de terre, tout occupé du soin de ses richesses, puisse faire des œuvres pour son salut ? Comment assiste-t-il à la Messe ? Comment entend-il la parole sainte ? Comment fait-il ses prières ? Peut-il se confesser et participer aux divins mystères avec les dispositions nécessaires ? Riches du siècle, esclaves infortunés des biens périssables de cette vie, s'il y en a ici quelques-uns, avouez-le de bonne foi, votre sort n'est-il pas bien triste ? n'êtes-vous pas agités de mille peines d'esprit ? la moindre perte vous désole, et il faut que vous en souffriez malgré vous. Vous frémissez au seul nom de la pauvreté, et bientôt vous serez dépouillés de tout ce que vous possédez, pour entrer nus dans le tombeau. Que vous êtes dignes de compassion de servir un maître si dur ; d'être enchaînés et garrottés par votre cupidité insatiable, et de craindre sans relâche ce qui doit nécessairement vous arriver !

Les richesses empêchent non-seulement de faire le bien, mais elles fournissent encore le moyen de faire le mal ; entrez dans ce détail, chrétiens mes frères ; parcourez tous les vices qui conduisent l'homme à la damnation, et vous verrez si ce n'est pas l'abondance qui les entretient, et qui donne les moyens de les commettre. D'où viennent l'orgueil, l'ambition, l'arrogance ? Dès qu'on est riche, on est honoré, on est loué, on trouve partout des gens qui vous font la cour ; on n'a pas assez de prudence pour s'apercevoir que ce n'est qu'à l'argent et à la fortune qu'on en veut, et nullement à la personne qui les possède. Ce riche insensé pense que c'est son mérite qui lui attire des révérences ; et par un ridicule étrange, il prend pour lui l'encens qu'on donne à ses trésors. De là vient qu'il est si fier, et que la vanité le domine tellement qu'il ne se connaît pas ! La bonne chère, les festins et les repas supposent les moyens de les faire ; et lorsqu'on est plein de vin et de viande, on veut danser, jouer, se divertir. Un corps engraisé porte à la luxure. Voilà un enchaînement de crimes ; voilà des précipices qui conduisent à d'autres précipices. La première source de tout cela est l'abondance. Qu'est-ce qui refroidit ou qui éteint tout à fait la charité parmi les hommes ? Qui est-ce qui produit les procès, les inimitiés, les querelles jusqu'aux excès les plus horribles ? N'est-ce pas l'intérêt ? n'est-ce pas cette maudite cupidité qui empoisonne le cœur de l'homme, et qui corrompt la substance de son âme ? Richesses périssables, biens terrestres et caducs, que de maux vous causez dans le monde ! combien d'âmes vous précipitez dans l'enfer !

Réjouissez-vous donc, pauvres de Dieu, favoris de Jésus-Christ, portion choisie de son troupeau, héritiers du royaume céleste : réjouissez-vous, bons pauvres, qui êtes toujours soumis à la volonté divine; qui bénissez continuellement le Seigneur; qui paraissez également contents lorsqu'on vous donne et lorsqu'on vous refuse. Que votre sort est heureux! Combien sera précieuse la couronne qui vous attend dans le ciel! Mais qu'ils sont rares ces bons pauvres! Combien en est-il, au contraire, qui se servent de leurs misères pour descendre à grands pas dans l'abîme du dernier malheur! combien en est-il qui, après s'être réduits à l'état où ils sont par leurs débauches et par leur fainéantise, remplissent leur vie de crimes et d'abominations! combien en est-il qui grondent continuellement, qui jurent, qui s'impatientent, et qui peut-être murmurent contre la divine Providence! combien de pauvres impies, à qui la nécessité fait oublier le salut; qui croupissent dans une ignorance entière des vérités de la religion; qui ne s'approchent point des sacrements, qui ne prient jamais Dieu, et qui vivent comme des bêtes! combien qui se laissent ronger par le désir insatiable d'avoir, et par une cruelle envie! Qu'ils sont à plaindre ces malheureux! puisque les misères qu'ils souffrent en cette vie, ne sont qu'un petit essai des tourments que la justice de Dieu leur prépare dans l'éternité! Quel affreux contraste! après avoir été regardés sur la terre, en quelque façon comme Jésus-Christ, selon qu'il le dit lui-même dans son Evangile; après avoir été par état et d'une manière toute particulière les membres de ce divin Sauveur, être dans l'éternité les esclaves du démon, des réprouvés et destinsés de l'enfer; que cela est épouvantable! Pauvres qui m'entendez, cette pensée ne doit-elle pas vous engager à faire tous vos efforts pour remplir vos devoirs? Vous venez de voir, chrétiens auditeurs, le danger des richesses; parlons maintenant du grand moyen d'éviter ce danger, qui est l'aumône. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Le danger des richesses n'est pas le seul motif qui doit engager les riches à faire l'aumône : il y en a plusieurs autres pressants. Je m'arrête aux deux principaux, qui sont le commandement exprès de Dieu au sujet de l'aumône, et les grands et inestimables avantages qu'elle procure. Pour mettre dans son jour le précepte et l'obligation de l'aumône, distinguons dans les riches deux états différents, et dans les pauvres deux états opposés. Le premier état des riches est celui qui suppose non-seulement tout ce qui est nécessaire à la vie, mais encore tout ce qui est nécessaire pour faire une figure convenable dans sa condition et dans le rang de sa fortune; le second état des riches est celui qui suppose du superflu. Or, il y a deux sortes de superflu : le superflu de la nature, et le

superflu de l'état. Le superflu de la nature se trouve lorsqu'après avoir pris sur ses biens ce qui est précisément nécessaire pour sa nourriture, pour ses habillements, et pour les autres choses dont on ne peut absolument se passer sans souffrir considérablement, on se trouve avoir de reste. Le superflu de l'état est, lorsqu'après avoir fait dans le monde la figure convenable à son rang et à sa dignité, on a encore de reste : voilà ce qui regarde les riches. A l'égard des pauvres, il faut distinguer deux sortes de nécessités, qui établissent deux états différents et deux divers degrés de pauvreté. La première nécessité s'appelle la nécessité commune, qui est lorsque le pauvre a, à la vérité; précisément ce qui lui est nécessaire pour s'empêcher de mourir de faim et de froid, mais qu'il manque de plusieurs choses sans lesquelles on mène une vie triste et misérable : telle est la situation des mendiants, et de plusieurs autres personnes dans le monde. La seconde nécessité s'appelle nécessité extrême, qui se trouve dans un pauvre lorsqu'il est dans un danger pressant de mourir de faim, ou qu'il est réduit à une nudité honteuse, et c'est ce qu'on voit ordinairement dans les années de disette.

Tout cela supposé, je dis que les riches sont obligés de donner aux pauvres qui sont dans la nécessité commune, le superflu de leur état, au moins ordinairement; et qu'ils sont encore plus étroitement obligés de donner aux pauvres qui sont dans la nécessité extrême, le superflu de la nature. Que cette décision ne vous paraisse point outrée, chrétiens auditeurs, puisqu'elle est fondée sur la sainte Ecriture, et sur les principes du droit naturel. Ecoutez, s'il vous plaît, le langage du texte sacré et des Pères de l'Eglise, qui en sont les fidèles interprètes, au sujet de l'obligation dont nous parlons : si votre frère ou votre sœur, dit saint Jacques, parlant à un chrétien, souffrent la faim, ou sont dans la nudité, et qu'au lieu de les soulager vous leur disiez : allez en paix, que Dieu vous en donne; soyez assuré que vous n'avez qu'une foi morte. (*Jac.*, II, 14, 17.) Saint Jean dans sa I^{re} Epître (chap. III), ne fait pas difficulté d'assurer que celui qui a des moyens, et qui, voyant quelqu'un dans la misère, ne le soulage pas, a perdu la charité; et s'il n'a pas la charité, qu'est-il sinon un monstre d'horreur et un impie? Et Jésus-Christ n'établit-il pas invinciblement et sans réplique (*Luc.*, XI, 41), le grand précepte de l'aumône, dans les mêmes circonstances que nous avons observées, lorsqu'il commande à tous de faire l'aumône de leur superflu. Et pour faire connaître quel est ce superflu et en quel cas on est obligé de le donner, il ajoute : que celui qui a deux habits en doit donner un à celui qui n'en a point, et que celui qui a des aliments doit de même en donner à celui qui en manque. Pouvait-il s'expliquer d'une manière plus claire et plus décisive? Il dit enfin (*Matth.*, XXV, 42, 43) que la dernière sentence qu'il prononcera contre les

réprouvés au jour de son dernier et redoutable jugement ne sera fondée que sur le défaut d'avoir fait l'aumône. Car il ne leur dira point : allez, maudits, au feu éternel, parce que vous avez été des impudiques ou des blasphémateurs, ou des ivrognes ; mais parce que j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'ai été nu, et vous ne m'avez pas donné des vêtements.

Les saints Pères s'expliquent d'une manière terrible contre les riches qui laissent souffrir les pauvres. Ils prétendent qu'un homme qui a des moyens et qui ne fait pas l'aumône, est coupable d'autant d'homicides qu'il a laissé mourir de pauvres faute de les assister. Ils ajoutent, que c'est quelque chose de plus grand de nourrir Jésus-Christ dans ses pauvres, que de ressusciter les morts au nom de Jésus-Christ. Saint Basile (*Hom. de avaritia*) et saint Bernard (*epist. 42*) appellent voleurs publics ceux qui retiennent les biens qui doivent être distribués en aumônes. Ils crient d'une manière effroyable contre les riches cruels. Mauvais riche, disent-ils, ce pain que tu prodigues dans ta maison, et dont tu rassasies de vils animaux, le blé que tu caches dans tes greniers et qui se remplit d'insectes, appartient à ce misérable qui périt de faim, et qui traîne une vie languissante, faute d'un peu d'aliments. Les habits que la teigne ronge dans tes armoires, sont à cet infortuné qui tremble de froid à ta porte. Les souliers qui s'usent et qui se pourrissent dans les coins de ta maison, sont la chaussure de ce mendiant, qui est contraint de marcher pieds nus dans la glace et dans la neige. Cet argent qui se rouille dans tes coffres, est le patrimoine des membres de Jésus-Christ qui souffrent. Mais pour venir à la loi naturelle, si les riches n'étaient pas obligés de soulager les autres, les uns auraient tout, tandis que les autres n'auraient rien. Les uns seraient continuellement dans une abondance superflue, tandis que les autres seraient dans la plus extrême disette. Et où serait donc la justice de Dieu ? où serait sa tendresse paternelle pour les pauvres ? où serait sa providence adorable ?

C'est donc sur vous, riches du monde, que le Seigneur se décharge du soin des pauvres ; il vous les envoie ; il vous les adresse ; et comment avez-vous l'effronterie de les lui renvoyer, en leur disant froidement : Dieu vous en donne. C'est vous qui êtes les dépositaires des moyens temporels qu'il a destinés à l'entretien du genre-humain ; c'est vous qu'il a choisis pour être les économistes de ses biens ; et si vous n'êtes pas des dispensateurs fidèles, pouvez-vous attendre un autre traitement que celui de ce malheureux dont parle l'Évangile (*Luc., XII*), qui fut rejeté comme un infidèle pour avoir mal employé les biens de son maître. Lorsque vous manquez au devoir de votre charge, vous êtes responsables devant Dieu de toutes les impatiences, de tous les murmures, de tous les blasphèmes, de tous les

jurements, de toutes les malédictions dont les misérables se rendent coupables, lorsqu'ils voient qu'on les abandonne. Ils voient que vous regorgez de biens, que vous êtes au milieu de l'abondance et que vous avez tout avec profusion ; que vous êtes superbement habillés et meublés, magnifiquement logés ; que vous faites grande chère, tandis qu'ils manquent de tout, et qu'ils sont réduits à une extrême misère, sans habits, sans chaussure, sans linges, sans bouillons ni remèdes, ni autres secours dans leurs maladies ; exposés à toutes les rigueurs des saisons, en proie à toutes les horreurs de la pauvreté. Ils se plaignent contre la divine Providence ; et peu s'en faut qu'ils ne se livrent aux derniers excès du blasphème et du désespoir. C'est sur vous, riches cruels et inhumains que tout cela retombe. La voix de ces malheureux se fait entendre jusqu'au trône du Tout-Puissant ; il entend cette voix, et souvent il l'exauce en vous comblant de malédictions corporelles et spirituelles. Quoi ! avez-vous donc une âme de bronze et un cœur de fer, pour ne pas vous laisser toucher par les cris lamentables des pauvres, et par leur pitoyable état ? Si vous étiez à leur place, que voudriez-vous que l'on fit pour vous ? Faites-le donc à l'égard des indigents, autrement il faut que vous ayez étouffé tous les sentiments de l'humanité. Si Jésus-Christ en personne se présentait à vous pour vous demander l'aumône, la lui refuseriez-vous ? La foi vous apprend qu'il regarde les pauvres comme d'autres lui-même. S'il exigeait de vous la moitié de vos biens pour vous donner le paradis, pourriez-vous vous résoudre à refuser ce bonheur éternel à cette condition ; et il ne vous en demande qu'une petite portion : d'ailleurs, n'est-ce pas son bien plutôt que le vôtre ? n'est-il pas le Maître souverain de toutes choses ? N'est-ce pas lui qui vous donne tout ce que vous avez ? Quand vous lui refusez dans ses membres, vous êtes des ingrats, des injustes et des dénaturés.

Mais un autre puissant motif, qui doit engager les riches à faire l'aumône, sont les grands avantages qu'elle procure. Elle est une source de bénédictions ; elle est une terre excellente, qui multiplie la semence qui lui est confiée, jusqu'au centuple ; elle est une banque sacrée, dans laquelle les intérêts vont à l'infini. Elle donne une parfaite confiance en Dieu ; elle délivre du péché et de la mort éternelle, et il est moralement impossible, c'est-à-dire très-difficile, qu'une personne charitable périsse. Je n'aurais jamais fini, si je voulais vous étaler tous les éloges pompeux que la sainte Écriture et les Pères de l'Église donnent à cette vertu. Il suffit de vous en rapporter deux : Le premier est de l'Évangile, où Jésus-Christ parle en ces termes, qui sont tout à fait surprenants : *Faites l'aumône, dit-il, et par là toutes vos actions deviennent saintes et précieuses aux yeux de Dieu.* (*Luc., XI, 41.*) Que peut on dire de plus admirable et de

plus prodigieux en faveur de l'aumône ? Il ne faut pas néanmoins penser que les œuvres d'un impie qui fait l'aumône, deviennent saintes et méritoires par ses charités, s'il persévère dans son mauvais état ; mais il faut entendre par ce passage, que celui qui assiste les pauvres, sera bientôt touché de Dieu, et entrera dans la voie du salut. Le second passage est dans le *Livre de l'Ecclésiastique* (chap. III, vers. 33), où le Saint-Esprit assure que tout de même que l'eau éteint le feu, l'aumône aussi éteint et détruit le péché. Mais ne voyons-nous pas tous les jours les grands effets de l'aumône ? Qu'est-ce qui soutient tant de familles ? qu'est-ce qui arrête le bras vengeur du Tout-Puissant, déjà levé pour écraser tant d'impies ? Qu'est-ce qui conduit à une véritable conversion tant de libertins et de pécheurs ? Si l'on examine les choses un peu de près, on verra que ce sont des œuvres de charité exercées envers le prochain, qui opèrent ces heureux effets. Au contraire, l'expérience montre que les maisons où l'on ne fait point l'aumône, lorsqu'on la peut faire, et où l'on n'a aucune compassion pour les pauvres, ne prospèrent pas ordinairement, et que les personnes qui ne sont point charitables, périssent tôt ou tard.

Faites donc l'aumône, vous qui en avez le moyen, faites-vous des amis pour l'éternité, de ces biens périssables que vous quitterez bientôt. Quelles excuses alléguerez-vous pour vous en dispenser ? Direz-vous que vous avez des enfants à nourrir et à établir ? Mais si vous en aviez encore un plus grand nombre, ne faudrait-il pas les entretenir ? D'ailleurs, le véritable moyen d'assurer leur fortune, c'est de leur attirer les bénédictions du Ciel par vos charités. Les biens que vous leur laisserez, seront peut-être la cause de leur damnation ; mais la protection du Seigneur, que vous leur obtiendrez par vos aumônes, les mettra à couvert des malheurs temporels et éternels : vous retrancherez-vous sur la misère du temps ? mais c'est là justement ce qui doit vous engager à multiplier vos aumônes : plus la misère est grande et plus les pauvres souffrent et se multiplient, et plus, par conséquent, vous devez vous efforcer de les soulager. Alléguerez-vous qu'il faut conserver pour l'avenir et penser au lendemain ? Jésus-Christ vous le défend, et si tout le monde en agissait ainsi, tous les pauvres périraient de misère. Vous n'avez donc aucune raison légitime pour vous dispenser de faire l'aumône selon vos moyens ; mais accompagnez vos charités de paroles douces et consolantes, de quelques bons avis, de quelques instructions édifiantes. Gardez-vous bien d'insulter ces misérables, comme font les riches cruels qui s'imaginent que parce qu'ils donnent un liard à un pauvre, ils sont en droit de l'accabler d'injures et d'invectives, en le traitant de fainéant, de prodigue, et peut-être de fonceur et d'imposteur ? Ah ! vous lui faites payer bien cher ce que vous lui don-

nez. La confusion que vous lui faites essayer, l'opprobre dont vous le couvrez, ne sont-ils pas capables de le jeter dans l'impatience et dans une espèce de désespoir ? Consolez donc, au contraire, les tristes victimes de l'indigence, en leur donnant les soulagements que vous pourrez.

Sauveur de nos âmes ! Père des pauvres, charitable Samaritain, qui êtes si tendre sur les besoins des indigents, si libéral envers ceux qui les assistent ; qui avez dit, que celui qui donnera en votre nom, quand ce ne serait qu'un verre d'eau froide, sera récompensé, imprimez dans nos cœurs cet amour et cette compassion pour nos frères pauvres et affligés ; faites que nous les regardions comme vos membres, et que nous accomplissions parfaitement le grand précepte de l'aumône, afin que nous ayons un jour le bonheur d'entendre de votre bouche sacrée ces charmantes paroles : Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous est préparé, parce que vous m'avez soulagé, vous m'avez assisté, vous m'avez nourri, habillé, logé et secouru dans mes pauvres. (*Matth.*, XXV, 34 seqq.) C'est la grâce que je vous souhайте, mes très-chers frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

XIII^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CHASTÉTÉ.

Et factum est dum irent mundati sunt. (*Luc.*, XVII, 14.)

Et comme ils allaient ou Jésus-Christ leur avait ordonné, ils furent purifiés de leur lèpre.

Entre toutes les vertus chrétiennes, il n'en est point qui soit plus favorisée de Dieu et plus estimée des hommes que la pureté, dont je me suis proposé de vous parler aujourd'hui. Il n'en est point qui soit plus favorisée de Dieu ; parce que cette vertu approchant la créature de lui, encore plus que toutes les autres, et l'unissant à lui d'une manière plus parfaite, lui fait mériter ses faveurs les plus tendres. Il n'est point de vertu plus estimée des hommes que la chasteté, et il n'en faut point d'autre preuve que l'expérience. En effet, avec quel respect ne regarde-t-on pas une personne qui, avec un corps fragile et terrestre, un corps rempli de misères, semble néanmoins être dégagée de la matière et devenue semblable à un pur esprit ? Mais, ô étrange corruption du monde, cette vertu tout angélique, cette vertu toute charmante et tout admirée qu'elle est, ne trouve presque d'approbateurs que dans la spéculation, tandis que le vice infâme qui lui est opposé, inonde toute la face de la terre. Deux grands motifs, chrétiens auditeurs, dont je fais le partage de ce discours, doivent nous engager, non-seulement à admirer, mais à pratiquer la vertu de chasteté : son excellence, et les grands avantages qu'elle procure. Nul sujet plus digne de vos attentions.

PREMIER POINT.

Nous voyons trois états sur la terre, qui partagent tous les hommes : celui des personnes qui sont unies par les liens du mariage ; celui des veufs, et celui des vierges. Or, comme la chasteté est une vertu absolument nécessaire pour être sauvé, il faut qu'elle renferme toutes les conditions que la divine Providence a distinguées en cette vie. Mais la chasteté ne pouvant être pratiquée de la même manière par ces différents états, il a été nécessaire d'y apporter une distinction convenable ; c'est ce qui a obligé les saints docteurs de diviser cette vertu toute divine en trois rangs ou degrés. Ils appellent le premier la chasteté conjugale ; ils nomment le second la chasteté des veufs, et ils donnent au troisième le nom de virginité. La chasteté conjugale est celle qui règle les gens mariés dans l'usage du sacrement qui les unit. Elle leur en apprend les lois ; elle leur en montre les sacrées barrières ; elle leur fait voir les écueils et les précipices qui se rencontrent dans ce dangereux état ; elle leur fait discerner ce qui est permis d'avec ce qui est défendu ; elle leur fait éviter non-seulement les actions abominables, qui en détruisent la sainteté, mais encore les plus légères, qui pourraient souiller le moins du monde la pureté du lit conjugal. C'est cette vertu qui rend l'union de l'homme chrétien avec la femme fidèle si charmante, si douce, si sainte et si estimable que l'apôtre saint Paul (*Ephes.*, V, 22-33) ne faisait pas difficulté de la prendre pour la copie de celle de Jésus-Christ avec l'Eglise, et du Verbe éternel avec la nature humaine. Mais si elle manque, cette alliance si précieuse aux yeux de Dieu, cette alliance destinée à peupler le ciel, cette alliance, l'ouvrage de la main du Très-Haut et le prix du sang de Jésus-Christ, cette alliance contractée au pied des autels, et devenue un sacrement de la nouvelle loi, est changée en un objet d'horreur, en un cloaque d'immondices, en un assemblage de malheurs, et elle est digne de toutes les malédictions du Ciel et de la terre. Ecoutez-moi, mariés infidèles, vous devenez, par vos prévarications honteuses, des parjures et des sacrilèges, des injustes et des ingrats, des cruels et des dénaturés ; en un mot, des monstres de la nature, puisque vous foulez aux pieds les lois les plus inviolables.

Ah! mes frères, combien de fantes et de crimes parmi les gens mariés, au sujet dont nous parlons ! Combien en est-il qui s'imaginent que tout est permis dans cet état, et qui, n'ayant jamais été instruits sur cet article, ou ayant oublié ce qu'on leur avait dit en se mariant, ou peut-être par une malice et une corruption de cœur étrange, n'ayant fait aucune attention aux règles qu'on leur avait prescrites, se sont abandonnés à des excès que nous devons ici passer sous silence ! Ne s'en trouverait-il pas qui ont persévéré un grand nombre d'années dans ce terrible état, et qui se sont rendus coupables

d'autant de sacrilèges qu'ils ont fait de confessions et de communions ? N'y en aurait-il pas qui ont couvert un affreux concubinage sous le voile du sacrement, s'étant trouvé des empêchements qu'on a cachés volontairement ; mais ne passons pas outre, et contentons-nous d'exhorter ceux qui se sentent coupables sur cette matière de s'aller jeter incessamment aux pieds d'un confesseur sage et éclairé, pour trouver un remède à de si grands maux ; au contraire, combien est admirable la conduite de ces chastes mariés qui ont toujours devant les yeux la modestie et la pudeur que la religion exige d'eux, et qui se comportent avec tant de sagesse et de modération que, suivant l'avis de saint Paul (*I Cor.*, VII, 29), ils vivent dans le mariage comme s'ils n'y étaient pas ; et, ne perdant jamais de vue la présence de Dieu, ils se souviennent sans cesse de cette révélation future, qui doit mettre au jour les actions les plus secrètes.

La seconde espèce de chasteté est celle des veufs de l'un et de l'autre sexe. Le grand Apôtre nous fait voir combien cet état est estimable, lorsqu'on s'y comporte d'une manière toute sainte. Ecrivant à son cher disciple Timothée, il lui recommande expressément d'honorer les veuves. (*I Tim.*, V, 3.) Et nous voyons que dans l'ancienne comme dans la nouvelle loi, ces personnes ont toujours été considérées. Mais remarquez que saint Paul ne parle que des véritables veuves, de celles qui font profession d'une vie chaste, et qui, ayant oublié tous les agréments d'un mariage passé, ne pensent plus qu'à servir Dieu, et sont entièrement détachées du monde ; car pour les autres il ajoute qu'il faut les regarder comme mortes devant Dieu, quoiqu'elles paraissent vivantes aux yeux des hommes. Combien le nombre en est grand, de ces veuves de nom, qui ne cherchent qu'à plaire au monde et à fuir leur veuvage par de secondes noces, après avoir essuyé quelques larmes feintes, que le respect humain avait fait paraître sur leur visage à la mort de leur mari ! Elles ont d'abord changé leur habit de deuil en des vêtements de joie ; elles ont commencé à se parer comme des jeunes filles, et à se trouver dans les assemblées de plaisir, pour voir et pour être vues ; et à la première occasion qui se présente, sans considérer les intérêts de leur âme, ni ceux de leurs enfants, elles ne manquent pas de rentrer dans un esclavage, dont elles s'étaient trouvées délivrées. De là il faut conclure qu'une véritable veuve est celle qui, après la dissolution de son premier mariage, renonce à tout autre engagement, ne pense plus qu'à l'éducation des enfants que Dieu lui a donnés, et fait son occupation essentielle de son avancement spirituel. Par conséquent, elle a une horreur extrême de toutes les vanités du siècle ; elle se cache avec soin aux yeux du monde ; elle fait une solitude de sa maison ; elle s'applique avec une attention continuelle à la fréquentation des sacrements, au soin de sa famille, à la prière et aux autres œuvres

de piété; elle fuit les moindres occasions dangereuses; elle travaille sans relâche à purifier son esprit et son corps, elle mortifie ses sens; et par une pénitence sincère et constante, elle se préserve de la corruption du siècle. Il n'est pas bien difficile de connaître ces sages veuves: leurs manières pleines de pudeur, leurs discours édifiants, leurs habits simples et sans affectation, leur retraite et toute leur conduite les distinguent parfaitement. Telles ont été tant de saintes veuves, dont le texte sacré fait mention; cette incomparable Judith, qui a toujours été regardée comme le prodige de son siècle; Anne la prophétesse, à qui l'Évangile donne des louanges si pompeuses. Et combien en est-il encore davantage dans l'Église de Jésus-Christ; et sur toutes les autres, la sacrée Vierge Mère du Sauveur, qui a été pour les veuves, aussi bien que pour les vierges et pour les mariés, un modèle accompli de perfections! Ce n'est pas que je prétende blâmer et condamner les seconds mariages; mais je dis qu'il ne faut s'y engager qu'avec de grandes précautions et pour de justes causes.

La troisième espèce de chasteté, c'est la virginité, ou l'état des personnes de l'un et de l'autre sexe qui renoncent entièrement à tous les plaisirs de la chair, et qui, consacrant à Dieu leur virginité, soit par un vœu solennel ou simple, soit par une résolution ferme et suivie de son effet, font profession d'une vie exempte de toutes les souillures de l'impureté, état sans difficulté le plus parfait de tous ceux qui composent l'Église, état si charmant et si aimable, que si l'on en connaissait bien les avantages, il est peu de personnes qui pussent se résoudre à le quitter pour s'engager dans le mariage. Ce qui fait l'avantage de cet état si précieux sont les trois admirables effets qu'il produit. Premièrement, la virginité détache l'homme de toutes les choses terrestres; secondement, elle crucifie toutes ses passions et ses concupiscences; troisièmement, par une suite nécessaire, elle l'unit à Dieu d'une manière très-intime. Reprenons.

En premier lieu, l'état de la virginité détache l'homme de toutes les créatures. Écoutez avec quelle éloquence le grand Apôtre nous l'apprend: *Au reste, mes frères, dit-il, le temps est court;... que ceux donc qui sont dans le monde se comportent comme s'ils n'y étaient pas, car la figure de ce monde ne fait que passer.* (I Cor., VII, 29-31.) Or, voici un des principaux moyens pour atteindre à ce point, c'est de vivre dans le célibat. L'homme qui n'a point de femme ne se met en peine que de plaire au Seigneur; mais celui qui est marié, s'étudie à plaire à son épouse, et il a le cœur partagé entre Dieu et le monde: de même une vierge ne s'applique qu'à se rendre agréable à son Epoux céleste; mais celle qui a un mari, cherche à gagner son affection, et son esprit est tout rempli du monde. (*Ibid.*, 32-34.) Personnes mariées, jetez les yeux sur vos embarras; rappelez-vous les inquiétudes et les soins qui vous

ont occupés depuis que vous êtes en ménage; les charges qu'il faut payer, l'entretien d'une famille, l'éducation des enfants, les sollicitudes pour l'avenir, les maladies et les infirmités presque continuelles; les besoins de ménager des personnes de différentes humeurs, les sujets de mécontentement qu'on se donne si souvent les uns aux autres, et vous conviendrez que votre situation est pénible, et que saint Paul avait bien raison de parler comme il fait. Ah! combien de fois avez-vous gémi sur la pesanteur de vos chaînes! Combien de fois avez-vous regretté cette ancienne liberté que vous avez connue trop tard, et ne dites-vous pas tous les jours qu'il est presque impossible de faire son salut dans les embarras d'un ménage?

Il n'en est pas ainsi des vierges et de ceux qui vivent dans un saint célibat: ils ne désirent rien en ce monde; les plaisirs de la vie et les divertissements du siècle leur sont à charge. Ils n'ont point d'autre trésor que la dureté de leurs cœurs et l'intégrité de leurs corps; ils font consister leur unique et véritable bonheur à se garantir de toute corruption; et comme ils ne cherchent ici-bas aucune consolation, qu'au contraire ils s'appliquent sans relâche à se mortifier, ils n'ont garde de s'attacher à une vie qui ne leur produit que des peines et des souffrances; et ainsi ils soupirent incessamment après la céleste patrie. Ces âmes pures étant les épouses de Jésus-Christ, et ayant un grand amour pour lui, elles ne peuvent goûter aucune joie en son absence, puisqu'en ce monde elles ne peuvent le voir qu'au travers des ombres de la foi. Elles savent combien cet Epoux céleste est beau, puissant et libéral; elles n'ignorent pas, d'ailleurs, qu'elles peuvent le perdre tant qu'elles seront dans cette vallée de larmes; et ainsi elles ne s'occupent que du soin d'éviter cette grande perte et de s'assurer un bien qui n'est donné qu'à la persévérance.

Ce détachement du monde les conduit au crucifiement entier de toutes leurs passions, et c'est le second effet de la virginité. Vous savez, chrétiens auditeurs, qu'une femme, épousant un mari, entre dans une espèce d'esclavage; elle se dépouille de la jouissance de son bien; elle ne peut disposer de rien de considérable sans le consentement de son époux; son travail même n'est pas à elle, et elle ne peut prétendre que son entretien suivant sa condition. Il me semble que cette situation est bien rude; cependant les lois l'ont établie, et l'on ne peut s'en écarter sans injustice. Avec tout cela néanmoins, presque toutes les filles se réduisent volontairement à la rigueur d'un joug qui paraît bien pesant, et sacrifient librement tout ce qu'elles ont de plus cher au monde pour avoir un mari; je veux dire leur virginité, qui est un trésor inestimable; leur liberté et leurs biens, comme nous l'avons déjà observé; leur vie et leur santé, en s'exposant à une fâcheuse grossesse et à un accouchement périlleux; mais que dis-je, pour avoir un mari? que trop souvent pour avoir

un impie, un scélérat, un impudique, un ivrogne, un brutal. N'est-il donc pas bien juste que les vierges chrétiennes se fassent quelque violence pour être les épouses de Jésus-Christ, pour contracter cette magnifique alliance avec le Fils de Dieu ? La virginité est inséparable de la mortification ; elle ne souffre point d'amour-propre ; elle exige un renoncement entier de soi-même ; elle ne veut ni vanité, ni entêtement, point d'attache à ses plaisirs ; mais elle demande une vie humble et abjecte, la retraite et le silence, le jeûne et la sobriété, la prière continuelle ; en un mot, elle commande que l'on porte sa croix sans relâche et que l'on suive l'Epoux céleste sur le Calvaire.

Union parfaite à son aimable Sauveur, qui est le troisième effet de la virginité. Quelle plus noble idée peut-on donner à cette union, qu'en la comparant à celle du Verbe éternel à la nature humaine ? Nous lisons dans la *Genèse* (cap. II) que Dieu ayant formé la première femme d'une côte qu'il avait tirée du corps d'Adam, il la lui présenta, et qu'Adam, l'ayant considérée, dit que c'était l'os de ses os et la chair de sa chair ; c'est pourquoi, ajouta-t-il, l'homme se séparera de son père et de sa mère pour s'attacher à sa femme, et ils seront deux dans une même chair. Union qui est le modèle de celle des vierges avec l'Epoux céleste, ou plutôt cette dernière est la réalité dont l'autre n'est que la figure et comme une ombre très-faible. Oui, chrétiens, l'alliance des vierges avec Jésus-Christ est un mariage, mais un mariage tout spirituel, un mariage de pureté, un mariage éternel et sans rupture, si elles persévèrent jusqu'à la mort dans la victoire sur leurs passions ; un mariage dont l'amour de Dieu est le lien indissoluble, après que la dernière heure les aura fixés dans cet heureux état. De là ce grand respect, cette vénération singulière que l'Eglise a toujours eue pour ces âmes choisies ; de là ces menaces effroyables et ces châtimens rigoureux contre ceux qui les enlèvent à leur Epoux, qui est infiniment jaloux de leur pureté. Vierges chrétiennes, votre état est grand, il n'est rien sur la terre qui en approche ; vous êtes au-dessus, non-seulement des premières dignités temporelles, mais vous devenez égales aux esprits célestes, ayant par grâce ce qu'ils ont par nature. Mais permettez-moi de vous le dire, plus votre élévation est sublime, plus votre chute serait déplorable, si vous aviez le malheur de devenir infidèles. Vous avez besoin de veiller exactement sur votre conduite. Vous avez un trésor bien précieux, mais souvenez-vous que vous le portez dans des vaisseaux extrêmement fragiles. Votre propre expérience ne vous permet pas d'en douter. La virginité demande des attentions presque infinies, et il ne faut que très-peu de chose pour la ternir : elle est comme une glace fine et fort polie, qu'un souffle est capable de salir ; elle est semblable à une fleur nouvellement éclosse, que la moindre injure de l'air faue aussitôt ; elle est repré-

sentée par ces beaux lis des vallées dont il est parlé dans les *Cantiques* (chap. II), parmi lesquels l'Epoux prend ses chastes délices ; il ne faut pour l'affaiblir, qu'une pensée, qu'un regard, qu'une parole, qu'une curiosité dangereuse. Je ne dis pas qu'elle se perde entièrement par toutes les actions qui lui sont contraires ; je sais qu'il faut un crime pour cela, mais je n'ignore pas, et je suis obligé de vous en avertir, que les plus petites fautes à ce sujet sont toujours très-dangereuses. Garçons, vierges, tout ce que je viens de dire, vous regarde également. Le sexe ne met point ici de différence ; vous participez à la même alliance avec Jésus-Christ. Voilà une légère ébauche des excellences de la chasteté et surtout de celle que nous appelons virginité. Voyons maintenant les récompenses magnifiques qui sont attachées à cette vertu. C'est ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Pour découvrir la grandeur des récompenses destinées à la chasteté, il faut d'abord vous dire quelque chose des difficultés qu'il y a de conserver cette vertu. L'un dépend de l'autre ; parce que Dieu étant infiniment libéral et juste, il proportionne la récompense à la peine ; la chasteté est un sacrifice que l'homme fait à Dieu, de son corps, par un renoncement entier et parfait à tous les plaisirs déréglés de la chair. Or, il est indubitable qu'entre toutes les passions qui agitent l'homme pendant le cours de sa vie mortelle, il n'en est point qui approche de celle de l'impureté, comme l'expérience journalière ne nous l'apprend que trop. Et ainsi la chasteté étant le plus grand et le plus difficile sacrifice que l'homme puisse faire à son Dieu, il faut, par une suite nécessaire, que les récompenses qui lui sont destinées, soient bien considérables. Rappelons-nous pour un moment les trois états dont nous avons déjà parlé. Quelle violence ne faut-il pas se faire dans celui du mariage, pour se contenir dans les bornes d'une juste modération ? Quelle vertu ne faut-il pas, pour être sans tache au milieu de la corruption même, et pour se garantir des ardeurs criminelles d'un feu dont on est environné de toute part ? C'est ce qui a fait dire à plusieurs saints docteurs, et il est aisé de le comprendre, qu'il est beaucoup plus facile d'être absolument chaste, que de se modérer dans l'usage des plaisirs qui ne sont permis qu'avec de grandes précautions et qui sont accompagnés de beaucoup de dangers. Quels combats n'ont pas à soutenir les veufs et les veuves ? Aussi combien peu en voit-on qui persévèrent dans cet état ! Combien au contraire, qui aiment mieux se jeter dans les dangers d'un second mariage ; que trop souvent aux dépens de leur conscience ! La tendresse qu'ils ne peuvent s'empêcher de ressentir pour leurs enfants du premier lit ; le souvenir des peines qu'ils ont éprouvées ; l'incertitude de ce qui leur arrivera ; les avis de leurs parents et de leurs amis, ne sont pas capables de les arrêter.

Le respect humain, les railleries du monde, le qu'en dira-t-on, qui a tant de pouvoir dans les autres occasions, ne sert qu'à augmenter leur précipitation. Mais que dirons nous de la virginité qui exige une si grande perfection de l'homme, et qui est inséparable de l'entière abnégation de soi-même? Quels combats! quelles attaques! Et qui pourrait en donner une juste idée? Aussi la loi de nature n'a fourni personne, que nous sachions, qui ait fait profession de cet illustre état; la loi écrite à peine en donne quelques exemples; et la loi de grâce n'en fait un précepte qu'à ceux qui s'y sont engagés par un libre choix. Car le Sauveur du monde ayant parlé du mariage à ses disciples, pour répondre aux questions qu'ils lui faisaient, finit son discours en parlant de la virginité, comme d'une chose difficile et admirable, et que peu de gens sont capables de comprendre. (*Matth.*, XIX, 3-12.) Et saint Paul marchant sur toutes les traces de son Maître, après avoir expliqué aux fidèles divers commandements de la loi, étant venu à l'article de la virginité, avoue qu'il n'a pas droit d'en faire un précepte, et qu'il se contente de la proposer comme une chose digne des empresses de tous les chrétiens. (*I Cor.*, VII, 25.) Les saints Pères, sur ce principe, ne parlent de la virginité qu'avec une sainte admiration. « O vertu évangélique! s'écrie saint Athanase (*De virg.*), couronne qui ne flétrit jamais; délices du Saint-Esprit; perle inestimable; trésor caché, et que peu de personnes se mettent en peine de chercher! » Et saint Ambroise (*De virg.*, cap. 8) ne fait pas difficulté d'avancer que cette vertu égale les hommes aux anges; et ne peut-on pas ajouter qu'elle leur donne un avantage sur eux, puisqu'ils sont purs, sans peines et sans combats; tandis que les vierges ne peuvent l'être qu'en soutenant les plus violents assauts de la concupiscence.

De là il faut conclure que la chasteté, étant une vertu qui demande beaucoup de combats, mérite, par conséquent, de grandes récompenses; récompenses temporelles, récompenses éternelles; récompenses temporelles, dont la première est un honneur et une réputation, qui valent plus, selon le langage du Sage, que toutes les richesses de la terre (*Prov.*, XXII, 1.) Quelle estime, en effet, et quelle vénération n'a-t-on pas dans le monde pour ceux qui vivent dans la pureté? Qui est-ce qui n'admire pas leur conduite charmante? qui est-ce qui ne se plaît pas en leur aimable compagnie? quelle agréable odeur ne répandent-ils pas parmi les fidèles? Lorsqu'on voit une personne qui a un port modeste, un visage couvert de pudeur, des manières honnêtes, dont les discours sont chastes, et qui ne peut rien souffrir de contraire à la pureté, ne semble-t-il pas qu'on a devant les yeux un ange incarné? Où est l'insolent et l'effronté, qui ose dire ou faire quelque chose de honteux en sa présence? Tel était saint Bernardin de Sienne (*in ejus Vita*, 20 Mai), que ses com-

pagnons les plus impudents respectaient comme un saint dans sa première jeunesse, parce qu'il passait pour un prodige de chasteté. Tels ont été tant de serviteurs de Dieu, qui ont eu une si grande horreur du péché impur, qu'ils auraient souffert la mort la plus cruelle, plutôt que de s'éloigner le moins du monde d'une vertu qui leur était si chère. Une fille sage n'est-elle pas l'ornement de sa maison et la gloire de ses parents? Un garçon réservé n'est-il pas considéré partout où il se trouve? Les veufs de l'un et de l'autre sexe, qui vivent conformément à leur état, ne s'attirent-ils pas l'affection de tous ceux qui les fréquentent? Une femme fidèle à son époux jusqu'au scrupule et qui fuit comme la mort, les moindres occasions de chute, n'est-elle pas un trésor inestimable, et l'objet de la complaisance de tout ce qu'il y a de gens de bien? Que juge-t-on d'un homme qui se comporte avec discrétion, qui n'a jamais en bouche que des paroles de sobriété et d'édification, sinon que son cœur est plein de Dieu et son âme la demeure du Saint-Esprit? Avouez-le franchement, meschers auditeurs, pouvez-vous vous empêcher d'estimer, d'honorer, d'admirer, de louer les personnes chastes? Au contraire, quelle infamie n'accompagne pas les libertins et les impurs, qui répandent partout la mauvaise odeur de leurs infamies, et qui semblent n'être dans le monde que pour l'infecter?

Une seconde récompense de la chasteté, qui est encore bien plus considérable que la première, quoiqu'elle ne soit aussi que temporelle, c'est la paix de l'âme et le témoignage d'une bonne conscience. Comme le vice de l'impureté est accompagné de la plus violente syndérèse, aussi il n'est rien qui donne plus de joie intérieure, que les victoires que l'on remporte sur la passion infâme de la luxure. La raison en est bien évidente; car n'est-il pas vrai que plus on risque dans un danger, plus on a du plaisir lorsqu'on l'a échappé; plus l'ennemi que l'on a combattu est redoutable, et plus on a de contentement, lorsqu'on l'a vaincu: plus le bien que l'on désire est grand, et plus on se félicite de l'avoir obtenu. Or, nous avons établi, et personne n'en peut douter, que les tentations de la chair sont les plus dangereuses; que la concupiscence est notre plus cruel ennemi; et que la chasteté est la vertu qui nous approche le plus de notre souverain bien.

Mais les avantages les plus considérables, sans comparaison, qui accompagnent la pureté et les principales récompenses qui lui sont destinées, regardent l'éternité. Personnes mariées, veufs de l'un et de l'autre sexe, souffrez que je me taise aujourd'hui sur les récompenses que Dieu destine à votre chasteté, pour m'étendre un peu plus sur celles qu'il a promises aux vierges. Il est bien juste de leur donner ici quelque préférence. Saint Jean, le prophète de la nouvelle alliance, nous en donne une idée dans le livre de ses révélations, lorsqu'il ra-

conte ce qu'il vit en esprit dans l'île de Patmos. (*Apoc.*, XIV, 1 seqq.) Il nous apprend qu'on lui montra l'Agneau, c'est-à-dire Jésus-Christ assis sur un trône magnifique, dans la sainte Sion ; et autour de lui, un grand nombre de vierges, dont la beauté était ravissante, et les charmes inexplicables. Son nom et celui du Père éternel étaient écrits sur leurs fronts ; ils avaient des instruments, dont l'harmonie surpassait tout ce qu'on peut penser, et ils chantaient, enjouant en même-temps, un cantique merveilleux, que personne autre, ni dans le ciel, ni sur la terre, ne pouvait chanter. Qu'est ceci, ô sacrées vierges ! est-ce un songe ? est-ce une exagération ? Non, c'est une figure naturelle de ce qui vous arrivera dans le ciel, si vous persévérez dans la pureté de votre état. Alors vous serez auprès du trône de Jésus-Christ, vous approcherez de fort près son adorable personne ; vous y serez placés parmi les Chérubins et les Séraphins ; ces princes de la cour céleste vous regarderont comme leurs chers compagnons ; vous serez environnés d'une gloire immense, la couronne en tête et le sceptre à la main comme autant de rois ; il ne sera permis qu'à vous seuls de chanter le cantique nouveau dont nous avons parlé ; tous les bienheureux vous admireront avec une complaisance digne de leur charité. Vous recevrez de Dieu des caresses et des faveurs, qui ne seront accordées à aucun autre saint, quelque grand qu'il soit d'ailleurs. Etant les époux du Sauveur, comme vous n'en pouvez douter, que ne fera-t-il pas pour vous témoigner sa tendresse.

C'est l'espérance de ces grands avantages qui a porté tant de serviteurs de Dieu de l'un et de l'autre sexe, à conserver leur virginité avec de si grands travaux. Les uns se sont ensevelis dans les monastères les plus austères ; les autres se sont confinés dans les déserts les plus affreux. Ceux-ci ont préféré les mortifications et les austérités les plus rudes aux délices de la terre ; une pauvreté extrême, de profondes humiliations, aux fortunes les plus éclatantes, aux honneurs, aux charges et aux dignités du monde. Ceux-là ont livré leurs corps aux tourments les plus cruels. Combien de filles jeunes et délicates ont renoncé aux partis les plus avantageux, même à des alliances royales, pour monter sur des échafauds et répandre leur sang pour la foi ! Elles ont prodigué comme parle saint Ambroise (*De virgin.* lib. II, cap. 2, *et alibi*), une vie qu'elles ne connaissaient presque pas encore : elles ont couru aux supplices comme à la noce. Quelle force, quel courage dans les Agnès, dans les Agathe, dans les Catherine ! C'est cette même espérance qui fait faire encore aujourd'hui des démarches si héroïques à tant de jeunes personnes dont la ferveur nous reproche notre lâcheté, et qui nous condamneront au jugement de Dieu. Ouvrons les cloîtres où sont renfermées tant de précieuses victimes de la pureté : des filles qui ont quitté leurs pa-

rents, leur fortune, leur établissement, pour mener une vie austère ; des jeunes hommes qui ont renoncé à tout ce que le monde peut offrir de plus flatteur pour se livrer à la plus sévère pénitence.

Quel reproche n'aurais-je pas ici à faire à ces vierges folles, qui, après avoir commencé à marcher dans la voie charmante de la virginité, ont renoncé à l'alliance de Jésus-Christ pour se rendre esclaves d'une passion honteuse, et à laquelle elles ne peuvent maintenant penser sans frémir d'horreur, et sans avoir le visage couvert de confusion ! Qu'êtes-vous devenues, pauvres infortunées ? quel changement affreux ? Vous étiez autrefois des vaisseaux d'honneur et de gloire ; et à présent vous êtes des cloaques d'immondices. Vous étiez les temples du Saint-Esprit ; et vous êtes le repaire des esprits impurs, si vous ne vous êtes pas lavées dans les eaux du sacrement de la réconciliation. Vous étiez l'ornement de la sainte Eglise, la gloire et l'honneur de vos familles ; et vous êtes maintenant des objets d'horreur et de mépris. O chute funeste, s'écrie saint Bernard (*serm.* 63, *in Cant.*), du ciel dans l'ordure, du paradis dans un enfer commencé. Pleurez, gémissiez, purifiez votre âme par une sévère pénitence ; mais souvenez-vous que la perte que vous avez faite ne peut jamais être entièrement réparée.

Chère jeunesse, prenez ici exemple. Conservez au péril de votre vie la perle inestimable de votre virginité, à moins que vous ne soyez légitimement appelée à l'état du mariage : alors la chasteté conjugale doit prendre la place pour persévérer avec vous jusqu'au tombeau. Mais, me direz-vous, quels moyens pour se préserver de la corruption qui est si généralement répandue ? Les voici : le premier est de méditer souvent les quatre fins dernières, les misères de cette vie ; ce que votre corps sera après votre mort, et ce qu'il est déjà à présent : le second est la fréquentation des sacrements de la pénitence et de l'Eucharistie : le troisième est la fuite des occasions, et surtout de la fréquentation et de la familiarité des personnes de différent sexe : le quatrième est le travail et le bon emploi du temps, l'oisiveté étant comme inséparable de la luxure : le cinquième est la retraite ; le Saint-Esprit nous l'apprend d'une manière bien positive (*Prov.*, VII, 5 seqq.), lorsqu'il ne met aucune différence entre une femme perdue et une femme qui aime à couvrir, à voir et à être vue ; enfin le sixième moyen est la prière accompagnée de la défiance de soi-même. Dites-vous maintenant, chrétiens auditeurs, que vous manquez d'armes pour repousser les traits de vos ennemis ? Quand vous n'auriez que la pensée salutaire des récompenses magnifiques destinées à la pureté, et les effroyables châtimens réservés au vice infâme de la luxure ; cet étang de feu et de soufre, ces cachots ténébreux et pleins de puanteur ; n'en serait-ce pas assez pour vous retenir, dans la passion la plus effrénée ?

Cependant, ô mon Dieu ! malgré tout cela,

vous l'avez dit, et je le sais, que la chasteté est difficile à garder; que la virginité est un trésor caché; qu'il faut soutenir de grands combats pour ne pas la perdre. Je sais que le nombre des âmes pures est petit, et que l'enfer est rempli d'impudiques. Néanmoins vous me commandez, Seigneur, cette charmante vertu; vous avez arrêté dans vos conseils éternels, que rien de souillé n'entrera dans le ciel, et que le partage des impurs sera l'enfer: donnez-moi donc ce que vous me commandez, puisque je ne puis l'avoir sans votre secours; afin qu'après avoir mené sur la terre une vie pure, je puisse participer aux chastés délices que vous préparez à ceux qui auront été chastes. C'est la grâce que je vous souhaite, mes très-chers frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

XIV. DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

SUR L'AVARICE.

Non potestis Deo servire et mammonæ. (*Math.*, VI, 24.)

Vous ne pouvez pas servir Dieu et l'argent.

Etrange avèglement de l'homme! nous ne sommes en ce monde que pour un temps si court, qu'on peut bien l'appeler un moment. Tout ce qui a été accordé pour l'usage de la vie présente est passager; les choses les plus précieuses de la terre ne sont que de la boue; l'attachement que nous y avons est un vrai supplice, parce qu'il est accompagné des inquiétudes les plus cruelles; et néanmoins nous y mettons notre affection; nous prétendons y trouver notre bonheur, et nous regardons comme un grand malheur de les perdre! Quel enchantement! quelle folie! Entre les passions les plus déréglées qui possèdent les hommes ici-bas, il n'en est point de plus violente, de plus ridicule, et en même temps de plus déraisonnable que celle de l'avarice. Il n'en est point de plus violente et de plus indomptable, témoin la conduite des avares, et les excès auxquels ils se portent. Il n'en est point de plus ridicule et de plus honteuse, témoin l'horreur que l'on a pour les avares. Il n'en est point de plus déraisonnable, témoin les sentiments que la nature nous inspire à ce sujet. C'est ce monstre infernal que je viens combattre aujourd'hui; et quoique je n'aie pas beaucoup d'espérance de convertir les avares, j'ose néanmoins me flatter de leur faire avouer que l'avarice est un vice abominable, et qui rend odieux à Dieu et aux hommes ceux qui en sont les esclaves infortunés. Rien de plus méchant qu'un avaré, ce sera la première partie de ce discours; rien de plus misérable qu'un avaré, ce sera le sujet de la seconde. Rendez-vous attentifs, mes très-chers frères: le sujet est important.

PREMIER POINT.

L'avarice est un amour déréglé des richesses de la terre. Sur quoi il faut remarquer deux choses principales: la première, que pour être avaré, il n'est pas nécessaire

d'être un ravisseur du bien d'autrui, un voleur, un usurier, un injuste; mais qu'il suffit pour cela d'être attaché immodérément à ses propres biens, quoi qu'ils soient légitimement acquis; secondement, que pour être avare, il n'est pas nécessaire aussi d'être riche d'effet, mais qu'il suffit d'être riche de volonté et de désir; d'où il faut conclure qu'il est des riches qui ne sont aucunement avares, mais qui sont véritablement pauvres d'esprit et de volonté, parce qu'ils ne sont point attachés à leurs richesses, et qu'ils en font l'usage qu'ils doivent en faire; au contraire, qu'il y a grand nombre de pauvres qui sont véritablement avares, parce qu'ils désirent avec ardeur d'être riches, et même souvent ils emploient de mauvais moyens pour le devenir, comme remarque saint Augustin. (*Serm.* 107.) Cela supposé, je dis que la passion de l'avarice rend celui qui y est sujet très-mauvais; de sorte que le Saint-Esprit a dit (*Eccli.*, X, 9) qu'il n'y a rien de plus scélérate et de plus méchant qu'un avaré; et cela parce que ce vice abominable rend l'homme impie envers son Dieu, injuste envers son prochain, et cruel envers lui-même.

Je dis premièrement, que l'avarice rend l'homme impie envers son Dieu, et lui fait sacrifier la religion à sa passion. La plus grande de toutes les impiétés, c'est l'idolâtrie, qui consiste à donner à la créature ce qui n'appartient qu'à Dieu seul; à se faire des dieux étrangers, et à leur déférer l'honneur souverain, l'adoration et le culte de religion qui n'appartiennent qu'au Créateur. Et c'est ce que fait l'avare. Il regarde ses richesses, son or et son argent comme son Dieu; et il fait à leur égard tout ce qu'il est obligé de faire à l'égard de Dieu. Remarquez-le bien, mes très-chers frères, ceci est affreux, mais très-véritable. Un homme possédé par l'avarice a d'abord son cœur dans son trésor; c'est Jésus-Christ qui l'a dit (*Math.*, VI, 24), et nous n'en pouvons pas douter. N'ayant plus de cœur ailleurs que dans son trésor, il ne pense, il ne médite, il ne désire, il n'aime, il ne cherche, il ne s'empresse, il ne craint, il n'espère que par rapport à son trésor. Toutes ses actions, en conséquence, tendent à cela; tous les mouvements qu'il se donne, ses travaux, ses veilles, ses soins, ses empressements n'ont point d'autre but que d'augmenter et de conserver son trésor; il ne craint autre chose que de le perdre. De là il est aisé de comprendre qu'il n'a plus d'amour et de confiance envers Dieu; qu'il ne fait aucun cas de ses grâces, de ses biens, du paradis, de l'éternité bienheureuse; qu'il ne craint ni sa justice, ni ses jugements, ni l'enfer dont il menace les pécheurs; qu'il ne l'adore ni en esprit ni en vérité; que s'il fait encore quelques grimaces de religion, ce n'est qu'un pur extérieur, pour sauver les apparences, et une horrible hypocrisie. Il ne fait pas difficulté de se rendre à certains devoirs du christianisme; mais ce n'est que pour mieux arriver à ses fins. L'abus des sacre-

ments, la profanation de tout ce qu'il y a de plus sacré dans la religion, les simonies, les confessions et communions sacrilèges, les sermons où l'on interpose le saint nom de Dieu, rien ne l'effraye, pourvu qu'il vienne à bout de ses desseins. En un mot, saint Paul ne fait pas difficulté de dire que l'avarice est une idolâtrie, et de comparer les avares à ceux qui adorent les statues de métal ou de bois. (*Ephés.*, V, 5.) La comparaison est très-juste et très-sensible. Les idolâtres ont recours à leurs faux dieux dans tous leurs besoins, dans leurs maladies, dans les événements fâcheux : les avares en font de même à l'égard de leur trésor ; c'est là tout leur refuge dans les infirmités, dans toutes les affaires qui leur arrivent. Les idolâtres sacrifient à leurs fausses divinités ce qu'ils ont de plus cher et de plus précieux, leurs richesses, leurs travaux, leurs troupeaux, et on en a vu plusieurs fois qui leur ont sacrifié leur vie : les avares sacrifient à leur argent et à leurs trésors, leur temps, leurs peines, leur repos, leur cœur, et leur âme même, en préférant les richesses périssables au salut de l'éternité bienheureuse. Les idolâtres exercent de cruelles vengeances contre ceux qui leur enlèvent leurs idoles ou qui leur font quelque outrage : que ne font pas les avares contre ceux qui leur font quelque tort, ou qui les empêchent de faire quelque gain ? Les idolâtres aiment mieux souffrir, que de se servir du métal dont leurs idoles sont composées ; les avares dans leurs nécessités n'osent pas toucher à leur or ou à leur argent. Quels exemples n'en a-t-on pas vus ? Dans les années de disette on a trouvé des personnes mortes de faim avec une quantité assez considérable d'argent. Voilà donc l'avare sans Dieu, sans religion, et par conséquent sans conscience ; le voilà devenu idolâtre et infidèle, disons plutôt, tout à fait athée ; au moins de cœur et d'affection, s'il ne peut pas l'être d'esprit. Donc il n'est rien de plus méchant ni de plus scélérat qu'un avare, conclusion très-juste et très-naturelle.

Il est non-seulement impie envers Dieu, mais il est injuste, dur et impitoyable envers son prochain : injuste, par ses tromperies, par ses ruses, par sa mauvaise foi, par ses usures, par tous les moyens iniques qu'il emploie pour ravir le bien d'autrui et pour s'enrichir aux dépens du tiers et du quart. Que de tours de friponneries, quelle adresse les avares n'emploient-ils pas pour joindre à leurs possessions les petits héritages de leurs voisins ; tantôt c'est en leur donnant à ferme des terres et des fonds : ils laissent insensiblement accumuler les terres ; ils font entendre aux misérables qu'ils ne veulent pas les presser, pour leur donner le moyen de faire leurs affaires ; ensuite, tout d'un coup, ils veulent être payés tout à la fois ; et comme les débiteurs sont hors d'état de le faire, ces mauvais riches les actionnent et se font relâcher leurs petits biens. Tantôt c'est en laissant grossir

plusieurs articles de cens et servis, et au bout de quelques années les emphytéotes se trouvent accablés par des sommes qui absorbent tout ce qu'ils ont ; tantôt c'est en prêtant à intérêt : on fait entendre à ces malheureux, qui sont dans le plus pressant besoin, que c'est par charité qu'on leur prête ; mais c'est un hameçon pour avoir leur coin de pré, leur vigne, leur jardin, leurs petits fonds, qui accommodent l'usurier qui prête. Ce sont là ces affaires de ténèbres, dont le Roi-*Prophète* (*Psal.* XL) demandait à être préservé en la personne des pauvres.

L'avare est encore injuste et plein de dureté pour les personnes qui le touchent de plus près ; pour sa femme, pour ses enfants, pour ses autres parents, pour son père même et pour sa mère, pour ses domestiques et pour ses amis, si tant est qu'il en ait, car qui pourrait aimer un avare ? Il ne voudrait ni boire ni manger ; il accable ses gens de travail ; il ne leur donne de repos ni jour ni nuit ; il leur refuse les vêtements et les autres choses les plus nécessaires ; il ne paye les ouvriers et les serviteurs qui ont travaillé et qui sont à son service, que le plus tard qu'il peut ; il leur retranche tous jours quelque chose, sous divers prétextes que son avarice lui fait inventer : quelquefois, il les frustre tout à fait de leur salaire. Il ne paye ses dettes que par force ; il se fait chicaner et il trouve des délais sans fin ; quand on lui doit, il n'y a ni grâce, ni quartier : il faut payer sans miséricorde et sans délai, ou il vous ruine en frais. Faut-il de l'argent pour les besoins du ménage, on ne lui en arrache qu'avec une peine extrême, et l'épouse est obligée de prendre secrètement ce qu'elle peut pour y subvenir. Si quelqu'un tombe malade dans sa maison, il le laisse languir les mois entiers, plutôt que de tirer quelques écus de son coffre pour lui procurer des remèdes, un peu de vin et de bouillon, et les autres secours nécessaires. Il va bien plus loin, car il préfère les animaux, un bœuf, un cheval, à ses enfants et à ses domestiques ; car son avarice, dans la crainte de perdre ces bêtes, lui en fait prendre soin lorsqu'elles sont malades, tandis qu'il néglige entièrement les personnes qui devraient lui être les plus chères. Mais c'est le propre de cette brutale passion de dépouiller l'homme de tout sentiment d'humanité, après lui avoir ôté ceux de la religion.

Il en donne encore une preuve bien convaincante à l'égard des pauvres. Quelle dureté n'a-t-il pas pour eux ? Ne dirait-on pas qu'il a un cœur de fer et des entrailles de bronze ? Il voit tous les jours des misérables réduits à un état le plus pitoyable qui se puisse trouver ; il en voit qui sont à demi nus et à demi couverts de haillons, qui font mal au cœur et qui sont remplis de vermine ; il en voit d'aveugles, de manchots, de boiteux et d'affligés de toutes façons ; il en voit d'infirmes, qui n'ont que la peau collée sur les os, qui ont l'âme sur les lèvres, et qui sont de véritables squelettes vivants. Il en

tend leur voix triste et plaintive, leurs lamentations et leurs gémissements; leurs prières touchantes qu'ils lui adressent; et il n'en est point ému: il sait qu'il y a dans sa paroisse, dans son voisinage des familles entières, dans la dernière désolation, une troupe de petits enfants et une mère malade, et tous sans pain, sans linge, sans bois et sans aucun autre secours, et il ne s'attendrait point à tant de misères. Il a des greniers pleins de blé, des caves qui regorgent de vin, de l'argent, d'amples possessions, et il refuse aux pauvres quelques liards, quelques morceaux de pain, quelques mauvais habits ou autres semblables secours: il leur refuse aussi le couvert, et quand ils devraient périr pendant la nuit, il se fait une loi de ne point loger. Que si les indigents, à force de crier miséricorde, à force de le presser, lui arrachent quelques légères aumônes, il ne donne qu'en se fâchant, en les rebutant, en leur faisant essayer des reproches sanglants, en les traitant d'importuns et de fainéants; ou bien il ne donne que des choses qui ne lui servent de rien et qui sont gâtées, du pain moisi, du vin aigre, de la viande à moitié pourrie, de vieux souliers et de mauvais lambeaux d'habits ou de linge qui ne peuvent plus servir. Comment après cela ces maudits avares, ces âmes de pierre, ont-ils l'effronterie et la présomption d'espérer qu'un jour le Sauveur du monde leur adressera ces consolantes paroles: *Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume que je vous ai préparé; car j'ai eu faim en la personne de mes pauvres et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'ai été nu et vous m'avez donné des vêtements.* Jésus-Christ pourrait-il leur parler de la sorte sans proférer un mensonge? Ah! ils doivent donc s'attendre à cette épouvantable sentence de la réprobation: *Allez, maudits, au feu éternel, parce que j'ai eu faim, dans mes membres pauvres, et vous ne m'avez pas donné à manger; et j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; j'ai été nu, et vous m'avez refusé des vêtements.*

En troisième lieu, l'avare est cruel envers lui-même. Il est cruel pour son corps: il ne se donne point de repos; il est continuellement dans une action violente; il se refuse souvent les aliments, les remèdes et les autres secours nécessaires. On en a vu plus d'une fois qui se sont laissé mourir à petit feu, plutôt que de toucher à leur or et à leur argent. Ils sont encore plus cruels pour leur âme, puisqu'ils se déterminent à la précipiter dans l'abîme du dernier des malheurs, plutôt que de se résoudre à restituer le bien mal acquis et à se dessaisir de leur argent pour l'employer aux usages que Dieu demande qu'ils en fassent. Voilà sans doute deux étranges extrémités où l'avarice conduit l'homme. Par rapport au temporel, l'avare a du bien, et il ne peut pas en jouir: il entasse richesses sur richesses et tous ses trésors ne lui servent qu'à le tourmenter; il a la peine de les amasser, et il n'a pas le

plaisir d'en profiter. C'est ce que le Saint-Esprit appelle une grande misère et une extrême folie. (*Eccle.*, VI, 2.) Pourquoi vous privez-vous du fruit de vos travaux? ajoutez-il, en parlant à un avare. Pour qui amassez-vous? Que deviendront vos richesses? Entre les mains de qui vont-elles tomber? Quel usage en fera-t-on? (*Eccle.*, IV, 8.) Que voyons-nous tous les jours à ce sujet, chrétiens mes frères? Par rapport au spirituel, ces richesses amassées avec tant de soin deviennent une source de malédictions pour les avares, endurcissement prodigieux, aveuglement funeste, impénitence finale, damnation éternelle. (*Eccle.*, V, 9-16.)

Et il n'en faut pas être surpris, puisqu'au rapport de saint Paul, l'avarice est la source et la racine de tous les maux. (*1 Tim.*, VI, 10.) De quoi un avare n'est-il pas capable? A quelles extrémités ne se porte-t-il pas? Le même Apôtre nous assure que cette infâme passion est le grand chemin de l'apostasie, en faisant perdre la foi. (*Ibid.*) Saint Bernard (*Serm. in Cant.*), suivant la même pensée, nous représente l'avarice comme un détestable carrosse, un chariot fatal qui conduit à grands pas dans les enfers ceux qui ont le malheur de se mettre dans cette voiture infernale et diabolique: la pensée n'est pas moins ingénieuse que touchante. Les quatre roues de ce carrosse sont la pusillanimité ou la bassesse du courage, le mépris de Dieu, la cruauté et l'oubli de la mort. Les deux chevaux qui le traînent, sont la rapine et la ténacité. Le cocher qui le conduit, est le désir insatiable d'avoir; ce cocher a un fouet à deux cordes qui sont l'envie d'acquérir et la crainte de perdre. Et tout cela ne cesse de galoper jusqu'à ce qu'il soit arrivé au fond de l'abîme. Il est donc vrai, mes frères, qu'il n'est rien de plus mauvais qu'un avare, impie envers Dieu, injuste et dur envers le prochain, cruel et inhumain envers lui-même. Et s'il est mauvais pour lui-même, comme dit le Saint-Esprit dans le *Livre de la Sagesse* (*Prov.*, XV, 27), pour qui sera-t-il bon? Aussi n'est-il bon à rien, et l'on peut dire qu'il est mauvais en tout état: prêtre et religieux impie, père et maître cruel, mari sans affection, ami infidèle, citoyen sans humanité, marchand trompeur, artisan sans bonne foi; en un mot, chrétien sans religion, sans foi, sans honneur et sans conscience; disons-le, c'est un monstre d'horreur, et un poids insupportable à la terre. Dans une telle situation, il ne peut être que le plus malheureux de tous les hommes. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Après les terribles malédictions que le Sauveur du monde a prononcées contre les riches du siècle; après qu'il a dit, qu'il était plus facile de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille que de faire entrer un homme riche dans le ciel; ce qui ne doit s'entendre que des mauvais riches et des avares; nous ne pouvons pas douter que leur

sort ne soit très-malheureux et très-digne de compassion. Aussi l'apôtre saint Jacques (chap. V, vers. 1 seqq.), leur dit de verser des torrents de larmes sur leurs misères et de hurler de toutes leurs forces : étrange expression ! *Parce que, ajoute-t-il, vos richesses périront, vos habits et vos meubles seront rongés par la vermine, votre or et votre argent seront dévorés par la rouille, et cette rouille sera un témoignage de votre avarice ; elle s'attachera à votre chair, et elle la consumera comme un feu ardent. Les trésors que vous amassez, seront un jour pour vous des trésors de colère et de vengeance qui vous perdront sans ressource.* Un saint docteur expliquant un endroit de l'Apocalypse, où il y a trois fois malheur (c. VIII, v. 13), dit que ces malédictions s'adressent particulièrement aux avares, et qu'ils sont trois fois malheureux : malheureux dans l'acquisition des richesses de ce monde, plus malheureux dans l'inquiétude qu'ils ont de les conserver, mais très-malheureux lorsqu'ils les perdent et qu'ils les voient échapper de leurs mains.

Les avares sont malheureux dans l'acquisition des richesses de la terre. Cela est bien facile à comprendre. Quel travail, quel soin, quelle peine pour devenir riche ! Point de repos ni jour ni nuit ; il faut sacrifier tous les plaisirs et tous les contentements de la vie ; il faut une assiduité extraordinaire : quelle gêne insupportable ! Voyez un peu ce que fait un homme qui est possédé par la cupidité, qui veut devenir riche à quelque prix que ce soit ; suivez-le dans toutes ses démarches, dans quelque état ou condition qu'il soit. Que de sueurs, que de travaux ! Il ne dort presque point, il est toujours en action, il médite sans cesse de nouveaux desseins, il se tourmente pour trouver des moyens de réussir dans ses entreprises, il s'expose à tous les dangers. Que de voyages ! que de démarches ! que de mouvements ! que ne souffre-t-il pas, que ne fait-il pas pour arriver à ses fins ? Il épargne jusqu'à l'excès, il se refuse le nécessaire, la moindre dépense le met hors de lui-même. Considérez ce que fait un marchand qui va au bout du monde pour tâcher de s'enrichir. Il quitte sa patrie ; il se sépare de sa femme, de ses enfants, de ses amis, et de tout ce qu'il a de plus cher ; il s'expose à une navigation longue, où il risque cent fois sa vie et sa liberté, ou par les naufrages, ou en tombant entre les mains des pirates. Voyez les démarches que font tous ceux qui sont possédés par la passion de l'avarice : ils tourmentent sans cesse leurs gens ; ils les font travailler au delà de leurs forces, ils n'ont point de repos, ils n'en donnent point aux autres ; ils se font haïr de tout le monde ; on les regarde comme des voleurs, des usuriers, des excommuniés ; on les fuit, on les a en horreur et l'on peut bien dire qu'ils sont l'exécration du genre-humain. D'une autre part, les moyens iniques qu'ils emploient pour avoir du bien, les tourmentent et les bourrelent, les remords de leur conscience les

font sécher d'ennui. Je parle de ceux qui ont encore quelques sentiments de religion, et qui ne sont pas encore arrivés au comble de l'endurcissement ; pour les autres, qui ne sentent plus de syndérèse, ils en sont incomparablement plus malheureux, comme il est évident.

Mais ce qui tourmente étrangement les avares dans l'acquisition des richesses, c'est qu'ils ne sont jamais contents, et que le désir insatiable d'avoir toujours davantage leur fait regarder comme peu de chose ce qu'ils ont déjà, en comparaison de ce qu'ils voudraient avoir. C'est ce qui a fait dire à plusieurs docteurs que l'avarice est une hydropisie spirituelle, comparaison très-juste et très-naturelle en même temps. Car, tout de même que les hydropiques, surtout lorsqu'ils ont aussi la fièvre, ne peuvent se rassasier d'avaler de l'eau, quoiqu'ils en soient tout remplis ; l'avare, quelque riche qu'il soit, désire toujours, demande toujours, cherche toujours de nouvelles richesses ; il dit toujours, comme les sangsues, dont parle le Saint-Esprit dans le *Livre des Proverbes* (c. XXX, v. 15), *Apportez, apportez.* On a beau représenter à un avare qu'il a assez de bien, qu'il devrait se tranquilliser et jouir en repos de ce qu'il a acquis, il dit toujours qu'il n'a rien, et il ne cesse de crier : *Apportez, apportez.*

Je ne m'étendrai pas ici sur plusieurs autres circonstances, qui rendent l'avare malheureux dans l'acquisition des richesses, le détail en serait trop long ; je ne fais qu'en toucher quelques-unes en passant. Combien de mauvaises affaires ne se fait-il pas ? combien de chicanes et de procès ? Il est continuellement en guerre avec ses voisins, tantôt pour s'être écarté sur leurs terres, tantôt au sujet des bornes, car il est bien capable de les arracher, ou de les déplacer ; tantôt pour avoir acheté des actions contre eux. Combien d'ennemis ne se suscite-t-il pas ? ennemis dangereux qui se peuvent porter à des extrémités terribles en attendant à sa vie ; de sorte qu'il est toujours dans la crainte et dans la frayeur, et qu'il n'ose pas sortir la nuit. Quelle triste situation ! et que peut-on se représenter de plus déplorable ! Cependant cet infortuné avare compte toutes ses peines et ses souffrances pour rien, pourvu qu'il amasse des richesses ; sa passion l'aveugle tellement qu'il donne tête baissée dans les plus grands dangers, et qu'aucune considération d'honneur, de religion et de conscience n'est capable de l'arrêter.

Si l'avare est malheureux dans l'acquisition des richesses, on peut dire qu'il l'est encore davantage, quand il s'agit de les conserver. Ordinairement, comme il a eu beaucoup de peine, et qu'il a beaucoup souffert dans cette acquisition, cela augmente beaucoup l'attachement qu'il a pour ces biens, et, par conséquent, la crainte de les perdre. Autant de manières dont on peut être dépouillé de ce qu'on a, autant de sources et de causes d'inquiétudes mortelles

pour ce malheureux. Et combien n'y en a-t-il pas dans la vie ? les fléaux de la justice de Dieu, les intempéries de l'air et le dérangement des saisons, le feu, l'eau, la gelée, la grêle, la sécheresse, les voleurs étrangers et domestiques : les mauvaises affaires, tant d'événements imprévus, qui renversent les fortunes qui paraissent les mieux établies, qui ruinent les maisons les plus opulentes et qui réduisent à la mendicité les familles les plus riches. Quels exemples les histoires ne nous fournissent-elles pas à ce sujet ? On a vu des généraux d'armées, des princes, des grands seigneurs demander l'aumône ; on a vu des personnes de la première distinction réduites à la dernière misère ; on a vu des riches du siècle, destitués de tout secours et abandonnés de tout le monde. Un avare qui est extrêmement attaché à ses richesses, est saisi d'une éternelle frayeur : il craint tout, il ne se fie à personne ; lorsqu'il est hors de sa maison, il est dans de cruelles incertitudes, si quelqu'un ne profitera pas de ce moment pour forcer ses coffres et pour enlever son trésor. La nuit il ne peut pas dormir, et il lui semble toujours entendre des voleurs qui viennent faire leur coup. Ses enfants, sa femme, ses domestiques, lui sont suspects, et il ne compte pas sur l'assurance qu'il a de leur fidélité. On en a vu qui changeaient tous les jours de place leur trésor, et qui n'en pouvaient jamais trouver une qui leur parût assurée. C'est pour cela qu'ils sont toujours tristes et mélancoliques et qu'ils n'ont jamais un moment de joie ni de tranquillité. Ce ne sont pas eux qui possèdent les richesses, mais ce sont les richesses qui les possèdent. Quelles chaînes, quel dur esclavage ! C'est là, mes très-chers frères, une juste punition du Seigneur, qui permet que les infortunés avares soient tourmentés, dévorés, et déchirés continuellement par les objets infâmes de la passion violente qui les agite.

Cependant, ce n'est là que le commencement des douleurs. Le comble et l'excès du malheur des avares, c'est lorsqu'ils perdent, lorsqu'ils voient échapper de leurs mains les richesses qu'ils ont acquises avec tant de peine, et qu'ils ont conservées avec tant de soin. On peut ôter de dessus son corps les vêtements qui le couvrent, parce qu'ils n'y sont pas attachés ni collés ; mais on ne peut pas arracher la peau sans souffrir d'extrêmes douleurs, parce que cette peau fait une partie du corps. Un homme qui n'est pas attaché à ses biens, les perd sans beaucoup de douleur, et il est bientôt consolé, surtout si c'est un bon chrétien qui ne met point ses espérances dans les richesses périssables de la terre, mais qui espère de jour en jour les biens éternels ; mais quand un avare se voit obligé de se séparer de ses trésors, dans lesquels il avait établi toute son espérance, n'ayant pas lieu d'attendre d'autres biens, comme il ne saurait se le dissimuler à soi-même ; ce sont des douleurs inconcevables, et l'on peut bien les comparer à celles que souffre un patient

que l'on écorche tout vif. Le Saint-Esprit nous en donne une idée lorsqu'il assure que, quand l'avare, à l'heure de la mort, quitte ses richesses, c'est comme si on lui arrachait les entrailles. (*Job*, XX, 15.) Terribles expressions, mes frères, mais qui ne disent rien de trop. Et nous en serons facilement convaincus, si nous examinons les circonstances de cette privation et de ce dépouillement. Représentez-vous donc, chrétiens auditeurs, un avare qui amasse du bien avec des peines, des travaux et des fatigues qu'on ne peut bien concevoir ; qui a conservé son trésor pendant de longues années, avec des soins et des inquiétudes extrêmes, et qui, tout d'un coup, par un accident imprévu, ou par la mort, se voit dépouillé entièrement de tout ce qu'il possédait et de tout ce qu'il regardait comme l'unique fondement de ses espérances. Que reste-t-il à ce malheureux, qu'un horrible désespoir ? Il ne faisait aucun cas des biens spirituels ; il ne comptait point sur les biens éternels, ou plutôt il a sacrifié les uns et les autres pour avoir ces trésors temporels, qu'il aimait et estimait uniquement, et il les voit tous perdus pour lui sans ressource ; peut-on rien se figurer de plus désolant ? Aussi n'a-t-on pas vu des avares, dans les occasions, se jeter dans l'abîme du désespoir qui est la fin très-ordinaire des grands impies ? Alors il lui arrivera ce que dit le Saint-Esprit, qu'un temps viendra que les hommes riches se trouveront entièrement les mains vides. (*Psal.*, LXXV, 15-16.) Alors l'avare verra qu'il a travaillé en vain, ou plutôt qu'il s'est épuisé pour les autres, et qu'il n'a rien fait pour lui-même. Il verra ses richesses, ses biens, ses trésors passer entre les mains d'un héritier affamé, qui se moquera de lui. Il est semblable, nous dit encore le Saint-Esprit, au ver à soie ; car, comme cet insecte s'épuise et s'éventre, pour ainsi dire, pour former le cocon où il se renferme tout vivant, et qu'il laisse aux hommes pour faire les beaux ouvrages que nous admirons ; le riche avare ne travaille pas pour lui, c'est pour les autres qu'il s'épuise et qu'il se tourmente : il ne profite pas de ses biens et de son travail, mais il laisse tout aux autres. (*Job*, XXVII, 16-23.) Quel mortel regret pour un infortuné, lorsqu'il fait réflexion que cet or, cet argent, ce trésor, qu'il a amassé avec de si grandes fatigues et des soins si cuisants, vont être dissipés en très-peu de temps ; et qu'il s'est épargné le nécessaire pour fournir à des dépenses folles et inutiles, à des festins, à la débauche, à l'ivrognerie, au luxe et au faste, à l'impureté et à toutes les passions, et par conséquent à commettre des crimes sans nombre qui augmenteront ses tourments dans les enfers, et qui le chargeront d'une éternelle confusion. Oui, les richesses de l'avare seront comme une huile qui servira à rendre plus ardent le feu qui le dévorera à jamais. Si pendant la vie les avares sont tellement frappés des pertes qu'ils font, qu'on en voit qui en tombent malades, et qui en meurent

de chagrin; d'autres qui languissent et qui deviennent secs comme des troncs de bois; d'autres qui perdent l'esprit et qui tombent dans la démence; d'autres enfin, qui se précipitent eux-mêmes dans l'abîme d'une mort funeste et violente: que sera-ce à l'heure de la mort, lorsqu'ils se verront privés et dépourillés de tout, et pour toujours?

Vous voyez, mes très-chers frères, combien les avares sont malheureux, et pendant la vie et à la mort, et dans le temps, et dans l'éternité. Qui pourra après cela se résoudre à se rendre esclave d'une telle passion? Qui sera assez insensé pour se mettre au service d'un maître si dur et si impitoyable, qui commande, comme le remarque saint Augustin (tract. 10, in *Epist. Joan.*), des choses si rudes et si terribles, qui commande de se livrer à des travaux si accablants, de s'exposer à des périls si extrêmes, de s'abandonner à des douleurs et à des tristesses si cuisantes? Comment se persuader qu'il se trouve des hommes assez aveugles pour renoncer au service tout aimable du Seigneur, au joug plein de douceur de Jésus-Christ, pour se charger des pesantes chaînes de la cupidité? Cependant, que cela est commun, et combien le nombre des avares n'est-il pas grand dans le monde! On en voit tous les jours les preuves les plus convaincantes, et qui peut se dire absolument exempt de cette honteuse passion? Voulez-vous, chrétiens auditeurs, que je vous donne quelques marques pour connaître si vous êtes attachés avec excès aux biens de la terre; en voici de sensibles. Si vous faites quelques mauvaises démarches; si vous transgressez la loi de Dieu; si vous mentez, si vous vous parjurez pour avoir du bien; soyez assurés que la cupidité domine dans vos cœurs, et que vous êtes avares. Si vous désirez avec ardeur de devenir riches; si vous avez un grand empressement pour cela, et que vous vous donniez de grands mouvements avec des inquiétudes, sachez que c'est l'avarice qui vous fait faire tout cela. Si, après avoir fait quelques pertes, vous êtes inconsolables; si vous vous mettez en colère contre ceux que vous croyez être les auteurs du dommage qui vous est arrivé, si vous cherchez à vous en venger, ou, ce qui est encore bien plus terrible, si vous murmurez contre la divine Providence, si vous blasphémez le saint nom de Dieu; tenez pour certain que l'avarice est votre passion dominante. Si vous travaillez ou si vous faites travailler les dimanches et fêtes sans une pressante nécessité; si vous êtes envieux du bien et de la prospérité de votre prochain; si vous convoitez son bien, ou si vous ne vous faites pas scrupule de le prendre, quand vous en trouvez l'occasion, ne doutez pas un moment que vous ne soyez du nombre des avares. Examinez-vous donc avec grand soin; sondez votre cœur, et voyez s'il n'y a pas en vous quelque levain d'avarice qui corrompe et qui gâte vos bonnes actions, et mettez-y ordre; autrement, ce venin cor-

rompra toute la substance de votre âme, et vous donnera le coup de la mort, et d'une mort éternelle.

Il me resterait à vous donner des remèdes contre l'avarice, mais ce vice est une maladie spirituelle qui n'en est guère susceptible. Plusieurs obstacles presque invincibles se présentent dans la conversion des avares: leur insensibilité pour les choses spirituelles; leur attachement à la terre; leur endurcissement; leur dégoût pour les biens éternels, et plusieurs autres. Mais celui qui me paraît le plus insurmontable, c'est que les malheureux avares ne veulent point avouer qu'ils soient esclaves de cette passion honteuse; ils se croient encore fort honnêtes gens, trouvent mille excuses, suivant le témoignage des Livres saints (*Prov.*, XXVIII, 11), pour publier leur avarice: c'est prévoyance, c'est précaution, c'est nécessité: on a, disent-ils, des enfants à établir, on ne sait pas ce qui peut arriver; il y a dans la vie tant de sortes d'accidents à craindre, il ne faut point prodiguer le bien que Dieu nous a donné; il faut le ménager avec soin. C'est ainsi qu'ils vont jusqu'à donner le nom de vertu à leur détestable avarice. Comment ensuite pourrait-on les délivrer d'un mal dont ils se croient entièrement éloignés? Semblables à ces malades qui sont dans le délire, et qui, croyant se bien porter, ne veulent pas entendre parler de remèdes ni de régime, ils veulent au contraire se lever et faire les actions de ceux qui se portent bien, et par là ils font voir que leur état est en quelque façon désespéré. Cependant, comme la miséricorde du Seigneur est sans bornes, nous ne devons regarder aucun péché en cette vie comme irrémédiable; et nous sommes obligés d'exhorter les avares, comme les autres pécheurs, à recourir à cette miséricorde par des prières ferventes, par des gémissements et des larmes; par la considération du danger où ils sont, et de tout ce que nous venons de dire de ce vice dangereux, et par la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres. Ils ne doivent pas se jeter, comme Judas, dans le précipice du désespoir, mais ils doivent, comme Zachée, se déterminer aussitôt que Dieu les aura touchés, à rendre exactement le bien d'autrui, et à donner abondamment l'aumône. Détachons-nous donc, mes très-chers frères, des biens périssables de la terre; portons nos vœux à des richesses plus solides, à ces trésors éternels, qui sont destinés aux pauvres d'esprit, et qui seuls peuvent remplir nos désirs et toute l'étendue de nos cœurs. C'est la grâce que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

XV^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA PENSÉE ET L'OUBLI DE LA MORT.

Cum autem appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris sue. (*Luc.*, VII, 12.)

Et lorsqu'il s'approchait de la porte de la ville, il

rivé qu'on portait en terre un mort, qui était le fils unique d'une femme.

Tel est, mes très-chers frères, le sort de tous les hommes. Formés de terre, pétris de boue, composés de cendres, il faut nécessairement qu'ils retournent en cendre. Conçus dans le sein d'une femme, nés au milieu des faiblesses, nourris parmi les misères, il faut que leur vie se termine à un tombeau. Quel sujet d'humiliation ! C'est la pensée de cette vérité qui a opéré dans tous les siècles des effets si prodigieux, qui a tiré tant de libertins de l'abîme de leurs crimes, qui a peuplé les déserts, rempli les monastères, et conduit heureusement tant de saints personnages au sommet de la perfection : vérité qui, étant sérieusement méditée, est capable de convertir tous les pécheurs, et de changer la face de l'univers. Mais, ô aveuglement déplorable ! il n'en est point, non-seulement à laquelle on pense moins, mais encore dont on tâche avec plus de soin de détourner sa mémoire ; on n'en entend parler qu'avec peine ; et si les différentes conjonctures de la vie engagent quelquefois à y faire attention, on s'efforce d'en dissiper d'abord l'impression. Je ne sais, mes frères, si ce sera avec joie ou avec dégoût, que vous m'honorerez aujourd'hui de votre attention à ce sujet, mais je sais que vous ne pouvez rien entendre de plus utile pour le salut de votre âme. Quoi qu'il en soit, je ne viens pas ici pour vous flatter et pour vous perdre, et c'est bien le moins que j'imite pour votre guérison spirituelle la conduite d'un sage médecin pour la guérison du corps : il ne fait pas attention si les remèdes qu'il donne aux malades sont agréables au goût, il n'a en vue que leur santé et leur rétablissement. Souffrez donc que je vous présente le souvenir de la mort comme un souverain remède, amer et dégoûtant à la vérité, mais qui opérera en vous, si vous le recevez bien, la santé spirituelle. Voici mon dessein. Rien de plus utile à un chrétien que la pensée de la mort : ce sera le sujet de la première partie de ce discours. Rien de plus pernicieux à un chrétien que l'oubli de la mort : ce sera le sujet de la seconde.

PREMIER POINT.

Je considère trois choses dans la mort, qui la rendent un principe de mépris pour tout ce qu'il y a sur la terre, et qui font, par conséquent, que la méditation sérieuse de cette vérité est très-utile à un chrétien : sa certitude, son incertitude et ses effets. La mort est certaine ; c'est une loi générale prononcée contre tous les hommes, loi qui doit nécessairement s'accomplir, loi qui ne souffre ni exception ni explication. Aucun homme n'en a été ni n'en sera exempt. Jésus-Christ lui-même, en se revêtant de notre nature, s'y est assujéti. La mort ne considère personne. Les prières et les remontrances ne lui font aucune impression : elle frappe, elle abat, elle renverse indifféremment tout ce qu'elle rencontre ; elle n'a aucun égard ni à l'âge, ni à la qualité, ni au mérite, ni

aux richesses, ni à la beauté. Elle n'a point égard à l'âge : la vie la plus longue ne lui inspire pas plus de déférence que la plus courte. Adam et plusieurs des anciens patriarches, après une vie prolongée de plusieurs siècles, ont fini ce long pèlerinage par la mort. Les jeunes gens n'en sont pas plus exempts que les vieillards : on meurt à tout âge, et il en meurt beaucoup plus de jeunes que de vieux ; à peine de cent personnes s'en trouve-t-il une qui aille à la soixantième année de sa vie. Combien avez-vous vu mourir de personnes de votre âge ; où sont vos compagnons de jeunesse, vous qui êtes déjà un peu chargé d'années ; vous êtes peut-être resté seul de trente ; peut-être plusieurs ont été condamnés au feu éternel, tandis que la miséricorde de votre Dieu vous attend encore à pénitence. La mort n'épargne pas même les enfants qui sont encore dans le sein de leurs mères. Elle n'attend pas qu'ils aient reçu le baptême, et elle les transporte de ce sein qui les a conçus dans le sépulcre où ils doivent pourrir. Elle ne fait pas plus d'attention à la dignité qu'à l'âge. Les papes, les évêques, les empereurs, les conquérants, les rois ne peuvent point, avec toute leur puissance, éviter ce terrible coup. Alexandre, qu'on appelle le Grand, après avoir fait trembler toute la terre et subjugué près de la moitié du monde, est convert d'un peu de poussière. (1 *Machab.*, I, 1 seq.) Que sont devenus tant de puissants monarques, tant de capitaines si vaillants, tant d'hommes si illustres, et par leur naissance et par leur valeur ? Leurs cendres crient au fond des tombeaux, que c'est là qu'ont abouti tous leurs vains projets et toutes leurs folles espérances. La mort ne considère pas le mérite ; elle fait sa proie de l'homme le plus habile comme du plus ignorant. Le philosophe et le berger lui sont également sujets. Mais, ce qui est effroyable, elle attaque le pécheur comme le juste ; l'un en état de grâce, et l'autre en péché mortel ; elle ouvre le ciel à celui-là, et elle précipite celui-ci dans les abîmes. Que fera-t-on pour fléchir cette cruelle ; lui offrira-t-on des trésors ? elle foule aux pieds les richesses du monde. Lui opposera-t-on la force d'un tempérament vigoureux ? l'expérience nous apprend qu'elle réduit au tombeau les plus robustes, dans peu de jours. Lui alléguera-t-on des raisons de famille ? elle se plaît à les déranger. Elle sépare le mari de la femme, les enfants de leurs pères, les amis de leurs amis. Elle méprise les beautés que le monde adore ; elle moissonne les fleurs de ces beaux visages, et elle en fait des objets d'horreur. O mort terrible ! quels changements prodigieux ne faites-vous pas ? vous abattez sous vos coups comme la faux dans le pré, les fleurs et les épines, le foin et l'herbe verdoyante, la plante qui vient de naître et celle qui se fane. Vous foulez aux pieds les tiaras et les mitres, les sceptres et les couronnes, et il faut que tout subisse votre loi.

Cependant la mort, quoique certaine en elle-même, est très-incertaine par rapport

au temps où elle arrivera, et à la manière dont elle nous séparera de ce monde. Il est bien assuré que nous mourrons tous, mes très-chers frères; que bientôt on dira de nous ce que nous disons des autres : un tel est mort; que le son lugubre des cloches annoncera notre décès, comme il annonce celui de nos voisins; qu'on portera en terre notre cadavre, et qu'après avoir été jeté au fond d'une fosse, il deviendra la victime des vers et de la corruption. Mais quand sera-ce, et en quel état la mort nous trouvera-t-elle? ce sera peut-être demain qu'il faudra déloger de ce monde, et aller rendre compte au souverain Juge. Peut-être quelqu'un de cet auditoire sera trouvé étouffé dans son lit la nuit prochaine. Combien y en a-t-il dans cette paroisse qui seront morts avant la fin de l'année qui court; peut-être quelqu'un de nous couche déjà dans le drap qui lui doit servir de suaire. Mais en quel état mourrons-nous? aurons-nous le temps de nous préparer? ne sera-ce pas de mort subite et imprévue; serons-nous pour lors les amis de Dieu, ou des enfants de sa colère? La mort nous ouvrira-t-elle le ciel ou nous précipitera-t-elle dans l'enfer? Combien de morts tragiques et funestes avez-vous vues dans votre voisinage? de combien de genres de morts les hommes ne peuvent-ils pas finir leur vie? Les uns périssent par l'eau, les autres par le feu; ceux-ci sont assassinés, ceux-là sont attaqués par des maladies violentes, qui ne leur laissent pas un moment pour se reconnaître; d'autres sont écrasés par la foudre. C'est ainsi que Dieu en a disposé pour nous engager à nous tenir toujours prêts. *Le Fils de l'Homme viendra, dit Jésus-Christ dans son Évangile, au moment que vous vous y attendrez le moins. (Luc., XII, 40.) Vous ne savez si ce sera le matin ou le soir; à minuit, ou au chant du coq (Marc., XIII, 35);* et ainsi ayez soin de tenir vos comptes en bon état, afin de ne pas être surpris.

Mais qui pourrait penser aux terribles effets de la mort, sans être effrayé? Destinée à exécuter les arrêts de la justice de Dieu sur les hommes, elle devient par là leur ennemie jurée et irréconciliable. Elle les poursuit depuis le moment de leur conception jusqu'à ce qu'elle les ait réduits en quelque manière au néant, j'entends quant au corps, car pour l'âme, elle n'a aucune prise sur elle. Suivons-la, je vous prie, dans toutes ses démarches. Dès le premier instant qu'un homme est formé dans le sein de sa mère, la mort n'oublie rien pour le faire périr. Depuis la conception jusqu'au moment de l'enfantement, en combien de manières attaque-t-elle cette pauvre créature? Elle s'efforce continuellement d'ôter la vie à la mère, pour étouffer son fruit. Vous le savez, femmes enceintes, combien d'attaques vous avez dans ces temps fâcheux. Le temps de l'accouchement est-il arrivé, c'est alors que la mort joue de son reste; et pour ôter la vie à un, très-souvent elle en fait mourir deux. Combien de mères et d'enfants voyons-nous

périr dans cette terrible extrémité? Lorsqu'un homme est venu au monde, il est environné de pièges que la mort lui tend. D'un côté les maladies, de l'autre les nécessités de la vie; ici les accidents, là les intempéries de l'air; et ce qui est étonnant, il semble agir de concert avec la mort pour se priver lui-même de la vie. Il s'expose à tous les dangers: il traverse les mers et s'engage à de longues et périlleuses navigations. Il cherche tout ce qui peut lui nuire: il boit et mange avec excès, il se livre aux passions les plus violentes. La mort ne manque pas de profiter de tous ces avantages: elle s'en sert comme d'autant de glaives empoisonnés pour les poignarder; elle cherche continuellement l'occasion de faire son coup; elle se cache dans les aliments qu'il prend, elle se trouve jusque dans les remèdes dont il se sert pour vouloir l'éloigner; enfin elle le frappe et lui fait une plaie mortelle. Appelez tant de médecins qu'il vous plaira; épuisez tous les secrets de leur art, vous travaillez en vain. C'est alors qu'elle traite l'homme bien rigoureusement: elle change tous ses plaisirs en amertume; elle lui enlève toute sa force et sa vigueur; elle le dépouille de toutes les richesses dont il jouissait, et par le dernier coup elle sépare son âme d'avec son corps. Elle s'en prend ensuite à son cadavre. Voici de quelle manière elle le détruit, selon l'expérience qu'on en a faite. Le corps d'un homme mort devient d'abord bleuâtre en certains endroits et comme jaune dans d'autres, et ensuite entièrement noir. Puis il s'y élève une mousse, une certaine moisissure; une mauvaise fleur qui précède la pourriture; ensuite les chairs commencent à s'ouvrir; il sort de toute part un pus horrible, infect et gluant, dans lequel ce cadavre nage quelque temps; après quoi il se forme de la vermine, qui se nourrit dans cette pourriture. De ces vers affreux, les uns s'attachent aux yeux, les autres sortent des narines, d'autres se roulent dans la bouche. Cependant les cheveux se détachent, le nez, les joues, les lèvres tombent par lambeaux; la poitrine s'ouvre; les côtes noircies se découvrent les premières; ensuite les bras et les jambes. Le ventre se soulève par le mouvement de cette vermine. J'ai horreur lorsque j'y pense. Enfin ces vers retombent en pourriture: tout se sèche, et il ne reste plus que les os. Mais dans la suite les os se calcinent, et le corps de cet homme est comme anéanti. Voilà, chrétiens auditeurs, ce que deviendra notre chair criminelle; cette chair que nous aimons tant, que nous nourrissons avec tant de soin; cette chair qui nous attire dans le précipice du péché. Voilà ce que deviendra ce visage que nous regardons dans des miroirs avec tant de complaisance; ce corps pour lequel nous sacrifions tout ce que nous avons de plus cher au monde. La mort ne s'arrête pas encore là, elle s'en prend à la mémoire du défunt: un temps viendra qu'on perdra jusqu'au souvenir de son nom, et qu'il ne sera pas plus connu dans le monde que si jamais

il n'y avait été. Qu'est devenue la mémoire de ceux qui vivaient dans cette paroisse il y a trois cents ans? c'est là ce qui nous arrivera à tous. Ambitieux, cherchez tant d'honneurs qu'il vous plaira, mais regardez le tombeau, et souvenez-vous que vous n'irez pas plus loin. Avides, amassez du bien, entassez trésors sur trésors, joignez terre à terre, héritage à héritage; mais souvenez-vous qu'à l'heure de la mort vous trouverez vos mains vides. Gens de plaisir, ivrognes, impudiques, buvez, mangez, divertissez-vous, mais souvenez-vous que bientôt les vers seront votre couverture, et la pourriture votre matelas. Ne sont-ce pas là, mes très-chers frères, des preuves bien convaincantes de l'utilité qu'il y a de penser sérieusement à la mort, et des motifs bien pressants pour nous engager à y faire souvent réflexion? Voyons à présent combien l'oubli de la mort est dangereux. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

On dit ordinairement dans le monde, que si l'on pensait souvent à la mort on perdrait l'esprit. C'est là justement le raisonnement des insensés. En effet, quoi de plus capable de rendre l'homme sage que cette pensée salutaire, qui montre clairement le néant de toutes les choses de la terre; qui lui apprend qu'il ne fait que passer en cette vie, et qu'après tous ses travaux et toutes ses peines, il ne trouvera qu'un peu de poussière. Tous les hommes ont été tellement convaincus de cette vérité, qu'ils ont établi pour un des premiers principes de la bonne vie, la méditation de la mort. Les païens mêmes ont suivi cette maxime, qui est fondée sur les lumières de la raison. Mais n'est-il pas facile de nous convaincre par nous-mêmes de cette vérité? Si les pécheurs pensaient à la mort, se livreraient-ils comme ils font à leurs passions brutales? Si un orgueilleux se représentait souvent l'horreur du tombeau, ne s'humilierait-il pas? Si un impudique faisait de sérieuses réflexions sur l'état affreux où son corps sera un jour réduit, le feu qui le brûle ne serait-il pas bientôt éteint? Si les ivrognes et les gourmands pensaient qu'ils engraisseraient leur misérable corps pour les vers et la corruption, ne renonceraient-ils pas à leurs crapules? Si ces jeunes libertins et ces filles mondaines, qui ne pensent qu'à danser, qu'à rire et à se divertir, considéreraient qu'après quelques jours de prétendu plaisir, il faudra venir à ce terrible moment qui doit les séparer de ce monde pour toujours, ne renonceraient-ils pas à leurs amusements criminels? Si un homme, le plus attaché qu'il fût aux biens périssables de la terre, était assuré de mourir dans peu de jours, comment regarderait-il son or et son argent? Ce n'est donc pas la pensée de la mort qui fait les fous, puisqu'elle est capable de convertir les pécheurs les plus endurcis; c'est, au contraire, l'oubli de cette vérité, qui engage l'homme dans la dernière des folies.

Cet oubli est la source de tous les malheurs temporels et spirituels qui nous arrivent ici-bas. Il est la source des malheurs temporels: dès qu'on oublie la mort, on ne règle point ses affaires; on ne rend point de compte, on ne fait point de testament. Voilà le dérangement dans une famille; voilà des procès et des chicanes entre les parents et les héritiers; voilà la ruine des maisons. L'oubli de la mort est la cause des maux spirituels. Dès qu'on perd la mort de vue, on ne fréquente point les sacrements, on méprise les grâces de Dieu; on se précipite dans toute sorte de crimes, larcins, impuretés, vengeances, ivrogneries. De là viennent les habitudes; ensuite l'endurcissement et l'impénitence finale.

Quelle preuve donc plus manifeste de l'aveuglement et de la folie du monde, que l'oubli d'une vérité si importante? Car enfin ne faut-il pas être insensé pour oublier une chose dont on est pleinement convaincu, et dont on a tous les jours l'image devant les yeux? il faudrait avoir perdu le bon sens, pour en former le moindre doute. En effet, toutes les créatures qui nous environnent, ne nous annoncent-elles pas la mort; est-il un temps où nous n'en recevions toujours de nouveaux avertissements? Regardons de toutes parts. Considérons ce qui se passe dans le ciel, sur la terre, dans les eaux, autour de nous, dans nous-mêmes. Dans le ciel, les éclipses des astres; leurs mouvements continus, les changements de temps et des saisons, les intempéries de l'air. Sur la terre, les ténèbres de la nuit, la mort et la naissance des plantes et des animaux qui se succèdent sans relâche. Quelle vicissitude! les montagnes s'abaissent, les édifices tombent, les rochers se calcinent, tout s'use à la fin dans les eaux; le cours des rivières, l'inconstance de la mer, son flux et reflux, les orages et les tempêtes qui l'agitent autour de nous, la mort de nos parents, de nos amis et de nos voisins, les cimetières qui sont remplis des tristes restes de ceux qui nous ont précédés; dans nous-mêmes, les besoins de la vie, les maladies et les incommodités différentes qui ne nous quittent presque jamais, le combat perpétuel de nos humeurs. Enfin, il n'est personne qui se soit encore avisé de dire qu'il était immortel. Tous les hommes conviennent qu'ils ne sont en ce monde que pour un temps, et qu'il faudra payer une fois le grand tribut imposé sur notre nature. Ne faut-il pas avoir perdu l'esprit pour ne pas vouloir entendre parler de ce qu'il faut nécessairement faire? Telle est cependant l'humeur du monde. Bien loin de dire à un homme qu'il est près du tombeau, on n'ose presque pas lui dire qu'il est vieux. Mais ce qui est tout à fait surprenant, c'est de voir des malades et des mourants qui ne veulent pas entendre parler de leur dernière heure. Il faut des précautions infinies pour leur en porter la nouvelle; et s'il ne se trouve pas quelque personne zélée et charitable qui leur aille dire, comme autrefois le prophète Isaïe au roi Ezéchias :

Mettez ordre à vos affaires, parce que la mort est proche (Isa., XXXVIII, 1), ces aveugles mourraient sans sacrement. Il est des vieillards, des gens qui à peine se peuvent traîner, et qui sont courbés sous le poids des années, qui ne veulent pas qu'on leur parle de la mort. Vous avez beau faire, il faudra y venir bientôt; et si elle vous cause des frayeurs si terribles lorsqu'elle vous paraît encore éloignée, que sera-ce lorsqu'elle sera présente? ne faut-il pas être privé de jugement pour vouloir éloigner une chose qu'on ne peut éviter, et ne pas penser à la bien faire? telle est la conduite du monde par rapport à la mort. Que ne fait-on pas pour tâcher de l'éloigner? quelles précautions? combien de remèdes, et que fait-on pour s'y préparer? ne faut-il pas être insensé pour ne pas se tenir prêt dans le danger continuel où l'on est de mourir? C'est là néanmoins l'esprit du monde. En vérité, mes frères, à quoi tient notre vie? combien de fois chacun de nous a-t-il risqué de la perdre? combien en est-il qui ont été aux portes de l'éternité, et nous n'y pensons pas! Nous avons donc perdu le jugement, et nous sommes du nombre des insensés dont nous parlons.

Mais d'où vient cet oubli fatal, qui cause tant de maux, et qui précipite tant d'âmes dans l'enfer? Il me semble qu'il a trois causes principales: la première est le démon; la seconde, l'amour de la vie; la troisième, l'espérance d'une prétendue conversion à la mort, sur laquelle les pécheurs se fondent par une présomption si étonnante. Il ne faut pas être surpris si le démon s'efforce de faire oublier aux hommes le dernier moment qui doit commencer leur éternité. C'est le stratagème dont il se sert pour faire tomber nos premiers parents. Dieu leur avait défendu de manger d'un certain fruit sous peine de la vie. A la première attaque, ils alléguèrent cette raison si juste, c'est-à-dire la crainte de la mort. Le démon leur rassure: il ose même leur dire que le Créateur ne leur avait parlé de cette sorte, que pour leur inspirer une certaine crainte; et que, bien loin que le fruit dont il s'agissait leur causât la mort, au contraire il les rendrait immortels. Ils adhérèrent à cette détestable fourberie, ils succombèrent à la tentation et se perdirent misérablement. Si ce moyen a si bien réussi à l'esprit des ténèbres pour faire tomber le père, comment ne s'en servirait-il pas pour attirer les enfants dans le même piège? combien de fois a-t-il dit à ce jeune homme: Divertissez-vous, passez votre temps agréablement, vous ferez pénitence lorsque vous serez vieux; la mort est bien éloignée de vous, et vous ne devez point penser à elle? Combien de fois a-t-il dit à cette jeune fille: Profitez du bel âge, voici les beaux jours de votre vie, employez-les au plaisir et à la joie; un temps viendra que ne pouvant plus plaire au monde, vous serez la dévote; vous aurez une vie assez longue pour faire divers personnages?

La seconde cause de l'oubli de la mort, est l'amour de la vie: à cet amour de la vie est attaché l'amour des biens et des plaisirs du monde; cet amour des biens et des plaisirs du monde fait naître le désir d'une longue vie; le désir en produit l'espérance. Voilà la chaîne qui attache les hommes à la terre et qui leur fait oublier leur dernier jour. On se flatte toujours; et parce qu'on voit certaines personnes arriver à une grande vieillesse, on croit qu'on sera de ce nombre; on diffère sa conversion de jour en jour, et l'on se trouve à la porte de l'éternité sans y avoir pensé. Mais, ô aveuglement étrange! est-on plus sage quand on est vieux? Le grand âge détache-t-il du monde? Vous en avez tous les jours, mes très-chers frères, des exemples trop funestes. Après avoir passé la jeunesse dans le libertinage, l'âge plus avancé dans le tracassé et les affaires, on passe la vieillesse dans une horrible avarice, et dans un oubli entier de son salut. C'est ainsi que le démon se joue des hommes.

Enfin la troisième et la plus dangereuse cause de l'oubli de la mort, est la fausse espérance que l'on a de se convertir à cette dernière heure. On croit que ce sera assez d'y penser lorsqu'on y sera arrivé, et qu'il suffira de faire pénitence lorsqu'on ne pourra plus pécher! O enfants d'Adam! jusqu'à quand vous abuserez-vous? Que jugeriez-vous, chrétiens auditeurs, d'un laboureur qui attendrait d'ensemencer son champ au temps de la récolte, qui cependant prétendrait recueillir le lendemain une moisson aussi abondante que ceux qui ont travaillé toute l'année précédente, et qui ont mis leur grain en terre au temps qu'il fallait? ne diriez-vous pas que cet homme aurait perdu l'esprit? N'est-ce pas là votre conduite au sujet du salut éternel? Quoi! vous prétendez qu'en prononçant de bouche quelques formules d'actes de contrition dans les derniers moments de votre vie, Dieu vous accordera le pardon de vos crimes, et que vous aurez la récompense des saints qui ont travaillé avec tant de ferveur, qui ont fait une pénitence si rigoureuse, et qui ont fini une carrière si pénible? Cela ne choque-t-il pas le bon sens, et pouvez-vous adhérer à une telle imagination, sans que votre conscience vous convainque de la dernière des folies?

Prenez donc une autre route, chrétiens mes frères, n'imites pas cette conduite abominable des impies; ne vous aveuglez pas vous-mêmes. Souvenez-vous qu'il faut mourir. Souvenez-vous de ce dernier et triste moment, qui a fait trembler les plus grands saints; mettez le miroir de la mort devant vos yeux, et ne laissez passer aucun jour de votre vie sans faire réflexion qu'elle doit bientôt arriver: n'oubliez jamais qu'autant de pas que vous faites, autant de pas vous portent à la mort, et qu'il n'est point de moment dans votre vie qui ne puisse en être le dernier. Lorsque vous avez quelque chose à faire, quelque projet à exécuter, consultez la mort, et dites-vous à vous-mêmes:

S'il fallait mourir dans une heure, te détermirerais-tu à cette parole, à faire cette action et cette démarche? Mettez-vous au point de la mort pour bien juger de toutes choses; c'est de là que vous les verrez telles qu'elles sont, vous ne sauriez y être trompés. Lorsque vous voyez quelqu'un dans les plaisirs, dans la joie, dans une parfaite santé, dans une riante fortune, dans une jeunesse florissante, ou que vous vous trouvez vous-mêmes dans cet état, pensez que dans peu de jours il y aura bien du changement, et que tous ces prétendus avantages disparaîtront et s'en iront en fumée aux approches de la mort. Allez quelquefois dans le cimetière de votre paroisse, et prenant en main un ossement décharné, demandez : A qui est-tu ? à qui as-tu appartenu ? Il vous donnerait de belles leçons s'il pouvait parler ; il vous découvrirait des vérités bien terribles et en même temps bien salutaires pour vous. Ce crâne vous apprendrait qu'il est à un homme qui possédait autrefois les mêmes biens dont vous jouissez à présent ; que la maison que vous habitez, le lit où vous couchez, les meubles, les terres que vous possédez, étaient à lui ; qu'il faisait le même commerce, qu'il occupait le même emploi ; qu'il vous a cédé la place, pour se voir réduit à l'état où vous le voyez, mais que bientôt vous aurez le même sort. Cet autre ossement vous dirait qu'il appartient à un fameux ivrogne, qui a fréquenté les mêmes cabarets que vous ; qu'il a mené le même train de vie, qu'il a été sujet aux mêmes excès, mais que les temps sont bien changés, qu'il souffre une faim horrible et une soif brûlante. Cet autre ossement vous apprendrait qu'il est la tête d'une femme ou d'une fille mondaine, dont la vie a été le scandale de toute la paroisse. Regardez-moi bien, vous dirait-il, c'est moi-même qui ai porté tant de fois les livrées de la vanité et les enseignes de la prostitution, pour attirer les yeux et les cœurs des jeunes gens lascifs. Ah ! voyez ce que je suis à présent, l'âme qui m'a animé est encore bien plus digne de compassion. Ce bras sec vous dirait qu'il appartient à un fripon, qu'il a servi à l'injustice, qu'il a été levé plusieurs fois pour de faux serments. Il y a peu de temps, vous diront tous les morts d'une voix secrète, que nous étions comme vous ; nous avons rendu notre compte, et notre sort est arrêté ; mais souvenez-vous que vous serez comme nous, et que votre jugement ne sera pas moins rigoureux que le nôtre.

S'il fallait mourir à cette heure, chrétiens qui m'entendez, en quel état êtes-vous ? S'il fallait à ce moment paraître au tribunal de la justice de Dieu, vos comptes sont-ils prêts ? qu'est-ce qui vous ferait le plus de peine ? que deviendriez-vous, pécheurs, avec l'horrible fardeau de tant de crimes dont vous augmentez le nombre chaque jour ? Ce moment est plus proche que vous ne pensez, moment terrible qui doit décider de l'une des deux éternités ! A laquelle serez-

vous destinés ? C'est la bienheureuse que je vous souhaite, ainsi soit-il.

XVI^e DIM. APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'OBSERVATION DES DIMANCHES ET FÊTES.

Et respondens. Jesus dixit ad legisperitos, et Phariseos, dicens : Si licet Sabbato curare. (*Luc.*, XIV, 1.)

Et Jésus prenant la parole demanda aux Scribes et aux Pharisiens, s'il était permis de guérir une personne au jour du Sabbat.

Il n'est point de commandement dans la loi dont les termes soient plus forts. Lorsque Dieu ordonne à son peuple de sanctifier le jour du sabbat, il semble qu'il se défie de sa fidélité sur ce point encore plus que sur tous les autres. *Souvenez-vous*, lui dit-il, *de sanctifier le jour du sabbat.* (*Exod.*, XX, 8.) Il commande à Moïse d'avertir les Israélites que s'ils profanent les jours dédiés à son honneur, il ne s'agira de rien moins que de la mort ; il se sert d'un motif très-puissant pour les porter à ce juste devoir, en leur mettant devant les yeux leur délivrance de la captivité d'Egypte, et il n'oublie rien pour les détourner de la profanation des saints jours. L'Eglise, marchant sur les traces de son Epoux et de son Maître, a fait des ordonnances très-sévères à ce sujet. Elle a fulminé des anathèmes et lancé des excommunications contre les profanateurs des dimanches et des fêtes. Et néanmoins les menaces les plus terribles, les châtimens les plus rigoureux ne sont pas capables d'arrêter la licence des hommes ; et rien de plus commun que la profanation des saints jours. Et ne peut-on pas dire qu'il n'est aucun temps où les crimes et les débordemens de mœurs soient si fréquents et si ordinaires, que dans ces jours consacrés au Seigneur ? C'est pour vous détourner d'un tel malheur que je me suis proposé aujourd'hui de vous parler de cette matière si importante. Je vous ferai voir, dans la première partie de ce discours, ce que Dieu nous commande pour la sanctification des dimanches et des fêtes ; et, dans la seconde, je vous montrerai ce qu'il défend.

PREMIER POINT.

Le précepte de la sanctification du jour du sabbat, qui est le septième jour de la semaine, est aussi ancien que le monde, car il est écrit dans le *Livre de la Genèse* (chap. II), que Dieu ayant créé l'univers et tout ce qu'il contient, dans l'espace de six jours, cessa de créer le septième jour ; qu'il en fit le jour du repos, qu'il le bénit et le sanctifia. L'Eglise a changé ce jour, et du septième elle a passé au premier, pour plusieurs justes causes, et principalement parce que c'est à ce jour auquel elle a donné le nom de dimanche, que se sont accomplis plusieurs grands mystères de la religion chrétienne et entre autres celui qu'elle regarde comme le premier et le plus grand de tous, c'est-à-dire la résurrection de Jésus-Christ. Elle a ajouté d'autres solennités

pour honorer les mystères de Notre-Seigneur, la sainte Vierge, les anges et les saints; et toutes ces solennités, et particulièrement le saint dimanche, ont été instituées pour payer le tribut du temps; pour honorer son repos après l'ouvrage de la création; pour célébrer la mémoire du repos éternel que Dieu nous prépare dans le ciel; pour honorer les saints, et mériter, par là, leur puissante protection; pour travailler plus spécialement, ces jours-là, à la grande affaire du salut, et enfin pour procurer aux hommes de travail quelque repos corporel. Or, pour parvenir à toutes ces fins, il faut pratiquer certaines choses, et il en faut éviter d'autres. Entre celles qui sont expressément commandées, j'en remarque trois principales : la première, est d'entendre la sainte Messe; la seconde, est d'assister aux autres Offices et instructions, et de fréquenter les sacrements; la troisième, est de pratiquer les œuvres de miséricorde; et c'est ce qui renferme tout le bien que l'on peut faire pour la sanctification des fêtes et dimanches.

La première obligation qui se présente pour la sanctification des dimanches et des fêtes est celle d'assister au saint sacrifice de la Messe, sous peine de péché mortel, à moins qu'on ait des raisons suffisantes pour s'en dispenser. Cela est sans contredit, et personne n'en doute. Mais il est question d'y assister avec de saintes dispositions, avec l'attention, le respect et la dévotion que l'on doit; car y assister mal et n'y point assister, c'est la même chose; et même en y assistant mal, outre le péché d'omission dont on se rend coupable, on scandalise encore ordinairement le prochain. Ce n'est pas assez d'entendre une Messe basse les dimanches et fêtes; il faut encore, autant qu'on le peut, assister à la Messe de la paroisse et à tout ce qui la précède; il y a, sur cet article, grand nombre de gens très-coupables et qui n'y font aucune attention. De quelle manière, en effet, assiste-t-on au très-saint et très-adorable sacrifice de la Messe? Quelle dissipation! quelle foule de distractions! combien d'immodesties! combien peu de recueillement et de dévotion! la plupart ne se confessent point de ces fautes, et peut-être sont-ils aveuglés pour ne les pas connaître. A l'égard de la Messe de paroisse, quel scrupule se fait-on de la manquer? il en est qui passent plusieurs mois sans s'y trouver une seule fois. Vous fuyez le bercail; vous n'écoutez point la voix de votre pasteur: donc vous êtes une mauvaise brebis. La perte que vous faites est plus grande que vous ne croyez. Il y a des grâces particulières à la Messe de paroisse, et dans les prières publiques qu'on y fait, dont vous vous privez par votre faute; et c'est pour l'ordinaire à ces grâces spéciales qu'est attaché le salut d'un paroissien. Quoi! souffririez-vous que vos enfants et domestiques, pères et mères, maîtres, chefs de famille qui m'entendez, quittassent votre maison pour aller chez des étrangers, ou

qu'une de vos brebis s'écartât du reste du troupeau? Et vous vous éloignez continuellement de la maison commune, qui est votre église; vous vous séparez du troupeau, vous faites bande à part, vous êtes toujours errant: savez-vous ce qui vous arrivera? Le souverain Pasteur vous abandonnera et ne voudra point vous reconnaître.

La seconde espèce d'œuvres commandées pour la sanctification des dimanches et des fêtes, c'est d'assister aux autres Offices et instructions qui se font dans la paroisse, et de fréquenter les sacrements de pénitence et d'Eucharistie. C'est être dans une erreur bien grossière, de croire qu'il suffit, pour la sanctification des dimanches et des fêtes, d'entendre une Messe basse, et qu'on peut, le reste du jour, se divertir, se promener, aller en campagne, et faire autres semblables choses; il y a une obligation étroite qui engage tous les chrétiens, pour sanctifier les jours du Seigneur, à faire d'autres bonnes œuvres. Or, entre ces œuvres, il n'en est point de plus convenables que d'assister aux Offices de sa paroisse, au sermon, au prône, au catéchisme, aux Vêpres, aux bénédictions. Car pourquoi pensez-vous que l'Eglise a établi toutes ces pratiques de dévotion, dont elle remplit une partie des saints jours? est-ce pour occuper uniquement ses ministres, tandis que ses enfants ne seront occupés qu'à des bagatelles? Pourquoi ordonne-t-on si expressément aux pasteurs de faire des instructions fréquentes? n'est-ce pas, en même temps, pour engager les fidèles à recevoir cette nourriture céleste de la parole divine? Pourquoi a-t-elle institué les prières publiques, les Offices solennels, si ce n'est pour obliger les particuliers à s'unir pour prier, et pour remplir leurs devoirs dans les jours destinés au service de Dieu?

Un autre grand article de la sanctification des dimanches et fêtes, c'est la fréquentation des sacrements de pénitence et d'Eucharistie: c'est dans le sacrement de pénitence, que par la vertu du sang de Jésus-Christ, du feu de l'amour divin et de l'eau de nos larmes, toutes les ordures de notre âme sont nettoyées. Il faut donc nous en approcher souvent, puisque nous contractons tous les jours de nouvelles taches. Et c'est l'intention de l'Eglise que nous remplissions ce juste devoir, principalement les dimanches et les fêtes; elle veut encore qu'en ces jours nous recevions le corps adorable de Jésus-Christ, qui est la nourriture de nos âmes. Plût à Dieu, chrétiens auditeurs, qu'on eût la consolation de voir tous les fidèles d'une paroisse participer aux saints mystères, sinon à chaque Messe à laquelle ils assistent, comme faisaient les premiers chrétiens, mais du moins une fois le mois, les jours de dimanches et de fêtes! Plût à Dieu que l'on vit, dans ces jours de sainteté, les sacrés tribunaux environnés de pénitents, dont les gémissements et les larmes fissent connaître le véritable regret qu'ils avaient de leurs péchés! Mais, ô

temps déplorable à peine en voit-on la dixième partie fréquenter les sacrements une fois en trois mois; et combien en est-il qui ne s'en approcheraient jamais si on ne les menaçait de l'excommunication! Allez, ingrats, est-ce donc ainsi que vous répondez aux tendresses de votre Dieu? Vous méprisez ses dons les plus précieux, tandis que vous courez après des bagatelles. Ne méritez-vous pas qu'il vous ôte les trésors qu'il vous a confiés, pour les donner à d'autres qui en feraient un meilleur usage que vous? En effet, n'est-il pas honteux de voir, les saints jours de dimanches et de fêtes, les confessionnaux abandonnés, la sainte communion négligée; de voir seulement quatre ou cinq personnes participer aux vénérables mystères un jour de dimanche, dans une grande et nombreuse paroisse; tandis que les cabarets regorgent de monde, tantis-que les places publiques sont remplies de gens désœuvrés, ou occupés à des bagatelles, et que trop souvent à mal faire? S'il vient un charlatan dans une paroisse un jour de fête, en un moment il est environné de monde, on l'écoute avec attention: s'il dit des sottises on n'en perd pas un mot, on sacrifie même son argent pour acheter des drogues dont on ne connaît ni la vertu ni les effets; tandis qu'on n'assiste au prône ou au sermon qu'avec un dégoût extrême, ou en dormant; tandis qu'on ne daigne pas se donner le moindre mouvement pour recevoir les grands remèdes de son âme.

La troisième espèce de bonnes œuvres commandées pour la sanctification des saints jours de dimanches et de fêtes, consiste dans la pratique de différents actes de vertus, de foi, d'espérance, de charité, de contrition, de miséricorde spirituelle et corporelle envers le prochain. Il n'y a point ici d'excuse, mon cher auditeur, sur la difficulté ou l'impossibilité de s'appliquer à ces saintes pratiques; il y en a pour tous les âges et pour toutes les conditions; les unes conviennent aux supérieurs, et les autres aux inférieurs; les unes aux pauvres, et les autres aux riches; mais il n'est personne qui n'en trouve de conformes à son pouvoir et à son état. Un petit détail n'en laissera aucun doute. Rendez-vous attentifs, vous surtout qui osez dire que vous ne savez à quoi vous occuper les saints jours de dimanches et de fêtes, et qu'après avoir assisté à la Messe vous n'avez plus rien à faire. Chefs de famille, pères et mères, maîtres et maîtresses, c'est dans ces saints jours principalement que vous devez travailler à instruire, à corriger ceux dont le Seigneur vous a chargés: vous devez leur apprendre leur religion et leurs devoirs; vous devez leur inspirer l'amour de la vertu et l'horreur du péché; vous devez leur enseigner les moyens de se sanctifier et d'arriver au bonheur éternel. C'est une obligation indispensable pour vous: telle a été la conduite de tous les saints de votre état; telle est encore la pratique de toutes les personnes qui veulent à ce sujet, remplir la charge attachée

à leur condition. Or, le temps le plus propre pour cela, est celui des jours de dimanches et de fêtes, c'est une des fins pour lesquelles ils sont établis; les autres vous sont donnés pour vos affaires temporelles, mais ceux-ci sont réservés pour le salut. C'est donc alors que vous devez assembler votre famille à l'heure qui vous paraîtra la plus convenable, et travailler efficacement à l'instruire, à l'édifier par des paroles touchantes, par des lectures spirituelles, par des avis charitables et par des réprimandes salutaires. Ditez-vous que vous n'avez pas assez de science et de talents pour cela, ou qu'une mauvaise honte vous retient? mais êtes-vous si peu instruits, que vous ne sachiez pas dire quelques bons mots d'édification? ou bien seriez-vous assez malheureux pour rougir du christianisme? Pourquoi vous êtes-vous mis à la tête d'une famille si vous n'avez ni force, ni courage, ni talent pour la conduire? ne savez-vous pas que vous êtes le pasteur de votre maison, suivant la remarque d'un saint docteur? Que diriez-vous de votre curé s'il ne savait point faire d'instruction, où s'il était assez lâche pour ne pas oser reprendre le vice? Condamnez-vous donc vous-mêmes, et avouez que vous êtes inexcusables.

Riches du siècle, c'est dans les saints jours que vous devez principalement pratiquer la charité; il ne s'agit pas seulement de donner quelques morceaux de pain aux mendiants qui passent, mais vous devez bien faire autre chose: il y a dans votre paroisse des pauvres honteux, et qui non-seulement sont dans une pressante nécessité pour les besoins du corps, mais souvent encore plus pour les besoins spirituels; il y a des malades, des infirmes dans votre voisinage qui manquent de tout; c'est là une grande occasion de gagner le ciel, et de sanctifier les saints jours de la manière la plus agréable à Dieu. Après avoir entendu le service divin, et après une honnête réfection, allez secrètement dans ces maisons de pauvreté, allez chercher les victimes de la misère: portez-leur la bénédiction de votre aumône, et en même temps consolez ces affligés; exhortez-les à la patience, portez-les à se conformer entièrement à la volonté de Dieu; engagez-les à se confesser et chercher dans la sainte Eucharistie la force dont ils ont besoin pour porter leur croix. N'oubliez rien pour les rassurer contre les inquiétudes inséparables de leur triste état, en les assurant des secours que la Providence ne manquera pas de leur procurer, et en leur faisant connaître que le Seigneur ne permettra pas qu'ils soient tentés au-dessus de leurs forces. Promettez-leur, de votre part, toutes sortes d'assistance, autant que vos moyens et vos facultés le pourront permettre. Que ces démarches seraient précieuses! que cette conduite serait agréable à Dieu, et capable d'attirer ses bénédictions les plus abondantes et pour le temps et pour l'éternité!

Personnes qui savez lire, occupez-vous les dimanches et fêtes à vous nourrir de la

sainte parole; instruisez-vous de vos devoirs dans le saint Evangile et dans d'autres livres de piété; considérez, dans la Vie des saints, les grands exemples de vertu qu'ils vous ont donnés; admirez leurs actions héroïques, et efforcez-vous d'imiter ce qui convient à votre condition; chantez des cantiques sacrés et des Psaumes, et opposez-les aux chansons profanes et abominables qui inondent la terre; faites part de vos lectures et de ce que vous savez à ceux qui voudraient en profiter, vous souvenant de cette promesse du Saint-Esprit (*Dan.*, XII, 3), que ceux qui donnent de bonnes instructions à leur prochain, brilleront à jamais dans le ciel comme des astres d'une admirable splendeur. Pour vous qui ne savez pas lire, vous pouvez y suppléer par plusieurs moyens; vous pouvez méditer ce que vous avez ouï dans les instructions publiques et particulières; vous pouvez profiter des lectures que les autres font. Vous avez continuellement devant les yeux le grand livre de l'univers, où vous voyez briller les ouvrages de la puissance de Dieu; vous avez le crucifix, qui est le véritable livre des chrétiens; vous avez dans la mémoire les vérités du salut, la mort, le jugement, le paradis, l'éternité malheureuse; il y a bien là de quoi penser et de quoi vous occuper; vous avez la lumière intérieure qui vous éclaire continuellement. Vous pouvez aller passer quelque quart d'heure devant le très-saint Sacrement, et écouter les divines leçons que le Sauveur fera entendre au fond de votre cœur; vous pouvez rendre visite aux morts qui reposent dans le cimetière de votre paroisse; et, après avoir fait quelque prière pour eux, écoutez les instructions muettes mais touchantes qu'ils vous feront. Combien d'autres bonnes œuvres dont on pourrait remplir les saints jours! Il n'y a qu'à le vouloir tout de bon; les occasions de bien faire ne manquent jamais. Vous venez de voir ce que Dieu nous commande pour sanctifier les jours de dimanches et de fêtes; il nous reste à examiner ce qu'il nous défend: c'est ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Les théologiens réduisent à trois espèces différentes les occupations des hommes qui sont opposées à la sanctification des jours de dimanches et de fêtes: les premières sont ce qu'on appelle occupations manuelles, c'est le travail; les secondes sont les occupations dangereuses, ce sont les divertissements; les troisièmes sont les occupations mauvaises, et ce sont les péchés. Les premières occupations qui sont opposées à la sanctification des saints jours, sont les œuvres manuelles, c'est-à-dire l'exercice des arts qu'on appelle mécaniques, et qui sont l'emploi ordinaire des serviteurs et des gens de métier pour gagner leur vie. Un concile de France (*Conc. Meld.*, cap. 77) en fait le détail, lorsqu'il dit qu'il faut, dans les saints jours, s'abstenir de toute sorte de forge et charpente, de la maçonnerie et pein-

ture, de vendre et d'acheter, d'aller aux foires et aux marchés de tous les travaux de la terre et autres semblables; mais il ajoute une chose bien remarquable, et qui fait voir combien l'obligation de s'abstenir de toutes ces occupations est étroite: c'est que tous ceux qui ne voudront pas se soumettre à cette loi doivent être excommuniés. A l'égard des arts qu'on appelle libéraux, les docteurs conviennent qu'on peut les exercer les saints jours, pourvu qu'on ne le fasse pas par intérêt, mais seulement par récréation, et à condition aussi que cela n'empêche pas qu'on ne vaque aux œuvres commandées pour la sanctification des fêtes. Et ainsi il est permis, dans ces jours, d'écrire, d'enseigner, d'étudier, et autres semblables, en remplissant ses devoirs d'ailleurs.

Quoique les œuvres serviles soient défendues, en général, les dimanches et les fêtes, il est néanmoins des occasions où elles sont permises: c'est-à-dire lorsqu'il y a une nécessité suffisante de le faire: par exemple, dans le temps de la récolte, il est permis de travailler autant qu'il est nécessaire, pour empêcher que les fruits de la terre ne périssent. Mais il faut observer que, quand on peut prévenir l'ouvrage, il faut le faire et ne pas le renvoyer aux jours de dimanches ou de fêtes. C'est ici, chrétiens auditeurs, que j'aurais besoin d'entrer dans le détail des diverses occupations contraires à la sanctification des saints jours, et dont on ne se fait point de scrupules; je veux dire toutes ces œuvres, toutes ces démarches, qui ne doivent être faites que les jours ordinaires, et que l'on regarde, par une conscience erronée, comme permises les jours destinés au service du Seigneur. Combien de chefs de famille qui semblent affecter de renvoyer aux jours de dimanches et de fêtes les marchés qu'ils ont à faire, les contrats qu'ils ont à passer, les voyages, les principales démarches qu'il faut faire dans leur commerce et dans leur négoce; les traités, les conventions, le louage des ouvriers et des domestiques, les prix-faits et cent autres choses semblables, qu'ils pourraient faire les jours destinés au travail, sans s'incommoder et sans s'exposer à aucune perte! Ne voit-on pas ces sortes de gens, après avoir assisté à une première Messe, aussi occupés le reste du jour, qu'ils le sont au jour du travail? et cela s'appelle-t-il sanctifier les jours du Seigneur! Combien en est-il qui renvoient exprès du samedi au dimanche, ou de la veille au jour de la fête, ce qu'ils pourraient faire les mêmes jours, ou renvoyer au lendemain des fêtes, et cela pour gagner du temps? N'est-ce pas là de propos délibéré transgresser le précepte de la sanctification de ces jours destinés au service de Dieu, et se jouer de la défense qu'il a faite de travailler en ce temps-là? On en voit qui emploient toute la journée, ou la plus grande partie d'elle, les dimanches et fêtes, à amasser du fruit, à nettoyer du

grain, à travailler à leur jardin, à cueillir des herbages et des légumes. On voit des domestiques, qui, pour épargner cinq sous, prennent les jours de fêtes pour se rapiécer et pour travailler à leur profit. Cependant la défense du travail manuel est très-expressement établie par la loi du Seigneur, par les ordonnances de l'Eglise, et même par les lois civiles. *Vous ne ferez aucun travail, c'est Dieu qui parle, vous ne ferez aucun travail aux jours qu'il me sont consacrés, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre domestique, ni l'étranger qui est dans votre maison, ni votre bœuf, ni votre bête de charge.* (Exod., XX, 10.) Peut-on entrer dans un détail plus exact? Je serais trop long si je voulais, ici, rapporter les différentes ordonnances que les supérieurs ecclésiastiques et laïques ont faites à ce sujet, et les peines qu'ils ont décernées contre les profanateurs des saints jours. Il faut observer que pour travailler les jours prohibés, outre la nécessité, qui doit être véritable et réelle, et non supposée ou imaginaire, il faut encore la permission du supérieur ecclésiastique.

La seconde espèce d'œuvres défendues les jours du Seigneur, sont les divertissements profanes et dangereux, et même ceux qui sont indifférents par eux-mêmes, lorsqu'il y a de l'excès. Les divertissements profanes sont les spectacles, les jeux défendus, les danses publiques, qu'on ne peut jamais faire sans péché, à cause des expresses défenses qui en ont été faites, des circonstances qui les accompagnent et du scandale qu'elles causent; les divertissements dangereux sont les danses particulières, certaines fréquentations, certaines conversations, certains jeux. Les divertissements indifférents sont tous les jeux permis, la chasse, la pêche, les visites, promenades et conversations qui sont sans conséquence. Or, il est évident qu'il n'est pas permis, les saints jours, de se livrer aux divertissements profanes, criminels et défendus, ni à ceux qui sont dangereux, parce qu'on ne doit pas s'exposer témérairement au danger d'offenser Dieu : *Celui qui s'expose par sa faute au péril, dit le Saint-Esprit, ne manquera pas d'y périr.* (Eccli., III, 27.) Il ne reste donc que les divertissements qu'on appelle innocents ou indifférents par eux-mêmes, qui sont permis les jours de dimanches et de fêtes pour se récréer honnêtement; mais ils doivent être pris sobrement, c'est-à-dire seulement autant qu'il est nécessaire pour la santé, comme les autres remèdes de la vie, et prudemment, c'est-à-dire sans s'exposer à scandaliser quelqu'un, et sans que cela empêche aucunement de remplir les obligations commandées pour la sanctification des saints jours.

La troisième espèce d'œuvres défendues aux jours du Seigneur, sont tous les péchés, toutes les actions criminelles, l'ivrognerie, l'impureté, la fréquentation des personnes de différent sexe, et généralement tout ce

qui est défendu par la loi de Dieu; sur quoi certains péchés, qui, étant directement opposés à la sanctification des jours destinés au service du Seigneur, deviennent plus grièfs par cette circonstance du jour saint dans lequel on les commet; et, par conséquent, on est obligé d'expliquer en confession cette même circonstance. Tels sont tous les crimes scandaleux et ceux qui détournent spécialement du service de Dieu. Qui pourrait ici assez déplorer l'aveuglement des mauvais chrétiens, qui remplissent les saints jours d'excès et d'abominations, et qui semblent ne regarder les dimanches et fêtes que comme un temps destiné à se divertir, à satisfaire leurs passions et à se livrer à toutes sortes de dissolutions? Que voit-on, en effet, tous les saints jours, et principalement les fêtes de patron et de confrérie? combien d'ivrogneries et de débauches! combien d'impuretés et de scandales! combien de profanations des sacrements et d'irrégularités dans les églises! C'est ce qui a donné lieu à un Père de l'Eglise d'appeler les dimanches et les fêtes la sentine de la semaine; car, comme la sentine d'une maison est le réceptacle de toutes les immondices, de même les saints jours semblent devenus le réceptacle et le rendez-vous de tous les crimes et de toutes les abominations des autres temps. Aussi Dieu s'en plaint d'une manière étrange, et fait à ce sujet d'horribles menaces. J'ai une horreur extrême de vos fêtes: elles me sont insupportables; elles sont pour moi comme un poids accablant: c'est ainsi qu'il s'explique par un de ses prophètes. (Isa., I, 13.) Il dit ailleurs: Je jeterai sur votre visage l'ordure de vos solennités, et vous en serez une affreuse victime; vous violez les jours que je vous ai commandé de sanctifier (Malach., II, 3); mais je leverai sur vous ma main vengeresse et elle vous accablera. (Ezech., XX, 33.) Quelles terribles expressions, chrétiens auditeurs! Et par quels termes plus forts Dieu pouvait-il montrer l'aversion infinie qu'il a des indignes profanations des jours destinés à son service?

Et ce ne sont pas là de simples menaces. Les effets suivent souvent, même dès cette vie; car n'est-ce pas de l'horrible profanation des sacrements et des saints jours destinés au culte de Dieu, que viennent principalement ces fléaux de la justice de Dieu qui nous accablent; ce dérangement prodigieux des saisons; ces stérilités de la terre qui portent la désolation partout; ces grêles et ces inondations affreuses qui ruinent nos campagnes; ces maladies, ces pertes, ces accidents tragiques, ces renversements de fortune, et tant d'autres maux qui inondent la terre? Nous en avons une preuve authentique dans un concile de Paris (Conc. Paris., VI, lib. I, cap. 5), où il est rapporté que diverses personnes ayant profané les saints jours, soit en travaillant sans nécessité, soit en s'abandonnant à des excès, avaient éprouvé la vengeance divine en plusieurs manières: les uns avaient été écrasés

par le feu du ciel ; les autres attaqués par un feu miraculeux qui avait consumé leurs membres peu à peu et calciné jusqu'à leurs ossements ; d'autres avaient été saisis d'un engourdissement si grand qu'ils ne pouvaient aucunement se remuer. Le *Livre des Nombres* (chap. XV, vers. 32 seqq.) nous fournit aussi un exemple bien frappant de la juste sévérité des jugements de Dieu sur ceux qui violent les saints jours. On surprit un homme ramassant quelque peu de bois le jour du sabbat. C'était dans le temps que les Israélites étaient dans le désert, après leur délivrance de la tyrannie des Égyptiens. Cet homme fut conduit à Moïse, qui le fit aussitôt mettre en prison, et consulta le Seigneur pour savoir ce qu'il en devait faire. Dieu ordonna qu'il fût lapidé sans aucune miséricorde, et que tout le peuple l'accablât de pierres : sentence terrible, qui fut exécutée sur-le-champ. Et ce n'était là que l'exécution du commandement exprès qu'il avait fait de punir de mort ceux qui violeraient le jour du sabbat.

Voilà, chrétiens auditeurs, des motifs bien puissants pour nous engager à observer fidèlement les jours destinés au service du Seigneur, à les célébrer avec respect, à les remplir de saintes œuvres, et à éviter avec grand soin tout ce qui pourrait nous attirer la vengeance divine, à cause du violation de ces saints jours. Premier motif, le commandement exprès du Seigneur, commandement répété en un grand nombre d'endroits de l'Écriture sainte, dans les termes les plus forts et les plus expressifs, avec les promesses les plus magnifiques, avec les menaces les plus terribles. En voici quelques traits : *Parlez à mon peuple de ma part, dit le Seigneur à Moïse, et servez-vous de ces termes : Voyez, prenez bien garde d'observer fidèlement mon sabbat, qui est un signe d'alliance entre vous et moi, dans toutes vos générations, afin que vous sachiez que je suis le Seigneur qui vous sanctifie ; gardez avec grand soin le jour de mon sabbat, parce qu'il est saint parmi vous : quiconque le profanera sera puni de mort ; celui qui fera dans le jour que je me réserve quelque ouvrage manuel que ce soit, il sera exterminé du milieu de son peuple ; vous travaillerez pendant six jours, et le septième est le sabbat, le saint repos du Seigneur ; toute personne qui travaillera ce jour-là, sera mise à mort. Que mon peuple l'observe donc fidèlement, parce qu'il est le signe du pacte et de l'alliance que j'ai faits pour toujours avec les Israélites. Le Seigneur a créé le ciel et la terre en six jours, et le septième il a pris son repos. (Exod., XXXI, 12-17.)* Que tout cela est touchant, mes très-chers frères ; que tout cela nous montre bien comme Dieu est jaloux de l'exacte observation des jours consacrés à sa gloire. Second motif qui doit nous engager fortement à l'observation fidèle et exacte de la sanctification des dimanches et des fêtes : les grandes bénédictions et les récompenses destinées en cette vie et en l'autre à ceux qui seront exacts à leurs devoirs là-dessus ;

et, au contraire, les étranges malédictions et les rudes châtimens qui sont préparés en ce monde et en l'autre pour les profanateurs des saintes solennités. Je ne finirais point, si je voulais entrer dans le détail que le texte sacré fait à ce sujet. Venons au troisième motif, qui sont les ordonnances de l'Église, et les édits des princes temporels. Il serait inutile de m'y arrêter, et d'ailleurs le temps ne me le permet pas. Il suffit de vous dire que la sainte Église a toujours employé, non pas seulement les menaces, mais ce qu'elle a de plus terrible, tout, je veux dire les censures et le glaive de l'excommunication, pour obliger ses enfans à l'observation des saints jours, et pour les détourner des grands malheurs qu'ils s'attirent par leurs profanations ; et les souverains ont fait des lois très-fortes et discerné des peines très-considérables contre les profanateurs des saints jours.

Souvenez-vous donc, mes très-chers frères, de sanctifier les jours de dimanches et de fêtes ; souvenez-vous, dans ce saint temps, des grâces et des bienfaits que vous avez reçus de Dieu, pour l'en remercier ; souvenez-vous de demander les secours dont vous avez besoin pour votre sanctification ; souvenez-vous que vous devez, à ces jours respectables, travailler efficacement à votre salut ; et n'est-il pas juste qu'après avoir employé six jours à vos affaires temporelles, vous en consacriez au moins un à la grande et unique affaire de votre éternité ? Souvenez-vous que, pour cela, il faut s'approcher des sacrements avec de saintes dispositions, entendre dévotement la sainte Messe, assister aux offices et instructions qui se font dans votre paroisse, pratiquer les vertus chrétiennes, et exercer les œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles ; souvenez-vous que, dans ces sacrés jours, vous êtes obligés de vous abstenir des œuvres serviles, des divertissemens profanes et dangereux, et, à plus forte raison, de tout péché volontaire et de propos délibéré ; et que si vous prenez quelque récréation, que ce ne soit que par nécessité, et toujours chrétiennement. Par ce moyen, après avoir passé saintement les solennités que la religion vous prescrit, vous aurez le bonheur d'être admis à la solennité et au repos éternel. Je vous le souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

XVII^e DIM. APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'AMOUR DE DIEU.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et in tota anima tua, et in tota mente tua. (Math., XXI, 37.)

Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, et de toute votre âme, et de tout votre esprit.

Voici un commandement qu'on peut appeler la honte du genre humain, et qui doit couvrir les hommes d'une confusion éternelle. Qui aurait jamais pu croire que Dieu fût obligé de faire à des créatures raisonnables un commandement de l'aimer ? com-

mandement accompagné de promesses, de menaces, de sollicitations et de tout ce qu'on peut se figurer de plus pressant pour engager à l'observer ceux à qui il est intimé? Mais qui pourrait le penser, qui pourrait se le persuader, si l'on n'en avait tous les jours des preuves aussi convaincantes, que, malgré ce commandement si précis, malgré les menaces terribles et les promesses magnifiques qui l'accompagnent, il se trouve encore des hommes qui n'aiment pas Dieu, ou plutôt qui le haïssent et qui lui font une guerre cruelle? Mais, disons-le, qu'il s'en trouve bien peu qui l'aiment véritablement et de la manière qu'ils le doivent. Car enfin, mes très-chers frères, il ne s'agit pas ici de grimaces, de paroles, d'idées et d'imaginaires; mais il s'agit du cœur, il s'agit des effets et des actions. Or, où est-ce qu'on voit des effets et des actions, parmi la plupart des chrétiens, qui prouvent qu'ils aiment véritablement le Seigneur? C'est ce grand précepte de l'amour du Créateur, que je viens aujourd'hui vous expliquer, et en même temps vous désabuser des erreurs dans lesquelles vous pourriez être à ce sujet. Et ainsi je vous montrerai d'abord l'obligation indispensable d'aimer Dieu, et les motifs différents qui nous y engagent : ce sera le sujet de ma première partie. Ensuite, je vous ferai voir de quelle manière nous devons aimer Dieu, et quelles sont les règles de cet amour : ce sera le sujet de la seconde, et toute la matière de ce discours, qui est de la dernière conséquence, comme vous voyez.

PREMIER POINT

L'univers, chrétiens auditeurs, peut être appelé avec raison le grand livre de l'amour de Dieu, non-seulement parce que c'est l'amour qui a engagé le Créateur à tirer du néant tous les ouvrages qui le composent, mais encore parce que tout ce qu'il renferme, nous montrant continuellement la grandeur, la puissance, la beauté, la bonté et les autres perfections de Dieu, nous apprend qu'il doit être aimé. En effet, les cieux avec les astres qui en font l'ornement, le soleil, les étoiles et tous les autres corps lumineux, dont la grandeur, le mouvement et l'éloignement auxquels les astronomes ont découvert des choses que vous ne pourriez pas vous persuader quand je vous les dirais, et qui néanmoins sont certaines et démontrées; la terre avec tous les animaux et les plantes qu'elle contient, et dont le nombre va presque à l'infini, aussi bien que la diversité; la mer et tout ce qu'elle renferme; le corps humain, dont les savants ne peuvent assez admirer la structure, et qu'ils regardent comme un chef-d'œuvre de la toute-puissance divine; notre âme avec ses facultés, dont les mouvements et les actions passent notre pensée et sont incomparablement au-dessus de la portée de notre esprit; en un mot, tous les ouvrages du Seigneur, tout ce qui nous environne, tout ce que nous voyons, tout ce qui est hors de

nous, ou dans nous-mêmes; ne sont-ce pas autant de bouches qui nous prêchent l'amour que nous devons à celui qui en est l'auteur, et qui nous a ainsi prodigué ses dons avec une libéralité si prodigieuse? Mais, pour descendre du général au particulier, et pour nous borner parmi un nombre infini de motifs qui nous engagent à aimer notre Dieu, choisissons-en quelques-uns des principaux, pour nous y attacher plus particulièrement. Or, j'en remarque quatre qui doivent certainement nous toucher, à moins que nous n'ayons des cœurs de pierre, et que nous ne soyons arrivés au suprême degré de l'insensibilité : le premier est le commandement que Dieu nous fait de l'aimer; le second, sont les bienfaits que nous avons reçus et que nous recevons chaque jour de sa libéralité, et ceux qu'il nous destine pour l'éternité; le troisième est la mort que Jésus-Christ a bien voulu souffrir sur la croix pour notre salut; le quatrième, est l'amour que le Seigneur a pour nous : reprenons.

Le premier motif qui nous engage à aimer Dieu, c'est le commandement qu'il nous en fait. Vous en avez entendu les termes et le dispositif au commencement de ce discours : rien de plus précis, rien de plus formel, rien de plus fort. Il est rappelé dans un grand nombre d'endroits de la sainte Ecriture, et toujours avec la même énergie, et toujours de la manière la plus pressante. *Celui qui n'aime pas son Dieu*, dit le prophète de la nouvelle alliance, *demeure dans la mort* (I Joan., III, 14); c'est-à-dire que toute personne qui n'a pas dans le cœur l'amour de Dieu, est dans l'état le plus effroyable qu'on puisse se figurer; il est un enfant de colère; il est l'objet de l'exécration du ciel et de la terre; il est une victime infortunée de la vengeance divine; c'est un tison d'enfer, c'est un démon incarné. N'en doutez pas, mes frères, tout ce que je vous dis ici n'est point outré; il n'est rien de plus véritable. L'Apôtre des nations ajoute que, *Si quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème* (I Cor., XVI, 22), c'est-à-dire maudit de Dieu et des hommes; qu'il soit retranché de la société, et condamné à être mis au rang des bêtes féroces : il n'est plus un homme, une créature raisonnable, un chrétien, un enfant de l'Eglise, c'est un monstre d'horreur, c'est un ingrat, un dénaturé et pire que les lions et les tigres, qui reconnaissent et qui louent le Créateur en leur manière, tandis que ce malheureux se dégrade de son état, en devenant l'ennemi de celui qui l'a tiré du néant. Dès là il est proscrit et livré à autant de bourreaux qu'il y a de créatures dans le monde; tout conspire sa perte, tout demande sa destruction, et il n'y a que la miséricorde de Dieu qui arrête les effets d'une vengeance toujours sur le point de l'écraser.

Voilà donc, chrétiens auditeurs, un commandement exprès et positif d'aimer Dieu; un commandement accompagné des pro-

messes les plus magnifiques et des menaces les plus effrayantes; un commandement à l'accomplissement duquel sont attachés toutes sortes de biens spirituels et même temporels en cette vie, et une gloire immense et éternelle en l'autre; un commandement qui, étant négligé, méprisé et transgressé, produit toutes sortes de malheurs en ce monde, et un enfer en l'autre. Il n'y a point de milieu, chrétiens mes frères, il faut aimer Dieu sincèrement et véritablement, ou périr à jamais. Mais que suis-je, ô mon Dieu! s'écriait autrefois saint Agustin (*Conf.*, lib. I, cap. 5; et in *Medit.*), dans un profond étonnement, et qui êtes-vous, pour me commander ainsi de vous aimer et pour me menacer des plus terribles effets de votre colère, si je ne vous aime pas? Ne serait-ce pas assez de vouloir bien me permettre de vous aimer! Quel plus grand bien peut-il m'arriver, que de vous aimer! Et quel malheur semblable à celui de ne pas vous aimer! Entrons dans des sentiments si justes, et disons à Dieu, avec les sentiments de la plus vive reconnaissance et un étonnement mêlé d'une sainte frayeur: Quoi! Seigneur, vous, mon Créateur, mon souverain Maître, vous, Tout-Puissant, infini dans toutes les perfections; vous, devant qui les esprits célestes; et à plus forte raison tout ce qu'il y a de plus grand sur la terre, n'est que néant; vous, ô Dieu de majesté, vous me commandez de vous aimer, et vous me le commandez sous peine de la damnation éternelle, à moi qui ne suis que cendre et poussière, à moi, qui suis un pécheur, un vil esclave, un misérable! Quel prodige de bonté! Est-ce que vous avez besoin de moi, pour me chercher avec tant d'empressement? Puis-je vous être bon à quelque chose? Il est vrai que je suis votre ouvrage, et que vous m'avez fait à votre image, et c'est sans doute ce qui me rend cher à vos yeux; mais je l'ai défiguré, cet ouvrage, j'ai déchiré votre image par le péché, et il n'y a plus rien en moi qui puisse m'attirer vos regards favorables; c'est votre miséricorde infinie qui supplée à tout.

Il y a bien plus, mes chers auditeurs, ce grand Dieu, pour nous engager à l'aimer, nous comble de biens en cette vie, et nous en prépare de bien plus grands en l'autre; et c'est le second motif qui nous engage à lui donner toutes nos affections. Rappelez dans votre mémoire, si vous le pouvez, tous les dons, toutes les grâces, tous les bienfaits dont la main libérale du Seigneur vous a comblés depuis le premier moment de votre vie, et dont il ne cesse de vous combler tous les jours. Sans parler des bienfaits généraux, et qui vous sont communs avec tous les hommes, de la création, de la conservation, de la rédemption, de l'ordre qu'il a donné à un de ses anges, de ne jamais vous abandonner, combien de faveurs et de grâces qui vous ont été particulières! combien de saintes inspirations, d'instructions, de bons exemples, d'avis charitables, de corrections salutaires, de secours spirituels et corpo-

rels! Ce Dieu de bonté ne vous a-t-il pas fait naître dans un pays catholique? n'a-t-il pas permis que vous ayez été agrégés à son Église par le saint baptême? ne vous a-t-il pas procuré une éducation sainte et chrétienne; et tout cela préférablement à tant d'autres? Si vous étiez venus au monde parmi les sauvages, au milieu d'un peuple infidèle, dans les régions où règne l'idolâtrie, le mahométisme, l'hérésie ou le schisme, où en seriez-vous? Ne vous a-t-il pas attendus à pénitence, ce Dieu de miséricorde; ne vous supporte-t-il pas depuis longues années, malgré le nombre prodigieux de vos infidélités et des crimes dont vous vous êtes rendus coupables, tandis que tant d'autres, beaucoup moins criminels que vous, ont été surpris par une mort funeste et ont été condamnés aux supplices de l'enfer? Peut-être n'avez-vous jamais fait réflexion sur toutes ces grâces singulières; peut-être n'avez-vous jamais eu la pensée de remercier celui qui en est l'auteur et qui vous a traités avec tant de distinction? Mais de combien de périls ne vous a-t-il pas délivrés? Combien de fois avez-vous été exposés à perdre la vie! Si vous étiez morts dans certain temps, dans certaines conjonctures, où seriez-vous maintenant? Quels pressants motifs pour vous engager à aimer un Père si plein de tendresse à votre égard!

Mais en voici un autre qui n'est pas moins engageant, ou plutôt, qui doit être regardé comme le plus fort de tous: c'est ce que Jésus-Christ a fait et souffert pour nous. C'est ici où notre étonnement doit être sans bornes; ouvrons le livre de la vie et de la Passion de notre Sauveur, et considérons les démarches prodigieuses de bonté, d'amour et de miséricorde, qu'il a faites en notre faveur; arrêtons-nous d'abord à ces paroles que l'Église chante au saint sacrifice de la Messe. C'est pour nous, misérables pécheurs; c'est pour nous, enfants d'Adam, qu'il est descendu du ciel, et qu'il s'est abaissé jusqu'à se revêtir de notre nature dans le sein d'une Vierge. Après avoir demeuré neuf mois dans cet état d'anéantissement, il a voulu naître dans une étable, avoir une crèche pour berceau, être exposé à la rigueur de la saison, réduit à la condition des plus pauvres et des plus nécessiteux d'entre les hommes et éprouver toutes les faiblesses et les misères de l'enfance. Il a passé toute sa vie jusqu'à l'âge de trente ans dans la boutique d'un artisan, gagnant son pain à la sueur de son visage; ensuite il a commencé sa mission pendant laquelle il a parcouru plusieurs fois toute la Judée, prêchant, enseignant avec des peines et des fatigues extrêmes; souffrant la faim, la soif, la lassitude et toutes les autres incommodités d'une vie mortelle et pénitente. Enfin, il est entré dans cette effroyable carrière de sa Passion, où il a souffert des tourments inconcevables et une mort cruelle et honteuse sur une croix. Transportez-vous en esprit sur la montagne du Calvaire, mes chers auditeurs, et considérez des yeux de

la foi ce Dieu fait homme attaché à un bois infâme ; voyez cette tête couronnée d'épines et baissée pour vous donner le baiser de la paix et de la réconciliation ; ces bras étendus pour vous embrasser ; ce côté ouvert pour vous recevoir ; ces pieds cloués, après avoir fait tant de pas pour vous chercher ; tout ce corps meurtri, déchiré et ensanglanté pour vous racheter. Où est l'âme de bronze, où est le cœur de fer qui ne serait pas touché, et qui ne se briserait pas à un spectacle si touchant ! C'est pour l'amour de nous ; oui, chrétiens, c'est pour l'amour de nous, que Jésus-Christ a fait et a souffert tout ce que vous venez d'entendre ; c'est par un amour pur et entièrement désintéressé, puisqu'il n'avait pas besoin de nous. C'est pour nous montrer l'excès de cet amour, puisqu'il pouvait nous racheter par un seul acte de sa volonté. Père éternel, Dieu de miséricorde, vous m'avez donc aimé jusqu'à livrer à la mort, et à la mort de la croix, votre Fils unique pour mon salut. Et après cela je ne vous aimerais pas ? Ah ! il faudrait que je fusse un démon ou un damné, pour me refuser à un devoir si juste !

C'est cet amour que le Seigneur a non-seulement eu pour moi, mais qu'il a encore plus que jamais, qui m'engage à l'aimer ardemment, et sans mesure. Oui, mon peuple, nous dit-il par un de ses prophètes (*Isa.*, XLIX, 15, 16), je vous aime tendrement, je vous aime plus, et infiniment plus qu'une mère ne peut aimer son petit enfant. Car quand il arriverait, ce qui est bien difficile, qu'une mère la plus tendre abandonnât son enfant, et qu'elle fût assez dénaturée pour l'oublier et le laisser mourir de misère malgré ses cris et ses larmes, je n'en ferais pas de même ; je ne vous abandonnerai jamais ; je vous porte dans mon sein, je vous tiens entre mes mains, et je ne saurais vous oublier. Quelles expressions, mes chers auditeurs, et que peut-on dire de plus tendre ! Qu'ai-je pu faire, ajoute-t-il dans un autre endroit (*Isa.*, V, 11, 4), que je n'aie fait pour vous témoigner mon amour ? Je vous ai planté comme une vigne qui m'était très-chère ; je vous ai fait cultiver avec soin, je vous ai continuellement arrosé de mes grâces et de mes inspirations. Soyez donc juge entre moi, et vous, et rendez témoignage à la vérité.

Mais, dira peut-être quelqu'un, si Dieu nous aime, pourquoi nous envoie-t-il tant de croix et d'afflictions ? Et ne voyons-nous pas que les gens les plus sages et les plus pieux sont ordinairement les plus éprouvés par les tribulations ? C'est justement par là, mes très-chers frères, que Dieu nous fait voir qu'il nous aime. Il afflige les pécheurs pour leur faire porter en cette vie la peine qu'ils ont méritée par leurs crimes, et pour avoir lieu de leur faire miséricorde dans l'éternité. Il les afflige pour les engager à se convertir et à faire pénitence, pour éviter les tourments de l'enfer. Il afflige les justes pour augmenter leurs mérites et leurs ré-

compenses, pour les faire persévérer dans la justice, pour les empêcher de se pervertir. Il sait que la prospérité les perdrait ; et par un effet de son amoureuse providence, il leur ôte les moyens de se perdre. Il nous afflige, pour nous obliger à recourir à lui, à implorer son secours, pour nous dégoutter du monde, pour nous faire désirer et chercher avec empressement les biens véritables et solides de l'éternité : semblable à un sage médecin, qui refuse à un malade des aliments qui lui paraissent à la vérité doux et agréables, mais qui lui causeraient la mort ; et qui, au contraire, lui fait prendre des remèdes qui sont amers et désagréables, mais qui lui sont nécessaires pour sa guérison. Le monde ne comprend rien dans les mystères de l'amour de notre Dieu : il juge suivant ses idées, son caprice et ses passions ; il regarde comme une marque de l'amour de Dieu l'abondance, les richesses, les plaisirs, une vie commode et agréable ; et comme un effet de sa vengeance, la pauvreté, les maladies et toutes les afflictions ; mais il se trompe grossièrement, en appelant bien ce qui est mal, et mal ce qui est bien : il est dans un avenglement déplorable, et ainsi il ne faut pas l'écouter.

Résisterez-vous donc encore, mes très-chers frères, à des motifs si pressants de l'amour de Dieu, votre cœur sera-t-il encore insensible à des traits si enflammés ? vous aimez ceux qui vous témoignent de l'amitié, ceux qui vous font du bien ; et vous ne pouvez pas leur refuser votre tendresse, votre amour et votre reconnaissance. N'y aura-t-il que votre souverain bienfaiteur, pour qui vous n'aurez que de la froideur, de l'indifférence et de l'ingratitude ? Ne voyez-vous pas que les hommes les plus cruels et les plus barbares se laissent toucher par l'amour qu'on leur témoigne et par les services qu'on leur rend. Si un ami avait donné son bien, sacrifié son honneur et exposé sa vie même pour vous tirer d'un péril, pour vous délivrer de la mort ; pourriez-vous être insensibles ! que ne feriez-vous pas, au contraire, pour lui témoigner un juste retour ? Jésus-Christ n'a-t-il pas fait tout cela ? n'a-t-il pas fait infiniment plus ? Vous le savez et vous ne pouvez l'ignorer ? Et vous refuserez encore de l'aimer et de faire les petits sacrifices qu'il vous demande, pour lui témoigner votre reconnaissance ? Si cela est, éloignez-vous de la société des hommes ; allez vous confiner dans les déserts les plus affreux, parmi les lions et les tigres. Mais que dis-je ? ils vous feront honte, puisqu'ils ne sont pas insensibles au bien qu'on leur fait. Arrachez-vous donc plutôt le cœur et ensevelissez-vous tout vivants, pour dérober à tout l'univers de pareils monstres d'horreur. Vous avez entendu, chrétiens mes frères, les motifs qui vous engagent à aimer Dieu ; voyons maintenant quelles sont les règles, les effets et les marques de cet amour : c'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Dieu nous apprend lui-même la manière dont nous devons l'aimer, lorsqu'il nous dit : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu, de tout votre cœur, de tout votre esprit, et de toutes vos forces.* (Deut., VI, 5.) Et voici comment cela doit s'entendre, suivant l'explication des saints docteurs de l'Eglise : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, c'est-à-dire, vous lui donnerez toute votre affection, votre tendresse et vos désirs. Vous l'aimerez de tout votre esprit, c'est-à-dire, vous lui rapporterez toutes vos pensées. Vous l'aimerez de toutes vos forces, c'est-à-dire, vous ferez toutes vos actions pour lui ; vous réglerez votre conduite sur ses saints commandements ; et vous serez prêts à tout faire, à tout entreprendre, à tout souffrir, et à tout sacrifier, plutôt que de lui désobéir et de l'offenser.* Voilà qui est clair. Reprenons tous ces articles.

Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur : vous lui donnerez sans réserve toutes vos affections ; vous aurez soin de faire souvent des actes d'amour ; vous penserez à lui avec tendresse ; vous n'aimerez que lui, rien qu'en lui et pour lui. Vous ne partagerez point votre cœur entre le Créateur et la créature, mais vous le donnerez tout entier à celui qui l'a fait pour lui-même. De là il faut conclure qu'il est impossible de joindre et d'allier l'amour de Dieu avec quelque autre amour que ce soit ; à moins que cet autre amour ne soit rapporté à Dieu ; et par conséquent, tous ceux qui sont attachés à quelque chose par une affection dominante, et qui les met dans la disposition de ne la point quitter et de ne point s'en séparer pour l'amour de Dieu, ne l'aiment aucunement, et sont ses ennemis ; ils sont dans un état de mort spirituelle, et exposés évidemment à la damnation éternelle. De là tous les pécheurs liés à leurs passions, attachés à quelque créature, à quelque objet auquel ils ne peuvent se résoudre de renoncer, enchaînés par des habitudes criminelles, qu'ils ne veulent pas rompre, sont absolument destitués de l'amour de Dieu ! Ah ! mes frères, que se présente-t-il ici à mon esprit ? Combien de prévaricateurs du précepte de l'amour divin ! Et si nous examinions les choses avec quelque exactitude, où trouverions-nous cet amour ? Vous ne voulez pas, mon cher auditeur, quitter ce commerce dangereux, vous ne voulez pas renoncer à cette profession, à cet état qui sont pour vous une occasion prochaine de péché : vous n'aimez donc pas Dieu ? Vous ne voulez pas cesser de faire des contrats usuraires, et cesser de vous servir de tous ces moyens iniques que vous employez pour amasser du bien ; donc vous n'aimez pas Dieu. Vous voulez toujours continuer cette fréquentation dangereuse ; vous ne voulez point vous séparer de cette personne avec laquelle vous commettez des actions impu-

res ; donc vous n'aimez pas Dieu. Vous voulez toujours aller au cabaret, vous trouver avec des compagnons de débauche, et par conséquent persévérer dans vos ivrogneries et dans vos crapules ; par conséquent vous n'aimez pas Dieu. Vous ne mettez point de fin à vos juréments, à vos blasphèmes, à vos imprécations, à vos colères et à vos vengeances, à vos médisances et à vos calomnies ; donc vous n'avez pas l'amour de Dieu. Vous refusez de restituer le bien mal acquis, de réparer la réputation du prochain que vous avez déchirée, de vous réconcilier avec vos ennemis ; par conséquent point d'amour de Dieu dans votre cœur. Pères et mères, maîtres et maîtresses, chefs de famille, vous négligez le salut de ceux qui sont commis à vos soins, vous ne les instruisez et ne les corrigez point : ainsi vous n'avez point d'amour de Dieu. Vous vivez dans l'ignorance de vos devoirs et des mystères de la religion ; et comment aimeriez-vous Dieu, puisque vous ne le connaissez pas ? Il est donc évident que tous les pécheurs qui persévèrent dans leurs crimes, qui ne prennent pas les moyens nécessaires pour se convertir et pour ne plus offenser Dieu mortellement, n'ont point son amour, puisqu'ils se moquent de lui et qu'ils méprisent sa sainte loi et ses commandements. L'amour du monde, des créatures, des objets de leurs passions, domine dans leurs cœurs, et en bannit entièrement l'amour divin.

Il faut non-seulement aimer Dieu de tout son cœur, mais on doit encore l'aimer de tout son esprit, c'est-à-dire penser souvent à lui, lui rapporter tous ses désirs, toutes ses actions, toutes ses intentions. Car s'il est vrai que là où est le trésor de l'homme, selon la remarque des Livres saints (*Luc.*, XII, 34), là aussi est son cœur, son esprit et sa pensée, dès qu'on ne pense jamais, ou presque jamais à Dieu, c'est une marque bien visible qu'on n'a point d'amour pour lui. Voyez un peu, mes chers frères, ce que font ceux qui sont attachés à une personne, ou à quelque autre objet de leurs inclinations : ils y pensent continuellement, ils en parlent sans cesse, ils sont bien aises qu'on les entretienne sur ce sujet. Consultez-vous maintenant vous-mêmes. Où avez-vous votre esprit ? de quel côté tournez-vous vos pensées, vos inclinations, vos désirs, vos regards, vos empressements ? n'est-ce pas à toute autre chose qu'à Dieu ? Celui-ci est tout à son commerce et à son travail ; et à peine donne-t-il un moment, matin et soir, à la prière ; et comment la fait-il, cette courte prière ? et combien en est-il qui ne se mettent pas seulement à genoux en se levant et en se couchant pour adorer Dieu, et qui passeront les semaines et les mois sans penser à leur salut ; tout leur temps est tellement rempli du tracé des affaires temporelles, que nulle autre chose ne trouve place dans leur esprit. Celui-là a la tête remplie de projets de fortune et d'ambition ; il ne pense qu'à amasser du bien, à s'agrandir, à acquérir des

terres, à faire bâtir des maisons, à établir avantageusement ses enfants. Cet autre, encore plus mauvais, est tout occupé de ses passions, de ses plaisirs, des moyens de se satisfaire et de passer sa vie agréablement. Cette femme est tellement attachée à son ménage, qu'elle ne trouve pas un instant dans la journée, pour réfléchir à l'importante affaire de son salut. Les jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe ne pensent qu'à la vanité, à se faire voir, à avoir de beaux habits; ils ne s'entretiennent que de maïseries et de bagatelles; mais, que dis-je, toutes leurs inclinations ne tendent qu'à la coquetterie, à des libertés dangereuses, à des discours criminels. N'en doutez pas, mes frères, tous ceux dont je viens de parler, tous ceux qui aiment le monde et ses maximes, tous ceux qui ne sont remplis que des affaires temporelles et des objets de leurs passions, n'ont garde de penser à Dieu, et, par une suite nécessaire, ils n'ont aucun amour pour lui. Avouez-le de bonne foi, mes chers auditeurs, n'est-il pas vrai que vous ne pensez presque jamais à Dieu, que vous n'en parlez point dans vos conversations; que peut-être vous avez poussé votre indifférence, disons votre mépris, jusqu'à ne pas vouloir en entendre parler, ou du moins, à souffrir avec peine qu'on en parle en votre présence. Où sont les compagnies où l'on s'entretient de Dieu et de ce qui le regarde? Pour la médisance, la raillerie, les paroles contre la charité ou la piété, les discours dangereux, obscènes et scandaleux, tant qu'il vous plaira, c'est là le grand sujet des conversations, mais pour l'affaire du salut, pour ce qui regarde le Seigneur, son honneur et sa gloire, les personnes les plus sages n'osent pas en parler; on passe pour des indiscrets et des importuns; on vous traite de bigot et d'hypocrite. Cela est-il vrai, mes chers frères? N'en avez-vous pas une expérience journalière?

Il faut encore aimer Dieu de toutes ses forces, c'est-à-dire lui rapporter toutes ses actions, lui consacrer entièrement sa vie, et être prêt à tout perdre et à tout souffrir plutôt que de l'offenser mortellement. Voilà la grande marque à laquelle on connaît si l'on aime Dieu. On peut facilement se tromper au sujet des pensées et des paroles; plusieurs se figurent qu'ils aiment véritablement Dieu, parce qu'effectivement ils pensent souvent à lui; ils parlent de lui, et ils aiment à en entendre parler; ils prononcent des formules d'actes d'amour de Dieu qui sont fort touchantes; ils sentent même quelquefois une dévotion sensible qui leur persuade qu'ils aiment véritablement Dieu; mais ce ne sont là que des signes équivoques, et avec tout ce que nous venons de dire, on peut être vide de l'amour de Dieu. A quoi donc connaîtra-t-on que cet amour domine dans une personne? Le voici: Faites-vous, mon cher auditeur, vos actions purement pour Dieu? n'y cherchez-vous pas vos propres intérêts, votre satisfaction et à contenir vos inclinations, ou les passions qui vous

dominent! Lorsque l'occasion d'offenser Dieu se présente, et que, pour éviter le péché, il s'agit de vous taire, d'étouffer votre malice, d'arrêter les mouvements de votre colère, de renoncer sur-le-champ à un plaisir de gourmandise, d'impureté ou autre; de ne point vous venger, le pouvant faire, ni par parole, ni autrement; de souffrir la perte de vos biens, ou même celle de la vie, s'il était nécessaire, faites-vous tout cela? Etes-vous disposé à faire tous ces sacrifices plutôt qu'à offenser Dieu? Si cela est, vous pouvez croire que vous aimez Dieu, la preuve en est claire; mais si, au contraire, dans l'occasion, votre plaisir, votre passion, votre intérêt l'emportent sur la loi de Dieu; si vous êtes assez lâche pour vous laisser emporter par le respect humain, par les sollicitations des faux amis, ou par le mauvais penchant de votre cœur, dites hardiment que vous n'avez point d'amour de Dieu, la preuve en est certaine et incontestable. Cherchez tant d'excuses qu'il vous plaira pour justifier votre lâcheté et l'indigne préférence que vous faites; alléguez, si vous voulez, la surprise, la faiblesse, la complaisance, l'ignorance; je vous dis encore une fois, que vous n'avez point d'amour de Dieu; parce que, comme nous l'apprend le texte sacré, ce ne sont pas les paroles qui prouvent l'amour, mais ce sont les effets. Prétendus dévots et dévôts, qui, avec vos belles paroles, vos soupîrs affectés, votre langage mystérieux, voulez nous faire croire que vous aimez Dieu, tandis que vous déchiez votre prochain par la médisance, tandis que vous êtes pleins d'orgueil et d'ambition, tandis que vous ne pouvez pas souffrir la moindre parole sans prendre feu et sans vous emporter d'une manière étrange, tandis que vous êtes opiniâtrement attachés à vos sentiments, à vos idées et à vos intérêts, vous avez beau vous couvrir de la peau de brebis, vos œuvres vous démasquent, et font voir que vous êtes des loups ravisseurs; et qu'au lieu de l'amour de Dieu, dont vous faites parade, vous n'avez que l'amour de vous-mêmes. Car, comme dit l'Apôtre (1 Cor., XIII, 4-7), la charité est patiente, elle est douce, elle est humble, elle n'est point jalouse, ni envieuse, ni ambitieuse; elle souffre tout, elle supporte tout; elle ne cherche point ses propres intérêts, elle ne se réjouit que du bien, et elle ne se plaît point dans le mal.

Mais, me direz-vous, suivant ce que vous venez de dire, il n'y aurait point de véritable amour de Dieu dans le monde, et tout serait perdu; de plus, on ne pourrait rien aimer autre chose que Dieu; cependant il commande lui-même d'aimer le prochain, et il est d'ailleurs impossible de ne pas avoir quelque affection et quelque attachement pour bien des choses dans la vie présente. Remarquez, chrétiens auditeurs, que je n'ai pas dit qu'il ne faut absolument rien aimer que Dieu; mais j'ai dit, et il est vrai, qu'il faut l'aimer d'un amour de préférence, c'est-à-dire que l'amour qu'on doit avoir pour lui, doit l'emporter sur celui qu'on a pour

les créatures, et que nous ne devons aimer les créatures qu'en Dieu et pour Dieu; qu'enfin nous devons être prêts à tout perdre et à tout sacrifier, plutôt qu'à perdre l'amour du Seigneur par une seule offense mortelle: tout cela est sans réplique. A l'égard de ce que vous dites, qu'en prenant à la rigueur tout ce que j'ai avancé dans ce discours, il en faudrait conclure qu'il n'y a point, ou presque point de véritable amour de Dieu dans le monde, cela n'est que trop vrai, et c'est ce qui nous doit faire trembler, puisque, si l'amour de Dieu manque, tout le reste n'est rien, selon le témoignage du grand Apôtre. (*Ibid.*, 1-3.) Oui, mon cher auditeur, quand vous parleriez le langage des anges; quand vous auriez le don de prophétie, quand vous pénétreriez les mystères les plus profonds et que vous auriez la connaissance des choses les plus difficiles; quand votre foi serait assez grande pour transporter les montagnes; bien plus, quand vous distribueriez aux pauvres des richesses immenses, et quand vous livreriez votre corps aux plus cruels tourments, et que vous souffririez le martyre pour Jésus-Christ; si vous n'avez pas la charité, tout cela vous serait inutile, vous ne seriez plus qu'un airain sonant, ou plutôt rien du tout devant Dieu. Sans l'amour de Dieu, point d'œuvres méritoires de la vie éternelle, point de salut à espérer. Mais pour vous persuader entièrement combien le véritable amour du Seigneur est rare, servons-nous de la supposition de saint Augustin (*in Psal.* LXXXV), qui n'a certainement rien d'outré, mais qui est très-judicieuse. Supposons donc que Dieu vous envoie un Esprit céleste pour vous proposer de sa part, qu'il vous donne le choix ou de demeurer toujours en ce monde avec tous les biens, tous les plaisirs, toutes les satisfactions que vous pourriez souhaiter, et cela, sans jamais rien souffrir, mais à condition de ne jamais jouir de sa présence dans le ciel, et d'être privé pour toujours de la gloire éternelle, ou bien de souffrir les peines de cette vie, de porter la croix, de faire pénitence pendant quelques années, pour être ensuite éternellement avec Dieu: quel parti prendriez-vous, vous demande ce grand saint? Choisiriez-vous celui de rester en ce monde avec tous les avantages qu'on vous propose? Si cela est, ajoute-t-il, vous n'avez point d'amour de Dieu. Ah! chrétiens, si l'on nous mettait à une telle épreuve, où en serions-nous, puisque plusieurs, et ne faisons pas difficulté de dire, le plus grand nombre, se détermineraient volontiers à ne jamais sortir de cette vie, toute misérable qu'elle est, si on leur permettait d'y demeurer toujours?

O Dieu d'amour! ô beauté si ancienne et toujours nouvelle, s'écriait le même saint Augustin (*Confess.* lib. X, cap. 27), que je vous ai aimé tard! Mais pouvons-nous dire comme lui, que nous avons commencé à l'aimer? Quelles marques en avons-nous données? quelles preuves en avons-nous? Nous ne savons pas même ce que c'est que

cet amour. Seigneur, nous vous le demandons ici tous ensemble et les uns pour les autres, avec toutes les instances dont nous sommes capables, donnez-nous cet amour, que nous ne pouvons pas avoir de nous-mêmes; faites que nous vous aimions de la manière que vous nous l'ordonnez, c'est-à-dire de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit, de toutes nos forces; afin qu'après avoir commencé ici-bas à vous aimer, nous soyons à jamais embrasés de cet amour divin, dans la gloire des élus, que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

XVII^e DIM. APRÈS LA PENTECÔTE.

SUR L'AMOUR DU PROCHAIN.

Dilige proximum tuum sicut teipsum. (*Matth.*, XXIV, 57.)

Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

Après avoir expliqué le premier et très-grand commandement, pour me servir des paroles de Jésus-Christ, je veux dire le commandement de l'amour de Dieu, il est nécessaire de vous parler du second, que le Sauveur lui-même assure être semblable au premier. Et c'est le précepte de l'amour du prochain. Ces deux commandements sont l'abrégé de tout ce qui est contenu dans la loi du Seigneur et dans les écrits des prophètes, et ils sont tellement unis, qu'on ne peut observer ni transgresser l'un, sans en même temps observer ou transgresser l'autre. C'est-à-dire qu'il n'est pas possible d'aimer Dieu comme il faut, sans aimer aussi le prochain, ni pareillement d'aimer le prochain comme l'on doit sans aimer Dieu. Mais en quoi consiste cet amour du prochain? quelles en sont les marques et les qualités? à quoi nous engage cet amour? comment faut-il l'entendre? quel est le véritable amour? c'est ce que nous allons examiner dans ce discours. Nous sommes indispensablement obligés d'aimer notre prochain. Dieu en a fait un commandement très-exprès, il l'appelle le second commandement, Jésus-Christ nous dit que c'est là son commandement, que nous nous aimions les uns les autres comme il nous a aimés (*Joan.*, XV); obligation par conséquent très-étroite d'aimer le prochain comme nous-mêmes et pour l'amour de Dieu: ce sera le sujet de la première partie de ce discours. Quelles doivent être les qualités et les conditions de cet amour? en quoi consiste-t-il? ce sera le sujet de la seconde, et tout ce que j'ai à vous dire.

PREMIER POINT.

Dieu, ayant créé les hommes pour vivre en société, a voulu les unir par plusieurs liens très-étroits. Il les a formés à son image; il les a tous fait sortir d'un même père et d'une même mère; il les a fait racheter par le même Sauveur; il les a appelés à la même foi et à la même religion; il leur a préparé les mêmes grâces, les mêmes sagre-

ments, les mêmes secours pour le salut, et il leur destine le même bonheur éternel. Sa divine Providence a disposé les choses de manière qu'ils ont tous besoin les uns des autres, pour le soutien et pour les nécessités de la vie. Les riches ne peuvent se passer des pauvres, ni les pauvres des riches. Les rois empruntent leur puissance, leur abondance, leur grandeur, leurs richesses de leurs sujets, et les sujets vivent sous les lois et sous le gouvernement de leurs souverains. De là cette communication de biens, de services et de secours. De là tant de sortes d'arts, de métiers et de professions, dont les plus méprisés sont les plus nécessaires à la république. Que deviendrait-on, par exemple, sans le laboureur et le vigneron ? et à quoi seraient réduits ceux-là à leur tour, sans les autres artisans, qui leur fournissent les habits et les autres choses nécessaires à la vie ? De là ces inclinations si différentes dans les hommes pour différents états, dont plusieurs sont si pénibles, si vils en apparence et si dégoûtants. De là le moyen qu'on a trouvé d'approcher et d'unir, pour ainsi dire, les extrémités de la terre, l'orient avec l'occident, le midi au septentrion, le nouveau monde avec l'ancien. Quoi de plus admirable que l'art de la navigation, qui nous procure ce qui croît à plusieurs mille lieues de notre patrie ; et qui donne en échange aux peuples les plus éloignés ce qui abonde dans nos régions, tandis qu'il manque ailleurs. De là des hommes qui ne se connaissent point, qui ne se sont jamais vus, et qui ne se verront jamais, et qui néanmoins, sans y penser, travaillent les uns pour les autres. Vous n'avez peut-être jamais fait réflexion, chrétiens auditeurs, à tous ces traits d'une sagesse infinie : ils n'en sont pas moins admirables, et dignes de votre attention et de votre plus vive reconnaissance.

Mais le lien le plus fort avec lequel Dieu prétend nous attacher les uns aux autres, c'est celui d'un amour sincère et cordial, dont il nous a fait un commandement si exprès et sous de si grandes peines ; commandement qu'il compare à celui par lequel il nous a ordonné de l'aimer lui-même. *Vous aimerez*, nous dit-il, *le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit, de toutes vos forces : voilà le premier et très-grand commandement. Le second est semblable au premier : vous aimerez votre prochain comme vous-même. (Matth., XXII, 37-39.)* Jésus-Christ parle à ses apôtres et en leurs personnes à tous ceux qui doivent entrer dans son Église : *Je vous donne un commandement nouveau, qui est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés moi-même ; c'est à cette marque que tout le monde connaîtra que vous êtes mes disciples, c'est-à-dire, si vous vous aimez mutuellement. (Joan., XIII, 34, 35 ; XV, 12.)* Que peut-on voir de plus positif et de plus fort ? Toute l'Écriture sainte est remplie de sentences, de paraboles et d'exemples qui nous intiment ce grand

commandement de l'amour du prochain, et surtout le nouveau Testament, où il est répété presque à chaque page, et de la manière la plus énergique, et où il dit, tantôt, que : *Celui qui aime son frère demeure dans la lumière ; et au contraire, que celui qui ne l'aime pas, demeure dans les ténèbres et dans la mort, et est un homicide (1 Joan., II, 10, 11 ; III, 14, 15) : tantôt, que celui qui dit qu'il aime Dieu, tandis qu'il n'aime pas son prochain, est un menteur ; car comment, continue le texte sacré, aimera-t-il Dieu qu'il ne voit pas, tandis qu'il n'aime pas son frère qu'il voit (1 Joan., IV, 20) ? tantôt, que qui aime le prochain, a accompli toute la loi. (Rom., XIII, 8.)* Sur quoi saint Jérôme remarque (*Ad Rom. XIII*), que saint Jean, le disciple bien-aimé, dans toutes les assemblées des fidèles, répétant toujours ces paroles : « Mes enfants, aimez-vous les uns les autres, » les disciples lui dirent : « Maître, pourquoi nous dites-vous sans cesse la même chose ? Il leur répondit : C'est le premier précepte du Seigneur, et si on l'accomplit bien ; c'en est assez. »

Mais voici les deux endroits les plus touchants de l'Évangile, au sujet de l'amour du prochain. Le premier est dans saint Jean, chapitre XVII, où il est rapporté que le Sauveur du monde adresse à son Père cette prière capable de tirer des larmes d'un cœur de pierre : « Mon Père, je suis sur le point d'aller à vous par la consommation de mon sacrifice, voici la prière que je vous fais : c'est que par votre miséricorde, vous accordiez la grâce à mes disciples, à tous ceux qui croiront en moi, d'être unis ensemble et de s'aimer comme nous sommes unis et comme nous nous aimons. Et comme vous et moi ne sommes qu'une même substance, que vous êtes en moi, et que je suis en vous ; de même aussi qu'ils soient tous en vous et en moi, et les uns avec les autres dans une parfaite union de charité. » Quoi de plus touchant, mes très-chers frères, et Jésus-Christ pouvait-il nous témoigner par des termes plus forts, l'ardent désir qu'il a que nous ayons la charité mutuelle ! Le second endroit est dans saint Matthieu (chapitre XXV), où il est dit, qu'an grand jour du jugement, le Juge souverain ne fondera les arrêts définitifs du bonheur ou du malheur éternel des hommes que sur l'observation ou sur la transgression du précepte de la charité du prochain. Il ne dira pas aux élus : Venez, les bénis de mon Père, parce que vous m'avez aimé de tout votre cœur, parce que vous vous êtes livrés à la pénitence pour me plaire ; mais parce que j'ai eu faim dans mes membres, qui sont les pauvres, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'ai été nu, et vous m'avez donné des habits ; j'ai été malade et prisonnier, et vous m'avez visité. De même il ne dira pas aux réprouvés : Allez, maudits, au feu éternel, parce que vous avez profané mes sacrements, parce que vous avez pris en vain mon saint nom, parce que vous avez été ivrognes, impudiques ou superbes ; mais

parce que j'ai eu faim dans mes pauvres, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; j'ai été nu, et vous ne m'avez pas donné des vêtements; j'ai été malade et prisonnier, et vous ne m'avez pas visité. Cela n'est-il pas étonnant, mes très-chers frères, que le Seigneur semble s'oublier lui-même et n'avoir aucun égard aux péchés que l'on a commis contre lui, que pour ne faire attention qu'aux fautes qu'on aura commises contre le prochain, en méprisant le commandement de la charité fraternelle?

Mais qu'est-ce qui peut engager Dieu à avoir tant à cœur cette union fraternelle, qu'il nous ordonne si expressément de faire régner parmi nous sous peine de son indignation la plus terrible? Nous le comprenons facilement si nous faisons attention que c'est là l'unique moyen de nous rendre heureux pendant cette vie mortelle et dans l'éternité, suivant l'intention que ce Seigneur de bonté en a eue, en nous donnant l'être; et, pour en venir à la preuve, faisons une supposition qui est très-naturelle: je veux dire, supposons d'un côté l'accomplissement fidèle de la loi de l'amour du prochain, et de l'autre, la transgression de cette loi. Si l'on observait exactement le commandement de la charité du prochain, qu'en arriverait-il? Il en arriverait qu'il n'y aurait plus d'injustices, plus de tromperies, plus de mauvaise foi, plus de calomnies, plus de médisances, plus d'envie ni de jalousie, plus de chicane ni de procès, plus de crimes honteux et abominables, auxquels on ne peut penser sans frémir: vengeances, assassinats, vols, incendies, parricides, empoisonnements. Quelle horreur! tirons le rideau sur des choses si exécrables. Et comme l'amour sincère et véritable du prochain suppose nécessairement celui de Dieu, il n'y aurait plus de péchés sur la terre, et par conséquent il n'y aurait point de damnés. Au contraire, si l'on n'observe pas le commandement de l'amour du prochain, voilà tout dans le désordre: on ne verra plus que discorde dans les familles, infidélité dans le mariage, tromperie et mauvaise foi dans le commerce, envie, médisance, malice, cruauté, chicanes entre les voisins, désordres et dérèglements dans tous les états et dans toutes les conditions; et la transgression du commandement de l'amour de Dieu étant inséparable du précepte de l'amour du prochain, le monde se trouvera inondé de toutes sortes de crimes et d'excès, comme s'en plaignit autrefois le Seigneur par son prophète (*Osee, IV*) et comme il a bien plus lieu de s'en plaindre, ainsi que l'expérience ne nous le montre que trop tous les jours.

Poussons plus loin cette pensée, et supposons deux paroisses, dans l'une desquelles on a observé à la lettre le grand précepte de l'amour du prochain, tandis que dans l'autre il n'y a aucun vestige de cet amour. Que sera cette infortunée paroisse, où l'on ne sait ce que c'est que de s'aimer les uns les autres, sinon une assemblée de bêtes féroces,

qui se dévorent et qui se déchirent mutuellement? Disons encore mieux, une société de scélérats et d'impies, qui composent un enfer anticipé. On y verra des parents qui regardent leurs enfants comme les animaux regardent leurs petits, avec des yeux tout terrestres et charnels, et qui ne leur donnent ni instruction, ni éducation, ni bon exemple; on y verra des enfants rebelles et désobéissants, qui n'ont ni amour ni respect pour leurs parents, et qui les font sécher d'ennui et de chagrin. On y verra des maîtres cruels, impérieux et injustes, qui traitent leurs domestiques comme des bêtes de charge, qui ne se mettent pas plus en peine de leur salut, que s'ils n'avaient point d'âme, qui en tirent tout ce qu'ils peuvent pour le temporel, et voilà tout; on y verra des domestiques qui, à leur tour, sont insolents, qui ne servent leurs maîtres que par un sordide intérêt; qui ne travaillent que par force, et le moins qu'ils peuvent; qui ne se font aucune conscience de laisser périr leur bien et de leur faire tort. On y verra des maris et des femmes, qui vivent dans une dissension perpétuelle: ce ne sont que querelles, jurements, emportements, paroles de dureté; peut-être des commerces abominables, des infidélités que je n'oserais nommer; on y verra entre les parents et les voisins, entre les artisans et les gens du même métier, des calomnies, des médisances, de mauvais rapports, des envies, des jalousies, des moyens pour se supplanter, pour se ruiner et pour se perdre. On y verra des pauvres abandonnés, les misérables délaissés, la veuve et l'orphelin opprimés, en un mot, cette maudite paroisse sera un assemblage de toutes sortes de crimes. Ne reconnaîtrez-vous point la vôtre, chrétiens auditeurs, à quelques-uns des traits qui forment le tableau affreux que je viens de vous tracer? A Dieu ne plaise! Si cela était, vous seriez bien dignes de compassion. Car un lieu tel que celui que j'ai dépeint, est une image naturelle de cette affreuse prison (*Job, X, 22*) où il n'y a aucun ordre ni arrangement, mais où il règne une confusion éternelle.

Changeons maintenant de thèse, et considérons avec plaisir une paroisse où nous supposons que l'amour du prochain règne dans toute sa perfection. Que verrait-on dans cette aimable habitation? que des sujets de consolation et de joie. Qu'y verrait-on? que des actions de prété, de vertu, et une conduite édifiante. On y verrait des pères pleins d'une tendresse toute chrétienne et toute sainte pour leurs enfants, et des enfants remplis de respect, d'amour et de soumission pour leurs pères. On y verrait des maîtres qui regarderaient leurs domestiques comme leurs chers enfants, et des domestiques qui se comporteraient envers leurs maîtres, comme envers leurs pères. On y verrait des maris et des femmes s'aimer d'un amour chaste et désintéressé, se respecter, se consoler et s'aider mutuellement à porter les charges du mariage et en-

core plus à faire leur salut et à se sanctifier. On verrait régner l'union entre les frères, la charité entre les voisins, et les secours mutuels entre les personnes de la même profession. On s'excuserait ; on se supporterait, on s'aiderait, on compatirait aux maux les uns des autres. Point de procès, point de violence, point de friponneries, point de duplicité ; mais la bonne foi et la simplicité régneraient partout. On n'entendrait ni plaintes, ni murmures, ni médisances, ni mauvais rapports. Les pauvres seraient soulagés, les misérables assistés, les malades visités et secourus. Chacun travaillerait à s'édifier et à se porter à la vertu ; chacun se réjouirait du bien de son prochain comme du sien propre, et ne chercherait que l'avantage de la communauté. Voilà une représentation du paradis. A quoi tient-il, mes chers frères, que nous ne mettions cette paroisse dans une si charmante situation ? L'observation exacte du commandement de l'amour du prochain, peut le faire parfaitement, et nous en avons un exemple illustre dans les premiers fidèles, de qui il est dit dans le texte sacré (*Act.*, IV, 32-35), qu'ils n'avaient tous qu'un même cœur et une même âme ; qu'il n'y avait parmi eux ni pauvres, ni riches ; que tous les biens étaient communs, et que l'on en distribuait à chacun selon ses besoins.

Aurions-nous de la peine à nous rendre à une loi aussi juste que celle qui nous ordonne de nous aimer mutuellement, si nous faisons réflexion que nous sommes, selon la remarque du grand Apôtre, les membres d'un même corps ? (*1 Cor.*, XII, 27.) Le corps est la sainte Eglise, dont Jésus-Christ est le chef, et dont nous sommes tous les membres. Or, n'avez-vous pas fait attention avec le même saint Paul, que tous les membres d'un même corps ont un si grand rapport et une si grande union les uns avec les autres, que si l'un souffre, s'il est attaqué de quelque mal, tous les autres membres lui compatissent, et s'empressent de lui procurer du soulagement. Les yeux regardent où ils pourront découvrir quelque remède, les pieds courent pour le chercher ; les mains l'appliquent avec empressement ; ne voyons-nous pas même que les animaux se secourent les uns les autres ? serous-nous plus cruels et plus insensibles que les bêtes ? Vous avez oui, mes frères, le commandement de l'amour du prochain ; vous en sentez les suites, les effets et les conséquences. Il nous reste à voir en quoi consiste cet amour, et quelles en sont les règles : c'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

On voit régner dans le monde plusieurs sortes d'amour, mais il n'y en a qu'un qui soit chrétien et digne d'un disciple de Jésus-Christ. On y voit un amour de passion, un amour brutal et abominable, qui ne devrait pas même être connu parui les hommes ; on y voit un amour de filous et de voleurs, qui s'unissent pour faire de mauvais coups,

pour tuer et pour voler ; on y voit un amour de débauchés et d'ivrognes, qui s'accordent et qui s'assemblent pour boire et manger, pour se porter mutuellement à faire des excès, à offenser Dieu, et à se damner ; on y voit un amour d'intérêt et de trafics défendus ; tous ces amours sont détestables et en horreur à Dieu et à tout ce qu'il y a de gens de probité ? On y voit un amour de société ; on s'aime parce qu'on demeure, ou qu'on voyage, ou qu'on trafique ensemble ; cet amour n'est pas mauvais en lui-même, mais il n'est que naturel et terrestre. On y voit un amour de parenté ; on s'aime parce qu'on est uni par les liens de la chair et du sang ; cet amour n'est pas condamné par la loi de Dieu, mais il n'a rien de surnaturel ; et quoiqu'il soit autorisé par toutes les lois, il n'est point assez pur ni assez parfait pour mériter une récompense éternelle. Mais l'amour que je vous prêche est un amour tout saint, un amour surnaturel, qui consiste à aimer le prochain pour l'amour de Dieu, de l'aimer en Dieu et pour Dieu, et de ne chercher dans cet amour que les avantages spirituels et éternels qui y sont attachés, et c'est cet amour que le Seigneur nous commande.

Un peu de retour sur vous-mêmes, chrétiens auditeurs. Quel est l'amour qui règne dans votre cœur ? n'y aurait-il point quelques étincelles de cet amour impur et infernal, qui n'a pour principe qu'une passion brutale et abominable ? N'y trouveriez-vous point cet amour fondé sur le crime, l'injustice, la débauche, la cupidité, sur des commerces illicites et défendus par la loi de Dieu ? n'y découvririez-vous pas quelques vestiges de l'amour purement mondain, terrestre, charnel et animal ? si cela est, travaillez incessamment et avec ferveur à vous défaire d'un tel amour, parce que c'est un poison très-dangereux, et qui ne manqueroit pas de vous causer la mort et une mort éternelle. A l'égard des autres amours, des autres attaches et liaisons, qui ne sont pas absolument mauvaises ni défendues par la loi du Seigneur, ayez soin de les purifier et de vous les rendre utiles et honorables en les rapportant à Dieu. Mais reconnaissez-vous dans votre intérieur quelques vestiges de cet amour chrétien et surnaturel, que vous devez avoir, non-seulement pour les personnes qui vous sont unies par quelque lien, mais généralement pour tous les hommes sans distinction de pays, d'âge, de profession, ni même de religion : voici en quoi consiste cet amour si charmant et qui est une émanation de la charité infinie et éternelle du Créateur.

Aimer le prochain comme il faut, c'est l'aimer comme nous-mêmes ; c'est par conséquent lui faire tout ce que nous voulons qu'on nous fasse à nous-mêmes ; au contraire, c'est ne lui pas faire ce que nous ne voulons pas qu'on nous soit fait à nous-mêmes ; c'est lui faire tout le bien que nous pouvons, et lorsque nous n'avons pas le pouvoir de lui faire du bien, il faut lui en souhaiter de

tout notre cœur ; c'est ne lui jamais faire du mal, ne jamais désirer qu'il lui en arrive ; ne pas nous réjouir de celui qui lui est arrivé ; au contraire, en avoir une douleur sincère et véritable ; c'est empêcher de tout notre possible son mal et procurer son bien ; c'est l'aimer comme Jésus-Christ nous a aimés et nous aime toujours, c'est-à-dire d'un amour surnaturel, tendre, actif, compatissant, permanent, et enfin désintéressé. Voilà quel doit être l'amour que nous devons avoir pour le prochain. Entrons dans le détail, et faisons l'application des principes du véritable amour que nous avons établis.

Je dois aimer mon prochain comme moi-même ; par conséquent, je ne dois point lui faire ce que je ne veux pas qu'on me fasse à moi-même. Je ne dois donc pas mal penser ni mal juger de mon prochain, sans une grande et juste cause ; je ne dois pas mal interpréter ses intentions, donner un tour malin à ce qu'il dit ou à ce qu'il fait ; je ne dois pas lui désirer du mal, avoir de l'envie et de la jalousie contre lui, ni me réjouir des maux qui lui arrivent ; je ne dois pas le calomnier ni médire de lui, ni l'accuser injustement ; je ne dois pas écouter les médisances, les calomnies, ni les mauvais rapports qu'on me fait sur son compte ; je ne dois pas l'injurier, le maltraiter, prendre son bien, lui causer du dommage, le tromper, le supplanter, lui susciter de mauvaises affaires. Et pourquoi tout cela ? Parce que je ne voudrais pas qu'on me traitât de la sorte ; au contraire, je dois faire à mon prochain ce que je voudrais qu'on me fit à moi-même ; je dois donc le consoler dans ses afflictions, le soulager dans ses peines, l'assister dans ses besoins, lui faire tout le bien et lui rendre tous les services qui dépendent de moi. Et pourquoi cela ? parce que je voudrais qu'on en usât de la sorte à mon égard.

Parcourons les œuvres de miséricorde, où sont renfermés tous nos principaux devoirs envers le prochain : il y en a quatorze, sept qui regardent l'âme, et sept qui regardent le corps, c'est-à-dire l'état spirituel et corporel du prochain ; on vous les a appris dans votre tendre jeunesse dans le Catéchisme, et vous ne devez pas les ignorer. Mais ce n'est pas assez de les savoir, il faut les pratiquer chacun selon votre état et votre pouvoir. La première qui se présente, c'est d'enseigner les ignorants. Chefs de famille, ceci vous regarde particulièrement. Vous devez être comme les pasteurs de vos enfants et de vos domestiques ; vous êtes très-étroitement obligés de les instruire par vous-mêmes ou par d'autres. Vous avez aussi une occasion bien favorable d'instruire les pauvres lorsqu'ils vous demandent l'aumône, et encore plus lorsqu'ils viennent chercher le couvert chez vous. La plupart sont dans une ignorance extrême, et, par conséquent, exposés visiblement à la damnation éternelle. Il n'est personne qui soit abandonné pour le spirituel, que les mendiants qui

n'ont point de domicile. Il en est parmi eux qui ne s'approche point des sacrements et qui vivent comme s'ils n'avaient point d'âme ; quel bien ne feriez-vous pas en profitant de telles rencontres pour les exhorter à vivre chrétiennement et pour les instruire ? la seconde espèce d'œuvres de miséricorde spirituelle, c'est la correction. Ce devoir vous regarde enrore singulièrement, vous qui êtes chargés du salut des autres ; cependant les particuliers n'en sont pas déchargés non plus que de celui de l'instruction. Dieu commande à tous de travailler réciproquement à se sauver ; il a chargé chacun du salut de son prochain (*Eccli.*, XVII, 12) ; il ordonne expressément la correction fraternelle (*Matth.*, XVIII, 15-17) ; et l'omission seule de ces devoirs peut être la cause de la damnation éternelle. Vous savez, mon cher auditeur, que votre frère est dans l'ignorance des mystères de la religion et des obligations de son état, ou bien vous le voyez dans le déplorable état du crime ; vous ne daignez pas prendre la moindre peine pour le secourir : la charité n'est point en vous, et vous êtes mort aux yeux du Seigneur. O dureté du cœur humain ! ô aveuglement prodigieux ! on a encore quelque compassion pour les maux corporels du prochain : si l'on voit des gens malades, affligés, estropiés, on en est touché ; si une personne est tombée dans l'eau ou dans un précipice, on s'empresse pour la retirer du danger ; mais pour les maux spirituels, pour les misères de l'âme on n'en fait aucun cas : si l'on voit un homme ivre, ou en colère, si quelqu'un est tombé dans quelque crime honteux, on en rit, on s'en divertit, et ainsi l'on voit périr les âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ ; on voit des malheureux se jeter dans les enfers, sans y prendre aucune part ; au contraire, on en badine ; et l'on regarde ces épouvantables malheurs du prochain sans en être touché. Que peut-on s'imaginer de plus affreux, et néanmoins, quoi de plus commun ? Les autres deux sortes d'œuvres de miséricorde spirituelles consistent à consoler les affligés et à donner de bons conseils à ceux qui en ont besoin. Combien d'infirmes et de malades ! combien de gens tentés, affligés, et qui sont dans l'amertume et dans la tristesse ! en coûterait-il beaucoup de leur dire quelques mots de consolation, de leur procurer quelque soulagement et de les aider de quelques bons avis ? Enfin, les trois dernières sont de pardonner les injures, de supporter les affronts et de prier pour le prochain. Ces devoirs regardent généralement tout le monde et personne ne peut s'en excuser. Vous devez donc tous vous pardonner réciproquement les injures, les torts, les injustices, les mauvais traitements que vous recevez les uns des autres ; autrement, il n'y aura point de miséricorde à espérer de la part de Dieu. Vous devez supporter avec une patience invincible tous les défauts, toutes les imperfections, toutes les mauvaises manières de vos frères ; en un mot, vous devez, comme

dit le grand Apôtre (*Galat.*, VI, 2), porter le fardeau les uns des autres. C'est l'unique moyen de vivre en paix : car si vous faites autrement, comme les hommes sont remplis de défauts, vous serez continuellement en guerre avec ceux avec qui vous êtes obligés de passer votre vie, et elle vous deviendra insupportable. Il est donc de votre intérêt non-seulement spirituel, mais encore temporel, d'exercer la patience à l'égard de votre prochain, parce c'est de là que dépend votre repos et votre salut.

Pour ce qui est des œuvres de miséricordes corporelles, elles regardent toutes l'assistance du prochain dans son corps. Il s'agit de procurer au prochain qui est dans la nécessité, les aliments, les vêtements, les remèdes et autres semblables secours ; il s'agit de visiter les malades et les prisonniers et de leur procurer les soulagements dont ils ont besoin ; il s'agit de racheter les captifs, ou du moins de contribuer à leur rédemption ; il s'agit de procurer aux défunts l'honneur de la sépulture. Je sais bien que tous ne sont pas obligés à ces devoirs, ou faute de moyens, ou faute d'occasions de s'en acquitter ; mais il n'est personne qui n'en puisse pratiquer quelques-uns d'une manière ou de l'autre, et ils obligent généralement tous ceux qui peuvent les accomplir, lorsque l'occasion s'en présente.

Avec quel empressement ne nous y porterons-nous pas, mes très-chers frères, si nous considérons que notre amour pour le prochain doit être semblable à celui que Jésus-Christ a eu, et a toujours pour les hommes, et pour nous en particulier ? Cet amour doit être la mesure et le modèle du nôtre ; et le nôtre, pour être véritable et suffisant, doit avoir le même caractère et les mêmes qualités ; c'est cet aimable Sauveur qui nous l'apprend lui-même. *C'est là*, nous répète-t-il en plusieurs endroits de son Évangile, *mon commandement particulier, que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés*. Or, l'amour de Jésus-Christ pour les hommes a trois qualités, que le nôtre doit avoir à proportion. Il est tendre et compatissant. Il est agissant et accompagné de bienfaits. Il est grand et parfait. L'amour de Jésus-Christ pour les hommes est tendre et compatissant ; et c'est cette compassion et cette tendresse qui l'ont engagé à descendre dans le sein d'une Vierge pour se revêtir de notre chair et pour nous racheter en mourant sur une croix. A la vue des blessures profondes que le péché nous avait faites, ses entrailles ont été émus, et il a employé, pour nous guérir, les moyens les plus extraordinaires et les plus capables de nous faire connaître jusqu'à quel point il a porté la tendresse à notre égard. Nous devons à son exemple être remplis de compassion les uns pour les autres, et employer tous les moyens qui dépendent de nous pour nous soulager réciproquement dans nos besoins spirituels et corporels. L'amour du Sauveur pour les hommes a été agissant et

accompagné de toutes sortes de bienfaits ; et pouvons-nous les ignorer, chrétiens auditeurs, ces biens sans nombre, dont il nous a comblés et dont il nous comble tous les jours ? les mérites de sa mort et de ses souffrances, ses divines instructions, les sacrements qu'il a institués, les grâces qu'il répand à pleines mains, la gloire éternelle qu'il nous prépare et tant d'autres dont nous ne connaissons qu'une partie. Notre amour pour le prochain doit être aussi agissant et accompagné de tous les services que nous sommes en état de lui rendre. Mes chers enfants, nous dit le disciple bien-aimé (*I Joan.*, III, 18), ne nous contentons pas de nous aimer de paroles, de dire que nous nous aimons, mais faisons voir par nos œuvres, par le bien que nous pouvons faire à notre prochain, que nous l'aimons en vérité. L'amour du Sauveur pour les hommes a été grand et parfait. *Personne*, nous dit ce Dieu d'amour, *personne ne peut avoir un plus grand amour que celui qui l'engage à donner sa vie pour ceux qu'il aime*. (*Joan.*, XV, 13.) L'amour de Jésus ne pouvait donc pas aller plus loin, que de le faire mourir d'une manière si cruelle pour ceux qu'il aimait. Mais sommes-nous obligés de mourir ainsi les uns pour les autres ? Oui, mes frères, nous y serions obligés s'il était nécessaire pour le salut du prochain : hors ce cas, nous ne sommes pas obligés de sacrifier notre vie ; mais nous devons être toujours dans la disposition de sacrifier nos biens d'un ordre inférieur aux intérêts du prochain qui sont d'un ordre supérieur, c'est-à-dire nos biens de la fortune pour l'empêcher de perdre les biens de la nature, la vie, la santé, la réputation, et notre propre vie pour sauver son âme. C'est une loi incontestable, que tous les saints ont non-seulement enseignée, mais qu'ils ont pratiquée avec la dernière exactitude.

Voilà, chrétiens mes frères, en abrégé, quel doit être l'amour que vous devez avoir pour le prochain ; voilà quels doivent être ses effets et ses qualités. Si le vôtre ne les a pas, il n'est pas véritable, il n'est pas légitime, il n'est pas suffisant pour vous mettre à couvert de la vengeance terrible que Dieu exercera contre ceux qui n'auront pas observé le commandement de l'amour du prochain. Examinez-vous bien là-dessus ; sondez vos cœurs ; voyez vos œuvres et votre conduite envers vos frères. Que répondrez-vous au jour terrible du jugement, lorsqu'on vous reprochera la transgression d'un précepte si juste ? Pourquoi, vous dira-t-on, n'avez-vous pas fait à votre prochain ce que vous avez exigé que l'on vous fit à vous-mêmes ; pourquoi, au contraire, lui avez-vous fait ce que vous ne vouliez pas que l'on vous fit ? Rendez-vous justice ; prononcez votre propre condamnation. Vous ne pourrez pas vous en dispenser ; votre conduite vous paraîtra si horrible, que vous n'oserez pas paraître, et que vous souhaiterez d'être ensevelis sous les montagnes et sous les rochers. Car enfin, quelles excuses pourrez-vous alléguer ?

si vous avez pu faire du bien à votre prochain, pourquoi ne lui en avez-vous pas fait? et pourquoi, au contraire, lui avez-vous fait du mal; et si vous n'étiez pas en état de lui faire du bien, que vous coûtait-il de lui en désirer et de l'aimer? Il ne fallait pas aller bien loin, comme dit saint Jérôme (hom. 5, *in Matth.*), pour chercher l'amour du prochain, vous l'auriez trouvé dans votre cœur. Rendons-nous donc à notre devoir, mes très-chers frères, aimons-nous les uns les autres d'un amour véritablement chrétien. Commençons sur la terre ce que nous espérons faire dans l'éternité bienheureuse. Je vous la souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit il.

XIV. DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE ZÈLE.

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo... Diliges proximum tuum sicut teipsum. (Matth., XXII, 37.)

Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur... Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

Après vous avoir parlé des deux grands commandements de l'amour de Dieu et du prochain, rien de plus convenable que de vous dire quelque chose sur le zèle de la gloire du Seigneur et du salut du prochain, qui est tout ce qu'il y a de plus pur, de plus parfait et de plus précieux dans cet amour. C'est ce qui a fait dire aux maîtres de la vie spirituelle, que comme la flamme est ce qu'il y a de plus vif et de plus actif dans l'élément du feu, le zèle est aussi ce qu'il y a de plus agissant dans la dilection. Ce zèle est même la seule marque de l'amour, qui ne soit point équivoque. Car sans l'action on ne peut se flatter d'avoir cet amour, et toutes les autres preuves qu'on en peut donner sont très-incertaines. Si nous aimons Dieu véritablement, nous ferons tout notre possible pour procurer son honneur et sa gloire. Si nous aimons sincèrement notre prochain, nous travaillerons avec ferveur à procurer son unique bien, qui est le salut éternel. Voilà en quoi consiste le zèle que je viens aujourd'hui vous prêcher. Je vous ferai voir d'abord quels sont les motifs qui nous engagent à avoir un véritable zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut du prochain : ce sera ma première partie. Je vous montrerai ensuite quels doivent être les effets et les fruits de notre zèle, et comment nous pouvons travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes : ce sera la seconde.

PREMIER POINT.

Quatre grands motifs nous engagent à avoir un véritable zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut du prochain. Le premier est l'excellence de ce zèle; le second, les grands avantages qui en reviennent; le troisième, les exemples de Jésus-Christ et des saints; le quatrième, ce que font les mondains pour déshonorer Dieu,

pour perdre le prochain et se condamner eux-mêmes.

Le premier motif qui doit nous animer à travailler avec zèle à la gloire du Seigneur et au salut des âmes, est l'excellence de ce travail. Il s'agit d'honorer, de glorifier, de servir, et de faire honorer, servir et glorifier l'Être suprême, le Créateur et le souverain Seigneur de toutes choses, un Dieu infiniment grand, infiniment puissant. Quel honneur, quelle gloire pour une vile créature d'être employée à glorifier celui devant qui tous les êtres créés ne sont que néant; de pouvoir contribuer à l'honneur du Roi des rois. C'est là l'occupation des anges et des saints dans le ciel; c'est tout ce qu'ils peuvent faire de plus grand; c'est par conséquent partager avec eux les fonctions les plus nobles dont une créature soit capable; c'est être associé par avance aux élus du Seigneur qui sont dans le séjour du bonheur éternel, et aux intelligences célestes, qui assistent devant le trône du Dieu des armées. Il s'agit encore d'être les coopérateurs du salut des hommes, et d'entrer en communication des travaux de Jésus-Christ : n'est-ce pas là avoir part au grand ouvrage de la rédemption du genre humain? Quoi de plus grand, de plus admirable et de plus glorieux! On fait si grand cas dans le monde de certains emplois, comme d'être auprès de la personne des princes, de manier les affaires de l'Etat, de commander les armées, de prononcer des arrêts dans les cours souveraines; mais qu'est-ce que tout cela en comparaison de l'illustre emploi de ceux qui sont occupés à glorifier Dieu et à sauver les âmes, dont une seule est incomparablement au-dessus de tous les biens et de tous les trésors de l'univers?

C'est ce salut éternel de tous ceux qui travaillent au salut du prochain, et de ceux pour qui on travaille, qui est un second motif bien engageant pour enflammer notre zèle. Non-seulement Dieu est honoré, servi et glorifié par le zèle, mais les âmes sont sanctifiées, le salut éternel est procuré, le royaume de Jésus-Christ est augmenté, l'empire du démon affaibli, le nombre des saints et des élus est multiplié. Quels avantages prodigieux! quand une personne n'aurait sauvé qu'une âme pendant sa vie; quand même elle n'aurait fait qu'empêcher un seul péché mortel, elle a fait un bien qui est au-dessus de tout ce qu'on peut faire de plus grand dans ce qui regarde les choses de la terre. Il est vrai, comme nous l'apprend le Saint-Esprit (*Prov.*, XVI, 32), que celui qui travaille à son propre salut et à celui du prochain est plus grand, et fait incomparablement plus que celui qui prend des villes, qui gagne des batailles, et qui fait la conquête des royaumes entiers. Car enfin, à quoi se terminent tous les grands mouvements qu'on se donne dans le monde, toutes ces actions qu'on appelle héroïques, ces victoires, ces conquêtes, ces faits tant vantés des héros? Tout cela n'aboutit à rien. Ce ne sont dans le fond que des bagatelles et

de vains amusements. Lorsque ces choses sont passées, elles ne sont plus rien : elles sont comme si elles n'avaient jamais été, et le temps dévore et anéantit tous ces ouvrages de terre. Mais en procurant la gloire de Dieu et le salut des âmes, on travaille pour l'éternité, on fait des ouvrages qui n'auront point de fin. Quoi de plus magnifique et de plus consolant ? et avec quel empressement ne devrions-nous pas nous porter à un travail si précieux ?

Considérons en même temps quel est le prix des âmes pour lesquelles nous travaillons. Elles sont des images vivantes de la Divinité ; elles sont les ouvrages de la main du Tout-Puissant ; elles sont le prix du sang de Jésus-Christ ; elles sont destinées à posséder le souverain bien dans la gloire, à l'aimer, à le louer et le glorifier éternellement ; elles sont des princesses de la cour céleste. Etant en état de grâce, leur beauté est ravissante, leurs richesses sont immenses ; elles sont l'objet des complaisances du Seigneur ; elles sont les filles bien-aimées du Père éternel, les épouses de Jésus-Christ, et les temples de l'Esprit-Saint. L'amour et la tendresse que Dieu a pour elles sont inconcevables. Il n'oublie rien pour procurer leur avancement dans la perfection, et pour augmenter leur beauté, et l'on ne peut rien faire au monde qui lui soit plus agréable que de contribuer à leur sanctification. Il nous le témoigne en plusieurs endroits de la sainte Écriture. Il assure que ceux qui, par leurs instructions, auront procuré le bien spirituel du prochain, brilleront dans l'éternité comme des astres d'une beauté charmante (*Dan.*, XII, 13) ; que celui qui procurera la conversion d'un pécheur, couvrira la multitude de ses péchés. (*Jac.*, V, 21.) Mais que peut-on voir à ce sujet de plus prodigieux que ce qui est dit dans l'Évangile (*Luc.*, XV, 7) : qu'il y a plus de joie dans le ciel pour la conversion d'un seul pécheur, que pour la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes ! Il faut donc que le Ciel fasse un grand cas d'une âme ; et par conséquent, comment regarde-t-il ceux qui travaillent avec zèle à procurer le salut d'une chose qui lui est si chère ? Ah ! mes frères, si nous étions bien persuadés de ces grandes vérités, que ne ferions-nous pas pour le salut des âmes, et ne sacrifierions-nous pas pour cela tout ce que nous avons de plus cher au monde ?

Jésus-Christ et les saints nous en donnent l'exemple, et c'est le troisième motif qui nous y engage. Qu'est-ce que n'a pas fait notre aimable Sauveur pour le salut des hommes ? O prodige d'amour, de bonté et de miséricorde ! le souverain Seigneur s'est abaissé jusqu'à se rendre esclave pour sauver ses serviteurs ; il s'est revêtu de leurs misères, il s'est renfermé dans le sein d'une Vierge, il a voulu naître dans une étable ; que de travaux, de sueurs et de fatigues pendant les trente-trois ans de sa vie ? Quelles souffrances ! il s'est rendu obéissant jusqu'à la mort de la croix. L'Église dans

son Symbole de Nicée chante avec un transport d'admiration, qu'il est descendu du Ciel pour l'amour de nous, et pour opérer notre salut. Quels sentiments d'affection ! quel zèle, quelle ardeur n'a-t-il pas fait paraître pour le salut des âmes ! il nous le fait connaître dans son saint Évangile en plusieurs manières : tantôt c'est un bon pasteur qui donne sa vie pour ses brebis, et qui va chercher dans les déserts celles qui se sont égarées (*Luc.*, XV, 4, 6) ; tantôt c'est un charitable Samaritain qui panse les plaies d'un blessé, et qui le conduit dans un lieu convenable pour lui procurer le soulagement dont il a besoin (*Luc.*, X, 30-37) ; tantôt c'est un marchand qui cherche des perles et des diamants, et qui sacrifie tout ce qu'il a pour en faire l'acquisition. (*Matth.*, XIII, 45, 46.) Quelles démarches n'a pas faites notre divin Sauveur pour convertir les pécheurs ! il les a pressés, sollicités, menacés ; il s'est familiarisé avec eux, il a mangé à leur table, il s'est fait tout à tous ; il s'est servi de tous les charmes de sa bonté pour les attirer, et il n'a eu aucun repos qu'il n'ait donné jusqu'à la dernière goutte de son sang pour les racheter. C'était là le baptême, dont il désirait avec tant d'ardeur d'être baptisé, comme il le témoigna à ses apôtres peu de temps avant sa mort. (*Luc.*, XII, 50.) N'aurait-on pas dit qu'il avait besoin des hommes, et que son bonheur et sa gloire dépendaient absolument d'eux ? qu'aurait-il pu faire davantage ?

Venons maintenant à l'exemple des saints. Quel zèle n'ont-ils pas eu pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes ? que n'ont-ils pas fait et souffert pour ce zèle ? n'ont-ils pas sacrifié leur repos, leurs biens, leur santé et leur vie pour cela ? quels travaux n'ont pas entrepris tant d'hommes apostoliques, dont nous admirons les glorieuses démarches ! les uns se sont consacrés au service des malades dans les hôpitaux ; les autres ont quitté leur patrie, leurs parents, leurs amis, leurs biens, pour aller aux extrémités du monde porter la lumière de l'Évangile ; les autres dans leur propre pays n'ont cessé de prêcher, de catéchiser, d'entendre les confessions pendant le cours de leur vie, et ont entièrement épuisé leurs forces dans un travail si pénible. Plusieurs ont donné leurs biens pour fonder des collèges, des communautés, des missions, et pour procurer d'autres moyens de sanctification au prochain. D'autres se sont exposés à la fureur des impies et des hérétiques, et se sont mis dans un danger continuel de leur vie ; et combien en est-il qui l'ont sacrifiée pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ? Ceux qui n'ont pas pu faire autre chose, ont prié avec ferveur, ont fait des mortifications et des pénitences pour obtenir la conversion des pécheurs. Mais que dirons-nous d'un Moïse (*Exod.*, XXXII, 31, 32) et d'un saint Paul (*Rom.*, IX, 3), qui ont désiré d'être anathèmes pour le salut de leurs frères ? Et nous, chrétiens auditeurs, nous ne voulons rien faire ; nous

ne voulons pas nous donner la moindre peine, ni sacrifier le plus petit intérêt pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes. Quels reproches n'avons-nous pas à nous faire là-dessus, et sur quoi pouvons-nous fonder l'espérance que nous avons de partager la même récompense avec ceux qui ont tant travaillé, et qui ont eu un zèle si ardent.

Un quatrième motif qui doit nous porter à ce zèle, c'est ce que nous voyons faire tous les jours et ce que nous faisons nous-mêmes pour les biens périssables de la terre, pour un peu de boue et de poussière, pour quelque fumée d'honneur, pour des bagatelles et des riens. Quelle assiduité ! quelle gêne dans un marchand, pour devenir riche ? quels travaux, quelles sueurs, quelles fatigues parmi les artisans, les laboureurs et les ouvriers, pour gagner un petit salaire et pour se procurer un peu de pain ? quelles démarches, quels mouvements, quelles intrigues pour faire réussir une affaire, pour la conclusion d'un mariage, pour le gain d'un procès ? Que n'entreprend-t-on pas ? que ne sacrifie-t-on pas pour venir à bout d'une entreprise, pour l'accomplissement de ses desirs, pour arriver à un certain point de fortune ? Les grands du monde, pour une gloire imaginaire, ne font-ils pas des choses étonnantes ? ils se séparent de leurs femmes et de leurs enfants ; ils quittent leurs maisons, leur bien-être et leurs plaisirs ; ils se séparent de tout ce qu'ils ont de plus cher, pour aller au service du prince. Et c'est là qu'ils sont exposés à tout ce qu'on peut se figurer de plus rude. Car outre qu'ils sont obligés de souffrir toutes les injures des saisons, et souvent les besoins les plus pressants, ne se voient-ils pas réduits à chaque moment au danger d'une mort cruelle et des plus insupportables douleurs ? les martyrs, les héros de la religion en ont-ils jamais fait davantage pour le bonheur éternel ? Considérez, mes très-chers frères, ce que vous faites vous-mêmes, et ce que vous souffrez tous les jours, tantôt de la rigueur du temps, tantôt des infirmités et des maladies, tantôt des inquiétudes et des chagrins que vous avez ; et dites hardiment, que si vous faisiez ou si vous en souffriez la dixième partie pour la gloire de Dieu et pour le salut du prochain, vous seriez de grands saints.

Mais ce qui est encore bien plus étrange, c'est ce qu'on fait pour se pervertir les uns et les autres, pour satisfaire ses passions, pour se perdre et se damner. Pourrait-on le croire, si une funeste expérience permettait d'en douter : pour venir à bout d'un mauvais dessein d'impureté ou de vengeance, que de soins, de peines et de précautions : pour contenter sa gourmandise, que de douleurs et de maux occasionnés par la débauche, la crapule, et l'ivrognerie ? pour attirer dans son parti des compagnons de crimes et de libertinage, que de sollicitations, de mouvements et d'intrigues ! quel zèle infernal dans les hérésiarques et dans leurs sectateurs, pour grossir leur troupe et augmenter leur secte ! Que de mouve-

ments extraordinaires ne se donnent-ils pas ? ils n'épargnent ni leurs peines, ni leurs biens, et ils sacrifient tout pour séduire les serviteurs de Dieu. Les débauchés et les impies n'en font-ils pas de même pour augmenter l'empire du péché et du démon, et ne dirait-on pas qu'il y va de leur fortune et de leur vie ? Qui peut voir sans un profond étonnement tant d'ardeur, tant d'empressement pour le mal ; et, en même temps, une si grande indolence, une indifférence si prodigieuse pour le bien ? D'où vient cela, mes frères, n'y-t-il pas de l'enchantement ? une telle conduite est-elle naturelle ? des créatures raisonnables peuvent-elles se porter avec une espèce de fureur à tout ce qui peut leur procurer le dernier des malheurs, et en même temps ne faire aucun cas de ce qui peut les conduire à un bonheur éternel ? n'est-ce pas là un miracle diabolique ? Voyons maintenant quels doivent être les effets et les fruits de notre zèle, et ce que nous devons faire pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes : c'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Je remarque trois grands moyens de procurer la gloire du Seigneur et le salut du prochain : les bons discours, les bons exemples, et la correction fraternelle. Nous devons premièrement employer les bons discours, pour procurer la gloire de Dieu et la sanctification du prochain. C'est pour cette fin que l'usage de la parole nous a été donné ; c'est pour bénir et glorifier le Créateur ; c'est pour procurer le salut des âmes. Nous devons donc employer pour l'honneur de Dieu, la prière, les louanges, les cantiques sacrés, les actions de grâces. Nous devons célébrer les grandeurs de l'Être souverain, sa puissance, ses miséricordes. Nous devons soutenir ses intérêts, prendre le parti de la religion, de la piété, des maximes de l'Évangile, de la vertu et de la dévotion, contre les libertins, les athées et les impies qui blasphèment son saint nom, et qui attaquent sa divine majesté et le culte qui lui est dû. Nous devons aussi par nos bons discours détourner le prochain du mal et le porter au bien ; nous devons l'avertir et le corriger ; nous devons l'instruire et lui donner de bons conseils ; nous devrions parler continuellement des vérités du salut, et tous nos entretiens ne devraient être remplis que de ce qui regarde l'éternité. Telle était la conduite des premiers chrétiens ; mais hélas ! qu'on est maintenant éloigné de ces saintes dispositions ! Les discours, les entretiens des hommes, ne roulent que sur les bagatelles du monde, sur des intérêts temporels, sur les affaires qui regardent la vie animale. Le dérèglement à ce sujet est monté jusqu'à un tel point qu'on n'ose point parler de Dieu que dans l'Église. Qui est-ce qui serait assez hardi pour aller entamer dans une compagnie de ce qu'on appelle d'honnêtes gens, un discours sur la mort, sur le jugement, sur

l'éternité, sur l'enfer, sur le néant des choses de la terre, sur l'importance du salut : vous passeriez pour des ridicules, des importuns et des indiscrets. Parlez de fortune, de plaisirs, de richesses, et vous serez les bienvenus, on vous écoutera avec empressement. Écoutez, mes chers frères, les discours des hommes ; voyez leur conduite. En s'abordant, on se salue ; mais il n'est jamais question que de la santé du corps et des prospérités temporelles. Dans les compliments du premier jour de l'an, on se souhaite le bonheur de la vie présente, une longue suite d'années, l'accomplissement des désirs terrestres et charnels ; dans les assemblées, les compagnies, les conversations, on ne parle que de ce qui regarde la vie de ce monde ; du salut, de la vie future, pas un mot. O enfants des hommes ! jusqu'à quand aurez-vous le cœur si insensible pour les choses spirituelles, et l'esprit si appesanti ?

Nous devons aussi instruire le prochain. Plusieurs y sont obligés par état, comme le pasteur, les supérieurs et les chefs de famille ; les autres y sont tenus par charité. Que de négligence là-dessus ! combien d'omissions criminelles sur cet article ! Ceux qui sont chargés des autres, doivent bien trembler, car Dieu leur demandera un compte terrible des âmes qui leur auront été confiées. Ceux qui se croient exempts de l'obligation d'instruire les autres, sous prétexte qu'ils n'ont personne sous leur conduite, ne doivent pas être sans frayeur, parce que la charité les oblige souvent à donner des avis et des instructions, qu'ils ne peuvent omettre sans se rendre coupables devant le Seigneur. Combien de fois, mon cher auditeur, avez-vous l'occasion d'instruire vos compagnons, que vous savez être dans l'ignorance ! Combien de pauvres qui croupissent dans une affreuse ignorance, et dans un oubli entier des vérités du salut, et à qui vous pourriez donner des instructions salutaires en y joignant quelque petite aumône !

Le second moyen que nous devons employer pour la gloire de Dieu et pour le salut du prochain, est le bon exemple : moyen incomparablement plus efficace que les paroles, comme l'expérience nous le montre tous les jours ; et surtout lorsque c'est l'exemple des personnes recommandables par leur âge, par leur dignité, par le rang qu'elles occupent, par la réputation qu'elles se sont acquise ; supérieurs, vieillards, pères de famille, vous qui faites profession de la piété et d'une vie plus parfaite, prenez garde à votre conduite ; tout le monde a les yeux sur vous ; on vous prend pour une loi vivante, qu'on doit observer, et pour un modèle, qu'on peut imiter avec sûreté : si vous avez le malheur, par vos dérèglements et par vos exemples pernicieux, d'entraîner dans le précipice du péché et du malheur éternel ceux que vous devez édifier et conduire à Dieu par vos bons exemples, à quoi devez-vous vous at-

tendre, et quels effroyables supplices vous sont destinés ?

Qui pourrait, chrétiens auditeurs, voir sans être effrayé les terribles scandales qui règnent dans le monde ? scandale dans les paroles : que de juréments, que d'imprécations, que de blasphèmes, que de paroles obscènes, impures et abominables ! que de médisances, de calomnies, d'injures et de malédictions ! que de railleries piquantes, de querelles, de reproches ! Combien de malheureux qui ne peuvent pas dire deux mots qu'il n'y ait une sottise ! jusqu'à des enfants, qui à peine peuvent parler, et qui vomissent des paroles qui font horreur ! Quelle licence ne se donne-t-on pas dans les conversations ? que de paroles à double sens ! que de chansons impures ! que de discours libertins et impies contre la religion, contre l'Eglise, contre l'autorité légitime, contre les bonnes mœurs ? scandale dans les actions : combien de débauches, d'impuretés, d'injustices, de vengeances, de crimes et d'abominations ! C'est ainsi qu'au lieu d'honorer Dieu, on le déshonore de la manière la plus indigne ; et bien loin de travailler au salut du prochain, on s'efforce de le perdre. Que ne fait-on pas pour se séduire les uns les autres ; on se sert de la confiance et de l'amitié, non pas pour procurer les véritables biens à ses prétendus amis, mais pour les attirer au mal, et pour les jeter dans l'abîme du péché. O funeste amitié ! ô cruauté barbare ! est-ce donc là s'aimer que de se procurer des maux éternels ? Voilà le zèle qu'on a, zèle diabolique, qu'on ne peut regarder avec assez d'horreur.

Le troisième moyen que nous devons employer pour la gloire de Dieu, et le salut des âmes, c'est la correction fraternelle. La correction n'est pas un simple conseil : Jésus-Christ en a fait un commandement ; mais elle doit avoir certaines conditions, sans lesquelles elle serait plutôt préjudiciable qu'utile. Or, l'on en remarque trois principales : elle doit être prudente, douce, et néanmoins forte. La première qualité que doit avoir la correction fraternelle, est la prudence. La correction est un remède spirituel. Or, il en est des remèdes spirituels à proportion comme de ceux du corps. Un sage médecin ne donne des remèdes qu'avec beaucoup de précautions ; il observe exactement le temps, les symptômes de la maladie, le tempérament du malade. Il sait qu'un remède qui peut soulager dans un temps, peut augmenter le mal dans un autre, et quelquefois même causer la mort. Pour appliquer le remède de la correction fraternelle, il faut observer le temps, les circonstances, l'état, les inclinations des personnes à qui on la veut faire ; il faut attendre les conjonctures favorables. Si l'on corrige à contre-temps, bien loin d'arrêter le mal, on l'augmente : il ne faut pas corriger dans le temps que les passions sont émeues, il faut attendre qu'elles soient calmées ; il ne faut pas faire des corrections publiques pour des fautes secrètes ;

Jésus Christ nous l'apprend, lorsqu'il dit : *Si votre frère a péché, corrigez-le entre lui et vous seul; et s'il ne vous écoute pas, prenez deux ou trois témoins avec vous; et s'il ne se rend pas, dénoncez-le alors à l'Eglise.* c'est-à-dire à ses supérieurs. (*Matth., XVIII, 15-17.*)

En second lieu, la correction doit être douce; il faut, comme le charitable Samaritain, toujours mêler l'huile avec le vin: il faut, en reprenant les pécheurs, user de mille saintes adresses; il faut quelquefois commencer par les excuser; il faut d'autres fois leur faire connaître combien on a de peine à faire la démarche qu'on est obligé de faire à leur égard; il faut toujours se servir des termes doux, affables et mesurés; il faut aussi leur inspirer beaucoup de confiance en la miséricorde de Dieu; il ne faut pas ordinairement les trop effrayer, ni leur dire des choses qui puissent les porter au découragement ou à une espèce de désespoir. Il faut beaucoup compatir à leurs misères, leur témoigner de la tendresse; il faut leur faire connaître que ce n'est que la charité, le devoir, l'affection qu'on a pour eux, le désir de leur salut qui fait agir; il faut bien se garder de leur dire des paroles aigres et piquantes: et quand même on recevrait mal la correction, il ne faut point s'en fâcher ni en témoigner du ressentiment.

Troisièmement la correction, quoiqu'elle doive être douce, doit cependant être forte; autrement, elle serait souvent inutile. C'est ce qui arriva à celle que faisait le grand prêtre Héli à ses fils: ils étaient des scélérats; ils commettaient des crimes énormes, et cet infortuné vieillard se contentait de leur dire: Qu'entends-je dire de vous, mes enfants? votre conduite est blâmable; vous scandalisez le peuple. Ce n'était pas là un remède assez fort: il avait le pouvoir en main, il devait châtier ces malheureux comme ils le méritaient; et il ne se serait pas perdu avec eux, comme il fit, de la manière la plus tragique. (*1 Roy, II, 22 seqq.*) Combien de gens en charge, de supérieurs, de chefs de famille, qui ont le pouvoir en main, et qui n'empêchent pas le crime, le pouvant faire! Ils ne font point de corrections, ou ils en font d'inutiles, parce qu'elles ne sont pas assez fortes. Lorsque la correction verbale ne suffit pas, ils doivent y joindre les châtimens, et se servir des moyens les plus forts pour arrêter le mal. Si l'on punissait comme on doit, par la prison ou autrement, les jureurs et les blasphémateurs, les ivrognes de profession, ceux qui se querellent et qui se battent publiquement, y aurait-il tant de scandales et de désordres? Pères et mères, maîtres et maîtresses, vous entendez vos enfants et vos domestiques jurer, dire des paroles obscènes, des médisances, et vous vous contentez de leur dire qu'ils ne font pas bien. Ce n'est pas assez; il faut les châtier, ces enfants vicieux, et congédier ces domestiques libertins.

Entrons ici, mes très-chers frères, dans la

confusion, à la vue du peu de zèle que nous avons pour la gloire de Dieu et pour le salut de notre prochain. Méritons-nous le nom de chrétiens, de serviteurs et d'enfants de Dieu, de soldats et de disciples de Jésus-Christ? Que dirait-on d'un enfant qui verrait maltraiter son père sans en être touché; d'un domestique qui ne prendrait point le parti de son maître qu'on insulterait; d'une femme qui regarderait d'un œil indifférent les insultes qu'on ferait à son mari; d'un ami qui ne prendrait aucune part aux mauvais traitements que recevrait son ami; d'un sujet qui rirait du mépris que l'on ferait de son roi? n'aurait-on pas raison de les traiter d'ingrats, de traîtres et d'infidèles? Voilà ce que nous faisons à l'égard de Dieu et du prochain. Nous voyons tous les jours offenser Dieu; nous entendons d'horribles paroles qu'on profère contre l'honneur de sa divine majesté; nous voyons ses saintes lois, ses maximes, sa religion, sa parole adorable, ses sacrés mystères méprisés, profanés, et nous n'en sommes point touchés, nous n'en frémissons pas d'horreur; nous voyons périr les âmes, nous sommes témoins des crimes et des abominations qui inondent la terre, et nous n'en sommes pas effrayés, nous n'en gémissons pas. O cœurs de fer! ô âmes de bronze! ô insensibilité étrange! Mais ce qui est encore plus inconcevable, c'est qu'on a compassion des misères corporelles du prochain, et qu'on n'est point touché de ses maux spirituels. Si l'on voit quelqu'un malade, blessé, affligé, estropié, on en est attendri; on s'empresse de le soulager; et si on voit des misérables qui offensent Dieu, qui querellent, qui se battent, qui sont ivres, qui scandalisent le public, on en rit, on en badine, on s'en divertit. Quel étrange aveuglement! N'avons-nous pas donné dans ces excès? Ah! repentons-nous-en, et changeons de conduite; demandons à Dieu son amour et celui du prochain; et travaillons sans relâche à acquérir un peu de zèle pour la gloire de notre souverain Seigneur, et pour la sanctification de nos frères; afin d'avoir part un jour au bonheur destiné aux serviteurs fidèles. Je vous le souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

XX^e DIM. APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LES DEVOIRS DES PÈRES ET MÈRES ET DES ENFANTS.

Et erat quidam regulus, cujus filius infirmabatur Capharnaum. (*Jou., IV, 46.*)

Et il y avait un certain seigneur, dont le fils était malade à Capharnaum.

Chaque famille doit être regardée comme un petit Etat: les chefs en sont comme les rois, et les inférieurs en sont comme les sujets. Les premiers ont droit de commander, et les autres doivent obéir et se soumettre. C'est Dieu même qui a établi cet ordre; et vouloir le renverser, c'est s'en prendre à lui et lui déclarer une guerre ouverte. Ces petits Etats, que nous appelons familles, sont à proportion comme les grands, aux-

quels on donne le nom de royaume. Il y a des lois à observer, des récompenses à distribuer, des guerres à soutenir, des châtimens à subir, des conseils à prendre, et des finances à ménager. Ce sont les pères et les mères, les maîtres et les maîtresses, les enfans et les domestiques qui composent les républiques dont nous parlons; et ce sont leurs devoirs mutuels que j'entreprends d'expliquer. Aujourd'hui, je me bornerai à ceux des pères et mères et des enfans. Attention, s'il vous plaît; cette matière regarde tout le monde, puisqu'il n'est personne qui ne soit dans l'un ou dans l'autre état. Nous verrons dans la première partie les devoirs des pères et mères envers leurs enfans, et nous ajouterons quelque chose de ceux des parrains et marraines qui sont des pères spirituels; et dans la seconde, je vous parlerai des devoirs des enfans envers leurs pères et leurs mères, et des filleuls envers leurs parrains et leurs marraines.

PREMIER POINT.

S'il n'est rien de plus beau, de plus édifiant, de plus consolant qu'une famille bien réglée, où l'uniformité et la paix règnent continuellement, et où l'on voit une image de ce qui se passe dans le ciel empyrée, où est la grande famille, la famille par excellence; aussi, il n'est rien de plus triste, et qui donne une idée plus naturelle de l'enfer, ce lieu horrible et plein de confusion, qu'une famille dérangée, où l'on ne voit que désordre, où l'on n'entend que du bruit, des querelles et des imprécations, où la dissension est continuelle. Et cette prodigieuse différence ne vient que de l'observation ou de la transgression des devoirs que le Seigneur a établis pour le bon ordre des familles.

Il y a quatre devoirs essentiels des pères et mères envers leurs enfans : le premier est la nourriture; le second est la bonne éducation; le troisième est la correction et les châtimens; le quatrième est le bon exemple. Pères et mères, appliquez-vous : le premier devoir d'un père et d'une mère envers les enfans que Dieu leur donne, est la nourriture. Au moment qu'une femme s'aperçoit qu'elle porte le fruit du mariage, elle le doit offrir au Seigneur; elle ne doit pas laisser passer un jour jusqu'à celui de sa délivrance, sans faire quelque prière ou quelque autre bonne œuvre pour obtenir la grâce de porter heureusement jusqu'à son terme l'enfant qui est dans son sein, de pouvoir le mettre au monde sans accident; elle doit demander avec instance qu'il ait le bonheur de recevoir le saint baptême; qu'il soit un fidèle serviteur de Dieu, et qu'il ait un jour part à la gloire éternelle. Elle est obligée, pendant sa grossesse, de se ménager avec grand soin; elle doit éviter les excès violents, la gourmandise, la colère et tout ce qui pourrait occasionner quelque malheur. Le mari, de son côté, doit avoir pour sa femme dans cet état, tous les égards possibles; il doit penser qu'elle

porte un trésor inestimable et dont Dieu lui demandera un terrible compte, aussi bien qu'à elle. Quels sanglans reproches n'aurais-je pas à faire à ces pères brutaux et inhumains qui font mourir, par leur faute, leurs enfans avant qu'ils aient reçu la grâce de la régénération? à ces maris cruels, qui maltraitent leurs femmes enceintes, qui les obligent à des travaux dangereux, ou qui n'ont aucun égard dans l'usage du mariage à l'état où elles sont; à ces misérables mères qui semblent affronter pendant leur grossesse les plus grands périls; qui se mettent dans des colères furieuses, qui suivent tous les mouvemens de leurs desirs déréglés. Parents dénaturés! que vous ont fait ces petites créatures, pour les sacrifier ainsi en les privant du salut éternel? Quelle vengeance ne demanderont pas contre vous ces malheureux enfans, et à quoi devez-vous vous attendre au redoutable jour du jugement de Dieu? Aussitôt qu'un enfant est né, il faut lui procurer le baptême, et ne point différer sous prétexte d'attendre un parrain ou une marraine, ce qui est un abus intolérable. On ne peut les garder, dans plusieurs diocèses, plus de deux jours, sans tomber dans l'excommunication; cependant, tout le temps qu'on les garde, il faut veiller continuellement, afin qu'il n'arrive point de surprise.

Après avoir pourvu au spirituel d'un enfant, il faut pourvoir au temporel; il faut lui procurer les alimens et les vêtemens, et généralement tout ce qui lui est nécessaire; il faut une attention continuelle à leur donner tous les soulagemens qu'on peut dans cet âge si tendre : il est vrai qu'il y a de la difficulté, et qu'il n'est rien de plus dégoûtant qu'un petit enfant; mais c'est la loi du mariage; c'est un devoir indispensable, devoir de la justice la plus étroite, devoir que le Seigneur commande, que la nature inspire, que la raison dicte, que toutes les lois divines et humaines prescrivent, et dont les animaux mêmes donnent l'exemple. Ce n'est pas tout de nourrir et d'entretenir les enfans dans leur première enfance; il faut continuer à les secourir jusqu'à ce qu'ils soient en état de gagner leur vie; il faut leur faire apprendre un métier qui les fasse subsister, et leur procurer un établissement, selon leur vocation, soit dans le cloître, soit dans le monde, suivant les moyens et le pouvoir des pères et des mères. Quand même ils sont établis, les parents ne sont pas dispensés de les aider dans leurs besoins, s'ils le peuvent; ou du moins de prier pour eux, et de leur donner de bons avis, de les assister dans leurs maladies, et de faire exécuter leurs dispositions testamentaires après leur mort.

Est-ce ainsi qu'en agissent la plupart des pères et des mères, qui semblent avoir des entrailles de bronze pour leurs enfans? Ou voit des mères dénaturées qui laissent crier leurs enfans jusqu'à se gêner; on en voit qui les étouffent par leur imprudence, en les mettant coucher avec elles dans le lit

étant trop jeunes : ce péché est réservé dans ce diocèse ; on voit des pères ivrognes et fainéants qui dépensent au cabaret tout ce qu'ils peuvent gagner, et qui laissent périr leurs enfants de misère, ou qui, les obligeant d'aller mendier, remplissent par ce moyen les paroisses et les villes de libertins, de voleurs, et de scélérats, car il n'y eut jamais de si mauvaise école que la gousse-rie ; on voit des pères avarés, qui aiment mieux exposer l'honneur et le salut de leurs enfants, que de sacrifier l'idole de leur argent pour leur procurer un établissement honnête ; on voit des mères qui pourraient facilement nourrir leurs enfants de leur lait, et qui les mettent en nourrice, ce qui est sujet à bien des inconvénients. C'est à elles que s'adressent ces paroles du Saint-Esprit, rapportées dans le prophète Jérémie : *Les bêtes les plus farouches des déserts ont présenté leurs mamelles à leurs petits pour les allaiter ; mais la fille de mon peuple s'est comportée envers ses enfants comme l'aigrette, qui abandonne ses œufs.* (Thren., IV, 3.) On voit enfin des parents qui n'ont pas plus soin de leurs enfants que s'ils ne leur appartenaient pas. Allez, malheureux, allez à l'école des animaux les plus stupides. A-t-on jamais vu les lions, les tigres, les loups abandonner leurs petits ? Considérez ceux que vous nourrissez dans vos maisons, et ils vous couvriraient de confusion ; voyez les empressements d'une poule pour ses poussins, l'attention de tant d'autres, que vous avez tous les jours sous les yeux ? les abandonnent-ils jamais qu'ils ne soient entièrement en état de chercher leur vie ? Faut-il donc que l'homme se mette au-dessous des bêtes, en tant de manières, et n'y a-t-il pas de quoi rougir et de quoi être saisi du plus profond étonnement ?

Le second devoir des pères et mères envers leurs enfants est l'instruction et la bonne éducation. Ils doivent les instruire, c'est-à-dire leur apprendre, dès qu'ils ont l'usage de la raison, les premiers principes de la religion et les devoirs de leur état ; ils doivent les envoyer aux catéchismes et instructions publiques, et même les y accompagner, lorsque cela est nécessaire ; ils doivent leur faire apprendre à lire, et leur procurer, autant qu'ils en ont les moyens, une éducation conforme à leurs dispositions et leurs talents ; ils doivent souvent les entretenir des grandes vérités que la foi enseigne, de la mort, des redoutables jugements de Dieu, des deux éternités du salut et des moyens d'y arriver ; ils doivent les faire souvenir des vœux, des promesses et des engagements de leur baptême ; qu'ils ont renoncé pour toujours au démon, à ses pompes et à ses œuvres ; aux modes, aux folies, aux vanités du monde et à toutes les maximes du siècle ; ils doivent leur représenter la laideur du péché et les beautés de la vertu, le bonheur des gens de bien en cette vie et en l'autre, et le malheur des libertins pour le temps et pour l'éternité ; ils doivent leur mettre devant les yeux les

fléaux et les châtimens de Dieu, et leur raconter les tristes événements dont ils ont été les témoins, et leur faire connaître que c'est le péché qui attire tous ces maux ; ils doivent leur inspirer sans cesse un grand désir pour les biens spirituels et célestes, et un grand mépris pour les faux honneurs, pour les biens imaginaires et pour les plaisirs trompeurs du monde ; et leur bien persuader que le véritable bonheur d'un chrétien sur la terre consiste dans les croix, les souffrances, les humiliations, la pauvreté volontaire ; et au contraire qu'il n'est rien de plus dangereux pour le salut que la prospérité, l'abondance, les richesses et les plaisirs. C'est ainsi qu'en agissaient les patriarches. *Venez, disaient-ils à leurs enfants, et nous vous enseignerons la crainte du Seigneur* (Psal. XXIII, 12) ; *nous vous apprendrons ce que nos pères nous ont dit.* (Psal. LXXVII, 3.) C'est ainsi qu'en ont agi les saints dans tous les temps. Mais est-ce ainsi qu'en agissent un grand nombre de pères et de mères, qui ne donnent aucune instruction à leurs enfants ! et comment plusieurs leur en donneraient-ils, puisqu'ils sont eux-mêmes dans une profonde ignorance. Ceci est terrible, mes très-chers frères, et néanmoins très-commun. Ils ne daignent pas même les envoyer aux catéchismes ni aux écoles ; ils ne leur donnent aucune éducation, quoiqu'ils en aient le moyen, et ils s'opposent par là aux desseins de vocation que la Providence avait sur eux. Quel sujet de condamnation : et plaît à Dieu qu'il n'y en eût pas d'assez mauvais pour donner à leurs enfants des leçons d'iniquité, en leur enseignant la vanité, la vengeance, l'avarice, et les autres vices !

Le troisième devoir des parents envers leurs enfants, est la correction et les châtimens. Cette correction, pour être bonne et utile, doit avoir quatre conditions : elle doit être juste, prudente, douce et forte. Elle doit être juste ; il faut une proportion entre la faute et le châtement ; il est de certains manquemens qu'il est expédient de dissimuler. Lorsque la correction et les châtimens sont absolument nécessaires, il faut les employer ; lorsque la faute n'est pas considérable, le châtement doit être léger ; lorsqu'elle est grave, le châtement doit y répondre. La correction doit être prudente ; il n'est pas facile de se bien servir de ce remède : il faut une sagesse singulière, pour employer à propos la correction et les châtimens. Il en est des remèdes spirituels à proportion comme des corporels. Combien de mal ne font pas les mauvais médecins, en n'employant pas bien les meilleurs remèdes ? Il en est de même de ceux qui emploient la correction et les châtimens à contre-temps : ils commettent des fautes sans nombre ; et bien loin d'être utiles à ceux qu'ils corrigent, ils les exposent à d'étranges extrémités. Les uns emploient injustement la correction et les châtimens ; ils crient, ils se mettent en colère, ils frappent sans cesse pour un rien, tandis qu'ils ne disent rien pour des fautes

considérables ; si un enfant casse un verre ou laisse perdre quelques bagatelles sans qu'il y ait même aucune faute de sa part, on le maltraite ; et s'il jure, s'il ment, s'il médit, s'il offense Dieu, on n'en fait aucun cas. Les autres châtient imprudemment ; ils n'agissent que par boutade et par caprice : au moment qu'un enfant a fait une faute, le père ou la mère entrent en fureur ; s'ils peuvent l'attraper sur-le-champ, ils le chargent de coups ; mais s'il peut dans ce moment échapper de leurs mains, ils ne lui disent pas le mot. Est-ce ainsi qu'il faut en agir ? Lorsqu'un enfant a mérité d'être châtié, il faut le prendre de sang-froid, lui faire connaître sa faute et le corriger par raison et non pas par passion. La correction doit être douce : il faut, pères et mères, que vos enfants sentent et connaissent que ce n'est que par amour que vous le châtiez, que la passion n'y a point de part. *Ne provoquez jamais vos enfants à la colère*, vous dit l'apôtre saint Paul (*Ephes.*, VI, 4), ne les poussez pas à bout ; rien de plus capable de les abrutir et de les rendre stupides ; n'arrive-t-il pas qu'à force de mauvais traitements on les engage à prendre la fuite, à s'abandonner aux derniers désordres, et à périr misérablement ? Cependant la correction doit être forte : *N'épargnez pas la correction à vos enfants*, dit le Saint-Esprit, par la bouche du Sage, *car si vous les châtiez bien, ils ne mourront pas* (*Prov.*, XXIII, 13), c'est-à-dire, de la mort éternelle. Et ailleurs : *Celui qui épargne la verge à son fils, est son ennemi le plus cruel ; et celui qui l'aime, le châtie sévèrement quand il l'a mérité.* (*Prov.*, XIII, 24.) Le grand prêtre Héli, honnête homme d'ailleurs, pour avoir flatté ses enfants, périt malheureusement avec eux. On ne peut lire cet événement sans frayeur : ses deux fils furent tués dans un combat ; l'arche du Seigneur fut prise par les ennemis ; le pauvre vieillard apprenant ces tristes nouvelles tomba de sa chaise, se cassa la tête et mourut sur-le-champ ; une de ses belles-filles fit un enfant mort, et toute cette famille tomba dans la dernière désolation. Combien de parents perdent leurs enfants faute de les corriger, et par là attirent la malédiction de Dieu sur leurs maisons ? Vous ne faites pas pleurer vos enfants quand ils sont jeunes, mais ils vous feront pleurer quand vous serez vieux ; ils seront la honte de votre maison ; ils vous feront sécher de chagrin ; et ce qui est bien plus terrible, ils seront à votre égard les exécuteurs des vengeances divines dans les enfers. Je suis effrayé pour la plupart des pères et des mères, en voyant tout ce qui se passe tous les jours à ce sujet. Où sont ceux qui corrigent et qui châtent leurs enfants comme ils y sont obligés ? Dans leurs premières années on leur souffre tout, sous prétexte qu'ils sont encore petits ; on les entend mentir, proférer de mauvaises paroles, rapporter, jurer, médire ; on les voit se quereller, se battre, se mettre en colère, être gourmands, faire de petits larcins, sans leur dire un mot. Lorsqu'ils sont devenus

grands, on est témoin de leurs ivrogneries, de leurs débauches, de leurs fréquentations entre les personnes de différent sexe, de leur libertinage, de ces danses publiques et scandaleuses, dont ils sont les acteurs et de cent autres désordres, et l'on ne dit rien, on souffre tout, on tolère tout. Infortunés parents, que deviendrez-vous au jugement de Dieu ?

Le quatrième devoir des pères et mères envers leurs enfants, est le bon exemple ; l'exemple est le point le plus essentiel pour la mauvaise éducation des enfants. Les discours et les paroles font impression, mais les exemples entraînent presque nécessairement. Les jeunes gens sont comme une cire molle, susceptible de toutes les figures ; ou comme une toile préparée pour la peinture, sur laquelle on peut mettre toutes sortes de couleurs ; ou comme un bois et une pierre polis, propres à recevoir les gravures qu'on y veut faire ; ou comme un miroir qui représente fidèlement tous les objets ; ou comme un écho qui répète avec exactitude tous les sons. Toutes ces comparaisons sont très-justes et véritables ; mais ce qu'il y a de plus dans les enfants, c'est qu'ils apprennent le mal avec bien plus de facilité que le bien. Que peuvent donc devenir tant de malheureux enfants, qui n'ont continuellement devant les yeux que le crime et le désordre, et qui sont élevés à l'école du libertinage ? En combien de manières ne les scandalise-t-on pas ; que ne fait-on pas en leur présence ; à quelles épreuves ne les met-on pas ? On jure, on médit, on se querelle, on se bat devant eux ; on tient toutes sortes de mauvais discours, et l'on fait toutes sortes de mauvaises actions devant leurs yeux ; on les rend témoins de son ivresse, de ses fureurs, de ses emportements, peut-être des libertés les plus honteuses ; on les met coucher ensemble, quoique de différent sexe, ou avec le père ou la mère, ou avec des domestiques dans un âge très-dangereux ; on les laisse aller où ils veulent, les frères avec les sœurs ; les voisins, garçons et filles. On loue en leur présence les mondains, et l'on fait grand cas des honneurs, des plaisirs, de la fortune, des richesses, et de tous les avantages du siècle ; on leur inspire la vengeance, la vanité, l'avarice et toutes les passions ; on témoigne du mépris pour les humiliations, les souffrances, la pauvreté, les maximes de l'Évangile. Peut-être est-il des parents assez abandonnés pour solliciter et porter ouvertement leurs enfants à faire le mal, à se venger, à dérober et à d'autres excès. Grand Dieu ! quel abîme d'iniquités ; et combien de parents et d'enfants damnés à cause de la mauvaise éducation ! Pères et mères, écoutez ce que dit un sage païen (*SÉNÈQUE*, epist. 60) : « Je ne suis pas surpris, dit-il, si nous sommes accablés de maux de toute part : nous avons été nourris et élevés parmi les malédictions, les mauvais discours et les exemples pernicieux de nos parents. »

À l'égard des devoirs des parrains et des marraines, qui sont des pères spirituels en-

vers leurs filleuls, ils sont les mêmes à peu près que ceux des pères et mères temporels envers leurs enfants ; il vous est facile d'en faire l'application. J'observerai seulement en passant, que si un enfant manque de secours, et qu'il n'y ait personne qui prenne soin de son éducation, alors le parrain et la marraine sont obligés sous peine de la damnation éternelle de lui donner cette éducation ; c'est-à-dire de lui procurer la nourriture et les autres choses nécessaires à la vie, selon leurs moyens ; de l'instruire, de le corriger et de le châtier, de lui donner de bons exemples, en un mot, de le traiter comme leur propre enfant. Il y a bien des parrains et des marraines embarrassés sur cet article ; qu'ils y fassent de sérieuses réflexions. Mais il est temps de venir au devoir des enfants à l'égard de leurs parents, et des filleuls envers leurs parrains et marraines : c'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Il y a pareillement quatre grands devoirs des enfants envers leurs pères et mères, qui sont l'amour, le respect, l'obéissance et les services. Le premier de ces devoirs est l'amour : il est fondé sur les mêmes principes que celui qu'ils doivent à Dieu. Nous sommes obligés d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, comme notre Créateur, notre souverain Seigneur, et notre Père par excellence ; mais après lui nous devons aimer, au-dessus de tout le reste, ceux dont la divine Providence s'est servie pour nous donner la vie. Nous devons aimer notre prochain comme nous-mêmes ; or, qui est-ce qui nous touche de si près qu'un père et une mère : nous devons aimer ceux qui nous aiment ; or, après le Père céleste, qui est-ce qui nous aime comme nos parents ? ils nous aiment souvent jusqu'à la folie ; jusqu'à sacrifier pour nous tout ce qu'ils ont de plus cher au monde, et que trop souvent leur propre salut. Nous devons aimer ceux qui nous ont fait du bien ; hé ! qui, après Dieu, nous en a tant fait que nos pères ? Entrez un peu, mon cher auditeur, dans le détail de ce que vous avez reçu de vos parents et de ce qu'ils ont souffert pour vous. Votre mère ne vous a-t-elle pas porté neuf mois dans son sein avec des peines et des dégoûts extrêmes ? ne vous a-t-elle pas mis au monde au péril de sa vie ? Quels ennuis pour vous nourrir jusqu'à l'âge de cinq ans ! combien de jours lâcheux et de nuits laborieuses ! Votre père n'a-t-il pas travaillé continuellement, supporté le poids de la chaleur et la rigueur du froid, pour vous procurer les aliments et les vêtements nécessaires : que pouvez-vous leur rendre pour tant de bienfaits ? leur refuserez-vous votre cœur, votre amour, votre tendresse, vos affections ? Il faudrait être plus dur que le fer et plus insensible que les rochers ; et se peut-il faire que la nature produise un monstre tel qu'un enfant qui n'aimerait pas son père et sa mère ! oui, mes frères, elle en

produit tous les jours et en grand nombre de ces monstres d'horreur, de ces enfants dénaturés, qui bien loin d'aimer leurs parents les haïssent, ne peuvent ni les voir, ni les supporter, qui n'ont les yeux ouverts que sur l'héritage qu'ils attendent. Peu s'en faut qu'ils ne portent sur eux une main parricide. Mais combien en a-t-on vu de funestes exemples ! crime détestable et qu'aucun supplice ne peut expier, et qui paraît impossible, si l'expérience ne le montrait que trop réel et véritable.

Le second devoir des enfants envers leurs parents est le respect. Ce respect consiste en une estime intérieure qu'ils doivent avoir de leur personne ; et en diverses marques extérieures, qu'ils doivent leur donner de cette estime et de cette vénération. Ils doivent avoir une grande déférence pour leurs sentiments, pour leurs avis, pour leurs commandements ; ils doivent cacher leurs plus légers défauts avec un grand soin, et se souvenir de la malédiction qui tomba sur un des fils de Noé, pour avoir manqué à ce devoir. *Honorez vos parents*, nous dit le Seigneur, afin que votre vie soit longue et heureuse. (*Exod.*, XX, 12.) *Celui qui honore son père, continue-t-il, vivra longtemps ; et celui qui honore sa mère, amasse des trésors.* (*Eccli.*, III, 4-7.) Les enfants ne doivent jamais reprocher leurs fautes à leurs père et mère, ni les découvrir à personne. L'honneur des parents, ainsi que leur honte, retombe sur leurs enfants ; s'il est nécessaire de leur faire des représentations, il faut que ce soit avec humilité et soumission, et dans des termes respectueux. Il faut supporter avec une patience invincible leur mauvaise humeur et leurs imperfections ; il ne faut jamais laisser échapper des paroles rudes, fâcheuses, arrogantes, à plus forte raison méprisantes et injurieuses. Mais est-ce ainsi qu'en agissent tant d'enfants mal élevés et impies, qui regardent leurs pères et leurs mères comme s'ils étaient leurs domestiques ; et qui à peine daignent leur donner le nom de père et de mère ? Tant qu'ils en espèrent quelque chose, ils gardent encore des mesures ; mais lorsqu'ils sont devenus les maîtres, ou par une donation, ou par contrat de mariage, ils les traitent avec la dernière insolence. Écoutez, enfants dénaturés, ce que vous dit le Saint-Esprit dans la sainte Écriture (*Prov.*, XXX, 17) : Parce que vous les insultez au lieu de leur rendre le respect que vous leur devez, vous serez maudits de Dieu : les corbeaux vous arracheront les yeux ; et les oiseaux de proie dévoreront votre cadavre, parce que votre mort sera funeste, et vous serez privés de l'avantage de la sépulture. C'est ce qui arriva au détestable Absalon. Son père l'aimait et peut-être trop ; il espérait monter sur le trône, mais comme le terme lui paraissait trop long, il forma une conspiration contre David son père, lui déclara la guerre : peu s'en fallut qu'il ne lui ôtât la vie et le royaume. Mais la justice de Dieu ne pouvait pas laisser un tel crime impuni. Ce scélérat

fut vaincu et toute son armée dispersée; et comme il fuyait, il demeura pendu à un arbre par ses cheveux; on le perça de plusieurs coups de lance, et on l'ensevelit sous un affreux monceau de pierres. Saint Bonaventure rapporte un autre événement qui n'est pas moins tragique; et quoiqu'il ne soit pas dans le sacré texte, il ne laisse pas d'être véritable, et ce grand homme mérite bien qu'on ajoute foi à ses paroles. Il dit qu'un père, s'étant dépoillé de tous ses biens pour placer avantageusement son fils, tomba ensuite dans une misère extrême, et fut obligé de mendier; il venait quelquefois chez ce fils ingrat, qui le rebutait étrangement. Un jour il y arriva qu'il était à table avec sa femme; dès qu'il l'aperçut, il dit: Voici notre importun qui est toujours à la porte; il fit enfermer ce qu'il y avait de bon dans le repas, et il commanda à un domestique de lui donner un pain et du potage. Lorsque le père fut loin, il alla chercher lui-même ce qu'on avait enfermé; mais au moment qu'il ouvrit le garde-manger, un crapaud d'une grosseur énorme lui sauta au visage, et s'y attacha si fortement, qu'il ne fut jamais possible de l'arracher, et ce malheureux mourut comme enragé, avec cette marque épouvantable de la colère de Dieu. Dans la loi ancienne, il y avait peine de mort contre les enfants qui manquaient de respect à leurs parents. Parmi les nations les plus barbares, on a toujours puni ce crime très-sévèrement. Au contraire, combien de bénédictions sur les enfants sages et bien nés, qui respectent leurs père et mère comme ils doivent! avec quelle complaisance ne les regarde-t-on pas? Il faut que je vous en produise deux exemples fort touchants. Le premier est du roi Salomon: sa mère étant venue lui demander une grâce, il descendit de son trône quand il la vit entrer; il la salua profondément, il fit dresser un trône à côté du sien, où il la fit asseoir. Le second exemple est du Pape Benoît XI (*In Vita ejus*): Sorti de très-bas lieu, il était monté par son grand mérite sur la chaire de saint Pierre. Après son élévation au trône pontifical, sa mère, qui était une pauvre villageoise, se mit en chemin pour venir voir son fils, devenu le vicaire de Jésus-Christ: on l'habilla en princesse, et on la présente au Souverain Pontife. (*Voy. MORÉRI, BESOV et SPONDE.*) Ce grand homme, véritablement humble, ne voulut pas la reconnaître sous les habits magnifiques dont elle était revêtue, et dit que sa mère n'était qu'une pauvre paysanne; elle fut obligée de se retirer avec confusion; elle prend ses habits ordinaires et se présente une seconde fois; alors ce Pape descendit de son trône, lui vint au devant, l'embrassa tendrement, et lui adressa ces paroles: Oui, je vous reconnais maintenant pour ma très-chère et honorée mère. Ces exemples sont touchants, mes chers auditeurs, mais nous en avons un qui est au-dessus de tout cela; c'est celui d'un Dieu fait homme, qui s'est abaissé

jusqu'à obéir à une femme très-pauvre et à un artisan.

Le troisième devoir des enfants envers leurs pères et mères est l'obéissance. Cette obéissance est d'une obligation indispensable, surtout en ce qui regarde le bon ordre de la famille et le règlement des mœurs; et toutes les fois qu'on y manque en matière considérable, et avec une pleine délibération, il est indubitable que l'on pèche mortellement. Mais qu'il est mal observé, ce précepte si étroit et si recommandable! Combien d'enfants rebelles, qui vivent dans l'habitude continuelle de la désobéissance, et qui ne font que ce qui leur plaît. Ils sont évidemment indignes de l'absolution et de la communion, et ils ne laissent pas de s'approcher des divins mystères avec une hardiesse diabolique, se chargeant par là d'autant de sacrilèges qu'ils font de confessions et de communions. L'obéissance dont nous parlons doit avoir plusieurs qualités: elle doit être prompte, il ne faut pas différer d'obéir sans sujet et ne pas se faire commander plusieurs fois la même chose; elle doit être cordiale, il faut obéir avec joie, et non pas en murmurant et en grondant; elle doit être universelle, il faut obéir en tout ce qui est juste et raisonnable; elle doit être néanmoins prudente: s'il arrivait, ce qu'à Dieu ne plaise! qu'un père ou une mère commandassent des choses mauvaises, il faudrait leur dire qu'ils sont obligés d'avoir égard à la loi du Seigneur, et qu'il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes. (*Act., V, 29.*) Cependant, lorsqu'il y a lieu de douter si la chose qui est commandée est mauvaise, ou si elle peut être permise, un enfant ne peut pas facilement juger de la conduite de ses parents, mais il doit consulter son curé ou son confesseur. A l'égard de la vocation à un état, les enfants doivent déférer autant qu'il est possible à la volonté de leurs parents; mais toujours à condition qu'elle n'est pas opposée à celle de Dieu, qui seul a le droit d'appeler à un état et à une profession.

Le quatrième devoir des enfants envers leurs parents, sont les services qu'ils sont obligés de leur rendre. Ces services doivent s'étendre sur le corps et sur l'âme: sur le corps, c'est-à-dire qu'ils sont obligés de les nourrir et entretenir suivant leur condition, s'ils n'ont pas le moyen d'y pourvoir par eux-mêmes; leur procurer les remèdes nécessaires et tous les autres besoins dans la santé et dans la maladie, autant que leurs facultés peuvent le permettre: sur l'âme, ils doivent prier pour eux, contribuer à leur salut de tout leur pouvoir, leur faire recevoir les sacrements à l'heure de la mort; et, après leur décès, exécuter fidèlement leurs dernières volontés. Combien d'enfants se rendent coupables sur un devoir aussi juste et aussi naturel? les uns abandonnent leurs parents, dès qu'ils n'en ont plus besoin; les autres encore plus cruels leur enlèvent par violence, par surprise, ou par finesse les fruits de leurs travaux et les réduisent à la

misère ; plusieurs n'ont pas honte de les voir mendier, tandis qu'ils peuvent les nourrir ; d'autres n'accomplissent point leurs dispositions testamentaires ; ne font pas les restitutions dont ils les ont chargés ; ne font point acquitter les Messes qu'ils ont ordonnées ; ne payent point les legs pieux et les fondations ou les aumônes qu'ils ont spécifiées et commandées, et ils s'attirent par là la malédiction du Ciel. Enfants impies, ingrats, cruels et dénaturés, je veux ici faire condamner votre monstrueuse ingratitude par l'exemple d'une fille païenne envers sa mère, qui avait été condamnée à mourir de faim en prison. Cet événement est singulier et admirable. Cette femme voyant sa mère réduite à une si affreuse extrémité, sans savoir comment la secourir, s'avisait d'un expédient que sa tendresse lui fit imaginer ; elle était nourrice : elle demanda au geôlier la permission de visiter sa mère une fois le jour ; il le lui permit, à condition qu'elle serait fouillée pour savoir si elle ne portait rien. Il se passa un temps considérable, et la prisonnière, bien loin de mourir, paraissait jouir d'une parfaite santé. On observa les choses de plus près, et l'on découvrit que cette femme nourrissait sa mère de son lait. On en fut tellement touché qu'on pardonna à la mère en considération de la fille, et l'on changea cette prison en un temple qui fut consacré à la Piété. (CICER., lib. I ; Tit.-Liv., lib. XL, cap. 34.)

Il me reste à vous dire quelque chose des devoirs des filleuls envers leurs parrains et marraines ; mais comme ils sont à peu près les mêmes que ceux des enfants envers leurs pères et mères, je ne m'y arrêterai pas. Pères et mères pieux, vous travaillez pour l'éternité : il y a de la peine, il est vrai, à former vos enfants à la vertu ; mais l'ouvrage que vous faites sera immortel. Quelle joie ! quelle gloire pour vous de voir un jour avec vous dans le ciel ces chers enfants que le Seigneur vous a confiés, et dont vous prenez soin comme vous le devez. Et vous, enfants sages et obéissants, vous qui êtes la consolation de ceux qui vous ont mis au monde et qui vous donnent une sainte éducation, que vous êtes heureux d'être entre de si bonnes mains ? Remerciez-en le Seigneur tous les jours de votre vie. Mais vous, pères et mères impies, savez-vous ce que vous faites en donnant une mauvaise éducation à vos enfants ? vous nourrissez des vipereaux, qui déchireront les entrailles qui les ont portés, vous remplissez le monde de libertins, de voleurs, de scélérats, d'impudiques, d'ivrognes et de toutes sortes de mauvais sujets ; vous travaillez à peupler l'enfer, et vous vous préparez des bourreaux et des compagnons de supplices pour l'éternité malheureuse. Enfants dénaturés, rebelles et désobéissants, vous êtes l'objet de l'exécration du ciel et de la terre, et le sujet des larmes et des gémissements de l'Eglise et de tout ce qu'il y a de gens de bien. Mauvais pères, mauvais enfants, rentrez en vous-mêmes et changez de conduite. Prions le

Seigneur, mes très-chers frères, avec toute la ferveur dont nous sommes capables, pour la bonne éducation des enfants. C'est de là que dépend presque tout pour l'éternité bienheureuse. Je vous la souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

XXI^e DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

SUR LES DEVOIRS DES MAÎTRES ET DES DOMESTIQUES.

Misertus autem Dominus servi illius dimisit eum, et debitum dimisit illi. (Matth., XVIII, 27.)

Or le Maître de ce serviteur ayant compassion de lui, lui donna la liberté de s'en aller, et lui remit sa dette.

Quoique la servitude soit un de ces maux introduits dans le monde par le péché de notre premier père, néanmoins à considérer les biens qu'elle produit, et surtout depuis que le Sauveur du monde l'a consacrée et sanctifiée en sa personne, d'une manière si admirable, en se rendant volontairement serviteur et esclave pour le salut des hommes, on doit la regarder comme utile, honorable et digne d'être préférée en quelque manière à toute autre condition. En effet, chrétiens auditeurs, combien de domestiques se sanctifient dans cet état d'abaissement et d'humiliation, qui se perdraient infailliblement parmi les grands du monde ! Combien de maîtres qui, voyant la nécessité d'avoir recours à ceux-là mêmes de qui ils se croyaient les plus indépendants, en prennent un juste sujet de s'humilier sous la main toute-puissante de Dieu. Mais afin que les uns et les autres profitent d'un mal en apparence, qui a été changé en un grand bien par un effet de la sagesse admirable du Seigneur, ils doivent s'acquitter de leurs devoirs mutuels et réciproques, et pour s'en bien acquitter, il faut les connaître. Je me suis proposé d'en parler dans ce prône. Dans la première partie, je montrerai les devoirs des maîtres envers leurs serviteurs ; et dans la seconde, je montrerai les devoirs des serviteurs envers leurs maîtres. Cette matière mérite toute votre attention.

PREMIER POINT.

Entre tous les devoirs des maîtres envers leurs domestiques, il en est qui regardent le corps, et les autres l'âme. Ceux qui regardent le corps ou le temporel, sont la nourriture et le salaire ; ceux qui regardent l'âme, sont l'instruction et le bon exemple. Le premier de ces devoirs est la nourriture : les maîtres sont obligés de fournir à leurs domestiques les aliments nécessaires et suffisants pour les entretenir, selon leurs facultés et la coutume des lieux. En ne les nourrissant pas comme il faut, ils les exposent à les voler pour subsister, ils les mettent hors d'état de travailler pour les servir, ils les engagent à aller dépenser ce qu'ils ont au cabaret, les dimanches et fêtes, pour se dédommager en quelque façon de ce qu'ils souffrent chez leurs maîtres. Si un domestique tombe malade faute d'avoir été

nourri suffisamment, son maître est obligé de le faire traiter à ses dépens et de le dédommager entièrement. Il est vrai que dans les bonnes années, lorsque les domestiques sont rares, ils savent bien déloger lorsqu'ils ne se trouvent pas bien : mais dans les mauvais temps, il est des maîtres qui s'en prévalent et nourrissent très-mal leurs serviteurs. Il faut aussi que les domestiques soient raisonnables, et que sous prétexte de l'abondance, ils n'exigent pas au delà du nécessaire. Il en est de si gourmands et de si dissolus, qu'on dirait qu'ils ne sont au monde que pour remplir leur ventre ; qui grondent toujours et qui ne sont jamais contents. Que cela est indigne d'un chrétien, et surtout d'une personne réduite à une basse condition ! aussi ces misérables sont souvent réduits à la fin de leurs jours à une nécessité extrême.

Au devoir de la nourriture, il faut joindre le soin que les maîtres doivent avoir de leurs serviteurs malades. Je sais bien qu'un maître n'est pas obligé de garder un domestique qui ne peut pas le servir, à moins qu'il n'ait contracté son infirmité par la faute de son maître. Je dis obligé en rigueur de justice ; mais je dis qu'il ne laisse pas d'y être tenu par un principe de charité ; parce que si l'on est obligé par la loi de Dieu de secourir les affligés selon son pouvoir, quels qu'ils soient, amis ou ennemis, étrangers ou connus, combien plus étroitement est-on tenu de soulager ceux qui ont sacrifié leur santé à notre service ! Et ainsi si un domestique est pauvre, s'il n'a pas le moyen de se procurer les remèdes et autres secours nécessaires dans sa maladie, son maître doit par charité, autant qu'il en a le pouvoir, lui procurer ces secours. Maîtres et maîtresses, permettez que je vous mette à ce sujet deux grands exemples devant les yeux. Le premier est de l'Évangile (*Matth.*, VIII, 5-13), où il est rapporté que le serviteur d'un officier de guerre était tombé malade dans sa maison, mais attaqué d'un mal des plus incommodes, c'était une paralysie, qui ôte l'usage des membres, et qui réduit une personne à ne pouvoir point s'aider, ce maître charitable le garda chez lui, en prit tout le soin possible, le fit traiter, n'épargna ni dépense ni peine pour le guérir, et voyant que les remèdes corporels ne réussissaient pas, il eut recours à Jésus-Christ ; il le pria instamment, il le pressa, il le sollicita, il employa le crédit de ses amis pour obtenir la guérison de son cher serviteur. Le Sauveur du monde fut extrêmement touché de la charité de ce centurier, il en témoigna de l'admiration, et accorda miséricordieusement une parfaite guérison au malade. Il loua hautement ce maître et le combla de ses grâces. Que cela est touchant, mes très-chers frères, que la tendresse de cet officier mérite d'être imitée !

Le second exemple est bien opposé au premier. Il est pris de l'Ancien Testament. (*1 Reg.*, XXX, 1 seqq.) Les Amalécites avaient pris et pillé la ville de Siceleg. David

les poursuivait vivement, mais il ne savait pas au juste où ils étaient allés. Il rencontra un homme qui paraissait mourant ; il lui fit donner du secours, et le malade recouvra la parole. David lui demanda qui il était ; il lui répondit qu'il était serviteur d'un officier Amalécite ; qu'après la prise de Siceleg, son maître l'avait abandonné parce qu'il était malade. On l'interrogea exactement pour savoir s'il ne pourrait point indiquer l'endroit où ses gens s'étaient retirés ; il eut d'abord de la peine à le dire, mais enfin le roi lui ayant promis de le récompenser libéralement, il découvrit la retraite : on ne perdit point de temps, et on les trouva en effet qui buvaient et mangeaient, se croyant fort en sûreté, et ne s'attendant pas que leurs ennemis fussent si près ; on les attaqua brusquement, et ils furent tous taillés en pièces. Et ainsi la défaite de cette armée entière fut la punition juste d'un pauvre domestique malade, abandonné de son maître. Combien de maîtres cruels, qui semblables à cet Amalécite tirent de leurs serviteurs tout ce qu'ils peuvent pendant leur santé, et qui les éloignent de leur maison dès qu'ils sont malades ! Maîtres inhumains ! lorsque vous avez un animal malade, l'abandonnez-vous ; n'en prenez-vous pas soin ? et vous ne tenez aucun compte d'un pauvre domestique, qui est devenu infirme en vous servant. Quelle miséricorde pouvez-vous attendre de Dieu, puisque vous n'avez point de compassion pour votre prochain ; pour ceux-là mêmes qui devraient vous être les plus chers après vos enfants. Ces serviteurs dont vous faites si peu de cas quand ils sont infirmes, ne sont-ils pas les images vivantes du Créateur, le prix du sang de Jésus-Christ, les héritiers du royaume céleste ? Selon la fortune ils sont au-dessous de vous, mais dans l'état de la grâce, ils sont peut-être incomparablement plus que vous ; et ne seront-ils pas selon toutes les apparences un jour dans la gloire, tandis que vous serez dans les supplices, puisque vous avez si peu de charité.

Le second devoir des maîtres envers les domestiques à l'égard du temporel, c'est de leur payer exactement le salaire dont on est convenu avec eux. On ne peut pas peindre avec des couleurs plus noires que le fait la sainte Ecriture, l'injustice de ceux qui retiennent le salaire des domestiques et des ouvriers : elle regarde ce crime comme un des plus grands qu'on puisse commettre : elle dit que c'est un péché contre le Saint-Esprit, c'est-à-dire presque irrémissible. Le salaire de ceux qui ont moissonné vos champs et qui ont travaillé pour vous, et que vous retenez injustement, a poussé de grands cris, et sa voix s'est fait entendre jusqu'au trône du Dieu des armées. C'est ainsi que s'explique l'apôtre saint Jacques (*chap. V*) ; et dans l'*Écclésiastique* (*chap. XXXIV*), il est écrit, que celui qui fraude l'ouvrier et le domestique, et celui qui répand le sang humain, sont frères ; c'est-à-dire que leurs crimes sont semblables en malice, et

méritent la même punition. Quel sera donc votre jugement, maîtres injustes, qui refusez de payer les gages de vos domestiques, et qui vous engraissez ainsi de leur substance ! Combien en est-il qui sont coupables sur cet article ! Les uns ne veulent pas se souvenir de ce qu'ils leur ont promis, et retranchent tout ce qu'ils peuvent de la somme dont ils étaient convenus ; les autres usent de retardement et diffèrent longtemps le payement. Quelques-uns ont assez de mauvaise foi pour opposer la prescription, et ils amusent par des promesses inutiles leurs domestiques jusqu'au temps qu'elle est arrivée. Mon Dieu ! que de friponneries, que d'injustices criantes à ce sujet ! Aussi la malédiction du Ciel se fait bientôt sentir ; et il ne manque pas d'arriver des pertes de biens, et des accidents qui désolent les maisons et qui ruinent les familles.

Passons maintenant aux devoirs des maîtres qui regardent l'état spirituel des domestiques. S'il est vrai, selon la remarque de saint Augustin (tract. 15, in Joan.), que les chefs de famille sont comme les curés de leurs maisons, ils sont donc obligés de faire à peu près les mêmes fonctions ; ils doivent instruire ceux qui sont sous leur charge, s'ils veulent avoir part au royaume des cieux. Qu'est-ce qu'un pasteur qui n'instruit pas son peuple ? et quelle malédiction de Dieu sur les paroisses, lorsqu'il permet dans sa colère qu'on en trouve de semblables ! Maîtres et maîtresses, écoutez ce que vous dit le Saint-Esprit par la bouche de saint Paul, et tremblez : *Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et particulièrement de ses domestiques, il a renié la foi, et il est pire qu'un infidèle.* (1 Tim., V, 8.) Vous dites, mon cher auditeur, que vous êtes chrétien, que vous faites profession de la foi de Jésus-Christ ; et moi je vous dis que vous êtes apostat ; et qu'un Turc et un infidèle sont meilleurs que vous ; et pourquoi ? parce que vous avez des serviteurs dont vous négligez entièrement le salut. Combien en est-il, peut-être, qui n'ont jamais pensé à l'obligation étroite et indispensable où ils sont de travailler à la sanctification de leurs domestiques, et qui ne les ont regardés jusqu'à présent que comme les instruments de leur fortune temporelle ! mais cette ignorance peut-elle être excusable ? Après avoir été avertis tant de fois, et extérieurement par la voix des pasteurs, et par celle de votre propre conscience, ne faites-vous pas voir clairement votre mauvaise foi, lorsque bien loin de les instruire, vous ne voulez pas les envoyer aux instructions publiques, et que vous dites que vos affaires sont plus pressantes que tout le reste, montrant par là que vous préférez un vil intérêt à une âme rachetée par le sang de Jésus-Christ. Vous avez un soin le plus exact de tout ce qui regarde le temporel. Vous voulez que vos terres soient bien cultivées, que vos bâtiments soient bien entretenus, que tout soit dans l'ordre ; mais pour le spirituel, et pour vous-mêmes et pour les autres, vous n'en

faites aucun cas. Ah ! je tremble pour vous. Ces âmes que vous négligez demanderont vengeance au terrible jugement de Dieu. Si le roi vous avait confié son fils, quelle attention n'auriez-vous pas sur sa personne ? Et combien craindriez-vous qu'il ne lui arrivât quelque accident ! Le Seigneur tout-puissant vous a chargé de l'âme de votre domestique, qui est une princesse destinée à habiter un jour dans la cour céleste ; que devez-vous attendre de sa colère, si vous la laissez périr par votre faute ? Remarquez que par l'instruction on doit entendre tous les moyens de procurer l'avancement spirituel et le salut des domestiques : comme de les porter à fréquenter les sacrements et à faire exactement leurs prières matin et soir ; de leur faire des lectures spirituelles, de leur donner des avertissements, de les corriger lorsqu'ils s'écartent de leurs devoirs, de les empêcher d'aller dans des assemblées dangereuses, de les éloigner des occasions du péché.

A l'égard de la correction, s'il s'agit de quelques fautes qui ne tirent point à conséquence, il est souvent à propos de les dissimuler. Mais s'il est question du salut éternel, si l'on a des domestiques jureurs, ivrognes, impudiques, scandaleux ; si par leurs mauvais discours et leur exemple pernicieux, ils gâtent leurs compagnons ou les enfants de la maison, il faut les reprendre fortement, il faut être inexorable ; et si après deux ou trois réprimandes ils ne se corrigent pas, il faut absolument les congédier. Ce sont les pestes des familles, et l'on ne saurait croire jusqu'où peut aller le mal que ces gens-là sont capables de faire. Maîtres et maîtresses, lorsque vous prenez des domestiques, prenez garde à qui vous vous adressez : rien de plus fatal, rien de plus dangereux qu'un mauvais sujet dans une famille. Il ne faut pas davantage pour attirer la malédiction de Dieu et pour y tout perdre. Quelqu'un ne manquera pas de dire qu'il est bien difficile de trouver de bons sujets ; qu'on se voit souvent réduit à prendre les premiers qui se présentent ; et que, quand même ils se trouveraient vicieux, on est obligé de les garder, parce qu'on ne peut en avoir d'autres. Je conviens que les bons sujets ne sont pas communs. Cependant je puis vous dire que si vous êtes de bons maîtres, si vous payez bien, si vous nourrissez bien vos domestiques, si vous êtes en réputation d'en prendre un grand soin dans leurs maladies ; si vous êtes doux, patients et raisonnables, et surtout si vous vous adressez au Seigneur pour lui demander de bons serviteurs, il vous les accordera. Mais pour les mauvais domestiques, si vous avez le malheur d'en avoir ; j'entends ceux qui sont incorrigibles et qui continuent dans des désordres considérables, aucune excuse ne peut vous dispenser de vous en défaire, et je n'ai, pour vous en convaincre sans réplique, qu'à vous rapporter ce que Jésus-Christ a dit au sujet du scandale : Si votre œil vous scandalise, ce sont les propres pé-

rotes de notre Maître, si votre œil vous scandalise, arrachez-le; si votre main ou votre pied vous sont une occasion de péché, coupez-les, retranchez-les et jetez-les loin de vous, parce qu'il vaut mieux pour vous être privés des membres les plus nécessaires de votre corps et aller au ciel, que de les avoir entiers et être précipités dans l'enfer. (*Marc.*, IX, 42-47.) Quand un domestique vous serait aussi nécessaire que votre œil, votre pied ou votre main, s'il est pour vous ou pour votre famille une occasion de chute et de damnation, éloignez-le; débarassez-vous-en incessamment, parce que leur salut doit vous être plus cher que tout le reste. Et de quoi vous serviraient tous les biens du monde, suivant la parole sainte (*Matth.*, XVI, 26), si vous veniez à perdre votre âme?

Enfin, le dernier devoir des maîtres envers leurs domestiques est le bon exemple. Si le scandale en lui-même est un crime si énorme, que Jésus-Christ (*Matth.*, XVIII, 6) a assuré qu'il vaudrait mieux être jeté au fond de la mer avec un meuble de moulin au cou, que de scandaliser un seul enfant; comment doit être regardé un chef de famille qui est chargé de l'âme de ses inférieurs d'une manière si étroite? Que faut-il donc juger de ces malheureux maîtres qui engagent leurs serviteurs dans le crime, qui leur commandent le mal, qui leur en donnent continuellement l'exemple, qui les emploient à des choses criminelles, qui les rendent complices de leurs friponneries, de leurs vengeances, de leurs débauches. Peut-être s'en trouve-t-il qui sollicitent à des actions honteuses des personnes dont ils devraient conserver l'honneur au péril de leur vie, et les poussent ainsi dans le précipice, tandis qu'ils devraient tout employer pour les en éloigner. Il n'est point de supplice qu'une conduite si exécrationnelle ne mérite. Voilà, mes chers frères, les principaux devoirs des maîtres envers les domestiques. Voyons maintenant ceux des serviteurs envers leurs maîtres. C'est ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Je remarque quatre grands devoirs des domestiques envers leurs maîtres, qui sont : l'amour, le respect, l'obéissance et la fidélité. Le premier de ces devoirs est l'amour. C'est l'amour seul d'un serviteur envers son maître, qui peut adoucir les peines de sa condition. Rien n'est plus contraire aux inclinations naturelles de l'homme, que d'être assujéti à autrui, parce qu'il est extrêmement jaloux de sa liberté. Mais lorsqu'on est contraint de se soumettre à toutes les volontés d'une personne qu'on n'aime pas et pour laquelle, au contraire, on se sent une aversion secrète, on ne peut rien imaginer de plus dur et de plus insupportable; et ainsi, serviteurs, voulez-vous rendre votre état moins pénible; voulez-vous diminuer le poids de vos chaînes et rendre votre esclavage moins fâcheux, aimez les maîtres que vous servez; regardez-les comme vos pères; ayez pour eux une tendre affection.

C'est ainsi qu'en usaient les serviteurs de Naaman, un des premiers princes du royaume de Syrie. Ils ne l'appelaient point Mousaigneur; ils ne se servaient point du nom de Maître; mais, comme remarque le texte sacré (*IV Reg.*, V, 13), ils ne le traitaient que de père. Qu'il serait doux et consolant dans une maison d'y voir des domestiques qui regardaient leurs maîtres comme leurs bons et tendres pères, et des maîtres qui en agissent avec leurs domestiques comme avec leurs chers enfants. Mais, ô juste sujet de douleurs! ne voit-on pas tout le contraire dans plusieurs maîtres et dans plusieurs domestiques, qui nourrissent souvent une aversion secrète les uns contre les autres, et qui se regardent comme des ennemis; qui se procurent mutuellement mille sujets de chagrins, de colères, d'impaticences, et de toutes sortes de mécontentements. Vous me direz, peut-être, serviteurs qui n'entendez, qu'il est des maîtres si mauvais, si fâcheux et si durs, qu'il est impossible de ne les pas haïr, ou du moins, d'avoir de l'affection pour eux; des maîtres qui n'ont jamais dans la bouche que des paroles d'aigreur, des reproches, des jurements, des menaces: d'un autre côté, les maîtres m'objecteront qu'il est des domestiques si rebelles, si insolents et de si mauvaise humeur qu'on ne saurait les aimer. Je conviens que tout cela n'est que trop véritable; mais il faut que chacun se rende justice et se mette à son devoir. C'est le commandement du Seigneur: il y va de vos intérêts; il s'agit de votre repos, de votre tranquillité, de votre bonheur en cette vie, et de votre salut pour l'éternité.

Le second devoir des domestiques envers leurs maîtres est le respect; c'est-à-dire qu'un serviteur est obligé d'honorer son maître, et de le regarder comme tenant à son égard la place de Dieu même. Ce respect doit être intérieur et extérieur. Il doit être intérieur: un domestique doit avoir pour son maître un fond d'estime, ne pas juger mal de lui; interpréter en bonne part ses intentions et sa conduite. Ce respect doit être extérieur: il faut le témoigner par des paroles et par des actions; il faut répondre avec humilité et douceur, jamais avec dédain et arrogance. Combien voit-on de serviteurs qui perdent le respect, qui répondent avec un orgueil insupportable, qui ne peuvent pas souffrir la moindre réprimande; à qui on ne peut rien commander sans qu'ils ne fassent paraître leur mauvais humeur; qui jugent mal de leurs maîtres, qui les méprisent dans leurs cœurs; qui sont peut-être assez effrontés pour les insulter et pour leur dire des injures. Dans les années d'abondance, la plupart des domestiques s'oublient entièrement; il faut que les maîtres deviennent domestiques, et les valets sont les maîtres. On met tous les jours aux maîtres le marché à la main, ou les menace de les quitter dans leurs plus grands besoins, sous prétexte que les domestiques sont rares. Et qu'en arrive-t-il? il arrive que

quand les mauvaises années viennent, les maîtres à leur tour se souviennent de ce qu'on leur a fait, et, par une vengeance qu'on ne peut excuser, ils traitent leurs serviteurs avec rigueur. Il en arrive que Dieu, qui ne peut souffrir le désordre, permet que ces misérables deviennent la victime de leur insolence : ils se sont rendus odieux par leurs mauvaises manières, tout le monde les abandonne, et ils tombent dans la dernière nécessité. Nous avons dans la sainte Ecriture deux exemples bien considérables de ce que je dis ici. Le premier est d'Agar, servante d'Abraham : au commencement elle était fort soumise et obéissante à Sara, sa maîtresse; mais Abraham l'ayant prise pour sa seconde femme, suivant l'usage de ce temps-là, elle devint enceinte, tandis que sa maîtresse resta dans la stérilité. L'orgueil s'empara de son cœur; elle commença à mépriser sa maîtresse, et elle fit tant qu'on fut obligé de la mettre dehors. Le second exemple est tiré du *Livre de Tobie*. Sara, fille de Raguel, très-sage et vertueuse, avait eu le malheur de voir étrangler par le démon ses sept premiers maris, sans qu'elle y eût aucune part; un jour, faisant la correction à sa servante, cette effrontée lui dit des injures atroces, lui reprocha la mort de ses maris; mais le Seigneur permit qu'elle fût chargée de confusion et châtiée comme elle le méritait.

Le troisième devoir d'un domestique envers son maître est l'obéissance. Elle est absolument essentielle à cette condition; mais elle doit avoir plusieurs qualités, qui sont très-mal observées. Elle doit être prompte, c'est-à-dire qu'il faut obéir sans retardement, et ne pas se faire commander plusieurs fois la même chose. Elle doit être exacte : il ne faut rien omettre de ce qui a été commandé; il faut le faire dans toutes les circonstances du temps, et de la manière qui est ordonnée, autant qu'il se peut. Elle doit être sans réplique : il ne faut pas chercher ni alléguer des raisons pour se dispenser d'obéir. Elle doit être cordiale; il faut obéir par amour, avec joie et empressement. Elle doit être juste et réglée : un domestique doit ne rien faire pour son maître au préjudice de la loi du souverain Seigneur. Et ainsi lorsqu'un maître commande une chose qui paraît mauvaise : ou elle est mauvaise par elle-même, et alors il ne la faut absolument point faire, comme ce serait par exemple de dérober, d'exercer la vengeance, d'aider un maître dans l'exécution de quelque mauvais dessein. Si la chose n'est pas mauvaise en elle-même, comme de travailler les dimanches, et autres choses semblables qui peuvent être permises en certains cas, il ne faut pas facilement condamner les maîtres; on doit obéir pour une première fois, et à la première occasion il faut consulter le pasteur ou le confesseur. Les saints Pères disent que l'obéissance d'un serviteur envers son maître, doit être comme celle de la créature à l'égard de son Créateur, comme celle d'un soldat à l'égard de son capitaine, com-

me celle d'un enfant bien né à l'égard de son père. Ces comparaisons ne sont point contraires : car le Prophète-Roi, voulant faire voir combien doit être grande la soumission que nous devons avoir pour les commandements de Dieu, se sert de l'exemple de celle des domestiques. Tout de même, dit-il (*Psalm. CXXII, 2*), que les yeux d'un serviteur sont entre les mains de son maître, et ceux d'une servante entre les mains de sa maîtresse; de même aussi nos yeux doivent être continuellement ouverts sur les préceptes divins, pour les accomplir. Cette manière de parler est bien particulière, et elle exprime avec beaucoup de force la grande soumission que doivent avoir les serviteurs pour leurs maîtres. Mais quelle est la soumission et l'obéissance d'un soldat pour son capitaine : au moment qu'il commande, on court au feu, on s'expose à la mort, et il n'est rien qu'on ne fasse, dût-on être mis en poussière sur-le-champ. Voyez aussi de quelle manière les créatures insensibles et irraisonnables s'acquiescent exactement de ce que l'Être suprême leur a prescrit en les créant; et si cela arrivait autrement, ce serait une chose monstrueuse. Il faut dire aussi qu'un domestique rebelle et désobéissant est un véritable monstre dans la société : et remarquez que ce n'est pas aux maîtres sages, bons et pieux, qu'on doit cette grande obéissance, cette parfaite soumission; on la doit tout de même aux maîtres mauvais et déréglés. C'est le commandement exprès de Dieu, rapporté par le prince des apôtres dans la *1^e Epître catholique* (chap. II).

Le quatrième devoir des domestiques envers leurs maîtres, est la fidélité. On tolère d'autres défauts dans un domestique, pourvu qu'il soit fidèle; mais on est inexorable sur cet article, et il n'est personne qui puisse se résoudre à garder un serviteur fripon. C'est ce là que les lois sont si sévères au sujet des larcins domestiques. Ce qui ne serait puni que de la galère ou du bannissement dans un étranger, mérite la mort dans un domestique; et la raison d'une telle conduite est bien naturelle; car ne confie-t-on pas à un domestique tout ce qu'on a de plus cher et de plus précieux au monde? Ne met-on pas entre ses mains et ne laisse-t-on pas à sa discrétion, ses biens, son honneur, sa santé et sa vie même. C'est la fidélité d'un serviteur qui est établie comme la gardienne de tous ces trésors. Si donc il vient à en manquer, et à s'oublier jusqu'à ce point que de devenir un infidèle, peut-on le regarder autrement que comme un objet de l'horreur et de l'exécration publique. Cette matière est trop importante, pour ne pas mériter un détail. Les domestiques doivent être fidèles de la langue; ils doivent garder les secrets des familles, et ne jamais rien rapporter dehors de ce qui se dit, et de ce qui se fait dans la maison de leurs maîtres. Ils doivent être fidèles de leur bouche : ils doivent se contenter d'un nécessaire frugal, et ne pas se livrer à la fatale passion de la gourmandise. S'ils prennent au delà de leur nécessaire,

eu égard à leur état et à leurs besoins, ils sont obligés à restitution. Ils doivent être fidèles des mains; ils doivent travailler de tout leur pouvoir, et comme pour eux-mêmes; ils doivent avoir soin du bien de leurs maîtres, comme si c'était le leur propre; ils doivent empêcher qu'on ne leur fasse tort, et ils sont obligés de les avertir lorsque cela est nécessaire; ils doivent se contenter de leurs salaires et ne point se payer de leurs mains, ni rien prendre au delà de ce qu'on leur a promis, sous quelque prétexte que ce soit. Que s'ils viennent à manquer à ces différents devoirs de fidélité que nous venons d'indiquer, ils sont obligés à restitution. Combien de serviteurs coupables sur cette fidélité si recommandée! Combien en est-il qui vont publier partout ce qu'ils savent des secrets des familles, qui déchirent la réputation de leurs maîtres, qui les noircissent par les médisances les plus atroces, et peut-être par les calomnies les plus noires! combien d'autres qui prennent de toutes mains, et qui trouvent que tout leur est bon! combien qui ne font que le moins qu'ils peuvent, et qui, selon la remarque de saint Paul (*Ephes.*, VI, 6), ne travaillent qu'à mesure qu'on les voit! combien s'en trouve-t-il qui laissent périr le bien de leurs maîtres; qui permettent et souffrent qu'on les vole, sans empêcher ni sans avertir, et qui ne s'en mettent pas plus en peine que si cela ne les regardait pas! combien de valets et de servantes, qui ne se font pas de scrupule de prendre pour boire et manger tout ce qui les accommode; qui se régalaient entre eux, qui décrochent le pain, le vin et la viande, et tout ce qu'ils peuvent attraper, et surtout les servantes, lorsqu'il y a des garçons pour lesquels elles n'ont que trop souvent des affections criminelles. Ce sont là autant de voleurs, bien plus dangereux que ceux des bois et des grands chemins, parce qu'on ne s'en défie pas. Obligation par conséquent de restituer, dans tous ces cas et autres semblables. Il ne leur est pas permis de donner l'aumône aux dépens de leur maître sans son consentement. Ah! combien de mauvais domestiques et de serviteurs infidèles, qui, après avoir été condamnés au terrible jugement de Dieu, seront jetés pieds et mains liés dans l'abîme de l'enfer.

Je finis par un avis très-important que je dois donner aux domestiques, c'est que tout de même que les maîtres sont obligés de se défaire des mauvais serviteurs; les domestiques doivent, sous peine de la damnation éternelle, quitter le service des maîtres qui leur sont un sujet de scandale et de chute, de quelque manière que ce puisse être; et dans les cas pressants, ils ne peuvent alléguer aucune raison de nécessité ou autre qui puisse les en dispenser; puisque Jésus-Christ a décidé clairement que, quand il s'agit du salut, il faut retrancher les yeux, les mains et les pieds, s'il est nécessaire, plutôt que de s'exposer à périr éternellement. Mais quels reproches n'aurais-je pas ici à faire à ces domestiques, qui sont eux-mêmes des

scandaloux? qui sèment la zizanie dans les familles par leurs mauvais rapports; qui mettent la division entre les pères et les enfants, entre les maris et les femmes, entre les frères et les sœurs, entre les voisins, et qui sont capables de déranger une paroisse entière; à ces malheureux qui enseignent le crime aux enfants de leurs maîtres, qu'ils doivent regarder comme des anges du Seigneur, qui perdent les autres domestiques? à ces abominables qui travaillent à séduire les filles et les servantes, et qui sont peut-être assez insolents pour attaquer leurs maîtresses? à ces servantes effrontées, qui tendent des laquets aux fils de familles, aux valets, et que trop souvent à leurs maîtres? qui de plus affreux, de plus digne des vengeances du Ciel!

Maîtres et domestiques qui m'écoutez, travaillez fidèlement à remplir vos devoirs réciproques. C'est la volonté de Dieu; c'est votre bonheur pour le temps et pour l'éternité. Pour le temps, vous vivrez contents, tranquilles et en repos; vous amasserez un trésor de mérites; vous serez le bon exemple de votre paroisse, la joie et la consolation de votre pasteur, de votre parenté, et de tous ceux qui vous connaissent. Le Seigneur comblera vos travaux, vos biens, vos personnes, de ses bénédictions les plus amples; et pour l'éternité vous vous procurerez une gloire qui n'aura point de fin. C'est ce que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, Ainsi soit-il.

XXII^e DIM. APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE LARCIN ET LA RESTITUTION.

Reddite ergo quæ sunt Cæsaris, Cæsari, et quæ sunt Dei, Deo. (*Math.*, XXII, 21.)

Rendez donc à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Admirable sagesse de Dieu, qui n'a rien oublié pour donner des bornes aux passions des hommes, et pour leur procurer une vie tranquille sur la terre, et un bonheur infini dans l'éternité. Mais, ô aveuglement déplorable de ces malheureux, qui ne cherchent qu'à secouer le joug agréable et nécessaire de leur Créateur, pour suivre leurs mauvaises inclinations. La division des biens a été établie par l'ordre du Tout-Puissant, pour servir de frein à la cupidité, et l'on ne peut s'en écarter sans se rendre digne des supplices destinés aux transgresseurs de la loi divine. Cette loi est connue de tout le monde, et personne ne la peut ignorer, puisqu'elle est fondée sur les principes du droit naturel, qui nous enseigne qu'il ne faut pas faire à autrui ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse à nous-mêmes. Et ainsi il ne faut pas être surpris, si ceux qui la transgressent deviennent l'objet de l'exécration publique. Et certainement il n'est point de vice plus infamant, ni qu'on pardonne moins dans le monde, que le larcin et l'injustice. C'est de ce sujet que je me suis proposé de vous entretenir aujourd'hui. Nous verrons d'abord ce que c'est que le larcin, et comment on con-

tracte l'obligation de restituer; ce sera la matière de ma première partie. Nous examinerons ensuite comment on doit s'acquitter de l'obligation de restituer; ce sera le sujet de la seconde. Honorez-moi de votre attention.

PREMIER POINT.

Dieu nous défend trois choses au sujet du bien d'autrui. Il nous défend de le désirer, de le prendre et de le retenir. Dieu nous défend en premier lieu de convoiter, c'est-à-dire de désirer le bien d'autrui. *Vous ne désirerez point*, nous dit-il, *la maison de votre prochain, ni sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni autre chose qui lui appartient.* (Exod., XX, 17.) De sorte que le désir du bien d'autrui, étant positivement contre la loi du Seigneur, s'il est pleinement volontaire, et en matière considérable, est un péché mortel, qui mérite la damnation éternelle; péché, par conséquent, que l'on doit déclarer en confession, sous peine de la nullité du sacrement, et de se rendre coupable d'un sacrilège. Un peu de retour sur vous-mêmes à ce sujet, mes chers auditeurs. Combien de gens convoitent le bien d'autrui? et qui est-ce qui s'en accuse dans le sacré tribunal de la confession? N'en doutez pas: ce défaut d'accusation a rendu nulles, et peut-être sacrilèges, les confessions de plusieurs qui m'écoutent. Examinez-vous là-dessus, et mettez ordre à votre conscience.

En second lieu, Dieu nous défend de prendre le bien d'autrui. Or, l'on peut se rendre coupable sur cette matière en plusieurs façons; et pour bien distinguer les différentes espèces de larcins et d'injustices, il faut faire attention à ce qu'on peut dérober, et à la manière dont on peut le dérober. On peut voler un bien public ou un bien particulier: un bien profane ou un bien consacré au Seigneur. Si l'on dérobe un bien public, cela s'appelle péculation; si c'est un bien particulier, c'est un simple larcin; si l'on vole une chose sacrée ou une chose profane dans un lieu sacré, c'est un sacrilège. Quant à la manière, si l'on prend le bien d'autrui publiquement et avec violence, c'est une rapine; si c'est secrètement et toujours avec violence, c'est un vol; si c'est sans violence, c'est un larcin; si l'on fait tort au prochain par tromperie, ou c'est par un pacte frauduleux, et c'est friponnerie; ou c'est par un pacte injuste, et c'est usure; ou c'est par un pacte sacrilège, et c'est simonie. Il y a plusieurs autres espèces de larcins et d'injustices, dont le détail serait trop long.

Troisièmement, Dieu nous défend de retenir le bien d'autrui injustement; c'est-à-dire qu'il nous commande de le restituer incessamment et sans délai, lorsqu'on le peut; et c'est ce qu'on appelle la restitution. Attention sérieuse, s'il vous plaît: le précepte de ne pas retenir le bien d'autrui est un précepte négatif, aussi bien que celui de ne pas prendre, c'est-à-dire qu'il oblige

toujours. C'est le sentiment de tous les théologiens, et ainsi l'on doit dire que l'obligation de restituer, après avoir dérobé, est la même que celle de ne pas dérober. Par conséquent, celui qui enlève injustement le bien de son prochain, et celui qui ne le restitue pas après l'avoir pris, lorsqu'il peut le faire, sont également coupables et dignes de la damnation éternelle, si la matière est considérable; de sorte que celui qui ne restitue pas, doit être regardé comme un voleur continu, et que tout de même que celui-là commet un péché mortel toutes les fois qu'il dérobe une somme suffisante pour être la matière d'une offense mortelle; de même aussi que celui qui retient injustement le bien de son prochain, si la matière est considérable, pèche mortellement autant de fois qu'il renouvelle le dessein de différer, sans un juste sujet, la restitution qu'il est obligé de faire; et il faudrait dire qu'autant de temps qu'il demeure dans cette mauvaise disposition, autant de temps il doit être regardé comme un pécheur d'habitude, incapable d'être absous et de participer aux divins mystères; et s'il a le malheur d'en approcher dans cet état, il fait autant de sacrilèges que de confessions et de communions. Ceci est terrible, chrétiens auditeurs, car combien pensez-vous qu'il y a de personnes dont la conscience est embarrassée sur cette matière, qui ne se font aucun scrupule de différer la restitution à plusieurs années, et que trop souvent jusqu'à la mort, sous prétexte qu'elles ont la volonté de restituer? C'est se tromper bien grossièrement: la volonté n'est suffisante que quand on ne peut pas mieux faire, et avec tous les meilleurs desseins du monde, on ne laisse pas de se damner, si l'on ne restitue pas, lorsqu'on a le moyen de le faire; de là cette grande maxime du droit, que le péché du larcin ne se pardonne pas, si l'on ne restitue ce que l'on a pris, et qui s'entend, lorsque cela se peut faire.

Il est donc certain, mes très-chers frères, et personne ne le peut révoquer en doute, que toutes les fois qu'on a fait tort au prochain, on est obligé de le réparer, et sans cette réparation, il n'y a aucun pardon, aucun salut à espérer; et l'on doit être assuré de sa damnation éternelle. J'entends toujours lorsque la matière est considérable, et que l'on peut faire la satisfaction dont il s'agit. Or, voici les cas dans lesquels on est obligé à la restitution: je ne parle ici que de ce qui regarde les biens de la fortune, et non pas de ce qui concerne ceux de la grâce et de la nature dont on parlera dans d'autres occasions. Premièrement, on est obligé à la restitution lorsque l'on a le bien d'autrui entre les mains, de quelque manière que ce soit; comme quand on l'a non-seulement pris, mais trouvé, ou acheté mal à propos, ou reçu en don, ou autrement. En second lieu, on est obligé à restituer toutes les fois qu'on a fait tort au prochain, soit que l'on ait profité de l'injustice, soit qu'on n'en ait tiré aucune utilité, soit que l'on ait la chose

volée, soit qu'elle ne soit plus existante, ou qu'elle ait passé en d'autres mains. Troisièmement, on est tenu de faire restitution, lorsqu'on a coopéré à l'injustice et que l'on en a été la cause, soit pour le tout, soit en partie, et cela à proportion du mal que l'on a causé, ce qui se peut faire en plusieurs manières, dont il est nécessaire de donner un petit détail. On peut en premier lieu se rendre coupable sur cette matière et contracter l'obligation de restituer, en commandant de faire tort au prochain. Tels sont les pères et mères, les maîtres et maîtresses, les chefs de famille, qui commandent à leurs inférieurs de faire des injustices; ces parents sans religion, qui induisent les enfants à commettre de petits larcins, et qui leur enseignent ainsi l'art de la friponnerie; ces maîtres scandaleux, qui semblent n'avoir des domestiques que pour en faire les instruments de leurs crimes, et en particulier de leurs injustices. Cela n'est que trop ordinaire, et il serait bien à souhaiter qu'on en vît moins d'exemples, même parmi certaines gens, qui paraissent d'ailleurs mener une vie exempte de reproche. A la vérité on ne s'abandonne pas à des vols publics et criants, qui conduisent à la potence; mais combien en est-il qui ne se font aucun scrupule de faire paître leur bétail dans les prés de leurs voisins; d'enlever leur bois, de piller leurs vergers et leurs jardins, de détruire les haies de leurs fonds, de s'accommoder de tout ce qu'ils rencontrent, et lorsqu'ils ne peuvent pas le faire eux-mêmes, ils se servent des personnes sur lesquelles ils ont autorité, et les engagent dans les embarras de conscience d'où ils ne peuvent pas ensuite se tirer.

Secondement, on se rend de même coupable d'injustice qui oblige à restitution, lorsque l'on conseille de faire du mal au prochain, et qu'en conséquence de ce conseil l'injustice s'exécute. Il ne faut quelquefois qu'une parole échappée imprudemment, pour engager un homme dans une mauvaise affaire, dans un procès injuste, dans une vengeance, dans une usure, dans un commerce illicite; et par-là on se charge de toutes les injustices qui en sont une suite. N'est-ce pas être bien insensé d'engager son âme pour des choses dont on ne tire aucun avantage? A l'égard de ceux qui sont obligés par leur état de donner des conseils, comme les confesseurs et les avocats, il y a bien des mesures à prendre, et l'on est chargé devant Dieu de toutes les suites et de tous les effets qu'ont produits des conseils donnés mal à propos, avec une obligation indispensable de les réparer.

On peut, en troisième lieu, se rendre coupable d'injustice, s'engager à l'obligation de restituer, par le consentement, l'approbation, les louanges et les applaudissements qu'on donne à ceux qui font tort au prochain, lorsque tout cela donne occasion à l'injustice, et en est la cause ou l'occasion. Par exemple, une personne s'ouvre à une autre à l'occasion d'une action injuste; elle

n'est pas encore déterminée à l'exécuter: celle-ci l'incite ou par ses railleries, ou par ses louanges, ou en la flattant, ou en approuvant son mauvais dessein; l'autre prend la résolution là-dessus de faire le mal, et elle l'exécute en effet. Alors celui qui a approuvé et incité, qui a applaudi, est obligé à réparer le tort auquel il a donné occasion.

Quatrièmement, on devient injuste et obligé à restitution, en recélant: ou dit ordinairement que s'il n'y avait point de recéleurs, il n'y aurait point de voleurs; et c'est en quoi les recéleurs sont en quelque façon plus coupables que les voleurs mêmes, étant la première cause des larcins. Combien en est-il, dans les paroisses, de ces recéleurs qui sont plus dangereux que ceux qui retiennent les voleurs de grands chemins! Je parle des cabaretiers qui recèlent tout ce que les jeunes gens de famille peuvent prendre pour faire la débauche; ils s'accommodent de tout, et sans entrer dans le détail, on doit assez comprendre ce que je veux dire. Je parle de ceux qui aident aux femmes à voler leurs maris, aux filles à enlever de la maison paternelle ce qui peut leur servir de moyen pour entretenir leur vanité, et pour grossir leur légitime: la maison de ces recéleurs est comme un lieu de dépôt, où l'on met tout avec sûreté; ensuite on prend son temps pour vendre. Ce sont là des vols manifestes; et les personnes qui retiennent ces sortes de larcins, mériteraient de subir toute la rigueur des lois.

En cinquième lieu, on se rend coupable d'injustice, et l'on s'engage à l'obligation de restituer en participant au larcin. On peut y participer en plusieurs manières: en profitant de ce qui a été volé, en s'aidant à dérober, soit que l'on y ait donné les mains, soit qu'on en ait fourni les moyens, soit qu'on ait servi de garde et de sentinelle, afin que ceux qui faisaient la mauvaise action ne fussent pas surpris. Vous avez aidé à manger ce qui a été pris, vous en avez tiré votre part, vous vous en êtes servis pour votre utilité; il est sans contredit que vous êtes obligé à restituer ce que vous avez reçu, ou ce que vous avez dépensé. Mais si vous avez agi de concert avec d'autres pour voler, si vous avez aidé, si vous avez été de la partie et concouru à l'injustice qu'on a faite, vous êtes non-seulement obligé de restituer ce que vous avez pris en votre particulier, ou une partie du larcin, mais vous êtes tenu solidairement à réparer tout le mal qui s'est fait par votre infâme société. Je dis solidairement, c'est-à-dire que si les autres ne veulent pas restituer, vous devez réparer tout seul tout le dommage qui a été causé au prochain, sauf votre recours contre vos compagnons.

Sixièmement, enfin, on est obligé à restitution lorsqu'on n'a pas empêché l'injustice, le pouvant et le devant faire, c'est-à-dire lorsqu'on n'a pas averti ceux à qui on faisait tort, et lorsque l'on ne s'y est pas opposé. Cela s'entend de ceux qui sont obligés par

état et par justice à empêcher, selon leur pouvoir, qu'on ne fasse du mal au prochain, tels sont les domestiques, les journaliers et les autres personnes engagés au service d'autrui. Tels sont les pasteurs, les confesseurs, et les autres supérieurs spirituels. Tels sont les princes, leurs officiers, les magistrats et tous ceux qui sont en place. S'ils manquent à leur charge et à ce que le devoir leur impose ; s'ils sont cause qu'on fait des injustices, ou pour ne pas donner des avis, ou pour manquer à faire les corrections et les instructions nécessaires, ou pour ne pas veiller suffisamment sur la conduite de ceux dont ils sont chargés, ou par l'impunité des crimes, ou de quelque autre manière que ce soit ; ils sont obligés à réparer le mal dont ils ont été la cause par une négligence criminelle. A l'égard des domestiques et autres semblables personnes, ils ne doivent donner des avis qu'avec prudence, et qu'après avoir consulté un sage directeur. Vous voyez, mes chers frères, en combien de manières on peut se rendre coupable contre la justice, et contracter l'obligation de restituer. Qui est-ce qui peut se croire entièrement exempt de faute sur ce sujet ? qui est-ce qui n'a pas lieu de craindre les jugemens redoutables du Seigneur sur un article si dangereux ? et qui est-ce, par conséquent, qui ne doit pas faire là-dessus les examens les plus exacts et les plus sévères, pour découvrir ce qui peut embarrasser sa conscience par rapport au bien d'autrui ? Mais comment se doit faire cette restitution ? c'est ce qui me reste à vous faire voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

La restitution, pour être selon les règles, doit avoir quatre conditions. Elle doit être prompte, prudente, entière et juste. Elle doit être, en premier lieu, prompte ; c'est-à-dire qu'il ne faut pas la différer sans raison et sans une cause légitime. Si l'on ne peut pas restituer sitôt, il faut avoir la volonté de le faire dès qu'on en aura le moyen ; il faut prendre toutes les mesures convenables pour se mettre en état de satisfaire ; il faut épargner, travailler de tout son pouvoir, retrancher toute dépense inutile ; il faut assurer la restitution par promesse, ou par obligation, ou par testament, ou par quelque autre voie raisonnable, en prenant garde néanmoins de ne pas rendre public ce qui est secret, parce qu'on doit sauver sa réputation. Déplorons ici l'aveuglement de ceux qui diffèrent toujours la restitution ; qui cherchent mille prétextes pour s'en dispenser, qui vont d'un confesseur à un autre, d'un casuiste à un autre, pour en trouver quelque un assez relâché pour les décharger, au moins en apparence, d'un poids importun qui les fatigue et qui leur fait sentir de cruels remords de conscience ; et il arrive assez souvent que, par un terrible jugement de Dieu, ils trouvent des aveugles qui les conduisent dans le précipice de la damnation éternelle, en les déchargeant mal à propos

de l'obligation de restituer ; de ceux qui diffèrent la restitution jusqu'à la mort, et qui se contentent d'en charger leurs héritiers : c'est là le grand chemin qui conduit tant de ravisseurs du bien d'autrui au dernier des malheurs. Il n'est rien de si doux, de si agréable, de si facile que de prendre ; toutes les passions y trouvent leur compte. Mais lorsqu'il s'agit de rendre, il faut soutenir des combats bien violents, il faut vaincre des ennemis si puissants, qu'il en est bien peu qui soient parfaitement victorieux. Il est vrai qu'on ne se détermine pas à ne jamais restituer, il faudrait pour cela se résoudre à l'enfer ; et il n'y a que les désespérés qui soient capables d'un tel excès de fureur ; mais on se borne à la bonne intention, à des résolutions qu'on n'exécute point. On diffère d'un jour à l'autre, d'une année à une autre ; il se trouve toujours de nouveaux obstacles : et enfin on se fixe au temps de la mort. C'est pour lors, dit-on, qu'on réglera si bien ses affaires, que personne ne perdra rien, et l'on donnera de si bons ordres, que la restitution ne pourra pas manquer de se faire. Quoi donc ! mon cher auditeur, vous voulez être l'arbitre de la loi de Dieu, et l'interpréter selon vos idées et votre intérêt ! elle vous ordonne de restituer incessamment, et vous prétendez qu'il suffit de le faire à votre dernière heure, d'en charger vos héritiers. Ne voyez-vous pas que ce retardement est un leurre dont l'esprit de ténèbres se sert pour vous tromper, et un filet où il tient votre âme embarrassée. Ignorez-vous que le bien d'autrui que vous retenez vous remplit les yeux de poussière, afin que vous ne voyiez pas le précipice où vous allez vous jeter. Sera-t-il temps de rendre lorsque vous ne pourrez plus retenir ? mais pensez-vous qu'après avoir gardé toute la vie un bien mal acquis, vous vous déterminerez à le rendre au temps de votre mort ? il n'en sera rien ; vous n'aurez pas alors la volonté de restituer ; vous n'y penserez plus, parce que vous serez aveuglé et endurci : les obstacles qui vous auront arrêté pendant la vie seront encore plus forts à l'heure de la mort, et les ennemis de votre salut feront jouer tant de ressorts, que tous vos prétendus bons desseins s'en iront en fumée ; c'est ce qu'un docteur nous apprend dans l'explication qu'il a faite du psalme LXXV, où il est dit qu'au moment de la mort les riches du siècle ne se trouveront rien entre les mains. Il ajoute que les hommes de richesses ne trouveront point alors leurs mains, c'est-à-dire que les fripons et les avares, étant dans le lit de la mort, n'auront point de mains pour restituer le bien d'autrui. Mais avons-nous besoin d'autre preuve de cela qu'une funeste expérience : où sont les fripons qui restituent au temps de la mort ? J'en chargerai mes héritiers, me direz-vous ; mais à quoi aboutiront toutes vos précautions mal concertées ? Ces héritiers allumés se moqueront de vous ; ils regarderont l'obligation que vous leur aurez imposée comme un scrupule

pule, ou comme un effet d'une crainte excessive de jugements de Dieu. Ils imiteront votre conduite ; ils différeront comme vous cette restitution à l'heure de la mort ; ils en chargeront de même leurs héritiers, et par ce moyen elle ne se fera jamais. Infortunés pécheurs, qui êtes sortis de ce monde avec le bien d'autrui, que vous sert-il d'avoir laissé de riches héritiers aux dépens de votre étendue ? Ils se divertissent ; ils font bonne chère de votre bien, et ils s'en servent pour remplir la mesure de votre condamnation commune, tandis que vous souffrez dans les flammes, et que vous êtes réduits à une affreuse indigence. N'aurait-il pas mieux valu pour vous d'être réduits à la plus extrême nécessité ? Vous auriez éprouvé pendant quelque temps les incommodités d'une vie pauvre, et vous jouiriez maintenant de la gloire. Mais hélas ! tout est perdu pour vous, et il n'y a plus de ressource !

Secondement, la restitution doit être entière et parfaite. Il ne suffit pas de rendre la somme ou la chose qu'on a dérobée ; il faut réparer entièrement tout le dommage qu'on a causé au prochain, et toutes les suites de l'action injuste qu'on a faite, et encore tout ce qu'on a profité de son injustice. Par exemple, si l'on a dérobé à un ouvrier l'outil dont il se servait pour travailler, et que l'on ait été par là la cause qu'il a perdu plusieurs journées, il ne suffit pas de lui restituer cet outil, il faut lui payer ses journées. Si on a enlevé à un laboureur les grains destinés à ensemençer ses fonds, et que l'on soit cause qu'il n'a pas pu semer, ce n'est pas assez de lui rendre le grain qu'on lui a pris, il faut encore le dédommager de la perte qu'on lui a causée. Si l'on a coupé un jeune arbre, on n'est pas déchargé en restituant précisément la valeur de cet arbre, mais on doit payer le profit que cet arbre aurait probablement produit à son maître ; en déduisant cependant quelque chose pour les risques et l'incertitude, suivant le jugement d'un homme prudent. Si l'on a joui de mauvaise foi du champ d'une personne, ce n'est pas le tout de le rendre, mais il faut en restituer les fruits, en retenant seulement les dépenses et les frais purement nécessaires. Il y a sur tous ces articles des embarras presque insurmontables ; et ceux qui s'abandonnent à certaines injustices, se jettent dans un labyrinthe, d'où il est souvent moralement impossible, c'est-à-dire difficile de se tirer. Aussi, combien peu de gens qui fassent des restitutions entières, comme elles doivent l'être.

La restitution doit être, en troisième lieu, prudente ; si le larcin a été public, il faut que la restitution soit aussi rendue publique, pour faire cesser le scandale : si le larcin a été secret, il faut que la restitution soit secrète, parce que personne ne doit se diffamer. Lorsqu'on ne peut pas faire par soi-même la réparation du tort qu'on a fait, sans se faire connaître, il faut se servir d'une tierce personne, d'un pasteur, d'un confesseur, ou de quelqu'autre personne

sur laquelle on puisse compter ; car s'il arrivait que la restitution ne fût pas faite, on ne serait point déchargé. Ceux qui se chargent de faire des restitutions pour les autres, doivent prendre des précautions pour ne pas se rendre suspects d'infidélité ; on prend un reçu de la somme que l'on donne, ou bien on la donne en présence de témoins, et toujours sans faire connaître les auteurs de l'injustice, comme il est aisé de le comprendre. Il y a un ordre à observer dans la restitution ; le voici en peu de mots, tel qu'il est établi par les meilleurs casuistes : Celui qui a le bien d'autrui entre les mains ou qui en a profité de quelque manière que ce soit, est obligé de faire restitution préférablement à tous les autres, et s'il la fait, personne n'est plus obligé à rien ; il doit aussi rembourser un autre qui aura restitué à son défaut. Celui qui a commandé l'injustice, est obligé de la réparer, même avant ceux qui ont exécuté le commandement. Ceux qui ont agi de concert pour faire une injustice, et qui ont formé pour cela une espèce de société, sont obligés solidairement à la restitution ; c'est-à-dire qu'un seul doit entièrement satisfaire au défaut des autres, sauf son recours contre eux. Ceux qui ont participé au larcin, doivent restituer à proportion de ce qu'ils ont profité. Ceux qu'on appelle causes négatives de l'injustice, c'est-à-dire ceux qui ne l'empêchent pas, soit en s'y opposant, soit en avertissant lorsqu'ils sont tenus de le faire par justice, sont obligés à restituer au défaut des causes qu'on appelle positives, c'est-à-dire de ceux qui ont fait, ou commandé, ou conseillé l'action injuste ; et s'ils ont restitué, les causes positives sont obligées de les rembourser.

La restitution, enfin, doit être juste. On ne doit restituer que de son propre bien. Les fils de famille et les domestiques ne peuvent pas prendre dans la maison de leurs pères ou de leurs maîtres, de quoi réparer les injustices qu'ils ont faites. Il faut faire la restitution à la personne même à qui on a fait tort ; ou, si elle est morte, à ses héritiers légitimes. Tout cela est évident. On voit des gens dont la conduite à ce sujet est tout à fait insensée et ridicule. Après avoir fait des injustices, ils font dire des Messes, ils font des aumônes, ils font des dons aux églises, s'imaginant que par là ils réparent suffisamment le tort qu'ils ont fait au prochain. C'est s'abuser et se tromper bien grossièrement. L'Écriture sainte nous apprend que celui qui fait l'aumône ou d'autres œuvres pieuses du bien d'autrui, est semblable à un malheureux qui égorgerait un enfant en la présence de son père. (*Ecclii.*, XXXIV, 24.) Quelle expression ! quel langage, chrétiens mes frères, et Dieu pouvait-il nous faire voir d'une manière plus forte combien il a horreur des dons qu'on lui fait d'un bien mal acquis ? On voit quelquefois des riches du siècle ou leurs héritiers, qui fondent des Offices solennels, des chapelles, après avoir dépouillé la veuve et l'orphelin, après avoir sucé goutte à goutte

le sang des misérables : en vérité, peut-on se jouer ainsi de la religion, et porter l'hypocrisie jusqu'à un tel point ?

Ici, quelqu'un me demandera s'il n'est pas des excuses légitimes pour se dispenser quelquefois de la restitution. Oui, sans doute, il est des cas où l'on n'est pas obligé à restituer, quoique l'on ait fait tort au prochain. Si, par exemple, l'on est dans l'impossibilité physique ou morale de restituer, alors la seule volonté suffit. Je dis impossibilité physique, qui est lorsqu'on n'a pas de quoi restituer. Je dis impuissance morale, lorsqu'on ne peut restituer sans se réduire à une nécessité extrême ; c'est-à-dire à manquer de pain et des autres secours absolument nécessaires à la vie. La nécessité grave peut encore excuser de la restitution, à moins que celui à qui on a fait tort ne soit dans une semblable nécessité, ou dans celle qu'on appelle extrême ; car alors on doit se réduire en restituant jusqu'à la nécessité extrême. On peut encore alléguer, pour se dispenser de la restitution, une compensation légitime ; mais comme dans tous ces cas, il se rencontre de grandes difficultés, et que la cupidité trouve mille détours pour empêcher la restitution, il faut, dans ce doute, consulter des confesseurs sages et éclairés, et ne point se conduire par ses propres lumières, autrement on s'exposera visiblement à se perdre.

Il y a encore une espèce de voleurs qui ne sont pas rares dans le monde, et dont il est nécessaire de dire un mot en finissant ce discours. Ce sont ceux qui empruntent sachant bien qu'ils ne rendront pas. N'est-il pas étonnant de voir des gens qui n'ont point de revenu, qui ne travaillent point, et qui ne laissent pas de faire bonne chère et d'être toujours bien mis ? Quelles sont donc leurs ressources ? le voulez-vous savoir ? mais ne le voyez-vous pas tous les jours. Ils empruntent partout où ils peuvent trouver, sans se mettre en peine qui est-ce qui rendra ; ils abusent de la confiance publique ; ils sacrifient leurs parents et leurs amis, et l'on peut dire avec un docteur de ces derniers temps, que les voleurs de grands chemins sont moins dangereux que ces gens-là, parce qu'on s'en défie, tandis qu'on se laisse aisément surprendre par ceux-ci, qui, sous le nom d'emprunt, volent véritablement le tiers et le quart.

Ne vous laissez donc pas tenter par le bien d'autrui, mes chers auditeurs, souvenez-vous que s'il entre une fois dans votre maison, très-probablement il n'en sortira jamais, et il consumera votre substance comme un feu dévorant. Souvenez-vous que le sort des fripons en cette vie est le déshonneur, l'infamie, la haine publique, un enchaînement d'ennuis et de chagrin ; et en l'autre, les tourments de l'enfer où l'on éprouvera une disette extrême et sans ressource. Ayez pour partage la fidélité et le détachement des biens périssables de la terre ; travaillez chacun dans votre état à vous procurer une subsistance frugale ; épargnez,

évittez toute dépense superflue. Votre vigilance, votre sobriété et vos soins attireront les bénédictions du Ciel ; mais si la divine Providence permet que vous tombiez dans la pauvreté, jetez-vous sans réserve entre ses bras ; et après vous être servis de tous les moyens honnêtes et légitimes pour soulager vos besoins, attendez avec confiance et résignation, l'accomplissement des desirs adorables du Seigneur sur vos personnes ; et par ce moyen vous deviendrez participants des trésors éternels. Je vous les souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. Ainsi soit-il.

XXIII^e DIM. APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA MORT DES JUSTES.

Non enim mortua est puella, sed dormit. (*Math.*, IX, 24.)

Car cette fille n'est pas morte, mais elle dort.

Pourquoi Jésus-Christ disait-il que la fille du prince de la Synagogue n'était pas morte, puisqu'elle l'était véritablement ? On peut donner là-dessus plusieurs explications. Premièrement, on peut dire que le Sauveur du monde voulait faire connaître que cette fille n'était pas morte pour toujours, puisqu'il devait la ressusciter ; ou, en second lieu, qu'elle n'était pas morte devant lui à qui tout est vivant, ou, troisièmement enfin, qu'elle n'était morte que quant au corps, et non pas quant à l'âme, sa grande jeunesse ayant pu facilement la conserver dans son innocence, et la préserver de la corruption du siècle. Fixons-nous à cette dernière explication, et disons que le juste ne meurt pas véritablement, que sa mort n'est que comme un doux sommeil, ou plutôt qu'il ne meurt que pour trouver une meilleure vie. C'est cette heureuse mort des justes et des saints, que je me suis proposé de vous mettre aujourd'hui devant les yeux pour vous engager à faire tous vos efforts pour vous en procurer une semblable : mort précieuse devant Dieu, pour parler le langage du texte sacré (*Psal.* CXV, 15) ; mort avantageuse à l'homme, parce qu'elle est la fin de ses misères et de ses travaux : ce sera le sujet de la première partie de cet entretien ; mort encore plus intéressante pour l'homme, parce qu'elle est le commencement d'un bonheur éternel : ce sera le sujet de la seconde.

PREMIER POINT.

Pour faire voir le bonheur d'un juste qui se voit délivré de cette pénible vie par une sainte mort, il faudrait pouvoir vous faire un portrait naturel de son triste état sur la terre. Considérez, chrétiens auditeurs, le nombre et la grandeur des maux et des afflictions qui nous accablent ici-bas. Examinez un peu la situation de l'homme ; quelles faiblesses dans sa naissance et dans son enfance ; tous les animaux se soutiennent d'abord d'eux-mêmes ; ils cherchent les aliments qui leur sont nécessaires. Mais de quoi est

capable un enfant, depuis sa naissance jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans? Peut-il se procurer le moindre secours? S'il tombe, il ne peut pas se relever; et si on ne le secourait pas, il pourrait dans son orduce. A-t-il faim et soif, il faut lui mettre la nourriture dans la bouche; s'il est devenu plus grand, les fatigues, les maladies presque continuelles l'accablent sans relâche: les intempéries de l'air, les changements des saisons, le froid, le chaud, la lassitude, ses passions et tous les besoins de la nature ne lui donnent aucun repos. Combien avez-vous vu de personnes qui aient passé un seul jour sans sentir quelque mal ou quelque infirmité! on trouve des afflictions jusque dans les plaisirs. Le jeu, les satisfactions de la chair, la gourmandise et l'ivrognerie, traînent à leur suite toutes sortes d'ennuis et de dégoûts; et de quelque côté qu'on se tourne, ce n'est que misère et affliction d'esprit.

L'esprit souffre encore bien plus que le corps. Combien de troubles, d'inquiétudes, de craintes et d'agitations! Combien de fois on est triste sans en avoir le sujet! mais lorsque nous faisons attention à la mort, au jugement terrible de Dieu, à l'éternité et aux supplices de l'enfer; lorsque nous pensons à ce que sont devenus ceux qui nous ont précédés, et à ce que nous deviendrons nous-mêmes; lorsque nous sentons que les forces de notre corps diminuent de jour en jour, et que bientôt il faudra que ce corps rentre dans la terre d'où il est sorti, sans savoir où ira notre âme; ne sont-ce pas là des sujets d'une juste et terrible frayeur? O triste état de l'homme dans cette vie mortelle et qui peut y réfléchir sérieusement sans être frappé de terreur et sans se dégoûter de ce monde! Y a-t-il quelqu'un parmi vous, mes très-chers frères, qui n'ait été plusieurs fois ennuyé de cette vie et qui n'en ait désiré une autre? combien en est-il qui ont souhaité mille fois la mort et qui se seraient ôtés la vie à eux-mêmes dans la violence de leur affliction, s'ils n'avaient craint la justice de Dieu, qui défend un tel excès sous peine de l'enfer? D'où viennent ces horribles désespoirs qui portent les uns à se noyer, les autres à s'étrangler, les autres à se précipiter! Ah! s'il était permis de se donner le coup de la mort, combien en est-il qui seraient leurs propres bourreaux, tellement la vie de ce monde est pénible!

Mais quel que fâcheuse qu'elle soit pour tous les hommes, elle l'est comparablement plus pour les justes. La raison est évidente. Car, premièrement, ils en connaissent mieux les misères; secondement, ils n'ont aucune consolation temporelle qui puisse balancer leurs afflictions. Ils en connaissent mieux la misère, et vous n'en douterez pas si vous entendez parler un disciple de Jésus-Christ et un mondain sur l'article du monde. Que dit le disciple du Seigneur? il dit et il le pense de même, que le monde est un rude passage, une vallée de larmes, une mer brageuse, un lieu où l'on risque tout, et où

l'on est continuellement exposé à se perdre. C'est pour cela qu'il se défie entièrement du monde et qu'il vit dans une crainte continuelle. Que dit au contraire le libertin? il dit, et il le croit, que le monde a bien des agréments; que plusieurs y sont très-heureux; que les plaisirs, les honneurs et les richesses empêchent bien qu'on n'en ressente la misère; et que quand on est arrivé à un certain point de fortune, on ne peut guère aspirer à un état plus agréable. Mais quelle folie quel prodigieux aveuglement! En second lieu, le juste n'a en ce monde aucune consolation corporelle qui puisse adoucir ses peines. Sa vie, comme dit le saint homme Job (c. VII, v. 1), est une guerre continuelle. D'un côté, il faut vaincre des passions; de l'autre surmonter des habitudes; ici combattre la concupiscence, là résister à la volupté. Combien de sortes d'ennemis! combien d'occasions de chute! le démon avec toutes ses ruses; le monde avec tous ses plaisirs; la chair avec tous ses attraits; les parents, les faux amis, les voisins, les gens de même état et de même condition, les compagnons d'âge ou de profession, la coutume, la mode; il faut que le juste pare à tous ces coups, qu'on lui porte de toute part. Il faut pour cela qu'il se déclare à lui-même une guerre implacable. Il faut qu'il porte continuellement le joug du Seigneur, et qu'il opère son salut avec crainte et tremblement, comme le dit le grand Apôtre (*Philipp.*, II, 12); il faut qu'il se crucifie sans relâche. Quelle triste vie! quel genre de guerre! Il faut qu'il souffre toutes les injures; qu'il avale tous les affronts; qu'il dévore tous les opprobres qui lui arrivent; et cela sans se plaindre, sans murmurer, sans se venger. Il faut qu'il ne résiste à personne, qu'il aime ses ennemis et qu'il pardonne de bon cœur. Voilà qui est sans doute bien pénible et bien difficile. Mais lorsqu'il pense qu'avec tout cela, *il ne sait pas s'il est digne d'amour ou de haine* (*Eccle.*, IX, 1), s'il persévérera, et si Dieu lui accordera la grâce finale, de quelle tristesse son cœur n'est-il pas saisi?

La mort délivrera le juste de toutes ces angoisses et de toutes ces afflictions. Son corps, après avoir travaillé tant d'années, après avoir porté le poids de la chaleur et du jour, ira se reposer dans un cimetière pour y attendre sa bienheureuse résurrection. O agréable repos, qui engageait autrefois un saint solitaire à parler ainsi à son corps: Courage, mon corps, cher compagnon de mes travaux; bientôt, bientôt, vous vous reposerez; le moment approche que vous ne serez plus affligé par tant de misères et d'incommodités. L'âme du juste après tant de combats entrera victorieuse dans la gloire éternelle. Alors le juste parlera ainsi à son âme, avec une confiance admirable, suivant le langage du Prophète-Roi: Mon âme, il est temps de finir vos travaux; il est temps de prendre possession de la récompense que votre Dieu vous a promise. (*Psal.* CXIV, 7.) Alors cette âme entendra la voix de son

Époux céleste qui lui dira ces charmantes paroles : L'hiver est passé, le temps des souffrances n'est plus. Levez-vous, ma bien-aimée, chère âme que j'ai rachetée par mon sang, levez-vous et entrez dans mon palais éternel. Alors le juste se souvient avec une joie inconcevable de sa vie pénible et laborieuse, de tant de jours tristes, de tant de nuits fâcheuses. Toutes ses bonnes œuvres, toutes ses pénitences, toutes ses mortifications lui viennent dans la pensée. Tantôt il remercie son Dieu de l'avoir délivré d'un si grand nombre de dangers et de tant d'occasions de se perdre; tantôt il bénit les croix, les afflictions et les maladies où il a été éprouvé; tantôt il se félicite lui-même d'avoir pardonné une telle injure, d'avoir souffert un tel affront, d'avoir fait du bien à cet ennemi.

De quelque côté qu'il jette les yeux, il ne voit que des sujets de consolation et de joie. S'il regarde en haut, il voit son Dieu qui le comble d'une consolation ineffable et qui l'invite amoureusement à venir à lui. Courage, lui dit-il, bon et fidèle serviteur, entrez dans la joie de votre Seigneur. Il voit la sainte Vierge, dont il a été un enfant soumis et obéissant, qui lui fait ressentir les effets de sa puissante protection : il s'est engagé dans ses confréries; il a porté son saint habit; il a récité en son honneur le chapelet ou le rosaire, peut-être tous les jours de sa vie, et surtout il s'est efforcé d'imiter ses vertus. Avec quelle complaisance cette bonne Mère ne le regarde-t-elle pas ! elle l'offre à son Fils comme un enfant de ses entrailles, et elle le prie de le recevoir comme elle-même. Il voit les anges et les saints qui se réjouissent de le voir entrer dans leur aimable société. S'il jette les yeux en bas, il voit l'enfer fermé; s'il se tourne du côté du monde, il ne le regarde qu'avec mépris : ce misérable monde lui est insupportable; il l'a toujours regardé comme un ennemi dangereux; il s'écrie avec un grand saint (saint François d'Assise) : La terre me paraît infiniment méprisable lorsque je pense au ciel. S'il regarde devant lui, il voit une éternité bienheureuse qui va commencer. S'il jette les yeux autour de son lit, il voit les esprits célestes qui le protègent contre les insultes des démons; mais comment oseraient-ils s'approcher de cet illustre mourant, qui les a vaincus tant de fois? S'il regarde ses parents et ses amis, il les console, il essuie leurs larmes, et il est bien plutôt pour eux un objet digne d'envie que de compassion.

Représentez-vous, chrétiens auditeurs, un de ces bons religieux de la Trappe, qui aura passé plusieurs années dans l'exercice de la vie pénible qu'on y mène; après avoir jeûné si rigoureusement, chanté l'Office divin si assidûment; travaillé si fervemment; après avoir toute aux pieds tous les avantages du monde, renoncé à tous les plaisirs de la vie, abandonné toutes les richesses de la terre, consacré sa langue à un silence perpétuel, et fait de son corps une victime continuelle de la pénitence et de la mortification la plus

ansthère, il est enfin arrivé à sa dernière heure. Voyez cet illustre mourant couché sur la cendre et la paille, mille fois plus précieuse que les lits des rois, environné de ses chers confrères, des compagnons de sa pénitence et de ses travaux. De quels transports de joie et de consolation son cœur n'est-il pas saisi? Combien de fois ne bénit-il pas l'heureux moment qui l'a détaché du siècle pour le faire entrer dans ce lieu de sainteté; et avec quelle confiance ne va-t-il pas paraître au tribunal de la miséricorde du Seigneur?

Mais, sans aller si loin, n'avez-vous pas vu mourir dans votre paroisse, dans votre voisinage, dans vos maisons, des gens de bien, des disciples de Jésus-Christ, de ces personnes qui ont été pendant toute leur vie le rebut du monde; des infirmes de plusieurs années, des pauvres et des affligés, de ces malheureux, selon le langage des mondains, qui n'ont jamais eu sur la terre un moment de plaisir : après tant de croix et de misères, après avoir languï longtemps sur un grabat, sans presque aucun secours ni consolation de la part des hommes, ils ont été portés par des anges comme un autre Lazare dans le sein d'Abraham, après que la mort les a eu délivrés de ce monde. O sainte et précieuse mort ! précieuse non-seulement parce qu'elle délivre le juste des misères et des maux de cette vie; mais encore bien plus précieuse, parce qu'elle lui ouvre l'entrée de l'éternité bienheureuse ! C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Représentez-vous, mes frères, un voyageur, après avoir longtemps cheminé dans un pays dangereux, au milieu des bois, parmi les voleurs et les bêtes farouches, brûlé par l'ardeur du soleil, gelé par le froid de la nuit, arrivé enfin dans sa chère patrie; quelle doit être la joie de son cœur ! Ce n'est là qu'une légère peinture de la joie que ressent un juste mourant qui, après avoir voyagé longues années dans le pays dangereux de ce monde, parmi une infinité de périls, au milieu des ennemis de son salut, arrive à son aimable et céleste patrie, où il n'y a plus que des biens immenses à posséder.

Qui pourrait concevoir la joie d'un marchand qui, après avoir essuyé toutes les fatigues et tous les dangers d'une longue et périlleuse navigation, après avoir évité mille écueils, éludé les ruses des pirates, résisté aux efforts de plusieurs tempêtes, et risqué à chaque moment de perdre la vie, arrive au port, chargé de riches marchandises? Quels doivent donc être les transports d'un juste au lit de la mort, qui, après avoir navigué si longtemps sur la mer orageuse de ce monde, aborde enfin le port heureux de la sainte éternité? En vain les démons, comme autant de dangereux corsaires, ont tâché de lui enlever le trésor de ses mérites : il a éludé toutes leurs ruses, et il arrive au ciel chargé de bonnes œuvres, qui sont des marchandises d'un prix inestimable.

Voyez un pauvre journalier, qui a travaillé pendant une longue journée de l'été, et qui a porté le poids du jour et de la chaleur : avec quel empressement ne soupire-t-il pas, après la fin de son travail, pour se reposer et pour recevoir son petit salaire ? Lorsque le temps de s'aller coucher est venu, combien trouve-t-il le sommeil doux et agréable : le juste mourant doit avoir bien plus sujet de se réjouir, lorsqu'après avoir travaillé sans relâche pendant les quarante ou cinquante ans d'une vie pénible et pénitente, il se voit arrivé au soir, c'est-à-dire à la fin de ses souffrances et prêt à recevoir, non pas quelques pièces d'argent, mais une récompense sans bornes. O heureux travail, qui est si libéralement récompensé !

Vous savez, chrétiens mes frères, combien le temps de la moisson est agréable aux pauvres laboureurs. Ils ne travaillent, ils ne cultivent la terre, ils ne l'ensemencent que dans l'espérance d'avoir une récolte. Combien de temps fâcheux essayés ! combien d'alarmes au temps de la gelée, de la grêle et des autres intempéries de l'air ! Cette vie est le temps du travail, elle est destinée à semer. *L'homme recueillera ce qu'il aura semé pendant sa vie.* (Galat., VI, 8.) Mais que ce travail est rude ! que ce temps est triste ! combien de peines pour cultiver son âme, pour en arracher les épines des péchés et des mauvaises habitudes. Les disciples du Seigneur, dit le Prophète-Roi (*Psal.* CXXV, 5, 6), sèment parmi les larmes et les gémissements, mais ils feront une récolte abondante, et recueilleront les fruits de leurs travaux avec une grande joie.

Suivons le juste mourant dans les derniers moments de sa vie. Voyons comment il finit le temps pour commencer la sainte et bienheureuse éternité. Dès qu'il s'est senti attaqué de la maladie, il l'a acceptée avec joie et résignation, comme venant de la main de Dieu. Il l'a regardée comme la plus grande grâce et la plus grande marque d'amour qu'il en peut recevoir. Il a eu aussitôt recours aux remèdes spirituels ; il a fait appeler son pasteur, et s'est confessé avec beaucoup de douleur ; il a travaillé efficacement à arracher de son âme jusqu'aux plus profondes racines du péché. Combien de larmes n'a-t-il pas versées ! combien de soupirs a-t-il poussés vers le Ciel ! combien de gémissements pour ses offenses qui paraissent les plus légères ! Après sa confession, il n'a point eu de repos qu'il n'ait eu le bonheur de recevoir le saint Viatique comme le gage précieux de son salut. Avec quels sentiments de dévotion n'a-t-il pas communiqué ? quelles douceurs n'a-t-il pas ressenties aux approches de son bon Maître. Il a fait ensuite appeler un notaire pour faire quelque changement dans la disposition de ses biens, qu'il faut faire étant en parfaite santé. Il a divisé le peu qu'il avait avec poids et mesure, entre l'Eglise, les pauvres et ses héritiers. Mais auparavant il a examiné, avec la dernière exactitude, s'il n'avait rien à autrui.

Sa chambre a été ouverte à tout le monde pour le faire souvenir de ce qu'il pouvait devoir. On ne voit rien de mieux rangé que ses affaires ; le temporel et le spirituel sont également en bon état. S'il a des enfants, il les fait appeler et il leur donne sa bénédiction avec une tendresse véritablement paternelle. Il leur donne de saints avis, les recommande à Dieu, et il tâche, par toutes sortes de moyens, de leur inspirer sa crainte et son amour ; il fait alors son possible pour se débarrasser entièrement des affaires du monde, pour ne s'occuper ensuite que du soin de son salut éternel ; il demande avec empressement le sacrement de l'extrême-onction ; il n'attend pas l'extrémité, mais il profite du temps de l'entière liberté de son esprit ; il reçoit ce dernier sacrement avec une parfaite confiance en la miséricorde de son Dieu, et une douleur très-amère de ses péchés ; il engage le prêtre à faire la recommandation de son âme. De quels transports d'amour son cœur n'est-il pas saisi dans ces heureux moments ! Il s'offre à celui pour lequel il a toujours vécu. Presque autant de respirations, autant d'actes de foi, d'espérance, d'amour, de résignation, de détachement du monde, d'union à Jésus-Christ, de désir de le posséder, de reconnaissance et d'actions de grâces. Sortez, âme chrétienne, dit le prêtre ; sortez de ce corps pénitent, de ce corps que vous n'avez animé que pour la gloire de Dieu. Sortez de ce corps saint, quittez cet instrument de vos bonnes œuvres ; qu'il ne vous fasse point de peine de laisser ce cher compagnon de vos travaux, vous le rejoindrez bientôt pour ne plus vous séparer ; sortez de ce monde où vous avez tant souffert, de ce malheureux monde qui vous a toujours fait la guerre. Sortez au nom du Père qui vous a créé, au nom du Fils qui vous a racheté, au nom du Saint-Esprit qui a habité et qui demeurera à jamais dans votre cœur, comme dans le trône de son amour. Oui, dit le Père éternel, c'est mon ouvrage, je le reconnais ; il m'appartient, je l'ai créé pour ma gloire ; et il en jouira éternellement, parce qu'il en est digne. Oui, dit le Fils, c'est le prix de mon sang ; j'ai donné ma vie pour cette âme, mais je ne m'en repens pas ; elle en a profité ; elle est l'objet de mes complaisances, et je la regarde comme mon amante fidèle. Oui, dit le Saint-Esprit, c'est mon temple, c'est le lieu de mon séjour. Le prêtre présente le crucifix à ce moribond. Ah ! quel spectacle pour un saint qu'un crucifix. Il l'embrasse, il le baise ; il l'arrose de ses larmes. Aimable Sauveur, dit-il à son bon Maître, c'est vous qui m'avez racheté par vos souffrances et par votre mort sur une croix. Que ne puis-je mourir mille fois pour vous ! O tête couronnée d'épines ! ô pieds et mains cloués ! ô côté ouvert ! vous êtes mon refuge ; vous êtes mon espérance ; vous êtes ma consolation. Il approche des derniers moments, et il renouvelle sa fervour. Il n'a plus de force et de mouvement que pour s'élever à Dieu. L'amour sacré se fait sentir

si vivement à son cœur, qu'à peine s'aperçoit-il de la violence de son mal. Tantôt il demande à souffrir davantage, tantôt il est saisi d'une sainte joie, et il ne peut s'empêcher de la faire paraître au dehors; tantôt il déplore le malheur des mondains qui ne connaissent pas le prix d'une bonne mort; tantôt il s'écrie avec l'Apôtre (*Philipp., I, 23*) : Je désire ardemment d'aller à Jésus-Christ. Ah! Seigneur, achevez de rompre les liens qui me tiennent encore ici; achevez de détruire cette prison de mon corps qui m'empêche d'aller à vous. Il est enfin exaucé, et parmi les cantiques sacrés des anges, parmi les acclamations des saints, cette âme bienheureuse, dans les chastes embrassements de son Epoux céleste, dans des transports inconcevables de joie et d'amour, quitte la terre, et est portée dans la gloire pour n'en jamais sortir. O mort sainte! ô mort précieuse! ô mort digne mille fois de nos désirs et de nos embrassements! mort admirée des impies, mais sans fruit; mort désirée des pécheurs, mais sans succès; mort espérée des âmes lâches, mais sans fondement. Ah! qui est-ce qui ne souhaiterait pas avec ardeur une telle mort! Puissons-nous finir notre course de cette manière! Le malheureux prophète Balaam désirait cette grâce avec ardeur, mais il ne faisait pas des œuvres pour la mériter. N'imitons pas cette conduite; efforçons-nous de vivre saintement pour mourir de même.

Mais considérons un peu ici, chrétiens auditeurs, quels seront les transports de joie, quelle sera l'agréable surprise d'un ami, d'un élu de Dieu, lorsqu'il verra, à son égard, un changement si prodigieux, et en même temps si heureux et si admirable! Quels seront les ravissements d'un pauvre, d'un mendiant, d'un infirme, d'un pénitent, lorsqu'il se verra passé tout à coup de l'état de misère, de pauvreté, de souffrance, d'abjection et d'humiliation où il était, à celui de la gloire, des grandeurs, des richesses, des plaisirs ineffables et des torrents de délices, qui sont le partage des saints dans la céleste Jérusalem! Quel sera son étonnement, ou plutôt l'excès de son admiration, lorsqu'il comparera la bicoque où il était logé, avec les palais éternels; les haillons et les mauvais habits dont il était couvert, avec la robe de gloire dont il sera revêtu; la corruption qui l'environnait et les maladies qui l'accablaient, avec l'impassibilité et l'immortalité dont il jouira; le poids et les misères de son corps, avec la subtilité et la clarté qui seront son partage; en un mot, tout ce qu'il a éprouvé de rude, d'amer et de dégoûtant pendant sa vie mortelle, avec les délices du paradis, la vision et la jouissance de Dieu même! Ah! mes frères, n'y a-t-il pas là de quoi nous animer à faire tous nos efforts pour nous procurer un sort si heureux et si désirable?

Enfin, notre juste est mort; et, au moment qu'il est expiré, chacun en dit du bien; tout le monde le regrette; les pauvres pleurent; jusqu'aux impies et aux libertins qui ne peu-

vent pas s'empêcher de l'admirer et de lui rendre un témoignage avantageux. Ses bonnes œuvres sont publiées de toute part. Le juste est comme un vase plein d'un baume précieux: dès qu'il est rompu, la bonne odeur s'en répand de tous côtés; on porte son corps en terre, les hommes pleurent et les anges se réjouissent; on fait des prières pour lui, mais on a bien plus lieu de se recommander aux siennes; on met son corps dans un tombeau, mais son âme est dans la gloire, et sa mémoire est en bénédiction. C'est ainsi que le Seigneur en agit avec ses serviteurs. Ils se sont humiliés pendant leur vie, et il les élève après leur mort. Cette réputation de sainteté leur procure plus d'honneur que la vie abjecte qu'ils ont menée ne leur a attiré de mépris. Telle a été la fin de tous les serviteurs de Dieu qui sont morts; et telle sera celle de tous ceux qui mourront jusqu'à la fin des siècles dans la grâce du Seigneur. Telle a été la mort de tant de saints martyrs, de tant de saints confesseurs et pénitents, de tant de saintes vierges et autres disciples de Jésus-Christ de l'un et de l'autre sexe, de tous les états et de toutes les conditions. Telle a été celle de plusieurs de vos parents, de vos amis et de vos voisins. Telle fut celle de ce religieux de Clairvaux, qui, étant sur le point d'expirer, se mit à chanter de toutes ses forces; et, étant interrogé pourquoi il en agissait ainsi, répondit que c'était par l'excès de la joie qu'il avait de sortir de ce monde. Ce que voyant le grand saint Bernard, son abbé (*S. BERN., serm. 26*), il s'écria, ravi d'admiration: Voyez l'homme qui chante en mourant. O mort, où est donc ta crainte, où est ton aiguillon, où sont les frayeurs qui ont coutume de l'accompagner?

Mais, hélas! mes frères, est-ce de cette manière qu'ont fini leur vie tant de personnes que nous avonseconnues; tant d'ivrognes et de libertins, tant d'impies et de pécheurs? Que sont-ils devenus? où sont leurs âmes, tantis que leurs corps reposent dans nos cimetières? Nous faisons des prières pour eux, et peut-être ils souffrent dans les abîmes. Et nous, chrétiens auditeurs, finissons-nous saintement la vie que nous menons; cette vie mondaine, molle et sensuelle, cette vie remplie de péchés et d'ingratitude envers Dieu; cette vie, qui est tout employée aux affaires temporelles, à amasser du bien, à faire fortune, à contenter nos passions, nos plaisirs et nos inclinations? Qu'en pensez-vous, chrétiens qui m'entendez? que vous témoigne votre conscience là-dessus? ne tremblez-vous pas aux approches de cette mort? Vous y allez à grands pas, et l'on va trancher le fil de votre vie au moment que vous y penserez le moins. Et où vous trouverez-vous alors? ne serez-vous pas du nombre de ces malheureux qui, au rapport de la sainte Ecriture (*Job, XXVII, 19, seqq.*), en s'éveillant de l'assoupissement funeste dans lequel ils auront passé tous les jours de leur pèlerinage, n'ouvriront les yeux que pour

se voir en enfer. Grand Dieu, quelle surprise ! quel prodigieux étonnement ! du lit au feu, de la table dans les brasiers ardents, d'une vie de plaisirs et de débauches dans un lieu où l'on souffre une soif brûlante et une faim éternelle ; de la jouissance des biens de cette vie dans un gouffre de maux et de misères.

O mondain infortuné, que tu es à plaindre ! que ton sort est triste de ne pas connaître ton véritable bonheur ! Tu cours après des bagatelles ; tu fais ton occupation essentielle et unique de ce qui ne fait que passer, et tu ne comptes pour rien les biens éternels ! Ah ! que tu trouveras d'étranges changements ; que tu déploreras ton aveuglement ! Voulois-nous, mes frères, imiter une conduite si insensée ? voulons-nous sacrifier notre salut à des riens, à un peu de boue et de terre, à quelques plaisirs brutaux et passagers, pour nous trouver, à la fin, dans des peines inconcevables ? Prenons, au contraire, le parti de vivre comme des saints, pour avoir le bonheur de mourir de cette mort précieuse aux yeux du Seigneur. Quand toute notre vie serait employée à mériter cette faveur, nous serions bien récompensés. Ah ! qui de nous aura cet avantage ? N'y en a-t-il pas ici plusieurs ? Qu'il me soit permis de les féliciter et de les appeler mille fois heureux. Heureux chrétiens qui mourez dans le baiser du Seigneur ! heureux fidèles que Dieu délivrera au jour de l'affliction ! heureux serviteurs que le grand Maître protégera et consolera lui-même dans le lit de la mort ! Heureux celui qui fera alors trembler l'enfer et réjouir le ciel ; et qui, quittant cette terre de misères, ira prendre possession de la glorieuse éternité. Je vous la souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

XXIV^e DIM. APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE JUGEMENT GÉNÉRAL.

Et tunc parebit signum Filii hominis. (*Matth.*, XXIV, 50.)

Et alors on verra le signe du Fils de l'homme.

Lorsqu'on voit de grands et de longs préparatifs pour une action, on juge qu'elle doit être considérable. Si deux rois font des levées de troupes ; s'ils fortifient leurs places frontières ; s'ils remplissent leurs magasins d'armes et de vivres ; tous leurs voisins craignent dans l'attente de ce qui doit suivre de telles démarches : quelle doit donc être notre frayeur à la vue du dernier jugement, précédé d'une si longue suite d'événements terribles, prédits depuis tant de siècles, attendus avec une crainte si universelle, et suivis de deux éternités ? Jésus-Christ nous fait dans son Evangile une description des signes différents et épouvantables qui doivent annoncer son arrivée, et il en parle avec tant de force, qu'on dirait qu'il n'a point de moyen plus puissant pour effrayer les pécheurs et pour les porter à faire tous leurs efforts pour éviter les rigueurs de sa

justice ; la sainte Eglise, se conformant aux vues de son divin Epoux, nous met souvent devant les yeux cette grande vérité ; et son intention n'est autre que d'engager ses enfants à tenir leurs comptes prêts, et à ne jamais oublier la discussion exacte que l'on fera au dernier jour de toute leur conduite. C'est dans la même vue que je me propose aujourd'hui de vous parler du jugement général. Je me bornerai à vous annoncer les principaux signes qui les précéderont. Je les distingue en signes éloignés et signes prochains ; et c'est toute la matière de ce discours.

PREMIER POINT.

Lorsque Dieu a voulu faire sentir aux hommes quelques effets de sa colère ; lorsqu'il a voulu répandre sur la terre quelques gouttes de sa fureur, il a toujours envoyé des signes avant-coureurs de ses fléaux. S'il veut inonder le monde par un déluge universel, il commande à Noé de bâtir une arche cent ans auparavant, pour avertir les hommes par cet ouvrage extraordinaire. Si Pharaon se va perdre avec presque tout son peuple dans la mer Rouge, ce n'est qu'après avoir vu son royaume affligé par des plaies répétées : les campagnes de l'Egypte sont dévorées par des grêles d'une grosseur énorme ; les fruits de la terre rongés par des sauteuses ; les maisons infectées par des grenouilles et d'autres insectes ; la lumière changée en d'épaisses ténèbres ; les peuples affligés par des maladies honteuses et cruelles ; son fils aîné et tous ceux de ses Etats mis à mort dans une nuit par la main d'un ange exterminateur. Si les désordres du peuple juif arment le Seigneur contre lui et l'obligent de le châtier, par la démolition de leurs villes, par la captivité et la disette, il envoie ses prophètes, qui courent tout nus, et qui poussent des cris comme les dragons du désert, suivant l'expression du texte sacré (*Mich.*, I, 8), au milieu de la ville de Jérusalem. Manière étrange de prêcher, mais que ne faut-il pas faire pour convertir des pécheurs obstinés ? Si cette nation dénaturée, après avoir fait mourir le Messie, doit être dispersée, ses villes rasées, son pays désolé et changé en une terre de malédiction ; on voit dans la Judée des signes épouvantables, au rapport de Joseph (*De bell. Jud.*, lib. VI, cap. 31), historien contemporain et digne de foi, il paraît en l'air une comète en forme d'épée ; on entend un bruit comme d'une armée qui combat. S'il doit arriver des calamités publiques, des guerres, des maladies contagieuses, des famines, on voit, pour l'ordinaire, quelque signe qui précède. Quels seront donc ceux qui précéderont, non pas la ruine d'une ville, ou la désolation d'une province, mais la fin des temps et la mort de tous les hommes ?

Ces signes seront universels. Ils seront dans toutes les parties du monde. Dans le ciel, il y aura des météores affreux, des flambeaux ardents, des comètes, des éclipses dans les astres, un dérangement prodigieux

dans toutes les saisons; des tonnerres épouvantables, des grêles et des inondations, des sécheresses, des chaleurs excessives, des hivers affreux, des stérilités si générales, qu'on dirait que la terre est devenue de fer ou de bronze. Suivront les guerres sanglantes, les mortalités, les famines. La mer rompra ses digues, elle fera entendre un bruit confus et effrayant. Parmi les hommes, il y aura beaucoup de faux christes et de faux prophètes. L'iniquité abondera, la charité se refroidira. L'on ne verra presque plus ni union ni sincérité; chacun ne pensera qu'à son propre intérêt; les uns ne s'étudieront qu'à supplanter les autres. Les parents, les amis et les voisins se trahiront. Un peuple s'élèvera contre un autre peuple, une nation contre une autre nation. Le père n'épargnera point son enfant, ni l'enfant son père. Le mari et la femme n'auront point d'égard l'un pour l'autre. Les frères et les sœurs se feront une guerre cruelle, et il ne paraîtra plus parmi les hommes de sentiments d'humanité.

Après ces signes généraux, il y en aura de plus particuliers. L'Antechrist, cet enfant de perdition, ce fils aîné de Satan, paraîtra sur la terre, et il y excitera une persécution si horrible, qu'il n'y en a jamais eu de semblable. Comme il sera armé de tout le pouvoir de l'enfer, il surpassera incomparablement en artifices, en ruses et en cruautés tous les tyrans qui auront paru jusqu'alors. Il vaincra tous les rois de l'univers; il se fera regarder comme le Messie, et il obligera ses sujets à lui rendre les honneurs divins; il n'oubliera rien pour les y porter. Il emploiera les menaces et les promesses, les supplices et les récompenses. Il mettra d'un côté une fournaise ardente, et de l'autre une riche possession: ici, de l'or, de l'argent, des charges et des dignités; là, des épées, des roues, des gibets et des tortures; mais avec tant d'artifices, qu'au rapport de Jésus-Christ même, il n'y aurait personne qui pût y résister, si Dieu n'abrégait ces jours de malédiction. Il s'efforcera de détruire la religion catholique et d'en ôter toutes les marques; il renversera les temples sacrés, il démolira les autels, il profanera les choses saintes; il fera cesser le sacrifice de la Messe et l'administration des sacrements. Quoi de plus triste, que de voir tous les fidèles dispersés, les uns errants dans les solitudes, les autres renfermés au fond des cachots; ceux-ci cachés dans les cavernes, ceux-là au milieu des bois, sans pasteurs, sans église, sans autels, sans sacrifice, sans instruction, la crainte dans le cœur et la pâleur de la mort sur le visage!

Ah! mes chers frères, si ces temps d'angoisse et de tribulation arrivaient maintenant, combien d'apostats et de damnés! Où sont ceux parmi nous qui résisteraient à de telles épreuves, et qui n'adoreraient pas le veau d'or avec le plus grand nombre? Notre vie lâche et indolente ne nous en est-elle pas une preuve que trop convaincante? Les

moindres attaques, les tentations les plus légères nous abattent. Nous nous livrons aveuglément à toutes nos passions, sans y être forcés, sans être menacés des supplices, ni attirés par l'espérance d'aucun avantage. Que ferions-nous donc si l'on nous réduisait à l'effroyable alternative dont nous venons de parler?

Cependant le Seigneur, qui ne manque jamais aux siens dans le besoin, enverra sur la terre Enoch et Elie, ces deux personnages si renommés dans l'antiquité, pour s'opposer à l'Antechrist, pour consoler et soutenir les justes, et pour prêcher la pénitence aux pécheurs. Ils annonceront incessamment la sainte parole en divers lieux du monde. Ici, ils ramèneront au bercail les brebis égarées; là, ils encourageront les martyrs. D'un côté, ils pourvoiront aux besoins des pauvres; d'un autre, ils veilleront à la sûreté des vierges. Leur mission sera de trois ans et demi, après lesquels l'Antechrist les fera mourir. Il laissera leurs corps sans sépulture pendant trois jours, et au troisième jour ils ressusciteront pleins de gloire, et seront portés dans les cieux à la vue d'un peuple infini, qui se trouvera à ce prodigieux spectacle. Dans le même temps Dieu fera mourir ce cruel tyran, duquel il se sera servi pour exercer sa vengeance; et après l'avoir employé comme un terrible fouet pour châtier les hommes, il jettera dans le feu cet instrument de sa colère.

Je n'entrerai pas ici dans le détail des effroyables prédictions que ce saint Jean, le prophète de la nouvelle alliance, a faites dans son *Apocalypse* (c. VIII, IX, XII, XIX), de ce qui doit arriver à la fin des siècles. Je n'entreprendrai pas l'explication de cette montagne de feu qui tombera dans la mer, et qui en changera la troisième partie en sang; de cette étoile qui, ayant été jetée dans les rivières et dans les fontaines, en rendra les eaux amères comme de l'absynthe; de ces sauterelles prodigiennes, qui auront comme des couronnes d'or sur la tête, comme des visages d'homme, des cheveux de femme, et des dents de lion; qui feront un grand bruit avec leurs ailes, et qui auront des aiguillons comme les scorpions, dont elles se serviront pour tourmenter les habitants de la terre, mais d'une manière si cruelle que ceux qui en auront été piqués chercheront à se faire mourir eux-mêmes; de cette bête monstrueuse à sept têtes et dix cornes; de ce grand souper, où les oiseaux du ciel seront assemblés pour manger la chair des rois, des princes, des riches et des grands du monde qui auront servi de jouet à la fortune, et qui auront été cruellement massacrés. Tout cela est trop obscur et difficile: cependant je ne doute pas que ces choses n'arrivent à la lettre comme elles ont été prédites, quoique plusieurs auteurs les aient expliquées dans un sens mystique et figuré.

Les saints Pères et les interprètes, fondés sur le texte sacré, disent qu'après la mort de l'Antechrist la terre jouira de quelque re-

pos ; que les hommes, étant un peu revenus de leurs frayeurs, retourneront chercher leurs demeures. Ils s'appliqueront comme auparavant à cultiver leurs champs, à les ensemençer, et ils travailleront à réparer les ruines de leurs maisons. Mais, ce qui est étrange, ils recommenceront leur vie de péché, leurs crimes, leurs voleries, leurs impuretés et toutes leurs anciennes abominations. Ils oublieront tellement les calamités passées, qu'on dirait que ce seront d'autres hommes qui n'en ont pas été témoins : c'est saint Jean qui nous l'apprend dans ses révélations. (*Apoc.*, IX, XVI.) Cela vous paraît sans doute surprenant, mes chers auditeurs ; mais quand une autorité infailible ne nous en convaincra pas, nous n'aurons pas de la peine à nous le persuader, après avoir vu ce qui s'est passé de nos jours. Ce qui est arrivé dans nos provinces, depuis environ quarante ou cinquante ans, n'est-il pas terrible ? Quelle suite de calamités et d'événements prodigieux ! ces sécheresses qui ont désolé nos campagnes ; ces froids excessifs qui ont étouffé la semence qu'on avait jetée dans le sein de la terre ; ces guerres sanglantes qui ont porté l'horreur et la désolation dans presque toutes les parties du monde ; ces grêles monstrueuses, dont les effets paraîtront incroyables à la postérité ! Combien de fois le ciel a-t-il paru de bronze, et la terre de fer, comme autrefois au temps des Israélites infidèles à leur Dieu ? Combien de fois a-t-on cru que le monde était sur ses fins, et que les fléaux du Tout-Puissant allaient accabler tous les mortels sous le poids de leur rigueur ; et néanmoins quel changement a-t-on vu dans les mœurs ; y eut-il jamais plus de crimes, d'injustices, de débauches, d'impuretés ? moins de probité, de religion, de charité et de bonne foi parmi les hommes ?

Il en sera de même à la fin des temps. Tout ainsi qu'au temps du déluge, ceux qui étaient sur la terre persévérèrent dans leur train de vie, continuèrent à se divertir, à se livrer aux passions les plus brutales jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche et que la pluie commença à tomber, malgré les avertissements qu'ils avaient eus ; de même avant le jugement, ceux qui seront alors vivants, ne cesseront point de s'attacher au monde, de s'amuser aux mêmes bagatelles, de commettre les mêmes crimes, jusqu'au jour que le monde finira, quoiqu'ils aient vu des choses épouvantables. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous l'apprend dans son Evangile. (*Matth.*, XXIV, XXV.) Il se sert de cette comparaison, et de plusieurs autres ; il allègue un grand nombre de raisons très-fortes et très-puissantes, pour nous convaincre de ce qu'il avait déjà dit plusieurs fois : que le jugement surprendra tous les hommes, quoiqu'il doive être précédé par tant de signes effrayants. C'est ce qu'il veut dire par l'exemple d'un voleur qui vient pendant la nuit ; c'est ce qu'il confirme par la parabole des vierges qui s'endorment à l'arrivée de l'époux, et par celle du mauvais

serviteur que son maître surprit à mal faire. Mais pourquoi Dieu a-t-il caché ce grand et terrible jour ? et s'il l'a voulu cacher, pourquoi a-t-il voulu qu'il fût précédé par tant d'événements prodigieux ? La raison de cette conduite et très-évidente et très-naturelle. Il a caché le jour du jugement aux hommes, pour les obliger à se tenir prêts à prier continuellement, à se tenir sur leurs gardes, et à mener une vie irréprochable. Il a voulu qu'il fût précédé de plusieurs signes, pour engager les pécheurs à faire pénitence, à craindre l'arrivée de leur Juge, et à mettre leurs comptes en bon état. Il nous reste à voir quels seront les signes prochains de ce grand jour. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Le Fils de Dieu, prévoyant les calamités qui allaient fondre sur Jérusalem, versa sur elle des larmes de compassion. Quel spectacle, en effet, de voir la démolition de tant de superbes édifices, la destruction de tant de palais magnifiques, de tours, de fortifications, et surtout de ce temple, qui était la merveille du monde ! Quelle horreur, de voir une armée de soldats, plus cruels que les tigres, arracher les enfants d'entre les bras de leurs mères pour les égorger impitoyablement ; en passer d'autres au fil de l'épée dans leur berceau, sans être touchés de leurs cris et de leurs larmes ; faire main basse sur tous les âges, les sexes et les conditions ; laver leurs mains dans le sang des prêtres ; traîner les vieillards dans les rues ; violer les vierges, fouler aux pieds les magistrats ; ouvrir le ventre à des vivants, pour chercher de l'or dans leurs entrailles ; enfin mettre tout à feu et à sang. Quoi de plus étrange, d'ailleurs, que de voir des mères manger leurs propres enfants ; des familles descendre dans les cloaques pour se rassasier d'ordures ! (*Joseph.*, *loc. supr. cit.*) Vous frémissez, chrétiens auditeurs, lorsque vous entendez ce récit. Mais quelle doit être notre consternation, si nous pensons sérieusement à ce qui arrivera au grand jour du jugement, non pas à une ville, ou à une province, mais à tout l'univers ?

Les premiers signes dont nous avons parlé, ne sont qu'un essai et comme une légère peinture de ceux qui précéderont immédiatement le dernier jour. Dieu se servira de toutes les créatures, de tous les ouvrages de ses mains pour se venger des pécheurs, et pour les punir du mauvais usage qu'ils en auront fait. Le soleil ne donnera point de lumière ; la lune deviendra rouge comme du sang ; les étoiles tomberont, les flambeaux du ciel s'éteindront. Oui, pécheurs, ce soleil, après vous avoir éclairé pour commettre tant de crimes, se cachera à la vue de vos abominations ; cette lune qui aura été témoin de tant de larcins et d'impuretés, rougira de honte pour vous ; ces étoiles, qui vous ont prêché si longtemps la puissance du Seigneur sans aucun succès, vous rempliront d'effroi. La terre sera ébran-

lée jusquo dans ses fondements. Les bêtes féroces sortiront de leurs cavernes et hurleront d'une manière étrange. Les oiseaux ne feront plus entendre leurs chants harmonieux. Le bruit qu'on entendra de toute part, sera si épouvantable que les hommes en sécheront de crainte, et demeureront immobiles comme des troncs de bois. Voilà cette belle machine du monde toute dérangée : plus de printemps, plus de plaisirs, plus de divertissements. Que deviendront ces belles villes, ces agréables campagnes, ces coteaux rians, ces prairies émaillées, ces riches possessions, ces maisons de plaisances, ces palais magnifiques? Il est temps, dit le Seigneur, que vous cessiez de servir à l'iniquité; il est temps que vous quittiez les pécheurs, vous leur avez fait plaisir toute leur vie, et ils ont abusé de vous comme il leur a plu. Il y a plusieurs siècles que vous êtes les instruments du crime, ma patience est enfin lassée.

En effet, tout d'un coup le ciel se couvrira de nues épaisses et enflammées; il paraîtra tout en feu. Les éclairs pénétreront jusque dans les lieux les plus sombres. On entendra des tonnerres continuel et horribles. Représentez-vous, chrétiens auditeurs, si vous le pouvez, quelle sera la frayeur de ceux qui seront témoins de cette étrange catastrophe. Les uns s'enfuiront dans les églises; les autres descendront dans des lieux souterrains. Ceux-ci confesseront leurs crimes publiquement; ceux-là chercheront à s'en-sevelir tout vivants. On n'entendra de toute part que des cris affreux, que des gémissements et des lamentations. Pendant la foudre tombera de tous côtés : le bruit horrible qui se fera en l'air, ne permettra plus de s'entendre. Enfin un feu vengeur, descendant du ciel à grandes ondées, s'allumera aux quatre coins du monde : il s'attachera aux édifices, aux rochers et à la terre même; il consumera toutes les plantes, tous les arbres, tous les animaux, et toutes les denrées; il descendra dans les lieux souterrains pour fondre les métaux et dissoudre les pierres et les minéraux, et il ne laissera que les éléments dans leur première pureté.

Après cet effroyable incendie, une trompette éclatante se fera entendre dans tout l'univers; elle sera le signal de la résurrection générale, et de l'arrivée du Juge souverain, qui doit décider de notre sort éternel. Ne vous semble-t-il pas l'entendre déjà par avance, mes très-chers frères, cette trompette effroyable, qui doit nous sommer de paraître aux assises générales du monde? Ne vous fait-elle pas trembler comme autrefois le grand saint Jérôme? (*In ejus Vita*, 30 Sept.) Ne sentez-vous pas une frayeur secrète lorsque vous en entendez parler? Alors les anges du Seigneur, revêtus de son pouvoir, commanderont à tous les hommes de sortir de leurs tombeaux pour venir recevoir leur sentence. Alors les âmes viendront se réunir à leurs corps. Les unes descendront du ciel; les autres sortiront du purgatoire, les autres des limbes et de l'enfer. Représen-

tez-vous ce nombre prodigieux d'ossements, qui, sortant de la terre, de la mer, des précipices et des cavernes, s'approcheront les uns des autres, et s'étant réunis, formeront des squelettes, et ensuite étant revêtus de chair, reprendront la forme du corps humain et seront réunis à leurs âmes. Mais quelle différence entre ces morts ressuscités : les âmes bienheureuses, voyant leurs corps glorieux, brillants, légers et impassibles, exempts de corruption, délivrés de toutes leurs misères, les combleront de mille bénédictions. Ah! chers compagnons de bonnes œuvres, leur diront-elles, instruments de nos mérites et de nos souffrances, vous nous avez servi pour faire pénitence, pour jeûner, pour pratiquer la mortification; nous vous avons fait souffrir, il est vrai, mais vous serez coublés éternellement d'une satisfaction ineffable; nous vous avons fait la guerre, nous avons résisté à vos mauvais penchants, mais ce n'est que pour vous rendre heureux : il n'y aura plus d'opposition et de combats entre nous; nous voilà unis, sans jamais craindre de séparation, nous allons jouir d'une paix inaltérable. Qui pourrait se former une juste idée de la joie que ressentiront ces âmes saintes, en reprenant leurs corps glorieux, pour lesquels elles ont une inclination si grande, et qu'elles regardent comme une portion d'elles-mêmes. Mais quel sera, au contraire, le désespoir d'une âme damnée, qui se verra forcée de se joindre à son corps horrible, infect et abominable! De combien de malédictions ne le comblera-t-elle pas! Maudit corps, s'écriera-t-elle dans la violence de sa douleur, vilain sac de corruption, source fatale de mon malheur; je t'ai flatté et engraisé pour l'enfer, comme une victime infortunée de la vengeance du Tout Puissant; corps de terre et de boue, détestable instrument de mes crimes, je ne t'ai rien refusé; je n'ai rien épargné, ni bien, ni honneur, ni repos, pour te satisfaire; j'ai sacrifié jusqu'à mon salut pour te contenter, je me suis tourmentée moi-même, j'ai souffert les cuisants remords de ma conscience, pour me rendre esclave d'un tas d'ordures. Visage infâme, qui as reçu tant de baisers impurs; tête superbe, qui as porté les enseignes de la prostitution; mains cruelles, ministres de tant d'injustices et d'abominations! vous avez eu le plaisir et j'en porte la peine : il y a déjà longtemps que je suis dans les supplices, tandis que vous vous êtes reposés dans un tombeau; mais nous allons commencer ensemble des tourments qui ne finiront jamais.

Tous les hommes étant ressuscités, les bons seront élevés dans les airs par le ministère des anges, pour aller au-devant de Jésus-Christ, ce sont les termes dont se sert l'apôtre saint Paul (1 *Thess.*, IV, 14-16); et les réprouvés seront traînés avec une violence extrême par le ministère des démons, au lieu où se doit faire leur jugement. C'est ici que ces malheureux chercheront une seconde mort, sans pouvoir la trouver; c'est ici qu'ils désireront d'être précipités au fond de

l'abîme, plutôt que de paraître devant leur Juge; c'est ici qu'ils crièrent de toutes leurs forces : Montagnes, tombez sur nous; rochers, écrasez-nous, pour nous dérober à la colère du Tout-Puissant. C'est le Sauveur lui-même qui a fait cette effroyable prédiction. (*Luc.*, XXIII, 30.) Mais c'est en vain que le désespoir et la rage leur feront demander une faveur si horrible : il faudra paraître à la face du ciel et de la terre, et souffrir toute la confusion qu'ils auront méritée par leurs crimes; il faudra boire la calice de la vengeance divine, et il en faudra avaler jusqu'à la lie la plus épaisse; il faudra faire amende honorable publique à leur Créateur, et une réparation d'honneur entière à ceux qu'ils auront offensés. Il faudra soutenir les reproches sanglants de leur Rédempteur, et justifier absolument sa conduite à leur égard.

Alors, on verra paraître le signe du Fils l'homme. Ce signe, selon le sentiment des saints docteurs, sera la croix de Jésus-Christ, destinée à servir comme d'étendard à l'armée triomphante d'anges et de saints, qui accompagneront le souverain Juge. Quel spectacle que cette croix! quel sujet de consolation pour les saints! quelle force de désespoir pour les réprouvés! On verra tous ceux qui lui ont fait la guerre : les tyrans qui l'auront foulée aux pieds; les mondains qui l'auront méprisée; les Juifs qui s'en seront scandalisés, les gentils qui l'auront regardée comme un objet de folie; les pécheurs qui l'auront profanée; on les verra tous comme anéantis au pied de cette croix. On verra, dit Tertulien (*De spectaculis*, cap. 30), les empereurs, les conquérants, les grands du monde, les superbes philosophes, ces prétendus esprits forts, abattus à la vue de cette adorable croix, déplorant leur malheur, détestant leur folie, effrayés et devenus comme stupides. C'est ici que la fausse sagesse du siècle ne paraîtra que folie, et que la simplicité évangélique se montrera dans toute sa gloire. C'est ici que le monde avec toutes ses trompeuses et fausses maximes sera condamné, et que la vie abjecte des humbles de cœur sera exaltée.

Le Juge souverain s'étant assis sur une nuée brillante qui lui servira de trône (*Tertulien*, *ibid.*), commencera l'action du jugement. Je me fixe à cette circonstance pour donner lieu, mes chers auditeurs, d'examiner sérieusement vos comptes, et de faire de profondes réflexions sur ce que vous devez attendre. De quel côté serez-vous placés? Quelle sentence espérez-vous? Que vous témoigne votre conscience? Représentez-vous que vous devez paraître dans quelques jours au redoutable tribunal de Jésus-Christ, et demandez-vous à vous-mêmes ce qui vous ferait le plus de peine. Heureux et mille fois heureux ceux qui méditeront ces grandes vérités, et qui mettront incessamment ordre à leurs affaires spirituelles et temporelles! Heureux ceux qui graveront bien avant dans leur mémoire ces effroyables événements, dont ils doivent un jour être les témoins oculaires! Mais malheur aux impies, malheur

à ces chrétiens aveuglés et endurcis qui oublieront aussitôt tout ce qu'on vient de leur annoncer de la part de Dieu, et qui, semblables aux infortunés gendres de Lot, regarderont ce qu'on a dit comme un songe, ou comme une chose indifférente, parcequ'ils se verront tout d'un coup enveloppés comme ces incrédules dans la malédiction de Dieu!

Car enfin, mon cher auditeur, ne vous rassurez pas sur ce que le grand jour du jugement est encore bien éloigné; ne vous flattez pas de l'espérance d'une longue vie. Ne comptez pas sur la jeunesse, la force et la santé. *La cognée est à la racine de l'arbre.* (*Luc.*, III, 9.) On travaille aux préparatifs de votre châtement; semblable à un criminel dont le procès est fait, l'arrêt dicté est écrit, l'échafaud dressé le jour qu'il y pense le moins, et le même matin qu'il espérait encore d'éviter, ou de différer longtemps la peine due à ses crimes. Combien en est-il ici peut-être qui font de grands projets de fortune, qui élèvent dans leur imagination des édifices d'orgueil, qui composent l'arrangement d'une longue suite d'années et de plaisirs, et qui seront présentés dans quelques mois au jugement de Dieu, pour être ensuite livrés entre les mains des exécuteurs de la vengeance du Ciel! Qui ne tremblerait pas à cette pensée, et quel est l'impie et le libertin qui ne soit pas frappé de terreur dans l'attente d'un si effroyable avenir? Qu'attendons-nous, mes très-chers frères, pour travailler à nous assurer un sort plus heureux? Ne sommes-nous pas certains de la mort et du règlement de compte qui la doit suivre? Qu'elle arrive un peu plus tôt, ou qu'elle soit différée un peu plus tard, qu'en sera-t-il? Disons donc tous ensemble avec le Roi-Propète : Il faut que je commence aujourd'hui (*Psal.*, LXXVI, 14) : c'est à présent que je veux mettre tout de bon ordre à ma conscience. Quittez donc, mes frères, sans plus attendre, tout ce qui vous empêche de servir votre Dieu avec ferveur. Otez tous les obstacles de votre salut. Renoncez à ces engagements criminels, à ces fréquentations, à ces personnes qui vous sont une occasion de scandale et de chute. Défaites-vous de ces habitudes de péché; brisez ces liens et ces chaînes qui vous retiennent dans l'esclavage du monde et du démon. Restituez ce bien mal acquis. Réconciliez-vous de cœur avec vos ennemis. Réparez la réputation du prochain, que vous avez ternie par vos coups de langue. Fouillez dans votre vie passée, et cherchez avec la dernière exactitude dans les replis les plus cachés de votre conscience, tout ce qui pourra vous faire de la peine au redoutable jugement de Dieu, pour y apporter un prompt remède; peut-être y trouverez-vous des péchés que vous n'avez pas confessés, ou que vous avez déguisés par honte, et qui vous ont fait faire jusqu'à présent autant de sacrilèges que vous avez fait de confessions et de communions. Enfin, n'oubliez rien pour vous mettre dans le même état où vous voudriez être trouvés à l'heure de votre

mort. S'il fallait être présentés aujourd'hui devant votre Juge, où en seriez-vous? Peut-être que cela arrivera avant de sortir de ce saint lieu; faites donc un dernier effort, pour vous mettre en bon état, en prenant des résolutions fermes et efficaces. C'est ce que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

II. POUR LE XXIV. DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE PÉCHÉ MORTEL.

Cum ergo videritis abominationem desolationis statim in loco sancto; qui legit, intelligat. (*Math., XXIV, 15*)

Lors donc que vous verrez l'abomination de la désolation... dans le lieu saint; que celui qui lit, entende bien ce qu'il lit.

Puisque, notre âme, selon l'oracle de la vérité (*I Cor., VI, 19*), est le temple du Saint-Esprit, elle peut donc par conséquent être appelée un lieu de sainteté; et par une suite nécessaire, l'on doit dire que, quand elle est infectée du péché mortel, l'abomination de la désolation est dans le lieu saint: l'abomination, car quoi de plus horrible, quoi de plus abominable que la tache du péché mortel! l'abomination de la désolation, parce qu'on ne peut rien se figurer de plus terrible que les ravages que le péché mortel cause dans une âme. C'est une lèpre spirituelle qui opère à proportion les mêmes effets dans les âmes, que la lèpre corporelle produit dans les corps, mais des effets qui sont autant au-dessus de ceux-là que l'esprit est au-dessus de la matière. La lèpre infecte le corps, le péché mortel infecte l'âme; la lèpre rend celui qui en est atteint, insupportable à tout le monde, le péché mortel rend celui qui le commet, exécration et horrible aux yeux de Dieu; la lèpre se communique facilement: le péché se multiplie de mille manières; la lèpre est un mal ordinaire incurable, surtout lorsqu'elle est invétérée; le péché mortel, principalement s'il a passé en habitude, ne se détruit qu'avec beaucoup de peine. Mais de quelles couleurs me servirai-je pour vous faire une peinture de ce monstre affreux? Quelles comparaisons pourrai-je employer pour vous faire sentir toute l'horreur que vous en devez avoir? C'est un abîme impénétrable et inaccessible à l'esprit humain. Je me vois donc obligé de m'en tenir à ses effets par rapport à ceux qui le commettent; et je renferme ces effets dans ces trois paroles de l'apôtre saint Paul: *La récompense du péché est la mort.* (*Rom., VI, 23.*) Or, le péché apporte avec lui deux sortes de morts: une mort temporelle et corporelle, par laquelle j'entends tous les maux de cette vie, qui regardent le corps: une mort spirituelle et éternelle, par laquelle j'entends tous les maux qui regardent l'âme, en cette vie et en l'autre. Voilà tout mon dessein.

PREMIÈRE POINT.

Le péché est une transgression des lois

établies par Dieu lui-même, ou faites par les hommes en vertu du pouvoir qu'il leur en donne. C'est une pensée, parole, action ou omission contre la loi ou la conscience; car remarquez-le bien, mes chers auditeurs, on pèche non-seulement quand on agit contre les préceptes, mais encore lorsqu'on agit contre les lumières intérieures que le Créateur nous a données, et que nous appelons la conscience. Le péché se divise en originel et actuel. Le péché originel est celui qui a été causé par la désobéissance de notre premier père Adam, et qui, par un terrible et impénétrable, mais juste jugement de Dieu, passe à tous ses descendants. Le péché actuel est celui qu'on commet soi-même, lorsqu'on est arrivé à l'usage de raison. On distingue deux sortes de péchés actuels: le péché mortel et le véniel. Le péché mortel est une transgression de la loi en matière considérable, et avec une pleine délibération; le péché véniel est une transgression en matière légère, ou sans une pleine volonté. Or, le premier effet du péché mortel, tant originel qu'actuel, est la mort corporelle et temporelle qui renferme tous les maux que nous souffrons en cette vie dans notre corps, et la privation des biens dont nous jouirions sans le péché. Tous les biens temporels dont nous pouvons avoir la jouissance ici-bas, se réduisent à deux espèces, qui sont les biens de la fortune, et les biens de la nature. Les premiers sont hors de nous, tels que sont les honneurs, les richesses, l'abondance, tous les plaisirs de la vie. Les seconds sont dans nous-même, tels sont la santé, la vie, la force, la beauté, l'adresse et autres semblables. Voilà les premiers biens que le péché a détruits, ou altérés, ou même changés en de véritables maux. Entrons dans le détail.

Dieu, en créant l'homme, le plaça dans le paradis terrestre: il lui donna pour nourriture des fruits excellents; pour vêtements, la justice et la sainteté; pour occupation le service et l'amour de son souverain: occupation sans peine, sans dégoût et sans fatigue, occupation douce et agréable. Il ne manquait rien à ce premier homme: il jouissait d'une santé parfaite, les aliments ne l'incommodaient point; le travail ne le fatiguait aucunement; il était toujours dans la joie. Il ne souffrait ni du côté du dérangement des saisons, ni de la part des animaux. La terre était pour lui un lieu de délices et de bénédictions; il était comblé d'honneur; il était l'admiration des anges, et l'objet des complaisances de son Créateur. Sa science était parfaite, et il n'ignorait rien de ce qu'une créature peut savoir dans le rang où il était. Il ne serait point mort, mais il aurait passé de cette vie tranquille à la gloire éternelle sans douleur, sans crainte, et sans aucune peine. Tel aurait été le sort de ses enfants. Cette vallée de larmes aurait été un séjour de délices; et de ce premier paradis ils auraient passés dans le second, pour échanger un bonheur temporel avec un bonheur éternel.

C'est ainsi que Dieu avait déterminé d'établir l'homme; c'est ainsi qu'il avait résolu de le rendre heureux. Mais le péché a renversé tous les desseins de cette bonté paternelle. Adam, par une désobéissance fatale, se révolta contre son Maître et son souverain Seigneur, et se rendit coupable d'un péché mortel, en mangeant du fruit qui lui avait été défendu sous peine de mort. C'est ce seul péché qui a produit en quelque façon tous les autres, et qui, par conséquent, a été la première cause de tous les épouvantables effets que nous voyons dans le monde. C'est ce péché qui a occasionné toutes les affreuses tragédies qui se sont jouées, et qui se joueront jusqu'à la fin des siècles, sur le théâtre de l'univers. C'est ce péché qui a enfanté tous ces monstres d'horreur, tous ces maux innombrables qui inondent la terre de toute part.

Le premier mal temporel que le péché a introduit dans le monde est la privation des biens de la fortune, des richesses, des moyens nécessaires à la vie. Quelle plus grande pauvreté que celle de l'homme ! Les oiseaux ont des nids, les poissons sont dans les eaux, comme dans le centre de l'abondance; les animaux de la terre ont des retraites; ils ont en naissant leurs habits et leurs armes; l'instinct leur inspire tout ce qui leur est nécessaire pour l'entretien de leur vie. Mais qu'est-ce que l'homme dans sa naissance et dans son enfance ? Il vient au monde nu comme un vermisseau; il n'est en état ni de se soutenir, ni de chercher des aliments. Il faut des années entières avant qu'il soit en état de porter le morceau à sa bouche. Son éducation est l'ouvrage de près de la moitié de sa vie. Et comment se procure-t-il les aliments et les vêtements ? Il faut qu'il travaille sans relâche et à la sueur de son front. Il faut qu'il cultive une terre ingrate qui produit des ronces et des épines; et après avoir travaillé une partie de l'année, et ensemencé ses fonds avec beaucoup de peine et de dépense, quelquefois tout périt en un instant. Il est obligé de dépouiller les bêtes pour se couvrir de leur toison, et de les écorcher, pour se revêtir de leur peau. Quelle misère dans le monde par rapport aux besoins pressants de la vie ! Combien de fois les provinces et les royaumes entiers ont-ils été réduits à la famine ! Que n'avons-nous pas éprouvé nous-mêmes à ce sujet ? Combien de fois la grêle, la sécheresse, les inondations, le froid extrême, ont-ils désolé nos campagnes ! Combien de familles dans l'indigence ! Combien de pères et de mères qui n'ont pas de pain pour eux, ni pour donner à leurs enfants ! Combien de personnes qui souffrent dans chaque paroisse ! Et quelle nourriture la plupart ont-ils ? un peu de pain : mais quel pain ? Combien souffre-t-on de froid en hiver, faute d'habits et de bois ! Voyez, mes frères, les pauvres et les infirmes qui vous environnent de toutes parts. Voyez ces misérables couverts de haillons, et remplis de vermine. Entrez dans les

cabanes de ces indigents. Considérez ces lits de douleur, où il faut que des journaliers se reposent, après avoir porté le poids de la chaleur et du jour, et où des malades languissent des mois et des années entières. Souvenez-vous de ce que vous avez vu dans le temps des disettes ? Combien de gens morts par la violence de la faim ! Qui peut y oenser sans frayer ?

Passons maintenant aux biens de la nature, dont le péché a dépouillé l'homme. La santé. A combien de sortes de maladies ne sommes-nous pas sujets ! Il n'est pas une seule partie du corps humain qui ne puisse être attaquée, et qui ne le soit effectivement par plusieurs sortes de maux, mais des maux quelquefois si terribles, qu'ils porteraient au désespoir, si on n'était soutenu par la miséricorde du Seigneur. Tels sont la pierre, la goutte, la colique, et autres semblables. Entrez dans les hôpitaux, et voyez quelles misères ! Quels affreux spectacles ! ces ulcères, ces membres gangrenés, ces cadavres vivants ! N'a-t-on pas vu des malades pourrir tout en vie et voir tomber leurs membres par lambeaux ; d'autres être rongés par les vers et par d'autres insectes ; jusqu'à des rois qui ont été mangés tout vivants par la vermine, malgré leur puissance et leur grandeur, comme un Antiochus et un Hérode ? Ouvrez les prisons, et vous y trouverez d'autres victimes de la misère humaine ; des criminels chargés de chaînes, ensevelis dans de sombres cachots, empoisonnés par la puanteur de ces lieux infects, privés souvent de toute consolation ; attendant la mort, dont ils portent déjà l'image peinte sur le visage. La beauté. A quoi le péché a-t-il réduit nos corps ? Ne sont-ils pas des sacs de pourriture, et des sources intarissables d'ordures ? pardonnez-moi ce terme : mais nous n'avons pas lieu d'être délicats. Quelle difformité dans un grand nombre de personnes ! Combien d'aveugles, de boiteux et d'estropiés ! combien de gens défigurés et monstrueux ! La science. Quelle est l'ignorance dans laquelle nous sommes ensevelis ? Que voyons-nous dans le fond et dans la substance des choses ? Nous comprenons-nous nous-mêmes ? Pour apprendre à lire et à écrire ; pour se rendre un peu capable d'exercer quelque art, ou quelque profession, que de travail ne faut-il pas ? quelle peine ! quelle application ! Et l'on oublie en peu de temps ce qu'on avait appris en plusieurs années. Enfin la vie. C'est la sentence que Dieu prononça contre le premier homme et contre toute sa postérité : non-seulement il le condamna à habiter et à cultiver une terre ingrate, qui, malgré tous ses soins, serait toujours hérissée d'épines et remplie de mauvaises herbes ; il lui annonça qu'il mangerait son pain à la sueur de son visage ; mais il donna contre lui un arrêt de mort irrévocable, lequel arrêt s'étend à tous ses descendants, sans aucune exception. Rien de plus terrible, mes chers frères, que cette nécessité de mourir, et de mourir dans l'affreuse incur-

timide de ce qu'on deviendra dans l'éternité; et l'on voit par l'expérience, que, quelque misérable et affligé que soit un homme sur la terre, il ne voudrait pas en sortir : il tremble, il frémit aux approches de la mort; les liens qui tiennent son âme attachée à son corps, sont si forts, qu'ils ne peuvent être rompus qu'avec une extrême violence. Nous en sommes tous logés-là. Les plus grands saints craignent aux approches de la mort. Ce n'est pas seulement l'incertitude de l'avenir qui cause cette frayeur, mais c'est encore l'horreur qu'on a de la destruction de son corps. Le tombeau, la corruption, les vers, et toutes les autres circonstances qui accompagnent la mort, sont bien affreuses.

Que n'aurais-je pas ici à vous dire de tant d'autres effets du péché, par rapport à l'état temporel de l'homme ! Ces guerres cruelles qui ont désolé tant de royaumes, et fait couler des ruisseaux de sang; ces batailles sanglantes, où l'on a vu rester sur la place tant de mille hommes tout à la fois; ces sièges de villes, où la famine a été si étrange, que les mères mangeaient leurs propres enfants, où les personnes du premier rang étaient réduites à boire le sang des animaux, et à se nourrir de ce qu'on n'ose nommer; où la fiente des bêtes se vendait au poids de l'or; où les assiégeants, après avoir renversé les murailles, entraient comme des furieux, mettaient tout à feu et à sang : qui pourrait y penser sans frémir ? Les vivants ensevelis paroi les morts; les uns divisés par le milieu; les autres, après avoir vu leurs bras et leurs jambes coupés, rester comme des troncs de bois; ceux-ci ayant le ventre arraché et leurs entrailles répandues; ceux-là moulus et brisés, comme s'ils avaient été sous un pressoir. Quels cris affreux ! quelles lamentations ! Ces disettes, ces famines, qui ont réduit tant de fois des régions entières à une extrémité terrible ! N'a-t-on pas vu en France des choses épouvantables à ce sujet ? On a été obligé de faire garder les cimetières, parce que les faméliques venaient déterrer les morts pour les manger. On a trouvé dans une cabane bâtie au milieu des bois, jusqu'à quarante-huit têtes d'hommes ou de femmes qu'on avait dévorés. Peut-on rien entendre de plus affreux ? Ceci n'est pas une fable : des historiens de ce royaume, dignes de foi, le rapportent. (*Chronographie de Gauthier, ann. 1044.*) Ces tremblements de terre, qui ont englouti des villes et des provinces; qui ont formé des îles au milieu de la mer, et qui ont creusé des abîmes d'eau où il y avait auparavant des terres très-fertiles; qui ont séparé des montagnes, et qui en ont joint d'autres, ensevelissant tout ce qui était entre deux; ces dérangements de saisons étonnants; ces inondations prodigieuses; ces sécheresses extrêmes; ces hivers insupportables; ces chaleurs excessives; ces grêles monstrueuses; ces tonnerres épouvantables accompagnés de la foudre, terrible, et

en même temps admirable instrument de la colère d'un Dieu irrité.

Il faudrait, chrétiens auditeurs, vous ouvrir toutes les bibliothèques du monde; il faudrait vous faire la lecture de tout ce qui est arrivé d'extraordinaire depuis la création de l'univers; il faudrait que Dieu vous révélât ce qui arrivera jusqu'à la fin des siècles, et surtout au temps de l'Antechrist, et plusieurs années avant le grand jour du jugement. Contentons-nous de nous rappeler les principaux de ces événements rapportés dans la sainte Ecriture. Jetons d'abord les yeux de notre esprit sur le déluge universel, où tout le genre humain qui était sur la terre, périt à l'exception de huit personnes; où l'eau qui descendit du ciel, s'étant jointe avec celle qui était dans les abîmes, couvrit toute la surface de la terre, et monta à la hauteur de quinze coudées au-dessus des montagnes les plus élevées. Considérons ensuite l'incendie de Sodome, et de trois autres villes criminelles, dont le feu du ciel réduisit en cendres jusqu'aux pierres et aux fondements, et creusa dans le lieu où elles étaient situées, un abîme d'eau. Faisons réflexion à ces plaies terribles dont l'Egypte fut frappée avant la sortie des Israélites, et qui furent suivies de la fin tragique de Pharaon englouti tout vivant dans le fond de la mer, avec une armée presque innombrable, sans qu'il en échappât un seul. Mais arrêtons-nous principalement à méditer profondément les signes qui seront les avant-coureurs de la fin du monde, l'épouvantable persécution de l'Antechrist; ces fléaux terribles de la justice de Dieu qui inonderont l'univers; cet incendie qui doit réduire en poussière toutes les villes, tous les arbres, tous les animaux, en un mot, tout ce qui sera alors sur la terre. Voilà, chrétiens auditeurs, quelques effets du péché, par rapport à l'état corporel de l'homme, et à la vie présente; mais ces effets sont bien autre chose par rapport à son état spirituel et à son éternité. C'est ce que nous allons voir dans la seconde partie de cet entretien.

DEUXIÈME POINT.

Je pourrais ici, mes chers auditeurs, vous montrer les effets épouvantables d'un seul péché mortel, sur ce nombre prodigieux d'anges rebelles que la justice divine a condamnés à des peines éternelles. Je pourrais vous rapporter la description du terrible combat arrivé à ce sujet, entre les bons anges, et ceux qui étaient devenus autant de diables par leur orgueil et leur désobéissance. Je pourrais vous faire voir en esprit ces malheureux tombant du ciel dans le centre de la terre, comme autant de tisons noirs et hideux, destinés à allumer le feu de l'enfer. Quel changement étonnant ! La beauté devenue une laideur affreuse; la lumière changée en ténèbres; des esprits, dont un seul surpassait en perfection tout ce qu'il y a de plus précieux sur la terre, changés en autant de monstres si horribles que nul homme n'en pourrait soutenir la

vue un moment sans mourir. Mais pour nous borner à notre sujet, voyons les effets que le péché a produits dans l'homme par rapport à son état éternel.

Suivons cette matière par degrés. Le premier bien spirituel de l'homme, c'est la vie de son âme; j'entends, non pas sa vie naturelle, qui ne peut lui être ôtée, parce qu'elle a été créée pour vivre éternellement, et que par conséquent elle est immortelle; mais sa vie spirituelle, vis toute divine, qui consiste en la grâce sanctifiante, sans laquelle elle est de pire condition que si elle n'avait point été créée, au rapport de Jésus-Christ même. Cette grâce sanctifiante accompagnée des vertus chrétiennes, des habitudes infuses qui en sont inséparables, donne à notre âme une vie surnaturelle qui la rend si belle et si charmante aux yeux de Dieu, qu'il porte son amour pour elle jusqu'à un degré incompréhensible. Il la regarde comme sa bien-aimée et sa chère fille; Jésus-Christ la traite d'Épouse, et le Saint-Esprit y habite comme dans son sanctuaire. Il s'y plaît, il en fait ses délices. Qui pourrait le croire, s'il ne le disait en termes formels? Ah! mes frères, si nous pouvions bien nous persuader ce que c'est qu'une âme ornée de la grâce et des dons du Tout-Puissant, quelles sont ses richesses, sa beauté et ses grandeurs; que ne ferions-nous pas pour nous procurer un tel bonheur, et pour nous en conserver la possession? N'aimerions-nous pas mieux souffrir les plus cruels tourments et la mort même, que de nous résoudre à perdre de si grands trésors? Quels seraient nos regrets et nos larmes, si ce malheur nous arrivait, et quels efforts ne ferions-nous pas pour rentrer dans un état si charmant? Ne soyons plus surpris de ce que les saints ont fait et souffert pour se conserver dans l'état de la grâce, et pour persévérer dans la pratique du bien. Ils connaissaient parfaitement, et ils étaient entièrement persuadés des avantages dont nous parlons. C'est ce qui a animé tant d'illustres pénitents à embrasser les travaux de la vie la plus austère: que de jeûnes, que de disciplines sanglantes, que d'austérités étranges! C'est ce qui a engagé tant de justes à s'affermir de plus en plus dans la sainteté, par une pratique constante de toutes les vertus. C'est ce qui a animé et soutenu les martyrs dans les plus rudes combats, parmi les supplices les plus cruels, dans les cachots et sur les échafauds. C'est la considération de la beauté des âmes dans l'état de la grâce, et de tous les trésors qui accompagnent cette grâce, qui leur a fait vaincre les plus grands obstacles, et surmonter tout ce qu'ils ont trouvé de plus difficile dans la voie du salut, pour réparer cette grâce perdue, ou pour la conserver et l'augmenter de plus en plus. Et si nous avions une véritable foi, nous serions dans les mêmes sentiments que les saints, et nous serions prêts à faire et souffrir tout ce qu'ils ont fait et souffert.

De ce premier bien spirituel de l'homme, de l'heureux état d'une âme dans la grâce, en

suit un second, qui est encore incomparablement plus grand, qui est le droit à la gloire éternelle. Au moment qu'une âme est dans l'état de la grâce, elle devient l'héritière du royaume des cieux; son nom est écrit dans le livre de vie, on lui destine dans la maison du Seigneur un trône et une couronne: autant de bonnes œuvres qu'elle fait, autant de nouveaux diamants qui feront briller, pendant tous les siècles des siècles, le superbe diadème dont elle sera couronnée. On lui tient compte de tout: les plus petites actions faites pour Dieu, un verre d'eau froide donné à un pauvre, une sainte pensée, un pieux désir, la bonne volonté, tout est marqué dans le livre des mérites. Il ne se perd pas un seul cheveu de la tête d'un juste, c'est-à-dire, selon la remarque des interprètes, qu'ils ne font rien de bon, quelque léger et petit qu'il paraisse, dont il ne soit tenu un compte exact. Quel trésor de mérites une âme dans la grâce ne peut-elle donc pas amasser dans l'espace de cinquante ou de soixante ans? Que pensez-vous, mes chers auditeurs, de cette abondance de bénédictions, qui accompagne l'état de la grâce?

Mais, hélas! il ne faut qu'un seul péché mortel pour dépouiller entièrement une âme de tant de biens, et pour la rendre pauvre, nue et misérable. Par une seule offense mortelle, sa beauté se change en une laideur si grande, en une difformité si affreuse, que rien n'est capable d'en donner une juste idée. La sainte Écriture emploie quelques comparaisons pour faire sentir combien est grande la laideur d'une âme dans le terrible état du crime, mais il n'y a rien d'approchant. Elle se sert du noir des charbons, de la rougeur de l'écarlate (*Isa.*, I, 18); elle parle d'une marmite pleine de sang, de rouille et d'ordures (*Ezech.* XXIV, 6 seqq.); mais qu'est-ce que tout cela comparé avec l'horreur du péché mortel? Il est vrai qu'elle se sert aussi de la comparaison de la laideur du démon, assurant qu'une âme en péché mortel est non-seulement semblable au démon, mais qu'elle est véritablement un diable. (*Joan.*, VI, 71.) Infortunés pécheurs, ennemis de Dieu, vous portez des démons avec vous; vous êtes vous-mêmes des diables, c'est Jésus-Christ qui l'assure. C'est, par conséquent, un démon qui vous fait agir, qui voit par vos yeux, qui parle par votre langue, qui marche par vos pieds. Grand Dieu! quelle effroyable situation! De là vient l'horreur extrême que le Seigneur a pour une âme qui est dans le péché mortel, horreur si grande et si incompréhensible, haine si implacable, qu'il ne peut souffrir cette âme, et que si sa miséricorde n'arrêtait pas son bras vengeur, il écraserait, il anéantirait cette âme maudite, au moment qu'elle se rend coupable du péché. C'est dans ce moment trop fatal, qu'elle perd toutes les richesses qu'elle possédait, qu'elle est dépouillée de tous ses ornements, que son nom est effacé du livre de vie, que la place qui lui avait été marquée dans le Ciel, es,

destinée pour une autre, que les démons écrivent son nom dans le livre des réprouvés, et qu'ils marquent sa place dans les abîmes; qu'ils font une fête à leur façon, et qu'ils se réjouissent de cette nouvelle conquête. C'est dans ce déplorable moment qu'elle perd tous ses mérites, toutes ses bonnes œuvres : tout le bien qu'elle a fait jusqu'alors est compté pour rien; et tout de même, suivant la parole immuable de Dieu (*Ezech.*, XVIII), que le pécheur venant à se convertir, toutes ses iniquités sont oubliées, effacées, anéanties, jetées au fond de la mer, et tout le mérite de ses œuvres faites avant ses péchés lui sont restitués en plein; de même aussi, le juste ayant le malheur de quitter le chemin de la justice et de s'abandonner au crime, toutes ses bonnes œuvres passées sont oubliées et lui deviennent inutiles pour la vie éternelle. C'est dans ce moment funeste, que le Saint-Esprit a été chassé de cette âme criminelle, et que tous les démons s'y sont établis; que les anges du Seigneur s'en sont éloignés, et que les esprits immondes en ont fait leur demeure. Alors ils la lient, ils l'enchaînent, ils la baffouent, ils en font leur jouet, et ils la traitent comme une infâme esclave.

Tel est, chrétiens auditeurs, le déplorable état de l'homme tombé de l'état de la grâce dans celui du péché mortel. Voilà, par rapport à lui, tous les desseins de Dieu renversés : voilà la Passion et la mort du Sauveur rendues inutiles, et son sang foulé aux pieds; voilà l'image du Créateur déchirée par ses ennemis; voilà cette pierre précieuse, ce beau diamant terni et enseveli dans le fumier; voilà les démons, les ennemis du Tout-Puissant triomphants sur la destruction de son ouvrage. Qui a jamais oui des choses si horribles! qui pourrait y penser sans frémir! quels sont les sentiments des anges et des saints lorsqu'ils voient un juste, un ami de Dieu, un disciple de Jésus-Christ, une étoile du firmament, une âme héritière du royaume des cieux, leur chère compagne, l'objet de leur amour et de leur complaisance, cette pauvre âme tombée dans l'abîme du péché mortel, et ensevelie dans l'ordure? Si leur état le permettait, combien de gémissements, de soupirs et de lamentations ne feraient-ils pas entendre? leur joie se changerait en tristesse, leurs cantiques d'allégresse cesseraient, et le ciel deviendrait un lieu de deuil et de larmes. Mais si les anges de paix pleuraient amèrement, au rapport de la sainte Ecriture (*Isa.*, XXXIII, 7), lorsque le Sauveur du monde expirait sur une croix, quoique ce fût pour donner la vie aux pécheurs, ne pouvons-nous pas dire que ces mêmes esprits bienheureux ont une véritable douleur, lorsque les mêmes pécheurs, rachetés par le sang de Jésus-Christ, se plongent une seconde fois dans l'ordure du péché? et si le Ciel se réjouit, suivant le témoignage de notre Maître dans son Evangile (*Luc.*, XV, 7), à la conversion du pécheur, n'est-il pas, au contraire; dans la tristesse, lorsqu'un juste

quitte les sentiers de la justice et s'abandonne à l'iniquité? Ah! mes frères! quel cœur de bronze pourrait n'être pas touché au récit de ces terribles choses, et qui pourrait les entendre, si on avait un peu de foi, sans verser des torrents de larmes? Cependant on y est insensible, tellement on est aveuglé.

Cependant, quelque terribles que soient les effets du péché mortel, par rapport à la vie présente, dont nous avons parlé jusqu'à présent, ils ne sont rien si on les compare avec le dernier, qui est la damnation éternelle. Ecoutez bien ceci, mes chers auditeurs, et tremblez de tous vos sens. Dieu est infiniment bon, juste et miséricordieux; vous n'en doutez pas, ce sont autant d'articles de notre foi. Néanmoins, ce Dieu infiniment juste, bon et miséricordieux, ce Père plein de tendresse et d'amour, condamne une personne à l'enfer pour un seul péché mortel, pour une pensée impure volontaire, pour un désir criminel, pour une mauvaise action qui n'ont duré qu'un moment, pour une omission volontaire d'un devoir essentiel : oui, pour ce seul péché, pour cette seule offense mortelle, qui a passé comme un éclair, qui n'a donné à celui qui l'a commis qu'une satisfaction d'un instant, et qui ne lui a laissé que des regrets et des remords de conscience. Dieu condamne cette personne qui est son image, sa créature, son enfant, son ouvrage, le prix du sang du Rédempteur, il la condamne à l'enfer. Et qu'est-ce que cet enfer? Ah! mes frères, redoublez ici votre crainte, votre frayeur, votre étonnement; l'enfer est l'assemblage de tous les maux et l'éloignement de tous les biens; l'enfer est l'ouvrage de la colère du Tout-Puissant; l'enfer est un abîme de feu, un cloaque d'immondices, un lieu épouvantable, une prison affreuse, où il n'y a que ténèbres, confusion, fureur et désespoir; où l'on souffre une faim enragée, une soif brûlante, une chaleur excessive, un froid insupportable, des douleurs et des tourments qui ne peuvent se concevoir ni s'expliquer, et cela sans soulagement, sans consolation et sans espérance. Mais ce qui est tout à fait au-dessus de toute pensée, tous ces maux, tous ces tourments, tous ces supplices sont éternels, c'est-à-dire véritablement infinis dans leur durée.

Mais comment se peut-il faire, me direz-vous, qu'un homme, qui est un être créé, et, par conséquent, borné et fini, disons mieux, qui est un néant, étant comparé avec l'Etre incréé et immense, puisse faire une action qui renferme une malice infinie, et qui mérite une peine infinie en durée? C'est là, mes frères, un mystère incompréhensible, je l'avoue; cependant, rien de plus certain, et c'est une vérité qui regarde la foi. Pour s'en former une idée, il faut faire attention à ce que la théologie enseigne là-dessus; c'est-à-dire que la malice d'une offense se tire de la dignité de celui qui est offensé et de la bassesse de celui qui offense. Sur ce principe, un outrage fait par un

homme à un autre homme, augmente ou diminue à mesure que celui qui offense et celui qui est offensé, sont grands ou petits dans le monde. Par exemple, un outrage fait à un seigneur par un mendiant, est bien plus grand que celui qui serait fait à un petit bourgeois par ce même mendiant ; mais si c'était un prince, si c'était la personne sacrée du roi, si c'était le Souverain Pontife qu'il eût attaqué, l'outrage serait incomparablement plus grand. Et ainsi le pécheur, qui n'est qu'un vermisseau, qui n'est que néant et poussière, attaquant avec une insolence inconcevable, méprisant son Dieu, son Créateur, son souverain Seigneur, se révoltant contre cet Etre suprême, infini en grandeur, en sainteté, en majesté, en puissance, et en toutes sortes de perfections, l'outrage qu'il lui fait devient infini et inconcevable, et mérite, par conséquent, une punition infinie, mais qui ne peut être telle que par sa durée, qui est sans bornes. O péché mortel, que tu es donc terrible ! ô monstre d'horreur ! ô abîme de malice, sans fond et sans mesure ! Qui pourrait jamais se résoudre à te commettre, si l'on te connaissait ? O aveuglement déplorable des hommes ! ô fureur diabolique, de se jeter dans un tel précipice ! et après s'y être jeté, de n'en faire aucun cas, et de le regarder comme un jeu ! Quelle insensibilité étrange, et comment peut-on la concevoir ?

C'est pour cela qu'il a fallu qu'une des personnes de la très-sainte Trinité s'unît à une nature créée pour satisfaire pleinement à la justice divine, pour l'injure qu'elle avait reçue du péché. Pesez bien encore ceci, chrétiens auditeurs, rien de plus frappant : quand Dieu tirerait du néant cent mille mondes, et que tous ces mondes seraient peuplés d'autant de personnages aussi saints que Jean-Baptiste, disons-le, aussi parfaits que la très-sainte Mère de Dieu, ils ne pourraient jamais, par toutes leurs bonnes œuvres et leurs pénitences, satisfaire pleinement et entièrement à la rigueur et à la justice de Dieu, outragée par un seul péché mortel, parce que ce péché mortel renferme une malice infinie, et que toutes les satisfactions des créatures ne peuvent jamais aller à l'infini. Il n'y avait donc que les humiliations et les souffrances d'un Dieu fait homme qui fussent capables de faire cette satisfaction.

A la vue de ces vérités étonnantes, que pouvons-nous faire, chrétiens auditeurs, que de nous humilier et nous anéantir devant la Majesté suprême ? Quand nous n'aurions commis qu'un seul péché mortel en toute notre vie, nous pouvons assurer que nous avons fait un mal qui est en qualité de mal infiniment au-dessus de tout le bien que toutes les créatures possibles peuvent faire. N'y aurait-il pas là de quoi nous jeter dans le désespoir, après en avoir commis, non pas un seul, mais peut-être cent, peut-être mille, si nous n'avions pas le bonheur d'espérer en la miséricorde de notre Père céleste, qui surpasse toute la malice des péchés des hommes ; mais nous ne pouvons

compter sur cette miséricorde qu'autant que nous nous repentirons sincèrement, que nous cesserons de pécher, et que nous ferons une véritable pénitence. C'est la résolution ferme que nous devons prendre aujourd'hui, et qui sera le fruit des étranges vérités que nous venons d'entendre : c'est par ce moyen que nous trouverons grâce auprès du Seigneur, et qu'après avoir obtenu le pardon de nos crimes, nous aurons le bonheur d'obtenir la récompense des saints pénitents. Je vous la souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE.

SUR LES HUMILIATIONS ET LES GRANDEURS DE MARIE.

Veni de Libano, Sponsa mea. . . Veni, coronaberis. (*Cant.*, IV, 8.)

Venez du Liban, mon Epouse. . . Venez, [vous serez couronnée.]

Après le triomphe de Jésus au jour de son Ascension, il n'y en eut point, et il n'y en aura jamais de semblable à celui de Marie au jour de son Assomption dans le ciel. Là, le Verbe éternel, le Fils du Dieu vivant, revêtu de notre nature, après avoir accompli l'ouvrage de la rédemption des hommes, par ses travaux, ses souffrances et sa mort, entre dans le sein de sa gloire, est assis à la droite du Tout-Puissant, et établi souverain Maître de l'univers, et Juge suprême des vivants et des morts. Ici, Marie, Mère de Dieu, après avoir parfaitement répondu à tous les grands desseins de la divine Providence sur elle ; après avoir acquis des mérites immenses par ses vertus héroïques ; après être arrivée au sommet de la plus haute perfection, prend possession du trône de gloire qui lui était dû, est placée au-dessus de toutes les créatures visibles et invisibles, et est couronnée Reine du ciel et de la terre, des anges et des hommes. C'est ce triomphe qui nous rassemble aujourd'hui et qui nous invite à prendre toute la part possible aux grandeurs, à l'élevation et à la gloire de Marie. Car, si l'honneur des parents, comme dit le Sage (*Prov.*, XVII, 6), retombe sur les enfants, quelle gloire pour nous, quel sujet de joie et de consolation, de voir notre Mère dans un si haut degré d'élevation ! Que Marie soit notre Mère, nous n'en pouvons pas douter, puisque Jésus-Christ nous a donnés à elle étant sur la croix, et qu'elle nous a dès lors adoptés pour ses enfants. Quel sujet de confiance en même temps ! La très-sainte Vierge n'est pas montée au suprême trône qu'elle possède, pour elle seule ; c'est aussi pour nous faire éprouver les effets de sa puissante protection. Réjouissons-nous donc avec toute l'Eglise, dans cette grande et consolante solennité. Faisons retentir nos temples sacrés des louanges de cette incomparable Vierge. C'est dans cette vue que je lui consacre ce petit éloge, dans lequel je parlerai d'abord des humiliations de Marie, et

ensuite de ses grandeurs. Voilà tout mon dessein.

PREMIER POINT.

Si, dans l'ordre de la nature, suivant la remarque d'un saint Père (S. AUGUST., serm. 10, *De verbis Domini*), on doit faire les fondements d'un édifice d'autant plus profonds, qu'on veut l'élever haut ; dans l'ordre de la grâce, plus une personne aspire à une haute perfection, plus aussi elle doit s'établir sur le fondement d'une profonde humilité. Or, comme la très-sainte Vierge devait être élevée au-dessus de toutes les autres créatures, il a fallu qu'elle ait été extrêmement humiliée, et qu'elle se soit réduite elle-même à un abîme comme impénétrable d'anéantissement et d'humilité. Suivons-la pas à pas dans les principales circonstances de sa vie, et nous verrons jusqu'à quel point elle a été humiliée et s'est humiliée elle-même.

Son origine était illustre, puisqu'elle descendait de tout ce qu'il y avait eu de plus grand parmi les hommes, depuis le commencement du monde ; mais cela ne pouvait servir qu'à l'humilier davantage, parce que sa famille était tombée dans une entière obscurité. Le royaume de Juda lui appartenait de droit, mais elle en était dépouillée, et elle le voyait entre les mains d'un tyran et d'un usurpateur. Quel sujet de chagrin pour une personne qui aurait été dans les sentiments que le monde inspire ? Représentez-vous une princesse héritière légitime d'un vaste empire, ayant toutes les qualités du corps et de l'esprit qu'on peut souhaiter, une beauté ravissante, un génie supérieur, mais qui avec tout cela se verrait réduite à la condition de bergère ou de servante ; jusqu'à quel point ne sentirait-elle pas cette humiliation ? Telle était la très-sainte Vierge. Avec un sang le plus illustre qui fut jamais ; avec un esprit sublime, et les qualités du corps les plus parfaites, elle était réduite au rang du peuple et confondue parmi les gens de la plus basse condition. Vous me direz que la grâce et la vertu modéraient en elle la vivacité des sentiments naturels qu'elle pouvait avoir au sujet de la décadence de sa fortune, et que même elles l'engageaient à mépriser souverainement ce que les mondains recherchent avec un si grand empressement ; j'en conviens, mais pour cela elle n'en était pas moins humiliée.

Toute sa jeunesse se passe dans une entière obscurité, dans l'exercice de la plus parfaite humiliation, et dans un détachement entier et un éloignement parfait de tout ce qui pouvait lui faire plaisir et flatter soit peu l'amour-propre. Dès ses plus tendres années, elle se sépara avec une grande générosité d'un père et d'une mère qu'elle aimait tendrement, et de qui elle était chérie avec une affection qui ne peut s'exprimer, pour se consacrer à Dieu sans réserve dans ces lieux de retraite, placés auprès du temple de Jérusalem, où l'on élevait des jeunes filles. Là, toujours inconnue au monde, toujours dans l'obscurité,

toujours confondue avec les autres filles de son âge, elle cachait avec un soin extraordinaire les dons éminents qu'elle avait reçus du Seigneur. Rien de plus commun en apparence que sa vie, ses actions et ses démarches, rien de plus abject aux yeux des hommes.

Etant arrivée à un âge nubile, elle épousa, par obéissance, ou plutôt par une inspiration divine, puisqu'elle avait fait vœu de virginité, Joseph, le plus saint homme qui fût alors sur la terre, mais en même temps un des plus pauvres et des plus méprisés. Là voilà dans son petit ménage, réduite à tout ce que la condition des derniers artisans a de plus bas, de plus méprisable et plus pénible. Là voilà occupée à travailler à la sueur de son visage pour gagner sa vie, et à tout ce qu'une femme pauvre et roturière a coutume de faire dans une maison ; vous en savez tout le détail, vous qui êtes condamnés par votre naissance à ces bas emplois ; mais vous n'en sentez pas l'humiliation comme Marie, qui était née pour porter la couronne et le sceptre. Ce fut bientôt après son mariage, qu'elle ne contracta sans doute qu'après s'être assurée que son époux était lié d'un même vœu de chasteté, qu'elle devint la Mère du Sauveur ; et c'est ici qu'elle souffrit une des plus grandes épreuves de l'humilité qui puisse se concevoir. Elle n'avait point voulu révéler à saint Joseph le grand mystère de sa grossesse, pour des raisons que nous ne connaissons pas ; peut-être qu'elle jugeait qu'il ne croirait pas à ses paroles. Par là elle se vit réduite à passer, dans l'esprit de son époux, pour une adultère et une malheureuse. Cependant, elle mit entièrement son honneur entre les mains de la Providence, et elle aima mieux demeurer dans cet état accablant de confusion, que de rien dire à son avantage. Dieu y pourvut avantageusement en apprenant à Joseph, par un ange, ce qui se passait. Elle porta, comme les autres mères, son fils dans ses chastes entrailles, l'espace de neuf mois ; et ce terme de son accouchement étant arrivé, elle se vit réduite à tout ce que la dernière nécessité et la pauvreté la plus entière ont de plus dégoûtant, de plus triste et de plus dur.

Considérez, mes très-chers frères, cette incomparable vierge et mère tout ensemble ; cette Mère du souverain Seigneur de l'univers, du Roi des rois, du Tout-Puissant, du Fils de l'Éternel, obligée de l'enfanter dans une étable et de le mettre dans une crèche sur un peu de paille, comme l'enfant du dernier des mendians. Quel excès d'humiliation et pour le Fils et pour la mère ! huit jours après sa naissance, le Sauveur du monde fut circoncis comme les autres enfants d'Adam, et, par conséquent, il passa publiquement pour un pécheur, et Marie fut regardée comme une autre mère qui n'avait mis au monde qu'un enfant de colère et de malédiction, et qui avait été mère aux mêmes conditions que les autres femmes. Son humiliation fut encore bien plus grande, lors

qu'elle aia se présenter au temple pour accomplir la loi de la purification. Car alors elle fit une profession ouverte d'avoir contracté cette honteuse impureté à laquelle toutes les descendantes de la première femme sont condamnées en devenant mères. Quelle confusion pour Marie, qui était vierge et la plus pure de toutes les vierges; pour Marie qui avait conçu par l'opération du Saint-Esprit; pour Marie qui avait une horreur si extrême pour la moindre des souillures ! Ce fut alors qu'elle reçut le coup le plus accablant et le plus humiliant de toute sa vie. Je parle de la prophétie du vénérable Siméon, qui lui annonça la destination de ce cher Fils qu'elle tenait entre ses bras lors de sa présentation dans le temple. Dès ce moment elle connut parfaitement toutes les circonstances de la Passion et de la mort de Jésus-Christ; et ce glaive de douleur qui commença alors à lui percer le cœur, ne cessa jamais de la tourmenter jusqu'à la sanglante exécution qui devait accomplir ce qui lui avait été prédit. Son esprit et sa mémoire furent toujours remplis de toutes les circonstances de la mort cruelle qui devait lui enlever son trésor. Il lui semblait voir à chaque instant tous les instruments de la Passion de son Fils : la couronne d'épines, qui devait percer son sacré chef; les fouets qui devaient déchirer son corps; les clous qui devaient l'attacher à la croix; le bois infâme sur lequel il devait mourir; la lance qui devait ouvrir son côté. Ces tristes pensées ne la quittaient ni jour ni nuit, et lui causaient des peines inconcevables. Toutes les fois qu'elle voyait cet aimable Fils, ses tourments se renouvelaient. C'est ce qui a fait dire à un saint docteur qu'elle était véritablement martyre (S. BERN., *Serm. de stellis* 12), mais que son martyre avait été le plus cruel et le plus long qui fut jamais, puisqu'il avait duré trente-trois ans. C'est pourquoi il l'appelle plus que martyre.

Peu de temps après la naissance du Sauveur, Marie fut obligée de le porter en Egypte, pour le dérober à la fureur du tyran Hérode, qui le cherchait pour le faire mourir. Et elle demeura dans cette terre étrangère plusieurs années avec l'enfant Jésus et saint Joseph, son époux, vivant toujours du travail de leurs mains, et ne pouvant manquer de beaucoup souffrir dans un pays où ils n'avaient aucune connaissance ni aucune protection. Au retour de l'Egypte, ils se retirèrent à Nazareth où ils continuèrent la même vie, pauvre, laborieuse, obscure et pleine d'humiliation : ce qui dura jusqu'à la vie publique de Jésus-Christ; et dans cet intervalle, saint Joseph mourut entre les bras de Jésus et de sa sainte épouse.

Pendant les trois ans des travaux et de la mission du Messie, Marie, sa Mère, l'accompagna partout; mais il semble que cet adorable Fils cherchait toutes les occasions d'humilier cette sainte Mère, pour augmenter la couronne destinée à son humilité. Dès l'âge de douze ans il avait commencé à

agir de cette manière, car s'étant dérobé d'elle et de saint Joseph, il se fit chercher longtemps; et enfin sa Mère l'ayant trouvé dans le temple de Jérusalem, elle se plaignit amoureusement à lui, de ce qu'il l'avait laissée dans une si grande peine. Mais il lui fit une réponse qui paraissait peu consolante et qui ne répondait pas à sa tendresse. Pourquoi, lui dit-il, me cherchiez-vous, ne saviez-vous pas qu'il faut que je me trouve ou les affaires de mon Père m'appellent ? Il continua cette froideur apparente, si j'ose parler ainsi, à son égard, jusqu'à sa mort; et il en donna des marques plusieurs fois. Lorsqu'elle le pria, aux noces de Cana, de faire un miracle en faveur des époux qui les avaient invités, en changeant l'eau en vin, il lui répondit : *Femme, qu'y-a-t-il entre vous et moi ?* (Joan., II, 4.) Il ne la traite point de Mère; il paraît ne faire aucune attention à sa demande, et il rend publique cette espèce d'indifférence, qui paraissait si extraordinaire. Quelle humiliation pour Marie ! Si on lui dit que sa Mère le chercho pour lui parler, il répond qu'il reconnaît pour sa Mère et pour ses frères, ceux qui accomplissent la volonté de son Père qui est dans les cieux. (Luc., VIII, 20-21.) Si une femme étonnée de voir les merveilles qu'il opérait, s'écrie dans un transport d'admiration : *Bienheureuses les entrailles qui vous ont porté, bienheureux ce sein qui vous a nourri*, il dit que ceux-là sont bienheureux, qui écoutent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique. (Luc., XI, 27, 28.)

Mais le comble des humiliations de Marie fut sans doute sur le Calvaire, lorsqu'elle fut regardée comme la Mère de celui qu'on crucifiait comme un séditionnaire, un rebelle, un enchanteur, un blasphémateur et le plus scélérat de tous les hommes; lorsqu'elle se trouva comme abîmée dans un océan de douleur et d'amertume, en voyant son cher Fils dans l'état déplorable où on l'avait mis, lorsqu'elle le vit déchiré, sanglant, défiguré et ayant à peine la figure d'un homme; lorsqu'elle le vit accablé sous le poids de sa croix, le corps tout meurtri, la tête percée en cent endroits par d'horribles épines, le visage couvert de sang, de crachats et de poussière, lorsqu'elle le vit attaché au bois infâme de la croix, exposé aux yeux du public, nu et réduit au suprême degré du déshonneur et de l'infamie; lorsqu'elle entendit les horribles blasphèmes qu'on vomissait contre son adorable personne; lorsque, sur le point d'expirer, il lui parla pour la dernière fois, et encore dans les mêmes termes dont il s'était servi dans d'autres occasions, ne la traitant point de Mère, mais l'appelant simplement femme. Quelle douleur, ô sacrée Vierge ! quelle humiliation ! quel coup de poignard, ô Mère désolée, quel excès de souffrance, lorsque vous vîtes ce cher et adorable Fils dans l'affreux état qui précéda sa mort; lorsque vous l'entendites crier à haute voix : mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné; lorsque vous lui vîtes baiser la tête et rendre le dernier soupir ! Com-

ment pûtes-vous survivre à un si cruel martyre! Ah! il y avait de quoi mourir mille fois, si par un miracle évident Dieu ne lui avait conservé la vie.

Après la résurrection de Jésus-Christ, il n'est point fait mention dans le saint Évangile, qu'il ait honoré sa Mère d'aucune apparition particulière, tandis qu'il y est exactement rapporté qu'il fit cette faveur à une pauvre pécheresse, ce qui est tout à fait étonnant. Il n'est plus parlé dans le texte sacré de cette divine Mère, qu'une seule fois et comme en passant. Les historiens ecclésiastiques disent qu'elle se retira à Ephèse avec le disciple bien-aimé, où elle vécut le reste de ses jours dans une entière obscurité, toujours anéantie à ses propres yeux, toujours humiliée, et toujours dans l'exercice de la plus profonde humilité. Il n'y a eu dans sa vie ni prodige, ni miracle : tout a été commun et même vil et abject aux yeux du monde : ses habits, ses occupations, son logement, sa nourriture. Elle ne s'est point élevée dans l'Eglise que son Fils a établie, en maîtresse et en docteur, mais elle se regarda toujours comme la très-humble servante du Seigneur. Bien loin de se prévaloir de sa suprême dignité de Mère de Dieu, elle en prit toujours occasion de s'humilier davantage. Elle regarda saint Pierre et les autres apôtres comme ses supérieurs et ses maîtres ; elle écouta avec respect leurs discours et leurs instructions ; elle regarda tous les disciples comme ses frères, elle traita familièrement avec les filles qui l'accompagnaient, elle ne souffrait qu'avec peine qu'elles lui rendissent quelque service, et elle les prévenait elle-même, et se faisait un plaisir de les servir à son tour. Enfin elle arriva à son dernier jour, et sa mort comme sa vie fut humiliante. J'avoue que plusieurs circonstances la rendirent douce et aimable, et qu'elle fut la plus précieuse de toutes les morts, après celle de son Fils. Néanmoins, il est véritable que cette mort la réduisit à l'état des autres enfants d'Adam. Son corps resta sans sentiment et sans mouvement ; on l'enveloppa dans un suaire, on le mit au tombeau ; et s'il fut préservé de la corruption, ce ne fut que par un privilège spécial.

Adorons ici avec un très-profond respect les jugements et les desseins du Seigneur sur ses amis et sur ses élus en cette vie. Persuadons-nous bien que les abaissements et les humiliations sont la seule voie par laquelle il les conduit au suprême degré de la gloire ; et dans ces vues apprenons à aimer et à chercher ces humiliations si salutaires. Confondons-nous en considérant combien jusqu'à présent nous nous sommes trompés, et quelle a été notre folie de nous attacher aux faux honneurs du monde. Que l'exemple de la très-sainte Vierge serve à nous faire entrer à l'avenir dans les sentiments d'une profonde humilité. Quoi! mes frères, pouvons-nous voir Marie Mère de Dieu dans un si grand abîme d'abaissement, réduite pendant toute sa vie à un état souffrant si

pauvre et si humilié, sans être entièrement convaincus que le seul moyen dont la divine Providence veut se servir pour élever l'homme dans l'éternité est de l'abaisser dans la vie présente? S'il en a agi ainsi envers celle de toutes ses créatures qui lui est la plus chère, que pouvons-nous juger des autres? Et ne serions-nous pas insensés de nous imaginer que nous serions traités autrement que la Mère de Jésus-Christ! Voilà, chrétiens auditeurs, quelque chose des abaissements et des humiliations de Marie. Voyons maintenant quelle a été sa grandeur. C'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Il n'y a que la grâce et l'amitié de Dieu en ce monde, et la gloire éternelle en l'autre, qui rendent l'homme véritablement grand. Toute grandeur, sans cela, n'est que folie, néant et bassesse. De là les naissances qu'on appelle illustres et nobles dans le siècle, doivent être un sujet de honte et de confusion, puisqu'elles sont accompagnées du péché originel. Tout descendant d'Adam, fût-il roi ou empereur, est en naissant un enfant de colère et de malédiction, un objet d'horreur, l'ennemi de son Créateur, à cause de l'affreuse tache qu'il a contractée par sa conception, et qui est une suite funeste de la rébellion de notre premier Père. De là tous les dons naturels, tous les biens de la fortune, tous les talents, toutes les perfections de l'esprit et du corps, étant séparés de la grâce, deviennent non-seulement inutiles, mais souvent même pernicieux et autant d'instruments du crime. Le génie conduit à l'erreur et à l'égarement ; la science enfle et rend orgueilleux ; la force et l'adresse servent aux passions ; la beauté conduit à l'impureté ; la noblesse rend fier et arrogant ; les richesses sont l'aliment de tous les crimes ; la puissance, les charges et les dignités produisent la cruauté et l'injustice. De là ces morts que les mondains préconisent ; ces morts si glorieuses, selon le langage insensé du siècle ; ces morts des hommes vaillants et courageux, de ces fameux guerriers, qui sont tout environnés de lauriers et de palmes, sont des morts affreuses et épouvantables, si elles arrivent dans ce déplorable état du péché mortel, parce qu'elles se terminent à une éternité de malheurs. Tout cela supposé comme incontestable, il faut conclure que la très-sainte Vierge est véritablement grande, puisque toutes ses grandeurs sont fondées sur la grâce en cette vie, et sur la gloire immense dont elle jouit dans l'éternité. Nous l'avons suivie dans ses humiliations ; suivons-la maintenant dans les différens degrés de ses grandeurs.

Au moment de sa conception, elle fut remplie de grâces : son âme fut enrichie des dons célestes les plus précieux ; d'une foi parfaite, d'une espérance ferme, d'une profonde humilité, d'une pureté au-dessus de celle des anges. Point de souillure, point de tache, point de péché originel ; c'est là le

privilege particulier qui sépare Marie de tous les enfants d'Adam. Elle est la seule qui ait été absolument exempte de cette malédiction universelle répandue sur le genre humain. Le Seigneur lui a dit, comme le roi Assuérus dit à sa chère Esther : *C'est pour tous les autres que cette loi a été prononcée et non pas pour vous. (Esther, XV, 30.)* Aussi l'Époux des Cantiques la félicite en lui disant : *Vous êtes belle, ma bien-aimée, et il n'y a en vous aucune tache. (Cant., IV, 7.)* Elle a été représentée par la nuée mystérieuse que le prophète Elie vit monter de la mer et qui n'en avait point contracté l'amertume (III *Reg.*, XVIII, 44); par le buisson ardent qui était tout environné de feu, sans en ressentir les atteintes (*Exod.*, III); par les maisons des Israélites qui furent épargnées par l'ange exterminateur (*Exod.*, XII); par la terre de Gessen, qui était parfaitement éclairée, tandis que toute l'Égypte était ensevelie dans d'épaisses ténèbres (*Exod.*, X); par le jardin fermé et la fontaine scellée dont il est parlé dans le *Livre des Cantiques* (cap. II); par le lis de l'époux, qui conservait toute sa blancheur au milieu des épines (*Ibid.*); par l'arche de Noé, qui fut seule préservée du déluge universel (*Gen.*, VI); par l'arche d'Alliance, qui était faite d'un bois incorruptible. (*Exod.*, XXV.) Le Seigneur l'a possédée entièrement dès le commencement de ses voies, comme l'Église le chante en son honneur, et elle n'a jamais été sous la puissance du serpent, dont elle venait écraser la tête, en donnant un Rédempteur au monde. Je pourrais ici établir par plusieurs raisons très-solides le privilege de Marie, d'avoir été conçue sans contracter le péché originel; mais cela serait inutile, puisque c'est la créance commune des fidèles, conforme aux sentiments de la sainte Église, qui a établi une fête solennelle pour honorer cette grande faveur.

Du premier degré des grandeurs de Marie passons à un second, qui est celui de sa naissance. Je pourrais relever cette illustre naissance par plusieurs circonstances considérables. Je pourrais dire qu'elle a été grande selon le monde, puisque Marie est descendue des hommes les plus recommandables de l'antiquité; puisqu'elle compte parmi ses ancêtres des patriarches, des prophètes, des juges, des chefs du peuple de Dieu, des rois et des souverains pontifes de l'ancienne loi. Mais ne nous attachons qu'aux avantages surnaturels, et disons que cette naissance a été un prodige et un miracle de la puissance de Dieu, où la nature n'a eu que la moindre part. C'est une mère stérile, et d'ailleurs hors d'état d'avoir des enfants à cause de son grand âge, qui a mis au monde cette incomparable Vierge. Naissance qui avait été représentée par tant de figures; promise tant de fois aux patriarches, annoncée par les prophètes; désirée depuis si longtemps, et demandée avec tant d'ardeur: naissance attendue comme le signe prochain de la délivrance du genre humain. C'est ce qui a engagé l'Église à regarder Marie com-

me une aurore naissante, comparaison très-naturelle. Car comme l'aurore précède et annonce le lever du soleil, répand la rosée sur la terre, éloigne les bêtes farouches, console les malades, réjouit toute la nature; Marie a précédé et annoncé Jésus-Christ, le Soleil de justice, qui a dissipé les ténèbres du monde, chassé les bêtes féroces, c'est-à-dire les démons; consolé et guéri les malades spirituels et corporels; apporté une abondance de grâces et de bénédictions sur la terre, et comblé les hommes de toutes sortes de biens et d'avantages.

Mais venons au plus haut point et au suprême degré des grandeurs de Marie. C'est sa divine maternité, qui a été la source, le principe, la cause et la fin de toute sa gloire. C'est ici que nos pensées se perdent; c'est ici un océan et un abîme où l'esprit de l'homme ne voit rien; et il est vrai de dire, que la maternité de la très-sainte Vierge n'est pas moins incompréhensible que l'incarnation du Verbe. En effet, Marie, par ce grand et prodigieux événement, devient la Mère d'un Fils tout-puissant, éternel, immense, infini dans toutes ses perfections, et qui a la même divinité que le Père et le Saint-Esprit. Par là, elle a contracté une alliance très-étroite avec l'adorable Trinité, étant devenue la Fille du Père éternel, la Mère du Fils, et l'Épouse du Saint-Esprit. Par là, elle a acquis un droit de supériorité maternelle sur celui qui est le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs et le Maître souverain de toutes choses. Par là, elle a renfermé dans son sein Celui qui renferme tous les êtres créés, visibles et invisibles. Par là, elle est devenue mère sans cesser d'être Vierge, et son heureuse fécondité a consacré et augmenté sa pureté. Par là, elle se voit incomparablement au-dessus de toutes les créatures; au-dessus de tous les saints et de tous les élus de Dieu; au-dessus des chérubins et des séraphins, de toutes les puissances célestes; car elle ne reconnaît au-dessus d'elle, que la divinité et la sainte humanité de son Fils adorable. Par cette admirable maternité, elle est devenue la coopératrice de la rédemption du genre humain. C'est elle qui a nourri la victime sainte qui a été offerte au Père éternel pour satisfaire à sa justice; c'est elle qui a fourni le sang précieux qui a été répandu sur la croix pour notre salut, et le corps adorable qui, après avoir été le prix de notre rédemption, est devenu la nourriture de nos âmes dans le très-saint Sacrement de l'autel. Quels prodiges! Quelles merveilles! quels sujets d'étonnement! quelle élévation pour une créature! Aussi les saints Pères, en considérant cette suprême grandeur, paraissent hors d'eux-mêmes. Saint Bernard (serm. 4, *De Assumpt.*) assure que, quand il s'agit de la maternité de Marie jointe à sa virginité, il n'a point de paroles pour se faire entendre. Saint Augustin (serm. 18, *De sanctis*) ajoute que cette divine Mère est elle-même dans un profond étonnement, de se voir dans un si haut degré de grandeur. Saint Jean Chrysostome (serm. *apud. Metaph.*) l'appelle un ciel, un

trône, l'ornement et l'honneur de la sainte Eglise, et l'Eglise ne peut trouver des termes assez forts et assez énergiques pour exprimer son admiration en considérant la gloire et l'élévation de Marie. Elle dit qu'elle est choisie comme le soleil, belle comme la lune, terrible comme une armée rangée en bataille. Elle assure que c'est cette femme que saint Jean vit dans l'île de Patmos, qui était revêtue du soleil, qui avait la lune sous ses pieds, et une couronne d'étoiles sur sa tête. (*Apoc.*, XII.) Elle l'appelle un miroir de justice, le siège de la sagesse, un vase d'honneur d'un prix inestimable, une maison toute dorée, la véritable arche d'alliance, la porte du ciel, son refuge et son espérance. Voilà, mes frères, jusqu'où va la gloire des grandeurs de la Vierge sacrée, en vertu de sa qualité de Mère de Dieu. Toutes nos pensées, tous les efforts de notre imagination, toutes nos expressions, tous nos discours, sont trop faibles pour y atteindre. Ce n'est pas que nous fassions une divinité de Marie, ni que nous prétendions l'égaliser au Très-Haut, à Dieu ne plaise! Nous savons qu'elle est une créature, et que Dieu est le Créateur; que toute sa grandeur et sa gloire viennent de Dieu; qu'elle est bornée et limitée dans son pouvoir et dans son élévation, et que Dieu est infini en toutes ses perfections; que, par conséquent, l'Être suprême est infiniment au-dessus d'elle; mais il est vrai aussi qu'elle est la plus parfaite et la plus élevée de toutes les créatures.

Enfin l'Assomption de Marie dans le ciel en corps et en âme, après sa glorieuse résurrection, et son couronnement solennel, ont mis le comble à ses grandeurs. C'est en ce jour que cette divine Mère, comblée de grâces et de mérites, a été transportée dans la céleste Jérusalem, pour y régner à jamais. Qui pourrait se former une juste idée de son superbe triomphe? Un nombre prodigieux d'anges et de saints l'accompagnent; elle passe devant les différents ordres des bienheureux; elle est élevée successivement au-dessus de toutes les hiérarchies célestes; elle monte au-dessus des chérubins et des séraphins; elle s'avance vers le trône qui lui est préparé. Son Fils adorable vient au-devant d'elle, et la place sur le trône tout brillant de gloire. Elle est couronnée par la très-sainte Trinité; et elle est établie Reine du ciel et de la terre, des anges et des hommes, et la dispensatrice et le canal des grâces de la rédemption et du salut. Quelles louanges, quels chants d'allégresse, quelles félicitations! Quels cantiques de joie de la part de tous les élus qu'est celle-ci, s'écrient-ils, tout transportés d'étonnement, qui monte du désert avec tant de pompe et de majesté, et chargée d'un si grand trésor de mérites? (*Cant.*, VIII, 5.)

Mais si la maternité divine a élevé Marie à un si haut point de grandeur, cette incomparable Vierge a répondu très-parfaitement au choix que le Seigneur a fait d'elle pour cette auguste dignité; et l'on peut dire que si elle est la plus élevée et la plus puissante

des créatures par ses privilèges, elle est aussi la plus grande par ses vertus: elles ont toutes été en elle dans un degré héroïque. Son humilité a été très-profonde. Sa pureté a surpassé celle de toutes les vierges; et pouvait-elle en donner une preuve plus authentique, que de n'accepter la qualité de Mère de Dieu qu'à condition que son intégrité n'en recevrait aucune atteinte? Son obéissance et sa soumission aux ordres de Dieu ont été sans égales. Sa foi a été incomparablement plus grande que celle des patriarches et des prophètes; son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes a surpassé celui des apôtres; sa patience et sa constance dans les souffrances et les croix, a été au-dessus de celle de tous les martyrs; sa tempérance a surpassé celle de tous les saints confesseurs et pénitents; son amour pour Dieu et ses ardeurs ont été plus grandes que celles des séraphins; sa douceur, sa modestie, sa confiance, sa vigilance, ont été admirables; en un mot, elle a surpassé en vertus tous les saints autant qu'elle est au-dessus d'eux par sa qualité de Mère de Dieu. De là que peut-on juger du trésor immense des mérites qu'elle a acquis? Car si dès le premier instant de sa conception elle fut pleine de grâces, que pensera-t-on de ce qu'elle devint dans la suite de tant d'années? Comme sa correspondance ne pouvait aller plus loin, et que sa fidélité et sa reconnaissance étaient portées au plus haut degré; Dieu, de son côté, qui ne se laisse jamais vaincre en libéralité, lui accordait continuellement de nouveaux dons, qui produisaient sans cesse de nouveaux degrés de mérites, et qui furent enfin portés, non pas à l'infini, cela n'étant pas possible, mais à une étendue de perfection qui ne se peut concevoir, encore moins exprimer.

Réjouissons-nous donc, mes très-chers frères, avec toute l'Eglise, à la vue de la gloire, des grandeurs et de la puissance de Marie, notre bonne Mère. Mais si nous voulons mériter sa protection, il faut travailler à l'imiter de tout notre pouvoir. Sans cela elle ne nous reconnaîtra jamais pour ses enfants. Notre confiance envers elle ne saurait être trop grande, mais elle doit être fondée sur une vie sainte et chrétienne. Marie a les mêmes vues, les mêmes sentiments, la même volonté que Jésus-Christ; et elle n'en peut pas avoir d'autres. Et ainsi si nous sommes l'ennemi du Fils, par une vie criminelle, nous ne pouvons pas être les amis de la Mère. Prosternons-nous donc avec un très-profond respect aux pieds de son trône, pour implorer son secours, mais avec une ferme résolution de nous convertir, si nous sommes pécheurs, et de persévérer, si nous sommes justes. Alors nous pouvons espérer qu'elle nous procurera pour cette vie les moyens de sanctification, et pour l'autre la gloire des élus, que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

LE SAINT SCAPULAIRE.

LE SAINT SCAPULAIRE EST UN VÊTEMENT DE SALUT, ET UN HABIT DE JUSTICE.

Gaudens gaudebo in Domino. . . Quia induit me vestimentis salutis, et indumento justitiæ circumdedit me. (Isa., LMI, 10.)

Je me réjouirai dans le Seigneur, parce qu'il m'a revêtu des vêtements du salut, et couvert ma nudité d'une robe de justice.

C'est là, chrétiens auditeurs, le langage d'un confrère du scapulaire; je dis d'un vrai confrère du Carmel, d'un bon serviteur de Marie, qui ne se contente pas de porter les livrées de la Mère de Dieu et les marques de sa confrérie, mais qui en accomplit exactement les obligations et qui l'honore par une vie sainte et irréprochable. Quelle est sa joie, en effet, lorsqu'il fait attention qu'il est d'une manière toute particulière sous la protection de la très-sainte Vierge; qu'elle l'a adopté pour son fils, et qu'il peut la regarder avec confiance comme sa mère, et qu'il peut se flatter sans présomption qu'en répandant de tout son pouvoir à sa tendresse, il en recevra tous les secours et toutes les faveurs qu'elle s'est engagée de procurer à ceux qui prendraient avec piété et qui porteraient avec persévérance son saint habit, marque distinctive de son alliance et de son service. Mais comme je parais ici, bien moins pour féliciter les bons confrères du scapulaire, que pour inviter ceux qui ne l'ont pas, à le prendre, et pour redresser ceux qui l'ayant pris s'égarèrent de leur devoir; je tâcherai de désabuser deux sortes de personnes qui sont dans l'erreur par rapport au saint scapulaire. Les uns croient que le scapulaire est une chose indifférente; les autres s'imaginent qu'il suffit d'avoir le scapulaire, sans se mettre en peine de le bien porter. Je montrerai aux premiers que ce saint habit est un vêtement du salut, et, par conséquent, que ce n'est pas une chose indifférente. Je ferai voir aux autres qu'il est un habit de justice, et qu'ainsi il faut l'accompagner de bonnes œuvres. Voilà tout le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

Je ne prétends pas établir comme une vérité de foi que le saint scapulaire soit nécessaire au salut, ni qu'on soit obligé de le prendre sous peine de péché, ni encore que ce saint habit soit une marque assurée et infaillible de prédestination. Il n'est pas absolument nécessaire au salut, et l'on peut arriver à la gloire éternelle, quoiqu'on ne l'ait pas reçu : pourvu que l'on observe les commandements de Dieu et de l'Eglise, et que l'on remplisse exactement ses devoirs, on est assuré d'entrer dans le royaume des cieux; l'Eglise n'a point eu cette dévotion pendant douze siècles, et ses enfants étaient bien plus saints et plus parfaits qu'ils ne le sont à présent. Cet habit n'est pas non plus une marque certaine et infaillible de prédestination, puisqu'on peut, en le portant, vivre en impie, et par conséquent être damné. Il

est même visible que plusieurs confrères du scapulaire seront exclus du bonheur éternel, parce qu'ils déshonorent le scapulaire par leur mauvaise vie. Mais j'ose assurer qu'il est d'un grand secours pour aider à remplir les devoirs du christianisme, et un moyen très-avantageux pour avancer dans la voie de la perfection, puisqu'il est tout à la fois un vêtement de salut et un habit de justice.

Je dis d'abord que le saint scapulaire est un habit de salut; premièrement, parce qu'il est une source de grâces; secondement, parce qu'il est une marque de prédestination. Le scapulaire est une source de grâces. Personne n'ignore que nous ne pouvons travailler à notre salut par nos propres forces; que le secours divin est si nécessaire pour aider notre faiblesse, que sans cela nous ne pouvons pas faire la moindre action digne de la vie éternelle. Ce secours est ce que nous appelons la grâce du Tout-Puissant. Or, le scapulaire étant l'habit et la livrée de la sainte Vierge, qui est la Mère des grâces, il s'ensuit qu'il est un moyen très-puissant pour les obtenir. Marie s'y est engagée de la manière la plus authentique. En voici la preuve : saint Simon Stock, prévenu dès son enfance des bénédictions du Ciel, après avoir passé trente ans dans une affreuse solitude, n'ayant pour logement qu'un tronc d'arbre, pour nourriture que des racines et des herbes crues, pour boisson que de l'eau; inconnu aux hommes, mais chéri de Dieu, visité souvent par les anges et même par la Reine des anges, s'engagea dans l'ordre des Carmes, et y parut toujours comme un modèle de toutes les vertus. Le général de cet ordre étant mort, on le choisit pour remplir sa place. Lorsqu'il fut dans cet emploi, son plus grand soin fut de faire honorer la Mère de Dieu, pour laquelle il avait eu dès sa jeunesse une tendre dévotion, et dont il avait reçu de très-grandes faveurs; mais la principale fut sans doute, d'être choisi par cette Reine des vierges, pour l'établissement de la Confrérie du Scapulaire. Un jour qu'il était en prière, Marie, Mère du Sauveur, lui apparut, environnée d'une multitude d'esprits célestes, portant entre ses mains un scapulaire, dont elle le revêtit, en lui disant ces paroles si consolantes pour tous ceux qui ont le bonheur d'être agrégés à cette illustre confrérie; « Recevez, mon cher fils, le scapulaire dont je vous fais présent et à tout votre ordre; c'est à quoi je veux qu'on vous reconnaisse à l'avenir pour mes enfants : c'est ici une marque de prédestination, un gage de paix et d'alliance éternelle; c'est un signe de salut dans les dangers de la vie; et quiconque mourra avec cet habit, ne souffrira point les peines éternelles. »

Que peut-on entendre, mes très-chers frères, de plus avantageux et de plus consolant de la part de Marie, que ces magnifiques promesses? Mais le fait est-il bien assuré? Très-assuré; car il est fondé sur le témoignage d'un des plus grands saints de l'Eglise,

et reconnu pour tel, et qui, par conséquent, en cette qualité, ne s'est pas trompé, et ne nous en a pas imposé. Ce fait est rapporté dans une bulle de Jean XX^e, Souverain Pontife et chef visible de l'Eglise. Il a été approuvé par plusieurs autres Papes qui ont accordé de grands privilèges et des indulgences en faveur de la confrérie du Scapulaire. (Cette bulle est appelée *la Bulle Sabbatine*.) Ce fait a été reconnu pour véritable par un nombre immense d'évêques, de docteurs, de grands personnages, et en particulier par plusieurs saints des derniers siècles. La confrérie du saint Scapulaire s'est étendue par toute l'Eglise : les grands et les petits, les riches et les pauvres, les rois et les sujets, les princes et les princesses, les hommes qui occupaient et ceux qui occupent encore les premières places de l'Eglise et des États, tous s'y sont fait agréger avec le même empressement. Mais ce qui est encore au-dessus de tout cela, c'est que Dieu l'a autorisée par des miracles avérés et constatés. On a vu grand nombre de malades abandonnés des médecins, guéris sur-le-champ ; on a vu des gens délivrés ou préservés des plus grands dangers, de l'eau, du feu, du glaive, et retirés, pour ainsi dire, des portes de la mort ; on a vu les éléments respecter ce saint habit : la foudre, les tempêtes, la mer, le plomb et le fer meurtriers. Confrères du Scapulaire, si vous y faites un peu attention, vous trouverez qu'il vous a délivrés d'une infinité de dangers, et qu'il vous a secourus dans un grand nombre d'occasions où vous avez risqué vos biens ou votre vie. Mais le plus grand miracle que le saint scapulaire puisse opérer, et qu'il a opéré, très-souvent, et ne doutons pas qu'il ne le fasse encore tous les jours, c'est la conversion des pécheurs les plus abandonnés et les plus endurcis. Les changements admirables et inespérés d'un impie en un dévot ; d'un ivrogne et d'un impudique en un homme chaste et sobre ; d'un homme vindicatif, d'un emporté, d'un jureur, en un homme doux, patient et modéré ; en un mot, d'un loup en un agneau, et d'un ennemi de Dieu en un vrai disciple de Jésus-Christ.

C'est la très-sainte Vierge qui opère ces merveilles, qui ménage les grâces spéciales de conversion et de salut en faveur des confrères du Scapulaire ; et il n'en tant pas être surpris, puisqu'elle est toute puissante auprès de son Fils, et qu'en même temps elle est pleine de tendresse, de bonté et de miséricorde pour les hommes, et, en particulier, pour ceux qui y sont spécialement attachés, par la profession publique qu'ils font d'être ses dévots et ses serviteurs. Je dis premièrement que Marie est toute-puissante dans le ciel : elle est la fille bien-aimée du Père éternel ; elle est la Mère du Fils, elle est l'Épouse du Saint-Esprit, et pour ces trois qualités, la très-sainte et très-adorable Trinité ne saurait rien lui refuser. La maternité divine surtout, l'élevant au-dessus de toutes les créatures, et l'approchant de la Divinité autant qu'elle se peut dans une na-

ture créée, lui donne un pouvoir que nous ne pouvons comprendre. Aussi les Pères et les docteurs de l'Eglise n'ont jamais cru pouvoir assez exalter ce pouvoir, et ont assuré qu'il était en quelque manière sans bornes. Mais ce qu'il y a de bien consolant pour nous, c'est que si elle est puissante, elle est en même temps pleine de bonne volonté, pour nous secourir et pour nous soulager dans tous nos besoins corporels et spirituels. Elle est notre Mère, mais y eut-il jamais une mère si tendre et si empressée ? Elle nous regarde comme ses enfants, et nous lui sommes d'autant plus chers, que le Sauveur nous a donnés à elle dans la circonstance la plus touchante qui fut jamais. C'est sur la croix, c'est au moment qu'il va expirer, c'est après avoir tant souffert et versé son sang pour nous, que, s'adressant à sa Mère, il lui présente saint Jean, son disciple bien-aimé, et en sa personne, tous les hommes, qu'il rachetait de l'enfer par ses souffrances : il les lui recommanda expressément ; il lui dit que c'étaient ses enfants, et qu'elle devait par conséquent se regarder comme leur Mère. Qui peut concevoir l'effet que firent ces dernières paroles de Jésus expirant sur le cœur de cette tendre Mère ? Jusqu'à quel point portèrent-elles l'ardente charité qu'elle avait déjà pour tout le genre humain ? Ajoutons à cela l'engagement particulier qu'elle a contracté envers les confrères du Scapulaire, en vertu de la promesse solennelle qu'elle a faite de les protéger, de les soutenir et de leur accorder ses faveurs les plus spéciales.

En second lieu, le scapulaire est une marque de prédestination. C'est une vérité de foi que personne ne sait ni ne peut savoir, sans une révélation particulière, s'il est digne d'amour ou de haine (*Eccle.*, IX, 1) ; s'il est prédestiné ou du nombre des réprouvés ; s'il aura le bonheur d'être éternellement dans le ciel, ou s'il sera assez infortuné pour être enseveli à jamais dans les abîmes de l'enfer : effroyable incertitude, chrétiens mes frères, qui devrait nous tenir dans un continuel tremblement, et remplir d'une amertume extrême tous les plaisirs et tous les contentements de la vie présente. Néanmoins il y a des signes auxquels on peut connaître, sinon infailliblement, au moins probablement, si l'on est du nombre des élus ; et je dis qu'une de ces marques, et même une des principales, c'est d'être agrégé à la confrérie du saint Scapulaire ; et cela pour deux raisons : la première, parce que la dévotion à la très-sainte Mère de Dieu a toujours été regardée dans l'Eglise comme une marque spéciale de prédestination ; et nous voyons, en effet, non-seulement que tous les saints, dont nous connaissons la vie, lui ont été fort dévots ; mais encore que plusieurs grands pécheurs se sont convertis et sont devenus de grands pénitents, par la protection de Marie, à qui ils donnaient quelques marques de dévotion ; or, il n'est rien qui lui soit plus agréable que d'entrer dans la confrérie du Scapulaire, et de faire par là publiquement profession de

sa dévotion et de son culte. La seconde raison que j'allègue, pour montrer que la confrérie du Scapulaire est un signe de prédestination, c'est que la sainte Vierge a promis dans l'institution de cette association, que ceux qui s'y engageraient, et qui auraient le bonheur de mourir avec son habit et sa livrée, n'éprouveraient jamais les flammes éternelles : ce qui ne se peut entendre que de ceux qui vivent et qui mourront en bons confrères.

Ajoutons encore deux grands avantages de la confrérie du saint Scapulaire, qui font voir que cet habit est un vêtement de salut ; je parle de ces indulgences dont cette société est enrichie, et des prières et autres bonnes œuvres dont tous les confrères sont participants. Vous n'ignorez pas, chrétiens auditeurs, que le péché mortel étant pardonné, la coupe est entièrement effacée, mais la peine éternelle est changée en une peine temporelle, qu'il faut subir nécessairement ou en ce monde par la pénitence, ou en l'autre dans les terribles feux du purgatoire, Or, les indulgences sont une relaxation de ces peines. Je n'entrerai pas dans le détail de celles qui ont été accordées à la confrérie du saint Scapulaire : elles sont en grand nombre. Je vous dirai seulement qu'au jour de la réception de ce saint habit, et à l'article de la mort, on peut gagner l'indulgence plénière. Avec quel empressement ne devrions-nous pas profiter de ces trésors de l'Eglise ? Que ne ferait pas un homme condamné aux galères, ou à une prison perpétuelle, pour se tirer de là ? Avec quelle ardeur ne cherchons-nous pas tous les jours les moyens de nous procurer quelque bien, ou de nous délivrer de quelque mal ? Il s'agit ici de satisfaire à la justice de Dieu, de payer des dettes immenses, de se préserver d'un tourment, qui est au-dessus de toute pensée ; nous le pouvons faire très-facilement : ne sommes-nous donc pas insensés, lorsque nous négligeons des moyens si aisés pour acquitter nos dettes qu'il faudra payer un jour jusqu'à la dernière obole, si nous mourons redevables à la justice terrible d'un Dieu vengeur. Les libertins, les mauvais chrétiens, ne se contentent pas de négliger les indulgences aussi bien que les confréries de piété ; ils portent l'insolence jusqu'à les mépriser, et en faire des railleries impies, et à détourner ceux qui ont intention de s'y engager ; ils en veulent surtout au scapulaire qu'ils ne cessent de décrier, et qu'ils ont la témérité de traiter de dévotion des ignorants, et de la lie du peuple. Et plutôt à Dieu qu'ils n'allaient pas, comme les hérétiques et les ennemis déclarés du culte de la sainte Vierge, jusqu'à regarder comme des fictions, ce qui a été dit et écrit sur ce sujet avec toute la certitude qu'on peut souhaiter. Mais il leur en coûtera cher ; car rien n'est plus capable de leur attirer la malédiction du Ciel et de les jeter dans le plus affreux endurcissement, qu'une telle conduite, qui fait horreur à tous ceux qui ont encore quelque étincelle de foi et de religion.

Un autre avantage bien considérable de la confrérie du Scapulaire, c'est de participer à toutes les bonnes œuvres qui se font dans l'ordre des Carmes, et parmi tous les confrères du Scapulaire. Combien de Messes célébrées ou entendues ; combien de confessions et de communions ; combien de jeûnes, d'abstinences, de mortifications et de pénitences ; combien d'annonces spirituelles et corporelles ; combien d'œuvres de piété de toutes les espèces ! Quel trésor immense ! Et si le mérite de la plus petite bonne œuvre est incomparablement au-dessus de tous les biens de la terre, de tout l'or et l'argent, de tous les diamants et pierres précieuses de l'univers, comme nous n'en pouvons pas douter un seul moment, puisque le mérite d'un verre d'eau froide donné au nom de Jésus-Christ sera récompensé éternellement, suivant la parole qu'il en a donnée lui-même. (*Matth.*, VIII), tandis que toutes les richesses du monde cesseront d'être, seront entièrement détruites et dissipées par l'incendie qui doit précéder le grand jour du jugement ; que devons-nous juger du trésor inestimable de mérites et de bonnes œuvres, dont l'ordre du Carmel et la confrérie du Scapulaire sont en communication ? Qui pourrait après cela, je ne dis pas mépriser, ce qu'à Dieu ne plaise, et ce qui ne convient qu'à des scélérats et à des impies achevés, mais négliger d'entrer dans cette sainte association ; de se revêtir du scapulaire, qui est, comme vous venez de voir, un vêtement de salut, une source de grâces et de secours, un signe de prédestination, un moyen pour gagner de grandes indulgences, et pour participer à des trésors immenses de mérites et de bonnes œuvres. Mais pour se rendre capable de tant d'avantages, il faut recevoir et porter le scapulaire avec de saintes dispositions, parce qu'il est un habit de justice. Nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Lorsque je dis que le scapulaire est un vêtement de justice, j'entends qu'il engage celui qui le porte à certains devoirs particuliers, à l'observation desquels tous ses privilèges sont attachés, et sans quoi ce saint habit devient non-seulement inutile, mais encore très-pernicieux. Or, ces derniers regardent premièrement Dieu ; secondement la très-sainte Vierge ; troisièmement le prochain, et en particulier les autres confrères. En premier lieu, le scapulaire est un vêtement de justice par rapport à Dieu ; c'est-à-dire, que bien loin que cette livrée de Marie, soit un moyen pour se dispenser d'obéir à la loi et aux commandements du Seigneur, elle est, au contraire, un nouvel engagement à les observer avec plus d'exactitude. La très-sainte Vierge n'a point eu et même n'a pu avoir d'autre vue et d'autre intention, en instituant la confrérie du Scapulaire, que de procurer à Dieu des serviteurs plus fidèles, à Jésus-Christ, son Fils, des disciples plus fervents, et à l'Eglise des enfants plus obéis-

sants. Cet habit est un habit de sainteté; par conséquent, il oblige ceux qui en sont revêtus à une plus grande perfection: rien de plus naturel, rien de plus conforme à la piété et à la raison; et penser ou parler autrement, c'est se tromper très-grossièrement.

Cependant il s'est trouvé plus d'une fois, et Dieu veuille qu'il n'y en ait plus, des ignorants, disons plutôt des aveugles volontaires qui se sont imaginé que le saint scapulaire était un prétexte pour vivre dans la négligence de son salut et pour satisfaire ses passions sans scrupule; ils ont été assez téméraires pour avancer que la sainte Vierge avait promis que tous ceux qui seraient revêtus de son saint habit, ne souffriraient jamais les flammes éternelles, et que par une suite nécessaire ils seraient infailliblement sauvés; qu'ainsi, quelque vie que l'on puisse mener, pourvu que l'on soit trouvé au dernier moment avec le scapulaire, on ne saurait être damné. J'avoue que la sainte Vierge a dit que tous les confrères qui mourraient avec le scapulaire, n'éprouveraient point les feux de l'enfer; mais qu'en concluez-vous? Que les confrères du Scapulaire, impies et libertins, qui auront déshonoré ce saint vêtement par une vie toute païenne, par des crimes réitérés et continués jusqu'à la fin de leurs jours, ne laisseront pas de mourir en prédestinés? Cela est faux et contraire à la sainte Ecriture, à tous les Pères de l'Eglise, et à la raison; ou bien que la sainte Vierge obtiendra infailliblement à ces mauvais confrères, la grâce de leur conversion au lit de la mort, et la persévérance finale? Cela est encore faux; car quoiqu'il se puisse faire que Marie obtienne à la mort la conversion d'un confrère du saint Scapulaire, cela n'est point infaillible; il faut même dire que cela arrive très-rarement. Mais comment faut-il donc entendre ces paroles de la sainte Vierge que nous avons alléguées? Le voici: Marie, Mère de Dieu, n'oubliera rien de son côté pour assurer le salut d'un confrère du Scapulaire; et s'il répond à ses soins, à sa charité et à ses empressements, on peut dire qu'il sera certainement sauvé; mais si au contraire il se prévaut de la livrée de Marie pour vivre en scélérat et en mauvais chrétien, elle trouvera bien le moyen de lui arracher son saint habit; elle ne permettra pas qu'il le porte jusqu'à la mort, et qu'il ait le bonheur d'expirer avec ce signe de salut; il s'en dépourra lui-même; il n'en fera aucun cas et il le méprisera. Mais s'il arrivait qu'un confrère impénitent rendit l'âme étant actuellement revêtu du scapulaire, et se trouvât dans le terrible état du péché mortel, il est de foi qu'il serait damné.

Le scapulaire est donc un motif très-puissant pour engager ceux qui ont le bonheur de le porter à servir le Seigneur avec plus de ferveur et de fidélité; et de là il faut tirer une conclusion tout opposée à celle qu'en tirent les libertins et les mauvais confrères: c'est-à-dire, que ceux qui n'auront pas vécu en bons confrères du Scapulaire

seront jugés avec plus de rigueur; et s'ils ont le malheur d'être damnés, ils seront beaucoup plus tourmentés que bien d'autres pécheurs. Ne dissimulons rien, mes frères, rendons témoignage à la vérité. La raison de ce que j'avance est évidente. N'est-il pas incontestable qu'un demandera plus à ceux qui auront plus reçu? C'est ce qui nous est démontré dans l'Evangile par la parabole des talents (*Matth.*, XXV), et en plusieurs autres endroits en termes clairs et sans figure. Or, combien de grâces ne reçoivent pas les confrères du Scapulaire? Le nombre en est presque infini. S'ils ont donc le malheur d'en abuser, quel terrible sujet de condamnation au jour du jugement, et quelle matière de supplices dans les enfers? Vous me direz peut-être: Si cela est ainsi, il vaut donc bien mieux ne pas prendre le scapulaire, que de s'exposer à un si grand danger. Mauvais raisonnement. Il faut donc dire de même, que parce qu'il faudra rendre compte de tous les autres moyens de salut, des sacrements, de la sainte parole et autres, dont le nombre est très-grand, il faut tout laisser, tout abandonner. Ne serait-ce pas à parler en impie et en insensé? Il faut au contraire se servir avec exactitude de tous les moyens de salut que le Seigneur nous présente. Nous sommes obligés d'employer sous peine de damnation ceux qui sont absolument nécessaires et ordonnés, mais nous ne devons négliger aucun des autres qui ne sont que de conseil; et pour ne pas en faire pour nous un sujet de damnation, il ne faut pas en abuser. Mais pour confondre entièrement les mauvais confrères du Scapulaire qui raisonnent si mal, peut-il venir dans l'esprit d'une personne de bon sens, que Marie, Mère de Jésus-Christ, ait voulu, en instituant l'illustre confrérie du Scapulaire, autoriser le relâchement, ou tout à fait la mauvaise vie et le libertinage des chrétiens? Quoi! cette Vierge si pure, si sainte, si jalouse de la gloire de Dieu, aurait pu mettre en main des armes à ses enfants, pour faire la guerre à leur Père! N'est-ce pas lui faire l'injure la plus atroce qu'elle puisse recevoir que d'avoir de pareils sentiments d'elle? n'est-ce pas l'outrager d'une manière aussi sanglante, que si on l'accusait d'avoir animé les Juifs et les bourreaux à tourmenter son Fils adorable, et à le crucifier? Quels blasphèmes plus horribles! Mais ne vous y trompez pas, vous qui déshonorez son saint habit, et qui lui attribuez des choses si indignes d'elle; si vous continuez à offenser Dieu et à déshonorer Marie par une conduite abominable à ses yeux, bien loin de vous protéger, elle demandera vengeance contre vous; elle ne sera pas votre Mère, votre avocate, votre refuge; mais elle vous comblera de malédictions, parce que les outrages que vous faites à son Fils lui sont plus sensibles que si vous les lui faisiez à elle-même: disons mieux, l'on ne peut absolument se rendre coupable envers l'un, sans s'attirer en même-temps l'indignation de l'autre. Pensez-vous donc qu'elle vous verra

crucifier son cher Fils autant de fois que vous l'offensez mortellement, sans horreur et sans vous faire sentir le poids de sa colère ?

Si vous voulez au contraire vous procurer les grands avantages qu'elle a promis en faveur du saint Scapulaire, vous devez non-seulement le porter comme un vêtement de justice envers Dieu, en vous acquittant avec plus de soin de tout ce que vous lui devez ; mais vous devez encore le regarder comme un engagement de justice envers cette bonne Mère : justice qui renferme tous vos devoirs à son égard, et qui sont l'honneur, la confiance, et l'imitation. Vous devez l'honorer, c'est-à-dire avoir un profond respect pour sa personne sacrée, publier partout ses louanges ; lui procurer autant qu'il est en vous des serviteurs zélés ; contribuer selon vos moyens à la décoration des temples et des autels dédiés sous son nom ; concourir à la solennité des fêtes établies en son honneur ; vous déclarer hautement pour elle dans toutes les occasions ; vous opposer avec courage à ses ennemis, à ceux qui décrient son culte, ses confréries et sa dévotion. Vous devez vous faire honneur de passer publiquement pour être entièrement dévoués à son service, et ne point rougir de sa livrée. La qualité de confrères du Scapulaire, d'enfants de Marie, vous engage à tous ces devoirs : vous êtes au rang de ses familiers, de ses amis, de ses confidants, de ses domestiques. Que diriez-vous d'un enfant, qui entendrait parler mal de son père et de sa mère, ou qui les verrait maltraiter sans en être ému et sans prendre leur parti ? Ne le regarderiez-vous pas comme un ingrat et un dénaturé ? Si un serviteur qui porte la livrée d'un grand seigneur ne se déclarait pas pour son maître dans l'occasion, ne mériterait-il pas d'être chassé honteusement ? Si un ami, un confident ne prenait pas le parti de son ami, ne serait-il pas indigne de ce nom ? Faites-vous maintenant l'application de toutes ces comparaisons. La sainte Vierge vous accorde tant de faveurs ; vous la regardez comme votre Mère, et elle a bien voulu accepter cette qualité à votre égard : elle vous a revêtu de son saint habit, qui est sa livrée particulière. Quel honneur pour vous ! Et si, dans le monde, on se fait une si grande gloire d'être au service des rois et des princes et de porter leur livrée, combien n'est pas grand l'honneur de porter la livrée de la Reine du ciel et de la terre, de la Mère du souverain Seigneur de tout l'univers ! Vous devez aussi vous acquitter avec exactitude de tous les devoirs de la confrérie du Scapulaire ; réciter tous les jours quelques prières ; faire quelques abstinences, surtout les samedis, en l'honneur de la sainte Vierge ; porter le scapulaire exactement et ne jamais le quitter : c'est par ces pratiques de piété si faciles, et qui ne laissent pas d'être très-méritoires ; c'est par l'accomplissement des autres devoirs dont nous venons de parler, que vous animerez votre confiance envers Marie, et

que vous aurez lieu d'attendre en vous l'accomplissement des promesses magnifiques qu'elle a faites aux confrères du Scapulaire.

Enfin, le troisième devoir d'un confrère du Scapulaire envers la sainte Vierge est l'imitation de ses vertus. C'est là la pierre de touche et la véritable marque à laquelle on connaît un véritable serviteur de Marie et un bon confrère du Carmel. Sans cette imitation, tout ce que vous pourrez faire d'ailleurs pour son honneur et pour sa gloire, vous servira de peu, ou peut-être ne vous servira de rien, qu'à augmenter votre condamnation ; elle ne se contente pas des grimaces de dévotion que l'on fait, et de tout extérieur de religion qui n'est qu'une écorce, s'il n'est accompagné de l'intérieur ; elle veut que vous vous consacriez tout entier à son Fils et à elle, et c'est ce que vous ne pouvez faire qu'en pratiquant les vertus dont elle vous a donné de si illustres exemples. Or, quelles sont ces vertus ? Vous ne les ignorez pas, chrétiens mes frères : vous savez que ce sont toutes les vertus chrétiennes. Je sais bien que les autres fidèles sont obligés d'imiter la sainte Vierge ; mais les confrères du saint Scapulaire doivent le faire avec plus de perfection. La qualité de serviteurs et d'enfants de Marie, dont ils sont honorés, l'habit dont ils sont revêtus, ne leur permettent pas d'en douter. Quel monstre donc qu'un confrère du Scapulaire déréglé, impie et libertin ? Quel déshonneur pour la sacrée Mère de Dieu ! quel sujet de douleur pour elle de voir au nombre de ses enfants, de voir dans sa famille, des Judas qui trahissent Jésus-Christ son cher Fils ; des Juifs et des bourreaux qui le crucifient de nouveau ; des sacrilèges qui foulent aux pieds son corps et son sang ? Quel spectacle ! un impudique, un débauché, revêtu de l'habit de la plus pure de toutes les vierges ! un ivrogne, un sensuel, sous la livrée de la plus sobre et de la plus mortifiée de toutes les femmes ! un orgueilleux, un superbe, un homme rempli de lui-même, parmi les serviteurs de la plus humble de toutes les créatures ! un emporté, un furieux, un vindicatif dans la famille de cette divine Mère si pleine de douceur et de charité ! une femme, une fille mondaine, éventée, danseuse, peut-être livrée au libertinage, immodeste dans ses habits et dans ses manières, et qui n'a en tête que le luxe et la vanité, dans la maison et parmi les domestiques de la Mère de Dieu, si chaste, si modeste, si pleine de pudeur, et qui n'a jamais rien pu souffrir qui approchât tant soit peu des maximes du monde et des libertés qu'on s'y donne ! Une personne d'honneur ne peut pas souffrir à son service des gens de mauvaise réputation ; car cela donnerait atteinte à son honneur. Jugez donc combien les confrères du Scapulaire, qui sont déréglés et qui donnent dans des excès honteux, déshonorent la très-sainte Vierge, et quelle terrible vengeance elle demandera contre eux, s'ils persévèrent dans leur malice. Comment

ces infortunés oseraient-ils se présenter à elle à l'heure de la mort? Comment auront-ils la hardiesse de lui montrer son saint habit qu'ils auront souillé, déchiré et traité si indignement? Elle dira comme Jacob (*Gen.*, XXXVII, 33) dit de la robe de Joseph son fils : Voilà bien l'habit que j'ai donné à ce mauvais confrère, que j'ai regardé autrefois comme mon fils bien-aimé; mais il est teint du sang du péché; une bête cruelle, le démon mon ennemi a dévoré mon enfant.

Le troisième devoir qui nous apprend que le scapulaire est un vêtement de justice, regarde le prochain, qu'un confrère du Carmel est obligé spécialement d'assister de ses prières, de ses bons avis, de ses biens, de ses services, et particulièrement de l'édifier par sa bonne conduite. Ce devoir est commun envers tous les hommes, mais il est particulier à l'égard des autres confrères. Cependant, disons-le ici à la confusion d'un si grand nombre de confrères du Scapulaire : quelle charité voit-on parmi eux? quel empressement pour s'aider mutuellement, surtout dans l'affaire du salut? Plusieurs ne sont-ils pas au contraire une pierre de scandale les uns pour les autres? Que cela est terrible! que cela est digne de la colère de la très-sainte Vierge! Combien en voit-on qui déchirent leurs frères par la médisance; qui ont une envie mortelle contre eux; qui ne peuvent les souffrir; qui les décrient partout, qui les oppriment et leur enlèvent leurs biens; qui les insultent, qui les maltraitent? Comment la Mère de Jésus-Christ peut-elle regarder une telle conduite? Ne vous semble-t-il pas de voir une mère désolée, qui voit ses enfants qui se bâtent, qui s'injurient et qui se font une guerre cruelle? Ne devriez-vous pas rougir de honte, mauvais confrères, d'en agir de la sorte? A quoi devez-vous enfin vous attendre? Quelle sera la rigueur de votre jugement et l'extrémité de vos tourments dans l'éternité, après avoir été si mauvais avec tant de moyens de salut et de sanctification? Cet effroyable abus de tant de grâces et de tant de secours, ne vous fait-il pas trembler? Rentrez donc dans vous-mêmes et repentez-vous sincèrement. Pour vous, qui remplissez les devoirs de bons confrères, je ne puis que vous féliciter de votre bonheur, et vous exhorter à la persévérance.

Je finis en invitant tous ceux qui n'ont pas l'avantage d'être enrôlés au nombre des confrères du saint Scapulaire, à ne pas tarder plus longtemps à se ranger sous les étendards de la Reine du ciel. Pourraient-ils encore différer de se revêtir du scapulaire, après avoir entendu les grandes prérogatives attachées à ce saint vêtement? Le salut éternel ne mérite-t-il pas qu'on ne néglige rien pour se l'assurer? Ne faudrait-il pas être bien imprudent, pour ne pas se servir d'un moyen si facile et si efficace en même temps? Recevez-le donc, mes chers frères, et portez-le bien, et vous ne manquerez pas d'y trouver une source de grâce en cette vie, et un puissant secours pour

bien mourir et pour vous procurer la gloire éternelle, que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

FETE DU SAINT ROSAIRE.

DEVOIION A LA SAINTE VIERGE; EN QUOI ELLE CONSISTE.

Ave, gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus. (Luc., 1, 28.)

Je vous salue pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes.

Ce sont-là, chrétiens auditeurs, les magnifiques paroles dont se servit l'archange Gabriel dans cette célèbre ambassade, où il vint annoncer à la très-sainte Vierge ce mystère adorable de l'incarnation du Verbe dans son chaste sein. Ce sont les mêmes paroles qui composent la plus grande partie du Rosaire, qui a été institué pour honorer Marie, et pour lui rendre un juste tribut de louanges : dévotion très-sainte et autorisée de l'Eglise, puisqu'elle a établi une fête particulière et ordonné un Office pour la rendre plus recommandable; dévotion dont la solennité nous assemble en ce jour, et qui m'engage à vous inspirer une nouvelle ferveur pour le service et pour la gloire de la Mère de Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme, qui veut bien aussi être la nôtre, et regarder tous les fidèles et surtout ses dévots serviteurs comme ses chers enfants, qu'elle chérit avec une tendresse que nous ne pouvons concevoir. Pour vous rendre ce discours plus utile, je vous parlerai de la dévotion à la sainte Vierge en général, et je dirai ce qui est de plus essentiel de la dévotion du saint Rosaire en particulier. Je vous ferai voir dans la première partie, les pressants motifs qui doivent nous engager à être dévots à la Mère de Dieu; et dans la seconde, je vous montrerai quelle doit être cette dévotion et en quoi elle consiste; je tâcherai de démêler la vraie d'avec les fausses. Attention, s'il vous plaît.

PREMIER POINT.

Trois pressants motifs nous engagent à rendre à la très-sainte Vierge, un culte particulier, et à avoir pour elle un profond respect, une singulière vénération et une dévotion véritable : premièrement, sa grandeur et sa puissance en qualité de Mère de Dieu; secondement, sa bonté pour nous, en qualité de Mère de tous les fidèles; troisièmement, l'expérience journalière que nous avons de son secours, et les preuves continues qu'elle donne de sa protection.

Le premier motif, qui doit nous engager à avoir un profond respect et une grande dévotion envers la très-sainte Vierge, c'est sa grandeur et sa puissance en qualité de Mère de Dieu. Rien de si grand que Marie après Dieu, et l'humanité sainte de Jésus-Christ. Il est vrai qu'elle est une pure créature, et que conséquemment elle est infiniment éloignée de l'Être-Suprême; mais elle est une créature si pure, si sainte et si

parfaite, qu'elle est incomparablement au-dessus de toutes les autres créatures. Elle est donc au-dessus, non seulement des patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs et des vierges, mais encore au-dessus des anges, des archanges, des chérubins et des séraphins. Il est encore vrai que tout ce qu'elle a vient de Dieu, comme l'unique source de tous les biens ; mais elle a répondu si parfaitement aux desseins que le Seigneur avait sur elle ; elle a fait profiter les talents qu'elle avait reçus du Père des lumières, avec tant de soin ; elle a fait un si saint usage des grâces et des dons qui lui ont été communiqués ; elle a eu un amour si ardent pour son Créateur ; elle a pratiqué toutes les vertus dans un degré si héroïque, sans jamais tomber dans la plus petite faute, que ses mérites, sa gloire et ses grandeurs, sont au-dessus de tout ce que nous pouvons concevoir.

Sa puissance répond parfaitement à sa grandeur et à ses mérites. Cette puissance est fondée sur l'alliance admirable qu'elle a contractée, par sa maternité divine, avec les trois personnes de la très-sainte Trinité. Par cette alliance, elle est devenue la Fille du Père éternel, la Mère du Fils, et l'Épouse du Saint-Esprit. Si la mère, la femme, ou la fille d'un roi ont tant de pouvoir dans un État ; si le roi Assuérus commanda à Esther, sa chère épouse, de lui demander tout ce qu'elle souhaiterait, ajoutant que rien ne lui serait refusé, fût-ce la moitié de son royaume ; si Bethsabée, mère de Salomon, étant entrée dans la salle où il était pour lui demander une grâce, ce fils sage et pieux se leva de son trône, lui alla au-devant, la salua avec un profond respect, lui fit placer un trône à côté du sien ; que peut-on penser du pouvoir que Marie a auprès de Dieu ? Elle n'est pas seulement la mère, l'épouse et la fille d'un roi, d'un empereur de la terre ; mais elle est la fille du Tout-Puissant, du Créateur de toutes choses ; elle est la Mère de Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme, le Sauveur du monde, le rédempteur du genre humain ; elle est l'Épouse de l'Esprit-Saint, qui est également Dieu et tout-puissant comme le Père et le Fils. Ne peut-elle donc pas dire avec quelque proportion, ce que son Fils adorable disait à ses apôtres, avant que de se séparer d'eux, pour monter au séjour de la gloire : *Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre.* (Matth., XXVIII, 18.) Ce n'est pas à dire que le pouvoir de la très-sainte Vierge soit infini comme celui de Jésus-Christ ; je sais qu'il est dépendant, borné et limité, mais je sais aussi qu'il est très-grand et au-dessus de toutes nos pensées.

Car si Dieu accorde en cette vie même une si grande puissance à ses serviteurs ; s'ils ont, pour ainsi dire, la clef de la vie et de la mort entre les mains ; s'ils commandent à la nature ; s'ils rendent la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets et la vie aux morts ; si le Sauveur a dit dans son saint Évangile (Joan., XIV, 12),

que ceux qui auront une foi ferme, feront des miracles aussi grands que ceux qu'il a faits lui-même, et qu'ils en feront même de plus grands ; que pouvons-nous penser du pouvoir immense qu'il a accordé à sa très-sainte Mère, qu'il aime incomparablement plus que tous ses saints, et qui, par sa grandeur, ses vertus et ses mérites, les surpasse tous au delà de tout ce qu'on peut se figurer ? D'ailleurs on peut dire que le Seigneur est engagé non-seulement par bonté, par miséricorde et par libéralité ; mais encore par justice, à ne rien refuser à sa divine Mère, à cause de ce qu'elle est à son égard, et de ce qu'elle a fait pour lui. Elle est véritablement la Mère du Verbe incarné ; c'est elle qui a fourni la matière pure et sainte, le sang précieux, dont son corps a été formé. Il est donc son vrai Fils, et en cette qualité, que ne lui doit-il pas ? Que n'a pas fait et souffert cette bonne Mère pour un tel Fils ? Que de soins, de travaux, de peines et de sollicitudes ! quel amour ! quelle tendresse ! quels empressements ! Elle l'a porté neuf mois dans son sein virginal, avec des craintes et des précautions infinies ; elle l'a nourri de son lait ; elle lui a procuré tous les besoins de la vie pendant son enfance ; elle l'a accompagné partout avec une fidélité incroyable ; elle l'a suivi jusqu'au pied de sa croix sur le Calvaire, où elle a souffert un cruel martyre, en le voyant dans le triste état où les Juifs l'avaient mis. Elle a eu pour lui un amour si ardent, que lui seul en peut pénétrer toute l'étendue. Étant infiniment libéral, que ne fait-il pas pour témoigner un retour à cette bonne Mère, mais un retour qui est en quelque façon sans bornes ? Ah ! mes frères, les paroles me manquent ici ; et tout ce que je puis dire, c'est que le pouvoir de Marie auprès de son Fils est au-dessus de tout ce que nous pouvons concevoir.

Aussi, que ne disent pas les saints Pères à ce sujet (BERN., epist. 174.) Tantôt ils l'appellent médiatrice entre Dieu et les hommes, non pas qu'elle ait cette grande qualité dans le même sens que Jésus-Christ son adorable Fils ; c'est lui seul qui est le médiateur de notre rédemption ; mais Marie, sa très-sainte Mère, est médiatrice d'intercession. Tantôt ils disent qu'elle est la coopératrice de cette rédemption, parce qu'elle a fourni le sang précieux, qui a été répandu pour le salut du genre humain, et qu'elle a nourri et préparé la victime sainte qui a été immolée sur l'arbre de la croix, pour l'expiation des péchés de tous les hommes ; tantôt ils assurent qu'elle est le canal de toutes les grâces, et que son Fils n'en accorde ordinairement point que par son intercession ; tantôt ils avancent qu'il est moralement impossible qu'un bon serviteur de Marie périsse. Écoutons le même dévot saint Bernard (hom. 2, Super *Missus est.*) Marie, dit-il, est cette étoile de Jacob qui éclaire tout l'univers de ses rayons, qui entretient les vertus, qui détruit les vices : elle est placée sur la mer orageuse

de ce monde, pour servir de guide à ceux qui y naviguent, et qui sont exposés à ses tempêtes. Lors donc que vous êtes agités par les flots des tentations et des tribulations, regardez cette étoile, invoquez Marie. Lorsque vos passions s'élèvent et excitent des orages dans votre âme, et vous mettent en danger de faire un triste naufrage, regardez l'étoile, invoquez Marie. Si l'horreur de vos crimes vous effraye, si le mauvais état de votre conscience vous épouvante, quand vous seriez sur le point de vous désespérer, regardez cet astre salulaire, invoquez Marie. Dans tous les périls, dans tous vos doutes, dans toutes vos angoisses et afflictions, pensez à Marie, invoquez Marie. Si elle vous soutient, vous ne pouvez pas tomber; si elle vous protège, vous n'avez rien à craindre; si elle vous est propice, vous êtes en assurance; et si elle prend soin de vous, vous ne pouvez pas périr.

Mais, à ce premier motif, qui nous engage à honorer avec un profond respect la sainte Vierge, et à avoir pour elle une grande dévotion, je veux dire le pouvoir incomparable qu'elle a en qualité de Mère de Dieu, ajoutons-en un second, et c'est la bonne volonté qu'elle a de nous secourir comme ses enfants, étant notre Mère toute pleine de tendresse et de bonté. Oui, mes très-chers frères, Marie est notre Mère, c'est Jésus-Christ qui nous a donnés à elle dans la conjoncture la plus favorable qui fut jamais, c'est-à-dire étant sur la croix et sur le point de mourir. Il lui a commandé de nous recevoir en la personne de son disciple bien-aimé, comme ses enfants, et d'avoir soin de nous. Quelle impression ne lui firent pas ces dernières paroles de son adorable Fils mourant : *Femme, voilà votre Fils!* (Joan, XIX, 26.) Représentez-vous quelle est la tendresse d'une mère pieuse, d'une mère qui a le cœur bien placé, d'une mère qui aime beaucoup, et surtout pour des enfants faibles, accablés de misères, souffrants, et dans un danger extrême de périr. Marie a une tendresse inconcevable : son cœur est plein d'amour, sa bonté est sans égale, elle ne respire que miséricorde. Ses enfants sont pauvres, affligés, misérables, exposés à une infinité de périls, de tentations et de maux, dans un danger évident de se perdre et de se damner pour jamais. Quels doivent donc être ses empressements pour nous secourir et pour nous soulager dans nos besoins? Et que ne devons-nous pas attendre de sa miséricorde?

Aussi, quelles marques et quelles preuves n'avons-nous pas continuellement de sa protection? Et c'est le troisième motif de reconnaissance, de respect et de dévotion que nous devons à la sacrée Mère de Dieu. Combien de prodiges n'ont pas été opérés par son intercession, dans tous les temps et dans tous les lieux du monde, depuis l'établissement de l'Eglise, et principalement dans les lieux qui sont spécialement consacrés en son honneur? Combien de malades et d'infirmités guéris, d'aveugles éclairés et même

de morts ressuscités? Combien d'accidents funestes empêchés, d'incendies éteints et de calamités publiques arrêtées? Et ne devons-nous pas convenir que c'est sa puissante médiation auprès de Dieu qui retient son bras vengeur et l'empêche de précipiter tant de pécheurs dans l'abîme de sa colère? Sans la puissante protection de cette Reine du ciel, la terre, inondée de crimes comme elle est, pourrait-elle subsister? Combien de grâces, de dons et de faveurs n'obtient-elle pas tous les jours pour les hommes et surtout pour ses serviteurs? Combien de conversions opérées par son entremise? Combien de grands pécheurs, de libertins et d'impies changés par les grâces fortes qu'elle leur a procurées? Combien de justes soutenus dans la pratique du bien par son secours? Combien de mourants ont obtenu, à leur dernière heure, le don inestimable de la persévérance finale, ou la grâce d'un véritable retour à Dieu par son moyen? Combien de personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition qui n'ont évité la damnation éternelle que par sa faveur! Si chacun de nous, mes très-chers frères, y fait une sérieuse attention, combien de secours, de grâces et de faveurs et pour le spirituel et pour le temporel, ne reconnaîtra-t-il pas avoir reçus par l'entremise de cette bonne Mère! De combien de périls et de malheurs ne se trouvera-t-il pas avoir été ou préservé ou délivré par son pouvoir! Quelle reconnaissance ne devons-nous donc pas lui témoigner! De quel profond respect ne devons-nous pas être pénétrés pour cette incomparable Vierge! Quelle dévotion ne devons-nous pas avoir pour elle! Mais quelle doit être cette dévotion? de quelles conditions doit-elle être revêtue pour être légitime et véritable? C'est ce qui me reste à vous faire voir dans ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Pour vous mieux faire connaître la véritable dévotion que nous devons avoir envers la très-sainte Vierge, il faut d'abord dévoiler les différentes fausses dévotions envers elle, qui ne sont que trop communes dans le monde, et ordinaires parmi les chrétiens. Or, je trouve quatre espèces de ces fausses dévotions : une dévotion superstitieuse, une dévotion timide, une dévotion intéressée et une dévotion impie.

La première fausse dévotion envers la Mère de Jésus-Christ, est une dévotion superstitieuse, et qui consiste en certaines pratiques, qui, bien loin d'être autorisées et approuvées de l'Eglise, en sont au contraire réprouvées et condamnées. Par exemple, observer un certain nombre de prières ou de jours, dans la croyance qu'il y a quelque vertu particulière attachée à ce nombre. S'abstenir de certaines œuvres dans des jours qu'on appelle les jours de remarque, en se persuadant follement que l'on rend par-là un culte agréable à la Mère de Dieu. Croire qu'on obtiendra infailliblement la délivrance

d'une âme du purgatoire, ou telle autre grâce que l'on voudra, en récitant, pendant un nombre fixe de jours, certaines oraisons en son honneur. Vouloir l'honorer par des actions, par des prières, par d'autres moyens qui ne sont point en usage dans l'Eglise; en un mot, prétendre être en droit de suivre ses idées et ses fantaisies dans le culte qu'on rend à Marie, et n'être point tenu de se conformer à ce qui est sagement établi par les supérieurs légitimes.

La seconde fausse dévotion envers la très-sainte Vierge, est une dévotion timide, c'est-à-dire lorsqu'on craint mal à propos d'en trop dire ou d'en trop faire pour l'honneur de cette sacrée Vierge; lorsqu'on n'ose pas la louer devant les impies, les libertins et les hérétiques; lorsqu'on ennuie des gens sans religion qui décrient son culte, qui blâment les pratiques de dévotion saintes et louables qu'on exerce à son égard; qui tournent en ridicule ses confréries et les autres moyens de l'honorer, sans se déclarer hautement pour serviteurs de Marie, et sans s'opposer avec zèle à ses ennemis. Et bien loin de prendre ses intérêts, comme l'on y est obligé, peut-être, par un maudit respect humain, fait-on semblant de consentir et d'adhérer à ces sortes de mauvais discours. Allez, indignes dévots de la sainte Vierge, lâches hypocrites, est-ce ainsi que vous devez en agir? Que diriez-vous d'un enfant qui entendrait déchirer sa mère par des paroles injurieuses et des calomnies atroces; qui, au lieu de s'y opposer, se mettrait de la partie, ou n'y prendrait aucune part! Ne le regarderiez-vous pas comme un dénaturé? Que devez-vous attendre de l'auguste Mère de Dieu, dont vous osez vous dire les enfants et les serviteurs? Serez-vous assez téméraires, après une conduite si indigne, de lui demander des faveurs? Comment en serez-vous reçus?

La troisième espèce de fausse dévotion envers la sainte Vierge, est une dévotion intéressée. On s'adressera à elle avec empressement pour obtenir la graisse de la terre, c'est-à-dire des honneurs, des richesses, des avantages temporels, le gain d'un procès, la réussite d'une affaire, l'avancement de sa fortune, la guérison d'une maladie. Mais, me direz-vous, n'est-il pas permis de demander les moyens de se soulager dans les besoins de la vie? Oui, pourvu qu'on les demande avec de bonnes intentions, qu'on ne demande que le nécessaire, et qu'on ne demande les biens temporels que pour acquérir, par-là, les biens éternels, et non point pour des fins toutes terrestres et toutes charnelles, comme l'on fait ordinairement. Une mère sage, prudente, donne-t-elle à son enfant des choses qu'elle connaît lui devoir être préjudiciables? Quoi, mon cher auditeur, vous voulez que la sainte Vierge, qui est votre mère, qui vous aime tendrement et qui désire, avec une ardeur inexprimable, votre sanctification et votre salut, demande pour vous des moyens dont elle voit bien que vous vous servirez pour

votre malheur! des honneurs qui vous rendront superbe; des richesses que vous emploierez pour satisfaire vos passions, pour offenser Dieu, pour vous damner? Etes-vous raisonnable? Et n'êtes-vous pas comme les enfants, qui ne savent ce qu'ils demandent? Au contraire, Marie priera le Seigneur de ne vous point accorder vos folles demandes, et de vous-donner tout ce qui est opposé à vos désirs déréglés. C'est la plus grande grâce qu'elle puisse vous faire.

La quatrième espèce de fausse dévotion envers la sainte Vierge, est une dévotion que j'appelle impie: par exemple, si l'on prétendait l'égaliser à Dieu et lui rendre un même culte; ce qui serait un crime énorme et une idolâtrie, puisqu'elle est une pure créature, et par conséquent infiniment au-dessous de l'Être suprême, comme nous l'avons déjà observé, quoiqu'elle soit au-dessus de tous les autres ouvrages du Tout-Puissant. Il faut savoir que le culte que nous devons à Dieu est un culte de latricie, par lequel nous le reconnaissons comme le Créateur et le souverain Seigneur de toutes choses, tandis que nous n'honorons Marie que comme une excellente créature, qui a été élevée à la dignité de Mère de Dieu. J'avoue qu'il est rare de trouver des personnes assez grossières et assez ignorantes pour donner dans cette dévotion impie; mais il est très-commun, parmi les chrétiens, de donner dans l'excès d'une dévotion envers la sainte Vierge, qu'on peut bien aussi appeler avec raison une dévotion impie. Je parle de ceux qui s'autorisent de sa protection pour persévérer dans le crime, et qui, au moyen de quelques prières qu'ils récitent en son honneur, de l'engagement qu'ils ont pris dans quelque une de ses confréries, de quelques libéralités qu'ils font pour la décoration des temples et des autels érigés en son honneur et pour la solennité de ses fêtes, se croient en droit de s'abandonner aux passions les plus honteuses, de commettre des injustices, de s'enivrer, de se venger, de vivre en athées et en païens, s'imaginant, avec la dernière folie, que malgré leur vie criminelle et abominable, ils ne laisseront pas d'être sauvés; parce qu'étant du nombre des serviteurs et des dévots de la sainte Vierge, elle ne permettra pas qu'ils périssent et qu'ils soient damnés. Malheureux libertins, ennemis de Dieu, mauvais chrétiens, n'avez-vous pas honte d'avoir de telles pensées et de faire de semblables raisonnements? Est-ce sérieusement que vous croyez de pareilles absurdités? Votre conscience ne vous condamne-t-elle pas hautement? Vous prétendez donc que Marie protège, contre l'ordre de Dieu, des scélérats, et prenne le parti des ennemis déclarés de la croix de son Fils? Vous voulez donc qu'elle s'oppose à sa justice, et qu'elle travaille à renverser les desseins de sa providence, et que tandis qu'il assure expressément que l'impie qui persévère dans son impiété, y mourra, Marie donne l'assurance du contraire, et fasse entendre que, quelque

vie criminelle qu'on ait menée, à l'heure de la mort on sera traité en élu ou en saint et placé dans le royaume des cieux ? Ah ! dé-sabusez-vous une bonne fois, et soyez bien assurés que la très-sainte Vierge n'a point d'autres vœux, d'autres pensées, d'autres sentiments que Jésus-Christ son Fils adorable ; et qu'après avoir prié pour votre conversion, si vous vous obstinez dans le mal, elle demandera vengeance contre vous ; et, à votre dernière heure, vous n'aurez point, après votre juge souverain, d'ennemi plus redoutable que cette bonne mère que vous aurez poussée à bout par votre malice et par l'abus que vous aurez fait de ses fa-veurs.

Venons maintenant à la vraie dévotion envers la sainte Vierge, qui est entièrement opposée à la fausse, et qui a des qualités bien différentes. Car : 1° Elle est prudente et éclairée ; 2° elle est zélée et fervente ; 3° elle est désintéressée ; 4° elle est chrétienne et pieuse. Reprenons : Je dis en premier lieu que la vraie dévotion à la Mère de Dieu est prudente et éclairée ; elle ne se sert pour l'honorer que des prières et des pratiques de piété approuvées et autorisées de l'Eglise ; elle rejette avec soin tout ce qui est suspect, toute superstition, toute nouveauté dangereuse ; elle règle son culte suivant les principes de la foi ; elle regarde Marie comme la plus élevée et la plus parfaite de toutes les créatures, mais absolument dépendante et infiniment éloignée du Créateur. Tout ce qu'elle lui attribue d'admirable, de grand, de prodigieux, de merveilleux ; tous ses dons, toutes ses grâces, tous ses privilèges, sa gloire immense, son pouvoir inconcevable, elle reconnaît que tout lui vient du Tout-Puissant, comme de la source inépuisable de tous les biens.

Secondement, la véritable dévotion à la sainte Vierge est zélée, fervente et généreuse. Un vrai dévot de Marie ne se contente pas de l'honorer en particulier et lui seul, mais il fait une profession ouverte et publique de son culte ; il lui procure autant qu'il peut de nouveaux serviteurs. Il ne se borne pas à quelques prières ou pratiques extérieures de piété ; il est prêt à tout sacrifier pour l'honneur et pour la gloire de sa bonne Mère. Il se prive de ses plaisirs pour lui être plus agréable ; il lui consacre une partie de ses biens ; il visite les malades et fait des aumônes selon ses moyens ; il se confesse et communie les jours de ses solennités ; il assiste avec beaucoup de dévotion aux Messes et aux autres Offices qui se célèbrent les jours de ses fêtes ; il prend son parti partout, il se déclare hautement pour elle ; il ne peut pas souffrir qu'on dise en sa présence la moindre parole qui pourrait diminuer l'honneur qui est dû à cette sacrée Vierge ; il résiste en face de ces libertins, à ces prétendus esprits forts, qui ont la témérité, ou plutôt l'impiété de décrier ses confréries et ses dévotions ; en un mot, il n'oublie rien pour lui témoigner le zèle le plus ardent.

Mais ce n'est point par intérêt qu'il agit, c'est par un pur amour qu'il a pour sa bonne maîtresse, et c'est la troisième qualité de la véritable dévotion à la mère de Dieu ; un vrai dévot de Marie ne se propose que la gloire de Dieu, l'honneur de sa sacrée mère, son propre salut et celui du prochain. Ce sont là les motifs qui le font agir. Il ne demande rien que conformément à ces saintes vœux ; il rapporte tout à ces bonnes fins, et s'il s'adresse quelquefois à Marie pour obtenir des secours qui regardent le temporel, ce n'est qu'à condition qu'ils lui seront utiles pour son avancement spirituel. Autrement, il demanderait plutôt la pauvreté, les souffrances et les croix.

Enfin le quatrième caractère de la véritable dévotion à la très-sainte Vierge, c'est d'être chrétienne et pieuse. Je m'explique : J'entends par une dévotion chrétienne et pieuse, celle qui n'a pour principe et pour fin que la sanctification des âmes et leur avancement dans la perfection. Et ainsi, un vrai dévot de Marie ne se propose qu'une plus grande exactitude à remplir ses devoirs. De là, il se garde bien de négliger ses obligations essentielles, pour s'attacher à des pratiques de piété qui ne lui sont point commandées, et qui ne sont que des surrogations. Il ne prend point le change, comme les faux dévots, qui se font un point de conscience de ne jamais manquer à certaines dévotions qu'ils se sont prescrites à eux-mêmes, tandis qu'ils manquent sans scrupule à leurs devoirs les plus indispensables ; ce qui est une étrange illusion, et néanmoins très-commune parmi les prétendus dévots de Marie. Comme les Pharisiens dont il est parlé dans l'Evangile (*Matth., XXIII, 23*), ils s'arrêtent à de petites choses, et ils négligent les grandes. Ils regardent comme un mal de manquer à certaines prières, à une bénédiction, à un office de leur confrérie, et ils regardent comme rien la négligence et l'omission des devoirs de leur charge et de leur état, le soin de leur famille, l'éducation de leurs enfants, l'obligation d'assister aux instructions et aux offices de la paroisse, l'exercice des bonnes œuvres. Ceci demanderait un grand détail, mais le temps ne me le permet pas. Le véritable dévot à Marie a bien d'autres sentiments : il sait que la véritable dévotion consiste à remplir les devoirs du christianisme, et à pratiquer la vertu et éviter le péché, et il est persuadé que hors de là il n'y a qu'une dévotion chimérique et absolument inutile, ou même pernicieuse.

Finissons par la dévotion du saint Rosaire, qui nous assemble ici aujourd'hui ; et disons qu'elle est très-ancienne, très-pieuse, et par conséquent très-agréable à la sainte Vierge. Le saint Rosaire est une confrérie, ou assemblée de fidèles, qui font profession d'honorer spécialement la Mère de Dieu par des pratiques de piété toutes saintes et édifiantes, et, en particulier, de réciter tous les jours, en son honneur, autant qu'ils le peuvent, le saint Rosaire, ou

au moins le chapelet de cinq dizaines, qui est la troisième partie du Rosaire.

Je suis bien aise de vous dire de quelle manière on doit le réciter, parce qu'il n'est rien de plus commun, ni peut-être de plus mal pratiqué. Pour dire comme il faut le Rosaire ou le chapelet, il faut avoir l'attention, le respect et la dévotion qui sont nécessaires dans toutes sortes de prières. Sur la croix, il faut faire le signe de la croix, en disant : *In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti*, ou bien, *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*, et réciter le Symbole des apôtres. Sur le premier gros grain, il faut dire : *Gloria Patri et Filio et Spiritui sancto*, ou bien, *Gloire soit au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit*, et dire une fois l'Oraison Dominicale, et de même sur tous les gros grains; et sur chacun des petits grains il faut dire une fois la Salutation angélique. Ceux qui ne savent pas le latin doivent dire toutes ces prières en français. Sur chaque dizaine, il faut méditer sur un des mystères de notre sainte religion, suivant la méthode dont on n'a pas manqué de vous parler dans les instructions familières. De ces mystères, il y en a cinq, que nous appelons joyeux, qui sont l'Annonciation de la sainte Vierge, sa Visitation, la Nativité de Notre-Seigneur, la Purification de la sainte Vierge, et lorsqu'elle trouva son Fils dans le temple. Il y en a cinq douloureux, qui sont la sueur de sang et l'agonie de Jésus-Christ dans le jardin des Oliviers, sa flagellation, son couronnement d'épines, le portement de sa croix et son crucifiement. Il y en a cinq glorieux, qui sont la résurrection du Sauveur, son Ascension, la descente du Saint-Esprit, la mort et la résurrection de la sainte Vierge, et son couronnement dans le ciel.

A l'égard des autres devoirs des confrères du saint Rosaire, je ne fais que les toucher en passant. Ils doivent se proposer uniquement la gloire du Seigneur, l'honneur de Marie, leur propre sanctification et celle de leurs confrères. Ils doivent s'approcher des sacrements autant qu'ils le peuvent, les premiers dimanches de chaque mois qui sont spécialement consacrés à cette dévotion; et les principales fêtes de la sainte Vierge, ils doivent faire quelques mortifications en son honneur, et d'autres bonnes œuvres; ce qui n'oblige pas sous peine de péché. Ils doivent s'édifier les uns les autres par des discours de piété, par des avis et des corrections charitables, et une conduite régulière. Ils doivent imiter les vertus de la sainte Vierge, sa pureté, sa charité, son humilité, visiter les malades et assister les pauvres suivant leurs moyens. En vous comportant de cette manière, chers confrères du Rosaire, vous aurez en Marie une bonne Mère, une puissante protectrice, qui vous obtiendra des grâces particulières pour vivre en bons chrétiens, et la persévérance finale; et enfin le bonheur de jouir de son aimable présence dans la gloire des

élys que je vous souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

JOUR DE LA TOUSSAINT.

SUR LE PARADIS.

Gaudete, exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis. (*Math.*, V, 12.)

Réjouissez-vous et tressaillez de joie, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel.

Quel sujet de joie, en effet, mes très-chers frères, pour tous les serviteurs de Dieu et les disciples de Jésus-Christ, de savoir qu'ils sont destinés à posséder éternellement un bonheur ineffable et incompréhensible? C'est à cette fin que se rapportent tous les desseins du Seigneur sur les hommes, et toutes les opérations de sa puissance, de sa sagesse et de sa bonté. La création, la rédemption, les grâces, les sacrements, tous les moyens et secours spirituels ne tendent qu'à procurer à l'homme la gloire éternelle: les choses, même visibles et corporelles, les astres, les animaux, les plantes, toutes les créatures sont faites pour porter l'homme à cette fin bienheureuse et pour lui servir d'autant de moyens pour y arriver; les anges mêmes sont employés à ce dessein: par conséquent toutes nos vues, nos désirs, nos pensées, nos actions se doivent diriger à cette même fin, et si cela n'est pas, l'homme devient un monstre d'horreur et d'ingratitude. Cependant, combien en est-il de ces malheureux qui, non-seulement ne travaillent pas à acquérir le ciel, n'y pensent pas même, n'en font aucun cas, mais qui, poussant encore plus loin la fureur, font tout ce qu'ils peuvent pour s'en rendre indignes et pour s'en priver à jamais. Tâchons aujourd'hui, à cause de la grande solennité qui nous assemble, de leur faire détester leur déplorable aveuglement, en leur mettant devant les yeux quelques échantillons des biens immenses qu'ils méprisent si insolamment, et cela servira en même temps à nous animer tous à travailler sans relâche, et avec un courage invincible, à mériter la possession de ces mêmes biens. Les plaisirs dont les saints jouissent dans le ciel sont universels, ce sera mon premier point. Les plaisirs dont les saints jouissent dans le ciel nous sont incompréhensibles; ce sera le second. Je crois qu'il n'est pas nécessaire de vous exhorter à donner toute votre attention à un sujet si magnifique, et en même temps si consolant.

PREMIER POINT.

Entre les différentes définitions que les théologiens donnent du bonheur éternel, j'en remarque trois principales: La béatitude, disent-ils, est l'éloignement de tous les maux, et l'assemblage de tous les biens; elle est un état parfait et au delà duquel l'on ne peut rien ni désirer ni concevoir; elle est la possession du souverain bien, qui est Dieu. Voilà le fondement solide des deux propositions que j'ai avancées; c'est-à-dire que

les biens dont les saints jouissent dans le ciel sont universels et incompréhensibles. Car si Dieu, comme la foi nous l'enseigne, est la source et le principe de tous les biens, le bien absolu, le bien par excellence, le bien infini et essentiel; ceux qui le possèdent, possèdent par conséquent en lui tous les biens: ils sont entièrement remplis; ils ne peuvent rien souhaiter, parce qu'ils ont tout; leurs désirs ne peuvent pas être portés plus loin, puisque non-seulement il n'y a rien de plus à désirer, mais même qu'il ne peut y avoir rien de plus. De-là cette universalité de biens et de délices, dont on jouit dans la gloire, qui exclut toute indigence. De là l'incompréhensibilité de ces biens, qui n'ont point de bornes ni de fin. Commençons par la première.

L'homme est composé de deux parties, qui ne lui sont pas moins essentielles l'une que l'autre; mais elles ne sont pas de la même nature, quoique leur principe soit le même. L'une est purement spirituelle, et l'autre entièrement matérielle; ainsi elles sont capables de différentes fonctions, quoique l'une ne puisse rien faire de méritoire sans l'autre. Donc, pour rendre l'homme parfaitement heureux, il faut que tout ce qui le compose participe à son bonheur; car quelque plaisir qu'il ressentit dans son âme, s'il souffrait dans son corps, la douleur balancerait la joie, et ce mélange serait incompatible avec la félicité; mais en même temps il faut des plaisirs proportionnés au sujet qui les reçoit. C'est ce que le Tout-Puissant a fait d'une manière admirable pour ses élus et ses saints. Il les comble d'une si grande abondance de délices, et tellement convenables à toutes leurs dispositions, que chaque partie d'eux-mêmes, toutes les facultés de leur âme, tous les membres de leur corps participent au bonheur commun; de sorte que tout dans eux est rempli, tout est satisfait avec profusion.

Le corps d'un bienheureux est continuellement appliqué à tout ce qui peut satisfaire ses inclinations et sa capacité. Ses yeux sont réjouis par tout ce qu'on peut se représenter de plus charmant. Assemblez tout ce que la nature a produit de plus beau, et ce que l'art a inventé de plus rare. La splendeur des astres, le brillant des étoiles, la verdure des prairies, l'agrément des fleurs, la richesse de tout l'or et de tous les diamants, les jardins délicieux, les paysages, les villes, les palais, les ameublements superbes, les habits magnifiques, la compagnie de toutes les plus belles personnes de l'univers, tout cela n'est qu'un peu de terre et de poussière, en comparaison des objets magnifiques dont la sainte Sion sera remplie. Si l'on a vu des personnes comme extasiées à la vue de l'appareil de quelque grande action, comme de l'entrée d'un roi dans sa ville capitale, son couronnement, le triomphe d'un conquérant; si un saint évêque, voyant les richesses et les beautés de la ville de Rome, un jour que le roi Theodorice y parut avec pompe, fut si agréablement surpris, qu'il s'écria tout

transporté d'étonnement: Si Rome la terrestre est si magnifique, que sera-ce de la Jérusalem céleste; si la Reine de Saba, considérant les palais et les jardins enchantés de Salomon, ses équipages, ses trésors, sa cour, le bel ordre établi dans ses Etats et parmi ses officiers, était comme hors d'elle-même; quels seront les transports et les ravissements des saints à la vue des beautés du paradis?

Vous vous souvenez sans doute, mes chers auditeurs, de ce qui arriva sur le Thabor: on vous en a fait sans doute plusieurs fois la relation. Jésus-Christ, après avoir prédit à ses apôtres les humiliations de sa mort, et les grands combats qu'ils auraient à soutenir pour son nom, voulut les animer à de si grands travaux par une vision qui devait être comme un avant-goût des récompenses qu'il leur préparait dans le ciel. Il choisit les trois principaux pour être témoins de ce grand événement: il les conduisit au haut de la montagne, et il se transigura en leur présence. Son visage devint brillant comme le soleil; ses habits parurent blancs comme la neige, et sa sacrée personne se trouva environnée d'une telle gloire et d'une si grande majesté, que ces trois disciples, saisis d'un étonnement inconcevable et d'une sainte frayeur, tombèrent sur leur visage et ne surent plus où ils étaient. Cependant ce n'était qu'un petit rayon de sa gloire, que Jésus-Christ avait fait paraître sur son corps, et qu'il avait proportionné à la faiblesse de ceux à qui il le découvrait. Quel sera donc le poids immense de toute cette gloire réunie, et qui se montrera dans tout son jour et sans aucun voile dans la sainte cité?

Qu'il fera beau voir l'humanité du Sauveur placée à la droite du Père éternel et élevée au-dessus de toute créature! Qu'il fera beau voir la Reine des anges et des saints auprès de son Fils et au-dessus de laquelle il n'y a que la Divinité, c'est-à-dire les trois adorables personnes de la sainte Trinité. Qu'il fera beau voir le nombre presque infini des esprits célestes, divisés en trois ordres, et chaque ordre en trois chœurs, avec une subordination admirable. Qu'il fera beau voir tous les élus assis sur des trônes magnifiques, comme autant de Rois, la couronne sur la tête et revêtus de la robe de l'immortalité! Qu'il fera beau voir tous les différents ordres des saints, tout brillants de gloire et de Majesté: les patriarches, les prophètes, les apôtres, l'armée triomphante des martyrs, la troupe innombrable de confesseurs et de pénitents; le nombre prodigieux de vierges, qui chantent incessamment le cantique toujours nouveau et qui suivent l'Agneau partout; tant de millions de saints, de tous les âges, de tous les états et de toutes les régions du monde! Si saint Jean-Baptiste, ou quelqu'autre de ces grands serviteurs de Dieu, si renommés dans les livres sacrés, paraissait sur la terre, qui est-ce qui n'abandonnerait pas ses affaires les plus importantes, et qui n'entreprendrait pas un long voyage pour avoir le bonheur de lui

Parler une seule fois? Mais si c'était la très-sainte Vierge; ou si Jésus-Christ lui-même se montrait de nouveau, comme autrefois dans la Judée, où est le chrétien qui ne sacrifierait pas tout ce qu'il a de plus cher au monde, pour se transporter au lieu où il serait, fût-ce aux extrémités de la terre? Quels seront donc les ravissements des bienheureux qui jouiront de la familiarité de Dieu même, qui converseront avec la sacrée Mère du Sauveur et avec tous les anges et tous les saints du paradis?

Les oreilles des bienheureux seront flattées par les doux concerts de voix angéliques et par l'agréable harmonie des chants divins, qu'on ne cessera de faire retentir dans la céleste Jérusalem. Leur odorat sera embaumé par des parfums d'une suavité inconcevable. Leur goût sera satisfait par une liqueur incorruptible et intarissable. Le texte sacré nous en donne une idée bien particulière, lorsqu'il dit que les saints seront assis à la table de Dieu même; qu'ils auront les mêmes mets et la même boisson que lui, c'est-à-dire qu'ils seront rassasiés d'un torrent de volupté, mais d'une volupté toute divine. Le sens de l'attouchement qui est répandu dans tout l'intérieur et dans tout l'extérieur du corps sera comme abîmé dans un océan de toutes chastes délices, dont il sera capable. Les élus nageront dans la volupté, mais ce sera une volupté toute sainte; ils en seront mondés; ils se reposeront dans des lits d'honneur et de gloire, et leur joie sera parfaite. Quel changement prodigieux pour les pénitents et pour les pauvres! Au lieu du pain mêlé avec la cendre, et de l'eau cétrepée de larmes, une nourriture divine; au lieu d'une cellule et d'une chaumière, le ciel empyrée; au lieu de haillons, de haïres et de cilices, la robe de l'immortalité. Courage, pauvres, affligés et infirmes; et vous, dont la vie est une croix, une mortification continuelle; encore quelques jours à souffrir, et vous entrerez ensuite dans la joie de votre Seigneur. Alors vous vous écrierez, comme l'illustre pénitent saint Pierre d'Alcantara: O heureuse pénitence! ô précieuse croix, qui m'avez mérité une si grande gloire! Alors, dit le prophète Isaïe (c. LX, v. 5), vous verrez, et vous serez dans l'adulation, votre cœur se dilatera et sera rempli d'une affluence de toutes sortes de biens. O hommes insensés, qui vous égorgez ter-bas pour un peu de terre, qui travaillez toute votre vie pour acquérir et pour conserver une petite possession; qui traversez les mers pour avoir de l'or, et qui sacrifiez votre repos, votre temps, vos soins et que trop souvent votre âme et votre conscience à un intérêt sordide, à un peu de bien qu'il faudra enfin quitter pour toujours; pourquoi ne portez-vous pas votre ambition jusque dans le ciel? il ne faudrait que changer d'objets et de motifs: vous pouvez à peu de frais faire la conquête d'un royaume entier mais d'un royaume rempli de toutes sortes de richesses, de biens et de plaisirs, dont la durée n'a point de bornes. A quoi vous

amusez-vous? Pourquoi tant d'empressement pour des bagatelles qui ne méritent pas la moindre de vos attentions, et qui ne servent qu'à vous tourmenter?

Ajoutons ici les qualités admirables dont les corps bienheureux seront revêtus. Cette clarté admirable, qui les fera briller comme des astres d'une beauté incomparable; cette impassibilité, qui les rendra impénétrables aux traits de la douleur, de la mort. Plus de maladies et d'infirmités, plus de travail et de lassitude; plus de faim, de soif, ni d'autres nécessités; plus de crainte, d'ennui et d'autres misères, mais cette agilité et cette sublimité qui les rendront comme spirituels et capables de pénétrer les corps les plus opaques, et de se transporter dans un instant, et sans aucune peine, d'une extrémité de l'univers à l'autre. Ce ne sont plus des sacs de corruption, des fardeaux insupportables, des cadavres vivants, mais ce sont des vases d'honneur, des ouvrages précieux et d'une beauté ravissante. Hommes charnels, qui vous conduira aux supplices éternels et à l'horreur de l'enfer; marchez par le chemin étroit de la pénitence, résistez aux mauvais penchants de votre nature corrompue; n'écoutez pas les désirs brutaux de votre chair criminelle, mais domptez ses appétits déréglés pour lui procurer une félicité éternelle.

Mais que dirons-nous des plaisirs dont les élus jouissent dans leur âme? Ils sont également universels, puisqu'ils remplissent toutes les facultés de cette âme. Leur mémoire est continuellement remplie et occupée de ce nombre prodigieux et inconcevable de biens dont ils sont comme inondés. Leur entendement est comme absorbé dans la claire vision de Dieu. Ils le verront tel qu'il est en lui-même. Ce ne sera plus au travers des ombres et parmi les obscurités de la foi, comme nous l'apprend le grand Apôtre (1 Cor., XIII, 12); ce ne sera plus par le moyen des créatures et à la faveur des faibles lumières de la raison; mais ils le verront avec ses perfections, face à face; ils le verront avec ses attributs; ils verront toutes choses en lui; ils contempleront en sa lumière, les secrets et les mystères de sa grandeur, de sa puissance, de son immensité, de sa sagesse, de sa justice et de sa miséricorde. Ils verront ses adorables desseins dans la création de l'univers, dans la réparation du genre humain, par l'incarnation et la mort du Verbe éternel; ils verront les admirables ressorts de sa grâce et de sa providence; ils découvriront ce qu'il y aura de plus caché dans la profondeur de ses jugements. Tout ce qui leur aura été inconnu jusqu'alors dans la nature, leur sera manifeste, et leur science sera en quelque sorte la même que celle de Dieu. Je ne veux pas dire que les saints comprennent l'essence de Dieu: il est un Etre infini, par conséquent il n'y a que lui qui puisse se comprendre lui-même; mais je dis que les élus verront Dieu et connaîtront en lui tout ce qu'ils seront capables de connaître, et autant

qu'ils seront capables de connaître, aidés, soutenus et élevés par la lumière de gloire. Hommes curieux et si empressés de connaître les choses cachées, vous qui voudriez fouiller jusque dans l'avenir, et qui, par une curiosité criminelle, vous efforcez de pénétrer les secrets dont le Seigneur s'est réservé la connaissance, humiliez-vous maintenant dans votre ignorance; confessez que vous ne savez rien: apprenez à vous connaître vous-mêmes, et vous aurez dans le ciel une science sublime, qui contentera tous vos désirs. La volonté des bienheureux sera entièrement possédée et remplie de l'amour du souverain bien: ils seront tous embrasés de ce saint amour; et cette ardente charité les unira si étroitement à leur Dieu, qu'ils ne seront avec lui que comme une même chose; ce sont les termes dont Jésus-Christ s'est servi lui-même. Mais si les biens qu'on possède dans le ciel sont universels, ils sont aussi incompréhensibles: c'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

On peut considérer trois choses dans l'état des bienheureux: le lieu qu'ils habitent, l'essence de leur béatitude, et sa durée: or ces trois choses sont également incompréhensibles aux hommes mortels. Commençons par ce séjour charmant, qui est comme le théâtre de tant de grandeur et de magnificence. L'Écriture sainte en dit quelque chose, mais elle n'a pu parler que selon la faible capacité de notre esprit, et s'accommoder à notre portée, en se servant de diverses comparaisons tirées des choses naturelles. Saint Jean, le prophète de la nouvelle alliance, est celui qui nous en a fait la description la plus étendue (*Apoc.*, XXI et XXII), et qui a recueilli ce qui avait été dit avant lui, sur cette matière, dans le texte sacré. Après avoir traité des signes qui doivent précéder le jugement dernier, et mis devant les yeux cette action terrible qui doit ouvrir les deux éternités, il dit qu'on lui montra un ciel nouveau et une terre nouvelle; en même temps on lui fit voir une grande ville, qui était ornée de tout ce qu'on peut se figurer de plus superbe. Sa lumière était celle de Dieu même, et son éclat était semblable à celui du cristal le plus fin et le plus poli; sa grandeur était de douze mille stades, c'est-à-dire d'environ cinq cents lieues, sa longueur, sa largeur et sa hauteur étaient égales, c'est-à-dire qu'elle était parfaitement carrée: on y voyait de douze portes, trois de chaque côté du monde; ses murailles étaient de jaspé et les fondements de toutes sortes de pierres précieuses; son pavé était d'or fin et brillant comme le verre; il y avait au milieu un fleuve d'une eau vive et belle comme du cristal, et dans ses places publiques, des arbres qui produisaient chaque mois de nouveaux fruits, lesquels avaient la vertu de guérir toutes sortes de maladies. Les citoyens de cette heureuse ville n'étaient sujets ni à la mort, ni à aucune infirmité; la lumière y était continuelle et admirable,

et il n'y avait point de succession de jours et de nuits; on n'y connaissait ni tristesse, ni larmes, ni gémissements. La pauvreté et les misères, ainsi que toutes les autres nécessités que nous éprouvons en cette vie, en étaient entièrement bannies. Ce n'étaient que joie, plaisirs, cantiques de louanges et de bénédictions, et cela sans interruption et sans fin. Il n'est pas difficile de comprendre que cet apôtre parle de la Jérusalem céleste, et qu'il prétend nous donner une idée du paradis. Vous m'avouerez, chrétiens auditeurs, qu'une telle ville serait bien agréable, et qu'il n'est personne qui ne sacrifiât tout ce qu'il a de plus cher au monde, pour avoir le bonheur d'y faire sa demeure; cependant cette copie, quelque charmante qu'elle paraisse, n'a rien qui approche de l'original.

En effet, de quelque côté qu'on considère la demeure des bienheureux, on ne s'en peut pas former une juste idée. Servez-vous de toutes les comparaisons qu'il vous plaira; faites tous les efforts possibles d'imagination, vous en serez toujours infiniment éloignés. Si vous examinez son étendue, vous vous y perdrez; car si le soleil, selon les observations des plus habiles astronomes de notre siècle, est un million de fois plus grand que le globe de la terre, et si les étoiles de première grandeur égalaient presque le soleil, que pourra-t-on juger des espaces immenses du firmament, en comparaison duquel les astres ne sont que comme un point, et comment pourra-t-on regarder la terre, sinon comme un petit grain de poussière? Mais quelle idée se formera-t-on du ciel empyrée, qui surpasse incomparablement tous les autres ciens! O Israël s'écrie un prophète (*Baruch.*, III, 24-31), combien est grande la maison de votre Dieu: elle est élevée, elle est immense, et l'esprit de l'homme ne saurait en comprendre l'étendue. Que si nous faisons attention à la beauté et aux richesses de ce lieu magnifique, où pourrons-nous trouver des comparaisons qui en approchent. Rappelons-nous ce que les Livres saints et ce que divers auteurs nous disent du paradis terrestre, où Dieu plaça le premier homme après l'avoir tiré du néant; de ce lieu délicieux et rempli de tant de choses admirables; mais ce n'était qu'une demeure passagère; et le ciel est un séjour éternel, destiné aux triomphes et aux victoires de Jésus-Christ, et de tous les généreux soldats, qui auront combattu à la suite de ce grand capitaine. Nous servons-nous de ce que nous voyons de plus beau sur la terre, pour nous faire connaître les beautés de l'empyrée; mettrons-nous en parallèle avec lui ces villes superbes, ces palais magnifiques, ces édifices somptueux qu'on admire en plusieurs endroits de l'univers? Mais ce ne sont là que des monceaux de terre, des ouvrages grossiers et faits par des mains mortelles et tremblantes; mais le ciel est le chef-d'œuvre de la main du Tout-Puissant. Mais si Dieu a tant mis de charme et de

beauté sur la terre; s'il permet que des pécheurs et des hommes mortels habitent des logements qui paraissent si agréables, que devons-nous juger de ce lieu admirable, qui est le palais du Roi des rois, le séjour du Créateur, et la demeure destinée à loger éternellement tous les élus et amis de Dieu et tous les esprits célestes? O aimable séjour, s'écrie saint Augustin (*Manuel*, cap. 7 et 8) ! ô royaume magnifique qui a Dieu, pour son Roi, la vérité pour sa loi, et l'éternité pour son terme ! ô charmante cité, où l'on voit autant de saints que d'habitants, et de rois que de citoyens; où l'on jouit d'un jour sans nuit, d'une lumière sans ténèbres, d'un printemps sans hiver, d'une joie sans tristesse, d'un repos sans travail, d'une vie sans mort ! où les plaisirs sont sans dégoût, les richesses sans inquiétudes, et les honneurs sans ambition !

Mais le bonheur des saints en lui-même est encore plus incompréhensible que le lieu où ils en jouissent : pour comprendre ce bonheur, il faudrait comprendre ce que c'est que de posséder Dieu, puisque c'est cette possession de Dieu qui en est l'essence. Et c'est ce qui a fait dire au grand Apôtre, que *l'œil n'a jamais vu, ni l'oreille entendu, ni l'esprit de l'homme compris les biens que le Seigneur a préparés à ceux qui l'aiment.* (I Cor., XII, 19.) Le paradis est un royaume que Jésus-Christ a acquis au prix de ses souffrances, de son sang et de sa mort, et qu'il ne donne qu'au prix de nos travaux, de nos peines et de nos bonnes œuvres. Pesez bien, mes frères, ces deux propositions, et vous pourrez vous former quelque idée de la béatitude. Le paradis est un royaume que le Sauveur du monde, le Fils de Dieu tant homme a conquis lui-même; et comment l'a-t-il conquis? Par des travaux immenses, par la mort la plus cruelle qui fut jamais. Que n'a-t-il pas fait pendant trente-trois ans que sa vie a duré? Combien de veilles, de fatigues et de sueurs? Mais que dirons-nous de sa Passion? de cette agonie dans le jardin des Oliviers, où il sua sang et eau, de cette sanglante flagellation et de l'état affreux où il fut réduit sur la croix? Si une seule goutte de son sang est d'une valeur infinie, que pouvons-nous penser de tout le trésor de ses mérites? Cependant il l'a tout répandu; il a sacrifié sa vie, pour acquérir et pour nous mériter le ciel! Quelle est donc la valeur et le prix d'un royaume acheté à si grands frais! Ce n'est pas tout; le Dieu de miséricorde, ce Dieu infiniment libéral, ne donne ce royaume qu'au prix des travaux et des mérites de ses serviteurs. Assemblons ici tout ce que la loi de Dieu, tout ce que le saint Évangile commande de plus difficile : renoncer à soi-même; porter sa croix tous les jours; crucifier ses passions; aimer ses ennemis; se plaire dans la pauvreté, les souffrances et les humiliations; regarder avec mépris tous les biens, les honneurs, les grandeurs, les richesses et les plaisirs du monde. C'est là ce qu'il faut nécessairement faire pour arriver à la gloire éternelle; c'est là ce que tous

les saints, dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire, ont fait avec exactitude.

Et pensez-vous, mes chers frères, que Dieu vende bien cher le royaume des cieux à ses élus? Non sans doute, il ne le leur vend pas cher; il le donne au contraire presque pour rien. Car quelle proportion y a-t-il entre tout ce qu'un homme mortel peut faire sur la terre, pendant un espace de quarante ou cinquante ans, et la béatitude éternelle? Il n'y en a aucune. D'ailleurs le bien que nous faisons appartient plutôt à Dieu, qui nous en donne la volonté, la grâce et les moyens, qu'à nous-mêmes, qui ne pouvons rien par nos propres forces. Admirez donc la libéralité infinie de ce Dieu de miséricorde, qui donne des biens immenses, des biens infinis puisqu'ils sont éternels, des plaisirs ineffables, un royaume dont les richesses, la grandeur et la magnificence n'ont point de bornes, et qui les donne pour le sacrifice qu'on lui fait de quelques satisfactions d'un moment, de quelques fumées de vains honneurs, de quelques poignées de poussière.

Enfin le bonheur des saints sera éternel, et c'est ce qui en fait le comble et la perfection; ou plutôt cette durée infinie lui est absolument essentielle, car l'essence de la béatitude consiste à remplir tous les désirs de celui qui la possède : or, le plus grand de ces désirs est celui d'être toujours heureux. Et ainsi si le bonheur des saints devait avoir une fin, dès lors ils cesseraient d'être heureux; ils seraient même d'autant plus malheureux, que le bien qu'ils craindraient de perdre serait plus grand. Mais les bienheureux non-seulement ne craignent point d'être privés des biens dont ils jouissent, mais même il leur est absolument impossible de le craindre; ils ne peuvent pas s'en former là-dessus la moindre soupçon; car il y a trois choses essentielles dans la béatitude : Dieu qui en est l'objet, l'âme bienheureuse qui est la puissance destinée à le posséder, et la lumière de gloire qui étève l'âme à la jouissance du souverain bien; or, ces trois choses seront éternelles et n'auront jamais de fin ni de diminution. Dieu sera toujours, l'âme vivra toujours, et Dieu sera toujours visible à cette âme. Ce que considérant le Roi-Phète (*Psal.* LXXXVI, 3) il s'écrie dans les transports d'admiration : Quelles merveilles n'a-t-on pas dites de vous, ô cité de Dieu, ô séjour aimable des saints !

Pourrons-nous maintenant, chrétiens auditeurs, ne pas nous résoudre à tout faire et à tout sacrifier pour obtenir un si grand bonheur? L'exemple de tous les saints, dont l'Église solennise la mémoire à ce grand jour, nous y invite fortement. On ne vous propose pas à la vérité pour modèles les saints du premier ordre, ces héros de la religion, ces fameux pénitents, dont la vie a été un tissu de mortifications si extraordinaires et d'austérités si grandes, qu'on ne peut les entendre sans être effrayé; et surtout les martyrs de Jésus-Christ, qui ont souffert de si terribles tourments, et qui ont répandu leur sang et sacrifié leur vie pour

la foi ; mais on nous propose l'exemple des saints de notre état, de notre âge, de notre condition, de notre pays : il y en a parmi eux avec lesquels nous avons vécu et conversé ; il y a de nos parents, de nos amis et de nos voisins : leur vie n'a rien eu d'extraordinaire, et nous-pouvons facilement les imiter, si nous le voulons. Ils ont été sujets aux mêmes infirmités, aux mêmes tentations, aux mêmes épreuves que nous ; et nous avons les mêmes secours, les mêmes grâces, les mêmes sacrements, les mêmes moyens qu'ils ont eus. Quoi ! dit saint Augustin (*Conf.* lib. VIII, cap. 21), vous ne pourrez pas faire ce qu'ont fait et ce que font tant de personnes faibles et délicates, tant d'infirmes, tant de gens de tout âge, de tout sexe et de toute condition ! Mais voyez un peu de bien, pour l'ambition, pour le point d'honneur, pour la fortune, pour un établissement ; mais ce qui est encore plus étonnant, pour contenter ses passions, pour le plaisir, pour se venger, pour se damner.

Courage donc, chrétiens auditeurs ; aimons-nous à la conquête de ce royaume, et quoi qu'il nous en puisse coûter, remportons la victoire, pour obtenir une couronne immortelle. Tous peuvent aspirer à ce grand bonheur, le riche et le pauvre, le roi et le sujet, le savant et l'idiot. Pauvre fille, petite bergère, il ne tient qu'à vous d'être un jour reine du ciel, de briller comme un soleil pendant tous les siècles, assise sur un trône, la couronne sur la tête. Alors vous serez plus riche que tous les empereurs et les rois de l'univers, plus honorée que ne l'ont jamais été les plus grands hommes de la terre : vous serez parmi les anges et les princes de la cour céleste. Pauvre mendiant, vous changerez bientôt, si vous voulez, vos haillons avec la robe de l'immortalité, et la vie triste et dure que vous menez avec les délices du paradis. Malades, infirmes et languissants, à quoi tient-il que dans peu de jours vous ne soyez citoyens de cette charmante ville où il n'y a plus de faiblesse, de douleurs, ni de maladies ? Vous tous qui n'entendez, vous pouvez participer au même bonheur : il s'agit de vous faire un peu de violence pour vous rendre fidèles à ce que Dieu demande de vous ; il s'agit de commencer dès cette vie à faire ce que les saints font dans le ciel, je veux dire aimer le Seigneur de tout votre cœur, et votre prochain, comme vous-même. C'est ce que je vous souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

LE JOUR DES MORTS.

SUR LE PURGATOIRE.

O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte, si est dolor sicut dolor meus. (*Thren.*, I, 12.)

O vous tous qui passez, faites attention, et considérez s'il y a une douleur semblable à la mienne.

Un prisonnier renfermé dans un cachot obscur et plein de paine, chargé de chaî-

nes, abandonné de tout le monde, et livré à la rigueur de la justice, est sans doute bien digne de compassion. Mais si le même prisonnier n'a pas la liberté de se plaindre et de demander du secours et du soulagement, vous m'avouerez que son sort est encore bien plus triste. Les âmes du purgatoire sont renfermées dans une terrible prison ; elles sont liées avec des chaînes de feu, livrées à la rigueur de la justice de Dieu, et ordinairement abandonnées des personnes qui seraient le plus obligées de les secourir. Tout cela est sans doute bien affligeant. Mais ce qui augmente encore leurs peines, c'est qu'elles n'ont pas la liberté de se plaindre, ni de s'adresser à ceux qui pourraient leur procurer quelque soulagement. Qui est-ce donc qui parlera pour ces âmes souffrantes ? Qui est-ce qui fera entendre leurs gémissements, et qui implorera en leur faveur l'assistance des fidèles, sinon les prêtres du Seigneur que l'Eglise a établis leurs avocats ? C'est donc moi, quoique indigne, qui aurai aujourd'hui l'honneur de remplir ce ministère et de vous porter leurs justes demandes. Je vous ferai voir d'abord combien les peines du purgatoire sont cuisantes et terribles ; ensuite je vous montrerai l'obligation où vous êtes de les soulager, selon vos moyens : honorez-moi de votre attention ; le sujet le mérite.

PREMIER POINT.

Le purgatoire est une prison pleine de feu, où sont purifiées les âmes des fidèles qui sont décédés sans avoir pleinement satisfait à la justice de Dieu. (*Conc. Trid.*, sess. XXV.) C'est une vérité de foi qu'il y a un purgatoire, l'Eglise l'a décidé formellement (*Id.*, *decr. de Purgatorio*) ; et d'ailleurs le point de notre foi est clairement établi dans les Livres saints. Dans l'Ancien Testament, le Saint-Esprit nous apprend que le grand Judas Machabée, après diverses batailles, envoya à Jérusalem douze mille drachmes d'argent, pour offrir des sacrifices pour les âmes des soldats qui avaient été tués. Et le texte sacré ajoute que ce généreux capitaine jugeait avec pitié, et qu'il faisait une action conforme à la religion de ses pères. (*II Mach.*, XII, 43-46.) Or, de quoi auraient servi les sacrifices, si les personnes pour lesquelles on les offrait, avaient été dans le terme du bonheur ou du malheur éternel ? Il supposait donc qu'elles n'étaient ni dans l'un ni dans l'autre ; et, par conséquent, qu'il y avait un milieu, un endroit où l'on était purifié de la peine due à certaines fautes légères ou des restes du péché mortel ; et c'est ce que nous appelons le purgatoire. Jésus-Christ dans son Evangile confirme cette vérité, lorsqu'il dit (*Matth.*, XII, 32) qu'il est des péchés qui ne sont remis ni en cette vie, ni en l'autre : donc il en est qui sont pardonnés, c'est-à-dire effacés en l'autre vie. Or, ce ne peut pas être dans le ciel, puisque rien de souillé n'y entre (*Apoc.*, XXI, 27) ; ils ne peuvent pas l'être non plus dans l'enfer, car selon l'autorité des Livres saints

(Eccle., IX, 10), il n'y a point de miséricorde dans cette affreuse prison de la justice de Dieu : donc il faut qu'il y ait un endroit distingué des deux premiers, et c'est le purgatoire, dont je vous parle.

Pour bien comprendre cette doctrine, il faut savoir qu'il y a deux choses dans l'offense de Dieu, soit que cette offense soit mortelle, c'est-à-dire, qu'elle donne la mort à l'âme, soit qu'elle soit seulement vénielle, c'est-à-dire qu'elle ne fasse que diminuer la grâce sanctifiante. Les théologiens appellent la première, coup de péché, et la seconde, peine du péché mortel. C'est une qualité maligne, qui infecte entièrement une âme, qui la prive de la vie spirituelle, et qui la rend horrible aux yeux de Dieu; et la peine consiste en une dette infinie; donc cette âme reste chargée envers celui qu'elle a outragé par son péché : cette peine ne peut qu'être éternelle, parce que l'homme, étant un être fini et borné, ne peut souffrir une peine infinie, que par sa durée, qui est l'éternité. La coup de péché véniel et la diminution de la grâce sanctifiante, qui rend notre âme agréable aux yeux du Seigneur, et qui lui donne droit à l'héritage céleste, et la peine est un engagement à satisfaire pour l'injure que la majesté divine a reçue de cette offense. Le sacrement de la pénitence efface et remet la coup de tous les péchés; mais la peine qui leur est due reste, à moins que la contrition ne soit dans un certain degré de perfection; et la peine due au péché mortel est changée d'éternelle en temporelle. On peut s'acquitter en ce monde de cette peine, par les pénitences imposées dans le tribunal sacré, par des satisfactions volontaires et généralement par toutes sortes de bonnes œuvres et de souffrances endurées pour Dieu; mais si l'on meurt avec la moindre dette de cette peine, il faut demeurer en purgatoire, jusqu'à ce que l'on ait entièrement satisfait à la justice divine.

Adorons ici, chrétiens auditeurs, la bonté infinie de notre Dieu qui donne aux hommes tant de sortes de moyens pour arriver à la gloire éternelle. Il ne se contente pas d'en fournir pour cette vie; il a encore établi un grand effet du désir qu'il a de notre salut, et comme le chef-d'œuvre de sa miséricorde. Car sans cette ressource, qui pourrait prétendre à la béatitude? Qui oserait se flatter d'avoir à l'heure de la mort cette pureté parfaite et cette sainteté consommée, sans lesquelles on ne peut y avoir d'accès? Quelle doit donc être notre reconnaissance pour tant de faveurs? Mais ne nous en servons pas pour notre perte; n'en prenons pas occasion de persévérer dans notre mauvaise vie; afin que sous prétexte du purgatoire, nous ne descendions pas dans les enfers, comme il arrive à plusieurs. Nous n'aspirons pas à cette haute perfection du christianisme, disent les mondains; nous nous contentons d'une vie commune, mais nous espérons que le Seigneur nous fera miséricorde à l'heure de la mort, et qu'il nous accordera au moins le purgatoire. Vous vous trompez bien gros-

sièrement, mon cher auditeur, et votre raisonnement n'est pas selon la prudence. Vous prétendez donc que le purgatoire vous sera facilement ouvert, et que si vous y allez, il ne vous en coûtera pas beaucoup pour en sortir; et moi je vous dis, que vos deux conséquences sont deux erreurs considérables dont je prétends vous désabuser, en vous faisant voir combien il est difficile de n'aller qu'en purgatoire, et combien les supplices qu'on y endure sont terribles.

Savez-vous bien à qui le purgatoire est destiné? C'est aux saints et aux élus de Dieu; à ceux qui, après avoir observé toute la loi et rempli la carrière d'une vie chrétienne, ont le bonheur de mourir en état de grâce. Les impies, les libertins, les mauvais chrétiens ne doivent pas l'attendre, puisqu'il n'y a que l'enfer pour eux. Et ainsi pour aller dans ce lieu dont vous vous flattez, il faut la même sainteté, les mêmes mérites, les mêmes œuvres, que pour entrer dans le séjour des saints, et il n'y a que quelques peines temporelles, qui en font la différence. Vous me direz, peut-être, que vous avez connu plusieurs personnes dont la conduite n'était pas réglée, qui ont fait connaître par des signes, qu'elles étaient en purgatoire. Comptez bien sur cela, mon cher auditeur; fondez l'assurance de votre salut sur ce principe; livrez-vous à vos passions; vivez en athée; imitez la conduite des libertins, dont vous parlez; persuadez-vous que vous irez en purgatoire comme eux, et vous verrez ce qui vous en arrivera. Je ne prétends pas avancer qu'il n'y ait jamais eu ou qu'il ne puisse y avoir des apparitions des morts: cela n'est contraire ni à l'Écriture, ni à l'autorité des saints docteurs; mais je dis que pour l'ordinaire, ces prétendus bruits qu'on fait sonner parmi les gens crédules, ne sont que l'effet d'une imagination frappée; et que si on examine les choses de près, on en découvrira quelque chose naturelle. Mais quand il serait vrai qu'on aurait vu ou entendu quelque chose d'extraordinaire après la mort de certaines personnes, qui peut savoir si c'est l'âme d'un tel ou d'une telle, qui a excité ce bruit, ou donné des signes pour faire connaître qu'elle est en purgatoire? Permettez que je vous dise la réflexion qu'on peut raisonnablement faire à ce sujet. N'est-il pas probable que les démons, dont l'air est rempli, suivant le témoignage des Livres saints (*Ephes.*, VI, 12), jouent ces sortes de personnages pour tromper les impies? Mais, direz-vous, quel intérêt auraient-ils à cela? Il n'est pas difficile de le comprendre, et l'on peut bien conjecturer qu'ils raisonnent de cette sorte : Si nous faisons paraître quelque signe après la mort de ce libertin, les autres se persuaderont qu'il vient demander des prières, et que, par conséquent, il est dans le purgatoire; ils penseront que leur vie étant semblable à la sienne, ils peuvent espérer le même sort : ils se rassureront sur les frayeurs de leur conscience, et ils persévéreront dans leur vie criminelle. Quoi qu'il en soit, pé-

cheurs qui m'entendez, ne comptez point sur le purgatoire, mais souvenez-vous, que si vous ne faites pénitence, vous périrez. La seule présomption que vous aurez d'aller en purgatoire, et de prendre occasion de cette mauvaise assurance, de continuer dans votre vie criminelle, est capable de vous jeter dans l'eudurcissement et de vous perdre sans ressource.

Mais quand il serait vrai que vous pourriez espérer d'aller en purgatoire, ne faudrait-il pas que vous fussiez insensés pour vous déterminer à souffrir par votre faute des peines si cuisantes? Savez-vous bien ce que c'est que le purgatoire? Ah! si vous le saviez, vous ne seriez pas si imprudents que de vouloir acheter si cher des plaisirs d'un moment. On souffre en purgatoire deux sortes de peines: la première est appelée par les théologiens la peine du dam; et la seconde est appelée la peine du sens. La première et la plus terrible peine qu'on endure dans le purgatoire, est la peine du dam, c'est-à-dire la privation du souverain bien qui est Dieu. Nous ne pouvons pas nous former en cette vie une idée de la grandeur de ce supplice, parce que les objets sensibles nous dérochant la connaissance de notre dernière fin, nous ne pouvons pas savoir ce que c'est que d'en être privé ou séparé: notre âme, comme ensevelie dans la matière, ne comprend pas les choses spirituelles. Il n'en est pas de même lorsqu'elle est séparée du corps; alors elle comprend parfaitement ce que c'est que son souverain bien, et l'on ne saurait concevoir la véhémence avec laquelle elle se porte vers lui. Quelle est donc la désolation des âmes du purgatoire, qui cherchent Dieu sans le pouvoir trouver? qui connaissent que c'est de lui que dépend tout leur bonheur et qui ne peuvent pas le posséder! Combien d'efforts ne font-elles pas? Combien de mouvements ne se donnent-elles pas pour l'aborder! et elles sont toujours repoussées par une main invisible. Tantôt elles demandent comme l'Épouse des Cantiques: N'avez-vous point vu notre bien-aimé, notre aimable Époux? (*Cant.*, I, 6.) Tantôt elles disent comme la mère du jeune Tobie, lorsqu'elle ne voyait point revenir son cher fils: *Plût à Dieu que l'argent qui a occasionné le départ de notre enfant n'eût jamais été!* (*Tob.*, V, 24.) Plût à Dieu, disent les âmes prisonnières, que ces misérables biens du monde, ces plaisirs passagers, ces honneurs chimériques, qui sont cause que nous sommes privées de la vue de notre Maître, n'eussent jamais été! Plût à Dieu que nous eussions été réduites à la dernière pauvreté et à l'état le plus souffrant, plutôt que de contracter ces dettes fatales qui nous tiennent ici enchaînées! Tantôt elles disent comme l'enfant prodigue (*Luc.*, XV, 17): Tandis qu'on se réjouit dans la maison de notre père et que l'on y est dans l'abondance de toutes sortes de biens, nous sommes accablées de douleur et de tristesse. Elles gémissent, elles soupirent, elles versent des torrents de larmes, en pen-

sant à la sainte Sion, dont elles se voient bannies.

Les saints docteurs, voulant donner quelque idée de la douleur que l'éloignement de Dieu cause aux âmes du purgatoire, se sont servis de plusieurs comparaisons, qui sont à la vérité très-touchantes, mais qui n'ont rien d'approchant. Ils supposent d'abord une femme pleine de tendresse, dont le mari tout à fait aimable s'est engagé dans une longue et dangereuse navigation. Après une absence de plusieurs années, pendant lesquelles elle n'a fait que gémir et se consumer de regrets, elle le voit tout d'un coup approcher du port; mais étant sur le point de toucher la terre, une tempête subite rejette le vaisseau en pleine mer, avec un danger évident de périr sans ressource. Ils font paraître ensuite un homme pressé par une soif violente, et qui a auprès de lui une belle fontaine, mais à mesure qu'il veut s'en approcher encore de plus près pour se soulager, elle s'éloigne, et il ne peut jamais y atteindre. Ils allèguent aussi l'exemple d'Absalon qui avait un si grand désir de voir David, son père, qu'il demandait instamment qu'on le fit mourir, si l'on ne voulait pas lui accorder cette faveur. (*II Reg.*, XIV, 32.) Enfin, ils se servent de l'empressement extraordinaire que témoignait saint Paul (*Philip.*, I, 23), et que tant d'autres saints ont témoigné depuis, d'être délivrés de la prison de leurs corps, pour être unis avec Jésus-Christ. Mais quelle différence entre les désirs passagers des hommes pour des choses temporelles, et les ardeurs inconcevables d'un esprit pour un bien infini et éternel! Quelle proportion entre l'amour des saints pour Dieu, pendant leur vie mortelle, et ce même amour, lorsqu'ils sont délivrés des misères de cette vie! Qu'est-ce donc qu'on ne devrait pas faire pour avancer la jouissance de sa félicité, quand ce ne serait que d'un jour, ou même d'une heure?

La seconde peine qu'on endure en purgatoire, est appelée par les docteurs la peine du sens. Saint Augustin nous en fait en peu de mots un portrait bien terrible. (*Enarrat. in Psal. XXXVII.*) Voici comme il s'explique: Le feu du purgatoire est plus cuisant, plus intolérable que tout ce que l'on peut souffrir en cette vie de plus affreux et de plus insupportable. De sorte que, selon le sentiment de ce grand docteur, et qui est conforme à celui des autres saints Pères, tous les tourments de cette vie, les croix, les maladies, les afflictions, les plus rudes épreuves, les supplices les plus cruels et la mort même, ne sont presque rien en comparaison des rigueurs du feu du purgatoire. Et il n'en faut pas être surpris, puisque le purgatoire est une prison pleine de feu, mais d'un feu allumé par la colère de Dieu, d'un feu miraculeux et qui agit sur les esprits, d'un feu destiné à purifier, comme dans un terrible creuset, les vases de la maison du Seigneur. Or, si le feu de ce monde est si violent et si actif, que rien ne peut lui résister, et qu'il réduit

en cendres tout ce qu'il y a de plus dur dans la nature, que pouvons-nous juger de l'ardeur de celui du purgatoire ? C'est là que les plus légers mensonges, les petites railleries, les jeux de mots, les médisances qui passent dans le monde pour une récréation permise, seront punis par des tourments terribles. C'est là qu'on verra la folie de ceux qui ne craignent pas le péché véniel, et qui négligent de satisfaire à la justice de Dieu pour les peines dues à leurs péchés ; c'est là que les heures sembleront durer des années, et que les années paraîtront des siècles ; c'est là qu'on versera des larmes sans mérite, et que l'on regrettera tant de temps mal employé. Ne vous y trompez pas, mon cher auditeur, en cette vie Dieu fait grâce, parce que c'est le temps de sa miséricorde ; mais dans l'autre, il fait payer ce qu'on lui doit jusqu'à une obole, suivant le langage de l'Evangile. (*Matth.*, V, 26.) De là quelles réflexions à faire sur la durée des tourments du purgatoire, pour plusieurs chrétiens ! Combien en est-il qui sortent de ce monde chargés d'un nombre presque infini de fautes vénielles, et de la peine due aux péchés mortels de toute leur vie, à quelques légères satisfactions près ! Car s'il est vrai, comme Jésus-Christ lui-même nous l'apprend (*Matth.*, XII, 36), que l'homme rendra compte de toutes les paroles inutiles, il faut que ces paroles soient punies ; il en est de même des pensées, des regards, des désirs et des actions, des intentions et des omissions. Ne peut-on pas juger très-probablement que plusieurs demureront des siècles entiers dans les flammes vengeresses, et que quelques-uns y seront jusqu'à la fin du monde ? Nous en serons encore plus convaincus, si nous faisons attention à la prodigieuse différence qu'il y a entre les satisfactions que l'on fait à présent, et ces pénitences qui étaient imposées dans la primitive Eglise. Alors, pour un seul grief, il y avait des sept et des dix ans d'une pénitence très-sévère, et l'on ne peut lire les Canons pénitentiaux, sans en être étonné. Cependant on n'imposait en ce temps-là que des pénitences très-justes, on n'en saurait douter. Vous avez entendu quelque chose de la rigueur des peines du purgatoire ; voyons maintenant quelle est l'obligation et les moyens d'adoucir ces peines ; c'est le sujet de ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Je n'entreprends pas de vous expliquer de quelle manière nos prières et nos bonnes œuvres sont appliquées aux âmes du purgatoire ; c'est une question inutile. Il suffit que nous sachions qu'il y a une véritable communication des biens spirituels entre l'Eglise triomphante qui est dans le ciel, l'Eglise souffrante qui est dans le purgatoire, et l'Eglise militante, qui est sur la terre ; et que, par conséquent, nous pouvons secourir par nos suffrages ces âmes qui sont purifiées dans les feux du purgatoire, tout de même que nous pouvons être secourus et

aïdés par les prières des fidèles qui jouissent de la béatitude.

Il s'agit donc de faire voir les obligations d'un chrétien à ce sujet et des moyens de s'en acquitter. Quant aux obligations, je remarque quatre motifs principaux, qui nous engagent à soulager de tout notre pouvoir les âmes détenues dans les flammes du purgatoire : la volonté de Dieu, la charité que nous devons à toutes, la justice que nous devons à plusieurs, et notre propre intérêt. Le premier motif est la volonté de Dieu. Il a une tendresse inconcevable pour les âmes souffrantes ; il les regarde comme ses chères épouses et les héritières de son royaume ; il voudrait bien leur ouvrir la porte de sa maison éternelle, mais il en est empêché par sa justice ; les mains de sa miséricorde sont liées, et il ne peut s'écarter de ses décrets immuables. Quel plaisir ne lui fait-on pas, lorsqu'on paye pour elles, qu'on satisfait pour leurs dettes, et qu'on avance leur bonheur. S'il a promis la gloire du ciel à ceux qui font l'aumône ici-bas, quand même ce serait à de mauvais pauvres, à des scélérats qui lui font la guerre par leurs crimes et qui sont ses ennemis déclarés ; s'il a assuré qu'un verre d'eau froide, donné en son nom, ne sera pas sans récompense ; s'il a dit que ce qu'on fera au moindre des siens, sera regardé comme fait à lui-même, que doit-on attendre de sa libéralité, après avoir tiré des supplices et donné l'entrée de la patrie céleste à des âmes qui lui sont si chères, et qu'il regarde comme des princesses de sa cour ? Que ne ferait pas un roi de la terre pour récompenser un de ses sujets qui aurait délivré d'un grand péril la reine, sa chère épouse, ou son fils aîné, l'héritier de sa couronne ?

Le second motif qui nous engage à soulager les fidèles défunts, est la charité fraternelle. Ces âmes nous sont-elles moins unies que les autres fidèles qui sont sur la terre ? Or, vous savez, mes frères, ce que nous nous devons les uns aux autres. Vous n'ignorez pas le commandement que Dieu nous a fait à ce sujet : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même* (*Matth.*, XXII, 39), c'est-à-dire, vous lui ferez tout le bien que vous pourrez ; vous le soulagerez dans sa misère ; vous lui ferez l'aumône spirituelle et corporelle. Vous étendrez vos bienfaits jusque sur vos ennemis ; ce n'est pas ici un conseil, c'est un véritable précepte. D'où je conclus, sans hésiter, que ce devoir indispensable de secourir le prochain dans ses nécessités, ne regarde pas moins les morts que les vivants ; et qu'une personne qui ne soulage pas les âmes du purgatoire, le pouvant faire, ne pèche pas moins contre le précepte de la charité, que si elle refusait de donner l'aumône à un pauvre qui est dans un pressant besoin. Car quelle différence y trouvez-vous ? Tout n'est-il pas égal dans ces deux circonstances ? Le sujet, le motif, l'objet et la fin. Mais quand il n'y aurait que la compassion, ne devrait-elle pas être suffisante pour nous déterminer à

donner du secours à nos frères qui souffrent ? Leurs larmes et leurs gémisséments ne devraient-ils pas toucher nos cœurs ?

Le troisième motif qui nous engage à soulager les âmes des fidèles défunts, est la justice. Je dis une justice étroite et rigoureuse à l'égard d'un grand nombre de chrétiens. Tels sont les héritiers, qui sont chargés des œuvres pïes, par testament, par des actes de fondation ou autrement, quand ces œuvres ne leur auraient même été ordonnées que verbalement. Ah ! combien de gens, dont la conscience est terriblement chargée à ce sujet ? Les uns retardent tant qu'ils peuvent l'exécution des volontés des testateurs ; et si on ne les poursuivait pas en justice, ils ne payeraient jamais rien. Les autres ne cherchent qu'à faire périr les legs pïeux, ou par prescription, ou par quelque autre mauvais moyen. Ceux-ci n'accomplissent pas exactement ce qui leur est ordonné, et se contentent d'en faire une partie. Ceux-là payent en mauvaises marchandises, par exemple, dans les annônes, ils ne donnent que du mauvais blé et de mauvais légumes, et font ainsi le sacrifice de Caïn. D'autres, n'étant chargés que verbalement, regardent cet engagement comme une bagatelle, et n'en font rien du tout. Quel abîme d'iniquité sur cette matière ! Et si l'on remontait un peu haut, combien de maisons se trouveraient étrangement embarrassées, sur cette sorte d'injustice, qui peut être regardée comme une des plus grièves, et peut-être comme la plus criminelle de toutes ; car premièrement, elle renferme une espèce de sacrilège, puisque l'on retient un bien consacré à Dieu ; secondement, elle est accompagnée d'une horrible ingratitude, parce qu'on rend le mal pour le bien, en laissant souffrir ses bienfaiteurs par sa faute ; enfin on y découvre une grande cruauté, en ce que l'on refuse à des âmes affligées des moyens pour les soulager, qui leur appartiennent, et sur lesquels elles ont un droit de justice. De là quelles malédictions sur les familles ! De là tant d'accidents funestes dans les maisons : ces incendies, ces renversements de fortune, ces pertes de biens ; cette mortalité de bestiaux, ces infirmités et ces maladies, ces grêles et autres justes châtimens, qui sont une punition des injustices qu'on commet envers les défunts ; car quelle vengeance pensez-vous que les âmes du purgatoire demandent à Dieu contre ces malheureux qui, au lieu de faire les annônes et d'acquitter les legs et les fondations dont ils sont chargés, emploient cet argent à s'enivrer, à satisfaire leurs passions, à offenser Dieu ? Je tremble, mes chers auditeurs, pour ceux qui sont dans ces embarras de conscience, et je ne crois pas qu'on puisse découvrir en ces gens-là une marque plus évidente de réprobation. Ne frémissez-vous pas lorsque vous entendez au prône, qu'ils sont déclarés interdits et excommuniés ? (*Formule du Prône.*)

Enfin, le quatrième motif qui nous engage à soulager les âmes du purgatoire, est notre

propre intérêt ; oui, chrétiens mes frères, nous y avons intérêt, et j'ose même avancer que nous y avons plus d'intérêt que ces âmes. Elles sont assurées de leur bonheur éternel, elles n'ont plus qu'un peu de temps à attendre. Mais nous, en quelle situation sommes-nous ? Quelle effroyable incertitude au sujet de notre éternité ! Combien donc nous importe-t-il de nous faire des protecteurs auprès de Dieu ! C'est ici un grand moyen. Si nous avons le bonheur de délivrer une âme du purgatoire, nous aurons en elle une avocate très-puissante dans le ciel. Cette illustre prisonnière délivrée n'oubliera jamais nos services, quand même nous n'aurions avancé sa félicité que de quelques jours. Elle intercédera continuellement pour nous, et nous avons lieu d'espérer qu'elle obtiendra enfin notre conversion et notre salut. Nous pourrions lui dire comme Joseph disait à l'échanson du roi d'Égypte : Souvenez-vous de nous, lorsque vous serez en grâce avec votre prince. (*Gen., XL, 14.*) Mais elle ne nous oubliera pas comme cet ingrât oublia son bienfaiteur, et elle travaillera incessamment à nous procurer la gloire dont elle jouira plus tôt par notre secours.

N'oublions donc rien pour le soulagement des âmes qui souffrent dans le purgatoire, soit que nous y soyons obligés par justice, soit que nous n'y soyons tenus que par charité. Combien de moyens n'avez-vous pas, chrétiens auditeurs, pour vous acquitter de ce devoir ! Êtes-vous riches, faites l'aumône. Êtes-vous pauvres, offrez à Dieu pour ces âmes, vos peines et vos nécessités. Êtes-vous en santé, faites pour elles quelques mortifications, quelques jeûnes. Êtes-vous infirmes ou malades, présentez au Seigneur, pour leur soulagement, vos douleurs et vos souffrances. Les uns peuvent faire dire des Messes ou d'autres prières ; les autres peuvent exercer les œuvres de miséricorde spirituelle, et corporelle, à cette intention. Tous peuvent faire des prières, se confesser et communier, réciter des chapelets, assister au saint Sacrifice, ou gagner des indulgences. Toutes les bonnes œuvres sont acceptées de Dieu pour le soulagement de ces âmes, jusqu'aux pïeux désirs, à la bonne volonté, lorsqu'on ne peut pas mieux faire. Mais hélas ! combien de négligence ! combien de mauvaise volonté ! Combien en est-il qui disent qu'ils n'ont point d'argent pour faire célébrer une Messe, ou pour faire une petite aumône, et qui en trouvent bien pour faire la débauche, pour s'enivrer, pour acheter des bagatelles et pour satisfaire la vanité ! Souvenez-vous qu'on vous traitera de la même manière dont vous aurez traité votre prochain, si tant est que vous soyez dans ce cas ; car il est bien à craindre que ceux qui n'ont aucune compassion pour les âmes souffrantes qui sont en purgatoire, ne descendent plus bas que le purgatoire.

Ne vous sentez-ils pas, mes très-chers frères, entendre les soupirs et les cris

lamentables de ces âmes souffrantes ? Leurs larmes et leurs gémissements ne seront-ils pas capables de toucher vos cœurs ? Avez-vous un cœur de fer et une âme de bronze, pour ne pas être touchés au récit de leurs misères ? Ecoutez leur triste langage : *Ayez pitié de nous, ayez pitié de nous, vous qui étiez nos amis, parce que la main du Seigneur nous a frappés.* (Job, XIX, 21.) Mon cher enfant, s'écrie ce père dans la violence de sa douleur, ne vous souvenez-vous pas que la divine Providence s'est servie de moi pour vous donner la vie ? Avez-vous oublié les peines et les fatigues que j'ai essuyées pour vous nourrir ? Je vous ai laissé ces biens dont vous jouissez ; cette maison, ces meubles, ces fonds, sont le fruit de mes sueurs : je ne me suis rien réservé, et j'ai épuisé mes forces, pour vous laisser à votre aise ; ayez donc pitié de moi. Ma fille, dit cette mère affligée, je vous ai portée neuf mois dans mon sein ; que n'ai-je pas fait et souffert pour vous ? quelles douleurs lorsque je vous ai mise au monde ; quels ennuis pour votre éducation ! Et maintenant vous m'oubliez. Ayez donc pitié de moi qui vous ai tant aimée. Nos chers parents, s'écrient les enfants dans les flammes, que vous avons-nous fait pour mériter un oubli si entier ? Vous aviez un si grand soin de nous pendant notre vie mortelle ; votre trop grande tendresse est en partie cause de nos tourments, ayez donc pitié de nous. Chères personnes à qui nous avons été unies par les liens d'une sainte alliance (c'est le langage des gens mariés), où sont les promesses que vous nous avez faites tant de fois de ne jamais nous oublier, et de nous porter toujours dans vos cœurs : tant que nous avons été en votre compagnie, vous nous avez donné des marques d'amitié, mais maintenant d'autres ont pris notre place. Cependant nous sommes comme une partie de vous-mêmes, ayez donc pitié de nous. O vous tous qui nous avez honorés de votre bienveillance et qui nous avez offert tant de fois vos services, donnez-nous maintenant quelques marques de votre bonne volonté ; notre affliction est grande, la main du Seigneur s'est appesantie sur nous ; nous vous promettons une juste reconnaissance ; nous n'oublierons rien pour vous procurer le bonheur éternel, que nous désirons avec tant d'ardeur et d'empressement. Je vous le souhaite, mes chers frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

FETE DES SAINTS PATRONS.

SUR L'HONNEUR DU AUX SAINTS PATRONS.

Mirabilis Deus in sanctis suis. (Psal. LXVII, 36.)

Dieu est admirable dans ses saints.

Ôni, chrétiens, Dieu est admirable dans ses serviteurs ; après avoir été regardés ici-bas comme le rebut du monde, selon le langage de l'Apôtre (I Cor., IV, -13) ; après avoir passé leur vie dans les travaux, les

croix et les afflictions ; après avoir été haïssus, méprisés et moqués, ils sont honorés dans tout l'univers : leurs âmes jouissent de la gloire, tandis que leurs corps reposent dans l'attente certaine de la bienheureuse résurrection. Leurs cendres sont renfermées dans des urnes d'or, leurs os enveloppés dans la soie, et leur mémoire est en bénédiction. Ceux qui autrefois ont été persécutés par les tyrans, sont maintenant révéérés par les rois et les grands de la terre ; on se prosterne devant leurs reliques ; on court de toute part à leurs sépultures pour les invoquer au jour de la tribulation : les malades s'y font porter, les aveugles s'y font conduire ; les boiteux s'y traînent ; on célèbre leurs fêtes avec pompe, on prononce des panégyriques en leur honneur ; on brûle des flambeaux, on chante des cantiques sacrés ; on dédie en leur nom des temples superbes, et tout ensemble agit de concert pour augmenter leur gloire et pour faire voir combien le Seigneur est libéral à les récompenser. Ce que je dis convient à tous les bienheureux, mais particulièrement aux saints patrons : c'est d'eux que j'ai dessein de parler aujourd'hui. Je montrerai dans ma première partie de quelle manière nous devons les honorer, et je ferai voir dans la seconde les principaux abus qui se commettent aux jours de leurs solennités. Voilà tout mon dessein et le sujet de votre attention.

PREMIER POINT.

Nous devons considérer dans tous les hommes glorifiés, et particulièrement dans nos saints patrons, trois qualités principales. Premièrement, ils sont les amis de Dieu ; secondement, ils sont nos modèles ; troisièmement, ils sont nos avocats. Comme amis de Dieu, nous devons les honorer ; comme nos modèles, nous devons les imiter ; comme nos protecteurs, nous devons les prier ; et c'est dans ces vues que l'Eglise a donné un patron à chaque paroisse. Je dis en premier lieu que les saints sont les amis de Dieu, et, par conséquent, que nous devons les honorer. *Je ne vous appellerai pas mes serviteurs*, disait autrefois Jésus-Christ à ses apôtres, *parce qu'un serviteur ne sait pas les secrets de son maître ; mais je vous appellerai mes amis, puisque je vous ai manifesté tout ce qu'il y avait de plus caché dans mes desseins. Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, ajoute-t-il ; mais c'est moi qui vous ai choisis, et je vous ai établis afin que vous alliez, et que vous fassiez du fruit, et que le fruit que vous porterez demeure éternellement. Vous obtiendrez tout ce que vous demanderez à mon Père, si vous le demandez en mon nom : vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande* (Joan., XV, 14-16) ; et ce n'était pas à ses seuls disciples qu'il parlait ainsi ; il adressait son discours, en leurs personnes, à tous les fidèles qui, dans la suite des temps, devaient être les enfants de son Eglise et les membres de son corps mystique. Si donc le Sauveur du

monde donnait des titres si pompeux à des hommes encore mortels et revêtus du sac de leur corruption, parce qu'ils observaient ses préceptes, que doit-on juger des saints dans le ciel, qui ne peuvent plus devenir les ennemis de leur Dieu, et qui sont unis à lui par les liens de la charité éternelle et par les attraits ineffables de la vision béatifique ?

La sainte Ecriture semble ne pouvoir se servir de termes assez forts pour exprimer la familiarité qui est entre le Seigneur et ses saints dans la gloire. Tantôt elle assure qu'ils sont établis les juges du monde, et elle en fait comme autant d'économés de la grâce, et d'arbitres du sort des autres hommes. Tantôt elle les appelle des dieux et les enfants du Très-Haut. Tantôt elle les traite d'amis de l'Époux, de favoris du Tout-Puissant, d'héritiers de son royaume, et de princes de la cour céleste ; elle les fait voir comme autant de rois pleins de majesté, assis sur des trônes magnifiques, le sceptre en main, la couronne sur la tête et environnés d'une gloire immense. Enfin, ne trouvant plus d'expressions pour s'expliquer, elle dit qu'ils sont honorés jusqu'à l'excès (*Psal. CXXXVIII, 17*) ; mais toutes ces manières de parler ne sont pas encore suffisantes pour donner une juste idée des faveurs dont le Seigneur comble ses serviteurs dans le séjour de sa gloire ; et il n'est point de créature ici-bas qui puisse les comprendre. En effet, qu'est-ce que posséder le souverain bien, être uni à Dieu cœur à cœur, le voir face à face et tel qu'il est en lui-même ; n'avoir point d'autre demeure, d'autres plaisirs, d'autres richesses, d'autres trésors que les siens ; être en quelque manière honorés comme lui et revêtus de toute sa puissance ? Tel est l'état des bienheureux. Ils sont, en quelque façon, respectés comme Dieu même ; toutes les offenses qu'on commet contre eux, toutes les indignités dont on se rend coupable envers leurs sacrées personnes sont regardées comme faites au Créateur. Si on se sert de leurs noms pour assurer une chose, le serment a la même force que s'il avait été fait par celui de Dieu. Si on blasphème contre eux, le crime est puni de la même peine que s'il avait été commis contre sa majesté infinie. Si on profane les temples dédiés en leur honneur, le sacrilège est égal à celui des impies qui déshonorent les églises consacrées à Dieu. Ils sont revêtus de sa puissance, et pendant leur vie et dans le lieu de leur gloire, ils commandent à la nature, ils ouvrent et ferment le ciel pour donner l'abondance ou la stérilité ; ils ont les clefs de la vie et de la mort, ils arrêtent les flots de la mer, ils guérissent les malades ; ils transportent les montagnes, et tout plie sous leur autorité. Assemblez tous les empereurs et les puissants du monde avec les forces de leurs États. Engagez-les à faire ce qu'un saint opérera par un soupir et par une prière courte et fervente, et vous verrez à quoi se terminera leur pouvoir. O élus et bien-ai-

més du Seigneur, que votre vertu est largement récompensée ! que votre Dieu est libéral envers ceux qui le servent ! Combien donc devons-nous honorer ceux dont la protection est si puissante ? et que ne devons-nous pas faire pour nous en rendre dignes !

Un des principaux moyens est d'imiter leurs actions, et ce qui doit nous y engager bien étroitement, c'est qu'ils sont nos modèles. Vous n'ignorez pas, chrétiens auditeurs, que le Sauveur du monde est le divin original dont tous les fidèles doivent être les copies ; que leur vie doit être réglée sur la sienne, et qu'un grand jour du jugement, nous serons confrontés à lui, pour être reçus ou rejetés, selon la ressemblance ou la disproportion qu'il y aura entre lui et nous. Mais comme on aurait pu alléguer que cet exemplaire était trop parfait : pour ôter toute excuse, on nous en a donné d'autres ; ce sont les saints, dont nous devons être les imitateurs, comme ils ont été ceux de Jésus-Christ. Tous les prétextes sont levés, et nous ne pouvons pas nous dispenser de marcher sur leurs traces. Ils sont des hommes comme nous, ils ont été sujets aux mêmes faiblesses et aux mêmes tentations ; ils ont eu les mêmes difficultés à vaincre, et les mêmes ennemis à combattre ; nous avons les mêmes grâces et les mêmes secours, et l'égalité est entière. Alléguera-t-on les dangers des différents états ? Il n'en est point de ceux qui sont autorisés de l'Église, où il n'y ait eu des hommes parfaits. Se retranchera-t-on sur l'âge, sur les passions et le tempérament ? il y a eu des serviteurs de Dieu dans tous les temps, de tous les âges et de tous les tempéraments ? Les uns se sont sanctifiés dans le mariage, les autres dans le célibat. Ceux-ci ont été détachés parmi les richesses, et humbles au milieu des honneurs ; ceux-là ont pratiqué la mortification dans le centre des plaisirs. On en a vu qui ont donné leur vie pour la foi, dès leur plus tendre jeunesse ; d'autres ont embrassé les rigueurs de la mortification la plus sévère dans une extrême vieillesse. Quelques-uns ont conservé leur innocence, et un grand nombre, après des chutes considérables, se sont sauvés sur le vaisseau de la pénitence. Ils ont surmonté les inclinations les plus fortes ; ils ont résisté aux attaques les plus violentes et ils ont crucifié les passions les plus vives ; ils ont acquis, au péril de leur santé, de leurs intérêts les plus chers, et de leur vie même, la couronne de l'immortalité. Nous ne pouvons donc plus qu'accuser notre lâcheté et notre indolence, et nous sommes obligés de nous condamner nous-mêmes, sans pouvoir trouver une seule raison pour nous justifier.

Alh ! mes frères, quel sujet de confusion pour nous, si nous nous comparons aux saints ! quelle différence entre leurs pensées, leurs sentiments, leur conduite, leurs œuvres et les nôtres ! et comment pourrions-nous soutenir un jour les effroyables et trop justes reproches que le souverain Juge nous

fera, en nous confrontant à ses serviteurs? Quoi! nous prétendons à la récompense des saints, de ces généreux soldats qui ont remporté tant de victoires, tandis que nous sommes les jouets des tentations les plus faibles, et que nous fuyons aux premières approches de l'ennemi, et, peut-être quelquefois, avant de l'avoir vu! N'aurions-nous pas honte d'être placés parmi les citoyens de la Jérusalem céleste, parmi les Paul, les Antoine et les Augustin, parmi les martyrs, les confesseurs et les vierges, parmi les illustres personnages dont la vie a été un prodige de sainteté, tandis que nous imitons la conduite des hommes efféminés et sensuels, et peut-être celle des plus grands impies, qui, après avoir fait une guerre ouverte au Ciel, comme Lucifer, ne peuvent attendre que le même sort? Ne rougissons pas, habitants de ce lieu, lorsque vous lisez ou que l'on vous prêche la vie de votre illustre patron? Que trouverez-vous dans vos œuvres qui ressemble aux siennes? et pouvez-vous en faire le parallèle sans frémir d'horreur contre vous-mêmes? Épargnez à vos pasteurs et à ceux qui vous parlent en leur nom la triste nécessité de publier en cette chaire les désordres qui règnent dans votre paroisse, non moins que dans les autres; et, sans vouloir choquer personne, ni blâmer ceux qui ne le méritent pas, combien d'ivrogneries, combien peu de charité, combien de scandales, combien d'actions honteuses parmi un certain nombre de libertins, qui troublent les gens de bien, et qui attirent sur la terre les fléaux de la justice de Dieu! Cessez, cessez d'outrager un Seigneur si bon, de déshonorer ses amis, qui sont vos protecteurs, et de faire la guerre au Ciel. Quittez vos mauvaises habitudes, et, à l'exemple des saints pénitents, entrez dans la carrière d'une vie mortifiée, efforcez-vous de réparer vos fautes passées, et de mériter la miséricorde et le pardon.

Vous avez auprès de votre Juge des avocats qui intercéderont pour vous, si vous les y engagez par des prières ferventes, et accompagnées d'une bonne volonté et d'un sincère amendement. Cette qualité leur est très-agréable, et le texte sacré nous en fournit un grand nombre d'exemples. Il est écrit dans le *III^e Livre des Machabées* (c. XV, v. 14, 15), que Judas ce grand capitaine, étant sur le point de donner un combat considérable, eut une vision bien consolante. Le grand prêtre Onias, qui était mort depuis quelque temps, se présenta à lui, et l'assura qu'il ne cessait d'offrir ses vœux pour le saint d'Israël, et il lui montra en même temps Jérémie, en lui disant : Voilà ce puissant protecteur, cet ami de vos frères, qui prie continuellement pour vous et pour tout le peuple de Dieu, et aussitôt le prophète lui mit en main une épée d'or, et lui promit qu'il remporterait la victoire. Saint Pierre dans une de ses *Épîtres* (*II Petr.*, I, 14, 15), proteste aux fidèles à qui il l'adresse, qu'il ne les oubliera pas après sa mort, mais qu'il intercédera pour eux dans le ciel, auprès de

celui dont il tenait la place sur la terre. Je serais trop long, si je voulais m'étendre sur les divers exemples qui établissent invinciblement la bonne volonté des saints envers nous, et leurs pressantes sollicitations auprès de Dieu. Ils ont une grande tendresse pour tous les chrétiens; ils les regardent comme leurs frères et les cohéritiers du même royaume; et comme leur charité est très-ardente, et leur amour pour Dieu très-parfait, ils ont une affection inexplicable pour tout ce qui lui appartient : ils savent que Jésus-Christ a racheté toutes les âmes au prix de son sang, et, par conséquent, qu'il les estime infiniment; ils voient toutes les démarches qu'il fait pour le salut des hommes; ils ont éprouvé en eux-mêmes jusqu'où vont ses désirs et ses empressements pour leur sanctification, et ainsi ils ne cessent point de s'intéresser pour eux; ils sont continuellement au pied du trône de Dieu, pour lui demander notre conversion, notre avancement, et la consommation de notre pénitence; et quoique ces fonctions soient communes à tous les saints, elles sont encore plus particulières aux saints patrons, à l'égard de chaque paroisse. Oui, chrétiens qui habitez ce lieu, votre illustre patron prie pour vous sans relâche, arrête le bras vengeur du Dieu des armées, prêt à lancer les foudres de sa colère sur vos têtes criminelles : il éloigne les ennemis de votre salut, il console les affligés, il ramène les égarés, il soutient les faibles, il encourage les lâches, guérit très-souvent les malades : il vous sert de père, d'ami, de guide et de défenseur. Combien y aurait-il de temps que cette paroisse aurait été abîmée, à cause des crimes qui y ont été commis, si votre saint ne l'avait garantie de ce malheur! Combien de personnes seraient périées misérablement, sans ses sollicitations pressantes auprès de son Maître! Combien d'infortunés seraient à présent dans les enfers, s'il ne leur avait pas obtenu encore quelque temps pour faire pénitence! Mais ne vous y trompez pas, mon cher auditeur, il ne s'emploie pour vous que dans l'espérance que vous deviendrez meilleur; car si vous persévérez dans votre mauvaise vie, il vous abandonnera, et invoquera contre nous la vengeance divine.

Pour prévenir un mal si étrange, et pour obtenir la continuation des tendresses de votre illustre saint, il faut remplir à son égard les trois grands devoirs dont nous venons de parler, et que vous ne pouvez lui refuser sans devenir des ingrats et des impies. Vous devez avoir pour lui un profond respect et une vénération singulière; vous devez suivre les exemples de sainteté qu'il vous a laissés, et imiter dans sa vie ce qui convient à votre état et à votre profession : vous devez lui offrir souvent des prières pleines de fervent, et ne pas laisser passer un jour sans l'invoquer : vous devez solenniser sa fête avec beaucoup de dévotion, assister aux Offices, entendre la sainte parole, vous approcher du tribunal sacré, participer aux divins mystères; vous devez contribuer

selon vos moyens à la décoration de cette église, qui a été consacrée en son honneur.

Mais est-ce ainsi que vous en avez agi jusqu'à présent? Où a été votre exactitude à remplir tant de saintes et de justes obligations? N'avez-vous pas été plus dissipés, moins assidus, moins fervents en ce jour que tout le reste de l'année? Où sont les dons que vous avez faits jusqu'ici à ce sanctuaire? S'il y a des ornements, ne sont-ils pas un effet de la libéralité de vos ancêtres? Combien y manque-t-il de choses qui y seraient, si vous aviez eu un peu de zèle? Et ne s'en trouverait-il pas dans cet auditoire, qui, bien loin d'avoir contribué à la décoration de ce saint lieu, ont empêché les autres de le faire? Direz-vous que vous n'avez pas les moyens? Mais ne trouvez-vous pas de quoi faire de folles dépenses en repas, en habits superflus, peut-être pour vous enivrer? Ah! si on avait consacré ici tout ce qui a été mal employé dans cette paroisse, seulement depuis un siècle, votre église pourrait être convertie de lames d'argent, et pavée de marbre. Mais ne vous êtes-vous pas abandonnés le jour de votre saint patron aux excès si ordinaires dans ces occasions? Je dois vous en parler dans ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Entre les différents abus qui règnent parmi les fidèles dans les solennités des saints, et principalement dans celles des patrons, j'en remarque de trois sortes. Les uns se trouvent dans le culte qu'on leur rend; les autres regardent certaines pratiques qui peuvent être oubliées ou du moins indifférentes, mais qui deviennent dérangées par le mauvais usage qu'on en fait; les troisièmes consistent dans les crimes et les profanations qui se commettent dans ces saints jours. Je réduis au premier rang les fautes qui regardent la vénération qu'on rend aux saints. Il y a trois espèces différentes de culte, dont l'Eglise se sert pour rendre ses respects à Dieu et à ses serviteurs. On appelle le premier latrie; et c'est celui qu'on doit rendre à Dieu seul, comme étant le Créateur et le Seigneur souverain de toutes choses. Le second est nommé hyperdolie; et c'est l'honneur particulier qui se rend à la sacrée Vierge, comme Mère de Dieu. Le troisième est appelé dolie, et c'est celui qui convient aux anges et aux saints. Les docteurs divisent encore tous ces cultes en absolus et relatifs. Le culte absolu est celui qui regarde une chose, sans être rapportée à une autre. Le culte relatif est celui qui n'est rendu à une chose, que par rapport à ce qu'elle représente, ou à la personne à qui elle appartient. On doit adorer Dieu absolument, selon ce principe, et on ne doit adorer ses images que relativement. On doit honorer la sainte Vierge, les anges et les saints d'un culte absolu, et on ne doit révéler leurs images que relativement à leurs saintes personnes. A l'égard des reliques des saints, elles sont de deux sortes: les unes sont une partie d'eux-mêmes, comme leurs ossements

et les cendres auxquelles leurs corps ont été réduits; les autres hors d'eux, comme les habits et autres choses qui leur ont servi. On doit honorer les premières comme les saints mêmes, mais on ne doit révéler les autres que par rapport à ceux à qui elles appartiennent. Voilà ce qui regarde la substance des cultes différents qu'on doit rendre à Dieu et à ses saints. Il faut ensuite faire attention à la manière et aux divers moyens dont on se sert pour les honorer. C'est une règle générale, que tout ce qui n'est pas autorisé de l'Eglise, est non-seulement suspect, mais doit être entièrement rejeté. De tous ces principes il est facile de juger en quelles occasions on s'égare par rapport au culte des saints; car si on leur rend le même honneur qu'à l'auteur de leur sainteté, on commet une idolâtrie, qui est regardée dans le texte sacré comme le plus détestable de tous les crimes. Si on s'écarte de ce que nous avons dit au sujet du culte relatif et absolu, on se rend coupable d'impiété; et si on se sert pour les honorer des moyens qui ne sont point approuvés, ou du moins tolérés avec connaissance par les supérieurs ecclésiastiques, on pèche contre la religion.

Il faudrait maintenant descendre dans la détail des fautes que les peuples commettent à ce sujet, mais il serait moralement impossible, parce qu'il y a parmi eux un trop grand nombre de manières dérangées d'honorer les saints. On en voit de différentes, non-seulement dans chaque province, mais encore dans presque toutes les paroisses. Ceux-ci croient qu'un saint a le pouvoir de guérir une maladie préférablement aux autres; ceux-là s'imaginent qu'il faut toucher la statue du saint pour en attirer la vertu; et les autres se représentent qu'ils ne sauraient être exaucés, sans ajouter certaines cérémonies qui sentent fort la superstition. Quelques-uns observent le nombre des jours, des prières, des chandelles, des tours d'un autel, et plusieurs autres pratiques ridicules, et qui peuvent être aulant de vaines observations; on en voit qui entrent dans une église où le Saint-Sacrement est exposé, ou repose dans le saint tabernacle, n'y font aucune attention, et vont se prosterner au pied de la statue d'un saint, sans rendre aucun respect au Seigneur de tous les saints, qui est réellement présent sur l'autel, comme dans le séjour de sa gloire. Enfin, il en est qui ont plus de confiance en une vieille figure d'un saint, quelque mutilée qu'elle soit, qu'à une nouvelle, qui par sa forme inspire plus de respect et de dévotion. Mais ce qui est surprenant, c'est qu'on ne peut point détourner les ignorants de leur routine ordinaire. En vain les pasteurs crient contre cet abus, et s'efforcent d'arrêter le cours des anciennes erreurs qu'ils voient dans leurs paroisses; non-seulement ils perdent leurs temps, mais ils s'attirent encore la persécution des libertins qui, n'ayant aucune véritable dévotion, se rendent partisans de l'impiété, qu'ils couvrent du voile de la religion.

La seconde espèce d'abus qui se trouve dans la solennité des saints patrons, consiste en certaines pratiques qui peuvent être louables, ou au moins indifférentes en elles-mêmes, mais qui deviennent mauvaises par les circonstances dont on les accompagne. Tels sont les voyages, les festins et les enchères qu'on appelle royaumes. Quant aux premiers, quel sujet de dissipations, et combien d'occasions de péchés et de scandales ! On quitte sa paroisse ; on s'expose à ne point entendre de Messe ou à y assister avec une entière dissipation ; on néglige les autres Offices divins et la sacrée parole. La compagnie est une tentation qui conduit à la médiancé, aux entretiens dissolus, et à plusieurs autres dangers pour le salut. Bien souvent les garçons se trouvent avec les filles, et sous prétexte d'un pèlerinage on fait des parties de galanterie. Les seconds ne sont pas moins dangereux : lorsqu'on est dans un repas, combien de paroles mal placées et de discours à double sens ! Combien de familiarités suspectes entre les personnes de différent sexe ! Combien d'intempérances et d'excès de vin ! Vous le savez, chrétiens auditeurs, si vous en êtes quelquefois sortis comme vous y êtes entrés. D'ailleurs, quelles dépenses inutiles, et qui devraient être employées au soulagement des pauvres, ou à quelque autre bonne œuvre ? quelle perte de temps : au lieu d'être assidus au service solennel qui se fait en l'honneur du saint, on est plus occupé qu'un jour de travail, et on ne pense qu'à bien recevoir ses parents et ses amis. Je sais bien que le Seigneur ne défend pas de se voir et de manger quelquefois les uns chez les autres ; l'usage est ancien et autorisé dans les Livres saints, et on en peut tirer de l'utilité ; mais vous conviendrez aussi avec moi, que quand ces repas se feraient selon les lois de la tempérance et de la charité, c'est très-mal prendre son temps, que d'employer une fête des plus solennelles de l'année à se régaler et à faire bonne chère. A l'égard de la coutume introduite en plusieurs endroits, de publier des enchères pour le produit de la fabrique, cela peut être très-louable, mais il faut éviter les dérèglements qui pourraient se glisser dans cet usage, et en bannir ce qui sent plutôt le théâtre et la bouffonnerie, que la piété et la dévotion : car ce serait profaner la religion, que de se servir du prétexte de l'utilité de l'Eglise pour contenter sa vanité, son ostentation, et peut-être des passions encore plus honteuses.

Mais les abus plus intolérables qui ne sont néanmoins que trop communs les jours de patron, sont les crimes et les désordres qui s'y commettent. Les deux principaux et plus ordinaires sont la danse et la débauche. Il faut entendre parler les libertins au sujet de la danse. Les prédicateurs, disent-ils, crient contre la danse, et quel mal y a-t-il de danser ? Qu'est-ce autre chose qu'un divertissement honnête ? Examinons un peu cette décision, et confrontons-la avec celle des saints Pères. Qu'est-ce que la danse et les

spectacles ? Voici ce que répondent saint Cyprien (*De spectaculis*), saint Chrysostome (serm. 15), Tertullien (*De spectaculis*) et plusieurs autres : C'est l'académie de toutes sortes d'impuretés, c'est la citadelle de toutes les turpitudes, c'est la nourrice de toutes les abominations, c'est la ruine des bonnes mœurs, c'est un cercle d'iniquités, dont l'esprit impur est le centre. Arrêtons-nous un peu à des autorités si considérables. Quoi de plus dangereux pour la pureté que la danse ! Ces regards lascifs, ces paroles impures, ces chansons déshonnêtes, ces gestes indécentes, ces démarcques affectées, cet air mondain, ces attouchements honteux. C'est là que commencent ces intrigues abominables d'amourettes qui conduisent tant de jeunes gens dans le précipice du déshonneur et de la damnation ; c'est là que se forment ces projets de fornication, d'adultère et d'inceste, qui ne s'accomplissent que trop dans la suite ; c'est là que naissent les jalousies diaboliques, qui produisent des tragédies effroyables : c'est là que se nouent ces amitiés secrètes, qui se terminent à des crimes énormes, ou tout au moins à des mariages funestes. Cette passion est la source presque de toutes les autres. De là la crapule, le désir de la bonne chère, et, par conséquent, la dissipation cruelle des biens qui devraient être destinés à un meilleur usage ; de là mille friponneries de la part des enfants envers leurs pères et mères, et assez souvent des domestiques chez leurs maîtres. Il faut avoir les moyens de paraître, de se tenir propre, d'acheter de beaux habits ; il faut se régaler, donner des repas, payer les joueurs d'instruments : on ne sait où prendre, et on a recours au larcin ; de là la désobéissance, la perte du temps, la dissolution, l'orgueil, l'envie, et tous les vices les plus dangereux. On profane les sacrements, on n'a aucune piété, on ne pense qu'à la joie, on foule aux pieds les avertissements des pasteurs, et le respect qu'on doit aux parents.

Ce ne sont point là des exagérations, chrétiens auditeurs, et l'expérience de tous les siècles ne nous en laisse aucun doute. Quelle fut la cause de la prévarication horrible des Israélites dans le désert ? Tandis que Moïse recevait de la main de Dieu les tables de la loi, et travaillait à confirmer avec lui une alliance éternelle, ces infortunés, après avoir bu et mangé avec excès, commencèrent à danser et s'abandonnèrent ensuite à l'idolâtrie, en adorant le veau d'or. A quoi se termina la danse de la fille effrontée d'Hérodiade ? ne fut-ce pas à la mort de Jean-Baptiste, ce divin Précurseur, et, au jugement de Jésus-Christ même, le plus grand de tous les hommes. Le détestable Hérode ne se souvenait pas de l'avertissement du Saint-Esprit, qui dit en termes exprès que celui qui se plaît avec une danseuse, périra par sa malice. Mais combien d'exemples plus récents et dont plusieurs sont arrivés de nos jours ? D'où sont venus ces querelles, ces violences, ces assassinats, ces actions monstrueuses qu'on a vus en tant de paroisses les fêtes de

patrons? Evénements tristes qui ont causé des procès et des inimitiés éternelles dans les familles, qui ont ruiné plusieurs maisons, et qui ont précipité un grand nombre d'âmes dans l'abîme de l'enfer.

C'est pour s'opposer à un torrent si dangereux qu'on a été obligé de faire des lois sévères afin d'arrêter la licence des impies. Les saints canons déclament d'une manière extraordinaire contre ces abus, qui sont, disent-ils, un reste du paganisme. Dans quelques diocèses, la danse publique est un péché réservé; dans plusieurs autres, dont celui-ci est du nombre, il est défendu aux pasteurs de faire aucun Office public et solennel lorsque le peuple ne veut point s'abstenir de ces divertissements profanes et scandaleux après qu'on l'en a averti. Nos rois très-chrétiens et leurs parlements (*Arrêt des grands jours de 1665; arrêt du Parlement de Paris du 3 septembre 1667; Déclaration de Louis XIV, du 16 décembre 1698*) ont fait à ce sujet des édits très-rigoureux : ils ont enjoint à leurs officiers de tenir la main à leur exécution, et d'empêcher, même par punition corporelle, la profanation des saints jours. Ils ont défendu très-expressément aux seigneurs justiciers, tant ecclésiastiques que laïques, de permettre ces divertissements profanes. Et plutôt à Dieu que chacun remplît son devoir là-dessus ! On ne verrait pas tant d'abominations et de crimes, et nos solennités ne seraient pas devenues, comme dit le prophète, un objet d'horreur pour Dieu et ses saints, et un objet de risée pour les ennemis de l'Eglise.

En effet, chrétiens auditeurs, si un mahométan se trouvait dans une des paroisses où se passent ces abus dont nous parlons, le jour du saint patron, que penserait-il? Ne prendrait-il pas l'assemblée du peuple qui s'y trouverait, pour une troupe de charlatans qui, après s'être moqués de Dieu par leurs grimaces hypocrites, lui font ensuite une guerre ouverte par leurs actions indignes? Dans l'Eglise on chante l'Office solennellement en l'honneur du saint; on prononce son panégyrique, on étale avec pompe ses vertus, ses miracles et sa sainteté; on fait des prières, on offre de la cire, on fait brûler des flambeaux, et, au sortir de là, les uns vont au cabaret s'enivrer, les autres dans la place publique, danser, et faire mille sottises. N'est-ce pas en vérité se rire des saints mystères et tourner la religion en ridicule?

Il me resterait à vous parler de la débauche et de quelques autres excès qui se commettent les jours du patron; mais le temps ne me permet pas de m'étendre sur cette matière comme je le souhaiterais. D'ailleurs ce sujet est si odieux, que je croirais vous faire injure, mes chers auditeurs, si j'entrais un peu avant dans un tel sujet, parce que je semblerais témoigner que vous êtes coupables. Cependant je ne puis me dispenser de dire en particulier de la solennité des saints patrons ce qu'un grand docteur a dit de toutes les fêtes en général, et il a tiré sa

proposition des Livres sacrés. Il appelle ces jours, la sentine du reste de l'année. Remarquez cette expression : qu'est-ce qu'une sentine? vous savez que c'est un lieu où toutes les immondices d'une maison ou d'une ville se déchargent; et ainsi, dire que les fêtes sont l'égout et la sentine de l'année, c'est dire que toutes les abominations et les désordres des autres jours viennent s'y rendre. Que fait-on pendant le reste du temps? On travaille chacun dans sa profession, on gagne sa vie à la sueur de son front, et l'occupation continuelle en éloigne les occasions; mais les saints jours qui devraient tous être employés au service de Dieu et à l'avancement de l'ouvrage du salut, on se croit en droit de se livrer à la dissolution et de se dédommager des fatigues passées, par des divertissements criminels.

Que pouvons-nous faire présentement, mes chers auditeurs, que nous humilier et nous confondre à la vue d'un si grand nombre de fautes dont nous sommes rendus coupables les saints jours, et principalement aux solennités des patrons? Détestons notre conduite; entrons dans les sentiments d'une véritable douleur, faisons une sévère pénitence de tant de péchés considérables; prenons une résolution ferme de réparer le passé par des actions opposées, par une vie édifiante et par une tendre dévotion envers les saints. Mais vous qui continuez à profaner les solennités; danseurs et danseuses, jeunesse inconsidérée, vous qui traitez peut-être encore de bagatelles des excès si criants, voici ce que j'ai à vous dire de la part de Dieu : vous vous moquez à présent de lui et des saints, mais viendra bientôt le temps qu'il se rira de vous à son tour, et que ses serviteurs deviendront à votre égard les ministres de sa colère. Libertins, scandaleux, impies qui vous livrez à vos passions brutales, et qui, dans la violence de votre fureur, car on peut l'appeler ainsi, ne paraissez raisonnables; qui ne respectez ni pasteurs, ni directeurs, ni parents, ni autorité, que devez-vous attendre? Tandis que vous vous divertissez, on vous prépare des supplices; vous éprouverez même dès cette vie les tristes effets de vos égarements; vous serez un jour réduits au même état où vous en voyez plusieurs autres qui étaient autrefois comme vous. Cet homme maintenant si misérable, réduit à la dernière indigence et accablé d'infirmités, était, dans sa jeunesse, le chef de la fête, et rien n'était capable de l'arrêter dans les fougues de sa passion. Cette femme devenue à présent un objet d'horreur, pauvre, affligée et languissante, était autrefois une danseuse; elle se trouvait à toutes les vogues du voisinage, elle n'avait point d'autre amusement que de se divertir et passer le temps agréablement. Quel changement prodigieux ! à quoi se voit-on enfin réduit ! C'est ce qui vous arrivera, jeunes libertins qui m'entendez; et peut-être ne serez-vous pas encore si heureux. Aurez-vous le même temps pour faire pénitence? la mort ne vous surprendra-t-elle

pas au milieu de vos iniquités et de vos débauches? Infortunés aveugles, à quoi employez-vous votre vie; ces jours qui s'écoulent si rapidement, ces jours qui vous sont donnés pour vous sanctifier et pour mériter le ciel? Pensez un peu aux peines qu'endurent dans ce monde et dans l'éternité, tant de personnes qui ne sont pas si coupables que vous. Tandis que vous riez, combien de malades et de prisonniers souffrent dans les cachots et dans les hôpitaux! combien de réprouvés réduits à un affreux désespoir dans les prisons de la justice de Dieu! Revenez donc de vos égarements, et entrez dans la voie de la pénitence.

Grand saint, N, illustre défenseur de ce lieu, père tendre et aimable du peuple ici assemblé! faites-nous ressentir les effets de votre puissante protection. Oubliez les injures que vous avez reçues dans cette paroisse; obtenez, s'il vous plaît, le changement des cœurs rebelles, qui ne sentent pas encore, comme ils doivent, l'énormité des manquements dont ils se sont rendus coupables envers vous. Faites entrer par vos prières, tous les pécheurs dans le chemin de la vertu: ramenez les égarés; soutenez les justes; secourez les affligés; procurez la paix et la piété dans ce lieu qui est sous votre garde; l'augmentation de la charité, l'union dans les familles, la concorde entre tous les habitants; enfin attirez sur nous les bénédictions célestes pour suivre les exemples admirables que vous nous avez laissés, et pour nous rendre dignes de la gloire que vous possédez. Je vous la souhaite, mes frères, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

ANNIVERSAIRE DE LA DEDICACE D'UNE EGLISE.

SUR LE RESPECT DU AUX LIEUX SAINTS.

Scriptum est: Domus mea, domus orationis vocabitur; vos autem fecistis illam speluncam labonum. (Math., XXI, 15.)

Il est écrit: Ma maison sera appelée une maison d'oraison, et vous en avez fait une caverne de voleurs.

Quel objet se présente à mes yeux! le Sauveur débonnaire, celui dont il est dit (*Isa., XLII*), qu'il n'achèverait point d'éteindre la mèche encore fumante, qu'il ne briserait pas le roseau déjà froissé; que sa voix ne serait point entendue dans les places publiques, et qu'il ne disputerait avec personne: ce Roi appelé pacifique par excellence, paraître en colère comme un lion, s'enflammer d'un zèle ardent, s'armer de verges et frapper, renverser les tables et les marchandises qui sont dessus, et fouler aux pieds l'argent des négociants! Quelle était la cause d'une conduite si surprenante? Qu'est-ce qui pouvait ainsi avoir animé celui qui est la patience même? Vous le savez, chrétiens auditeurs, et on vous l'a dit trop souvent pour que vous puissiez l'avoir oublié. C'est que l'on profanait son saint temple, et on faisait de la maison de son Père

une tanière de brigandage, et l'académie d'un commerce honteux et sordide. Mais ce qu'il fit en chassant du temple de Jérusalem ceux qui s'y comportaient mal, n'était qu'une légère représentation de la vengeance qu'il exercera un jour contre les chrétiens qui traitent indignement les sanctuaires de la nouvelle loi, et qui, bien loin de s'en servir comme d'un asile contre les ennemis de leur salut, les changent par la dureté de leurs cœurs en des lieux d'iniquités, où ils trouveront leur condamnation et le dernier des malheurs. Pour vous engager à prévenir de si grands maux, je vous montrerai aujourd'hui les raisons qui nous engagent à respecter les édifices sacrés que nous appelons églises; ensuite je descendrai dans le détail des fautes les plus ordinaires dont on se rend coupable.

PREMIER POINT.

Nous devons honorer les lieux consacrés au Seigneur dans la religion chrétienne, pour trois raisons principales: premièrement, parce qu'ils sont la maison du Seigneur; secondement, parce qu'ils sont destinés à la prière; troisièmement, parce qu'il s'y opère de grandes merveilles. Nos églises sont la maison de Dieu. Il est vrai qu'il est partout, qu'il remplit tous les lieux par son immensité, comme il est présent à tous les temps par son éternité: il se trouve dans l'enfer avec les damnés pour leur faire sentir les rigueurs de sa justice, comme dans le ciel avec les élus, pour couronner leurs victoires. Le monde est comme un grand temple, dont le ciel est la voûte, et la terre le marchepied; les astres en sont les flambeaux, et les montagnes les colonnes: tout y prêche la grandeur et la majesté du Tout-Puissant. Néanmoins il a choisi certains lieux particuliers pour y opérer des merveilles qui ne sont pas communes aux autres. Il a destiné nos sanctuaires à la consommation du grand ouvrage de notre salut: il y réside comme dans ses palais; sa cour y est non moins que dans le séjour de sa gloire; ses armes sont les croix; son cabinet est le sacré tabernacle; les ministres de l'Eglise sont ses officiers; les fidèles sont ses courtisans, et les anges se mêlent avec eux pour lui offrir leurs hommages. Les tribunaux de la pénitence lui servent de lit de justice, la chaire de vérité est le lieu où il prononce ses oracles, et où il intime ses volontés; et tout y annonce ses grandeurs et sa présence.

Rappelez à votre mémoire, chrétiens auditeurs, ce que la foi vous enseigne, et ce que vous avez appris par l'instruction des prédicateurs, de la majesté redoutable du Dieu des armées. Considérez combien son seul nom est terrible, combien tout ce qui lui appartient est digne de respect: et que peut-on juger de son essence et de toutes ses perfections infinies? Quels exemples touchants dans l'antiquité, de cette sainte frayeur qu'inspire la présence du Seigneur, soit qu'il se soit manifesté par lui-même,

soit qu'il ait employé pour cela le ministère de ses anges ! Aussitôt que notre premier Père entendit sa voix dans le paradis terrestre, après avoir péché, il fut frappé d'une terreur inexplicable ; et, ne sachant plus ce qu'il faisait, il s'alla cacher, comme s'il avait ignoré qu'on ne peut point se dérober à celui qui pénètre jusqu'au fond des consciences, les plus obscures, et qui développe les replis des cœurs les plus doubles. Abraham voyant trois esprits célestes qui représentaient, selon la remarque des interprètes, les personnes adorables de la sainte Trinité, se prosterna devant eux, et fit saisi d'une sainte frayeur. Jacob ne témoigna pas moins de respect lorsqu'il aperçut cette échelle mystique si lamense, par laquelle les anges montaient et descendaient pour exécuter les ordres de leur Maître ; car il s'écria aussitôt, dans un transport d'étonnement : *Véritablement ce lieu est saint, et je n'y faisais pas attention.* (Gen., XXVIII, 16.) Moïse, ce grand législateur du peuple juif, quoiqu'il jouit de la familiarité de Dieu d'une manière qui n'a été accordée à aucun autre homme, au rapport même du texte sacré, ne laissait pas d'être frappé de crainte toutes les fois qu'il lui parlait ; et lorsqu'il reçut les tables de la loi sur le mont Sinaï, combien de préparations ! combien de précautions saintes ! quelles anxiétés ! quels jeûnes rigoureux avant d'aborder ce lieu respectable ! et il n'y eut que lui qui fut honoré de cet avantage : il fut défendu à tous les Israélites, sous peine de la vie, d'approcher de la montagne ; et pour être seulement spectateurs de loin de ce qui s'y passait, ils furent obligés de s'y disposer avec soin, de se purifier et de laver jusqu'à leurs vêtements. Cependant il est dit, dans les *Actes des apôtres* (c. IX), que ce ne fut que par l'entremise des anges que la loi fut donnée. Manuel ayant vu un esprit céleste qui lui était venu annoncer la naissance d'un fils, fut tellement effrayé, qu'il pensa ne point survivre à cette apparition. Les deux Tobies, après avoir reconnu que c'était l'ange Raphaël qui lui parlait, demeurèrent étendus trois heures la face contre terre. Elic, entendant le doux murmure d'un zéphir où il savait que Dieu devait se trouver, se couvrit, par respect, le visage avec son manteau. Enfin, toutes les fois que le Seigneur a manifesté par quelques merveilles qu'il était présent, ceux qui en ont été témoins n'ont pu soutenir les plus petits rayons de sa majesté, et c'était un proverbe parmi les Juifs, qu'il était absolument impossible de voir une représentation de la Divinité sans mourir sur-le-champ. Le Livre de l'*Exode* le confirme évidemment, lorsqu'il rapporte (c. XXXIII) ce qui se passa une fois entre Dieu et son serviteur Moïse. Ce prophète lui demandait la faveur de jouir un moment de sa gloire, et le Seigneur lui répondait que cela ne se pouvait pas, et qu'aucun homme, pendant sa vie mortelle, n'était capable de soutenir l'éclat de sa majesté ; et que toute la grâce qu'il pouvait lui accorder

était de lui montrer un petit échantillon de sa grandeur qui fût proportionné à sa faiblesse.

Quelle doit donc être notre frayeur, chrétiens mes frères, lorsque nous sommes dans les sanctuaires de la nouvelle loi ? Il n'est plus question de figures ; ce ne sont pas des représentations passagères, il s'agit de la réalité. Dieu ne se manifeste pas à nous par les anges, ou par le moyen de quelques signes extérieurs : il est dans nos églises aussi réellement, aussi véritablement que dans le séjour de sa gloire ; c'est-à-dire qu'il n'y agit pas seulement comme dans les autres lieux du monde, mais il y fait sentir les effets les plus particuliers de sa puissance ; et il n'y a qu'une seule différence entre nos sanctuaires et l'Égypte, qui est que dans celui-ci il se montre clairement par la vision béatifique ; et, dans les autres, il ne se manifeste que sur les ombres de la loi. Jésus-Christ y réside personnellement : son humanité sainte y est avec sa divinité ; il y est avec le même corps qui a été attaché pour nous sur la croix, et avec le même sang qu'il a répandu pour le genre humain. Écrivons-nous donc comme le patriarche Jacob, mais avec bien plus de sujet. *Oui, le Seigneur est véritablement ici... ce lieu est terrible ; il est la maison du Tout-Puissant ; il est la porte du ciel*, et on peut le comparer au ciel même.

Une seconde raison qui nous engage à cette vénération pour nos églises, c'est qu'elles sont des lieux destinés à l'oraison. Si Jésus-Christ l'a dit du temple de Jérusalem, qui n'était qu'une figure de ceux de la loi nouvelle, avec combien plus de justice ce titre honorable ne convient-il pas à ceux-ci ? Ce motif paraît d'ailleurs plus pressant que le Sauveur l'employa seul, lorsqu'il chassa du premier temple les impies qui le profanaient. *Retirez-vous d'ici*, leur dit-il, *ne savez-vous pas que ce lieu est une maison de prières, et vous en faites une caverne de voleurs ?* Je n'ignore pas qu'on peut prier partout ; que le Seigneur écoute la voix de ceux qui s'adressent à lui en quelque lieu que ce soit ; qu'il entend les gémissements de ses serviteurs, au fond des cachots comme sur le trône, et dans les déserts les plus écartés, non moins que dans les assemblées de piété les plus nombreuses. Je sais qu'il a exaucé Job sur son fumier ; les trois jeunes hommes de Babylone dans une fournaise ; Jonas dans le ventre d'une baleine ; Manassès dans les chaînes ; Jérémie au fond d'une citerne ; Daniel dans la fosse aux lions ; mais il est vrai aussi qu'il a destiné certains endroits de tout temps, où il veut que les peuples lui offrent leurs vœux, et où il accorde, avec plus de facilité, les grâces qu'on lui demande. Les saints de tous les siècles ont été bien convaincus de cette vérité, lorsqu'ils se sont rendus si assidus dans les oratoires consacrés aux prières publiques. Les premiers fidèles ne craignaient pas les menaces des tyrans, ni la mort la plus cruelle, lorsqu'il

s'agissait de se trouver dans des lieux souterrains, où l'on était obligé, à cause des persécutions, de célébrer les divins mystères; et Jésus-Christ lui-même ne confirmait-il pas ce que nous disons, par ses exemples, lorsqu'il s'est transporté si souvent dans le temple de Jérusalem pour y prier? Et ainsi nos églises étant des lieux destinés à offrir nos vœux au Seigneur, à lui demander ses faveurs et à chanter ses louanges, avec quelle vénération ne devons-nous pas y être, afin de ne pas nous attirer ses malédictions, tandis que nous venons implorer sa miséricorde!

Toutes les nations ont toujours eu un grand respect pour les édifices consacrés aux divinités qu'elles adoraient. Les païens de l'antiquité, au rapport du philosophe Sénèque (*Natur. Quæst.*, lib. VII, *et alibi*), n'entraient dans les temples de leurs idoles qu'avec une certaine frayeur religieuse: ils avaient la tête déconcertée, les yeux baissés, les pieds nus et toutes les autres marques d'une parfaite modestie. Il était étroitement défendu d'y parler; et afin que cette défense ne fût ignorée de personne, on en écrivait les termes en gros caractères sur les murailles et au devant des portes. On punissait avec la dernière sévérité ceux qui transgressaient des lois qui paraissent si équitables et si saintes. Ces lieux étaient un asile inviolable, et on regardait comme les plus grands de tous les crimes les profanations qui s'y commettaient. Et encore maintenant, quelle vénération n'ont pas les mahométans pour leurs mosquées, les Indiens et plusieurs autres peuples idolâtres, pour les lieux dédiés à leurs faux dieux, et les hérétiques, pour les endroits où ils font leurs assemblées profanes? Faudrait-il y aller faire ce qu'on souffre dans nos églises? Il n'y a qu'à en lire les Relations, pour voir de quelle manière les traitent ceux qui s'y comportent mal. Quel sujet de confusion pour nous, chrétiens auditeurs? Et combien de justes reproches n'aurons-nous pas à souffrir au terrible jugement de Dieu? Mais pour ne pas nous arrêter plus longtemps dans le séjour de l'impunité, quelle vénération n'avait-on pas pour le tabernacle des Israélites, et pour le temple fameux qui fut ensuite bâti à Jérusalem par les soins du roi Salomon? Il était défendu aux gentils d'y entrer, et il n'y avait que le peuple juif qui eût cet avantage. Les prêtres et les lévites avaient seuls le droit de s'avancer jusque dans le sanctuaire; et le souverain Pontife, à l'exclusion de tous les autres, n'entrait qu'une fois l'an dans le lieu appelé le Saint des saints. Il y allait de la vie pour tous ceux qui n'observaient pas, avec la dernière exactitude, les réglemens que Dieu lui-même avait bien voulu faire à ce sujet. Cependant, qu'était ce temple, sinon une figure très-impairfaite de nos églises? On n'y offrait que des sacrifices d'animaux; et toutes les cérémonies qui étaient observées avec une si grande circonspection ne se terminaient qu'à des pratiques purement extérieures:

tout ce qu'il y avait de plus précieux était l'arche d'alliance, les tables de la loi et la verge d'Aaron. Or, quelle proportion de tout cela aux sanctuaires du christianisme, où le Fils de Dieu est immolé tous les jours à son Père éternel, où l'arche vivante du nouveau Testament est renfermée, où les sacrements de la loi de grâce sont administrés, où les péchés sont remis par la souveraine puissance que le Sauveur du monde en a laissée à son Eglise, et où l'ouvrage de la rédemption est consommé par rapport à chaque fidèle en particulier?

C'est ce qui engageait les premiers chrétiens à n'y paraître qu'avec des sentiments extraordinaires de piété, et des transports de joie mêlés d'une crainte respectueuse. On les voyait collés sur le pavé, l'arrosant de leurs larmes, poussant de grands gémissimens, n'osant pas lever les yeux. On ne s'y asseyait que dans une nécessité extrême; plusieurs n'y crachaient jamais, et ils y portaient des linges destinés à cet usage; d'autres y paraissaient si effrayés que leur visage en était blême, et tout leur corps tremblant; on n'y entrait pas même les corps des saints martyrs. Les évêques, les rois et les seigneurs les plus considérables ne s'y distinguaient que par une plus grande piété. Voici ce que disent, à ce sujet, Théodose et Valentinien, au rapport du concile d'Ephèse (*Post. Actu Conc. Ephes. imp. Theod. et Val., in edicto De asilis templorum*): « Nous qui, en qualité d'empereurs, avons le droit de porter les armes, et à qui il ne convient point, à cause de notre dignité, de paraître sans une suite d'officiers et de soldats; néanmoins, lorsque nous entrons dans les sacrées basiliques, nous quittons toutes les marques de notre grandeur, nous mettons bas les couronnes qui sont sur nos têtes, nous laissons dehors nos armes, et nous nous réduisons au rang du commun des fidèles. » O piété admirable! ô sentiments dignes des empereurs chrétiens! c'est qu'ils étaient pénétrés de la sainteté des lieux saints où ils entraient; c'est qu'ils connaissaient parfaitement la différence qu'il y a entre le Dieu du ciel et des vernisseaux; c'est qu'ils croyaient fermement que les temples sacrés étaient le domicile du Tout-Puissant. Nous avons encore présentement de pareils exemples, et il n'est point de siècles qui n'en aient fourni. Combien de personnes de la première qualité, distinguées dans le monde par leur naissance, par les charges les plus considérables et par leur mérite particulier, qui font honte au petit peuple! Lorsqu'elles assistent au service divin, elles y paraissent avec une modestie angélique, tandis que ceux-ci s'y comportent d'une manière capable de faire juger qu'ils ont perdu tous les sentiments de la religion. Rougissez donc, pauvres orgueilleux; abaissez-vous dans votre néant, apprenez à vous connaître, et tremblez en la présence de votre Créateur et de votre souverain juge.

Qu'est-ce qui peut nous engager ainsi, chrétiens auditeurs, à nous oublier nous-

mêmes? Est-ce la coutume de venir dans les lieux saints et voir toujours la même chose? Est-ce le silence du Seigneur et l'espérance de l'impunité? est-ce l'oubli ou l'inadvertance? Je pense que tout cela y contribue presque également. Car, enfin, pourquoi se comporte-t-on avec tant de circonspection dans la chambre d'un homme considérable, d'un seigneur de paroisse ou d'un magistrat, combien plus d'un prince ou d'un souverain, tandis qu'on s'abandonne aux plus grandes immodesties, lorsqu'on est dans le sanctuaire du Roi des rois, sinon parce qu'on craint les hommes qu'on voit, et que l'on oublie Dieu qu'on ne voit pas? En effet, si on était bien persuadé que le Seigneur est véritablement sur l'autel, qui aurait la hardiesse d'en agir ainsi? Si Jésus-Christ permettait, qu'au moment que je vous parle, le voile qui le cache fût levé, et qu'il parût avec tout l'éclat de sa majesté, assis sur son trône de gloire, environné de plusieurs millions d'esprits célestes, brillants comme des soleils, est-il quelqu'un de cet auditoire qui ne tombât sur son visage par l'effort de sa crainte? Et nous osous dire que nous avons la foi, et que nous sommes également persuadés des vérités qu'elle nous enseigne, comme si nous les voyions des yeux de notre corps; nous sommes des imposteurs, et nous nous abusons nous-mêmes. Pourquoi les plus libertins et les plus insensibles paraissent-ils touchés lorsqu'ils sont dans certains lieux recommandables par les merveilles qui s'y sont opérées, tandis qu'ils méprisent nos temples sacrés, où il s'en opère de semblables, et même de plus grandes? Où est le scélérat dans le christianisme qui eût l'effronterie de badiner sur le Calvaire, dans le saint sépulchre, ou dans l'étable de Bethléem? Combien de soupirs et de gémissements de la part des pèlerins qui visitent ces saints lieux! De quels sentiments de dévotion n'est-on point pénétré lorsqu'on est au tombeau des apôtres, des martyrs et des autres serviteurs de Dieu; ou que l'on a le bonheur de voir quelques-unes de leurs reliques? Nos églises ne sont-elles pas incomparablement plus respectables que tous autres lieux de la terre où le saint Sacrement ne repose pas, quelque recommandables qu'ils soient d'ailleurs? N'offre-t-on pas tous les jours, sur nos autels, le même sacrifice qui a été consommé sur la montagne du Calvaire? Le même Sauveur qui est né à Bethléem, qui a paru dans la Judée, n'y est-il pas également en personne? Quelle comparaison entre les ossements des saints et celui qui les a sanctifiés? Quelles merveilles ne s'opèrent pas dans nos sanctuaires!

C'est ce troisième motif qui nous engage à les respecter. Levez les yeux, regardez de toute part, chrétiens auditeurs, tout ne vous prêche-t-il pas ici la sainteté? Voyez d'abord en entrant ce bain sacré où vous avez été régénérés; c'est là que vous avez cessé d'être esclaves du démon, pour devenir membres de Jésus-Christ; c'est là que vous avez été transférés de la mort à la vie, et des té-

nèbres à la lumière. Jetez les yeux sur ces tribunaux où vous avez reçu un si grand nombre d'absolutions, où vous avez promis tant de fois de mener une vie plus sainte, et où le pardon ne vous a été accordé qu'à condition que vous quitteriez cette mauvaise conduite. Considérez cette table sacrée, où vous avez goûté tant de fois le don de Dieu, où vous avez participé si souvent au corps et au sang adorable de Jésus-Christ. Faites attention à cette chaire de vérité, où vous avez ouï tant d'instructions, et où l'on a déclamé contre vos vices, peut-être toujours inutilement. Regardez ces autels, où l'on immole pour vos crimes la victime innocente, sans laquelle vous auriez depuis longtemps éprouvé la vengeance du Ciel. Voyez les images des saints qui vous reprochent votre lâcheté; écoutez le son de vos cloches qui vous invitent à louer le Seigneur; faites attention au cimetière qui environne cette Eglise, à ces tombeaux qui renferment les cendres de vos ancêtres, et pensez sérieusement à ce qui vous arrivera bientôt. O saint et aimable séjour! ô lieu seul digne d'être fréquenté par les fidèles! âmes chrétiennes, ne vous sentez-vous pas attendries lorsque vous y êtes; n'êtes-vous pas frappées d'une terreur religieuse? Mais ces raisons de sainteté ne sont que trop souvent changées, par l'impiété des mauvais fidèles, en des lieux de crimes, d'horreur et d'abomination. C'est ce que je vous ferai voir dans ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Le prophète Ezéchiel nous apprend (c. VIII, v. 1 seqq.) d'une manière bien évidente et en même temps bien terrible, en quoi consistent les profanations qui ne sont que trop ordinaires dans nos églises, par un événement singulier, qu'il rapporte assez au long. Il dit qu'il vit un jour un personnage d'une beauté ravissante; depuis les reins en haut, il était brillant comme du vermeil, et des reins en bas il paraissait comme du feu. Au même instant il sentit comme une main qui le prit par les cheveux, et l'ayant élevé en l'air, le transporta dans la ville de Jérusalem. Il se trouva dans le temple; et le même personnage qu'il avait vu au commencement, se présenta à lui, et lui ordonna de regarder du côté du septentrion; il obéit promptement, et il aperçut une idole placée à l'entrée du sanctuaire. Comme il parut surpris à la vue d'un tel objet, celui qui le conduisait lui dit: Prophète, vous êtes étonné, mais je vous montrerai des abominations bien plus horribles. En effet il se trouva tout d'un coup dans un endroit où il y avait une ouverture à la muraille, le personnage lui commande de faire cette ouverture plus grande et d'y entrer; aussitôt il vit des représentations d'animaux et de toute sorte de reptiles, et plusieurs vieillards de sa nation, qui, tenant des encensoirs entre les mains, rendaient à ces vilaines figures l'honneur qui n'est dû qu'à Dieu: un peu plus loin, il découvrit

des femmes qui pleuraient la mort d'Adonis et plusieurs autres personnes qui adoraient le soleil levant. Le personnage qui était avec lui, et qui lui montrait tous ces mystères d'iniquité, se plaignait fortement d'une conduite si exécrable ; et après lui avoir témoigné une grande colère contre ce peuple infidèle, il disparut laissant le saint prophète dans une désolation qu'on ne saurait concevoir.

Voilà, chrétiens auditeurs, une image naturelle de ce qui se passe dans les sacrés édifices de notre religion ; et pour en faire l'application, nous n'avons qu'à entrer dans le détail des profanations qu'on y commet ; afin d'éviter la confusion, et pour une explication plus claire de la figure que nous venons de rapporter, je les diviserai en intérieures et extérieures : intérieures, qui se passent dans le secret des consciences, et dont les abominations que le prophète vit dans un lieu secret, nous donnent une vraie idée : extérieures, qui se manifestent aux yeux des hommes, et qui sont représentées par l'idole qui paraissait à l'entrée du temple. Je mets l'hypocrisie dans le premier rang. Combien de chrétiens masqués dans nos saints temples, qui ne sont rien moins que ce qu'ils paraissent ? Combien de faux dévots qui viennent dans ces lieux respectables, non pas pour honorer Dieu, mais pour s'honorer eux-mêmes, et pour s'attirer les vains applaudissements des hommes ! On les voit, les yeux baissés, les deux genoux en terre, occupés en apparence à prier avec application ; mais au fond ce sont des impies qui méditent sur les moyens de venir à bout de leurs desseins, de se venger des moindres injures, de ruiner la veuve et l'orphelin, de s'approprier le bien d'autrui, et de satisfaire leurs passions les plus brutales et les plus honteuses. C'est ce qui a donné occasion à Jésus-Christ de les comparer à des sépulchres blanchis. Car tout de même qu'un tombeau, quelque beau qu'il soit en dehors, quand il serait bâti de marbre et couvert de lames d'or, n'est rempli que de pourriture et de vers, ces misérables, quelque belle apparence qu'ils montrent, n'ont le cœur plein que de malice et d'iniquité. Le Pharisien de l'Evangile nous donne une idée parfaite de ces sortes de gens. A le voir, qui ne l'aurait pris pour un saint ? Son extérieur était très-moderne, et on n'aurait pu que juger qu'il venait adorer son Dieu, s'humilier devant lui, et reconnaître son néant ; mais examinez les termes de sa prière, et vous verrez ce qu'il est. *Je vous rends grâces*, dit-il au Seigneur d'Israël, *de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont des voleurs, des adultères et des impies ; je ne ressemble pas au Publicain qui est au bas du temple ; je jeûne deux fois la semaine, je paye exactement la dîme.* (Luc., XVIII, 11, 12.) Telle était l'opinion qu'il avait de lui-même, tandis que le texte sacré assure qu'il était un scélérat, un homme plein d'orgueil, et qu'il se retira avec sa condamnation. Voilà le personnage

que plusieurs hypocrites de nos jours jouent dans nos sanctuaires, avec leur mauvais conscience et la vanité insupportable dont ils font profession : ils méprisent encore les autres, ils se préfèrent à tout le monde, et ils veulent qu'on les regarde comme des serviteurs de Dieu, tandis qu'ils sont les esclaves infâmes du péché. N'en est-il point parmi vous, mes chers auditeurs, qui partent dans leur âme ce caractère de réprobation, et qui, imitant la conduite des soldats insolents et blasphémateurs qui se mettent à genoux devant Jésus-Christ par dérision, sont venus ici faire semblant de prier Dieu, pour couvrir leur vie abominable du voile de la religion.

Mais que dirai-je de tant de mauvaises pensées, d'un si grand nombre de sacrés déréglés que l'on conçoit dans la maison du Seigneur, pour leur faire ensuite enfanter diverses sortes de crimes ? Combien de chrétiens coupables à ce sujet ! Les uns ne sachant à quoi s'occuper pendant le service divin, pensent aux moyens de réussir dans leurs entreprises, de faire valoir leur argent, d'avancer leur fortune, et ils sont tout remplis de leurs affaires temporelles. Les autres, pour passer avec moins d'ennui un temps si précieux, et qu'ils regardent néanmoins comme perdu, par l'effet d'un aveuglement prodigieux, s'occupent à des lectures inutiles, ou peut-être même profanes et criminelles. Ceux-ci encore plus coupables roulent dans leur tête des projets d'iniquité, de querelle, de vengeance, d'avarice, de médisance, ou ils méditent des parties de plaisirs et de divertissements. Ceux-là, bien loin de combattre les distractions et d'être fidèles à les rejeter, les entretiennent volontairement. Enfin il en est d'assez abandonnés pour remplir leur esprit de pensées déshonnêtes et de désirs impurs. Je n'ose pas m'expliquer davantage. Libertins qui m'entendez, j'en appelle à votre conscience ! que s'est-il passé dans votre intérieur, pendant que vous avez paru être attentifs au saint Sacrifice. Tout cela est présentement caché ; mais il viendra un temps que les secrets des cœurs seront manifestés aux yeux de tout l'univers ; et que vous serez contraints d'essuyer une confusion qui vous fera désirer ardemment d'être ensevelis au fond de l'abîme.

J'ai encore néanmoins, chrétiens auditeurs, quelque chose de plus horrible à vous découvrir : ce sont les sacrilèges detestables et les horribles profanations des sacrements, qui se commettent dans nos églises. Combien de confessions nulles dans les sacrés tribunaux de ce temple ! combien de communions indignes à cette table ! combien de mariages contractés en état de péché mortel au pied de cet autel ? combien de Messes entendues avec de mauvaises dispositions ! Le sang de Jésus-Christ ne crie-t-il pas vengeance contre vous et contre moi ? Nous avons fait brûler un feu étranger dans notre cœur ; nous avons porté nos mains souillées

de crimes sur l'arche de la nouvelle alliance; nous avons ici joué la tragédie sanglante du Calvaire, en sacrifiant Jésus-Christ de nouveau; nous avons placé le Saint des saints dans un même lieu avec Baal, et nous avons enseveli le pain des anges et l'hostie de pureté dans l'ordure de nos abominations. Ah! qui peut y penser sans frémir, et quel juste sujet de frayeur dans l'attente des foudres vengeurs prêts à partir de la main d'un Dieu irrité pour nous écraser, après des excès si énormes!

Venons à présent aux profanations extérieures, et rappelons-nous ce que nous avons vu dans les lieux saints: arrêtons-nous d'abord à ce qui se passe sur les places et au-devant des portes de ces lieux de vénération. N'aurait-on pas raison de dire que ce sont les seuls endroits où l'on pense qu'il est permis de tout dire et de tout faire? On s'y querelle, on s'y attend pour se dire les injures les plus atroces, on en fait comme le rendez-vous public pour y parler de toutes sortes d'affaires, et même pour s'y entretenir des choses les plus honteuses. A la ville, c'est le lieu ordinaire des promenades. Les petits marchands s'en servent comme d'une halle pour y étaler leurs marchandises, et pour y faire leur commerce. A la campagne, on y dresse des feuillées, on y établit l'académie de la danse, on y fait la débauche. Où est, je ne dis pas le gentilhomme ou le magistrat, mais le bourgeois, et même le paysan, qui voudrât souffrir à la porte de sa maison ce qui se passe à celle des églises? Entrons à présent dans ces lieux de sainteté. Quelles immodesties! Combien d'irrévérences! Faites-y attention, et vous verrez des libertins qui prennent de l'eau bénite comme par dérision; ils en présentent à la compagnie par forme de compliment; ils saluent de part et d'autre leurs connaissances comme s'ils étaient dans une assemblée profane; ensuite ils font le signe de la croix comme s'ils voulaient se moquer de la religion; ils vont ensuite se placer sur une chaise ou dans un banc, et toute leur occupation, pendant le service divin, est de causer, de rire et de scandaliser tous ceux qui les voient par leurs postures indécentes. Vous verrez des femmes et des filles mondaines qui viennent tête levée, les yeux égarés, et qui semblent vouloir disputer la gloire au saint Sacrement. Pauvres créatures! vous ne vous connaissez pas, vous n'avez jamais fait attention à ce que vous êtes. Ignorez-vous que votre corps n'est qu'un fumier couvert de neige, un tas de pourriture, et un peu de boue animée: regardez sous vos pieds, et considérez les tombeaux sur lesquels vous marchez; c'est là que sont les cendres de celles qui étaient autrefois comme vous, et à qui vous serez bientôt semblables. Malheur à vous, qui venez tendre des pièges jusqu'en la maison du Seigneur, pour perdre les âmes rachetées du sang de Jésus-Christ! C'est Dieu même qui vous fait ce reproche par la bouche de son prophète Jérémie (c. VII, v. 4 seqq.) Vous verrez

des mères folles qui apportent à l'église de petits enfants pour y faire un bruit importun, et pour détourner les fidèles de l'attention qu'ils doivent avoir aux saints mystères. Ce sont là leurs idoles: toujours occupées à les ajuster, toujours empressées à les caresser, elles n'ont garde d'avoir leur cœur et leur esprit ailleurs; mais ce qui est surprenant, on les averit, on a beau leur représenter qu'il vaut mieux rester dans sa maison, et même qu'elles y sont obligées, plutôt que d'être un sujet d'impatience aux ministres de l'Eglise, et de tentation aux autres fidèles, elles suivent toujours leur même train, et il semble qu'elles affectent de se raidir contre tous les avis charitables qu'on leur donne à ce sujet. Que faites-vous dans l'église, mes chères sœurs? pouvez-vous entendre la sainte Messe avec un enfant qui crie continuellement entre vos bras, ou bien avez-vous le dessein formel d'empêcher les autres de bien faire? Cela ne serait-il pas diabolique? A Dieu ne plaise que j'aie de vous une telle pensée! Vous verrez des impies ne venir dans les lieux saints que pour insulter celui qui y réside. Les uns y amènent des chiens, les autres y dorment, ceux-ci y parlent sans discrétion: quelques-uns sont assez abandonnés pour y venir étant ivres; mais n'en est-il pas qui viennent séduire des colombes par leurs regards lascifs! J'ai horreur d'y penser, je n'oserais pas m'expliquer plus clairement de peur d'offenser les oreilles chastes, et de détruire au lieu d'édifier.

Chrétiens infidèles, est-ce donc ainsi que vous méprisez la maison du Seigneur, et que vous vous moquez de ses redoutables mystères? Ne craignez-vous pas d'éprouver les justes punitions destinées aux profanateurs des saints lieux? Le texte sacré est plein de menaces terribles, et qui seraient capables de vous faire trembler, si vous aviez encore quelques restes de religion. *Si quelqu'un, dit l'apôtre saint Paul, est assez malheureux pour violer le temple du Seigneur, il le perdra sans ressources (I Cor., III, 17);* et quoiqu'il parle en particulier dans cet endroit des temples vivants du Saint-Esprit, qui sont les âmes des fidèles, la preuve n'est pas moins forte pour les temples matériels, puisque la raison est la même. Nous lisons dans Jérémie que Dieu, après s'être plaint des abominations qu'on commettait dans les lieux destinés à son service, défend absolument à ce prophète de prier pour ceux qui les profanent. *Quoi, dit-il, ma maison est-elle devenue une tanière de voleurs pour y commettre toutes sortes d'impiétés! c'est moi, c'est moi, je l'ai vu, dit le Seigneur.* Ensuite, s'adressant à son prophète, il lui parle en ces termes: *Je ne veux point que vous fassiez des prières pour ce peuple endurci; je ne veux pas que vous m'adressiez aucune demande en sa faveur; je vous défends de vous opposer à la vengeance que je veux exercer contre lui; car je ne vous écouterai point. (Jerem., VII, 11-16.)* Ah! quel excès de colère! quel

étrange commandement intimé à ce saint homme, de laisser périr sans compassion ses frères, parce qu'ils avaient profané le temple ! Qu'est donc devenue cette bonté si tendre pour les pécheurs ; cette miséricorde infinie, qui ordonne à tous les hommes de désarmer le bras vengeur du Tout-Puissant par des prières ferventes et continuelles ? O profanation des lieux saints, que tu es énorae, puisque tu taris toutes les sources de la tendresse paternelle de notre Dieu ! Les saints Pères, considérant ces vérités effrayantes, en concluent qu'il n'est rien au monde qui attire la vengeance du Ciel sur la terre comme la profanation des choses saintes, et en particulier des sanctuaires dédiés au Seigneur ; et, sur ce principe, ils attribuent la plus grande partie des événements tragiques, et des calamités qui ont fait gémir tant de fois les hommes sous le poids de leur rigueur, à ces sortes de crimes. Les prophètes étaient dans les mêmes sentiments, et Jésus-Christ appuie cette pensée (*Math.*, XXIV, 15), lorsqu'il donne comme une marque de son dernier avènement l'abomination de la désolation dans le lieu saint. Ce ne sont encore là que des menaces, chrétiens auditeurs ; mais les exemples arrivés en divers temps vous frapperaient encore bien plus, si le temps ne permettait de vous en rappeler un certain nombre. Les histoires sacrées et profanes en sont remplies, et vous en trouverez dans presque tous les livres de piété. Nous en avons un bien touchant dans le II^e Livre des *Machabées* (c. III) : il est de l'impie Héliodore. Le roi Séleucus l'avait envoyé à Jérusalem pour enlever les trésors du temple : il était venu bien accompagné, et il entra dans le saint lieu avec un grand nombre de satellites, comme s'il avait voulu piller un camp d'ennemis. Mais il lui en prit mal, car au moment qu'il commençait à exécuter son mauvais dessein, il parut un cavalier d'un aspect terrible, qui était monté sur un cheval superbement harnaché, et ses armes brillantes comme de l'or : au même instant, deux jeunes hommes d'une beauté ravissante, le visage enflammé de colère, se joignirent au premier : ils environnèrent tous trois Héliodore, et commencèrent à décharger sur lui une grêle de coups de fouets. Tous ceux qui accompagnaient ce misérable furent saisis d'un horrible frayeur, et prirent la fuite avec précipitation ; il fut traité si rudement qu'il en tomba comme mort, et demeura assez longtemps sans aucun mouvement, de sorte qu'on n'espérait plus rien de sa vie ; on l'emporta sur une chaise, et le souverain pontife Onias ayant offert un sacrifice de propitiation pour sa délivrance, les deux jeunes hommes qui l'avaient traité avec une si juste rigueur, se présentèrent à lui pour la seconde fois, et lui dirent de remercier le pontife, et que sans lui il ne serait jamais échappé de leurs mains ; ils lui recommandèrent aussi de raconter dans son pays ce qui lui était arrivé, et d'annoncer partout les grandeurs du Dieu d'Israël.

Quoique cette punition fût bien considérable, tous les profanateurs n'en ont pas été quittes pour si peu de chose. Combien de fois a-t-on vu des armées entières taillées en pièces, et des peuples détruits pour avoir commis des indignités dans les lieux consacrés à sa Majesté suprême ! Combien d'impies morts de la manière la plus tragique après de telles actions ! mais quels horribles châtimens destinés dans les enfers aux profanateurs des églises et des choses saintes !

Pères et mères, chefs de familles, magistrats, ministres de la justice, j'implore ici, au nom de mon Dieu, l'autorité dont il vous a revêtu pour empêcher les profanations qui se commettent dans le sanctuaire ; et vous principalement, pasteurs et prêtres du Seigneur, ne soyez pas des chiens muets, des serviteurs inutiles, et des sentinelles infidèles dans la maison d'Israël ; veillez-y exactement, servez-vous de votre pouvoir, enflammez votre zèle, ne ménagez rien pour le monde ; souvenez-vous de la manière dont le Sauveur en usa dans le temple de Jérusalem, arrêtez la licence, renversez l'impiété, chassez d'ici les sacrilèges, les rebelles, les chiens et les scanalieux ; le Tout-Puissant vous soutiendra ; personne n'osera vous résister, et vous vous attirerez les bénédictions du Ciel : mais si vous négligez des devoirs si justes, vous répondrez de tous les crimes qui se commettront par votre faute dans ce lieu respectable.

Revenons donc dans nous-mêmes, chrétiens auditeurs, et travaillons à arrêter les suites funestes des profanations et des irrévérences dont nous nous sommes rendus coupables tant de fois dans les lieux saints. Pour le passé, repentons-nous sincèrement et faisons amende honorable à la Majesté terrible de ce Dieu que nous avons outragé avec tant d'insolence ; admirons sa patience, reconnaissons sa miséricorde. Pourquoi a-t-il souffert si longtemps nos désordres et notre impiété ! pourquoi ne nous a-t-il pas écrasés sous l'effort de sa verveance, comme tant d'autres, lorsque nous l'avons insulté jusqu'au pied de ses autels et de son saint tabernacle ? Pour l'avenir, soyons frappés d'une sainte terreur en entrant dans la maison de Dieu, et selon le commandement qu'il nous en fait lui-même (*Levit.*, XXVI, 2), tremblons aux approches de son sanctuaire. Ayant toujours devant les yeux de notre esprit la grandeur, la gloire, la sainteté de celui qui veut bien nous souffrir en sa présence, considérons les esprits célestes qui remplissent nos églises, qui environnent nos saints autels, et qui frémissent d'une juste indignation lorsqu'ils sont témoins de notre peu de respect dans des lieux si redoutables. Enfin, ayons un grand zèle pour l'embellissement de ces saintes maisons ; consacrons-y quelques portions de ces biens qui ne nous sont donnés que pour la gloire du Seigneur. Ce sont là, chrétiens mes frères, les moyens de changer en bénédictions les vengeances que nous avons méritées ; et

après avoir honoré Dieu dans ses temples matériels, nous aurons le bonheur de le posséder dans ses tabernacles éternels ! Je vous le souhaite. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

ORAISON FUNÈBRE D'UN CURÉ.

MORALE SUR LES DEVOIRS D'UN CURÉ.

Et vadit ad illam quæ perierat, donec inveniat eam. (Luc., XV, 4.)

Et il cherche la brebis égarée, jusqu'à ce qu'il l'ait trouvée.

S'il est dangereux, messieurs, de louer un homme pendant sa vie, selon la remarque des livres saints (*Eccli.*, XI, 30), parce que c'est lui tendre des pièges, et l'exposer à réduire en fumée le mérite de ses bonnes œuvres, il est juste et utile de rendre témoignage aux gens de bien, après leur mort : juste, parce que la vertu doit être honorée ; utile, parce qu'on en peut tirer un sujet d'édification, et s'animer par là à la pratique du même bien qu'on admire dans les autres. Ce sont ces considérations qui m'ont déterminé à vous mettre aujourd'hui devant les yeux quelques circonstances de la vie de messire Antoine Roche, autrefois curé de la paroisse de Vaisonne, et dont le décès nous assemble ici pour offrir le saint Sacrifice pour le repos de son âme ; et j'ai cru qu'en rendant justice à sa mémoire, je remplirais en même temps vos désirs et mon devoir. L'Évangile de dimanche dernier, auquel je me suis fixé, me fournit très-à-propos la matière de ce discours ; j'y trouve un tableau tracé d'un bon curé, sous la figure d'un pasteur qui cherche sa brebis égarée ; et en en faisant l'application à la personne de défunt M. Roche, je remplis mon dessein.

PREMIER POINT.

Il n'appartient, messieurs, qu'aux habiles peintres, de faire certains tableaux du premier rang ; et ceux qui ne sont que médiocres dans cet art, bien loin d'y réussir, ne travaillent qu'à faire paraître qu'ils ont entrepris au-dessus de leurs forces. Le portrait d'un bon pasteur est sans doute une des principales pièces où un orateur chrétien puisse faire briller les beautés de l'éloquence sacrée ; et, quelque talent qu'il ait, il trouvera toujours le sujet beaucoup au-dessus de sa portée, parce que plus il aura d'intelligence, plus il découvrira de difficultés. Aussi Jésus-Christ a bien voulu lui-même, en plusieurs endroits de son Évangile, donner le plan d'un si grand ouvrage, sur lequel les premiers docteurs de l'Église ont travaillé avec une application singulière. Comment oserais-je donc me hasarder à me servir d'un pinceau aussi grossier que le mien, pour tirer des traits si hardis et si déliés, si je ne savais que l'obéissance rend excusable ce qui paraît téméraire ? Ce n'est donc, messieurs, que pour m'acquiescer de l'obligation que vous m'avez imposée, que je ne oublie moi-même, dans l'espérance que

vous ne serez pas moins charitables à m'excuser, que vous avez été faciles à m'honorer d'un tel emploi.

Entre les devoirs dont l'accomplissement fait un bon pasteur, j'en remarque quatre principaux : le zèle à annoncer les vérités du salut ; la vigueur à s'opposer aux dérèglements ; la vigilance à assister les pauvres et les malades, et l'assiduité à la direction.

Ce sont là, messieurs, les quatre gonds sur lesquels roule le vie d'un bon curé, et qui sont la pierre de touche du vrai pasteur et du mercenaire.

Le premier devoir d'un bon curé consiste à prêcher la sainte parole. Cet emploi est peut-être le plus difficile, le plus délicat et le plus dangereux de l'Église. S'il n'était question que de débiter en chaire quelques discours sans choix, des passages entassés, des phrases étudiées, des jeux de mots, il ne faudrait être qu'un peu rhétoricien, et même il suffirait d'avoir de la mémoire ; mais il s'agit de parler avec science et onction ; il s'agit d'instruire, d'émouvoir, de toucher, de convertir ; il s'agit de fondre la glace des cœurs les plus endurcis, de briser les pierres les plus dures, de forcer l'impiété jusque dans ses retranchements les plus forts et les plus inaccessibles, et d'aller, avec le flambeau de la parole de Dieu, chercher les pécheurs les plus abandonnés dans les ombres affreuses de la mort, où ils reposent tranquillement. Quel talent ne faut-il pas, quelle application, combien de travaux et de veilles ! Quelle force dans les discours ! Quelle véhémence, quelle énergie dans les paroles ! Il faut donc être, dira-t-on, de ces prédicateurs du premier ordre, de ces fameux orateurs qui se font admirer et par la justesse de leurs expressions, et par les fleurs de leur éloquence ? Non, messieurs, la grâce du Sauveur n'est pas attachée au langage qui flatte l'oreille. Mais un prêtre appelé au gouvernement des âmes, doit faire tous ses efforts pour remplir le ministère de la prédication : il doit se contenter des dispositions que Dieu lui a données, et il suffit qu'il n'oublie rien pour les cultiver : il faut pour cela étudier avec persévérance, et ne jamais se rebuter ; il faut puiser dans les saintes Écritures et dans les ouvrages des saints Pères, la manne céleste qui y est cachée, pour en nourrir le peuple de Dieu ; il faut se remplir soi-même, par la méditation, des eaux vives et salutaires pour les faire couler ensuite dans les cœurs de ses auditeurs ; il faut, comme une nourrice, convertir en lait les aliments les plus solides, ces sentences admirables, ces pensées sublimes dont les livres saints sont remplis pour en nourrir les enfants de l'Église les plus tendres, et dont l'estomac n'est capable que d'une nourriture légère. Telle a été la conduite des apôtres, et de tant de saints pasteurs, qui ont enfanté un si grand nombre de fidèles par leurs prédications enflammées. La parole de Dieu a été dans leur bouche tantôt comme un glaive tranchant qui a divisé l'enfant du père, la fille de sa mère,

l'ami de son ami; qui a rompu les inclinations les plus fortes, les plus naturelles, pour sacrifier au Seigneur de l'univers une liberté dont il était le maître; qui a séparé l'avare de ses richesses, le voluptueux des plaisirs de son corps, et les hommes les plus passionnés des objets de leurs désirs les plus ardents; tantôt comme un marteau qui a brisé les chaînes des impies les plus désespérés, et qui leur a donné une liberté charmante et admirable; tantôt comme une rosée féconde qui a fait germer tant de bons desseins, et éclore les fruits précieux d'une sainte vie; tantôt comme une voix éclatante sur les eaux de l'abîme, qui a arrêté la fureur de l'orage, apaisé les tempêtes les plus violentes, et rendu le calme d'une aimable tranquillité; tantôt comme une foudre qui a renversé les cèdres du Liban, et ébranlé les déserts de Cadès, c'est-à-dire les ennemis les plus redoutables de la religion. Quoi, messieurs, la parole sainte est-elle plus faible qu'autrefois? Pourquoi donc n'opère-t-elle pas les mêmes effets? D'où vient qu'après avoir prêché les années entières, à peine voyons-nous une conversion? N'est-ce pas parce que nous l'affaiblissons, semblables à de mauvais vaisseaux qui font perdre aux liqueurs toute leur force, et qui les rendent inutiles? Animons-nous, messieurs, et travaillons sans relâche à devenir des hommes apostoliques, qui annoncent avec fruit les vérités du salut, et qui pratiquent eux-mêmes ce qu'ils enseignent aux autres.

La seconde obligation d'un bon curé, est de s'opposer avec vigueur aux désordres de sa paroisse. Si on n'avait à conduire que des peuples pieux et dociles, le ministère serait plutôt agréable qu'onéreux; mais comme il se trouve toujours des personnes de mauvaise volonté, des enfants de Bélial, qui ne cherchent qu'à secouer le joug de la discipline, il faut nécessairement ou trahir sa conscience, ou résister à l'iniquité; et on ne peut le faire sans exposer son repos, ses intérêts, et même sa vie. Il est vrai que Dieu choisissant un prêtre pour être le pasteur d'une paroisse, le rend ferme comme un mur d'airain, ainsi que le prophète Jérémie (c. V), pour résister aux ennemis de son nom; mais il est vrai aussi qu'il faut soutenir de grands combats pour répondre à ce glorieux emploi. Quelle peine, par exemple, pour détruire les assemblées nocturnes, la fréquentation des personnes de différent sexe, les abus qui se commettent dans la célébration des noces; pour arrêter le cours des injustices presque passées en coutumes, au sujet de la distribution des tailles et autres charges publiques; pour empêcher certaines pratiques superstitieuses introduites depuis longtemps, et plusieurs autres semblables! Si on ne résistait point au dérèglement des libertins; si, au contraire, on autorisait leur conduite par son exemple, on deviendrait leurs amis; mais si l'on s'arme du glaive de Dieu, si on crie en chaire, si on fait la correction en particulier,

et si on se sert des autres moyens établis pour réprimer la licence, combien de persécutions ne s'attire-t-on pas? Et ne devient-on pas tôt ou tard la victime de son zèle? J'avoue, messieurs, qu'il est bien consolant de souffrir les mauvais traitements des impies, à l'exemple de Jésus-Christ, qui fut sacrifié à la vengeance et à l'envie de ceux dont il avait repris publiquement les crimes, et que c'est alors qu'on peut se regarder comme un de ses véritables disciples; mais il faut une vertu héroïque, et un parlait renoncement à soi-même pour arriver à ce point. Heureux pasteurs, qui persévérez dans ce genre de martyre, si long et si rude, quelle couronne ne devez-vous pas attendre! Vous oubliez vos intérêts temporels, vous aimez mieux demeurer seuls dans la maison du Seigneur, que d'habiter dans la maison des pécheurs; vous préférez les calomnies des libertins à leurs flatteries, et leurs mauvais traitements à leurs présents; vous fuyez l'abondance de leurs festins, pour vous nourrir du pain d'angoisse et pour boire l'eau des larmes, tandis qu'ils se divertissent et qu'ils boivent à longs traits dans la coupe de Babylone; vous priez pour eux, et vous faites vos délices du jeûne et de la pénitence. Ah! quelle sera un jour votre gloire, lorsque vous serez établis juges de ceux qui vous auront traités si indignement? Alors ils se verront abattus à vos pieds, et condamnés à confesser publiquement leur injustice; alors ils vous feront la réparation d'honneur à la face du ciel et de la terre, et ils seront comblés d'une confusion éternelle.

Le troisième emploi d'un pasteur est le soin des pauvres et des malades. Quel fonds de charité et de religion ne faut-il pas avoir pour une fonction si pénible? Retrancher tout superflu, et même une partie du nécessaire pour avoir le moyen de soulager les misérables; se réduire à une vie frugale et pénitente pour faire de sa propre substance l'aliment des nécessiteux; visiter les malades avec assiduité; y sacrifier son repos, le temps de la récréation et le plaisir de la compagnie; exposer sa vie dans les occasions les plus dangereuses, dans les maladies populaires et contagieuses, surmonter l'horreur naturelle de la saleté et des immondices; s'approcher des mourants pour les exhorter et se vaincre au milieu de tant de sujets de dégoût; soutenir la vue de ces visages affreux, et l'odeur insupportable de ces cadavres vivants; enfin perséverer pendant toute sa vie dans une telle occupation; il faut pour cela, messieurs, un grand courage et une grâce bien singulière. C'est là néanmoins l'obligation étroite et le devoir indispensable d'un bon curé: il doit être le père de l'indigent, l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux, le consolateur de l'affligé, le refuge de la veuve et de l'orphelin; il est chargé de l'économie du patrimoine de Jésus-Christ, et il est l'administrateur de ces biens consacrés à l'entretien de ses membres; le grand Père de famille lui a confié des âmes

créées à son image, et destinées à le posséder; et il l'a établi son lieutenant sur la terre pour les conduire à l'heureux terme de la béatitude. Quelle sagesse, quel haut degré de perfection ne faut-il donc pas pour soutenir des qualités si sublimes et des titres si pompeux?

Enfin, le quatrième devoir d'un pasteur est l'assiduité au confessionnal. Il serait inutile, messieurs, de vous dire qu'il est très-difficile de se bien acquitter de ce grand ministère, et d'y persévérer avec patience; vous l'avez éprouvé, il n'est point de prêtre, quelque peu de temps qu'il s'y soit appliqué, qui n'en ait ressenti le poids. Quelle science, pour discerner parfaitement entre la lèpre et la lèpre; pour décider tant de différents cas qui s'y présentent tous les jours, et dont il en paraît naître continuellement de nouveaux! Quelle prudence pour marcher droit entre les deux écueils dangereux d'une trop grande rigueur et d'un pernicieux relâchement! Combien d'expériences, pour éviter les surprises et pour pénétrer dans les replis cachés de la conscience des pénitents de mauvaise foi! Quelle pureté pour être au milieu des ordures sans se souiller! quelle douceur pour supporter l'ignorance, la grossièreté, les mauvaises maximes et assez souvent la brutalité des pécheurs! Quelle discrétion pour connaître les divers degrés de malice de tant de sortes de crimes! Quelle présence d'esprit, combien d'attention, pour appliquer les remèdes convenables à des maux si différents et dans un si grand nombre de circonstances! Quel zèle pour ne pas se laisser fléchir par une fausse tendresse et par une compassion humaine, et mettre, comme dit un prophète (*Ezech.*, XIII, 18) des oreillers sous les coudes des impies! Mais si ces difficultés sont grandes par rapport à tous les confesseurs, elles sont presque insurmontables à l'égard des curés, qui sont obligés d'entendre les mêmes personnes. Dans quels embarras ne se trouvent-ils pas? Combien de pièges tendus à leur bonne foi, à leurs intentions les plus droites et les plus désintéressées, et peut-être encore à leur chasteté? Quelles malignes interprétations de la conduite la plus réservée et la plus sincère! Combien de fausses dévotes, qui se servent de la confiance d'un pasteur, tantôt pour le décrier, tantôt pour un intérêt sordide, et que trop souvent pour quelque chose de pire! Combien qui, par une détestable hypocrisie, ne cherchent dans la fréquentation des sacrements que l'estime des hommes, et qui couvrent une vie abominable sous le voile d'une piété apparente! Combien de personnes de l'un et de l'autre sexe, qui vont au tribunal sacré pour sauver les apparences, et qui veillent continuellement pour surprendre les sentinelles d'Israël, pour mettre leurs mains sacrilèges sur l'arche d'alliance; et si on veut faire son devoir, comme on y est obligé, combien de murmures, combien de mauvais discours n'attirent pas les refus d'absolution? Et

comme les paroisses sont pleines de pénitents qui sont dans le cas de ce refus, soit à cause des habitudes et des occasions, soit pour l'ignorance, les inimitiés et le défaut de restitution, il arrive nécessairement qu'on s'attire l'indignation de plusieurs. Mais un bon curé se met au-dessus de toute considération humaine, et surmonte par son travail et sa vigilance les obstacles qui paraissent les plus invincibles.

Si le temps me le permettait, messieurs, je vous ferais voir le bon pasteur dans plusieurs autres fonctions de sa charge: je vous le montrerais au saint autel, offrant chaque jour le Sacrifice adorable du corps et du sang de Jésus-Christ pour le saint de son peuple, mais avec une ferveur et une dévotion semblables à celles des premiers prêtres du christianisme. Je vous le représenterais, tantôt sur la montagne comme Moïse, levant les mains vers le Ciel, pénétrant par ses prières ardentes jusqu'au trône du Dieu des armées, et en faisant descendre sa force et son secours en faveur des fidèles qui lui sont confiés, pour obtenir la victoire sur Amalec; tantôt, comme Josué, combattant lui-même avec un courage intrépide les ennemis redoutables du salut. Vous admireriez son zèle pour la maison du Seigneur, sa douceur à pardonner les injures, sa constance dans les travaux les plus accablants, sa générosité à rendre le bien pour le mal, sa patience dans les afflictions et les épreuves les plus rudes, et son détachement entier et parfait de soi-même et de toutes les créatures. Mais comme je me suis engagé à faire une application du petit tableau que je viens de tracer à la personne de M. Roche, je ne dois plus différer d'y satisfaire, pour ne pas abuser de votre patience.

DEUXIÈME POINT.

S'il est difficile de faire le portrait d'un bon pasteur, combien est-il grand et admirable d'en copier fidèlement tous les traits dans sa personne! Ouvrage de la main de Dieu, et infiniment au-dessus de la portée de l'homme, mais qui devient possible avec sa grâce. Car, messieurs, la vie d'un saint prêtre, d'un bon curé, égale et même surpasse de beaucoup les mérites et la perfection de tous les autres états que le Tout-Puissant a diversifiés sur la terre pour la gloire de son nom. Qu'on vante tant qu'on voudra les austérités des Pères de la Trappe, et la pénitence des Chartreux: tous les pieux exercices qu'ils pratiquent sont bien moins pénibles que le travail d'un curé qui ne s'épargne pas. Les religieux, les plus sévères ont des consolations qui balancent leurs peines: ils n'ont point la sollicitude de se procurer leurs vêtements et leur nourriture; toutes les heures de leur journée sont réglées: la prière, l'Office divin, le repas, le repos, viennent alternativement, et la diversité uniforme des occupations, leur en rend l'observation très-aisée. Ils ne sont pas en peine de ce qu'ils deviendront lorsqu'ils seront malades, et dès qu'ils sont

attaqués de quelque infirmité, les secours ne leur manquent pas ; mais un curé, surtout de la campagne, au milieu des exercices accablants de sa charge, est obligé de se procurer les besoins temporels, avec de fâcheux ennemis : s'il est attaqué de quelque incommodité, il n'a pas le temps de se reposer, à moins d'être tout à fait réduit à ne pouvoir quitter le lit ; et il faut marcher la nuit comme le jour : il ne faut pas dire qu'on craint le serain et le mauvais temps, et il faut faire un sacrifice continuel de sa vie et de sa santé : s'il devient infirme, il se voit souvent exposé à de fâcheuses extrémités ; et après avoir épuisé ses parents dans sa jeunesse pour se rendre capable de servir l'Eglise, il leur est encore à charge dans sa vieillesse, après avoir consumé ses forces dans le ministère. Cependant il se trouve toujours, grâces au Ciel, des ecclésiastiques qui entrent dans cette laborieuse carrière, et qui y persévèrent constamment ; et on peut dire sans flatterie, que nous en avons un exemple en la personne de feu messire Antoine Roche, autrefois curé de cette paroisse.

En effet, messieurs, est-ce peu de chose d'avoir gouverné avec prudence et discrétion une paroisse considérable pendant une longue suite d'années ; d'avoir soutenu avec une vigilance infatigable, les droits de son Eglise ; d'avoir mené une vie édifiante sans jamais se relâcher ; d'avoir soutenu les dégoûts et les ennuis d'une campagne désagréable, sans se rebuter ; d'avoir toujours été au milieu du monde sans se corrompre ; d'avoir surmonté avec un courage invincible les attraits des sens, la violence des tentations, et tous les assauts des ennemis du salut ? N'aurait-il pas pu s'accorder certains plaisirs qui flattent si agréablement la nature, et qui paraissent d'autant plus doux, qu'ils sont moins condamnés, et qu'ils semblent même être publiquement autorisés ? Il y a généreusement renoncé, et on doit lui rendre cette justice, il a au contraire fait ses délices de la prière, de l'étude, du cabinet, de la solitude et des fonctions de sa charge ; en un mot, sa conduite a été celle d'un bon curé.

Ce ne sont pas toujours les actions éclatantes, les mortifications extraordinaires, les extases et les ravissements, qui rendent l'homme recommandable ; il y a en tout cela ordinairement bien de l'illusion : le chemin le plus assuré est une vie commune, mais réglée, une vie qui n'est point composée d'une alternative de boutades de dévotion et de relâchement ; mais d'une pratique uniforme des actions de vertu. Et c'est pour cela que le Sauveur du monde, paraissant parmi les hommes pour les former à la piété, s'est contenté d'une vie ordinaire et néanmoins infiniment parfaite. Il conversait familièrement avec les pécheurs, il mangeait à leur table, il ne se rendait incommode à personne, et il avait une grande condescendance pour tous, afin de les gagner tous. Admirable modèle de la vie d'un pasteur,

conduite bien éloignée de celle de plusieurs, qui, par un zèle amer et importun, ne respirent que la sévérité pour les autres, tandis qu'ils sont très-relâchés pour eux-mêmes, et qui, à l'exemple des pharisiens hypocrites, mettent sur les épaules des autres des fardeaux qu'ils ne voudraient pas eux-mêmes remuer du bout du doigt. J'appelle donc une conduite sage, celle d'un homme qui travaille à se corriger lui-même, qui croit les autres meilleurs que lui, qui supporte le prochain avec charité, qui ne cherche point à se singulariser, qui ne désire pas d'être préféré à ses frères, qui ne s'oppose à personne, que quand il s'y sent engagé par un principe de conscience ; et qui, bien loin d'être à charge à autrui, par une dévotion fantasque et un zèle indiscret, sait tempérer le doux et l'amer avec tant de prudence, que se rendant agréable à tous, il ne participe aux péchés d'aucun.

Je pourrais ici montrer par un détail des principales actions de M. Roche, que sa vie a été une copie de ce portrait ; mais, pour suivre mon premier dessein, je me fixerai aux quatre principaux devoirs d'un bon curé, dont j'ai parlé dans ma première partie. Il a parfaitement rempli le ministère de la sainte parole. Vous savez, messieurs, combien il est difficile de fournir à la diversité des instructions nécessaires à un même peuple, pendant un temps considérable, sans causer du dégoût pour la répétition des mêmes choses. Combien de travail et d'attention pour des arrangements toujours nouveaux ! Il n'en est pas d'un curé comme d'un autre prédicateur, qui débite les mêmes discours en divers endroits : il faut tous les jours édifier sur de nouveaux fondements, et c'est, ce me semble, une occupation des plus pénibles et des plus rebutantes. Il a fallu que feu M. Roche ait fourni au même peuple la nourriture spirituelle différemment assaisonnée pendant plus de quarante ans : quelle application ! combien de force d'esprit pour ne pas s'ennuyer ? Il avait commencé de bonne heure à vaquer à cette fonction ; et dès les premières années de son sacerdoce, il avait donné des preuves de ses bonnes dispositions pour un si grand emploi, en s'associant avec de saints prêtres, qui ont travaillé longtemps dans ce diocèse avec un grand succès, et beaucoup de réputation.

Il n'a pas eu moins d'attention à s'acquitter des autres trois principaux emplois attachés à la charge de pasteur. Il s'est toujours opposé aux dérèglements publics ; il n'a point dissimulé, il averti, il a pressé, il a sollicité ; la vue d'un intérêt particulier et le désir de se rendre agréable à certains gens n'a pas été capable de l'arrêter. Que n'a-t-il pas fait pour détruire les vogues et les danses, dont les suites sont si funestes ? Avec quel soin n'a-t-il pas travaillé à faire cesser une dévotion apparente, et qui, en effet, était une source de débauches et de dissipations ? Combien n'a-t-il pas souffert à ce sujet ; et sans vouloir juger de l'intention

de ceux qui lui ont résisté, ne doit-on pas dire que ce n'est qu'un grand zèle de la gloire de Dieu qui l'a engagé à tant de démarches, au préjudice de son repos? Quant à ses aumônes et au soin de ses malades, les habitans et les pauvres de ce lieu peuvent en rendre témoignage. Il n'a pas sonné de la trompette comme les Pharisiens, pour rassembler les indigents; il n'a pas affecté de donner publiquement pour s'attirer la vaine réputation de charitable; mais il a suivi le conseil évangélique, en cachant à sa main gauche les libéralités qu'il faisait de la droite. Combien de fois a-t-il porté dans les chaumières des pauvres infirmes la bénédiction temporelle avec la spirituelle, en leur fournissant les moyens de se soulager dans leur affliction, tantôt en tirant de sa bourse l'argent qui paraissait le plus nécessaire, tantôt en leur faisant porter du bouillon, de la viande, du vin et autres pareils secours! Pardonnez-moi ce détail, messieurs, tout est grand lorsqu'il s'agit de la charité. Enfin n'a-t-il pas retranché de ses repas, de son ameublement et de sa dépense tout le superflu, pour avoir les moyens de soulager les membres de Jésus-Christ, et peut-on attribuer à un autre dessein la vie frugale qu'il a toujours regardée comme un devoir indispensable?

Je pourrais ici ajouter plusieurs circonstances particulières de sa vie : le choix qui fut fait de sa personne par un grand évêque, pour être substitut de défunt Jean Duplasse, dans l'archiprêtré de l'Arbrèlle : quel mérite ne fallait-il pas pour succéder à un homme de ce rang et pour être à la tête de tant de pieux et de savans ecclésiastiques? le parfait désintéressement qu'il a fait paraître en renonçant à son bénéfice, à un âge qui ne lui permettait plus de chercher ailleurs sa subsistance. Mais il me semble que je ne puis rien faire de plus glorieux pour sa mémoire, que de rappeler le courage avec lequel il a soutenu jusqu'à la fin les rudes épreuves dont le Seigneur s'est voulu servir pour le purifier des taches dont les plus saints ne sont pas exempts : et certes, messieurs, une longue infirmité, une extrême vieillesse, un changement d'état si opposé aux inclinations humaines et diversifié en plusieurs manières, la perte subite d'une personne très-chère et très-méritante, et en qui il avait placé avec justice ses affections et ses espérances, l'éloignement d'un pays avec lequel il s'était comme naturalisé, la séparation de ses anciennes connaissances; tout cela n'était-il pas capable de faire une impression dangereuse sur un esprit moins fort que le sien? Il est vrai que rien ne lui a manqué, et que la Providence qui veille toujours sur les besoins des bons prêtres, lui a procuré tous les secours nécessaires; mais il n'a pas laissé de sentir vivement les peines que cette même Providence avait destinées à sa perfection; il a répondu à ses desseins adorables; et, après avoir persévéré avec une patience toujours égale, il est

mort comme il avait vécu, en bon prêtre et en honnête homme.

Il a rendu son compte, messieurs, et nous devons bientôt rendre le nôtre; son sort est arrêté, et nous ignorons quel sera le nôtre. Nous avons lieu, à la vérité, de penser qu'il est en voie de salut, mais nous n'en pouvons avoir aucune certitude, parce que les jugemens de Dieu sont bien différens de ceux des hommes. Prions pour lui comme nous souhaitons qu'on fasse pour nous; imitons le bien qu'il a fait, et travaillons à mériter la couronne destinée aux saints prêtres. Ainsi soit-il.

DISCOURS

SUR L'OBLIGATION DE FAIRE L'AUMONE.

Et altera die protulit duos denarios, et dedit stabulario et ait : Curam illius habet. (*Luc.*, X, 3.)

Et le lendemain il tira de sa bourse deux pièces d'argent, il les donna à l'hôte et lui dit : Ayez soin de cet homme-là.

L'Evangile qui me fournit les paroles de mon texte, renferme tant de sujets, et de si importants, que j'ai d'abord eu de la peine à me déterminer sur le choix que je devais faire. Le commencement qui s'adresse aux prêtres en la personne des apôtres, leur donne une grande idée de la sainteté de leur état. *Beati oculi qui vident quæ vos videtis.* On y voit un docteur de la loi aborder Jésus-Christ avec orgueil, pour lui demander ce qu'il fallait faire pour être sauvé : *Magister, quid faciendo vitam æternam possidebo?* comme s'il l'avait pu ignorer, lui qui l'enseignait aux autres : triste et néanmoins naturelle figure de plusieurs prêtres, qui font semblant de ne pas savoir un chemin qu'ils font profession de montrer à tout le monde. La réponse de Jésus-Christ est également admirable et prudente, puisqu'elle engage habilement ce prétendu docteur à avouer que son ignorance est volontaire, et à se condamner lui-même. *In lege quid scriptum est? Quomodo legis? Ille respondens dixit : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo..... et proximum tuum sicut teipsum.* L'histoire qui en fait la clôture, nous montre clairement en quoi consiste l'amour que nous devons avoir pour nos frères : amour qui ne doit pas se borner aux paroles, mais qui doit passer aux effets. *Non diligamus verbo neque lingua,* nous dit le disciple bien-aimé, *sed opere et veritate.* (*I Joan.*, III, 18.) C'est enfin à ce sujet que je me suis attaché et j'aurai l'honneur, messieurs, de vous en entretenir, si vous m'honorez de votre patience.

L'homme affligé dont parle Jésus-Christ dans notre Evangile, était réduit à deux extrémités également dangereuses; car il était si mal, qu'il semblait prêt à expirer. *Abierunt semivivo relicto.* Il était si pauvre, qu'il n'avait pas de quoi se procurer le moindre secours, ni même couvrir sa nudité. *Qui etiam despoliaverunt eum.* Le charitable Samaritain apporte deux remèdes à ces deux maux : il lave les plaies de ce blessé; il y

verse du vin et de l'huile; il les bande. *Alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum.* Voilà le remède à la maladie. Il le conduit à une hôtellerie, il ouvre sa bourse; il donne de l'argent à l'hôte pour en avoir soin : *Protulit duos denarios et dedit stabulario.* Voilà le remède à la pauvreté. Si nous regardons cette histoire dans un sens allégorique, nous voyons en la personne de ce blessé la figure du pécheur maltraité par les ennemis de son salut, couvert de plaies spirituelles; et le Samaritain nous donne l'idée d'un bon pasteur, d'un confesseur charitable, qui emploie pour guérir ces plaies l'huile de la douceur avec le vin d'une sévérité salutaire. Que si nous prenons cet événement dans un sens littéral, il nous représente dans ce pauvre affligé les pauvres et les malades; et dans le Samaritain les pasteurs et les prêtres qui doivent les soulager. Je me fixe à l'article des pauvres, c'est-à-dire à l'obligation des ecclésiastiques de les soulager. Je proposerai d'abord en quoi consiste cette obligation, ensuite je répondrai aux raisons qu'on allègue pour s'en dispenser.

PREMIER POINT.

Je sais bien, messieurs, que la loi naturelle et divine obligent indispensablement tous les hommes qui ont des moyens, à secourir les misérables; que Jésus-Christ en a fait un précepte formel dans son Evangile pour tous les chrétiens; qu'il fondera la sentence du bonheur et du malheur éternel qu'il prononcera au grand jour du jugement sur l'observation ou sur la transgression de ce commandement de charité : *Venite benedicti Patris mei... esurivi enim, et dedistis mihi manducare : siliivi, et dedistis mihi bibere... Discedite a me maledicti in ignem eternum : esurivi enim, et non dedistis mihi manducare; siliivi, et non dedistis mihi bibere...* (*Matth.*, XXV, 34 seqq.) Mais je sais aussi que cette obligation de soulager les pauvres touche les prêtres de beaucoup plus près que le reste des fidèles. J'en trouve quatre raisons principales : la qualité de ministres de Jésus-Christ; la qualité de pères des pauvres; la qualité de bénéficiers, et celle de pasteurs. Les deux premières regardent tous les prêtres; et les deux autres sont particulières aux bénéficiers et aux pasteurs des âmes.

Je dis premièrement que tous les ecclésiastiques sont très-étroitement obligés de faire l'aumône, parce qu'ils sont les ministres de Jésus-Christ, et parce qu'ils sont les pères des pauvres. Jésus-Christ a deux corps, un corps naturel et un corps mystique. Son corps naturel est cet admirable composé de son âme et de sa chair, unie à la personne du Verbe; son corps mystique est l'assemblée des fidèles, dont les pauvres, sans contredit, sont la plus chère portion, parce qu'il ne les regarde pas seulement comme ses disciples et ses enfants, mais encore comme ses membres et comme lui-même : *Quid uni ex minimis meis fecistis,*

mihî fecistis. (*Ibid.*) Il a confié aux prêtres ces deux corps comme à ses amis et à ses fidèles économes. Il leur a confié son corps naturel; ils ont un grand pouvoir sur ce corps adorable : ils le font descendre du ciel par leurs paroles; ils le reçoivent dans la sainte communion toutes les fois qu'ils le désirent; ils le distribuent aux fidèles; ils le portent aux malades; ils sont chargés de le conserver dans les vases sacrés et dans les tabernacles. Il leur a aussi confié son corps mystique : les âmes des fidèles sont entre les mains des prêtres; ils lient, ils délient, ils ont la clef de la vie et de la mort, du paradis et de l'enfer. Or, comme les pauvres sont l'éélite du troupeau de Jésus-Christ, il en a chargé les prêtres encore plus spécialement, et le compte qu'il leur en demandera, sera bien terrible. Et ne croyez pas qu'il ne les leur ait confiés que pour le spirituel : leurs soins doivent s'étendre sur le temporel; car enfin, si la divine Providence ne veillait pas sur les besoins de notre corps; si elle nous laissait sans secours, qui paraissent d'autant plus nécessaires, qu'on ne nous en pouvons absolument vivre, il s'ensuivrait qu'elle manquerait à une chose essentielle. Or, les prêtres étant les ministres de la Providence, ils doivent la seconder en tout ce qui les concerne, c'est-à-dire dans le temporel aussi bien que dans le spirituel, à l'égard de ceux qui n'ont pas d'autres ressources.

Mais, pour pousser plus loin cette raison, si Dieu n'avait confié aux prêtres le soin des pauvres que pour le spirituel, il les aurait donc confiés à quelqu'autre pour le temporel. Mais à qui les aurait-il pu confier? Aux grands du monde? Mais ne savait-il pas que leur prétendue grandeur ne leur permettrait pas de s'abaisser jusqu'à prendre soin des misérables, et que leurs excessives dépenses ne leur laisseraient aucun moyen pour les soulager? Aux riches du siècle? Mais il connaissait trop leur cruauté pour les indigents; et ne nous en a-t-il pas tracé une infinité de traits dans la sainte Ecriture? Aux pères et aux mères de familles, à ceux qui ont des enfants? Mais ne prévoyait-il pas l'affection déréglée que les parents auraient mise au monde; et que, quelque grands que fussent les moyens, ils les trouveraient encore insuffisants pour leur éducation et pour leur établissement? Il n'y a donc que les prêtres à qui le Seigneur ait pu confier le soin des pauvres. Ils ne doivent pas se prévaloir de leur noblesse et de la grandeur de leur extraction; et ainsi ils ne doivent pas faire difficulté de regarder les pauvres comme leurs frères, et de retrancher toute dépense inutile pour les soulager. Ils ne doivent point thésauriser; par conséquent, tout leur superflu doit être répandu dans le sein des indigents. Ils ne doivent pas avoir d'autres enfants que les pauvres; et ainsi tous leurs soins temporels et toute leur sollicitude doivent se borner à les secourir. C'est cette qualité de père, qui oblige encore plus étroitement les prêtres à faire

du bien aux nécessiteux. N'entendez-vous pas, dit un Père de l'Eglise parlant aux ecclésiastiques, comment les pauvres vous donnent le tendre et doux nom de père, titre qui vous est si glorieux, qualité qui vous honore infiniment? Or, a-t-on jamais vu un père abandonner ses enfants, quand il a le moyen de les soulager? A-t-on jamais vu un père assez cruel et assez barbare pour laisser mourir de faim ses enfants, tandis qu'il fait bonne chère? A-t-on jamais vu une mère assez dénaturée pour voir expirer tranquillement son enfant faute de nourriture, tandis que ses mamelles sont pleines de lait? Ne la regarderait-on pas comme un monstre de la nature, et un prodige de cruauté? Ce serait néanmoins le crime d'un prêtre qui laisserait souffrir les pauvres lorsqu'il a le moyen de les soulager.

Si tous les prêtres y sont obligés en qualité de ministres de Jésus-Christ, et de pères de ses membres, combien plus ceux qui vivent aux dépens de l'Eglise, et qui sont les économistes de ses biens! Car enfin, messieurs, on ne peut pas disconvenir que les biens de l'Eglise ne soient la portion de Jésus-Christ, le patrimoine des pauvres, la ressource des misérables, les dépôts de piété, le prix des péchés du peuple, les offrandes des fidèles, et des fonds spécialement consacrés à Dieu : c'est ainsi que les appellent les saints Pères, et personne ne peut le révoquer en doute. Soit que nous remontions jusqu'à l'origine des bénéfices; soit que nous considérions leur nature; soit que nous examinions l'emploi qu'on en faisait dans les premiers temps du christianisme, soit que nous consultions les lois et les canons sur cette matière, ou que nous fassions attention à la fin pour laquelle ils ont été séparés des biens profanes, nous verrons clairement qu'après l'entretien honnête des ecclésiastiques, selon cette règle établie par le grand Apôtre : *Habentes autem alimenta et quibus tegamur, his contenti sumus* (1 Tim., VI, 8), tout le reste doit être employé à la nourriture et au soulagement des misérables; et qu'ainsi les frustrer de ce surplus, c'est leur faire une injustice; et se rendre coupable, comme l'observe saint Bernard (*sermo De avaritia*), d'une espèce de sacrilège. Je sais bien que quelques docteurs, dans ces derniers temps de relâchement, ont enseigné que les bénéficiers ne sont pas seulement les économistes des revenus de leurs bénéfices, mais qu'ils en sont les propriétaires; et qu'ainsi lorsqu'ils ne donnent pas aux pauvres ce qui leur reste, après un honnête entretien, ils ne pèchent pas contre la charité. Mais je ne sais pas comment ils peuvent expliquer les conciles et les saints Pères, qui ont décidé le contraire d'une manière si claire et si formelle. Le grand saint Basile ne se borne pas aux seuls biens ecclésiastiques; il étend cette obligation de justice dans les nécessités pressantes des pauvres, à ceux mêmes des laïques. Le blé que vous tenez renfermé dans vos greniers, dit-il aux riches du monde, appartient aux

pauvres qui souffrent la faim : *Est panis famelici, quem tu tenes*. Les habits qui sont inutiles dans vos armoires sont dus aux misérables qui sont exposés aux rigueurs du froid : *Est nudi tunica quam in conclavi conservas*. Les souliers qui roulent dans les coins de vos chambres sont à ceux qui sont contrainits de marcher pieds nus : *Est discalceati calceus qui apud te marcessit*. L'argent qui se rouille dans vos coffres, doit être donné à ces légitimes maîtres, qui sont les indigents : *Est indigenti argentum quod possides*. Cet incomparable docteur enseignait-il une morale outrée? Si ce qu'il dit est vrai de tous les biens, que doit-on penser de ceux qui sont destinés à des usages saints et consacrés au Seigneur d'une manière spéciale? Et saint Bernard ne doit-il pas nous faire trembler à ce sujet lorsqu'il dit (epist. 2) : *Quidquid præter necessarium victum ac simplicem vestitum de altario retinet, tuum non est, rapina est, sacrilegium est*. Mais ce que le savant Pierre de Blois ajoute (epist. 112, *Ad episcop. Aurelian.*), est encore plus terrible. *Si testimonio veritatis, dit-il, in ignem æternum mittitur qui sua pauperibus non dedit, ubi quæso mittendus est, qui bona pauperum vel rapuit, aut fraudavit?*

Ah! messieurs, combien est-il de bénéficiers à qui les pauvres pourraient faire les mêmes reproches, à qui ils pourraient dire avec vérité : *Est panis famelici quem tu tenes?* Vous avez du blé de reste dans vos greniers, et de plusieurs sortes de vins dans vos caves, tandis que nous sommes réduits à une nécessité extrême. Vous faites bonne chère; vous donnez des repas où la délicatesse des viands se trouve jointe à l'abondance; vous buvez de différents vins et des meilleurs, et peut-être avec excès, tandis que nous traînons une vie languissante, accablés d'infirmités et de maladies, sans avoir une goutte de vin ni de bouillon. Vous nourrissez des bouches inutiles, des personnes qui vous sont peut-être une occasion de scandale. De vils animaux sont rassasiés de vos restes, tandis que souvent nous n'avons pas un morceau de pain : *Est nudi tunica, discalceati calceus*. Vous avez des habits à double et à triple; vous êtes mollement couchés, bien chaussés et bien meublés; rien ne vous manque, tandis que nous sommes étendus sur la paille et sur le fâmier à moitié nus, sans chaussure et réduits à souffrir sans soulagement la rigueur du froid le plus violent; *Est argentum indigentis*. Vous avez de l'argent de réserve, exposé à être enlevé par les voleurs, tandis que nous manquons de tout. Vous nous exhortez à la patience, vous prêchez la pénitence, vous louez la pauvreté : il vous est bien facile étant à votre aise, passant votre vie agréablement; mais si vous éprouviez comme nous ce que l'indigence a de plus affreux, vous auriez plus de compassion de nos misères que vous n'avez pas, et vous ne manqueriez pas de nous secourir. Voilà, messieurs, la voix et le langage des pauvres : écoutons les, et n'ayons pas pour eux des entrailles de bronze.

Mais quand il serait vrai que les ecclésiastiques mêmes comme bénéficiaires ne seraient obligés de soulager les nécessiteux que par charité, cela n'est-il pas suffisant? Et s'ils manquent à un si juste devoir, en seront-ils moins damnés? Ce riche dont parle l'Evangile (*Luc.*, XVI, 19 seqq.) n'était pas prêtre; il n'avait point de bénéfice, il ne faisait pas bonne chère des offrandes du peuple; et néanmoins pour n'avoir pas soulagé Lazare, il a été condamné et enseveli dans l'enfer, où il demande depuis près de dix-huit siècles une goutte d'eau, sans pouvoir l'obtenir. Tremblons, messieurs; le compte qu'il faudra rendre au redoutable jugement de Dieu, des biens d'Eglise, sera bien terrible; ne nous conduisons pas selon les fausses lumières de la raison aveuglée par la cupidité, mais consultons la loi du Seigneur et les ordonnances de l'Eglise; ne nous servons pas des balances trompeuses du siècle, mais pesons au poids du sanctuaire les sentiments qui nous déterminent à agir.

C'est par là aussi que messieurs les curés verront combien étroitement ils sont obligés de secourir leurs paroissiens pauvres: *Dicitur pastor a pascere*. Il est vrai que cela s'entend principalement de la nourriture spirituelle, mais il ne faut pas douter qu'il ne faille aussi l'entendre de la nourriture corporelle à l'égard des pauvres. Moïse, le grand pasteur de Dieu, en était bien convaincu: que ne fit-il pas, de quels moyens ne se servit-il pas dans le désert pour subvenir aux nécessités corporelles de son troupeau? Tantôt il lève les mains vers le Ciel pour en faire descendre la manne; tantôt il tire l'eau des rochers par sa fervente prière: il oublie ses besoins les plus pressants, et il ne peut se résoudre ni à manger ni à boire, qu'il ne voie ses enfants rassasiés. Telle doit être la conduite d'un bon pasteur: tantôt il doit lever des mains pures vers le Ciel pour en obtenir les secours nécessaires à son peuple, soit pour le spirituel, soit pour le corporel; tantôt il doit frapper les cœurs de ceux qui sont endurcis comme des rochers pour en tirer des larmes de pénitence qui puissent ouvrir les trésors de l'abondance que leurs crimes avaient fermés; tantôt il doit se mettre entre Dieu et les pécheurs, l'encensoir à la main, comme un autel Aaron, pour arrêter les fléaux de sa colère, je veux dire la stérilité, les grêles, les sécheresses et autres accidents qui causent la disette et la famine; il ne doit prendre sa nourriture qu'avec regret, lorsqu'il sait que quelqu'un de ses chers enfants n'a pas de quoi se rassasier, et il doit épargner tout ce qu'il peut pour avoir le moyen de soulager les misérables.

En effet, messieurs, comment les pasteurs peuvent-ils manger leur pain tranquillement, lorsqu'ils voient souffrir leurs paroissiens? Comment le pouvaient-ils manger sans verser des larmes, les dernières années de calamité que nous avons vues (ann. 1694 et 1709) lorsqu'ils voyaient les pauvres, ré-

duits à de si étranges extrémités, se jeter sur des cadavres d'animaux, paître l'herbe comme les bœufs, et tâcher de se rassasier de tout ce qu'ils pouvaient trouver, quelque dégoûtant qu'il fût? Pauvres pasteurs! que vous étiez à plaindre, de ne pas pouvoir soulager des besoins si extrêmes, et d'apprendre que l'on trouvait tant de pauvres morts de faim dans les champs, le long des chemins ou dans des étables!

Nous pouvons à présent, messieurs, chacun selon nos moyens, secourir les indigents, qui ne sont pas à la vérité réduits à de si grandes extrémités, mais qui ne laissent pas de beaucoup souffrir: Jésus-Christ et les saints nous en ont donné l'exemple. Le Sauveur du monde ne se contentait pas de distribuer le pain de la parole, mais il a fait éclater plus d'une fois sa puissance pour donner un pain matériel à ceux qui le suivaient. Les apôtres ont marché sur les traces de leur divin Maître, témoin l'établissement des sept premiers diacres, témoin le soin et l'empressement de saint Paul à faire des quêtes parmi les fidèles miséricordieux en faveur des pauvres. Tous les saints évêques, tous les bons pasteurs ont regardé ce devoir comme si indispensable, qu'ils en ont fait un des principaux objets de leur sollicitude pastorale. Combien en a-t-on vu, qui, pour soulager les misérables, ont vendu leur patrimoine, comme saint Paulin et saint Charles Borromée? combien qui ont engagé leurs meubles et leurs lits, comme saint Jean l'aumônier? combien qui se sont retranché le nécessaire, comme saint Yves curé? combien qui, n'ayant pas d'autre ressource, ont vendu et engagé les vases sacrés, comme saint Ambrise? Que le soin des pauvres est charmant dans un pasteur! qu'il fait beau voir la porte de son presbytère environnée de misérables qui le regardent comme leur père! qu'il fait beau voir des mains charitables distribuer aux membres de Jésus-Christ leurs pieuses libéralités, après avoir distribué aux fidèles le corps de Jésus-Christ!

Représentez-vous, messieurs, un pasteur plein de tendresse pour les pauvres, et qui a toujours les yeux ouverts sur leurs besoins. Il semble ne vivre que pour son troupeau: il est l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux, le père de la veuve et de l'orphelin. Ici, il visite sa paroisse pour découvrir les pauvres honteux. Là, en donnant l'aumône corporelle, il ajoute des avis pleins de bonté, et des corrections qui ont l'huile de la douceur, avec le vin d'une rigueur modérée et nécessaire; il partage son vin et sa viande avec les malades, et il n'oublie rien pour leur procurer du bouillon, des remèdes et les autres secours. O heureux pasteur! de quelles bénédictions n'est-il pas comblé? Quelle estime pour lui? quelle crainte de le perdre! que de prières pour sa conservation! de quelle consolation ne jouit-il pas dans son âme! quelle heureuse fin ne doit-il pas attendre, et quel degré de gloire n'a-t-il pas lieu d'espérer? Quels obstacles peuvent

nous arrêter et nous empêcher de nous procurer de si grands avantages : c'est ce qui me reste à montrer dans ma seconde partie, qui sera très-courte.

DEUXIÈME POINT.

Après avoir cherché les causes de la cruauté envers les pauvres, qu'on remarque non-seulement parmi les laïques, mais encore trop souvent parmi les ecclésiastiques, je trouve que les deux principales sont la prodigalité et l'avarice. La première met dans l'impuissance de faire l'aumône, et la seconde en ôte la volonté. Ces deux obstacles à l'aumône sont d'autant plus difficiles à surmonter et à détruire, qu'ils se cachent subtilement, et qu'ils se couvrent de plusieurs prétextes spécieux.

La prodigalité consiste à faire des dépenses inutiles en ameublement, en habits, en repas ou autrement; mais comme elle n'est pas commune, surtout dans la plupart des ecclésiastiques, qui n'ont pas le moyen d'être prodigues quand même ils en auraient l'inclination, je m'arrêterai à l'avarice. C'est ce vice abominable qui forme dans un prêtre un cœur de bronze et des entrailles de fer pour les pauvres. Le prodigue ne fait pas l'aumône, parce qu'il ne peut pas, mais l'avare la refuse parce qu'il ne veut pas la faire. Oui, messieurs, un prêtre avare est capable de détourner à son profit les aumônes destinées au soulagement des nécessiteux, sous prétexte de religion et de sacrifice, comme autrefois les Pharisiens. Il est capable de dépouiller la veuve et l'orphelin, en leur enlevant des secours que des âmes pieuses et charitables leur destinaient. Il est capable de laisser mourir de faim à sa porte les pauvres, comme un mauvais riche. Et la raison d'une si détestable conduite est que rien n'est capable de l'arrêter dans la poursuite de l'objet de sa cupidité, et encore moins de l'en séparer, lorsqu'il le possède, ou plutôt lorsqu'il en est possédé; et c'est sans doute principalement de cette dureté pour les pauvres, que vient l'horrible aveuglement et l'endurcissement prodigieux qu'on voit dans les prêtres avares. L'impureté et l'ivrognerie sont des vices qui aveuglent extrêmement ceux qui y sont sujets, mais ils ne sont pas si difficiles à détruire que l'avarice. Comme ils sont honteux et qu'ils ne peuvent pas se dérober à la connaissance du public, ils sont exposés à la censure d'un chacun, et à la correction des supérieurs. Mais l'avarice se cache facilement, et se couvre de si belles apparences, que souvent elle passe pour un bien : ce sont ces apparences et ces prétextes que les ecclésiastiques avares font valoir pour se dispenser de faire l'aumône. Tâchons d'en faire voir la fausseté et le ridicule.

Nous ne savons pas, disent-ils d'abord, ce qui nous arrivera. Nous pouvons devenir infirmes et être hors d'état de travailler : dans ce cas nous aurons besoin de nos épargnes. On voit tous les jours à ce sujet des exemples qui doivent engager à prendre des

précautions. Pour dissiper cette crainte pour l'avenir, qu'ils font tant valoir, et qui est si opposée à la confiance que l'on doit avoir à la divine Providence, je leur donne deux garants dont ils se doivent contenter, s'ils sont raisonnables. Le premier est le Prophète-Roi, qui avance sans hésiter une vérité fondée sur sa propre expérience et qu'il n'écrit que par l'inspiration du Saint-Esprit : *Junior fui, dit-il, etenim senui, et non vidi justum derelictum, neque semen ejus quærens panem* : et pour faire voir que par la justice il entend ici parler de l'aumône, il ajoute, *tota die miseretur et commodat.* (Psal. XXXVI, 25, 26.) La seconde caution est Jésus-Christ même, qui semble n'avoir rien eu plus à cœur que de dissiper cette crainte fatale de manquer du nécessaire, qui passe dans ce monde pour prudence, mais qui n'est dans le fond qu'un misérable prétexte dont on se sert pour justifier son avarice et l'attachement criminel qu'on a pour les biens de la terre. Écoutez attentivement comment parle notre divin Maître : *Nolite solliciti esse dicentes : quid manducabimus? Quid bibemus? an quo operiemur? Respicite volatilia cæli... Considerate lilia agri* (Math. VI, 25 seqq.) et le reste, que vous savez, messieurs, et que vous avez lu tant de fois et avec consolation; et ailleurs : *Quando nisi vos sine sacco et pera et calcamentis, numquid aliquid defuit vobis? C'est ainsi qu'il parlait à ses apôtres. At illi dixerunt : Nihil.* (Luc, XXII, 35.) La sainte Écriture est remplie de passages qui établissent cette confiance que nous devons avoir en la providence paternelle de notre Dieu; mais, pour en venir à l'expérience, a-t-on jamais vu un prêtre réduit à la nécessité pour avoir fait l'aumône? On en a vu, dans ces cantons, vendre leur cheval et la plus grande partie de leurs ameublements, d'autres emprunter pour soulager les nécessiteux et pour donner du pain aux faméliques, les dernières années de disette; et ils ont toujours eu abondamment de quoi subvenir à leurs besoins; au contraire, on en a vu qui ayant fait des épargnes considérables, ont été réduits à l'état le plus triste : les voleurs ont enlevé leurs trésors, et des accidents imprévus, mais qui ont été un juste châtement de leur peu de confiance en Dieu, leur ont rendu inutiles les mesures qu'ils avaient prises pour éviter ce qui leur est arrivé. Nous en avons plus d'un exemple, et je puis dire que j'ai été témoin de quelques-uns. Mais quand il serait vrai qu'un prêtre mourrait pauvre, que pourrait-il lui arriver de plus glorieux? Ne serait-ce pas mourir dans le lit d'honneur? Peut-il mourir plus pauvre que Jésus-Christ sur la croix?

Nous comptons bien, disent les prêtres avares, donner notre bien aux pauvres, mais ce sera à l'heure de la mort, par un bon testament. Je vous entends; c'est-à-dire que vous donnerez lorsque vous ne pourrez plus retenir. Quelle offrande et de quel mérite sera-t-elle devant Dieu? Mais qui vous peut assurer que vous laisserez vos épargnes aux nécessiteux? Peut-être vous

n'en aurez pas seulement la pensée; peut-être vous mourrez subitement et sans avoir le temps de disposer, et votre hoirie deviendra la proie de je ne sais qui. On n'attendra pas que vous soyez expiré pour enlever vos effets, et jusqu'au lit sur lequel vous serez étendu, pour vous faire mourir sur la paille; lit de pénitence à la vérité, mais d'une pénitence involontaire et inutile. Mais quand vous auriez le temps de disposer en faveur des pauvres; vos parents vous tiendront de si près, ils sauront si bien vous flatter par leurs belles paroles et vous toucher par leurs larmes trompeuses, que vous ne penserez qu'à leur faire plaisir, et que vous oublierez entièrement les pauvres de Jésus-Christ. Que diront les pauvres, que penseront-ils, lorsqu'ils verront vos biens devenus la proie peut-être de quelque ivrogne, peut-être de quelque jeune fou, qui en dissipera plus en un mois que vous n'en aurez amassé en plusieurs années; lorsqu'ils verront ces biens d'église, leur patrimoine et l'objet de leurs justes désirs, passer dans des mains profanes et sacrilèges? On fera bonne chère, on se divertira aux dépens de votre hoirie, et votre âme où sera-t-elle?

N'imitons point une pareille conduite, ne nous exposons pas à de pareils inconvénients. Faisons l'aumône pendant la vie et la santé, autant que nos moyens le permettront: ne faisons point de folles dépenses, contentons nous d'un nécessaire frugal, à l'exemple de tous les saints prêtres, pour avoir le moyen de soulager les misérables. Autant de pauvres nous assisterons, autant de puissants protecteurs auprès du souverain Maître; autant d'amis et d'avocats qui plaideront pour nous au tribunal de la justice divine, et qui nous recevront, selon la parole de Jésus-Christ (*Matth. XVI, 9*), dans les tabernacles éternels. C'est la grâce que nous devons souhaiter et demander les uns pour les autres. Ainsi soit il.

DISCOURS POUR LES PRÊTRES,

AU SUJET DE LA CONFESSION.

Et appropians alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum. (*Luc, X, 54*)

Et s'approchant de ce blessé, il banda ses plaies, après y avoir mis du vin et de l'huile.

Entre un grand nombre d'instructions, messieurs, que nous fournit l'Évangile duquel j'ai tiré mon texte, je me suis arrêté à la pensée de plusieurs interprètes d'une autorité considérable, qui prétendent que le charitable Samaritain, dont le Sauveur nous met l'exemple devant les yeux, est la figure des ministres du sacrement de pénitence, et que l'homme blessé nous donne l'idée des pécheurs. Les principales circonstances de cette histoire semblent appuyer leur opinion, et il n'y a qu'à en faire l'application pour en être entièrement convaincu. Car si d'un côté on considère la conduite du premier, on y voit une représentation très-naturelle des devoirs d'un médecin spirituel, qui est

obligé d'employer l'huile de la douceur, avec le vin d'une rigueur salutaire, pour empêcher la corruption des consciences; et si, de l'autre part, on fait attention à l'état déplorable du second, on y remarque une vive image de celui des pécheurs dépouillés de tous les biens de la grâce, couverts de blessures, et si cruellement maltraités par les ennemis de leur salut, qu'il ne reste en eux presque aucune espérance de guérison. Mais entre les pieuses démarches du Samaritain, j'en remarque une qui donne aux confesseurs une instruction bien importante. Aussitôt qu'il aborde l'objet de sa compassion, il visite ses plaies, et il les examine avec soin pour y appliquer le remède. Belle et utile leçon pour les prêtres dans le sacré tribunal, qui doivent, avant d'entreprendre la guérison de leurs pénitents, découvrir leurs misères, et connaître parfaitement leur intérieur! Obligation des confesseurs: ne rien oublier pour pénétrer dans les replis les plus cachés de la conscience des personnes qui s'adressent à eux; moyens pour y réussir. Voilà, messieurs, ce que je me suis proposé dans cet entretien. Honorez-moi, s'il vous plaît, de votre patience ordinaire.

PREMIER POINT.

Tout est grand, messieurs, dans le sacré ministère, et ce n'est pas sans raison qu'un Père de l'Eglise (S. Aug., *hom. 2, in Psal. XXXVII*) a avancé que la dignité des prêtres est au-dessus de celle des anges. Offrir le sacrifice non sanglant du corps et du sang de Jésus-Christ; annoncer la parole sainte; décider les difficultés qui se présentent dans la conduite des fidèles; régénérer par le Saint-Esprit et par l'eau, et faire naître des enfants à l'Eglise; être les administrateurs du patrimoine des pauvres, et avoir le glorieux titre de père des membres du Sauveur; avoir été choisis pour être le sel de la terre et la lumière du monde, afin d'empêcher la corruption des cœurs, et pour dissiper les ténèbres de l'ignorance; distribuer le pain vivifiant; être préposés pour aider les élus à concevoir l'ouvrage de leur salut, et à l'enfanter au lit de la mort; être honorés de la glorieuse qualité de sentinelle de la maison d'Israël, que cela est magnifique! C'est ce qui a engagé saint Jean Chrysostome (*De sacerdotio*, lib. III) à avancer que l'on doit révéler les prêtres; et saint Ephrem (*Serm. de sacerdotio*) à dire ces paroles étonnantes: *Sacerdos est stupendum miraculum, potestas ineffabilis, attingit calum, cum angelis versatur, cum Deo familiariter agit*. Mais on peut dire qu'il n'y a rien de plus sublime, ni en même temps de plus nécessaire dans la religion chrétienne, que la fonction du sacré tribunal; c'est là qu'on applique les principes généraux qu'on a enseignés dans la chaire; c'est là qu'on force les impies jusque dans les plus forts retranchements de leur libertinage; c'est là qu'on découvre les maux les plus secrets et les plus dangereux des consciences, et qu'on

y peut apporter le remède; c'est là qu'on parle aux cœurs des pénitents, et qu'on s'insinue jusque dans leurs pensées les plus inconnues; et l'expérience montre que la conversion des pécheurs et la persévérance des justes dépend presque absolument du sacrement de la réconciliation. Quelles doivent donc être la sainteté, la science, les talents, la pureté, la prudence de ceux qui entreprennent cet emploi, que saint Grégoire (cap. 1) appelle avec justice l'art des arts, et un fardeau capable de faire trembler les puissances célestes! Je ne pourrais pas porter la témérité et la présomption plus loin que de prétendre entrer dans la discussion des grandes obligations d'un confesseur, puisqu'il faut en pénétrer l'étendue pour en parler pertinemment; et ce sujet ayant frappé de terreur les docteurs les plus habiles, je ne puis que m'abaisser à la vue de mon ignorance, et m'humilier devant Dieu en me voyant engagé dans un état si disproportionné à mes forces. Mais comme je dois satisfaire au devoir que vous m'avez imposé, il a fallu me déterminer à un sujet, et choisir dans une matière si vaste quelque chose qui fût plus à ma portée. Je me suis donc fixé, Messieurs, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, à l'obligation étroite d'un prêtre dans le tribunal, d'employer tous les moyens convenables pour connaître la conscience de ses pénitents, et aux règles qu'il doit suivre pour s'en acquitter; mais je me rétracte; et après avoir avancé que ce sujet est moins difficile, je suis obligé d'avouer qu'il n'en est point de plus embarrassant, et ce n'est que son importance et la nécessité de m'en instruire qui m'ont engagé à en traiter. Je remarque d'abord trois qualités dans le ministère de la pénitence, qui lui imposent le devoir indispensable de connaître à fond ceux qui s'adressent à lui pour la direction; celle de médecin, celle de juge, et celle d'économiste de la maison de Dieu.

Un prêtre dans le tribunal est le médecin des âmes. Quelle diligence les médecins de nos corps n'apportent-ils pas pour connaître les différentes maladies? Ils étudient le tempérament d'une personne; ils s'informent exactement des symptômes de son mal, ils tâchent d'en découvrir la cause; ils examinent la couleur, la disposition, l'âge, les emplois, le régime de vie, et ils n'oublient rien de ce qui peut leur procurer la connaissance de l'infirmité dont ils entreprennent la guérison. Cependant de quoi s'agit-il, sinon de prolonger le pèlerinage de cette vie caduque et misérable, d'éloigner la mort pour quelques jours, et de rendre la santé à un infirme qui s'en servira peut-être pour son malheur éternel et pour dissiper la fortune temporelle de sa famille! Quel doit donc être le soin d'un médecin spirituel à employer tous les moyens les plus propres pour découvrir l'état du malade dont il entreprend la guérison? Quelle sera sa vigilance à bien connaître son infirmité, et avec quelle exactitude ne se portera-t-il pas à en

démêler les causes, les effets et les circonstances pour peu qu'il soit convaincu de l'importance de son art? Car si un médecin des corps se donne tant de peine, et étudie ses règles avec une application si persévérante, où il n'est question que des maux d'une si petite conséquence, des maux d'ailleurs qui ne dépendent que de causes physiques et naturelles, que ne doit pas faire un confesseur et médecin spirituel, qui entreprend de traiter des maladies qui s'attachent à la substance des âmes, qui les corrompent entièrement, si on n'y porte un prompt remède, et qui les conduisent à la mort éternelle! Mais, messieurs, quel juste sujet de crainte ne nous fournit pas la comparaison des deux sortes de médecins dont nous parlons! Et en considérant que ceux des corps, après une application si longue, après l'expérience d'un grand nombre d'années, réussissent néanmoins si rarement, et sont quelquefois plutôt les avant-coureurs de la mort, que les auteurs de la guérison, quel confesseur osera se flatter d'être un fidèle coadjuteur de la grâce du Tout-Puissant, et se servir assez à propos de son ministère, pour opérer une merveille aussi grande que l'est la conversion des pécheurs, et leur résurrection spirituelle: oui, résurrection, et c'est en quoi paraît encore plus la distance presque infinie qu'il y a entre la science de guérir les corps et celle de traiter les consciences; puisque dans l'une il ne s'agit que d'aider la nature; et dans l'autre il faut s'élever au-dessus de toute puissance humaine, pour faire revivre ce qui était mort.

La qualité de juge dans un ministre du sacrement de pénitence, est un second motif qui l'engage à bien connaître l'intérieur de son pénitent. Vous savez, messieurs, de quelle manière on s'y prend pour instruire une cause, avant de prononcer un arrêt, quelque peu considérable que soit le fond du procès: on agit avec beaucoup de circonspection, on donne le temps aux parties de faire respectivement des répliques, on examine les pièces en plusieurs cas; on ordonne des enquêtes. Mais s'il est question d'une sentence de mort, combien de précautions! il faut des témoins irréprochables; il faut les faire paraître devant le criminel; il faut juger la compétence; et les lois, pour éviter toute surprise, exigent qu'il y ait au moins sept juges pour condamner un homme au supplice. Quelle instruction pour un prêtre qui est établi juge du sort éternel des pécheurs; qui a entre les mains la clef du ciel et de l'enfer; qui prononce des arrêts pour la mort ou pour la vie; et qui, par un coup d'imprudence, peut faire des maux irréparables et pour lui et pour les autres! Car en agissant contre son devoir, il expose non-seulement ses pénitents à leur dernier malheur, mais il se jette lui-même dans le précipice, toutes les sentences qu'il prononce, seront examinées avec la dernière rigueur, et pesées au poids de la justice de Dieu; il répondra sur son âme de toutes les

absolutions qu'il aura données; il rendra compte au souverain Juge du pouvoir qu'il a reçu, non pour la destruction, mais pour l'édification; et s'il a procédé avec négligence et sans connaissance de cause; s'il a lié ce qu'il devait délier; et si au contraire il a délié ce qui ne devait pas l'être, à quoi doit-il s'attendre? Quel confesseur n'aurait pas ici lieu de trembler! Où est le prêtre qui puisse attendre, sans qu'une juste crainte ébranle toute la substance de son âme, les jugements redoutables du Seigneur, après avoir prononcé peut-être dix mille, peut-être cent mille absolutions; combien de fois dans le doute? combien de fois avec une espèce de persuasion intérieure qu'il franchissait les règles de l'Eglise, mais entraîné par une fausse compassion qui le portait à mettre, comme dit un prophète (*Ezech.*, XIII, 18) des oreillers sous les caudes des impies; et s'il est écrit (*Psal.* LXXIV, 3) que les juges de la terre seront examinés avec tant de sévérité, que deviendront ceux qui sont dépositaires de la suprême autorité ou Sauveur, s'ils ont malversé dans leur ministère?

Enfin la troisième raison qui oblige les confesseurs à prendre toutes les précautions nécessaires pour connaître ceux qui se présentent à confesse, avant de leur accorder la grâce de la réconciliation, est leur caractère d'économés de la maison de Dieu. Quel serait le châtement d'un officier de la couronne qui dissiperait les trésors de l'épargne; qui laisserait perdre les diamants qui sont dans le cabinet du roi; qui prodiguerait tout ce qu'il y a de plus précieux dans le Louvre, et qui sans aucun examen ferait des emplois considérables? Y aurait-il des supplices assez grands pour punir une conduite si criminelle? Les prêtres sont les ministres de Jésus-Christ; ils sont les administrateurs de ses trésors, il leur a confié son sang adorable, qui est un remède excellent et d'un prix infini pour la guérison des âmes. Ah! quelle effroyable condamnation, si, au lieu d'être de fidèles dispensateurs, ils deviennent, comme dit saint Bernard (*Lib. III, De consideratione, cap. 4*), de cruels dissipateurs? L'Evangile nous donne à ce sujet des avertissements que nous ne devons jamais oublier: *Ne donnez point les choses saintes aux chiens; c'est ainsi que Jésus-Christ parle; et ne jetez point les pierres précieuses aux porceaux* (*Matth.*, VII, 6), de peur que se jetant eux-mêmes sur vous, ils ne vous mettent en pièces. Et que signifie la parabole du mauvais serviteur à qui on demande un compte si exact de son administration? N'est-ce pas pour nous apprendre que si nous abusons des biens du grand père de famille, et si nous ne remplissons pas, comme nous y sommes obligés, les devoirs de notre charge, on ne nous lera pas plus de grâce qu'à lui?

Il est donc vrai, messieurs, que nous ne pouvons point, sans nous perdre, exercer la souveraine puissance que Dieu nous a confiée au sujet du sacrement de la réconcilia-

tion, si nous ne connaissons parfaitement l'intérieur de ceux qui se présentent au tribunal sacré; et que, par une suite nécessaire, nous devons travailler infatigablement à l'acquérir par toutes les voies de prudence et de discrétion: nous devons discerner entre la lèpre et la lèpre; et nous ne le pouvons, sans en examiner les différentes espèces? Nous devons lier, c'est-à-dire refuser l'absolution, lorsqu'il est expédient; et nous devons délier, c'est-à-dire l'accorder, lorsque les pénitents paraissent disposés: et il est impossible de le faire sans connaissance de cause. Notre ministère consiste à guérir les ulcères les plus malins et les plaies les plus invétérées des consciences; et comment l'art guérira-t-il ce qu'il ne connaît pas? Nous devons donner des avis, imposer des pénitences, prescrire des réglemens; il faut donc connaître les différents besoins des personnes qui s'adressent à nous; il faut connaître le nombre de leurs crimes, leur énormité, leurs circonstances; il faut connaître les habitudes des pécheurs, les occasions où ils sont engagés, les causes de leurs chutes, leurs tentations, les ruses dont l'esprit malin se sert pour les faire tomber, les obstacles de leur conversion, leurs emplois, les dangers de leur état, et un grand nombre d'autres choses de cette nature, et c'est en quoi consiste la difficulté; car s'il n'était question que d'écouter tranquillement ce que les pénitents disent dans le confessionnal, de leur donner la pénitence et l'absolution, et de les envoyer ainsi à la sainte table, qu'y aurait-il là de difficile et de lâcheux? Mais lorsqu'il s'agit de pénétrer les replis d'un cœur, et de découvrir tous les mystères d'iniquité qui y sont cachés; lorsqu'il faut entrer dans toutes les obligations de chaque état, et démêler toutes les difficultés qui s'y rencontrent; lorsqu'il faut user d'une sainte adresse pour arracher de son trou le serpent tortu, c'est-à-dire engager les pécheurs à déclarer, presque malgré eux, leurs crimes les plus honteux et les plus secrets; lorsqu'il faut examiner avec une entière exactitude les dispositions de ceux qui viennent à confesse, et leur donner des remèdes et des instructions convenables, il n'est rien de plus pénible ni de plus dégoûtant; et si Dieu n'avait pas attaché des grâces extraordinaires à cet emploi, il n'est personne qui en pût soutenir le poids. Mais dirons-nous que ce Seigneur plein de bonté nous a imposé un fardeau insupportable? parole exécrationnable et blasphématoire qui mériterait la dernière vengeance du ciel! Nous pouvons donc, messieurs, avec l'aide de la grâce, remplir cette partie de notre ministère ainsi que les autres, en nous servant des moyens convenables: je me suis engagé à en dire quelque chose dans ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

S'il est difficile aux confesseurs de bien connaître leurs pénitents, il est très-rare dans ceux-ci de se bien faire connaître; et

si la raison semble montrer que c'est un paradoxe de dire qu'il n'est presque point d'endroit où l'on connaisse moins les hommes que dans le tribunal, l'expérience ne permet pas d'en douter. En effet où sont les prêtres qui n'y soient pas trompés très-souvent? Combien de personnes à qui on donne facilement l'absolution, lorsqu'on ne juge d'elles que par leurs acensations, et à qui on la refuse sans hésiter dès qu'on sait leur vie d'ailleurs! Qui pourrait se persuader que tant de scélérats et de libertins regussent la grâce de la réconciliation pendant toute leur vie, sans être renvoyés une seule fois, s'ils découvraient leurs désordres tels qu'ils sont? Et peut-il venir dans l'esprit d'une personne de bon sens, que des religieux et d'autres ministres du sacrement, très-sages et très-réglés d'ailleurs, savants et expérimentés, voulussent se charger d'un si grand nombre de sacrilèges, en donnant les absolutions qu'ils ne peuvent pas ignorer être comme le sceau de leur réprobation et de celle des impies, s'ils connaissaient leur conduite abominable? Mais d'où vient un tel aveuglement de la part des pécheurs? C'est, messieurs, que toutes les passions s'opposent à l'aveu sincère des fautes; et il n'est point d'endroits où elles agissent plus vivement que devant le tribunal sacré. La vanité, l'hypocrisie, la honte, la crainte, le respect humain, quelquefois l'intérêt, toujours les préjugés, tout s'oppose au pécheur qui veut avouer l'état de sa conscience. Combien en est-il qui déguisent ou qui cachent leurs crimes avec une effronterie diabolique, et qui, après avoir nié ouvertement à un confesseur qui les interrogeait, des péchés énormes qu'ils avaient commis, ne laissent pas d'aller à la communion comme des Judas? combien en est-il qui persévèrent dans cet affreux état jusqu'aux derniers moments de leur vie, qu'un excès de crainte des jugements de Dieu et de l'enfer leur ouvre enfin la bouche pour les découvrir? combien qui les cachent non seulement aux prêtres qui les connaissent, mais à des missionnaires et à d'autres confesseurs qui ne les ont jamais vus? combien de dévotes qui ont demeuré ensevelies dans cet abîme une longue suite d'années en recevant de nouvelles absolutions, et en communiant tous les huit jours? Mais quand les pénitents ne cachent pas entièrement leurs fautes, ils les diminuent, ils les excusent, ils les rejettent sur autrui; ils ne touchent point au vice dominant, à la passion favorite. Où sont ceux qui s'expliquent nettement sur la restitution, la réparation de l'honneur, la réconciliation, l'habitude, l'occasion, l'ignorance et tant d'autres semblables embarras de conscience! O confesseurs, que vous êtes à plaindre! quelle patience! quelles fatigues! quelle expérience! quelles lumières pour débrouiller ce chaos dont les ténèbres sont presque impénétrables! quel miracle pour ouvrir la bouche à tant de muets, et quelle adresse pour sonder les blessures d'un si grand nombre

de malades qui ne veulent pas qu'on les touche! Les docteurs nous enseignent trois moyens pour opérer, avec le secours d'en haut, toutes ces merveilles; et si après les avoir employés avec sollicitude, ils ne réussissent pas, nous n'en sommes plus responsables. Le premier est de s'attirer la confiance du public par une vie réglée; le second est de lui inspirer cette confiance dans les instructions publiques et particulières; le troisième est d'aider, dans le tribunal, les pénitents lorsqu'ils en ont besoin.

Le premier moyen d'entrer dans l'intérieur des fidèles qui viennent au sacrement de pénitence, est de mériter leur confiance par une conduite sainte et édifiante. Ce n'est plus le temps des miracles et des prophètes qui faisaient regarder les ministres du Seigneur comme des dieux: il n'y a plus que la vie pieuse et véritablement cléricale qui nous puisse soutenir dans l'esprit du peuple, et lui faire honorer notre caractère; mais il semble que la vie retirée et séparée du monde, y peut encore contribuer plus particulièrement. Car enfin, messieurs, nous sommes des hommes terrestres et fragiles; nous portons à la vérité de grands trésors, mais ce n'est, comme dit le grand Apôtre (II Cor., IV, 7), que dans des vases d'argile. De combien de faiblesses ne sommes-nous pas remplis? Et si le juste tombe sept fois, selon la parole du Saint-Esprit même (Prov., XXIV, 16), qui pourra se flatter de n'être pas pécheur? Cependant les gens du monde se persuadent que nous devons avoir entièrement dépouillé le vieil homme, en revêtant l'habit ecclésiastique: ils nous jugent avec la dernière sévérité; ils ne veulent pas qu'il paraisse en nous le moindre vestige de l'animalité, et ils regardent nos moindres imperfections comme des flutes considérables; et ainsi le seul moyen de nous attirer de leur part l'honneur dû à notre dignité, et la confiance nécessaire pour leur être utiles, est de leur dérober la connaissance de nos misères. D'où vient ce respect extraordinaire qu'on a pour les religieux de Septfonds, pour les Chartreux, tandis qu'on a si peu d'égard pour la plupart des moines mendians, sinon parce que les uns ne paraissent jamais dans le monde, et que les autres y sont tous les jours? D'où vient que les nations les plus barbares ont une si grande vénération pour les prêtres de leurs idoles, jusque-là que dans plusieurs contrées ils se prosternent devant eux lorsqu'ils les voient passer, tandis que les chrétiens ont si peu de déférence pour les ministres du vrai Dieu, si ce n'est parce que ceux-là ne paraissent jamais en public que dans les temples dédiés à leurs fausses divinités, et ceux-ci se produisent trop souvent aux yeux des hommes? En effet, messieurs, il est étrange de voir la dignité sacerdotale si avilie: quels discours injurieux entre les laïques sur le compte des prêtres, dans les compagnies, dans les cabarets, parmi les journaliers et même les femmelettes? Que

nous serions heureux, si nous ne leur en donnions pas l'occasion, en nous familiarisant trop avec eux; en les rendant témoins de nos fautes, et en ne nous observant pas assez en leur présence? De là vient la grande peine de plusieurs à se découvrir entièrement au sujet des vices qu'ils ont remarqués dans leurs confesseurs: la raison y paraît opposée, mais l'expérience en donne des preuves incontestables, et on peut bien dire que c'est-là le doigt de Dieu; car ne semble-t-il pas qu'on devrait avoir plus de hardiesse de déclarer un crime à un prêtre qu'on saurait en être coupable, qu'à un autre qu'on regarde comme un saint? C'est néanmoins ce qui n'arrive pas, et on voit que les pénitents coupables de péchés honteux, cherchent toujours les directeurs qui passent pour sages et pieux, afin de leur manifester les ordures de leur conscience.

Le second moyen pour s'attirer la confiance des pécheurs, consiste à faire tout son possible dans les instructions publiques et particulières, pour leur ôter cette maudite honte, qui leur ferme la bouche dans le tribunal. On devrait presque dans tous les discours toucher quelque chose sur cette matière. Combien y a-t-il de temps que cette personne enseveli dans le tombeau de ses abominations, aurait vomí le venin qui l'étouffe, si elle avait entendu de la bouche de son pasteur quelques paroles d'invitation qui seraient allées frapper son cœur secrètement, mais efficacement, et qui auraient ouvert comme une lancette salutaire l'abcès renfermé dans sa conscience, pour en faire sortir le pus; et Jésus-Christ ne nous a-t-il pas donné un exemple touchant de cette conduite, lorsqu'il parlait aux pécheurs avec tant de douceur, de charité et de compassion? *Venez à moi, leur disait-il, vous tous qui êtes accablés, et je vous soulagerai.* (Matth. XI, 28.) Quel épouvantable fardau qu'un tissu de péchés cachés, de prophanations du corps et du sang du Sauveur, et d'absolutions mal reçues, et avec quel empressement ne devons-nous pas travailler à décharger ces infortunés d'un poids si insupportable!

Le troisième moyen pour y réussir, est d'interroger dans le confessionnal. C'est ici qu'il faut une prudence singulière et une grande discrétion, de l'expérience, et un savoir-faire particulier; c'est ici que l'on a besoin de s'observer avec beaucoup de circonspection: dangers de toute part; si on interroge trop, on scandalise les pénitents, je parle principalement des péchés d'impureté; si l'on n'interroge pas assez, on fait avorter le fruit de la confession; si on interroge mal, il en peut arriver des suites très-râcheuses. Mais lorsqu'on voit des personnes qui sont dans le travail de l'enfantement de quelques péchés énormes, que ne doit pas faire un confesseur à ce moment, que le prophète Isaïe (c. XXXVII, v. 3) appelle un moment de tribulation, d'angoisse et de frayeur, pour les aider à accoucher heureusement? Semblable à une sage-femme, il doit se servir de tous les secrets de son art,

et employer toute son adresse. Je ne m'arrêterai pas ici au détail des différentes interrogations qu'on est obligé de faire en entendant les confessions: c'est de vous, messieurs, que je dois les apprendre; mais comme je fais attention particulièrement aux péchés cachés, j'établis sur ce sujet quatre règles principales, que j'ai tirées des maîtres de la vie spirituelle. Premièrement, lorsqu'un pénitent s'accuse avec trouble et agitation, lorsqu'il se coupe dans ses discours, qu'il varie, qu'il nie et avoue la même chose, c'est une marque qu'il y a du dérèglement dans sa conscience. En second lieu, quand on voit des personnes qui quittent leur paroisse sans une raison évidente, quoiqu'elles n'avouent d'abord rien de particulier, on doit conjecturer, qu'il y a quelque chose d'incommu. Troisièmement, s'il y a une fréquentation entre des personnes de différent sexe, on doit beaucoup se prévenir contre elles. Enfin lorsqu'un pénitent n'a jamais fait de confession générale il y a bien de l'apparence qu'on ne doit pas tout à fait s'assurer sur l'état de son âme.

Il n'est pas nécessaire, messieurs, de vous dire qu'il est de la prudence d'un curé de donner à ses paroissiens une entière liberté pour la confession, et que faire autrement n'est autre chose que multiplier l'abus des sacrements. Il peut à la vérité arriver des avantages d'une conduite opposée; mais les grands maux qui en viennent ordinairement, sont bien plus considérables; d'ailleurs on est entièrement déchargé, puisque l'autorité de l'Eglise approuve cette pratique. Il ne me reste donc qu'à faire deux petites remarques qui ne laissent pas d'être très-importantes: l'une sur le secret de la confession, l'autre sur le juste milieu qu'on doit garder entre la sévérité et le relâchement. Personne n'ignore l'obligation indispensable du secret; mais lorsqu'on est devant des laïques, on doit porter l'exactitude jusqu'à un scrupule, parce que, quand même on ne dirait pas des choses indifférentes et qui ne blessaient nullement la fidélité du ministre au sujet du silence, si on y mêle le mot de confession, en présence de certaines personnes faibles et ignorantes, elles croient qu'on révèle ce qui doit être caché, et que les prêtres ne font aucune difficulté de s'entretenir sur ce qu'ils ont entendu dans le tribunal; et elles ne se bornent pas à de simples soupçons, car elles s'en ouvrent à leurs confidentes, et dans peu de jours, un mot échappé par mégarde devient le sujet de la conversation publique. D'ailleurs la surprise peut conduire à d'effroyables extrémités, ainsi que le montre un exemple rapporté par plusieurs auteurs, et qui, quoique commun, ne laisse pas d'être fort pressant: ils disent qu'un prêtre se trouvant un jour dans une compagnie, dit en badinant, que sa première pénitente avait été infidèle à son mari; quelque temps après, se trouvant dans une assemblée où cette femme étant, il s'adressa à elle; et sans faire réflexion à ce qu'il avait dit autrefois, il lit

connaître qu'elle avait été sa première pénitente; quel terrible coup d'imprudencel on ne saurait donc jamais être trop réservé sur ce point, et nous devons demander au Seigneur avec le Roi-Propète (*Psal. CXL, 3*), qu'il mette à notre bouche un frein salutaire, pour ne pas nous écarter d'un devoir si essentiel. A l'égard de la pratique qu'on doit suivre au sujet de l'absolution, les deux extrémités sont également dangereuses, et la trop grande rigueur fait autant de mal, et peut-être encore plus que la facilité.

Voilà, messieurs, les voies par lesquelles nous pouvons connaître les différentes maladies spirituelles des infirmes qui s'adressent à nous, comme à leurs médecins, pour leur appliquer ensuite des remèdes convenables. Que nous serons heureux, si nous remplissons bien ce ministère! est-il rien au monde de plus grand, de plus élevé, de plus glorieux, de plus méritoire? Où sont les mortifications, les austérités, les actions éclatantes, les miracles mêmes, la résurrection des morts, la guérison des malades, les extases et les ravissements qui approchent de cette œuvre admirable, par laquelle on devient les coopérateurs de la rédemption du genre humain, et comme de seconds Messies, qui sacrifient leur temps, leur santé, leur vie pour le salut des âmes? quelle ample récompense à attendre? Et les confesseurs qui s'efforcent de remplir leur devoir, n'ont-ils pas lieu d'espérer avec confiance que Jésus-Christ oubliera quelques faiblesses passagères, en vue d'un travail si dégoûtant, et en même temps si dangereux; et qu'après avoir fini leur pénible carrière, il leur accordera la couronne de l'immortalité. Pussions-nous, messieurs, nous en rendre dignes! Ainsi soit-il.

SUR LA SCIENCE QUE DOIVENT AVOIR LES ECCLÉSIASTIQUES.

Nonquid potest cæcus cæcum ducere? Nonne ambo in foveam cadunt? (*Luc., VI, 39.*)

Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle? Ne tombent-ils pas tous les deux dans le précipice?

Entre les dispositions du sacerdoce, il n'en est pas de plus importante que la science; parce que cet état étant rempli de difficultés, il faut par conséquent connaître les moyens de les surmonter. Mais comme c'est une grande affaire que d'acquiescer cette science; que d'ailleurs toute science n'est pas convenable; qu'enfin le mauvais usage qu'on en peut faire est très-pernicieux et mérite une punition particulière; il est d'une nécessité indispensable pour tous les ecclésiastiques de prendre toutes les mesures possibles pour acquiescer la science convenable à leur état, et pour en faire un saint usage. Voyez mon dessein, messieurs: la nécessité de la science dans un prêtre; moyens pour acquiescer cette science: première réflexion. L'usage que les ecclésiastiques doivent faire de leur science, les qualités qu'elle doit avoir, et les dangers avec les

châtiments inséparables d'une science mal employée: seconde réflexion.

PREMIER POINT.

Il serait inutile, messieurs, d'entrer dans le détail des preuves qui établissent la nécessité de la science dans un prêtre. C'est une chose trop évidente, et ce serait vouloir porter la lumière au soleil. Il n'y a qu'à faire attention à l'état, à la dignité, au rang, au caractère et à la destination d'un ministre de l'Eglise. Il est médiateur, guide, médecin, juge et docteur des peuples. Il est appelé la lumière du monde, le sel de la terre, l'ange du Seigneur des armées. Quelles lumières, quelle science ne faut-il pas, pour remplir de si hautes qualités et des emplois si redoutables! Et s'il n'y répond pas de tout son pouvoir, n'a-t-on pas lieu de dire de lui ce qu'un saint docteur dit sagement de ceux qui possèdent des dignités, en étant indignes, qu'ils mettent des pierres précieuses dans le fumier: *Quid est dignitas in indigno, nisi ornamentum in luto?* (*SALVIANUS, De gubern. mundi, lib. IV.*)

Un médiateur ne peut pas réussir dans son entreprise, s'il ne connaît parfaitement les moyens de ménager l'union et la paix pour la quelle il travaille. Il faut nécessairement qu'il entre dans l'humeur, dans l'esprit, dans les inclinations des hommes qu'il veut réunir; qu'il sache prendre les mesures les plus justes pour lever les obstacles qui se rencontrent dans sa négociation; et surtout lorsqu'il s'agit d'affaires d'une grande conséquence et qui souffrent de grandes difficultés. Or, messieurs, quelle est la médiation dont les prêtres sont chargés? ne s'agit-il pas de réconcilier Dieu avec les pécheurs? quelle entreprise plus difficile! il faut renverser le mur de division qui les sépare, c'est-à-dire qu'il faut détruire le monstre exécrable du péché mortel; il faut faire entrer les lumières de la grâce dans un cœur, où les ténèbres de l'abîme régnaient auparavant avec tant d'empire. Nous voyons que les souverains, pour traiter certaines affaires qu'ils regardent comme considérables, choisissent dans leurs royaumes, et parmi un nombre presque infini de personnes de mérite, le sujet le plus parfait qu'ils peuvent connaître, et dont la science et les talents répondent à l'entreprise qu'ils lui confient. Ah! messieurs, quelle proportion entre les négociations les plus importantes d'un Etat, et celles dont les prêtres sont chargés? arracher les armes des mains toutes-puissantes du Seigneur des vengeances; arrêter les fléaux de sa colère; changer le cœur et la volonté des impies, et unir le ciel avec la terre, c'est-à-dire l'homme prévaricateur avec son Dieu; établissant entre eux une paix profonde et une amitié parfaite, après une guerre si cruelle et une si grande haine.

La qualité de guide ne demande pas moins de connaissance. Car il est bien évident que pour conduire quelqu'un, il faut savoir le

chemin; autrement l'on tombe dans la fosse avec celui qu'on s'est voulu mêler de conduire. Mais quel est le chemin par lequel un prêtre doit conduire les hommes, sinon la voie des commandements de Dieu, les sentiers de la justice et de la vérité, le chemin du salut et de la perfection, les traces que le Sauveur nous a marquées, en montant au Calvaire, et du Calvaire à la gloire des élus? ce chemin où il y a tant d'écueils à éviter, tant de précipices à craindre, tant d'ennemis à combattre, tant de tentations à surmonter; cette voie que Jésus-Christ appelle étroite, et par laquelle l'on ne peut passer, sans crucifier sa chair avec toutes ses convoitises, fouler le monde aux pieds avec toutes ses maximes? Quel discernement ne faut-il pas, pour ne pas se tromper dans le choix de cette voie droite, qui est une, parmi tant de sentiers égarés, et d'autant plus dangereux, qu'ils paraissent assurés à l'homme qui se conduit par ses fausses lumières, et que les plus éclairés ne s'y trompent que trop souvent. Ces usages établis dans le monde depuis si longtemps, et qui sont néanmoins de détestables abus; ces coutumes si autorisées, et qui cependant ne pourront jamais prescrire contre la loi divine; ces exemples si pernicieux, ces préjugés qui ont tant de pouvoir sur les esprits: ce sont là autant de voies non-seulement dangereuses, mais évidemment mauvaises, que l'on suit aveuglément dans le siècle, où l'on marche à grands pas, où l'on court sans aucun scrupule, et par lesquelles on arrive à la mort éternelle sans y faire attention: mais ce qui est tout à fait effroyable, c'est que les pécheurs qui suivent ces mauvais chemins avec tant de fureur et de passion, parce qu'ils leur paraissent agréables et aisés, rencontrant des guides qui veulent les en détourner, font tout leur possible pour les attirer dans leurs funestes sentiments. Et plutôt à Dieu qu'ils n'eussent jamais réussi dans une si mauvaise entreprise! Enfin, ce qui rend la fonction de guide dans la voie du salut encore plus difficile, c'est que Dieu veut que l'on conduise les élus à leur fin par différents moyens; il faut avoir égard à bien des choses: au tempérament, aux emplois, au génie, aux talents, aux dispositions.

La qualité de docteur, qui répond à celle dont nous venons de parler et qui en est inséparable, n'est pas plus facile à remplir. Si un homme, occupé tout entier à une science, ou à un art, quoiqu'ils ne soient pas des plus difficiles, y est néanmoins toujours nouveau; c'est bien autre chose de ces sciences et de ces arts, que l'on va toujours perfectionnant, depuis le commencement des siècles, et où l'esprit humain s'exercera jusqu'à la fin du monde. Que devons-nous juger de l'art des arts, de cette science sublime, où les plus grands génies, après une étude de la plus longue vie, ne font que découvrir leur ignorance? quel abîme en effet que la théologie scolastique? Quel fonds inépuisable de difficultés que la

théologie morale? quel vaste champ que la positive ou la connaissance des divines Ecritures, de la tradition, le droit ecclésiastique et civil? les lois du royaume qui regardent le ministère ecclésiastique, le discernement des coutumes légitimement établies, d'avec celles qui sont abusives? tout ce qui regarde la chaire et le tribunal sacré? Je ne parle pas de l'administration des sacrements, de la célébration de la Messe, de la récitation de l'Office divin, et de tant d'autres fonctions ecclésiastiques. Cependant un prêtre ne peut en conscience rien ignorer de toutes ces connaissances, j'entends ce qui est essentiel à son ministère: autrement pourrait-il s'empêcher de faire des fautes considérables? quoique je convienne que l'ignorance puisse quelquefois excuser; mais alors il faut supposer qu'on a fait tout ce qu'on a pu pour s'instruire suffisamment.

Mais, dira-t-on, comment pouvoir acquérir la science de tant de choses différentes et d'une étude si prodigieuse? C'est ce qui doit, messieurs, nous faire beaucoup craindre, et nous engager à ne rien épargner pour nous procurer la connaissance de ce que nous sommes obligés de savoir. L'étude continuelle et persévérante; la retraite et l'éloignement du monde; ménager avec soin notre temps, et n'en perdre aucun moment; sacrifier notre superflu, et un peu de notre nécessaire, s'il en est besoin, pour avoir des livres; consulter avec humilité et soumission ceux qui sont plus savants que nous; nous beaucoup défier de nos propres lumières: voilà les moyens que nous devons employer pour nous instruire. En agir autrement, c'est s'attirer la malédiction qui a été prononcée contre les prêtres ignorants, et se rendre responsable de toutes les suites de son ignorance.

On dira peut-être encore que c'est un travail bien pénible, et une occupation extrêmement gênante; qu'il faudrait s'ensevelir tout vivant dans une triste retraite, et sacrifier sa santé et même sa vie. Il est vrai, messieurs, mais aussi faisons un peu attention que l'état ecclésiastique est un état de travail, de mortification et de souffrance. Nous l'avons embrassé volontairement; nous avons dû savoir le sacrifice que nous faisons; d'ailleurs, sommes-nous plus privilégiés que le reste des hommes? Considérons les sueurs et les peines de tant de personnes engagées dans le monde; la vie dure et presque insupportable de tant d'artisans. Enfin, ne ferons-nous pas pour le ciel ce qu'on fait tous les jours pour la vanité et pour la curiosité? Combien en est-il qui ont vieilli dans leur cabinet pour acquérir une vaine réputation de science, et pour se faire estimer par des ouvrages qui leur ont coûté des travaux immenses? Ils ont oublié tous les plaisirs de la vie; ils se sont condamnés à une solitude perpétuelle; ils ont même négligé le soin de leurs biens et de leurs familles. Observons un peu de près la conduite d'un prédicateur de répu-

tation, occupé sans relâche à composer et à apprendre des discours. Quoi donc! messieurs, les trésors inestimables de l'éternité et le poids immense de gloire que Dieu prépare aux prêtres laborieux, la couronne de l'immortalité, tout cela ne mérite-t-il pas qu'on en fasse au moins autant que les mondains en font pour le néant de la gloire humaine?

Les prêtres sont aussi des juges établis pour prononcer des arrêts de vie ou de mort, mais d'une vie et d'une mort éternelles: des arrêts qui regardent le salut ou la damnation des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ. Sérieuse attention à ceci, messieurs: pour prononcer une sentence définitive, où il s'agit d'une somme un peu considérable, il faut plusieurs juges; ils ne doivent prononcer qu'après un long examen, après avoir ouï plusieurs fois les parties, ou leurs procureurs; lu et examiné avec soin les titres, les écritures de part et d'autre; pris l'avis des avocats; conféré ensemble; enfin, ce n'est qu'à la pluralité des voix qu'ils doivent conclure: que de précautions pour un petit bien temporel, tandis qu'un prêtre est réduit à prononcer seul des arrêts où il s'agit du ciel ou de l'enfer; d'en prononcer quelquefois un nombre considérable dans un espace de temps très-court, et sans avoir presque le loisir de réfléchir sérieusement à ce qu'il fait, parmi la foule du peuple, et sur des dispositions que trop souvent fausses, ou pleines d'ambiguïté. Ceci n'est-il pas capable de jeter la terreur dans l'âme du confesseur le plus intrépide, ou plutôt le moins pénétré du danger de son ministère?

Enfin les prêtres, comme médecins spirituels, doivent avoir de grandes connaissances, pour ne pas donner la mort au lieu de la vie, et conduire dans l'abîme de la perdition ceux qui s'adressent à eux, bien loin d'en ramener ceux qui ont le malheur d'y être. Ils doivent savoir et connaître les différentes maladies des âmes; leurs sources, leur principe, leurs suites, et leurs effets; c'est-à-dire qu'ils doivent connaître toutes sortes de péchés, leurs espèces différentes, les circonstances qui en changent la nature, ou qui les rendent plus grièves; discerner le péché mortel d'avec le véniel, les imperfections d'avec les péchés. Quand le péché mortel de sa nature devient véniel par accident, comme parlent les théologiens, et au contraire quand le péché véniel par lui-même devient mortel par accident; ils doivent connaître les péchés réservés, les censures, les irrégularités, les cas presque infinis de la restitution, et toutes les autres principales matières de la morale chrétienne, les différents moyens de réussir dans la conversion des pécheurs les plus obstinés; les diverses pénitences et satisfactives et médicinales qu'ils doivent imposer, et les moyens d'empêcher la rechute.

L'art de guérir les corps est bien difficile, et les plus habiles médecins avouent que

ce qu'on ignore dans ce grand art, surpasse de beaucoup ce que l'on en sait, parce que le corps humain est une merveille de la puissance de Dieu, et que d'ailleurs il y a presque autant de tempéraments qu'il y a de personnes. Or, messieurs, ne sommes-nous pas obligés de convenir qu'autant il y a de distance du corps à l'âme, autant est plus grande la difficulté de guérir celle-ci que celui-là? Ne soyons donc pas surpris si l'Eglise exige avec tant de rigueur la science dans ses ministres; si elle a toujours regardé l'ignorance comme une irrégularité de droit divin et ecclésiastique; si les saints Pères appellent des monstres et des objets d'horreur les prêtres ignorants; si les empereurs et les rois ont pris tant de précautions pour banir l'ignorance du clergé, en faisant des édits rigoureux contre les prêtres destitués de la science convenable à leur état, jusqu'à ordonner que ceux qui seraient trouvés ignorants, seraient honteusement chassés de l'Eglise, et privés de leurs bénéfices; si le peuple même en a tant de mépris, et si la sainte Ecriture les charge d'anathèmes et de malédictions.

Il me resterait à vous dire quelque chose des moyens qu'il faut employer pour acquérir la science, et dont j'ai déjà touché quelque chose en passant et de la manière d'étudier; mais c'est de vous, messieurs et chers confrères, que je dois l'apprendre. Je me contenterai donc d'en indiquer quelques-uns. Les saints docteurs nous donnent quatre principaux de ces moyens pour s'instruire de ses obligations, et dont ils se sont servis eux-mêmes si avantageusement. Ce sont la prière, la lecture, la réflexion, la pratique ou l'exercice. La prière doit être le fondement de toutes nos études, et sans elle nous ne devons pas espérer de jamais réussir, parce que la science des saints est inséparable de la véritable science ecclésiastique; or, celle-là est un don de l'esprit divin, qu'il n'accorde qu'à une prière fervente et continuelle. La lecture: il faut faire de son côté ce qu'on peut; il faut étudier avec persévérance et méthode. La réflexion: sans cela toutes les lectures sont inutiles, et nous voyons des personnes qui lisent beaucoup et qui savent peu, parce qu'elles ne réfléchissent pas. La pratique; c'est-à-dire l'exercice du ministère, l'administration des sacrements, la parole de Dieu, la confession, les cérémonies. Nous y sommes d'autant plus intéressés, que nous avons de terribles châtimens à craindre, si nous ne faisons pas un bon usage de notre science. C'est ma seconde réflexion.

DEUXIÈME POINT.

La science d'un prêtre doit avoir trois qualités, sans lesquelles elle lui devient non-seulement inutile, mais encore extrêmement dangereuse. Elle doit être humble, charitable et agissante, trois mots qui renferment toute la perfection de la science d'un ecclésiastique. La science d'un prêtre

doit être accompagnée d'une véritable humilité. Il doit avoir une science, non pas qui ense, selon les termes de l'Apôtre, mais qui édifie. (1 Cor., VIII, 1.) Or, qu'est-ce qu'une science qui édifie, sinon celle qui rend celui qui la possède plus prudent, plus attentif, plus descendant et plus propre à souffrir l'ignorance des autres, et à les instruire avec charité? Le seul fondement de la véritable science, est la connaissance de Dieu et de soi-même. Or comment connaître Dieu sans s'humilier? Comment se connaître soi-même? comment faire attention à tant de misères et de faiblesses, à ce fonds de malice et d'indigence qui est en nous, sans concevoir en même temps un véritable mépris de nous-mêmes? La science des prêtres doit être pour l'instruction des peuples : or comment y réussir, si l'humilité ne domine? Vous le savez, messieurs, comment on regarde un superbe, un arrogant, un homme qui fait l'habile, et qui veut s'élever au-dessus des autres. Pour s'insinuer dans les esprits, il faut se rendre maître des cœurs; et quand on serait le plus savant du monde, si la vanité s'en mêle, on ne trouvera jamais de la docilité dans ceux que l'on veut instruire.

Il faut aussi que la science d'un prêtre soit charitable. Tel a été le caractère de celle de Jésus-Christ et qui doit être le modèle de la nôtre. Il se faisait gloire d'annoncer son Evangile aux pauvres. (Matth., XI, 5.) Il ne dédaigna pas de faire à la Samaritaine, pauvre femme ignorante et de la lie du peuple, un des entretiens les plus savants et les plus divins qui paraissent dans le texte sacré. (Joan., IV, 1 seqq.) Il découvrit les secrets admirables de sa conscience à ses apôtres, ces hommes grossiers et sans éducation. Il ne se rebuta pas de leurs manières rudes; mais il persévéra toujours à les instruire et à les former avec une patience invincible et une bonté surprenante. C'est ainsi que nous devons en agir envers les peuples, et ceux principalement dont nous sommes chargés. Nous sommes obligés par état de remplir un devoir si essentiel, et rien ne peut nous en dispenser. Nous ne pouvons alléguer, pour nous en excuser, ni la peine, ni le dégoût de notre part, ni la grossièreté, ni la résistance du côté de ceux que nous devons former et comme enfanter à Jésus-Christ, pour parler le langage de saint Paul. (Galat., IV, 19.) Si nous alléguons le travail, on nous dira qu'il est essentiel à notre état, et par conséquent qu'il en est inséparable. Si nous disons que les sujets sur lesquels nous travaillons, sont rebelles, on nous fera voir un nombre presque infini d'hommes qui ne se rebutent jamais dans l'exercice de leur art, quelque rude qu'il soit, et qui néanmoins n'attendent de leurs travaux qu'un petit intérêt temporel. Il est vrai, messieurs, que l'instruction des personnes grossières, et outre cela, mauvaises, indiscrètes et ingrates, est une occupation bien laborieuse et bien rebutante; mais la récompense qui y est attachée

est infinie, puisqu'elle est éternelle. S'il n'était question que de débiter quelques prônes, appris à la hâte, et recueillis sans beaucoup de choix et d'arrangement, on de donner dans le tribunal sacré des avis sans distinction, cela ne serait pas trop difficile. Mais quand il s'agit de faire des instructions touchantes, claires et proportionnées; de persévérer dans ce travail plusieurs années et avec la même assiduité; de n'écouter ni l'esprit particulier, ni le désir d'un vain applaudissement; mais de travailler uniquement pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes, sans se laisser emporter par la vue d'aucun motif humain; quand il s'agit au tribunal sacré, de faire des efforts extraordinaires de zèle et de charité, pour le salut et l'instruction de certaines personnes, dont la conscience est un abîme d'obscurités, de crimes et d'horreur : eh! messieurs, c'est un travail qui passe incomparablement celui de toutes les professions du monde; et je crois qu'on peut appeler les sueurs et les fatigues des artisans, dont la vie est plus pénible, un jeu et une récréation en comparaison de ceci. Combien de fois effrayés à la vue des mystères d'iniquité que nous avons découverts dans certaines consciences, et désespérant d'en venir à bout, avons-nous taché de nous en décharger sur quelqu'autre. Cependant il n'est rien de difficile que nous ne devions entreprendre pour remplir notre ministère; et si notre science est charitable, jamais elle ne se rebutera : *Charitas omnia suffert, omnia sustinet.* (1 Cor., XIII, 7.)

Enfin la science d'un prêtre doit être agissante : ceci est une suite de ce que nous venons de dire : de quoi peut servir une science ensevelie, sinon à mettre celui qui la possède au rang des serviteurs inutiles. La parabole des talents (Matth., XXV, 14-29) doit bien faire craindre un prêtre qui a de la science, ou des dispositions pour l'acquiescer, s'il voulait se donner la peine d'étudier : crainte d'autant plus juste, que jamais l'Église n'a eu un plus grand besoin de bons ouvriers, de ministres savants et éclairés. En effet, que de désordres à réformer dans le monde ! quelle désolation de toute part ! Autrefois on voyait régner la simplicité et la bonne foi; mais à présent on ne voit presque parmi les hommes que duplicité, fourberie et scandale; on n'entend que des paroles de médisance, de jurements et d'impureté; maintenant qu'on a trouvé le moyen d'é luder presque toutes les lois, et de donner aux divins préceptes des explications conformes à la nature corrompue; maintenant que les tours les plus malins et les ruses les plus subtiles passent pour des jeux d'esprit, et que trop souvent même pour des traits d'une prudence qu'on doit plutôt approuver que condamner, que fera un prêtre, un pasteur, un confesseur, s'il n'a des lumières et une science suffisante, une expérience à l'épreuve de toute surprise, et si à la spéculation il ne joint une pratique constante, qui lui fasse découvrir

les ruses de l'esprit malin qui se joue des misérables pécheurs, et encore bien plus des ecclésiastiques ignorants et sans expérience ?

Ce serait ici, messieurs, si je ne craignais d'abuser de votre patience, que j'entrerais dans le détail des suites funestes de l'ignorance des ecclésiastiques, et du mauvais usage qu'on ne fait que trop souvent du don précieux de la science. J'aurais l'honneur de vous rappeler ce que vous avez remarqué tant de fois, que l'ignorance déshonore extrêmement un prêtre. Comment regarde-t-on un ecclésiastique ignorant ? n'est-il pas un objet de mépris pour ses confrères, et le sujet de la risée et des railleries du peuple ? Cette ignorance le conduit à une vie dérégulée, parce que ne trouvant aucun goût dans l'étude, il se jette dans le libertinage, il se rend d'ailleurs coupable d'un nombre prodigieux de fautes dans son ministère, et par là il s'amasse un trésor de colère pour le jour des vengeances ; il tombe insensiblement dans un affreux dégoût pour les choses spirituelles, et enfin il arrive jusqu'à un aveuglement déplorable et à l'état affreux de l'endurcissement, parce que l'ignorance aveuglant l'esprit, endurecit en même temps le cœur. On donne tête baissée dans les désordres criants ; la conscience ne fait presque plus entendre sa voix, et l'on se voit à la porte de l'impénitence finale, sans crainte et sans frayeur ; mais à l'heure de la mort, quelle surprise, ou plutôt quel désespoir pour un infortuné que l'ignorance aura conduit dans l'abîme du dernier malheur ! lorsqu'il verra en sa personne l'accomplissement et l'exécution de la terrible menace que le Seigneur a faite dans les Livres sacrés contre les prêtres ignorants : *Quia scientiam repulisti, repellam te.* (Osee, IV, 6.) Or que peut-on entendre par ces formidables paroles, que la réprobation et damnation éternelle ?

Que ne pourrais-je pas aussi dire des effets d'une science mal employée ? quelles plaies sanglantes et profondes n'ont pas faites dans l'Eglise de Dieu les détestables chefs de tant de sectes ridicules et impies ? Combien de maux ; combien d'âmes perdues ; quels désordres dans des royaumes entiers et pendant la suite de plusieurs siècles ! Lorsqu'on lit les relations de ces événements,

on est saisi d'horreur ; quel incendie allumé dans l'Europe par les infâmes écrits de Luther et de Calvin ! Le second ne peut s'empêcher d'en être effrayé à sa dernière heure, quoique trop tard, lorsqu'il maudissait le moment auquel il avait eu la pensée d'étudier et d'écrire. Quels châtimens ne doivent pas attendre du souverain et juste Juge tous les savants orgueilleux ? ces savants qui se servent de leurs lumières, non pas pour édifier, mais pour détruire ; les savants railleurs, bouffons et satiriques, qui ne s'étudient qu'à placer des bons mots, même aux dépens de la pudeur, n'étant pas plus réservés et quelquefois moins devant les personnes du sexe que devant leurs confrères ; après quoi ils s'applaudissent d'un discours ou d'une répartie aussi scandaleuse que mal placée. Enfin que doivent attendre tous ceux qui par leur présomption, leur vanité et leur mauvais esprit, rendent inutile ou pernicieux le trésor de leur science ?

Craignons, messieurs, de tels malheurs, et pour les éviter appliquons-nous sérieusement à acquérir la science convenable à notre rang : n'épargnons ni temps, ni travail, ni dépense ; souvenons-nous de la magnifique promesse que le Tout-Puissant accomplira dans les siècles à venir, en faisant briller dans les cieux, comme des astres d'une beauté ravissante, ceux qui auront éclairé le prochain par la lumière de leurs conseils. Rappelons-nous ce que dit l'Apôtre des nations, que, par un peu de travail, nous jouirons éternellement du poids immense de la gloire des élus. En cette vie même, ne trouverions-nous pas plus de satisfaction à la lecture, à l'étude, à écouter les auteurs sacrés, qui nous parlent encore après leur mort d'un langage à l'imitable, quoique muet, qu'à nous trouver dans le tumulte du monde, qu'à entendre tant de sottises et de puérités des personnes qui ne nous honorent jamais moins que quand elles nous voient trop souvent, ou plutôt qui nous méprisent ouvertement, lorsque nous nous familiarisons avec elles. Mais comme la science enfle sans la charité, et qu'il n'est rien de plus dangereux que la science mal employée, rendons la nôtre sainte, utile et édifiante, afin que nous en puissions goûter les fruits précieux dans la céleste patrie. Ainsi soit-il.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

LE P. CHARLES DE MONMORÉL.

OEUVRES ORATOIRES (Suite).

HOMÉLIES SUR LES ÉVANGILES DE TOUS LES JOURS DE CARÈME, où l'on trouve une explication littérale et morale des Évangiles pour servir de lecture spirituelle, avec une division, et une prière à Jésus-Christ.

Dédicace au cardinal de Noailles, archevêque de Paris. 9

Avs de l'Auteur au Lecteur. 11

MERCREDI DES CENDRES. *Sur l'Évangile de saint Matthieu, c. vi, v. 16-22.* — Jésus-Christ y réforme : 1. La mauvaise intention que l'on a dans les bonnes œuvres que l'on fait. 2. Le mauvais usage que l'on fait des biens que l'on a. 15

I^{er} JEUDI DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. viii, v. 5-15.* — Deux dispositions pour recevoir Jésus-Christ dans le saint Sacrement. 1. Une profonde humilité fondée sur la grandeur de Dieu, et sur notre propre bassesse. 2. Une grande foi fondée sur la puissance de Dieu, et sur la connaissance de nos besoins. 24

I^{er} VENDREDI DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. v, v. 45-48 ; c. vi, v. 1-16.* — Jésus-Christ y règle : 1. Les sentiments intérieurs du cœur. 2. Les actions extérieures de la main. 35

I^{er} SAMEDI DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Marc, c. vi, v. 47-56.* — 1. Admirer la bonté de Dieu qui n'expose ses disciples à la tempête que pour les affermir dans la foi. 2. Imiter la fidélité de ses disciples, et des peuples qui l'adorent et mettent en lui leur confiance, dès qu'ils voient que les vents ont cessé. 46

I^{er} DIMANCHE DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. iv, v. 1-11.* — Trois sortes de tentations. Dieu nous tente. Nous tentons Dieu. Nous sommes tentés par le démon. 1. Si Dieu nous tente, nous ne pouvons rendre cette tentation méritoire que par la confiance que nous aurons en Dieu. 2. Si nous sommes prêts à tenter Dieu, nous ne repousserons cette tentation que par la soumission que nous aurons à la Loi de Dieu. 3. Si le démon nous tente, nous ne surmonterons cette tentation que par l'adoration que nous rendrons à Dieu. 53

I^{er} LUNDI DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. xxv, v. 51-46.* — 1. Ce qu'il faut faire pour être du nombre de ceux qui sont en droit de désirer le jugement dernier. 2. Ce qu'il faut éviter pour n'être pas du nombre de ceux qui ont raison de l'appréhender. 69

I^{er} MARDI DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. xxi, v. 10-17.* — 1. Le zèle que le Fils de Dieu fait paraître pour la maison de son Père, et comme il le purifie de tout ce qui pouvait la souiller. 2. L'envie dont les Juifs sont animés contre lui, et comme il les confond. 79

I^{er} MERCREDI DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. xii, v. 58-45.* — 1. L'injustice des Juifs de demander un miracle à Jésus-Christ. 2. La prédiction que Jésus-Christ fait aux Juifs des malheurs qui doivent leur arriver. 89

I^{er} JEUDI DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. xv, v. 21-28.* — 1. Trois vertus qui éclatent dans la Chananéenne, et qui doivent aimer notre prière. Car à son exemple nous devons prier. 1. Avec foi. 2. Avec humilité. 3. Avec persévérance. 100

I^{er} VENDREDI DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Jean, c. v, v. 1-15.* — 1. Avec quelle confiance les plus grands pécheurs doivent approcher du saint Sacrement de pénitence. 2. Avec quelles dispositions on doit s'en approcher. 3. Quelles sont les marques que l'on doit donner de sa conversion après s'en être approché. 110

II^o SAMEDI DE CARÈME. (*L'Évangile du second samedi de Carême est le même que celui du second dimanche*) 122

II^o DIMANCHE DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. xvii, v. 1-9.* — Jésus-Christ nous y enseigne trois choses : 1. Dans la prospérité à nous occuper de la nécessité des souffrances. 2. À ne point prétendre jouir de la gloire sans avoir passé par les souffrances. 3. À pratiquer les préceptes, et à suivre les exemples qu'il nous donne touchant les souffrances. 122

II^o LUNDI DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Jean, c. viii, v. 21-29.* — 1. Les menaces que Jésus-Christ fait aux Juifs s'ils persistent à ne pas croire en lui. 2. Les instructions qu'il leur donne pour les engager à y croire. 153

II^o MARDI DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. xxiii, v. 1-12.* — 1. Jésus-Christ y établit les sentiments que le peuple doit avoir pour ses maîtres. 2. Il apprend aux maîtres les sentiments qu'ils doivent avoir d'eux-mêmes. 143

III^o MERCREDI DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. xx, v. 17-28.* — 1. Combien l'ambition que font paraître les deux enfants de Zébédée est opposée à l'Évangile, et contraire au bonheur même de cette vie. 2. Que la mortification et l'humilité sont deux vertus essentielles au christianisme, et les seules voies qui peuvent nous conduire à la félicité éternelle. 153

III^o JEUDI DE CARÈME. *Sur l'Évangile de saint Luc, c. xvi, v. 19-31.* — 1. Le mauvais usage que le riche a fait de ses biens, et le bon usage que le pauvre a fait de sa misère. 2. La récompense de l'un, et la punition de l'autre. 167

III^o VENDREDI DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. xxi, v. 35-45.* — 1. L'ingratitude des Juifs envers Dieu, figure de celle des chrétiens. 2. La punition dont Jésus-Christ les menace, et qu'ils se sont attirée, image de celle que nous aous à craindre pour nous-mêmes. 180

III^o SAMEDI DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Luc, c. xv, v. 11-32.* — Trois instructions que nous donne l'enfant prodigue. 1. Il nous instruit de la misère où nous tombons, en nous écartant de Dieu. 2. Des dispositions avec lesquelles nous devons retourner à Dieu. 3. De la bonté avec laquelle nous serons reçus de Dieu. 191

III^o DIMANCHE DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Luc, c. xi, v. 14-28.* — 1. Le possédé aveugle et muet, figure d'un chrétien qui vit dans le péché d'habitude. 2. Ce même possédé dans lequel le démon rentre avec sept autres démons, image d'un chrétien qui est retombé dans son péché. 203

III^o LUNDI DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Luc, c. iv, v. 25-30.* — 1. Les raisons qui ont empêché Jésus-Christ de faire des miracles à Nazareth. 2. L'injustice des Nazaréens de le chasser de leur ville, et de le vouloir précipiter. 3. Le juste châtiement dont il les punit, en se retirant d'eux, et en les abandonnant. 214

III^o MARDI DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. xviii, v. 15-22.* — 1. Ce que l'on doit faire pour engager ceux à qui l'on fait la correction à rentrer dans leur devoir. 2. Ce que doivent craindre ceux à qui on la fait, s'ils n'y rentrent pas. 225

IV^o MERCREDI DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Matthieu, c. xv, v. 2-20.* — 1. Quels sont les reproches que Jésus-Christ fait aux Pharisiens. 2. Quelles sont les instructions qu'il donne à ses disciples. 252

IV^o JEUDI DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Luc, c. iv, v. 58-44.* — 1. Prier Dieu pour obtenir notre propre guérison, ou celle des autres. 2. Marquer à Dieu notre reconnaissance quand il nous a guéris. 3. Continuer l'ouvrage que Dieu nous a confié, et y persévérer toute notre vie. 245

IV^o VENDREDI DE CARÈME. *Sur l'Évangile selon saint Jean, c. iv, v. 5-12.* — 1. Les ménagements que le Fils de Dieu a eus pour la Samaritaine. 2. La puissance de la

grâce qu'il a employée pour vaincre les plus grands obstacles. 253

IV^e SAMEDI DE CARÈME. *Sur l'Evangile selon saint Jean*, c. viii, v. 1-11. — 1. Les Juifs étonnés par la sagesse de ses réponses du Fils de Dieu. 2. La femme adultère délivrée par la bonté de Jésus-Christ. 269

IV^e DIMANCHE DE CARÈME. *Sur l'Evangile selon saint Jean*, c. vi, v. 1-15. — 1. Quelle est la confiance que nous devons avoir en Dieu. 2. Quelle est la récompense qu'il donne à ceux qui se confient en lui. 278

IV^e LUNDI DE CARÈME. *Sur l'Evangile selon saint Jean*, c. ii, v. 13-25. — 1. Ce que nous devons faire pour purifier notre cœur de tout péché. 2. Quels sont les motifs que nous avons de croire à la religion de Jésus-Christ. 290

IV^e MARDI DE CARÈME. *Sur l'Evangile selon saint Jean*, c. vii, v. 16-51. — 1. Jésus-Christ y autorise la doctrine qu'il enseigne. 2. Il y justifie le miracle de la Piscine. 3. Il prouve qu'il a les marques que les Juifs donnaient au Messie. 301

V^e MERCREDI DE CARÈME. *Sur l'Evangile selon saint Jean*, c. ix, v. 6-38. — 1. La toute-puissance qui se fait voir en Jésus-Christ. 2. La malice qui est confondue dans les Pharisiens. 3. La foi qui éclate dans l'aveugle-né. 312

V^e JEUDI DE CARÈME. *Sur l'Evangile selon saint Luc*, c. vii, v. 11-16. — 1. La pensée de la mort éteindra en nous l'ardeur de nos passions. 2. La pensée de la mort nous exercera à la pratique de toutes les vertus. 324

V^e VENDREDI DE CARÈME. *Sur l'Evangile selon saint Jean*, c. xi, v. 1-45. — 1. La mort de Lazare, figure d'un pécheur mort à la grâce par un péché d'habitude. 2. La résurrection de Lazare, modèle d'un pénitent qui ressuscite à la vie de la grâce. 335

V^e SAMEDI DE CARÈME. *Sur l'Evangile selon saint Jean*, c. viii, v. 12-20. — 1. Jésus-Christ est la voie que nous devons suivre pour ne pas nous égarer. 2. Il est la vérité que nous devons croire pour ne pas tomber dans l'erreur. 344

DIMANCHE DE LA PASSION. *Sur l'Evangile selon saint Jean*, c. viii, v. 46-59. — 1. Quelles sont les qualités nécessaires à un ministre de Jésus-Christ pour être utile au peuple qu'il doit instruire. 2. Quelles sont les dispositions où doivent être les fidèles pour profiter de ses instructions. 354

LUNDI DE LA PASSION. *Sur l'Evangile selon saint Jean*, c. vii, v. 32-59. — 1. Quel est le malheur de ceux que Dieu abandonne. 2. Quel est le bonheur de ceux qui s'attachent à Dieu. 366

MARDI DE LA PASSION. *Sur l'Evangile selon saint Jean*, c. vii, v. 1-15. — 1. L'ambition des parents de Jésus-Christ confondue par son humilité. 2. La lâcheté du peuple Juif détruite par sa fermeté. 377

MERCREDI DE LA PASSION. *Sur l'Evangile selon saint Jean*, c. x, v. 22-58. — 1. A quels caractères on reconnaît ceux qui croient en Jésus-Christ. 2. De quel aveuglement sont punis ceux qui n'y croient pas. 388

JEUDI DE LA PASSION. *Sur l'Evangile selon saint Luc*, c. vii, v. 37-50. — 1. Les moyens que la pécheresse a employés pour obtenir la rémission de ses péchés. 2. Les marques qu'elle reçoit de sa parfaite réconciliation avec Jésus-Christ. 400

VENDREDI DE LA PASSION. *Sur l'Evangile selon saint Jean*, c. xi, v. 47-56. — 1. Quel a été l'aveuglement et le crime des Juifs de condamner Jésus-Christ à la mort. 2. Quels sont les fruits qu'a produits la mort de Jésus-Christ. 414

SAMEDI DE LA PASSION. *Sur l'Evangile selon saint Jean*, c. xii, v. 1-56. — 1. Détéster l'aveugle dessein que prennent les Juifs de tuer Lazare. 2. Imiter le louable empressement que témoignent les Gentils de voir Jésus-Christ. 3. Profiter des divines instructions que Jésus-Christ donne à ses disciples. 425

DIMANCHE DES RAMEAUX. *Sur l'Evangile selon saint Matthieu*, c. xxi, v. 1 seqq. — 1. Il faut qu'une bonne confession délie notre âme et la délivre de l'esclavage du démon. 2. Il faut la revêtir de toutes les vertus pour la mettre en état de faire une sainte communion. 435

LUNDI SAINT. *Sur l'Evangile selon saint Jean*, c. xii, v. 1-9. — 1. Ce que nous devons imiter dans l'action de Marie. 2. Ce que nous devons éviter dans le murmure de Judas. 3. Ce que nous devons apprendre dans les paroles de Jésus-Christ. 447

JEUDI SAINT. *Sur l'Evangile selon saint Jean*, c. xiii, v. 1-15. — 1. La charité qui a porté le Fils de Dieu à instituer le sacrement de l'Eucharistie. 2. Les dispositions qui sont nécessaires pour en approcher. 459

SAMEDI SAINT. *Sur l'Evangile selon saint Matthieu*, c.

xviii, v. 1-7. — 1. Ce que le pécheur doit faire de son côté pour travailler à sa conversion. 2. Ce que Dieu doit faire du sien pour achever la conversion du pécheur. 471

Notice sur N. Girard. 481

N. GIRARD, ANCIEN CURÉ DE SAINT-LOUP.

ŒUVRES ORATOIRES.

PRONES OU INSTRUCTIONS FAMILIÈRES, PRINCIPALEMENT A L'USAGE DES PEUPLES DE LA CAMPAGNE.

<i>Préface de l'Auteur.</i>	485
I ^{er} DIMANCHE DE L'ÂVENT. <i>Sur le Jugement universel.</i>	485
— <i>L'action du jugement.</i>	485
II ^e POUR LE I ^{er} DIMANCHE DE L'ÂVENT. <i>Sur l'habitude du péché mortel.</i>	494
II ^e DIMANCHE DE L'ÂVENT. <i>Sur l'enfer.</i>	506
II ^e POUR LE II ^e DIMANCHE DE L'ÂVENT. <i>Sur l'endurcissement des pécheurs.</i>	516
III ^e DIMANCHE DE L'ÂVENT. <i>Sur l'enfer.</i>	527
II ^e POUR LE II ^e DIMANCHE DE L'ÂVENT. <i>Sur la mort des pécheurs.</i>	538
IV ^e DIMANCHE DE L'ÂVENT. <i>Sur la pénitence.</i>	543
II ^e POUR LE IV ^e DIMANCHE DE L'ÂVENT. <i>Sur la mort des pécheurs.</i>	559
LE JOUR DE NOËL. <i>Sur le mystère de la naissance de Jésus-Christ.</i>	570
LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE NOËL. <i>Sur la parole de Dieu.</i>	581
PREMIER JOUR DE L'AN. <i>Sur le bon emploi du temps.</i>	593
JOUR DES ROIS. <i>Sur la fidélité aux inspirations de Dieu.</i>	605
LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ÉPIPHANIE. <i>Sur l'importance du salut.</i>	615
II ^e DIMANCHE APRÈS LES ROIS. <i>Sur le sacrement de mariage.</i>	626
III ^e DIMANCHE APRÈS LES ROIS. <i>Sur le sacrement de baptême.</i>	637
IV ^e DIMANCHE APRÈS LES ROIS. <i>Sur différents larcins particuliers.</i>	647
V ^e DIMANCHE APRÈS LES ROIS. <i>Sur les conversations.</i>	658
VI ^e DIMANCHE APRÈS LES ROIS. <i>Sur le respect humain.</i>	671
DIMANCHE DE LA SEPTUAGÈSIME. <i>Sur l'envie.</i>	681
II ^e POUR LE DIMANCHE DE LA SEPTUAGÈSIME. <i>Sur les larcins domestiques.</i>	692
DIMANCHE DE LA SEXAGÈSIME. <i>Sur la vertu de patience.</i>	702
DIMANCHE DE LA QUINQUAGÈSIME. <i>Sur la gourmandise et l'ivrognerie.</i>	715
II ^e POUR LE DIMANCHE DE LA QUINQUAGÈSIME. <i>Sur l'ignorance et la fausse conscience.</i>	726
I ^{er} DIMANCHE DE CARÈME. <i>Sur le jeûne et l'abstinence.</i>	757
II ^e POUR LE PREMIER DIMANCHE DE CARÈME. <i>Sur les tentations et les souffrances.</i>	749
II ^e DIMANCHE DE CARÈME. <i>Sur le pardon des injures et l'amour des ennemis.</i>	761
II ^e POUR LE I ^e DIMANCHE DE CARÈME. <i>Sur la contrition.</i>	773
III ^e DIMANCHE DE CARÈME. <i>Sur l'enfer.</i>	784
III ^e DIMANCHE DE CARÈME. <i>Sur la confession.</i>	795
II ^e POUR LE IV ^e DIMANCHE DE CARÈME. <i>Sur les mauvais rapports.</i>	806
II ^e POUR LE IV ^e DIMANCHE DE CARÈME. <i>Sur la confession.</i>	817
LE DIMANCHE DE LA PASSION. <i>Sur la méditation.</i>	831
II ^e POUR LE DIMANCHE DE LA PASSION. <i>Sur la satisfaction.</i>	841
DIMANCHE DES RAMEAUX. <i>Sur la communion.</i>	855
DISCOURS pour le jour de la communion des enfants.	864
PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.	869
JOUR DE PAQUES. <i>Sur la résurrection spirituelle.</i>	885
DIMANCHE DE QUASIMODO. <i>Sur la rechute.</i>	895
II ^e DIMANCHE APRÈS PAQUES. <i>Sur la présence de Dieu.</i>	905
III ^e DIMANCHE APRÈS PAQUES. <i>Sur le monde.</i>	913
IV ^e DIMANCHE APRÈS PAQUES. <i>Sur la Foi.</i>	925
V ^e DIMANCHE APRÈS PAQUES. <i>Sur la prière.</i>	935

JOUR DE L'ASCENSION.	943	XVII ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur l'amour de Dieu.</i>	1135
DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION. <i>Sur le scandale.</i>	953	XVIII ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur l'amour du prochain.</i>	1163
LA PENTECÔTE. <i>Sur le mystère du jour.</i>	967	XIX ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur le zèle.</i>	1177.
I ^{er} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE, Fête de la Très-Sainte Trinité. — <i>Sur les jugemens téméraires.</i>	977	XX ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur les devoirs des pères et mères et des enfants.</i>	1185
JOUR DE LA FÊTE-DIEU. <i>Sur le Sacrement de l'Eucharistie.</i>	989	XXI ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur les devoirs des maîtres et des domestiques.</i>	1197
DIMANCHE DANS L'OCTAVE DU TRÈS-SAINTE SACREMENT. <i>Sur le saint Sacrifice de la Messe.</i>	999	XXII ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur le larcin et la restitution.</i>	1207
III ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur l'espérance et la confiance en Dieu.</i>	1009	XXIII ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur la mort des justes.</i>	1217
IV ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur l'humilité.</i>	1017	XXIV ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur le jugement général.</i>	1227
V ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur la colère.</i>	1029	II ^e POUR LE XXIV ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur le péché mortel.</i>	1237
VI ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur le péché véniel et l'état de tiédeur.</i>	1059	ASSUMPTION DE LA SAINTE VIERGE. <i>Sur les humiliations et les grandeurs de Marie.</i>	1247
VII ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur la conversion différée à la mort.</i>	1031	LE SAINT SCAPULAIRE. <i>Le saint scapulaire est un vêtement de salut et un habit de justice.</i>	1279
VIII ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur le jugement.</i>	1061	FÊTE DU SAINT ROSAIRE. <i>Dévotion à la sainte Vierge; en quoi elle consiste.</i>	1269
IX ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur l'impureté.</i>	1069	LE JOUR DES MORTS. <i>Sur le Purgatoire.</i>	1289
X ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur l'orgueil.</i>	1081	FÊTE DES SAINTS PATRONS. <i>Sur l'honneur dû aux saints patrons.</i>	1299
XI ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur le blasphème, les jugements, le mensonge et les imprécations.</i>	1095	ANNIVERSAIRE DE LA DÉDICACE D'UNE ÉGLISE. <i>Sur le respect dû aux lieux saints.</i>	1311
XII ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur le danger des richesses et sur l'aumône.</i>	1105	ORAISON FUNÈBRE D'UN CURÉ. <i>Morale sur les devoirs d'un curé.</i>	1323
XIII ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur la chasteté.</i>	1111	DISCOURS SUR L'OBLIGATION DE FAIRE L'AUMÔNE.	1333
XIV ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur l'avarice.</i>	1125	DISCOURS POUR LES PRÊTRES, AU SUJET DE LA CONFESSION.	1343
XV ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur la pensée et l'oubli de la mort.</i>	1133	DISCOURS SUR LA SCIENCE QUE DOIVENT AVOIR LES ECCLÉSIASTIQUES.	1353
XVI ^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE. <i>Sur l'observation des Dimanches et Fêtes.</i>	1143		

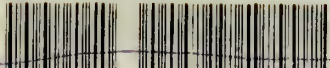
FIN DU TOME XCH^e.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--



a39003 001640589b

B X 1 7 5 6 . A 2 M 5 1 8 4 4 V 9 2
M I G N E , J A C Q U E S P A U L .
C O L L E C T I O N I N T E G R A L E E

CE BX 1756
.A2M5 1844 V092
COO MIGNE, JACQU COLLECTION I
ACC# 1047824



COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 10 04 05 06 05 1